

[Le Correspondant]. Le Correspondant, Juillet-Septembre. 1909.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

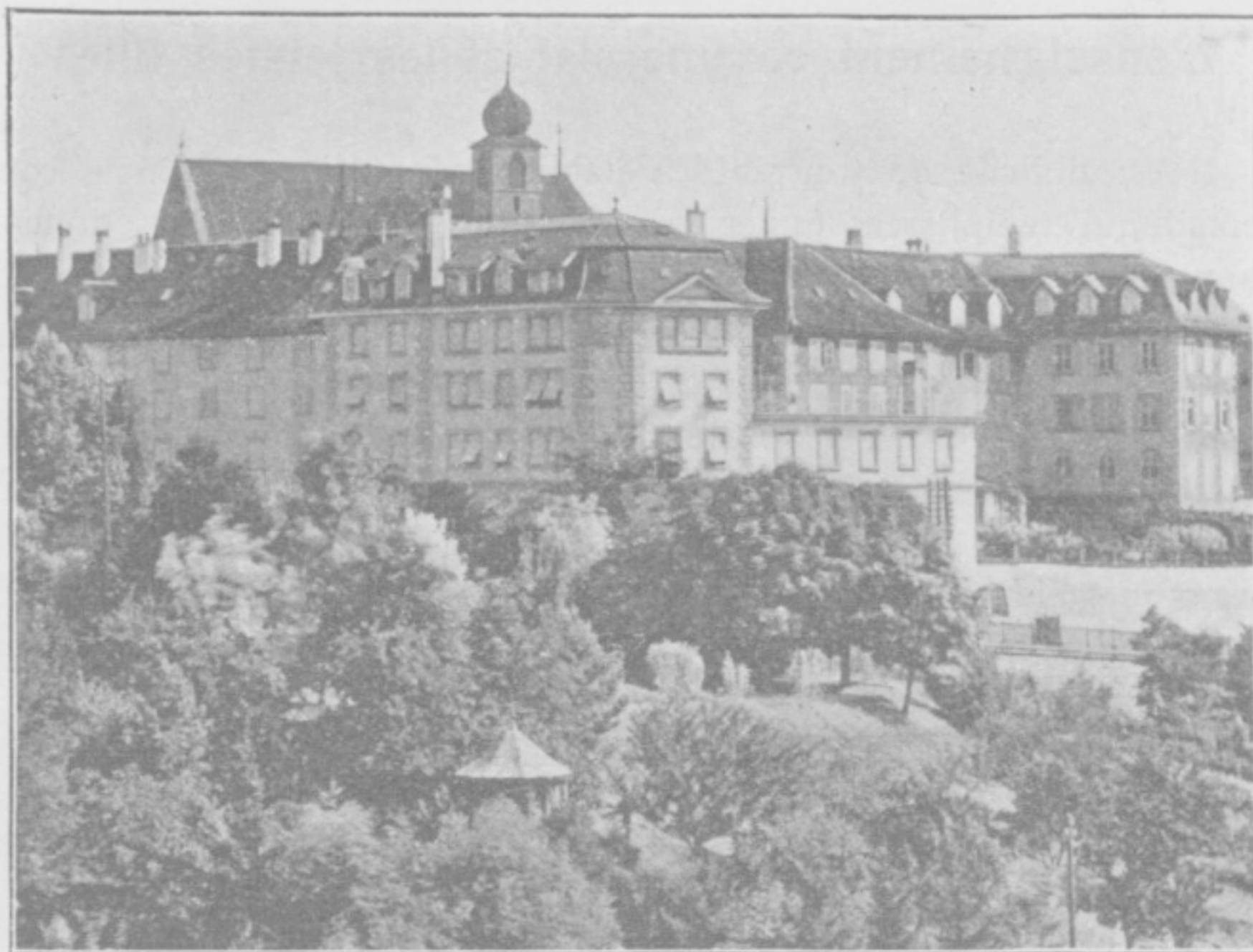
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



## Ecole supérieure de Commerce

## pour les jeunes Filles

FRIBOURG (Suisse)

### Une profession féminine

Dans bien des milieux, on se préoccupe aujourd'hui de donner aux jeunes filles une éducation qui, le cas échéant, leur permette de se tirer, seules, d'affaire : on veut leur assurer une profession qui puisse les mettre à l'abri du besoin.

Parmi ces professions qui conviennent à la nature féminine, le travail de bureau, qui requiert peu de dépense de forces physiques, mais qui exige de l'attention, du soin, de l'exactitude, est tout particulièrement en harmonie avec le caractère de la femme.



## L'internat

A côté de l'École de Commerce se trouve un internat dirigé par les Sœurs de Sainte-Ursule qui ont également la surveillance de l'École et y sont chargées de plusieurs branches d'enseignement.

La situation, pittoresque de l'établissement, ses locaux spacieux parfaitement exposés, baignés d'une lumière abondante et d'un air pur, assurent toutes les conditions désirables de salubrité et d'agrément.

L'éducation physique y est très soignée : nourriture saine, abondante, plusieurs récréations par jour, promenade lorsque le temps le permet, on ne néglige rien de ce qui peut contribuer à la santé des élèves et répondre à la juste sollicitude des parents.

En cas de maladie, les soins les plus empressés et les plus assidus sont assurés ; le médecin est aussitôt appelé et la famille avertie.

### Admission et Renseignements

Toute demande d'admission doit faire connaître le nom, le prénom et l'âge de l'élève.

L'École comprend trois années d'études. Pour entrer en 1<sup>re</sup> année, les élèves doivent être âgées de 15 ans et justifier d'au moins deux ans d'études secondaires. L'admission des nouvelles élèves en 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> années est prononcée à la suite d'un examen destiné à prouver qu'elles ont les connaissances requises pour suivre avec fruit la classe qu'elles veulent fréquenter. Les élèves que leur âge ou l'insuffisance de leurs connaissances empêchent d'entrer directement en 1<sup>re</sup> année, peuvent suivre les cours de l'année préparatoire. Toutefois, elles doivent être âgées de 14 ans.

L'année scolaire commence au début d'octobre et se termine dans les derniers jours de juillet. En outre, les cours sont interrompus du 24 décembre au 3 janvier, ainsi que pendant la quinzaine de Pâques.

La rentrée des classes est fixée au mardi 5 octobre 1909 ; les élèves de l'internat devront être arrivées la veille au soir.

Pour l'*envoi des programmes détaillés*, contenant le plan des études, les conditions d'admission et le règlement intérieur de l'École, ainsi que pour tous les *renseignements concernant l'internat* on peut s'adresser soit à la **Direction de l'École Supérieure de Commerce pour les jeunes filles**, soit à l'**Institut Sainte-Ursule, à Fribourg (Suisse)**.

LE  
**CORRESPONDANT**

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

**10 JUILLET 1909**

Pages.

3. — I. LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES. — A PROPOS  
DES FÊTES JUBILAIRES DE LOUVAIN. — II.  
DUBLIN, QUÉBEC-MONTRÉAL, WASHINGTON, BEYROUTH,  
FRIBOURG. — ESPAGNE ET ITALIE. . . . . M<sup>sr</sup> BAUDRILLART,  
Recteur de l'Institut  
catholique de Paris.
21. — II. LES TROIS POLOGNES. — I. LA QUESTION NATIO-  
NALE. — LES PERSÉCUTIONS; LA RÉSISTANCE; LE RÔLE  
DU CATHOLICISME. . . . . MARIUS-ARY LEBLOND.
58. — III. LE CHILI. — I. LE PAYS ET LA CAPITALE. — UNE DÉMO-  
CRATIE OLIGARCHIQUE. — LA VIE MONDAINE. — L'ARMÉE. PRINCE LOUIS D'ORLÉANS  
ET BRAGANCE.
82. — IV. LA CLÉ DU TRÉSOR. — CONTE. . . . . PAUL RENAUDIN.
112. — V. LE DÉCLASSEMENT DES FORTIFICATIONS DE  
PARIS. — LES ENCEINTES SUCCESSIVES. — L'UTILISATION  
HYGIÉNIQUE DES TERRAINS DÉCLASSÉS ET DE LA ZONE  
MILITAIRE. . . . . PAUL DELAY.
131. — VI. NOS MONTRES. — ORIGINE; PROGRÈS; MERVEILLES ET  
CURIOSITÉS D'AUJOURD'HUI. — LA PRODUCTION MONDIALE  
ET LE RÔLE DES INVENTEURS FRANÇAIS. . . . . LÉOPOLD REVERCHON.
147. — VII. TANTE AYMÉE. — ROMAN. — III. FIN. . . . . NOËL FRANCÈS.
185. — VIII. POÉSIE. — LES CHIENS QUI HURLENT A LA LUNE. . . . . G. ROLLIN.
186. — IX. REVUE DES SCIENCES. . . . . FRANCIS MARRE.
196. — X. CHRONIQUE POLITIQUE. . . . . AUGUSTE BOUCHER.
207. — XI. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.



PARIS  
BUREAUX DU CORRESPONDANT  
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 7<sup>e</sup> ARR<sup>t</sup>

Reproduction et traduction interdites. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

*Per 80 10491*



## OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais, le 21 juillet 1909, à 2 h.

1° MAISON à Paris	<b>RUE FALGUIÈRE, N° 110</b>
2° MAISON à Paris	<b>RUE FALGUIÈRE, N° 108</b>
3° MAISON à Paris	<b>RUE VIGÉE-LEBRUN, 12</b>
	Revenus nets : Mise à prix
1 <sup>er</sup> lot.	8.202 francs 130 000 francs.
2 <sup>e</sup> lot.	8.726 francs 130.000 francs.
3 <sup>e</sup> lot.	6.624 francs 70.000 francs.

Total : 330.000 francs.

S'adresser à M<sup>es</sup> MESSFLET, Vernier et M<sup>e</sup> Béguin, ès-qualité, avoués à Paris.

Vente au Palais

Chambre des saisies immobilières sur surenchère du 6<sup>e</sup> le 15 juillet 1909.

Propriété dite **VILLA DES BÉQUETTES**  
sise **HOULGATE** (Calvados). Cont. 6815 m.  
à **HOULGATE** Mise à prix : 58.334 fr.  
S'adresser à M<sup>es</sup> INBONA, Hardoin, étude Denizot Gillet, Thorel, Leboucq, avoués à Paris et M<sup>es</sup> Massion, Laverne, Blanchet, Robin, P. Delapalme, Constantin et Ch. Tollu, notaires à Paris.

Vente au Palais, le 28 juillet 1909, à 2 h.

Maison **R. DE BELLECHASSE, 20**  
à Paris Mise à prix : 100.000 francs.  
S'adresser à M<sup>es</sup> MARMOTTANT, Marin, avoués et M<sup>e</sup> Legay, notaire.

**LE VÉSINET** Gde Pté *Le Réve*, rte Cascade, 3.  
C<sup>ce</sup> 7252<sup>m</sup>. M. à p. : 90.000<sup>f</sup>. Adj.  
Ch. not. 20 juillet 1909. M<sup>e</sup> MOREAU, not., 76, r. St-Lazare.

Ville de Paris (Terrains du Champ de Mars).  
A adj. sur 1 enchère, Ch. des not. Paris. 20 juillet 1909.  
**TERRAIN** angle av. d. Suffren et d. Parc. 536<sup>m</sup>, 85.  
M. à p. : 220<sup>f</sup> le m. S'ad. M<sup>es</sup> MAHOT DE  
LA QUÉRANTONNAIS et Delorme, r. Auber, 11, *dép. ench.*

**LES LILAS** Gd terrain à bâtir de 2793<sup>m</sup>, r.  
d. Bruyères, 25 et 27. M. à p. 45.000<sup>f</sup>.  
**NOISY-LE-SEC** Maison d. rap., r. d. l'Eglise, 10.  
C<sup>ce</sup> 816<sup>m</sup>. Rev. 3586<sup>f</sup> et 2 pièces  
de terre 335<sup>m</sup> et 211<sup>m</sup>. M. à p. : 25.000<sup>f</sup>, 200<sup>f</sup> et 50<sup>f</sup>. A adj. à  
Noisy-le-Sec, ét. M<sup>e</sup> CORPECHOT, not. dim. 18 juil., 2 h. pr.

**ASNIÈRES**, Villa, 8, av. Faidherbe, C<sup>ce</sup> 1081<sup>m</sup>, 95.  
M. à p. : 25.000<sup>f</sup>. Adj. ch. not. Paris,  
27 juil. 09. S'ad. M<sup>e</sup> MOREAU, not. à Paris, 76, r. St-Lazare.

**VENTE** au Palais, à Paris, le 31 juillet 1909,  
à 2 heures. Maison à Paris.  
**N° 27, RUE DUTOT.** Superficie : 130<sup>m</sup>,  
51 cent. environ.  
Mise à prix : 50.000 fr. S'adresser à M<sup>es</sup> GOIRAND,  
Devaureix et Desouches, avoués à Paris, et à M<sup>e</sup> Ba-  
chelez, notaire à Meudon.

2 **TER** rains r. Nouvelle (entre 189, 191 r.  
Lots **TER** St-Jacques et r. d'Ulm). C<sup>ce</sup> 412 m.  
et 282 m. M. à p. : 85.100 fr. et 59.270 fr. A adj.  
s. 1 ench. ch. not. Paris, 20 juillet 1909. S'adresser  
M<sup>e</sup> COUTURIER, notaire, 20, boulevard Malesherbes.

Domaine de Montjalain, près Avallon (Yonne), châte-  
teau, dépend. parc et ferme louée 12.000 fr. C<sup>ce</sup> 200 hect.  
M. à pr. : 275.000 fr. A adj. ch. not., Paris, 20 juillet 09.  
S'ad. M<sup>e</sup> CREMERY, not., Paris, 17, r. de la Ville-l'Evêque.

St Pierre les Nemours **CHATEAU DE POLJUIF**  
(Seine-et-Marne)  
parc, 9 h. M. à p. : 25.000<sup>f</sup>. P. de terre et bois, 10 h.  
22 a. M. à p. : 7000 fr. Adj. s. 1 ench. ch. not. Paris.  
20 juillet 09. S'ad. M<sup>e</sup> LAVERNE, not. Paris, 13, r. Taitbout.

Maison **R. de Grenelle, 105.** Rev. br. 19.470 fr.  
à Paris **R. G** M<sup>e</sup> à p. 270.000 fr. Adj. s. 1 ench.  
ch. not. 20 juillet. M<sup>e</sup> W. BAZIN, not., 7, r. St-Florentin.

**FAILLITE** de la Compagnie **L'URBAINE**  
de voitures

Vente au Palais, le 24 juillet 1909, à 2 heures.

**PROPRIÉTÉ A SAINT-OUEN**  
(Seine) rue Pierre, 64, avec 130 mètres environ de  
façade **ATELIERS DE CONSTRUCTION**  
dite  
de la Compagnie **L'URBAINE** Contenance  
de voitures 35.985  
mètres environ  
Mise à prix : **360.000 FRANCS**  
S'adresser à M<sup>e</sup> GARNIER, avoué, 6, avenue du Coq.  
M<sup>es</sup> Delarue et Labat, avoués à Paris, et à M<sup>e</sup> Pon-  
chelet, syndic de la faillite.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

**SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL: 400 MILLIONS**  
Siège social : 54 et 56, rue de Provence. } A PARIS.  
Succursale : (Opéra) 1, rue Halévy,  
— 134, rue Réaumur (place de la Bourse), }

**Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe** (taux des dépôts de 1 an à 2 ans, 2 0/0; de 4 ans à 5 ans, 3 0/0, net d'impôt et de timbre); — **Ordres de Bourse** (France et Etranger); — **Souscriptions sans frais**; — **Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — **Escompte et Encaissement de Coupons** français et étrangers; — **Mise en règle de titres**; — **Avances sur titres**; — **Escompte et Encaissement d'Effets de commerce**; — **Garde de Titres**; — **Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages**; — **Virements et Chèques** sur la France et l'Etranger; — **Lettres de Crédit et Billets de crédit circulaires**; — **Change de monnaies étrangères**; — **Assurances** (Vie, Incendie, Accidents), etc.

**SERVICE DE COFFRES-FORTS**

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 647 agences en Province, 2 agences à l'Etranger (Londres 53, Old Broad Street) et Saint-Sébastien (Espagne); correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

**CORRESPONDANT EN BELGIQUE :**

**Société Française de Banque et de Dépôts,**  
BRUXELLES, 70, rue Royale. — ANVERS, 22, place de Meir.

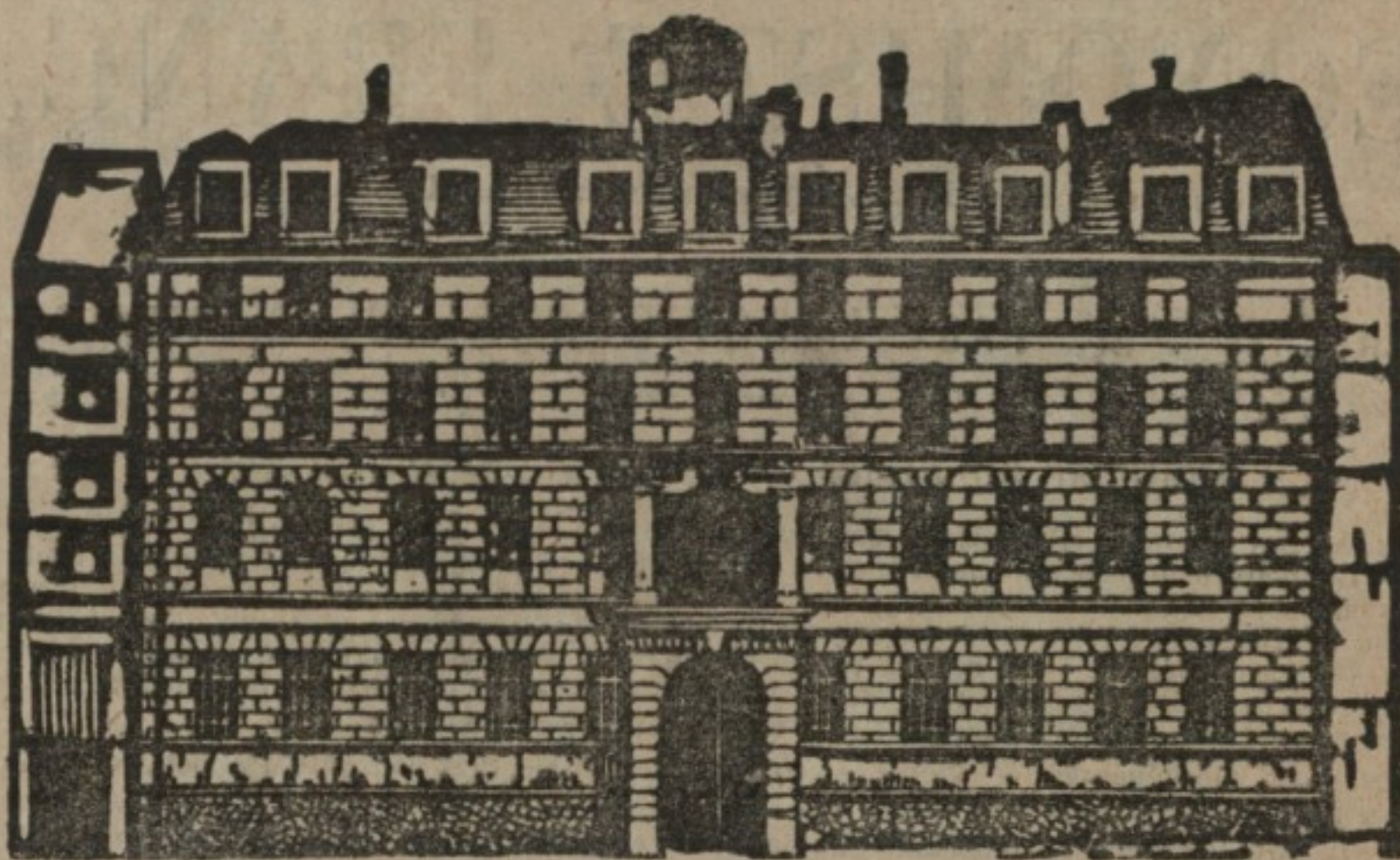
## SAMOS NATUREL

DE LA PROPRIÉTÉ DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

Le véritable se trouve dans leur entrepôt

à Chamalières (Puy-de-Dôme)





## Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS

**7824 ADMISSIONS AUX BACCALAURÉATS**

L'Institution a pour but de compléter les études inachevées. — Elle doit ses succès à la large organisation de son enseignement; sa discipline est une garantie pour les familles.

GRIGNON — ALFORT — INSTITUT AGRONOMIQUE

COURS POUR CHAQUE SESSION ET PENDANT LES VACANCES

### Bibliothèque démontable ETNALAG

DISPOSITIF SPÉCIAL

permettant de placer les rayons exactement à la hauteur que l'on désire sans crémaillères.

Système facilement adaptable à toutes les installations déjà existantes.

ENVOI FRANCO DE NOTICES, DEVIS, RENSEIGNEMENTS



Installations d'ensembles de Bibliothèques neubant tout ou partie d'une pièce.

**Emile GALANTE**

75, boulevard du Montparnasse, 75  
Téléph. : 721-68, PARIS 6<sup>e</sup>.

### GRANDS VINS DE BORDEAUX

Notre Château GRUAUD-LAROSE 1903 touchant à sa fin, nous mettons en vente

**10,000 BOUTEILLES**

CHATEAU COS D'ESTOURNEL 1905

(Cachet du Château)

au prix exceptionnel de 2 fr. 75.

La bouteille rendue franco de port, gare destinataire, par caisses de 25 ou 50 bouteilles.

Ecrire à **WILL. TOURNEUR & C<sup>o</sup>**

BORDEAUX

ENVOI DES PRIX-COURANTS SUR DEMANDE

## TOUTES LES FOIS

qu'il y a lieu d'employer la QUININE, il est préférable de l'avis de tous, médecins et malades, de prendre la NÉOQUININE FALIÈRES (Glycérophosphate) qui présente tous les avantages de l'ancien Sulfate de Quinine, sans aucun de ses inconvénients.

Prix très modérés : 4 fr. 50 la boîte de 8 cachets, 20 pilules, 6 suppositoires.

Exiger la NÉOQUININE FALIÈRES

PARIS, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, et dans les bonnes pharmacies.



# L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

Journal hebdomadaire paraissant le samedi.

RÉDACTEUR EN CHEF : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, MEMBRE DE L'INSTITUT

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 26 JUIN 1909.

**PARTIE ÉCONOMIQUE.** — Les nouvelles aberrations fiscales : en marche vers la confiscation de l'héritage. — La crise de l'apprentissage. — Le mouvement économique et social aux Etats-Unis : le développement des Etats du Pacifique ; l'exposition de Seattle. — Les charbons de l'Hindoustan et de la Birmanie (Inde britannique et Native States). — Les discussions de la Société d'Economie politique de Paris : la réforme de la loi sur les Syndicats professionnels. — Le budget de 1910 et les projets d'impôts. — Correspondance : le chemin de fer du Congo. — Revue économique : Opérations des Caisse d'épargne ordinaires avec la Caisse des Dépôts et Consignations du 11 au 20 juin 1909 ; la situation des principaux instituts d'émission à la fin du premier trimestre de 1909. — Nouvelles d'outre mer : Iles Falkland.

**PARTIE COMMERCIALE.** — Revue générale. — Sucres, alcool d'industrie. — Prix courants des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Le Havre.

**REVUE IMMOBILIÈRE.** — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

**PARTIE FINANCIÈRE.** — Banque de France -- Banque d'Angleterre. — Banque de Russie — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais, chemins de fer anglais. — Marché américain, valeurs américaines. — Rentes françaises — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois et autrichiennes diverses. — Obligations des chemins de fer de Santa Fé. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Compagnie des voitures ; Métropolitain ; Phosphates de Gafsa. — Mines d'or et valeurs des pays aurifères : Mines d'or du Transvaal ; Mines de l'Ouest de l'Australie et de l'Ouest-Africain. — Assurances. — Cours des changes. — Renseignements financiers : Recettes des Omnibus, du Canal de Suez, des chemins de fer de Porto-Rico. — Recettes hebdomadaires des Chemins de fer français et étrangers. — Rapport : Société anonyme des Etablissements Revillon frères.

Bureaux : rue Bergère, 35, Paris (9<sup>e</sup>).

Abonnements : Paris et Départements : Un an, 40 fr. Six mois, 20 fr.

## SOCIÉTÉ DES FERMES FRANÇAISES DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.100.000 FRANCS

**Résultat de l'exercice 1908.** — Les bénéfices de l'exercice 1908 se sont élevés à 81.058 francs contre 82.148 francs en 1907. Il a été consacré 23.753 francs à la réserve légale et aux amortissements ordinaires, et 33.712 francs aux amortissements extraordinaires. La Société poursuit sa marche en avant. Son bilan s'élève au 31 décembre 1908 à 4.445.899 francs à l'actif. Les exploitations rurales donneront des revenus plus importants et plus réguliers grâce à la culture du sulla, dont le développement est aujourd'hui assuré, la société pouvant désormais décortiquer elle-même les graines de cette légumineuse fourragère. Deux affaires d'industrie agricole : le moulin de Béja et les caves de Saint-Cyprien sont en voie de progrès. Les affaires immobilières ont donné d'excellents résultats. Elles se sont développées grâce aux combinaisons nouvelles des participations, qui ont rencontré la faveur des capitalistes de France.

Le rapport *in-extenso* est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au siège social, à Tunis, 16 bis, rue d'Autriche.

LE  
**CORRESPONDANT**

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE  
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE  
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

---

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

---

TOME DEUX CENT TRENTE-SIXIÈME  
DE LA COLLECTION  
NOUVELLE SÉRIE. — TOME DEUX CENTIÈME

---

PARIS

BUREAUX DU CORRESPONDANT

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

---

1909

Reproduction et traduction interdites.



Per. 8° 10491



LE  
**CORRESPONDANT**

---

**LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES**

A PROPOS DES FÊTES JUBILAIRES DE LOUVAIN <sup>1</sup>

---

II. — DUBLIN, QUÉBEC-MONTRÉAL, WASHINGTON, BEYROUTH,  
FRIBOURG. — ESPAGNE ET ITALIE.

Parmi les délégués des universités étrangères, on remarquait, à Louvain, en un rang fort honorable (les universités étaient classées par ordre d'ancienneté), le Rév. John Mahaffy, représentant de *Trinity College*, fondé à Dublin, en 1591. Cette institution célèbre n'est pas, à proprement parler, une université, mais elle a longtemps passé pour telle dans l'opinion publique et, de fait, elle en a tenu lieu. Elle a été protestante dès l'origine : entr'ouverte aux catholiques, vers l'époque de l'émancipation, elle les reçut comme étudiants et leur permit de prendre leurs grades, rien de plus. En 1843, un étudiant catholique ayant obtenu une bourse au concours se la vit refuser par le seul fait qu'il était catholique. Au surplus, toutes les traditions protestantes de *Trinity College* le rendaient suspect au clergé et aux fidèles irlandais : le gouvernement finit par le comprendre et chercha ce qu'il pouvait faire pour donner satisfaction à la majeure partie de la population <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voy. *le Correspondant* du 25 juin 1909.

<sup>2</sup> M. l'abbé Hermeline publiera, le 25 juillet, dans la *Revue de l'Institut catholique*, un article étendu sur l'histoire de la question d'une université catholique en Irlande. Il a bien voulu nous le communiquer et nous en avons tiré profit.

Sa première pensée fut d'essayer d'acclimater en Irlande un enseignement non confessionnel. C'est ainsi que Robert Peel fonda, en 1845, les trois collèges neutres de Belfast, de Cork et de Galway, auxquels se superposa, en 1850, un corps d'examineurs d'Etat, *Queen's University*. Cette neutralité plut médiocrement aux protestants et scandalisa tout à fait les catholiques; le synode de Thurles condamna le principe et l'institution, condamnation que Pie IX s'empressa de confirmer.

Après les tâtonnements et les hésitations du début, l'université de Louvain commençait alors à affirmer sa vitalité et son succès. Son exemple entraîna les évêques d'Irlande qui, à l'image des évêques belges, voulurent une université à eux. La fondation décidée, ils se demandèrent qui la ferait prospérer, qui lui donnerait droit de cité dans l'opinion, et ils conclurent que nul n'était plus capable de cette grande mission que le plus illustre et le plus profond penseur des catholiques anglais, Newman. Celui-ci accepta : dès 1852, dans une série de discours prononcés à Dublin, il traçait un magnifique programme de ce que doit être un établissement de ce genre. « Il saluait sans doute la théologie comme la reine des sciences et leur trait d'union nécessaire, comme la clef de voûte de l'enseignement supérieur, réagissant ainsi contre le mouvement général de sécularisation universitaire; mais en même temps, il insistait sur le champ large et libre qui devait être laissé à la science, sur la convenance de former des jeunes hommes en pleine possession de leurs forces intellectuelles et capables de se mesurer avec les problèmes qu'ils devaient rencontrer dans le monde<sup>1</sup>. »

Les évêques belges avaient fait à Louvain une œuvre nationale; les évêques irlandais voulaient au fond faire de même à Dublin, et, sous ce rapport, ils s'étaient peut-être trompés en appelant Newman, un pur Anglais; celui-ci eut plus en vue l'élite de la jeunesse catholique anglaise que les Irlandais; en outre, il chercha surtout ses collaborateurs parmi les convertis, qu'il tenait, souvent avec raison, pour supérieurs aux autres, mais ce qui ne pouvait manquer d'exciter les défiances du clergé d'Irlande. S'il avait tout d'abord visé moins haut, s'il avait eu davantage le sens des réalités pratiques, le sens du possible, il aurait sans doute acclimaté l'œuvre en Irlande et cette œuvre aurait ensuite grandi et pris un plus libre essor. Il n'en fut rien; en 1858, Newman dut s'avouer vaincu et résigner ses fonctions.

Après lui, l'université de Dublin ne fit que végéter; d'ailleurs

<sup>1</sup> Thureau-Dangin, *la Renaissance catholique en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 276.

elle ne pouvait conférer les grades et elle manquait de ressources; c'en était assez pour la paralyser. Seule l'école de médecine, fondée par les évêques en même temps que l'université, prospéra.

En 1873, le ministère Gladstone tombait sur l'*University Bill* pour l'Irlande. En 1879, lord Beaconsfield faisait voter, sous le nom de *Royal University of Ireland*, la création d'un corps d'examineurs dont l'unique fonction devait être de conférer les grades à tous les candidats qui les mériteraient, quelle que fût leur origine, quel que fût l'établissement où ils auraient fait leurs études et préparé leurs examens. Ce système était plus libéral que celui qui, vers la même date, en 1880, était substitué par les Chambres françaises au régime éphémère du jury mixte. En effet, chez nous, les étudiants des universités libres devaient et doivent encore subir leurs épreuves, non devant un jury d'Etat indépendant et supérieur à tous, mais devant les professeurs des établissements rivaux. Dans le même esprit de libéralisme, l'Etat anglais accordait indifféremment des bourses aux étudiants de l'Etat ou aux étudiants de l'enseignement libre qui s'étaient distingués.

L'université de Dublin, il faut le reconnaître, ne s'en porta pas beaucoup mieux. C'est alors que le vieux séminaire catholique de Maynooth (fondé en 1795) prit le parti de s'adjoindre une *Faculté des Arts* et de présenter ses sujets aux examens de *Royal University*.

Cependant la majorité des catholiques demeurait persuadée que le défaut de ressources était, somme toute, le principal obstacle à la prospérité de l'université; et ils se disaient que, puisque, en Irlande, les protestants et les agnostiques avaient des collèges dotés par l'Etat, bien qu'ils ne fussent qu'une minorité dans la nation, c'était bien le moins qu'eux, catholiques, fussent traités avec la même faveur.

Le présent ministère s'est enfin rendu compte de la justice de leurs réclamations et s'est décidé à leur accorder une université qui, en fait, sera catholique, sans en porter le titre officiellement, et que soutiendront les subsides de l'Etat. Tel est le biais qu'a imaginé le secrétaire principal pour l'Irlande, M. Birrell, afin de ne pas violer ouvertement le principe libéral qui défend d'employer les deniers publics en faveur d'une œuvre confessionnelle, tout en respectant cet autre principe qu'un pays a droit à l'éducation qu'il demande.

Quelle est donc l'économie de la nouvelle législation? *Trinity College* subsiste. La *Royal University*, constituée en 1879-1880, est dissoute. Le collège, presbytérien de fait, neutre de nom, établi à Belfast, devient l'université de Belfast, presbytérienne



de fait. Les deux collèges, catholiques de fait, neutres de nom, établis à Galway et à Cork, auxquels on adjoint un troisième collège établi à Dublin, et qui, vraisemblablement, ne sera pas autre que l'ancienne université catholique, deviendrait l'université de Dublin, catholique de fait.

Une très habile combinaison fait des autorités universitaires, émanation des conseils de comté d'une part, du corps professoral et des étudiants gradués de l'autre, la représentation du pays, presbytérien à Belfast, catholique à Dublin. Ainsi « c'est le pays qui détermine la couleur de l'université ».

Pour obtenir un grade, il faudra passer par les collèges de l'université ou les collèges *affiliés*; le séminaire de Maynooth sera ainsi affilié à l'université de Dublin.

L'université de Belfast aura la dotation de l'ancien collège de Belfast et la moitié de la dotation de l'ancienne *Royal University*; l'université de Dublin aura la dotation de Cork et de Galway, plus la moitié de celle de *Royal University*, soit 42 000 liv. st.; le nouveau collège de Dublin recevra une dotation de 32 000 liv. st.; soit en tout 74 000 liv. st. ou 1 850 000 francs, auxquels l'Etat ajoute encore près de 2 500 000 francs pour les bâtiments à construire. On compte qu'un appel à la générosité privée achèvera d'assurer à la nouvelle université le capital nécessaire.

Les évêques, tout en faisant quelques réserves, ont accepté cette organisation; et, en effet, les intérêts spirituels et matériels de l'œuvre semblent sauvegardés autant qu'ils peuvent l'être; on peut donc espérer que l'université catholique de Dublin, après tant de pénibles péripéties, connaîtra enfin des jours heureux et fera le bien que, depuis si longtemps, on attend d'elle.

A part cette université, l'immense empire britannique ne compte pas d'autre université catholique que celle du Canada, la célèbre université Laval, université libre, soutenue par le clergé, non subventionnée par l'Etat. Elle est sortie, en 1852, du grand séminaire fondé à Québec, en 1663, par Mgr de Laval, d'où le nom qu'elle porte. Bien que le monopole eût été primitivement garanti à Québec, l'extraordinaire développement de la population de Montréal et la rivalité des deux villes amenèrent, en 1878, le dédoublement de l'université : Québec garda le recteur, Montréal prit le vice-recteur, chacune eut quatre facultés. Mais, à vrai dire, ces facultés ne ressemblent pas aux nôtres et l'université Laval nous apparaît plutôt comme un agrégat de séminaires et d'écoles spéciales, ayant leur organisation et leurs ressources distinctes. A Québec et à Montréal, le séminaire et la faculté de

théologie se confondent, à Québec, avec 8 professeurs et 110 étudiants, — je consulte la statistique de 1907-1908, — à Montréal, avec 16 professeurs et 260 étudiants. Puis viennent deux écoles de droit, celle de Québec avec 14 professeurs et 70 étudiants, celle de Montréal avec 15 professeurs et 90 étudiants; deux écoles de médecine, celle de Québec, avec 17 professeurs et 90 étudiants; celle de Montréal, avec 12 professeurs, plus des agrégés, et 200 étudiants. Dans l'une et l'autre ville, figure une faculté des arts, correspondant à nos facultés réunies des lettres et des sciences, qui compte, à Québec, 21 professeurs et 92 étudiants; à Montréal, 16 professeurs et une vingtaine d'étudiants: autant dire que celle-ci n'existe que sur le papier, mais elle a pour annexe une *Ecole polytechnique*, que fréquente une centaine d'élèves. Tout compte fait, 350 étudiants, à Québec, 700 à Montréal; soit un peu plus d'un millier, dont 370 théologiens, 160 juristes, 290 médecins, tous ayant en vue la formation particulière, nécessaire à la profession qu'ils ont choisie.

Ce qui frappe de prime abord quand on jette un coup d'œil sur cette statistique, c'est le nombre infime des étudiants en sciences et en lettres qui, pour les deux villes ensemble, dépassent à peine la centaine. (L'école polytechnique de Montréal est une école centrale d'arts et métiers.) D'où vient ce regrettable état de choses? De la situation économique du pays et du peu d'aisance des familles qui ne peuvent s'offrir pour leurs enfants le luxe d'études libérales sans débouchés pratiques. Les étudiants sont pauvres et obligés de gagner leur vie; même les séminaristes se voient souvent forcés, pendant leurs vacances, de se placer comme employés dans une banque ou dans une maison de commerce. Les études libérales ne peuvent être un avenir que pour les professeurs; or presque tous les professeurs sont ecclésiastiques et, de ceux-ci, on n'exige pas de grades. Il y a là, ne craignons pas de le dire, une question qui mérite d'attirer l'attention de tous ceux que préoccupe l'avenir du catholicisme et de l'esprit français au Canada. Certes, on ne saurait trop admirer l'œuvre accomplie par le clergé canadien; s'il y a, dans la Nouvelle-France, une culture et une culture française, c'est à lui qu'on le doit; son zèle et son patriotisme sont au-dessus de tout éloge et notre reconnaissance lui est acquise. Toutefois on ne peut se dissimuler que, dans le présent état de choses, et avec les contacts nombreux qu'ont maintenant à subir les populations canadiennes, le clergé doit faire un effort nouveau pour ne pas déchoir de son rôle et manquer à sa mission; il faut qu'il constitue un corps enseignant, aussi instruit, aussi versé dans la connaissance des langues anciennes, de l'histoire, des sciences

positives, que le sont aujourd'hui les corps enseignants des nations les plus civilisées de l'Europe. Autrement, le laïcisme et même l'anticléricalisme auraient vite fait de se développer, et c'en serait fini de l'esprit catholique et français qui est encore aujourd'hui l'originalité, la force, et l'honneur du *Dominion*.

Les membres les plus éclairés du clergé le comprennent et en particulier *Messieurs de Saint-Sulpice*, dont l'histoire est si intimement liée à celle de tous les progrès accomplis au Canada. Lorsqu'en 1903 mourut le distingué supérieur de Montréal, M. Colin, le vice-recteur de l'université Laval put déclarer en toute vérité, « qu'elle était principalement l'œuvre de cet homme éminent, qu'il en fut un des fondateurs, l'ami fidèle, l'insigne bienfaiteur, l'appui le plus ferme ».

« C'est, ajoutait ce prélat, qu'en cette chère université, M. Colin avec ses vues sûres et profondes sur l'avenir de notre pays, avait aperçu une source féconde de progrès et de développements, une garantie précieuse pour la conservation de notre foi et de nos traditions. »

Il voulait que l'université fût essentiellement sous la direction de l'épiscopat, et lui-même a souvent dit que son propre rôle et celui du séminaire étaient seulement de prêter aux débuts de l'œuvre un concours temporaire, puis de la remettre entièrement entre les mains des évêques et du peuple catholique.

Le vice-recteur, faisant allusion à l'enfantement laborieux du régime universitaire, disait encore de M. Colin : « Nous devons en grande partie à son action douce et ferme, à son prestige et à son influence personnelle sur le corps universitaire, la période d'harmonie et de paix qui a succédé à la phase critique des divisions et des luttes d'autrefois<sup>1</sup>. »

C'est à l'initiative du même M. Colin et de Brunetière, puis à la générosité de Saint-Sulpice, qu'est due, depuis 1898, l'existence d'une chaire toute française rattachée à l'Université de Montréal. A l'appel de l'archevêque, un professeur français y enseigne l'histoire de la littérature de notre pays. M. de Labriolle, M. Laurentie, M. Leger, M. Arnould l'ont occupée avec distinction, et M. Gillet s'y montre aujourd'hui leur digne successeur. La tâche du maître est double; il fait un cours suivi; et, de plus, tous les quinze jours, il donne une conférence, d'un genre plus brillant, destinée au grand public. Mus par le désir de s'instruire et par un patriotisme réfléchi, huit cents à mille auditeurs s'arrachent chaque fois à leurs occupations pour entendre parler des grands écrivains de la mère-patrie.

<sup>1</sup> Circulaire de M. Lebas, supérieur général de Saint-Sulpice, sur M. Colin, 6 février 1903.



De telles dispositions nous sont un sûr garant que les lacunes que nous avons signalées seront comblées le jour où l'on aura compris qu'il faut le vouloir.

Dussé-je causer quelque surprise aux partisans convaincus de la supériorité en toutes choses de nos frères des Etats-Unis, force m'est bien de reconnaître que la situation de l'université catholique d'Amérique, siégeant à Washington, n'égale pas, tant s'en faut, celle de l'université Laval. Et cependant, que d'espérances elle a fait naître, que de nobles efforts et que de généreux sacrifices elle a coûtés, et comme tout cela mérite d'être un jour récompensé!

C'est en 1866 que les évêques des Etats-Unis, assemblés au second concile de Baltimore, exprimèrent pour la première fois leur désir de fonder dans cette région une université, « dans laquelle toutes les branches de la littérature et de la science, sacrées et profanes, seraient enseignées. » Toutefois, ce ne fut que dix-huit ans plus tard, en 1884, au troisième concile de Baltimore, que la question fut résolue. M<sup>lle</sup> Mary Gwendoline Caldwell, de Newport, venait de mettre à la disposition des évêques 300 000 dollars, pour créer un séminaire supérieur de théologie et jeter les premières bases d'une université catholique. En 1885, un terrain était acheté à Washington; en 1886, le Rév. John Keane, alors évêque de Richmond, était nommé recteur; en 1887, Léon XIII approuvait l'institution naissante; en 1889 enfin, l'école des sciences sacrées était ouverte dans Caldwell Hall. Deux ans après, le Rév. James Mac-Mahon, de New-York, offrait aux évêques un nouveau terrain, évalué à 400 000 dollars, où bientôt se construisaient les locaux destinés à l'enseignement des lettres, des sciences, de la philosophie, des sciences sociales; d'autres donations permettaient de fonder des chaires, des laboratoires, une bibliothèque, des maisons de famille pour les étudiants laïques et même pour les professeurs, des bourses d'études (*fellowships* et *scholarships*); bref, en une douzaine d'années, la jeune université américaine était installée et dotée, à faire envie à toutes les universités catholiques et à la plupart des universités d'Etat de la vieille Europe.

Elle comptait trois facultés, celle de théologie (dogmatique, morale, sciences bibliques, histoire ecclésiastique), celle de philosophie (philosophie, lettres, sciences), celle de droit, enfin un bureau technologique (ingénieurs civils, électriciens, mécaniciens).

Elle avait à sa tête un conseil d'administration, composé des

archevêques de Baltimore, de Boston, de Philadelphie, de Saint-Paul, de la Nouvelle-Orléans, de San Francisco, de Dubuque, de New-York, des évêques de Peoria, Covington, Détroit, Cleveland, Providence, et de trois laïques choisis parmi les notabilités sociales ou les hommes de finances.

Par la lettre apostolique du 7 mars 1889, Léon XIII avait accordé à l'université de Washington le droit de conférer tous les grades en théologie, philosophie, droit canon, et les autres au fur et à mesure que les diverses catégories d'enseignements seraient instituées. Fidèle au sage principe de la cour romaine, il avait exigé, comme il l'a exigé des universités catholiques françaises, que les facultés canoniques ne fussent pas seulement accessibles à ceux qui auraient achevé leurs études dans les séminaires : « Afin qu'un plus grand nombre puisse plus abondamment bénéficier des enseignements de l'université dans les différentes branches, laissez ces facultés, et spécialement celles de philosophie et de théologie, s'ouvrir non seulement à ceux qui ont complété leurs études conformément aux décrets du troisième concile de Baltimore, mais encore à ceux qui désirent commencer ou continuer leurs études. »

Eh bien ! malgré cette installation luxueuse et ces ressources abondantes, malgré la protection de tout l'épiscopat, malgré les prudentes mesures du Saint-Siège, le nombre des étudiants, et, par contre-coup, celui des maîtres, est demeuré déplorablement bas. La dernière statistique publiée par l'université donne un total de 120 étudiants et d'un peu moins de 30 professeurs et agrégés. Les derniers chiffres, fournis par *Minerva*, et qui remontent à 1906-1907, étaient légèrement supérieurs, mais ils permettent de constater qu'en dehors des étudiants ecclésiastiques, faisant leur philosophie ou leur théologie, il n'y avait pas même alors plus d'une vingtaine d'étudiants en droit, d'une quarantaine en lettres et autant en sciences.

Comment expliquer ce qu'il faut bien appeler cet insuccès ? Par des causes particulières et par des causes générales.

Dès les premières années, il y a eu rivalité entre les professeurs de race irlandaise et les quelques professeurs allemands, tels que Pohle, Schraeder, qu'on avait fait venir d'Europe ; ceux-ci ont dû se retirer. D'où opposition des catholiques allemands-américains à l'université. Ces pénibles souvenirs s'effaceront avec le temps.

Les deux premiers recteurs, qui étaient, par ailleurs, des hommes éminents, n'avaient reçu aucune formation universitaire et ne savaient pas, par eux-mêmes, ce que c'est qu'un établissement d'enseignement supérieur. Le recteur actuel, Joseph Shahan, qui a récemment succédé à Mgr O'Connell, nommé archevêque de

San Francisco, était professeur d'histoire ecclésiastique et sera vraisemblablement plus compétent.

Moins aisé et beaucoup plus long sera-t-il de porter remède aux causes générales que voici. Les Américains sont peu portés vers les études supérieures, et, à part un petit nombre, ils n'y réussissent guère; en fait d'études, ils ne goûtent que celles qui conduisent à une carrière déterminée. Cela est vrai de tous; cela l'est plus encore des catholiques, venus en majorité d'Irlande et d'Allemagne, pour la plupart pauvres, trop dénués de ressources et de loisirs pour suivre les cours d'une université, d'ailleurs assez peu préoccupés des problèmes religieux et se contentant de la foi du charbonnier. Ceux qui font des études de droit et de médecine se bornent souvent à suivre des cours le soir, après avoir travaillé pendant la journée. Il n'y a pas, pour les laïques, de collège préparatoire affilié à l'université; et, vraisemblablement, s'il n'y en a pas, c'est qu'on n'a pas cru pouvoir compter sur une clientèle suffisante. Quant aux ecclésiastiques, outre qu'ils partagent les tendances communes, ils sont très absorbés par les travaux du ministère et tiennent que, pour y faire face, une théologie élémentaire leur suffit.

Les jeunes gens de famille, ceux qui, par leur naissance, ont déjà un rang dans la société américaine, craignent, — ou leurs parents le craignent pour eux, — de se séparer de leurs concitoyens, des hommes de leur classe, de leur milieu; de se priver, pour l'avenir, de relations utiles et agréables; en un mot, comme je le disais au début de cette étude, de *faire bande à part* et d'être des isolés. Cette considération agit assez fortement pour faire oublier à certains même les intérêts supérieurs de la foi, et pour persuader trop facilement aux autres que les œuvres dites de préservation suffisent à contrebalancer l'effet d'un enseignement rationaliste.

Certes, des œuvres de ce genre sont nécessaires; et aux États-Unis comme en France, elles demeurent la seule protection de catégories entières de jeunes gens; on ne saurait être trop reconnaissant à ceux qui les ont créées et qui les dirigent. Souvent même, elles ont précédé, — tels, à Paris, le *Cercle du Luxembourg* ou la *Conférence Olivaint*, — les universités catholiques, et elles ont des droits acquis fort respectables. C'est précisément le cas des cours du soir, fondés par les jésuites à Washington, en 1854, et qui portent assez improprement le nom d'université de Georgetown, cours de médecine et cours de droit, fréquentés par près de six cents jeunes gens. Mais, quels que soient les services rendus par ces sortes d'institutions, les familles vraiment et solidement catholiques ne devraient pas oublier qu'il y a quelque

chose de mieux, et que ce quelque chose c'est l'éducation intégralement catholique à tous les degrés. Le jour où elles en seront convaincues, l'université catholique d'Amérique et les universités catholiques de France tiendront en main les éléments d'une prospérité que les dollars eux-mêmes ne peuvent pas donner.

De la jeune Amérique, transportons-nous au centre de la civilisation antique, aux bords syro-phéniciens de la Méditerranée. A Beyrouth, comme à Georgetown, nous retrouvons les jésuites, avec l'une des créations les plus originales et les plus intéressantes de leur zèle apostolique, intéressante en elle-même, intéressante également pour l'Église et pour la France : l'université Saint-Joseph.

La reprise de la mission de la Compagnie de Jésus en Syrie date de 1831. Huit ans plus tard, les Pères s'établirent à Beyrouth, qui ne comptait pas alors plus de 20 000 habitants et qui en a 120 000 aujourd'hui; en 1841, ils y ouvrirent une école. Pour répondre au vœu de la Propagande et au désir des patriarches orientaux, en 1843, à Ghazir, dans le palais d'un émir de la montagne, ils entreprirent la fondation d'un séminaire oriental, fondation qui fut un moment interrompue par la guerre des Druzes contre les chrétiens, mais reprit au commencement de 1846. Neuf ans plus tard, un collège était annexé au séminaire; les deux établissements firent de rapides progrès; en 1859, on comptait 80 séminaristes et 120 élèves au collège.

Cependant on sentait bientôt la nécessité de transférer à Beyrouth même, où les Presbytériens américains avaient ouvert, en 1866, une université florissante, ce collège que sa situation excentrique ne rendait pas suffisamment accessible. La difficulté de trouver des fonds et d'obtenir le terrain nécessaire retarda de plusieurs années l'exécution de ce projet. Enfin, en 1875, les cours du collège et ceux du séminaire s'ouvrirent à Beyrouth dans les bâtiments qu'occupe encore l'université. Dès lors aussi, on prit ce titre d'université, pour ne pas laisser aux protestants le monopole d'un nom qui sonnait bien aux oreilles orientales. Les décrets de 1880, en arrachant les jésuites à leurs collèges de France, leur permirent de multiplier à Beyrouth le nombre des chaires; l'enseignement de la théologie, de la philosophie, des sciences, atteignit alors son développement normal. L'année suivante, Léon XIII consacrait l'œuvre accomplie en érigeant canoniquement la nouvelle université; elle recevait le droit de conférer les grades académiques et les diplômes de docteur en philosophie et en théologie, conformément aux usages de l'université grégo-



rienne, à Rome. Ces grades étant à l'avantage exclusif des séminaristes, on institua bientôt, en faveur des élèves laïques, un baccalauréat classique, scindé en deux parties, dont l'équivalence est reconnue aisément par le ministère de l'instruction publique pour ceux des jeunes orientaux qui veulent poursuivre en France leurs études de droit ou de médecine. Les élèves de nationalité française qui font leurs études à Beyrouth ne bénéficient pas du même privilège, mais ils peuvent, s'ils le désirent, subir les épreuves régulières du baccalauréat, soit à Smyrne, soit à Constantinople, devant un jury dont la formation est confiée à l'Ecole française d'Athènes. Les élèves des cours « français » reçoivent en fin d'études un certificat d'études analogues au baccalauréat moderne.

Le collège de Beyrouth compte normalement de 450 à 500 élèves; le séminaire 70, répartis entre les divers rites (syrien, chaldéen, grec, arménien, copte, maronite, latin); en 1907, il avait déjà fourni 21 évêques, dont 3 patriarches, et 230 prêtres. Le ministère des affaires étrangères accordait 15 000 francs de bourses à des enfants choisis par le consul de France et placés au collège; cette subvention, réduite de 7000 francs en 1905, fut supprimée en 1906, à la suite de la néfaste visite de M. Charlot.

Mieux inspirés et plus dévoués aux intérêts français avaient été Gambetta et Jules Ferry, lorsqu'ils s'étaient intéressés à la création de l'Ecole de médecine qui devait, en 1883, s'ajouter à la Faculté de philosophie et de théologie. Le premier règlement, qui est comme la charte de fondation de l'école, fut communiqué au R. P. Normand, alors supérieur de la mission de Syrie, le 15 septembre 1883, par Jules Ferry. Quatre ans plus tard, le premier cycle d'enseignement était couvert et les examens de doctorat étaient subis en présence d'un inspecteur, le docteur Villejean, professeur à la Faculté de Paris, délégué par M. Goblet, ministre de l'instruction publique. A la suite d'une nouvelle inspection et du rapport du docteur Landouzy, qui témoignait, comme son prédécesseur, du bon fonctionnement de l'école et de la nécessité de favoriser son développement, le ministre d'alors, M. Lockroy, par un acte du 6 octobre 1888, réorganisait l'enseignement et décidait que les élèves recevraient un diplôme de docteur en médecine, délivré par son département, sous la signature du ministre de l'instruction publique; il accordait du même coup à l'école le titre de faculté.

Le diplôme de Beyrouth, reconnu par le gouvernement égyptien (1890), ne jouissait pas de la même faveur en Turquie. Ceux des étudiants qui étaient soucieux de se mettre en règle devaient se soumettre, à Constantinople, aux hasards d'un « colloquium »

qui tournait facilement à l'examen. D'autre part, si le diplôme français était reconnu comme valable pour les colonies, il ne conférait pas de plein droit la licence d'exercer sur tout le territoire de la République. Un nouveau pas fut fait en 1894 : le ministère décida que les élèves de la Faculté de médecine de Beyrouth pourraient obtenir dorénavant, à Beyrouth même, des diplômes équivalents à ceux que délivrent les facultés de France. Mais cette faveur créait une difficulté de plus pour la reconnaissance du diplôme par la Porte; en 1898, après de longues négociations, activement menées par le chancelier de la Faculté, le R. P. Cattin, et secondées habilement par M. Cambon, un accord intervint entre Paris et Constantinople : désormais, une commission ottomane viendrait se joindre, à Beyrouth, aux délégués du ministère de l'instruction publique pour faire passer les examens; médecins et pharmaciens recevraient un double diplôme : celui du ministère de l'instruction publique de France et celui de la Faculté impériale de Constantinople.

En 1908, la Faculté de médecine célébra le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Au cours de ces vingt-cinq ans, elle avait formé 361 médecins ou pharmaciens, actuellement dispersés dans toutes les parties de l'Empire ottoman : Syrie, Palestine, Mésopotamie, Anatolie; on en retrouve dans les îles de l'Archipel, en Grèce, en Egypte, dans le Soudan, en Abyssinie, au Sénégal, en Amérique, au Tonkin, en France même.

Le nombre des élèves dépasse actuellement 230, à l'étroit dans des locaux jadis construits en prévision de 60 élèves. A la faculté a été adjointe, en 1907, une Ecole préparatoire.

Les professeurs sont nommés, sur la présentation du R. P. chancelier, par notre ministre de l'Instruction publique, après entente avec son collègue des Affaires étrangères; le gouvernement français assure le traitement des professeurs qu'il nomme. Les inspecteurs envoyés chaque année, au moment des sessions d'examen, sont unanimes à louer l'enseignement des maîtres et le savoir des candidats.

En 1902, le haut enseignement reçut un nouveau complément par la création d'une faculté orientale. C'est une école de philologie, où l'étude de la langue arabe occupe une place privilégiée. Les ressources particulières offertes par la situation même de Beyrouth en pays de langue arabe et par la riche bibliothèque de l'université, qui possède 100 000 volumes imprimés et 1500 manuscrits, assurent à l'étudiant européen toutes les facilités pour une étude approfondie et scientifique de cette langue. Pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement de l'Écriture sainte, on a fondé à côté des cours d'arabe, des cours d'hébreu, de syriaque,

d'archéologie, d'épigraphie, d'histoire, et deux cours d'exégèse. Cette faculté est comme la sœur cadette de l'*Ecole pratique d'études bibliques* fondée, en 1890, à Jérusalem, par les Dominicains et que dirige avec succès le savant P. Lagrange. La faculté orientale de Beyrouth admet des auditeurs de toute nationalité et de toute religion, pourvu qu'ils justifient des conditions de science et de moralité généralement requises de tout étudiant d'une faculté catholique.

Le rôle scientifique de l'université Saint-Joseph est secondé par l'imprimerie catholique, adjointe à l'université depuis 1853. Destinée, en principe, à la diffusion des ouvrages de classe et de propagande, on n'y a cependant jamais négligé les publications d'un caractère plus relevé. Les manuels classiques sortis de ses presses, deux revues, le *Machriq*, fondé en 1898, et les *Mélanges de la faculté orientale* (1906), ont conquis la faveur des orientalistes du monde entier.

C'est, de toutes manières, une œuvre vraiment scientifique et c'est aussi une œuvre bien française, que celle qui s'accomplit à Beyrouth. Daignent les plus sectaires de nos compatriotes ne pas l'oublier tout à fait!

Revenons maintenant à notre Europe et admirons, non plus sur les bleus rivages de la Méditerranée, mais presque au pied des glaciers alpestres, une autre création de la fécondité intellectuelle des catholiques, l'université de Fribourg, fondée, il y a vingt ans, en 1889. Elle est l'œuvre avant tout d'un homme, de qui tous les catholiques et les catholiques français, en particulier, doivent prononcer le nom avec reconnaissance et respect, le conseiller d'Etat Python, directeur de l'instruction publique du canton de Fribourg. Passionnément et intelligemment dévoué à son petit pays, il l'a transformé par ses initiatives hardies et l'a élevé au rang des premiers cantons de la Suisse. Catholique dans le sens le plus complet de ce mot, il a l'intuition et le culte des intérêts généraux de l'Eglise universelle. Il suffit de causer une heure avec lui pour voir à quel point il les comprend et il les sent; ils font vibrer son âme. Et avec cela il garde le sens rassis, la possession de soi-même, la vue positive des réalités et des contingences, qui sont la caractéristique de l'homme politique suisse. Il a été le bienfaiteur des congréganistes français jetés en exil; respectueux des lois fédérales, il a su cependant leur faire une place et les associer à l'œuvre de progrès qu'il rêvait pour Fribourg; nul d'entre eux n'oubliera ce que tous doivent à cet homme de cœur, d'intelligence et de ressources. Tel est celui qui, d'accord

avec son ami le sociologue Decurtins, a voulu l'université de Fribourg et, la voulant, l'a réalisée. Ce n'était certes pas un petit problème que de la constituer et de la faire vivre dans ce canton tout agricole de 200 000 habitants, entre les trois universités voisines de Berne, de Lausanne et de Genève. Il était de toute évidence que la Suisse catholique ne suffirait pas à l'alimenter de maîtres et d'étudiants; aussi, du premier coup, M. Python la conçut internationale et cela même plaisait à son esprit catholique. Puis il comprit que Fribourg étant à la limite même des deux langues et des deux cultures française et allemande, l'université pouvait être en quelque sorte le lieu de rencontre des deux civilisations latine et germanique. Il la constitua donc sur le type des universités allemandes, mais il fit très forte la part de l'élément français dans le corps enseignant. Dès lors l'université de Fribourg était fondée; elle pouvait vivre, elle possédait ce qui fait son originalité, ses mérites et aussi ses difficultés, puisque toute organisation a ses inconvénients.

Son originalité et ses mérites. Professeurs et étudiants se recrutent dans tous les pays du monde; il y a des Allemands, des Anglais, des Suisses, des Français, des Italiens, des Espagnols, des Polonais, des Slaves de diverses nations.

Pour les étudiants, si je prends la dernière statistique, celle des immatriculés pour le semestre courant, été de 1909, je compte : Suisses, 179; Allemands, 98; Polonais et Lithuaniens, 88; Français, 66; Bulgares, 34; Italiens, 25; Autrichiens, 23; Américains des Etats-Unis, 21; Hollandais, 9; Anglais, 6, Luxembourgeois, 6; chrétiens de Turquie, 6; Espagnols, 4; Canadiens, 2; la Grèce, la Norvège, la république de l'Equateur, la Tunisie, l'Australie, sont en ce moment représentées chacune par une unité. Cet extrême mélange a incontestablement pour les étudiants de très précieux avantages; ils se trouvent comme en un carrefour de civilisations, de races, de langues, d'idées et ont ainsi toutes sortes de termes de comparaisons. Cela est bon aussi pour les professeurs, en dehors même de l'émulation qu'une telle concurrence excite naturellement entre eux.

Difficultés d'autre part et inconvénients, en raison des rivalités, des luttes d'influences qui se manifestent, parfois très vivement, dans le corps professoral; Allemands et Français se disputent la prépondérance au sein de chaque faculté; on a vu, il y a quelques années, treize professeurs allemands dépités donner d'un seul coup leur démission et les universités allemandes de l'Empire prendre à l'égard de Fribourg de mesquines représailles; il faut toute l'autorité, tout le tact du directeur de l'instruction publique pour maintenir ordinairement l'accord et l'équilibre des diverses

forces en présence. Le défaut du système se manifeste aussi dans le choix même des professeurs. Les groupes se faisant des concessions réciproques veulent profiter jusqu'au bout des concessions en nommant professeurs des Allemands d'Allemagne ou des Français de France. Il en résulte que la Suisse catholique, en particulier la Suisse romande, est trop sacrifiée, et que l'université de Fribourg, très bien posée au point de vue international, risque de ne pas devenir ce qu'est Louvain pour la Belgique, c'est-à-dire le grand centre intellectuel qui formerait à la vie religieuse, scientifique, politique et sociale, les catholiques suisses. Et certes, en face des centres protestants ou rationalistes de Berne, de Lausanne et de Genève, ce serait une œuvre capitale. Nous devons souhaiter qu'à force d'habileté et de persévérance, M. Python arrive à concilier les deux termes du problème, le caractère international et le caractère national de l'université. Organisée à l'allemande, comme je l'ai dit, et par conséquent très indépendante dans le recrutement de ses maîtres, celle-ci n'est pas facile à manier.

Au point de vue français, l'administration universitaire et le ministère de l'instruction publique ont compris l'importance qu'il y a pour notre pays à exercer son influence sur ce point extrême de la culture française. Les jeunes maîtres qui enseignent à Fribourg y sont régulièrement autorisés et les années qu'ils y passent leur sont comptées comme s'ils professaient en France. L'un d'entre eux, M. Michaut, après un stage très court à Lille, a été nommé à la Sorbonne.

On a fait un grief au gouvernement fribourgeois d'avoir confié presque toutes les chaires de la faculté de théologie, ainsi que l'enseignement de la philosophie, à des religieux, et même à un seul ordre, celui de saint Dominique. Mais il était fort difficile à une université catholique, qui était en même temps une université d'Etat et ne dépendait pas directement des évêques, de procéder autrement. Il importait avant tout de donner des garanties absolues d'orthodoxie; et on ne voit pas très bien, en des matières aussi délicates, la nomination des maîtres exposée à tous les hasards, à toutes les fluctuations d'opinion, d'un corps hétéroclite, ou bien à l'appréciation d'un directeur de l'instruction publique qui, à tel jour, pourrait appartenir au parti radical. En outre, les Dominicains apportaient un concours pécuniaire considérable et fondaient un importante *convict* pour les étudiants ecclésiastiques. Si nous envisageons le point de vue scientifique, qui est le principal avec celui de l'orthodoxie, nous devons reconnaître que les Dominicains ont su faire de leur faculté une des plus solides et des plus brillantes qui soient en Europe.



Outre la faculté de théologie, l'université de Fribourg en possède trois autres : droit, lettres ou philosophie, sciences; il ne manque que la médecine, et déjà se construisent hôpitaux et cliniques. Elle compte un peu plus de professeurs que l'Institut catholique de Paris, 71 contre 60, et moins que Louvain qui s'élève jusqu'à 120; ils se divisent, comme en Allemagne, en trois catégories : professeurs ordinaires, professeurs extraordinaires et privat-docents.

Le nombre des étudiants immatriculés, non compris les auditeurs libres, tourne en général autour de 550, 560; pour le semestre d'été de l'année courante, il est de 569 (théologie 203, droit 127, lettre 108, sciences 131); le nombre des auditeurs libres est d'une centaine.

A l'ombre de l'université, vivent plusieurs institutions; le vieux collège Saint-Michel, l'un des meilleurs de la Suisse; le jeune collège ou villa Saint-Jean, pour les Français, admirablement dirigé par les Marianites, à qui tant de familles sont restées fidèles dans leur exil, plusieurs écoles pour les jeunes filles qui veulent préparer leurs grades, des scolasticats d'ordres religieux, des *convicts* pour étudiants ecclésiastiques, des maisons de familles pour étudiants latques. Bref, Fribourg est devenue dans toute la force du terme une ville universitaire; elle en connaît les joies et les petits ennuis; certaines nuits de fête, les bons bourgeois ne dorment guère plus que ceux de Louvain; mais ils sont fiers de leur vaillante jeunesse qui, sous ses brillants costumes, respire la force, l'honnêteté, la foi, le dévouement à l'Eglise, et qui, après tout, fait bien de ne pas porter toutes ces belles choses de l'air dont on porte les morts en terre.

En vingt années, Fribourg a produit une quantité considérable de bons travaux. Au début, l'université fit concorder ces publications avec le programme de ses cours. A partir de 1893, elle commença une collection tout à fait indépendante, les *Collectanea friburgensia*, qui comprend déjà dix-huit volumes, parmi lesquels l'édition des *Pensées de Pascal*, de M. Michaut, le *Sainte-Beuve avant les Lundis*, du même, l'*Essai sur Taine*, de Victor Giraud, le *Siger de Brabant et l'Averroïsme latin au XIII<sup>e</sup> siècle*, du P. Mandonnet, de très importants travaux sur l'Écriture sainte et la religion d'Israël du P. Zapletal, etc. etc. La *Revue de Fribourg* est la revue de l'université et de ses amis ou disciples. Nos professeurs français, l'abbé Breuil, M. Brunhes, M. de Labriolle, M. Gariel, M. Girardin, M. Masson, le P. Mandonnet, le P. Roussel, M. Max Turmann, M. Zeiller, — si j'en oublie, ils me le pardonneront, — ont une part très active à cette vie intellectuelle; ils servent de toute leur âme l'université et la ville

qui les a adoptées; mais ils n'oublient jamais qu'ils sont là-bas les représentants de la France et de l'esprit français. Je ne crois pas trahir un secret en disant que, dans l'histoire de l'organisation et des progrès de l'université, M. Jean Brunhes, en particulier, a été souvent un conseiller écouté et un inspirateur heureux.

Fribourg est incontestablement l'un des foyers les plus chauds et les plus lumineux du catholicisme en Europe. Par le nombre de ses maîtres et de ses étudiants, comme par l'importance de ses travaux, son université catholique se range, à côté de celles de Lille, immédiatement après celles de Louvain et de Paris.

Et maintenant je n'ai plus qu'à parler de nos universités catholiques françaises, puisque nos sœurs latines sont en retard sur nous et n'en ont point. L'article 12 de la constitution espagnole reconnaît le principe de la liberté d'enseignement à tous les degrés. En fait, aucune loi organique de l'enseignement supérieur libre n'a jusqu'à présent été promulguée. Bien qu'en général on soit, dans les universités d'Etat espagnoles, plus respectueux qu'en d'autres pays de la doctrine chrétienne, cette situation ne laisse pas cependant que de préoccuper, et très justement, les meilleurs esprits parmi nos frères d'Espagne. Depuis quelques années se sont élaborés divers projets, dont aucun, malheureusement, n'a jusqu'à présent abouti. Cependant, le 31 octobre dernier, s'est ouverte, à Madrid, au siège du *Centre de défense sociale*, une *Académie universitaire catholique*. Le fondateur en a été l'évêque de Madrid. Un comité de patronage, formé des représentants les plus distingués de la haute société madrilène, est à la tête de l'entreprise; le président est le marquis de Comillas, les vice-présidents, le marquis de Pidal et le marquis de Santillana; un Père jésuite et un Augustin y représentent les ordres religieux. Le but est d'offrir aux jeunes gens, qui viennent en si grand nombre à Madrid pour y poursuivre des études de toutes sortes, un centre intellectuel et une direction intégralement catholique.

Deux chaires ont pour objet l'étude supérieure de la religion et de la philosophie; pour ce dernier cours on a fait appel à un des élèves les plus remarquables de Mgr Mercier, à Louvain, l'abbé Zaragüeta. Tous les autres cours, au nombre de treize, portent sur les sciences sociales et politiques. On a organisé en outre trois laboratoires, l'un de sciences sociales, l'autre de sciences politiques, le troisième dit de culture générale.

Si la faveur publique accueille cet effort et si les fonds vien-

ment, on créera de nouvelles chaires, en commençant par les enseignements les plus urgents pour la défense de la doctrine chrétienne. Cette entreprise est digne de toute notre sympathie et peut être considérée comme le début d'une université catholique.

En Italie, exception faite des grandes universités romaines consacrées aux sciences ecclésiastiques, écoles supérieures de théologie, de philosophie scolastique, de droit canon, et d'une douzaine de facultés pontificales de théologie, qui ne sont que les jurys d'examens, il n'y a point d'université libre, et la loi ne permet pas jusqu'à présent qu'il y en ait. Mais la question est posée et le retentissement des fêtes de Louvain, coïncidant avec un congrès d'étudiants catholiques, l'a tout récemment réveillée. Une correspondance particulière, adressée le 17 mai dernier au *XX<sup>e</sup> Siècle* de Bruxelles, contient à ce sujet d'intéressants renseignements.

Dans les universités italiennes, comme dans les universités allemandes et françaises, l'esprit est généralement rationaliste, positiviste ou matérialiste. S'il s'y trouve quelques chaires d'histoire des religions ou d'histoire du christianisme, elles sont livrées à des athées. Les prêtres sortis de l'Eglise y sont accueillis avec faveur. En ces tout derniers temps, il était question de confier à Minocchi un enseignement biblique à l'université de Pise. Sans doute, il ne faut pas pousser au noir ce tableau. Les universités d'Etat italiennes, comme les nôtres, comptent parmi leurs professeurs, et souvent au nombre des plus distingués, de véritables croyants. Tout le monde connaît le professeur de Pise, M. Toniolo; il a des collègues qui partagent sa foi et il a formé des élèves qui déjà enseignent avec succès. Et justement le congrès universitaire catholique voyait à côté de M. Toniolo, pour la séance d'inauguration, un jeune et brillant professeur de droit à Gênes, M. Boggiano.

Mais, dans son ensemble, l'enseignement supérieur n'en porte pas moins l'empreinte irrégulière. Ceux qui tiennent à y échapper n'ont d'autre recours que les facultés catholiques étrangères; tel évêque de l'Italie du Nord envoie chaque année une demi-douzaine de sujets à Louvain, à Fribourg (Suisse), ou même à Munich; quelques laïques en font autant; mais ce remède n'est à la portée que du petit nombre. Et c'est pourquoi le rêve de beaucoup de catholiques italiens, même parmi les étudiants, est d'arriver à fonder une ou deux universités libres. Ce rêve ne paraît pas malheureusement à la veille de se réaliser.

Alfred BAUDRILLART.

La fin prochainement.

---



# LES TROIS POLOGNES

---

## I. — LA QUESTION NATIONALE.

---

Il y a, sans compter les populations sœurs de la Pologne historique qui doublent presque ce chiffre, vingt millions de Polonais formant une nation très homogène et solidaire, un peuple enthousiastement patriote, plus qu'attaché, dévoué à son sol, à sa langue, à sa religion nationale; c'est une des plus belles races de la terre, élégante de type physique, héroïque dans ses faits, généreuse par la mission séculaire qu'elle a acceptée entre l'Europe et l'Asie, entre la civilisation chrétienne et les autres; et en dépit de son héroïsme constant, par la violation des droits les plus sacrés, elle se trouve, grâce à un concours de circonstances terrible et à la complicité de l'Europe, démembrée et partagée entre trois empires. Elle se débat, de toutes ses forces, avec violence; ses forces s'accroissent de l'ardeur des blessures dans la lutte inégale et inhumaine; ceux-là mêmes qui ne veulent point en écouter la clameur doivent l'entendre. Au cœur de l'Europe, un grand combat se livre auquel nous sommes tous intéressés, d'abord dans notre sensibilité et notre dignité d'hommes, puis dans notre patriotisme. Le prince de Bulow l'a d'ailleurs nettement déclaré : « L'affaire des Marches de l'est est celle du développement de laquelle dépend l'avenir immédiat de l'Empire <sup>1</sup>. » D'autres, ici même, ont donné des chiffres <sup>2</sup> dans des articles si exactement documentaires qu'ils étaient pathétiques; nous rappellerons les plus éloquents; mais ce n'est point avec eux seuls qu'on calcule; nous avons été

<sup>1</sup> Discours prononcé le 13 janvier 1902 à la Chambre des députés prussienne. Ces paroles ont eu des commentaires nombreux; citons celui du Dr Honinger : « La garde sur la Vistule et la Warta est aujourd'hui plus importante que la garde sur le Rhin. » Bismarck l'avait déjà dit en 1863.

<sup>2</sup> Général Bourelly; Régamey.

voir sur les lieux, en Galicie, la Pologne ménagée, heureuse, — dans le royaume de Varsovie, la Pologne déchirée, — dans le duché de Posen, la Pologne étouffée, pour supputer la force de résistance de la nation, la vigueur et la vitalité de la race. La Pologne vivra-t-elle?

I. — LA PERSÉCUTION CONTRE LA NATIONALITÉ.  
LES TROIS POLOGNES CONTEMPORAINES.

Depuis 1815, on a coutume de considérer à part les trois Polognes qu'on appelle Pologne autrichienne, Pologne russe et Pologne allemande, en accolant à chacune le nom de son détenteur.

Dans la première, jouissant de la plupart des libertés constitutionnelles, la population paraît gaie, insouciante ou indolente, passive, libre, quiète, disposée à s'amuser pacifiquement, indépendante et satisfaite de son indépendance : dans des rues qui ne portent que des noms polonais, le voyageur français a le plaisir de n'entendre parler que le polonais, et c'est à des agents de police polonais qu'il demande les renseignements nécessaires pour se guider; près des squares, où la musique militaire joue les hymnes chers à la race, les monuments portent des plaques commémoratives des hauts faits nationaux; les affiches en polonais sont lues par des lycéens qui tiennent à la main des ouvrages de classe polonais.

Aussitôt que vous arrivez à la frontière russe, votre wagon est envahi par des soldats; la gare, les trains sont occupés militairement, même dans les manœuvres pour changement de voie; vous devez remettre vos passeports à des officiers et piétiner une heure entre les baionnettes; enfin l'on reprend le convoi, accompagné par de la troupe; à Varsovie, à peine sortis de la gare, vous rencontrez des patrouilles par les rues; des hommes de police à cheval arrêtent impérativement les voitures; l'un s'élançe sur un cocher de fiacre qui porte son numéro dans le dos attaché à son cou comme un matricule de prison, et le frappe : les piétons ont regardé un instant de côté et s'éloignent; voici que sur la chaussée passent, entre des gendarmes, une dizaine de personnes qu'on vient d'arrêter : un ivrogne déguenillé marche sur les rangs à côté d'un jeune homme élégamment vêtu, la badine à la main, un marchand des rues près d'une demoiselle à profil fin, à belle tresse : ils n'ont pas l'air gêné ni surpris, personne n'est étonné dans la foule. Elle est abondante, insouciante, vive, dans la Marshalkowska et le faubourg de Cracovie; les visages sont animés d'une



vie alerte, gracieuse et fière; on s'écarte à peine sur les trottoirs au passage des officiers; c'est un peuple vaincu, mais non soumis, très personnel, resté soi tout entier; seulement les teints, les âmes sont fiévreux.

Vous vous faites si vite à l'atmosphère d'indépendance et de désinvolture martiale de Varsovie que, quand vous arrivez à Posen, vous êtes contraint et comme appesanti par le silence et la froideur des rues, par la taciturnité des visages, vous vous demandez si vous avez devant vous des Polonais ou des Allemands. Les matins, les après-midi, vous traversez et retraversez la cité : où donc y surprendre quelque trace de vitalité slave? Dans les maigres squares, des enfants au visage blafard, assis près des bonnes et encore plus ennuyés qu'elles, n'ont pas même l'idée de jouer. Aucun ne se dérangera pour aller au coin de la rue voir défilé au bruit persifleur du fifre, à grands coups de grosse caisse, les régiments prussiens. Le long du jour, pas un bruit de piano ne tombe de ces façades à balcons obèses, à loggias accablantes comme celles de la Suisse allemande. Nulle main ne soulève les rideaux de ces hautes devantures, peintes de sujets didactiques dans le goût des couvertures de cahiers scolaires. L'ennui plane, la vie pèse. Le sergent de ville arpente le trottoir comme une sentinelle. Nul tapage ne vous indique que vous passez devant la brasserie la plus fréquentée : d'épaisses tentures amortissent sur la rue le murmure des voix; au-dessus des parties de whist et de jacquet silencieuses, s'illumine, le soir, à l'électricité, une couronne d'ampoules roses dans des lauriers stérilisés autour de la photographie impériale grandeur hors nature.

Cependant une fidélité également tenace, ardente, véhémence, absolue au même idéal ou plus exactement à la même foi en sa race et en sa religion, à la même langue, à la même plaine, unit étroitement, indivisiblement, les Polonais des trois empires; les différences de caractère même sont toutes superficielles, provisoires, car un Posnanien qui va habiter Varsovie devient, en deux mois, aussi vif qu'un Mazovien et le révolutionnaire de Praga ou de Lodz est arrivé très vite à être aussi méthodique que le Posnanien pacifique des coopératives catholiques. Une volonté commune les anime tous : celle de reconstituer la Pologne. Qu'une injure soit faite à des paysans polonais de la Prusse orientale, même à des Mazoures protestants depuis longtemps prussianisés, les intellectuels de Cracovie en sont blessés, le sang leur monte au visage, car c'est bien de sang, d'instinct autant que de raison que s'entretient leur patriotisme; il est une solidarité de race que n'affaiblissent en rien les différences des classes,

de cultures, disons même de partis politiques. La Pologne est indivisible!

Voyageant de Cracovie vers Léopol, de Léopol sur Varsovie, de Varsovie à Posen, on est saisi de l'uniformité du pays, sinon toujours tout à fait identique à lui-même, du moins homogène; la plaine, une, égale, se répand sous les yeux, constituant dans la puissance de son développement l'unité géographique et, par elle, l'indivisibilité morale de la Pologne. Trop plane pour donner l'impression de la fécondité, laquelle s'exprime par des balancements de lignes pleines, par des mamelonnements, cette étendue si rase que les forêts mêmes n'y présentent pour l'œil un relief, ce territoire sans accident exerce un charme de fatal asservissement. Et c'est cependant dans ce pays, le plus plat peut-être qui soit au monde, le plus ouvert de toutes parts à l'envahisseur, immense désert cérééal où il semble qu'il soit permis à toutes les races de venir faire la moisson, qu'habite, que persiste la nation la plus exaltée de patriotisme, la plus farouchement fermée dans son indépendance! Soumis à voir les campagnes nous dérouler lentement les aspects dont devait se composer en nous l'image de la Plaine, qui détermina à travers les âges le caractère polonais, mais avec un cœur avide de sentir le paysage plaider pittoresquement en nous la cause de la nation par le développement des grandes lignes, par l'intonation des couleurs de ses champs et des costumes, par l'expression de ses types, par l'accent de ses groupements paysans, nous l'avons regardé passer sous le ciel dans sa monotonie qui n'est point désespérée, mais patiente.

Les champs de blé, courbant, puis redressant leurs hautes crinières d'herbes, ondulent en rang à tous les souffles de l'air. La terre, velue de grandes graminées fines, est plus sensible qu'une eau à la brise et à la lumière : le plus léger frémissement de vent, l'ombre la plus passagère s'y propagent aussitôt en un vaste frémissement. D'infinis labours, éclairés mélancoliquement de fleurs jaunes, prolongent jusqu'à des lointains d'arbres d'un triste bleu de pluie leurs sillons bombés : le sol n'y paraît point déchiré par un soc, mais arrangé, peigné, caressé avec amour par la main du paysan. De hautes croix noires jalonnent ainsi que des mâts de signaux les steppes où les herbes montent jusque sous le feuillage des arbres. Sur les routes caillouteuses, de longs chars roulent dans un bruit de ferraille, secouant dans leurs paniers d'osier des hommes posés en tas blancs ainsi que des bestiaux; un poulain aux pattes grêles trotte en liberté dans la poussière, près du cheval à peine attelé. Touchantes de propreté, de petites fermes, enfoncées jusqu'aux fenêtres dans les herbes,



brillent à la lumière avec leurs murs blanchis au lait de chaux sous de noirs chaumes d'étables. Une haie d'osier entrelacée et suspendue de saule en saule entoure la propriété, les granges tressées comme des paniers, les puits dont les hautes potences apparaissent comme des échasses sur la lande.

Du seuil de sa porte peinte d'un liseré bleu myosotis, l'homme dans sa tunique de laine blanche comme son logis voit au loin, par delà des savanes blondes, le mur de la maison la plus voisine semblable en tous points à la sienne sur l'horizon, et le cheval paît sous ses yeux, la bête qui lui permet, en parcourant l'étendue, d'échapper à l'esclavage de l'isolement. Un clocher à coupole de zinc, des chaumières à forme de meules, des lignes de collines azurées qui, timides, mais continues, forment un lointain consolant et calme; le cimetière, simple comme un parc, avec ses mottes d'herbes piquées de croix sous des arbres verts, se soulève à peine au-dessus du niveau de la plaine. Disséminées sont les maisons, disséminés les paysans qu'on voit élevant au-dessus des guérets la faux des moissons pacifiques et des insurrections nationales, et les paysannes qui ne se distinguent dans les champs que parce qu'elles y éclatent comme des coquelicots dans leurs grosses jupes rouges : le caractère mélancolique du pays vient de l'éparpillement des êtres dans cette platitude universelle.

Que le soleil se dégage des brumes langoureuses des lointains, que la lumière monte dans le ciel où des rangs de nuages grisâtres répètent immobilement les longues lignes frissonnantes de la terre, tout le grand pays de prairies bosselées maintenant de saules comme d'éponges argentées semble s'exalter dans une évaporation nerveuse : tout y scintille, baigné et transporté dans une clarté pétillante et diffuse sous les nuages aux contours éclatants comme l'écorce du bouleau. C'est alors que nous vîmes la plaine polonaise comme transfigurée, à ses heures d'illumination, prendre sa vraie couleur. Elle n'est ni verte, ni dorée : elle est blanche. Les champs de blé qui s'évanouissent sur le ciel en un fond de vapeurs gris-perle écharpé d'averses ou se bornent à la lisière de forêts de pins assombries par l'isolement, mais où des troncs de bouleaux font encore de la clarté, sont d'un blond si pâle qu'ils paraissent blancs. Autour des petites maisons toutes candides ainsi que des chapelles, les haies de sureaux semblent des orangers en fleurs. Dans la verdure des feuillages, des bouleaux étincelants, entre des rondes de petits saules qui, retroussés, ont l'air fleuris de houppes de coton, brillent des mares de lumière et sur les grandes plates-bandes de gazon vert des floraisons de canards blancs. Épars et comme auréolés de rosée, les arbres

semblent les vapeurs transparentes de la vaste plaine mouillée où de longues rigoles stagnantes dessinent des clôtures liquides au milieu des semis. A l'horizon des champs qu'écume la brise, le soleil fait pétiller, comme une bulle, la coupole d'un clocher. Au-dessus de cette patrie céréale argentée et non dorée, ce n'est point l'aigle fauve, mais la cigogne blanche qui s'élève et plane. Des nuages blancs comme des meules de laine dans un floconnement d'ombres bleuâtres restent suspendus dans le ciel.

## II. — LA TERREUR POLICIÈRE.

La police règne, d'un pouvoir absolu, discrétionnaire, omniprésent, avec une impulsivité d'autocratie dans le royaume de Varsovie, avec des règlements minutieusement prévoyants de monarchie constitutionnelle dans le grand-duché de Posen. Plus exactement la police russe *règne* avec despotisme à Varsovie, souveraine, ayant l'initiative des mesures et de leur application, l'indépendance d'un corps d'occupation, et la police allemande *gouverne* autoritairement à Posen où elle est seulement une bureaucratie d'administration enserrante, organisme très puissant mais constamment et disciplinairement soumis aux ordres de l'autorité centrale. A Varsovie, c'est l'anarchie dans la répression comme dans la révolte : le policier interpelle le passant, qui doit aussitôt lever les bras au-dessus de sa tête et se laisser fouiller sans protester, l'arrête à vue de nez ou le laisse poursuivre sa route après lui avoir donné du plat de son sabre, le conduit au poste, l'emprisonne sans explications, le fait passer à tabac ou le rançonne selon ses capacités; à son gré, suivant les nécessités de l'heure ou les lubies du gouverneur, le tribunal acquitte ou condamne, sans aucune garantie d'instruction, sans obligation de se reporter textuellement à un article de code; l'anarchie domine, s'intronise jusque dans le régime administratif, car les gouverneurs généraux n'appliquent pas les lois, ce sont les arrêtés qu'ils prennent de leur propre motion qui deviennent ensuite des lois <sup>1</sup>. A Posen, le policier ne marche plus avec le sabre nu mais le code à la main, il connaît par cœur les lois, décrets et arrêtés, il suit sans préférence personnelle le premier passant qu'il rencontre à l'heure de son entrée en service, jusqu'à ce qu'il l'ait pris en faute par ignorance d'un des innombrables règlements, lui dresse contravention, continue à suivre ce délinquant constamment passible de punitions qui, traqué et hypnotisé, ne pourra

<sup>1</sup> Cf. Leliwa : *Russie et Pologne*, Cracovie.



manquer de commettre de nouvelles bévues, lui dresse de nouvelles contraventions, l'arrête, le conduit ferme à la prison où il sera soumis strictement à une instruction serrée, infailliblement condamné en vertu de tel et tel articles qu'on lui récitera jusqu'au bout, devra payer l'amende dont on lui donnera un reçu. Aussi le Posnanien sort-il le moins souvent possible, et, quand il sort, s'enferme en lui-même, prenant un visage froid, impassible, triste. A la campagne, le paysan, moins flegmatique, est souvent réduit à la misère par les fonctionnaires allemands <sup>1</sup>, tenaces jusqu'à la férocité.

Rien n'affole autant le caractère spontané, gai, insouciant et primesautier, généreusement expansif du Polonais que cette surveillance perpétuelle, tacite, infaillible, arrogante en sa gourme, du Prussien. Aussi quand il n'y est pas attaché par la nécessité matérielle ou la conscience du devoir patriotique, il s'enfuit; ce citoyen du royaume de Prusse en jouissance de ses droits électoraux, n'hésite point à passer dans l'empire moscovite, il sait que désormais il est exposé tous les jours à être saisi, jeté au cachot puis à la potence ou expédié en Sibérie, voire frappé d'une balle de revolver en ses promenades dans la ville, mais il est libre au milieu de ces dangers, il n'est point persécuté dans les moindres de ses démarches, il peut même trouver parmi les soldats russes des êtres avec qui plaisanter ou s'entendre et parmi les policiers des complaisants à acheter; il peut agir, surtout, et il se sent en Pologne.

La police, certes, y est affreuse, elle retranche toute liberté, mais laisse une certaine indépendance, et est impuissante parce qu'elle ne sait pas tout prévoir. Elle a les incessantes tracasseries, mais aussi les torpeurs de la persécution brutale. Ainsi elle défend presque toutes les manifestations de l'âme nationale, mais ne sait pas en empêcher les plus imposantes : à l'inauguration Mickiewicz le silence commandé même fut grandiose. En Allemagne, les Polonais n'ont pas le droit de s'assembler; la police est de la dernière rigueur dans les petites villes, surtout en Haute Silésie où elle interdit nettement toute réunion, défendant même à une société sportive de Kattowice d'organiser une soirée théâtrale. Les réunions entre jeunes gens dans une chambre sont traitées comme des meetings : treize garçons de Gliwce <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Le poète Niemojewski s'est apitoyé sur son sort, sur l'indigne persécution qu'ils lui font subir.

<sup>2</sup> Haute Silésie. Pour la période qui va de 1895 à 1905 comme pour l'historique des diverses questions en Pologne prussienne, on trouvera la plus complète documentation dans le précieux ouvrage de Bernus : *Polonais*

ont été condamnés, en 1903, pour avoir « tenu des réunions secrètes dans lesquelles on lisait des journaux et des livres polonais et où on chantait des chansons défendues ». C'est la Terreur Sourde. Aucune manifestation, non seulement de conscience nationale, mais de solidarité ethnique, n'est tolérée. On n'a pu élever de statue à Mickiewicz en Pologne allemande; et lorsque la société de Saint-Pierre voulut fêter le centenaire du grand poète, le cortège déjà prêt à se rendre à l'église, la police défendit aux membres de marcher en rangs, au porte-drapeau de ceindre son écharpe, et au président de porter son épée : « Ce n'est pas carnaval, aujourd'hui », dit brutalement le commissaire. Les sokols (degymnastique) sont assimilés aux sociétés politiques, et interdiction fut faite, en 1904, à l'un d'eux, qui fêtait l'anniversaire de sa fondation, de paraître dans les rues et de prononcer des discours. Il n'y a donc point de vie publique, sauf aux jours de procession; encore cette vie doit-elle se limiter à la prière et l'on veut arriver à ce que cette prière se fasse dans la langue étrangère.

Même aux jours les plus calmes, la police est ingénieuse à brutaliser la foule. La police russe a des lourdeurs d'ours, de brusques mouvements de rudesse aveugle. Dans les mois qui suivirent les défaites de Mandchourie, on redoubla de surveillance et d'exigences victorieuses; on fouillait les poches pour voir si elles ne contenaient pas d'armes; on déchirait les doublures, on ouvrait les porte-monnaie, on confisquait les cannes à pommeau d'argent, comme susceptibles de servir de massues; on cambriolait militairement. A cette époque, prétendant faire littéralement la pluie et le beau temps, on défendait aux gens des villes de sortir avec des parapluies. Puis le tsar ayant octroyé une douma, quand il s'agit d'élire des députés, les électeurs qui allaient s'inscrire sur les listes furent « passés à tabac » (février 1906).

Par de tels procédés, et en molestant sans cesse les gens les plus paisibles, on fait de tous les Polonais des révolutionnaires; on donne une redoutable unité à la Pologne. L'abbé Kaminski<sup>1</sup>, parmi nombre d'autres ecclésiastiques, a montré la nécessité et même la légalité de la rébellion pour les catholiques, non seulement quand ils sont persécutés pour la foi, mais quand ils le sont dans les plus importantes libertés nationales par un gouvernement qui poursuit « l'unité morale », c'est-à-dire l'unité religieuse, la

*et Prussiens; de la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne (3 « cahiers de la quinzaine » 1907).*

<sup>1</sup> Appel au clergé français. Cf. également P. Lescœur : *l'Eglise catholique et le gouvernement russe*, 1903, p. 232; sur le rôle révolutionnaire du clergé cf. surtout 233, 280, 291. Lire aussi P. Ventura.

confession morale étant rédigée par le procureur du Saint Synode orthodoxe; aujourd'hui aussi bien qu'en 1863, — et on recommence à le voir plus nettement depuis 1907, — toute mesure contre la nationalité polonaise est suivie d'une mesure contre la foi. Les Perraud et les Lasserre l'avaient déjà déclaré<sup>1</sup> : « La Pologne ne peut parler religion sans réclamer en même temps la vie politique... Certes, ce n'est pas la conscience de l'Europe catholique qui exigera de la Pologne une abdication nationale qui serait une apostasie. » Dans notre pays, disent les prêtres polonais, la foi et le patriotisme sont tellement unis, que cette union nous donne la plus grande influence sur les fidèles, tandis que la tiédeur dans le patriotisme romprait les relations étroites du prêtre avec la nation élue par Dieu, et offrirait au tsar de Russie un moyen de schismatiser toute la Pologne.

### III. — LA RÉSISTANCE ET LES MASSACRES.

Les outrances policières s'ingénient à pousser les Polonais à la révolte. Les sujets allemands, avertis, disciplinés, ne cèdent point aux provocations : ils savent qu'à Berlin on attend, on désire avec impatience le premier mouvement d'insubordination pour jeter un corps d'armée au milieu du duché et décimer les groupes coopératifs et sociaux catholiques; les listes de *tous* ceux qui gênent, de toutes les intelligences qui s'opposent à la germanisation, sont dressées à l'avance. Aussi ne bougent-ils point : c'est-à-dire ne s'exposent-ils, sciemment, qu'à l'amende et à la prison. En Galicie et à Varsovie, certains semblent craindre qu'à la longue cette prudence ne s'immobilise et ne s'assoupisse en passivité. Nous étions impatients de nous rendre compte : dès que nous sommes arrivés en Posnanie, nous avons été visiter non seulement les principaux militants, mais des hommes de second plan, nous proposant de leur répéter nettement ce qui avait été dit à ce sujet pour en recevoir, sous l'émotion du reproche, des répliques vives, une justification précise : nous n'avons pas eu à le faire; il suffisait de les regarder. Ils attendent, immobiles, se domptant à chaque heure, contenant, avec la plus admirable longanimité, les impulsions d'un sang très vif. On les sent âpres à chercher sans cesse le joint, le biais par où ils pourront agir, subissant silencieusement l'effacement pour ne pas l'accepter, dans une discipline perpétuelle d'immobilité vigilante. Il y faut la plus grande force morale, le courage de la patience. Sentinelles

<sup>1</sup> Mgr Perraud, Sermon en 1864. — Henri Lasserre, *la Pologne et le catholicisme*.



sans armes, c'est leur façon de monter la garde sur la Warta en face des soldats allemands qui piétinent lourdement le sol, la baïonnette au canon. Nous les admirons sans réserve : cette patience des Posnaniens, c'est peut-être le chef-d'œuvre de la volonté, du génie polonais; c'est ce qu'il y avait de plus difficile pour eux à réaliser, comme de plus intelligent à décider. Les sujets russes, plus nerveux, s'agitent : aussitôt l'ordre des massacres est donné.

Dans notre siècle même, qui n'a pas encore dix ans, le gouvernement russe a eu, vis-à-vis de la Pologne, depuis 1904, une conduite sans exemple. Voici, en guise de proclamations, les enseignements donnés secrètement à ses troupes : « Ne vous risquez point à arrêter les fuyards, mais tuez-en autant que possible. Impressionnez les populations. » Signé : général Skalon, Varsovie, 8 mai 1908. « Tout village où l'on trouvera un seul fusil sera complètement anéanti » : Bauer, gouverneur de Gori. Les soldats s'attestèrent des manœuvres d'exécution, des êtres mécaniques et puérils s'amusant à tirer sur les gens comme sur des lapins<sup>1</sup>. Fort souvent, il n'y avait, chez eux, le moindre éveil de remords, de sensibilité. Ainsi, une troupe de cavaliers arrête un paysan solitaire sur une route et lui demande automatiquement son passeport : il tourne vers eux une figure anxieuse; ils lui donnent l'ordre de lever les bras pour qu'on le fouille; ses bras restent immobiles, son visage interrogateur; on le fusille sur place pour insubordination : c'était un sourd-muet; quand ils l'apprirent au village, ils n'en eurent aucun regret. Dans la capitale, comme il était interdit aux personnes de se pencher des balcons et des fenêtres au cas d'un désordre dans la rue, les soldats, s'ennuyant, se plaisaient à tirer sur les têtes curieuses qui s'avançaient au balcon lorsque la rue redevenait complètement calme après un tumulte<sup>2</sup>. Les Français résidant en Pologne disent que les fusiliers se plaisaient à tirer sur les passants comme sur des cibles mobiles, que les cosaques visaient les figures avec les nagaïkas. Nous ne saurions mieux faire, pour entrer dans l'atmosphère de cette année dramatique, que reproduire la lettre suivante, si simple et terrible :

La nuit de vendredi fut pour nous une nuit d'horreur et de cauchemar. L'état de siège proclamé avant-hier, l'avis suivant émanant des autorités a été publié hier dans tous les journaux polonais : « On nous demande s'il est permis de sortir après neuf heures du soir. Nous informons les habitants qu'aucune défense n'existe à ce sujet. »

<sup>1</sup> Le mot de lapins pour désigner les Polonais est du chancelier de Bulow.

<sup>2</sup> Ainsi fut tuée la femme d'un jeune savant, M. Kujawski.

On se sentait rassuré par cette annonce, et, comme c'était vendredi soir, des groupes de promeneurs parurent dans la rue. Après le dîner, je me suis mise avec les enfants à la fenêtre. Vers neuf heures et demie, alors que la rue était déjà à peu près déserte, nous vîmes une femme sortir d'une maison voisine et se diriger hâtivement vers la rue Pavia. Comme nous l'apprîmes plus tard, c'était la femme d'un ouvrier qui allait chercher un médecin pour son fils tombé subitement malade. Un soldat survient, la met en joue et l'abat morte à ses pieds.

Je demeure médusée d'effroi et de stupeur. Les enfants crient. Le soldat lève la tête et, menaçant, se met à viser la fenêtre. Je la ferme brusquement, j'emporte les enfants qui se débattent dans une terreur folle, je leur donne des calmants et je les couche. Après avoir longtemps pleuré, ils s'endorment d'un sommeil agité. Moi, je ne puis fermer les yeux. De temps à autre, j'entends distinctement des coups de fusil qui me glacent le sang dans les veines. Vers quatre heures du matin, je m'approche de la fenêtre. La rue est déserte. On entend le pas cadencé des soldats. Tout à coup un homme sort de notre maison. A la lueur du réverbère encore allumé, je puis distinguer ses traits. C'est M. Jacques Laudan, que tu connais. Il était en visite chez des amis qui ne voulaient pas le laisser partir. Comme on n'entendait plus de sabres, il voulut à tout prix entrer chez lui, où sa famille pleine d'angoisse l'attendait. A peine fait-il quelques pas, qu'un soldat surgit, l'appréhende et le frappe. Je vois le militaire fouiller dans les poches de M. Laudan et le frapper encore. Puis, un coup de baïonnette à la tête. M. Laudan, tout ensanglanté, tombe.

Le soldat s'éloigne de son pas tranquille. Je reste les yeux hagards, la face collée contre les vitres. Au bout de quelque temps, je vois M. Laudan se traîner à *quatre pattes* dans la direction de Pavia et disparaître au coin de cette rue. La blessure, on me l'a dit ce matin, est très dangereuse et l'état du malade est fort grave.

Michel arrive aujourd'hui de *Biélestok*. Il se passe là-bas aussi des choses horribles. Un vieux juif, qui récitait à la fenêtre des psaumes, fut tué le psautier à la main. Un enfant de six ans, qui jouait dans une cour, fut embroché à la baïonnette. Une femme qui était en train d'ôter les rideaux devint une cible vivante pour toute une patrouille et fut trouée de plusieurs balles.

A Lodz, plusieurs jours après des émeutes, ils attaquaient tous les passants et leur infligeaient le knout. Dès qu'un rassemblement se formait devant une usine, on tirait sans sommations, chantant après avoir tiré. Lorsque la grève était déclarée, la barbarie ne connaissait plus de bornes, les propriétaires russes faisant boire les soldats : à Sosnowice, après le massacre des ouvriers à l'usine Catherine, on retrouve parmi les cadavres un lycéen et trois écoliers qui traversaient la rue en rentrant de l'école; puis les femmes et les enfants étant accourus à l'hôpital pour voir les parents blessés, la cavalerie sabre et piétine la foule. Dans la fabrique Poznanski, les ouvriers ayant déclaré ne pas vouloir travailler, le directeur allemand ferme les portes de la grande cour; les cosaques à cheval, s'y précipitent, lacérant du

knout, frappant de la crosse; des corps s'abattent sous les pieds des bêtes, sous les coups des brutes : ainsi, en cercle, ils repoussent la foule vers un petit étang à l'extrémité de l'emplacement; plusieurs y furent noyés, quatorze autres tués.

A Kielna, des paysans rentrant paisiblement chez eux après avoir obtenu 5 pour 100 d'augmentation sont rencontrés par une troupe qui leur donne l'ordre de se disperser; un paysan ayant répondu qu'ils ne comprenaient pas le russe, l'officier ordonna le feu : dix-neuf morts, trente-neuf blessés. Des faits de ce genre se sont fréquemment renouvelés. Les Polonais en parlent avec simplicité, netteté, jamais avec grandiloquence, n'exagérant rien, les yeux secs et le cœur martial, la figure calme.

La statistique des meurtres dans les deux Polognes, ce sont les Polonaises qui la font. Elles additionnent dans leur mémoire les événements, ceux qu'on cache et qu'on n'a pas le droit de publier, et leur conversation, toujours utile, toujours combative, c'est l'histoire quotidienne de leur pays. Quand les étrangers restent frappés jusqu'à l'incrédulité des scandales de sauvagerie russe, elles ont un petit sifflement ironique des lèvres, étendent la main puis la rabattent par ce geste polonais qui prévient, étouffe prudemment votre exclamation : « Mais ce n'est rien, ce n'est rien. » Haletantes et précises, elles achèvent, pour ainsi dire, de vous offrir l'hospitalité de leur patrie en vous initiant avec simplicité à son martyr intime.

Nous visitâmes avec une jeune fille les quartiers pauvres de Varsovie, nous arrivâmes à la place Grzybowski : elle nous arrêta et, d'un ton ordinaire de narration, quoique ayant en même temps le sentiment grave d'exposer un fait historique, elle nous expliqua comment la foule pacifique qui, en octobre 1905, était venue là pour demander une constitution y fut poussée des quartiers avoisinants, enveloppée par les cosaques débouchant des rues attenantes, rejetée sur le petit grillage de fer acéré qui entoure la statue.

« C'est là? demandons-nous en nous approchant de la herse. — Là-dessus, dit-elle en fermant les yeux, mais la voix toujours calme, on retrouva le lendemain des morceaux d'oreille, des cheveux de femmes couverts de sang; il y en a eu beaucoup qui ont été étouffés..., il y en a eu beaucoup, il y en a eu beaucoup. »

L'ordre doit toujours régner à Varsovie; aussi la ville est-elle presque constamment en état de siège : elle y était maintenue en 1908 depuis plusieurs années. Quand nous circulons de province en province nous sommes frappés de voir dans les grandes villes industrielles des patrouilles à cheval parcourir les rues, le fusil



chargé à la main. Un journaliste du parti conservateur qui a tenu à nous documenter sur les diverses classes, nous assure après d'autres que la police s'en est prise surtout aux ouvriers, avec rage et injure, parce que ce sont eux dont elle a le plus peur, ceux aussi dont il y a pléthore, dont l'abondance détermine les grèves, nourrit les émeutes : « Plusieurs semaines après les soulèvements, nous dit-il, on en arrêtait par masses, dès qu'on en voyait un groupement fortuit au coin des rues, et vite ils étaient transférés du poste à la prison, de la prison à la citadelle, de la citadelle à l'Oural.

« En ce moment encore, poursuit-il, vous voyez, tout est calme autour de vous, vous êtes assis à cette terrasse du Bristol aussi tranquillement qu'au Pousset, eh bien ! après plus d'une année de paix absolue on exécute parfois plusieurs hommes par semaine. » Nous avons désiré savoir les chiffres exacts, nous les avons eus au greffe. Dans le premier semestre de 1908 le seul conseil de guerre de Varsovie a jugé 508 personnes, dont 95 pour la première quinzaine de juin. 124 ont été poursuivies comme bandits : « Sur ce nombre, nous fait-on observer, la moitié n'a jamais versé une goutte de sang, il ne s'agit souvent que de vols de bourses. — Est-ce parce qu'ils ont été commis au préjudice de Russes qu'on est si sévère ? — Evidemment. Les Polonais portent rarement plainte, tant ils savent la population malheureuse et la punition disproportionnée à la faute. » La statistique officielle en désigne encore 71 pour attentats sur la police, 65 pour expropriation des institutions du gouvernement (attentats révolutionnaires contre la poste, la caisse du chemin de fer), 24 pour attentats sur les mairies (disparition des papiers politiques), 15 sur les directeurs de fabriques, 9 sur des membres de partis politiques adverses, 9 pour « grands attentats politiques », 6 pour vente de documents secrets, 9 lèse-majesté, 72 pour adhérer au parti socialiste. On voit que le nombre des personnes arrêtées pour délits de droit commun est extrêmement restreint : cependant 187 furent condamnés à mort (dont 51 dans la première quinzaine de juin), 196 aux travaux forcés ; sur ce nombre, 21 jeunes gens mineurs ont été condamnés à mort et 55 aux travaux forcés. On a jugé un garçon de treize ans comme socialiste et un de quatorze ans comme bandit. En outre, 350 personnes en moyenne sont exilées par semaine (au mois de mars il y en eut même 600 pour une semaine).

Les peccadilles de droit commun sont déférées à la cour martiale. Il y a quelques mois, les autorités obligeaient les journaux à annoncer que serait jugé par elle *et condamné à mort* quiconque

commettrait un attentat quelconque ou même exciterait le peuple contre l'administration. Celui qui, dans une perquisition, voit découvrir chez soi une brochure socialiste est passible d'emprisonnement et de déportation, voire d'exécution, le parti socialiste étant poursuivi avec une rigueur particulière en raison des pertes d'argent considérables qu'il a fait subir à l'Etat. Tout étudiant est suspect d'aptitudes à devenir socialiste. Au moindre prétexte il est arrêté, sans qu'on se préoccupe même de vérifier son identité en un pays où beaucoup de gens portent le même nom, sans que la famille soit prévenue, ce qui est au reste inutile, car tout le monde sait que ceux qui ne reparaissent pas le soir ont été arrêtés.

La police se soucie beaucoup moins de surprendre les voleurs et malfaiteurs ordinaires que les suspects politiques; au contraire, elle libère les premiers lors des émeutes pour qu'ils viennent faire diversion. Elle pousse le raffinement jusqu'à désigner comme bandits nombre de détenus politiques. Nous avons visité les familles de ces inculpés, nous nous rappelons les visages amaigris et honnêtes, ridés par la longue angoisse qui flétrit aussi profondément que la honte.

Quand on quitte le grand faubourg de Varsovie on voit les rues se resserrer tout en descendant en contre-bas, et on a l'impression d'entrer dans une cave en plein air. Par des couloirs à voussures ogivales, dont les parois huilées par la misère noire dérobent les portes dans l'ombre, par d'étroits escaliers de pierre qui, spiralant dans les ténèbres, semblent faits pour égarer la police dans les oubliettes du prolétariat, nous avons pénétré dans de bien tristes maisons. Elles enferment plusieurs familles par logement sous leurs combles écrasés, dans leurs sous-sols moisis. Au sens exact du mot, Varsovie est minée par la misère; la plus grande partie de la population pauvre habite les caves; cinq personnes en moyenne y occupent une chambre, dont un coin est réservé à la cuisine; fort souvent un ménage loue-t-il la moitié ou le tiers de la pièce à un couple étranger; dans une de ces mansardes souterraines nous n'avons vu qu'un lit de bois avec un sac dur servant de matelas ou d'oreiller pour les cinq hôtes du logis; il arrive — rarement dans la capitale, fréquemment dans les autres villes — qu'un aliéné, attaché par des cordes, hurle comme un chien dans un angle<sup>1</sup>. Pas d'assistance publique! pas d'assistance médicale! — celle qui se trouve sous la dépendance des hôpitaux ne fonctionne pas, — pas la moindre organisation

<sup>1</sup> Un dixième seulement des aliénés de Pologne est interné.

sociale y suppléant! pas d'asiles de nuit! pas d'hôpitaux, en réalité, car même les servantes, sur qui pèse un lourd impôt destiné à les entretenir, n'y sont presque jamais admises! pas de crèches! La mortalité est extrême, surtout sur les petits.

Une jeune femme de Lublin, qui est venue se fixer à Varsovie pour se consacrer à la charité, recueille les aumônes et va les porter aux plus misérables. Assise dans son bureau clair, en robe noire qui dessine son cou délicat, qui accentue la fraîcheur de son front très blanc et de son visage rosé sous la haute chevelure brune, la bouche tendre et agitée, sa grande personne impérieuse dans sa simplicité et sa grâce héroïque, elle nous parle d'un vieux paysan très calme qui est venu la trouver pour rédiger une supplique afin qu'on lui livrât les effets de son fils exécuté quelques jours auparavant : il exposait paisiblement l'objet de sa demande, expliquant avec patience et ténacité que son fils avait des habits neufs et qu'il y tenait; il dit qu'on ne voulait pas les lui rendre et il se mit à pleurer comme par l'avarice des vieillards; soudain ses yeux s'affolèrent, il s'écria : « On me les rendra, on ne me rendra pas mon fils, lui! » et il était devenu tout à fait hagard, rien ne put l'adoucir ni le faire revenir à la raison... Elle conte toutes les infortunes lamentables qu'elle a vues, qu'elle nous fera voir. Comme elle cherche ses mots, ceux qu'elle trouve se présentent précis et frémissants, et il y a dans l'intonation calme de son récit comme un halètement d'émotion. Elle se tait, porte à son visage une grosse rose rouge donnée tout à l'heure par un de ses pitoyables clients, l'aspirant fortement. Plus prompte à agir selon les exigences de chaque jour qu'à se rappeler en ordre le passé pour le raconter, elle peine à distinguer, la tête levée, parmi ses souvenirs ceux d'hier, les plus poignants de toute sa vie de confesseuse. Une mère, elle, voulait avoir le corps de son fils et elle était venue aussi pour qu'on lui rédigeât une supplique; la jeune femme s'informa si elle avait un caveau où le mettre; elle n'en avait point, mais elle répéta avec obstination qu'elle voulait le corps de son fils; un autre parent de condamné qui se trouvait là lui dit que la terre de la citadelle où étaient enterrés tous les condamnés politiques constituait le champ d'honneur de la Pologne, que son fils ne pouvait avoir de meilleur tombeau : elle le regarda, puis reprit avec douceur qu'elle voulait le corps de son fils, elle voulait l'emporter « au bout du monde », elle le disait avec des yeux doux et tristes, hantée très quietly par cette idée fantastique et simple de l'emporter avec elle « au bout du monde ». — Un des souvenirs les plus douloureux de cette jeune femme se rapportait à la mission qu'elle avait eue auprès d'une



autre mère : le fils, condamné à mort, lui avait remis une lettre, la plus sereine et navrante qui pût être, dans laquelle il écrivait à sa maman qu'il ne regrettait pas la vie, qu'il ne regrettait qu'une chose, c'est qu'elle ne pourrait plus vivre après sa disparition ; cette femme était venue la voir et elle se demandait avec angoisse s'il fallait lui remettre ou non une telle lettre qui l'entraînerait plus doucement à la mort...

Ce sont de tels condamnés qui sont parfois désignés sous le nom de bandits.

#### IV. — LES PRISONS. — LES CONDAMNATIONS.

Sans doute les désigne-t-on ainsi pour pouvoir, sans remords, les traiter dans la prison avec des procédés de boucaniers. Les gens arrêtés sont d'abord conduits au commissariat où ils font la première connaissance intime du personnel policier : les agents sont à l'ordinaire des êtres flegmatiques, aux sens blasés, choisis avec soin parmi les déclassés, ils n'ont aucune attache et appartiennent entièrement au gouvernement. Ainsi l'un des plus importants, qui a été tué récemment, n'avait pas terminé ses classes au lycée : comme il s'était adonné aux cartes, ses parents lui coupèrent les vivres, et il alla s'offrir comme espion à la Sûreté où il dénonça une bande de faux-monnayeurs de « la jeunesse dorée » de Varsovie, ce qui lui assurait une carrière avantageuse, mais ayant voulu opérer un chantage sur une dame russe, il fut condamné aux travaux forcés en prison. Cependant la police eut besoin de lui : il fut gracié et il reprit du service. C'est alors qu'il commença à torturer les voleurs, puis les suspects politiques ; il leur pinçait les doigts avec des casse-noisettes, leur posait des pointes de feu, leur faisait arracher les dents, frapper sur les parties les plus sensibles. Les personnes logeant aux environs du commissariat déménagèrent pour ne plus entendre de cris ; l'une qui habitait le même immeuble nous dit que la cour était fréquemment ensanglantée. Les supplices se multipliaient si odieusement que les journaux osèrent les signaler, et de Pétersbourg on envoya une commission qui interrogea les détenus : l'un d'eux montra les traces de ses dents dans le bois d'une table et indiqua une oubliette où avaient été jetés les bâtons brisés sur ses jambes : on les y retrouva. A l'ordinaire, on s'ingéniait pour exercer des tortures raffinées ne laissant aucun signe ; on commençait en général par épuiser l'ouvrier arrêté en l'empêchant de dormir pendant plusieurs nuits ; c'est quand il était complètement énérvé qu'on le soumettait à la question : des prisonniers entrés

très sains d'esprit sont sortis fous au bout d'une ou deux semaines !.

Du commissariat on fait passer les gens arrêtés à la geôle de l'hôtel de ville où l'on entasse pêle-mêle les condamnés politiques avec les voleurs qui les pillent et battent. Toutes les vieilles églises, les monuments publics regorgent de prisonniers. Les locaux sont tellement remplis que la lampe s'éteint parce qu'il n'y a pas d'air; on se bat pour être près de la fenêtre; on dort debout, en monceaux. Quand il n'y a vraiment plus de place, on en transfère un troupeau à la citadelle. Dans la forteresse on enfourne les prisonniers en une grande chambre longue avec un seul lit très long de chaque côté où ils sont serrés l'un contre l'autre de telle sorte que quand l'un se retourne tous doivent changer de flanc. Il est défendu de parler. Des sentinelles ont tué d'un coup de fusil des détenus qui avaient regardé par la fenêtre, d'ailleurs solidement grillée.

La force de la police secrète est l'espionnage; ses succès sont dus à la trahison : un misérable, Jellonek, dénonça seize ouvriers de ses amis, séduit par la promesse d'une somme considérable par tête; comme il ne trouvait que douze noms, on lui fit valoir que la somme serait moins forte; un à un on le força ainsi à livrer d'autres innocents : quand il n'y eut plus qu'à le payer, on s'en tira économiquement en l'enfermant avec les seize préalablement battus et piétinés par la troupe : il fut vite en pièces.

On fait tout pour intimider les avocats dans l'espérance d'amollir la défense : il va de logique qu'on les interrompe fréquemment et qu'on restreigne les libertés d'exposition et d'explication, mais ce n'est rien : en dehors du tribunal, les plus habiles sont pris brutalement à partie, invités à modérer leur éloquence, parfois emprisonnés, de façon qu'ils ne puissent plaider pour certains accusés, menacés sans cesse d'amendes, calomniés dans le public pour que les inculpés hésitent à s'adresser à eux. Nous avons tenu à causer avec les plus réputés et nous avons été leur faire visite. Des appartements silencieux : dans le salon on se trouve aussitôt entouré de tableaux symboliques, expressions détournées et manifestations muettes de la conscience polonaise; ce sont eux aussi des plaidoyers discrets et ardents contre la tyrannie, représentant Néron et les martyrs ou les vieux chevaliers de Lithuanie défendant l'innocence et la chrétienté : on goûte avec une sensibilité frisson-

<sup>1</sup> De tels faits sont certains. D'ailleurs plusieurs destitutions d'agents les avèrent; notamment cette année un chef de police du gouvernement de Piotkow vient d'être condamné à cinq ans de prison pour avoir tué d'un coup de revolver un socialiste arrêté qui ne faisait aucune résistance: il lui ordonna de marcher devant lui et lui tira dans le dos.

nante le clair-obscur de ces maisons prudemment tenues dans un demi-jour, soumises aux perquisitions; les cloisons, les meubles ont une vie mystérieuse, tous sans doute à cachettes. Nous nous hâtons de dire que nous n'avons pas voulu poser à ces avocats célèbres des questions indiscrettes pour ne point les inciter à se compromettre aux yeux de l'autorité, — il nous était si facile d'avoir les renseignements aux sources officielles mêmes, — nous nous sommes seulement entretenus avec eux de la mentalité de leurs clients et de la situation des familles des accusés, les maintenant sur le terrain de la psychologie qui a passionné Dostoïewsky. Ils répondaient avec précision, avec ordre, possédés d'exactitude et de logique; ils disaient avec feu et noblesse les misères vues, en tirant les considérations sociales les plus judicieuses : ce sont des hommes extrêmement remarquables dont l'intelligence se décuple dans l'ardeur de la vie brûlante et pathétique qu'ils affrontent.

Ce n'est pas pour eux qu'ils prennent tant de précautions, mais pour leurs clients, d'autant plus rigoureusement punis qu'on revendiquera les droits élémentaires. Eux aussi sont très menacés mais ils y sont habitués. Ils plaident, avec la tension d'esprit de celui qui a la nagaïka du cosaque levée derrière son dos. Des défenseurs toujours sur la défense, qui n'ont pas seulement à plaider pour les accusés, mais à sauvegarder dans leur plaidoyer pour les inculpés — charge publique — leur propre vie; ce sont d'admirables individualités; leur profession, qui est assurée en Europe du plus d'impunité, est peut-être la plus dangereuse en Pologne : elle est la carrière la plus effectivement politique et courageusement nationale par l'objectif de défendre des Polonais, incriminés d'être des Polonais, devant des Russes..., la seule où l'on puisse encore courir le risque de dire à haute voix quelques mots de liberté!

Comme nous venions de les voir, nous passâmes sur la Vistule. En amont de Praga, dans la courbe large de la berge sablonneuse, le fleuve verdâtre et comme déprimé semblait s'enlizer; l'horizon plat des montagnes s'étendait plombé et morne comme la mer sous l'orage. Celui qui nous accompagnait nous invita à nous retourner du côté de la vieille ville où les flèches des cathédrales, des tours, des remparts crénelés se superposent en une masse grise dramatiquement enchevêtrée. « Il faut que vous vous orientiez un peu, dit-il. A droite, une prison. Devant vous, là, une prison. A gauche, deux, trois prisons. Voilà ce que les Russes ont fait de tous nos édifices historiques : château de nos



rois, casernes, collèges, hôtel de ville, églises et chapelles. Jamais ils n'ont été plus douloureusement des monuments nationaux. Il n'y a plus de place en ville où loger les condamnés et on en arrête chaque jour par dizaines. » Autour de nous, tramways prestes, omnibus, charrettes fraîches de maraîchers, camions débordant de sable encombraient la chaussée, et la vie grondait avec une telle rage d'activité que nous comprenions que les Polonais aimassent leur Varsovie malgré tout.

Les prisonniers sont maintenus en prévention un an, deux ans sans être interrogés. Actuellement, ce sont les affaires de 1907 qui sont appelées, qui traînent. Le tsar, l'ayant appris, ordonna de « juger plus rapidement » : la police interpréta à sa façon qui n'est point d'instruire plus tôt, mais de bâcler l'affaire devant le tribunal : dans un procès où il y a trente-six accusés, l'avocat a une heure pour écouter les deux ou trois clients qui lui sont donnés, tout en apprendre, questionner les témoins et les experts, préparer son plaidoyer. L'exécution n'est pas moins preste ; souvent l'on n'attend même pas le temps de la réponse au recours en grâce : un haut fonctionnaire ayant été tué, la police ne voulut pas avouer qu'elle ne savait pas trouver les coupables, un vieux jardinier fut interrogé et malmené comme habitant près du lieu de l'assassinat et il finit par dire qu'il avait vu les coupables s'enfuir *à distance*, puis qu'il les reconnaîtrait probablement, si on faisait défiler devant lui tous les ouvriers de la fabrique voisine : on condamna trois hommes qui furent ainsi *reconnus* parmi *tout* le personnel par ce vieillard à vue faible ; la femme du fonctionnaire écrivit à l'impératrice pour affirmer qu'ils étaient innocents et implorer en leur faveur ; l'avocat fit jouer le télégraphe et obtint à Pétersbourg une audience de recours en grâce pour le jeudi : on les exécuta le mercredi.

Les condamnés à mort, d'ailleurs, ne sont pas toujours les plus à plaindre. Il y a l'exil, qui n'est pas seulement affreux, mais dégradant. Presque tous les ouvriers pris sous un vague prétexte dans la rue, on les envoie à Orenbourg, là où il n'y a pas de fabriques dans lesquelles ils puissent gagner leur vie. En 1908, on en a envoyé plus de 1000 en un mois, 300 en une seule semaine de juin : on les expédie en bétail dans des fourgons, avec une ration de pain et d'eau : autrefois, une société, qu'on pourrait appeler, non plus la Croix rouge, mais la Croix noire, pouvait leur donner quelques roubles, du pain, du thé, du sucre et du tabac, ce n'est plus autorisé. C'est seulement trois mois après leur débarquement en exil qu'on leur verse les 7 kopeks  $1/2$  — moins de 0 fr. 20 — qui leur sont alloués par jour. On en

envoie ainsi jusqu'aux confins glacés, n'hésitant pas pour cela à dépenser dans leur transport plus de 400 roubles par personne : l'admirable romancier Sieroszewski, qui fut déporté dans un village iakoute, a dit l'horrible désolation de cette existence solitaire, sous un ciel meurtrier, au milieu de populations sauvages, parfois dévastées par la peste<sup>1</sup>.

Après cela, ne prenons même plus la peine de nous indigner pour les vols commis sous couleur d'amendes, pour les confiscations arbitraires : dans la capitale, sous prétexte qu'on avait lancé une bombe de la fenêtre d'un appartement meublé, le gouvernement a confisqué un immense pâté de maisons appartenant au même propriétaire, le prince \*\*\*. Il loge là ses policiers, ses officiers, ses gendarmes. Il n'y a pas seulement pour lui des dépenses de souveraineté : il y a des vols de souveraineté. Le fonctionnaire se sent ainsi autorisé par l'exemple de l'Etat aux prélèvements indus. La surveillance des prisons est vénale comme la censure ; tout s'y paie : tant de roubles pour ne pas être envoyé dans une autre prison, tant de roubles pour communiquer avec ses visiteurs à travers une grille et le double au delà de la grille ; tant de roubles pour avoir le droit de faire venir sa nourriture du dehors, ce qui présente déjà cependant un bénéfice pour l'administration geôlière. Les Polonais savent qu'on a toujours raison du Russe avec de l'argent. Le système de corruption gouvernementale entraîne la dilapidation dans tous les services, dans toutes les grandes administrations : le tribunal de Radom a dû condamner aux travaux forcés à perpétuité le chef de police capitaine Kintchenko, pour avoir constamment soutenu les bandits, moyennant partage ; cette année, à Kief, on vient d'arrêter le chef de la police secrète, colonel Aslanof, comme dirigeant une bande de voleurs ; le chef de la police secrète de Varsovie était un voleur gracié : M<sup>me</sup> Zapolska n'a eu qu'à puiser dans les faits-divers quotidiens pour écrire, sans avoir rien à imaginer, son roman picaresque sur la police, *le Polizmeister Fadiejew*. Les secrétaires de commune dilapident les fonds publics, et les propriétaires les plus importants qui se croient assez honorables pour pouvoir les dénoncer sans courir de risque ont été parfois emprisonnés ; chaque chef de district met environ 250 000 francs de côté en cinq ans<sup>2</sup>.

Ce système nécessite un important service d'espionnage qui dépiste tous les gens susceptibles d'être poursuivis et les sommes

<sup>1</sup> Notamment dans *A la lisière de la forêt*.

<sup>2</sup> Ce chiffre nous a été donné par une des plus hautes personnalités polonaises, homme public très modéré.

cachées sur lesquelles on peut prélever la forte dîme : le budget du service intérieur monte de 99 millions de roubles en 1903 à 205 en 1907, tandis que celui de l'espionnage à l'étranger passe de 4 711 600 à 31 910 700. La police commence par placer ses mouchards dans les prisons; les condamnés soudoyés traités à la cause polonaise — pris parmi les jeunes apaches fainéants : Jellonek avait vingt ans, — sont mêlés aux autres afin qu'ils rapportent leurs propos; il est arrivé que le lendemain elle ne les a pas retrouvés : ils avaient été mis en lambeaux par leurs co détenus exaspérés. La police les place aussi dans les maisons administrativement : en huit jours, les propriétaires de Varsovie durent prendre 6000 nouveaux concierges chargés de surveiller les suspects; les révolutionnaires en exécutèrent quelques-uns dans les loges.

L'espion coûte cher parce que sa vie est très menacée. Économiste d'existences russes, le gouvernement s'efforce de recruter des Polonais, parmi les ouvriers et dans la bourgeoisie, sur le territoire de la Pologne russe et dans les pays voisins. Nous connaissons un étudiant des beaux-arts qui, ayant été arrêté à tort, fut relâché à condition de s'exiler en Galicie : avant son départ, l'autorité, pateline, lui conseilla, puisqu'il était un intellectuel, de s'intéresser à noter ce qu'il entendrait dire chez les émigrés, à décrire les milieux, à esquisser des portraits des gens, pour se faire la main, pour acquérir de la psychologie. Rien ne rend le gouvernement plus odieux aux Polonais que ces essais de vil embauchage. « Martyrisez-nous, mais ne nous corrompez pas. »

## V. — LA POLOGNE ET L'ALLEMAGNE.

Devant l'Europe civilisée et devant l'Amérique, la Russie passe pour le plus dur bourreau de la Pologne. Les Polonais, eux, sont unanimes à déclarer que c'est l'Allemagne<sup>1</sup>. « Frédéric II a été l'artisan le plus implacable de la perte des Polonais, disait si justement Montalembert en 1861, et aujourd'hui il n'est pas d'ennemi plus implacable que la Prusse, et derrière elle l'Allemagne entière! » En 1830, malgré les remontrances de la France, la Prusse fournissait à l'armée russe coupée de ses communications des munitions et des vivres, elle mettait la main sur la réserve considérable déposée à la Banque de Berlin par le

<sup>1</sup> Ils l'ont déclaré de tout temps. En 1883, M. Marbeau écrit : « Aujourd'hui, dans tout le royaume de Pologne, le Russe est certainement moins antipathique que l'Allemand. » (*Slaves et Teutons*, Hachette, éd.).



gouvernement polonais et confisquait les biens de ses sujets qui prenaient part à l'insurrection<sup>1</sup>. Alexandre II allait se décider à donner des libertés en Pologne quand il en fut détourné par les hauts fonctionnaires prussiens qui, déjà, de 1855 à 1860, n'avaient pas hésité à commettre des faux pour faire croire à une conspiration polonaise, ainsi que le dénonça devant la Chambre, à Berlin, le député Niegolewski<sup>2</sup>. En 1863, Bismarck fit occuper la frontière, montrant une fois de plus, par tous les services qu'il rendit au tsarisme, combien les intérêts prussiens et la réaction russe étaient solidaires; plusieurs gentilshommes posnaniens avaient combattu dans les rangs des insurgés; quelques-uns furent condamnés en Allemagne pour crime de haute trahison<sup>3</sup>.

Les Polonais haïssent surtout l'Allemagne et les Allemands<sup>4</sup>. Elle ne les persécute point seulement en Posnanie, mais au delà de ses frontières, sur le territoire de l'empire moscovite, s'efforçant de les atteindre jusqu'en Autriche et de persuader Vienne comme Pétersbourg de la légitimité de l'oppression; c'est elle aussi qui a organisé la persécution durant tout le siècle, qui, hier encore, a agi auprès du tsarisme, induit à plus de douceur par les exigences politiques au lendemain de la guerre japonaise, pour qu'il ne rendît aucune liberté à la Pologne et qu'il resserrât encore l'étreinte<sup>5</sup>. Le Carlyle polonais, Mieroslawski, a pu dire que l'empire des tsars était une incubation germanique. Les cinq

<sup>1</sup> Thureau-Dangin. Cf. aussi Debidour, Seignobos.

<sup>2</sup> P. Gratry. *Correspondance du directeur général de la police de Posen avec les démagogues de Londres* (Thureau-Dangin).

<sup>3</sup> Bernus. Sous Alexandre III, la russification fut faite à l'image et à l'instar de la germanisation en Alsace-Lorraine. (Lavisse et Rambaud, tome XII)

<sup>4</sup> Sur leur haine très ancienne, Courrière conte une piquante histoire : Sous Jean-Casimir, des comédiens représentant une bataille entre Français et Germains qui se terminait par la capture de l'empereur allemand, un des spectateurs qui prenait la chose au sérieux se mit à crier aux Français : « Tuez ce fils du diable, car si vous le lâchez il se vengera et versera le sang. Si vous le tuez, le roi de France aura l'empire et deviendra, si Dieu le permet, roi de Pologne. Du reste je le tuerais moi-même. » Et il transperça d'une flèche le prétendu empereur. Les autres nobles spectateurs l'imitent, une nuée de flèches tombe sur les comédiens qui s'enfuient.

<sup>5</sup> M. Anatole Leroy-Beaulieu a signalé, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1907, que c'était sur les conseils du Kaiser que la loi électorale de 1907 avait sacrifié la Pologne. « Depuis les trois partages inaugurés par Frédéric et Catherine, la Pologne asservie a été le lien, on pourrait dire la chaîne, qui a tenu unies et comme rivées l'une à l'autre la politique russe et la politique prussienne. » M. Leroy-Beaulieu montre avec autorité comment rien n'est plus nuisible à la Russie.

sixièmes des employés sont des Allemands des provinces baltiques élevés dans des universités germaniques et restés en communion d'idées étroite avec les Berlinoises<sup>1</sup> : « race insolente et pédantesque, dans un parfait contraste avec le Russe, ne connaissant en rien sa vie, ses mœurs ni son génie, le menant tout à contre-sens, brutalisant, faussant les côtés aimables, originaux, de cette population douce et légère », — naturellement entraînée à l'arbitraire, sans scrupules, puisqu'elle administre des sujets qui ne sont pas ses compatriotes. Après les armées mercenaires, il n'y a rien de plus funeste pour un pays qu'une administration d'étrangers.

C'est elle qui, en réalité, gouverne, est toute la bureaucratie et peu à peu la noblesse, les commis devenant nobles après quelque temps de service, une aristocratie d'intermédiaires parasites. Dès Pierre et Catherine, c'est l'Allemagne qui fournit à la Russie les premiers fonctionnaires qui organisèrent le régime — lequel n'est ni slave ni même tartare comme on l'a dit, mais essentiellement prussien dans sa rigueur méthodique et absolutiste, dans son esprit militariste ; et hier encore, après la révolution, le tsarisme, se repentant d'avoir introduit plus de Russes dans les bureaux depuis l'avènement d'Alexandre III, eut recours à un nouveau contingent d'Allemands pour restaurer le système d'oppression<sup>2</sup>, notamment pour décatholiciser l'enseignement, le réorganiser policièrement en l'assujettissant au ministère de l'intérieur et introduire l'espionnage dans l'école. Dans les insurrections récentes les Polonais ont toujours été vendus non par des Juifs, mais par des Allemands qui sont en même temps à la solde de Pétersbourg et de Berlin. Après nous avoir énuméré les atrocités du gouvernement moscovite, les Varsoviens concluaient toujours : « Et l'ennemi, c'est l'Allemand et non le Russe. Le gendarme russe est une bonne brute, l'Allemand nous persécute avec toute son intelligence ingénieuse à nous poursuivre. » Il persécute avec intellectualité, par prétention et perversité d'esprit, il glorifie même l'espionnage.

Grâce à lui, le terrorisme s'est même raffiné de calomnie. Une campagne de presse a été organisée à travers l'Europe par la diplomatie prussienne de Berlin et de Pétersbourg qui dicte notamment les informations mensongées à des périodiques

<sup>1</sup> La noblesse des provinces baltiques a toujours eu un de ses fils au service de l'Allemagne et un autre au service du tsar (Victor Bérard).

<sup>2</sup> M. Bourdon, qui a approché le ministre von Ploehwe, a bien fait en lui le portrait de « un Allemand déraciné ». (*La Russie libre*, 1906) Skalon a dissous la *Macierz*, en 1908, sur la demande du consul prussien.

anglais. L'Allemagne n'attaque point seulement la nationalité polonaise dans son existence mais dans son honneur.

## VI. — L'ORGANISATION DE LA CALOMNIE.

Le gouvernement allemand compte à sa solde des professeurs, à sa dévotion des historiens et des publicistes qui ont pour tâche d'instruire le procès de calomnie, de mener la campagne contre la race qu'il opprime, s'excitant à une propagande de protestants contre les civilisations catholiques de Pologne et de Bohême. Ce groupe étale ses affirmations sur une histoire faussée avec la plus autoritaire impudence. Ainsi pour prouver l'ingratitude des Polonais qui répondent aux « bienfaits » de la Prusse en persécutant les Allemands de l'Est, n'hésite-t-il point à affirmer que les paysans de Posnanie furent délivrés du joug des seigneurs par le gouvernement de Berlin, quand on lui a répété de toutes parts qu'ils doivent leurs libertés au code Napoléon qu'après 1815 on n'a pas osé retirer même en Prusse. Tel compare ailleurs l'asservissement de la Pologne à l'annexion de la Savoie et de Nice. Par un phénomène stupéfiant d'aberration impérialiste, tel autre conclut, dans un article écrit pour montrer que le relèvement de la Posnanie est dû à l'oppression allemande stimulant l'activité : « Il est difficile, je crois, de voir dans cette population prospère une population opprimée. »

Ne veut-on point, depuis deux ans, répandre par toute l'Europe le bruit que, de leur côté, les Polonais libres de Galicie oppriment les Ruthènes? Le célèbre Björnstjerne Björnson s'est laissé embrigader. Dans un article qu'il a publié en même temps en Angleterre, en France, en Autriche et en Allemagne, il a attaqué la Pologne avec une violence et une inspiration de vieux chevalier teutonique<sup>1</sup>, belliqueux, emporté, présomptueux, homme de lettres impatient sur le déclin de rivaliser avec les Moltke et brûlant toute sa poudre en épithètes fumeuses. Embrassant dans sa vindicte ardente aux métaphores le moyen âge et les temps contemporains, M. Björnson reproche aux seigneurs polonais de « s'être réservé le droit de distiller l'alcool sur le conseil secret de Satan ! » et il fait un crime aux députés polonais de la Douma

<sup>1</sup> Ses sentiments instinctifs de germanisant impérialiste sont incontables. Il écrivait en 1904 à un Allemand d'Autriche, le Dr Fischel : « Une alliance entre les peuples germaniques doit être le rêve et l'idéal de la jeunesse, autant en Angleterre et en Allemagne qu'en Amérique, en Autriche, en Suisse et dans les pays scandinaves. »



d'avoir mis la question de nationalité avant celle de partage du sol. M. Sienkiewicz a répondu avec calme et rigueur dans la *Gazeta Polska* :

Le fait que le paysan doit prendre ses boissons à l'auberge du seigneur est un de ces droits nommés droit de contrainte qui ont germé en Allemagne où ils ont été mis en pratique plutôt que partout ailleurs. Le pouvoir judiciaire des seigneurs est une manifestation du pouvoir domanial qui, d'après les savants les plus compétents d'Allemagne, ne s'établit en Pologne qu'après la colonisation allemande... En Pologne, dit M. Biörnson, les seigneurs pouvaient vendre et tuer les paysans. C'est tout simplement un mensonge : jamais ils n'ont eu le droit de vente ; et les recherches les plus scrupuleuses du professeur Korzon n'ont découvert aucun cas où la justice seigneuriale ait rendu un arrêt de mort contre un paysan, tandis que les historiens allemands relatent au Mecklembourg et en Saxe nombre d'exécutions de cet ordre. ... Dans la Douma s'agissait-il réellement de restituer un peu de terre aux paysans ou bien de l'expropriation et de l'accaparement de toutes les terres par l'Etat ? Je puis affirmer que des millions de paysans polonais s'armeraient de faux et de fourches si l'on essayait de transformer leurs terres en bien de l'Etat russe.

Les dénonciations des Schirmacher, des Biörnson visent à déconsidérer la Pologne en Europe. On a trouvé mieux encore : calomnier les Polonais en Pologne même, noircir l'aristocratie aux yeux du peuple, faire insulter et maudire par leurs frères les militants des partis révolutionnaires en les accusant d'espionnage.

Mais tant d'efforts n'ont pu corrompre la noblesse du caractère polonais. Son patriotisme, qui est en grande partie la conscience de la mission qui lui est assignée de propager à l'Est le christianisme humanitaire, lui a déjà fait accomplir autrefois les plus grandes actions ; la tyrannie de l'Allemagne et de la Russie n'a eu pour effet depuis cent ans que de répandre le patriotisme, jusque là privilège de la noblesse, dans le cœur des masses ; elle a fait l'unité non seulement entre les trois Polognes, par-dessus les frontières provisoires, mais entre toutes les classes par-dessus les divergences politiques ; non seulement des populations slaves, depuis longtemps germanisées, redeviennent polonaises comme en Silésie, mais les éléments hétérogènes comme les Juifs s'assimilent. Le patriotisme des Polonais, sous l'exaction, est devenu si intense qu'il a acquis une puissance communicative et une force d'expansion irrésistibles. Sous l'empire de la religion il est devenu une foi en l'avenir, optimisme qui pourrait être orgueil et par suite un vice néfaste chez une race victorieuse, qui est admirable chez une race opprimée parce qu'il

est une manifestation de santé et de vitalité combattives. *La Pologne sera* parce qu'elle croit en elle-même.

#### VII. — LA QUESTION RELIGIEUSE : ROLE EUROPÉEN DU CATHOLICISME EN POLOGNE.

Jusqu'ici, nous avons étudié la persécution de la nationalité dans la race. Elle a été poursuivie avec la même opiniâtreté dans la religion qui, en les siècles glorieux ou tristes de l'histoire de la Pologne, est la grande force, la permanente et intrépide vertu de cette nation.

Quoi qu'en pensent les historiens depuis Michelet, la religion n'a pas nui à la nation ni au patriotisme de ses citoyens, bien que la Pologne lui ait tout sacrifié, selon l'expression très juste d'Henri Lasserre. En face de la Russie avant tout orthodoxe<sup>1</sup>, il fallait que la Pologne fût avant tout catholique. Quand, au quatorzième siècle, Ladislas Jagellon et l'aristocratie polonaise refusent de suivre la politique de Vitold ralliant l'orthodoxie pour dominer la Russie, ils agissaient seulement par loyauté envers la Papauté qui avait protégé la Pologne et par fidélité chevaleresque à leur baptême chrétien, par fermeté aussi à persister dans la conduite traditionnelle d'un état dont Boleslas le Vaillant avait constitué l'unité par l'Eglise; mais, par la logique même, si féconde, de l'honnêteté, ils cédaient en même temps à l'intelligence de la véritable destinée de leur pays et de leur race. L'évêque de Cracovie, prépondérant, fait alors de la Pologne, ce qu'elle restera désormais, « le chevalier de l'Eglise<sup>2</sup> ». Bientôt elle subordonnera tout aux intérêts du catholicisme, s'épuisera à le défendre et finalement sera démembrée par l'alliance du luthéranisme et de l'orthodoxie, mais, dans le martyre même, elle ne succombera pas, elle prendra de nouvelles, de grandes forces morales, acquérant une puissance quasi surhumaine pour une action édifiante dans l'Europe des siècles prochains.

<sup>1</sup> Albert Sorel l'a caractérisée ainsi. « Catherine sentit que dans cette nation à peine formée et dégrossie, les passions religieuses absorbaient et dominaient toutes les autres. Le patriotisme se confondait avec l'orthodoxie; le peuple ne séparait point ces deux idées : la propagation de la foi et l'extension de la puissance russe. Catherine, toute voltairienne qu'elle fût au fond, se fit la souveraine orthodoxe par excellence, et c'est la croix grecque à la main qu'elle convia son peuple aux deux grandes entreprises : la conquête de la Pologne et celle des ports de la mer Noire. » (*Question d'Orient*, p. 9.)

<sup>2</sup> Ernest Denis, dans *Hist. générale* de Lavisser et Rambaud, t. III.

Dans l'évolution des siècles, nous le verrons, le sentiment religieux a été sans cesse le substratum et la réserve inépuisable du sentiment national. Mais, bien plus, il n'a pas nui à la mission européenne de la Pologne dans l'humanité. Ceux qui ont reproché à cette nation d'être, au cours de son histoire, sortie de ses frontières ethnographiques n'ont point considéré de quelle importance il était pour l'Occident qu'elle arrêtat, bien plus qu'elle s'efforçât de repousser à l'Est l'invasion de l'orthodoxie, toute marquée de la servilité des peuplades asiatiques de l'Europe orientale.

En la considérant même au sens purement spirituel, les philosophes impartiaux constatent que dans la foi orthodoxe, il y a « moins de points déterminés que dans le catholicisme, moins de précision dans l'enseignement, moins de rigueur dans les définitions », mais ils ajoutent : « Partant, plus de liberté d'opinion, plus de place à la variété des points de vues et des écoles<sup>1</sup>. » Cependant, sous le despotisme matérialiste du Synode, cela produit l'anarchie<sup>2</sup>. Le clergé, presque indépendant et, l'on peut dire, libertin dans le domaine spirituel, reste au contraire étroitement asservi au pouvoir temporel : la fonction du procureur du Synode consiste en le soin de veiller à ce que toutes les affaires ecclésiastiques soient traitées conformément aux oukases impériaux<sup>3</sup> et le Synode n'est qu'un service du ministère de l'intérieur.

On voit comme il était important pour l'Europe occidentale où le catholicisme a fait fleurir une civilisation de liberté<sup>4</sup> qu'elle fût préservée de cette religion orientale engourdissante et déprimante qui a répandu dans le peuple russe la tristesse si caractéristique en face des Polonais actifs et gais sous l'oppression<sup>5</sup> et préparé la diffusion du nihilisme. En considération de la morale comme des principes humanitaires, toute l'Europe intellectuelle et les libres-penseurs eux-mêmes ne peuvent que désirer vivement la réunion du clergé orthodoxe à la Papauté

<sup>1</sup> *La Pologne et la Catholicité.*

<sup>2</sup> Leroy-Beaulieu : *Empire des tsars.*

<sup>3</sup> Pour l'anarchie dans l'Eglise orthodoxe, lire P. Gagarine : *l'Eglise russe et l'Immaculée Conception*; parmi les ouvrages laïques, cf. Auzou, *Histoire contemporaine*, t. II, Delalain, 1908, p. 564.

<sup>4</sup> Devant un libre-penseur comme devant un croyant, le caractère synthétique du catholicisme reste bien la liberté (on lira là-dessus avec fruit ce que Tarde a écrit sur la Réforme) : l'inquisition, spéciale à un pays sous un gouvernement laïque particulièrement despotique, n'est qu'une réaction contre des dissidences plus dangereuses encore pour les intérêts matériels des monarchies de l'époque que pour la suprématie spirituelle de la Papauté.

<sup>5</sup> Ossip-Lourié, *Psychologie du peuple russe*, Alcan, édit.



et devraient travailler à la préparer; particulièrement en Lithuanie et en Ukraine, où les deux religions sont en présence, il eût été précieux pour le progrès que la liberté de conscience, — d'où résulterait rapidement le triomphe du catholicisme, — eût été maintenue, en application des traités, par les congrès européens : les massacres de Kichineff, au fort desquels on a entendu l'évêque russe répondre au grand rabbin venu le prier de calmer les esprits que, dans son âme, il était bien persuadé que les juifs saignaient un petit chrétien pour fabriquer leurs pains azymes<sup>1</sup>, les pogromes de Wolhynie, suscités par les prédications du pape de Tourigsk invitant à exterminer les juifs, les étudiants et les Polonais avec l'appui de l'évêque grec ordonnant l'impression du sermon et sa diffusion dans le diocèse, ont assez vivement dénoncé le « péril » de la suprématie orthodoxe. Citons, pour supplément, quelques phrases des manifestes actuels des popes contre les Polonais : « Crache et éternue, Russe, sur cette Pologne crevée et puante, défends fort tout ce qui est russe et orthodoxe. Le Polonais, le juif et le chien, leur religion est la même, disaient nos ancêtres. N'oubliez jamais ces mots, frères russes<sup>2</sup>. »

Celui qui voyage en Ukraine est frappé de l'infériorité du clergé russe<sup>3</sup>. On rencontre dans les villages deux types de popes : l'ascète, maigre, sec, barbe en pointe, pâli par l'étude besogneuse des livres où traîne toujours son nez; le jouisseur, gros et bouffi, grand mangeur, buveur et paillard. « Voleur comme un pope, facile comme une popesse », tel est le plus usuel proverbe du paysan orthodoxe. Le paysan est régulièrement exploité par les popes; il ne peut se rendre chez eux que chargé de provisions et quand il en a besoin pour un enterrement ou un baptême il doit garantir à ces fonctionnaires, qui reçoivent déjà les terres gratuitement et jouissent de maints droits régaliens, une somme en argent et du travail en prestations lors de la moisson. « Yeux avides, pattes crochues », dit-il pour les peindre.

En regard, dans les pays de Ruthénie et de Lithuanie où les deux religions sont en présence, dans la plaine polonaise, le curé

<sup>1</sup> Victor Bérard, *l'Empire russe et le tsarisme*, Colin, éd., 1907.

<sup>2</sup> Cité par Wierny dans *l'Européen*, 1906 et ne pouvant donc être tendancieux.

<sup>3</sup> Il n'y a rien d'exagéré dans le jugement général du Rév. P. Lescœur, jugement intéressant d'autre part par sa considération du rôle du clergé en face des autorités : « Hébétés de servilisme, sorte de caste fatalement abjecte à qui un despotisme plusieurs fois séculaire a fait perdre tout sentiment d'honneur et d'indépendance vis-à-vis du pouvoir civil. »

catholique est hautement respecté, familièrement aimé. Sobre, austère, grave et amène, désintéressé, dévoué, il est marqué dans toute sa personnalité civile comme dans l'expression morale de son visage du sentiment d'une très noble mission à remplir, mission d'autant plus élevée qu'elle est plus ardue : sous un gouvernement hostile, il est un magistrat, le principal magistrat de la communauté. Son autorité a des sanctions ; tout en demeurant très bon, il se fait une discipline de ne point ménager les punitions qui, infligées généralement dans la confession, peuvent n'en prendre pas moins un caractère public : en prêchant le dimanche, il nomme tel ou tel fidèle en lui reprochant d'être ivrogne, voleur, de pécher contre le sixième commandement. La confiance des paroissiens en lui est illimitée : dans toute occasion un peu importante, mariage, partage de biens, fondation d'une entreprise, querelle avec un voisin, le paysan va voir son curé, lui expose l'affaire et lui demande conseil. Ainsi est-il le grand pacificateur dans la vie civile, intermédiaire entre le châtelain et l'ancien serf : c'est lui qui met fin aux malentendus sur les questions de pâturage et de braconnage où le commissaire gouvernemental s'efforce toujours de susciter la division et la haine. Et il ne dispense point seulement l'assistance religieuse aux malades, il ménage et règle l'assistance publique aux pauvres ; il organise en commun accord avec les voisins les plus riches la souscription nécessaire à assurer l'avenir des veuves et des orphelins. Par lui, — tandis que l'orthodoxie a profondément modifié non seulement l'organisation, mais le tempérament slave, — par lui le patriarcat de l'ancien groupement slave survit et s'épanouit dans la civilisation catholique en patriarcat d'ordre collectif. Le curé remplace le père, il est le père de toutes les familles, celui qui dispense la force et le courage et, gardien sacré de la tradition, apôtre de persévérance, garantit la conservation du caractère endurant et gai de la race <sup>1</sup>.

#### VIII. — RÔLE PATRIOTIQUE DU CATHOLICISME EN POLOGNE.

Dès les origines, le christianisme exerce une action bienfaisante. Non seulement par leur intervention diplomatique, par le secours de leur autorité temporelle, les papes ont puissamment contribué à sauvegarder l'indépendance des Slaves de Pologne

<sup>1</sup> Sur l'action morale du clergé, cf. Bujak, *la Galicie*, 1907, Cracovie et le roman de Tetmayer, *l'Abbé Prot*.

contre l'Allemagne, ce sont eux qui ont donné et confirmé la dignité royale à Boleslas le Hardi et à ses successeurs, mais l'esprit même du christianisme a agi le plus heureusement sur ces Slaves pour les différencier des Grands-Russiens : il est donc un élément constitutif, essentiel, de la nationalité polonaise qui est une composante très harmonieuse du génie slave anarchiquement démocratique, peut-être aussi porté à une solidarité trop exclusivement mystique, et de l'esprit catholique, hiérarchiste, précis par souci d'évangélisation, méthodique et optimiste dans son action universelle.

Au douzième siècle, après les réformes de Grégoire VII ayant pris énergiquement la direction morale du peuple, le clergé enseigna aussi aux habitants une culture plus rationnelle, une nourriture meilleure, établit des écoles industrielles, appela des colons et, en éveillant des besoins supérieurs, développa le goût du travail continu et prévoyant. Cet esprit de prévoyance et de discipline formé par le clergé, ce sens utilitaire dominant de morale familiale et de solidarité nationale associées dans une judicieuse proportion, qui constituèrent la force des Polonais du moyen âge en face des hordes grand-russiennes ou asiatiques, sauvèrent la race et, par suite, la nationalité au treizième siècle, après le passage dévastateur des Mongols. Dans les grands règnes, ainsi sous Casimir le Grand, les prêtres sont des hommes d'action, des diplomates et des légistes, « ils apportent dans leurs œuvres le sens très vif de la réalité, un esprit politique fort aigu et un patriotisme sincère et vibrant<sup>1</sup> », surtout ils répandent ce patriotisme conscient, large et réfléchi dans la noblesse du pays intégral et dans sa clientèle naturellement encline à des vues particularistes assez courtes, ils administrent le patriotisme dans son expansion comme dans son élaboration substantielle; ils en commentent les préceptes et les nécessités, les prêches sont l'organe régulier de propagande nationale, les grands orateurs de la chaire sont les apôtres de civisme qui défendent avec hardiesse, parfois avec brutalité<sup>2</sup>, les libertés de la république. Le célèbre Skarga, prédicateur du roi, dit du haut de la chaire, d'un accent biblique, de terribles vérités : « Vos discordes vous amèneront à la captivité; vos libertés périront et seront tournées en dérision... vous perdrez votre langue et votre nationalité... vous servirez vos ennemis et ils mettront sur votre col un joug de fer. »

<sup>1</sup> Ernest Denis, prof. à la Sorbonne.

<sup>2</sup> Fabian Birkowski.



Skarga est la grande figure nationale du « prêtre patriote » : la patrie est selon lui une institution divine. Il disait au Sénat :

Dépositaires du pouvoir, gardiens des libertés publiques, n'oubliez pas que vous êtes ici en présence de Dieu, accompagnés et entourés mystérieusement des âmes des nations que vous représentez; les peuples de la Lithuanie, de la Russie, de la Samogitie, de la Prusse, de la Livonie, vous contemplant et vous adjurent par ma bouche : notre salut est entre vos mains, sauvez-nous de la discorde intérieure et de l'invasion étrangère. Cette diète est notre mère nourricière, nous sommes affamés, nous avons soif; c'est à vous de nous nourrir de la justice et de la miséricorde. Dans cette diète réside la raison nationale; nous avons besoin de vos lumières; vous êtes nos chefs, nos pères; nous sommes vos soldats, vos enfants. Elevés en honneur et en dignité, vous êtes ces montagnes du prophète, auxquelles le Seigneur ordonnait de recevoir du ciel la rosée de la paix et de laisser pleuvoir sur les plaines la pluie de la justice. Ayez pitié de nous, que Dieu vous inspire l'amour de la patrie! un amour aussi large et aussi vaste que cette patrie que vous gouvernez! Aimons, ô mes frères, cette Jérusalem; disons avec le prophète : « Si je t'oublie, ô ma patrie, que j'oublie l'usage de ma droite; que ma langue desséchée reste collée à mes lèvres; si je t'oublie, ô ma patrie, et si je ne te mets au-dessus de toutes mes joies. »

En face de l'invasion au dix-septième siècle, c'est le clergé qui, à Yasna-Gora, « a conscience de sa mission » et résiste le dernier au roi de Suède pour la république, réveillant de l'apathie toutes les classes et « faisant luire dans les ténèbres de l'asservissement une lumière rédemptrice<sup>1</sup> ». Kordecki, à qui Sienkiewicz a consacré son beau roman au titre judicieux *le Déluge* est, selon la formule de Mickiewicz, « l'exemple, l'âme la plus forte et la plus pure de la Pologne ». Les mémoires qu'il a laissés constituent « une épopée morale ».

Même plus tard, au siècle voltairien, c'est un prélat qui fait entendre les paroles du plus âpre et prévoyant patriotisme : tandis que l'évêque patriote Zaluski, ayant fait don de son immense bibliothèque à Varsovie, aide Konarski à publier le recueil de toutes les lois polonaises au fort de l'anarchie, tandis que l'évêque Krasicki dénonce le désordre des diètes dans sa *Monachomachia* et trace l'idéal du gentilhomme de son pays dans son *Podstoli*, l'évêque Naruszewicz, à la cour libertine et élégante de Stanislas-Auguste, écrit l'œuvre satirique, incisive, énergique, du caractère national le plus fort, son fameux pamphlet, *la Voix des morts*, qu'un critique appelle la philosophie de la réforme polonaise du dix-huitième siècle.

<sup>1</sup> Sienkiewicz.

Aux heures de la plus grande désolation, un autre évêque, Soltyk, préside à la Confédération de Bar dont le P. Marc, « l'homme le plus remarquable de ce temps<sup>1</sup> », fut le héros. « Toutes les fois que la masse du peuple polonais se souleva, déclare Mickiewicz, le drapeau national fut toujours porté par la main d'un religieux. »

Au dix-neuvième siècle, comme la république est démembrée, le catholicisme, unitaire en son principe essentiel, contribue puissamment à maintenir l'unité entre les trois Polognes, mettant au fond des oppositions locales la même idée de résistance nationale. Il prêche partout *l'union des trois classes* : à la formule allemande — inspirée fondamentalement de l'esprit protestant — de *la lutte des classes*, il oppose, surtout en Posnanie, la formule de la politique polonaise qui préconise le développement collatéral des classes en vue de la lutte nationale solidaire. Il développe une individualité sociale dans chaque classe, mais pas de conscience séparatiste de classe : il lutte avec vigueur contre le marxisme qui prétend en créer une, demandant au peuple de réserver toute son intelligence à composer en soi la conscience nationale. La littérature d'inspiration catholique a sa plus significative expression dans *la Comédie non divine* de Krasinski, qui vise à établir avant tout que les divisions entre l'aristocratie et la démocratie menaient seulement au néant, et combat le socialisme matérialiste exclusivement préoccupé de conquêtes sociales selon l'enseignement de Marx et de ses adeptes<sup>2</sup> :

On ne pense plus, écrit-il à l'anglais Reeve, qu'au bien être, qu'à la liberté intérieure, qu'à des institutions devant assurer le bonheur matériel, qu'à une grande révolution, non plus politique mais sociale, qui fera passer la propriété, la terre et les richesses, c'est-à-dire les bons lits, les bons dîners, les honnes cheminées, des mains de ceux qui dorment bien, qui se chauffent, à ceux qui veillent, qui grelottent de froid et souffrent de la faim. Chez nous, au contraire, en Pologne, nous ne visons point aux jouissances matérielles, mais à une gloire morale, point à un bien être intérieur, mais à une indépendance nationale.

Et au vingtième siècle encore le socialisme polonais conserve ce caractère distinctif dans tous les congrès où il affirme son indépendance en face de la social-démocratie allemande, malgré les croisades acharnées entreprises contre lui par les

<sup>1</sup> Mickiewicz, *Cours de littérature slave*.

<sup>2</sup> C'est dans le même esprit que Léon XIII s'attaque à la loi de l'offre et de la demande du système marxiste.

Rosa Luxembourg, — phase nouvelle de la lutte de l'esprit protestant contre l'esprit catholique.

#### IX. — RÔLE POLITIQUE ET SOCIAL DU CATHOLICISME EN POLOGNE.

Le rôle du catholicisme dans la politique est, en son caractère synthétique, essentiellement libéral. Les compétitions du clergé modérant tour à tour le pouvoir de la royauté et celui de l'aristocratie y ont favorisé plus qu'en aucun autre pays la lente élévation du tiers état agricole à une culture plus raffinée et à l'exercice législatif. Par son éducation latine il a été incité à introduire la constitution de la république romaine dans celle de la Pologne<sup>1</sup>; et en cette nation s'est développée et maintenue une *forme* de gouvernement semi-démocratique semi-hiérarchique, très proche de la constitution réglant l'autorité au sein de l'Eglise, qui correspondait exactement aux nécessités d'un état catholique militaire à cette époque en face des slaves orthodoxes.

Malgré l'impunité que leur assurait une très forte majorité, les catholiques ont toujours été tolérants en Pologne : certes les luttes civiles en Lithuanie et en Ukraine finirent dans le sang et les soldats y attestèrent de la cruauté à l'égard des hérétiques, mais c'est la rivalité politique et non la religion qui la suscita comme au dix-huitième siècle<sup>2</sup> : il n'y a rien en eux de l'inquisiteur. Au contraire, par toute l'Europe, depuis les croisades, les juifs avaient cherché sur les bords de la Vistule un refuge contre les persécutions<sup>3</sup>. Pendant la réforme, l'immigration allemande prit d'immenses proportions : chassés de Silésie, de Bohême, de Moravie, les protestants allemands s'enfuirent en Pologne<sup>4</sup>. Depuis Casimir le Grand le royaume s'était offert comme un asile pour tous les persécutés du monde civilisé. La diète de 1570 décréta la tolérance officielle vis-à-vis des protestants<sup>5</sup>. Celle de Vilna (1573) leur accorda les mêmes droits qu'aux Polonais.

Cette liberté dégénéra trop vite en licence<sup>6</sup>, nullement par un effet philosophique nécessaire de tout libéralisme, mais parce

<sup>1</sup> Cf. Courrière. — *Op. cit.*

<sup>2</sup> Une lecture attentive de Albert Sorel le montre.

<sup>3</sup> Denis, t III. Voy. aussi *les Chevaliers teutoniques*, de Sienkiewicz, Fasquelle, édit. et Hollœndes : *les Juifs de Pologne*.

<sup>4</sup> Marbeau, *Slaves et Teutons*, Hachette, édit.

<sup>5</sup> Léger, IV.

<sup>6</sup> « La tolérance religieuse, qui garantissait la liberté complète à toutes les religions et sectes, donna naissance à un autre mal qui rongea l'organisme national jusqu'à amener sa mort politique. » Lorentowicz.

qu'elle avait contribué largement à répandre une prospérité matérielle où tout se corrompt vite. Les sectes se développèrent avec indépendance non point par un progrès intellectuel mais par le dilettantisme et les rivalités de vanités et intérêts qui fleurissent dans une luxueuse oisiveté : il se fonda une faculté protestante et des écoles de frères moraves ; des calvinistes entreprirent de diriger l'éducation de la szlachta ; des sociniens et des ariens s'installèrent en parasites. Des querelles où la foi n'entraînait plus et servait seulement de prétexte politique à l'intervention étrangère déchirèrent la Pologne durant une période d'anarchie intolérante : invoquer la nécessité de secourir la liberté religieuse ne pouvait être pour Catherine II qu'une grossière hypocrisie<sup>1</sup> à l'époque même où elle venait de confisquer les biens des monastères russes.

Mais rejeté à nouveau sous l'oppression, dans la pauvreté, le catholicisme s'épure, se raffermi, recouvre des forces nouvelles prodigieuses dans la tolérance, dans la fraternité chrétienne qui respecte les croyances sincères des dissidents. Au dix-neuvième siècle la situation est devenue pour lui singulièrement complexe, délicate et grave, car la Pologne est démantelée entre trois empires qui ont conclu une « Sainte Alliance » : mais cette alliance peut être inspirée d'un esprit de mysticisme, elle n'est point d'une âme catholique ; confédération d'une monarchie catholique avec des monarchies orthodoxe et luthérienne, elle se propose un but utilitaire tout temporel. Le clergé ne peut donc se laisser déconcerter par elle, il garde toute sa liberté spirituelle et son indépendance nationale<sup>2</sup>. Il se sent au contraire dans l'obligation morale de s'astreindre plus rigoureusement à sa mission de soutien des peuples, des familles, des individus, depuis que ceux-ci souffrent plus affreusement dans leur sentiment le plus sacré de nationalité et de nationalité qui fut glorieusement chrétienne entre les autres. La persécution religieuse désormais est plus vive, énergique et systématique, ayant son foyer dans le gouvernement légal. Elle prend dans chacune des parties de la Pologne des formes spéciales. Elle est particulièrement rigoureuse dans l'empire orthodoxe par le fait de la Sainte Alliance qui donne pour le peuple un caractère presque sacrilège, d'autant plus odieux, au système de « martyrisation » devenu désormais le régime légal de la Pologne russe.

Le catholicisme y soutient alors avec une vertu inépuisable la

<sup>1</sup> Michelet lui-même le note.

<sup>2</sup> Dans ses sermons et ses publications il débute constamment par autoriser son patriotisme de citations des textes sacrés.



foi nationale et la ranime sans cesse de son ardeur néophyte : il intervient comme modérateur dans la politique seulement après les défaites écrasantes à la suite desquelles toute tentative, tout esprit d'insubordination serait néfaste. En 1831, l'ambassadeur de Russie à Rome doit se plaindre que les « ecclésiastiques de toutes les classes aient presque partout été à la tête des menées révolutionnaires et que la fureur de leur exaspération les ait portés plusieurs fois sur les champs de bataille où ils ont été acteurs et victimes <sup>1</sup> ». Dans les insurrections de 1861-1863, le clergé eut une conduite noblement indépendante; il assumait avec la dignité virile de son patriotisme les charges dangereuses de sa fonction de pasteur des peuples : dès le 25 février 1861, l'anniversaire de la bataille de Grochoff où les Polonais avaient arrêté les Russes en 1831 devant la porte de Praga, fut célébré par les prêtres de Varsovie; ils conduisirent le peuple en procession sur le lieu du combat afin d'y prier pour les morts, et, marchant bannière en avant avec un drapeau militaire <sup>2</sup>, ils y entonnèrent l'hymne *Swięty Bożę*, qui ne se chante pas dans les rues. En 1863, l'archevêque Felinski donna le haut et glorieux exemple de la résistance légale contre le terrorisme draconien <sup>3</sup>; en avril, toute la Pologne était soulevée, curés et vicaires en tête <sup>4</sup> et les *Instructions au général Mouraview* lui prescrivirent « de sévir avec la plus grande énergie contre le clergé catholique, instigateur de la rébellion <sup>5</sup> ». « Le redoutable levier de la révolution auprès de la masse est dans les convictions religieuses », déclare un catholique allemand, le pénétrant observateur Haxthausen <sup>6</sup>, émule de Joseph de Maistre à qui le tsar avait demandé un rapport sur la situation actuelle et l'avenir de la russification. « Il n'y a pas un homme, pas une femme dans toute la Pologne, dont le cœur ne batte pour les insurgés », s'écrie Montalembert <sup>7</sup>, qui célèbre la « glorieuse solidarité du catholicisme et du patriotisme polonais. » 11 prêtres furent exécutés dans l'année en la seule Lithuanie.

Dans la dernière révolution, en 1905, le clergé n'a pas eu à manifester avec décision son patriotisme, car jamais n'a été décrété à un moment précis d'insurrection nationale. Au lende-

<sup>1</sup> Cité par Lescœur, *l'Eglise catholique et le gouvernement russe*, Plon, 1903, p. 606.

<sup>2</sup> Pour les détails, cf. Lescœur, p. 233.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 280.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>5</sup> Instruction au général Mouraview. *Code rouge*, 1866.

<sup>6</sup> *Mémoire sur le catholicisme en Pologne*.

<sup>7</sup> *L'insurrection polonaise. Une nation en deuil*.

main de la proclamation du tsar, le mouvement national a eu le clergé à sa tête<sup>1</sup> : en octobre, le 1<sup>er</sup> novembre, les prêtres firent des sermons politiques dans toutes les églises<sup>2</sup>; le 2 novembre, en dépit des ordres du gouverneur, des cortèges innombrables précédés par des prêtres portant des croix et des drapeaux, parcoururent la capitale de la grande marche catholique de l'Est : elles s'arrêtaient solennellement devant le monument du poète national Mickiewicz pour écouter les discours et les oraisons patriotiques<sup>3</sup>; le dimanche 5, après avoir célébré le service, le clergé sortit en habits sacerdotaux<sup>4</sup> pour marcher à la tête des manifestants qui chantaient les hymnes sacrés de Chopin et de Grossmann présageant les éclatantes revanches : ils s'unirent en une procession de 400 000 hommes<sup>5</sup>.

A Varsovie on nous parla sans cesse avec fierté et enthousiasme de cette manifestation populaire qui fut une des plus grandioses et unanimes, et la plus fervente, de l'Europe contemporaine. Hommes, femmes, enfants de toutes classes, mêlés, unis, se sentaient grandis, transportés et sanctifiés; on savait le danger qu'on courait ensemble et on n'y pensait pas; les figures rayonnaient de noblesse et d'émotion grave; les âmes débordaient d'une religion d'affection universelle : la foule était exaltée et réconfortée de voir ses prêtres au visage ferme et décidé partager toute sa destinée, de voir la religion pour laquelle on l'avait persécutée depuis un siècle descendre des autels, familière et auguste dans son apparat dominical cher aux yeux populaires, et marcher avec elle dans la rue. Systématiquement pendant un siècle pour comprimer le catholicisme, le gouvernement russe avait fermé des églises, confisqué d'autres pour son culte, fait sauter à la dynamite les murs de chapelles révérees : les murs tombés, le sanctuaire n'en pouvait être que plus vaste étendu à toute la rue, et, au milieu de la rue le catholicisme persécuté, dans un élan d'amour avait ouvert plus grand ses bras aux martyrs de toutes les confessions; les prières, répandues des églises trop petites par la voie publique, avaient porté leurs paroles de bonté caressante et glorieuse aux cœurs des Polonais de toutes les religions. Dans les processions nationales, derrière les prêtres catholiques, juifs et chrétiens marchaient confondus.

<sup>1</sup> *Revue des études franco-russes*, 1<sup>er</sup> décembre 1905.

<sup>2</sup> *Petit Parisien*, 2 novembre 1905.

<sup>3</sup> *Journal*, 3 novembre 1905.

<sup>4</sup> *Eclair et Petite correspondance française*.

<sup>5</sup> Selon l'évaluation du consul d'Autriche (*Eclair*), les autres chiffres donnés par les journaux varient entre 300 000 et 400 000.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

---

# ECOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

RECONNUE PAR L'ÉTAT — DÉCRET DU 22 JUILLET 1890

ÉLÈVES : 108, *Boulevard Malesherbes,*  
ADMINISTRATION : 43, *Rue de Tocqueville,* **PARIS (17<sup>e</sup>)**

TÉLÉPHONE : 530-42

---

Fondée par la Chambre de Commerce de Paris en 1881, l'École des Hautes Études Commerciales a été reconnue par l'État en 1890.

## But général de l'École.

L'École des Hautes Études Commerciales est un établissement d'enseignement commercial supérieur destiné à donner aux jeunes gens qui sortent des lycées, des collèges, des Ecoles de Commerce, etc., les connaissances techniques nécessaires pour arriver le plus promptement possible à la direction des affaires du Commerce, de l'Industrie et de la Banque.

## SANCTIONS DES ÉTUDES

### I. — Diplôme supérieur.

Les élèves français et étrangers qui ont obtenu 65 % du total maximum des points que l'on peut avoir pendant le cours de la scolarité reçoivent, à leur sortie, un **Diplôme** délivré par M. le Ministre du Commerce.

Ce Diplôme facilite leur placement dans les grandes maisons de commerce et de commission, dans les établissements industriels et

## Organisation intérieure des Cours

---

En 1<sup>re</sup> année tous les cours sont suivis par tous les élèves de la promotion.

En 2<sup>e</sup> année les élèves sont répartis en trois sections :

SECTION Commerce et Industrie.

SECTION Commerce et Banque.

SECTION Commerce et Colonies.

L'enseignement, commun à tous les élèves de première année, ne se spécialise donc qu'en deuxième année et pour six cours seulement. Il comprend les facultés ci-après :

**COURS COMMUNS** (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années).

Commerce et comptabilité

## Conseil d'Administration de l'École

M H BELIN, *, <i>President.</i>	M G. SALMON, *, <i>Vice-President.</i>	
MM. A ALASSEUR, *. L. AUCOC, O. *. M. BOVERAT, O *	MM G. JOUANNY, *. P. PINGAULT, *. PLACIDE PELTEREAU, O. *.	MM. P. REGNAULT-DESROZIERS, *. F. DE RIBES-CHRISTOFLE, *.
M. S. BURNIER, <i>Directeur de l'École, Secrétaire du Conseil.</i>		



## Personnel de l'École

### ADMINISTRATION

	MM
<i>Directeur</i> . . . . .	S. BURNIER, ancien élève de l'École Polytechnique.
<i>Economé.</i> . . . . .	A. LEROUX.
<i>Surveillant général.</i> . . .	ROZIERES.

### PROFESSEURS

#### I. — Cours professés à l'Amphithéâtre.

##### A. — COURS COMMUNS.

	MM
<i>Mathématiques appliquées</i> . . . . .	LAMAIRE, agrégé de l'Université, professeur de mathématiques spéciales au Collège Chaptal (1 <sup>re</sup> année).
<i>Chimie appliquée.</i> . . . .	CHARABOT, docteur ès sciences, inspecteur de l'Enseignement technique (1 <sup>re</sup> année).
<i>Etude des Marchandises</i> }	H. BOUCHERON, *, professeur à l'École Centrale (2 <sup>e</sup> année).
	CHABRIÉ, *, professeur à la Sorbonne, Directeur des études de l'Institut de chimie appliquée (1 <sup>re</sup> année).
	DOMMER, *, ingénieur des Arts et Manufactures, agrégé de l'Université, professeur à

#### 2<sup>e</sup> Section Commerce et Banque.

<i>Mathématiques financières</i> . . . . .	}	CHARLIAT, répétiteur à l'École Centrale, directeur de l'École pratique d'Électricité industrielle (2 <sup>e</sup> année).
--	---	---

#### 3<sup>e</sup> Section Commerce et Colonies.

<i>Colonisation française.</i>	}	AUGUSTIN BERNARD, professeur à la Sorbonne et à l'École coloniale (2 <sup>e</sup> année). ALFRED DURAND, *, administrateur honoraire des Colonies, professeur à l'École des Langues orientales (2 <sup>e</sup> année). CHARLES HALAIS, O. *, gouverneur honoraire des Colonies (2 <sup>e</sup> année).
<i>Colonisation étrangère.</i>	}	ALBERT MÉTIN, *, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur à l'École coloniale et au Conservatoire des Arts et Métiers (2 <sup>e</sup> année).
<i>Hygiène coloniale .</i>	}	KERMORGANT, C. *, médecin inspecteur général des troupes coloniales, membre de l'Académie de médecine (2 <sup>e</sup> année).

#### II. — Cours professés dans les Comptoirs.

##### COURS COMMUNS A TOUTES LES SECTIONS.

	MM.	
<i>Commerce et Comptabilité.</i> }	}	BLOCH, ancien élève de l'École, professeur au Collège Chaptal (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années).
	}	CORLIEU, licencié ès sciences mathématiques, expert comptable près le Tribunal civil de la Seine (1 <sup>re</sup> année).
	}	MONCHAMP, ancien élève de l'École, chef



<i>Geographie economique.</i>	} pecteur de l'Académie de Paris (2 <sup>e</sup> année) TOUTAIN, *, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, examinateur à l'École nationale (1 <sup>re</sup> année).
<i>Histoire du Commerce.</i>	
<i>Economie politique . . .</i>	PAUL BEAUREGARD, membre de l'Institut, député de Paris, professeur à la Faculté de Droit et au Conservatoire des Arts et Métiers (1 <sup>re</sup> année)
<i>Droit public et Droit civil . . . . .</i>	O. NOËL, *, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (1 <sup>re</sup> année)
<i>Legislation ouvrière . .</i>	R. JACQUELIN, professeur à la Faculté de Droit (1 <sup>re</sup> année)
<i>Legislation commerciale . . . . .</i>	TRUCHY, professeur à la Faculté de Droit (1 <sup>re</sup> année).
<i>Legislation maritime et industrielle . . . . .</i>	CHAVEGRIN, *, professeur à la Faculté de Droit (2 <sup>e</sup> année).
<i>Legislations commerciales étrangères . . .</i>	MASSIGLI, *, professeur à la Faculté de Droit (1 <sup>re</sup> année).
<i>Legislation budgétaire et douanière . . . . .</i>	HITIER, professeur à la Faculté de Droit (2 <sup>e</sup> année).
<i>Étude des Transports .</i>	PERREAU, professeur à la Faculté de Droit et à l'École coloniale (2 <sup>e</sup> année).
	BLONDEL, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, docteur en droit (2 <sup>e</sup> année).
	MARLIO, ingénieur des Ponts et Chaussées, docteur en droit (2 <sup>e</sup> année).

**B. — COURS SPÉCIAUX**

**1<sup>re</sup> Section Commerce et Industrie.**

<i>Outillage commercial. .</i>	MM. THEVENIN, O. *, ingénieur en chef des Postes et Télégraphes, directeur des ateliers des Postes et Télégraphes (2 <sup>e</sup> année).
<i>Essais et Analyses . .</i>	A. CH. GIRARD, *, professeur à l'Institut national agronomique (2 <sup>e</sup> année)

<i>Langue allemande . . .</i>	} tiques et physiques, professeur à l'École Arago (1 <sup>re</sup> année). SIMON, arbitre rapporteur près le Tribunal de Commerce de la Seine, professeur au Collège Chaptal (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). CHEVALIER (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). DEVAUSSANVIN, agrégé de l'Université, professeur au Collège Chaptal (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). KEGREISZ (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). PROUST, professeur à l'École J.-B. Say (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années) RICHERT, O. *, examinateur d'admission à Saint-Cyr (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). SCHWEITZER, professeur au Collège Chaptal (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). STECK, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Charlemagne (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années) AUDIBERT, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Lakanal (1 <sup>re</sup> année). DEQUAIRE (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). HERBERT, maître de conférences à l'École des sciences politiques (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). FLAIRE, professeur à l'École J.-B. Say (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). LAWTON, maître ès arts de l'Université de Dublin (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). PAULIAN (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). REYNAUD, professeur au Collège Chaptal (2 <sup>e</sup> année). VEILLET-LAVALLÉE, professeur à l'École Arago (2 <sup>e</sup> année). JUGE, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Henri IV (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). VALDES (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années). CALVO-PLATERO, membre de la Chambre de Commerce italienne de Paris (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années).
<i>Langue anglaise. . .</i>	
<i>Langue espagnole. . .</i>	
<i>Langue italienne. . .</i>	

**NOTA.** — *Le Programme détaillé des Conditions d'Admission sera envoyé gratuitement aux personnes qui en feront la demande au Directeur de l'École, 43, rue de Tocqueville, Paris.*

## II. — Certificat d'études.

Un *Certificat d'études* est accordé aux élèves français et étrangers non pourvus du Diplôme s'ils ont eu au moins 55 % du total des points que l'on peut obtenir pendant le cours de la scolarité, c'est-à-dire la note 11 comme moyenne générale.

## RECRUTEMENT DE L'ÉCOLE

### I. — Mode d'admission

a) Les candidats munis d'un baccalauréat complet sont admis sans examen sur la production de leur dossier avant le 31 octobre.

b) Les autres candidats subissent :

1° Un *examen écrit* comprenant une composition française et une composition en langue étrangère ;

2° Un *examen oral* portant sur l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la chimie, la physique, la géographie, l'histoire et les langues étrangères (une au choix et les autres facultatives).

En 1909, l'examen commencera le mardi 20 octobre.

c) Les étrangers qui pourront présenter un Diplôme équivalent au baccalauréat français seront également admis sans examen, pourvu qu'ils justifient d'une connaissance suffisante de la langue française.

### II. — Prix de pension et frais d'études.

Internes 2 400 francs, demi-pensionnaires 1.300 francs, externes 1.000 francs.

### III. — Ouverture des Cours.

En 1909, les cours s'ouvriront le mercredi 3 novembre.

La liste d'inscription, ouverte le 1<sup>er</sup> juillet, sera définitivement close le lundi 25 octobre pour les candidats passant l'examen et le dimanche 31 octobre pour les bacheliers admis sans examen. L'enseignement comprend deux années d'études.

N. B. — Les Élèves munis du diplôme du baccalauréat peuvent faire leurs études de droit tout en suivant les cours de l'École. Des conférences sont organisées à cet effet à l'École même.

Chimie appliquée.

Marchandises.

Géographie économique.

Économie politique.

Histoire du commerce

Étude des transports.

Droit public et droit civil français.

Législation commerciale, maritime et industrielle.

Législations commerciales étrangères.

Législation budgétaire et douanière.

Législation ouvrière.

## COURS SPÉCIAUX (2<sup>e</sup> année).

### SECTION Commerce et Industrie.

Outillage commercial.

Essais et analyses.

### SECTION Commerce et Banque.

Mathématiques financières (Intérêts composés. Placements périodiques. Annuités Amortissements. Rentes. Opérations financières à long terme. Valeurs mobilières. Obligations. Assurances).

### SECTION Commerce et Colonies.

Colonisation française en Afrique, à Madagascar et en Indo-Chine.

Colonisation étrangère.

Hygiène coloniale.

Les élèves peuvent donc faire, entre les trois sections, un choix en rapport avec leurs études antérieures et leurs aptitudes spéciales.

Entre les autres, la journée du 5 novembre fut une triomphante fête d'amour chrétien : on y a senti puissamment la grande beauté pacifique du catholicisme dans le monde, et de la consécration populaire unanime les prêtres ont gardé un souvenir pathétique avec une conscience plus profonde, zélée et expansive de leur mission d'apôtres, tolérants par apostolisme; ils l'ont marqué dans les divers congrès ecclésiastiques qui les réunirent depuis; avec les socialistes, ils se sont courageusement entremis dans les troubles des faubourgs pour protéger les Juifs menacés par les agitateurs du gouvernement, leur portant dans leurs humiliantes épreuves les paroles de réconfort et les secours matériels de toute la catholicité <sup>1</sup>.

Jamais donc le catholicisme n'a failli à sa mission humanitaire, n'a faibli dans sa tâche nationale, donnant à l'âme polonaise la force surhumaine du « martyr », selon l'expression consacrée par les historiens de toutes les opinions. En conséquence, pour la réduire, les autorités luthériennes et orthodoxes estimèrent devoir recourir à la persécution religieuse aussi cruelle et plus opiniâtre en ce siècle, on le verra, qu'elle le fût sous les empereurs romains.

MARIUS-ARY LEBLOND.

La fin prochainement.

<sup>1</sup> Voy. dans les *Bulletins de l'Alliance israélite* de 1905 et 1906 les lettres écrites par les évêques catholiques aux rabbins.

---

# LE CHILI

---

Après le cosmopolitisme de Buenos-Ayres, Santiago se présente au voyageur paré de toutes les séductions d'une ville vraiment nationale. Sur les bords de la Plata, pour découvrir un Argentin, il nous a fallu longuement le chercher. Ici, dès le premier abord, le Chili se révèle avec ce je ne sais quoi d'intime et de familial, qui semble être la note dominante du pays. Santiago est chilien, rien que chilien, n'en déplaise à mes amis de là-bas qui, sans doute, préféreraient me voir comparer leur capitale, comme celle de leurs voisins, aux grandes métropoles européennes. Je n'en ferai rien, au risque de leur déplaire, d'abord parce que ce serait offenser la vérité, ensuite et surtout parce que j'aime mieux les montrer, avec leurs qualités et leurs défauts, tels qu'ils sont et tels que je les aime.

Santiago est une ville inachevée, coloniale encore sous bien des rapports; mais ce n'est pas une conception industrielle, un caravansérail moderne, créé à coups de millions, dans la fièvre des affaires et de la spéculation. On y sent, au contraire, le lent développement, à travers les siècles, d'une idée première, l'expression architecturale du génie d'un peuple dont l'idéal n'a guère varié depuis ses origines. Telle Pedro Valdivia la fonda en 1541, telle la ville a grandi, telle elle deviendra une des plus grandes capitales de l'Amérique du Sud. Vous n'y trouverez ni palais de marbre, ni façades néo-corinthiennes, mais une unité d'ensemble que les villes à grande immigration ne sauraient réaliser. Sa Plaza de Armas, entourée de lourds édifices en stuc, représente une esthétique assez vague; mais tout y parle du passé. Son Alameda de las Delicias, flanquée, au petit bonheur, de maisons seigneuriales, de villas et de chaumières, gagnerait certainement à être régularisée; mais les peupliers en sont magnifiques et les chênes séculaires. Ses parcs, abandonnés aux intempéries, se transforment, au fort de l'hiver, en marais impraticables; mais ils ont la beauté sauvage des forêts de la Cordillère, dont les



glaciers scintillent en arrière-plan. Sa rivière, le Mapocho, n'a que trois gouttes d'eau, pendant dix mois de l'année, mais elle est l'enfant des grandes Andes et peut devenir un torrent redoutable : les poètes l'ont chantée.

Malgré le goût douteux des temps coloniaux qui défigure certaines parties de la ville, malgré l'état actuellement assez précaire de la voirie, malgré la misère des quartiers populaires, l'on se sent pris, dès l'arrivée, par le charme pénétrant de ces rues, de ces places, de ces maisons, qu'on sent si bien convenir à ceux qui les habitent, et l'on distingue le fond d'élégance véritable qui caractérise ce peuple, foncièrement aristocratique et conservateur.

En théorie, le Chili est une démocratie; en fait, c'est une oligarchie à la romaine. Trois ou quatre cents familles de souche pure, descendant en droite ligne des compagnons de Valdivia ou des Anglais qui, au moment de l'indépendance, s'établirent en grand nombre dans le pays, détiennent le pouvoir, dirigent la politique et les affaires et possèdent les trois quarts de la terre. Cinq mille individus les représentent, peut-être, à Santiago — sur quatre cent mille habitants — mais seuls ils comptent. Le reste, c'est d'abord le petit monde des commerçants, employés et fonctionnaires qui forment comme la clientèle des premiers, au sens latin du mot; puis, séparée des classes supérieures par un abîme infranchissable, la horde anonyme des « rotos » — littéralement : les gueux — qui végètent, parqués comme des troupeaux, dans les misérables « conventillos<sup>1</sup> » des faubourgs. Le tiers état n'existe pas. Le bourgeois chilien — ces deux mots jurent d'être accouplés — n'est qu'un mythe ou du moins un être essentiellement provisoire, sans place marquée dans l'organisme du pays.

Il n'est pas besoin d'un long séjour à Santiago pour se rendre compte de ce manque d'équilibre social. La ville même l'illustre amplement avec son double aspect : au centre, les quartiers de l'aristocratie et des affaires, quelques « cuadras » de maisons modernes, luxueuses et confortables; aux alentours, à quelques pas de là, les faubourgs populaires où trois cent mille « rotos » vivent sous des plaques de tôle, dans des masures improvisées; ici, des rues asphaltées, des façades majestueuses, des magasins étincelants; là-bas, des chaussées défoncées, des murs lézardés, des toitures que la pluie traverse et que le vent soulève.

Ne plaignons pas trop ces malheureux : ils se contentent de ce qu'ils ont. Séparé du reste du monde par son formidable massif andin, le Chili, à l'encontre du Brésil et de l'Argentine, n'a guère

<sup>1</sup> Sorte de phalanstère.

jusqu'en ces dernières années subi l'influence des idées européennes; les théories égalitaires ne sont pas parvenues jusqu'à lui; la base oligarchique de ses institutions le met à l'abri du socialisme. Aussi bien le « roto », après des siècles de servage, n'a-t-il jamais songé à se plaindre de son sort. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on le laisse végéter à sa guise, en buvant de la « chicha » et en fumant des cigarettes enroulées de maïs. « Ne rien faire », tel est son seul programme politique. Il ne demande même pas à s'amuser; car les amusements supposent l'action, et l'action, il en a l'horreur. Les pires catastrophes ne sauraient le tirer de sa torpeur..., à moins qu'il ne s'agisse de se battre et de piller. En ce cas — merveilles de l'atavisme — le « roto », tout à coup, devient un autre homme. L'âme des compagnons de Valdivia ou de Campolican se réveille en lui. Donnez lui un fusil et l'espoir de belles batailles : il deviendra patriote forcené. « Nous n'avons pas besoin d'ordre de mobilisation, me disait un officier de l'armée chilienne. Au premier coup de canon nos casernes seraient débordées de volontaires. Si nous avons une guerre avec l'Argentine, un simple avis suffirait : « A Buenos-Ayres ! » Le lendemain, le peuple chilien en masse aurait franchi la Cordillère ! »

Heureusement pour la tranquillité intérieure du pays, ce tempérament guerrier se trouve corrigé par une docilité exemplaire. Le « roto » ne prend les armes que sur l'ordre de ses supérieurs. Cela explique que, dans ce pays essentiellement guerrier, les « pronunciamientos », plaies d'autres républiques sud-américaines, soient totalement inconnus. En un demi-siècle, le Chili n'a vu qu'une révolution et cette révolution a été dirigée par l'aristocratie. De toutes les anciennes colonies espagnoles, aucune, après son indépendance, n'a eu d'aussi bonne heure une stabilité politique plus complète.

Tout serait donc pour le mieux dans le meilleur des Chilis, si le pays avait pu continuer à mener indéfiniment la belle existence de famille dont il a joui jusqu'en ces dernières années. Aujourd'hui malheureusement — ou plutôt heureusement pour l'avenir du pays — une transformation s'opère, qui date de 1881. Cette année qui vit les victoires décisives de l'armée chilienne sur les Péruviens, l'annexion des provinces d'Arica et de Tacna et le « boom » salpétrier qui en fut la conséquence vit aussi le commencement d'une ère nouvelle dans l'histoire intérieure du pays.

Jusqu'alors on n'avait, en Europe, qu'une notion fort vague de cette longue bande verte, ourlant l'Amérique du Sud à la dernière page des Atlas. Le « boom » salpétrier tout à coup vint la mettre en évidence. Après l'avoir ignorée pendant des siècles,

Allemands et Anglais s'aperçurent tout à coup qu'il y aurait là quelques millions à glaner. Un beau jour ils parurent, pioches en mains, outils en bandoulière, et, depuis, ils n'ont cessé de racler les déserts d'Iquique et d'Antofagasta pour en faire jaillir le salpêtre, de perforer la Cordillère, comme une écumoire, pour lui arracher son or, son cuivre et son argent...

Que pouvaient faire les fils du pays devant cette invasion sinon se jeter à leur tour, à corps perdu, dans le feu de la spéculation? Eblouis par tant de richesses qu'ils ne soupçonnaient même pas, ahuris par tant d'activité et de suractivité, ils se mirent à leur tour à rêver industrie, commerce, mines, trusts et accaparements. Puis, comme il leur fallait des bras, ils voulurent forcer le « roto » à travailler. Le « roto », dérangé dans ses habitudes séculaires, se fit longtemps tirer l'oreille; il résiste encore; mais on le menace de se passer de lui, de recourir à l'immigration étrangère. Bon gré, mal gré, il finira par se faire ouvrier. Là même est le danger, car il est évident que le « roto » ouvrier n'aura rien de commun avec le citoyen exemplaire qui rêvait, entre ses quatre murs de boue, en grillant des cigarettes et en attendant la prochaine guerre. En apprenant à travailler, il prendra conscience de sa force. Sa paresse innée aidant, il se fera socialiste. Alors, comment empêcher l'écroulement du système féodal sur lequel, depuis près d'un siècle, le Chili appuyait sa politique? Déjà des symptômes alarmants se manifestent : l'année 1907 a vu les premières grèves se produire; les questions sociales, si longtemps inconnues en ce pays, passent à l'ordre du jour. Qu'advient-il du Chili quand le « roto » déchaîné se ruera à l'assaut des institutions qui garantissaient la toute puissance de l'aristocratie nationale?

Ce moment heureusement me semble assez éloigné. L'aristocratie, avec un sens très sûr de ses devoirs, a su, jusqu'à présent, conserver le respect des classes inférieures et empêcher l'éclosion des haines sociales. Sa plus grande erreur fut peut-être, à mon avis, la révolution de 1891. Sans doute le parlement, dont elle assura la victoire, avait pour lui la légalité; sans doute, Balmaceda, en prétendant se passer de lui, viola la constitution; mais Balmaceda, malgré ses erreurs, fut sans contredit un homme remarquable. Il fit plus pour le pays, durant sa courte présidence, que tous ceux qui l'avaient précédé; s'il voulut mettre fin, d'une manière violente, au gâchis parlementaire, c'est que la nécessité lui en parut s'imposer. Il serait peut-être téméraire de porter un jugement définitif sur des événements qui sont encore si rapprochés de nous; mais il faut convenir que l'histoire de ces

dernières années semble donner raison au grand président. Depuis sa mort, le pays se débat dans l'anarchie parlementaire, les ministères, renversés tous les six mois, succèdent aux ministères; les chefs de l'Etat les plus remarquables en sont réduits à attendre, les bras croisés, que leur mandat expire.

L'exemple de D. Pedro Montt, le président actuel, est typique. De l'aveu même de ses adversaires, il est l'homme d'Etat le plus remarquable que le Chili possède actuellement. Quand, il y a environ trois ans, il parvint au pouvoir, ce fut du délire : « Nous avons enfin un homme ! » proclamaient les journaux. Son programme politique, connu de tous, fut universellement approuvé.

Fort de cette popularité, D. Pedro Montt voulut se mettre à l'œuvre; mais il avait compté sans le parlement. Notez que ce parlement est élu, au suffrage universel, par les mêmes électeurs qui, quelques mois après, sont appelés à choisir le Chef de l'Etat. Mais là apparaissent, dans toute leur extravagance, les inconséquences du vote populaire. Président et Parlement, représentant la volonté de la nation, exprimée en deux occasions presque consécutives, devraient se trouver d'accord, au moins sur les grandes lignes de leurs programmes. Or, il arrive précisément le contraire : D. Pedro Montt, qui appartient au parti dit nationaliste, ne compte sur quatre-vingts députés que cinq ou six membres de son parti. Encore n'y aurait-il là que demi-mal si, parmi ces députés, on parvenait à former une majorité stable. Mais allez vous reconnaître parmi les innombrables partis, dont chacun aspire à saisir les rênes du pouvoir ! Conservateurs, libéraux modérés, nationalistes, doctrinaires, radicaux, démocrates, balmacédistes : demandez à chacun de ces groupements de vous formuler un programme; ils vous répondront par des noms. Voilà le grand mal de toutes ces politiques sud-américaines : les questions de personnes y remplacent les idées et les convictions.

Dans les pays où, comme au Brésil ou dans l'Argentine, le système présidentiel est en vigueur, le mal est moindre : le président, libre de choisir ses secrétaires d'Etat où bon lui semble, y est pour ainsi dire indépendant du parlement; celui-ci, réduit à son rôle naturel de corps législatif, n'a plus guère l'occasion d'entraver l'action de l'exécutif. Au Chili, au contraire, où sévit le parlementarisme, sous sa forme la plus outrée, les difficultés sont inextricables. Pour qu'un ministère soit constitutionnel, il faut qu'il ait l'approbation des deux Chambres et qu'il s'appuie sur une majorité. Or, comment former une majorité durable, quand seules les préoccupations personnelles entrent en jeu ?

Je sais bien que, sur les grandes lignes de leur politique, tous



les Chiliens sont d'accord. Foncièrement patriotes, ils aspirent au plus grand développement moral, industriel et agricole de leur pays; justement fiers de leur histoire, ils veulent continuer à jouer le plus grand rôle sur cette côte du Pacifique; épris par atavisme et par tempérament des choses de la guerre, ils veulent avoir la plus grande armée et la plus grosse flotte... En théorie, leur idéal est le plus noble et le plus beau. Dans la pratique, hélas! les questions d'intérêt individuel reparaissent. Tout le monde veut être ministre au Chili. J'ai énuméré les sept ou huit partis principaux représentés à la Chambre : il y en a d'autres, et chacun réclame sa part de pouvoir. Or, la période législative est de cinq ans; même en admettant un juste partage, il ne reste à chaque parti que six mois de ministère : en général la longévité des cabinets est encore moindre.

Voilà trois ans que D. Pedro Montt est à la présidence et il n'a pu accomplir une seule des réformes qui composaient son programme; dans la lutte continuelle contre les partis, son prestige s'est usé; bientôt il ne sera plus qu'un *fantôme* sans importance comme il en a été des autres présidents.

Au moment de notre arrivée à Santiago, la situation était devenue inextricable; le dernier ministère, renversé depuis six mois, n'était pas encore remplacé; toute la vie parlementaire arrêtée, les intrigues de couloir remplaçant toute besogne sérieuse, la confusion des partis portée à son comble, tel était le tableau que présentait la politique chilienne.

Le seul remède à ce navrant état de choses eût été sans doute la dissolution d'un parlement incapable de dégager une formule d'action nette et définitive. Malheureusement, depuis la dernière révolution, le président n'a plus ce droit. C'est pour avoir essayé de choisir ses ministres parmi les hommes les plus capables du pays, sans consulter les Chambres, que Balmaceda, finalement, fut acculé au suicide. Le Parlement, d'autre part, n'a pas le droit de déposer le président. Les pouvoirs exécutif et législatif, jumeaux irréconciliables, en sont donc réduits à attendre mélancoliquement, dans l'inaction forcée, que leur mandat expire.

Pourtant, plus que jamais, le pays aurait besoin d'un gouvernement fort et sage qui l'aidât à sortir victorieusement de la période de crises qu'il traverse. J'ai parlé de la crise sociale : rien n'est perdu, pour le moment. L'aristocratie, pourvu qu'elle sache s'y prendre, dirigera elle-même, en gardant sa suprématie, l'évolution fatale qui se prépare.

Crise économique des plus graves, elle aussi; quelques mois à peine nous séparent de l'épouvantable tremblement de terre qui,

au mois d'août dernier, détruisait de fond en comble la ville de Valparaiso et causait au pays un dommage estimé par les moins pessimistes à plus de 600 millions de francs. Ajoutez-y la fièvre de spéculation dont, depuis le « boom salitrero », le pays n'a pas cessé de souffrir.

L'histoire de la Toison d'or et celle de l'Or du Rhin demeurent des vérités éternelles. Tandis que la perte des provinces d'Arica et de Tacna a marqué, pour le Pérou, le commencement d'une ère nouvelle d'ordre intérieur et de progrès, l'acquisition de ces mêmes provinces, qui aurait dû tripler la richesse du Chili, l'a, au contraire, plongé dans un désarroi financier qui n'a fait que s'accroître depuis lors. J'en parlerai dans un autre chapitre.

La crise, il est vrai, est plus apparente que réelle. Le Chili possède, dans son sol et son sous-sol, des richesses inépuisables, en majeure partie encore inexploitées, qui lui permettraient de faire face à des cataclysmes autrement graves; mais, en attendant, il se débat dans de sérieux embarras. Un gouvernement fort et énergique, despotique au besoin, l'en ferait sortir aisément. Il mettrait un frein à la folie des spéculations hasardeuses; il réglementerait la production nationale, il encouragerait l'agriculture, — qui est la vraie richesse du Chili, — il favoriserait l'immigration étrangère... Le programme de D. Pedro Montt donnait un aperçu lumineux des réformes les plus urgentes. Il suffisait de l'appliquer; mais le gouvernement a les bras liés par l'opposition parlementaire; la plus indispensable des réformes ne s'achète qu'au prix d'une concession faite aux partis.

Alors? Il serait prétentieux de la part d'un simple touriste, de proposer une solution. Cependant, de l'avis général, un changement d'institutions s'impose. Je n'oserais, ainsi que certains amis chiliens, aller jusqu'à préconiser la forme monarchique comme le complément logique du système oligarchique actuel. Mais pourquoi le Chili ne tenterait-il pas l'épreuve du régime présidentiel qui, dans la république Argentine, donne de si bons résultats?

Le système parlementaire a fait faillite partout où il n'a pas rencontré un pouvoir exécutif suffisamment fort — comme en Angleterre, ou au Brésil avant 1889 — pour en arrêter les abus. Son fonctionnement normal suppose l'existence de deux partis doctrinaires, solidement établis, qui se relayent au pouvoir suivant les fluctuations de l'opinion publique. Dans un pays où, comme au Chili, les partis, trop nombreux, n'ont d'autre raison d'être que l'intérêt momentané de ceux qui les composent, ce jeu de bascule indispensable est une utopie.

Balmaceda — dont les plus grands ennemis reconnaissent

aujourd'hui le profond sens politique — entrevit peut-être la vérité. Atteint malheureusement de la folie des grandeurs, exaspéré par la résistance des politiciens de métier, il dépassa la mesure que lui imposaient les circonstances. Il paya de sa vie l'erreur commise. Le Chili, depuis sa mort, ne cesse de la payer du désarroi politique et financier dans lequel il se débat.

\*  
\* \*

La vie de Santiago semble réglée au chronomètre, comme celle d'une bonne petite ville de province. A huit heures du matin, dès qu'aux rayons du soleil commencent à étinceler les glaciers de la Cordillère, la calle Huerfanos, sur laquelle donne notre excellent Grand Hôtel, s'emplit de bruit et de mouvement. Passent des « huazos » — les « gauchos » du Chili — leurs énormes éperons collés aux flancs de leurs haridelles, les plis de leurs ponchos voltigeant gracieusement à la bise aigre de la montagne. Certains — venus du Sud — ont des bonnets pointus multicolores enfoncés jusqu'aux oreilles, des ponchos écarlates, de grandes bottes jaunes recouvrant les genoux. Ils s'en vont au pas, dignes et hautains, comme des conquistadors partant pour la guerre, attachent leurs montures à un bec de gaz quand ils entrent dans un magasin, puis, les affaires terminées, repartent au galop de chasse sur l'asphalte ou les cailloux pointus qui constituent le pavé de la plus grande partie de la ville. Des convois de mules emplissent l'air du bruit de leurs sonnettes. Un bataillon passe, clairons et tambours en tête. Des gamins, traînant leurs cartables, s'en vont à l'école, en fumant leurs éternelles cigarettes.

A neuf heures, les dames du monde sortent de chez elles, se répandent dans les églises et dans les boutiques. Comme les femmes du peuple, elles portent presque toutes le « manto », long voile noir, rappelant vaguement le tscharkaf des femmes turques. C'est le costume de rigueur pour aller à la messe; l'archevêque l'exige; les Chiliennes le détestent. Pourtant, rien de plus seyant, quand ils sont bien portés, que ces longs fourreaux d'étoffe souple embéguinant la tête, encadrant le visage, dessinant délicieusement la ligne du cou et des épaules pour retomber en plis gracieux sur les bras et la poitrine. De dos surtout, les silhouettes sont charmantes : on dirait des « tanagras » en deuil. Le manto atténue ce que le costume féminin de nos jours a de trop précis. De ces plis vagues se dégage une impression de mystère. Il rend troublante l'apparition d'une main finement gantée, d'un petit pied bien chaussé, seuls indices du rang du fantôme auquel ils appartiennent.

Le dimanche, tout un peuple de ces fantômes inonde les églises, les uns assis, les autres — arrivés trop tard — agenouillés sur les dalles, leurs voiles flottants épandus autour d'eux. Jusqu'à la fin de l'office, l'incognito est complet. Puis, tout à coup, le dernier évangile terminé, tout ce peuple s'agite, les voiles tressaillent et palpitent, la sveltesse d'une forme sculpturale se révèle. Un fantôme, puis deux, puis cent se retournent. Les magnifiques yeux chiliens s'allument, comme des phares, dans l'obscurité de la nef et des voiles noirs.

Un pâté de maisons, à Santiago comme à Buenos-Ayres, s'appelle une « cuadra ». Plusieurs cuadras forment une « manzana », littéralement : une pomme. Une « manzana » ici résume toutes les autres : celle limitée par les rues Huerfanos, Estado, Ahumada et la Plaza de Armas. Là se concentre toute la vie politique, économique, sociale et industrielle du pays. Là se rencontrent tous les jours, entre onze heures et midi — l'heure de l'apéritif — ministres, députés, sénateurs, hommes du monde, commerçants, spéculateurs, éleveurs, mineurs, tous ceux qui, de près ou de loin, font marcher la machine nationale. Le nombre en est plus restreint qu'en aucun pays du monde. Ils se connaissent tous, ils s'appellent par leurs petits noms. L'étranger qui veut étudier le pays n'a qu'à faire, comme tout Santiaguero qui se respecte, son tour quotidien de la « pomme ». En huit jours, il aura absorbé plus d'apéritifs que dans tout le cours de sa vie antérieure et sera mieux renseigné sur l'état du pays que si, sans cette précaution, il y avait passé plusieurs mois.

Le tour de la « Pomme » aboutit généralement au Club de la Union, au coin de Huerfanos et de Bandera. Ce cercle n'a guère plus de cinq cents membres. Mais ces cinq cents sont les seuls qui comptent au Chili. Le reste — je vous l'ai dit — ce sont les « rotos », la populace, sans autre voix au chapitre que celle qu'ils ont le droit de vendre tous les quatre ou cinq ans au moment des élections. Le bar de l'Union — qu'on appelle ici « la cantina » — est donc un des centres de gravité du pays. Là se font et se défont les ministères, là se fondent les compagnies, là se brassent les grandes affaires, tout cela entre un « gin-cocktail » et une coupe de champagne, car le Chilien, à quelque catégorie qu'il appartienne, éprouve le besoin impérieux d'arroser les principaux moments de sa vie... et les autres aussi. Le « roto » boit de la chicha le soir. A l'Union, on sable le champagne dès neuf heures du matin. Voilà toute la différence. Je m'empresse d'ajouter que la nature prévoyante a doué ces excellents amis d'un tempérament capable de résister aux plus copieuses libations. Un étranger,



mal entraîné, est fortement handicapé sous ce rapport. Aussi évitons-nous soigneusement, le matin du moins, les abords de l'Union.

Un peu plus loin, sur les trottoirs de la calle Huevfanos, des groupes nombreux se forment. Là se trouve le restaurant *Gagé*, la cuisine réputée la meilleure de Santiago, où déjeunent les célibataires, et souvent aussi les hommes mariés; car les femmes, en ces pays d'usages un peu musulmans, sont souvent condamnées aux repas solitaires.

Devant l'entrée d'un photographe, des jeunes gens attendent patiemment que passent les « niñas » de leur cœur. Frappant l'asphalte de leurs talons pointus, elles arrivent enfin, ces niñas, dépouillées du manto sévère, chapeautées, corsetées et juponnées à la dernière mode de Paris et jolies, comme peuvent seulement l'être des Chiliennes. Des regards s'échangent. Le « pololeo » national commence.

Le « pololeo » est le flirt du Chili, un flirt très original qui mérite d'être décrit. Sachez donc que le pololo est en réalité le hanneton chilien, un gros hanneton noir qui en été exprime sa joie de vivre en bourdonnant bruyamment, à la manière de tous les hannetons de la terre. Au figuré, comparaison pittoresque, un « pololo » est un jeune homme qui s'attache aux pas d'une jeune fille, la suit de loin, de très loin, et lui adresse des regards, les seuls hommages que la morale nationale tolère. La vie mondaine de Santiago est assez limitée. Jeunes gens et jeunes filles manquent d'occasions de se voir; d'où probablement l'invention de ce charmant petit jeu.

On peut l'observer, dans toute son originalité, quatre fois par semaine, entre six heures et sept heures et demie, sur la Plaza de Armas, les jours de musique militaire. La musique occupe un kiosque central, qu'un jardin entoure. Un large trottoir asphalté entoure le jardin: c'est là qu'hermétiquement séparés, les deux sexes se promènent. Les femmes, pour parler comme en physique, tournent dans le sens de l'aiguille d'une montre, les hommes dans le sens contraire. A chaque rotation « pololo » et « polola » se rencontrent deux fois, échangent un long regard et continuent leurs promenades, quinze, vingt fois, pour se rencontrer 180° plus loin. Quand la jeune fille en a assez, elle adresse un signe à son « pololo » et celui-ci, docilement, lui emboîte le pas. S'engage-t-elle dans une des rues qui donnent sur la plaza, le « pololo » prend l'autre trottoir, sans la quitter du regard. Il renverse les passants distraits et gêne la circulation. Arrivée devant sa porte, la jeune fille disparaît... pour reparaitre, un moment plus tard, à sa fenêtre. Un dernier regard... et puis

bonsoir. L'on recommencera demain matin devant le photographe ou au prochain « cinq à sept » de la Plaza de Armas.

Tout ce manège n'a rien de compromettant, tant qu'il reste silencieux. Dès que l'on s'adresse la parole, par exemple, cela change. Le pololo n'a plus qu'une ressource : avancer en grade et devenir « novio », c'est-à-dire fiancé.

Le « pololeo » est la grande route du mariage. Souvent, paraît-il, deux jeunes gens se fiancent, sans s'être jamais connus que de regards. Le système en vaut un autre. Les mariages sont toujours une loterie. Au Chili, me dit-on, ils tournent généralement bien. Jamais les parents ne s'en mêlent.

La jeune fille chilienne est beaucoup moins fêtée que l'Argentine. En revanche, la jeune femme, ici, a plus de liberté. Elle sort seule, elle paraît à toutes les fêtes, elle dirige la vie mondaine. Cela ne l'empêche pas d'être une excellente mère de famille ni d'avoir beaucoup d'enfants. Comme dans l'Argentine, les familles ici sont très nombreuses. On en cite qui comptent plus d'un millier de membres vivants.

Peu de villes pourraient se vanter d'une situation comparable à celle de Santiago. Pedro Valdivia, qui la fonda, fut-il un grand artiste ou se laissa-t-il guider, dans le choix de l'emplacement, par des considérations d'ordre purement stratégique? En tous les cas, le choix fut des plus heureux.

Il faudrait aller bien loin, — jusqu'en Cachemire, — pour trouver une pareille étendue de prairies magnifiquement vertes, bordées de tous côtés par un hémicycle d'aussi formidables montagnes. Pour contempler le panorama dans toute sa splendeur, montez au Serro de Santa Lucia, un énorme rocher de 70 mètres de hauteur qui surgit, comme un château fort, du milieu même de la ville. Avant la conquête, les Indiens nommaient ce rocher Huelen et le vénéraient. Les Espagnols le transformèrent en forteresse. Les Chiliens en ont fait une délicieuse promenade. Alors qu'ailleurs, dans la ville, se révèle souvent l'incurie administrative, ici de bons génies veillent, entretenant les arbres, arrosant les plantes, multipliant les bancs abrités, les recoins d'ombre et de fraîcheur. Autour du rocher, une route carrossable monte en spirale. Des sentiers bien ratissés, des escaliers en colimaçon se perdent dans une profusion d'orangers, d'eucalyptus, de géraniums, de rosiers. Le Chili est le pays des fleurs. Un théâtre d'été, un restaurant suisse, donnant sur un vaste terrain, s'entourent de rochers en ciment, de tours pseudo-gothiques, de chapelles d'opéra-comique, de toutes sortes d'enjolivements d'un goût médiocre, que rachète

heureusement le décor charmant des arbres et des plantes grim-pantes. Plus haut encore, au sommet, une rotonde circulaire permet d'embrasser, dans son ensemble, l'incomparable pano-rama : la ville d'abord, immense tache grise, hérissée, comme un couvent, de mille clochers carillonnant sans relâche ; les rues droites, interminables, se coupant à angle droit, peuplées de fantômes noirs, semblables, vus de si haut, à une foule de fourmis affairées, le quartier des affaires résonnant du bruit des tramways et des automobiles, les faubourgs misérables ensevelis sous la boue ou la poussière ; — puis, par delà les dernières mesures, la splendide étendue des prairies vert pâle, les vignes, les champs de blé, d'orge, d'avoine et de maïs, la richesse agri-cole du pays ; — plus loin encore, les Andes : crêtes aiguës déchiquetant le ciel de leurs aspérités granitiques, dômes bleuâ-tres ensevelis sous vingt mètres de neige, volcans rageurs, s'ali-gnant, du nord au sud, comme les tentes d'un camp fantastique, jusqu'aux dernières limites de l'horizon. Elle est à 40 kilomètres de nous, à vol d'oiseau, la formidable muraille blanche et pour-tant elle nous écrase, de ses 7000 mètres, comme si nous étions à ses pieds. Elle nous écrase comme elle écrase le Chili, le Chili qui étouffe, entre ses glaciers et l'Océan dont à l'ouest déjà on devine la proximité, le Chili qui un jour éclatera, dans sa gaine trop étroite, comme un pétard trop chargé.

Qui pourrait rendre la beauté tragique de cette gigantesque ossature du continent sud-américain ? Chaque jour, nous revenons la contempler et chaque jour elle nous réserve de nouvelles sur-prises. Tantôt sereine et majestueuse, séparée de la terre par d'indécises buées, comme si les cieux entr'ouverts nous dévoi-laient le séjour mystérieux des divinités qui régissent ces parages ; tantôt enveloppée, de la base aux sommets, de nuages convulsés, chargés de tourmentes et d'éclairs ; tantôt aveuglante sous la lumière ardente du soleil, chaque détail se précisant, avec une dureté incroyable, comme sous la loupe d'un microscope gigan-tesque, tantôt blafarde comme un immense suaire ou vague comme une écharpe de gaze, flottant sous les rayons de la lune, dans la splendeur des nuits australes, chaque fois elle improvise, chaque fois elle se renouvelle comme si elle s'était donné à tâche de me faire oublier toutes les magnificences passées, depuis les sauvages vallées pyrénéennes jusqu'aux éblouissantes féeries de l'Himalaya.

C'est le soir surtout, avant 6 heures, qu'il faut venir au Cerro. Figurez-vous un coucher de soleil égyptien, avec l'intensité de ses teintes irréelles, projeté sur un écran de neige de 6000 mètres de

hauteur. L'astre disparu, la Cordillère, d'une extrémité de l'horizon à l'autre, se met à rougeoier comme une forge immense. Des langues de feu lèchent ses glaciers, ses volcans se découpent en braises ardentes sur le ciel rapidement décoloré. En un instant toute trace de blancheur a disparu de la formidable muraille. Une mer de flammes semble barrer l'Orient. Toutes les teintes du rouge et du rose s'étagent depuis les crêtes rutilantes jusqu'aux prairies de la base qu'elles envahissent de leurs reflets.

Cela dure quelques minutes. Puis la nuit, avec une hâte quasi tropicale, s'élanche de sommet en sommet, mêlant son bleu intense au pourpre du couchant. D'ardentes qu'elles étaient, les neiges se font mauves, lilas, glycine.

Un moment, tandis qu'au zénith s'allument les premières étoiles et qu'à l'occident, derrière Santiago, l'horizon saigne encore, les montagnes se font bleues, toutes bleues, comme les flots de l'Océan. Elles semblent déjà se fondre dans la nuit, quand soudain, du fond de l'éther, arrivent de nouvelles réserves de couleurs. Sans transition, la Cordillère apparaît verte, d'un vert surnaturel, effrayant comme une lueur d'outre-tombe. Les neiges s'animent d'étranges phosphorescences. Les volcans lancent des lueurs d'émeraude. Les glaciers pendent, livides et funèbres, comme les lambeaux d'un linceul, dans le néant de la nuit.

Autour de nous, cependant, les globes électriques, semblables à de grosses oranges, s'allument dans les arbres. A nos pieds, Santiago étincelle, tel à un immense gril lumineux. Par bouffées, la musique de la place nous arrive. Le « Cerro », désert jusqu'à présent, devient l'abri des couples amoureux de la capitale. Dans la nuit victorieuse, les grandes Andes se sont éteintes, définitivement.

La Cordillère nous fascine. Volontiers nous irions l'admirer de plus près; volontiers nous visiterions quelques-unés de ces fastueuses « haciendas », situées au pied même de la grande muraille, où, pendant les mois de l'été, se concentre la vie de l'aristocratie chilienne. C'est là, nous dit-on, qu'il faudrait aller étudier l'âme nationale, là que se trouve le véritable foyer de ces vieilles familles, la terre natale où elles ont plongé les racines profondes qui en font l'édifice social le plus solide de l'Amérique du Sud. Certaines de ces résidences sont de vrais châteaux. La vie s'y écoule, paisiblement, entre les travaux des champs et les « sports » auxquels, à l'encontre de l'Argentin, le Chilien s'adonne avec passion. Hélas! en cette saison nous devons nous contenter de contempler du haut du « Cerro » les longues allées de peupliers — l'arbre national chilien — qui, sur la grande étendue verte, indiquent l'approche de ces résidences. Nous sommes en plein hiver



et une mer de boue bloque la capitale. Inutile de songer à la franchir. Essayez de quitter les « cuadras » centrales de la ville. Escaladez une de ces préhistoriques guimbardes, intitulées « coches americanos », souvenir des temps où le Mapócho inondait périodiquement les rues et les places de Santiago et où, pour échapper au déluge, il fallait être perché à 1 mètre de hauteur.

Faites-vous conduire sur la route de San-Bernardo ou de Pirque. Les limites du quartier élégant franchies, vous errez d'abord à travers des rues interminables, aux pavés monstrueux. Le long des trottoirs les égouts, à ciel ouvert, roulent leur fange avec un bruit de torrents. Au bout d'un quart d'heure, vous pénétrez dans les faubourgs et le pavé même cesse. Les rues deviennent de véritables marécages. Les égouts grossissent et s'entrecroisent. Les chars à bœufs, chargés d'oignons, de pommes de terre et de pastèques, creusent dans l'argile molle des ornières d'un mètre de profondeur. Vous rebondissez dans votre fiacre comme une balle sur une raquette, et il vous faut renoncer à aller plus loin.

Cet état de choses, heureusement, n'est que provisoire. Dans quelques mois les travaux des égouts seront terminés. Dans quelques années — de par un traité conclu entre la municipalité et une société américaine — toutes les rues de la ville seront asphaltées, toutes les routes des environs macadamisées.

Sans doute, ces réformes s'effectuent lentement. Mais que faire? Les fonds manquent. Avec ses trois ou quatre cent mille contribuables — personne n'en a jamais su le chiffre exact, — la municipalité de Santiago ne dispose que d'un budget de 3 millions de piastres, soit, au change actuel, un peu plus de 3 millions de francs. Or, d'un côté il en faudrait 10 pour subvenir aux dépenses les plus indispensables; de l'autre, en ce bienheureux pays, personne ne veut payer d'impôt. Sur ce chapitre, les Chiliens, par ailleurs si généreux, rendraient des points à Harpagon lui-même. Ils préfèrent continuer à patauger dans la boue et à se faire cahoter sur d'indescriptibles moraines, que de payer une piastre additionnelle. Exemple : en ce moment on discute une loi élevant les droits sur les immeubles de 2 pour 1000 (pour mille) à 3 pour 1000 de leur valeur. Eh bien! l'annonce seule de ce projet a suffi pour faire éclater dans le public la plus vive indignation. La loi ne passera pas. Beaucoup de propriétés ne sont même pas imposées. Les plus grands magasins de la ville ne payent guère plus de 150 francs par an. Le fisc, ailleurs si tyrannique, est ici l'esclave de l'opinion.

Une autre cause de désordre est l'abus de la politique dont j'ai déjà parlé. Ce n'est pas assez du gâchis parlementaire. Depuis la révo-

lution de 1891, les communes, proclamées autonomes, se débattent, elles aussi, dans le borbier des combinaisons politiques et des intrigues électorales. Le plus clair de leurs revenus s'en va en pots-de-vin et en courtages; les préoccupations personnelles priment partout les questions d'intérêt général.

Ajoutez-y le manque de persévérance et l'indolence créole. Le Chili est le pays des projets. Quelqu'un lance une idée juste, d'application urgente, immédiatement on l'approuve. Les journaux s'en emparent, les échos de l'Union en retentissent pendant huit jours. Puis, les semaines s'écoulent; une élection intervient; la proposition s'en va rejoindre ses sœurs, oubliées, depuis des années, dans les dossiers des commissions.

Il en sera ainsi tant que la politique continuera à absorber presque exclusivement les forces vives de la nation. Balmaceda l'avait compris. Il essaya de faire prévaloir des méthodes contraires. Sa courte présidence vit la conclusion du port de Talcahuano, la canalisation du Mapocho, la construction de ponts et de viaducs nombreux, l'érection de collèges et d'édifices publics.

Ses adversaires les plus acharnés reconnaissent aujourd'hui l'importance de son œuvre. Tous les Chiliens sont d'accord sur les avantages que présenterait, — surtout dans la crise actuelle, — l'avènement d'un gouvernement fort. Mais là s'arrête leur bonne volonté. Pour passer de la théorie à la pratique, il leur faudrait aliéner une partie de leur liberté, et cette liberté, quelque illusoire qu'elle puisse paraître, ils y tiennent, de toutes les fibres de leur être, plus qu'à tous les avantages et qu'à tous les progrès.

\*  
\* \*

La guerre a toujours été, au Chili, la grande préoccupation nationale. Aussi loin qu'on remonte dans les fastes épiques de cette étonnante bande de terre, — glaive dégainé dont la Cordillère serait l'estoc et la côte le tranchant, — on n'y voit que batailles et merveilleuses aventures, lutttes héroïques et fabuleux exploits.

Déjà les Araucaniens étaient un peuple de braves; ils s'intitulaient eux-mêmes « les maîtres de la terre et des eaux ». Jamais les Incas ne les asservirent; et, pendant de longues années, ils tinrent tête, avec succès, à l'arrogance brutale des conquistadors.

Ces conquistadors eux-mêmes furent des héros. De la bande cupide d'aventuriers qui se ruèrent sur le nouveau monde, ils se détachent, nimbés d'une auréole de vaillance et de désintéressement, — sinon d'humanité, — qui en fait des êtres à part dans l'histoire de la conquête.

Diego de Almagro, le premier, compagnon de Cortès au

Mexique, puis de Pizarre au Pérou, mécontent de la maigre part de butin et de gloire que lui avaient laissé ces aventures, forma le projet téméraire de s'en aller, à travers les hauts plateaux de la Cordillère, se tailler un empire dans le Sud, là où, suivant les Incas, se trouvaient les plus riches mines d'or et d'argent du continent. Ce fut une expédition mémorable. Les chroniqueurs espagnols l'ont nommée la Marche du Désespoir et de la Mort. Vaincue par les privations, les fatigues et le terrible mal des montagnes, la glorieuse troupe, — « la flor de las Indias », comme on la nommait au départ, — fut obligée, après avoir franchi en plein hiver la passe d'Uspallata, de renoncer à son rêve.

Almagro réunit les survivants, partagea entre eux ce qui lui restait de richesses et s'en retourna au Pérou pour y disputer à Pizarre l'empire de Cuzco et y mourir des mains de son ancien compagnon d'armes. Pedro Valdivia lui succéda. Nommé par Charles-Quint capitaine général du Chili, il traversa le désert d'Atacama, évita ainsi la Cordillère, fatale à son prédécesseur, et parvint, au mois de décembre 1540, aux rives du Mapocho.

Suivi d'une troupe de chevaliers bardés de fer, montant des chevaux magnifiques, richement caparaçonnés, il portait sur le pommeau de sa selle l'image de la Vierge de Socorro, et en croupe la dame de son cœur, la belle dona Inès de Suarez. En février 1540, en souvenir de sa patrie lointaine, il fonda Santiago de la Nueva Estremadura. Il installa la Vierge dans un sanctuaire, au pied du rocher de Huelen, et sa maîtresse dans la première maison de la nouvelle ville. Puis il vola à de nouvelles conquêtes. Profitant de son absence, les Indiens se ruèrent sur Santiago, détruisent la ville et assiègent sa garnison dans le « Cerro », improvisé forteresse. La belle dona Inès fait froidement décapiter les « Caciques » qu'elle gardait en otages, jette leurs têtes parmi les assiégeants, puis, prenant le commandement des cinquante chevaliers bardés de fer, fond à l'improviste sur l'ennemi. Les Indiens, pris de panique à la vue de ces monstres inconnus, mi-hommes et mi-bêtes, se débandent ; Santiago est sauvé.

Valdivia, revenu du Sud, tombe dans les bras de sa belle, célèbre un *Te Deum*, reconstruit la ville et se fait envoyer du Pérou des renforts et des provisions. Puis il repart pour le Sud pour y fonder Concepcion, Villarica et Valdivia. Revenus de leur frayeur, les Indiens essayent de prendre leur revanche. Il les taille en pièces près de Concepcion, fait couper la main droite et le nez à tous les prisonniers qu'il renvoie dans leurs foyers en avertissement salutaire.

Mais alors surgissent les deux grands héros araucaniens, Lau-

taro et Caupolican. Lautaro, ancien serviteur de Valdivia, a profité de son séjour parmi les Espagnols pour étudier leurs méthodes. Aidé du grand Cacique Caupolican, il ranime les courages abattus, organise une véritable armée et reprend l'offensive. Le fortin de Tucapel, après une résistance héroïque, est rasé. Valdivia, battu et fait prisonnier, meurt au milieu d'horribles tortures, inventées, du reste, par lui-même. Lautaro, armé de pied en cap des dépouilles de son ancien maître, poursuit la série de ses succès. Avec Caupolican, il écrase, près de la montagne d'Andalcan, le second de Valdivia, Francisco de Villagran; il s'empare de Concepcion et y met le feu. Dans une proclamation emphatique, il annonça son intention de marcher sur Santiago. Mais il chanta trop tôt victoire.

Don Garcia Hurtado de Mendoza, fils du gouverneur du Pérou a remplacé Villagran, avec avantage; Lautaro, surpris pendant son sommeil, tombe en héros, les armes à la main. Caupolican lui succède et continue la résistance. Il assiège le fort de Tucapel, rebâti par don Garcia. Mais au moment de livrer l'assaut, il est trahi et livré par une vingtaine d'Indiens transfuges. Don Garcia le fait empaler.

Alonso de Ercilla, ancien page de Philippe II, le chroniqueur de la campagne, nous a laissé un récit poignant de la mort du héros araucanien. Sans sourciller, il supporta les pires tortures, se révoltant seulement lorsque, pour le mener à l'échafaud, un nègre voulut porter la main sur lui : « N'y a-t-il donc pas parmi mes ennemis, s'écria-t-il, quelqu'un qui veuille me tuer de son épée? Je n'ai pas peur de la mort, mais je voudrais la recevoir de la main d'un héros! » et, d'un coup de pied bien ajusté, il envoya rouler le malheureux nègre au bas de l'échafaud.

Sa femme assistait au supplice et le couvrait d'injures. « Ne sais-tu pas, lui criait-elle, que le devoir d'un guerrier est de mourir sur le champ de bataille? » et jetant à ses pieds l'enfant qu'elle portait dans ses bras elle ajouta : « Prends ton bien. Je ne veux pas être la mère du fils d'un lâche! »

Privés de leurs deux principaux chefs, les Araucaniens renoncèrent à attaquer les places fortes des envahisseurs; mais leur résistance n'en continua pas moins; pendant deux cent cinquante ans les Espagnols tentèrent en vain de les dompter. Au premier coup de canon des guerres de l'indépendance on les vit reparaître, s'allier aux rebelles et devenir pour eux de précieux auxiliaires.

Les causes de la proclamation de l'indépendance chilienne furent les mêmes que celles qui déterminèrent l'émancipation des autres colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. De toutes ces colonies, le Chili fut peut-être la plus pressurée et la plus



exploitée. Quand on songe que les cultures de la vigne et de l'olivier, les plus florissantes du pays, y furent d'un jour à l'autre interdites, sous prétexte qu'elles nuisaient au commerce des vins de Valence et des huiles de Murcie! Lieu de déportation, terre de fonctionnaires, d'inquisiteurs et d'esclaves, le Chili mérita bien, pendant les trois siècles que durèrent les ténèbres coloniales, le nom de dernier recoin du monde qu'on lui a conservé jusqu'à ce jour.

Enfin la coupe trop pleine déborda. La proclamation de Joseph en Espagne, l'emprisonnement de Ferdinand VII à Bayonne furent les prétextes. Le 18 septembre 1810, — la fête nationale du pays, — une « Junta Gubernativa », élue par le peuple de Santiago, remplaça la « Real Audiencia » qui gouvernait au nom du conseil de régence de Cadix. Ce fut le premier gouvernement indépendant du Chili.

Les années suivantes se passèrent en luttes entre les conservateurs qui voulaient une monarchie, et les radicaux qui se constituèrent, à Concepcion, en junta indépendante. D. José Miguel Carrera, un héros des guerres napoléoniennes, représentait les conservateurs, D. Juan Martinez de Rozas, les radicaux. Finalement les radicaux eurent le dessous. Sur l'ordre de D. José Carrera, la junta de Concepcion fut dissoute. D. Juan Martinez, banni du Chili, s'en alla mourir à Mendoza.

Les troubles allaient recommencer lorsque arrivèrent les troupes envoyées par le vice-roi du Pérou pour mater la rébellion. Du coup tout le monde se retrouva d'accord. L'armée espagnole, commandée par le général Pareja, se heurta, à peine débarquée, à 4000 patriotes sous les ordres de Carrera. Les engagements qui s'en suivirent furent sans importance, mais ils mirent en valeur la haute capacité d'un des généraux chiliens, Bernardo O'Higgins, dont le père, Irlandais d'origine, avait été un des derniers gouverneurs du Chili, puis finalement vice-roi du Pérou.

Pareja mourut à Chillan et eut pour successeur le général Sanchez qui conclut avec O'Higgins un armistice. Mais en 1814, la lutte reprit de plus belle. Le 1<sup>er</sup> octobre, le général Osorio, à la tête d'importants renforts venus du Pérou, écrase à Roncagua les forces chiliennes, malgré leur héroïque résistance. Le 6 octobre, Santiago capitulait. Ce fut la fin du premier mouvement révolutionnaire. Pendant trois ans, le pays retomba sous la domination de la couronne d'Espagne.

C'est alors qu'entrent en scène les Argentins avec San-Martin.

O'Higgins, réfugié à Mendoza, se joint à eux pour organiser l'« ejército libertador », la grande armée de l'indépendance sud-

américaine. En janvier 1817, 6000 hommes, admirablement entraînés, franchissent la Cordillère par la passe d'Uspallata. San-Martin, revêtu du suprême commandement, a sous ses ordres O'Higgins, Soler et Las Heras, commandant chacun une division. Le 12 février, à Chacabuco, a lieu la première rencontre avec l'armée espagnole. O'Higgins, sans même attendre l'arrivée des autres divisions, fond sur l'ennemi et le repousse sur toute la ligne. San-Martin et Soler complètent la victoire. Le 14 février, les patriotes occupent Santiago. San Martin refuse la suprême dictature qu'on lui offre. O'Higgins l'accepte. Ainsi finit la belle campagne dite de « reconquista ».

L'histoire du reste des guerres de l'indépendance se confond avec celles des campagnes de San-Martin.

Aux Chiliens revient l'honneur d'avoir les premiers disputé à l'Espagne l'empire du Pacifique. Sous les ordres de l'amiral Blanco Encalada d'abord, de lord Cochrane ensuite, ils attaquent les transports espagnols, ferment le détroit de Magellan aux derniers convois envoyés par la métropole, transportent à leur tour au Pérou la grande armée de l'indépendance, puis s'attaquent à la flotte espagnole elle-même, capturent plusieurs de ses plus beaux vaisseaux. Dans chaque rencontre le *Lautaro*, le *Chacabuco*, le *San-Martin*, la *Rosa-de los-Andes* se couvrent de gloire.

La paix conclue avec l'Espagne, les Araucaniens, alliés de la veille, occupent à leur tour l'armée chilienne. Ce n'est qu'en 1831, après plus de dix ans de luttes opiniâtres, que le général Bulnes vient à bout de ces terribles « maîtres de la terre et des eaux ». Huit ans plus tard, en 1839, la Bolivie et le Pérou, confédérés sous le président Santa-Cruz, menacent le Chili; mais son armée est toujours prête. Le même général Bulnes, après une rapide campagne, anéantit les forces confédérées à Jungai et termine la guerre.

Comme elle avait subi l'épreuve de la guerre, l'armée chilienne triomphe alors de celle de la paix. Au lieu de devenir, comme il arriva trop souvent dans d'autres républiques sud-américaines, un instrument de « pronunciamientos » et de désordre, elle sut attendre, l'arme au pied, dans une correction parfaite, qu'on eût de nouveau besoin de ses services. La longue et sanglante campagne du Pacifique (1879-1884) lui donna, ainsi qu'à la marine, l'occasion de prouver qu'elle n'avait rien perdu de son antique valeur.

Les hauts faits de cette guerre mémorable sont trop connus pour que j'en fasse le récit. Ce fut d'abord, dans le port d'Iquique, la lutte épique de la vieille frégate chilienne *Esmeralda* contre le cuirassé péruvien *Huascar*; le commandant Arturo Pratt et ses braves succombant héroïquement, non à bord de leur frégate qui

coulait, mais sur le pont du cuirassé ennemi, dont déjà ils amenaient le pavillon. Puis, un peu plus tard, la rencontre du *Cochrane*, commandé par l'amiral Latorre avec le même *Huascar* qui, cette fois, tomba aux mains des Chiliens. Sur terre, la traversée mémorable du désert de Tarapacá précède la longue liste des victoires du général Baquedano : Pisagua, Dolorès, Tacna, Chorillos, Miraflores, autant de pages glorieuses de l'histoire chilienne se terminant, le 17 janvier 1881, par la prise et le sac de Lima, à 3000 kilomètres du point de départ de cette magnifique épopée.

Ce fut à la suite de cette guerre que le gouvernement chilien, convaincu de la vérité de l'adage : *Si vis pacem, para bellum*, résolut de réorganiser l'armée sur le modèle européen.

Pour mener cette tâche à bonne fin, un officier allemand de grand talent, sorti de l'école de guerre de Berlin, le capitaine Körner, fut appelé au Chili et nommé professeur à l'école militaire de Santiago. Il y exerçait ses fonctions depuis plusieurs années, lorsque éclata la révolution, provoquée par les actes arbitraires du président, D. José-Manuel Balmaceda. On sait que lorsque Balmaceda se proclama dictateur et que la junta, représentant le parti constitutionnel établit son quartier général à Iquique, la marine, au complet, prit le parti de la junta, tandis que l'armée restait soumise au président. Seuls quelques officiers de l'école de guerre se joignirent aux révolutionnaires et, pour leur bonheur, ils entraînent avec eux leur ancien professeur, le capitaine Körner, qui lui-même avait à se plaindre du président.

Körner, nommé chef d'état-major, devint l'âme de l'armée constitutionnelle qui s'organisait. En quelques mois, la valeur du peuple chilien aidant, lui et le général Estanisláo del Canto accomplirent le tour de force, non seulement de discipliner les vagues milices dont on leur avait confié le commandement, mais d'en faire une troupe d'élite, rompue à toutes les exigences de la tactique moderne. Aussi, lorsque les deux armées se rencontrèrent, à Concon, à Placilla, les lignes de tirailleurs de Körner, exercées à tirer parti du terrain et de leurs Mauser dernier modèle, ne firent-elles qu'une bouchée des troupes présidentielles, admirables de discipline et de courage, mais mises dans un état d'infériorité irrémédiable par leurs fusils du temps de la guerre du Pacifique et leurs formations compactes, plus anciennes encore.

Après la victoire des constitutionnels, le suicide de l'infortuné Balmaceda et le pillage des maisons de ses principaux partisans, Körner, en récompense de ses services, fut nommé chef d'état-major de l'armée chilienne avec le rang de général de division.

Depuis ce moment, jamais son activité ne s'est ralentie. De

nombreux officiers, envoyés en Europe pour y faire des stages dans les principales armées, l'ont grandement aidé dans sa tâche. Aujourd'hui, grâce à un travail persévérant de près de vingt années, l'armée chilienne n'a plus rien à envier à ses modèles d'outre-mer. Au point de vue de l'organisation et de la tenue des troupes, elle est, ajoutons-le, une reproduction fidèle, — trop fidèle, peut-être, — de l'armée allemande.

On croit rêver quand, à Santiago, on entre dans une caserne : ce n'est plus le Chili, c'est Hanovre ou Potsdam. Par quels prodiges d'adaptation ces officiers chiliens, sanglés dans leurs longues tuniques bleues, qu'un détail à peine distingue des redingotes allemandes, sont-ils parvenus à s'assimiler jusqu'à la démarche et aux gestes de leurs camarades des bords de la Sprée ? Par quel coup de baguette magique le « roto » cette loque humaine qui tout à l'heure encore fumait des cigarettes, courbé en deux comme s'il cherchait sa tombe, s'est-il métamorphosé en ce fantassin superbe qui défile devant nous, coiffé d'un casque à pointe, du pas de parade automatique des grenadiers de Frédéric le Grand ?

Il faut avoir vu D. Emilio Körner pour le comprendre. Depuis plus de vingt ans qu'il habite le Chili, cet homme extraordinaire n'a pas perdu un atome de son individualité germanique. Le pays, son climat, ses mœurs, l'ambiance sud-américaine n'ont eu aucune prise sur lui. C'est lui, au contraire, qui a façonné tout un groupement humain à son image, qui lui a inculqué, — sinon les idées de vaillance, d'honneur et de discipline qu'il possédait déjà, — du moins les notions d'ordre, de persévérance et de méthode qui manquaient au caractère chilien. Il a fini par rendre les officiers chiliens plus allemands que lui-même. N'ont-ils pas insisté dernièrement pour le maintien du casque à pointe, alors que Körner préconisait l'adoption d'une coiffure plus pratique et plus conforme aux exigences du climat ?

L'armée chilienne comprend quatre divisions (Iquique, Santiago, Talcahuano, Concepcion) et deux brigades de cavalerie indépendantes. Chaque division se compose de quatre bataillons d'infanterie, d'un régiment de cavalerie, d'un régiment d'artillerie, d'une section de pontonniers et d'un escadron du train des équipages. En temps de paix, elle compte environ six mille hommes. En cas de guerre, le Chili, avec toutes ses réserves, pourrait mettre sur pied de cent à cent cinquante mille combattants, parfaitement instruits et équipés.

Cette force formidable, — pour l'Amérique du Sud, — faillit être mise à l'épreuve en 1902, lors du conflit avec l'Argentine. Déjà la mobilisation avait été décrétée. Les bureaux d'enrôlement,



assailis jour et nuit par des milliers de jeunes gens avides de se battre, ne pouvaient suffire aux demandes. Le général Körner, chargé d'élaborer le plan de campagne, n'attendait plus que l'ordre du Président, chef des armées de terre et de mer, pour franchir la Cordillère par les passes du Sud et marcher sur Bahia Blanca, le premier point vulnérable de la république Argentine.

Quelle eût été l'issue de cette lutte, sans précédent dans l'histoire du continent sud-américain? Il serait téméraire d'en rien augurer. Certes, à ce moment-là, l'armée chilienne était de beaucoup supérieure, comme instruction et comme organisation, aux troupes argentines qui traversaient une période de transition des plus critiques. Mais les Argentins, grâce à leur immense territoire, avaient la ressource de faire le vide devant les envahisseurs, comme les Russes en 1812 devant Napoléon, de les affamer et de les harceler jusqu'au moment où les fatigues et les privations d'une aussi gigantesque campagne auraient forcément égalisé les chances des adversaires. C'était le plan du grand état-major argentin.

Aujourd'hui, les Chiliens eux-mêmes ne se dissimulent plus les difficultés formidables qu'ils auraient rencontrées et ils se félicitent de la sagesse de leur gouvernement qui, malgré l'enthousiasme populaire, malgré les lourds sacrifices consentis en prévision de cette guerre, préféra à la solution sanglante l'arbitrage du roi d'Angleterre. « Même la victoire, me disait le général Körner, qui pourtant serait devenu le héros de cette aventure, eût été trop chèrement achetée au prix des rancunes ineffaçables qu'elle aurait créées entre les deux nations. »

De par la loi de 1900, tout citoyen chilien, de sa vingtième à sa quarante-cinquième année, est astreint au service militaire. Cette longue période se décompose en neuf mois de service actif, neuf ans dans la première et quinze ans dans la seconde réserve. L'application de cette loi ne se fait malheureusement pas avec la régularité qui serait désirable. Si, en effet, en théorie, le service militaire est obligatoire, dans la pratique les autorités militaires n'ont aucun moyen d'y contraindre les récalcitrants. Tant que subsista le danger d'une guerre avec l'Argentine, le besoin de ces moyens ne se fit guère sentir. Tout le monde voulait être soldat. Mais la vie de garnison, avec son travail régulier et monotone, a pour le « roto » moins d'attraits. Aussi le nombre de recrues se présentant volontairement va-t-il diminuant d'année en année.

Au point de vue national, cette constatation est des plus regrettables; car au Chili — peut-être encore plus que dans d'autres pays sud-américains — l'armée semble prédestinée à devenir pour le peuple une merveilleuse école d'ordre, de discipline,

d'économie et de propreté. Sous beaucoup de rapports, le gouvernement lui-même pourrait la prendre comme modèle. Pour se rendre compte de ce qu'une bonne administration pourrait faire de ce pays admirable qu'est le Chili, il suffit de parcourir, comme nous l'avons fait, les casernes de Santiago. Le contraste est saisissant. Dehors l'incurie municipale : de la boue et des ordures, des rues défoncées où la 40-chevaux de notre ami R. E. s'embourbe à chaque instant, des mendiants en guenilles préférant leur misère sordide au travail que pourtant on leur offre de toute part. Dedans : l'ordre et l'activité allemandes, de beaux gaillards bien tenus, douchés tous les matins, des chambrées qui font penser à la Hollande, tellement elles sont propres, des magasins qui donneraient un frisson d'aise au capitaine d'habillement le plus grincheux.

Au manège, une reprise de sous-officiers nous attend. Les chevaux — hauts de jambes et maigres d'encolure — feraient piètre figure auprès de leurs congénères argentins (l'élevage rationnel ne date au Chili que d'hier). Mais leur dressage est parfait, et le pansage impeccable. Les cavaliers — petits pour la plupart — ont la position correcte, bien qu'un peu raide peut-être, prescrite par le règlement allemand. Les mouvements, exécutés avec calme et précision, se terminent par le saut de la barre, à 1<sup>m</sup>,20, une prouesse dont je n'aurais jamais cru capable des rossinantes d'aussi modeste apparence.

Tout cela est parfait. Et pourtant tous ces soldats ne sont autres que ces « rotos » que je vous montrais tout à l'heure, se vautrant dans leur fange, au milieu des poules et des cochons. Ces cavaliers, il y a un an à peine, pratiquaient encore l'équitation nationale : étriers ridiculement courts, éperons énormes rivés aux flancs de la bête, et vive le galop sur les cailloux pointus ! Tout cet ordre, cette propreté, ce confort même ont été obtenus, sur les mêmes données, avec des ressources infiniment plus modestes que celles dont disposent les administrations civiles !... Au pays de conclure maintenant.

Dans les mess des différents régiments de la capitale, les officiers nous reçoivent en camarades. Intelligents, instruits, épris de leur métier, qu'ils connaissent à merveille, ces jeunes gens représentent une classe à part, laborieuse, sobre et économe, qu'on pourrait aussi citer comme exemple au reste du pays. Beaucoup ont passé un ou deux ans en Europe. Tel a servi dans un régiment d'infanterie allemand, tel autre dans un bataillon de pontonniers autrichien, un troisième a suivi les cours de Saumur. A eux tous, ils ont rapporté de leurs voyages une somme de con-

naissances et d'expériences qui en font le corps d'officiers le plus remarquable des deux Amériques.

Les mess, avec leurs gravures représentant les hauts faits de l'armée chilienne, leurs trophées guerriers ou sportifs, rappellent eux aussi l'Allemagne. Comme là-bas, aux repas, l'officier le plus élevé en grade préside. Les bouts de table sont occupés par les cadets. Lorsqu'un inférieur veut boire à la santé de son supérieur, il le fait d'abord aviser par une des ordonnances, puis, avant de vider son verre, il se lève et rectifie la position. Le repas terminé, l'officier qui préside prononce le « *buen provecho!* » correspondant au « *mahlzeit!* » germanique. Les ordonnances apportent des flambeaux. Les cigares s'allument. La cérémonie est terminée. Toutes ces traditions et d'autres, importées d'Allemagne sont si conformes à l'esprit militaire que c'est à peine maintenant si l'on se rappelle, dans les régiments chiliens, leur origine étrangère.

Avec le général Körner, infatigable cicerone, nous visitons l'Ecole militaire, établissement modèle pour lequel, par un sage éclectisme, on a pris ce qu'il y avait de mieux dans chacune des grandes écoles européennes, le musée de l'armée où les canons et les drapeaux pris à l'ennemi, depuis les guerres de l'indépendance, proclament la gloire des armées chiliennes, qui jamais ne furent vaincues; l'Ecole d'équitation, imitation de la Reitschule de Hanovre, conservatoire des principes de l'équitation européenne qui peu à peu remplacent, dans tout le pays, les primitives et brutales méthodes indigènes, puis, une à une, les différentes casernes de l'infanterie, les quartiers de la cavalerie, de l'artillerie et du génie.

Nous sommes édifiés. L'armée chilienne est splendide.

Dans la crise que traverse le pays, au milieu des tâtonnements et des agitations stériles, elle représente, dès à présent, une œuvre stable et parfaite. Si elle manque parfois de recrues, la faute n'en est pas à ses chefs, mais aux politiciens qui ne les soutiennent pas assez dans leur tâche.

Vienne l'heure fatale où les sabres sortiront de leurs fourreaux, et cette armée étonnera le monde.

LOUIS D'ORLÉANS ET BRAGANCE.

La suite prochainement.

---

# LA CLÉ DU TRÉSOR

---

« Que d'heureux on ferait du bonheur qui se perd ! »

La journée s'achevait, dans une paix légère, lorsque Déodocus parvint au terme de son voyage. Derrière lui, la ligne incertaine des collines tremblait dans un frémissement d'or. Devant lui, son ombre courait sur la route, comme si elle avait hâte d'atteindre la petite ville qui profilait sur l'orient gris, entre des bouquets d'ormes, sa silhouette heureuse. Déodocus s'arrêta pour observer une hirondelle qui s'était posée sur le bord du chemin et qui semblait blessée. Mais elle était lasse seulement; comme il se penchait, l'oiseau battit des ailes et fila dans l'azur.

— Faisons comme elle, Ariborou, dit-il en retenant l'encolure mouvante de l'ânon qui portait son bagage, quelques hardes et deux ou trois gros in-folio dans une enveloppe de toile. Un moment de repos avant la dernière étape...

— Ce n'est point la peine pour cinq cents pas, monsieur, fit le gamin qui conduisait l'âne et Déodocus.

Et, pour prouver son dire, sa trique résonna sur la croupe sèche de la bête, qui se mit à pétarader, secouant les in-folio comme vile farine. Mais déjà Déodocus ne l'écoutait plus. En vérité, la ville était charmante, assise dans la douceur du ciel, et prête au repos qui descendait lentement sur elle. Derrière les têtes des ormes, qui formaient comme un léger rideau entre elle et la campagne, le vieillard distingua le clocher dentelé d'une église, la tour de la maison de ville et quelques faites plus riches qui dominaient la masse des toits, comme les têtes des grands dépassent celles de la foule. Mais l'adieu de la lumière faisait les pauvres demeures aussi belles que les autres.

Déodocus ne semblait point pressé d'approcher. La petite ville était le but de son voyage, et l'image gracieuse qu'elle lui offrait d'elle-même avait encore l'attrait et la fraîcheur d'un désir. L'ânier, au contraire, qui avait fait halte quelques mètres plus



loin, commençait à donner des signes d'une vive impatience. Voyant que son pèlerin ne bougeait pas, il revint vers lui :

— On n'est pas encore rendu, monsieur, fit-il.

— Tu as raison, dit Déodocus.

Et, prenant son bâton, il se leva.

\*  
\* \*

La nuit tombait quand ils arrivèrent aux portes de la ville. Pourtant, une grande animation y régnait encore. Parmi les ouvriers qui revenaient des champs, le pas alourdi par la journée de labeur, des gens affairés allaient d'une maison à l'autre, suivis par la curiosité des habitants. A la bigarrure de leur costume et de leur équipage, Déodocus reconnut des étrangers; à l'importance chétive de leurs allures, des savants comme lui.

Pour faire honneur à la cité qui les accueillait, hospitalière à la liberté d'esprit, Déodocus secoua la poussière d'un long chemin, mit quelque décence dans son pauvre accoutrement et dit :

— Maintenant, il s'agit de trouver une hôtellerie. N'en connais-tu point, petit?

Le gamin fit signe que non. Déodocus s'arrêta, puis, avisant une maison d'honnête apparence :

— Je vais donc aller m'informer ici près.

Devant la porte, un sixain de fillettes menait une ronde animée, où les chants alternaient avec les révérences et les petites mines. Déodocus était curieux des plus humbles mœurs : il s'arrêta pour voir si les petites filles des Provinces-Unies dansaient comme celles de son pays. Elles ne s'interrompirent point. Depuis trois jours, elles voyaient arriver tant de bonnets carrés ou pointus, tant de grandes robes, de perruques et de lunettes, que l'étranger ne leur causait plus aucune frayeur. Même la pauvre mine et la bonhomie de Déodocus parurent les rendre plus hardies, car elles redoublèrent, en sa présence, l'ardeur et la malice de leur jeu.

Déodocus approuvait de la tête. Puis, profitant d'une pause, il s'approcha d'une gamine, aux grands yeux frais comme les horizons de son pays, et lui demanda comment elle appelait cette jolie danse. L'enfant rougit et put à peine répondre. Cependant ses compagnes attendaient, impatientes. Mais bientôt des jambes frétilèrent, des mains rappelèrent leurs voisines, et la ronde reprit comme par enchantement son train moqueur autour de Déodocus étonné.

Une femme qui guettait derrière une fenêtre sortit brusquement,

dispersa la bande effrontée et vint offrir ses services en même temps que ses excuses. Déodocus déclina les unes sans embarras et accepta les autres. L'hôtellerie du *Plat d'argent* était toute proche. En s'avancant de quelques pas, il put se faire montrer un toit pointu, qui se découpait encore sur le ciel pâle. Il remercia son guide, fit signe à l'ânier, et se dirigea vers le *Plat d'argent*, suivi des petits sabots qui claquaient derrière lui comme un joyeux cortège.

L'hôtesse du *Plat d'argent* portait sur son visage les sentiments d'une matrone qui n'ignore rien des graves devoirs ni des complaisances nécessaires de son métier. Elle sortit, regarda et jugea. Malheureusement pour Déodocus, l'auberge était presque pleine.

— Nous n'avons plus une chambre ! dit-elle. Et elle rentra.

Déodocus fut obligé de la rappeler pour qu'elle lui désignât quelque autre hôtellerie.

— Allez voir au *Signe de la Croix*, au coin de la grand'place.

La porte se referma. Déodocus avait la gorge brûlante d'un long voyage. Mais il songea qu'il épargnerait un péché à l'hôtesse du *Plat d'argent* en ne lui demandant point un verre d'eau.

Il congédia sa suite improvisée, et repartit avec son âne vers la place.

Au *Signe de la Croix*, ce fut un grand jeune homme blond, aux traits ouverts et fins, qui le reçut. M. Hans Amsel était le fils élégant d'un hôtelier considéré.

Déodocus se sentit dévisagé par une curiosité nonchalante.

— Je crois avoir entendu dire à mon père qu'il ne nous restait plus de place... Vous arrivez bien tard... Vous savez que c'est demain que les savants du monde entier se réunissent ici ?

— Je le sais.

— Vous êtes l'un d'eux, peut-être ?

Déodocus s'inclina.

— Vous venez de loin, sans doute...

— Celui qui demande un gîte vient toujours de loin.

M. Hans rougit légèrement et dit qu'il allait s'informer. Quelques minutes lui suffirent.

— C'est bien vrai, dit-il, il n'y a plus un seul lit dans la maison. Peut-être serez-vous plus heureux au *Grand Dragon*. Je vais vous indiquer le chemin.

Déodocus se laissa guider pendant quelques pas. En le quittant, M. Hans dit :

— Nous avons de bonne bière, au *Signe*, et M. Descartes s'est arrêté chez nous un jour.

— L'un comme l'autre vous fait honneur, monsieur Hans. Je vous remercie de votre obligeance.

Au *Grand Dragon*, on logeait depuis huit jours une partie de la suite du Stathouder, qui était venue pour préparer la salle de l'assemblée. Plusieurs seigneurs étaient attendus pour le lendemain. Déodocus ne parut point décontenancé par ces révélations, non plus que par la hauteur d'où elles tombaient sur sa tête, car l'hôtelier n'avait point descendu, pour lui parler, les six marches d'un perron fort imposant.

— Je serai très heureux de connaître ces messieurs, dit-il en montant la première marche.

— Arrêtez! cria l'autre. Vous savez que le prince viendra peut-être présider la fin de l'assemblée? On m'a assuré qu'il descendrait ici, pour laisser son palais à ses nobles hôtes.

— J'en suis flatté, dit Déodocus. Ce sera la première fois qu'une Altesse couchera sous mon toit. Et il monta la seconde marche.

— Mais j'oubliais, reprit-il. Vous pouvez loger aussi ce petit âne et son maître, qui ne sauraient retourner chez eux dans la nuit?

— Ma maison n'est ni pour votre âne ni pour vous, vous m'entendez! cria l'hôtelier furieux. Passez votre chemin, marchand d'almanachs!

L'ânon, cependant, déposait au pied des marches un crottin fumant.

— Ariborou, dit Déodocus, il fallait garder ton cadeau pour le champ d'un honnête homme.

\*  
\* \*

Ayant ainsi fait le tour de la ville, Déodocus se retrouva sur la place. Des étoiles s'allumaient dans la nue encore claire, au-dessus du beffroi tout noir. Il eut pitié de ses compagnons.

— Eh bien, Ariborou, la nuit est belle, mais tu aimerais mieux la voir à travers les vitres de ton écurie... Pour moi, je prendrais bien mes bouquins pour oreiller, mais qui te fera ta litière?

Au-dessus de leurs têtes, un carillon s'envola. Puis, dans la nuit cristalline, d'autres lui répondirent. Tout en écoutant leur chanson, Déodocus promenait ses regards autour de la place. A la dernière note, il les tenait arrêtés sur certaine maison basse, qui faisait le coin d'une ruelle. Une lumière brillante perçait au travers d'une toute petite fenêtre.

— Peut-être trouverons-nous là-bas, dit-il. Je vais aller voir.

La lampe éclairait, quand il entra, le crâne penché d'un petit vieillard qui polissait avec ardeur un morceau de verre sur un établi. Des éclats brillaient autour de lui, parmi de menus outils. A portée du regard, au-dessus de l'établi, un gros livre était ouvert.

— Salut, mon frère, dit Déodocus. La journée n'est pas encore finie?

— Je dirais plutôt qu'elle commence pour moi, dit maître Mathias. Les vieilles gens aiment la lampe plus que le soleil, et la nuit plus que le jour. C'est ainsi que leurs goûts s'acheminent peu à peu vers la figure de la tombe. Qu'y a-t-il pour votre service?

— Je cherche un abri pour mon âne, mon ânier, et moi-même, dit Déodocus. Quelque charitable habitant ne pourrait il nous recueillir?

Maître Mathias réfléchit.

— Je ne saurais vraiment vous offrir ma couche de fougère, dit-il. J'ai si peu de besoins que ceux des autres me prennent au dépourvu. Mais je connais une personne qui vous recevrait peut-être. Elle demeure au bout de la ruelle, dans la dernière maison. Elle est un peu ma parente, et c'est une bonne femme.

— J'irai la trouver, dit Déodocus. Votre parole me suffit. Point n'est besoin de voir ce volume d'Aristote ouvert sur votre tâche pour savoir que la sagesse règle vos pensées, comme la science commande à votre main.

— Puisse-t-elle surtout gouverner mes désirs! reprit Mathias. L'homme est la mesure de toutes choses, et ses désirs sont sa mesure à lui-même.

Déodocus avait trouvé son homme : il oublia l'heure, le but de sa visite, et se mit à discuter avec le tailleur de lunettes sur la morale de son maître. La querelle l'échauffait : un quart d'heure plus tard, elle durait encore, lorsqu'on entendit un coup frappé sur la porte.

— Entrez! cria Mathias.

Une longue oreille montra son bout velu.

— Seigneur! s'écria Déodocus, j'oubliais mon équipage au dehors... Nous reprendrons notre conversation quelque autre nuit, si vous le permettez, maître Mathias. Oui, mon ami, j'ai trouvé notre gîte, dit-il en caressant la tête du gamin.

Le tailleur de verres s'offrit à les conduire. Il enfla devant eux la venelle, qui était noire comme la gueule de l'enfer. Mais, après quelques détours, elle s'ouvrait sur une étendue pâle, où flottaient de légers brouillards et des parfums d'herbes vives.



— Voici justement Finne qui ramène la vache du pacage, dit Mathias, comme ils approchaient. Bonsoir, Finne!

— Bonsoir, cousin Mathias! répondit une robuste fille, qui laissait traîner sa baguette de saule sur les flancs d'une vache blanche.

— Je vous amène un voyageur qui n'a pu trouver place dans aucune hôtellerie. N'auriez-vous point un lit chez vous et un coin dans l'étable?

La jeune fille s'était arrêtée, un poing sur la hanche. Elle échangea quelques mots avec son cousin, tandis que la vache flairait l'âne de son muflle tendu.

— Elle dit qu'elle pourrait vous donner son lit, et aller coucher chez sa sœur. Mais elle craint que vous ne soyez bien mal logé, car on n'est pas riche chez eux.

Déodocus la regarda en souriant.

— Le corps est plus que le vêtement, dit-il, et l'hospitalité est plus que le lit. Je me contenterai d'une paille.

— En ce cas, vous pouvez venir, dit Finne.

Elle piqua sa vache, et l'ânon se mit à trotter contre sa nouvelle compagne. Déodocus les suivit. Au moment d'entrer, la jeune fille se retourna vers lui :

— Avez-vous été voir au *Signe de la Croix*? fit-elle à mi-voix.

— On n'a voulu me recevoir nulle part. Les hôteliers sont arrogants, ce soir.

— C'est là qu'on boit la meilleure bière des Provinces, dit-on.

Déodocus se souvint.

— Je l'ai entendu dire, en effet, par un jeune homme qui m'a paru fort aimable.

Elle s'effaçait pour le laisser entrer. Dans le rayon de lumière qui vint au-devant d'eux, il vit se colorer d'une jolie rougeur le visage aux traits calmes d'une belle fille de vingt ans.

\*  
\* \*

La seconde impression de Déodocus, en pénétrant dans la demeure de M<sup>me</sup> Loote, fut l'excellente odeur de soupe aux betteraves qui s'échappait d'une marmite où M<sup>me</sup> Loote, à ce moment même, glissait un morceau de beurre frais. Déodocus ne put saluer qu'un dos penché sur l'âtre et qui ne semblait point pressé de se relever.

— Maman! cria très fort la jeune fille, voici un hôte pour nous. Maman!

La vieille femme se retourna, écouta les explications de Finne et conclut sans se troubler :

— On fera de son mieux pour vous recevoir, monsieur.

Ce n'était point une vaine parole, car, ce disant, elle engraisa la soupe d'un nouveau morceau de beurre.

Pendant que Finne, à l'étable, secouait deux bottes de paille pour l'ânier et sa bête, M<sup>me</sup> Lote s'empressait à pourvoir aux besoins de son hôte. En quelques instants, Déodocus se trouva confortablement installé dans un grand siège de chêne, devant une flambée joyeuse, ses bottes retirées, son visage rafraîchi, ses hardes et ses livres déposés sur la huche. Derrière lui, dans le fond de la salle, on préparait son lit. C'était celui de M<sup>me</sup> Lote, qu'il avait fallu accepter, malgré qu'il en eût. L'hôtesse y mettait des draps qui sentaient bon l'eau courante et le soleil. Déodocus imaginait un repos savoureux. Sa sagesse n'était point morose.

M<sup>me</sup> Lote devait à une certaine surdité l'habitude de parler pour elle-même à mi-voix tandis qu'elle était à sa besogne.

« Finne ira voir demain si sa sœur veut d'elle, disait-elle tout en secouant par la salle la fraîche odeur des draps. Ce soir, ce ne serait pas chrétien de déranger le monde. Je coucherai bien par derrière, la nuit est vite faite à mon âge. Je pense qu'il ne se trouvera pas plus mal que les autres... Mais faut-il qu'on vienne des quatre coins du monde pour se disputer sur des choses dont un honnête homme ne saura jamais le bout! »

L'oreille bercée par son marmonnement, les membres déliés par la chaleur du foyer, le nez chatouillé par tant de senteurs hospitalières, Déodocus laissait son âme s'ouvrir à une rêverie bienveillante. Il avait oublié la superbe des hôteliers. Les gens et les choses flattaient son humeur, et tout le sourire de la vie lui parut luire dans les yeux de Finne, quand elle rentra dans la pièce.

— Katje! dit la jeune fille, veux tu te sauver, vilaine effrontée!

Quelque chose bondit d'entre les pieds de Déodocus, et retomba sans bruit près de la porte. C'était une vieille chatte qui depuis un moment, frottait sa maigre échine contre la jambe du savant, tout en regardant flamber les pins. Un miaulement de dépit rida sa face chiffonnée.

— Je vous prie, fit Déodocus, laissez-la. Voyez comme elle est jolie!

— Vous voulez dire sale, et paillarde, et voleuse..., dit M<sup>me</sup> Lote. Ah! si les rats ne mangeaient pas toute ma farine, là-haut, il y a longtemps qu'elle serait dans la rivière, avec une bonne pierre. Attends, polissonne!

— C'est la joie du foyer, dit Déodocus. Une cheminée sans chatte est comme une maison sans enfants.

Il reprit sa rêverie, jusqu'à ce qu'on le priât de se mettre à table.

Lorsqu'elle le vit manger de bon appétit, apprécier sa soupe et lui en demander le secret, M<sup>me</sup> Lote commença de penser qu'un savant n'est qu'un simple mortel. Katje étant venue demander un morceau, elle n'osa plus la chasser que par des gestes et des roulements d'yeux. Tout en caressant ses maigres flancs, Déodocus parlait. Il parlait presque seul; les deux femmes se taisaient, tantôt par respect, tantôt faute de comprendre ce qu'il disait. Mais si ses paroles passaient au-dessus d'elles, son regard peu à peu pénétrait leurs cœurs. Dans les silences, on entendait les animaux tirer sur leur longe à l'étable voisine.

— Nous irons voir tout à l'heure si la Blanche fait bon ménage avec son compagnon, proposa Déodocus.

— Je le gagerais, dit Finne. Elle aura cru retrouver celui qu'elle avait l'an passé.

— Et qu'est-il devenu? demanda l'hôte.

— Il a fallu le vendre...

— C'était bon quand nous avions un champ pour le nourrir, intervint M<sup>me</sup> Lote. Mais aujourd'hui... Finne ne pouvait pas courir sur les talus derrière lui, comme les pauvres gens. On n'a pas été habitués à cela...

Elle hocha la tête tristement.

Alors Finne, qui n'avait guère parlé jusque là, s'enhardit :

— Vous ne sauriez point, dit-elle, pourquoi j'ai accepté de vous conduire chez nous tout à l'heure? Ce n'est pas dans notre coutume de recevoir des étrangers, et ils ne peuvent guère s'y trouver à leur contentement. Mais je vous avais déjà rencontré hors de la ville, en allant chercher la Blanche. Je vous ai vu cueillir une branche d'aune dans la haie pour la donner à votre petit âne. Cela m'a rappelé le nôtre, qui en était si gourmand. Et j'ai pensé que vous étiez bon...

Déodocus se mit à rire.

— C'est donc qu'une bonne action n'est jamais perdue! Je songeais, en effet, combien les ânes de cette contrée doivent être heureux. Et aussi les bonnes bêtes qui reposent en ce moment sur l'herbe grasse de vos pâturages. En vérité, votre pays est comme le paradis des animaux, madame Lote. Il fait penser à la fraîcheur abondante et divine de la création.

— Il y a bien des mauvais endroits, dit la vieille femme.

— ... Et ne serait-ce point aussi celui des hommes? L'aimable propreté de vos villages, l'aspect d'heureuse activité de vos villes,

l'air vif et libre qu'on y respire, m'ont frappé. Il semble que la vie soit plus légère ici qu'ailleurs.

— C'est comme partout, allez, monsieur; chaque jour amène son souci...

Déodocus avait fait celui qui n'entend point. Pourtant, une ombre passa sur sa rêverie. Finne se levait pour servir le fromage. Il parut à Déodocus moins savoureux que le premier mets, la lumière moins joyeuse sur la table, et quelque chose sembla s'éteindre tout à coup dans la chambre, avec les reflets dansants de la dernière braise qui s'écroulait sous les cendres.

Le repas fini, Déodocus se leva pour dire grâces; et, regardant son hôtesse :

— Voilà un meilleur souper que je n'en eusse fait au *Grand-Dragon*, dit-il.

M<sup>me</sup> Lote rougit de plaisir.

— Vous plaisantez, monsieur, fit-elle. Pourtant, si vous êtes content, je vous demanderai de faire un souhait pour nous. On dit qu'ils sont exaucés, la première fois qu'un étranger vient sous votre toit.

— Ce serait de bon cœur, madame Lote. Mais savez-vous si je ne me tromperai point? Le pouvoir des souhaits est un des plus redoutables que la Providence ait laissé à nos cœurs aveugles.

— Cela ne coûte toujours rien d'en faire, dit M<sup>me</sup> Lote, suivant son idée.

Déodocus ôta ses lunettes et se recueillit un instant. Puis ses lèvres remuèrent, et quelques mots en sortirent, que les femmes ne comprirent point. Mais son regard les enveloppait de bienveillance, et elles remercièrent sans savoir de quoi.

La chatte, à leurs pieds, faisait le tour de la table.

— Voilà Katje qui ne perdra pas une miette de notre souper, dit Déodocus. Tout à l'heure, vous avez profité du feu qu'on fit pour moi, n'est-ce pas, mon amie? Cette nuit, vous happerez au passage la souris qui vous croira bien endormie. Et, demain, quand le soleil luira, vous lui tendrez le dos. Vous êtes une sage, Katje, vous ne laissez perdre aucun bonheur qui passe...

Et, se tournant vers les deux femmes, il ajouta en riant :

— J'ai souhaité pour vous la même sagesse, mes chères hôtesse!

\*  
\* \*

Dans la tiède fraîcheur d'un bon lit, Déodocus commençait à goûter le sommeil. Un bruit pesant, au-dessus de sa tête, le réveilla soudain.



Il s'étonna que la demeure de deux femmes paisibles fût encore troublée à cette heure tardive. Puis il fit réflexion qu'avant de s'endormir, il avait cru entendre au-dessus de lui des pas, des voix étouffées et comme une querelle. Il prêta l'oreille. Mais le bruit avait cessé.

Il était à peine assoupi de nouveau, qu'un vacarme pareil le dressa sur son séant. Avant qu'il en pût connaître la nature, le silence retomba.

Il prit le parti de demeurer éveillé. La pure clarté de la lune entraînait dans la pièce, invitant à la méditation. Déodocus l'avait eue souvent pour compagne de ses travaux. Pendant vingt ans, passionné pour le « grand art » de Raymond Lulle et de Paracelse, il avait tenté d'arracher à la nature ses secrets essentiels ; et, penché sur ses fours, ses pots et ses cornues, il avait vu plus d'une fois, au cours des nuits silencieuses, l'astre attentif veiller avec lui sur le mystère de ses opérations. Maintenant qu'il avait abandonné la conquête de l'or pour des recherches plus conformes au détachement de la vieillesse, il donnait ses journées au commerce des hommes ou à l'étude de la nature, et consacrait ses nuits à la spéculation philosophique.

Il se rappela la parole du jeune hôtelier et se réjouit de penser que M. Descartes ne manquerait pas d'être présent au congrès qui devait s'ouvrir le lendemain. Déodocus avait fait un long voyage dans l'espoir de le rencontrer, de l'entendre, et de pouvoir discuter avec un si grand esprit.

A dire vrai, l'admiration de Déodocus n'en faisait point un fétiche, et même n'allait pas sans résistance. Cette façon de s'enfermer dans un poêle pour découvrir l'univers lui semblait une gageure que tout le génie de M. Descartes ne suffisait point à justifier. Déodocus songea par où il l'entreprendrait. — David s'attaquant à un Goliath... Les arguments s'alignaient en bon ordre dans son esprit ; il le poussait sur cette impossible entreprise d'effacer en un jour toutes les opinions jusqu'alors reçues en notre créance, pour en tirer d'autres de notre raison toute nue ; il lui prouvait que la matière est autre chose que l'étendue ; il lui faisait avouer... lorsque le bruit d'un meuble qu'on secouait avec violence fit trembler à nouveau les poutres au-dessus de la tête du philosophe.

Déodocus ne se troubla guère. Il avait trop vécu dans la familiarité des forces naturelles pour s'effrayer de celles qu'il ne connaissait point tout d'abord. D'ailleurs, ce bruit à la fois domestique et insolite le fit songer plutôt à une main humaine, — à quelque volonté maligne ou détraquée...

— Il y a sans doute une âme en peine là-haut, murmura-t-il. Et il reprit son débat avec M. Descartes.

\*  
\* \*

Ayant dormi quelques heures vers l'aube, Déodocus se réveilla fort dispos.

Il se leva, s'habilla de son meilleur vêtement, accepta pour toute nourriture un morceau de pain, et s'achemina vers le centre de la ville, afin de s'informer où se tenait l'assemblée.

Deux heures plus tard, M<sup>me</sup> Lote, ouvrant sa porte pour en balayer le seuil, retrouva son hôte assis sur une pierre où les mendiants s'arrêtaient parfois.

— Eh bien, fit-elle, surprise, vous voilà de retour bien vite, monsieur Déodocus ?

Il releva la tête en s'efforçant de sourire.

— Sans doute, madame Lote, sans doute. Hélas ! je me suis fait traiter là-bas comme à l'auberge du *Grand-Dragon*. Je n'avais point rempli, paraît-il, certaines formalités nécessaires pour prendre part à l'assemblée. Et comme je ne montrais ni bonnet de docteur, ni parchemins authentiques ; comme, d'autre part, ma réputation n'a point passé les bornes de mon village, ou peut-être de mon cabinet, je me suis vu donner la leçon que méritaient mon ignorance et ma présomption. Après force démarches, j'ai pu cependant me faire donner l'assurance qu'on m'admettrait demain. Mais je ne suis point habile aux intrigues...

Il avait un air si déconfit que le bon cœur de M<sup>me</sup> Lote s'émut. Elle tenta d'une consolation naïve :

— Eh bien, entrez vous reposer un moment. J'ai mis pour le dîner un morceau de porc frais, j'ai pensé que cela vous plairait. C'est de la nourriture tendre.

— Après tout, poursuivit-il, il n'est jamais trop tard pour apprendre l'humilité.

— Et puis, vous aurez du pain frais à souper. Je vais en cuire tantôt. J'étais si honteuse hier de ne pouvoir vous donner qu'une vieille miche.

Déodocus songea qu'il devait être plus honteux encore de répondre à tant d'attentions par un visage maussade. Il se leva, et s'en fut trouver son ami, le tailleur de verres optiques.

Après le repas, Déodocus alla chercher un de ses livres et l'ouvrit. Mais son esprit languissait sur un texte inerte. Les feuilles d'un grisard qui tremblaient dans l'air léger, une abeille égarée qui rayait d'un trait d'or l'azur du ciel, c'était assez pour

le distraire. Et les mille bruits d'une vie laborieuse, qui parvenaient à ses oreilles, lui rendaient son désœuvrement plus pesant.

Finne rentrait à ce moment, menant devant elle, sur une brouette, un gros sac de farine.

Une idée traversa l'esprit du philosophe inutile. Il ferma son livre et se mit en quête de son hôtesse, qu'il finit par trouver dans le fournil.

— Madame Loote, dit-il, je vois que vous allez cuire votre pain. Mes confrères m'ont fait, hélas ! des loisirs. Si j'osais vous offrir mes services, vous me rendriez celui de ne pas perdre entièrement ma journée.

Il parlait avec une assurance modeste qui n'en parut pas moins présomptueuse à M<sup>me</sup> Loote, car elle cessa de retrousser ses manches pour rire à son aise et dévisager son nouveau mitron à barbe blanche.

— C'est vrai que je ne m'y connais guère, reprit-il humblement. J'ai cherché pendant quarante ans toutes sortes de vains secrets, au lieu d'apprendre une seule industrie utile. Et je songe en ce moment combien votre science ménagère est plus précieuse aux hommes que la mienne...

M<sup>me</sup> Loote s'aperçut qu'elle était en train de manquer de respect à son hôte.

— Ne vous moquez point, chacun sa partie, n'est-ce pas ? Maintenant, si c'est dans votre idée de m'aider, ce sera comme vous voudrez.

Elle ne le laissa point répandre la farine, qui l'eût sali, ni brasser la pâte, qui l'eût fatigué, ni mêler le levain, qui demandait une main habituée. Quand vint la cuisson, elle dit que le four la connaissait. Pourtant, elle sut lui trouver quelques petites occupations, dont il s'acquittait avec ardeur et bonhomie.

Entre temps, il apprenait d'elle les secrets de son humble existence. Et plus d'une larme furtive tomba dans la pâte, bien que M<sup>me</sup> Loote s'enfarinât la figure à force de l'essuyer d'un revers de main, au souvenir des maux et des joies qu'elle avait acceptés d'un cœur également soumis.

Quoiqu'elle eût perdu son mari, un fils, et diverses occasions de faire une meilleure fortune, M<sup>me</sup> Loote ne se plaignait pas de son sort, et jamais l'envie ni le découragement ne lui avaient, fût-ce pendant une heure, rendu plus lourd son devoir quotidien. Mais, à cinquante ans passés, un malheureux procès, au sujet d'un pâturage qui était le plus joli bien des Loote, un procès qu'ils traînaient vainement depuis trente mois de la justice des échevins à celle du gouverneur et de celle du gouverneur à celle

du Stathouder, avait appris à M<sup>me</sup> Lote le malheur et le crime d'être pauvre. Elle y revenait sans cesse, comme une bête à sa plaie. L'occasion s'offrait d'en reprendre la longue histoire; Déodocus l'écouta docilement, pensant que c'était encore la meilleure manière d'aider son hôtesse.

Sous la voûte basse du four, les pains commençaient à se gonfler. M<sup>me</sup> Lote en laissa la charge à son apprenti pour préparer la seconde fournée.

— Vous cuisez une fois la semaine, madame Lote? dit-il.

— Tous les jeudis, pour vous servir.

— Vous en faites trop pour votre hôte. A mon âge, on n'a plus grand appétit.

— Bah! il n'en restera guère au bout de la semaine.

Déodocus garda ses réflexions pour lui.

— Le dernier pour les pauvres qui passent, dit la femme en enfournant. Et, voyez, grâce à vous, je n'ai pas été plus longue que de coutume. Mais vous pourriez aller faire un tour pour vous rafraîchir le sang, car c'est un dur métier que vous avez choisi aujourd'hui!

Elle riait, de toute sa bonne figure où la farine dessinait les rides.

— Je vais suivre votre conseil, madame Lote. Et grand merci pour votre bonne leçon.

\*  
\* \*

De loin, dans la campagne, Déodocus put apercevoir l'édifice où ses confrères, à ce moment même, discutaient sans lui. C'était, à peu de distance de la ville, et cachée parmi de beaux arbres qui l'enveloppaient de leur ombrage, une demeure blanche et paisible. Le prince l'habitait rarement. Elle semblait choisie à souhait pour donner asile à la docte assemblée qui s'y tenait.

Déodocus croyait de bonne foi lui tourner le dos. Mais il la retrouvait sans cesse au bout de son regard. Elle prenait, dans ce grand jardin qu'était la campagne, l'aspect d'un paradis réservé, dont on lui fermait la grille au nez. Il dut se faire violence pour prendre en bonne humeur sa déception. Puis il se dit que de beaux horizons, le ciel libre et la solitude étaient de meilleurs conseillers que l'ardeur de la dispute, le point d'honneur et la cabale, et pendant une heure son esprit s'éleva, maître enfin de lui-même, à de sereines méditations.

Il revint en suivant le cours d'une petite rivière qui le ramenait paresseusement jusqu'à la ville. Comme il approchait des premières maisons, il entendit une voix qui lui souhaitait le bonsoir,



et il reconnut devant lui, sur l'autre rive, le visage de Finne penché sur l'eau.

Il répondit au salut de la jeune fille et la contempla un moment, pendant qu'elle redressait, au-dessus d'une boîte de laveuse, son corps souple et robuste.

— Vous avez pris ma place au fournil ! dit-elle en riant. Alors je suis venue laver. Ce sera autant de fait pour demain.

— Et que fera-t-on demain ?

— On n'est jamais embarrassé, chez nous, pour trouver de l'ouvrage. Et puis je n'aurai pas fini ce soir, dit-elle en montrant sa pile de linge.

Déodocus y remarqua, parmi du linge de femme, des chemises d'homme et une veste de toile.

— Vous avez fait une bonne promenade ? reprit-elle.

— Très bonne, en vérité. Et j'ai trouvé là-bas, au pied de ce tertre couronné de pins qui forme un îlot dans la plaine, des échantillons de quartz que je n'avais pas encore rencontrés.

Il sortit de sa poche une pierre brillante.

— Je connais ça, dit Finne, c'est mauvais pour les sabots... C'est à la vieille carrière. Je passais là deux fois le jour, du temps que j'allais traire les bêtes à notre pâturage.

— J'ai trouvé aussi de la sauge pourpre, dont vous me permettez peut-être de vous faire présent ?

Il choisit une branche bien fleurie et la lança vers la jeune fille à travers la rivière. La branche tomba devant elle, dans l'eau rapide. Elle se pencha pour la rattraper, manqua faire basculer sa boîte et crut plonger. Mais, d'un vigoureux coup de reins, elle se releva, tout émue et riante.

— Merci ! cria-t-elle.

Le soleil déclinant dorait son teint de cire blonde, et l'eau mettait dans ses yeux des reflets changeants. Ses bras étaient blancs, sa taille pleine ; Finne était une belle femme et une enfant charmante. Et l'adresse avec laquelle elle piqua la fleur dans son corsage méritait un amoureux moins chenu que Déodocus.

Il lui cria :

— Vous la jetterez quand je serai passé. Je ne veux pas me faire d'ennemis...

Le sourire s'évanouit des lèvres de Finne, et le soir qui venait glissa l'une de ses ombres dans les yeux de la jeune fille.

— Vous n'aurez point d'amis ni d'ennemis à cause de moi, dit-elle.

Il s'attarda si bien que les carillons de la ville se mirent à passer au-dessus de leurs têtes, dans le ciel où la lumière s'en-

fuyait. Finne ramassa son linge à la hâte et l'empila sur une brouette. Ils reprirent ensemble le chemin du logis.

Sur le seuil du *Signe de la Croix*, M. Hans, la pipe au coin de sa fine moustache, leur souhaita le bonsoir.

\*  
\* \*

Déodocus goûtait un peu de repos, assis dans son siège favori au coin de l'âtre, lorsqu'on le pria de prendre place à table.

Il se leva, vit l'un des pains dorés qu'il avait mis au four dans l'après-midi, et regardant son hôtesse, il dit :

— Madame Loote, il y a quelqu'un qui devrait manger ce pain avec nous. Pourquoi n'est-il pas ici ?

La vieille femme se troubla et garda le silence. Déodocus reprit avec douceur :

— Si vous voulez me conduire à lui, j'irai le chercher.

M<sup>me</sup> Loote joignit les mains :

— Excusez-le, mon bon monsieur, je vous en supplie... Ce n'est pas faute de l'avoir prié, mais on ne peut rien sur lui... Il est sauvage, il croit que tout le monde lui veut mal, depuis qu'il est infirme comme ça... Vous l'avez vu, peut-être ?

Déodocus fit signe que non.

— Alors, on vous aura parlé de lui...

Déodocus renouvela son geste.

Une frayeur envahit les traits de M<sup>me</sup> Loote, et, se jetant aux pieds du vieillard :

— Ah ! vous êtes au moins un prophète ! dit-elle. Si vous vouliez, vous pourriez le guérir... Mon pauvre Joris, lui qui était si fort, si beau, autrefois, et si bon...

Déodocus la releva :

— Dites-moi tout, fit-il.

Il écouta l'histoire d'un pauvre être terrassé en pleine jeunesse par un accident qui lui avait mutilé deux membres, puis par une maladie qui achevait de le rendre un fardeau pour les siens et un supplice pour lui-même. Joris était l'unique fils de M<sup>me</sup> Loote. Depuis cinq ans, le chagrin de son impuissance lui rongeaient l'âme encore plus que le corps et le retranchait du nombre des vivants. Il demeurait seul, dans une chambre de l'étage, occupé de travaux bizarres, aigri, jaloux, l'esprit toujours travaillé de quelque malfaisance. Seule, sa petite sœur Finne trouvait encore parfois le chemin de ce cœur fermé.

Quand M<sup>me</sup> Loote, aidée de sa fille, eut achevé son triste récit,

les deux femmes virent une larme rouler sur le visage de Déodocus.

— Je ne sais pas guérir les corps, dit-il. Je ne puis rien pour votre enfant.

— Mais vous êtes bon. Vous savez dire des paroles qui aident. Nous ne sommes que de pauvres femmes...

Le vieillard fut touché de cette confiance.

— J'irai le voir, dit-il. Pouvez-vous m'attendre un instant?

Finne lui montra l'escalier. En haut, on l'entendit frapper à la porte, une fois, puis deux fois, sans réponse. Il entra enfin. M<sup>me</sup> Lote se signa.

Une demi-heure plus tard, il redescendait, suivi de Joris. On se mit à table. L'infirmes, penché sur son assiette, avait l'air d'une bête sournoise et domptée. Il ne dit pas un mot de tout le repas.

— Eh bien, madame Lote, fit Déodocus en se levant, j'ai appris tantôt à faire mon pain. Je vais apprendre ce soir à fabriquer mes souliers. Il paraît que M. Joris est fort habile en cette industrie. Voilà qui est bien précieux dans une maison...

Les deux femmes, étonnées, virent l'infirmes sourire et se mettre à préparer son cuir et son enclume.

La nuit, aucun bruit ne vint troubler le sommeil de Déodocus.

\*  
\* \*

Le lendemain, le vieillard revint de la maison du congrès aussi penaud que la veille. Il avait perdu sa matinée en démarches vaines. Le président le renvoyait aux secrétaires, les secrétaires aux commissaires, les commissaires aux chambellans. Entre les gens de cour, que son bonnet crasseux et ses propos biscornus disposaient à traiter de faquin à nasardes, et les gens d'école, qui ne reconnaissaient point pour un des leurs ce vagabond sans grandiloquence, il se vit le jouet de tout le monde. Il savait que l'un des membres du congrès était l'illustre docteur Marphurius, contre lequel il avait soutenu, quelques années auparavant, une controverse acharnée. Dans sa naïveté, Déodocus était allé le trouver, pensant qu'il pourrait au moins rendre témoignage pour lui. Marphurius l'avait assuré qu'il parlerait sur l'heure au président. Il n'avait pas manqué de le faire, mais pour desservir de son mieux son ancien adversaire. Il l'avait représenté comme un visionnaire, qui en tenait encore pour l'alchimie, le Grand OEuvre, et tout le fatras de l'antique ignorance. Déodocus trouva visage de bois chez la plupart de ses confrères, que Marphurius avait

prévenus habilement. Quelques-uns, qui poussaient la charité ou la curiosité jusqu'à s'entretenir avec lui, constataient avec surprise l'originalité de son esprit. Mais l'opinion était faite contre lui; il était trop tard pour la retourner. On s'accoutumait à le voir errer autour de la salle du congrès, comme l'ombre même de la vieille science définitivement détrônée et mise à la porte.

Déodocus, qui se sentait une victime, non de la science, mais de la cabale, tenait bon. Tous les matins, on le voyait arriver avec une exactitude obstinée. Il ne se flattait plus guère de se faire admettre à l'assemblée. Mais l'espoir d'arriver à joindre un jour M. Descartes l'attirait encore... L'après-midi, il allait oublier les humiliations des faux savants en compagnie d'un vrai sage, son ami, le tailleur de verres optiques.

Souvent aussi, parcourant en curieux les rues ou les places publiques, il s'arrêtait pour causer avec les artisans de leur métier, avec les enfants de leurs jeux, voire avec les bonnes femmes. Sa mésaventure avait fini par se répandre dans la petite ville; elle avait amusé le peuple, et lui faisait une popularité où il n'entraît pas seulement de la raillerie. Chez tous ceux qui l'abordaient, la curiosité faisait bientôt place à la sympathie. Les plus humbles étaient les premiers à venir; Déodocus gagnait leur confiance; on lui demandait des remèdes ou des conseils; sa réputation s'étendait; et l'amitié de tout un peuple le vengeait du mépris d'une poignée d'hommes.

Vers le soir, il aimait à se rendre au *Signe de la Croix*, où il commandait un demi-pot de bière qu'il oubliait de boire. Quelques-uns de ses confrères y fréquentaient. Il s'informait des discussions de l'assemblée. Ceux qui n'avaient pu faire triompher leurs idées, et dont la bile était encore chaude, l'entreprenaient aussitôt, heureux de retrouver un adversaire qui leur permit de se prouver à eux-mêmes l'excellence de leurs arguments. M. Hans écoutait, d'un air nonchalant et entendu; mais il laissait son père veiller à ce que les pots ne fussent point vides.

Déodocus, pourtant, ne prolongeait jamais la soirée. Il alléguait l'habitude de se mettre au lit de bonne heure. En réalité, il rentrait pour aller s'entretenir avec Joris. Il passait chaque jour de longs moments auprès de l'infirmes. C'était une pauvre âme pour qui la vie n'était plus qu'une énigme douloureuse. Déodocus s'attachait à lui en faire retrouver le sens. Il avait dû dominer d'abord l'esprit de Joris par une sorte de magie, par la crainte superstitieuse de son pouvoir sur les forces obscures qui se jouent de nos existences. En même temps qu'il courbait ainsi devant lui la triste créature, il essayait de la relever à ses propres



yeux, en lui montrant qu'elle pouvait briser la malédiction du sort, se rendre utile aux siens, se faire aimer encore. Il s'intéressait à ses travaux, lui suggérait de petites industries nouvelles. Il lui prouvait que cet esprit de malfaisance qui le possédait ne nuisait qu'à lui-même. Et quand il croyait avoir dissipé quelques ténèbres autour de la pauvre âme, Déodocus s'endormait, aussi satisfait de sa journée que s'il avait convaincu M. Descartes lui-même de quelque erreur...

\*  
\* \*

Sur la pointe des herbes, les derniers rayons du soleil cou-raient avec les premières ombres. Mais Déodocus n'avait d'yeux que pour les cailloux qui miroitaient à ses pieds, et dont il bourrait ses poches consciencieusement. C'était la troisième fois qu'il revenait aux anciennes carrières, pour y trouver quelque échantillon nouveau.

Comme il se baissait pour examiner une pierre, il entendit des pas derrière lui, et la silhouette de Finne, suivie de celle de la vache, dansa sur le sol blanc.

— Bonsoir, jeunesse! dit le vieillard. La Blanche a donc changé de pâturage aujourd'hui?

— Oh! non... Mais je passais pour vous dire qu'il y a par ici de mauvais trous qu'on ne voit pas; il ne faut pas tomber dedans... Tenez! je vais vous montrer un peu plus loin...

Déodocus la suivit.

— C'est prendre bien soin de mes vieux os, mon enfant, je vous remercie. Ils ne seraient point mal ici pour dormir, après tout.

Ils étaient seuls, sous quelques pins qui bruissaient au souffle de la plaine. Finne s'appuya contre un tronc.

— Je connais l'endroit comme ma poche, j'y conduisais souvent nos moutons. Il y a des vipères aussi. J'en ai écrasé plus d'une, dans le temps, en allant chercher une herbe parfumée que je faisais bouillir pour en mettre sur mes cheveux.

— Et l'herbe ne pousse plus maintenant? dit Déodocus.

— Je n'en sais rien...

Elle détourna son visage, pour qu'il n'y lût pas son secret. Mais, dans son cœur, elle souhaitait passionnément qu'il l'eût déjà deviné.

Déodocus reprit :

— Si nous connaissions toutes les propriétés des plantes, que de secrets merveilleux seraient en notre possession! On dit que notre humeur dépend souvent d'une herbe sur laquelle nous

avons marché le matin. Si je voyais celle qu'a foulée le pied de Finne en se levant, je saurais peut-être pourquoi son cœur est triste aujourd'hui?

Elle dit, sans le regarder :

— Vous savez beaucoup de choses, monsieur Déodocus...

Un merle chanta dans la pinède, au-dessus de leurs têtes.

— Quand l'oiseau chante et quand la jeune fille rêve, on sait qu'ils pensent à l'amour.

— C'est vrai, dit-elle à voix basse. Mais je ne suis pas aimée...

— L'amour qu'on donne est meilleur que celui qu'on reçoit. C'est le seul qui ne trompe point, Finne.

Elle cacha son visage dans ses mains.

— On m'a dit que les savants pouvaient composer des breuvages tout-puissants...

— Finne, Finne, vous ne voudriez pas d'un cœur qui ne se donnerait pas librement?

— Ah! cria-t-elle, vous n'avez jamais aimé!

Mais devant les yeux clairs du vieillard, qui la fixaient si tendrement, la phrase mourut sur ses lèvres.

— Pourtant, dit Déodocus, j'ai aimé, dans ma jeunesse, une belle et farouche maîtresse! Je lui ai tout donné, mes nuits et mes jours, ma santé, ma fortune, d'autres biens plus précieux encore. Mais aujourd'hui, lunettes et cheveux blancs sont quittances d'amour, n'est-ce pas? J'ai dit adieu à la science et aux rêves. J'aime les hommes, surtout lorsque je les vois dans la peine. Pourrai-je quelque chose pour vous, Finne?

Elle secoua tristement la tête et deux larmes coulèrent sur ses joues.

— Je puis aller le trouver, lui dire...

— Non! non! fit-elle. Je ne veux pas qu'il sache. Nous sommes pauvres, maintenant.

Une fierté colorait son front. Déodocus contempla un moment l'enfant vaillante et charmante, dont le sein tremblait d'amour sous le corsage.

— Eh bien! je ne lui dirai pas cela. Mais que ferai-je alors, Finne?

Elle sourit devant l'embarras du vieillard.

— Il faudrait d'abord que vous sachiez son nom, monsieur Déodocus.

— C'est vrai, j'oubliais de vous le demander... Voyons! Peut-être le verrai-je au *Signe de la Croix*, ce soir? Oui? Eh bien! je dirai à M. Hans que le bonheur est toujours plus près de nous que nous ne pensons...

\*  
\* \*

En jetant un regard à travers la fenêtre de l'auberge, Déodocus vit qu'il n'y avait qu'un passant qui vidait silencieusement, dans un coin, son pot de bière brune.

Il entra, et chargea la servante qui venait au-devant de lui de saluer de sa part M. Hans.

Quelques minutes après, le jeune homme accourait pour rendre à Déodocus sa civilité. Puis il le pria de passer dans l'arrière-salle, où il serait servi plus déceimment.

— Comment donc ! Je me trouve fort bien ici, dit le vieillard. Je n'ai point encore rencontré de meilleure hôtellerie que le *Signe de la Croix*, monsieur Hans.

M. Hans s'inclina :

— Je regrette fort que nous n'ayons pu vous y recevoir.

— Et moi, je ne sais si je dois le regretter. Je n'aurais pas eu le plaisir de connaître l'excellente M<sup>me</sup> Lote, ni de goûter le gâteau aux épices que M<sup>lle</sup> Finne fait le dimanche, et qui est une friandise.

— Je crois en avoir goûté déjà, dit M. Hans.

— En effet, je vous parle de ce que vous connaissez mieux que moi ! Et j'oublie que ces douceurs-là ne sont plus faites pour de vieilles dents comme les miennes. Excusez-moi, monsieur Hans. Votre pays a quelque chose de si aimable qu'on s'y sent comme rajeuni. Je me croyais vingt ans tout à l'heure, dans la fraîcheur de vos campagnes. La Gueldre est le jardin du monde.

— En vérité ? C'est peut-être que vous n'y avez point vécu tous les jours depuis votre enfance.

Un groupe passa devant la porte, des paysannes à la démarche lente et forte.

— Il y a de belles filles chez vous, monsieur Hans. Et leur beauté ne les empêche point d'être vaillantes.

M. Hans acquiesça d'un geste vague, mais l'image d'aucune d'elles ne passa dans ses yeux nonchalants.

— Je ne vous vois guère vous promener avec elles sur les quais ou le tour de ville... A vingt-cinq ans, — pardonnez-moi si je vous vieillis, monsieur Hans, — serait-on déjà revenu de la bagatelle ?

Le jeune homme fut un moment sans répondre. Puis, comme il ouvrait la bouche, il s'entendit appeler par le buveur silencieux qui avait achevé son pot de bière. Il s'excusa. Un florin sonna sur la table, et M. Hans reconduisit l'homme jusqu'à la porte.

— C'est un marchand qui revient d'Allemagne, dit-il en retrouvant Déodocus, et qui passe ici deux fois l'an.

— Quel métier plaisant que le vôtre, monsieur Hans! Voir chaque jour de nouveaux visages, entendre parler tour à tour toutes les langues des hommes, apprendre des nouvelles du monde...

— Et ne jamais quitter pour soi-même le seuil de sa porte! Ah! c'est un métier fort triste, vous voulez dire, et qui ne sert qu'à me faire sentir plus durement l'attache... Je ne sais si c'est la poussière des pays lointains qui entre ici, mais les pieds me brûlent sur ce carreau, et il me prend parfois une folle envie de faire mon sac et de partir...

— Et où iriez-vous, mon ami?

— J'irais aux Indes. Voilà de beaux pays, monsieur Déodocus. Et l'on en revient riche.

— On me l'a dit, en effet, de quelques-uns de vos compatriotes. Les autres ne sont pas revenus.

— Quels autres? Riche et considéré. Cela sort un homme du commun, d'avoir été aux Indes. C'est alors que les filles de qualité vous regardent, et qu'on peut choisir.

— Entendons-nous, monsieur Hans! Les autres sont trop vertes pour un jeune homme de vos ambitions... Voilà qui me plaît: j'aime à voir la jeunesse faire de beaux rêves. Il est toujours temps d'apprendre ce que la vie en fait.

Le jeune homme se tourna vers Déodocus.

— Vous devriez me tirer mon horoscope, dit-il. J'aimerais à savoir si la fortune doit me sourire.

— Nenni, nenni, monsieur Hans! Il ne saurait être aussi flatteur que celui que votre imagination vous propose tous les jours.

— Mais encore, elle me trompe peut-être...

— Et moi, je vous détromperais sans doute. Quel est le plus mauvais service?

A ce moment, on appela M. Hans dans la maison. Déodocus demeura seul et songeur.

Pendant qu'il attendait le retour du jeune homme, un enfant qui portait au bras un panier rempli de mûres sauvages parut au seuil de la porte et vint offrir sa cueillette. Déodocus s'étonna de la belle couleur des fruits, qui devançait la saison.

— Où as-tu trouvé cela, petit? fit-il. Tu n'attends pas que les oiseaux les mangent, toi.

L'enfant sourit d'un air entendu.

— Il faut avoir meilleure vue qu'eux. Ma mère dit toujours: « Entre deux vertes, une mûre. »

Déodocus en acheta une poignée, sur des feuilles fraîches. Il commençait à les grignoter, quand M. Hans revint, portant un livre sous son bras.



— Voyez les beaux fruits, monsieur Hans, dit-il. Vous les partagerez avec moi. Celui qui les a trouvés n'était pas un sot. Et, comme je lui en faisais compliment, savez-vous le joli proverbe qu'il m'a donné par-dessus le marché, un proverbe de chez vous, monsieur Hans? « Entre deux vertes, une mûre... »

Le jeune homme en prit quelques-unes d'un air distrait. Puis, montrant le livre :

— J'ai apporté une Bible, monsieur Déodocus. Peut-être pourrez-vous y lire mon horoscope?

Déodocus accepta.

— Pourtant, j'aimerais mieux me servir de mon livre, dit-il en se ravisant.

— J'irai vous le chercher volontiers.

— Vraiment? Eh bien, vous trouverez un in-quarto relié en parchemin, sur la huche, je crois. Tenez! Vous demanderez à M<sup>lle</sup> Finne, qui me l'a vu feuilleter ce matin encore.

— Je serai revenu dans quelques minutes.

— Oh! ne vous pressez point, j'ai du loisir.

Un quart d'heure après, M. Hans ouvrait par trois fois le volume jauni devant Déodocus, et suivait d'un œil anxieux la méditation du vieillard. Lorsque celle-ci fut terminée :

— En vérité, monsieur Hans, vos destins ne me sont pas clairs. Ma courte science est vite en défaut. Dois-je pourtant vous dire ce que j'ai lu?

— Je vous en prie, monsieur Déodocus.

— Trois fois, sous le voile des mots, j'ai lu le même avertissement : *Bien perdu, bien connu.*

\*  
\* \*

Un soir, on vit, par toute la ville, les fenêtres se fleurir d'oriflammes aux vives couleurs, et des arcs de feuillage s'élever hâtivement au-devant d'un visiteur auguste. Le lendemain, fidèle à sa parole, le prince entra, au milieu des acclamations.

Déodocus ne comptait plus que sur lui pour obtenir d'entrer au congrès. Il avait réussi à gagner les bonnes grâces d'un de ses officiers, qui lui avait promis de le laisser approcher son maître.

Sous les grands arbres de la maison du congrès, Déodocus attendait donc le cortège du Stathouder, tandis que ses confrères s'apprétaient à le recevoir dans la salle. La main de Finne avait, depuis les souliers jusqu'au couvre-chef, donné à sa toilette la meilleure mine qui fût possible.

Les sabots des chevaux firent sonner la route, le carrosse

franchit la grille, et Déodocus se mêla aux chambellans qui accouraient. Le prince, le prenant pour un mendiant, mit la main à son escarcelle. Déodocus l'arrêta :

— Altesse, dit-il, la science ne m'a pas conduit à la richesse, mais, grâce à Dieu, mes besoins sont encore plus modestes que mes ressources... Vous voyez un homme qui ne prétend point sans doute au titre de savant, mais qui du moins a consacré sa vie à chercher la vérité.

— Que puis je faire pour lui? dit le prince.

— De misérables formalités m'empêchent depuis huit jours de prendre part aux discussions de l'assemblée...

— Je les lève. Entrez avec ma suite.

Déodocus s'inclina profondément. Puis, comme le prince montait une marche, il l'arrêta par un des pans de son manteau.

— Encore une requête, Altesse. Il n'y a point, pour un grand prince, de petits intérêts. J'ai pris logement chez une pauvre femme qui s'est trouvée dépouillée injustement de son meilleur bien. Il s'agit d'une terre qui...

— L'heure me presse, dit le Stathouder. Voulez vous expliquer l'affaire à mon ministre. Van Hoelst, écoutez monsieur, et faites qu'il obtienne justice.

Il s'éloigna. Déodocus se trouva en face d'un homme à l'air grave, qui se mit à ses ordres, en fronçant le sourcil. Il commença d'expliquer le procès de M<sup>me</sup> Lote. Mais à peine avait-il dit trois mots que le ministre appelait un jeune officier :

— Vous vous entendrez mieux sur les lieux, dit-il. Voulez-vous y conduire mon secrétaire.

— C'est que..., murmura Déodocus. Mais hélas! il songea que la faveur du prince est une rosée éphémère. Il imagina la joie de M<sup>me</sup> Lote si elle recouvrait son bien. Et, détournant les yeux de la porte qui venait de se fermer sur le dernier chambellan, il dit en soupirant :

— Je vais donc vous y mener...

Quand Déodocus revint, deux heures plus tard, la séance du congrès était déjà fort avancée. Ce fut en vain qu'il essaya de forcer les portes : les hallebardes des gardiens lui firent sentir un peu rudement qu'il avait manqué l'heure.

Il s'assit entre les pattes d'un lion de pierre accroupi au bas des degrés, et médita tristement.

La splendeur du jour d'été, la chanson des oiseaux dans les branches étaient perdues pour lui. Parfois, une rumeur étouffée d'applaudissements parvenait à ses oreilles, et quelque officier, sortant pour donner des ordres, déclarait qu'un mémoire de

M. Descartes excitait les louanges et l'admiration unanimes...

Enfin, les portes s'ouvrirent. Le prince passa, suivi de son cortège. Puis la foule des logomaches apparut, gesticulant et controversant encore. Déodocus parvint à reconnaître le triomphateur de la journée. Il fendit le groupe qui l'entourait, écarta les bavards et les flatteurs, et, entraînant le maître sous la voûte magnifique des ormes, il se mit à l'entreprendre avec une ardeur qui ne se démentit point durant deux heures, l'attaquant par ci, le réfutant par là, s'émerveillant de la profondeur de ses réponses, rendant les armes avec bonne grâce quand il se voyait vaincu, et goûtant enfin la récompense d'une longue ténacité. Le soleil n'ayant point suspendu son cours, la nuit et les gardiens chassèrent du bois nos philosophes. L'entretien se prolongea dans la campagne, sous la voûte étoilée dont l'immense géométrie semblait attester, au-dessus de leurs têtes, la puissance et la véracité de leurs conceptions; lorsque enfin M. Descartes, exténué, demanda grâce sur le seuil de sa porte, incertain s'il venait d'avoir à faire à quelque génie inconnu ou à un pauvre fou.

M<sup>me</sup> Loote, elle, dut pencher pour la seconde hypothèse, quand elle vit rentrer son hôte. Il oublia de s'excuser de son retard, s'assit au coin de l'âtre, et n'entendit point qu'on le priait à table. La chatte entre ses jambes, les yeux fixés sur les cendres, il poursuivait avec de grands gestes la discussion interrompue.

Au bout d'une heure, M<sup>me</sup> Loote lui conseilla d'aller se mettre au lit, avec un breuvage bien chaud qu'elle allait lui faire. Il crut qu'il avait soupé et se laissa conduire à sa chambre.

Mais, vers minuit, l'hôtesse, réveillée en sursaut, entendit frapper à sa porte.

— Entrez! dit-elle d'une voix étranglée par la frayeur.

— Excusez-moi, madame Loote, dit Déodocus, surpris de trouver la salle dans les ténèbres. Il est plus tard que je ne pensais, sans doute... Mais bonne nouvelle est reçue à toute heure. J'ai parlé au prince pour votre terre. Je crois que vous aurez satisfaction. Excusez-moi encore...

\*  
\*  
\*

Un à un, par les portes de la ville qui s'ouvriraient sur toutes les routes du monde, on vit sortir le lendemain, secouant encore la poussière de leurs mots et de leurs formules, les gens de science qui s'étaient abattus sur la cité laborieuse comme une nuée de frelons bavards.

La même curiosité un peu dédaigneuse qui les avait accueillis

salua leur départ; et chacun derrière eux s'en fut vaquer comme devant à ses affaires.

Seul, Déodocus demeura. On ne l'avait point laissé mêler ses arguments à ce tournoi. En revanche, il avait eu l'occasion de pratiquer chaque jour une autre science, plus humble sans doute mais plus nécessaire, — car il faudra toujours rapprendre aux hommes à être heureux.

Ceux qui s'étaient accoutumés à le voir aller et venir parmi les rues ne s'étonnèrent point de le voir encore. Il avait une réputation de vieil hurluberlu; on ne lui demandait pas compte de sa fantaisie. Il s'était fait des amis par toute la ville. Chacun l'arrêtait, avec un respect familial; on venait le voir jusque chez les Loote; on riait de ses propos incongrus ou énigmatiques; mais souvent une parole relevait un esprit abattu, ou bien ouvrait derrière elle, dans un cœur obscur, une porte de lumière.

C'était Joris, à vrai dire, qui le retenait. Avec lui, sa tâche n'était point finie. Le malheureux s'attachait encore à l'idée d'une guérison, et il fallait que Déodocus composât pour lui divers remèdes dont il savait seul l'inefficacité. Mais en même temps, il l'en détachait doucement, en l'aidant à chercher d'autres raisons de vivre. Il avait prié M<sup>me</sup> Loote de donner à son fils, au lieu de la chambre du devant, qui avait vue sur la ruelle, celle de Finne, qui s'ouvrait sur un horizon de prairies, sur le large ciel, et, la nuit, sur l'assemblée sereine des étoiles. M<sup>me</sup> Loote avait consenti, l'infirmes avait obéi. Joris n'épiait plus jalousement les passants. Au lieu des hommes, dont l'activité seule nourrissait sa rancune, il contemplait la nature. Déodocus lui apprenait à suivre la lumière et l'ombre sur le visage de la terre, à lire la fantasmagorie changeante des nuages, à connaître les saisons d'après la position des astres. Le malheureux s'adoucissait. Son esprit sortait de la prison de la souffrance; il commençait à connaître d'autres curiosités que celles qui le rendaient malheureux. Tandis que ses mains, toujours actives, tressaient l'osier, martelaient le cuir ou construisaient de petites mécaniques ingénieuses, le maître lui enseignait à occuper sa pensée. Mais, sur toutes choses, il lui montrait les plus humbles êtres se soumettant à leur destinée pour concourir aux fins de l'univers, et la grandeur de l'homme qui, seul entre les créatures, sait pourquoi il se soumet.

Un jour, Joris prit entre ses poings sa grosse tête mauvaise, et dit en sanglotant :

— Ce n'est pas de ma faute si je suis méchant!

Déodocus, joyeux, comprit qu'il avait brisé le cercle de ténèbres qui enfermait cette âme.



\*  
\* \*

Finne revenait de conduire la Blanche au pacage. M. Hans était encore sur sa porte. Il leva sa jolie tête.

— Eh bien ! Mademoiselle Finne, vous repassez seule ? Vous avez donc perdu votre amoureux en route ?

Elle rougit, mais elle ne prit point la raillerie pour elle-même, et ne songea qu'à défendre son vieil ami :

— Voilà une vilaine parole, monsieur Hans. Si vous le connaissiez, vous auriez plus de révérence pour lui.

— Je n'ai point voulu l'offenser, Dieu m'en garde ! protesta le jeune homme. Ni vous fâcher non plus...

Sa voix était douce. Finne demeura, bien qu'une honnête fille eût dû passer son chemin... debout, les yeux baissés, la lumière jouant dans l'or pâle de ses cheveux, M. Hans la regardait, un peu surpris. Il dit enfin :

— Vous êtes plus jolie tous les jours, Finne.

Elle sentit que ses joues s'empourpraient. Mais au lieu de sourire, comme savent faire les autres, elle eut envie de pleurer. Elle balbutia :

— Vous vous moquez d'une pauvre fille, monsieur Hans...

Elle s'en allait. M. Hans jeta un regard autour de lui, pour s'assurer qu'aucune tête curieuse ne les observait, et retenant la jeune fille :

— Vous êtes bien farouche, Finne ! Est-ce que je vous aurais déjà fâchée, sans le savoir ? Je ne vous vois plus passer devant le *Signe* depuis quelque temps ?

— Le sentier est plus court pour la Blanche, dit-elle.

M. Hans ne répondit point. Il regardait toujours devant lui, tantôt la fraîche figure de l'enfant et tantôt l'horizon lointain. Il reprit :

— N'avez-vous pas demandé à votre hôte de tirer votre horoscope, Finne ?

Elle fit signe que non.

— Vous devriez peut-être...

Il rêva un moment encore et reprit :

— Voilà bien longtemps que je n'ai été voir votre mère et tous les vôtres. Mais j'irai vous dire adieu, au prochain jour.

— Adieu ? fit-elle en levant son beau regard.

— Oui. Je vais partir sans doute pour les Indes.

Il vit que son visage devenait tout blanc, comme sa gorge. Elle

dessina du bout de son bâton quelques lignes tremblantes sur le sol, et dit :

— C'est un long voyage... Au revoir, monsieur Hans.

Elle se sauvait. Il cria :

— Qu'est-ce qu'il faudra que je vous rapporte, Finne?

Mais elle était déjà trop loin pour l'entendre.

\*  
\*  
\*

En songeant au départ, Déodocus s'étonnait de sentir combien il se séparerait à regret de Joris et des Loote. Pourtant, le temps était venu de leur dire adieu.

Un soir, le vieillard se trouvait dans la chambre de Joris, avec lequel il avait un dernier entretien. De jour en jour, le disciple étonnait le maître lui-même par la docilité avec laquelle il recevait un enseignement aussi sévère. De la révolte et de la haine, Déodocus l'avait mené doucement à la résignation. Il ne désespérait plus de guider plus loin encore la pauvre âme, jusqu'au seuil de la joie.

Joris lui avait demandé de lui raconter sa vie. Déodocus s'y prêtait; il choisissait pour lui les souvenirs qui pouvaient devenir les compagnons de sa dolente existence. Avant de terminer son récit, il ajouta :

— Je veux vous dire encore un rêve que je fis il y a longtemps, et qui est resté gravé dans ma mémoire. C'était à l'époque où je cherchais l'or avec fièvre. Je m'étais endormi dans mon laboratoire, auprès de mon four éteint que je n'avais plus rien pour rallumer, devant une cornue brisée où ma dernière expérience s'était trouvée vaine. Il me sembla que je n'avais point quitté ce lieu : je le voyais dans mon rêve, aussi clairement que dans la veille. Mais, comme une aurore mystérieuse, voici qu'une lumière inconnue s'y répandait peu à peu. Je me penchai, le cœur battant : l'or, c'était l'or ! Il apparaissait au fond d'un creuset, brillait d'un éclat grandissant, illuminait tout autour de moi. J'eus une minute d'éblouissement, pendant laquelle je me crus le maître de l'univers. Puis, tout à coup, comme pour me punir de cet orgueil, je ne vis plus rien ; une douleur affreuse me brûla les yeux et je me sentis devenir aveugle. Le noble métal ruisselait sous mes mains, et je ne le voyais plus. J'étais en possession d'un secret admirable ; je créais à mon gré la richesse, la joie et le bonheur — mais pour les autres, car désormais je n'en jouirais plus pour moi moi-même... Une colère terrible s'empara de moi,

puis une mélancolie noire; je me couchai sur la terre et j'appelai la mort.

Au lieu de mourir, je m'éveillai, et je me pris à réfléchir sur cette étrange destinée. Or, voici que peu à peu je la trouvais moins étrange. J'en comprenais la leçon, j'en goûtais même la douceur, et je finissais par penser qu'elle était peut-être la plus heureuse. J'étais assuré de ne point abuser du pouvoir que le Tout-Puissant m'avait mis entre les mains. J'étais libre de faire du bien à tous mes frères, sans en retenir ma part, sans l'empoisonner par un coupable égoïsme. En vérité, quel plus beau don pouvais-je recevoir?

Déodocus regarda longuement l'infirmes et dit :

— Vous aussi, Joris, vous comprendrez mon rêve. Et vous goûterez combien la vie est belle quand on en a fait, pour soi-même, le sacrifice.

A ce moment, on frappait à la porte. M<sup>me</sup> Loote apparut.

— Excusez-moi, monsieur Déodocus. C'est le fils Amsel, du *Signe de la Croix*, qui voudrait vous parler.

— Je vais descendre, madame Loote.

Il quitta Joris en l'assurant qu'il reviendrait sur l'heure. En bas, M. Hans attendait.

— J'ai appris que vous alliez quitter notre ville, maître. Je ne voulais pas vous laisser partir sans vous souhaiter l'adieu.

— Je vous remercie de votre honnêteté, monsieur Hans. Et peut-être dois-je, moi aussi, vous recommander aux dieux incertains qui protègent les voyageurs?

— Je venais justement vous demander un conseil, dit le jeune homme avec un léger embarras. J'ai vu hier un de nos négociants de Haarlem, qui me proposait de partir avec lui, le mois prochain, pour les Indes. Il emmène deux vaisseaux de douze voiles chacun. Il y a une jolie fortune à faire dans le commerce des épices.

— Je le crois, monsieur Hans.

— Pourtant, je lui ai dit que je voulais réfléchir...

— C'est fort sage.

— Enfin, je vous avouerai que cet horoscope de l'autre jour me tourmente un peu.

— J'en serais désolé, monsieur Hans. La science des présages est si vaine...

— Ce n'est pas la fortune qui me tente.

— Eh! non, c'est la nouveauté, l'inconnu, l'aventure. Il faut que la jeunesse soit téméraire.

— Elle l'est parfois à ses dépens.

— Je l'avoue.

— Et qu'est-ce que la richesse, si le bonheur ne l'accompagne ?

— Une ombre.

Les yeux du jeune homme songèrent.

— Ce que vous avez lu dans ce livre, l'autre jour, ne signifiait-il pas que le bonheur est souvent à portée de notre main, et que nous passons sans le voir ?

— Vous êtes un homme avisé, monsieur Hans. Je m'assure que vous ne manquerez point le vôtre.

Il se leva :

— Vous m'excuserez, car l'on m'attend en haut. Je crois que vous trouverez M<sup>me</sup> Lote et sa fille dans le fournil, où elles achèvent de cuire le pain. Adieu, monsieur Hans. Je vous souhaite toute la félicité que mérite votre aimable jeunesse...

Dans la chambre où Déodocus était allé retrouver l'infirmes, on entendait maintenant monter de la cour un bruit de voix jeunes, que traversait parfois un rire furtif et tendre. Joris prêtait l'oreille. Sournoisement, il s'était rapproché de la fenêtre, et il apercevait à travers les rideaux la silhouette de Hans, debout auprès de la porte du fournil. Déodocus sentait qu'il ne l'écoutait plus.

Tout à coup, l'infirmes se souleva sur sa chaise, et, le visage contracté par une souffrance, il épia. Finne était sortie du fournil, portant les pains dorés sur une claie. Mais Hans la lui prenait des mains, la déposait devant la maison, et il allait s'asseoir avec la jeune fille sous le petit arbre qui donnait son ombre étroite au bout de la cour. La lumière du soleil couchant les enveloppait. Leurs voix n'étaient plus qu'un murmure. Joris vit Hans qui prenait la main de Finne et la gardait sur ses genoux. Une haine étincela dans son regard; son bras s'abattit sur celui de Déodocus :

— Regardez ! dit-il. Là-bas... Il est amoureux !...

Déodocus dit doucement :

— Je ne crois pas, Joris. Je viens de voir M. Hans qui semblait prêt à partir le mois prochain pour les Indes.

Un mauvais espoir détendit le visage de l'infirmes.

— Vous croyez ? Non, il ne partira pas. Il la demandera en mariage...

— M. Hans est un charmant jeune homme et un bon parti, dit le vieillard. Ce serait une joie pour tous les vôtres, et pour vous, Joris.

— Le bonheur des autres me fait mal !

Il retomba lourdement sur sa chaise, et, le front dans les mains, se mit à pleurer. Déodocus laissait couler le fiel de ce cœur blessé. Après un long silence, il dit :

— Joris, vous avez bien deviné, peut-être. Mais il faut que l'amour soit encore plus clairvoyant que la jalousie. Savez-vous à qui Finne devra son bonheur, Joris? C'est à vous, à vos souffrances, parce que maintenant vous les acceptez d'un cœur pur. Le Seigneur se plaît à ces compensations. L'encens de votre sacrifice est monté jusqu'à Lui. Ne serez-vous pas heureux, Joris, qu'il retombe en bénédictions sur votre sœur?

L'infirmes pleurait toujours. Déodocus se pencha sur lui :

— Vous penserez au rêve que je vous racontais tout à l'heure, mon fils. Vous y penserez souvent. Car, vous aussi, vous êtes le maître d'un trésor qui n'est pas pour vous. Heureux ceux qui souffrent, et qui savent changer leur peine en une source de joie pour leurs frères.

\*  
\* \*

Déodocus s'en fut au petit jour et sans cortège. Seule, Finne le suivait, d'un cœur humble et plein de gratitude.

Il s'appuyait sur un bâton d'épine noire qu'elle lui avait taillé de ses mains, pour qu'il lui laissât le sien comme un souvenir.

Elle regardait l'horizon où il allait disparaître, et des larmes mouillaient le bord de ses paupières. Peut-être, si le maître lui avait dit de tout quitter et de le suivre, l'humble fille eût répondu : « Je suis prête! »

Mais il s'arrêtait, la congédiait. Elle allait rentrer dans la ville prochaine, où l'attendait son bonheur. Et lui, où allait-il? Elle n'osait point le lui demander, ni s'il reviendrait jamais. Elle dit seulement :

— Quand vous serez triste, monsieur Déodocus, vous penserez au bonheur que vous nous avez donné à tous...

Elle avait trouvé d'instinct sa meilleure récompense. Mais, en la remerciant, il ajoutait :

— Ce n'est pas moi, mon enfant, c'est Dieu qui le donne. Mais vous aviez perdu la clé du trésor...

Paul RENAUDIN.

---



# LE DÉCLASSEMENT

## DES FORTIFICATIONS DE PARIS

---

HISTORIQUE DES FORTIFICATIONS. — QUE VA-T-ON FAIRE DES TERRAINS  
DÉCLASSÉS ET DE CEUX DE LA ZONE MILITAIRE?

---

Depuis vingt-sept ans, le Conseil municipal de Paris réclame la démolition des fortifications qui enserment la ville d'une muraille continue de 33 kilomètres de tour. Certes, l'échec successif des pourparlers engagés jusqu'en ces derniers temps, entre la Ville et l'Etat serait bien fait pour rendre sceptique, à l'égard d'un résultat quelconque. Nous croyons, cependant, pour des motifs sérieux exposés plus loin, que l'heure de la solution approche et que nous assisterons à très brève échéance au déclassement de l'enceinte fortifiée.

L'histoire, a dit un sage, n'est qu'un perpétuel recommencement. Aucune formule ne saurait s'appliquer plus justement que celle-ci, à une étude sur les fortifications de Paris à travers les âges. Du quatrième siècle, où Lutèce, la petite bourgade gauloise tenait à l'aise dans l'île de la Cité, jusqu'au vingtième siècle, où la capitale de la France, devenue l'une des plus grandes villes du monde, occupe 7802 hectares de superficie, la question de la démolition des fortifications n'a pas, pour ainsi dire, cessé de se poser devant le pouvoir central et la population.

Et les deux raisons principales de ces préoccupations étaient les mêmes dans les siècles passés, qu'aujourd'hui. D'une part, les progrès réalisés dans les procédés et le matériel d'attaque des places fortes, contraignaient le roi et le peuple à substituer aux vieux remparts démodés d'autres ouvrages de défense mieux combinés et plus résistants. D'autre part, sauf dans les périodes de calamités publiques, l'accroissement de la population rendait, en moins de cent années, les murailles trop étroites. Peu à peu

les habitants de Paris s'installaient contre les murs intérieurs, puis, un beau jour, débordant les remparts, ils allaient créer de l'autre côté du fossé, des faubourgs importants. Et l'on arrivait à ce résultat doublement fâcheux, qu'une partie de l'agglomération parisienne n'était pas protégée en cas d'attaque, et que les maisons élevées contre les remparts et en deçà, entravaient presque complètement tous les mouvements de la défense. Bon gré mal gré, le souci de la sécurité de Paris, commandait donc à la fois, d'améliorer le système des fortifications et de les reporter beaucoup plus loin.

Un rapide exposé des étapes progressives que suivirent les fortifications de Paris avant d'occuper finalement le formidable périmètre d'aujourd'hui, fera mieux comprendre que si, dans des questions de cette nature, les pouvoirs publics peuvent, par indifférence ou mauvaise volonté, retarder de quelques années la solution, il arrive un moment où elle s'impose et devient inévitable.

\*  
\* \*

Sous la domination romaine, l'enceinte fortifiée entourait l'île de la Cité. C'est contre cette première muraille de Paris, que Clovis se heurta vainement avec ses soldats francs. Seule, sa conversion au christianisme lui ouvrit les portes de la ville qui allait devenir le siège de son royaume. Nous n'avons d'ailleurs aucune donnée sur la façon dont étaient établies ces fortifications.

En 856, Paris, qui commence à s'étendre sur les deux rives, a laissé tomber en ruines la vieille enceinte. C'est là une imprudence que les Normands lui font, par deux fois, payer cher. Les pirates du Nord entrent à l'improviste dans la ville grande ouverte, pillent et saccagent tout, puis s'enfuient sur leurs bateaux légers, tout chargés de butin.

Mais quand, en 885, les Normands apparaissent à nouveau, la dure leçon a été enfin comprise; les Parisiens sont abrités par de bonnes murailles et, commandés par le comte Eudes, le futur roi de France, ils soutiennent un siège héroïque.

Au début du douzième siècle, Louis-le-Gros songe à établir la première enceinte fortifiée sur les rives de la Seine, afin de protéger les faubourgs contre les incursions incessantes de Henri, roi des Anglais, de Thibaud, comte de Blois et de Chartres et d'autres nobles du voisinage.

Partant de la rive droite de la Seine aux environs de Saint-Germain l'Auxerrois, la muraille suivait à peu près la rue de Rivoli actuelle pour aboutir rue Saint-Denis, en face le Grand-

Châtelet, puis elle allait jusqu'à la place de Grève, maintenant place de l'Hôtel-de-Ville. Pour la rive gauche, la muraille commençait à hauteur du Pont-Neuf et atteignait la rue Saint-André-des-Arts. De là, elle gagnait l'intersection actuelle du boulevard Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain, suivait cette dernière voie jusqu'à la place Maubert et redescendait à la Seine par la rue des Bernardins, pour se terminer en face du pont de l'Archevêché.

Comparé au Paris du vingtième siècle, le Paris du douzième nous paraît bien petit, bien chétif. Cependant, l'enceinte fortifiée de Louis-le-Gros n'en consacrait pas moins un développement considérable de son territoire : les terrains enclavés sur les deux rives représentaient, en effet, quatre fois la surface de l'île de la Cité.

Quatre-vingts ans après la construction de cette enceinte (1190), l'accroissement de la population amène Philippe-Auguste à s'entendre avec les bourgeois de Paris, pour que ses limites soient reculées et que « la ville qui lui est si chère soit toute fermée de murs hauts et forts et de tournelles tout autour, bien assises et bien ordonnées et de portes hautes et fortes et bien défendables ». (*Chronique de Saint-Denis.*)

L'enceinte sur la rive droite ne part plus du Pont-Neuf, mais du pont des Arts. Elle traverse la cour du Louvre, atteint la rue Saint-Honoré, puis la pointe Saint-Eustache. Par la rue Rambuteau et la rue des Roziers, elle gagne la rue Saint-Antoine, suit la partie haute de la rue Saint-Paul et aboutit sur le port des Célestins, à l'emplacement du pont Sully. On remarquera que les fortifications de Philippe-Auguste protégeaient entièrement l'île Saint-Louis, devenue elle aussi, partie intégrante de la capitale du royaume.

Les fortifications de la rive gauche ne furent commencées qu'en 1208. Elles partaient de l'Institut où l'on édifia la célèbre Tour de Nesles, montaient à hauteur du lycée Saint-Louis, de l'église Sainte-Genève et par la rue des Fossés-Saint-Bernard, aboutissaient au quai Saint-Bernard juste en face des fortifications de la rive droite. En moins d'un siècle, la superficie occupée par Paris avait triplé !

Nous arrivons en 1356. Les Anglais ont envahi la France et le roi Jean vaincu vient d'être fait prisonnier à Poitiers. Dans ce grand désastre, un homme à Paris relève et soutient les courages, c'est Etienne Marcel, le prévôt des marchands. Et pour mettre Paris à l'abri d'une agression d'Edouard III, roi d'Angleterre, et des boulets de l'artillerie naissante, Etienne Marcel fait réparer les fortifications de la rive gauche. Mais sur la rive droite, les faubourgs qui se sont constitués une fois de plus, obligent le

prévot des marchands à construire une autre muraille d'un périmètre plus vaste que l'ancienne. Voici quels en étaient les points principaux, pris pour plus de commodité dans le Paris moderne : pont Henri IV, place de la Bastille, rue des Francs-Bourgeois, rue Etienne-Marcel, rue Montmartre, place des Victoires, jardin du Palais-Royal, place du Carrousel.

Hélas ! les mauvais jours se succèdent. Déchiré par les factions intérieures, les luttes sanglantes des Armagnacs et des Bourguignons, ravagé par la famine et la peste, Paris, naguère si prospère, semble une ville ruinée à jamais. La population de la capitale de la France était avant la bataille de Poitiers de 300 000 âmes ; or, des chroniqueurs du temps, Lefebvre-Saint-Remy prétend qu'il mourut 40 000 personnes en trois mois et Monstrelet 80 000. Pour comble d'infortune, Henri VI « par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre », s'est emparé de Paris et y prélève de lourds impôts.

Aussi, quand la guerre de Cent Ans eut pris fin, fallut-il près d'un siècle pour que Paris se relevât d'aussi dures épreuves. On a retrouvé une ordonnance du début du règne de Louis XI dans laquelle ce roi « pour bien repeupler la ville de Paris, qu'on disait avoir été fort dépeuplée tant par les guerres et mortalités qu'autrement, permettait à gens de toute nation de venir demeurer en ladite ville, sans y être recherchés pour aucun cas commis par eux comme meurtres, furs, piperies, hors le cas de lèse-majesté ». Une telle *franchise* en dit long sur la situation déplorable dans laquelle se trouvait la pauvre capitale.

En 1525, François I<sup>er</sup> est fait prisonnier à Pavie, la municipalité de Paris exécute aussitôt de grands travaux de défense auxquels 500 hommes sont occupés et qui retirent à Charles-Quint toute envie de venir assiéger la ville.

La population de Paris recommence à s'accroître et à se développer au delà des remparts, ce qui amène Henri II à prendre une ordonnance, interdisant les constructions nouvelles dans les faubourgs de Paris. Cette ordonnance ne fut, du reste, d'aucun effet et si, quelques années plus tard, l'agrandissement des faubourgs s'arrêta tout à coup, la guerre civile, la famine et les épidémies en furent les seules causes.

Enfin Henri IV monte sur le trône et son avènement clôt heureusement une période néfaste de guerres civiles. Depuis cette date jusqu'à nos jours, Paris ne cessera de voir augmenter sa prospérité et sa population, en même temps que son rayonnement à travers le monde. Louis XIV est obligé d'établir une nouvelle enceinte s'étendant, sur la rive droite, de la place de la Bastille

à la place de la Concorde, par la ligne des grands boulevards, et sur la rive gauche, de l'esplanade des Invalides au boulevard de l'Hôpital. A cette époque, Paris comprend 20 quartiers, 653 rues, 25 000 maisons et 560 000 habitants.

En 1784, à la veille de la Révolution, de nouveaux faubourgs se sont créés, surtout sur la rive droite : les rues du Faubourg-Saint-Honoré, du Faubourg-Montmartre, du Faubourg-Poissonnière, du Faubourg-Saint-Denis, du Faubourg-Saint-Martin et du Faubourg-Saint-Antoine, en ont perpétué le souvenir jusqu'à notre époque. Les fortifications de Louis XIV ne sont plus d'aucune utilité et pour construire plus commodément, les bourgeois n'ont pas hésité à en démolir certaines parties.

Les fermiers généraux s'entendent alors avec Calonne, ministre des finances, pour édifier une muraille englobant les faubourgs et qui n'aura d'ailleurs aucun caractère de défense; il s'agit uniquement de mieux assurer la perception des droits d'octroi.

La construction de la muraille d'octroi souleva, on le comprend, un violent mécontentement, mais, comme à Paris, plus que partout ailleurs, tout finit par des chansons, les bourgeois se vengèrent en criblant le ministère de boutades :

Pour augmenter son numéraire,  
Et raccourcir son horizon,  
La France a jugé nécessaire  
De mettre Paris en prison.

Les points du Paris moderne qui marquaient les limites de l'enceinte fiscale étaient les suivants : Rive droite : pont de l'Alma, avenue des Champs-Élysées à l'intersection de la rue de Chaillot, rues de la Pépinière, Saint-Lazare, Lamartine, Montholon, Lafayette, des Ecluses-Saint-Martin, Saint-Maur, les boulevards de Ménilmontant et de Philippe-Auguste, la place de la Nation; la muraille descendait à la Seine, à peu près par le boulevard Diderot. Rive gauche : boulevards de l'Hôpital et des Gobelins, rues de la Glacière et de Lourcine, l'Observatoire, les boulevards du Montparnasse et des Invalides, le pont de l'Alma.

Napoléon I<sup>er</sup> songea, à plusieurs reprises, à fortifier Paris, notamment les hauteurs de Montmartre, des Buttes-Chaumont et de Belleville. De continuelles guerres lointaines, la rapidité vertigineuse avec laquelle se poursuivit l'épopée, ne lui laissèrent pas le temps de mettre son idée à exécution. On se rappelle qu'en 1814, les Parisiens, soldats improvisés, n'eurent guère comme points d'appui, que des retranchements établis à la hâte, pour résister à l'invasion. Qui sait, si une enceinte suffisamment puis-



sante n'eût pas changé le sort de la campagne, en donnant à l'empereur le temps de reformer une armée et d'accourir, sous les murs de la capitale, prenant les alliés entre deux feux. N'est-il pas curieux de constater, qu'à onze siècles de distance, Paris, sans fortifications, se trouvait à la merci d'un coup de main, comme à l'époque des incursions des Normands!

\*  
\* \*

De même qu'au neuvième siècle, la leçon fut salutaire et le gouvernement de la Restauration se préoccupa de fortifier Paris. Si le projet ne fut réalisé que vingt-cinq ans plus tard, en 1841, et sous le gouvernement de Louis-Philippe, ce fut la faute des hommes de guerre qui n'étaient pas du même avis sur la forme à donner à ces fortifications, et aussi la faute de l'opposition qui prétendait que l'enceinte n'était pour le gouvernement qu'un moyen de mieux tenir Paris et de le mater au besoin en retournant vers lui l'artillerie des bastions. Il fallut toute l'énergie de l'un des chefs de l'opposition, Thiers, pour empêcher celle-ci de faire échouer le projet qui était présenté par le maréchal Soult, président du Conseil et ministre de la guerre.

Nous venons de le dire, les techniciens étaient très divisés sur le système des fortifications à adopter. Certains se prononçaient pour la muraille continue alors que d'autres, prévoyant sans doute les transformations de l'artillerie, préféraient toute une série de forts détachés. Et si le ministère se résigna à présenter un projet de muraille continue, ce fut certainement plus par diplomatie que par conviction, car le maréchal Soult était partisan déterminé des forts détachés. Il faut relire les débats parlementaires de 1841 pour comprendre pourquoi le maréchal Soult abandonna sa propre opinion et constater qu'alors, comme maintenant, hélas! la politique intervenait même là où elle n'avait vraiment que faire. Contentons-nous de citer un passage significatif du discours qu'Arago, député des Pyrénées-Orientales, prononça en cette circonstance :

« Pour moi, je pense que l'enceinte continue offre une excellente solution du problème. Cette solution est d'ailleurs la seule qui concilie les besoins de la défense avec les défiances légitimes, la seule que les habitants de Paris et de la banlieue doivent envisager sans inquiétude, la seule dont le gouvernement, dans la suite des siècles, ne pourrait jamais se servir pour opprimer les citoyens, la seule que les factions ne sauraient faire tourner à leur profit...

• • • • •

« Avec des bastions ouverts à la gorge et n'ayant de canons tournés que vers l'extérieur, cette fortification a semblé devoir paraître aux citoyens tout aussi inoffensive que le mur d'octroi. Il n'en a pas été de même de la ceinture des forts détachés, à quelque distance qu'on la supposât. »

Quant au maréchal Soult, il disait à la Chambre des députés : « Ce n'est pas que j'aie abandonné l'opinion que j'ai été appelé à émettre sur la question de fortifier Paris en 1831, en 1832, en 1833; je dois à la Chambre, je me dois à moi-même de déclarer que je fais expressément la réserve de cette opinion antérieure que ni le temps ni les circonstances n'ont affaiblie. »

Qui donc a eu raison, du rapporteur, M. Thiers réclamant des forts détachés soutenus à bonne distance par une enceinte de combat, d'Arago se contentant, au nom de la liberté, d'un mur d'enceinte agrémenté de bastions, de M. Dufaure réclamant les forts détachés et s'en référant pour les intervalles, à des ouvrages de campagne?

Tous les auteurs qui ont écrit sur le siège de Paris en 1870 ont disserté longuement là-dessus et nous nous garderions bien de nous mêler d'une discussion aussi technique. Mais il est indubitable, qu'en 1909, la théorie du maréchal Soult et de Dufaure triomphe. Le Génie Militaire de tous les pays est convaincu qu'avec le tir à longue distance et les obus à mélinite, un mur d'enceinte continu n'offre plus aucune sécurité et divise, au contraire, dangereusement les forces de la défense par suite de la largeur du périmètre qu'il faut surveiller. Tandis qu'une double ou une triple ceinture de forts détachés et munis de canons puissants, oblige l'ennemi à éparpiller ses troupes, tout en le prenant entre deux feux, au moindre de ses mouvements. Tout comme l'*Ecole du soldat* et pour les mêmes motifs, l'art de la fortification moderne en est à la théorie de l'ordre dispersé.

C'est pourquoi les fortifications des grandes villes d'Europe sont déjà démolies ou irrémédiablement condamnées. Et après avoir longtemps hésité, notre ministère de la guerre avoue enfin que le mur d'enceinte de Paris ne peut plus en rien servir à sa défense. La seule chose qu'il demande c'est que les Chambres, en votant le déclassement des fortifications, lui accordent les crédits nécessaires pour compléter le triple réseau de forts qui protégeront la capitale contre tout danger d'invasion.

En commençant cette étude, nous indiquions qu'il existait des raisons sérieuses pour que l'on puisse espérer d'assister prochainement à la démolition du mur d'enceinte. Voici l'une des principales : d'accord avec les représentants de la population parisienne,

le Génie Militaire renonce à l'utiliser dans l'avenir et l'abandonne; dès lors, il n'a plus de raison d'être. Et l'attitude présente du Génie ne constitue pas une légère victoire; nous avons sous les yeux la carte du nouveau mur d'enceinte englobant le bois de Boulogne, Suresnes, Puteaux, Neuilly, Levallois-Perret, Courbevoie, la Garenne-Colombes, Asnières, Clichy, qu'il voulait substituer il y a une dizaine d'années, au front nord-ouest de la fortification actuelle. On conçoit qu'une telle combinaison, dont le gouvernement voulait faire supporter la plupart des frais à la ville, ait arrêté tous les pourparlers.

Mais si le souci de la défense nationale ne s'oppose plus à la désaffectation des fortifications, il y a une raison puissante, car elle est d'ordre financier, pour que cette désaffectation soit rapidement résolue.

Lorsqu'en 1898, le gouvernement décida la réfection de notre matériel d'artillerie devenue indispensable, il ne disposait pas de fonds suffisants et craignait que le parlement ne consentit jamais à une dépense aussi énorme. Il imagina donc d'ouvrir, parmi les services spéciaux du Trésor, un compte intitulé : « Perfectionnement du matériel d'armement et réinstallation de services militaires. » Devaient être portés en recette à ce compte les produits d'aliénations d'immeubles militaires désaffectés ou de fortifications déclassées, et spécialement le produit des aliénations des terrains provenant du déclassement des fronts ouest et nord de l'enceinte de Paris.

Et pour subvenir provisoirement aux dépenses de réfection du matériel d'artillerie, le ministère des finances était autorisé à émettre pour 66 millions d'obligations du Trésor à court terme. La proposition de loi fut votée par les Chambres sans difficulté.

Voilà plusieurs années que les 66 millions ont été dépensés sans que le compte recette se soit enrichi d'un centime. Et le ministère des finances, las de payer à chaque exercice des intérêts qui grèvent un budget déjà fort chargé par ailleurs, voudrait se débarrasser de la dette. Pour cela, il ne se présente qu'un seul moyen : la vente par l'Etat à la Ville de Paris du tout ou partie des terrains des fortifications qui lui appartiennent.

La nécessité d'aboutir promptement a même fait baisser singulièrement par M. Caillaux les prétentions de ses prédécesseurs aux finances. Pour vendre à Paris le front nord-ouest des fortifications, c'est-à-dire la partie du mur d'enceinte allant du Point-du-Jour au canal Saint-Denis, en longeant les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> arrondissements et une faible portion du XIX<sup>e</sup>, l'Etat avait réclamé successivement 220 millions, puis 190, puis 120. Depuis

le 22 mars 1908, il est à 64 millions. Un pareil résultat fait moins regretter que l'on n'ait pas abouti plus tôt!

Cependant, en juin 1908, le Conseil Municipal, tout en reconnaissant le pas énorme fait par le ministre des finances, s'est refusé à traiter de suite sur les bases proposées, et il a chargé sa commission spéciale des fortifications de poursuivre les négociations. A première vue, une telle attitude surprend; il est certain que si, il y a quelques années, le gouvernement avait proposé à la Ville de lui vendre le front nord-ouest des fortifications pour 64 millions, le Conseil Municipal se fût empressé d'accepter. Mais elle s'explique, si l'on sait que, ces derniers temps, un revirement complet s'est fait dans les esprits sur l'usage à tirer de ces étendues considérables de terrain que représentent les fortifications de Paris.

\*  
\* \*

Naguère, le problème de l'utilisation de ces terrains se résolvait aisément. La Ville achetait à l'Etat les fortifications, démolissait les remparts, nivelait les talus, comblait les fossés; puis, par un lotissement savant, s'efforçait de retrouver dans la vente des terrains aux particuliers désireux de construire des maisons de rapport, le prix de ses débours arrondi d'un bénéfice sérieux. La désaffectation des fortifications se présentait donc avec le caractère d'une double affaire. D'abord, pour l'Etat, qui vendait à la Ville les terrains tels quels, réalisant un gain exempt de toute dépense; puis, pour la Ville, qui détaillait le plus cher possible ce qu'elle avait acheté en gros.

Mais les hygiénistes sont intervenus au milieu de ces superbes combinaisons financières et ils ont jeté le cri d'alarme. Quelques explications sont ici nécessaires pour faire apprécier le bien-fondé de leur intervention.

Lors de la construction des fortifications, en 1841, le gouvernement résolut de comprendre dans l'enceinte non seulement la totalité de Paris, qui se composait alors de douze arrondissements, mais encore sa banlieue immédiate. Depuis la dernière enceinte fortifiée, — celle de Louis XIV, — les faubourgs de Paris ne s'étaient pas contentés de s'étendre, comme dans le passé; les communes avoisinantes s'étaient développées, elles aussi, et toujours, par un mouvement bien naturel, dans la direction de la capitale, qui assurait leur prospérité et où la plupart de leurs habitants avaient affaire chaque jour. Résultat : les faubourgs de Paris et les communes limitrophes s'étaient rejointes et juxtaposées au point de former une agglomération unique. Ce fut

l'ensemble de cette agglomération composée de Paris, de onze communes entières et des portions importantes de plusieurs autres communes, que le gouvernement de Juillet enclava dans le mur d'enceinte.

En juin 1859, Napoléon III divisait ces communes ou portions de communes en huit arrondissements et les annexait à la ville de Paris. Ce n'était là que consacrer en droit, une situation de fait et la réunion de l'ensemble de cette agglomération, sous une seule administration présentait tant d'avantages, que ce fut certainement de tous les actes du second Empire, celui qui donna le moins de prise aux critiques.

Mais les huit nouveaux arrondissements de Paris, appelés quartiers excentriques par opposition aux quartiers du centre, avaient poussé un peu à la diable, sans plan précis et sans que des municipalités prévoyantes eussent réservé les espaces libres nécessaires à la santé publique dans une agglomération urbaine. C'est tout juste, si dans ces huit arrondissements dont la superficie était presque le double de celle de l'ancien Paris, on put établir deux parcs : le parc des Buttes-Chaumont, le parc Montsouris, auxquels nous pourrions ajouter, si nous dressions un bilan complet, une demi-douzaine de squares de médiocre étendue et les jardins du Trocadéro.

Cependant, à partir de l'annexion, la population de Paris augmentait dans des proportions formidables. Au lendemain de cette opération, en 1861, Paris comptait, 1 696 041 habitants; le recensement de 1872, en révélait 1 851 792; celui de 1886, 2 344 550; celui de 1901, 2 714 068 et enfin le dernier, celui de 1906, 2 763 393. Et fait digne de remarque, pour ce qui va suivre, ce sont surtout les quartiers excentriques qui ont profité de cet accroissement de près de 1 100 000 habitants. Il y a mieux, depuis une douzaine d'années, les quartiers du centre, sauf ceux du XI<sup>e</sup> arrondissement se dépeuplent (le mouvement s'est généralisé d'une façon particulièrement significative, lors du dernier recensement), en sorte que les quartiers de la périphérie voient leur population s'agrandir : 1<sup>o</sup> des habitants nouveaux de Paris; 2<sup>o</sup> des habitants du centre, qui pour des raisons diverses, émigrent dans les huit derniers arrondissements.

Ce surpeuplement des quartiers excentriques et la disproportion chaque jour plus grande de la densité de leurs habitants et de la superficie totale des espaces libres qu'ils renferment, inquiètent à bon droit les hygiénistes. Ils n'ont pas eu de mal à établir, par exemple, que dans certains quartiers de la périphérie, tels que Plaisance, Grenelle, Javel, la mortalité par tuberculose était de



50 pour 10 000, alors que dans le quartier des Champs-Élysées, où les espaces libres sont des plus importants, elle tombait à 11 pour 10 000. De même, dans les Champs-Élysées, la mortalité générale est, par an, et pour 10 000 habitants, de 72; elle est de 85 à la Porte Dauphine et de 93 à Chaillot. Tandis que, dans les quartiers presque totalement dépourvus d'espaces libres la mortalité générale est, par an, et pour 10 000 habitants, de 220 au quartier d'Amérique, de 239 à Charonne et de 259 à Belleville! Ces chiffres ne sont-ils pas terriblement éloquents?

Et les hôpitaux s'encombrent chaque jour davantage de tuberculeux, sans pouvoir les contenir tous — on songe à créer pour eux un nouvel asile de 1 200 lits — et le Conseil municipal augmente chaque année, sa subvention à l'Assistance publique, sans jamais parvenir à donner suffisamment. « Créez donc, sans retard, des espaces libres, viennent dire les hygiénistes, en démontrant qu'à Londres, Vienne, Berlin, New-York, etc., le taux de la mortalité générale a décliné en proportion des nouveaux espaces libres institués. Vous sauverez à la fois de l'argent et des vies humaines ! »

Si nous nous retournons vers les autres communes du département de la Seine, qui forment maintenant les véritables faubourgs de Paris, nous constatons les mêmes phénomènes inquiétants.

Lors de l'annexion des huit derniers arrondissements, en 1861, la banlieue, amputée de presque toutes ses communes les plus peuplées, parce que les plus voisines de Paris, n'avait plus que 257 419 habitants. Mais la capitale s'étant, par suite de l'annexion, rapprochée des communes naguère lointaines, celles-ci profitèrent encore plus que Paris lui-même, de l'attraction irrésistible qu'il exerçait sur les provinciaux et les étrangers. De 257 419 habitants la banlieue, malgré la guerre franco-allemande, passe à 368 268, en 1872. Au recensement de 1886, elle renferme 616 539 habitants; en 1901, 955 862, et en 1906, 1 085 255. On prévoit plus de 1 200 000 habitants pour le prochain recensement de 1911. En un demi-siècle, la population des communes de la Seine, autres que Paris, aura monté de 470 pour 100!

Prenons maintenant les cartes de ces communes, dont la plupart égalent, comme chiffre de population, quand elles ne les dépassent pas, la grande majorité des chefs-lieux de départements. Sur

<sup>1</sup> Au lieu de cela, du reste, on projette, on menace, ou on commence de lotir ces admirables « réservoirs » de verdure et d'air pur qu'étaient les beaux et vastes jardins et parcs des anciens établissements, d'où les Congrégations religieuses ont été expulsées!

le territoire de chacune d'elles nous ne trouvons qu'un jardin public médiocre ou même un square ridicule, et parfois il n'y a rien; le seul coin de territoire que l'on puisse vraiment qualifier d'espace libre, c'est le cimetière!

Certes, il existe, dans la Seine, deux bois de belle étendue : les bois de Boulogne et de Vincennes. Malheureusement, étant donné leur situation géographique, ils ne peuvent profiter, au point de vue de l'assainissement, qu'aux cinq communes qui les flanquent, ainsi qu'aux quatre quartiers de Paris dont les limites forment leur base.

Entre le noyau compact que représente Paris et la gigantesque couronne dessinée par les communes suburbaines, la Providence a pourtant réservé un cordon ininterrompu d'espaces libres : ce sont les fortifications. Certes, l'aspect n'en est pas très engageant; ce talus et ce fossé qui courent uniformément autour de Paris, attristent plutôt les parties limitrophes de la capitale; il ne s'agit pas moins d'un espace libre où l'air circule sans contrainte, où la lumière pénètre à flots. Sur les « fortifs », l'herbe menue n'est égayée d'aucune fleur, d'aucun chemin coquettement dessiné, d'aucun groupe d'arbres : c'est tout de même de l'herbe, et des milliers de familles ouvrières des quartiers d'alentour sont heureuses, faute de mieux, de s'y asseoir les dimanches et les soirs d'été. Et si, la nuit tombée, certaines parties des fortifications deviennent le repaire des apaches et de leurs tristes compagnes, c'est uniquement parce qu'elles ne sont pas éclairées et que les malfaiteurs recherchent l'ombre pour échapper à l'œil de la police.

Il est facile d'apprécier maintenant la chose monstrueuse que l'Etat et la Ville de Paris allaient accomplir, quand ils parlaient de lotir les fortifications déclassées. Alors que toutes les grandes villes de l'étranger consacrent des millions au développement de leurs espaces libres, Paris songeait à détruire les plus considérables dont il disposât, et alors que le prix élevé des terrains à l'intérieur de la capitale retirait au Conseil municipal la faculté d'en créer de nouveaux.

Tel était le véritable crime que les hygiénistes signalèrent et dont ils empêchèrent la perpétration. Citons notamment MM. Beauquier, Bonvalot, Hénard qui, dans des brochures, des articles, des conférences, dénoncèrent le péril et présentèrent des plans plus rationnels d'utilisation des terrains des fortifications. Le docteur Paul Brousse, maintenant député de Paris, défendit également ces idées au Conseil municipal, comme rapporteur de la commission des fortifications.

Toutefois, les hygiénistes, allant contre le sentiment des pou-

voirs publics qui désiraient avant tout réaliser de l'argent, et craignant sans doute de ne rien obtenir s'ils réclamaient trop, se bornèrent, au début, à demander la conservation, en espaces libres, d'une simple partie des fortifications désaffectées. Le plan d'aménagement que M. Hénard établit comportait tout bonnement la création de neuf parcs de vaste étendue, formés à la fois d'emprises sur le terrain des ex-fortifications et de la zone militaire dont nous allons parler bientôt. Partout ailleurs, on lotissait.

En mars 1908, M. Caillaux, ministre des finances, offrait au Conseil municipal de lui vendre, moyennant 64 millions, la section des fortifications comprise entre le Point du Jour et le canal Saint-Denis. Étaient exceptés de cette vente, les emplacements occupés par les magasins de décors de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, les terrains dont les Compagnies de chemins de fer de l'Ouest, du Nord, de l'Est avaient déjà la jouissance par concession ou location, le sol et les bâtiments de la caserne de Clignancourt en construction. Pour récupérer ces débours, la Ville pouvait vendre tout ou partie des terrains, car ils n'étaient frappés, dans le projet de construction, d'aucune servitude *non ædificandi*. Du reste, l'administration préfectorale ne songeait qu'à réserver de quoi faire deux parcs, l'un entre les portes de Champerret et de Courcelles, l'autre entre les portes de Saint-Ouen et Pouchet.

Dans la courte discussion que le projet de M. Caillaux, rapporté par M. Chérioux, souleva au Conseil municipal réuni en comité du budget, — c'est-à-dire en séance secrète, — une nouvelle idée surgit qui devait bouleverser de fond en comble la façon dont la question des fortifications était envisagée depuis vingt-sept ans. Deux ordres du jour, l'un de M. André Mithouard, l'autre de M. Joseph Denais, demandèrent que des négociations nouvelles fussent entamées avec l'État, et qu'elles portassent à la fois sur les terrains des fortifications et sur ceux de la zone militaire.

\*  
\* \*

Qu'est-ce que la zone militaire? Ce nom, tous les Parisiens le connaissent, bien peu seraient capables de préciser sa signification.

Se rappelant que les diverses fortifications établies autour de Paris, sous l'ancien régime, avaient été successivement mises hors d'état de servir, par suite des constructions qui étaient venues se loger contre les remparts intérieurs et extérieurs, le gouvernement de Louis-Philippe voulut éviter un pareil sort à la nouvelle enceinte qu'il allait édifier. Pour l'intérieur des fortifications, il

atteignit ce but en organisant un boulevard militaire circulaire; pour l'extérieur, il créa la zone militaire constituée par une bande ininterrompue de terrains, large de 250 mètres environ, qui longe extérieurement le fossé et le talus des fortifications. Cette zone est grevée en totalité d'une servitude *non ædificandi*.

Telle est la raison d'être de ces agglomérations bizarres que l'étranger est si surpris de rencontrer dès qu'il sort d'une porte de Paris. Baraques en planches, roulottes, masures grossièrement cimentées, anciens wagons de chemin de fer contenant une population hétéroclite et misérable qui parle vingt langues différentes et se livre aux métiers les plus invraisemblables, s'élèvent en foule sur la zone militaire, car le Génie Militaire n'y tolère que des *constructions précaires*, pouvant être démolies à première réquisition.

Si les terrains des fortifications sont domaine d'Etat, ceux de la zone militaire appartiennent à des particuliers. Autre différence, les fortifications font partie administrativement du territoire de Paris, alors que les terrains de la zone militaire dépendent des communes correspondantes de la banlieue.

Les propriétaires de la zone acceptèrent sans se plaindre, lors de l'établissement de l'enceinte fortifiée, la servitude dont une loi d'intérêt général grevait leur bien, le fait fut constaté à la tribune de la Chambre des députés et de la Chambre des pairs. C'est qu'en 1841, la valeur de ces terrains, éloignés de tout centre d'habitation, était nulle pour la propriété bâtie. On ne pouvait les employer qu'à la culture maraîchère, et, dès lors, peu importait qu'il fut interdit d'y édifier des immeubles de rapport. Depuis, les choses ont bien changé, et si, du côté de Paris, la zone militaire est toujours bordée par les fortifications, du côté de la banlieue une suite presque ininterrompue de maisons en marquent les limites. Qu'une loi déclasse les fortifications et aussitôt la servitude *non ædificandi* qui grève la zone militaire disparaît en vertu de l'adage latin : *sublata causa, tollitur effectus*.

En présence d'une telle situation, on s'est demandé au Conseil municipal pourquoi le sort de la zone militaire ne resterait pas lié à celui des fortifications, ainsi que cela existe depuis cinquante années. Et l'on a estimé qu'un projet de loi donnant aux terrains des fortifications de Paris une nouvelle destination, devait se préoccuper en même temps de l'avenir de la zone militaire.

Telle est la genèse de la proposition que M. Louis Dausset, conseiller du troisième arrondissement et rapporteur général du budget de la Ville, a déposé en octobre dernier.

Cette proposition peut se résumer en quelques lignes : 1° Par une loi, l'État cède à la ville de Paris, moyennant un prix à

débattre, la propriété de la totalité des terrains des fortifications déclassées; 2° Par cette même loi, il annexe à la ville de Paris la totalité des terrains de la zone militaire, en maintenant pour ceux-ci la servitude *non ædificandi*; 3° L'Etat autorise la ville de Paris à racheter les terrains de la zone militaire à leurs divers propriétaires, selon les formalités ordinaires de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Devenue maîtresse à la fois des terrains de la zone militaire et de ceux des ex-fortifications, la ville de Paris transforme intégralement les premiers en espaces libres, jardins, parcs, terrains de jeux, et, pour se payer de ses débours, livre les seconds au lotissement.

Pour bien apprécier l'économie du projet de M. Dausset, il importe de ne pas perdre de vue que les terrains des fortifications n'ont que 135 mètres de largeur, alors que ceux de la zone en possèdent 250. Si l'on se bornait à s'occuper des terrains des fortifications comme par le passé, on n'arriverait qu'à un résultat fort médiocre, même en les transformant intégralement en espaces libres. En déduisant la surface d'un boulevard circulaire qui est indispensable et qui, en chaussées et trottoirs, devra bien mesurer 70 mètres, il resterait une bande de 80 mètres de largeur, à peu près inutilisable pour un aménagement d'espaces libres.

Au contraire, avec la zone militaire on possède une surface suffisamment étendue, pour combiner des aménagements intéressants. Si des 250 mètres de la zone on retire les 70 mètres du boulevard circulaire, on en a encore 180 de disponibles.

Théoriquement, il est très tentant d'aller plus loin et de dire : le projet de M. Dausset propose de mettre en lieu et place des 135 mètres de largeur des terrains des fortifications, les 250 mètres de la zone militaire; pourquoi donc ne pas joindre ces 250 mètres aux 135 premiers, ce qui donnerait, au total, 385 mètres?

Ce serait parfait, évidemment, car l'agglomération de 4 millions d'âmes que forment Paris et sa banlieue n'aura jamais trop d'espaces libres, si la question argent n'existait pas. Pour acheter les terrains des fortifications et de la zone militaire, aménager les uns et les autres en espaces libres, des centaines de millions seraient nécessaires, tandis qu'avec la proposition de M. Dausset l'opération se gage d'elle-même, ou à peu près. Peut-être serait-il possible, d'ailleurs, de faire une cote mal taillée en se bornant pour l'ensemble du projet au convertissement de la zone militaire en espaces libres, mais en réservant à six places différentes des emprises de 5 à 600 mètres chacune sur les terrains des fortifications. Ces emprises se souderaient naturellement aux parties



correspondantes de la zone militaire, de manière à permettre la création d'autant de parcs. Il serait même possible de leur laisser la totalité des 385 mètres de largeur, en faisant passer, en ces seuls endroits, le boulevard circulaire en souterrain. Telle est l'addition au projet Dausset préconisée par le musée social, et il est à désirer que l'Etat la facilite en cédant gratuitement à la Ville de Paris les parties des fortifications qui devront s'incorporer à l'un des six parcs. Autrement l'accroissement de la dépense ferait peut-être reculer le Conseil municipal devant cet embellissement du projet primitif.

La commission des fortifications qui siège à l'Hôtel de Ville a déjà adopté le principe de la proposition de M. Louis Dausset et nous savons, que tant dans les bureaux de la préfecture de la Seine, qu'au ministère des finances, on l'étudie d'un œil bienveillant.

\*  
\* \*

Ce projet qui doterait Paris tout entier d'une ceinture de verdure et d'une promenade unique au monde, va d'ailleurs être singulièrement poussé, par un groupement né d'hier, en dehors de toute préoccupation financière, et qui a pour but d'activer la solution de la double question des fortifications et de la zone militaire. Le comité de *la Ligue pour les Espaces Libres, l'Assainissement et les Sports*, siège social, 7, rue Scribe, est constitué par les présidents d'une centaine de sociétés adhérentes à son programme, qui tient d'ailleurs en onze mots : déclassement des fortifications et conversion de la zone en espaces libres.

Ces sociétés viennent, on peut le dire, des quatre coins de l'horizon social et politique. Une simple énumération des principales d'entre elles suffira à montrer l'éclectisme qui a présidé à la constitution de la Ligue et aussi combien le but poursuivi est conforme aux désirs de tous : le Touring-Club de France, les Ingénieurs civils de France, la Société pour la Protection des paysages, la Fédération cycliste de France, l'Automobile-Club de France, la Fédération de l'Alimentation et tous les syndicats de l'alimentation : épiciers, charcutiers, bouchers, crémiers, marchands de vin, etc., la Fédération du bâtiment, la Société française d'hygiène, la Chambre syndicale des fruits frais et primeurs, toutes les sociétés de gymnastique, d'instruction militaire, d'athlétisme, la Chambre syndicale des propriétaires, le syndicat des grands hôtels, le Nouveau Paris, la Ligue des contribuables, la Société centrale des architectes, l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie, etc.

A ces adhésions se joignent celles de membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, comme MM. Deslandres, Girault, René Quinton, Edmond Perrier, Dr Gréhant, Dr Bucquoy, Caventou, Landouzy; des hommes politiques comme MM. Paul Doumer, rapporteur général du budget à la Chambre des députés, Jules Roche, Beauquier, Georges Berry, comte de Las Cases, Bonvalot, des membres de la Chambre de commerce.

La composition de la Ligue pour les espaces libres peut sembler quelque peu hétéroclite à première vue, mais sa composition se justifie, si l'on songe aux intérêts que représentent, pour chacune des catégories qui la constituent, la réalisation du déclassement des fortifications et de la conversion de la zone en espaces libres.

Les hygiénistes qui font campagne depuis si longtemps en faveur des espaces libres, ne peuvent que se réjouir d'un projet qui leur donne entièrement satisfaction. Même adhésion spontanée des sociétés qui se préoccupent de la beauté de Paris.

Cyclistes, chauffeurs voient un gros avantage à la réalisation d'un boulevard circulaire, courant autour de la capitale et comprenant des pistes spéciales pour les bicyclettes et les automobiles. Aujourd'hui, pour gagner une porte de Paris, les uns et les autres sont obligés de traverser tout le centre, ce qui leur fait perdre beaucoup de temps et augmente l'encombrement des chaussées. Avec le boulevard circulaire, il leur suffira de gagner la partie de cette nouvelle voie la plus proche de leur domicile, pour se rendre ensuite commodément et rapidement à la porte de sortie. Mêmes facilités en sens contraire, pour la rentrée dans Paris ou sa traversée.

Les aviateurs vont avoir besoin de vastes espaces comme garages et lieux d'atterrissage, et ils comptent trouver tout cela sur la zone militaire transformée.

Les sociétés de sport : gymnastique, tir, instruction militaire, athlétisme, foot-ball, polo, etc., réclament en vain depuis de nombreuses années, près du Conseil municipal, des terrains d'exercices et de jeux. Il sera facile de leur réserver, les uns et les autres, sur les immenses espaces dont Paris va disposer.

Architectes, ingénieurs, entrepreneurs du bâtiment sont entrés résolument dans la Ligue. C'est qu'ils sentent que si la servitude *non ædificandi* avait été supprimée sur la zone, une fièvre de spéculation se serait emparée de tous. Des milliers d'immeubles de rapports se seraient élevés et n'auraient produit qu'un rendement insuffisant, par suite du trop grand nombre. En localisant la construction sur les terrains des ex-fortifications, moitié moins

vastes que ceux de la zone, et diminués des emprises faites déjà par les chemins de fer ainsi que celles qui seront réalisées dans l'avenir par les parcs et les établissements d'utilité publique, l'Etat et la Ville supprimeront le danger. La construction possédera assez de terrains pour exercer son industrie avec profit, cela vaut mieux que de risquer la ruine en couvrant démesurément la zone d'immeubles.

Enfin, les commerçants s'intéressent au projet, parce qu'il leur donnera de jolies promenades dont ils profiteront, parce que l'aménagement de la zone en espaces libres sera une attraction de plus pour les étrangers dont ils vivent et aussi parce qu'ils redoutent la construction de la zone. Si les milliers d'immeubles édifiés sur la zone ne recrutaient pas assez de locataires pour fournir l'intérêt du capital qu'ils représenteront, du moins auraient-ils pris aux quartiers du centre et même de la périphérie, quantité d'habitants, attirés par la nouveauté. Le lotissement de la zone, c'est une concurrence illimitée aux commerçants de l'intérieur de Paris, le lotissement réduit à une partie des terrains des fortifications, c'est une concurrence restreinte et ne pouvant jamais atteindre les proportions d'un désastre, quoi d'étonnant que les commerçants préfèrent de ces deux lotissements, le second?

En énumérant les catégories sociales intéressées à la réalisation du projet, nous avons fait son éloge. Voyons maintenant les objections.

Première objection : il est impossible de réaliser d'un seul coup une opération aussi vaste puisqu'elle porte sur 33 kilomètres de circonférence? A cela, ses défenseurs répondent qu'ils pensent bien ainsi. Ils demandent simplement que Paris s'entende avec l'Etat sur le principe de l'achat de tous les terrains des fortifications avec des prix et de l'annexion de toute la zone. Après quoi, on fractionnera l'opération de manière à la réaliser par étapes successives.

Seconde objection : en annexant à Paris la zone militaire, l'Etat va diminuer d'autant le territoire des communes limitrophes. — Actuellement, la zone est habitée par une population étrange qui donne aux communes plus de mal et d'ennui que de profit. Les communes seront ravies de voir remplacer, sans bourse délier, les baraques en planches et les individus qui les habitent par des parcs, des jardins, des terrains de jeux dont leurs administrés jouiront autant que les Parisiens et qui donneront une singulière plus-value aux immeubles en bordure. Toutes ces communes savent parfaitement qu'elles manquent d'espaces

libres, mais elles ne peuvent s'en procurer faute de place ou d'argent. La transformation de la zone comble leurs désirs.

Troisième objection. Les propriétaires zoniers sont depuis un demi-siècle grevés d'une lourde servitude, est-il juste, quand celle-ci devrait régulièrement disparaître, de les exproprier? — Il ne s'agit pas de prendre à ces propriétaires leurs terrains, mais d'en payer honnêtement la valeur. Qu'auraient fait les propriétaires zoniers au lendemain de la suppression de la servitude *non ædificandi*? Les uns auraient construit à leurs risques et périls et connu bien des déboires, les autres auraient cherché à vendre et seraient passés sous les fourches caudines des intermédiaires et des spéculateurs. Avec l'expropriation, aucun souci, l'argent rentre de suite et net de toute charge. D'ailleurs, la situation d'exproprié sur la zone ne peut être mauvaise, puisqu'à l'intérieur de Paris, elle est recherchée par tant de gens. Nous en savons même qui en vivent.

Pour nous résumer, nous croyons que nous allons assister à une telle poussée de l'opinion publique, que les bureaux de l'Hôtel de Ville et des ministères intéressés vont être obligés de sortir de leur lenteur proverbiale et d'abréger notablement les formalités et les études que réclame l'exécution du programme qui vient d'être développé. Il se peut que l'on y apporte certaines retouches de détail; peu importe, du moment que sera maintenu le grand principe de doter Paris et sa banlieue immédiate d'espaces libres, vraiment dignes d'une agglomération de quatre millions d'habitants dont la croissance est loin d'ailleurs d'être terminée.

Aucune entreprise n'est plus utile, plus indispensable que celle-là, pour la préservation de la santé publique, la lutte contre la tuberculose, l'abaissement du taux de la mortalité. Aucune opération ne peut être plus démocratique, nous sommes tenté de dire plus socialiste, puisque ce sont les ouvriers, les petits employés, les petits commerçants qui en retireront les plus grands avantages.

La beauté, l'hygiène de la capitale réclament la prompte réalisation du projet. Il ne s'agit pas seulement d'une question parisienne ou départementale, mais bien d'une question nationale, car la solution d'un problème aussi intimement lié aux intérêts vitaux de Paris ne saurait laisser la France indifférente!

Paul DELAY.

---

# NOS MONTRES

---

La montre a quatre cents ans d'existence aujourd'hui, à très peu près. Avant 1500, il n'existait pas, en effet, d'horlogerie de poche.

L'acte de naissance de la montre, réduit à ce seul renseignement, plutôt vague, manque donc de précision, comme en manquèrent les premiers chronomètres ! Les Allemands ont bien essayé de lui en donner en attribuant la première montre à un jeune artisan de Nuremberg, nommé Peter Heinlein. Pour consacrer leur revendication, ils ont même élevé, il y a trois ans, sur une des places de la vieille capitale de la Forêt-Noire, une grosse statue, un monument quelque peu lourd, à ce Peter Heinlein. Mais ce monument n'est pas une preuve<sup>1</sup>. Et, pour la majorité des érudits qui s'intéressent à l'histoire de la chronométrie, la question reste pendante.

Elle n'a, du reste, cette question, pas une grosse importance. Les premières horloges mécaniques, — sortes de monstres aux roues irrégulièrement taillées marchant à peine une demi-journée à grands renforts de poids, — ayant été construites vers 1350, les *fèvres* se sont tout de suite et de tous côtés ingénies à en réduire les dimensions et à les rendre portatives. Lorsque les montres dites de poche, les *monstres d'horloge*, comme on disait alors,

<sup>1</sup> Le grand argument des Allemands en faveur de Heinlein est un fragment de la *Cosmographia Pomponii Melæ*, fragment que voici : « *Inveniuntur in dies subtiliora, etenim Petrus Hele, juvenis adhuc admodum, opera efficit quæ vel doctissimi admirantur mathematici : nam ex ferro parvo fabricat horologia plurimis digesta rotulis, quæ, quocumque vertantur, absque ullo pondere et monstrant et pulsant XL horas etiamsi in sinu marsupiove contineantur.* » Pomponius Mela, géographe espagnol, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. L'ouvrage précité a eu sa première édition en 1471. Ce n'est pas dans celle-là assurément que se trouve le passage indiqué plus haut et venant d'un commentateur. La dernière date de 1761, et à chaque édition on a ajouté des commentaires et des notes. Quelle est la valeur de ces notes ?



furent leur apparition, on construisait déjà des horloges de table fort petites, et avec les mêmes éléments qui furent, pendant longtemps, ceux des montres de nos aïeux.

Il est donc fort vraisemblable que l'horlogerie de poche apparut simultanément sur divers points, aussi bien en France qu'en Allemagne.

Tout d'abord, les montres furent de gros cylindres, avec un mouvement tout en fer ayant comme organe régulateur un minuscule balancier, ressemblant à celui d'une presse à copier, lancé alternativement, à droite et à gauche, par l'intermédiaire de deux palettes recevant l'impulsion d'une roue de champ dite *roue de rencontre*.

Le ressort moteur, dont l'action était beaucoup plus intense au commencement qu'à la fin du remontage, était modéré par une sorte de frein agissant sur une came excentrée et faisant varier sa puissance inversement à celle du ressort.

Ce ressort s'appelait *stackfreed*.

Il fut remplacé, vers 1540, par un organe fort ingénieux, la *fusée*, qui s'est conservée, jusqu'à nos jours, dans les chronomètres de marine, et que l'on voit encore fréquemment sur de vieilles montres. On n'a pas conservé le nom de l'inventeur de ce régulateur. On sait seulement que la corde à boyau, d'abord employée pour relier la fusée au barillet du ressort, fut remplacée, vers 1590, par la chaîne que tout le monde connaît. Ce fut un nommé *Gruet*, de Genève, qui fit, paraît-il, cette substitution.

Avec Gruet, c'est la première fois que nous voyons apparaître le nom de Genève dans les fastes de l'horlogerie. Il ne sera pas désagréable aux Français d'apprendre que l'introduction de cet art dans la ville dont le nom est encore, à travers le monde, synonyme de précision, est due à un Français, *Charles Cusin*, d'Autun.

Charles Cusin appartenait à une famille d'horlogers distingués qui fabriquaient déjà des montres à Autun en 1535. On ne sait pas exactement à quelle date il s'établit à Genève, mais un fait certain, c'est qu'il s'y maria en 1580, et que le 15 mai 1587, il était reçu bourgeois de Genève, à titre gratuit, pour les services par lui rendus à cette cité. Horlogèrément parlant, Genève est donc fille de France, et fille qui a fait depuis et fait encore honneur à sa mère!

A la forme cylindrique vint se joindre rapidement la forme ovalaire pour les boîtes. Les montres de cette forme sont généralement connues sous le nom d'*œufs de Nuremberg*. C'est sans titre sérieux que les Allemands ont accolé le nom de Nuremberg à ces types de montres, qui se fabriquaient couramment en France dans la seconde moitié du seizième siècle. Marie de Médicis ne

disait-elle pas, en 1621, en donnant à l'ambassadeur vénitien une montre ovale française, que ces montres *sont fruits qui naissent à Blois*<sup>1</sup>.

Blois était, en effet, un des centres les plus renommés de la fabrication horlogère, et il le demeura jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes qui fit sortir de France un grand nombre d'artistes.

La reine Catherine de Médicis favorisa beaucoup les artistes horlogers de Blois, dont plusieurs s'honoraient du titre d'*horlogers valets de chambre* de cette princesse. M. Paul Garnier, horloger éminent et collectionneur sagace et averti, possède une superbe collection de pièces rares du seizième siècle, sur lesquelles nous trouvons plusieurs noms d'artistes blésois : les Cuper, les Jolly, les Delagarde, les Garandean, les Vautier, etc.

A côté de Blois, Paris, Lyon et Rouen constituaient d'autres centres de fabrication également estimés.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, comme d'ailleurs au siècle suivant, la montre était un article de grand luxe que pouvaient seuls s'offrir les souverains et les grands personnages favorisés de la fortune. Il était donc tout naturel de trouver une pléiade d'habiles artistes dans chacune des cités, sièges de cours ou d'importants gouvernements.

Ce n'est qu'une trentaine d'années avant la fin du dix-septième siècle que les montres purent devenir un peu plus précises qu'elles ne l'avaient été pendant près de deux siècles. C'est à l'invention du *spiral réglant* qu'elles durent cette exactitude.

Quel est l'inventeur de ce merveilleux petit ressort, grâce aux perfectionnements duquel nos chronomètres de première classe peuvent passer des mois et des mois sans présenter à l'observateur de variation appréciable?

*Huyghens* présenta, en 1674, une montre construite par l'horloger Thuret et que Leibnitz a écrit être la première de ce genre. Huyghens bénéficie donc chez nous de l'honneur de cette invention capitale. Et comme on lui attribue déjà l'application aux horloges en 1658 du pendule de Galilée, son nom est un des plus illustres dans les fastes horlogers.

Il paraît toutefois hors de conteste que l'Anglais Hook employa le ressort spiral au réglage d'une montre, quelques années auparavant, en 1669. Mais comme il avait gardé le secret de son invention et qu'au contraire Huyghens fit connaître la sienne, il

<sup>1</sup> Du reste ces deux formes ne furent pas longtemps seules. On peut dire que suivant les goûts des clients, les caprices des artistes, les boîtes de montres eurent toutes les physionomies possibles depuis la forme de livre et de croix, jusqu'à celle de tête de mort.

est assez juste d'accorder à ce dernier le mérite de la révolution qu'apporta dans l'horlogerie l'emploi du ressort spiral.

Il ne faudrait pas s'imaginer toutefois que les premiers spiraux ressemblaient beaucoup à ceux que nous voyons s'allonger et se resserrer si régulièrement dans nos montres.

L'isochronisme des oscillations du balancier n'était que tout à fait approximative. Il fallut le génie de *Pierre Le Roy, le plus illustre des horlogers français* — mais non le plus honoré — pour déterminer les lois auxquelles devait obéir le petit ressort régulateur.

Pierre Le Roy était le fils aîné d'un autre horloger également éminent, *Julien Le Roy*, né à Tours en 1686, et qui s'était fait remarquer dès l'âge de dix-sept ans par son habileté, son ingéniosité et sa science mécanique. Julien Le Roy, qui mourut en 1759, eut quatre fils : Pierre, que nous venons de citer et qui continua la carrière paternelle; Jean, mathématicien, qui fut membre de l'Académie des sciences; Julien-David, architecte fort distingué, et Charles, qui professa la médecine à l'université de Montpellier.

*C'est à Pierre Le Roy que nous devons les vrais principes de la chronométrie moderne.* Il est, en effet, l'auteur du premier balancier compensateur et du premier échappement libre en même temps que le découvreur des lois de l'isochronisme.

Comme son père, Pierre Le Roy était *horloger du roi* et logeait au Louvre. Il avait comme collègues Jean-Baptiste Lepaute, qui logeait, lui, au Luxembourg, et Lépine, l'ami de Voltaire, dont il dirigea la manufacture de Ferney.

Il y avait sous Louis XV huit horlogers du roi, mais une douzaine d'autres se paraient de ce titre pour écouler plus facilement leurs marchandises à un prix avantageux, fort différents de Pierre Le Roy, qui ne « mettait son titre ni sur son enseigne, ni sur ses ouvrages ».

L'Angleterre marchait alors de pair avec la France dans la fabrication de l'horlogerie. L'illustre *Graham*, contemporain de Julien Le Roy et qui mourut en 1751, après avoir inventé l'échappement de son nom encore employé dans les horloges de précision et le balancier compensateur à mercure, fit faire à la montre un grand pas en avant en imaginant l'*échappement à cylindre*.

L'échappement à cylindre qui existe encore dans nombre de montres, particulièrement dans les petites montres de dames, permit de donner à ces petites horloges une épaisseur moindre en supprimant la roue de rencontre disposée dans le mouvement perpendiculairement au cadran. Avec *Lépine*, qui supprima la fusée, on peut dire que la montre prit sa forme actuelle. Les

horlogers ont reconnu le mérite de Lépine en conservant son nom au calibre ordinaire des montres.

On place l'invention de l'échappement à cylindre par Graham aux environs de 1720. La transformation des calibres par Lépine se situe un demi-siècle plus tard.

Il ne faudrait pas croire que l'échappement à cylindre, malgré ses grands avantages, ait détrôné radicalement et d'un seul coup le vieil échappement à roue de rencontre. Pendant de longues années encore, celui-ci soutint la concurrence du nouveau venu. Le grand *Berthoud* lui-même, que deux comités se disputaient naguère l'honneur de célébrer, soutenait avec acharnement le vieux type contre le nouveau, et, dans son *Essai sur l'horlogerie*, il a employé de nombreuses pages à essayer de justifier ses préférences.

En 1794 mourait l'Anglais *Mudge*, constructeur de la première montre à échappement libre à ancre. Perfectionné sans relâche, l'échappement à ancre est devenu l'échappement idéal des montres portées et il a permis d'atteindre cette perfection extraordinaire qui caractérise aujourd'hui les performances des chronomètres soumis au contrôle des observatoires officiels.

\*  
\* \*

Les premiers horlogers faisaient partie des corporations de *fèvres*. L'horlogerie ne devint une industrie séparée, ne prit son autonomie que sous François I<sup>er</sup> qui lui donna des statuts jugés par Pierre Dubois « seulement préjudiciables à l'ignorance et à la mauvaise foi ». Il y avait en particulier dans ces statuts un article qui autorisait les gardes visiteurs à « prendre, saisir et enlever les ouvrages commencés qui se trouveront mal façonnés et de mauvaises étoffes pour être par eux plus amplement vus et visités et être représentés en justice »!

L'influence corporative fut très heureuse. Elle permit aux maîtres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, de suivre leur inspiration artistique sans se laisser détourner de leurs plans et de leurs idées par la crainte de la concurrence.

« Chaque ouvrier, dit Pierre Dubois, traçait son plan, puis « faisait forger par ses apprentis ou forgeait lui-même les platines « de cuivre ou d'acier et les autres pièces accessoires : il leur donnait avec le tour ou la lime la forme voulue, creusait le barillet « ou tambour propre à loger le ressort moteur, taillait les pas « de la fusée pour recevoir la corde à boyau, fendait les dents « des roues et des pignons. L'échappement demandait des soins

« tout particuliers, car de sa bonne ou mauvaise construction  
 « dépend la régularité de la marche. Après ce travail venait la  
 « partie décorative du mouvement qui comprenait la gravure et  
 « la ciselure du coq, des piliers, etc. Enfin la dorure des pièces  
 « de cuivre et le polissage de celles d'acier. Les boîtes étaient  
 « ouvrees avec le goût le plus exquis. Ainsi il était nécessaire  
 « pour être horloger d'avoir des connaissances supérieures et  
 « une grande habileté de main. »

L'introduction des machines amena la division du travail et la dispersion de la fabrication. Des usines s'établirent pour préparer exclusivement telle et telle partie de la montre. D'autres s'occupaient uniquement de réunir ensemble les pièces fabriquées ailleurs.

Une évolution, activée par la concurrence américaine, amena le rapprochement de ces fabrications isolées sous la même direction. Aujourd'hui, dans toutes les grandes fabriques, on réalise la fabrication intégrale, chaque partie étant préparée dans un atelier spécial. C'est la généralisation de ce type de fabrication qui a amené la multiplication des calibres qui, souvent, ne se distinguent entre eux que par d'insignifiants détails et le nom de « baptême » qu'on leur a donné.

On peut donc dire que la fabrication de la montre a suivi un cycle curieux. L'horloger du seizième siècle, en effet, réalisait la fabrication intégrale, puisqu'il faisait tout lui-même. La grosse fabrique de 1500, 2000 ou 3000 ouvriers fait également tout elle-même, mais les mains qui travaillent sous son toit obéissent à une inspiration étrangère. Elles sont les agents inconscients d'une tête qui n'est point la leur.

\*  
\* \*

Le domaine de l'horlogerie est actuellement un véritable royaume de merveilles. De quelque côté que l'on se tourne, on tombe sur des choses extraordinaires, presque fantastiques et invraisemblables.

Entrons dans une de ces usines magnifiquement outillées et d'où chaque jour sortent des milliers de montres complètement terminées et réglées. Dans chaque atelier, c'est une forêt de transmissions. Chacune de ces transmissions actionne une machine ingénieuse exécutant d'elle-même le travail qui lui est assigné, sans se lasser, sans s'arrêter.

Nous pourrions décrire ces fraiseuses compliquées auxquelles on confie un disque de cuivre et qui le rendent échancré, creusé, aminci, prêt à recevoir les roues et les pivots qui doivent se



loger en partie dans son épaisseur, ces perceuses à multiples forets dont certains percent des trous plus fins qu'un cheveu, ces outils à fabriquer les vis microscopiques qui tombent toutes terminées et polies dans un récipient capable d'en contenir des centaines de mille, ces machines à graver et à guillocher qui tracent sur les pourtours ou les plats des boîtiers les dessins qu'on a mis entre leurs organes, ces innombrables outils qui saisissent toutes les pièces du mouvement et de la boîte d'une montre, les fouillent dans tous leurs recoins, sertissent automatiquement les rubis et les saphirs qu'on arrive à vendre *quelques centimes* chez les marchands de fournitures, avec des trous ne dépassant pas quelquefois *4 centièmes de millimètre*, ces découpeuses qui crachent 24 000 pièces par jour, les machines à tailler portant 7 fraises qui viennent l'une après l'autre travailler sur la roue qu'on leur a donné à fendre et à tailler.

Ce serait une promenade un peu longue. Il nous faudrait pour cela des pages et des pages, même des volumes. C'est en effet par centaines que se comptent ces outils mécaniques qui prêtent leur concours à l'établissement d'une montre. Une montre ordinaire donnant simplement l'heure et la demie renferme environ *150 pièces et nécessite plus de 1600 opérations*. Une montre compliquée, chronographe, quantième et répétition, possède jusqu'à *850 pièces!* Nous nous bornerons donc à citer une des plus récentes et des plus curieuses de ces machines, celle à tailler les fins pignons, qui peut passer pour un des plus beaux échantillons de la mécanique moderne.

Il y a quelques années seulement, presque toutes les usines fabriquaient leurs pignons avec de l'acier cannelé. Aujourd'hui, les machines automatiques taillent les dents dans la masse, si fines qu'elles puissent être. Ces machines portent 3 fraises qui tournent à la vitesse de *2000 tours à la minute*, et avancent de *3 centièmes de millimètre* par tour de fraise. La première de ces fraises divise le pignon et le fend, la seconde taille les dents et leur donne la forme, le profil que la troisième rectifie et termine.

Lorsqu'une pièce est taillée, la machine s'arrête automatiquement. La surveillante enlève la pièce terminée et la remplace par une pièce brute. En 15 secondes la machine est prête à repartir. Une machine peut tailler 360 pièces par jour. Une surveillante peut avoir 8 à 10 machines à servir. Nous disons servir, car l'ouvrière n'est bien ici que la servante de l'outil. C'est donc une production journalière de 3000 à 3600 pignons que chaque surveillante apporte régulièrement à l'usine.

Et ces pignons, comme les roues, comme les autres pièces du

mouvement proprement dit de la montre, sont mécaniquement parfaits.

\*  
\* \*

Le spiral est, avec le balancier circulaire, l'organe capital de la montre. C'est de lui que dépend essentiellement la marche, le réglage d'un mouvement dont tous les rouages ont été exécutés soigneusement et par des outils impeccables.

Un bon spiral étendu doit reprendre sa position primitive lorsqu'on l'abandonne à lui-même.

La fabrication des spiraux est une fabrication toute spéciale en partie encore monopolisée par la Suisse. Elle demande en effet des tours de mains qui n'ont pas encore été surpris par la concurrence. L'outillage est cependant fort simple. 50 à 60 passages d'un fil d'acier dans des trous de filière de plus en plus petits, puis un laminage entre de petits rouleaux. Mais que de précision dans la construction de ces rouleaux! Il faut quelquefois en tremper plusieurs douzaines avant d'en obtenir un bon, un suffisamment et assez régulièrement dur!

Citons maintenant quelques chiffres :

On estime, bon an mal an, à *20 millions* le nombre des spiraux qui s'en vont à chaque exercice des fabriques spéciales de cet article. Mis bout à bout, ces 20 millions de spiraux feraient une longueur de 5000 kilomètres.

Les dimensions sont fort variables. Un spiral de très grosse montre, du calibre de 30 lignes, — les horlogers n'ont pas encore pu se résoudre à adopter les mesures métriques, — soit 67 millimètres 68 de diamètre, demande un spiral de 15 millimètres de diamètre, alors qu'une montre de dame de 5 ou 6 lignes n'en supporte qu'un de 2 millimètres et demi! Le premier pèse un peu plus de 10 centigrammes, le second *un peu moins de 1 milligramme!*

La lame du spiral le plus fin mesure environ 12 centimètres de longueur avec 14 centièmes de millimètre de largeur et 1 centième de millimètre d'épaisseur.

Pour les grands spiraux de 30 lignes, la longueur atteint 40 centimètres, la largeur 3 dixièmes de millimètre et l'épaisseur 8 centièmes de millimètre! On voit que nous sommes bien là dans le domaine du fin du fin, et que le coupage des cheveux en quatre ne serait pas une opération scabreuse pour les fabricants de spiraux.

• Les spiraux de taille ordinaire, c'est-à-dire destinés aux montres ni trop grosses, ni trop petites, se vendent à la grosse, et

leurs prix sont fort abordables : de 5 francs à 36 francs la grosse.

Les spiraux trempés, dont la fabrication est bien plus compliquée que celle des spiraux ordinaires mous ou simplement durcis, coûtent beaucoup plus cher. Ils varient entre 18 et 1000 francs la grosse.

Ce dernier prix correspond aux montres de dame de 7 lignes, — 15 millimètres et demi de diamètre environ, — et à un prix de détail de 10 francs par spiral. Les spiraux se livrent dans de petits emballages sur carton. J'ai tenu dans une fabrique des spiraux de montres 5 lignes, — moins de 12 millimètres de diamètre, — qui valaient 15 francs pièce. Ils paraissent absolument impondérables!

Pour une montre de 4 lignes, — juste 1 centimètre de diamètre, un spiral vaudrait 100 francs!

Quelle triste figure fait l'or en face de ce modeste fil d'acier, dont le gramme vaudrait 1 million de francs! Un prix comparable à celui de l'insaisissable radium!

Si l'on s'en tient aux prix moyens, c'est déjà 600 000 francs que représente 1 kilo de spiraux! Une jolie valeur donnée par la main-d'œuvre humaine à un morceau de métal qu'on abandonnerait dans la rue comme un fer à cheval!

Est-il besoin de dire que ces petites merveilles sont mécaniquement à une distance infinie du spiral trop court de Huyghens?

\*  
\* \*

Bien que les aiguilles soient quelque chose de tout à fait différent et de bien moins important que les spiraux, nous en dirons quelques mots ici, parce que leur fabrication est extrêmement curieuse, et qu'on y arrive à des prix invraisemblables de bon marché, malgré le nombre d'opérations nécessaires et la quantité de poinçons que le fabricant doit avoir en magasin pour pouvoir servir sa clientèle.

Dans le temps jadis, alors que les machines étaient inconnues, il fallait deux journées d'ouvrier pour sortir une paire d'aiguilles bien finies. On limait en plein dans le métal et on ciselaient le dessin à obtenir. Le système de l'étampage permit de multiplier les modèles. Le découpage par saisons en a rendu le nombre illimité.

Au commencement du dix-neuvième siècle, un fabricant gagnait sa vie et celle de sa famille en produisant 6 paires d'aiguilles travaillées à la main. Cinquante ans plus tard, le fils de ce fabricant produisait 6 grosses à la journée.

Aujourd'hui, c'est *60 grosses* que le descendant de ces deux hommes peut livrer chaque jour. Mais pour cela il est obligé d'avoir une usine électrique, des laminoirs, des découpoirs, des balanciers, des tours, des lapidaires, des limeuses, des outils à river, à canonner, etc., et de posséder plus de 3500 poinçons divers pour donner satisfaction aux fantaisies de ses acheteurs ! Et avec cette production, il ne gagne peut-être pas plus que son grand-père et son arrière-grand-père, tellement les prix ont baissé !

Les aiguilles sont livrées sur des cartons, toutes canonnées et prêtes à être embrochées sur leurs axes.

144 paires d'aiguilles assorties pour horlogers rhabilleurs se livrent toutes prêtes à placer et emballées pour moins de 5 francs.

144 aiguilles de secondes rivées, nettoyées, bleuies, mises en carte et emballées ne sont pas payées par le marchand de fournitures plus de *50 centimes*.

Une de ces aiguilles de secondes, en acier, pour montre de 12 lignes (27 millimètres de diamètre) ne pèse que *83 centièmes de milligramme*. Il en faudrait donc 1200 pour équilibrer 1 gramme dans le plateau de la balance. On en pourrait sans difficulté envoyer *douze mille dans une enveloppe de lettre ordinaire à 10 centimes*. Le prix moyen de ces aiguilles est de 6 francs la grosse. Ce qui mettrait le kilo d'acier employé à la fabrication d'aiguilles semblables à plus de *50 000 francs*. Nous ne sommes pas encore au prix du kilo d'acier employé en spiraux, mais on conviendra que c'est déjà coquet !

La montre 5 lignes est ce qui se fait de plus petit pour dames. Une paire d'aiguilles colibri pour montre de ce genre, — montre-bague, montre-broche, etc., — ne pèse que *4 milligrammes 05*. Le cadran d'une montre de ce type n'est pas plus gros que la tête de l'aiguille d'une montre 60 lignes (135 millimètres de diamètre environ), ce qui se fait de plus gros pour automobile, par exemple, ou voiture. Il faudrait 257 paires d'aiguilles colibri pour faire une paire d'aiguilles de montre 60 lignes ?

\*  
\* \*

Nous avons dit que l'introduction des machines dans l'horlogerie avait diminué considérablement le nombre des horlogers connaissant bien leur métier et les avait remplacés par de simples manœuvres.

Il ne faudrait toutefois pas croire qu'il n'y a plus du tout

d'artistes capables et savants. D'abord, il en est besoin pour le réglage définitif, pour le réglage de précision. Puis pour la fabrication même des chronomètres de marine et des chronomètres de poche de précision dont la vente n'est pas assez forte pour permettre l'établissage en grandes quantités.

De temps à autre, d'ailleurs, les constructeurs livrent à l'admiration du public quelque chef-d'œuvre extraordinaire destiné à montrer que nous avons encore de bonnes mains au service d'intelligences en éveil.

C'est ainsi qu'en 1900 à l'Exposition universelle, on pouvait voir non encore terminée, une montre d'une complication extrême établie dans les ateliers de M. Louis Leroy, un de nos plus habiles chronométriers, lauréat nombre de fois des concours de la marine et de l'Observatoire de Besançon.

Cette montre, construite pour un grand amateur d'horlogerie, ne donne pas moins de *vingt-quatre indications sur ses deux cadrans!* Ces indications sont les suivantes :

Le quantième des jours, le quantième des dates, le quantième perpétuel des mois et des années bissextiles, le millésime pour cent ans, les phases de la lune, les saisons, solstices et équinoxes, l'équation du temps, le chronographe, le compteur de minutes, le compteur d'heures, le développement du ressort, la grande sonnerie en passant, avec petite sonnerie et silence, la répétition des heures, quarts et minutes, un hémisphère céleste boréal, un hémisphère céleste austral, l'heure de 125 villes, l'heure des levers de soleil à Lisbonne (l'amateur pour lequel la montre a été faite est de Lisbonne), l'heure des couchers de soleil à Lisbonne, un thermomètre métallique centigrade, un hygromètre à cheveu, un baromètre, un altimètre pour 5000 mètres, un système de raquetterie permettant le réglage sans ouvrir la montre, une boussole, les douzes signes du zodiaque.

Les trois disques qui représentent les hémisphères célestes sur les horizons de Paris, de Lisbonne et de Rio de Janeiro portent respectivement 236, 560 et 611 étoiles d'or.

Les rouages de cette pièce unique sont disposés sur 4 étages et sur une épaisseur de 17 millimètres et demi et un diamètre d'un peu plus de 71 millimètres, la boîte et le mouvement pèsent 228 grammes. Les pièces sont au nombre de 975.

Cette montre détient assurément le record de la complication.

Avant elle ce record paraît avoir été possédé par une pièce construite en Suisse en 1882, au Brassus, par Ami Lecoultré, représentant d'une maison bien connue dans le monde de la précision.



Sur le cadran de cette montre évoluaient *16 aiguilles donnant 14 indications* différentes. Ce qui en faisait surtout la valeur, c'est qu'elle comportait de nombreuses combinaisons d'aiguilles chronographiques dont le fonctionnement constitue ce qu'il y a de plus difficile et de plus délicat dans la chronométrie.

A côté du record de la complication, je citerai le record de la petitesse, s'il est permis d'employer ce terme pour désigner une qualité. Ce record date également de 1900. Il est possédé par une montre-bague sortie des ateliers de M. Paul Ditisheim, de la Chaux-de-Fonds, un des maîtres de l'art, comme M. Louis Leroy.

La montre minuscule dont il s'agit était du type 3 lignes, c'est-à-dire du diamètre de *6 millimètres trois quarts* seulement. Le mouvement tout entier ne pesait pas plus de *95 centigrammes*. La roue d'échappement pesait *trois quarts de milligramme*. Le spiral, avec un diamètre de un millimètre 78, équilibrait *un dixième de milligramme!* Le balancier, du poids de *un milligramme trois quarts et de 3 millimètres 57 de diamètre*, faisait 18 152 oscillations à l'heure, un point de sa circonférence parcourant 3 kilomètres par jour.

Les pivots de ce balancier n'avaient pas plus d'un vingtième de millimètre de diamètre.

Le cercle des minutes mesurait sur le cadran 4 millimètres 6 de diamètre. L'aiguille des heures avait 1 millimètre 3 et celle des minutes, 2 millimètres.

Le diamètre extérieur du barillet renfermant le ressort moteur était de 4 millimètres 18. Le ressort lui-même n'avait que 3 millimètres 4 de diamètre. Sa lame mesurait en épaisseur 45 millièmes de millimètre et son poids ne dépassait pas 38 milligrammes.

On a calculé qu'il faudrait cent trente-trois millions de ressorts semblables pour équilibrer une force d'un kilogrammètre!

On est confondu devant un ouvrage de ce genre qu'*à priori* on pourrait croire la main humaine incapable de réaliser et qui dénote chez les artistes qui y ont travaillé, la loupe à l'œil, une patience et une dextérité incroyables.

A titre de curiosité, je citerai encore une très jolie montre construite par Louis Leroy et logée dans une pièce de 100 francs à l'effigie de Monaco. On sait combien la faveur est revenue ces années dernières à la montre plate, qui fit déjà fureur au temps de la Restauration.

On construit maintenant couramment des montres plates, extra-plates et ultraplates, j'emploie les expressions des fabricants qui cherchent à se vaincre les uns les autres en enlevant de temps à

autres quelques centièmes de millimètre d'épaisseur à leurs calibres.

Certaines de ces montres n'ont pas plus de 3 millimètres entre le dessus du verre et le fond extérieur de la boîte. Dans une épaisseur de 4 millimètres et demi, on est arrivé à loger des répétitions et des chronographes.

Dans la *montre-cent-francs* de M. Leroy, il semble bien qu'on ait atteint le maximum de la minceur compatible avec la possibilité de fonctionner. L'épaisseur maxima des reliefs est de 2 millimètres 256 et l'épaisseur minima dans les creux de 1 millimètre 786. Tout le mécanisme fonctionne dans un logement dont la hauteur n'est que de 1 millimètre 551. Il y a là-dedans des pièces en laiton de 14 centièmes de millimètre d'épaisseur et d'autres en acier qui atteignent à peine 10 centièmes. Le balancier en or a 15 centièmes de millimètre d'épaisseur. La hauteur de la lame du ressort est de 445 millièmes de millimètre. Le diamètre total du mouvement est de un peu moins de 16 millimètres et le cadran mesure 24 millimètres un quart. Le diamètre extérieur de la pièce étant de 35 millimètres<sup>1</sup>.

Il a fallu s'ingénier prodigieusement pour assembler toutes les pièces ensemble. On manquait de place pour faire tenir les vis! Il a fallu recourir à des subterfuges pour remplacer les quinze ou vingt de ces petites pièces qu'on ne pouvait loger dans la matière absente!

\*  
\* \*

Il est difficile de se rendre compte de la valeur de la production mondiale en ce qui concerne les montres au moins d'une manière exacte. Il est pourtant possible de s'en faire une idée approximative.

Je crois que l'on peut estimer à une *vingtaine de millions par an* le nombre de pièces jetées chaque année sur le marché par les fabriques suisses, américaines, anglaises, françaises et allemandes.

Sur ce nombre la moitié est d'origine suisse.

En 1907, — 1907 fut un maximum, — l'exportation suisse a été de près de 9 millions de montres, sans compter les mouvements sans boîtes. En chiffres ronds et en tenant compte de la consommation intérieure, c'est dix millions de montres ou mouvements qui peuvent représenter la fabrication annuelle de la Suisse.

D'autre part, nous savons que la production des deux plus

<sup>1</sup> En 1900, M. Leroy avait exposé une montre dont tous les roulements étaient à billes. C'était aussi un vrai tour de force exécuté par un de ses habiles ouvriers, M. Gruet.

importantes usines américaines est d'environ 2 millions de mouvements par an en tout. Si donc nous estimons à trois millions de pièces par an la production américaine, nous devons être très près de la vérité.

L'Angleterre et la France ne sauraient entrer en comparaison avec la Suisse. Une seule usine en France fonctionne comme les grosses usines suisses et américaines, c'est celle de MM. Japy frères de Beaucourt qui produit environ 5 à 600 000 montres finies par an. Les productions française, anglaise et allemande ne suffisant pas à la consommation de ces trois pays et à celle de leurs colonies et clients, le chiffre de 7 millions, qui resterait à leur attribuer pour arriver à notre chiffre global ne paraîtra pas trop faible.

Les statistiques suisses nous fournissent la valeur moyenne d'exportation des montres d'or, d'argent, de métal et des pièces compliquées. Ces valeurs ont baissé beaucoup depuis une vingtaine d'années. Les efforts des fabricants ont réussi à faire remonter un peu, depuis deux ou trois ans, les prix des pièces d'or et d'argent. En 1907, on cotait *la montre compliquée au taux moyen de 99 francs, la montre d'or à 57 fr. 43, celle d'argent à 12 fr. 89 et celle de métal à 6 fr. 31*. Bien entendu ce sont là des prix de gros qui doivent s'augmenter pour les particuliers acheteurs des droits d'entrée, de transport, de poinçonnage et des bénéfices des placiers et revendeurs au détail.

Mais quand on songe que l'on peut se procurer couramment une bonne montre à répétition des quarts pour une somme de *cent francs*, avec boîte en métal ou argent, alors que Berthoud vendait en 1783 une simple montre ordinaire *400 livres*! quand on peut relever sur les livres de compte de cet éminent artiste une vente de *126 montres en trois ans et demi* alors que telle fabrique actuelle produit dans le même laps de temps jusqu'à *3 ou 4 millions de pièces*! on se rend compte du chemin parcouru en un siècle par la fabrication grâce à l'introduction des machines devenues peu à peu parfaitement automatiques.

Il est de toute justice de rappeler à ce propos que le véritable initiateur du machinisme en horlogerie n'est pas un Américain, comme on cherche à le faire croire de l'autre côté de l'Atlantique. C'est un Français et un excellent Français, qui par-dessus le marché a donné 16 enfants à son pays. C'est Frédéric Japy, fils d'un humble artisan de Beaucourt. Frédéric Japy, déjà connu en 1787, époque où le tsarévitch Paul lui offrit de transporter sa fabrique à Pétersbourg, fut un mécanicien de génie et apporta dans la réalisation de ses projets la ténacité de Palissy. C'est

avec Leroy un des artistes dont la France horlogère a le plus de droit d'être fière. Et pourtant la France, qui sème de bronzes inconnus les carrefours de toutes ses villes, n'a pas encore pu trouver les quelques kilos de métal que demanderaient les bustes de ces deux illustres enfants !

\*  
\* \*

Au bon vieux temps où les maîtres horlogers travaillaient avec amour ces merveilleuses pièces ciselées ou émaillées qui atteignent quelquefois dans les ventes le prix de 25 000 francs, au temps même où Berthoud s'escrimait sur ses montres marines en vue de leur donner ce qu'on appelait alors la perfection, on ne se doutait guère qu'un jour viendrait où ces petites pièces de poche donneraient une exactitude comparable à celle des régulateurs astronomiques enfouis dans les entrailles du sol et dont *la variation moyenne mensuelle n'atteint pas quatre centièmes de seconde.*

Ce temps est arrivé. C'est le nôtre. Et s'il est arrivé, c'est bien un peu à la création des observatoires chronométriques que nous le devons. L'émulation soulevée par les concours annuels de ces établissements scientifiques d'Etat a été salutaire. Les fabricants se sont présentés de plus en plus nombreux aux épreuves officielles. Et de perfectionnements en perfectionnements, les chronomètres de poche se sont élevés à une régularité de marche qui semble difficile à dépasser maintenant.

Les principaux de ces établissements sont ceux de Neuchatel et de Genève en Suisse, celui de Kew en Angleterre et celui de Besançon en France.

Pendant des années, l'Observatoire français ne put enregistrer que de maigres résultats. L'horlogerie française de précision, localisée à Besançon, paraissait avoir définitivement capitulé devant Genève et Neuchatel. Genève surtout était incontestablement, pour le monde entier, la reine de la précision.

Depuis quelques années, la situation a changé.

La réorganisation de l'Observatoire de Besançon, sous la direction dévouée et savante de M. Lebeuf, a donné un coup de fouet à la fabrication bisontine. Il y a deux ans, on *courait*, pour la première fois, la *Coupe chronométrique*. Ce fut une fort belle réunion, et nombreuse. Le résultat fut superbe. *Le premier chronomètre classé eut un nombre de points atteint seulement deux ou trois fois à Genève.*

L'année dernière a été également très brillante. M. Lebeuf en a

publié les résultats généraux. Plus de *1100 montres de poche* ont été contrôlées au cours de l'exercice et *767 bulletins ont été délivrés*, 62 de ces bulletins ont été enregistrés avec plus de 200 points en première classe, alors que durant les dix années écoulées entre 1885, date de la création du service, et 1894, on n'en avait eu que *deux* de cette qualité et que, pendant la décade suivante, la moyenne annuelle n'avait pas dépassé *quatre*.

Les épreuves d'observatoire sont fort rigoureuses et les pièces qui réussissent à obtenir leurs bulletins de marche peuvent être considérées comme des montres hors ligne.

Il est particulièrement agréable pour un Français d'enregistrer ces récents succès et cette belle reprise de la chronométrie française. Ce l'est d'autant plus qu'une crise intense règne en Angleterre sur cette branche jadis si florissante et si réputée, et aux Etats-Unis où se trouvent les plus grosses fabriques du monde.

La situation de l'horlogerie anglaise est depuis quelques années très précaire et de nombreuses usines ont cessé de fabriquer. Quant aux Etats-Unis, on peut juger de l'état où se trouve l'industrie horlogère, par ce seul fait que la grande usine de montres de Waltham a été amenée l'an dernier à doubler la durée des vacances de son personnel.

Reste la concurrence allemande.

Depuis une dizaine d'années, les pendules allemandes ont envahi les vitrines des horlogers-bijoutiers français. 95 pour cent des réveils dits américains se construisent de l'autre côté du Rhin. Et nous voyons sur le marché parisien des montres allemandes qui n'ont pas coûté en gros plus de 2 francs 50 pièce, tous frais et droits compris!

Cependant, il ne semble pas que de ce côté, du côté de la montre, le péril allemand soit immédiatement grave. N'oublions pas que nos voisins achètent encore bon an mal an pour vingt à trente millions de francs de montres à la Suisse!

De là à l'exportation dangereuse, il y a encore de la marge.

Les consuls toutefois feront bien d'ouvrir l'œil.

Léopold REVERCHON.

---



## TANTE AYMÉE<sup>1</sup>

---

M<sup>me</sup> Demongeot était matineuse. Tôt, le lendemain, elle errait parmi les allées bordées de roses. Après une nuit que s'étaient partagées la migraine et l'insomnie, elle éprouvait une volupté à dilater sa poitrine dans l'air pur. Une brise très douce, des premiers jours de juin, caressait son visage et balançait les ramilles, charriant, par-dessus les haies des jardins d'alentour, des parfums par bouffées. Tout riait dans les enclos alignés et coquets.

Il sembla à la promeneuse qu'après cette crise d'hier, la vie lui riait aussi. Il y aurait une détente dans son atmosphère... Honteux de sa brutalité, Robert userait de plus d'indulgence et aurait plus d'amour. Elle, en retour, lui ferait des sacrifices : moins de sorties, plus de science ménagère ; pendant ces trois jours de dignité et de retraite, elle allait apprendre de la vieille bonne mille petites choses décidément utiles à savoir ; de la sorte, elle ne serait plus exposée à de fâcheuses bévues.

Après-demain, elle retournerait à Robert... Lui, serait à l'attendre sur le quai de la gare, humble et repentant, anxieux de la ramener au logis, et de se faire pardonner. Elle pardonnerait..., puis, bien vite, elle lui parlerait de tante Aymée ; c'était le point noir et douloureux. Il fallait aviser tout de suite, empêcher cette saisie d'avoir son effet, quitte à se réduire un peu cet hiver..., quelques plaisirs sacrifiés, quelques toilettes de moins... Elle souriait à ce bel avenir et s'étonnait d'éprouver de la joie à former des projets si austères, quand la cadence d'un pas qui se hâtait lui fit lever les yeux. Elle aperçut Justin. Tout de suite, cette vue la remplit de trouble ; un fâcheux pressentiment enfonça dans son cœur une pointe aiguë. Elle aurait voulu fuir, mais la crainte d'être ridicule lui fit continuer sa promenade qui, naturellement, l'amenait vers Justin. Celui-ci sembla lui-même contrarié de cette rencontre ; arrivé près de sa maîtresse, il salua gauchement et détourna les yeux avec embarras. Il était porteur d'une lettre. Lizzie, involontairement, étendit la main pour la recevoir,

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juin 1909.

mais, à sa grande confusion, Justin fit un brusque recul pour lui soustraire le pli et le tenir hors d'atteinte.

— Pardon, madame, s'excusa-t-il, c'est pour M<sup>me</sup> Forestier. Monsieur m'a recommandé de la remettre à elle-même.

Le ton était péremptoire, l'attitude presque hostile.

— Fort bien, répliqua froidement M<sup>me</sup> Demongeot; allez à votre commission.

Justin fit quelques pas vers la maison, mais il se ravisa et rebroussa chemin.

— Monsieur est venu avec moi, dit-il à voix basse, comme s'il craignait que son maître pût l'entendre. Il est resté à la gare; il m'envoie pour chercher les enfants. Madame sait-elle s'ils sont levés?

— Ils dorment; hier, ils ont veillé; je défends qu'on trouble leur sommeil; d'ailleurs, je veux les garder avec moi.

— Monsieur m'a recommandé de les amener bien vite, il veut reprendre le premier train.

Lizzie répéta impérieuse :

— Je défends qu'on les éveille! M'avez-vous entendue?

— J'ai les ordres de Monsieur, insista Justin.

Elle devint pâle de colère et aussi d'inquiétude; dès le premier moment, elle avait senti que Robert se refusait à la voir. Ce n'est pas pour éviter M. Forestier qu'il s'abstenait de venir, c'était pour lui faire affront, à elle; et s'il prétendait reprendre les enfants, c'était encore pour la punir et l'humilier.

Il y avait deux hommes en son mari : l'un, amoureux jusqu'à la folie, esclave de ses caprices; l'autre, dur et froid, sévère comme un juge. Cet autre, — qui apparaissait de plus en plus fréquemment, mais qui était encore pour elle « l'inconnu », — elle le redoutait à l'égal d'un ennemi dont on craint d'éprouver la force. Elle l'avait provoqué; quelles seraient ses représailles? Elle fit effort pour réfléchir, voir ce qu'elle pourrait tenter, sans se compromettre avec Justin qu'à tort ou à raison, elle supposait adverse.

Elle demanda :

— Monsieur n'a donc pas reçu une dépêche, ce matin?

— Pardon, madame, à la première heure; et Monsieur m'a dit qu'il avait lu aussi un mot d'écrit de Madame, hier soir.

Ce fut un trait de lumière... Ce funeste billet, — dont sa pensée s'était distraite, — témoignait irréfutablement contre elle; la partie était perdue; toute feinte devenait inutile et cette dépêche de tante Aymée, loin de fournir une explication plausible, n'était plus qu'une reculade dépourvue de sens et pitoyable!

Sans force pour coordonner ses pensées, Lizzie rentra précé-

pitamment à la maison; haletante, elle monta à la chambre des enfants, située au second, ferma la porte à double tour et mit la clé dans son corsage : puisque c'était la lutte, eh bien! elle combattait bravement! Elle-même se posta devant l'entrée, résolue et menaçante. Elle entendit le coup de sonnette de Justin, venu derrière elle; les pourparlers avec Mariette, à laquelle il refusait de confier la lettre; la lente et pénible ascension de la vieille femme qui montait, au premier, prévenir sa maîtresse, et le pas de M<sup>me</sup> Forestier, descendue pour recevoir le message de Robert.

— Y a-t-il une réponse?

— Je ne crois pas, madame; Monsieur n'a rien dit. J'attends seulement les enfants.

Un crissement de papier qui se déchirait..., un silence... Tante Aymée prenait connaissance de la lettre.

— Asseyez-vous là, fit-elle, je reviens tout de suite.

La voix de M<sup>me</sup> Forestier montait, rauque et altérée, jusqu'aux oreilles attentives de Lizzie; un frou-frou de jupes dans l'escalier... et les deux femmes, aussi agitées l'une que l'autre, furent en présence.

— Que dit-il? interrogea Lizzie dans une fièvre.

M<sup>me</sup> Forestier lui fit signe; elles pénétrèrent dans la chambre où Lizzie avait passé la nuit.

— Robert ne paraît pas avoir tenu compte de ma dépêche, commença M<sup>me</sup> Forestier. Il est mécontent, vivement froissé; il lui faudra un peu de temps pour oublier... Pour tout le monde, vous serez en villégiature ici..., raison de santé. Robert ignore, hélas! que je ne suis plus chez moi et que l'asile que je puis offrir est bien précaire. Quant aux enfants, il les veut absolument; de toute évidence, Marcel ne peut pas interrompre ses classes...

— Oui, oui, Marcel, mais les deux petites? Je n'ai pas mérité qu'on m'enlève mes enfants. Il n'a pas le droit de faire cela, je ne le veux pas! Oh! tante Aymée, je vous en conjure, allez lui parler, il est ici, à la gare...

L'idée était bonne.

— J'y irai, consentit Aymée; mais si je me présente en parlementaire, ce sera avec les trois enfants. Il serait impolitique de provoquer tout d'abord votre mari par une désobéissance, tandis qu'un gage de soumission le disposera favorablement; ou je me trompe bien, ou je vous ramènerai Loulou et Bébé. Je ferai du moins tous mes efforts pour cela.

Cet espoir fut un apaisement pour la mère et fit fléchir sa résistance.

Mariette fut appelée; grâce aux efforts combinés des trois

femmes; les enfants, encore alourdis de sommeil, furent, en moins d'une demi-heure, lavés, habillés, lestés d'une tasse de chocolat! Lizzie les embrassa avec une frénésie qui surprit Marcel et Loulou et fit presque pleurer Bébé. Elle aurait voulu les accompagner un bout de chemin, mais la présence de cet odieux domestique, dans lequel elle voyait un espion, la retint à la maison. De la terrasse, elle envoyait des baisers et criait :

— Au revoir, mes chéries, à tout à l'heure!

Un instant, elle fut tentée de courir, elle aussi, à la gare, de jeter à Robert : « Me voici, pardonnez-moi! » Mais la minute d'après, l'étreinte de l'humiliation ravivait sa rancœur et elle se retrouvait vibrante de révolte et de colère.

Quand eut disparu le petit groupe qui montait à la gare, elle rentra chez elle pour baigner d'eau fraîche ses tempes qui battaient; en passant, elle vit la chambre d'Aymée entr'ouverte et, sur sa table, une lettre dépliée, la lettre de Robert...; dans la précipitation de ce départ avec les enfants, Aymée avait négligé, sans doute, de la mettre en lieu sûr. Lizzie eut une seconde d'hésitation, mais elle secoua le scrupule qui l'arrêtait, se jeta sur le papier et l'emporta chez elle comme une proie... N'était-ce pas son droit, après tout, de savoir ce que pensait Robert? Et puis, dans la perplexité de l'heure présente, n'y avait-il pas une excuse à cette indiscretion? Elle lut, sa curiosité aiguillée par le soin qu'avait pris son mari de lui dérober cette lettre.

« Tante Aymée,

« Merci de votre intervention; je regrette de vous dire qu'elle reste inutile. Lizzie s'est fait justice à elle-même : maîtresse de maison nulle et profondément incapable; femme idolâtre de sa personne qui ne se souvient qu'elle a un mari que lorsqu'elle le voit à ses pieds; mère insouciant qui, — commodément, — relègue ses enfants dans une nursery où, corps et âme, ils sont livrés aux domestiques, elle s'est révélée de jour en jour indigne de la place et du rôle où mon amour aveugle, imprévoyant et faible la voulait reine et maîtresse. De cette fugue insensée, je ne dirai rien : *Finis coronat opus*. L'épreuve est faite; la notion du devoir lui est inconnue. Dorénavant, je défendrai mon foyer contre l'impéritie et les folles équipées.

« Voici ce que j'ai résolu :

« Mes enfants seront internes dans des collèges et pension à la campagne; leur mère pourra les voir autant qu'il lui plaira. Je prendrai mes habitudes dans un restaurant; mon double appartement trouvera plus que jamais son emploi: je fais, dès aujour-

d'hui, transporter ma chambre de l'autre côté du palier. Justin sera exclusivement à mon service; pour le reste, maison nette. Ainsi, chacun sera chez soi, à l'insu du public, sans tapage ni scandale. Lizzie pourvoira sa maison comme il lui conviendra; et quand de nouveaux caprices la ramèneront chez elle ou l'en éloigneront, ma vie, — non plus que celle de mes enfants, — n'en sera aucunement troublée. Cet arrangement ne peut que lui sourire, puisqu'il la libère de devoirs qu'elle repousse du pied.

« La porte de ce qui fut notre foyer lui est ouverte, mais dans ces conditions seulement. Pour subvenir à ses dépenses elle s'adressera, en tous cas, — présente ou absente, — au notaire de la famille. Encore une fois, merci, bien tristement.

« Votre ROBERT. »

« P.-S. — Elle ne saurait être mieux que chez vous; en cela, du moins, elle a été bien inspirée. »

Aymée, revenue à la maison, monta droit à la chambre de Lizzie; elle trouva la jeune femme en détresse, effondrée sur une table où son front s'appuyait; la lettre de Robert avait glissé à ses pieds. A l'approche d'Aymée, elle se dressa toute raide, fixant sur elle le regard d'une créature traquée, réduite aux abois; puis, elle se souvint et, des yeux, chercha les deux fillettes.

— Seule! s'exclama-t-elle.

Sans répondre, Aymée se pencha vers elle et la baisa au front. Alors, épouvantée du vide qu'elle voyait se creuser autour d'elle, grisée par la désespérance du mot qui venait de déchirer ses lèvres, Lizzie, tous les nerfs tendus, se cramponna convulsivement au cou d'Aymée en bégayant à travers ses larmes :

— Seule... seule... seule!

La vente des meubles saisis n'avait pas eu lieu. M. Forestier était parvenu à l'éviter. Comment, en moins de huit jours, s'était-il procuré les sommes nécessaires? Aymée ne le savait pas; elle préférait peut-être ne pas le savoir; ou bien, habituée à ce va-et-vient de l'argent, véritable jeu de bascule, elle ne s'étonnait plus de rien. Délivrée de ce pressant danger, elle s'occupait d'apaiser Robert et de consoler Lizzie; Lizzie, de son côté, soulageait l'acuité de son chagrin en travaillant pour Aymée... C'était la chasse au billet de mille, et cette chasse s'annonçait particulièrement fructueuse chez ses parents. Lizzie voyait M<sup>me</sup> Chamblay deux fois par semaine et, chaque fois, en dépit de ses générosités, la bonne dame se montrait plus irritée de l'escapade de sa fille.



— Que veux-tu, ma pauvre enfant, gourmandait la voix claironnante, tenace et volubile, tu n'as jamais rien fait comme tout le monde! Je ne voudrais pas me mettre en avant, certes, il y a longtemps que j'ai fait abnégation complète de moi-même! mais enfin, je ne m'expliquerai jamais cette idée que tu as eue de te jeter dans les bras de parfaits étrangers quand ta mère était là; car, en définitive, ces Forestier ne te sont rien; tu es bien punie, du reste, de ton ingratitude envers moi : cette pauvre M<sup>me</sup> Forestier a été au-dessous de tout... C'est décidément une femme romanesque et qui ignore absolument la vie. Quant à son fameux Lucien, que tu appelles ridiculement « mon oncle », il n'a pas même eu assez d'autorité sur toi pour te ramener séance tenante, ce qui était la seule chose à faire. Crois-tu que — si tu avais daigné me consulter — je t'aurais laissée te lancer dans cette aventure? Je ne parle pas de ton mari, il fait un entêtement stupide! C'est un homme buté; il a pris cette bêtise-là au tragique et n'en veut pas démordre. Fais-tu quelque chose, au moins, pour rentrer en grâce? Lui as-tu écrit?

Lizzie hocha la tête.

— Non? Ah! te voilà bien avec ton orgueil ridicule! Alors, qu'est-ce que tu attends? Que ton mari apprenne à se passer de toi? Au fond, je sais bien que tu comptes que je vais arranger cela; eh bien! c'est une erreur. C'est au mari et à la femme à se débrouiller ensemble. J'ai dit et fait tout au monde en pure perte. Quant à ton père, tu sais qu'il ne veut plus entendre parler de toi jusqu'à ce que tu sois retournée chez ton mari; il n'admettra jamais que, pour une vétille, tu te sois mise dans un cas pareil! Le fait est que ce n'est pas intelligent, ma pauvre petite. Tu n'as donc pas encore réalisé ce qu'est le mariage? M'as-tu jamais vue faire mon paquet et m'en aller chez Pierre, chez Paul, sous prétexte d'une brusquerie de ton père? Dieu sait, cependant, ce que j'ai eu à supporter de mots fâcheux, de contradictions, de reproches, d'humeurs maussades, sans parler de bien d'autres choses autrement graves... Je ne peux pas tout te dire, tu dois le respect à ton père... Mais quand on a un mari modèle — et même sans cela — on se tient tranquille chez soi! Enfin, voyons, Lizzie, tu n'es pas plus sotte qu'une autre... Tu ne sais donc pas qu'il y a mille manières de mettre son mari à la raison? On boude, on ferme sa porte, on pose ses conditions, mais on ne se met pas dans son tort! Tiens, tu as gâché ta vie... ne me parle plus de cela, voici un mois que j'en suis malade!

— Ce n'est pas moi qui en parle, maman, remarqua Lizzie, je vous demandais si ce pastel...

— Ah! oui, au fait, raconte-moi cela. Tu dis que c'est un La Tour? J'irai le voir, je raffole des pastels. Comment se fait-il que les Forestier vendent un La Tour?

— Je crois que M. Forestier a besoin d'une certaine somme pour lancer une affaire... Il prétend n'avoir jamais assez d'argent liquide; tout est engagé dans de vastes entreprises...

— Oui, oui, c'est un homme très actif. Ton mari désapprouve tout cela, mais enfin quand on réussit!

— Le pastel ferait très bien dans ce panneau, observa Lizzie; et fiez-vous à moi quand je vous dis qu'il est exquis. Il faudrait conclure vite, parce que si des amateurs viennent à se le disputer, le prix deviendra inabordable.

— Tu crois?

— Dois-je dire à M. Forestier que vous l'achetez?

— Mon Dieu! quelle hâte! Il faut pourtant que j'en dise encore un mot à ton père; cela vaut des prix fous, ces choses-là. Combien en veut-il, ce Monsieur? A propos, as-tu assez d'argent? De ce côté, ton mari a été généreux, il n'y a rien à lui reprocher.

— Oh! ne parlons plus de Robert, gémit la jeune femme excédée.

— Ne parlons plus de Robert! voilà bien ta légèreté! Il faut pourtant que cette situation prenne fin. Veux-tu faire du scandale? Veux-tu être montrée au doigt? J'ai vu quelques-unes de tes amies, hier, aux courses : M<sup>me</sup> d'Alleux, la petite Leroy et cette pimèche de Guilbert... (on la disait jolie, elle ne te va pas à la cheville!) Eh bien! elles ricanent en s'informant de ta santé... personne ne croit à ta maladie ni à ta villégiature; on flaire quelque chose; avant peu, on te prêtera une liaison, si ce n'est déjà fait, car il faut bien convenir que cet imbécile de Vauvilliers, avec ses moustaches en crocs, t'a absolument compromise cet hiver par cette passion qu'il affichait... La situation où tu t'es mise si sottement m'inquiète beaucoup, ma pauvre fille!

Lizzie, énervée, se leva pour prendre congé.

— Viendrez-vous me voir à Ville-d'Avray, maman?

— Qu'irais-je faire, là-bas? Tu viens chez moi, cela suffit. Cette pauvre Forestier m'agace tellement, avec son Lucien!

— C'était pour le pastel...

— Ah! oui, ce pastel... Mais puisque tu dis qu'il faut l'acheter tout de suite... Est-il signé, au moins? Je n'ai jamais cru aux tableaux qui ne sont pas signés!

— Il doit l'être; je m'en assurerai. Il n'y a rien que d'authentique chez les Forestier. Si vous donniez un acompte, maman, pour être sûre de ne pas manquer l'affaire?

— Je ne peux cependant pas décider cela sans mon mari!... Il est vrai que je n'ai rien dépensé cette année; j'ai été souffrante tout l'hiver, tu te rappelles? Aucun frais de toilette, sauf mes robes d'intérieur; c'est inouï ce que j'ai d'argent accumulé; ton père ne s'en doute pas, je suis sûre. Tiens, regarde donc dans le tiroir du chiffonnier, là..., à gauche; il y a un billet de mille francs; tu le vois? Eh bien! prends-le pour ce pastel. Ton père n'aura qu'à parfaire la somme; tâche que cela ne dépasse pas trois mille francs; c'est tout à fait suffisant.

Lizzie avait escompté quelques louis, tout au plus; elle n'osait respirer de peur de voir s'envoler cette aubaine.

— Il y a aussi plusieurs billets de cent francs dans le tiroir, dit-elle, s'enhardissant; si vous m'en donniez un pour ma commission, maman?

— Tu as donc besoin d'argent?

— Non. Mais cela me ferait plaisir.

— Alors, prends! mais n'en prends qu'un, je ne peux pourtant pas me désargenter complètement.

Lizzie embrassa sa mère avec effusion.

— Maintenant, sauve-toi vite, ton père pourrait rentrer, ce serait terrible! Il a déclaré qu'il ne te reverra que chez ton mari. Et puis, tu sais ce que je t'ai dit, mets ton amour-propre de côté et tout s'arrangera peu à peu, mais commence par rentrer chez toi.

— Pourquoi rentrerais-je dans un foyer vide? pour y vivre en paria, humiliée, désœuvrée?

— Humiliée! mon Dieu! après ta ridicule escapade, il te faudra bien courber un peu la tête; et quant à être désœuvrée, tu ne le seras ni plus ni moins qu'avant, puisqu'il paraît que tu ne t'occupais ni de ton ménage, ni de ton mari, ni de tes enfants.

Lizzie voulut répliquer; mais elle ne trouva rien à répondre tant sa mère avait dit vrai.

Elle descendait lentement l'escalier, ajustant ses gants, lorsque, penchée sur la rampe, elle aperçut son père qui montait. Lizzie était brave, cependant le sang lui sauta au visage; déjà il arrivait près d'elle; leurs regards se croisèrent; alors, elle put voir un front de glace qui se figeait dans la sévérité. Comme elle avait fait halte, instinctivement, et qu'appuyée au mur, elle s'effaçait pour livrer passage, M. Chamblay, esquissa le salut banal qu'on adresse à une étrangère et passa outre. Sous une douleur lancinante, il sembla à Lizzie que sa poitrine se déchirait; de son cœur, plus que de ses lèvres, s'échappa l'appel enfantin qui fait vibrer toutes les tendresses : « Papa! » En même temps, et d'un élan irrésistible, elle courut derrière lui, le rejoignant sur le palier

et, avec une tendresse farouche qui veut reconquérir son bien, noua ses deux bras au cou du vieillard. Lui, s'était raidi d'abord et tentait de la repousser; mais il sentait, blottie sur son épaule, la tête de son enfant unique et chérie, sur son cou la brûlure de ses lèvres et de son haleine..., il cessa de lutter contre son cœur, ses muscles se détendirent..., la moustache blanche vint donner au front de Lizzie sa chère et rude caresse, et dans une silencieuse étreinte le pardon fut à la fois imploré et accordé.

C'était un peu de lumière dans de bien noires ténèbres. Avec, sur le front, la sensation du baiser paternel, la jeune femme marchait par les rues, plus légère, l'âme presque joyeuse. Ce témoignage de tendresse et de pardon, elle l'avait reçu avec ferveur comme une bénédiction sous laquelle on s'incline. Elle se demandait maintenant : « Si je voyais Robert, si une rencontre imprévue nous mettait aussi face à face, éprouverais-je ce même choc soudain, ces grands sursauts de l'âme et ces élans qui renversent tout, rancune, orgueil, subtiles raisonnements, influences contraires? » Non, non! Si le respect, l'accoutumance lui faisaient reconnaître en son père quelque chose du maître et du juge, elle n'avait, jusqu'ici, envisagé dans la personne de son mari qu'un agréable compagnon, un courtisan qu'on rappelle à son rôle s'il vient à faire l'autoritaire. Pourrait-elle, voudrait-elle s'incliner devant ce féal admirateur devenu justicier? A défaut de soumission, aurait-elle assez d'amour pour s'humilier? car il *fallait* s'humilier : par une porte basse était la seule issue possible. Hélas! comme un virus qui infeste, la rébellion secouait toutes les fibres de son être devant ces fourches caudines où Robert prétendait la contraindre. Ses torts, elle les entrevoyait, encore un peu confusément peut-être, dans une nébuleuse où ses yeux étonnés découvraient, en aperçus nouveaux, des devoirs impérieux, ignorés jusque-là. Mais cette prompte vengeance de Robert, mais ces rigueurs soudaines, ces jugements cruels, cette froide indifférence manifestée tout à coup, tout cet ensemble de sévérités ne se dressait-il pas comme un mur infranchissable où se heurtait toute velléité de repentance et d'amendement? Elle ignorait encore les sublimes anéantissements de l'amour; au vrai, elle ignorait tout de son amour même : de quoi était-il fait? quelle était sa profondeur, son endurance? quelle, sa vertu? Elle sentait bien que de cette inconnue qui restait à dégager dépendait son avenir.

Perdue dans ses réflexions, elle s'acheminait, rapide, vers la gare, frôlant les murs, hantée par cette crainte puérile d'une rencontre — bien improbable — de son mari; anxieuse aussi de

ne croiser aucune de ces bonnes amies dont le bavardage s'émaille-  
lerait de points d'interrogations et d'insinuations perfides, glis-  
sées entre deux poignées de mains.

Enfin, elle se retrouva, sans encombres, à Ville-d'Avray. Son  
premier soin fut de courir à l'office.

— Mariette, regardez !

La bonne vieille ajusta ses lunettes et regarda.

— Deux billets de mille ! c'est pas possible !

— N'allez pas croire au moins que je les ai volés..., plaisanta  
Lizzie. L'un vient de chez le notaire et l'autre de mes parents.

— Mais il faut que madame se garde quelque chose pour elle.

— Moi, je garde les billets de cent francs. Que voulez-vous  
que je dépense à la campagne et sans train de maison ? Dites-  
moi, Mariette, est-ce que je mange pour dix francs par jour ?

— Seigneur, mon Dieu ! madame qui est rassasiée quand elle  
a grignoté une noix de côtelette et une demi-douzaine d'asperges !  
L'un dans l'autre, madame ne coûte pas seulement trois francs.

— Vous oubliez le dessert, Mariette, j'en suis très friande.  
Enfin, voici cent francs pour ma pension ; cela vous fera un peu  
d'argent pour les dépenses courantes ; voyons maintenant l'arriéré.

— C'est bien le boucher qui presse le plus ; il lui faudrait un  
bon acompte. Ça, c'est des notes criardes, comme dit Madame.

— Donnons-lui mille francs. Ensuite ?

— Le boulanger sera content avec cinq cents francs. Chez eux,  
c'est des braves gens. Après ça, il y a une note pour des répara-  
tions sur le toit ; ça va chercher dans les cent trente francs. Voilà  
trois fois qu'on l'envoie, Madame en est bien tourmentée. L'épicier  
et la crèmière auront le reste ; à moins de donner quelque chose  
au tailleur de Monsieur, à Paris ? Mais ça, c'est des grosses  
notes.

— Le prochain billet de mille sera pour le tailleur. Et vos  
gages, Mariette ?

— Oh ! ça ne presse pas ; il n'y a que trois mois en retard ;  
c'est Madame qui s'en chagrine, mais pas moi !

— Êtes-vous contente de la bonne que j'ai engagée ?

— Oh ! Madame peut bien penser ! Ce n'est pas qu'elle n'ait pas  
ses défauts comme tout le monde ; mais voici bientôt deux mois  
que j'étais restée seule parce que Madame a congédié tout le  
personnel ; moi, je n'ai pas voulu partir, j'ai connu Madame quand  
elle était toute jeune, j'ai servi ses parents..., mais de faire tout  
le travail toute seule quand on est hors d'âge, c'est bien un peu  
pénible. Madame fait ce qu'elle peut dans la maison, la pauvre  
dame ! mais ce n'est pas comme ça que ça doit être. Et puis,



Madame va bien me comprendre : pour le monde, tant à Ville-d'Avray que pour ceux qui viennent de Paris faire des visites, de quoi ça a-t-il l'air, de ne pas voir de domestiques? ça n'a pas bonne façon, et puis ça fait causer.

Le claquement d'une porte violemment fermée arrêta net les considérations de la brave femme. Inquiète, elle tendit l'oreille.

— Un courant d'air, expliqua Lizzie.

— Oui, oui, Madame croit ça! C'est Monsieur qui rentre dans sa chambre; il sort d'avec Madame. Il fait bien de s'enfermer chez lui, et puis, s'il pouvait ne plus jamais en partir que les pieds devant...

— Mariette! reprocha Lizzie scandalisée.

— Ah! c'est que Madame n'a pas encore tout vu depuis trois semaines qu'elle est ici. Devant le monde, Monsieur est tout sucre et tout miel, il sait assez faire l'imbécile, mais faut se méfier. Je savais bien que ça ne serait pas pour durer. Il n'y a pas seulement dix minutes, il criait et tempêtait que c'est une horreur! Savoir s'il ne deviendrait pas fou, des fois? Dire que c'était un si bon jeune homme, du temps qu'il venait ici faire sa cour à M<sup>lle</sup> Aymée..., gentil comme pas un. C'est bien dans ces pays là-bas qu'il s'est détraqué la cervelle; faut croire que le soleil lui aura tapé sur la tête. Madame aurait bien mieux fait de le laisser où il était! Allez voir chercher ce qu'il a fait là-bas! personne n'en sait rien; mais ça se voit bien qu'il connaît les douze métiers et les treize misères : un aventurier, quoi! bon pour manger l'argent des autres, et puis c'est tout.

— Mais jamais ma tante ne se plaint, s'étonna Lizzie.

— Elle ne dit rien, la pauvre chère dame, mais je l'ai vue se désoler plus d'une fois. Le jour elle rit pour en faire accroire, — principalement à M. Robert, — mais la nuit, c'est des trois, quatre mouchoirs. Madame a bien vu, le jour que les hommes de loi sont venus pour la saisie? Monsieur s'est trimballé dans Paris jusqu'au soir. Il l'a bien fait exprès pour laisser la corvée à Madame. Est-ce que c'est des manières, ça, pour un monsieur?

Et la fois qu'il a pris Madame par les épaules et qu'il la secouait comme qui dirait un prunier, ça je l'ai vu de mes yeux, il n'y a pas si longtemps... Eh bien! Madame n'a pas cédé, parce que c'est elle qui avait les bons droits; et elle n'a pas pleuré non plus; elle est bien trop fière pour aller pleurer par devant lui! « Non, qu'elle disait tout tranquillement, je ne le ferai pas, parce que c'est contraire à ma conscience. » Madame peut me croire, c'est une vraie sainte; tous les jours elle fait tout ce qu'elle a à faire sans manquer; elle a bien soin de son mari; s'il est malade

un tant soit peu, elle le cocolle, faut voir! Mais à part ça, elle ne veut pas de ses manigances!

Lizzie monta chez elle, bouleversée de ce qu'elle venait d'entendre. Tante Aymée, malheureuse, maltraitée, brutalisée? N'était-ce pas assez que ce prodigue eût englouti sa fortune? Et elle avait la vigueur morale de subir pareil martyre sans rien laisser transparaître? Lizzie sentit que la constance d'Aymée la grandissait encore et ceci la laissa confondue. Elle commença de percevoir que la dignité de la femme ne consistait pas seulement à être adulée, admirée, obéie; elle pouvait subsister, s'exalter même, dans la douleur et les larmes, dans les obscures vertus domestiques, dans l'épreuve quotidienne et les pires traitements. C'était donc un bien qu'on possède en propre, qui dépend moins des contingences que de la hauteur d'âme et qui trouve sa sauvegarde au plus intime du cœur. Au souvenir de sa fuite, si follement entreprise, Lizzie sentit le rouge lui monter au front. Quel blâme n'avait-elle pas encouru dans l'esprit d'Aymée, de ses parents, de son mari? Alors recommença cette lutte intérieure qui la minait depuis trois semaines, combattue qu'elle était entre le besoin d'effacer au plus vite ce lamentable incident, révélateur de sa légèreté aussi bien que de ses incapacités et de ses insuffisances, et l'invincible répulsion qu'éprouvait sa fierté à revenir au logis en épouse dédaignée, ignorée de son mari, et, qui plus est, en mère privée de ses enfants.

Pour échapper à cette obsession, elle descendit rejoindre M<sup>me</sup> Forestier dans le petit salon. Aymée était environnée d'une pile de linge et, prosaïquement, reprisait des serviettes. Calme, à son ordinaire, elle reçut Lizzie avec son doux et fin sourire.

— Vous voyez, je fais durer mon linge et je me passe de femme de chambre; ce n'est pas si difficile qu'on croit.

M<sup>me</sup> Demongeot pensa que Mariette s'était trompée; il ne s'était pas produit de scène violente. Tant de sérénité apportait un démenti à ces racontars d'office. Pourtant, il y avait dans la voix un peu d'altération et de contrainte.

— Je vais vous aider, proposa Lizzie, mais je vous avertis que ce ne sera pas très bien fait; je ne suis qu'une apprentie.

— Tant pis, fit plaisamment Aymée, je n'accepte que le bon ouvrage; allons, prenez une leçon; voyez, un seul fil sur l'aiguille.

Lizzie se pencha vers la travailleuse, la masse brune de ses cheveux mêlée aux ondes argentées de M<sup>me</sup> Forestier. Très appliquée, elle suivait attentivement la course agile de l'aiguille dans ses méthodiques voyages d'aller et retour; mais il lui parut que les doigts effilés tremblaient un peu et, autour des fins poignets,

elle vit distinctement un cercle rouge et enflammé sur l'origine duquel les révélations de Mariette ne laissaient pas de doute. Les yeux de Lizzie se voilèrent, son cœur battit d'indignation. Il lui sembla qu'Aymée percevait son trouble. Au hasard, elle questionna, pour faire diversion :

— Et que lisiez-vous là? tante Aymée, on dirait des prières.

M<sup>me</sup> Forestier posa son ouvrage sur ses genoux et prit son livre d'heures qu'elle ouvrit à la rubrique : « Messe pour le mariage. »

— Bien souvent, dit-elle, je la relis; c'est un réconfort dans les jours difficiles. Et avant de se lancer dans certain féminisme, il faudrait méditer cette conclusion de l'épître de saint Paul : « Que la femme craigne et respecte son mari. »

Elle tendait vers M<sup>me</sup> Demongeot le livre ouvert.

Lizzie n'osa pas avouer que jamais elle n'avait songé à méditer cette messe, pas même — autant qu'elle s'en souvenait — le jour de son mariage où elle avait bien autre chose en tête que saint Paul et son épître. Elle parcourut des yeux les pages qui, à chaque ligne, la condamnaient. Encore une fois, elle voulut échapper à elle-même et reporta sa pensée sur le ménage Forestier.

— Mais, tante Aymée, quand c'est le mari qui est répréhensible, la femme n'est-elle pas libérée de devoirs si étroits? Je viens de lire : « Que chacun de vous aime sa femme comme lui-même. » Supposez un mari détestable, oublieux de ses engagements...

— Depuis quand, riposta Aymée, peut-on trahir ses devoirs personnels sous prétexte qu'une autre personne fait oubli des siens?

Lizzie baissa la tête sur l'ouvrage où s'évertuaient ses doigts encore peu exercés. Cette doctrine austère lui était une nouveauté d'un sens étrange mais profond, et elle éprouvait qu'une seule parole d'Aymée, plus que de longs discours de sa mère, laissait dans son âme une trace lumineuse où s'éclairait tout ce que l'union de l'homme et de la femme contient de beauté, d'harmonie et de tendresse. Un travail s'opérait en elle. Un jour, d'un bel élan, sa nature haute et droite renverserait l'édifice d'égoïsme où une éducation faussée avait emmuré d'heureuses dispositions; elle était capable de ces « réveils lumineux et surprenants » que le cardinal de Retz observait chez la duchesse de Longueville — apanage des âmes généreuses qu'un envol spontané entraîne vers les cimes. Mais son esprit — ouvert maintenant à toutes les bonnes volontés — se contraignait en un effort plus humble, plus continu et raisonné : avec la tenace énergie d'un vouloir indomptable, tourné vers un seul but, elle forcerait l'estime de son mari et mériterait son amour.

L'amour de Robert! hélas! elle s'en était crue si assurée! elle

en était si fière et parfois si dédaigneuse ! maintenant, elle n' croyait plus ; avait-il exprimé seulement un regret, un espoir ?

La poitrine de Lizzie se gonfla d'un soupir douloureux. Elle jeta de côté l'ouvrage commencé.

— Je remonte chez moi, tante Aymée, je finirai plus tard.

Dans l'escalier, Lucien guettait ; il vint à sa rencontre.

— Eh bien, dit-il, le pastel ?

— Ma mère n'y tient guère, elle mettrait tout au plus deux cents francs.

— Deux cents francs, un La Tour ? ce n'est pas le prix du cadre ; j'avais demandé quatre cents.

— Est-ce signé, au moins ?

— La Tour ne signait pas.

— Maman ne veut que des tableaux signés ; une signature célèbre, bien visible, c'est son goût. Papa, ça lui est égal.

M. Forestier haussa les épaules et mâchonna :

— Ce n'est pas malin de signer un tableau !

— Ce serait un faux et un vol, s'indigna Lizzie sur la défensive.

— Où prenez-vous que signer « La Tour » au bas d'un La Tour soit un faux ? C'est réparer une omission, voilà tout. Quant au vol, vous me permettrez de trouver étrange, ma chère nièce...

— Mettons que je n'ai rien dit, s'excusa Lizzie.

— Voyons, signera-t-elle ? c'est pour faire plaisir à M<sup>me</sup> Chamblay. Moi, je n'y tiens pas.

— Je n'y vois pas d'obstacle, si vous êtes certain de l'authenticité.

— Cinq cents francs avec la signature ? C'est donné.

— Deux cents. Cette signature, dont maman a la fantaisie, ôte de la valeur puisque La Tour ne signait pas.

M. Forestier disparut dans sa chambre. Quelques instants plus tard, un coup discret frappé à la porte de M<sup>me</sup> Demongeot l'avertit que « l'oubli » du pastelliste était réparé. Elle consentit à admirer le bel effet de la signature.

— Je prends les frais d'envoi à ma charge, dit mon oncle. Voici dix louis : donnant, donnant.

Les yeux de M. Forestier luisaient derrière le lorgnon.

— Voilà ce qui s'appelle faire les affaires rondement, dit-il, posant d'un geste familier sa main sur le bras de M<sup>me</sup> Demongeot. Ah ! si cette pauvre Aymée avait votre intelligence et votre initiative !

Lizzie secoua vivement son étreinte.

— Ne blasphémez pas ! votre femme est une sainte.

M. Forestier hocha la tête avec dédain ; il n'avait que faire d'une sainte ; une coquine l'eût mieux servi.

Rentré chez lui, il serra soigneusement les pièces d'or. « La petite n'est pas maligne, songeait-il, si elle croit qu'on achète un La Tour pour deux cents francs, et sa mère est une toquée. Cadre et barbouillages tout ensemble valent bien cinquante francs. »

Au même instant, Lizzie, dans un retour de son ancienne gaieté, riait de plaisir en pensant : « J'exploite votre misère, mon oncle ! Extorquer un La Tour pour deux cents francs ! et sans y tâcher, vous venez de verser dans la poche de votre tailleur deux mille huit cents francs ! »

M<sup>me</sup> Demongeot ne contentait pas seulement son cœur en travaillant à éloigner d'Aymée le cauchemar des poursuites et de l'expropriation : elle augurait que Robert oublierait tout et la presserait sur sa poitrine avec un regain d'amour quand il saurait ce qu'à elle seule elle avait entrepris et ce qu'à force de privations personnelles, de ruses savantes, de démarches souvent pénibles, elle espérait mener à bien. La tâche était ingrate, mais elle avait ses heures de consolations : Lizzie et Mariette échangeaient de furtifs regards quand M<sup>me</sup> Forestier s'étonnait d'être à nouveau gratifiée des « salutations empressées » et des sourires dont ses fournisseurs l'avaient quelque peu déshabituée. Et c'est avec délices que, vingt fois par jour, en des joies enfantines, M<sup>me</sup> Demongeot ouvrait son tiroir pour y contempler la liasse, toujours grossissante, des quittances. Elle assiégeait son notaire. Celui-ci, sans lui refuser les sommes importantes qu'à de courts intervalles, elle exigeait, crut devoir, un jour, faire quelques observations.

— J'ai apporté une dot considérable, protesta M<sup>me</sup> Demongeot, et mes demandes n'ont rien d'exagéré. Ces cinq mille francs que je réclame, mon mari m'avait autorisée à les mettre en réserve comme première mise de fonds pour achat d'une automobile. J'ai renoncé à cette acquisition, — j'ai d'autres fantaisies, — mais j'estime que les cinq mille francs doivent être mis à ma disposition.

— Permettez que j'en réfère à M. Demongeot, répliqua le notaire.

— Mes dépenses personnelles n'ont pas à être contrôlées, fit-elle avec hauteur.

— Je ne doute pas que votre mari n'approuve cette manière de voir, madame, et j'espère vous en donner l'assurance à votre prochaine visite.

Lizzie foudroya du regard le tabellion récalcitrant.

— Je ne vous ai chargé d'aucune mission de ce genre près de M. Demongeot, et même, je vous prie de vous abstenir. Je me passerai des cinq mille francs.

Le notaire s'inclina.



— Puis-je savoir, demanda-t-elle en se retirant, si vous êtes au courant des affaires de M. Forestier?

L'interlocuteur de Lizzie ne dissimula pas la surprise que lui causait cette question insolite.

— Je pourrais, dit-il, me retrancher derrière le secret professionnel, ce qui me dispenserait de toute réponse... Mais, pour vous être agréable, je puis vous dire que lors de son mariage, M<sup>me</sup> Forestier a remis à son mari la gestion de ses fonds. J'ignore tout de leurs affaires.

— J'ai de bonnes raisons de croire qu'elles sont fort peu brillantes, hasarda M<sup>me</sup> Demongeot, j'en suis peinée pour ma tante et voudrais pouvoir lui venir en aide.

Elle espérait faire comprendre, sans en dire trop long, d'où lui venaient ses besoins d'argent. Mais cet officier ministériel était sans doute d'esprit obtus. Il s'inclina profondément, déguisant mal l'impression fâcheuse que lui causait un bavardage qu'il jugeait indiscret, et Lizzie se retrouva dans la rue avec le sentiment d'avoir, en pure perte, baissé dans l'estime de son notaire.

Mais où trouver de l'argent? à qui s'adresser? Les obstacles, loin de la rebuter, excitaient son ardeur; elle s'obstinait à ce sauvetage, si heureusement commencé et, pour la première fois, goûtait l'ineffable douceur du sacrifice et de l'abnégation. A consulter la liste des créanciers, à se débattre dans le dédale des chiffres, à classer les quittances, à courir chez l'un ou l'autre poursuivant et chez les hommes d'affaires, à s'ingénier pour se procurer de l'argent, M<sup>me</sup> Demongeot trouvait, sinon l'oubli de sa propre disgrâce, du moins la force de n'en être pas accablée. Elle cessait d'être l'inutile épave qu'on a rejetée; elle faisait œuvre urgente, et, d'être ainsi bienfaitrice la rehaussait à ses propres yeux.

Econduite par le notaire, elle marchait à présent sans but déterminé, hésitante et perplexe, quand la vue d'un vieillard, qu'on hissait péniblement dans une voiture, la fit songer à cet autre vieillard, narquois et redouté, M. Richemond. Elle s'était juré de ne jamais le revoir; mais il ne faut jurer de rien: un effort de mémoire lui rappela son adresse; un effort de volonté vainquit ses répugnances.

Le digne M. Richemond, pour recevoir une visite aussi flatteuse, se fit ajuster par son valet de chambre et posa sur la soie de ses boucles blanches sa calotte de velours toute neuve.

— Ma belle enfant, dit-il en pénétrant dans le salon, vous m'apportez un peu de vie et de soleil; c'est une grande joie, et c'est un grand honneur que vous me faites.

Il découvrit sa tête blanche. ↵

— Appuyez-vous sur mon bras, mon cousin, fit Lizzie.

A petits pas, elle le conduisit au fauteuil d'honneur. Elle craignait une allusion à la scène dont il avait été l'occasion, et le témoin, et jeta hâtivement :

— Je viens vous demander une grâce; c'est de tante Aymée qu'il s'agit.

La figure du vieillard s'éclaira.

— Je tiens ma cousine Aymée en haute estime: c'est une femme de grande vertu et de beaucoup de mérite.

— Elle souffre, dit Lizzie.

— Je le sais. Elle a épousé un polisson.

— Prodigue et joueur, renchérit M<sup>me</sup> Demongeot.

— Joueur? ah! ah!... il la ruinera.

— C'est fait, prononça Lizzie.

M. Richemond releva lentement sa tête un peu branlante, et, de son regard perçant, fouilla les yeux de Lizzie.

— Qu'entendez-vous par là?

— Ils sont aux abois: fournisseurs impayés, objets précieux vendus, immeuble grevé d'hypothèques, vente aux enchères imminente.

Le vieillard eut un geste violent.

— Le misérable! Que dit Aymée?

— Qu'elle travaillera pour le nourrir.

M. Richemond répéta avec inflexion ironique où grondait la colère :

— Elle travaillera pour le nourrir! Et Robert? Est-ce qu'il n'a rien pu empêcher?

— Il ne sait rien encore.

Le plus difficile restait à dire. Lizzie prit son courage à deux mains et glissa dans l'oreille attentive de M. Richemond :

— Nous perdons beaucoup, nous aussi, vous le comprenez; nous avons trois enfants. Robert fera tout ce qui est possible; je me prive déjà de bien des choses...

— L'automobile? lança le vieillard brusquement.

Le regard était aigu; un pli mi-sévère, mi-railleur, se dessinait au coin des lèvres minces.

— Oh! j'y ai renoncé. Et puis, voyez, je traîne des toilettes de l'an passé, mon chapeau est démodé, mes gants raccommodés...

— Très bien, approuva M. Richemond, les yeux maintenant obstinément baissés.

— J'ai, à force d'industrie et, je puis le dire, de privations, payé le plus urgent; mais il faudrait encore de grosses sommes.

— Je vois : on compte sur moi pour payer la dépense du sieur Forestier.

Au coin de la bouche, le pli moqueur avait reparu. Lizzie éprouva une détresse; courageusement, elle rectifia :

— Je compte sur vous, oui, mon cousin, pour nous aider à éloigner de tante Aymée la honte et la douleur.

— Combien? reprit-il avec brusquerie.

Lizzie resta interdite, incertaine d'abord de ce qu'il voulait dire, et craignant d'émettre un chiffre ou ridiculement fort ou ridiculement faible.

— Cousin Richemond, répondit-elle, je n'ai pas de chiffre à fixer; vous savez ce que vous pouvez faire. Vous êtes seul, sans enfants ni proches parents. Maintes fois vous avez dit votre intention de léguer vos biens à je ne sais quels musées et pour je ne sais quelles fouilles. Tante Aymée n'avait alors besoin du secours de personne; mais les choses ont changé. Puisque vous vous intéressez tant aux ruines, intéressez vous donc à celle-là... A votre place, je ne me ferais pas faute de frustrer de vieilles momies qui ne s'attendent plus à hériter de personne et, de mon vivant, je jouirais du bien fait à des êtres vivants aussi, capables de m'aimer et de me dire merci.

Un sourire énigmatique errait sur les lèvres minces du vieillard.

— Bon plaidoyer, petite cousine. Peste! vous avez la langue bien pendue! Allons, je crois bien que vous aurez gain de cause. Est-ce à vous qu'on remet les offrandes?

— A moi-même, mon cousin.

— Excusez-moi, mon enfant, je vous ferai attendre quelques minutes.

Il s'en alla trottin-trottant, appuyé sur sa canne, et revint de même, une enveloppe à la main.

— Vous l'ouvrirez chez vous; et ne la perdez pas en route!... Non, non, pas le petit sac que l'on oublie dans la voiture..., dans le corsage, s'il vous plaît, dans le corsage.

Lizzie se détourna pour glisser docilement l'enveloppe en lieu sûr.

— La vérité sort de la bouche des enfants, continua M. Richemond (pardonnez-moi, pour ma décrépitude vous êtes une enfant). Je verrai donc à faire quelques petites retouches dans mes dispositions dernières.

— Cousin Richemond, dit Lizzie sur le seuil de la porte, je suis certaine que vous avez été généreux, merci, du fond du cœur.

— Et maintenant, sommes-nous amis? demanda-t-il, malicieux.

Lizzie rougit, mais elle lui savait gré de ne l'avoir pas autre-

ment interrogée ni taquinée. Gentiment, elle lui offrit ses deux mains; il l'attira plus près de lui et, avec un peu de la douceur attendrie d'un aïeul, il effleura son front d'un rapide baiser.

Tant qu'elle fut dans la rue, Lizzie, de peur d'un accident, n'osa pas tirer l'enveloppe de sa cachette; mais en chemin de fer, bien seule dans son compartiment, elle l'ouvrit d'une main hâtive. Ses yeux se dilatèrent de joie en apercevant un chèque de cent mille francs. Oh! le bon, le cher cousin Richemond! Elle aurait voulu qu'on fît machine arrière, tant elle avait hâte de lui sauter au cou.

En descendant la côte de Ville-d'Avray, elle s'efforça de se composer un visage moins rayonnant; il ne fallait pas que tante Aymée eût soupçon de ces cadeaux en espèces; sa fierté en eût souffert; il ne fallait pas davantage que M. Forestier se doutât que l'on payait ses dettes; il en aurait aussitôt contracté de nouvelles. Heureusement, tante Aymée ne se trouva pas sur son chemin : une visite la retenait au salon. Lizzie monta chez elle; un bruit de voix lui parvint par la fenêtre ouverte : Aymée et sa visiteuse devisaient sur la terrasse du grand salon, juste au-dessous de sa fenêtre; sans doute, M<sup>me</sup> Forestier ignorait qu'elle fût rentrée. Sans le vouloir, Lizzie assistait à la conversation.

— Oh! qui m'aurait dit, s'exclamait la visiteuse, que la vie me réservait, malgré tout, ma part de bonheur? Je suis sincèrement heureuse; mon mari est si bon! et ma petite Alice est une si mignonne fillette! Nous venons d'avoir trois ans... Je vous l'amènerai à ma prochaine visite; elle ressemble à ma pauvre grand'mère... vous l'aimerez.

— Vous méritez si bien d'être heureuse, chère Yvonne, fit Aymée affectueusement.

— Et quelle joie de venir nous fixer à Paris! Je pourrai vous voir souvent. Et Robert aussi, ajouta-t-elle après une pause. Oh! soyez tranquille, il n'y a plus de danger! Nous serons à nouveau de bons amis d'enfance, presque des frère et sœur.

Les sons arrivaient si distincts dans la chambre de Lizzie qu'elle s'était levée pour fermer sa fenêtre; mais au nom de Robert elle s'arrêta inconsciemment, l'oreille tendue.

— En êtes-vous bien certaine? demanda Aymée. Permettez un conseil à une vieille amie. Il me semble que la réserve s'impose; soyez prudente; les sympathies, quand elles sont profondes, ne meurent pas; en se ravivant elles peuvent se muer, une fois encore, en un sentiment plus vif, ou s'insinuer dans l'âme en regrets dangereux et douloureux.

Il y eut un silence.

— Est-il heureux, au moins ? interrogea Yvonne.

— Lizzie a de grandes qualités, fut l'évasive réponse, et, vous le savez, leur union est bénie de trois beaux enfants.

— Etrange chose que la destinée ! soupira la jeune femme en se levant pour prendre congé. — Oui, peut-être avez-vous raison, mieux vaut une prudente réserve.

Aymée la reconduisit jusqu'à la grille. Elles marchaient serrées l'une contre l'autre, les bras enlacés, dans une attitude d'affectueux abandon ; il semblait que l'harmonieuse cadence de leurs pas, rythmés l'un sur l'autre, fût le reflet d'une harmonie plus intime, celle de deux âmes pareilles.

— J'ai reçu aujourd'hui la visite d'Yvonne, annonça M<sup>me</sup> Forestier à Lizzie. Voici quatre ans qu'elle est mariée à un officier d'infanterie à Verdun ; il a toute sa famille à Paris et a obtenu de permuter. Vous l'aviez rencontrée, je crois, dans le monde quand vous étiez jeunes filles toutes les deux. C'est une femme bien charmante.

— Il y a un tas de « femmes charmantes » que j'ai en horreur, dit sèchement Lizzie. Ce pot-au-feu de province m'a toujours déplu.

Une furieuse et inquiète jalousie l'avait mordue au cœur. Le flirt mondain des salons ne comptait pas pour elle ; monnaie usuelle et courante, autant en emporte le vent. Sans arrière-pensée, elle était fière des succès que valaient à son mari ses qualités brillantes, sa conversation et cette beauté singulière où s'alliaient, en un charme rare, et la douceur et la virilité. Mais cette Yvonne qui surgissait tout à coup, prétendant s'introduire en « sœur » dans la vie de Robert ; à qui l'on parlait de danger, d'oubli, de regrets ; à qui l'on prêchait la prudence ! Cette Yvonne qui osait s'informer, d'un air de commisération, si elle, Lizzie, était capable de faire à Robert une vie heureuse ! La jalousie, — cet instinct si pareil à celui de la propriété, comme lui éternel et comme lui légitime, pourvu qu'il ne s'égaré pas, — inspira à la jeune femme une de ces résolutions soudaines où se plaisait sa nature impulsive : demain, elle irait trouver Robert.

Elle dormit peu la nuit et, quand vint le jour, elle trouva bien longue la durée des heures. Enfin, le train l'emporta vers Paris. C'était un vendredi ; le docteur, ce jour-là, recevait ses clients de trois heures jusqu'à cinq. Il était près de cinq heures quand Lizzie, le cœur violemment agité, mais résolue et courageuse, sonna à la porte du docteur.

Comme elle l'avait prévu, c'est Justin qui répondit à son appel. Il s'effaça d'abord, puis, reconnaissant M<sup>me</sup> Demongeot, eut une



velléité, sinon de refermer la porte, du moins de parlementer; mais Lizzie, avec autorité, s'était frayé passage.

— Y a-t-il encore du monde?

— Une personne avec Monsieur et deux dans le salon.

— J'entre au salon; j'attendrai mon tour.

Le domestique, interloqué, hésitait.

— Si j'avertissais Monsieur, Madame n'attendrait pas; ou bien si Madame veut attendre dans la chambre de Monsieur, elle ne serait pas avec tout le monde?

Elle vit dans cette proposition, et dans l'attitude de Justin, une bonne volonté à son égard. Il paraissait fort troublé.

— Merci, Justin. Je désire, au contraire, attendre avec tout le monde. Ce que je vous demande, ce que je vous ordonne (elle suppliait du regard), c'est de ne pas dire à Monsieur que je suis là.

Elle craignait la honte d'être éconduite.

— Bien, madame, c'est compris, fit Justin.

Deux Messieurs somnolaient à chaque extrémité du salon. M<sup>me</sup> Demongeot alla se placer dans le coin le plus obscur et, s'emparant d'un journal, le déplia en ayant soin qu'il cachât son visage. Deux fois la porte s'ouvrit et se referma. Lizzie n'osait pas lever les yeux; le journal tremblait entre ses doigts. Que dirait-elle à Robert? Elle n'en savait rien; elle ne savait qu'une chose, c'est qu'elle voulait revenir et garder son foyer. Elle n'était pas femme à préparer de longs discours : les mots lui viendraient, sous l'angoissante pression qui lui serrait le cœur.

Une troisième fois, la porte s'ouvrit. Sans avoir conscience de s'être levée de son siège ni d'avoir traversé le salon, Lizzie se trouva en présence de son mari, seule avec lui au milieu du vaste cabinet. Une crainte irraisonnée l'envahit, l'étreignant à la gorge; elle éprouva l'impossibilité de parler. Un regard échangé lui serait venu en aide, aurait joint leurs pensées, mais Robert, resté debout, en apparence impassible, lui déroba ses yeux; longuement, il feignit d'arranger des papiers sur son bureau.

— Que me voulez-vous? demanda-t-il enfin, et pourquoi vous présenter ainsi par surprise?

— Je viens vous dire, fit-elle avec effort, que je suis décidée à revenir ici.

Robert, d'un geste nerveux, qu'il voulait faire indifférent, lui désigna un siège et prit lui-même place à son bureau.

— Vous voulez revenir... Soit! Vous vous rappelez les conditions que j'ai posées?

— Oui. Je ne les accepte pas.

Cette froide obstination, qui accueillait sa démarche, révoltait

sa fierté. Robert releva vivement la tête et, pour la première fois, leurs regards se croisèrent.

— Je ne les accepte pas, reprit-elle, le front haut, toute son énergie revenue ; aucune femme ne les subirait.

Ainsi, elle se présentait à lui, non pas repentante, mais cabrée dans son orgueil et son insoumission. Robert, d'abord troublé par la soudaine apparition de la femme qu'il avait idolâtrée et qu'il aimait encore, sentit gronder en lui les colères du maître que l'on nargue. Elle continua, vibrante :

— Vous vous érigez en justicier, en tyran ! Qu'ai-je fait pour m'attirer de telles sévérités ? Ai-je compromis votre honneur ? ma réputation ? Le geste affolé, irréfléchi, que j'avais esquissé contre vous, je ne l'ai même pas achevé : c'est vous qui l'avez prolongé, aggravé ! Tout de suite, je vous étais revenue... Je n'ai pas, moi, de longues rancunes et de froides vengeance ! Quelle hâte vous avez eue de clore solidement derrière moi la porte que j'avais ouverte ! Quel empressement à saisir l'occasion de m'éliminer de votre vie ! Et mes enfants... Sa voix se brisa. Cette cruauté de me frapper dans mes enfants ! Ou bien, vous avez cru, peut-être, que je ne les aime pas ? Comme si une mère, si légère qu'on la suppose, n'aimait pas sa chair et son sang !

Robert s'était levé. Les mains croisées derrière le dos, il arpentait la pièce, selon qu'il lui arrivait dans les heures de perplexité. Cette protestation, juste en quelques points, tante Aymée l'avait formulée déjà ; mais en s'échappant du cœur ulcéré de Lizzie, elle revêtait plus d'éloquence et plus de persuasion.

Il s'arrêta brusquement devant sa femme :

— C'est le cas de dire qu'on n'apprécie bien que ce que l'on a perdu, fit-il, railleur. Je ne vous savais pas si attachée à vos devoirs maternels !

Elle courba la tête.

— Je sais, dit-elle, subitement humble et apaisée, que je n'avais pas, jusqu'ici, assez compris mes devoirs envers mes enfants et... envers vous. Je suis venue aussi pour vous dire cela... J'ai beaucoup réfléchi, depuis deux mois, et, surtout, j'ai souffert. Malgré ce que vous croyez, malgré ce que vous avez écrit sur moi de dur et de cruel, je sens, je sais que j'aurais pu vous rendre heureux.

Elle s'arrêta, suffoquée par l'émotion ; elle se souvenait d'Yvonne et de ses sollicitudes inquiètes ; une douleur aiguë lui traversa le cœur. Assiégée de regrets, de désirs, elle souffrait une torture sous le regard de Robert attaché sur elle. Il fut touché par cette humilité, qu'il ne lui connaissait pas, et reprit avec douceur :

— Oui, Lizzie, je crois aussi que vous l'auriez pu, si vous l'aviez voulu. Le malheur est précisément que vous n'avez ni voulu ni compris les choses essentielles à la paix et à l'union de deux époux. Mais à quoi bon revenir sur le passé? Je tiens cependant à vous dire que la résolution où je me suis arrêté et, qu'à tort, vous traitez de vengeance, m'a été dictée beaucoup moins par cette erreur d'un jour que par l'accusation que vous venez de porter contre vous-même et qui s'étend à tous les jours de la vie...

Lizzie se leva :

— Je déplore le passé, dit-elle d'une voix altérée, mais je ne puis le supprimer. Persistez-vous dans la même volonté? Oh! je ne vous demande pas de reprendre avec moi la vie commune.

Elle eut un rire amer et redressa plus haut sa taille flexible.

— Je ne veux troubler ni votre paix, ni votre solitude. Mais si je reviens, ce ne sera qu'avec mes enfants; personne n'a le droit de me les enlever.

— Soit, consentit Robert.

Elle leva sur lui des yeux subitement illuminés de joie.

— La directrice ne les remettrait qu'à moi-même, continua-t-il. J'irai donc les chercher, dès que vous le voudrez. Quand serez-vous disposée?

— Quand? Je le suis depuis deux mois, dit-elle, les yeux pleins de reproche.

— Eh bien, fit Robert avec un peu de gêne, lundi.

— Oh! non, demain. Vernon est si près!

— Alors, demain dans la matinée, les fillettes seront ici.

— Merci!

La douceur d'une caresse avait passé dans son regard.

Avec cette vivacité souple et gracieuse qui était sienne, elle se dirigeait maintenant vers la porte; mais il s'empressa de la devancer et, la main sur le bouton, défendit passivement la sortie. Elle se troubla, rougit, sentant qu'il cherchait encore une fois son regard et voulait le contraindre. Tout près l'un de l'autre, hésitants tous les deux, ils demeurèrent ainsi l'espace de quelques secondes; puis, silencieusement, la porte s'ouvrit et se referma entre eux...

Quand Lizzie remonta dans la voiture qui l'avait amenée, son visage délicat était plus rose, ses yeux plus brillants, son cœur troublé délicieusement. Demain, elle reviendrait! Demain, ses enfants seraient à elle. Demain, qui sait? Elle n'osait songer plus loin; ses mains jointes se pressaient anxieusement sur son cœur, comme pour en apaiser les battements trop violents.

L'émotion de cette entrevue, la joie du demi-succès remporté, n'avaient pas distrait M<sup>me</sup> Demongeot du devoir de la reconnaissance. Comme la veille, elle sonna chez M. Richemond. Sa visite était attendue. Elle vint à lui, toute rose de plaisir :

— Vous êtes bon, cousin Richemond, je vous aime...

Avec précaution, comme si elle craignait de briser un objet très vieux, et devenu trop fragile, Lizzie posa ses lèvres sur la joue fanée du vieillard. M. Richemond rayonnait. Dans ses mains parcheminées, il serrait les mains fines et menues.

— Merci, merci, mon enfant ! Vous me rendez plus que je n'ai donné. Faites-moi la grâce de vous asseoir près de moi et de m'écouter un instant : à mon âge, il ne faut rien différer ; un coup de téléphone hier soir a amené ce matin mon notaire chez moi. Mes dispositions sont prises ; soyez tranquille. Le Forestier aura beau jouer et jouer encore, Aymée ne mangera pas de pain noir dans sa vieillesse. Et lui ne mangera pas mon bien. Il n'y peut pas toucher, vous entendez ? La nue propriété à votre mari, l'usufruit à sa tante. Bonne affaire ! et ne disons rien à personne, c'est un petit secret entre nous deux.

Lizzie rentra, légère comme un oiseau, à Ville-d'Avray.

L'annonce de son départ assombrit le front de M. Forestier ; le tête-à-tête avec Aymée lui semblerait bien monotone. Même éprouvée et malheureuse, la jeunesse n'apporte-t-elle pas avec soi ce merveilleux cortège d'illusions et d'espérances tenaces, cette joie de vivre que l'âge mûr a dépouillées ? Lucien comprit que l'ennui allait occuper la place laissée vide par la belle et brillante M<sup>me</sup> Demongeot. Et puis, moins confiant que sa femme dans les miracles de la Providence, guidé aussi par de nombreux indices, il n'avait pas été sans faire entre la présence de Lizzie et la cessation des poursuites commencées contre lui, un rapprochement suggestif. La jeune femme était riche et elle avait bon cœur ; ignorante à souhait, elle était susceptible de payer allègrement une dizaine de louis ce qui valait trente francs. Quelle proie facile et que de bonnes affaires, avec un peu de temps, il aurait menées à bien !

Au contraire de son mari, Aymée accueillit avec une joie profonde la nouvelle qui mettait un rayonnement au front de la mère et une espérance au cœur de l'épouse ; et elle avait confiance que Robert, à l'avenir, ne serait plus malheureux.

Avant son départ, Lizzie eut, avec sa vieille amie Mariette, une ultime conférence, toute de chuchotements et de mystères. Elle embrassa longuement M<sup>me</sup> Forestier.

— Ne vous inquiétez pas des dettes. J'ai l'idée que tout s'arrangera. Et puis merci, ah ! merci, tante Aymée, pour le bien que

vous m'avez fait..., c'est vous qui m'avez soutenue, et... convertie!

Elle « oublia » d'emmener Anna, la bonne à ses gages.

— Tiens! cette pauvre Anna! je n'ai plus pensé qu'elle était à moi! tant pis. Tante Aymée, je vous la confie; Mariette a besoin d'elle et puis, comme je viendrai constamment ici, il me faut quelqu'un à poste fixe.

Elle coupa court aux protestations.

— Oncle Lucien, ayez l'obligeance de porter mon petit sac, voulez-vous? et sauvons-nous, j'ai si peur de manquer mon train!

Le cœur de la jeune femme battait avec force quand, arrivée rue Brémontier, elle franchit le seuil de la maison.

Les fillettes seraient-elles déjà là? ou bien lui faudrait-il pénétrer seule dans l'appartement vide, aux persiennes fermées? Elle vit que chez son mari un rideau avait remué aux fenêtres; quelqu'un guettait son arrivée. Justin, sans doute, ou bien « lui »?

Sur le palier, elle aperçut la clé placée dans la serrure; elle en fut attristée. Cette clé était pour Robert un prétexte si facile de venir à sa rencontre et de l'introduire!... Un pauvre diable, pour quelques sous, montait ses malles, personne n'était venu la chercher à la gare. Quel accueil!

Elle ouvrit et entra. L'appartement était vide; c'est bien ce qu'elle avait redouté. Dans toutes les pièces, les fenêtres béantes laissaient pénétrer l'air et le soleil; pas un grain de poussière; Robert, du moins, avait eu cette convenance de veiller à ce que le logis désert ne fût pas autrement inhospitalier. Sa chambre à coucher, située tout au fond, fut la dernière qu'elle visita; ici, les persiennes étaient closes hermétiquement. Lizzie eut l'impression qu'elle pénétrait dans un tombeau: le contraste était voulu et ce symbolisme raffiné lui parut une offense et une cruauté.

Des éclats de voix enfantines vinrent heureusement la distraire de ses pensées; elle courut à l'antichambre; l'entrée, largement ouverte, lui permit d'apercevoir, sur le palier, la porte d'en face qui se refermait vivement... Mais Loulou et Bébé étaient là, avec leurs minois éveillés et jolis. La mère, dans ses premières effusions, s'étonna de ressentir si peu de contentement; tout lui était gâté.

— Pour maman! fit Bébé, les bras tendus. Elle portait, bien serrée dans ses menottes trop petites, une lourde gerbe de fleurs.

— D'où vient ce bouquet? demanda Lizzie.

— Du jardin de la pension, répondit Loulou avec hésitation.

— Pas vrai! s'indigna Bébé. C'est papa qui l'a donné à Bébé pour maman.

— Oui, mais tu sais bien que papa a dit qu'il fallait dire...



Lizzie lui ferma la bouche par un baiser, et Bébé, pour son aimable indiscretion, ne fut pas la moins caressée.

— Maman, reprit Loulou, papa dit que Florentine est guérie, alors, si vous voulez la prendre pour être cuisinière, elle viendra tout de suite pour faire le déjeuner et j'irai dire oui à papa.

— C'est Bébé, qui veut dire à papa, cria la petite.

Lizzie les mit d'accord.

— Vous irez toutes deux ensemble; chacune aura sa commission.

Elle écrivit au crayon : « J'accepte volontiers Florentine. » Ce fut le billet de Loulou. Bébé fut le glorieux porteur du second billet ainsi libellé : « Merci pour la gerbe ! »

Les fillettes, ravies de leur importance, frappèrent bruyamment à la porte du docteur. Mais Lizzie, en hâte, avait rappelé Bébé.

— Ecoute, ma chérie, tu diras à papa, tout bas, tout bas : « Maman aime bien papa. » N'oublie pas, dis ?

Bébé fit signe qu'elle avait compris. Mais à peine Lizzie eut-elle entendu la porte se refermer sur les fillettes qu'elle eut honte de sa hardiesse et souhaita que Bébé mit en oubli le compromettant message.

— Maman, fit la mignonne bientôt revenue, Bébé a dit ça à papa, tout bas, tout bas.

— Et qu'est-ce qu'a dit papa ?

— Il a dit rien. Il a pris Bébé et il a embrassé très, très fort avec sa moustache; ça pique sur la joue..., là, maman.

Lizzie mit un ardent baiser sur la petite joue rose.

Huit jours s'écoulèrent sans que les voisins de palier se fussent une seule fois rencontrés; mais de nombreux messages s'entre-croisaient d'une porte à l'autre. Lizzie, effarouchée de sa première audace, n'avait pas renouvelé ses avances. Robert se tenait sur la même réserve. Les billets, toujours laconiques, disaient :

« D'où vient que tante Aymée n'est pas venue hier comme à son habitude? — ROBERT. »

« Par discrétion, sans doute; elle craint de troubler nos effusions. Mais j'ai de ses bonnes nouvelles. — LIZZIE. »

« Marcel doit faire ses devoirs de vacances. Veuillez tenir bon à ce qu'il travaille deux heures par jour. — ROBERT. »

« J'y veillerai. Loulou a toussé cette nuit; je vous l'envoie en consultation. — LIZZIE. »

« Loulou se porte à merveille. Ne vous privez pas d'aller à Dinart, comme chaque année, avec les enfants. Si cela vous est agréable, j'irai vous installer et vous rechercher. — ROBERT. »

« Merci mille fois; la mer ne convient pas à Marcel, et j'ai besoin de réaliser de grandes économies; en outre, je ne voudrais pas me trouver sur une plage mondaine sans mon mari. — LIZZIE. »

« Est ce pour le landaulet que vous faites des économies? — ROBERT. »

« Je ne pense plus du tout au landaulet. — LIZZIE. »

« S'il m'est permis de questionner, d'où vient que vous avez dit aux enfants qu'ils n'auront plus de bonne? — ROBERT. »

« Mes fillettes sont assez grandes pour se passer de bonne; en outre, cela grossira mes économies; enfin, je n'ai pas d'autre consolation que de m'occuper moi-même de mes enfants. — LIZZIE. »

« Vous parlez de consolation. Seriez-vous malheureuse? — ROBERT. »

Ce dernier billet plongea Lizzie dans la perplexité. Était-ce invite? Était-ce moquerie? Elle rédigea une demi-douzaine de réponses, aussitôt déchirées; les unes étaient pathétiques, dictées par le cœur; les autres froides et impénétrables, fruit de l'orgueil; il y en avait de longues, il y en avait de courtes. Finalement, elle écrivit :

« Pourquoi le demander? Je suis veuve. — LIZZIE. »

Après cela se produisit une période de silence et de recueillement. Cette correspondance devenait pour Lizzie un jeu cruel; c'était trop ou trop peu. Sa dignité cessait de s'en accommoder. Robert sans doute le comprenait; par contre, il fut moins attentif à éviter que Lizzie le trouvât sur son chemin. Il s'arrangea pour la rencontrer, — par hasard, — sur le terrain neutre de leur commun palier.

Elle fut secouée, en le voyant, d'une profonde commotion; cette longue inflexibilité lui faisait craindre, à la fin, de n'être plus aimée, et le souvenir d'Yvonne la hantait. Il venait, peut-être, de faire visite à cette chère amie? Mais sa porte, à elle, comme il s'abstenait de la franchir! Sa pâleur fit deviner à Robert quelque chose de son angoisse.

— Souffrez-vous? demanda-t-il vivement.

Elle le regarda sans répondre; dans sa figure amincie, ses grands yeux sombres brillaient étrangement; elle voulut esquisser un sourire, mais sentit qu'elle allait pleurer et rentra précipitamment chez elle.

Les deux fillettes se jetèrent dans ses jupes froufrouantes.

— Maman, Mariette est là, elle vous attend!

Cette visite anormale effraya M<sup>me</sup> Demongeot.

— Qu'y a-t-il, Mariette? rien de fâcheux, j'espère!

Après maintes excuses et de longs préambules, la vieille femme s'expliqua :

— Si Madame veut bien m'écouter, elle sait que M. Robert avait placé mes économies, dans le temps. Mais quand M<sup>lle</sup> Aymée s'est mariée, c'est M. Forestier qui s'est occupé de ça, comme de juste, puisque j'étais à leur service. Maintenant que je suis vieille et que je ne me connais pas d'héritier, et qu'il y a tout ce tas d'argent que Monsieur a mangé, je voudrais ravoir le mien pour le mettre en viager. Je ne pourrai bientôt plus rien faire. Alors, j'ai parlé de ça, hier, avec Monsieur, ce n'est pas la première fois, mais il disait toujours : « Plus tard, plus tard, vous n'en êtes pas là! » Enfin, hier, il s'est fâché tout rouge; il m'en a dit de toutes les couleurs, et comme quoi je faisais exprès de réclamer dans le moment qu'il était le plus gêné. « Donnez-moi le reçu de vos titres, qu'il m'a dit, et je vous réglerai cela. » Mais moi, je n'ai rien voulu donner sans avoir les papiers, l'argent et tout; et comme je ne veux rien dire à Madame, qui a déjà plus de tourment qu'une créature peut en porter, je suis venue trouver M. Robert et Madame pour leur donner mon reçu et qu'ils me fassent ravoir mon argent.

— Nous le ferons très volontiers. Combien aviez-vous à peu près?

— Dans les trente mille. Madame peut voir par le reçu; c'est des rentes sur l'Etat, que Monsieur dit. Depuis l'âge de quatorze ans que je me suis placée, j'avais mis de côté et puis M. Demongeot, quand'il est mort, m'avait laissé dix mille francs sur son testament!

— C'est bien, Mariette, rassurez-vous. Voulez-vous voir M. Robert? il est dans son cabinet de travail.

Mariette s'entretint longuement avec le docteur Demongeot. Avant de redescendre, elle se présenta de nouveau chez Lizzie.

— J'ai tout raconté à M. Robert, dit-elle mystérieusement; le pauvre cher Monsieur, il en est tout retourné. Il ne ferait pas bon qu'ils se rencontrent, eux deux, M. Forestier et puis lui! « Pauvre tante Aymée! » qu'il disait. Et quand j'ai eu expliqué tout ce que Madame a payé sans rien dire à personne, des cent et des mille, il ne savait pas s'il voulait rire ou pleurer, tant il était content. « Racontez, Mariette, racontez, » qu'il disait. Quant à ça, le bon cœur de Madame lui a bien fait plaisir. Et il m'a bien chargé de dire à Madame que, sitôt les enfants couchés, fallait que Madame

viennne le trouver dans son bureau, qu'il l'attendrait pour causer tous les deux tranquilles.

— Ce soir... dans son bureau? Êtes-vous sûre d'avoir bien compris, Mariette?

Lizzie défaillait de joie et d'espérance. Quand sonnèrent neuf heures, elle frappa chez son mari. Justin la conduisit au bureau.

Robert, debout, l'attendait; elle hésita, palpitante, sur le seuil. Mais, tout de suite, l'enveloppa la caresse d'un regard profond, illuminé des rayonnements de l'amour. Dans les bras qui s'ouvraient pour l'étreindre, elle courut se blottir, submergée d'une ivresse qu'elle n'avait pas connue encore, même dans les premières ardeurs de leur amour.

— Lizzie, mon aimée, ma femme! disait Robert.

La fusion de leurs âmes s'opérait, définitive, à travers des larmes de joie et de douleur; elle sanglotait, ne sachant si elle pleurait des angoisses récentes ou de l'actuel délice.

Robert, tendrement, la fit asseoir; mais des pleurs convulsifs la secouaient toute et, comme fait un être faible qui cherche protection, à chaque instant, d'un geste éperdu, elle se rejetait dans les bras de Robert, avec cette volupté de sentir l'appui, solide et sûr, de sa mâle poitrine.

Peu à peu, ses larmes se séchèrent sous les baisers. Elle souriait, maintenant que, la grande secousse passée, Robert, tout près d'elle, lui disait les choses douces et passionnées qu'inspire l'amour. Elle racontait ses projets de réforme, sa bonne volonté; bientôt, elle s'anima, avec des retours de sa gaieté d'autrefois et laissa fuser des éclats de son rire frais et perlé.

— Si vous saviez, Robert, combien je suis habile à capter les héritages, et non des moindres!

Et elle conta « le petit secret » du cousin Richemond; nargua les momies frustrées et leurs mânes irrités; avoua le baiser dont elle avait récompensé le vieillard. Et que cette femme, étincelante de verve et d'esprit, riieuse comme une écolière en vacance, fût la même qui, naguère, pleurait de repentir et frémissait d'amour, cela constituait un contraste étrange et piquant, une séduction rare et une diversité de richesses et de charmes où le cœur de Robert, plus que jamais, se sentit enchaîné.

— Vous moquez-vous, Lizzie? où avez-vous acquis à tante Aymée et à nos enfants l'immense fortune de M. Richemond?

— Oui, Robert, j'ai fait cela; et je n'ai eu qu'un mot à dire : *Audaces fortuna juvat* (c'est une phrase que j'ai vue, avec la traduction, dans un cahier de Marcel). Mais trouvez-vous si hardi de réduire des squelettes en poussière?

A onze heures, elle se fit reconduire jusqu'à sa porte. Robert la remit aux mains de sa femme de chambre : elle avait besoin de calme et de repos, d'autant qu'il lui faudrait, demain, affronter la méchante humeur de Lucien Forestier.

A l'égal de tante Aymée, Lizzie redoutait un nouveau et plus terrible choc entre Lucien et Robert ; c'est pourquoi elle voulait négocier elle-même l'affaire de Mariette sans y mêler son mari. Elle s'attendait à des difficultés, mais, dès son arrivée dans la maison des Forestier, elle comprit qu'un orage avait déjà éclaté. Anna et Mariette se terraient dans l'office où leur parvenaient de furieux éclats de voix.

— Est-ce à votre sujet, Mariette ?

— Oh ! non, madame, c'est pour des affaires que je ne connais pas. Faudrait monter bien vite... Ma pauvre dame en sera malade, bien sûr !

— Que Madame n'y aille pas, conseillait Anna ; quand Monsieur est colère, il vaut mieux ne pas se trouver sur son chemin !

Lizzie se précipita dans le salon.

A peine si sa présence fut remarquée, tant était grande l'excitation d'Aymée et de Lucien.

— Une femme, jetai rageusement M. Forestier, qui, de ses propres mains étrangle son mari, qui l'empêche de vivre, de prospérer, est une misérable, vous entendez, une misérable ! C'est un faux ! Eh bien, après ? Fallait-il laisser vendre nos meubles à l'encan et mourir de faim ? Pourquoi ? pour sacrifier à un « principe » ? Allons donc ! Le seul principe qui régisse la nature, l'humanité, c'est la loi du plus fort... ou du plus habile. Je n'en connais pas d'autre. Vos apitoiements sur autrui sont ridicules... « On ne joue pas aux échecs avec un bon cœur. » Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Chamfort. Encore un filou, n'est-ce pas, celui-là ? Toutes ces choses soi-disant défendues où s'attardent les aveulis, je ne m'y arrête pas ! La vie ne vous a donc rien appris ? Il faut comprendre les leçons, les grandes leçons de la nature. J'ai vécu tout près d'elle, moi, dans les forêts, environné de bêtes sauvages ; elles obéissent à un principe, le seul qui soit fondamental, c'est de vivre ! c'est de traquer l'être plus faible, de le suivre à la piste, de le harceler, de le surprendre et de lui sucer le sang. C'est la loi de la vie, je vous dis ! Et parmi les hommes, si la lutte n'est pas sanglante, elle est tout aussi acharnée. Et quand on proteste comme vous faites contre une évidence et une nécessité, c'est de l'aberration ou de l'hypocrisie.

— C'est avec raison que vous vous comparez à une bête sau-



vage, dit Aymée d'une voix sourde. Vous êtes un bandit et vous me faites horreur!

Elle parut s'apercevoir seulement de la présence de Lizzie, et cette circonstance fit, en quelque sorte, éclater son cœur.

— Oh! Lizzie, Lizzie, gémit-elle, à quel homme me suis-je donnée?

Elle se tordait les bras.

— Il a été pour moi un chagrin perpétuel, la douleur de ma vie; il a marché sur mon cœur, il m'a fait désirer d'être morte : j'ai tout souffert, et j'aurais tout supporté jusqu'à la fin, sans me plaindre. Mais qu'il soit un escroc... Que je sois, moi, moi! la femme d'un escroc! Mon Dieu, pourquoi avez-vous permis cette chose horrible? Qu'ai-je donc fait pour cela?

— Voilà, voilà, ricana Lucien, comme une femme vertueuse use de charité et comme elle respecte son mari! Et elle prétend m'aimer, et elle conserve dans des tiroirs des tas de brimborions sur lesquels elle pleurniche!

Pourtant, sa colère semblait être tombée. Sans l'écouter, Lizzie s'occupait de la malheureuse femme.

— Tante Aymée, disait-elle, laissez-le; qu'il agisse à sa guise et selon sa conscience; pourquoi vous immiscer dans des questions d'intérêt que nous autres femmes ne comprenons guère? Pourquoi troubler votre paix? La responsabilité ne vous en incombe pas.

— Non, non, protesta Aymée, c'est une doctrine que ma conscience réprouve! Depuis que je me suis aperçue de certaines choses, mon devoir est de m'élever contre ces choses et de les empêcher, si je le puis.

— Eh! oui, ma nièce, ironisa M. Forestier, votre exemple a été contagieux; ma femme m'a déclaré, l'autre jour, qu'elle voulait me quitter, « parce qu'elle ne sait pas d'où vient le pain qu'elle mange »; elle entendait n'avoir plus rien de commun avec moi... Sur quoi, elle a consulté des évêques, des confesseurs, que sais-je! tous gens qui doivent maintenant me tenir en haute estime! Elle leur a raconté tout ce qu'elle nous a si bien débité tout à l'heure. Mais ces messieurs, à ce qu'il paraît, lui ont déclaré qu'elle doit, — quand même, — me faire l'honneur de partager mon pain; seulement, elle doit protester. Sans doute, il y a la manière; la sienne me paraît détestable.

— Ma tante a été grandement éprouvée ces derniers temps, observa Lizzie; mais des jours meilleurs viendront, et tout ceci s'apaisera. Voulez-vous, mon oncle, m'accorder un entretien de quelques minutes? J'ai une communication à vous faire, et tante Aymée a besoin d'être seule.

Elle avait hâte de les séparer.

Dès qu'il fut en tête à tête avec Lizzie, M. Forestier tenta de se disculper, mais elle coupa court aux explications. Elle le savait irascible, taciturne et violent : jamais elle n'avait songé qu'il pût être taxé d'indélicatesse, et elle pensait que tante Aymée, lasse de subir la tyrannie d'un caractère difficile, voire même de supporter de mauvais traitements, avait cédé à un mouvement de désespoir qui la rendait injuste sur certains points. Peut-être aussi l'extrême délicatesse de sa conscience la faisait tomber dans l'exagération et juger condamnables des opérations simplement hasardeuses. Quant à la violente et odieuse profession de foi de M. Forestier, elle l'attribuait à la colère plus qu'à la conviction.

— Mon oncle, commença-t-elle, Mariette m'a confié le reçu de ses titres. Elle craint de vous importuner et m'a chargée de vous les réclamer; elle veut les placer en viager.

M. Forestier réprima un mouvement de vive contrariété.

— Fort bien; je suis à votre disposition.

Il souriait avec embarras et contrainte.

— Je ne sais pourquoi elle s'imaginait que vous répugnerez à lui livrer ses titres, continua Lizzie.

— C'est une vieille folle! gronda M. Forestier avec l'accent de la fureur. Elle venait quémander mal à propos, voilà tout. Si vous me donnez une minute, je vais mettre en ordre son dossier. Veuillez me passer le reçu, je vous prie.

Lizzie hésita; elle se souvenait des défiances de Mariette.

— J'en ai besoin pour vérifier les numéros des titres, insista M. Forestier. Craignez-vous que je l'escamote?

Elle eut peur de l'offenser, surtout après la scène qui venait d'avoir lieu, et lui livra le reçu.

Il se retira à l'extrémité de la pièce, ouvrit le coffre-fort qui s'y trouvait et mania longuement des papiers. Enfin, il produisit un paquet assez volumineux, bien enveloppé et ficelé, sur lequel il écrivit cette suscription : « A Mariette Bellenger ».

— Voilà, dit-il; il y en a exactement pour trente mille cinq cents francs. Son argent liquide est à la Caisse d'épargne.

Tout en parlant, il avait déchiré le reçu présenté par Lizzie.

— Je vous remercie, mon oncle, dit froidement M<sup>me</sup> Demongeot.

Elle était mécontente de n'avoir aperçu aucun des titres et sentait vaguement qu'elle avait rempli son mandat avec imprudence.

Elle descendit à l'office et remit le paquet des titres à Mariette.

— Ah! il ne les avait tout de même pas mangés! se réjouit la brave fille, trahissant ainsi ses inquiétudes. Mais si M. Robert voulait me les garder et faire ce qu'il y a à faire?

Lizzie remonta avec sa charge; elle voulait revoir tante Aymée et l'embrasser avant de partir.

M<sup>me</sup> Forestier semblait anéantie.

— Qu'est-ce que ce paquet dont vous êtes encombrée? s'informa-t-elle languissamment.

— La fortune de Mariette : trente mille francs, dont Robert va s'occuper pour elle.

— Vous avez vu les titres?

— Non, c'est M. Forestier qui a vérifié.

Aymée regarda Lizzie avec un effroi consterné, qui précisa les appréhensions de la jeune femme. Toutes deux pâlirent; aucune n'osait rompre le lien ni déplier le papier. Enfin, Aymée, d'une main fébrile, mit au jour son contenu : c'étaient de vieux journaux.

— Le reçu, le reçu? dit-elle avec égarement.

— Déchiré! balbutia Lizzie.

Aymée, d'un bond, fut chez son mari.

— Le reçu de Mariette? demanda-t-elle d'une voix fêlée par la violence de l'émotion.

M. Forestier dédaigna de répondre.

— Les titres, alors! donnez les titres, mais donnez donc!

— Quels titres? fit froidement Lucien. Si vous avez un reçu, montrez-le.

— Lucien! ah!... pour l'amour de Dieu! si vous ne voulez pas me faire mourir, donnez les titres!

— Est-ce que je peux donner ce que je n'ai pas? Que venez-vous encore m'exaspérer?

— Malheureux! les titres! répétait Aymée, folle de douleur. Elle se jeta à ses genoux.

— Lucien, oh! Lucien, je t'en conjure, par tout ce que tu as de plus cher! Lucien, pense à notre amour d'autrefois, pense à tes parents, à ta mère, à ta mère qui t'aimait...

— Laisse-moi, Aymée, laisse-moi... J'ai joué cet argent, je ne l'ai pas; comment veux-tu que je le rende? Je te jure que, si je l'avais, je le rendrais.

— Alors, donne-moi le reçu.

— Pour me faire jeter en prison? gronda-t-il, subitement furieux.

— Non, Lucien, pour garantir cette malheureuse, pour être honnête, pour qu'elle ne meure pas de faim après avoir usé sa vie à nous servir, pour garder l'estime de ta femme, de Lizzie, de nous tous...

— L'estime! C'est vous qui me la faites perdre, avec toutes vos histoires! L'estime de Lizzie..., de Robert..., je m'en passerai! Qu'ils payent! on ne leur demande que cela. Ils sont riches.

Lizzie paiera. Mariette n'y perdra rien. Et puis, je m'en moque, de Mariette, après tout! Une vieille qui a un pied dans la tombe... Croyez-vous que je suis empêtré de préjugés, moi? Je prends l'argent où je le trouve. J'étais traqué, poursuivi, je me suis défendu comme je pouvais!

Il arpentait la pièce d'un pas irrité et s'épongeait le front.

— Lucien, tu veux donc me tuer?

— Mais c'est stupide, à la fin! Que me voulez-vous? Le reçu ne rendra pas l'argent!

— Mais je travaillerai, j'emprunterai, je mendierai! Oh! Lucien, mon Lucien, je t'aimerai, j'oublierai tout, je fermerai les yeux sur tout, mais fais-moi ce reçu.

— Non, ce serait ma perte.

Elle se dressa, plus haute :

— Eh bien, je le ferai moi-même, après tout! Mais je vous tiens pour vil et méprisable!

Soudain, elle aperçut à terre les morceaux déchirés; preste, elle les ramassa.

Lucien se précipita sur elle et lui tordit le poignet.

— Alors, tu préfères une domestique à ton mari? femme stupide, femme néfaste!

— Oui, fit-elle, résolue; je préfère une pauvre femme honnête à un misérable lâche comme toi.

De nouveau, et malgré la douleur lancinante de son bras, elle tenta de s'emparer des lambeaux du reçu.

En un vent de folie, la fureur tourbillonna dans le cerveau de Lucien; il ouvrit fiévreusement le tiroir de son bureau, saisit un revolver et le braqua sur Aymée.

— Sortez, grinça-t-il, sortez! ne me poussez pas à bout!

— Oh! tuez-moi donc! fit Aymée, sans bouger d'une ligne.

D'être bravé acheva de le rendre fou. Il vit rouge et tira. Il allait tirer une seconde fois quand Lizzie, qui dans la pièce attenante se consumait d'angoisse, se précipita sur lui et fit dévier son bras; la balle se perdit au plafond; avec l'adresse et le courage d'un homme, elle arracha le revolver à l'étreinte des doigts crispés et le jeta par la fenêtre ouverte.

Aymée debout, blanche jusqu'aux lèvres, épongeait un peu de sang sur son bras.

Lucien la regardait, hébété; ce qu'il y avait encore de bon en lui se réveilla tout à coup dans un sursaut. Il se jeta aux genoux d'Aymée et sanglota :

— Pardonne-moi, Aymée, toi qui es si bonne! ma sainte et douce Aymée, que t'ai-je fait! mon Aymée!

La tête roulée dans les plis de sa robe, il criait son repentir.

Lizzie crut entendre quelqu'un qui montait. Elle saisit Lucien par le bras.

— Fuyez, dit-elle, on vient, fuyez!

Il se releva, blême, chancelant, et voulut obéir. Mais Aymée, désespérément, s'attacha à lui.

— Où vas-tu? Lucien. Que vas-tu faire? Lizzie, ne le chassez pas, je vous le défends! il se tuerait. Je ne suis pas blessée, Lucien, je te pardonne; ne t'en vas pas. L'argent je le trouverai, Mariette ne saura rien, non, elle ne saura rien. J'ai eu tort, Lizzie, c'est moi qui ai eu tort. Il m'avait avoué sa faute et je l'ai exaspéré. Lucien!...

Elle voulut parler encore, mais ses yeux se voilèrent; elle chancela et s'abattit inerte dans les bras de M<sup>me</sup> Demongeot.

— Partez! pour l'amour de Dieu, partez! disait Lizzie.

Lucien ne l'entendait pas. Avec une incroyable vigueur, il saisit Aymée dans ses bras et la déposa sur le lit de la chambre voisine.

Lizzie avait avisé une paire de ciseaux; elle coupa dans sa longueur la manche de soie maculée de sang et mit à nu le bras de M<sup>me</sup> Forestier.

La balle avait légèrement éraflé la chair.

— Dieu soit loué, dit-elle en action de grâces, ce n'est qu'une écorchure au bras.

— C'est au cœur que je l'ai blessée, dit Lucien avec exaltation; je suis un misérable assassin. Lizzie, écoutez-moi, je ne mérite plus de vivre auprès d'elle, dès le commencement, j'en ai été indigne. La vie nous avait jetés aux antipodes; nous ne pouvions plus nous joindre ni nous comprendre. Mais dites-lui, qu'à deux genoux, je la supplie de me pardonner; dites-lui que je vais travailler, tous les jours, à la sueur de mon front, pour retrouver cet argent, je le jure. Je te le jure, mon Aymée, mon Aymée!

Avec désespoir, il se jeta sur le bras qu'il avait blessé et le couvrit de baisers et de larmes. Puis, dans un égarement semblable à la folie, il se précipita hors de la chambre.

Quand Aymée rouvrit les yeux, elle fut quelque temps à se souvenir. Mais tout à coup, elle se dressa :

— Lucien? où est Lucien?

Doucement, tendrement, M<sup>me</sup> Demongeot s'acquitta de son message.

Aymée laissa retomber sa tête sur l'oreiller, et, de ses paupières closes, filtrèrent, une à une, silencieuses, des larmes plus douloureuses que le sang de sa blessure.



La destinée, parfois, s'acharne à ses victimes : comme jadis, elle livrait Aymée à la solitude et, violemment, rejetait Lucien dans la vie d'aventures.

Dès lors, Aymée traversa des heures de sombres angoisses.

— Eh! mon Dieu! remontrait Mariette — cause inconsciente de cette terrible crise — faut pas que Madame se chagrine de ce que Monsieur est parti. Madame n'en sera pas plus pire, bien au contraire! Il vaut encore mieux cheminer seul que d'être mal accompagné!

Les Demongeot ouvrirent leur maison à la malheureuse femme; l'habitation de Ville-d'Avray était à la fois trop solitaire et trop pleine d'évocations poignantes. Pour loger tante Aymée, le docteur sacrifia le luxe de son « appartement de consultations ». Lizzie renonça au confort de son boudoir qu'elle transforma en chambre pour Marcel. La nursery, supprimée, fut le salon des clients et la chambre de Robert devint son cabinet de réception et de travail. Deux grands lits jumeaux prirent place dans la vaste chambre de Lizzie. Et quand Aymée déplorait la gêne qu'imposait sa présence dans l'autre appartement, quand elle rappelait combien, jadis, elle s'était promis de rester à distance respectueuse du ménage de son neveu, Lizzie l'interrompait :

— Ne voyez-vous pas, tante Aymée, quel service vous me rendez? Ce double appartement m'était devenu comme une menace... Grâce à vous, Robert est davantage à moi! Bien à moi!

Aymée reçut un jour trois billets de mille francs avec ces mots écrits de la main de son mari : « Pour Mariette, et pour que tu pardones à ton indigne Lucien. »

Deux fois, à des intervalles rapprochés, ces envois se renouvelèrent, sans indication d'adresse. Puis, Lucien cessa de donner signe de vie. Sans doute, le flot l'avait repris? Dans quel abîme de misère morale et physique, dans quelle déchéance allait-il tomber peut-être? Aymée, sans en rien dire à Robert, fit faire des recherches pour trouver le malheureux; elle tenterait de le sauver, elle empêcherait qu'il souffrit. Mais lui-même jeta bientôt un cri d'appel et de suprême angoisse.

« Viens, mon Aymée, je sens que je vais mourir.

« LUCIEN. »

19, rue de Lancry.

L'écriture était étrangère, mais il s'était efforcé de signer et les caractères, incertains et tremblés, disaient la faiblesse extrême du malade.

Aymée se soutenait à peine en montant les degrés malpropres

du misérable immeuble. C'était le soir. Une vieille femme, une lampe à la main, vint ouvrir la porte.

— C'est vous la dame qui avez reçu la lettre? interrogea-t-elle. Oh! c'est trop tard, on ne peut plus rien y faire. Il a pris un chaud et froid; le médecin l'a pourtant bien soigné! Pour moi, il ne passera pas la nuit.

La mort avait déjà marqué de son empreinte le front de sa victime. Mais le regard était lucide.

— Un prêtre! tout de suite, ordonna Aymée, haletante d'émotion.

— Il est déjà venu par deux fois, Madame; c'est lui qui l'a demandé; il a dit comme ça que si sa dame était là, elle l'aurait fait venir; il a bien tout reçu; il est extrémisé de ce matin.

Le visage du mourant s'éclaira d'un rayonnement très doux. Bien que la femme parlât à demi-voix, il discernait chaque parole, et la consolation qu'éprouvait Aymée lui était une suprême joie.

La vieille garde, exténuée de fatigue, alla se reposer dans la chambrette du fond. Aymée, seule avec Lucien, posa sa tête sur le dur oreiller, près de celle du moribond, et fit entendre à celui qu'elle avait tant aimé des paroles de paix et de douceur, entremêlées de courtes prières et d'invocations. Un instant, il sembla renaître à ce contact.

— Aymée, bégaya-t-il, merci! Reste avec moi. Si tu savais..., je n'ai pas eu de chance... Si je pouvais aller mieux..., guérir..., j'avais une occasion... magnifique... de refaire une fortune... J'aurais tout payé..., tout..., je t'aurais faite riche!

Aymée pressa doucement dans les siennes les mains moites du mourant et, pour détourner l'obsession, lui parla des biens éternels que rien ne peut ravir.

Dans la chambre sordide, elle veilla toute la nuit, attentive à recueillir chaque souffle de ses lèvres. A deux heures, le matin, elle vit que le moment suprême était proche, mais elle ne voulut pas appeler la garde aux gestes brusques et aux bruyantes exclamations. Dans un silence d'angoisse, coupé seulement de prières murmurées, Lucien s'endormit du sommeil éternel, entre les bras d'Aymée, la tête lourdement appuyée sur ce cœur qui avait battu pour lui et qu'il avait brisé.

Sous la direction de M<sup>me</sup> Forestier, Bébé exécutait ses premiers essais calligraphiques; la mignonne s'interrompit, soudain, et interrogea, curieuse :

— Tante Aymée, pourquoi vous avez toujours une grande robe toute noire?

— Chut! Bébé, se hâta d'intervenir Lizzie, tu sais bien que le cousin Richemond est mort l'autre jour.

Mais Aymée leva sur la jeune femme son regard limpide et apaisé.

— Je ne crains plus d'évoquer le nom de Lucien, prononçait-elle; son souvenir m'est devenu très doux. J'éprouve que son âme, — détachée de ce monde, et sanctifiée, — vit tout près de la mienne, en cette union que j'avais rêvée. La mort rapproche, parfois, plus qu'elle ne sépare. Lizzie, il est mort en chrétien : je suis presque heureuse.

— Il faut bien, tante Aymée, que vous ayez la joie en vous et comme une source de bonheur, puisque partout vous apportez la paix et le sourire; est-ce vrai, Robert?

Le docteur, tendrement, se pencha vers Lizzie et mit un long baiser sur la nuque fine et souple.

— C'est si vrai, dit-il, qu'elle accomplit en cela des miracles.

Puis, tout bas, près de l'oreille rosée qu'encadraient les épaisses boucles brunes :

— N'est-ce pas elle qui, dans une folle petite tête, a fait germer toutes sortes de sciences et de vertus?

— Oh! j'ai encore bien des progrès à faire, et beaucoup à apprendre! dit Lizzie, rougissante de plaisir.

Elle se leva, la démarche un peu lourde, et alla prendre une corbeille enrubannée où s'entassaient dentelles et fines batistes :

— Tante Aymée, je ne vous laisse pas de repos : après la leçon de Bébé, ce sera mon tour. Vous me montrerez ce point de plumetis où vous êtes si habile, n'est-ce pas? Et nous dessinerons l'entre-deux dont vous avez artistement jeté l'ébauche. Savez-vous, Robert, que ma layette sera une pure merveille?

Noël FRANCÈS.

---

# POÉSIE

---

## LES CHIENS QUI HURLENT A LA LUNE

Parfois, lorsque le soir sur vous s'est étendu  
Aux lisières des bois, au sommet de la dune,  
Dans un émoi subit, avez-vous entendu  
Les chiens qui hurlent à la lune!

Tous, le museau tendu vers le vent qui les mord  
Et siffle en fouettant leur carcasse qui tremble,  
Est-ce donc qu'ils ont vu près d'eux passer la mort  
Que tous ces chiens hurlent ensemble?

D'où vient qu'en écoutant leur appel déchirant,  
Sur la route attardé le paysan se signe?  
Que dans l'ombre, à leur voix, le malade expirant  
Sent qu'il est l'heure et se résigne?

Que clame donc au ciel leur cri désespéré?  
Est-ce que leurs yeux voient, pleins de terreurs muettes,  
Des monstres inconnus qui viennent les flairer,  
Rôdant la nuit autour des bêtes?

Quand, aux astres, les chiens poussent leurs sanglots fous  
Et que la lune rit à la face des dogues,  
Que disent-ils entre eux? Parleraient-ils de nous,  
Dans leurs étranges dialogues?

Peut-être qu'un désir farouche étreint leur cœur  
Et qu'ils voudraient bondir dans l'espace sans bornes  
Sur ce pâle croissant dont le profil moqueur  
Les excite de ses deux cornes!...

Qui comprendra jamais leur sinistre aboiement?  
Dans leur cri douloureux qui fait frémir les plaines,  
Il semble qu'on entend hurler au firmament  
Toutes les détresses humaines!

G. ROLLIN.

---

# REVUE DES SCIENCES<sup>1</sup>

---

Le tremblement de terre du 11 juin. — La numération des poussières qui flottent dans l'atmosphère. — Le rhume des foins. — La costiaze des jeunes truites et son traitement. — La greffe de la vigne sur plant américain influe-t-elle sur la qualité du greffon obtenu? — La mise à l'eau du *Danton*.

La théorie des dates critiques vient de recevoir une fois de plus une douloureuse confirmation : au jour prévu et annoncé par M. de Parville, — 11 juin dernier, — la terre a tremblé en Provence, faisant de nombreuses victimes (50 tués, 400 blessés) et couvrant de ruines tout un vaste territoire. La presse quotidienne a donné, en son temps, trop de détails sur cette catastrophe pour qu'il soit utile de la décrire ici. Mais il semble, par contre, qu'il puisse y avoir quelque intérêt à étudier le triste événement à un point de vue purement sismologique.

Sa première manifestation s'est produite à neuf heures seize du soir : elle a consisté essentiellement en une secousse violente ressentie pendant deux secondes et suivie presque immédiatement de plusieurs autres, puis d'autres encore, perçues vingt-quatre minutes plus tard. Le centre du cataclysme paraît avoir été au nord d'Aix, sur la rive gauche de la Durance, dans une zone à peu près quadrilatérale qui comprend Saint-Cannat, Rognes, Lambesc, Puy-Sainte-Réparate et quelques autres villages : c'est là que les affaissements de terrain, les fissures du sol, les éboulements de rochers ont été les plus graves et ont provoqué surtout la destruction des édifices. Mais la grande intensité du phénomène en ces lieux qu'il a dévastés ne doit pas faire oublier sa propagation à des régions éloignées, Nîmes, par

<sup>1</sup> M. Henri de Parville se voit contraint, pour des raisons de santé, de renoncer momentanément à écrire pour nous son intéressante *Revue des Sciences*. En attendant le rétablissement de notre éminent et fidèle collaborateur, — que tous nos lecteurs, avec nous, souhaiteront très prochain — M. Francis Marre, dont la compétence et l'érudition ont été hautement appréciées ici même, veut bien accepter de le suppléer. (N. D. L. R.)



exemple, Montpellier, Cette et Perpignan. Quant aux secousses observées à peu près au même moment dans les Landes, en Espagne et au Portugal, elles semblent avoir été indépendantes et ne devoir être considérées que comme la réplique de mouvements survenus quelques jours auparavant à Ribatejo (Portugal). Dans l'est, Nice, San Remo et certains points de la côte gênoise ont ressenti de légers frémissements.

A la suite de constatations nombreuses effectuées dans les divers observatoires sismologiques, ainsi que sur les points mêmes où le tremblement de terre s'est produit, l'opinion s'est établie et fortifiée maintenant parmi les spécialistes compétents que le séisme du 11 juin ne peut pas être regardé comme étant une conséquence tardive, un prolongement, pourrait-on dire, de celui du 23 février 1887 qui a ravagé la Côte d'Azur. Tout au contraire, il est d'origine absolument différente. Tandis que le tremblement de terre de 1887 était, à proprement parler, un moment dans l'histoire géologique des Alpes liguriennes, dont l'instabilité et les mouvements orogéniques se propagent aux Alpes-Maritimes, celui du 11 juin était nettement lié à un mouvement pyrénéen. Pour si paradoxale que cette théorie puisse paraître au premier abord, elle n'en est pas moins démontrée par toute une série de faits géologiques parfaitement connus.

La Provence, en effet, a subi son plissement de surface vers la fin de la période éocène, en même temps qu'apparaissait la chaîne des Pyrénées : il est donc logique d'admettre que le même accident terrestre a dû donner naissance aux deux phénomènes, et logique dès lors de considérer la Provence comme une sorte de prolongement géologique des Pyrénées, les deux régions primitivement raccordées à travers le golfe du Lion ayant la même histoire et le même degré d'instabilité.

Au surplus, la répartition géographique des dégâts commis par le tremblement de terre du 11 juin donne une idée suffisante de l'intensité du séisme aux divers points qu'il a affectés. C'est ainsi que M. Lemoine a pu faire remarquer que tout s'est passé comme si avait eu lieu un mouvement tangentiel vers le sud des massifs calcaires, et en particulier de la chaîne des côtes; ce mouvement aurait tendu, dit-il, à écraser les régions les plus faibles (miocènes ou oligocènes), tandis que les massifs calcaires demeureraient plus stables et ne subissaient pas de mouvements ondulatoires étendus. Il suit de là une conclusion nettement optimiste : c'est que, le mouvement indiqué étant terminé, un état d'équilibre durable se produira, écartant pour un avenir assez long les chances de catastrophe nouvelle.

Cette théorie confirme les lois mises en évidence par M. de Montessus de Ballore dans sa *Géographie séismologique*, dont nos lecteurs connaissent depuis longtemps la thèse séduisante, et d'après lesquelles les secousses générales du sol sont de nature purement tectonique; il n'en est pas moins vrai qu'elles reflètent les mouvements de l'écorce par quoi se manifestent des forces géologiques internes, d'une puissance malheureusement irrésistible.

Connaître la valeur mécanique de ces forces, — en d'autres termes, les soumettre à des méthodes précises qui permettraient de noter leurs variations infinies, — ce serait évidemment faire un grand pas vers cet idéal encore inaccessible, la lutte efficace contre les séismes. Il est possible qu'on y parvienne un jour, au moyen de procédés dont le principe apparaît mal. En tous cas, si l'on souhaite indiquer qu'en l'état actuel de la science la chose apparaît comme extrêmement problématique, il faut se garder d'employer la métaphore usuelle : « Autant vaudrait compter les sables de la plage ou les poussières qui dansent dans un rayon de soleil », — puisque cette numération est possible. Mieux même, elle est aisée.

C'est le laboratoire des études sanitaires de l'Institut technologique de Boston qui l'affirme et qui le prouve par une explication d'une remarquable simplicité.

Jusqu'ici, on ne connaissait guère, pour dénombrer les poussières ténues qui souillent l'atmosphère, qu'un procédé pondéral tout au plus susceptible de fournir des résultats grossièrement approximatifs. Il consistait à filtrer l'air examiné à travers une couche d'ouate fine dont on déterminait l'augmentation de poids après qu'un volume d'air connu l'avait traversée. On parvenait ainsi à des données dont l'imprécision s'explique d'elle-même quand on songe qu'il faut souvent 5000 à 5500 grains de poussières ténues pour former un poids de un milligramme.

La méthode proposée par l'Institut américain est, au contraire, d'une élégante simplicité en même temps que d'une exactitude séduisante. Elle consiste à filtrer un volume d'air connu à travers une couche de sucre réduit en poudre fine, puis à dissoudre dans un volume connu d'eau distillée récemment le sucre chargé des poussières retenues, et à compter au microscope les grains en suspension dans une fraction déterminée de la solution sucrée. Pour cela, on verse cette fraction déterminée du volume total dans un récipient rigoureusement propre dont le fond est divisé

en carrés de un millimètre de côté. On voit sans peine qu'il est facile, en proportionnant de façon convenable les quantités relatives d'air, de sucre et d'eau, de déterminer directement le nombre de poussières contenues dans un centimètre cube d'air, en comptant celles qui flottent au sein d'une masse d'eau sucrée couvrant une surface de dix millimètres carrés au fond du récipient.

Bien entendu, si les poussières considérées sont solubles dans l'eau, il faut employer un artifice simple et dont la chimie la plus élémentaire suffit à indiquer la nature, c'est-à-dire se servir d'un liquide différent et d'un lit filtrant qui puisse être dissous en lui. Il n'y a là aucune difficulté à proprement parler.

Il est intéressant de remarquer que la numération directe effectuée au moyen du microscope présente cet avantage important de faire connaître la forme des poussières, leur grosseur et de discerner si les arêtes en sont plus ou moins aiguës.

C'est une connaissance qui a souvent une utilité très grande, notamment lorsqu'il s'agit de déterminer si telles ou telles poussières inspirées sont de nature à provoquer dans le tissu délicat du lobule pulmonaire des déchirures ou des lésions superficielles.

Il est vrai que le cas est bien rare, les sérosités qui tapissent les muqueuses des voies respiratoires supérieures, du rhinopharynx, de la trachée et des bronches, suffisant presque toujours à en empêcher la pénétration *in loco periculoso*.

Toutes les poussières, d'ailleurs, ne sont pas de nature à provoquer, même sur la muqueuse nasale et sur la pituitaire, une inflammation désagréable sinon dangereuse. Jusqu'à ces dernières années, on a accusé le pollen des graminées d'être l'un des facteurs déterminants les plus actifs de l'asthme d'été, qui est une rhinobronchite spasmodique vulgairement désignée sous le nom de rhume des foins; mais il a été reconnu qu'il ne joue qu'un rôle étiologique très restreint, sinon tout à fait accessoire sur les crises de cette ennuyeuse maladie. Il existe, en effet, de nombreux malades qui sont parfaitement insensibles à l'action de ce pollen, mais dont l'asthme d'été est provoqué par des odeurs spéciales, comme celles du muguet, de l'acacia ou du mimosa, par la poudre de riz, par le soufre, par certains éclairages, par la réverbération du soleil sur une nappe d'eau tranquille, par un vent violent, par cent causes diverses en un mot. Aussi la plupart des médecins sont-ils d'avis que le rhume des foins ne doit pas figurer dans le cadre nosologique sous l'étiquette inexacte qui fut longtemps la sienne, mais être uniquement regardé comme une

névrose. Dans une communication récente à l'Académie des sciences, M. Pierre Bonnier indique qu'il a tiré de cette doctrine la conclusion logique qu'elle comporte et fixé pour le rhume des foins un traitement causal. Crise aiguë et diathèse, si toutefois la diathèse existe, doivent être traités, selon lui, non par des sérums plus ou moins spécifiques, mais par l'emploi d'un artifice rendant la muqueuse nasale moins sensible aux influences extérieures. Son expérience lui ayant démontré combien la pharmacopée classique est insuffisante à cet égard, il a essayé avec le plus grand succès de très légères cautérisations nasales faites aux points critiques et qui, par l'intermédiaire du trijumeau, ne peuvent manquer d'avoir sur le bulbe une action très nette de régulation et de sédation.

Ce traitement que la raison approuve, tandis que l'expérience en démontre de façon évidente l'efficacité, a toutes les qualités solides qui séduisent dans la thérapeutique moderne. Dégagée de l'empirisme étroit qui a trop longtemps paralysé son essor, celle-ci se précise de jour en jour et devient vraiment scientifique. Cette affirmation est d'ailleurs exacte, qu'il s'agisse de la thérapeutique humaine ou de la thérapeutique vétérinaire.

Elle demeure exacte encore quand on l'applique aux procédés que l'art de guérir met au service des éleveurs. Discerner d'abord la cause des maladies et les raisons des contagions, puis préciser en se guidant sur un raisonnement inattaquable les méthodes à mettre en œuvre pour en empêcher la propagation, c'est tout le secret de succès curatifs dont l'excellence commande une approbation sans réserves.

Voici, à ce sujet, un exemple bien caractéristique.

L'acclimatation des truites dans un grand nombre de rivières françaises a donné des résultats satisfaisants, mais qu'on aurait pu espérer meilleurs encore s'il ne fallait compter avec quelques parasites néfastes aux jeunes alevins. Des infusoires, tels que le chilodon et l'ichtyophtryius, provoquent, chez la truite, des affections cutanées que tous les pisciculteurs connaissent sans pouvoir, toutefois, en éviter les conséquences désastreuses. Cependant, l'agent pathogène le plus redoutable est, au moins pour certains auteurs, d'une espèce différente : c'est un ectoparasite, la *costia necatrix* qui, dès les premières chaleurs du printemps, décime les alevins des variétés les plus précieuses au point de vue de la pisciculture et du repeuplement, truite arc-en-ciel et saumon des fontaines en particulier. La gravité de la costiase (c'est le nom

que porte la maladie déterminée par ce parasite) s'explique de la façon suivante. Les « costia » adhèrent en quantité innombrable à la peau des jeunes poissons, et leur action irritante suffit déjà à déterminer un arrêt dans le développement des sujets contaminés ainsi qu'une diminution de leur résistance vitale; en outre, il est infiniment probable qu'ils sécrètent des produits toxiques de nature à aggraver encore l'état pathologique. Mais leur action devient à peu près fatalement mortelle lorsque, par une multiplication intense, ils envahissent l'épithélium des branchies qu'ils finissent par recouvrir complètement. Dans ces conditions, en dehors de son rôle irritant et toxique, la costia apporte un obstacle mécanique à l'accomplissement normal des phénomènes respiratoires, et la mort ne tarde pas à survenir par asphyxie, ou sous l'influence des troubles nerveux favorisés par le contact des centres avec un sang doublement chargé de produits délétères.

On employait généralement jusqu'ici pour combattre la costia le procédé curatif suivant : les alevins suspects ou notoirement contaminés étaient plongés pendant 30 minutes environ dans une solution aqueuse de sel marin à 20 ou 25 pour 100. L'eau salée paraît bien détruire les parasites, mais son action est loin d'être toujours inoffensive pour les jeunes truites, et, d'autre part, son emploi est relativement onéreux.

Aussi convient-il d'attirer l'attention des pisciculteurs sur une communication faite à l'Académie des sciences par M. Edmond Périer, au nom de M. Léger. Celui-ci a longuement expérimenté, au laboratoire de pisciculture de Grenoble, le nouveau traitement qu'il préconise contre la costia et les résultats qu'il a obtenus lui ont paru probants. Ce traitement consiste simplement à remplacer le bain salé par un bain formolé, qui, au titre faible où il suffit de l'employer, — et si invraisemblable que la chose puisse paraître au premier abord, — n'a pas sur les poissons d'effet sensiblement nocif. 40 centimètres cubes de la solution officinale du commerce (aldéhyde formique 40 pour 100) suffisent pour un litre de l'eau du bain de traitement. Afin d'obtenir une dilution parfaite, on commence par incorporer à une petite quantité d'eau la totalité de solution formolée calculée d'après la contenance du bac, puis on verse ce premier mélange dans le bac lui-même. Les alevins doivent être tenus pendant un quart d'heure dans ce bain; ensuite, on les remet à l'eau courante. Presque toutes les costia sont tuées dès les premières minutes de l'opération, et si la durée du bain est prolongée, c'est uniquement pour assurer la destruction intégrale des formes parasitaires les plus tenaces.

Il est parfois nécessaire d'avoir recours à une seconde opé-



ration si, par hasard, on ne peut éviter une cause nouvelle de contamination par les eaux d'autres bacs suspects; mais, lorsqu'un nouveau bain paraît indiqué, il ne faut pas hésiter à y recourir, puisque l'expérience a montré que les alevins supportent très bien le séjour dans l'eau formolée; ils y restent même, sans dommage apparent, beaucoup plus longtemps que le traitement ne l'exige.

En résumé, le bain formolé présente, d'après M. Léger, les avantages suivants : il est d'un effet sûr, en ce qui concerne la destruction des « costia »; il est d'une application facile; il est peu coûteux, étant donné la faible quantité de formol nécessaire; il ne détermine, enfin, chez les poissons infectés de parasites, aucun accident notable. Toutes ces raisons militent en sa faveur et la dernière doit encourager les éleveurs à l'expérimenter en vue de la destruction d'autres parasites : le chilodon, par exemple, et l'ichtyophthyrus. Mais l'importance des pertes que détermine la costiose le rend, dès à présent, précieux, même si son action curative doit demeurer limitée à l'agent causal de cette maladie des jeunes truites.

Il faut souhaiter néanmoins que l'avenir n'en vienne pas démontrer l'inefficacité lamentable et réduire à néant les importants résultats curatifs obtenus à Grenoble. Cet espoir, un peu sceptique dans sa forme, s'explique et s'excuse par ceci que les savants semblent se passionner de temps en temps pour cet exercice de dialectique stérile qui consiste à prouver d'une façon irréfutable l'erreur grossière de leurs devanciers. Du reste, il ne convient ni de les critiquer, ni de les railler à ce sujet, puisque d'abord les sincérités se succèdent dans leurs âmes, et puisque ensuite leurs variations d'opinion démontrent ce fait consolant que la science progresse d'une manière ininterrompue.

Pourtant il est assez déconcertant d'apprendre qu'après quarante années de travaux, les ampélographes dissertent encore sur les effets du greffage de la vigne.

M. Seyot s'est efforcé de les mettre d'accord et d'élucider ces effets en ce qui concerne tout au moins l'influence possible du porte-greffe américain sur le greffon. On sait qu'à ce sujet les théories usuellement admises présentent des divergences considérables. D'après les uns, la vigne française et la vigne américaine seraient sans action appréciable l'une sur l'autre; d'après les autres, le plan initial et le greffon réagiraient mutuellement à des degrés divers.

M. Seyot a institué sur cette question intéressante des recherches biométriques qui ont porté sur la forme du pépin, à laquelle les viticulteurs s'accordent à reconnaître des caractères constants. Il résulte de ses travaux effectués en grande partie sur du tannat greffé dans la région landaise que la greffe a une influence marquée sur les pépins, et que l'un quelconque des caractères distinctifs que ceux-ci possèdent peut être accentué ou diminué, selon le sujet employé. L'auteur conclut, avec une logique qui paraît certaine, que le porte-greffe influe nettement sur le greffon. Voilà qui donne raison aux vigneron et à leur opinion souvent exprimée que l'emploi de la vigne américaine pour la reconstitution du vignoble français a « tué les vieux vins de France », ce qui, d'ailleurs, — il est bien permis de le constater, — n'empêche pas la production à notre époque de vins excellents, corsés, nerveux et bouquetés. Le tout est de savoir les obtenir.

C'est, du reste, dans la plupart des branches de l'activité humaine, la grande difficulté qu'il faut toujours surmonter, savoir comment procéder pour parvenir à un résultat donné. Les ingénieurs des constructions navales l'ont constaté deux fois, les 29 mai et 4 juillet derniers, quand ils ont voulu mettre à l'eau le cuirassé *Danton*. La première fois, ils ont éprouvé un échec retentissant qui s'explique par une erreur de technique et qu'a fait oublier d'ailleurs leur succès récent.

Le lancement d'un gros navire est toujours une opération délicate en raison des risques nombreux qu'elle présente. Dans les ports de l'Océan et du Nord, elle ne peut être faite qu'à un moment précis, celui de la marée la plus favorable. Deux systèmes principaux sont en usage pour la réaliser, le lancement sur quille et le lancement sur ber.

Dans le premier système, — qui fut appliqué au *Danton*, — la quille est accrue d'une pièce de bois robuste formée de madriers assemblés et qui porte le nom de savate; la savate se prolonge au delà de l'étrave, et son extrémité libre est fixée dans la maçonnerie même de la cale : elle est disposée de telle sorte qu'elle puisse s'engager dans la coulisse, sorte de rail de glissement incliné qui conduira le navire, la poupe en avant, jusqu'à l'eau du bassin de flottement. Ce n'est qu'au moment de la mise à l'eau que la savate vient porter sur sa coulisse : jusque-là, et pendant tout le temps de sa construction, le navire demeure soulevé, porté, de chaque côté, par des épontilles. La coulisse et la savate ayant été abondamment lubrifiées au moyen d'un mélange de suif et de

savon, l'ingénieur chargé de diriger le lancement donne l'ordre de faire tomber deux à deux les épontilles sur le flanc du bateau : l'énorme masse descend ainsi peu à peu ; la savate, avec la quille qui fait corps avec elle, vient prendre la place qui lui est réservée et porter sur la coulisse. Le navire n'est plus alors retenu que par la savate et par les tins, qui sont des freins mobiles encastrés de distance en distance sur la longueur de la coulisse. Le sciage de la savate le libère, et, sous une vitesse qui croît graduellement, l'influence calculée de la pesanteur entraîne l'énorme masse le long du plan de glissement qui aboutit à la mer.

Dans le lancement sur ber, la quille centrale n'est plus employée à permettre la translation : celle-ci s'opère sur deux chemins parallèles disposés sous les flancs. Dans ce but, le navire est embrassé à l'avant, à l'arrière et de chaque côté par la crinoline, liée à la couëtte vive, sorte de plateau horizontal destiné à glisser sur la couëtte morte abondamment suiffée et qui fait, elle, partie intégrante de la cale. La crinoline et les deux couëttes forment, par leur ensemble, le ber ou berceau.

Les épontilles étant abattues deux à deux, le navire et son ber viennent porter sur la couëtte morte : leur masse n'est plus retenue que par les tins et par les verrous hydrauliques. Les tins sont de deux sortes : les premiers, tins secs, sont simplement des pièces de bois non suiffé dont l'adhérence forme frein au passage du ber sur la couëtte morte, ou de la savate sur la coulisse. Les tins de sable sont des cadres de fer à parois mobiles remplis de sable fin bien sec et intercalés de distance en distance sur le chemin de glissement : la savate ou la couëtte vive reposent, par places, sur le sable, qui constitue pour elles un frein excellent.

Enfin, les verrous hydrauliques sont des cylindres étanches dans lesquels l'eau sous pression qui les emplit maintient à bout de course un piston dont la tête porte une tige à clavette engagée dans un évidement du ber. En vidant l'eau qu'ils contiennent, au moyen de manettes à commande simultanée, l'ingénieur fait abattre les clavettes dans des mortaises que porte la couëtte morte ; le navire, quand les tins de sable ont été vidés et les verrous hydrauliques abaissés, n'est plus retenu par rien. Sa masse suffit à l'entraîner.

Bien entendu, sa vitesse croissant, en vertu de la formule classique, comme le demi-carré de sa masse, serait vite excessive et dangereuse. Aussi est-elle limitée par divers dispositifs de retenue, boucliers en planches fixés à l'étambot, bosses cassantes, poids morts mis au traînage, etc. Le bouclier d'étambot

oppose à l'eau une résistance très forte et complète dans une mesure notable l'action retardatrice des bosses cassantes. Celles-ci sont essentiellement constituées par d'énormes câbles, d'un diamètre égal à celui du corps d'un homme, et qui sont fixées par une de leurs extrémités à la paroi maçonnée de la calle de construction, tandis que l'autre est frappée sur le bordage du bateau. De distance en distance, ces câbles sont repliés une ou deux fois sur eux-mêmes, et assemblés par des ligatures dont la solidité est combinée de telle sorte qu'elles cassent les unes après les autres, en des moments calculés pour infliger des retards successifs au navire en marche, et pour qu'à la rupture de la dernière d'entre elles, l'arrêt de celui-ci soit total. Les bosses cassantes peuvent être avantageusement remplacées par des chaînes amarrées au bateau, traînant à terre et repliées en plusieurs tas; les poids de ceux-ci sont calculés de manière à supprimer la force vive de translation dans un espace donné.

Le premier essai de lancement n'ayant pas réussi, les appréhensions les plus vives se firent jour au sujet du *Danton*. La presse accusa l'impéritie des ingénieurs, le sabotage criminel opéré par les ouvriers, les malfaçons dans la construction de la cale; elle oublia cette hypothèse pourtant simple et que l'événement a vérifiée: un suiffage défectueux de la coulisse de glissement. C'est, à tout prendre, une faute technique bien vénielle et que doit effacer ce magnifique spectacle d'une unité de combat nouvelle, destinée à porter sur les océans le pavillon de la France et l'espoir indéfectible de la patrie.

Francis MARRE.

---

## CHRONIQUE POLITIQUE

---

Voilà trois semaines que, chaque vendredi, avec un intervalle plus que suffisant à une mémoire française pour oublier, M. Clémenceau subit, dédaigneusement, une interpellation sur sa « politique générale ». Ce devait être un assaut; ce n'est plus qu'un exercice, un jeu. Aucun reproche n'est épargné, certes, à M. Clémenceau : on lui rappelle, une à une, toutes les fautes de son gouvernement; la liste en est longue. Mais il semble que la Chambre écoute, sans s'émouvoir, ou même qu'elle n'écoute guère : la majorité, résolue secrètement à rester quand même sous la domination de M. Clémenceau; la minorité, impuissante dans son mépris. M. Jaurès a eu beau occuper, remplir, déborder la tribune, dans les séances du 25 juin et du 2 juillet. Habituellement sophiste, avec le don de la déclamation, il n'a été, durant ces journées-là, qu'un simple rhéteur. Il a parlé de tout, comme pour faire admirer sa pompe verbeuse, sa prolixité emphatique. Il a traité tous les sujets, péroré sur tous les tons : mêlant, dans son discours, la réclame à la harangue, la dissertation au dithyrambe, la satire à la prophétie. Il a, tour à tour, persiflé et loué les radicaux; censuré et ménagé M. Clémenceau. Sans respirer, il a, dans la même minute, été pathétique et furieux : il a plaint les travailleurs du bâtiment et anathématisé, au prétendu nom de l'humanité, le tsar Nicolas. Et, pour donner un peu d'autorité à ce mélange de mots fastueux et de paroles vides, il a cité Homère et Wagner, Goethe et Victor Hugo; il n'y a que M. Combes et M. Hervé dont il ne se soit pas recommandé. Mais M. Jaurès n'est plus homme à convaincre qui que ce soit : à peine son propre groupe, tout fier qu'il est d'avoir pour interprète un orateur si fécond et si sonore, croit-il en lui; à peine M. Jaurès a-t-il foi en lui-même, plus studieux qu'il est de son éloquence que de sa politique. Mais à quoi bon ces interpellations? M. Clémenceau a maintenant son pacte avec cette majorité plus tremblante qu'hésitante. Il a déclaré que, si, « en principe », il est toujours pour le scrutin de liste, il doit, par raison d'Etat, « dans l'intérêt du



parti républicain », maintenir le scrutin d'arrondissement. Dès lors, il tient entre ses mains la fortune électorale de cette majorité. Tous ceux qui veulent obtenir de lui leur réélection sont prêts à protéger de leurs votes, quelle que soit l'interpellation, sa fortune ministérielle. Ils lui donnent en gage leur docilité parlementaire. Voilà pourquoi M. Clémenceau est bien rassuré : les invectives des interpellateurs ne l'abattront pas. Il continuera son règne, en 1910. C'est-à-dire qu'avec cette sorte de dictature cynique, la France recommencera pour une nouvelle période de quatre ans son épuisement, si toutefois sa faiblesse peut le supporter ou si sa patience ne se révolte pas contre une telle destinée.

Cette mutualité, à la fois oppressive et servile, du ministère et de la majorité, rend vaine, inutile, une interpellation comme celle-là. En réalité, il n'y a plus de responsabilité ni ministérielle, ni parlementaire, ni même électorale. Tout le monde, dans l'Etat, paraît être le maître, mais tout le monde se courbe, se protège, s'éclipse; tout le monde exploite sa part de souveraineté, mais tout le monde réduit sa part de responsabilité publique et personnelle. Nous sommes vraiment sous le régime de l'irresponsabilité. Nous le sommes, par un des abus naturels de la démocratie et par un des vices inhérents au parlementarisme. De haut en bas, comme dans une hiérarchie où l'inconscience va se graduant, c'est une responsabilité diffuse, vague, ténue, que, de pouvoir en pouvoir, personne ne croit incarner et que, de fonction en fonction, rien ne retient. Et le mal moral est grand : l'amour du devoir, le souci du bien public vont disparaissant dans la connivence générale ou l'indifférence universelle. Nous en avons, en ce moment même, deux exemples graves. On décide, en 1900, le transfert de l'Imprimerie nationale. Le directeur, M. Christian, présente un projet. « Aucun sacrifice pour le Trésor », annonce-t-il. Au contraire : on réalisera « une économie annuelle de plus de 500 000 francs ». En 1902, on évalue la dépense à 2 920 000 francs; mais on estime que la vente du local compensera cette somme. Le Parlement alloue le crédit. Eh bien! telle aura été l'imprévoyance commune que la dépense atteint, en 1910, le chiffre de 5 658 399 francs. Or, au minimum, il en faudra autant, pour finir l'œuvre. Le prix prévu se sera triplé. Mais, de cette onéreuse déception, quels sont les auteurs responsables? On ne les désigne pas; on s'évertue à ne pas les connaître; on accuse de préférence les morts. Voyez, d'autre part, le rapport de la Commission de la marine. Elle avait laissé entendre, par certains murmures indiscrets, que son enquête

allait nous révéler des abus terribles, même des scandales monstrueux. Certes, son rapport est alarmant. Il pourrait presque suffire à la réparation du mal, si, avec les sanctions méritées, il garantissait les réformes voulues. Mais, autant cette enquête avait d'abord ressemblé à une conjuration parlementaire, autant le rapport paraît n'être qu'une conspiration d'indulgence et de silence, sinon pour les actes commis, du moins pour les personnes des coupables. Il semble qu'on les dérobe à toute réprobation, parce que le gouvernement et le Parlement se sont liés à eux par la solidarité de leur aveuglement ou de leur incurie. Après avoir signalé toute une série de fautes néfastes pour la marine, pour la patrie, le rapport conclut à quoi? A des « regrets très vifs », à des « blâmes sévères ». Quand il y a un ministre à incriminer, le rapport omet le nom du personnage ou la date du fait. On dirait que les partis qui dominaient l'enquête avaient chacun un ministre à se pardonner; chacun un « cadavre », sur le flanc du navire qui porte de mer en mer le drapeau de la France. Alors, à qui s'en prendra la justice du pays? Est-ce sur la République, sur elle seule, qu'il faudra rejeter la responsabilité qu'on détourne des coupables, par cet anonymat?

La marine attend avec angoisse, depuis le commencement de l'année, ce qu'on fera pour la sauver du désastre où elle sombre. Quand, le 23 mars, après un retard de deux mois, le « bilan » du ministre a paru, une commission d'enquête a été formée, comme instantanément, et elle a voulu que la discussion du « bilan » fût ajournée jusqu'à la fin du mois de mai, pour s'assurer le temps d'accomplir son œuvre. L'enquête achevée et le rapport publié, on commence la discussion, non du « bilan », mais du rapport. Quand? Le 1<sup>er</sup> juillet. C'est dire qu'il faudra interrompre le débat, avant les vacances parlementaires, pour le reprendre dans la session d'octobre. La marine aura perdu, dans ces délais, neuf mois. Provisoirement, point de réformes; point de crédits, non plus; pas même le crédit demandé pour fabriquer les projectiles du *Danton*! L'état de la marine est lamentable : on le connaissait presque aussi bien, après le « bilan » du ministre, qu'on ne le connaît maintenant, après le rapport de la commission; et les discours de M. Plichon, de M. Chaumet, de M. l'amiral Bienaimé, à la tribune de la Chambre, n'ont fait que préciser les abus, les uns odieux, les autres burlesques, auxquels la marine succombe. La commission ne s'est guère préoccupée que de mêler à l'indication de ces abus la dénonciation de quelques scandales : plus curieuse de certaines intrigues et de certaines représailles que du bien de la marine et

du service de la France. Soit. Nous aurons un trimestre pour étudier son rapport. Mais, si elle doit persister dans sa suprême proposition d'instituer une commission permanente, spécialement parlementaire, qui partagerait le gouvernement de la marine avec le ministre, sous le prétexte d'éclairer sa responsabilité, on peut dire que le remède ne vaudra pas mieux que le mal. Qui ne sait que, déjà, depuis 1894, trois commissions ont, sans avantage aucun, travaillé auprès du ministre? Qui ne sait que, dans la désorganisation de notre puissance navale, les causes majeures, ce sont les erreurs des ministres et du Parlement? La marine a eu des ministres civils dont l'incompétence n'était égalée que par leur versatilité ou par la tyrannie de leurs ordres. Celui-là ne veut qu'une marine « défensive » et celui-ci, la « guerre industrielle »; tel prohibe les cuirassés; tel n'admet plus que des torpilleurs, et un autre, que des sous-marins. Le Parlement les approuve tous et tolère tout. Quand on lui crie que la gestion de M. Pelletan devient « un péril national », il reste sourd; il permet même à M. Clémenceau et à M. Thomson de clore l'enquête, brusquement. Ou bien ce sont les lenteurs du Parlement qui paralysent la réfection de la marine. Vainement aura-t-on, depuis des années, adjuré les ministres, le Parlement, de constituer un corps d'ingénieurs, pour l'artillerie navale. Ou bien ce sont les refus de crédits. En 1896, M. Camille Pelletan, rapporteur du budget de la marine, se glorifie de diminuer ce budget, alors même que toutes les puissances augmentent le leur. Ecoutez-le : « Il faut refouler le flot montant des dépenses de la marine, si l'on ne veut épuiser les ressources de la France... Le précédent ministère, après des réductions successives réclamées par la Commission du budget, demandait 272 680 000 francs (budget total) : nous vous proposons 266 millions de francs, chiffre sensiblement inférieur au chiffre voté non seulement pour 1895, mais encore pour 1894. » Les programmes dictés par le Conseil supérieur de la marine ne s'exécutent pas. Il voulait, en 1891, que la marine française fût aussi forte, en 1901, avec ses 24 cuirassés, que la marine de la Triplice. Or les navires ne sont pas construits, aux dates prévues. On allègue les « difficultés » budgétaires. » En 1904, la marine devait avoir sur ses chantiers 6 cuirassés; on n'en met que 4. « Difficultés budgétaires! » Dans la période de 1892-1894, le Conseil supérieur, qui pourtant élimine tous les navires dont l'utilité peut paraître secondaire, réclame 247 millions; le Parlement n'en accorde que 203. Sans ces fautes des ministres et du Parlement, la marine aurait gardé ce deuxième rang qu'elle occupait encore, en 1898. Elle méritait un meilleur

sort. Que ce fût avec l'amiral Courbet, sur les côtes de la Chine, ou, hier même, avec l'amiral Philibert, sur le littoral du Maroc, elle a été digne de la France, dans tous les services qu'elle a pu lui rendre. « Elle est en droit de prétendre », comme l'amiral de Cuverville l'affirme avec un juste orgueil, « qu'elle s'est toujours montrée, dans le passé, à la tête des progrès réalisés dans l'art des constructions navales : elle a produit le premier vaisseau à vapeur à hélice (l'hélice est d'ailleurs une invention deux fois française), les premières batteries flottantes cuirassées, la première frégate cuirassée, le premier vaisseau cuirassé, le premier garde-côtes et le premier cuirassé de ligne construits en acier; l'application des trois hélices à la propulsion des grandes unités de combat; le premier croiseur-cuirassé, les premiers sous-marins et submersibles. Son artillerie navale fut longtemps la première de l'Europe; elle mit la première en batterie, à Sébastopol, un canon rayé (mod. 1855); le chargement par la culasse et la construction des bouches à feu en acier ont été inaugurés par elle. » Cette marine, c'est vous, ministres de la troisième République, c'est vous, parlementaires de notre deuxième Directoire, qui l'aurez détruite. Plaise à Dieu que l'histoire ne nous en fournisse pas le sinistre témoignage! Mais, ce jour-là, c'est à vous que la France jetterait sa malédiction : elle retrouverait en vous les vrais responsables.

Ce n'est pas seulement la marine qu'il faut refaire; il faudrait refaire les hommes qui en règlent les destinées, dans le gouvernement et dans le Parlement. Il faudrait donc, dans le pays, une tout autre éducation, avec un tout autre idéal. C'est tragiquement que cette éducation manque aujourd'hui dans l'école publique, dénuée des vérités de la morale en même temps que de la religion. On n'en a eu que des preuves trop certaines, dans le débat où M. Maurice Barrès a interpellé le gouvernement sur le suicide de cet élève du lycée de Clermont-Ferrand qui s'était tué d'un coup de revolver, en pleine classe, après avoir arrangé avec quelques-uns de ses camarades sa mort, par un pacte. L'Etat ne donne plus à l'Université comme programme que celui du nihilisme philosophique dont le parti radical et le parti socialiste sont imbus : c'est la culture de l'esprit, sans celle de la conscience. Et il y joint les exemples, des exemples tout personnels. Non content d'avoir renié le christianisme, avec son apostolat si simple et si sublime de tous les devoirs, M. Clémenceau se targue d'être matérialiste et athée, tandis que, du haut de la tribune, M. Viviani annonce que toutes les « lumières » que l'humanité avait vues au ciel si longtemps, s'y étaient « éteintes ». Le président de la République tournait le dos au clergé qui venait

bénir les victimes de l'*Iéna* dans leurs cercueils. Bientôt, il bénissait, lui, à Grasse, le lycée Fragonard dont il était, solennellement et joyeusement, le parrain; il buvait « à la grande mémoire de Fragonard », l'un des artistes les plus polissons du dix-huitième siècle, « le décorateur des boudoirs de M<sup>me</sup> du Barry et de la Guimard », comme l'a remarqué M. Barrès. L'Université d'autrefois n'était pas régentée par de pareils politiciens. Elle n'était pas servie de la thèse qui passait, avec un ministre ou un autre. Elle avait des principes, des traditions. Spiritualiste avec Cousin, Jouffroy, Maine de Biran, Damiron, Paul Janet, Victor Duruy, F. Bouillier, Jules Simon, elle était catholique avec A. Cauchy, Augustin Thierry, Ozanam, Dumas, Ampère, Pasteur, Hermitte, Caro, Ollé-Laprune. Elle ne supprimait pas l'influence de la famille. Elle ne s'attribuait pas le droit de convertir l'élève à l'irréligion ou à l'« areligion » du jour. Présentement, ceux de ses professeurs, si nombreux encore, qui restent spiritualistes ou catholiques, sont des suspects : ils doivent se taire. La faveur de l'Etat, avec la protection de la franc-maçonnerie, couvre les jeunes professeurs qui demandent aux exploits de leur passion antireligieuse leurs titres d'avancement. Ils ont une pédagogie « amoral ». Ils commentent dans leurs chaires l'évangile de Schopenhauer. Ils rivalisent avec les instituteurs, dans leur haine de la religion et dans leur mépris de la morale religieuse. La seule différence, c'est que les uns imitent ostensiblement les ministres ou ceux des députés qu'ils approchent, tandis que les autres suivent plus volontiers les Jaurès, les Hervé, les Thalamas. Les instituteurs ont répudié le Manuel de Paul Bert lui-même. Ils ont rayé de leurs livres scolaires le nom de « Dieu »; ils commencent à en effacer le mot de « patrie ». Ils ont des journaux matérialistes et athées dont M. Clémenceau pourrait être le collaborateur. Que s'ils incitent le syndicalisme à braver l'Etat, s'ils injurient M. Clémenceau, M. Doumergue veut bien les destituer. Mais, s'ils insultent au catholicisme, s'ils outragent la religion de leurs élèves, il faut que les pères de famille se révoltent et en appellent aux tribunaux : le ministre ne s'en émeut que pour préparer des lois qui leur assurent, désormais, l'impunité. Hier encore, un instituteur de la Ville de Paris déclarait, publiquement, que sa « qualité d'homme de science » ne lui permettait pas « de parler aux enfants de devoir, de conscience, de responsabilité et de liberté humaine »; tout ce qu'il pouvait « affirmer, » c'était « l'existence matérielle du cerveau ». M. Doumergue ne l'a pas même réprimandé. Il est vrai que la morale « scientifique » a ses apôtres, jusque



dans la Sorbonne, et que nous verrons peut-être, un de ces jours, M. Doumergue nous édicter la morale de l'histoire naturelle, sinon de l'algèbre. Déjà, dans la réponse qu'il a faite à M. Barrès, M. Doumergue, comme s'il était le Darwin de l'âme humaine, a parlé de « l'évolution de la morale ». Il paraît qu'il y a des devoirs qui, depuis l'antiquité, ont « évolué », et que, dans les conditions nouvelles de la vie moderne, le bien et le mal de tous les temps ont changé de forme et de nom. En vérité, M. Doumergue n'a plus qu'à introduire dans les lycées sa doctrine de l'« évolutionnisme » moral, pour y ennoblir les intelligences et y forlifier les caractères, sûr d'y créer des générations meilleures que celles d'hier et même d'aujourd'hui.

La guerre religieuse recommence. Elle est la diversion familière de notre gouvernement, dans les tracas de sa politique intérieure. Aujourd'hui, elle compense les velléités de résistance que les audaces des révolutionnaires l'ont contraint à s'imposer. Il faut bien que la majorité radicale puisse affirmer que, le gouvernement, c'est toujours l'anticléricalisme. Et puis, il est plus facile de s'attaquer au clergé qu'à la Confédération du Travail. M. Barthou est venu, à Dombasle, non loin de la frontière lorraine, répéter la formule : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » L'Allemagne aura pu l'entendre sans déplaisir. Un journal radical et socialiste avait signalé au gouvernement « un mouvement général de révolte organisé par l'épiscopat » et qui était autrement « dangereux pour la République que les violences du syndicalisme ». Le gouvernement s'est alarmé. Il a décidé de sévir contre « l'épiscopat ». Il a choisi un cardinal, pour la principale des expiations qui seront offertes au radicalisme antireligieux. Ce sera Mgr Andrieu, l'archevêque de Bordeaux, coupable d'avoir déclaré, dans une allocution prononcée, le 25 mars, en sa cathédrale, qu'on ne doit pas obéir aux lois injustes. Avant lui, des socialistes avaient déclaré qu'ils n'obéiraient pas aux « lois scélérates. » On ne les avait pas poursuivis. On n'avait pas pensé que leurs paroles missent en péril l'Etat. « Vos lois, s'était écrié le cardinal Andrieu, sont mauvaises. Or, les lois mauvaises n'obligent pas en conscience, et, puisque celles que vous édictez compromettent les intérêts les plus sacrés de l'Eglise et de la famille, nous avons non seulement le droit, mais le devoir de leur désobéir. » Et, quand le juge d'instruction l'avait mandé à son cabinet, le cardinal avait refusé de s'y rendre. Il écrivait au juge : « La théorie de l'Eglise sur la désobéissance aux lois injustes est inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme que formulèrent les grands ancêtres et dans tous les cours de saine philosophie. Voilà pourquoi un

philosophe député, qui n'était pas un clérical, mais que la tyrannie révoltait, fit un jour, en pleine Chambre, ce serment devenu célèbre : « Si vous votez cette loi, je jure de lui désobéir. » Evidemment, nos gouvernants ont cru que, pour opposer la loi au droit, l'éphémère légalité à la justice éternelle, il ne manquerait pas de juristes qui voulussent les servir. Cependant, si Mgr Laurens, évêque de Cahors, et Mgr Ricard, archevêque d'Auch, sont condamnés à des amendes, pour avoir dénoncé, dans leurs mandements, les dangers de l'enseignement antireligieux; si Mgr Gieure, évêque de Bayonne, l'est, à son tour, pour avoir « entravé la liberté des enchères », lors d'une vente de biens ecclésiastiques, la Cour de cassation et la Cour de Toulouse acquittent Mgr Duparc, évêque de Quimper, et Mgr Marty, évêque de Montauban, accusés du même méfait que Mgr Gieure. Mais ce n'est pas tout. On ferme des écoles libres; on pille les bibliothèques, les archives des séminaires; on dérobe aux archevêchés, aux évêchés, aux grands séminaires de Lyon, de Nancy, de Bourges, d'Orléans, de Blois, de Luçon, « les objets d'art » qu'ils possédaient et conservaient traditionnellement. On expulse des presbytères les derniers curés qu'ils abritaient. Le maire de Pleslin, dont la commune est décimée par la fièvre typhoïde, rappelle trois religieuses que M. Combes en avait chassées. Elles étaient en exil. Elles viennent soigner les malades, ensevelir les morts. Mais ces trois femmes ne constituent-elles pas, autour des typhiques, une congrégation? Oui. Et, pour disperser la congrégation, on les congédie. Même crime perpétré par cinq de ces infirmières du peuple, à Cambrai, dans la clinique des docteurs Depoutre et Jacomet : elles sont frappées d'une amende. En même temps, M. Briand tente, dans la paroisse de Sains-les-Fressin, un coup de main qu'il renouvellera partout, s'il en est laissé libre. Il attribue les biens de l'ancienne fabrique à une association cultuelle, qui, non seulement est schismatique, mais qui reconnaît comme curé un prêtre réprouvé, deux fois interdit par son évêque. M. Ancel a supérieurement démontré, devant le Sénat, que M. Briand n'avait pas seulement oublié ses propres déclarations, trahi ses propres promesses, mais violé la loi elle-même de Séparation. M. Briand a, dans son embarras, feint d'avoir eu un doute juridique sur la valeur de son acte : il supplie les catholiques de Sains-les-Fressin de s'adresser au Conseil d'Etat, pour l'annulation du décret. Par malheur, les scrupules de M. Briand sont toujours tardifs. Encore sait-il s'en venger. Immédiatement, il a invité les préfets à lui fournir les éléments des décrets qui opéreront la dévolution des biens dont se com-

posaient les anciens patrimoines des fabriques. Passez les Vosges. Arrêtez-vous en Alsace-Lorraine. C'est une tout autre politique qui agit, là. Le gouvernement français dépouille le clergé; il s'efforce à l'appauvrir, à l'affamer. Le gouvernement allemand augmente les traitements des ecclésiastiques : les curés toucheront dorénavant 2400 marks, entre cinquante et cinquante-cinq ans; 2500 marks, entre cinquante-cinq et soixante ans; 2600 marks, à partir de la soixantième année. Est-ce en Alsace-Lorraine qu'on a raison? Est-ce en France? A cette question douloureuse, un cœur français ne peut que trop facilement répondre.

La vie des peuples, avec les tendances de leur politique, avec les changements de leur condition sociale, se résume de plus en plus dans leurs budgets. Partout, ces budgets s'accroissent démesurément. Non pas seulement en raison des besoins nouveaux de la civilisation, mais parce que l'Etat prend pour lui des charges qu'il laissait autrefois à la cité ou à l'individu, et aussi parce que, dans le budget, les Parlements confondent trop leur intérêt avec le bien public. Le régime parlementaire est peu économique, parce qu'il a, plus ou moins, une surenchère électorale à tenir; et, si le régime parlementaire se mêle à un régime démocratique, il est moins économique encore, parce que la démocratie aime à se faire du budget une provision et une curée. On sait l'exagération continue du budget, en France : pour 1909, il était de 4 milliards 5 millions 225 676 francs; pour 1910, il se gonfle de 46 millions 617 430 francs. Que si, en Allemagne et en Angleterre, comme en France, le déficit s'aggrave, c'est parce que les dépenses sociales et les dépenses s'y multiplient également. C'est pour cet excès des unes et des autres que M. de Bulow avait demandé au Reichstag 500 millions de marks. Après des pourparlers et une discussion qui ont duré huit mois, la proposition essentielle de M. de Bulow, celle qui, en établissant des droits progressifs sur les successions, triplait ou même quadruplait l'impôt primitif, a été rejetée par le Reichstag. Bien que le régime parlementaire de l'Allemagne ne comporte pas la responsabilité ministérielle, M. de Bulow a résolu de donner sa démission, aussitôt achevée cette réforme financière qui s'accomplit maintenant par d'autres moyens que les siens. En attendant, chaque jour de retard aura coûté à l'Etat un million et demi de marks dont s'est accru le déficit. En Angleterre, le ministère possède une majorité si considérable que M. Asquith ne risque pas de perdre le pouvoir. Mais le budget de M. Llyod George provoque une vive inquiétude dans le pays. L'Angleterre, qui avait amorti si sagement une partie de la dette que la guerre du Transvaal lui avait infligée,

en est à la période du déficit, elle aussi. Ce déficit aura été de 394 050 000 francs, pour les exercices de 1908 et de 1909; mais, comme plusieurs projets de loi spéciaux nécessiteront demain des crédits, il sera de 412 millions de francs, en fin de compte. Comment M. Llyod George y subvient-il? Il réduit l'amortissement. Il forge des taxes et des surtaxes, pour une somme de 255 millions de francs. Il remanie l'impôt sur les successions. Il augmente l'income-tax sur les revenus, avec une progression intense; puis, il le complète par la superposition d'un impôt global qui sera personnel et il astreint le contribuable à la déclaration obligatoire. Enfin, il impose les plus values-immobilières et il crée un impôt foncier additionnel. La vieille Angleterre est stupéfaite de ces hardiesses arbitraires. Elle en appelle à la Chambre des lords. Un vote de la Douma nous apprend que la Russie équilibre son budget de 1909, à l'aide des 132 millions de roubles que l'emprunt français laissait disponibles. M. Kokovtsoff liquide, cette année, les derniers frais de la guerre russo-japonaise. Le Japon reste terriblement obéré. Quant aux Etats-Unis, le déficit de leurs finances, qui a été déclaré, le 1<sup>er</sup> juillet, est de 500 millions de francs. Immenses donc sont les dépenses des budgets; immenses, leurs ressources. Leur magnificence dépasse celle des trésors fantastiques que nous décrivait la fable ou le roman. Mais il n'est pas sûr que, proportionnellement, la misère humaine soit soulagée. Non, on ne peut pas dire qu'autant s'accumule la richesse annuelle de ces budgets, autant le paupérisme diminue annuellement.

Ce n'est pas seulement la vie matérielle des peuples que les budgets peuvent changer. Le budget de M. Llyod George modifie plus que la politique fiscale de l'Angleterre : il attente, subrepticement, à son droit constitutionnel; il bouleverse l'économie de la société anglaise. Désormais, comme la république française, la monarchie britannique pourrait résoudre, par un article du budget, des questions qui voulaient un débat spécial, celui d'une loi distincte. Tel est le sens de la lettre publiée dans le *Times* par lord Roseberry, président de la Ligue libérale : « Ce budget, y dit-il, n'est pas un budget, mais une révolution; une révolution sociale et politique de première grandeur. Son esprit manifeste est de faire une révolution... Le qualifier ainsi n'est pas le juger, encore moins le condamner, car il y a eu des révolutions bienfaisantes. Je ne m'occupe pas des mérites de celle-ci. Mais le fait qui me frappe est le suivant. Cette révolution sera faite, si elle est faite, sans que le pays donne là-dessus son avis. Elle sera faite en dehors du peuple par une majorité parlementaire, sans le moindre désir

de connaître les vues du peuple au sujet des vastes changements projetés... De sorte que la liberté si vantée de notre constitution en est venue à signifier que les changements les plus radicaux peuvent être opérés par un ministère soutenu par une forte majorité, à la Chambre, sans que la nation puisse donner son opinion sur l'affaire, avant qu'elle ait été réglée. Assurément, la nation doit commencer à voir qu'il y a de gros défauts dans la constitution, et que la domination absolue exercée par un parti au pouvoir diffère peu de celle qu'exercerait un individu, c'est-à-dire de ce que nous avons l'habitude d'appeler le despotisme ». Tel est aussi le reproche que M. Balfour a véhémentement adressé à M. Llyod George, à M. Asquith, devant le Parlement. Tel est même l'avis qu'ont exprimé les libéraux qui, aux États-Unis, combattent l'« income-tax » proposé. Les vérités énoncées par lord Roseberry, nous les connaissons, en France : les budgets ont plus d'une fois opéré, chez nous, des innovations que les lois seules auraient dû, sans surprise, sanctionner. Les Parlements votent des dépenses que, consultés, les peuples ne voteraient pas. Il y a des cas, certainement, où les peuples ne discerneraient pas les nécessités de ces dépenses, parce qu'ils ne savent pas toujours voir le présent et que, presque jamais, ils ne prévoient l'avenir. Mais, le plus souvent, ils auraient raison contre les prodigalités des Parlements. La France aurait-elle, par exemple, accordé aux « Quinze Mille » leur prébende, si un referendum avait interrogé la nation ? Peut-être faudra-t-il, dans tous les pays libres, recourir à ce droit nouveau, le referendum, pour brider les témérités budgétaires des parlements. Et la réforme aura, en France particulièrement, son intérêt historique : ce sera la démocratie corrigeant elle-même le parlementarisme.

Auguste BOUCHER.

---



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**L'Empire libéral. Tome XIV. — La Guerre de 1870,** par Emile OLLIVIER. 1 vol. in-12. (Garnier.)

Si jamais la formule : « Ce volume est désormais indispensable » fut justifiée, c'est pour celui-ci, où M. Emile Ollivier raconte l'histoire de la période écoulée depuis la candidature Hohenzollern jusqu'à la déclaration de guerre. L'accumulation méthodique des documents est considérable, et il est inutile d'insister sur le poignant intérêt du récit. L'auteur a certainement prévu que, tout en appréciant l'éloquent et copieux exposé des faits et l'importance des « éclaircissements », maints lecteurs réserveraient leur opinion sur les appréciations qu'il en donne. De quelque façon, du reste, qu'on en pense, on devra reconnaître l'effort d'impartialité et la cranerie de l'écrivain qui, arrivé au terme du 14<sup>e</sup> volume de cette histoire, conclut par ces mots qui ne manquent pas de grandeur : « J'ai exposé mes actes, donné leurs motifs : au lecteur de juger. »

**Où mène l'école sans Dieu,** par FÉNELON GIBON. Un vol. in-16. (Téqui.)

Livre de combat, car nous sommes à une époque où il faut combattre. Et, d'ailleurs, M. Fénelon Gibon ne se contente pas d'anathématiser : il invoque des faits, il cite des chiffres. L'école laïque, remplaçant l'Eglise, avait prétendu être tout : il démontre qu'elle n'est rien. A laquelle de ses promesses n'a-t-elle pas menti ? La criminalité juvénile continue de croître, vainement dissimulée par l'insuffisance de la répression. Les suicides d'enfants augmentent dans une effrayante proportion. Malgré les statistiques truquées, les illettrés abondent. Et, quant à la morale même de l'école, elle est descendue par degrés jusqu'à l'athéisme, jusqu'au matérialisme pratique, pour y sombrer définitivement.

**La Société française au temps de Philippe-Auguste,** par Achille LUCHAIRE, membre de l'Institut. III-459 pages, gr. in-8°. (Hachette.)

Dans cet ouvrage posthume, le lecteur retrouvera les remarquables qualités d'érudition et de composition littéraire de l'historien d'Innocent III. Faut-il ajouter qu'ici l'auteur se montre moins impartial en matière religieuse, et que sans jamais tomber dans des déclamations anticléricales indignes de sa science et de son talent, il appuie volontiers sur les défauts du clergé contemporain de Philippe-Auguste ? Cette réserve faite, il reste que l'œuvre inachevée est singulièrement vivante, captivante et instructive.

**La petite,** par André LICHTENBERGER. Un vol. in-12. (Librairie des Annales.)

Ceci n'est pas un roman. Sans nous conter une histoire, sans nouer une intrigue, sans éparpiller l'intérêt, M. Lichtenberger étudie, en une série de délicats chapitres, la petite âme d'une fillette qui va devenir jeune fille. Très vrais, ces tableautins ont autant de grâce que les plus charmantes fictions. Cette nouvelle sœur de Trott, comme Trott lui-même, aura autant d'amis que M. Lichtenberger de lecteurs ; mais elle plaira surtout aux parents, à qui elle rappellera tant de souvenirs, qu'elle fera sourire souvent et qu'elle attendrira parfois.

**Histoire de la guerre de la Vendée,** par Joseph CLEMANCEAU, ancien juge au Tribunal de Beaupréau, publiée par l'abbé F. UZUREAU. 1 vol. in-12. (Nouvelle librairie nationale.)

Arrêté à Beaupréau, le 13 mars 1793, par les Vendéens, Clémenceau fut sept mois leur prisonnier. Il était donc bien placé pour voir et pour entendre, car il avait une assez grande liberté d'aller et de venir, et d'ailleurs, les soldats vendéens, c'est lui qui nous l'apprend, ne cachaient à leurs prisonniers ni leurs succès, ni leurs revers. Sa sincérité et sa bonne foi sont, du reste, évidentes. Or, ce *bleu* qui condamne la guerre de la Vendée, est du côté des *blancs*, en ce sens que sur presque tous les points, il apporte à l'histoire traditionnelle la plus éclatante confirmation. L'œuvre historique de MM. Port, Chassin, est démolie par ce revenant qui expose des *faits*.

**La crise de l'école laïque. — L'école et la famille,** par D. GURNAUD. 1 vol. in-12. (Perrin.)

Dans ce très intéressant volume, M. Gurnaud étudie, en même temps que les méfaits actuels de l'école laïque, un des remèdes qu'on a essayé d'y apporter. D'abord, il analyse certains manuels scolaires véritablement scandaleux ; puis il nous donne un compte-rendu précis des récents procès d'instituteurs, et il retrace la courte histoire des associations de pères de famille, qui se sont bravement opposées à l'envahissement de l'anarchie morale. Œuvre toute pratique dans ses conclusions, puisqu'on y trouvera un programme d'action immédiate.

**Hippolyte Taine,** par A. LABORDE-MILAA. 1 vol. in 12. (Perrin.)

Avec une forte logique, M. Laborde-Milaa, construisant comme un monument la biographie intellectuelle de Taine, rend manifestes la continuité et

l'unité de la pensée du philosophe. Même ceux qui tenteraient de contester la valeur objective de cette synthèse, n'en pourraient nier la largeur et l'originalité.

**La Question sociale et le socialisme en Hongrie**, par Gabriel LOUIS-JARAY. Un vol. in-8°. (Alcan.)

Nous ne connaissons guère, de la Hongrie, que les questions politiques, qui nous paraissent, d'ailleurs, très complexes et très confuses. M. Jaray nous montre l'importance égale, sinon supérieure, des questions sociales. Il étudie, avec une méthode excellente, qui admet l'emploi simultané de l'observation et des documents, la situation du prolétariat agricole et du prolétariat industriel, leurs revendications et leur organisation. Là-bas, comme ici, la marée socialiste monte. Mais il y a moins longtemps que le mouvement a commencé, et peut-être les digues sont-elles plus fortes.

**Le pays de l'Évangile**, par E.-N. GAUSSENS. 1 vol. in-16. (Oudin.)

On a tant parlé de la Terre-Sainte qu'il est bien difficile aujourd'hui de piquer la curiosité quand on en parle encore, on l'a tant décrite qu'il est presque impossible de donner aux lecteurs une impression neuve en la décrivant de nouveau. Mais, du moins, en traitant ce sujet, peut-on toujours édifier les âmes, et c'est ce que fait, avec une admirable onction, M. l'abbé GausSENS. Nous devons donc nous féliciter de ce qu'un éminent conseiller l'ait décidé à publier ce très bienfaisant ouvrage.

**Lamennais et Gerbet**, par Pierre HARISPE, t. 1<sup>er</sup>. Un vol. in-8°. (Société d'édition française et étrangère.)

Rien ne pouvait mieux éclairer la psychologie de Lamennais, que son rapprochement avec Gerbet, qui fut son intime ami. L'opposition si frappante de ces deux caractères est autrement plus instructive que toutes les considérations générales et elle devient profondément émouvante. Des lettres inédites augmentent encore l'intérêt du volume.

**M<sup>me</sup> du Barry**, par Claude SAINT-ANDRÉ, avec une préface de M. DE NOLHAC. Un vol. in-8°. (Emile Paul.)

Si désireux que fût M. Saint-André de réhabiliter M<sup>me</sup> du Barry, il n'a pu faire de la vie de son héroïne, une histoire édifiante. Cependant le lecteur

impartial ne pourra s'empêcher d'admirer le talent et d'apprécier la documentation de l'excellent avocat de cette cause délicate; et, sans rendre un impossible verdict d'acquiescement, il admettra volontiers les circonstances atténuantes.

**Autour du catholicisme social**, 4<sup>e</sup> série, par Georges GOYAU. Un vol. in-16. (Perrin.)

Ce nouveau livre, très varié par les sujets qu'il traite, très un par l'inspiration, est, autant que les précédents, ardent et persuasif. Tous les documents y prennent vie, toutes les idées y semblent conquérantes. Le premier chapitre, où M. Goyau oppose le christianisme au judaïsme, l'apostolat à la défensive, pourrait servir à caractériser son œuvre. Apôtre, il le sera toujours. La nature même de sa foi ne la porte-t-elle pas irrésistiblement à se communiquer? Et ce prêcheur d'évangile social possède le don du style qui lui permet d'atteindre les esprits les moins préparés. La chaleur ne suffit point : il faut la lumière. Il a les deux.

**Madame, mère du Régent**, par M<sup>me</sup> Arvède BARINE. Un vol. in-16, 327 pages. (Hachette.)

Ce livre posthume de M<sup>me</sup> Arvède Barine est, à coup sûr, l'un des meilleurs qu'elle ait écrits. L'éducation de la princesse Liselotte; le mariage avec Monsieur, père du roi; l'existence de Madame à Versailles y sont décrits d'une plume alerte. La figure turbulente et quelque peu rude de la princesse Palatine s'y détache en un vigoureux relief.

**Montesquieu et la Tradition politique anglaise en France**, par Joseph DEDIEU. 1 vol. in-8°. (Lecoffre.)

M. Dedieu a recherché avec succès les sources anglaises de l'*Esprit des lois*. Il nous montre que les idées essentielles de ce livre venaient d'Angleterre. Cela, certes, ne diminue pas le mérite de Montesquieu; mais cela en change la nature. Il n'inventa rien ou peu de choses; mais il sut faire une synthèse magistralement puissante. Ce qui flottait, ce qui était épars et confus, s'unifia, se précisa et grandit dans la pleine lumière de son œuvre. Mais pour la mieux comprendre, sans l'admirer moins, il est nécessaire d'en connaître la genèse. Souhaitons maintenant que M. Dedieu, — ce serait la suite manuelle de son travail, — nous donne une édition critique de l'*Esprit des lois*.

**L'un des gérants : JULES GERVAIS.**



## Tourments de jeune femme.

### Simple histoire.

Elle était parfaitement heureuse et puis la maladie vint et gâta cette félicité. Laissons, d'ailleurs, la parole à cette jeune femme :

« J'ai fait une maladie grave, écrit M<sup>me</sup> Archimbaud, 5, rue Marie-Muller, à Montpellier (Hérault), et elle m'a laissée dans un état d'anémie si profond qu'il m'était impossible de me livrer même aux petits travaux du ménage. Quand venait le soir, j'étais lassée et toute courbaturée. Il me semblait que les os me faisaient mal ; la poitrine, le dos étaient douloureux, la colonne vertébrale aussi, si bien que je redoutais de m'appuyer au dossier d'une chaise. J'étais devenue pâle, j'avais mauvaise mine et avais perdu complètement l'appétit. J'avais bien essayé plusieurs remèdes, mais mon état était resté tout aussi mauvais. J'avais entendu parler des Pilules Pink par des personnes qui en faisaient grand éloge, et j'ai pensé qu'elles pourraient me faire du bien. J'en ai fait venir quelques boîtes et j'ai commencé le traitement qui a été excessivement favorable à ma santé. J'ai été complètement rétablie et sauvée, je puis dire, par ces bonnes pilules et je souhaite que toutes les femmes anémiques en fassent usage. »

Tout ce qui est écrit, imprimé, au sujet des Pilules Pink, ne peut vous donner qu'une faible idée du bien-être qu'elles procurent. Il faut, pour en juger, faire un essai de cet excellent régénérateur du sang, tonique des nerfs. Essayez donc les Pilules Pink aujourd'hui. Si vous prenez les Pilules Pink aujourd'hui, votre guérison commencera aujourd'hui. Suivez le traitement pendant huit jours, et, après ces huit jours, vous voudrez le continuer. Rappelez-vous que les Pilules Pink sont la prescription des plus grands médecins du monde, contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, la neurasthénie, les maux d'estomac, faiblesse nerveuse, irrégularités des femmes. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

**VIN DE CHASSAING**  
BI-DIGESTIF  
Prescrit depuis 40 ans  
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES  
Paris, 6, Avenue Victoria.



La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.*

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES.

**CONSTIPATION**  
Guérison par la véritable  
**Poudre Laxative de Vichy**  
du Dr Léonce SOULIGOUX Laxatif sûr,  
agréable, facile à prendre  
Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50  
PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARM.

COMPRIMÉS DE VICHY

## L'École Saint-François-de-Sales A ÉVREUX

dirigée autrefois par les Jésuites, est une des rares maisons qui aient échappé complètement et définitivement au liquidateur. Elle est merveilleusement située sur une colline qui domine toute la ville et se recommande par des conditions hygiéniques exceptionnelles (altitude 165 mètres). On y donne l'instruction secondaire complète : 183 élèves reçus aux baccalauréats de 1902 à 1908. Demander prospectus et renseignements à l'abbé de Maistre, Préfet des Études.

\*\*



---

**CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, PARIS**

---

**CHARLES PETTIT**

---

**Pétale de Rose**  
 et  
**Quelques Bonzes**

— ROMAN —

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

---

**RENÉ BOYLESVE**

---

**Le Médecin des Dames**  
 de Néans

— ROMAN —

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

---

**LOUIS DELZONS**

(Louis Estang)

---

**Les Mascran**

— ROMAN —

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

---

**HENRY VAN DYKE**

---

**Le Génie de l'Amérique**

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR **E. SAINTE-MARIE PERRIN**

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

---

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 159 millions de francs entièrement versés.

**SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère. SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris.**

**AGENCES ; 29 bureaux de quartier dans Paris ; 9 bureaux de banlieue ; 108 agences en province ; 10 agences dans les colonies et pays de protectorat ; 14 agences à l'étranger.**

**LOCATION DE COFFRES-FORTS :** Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

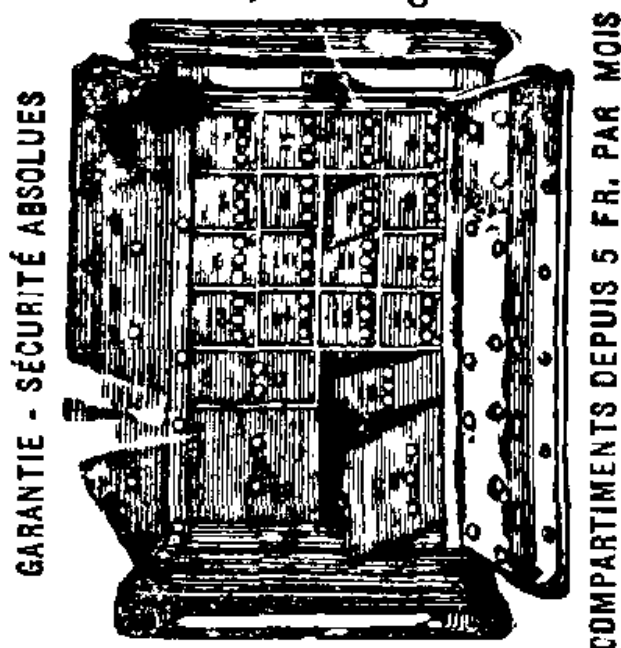
Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre

**BONS A ÉCHÉANCES FIXES :** Intérêts payés sur les sommes déposées : De 6 mois à 11 mois, 2 0/0 ; de 1 an à 3 ans, 3 0/0. Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant.

**VILLES D'EAUX, STATIONS BALNÉAIRES :** Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Biarritz, La Bourboule, Cannes, Dax, Dieppe, Le Havre, Le Mont-Dore, Monte-Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Vichy ; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences.

**LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES :** Le COMPTOIR NATIONAL d'Escompte délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et de ses correspondants.

**SALONS DES ACCRÉDITÉS, BRANCH OFFICE, 2, PLACE DE L'OPÉRA**



**MALADIES NERVEUSES**  
*Epilepsie, Hystérie, Nevroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Delire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédilections héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.*  
 A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le **SIROP DE HENRY MURE** apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaieté. — Notice franco sur demande.  
 H. Mure, A. Gazagne, Succ<sup>r</sup>, Pont-St-Esprit (France).

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.  
**LE BEUF**  
 Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Pharmacies  
**SE DÉFIEZ DES CONTREFAÇONS**

CHEMIN DE FER DU NORD

## UN JOUR A LA MER

A partir du dimanche 27 juin et tous les dimanches suivants jusqu'au 29 août inclus ainsi que le mercredi 14 juillet (Fête nationale).

**TRAIN DE PLAISIR A MARCHÉ RAPIDE ET A PRIX TRÈS RÉDUITS**

EN 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CLASSES

Aller et retour dans la même journée

**SUR DUNKERQUE (PLAGE DE MALO-LES-BAINS)**

au départ de **PARIS, SAINT-DENIS, CHANTILLY, CREIL, CLERMONT, AMIENS, ALBERT et ARRAS**

**ALLER :** Départ de Paris à 5 h. 38 matin, arrivée à Dunkerque à 10 h. 52 matin.

**RETOUR :** Départ de Dunkerque à 9 h. 08 soir, arrivée à Paris à 2 h. 22 matin.

Prix des places au départ de Paris (aller et retour compris)

2<sup>e</sup> classe : 12 fr. 50

3<sup>e</sup> classe : 8 fr. 20

(Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.)





**SAINT-JEAN** Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

**PRÉCIEUSE** Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

**MARIE** Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

**VARICES** Varicocèles, Hémorroïdes, Phlébites, Hémorragies, Fibrômes, Age critique. Guérison par l'**HAMAMELINE ROYA** (2 cuill. par jour). Le Flac. 5<sup>fr</sup> gare. - LACHARTRE, 19, R. des Mathurins, Paris, et<sup>tes</sup> Ph<sup>ies</sup>.

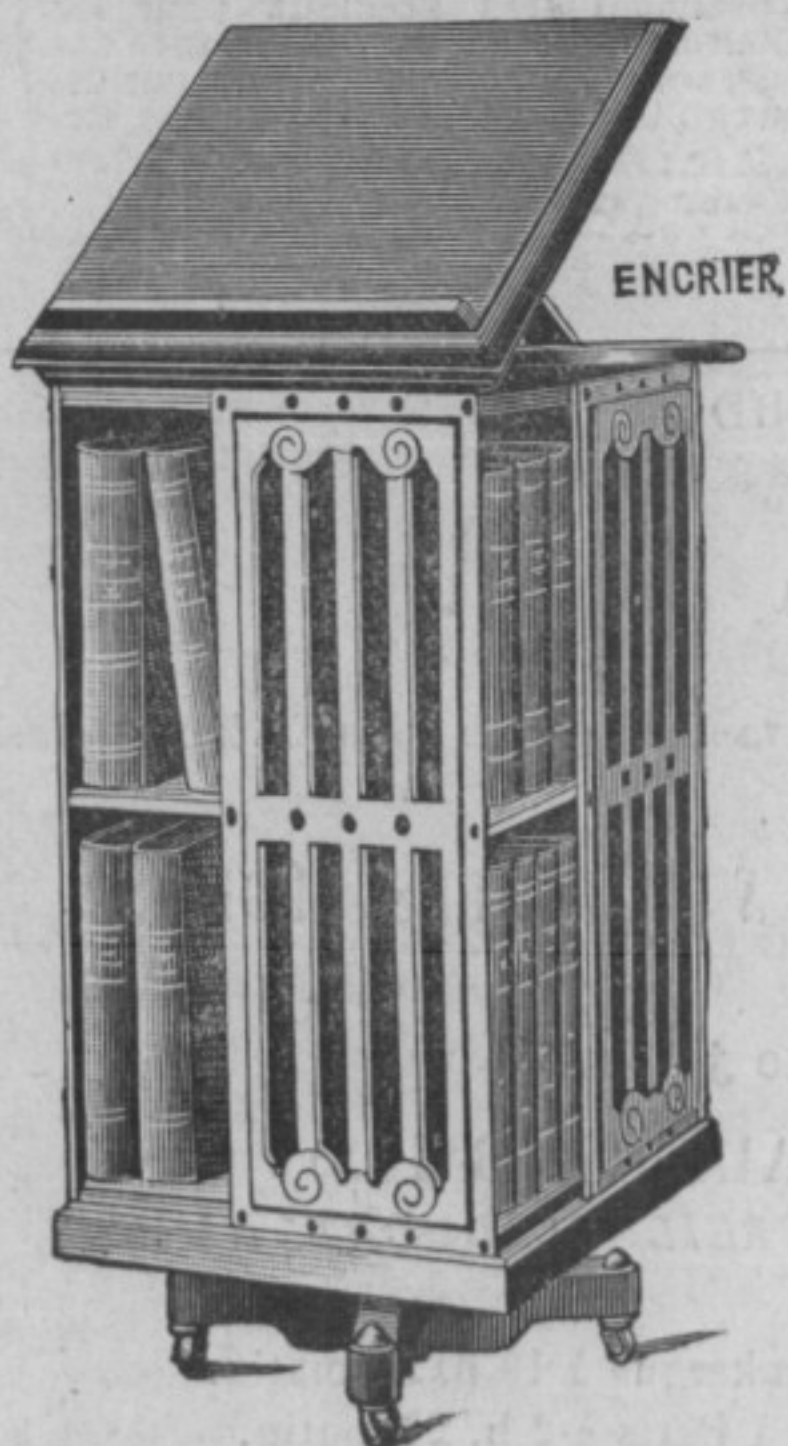
VINS FINS ET ORDINAIRES DE BOURGOGNE

**RAYMOND BARBIER**

PROPRIÉTAIRE-NÉGOCIANT

**BEAUNE**

Prix-courants et conditions sur demande



## BIBLIOTHEQUES

## TOURNANTES

### PERFECTIONNÉES

Les mieux faites — Les moins chères

## G. LANCELIN

FABRICANT E. P. F. BREVETÉ S. G. D. G.

24, Place des Vosges (Ancienne Place Royale).

PARIS (3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>).

MÉTRO : Bastille ou St-Paul. — Fermé les dimanches et jours fériés

CASIER & PUPITRES TOURNANTS POUR LA MUSIQUE

Catalogue « NOUVELLE ÉDITION 1908 » franco sur demand

Le franco de port en gare France est offert aux abonnés du « CORRESPONDANT ».

# C<sup>ie</sup> Coloniale

## CHOCOLATS & THÉ

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

ENTREPOT GÉNÉRAL  
Paris, avenue de l'Opéra, 19

DANS TOUTES LES VILLES  
CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

### LIBRAIRIE R. RIEFFEL

47 ter, rue des Saints-Pères, 47 ter.

PARIS (6<sup>e</sup>)

## ACHAT DE LIVRES

REVUES, GRAVURES, AUTOGRAPHES, etc.

(Je me rends à mes frais en province)

CATALOGUE MENSUEL ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

LE  
**CORRESPONDANT**

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

**25 JUILLET 1909**

Pages.

209. — I. L'ALEZIA DU DUC D'AUMALE, AVEC DES LETTRES  
INÉDITES DU DUC D'AUMALE ET DE CUVILLIER-FLEURY. RENÉ VALLERY-RADOT.
223. — II. L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE. — I. LA  
CAMPAGNE POUR LE SUFFRAGE UNIVERSEL  
ET DIRECT EN PRUSSE. . . . . H. MOYSSET.
- 248 — III. LE CENTENAIRE DE TENNYSON. . . . . HENRI BREMOND.
270. — IV. LE CHILI. — II. LA POLITIQUE, LES FINANCES, L'INDUSTRIE.  
— LA RELIGION; — LA FEMME. . . . . PRINCE LOUIS D'ORLÉANS  
ET BRAGANCE.  
PHILIPPE RÉGNIER.
284. — V. LA MAISON NEUVE. — ROMAN. — I. . . . . PHILIPPE RÉGNIER.
312. — VI. LES TROIS POLOGNES. — II. LA PERSÉCUTION  
RELIGIEUSE. — LE BUT POURSUIVI; LE RÔLE DU  
CLERGÉ; L'ACTION SOCIALE ET L'AVENIR. — FIN. . . . . MARIUS-ARY LEBLOND.
- 361 — VII. UNE AMITIÉ DE JOURNALISTES. — HENRI DE  
LATOUCHE ET HONORÉ DE LOURDOUEIX,  
D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX, AVEC DES LETTRES  
INÉDITES DE LATOUCHE ET DE GEORGE SAND. . . . . JOSEPH AGEORGES.
385. — VIII. STATUES ROMAINES. — SONNETS. . . . . CHARLES DE ROUYRE.
387. — IX. LES OEUVRES ET LES HOMMES, CHRONIQUE MENSUELLE  
DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉÂTRE. . . . . ÉDOUARD TROGAN.
- 404 — X. CHRONIQUE POLITIQUE. . . . . AUGUSTE BOUCHER.
415. — XI. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PARIS

BUREAUX DU CORRESPONDANT

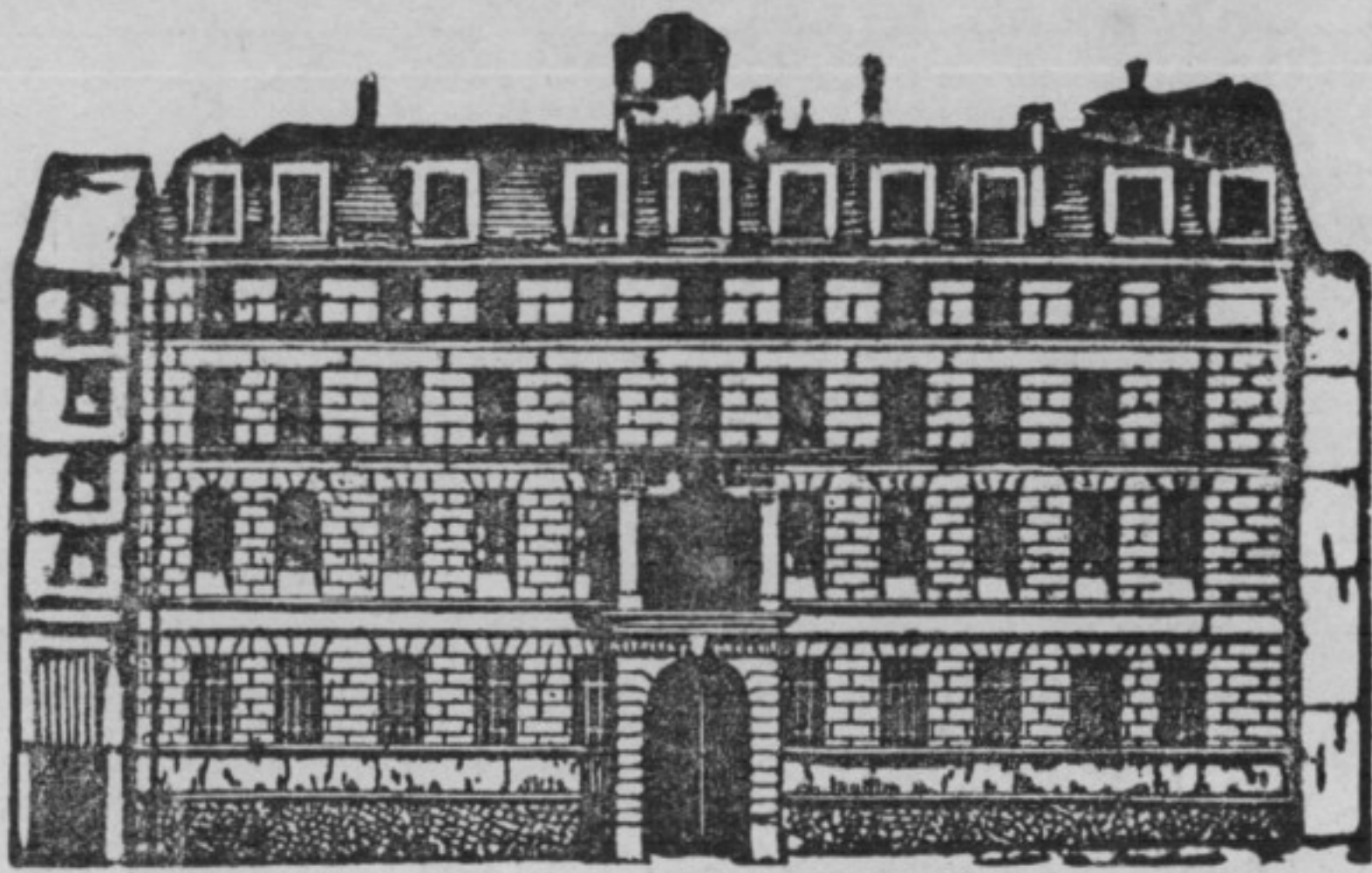
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 7<sup>e</sup> ARR<sup>s</sup>

Reproduction et traduction interdites. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



Per. 8° 10691





# Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS

**7824** ADMISSIONS AUX **BACCALAURÉATS**

*L'Institution a pour but de compléter les études inachevées. — Elle doit ses succès à la large organisation de son enseignement; sa discipline est une garantie pour les familles.*

GRIGNON — ALFORT — INSTITUT AGRONOMIQUE  
COURS POUR CHAQUE SESSION ET PENDANT LES VACANCES

---

## SOCIÉTÉ DES FERMES FRANÇAISES DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.100.000 FRANCS

---

**Résultat de l'exercice 1908.** — Les bénéfices de l'exercice 1908 se sont élevés à 81.058 francs contre 82.148 francs en 1907. Il a été consacré 23.753 francs à la réserve légale et aux amortissements ordinaires, et 33.712 francs aux amortissements extraordinaires. La Société poursuit sa marche en avant. Son bilan s'élève au 31 décembre 1908 à 4.445.899 francs à l'actif. Les exploitations rurales donneront des revenus plus importants et plus réguliers grâce à la culture du sulla, dont le développement est aujourd'hui assuré, la société pouvant désormais décortiquer elle-même les graines de cette légumineuse fourragère. Deux affaires d'industrie agricole : le moulin de Béja et les caves de Saint-Cyprien sont en voie de progrès. Les affaires immobilières ont donné d'excellents résultats. Elles se sont développées grâce aux combinaisons nouvelles des participations, qui ont rencontré la faveur des capitalistes de France.

Le rapport *in-extenso* est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au siège social, à Tunis, 16 bis, rue d'Autriche.

# DU ROLE DE L'ASSURANCE-VIE

## DANS LA FAMILLE

La Rochefoucauld a dit : « Toutes les passions se noient dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer. » Cette amère maxime de l'illustre psychologue n'est peut-être pas absolument exacte. En tous cas, doit-elle comporter quelques atténuations. Nous admettons difficilement, par exemple, que les sentiments d'un père ou d'une mère à l'égard de leurs enfants soient totalement dépourvus de tout désintéressement. Et cependant, il faut bien reconnaître que l'égoïsme prend souvent le dessus. Que de pères disent : « J'ai lutté, mes enfants feront comme moi. » Heureusement, dans ce cas, comme dans tant d'autres circonstances de la vie, intervient l'assurance avec ses multiples combinaisons, qui sauvegarde, en quelque sorte, l'application des beaux principes d'amour et de solidarité.

Comment cela? direz-vous. Un exemple vous prouvera que l'assurance-vie est un excellent moyen de concilier l'intérêt de l'assuré et celui de ses ayants-droit. Un père, âgé de 30 ans, souscrit à la **Nationale** une assurance combinée de 20 ans pour un capital de 20.000 francs qui s'accroîtra de 18.776 francs s'il vit 20 ans; pour cette assurance totale de 38.776 francs, la prime est de 1260 francs et payable pendant 20 ans seulement.

Si l'assuré meurt dans le délai de 20 ans, ses enfants touchent 20.000 francs. Il a donc fait œuvre de prévoyance et sa conscience paternelle est en repos.

S'il est vivant, à l'expiration des 20 ans, il a le choix entre trois combinaisons :

1° Résilier son assurance et toucher une somme de 30.682 francs. Il peut le faire sans aucun remords, si, à cette époque, ses enfants ont atteint l'âge viril et sont en état de subvenir à leurs besoins;

2° Rester assuré en cas de décès pour 20.000 francs sans payer de prime et recevoir immédiatement un capital de 18.776 francs;

3° Rester assuré en cas de décès pour 20.000 francs sans payer de prime et recevoir une rente viagère immédiate de 1260 francs payable par semestre.

Ces deux dernières combinaisons concilient merveilleusement l'intérêt du père et celui des enfants.

# LA NATIONALE

(ENTREPRISE PRIVÉE, ASSUJETTIE AU CONTRÔLE DE L'ÉTAT)

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : 15.000.000 DE FRANCS

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, MIXTES ET A TERME FIXE

ASSURANCES DOTALES. — COMBINAISONS DIVERSES

## Rentes Viagères

ACHATS DE NUES PROPRIÉTÉS ET D'USUFRUITS

SIÈGE SOCIAL : 2, rue Pillet-Will et 17, rue Laffitte — PARIS (IX<sup>e</sup>)

BUREAUX AUXILIAIRES, A PARIS { 16, boulevard Sébastopol.  
15, rue Auber.  
11, place de la Bourse.  
57, rue de Châteauneuf.

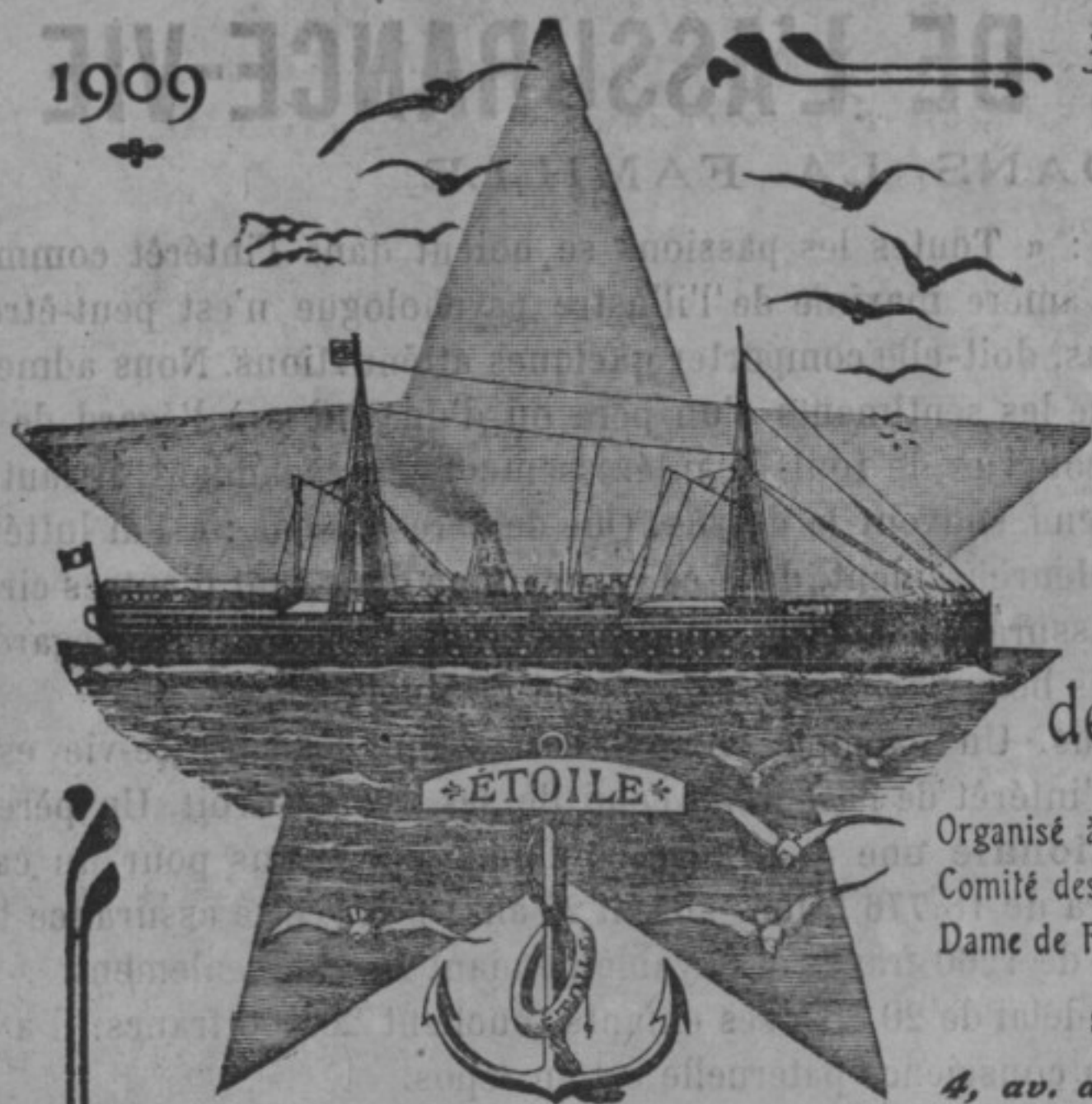
Agents généraux dans tous les arrondissements en France et à l'Étranger.



1909

3 SEPTEMBRE

15 OCTOBRE



XXXVIII<sup>e</sup>  
Pèlerinage  
de Pénitence

Organisé à bord de l'ÉTOILE par le  
Comité des Pèlerinages établi à Notre-  
Dame de France à Jérusalem.

SECRETARIAT :

4, av. de Breteuil, Paris-7<sup>e</sup>

# JÉRUSALEM

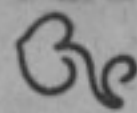
Constantinople - Égypte

ATHÈNES  
SMYRNE  
ÉPHÈSE  
BEYROUTH  
BAALBEK  
DAMAS  
MONT-CARMEL  
GALILÉE  
JUDÉE  
MESSINE — TAORMINA  
PALERME  
NAPLES - POMPÉI

DÉPART

DE MARSEILLE

3 Septembre



RETOUR

A MARSEILLE

15 Octobre

Demander programme, prix et renseignements à M. le Secrétaire du  
Pèlerinage de Jérusalem, 4, Avenue de Breteuil, Paris-7<sup>e</sup>.



30  
29

## L' « ALESIA » DU DUC D'AUMAËLE

---

31  
32

Les Laumes! Le cri d'appel de cette station et, si l'on passe en train rapide, le regard jeté sur la grande plaine, qui s'étend au pied du mont Auxois, suffisent à faire monter à la mémoire un ensemble de lectures et d'impressions. Afin d'éveiller les voyageurs les plus somnolents et pour déterminer chez quelques touristes l'idée d'une promenade à travers des fouilles récentes et fructueuses, on a fait apposer, à côté du nom des Laumes, le nom d'Alesia. Jadis ce rapprochement eût provoqué plus d'une surprise. Beaucoup auraient protesté contre ce double nom inscrit sur le quai d'une gare. Parmi les voyageurs qui se piquaient d'être érudits, les uns auraient marqué gravement leurs réserves, d'autres auraient ouvert des discussions immédiates. Tout n'aurait pas été en plaine roulant. L'identification d'Alise-Sainte-Reine avec l'Alesia des Commentaires de César, une telle bataille archéologique n'aurait pas été gagnée aussi aisément.

33  
34

Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques Franc-Comtois isolés pour soutenir encore que le petit village du Doubs, Alaise, serait bel et bien Alesia. Pendant que renaît, çà et là, cette revendication dans certains journaux de la Franche-Comté, un sénateur de l'Ain, M. Alexandre Bérard, voulant doter son département d'un grand souvenir historique, a fait sienne une thèse soutenue par un ancien représentant du peuple, en 1848, Jacques Maissiat. L'emplacement d'Alesia serait au nord-ouest de Nantua, où s'élève actuellement la petite cité d'Izernore. Avec une conviction servie par une bonne humeur inlassable, M. Alexandre Bérard a défendu partout la cause d'Izernore. Peu inquiète de cette rivale, la ville d'Alise-Sainte-Reine continue ses fouilles. Les découvertes de toutes sortes surgissent. Les rapports s'ajoutent aux rapports. Une revue *Pro Alesia* a été fondée par M. Louis Matru-



Per. 8° 10491

chot, sous le patronage de la société des sciences de Semur, pour étudier tout ce qui se rapporte à Alesia. En lisant les bulletins des fouilles, qui sont autant de bulletins de victoires archéologiques, il nous est souvent arrivé de nous reporter aux brochures d'autrefois, aux polémiques vives et ardentes que suscitait ce seul nom. Le duc d'Aumale, bien qu'il n'appartînt pas, disait-il avec une modestie souriante, au monde des érudits, fut amené à prendre parti. Comment et pourquoi aborda-t-il ce sujet?

Un des exécuteurs testamentaires du prince, M. Limbourg, qui, depuis douze ans, veille avec une sollicitude devenue un sentiment fixe sur cette grande mémoire, m'a fait l'honneur et l'amitié de me lire la correspondance échangée entre le duc d'Aumale et M. Cuvillier-Fleury. Les lettres de 1857 à 1858 reflètent l'intérêt de plus en plus vif que le duc d'Aumale apportait à cette question régionale et nationale de l'emplacement où se joua la fortune de la Gaule.

De 1855 à 1857, les Bourguignons et les Comtois avaient prodigué sur ce sujet trente-sept brochures. Le village d'Alaise, situé dans le département du Doubs, fut indiqué par un architecte de Besançon, M. Delacroix, comme le lieu véritable où César triompha de Vercingétorix. L'Alaise bourguignonne, l'Alise-Sainte-Reine du mont Auxois, était démolie sur le papier par cet architecte, qui reçut tout à coup l'aide puissante d'un des meilleurs savants de France dans les questions historiques, célèbre par son cours à l'école des Chartes, un petit homme au regard droit et perçant où se lisaient la loyauté et la ténacité : Jules Quicherat.

Le travail qu'il fit paraître portait ce titre revendicateur : *L'Alesia de César rendue à la Franche-Comté. Réfutation de tous les mémoires pour Alise*. Un des meilleurs amis de Jules Quicherat, un de ceux dont le souvenir est resté très cher aux plus anciens membres de la société des sciences de Semur, était M. Eugène de Lanneau. Fils de Victor de Lanneau, qui avait reconstitué le collège Sainte-Barbe en des temps difficiles, M. Eugène de Lanneau, de haute taille, d'un visage fin, bienveillant et spirituel, d'une voix très douce, une de ces voix où l'on sent l'hospitalité de l'intelligence aux idées d'autrui, rédacteur au *Journal des Débats*, lié avec Prévost-Paradol, J.-J. Weiss et Cuvillier-Fleury, aimait à faire les honneurs de la ville de Semur et du mont Auxois. Il habitait, pendant les vacances, à quelque distance de là, le château de Bard. Il était heureux de ce voisinage, ainsi que de celui d'autres endroits historiques comme Epoisses, habité par le comte de Guitaut, et Bourbilly, par le

comte de Franqueville. A la lecture du mémoire écrit en faveur de la thèse comtoise, la foi bourguignonne de M. de Lanneau pour Alise-Sainte-Reine chancela. Partagé entre l'opinion si nette de Quicherat pour le village du Doubs et un sentiment de regret personnel devant la tentative de dépossession historique du mont Auxois, il eut l'idée de consulter le duc d'Aumale comme un des meilleurs juges militaires capables de se prononcer sur le conflit qui agitait les deux provinces. La réponse du duc d'Aumale se fit attendre. Tout entier à l'histoire des Condés, qui était son grand travail d'exil, le duc d'Aumale, alors en Angleterre, écrivit d'abord à Cuvillier-Fleury, son ancien précepteur et son très fidèle ami, interprète des préoccupations de M. de Lanneau :

« Nous parlerons d'Alesia un autre jour. »

Cuvillier-Fleury et M. de Lanneau ne se tinrent pas pour battus :

« Je vous préviens, écrivait de Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 1857, Cuvillier-Fleury à son cher prince, comme il l'appelait toujours, que J. Quicherat arrive de la Franche-Comté, plus convaincu que jamais, avec des preuves écrasantes, dit E. de Lanneau, qui reste, en vous attendant, exclusivement Franc-Comtois, mais ne demande pas mieux que de redevenir Alésien comme devant. »

Touché d'une double insistance et plein d'affection pour Cuvillier-Fleury, le duc d'Aumale étudia le mémoire de Quicherat. Il eut, à la première lecture, une impression favorable à l'historien ennemi d'Alise-Sainte-Reine. « Brochure fort piquante, disait le duc d'Aumale, érudition solide, grande habitude à manier les textes. » Puis, intéressé à la fois par le problème historique et par les commentaires des textes invoqués, le duc d'Aumale vit là une occasion, avouait-il avec un sourire de bibliophile, de tourner, retourner et comparer un certain nombre de beaux livres. Il aimait les éditions rares, les reliures précieuses. Sa joie délicate de lettré se révélait à la manière seule dont il touchait un volume, l'ouvrait doucement, le replaçait avec respect sur le rayon choisi. Après avoir recherché les éditions les plus estimées des Commentaires de César, depuis l'édition princeps de 1469 jusqu'à celle de Leipzig de 1847, le duc d'Aumale s'arrêta à un petit volume du dix-septième siècle intitulé : *le Parfait Capitaine*, et précédé de l'Abrégé des guerres des Gaules, le tout par Henri duc de Rohan. Mais cet abrégé sembla sans couleur au duc d'Aumale, qui lisait avec d'autres yeux les discours politiques de ce même duc de Rohan où se trouvent des passages pleins d'éloquence sur Henri IV. « Henri IV recueillit, disait Rohan, les pièces de cet Etat déchiré et le remit puissant et redoutable. » Le duc d'Aumale passait d'un volume à l'autre.

Le sujet d'Alesia était, à ce moment-là, pour lui, plutôt un prétexte de lecture qu'un but de sujet à traiter. S'il en parla à ses amis, ce fut certainement d'un air détaché et non de cette voix sonore, tour à tour grave et gaie, où perçait ce ton de commandement fait pour susciter et entraîner le courage des soldats. Il avait bien montré en Afrique la manière dont il savait les conduire au feu et payer joyeusement de sa personne. Quand il parlait de ce passé qui lui était si cher, dont il était si fier, son regard « bleu de France » s'éclairait d'une flamme subite. L'exil, dont il souffrit cruellement, voila plus d'une fois ce regard d'une profonde tristesse. L'interdiction du sol de la France lui rendait plus difficile la poursuite du problème d'Alesia. Mais, grâce à la carte de l'état-major, qui lui servit de guide, tout pouvait s'éclairer. Cherchant d'abord à découvrir le hameau du Doubs, dont Quicherat voulait faire un village célèbre, le duc d'Aumale eut quelque peine à le trouver. Il ne reconnaissait rien de ce que César avait décrit : ni les collines, ni la plaine, ni ces terrains découverts et en pente douce où l'armée de secours organisée pour délivrer Vercingétorix s'était vainement efforcée de rompre le cercle qui tenait enfermé le grand chef gaulois. Dès lors, le duc d'Aumale, jugeant le mémoire de Quicherat un éloquent plaidoyer, résolut d'aborder le sujet avec une complète indépendance d'esprit.

Sa curiosité était piquée. Dans une lettre datée de Twickenham, le 5 octobre 1857, et adressée à Cuvillier-Fleury, le prince s'inquiète de « toutes les pièces du procès ». Il demande les brochures des avocats d'Alaise, des avocats d'Alise, puis, remontant plus haut, il veut quelque chose de plus autorisé, de plus militaire : *le Précis des guerres de César*, par Napoléon, publié en 1836 par Marchand et un mémoire du commandant Dumesnil qui avait paru dans le *Spectateur militaire*, en 1839. Cuvillier-Fleury, relevant d'autre part une nouvelle série de renseignements qui pouvaient être utiles à la dissertation, hésitait maintenant à engager le duc d'Aumale dans cette voie à perspective trop longue. Ce nouveau travail risquerait, en effet, de détourner le prince de l'ouvrage sur les Condés. Le premier volume était prêt à être imprimé. Restait seulement à corriger les épreuves.

« Il me semble, lui écrivait Cuvillier-Fleury, le 9 octobre, que vous prenez au grand Condé le temps que vous donnez à César. Ils sont frères par la gloire, cela est vrai, et ils peuvent se partager vos soins; mais charité bien ordonnée commence par soi-même, dit-on, et je doute que le vainqueur de Rocroi vous sache, au fond, très bon gré de le planter là pour la plus grande gloire

de César parmi les ruines problématiques d'Alesia. Qu'en dites-vous? Voilà pourtant un travail qui prend insensiblement sous votre plume la proportion d'un article pour la *Revue des Deux Mondes*. *Macte animo!* Sur ce terrain-là je vous rends les armes... Mais dépêchez-vous. »

Et comme si Cuvillier-Fleury voulait, par une petite note décourageante, empêcher le duc d'Aumale de lutter maintenant contre Quicherat, il lui écrivait le 19 octobre 1857 : « J'espère que le siège d'Alesia avance. Voici, en attendant, une petite note de grande conséquence que Quicherat vous envoie; elle est de sa main. Il arrive de Franche-Comté avec le regret d'être moins de votre avis que jamais, et muni d'informations écrasantes, qu'il est allé chercher sur place. »

« *Alesia* avance, répondait le duc d'Aumale, le 24 octobre; vous ne pouvez vous imaginer ce que cette malheureuse campagne m'a imposé d'études latérales pour traiter la question à fond. Cela n'est pas absolument du temps perdu; mais je regrette de m'y être engagé, d'autant plus que j'aboutirai, sans doute, à quelque chose de peu amusant. » Puis, avec un double sentiment d'inquiétude personnelle et de déférence pour Cuvillier-Fleury, le duc d'Aumale continuait : « Si je ne préférerais battre le fer pendant qu'il est chaud, je laisserais là *Alesia* pour relire le premier volume des *Condés* et retourner ensuite à la Gaule; mais j'aurais peur de perdre le fil. Je ne crois pas que cela puisse être bien long maintenant. »

Cuvillier-Fleury, sachant avec quelle conscience travaillait son ancien élève, tenait déjà moins ferme pour la Franche-Comté. « Quelque chose me dit, écrivait-il au prince, que vous avez raison. Avoir fait de la topographie militaire, le sabre au côté, n'est pas indifférent pour juger ces questions. Quicherat est un érudit qui juge mieux un livre qu'un terrain. Quoi qu'il en soit, serrez le de près. »

Comme Cuvillier-Fleury avait encore dit dans cette lettre d'encouragement au prince : « Tâchez de ne pas trop oublier les *Condés* », le duc d'Aumale, après être resté quelque temps sans répondre, lui avouait la raison de son silence. A la fin de 1857, le 20 décembre, il lui adressait ces lignes :

« Je suis, en effet, mon cher ami, fort en retard avec vous; je m'étais dit : « Je ne lui écrirai que pour lui annoncer que j'en ai fini avec *Alesia* »; j'espérais que cette résolution me forcerait à terminer plus vite et cependant je ne peux m'y tenir, car je ne suis encore débarrassé ni de mes Romains, ni de mes Gaulois. Les uns et les autres commencent pourtant à m'ennuyer un peu,



et je suis bien sûr qu'ils ennuièrent encore plus ceux qui prendront la peine de me lire, si je me décide à faire imprimer ce fatras. Mais je suis trop près de la fin, et cela m'a coûté tant de travail que je ne voudrais pas l'abandonner. Au reste, vous en jugerez, je l'espère, avant peu; je ne perds pas un seul des moments que je puis arracher aux devoirs de famille et à mille dérangements divers; j'ai grande hâte de retourner aux Condés et je maudis souvent la malheureuse idée que j'ai eue d'écrire trois ou quatre pages sur Alesia à M. de Lanneau, tandis que j'en suis déjà à plusieurs centaines. Je n'ai nul espoir de mettre les deux provinces d'accord et, bien que j'essaie d'exprimer mon opinion avec tous les ménagements possibles, je suis bien certain, si je vois le jour, d'être traité d'ignorant et d'esprit court par ceux dont je contrarierai le système. »

Huit jours après, avec cet abandon qui donnait tant de charme à ce caractère français par excellence, n'aimant ni les éclats de phrase, ni les solennités d'attitude, il disait, à la fin d'une lettre à Cuvillier-Fleury :

« Je vous quitte pour retourner à mes Romains et à mes Gaulois, à mes Comtois et à mes Bourguignons, que j'ai souvent envie d'envoyer à tous les diables..., car ce travail, tout de mémoire, qu'il faut sans cesse recommencer après de constantes interruptions, est devenu, pour moi, une espèce d'œuvre de Pénélope. »

« Oui, votre *Alesia* est la toile de Pénélope, lui répondait Cuvillier-Fleury, parce qu'il faut compter sans cesse avec les *prétendants*, j'entends ceux qui écrivent sous la dictée de leur province. Vous aurez, je l'espère, raison de tous. Je plains ces pauvres Condés; mais je fais mon compliment à César du temps que vous lui aurez donné; c'est d'ailleurs un beau sujet pour vous, très spécial à un commandant d'armée qui a remué des troupes et vraiment fait la guerre. Le pauvre Quicherat, avec toute son érudition, n'en sait pas tant. Vous le battrez, j'espère, mais à quand la chamade? »

De toutes parts, on interrogeait Cuvillier-Fleury. Et *Alesia*? Et les Condés? « J'ai à répondre dix fois par jour à ces questions », mandait Cuvillier-Fleury, le 15 janvier 1858. Tout le monde s'y intéressait.

« Le duc d'Aumale ne réussira pas à bien juger César, disait Montalembert à Cuvillier-Fleury; il est trop Gaulois. » Certes, toutes les sympathies du duc d'Aumale le portaient, depuis ses lectures de première jeunesse, vers ce chef d'un clan de l'Auvergne qui sut, par ses efforts et son ascendant, grouper des

tribus éparses en lutte les unes avec les autres, les entraîner toutes dans la résistance à César. Vercingétorix apparaissait au duc d'Aumale comme un précurseur de Jeanne d'Arc, disait-il, « le premier des Français », disait-il encore. Mais, en même temps, par la largeur de son esprit qui le rendait équitable; dans un besoin d'admiration pour ce que représente de qualités contraires ce génie de la guerre, à la fois méditatif et décisif, et enfin, avec le sentiment de tout ce que la France a dû à la conquête romaine, il était attiré vers César. Après avoir lu tout ce que l'on avait publié sur l'emplacement d'Alesia, il regarda comme impossible, en se renfermant dans les limites tracées par les Commentaires de César, que l'Alaise de la Franche-Comté eût été le théâtre du grand choc. Le travail qui lui avait pris plusieurs mois était achevé.

Bien que le duc d'Aumale apportât dans le soin même de son écriture une netteté élégante — qui, devant chacune de ses pages régulières, souvent raturées, mais sans la moindre impatience nerveuse, donnait l'impression d'un esprit clair, parfaitement équilibré, allant droit au but, — il se plaisait à faire copier ses manuscrits. C'était une manière de se contrôler, comme s'il entendait formuler ses idées par une autre voix que la sienne. Un dédoublement s'opère ainsi dans un auteur qui devient son propre critique. Cette tâche dévouée de copiste, la duchesse la remplissait avec orgueil. Du même âge que le duc d'Aumale, Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, fille de Léopold, prince de Salerne, et de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, était de ces confidentes attentives et discrètes qui s'associent intimement à l'existence de celui qu'elles ont pris pour guide. Cuvillier-Fleury disait d'elle qu'elle ne voyait toutes choses que par les yeux du prince. Leur attachement à la France était égal. La duchesse d'Aumale n'avait cependant connu sa patrie d'adoption que pendant bien peu de temps; mais, Française de cœur, elle n'aspirait qu'à y retourner et à voir Aumale, selon le nom qu'elle lui donnait toujours dans ses lettres intimes, reprendre sa vie militaire. Peut-être retrouverait-il, sur un champ de bataille, un jour de gloire tel que celui où, lieutenant général en Afrique à vingt et un ans, « dans un acte à la Condé », il fonça, à la tête de cinq cents hommes, sur la smalah d'Abd-el-Kader et mit en déroute cinq mille combattants. Souvenir glorieux dont la vie du prince fut illuminée. A travers les discussions d'archéologie que soulevait l'histoire d'Alesia (et ces discussions le lassaient, l'excédaient parfois), le duc d'Aumale voyait surtout dans son étude la mise en mouvement des armées. Le véritable intérêt de

son travail, ainsi qu'il l'a écrit, c'était l'étude même de la guerre; c'était de chercher à comprendre les causes vraies des événements, à pénétrer les calculs du génie chez César, à deviner les inspirations du patriotisme chez Vercingétorix. « Parfois, l'émotion me gagnait, ajoutait-il, et mon imagination s'enflammait au spectacle des deux armées qu'elle croyait voir aux prises sur le terrain de leur lutte suprême. »

La duchesse d'Aumale s'intéressait vivement à cette septième campagne des Gaules. « La copie de ma femme est fort avancée », écrivait le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury dans une lettre de Twickenham, le 29 janvier 1858.

Dans les premiers jours de février, le duc d'Aumale était en train de lire une dernière fois son manuscrit. Il mettait les points, les virgules, les accents, tout ce que la duchesse d'Aumale oubliait avec trop de facilité, — la ponctuation n'étant guère œuvre de femme, — lorsque survint une nouvelle brochure de Quicherat. Ce fut d'abord pour le duc d'Aumale, selon ses propres termes, « un coup de foudre ». Se sentant plus à l'aise sur un champ de bataille que sur ces champs d'érudition, il se demandait s'il n'aurait pas à refaire son siège. Une lecture attentive de ce second mémoire le tranquillisa. Nul argument nouveau n'apparaissait. Une ou deux petites notes, mises au besoin en appendice, suffiraient, dans la pensée du duc d'Aumale, pour répondre à cette reprise du plaidoyer franc-comtois. Guettant alors une bonne occasion, c'est-à-dire un autre moyen que la poste officielle de l'Empire, trop attentive à la correspondance du prince, — eût-elle trait à ce qui se passait cinquante-huit ans avant Jésus-Christ, — le duc d'Aumale envoya son long mémoire à Cuvillier-Fleury avec un sentiment de parfaite docilité, comme si le temps n'avait pas effacé les distances de l'élève et du maître d'autrefois. Le prince était tout prêt à ne pas pousser plus avant la destinée du manuscrit, si Cuvillier-Fleury donnait à ce travail une note mauvaise ou médiocre.

« Mais comme je vous soupçonne d'un peu d'indulgence, écrivait le prince, j'aimerais à avoir aussi l'avis : 1° de quelqu'un qui ait l'habitude des discussions d'érudition; je n'ai certes aucune prétention de ce genre; mais enfin je n'aimerais pas à paraître trop absurde. J'ai pensé à M. Régnier qui s'est déjà occupé de la question à l'Académie des inscriptions; 2° de quelqu'un qui eût l'habitude de discussions d'art militaire. J'avais pensé à votre stratège des *Débats*, Saint-Ange, si toutefois cela lui convenait et qu'il vous convînt. J'avais bien pensé à M. Thiers; mais il me semble que ce serait bien outreucidant de lui demander tant de

temps pour si peu de chose, et puis, je ne sais pas si tout lui plaira dans mon travail. Vous voyez que je songe déjà à n'avoir que des conseillers bien disposés. Ces avis recueillis, s'ils sont favorables, il faudra porter la chose à Buloz, et c'est là que commence la difficulté. »

Le duc d'Aumale se demandait si Buloz accueillerait ce travail, qui était peut être trop en dehors des habitudes de la *Revue des Deux-Mondes*. Il se demandait bien autre chose aussi. La Revue affronterait-elle le danger politique d'une pareille insertion? Les grands fonctionnaires, qui veillaient sur leur repos en défendant l'Empire, laisseraient-ils passer paisiblement un écrit signé du duc d'Aumale? Tout alors était entre les mains du gouvernement. Avertir, puis suspendre et condamner un journal, sans que les tribunaux eussent à s'en mêler, c'était la chose du monde la plus simple pour un ministre. Aussi tout directeur de journal était-il tenu de considérer, avant de publier le moindre article, le risque couru pour l'existence de son recueil, dont dépendait la joie de sa conscience ou le calcul de ses intérêts ambitieux et, par surcroît, sa fortune matérielle et celle de ses associés.

François Buloz, depuis 1831 fondateur et directeur de la *Revue des Deux Mondes*, ancien prote, homme de travail et de volonté, d'aspect rude, avec un œil perdu et faisant trou dans ce visage tourmenté, « Buloz qui d'un seul œil peut éclairer deux mondes », selon un bon vers de Veillot, s'exposerait-il, pour le siège d'Alesia, à voir ruiner son entreprise? Il l'avait créée de toutes pièces. Les difficultés matérielles prolongées pendant vingt-cinq ans auraient découragé tout autre que ce Savoisien tenace. Il avait voulu doter la France de revues analogues aux grandes revues anglaises. Il avait tenu bon. Il avait réussi. Et quand le régime constitutionnel, qui avait toutes ses préférences, fut emporté par la révolution de 1848, il se dit, avec un patriotisme habile, que la politique étrangère et même la politique intérieure offraient de quoi étudier de vastes questions où pouvaient être examinés les intérêts durables de la France. Hostile au régime impérial, mais sans opposition systématique, Buloz dirigeait son grand navire au milieu de dangers et d'écueils. Se déciderait-il à embarquer le mémoire sur Alesia, expédié par un des plus grands et des plus redoutés ennemis de l'Empire, par ce prince âgé de trente-six ans, l'esprit ouvert à bien des nouveautés, alliant aux principes constitutionnels du roi Louis-Philippe la passion de la gloire militaire, « soldat dans l'âme », selon ses propres expressions, prêt à suivre jusqu'au bout du monde, quelle que fût la main qui le portât, le drapeau tricolore, « le drapeau chéri »,

comme il l'appela un jour. Tous ces sentiments répandus en France flotteraient au-dessus du récit du duc d'Aumale et de tout ce passé dormant sur la plaine des Laumes. Buloz, si prudent, si avisé, sous son enveloppe rude, serait-il homme à braver tout d'un coup les colères, les susceptibilités d'un pouvoir ombrageux et tout-puissant? A première vue, sans même avoir le mémoire entre les mains, Buloz se déclara disposé à insérer le travail sur Alesia. Un instant même il songea, de par sa générosité et son autorité bourgeoise, à parer sa Revue de cette signature princière. La réflexion le fit revenir sur ce premier mouvement. Une réserve absolue, dit-il, serait gardée sur le nom de l'auteur. Pas de signature et le silence. Trois ans auparavant, le 1<sup>er</sup> avril 1855, il y avait eu, sous le voile de l'anonymat, un article du duc d'Aumale sur les zouaves, pages si françaises d'allure, d'émotion virile. Cuvillier-Fleury qui n'aimait pas, disait-il, à jouer la comédie du secret, s'était empressé de dire bien haut quel était l'auteur de ce manuel de bravoure. Buloz en gardait rancune à Cuvillier-Fleury qui se promit d'être désormais indiscret avec mesure, de vanter seulement à ses amis ce nouveau travail de pure érudition, début du prince dans un genre difficile.

Le 20 mars 1858, arrivait à Twickenham cette lettre de Cuvillier-Fleury : « Buloz sort de chez moi. Il a lu, il paraît content. Bien que très peu expansif de sa nature, j'ai bien vu à quel point il tient à garder votre œuvre, à en tirer parti et à s'en faire honneur. »

La cause était si bien gagnée que ce n'était plus un simple désir de la part de Buloz, c'était une décision ferme. Comme la Revue courrait peut-être un danger de mort, Buloz demandait un délai jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour faire paraître l'article. Il aurait ainsi le temps, disait-il, de prendre ses dispositions si la Revue, elle aussi, était condamnée à l'exil. On revint sur la question de la signature. Les pages ne pourraient-elles pas être signées V. de Mars? Ce nom du secrétaire de la Revue avait déjà servi au duc d'Aumale. Buloz inclinait plutôt à emprunter la signature d'un général en retraite ou d'un aide-de-camp du prince. A d'autres moments, las, impatienté de tous ces subterfuges, Buloz voulait arborer le nom du duc d'Aumale, mais en ayant bien soin d'indiquer qu'il s'agissait d'un travail exclusivement scientifique. Dans un préambule comme les aimait Buloz, une note de la direction rappellerait que Napoléon III avait pu, sous le règne de Louis-Philippe, publier et signer ainsi des livres militaires et jusqu'à des brochures politiques. Buloz pressentait toutefois qu'il n'y avait pas dans cette analogie la certitude d'une sauvegarde. Il savait tels et tels ministres plus impérialistes que l'Empereur.



Prêt à tenter l'aventure : « Ce serait une belle fin ! » disait-il. Toutefois, au dernier moment, il hésita.

Dès que quelque chose touchait aux princes d'Orléans, la police de l'Empire entraînait en inquiétude. Le 22 mars, le duc d'Aumale dictait à un de ses vieux amis d'enfance, Couturié, une lettre pour Cuvillier Fleury. Il ne s'agissait que d'Alesia. La lettre fut décachetée. « On aura cru, disait gaiement Cuvillier-Fleury, qui ne perdait jamais l'occasion d'une citation ou d'une allusion latine, que j'avais la paix ou la guerre comme Popilius, dans les plis de mon manteau ou dans le bec de ma plume. »

Le duc d'Aumale écrivait directement le lendemain à Cuvillier-Fleury, et l'on croit voir entre les lignes son sourire cordial et spirituel. « Combien je vous suis reconnaissant du zèle affectueux et habile avec lequel vous avez conduit votre campagne d'Alesia, qui me paraît maintenant fort avancée. » Le duc d'Aumale examinait ensuite les hypothèses de signatures. Certes, il n'avait aucune objection à ce que son nom parût au bas d'Alesia; mais, songeant toujours avec générosité aux conséquences d'un de ses actes qui pouvait compromettre autrui, — et cela explique les réserves qu'il apporta souvent dans sa vie politique, — « je trouverais tout naturel, disait-il, si la prudence le conseille, qu'on eût recours à un prête-nom ». Disposé à accepter le nom de V. de Mars, il écartait toute autre combinaison d'une signature factice d'un général ou d'un aide de camp. Il y aurait eu là quelque chose comme une nouvelle confiscation d'un bien personnel.

Ces petits faits indiquent, mieux que de grandes tirades, à quel jeu compliqué, à quelles mesures prudentes le contrôle sévère exercé sur la presse contraignait le *reviewer*, ainsi que le duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury se plaisaient à appeler Buloz. Difficultés de publication, difficultés même de correspondances privées, tout était soumis à des surveillances et à des rigueurs quotidiennes. « Il y aurait donc, écrivait Cuvillier-Fleury, qui ne songeait qu'à soustraire ces échanges de lettres à la poste française, il y aurait donc du péril à confier à des gens si curieux ses sentiments et ses pensées, puisqu'ils semblent mettre tant de prix à les connaître. »

A mesure que le délai du mois de mai approchait, Buloz craignait de plus en plus pour l'existence de sa Revue. Il ne manquait pas de gens, du reste, pour lui conseiller de ne pas réserver cet appui littéraire aux exilés. Victor Cousin, qui tout en proclamant publiquement le vrai, le beau et le bien, était souvent occupé du relatif et tenait de très grands principes en réserve pour les imprimer dans ses livres, disait à Buloz, — accessible

quelquefois à cet esprit autoritaire, — que publier encore un nouvel écrit du duc d'Aumale était chose dangereuse. « Cela vous jouera un mauvais tour », affirmait-il, d'un ton demi confidentiel et demi emphatique. Buloz si différent, dans son aspect et son attitude, de cet écrivain à fracas, Buloz qui ne se vantait pas de haute philosophie, avait plus de courage. Au milieu de ces perplexités, une bonne nouvelle arriva des régions du pouvoir. Le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, qui se piquait de science, de lettres et d'art, et n'était jamais plus content que quand il gérait par intérim le ministère de l'instruction publique, s'était fâché tout rouge, — et son teint coloré le prédisposait à ce genre d'exercices, — contre la thèse franc-comtoise et « cet animal de Quicherat », disait-il devant ses officiers d'état-major, sur un ton tout à fait militaire. Le maréchal Vaillant tenait ferme pour Alise-Sainte-Reine : il était bourguignon.

Buloz envisagea que le maréchal pourrait, le cas échéant, défendre la Revue sur le terrain d'*Alesia*. Il respira bruyamment. Il ne vivait que pour sa Revue. C'était sa chose. Elle passait avant tout. Dédaigneux de ce qui met en mouvement, en intrigues, en fièvre, la plupart des hommes et les dispose à tout endurer pour quelques heures d'estrade, de vanité, il mettait son orgueil plus haut. Il voulait faire œuvre durable et qui lui survivrait. Peu lui importait et les rancunes des auteurs évincés et les envies de démission de ses secrétaires et les affolements des protes, qui, dans le coup de feu de la mise en pages de la dernière heure, n'osaient plus affronter les injonctions, les colères directoriales. Buloz haussait les épaules et ne pensait qu'au numéro. Il allait à son but, décidé à imposer la manière dont il comprenait l'effort permanent de sa Revue. Faire l'éducation du grand public sur chaque point d'un programme d'idées modérées et de connaissances moyennes; le mettre en garde contre le dogmatisme dans tous les domaines, contre les violences et les rêveries politiques; distraire ce même public par des romans à la George Sand, à la Feuillet, à la Sandeau; donner d'autre part une grande influence à la critique pour maintenir les auteurs en respect, sous la dépendance étroite du bon sens et du bon goût; engager « la lutte contre les barbares », disait-il, telle était sa tâche lourde, incessante.

Ce fut dans la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> mai 1858 que parut *Alesia*. Les premières pages du numéro étaient réservées au *Roman d'un jeune homme pauvre*. *Alesia* venait ensuite. Et, pour que toutes les précautions fussent bien prises sur tous les points, Buloz avait rédigé une note prélimi-

naire pour expliquer l'accueil accordé à cette longue étude. « ... Nous n'avons garde, écrivait-il, de prendre un parti définitif dans un débat de cette nature; mais l'intérêt qui s'y attache, tant pour l'histoire de notre pays que pour celle de la stratégie romaine, nous fait accueillir un travail sérieux, dont l'étendue un peu inusitée dans la *Revue* nous paraît rachetée par le soin consciencieux des recherches, l'enchaînement des preuves et la sincérité du récit. C'est donc non seulement comme une œuvre d'archéologie historique, mais comme une étude d'histoire nationale que nous la présentons à nos lecteurs. »

Les quatre-vingt-deux pages du duc d'Aumale, non signées, se déroulaient, montrant un ensemble de qualités diverses : la puissance des discussions techniques, les vues de l'historien, les réflexions du général, et partout le talent de l'écrivain. La Bourgogne, un instant menacée, pouvait revendiquer son mont Auxois et les glorieux souvenirs qui y sont associés. Mais, par excès de prudence, Buloz faisait accompagner encore la fin de l'article par des lignes du secrétaire V. de Mars, pour se défendre de prendre parti, pour indiquer que la *Revue des Deux Mondes* montrait seulement, comme l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, « l'intérêt sérieux qui s'attachait aux efforts tentés pour résoudre un problème historique si digne de l'attention des esprits éclairés ».

Ce travail sur Alesia eut ses partisans, ses adversaires; mais le grand public fut conquis. Les lettrés, dont l'opinion pèse toujours d'un si grand poids dans les discussions, furent pour la thèse du duc d'Aumale. Un critique célèbre à qui Victor Hugo disait : « On publierait un volume pour vous faire écrire une page », Paul de Saint-Victor allait répétant son enthousiasme au foyer du Théâtre italien. Rigault, professeur de littérature au Collège de France, était dans les mêmes sentiments. Le *Journal des Débats* aurait voulu se jeter dans cette discussion pour trouver un moyen de vanter le duc d'Aumale, mais la chose parut trop dangereuse. « Nous en sommes là! » écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, en lui transmettant le bruit de tous ces éloges. Buloz s'y associait avec la joie que lui donnait le double et fier sentiment d'une hospitalité dont il avait bravé le danger et dont il recueillait les avantages. « Il n'y a qu'un général d'armée qui ait pu faire cela », disait-il, en décernant son *satisfecit*. Et Cuvillier-Fleury ajoutait dans une lettre au prince, datée du 14 mai 1858, en faisant allusion au prince de Joinville qui, lui aussi, avait obtenu l'hospitalité de la *Revue des Deux Mondes* : « Vous n'êtes plus, pour Buloz, des princes de la maison d'Orléans, mais « des rédacteurs de la *Revue des Deux Mondes* », votre frère et vous,

c'est-à-dire qu'à ses yeux vous êtes fort montés en grade. »

De 1862 à 1865, des fouilles furent poursuivies à Alise-Sainte-Reine sur l'ordre de Napoléon III. La place des anciens fossés, la trace des défenses, tout ce qui était décrit dans les Commentaires de César, les découvertes d'armes, de monnaies, vinrent confirmer l'étude du duc d'Aumale, faite à distance. « Je ne pense pas qu'on puisse me reprocher de n'avoir pas vu les lieux », disait-il, dans la préface de l'ouvrage qui parut en librairie, sous le titre : *Alesia. Etude sur la septième campagne de César en Gaule.*

Ce ne fut qu'au mois de septembre 1871 que le duc d'Aumale vit, pour la première fois, tout le pays qu'il avait si bien décrit uniquement d'après la carte d'état-major. Le 11 septembre 1871, il était reçu au château de Bard par M. Eugène de Lanneau qui se sentait rajeuni au souvenir de toutes ces discussions et qui se promettait d'en reparler encore à Quicherat incrédule. Le 12 septembre, le duc d'Aumale était reçu à Bourbilly par le comte de Franqueville. Et sur l'agenda du prince on peut lire cette note, à la date du 14 septembre : « Course à Alise. Aspect des lieux très frappant et ne laisse pas de doute. »

René VALLÉRY-RADOT.

---

# L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE

---

## I. — LA CAMPAGNE POUR LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET DIRECT EN PRUSSE

---

Bismarck a dénoncé, il y a quarante ans, le système électoral prussien comme le plus misérable, le plus absurde, le plus dangereux qui fonctionne dans n'importe quel Etat. Tous les partis ont, depuis lors, proposé successivement des plans de « réforme ». Timides et artificiels tant qu'ils ne furent qu'une tactique d'opposition ; hardis, redoutables et plus dignes d'examen parce qu'ils forment aujourd'hui la logique d'un principe, ils font périodiquement l'objet d'une discussion au Landtag.

Selon la coutume parlementaire de ce pays, où la parole subit encore la discipline atavique, les diverses fractions de la Chambre des députés, représentant les différentes classes sociales qui se disputent la prépondérance politique, délèguent un orateur à la tribune, depuis quarante ans. Des vues élevées sur la *Deutsche Kultur*, des aperçus rapides sur les droits de l'homme, des chiffres émouvants qui révélaient le drame des transformations sociales profondes, furent longtemps impuissants à engager le gouvernement prussien dans la voie des promesses.

Cependant, par l'action de quelques « idéologues », et sous la poussée des chefs de la sozial-démocratie, l'idée critique exprimée sur le suffrage de classe par le grand ouvrier de l'unité allemande, a développé toute sa puissance pédagogique dans les masses.

La passion politique a ranimé tout à coup cette vieille querelle de parti et rompu la monotonie solennelle des séances du parlement prussien. A la vérité, ce n'est plus des argumentations qu'on écoute. On entend une rumeur lointaine. Au dehors, quelque chose a bougé : le peuple. Du fond des faubourgs, cent



mille hommes sont montés vers les *Linden* pour protester, sous les fenêtres des palais officiels, contre le droit électoral prussien que la conviction de Bismarck, « fondée sur une longue expérience », tenait « pour plus dangereux que le suffrage universel et direct, parce qu'il empêche le contact du pouvoir avec les éléments sains qui forment le noyau et la masse du peuple<sup>1</sup> ». Ces manifestants demandent le suffrage universel et direct égal pour tous et secret. « Ce cri balaiera comme un ouragan le vieux système actuel qui ne s'appuie que sur des sabres et des baionnettes<sup>2</sup>. »

Ces sabres et ces baionnettes et l'eau noire de la Sprée gardent le château royal vers lequel s'orientent les colères de la foule.

Il y a là, sur la façade du côté du Lustgarten, un balcon historique du haut duquel les rois de Prusse parlent au peuple quelquefois. Frédéric-Guillaume IV y parut en mars 1848, la casquette à la main. En janvier 1907, la porte-fenêtre se rouvrit de nouveau pour laisser passer Guillaume II, qui venait féliciter son gouvernement du résultat des élections du Reichstag et se réjouir publiquement de la victoire d'une fiction parlementaire.

Les partis vaincus, le Centre, les socialistes et les Polonais, qui allaient former la minorité au parlement d'Empire, étaient élus par 5 898 000 voix. Le bloc des conservateurs, des libéraux et des radicaux ne représentait que 4 962 000 voix. La majorité du peuple allemand, exprimée par 933 000 voix<sup>3</sup>, protestait contre cette imprudente manière du souverain d'être constitutionnel.

En janvier 1908, la fenêtre resta close et il y eut une journée rouge à Berlin. Depuis 1848, le sang n'avait pas coulé dans les rues. Les manifestations continuèrent en mars. Elles se sont renouvelées en janvier 1909.

On banquetait contre Louis-Philippe. Contre Guillaume II, on chante la *Marseillaise*. Traduite en vers allemands, en 1792, par Euloge Schneider, vicaire épiscopal du Bas-Rhin, Goethe l'entendit en 1793, au siège de Mayence, jouée par la musique des chasseurs à cheval. Dans sa *Campagne de France*, il a noté ceci : « Ce *Te Deum* révolutionnaire a toujours quelque chose de triste, même quand il est allègrement joué ; mais, en ce moment, où les musiciens réglaient leur mesure sur le pas lent des cavaliers, il avait quelque chose de saisissant et de terrible. »

En l'écoutant à Berlin l'année dernière, nous adhérons mot pour mot à l'impression de Goethe et, en suivant le flot qui s'écoulait par les rues qui descendent vers les faubourgs, nous nous

<sup>1</sup> *Bismarcksreden*, 24 mars 1866.

<sup>2</sup> *Vorwaerts*, 13 janvier 1908, Extrablatt.

<sup>3</sup> *Voy. le Correspondant* du 10 mars 1907.

demandions de quel battement de pensée le piétinement de cette foule marquait la cadence fiévreuse.

Vive le suffrage universel, direct, égal pour tous et secret ! Que signifie ce cri qui vient révéler aujourd'hui à la surface de l'opinion publique prussienne, les sentiments des couches profondes ? Quelles contradictions dénonce-t-il ? Quels vœux exprime-t-il ? De quelles transformations sociales accomplies depuis un demi-siècle est-il le signe ?

D'une part, le Reichstag, assemblée représentative unique de l'Empire, est élu au suffrage universel, direct et secret. D'autre part, les États confédérés ont, jusqu'en ces dernières années, nommé leurs Landtage au suffrage censitaire et restreint. Ces systèmes, très compliqués souvent, faisaient, en quelque sorte, fonctions d'écluses dans la pente de l'érosion sociale produite par le suffrage universel. Le courant démocratique les emporte une à une. Cependant, le droit électoral prussien régit encore 37 millions d'hommes sur 60 millions qu'en compte l'Allemagne. Faut-il le « réformer » ? En développant les raisons qu'on fait valoir contre le suffrage de classe, nous mettrons en ligne les idées qui font tête de bélier contre la tour féodale prussienne où règne et gouverne encore un roi par la grâce de Dieu, empereur par la volonté de puissance du peuple allemand.

\*  
\* \*

Quand les rois, les princes et trois villes républicaines d'Allemagne eurent contracté l' « Alliance éternelle » qui porte le nom d'Empire germanique, Bismarck voulut définir son œuvre et « trouver le mot qui convient le mieux pour rendre l'idée de droit ».

Le 1<sup>er</sup> avril 1871, il fit valoir devant le Parlement allemand, avec l'autorité d'un philologue qui avait éprouvé les formules au feu de l'action, les raisons pour lesquelles il avait éliminé de la constitution tels vocables emplis de sens sur une terre étrangère, tels autres chargés de ressentiments par des malentendus historiques, et enfin ceux taris de vie par les orateurs. Puis il simplifia, à l'usage du peuple, les 78 articles du pacte fédéral. « Sa Majesté l'Empereur, dit-il, représente l'Empire au dehors. Le Bundesrath est un corps politique formé par les plénipotentiaires des différents États confédérés. Le peuple tout entier a pour représentant le Reichstag. Le Reichstag est élu au suffrage universel direct et au scrutin secret. » La simplicité de cette mécanique politique n'est qu'apparente. Dans la vérité de son fonctionne-

ment, elle a des manivelles cachées, des combinaisons secrètes, des tiroirs à double fond.

Qu'est-ce que l'Empereur? Chef de l'armée et de la marine, préposé aux relations internationales, mais sans droit de sanction ni de veto à l'intérieur, il ne serait, en somme, dans l'ordre politique, qu'une fiction prestigieuse s'il n'était en même temps roi de Prusse. Les réalités groupées sous ce titre par l'histoire vivifient les textes constitutionnels, prêtent leur force à la fonction impériale, lui assurent une incomparable autorité. Car la Prusse a une situation prépondérante dans le Conseil fédéral. Le Bundesrath est à la fois un organe législatif, un conseil exécutif, une conférence diplomatique, un conseil d'Etat, un tribunal d'arbitrage entre les Etats confédérés. Il n'est pas une assemblée représentative; ses membres sont tous de hauts fonctionnaires des Etats qui les délèguent; de leurs gouvernements respectifs, ils reçoivent des instructions très précises sur la position qu'ils devront prendre à l'endroit des questions à traiter. Ce ne sont pas les plénipotentiaires à titre personnel, mais les Etats qui sont investis du droit de suffrage; dès lors, tous les représentants d'un même Etat sont tenus de voter dans le même sens, « unitairement ».

Cette remarque souligne la disposition suivante : en cas d'égalité de suffrages exprimés, le poids de celui de la Prusse décide des opinions. En outre, 14 voix suffisent pour repousser toute modification à la constitution. Or, sur les 58 voix qui représentent la confédération au Bundesrath, la plupart des Etats ont 1, 2 et 3 voix; la Saxe et le Wurtemberg en ont 4, la Bavière 6. La Prusse en compte 17. Elle est donc la clef de voûte de l'Empire, non seulement par la force, mais encore par la puissance qui crée le droit.

Comment Bismarck, qui professait un âcre dédain pour l'idéologie de 1848, dont le suffrage universel est l'apport principal, en vint-il dès la première heure à donner une constitution démocratique à l'Empire? En ce point consistait la grande nouveauté. L'Allemagne avait connu empereurs et diètes de princes. Mais le fonctionnement du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret dans l'Empire, posait dans tous les Etats confédérés qui n'en étaient encore qu'à un constitutionnalisme rudimentaire, une série de contradictions fondamentales dont il faudrait bien qu'un jour les gouvernements subissent ou mitraillent les conséquences.

L'homme qui devait réaliser par le fer et par le sang l'idée d'unité dont le peuple, pendant plus de cinquante ans, n'avait activé le devenir que par paroles et par tumultes, a jugé politique de livrer au public les raisons d'un tel acte. Il l'a fait à

plusieurs reprises. En 1863, en prenant le pouvoir, il était déjà maître de sa pensée directrice. A lord John Russel, qui trouvait singulière l'attitude du cabinet de Berlin motivant son refus d'adopter le projet de constitution fédérale, élaboré à Francfort par les princes allemands, sur l'initiative de l'Autriche, par le fait que le projet ne comportait pas de Chambre fédérale élue au suffrage direct, Bismarck répondit par une dépêche du 8 octobre : « En ce qui concerne le Parlement allemand, notre point de vue ne tient pas compte des théories politiques, mais seulement des intérêts matériels de la Prusse, qui sont identiques avec ceux de la majorité de la nation allemande. La Prusse a besoin d'un contrepoids contre la politique dynastique des gouvernements; elle ne peut le trouver que dans la représentation nationale<sup>1</sup>. »

Dans ses *Souvenirs*, il mesure l'étendue de l'effet dont il a posé la cause et prépare le remède au venin dont il sent bien qu'elle est pleine : « Etant donnée la nécessité, dans la lutte contre une puissance étrangère ayant la supériorité du nombre, d'employer, en dernier ressort, même des moyens révolutionnaires, je n'éprouvai aucun scrupule à recourir au plus puissant des artifices libéraux de ce temps, au suffrage universel. Déjà par ma dépêche circulaire du 10 juin 1866, je l'évoquai pour effrayer les monarchies étrangères et leur ôter la tentation de mettre les doigts dans notre « omelette » nationale. Je n'ai jamais douté que le peuple allemand, dès qu'il comprendra que le droit de suffrage actuel est une institution nuisible, ne soit assez fort et assez prudent pour s'en défaire. S'il ne le peut pas, cette idée exprimée dans un de mes discours « qu'il saurait bien trotter une fois qu'il serait en selle » aura été une erreur. L'adoption du suffrage universel était une arme contre l'Autriche et d'autres puissances, dans la lutte pour l'unité allemande, et, en même temps, une menace de recourir aux derniers moyens contre toute coalition. Dans une pareille lutte, quand elle est engagée à la vie à la mort, on ne regarde pas aux armes qu'on saisit ni à la valeur des choses qu'on détruit en s'en servant. L'unique conseiller, c'est le succès de l'entreprise<sup>2</sup>. »

Le Reichstag personnifie « l'unité nationale fondée sur l'indignat commun » et se compose de 397 députés. Par des discours, ils signalent le flux et le reflux des opinions qui se meuvent du Rhin au Niemen, des monts de Bohême à la mer; par des propositions de loi, ils expriment les désirs, formulent les besoins de

<sup>1</sup> Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, II, p. 408-409.

<sup>2</sup> *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 58.

60 millions d'hommes. Ils votent le budget et les impôts nécessaires à la vie de l'Empire.

Si Bismarck sauta du premier bond jusqu'aux limites extrêmes de la démocratie, il prit, à la vérité, quelques mesures qu'il croyait propres à modifier les directions du suffrage universel; il laissa aux fonctionnaires la libre entrée du Parlement; il interdit aux députés de recevoir, à ce titre, aucun traitement ni indemnité. Barrière à claire-voie contre le parlementarisme professionnel. Le suffrage universel a produit des effets d'une autre importance et créé une situation dont nous ferons voir la gravité avec des chiffres; ces mêmes chiffres démontreront la légèreté des espérances de Bismarck. A son tour, le grand « réaliste » rêvait quand il se laissait aller à croire qu'on pourrait, un jour, ôter le bulletin de vote devenu « nuisible », à un peuple devenu capable de s'en servir d'une main crispée.

Pour le moment et en premier lieu, il suffit de retenir que Bismarck a fait usage du suffrage universel comme d'une arme révolutionnaire contre les princes et les rois allemands; que, en même temps, il a jeté le discrédit sur le suffrage de classe, lequel, pourtant, fait durer « l'influence prudente et retardante de ceux qui possèdent<sup>1</sup> » et leur assure la prépondérance politique.

En second lieu, il faut noter que ses actes et ses paroles ont fait lever dans les esprits l'ivraie des contradictions; que, aujourd'hui, la multitude de « ceux qui convoitent<sup>2</sup> » s'insurge contre le droit électoral prussien; que, enfin, M. de Bülow, son successeur, a naguère, au nom des grands seigneurs terriens, des princes du négoce et des rois de la finance, paraphrasé en dix lignes le mot que M. Guizot jeta à un interrupteur, le 26 mars 1847 : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel », en Prusse.

Il importait avant tout de consulter Bismarck. Pour considérer l'évolution des choses dans l'Empire allemand, la pensée de celui qui l'a fait, exprimée par paroles, par écrits et par actions, est un magnifique belvédère.

\*  
\* \*

L'Assemblée nationale, issue du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret, laisse subsister les parlements particuliers de chaque Etat confédéré. Les Landtage se composent soit de deux Chambres, la Chambre des seigneurs et la Chambre des députés, soit d'une Chambre unique. Les Chambres des seigneurs comprennent des membres héréditaires, des membres nommés à vie

<sup>1</sup> *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 59.

<sup>2</sup> *Ibid.*



par le souverain et des membres qui tiennent ce privilège de leurs fonctions. Elles sont la représentation des forces sociales fondées sur des droits historiques, sur l'autorité que confère la possession atavique d'une portion du sol, sur l'influence intellectuelle et morale qui émane des hautes charges, sur le prestige civique que donnent les services rendus à l'Etat, à la ville, à la profession. Les trois sénats républicains représentent l'aristocratie de l'intelligence et des affaires. Ils sont élus à vie et ils exercent le pouvoir exécutif. Les royaumes de Prusse, de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, les grands-duchés de Bade et de Hesse, les villes hanséatiques de Brême, Hambourg et Lubeck, ont deux Chambres.

Les Chambres des députés, toutes élues, jusqu'à ces dernières années, selon différents modes de suffrage censitaire et à deux degrés, représentaient des catégories d'intérêts plutôt que des courants d'idées. Elles faisaient voir toutes les étapes de la genèse du constitutionnalisme, depuis la diète de Mecklembourg où, d'après le Pacte d'union de 1523, siègent l'ordre des chevaliers et la représentation des villes, jusqu'à l'oligarchie bourgeoise des trois républiques, administrées comme des maisons de commerce. Mais ces digues constitutionnelles, établies dans tous les Etats de l'Europe centrale à la suite des commotions populaires de 1830 et de 1848, ont été rompues une à une dans les Etats du Sud. Aujourd'hui les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, les duchés de Bade et d'Oldenburg élisent leurs députés au suffrage universel direct et secret. Les Landtag de Saxe-Weimar et de Brunswick en ont adopté le principe.

Les historiens et publicistes « bismarckiens » sont sévères pour ces « gens du Midi », empoisonnés d'idéologie française.

De bonne heure et de bon gré, les souverains du Sud s'appuyèrent sur l'opinion publique pour résister à la conquête de l'Allemagne par la Prusse. Ils étaient depuis longtemps « constitutionnels », quand le Hohenzollern déclarait ne vouloir jamais permettre qu'un « morceau de papier » vienne s'interposer entre le Seigneur Dieu d'en haut et lui. Ils ont cédé au flot montant de la démocratie, sans coup férir; enfin, ils ont fait de la « logique ».

Stein avait formé le projet, en 1808, de donner une « représentation nationale » à la Prusse. Il la concevait comme un grand comité consultatif dont on prendrait l'avis en matière de législation et dans lequel la noblesse aurait un rôle prépondérant. Le *Bauerstand*, les paysans auraient une représentation distincte. Hardenberg fit sienne cette idée vague et confuse. Le besoin d'hommes et d'argent la précisa et clarifia. Un parlement qui était l'extension des Etats provinciaux fonctionna de 1811 à 1815.

Ces intentions libérales, suggérées par le malheur des temps, s'évanouirent au congrès de Vienne. Frédéric Guillaume IV, ayant besoin d'argent pour construire les premières lignes de chemin de fer, se décida, malgré les remontrances de Metternich, à tenir des promesses que des délégations de tous les points du royaume rappelaient depuis trente ans. Le 3 février 1847, jour anniversaire de l'appel aux armes en 1813, parurent les lettres-patentes convoquant le Landtag uni. Dans les Conseils du roi, le futur empereur, le prince Guillaume de Prusse, qui avait pris en main la réorganisation militaire, combattit avec obstination la réunion d'une assemblée élue, tenant pour incompatibles une représentation populaire et une armée forte. « Une nouvelle Prusse se forme, dit-il en sortant de la séance où la convocation de la Diète avait été décidée. L'ancienne descend au tombeau <sup>1</sup> ». Les journées de mars 1848 furent l'héra de la féodalité prussienne. Elles se déroulèrent au cri de : A bas les soldats. L'armée capitula, le roi fut humilié, le prince de Prusse, contraint de s'exiler en Angleterre. De ces événements, dont la vision occupe une place centrale dans la formation des pensées maîtresses de Bismarck, est issu le régime électoral prussien. Il marque la fin du privilège de la naissance et, comme la constitution de Solon, se fonde sur cette idée que les droits politiques doivent être proportionnés à la richesse. Première étape historique vers l'égalité absolue.

L'ordonnance du 12 août 1849 pose ainsi le principe du suffrage de classe. « Les forces des citoyens, de la coopération harmonique desquelles dépendent essentiellement la durée et la prospérité de la société, sont en partie physiques ou matérielles, en partie spirituelles ou intellectuelles. Parmi les forces matérielles, la force contributive (l'impôt) occupe une place primordiale. Elle donne la mesure générale de la capacité de l'individu à se gouverner lui-même... Il y a lieu d'attendre un bon résultat de la répartition du droit de vote d'après l'impôt, parce que les rapports sociaux sont, en définitive, établis de telle sorte que si les membres les plus pauvres de l'Etat représentent la plus grande somme des forces physiques, la plus grande proportion des forces intellectuelles se trouve parmi les plus riches; dès lors, cette prépondérance que l'on assure en apparence aux biens matériels, va, par le fait, à l'intelligence <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Ranke : *Friedrich Wilhelm IV; Allgemeine Deutsche Biographie*, p. 753.

<sup>2</sup> Von Gerlach, *Die Geschichte des preussischen Wahlrechts*. Berlin, 1908, p. 12-13.

De ce principe, à la fois aristocratique, puisqu'il sert de fondement à toutes les élites qui se forment dans les sociétés mercantiles où l'argent fait l'homme, χρηματ'άνηρ, et excellemment révolutionnaire, puisqu'il est tout le programme des bourgeois émeutiers de 1830, on a déduit les dispositions suivantes :

Tout Prussien âgé de vingt-cinq ans, jouissant de ses droits civils et politiques, est électeur primaire (*Urwähler*). Les électeurs du premier degré sont répartis en trois classes. Chaque classe doit verser un tiers de l'impôt total. Cet impôt est calculé par commune, si la commune constitue à elle seule une circonscription électorale; par circonscription, si la circonscription comprend plusieurs communes. La première classe se compose donc du petit nombre des contribuables les plus imposés, qui versent un tiers de la somme globale des contributions de la circonscription. La seconde classe verse le second tiers; la troisième classe englobe la multitude de ceux qui payent peu d'impôt ou qui, n'en payant point, sont inscrits fictivement pour 3 marks.

Chaque classe élit séparément un tiers des électeurs du second degré (*Wahlmänner*), qui nomment les députés.

Le vote est public et consiste dans une déclaration orale. La répartition des circonscriptions date de 1860.

Voilà la machine. Elle est simple d'apparence extérieure. Elle est bien conçue, bien construite. M. Taine l'admirait. C'est la formule politique de toute l'histoire sociale d'un temps. Mais des facteurs de tout ordre ont, pendant un demi-siècle, opéré la transmutation des valeurs d'après lesquelles on l'établit et faussé les calculs primitifs. Les résultats qu'elle donne en fonctionnant la feront mieux comprendre qu'une description minutieuse et abstraite.

\*  
\* \*

Le droit électoral prussien fut établi sur cette hypothèse que la force contributive et la capacité intellectuelle se conditionnent l'une l'autre et que dans la réalité sociale elles sont toujours réunies. Vraie ou fausse, mais, en tous cas, élaborée par des éléments composants instables et groupés dans un ordre provisoire, à la date de 1849, elle servit de fondement au suffrage de classe. La division des classes fut préférée à l'établissement pur et simple du cens, parce que la volonté du roi était de donner la prépondérance aux grands propriétaires fonciers, c'est-à-dire à la noblesse terrienne. Au milieu du dix-neuvième siècle, avant le grand nivellement social produit par la grande industrie, la

division des classes subsistait encore en Allemagne. La noblesse, la classe moyenne et le peuple répondaient non plus, il est vrai, à des dénominations juridiques, mais à des réalités sociales distinctes. Il n'existait alors ni grande bourgeoisie, ni prolétariat. La grande industrie en était encore à la période des tâtonnements. Dans la plupart des régions, les ouvriers travaillaient dans la petite boutique du petit artisan installé dans la petite ville, et ces conditions d'existence étaient peu favorables à l'agrandissement des horizons intellectuels et sociaux, à l'énumération des longues revendications économiques. Leurs désirs de progrès et leurs besoins d'amélioration matérielle se satisfaisaient ou se résignaient dans les limites du métier à réorganiser corporativement. Cependant, le système de production moderne commençait à agglomérer dans les pays rhénans et en Silésie une population ouvrière très dense, à qui la vie en commun dans des usines spacieuses et la discipline professionnelle donneraient bientôt une âme collective nouvelle désireuse de connaître toutes ses puissances, d'éprouver ses énergies à la conquête du pouvoir.

Le directeur du bureau prussien de statistique, chargé, en 1849, de préparer la mise en mouvement de la loi électorale, essaya de répartir les électeurs primaires en trois classes, d'après les anciennes couches sociales. Il comprit dans « la classe possédante et cultivée », les propriétaires de biens nobles, les ecclésiastiques, les savants, le corps médical, les fonctionnaires d'Etat, les officiers, les grands industriels et les rentiers.

Dans le Mittelstand, qui devait former la 2<sup>e</sup> classe d'électeurs, il compta les professeurs de l'enseignement secondaire et primaire, les fabricants, les commerçants, et les propriétaires de 15 à 60 hectares. Dans la 3<sup>e</sup> classe il fit tenir les paysans ayant moins de 15 hectares, les artisans, les boutiquiers, hôteliers et ouvriers. Cette répartition sur le papier donna les proportions suivantes : Dans la 1<sup>re</sup> classe entraient 5,3 pour 100, dans la 2<sup>e</sup>, 25,8 pour 100 et dans la 3<sup>e</sup>, 68,9 pour 100 des électeurs primaires. Le premier fonctionnement de la machine, en 1850, causa une première déception. La proportion ci-dessus fut ainsi modifiée : Les électeurs de la 1<sup>re</sup> classe n'étaient plus que 4,7 pour 100, ceux de la 2<sup>e</sup> classe diminuaient de moitié, et ceux de la 3<sup>e</sup> montaient à 82,7 pour 100. Si, pour parler clair, on ajoute que les classes signifient les riches, les aisés et les pauvres, ces chiffres nous donnent un premier aperçu de l'état social de l'Allemagne.

La liste électorale est ainsi dressée : les contribuables les plus imposés sont inscrits en tête, dans l'ordre réglé par le fisc ;

la théorie des gens sans bien s'aligne en queue, par ordre alphabétique. On fait la somme des impôts payés par circonscription, on divise par trois et l'on a les trois classes. Dans ce système, plus les impôts des riches sont élevés, plus petit est le nombre des électeurs de la 1<sup>re</sup> classe et d'autant plus grand celui de la 3<sup>e</sup>. Donc, toute augmentation d'impôt par en haut diminue le droit électoral par en bas. En 1849, les impôts directs n'étaient pas très lourds. Il existait alors un impôt de classe dont la cote la plus forte ne dépassait pas 450 marks. La plupart des propriétaires de biens équestres en étaient exempts, les immeubles n'en payaient pas et les patentes étaient peu de chose. L'établissement de l'impôt sur le revenu, en 1851, et le régime de la grande industrie, qui a coïncidé avec un accroissement constant et prodigieux de la population, ont profondément influé sur la répartition des classes électorales.

En 1903, elles donnent les proportions suivantes : 1<sup>re</sup> classe, 2 1/2 pour 100 ; 2<sup>e</sup> classe, 12,7 pour 100 ; 3<sup>e</sup> classe, 85 pour 100. En 1850, 153 000 électeurs primaires votaient dans la 1<sup>re</sup> classe, 409 000 dans la 2<sup>e</sup> et 2 691 000 dans la 3<sup>e</sup>. En 1903, 239 000 ont voté dans la 1<sup>re</sup> classe, 857 000 dans la 2<sup>e</sup>, 6 006 000 dans la 3<sup>e</sup>.

Ces chiffres rendent évidente la prolétarisation de la classe moyenne par la concentration de l'industrie et par l'absorption du petit capital dans la grande entreprise. Ce déchet social donne le résultat politique suivant : l'électeur de 1<sup>re</sup> classe a 25 fois plus et celui de 2<sup>e</sup> classe 7 fois plus de droits que l'électeur de 3<sup>e</sup> classe.

S'il exista jamais, en Prusse, des temps idylliques où les lumières de l'intelligence furent en raison directe des sommes versées au fisc, sur ce point aussi quelque chose semble avoir bougé. Dans la 58<sup>e</sup> section de Berlin, formée par la Vosstrasse, une partie de la Koeniggrœtzerstrasse et de la Wilhelmstrasse, il y avait, en 1893, 189 électeurs inscrits, ainsi répartis : deux gros financiers formaient seuls la 1<sup>re</sup> classe ; la 2<sup>e</sup> classe comprenait deux banquiers et un propriétaire de biens nobles ; la 3<sup>e</sup> classe comptait 182 électeurs dont voici la profession : 1 chancelier de l'Empire, 3 ministres, 4 valets d'écurie, 2 chefs de majorat, 56 cuisiniers, laquais et valets de chambre, 6 conseillers de commerce, 9 jardiniers, cochers et garçons de restaurant, 11 conseillers intimes et étudiants, 46 employés de bureau et portiers, 40 personnes sans profession. En 1903, dans cette même section, la 1<sup>re</sup> classe ne comptait qu'un seul homme, grand contribuable : l'honorable fabricant de saucisse, M. Heffte. Le prince de Bulow et le ministre de l'intérieur faisaient partie de la 3<sup>e</sup> classe avec 270 électeurs.



En 1893, sur 9 ministres prussiens, 6 votaient dans la 3<sup>e</sup> classe et 3 dans la 2<sup>e</sup>. Dans la 3<sup>e</sup> classe, votaient aussi Treitschke, Sybel et le prince de Radziwill. Les électeurs changent de classe non seulement avec les fluctuations de la fortune, mais encore en changeant de circonscription. C'est ainsi que le prince de Hohenlohe, propriétaire d'immenses latifundia, mais inscrit à Berlin où sa profession de chancelier de l'Empire décidait de sa résidence, votait dans la 3<sup>e</sup> classe.

Les radicaux et les conservateurs, le centre et les nationaux libéraux s'accordent à reconnaître qu'un bon système de suffrage doit donner l'influence décisive, dans les élections, au *Mittelstand*. Les uns soutiennent que le droit électoral prussien est conforme à ce but; les autres, qu'il s'en éloigne de plus en plus. Dans l'Allemagne de Guillaume II, comme en France du temps de Louis-Philippe, cette classe moyenne sert d'Etat tampon dans les luttes politiques et sociales qui ont même caractère parce qu'elles ont une même cause : la transformation économique des deux pays, à soixante ans de distance. Aussi bien, les deux règnes ont d'autres suggestives analogies.

Les partisans du suffrage de classe estiment que le *Mittelstand* est l'arbitre nécessaire dans les conflits entre la « minorité riche et la masse moins riche »; que le fonctionnement de ce système électoral empêche la domination d'une seule classe; que si la Sozial-democratie a tant tardé à avoir ses représentants au Landtag, c'est parce qu'elle revendiquait pour le prolétariat la domination exclusive, repoussant tout compromis avec les classes bourgeoises, et se mettant en opposition directe avec le reste de la population. Les conservateurs assurent que changer ce système pour aplanir les voies aux forces nouvelles qui s'efforcent d'accaparer le pouvoir serait une trahison envers la patrie prussienne<sup>1</sup>. La gradation des droits électoraux fondée exclusivement sur l'impôt donne des résultats qui satisfont encore les populations rurales. Car, nous le verrons à propos de la répartition des circonscriptions, dans la plupart des régions et villes agricoles, la machine fonctionne en faveur des agrariens. Aussi n'éprouvent-ils ni le besoin ni le désir de la réformer.

Dans les villes et les centres industriels où les fortunes s'agglomèrent, où la différence entre le riche et le pauvre, infiniment plus grande qu'à la campagne, s'accroît tous les jours davantage, où pour un riche il y a un nombre infiniment plus grand de tra-

<sup>1</sup> Baron de Zedlitz, conservateur indépendant (*Stenographische Berichte*, 10 janvier 1908).

vailleurs, on a dû en venir à des expédients qui détruisent la distinction légale des trois grandes couches sociales et ne leur permettent plus d'exprimer leur vouloir profond par le vote. Les conservateurs reconnaissent ces transformations et sont disposés à prêter la main à une réforme électorale qui, pesant les voix au lieu de les compter, conserverait à la classe moyenne son influence prépondérante dans les élections.

Mais, qu'est-ce que la classe moyenne considérée comme catégorie de contribuables et, par suite, comme classe électorale? L'immense majorité du *Mittelstand* est formée par les artisans, les petits commerçants et industriels, l'armée des employés et des petits fonctionnaires, les paysans, les avocats, les médecins, les professeurs et les académiciens. Tous les partis admettent, d'après des calculs très bien faits, qu'il faut un revenu moyen de 3600 marks, somme calculée pour l'ensemble du pays, pour être électeur de cette 2<sup>e</sup> classe. Les électeurs de la 2<sup>e</sup> classe, dans les villes seules, sont au nombre de 323 000 et payent 103 millions d'impôt; cela fait une moyenne de 320 marks par électeur de cette classe. Il est évident que ce n'est pas un membre du *Mittelstand* qui paye une somme d'impôt aussi élevée. Le ministre des finances de l'Empire disait naguère que 66 pour 100 de l'impôt total étaient supportés par 5 pour 100 de la population. On a établi, d'autre part, que 50 pour 100 de la population a un revenu qui ne dépasse pas 900 marks et que 80 pour 100 a un revenu de 1800 à 2000 marks, au plus. Les intérêts de cette catégorie de contribuables sont donc faiblement représentés au Parlement prussien. Le *Mittelstand* vote en réalité dans la 3<sup>e</sup> classe. Le nivellement s'opère par en bas et le poids des masses supplée au poids légal des voix; l'entrée de sept socialistes au *Lantdag* en est une preuve pleine d'enseignements.

\*  
\* \*

Le vote public est dénoncé comme la seconde cause qui vicie, en Prusse, la représentation des intérêts du pays et des véritables courants d'opinion. Il consiste dans une déclaration orale faite à haute voix au président du scrutin. Le Centre, les radicaux, les socialistes et les Polonais demandent le vote secret. Dans sa déclaration du 10 janvier 1908, le prince de Bülow ne s'est pas engagé à abroger le vote public. Les conservateurs le défendent; les nationaux-libéraux y tiennent, sans l'oser proclamer.

Nous avons dit que les élections d'Empire ont lieu au scrutin

secret. Cette disposition n'est pas due à Bismarck; le projet du gouvernement demandait le vote public; le vote secret fut introduit dans la loi sur la proposition du député Fries.

Il faut entendre les raisons de Bismarck : « Je regarde aujourd'hui encore, dit-il dans ses *Souvenirs* <sup>1</sup>, le droit de suffrage universel non seulement en théorie, mais encore dans la pratique, comme un principe juste, dès que l'on écarte le secret du vote qui a, d'ailleurs, un caractère en contradiction avec les meilleures qualités de la race germanique... Le contrepoids (à l'influence des masses) se trouve dans l'influence des classes cultivées; elle aurait une plus grande valeur, si le vote était public comme pour le Landtag prussien. »

Comment s'exerce cette influence? Les partis s'accusent réciproquement de pression, voire même de « terrorisme ». Ce mot, plein des exagérations des campagnes électorales révèle cependant les origines historiques du vote public. En 1792, Robespierre fit prendre, à la suite d'une délibération de la section des Piques, l'arrêt suivant, par le Conseil général de la commune de Paris : « Le Conseil général, considérant que le salut de la patrie réside dans le choix qu'on va faire des membres appelés à la Convention nationale, que les assemblées électorales ayant constamment trompé l'espérance du peuple, il est instant de prendre des mesures pour prévenir les abus résultant d'un mode d'élection évidemment vicieux lorsqu'il ne reste plus assez de temps pour l'abolir; que la publicité est la sauvegarde du peuple; arrête, le substitut du procureur de la commune entendu : 1° Que les sections ordonneront à leurs électeurs de faire leurs élections à haute voix et par appel nominal <sup>2</sup>. » Les conservateurs accordent que dans les villes et dans les centres industriels le vote secret serait peut-être un moyen de soustraire les artisans et boutiquiers aux menaces des socialistes, mais ils soutiennent que les paysans verraient d'un mauvais œil son établissement, car les populations rurales considèrent le vote public comme le seul digne d'un homme libre. Quant à la pression officielle elle n'existe pas; on ne peut pas, disent-ils, appeler « pression » les conseils donnés par les *Landrate*; ce faisant, ils accomplissent les devoirs de leur charge; si on les suit, c'est qu'on a confiance en eux <sup>3</sup>.

On fait des phrases nobles sur la beauté en soi du vote public;

<sup>1</sup> *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 58 et 59.

<sup>2</sup> G.-D. Weill, *les Elections législatives depuis 1789*, in-12, 1895, p. 37.

<sup>3</sup> Bbaron de Zedlitz, conservateur (*Stenographische Berichte*, 10 janvier 1908).

on loue le peuple prussien de la fermeté de son caractère, de la fidélité à ses convictions; on exalte la nature germanique. A la vérité, en Prusse comme ailleurs, l'électeur sent son courage civique défaillir à l'heure où la faim commence. Il faut poser en fait l'influence politique de celui dont on dépend économiquement. Un des chefs de la droite, M. de Rauchhaupt, déclara que l'employé qui votait contrairement aux indications de l'employeur se rendait coupable d'une perfidie. Le vote secret n'est pas seulement un article du programme politique du Centre et des démocrates du Sud; ils en font une question morale et le regardent comme l'indispensable garantie de la liberté des convictions de l'électeur<sup>1</sup>.

Un tel régime électoral confère des droits pénibles à exercer. Nulle classe n'en souffre comme le Mittelstand et nulle n'a plus de raisons de revendiquer le vote secret. Dans les grandes villes, depuis que la Sozial-démocratie prend part aux élections, l'artisan, le fournisseur, l'ouvrier sont boycottés et brimés. Ils ne sont pas moins opprimés à droite, ainsi qu'en témoigne la circulaire suivante, répandue en Lusace : « Nous nous permettons de vous envoyer, 1° une liste rouge contenant les noms des artisans et des industriels qui ont voté rouge; 2° une liste rouge contenant les noms des contremaîtres et maîtres qui ont voté rouge; 3° une liste blanche contenant une liste des artisans et industriels qui ont voté bourgeoisement; 4° deux listes bleues contenant les noms des ouvriers qui ont voté bourgeoisement. » La pression administrative est un fait difficilement contestable, en Pologne et ailleurs. Et il serait oiseux de poser la question de savoir si les fonctionnaires peuvent voter selon leur conscience. En Prusse, comme dans tous pays, ils sont les serviteurs du parti au pouvoir.

Augmenter les droits électoraux sans établir le vote secret, c'est vouloir garder le contrôle sur les élections. On dit que le vote public convient aux sentiments de dignité et de responsabilité du peuple prussien. A la vérité, c'est le sentiment de la responsabilité qui forme l'immense parti des abstentionnistes. Devant l'urne, l'électeur pèse les conséquences de son vote et il est humain que le plateau des intérêts l'emporte sur celui des opinions. Pour se soustraire à ce petit drame de conscience, il met sa dignité à rester chez lui.

L'ordonnance de 1849 motivait le vote public par le fait que beaucoup d'électeurs ne sachant ni lire ni écrire, il fallait leur

<sup>1</sup> M. Trøeger, radical (*Stenographische Berichte*, 29 janvier 1909).

épargner la honte de l'avouer au président du bureau. L'Allemagne n'est plus une nation d'analphabètes. La lettre morte de ce règlement est une offense gratuite à la *Deutsche Kultur*.

\*  
\* \*

La répartition actuelle des circonscriptions fournit aux adversaires du droit électoral prussien la raison la plus démonstrative en faveur de la réforme. Les nationaux libéraux eux-mêmes sont d'accord avec les Freisinnige (radicaux) pour demander une délimitation nouvelle<sup>1</sup>. Un phénomène démographique des plus étonnants qu'enregistre l'histoire a rendu caduques les statistiques d'après lesquelles fut appliquée la loi de 1849. En cinquante ans, la vigueur de la race, stimulée par l'ivresse de la victoire, et la prolétarisation industrielle ont doublé la population de l'Allemagne. Au recensement de 1855, la Prusse comptait 21 millions d'habitants; au recensement de 1905, 37 millions. En 1855, Berlin avait 461 000 âmes; en 1905, 2 040 000. Ce sont naturellement les provinces industrielles qui sont les plus prolifiques; la Silésie est passée de 3 millions d'habitants à 5 millions; la Westphalie de 1 million et demi à 3 millions et demi; le pays rhénan de 3 millions à 6 millions et demi. Les provinces agricoles, comme la Poméranie ou le Schleswig-Holstein, ont augmenté de 400 000 à 500 000 seulement<sup>2</sup>. De petites villes sont devenues de grandes villes; au milieu de la campagne se sont formés des centres populeux; les villages se sont vidés dans les usines. La répartition des circonscriptions fut faite du point de vue rural. Cependant, le rapport de la commission de 1860 prévoit les conséquences sociales de l'avènement de la grande industrie et reconnaît que le chiffre de la population est essentiel en cette matière : il serait contraire à l'esprit de la constitution de n'en pas tenir compte; si ce chiffre change, une législation nouvelle doit intervenir.

Les fondements sociaux sur lesquels fut établi le suffrage de classe étant si complètement bouleversés, il ne peut que donner des résultats étranges. Il y a des circonscriptions qui ont de 34 000 à 41 000 habitants; d'autres, de 260 000 à 320 000. En juin 1908, la majorité de la Chambre prussienne, soit 222 députés sur 443, fut l'élue des petites circonscriptions et représente 12 millions d'habitants; la minorité en représente 23 millions. D'après d'autres calculs,

<sup>1</sup> *Stenographische Berichte*, 25 et 26 janvier 1909.

<sup>2</sup> *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, 1907, p. 2.



une moitié de la population nomme 303 députés; l'autre moitié, 140 seulement. On peut dire que les 16 millions d'âmes nées en Prusse depuis 1860 et parquées dans les vieux cadres figés sont sans droits politiques effectifs.

De cet état de choses résulte la prépondérance de l'Est agrarien où se recrute le personnel militaire, administratif et ecclésiastique qui sert à prussianiser l'Allemagne, sur l'Ouest industriel qui fait le prestige de l'Empire dans le monde moderne. En 1908, les provinces de Prusse orientale et de Prusse occidentale, de Posen, de Poméranie, de Brandebourg et de Silésie, à l'exception de Berlin et des districts industriels de Breslau et de Oppeln et une partie de la province de Saxe, soit une population de 14 893 822 habitants, ont élu 225 députés, parmi lesquels 159 conservateurs. Le reste du pays, peuplé de 22 399 502 habitants, n'a élu que 218 députés. Les régions industrielles et les grandes villes forment une minorité politique qui supporte cependant la plus grande charge des impôts.

Puisque le droit électoral prussien repose sur la force contributive (*Steuerkraft*) des citoyens, il importe de savoir quelle somme d'impôt direct paye chaque grand parti, par rapport au chiffre de population qu'il représente :

Les conservateurs (151)	représentent	9 945 734 hab.	41 millions d'impôts.
Les conservateurs libres (54)	—	4 308 000	— 22 —
Le centre (99)	—	9 483 000	— 45 —
Les nationaux libéraux (77)	—	6 274 000	— 56 —
Les Freisinnige (33)	—	4 729 000	— 71 —

Ces chiffres crient justice, au nom de la loi. La richesse a changé de camp. Dans une société mercantile, les terriens sont devenus des parents pauvres. Le sol se morcelle et se démocratise. Les manieurs d'argent réclament la prépondérance politique. Ils ne l'ont pas encore et le peuple la leur dispute déjà, au nom d'un principe spirituel. Le pays légal de Louis-Philippe avait les mêmes fondements que la Prusse contemporaine; la mathématique électorale qui le délimitait et constituait produisait les mêmes contradictions. « Pour parvenir aux honneurs dans ce pays, il faut donc devenir riche? demandait Dufaure à la majorité censitaire. Votre système électoral pousse donc tout le monde à chercher la fortune? J'admire votre sécurité. » On sait comment elle fut troublée par l'arrivée soudaine des logiciens.

Les « réalistes » invoquent toujours, contre les hommes à principes, l'évolution historique. Cependant, si le droit de suffrage est attaché à l'homme, point de départ et point d'arrivée de la vie

publique comme de la vie économique, et non à une portion du territoire, il faut bien que les lois tiennent compte des besoins sociaux nouveaux. Si un district de 38 000 âmes, comme celui de Frankenstein-Munsterberg, nomme un député, et que le district voisin, qui en a 300 000, n'en nomme aucun, toutes les considérations historiques ne feront pas que cela soit juste.

Les conservateurs repoussent, à l'unanimité, une répartition nouvelle des circonscriptions. L'évolution économique a dépeuplé les campagnes, c'est un fait certain et regrettable; on ne peut pas diminuer encore l'influence politique des ruraux, en revisant les circonscriptions selon des chiffres de population qui donneraient la prépondérance aux grandes villes et aux centres industriels, au bénéfice desquels s'est fait l'exode rural. Ils se résigneraient plutôt à une augmentation du nombre des députés.

Le Centre, qui revendique pour la Prusse le droit de suffrage de l'Empire, refuse d'accepter comme base de la revision le chiffre de la population, parce qu'elle est perpétuellement changeante.

Il est difficile, en effet, de construire des cités politiques sur le sable mouvant. Considérons un instant cette question d'un autre point d'aspect. Si l'on procède à une revision générale des circonscriptions prussiennes, ce précédent provoquera certainement un mouvement d'opinion pour demander une répartition plus rationnelle, plus « juste », plus « logique », des circonscriptions d'où émane le Parlement d'Empire. Celles de l'Allemagne du nord datent de 1867; celles de l'Allemagne du sud, de 1871. Le facteur démographique a faussé les résultats électoraux des unes comme des autres. Voici des chiffres fournis par la statistique des élections de 1907<sup>1</sup>. Le Reichstag, nous l'avons dit, se compose de 397 députés, soit, pour une population de 60 millions d'habitants, 1 député par 152 700 âmes, en moyenne. L'Etat de Schaumbourg-Lippe a 1 député pour 45 000 habitants. Cinq petits Etats ont 1 député pour une population inférieure à 100 000 habitants. Le Wurtemberg nomme 1 député par 135 000 habitants; la Bavière, 1 par 135 900; Baden, 1 par 143 500; la Prusse, 1 par 158 000; la Saxe, 1 par 196 000; Brême, 1 par 263 400 âmes; Hambourg a 3 députés, soit 1 par 291 600; Berlin a 6 députés, soit 1 par 340 000. La 1<sup>re</sup> circonscription de Hambourg a une population de 145 578 âmes, 38 963 électeurs inscrits et 32 956 votants; la 3<sup>e</sup> circonscription 448 614 âmes, 136 700 électeurs inscrits, 118 334 votants. La 1<sup>re</sup> circonscription de Berlin a une

<sup>1</sup> *Statistik des Reichstagswahlen von 1907* (Vierteljahrshefte zur Statistik des deutschen Reichs; Ergänzungshefte). G. Freytag, *Reichstags Wahlkarte*, 1907.

population de 81 659 âmes, 16 286 électeurs inscrits, 13 215 votants; la 6<sup>e</sup> circonscription 696 608 âmes, 194 941 électeurs inscrits, 139 401 votants. Si, d'une part, on note que les unes correspondent aux quartiers bourgeois, les autres aux faubourgs bourgeois ouvriers; si, d'autre part, on se rend compte que le peuple allemand prend une part de plus en plus active et passionnée à la vie publique <sup>1</sup> on sera préparé à saisir tout le sens de ces paroles : « Les circonscriptions de l'Empire diffèrent encore plus les unes des autres que les circonscriptions prussiennes, disait un député conservateur à la Chambre des députés prussiens, le 10 janvier 1908. Enlever ce frein, ce correctif à la composition d'un Reichstag élu par le suffrage le plus radical du monde, c'est courir le danger de provoquer une catastrophe qui fera jeter le suffrage universel par dessus bord, ou amènera un bouleversement (*Zerstörung*) de l'Empire <sup>2</sup>. »

Si l'avenir appartient à la puissance du nombre, deux partis en décideront, parce qu'ils ont un idéal aux longues perspectives. Le Centre forme un bloc de cent députés représentant 2 275 000 voix, agrégées l'une à l'autre par des intérêts spirituels. Les socialistes ont 3 260 008 voix. Une représentation proportionnelle à ce chiffre leur donnerait environ 130 mandats, au lieu de 43 qui sortirent des urnes de 1907. Formidable étai dont les mâchoires se resserrent à chaque élection législative et serrent le Hohenzollern féodal et luthérien.

Il y a trente ans, un cri dominant un instant la rumeur parlementaire fit planer sur le Reichstag les espérances de la sozial-démocratie : « Quand l'Allemagne aura 80 millions d'âmes, nous serons les maîtres dans ce pays. » Cet interrupteur anonyme était assurément un dangereux calculateur. Un homme d'Etat prussien nous disait, un jour, dans les couloirs de la Chambre des Seigneurs : « Nos pires ennemis, ce sont les logiciens de l'intérieur. »

\*  
\* \*

Mettons donc aux prises les logiciens et les réalistes afin qu'ils vident entre eux les questions de principe. Les Freisinnige, le Centre, les socialistes et les Polonais, représentant dans l'Empire 7 572 000 voix sur 11 303 483 votants, demandent

<sup>1</sup> En 1871, la proportion des votants fut de 51 pour 100, sur 7 656 000 inscrits; en 1881, de 56,3 pour 100, sur 9 090 000 inscrits; en 1890, de 71,6 pour 100 sur 10 146 000 inscrits; en 1903, de 76 pour 100, sur 12 531 000 inscrits; en 1907, de 84,7 pour 100 sur 13 350 698 inscrits.

<sup>2</sup> Baron de Zedlitz (*Stenographische Berichte*, p. 422).

l'abolition du suffrage de classe et l'établissement du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret, en Prusse. Bismarck le donna à la Confédération de l'Allemagne du Nord, en 1867. Dès 1873, Windhorst, le premier, releva la « contradiction choquante » qui existe entre le droit électoral de la Prusse et le droit électoral de l'Empire. Un Prussien devant l'urne vaut moins en tant que Prussien qu'en tant qu'Allemand. Cette « antinomie » est une offense gratuite, car il n'est ni moins intelligent, ni moins patriote, ni moins civilisé, ni moins homme, en un mot, quand il fait fonction de sujet du roi de Prusse que quand il exerce ses droits de citoyen allemand. Le Centre persévère dans ce point de vue, et ses leader d'aujourd'hui, comme son chef d'autrefois, soutiennent que les droits politiques conférés par la constitution de l'Empire doivent valoir dans chaque Etat confédéré. Les freisinnige cherchent en vain les raisons qui font durer cette contradiction et proposent à la Prusse l'exemple des Etats du Sud. Ces « démocrates » font les doctrinaires à la barbe des Prussiens et rompent le silence prudent que longtemps on garda sur « les idées particularistes » couvant dans les têtes taciturnes que Bismarck mit sous le même casque. Et c'est surtout à propos de la réforme électorale que l'on parle, à Berlin, à la tribune même du Reichstag et du Landtag, du fossé qui sépare l'Allemagne du Sud de l'Allemagne du Nord. « Le mouvement en faveur du suffrage universel, disait en janvier 1908 le député prussien qui mène cette campagne avec beaucoup de talent, M. Träger, a dépassé la ligne du Mein<sup>1</sup>. » Et comme si cet affluent de la rive droite du Rhin était une ligne de partage de civilisations politiques, il adjurait le chancelier, en le félicitant d'être un homme moderne, de prendre en considération la proposition des Freisinnige, car la Prusse, promotrice de toutes les mesures rétrogrades, a besoin de gagner la confiance des autres Etats confédérés<sup>2</sup>.

Un démocrate du Sud, M. Payer, président du Landtag wurtembergeois, et en même temps député d'Empire, exprime « la méfiance des Etats du sud » à la tribune du Reichstag. Si, comme Wurtembergeois, il n'a, dit-il, aucun intérêt apparent à la forme du suffrage prussien, comme Allemand, il lui importe beaucoup de savoir si un bon ou un mauvais droit électoral règne en Prusse, car l'opinion publique est très excitée par les déclarations « réactionnaires » du ministère prussien.

<sup>1</sup> *Stenographische Berichte*, 10 janvier 1903.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 25 janvier 1909.

La réforme électorale n'est pas seulement, pour ses partisans, une question de logique nationale, mais encore une question de principe, de justice, une question sociale et morale. Quel gouvernement est aujourd'hui assez fort ou assez aveuglé pour gouverner contre la volonté du peuple? Mais comment la connaître avec une caricature de suffrage universel? Bismarck refusait de voir dans la Chambre prussienne une représentation du peuple<sup>1</sup>. Contre le suffrage universel on objecte les droits de la couronne, mais ils sont garantis par la constitution et le droit électoral ne les augmente ni ne les diminue. Le danger consiste à confondre les droits de la couronne avec les intérêts de certains partis. Dans son Adresse de 1847, Louis-Philippe appelait « passions aveugles et ennemies » les raisons qu'on faisait valoir en faveur de la réforme électorale. « Je la regarde, dit le roi de Prusse dans son discours du trône, en 1908, comme un des devoirs les plus importants du temps présent. »

Le gouvernement a longtemps gardé le silence sur les propositions déposées et discutées à la seconde Chambre du Landtag. En 1892, il assure qu'il pense à la réforme; en 1896, il demande du temps pour collectionner les expériences. La loi additionnelle de 1906 porte de 433 à 443 le nombre des députés, mais elle est plutôt la consolidation du système qu'un commencement de réforme. En 1908, le prince de Bulow fait la déclaration suivante : « Il est impossible de prévoir encore si cette réforme s'effectuera dans le cadre du droit électoral existant ou s'il faudra en modifier plus profondément le principe. Une chose est certaine en tout cas : c'est qu'en transportant en Prusse le mode de suffrage existant dans l'Empire on ne répondrait pas au bien de l'Etat. Il faut donc le repousser. » En 1909, le ministre de l'intérieur dit qu'on rassemble toujours des raisons de ne pas faire un saut dans l'inconnu. Mais, demande un Polonais, est-ce que la loi actuelle fut faite, en 1849, d'après les statistiques ou d'après un principe? On fait encore valoir l'opinion des conservateurs contre le suffrage de classe. Ils le condamnaient, en effet, vers 1860, lorsqu'il donnait la majorité à la bourgeoisie libérale. Le professeur Stahl, théoricien du parti, disait : « Il est intolérable que des hommes cultivés et propriétaires doivent se soumettre à une majorité de gens sans biens. » Un rédacteur de la *Kreuzzeitung*, H. Wagner, appelait le parlement issu de ce suffrage « le parlement des sacs d'écus ». Pourquoi, demande le député socialiste Ströbel, la majorité soumise aujourd'hui à une minorité de pro-

<sup>1</sup> *Bismarcksreden*, 28 mars 1867.



priétaires, ne crierait-elle pas à son tour? Ne se plaignent-ils pas très fort lorsque le gouvernement leur demande quelques pfennigs de droit de succession pour le bien de l'Etat?

A ces logiciens, les hobereaux<sup>1</sup> répondent que ce sont des « étrangers » qui veulent faire le bonheur de la Prusse avec une réforme de son droit électoral. Mais elle est habituée à servir de bête noire et de souffre-douleur à ceux qui critiquent les institutions de l'Empire, de bouc-émissaire pour les fautes dont tous sont responsables. Elle ne se mêle point des affaires intérieures des autres Etats confédérés et elle souhaite, en conséquence, qu'on lui épargne autant que possible les conseils pour la direction de sa propre maison.

Les journaux qui font la campagne d'agitation en faveur de la réforme, résument les articles de la constitution prussienne en trois mots qui caractérisent, disent-ils, son esprit : *Steuern zahlen, Soldat sein, Maul halten* (payer les impôts, être soldat, fermer le bec).

Un député conservateur relève dans cet aphorisme où s'est condensée la mauvaise humeur d'un peuple qui paye bien, sert bien, parle peu et mal, une vérité profonde qui a contribué à la grandeur de la Prusse. Ce qui a fait la grandeur de la Prusse, dit-il, c'est, à côté des services des Hohenzollern, le travail et l'intelligence des couches populaires et la subordination des intérêts de l'individu aux intérêts de l'Etat<sup>1</sup>.

On critique beaucoup la Prusse parce qu'elle se refuse à une démocratisation rapide. Le droit électoral du Reichstag est absolument contraire à ses fondements propres, à son évolution historique, à *sa vocation allemande*. Si les Etats du Sud se sont offerts le luxe de l'introduire chez eux, peut-être ont-ils pu le faire sans exercer une influence préjudiciable sur l'Empire. La Prusse est la pierre angulaire de la Confédération germanique. La durée de l'édifice dépend de la solidité de l'Etat prussien, inconciliable avec un droit électoral si radical que celui de l'Empire.

Les conservateurs prussiens, à leur tour, mettent en contradiction ces politiques non-prussiens, « étrangers » qui, dans les congrès du parti radical ou dans les journaux, demandent le suffrage universel et direct pour la Prusse, mais n'en veulent pas pour leur petit pays. Tel ce Freisinnig de Brême, M. Fitger, directeur de la *Weselzeitung*, qui, à propos de la question de savoir

<sup>1</sup> M. Malkewitz, conservateur. (*Stenographische Berichte*, 10 janvier 1908.)

si la *Bourgeoisie*, seconde chambre de la République, sera élue au suffrage universel et direct, écrit : « Je prie les membres de la *Burgerschaft* qui sont de la même opinion que moi de repousser la proposition. Car un Etat, et spécialement notre Etat, ne peut pas être gouverné selon les principes de la sozial-démocratie. Si la sozial-démocratie n'existait pas, on pourrait traiter la question de près; mais devant un tel danger il faut l'ajourner. » Au congrès de l'Union radicale (*freisinnige Vereinigung*), en 1906, le délégué de Hambourg rappelle que ni Hambourg ni Lubeck ne veulent du suffrage universel. Si donc de grandes villes le rejettent, à plus forte raison un grand Etat doit-il s'en préserver. A la vérité, le fléau qui vient de franchir la ligne du Mein, car il a pénétré en Oldenburg, n'a pas encore gagné le nord de l'Allemagne.

Les conservateurs tirent du fait que le système prussien a fonctionné soixante ans sans amendements essentiels, la preuve que les grands courants d'opinions politiques ont su trouver leur expression dans les diverses fractions du Landtag. Les principes sur lesquels il repose sont donc pleinement et sainement conformes à la nature historique de l'Etat prussien. Donc ils sont justes.

Les nationaux libéraux ont été jusqu'à présent des adversaires énergiques de l'introduction du suffrage du Reichstag en Prusse. Les représentants de la féodalité financière et industrielle n'empruntent pas leurs arguments à l'histoire. Ils s'attaquent au principe même du droit de vote : un droit électoral ne doit pas être une opération d'arithmétique, mais doit faire corps avec l'organisme de l'Etat. La formule « un droit égal pour tous entraîne un droit de vote égal pour tous », est fautive, parce qu'elle exprime une conception individualiste des choses. Il ne s'agit pas d'un droit, mais d'une fonction politique. Il s'agit du devoir pour l'Etat d'amener à lui, peu à peu, les forces nouvelles, en partie excellentes, qui travaillent à leur ascension sociale, et dont la collaboration est nécessaire à l'Etat, parce qu'elles sont capables dans leur vouloir et dans leur pouvoir de servir son progrès et son évolution. Telle est l'essence propre du soi-disant droit électoral. « Bien que nous appartenions tous, dit le docteur Krause <sup>1</sup>, porteparole du parti, à un peuple de poètes et de penseurs, chacun, vu ses intérêts et sa capacité politique, n'a pas pour l'Etat la même signification. Il y a des individus qui n'ont aucunement la volonté ni le pouvoir de servir l'Etat. De ce point de vue est-il utile de leur donner un droit électoral égal à celui d'un prince de

<sup>1</sup> *Stenographische Berichte*, 10 janvier 1908.

Bismarck? Cela ne peut se soutenir. Nous estimons avec raison qu'il doit y avoir en Prusse un contrepoids à la domination du nombre dans l'Empire. Le nombre n'est, en somme, qu'un fondement grossier et barbare du droit de suffrage; les hommes qui ont une valeur dans le pays doivent avoir une importance en dehors du nombre. »

\*  
\* \*

Jamais, dans l'histoire, le problème du nombre ne s'est posé avec une si magnifique ampleur. Le prolétariat, c'est-à-dire une classe sociale vivant au jour le jour de son travail quotidien et nourrissant à la racine de sa conception de la vie l'incertitude du lendemain, compte, dans l'Allemagne contemporaine, 35 millions d'hommes sur 60 millions<sup>1</sup>. Alexandre, au témoignage de Montesquieu, « se servit admirablement bien de la discipline contre le nombre ».

Bismarck, pour éliminer du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret l'intention révolutionnaire qu'il y avait mise en l'octroyant, pour attirer vers un but précis l'essaim des « convoitants et des *novarum rerum cupidi*<sup>2</sup> », que multiplient les sociétés industrielles, pour préserver, contre les « orateurs », « les masses incapables de jugement » (*urtheilslosen Massen*)<sup>3</sup>, jeta sur le peuple allemand le filet aux mailles étroites et solidement nouées de la législation sociale.

Ces lois ont donné rapidement des fruits positifs, parce qu'elles sont le bourgeon terminal d'un vieil arbre juridique où circule, comme une sève, l'idée d'obligation. Mais elles n'ont eu de portée pédagogique que dans l'ordre matériel. Le rythme de vie du peuple allemand, dans le siècle écoulé, se décompose en deux mouvements. C'est, pendant cinquante ans, l'effort idéaliste vers l'unité nationale. L'unité conquise par la violence forme la marée des désirs qui, depuis quarante ans, monte vers le bien-être, le *Wohlstand*. Ce mot est la signature d'une philosophie sociale dont la première conséquence politique éclate, en Prusse, par la revendication du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret. Les catholiques la déduisent au nom d'une doctrine religieuse selon laquelle l'homme vaut l'homme par la grâce de ses origines; les démocrates, au nom d'une philosophie familière et chère aux Français; les socialistes la présentent et propagent

<sup>1</sup> W. Sombart : *Die Deutsche Volkswirtschaft im neunzehnten Jahrhundert*, grand in-8°, Berlin 1903, p. 531.

<sup>2</sup> Bismarck : *Gedanken und Erinnerungen*, p. 59.

<sup>3</sup> *Ibid.*

comme une forme douce, comme un moyen lent mais sûr de répartition nouvelle des richesses.

Quels intérêts réels et importants ont besoin d'être satisfaits ou protégés, quelles convictions et quels sentiments publics sollicitent et provoquent une semblable proposition. Est-ce une fantaisie d'esprit ou une machine de parti? Une nécessité parlementaire ou une nécessité sociale? C'est ainsi que M. Guizot, en 1847, et M. de Bülow, en 1908, posèrent la question. Devant le Reichstag, parlant à l'Empire, le chancelier sentit, un jour, « le besoin, à propos des tumultes de la rue, d'adresser, de cette place, une pressante exhortation au pays ». « Ce n'est pas d'un bon Allemand, dit-il, de porter la politique dans la rue... C'est un devoir d'honneur pour tous les citoyens de considérer l'ordre public comme une loi supérieure et c'est la mission et le devoir du gouvernement de faire respecter, même par la force, cette loi. » De la tribune du Landtag prussien un député radical répondit : « Nous n'arrêterons la lézarde qui se produit dans le peuple allemand qu'en nous plaçant sur le terrain de la complète égalité politique. Sur un autre terrain, la paix dans l'Empire allemand n'est pas possible<sup>1</sup>. »

On sait que Bismarck lui-même a toujours été vaincu par les adversaires qu'on ne réduit point par les armes, car il a été impuissant à discipliner « les 25 soldats de Gutenberg ». C'est ainsi que les socialistes allemands appellent les lettres de l'alphabet. Il a décuplé toutes les forces auxquelles il s'est attaqué, parce qu'elles sont des puissances d'opinion. Nous ferons connaître la nature, le nombre, le dynamisme intérieur et les moyens d'action de ces « impondérables », en fonction de l'établissement du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret, en Prusse.

H. MOYSSET.

La suite prochainement.

<sup>1</sup> *Stenographische Berichte*, 26 janvier 1909, p. 1290. (M. Hoff.)

---

# LE CENTENAIRE DE TENNYSON<sup>1</sup>

---

Tout va si vite aujourd'hui, même en Angleterre, que si Tennyson revenait parmi nous pour assister aux fêtes prochaines de son premier centenaire, « entouré d'hommes nouveaux, de pensées déconcertantes et de figures étranges »,

*Among new men, strange faces, other minds,*

il se trouverait comme dépaysé dans son propre pays. *Victoria, regina, imperatrix*, celle dont il fut le poète et presque le directeur spirituel, déjà semble aussi loin de nous que cette autre reine bourgeoise, *Queen Anne*, qui a donné son nom à une autre époque de la civilisation anglaise. « L'ancien ordre », pour

<sup>1</sup> Comme le présent article est plutôt une méditation littéraire à propos de Tennyson, qu'une étude didactique de ce poète, le lecteur aimera peut-être trouver ici les principales dates de cette longue carrière d'écrivain. Alfred Tennyson, né le 6 août 1809, dans le presbytère anglican du petit village de Somersby (Lincolnshire), publie, à dix-neuf ans, en collaboration avec son frère Charles, un mince volume de vers. En 1828, il entre à Cambridge, où il se lie étroitement avec Arthur Hallam, le fils du grand historien anglais. Un second et un troisième volume de vers paraissent en 1830 et en 1832. Alors, il s'arrête pendant dix ans, tout entier au chagrin que lui cause la mort de Hallam, la préparation de nouvelles œuvres, et la correction des anciennes. Puis éclatent coup sur coup ses plus beaux livres : les *Idylles anglaises*, la *Princesse* (poème sur le féminisme), *In memoriam*, consacré à la mémoire de Hallam (1850). Cette même année 1850, à la mort de Wordsworth, il est nommé poète lauréat. *Maud*, l'unique poème d'amour qui soit dans son œuvre, paraît en 1855 ; *Enoch Arden*, en 1864. De 1859 à 1885, il repolit et complète les *Idylles du roi*, sorte d'épopée dont le sujet est emprunté aux romans de la *Table ronde*. Jusqu'à sa mort (6 octobre 1892), il ne cessa pas de produire. En 1874, la reine Victoria l'avait élevé à la pairie. Ses deux principales résidences furent Aldworth, dans le Sussex, et Faringford, dans l'île de Wight. Taine a parlé de Tennyson dans son dernier volume de la *Littérature anglaise*, et M. L. Morel a publié, chez Hachette, la traduction en vers français de *In memoriam* et d'un choix de poèmes. Il va sans dire que, pour ce travail, je dois beaucoup aux critiques anglais, qui ont parlé de Tennyson, notamment à M. Bradley pour son commentaire de *In memoriam*, à MM. Stopford Brooke (*Tennyson, his art and relation to modern life*) et Churton Collins (*Illustrations of Tennyson*).



lequel l'auteur des *Idylles du roi* a désespérément combattu, achève rapidement de disparaître, « cédant la place à ce monde nouveau » que l'octogénaire de Farringford, dans un acte suprême de foi en la Providence, essayait de ne pas trop maudire. Certes, le noble poète compte encore des fidèles. Il en comptera toujours. Mais ne vous fiez pas sans réserve à l'enthousiasme officiel de la commémoration qui se prépare. La gloire de Tennyson, malgré les éclipses partielles qui la menacent et déjà la voilent un peu, ne rejoindra jamais dans le néant la gloire de Jacques Delille et de tant d'autres lauréats fantômes. Mais ni la génération montante, ni celles qui doivent suivre, n'aimeront jamais ce grand poète comme nous l'avons aimé. Nous-même, qui, à vingt ans lui avons voué ce culte que seuls les poètes vivants peuvent inspirer à la jeunesse, nous paraissions déjà tièdes aux contemporains immédiats de Tennyson, à ceux dont il a magnifiquement traduit les aspirations confuses, à ceux qu'il a réconfortés pendant la crise religieuse de la *Victorian era*. Placés entre ses premiers admirateurs et ses lecteurs d'après-demain que le temps, ce roi des critiques, aura pleinement édifiés sur la valeur de cette œuvre, nous sentons bien que ce beau génie a des limites, mais nous ne savons ni ne voulons les fixer. Comment pourrions-nous dire froidement le mot de passe que les ruses de Viviane arrachèrent à la faiblesse de Merlin, élargir la brèche commençante, quitter le cercle enchanté qui fut pour nous une si douce prison? D'autres viendront qui balayeront sans pitié plusieurs des couronnes que nous avons déposées sur la tombe de Tennyson. De ses *Poetical works* qui ne pèsent pas beaucoup plus que les trois ouvrages de Virgile, bien des pages tomberont que notre dévotion croyait immortelles, mais il ne nous convient pas de précipiter l'heure de ce jugement définitif. Qu'il nous suffise de ne pas égaler Tennyson aux poètes souverains dont sa propre perfection nous aide à mieux sentir l'excellence, à Shakespeare, à Milton, à Burns, à Wordsworth, à Shelley, enfin à ce Byron qu'on lui a si injustement sacrifié pendant tant d'années. Il n'est qu'un rare et délicieux poète; ils sont, à des titres divers, la poésie elle-même. Voici, d'ailleurs, qui nous met à l'aise pour parler ici de lui. Avec d'autres, plus grands et plus inspirés, je devrais m'interdire toutes les curiosités d'à-côté qui nous distrairaient de la pure contemplation des chefs-d'œuvre. Etudier l'âme anglaise à propos de Shakespeare ou de Milton, la pensée anglaise dans les poèmes de Wordsworth ou de Shelley, c'est oublier que de tels hommes ne sont, à la vérité, d'aucun temps ni d'aucun pays. Tennyson,

au contraire, nous ne le comprendrions pas si nous ne le regardions comme un exemplaire très exact et très attachant de la société anglaise pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. De ce chef, nous pouvons inviter aux fêtes du centenaire ceux-là mêmes qui goûtent médiocrement le charme d'une langue étrangère. Ainsi, après avoir célébré les prouesses de son art, nous demanderons à Tennyson de nous faire pénétrer ce mystère anglo-saxon sur lequel nous répétons de confiance tant de théories saugrenues, enfin nous examinerons le témoignage qu'il a rendu aux vérités fondamentales de notre foi.

## I

Par une rencontre singulière et peut être unique, le plus alexandrin, le plus conscient et volontaire, bref, le plus raffiné des poètes modernes, fut d'assez bonne heure et resta jusqu'à sa mort le favori des classes moyennes. Certes on l'applaudissait à Oxford et à Cambridge — ces deux suprêmes forteresses de l'humanisme que l'érudition germanique n'avait pas encore entamées — on le méditait dans la sérénité exquise et savante des presbytères anglicans, mais s'il enchantait ce que ce noble pays a de plus rare, il n'atteignait pas moins profondément la petite bourgeoisie, les vétérans de Crimée, l'immense armée des blondes liseuses de romans. Les vrais lettrés, les philistins — nous les appelons aujourd'hui primaires, — enfin la bonne foule qui ne se pique pas de littérature et qui, par là, se trouve moins éloignée des lettrés que des philistins, tout Anglais assez fortuné pour se permettre quelque loisir littéraire, a lu Tennyson! Poète aussi populaire que Déroulède, artiste plus expert que le plus savant de nos parnassiens, il a mis la technique d'un art consommé au service d'une poésie que tous les sujets de Victoria pouvaient comprendre et sentir. Cette poésie fut-elle aussi la poésie de tout le monde et de tous les temps, fut elle comme celle de Virgile et de Shakespeare la chanson même de l'humanité, ou comme celle de Béranger la romance d'une génération éphémère, on le saura dans vingt ans. De la perfection de cet art, et des précieuses leçons qu'il nous donne, nous pouvons parler avec une confiance absolue.

Nous ne savons plus lire les poètes à la manière de ces lettrés sybarites d'autrefois qui décuplaient leurs plaisirs par des retours incessants et des analyses minutieuses. Le thème général, quelques images plus saillantes, l'harmonie confuse de l'ensemble, ce lointain et ces abstractions nous suffisent. Nous n'avons plus ni le temps ni le goût de dissocier les harmonies subtiles et précises

que recouvrent ces vagues concerts. Peut-être faisons-nous bien. La plupart de nos auteurs ne résisteraient guère à ces reprises acharnées. Pour rester fidèle à des beautés si peu solides, il faut les voir en gros et de loin. La loupe du vieil humaniste leur serait mortelle. Tennyson, au contraire, résiste à cette épreuve aussi bien que Virgile. On ne le savoure pleinement qu'en l'étudiant de très près. Ailes de papillons, pétales de perce-neige, opales, dentelles, vieilles soies et vieux ivoires, médailles, terres cuites de Tanagra, épuisez la série de ces merveilles achevées qui se dérobent à l'indifférence pressée des profanes, ajoutez à cela toute la gamme des sonorités les plus nuancées, et vous arriverez à définir la perfection savante, compliquée, chatoyante, harmonieuse, non pas seulement de chacun de ses poèmes, mais de chacun de ses vers. Nous y reviendrons plus loin, mais il ne faut pas nous lasser de le redire, traduire avec tant de volupté artistique les idées les plus banales et les plus saines, parfois aussi les plus rudes, *alexandriniser* les joies paisibles des petits propriétaires campagnards, la sainteté du lien conjugal, les traditions conquérantes et religieuses du peuple anglais, accompagner sur la lyre de Keats et sur la flûte de Verlaine la poésie simpliste de la bourgeoisie anglaise, c'est bien, si je ne me trompe, le paradoxe de Tennyson, comme ce fut peut-être aussi le paradoxe de Virgile, curieux parallèle qui nous invitera tantôt à philosopher sur la grandeur et la décadence des empires.

Opales et fleurs, miniatures et camées, sous la plume de Tennyson, les mots de la langue anglaise deviennent plus précieux que ces menus objets de délices. Plus riche que nous, puisqu'il dispose d'un double clavier, le latin et le saxon, il choisit, pèse, caresse, polit et dispose ses mots avec une dévotion où se mêlent la tendresse respectueuse de Patru et de Bouhours, l'avidité pittoresque de Gautier, les recherches musicales de Verlaine et de Samain. Ne craignez pas qu'il nous ramène à la mode fanée du style noble. Il est bien trop anglais, c'est-à-dire trop réaliste pour cela. L'on sait d'ailleurs qu'il a écrit plusieurs poèmes en patois du Lincolnshire. Mais s'il n'y a pas pour lui de mots roturiers, il y en a de mal venus, — ternes, boiteux, obèses, — dont il ne veut à aucun prix. Le plus souvent, il sacrifie sans pitié les lourdes abstractions latines, qui font la majesté du vers latin et qui donnent un air de gaucherie pédantesque, — parfois même de platitude, — à tant de rimeurs anglais. Il n'use guère, — sauf pour tels effets voulus, — que des monosyllabes saxons, denses et chanteurs, palpitants et graves, mais il en use avec une maîtrise qui tient du sortilège, exorcisant ou étouffant les lettres

maudites, — les *s* par exemple qu'il abhorrait, — épargnant aux consonnes plus suaves les voisinages dangereux, mariant les voyelles avec autant de bonheur que l'artiste du fameux vers :

la fille de Minos et de Pasiphaé.

Ce n'est rien encore. A cette beauté morte, il ajoute le charme souple et changeant, la vie frémissante et sereine de l'imagination, du cœur et de la pensée. « Il me semble, — m'écrit un poète, — que les mots de Tennyson ont toujours des arrière-pensées. Ils sont très justes, très précis, à leur place, à leur fonction. Mais, en même temps, ils ont des intentions tout autour d'eux, des coquetteries avec les mots voisins, des manières de coude. On n'en finit pas de découvrir ces dessous. » En effet, suivant la place que lui fait l'artiste, et les associations qu'on l'oblige à remuer, le même mot subit de plus surprenantes métamorphoses que le plumage d'un faisán. Le vrai talent ne consiste pas à forger des expressions nouvelles, mais à plier les mots de tout le monde aux évocations les plus savantes. Tennyson excelle à ce jeu délectable, il excelle aussi à reprendre, à restaurer, à enchâsser comme toutes neuves, dans la mosaïque de sa phrase, les gemmes qui achèvent de s'éteindre dans l'œuvre oubliée des anciens poètes. Grecs, latins, italiens, anglais, — il connaissait mal notre littérature et la goûtait peu, — quatre vastes bibliothèques lui sont familières, où il puise inlassablement, comme un typographe dans ses casiers, — je dis familières jusque dans les recoins obscurs où dorment les *minores*, ces êtres délicieux qu'une ou deux minutes de génie ont sauvé de la mort totale. Depuis Chénier, plus grand que lui, je ne vois pas de mosaïste comparable à Tennyson. Plagiaire, non pas. Dans cette aristocratie du talent, le vol ne déshonore que les médiocres. A un certain degré d'éminence, tous les biens sont communs entre les poètes. Si Virgile était plus ancien qu'Homère, l'*Iliade* ne serait qu'un décalque de l'*Enéide*. Pindare, Ibycus, Moschus et Pétrarque auraient pillé Tennyson s'ils étaient venus après lui. Si les anciens avaient moins que nous l'embarras du choix, c'est tant mieux pour les modernes. Leur œuvre, sans être pour cela moins originale, ressemblera davantage à la glorieuse statue florentine dont le bronze en fusion engloutit tant de chefs-d'œuvre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le problème des « réminiscences » de Tennyson a été étudié à fond par deux excellents critiques, M. Churton Collins (*Illustrations de Tennyson*), et M. A.-C. Bradley dans son exquise préface au commentaire de *In memoriam*. Aucun homme de sens ne parlera jamais des « plagiats » de Tennyson.

Néanmoins, Tennyson n'aimait pas beaucoup qu'on examinât de trop près son riche butin. Petite faiblesse d'un noble talent qui ne put jamais souffrir les critiques (il les comparait à ces méchants insectes qui propagent la malaria dans la Campagne romaine). Quand on l'interrogeait sur une réminiscence trop frappante, il s'étonnait tout le premier d'une si curieuse rencontre. Ainsi les abeilles ne se rappellent sans doute pas chacune des fleurs visitées par elles. Lettré d'une immense culture, plus subtil que profond, plus artiste qu'inspiré, Tennyson, quoique d'ailleurs très sincère et très moderne, ne nous paraîtrait qu'un poète assez pauvre si les dépouilles de quatre littératures classiques ne l'avaient pas enrichi.

Je ne puis songer à célébrer ici en détail quelque-une de ces patientes orfèvreries. Je dois aussi renoncer à vous faire admirer la technique propre du poète, qui a sûrement ajouté quelque chose à la beauté du vers blanc. Aucune traduction ne donnerait même une idée lointaine de cette noble et flexible merveille qui se prête, sous la plume de Tennyson, aux effets les plus divers. Il a parlé, quelque part, de la souveraineté de l'hexamètre virgilien, estimant que jamais plus royale mesure ne fut imposée au langage humain. Il exagère. Chaque grande littérature — la nôtre comme les autres, n'en déplaît à tant de critiques anglais, — a son vers héroïque — alexandrin de Racine, vers blanc du *Paradis perdu*, — dont la perfection semble inégalable. Chose étrange, lorsque Tennyson travaille à traduire *l'Iliade* en vers miltoniens, nous ne reconnaissons plus là le vieil Homère, et lorsque, poète original, il évoque l'inquiétude éternelle d'Ulysse, le désespoir de Lucrèce, la sérénité du roi Arthur, nous autres, Français et latins, nous croyons entendre la solennelle musique de *l'Enéide*, de *Polyeucte* ou des *Harmonies*.

J'ai dit ce qui nous arrête et nous enchante d'abord à la lecture de Tennyson, la perfection de chaque vers et de chaque mot. Cet enchantement est mêlé d'une certaine inquiétude. On aimerait mieux une impression plus forte, plus entraînante, la vive allure qui brûle les étapes et ne vous fait grâce que lorsqu'on touche le dernier sommet. Cet immobile oiseau nous laisse le temps d'admirer une à une toutes ses plumes; ce ruisseau dormant nous invite à contempler la moindre des jolies choses qu'il reflète. Nous aimerions mieux le vol de l'aigle et le tumulte du torrent. Ce n'est pas, néanmoins, que Tennyson s'absorbe dans le détail au point d'oublier l'ensemble. Il n'ordonne pas l'architecture générale de ses poèmes avec une sollicitude moins savante. Ses descriptions, ses tableaux sont excellemment composés, solidement, artistique-



ment, des seuls éléments qui doivent y entrer. Chaque poème, chaque scène a sa belle organisation pittoresque, prodige de clarté, de gradation et d'harmonie. Mais le mouvement, la chaleur manquent. Ce sont de belles tapisseries au petit point, des cartons pour Burne Jones. Vous n'y sentirez pas l'emportement du coup de brosse ni l'animation qui, du peintre, passe dans le tableau par la fièvre du pinceau.

Mais tout est bien travaillé, tout se tient, chaque page semble écrite par un professeur de peinture qui ne sait pas le prix d'une négligence heureuse et qui porte la peine d'avoir trop aimé la perfection.

Et cependant, lorsque tout a été dit contre les choses trop parfaites, il faut bien répéter que, chez un maître de la taille de Tennyson, l'art lui-même est inspiration et poésie : « Seigneur, s'écriait Dickens, au lendemain des premières *Idylles du roi*, Seigneur, la joie suprême de trouver enfin un homme qui sache écrire ! » Ce mot fixe la pensée bégayante des critiques de tous les temps, il répond aux nobles strophes de notre poète :

Tout passe ; l'art robuste  
Seul a l'éternité ;  
Le buste  
Survit à la cité.

L'ancienne Rome a connu des campagnards plus virgiliens que Virgile ; le moyen âge des moines qui firent d'un cœur plus ému que celui de Dante le triple pèlerinage de l'enfer, du purgatoire et du paradis. Les âmes cornéliennes ne manquaient pas, non plus, au temps de Corneille. De ces poètes qui ne furent que poètes, aujourd'hui, qui dit le nom ? Virgile, Dante et Corneille savaient écrire. Tennyson aussi, et, jusqu'à son dernier jour, il a tâché de mieux apprendre cet art. Les poèmes de sa vieillesse moins luxuriants, moins raffinés, plus rudes que les premiers, touchent à la beauté des œuvres classiques. Prolongez de trente ans la vie de cet octogénaire, faites-le naître dans un siècle plus propice aux œuvres immortelles, il eût marché l'égal des plus grands<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quand je parle du travail trop savant de Tennyson, je ne veux pas dire qu'il ramait de la plume comme Regnier et Flaubert dans leur galère. C'est naturellement qu'il raffine tout et, par exemple, les allitérations lui venaient d'une façon tellement spontanée, qu'il devait en supprimer le plus grand nombre au passage. Son fils nous apprend qu'il écrivait parfois très vite. Qu'importe ? La Fontaine, dont l'aisance est si parfaite, écrivait très lentement. En ces matières, on ne juge et on ne doit juger que sur les apparences. Tennyson a l'air de tremper sept fois la plume dans l'encrier avant de trouver l'expression définitive. On dirait qu'il s'arrête à chaque pas.

## II

Ainsi la lecture attentive de Tennyson équivaut à trois ans de stage littéraire au pied des chaires d'Oxford. Dans cette œuvre, si facile à comprendre, si douce à retenir, l'Angleterre moyenne a respiré, pendant plus de cinquante ans, la fleur des deux antiquités, de la renaissance italienne et du siècle d'Elisabeth. Son poème de *Lucrèce* est une somme du *De natura rerum*; *In memoriam*, une paraphrase de Pétrarque. Sans connaître d'autre langue que la maternelle, le lecteur de Tennyson devient, tour à tour, ionien, attique, alexandrin, euphuiste, et que sais-je encore. Il ne semble pas que jamais peuple ait rencontré un si merveilleux professeur d'humanités. Professeur d'autant plus bienfaisant que presque dès ses premières leçons il inspire à ses élèves la crainte salutaire et le mépris du dilettantisme artistique (*The palace of art*), d'autant plus écouté qu'il est lui-même plus insulaire, plus étroitement et plus pleinement anglais.

Les autres poètes de ce pays sont, pour la plupart, d'insignes déserteurs. Quand ils n'habitent pas les nuages du rêve, avec Coleridge, une invincible voix les entraîne loin de leur île. Leur vraie patrie est en Grèce, à Rome, à Florence. Leurs tombes s'échelonnent le long des rivages de la mer latine. Si Browning dort, à Westminster, près de Tennyson, n'aurait-il pas dû écrire sur sa tombe : « Chère, mais trop grise patrie, tu n'auras que mes os. » Cette patrie anglo-saxonne, patrie « des plus nobles cœurs qui soient au monde<sup>1</sup> », Tennyson ne la trouvait point grise, ni prosaïque. S'il passa quelquefois sur le continent, pour ne pas se singulariser, son imagination, son cœur et son esprit ne vagabondèrent presque jamais en dehors du rempart de rochers et de vagues qui va du Lincolnshire à l'île de Wight. Le passé anglais, le *home*, les falaises et la campagne anglaises, les mœurs anglaises, il ne connaît pas d'autre paradis sur cette terre. *Dahin! dahin!* Là-bas, là-bas! Seul, je crois, de tous les poètes germaniques, il aurait trouvé la chanson de Goethe, non seulement sacrilège, mais dépourvue de sens commun.

Ne nous en plaignons pas. Son Angleterre — il y en a une autre, mais qu'il n'a presque jamais voulu regarder en face — son Angleterre est une des plus suaves inspiratrices qui soient au monde. Le beau, le cher paysage, reposant comme les jardins

<sup>1</sup> Tennyson n'a pas conservé ce vers qui faisait partie de sa dédicace à Victoria. On trouve le texte primitif à la première page de la *Vie de Tennyson*, par son fils.

d'un immense béguinage! Belle au bois dormant, sûre de n'être pas réveillée par nos maudits bûcherons de France, par le marteau de nos modernes démolisseurs. Rien ne s'effondre jamais dans cette quiétude intime et solennelle, ni les vieux arbres, ni les murailles centenaires, abbayes, châteaux ou masures. Depuis quand s'est-elle endormie? Après Chaucer peut-être. Elle dort, glissant insensiblement au fil de l'histoire, plus sereine et plus immobile que la vierge d'Astolat.

*Look how she sleeps, the Fairy Queen, so fair!*

A chaque saison, des mains invisibles et silencieuses renouvellent ses couronnes de fleurs enfantines. Elle est vénérable comme les chênes, plus fraîche que la première verdure du printemps, « plus paisible que le sommeil ». On ne se lasse pas de relire, dans les poèmes de Tennyson, la description cent fois répétée, mais toujours neuve de ce paysage idyllique. Tant de strophes, chez lui, rappellent les fenêtres fleuries des plus humbles maisons anglaises, les petites cours piquées de tulipes jaunes à peine plus hautes que leurs cadres de galets, les berceaux d'aubépine et de chèvrefeuille, la fanfare des digitales à la crête des mamelons de fougères, les tapis de bruyères qui s'étendent là-bas à perte de vue, les jardins menus et vieillots, aux fleurs démodées, aux parfums conventuels, aux bordures de camomille qui se blottissent entre les charmilles de Hampton-Court. Fleurs communes par tous pays, mais que la dévotion de ce peuple, et je ne sais quelle auréole de souvenirs, a, pour ainsi dire, naturalisées anglaises. Non, la pelouse fleurie de *Maud* ne ressemble pas à la roseraie de Bagatelle. Les roses de chez nous, plus discrètes et moins tendres, ni ne palpitent de joie ni ne pleurent, selon que la jeune fille attendue arrive ou tarde à venir.

*The red rose cries : She is near, She is near!  
And the white rose weeps : she is late !<sup>1</sup>*

Il est vrai que le génie de Tennyson rompt parfois ce cadre intime et suave, plus propre aux subtilités sentimentales qu'aux passions profondes. Le poète de la *Disparition d'Arthur* et de *In memoriam* a su peindre aussi de vastes marines, des paysages sinistres ou grandioses, la fureur tragique des côtes de Cornouailles. Le bruit de l'océan étouffe par moments la molle berceuse que chantent ses vers. Mais on sent qu'au plus fort de la tempête, il attend, il escompte, il goûte déjà la prochaine sérénité de l'arc-en-ciel,

<sup>1</sup> La rose rouge crie : La voici, la voici!  
Et la rose blanche pleure : Elle tarde à venir!

les sourires timides de la nature apaisée. Il a traduit magnifiquement la plainte, la colère impuissante des vagues, mais il préfère le rythme pacifique d'une petite rivière « qu'effleure une rame languissante et qui descend, parmi les fleurs, jusqu'aux trois arches d'un vieux pont ». Et, de même, de tous les spectacles que lui présentent son pays, il ne retient que les plus délectables ; assez près de la ville pour entendre confusément le son des cloches, assez loin pour ignorer les visions sordides, les blasphèmes des parias.

On se tromperait néanmoins si l'on croyait que la douceur de vivre fasse l'unique poésie de cette Angleterre arcadienne que Tennyson a comme embaumée dans l'ombre de ses poèmes. *In memoriam*, son livre le plus populaire, nous apprendrait, au besoin, que cette même Angleterre est la terre classique de l'amitié. Dans cette œuvre aussi curieuse que belle, Tennyson a raconté, mois par mois, les deux années de désolation et d'angoisse qui ont suivi la mort de A. Hallam, son plus cher ami. Qu'un tel sentiment puisse inspirer des centaines de strophes, servir d'unique motif à un livre entier, et que, dans ce livre, tout un peuple se reconnaisse, voilà, certes, qui contrarie les banalités courantes chez nous sur la froideur égoïste des Anglo-Saxons. Du simple point de vue littéraire, quelle idée bizarre, quel impossible sujet. Taine, trop grand raisonneur pour ne pas manquer de souplesse et qui s'était construit son Angleterre comme un théorème, Taine n'en revenait pas. Que Musset pleure éternellement une amoureuse perdue, à la bonne heure. Mais un ami, rien qu'un ami, un camarade universitaire, cela tient de la gageure. Quoi qu'il en soit, le livre existe et les meilleurs juges le placent très haut. En voici quelques strophes, dans la traduction courageuse que nous devons à M. Morel :

Sombre maison, près des murailles de laquelle  
Je reviens, dans la longue et la maussade rue ;  
Portes, où tant de fois, j'attendis, l'âme émue,  
Le cœur battant, sa main à l'étreinte fidèle,

Sa main qui de ma main ne sera plus serrée.  
Me voici devant vous, car le sommeil me fuit,  
Et, comme un criminel qui se glisse en la nuit,  
Des premières blancheurs je vois l'aube éclairée.

Hélas ! il n'est plus là, mais voici qu'alentour  
S'élève la rumeur lointaine de la vie,  
Et, lugubre, à travers le brouillard et la pluie,  
Sur cette morne rue a point le blême jour.

L'œuvre de Tennyson nous réserve d'autres surprises. Inintelligible à qui ne s'est pas ouvert de bonne heure et cordialement

aux influences d'une civilisation si différente de la nôtre, elle reflète, comme un miroir, les complexités déconcertantes, irritantes souvent, mais aussi, parfois, singulièrement attachantes de l'âme anglaise. Voluptueux et tout ensemble puritain, positif et mystique, pessimiste et satisfait, greffe normande et vieilles sèves germaniques, de quelque côté qu'on surprenne la vie intérieure de ce peuple, on reste confondu par le merveilleux équilibre, toujours branlant et néanmoins toujours solide qu'il parvient à maintenir entre des tendances contraires. Nous aussi, nous présentons nos antinomies; mais le conflit, chez nous, met aux prises des qualités moyennes et à leur degré moyen d'expansion. Tennyson parle de nous comme d'une race hystérique, et, de ce chef, nous écrase de son mépris. C'est qu'il nous ignore tout à fait. Laissons le mot d'hystérie qui manque de grâce. Soit pour le bien, soit pour le mal, nous sommes beaucoup moins extrêmes que les Anglais. Leur équilibre à eux balance, non pas seulement des tendances, mais encore des excès contraires. C'est le miracle magnifique et inquiétant de ce peuple, la preuve de sa grandeur, le germe toujours arrêté, mais toujours actif, de sa décadence.

Ils se croient plus sérieux que nous : ils ne sont que plus graves, mais graves jusqu'à l'intensité; ajoutons, puisque les extrêmes se touchent, graves jusqu'à l'enfantillage. Toujours intenses, d'ailleurs, dans la recherche du plaisir comme dans l'entraînement à la vertu. D'une vie privée irréprochable, aussi moral dans ses vers que notre Pibrac, Tennyson contredit pourtant, par la volupté presque morbide de ses vers, l'austérité de ses leçons. Rien, chez lui, de la saine rudesse d'un Corneille. Auprès de lui, Lamartine lui-même paraît austère. On dirait du Bourdaloue orchestré par Massenet. Certes, j'admire un poète qui aurait pu inscrire en tête de chacun de ses poèmes la devise de Longfellow. Mais, en terre latine, la voix du devoir rend un autre son. *Excelsior, excelsior*. Il monte, c'est entendu, mais comme un alpiniste en dentelles; il lutte, mais comme un soldat en habit de bal. Ainsi que me disait encore le poète que je citais tout à l'heure, « même dans les passages vigoureux de Tennyson, il y a une sorte de fadeur, d'alanguissement. Il a travaillé la susurration à part, pour elle-même; il a fait passer des accents qui, pour rester ce qu'ils sont, devraient être rauques, rudes et haletants, par une gorge féminine incapable de leur énergie. Cette musique, très caressante, flatteuse, onctueuse, devient négative de ce qu'elle exprime. Cette caresse continue, cet effleurement délicieux ou délicat, et, d'un autre côté, cette haute inspiration morale, réduisent le lecteur à un état de dédoublement. Mi-passif et mi-



actif, mi-jouisseur et mi-énergique, il devient à moitié pâmoison, à moitié effort. Mais bientôt l'onction triomphe, cette musique nous gagne, nous engourdit et tout se fond en une sorte de volupté délicate ». L'étrange prophète qui se parfume et joue de la flûte, l'étrange peuple, stoïque et puritain au bord des eaux douces d'Asie!

Cette volupté débilitante, des analyses rigoureuses la découvrieraient parmi les fibres les plus intimes de cette âme anglaise qui nous paraît d'ailleurs, et fort justement, plus violente et plus rude que la nôtre. Swift lui-même, l'auteur de tant de pages brutales, je le crois, pour ma part, plus tendre que Racine. Ici nous touchons au point le plus impénétrable du mystère anglais. Les avez-vous entendus rire, — le rire de Hamlet quand il vient de tuer Polonius et non celui des Allemands, épais, repu et bonhomme, — de ce rire soudain et rauque deux fois sinistre dans cette atmosphère affectueuse et délicate. Une tendresse infinie et, comment dirai-je? une sorte de grossièreté primitive, vous souffrirez de ce contraste même dans l'œuvre exquise de Tennyson. L'amoureux de *Locksley Hall*, — par exemple, — éconduit par la jeune fille qui l'aime pourtant, mais qui ne veut pas épouser la pauvreté, lance contre la frêle Amy des imprécations que le vers français se refuserait à traduire. Il lui prédit ce que lui réserve le mari vulgaire de son choix.

Après ces jolis mots :

*O my cousin, shallow-hearted! O my Amy, mine no more!*  
O cousine au cœur léger, ô mon Amy qui n'es plus mienne,

il lui crie :

Ainsi soit-il! Chaque jour te rapprochera de sa bassesse  
Ce qu'il y a de meilleur en toi devenant de plus en plus grossier  
Pour sympathiser avec cette fange.

Tel mari, telle femme. Te voilà enchaînée à un polichinelle.  
Et la brutalité de sa nature te ravalera jusqu'à lui...

Passé le premier feu de ses sens, tu seras pour lui quelque chose  
D'un peu mieux que son chien, d'un peu plus précieux que son cheval.

N'aimez-vous pas mieux notre Musset :

Honte à toi qui la première  
M'a appris la trahison...

On me dira que le héros de *Locksley Hall* est un jeune fou. Mais c'est là précisément ce qui m'inquiète. Je n'aime pas ces fiançailles du lyrisme et de la démence. Dans *Maud* aussi, — le seul

vrai poème d'amour que Tennyson ait écrit, — le héros trouve encore moyen de perdre tout à fait la tête. Il faut l'enfermer, en attendant que la guerre de Crimée éclate pour le guérir de sa maladie et de son amour. Tout cela me gâte un peu les délicieuses chansons de ce livre, qui sont d'ailleurs, à mon sens, ce que Tennyson a écrit de plus achevé.

Que notre logique, que notre mesure française ne se hâte pas de condamner les contradictions que je viens de dire et celles que nous remarquerons encore dans l'œuvre du poète. Enlevez une des pierres de cet édifice déconcertant, atténuez, supprimez un de ces excès qui se corrigent l'un par l'autre, francisez *Maud* ou *Locksley Hall*, vous verriez bientôt la fin du génie anglais. Un anglo-mane de mes amis annonce tristement que ce grand peuple mourra de tendresse. Si la prédiction vous étonne, songez que, depuis deux siècles, quelques-uns des livres anglais les plus populaires travaillent à l'attendrissement romanesque et humanitaire de la nation. Depuis les beaux jours de *Paméla*, John Bull a lu tant de romans, versé tant de larmes. Quand les feuilletons de Dickens touchaient à leur terme, le romancier recevait de nombreuses lettres qui le suppliaient de laisser la vie à ses héroïnes menacées par la phtisie ou par les brigands. On ne rit plus au *Marchand de Venise* comme on faisait du temps de *Shakespeare*, et Shylock est devenu peu à peu presque intéressant, comme l'*Holopherne* de Boyer :

Je pleure, hélas ! sur ce pauvre Holopherne,  
Si méchamment mis à mort par Judith.

Les chiens ont leurs cimetières et des guirlandes sur leurs mausolées. De petites pancartes, au revers des banquettes des omnibus, pressent le voyageur de songer à la souffrance des chevaux. L'an dernier enfin, aux jeux olympiques, pour un vulgaire accident de course, Londres tout entier fut pris d'une compassion frénétique et sénile envers un jeune Italien fêté, chargé de présents comme s'il avait anéanti la flotte allemande. Qu'Albion prenne garde. Quand cette immense vague de sympathie aura détruit les derniers vestiges de la rudesse ancestrale, les Bretons seront esclaves.

Ces exemples disparates voudraient être mieux fondus, et la prophétie de mon ami soutenue à grand renfort de citations et d'expériences. Faut de place, découpons dans la vie de Tennyson une page révélatrice où nous voyons exploser, pour ainsi dire, ces réserves volcaniques de tendresse. Timide et distant comme tout Anglais, il causait un soir, en famille, avec Benjamin

Jowett, fameux personnage du vieil Oxford, lui aussi timide, massif et peu porté aux confidences. La femme du poète les quitte. Tennyson la suit d'un doux regard, puis se tournant vers Jowett : « N'est-ce pas, lui dit-il, qu'elle ressemble à un ange ! » Il s'enhardit et continue : « Elle me disait l'autre jour : « Quand je fais ma prière, je vois la face de Dieu dont le sourire m'environne ! » Le plus discret des biographes, lord Hallam Tennyson, a transcrit ces lignes dans les deux volumes qu'il a consacrés à la mémoire de son père. Personne, là-bas, n'a trouvé la chose étrange. Dirai-je que j'en suis choqué ? A Dieu ne plaise ! Mais plus d'un lecteur français avouera que de telles paroles semblent assez imprévues sur les lèvres de John Bull.

Aussi bien, nous aurons toujours beaucoup de peine à réaliser le mysticisme invétéré de cette race, et d'autant plus que nous la voyons, sur d'autres terrains, si précise, si exacte et si positive. Sans effort, et souvent sans transition, ils passent des âpretés de la lutte pour la vie ou des minuties du laboratoire scientifique, à la rêverie et aux contemplations spirituelles. Patient, appliqué, myope, les mille tableautins à la loupe que nous admirons dans les œuvres de Tennyson indiquent une vocation décidée de naturaliste. Aucun descriptif que je connaisse ne l'égale en raffinements de précision. Il se mit un soir à l'affût pour observer le reflet de la lune dans la prunelle d'un rossignol. Swinburne raconte que tel effet de lumière, nettement indiqué par le poète, lui avait paru dessiné de chic, mais qu'une observation plus attentive le convainquit de la rigoureuse exactitude de ce tableau. C'est pourtant le même homme qui pouvait à son gré se mettre en état d'extase :

Quand je suis seul, écrit-il, j'ai souvent une sorte d'extase éveillée, cela remonte à mon enfance. Pour que le phénomène se produise, je n'ai qu'à me redire à moi-même, silencieusement, mon propre nom. Brusquement, et par suite de cette intensité de conscience individuelle, mon individualité elle-même semble se dissoudre, évaporée dans l'être sans limites. Rien de vague, au contraire, nulle clarté n'est plus claire, nulle certitude plus certaine, nulle mystérieuse présence plus auguste. Impression absolument indicible où l'idée qu'on pourra jamais mourir devient presque ridicule, la perte de la personnalité (si toutefois elle est perdue), bien loin d'être une destruction, semblant au contraire se confondre avec la seule vraie vie. Mais, en un instant, dès que je reviens à mon état normal et sain, me voilà tout près à lutter pour *mon cher moi* et à soutenir qu'il durera pendant les siècles des siècles<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Tennyson a décrit cette expérience dans un de ses poèmes : *The ancient sage*.

Même complexité, même contradiction apparente dans l'attitude intérieure de l'âme anglaise aux prises avec le problème de la vie. Tout à la fois optimistes et pessimistes, effarés et confiants, on les croit abîmés dans les gouffres du désespoir et les voilà soudain qui reparaissent, nageant paisiblement à la surface de l'abîme. Bien qu'il reçoive les leçons constantes de ce grand professeur de clarté qu'est l'Irlande, le cerveau anglais reste plus embarrassé que la circulation dans les rues de Londres, un jour de brouillard. Intelligences aussi avides que lentes, omnivores et qui succombent sous le poids d'une curiosité encyclopédique. Ils voudraient tout savoir. Je connais un petit bourgeois ignorant qui s'excite, à longueur de journée, sur la composition du Pentateuque. On leur a dit dernièrement qu'ils n'entendaient rien à la musique. Vite des maîtres, des auditions, des examens et des doctorats ès-sciences musicales. Au *Queen's Hall*, leur concert Colonne, la vue de ces fronts crispés, tendus vers l'intelligence des auteurs à la mode, faisait peine à voir. Gladstone écrivait des livres sur l'époque homérique et le présent ministre de la guerre est le plus fervent, sinon le plus clair, des hégéliens. Astronomie, botanique, histoire naturelle, philologie, philosophie, théologie, Tennyson suivait avec passion le progrès de toutes les connaissances humaines et cette vaste érudition n'a pas peu contribué à rendre plus insolubles les difficultés métaphysiques dans lesquelles il s'est toujours débattu. Dès qu'il aborde les grands sujets, — et il ne les quitte guère de vue, — il pourrait prendre pour devise les deux mots d'un des personnages de G. Eliot : *a puzzling world!* C'est à n'y rien comprendre, ce monde est embrouillé comme un cauchemar; mais il pourrait prendre aussi pour devise ces deux autres mots auxquels malheureusement il n'aurait pas donné tout leur sens : *credidimus caritati*. Nous croyons à l'amour qui résout l'énigme du monde et dissipe le cauchemar. On comprend, dès lors, que des milliers de lecteurs, encore plus embarrassés que lui, aient retrouvé dans son œuvre leur propre angoisse intellectuelle. On comprend aussi qu'ils aient chèrement aimé et suivi comme un prophète, ce fier Anglais qui, par des prodiges de foi courageuse, arrivait toujours à les tirer d'embarras.

### III

~ Croire ou ne pas croire, telle se pose la question religieuse devant une conscience française, mais l'Angleterre est un pays où de pareils dilemmes s'émeussent. Dans ce paradis des contradictions, le doute croit, l'inquiétude est sereine, la négation

affirme. Spéculateurs plus hardis, moins cauteleux ou moins amers que les nôtres, parce qu'ils ne craignent pas que le ciel s'effondre sur leurs têtes, sceptiques moins radicaux et moins dangereux parce que de bonne foi, ils prêchent, ils font aimer, ils réalisent dans leur propre vie jusqu'aux dogmes qu'ils pensent avoir détruits. Libres-penseurs qui élèvent un autel au Christ sur les décombres de leur propre foi, notre impatience logique peut bien railler ou trouver irritantes ces noces mystiques entre le oui et le non, mais le Bossuet du vingt-et-unième siècle, quand il écrira de nouveau le *Discours sur l'histoire universelle*, n'en admirera pas moins les voies de la Providence qui a fait de ce peuple, un second Israël, témoin et conservateur invincible de la religion qu'il démolit d'une main pour la relever de l'autre. Le royaume de Dieu ressemble à celle qui descend du Liban « entourée de variété ». Il conduit, parallèlement, à une même fin, la scolastique celtique et latine d'une part, et de l'autre, les éternels compromis de la raison anglaise. Le jour où, par malheur, l'Angleterre aurait pleinement subi la séduction de la dialectique française, le triomphe de l'antechrist rationaliste en Europe ne serait pas loin.

De ce point de vue, il ne semble pas impertinent de regarder comme autant de prophètes, plusieurs des grands écrivains anglais du dix-neuvième siècle, Coleridge, Wordsworth, Carlyle, Mathew Arnold, Browning, Tennyson, d'autres encore — prophètes du dehors qui, parmi les tribus révoltées ou les nations idolâtres, bénissent « les tentes du peuple de Dieu ».

En d'autres termes moins panachés de métaphores, disons que Tennyson, lié d'esprit et de cœur avec la plupart des sceptiques de son temps, et porté lui-même à l'agnosticisme par le poids d'une intelligence naturellement anxieuse, a trouvé pourtant le moyen de sauver sa propre foi et d'annoncer efficacement aux autres quelques-unes des vérités fondamentales, l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu et, bien que d'une façon très confuse, la divinité du christianisme.

Orthodoxe, certainement pas. L'église anglicane elle-même, si peu exigeante sur ce point, ne le reconnaîtrait pas comme tel. Néanmoins, dans les réunions de la *Société de métaphysique*, cette Babel pacifique où les catholiques d'extrême-droite, Ward et Manning, se rencontraient avec Huxley et Leslie Stephen, Tennyson votait, le plus souvent, avec les conservateurs. Egale-ment impuissant à admettre soit le dogme, soit le scepticisme intégral, les instincts spirituels de son âme profonde éclairent les ténèbres où se débat sa vie intellectuelle. D'une main qui n'est



pas très sûre d'elle-même, il protège, sur le brasier de la foi mourante, la petite flamme que ses yeux aperçoivent à peine, mais dont il a senti la chaleur.

A l'inverse de notre foi catholique, tout ensemble lumineuse et et réchauffante, la foi du poète est en effet chaleur plus que lumière. Elle évite constamment de se formuler et ne se laisse entrevoir que sous le voile de flottantes allégories. Les *Idylles du roi*, pour ne citer que cet exemple, présentent une forêt de symboles plus épaisse que le *Roman de la rose*. Cette *allégorisation* continue, si contraire à la beauté d'une œuvre d'art, fait le mérite du livre aux yeux des historiens de la pensée religieuse. C'est, avant la lettre, un William James en vers, ou si l'on veut, on peut lire dans ce livre toute l'histoire du monde spirituel, la lutte entre la chair et l'esprit, la faillite apparente et le triomphe suprême du bien. Tel paladin représente l'esprit critique, Guinevere fut peut-être d'abord, dans la pensée du poète, une image de l'Eglise romaine. « Qui sont, — demandait-on à Tennyson, — qui sont les trois dames qui recueillent le roi Arthur dans la barque, au moment du dernier passage? » Il répondait : « Comme il vous plaira. Peut-être les trois Vertus théologiques, peut-être les trois Grâces. » La lice reste ouverte aux symbolisants. Quelques sommets se détachent pourtant au-dessus de cette brume, et, entre tous, la croyance à un Dieu personnel qui aime les hommes d'un amour de père, à la responsabilité humaine, à l'efficace du repentir et à la survivance de l'âme. Pour les autres dogmes, on voit le poète osciller entre deux attitudes contradictoires. Il admettait, « surtout vers la fin de sa vie, qu'une religion ne peut se passer de dogmes », et, d'autre part, il éprouva toujours une extrême répugnance à accepter des croyances précises. Son désir le plus intime, à lui et à toute l'école ondoyante qu'il a mise en vers, est de

se cramponner à la foi par delà les formes de la foi,

c'est-à-dire de regarder les théologies successives comme des manifestations partielles du divin, toutes sacrées par l'âme de vérité qui les anime, toutes incomplètes par l'effort qu'elles tentent pour épuiser l'inépuisable et pour fixer l'infini. Une seule chose importe. Dieu est amour. Cet amour veille sur le monde. C'est lui qui aura le dernier mot.

Un exemple fera sentir le vague désespérant de cette doctrine. *In memoriam* commence par ces mots :

*Strong son of God, immortal Love!*  
Fils tout-puissant de Dieu, amour immortel!

eh bien, les commentateurs n'arrivent pas à décider si, oui ou non, ce « Fils de Dieu » est le Christ de l'Évangile. A ceux qui le pressaient de questions sur ce point, Tennyson répondait qu'il avait pris le mot « amour » dans le sens que saint Jean lui donne. Je crois, pour ma part, qu'il s'adresse au Christ, mais ce n'est là qu'une conjecture. Jésus est la lumière du monde, notre maître spirituel, notre vie, Tennyson l'a répété cent fois et, — comme le dit M. Stopford Brooke, — « plus distinctement qu'aucun des grands poètes du siècle ». Rien de plus juste, mais plus d'un incroyant a parlé de même. A ces paroles chrétiennes, il n'est pas sûr que Tennyson ait donné leur sens chrétien.

Nous sommes là en présence d'un phénomène très curieux, inquiétant et consolant tout ensemble. Lorsqu'on résume en termes abstraits la doctrine de Tennyson et de ses amis, — de B. Jowett entre autres, — on arrive bientôt à un résidu gauche et banal qui ne diffère pas du catéchisme encyclopédique. Et cependant ce dernier catéchisme nous inspire une sorte de dégoût au lieu que l'autre nous intéresse, nous attache, nous saisit comme l'accent d'une voix fraternelle. C'est que les uns et les autres marchent en sens contraire sur cette route où ils viennent de se rencontrer, les uns tournant le dos à la foi chrétienne, les autres s'avancant vers elle. Le théisme encyclopédique est la dernière étape avant l'athéisme, le théisme de Tennyson et de Jowett semble, au contraire, tout illuminé des lueurs de la foi prochaine. La religion professée par les uns n'est que rhétorique, celle des autres, poésie. La première nous irrite comme une caricature, la seconde nous réjouit comme une ébauche que la grâce viendra tôt ou tard finir.

Quoi qu'il en soit, la doctrine religieuse de Tennyson, insuffisante, si on l'étudie en elle-même, incertaine et parfois évanescence, doit surtout nous retenir par l'acte de foi vivante qui l'étreint, qui la dépasse et qui semble appeler un objet plus digne d'elle. Mais avant de montrer la ferveur de cette foi, il nous faut dire en peu de mots sur quels fondements elle repose.

Elle ne repose pas sur ce qu'on appelle des arguments de raison. « On ne prouve, a-t-il dit, que les vérités qui n'en valent pas la peine. »

*For nothing worthy proving can be proved,]*

et, notamment, il n'admettait pas la preuve classique de Dieu, tirée de l'existence et de l'ordre du monde. D'un autre côté, il n'attachait aucune valeur aux sophismes et aux « mauvais rêves » qui tentent d'ébranler notre foi en Dieu.

Du fond de ma poitrine une flamme viendrait fondre  
 Les froides objections de la raison qui glace tout,  
 Et comme un homme en colère, le cœur  
 Se lèverait pour répondre « je l'ai senti ».

Malgré ce passage, et vingt autres du même genre, il ne s'appuie pas à ce que Pascal appelait les raisons du cœur. Pour lui, Dieu existe, l'âme est immortelle, parce que « ce qu'il y a de meilleur en nous » postule ces deux vérités. Mais voilà qui est encore trop vague ou trop semblable à un raisonnement proprement dit. En vérité, tout me fait croire que Tennyson veut ici parler d'une expérience particulière, d'une sorte d'intuition directe de Dieu. On a vu plus haut le curieux passage où il parle de ses extases. A de certains moments, il se sentait en relation directe avec Dieu. Tout le créé lui devenait irréel, et comme le voyant dont il a parlé dans le *Holy Grail*,

Il sentait qu'il ne pouvait pas mourir  
 Et que lui-même n'était pas pour lui-même une hallucination  
 Ni le Très-Haut une hallucination non plus.

Ces minutes exceptionnelles devenaient ainsi le phare de sa vie. Dans l'intervalle qui séparait chacune de ses expériences, ses ténèbres n'étaient plus éclairées que par le souvenir de la vision disparue et c'est là, me semble-t-il, ce qui explique les deux caractères que nous présente tour à tour la foi du poète, tantôt humble, timide, défaillante comme la prière d'une femme accablée, puis soudain robuste et triomphante, parce que la minute lumineuse est revenue ou que, du moins, le souvenir en est plus présent.

Que voulez-vous? Nous ne savons rien!  
 Tout ce que je puis, est d'espérer qu'enfin, enfin,  
 Là-bas, quelque part, très loin, tout s'arrangera pour le mieux,  
 Que tout hiver se changera en printemps.

Ainsi flotte mon rêve. Mais que suis-je?  
 Un enfant qui pleure dans la nuit,  
 Un enfant qui appelle en pleurant le jour.

Dans un autre endroit, également célèbre, il nous invite à tâcher au moins « d'étreindre de nos bras découragés l'immense espérance » qui a traversé la terre. Mais de tels vers, si nombreux soient-ils dans son œuvre, ne traduisent pas le fond de sa pensée religieuse. A l'état normal, et lorsque son extrême sensibilité ne succombe pas devant le spectacle du monde, « noir de chagrins et de tombes », le cantique de sa foi résonne avec une décision qui est presque de l'allégresse. Des deux faces du doute,

il revient insensiblement à celle où se reflète le soleil de la certitude, au *sunny side of doubt*.

Cramponne-toi à la foi par delà les formes de la foi.  
 La foi ne sombre pas dans la tempête des controverses ;  
 Elle étincelle au cliquetis du « oui » et du « non » ;  
 Elle voit le bien scintiller à travers les ombres du mal ;  
 Elle sent que le soleil va bientôt succéder à la nuit ;  
 Elle épie, sur les branches hivernales, les promesses de l'été ;  
 Elle savoure le fruit avant que la fleur tombe,  
 Elle entend chanter l'alouette qui n'est pas encore sortie de l'œuf :  
 Elle trouve une source là où le doute gémissant disait : mirage.

Ne reconnaissons pas ici l'aveugle optimisme raillé par l'auteur de *Candide*, la quiétude béate de l'égoïste qui pense supprimer le mal en ne le regardant pas. Lisez plutôt l'admirable poème intitulé : *Vastness* (l'abîme), ce psaume lugubre de désillusion et d'horreur, qu'arrache au vieillard la claire vue du néant de tout et qui se termine brusquement par un cri sublime d'espérance et de certitude : « A quoi bon ! à quoi bon ! », dit-il en une série de petites strophes cruelles, grêle de feu détruisant, comme une paille, le théâtre chétif où se joue la tragi-comédie humaine.

A quoi bon les philosophies, les sciences, la poésie, les voies diverses de  
 [la prière ?  
 Toute noblesse et toute bassesse, toute beauté et toute fange,  
 Qu'est-ce que tout cela, si chacun de nous ne sera plus à la fin qu'un  
 [cadavre  
 Englouti dans l'abîme, perdu dans le silence, noyé dans les profondeurs  
 [d'un passé qui n'a pas de sens ?  
 Quoi, sinon le murmure d'un insecte dans la brume, la courte colère d'un  
 [essaim dans la ruche...

Puis viennent quelques points de suspension, et le poète, à qui tant de funèbres images ont rappelé la mort de son ami, se reprend et se repose sur ces quelques mots :

Paix ! Ainsi soit-il. Car je l'ai aimé et l'aime pour toujours ; les morts ne  
 [sont pas morts ; ils sont vivants !

Ne regrettez pas la concision pathétique de ce poème. Parvenu à la fin de sa course, l'auteur de *In memoriam* avait certes le droit de résumer en quelques traits énergiques le livre de sa maturité, l'admirable poème qui a sauvé du désespoir tant de milliers d'âmes désespérées par l'apparition soudaine et le silence de la mort. J'ai déjà dit le sujet de ce livre, mais je n'en ai pas montré l'infinie richesse. Celui que nous aimons n'est plus là. Notre âme s'abandonne d'abord à la stupeur où l'a plongée cette

vérité trop certaine. Puis elle se relève, elle cherche le disparu dans la région des fantômes. Obstinée à le vouloir près d'elle, elle croit voir s'agiter ces mains que garde la tombe, entendre cette voix qui ne lui répondra plus. Lentement, péniblement, elle monte à une espérance meilleure. C'est dans le sein de Dieu, heureux et vivant en Dieu, mais distinct de lui, que son ami l'entoure maintenant de sa tendresse, plus rapproché d'elle, plus intime que lorsqu'il était encore sur la terre. Ainsi condensé en quelques phrases, le poème perd tout son prix. La lenteur presque immobile qui est la marque distinctive du génie de Tennyson et qui fait ressembler beaucoup de ses œuvres aux salles mortes d'un musée, cette lenteur assure, au contraire, et la perfection artistique et l'efficacité bienfaisante de *In memoriam*. De telles blessures ne se guérissent pas en quelques jours, de telles certitudes n'entrent pas dans l'âme, ou du moins n'y pénètrent pas avec la soudaineté de l'éclair et la violence d'une pluie d'orage. Grâce à Tennyson, le peuple anglais a eu son *Phédon*, moins achevé, moins durable que le premier, mais plus chrétien. Quoi qu'il en soit de la théologie personnelle du poète, l'*immortel Amour* qu'il invoque au commencement et à la fin de son livre, ne peut être pour l'immense majorité des lecteurs que le Christ de l'Évangile. A trois reprises, pendant cette longue ascension de notre âme vers Dieu, sonnent les cloches de Noël.

Aussi douloureuses que les premières élégies de *In memoriam*, les *Idylles du roi* respirent la même confiance courageuse. La dernière surtout, — cette épopée de *la Disparition d'Arthur*, — résume en quelques paroles d'une sérénité sublime ce qui a été dit de plus vrai et de plus chrétien sur les grandes lois de l'histoire. Sir Bedivere, le dernier survivant de la Table Ronde, se lamente auprès de la barque où repose le roi mourant :

Arthur! ô mon maître! où donc pourrai-je aller désormais?  
 Où cacher mon visage et sur qui oserai-je lever les yeux?  
 Car je vois trop maintenant que c'en est fini du vieux temps...  
 Et moi, le dernier, je vais errer sans compagnons  
 Dans la nuit qui se fera toujours plus épaisse,  
 Traînant les années qui me restent, parmi des hommes nouveaux,  
 Des figures étranges et des pensées différentes.

Et lentement, de la barque, Arthur répondit :

L'ancien ordre s'en va, faisant place au nouveau,  
 Et Dieu vient à ses fins par des milliers de voies  
 Car un seul ordre, même excellent, à la fin corromprait le monde.

La traduction que j'en donne altère non seulement la beauté,



mais encore le sens profond de ce texte magnifique. A me lire, on croirait que le poète prend aisément son parti des bouleversements qui se préparent et conseille au passé de capituler allègrement devant les sommations de l'avenir. La traînante majesté du premier vers réduit à un degré plus sage l'optimisme, d'ailleurs hésitant, des deux autres.

*The old order changeth, yielding place to new.*

Toujours unique dans le choix de ses mots, Tennyson arrive ici, comme La Fontaine dans la fable du coche, à rendre sensibles les tâtonnements, les résistances, les retards augustes qui doivent accompagner les transformations fécondes. Tout progrès qui n'aura pas suivi cette consigne de patience et de prudence sera fatalement compromis. Si les vieux régimes ont leurs poisons, les régimes improvisés ne sont pas moins délétères. Pour trouver les voies nouvelles par où Dieu veut conduire le monde, il ne suffit pas de tourner brusquement le dos à la colonne de flammes et de fumée qui guida nos pères. Néanmoins, la confiance du poète domine toutes les appréhensions paralysantes. Il croit, il sait, il voit que, quoi qu'il arrive, le Dieu d'amour aura le dernier mot.

Non, le poète qui a écrit ces nobles vers ne peut pas mourir tout entier. Nous avons de lui vingt chansons exquisés que l'histoire littéraire ne placera pas très loin des chefs-d'œuvre de Catulle, mais qu'est-ce, après tout, que la gloire des classiques immortels ?

*Ut pueri placeas et declamatio fias!*

Tennyson a mérité une récompense meilleure. La postérité ne saura pas que cette grande âme a été pour beaucoup d'entre nous une lumière et une force, mais quelqu'un le sait, qui se rappelle le verre d'eau, la moindre aumône donnée aux enfants de Dieu. En 1889, lorsqu'une crise plus aigue fit croire à la mort prochaine de Tennyson, Jowett écrivait à la femme du poète « qu'il se dise parfois que de notre temps personne n'a été plus bienfaisant que lui, que personne n'a mieux exprimé ce qu'il y a de plus noble au fond de nos cœurs et que, d'ailleurs, il n'a jamais écrit une seule ligne que sa conscience ait à regretter... Qu'il pense aussi qu'il ne fut qu'un serviteur inutile ». Si quelque esthète attardé estime que de telles considérations n'ont rien à voir avec la poésie, c'est tant pis pour la poésie ou pour les esthètes.

Henri BREMOND.

---

# LE CHILI <sup>1</sup>

---

Venus à Santiago pour y passer huit jours — entre deux traversées de la Cordillère — nous y voici depuis plus d'un mois, prisonniers de nos amis. Au Chili, les sympathies pour le Brésil sont très vives. Elles l'étaient encore plus peut-être sous l'ancien régime : du moins, on me le dit et on tient à me le prouver. De banquet en banquet, de promenade en promenade, nous avons fait le tour de cette société charmante, si originale dans son élégance un peu archaïque, si intéressante sous ses aspects multiples qui sont comme un résumé de la vie du reste de la nation.

Aux « cinq à sept » de la Plaza, aux courses, à la cantine de l'Union et chez Gage, dans les mess des régiments et les salons des respectables douairières, nous avons vécu de l'existence mi-coloniale, mi-vingtième siècle, de nos amis, nous avons partagé leurs préoccupations et leurs espérances, discuté politique ou affaires, pénétré à fond toute cette belle jeunesse dont je ne sais ce qu'il faut le plus admirer : les yeux des femmes ou le magnifique esprit d'entreprise des jeunes gens.

Ce monde n'est pas seulement une fleur, magnifiquement inutile comme tant d'autres : il est la moelle même du pays, la puissante armature autour de laquelle se groupe l'organisme social tout entier. République de nom et de constitution, oligarchie en fait, le Chili dépend étroitement de son aristocratie. Phénomène rare dans l'histoire des nations modernes, le monde des élégances y est en même temps celui de la politique et des affaires. Ce n'est pas à tort que les Chiliens eux-mêmes se dénomment : les Romains de l'Amérique du Sud.

A Buenos-Ayres, deux thèmes étaient sévèrement bannis de la conversation : la politique et la religion. Ici, on parle souvent de la religion, parce que, malheureusement, elle fait partie intégrante de la politique, et, plus souvent encore, de la politique, car elle

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1909.

constitue la vie même des dix mille privilégiés qui, jusqu'à nouvel ordre, détiennent entre leurs mains les rênes du pouvoir. Aussi la conversation est-elle des plus instructives. Alors que, dans l'Argentine, seule une minutieuse enquête peut donner une idée des rouages invisibles et compliqués de la machine gouvernementale, ici, il n'est besoin que de savoir écouter.

Presque tous nos amis sont députés — des députés un peu jeunes, peut-être, mais passons. Les salons fourmillent d'anciens ministres, le pays en consomme plusieurs douzaines par an. Il n'est pas de dîner où cinq ou six partis ne se trouvent en présence. Conservateurs, libéraux modérés, libéraux qui ne le sont pas, doctrinaires, radicaux, balmacédistes (qui, n'étant pas au pouvoir, veulent naturellement le contraire de ce que désirait leur grand homme), nationalistes..., vous n'avez que l'embarras du choix. Seuls trois malheureux démocrates, représentant la roture et soupçonnés de socialisme, sont mis au ban de l'humanité.

Au fumoir, un simple mot, négligemment lancé, tel que « nouvelle émission » ou « bono salitrero », — je vous en expliquerai le sens tout à l'heure, — suffit à provoquer d'interminables discussions d'où, d'ailleurs, la lumière jaillit rarement. Politique, combinaisons électorales, chute de ministère ou formation du prochain cabinet (ce double événement, périodique comme le retour des saisons, est le pivot central de la vie parlementaire chilienne), tels sont les thèmes favoris qu'accompagnent les valse langoureuses ou les « cuecas » endiablées, car ici aucun dîner ne saurait être complet sans musique, ce dont je n'aurai garde de me plaindre, les orchestres étant presque toujours excellents.

A la vérité, nos amis les Chiliens sont doués d'une puissance de travail extraordinaire. Vous les rencontrez dès le matin à la cantine de l'Union, absorbant des apéritifs, ou à la « Cancha », en train de surveiller l'entraînement de leurs chevaux, plus tard, au Tour de la Pomme, l'après-midi, au parc Cousino ou au Polo, le soir, aux dîners ou au théâtre, et, avec tout cela, ils trouvent encore moyen d'être députés et sénateurs, présidents de sociétés anonymes ou de commissions parlementaires, banquiers ou rédacteurs de journaux, fermiers ou mineurs...

Qui plus est, ils obtiennent des résultats appréciables. Grâce à leur activité débordante, les principales affaires du pays tendent actuellement à échapper à la mainmise de l'étranger. Les provinces du Nord en sont un exemple frappant. Au lendemain de la guerre avec le Pérou, Anglais et Allemands y avaient presque entièrement accaparé l'industrie des salpêtres. Or, depuis quelques années, l'élément national, non seulement regagne du ter-

rain, mais encore, avec l'aide du gouvernement, il refoule de plus en plus vers le Nord les compagnies étrangères.

Le nom de certaines familles de Santiago représente une variété d'entreprises, bien propre à laisser rêveur un enfant de la timide Europe. Tels nos amis E... Autour de la banque fondée par le grand-père, la plus ancienne et la plus importante du Chili, se groupe un ensemble d'affaires comprenant presque tous les genres d'activité commerciale du pays. Le chef actuel de la famille, un jeune homme de trente ans, est, en même temps, directeur de la banque, rédacteur en chef des principaux journaux de Santiago et de Valparaiso, éleveur de chevaux, de bœufs et de moutons, propriétaire de mines de cuivre et d'argent, d'exploitations salpêtrières et de fonderies. A vingt-cinq ans, il était ministre des affaires étrangères, à vingt-sept ans, il représentait son pays à Madrid et auprès du Vatican... Ses admirateurs, dont je suis, voient en lui un futur président de la république<sup>1</sup>.

Beaucoup de jeunes gens ont suivi son exemple. Si souvent ils manquent d'expérience, ils font, du moins, preuve d'un enthousiasme pour le travail, d'un esprit d'initiative et d'une énergie physique et morale qui honorent leur pays. Ils en feront une grande nation..., à moins que la folie des accaparements, des trusts et des spéculations hasardeuses ne leur brise les reins et ne les empêche de venir à bout de leur tâche.

Car pour ces Romains de l'Amérique du Sud, comme pour les autres, la Roche Tarpéienne est près du Capitole. « *O fortunatos nimium!* » pourrait-on dire des Chiliens. Leur richesse même, dans son trop rapide développement, constitue pour eux un grand danger. En ce moment même le pays traverse une crise économique des plus graves, amenée par la baisse anormale du change. Disons-en un mot.

Avant la révolution de 1891, l'heureux Chili ne connaissait le papier-monnaie que de nom. Comme le Mexique à l'autre extrémité de l'Amérique espagnole, il vivait pauvrement, mais sagement sous le régime bimétallique, inférieur sans nul doute à celui de l'étalon unique, mais infiniment préférable au système actuellement en vigueur. Or, après cette révolution, funeste sous tant de rapports, il se fit sentir, paraît-il, dans tout le pays un besoin urgent de numéraire, amené surtout par le développement subit de la spéculation. L'or manquant, il fallut recourir à la monnaie fiduciaire. D'où une première émission de 20 millions de piastres de billets.

<sup>1</sup> Il est de nouveau actuellement ministre des affaires étrangères.

Tout a été dit sur les inconvénients de ce système, depuis l'expérience désastreuse de Law et celle des assignats de la Révolution. Dans la deuxième partie de son *Faust*, Goethe lui a consacré des vers célèbres. L'un après l'autre, tous les pays de l'Amérique du Sud, sauf l'Uruguay, en ont fait la funeste expérience. Il suffirait de citer le Brésil où, après l'avènement de la république, la valeur du *milreis* tomba, en quelques années, de 28 à 5 pence et demi; l'Argentine, où à la suite d'émissions déraisonnées, la piastre dégringola dans des proportions analogues; le Paraguay où l'unité monétaire vaut actuellement 35 centimes; la Colombie qui détient le record et où une bouteille de champagne se vend plus de 1000 piastres<sup>1</sup>.

Le Chili n'aurait eu qu'à méditer ces exemples. Au lieu de cela, il s'est obstiné dans l'erreur : le papier-monnaie est devenu la pierre philosophale des alchimistes politiques qui dirigent ses finances.

« La manie des émissions, me disait un des plus éminents hommes d'Etat de la république, est comme celle de la morphine. Plus on en prend et plus on en veut. » A la première émission de 1891, on en vit bientôt succéder une seconde, puis une troisième. Actuellement la somme représentée par le papier-monnaie en circulation s'élève à 120 millions de piastres.

Aussi la valeur de l'unité monétaire, qui normalement est de 5 francs, diminue-t-elle de jour en jour. De 18 d. (1 fr. 80) qu'elle représentait l'année dernière, elle est tombée à 11 d. Elle tom-

<sup>1</sup> Il est facile de se rendre compte des perturbations amenées par de pareilles fluctuations dans le commerce d'un pays. Les articles de production nationale, vendus en monnaie courante, varient constamment de valeur par rapport à ceux d'origine étrangère, facturés en or : ainsi une machine européenne qui un jour vaut tant de kilos de maïs, pourra en valoir dans un mois le double ou la moitié quelques jours plus tard. Aussi tous les pays mentionnés ont-ils cherché un remède. Le Brésil et l'Argentine l'ont trouvé dans une demi-banqueroute, en diminuant considérablement la valeur nominale de leur unité monétaire et en instituant des caisses de conversion, sortes de réservoirs d'or, chargés d'empêcher la hausse exagérée du change et d'arrêter sa baisse le moment venu. Le *milreis* semble fixé provisoirement à 15 d. 1/4, la piastre à 22 d., au lieu de 27 et 50 d. qu'ils valaient antérieurement. Le Pérou a été plus radical encore. Profitant de la grande crise qui suivit les défaites de 1879-1881, il a simplement supprimé le papier-monnaie en lui enlevant toute valeur légale, mesure qui, malgré son iniquité apparente et les ruines qu'elle a occasionnées, a donné d'excellents résultats.

De tous les pays de l'Amérique du Sud, l'Uruguay est le seul qui ait toujours été fidèle à l'étalon d'or. Aussi, malgré toutes les révolutions dont il a souffert, a-t-il toujours joui, au point de vue financier, d'une prospérité exceptionnelle.



bera encore si l'on s'obstine dans la voie suivie jusqu'à ce jour<sup>1</sup>. Et pourtant l'on parle en ce moment d'une nouvelle émission de 40 millions de piastres. Tout le monde la condamne, ce qui n'empêche pas que plus que probablement elle sera votée par le parlement. « Pure question d'intérêt personnel, m'explique un ami qui s'est particulièrement occupé du projet. Sachez qu'au Chili, la mise en circulation d'une émission nouvelle se fait par l'intermédiaire des principales banques du pays. Or, certaines de ces banques, engagées outre mesure dans les spéculations sur le salpêtre, manquent du numéraire nécessaire à leurs transactions courantes. Acculées à la banqueroute, elles font appel à l'Etat : l'émission projetée est la planche de salut qui leur permettra de lui emprunter, sans intérêt, les sommes dont elles ont besoin pour faire face à leurs obligations, et comme les propriétaires de ces banques tiennent entre leurs mains la plupart des hommes actuellement au pouvoir, ils obtiendront d'eux la manne désirée. Le change tombera encore, comme il est tombé après chaque nouvelle émission et la crise économique se transformera peu à peu en crise sociale, la dépréciation continuelle de la monnaie courante augmentant sans cesse pour tous les salariés, payés en papier, le prix des denrées étrangères les plus indispensables, facturées, elles, en or.

Pour garantir la nouvelle émission, on parle, il est vrai, de créer les fameux « bonos salitreros », sorte d'hypothèques sur les exploitations salpêtrières, dont tout le monde parle sans savoir

<sup>1</sup> Pour bien comprendre cette complexe question du change, il faut assimiler l'or et le papier-monnaie à deux marchandises dont la valeur relative est régie par la loi de l'offre et de la demande. La hausse et la baisse du papier-monnaie dépendent logiquement : 1° de la quantité d'or qui entre dans le pays et en sort; 2° du montant des billets en circulation. Ces dernières années le développement extraordinaire de toutes les industries chiliennes, l'extension du réseau ferré et les nombreux achats à l'étranger qui en ont été la conséquence (outils, machines, locomotives, rails) ont déterminé une exportation d'or considérable. C'est là évidemment la cause principale de la baisse du change. Mais les partisans d'émissions nouvelles ont tort d'attribuer tout le mal à ce phénomène et de préconiser le remplacement de l'or sorti par une quantité de papier-monnaie égale. Ils négligent le deuxième facteur : le montant des billets en circulation, facteur d'autant plus important que la spéculation sur les lettres de change, qui accentue d'une façon considérable les fluctuations de l'agio, dépend elle aussi de la quantité du papier-monnaie émis. En augmentant cette quantité, loin de remplacer le numéraire manquant, on ne fait que déprécier la monnaie courante, et seuls les spéculateurs en profitent. Le seul remède efficace consisterait dans une réglementation de la sortie de l'or et une propagande qui attirerait les capitaux étrangers. Evidemment cela est plus facile à écrire qu'à réaliser.

exactement ce dont il s'agit. Mais outre que la répartition de ces « bonos » entre les diverses banques, livrée à l'arbitraire du gouvernement, peut donner lieu à de grandes injustices, la spéculation fatalement s'en emparera, introduisant un nouvel élément de désordre dans les finances nationales, déjà plongées dans le désarroi le plus complet.

Tel qu'il se présente, l'avenir du pays semblerait assez sombre, si le Chili ne disposait de richesses incalculables, en grande partie encore inexploitées. Avec ses trois zones bien distinctes, — torride, tempérée et froide : près de 5000 kilomètres de l'extrême Nord à l'extrême Sud ! — cette étonnante langue de terre présente une variété de production qu'aucun autre pays du monde ne pourrait se vanter d'égaliser.

Dans le Sud, région de forêts et de magnifiques pâturages, favorisés par une humidité constante, l'élevage : le cheval araucan est une merveille de résistance et de vitesse ; le bœuf araucan est plus charnu et plus vigoureux que celui de la Plata. Cet élevage se développe normalement et fera un jour une rude concurrence à celui de la république Argentine.

Dans le centre, — sous la douceur d'un ciel méditerranéen, — les céréales : le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, la pomme de terre ; les plantes industrielles : chanvre, lin, colza, houblon ; les arbres fruitiers, capables de rivaliser, pour l'exportation, avec ceux de la Californie ; enfin, la vigne, variée à l'infini, permettant d'imiter tous les crus, depuis ceux du Rhin et de la Moselle jusqu'à ceux de la Bourgogne et du Bordelais.

Au nord, dans la Cordillère, les mines : l'argent et le cuivre ; dans les déserts calcinés d'Iquique et d'Antofagasta, le salpêtre. C'est la seule partie du pays qui se trouve, dès à présent, en pleine exploitation, le grand coffre-fort dans lequel, dédaigneux de profits plus modestes, le Chili puise sans mesure. Penser que 60 pour 100 des revenus nationaux proviennent des droits dont est frappée l'exportation du nitrate de soude et que ces droits s'élèvent, à l'heure qu'il est, à près de 100 millions de piastres !

Là est le danger. Cette colossale richesse minérale et chimique éblouit et aveugle le Chili, elle le séduit comme une levée de cartes à Monte-Carlo, elle le détache du labeur simple et sûr, — et elle présente toute l'instabilité des richesses découlant d'une source unique. Vienne le jour où cette source se tarira, — et ce sera la ruine, en attendant que ces incorrigibles mineurs, assagis, aient appris à labourer leurs champs.

Deux éventualités peuvent amener la catastrophe : l'épuisement des gisements de salpêtre et la fabrication artificielle du nitrate

de soude. La première, il est vrai, dont on parlait beaucoup il y a quelques années, devient de moins en moins probable. Chaque jour on découvre de nouveaux gisements ; d'après les estimations les moins optimistes, ils suffisent pour au moins deux cents ans. Mais il reste la seconde, la terrible synthèse. L'Allemagne y travaille jour et nuit ; déjà même, paraît-il, le problème est résolu. Pour le moment, heureusement, ce ne sont là que des expériences de laboratoire, le salpêtre artificiel revenant beaucoup plus cher que celui produit par la nature ; mais le jour n'est peut-être pas éloigné où il en sera autrement.

Les Chiliens, s'ils étaient sages, prendraient des mesures en prévision de cette échéance fatale ; ils retourneraient à l'agriculture, — qui restera toujours la meilleure formule de la production égale et soutenue, — ils enfonceraient courageusement le soc de la charrue dans les terres merveilleuses dont ils disposent et qui restent en friche, faute de bras. Mais le salpêtre continue à les aveugler, comme le café aveugle le Brésil ; et puis, ils n'ont pas encore eu le temps de réfléchir.

Au sortir de leur long sommeil créole, ils se sont tout à coup trouvés placés en face des problèmes les plus compliqués de l'économie politique moderne. Du jour au lendemain, à la suite de leur prodigieuse crise de croissance, ils ont été précipités dans la mêlée des affaires.

Eblouis par le miroitement de l'or, ils se sont mis à transformer leur manoir féodal en usine moderne. Mais ils sont allés trop vite en besogne : l'ancien édifice est encore debout et les méthodes nouvelles ne lui conviennent guère. Aussi rien ne va : les chemins de fer déraillent, les ports s'ensablent, les égouts et les canaux débordent, les maisons s'écroulent, et puis surtout la main-d'œuvre manque.

Pour mener à bien toutes ces entreprises, il faudrait des travailleurs, des centaines de milliers de travailleurs. Mais où les prendre ?

Dans le pays ? Je vous ai déjà présenté le « roto », cette épave sociale, sans foyer et sans ambitions autres que celles de la guerre, n'ayant d'autre but, en temps de paix, que de manger à sa faim tous les deux jours, de boire à sa soif et de fumer ses cigarettes sous son poncho inusable. On a bien essayé d'en faire un ouvrier ; mais comment obtenir de ces malheureux un travail régulier quand le salaire d'un jour (de 4 à 5 piastres) suffit à le nourrir, vêtir et abreuver pendant une semaine entière ?

Dès qu'il a entendu parler de grèves, le « roto », bien entendu, a sur-le-champ adopté cette invention européenne, si conforme

à son tempérament et à ses goûts. Sous le moindre prétexte, il plante là sa besogne et s'en retourne à sa mesure et à sa « chicha<sup>1</sup> ». En un mois de séjour au Chili, nous avons assisté à deux grèves des chemins de fer, une grève des tramways et une grève des débardeurs de Valparaiso, sans compter toutes celles, de moindre importance, qui entravent l'industrie particulière. Pour un oui ou pour un non, sous le moindre prétexte, toute la vie commerciale du pays est arrêtée, les marchandises pourrissent dans les entrepôts, les paquebots attendent des semaines entières, dans les ports, avant de pouvoir décharger.

S'adresser à l'étranger? Mais la distance effraye l'émigrant européen; il préfère s'arrêter à Rio ou à Buenos-Ayres; et puis, au Chili, les avantages de l'immigration sont beaucoup plus discutables que dans la république voisine.

Les Argentins, eux, en ont pris leur parti : ils ont en quelque sorte renoncé à leur individualité nationale. Avec leurs plaines immenses, capables de nourrir 100 millions d'habitants, ils se sont dit qu'il leur resterait toujours assez d'espace et que l'afflux des foules étrangères ne pourrait que leur être profitable, comme il l'a été aux Etats-Unis. Sans hésiter, ils ont accepté de former un amalgame nouveau, composé des représentants les plus divers de la race blanche.

Les Chiliens, au contraire, tiennent, avec raison, à leur nationalité, la plus caractérisée de l'Amérique du Sud, peut-être. De plus, l'étroitesse de leur territoire ne leur permet pas un accroissement de population indéfini. Bientôt ils étoufferont entre leur Océan et leur Cordillère; une immigration exagérée ne pourrait à la longue que faire tort aux habitants actuels du pays. Le « roto » lui-même, enfin, s'il ne consent qu'à travailler à sa guise, entend bien, d'autre part, qu'on ne lui enlève pas la possibilité de gagner de temps à autre les quelques piastres dont il a besoin pour sa subsistance : si l'on essaye de se passer de lui, il fera une révolution.

Alors? Je ne prétends pas résoudre seul le problème. Les solutions les plus diverses ont été proposées : ainsi, dernièrement, l'introduction de l'élément chinois; mais les esprits pondérés ont, de premier abord, repoussé une aussi dangereuse expérience.

De l'avis unanime de ceux qui connaissent la situation économique, il faudrait commencer par enrayer le développement extravagant des affaires qui ne reposent sur aucune base sérieuse. En ce moment, l'extension même du commerce et de l'industrie

<sup>1</sup> Eau-de-vie locale.

devrait suivre ou précéder de près l'arrivée des capitaux étrangers, indispensables au rétablissement de l'équilibre financier, sérieusement compromis.

Quant à la question de l'immigration, il conviendrait de chercher un juste milieu entre l'envahissement et l'isolation actuelle. De tous les éléments pouvant entrer en ligne de compte, les Espagnols et les Italiens semblent les plus assimilables. C'est donc à eux qu'il faudrait s'adresser pour établir le courant nécessaire, en les attirant par une réclame habilement faite et des promesses qu'on serait décidé à tenir.

Il faudrait surtout éviter d'aller trop vite en besogne. Le Chili est un pays fort, appelé à dominer; il n'a rien à craindre de ses voisins; c'est lui, au contraire, dont on craindra toujours l'ardeur belliqueuse. Rien ne l'empêche donc de travailler avec calme, dans la conscience de sa force et de sa richesse, à l'accomplissement de ses destinées..., qui sont magnifiques, je ne saurais trop le répéter.

\*  
\* \*

Si les hommes, au Chili, sont plongés dans la politique et les affaires, les femmes, elles, y représentent la famille et le foyer.

Je ne me hasarderai pas à faire l'éloge de la Chilienne. Quoique je puisse dire, je resterai encore au-dessous de la vérité.

« Dites donc, Cazotte, demanda, dit-on, un jour le roi Louis-Philippe au ministre chilien d'alors, est-ce que, dans votre pays, tout est aussi beau que votre femme? En ce cas, je vous félicite! »

Les Chiliennes, depuis lors, n'ont pas dégénéré. Je voudrais pouvoir esquisser, en quelques traits de plume, telle apparition charmante entrevue dans la pénombre d'une église ou le rayonnement d'un salon, décrire l'ovale parfait de ces visages de madone, l'éclat velouté de ces yeux magnifiques, profonds comme les volcans de la Cordillère; l'abondance tumultueuse de ces cheveux noirs, se révoltant, en bandes capricieuses, sous les plis coquettement austères du manto ou le scintillement des pierreries. Femmes du monde ou femmes du peuple, jeunes filles ou jeunes mères, toutes ou presque toutes inspireraient le pinceau du peintre le plus difficile. Aux « cinq à sept » de la Plaza, alors que, au rythme de quelque valse langoureuse, elles s'avancent au bras l'une de l'autre, distribuant généreusement des regards lumineux à droite et à gauche, l'on ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer : l'harmonie des gestes, la souplesse ondulante de la démarche, la finesse des attaches ou ce je ne sais quoi de gracieusement fort qui



décèle, dans toute Chilienne, la race de braves à laquelle elle appartient.

Aussi bien sont-elles des femmes fortes, dans le sens de l'Évangile. Épouses irréprochables, mères inlassables, elles consacrent leur belle jeunesse à élever leurs « wahwahs <sup>1</sup> » dans le culte de la bravoure et l'amour de la patrie, — ce qui ne les empêche pas, aux heures de loisir, d'être des hôtes charmantes.

Femmes jusqu'au bout des ongles, elles ne s'en sont pas moins toujours montrées capables de toutes les énergies et de tous les dévouements. Depuis la belle dona Inès de Suarez, la compagne de Valdivia, qui, à la tête de ses chevaliers, chargeait les Araucans, elles ont souvent joué un rôle héroïque dans l'histoire de leur pays. Pendant les guerres de l'indépendance, plus d'un patriote pourchassé dut son salut à leur astuce et à leur courage. On en cite une qui, sommée par un officier espagnol de lui remettre les clefs de la cour où se tenait caché un de ces malheureux avec son enfant, répondit : « Si vous avez besoin de provisions, j'irai vous en chercher moi-même; mais nul, en dehors de moi, n'a dans cette maison le droit de commander. » Puis, comme l'officier donnait à ses soldats l'ordre de mettre le feu à la maison, elle ajouta : « Vous trouverez des braises dans la cheminée. » Finalement, vaincus par tant de vaillance, les Espagnols se retirèrent. L'enfant, dont le père échappa ainsi à la mort, s'appelait Manuel Montt et devait devenir plus tard un des plus fameux présidents du Chili. Son fils, D. Pedro Montt, préside à son tour, à l'heure qu'il est, aux destinées de la république.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les œuvres de bienfaisance auxquelles la charité des femmes chiliennes a donné naissance. Hôpitaux et dispensaires, asiles de vieillards et orphelinats, hospices d'aliénés et instituts pour les aveugles et les sourds-muets, toutes ces fondations, au nombre de cent vingt-deux, se trouvent centralisées sous la direction d'une junta de Beneficiencia qui réunit tous les fonds provenant des subventions gouvernementales, de la charité particulière et de ses propres revenus. Presque tous les membres de cette junta, ajoutons-le, lui prêtent leurs services gratuitement.

La charité particulière joue, elle aussi, un rôle considérable dans l'existence de la femme chilienne. Telle hôtesse qui nous reçoit le soir, parée d'un chef-d'œuvre de Doucet ou de Paquin, a passé l'après-midi, enveloppée de son humble manto, dans les hôpitaux ou les masures des faubourgs. Demain matin, si vous

<sup>1</sup> Terme araucan désignant les « bébés ».

vous levez à temps, vous la trouverez prosternée dans quelque église, confondue dans la foule mystérieuse des fantômes noirs.

La religion a de tous temps joué au Chili un rôle prépondérant. Lorsque Pedro de Valdivia, en 1541, fonda Santiago, il amena avec lui dix missionnaires qui furent le premier noyau de l'Eglise chrétienne. Vingt ans après, Santiago fut érigé en évêché, sous la juridiction du siège archiepiscopal de Lima. En 1552, les Dominicains s'établirent dans le pays, suivis de près par les Franciscains et les Jésuites. Comme partout où l'Espagne planta son étendard dans le nouveau monde, la croix devint, dès lors, l'emblème de protection des races conquises. Pendant des siècles l'Eglise ne se lassa pas de protester contre les atrocités commises, au nom de la civilisation, par les conquistadors et les gouverneurs qui leur succédèrent. On garde, à l'archevêché de Santiago, un document curieux du seizième siècle, dans lequel il est expliqué, avec force arguments, que les Indiens sont vraiment des créatures humaines et qu'on ne devrait pas, par conséquent, les massacrer sans discernement, les mutiler ou les donner aux chiens en pâture.

Après les premières victoires, les missions peu à peu se propagèrent à travers tout le pays jusqu'aux extrêmes confins de la Terre de feu. Le Chili eut ses martyrs.

A Santiago même les églises et les couvents se multiplièrent. Oserai-je dire qu'on en abusa? Il fut un temps où la ville entière n'était qu'un immense cloître. Aujourd'hui même, avec ses innombrables clochers, la lourde architecture de ses monuments, les mantos noirs de ses femmes, elle garde, surtout dans certains quartiers, l'empreinte monastique des siècles passés.

L'Eglise chilienne n'a jamais été plus florissante ni plus puissante que de nos jours. La religion catholique continue d'être la religion officielle de l'Etat. De l'archevêché de Santiago et des trois autres évêchés de la république dépendent de nombreux séminaires et collèges et d'encore plus nombreuses institutions charitables. Le clergé chilien, ayant à sa tête un prélat justement vénéré dans toute la république, Mgr Mariano Casanova, archevêque de Santiago, continue dignement la tradition des missionnaires des seizième et dix-septième siècles. Tout au plus pourrait-on regretter que ce clergé, à l'encontre de ce qui se passe dans la république Argentine, se soit lancé dans l'arène politique, en s'inféodant à un parti. On est trop facilement porté, dans les républiques espagnoles de l'Amérique du Sud, à ne considérer la foi que comme une plate-forme électorale, à aller à la messe ou à s'en abstenir, suivant qu'on appartient à tel ou tel groupement.

Dans les pays où, comme au Chili, les partis ne représentent pas des opinions, mais des personnes, le danger est plus grand encore : l'abstention serait, ce semble, plus sage, quelque respectables que puissent être les hommes auxquels l'Église prête son appui.

\*  
\* \*

Deux aspects de la vie chilienne.

Réouverture de l'Opéra. C'est le grand événement de la saison mondaine. Devant le péristyle du magnifique théâtre, entièrement restauré depuis le tremblement de terre, élégants équipages et « coches americano » déversent tout ce que Santiago compte de grands noms et de célèbres beautés. Dans les couloirs c'est un remous de couleurs claires, un moutonnement d'étoffes soyeuses ; dans les loges, un scintillement de diadèmes, de colliers et d'épaules nues. Les mantos noirs ont fait place aux dernières créations de la rue de la Paix.

Je pense à Buenos-Ayres : ne comparons pas ! Quelques remarques à peine. Buenos-Ayres est peut-être plus brillant, Santiago plus aristocratique. On sent qu'ici la lutte entre les deux mondes, celui des traditions et celui de l'argent, n'existe pas : pour le moment, ils se confondent. Toutes ces familles, d'origine espagnole ou d'origine anglaise<sup>1</sup>, se connaissent entre elles ; la plupart sont unies par des liens de parenté. Pendant les entr'actes, on fusionne dans les loges, on rit, on potine ; on retrouve dans l'atmosphère de la salle ce je ne sais quoi d'intime, de reposant, de familialement national, qui frappe tout étranger récemment arrivé au Chili.

De l'orchestre les jeunes gens, lustrés et empesés, en habits impeccables, continuent à « pololérer » avec les « niñas » de leur cœur qu'ils viennent de quitter à la Plaza de Armas. Les regards s'entrecroisent en tous sens comme les faisceaux lumineux d'une escadre en manœuvre. On regarde beaucoup au Chili et l'on a raison. Nulle part au monde vous ne trouveriez une aussi magnifique collection d'yeux noirs, perçant, comme des charbons ardents, le fin ovale des visages. Au hasard de la lorgnette je découvre dix, vingt jeunes femmes ou jeunes filles qui ailleurs feraient sensation. Sur l'avant d'une loge, on me montre M<sup>me</sup> X.

<sup>1</sup> Il est assez remarquable que, dans la société chilienne, les noms à consonnance anglaise sont fréquents. Ex. : Edwards, Lyons, Mac Lure, Bulnes, Walker, Simson, Budge. A noter aussi quelques noms français dont le plus connu est celui de Subercazeaux.

Un passager de l'Amazone m'avait dit : « Allez voir l'Opéra à Buenos-Ayres, et à Santiago la belle M<sup>me</sup> X. » Son conseil était bon; mais peut-être eût-il été moins absolu, s'il avait connu M<sup>me</sup> Y. ou M<sup>lle</sup> Z.

Nous quittons l'Opéra pour aller, dans une auberge des faubourgs, voir boire la « chicha » et danser la « cueca ».

La « cueca » est la danse nationale chilienne : figurez-vous un mélange d'Espagne et d'Auvergne, de bourrée et de fandango.

Des joueurs de guitare, de harpe et de tambourin préludent par une rumeur sourde, suivie de gammes chromatiques et d'appels farouches, comme ceux d'une fanfare. Puis tout le monde se met à battre des mains en mesure; la cueca commence.

La danseuse, la jupe légèrement relevée, le buste rejeté en arrière, fuit le danseur qui l'appelle en multipliant ses ronds de jambe et en précipitant le rythme de ses pas. Mais l'insensible fuit toujours. Il la presse, il va l'atteindre... D'une gracieuse flexion de la taille, elle se dérobe et le plante là; elle le nargue en l'agaçant de son mouchoir de dentelles. L'autre insiste, tourne sur lui-même comme un dindon, déploie le maximum de ses grâces. Mais en vain. Lorsqu'enfin la belle, touchée de tant de persévérance, consent à se laisser choir dans les bras du soupirant, la « cueca » est finie; la « chicha » commence.

La musique, cependant, accompagne pas à pas les phases de la poursuite. Grave ou plaisante, sobre ou échevelée, tantôt pleine de sanglots, comme un chant de désespoir, tantôt vibrante et altière, comme un hymne guerrier, s'élevant en arpèges aux notes les plus aiguës, pour retomber aussitôt en cascades d'accords jusqu'au sourd grondement des tambourins; elle passe sans transition d'un extrême à l'autre, de la plus folle gaieté au plus morne abattement.

J'aime la cueca parce qu'elle symbolise bien le Chili : le Chili avec son cliquetis d'armes et son bruit d'or qui ruisselle, ses frissons de gloire, son énergie et ses désillusions, ses périodes de travail et de victoires, suivies des années d'inertie et de découragement...

L'Opéra, avec son luxe et son apothéose de l'aristocratie nationale — la « Tienda » enfumée où, jusqu'au matin, les « rotos » continueront à vider des bouteilles de « chicha », — voilà bien aussi le Chili. Entre ces deux aspects extrêmes, il n'y a rien, si ce n'est l'avenir.

Le présent, c'est la crise, et nos amis s'en désolent. Ils auraient voulu nous montrer un autre Chili : le Chili prospère d'avant le « Terremoto » et la révolution antibalmacédiste, le Chili de la politique désintéressée et du change à 18 pence, tout pimpant sous

le gai soleil de septembre, ou bien ce même Chili, dans une dizaine d'années, après les réformes.

Ils ont tort. C'est dans ces moments d'évolution violente qu'un pays révèle les réserves d'énergie qui sommeillaient en lui durant les périodes de prospère médiocrité. Le Chili traverse l'âge ingrat, il a grandi trop vite, mais cette crise de croissance elle-même est une preuve de vitalité. Le Chili est fait pour dominer; il a le besoin d'action qui pousse à la conquête; il a l'orgueil de la force. Seul, l'art de savoir utiliser cette force lui manque. Mais cet art, il l'acquerra fatalement, par l'expérience. En ce moment, l'ancienne armature, devenue trop étroite, craque dans tous ses joints; mais déjà les idées nouvelles prennent corps, l'évolution se précipite; dans quelques années, le Chili se sera assimilé les rythmes de l'existence moderne des nations, et facilement il rattrapera le temps que son long sommeil créole et son isolement lui ont fait perdre.

Je pourrais ajouter que, pour un touriste qui passe, il est bien des choses qui ne dépendent ni du change, ni de la politique, ni des crises sociales.

Après comme avant le « Terremoto » et Balmaceda, la Cordillère continuera à ceindre de ses neiges éternelles l'horizon de Santiago, et aucune grève, aucune chute de ministère ne sauraient empêcher les roses de fleurir au Cerro de Santa Lucia, ni les Chiliennes d'être divinement jolies, sous leur manto noir.

LOUIS D'ORLÉANS ET BRAGANCE.

La fin prochainement.

---



## LA MAISON NEUVE

---

— Ah! Monsieur, me dit ma voisine, quelle différence avec Maukerque!

Quand on dîne dans une auberge de Bretagne et qu'on ne connaît personne parmi ceux que le hasard a réunis autour de la même table, il est permis d'être surpris de se voir ainsi adresser la parole et de se demander pourquoi cette comparaison entre une ville flamande et Plancoët. Le retard qui vous est imposé par un de ces légers accidents auxquels les bicyclettes sont sujettes peut vous décider à dîner dans une petite ville et à y attendre le clair de lune pour regagner tranquillement Sainte-Anne-sur-Mer où vous passez les vacances sans vous préparer à établir un semblable parallèle sur la demande d'une inconnue.

Pour moi je tressaillis comme lorsqu'on est réveillé en sursaut et je regardai celle qui me parlait; ses cheveux gris et son air respectable me forçaient à lui répondre sans marquer le moindre étonnement.

— Je ne doute pas qu'il y ait, lui dis-je, une grande différence entre une ville bretonne et une ville flamande, mais ne connaissant pas Maukerque, je ne peux faire de comparaison sérieuse, d'autant plus que c'est à peine si je connais Plancoët; aujourd'hui j'ai découvert un aspect tout nouveau de ce bourg; en descendant au bord de l'Arguenon on a une vue très originale, toutes les maisons semblent perchées sur la hauteur et s'y accrocher avec peine, comme des plantes qui poussent sur un mur.

— Ah! me dit-elle, cet endroit est-il propre et le chemin qui y conduit l'est-il aussi?

— J'avoue, lui dis-je, qu'il y a un peu de fumier et des hillons, sans compter de grandes cuves qui m'ont paru pleines de tan et qui sentent le cuir, mais la vue n'en est pas moins singulière. J'ai envie de revenir la photographier.

— C'est incroyable, me dit-elle, de laisser les rues dans un état pareil. Quelle différence avec Maukerque! On balaye devant ma

maison trois fois par jour, plus souvent si c'est nécessaire et toutes les maîtresses de maison en font faire autant, tandis qu'ici!

— Il pleut si souvent que l'on compte sur la pluie pour nettoyer.

Ma voisine me regarda comme scandalisée de ma plaisanterie.

— Mais, Monsieur, la pluie n'empêche pas de balayer; à Maukerque, on arrose quand il ne pleut pas, tandis qu'ici...

Et elle se mit à se plaindre des hommes, des choses et des bestiaux, de la poussière, de la boue et de tout ce qu'on laissait s'accumuler indûment dans tous les coins de la ville, terminant chaque plainte par son exclamation du début, qui revenait comme le refrain d'une ballade : « Quelle différence avec Maukerque! » et de fait si les choses s'y passent comme elle me le racontait longuement, cette ville doit être mieux et plus proprement tenue qu'aucune autre de France ou de Navarre.

Pendant qu'elle parlait je me demandais pourquoi c'était à moi qu'elle s'adressait et non à ses compagnons de voyage. Était-ce simple désir de m'instruire, moi qui ne connaissais pas Maukerque, tandis que les autres en pouvaient être des habitants comme elle, et je me mis à les examiner les uns après les autres. J'ai déjà dit un mot de ma voisine et de ses cheveux gris; ses yeux, gris aussi, ne manquaient ni de bonté, ni de franchise, mais ce qui me parut le plus étonnant ce fut la quantité de châles et de manteaux dont elle était entourée; il y en avait sur lesquels elle était assise, d'autres couvraient ses épaules ou le dossier de sa chaise. Elle interrompait de temps en temps son récit pour en offrir à l'un ou à l'autre et même à moi, parfois il en tombait quelqu'un à droite ou à gauche, je le ramassais quand je m'en apercevais, mais le plus souvent son autre voisin se précipitait et le remplaçait.

C'était un homme entre deux âges, avec des moustaches et des cheveux de couleur indécise. Il était un peu chauve et une longue mèche soigneusement ramenée sur son crâne le couvrait mal et ne le cachait pas du tout. Plutôt petit et un peu gros, il n'offrait rien de remarquable, je ne fus pas long à savoir qu'il était neveu de ma voisine, et que les deux autres femmes étaient sa femme et sa fille. Ces deux dernières se ressemblaient; cependant la fille était jolie, ce que n'avait jamais dû être la mère. Elles avaient les cheveux du même blond, les yeux du même bleu, mais le teint de la mère était couperosé, ses traits manquaient de finesse et ses manières de distinction, son ton tranchant et autoritaire quand elle parlait à son mari devenait hésitant, presque timide, quand elle s'adressait à sa fille qui cependant était presque une enfant.

Ils étaient engagés tous les trois dans une discussion assez vive. La fille semblait gronder ses parents, la mère grondait son mari qui se défendait faiblement contre sa fille, aigrement contre sa femme.

Il était question de gens qui ne savent pas voyager, de trains manqués, d'omnibus qui ne partent pas quand il faut, de voitures qu'on n'a pas su se procurer, de maladresses et d'économies ridicules, puis de plages mortes, de pays perdu, d'ennui et surtout de Roger qui n'était pas là et qui aurait dû être là.

Chacune de ces trois personnes paraissait bien convaincue qu'elle avait agi elle-même le mieux du monde et que tous les ennuis étaient causés par la faute des deux autres, et elles prenaient plaisir à se le reprocher sur des tons aigres ou timides, mais personne ne semblait penser à s'en prendre à la tante.

Je comprenais cependant pourquoi celle-ci aimait mieux me mettre au courant de la propreté de Maukerque que d'écouter cette interminable discussion. A un moment la jeune fille eut l'idée de faire appel à son témoignage, mal lui en prit.

— Ma petite, lui dit-elle, si tu crois que j'écoute ce que tu dis tu te trompes, c'est assez, c'est trop d'entendre de quel ton tu parles à tes parents. Je n'oserais gronder sur ce ton mes servantes. Si tu étais ma fille, je t'enverrais un peu vite au lit sans achever de souper.

— Oh ! ma tante vous oubliez que je vais avoir dix-sept ans et que jamais on ne m'a traitée ainsi.

— Tant pis pour toi, répondit la tante à haute voix.

Et se tournant vers moi elle ajouta confidentiellement :

— Quelle différence avec Maukerque.

Il y eut un silence, la fille avait pris un air pincé qu'elle cherchait en vain à faire paraître digne et indifférent; chose singulière, les parents semblaient eux aussi mécontents de la leçon si méritée donnée à leur enfant. Cependant personne n'osait adresser à la tante aucune des récriminations désagréables qu'ils échangeaient si facilement entre eux et tous se taisaient.

On ne peut savoir combien cette mauvaise humeur aurait duré sans l'arrivée d'une nouvelle personne.

— Voilà enfin Roger, s'écria tout à coup la jeune fille. Ce n'est pas malheureux.

— Comment êtes-vous ici? demanda le nouveau venu, je vous croyais à Sainte-Anne depuis ce matin et je m'apprêtais à vous y rejoindre ce soir ou demain. Comment n'êtes-vous pas encore arrivés?

— Nous sommes restés en panne, voilà tout, mes parents

n'entendent rien aux voyages, ils ont trouvé moyen de manquer la diligence qui part tous les matins pour Sainte-Anne; ils n'ont pas su se procurer une voiture particulière et nous sommes restés dans cette infecte auberge.

— Tu me parais de mauvaise humeur. Oh! Raymonde, le linge est propre et la soupe sent bon, que veux-tu de plus? Enfin, quand tu ne seras plus une petite fille tu seras plus facile, car les demoiselles à marier sont toutes des anges, je l'ai toujours remarqué.

— Tu as toujours des choses aimables à dire, toi; une petite fille, ne dirait-on pas que je joue à la poupée? Ma tante et toi, vous ne voulez pas voir que j'ai grandi et que je suis une jeune fille.

— La poupée, ni la taille ne signifient rien.

— Il n'y a que l'âge alors.

— L'âge ne signifie rien non plus, j'ai connu des femmes et des hommes de quarante ans plus enfants que d'autres à douze.

— Qu'est-ce qui signifie quelque chose alors?

— Ah! voilà.

— C'est de prendre la vie d'une façon positive et pratique, déclara le père.

— Si vous voulez, dit Roger, à la condition de donner à ces deux mots leur vrai sens et de ne pas croire qu'ils signifient terre à terre et prosaïque. Il n'y a rien de pratique et de positif comme les saints. Voyez plutôt sainte Thérèse.

Je ne crus pas que les confidences de la tante fussent suffisantes pour me permettre de me mêler à la conversation ni même de paraître l'entendre, mais les quatre autres protestèrent en même temps.

— Sainte Thérèse, par exemple! disait la tante, si vous disiez encore saint Vincent de Paul.

— Tu veux rire, disait la mère, tu te moques de nous.

— Tu aimes par trop les paradoxes, disait le père en levant son couteau et sa fourchette vers le plafond comme pour le prendre à témoin, tandis que la voix aigre de M<sup>lle</sup> Raymonde dominait les autres en criant presque.

— Ce n'est pas la peine de traiter les autres d'enfants pour venir nous dire aussitôt après de pareilles sottises.

Ce fut à elle que Roger répondit :

— Que connais-tu de sainte Thérèse, lequel de ses ouvrages as-tu lu? où et comment as-tu étudié sa vie pour en parler?

— Je n'ai lu aucun de ses ouvrages, ni même sa vie, mais tout le monde sait que c'est une exaltée pour ne pas dire plus.

— Oh! Raymonde, protesta la tante, une grande sainte.

Et comme elle se tournait vers moi, je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Quelle différence avec Maukerque!

— N'est-ce pas? me répondit-elle.

— Tout le monde sait, reprit Roger, tout le monde, sauf ceux qui ont étudié la question et en savent quelque chose. Quand tu ne voudras plus passer pour une petite fille, il faudra éviter de contredire à l'étourdie et d'affirmer ce que tu ne sais pas.

Les deux cousins menaçaient d'en venir à une véritable dispute. La mère, dans le désir évident de changer la conversation, s'écria :

— Mais à propos, Roger, tu arrives de Paris et tu ne nous dis rien de notre nouvelle maison que tu devais visiter, l'as-tu vue?

— Je l'ai vue, du haut en bas ou plutôt du bas en haut, de la cave au grenier.

— Eh bien! voyons, qu'en dis-tu?

— La façade est assez amusante avec tous ses tortillons; votre sculpteur s'est plu à répandre des herbes du sol jusqu'au toit, un botaniste y trouverait, je crois, toutes les espèces de graminées courant sur les murs, les portes, les fenêtres. C'est du style moderne dont quelques détails sont jolis, mais ils ne parviennent pas à cacher l'aspect de caserne du bâtiment. C'est un masque mal attaché.

— Elle n'a pas plus l'air de caserne que les autres immeubles de Paris.

— Pas plus que les autres maisons de rapport, j'en conviens, mais pas moins non plus.

— Et l'intérieur, s'écria le père, l'as-tu regardé? C'est là l'important; pour la façade, j'ai laissé faire l'architecte, mais pour le plan des appartements j'ai tout examiné et retouché. Croirais-tu qu'il avait mis le petit salon sur la cour? Les autres pièces donnent où elles peuvent, mais les deux salons doivent être à la meilleure exposition, au midi et sur la rue, c'est élémentaire, c'est trois cents francs que je gagne par étage, pour le moins.

— Cependant les chambres à coucher ont leur importance.

— La mienne est sur la rue, s'écria Raymonde, as-tu vu la mienne? A-t-on enfin mis les tentures, est-ce joli?

— J'ai vu ta chambre, elle est jolie, mais il y a pour mon goût trop de tentures, moi j'aimerais mieux plus de simplicité; tout est trop riche, trop chargé d'ornements, ce n'est pas une chambre de jeune fille; c'est une chambre d'apparat. Certains rois avaient comme cela des chambres superbes pour le public, mais ils couchaient ailleurs, par commodité.



— Oh! j'y coucherai, je ne vois pas pourquoi une jeune fille n'aurait pas autant de luxe que les autres, et il n'y a pas une pièce mieux située ni mieux éclairée dans toute la maison.

— Cela j'y tenais, dit sentencieusement le père, une jeune fille a besoin d'air et de lumière pour se développer, une grande fenêtre au levant, une au midi, c'est parfait pour l'hiver, et nous ne passons pas l'été à Paris. As-tu remarqué cela?

— Je l'ai remarqué.

— Et tu n'approuves pas?

— Si, si, j'approuve cela, seulement cela me fait penser à d'autres chambres?

— A d'autres chambres?

— Croyez-vous, mon oncle, qu'il n'y aura pas de jeunes filles parmi les bonnes de vos locataires et peut-être parmi les vôtres?

— Evidemment si, il y en aura, je le pense, du moins, mais qu'est-ce que cela fait?

— Si une jeune fille a besoin d'air et de lumière, comment feront celles qui logeront dans certaines de ces chambres?

— Elles feront comme elles voudront, je pense que ces chambres ont toutes des fenêtres et ont le cube d'air prévu par les règlements. Tu comprends que pour cela je m'en suis rapporté à l'architecte.

— Vous n'avez pas examiné les plans ni visité ces chambres?

— Certainement non; voyons, à quoi bon? Cela ne ferait pas louer mes appartements un sou de plus, personne ne s'occupe de ces chambres et on ne les visite même pas, on demande leur nombre et voilà tout.

— Moi je les ai visitées.

— Cela prouve que tu es un original qui ne fait rien comme tout le monde, tu n'as que des idées baroques. Je te demande un peu, tu vas visiter une maison neuve, que je fais bâtir, une maison superbe à six étages, une façade en style moderne de Galifa, des appartements arrangés par moi, des peintures, des tentures, la chambre de ta cousine, une bonbonnière rose et vieil or qui me coûte trois mille francs; et qu'est-ce dont tu nous parles? les chambres de domestiques! tu ne voudrais pas que je les mette au premier sur le devant et les maîtres au sixième sur le derrière. Tu en serais capable, car tu es au fond un socialiste.

— Depuis que je vous ai entendu traiter le comte de Paris de socialiste, ce reproche dans votre bouche ne m'émeut guère. J'ai visité toute la maison et j'en suis bien aise, puisque cela me permet de vous signaler certaines choses auxquelles vous n'avez

sans doute pas pris garde et auxquelles il importe, je crois, de remédier. Ces chambres sont trop petites et sont mal aérées.

— Est-ce que cela me regarde? Suis-je l'architecte qui a fait les plans? Le prix du terrain ne me permet pas de les faire plus grandes. C'est la faute des locataires après tout; je suis bien obligé de leur fournir ce qu'ils demandent, moi. Je ne peux pas être responsable s'ils préfèrent leurs aises à celles de leurs domestiques.

— Il ne s'agit pas d'aises, mais de santé et de moralité. Je sais bien qu'une part de responsabilité revient aux locataires et une aux architectes; je ne suis pas dupe de leurs façons de rejeter toute la faute sur les propriétaires. Mais ici vous n'avez même pas cette piètre ressource de vous décharger de vos devoirs sur les autres. Vous avez toutes les responsabilités. Vous êtes propriétaire et vous bâtissez une maison, vous n'êtes pas gêné par des arrangements antérieurs: vous pouvez donner à votre architecte des instructions auxquelles il se conformera, vous l'avez si bien fait quand vous l'avez voulu que vous avez modifié ses plans. De plus, il s'agit aussi de vos propres domestiques, puisque vous comptez habiter votre maison. Les chambres, en particulier, qui m'ont été montrées par votre concierge comme étant destinées à vos bonnes ont des fenêtres sur une petite cour; elles sont placées de telle façon que l'air et la lumière leur manqueront, vous venez de déclarer que ces deux choses sont nécessaires à une jeune fille. Comment osez-vous y loger vos servantes, dont vous êtes responsable?

— Si cela était, dit la jeune fille hésitante, il faudrait peut-être aviser. Mais je ne peux croire que l'architecte n'ait pas fait le nécessaire, c'est un prix de Rome. Du reste, il y a, dit papa, les règlements de police à Paris.

— Ces règlements ont-ils paru suffisants pour ta chambre?

— Ah! çà, s'écria le père, voudrais-tu que je fasse pour des servantes autant que pour ma fille?

— Non, mais je crois que lorsqu'on a chez soi, sous sa direction, des serviteurs, on a certains devoirs envers eux.

— Ah! soupira la mère, ils savent bien défendre leurs droits, allez, et ce sont les nôtres qui sont toujours sacrifiés.

— Je vous parlerais plus agréablement, sans doute, si je développais les devoirs des domestiques envers leurs maîtres, avec quelques considérations sur les défauts habituels de ces sortes de gens, et si je conclusais enfin qu'il est impossible aux maîtres de s'attacher à des êtres pareils.

— Vous diriez la vérité, répondit la mère.

Et, de nouveau, elle soupira profondément.

— Et si, aux domestiques, je peignais leurs maîtres comme des égoïstes ne se souciant ni de la moralité, ni de la santé de leurs gens et si je concluais qu'il est impossible de s'attacher à des êtres pareils, serais-je encore dans le vrai?

— Quand je le disais qu'il est socialiste! dit le père d'un air triomphant.

— Voyons, crois-tu que nous sommes faits pour nos domestiques, ajouta Raymonde.

— Oui, je le crois, affirma Roger sans hésiter, et si c'étaient les domestiques qui étaient faits pour nous, c'est nous qui leur devrions respect et reconnaissance.

— Si les serviteurs doivent être ainsi une charge, il vaudrait autant s'en passer, s'écria Raymonde.

— Passe-t'en, fais ta cuisine et ta chambre, lave ton linge, raccommode tes vêtements et ainsi de suite, va, et tu seras ainsi plus libre.

— Je les paie, reprit le père, pour faire ces besognes pour moi et les miens. Je ne leur dois rien de plus.

— C'est évident, reprit Raymonde.

Ce fut encore à elle que Roger répondit :

— Ton père les paie, les nourrit et les loge, c'est peut-être assez pour la justice, mais tu es ou tu te crois chrétienne, n'as-tu donc pas appris au catéchisme que la charité est la première loi du chrétien, et même les obligations du contrat sont-elles ainsi observées, vous vous feriez scrupule de les payer en fausse monnaie, ou de les nourrir de denrées frelatées et dangereuses. Pourquoi ne vous en faites-vous pas de les loger dans des conditions malsaines et immorales?

— Oh! immorales, s'écria le père en s'efforçant de rire.

— Oui, immorales, et je viens vous donner un détail que vous reformerez, je l'espère, avant qu'une de ces chambres soit habitée. Les portes ont des serrures bon marché et toutes les clefs ouvrent toutes les serrures. Je l'ai constaté moi-même.

— Je ne peux pourtant pas mettre de la serrurerie de luxe aux chambres de domestiques, tu es impossible à la fin. Sais-tu que ma maison me coûte 1 800 000 francs; je fais assez, je pense, pour le bien-être de mes locataires, c'est une somme! Si mes locataires ne trouvent pas ces serrures suffisantes, qu'ils en mettent d'autres à leurs frais.

— Même aux chambres de vos propres bonnes!

— D'ailleurs, tu dois te tromper pour ces serrures.

— Vous le vérifierez?

— Tu m'ennuies.

— Voyons, ma tante, dit Roger en se tournant vers elle, vous êtes mère et il s'agit de jeunes filles, pensez à Raymonde si jamais...

— Merci du rapprochement, s'écria Raymonde en colère, me comparer à des femmes de chambre et à des cuisinières, il n'y a que toi pour avoir des idées aussi aimables, il est ridicule de vouloir juger ces gens-là par nous, est-ce que nous pouvons avoir la même façon de voir et de sentir?

— Evidemment, reprit la mère. Peux-tu comparer ta cousine à sa cuisinière?

Roger regarda un instant ses trois interlocuteurs l'un après l'autre, puis il demanda à sa cousine :

— Combien as-tu apporté de robes pour la plage?

Raymonde ne vit pas ou ne voulut pas voir l'ironie de cette demande.

— Oh! ce n'est pas la peine d'en parler, dit elle, c'est à peine si j'ai cinq ou six robes neuves. Je ne me suis pas mise en frais pour une plage où il n'y a personne, un costume bleu matelot et un autre rouge fantaisie pour la plage, une robe pour le tennis, rayée noire et jaune, pour la bicyclette deux, une jupe et une culotte.

Pendant qu'elle détaillait toutes ces toilettes, ma voisine se tournait vers moi et s'écriait : « Oh! ce Paris, quelle ville de perdition! Quelle différence avec Maukerque! » Si bien que je ne pus entendre la description de quelques robes apportées à tout hasard et que je ne compris pas la discussion qui s'éleva entre la mère et la fille sur les effets de l'air de la mer et du soleil qui mangent, paraît-il, certaines étoffes et certaines couleurs en quelques heures. Qui les eût soupçonnés d'une pareille voracité?

Je tâchais de démêler les habitudes et les caractères de ces nouveaux venus qui allaient si malencontreusement envahir notre plage de Sainte-Anne et troubler la tranquillité dont nous y jouissions. Depuis plusieurs années nous y retournions avec les Lavigne, nous y étions deux familles, juste assez pour éviter la solitude, sans cesser de jouir de l'intimité que donnent une vieille amitié et une sympathie partagée. D'ailleurs, on le comprendra facilement, ces questions de toilette ou de construction m'étaient alors fort indifférentes. J'étais loin de me douter que les arrangements de cette nouvelle maison auraient une influence aussi considérable sur la vie de ceux qui venaient de les discuter devant moi et je n'aurais jamais cru que je pourrais moi-même

un jour être assez lié avec eux pour y assister avec angoisse et même pour y prendre quelque part.

Aussitôt le repas fini, j'avais gagné la cour de l'auberge et je me hâtais d'allumer la lanterne de ma bicyclette afin d'obéir aux règlements tandis que la lune m'éclairait, lorsque le jeune homme avec lequel j'avais dîné s'approcha de moi et dit seulement :

— Paul Barral.

Et comme je me relevais surpris à l'appel de mon nom, il ajouta :

— C'est bien toi, j'hésitais un peu, il y a si longtemps que nous nous sommes vus, moi je suis Roger Savion.

— Comment, c'est toi, m'écriai-je, comment ne t'ai-je pas reconnu? Cela tient sans doute à tes moustaches; tu me rappelais bien des souvenirs, mais confus, et je ne savais quel nom mettre sur ta figure. Je ne connaissais pas encore tes moustaches.

C'était un camarade de ma première enfance, nous avions fait des pâtés de sable et joué au chemin de fer ensemble, puis pendant les années de collège nous nous étions rencontrés de moins en moins, il était chez les Jésuites tandis que j'allais comme externe au lycée, enfin nous nous étions complètement perdus de vue; cependant c'était avec un plaisir partagé que nous nous rencontrions inopinément dans ce trou perdu de Bretagne; il devait venir le lendemain sur cette plage déserte de Sainte-Anne où j'allais moi-même depuis longtemps et l'idée de le retrouver diminuait certainement l'ennui de voir notre plage envahie. Il était à peu près tel que je l'avais quitté, bon garçon, un peu brusque, parfois un peu taquin; il avait toujours les mêmes yeux changeants gris ou verts selon les jours, mais il avait acquis de longues moustaches blondes, qu'il tordait en parlant, un monocle d'écaille fixé constamment à son œil droit et une canne de baleine qu'il portait alors sous son bras gauche, mais qu'il agitait en parlant ou lorsqu'il était ému. Il était bien fait et robuste, sa tenue de voyage était élégante et correcte, un peu trop même; il lui manquait cette légère négligence, ce laisser-aller nécessaires pour montrer qu'un homme n'attache pas une trop grande importance à ses habits.

En pareille rencontre, lorsqu'on a exprimé la joie de se revoir ainsi après une longue séparation, les premières paroles sont dites pour se demander mutuellement ce que l'on est devenu après avoir quitté le collège. Il voulut bien me faire quelques compliments en apprenant que j'avais passé par l'école des Chartes et que je préparais ma thèse de doctorat ès-lettres tout en



entrant à la Bibliothèque nationale désirant franchir peu à peu les lents degrés de sa hiérarchie.

— Pour moi, dit-il, j'hésite. J'ai fait mon droit à cause du service militaire, puis les uns m'ont conseillé de faire mon stage d'avocat, d'autres d'aller chez un notaire ou un avoué ! Il paraît qu'il y a des sociétés industrielles qui ouvrent leur conseil d'administration à ceux qui apportent quelques capitaux, même quand ils ne sont pas plus compétents que moi ; rien de tout cela ne me tente. Je ne me crois pas capable comme toi du travail patient qui mène à la science et comme j'ai de quoi vivre, j'attends que je trouve ma voie. Mais je ne veux pas te retarder, ajouta-t-il ; je suis heureux de savoir que tu seras avec nous là-bas, cela rompra un peu la monotonie de cette saison de bains de mer dans laquelle je me suis laissé engager je ne sais comment ni pourquoi. Tu as pu juger de mes compagnons.

— Ils n'ont pas, lui dis-je en riant, les mêmes idées que toi sur les logements des serviteurs. Puisque tu es sorti pour fumer, viens me reconduire, le temps de fumer la moitié de ton cigare, tu ne rentreras pas auprès de ces dames avant de l'avoir fini : cela ne doit pas se faire à Maukerque et moi je ne suis pas pressé ; j'arriverai toujours à l'heure de me coucher et ma mère n'est pas seule.

— Je serai, me répondit-il, très heureux de revoir ta mère, mais je croyais votre plage absolument déserte, mon oncle l'affirmait. Il va être vexé de la trouver habitée.

— Je n'aurais pas cru que vous aimiez tant la solitude.

— La solitude ? mais ils la détestent tous. Je suis à peu près capable de la supporter, mais je suis le seul. Pour eux l'idéal des bains de mer c'est Trouville ou Houlgate. Cette année, mon oncle a eu cette idée d'aller à une plage solitaire. Pourquoi ? Je l'ignore.

— S'il veut s'isoler, cela lui sera facile, plus que de se lier avec des gens qui verront peut-être arriver des inconnus avec quelque ennui.

— Ennui pour tous, même pour toi ?

— Non, pas à cause de toi, sans cela je suis le plus sauvage de tous et même la première fois que j'ai vu la famille Lavigne j'ai été furieux.

— Et qu'est-ce que cette famille dont tu parles et en face de laquelle nous allons nous trouver pendant un mois.

— Ce sont les meilleures personnes du monde. Le père et la mère peuvent paraître à première vue moins intelligents et moins distingués qu'ils ne le sont réellement. Pour les filles, deux jumelles, Marthe et Madeleine, elles sont charmantes.

— Comme description, c'est vague.

— Tu trouves, et cependant c'est ce qui peut rendre le mieux l'impression qu'elles font éprouver. Je pourrais te dire qu'elles ont de superbes cheveux châtain longs et abondants, des yeux brunâtres, grands et bien fendus, la bouche petite et bien dessinée, je pourrais te vanter leur nez, leurs mains, leurs pieds, leur taille. Tu en sauras moins que si je te dis qu'elles sont gracieuses et charmantes. Il faut un effort pour voir tous ces détails, leurs sourires cachent leur bouche et leur regard leurs yeux.

— Me voilà bien renseigné! Enfin je verrai ces jeunes personnes! Quel âge ont-elles?

— Dix-huit ans, je crois, maintenant.

— Cet âge convient et y a-t-il longtemps que tu t'entends si bien avec elles?

— Oui, depuis que j'ai failli les noyer par mauvaise humeur de les voir me troubler sur cette plage que j'avais fini par croire ma propriété.

— Tu vas bien, toi. Peste! si tu noies les importuns qui viennent sur ta plage il faudra prendre garde. Je vais prévenir ma famille.

— Préviens-la, quoique l'âge m'ait rendu un peu plus sage et modéré. De plus, j'ai appris depuis cette aventure à nager et à manier un aviron et une gaffe. Je suis donc plus capable qu'alors de tirer d'embarras ceux que j'y ai mis et de réparer mes imprudences.

— Si tu ré pares tes fautes, il n'y a rien à dire, mais essayer de noyer les gens, appelles-tu cela une imprudence?

— Si tu crois que je les ai jetées à l'eau avec une pierre au cou, tu exagères légèrement les choses. Je me suis contenté de ne pas les avertir que la mer montait et de les laisser sur un rocher que l'eau entourait déjà, sachant que bientôt elles ne pourraient plus regagner la plage. J'étais mécontent parce qu'elles étaient venues me déranger dans ma pêche aux crevettes. Du reste, depuis leur arrivée dans leur maison, je les voyais d'un mauvais œil, je n'étais plus seul à courir sur ma plage dans l'écume des vagues, tourmenter mes crabes et ramasser mes coquillages; ce jour-là, en particulier, j'étais bien tranquille sur ce rocher que tu verras et où l'on a planté une balise. Je m'y amusais sans penser à mal lorsque ces deux petites arrivent pêcher dans mes trous. Cela me parut intolérable et je quittai la place où je n'étais plus seul; ce fut avec plaisir que je constatai que j'avais déjà de l'eau jusqu'au genou et que la mer montait toujours. « Elles ne pourront plus, pensais-je, que revenir à la nage,

si elles ne veulent pas attendre la marée basse de ce soir; je vais m'amuser. » Pour voir ce qui allait se passer, je m'étais étendu sur le sable. Je suivais les progrès de l'eau qui avançait d'une vague à l'autre et je pensais qu'on n'avait plus pied pour revenir lorsque j'entends appeler tout près de moi : « Marthe!... Madeleine! » C'était M<sup>me</sup> Lavigne qui cherchait ses filles et que le bruit de la mer m'avaient empêché d'entendre approcher. Lorsqu'elle me vit là, elle me demanda si je n'avais pas vu deux petites filles, je lui répondis à la fois embarrassé et triomphant en dessous :

— Je crois qu'elles sont au rocher à la balise, et à moins qu'elles ne sachent nager, elles devront attendre la marée basse pour revenir.

— Ah! mon Dieu! s'écrie M<sup>me</sup> Lavigne, elles ne savent pas nager et ces rochers sont couverts à marée haute.

Là-dessus, je suis aussi effrayé qu'elle. Courir au bourg chercher du secours eût été trop long et peu utile, tous les hommes valides étaient en mer. M. Lavigne était absent. Il fallait agir seuls, et nous n'avions à notre portée qu'une vieille barque échouée sur le sable que tous nos efforts ne pouvaient faire bouger. Il fallut que la marée montante vînt nous aider en la dégageant. Nous attendions le moment où l'eau atteindrait la barque avec impatience et avec crainte; l'eau montait aussi sur le rocher et le couvrait de plus en plus. Mes premiers essais pour me servir de la gaffe ne furent pas heureux non plus; je commençai par tomber à plat ventre au fond de la barque, puis je la fis tourner sur elle-même. Enfin M<sup>me</sup> Lavigne prit les rames et nous parvînmes, non sans peine et sans perte de temps, à gagner le rocher.

Il était temps. Les pauvres petites voyaient déjà les vagues atteindre leurs pieds sur les plus hautes pierres où elles s'étaient réfugiées, et elles se demandaient comment elles feraient pour monter sur la balise et ne pas se laisser submerger. A tout hasard, elles avaient fait ensemble leur examen de conscience, et elles restaient là, se tenant par la main, au pied de la perche qui soutient la balise. On se hâta de les embarquer et de s'éloigner du rocher qui nous inquiétait pour notre barque.

Le retour fut facile; le vent et la marée nous étaient favorables, et nous n'avions plus peur d'arriver trop tard. Je voulus ramer seul et on me laissa faire, mais M<sup>me</sup> Lavigne profita de sa liberté pour gronder ses filles, leur reprochant d'être venues sur la plage sans permission, de s'y être exposées sottement, de nous avoir effrayés et mis nous-mêmes en danger; j'eus la hardiesse d'inter-

venir et de demander, moi qui étais peut-être le plus coupable, la grâce des deux pauvres petites que leur mère menaçait des châtimens les plus terribles. M<sup>me</sup> Lavigne ne se fit prier que de la bonne sorte, et son envie de me céder lui fit déclarer qu'elle ne pouvait rien me refuser ce jour-là. Enfin, depuis cette aventure, nous sommes amis et nous avons tous appris ensemble à nager et à ramer.

— Oh! alors tu es précieux, d'autant plus que je dois avouer qu'il y a là une lacune dans mon éducation sportive, assez étendue cependant. Nous compterons sur toi à l'occasion, à moins que ton dévouement ne soit réservé à... M<sup>lle</sup> Raisin.

— Je ne vous souhaite pas d'avoir besoin de moi; cependant, je suis à votre service avec tous les talents que j'ai pu acquérir.

— Si Raymonde croyait que toutes les jeunes filles que tu repêches te plaisent autant, tu ne serais pas long à lui porter secours; elle en aurait vite besoin.

— Se noyer par coquetterie serait pousser les choses un peu loin.

— Elle n'irait peut-être pas jusque-là, mais on ne peut savoir jusqu'où peuvent mener la vanité et la frivolité, et tu as pu voir ce qu'elle est.

— Tu lui gardes rancune de n'avoir pas été du même avis que toi, et cependant elle a eu quelque velléité d'accepter tes raisons.

— Oui, elle n'a plus guère que des velléités de bien faire, c'est exaspérant de la voir ainsi, à quoi servent des velléités?

— Elle m'a cependant paru supérieure à ses parents, et tu ne t'irrites pas contre eux.

— Crois-tu? Et d'ailleurs je n'ai jamais eu d'illusion sur eux, ils ne m'ont jamais donné d'espérance, eux, ils sont ce qu'ils sont, tandis que leur fille a pu me faire croire qu'elle leur était de beaucoup supérieure. Son enfance était une alternative de bonnes et de mauvaises périodes. Au moment de sa première communion, elle a paru devenir sérieuse et bonne. Elle était même d'une piété qui alarmait ses parents et leur faisait craindre qu'elle ne voulût entrer au couvent; ils pensaient que, dans la vie, la part de Dieu doit être mesurée parcimonieusement, et qu'il faut faire son salut au plus juste prix; ils ont donc fait des efforts pour lui donner des idées plus gaies, comme dit ma tante, et c'est une des raisons qui font qu'elle a si mal élevé sa fille. Elle n'avait pas besoin de tant craindre, sa fille est de plus en plus affamée de plaisir et de bien-être et n'a plus de bon que des velléités. C'est peu.

— Tu es irrité de ta discussion.

— Peut-être. Enfin j'ai fait ce que j'ai pu pour la convaincre.

— Crois-tu vraiment avoir parlé pour la convaincre?

— Comment? Que pouvais-je de plus? Ne lui ai-je pas dit la vérité? N'avais-je pas raison?

— Tu avais raison au fond, je le crois, tu n'as rien dit de faux, mais tu n'as dit de la vérité que ce qui pouvait choquer et déplaire, ce qui devait paraître un paradoxe à ceux qui t'entendaient. Quand ta cousine, par exemple, t'a demandé si tu la croyais faite pour ses servantes, si tu lui avais répondu simplement : « Nous sommes faits les uns pour les autres », n'aurais-tu pas été à la fois plus exact et moins choquant?

— Avais-je besoin de lui rappeler que les autres sont faits pour elle? elle le sait de reste, je ne lui ai dit que ce qu'elle oubliait, qu'elle est faite pour les autres.

— Méfie-toi des vérités incomplètes. Tu n'as jamais craint les discussions et la contradiction et il y a, comme disait l'autre, double plaisir à se quereller avec sa cousine.

— Il y a peut-être du vrai dans ce que tu dis, mais même si j'avais été éloquent et insinuant, j'aurais perdu ma peine. Pour les persuader, il eût fallu leur montrer que leur intérêt personnel était le même que celui de leurs domestiques, et cela doit être vrai, je suis convaincu que leur faute retombera sur eux. Je ne sais pas comment et je ne peux le prouver. Voilà pourtant ce qui aurait pu les persuader. Si la charité est trop au-dessus d'eux, la solidarité n'est pas un vain mot et ils pourraient peut-être la comprendre puisque, au fond, c'est un sentiment égoïste. Enfin, j'ai fait ce que j'ai pu.

— En es-tu sûr?

— Comment? Que veux-tu dire? Je ne pouvais rien ajouter à ce que j'ai dit, puisque je n'en sais pas davantage.

— Pourquoi n'en sais-tu pas davantage? As-tu des occupations plus importantes qui t'empêchent d'étudier ces questions, à quoi te rends-tu utile toi-même?

— Bigre, tu vas bien toi, alors c'est de ma faute et je suis chargé d'instruire ceux qui m'entourent. Tu me prends pour le maître d'école du genre humain.

— Ne te fâche pas, nous causons, en vieux camarades, et je ne connais pas assez ta vie de ces dernières années pour te donner de bons conseils et pour pouvoir penser sérieusement que tu ne t'occupes pas utilement.

Il s'arrêta brusquement et répondit presque violemment :

— Hé bien non, tu as raison, je ne fais rien d'utile, je juge les autres avec sévérité, mais je devrais me juger moi-même. Depuis



ma sortie du collège, je regarde le monde aller sans mettre la main à la pâte, sans rien faire d'utile. Je suis un spectateur qui, étendu dans un fauteuil, se croit le droit de siffler et de jeter des pommes cuites à ceux qui se remuent. Et cependant je sais que l'on doit travailler. *Qui non laborat non manducet.* C'est dans l'Écriture, mais voilà, à quoi suis-je bon ? Pendant que nous philosophons, mon cigare est fini. Mais bah ! je vais en fumer un autre en m'en retournant, cela vaudra mieux ce soir que de causer avec Raymonde des couleurs qui ne passent pas à l'air de la mer.

\*  
\* \*

Le lendemain, j'allai annoncer la nouvelle aux anciens habitués de la plage Sainte-Anne. Nous avons l'habitude de nous réunir le matin après le bain, à l'entrée du jardin de M<sup>me</sup> Lavigne, à l'ombre de ses arbres.

Ce qui faisait le charme principal de la plage Sainte-Anne était que les arbres et l'herbe poussaient verts et touffus jusqu'à son sable. Des pentes boisées formaient un demi-cercle abritant une prairie plantée de quelques peupliers qui touchait presque l'eau de mer à marée haute.

En face l'une de l'autre, sur les deux hauteurs dominant la mer, se trouvaient des constructions assez différentes ; d'un côté, la maison Lavigne bâtie en pierre sombre, basse et comme un peu écrasée ; en face, un chalet suisse, ou du moins ce qu'un maçon breton conçoit comme un chalet suisse. Autrefois cette maison vide nous inquiétait, une planche pendue à la porte portait écrit en lettres noires : « Villa à louer », et l'on se demandait si quelque importun n'allait pas venir troubler notre solitude, mais la pluie, le soleil et le vent de mer avaient depuis longtemps effacé l'inscription, l'on était habitué à cette idée que personne ne demeurerait jamais dans cette maison inutile, que seuls le château, car la demeure des Lavigne était un château, parce qu'elle était vieille et avait appartenu au seigneur du lieu, et notre demeure placée dans les prés abriteraient des baigneurs. Le bourg était situé plus loin dans les arbres et ses habitants venaient rarement jusqu'à la plage. On n'y voyait guère que Rose C. et la mère Leguildec, une jeune fille et une vieille femme qui se disputaient âprement notre pratique pour la vente des produits de la petite pêche. Rose, que l'on voyait parfois les jambes nues promener un grand filet à crevettes dans la mer, affectait un grand mépris pour la mère Leguildec qu'elle traitait de revendeuse ; dans sa bouche ce mot prenait un air presque insultant.

C'était la fille d'un pêcheur mort en mer; comme sa mère avait encore quatre enfants on lui achetait volontiers ses crevettes et les jumelles lui montraient une véritable amitié.

Ce jour-là, debout au milieu de nous, les pieds et les jambes nus, appuyée sur un grand filet, elle racontait encore une fois la naissance d'un jeune mousse dont le père n'était pas revenu de Terre-Neuve. Comme ce père était embarqué sur le même bateau qu'Yves, le fiancé de Rose, celle-ci mêlait si bien les histoires des deux matelots que si nous n'avions su de longue date tout ce qui les concernait nous aurions eu de la peine à comprendre ce qu'elle nous disait. Mais ne faut-il pas de l'indulgence pour une jeune fille qui parle de son fiancé? Je crois que j'étais seul à l'écouter encore. M. Lavigne avait repris son journal, et, comme le nouveau venu n'avait pas trouvé grand chose de préparé pour le recevoir, ses frères et sœurs ayant usé tout le linge de la maison, M<sup>me</sup> Lavigne, ma mère et les jumelles étaient fort occupées à couper, coudre et tricoter ce qui leur paraissait indispensable. M. Lavigne laissa tomber son journal, les aiguilles s'arrêtèrent un instant et Rose lâcha son filet qui s'abattit avec un bruit sourd lorsqu'on m'entendit annoncer : « La villa est louée et j'ai dîné hier avec ceux qui vont l'habiter. » Il y eut un silence que Rose rompit la première.

— Croyez-vous, dit-elle, qu'on puisse leur vendre des crevettes et des lançons?

A ces mots, comme si le charme eût été rompu, les aiguilles repartirent de plus belle, M. Lavigne reprit son journal, et tout le monde se mit à me poser des questions sur les nouveaux venus. En apprenant qu'ils pouvaient arriver d'un instant à l'autre, Rose nous quitta à la hâte.

— Je vais rentrer me chausser bien vite, dit-elle, pour leur offrir mes services avant la mère Leguildec, cette intrigante, cette revendeuse.

— A quelque chose malheur est bon, déclara Marthe, quand elle fut partie; cette arrivée qui nous contrarie va lui permettre de gagner quelques sous en vendant sa pêche.

— Puisqu'il y a un de ces étrangers qui est un ami de Paul, répondit Madeleine, je ne veux rien dire de ma mauvaise humeur, mais il faut les regarder arriver.

— Vous qui ne cousez pas, me dit Marthe, allez donc dans le pavillon chercher des lorgnettes et avertissez-nous quand vous les verrez paraître.

Ce pavillon était un petit bâtiment de pierre placé à côté de la grille du jardin qui servait de cabine de bain à la famille Lavigne

et où ils plaçaient tout ce qui pouvait leur servir au bord de l'eau.

La tante de Maukerque arriva encore plus chargée de châles qu'à Plancoët. Le neveu, M. Poulain, leur témoigna la même sollicitude.

— Oh! cette Rose, s'écria Madeleine, regardez-la donc, elle a déjà l'air de connaître tous ces gens-là, elle porte les paquets, elle aide au débarquement. Elle a mis une coiffe blanche et sa robe du dimanche. Elle ne fera pas plus de toilette quand Yves, son fiancé, reviendra de Terre-Neuve.

— Roger n'est pas là, dis-je, il sera, malgré tout, parvenu à arriver seul...

— Enfin, voilà assez de temps de perdu, reprit Marthe, reprenons nos ouvrages et Paul, qui brûle de se rendre utile et qui ne sait pas coudre, va aller porter ce paquet à la chaumière du nouveau-né.

Je me chargeai volontiers de la commission, on me fit admirer le jeune Breton et j'étais chargé des remerciements de la mère, de sa famille et de toutes les commères qui remplissaient la maison, et sur la route du retour, je fredonnais, en admirant la mer :

Pour combattre la flotte anglaise,  
Comme il faut plus d'un moussaillon,

lorsque je fus rejoint par Roger. Il avait suivi sur sa bicyclette la route du Guildo, la plus longue, mais la plus jolie, il avait cotoyé constamment une vallée ravissante, il avait pris le temps de l'admirer et même de faire quelques photographies. Il était enchanté d'avoir fait une belle promenade et surtout d'avoir évité le voyage et l'arrivée avec des femmes et des paquets.

— Et tu n'as, lui demandai-je, aucun remords de ne les aider en rien dans leur voyage?

— Pour cela non, surtout aujourd'hui. J'ai su pourquoi on m'avait si aimablement invité à venir ici, ainsi que M<sup>me</sup> Dufresne, leur tante (de Maukerque). Cela ressort clair comme le jour d'une conversation avec mon oncle qui fait quelquefois comprendre plus qu'il ne dit. Mon oncle a la manie de la spéculation, et c'est pour acheter des terrains et les revendre ensuite si la plage prend, comme il dit, qu'il est venu ici. Si les capitaux de mon oncle suffisent, on compte que nous le regarderons gagner de l'argent, mais s'ils sont insuffisants, on fera appel au neveu Roger et à la tante Mélanie. Voilà pourquoi nous sommes ici. Et tu veux que j'aie des remords. Tiens, je ne suis pas sûr que Raymonde et ma tante aient fini de déballer leurs robes et leur

mauvaise humeur, et j'ai envie d'attendre l'heure du dîner pour les rejoindre.

Il est probable que s'ils avaient été moins isolés, les anciens habitants de la plage n'auraient eu que peu de rapports avec les nouveaux, mais nous n'étions, en somme, que onze sur le même sable et il était impossible de ne pas nous y rencontrer à chaque instant. J'avais retrouvé Roger avec un vrai plaisir et je ne pouvais le voir sans sa famille. Par nous la connaissance s'était faite, on causait, on s'asseyait à côté les uns des autres et on pêchait quelquefois ensemble, mais en réalité Roger seul venait avec nous explorer les rochers et le sable à la recherche des coquilles ou des autres menus animaux qui font le plaisir des baigneurs.

M. Poulain passait son temps à s'enquérir des propriétaires des champs et des prés et à discuter le prix avec eux quand il était sur la plage où lui et sa femme ne quittaient pas le sable sec; leur tante ne s'y aventurait qu'avec mille précautions, et M<sup>lle</sup> Raymonde avait des vellétés de pêche qui n'allaient jamais bien loin, elle n'osait toucher à une crevette et s'enfuyait à la vue d'un crabe. Elle aurait pêché s'il n'y avait rien eu à prendre.

Cependant nos matinées étaient rarement troublées par ces nouveaux venus, ils ne sortaient guère de leur maison avant une heure ou deux de l'après-midi. Parfois on voyait au loin Roger, il venait fumer un cigare et, trop bien élevé pour s'approcher ainsi des femmes, il se promenait solitaire, dans sa tenue presque trop correcte, sa petite canne à la main et son monocle immuablement fixé à son œil.

Les jumelles l'appelaient l'homme au monocle et lui marquaient plus de sympathie qu'au reste de sa famille, elles s'amusaient à compter les robes de M<sup>lle</sup> Poulain et riaient volontiers de ses idées sur les bains de mer.

— Des petits chevaux, des jeunes gens pour la regarder et pas de crabes, voilà ce qu'elle voudrait trouver au bord de la mer, disait Marthe.

— Il faut avouer qu'elle est bien tombée à « Sainte-Anne », répondit sa sœur, elle n'a même pas, comme nous, une tournée de visites à faire dans les environs.

— A propos, reprit Marthe, c'est demain qu'on s'embarque pour cette fameuse tournée. Venez-vous avec nous?

— Je vous accompagnerai, si vous le permettez, jusqu'à la porte de la première maison.

— Et le plaisir d'être avec nous n'ira pas plus loin? reprirent-elles en riant.

M. Lavigne possédait une vieille voiture que ses filles appelaient irrévérencieusement *la guimbarde*, qui tenait de l'omnibus et du breack; on y attelait une jument bretonne, nommée la Grise, qui avait un petit trot régulier qu'elle n'interrompait jamais, quelles que fussent les côtes, mais jamais aucun moyen ne l'avait décidée à allonger son allure, et les coups de fouet n'amenèrent qu'une légère ruade quand ils amenaient quelque chose. La voiture pouvait contenir je ne sais combien de personnes, on était plus ou moins à l'aise, mais on se casait toujours, et elle passait par tous les chemins sans rompre et sans verser, ce qu'admireront tous ceux qui connaissent les chemins bretons si cachés entre leurs fossés que les cantonniers ne peuvent les trouver pour les réparer. Il ne faut pas oublier qu'en Bretagne, un fossé est en relief et non en creux; c'est une levée de terre presque toujours plantée d'ajoncs, dont tous les champs sont bordés.

Ce jour-là, la guimbarde se comporta comme d'habitude, et nous mena tous à la porte d'un bâtiment qui me paraissait une ferme avant qu'on ne m'eût appris que c'était la demeure de la famille de C. qui se dit la plus ancienne de Bretagne et, par suite, de France, et que, par conséquent, cette demeure était un château tout comme celle des cent et quelques familles qui ont la même prétention. Plein de respect pour une telle tradition, je m'enfuis par un petit chemin creux et humide entouré de broussailles, lorsqu'au bas d'un fossé, j'aperçus une superbe fougère, une osmonde royale qui étalait ses larges feuilles et je m'arrêtai à l'admirer.

L'attention que j'apportais à cet examen m'exposait à des surprises d'un autre côté, et les bicyclettes cheminent mystérieusement et sans bruit; bref, je n'aperçus Roger et sa cousine que lorsqu'ils mirent pied à terre à côté de moi.

— C'est une chance rare et inespérée de te trouver ainsi, dit Roger; je ne sais qui dirige tes promenades, mais c'est la première fois que nous te rencontrons; si tu nous fuis, tu es habile.

Cette plaisanterie me gêna un peu, je l'avoue; il était vrai que les jumelles étaient toujours occupées de dépister les étrangers qui, de leur côté, recherchaient une société, quelle qu'elle fût. Cela amusait mes petites amies comme une partie de cache-cache et, malgré mon amitié pour Roger, je me prêtai à ce jeu, mais ce sont de ces choses qu'on ne saurait avouer.



— Si je vous fuyais, dis-je, je serais au contraire maladroit, puisque je me suis ainsi laissé surprendre.

— C'est que tu étais absorbé par la contemplation de je ne sais quoi au milieu de ces épines.

— Ou peut-être que M. Barral, étant seul, ne craint pas tant les rencontres, lui répondit sa cousine; mais pour ce qu'il admirait, Roger, c'est facile à voir, regarde la belle fougère, je crois qu'elle ferait admirablement bien dans la jardinière du salon. As-tu remarqué la jardinière?

— Tu sais bien que j'ai tout vu et que je connais votre maison mieux que ton père.

— Et ne trouves-tu pas que cette fougère, au milieu, ferait très bien.

— Comment, demandai-je rapidement, car il me paraissait urgent de détourner de l'osmonde une admiration aussi dangereuse, comment vous êtes-vous aventurés en bicyclette dans un aussi mauvais chemin qui ne mène nulle part? C'est bon quand on flâne à pied.

— C'est, me répondit Roger, que nous nous sommes mis dans la tête de découvrir la chapelle de saint Gildas; elle doit être dans ces parages et nous ne pouvons la trouver. Puisque notre bonne chance t'a mis sur notre chemin, nous espérons que tu voudras bien nous donner quelques indications; nous n'oserions être importuns au point de te demander de nous servir de guide.

— Tu plaisantes, lui dis-je; je serai très heureux de vous montrer cette chapelle qui est à quelques pas d'ici, mais il y a des barrières et des talus à franchir, et si mademoiselle veut me confier sa machine, je l'en débarrasserai jusque-là; après, vous prendrez la route de l'autre côté.

La chapelle basse, placée au milieu de chênes rabougris trop souvent élagués, ne se voit que lorsqu'on est à quelques pas. Pour y pénétrer, il n'y a pas de porte à ouvrir, mais il faut franchir une dalle de pierre plantée droit devant l'entrée et de près d'un mètre de hauteur. Il n'y a peut-être pas de pays où l'on prenne moins de soin de fermer les portes, mais il n'y en a pas où l'on prenne plus de précautions contre le bétail qui vague toujours en liberté; sans cette pierre, le sanctuaire serait vite transformé en étable.

Cette chapelle, bâtie loin de toute habitation, doit dater du treizième siècle; ses pierres noires sont, malgré leur dureté, sculptées avec beaucoup de finesse et d'élégance; à l'intérieur, se trouve une statue moderne qui a dû être taillée à coups de serpes par un bûcheron du voisinage, et peinte par quelque calfat aimant les couleurs vives.

J'expliquai de mon mieux ce que je savais et ce qu'on voyait et comment beaucoup de ceux qui y viennent veulent absolument que la statue soit ancienne et antérieure à la chapelle qui l'abrite, chose qui paraît évidemment fausse à tous ceux qui l'examinent. Puis, je les reconduisis à une route praticable pour eux, espérant qu'ils ne penseraient plus à l'osmonde.

— Je vous remercie, me dit M<sup>lle</sup> Poulain; sans vous, nous n'aurions jamais trouvé cette chapelle au milieu de son feuillage et je doute que la science archéologique de Roger, même jointe à la mienne, eût pu nous fournir les détails que vous nous avez donnés.

— C'est un excellent guide, ajouta Roger.

— Oui, reprit sa cousine; il est fâcheux que notre présence ne lui soit pas agréable.

— Pourquoi dites-vous cela? protestai-je; Roger est un vieux camarade, et vous savez bien que vous n'êtes désagréable ni à voir ni à entendre.

Je ne sais comment je laissai échapper cette fadaise, sans doute par l'embarras où me mettait un reproche que je sentais juste, mais la vanité fait accepter tous les compliments et les assaisonne singulièrement. M<sup>lle</sup> Poulain parut flattée et elle reprit en souriant :

— Puisque vous dites que nous ne vous sommes pas désagréables, j'ai bien envie de mettre votre complaisance à l'épreuve immédiatement. Ce sera votre châtiment si vous m'avez trompée.

— Avez-vous donc quelque autre chapelle à visiter?

— Je voudrais voir un pardon breton.

— Il y en a un auquel nous allons tous les ans, à la chapelle de Nazareth, au-dessus de Plancoët.

— Si vous y allez tous ensemble...

— Non, on y va selon sa dévotion et ses goûts plus ou moins tôt, et l'on se retrouve dans une sorte de jardin public en face de la chapelle.

— Vous vous rendez à ce pardon comme à un pèlerinage, pour y prier?

— Et qu'est-ce qui t'étonne là, demande Roger, prends-tu les Bretons pour des païens ou Paul pour un musulman? Ou bien est-ce ce nom de pardon qui n'est pas usité dans ton village et qui suffit pour te faire croire qu'il ne s'agit pas d'un pèlerinage? Il est naturel que des chrétiens prient avec d'autres chrétiens, du moins cela me paraît ainsi.

— D'abord, mon village c'est Paris.

— Je le sais.

— Ensuite il est permis d'aller à une de ces réunions par curiosité ou dans le désir d'y retrouver ses amis, n'est-ce pas, monsieur Barral?

— Y a-t-il donc incompatibilité, demandai-je, et ne peut-on, tout en faisant un pèlerinage, regarder et retrouver ses amis, mais il y a un autre lieu de réunion où nous irons certainement, c'est la foire de Montbran. Il est probable que M. Lavigne voudra acheter quelques bêtes; mais ceux qui n'achètent point de bêtes n'ont qu'à s'amuser, si vous craignez les cérémonies religieuses.

— Mais je ne les crains pas du tout. Ce Roger va me faire une réputation! Ma famille me considère même comme étant d'une piété excessive. Je tâcherai de décider mes parents à me conduire aux deux; d'ailleurs nous nous reverrons, j'espère, d'ici là et j'ai un autre service à vous demander.

— Lequel?

— Je vous le dirai en temps et lieu. Vous vous baignez toujours le matin?

— Toujours.

— Si je peux avoir quelqu'un, j'ai envie d'en faire autant, ma tante accapare la femme de chambre toute la matinée. Après, elle me fait des sermons pour me dire qu'il faut se servir soi-même et savoir se suffire.

— Quand tu auras son âge, lui dit son cousin, peut-être auras-tu besoin de serviteurs, mais il est ridicule de voir une petite fille comme toi incapable de mettre un gant toute seule, comme un bébé de deux ans.

— Tu vas prêcher comme ma tante. Tu commences bien tôt à radoter. Ce ne serait pas la peine d'avoir de la fortune pour se servir soi-même, mais il y a cette petite, Rose, je crois, qui offre toujours ses services, elle a l'air gentille et je pourrais l'essayer. Encore merci, monsieur, au revoir. Qui m'aime me suive.

Et, sautant en selle, elle partit grand train pour éviter la réponse de son cousin qui la suivit après m'avoir serré la main.

\*  
\* \*

Les jours qui précédèrent le pardon se passèrent sans qu'il en fût davantage question. Ni la famille Poulain ni Roger n'en parlaient et je pensais qu'ils l'avaient oublié ou avaient renoncé à l'idée de nous y rejoindre. Pour dire vrai, je n'en étais pas fâché, ne désirant pas imposer aux jumelles et à leur mère des compagnes qui ne paraissaient pas absolument de leur goût.

J'avais proposé de nous rendre à la chapelle en bicyclette par

la route du Guildo, plus longue et plus accidentée, mais beaucoup plus jolie et variée. Les jumelles se déclarèrent pour ce projet, mais leur mère s'opposa à ce qu'elles fissent ce trajet à jeun et comme elles voulaient communier, force leur fut de se contenter de la guimbarde. Pour ne pas leur donner trop de regrets j'acceptai avec ma mère la place qui nous était offerte et nous partîmes de bon matin par cette fraîcheur qu'en trouve toujours au bord de la mer.

Après la messe nous nous étions assis sur l'herbe en face de la chapelle, dans le jardin dont j'avais parlé à M<sup>lle</sup> Poulain. M<sup>me</sup> Lavigne toujours, préoccupée du jeûne de ses filles, trouvait qu'il était temps de regagner l'auberge.

— On est si bien ici, dit Madeleine avec regret, si on pouvait y déjeuner.

— Ce serait bien amusant, appuya Marthe.

— Avec quoi? demanda M<sup>me</sup> Lavigne, nous n'avons aucune provision.

— On en trouve, m'écriai-je, dans ces petites baraques des deux côtés de la chapelle, je vais y aller voir.

Et coupant court aux hésitations des parents qui ne trouvaient pas cela raisonnable, j'étais parti à la découverte et j'avais rapporté du cidre, du pain, des saucisses et autres charcuteries, mais ce qui obtint le plus de succès, ce furent des échaudés en forme d'écuelle qui nous servirent d'assiettes et que l'on mangeait avec leur contenu. Tous avaient maintenant pris leur parti de ce repas improvisé et ne pensaient qu'à s'amuser. Les deux jumelles en particulier trouvaient tout bien et tout bon avec l'appétit et la joie de leurs dix-huit ans. Leur gaieté n'était pas le moindre plaisir des autres.

Nous étions au milieu de la foule et nous avions souvent causé sans façon avec ceux qui nous entouraient ou qui s'approchaient de nous, lorsqu'un léger froncement de sourcil de Madeleine placée en face de moi me fit craindre l'arrivée d'importuns et, me retournant, j'aperçus tous les habitants de la villa des Goëlands; ils étaient chargés, tous même Roger, de châles et de manteaux. M. Poulain donnant un bras à la tante de Maukerque portait sous l'autre un oreiller. Qu'en voulait-il faire à ce pardon?

Ils venaient à nous et ils nous avaient à peine rejoints que Marthe s'écria :

— Dépêchez-vous, vous ne pourrez plus entendre la messe, j'ai bien peur que la dernière ne soit finie.

Je me demandai si la piété seule dictait ces paroles et si le désir de se débarrasser de gens qui l'ennuyaient n'était pas ce qui

avait fait parler ma petite amie, mais s'il y avait un calcul il ne réussit pas.

— Si les messes sont finies, répondit Raymonde, ce n'est pas la peine de se presser. Roger, aurais-tu la bonté d'y aller voir pour que ma tante ne se dérange pas inutilement!

— Ta tante ou toi? demanda Roger; il jeta sur l'herbe l'écharpe qu'il tenait, rajusta son monocle et s'engagea au milieu des hommes qui occupaient la route, se frayant un chemin par la force comme il le voyait faire autour de lui.

— Ces Bretons m'amuse, dit ma mère, je retrouve ici cette cordialité qui existe en général entre pèlerins, mais aucun de ces hommes ne pensera à se dé ranger pour faire place à quelqu'un, homme ou femme; il faut pousser et pousser fort pour passer; et celui qui pousse n'a jamais l'idée de s'excuser auprès de ceux qu'il bouscule.

— C'est l'usage du pays, répondit en riant Madeleine, on y est sans gêne et sans façon, cela vaut mieux que des apparences polies quand il n'y a que cela :

Méfiez-vous des gens polis,  
Ils ont souvent l'âme bien noire,

me mis-je à fredonner, et Madeleine me menaça de représailles terribles, si je me moquais d'elle.

Cependant, on installait la tante sur l'herbe et je découvrais l'usage de l'oreiller qui m'avait intrigué. Ce n'était pas, comme je l'avais cru, un *ex-voto* que M. Poulain apportait à la chapelle à la suite d'un vœu mystérieux. Il était destiné, ainsi que les châles, à permettre à la tante de s'asseoir sur l'herbe, et toute la famille les empilait pour faire un siège. La bonne dame insista pour que chacun de ses neveux et nièces gardât quelque chose; il y eut même un châle destiné à Roger.

Lorsqu'il revint, il s'étendit tranquillement à côté et déclara :

— Je suis arrivé juste à temps pour recevoir la dernière bénédiction de la dernière messe du dernier prêtre; je suis étonné d'en avoir même tant eu, étant donnée l'heure à laquelle nous arrivons.

— C'est fâcheux, répondit Marthe, de faire un pèlerinage pour n'arriver qu'à la fin de la dernière messe. Vous vous êtes donné bien du mal pour peu de chose.

— Oh! vous savez, répondit Roger, le pèlerinage, la messe, nous sommes tous trop mécréants pour y tenir beaucoup.

— Parlez pour vous, interrompit la tante de Maukerque.



— Je parle un peu pour moi et beaucoup pour les autres, reprit Roger, vous n'ignorez pas que si j'avais été seul, je serais arrivé depuis longtemps. Du reste, à chacun selon ses œuvres, M<sup>lles</sup> Lavigne ont eu la messe entière, moi j'ai encore eu une bénédiction, et Raymonde, la paresseuse, n'aura que la vue de la porte de l'église, qui n'a rien de remarquable.

— J'en aurai à peu près autant que toi en allant faire ma prière dans quelques instants et nous sommes arrivés en même temps. Pour le moment, je désire voir les pèlerins.

— Regarde donc, tu es bien placée. Compte les cinq cents et quelques formes de coiffes du pays; c'est encore de la mode et tu peux peut-être t'élever jusque-là. Tiens, en voilà à grandes ailes, presque aussi vastes que les cornettes des Sœurs grises, en voilà en forme de fromage qui tiendraient dans le creux de la main. Si c'est la fantaisie qui préside au choix, les Bretonnes en ont encore plus que les Parisiennes avec leurs chapeaux du diable.

— Non, non, dit Madeleine, chaque pays a sa coiffe et une Bretonne comme nous sait d'où vient chaque fille ou femme.

— On commence malheureusement à voir des chapeaux, et cela va en général avec un changement de mœurs, reprit M<sup>me</sup> Lavigne. Tenez, voilà Rose elle-même en chapeau.

— C'est moi qui le lui ai donné, répondit Raymonde, elle trouvait mon vieux chapeau joli; je lui en ai fait cadeau.

— Encore mieux, dit Roger, c'est un vieux chapeau et elle ne sait pas le porter. Tu as fait un beau coup. A moins que ce ne soit par jalousie. Cette pauvre fille était bien mieux avec sa coiffure habituelle.

— Elles sont toutes comme cela, s'écria Marthe, et devraient garder leurs coiffes, quand ce ne serait que par coquetterie.

— Je suis étonnée, ajouta sa sœur, que Rose ait mis ce chapeau et que sa mère l'ait permis.

— Tiens, reprit Roger, vous blâmez les jeunes filles qui portent des chapeaux.

— Evidemment.

— Ah! et il fixa son monocle à son œil et dirigea son regard sur les chapeaux des deux sœurs, de telle façon que je me mis à rire et ce fut moi qu'elles prirent à partie.

— Vous savez bien que ce que nous pensons n'est pas pour le chapeau lui-même qui nous est fort indifférent, mais nous avons remarqué que l'abandon de la coiffure traditionnelle était presque toujours accompagné d'un changement de mœurs et d'habitudes qui n'est pas heureux. Ce n'est pas la même chose pour nous qui passons une partie de l'année à Paris au milieu de gens à cha-

peaux partageant nos idées. Sans compter que vous admettez bien quelque différence entre ces braves filles et nous.

— J'admets tout ce que vous voudrez et cependant Roger a raison. Il a même d'autant plus raison que ce que vous dites est plus vrai.

— Oh! vous aimez les paradoxes, dit une des jumelles.

— Et la contradiction, ajouta l'autre.

— Nullement en ce moment, vous êtes différentes des autres Bretonnes que nous voyons, vous faites tous les ans un séjour à Paris, vous êtes plus instruites, plus riches, vous êtes, pour employer un mot à la mode, des classes dirigeantes.

— Nous ne dirigeons guère, interrompit Marthe, nous conseillons toujours de garder les coiffes.

— Mais on ne nous écoute pas, continua sa sœur, c'est comme si nous chantions.

— On ne vous écoute pas, répondis-je, je le crois bien, on vous imite. Les discours c'est très joli, mais cela ne sert pas à grand chose sans l'exemple. Celles à qui vous dites : « Gardez donc vos coiffes », admirent vos chapeaux et s'en procurent à la première occasion.

— Vous avez peut-être raison, me répondit Madeleine pensive.

— Oh! pour moi, s'écria Raymonde, peu m'importe que ces paysannes portent des chapeaux, elles ne les porteront jamais comme moi.

Et elle releva la tête nous regardant tous d'un air de défi et de coquetterie.

— Oui, dit Roger, une belle tête comme celle du buste de la fable.

— Quel buste et quelle fable? voyons, dis-le nous.

— Tu verras cela quand tu seras assez avancée pour qu'on t'apprenne les fables de La Fontaine.

— Je suis plus avancée que tu ne crois, je les ai déjà oubliées.

— En ce cas, dit la tante de Maukerque, tu es plus avancée que moi, et je te réciterais bien encore la fable du *Buste et du Renard*.

Belle tête, dit-il, mais de cervelle point.

— Voilà une plaisanterie de pédant, monsieur mon cousin, s'écria Raymonde très rouge.

— Si vous avez faim, dis-je pour faire diversion, ne vous gênez pas. Nous vous offrons de bon cœur une part de notre festin. Ce n'est pas luxueux, mais cela ne manque pas de couleur locale; ce sont les vivres que l'on vend dans les petites bouti-

ques qui entourent la chapelle. On y trouve plus de charcuterie que d'objets de piété. Vous voyez que si nos provisions ne suffisent pas on n'aura pas besoin d'aller loin pour les renouveler. Roger accepta sans faire de façons, la tante de Maukerque fit observer que le déjeuner était commandé à l'auberge de Plancoet et qu'il y aurait moins d'humidité à craindre sur une chaise que sur l'herbe. Il va sans dire que M. et M<sup>me</sup> Poulain se montrèrent prêts à l'accompagner, mais Raymonde, qui avait commencé par faire la moue à ma proposition, se décida tout à coup à rester en voyant Marthe passer à Roger une saucisse dans un échaudé; elle me demanda de la servir, et toute sa famille se résigna à faire comme elle. La fin du repas ne manqua ni d'entrain, ni de rires, mais je regrettai notre intimité du commencement.

Au moment où nous venions de nous séparer, je fus étonné de voir que Rose, qui s'était tenue jusque-là loin de nous, se rapprochait de la famille Poulain et que Raymonde lui remettait les châles et les pardessus dont elle était elle-même chargée. Je croyais avoir été seul à le remarquer, lorsque Madeleine me dit :

— Pourquoi Rose n'est-elle pas venue près de nous et va-t-elle vers ces inconnus?

— Elle savait, dis-je, que vous n'aimeriez pas son chapeau et elle espère bien ne pas porter gratis les châles de M<sup>lle</sup> Poulain, il n'y a là rien de grave.

— Non, certainement, mais je ne sais pourquoi ces rapports entre Rose et la famille Poulain me déplaisent et m'inquiètent.

— Pour qui? Pour Rose ou pour les Poulain?

— Peut-être pour tous, mais Rose m'intéresse davantage.

Philippe RÉGNIER.

La suite prochainement.

---

# LES TROIS POLOGNES <sup>1</sup>

---

## II. — LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

---

### I. — CARACTÈRES DE LA PERSÉCUTION EN RUSSIE.

Nous venions de voyager en divers sens par la grande plaine polonaise; nous avons interrogé journalistes, châtelains, ecclésiastiques, hommes d'affaires, démocrates-nationaux et socialistes: nous recueillions nos impressions et les classions avec ce souci d'impartialité fervente, propre aux Français, qui ne saurait exclure la diligence à discerner, dans le travail méthodique de déduction, quelques idées directrices nécessaires aux investigations prochaines; et nous regrettions de n'avoir point encore été mis en présence de Lithuaniens, témoins des principales journées de 1905 et de 1906, quand l'on nous présenta enfin à un patriote qui avait joué un rôle important dans les provinces de l'Est. Libre-penseur, il saisit avec empressement l'occasion d'attester sa bonne foi comme nous lui demandions d'exposer tout au long son sentiment, et il nous dit, la figure ardente, les prunelles éclairées d'enthousiasme :

« Je ne sais pas croire à certaines choses, par exemple aux dogmes, mais j'aime de toutes mes forces la religion catholique, je souhaite de toute mon intelligence sa libération. Logiquement, impérieusement, tout notre peuple est attaché jusqu'à la mort à sa foi. La religion est avant tout dans son âme, car vraiment *elle lui a fait une âme*, — passionnée et douce, forte, évangélique, élevée dans sa simplicité, — et à regarder seulement ses beaux yeux spiritualistes dans son visage franc, on le sent bien supérieur aux paysans matérialistes de maintes autres contrées

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1909.

de l'Europe et même de certaines parties de la France, comme la Beauce ou la Flandre : le paysan polonais a une modeste mais intense personnalité spirituelle; toutefois, la religion n'est pas seulement dans notre âme et même elle n'est pas seulement encore dans notre cœur, mais elle est dans notre cerveau. Pour les intellectuels comme pour les campagnards, elle représente d'abord toute la poésie angélique de leur enfance : nous nous rappelons avec une tendresse éclairée de précocité les spectacles religieux qui ont frappé notre premier âge; *elle est la gloire la plus apparente à nos sens de notre race* : nos prêtres, leurs zéloteurs furent des héros; il n'y a pas une place de bourg où nous passions quotidiennement qui n'ait été le théâtre d'une scène de courageuse confession; instinctivement, quand nous traversons dans nos excursions un village, nos regards se portent vers le clocher de l'église comme vers une lumière de la conscience morale et nationale pour lui demander l'histoire de ce qu'il y eut de plus beau, de plus humain et, hélas! aussi, de plus tragique dans cette localité. Certes, nous ne sommes plus précisément fermés aujourd'hui, en 1908, dans une terreur semblable à celle qui obsédait nos pères, mais nous ne pouvons oublier ce que nous avons vu encore jusqu'en 1905, et nous vivons constamment en pensée avec ce que l'on nous a appris, au foyer, des persécutions de 1830, 1863, 1875, de 1880<sup>1</sup>. Rien qu'en regardant passer le pape qui va prêcher en russe dans nos petites chapelles où, il y a un siècle, on chantait des cantiques en polonais, nous avons sous les yeux ce que nos parents nous ont conté.

« Songez donc que nos grands-pères et nos grand-mères ont été cernés dans leurs églises, quelquefois même dans les cimetières, des jours et des nuits : ceux qui tentaient de sortir étaient lardés de coups de baïonnette; qu'ils ont vu devant eux knouter et enlever le prêtre qui les avait mariés pour être expédié en Sibérie : le pape, fouet à la main, passait en revue sur la place les paysans tremblants<sup>2</sup> et les injuriait, ou battait; on enfer-

<sup>1</sup> En 1898, après la déportation de l'évêque de Ploetz, il y eut un nouvel oukase contre les uniates, mais il ne déclina point les mêmes atrocités qu'en 1875 et 1880, où les évêques furent déportés, les uniates convertis par « les supplices », où « il se passa des scènes hideuses ». (Rambaud, t. XII, 1870-1900.) En 1880, 100 000 chefs de famille furent envoyés en Sibérie, on ne laissait dans le pays que les femmes et les enfants, comme plus faciles à convertir.

<sup>2</sup> Selon l'historien Mieroslawski, les convertis furent au nombre de cinq millions. N'écrivant ici des études historiques, nous nous bornerons à reproduire sur 1831 et 1863 ces substantielles citations d'E. Pelletan : « Non seulement Nicolas, qui jouissait de sa cruauté avec une effrayante



mait les obstinés dans des citernes pleines de la fumée du bois vert, puis on bloquait la bande dans l'église et, sous la menace du bâton, on leur mettait l'eucharistie dans la bouche : ils la crachaient dès qu'on ne les observait plus; il y en avait qui, par peur, la gardaient dans la bouche jusque chez eux, sentant leur gosier brûler par l'imagination qu'ils portaient l'enfer en eux. Mon père et ma mère, eux aussi, en ont vu autant : c'était l'époque où le gouvernement organisait une véritable diète d'églises. Ils ont vu faire sauter des églises à la dynamite; on me racontait cela quand j'étais petit. Voilà les histoires qui ont bercé mon enfance en guise de contes de fées : les paysans catholiques occupaient leurs chapelles pour empêcher qu'on les fermât ou qu'on les livrât au culte orthodoxe, on lançait sur eux les cosaques qui taillaient dedans, coupant oreilles, nez, bras. Le gouvernement, froidement, faisait égorger les opposants, fustiger en public, déporter; il accablait les gens d'amendes, — 1000 francs parfois pour une minime infraction; — il mettait en garnison dans les maisons des Cosaques pour piller, battre, violer. Même les enterrements étaient suspects : défense de les suivre avec un autre symbole religieux que la croix. Il suffisait que la police aperçût un uniate causant avec un prêtre catholique pour que le prêtre fût envoyé en Sibérie et l'église fermée.

« Ah! les uniates! On les traitait en véritables parias : on avait fermé leurs églises, ils ne pouvaient pas requérir l'assistance religieuse des autres paroisses sous peine de torture, de confiscation et de relégation en Sibérie; souvent on les condamnait à faire pénitence plusieurs années dans un couvent, leurs enfants et leurs biens confiés à l'Etat. Zéromski a décrit dans une de ses plus frappantes nouvelles <sup>1</sup> le supplice d'une conversion

candeur, voulait arracher la population du sol, mais encore il voulait arracher la religion de l'âme, et on vit par son ordre des grenadiers de la garde forcer de pauvres religieuses à renier le Dieu de leur enfance à coups de talon de botte sur la figure, puis les traîner par les cheveux sur les dalles et les jeter dans la nuit d'une casemate » (1831). « La Pologne ne combattait pas, elle ne faisait que prier. La Russie proclama la loi martiale contre la prière. Il y eut un général russe, décoré de tous les ordres russes, assez courageux pour ordonner à ses soldats russes de fusiller a bout portant des femmes et des enfants à genoux. On ramassa la chair fraîche, et on donna un coup de balai sur l'abattoir. » (1863.) — Sur les crimes contre les uniates, cf Likovski : *Union de l'Eglise grecque ruthène*, Lethielleux, éd.; — *Documents officiels publiés par le gouvernement anglais au sujet du traitement barbare des Uniates en Pologne*. Zurich, 1877. *Considérations sur l'état de l'Eglise unie en Pologne*. Leipzig, 1881.

<sup>1</sup> *Paien*.

forcée : je pense vous réciter à peu près, car je sais presque par cœur ses contes, c'est notre anthologie à nous : « Ma chair  
 « volait en lambeaux sous le fouet. Enfermé à Brest parmi des  
 « assassins et des voleurs, les bras étalés en croix, je priais  
 « durant des journées entières. La soldatesque me crachait à la  
 « figure, on vendait mon bien, on emmenait au loin mes petits. »  
 Néanmoins, les paysans et les paysannes se rendaient en secret à Wilna pour se confesser à Pâques ou pour faire baptiser un enfant; il fallait y aller avec mille précautions, car dans la ville, les agents de police veillaient, arrachaient les bébés aux parents et les portaient au pope pour qu'il les consacraît dans le rite orthodoxe; aussi on profitait des temps les plus sombres et les plus froids, à travers les forêts, à travers les bourrasques de neige : on cite je ne sais combien de mères qui sont revenues avec leur petit mort dans leurs bras. Vous comprenez : on ne peut pas oublier ces choses. En 1905, il y avait encore près de cent mille uniates<sup>1</sup> qui résistaient à toutes les épreuves, privés des sacrements, célébrant le mariage au fond des bois, ensevelissant les morts la nuit<sup>2</sup>. Tout cela vous semble extraordinaire, vous croyez lire un roman de Chateaubriand; pour nous, c'est de l'histoire contemporaine, la vie d'hier, peut-être de demain; c'est plus familier sans doute, mais c'est plus tragique encore. Depuis trois ans, nous sentons davantage l'horreur des choses à travers lesquelles nous avons passé. J'ai vu moi-même les prêtres recevoir des coups de crosse, les évêques accompagnés par les gendarmes dans leurs tournées. Ce n'est rien! Savez-vous quel est l'épisode que l'on m'a le plus souvent conté quand j'étais petit, parce que le drame eut lieu dans une des maisons voisines de la nôtre, alors que j'avais trois ans? Un paysan, — il s'appelait Joseph Korzeniowski, — ruiné par le pillage des cosaques, s'enferma dans sa grange avec sa jeune femme et ses deux enfants, dont l'aîné avait mon âge; il mit lui-même le feu au bâtiment : on le retrouva dans l'attitude de la prière... Il y avait sur

<sup>1</sup> Renseignements pris, la statistique donne 87 955 et 377 000 « convertis ».

<sup>2</sup> Le lecteur pourra juger de la vérité de ces paroles en lisant la brochure : *Aux pieds de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies. Les plus humbles pétitions des catholiques du rite grec et latin de vouloir bien leur conserver la foi catholique romaine.* Cracovie, 1897 : elles sont simples et très touchantes : « Nous avons la hardiesse de nous prosterner à vos pieds... Il ne nous suffit plus de plumes ni d'encre pour décrire toutes nos souffrances. » Une publication vient de paraître en Galicie sur le martyre des uniates dans les années contemporaines : *Ottokowna : Podlaskie, Pospidy, Zuytas, 1908.*

la table 9 roubles, avec lesquels on a payé son enterrement, et le dernier pain de la maison. Dans un autre village, Ousceniew, on a poussé les habitants, qui refusaient d'accepter le pope, dans le lac jusqu'à ce que l'eau glacée leur arrivât au cou. A Kurnik, le colonel Klemenko a tenu toute la population dehors par 16 degrés Réaumur avec ordre de jeter la neige dans les fossés et de la rapporter ensuite sur la route : la nuit, on les força à rester debout contre le vent, tête nue, avec défense de se retourner; la troupe qui les gardait était changée toutes les deux heures<sup>1</sup>. »

Nous l'écoutions toujours silencieusement. Quand il s'interrompait, nous songions, dans l'avidité émotion de mieux savoir, à l'interroger sur quelques points particuliers. Nous lui demandâmes si cette persécution religieuse, outre qu'elle était néfaste à la nationalité, n'avait point des effets les plus déprimants sur l'individu, sur son développement normal, si elle n'avait pas affolé, anéanti bien des jeunes personnalités.

— A qui en parlez-vous ! s'écria-t-il, j'ai une cousine qui est de Varsovie, elle était répétiteur dans un lycée de jeunes filles, elle m'entretenait souvent de la vie de supplice qu'endurait une fillette de douze ans dont la mère catholique avait dû épouser un Russe : naturellement l'enfant était tenue pour orthodoxe, mais elle était élevée en secret dans le catholicisme, elle se refusait à répondre aux questions sur la religion et, de fait, elle était constamment punie; elle sanglotait du matin au soir, mais elle ne cédait pas : elle était têtue et sauvage, elle avait l'air, me disait ma cousine, d'une petite cosaque révoltée ! Qu'est-elle devenue ? Révolutionnaire ou âme brisée... On ne peut point calculer quelle déperdition de forces nationales a produite le régime d'orthodoxisation; les êtres qui résistaient ont eu la vie déchirée, la conscience faussée, l'énergie dévoyée; ceux qui ont accepté la conversion imposée perdaient toute ressource d'initiative : dédaignés des Russes, méprisés des Polonais, ils cachaient comme une honte qu'ils appartenaient à la religion de l'Etat et vivaient dans l'appréhension perpétuelle qu'on ne le découvrit... Sur l'esprit de famille aussi cette persécution avait souvent les plus déplorables conséquences : j'ai été élevé au lycée de Kiew avec les deux fils

<sup>1</sup> On trouvera d'autres détails dans Lescœur (Plon, éd.) 1903. — Rappelons pour les faits contemporains qu'en 1905 encore on tirait dans les églises; l'autel de Looz fut frappé de balles (4 mai); à Kalisz (1<sup>er</sup> mai), une procession de 15 000 catholiques qui se rendait à la cathédrale fut tout à coup assaillie par le feu de la troupe, elle pénétra dans la cathédrale où moururent plusieurs personnes. Cf. *Bulletin polonais*, 15 mai 1905.

d'un fonctionnaire russe et d'une Polonaise; l'un ressemblait à sa mère et était catholique fervent, l'autre était le portrait de son père et, par volonté d'opposition, avait donné dans l'orthodoxie : il vendait son frère aux autorités scolaires, les deux garçons se haïssaient, ils ne se parlaient jamais : en 1905, l'un était officier, l'autre a été exécuté comme révolutionnaire.

— En somme, l'édit de tolérance de 1905<sup>1</sup> a-t-il marqué vraiment une ère nouvelle?

— Une ère nouvelle?... il ne s'agit pas de cela, mais pendant quelques mois, en Lithuanie et en Ukraine, on a connu une période de joie, de délivrance : on ne se sentait plus en prison jusque chez soi, on sortait toute la journée, on se faisait des visites, on s'invitait à dîner. Vous savez comme sont les Polonais : souples, vifs, prompts à ne jamais perdre une occasion : même sans croire à la prolongation de ces mesures, on s'est empressé d'en profiter ; partout l'on a vu des uniates convertis de force retourner au catholicisme : c'était une véritable ivresse dans certaines familles. On faisait des ovations aux prêtres dans les rues... Les évêques osèrent voyager dans leurs diocèses : ce furent des triomphes ; on les recevait sous des arcs de fleurs, les soldats mêlés aux paysans. On déterrait les reliques. Les processions unissaient les villages parmi des fêtes de rogations universelles. Vous pensez si le Saint-Synode s'alarma ! Songez que dans les premiers jours qui suivirent l'édit, dans deux gouvernements seuls, 26 000 personnes abjurèrent : aussitôt fut instituée une commission présidée par Ignatief pour empêcher les renonciations à l'orthodoxie, et elles ne peuvent presque plus se produire : à cet effet on poursuit continuellement les prêtres sous l'inculpation d'exciter les catholiques contre les orthodoxes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le 17/30 avril 1905, un oukase accordait « la liberté de conscience » à tous les sujets de l'empire. Voici à quoi se réduit cette liberté « accordée » : 1° il est permis de « tomber » de l'orthodoxie dans une autre confession chrétienne ; toutefois, on ne pourra être considéré comme appartenant à cette confession qu'à partir de la majorité ; 2° Quand l'un des époux quitte la religion orthodoxe, tous les enfants mineurs doivent demeurer orthodoxes ; si les deux époux quittent la foi orthodoxe, les enfants qui ont moins de quatorze ans suivent les parents ; ceux qui ont plus de quatorze ans doivent rester orthodoxes au moins jusqu'à leur majorité ; 3° Les personnes considérées comme orthodoxes, mais en réalité professant une religion non chrétienne (il s'agit surtout des païens de Sibérie et des Tartares baptisés de force), peuvent, si elles le désirent, être exclues du nombre des orthodoxes ; 4° Les enfants trouvés sont élevés dans la foi de ceux qui s'en chargent. »

<sup>2</sup> Tels sont, en effet, les termes de l'incrimination officielle dans la plupart des procès, notamment dans l'affaire de l'abbé Alexandre Dulki, à

Les fonctionnaires refusent d'inscrire comme catholiques sur les passeports les orthodoxes convertis. On recommence à détruire subrepticement les croix catholiques afin de les remplacer par des croix grecques; on recommence à interdire les processions dans plusieurs provinces; on entrave la vente de cartes postales avec vues et sujets religieux<sup>1</sup>. Vous ne savez à quel point les fonctionnaires russes et le Saint-Synode redoutent la propagande du catholicisme par le caractère grandiose du service et le charme des images, par tout le caractère esthétique de la religion romaine. Non seulement on condamne les curés pour avoir recueilli des fonds destinés à la réparation des églises<sup>2</sup>, mais on en est même venu déjà à condamner, à emprisonner ceux qui ont baptisé des enfants d'uniates à la demande des parents. On ne sait pas cela en Europe, on ne le dit pas : cela devrait être proclamé dans toutes les chaires, dans tous les journaux. Nous sommes pleinement rentrés dans l'ère de suspicion incessante et tracassante, de poursuites et de fouilles en attendant la reprise de la persécution. Un oukase du Synode au clergé orthodoxe<sup>3</sup> lui a expressément ordonné d'espionner les baptêmes des sujets nés de mariages mixtes. Puis il y a les cas individuels, très nombreux, dont la répétition finit par faire une règle : pour avoir préparé à la confirmation plusieurs enfants à Lublin, une religieuse fut emprisonnée et le malheur est que dans la nuit elle mourut empoisonnée. »

On nous a cité des exemples analogues dans d'autres localités. A Vilna, récemment l'abbé Miszkinis a été condamné à l'amende et à trois mois de relégation pour avoir baptisé l'enfant d'une Polonaise et d'un officier, cependant autorisé par ses supérieurs en 1906, dans le gouvernement de Witebsk. Les prêtres se soumettent dans l'espoir de collaborer par leur endurance à la pacification, mais les campements s'irritent; la Pologne qui semble si calme depuis 1906 gronde sourdement; à peine venions-nous

Wilno. A Vokow, l'abbé Loszackiewicz fut condamné à quatre mois de forteresse pour « insultes à la religion orthodoxe » (5 novembre 1908). Depuis notre retour de Pologne, nous avons fait relever dans un journal d'une seule ville les cas de poursuite. Tous ceux que nous citons ici en note ont été relatés durant deux mois seuls : on devrait dresser une statistique pour les années récentes. — Par contre, l'évêque orthodoxe de Podolie est encouragé à constituer une commission anti-catholique (1909).

<sup>1</sup> L'interdiction absolue a même été publiée le 20 novembre 1908.

<sup>2</sup> Pour exemples : affaire de l'abbé Pierre Kucharski à Lovice, en Podlachie. « Il suffit que les livres soient édités par des sociétés religieuses pour être prohibés. » (*Pétition des libraires et éditeurs polonais*, 1906.)

<sup>3</sup> En 1907.



de quitter le pays cette année qu'une émeute eut lieu dans la ville d'Iwnice pour défendre une croix catholique que le gouvernement voulait remplacer par une croix russe. Le Saint-Synode, aveuglément, travaille à ranimer la Révolution, il a protesté contre le projet de loi sur la liberté de conscience déposé sur le bureau de la Douma; l'église russe « désirant, selon le mot d'un journaliste, rester en état de siège », les membres du clergé de cette assemblée s'émurent vivement de l'acte synodal, ils comprirent que, par là, on voulait influencer leurs suffrages. Sur ces entrefaites, la commission parlementaire à laquelle est confiée l'étude du projet de loi eut à se prononcer, au commencement de mars, sur la question de propagande religieuse : la bureaucratie, tout en proclamant la liberté de conscience, voudrait n'entendre par là que le libre exercice des cultes existants, et en exclure la liberté de propager ses croyances par la prédication, la presse ou tout autre moyen légitime; le 5 mars, la commission vota, par 14 voix contre 13, l'article de loi qui autorise la propagande et parmi les hétérodoxes et parmi les orthodoxes. Le délégué du Synode, M. Ispolatof, réunit à nouveau la commission, la sermonna et fit voter, le 8 mars, l'article ainsi modifié : « Dans les limites de l'empire, l'église dominante a seule le droit de convaincre les sectateurs de toutes les confessions chrétiennes et non chrétiennes; quant aux personnes ecclésiastiques et laïques des autres confessions chrétiennes, elles ont le droit de propager leur doctrine parmi toutes les confessions, excepté la confession pravoslave. » Cette année même, à la Douma, le député Boulat, dans un violent discours, a dénoncé les délits et les crimes de cette réaction étatiste et établi le bilan de la persécution orthodoxe depuis dix ans, rappelant les fermetures d'églises telles que celle de Krojé où périrent 100 paysans, les exécutions sanguinaires, la prostration de la vie religieuse.

## II. — PLACE ACTUELLE DU CATHOLICISME DANS LA VIE PUBLIQUE.

Depuis, nous nous sommes fréquemment entretenus de ce sujet avec des Polonais, même avec quelques chefs de partis, cherchant toujours à nous former une conception exacte de la place actuelle du catholicisme dans la vie publique et dans la vie politique. Il est indéniable qu'il a beaucoup perdu par les effets de la persécution. L'Eglise a eu avant tout à souffrir de l'anarchie dans laquelle le gouvernement l'a jalousement maintenue : nul catholique ne pouvant communiquer avec le Vatican si ce n'est par l'intermé-

diaire du ministère de l'intérieur, les bulles et les encycliques étant soumises comme les sermons à la censure, il ne s'est plus poursuivi de relations assez étroites entre le clergé et la papauté, car des correspondances secrètes sont beaucoup moins aisées qu'on ne croit et efficaces; il en est résulté non seulement un manque trop évident d'unité de vues dans la conduite du clergé, mais un affaiblissement spirituel. D'ailleurs, un catholique ne pouvant entrer dans les ordres qu'agréé par le gouvernement, les inspecteurs ont reçu les instructions de refuser tous les candidats trop intelligents<sup>1</sup> : « Il n'est pas dans l'intérêt du gouvernement russe, écrivait le ministre Tolstoï, de contribuer à élever le niveau intellectuel des prêtres catholiques, car plus ils seront éclairés, plus nous devons les craindre, vu qu'ils seront mieux armés pour lutter contre le clergé orthodoxe », c'est-à-dire contre l'orthodoxisation des catholiques.

Le gouvernement a même travaillé ouvertement à corrompre le clergé catholique : il ne s'est pas contenté de dispenser les bénéfices aux apostats, il a soutenu contre les évêques les prêtres indignes, n'hésitant point par exemple à maintenir le curé de Grodno interdit par un prélat pour ses désordres et allant jusqu'à exiler celui-ci, comblant de faveurs un Kopciuchowitz qui cachait avec les hosties consacrées les lettres à ses maîtresses<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, il favorise l'hérésie des Maryavites<sup>3</sup>, mouvement populaire et anarchiste de prêtres à tendances démagogiques qui, afin de protester de façon plus apparente contre la richesse du haut clergé, n'exigent aucune rémunération pour le service religieux. Leur proclamation renseigne sur leur imagination à la fois simpliste et illuminée : « Il n'y a qu'un seul Dieu : l'Esprit-Saint; le monde, c'est la substance même de Dieu; le Saint Sacrement et l'homme même sont une particule de cette substance. L'unité et l'infini de Dieu se confondent comme les flammes d'un même foyer. » Ce ne sont point, on le pense, ces propos d'une théologie grossièrement imagée qui agissent sur la plèbe, mais leur accent, leurs manières familières et véhémentes, leur promptitude, leur audace. Ils persuadent la foule rude dans certains districts de la

<sup>1</sup> Leliwa : *Russie et Pologne*, Cracovie, 1896; Bujak : *Pologne*, Cracovie, 1907. — En 1898 on a introduit dans les séminaires des examens sur histoire et littérature russes en présence des autorités pour éliminer ceux qu'on voulait.

<sup>2</sup> *Appel polonais*, 1907.

<sup>3</sup> Ceux-ci sont soutenus par la *Novoié Vremia*. Assez souvent, des prêtres catholiques sont condamnés par le gouvernement pour avoir lutté contre le maryavitisme.

campagne ou des grandes villes et, se sentant protégés par le gouvernement, n'hésitent pas à prendre d'assaut les églises catholiques comme il est arrivé dans le district de Skiernewice en 1905. Recrutés dans la classe ouvrière ou agricole, qui est particulièrement satisfaite d'entendre célébrer le service en langue polonaise, ce qui leur permet de suivre de l'âme l'élan des oraisons, leurs fidèles sont fanatiques et graves : leurs processions se manifestent imposantes ; ils témoignent en toute activité d'un zèle soutenu et on les voit donner de quinze à vingt journées de travail gratuit pour la construction des chapelles, ce que l'on ne saurait attendre de beaucoup en pays slaves. Leur nombre s'est accru encore cette année<sup>1</sup>. Rien plus que ce mouvement dissident n'est funeste à la cause polonaise, la Pologne étant dans l'unité d'âme selon la formule si pleine de Michelet : ne voit-on pas déjà les naissances et décès des maryavites enregistrés civilement par les popes, ce qui prépare une assimilation à l'orthodoxie, une russification ?

Le clergé se trouve actuellement dans une posture très délicate, en cela qu'il est soumis à la fois aux exigences du gouvernement russe et à la pression du peuple polonais. On accuse parfois les prélats de céder aux intérêts de caste immédiats et de s'entendre avec l'aristocratie pour obtenir du gouvernement quelques bénéfices en lui promettant de paralyser le mouvement national : ils préféreraient, dit-on, la sujétion absolue à Pétersbourg à la libération par les succès révolutionnaires. Rien ne semble moins exact : il est indiscutable qu'ils éprouvent une répugance pour les partis de gauche, mais ils sont sincèrement Polonais.

De même, à plusieurs reprises depuis un siècle, notamment en 1905, les Souverains Pontifes ont semblé condamner les fidèles polonais dans leurs tentatives de soulèvements. Il suffit d'un peu de sens pour discerner que les papes n'ont jamais pu être, au dix-neuvième siècle, de cœur ni même d'esprit politique avec le pouvoir civil de Russie par cela seulement qu'il est l'autorité. On doit aisément se rendre compte que les papes se sont toujours trouvés dans la plus douloureuse incertitude, torturés, — le mot n'est pas trop fort, — par l'impuissance où les maintenait l'insensibilité ou la duplicité des monarques sur lesquels ils avaient encore du crédit, qu'ils ont été plus angoissés encore de ne pouvoir discerner quel était le meilleur parti à prendre pour aider les Polonais. Comme s'est écrié en son émotion Grégoire XVI durant son entrevue avec le général Zamoïski, quand ils invitaient les Polonais à se soumettre au pou-

<sup>1</sup> Selon le recensement de 1908, à Lodz seul, ils sont 40 000. Cf. le *Glos Warszawski*, du 26 janvier 1909, sur les progrès de la secte et ses dangers.

voir civil ils cédaient à de véritables sommations; on leur déclarait que, pour commencer, tous les évêques de Pologne seraient déportés en Sibérie s'ils ne leur adressaient des ordres de soumission, et les catholiques martyrisés : au souvenir des persécutions récentes, à la vision des corps suppliciés, des massacres en masse, des convois de 100 000 chefs de famille traînés durant une seule année en Sibérie<sup>1</sup> tandis que leurs femmes et leurs enfants sont condamnés à se dégrader dans la misère, leurs cœurs d'hommes s'apitoyaient là même où leur esprit et leur prévoyance de pontife pouvaient leur conseiller de ne point céder : Pie IX, qui résista avec la rigueur d'une intelligente intransigeance au Kulturkampf en Allemagne où la vie des fidèles n'était point menacée, ne put tenir la même conduite vis-à-vis la Russie. Les papes croyaient les Polonais incapables de vaincre, et seuls, même aujourd'hui dans les milieux les mieux informés, ceux qui ont séjourné à Varsovie et dans les districts industriels, savent les forces de résistance de la nation.

La lettre pontificale du 3 décembre 1905 aux évêques de Pologne y a soulevé des colères. On n'a point tenu compte du moment où elle fut écrite et de ce qu'elle constitue comme une réponse à l'édit de tolérance et un remerciement. Elle est d'autre part un acte de diplomatie. A qui la lit avec le désir de chercher des raisons à des paroles qui furent évidemment pesées avec soin, il semble clair que Rome visait avant tout à cette heure à accomplir avec un plein et pacifique succès la rentrée des uniates dans l'Eglise, elle voulait qu'on y dépensât « toutes les ressources et tout le zèle », et la réalisation de ce grand dessein l'obligeait à quelque condescendance envers le tsarisme alors humilié par les défaites en Asie. Certes dans ce mandement Pie X condamne les révolutionnaires, mais jamais il ne leur conseille, comme ils l'ont dit, d'abdiquer les revendications nationales, et quand il leur parle de l'intérêt de la patrie (uni d'ailleurs à celui de la religion), il apparaît évident que c'est de la patrie polonaise et non de l'empire russe<sup>2</sup>. Il dénonce les grèves mais aussi les massacres des Juifs commis par les Russes anti-polonais. La principale soumission qu'il demande est la soumission à l'impôt,

<sup>1</sup> 1880, cf. Chénon dans *Histoire-générale*, Colin, 1903.

<sup>2</sup> D'ailleurs, les papes du dix-neuvième siècle ont toujours établi une distinction entre les deux nationalités. Cf., en considérant le titre de la publication, *l'Exposé avec pièces à l'appui des soins constants pris par le Souverain Pontife Pie IX, pour réparer les maux que souffre l'Eglise catholique en Russie et en Pologne*, Palmé, 1868, et les paroles de Léon XIII à son jubilé en 1902.

— qui fut bientôt inéluctable, — et d'autre part il n'apparaît point que ce soit la passivité systématique qu'il préconise dans cet appel au passé belliqueux : « Ce sera l'éternelle gloire de vos aïeux d'avoir fait de leur poitrine le rempart héroïque du catholicisme. Ces grands exemples de vos pères, nous sommes persuadés qu'ils demeurent intacts, vivants et rajeunis chez leurs petits-fils <sup>1</sup>. »

La Papauté ne peut négliger les enseignements de l'histoire. Toute *russification s'accomplit finalement en orthodoxisation* : un Russe a lui-même établi que la « russification suppose la décatholicisation du pays, l'orthodoxie étant aux yeux des Russes un signe distinctif de leur nationalité <sup>2</sup> ». Tilsitt conduit à la Bérézina. Le P. Lescœur a démontré qu'il était impossible, sans rendre de plus en plus difficile son devoir envers l'Eglise, de se plier aux exigences du tsarisme, car plus on lui donne, plus il demande <sup>3</sup>. « L'immense majorité du peuple des campagnes, restée étrangère à l'insurrection de 1863, qu'elle aida à vaincre, n'y gagna pas même le droit de demeurer libre et tranquille dans la possession de ses autels. » La répression de 1863, plus systématique que celle de 1832, prit avant tout un caractère orthodoxe, comme l'a marqué M. Seignobos <sup>4</sup>. Les publicistes officiels l'ont fait ressortir : Katkoff, rédacteur de la *Gazette de Moscou*, « l'ennemi des européens », attaqua alors les Polonais comme de faux frères slaves qui combattaient le seul état capable de faire triompher l'idée slave orthodoxe, « comme des aristocrates et ennemis de la religion orthodoxe ». La commission du gouvernement qui opéra de 1864 à 1867 se donna pour but de « déraciner la civilisation latine pour la remplacer par une civilisation vraiment slave <sup>5</sup> », c'est-à-dire orthodoxe. Apuchtin substitua des instituteurs orthodoxes aux catholiques ; on mit aux mains des enfants les *Premières notions de la religion orthodoxe* et en 1892, sur 2863 écoles, 154 seules avaient un prêtre du culte romain pour maître de religion. Les mémoires des fonctionnaires sont nets, extrêmement suggestifs : ce pourquoi Samarine entre autres combattait la langue polonaise, c'est qu'elle était un instrument de propagande catholique. Tous les rapports <sup>6</sup> sur l'utilité ou

<sup>1</sup> Traduction publiée dans *l'Univers*

<sup>2</sup> P.-J. Martinow : *De la langue russe dans le culte catholique*, Pitrat, Lyon.

<sup>3</sup> Voir notamment, p. 350 et sq. édition 1903.

<sup>4</sup> Seignobos : *Histoire politique de l'Europe contemporaine*.

<sup>5</sup> Seignobos. Cf. aussi Klaczko *Revue des Deux Mondes*, 1867.

<sup>6</sup> Traduits par Martinow : *op. cit.*



les dangers d'introduire la langue russe dans l'Eglise latine<sup>1</sup> accusent la préoccupation de convertir tous les sujets à l'orthodoxie. En tous lieux, en toutes matières, par tous les moyens, elle est le but principal. Les Polonais militants s'en rendaient compte. « La destruction du catholicisme en Pologne est l'idée *prédominante*<sup>2</sup> du gouvernement russe, déclare le comte Ladislas Plater dans sa préface aux *documents officiels* émanés de la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège au sujet de la persécution des catholiques en Pologne et en Russie<sup>3</sup>. » En tout temps, une des choses qui prouvent bien que le tsarisme désire *avant tout* l'orthodoxisation, c'est qu'il ne s'est jamais rendu, quoique les trouvant excellents, aux avis des conseillers comme Haxthausen qu'il avait chargés d'étudier la question religieuse et qui lui avaient démontré qu'il russifierait la Pologne en assurant le libre développement de la religion chère aux masses. La destruction de la nationalité en Pologne et en Lithuanie ne lui apparaît toujours qu'un résultat secondaire, relatif, celle du catholicisme est un objet essentiel qui mérite les efforts et les dépenses. Aux années où le tsarisme se sent fort, de 1863 à 1878, de 1894 à 1904 encore où une partie du clergé de Ruthénie fut internée sans procès sous prétexte qu'il avait déclaré « seule vraie la religion catholique<sup>4</sup> », elle est poursuivie systématiquement, — on peut presque dire franchement tant les procédés sont brutaux et l'idée fondamentale de politique est nette et radicale. Aux années où il se sent faible, les nécessités d'une diplomatie de temporisation lui imposent une tolérance provisoire, proclamée avec plus de solennité, superficielle, hypocrite. D'ici longtemps il ne saurait y avoir aucun progrès dans la politique de russification sans que la religion catholique y perdît.

La presse officielle russe se targue de ce que, loin des principaux centres, dans certaines provinces de l'ancien royaume catholique, les catholiques ne soient plus que les 9,2 0/0 de la population. Il importe de considérer l'action du clergé des campagnes. Le gouvernement ayant souvent laissé les évêchés vacants et défendant au curé d'un village de rendre visite à la paroisse voisine sans permission spéciale, il vit isolé, mais par là même il se rattache plus étroitement à ses fidèles; chaque paroisse est

<sup>1</sup> Le P. Lescœur établit aussi que c'était le but de la suppression de la langue populaire dans les églises en une brochure spéciale : *La souveraineté moscovite et la politique catholique*, Palmé, 1868.

<sup>2</sup> Souligné par l'auteur.

<sup>3</sup> Zurich, 1878

<sup>4</sup> 12 pour 100 en 1839. Cf. Auzou : *Histoire contemporaine*, Delalain, édit., 1908.

devenue une petite république chrétienne dont le prêtre est soumis au contrôle constant des paysans, mais exerce d'autant plus d'influence sur eux. Par tous les diocèses, à l'instigation de l'encyclique *Rerum novarum*, le jeune clergé a fondé des associations à base de principes nationaux et démocratiques cependant que le clergé orthodoxe, pour obéir à un oukase du Saint-Synode, s'abstenait de participer au mouvement coopératif<sup>1</sup>. Ce sont souvent eux qui ont inspiré aux villageois le boycottage des écoles russes, en leur faisant concevoir l'unité de la foi, de la nationalité et de la langue, et leur dignité a donné plus d'autorité aux revendications populaires. Le 12 décembre 1905, à Varsovie, un meeting de 417 jeunes prêtres, décidant de propager les doctrines de la démocratie chrétienne, a réclamé l'autonomie, une diète élue au suffrage universel, le libre emploi de la langue polonaise et l'amnistie pour les condamnés politiques. L'année suivante, les ecclésiastiques participèrent au mouvement électoral et 5 d'entre eux, dont un évêque, furent envoyés à la première Douma. Les manœuvres du gouvernement réduisirent aussitôt leur nombre : ils n'ont plus été que deux à la seconde Douma où l'abbé Gralowski a sans cesse et avec talent défendu la cause du progrès en dénonçant avec simplicité mais avec énergie les abus du régime policier et le système d'instruction publique. Dans la troisième Douma, l'abbé Maciejow s'est seul maintenu. A la vie politique des couloirs et des ministères comme dans les paroisses le clergé s'est montré scrupuleusement incorruptible : quand, récemment, l'Etat a voulu introduire dans certaines écoles secondaires l'enseignement de la religion en russe, il n'a pu trouver un seul prêtre qui acceptât de se prêter à ses combinaisons et il a dû abandonner son projet.

Les paysans aiment les prêtres et se plaisent à les inviter chez eux : ceux-ci exercent donc aisément une grande influence, notamment en matière d'hygiène et d'éducation. Ils se prodiguent pour l'instruction la plus intense : on a vu un curé créer et diriger jusqu'à cinq écoles dans sa paroisse. Dans les villes comme dans les campagnes, le clergé s'occupe actuellement beaucoup des coopératives et le mouvement de la démocratie chrétienne est particulièrement favorable à l'instruction et à l'éducation morale, voir à la puériculture<sup>2</sup>. Le promoteur en est l'abbé Godlewski, grand

<sup>1</sup> « Il se rend compte, dit la *Revue Augustinienne*, que de cette façon l'abîme se creuse plus profond entre eux et le peuple russe. » Celui-ci, dans les provinces de religion mixte, est de plus en plus attiré par le catholicisme.

<sup>2</sup> Simon, 1909.

travailleur et sincère philanthrope, écrivain érudit et directeur d'une revue religieuse. En Lithuanie, le clergé n'hésite pas à s'associer aux progressistes qu'il combat vigoureusement sur le terrain de la libre-pensée pour défendre — jusque dans les journaux bilatéraux — et appliquer le programme commun du développement de l'instruction dans des écoles lithuaniennes et de la création d'un mouvement coopératif; nulle part ce mouvement n'a été plus intense ni plus rapide, depuis deux ans l'on ouvre sans cesse des magasins coopératifs, et le gouvernement vient de permettre une association générale des sociétés parmi lesquelles brillent principalement la Société catholique du Soleil (gouvernement de Kowno), pour laquelle chaque prêtre donne de 10 à 100 roubles, et la Société catholique de l'Étincelle (gouvernement de Suwalki). Tandis que la Revue chrétienne mensuelle *Drangija* traite les questions théoriques de science et de littérature polonaise, le journal le plus répandu, *Szaltinis*, illustré, dirigé par le clergé, initie le grand public au mouvement coopératif et aux questions de commerce, répand le souci de l'instruction publique. La Société de Saint Casimir multiplie les éditions populaires<sup>1</sup>. C'est une activité admirable.

Dans la Pologne russe, et en particulier dans la Lithuanie, où les conflits entre l'État et des partis divers, hostiles les uns aux autres, déterminent une anarchie favorable — en pays russe — au développement des forces généreuses que paralyse ailleurs la très dure contrainte gouvernementale, le catholicisme a pu faire le maximum de preuves. Il a largement, profondément, libéralement contribué au progrès intellectuel et au progrès social. Il a été le plus grand facteur de développement national : en une contrée où la nation n'a pas d'existence légale et se trouve à peu près réduite à l'impuissance matérielle, où sa puissance est, par la suite, toute spirituelle, le catholicisme qui a créé et étendu dans la race slave la conscience, précise, méthodique, de la vie et l'assiduité à la tâche, reste le meilleur soutien et l'inspiration salutaire du patriotisme. En effet, les ethnographes sont d'accord à formuler qu'avant le christianisme les slaves, peuples idéalistes, n'aimaient pas « la terre »; Mickiewicz et les Polonais disciples de la révolution déclarent que leur patriotisme ne peut se localiser et, à son tour, le socialisme européen tend à détourner les Polonais de se nationaliser : à l'opposé, très heureusement, le clergé catholique a puissamment contribué et persévéré

<sup>1</sup> Michel Romer, dans son volume *Litwa* (Lwow, 1908), donne des renseignements sur ces publications.

à attacher le paysan polonais au sol en bénissant avec ses instruments aratoires son champ et sa maison, en lui faisant valoir la beauté spirituelle de son labeur agraire; jusque dans les fruits que lui donne la plus sage patience, la régularité et l'économie domestique célébrés constamment dans les prêches, en propageant aujourd'hui l'enseignement agricole professionnel, en l'exhortant à former de grandes familles qui l'aideront à cultiver la plaine nationale.

### III. — LE CATHOLICISME DANS LA POLOGNE ALLEMANDE.

Les provinces polonaises où le clergé s'affirme le plus nettement et le plus vigoureusement patriote sont celles sur lesquelles pèse le régime allemand. Là, c'est lui qui dirige le mouvement national, et il le dirige jusque dans son activité économique. Ce n'est point qu'il perde de vue que l'affranchissement de toute souffrance, la poursuite des plus grands avantages terrestres ne peuvent constituer le « but » de vrais fidèles, mais « la surveillance des biens terrestres, qui déterminent le développement moral et intellectuel, est un moyen très important », surtout dans les régions où les croyants se voient menacés de « disparaître de la terre<sup>1</sup> ». Rien, certes, n'est plus juste ni judicieux que sa résistance infatigablement persévérante et partout vigilante au germanisme : elle est plus âpre en Posnanie que la lutte contre le tsarisme en Pologne russe, car elle s'y aggrave de la différence de races, qui s'approfondit de raisons historiques supérieures encore à la force ethnique, enfin la divergence de religion est plus dangereuse, à coup sûr plus irréductible, entre le catholicisme et le protestantisme qu'entre le catholicisme et l'orthodoxie.

L'Etat prussien affirme sa prépondérance jusque dans l'ordre spirituel avec une précision que le gouvernement russe ne sait pas avoir : déjà Frédéric II estimait que toute la vie de la nation est subordonnée à l'intérêt de l'Etat; à Kiel, en 1897, le prince Henri de Prusse déclare : « Une seule chose m'attire : c'est d'aller annoncer à l'étranger l'évangile de la personne sacrée de Votre Majesté et de le prêcher à ceux qui veulent comme à ceux qui ne veulent pas entendre. » Les professeurs prêchent l'assujettissement des religions. Dans la partie de la Pologne soumise à l'Allemagne, le peuple et le clergé n'ont pas seulement à lutter

<sup>1</sup> Abbé Trzcinski : *Krotki przewodnik pracy spoboznej w dyeczyach gnieznieskiej i poznanskiej*, Poznan, 1907, chapitre sur le prêtre et le travail social. Ce livre fait autorité.

contre le gouvernement représenté par l'Administration et la police, mais contre l'Université, avant tout instrument d'Etat et d'asservissement à l'Etat par la culture, contre un régime universitaire inquisitorial qui fut le premier<sup>1</sup> à se servir de la suppression de la langue au détriment de la nationalité et de la foi. De ses universitaires, la Prusse se sert pour les besoins que la Russie laisse à ses policiers : ils s'y révèlent serviteurs beaucoup plus raffinés, retors et malicieux. De là la nécessité d'une résistance âpre, infatigable, inlassablement ingénieuse, patiente, inépuisablement souple à réagir dans toutes les sphères de l'activité nationale en établissant la solidarité la plus étroite entre l'activité religieuse, l'activité sociale et l'activité économique, — lutte défensive dont un intense idéalisme seul peut entretenir l'ardeur.

Dans les diocèses de Gnesen, de Warmie ou de Breslau, le rôle du clergé est plus malaisé et délicat encore qu'à Varsovie, Lodz, Sosnowice ou Wilno, le kaiser ayant joué auprès du Pape comme auprès du sultan Abdul-Hamid au protecteur des croyants, et le centre étant au Reichstag le parti le plus puissant, mais un parti soumis comme tous à des obligations de patriotisme impérial ou d'ordre économique qui compliquent extrêmement les questions. On n'imagine pas bien en France la situation inextricable d'un prêtre polonais dans le grand-duché de Posen, dans la Prusse orientale ou dans la Silésie!

Né d'une famille et d'une nationalité séculairement persécutées qu'il a vues dès l'enfance accepter les déprédations de l'Etat et les injures des fonctionnaires avec l'orgueil catholique de résister pour le bienfait de la foi, il s'est voué au service ecclésiastique comme à un service militaire sacré pour la défense de ses compatriotes coreligionnaires. Après des études difficiles, compliquées, agitées à l'école, au séminaire, le voilà prêtre, en relations constantes avec ses supérieurs séculiers et la Papauté, initié aux intérêts universels de l'Eglise, en même temps placé dans un poste isolé, chargé de paître un troupeau perdu dans la campagne parmi les tribus et les troupes conquérantes. Il parcourt, du matin au soir, pour l'exercice de son ministère, ces savanes graves, mélancoliques, mais attachantes par la composition serrée des terres cultivables, des jachères de joncs et des étangs incrustés aux pentes bosselées des pinèdes, par la sobre substance de cette

<sup>1</sup> Comme le disait déjà l'abbé Kaminiski, en 1862. — Depuis le démembrement, la Prusse fut la première à manquer aux traités, et le premier manquement fut l'abolition des cloîtres et des biens du clergé. (Adam Rudzki : *Cent ans de domination prussienne dans une province polonaise.*) *Revue critique des Idées et des Livres*, 10 janvier 1909.



contrée tour à tour dure et sablonneuse que le paysan chérit parce qu'elle ne peut suffire qu'à lui et qu'on lui dispute néanmoins dans la seule avidité de l'exterminer. Quelle férocité et que de misères, que d'humiliations ! Dans l'après-midi, il a porté les sacrements à la mère d'un cultivateur : à peine pouvait-elle respirer dans le vieux logis enfumé dont le gouvernement défend de reconstruire la cheminée ; en revenant, il a rencontré sur la route un paysan presque aisé, mais désormais sans toit, qui est venu se plaindre aussitôt, consulter : on lui avait interdit de bâtir une maison à fondements sur la propriété, il a tourné la loi et habité une roulotte qu'il a traînée au milieu de sa plantation, mais il y avait froid, il l'a garnie de mousse ; on considère cela comme une maçonnerie, on le chasse de sa roulotte... les Egyptiens n'ont pas traité ainsi les Juifs. « Il faut se soumettre », dit le prêtre. Et il poursuit son chemin, dans sa tristesse. Il rentre au village, il le trouve tout en rumeur, en désolation indignée : les enfants du meunier, ceux du mercier, ceux du menuisier ont été fouettés jusqu'au sang par l'instituteur parce qu'ils n'avaient pas répondu en allemand au questionnaire du catéchisme ; l'instituteur avait clos les volets, mais on entendait leurs cris ; une mère a sauté le mur, a poussé la porte et arraché son enfant des mains du « maître », le garde l'a incarcérée, on veut aller la délivrer de force, mettre le feu à la prison... C'est au curé qu'il appartient de les détourner de ce dessein.

Pour les apaiser, il doit les écouter, les comprendre, sentir avec eux ; or, déjà pour le seul fait d'interroger les enfants et de se concerter avec les parents dans leur idiome natal, il est mal noté de la police, surveillé, contraint, entravé jusque dans l'exercice de son ministère ; si le paysan, qui est simple, le voit composer avec ses persécuteurs, il n'aura plus confiance, il s'éloignera du confessionnal. Que faire ? Comment concilier avec adresse et cependant avec franchise ? Comment agir au milieu des intérêts parfois divergents du catholicisme et du polonisme ?

Viennent les élections : il importe de choisir entre le candidat qui veut servir la religion en défendant la nationalité polonaise et le candidat du Centre — parti catholique allemand — qui veut servir la religion en favorisant la nationalité allemande, qui prétend s'engager au prince pour mieux assujettir l'Etat au catholicisme mais dont l'opportunisme a souvent été joué, qui se divise lui-même quand les intérêts généraux de la catholicité dans l'empire sont en question — puisqu'ils ne sont pas identiques dans des pays comme la Bavière et la Posnanie où la langue maternelle n'est pas la même. Les questions sont si enchevêtrées, présentent à

tout moment des complications si imprévues qu'il faut, plutôt que sur les programmes définis, tabler sur les caractères des députés ; c'est donc les hommes qu'il convient de juger en cette circonstance comme, dans la vie quotidienne, ce ne sont pas des idées générales qu'il lui faut peser, mais apprécier des faits, simples, nets, pathétiques : la colère d'une mère qui, un soir de la semaine, voit ses enfants rentrer avec le visage marqué d'un crochet de fer brûlant ou de pointes de tisonniers rougis au feu<sup>1</sup>, la douleur de parents dont les petits garçons et les petites filles de sept à huit ans, faibles déjà de privations, sont obligés de rester tous les jours sans déjeuner pour faire leurs arrêts<sup>2</sup>, la mort d'une fillette fouettée, le suicide d'un cultivateur évincé par la police d'une maison bâtie avec toutes ses économies sur l'autorisation du maire. Lui, le confesseur, le témoin, l'assistant, le directeur spirituel, il a quotidiennement à démêler les cas de conscience les plus complexes, il entend toutes les querelles, les lamentations révoltées, les réclamations angoissées, il n'a qu'une langue dont, dans la clameur, les mots s'entendent bien et soient familiers à l'âme, la langue polonaise.

Rien ne saurait être plus néfaste que la suppression du polonais dans les églises, demandée avec tant d'instance, non seulement par la bureaucratie berlinoise, mais par les organes intellectuels de l'Union des sociétés catholiques de l'Est<sup>3</sup>. Accéder à leurs désirs, ce serait favoriser la propagande laïcisatrice en Posnanie. Faut-il rappeler que le palatinat de Kulm s'est rapidement protestantisé à partir de l'année où les prêtres ont commencé à y prêcher en allemand : les paysans cessèrent de prier. Pour les mêmes raisons, aujourd'hui encore, les Polonais s'alarment, parce que dans certains districts, telle la principauté d'Altenberg, les fidèles n'ont pas sous le clergé allemand une protection religieuse suffisante<sup>4</sup>. L'action des germanisants catholiques a provoqué en Haute Silésie la formation du parti démocrate qui est foncièrement anticlérical, et les croyants de ces pays ont dû rompre en diverses circonstances avec le Centre. Nous n'insisterons point sur les démêlés de l'archevêque prussien de Breslau avec le clergé

<sup>1</sup> *L'école prussienne en Pologne : documents*. Agence polonaise de presse, 1907.

<sup>2</sup> *Ibid.*, *passim*.

<sup>3</sup> Mgr Stablowski, si conciliant, a défendu aux prêtres d'en faire partie : c'est assez dire. (Cf. Buzek, *op. cit.*, Lwow, 1909) La *Katholische Rundschau* recommande à ses lecteurs de voter plutôt pour un non-catholique que pour un catholique polonais. Le candidat du gouvernement n'est jamais un catholique.

<sup>4</sup> Gazette de Torun.

polonais; mais, jusqu'en Westphalie; l'évêque allemand de Paderborn s'obstinant à refuser des curés qui parlent leur langue aux nombreux Slaves établis dans les districts industriels<sup>1</sup>, les Polonais s'indignèrent et décidèrent de rejeter la tutelle du Centre. « Le Centre traite les Polonais comme des Ilotes. Entre les Polonais et le Centre, la paix ne peut régner qu'aux conditions suivantes : dans les affaires religieuses, unité; dans la politique, liberté; dans tout le reste, amour chrétien. » En nul pays, certes, le prêtre ne se trouve entraîné, par la confiance des fidèles, au cœur d'une situation politique plus équivoque et périlleuse; dans une perplexité plus dramatique au milieu de souffrances physiques qui blessent ses yeux et de préoccupations morales plus palpitantes encore; il fait corps et âme avec la population assiégée par les plus terribles et obsédantes puissances laïques; il partage dans l'héroïque angoisse toutes les émotions de cette race prête à mourir mais ardente à vivre pour sa foi.

#### IV. — L'ANTICATHOLICISME PRUSSIEN.

*L'action antipolonaise est au fond toujours anticatholique*, le caractère des mesures prises dès le lendemain de la guerre de 1870 s'est assez nettement marqué par la loi initiale de 1872, qui enleva l'inspection au clergé, et aucun membre de congrégation ne peut désormais enseigner dans une école publique<sup>2</sup>. Le procureur général à Posen, M. Dresler, prononça alors la parole significative : « L'heure de Sedan a sonné pour la hiérarchie catholique »; le réquisitoire se poursuit encore avec la même application haineuse aux marches de l'Est qu'aux marches de l'Ouest.

Il se perpétue indiscutablement une *persécution religieuse* en Posnanie. Le fait d'effacer dans les livres polonais de prières des mots tels que « notre Vierge<sup>3</sup> » ou de ne donner que du gras le vendredi aux prêtres emprisonnés, dénonce bien le caractère luthérien des chicanes ou des tracasseries antipolonaises. Dans une puissance de l'Europe centrale; peut-on attribuer à du

<sup>1</sup> Au congrès de Fulda, en 1904, les évêques allemands ont refusé des curés parlant leur langue aux Polonais de Berlin comme de Westphalie.

<sup>2</sup> Pour l'historique succinct et exact entre tous les ouvrages, il faut renvoyer aux trois petits volumes parfaits de M. Bernus, *Polonais et Prussiens*, « Cahiers de la Quinzaine », 1907.

<sup>3</sup> Nous tenons le fait d'un israélite qui a réuni la plus sérieuse documentation sur la persécution prussienne.

prosélytisme simplement politique le régime d'interdiction à tout prêtre, pendant les périodes où le Centre fait opposition, d'assister même les agonisants<sup>1</sup>? Les fonctionnaires prussiens placent les orphelins catholiques entre les mains des protestants<sup>2</sup> qui, au surplus, ont organisé une Union Évangélique pour la protection des orphelins de la province, foyer d'évangélisation. A l'hôpital, à Posen, les ouvriers et les paysans catholiques se sont vu mettre entre les mains des bibles et psautiers et presser d'assister aux offices protestants. Dans l'armée, depuis 1900, on interdit aux sous-officiers allemands d'épouser des Polonaises catholiques, on enquête pour savoir si les soldats se confessent dans leur langue maternelle et, en ce cas, on les punit<sup>3</sup>; il est fait un crime aux militaires d'avoir un livre de prières polonais<sup>4</sup>, on les prive de prédications<sup>5</sup>. Dans l'enseignement, on impose aux écoles officielles catholiques des inspecteurs protestants : 7 sur 8; il suffit d'une décision des autorités civiles, souvent subalternes, pour frustrer le curé du droit de constater si l'instruction religieuse donnée aux enfants de ses paroissiens est conforme aux lois de l'Église romaine; on voit des directeurs d'écoles protestants demander aux petits des détails sur leurs confessions et les battre pour leur mutisme. Des tribunaux prussiens ont prononcé la déchéance paternelle et ont fait arracher des enfants à leurs familles par des gendarmes, afin de les interner dans des maisons de correction, pour refus de répondre en allemand à des leçons de religion catholique devant les maîtres protestants. Ce sont ces instituteurs luthériens qui prétendent préparer les élèves au saint-sacrement<sup>6</sup> : le directeur du *Goniec Wielkopolski* de Posen a fourni au tribunal de Leipzig une ample documentation sur la façon dont l'enseignement religieux est dénaturé à l'école, et celui du *Przewodnik katolicki*, l'abbé prélat Klos, fut condamné à deux reprises, en 1907, pour avoir démontré qu'il était « interdit à un prêtre de défendre les principes du catéchisme et

<sup>1</sup> Lesœur, *le Prince de Bismarck*. Des faits analogues à ceux signalés dans cette brochure se sont reproduits, plus rarement, en ces dernières années. Le régime est le même, seulement appliqué plus timidement.

<sup>2</sup> Rapporté par M. Huret, dans le *Figaro*, 1908.

<sup>3</sup> Auzou, *Histoire contemporaine*, Delagrave, 1908 : excellent pour tout ce qui concerne la Pologne.

<sup>4</sup> Bernus, p. 79.

<sup>5</sup> Welschinger.

<sup>6</sup> Procès du *Katolik*, à Bytom en Silésie (1906). « Il fut incriminé pour avoir protesté contre la germanisation pendant la préparation aux saints-sacrements et pour avoir prouvé que ce sont les instituteurs et non les prêtres qui s'en occupent. » *Rudzki, op. cit.*, 1909.

de les présenter clairement », et que l'enseignement pseudo-catholique institué à l'école par des Allemands démoralisait la jeunesse. Le gouvernement s'efforce sans cesse d'exiger de l'Eglise qu'elle lui permette de s'ingérer dans les questions purement confessionnelles quand l'intérêt de l'Etat lui paraît en jeu : Mgr Stablewski s'y opposa, en 1905<sup>1</sup>, et Mgr Likovski ne se montre pas moins énergique. Le procès du *Pielgrzym*, en novembre 1907, a révélé qu'on emprisonnait des enfants parce qu'ils se refusaient à dénoncer ceux qui les « avaient aidés à embrasser le catholicisme » et que, dans la prison, on les écartait de la messe. L'histoire du petit Pawel Karkut mérite d'être connue. Ayant été abandonné dans son jeune âge par sa mère protestante, il fut recueilli par une famille catholique qui l'éleva; il était très attaché à ses parents adoptifs, mais les autorités l'obligèrent à les quitter, quand il eut treize ans, pour le placer dans une famille protestante; à quatorze ans accomplis, *âge où il avait le droit de décider de quelle religion il était*, il embrassa le catholicisme : le parquet s'en émut, et le juge demanda au jeune garçon sur l'instigation de qui il s'était converti, il refusa de répondre; on lui fit subir de nouveaux interrogatoires, et comme il refusait toujours, il resta six mois en prison pour refus de témoigner; la loi ne permettant pas qu'on le retînt davantage, on le fit sortir.

Surtout depuis quarante ans, tout progrès de germanisation est nécessairement fatal au catholicisme.

L'Etat se reconnaît traditionnellement obligé à agir contre le catholicisme. Le plus marquant avant Bismarck des fondateurs et théoriciens de l'unité prussienne, Stein, déclarait que les Habsbourg ne pouvaient aspirer à commander à des Allemands, parce que, chez eux, l'esprit germanique avait été « adultéré par l'esprit jésuitique mortel à toute vérité<sup>2</sup> ». Il n'y a point de paroles plus significatives que celles prononcées solennellement par Guillaume I<sup>er</sup> à Versailles à l'heure de son couronnement : « Disciples des huguenots français, nous sommes les gardiens et les champions de leur esprit, de sorte que la nation qui va sortir de nos flancs ne sera qu'une nouvelle France calviniste<sup>3</sup>. » Et il

<sup>1</sup> Dr Josef Buzek, professeur à Lwow et député au Reichsrath : *Historja Polityki Narodowosciowej Rzadu Pruskiego wobec Polakow*, Lwow, 1909.

<sup>2</sup> Sceley, *Life and times of Stein*.

<sup>3</sup> Cité par Masson-Forestier, dans *l'Enquête sur l'influence allemande menée par M. Jacques Morland*. (Ed. du *Mercure de France*, 1903.) — Cf. aussi Nietzsche, *passim* et notamment dans *le Crépuscule des Idoles*, éd. du *Mercure de France*.



proclamait en 1874 : « Chef de peuple, j'ai à reprendre la lutte que les empereurs allemands conduisirent déjà avec des succès divers, la lutte contre un pouvoir dont la prépondérance s'est toujours et en tous pays révélée inconciliable avec le bien et le salut des peuples, et dont la victoire remettrait en question, — non pas dans la seule Allemagne, — les bienfaits de la Réforme, la liberté de conscience et l'autorité des lois. » La correspondance de Bismarck accuse en lui un protestant convaincu : en 1870, il déclarait au maire de Reims que lui incombait la mission de « se rendre le maître du catholicisme<sup>1</sup>, » et il reprochait plus tard à ses adversaires « leur attitude envers la dynastie impériale protestante<sup>2</sup> ».

Le Kulturkampf allemand dont il est l'âme n'est pas un mouvement de libre pensée, mais une croisade protestante. Il pose, avant tout, les droits absolus de l'Etat, élevé à la hauteur d'une divinité toute protestante, d'une Eglise nettement évangélique, par une sorte de césarisme universitaire hégélien : au moment même où il combattait l'infailibilité du Pape en soutenant les vieux catholiques, il attribuait l'infailibilité à l'Etat prussien par servilité envers Bismarck ; il poursuivait ainsi une politique tout utilitaire s'inspirant hardiment de celle qui autrefois réalisait la sécularisation des biens d'Eglise au profit des princes luthériens. Pour les fonctionnaires théoriciens, le protestantisme seul est compatible avec le germanisme ; le commissaire général du gouvernement dénonce officiellement : « Dans l'Eglise catholique, l'Etat ne peut influencer sur la genèse même de la loi ecclésiastique, car cette loi est élaborée à l'étranger ; il peut seulement en permettre ou en défendre la publication. Au contraire, dans l'Eglise évangélique, l'Etat est en mesure d'arrêter à sa naissance une loi d'Eglise qui lui déplaît, car les lois naissent dans l'Etat et avec son perpétuel concours<sup>3</sup>. » Si Guillaume II ménage le pape, c'est seulement propos de diplomatie, pour détourner de leur fidélité à la France les catholiques alsaciens qui redoutent la germanisation, pour viser à la soumission spirituelle des Polonais, pour obtenir en Orient le protectorat des chrétiens : à Jérusalem ce sont les établissements protestants « qui ont gagné au lustre de sa présence<sup>4</sup> » ; et tous estiment à la Wilhelmstrasse comme dans

<sup>1</sup> Bernard, *la Persécution religieuse en Allemagne*. Bloud, 1903.

<sup>2</sup> Paul Matter, *Bismarck et son temps* (Alcan, 1908) : « Le vieux Prussien, fils de Luther, reparait en lui. » Cf. aussi Debidour.

<sup>3</sup> G. Goyau, *l'Allemagne religieuse*.

<sup>4</sup> Lair, dans son excellent ouvrage, *l'Impérialisme allemand*, Colin éd., nécessaire à toutes les bibliothèques françaises. — M. Lamy fait ressortir,

« les missions que « le Chef de l'Eglise réformée sortirait de son rôle à vouloir s'ériger en protecteur de tous les chrétiens »; en Chine, « le souverain de l'Allemagne représente le principe et la force protestante <sup>1</sup> »; en Pologne comme en Alsace, il est au premier chef luthérien et seulement « tolérant » à l'égard des catholiques, jusqu'à l'heure où il pourra révoquer son édit de Nantes : « J'ai toujours été très *tolérant* pour les catholiques, mais une attitude comme celle que vous avez adoptée pourrait me faire changer de politique, » menace-t-il dans son message impérial à Mgr Benzler de Metz <sup>2</sup>. Il apparaît très justement aux Polonais, comme aux historiens les plus impartiaux de l'impérialisme allemand <sup>3</sup>, n'être que « le défenseur de l'Eglise luthérienne et l'apôtre des intérêts protestants ». Au reste, sur 10 322 colonistes allemands <sup>4</sup> établis et dotés par le gouvernement avec l'argent de la Posnanie catholique, il y a actuellement 9872 fermiers luthériens, soit avec leurs familles, leurs ouvriers et artisans un total de 67 000 protestants importés depuis 1886; à cette date, il y avait dans le grand-duché, 186 paroisses évangéliques : il y en a maintenant 259; entre 1892 et 1908, la *Kommission* de colonisation en a fondé 27 nouvelles en bâtissant pour elles les temples et les maisons des pasteurs. En outre elle a construit de nombreux oratoires ou chapelles, sans compter les reconstructions des églises protestantes anciennes. A ce sujet, le principal journal germaniste, le *Posener Tageblatt*, conclut en assurant à ses lecteurs que le protestantisme ne manquera pas de s'acquitter de sa grande et laborieuse mission dans la province de Posen, tandis que le clergé et les journaux catholiques accusent « l'audace des agents du gouvernement, soutenant que la politique prussienne ne se sert pas de mesures hostiles à l'Eglise catholique ». On peut conclure avec M. G. Blondel : « C'est surtout contre les catholiques que le chancelier de Bulow a gouverné <sup>5</sup>. »

Dans sa campagne pour la sécularisation protestante de ce qui reste en Allemagne de catholique, l'Etat prussien se sert active-

ment dans la *Revue des Deux-Mondes*, que Guillaume II confisqua à Jérusalem, au profit des protestants, le passé catholique de l'ordre de Saint-Jean.

<sup>1</sup> René Pinon, *la Chine qui s'ouvre*. A propos des Missions du Levant, M. Pinon conclut, dans les *Questions diplomatiques et coloniales* : « L'Allemagne, quoi qu'elle fasse, est une puissance luthérienne. »

<sup>2</sup> Florent Matter, *l'Alsace-Lorraine*, Plon, 1908. — Dans son appel aux électeurs, la fraction rhénane du Centre n'a-t-elle pas dénoncé, en 1907, qu'un nouveau Kulturkampf se préparait?

<sup>3</sup> Maurice Lair; voir aussi ses articles *passim* dans la *Revue bleue*.

<sup>4</sup> *Kuryer-Poznanski*, 14 avril 1909.

<sup>5</sup> *L'Opinion*, 22 février 1909.

ment de l'université. Après Niebuhr, Ranke, Droysen, qui « représentent en face de l'Allemagne catholique le caractère protestant <sup>1</sup> » pseudo-libéral, Virchow, Sybel, Mommsen, Treitschke et leurs élèves, les Schiemann, les Harnack, les Schmoller, les Delbruck, entendent parachever l'unitarisation de l'Allemagne dans le protestantisme : férus en même temps de leur autorité intellectuelle, persuadés de la nécessité de donner à l'université un pouvoir ecclésiastique, ils voulaient et veulent être des cardinaux d'Etat de l'impérialisme luthérien, du luthérianisme impérialiste. Ils professent même la mission de gagner le monde au protestantisme : « C'est la Prusse, dit Treitschke, la plus grande puissance protestante de l'histoire moderne, qui aidera les autres pays à secouer les entraves de l'Eglise universelle, et à fortifier la puissance nationale de l'Etat. » Particulièrement en Pologne, l'université allemande est une inquisition luthérienne : à qui veut en avoir la preuve, il suffira d'examiner les programmes scolaires et les devoirs corrigés dans les gymnases, de considérer l'ingérence des inspecteurs et professeurs dans l'enseignement ecclésiastique et jusque dans l'éducation privée, la vie de famille, de discerner à la base et dans l'inspiration du régime général de perquisition la casuistique pédantesque de l'esprit universitaire <sup>2</sup>. Les professeurs sont ceux qui ont prononcé en Pologne les phrases les plus impératives : cassantes et hautainement impitoyables. C'est au recteur de l'université de Posen, que M. de Bülow tient ses discours les plus tranchants contre « l'ennemi sarmate ».

De même que la réforme luthérienne est essentiellement allemande<sup>3</sup>, toute l'Allemagne moderne reste foncièrement protestante, même la social-démocratie qui combat activement, en Pologne, le mouvement social catholique. Lassalle, une des autorités intellectuelles et quasi universitaires du socialisme allemand, disait déjà<sup>4</sup> : « Nous voulons une Allemagne unitaire et puissante, la rupture avec Rome, un grand empire gouverné par un empereur évangélique. » C'est au nom du protestantisme que la grande coalition tudesque prend la parole et l'épée, comme

<sup>1</sup> A. Guiland, *l'Allemagne nouvelle et ses historiens*, Alcan, 1900. On le voit, de telles citations ne sont pas prises de livres de polémique, ni même de propagande catholique.

<sup>2</sup> A Berlin, les livres et articles du professeur Schiemann, spécialiste de l'histoire de la Pologne et de la Russie. A Posen, cf. *Dziennik*, 21 nov. 1909.

<sup>3</sup> « La réforme de Luther était allemande par excellence, c'est elle qui a détruit ce qui restait de l'élément slave dans le nord de l'Allemagne. »

<sup>4</sup> Bourdeau, *le Socialisme allemand et le nihilisme russe*, p. 250, Alcan, éd. Il en va de même aujourd'hui pour les théoriciens du socialisme d'Etat, les Schmolle, les Wagner, etc.

l'a très justement caractérisé M. Lair : « La majorité du pays demeure fidèle aux haines de Luther et à l'esprit de Calvin ; entre l'Etat prussien et l'Union évangélique, la relation est étroite... L'hostilité pour le catholicisme se manifeste dans les couches profondes de la population : *Los von Rom!* » Les Polonais perçoivent vivement que ce n'est point d'un parti, de quelques fonctionnaires que vient la persécution, mais de partout, de la masse teutonne ; ils sentent contre eux un peuple, une race, une religion. M. Welschinger a dit très justement qu'en les frappant les Allemands veulent surtout frapper les catholiques. Les hakatistes ne cachent point leur haine de la religion romaine et font poursuivre les journaux « papistes » pour leur propagande de démocratie chrétienne, pour « les explications du catéchisme et des principes de l'Eglise basée sur des œuvres scientifiques <sup>1</sup> ».

#### V. — L'ANTIPOLONISME.

Si, dans la germanisation de la Posnanie, de la Prusse royale et de la Silésie, on poursuit toujours à plus ou moins longue échéance la protestantisation, c'est contre les Polonais que l'action anticatholique se marque le plus énergique. « La nécessité de commencer le Kulturkampf, dit Bismarck dans ses *Mémoires*, s'imposa à moi par le côté polonais de la question. » Les premières maisons religieuses que le gouvernement ferma furent celles de Posen ; l'archevêque de Gnesen fut le premier emprisonné en Allemagne ; le premier évêque déporté fut Mgr Cylichowski <sup>2</sup> ; et, en 1886, quand on abrogea les lois de mai, les prélats polonais restèrent les seuls à qui l'on continua d'imposer une situation très dure <sup>3</sup>.

Elle n'a guère changé. Après la nouvelle dissolution des congrégations polonaises en 1895, le gouvernement n'a cessé de refuser l'autorisation de fonder des hospices avec des sœurs polonaises, même pour les vieillards et les nourrissons orphelins. Il ne s'est pas contenté de maintenir des évêques allemands à la tête de trois ou quatre diocèses de l'Est, mais il refuse, depuis 1907, d'instituer pleinement Mgr Likowski, prélat et historien éminent, à la tête du quatrième qui fut toujours occupé par un Polonais. En 1909, il y a 125 prêtres allemands sur 831, soit 15 pour 100 quand il n'y a que 7 pour 100 de fidèles allemands ; pour les

<sup>1</sup> 170 procès de presse. Bureau de l'Agence polonaise de presse. Paris, 1908.

<sup>2</sup> Lescœur, *op. cit.*

<sup>3</sup> Chénon, dans *Hist. générale*, t. XII, 1902.

places importantes la proportion est beaucoup plus démesurée : il n'y a que 4 polonais contre 6 allemands parmi les chanoines et prélats, 2 polonais et 3 allemands dans le chapitre de Gnesen. L'on obsède de réclamations et de menaces le clergé polonais : Mgr Stablewski est mort en 1907 en grande partie des fatigues et des émotions que ne lui épargna point le gouvernement, lors de la grève scolaire<sup>1</sup>. L'on restreint progressivement le nombre des prêtres : en Silésie, il n'y a que 53 curés polonais contre 917 curés allemands; en Prusse orientale, 158 contre 187; en Posnanie, il y en a 414 contre 107, mais ce dernier chiffre est encore beaucoup trop élevé pour la proportion d'Allemands, qui est seulement d'un dixième de la population. Depuis 1902, l'Etat verse un supplément annuel de 500 000 marks pour aider à construire des églises et cures allemandes (catholiques et protestantes) comme œuvre de « défense contre la polonisation ». Tous les pasteurs des Polonais protestants sont Allemands, à l'exception d'un seul<sup>2</sup>, ce qui contribue efficacement à la germanisation de ces Polonais : en effet, en 1890, il y avait 376 942 Polonais protestants; en 1900, 361 031; en 1905, 356 668<sup>3</sup>, et cela, en tenant compte de la progression naturelle de la race, porte au moins à 100 000, en quinze ans, le nombre de Polonais germanisés par le protestantisme. Les Lithuaniens de Prusse sont, pour la même raison, facilement germanisés<sup>4</sup>.

La campagne antipolonaise se poursuit jusque dans l'enseignement théologique des séminaires, où la philosophie ne peut être professée qu'en allemand, et les autres matières, sauf l'histoire ecclésiastique, en latin<sup>5</sup>. Dans les écoles, la langue polonaise est proscrite même pour la prière : nous ne reviendrons point sur l'affaire de Wreschen<sup>6</sup>, sur les exactions barbares des instituteurs et de la police, car elles sont tristement célèbres dans le monde entier; rappelons seulement que, outre les élèves et leurs parents, trente prêtres ont été condamnés à plusieurs mois de prison. Des petits fonctionnaires, non pas même de l'administration, du chemin de fer, se trouvèrent congédiés pour avoir demandé que

<sup>1</sup> Cf. les Questions diplomatiques et coloniales de 1907 : article de René Moreux et Notes, *passim*.

<sup>2</sup> Buzek, *op. cit.*, 1909.

<sup>3</sup> Buzek, *op. cit.*, 1909.

<sup>4</sup> Renseignements donnés par un historien lithuanien qui vient de faire un long séjour d'études parmi eux.

<sup>5</sup> Mgr Likowski, 1908.

<sup>6</sup> Depuis, il y eut encore, en septembre 1907, une grève de cent mille écoliers. (Dr Nicaise.)



leurs fils reçussent l'instruction religieuse dans l'idiome maternel<sup>1</sup>. Sans entrer dans les détails, il faut ici caractériser sociologiquement cette persécution qui veut, selon un plan échafaudé, atteindre la race — et après la race la famille — par la religion, qui s'ingénie à briser corrélativement l'unité de la famille polonaise — en enlevant l'autorité d'éducation au père — et l'unité de la paroisse polonaise en réduisant progressivement la direction spirituelle du curé.

L'école bourreau en est le champ-clos. En plein dix-neuvième siècle, les enfants de huit à quatorze ans sont fouettés jusqu'au sang, la figure lacérée, les cheveux et les oreilles arrachés<sup>2</sup>, plusieurs meurent ou restent infirmes, il en est qui se suicident<sup>3</sup>. On emprisonne des femmes enceintes; l'une d'elles, mère déjà de cinq enfants, condamnée à deux ans et demi de prison, périt au bout de trois mois « dans le cachot où elle subissait d'atroces rigueurs<sup>4</sup> ». Les prêtres, on a compris qu'on ne pouvait les intimider par de mauvais traitements. On ne les blesse plus brutalement<sup>5</sup>, comme en 1875, foulés pêle-mêle avec les escrocs et les repris de justice<sup>6</sup>: on paralyse leur action en les incarcérant, on la diminue en les frappant d'amendes. En Prusse, l'amende est la forme contemporaine de sécularisation des biens d'église: au début du dix-neuvième siècle encore, cette royauté fut la première à confisquer les biens ecclésiastiques dont une partie du revenu servit désormais au culte officiel, ne laissant au clergé catholique que 50 pour 100<sup>7</sup> de leur ancien bénéfice; la loi de 1875 a permis au gouvernement d'économiser 2 millions 127 742 marks par an qui ont servi à la propagande luthérienne. Dans le seul diocèse de Posen, on a imposé jusqu'à 300 000 francs d'amendes par an<sup>8</sup>; en une seule fois, l'archevêque de Gnesen a été condamné à verser au fisc 15 000 marks; en un an il eut à payer près de 100 000 marks. Les récents procès de presse, de 1905 à 1908, ont prélevé sur les journaux catholiques 100 000 marks<sup>9</sup> d'amende qui contribuèrent

<sup>1</sup> Bernus, *op. cit.*, 1907. Cependant on laisse leur langue aux Lithuaniens luthériens.

<sup>2</sup> A. Rudzki, *op. cit.*, 1909.

<sup>3</sup> Voyez les noms dans la longue et très belle déposition du docteur Nicaise à l'Enquête internationale organisée par Sienkiewicz, parue sous le titre: *Prusse et Pologne*, avril 1909.

<sup>4</sup> Welschinger.

<sup>5</sup> Lescoeur. En 1907-08, 65 prêtres ont été condamnés.

<sup>6</sup> R. P. Bernard, *op. cit.*, Bloud, 1903

<sup>7</sup> Cf. Léger, dans *Hist. générale*, t. IX.

<sup>8</sup> Lescoeur.

<sup>9</sup> Les frais du procès s'élevant jusqu'au triple des amendes infligées, selon A. Rudzki, *op. cit.*

à doter la commission de colonisation. Mais c'était peu : l'on ne pouvait de la sorte que frapper une minime fraction du clergé polonais ; pour l'atteindre tout entier, la diète de Prusse vient de décider que les augmentations périodiques de traitement devraient être versés seulement aux prêtres pour lesquels le Landrath aurait accordé un certificat de civisme prussien, ce qui implique un travail au profit des colons allemands contre la prospérité et le développement de la race slave, à laquelle le clergé donne une direction morale, économique et hygiénique. Ce qui blesse le plus le clergé dans cette loi nouvelle, nous écrit-on<sup>1</sup>, ce n'est naturellement point qu'on lui inflige une perte matérielle, mais qu'on essaye de le corrompre en le plaçant sous la menace perpétuelle de perdre le droit au traitement supplémentaire. Avec le nouveau système qui les frustre, les prêtres ne s'en verront pas moins harcelés de questions par la police, les maires, les autorités départementales, et tenus de leur répondre sans rétribution par une correspondance volumineuse. Le gouvernement, « ayant tout fait pour utiliser l'Eglise catholique à la germanisation<sup>2</sup> », prétend même asservir ses prêtres au rôle de policiers de leurs paroissiens.

#### VI. — L'ACTION SOCIALE DU CLERGÉ.

Ces mesures outrageusement coercitives ne pouvaient avoir pour effet à Posen que de renforcer la foi et le patriotisme dans une solidarité aussi glorieuse qu'en 1863 à Varsovie sous les fusillades des armées russes. Le catholicisme prospéra dans le dernier demi-siècle. Ses fidèles ont augmenté de 51 pour 100, alors que les protestants ne se sont *accrus* que dans la proportion de 39,7 pour 100<sup>3</sup>. Et ce n'est pas seulement le chiffre de sa clientèle spirituelle qui s'élève, mais son action sociale qui s'élargit. Le clergé est devenu le directeur de la vie nationale dans l'activité économique comme dans la résistance ethnique et politique. C'est grâce à lui surtout que le paysan, conseillé pour la défense de ses intérêts matériels autant que spirituels et convaincu de leur connexité, a été acquis en tous ses actes à la cause nationale : longtemps, comme on l'a observé<sup>4</sup>, les représentants les plus distin-

<sup>1</sup> Avril 1909.

<sup>2</sup> Buzek, *op. cit.*, Lemberg, 1909.

<sup>3</sup> Docteur Léo Wegener, *Der wirtschaftliche Kampf der Deutschen mit den Polen um die provinz Posen*. Posen, 1903. Les chiffres donnés par Buzek sont, pour 1905, 3 417 975 catholiques polonais.

<sup>4</sup> Bernus, « Cahiers de la Quinzaine », 1907.

gués au parlement furent des curés, ceux-ci sont encore aujourd'hui les gardiens jaloux de la langue polonaise et ce sont eux que l'instituteur trouve partout en face de lui. Ils ont beaucoup fait pour la multiplication des sociétés polonaises qui, pour les petits propriétaires seulement, sont au nombre de 335 avec 15 000 membres<sup>1</sup> dans la Posnanie. Dans les seuls districts rhénans, où les polonais ne sont que des immigrants, on comptait récemment 125 associations déclarant « vouloir conserver à leurs membres leur caractère ethnique en cultivant le chant polonais, en organisant des conférences et des lectures sur des sujets d'histoire ou de littérature polonaise », fêtant l'anniversaire de Mickiewicz, parfois celui de 1848, et par contre ne participant jamais à la fête de l'empereur ou à la célébration de l'anniversaire de Sedan<sup>2</sup>. De même dans l'Est, on voit un aumônier militaire catholique, à Marienwerder, chargé du sermon à l'occasion de la fête de l'empereur, prêcher sans même nommer Guillaume — de ce fait naturellement destitué — et le service catholique allemand est fréquemment accompagné de chants polonais. Les psaumes populaires unissent toujours l'aspiration patriotique à l'idée religieuse :

Notre père qui êtes aux cieux,  
 Regardez vos fils qui succombent dans le combat.  
 Que votre nom soit sanctifié, c'est notre cri,  
 Bien que notre cœur blessé soit près de mourir dans nos poitrines.

Notre père, lorsque l'ennemi offense votre nom,  
 Et que des douleurs terribles nous oppressent,  
 Nous crions, irréductibles, sous le poids de nos chaînes :  
 Seigneur, que votre règne arrive !

Pour l'océan de nos malheurs, donnez-nous une goutte de consolation.  
 Permettez-nous de résister, nous, vos chevaliers.  
 Pardonnez-nous nos fautes, nos anciens péchés,  
 De même que nous pardonnons sincèrement à nos ennemis.

Aujourd'hui, où la voûte de votre ciel s'obscurcit,  
 Où depuis un siècle nous pleurons sur les tombeaux de nos pères,  
 Ne nous induisez pas en tentation,  
 Mais délivrez, par une parole sacrée, notre chère patrie.

Même les fonds, tels ceux de Saint-Josaphat, qui servent à subventionner de jeunes théologiens, sont destinés à former des curés polonais pour les districts industriels où il est nécessaire d'entretenir une propagande de défense nationale.

<sup>1</sup> Fin de 1908.

<sup>2</sup> Bernus, *op. cit.*

Au contact des masses, et dans la nécessité de diriger leur conduite en méritant pleinement leur confiance, le clergé s'est affirmé de plus en plus démocrate, très sincèrement, fondamentalement, avec un élan et une ressource d'enthousiasme qui manifestent bien en Pologne l'épanouissement d'une véritable renaissance chrétienne. Comme par un miracle, la foi *se multiplie* avec la race sur ces terres pauvres et presque nues de l'Est, vite dépouillées encore de ses laborieuses moissons par la rapacité tudesque, — une foi de plus en plus fière, confiante et expansive à mesure que la tyrannie temporelle étreint les propriétés et les corps, une foi féconde en vertus d'endurance, de production sous la contrainte à la tempérance, d'intensive propagande spirituelle. Nulle part le clergé n'est plus instruit, doctement combattif. Un mouvement intellectuel catholique fort considérable s'inspire particulièrement de l'encyclique aux évêques polonais du 19 mars 1894, des encycliques *Rerum novarum* et *Graves de communi*<sup>1</sup>. Les autorités diocésaines en ont donné des commentaires appropriés aux nécessités nationales.

Dans la douloureuse agitation contemporaine en cette Pologne que le gouvernement prussien s'efforce de prolétariser<sup>2</sup>, la vie des prêtres prend une grandeur plus pathétique, à la fois idéale et besogneuse, en leur labeur indéfini et pressant, sous la sollicitation constante des événements, des lois nouvelles d'expropriation, des souffrances individuelles, de la misère solidaire. Elle revêt le plus intense caractère dramatique de vertu militante, conservant sa noblesse pure et spéculative des temps anciens dans la colossale mêlée de la civilisation industrielle pangermaniste. Ils sont des économistes de premier ordre et de vaillants hommes d'action, — combien supérieurs à leurs adversaires intellectuels, les universitaires allemands ! C'est qu'ils ne sont point menés comme ceux-ci par des idées générales philosophiques auxquelles ils veulent asservir les êtres de toutes races ; ils sont occupés des besoins des êtres de leur race dont ils ont la direction, prenant connaissance de l'humanité polonaise dans son labeur, son économie et ses aspirations, la voyant à la peine et l'assistant dans son effort, l'aimant dans sa tâche : en ce pays de vaincus, — où nul ne peut les soupçonner de travailler pour les voluptés prochaines de la domination, comprimés comme ils

<sup>1</sup> Cf. particulièrement le remarquable ouvrage de l'abbé Trzcinski, *Krotki przewodnik pracy społecznej w diecezjach gnieznienskiej i poznanskiej*. Poznan, 1907.

<sup>2</sup> Voir l'enquête de M. Huret auprès des fonctionnaires allemands dans *De Hambourg aux marches de Pologne*. Fasquelle, 1908.

sont entre les masses de luthériens et d'orthodoxes, — la fraternité, l'amour de l'humanité polonaise est le point de départ, la base de tout, le font baptismal des vocations, des initiatives. Le désintéressement avec le propagandisme s'imposent impérieusement.

Ceux-là mêmes qui redoutent les compromissions auxquelles pourrait peut-être entraîner la politique, s'emploient délibérément à développer le mouvement des coopératives catholiques<sup>1</sup> : sur 175 associations de l'Union des coopératives, 51 sont dirigées par des abbés, 30 en ont pour présidents des conseils de surveillance, 38 pour membres de ces conseils<sup>2</sup>. Les curés posnaniens et silésiens entrent dans tous les cercles agricoles et les comités urbains, « y faisant preuve d'un dévouement et d'un esprit d'initiative peu communs<sup>3</sup> ». Par la presse populaire où leurs journaux ont le plus gros tirage, ils poursuivent dans les ateliers et les maisons l'œuvre de prédication. Ce sont des ecclésiastiques qui ont, sous l'inspiration du patron Wawrziński et sous la conduite du prélat Moyzikiewicz, fondé en 1901 les banques de parcellarisation, donnant aux petits propriétaires un appui qu'avaient seuls jusque-là les grands propriétaires soutenus par la *Bank Ziemi* ou la bourgeoisie soutenue par la *Bank parcelayni* et la *Spolnika parcelayna* : 2000 domaines ont été morcelés depuis lors et un grand nombre de paysans sont consolidés dans leurs biens. Ce sont encore des ecclésiastiques qui dirigent pour la plupart les 335 associations de la Fédération des sociétés polonaises de paysans<sup>4</sup>, qui combattent parmi eux l'alcoolisme, la manie des procès, leur apprennent à trouver de nouvelles ressources dans l'élevage des abeilles et la culture maraîchère, leur expliquent l'utilité des assurances.

Le mot d'ordre leur est d'ailleurs donné par les autorités religieuses : « Organisez l'élite catholique, fondez des institutions, faites des réunions, fondez des associations coopératives, des cercles agricoles, des sociétés de consommation », a déclaré, dans le *Przeglad Powszechny* de Cracovie, en 1906, le prélat de

<sup>1</sup> Voy. le livre du professeur Bernhardt : *Das polnische Gemeinwesen in Preuss Staat*, Leipzig, 1907.

<sup>2</sup> Buzek, *op. cit.*, Leopold, 1909. Le gouvernement a tout fait pour germaniser cette Union au moyen de prêts opérés par la caisse prussienne. Les associations sont aujourd'hui près de 200 avec 88 000 membres.

<sup>3</sup> Le témoignage de M. Bernus est d'autant plus important qu'il est libre-penseur et a travaillé presque exclusivement sur des documents allemands.

<sup>4</sup> 15 000 membres. Il y a, en outre, des cercles d'apprentis, de jeunes artisans qui ne sont pas encore associés.



Posen, Mgr Likowski, esprit en même temps très ferme et très subtil, très diplomate, mais vigoureux patriote. Mgr Stablewski a institué des leçons d'économie sociale au séminaire de Gnesen.

Aujourd'hui, 192 associations de crédit réunissent un capital de 25 millions, le chiffre des dépôts a passé depuis quinze ans de 15 à 150 millions; le clergé confiant ses économies aux banques des associations, « son exemple entraîne les paysans »; grâce à ses prédications instantes pour la solidarité des classes, la noblesse et les commerçants ont donné leur concours aux campagnards dans les banques de parcellarisation, et le prélat Wawrzyniak, admirable homme d'Etat, au sein même de l'Union des Sociétés polonaises, a empêché une rivalité ruineuse entre les caisses Raiffeisen et Schulze-Delitzsch analogue à celle qui divise et affaiblit les sociétés allemandes similaires<sup>1</sup>.

La suprématie du clergé dans la vie civique de la Pologne allemande s'explique aisément. Dans un pays de persécution où la vie même est en danger, la direction spirituelle implique les conseils pour les actes essentiels de l'existence menacée. Le paysan, là-bas, gagne le plus bas salaire du monde, il ne peut s'expatrier dans aucune des contrées où il saurait se faire comprendre, et c'est ce salaire minimum dont le gouvernement veut le frustrer en obligeant les acquéreurs des terres expropriées par la loi de 1908 à ne prendre aucune main-d'œuvre indigène; le petit commerçant ne peut vivre en face du boutiquier commandité par l'administration, que si ce paysan, incroyablement pauvre, accepte de payer plus cher chez lui que chez l'Allemand ou le Juif : seule, la religion peut obtenir un pareil sacrifice. Sous la pression de la tyrannie de l'Etat qui s'immisce dans les affaires de tout ordre, le prêtre a dû prendre la sauvegarde du paysan qu'il voyait quotidiennement traqué et le soutenir dans toutes ses épreuves — qui sont des épreuves politiques.

## VII. — LE CATHOLICISME EN GALICIE.

Ce n'est point la nature qui marque nettement la frontière entre la Pologne allemande et la Pologne autrichienne, mais la politique de l'administration vis-à-vis le catholicisme. Le contraste est absolu entre les deux parties de l'ancienne république. A peine a-t-on franchi la ligne douanière et policière, la température

<sup>1</sup> Moysset : remarquables études dans la *Revue des Deux Mondes*, nov. et déc. 1908.

morale s'élève subitement à la chaleur suave dans une atmosphère de sécurité et de paix. En Galicie, la vie, comme le pays, est molle, grasse et douce sous un soleil embué qui pénètre avec bienfaisance. En Galicie occidentale surtout où, à part les Israélites, là très quietts, la population entière s'est confiée à la religion romaine, où ne saillissent jamais de conflits religieux ni nationaux, la civilisation est un échange paisible et lénifiant d'activités lentes. On vient s'y retremper de Thorn, de Posen, de Bytom, de Lodz, de Varsovie, de Sosnowice. Les pèlerinages à Cracovie, à Kalwarya, ne sont pas des expéditions ardues et méritoires comme celles du moyen âge à la Terre Sainte, mais des processions parmi des reposoirs.

Dans le corps de la population se dénote quelque tiédeur : d'une certaine flaccidité patriotique — que Varsovie reproche, avec exagération, à Cracovie, — se déterminerait la paresse religieuse. Dans la rue, peu de passion; du haut de la chaire, pas de grands accents. La paix autrichienne assoupit les esprits avec les cœurs. On la certifie perfide et plus dangereuse pour la race et pour la religion, — en face des Ruthènes, — que la brutalité moscovite ou la haine allemande : c'est beaucoup dire. Il est indiscutable que le clergé est resté trop longtemps nonchalant dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Aujourd'hui, heureusement, il se laisse entraîner à l'action par l'exemple du clergé posnanien. A la vérité, il y a déjà longtemps que des ecclésiastiques éminents, tel Mgr Pelezar, se préoccupent de l'éducation sociale, nationale et scientifique des prêtres; mais, dans la béatitude matérielle qu'assure le loyalisme d'ailleurs juste envers François-Joseph, la plupart s'étaient désintéressés de la culture patriotique et du progrès économique qui eussent permis une plus intense propagande dans les Polognes allemande et russe, une plus effective solidarité entre le clergé et les fidèles de ces pays. L'activité sociale avait même été, pour quelques curés des campagnes, un moyen de conquêtes politiques personnelles, voire d'agitation démagogique, plutôt que d'évangélisme, comme on l'a constaté pour le célèbre Stojalowski, que le Pape interdit.

Aujourd'hui, depuis les congrès de Fulda (1890) et de Cracovie (1893), à l'instigation du P. Badeni, devant les progrès du radicalisme anticlérical, le clergé prend à cœur de diriger le peuple dans toutes les manifestations de sa vie<sup>1</sup>, bien qu'il soit très absorbé par le culte, une paroisse comptant 1800 et même 3700 âmes dans les provinces de l'Est. Parmi ceux qui, dans les

<sup>1</sup> Cf. Dr Bujak : *la Galicie*, Cracovie, 1908, p. 137 et sq.

districts ruraux, s'occupent des affaires publiques, les prêtres forment la majorité; ce sont eux qui ont fondé et dirigent presque toutes les sociétés de crédit<sup>1</sup>; le paysan les tient pour absolument désintéressés et se fie à eux jusque dans les questions d'argent où il est le plus susceptible. Cette confiance entière s'explique<sup>2</sup> par l'organisation du clergé qui a reçu une instruction uniforme, est répandu dans le pays total, en 900 paroisses desservies par plus de 1600 prêtres, et reste entièrement indépendant dans les cures avec une solde de 5000 couronnes. Le curé manque parfois d'instruction économique, et, selon les publicistes; il faudrait en attribuer la cause aux évêques qui n'assureraient pas assez de place à cette instruction dans les séminaires; cependant, en 1906, le prélat de Przemyśl a fondé dans son diocèse l'*Union catholique et sociale*, qui se propose notamment de fonder des sociétés provinciales pour protéger le développement de l'activité économique; à Tarnow, des conférences sur les syndicats agricoles ont été instituées pour les étudiants en théologie; au séminaire de Léopol existe un cours régulier sur la même matière<sup>3</sup>. Le clergé catholique du rite arménien est soumis, par Mgr Teodorowicz, à un excellent enseignement social.

L'exemple de ce qu'un prêtre peut effectuer pour la population a été donné par l'abbé Antoine Tyczynski, curé à Albigona. Il y arriva en 1885 : à ce moment, la population était pauvre, endettée et comptait beaucoup d'ivrognes. L'abbé institua d'abord une école, puis il fit de la propagande afin qu'on cultivât mieux la terre et qu'on élevât des constructions plus solides; il constitua un syndicat agricole ayant salle de lecture, organisant des conférences (28 en 1903), commandant des machines agricoles, des semences, des engrais. L'abbé fonda ensuite une école de vannerie. Il envoya des jeunes gens dans les établissements professionnels pour y apprendre le jardinage et l'agriculture. Ajoutez à ces œuvres une laiterie (en 1904 elle a débité 157 000 litres), à côté de la laiterie,

<sup>1</sup> Cf. les comptes rendus annuels des caisses Raiffeisen. En 1907, sur 668 sociétés d'épargne et de crédit, nous communique M. Kozicki, il y en avait 305 présidées par des curés, 37 par des instituteurs, 115 par des paysans, 199 par des fonctionnaires.

<sup>2</sup> Bujak, *op. cit.* Ajoutez qu'il se recrute pour 80 pour 100 dans les classes rurales.

<sup>3</sup> Renseignements fournis par l'agence polonaise de presse. Nous ne saurions assez remercier M. de Woznicki pour son aide intelligente et sa diligence à nous documenter; dans notre voyage, nous n'avions pu sur les lieux mêmes obtenir les statistiques. Nous devons depuis à M. Rongier, professeur à l'université de Cracovie, les plus précieux renseignements : abondants, doctes et toujours impartiaux.

un cours pour jeunes filles, une caisse de crédit comptant actuellement près de 200 membres, une société de drainage et une fabrique, vous aurez le bilan de son activité admirablement désintéressée : le village d'Albigona est devenu un village modèle constamment cité dans les publications et la presse.

C'est à Léopol que fut créée, en 1896, la 1<sup>re</sup> *Union sociale d'ouvriers chrétiens*. Le Congrès de Tarnow décide bientôt de grouper les 52 sociétés catholiques. Le *Mouvement catholique* est fondé. On crée des caisses de malades, des coopératives, un office du travail. Puis paraît la *Croix* (1898), destiné aux campagnes. La mort du P. Badeni fut suivie de la désorganisation des sociétés dans l'indécision des partis politiques. Mais en 1903, l'archevêque de Léopol publie une lettre pastorale célèbre, vaste programme d'action, où il s'élève contre le capital qui exploite les ouvriers et préconise les sociétés professionnelles et les bureaux de placement gratuits et il en crée dans son diocèse. A sa voix sont fondés, la *Ligue de la moralité sociale*, des sociétés d'apprentis, l'Union professionnelle des ouvriers catholiques, des coopératives des unions catholiques sociales, plusieurs journaux. Le 1<sup>er</sup> janvier 1909, paraît la revue populaire *Wobronie prandy* se tirant à 25 000 exemplaires. En 1907, a eu lieu à Cracovie le premier congrès des unions qui sont devenus le parti polonais chrétien social dont le programme vient d'être publié.

### VIII. — LES QUESTIONS POLITIQUES.

Dans les villes, cependant, le haut clergé s'était, depuis quarante ans, associé aux partis conservateurs pour obtenir la prorogation de la loi électorale si insuffisante. Une pareille politique contenait deux dangers :

En Galicie orientale, où la grande masse de la population pauvre est Ruthène, elle n'a pas peu contribué à développer le mouvement séparatiste antipolonais et anticatholique. Et elle a provoqué dans toute l'Europe une campagne, souvent aggravée de polémiques virulentes, contre la race et les classes dominantes dans ce pays qu'on a déclaré « matériellement et moralement au dernier rang des provinces autrichiennes » contre « la coterie aristocratique dominée par la corruption et la violence<sup>1</sup> ». Gravement accréditées par un historien, de telles interprétations

<sup>1</sup> Eizenmann dans l'*Histoire générale* de Lavissee et Rambaud, t. XII, 1902. Romain Sembratovytch, *Polonia irredenta*, Francfort-sur-le-Mein, 1907.

deviennent presque calomnieuses; on peut dire seulement que, dans son ensemble, le clergé n'a sans doute pas mis assez à profit sa mission apostolique et son autorité morale pour s'interposer comme conciliateur entre l'aristocratie polonaise, assez justement entachée d'absentéisme, et la démocratie ruthène. L'étude de l'histoire<sup>1</sup> montre qu'il faut beaucoup d'adresse, et plus encore de grandeur évangélique, pour lutter contre la propagande orthodoxe et les insinuations luthériennes, contre les subsides russes et les stipendiaires allemands. Le haut clergé ruthène est enclin à accepter la direction absolue de la Papauté; c'est le bas clergé, rude et défiant, qu'il faudrait persuader; or, il est de souche populaire, il partage le sentiment de la masse : le règlement amiable de la question agraire à l'avantage du prolétariat besogneux pourrait vraisemblablement seul apaiser, poloniser et catholiciser définitivement les Ruthènes : il appartient au clergé romain d'y incliner les grands propriétaires qui détiennent la puissance électorale et le pouvoir législatif.

Le clergé ruthène, depuis l'assassinat du comte Potocki l'an dernier, a d'ailleurs reconnu la nécessité de participer au mouvement coopératif qui se faisait jusqu'alors contre lui. Il y acquiert un regain de puissance. Il importe d'autant plus de le rallier. La question est urgente car les vieux-Russes mènent une vive propagande pour l'orthodoxie; or, ce parti s'est considérablement accru aux dernières élections. Avec les années, nous voyons arriver à l'action en même temps qu'à l'exercice du culte ces jeunes séminaristes dont M<sup>me</sup> M. Poradowska nous laisse le portrait dans ses *Filles de pope*, à la fois intrigants et brutaux, décidés par calcul à se rattacher à l'orthodoxie.

Rien ne se peut déplorer davantage, non seulement pour la cause romaine, pour la cause polonaise, mais pour les Ruthènes, en dehors même du point de vue confessionnel. Le paysan ruthène, déjà si inculte, encrassé, routinier, paresseux, qui en été commence à travailler vers les neuf heures tandis que le Galicien de l'Ouest est aux champs à cinq heures, s'envaserait encore dans l'orthodoxie, deviendrait plus grossier et passif. Il est déjà assez à plaindre, le pauvre diable! avec son clergé prolifique qui a de grands besoins pour ses nombreuses familles<sup>2</sup> et sa passion du jeu, qui lui fait taxer très cher baptêmes, mariages et enter-

<sup>1</sup> Citons comme ouvrages récents : Abraham, *la Participation de la Pologne au concile de Pise*, 1904, et *les Origines de l'organisation de l'Eglise catholique en Ruthénie*, Cracovie, 1904, d'après les archives du Vatican.

<sup>2</sup> Rappelons que dans son roman bien connu, *Yaga*, et dans *Filles de*



rements, débattant les prix avec voracité devant le cercueil même — « Gueule de loup et œil de pope », dit le proverbe galicien pour signifier qu'il veut avaler tout ce qu'il voit, — qui, pardessus le marché, grand coureur de dots, détourne de l'agriculture le meilleur de la fortune publique. Nous l'avons vu traîner la savate dans les rues de Léopol, terreux et flasque, insensé par rustrerie, hostile par obéissance, entêté aux prêches révolutionnaires. On veut l'attirer dans les villes, dans la capitale, parce que le chiffre des Ruthènes y est trop restreint : triste propagande qui veut entasser un prolétariat de déracinés pour déchaîner demain les pires fanatismes d'un schisme purement démagogique.

Dans la Galicie occidentale, la social-démocratie réagit contre l'autorité du clergé sur le peuple. Elle lui reproche avec âpreté de s'opposer à l'application du suffrage universel. Pour pouvoir lutter contre la puissance ecclésiastique, elle a cru devoir s'entendre avec les marxistes autrichiens, plus ou moins germanisés, et même par quelques-uns de ses députés avec les marxistes Allemands, ce qui n'est point sans comporter quelque danger pour le polonisme et le catholicisme auquel elle reste attachée en dehors de la politique. Il en résulte la plus grande confusion. Le Galicien, quoique très religieux, tend de plus en plus à presser les curés de ne point s'occuper de politique<sup>1</sup>, ce qui contribue à enrayer le progrès économique qu'eussent activé par leur concours avisé les sociétés coopératives chrétiennes si précieuses dans ce fief des usuriers juifs. Cependant dans certains districts le parti populiste, après avoir fait campagne avec Bojko contre les prêtres, a conclu alliance avec eux sur le conseil de Stapinski.

On reproche aussi au haut clergé des concessions, par défaut de mesure dans le loyalisme, au parti de la Triple-Alliance, dont Mgr Puzyna, cardinal de Cracovie, aurait même poussé le dévouement jusqu'à représenter les intérêts au dernier conclave. Il est malaisé pour nous de formuler un avis net sur des faits aussi incertains dans une question aussi délicate; nous devons seulement enregistrer le sentiment public. Mais le gouvernement berlinois ayant récupéré à Vienne une influence plus considé-

pope, M<sup>me</sup> Poradowska a particulièrement insisté sur ce que le clergé uniate sacrifie trop les fidèles à sa famille.

<sup>1</sup> Entretien avec un collaborateur du *Czas*, le grand journal conservateur de Cracovie.

probable que jamais, c'est le lieu en même temps de considérer la politique dite « cléricale »<sup>1</sup> des ministères autrichiens où prévalurent les Polonais par opposition à la politique anticléricale des ministères germanisants.

Les chefs du parti pangermaniste d'Autriche se sentant obligés « d'abandonner le catholicisme qui les rend suspects à la Prusse pour se convertir au protestantisme qu'elle protège<sup>2</sup> » ont abjuré la doctrine catholique avec éclat, et M. Schoenerer a proclamé le mouvement de révolte dans une réunion tenue à Vienne le 15 janvier 1899 : « Sans Juifs, sans Rome est bâtie la cathédrale d'Allemagne... Brisons, s'écria-t-il, les chaînes qui nous lient à une Eglise ennemie du germanisme<sup>3</sup>. » Ces paroles comblèrent de joie les universitaires, les évangélistes prussiens et les périodiques prussiens qui déclarèrent : « Ou les Allemands d'Autriche se rallieront à l'Eglise évangélique, ou ils s'abîmeront dans les flots du slavisme catholique. Tant que les domaines des Habsbourg demeureront attachés aux dogmes romains, ils ne méritent pas le titre de puissance allemande. N'est-ce pas la contre-réformation, production de l'esprit anti-allemand par excellence, de l'esprit jésuite, qui a amené ce déchirement de l'unité morale et intellectuelle des peuples germaniques, qui a placé l'Autriche en dehors du sentiment allemand et de la vie allemande<sup>4</sup>? » Sybel n'avait-il pas déjà décrété qu'en embrassant le protestantisme, l'électeur de Brandebourg était devenu du même coup le défenseur de l'Allemagne indépendante, que l'Autriche au contraire, en détruisant chez elle l'œuvre de la Réforme et en confiant l'éducation du peuple aux jésuites, s'était définitivement aliéné le vrai esprit germanique ; et, après lui, Mommsen n'avait-il pas attaqué le catholicisme dans sa lettre aux Allemands d'Autriche quelques mois auparavant<sup>5</sup>? Le député Wolf proclama : « Notre arme la plus tranchante est le mouvement. *Los von Rom*;

<sup>1</sup> Pour les Allemands, la politique slave en Autriche est toujours une politique cléricale. M. Ch. Benoist a montré comment c'était la nécessité de faire une majorité slave qui avait forcé Badeni à s'associer les Allemands cléricaux. *Revue des Deux-Mondes*, déc. 1897 : *La Monarchie austro-hongroise*. — Cf. aussi E. Denis, *la Bohême*, t. II, p. 369 et sq., qui expose des faits confirmant cette opinion. Les socialistes polonais ont le même jugement.

<sup>2</sup> Weil, *Le Pangermanisme en Autriche*, Fontemoing, 1904.

<sup>3</sup> Braunlich : *Die osterreichische Los von Rom Bewegung*, Munich, 1899.

<sup>4</sup> H. Ullmann, dans l'importante revue *Preussische Jahrbucher*.

<sup>5</sup> Balzer, dans sa réponse, accorde également de l'importance à la question religieuse.

il suffit de regarder les Siebenburgen pour voir que chaque presbytère y est à la fois la forteresse du germanisme et du protestantisme. » En Bohême, l'apôtre de cette croisade est le député Iro qui fut réélu, après une lutte acharnée, comme représentant de l'idée *Los von Rom*<sup>1</sup> et l'on vit des communautés s'adresser à l'Allemagne pour réclamer l'aide de « ses coreligionnaires évangéliques<sup>2</sup> ». Un des chefs de la propagande pangermaniste en Cisleithanie est le Dr Hasse, luthérien fanatique, qui estime « avec tous les prussophiles que l'Autriche doit redevenir protestante, que la cause du germanisme l'exige<sup>3</sup> » : il attaque les familles princières « et leurs partisans catholiques<sup>4</sup> ». « Passez au protestantisme pour assurer votre avenir, dit-on aux Autrichiens : là où le catholicisme est tout-puissant les peuples meurent, et sur toute la terre il n'y a pas de nation qui soit à la fois florissante et catholique romaine. »

C'est un pasteur, le R. Braunlich, qui est auteur de la brochure quasi officielle du parti pangermaniste. A partir de 1899, des pasteurs de l'empire allemand vinrent renforcer ceux de la Cisleithanie et de la Transleithanie, organisant partout des meetings politico-religieux. A Berlin, l'*Evangelischer Bund*, présidé par un conseiller à la cour, tint des conseils de guerre pour régler la campagne protestante, dresser la liste des ministres à envoyer et l'itinéraire à suivre ; de Munich, furent expédiés des milliers de cartes postales invitant les catholiques autrichiens à passer au protestantisme, tandis que le président du consistoire pressait les fidèles de soutenir de leurs deniers la propagande ; des tracts évangélistes furent répandus à profusion pour démontrer que la cause du germanisme était étroitement liée à celle du pangermanisme en concluant : « Soyez libres et Allemands et par suite protestants. » Ce ne sont point des partisans sans autorité, mais le doyen des théologiens de Leipzig, le conseiller du consistoire supérieur de Dresde, qui s'activent, viennent inaugurer les temples nouveaux en Autriche-Hongrie<sup>5</sup>. Assurés de l'impunité, une presse quotidienne abondante, des journaux locaux, des revues séparatistes travaillent à dissoudre le loyalisme des sujets moraves, tchèques<sup>6</sup>, tyroliens même « afin de les rendre plus acces-

<sup>1</sup> C'est « comme tel qu'il triompha ». Weil, *le Pangermanisme en Autriche*, Fontemoing.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Chéradame, *L'Europe et la question d'Autriche*, Plon, 1906.

<sup>4</sup> *Deutsches Partleiten in Osterreich*, Munich.

<sup>5</sup> Chéradame, *op. cit.*, p. 117, 206, 207, 217.

<sup>6</sup> Cf. Kramarsh, *R. de Paris*, 1899, et E. Denis, *la Bohême*, t. II, p. 659 ; Leroux, 1903, *Correspondance*, 1909.

sibles aux idées luthériennes et prussophiles <sup>1</sup>. » Des ligues de la jeunesse relient les étudiants des villes d'Autriche à ceux des universités luthériennes d'Allemagne. A côté de la grande Union pangermanique, de nombreux groupements travaillent à la germanisation par le protestantisme, tels l'*Evangelischer Bund*, l'*Odin Verein* qui se limite à l'Autriche, le *Gustav Adolf Verein* qui s'étend sur tout le monde évangéliste, répand ses subsides dans les communes luthériennes de Galicie, de Bohême, de Moravie, envoie, en une seule année, 40 nouveaux théologiens polémistes dans l'empire des Habsbourg, s'agitant surtout aux périodes d'élections (1902, 1907). Avec les subsides prussiens, des temples s'édifient jusqu'au cœur des monts de Carinthie et de Styrie où sont ravivés les foyers protestants qu'on croyait éteints depuis la guerre de Trente Ans <sup>2</sup>. A Vienne, à Linz, à Prague, à Graslitz, à Asch, à Graz, des manifestations anticatholiques se renouvellent contre François-Joseph et des villages passent au luthérianisme <sup>3</sup>; à Klagenfurth une violente démonstration est faite contre l'archevêque connu pour ses sentiments de dévouement à l'Autriche et de répulsion pour l'Allemagne; à Vienne, ils se coalisent, avec les Israélites, contre les catholiques; à Cracovie, ils poussent les israélites contre les catholiques.

En Galicie encore le mouvement est loin de s'apaiser. On ne peut tenter grand chose à l'Ouest, mais dans la Galicie orientale, les pasteurs allemands, qui étaient jusqu'à ces derniers temps restés pacifiques, deviennent fanatiques : ils l'ont montré dans les élections de 1907 où leur action fut particulièrement vive à Stanislau; les Allemands laïques étant en relations étroites avec les Polonais, on ne peut mener de propagande pangermanique que par les pasteurs et le pangermanisme y prend de plus en plus un caractère luthérien; actuellement le consul allemand de Lemberg travaille lui-même à la propagande religieuse, et les requêtes pour les écoles allemandes et les églises luthériennes, présentées autrefois par le ministre galicien à Vienne, le sont aujourd'hui par l'ambassadeur de Berlin <sup>4</sup>.

L'action protestante se poursuit jusqu'en Hongrie où depuis vingt ans, les calvinistes et les luthériens ont passé de 3 millions et demi à 5 millions, « renfort à la fois ethnique et confessionnel

<sup>1</sup> Chéradame. Les articles écrits contre ce livre remarquable ne l'infirmement point.

<sup>2</sup> Auzou, *op. cit.*, Delalain, 1908.

<sup>3</sup> Auzou.

<sup>4</sup> 1908, 1909.

contre les Slaves <sup>1</sup> ». La propagande pangermaniste se poursuit en Transleithanie « sous la forme religieuse protestante <sup>2</sup> » avec les subsides du *Gustav Adolf Verein*, de l'*Alldeutscher Verband* : « Il y a inondation germanique en Hongrie », a-t-on dit à M. René Henry <sup>3</sup> et le centre du mouvement est en Transylvanie chez les Saxons protestants de Cronstadt et d'Hermanstadt. Chez les Jugo-Slaves elle s'aide des Juifs, « instruments presque officiels de la germanisation <sup>4</sup>. »

Pour aucun des écrivains qui étudient le pangermanisme, il ne fait doute que les protestations dévouées du gouvernement allemand envers la Papauté ne soient intéressées et provisoires, que sous son manteau le protestantisme ne cherche à s'étendre : de fait, sans parler des populistes allemands, le parti Schœenerer a, depuis 1901, gagné 16 sièges législatifs conquis jusque sur les catholiques des régions alpestres <sup>5</sup> et les catholiques passés au protestantisme ont atteint le nombre de 60 000 <sup>6</sup>. Les intérêts du catholicisme ne sont point liés exclusivement à ceux du slavisme, mais toute atteinte portée au développement des Slaves lui représente une perte et, en particulier, sur les frontières d'Allemagne et de Russie, le développement privilégié des Polonais lui est nécessaire.

#### IX. — CONCLUSIONS.

L'histoire de la Pologne illustre cette vérité que le patriotisme s'est élevé à une forme supérieure par le catholicisme. Quand, surpris par la grandeur surhumaine du dévouement des Polonais la nation et à la mission nationale, on songe à se l'expliquer, on se dit bien que, comme il éclate dans Skarga, c'est la Bible qui leur fut l'original manuel de patriotisme; mais la notion de solidarité de race, âpre, violente, vengeresse qui s'accuse dans le livre hébreu se trouve splendidement modifiée en Pologne chez un peuple essentiellement agriculteur, communautaire, égalitaire, sans dévotion intéressée envers le prêtre, sans

<sup>1</sup> Charles Loiseau, *le Balkan slave*, Perrin, p. 233, donne, pour 1890, 2 225 126 calvinistes et 1 204 400 luthériens.

<sup>2</sup> Chéradame.

<sup>3</sup> 1906 et 1907, *Questions diplomatiques et coloniales*. Le clergé catholique doit réagir vigoureusement contre le pangermanisme, suivant l'exemple énergique de l'abbé Roch.

<sup>4</sup> Cf. Loiseau, p. 144.

<sup>5</sup> Denis, *op. cit.*, p. 633. Sur les progrès du pangermanisme en Autriche-Hongrie. Cf. Denis, *la Bohême*, t. II, p. 625; *Quest. dipl. et colon.*, 1907.

<sup>6</sup> Dr Nicaise, dans *Prusse et Pologne*, Agence polonaise de presse, 1909.



assujettissement oriental au roi : cette solidarité devient désintéressée, débonnaire, optimiste, heureuse. Le patriotisme hébraïque s'élargit, se rafraîchit, s'attendrit, se poétise d'une sensibilité naïve et épique dans la belle âme, pure et aimante, des Slaves. Ce fut le premier en date des patriotismes pleinement humains parce que son génie aryen, sa générosité lui a permis de fondre ensemble l'esprit des sacrifices que promulgue la Bible et l'esprit de sacrifice qu'enseigne la douceur des Evangiles. Du onzième au vingtième siècle, il s'épandit au cours d'une histoire chevaleresque où la *szlacta* et les paysans donnaient leur sang sans compter, dans l'exercice de la religion qui bénit ses morts sans lamentations et dont les cérémonies du vendredi saint même conduisent immédiatement aux splendides Pâques.

A Cracovie, dès notre arrivée, on était venu nous prendre pour nous guider vers les églises; à Varsovie ce fut dans les rues qu'on nous mena : elles nous réservaient le plus vif spectacle de foi.

Un médecin était accouru nous chercher à la gare; à peine en étions-nous sortis, qu'il nous arrêta avec vigilance : « Il ne faut pas que vous entriez plus avant dans Varsovie sans savoir que *là*, sur cette place, le samedi 28 janvier 1905, la soldatesque russe a tiré sur un groupe d'ouvriers. *Ici*, une jeune femme de la société a été tuée. » Il expliqua : « La foule allait et venait comme sous vos yeux. D'ailleurs on n'était guère plus atterré en ce temps-là qu'aujourd'hui, on continuait à vivre avec le même caractère : on s'était vite accoutumé sans gémissements au régime de proscriptions et d'exécutions. » Il nous fit descendre l'avenue Marszałkowska. Les timbres de tramways rapides, pressés l'un derrière l'autre, sonnaient menu sur la voie large. A droite et à gauche, les magasins de modes, les libraires, les maisons de négoce monumentales, les pâtisseries reflétaient dans leurs amples vitrines les couleurs mouvantes et claires d'une foule drue. « C'est en 1905, que vous auriez dû venir, vous, les Français. C'est pendant la révolution qu'il fallait vivre à Varsovie. Tenez, fit-il en nous arrêtant sur le trottoir au milieu des gens qui allaient, toute cette rue que vous voyez comble restait vide pendant plusieurs jours, non parce qu'on avait peur, mais parce qu'il faut bien de temps à autre obéir à l'ordre de la police. Imaginez un silence de mort, c'est-à-dire qu'on n'entendait par instants que les salves des patrouilles qui abattaient des passants dans les rues voisines. A des moments, un détachement d'uhlans à cheval, lancés au galop et sabres tirés, accourait pour balayer l'espace devant lui. Un ingénieur rentrant chez soi et ayant essayé en vain de se garer

fut flagellé de coups de plat et de pointe sur le trottoir. Un peu plus bas je vous montrerai l'endroit où un passant est resté la journée sur le pavé, la colonne vertébrale traversée d'un coup de sabre. Souvent les soldats des patrouilles étaient ivres : ils fouettaient les servantes à coups de nagaïka ; une malheureuse jeune fille, M<sup>lle</sup> Wanda Gawronska, surprise par un détachement, reçut un coup de sabre sur la tête : elle tomba à genoux, ça ne fit rien, on lui en redonna pour le plaisir..., ils étaient tellement en appétit de cruauté qu'ils tuaient même les chats. Ils allaient dénicher les passants blottis au coin des portes, hélas ! fermées : je vous conduirai à la rue Karwa où un agent de police a tué un garçonnet de sept ans tapi derrière un battant, oui, comme cela. On a massacré beaucoup d'enfants : c'était un nouveau massacre des innocents. Nous n'aurons pas besoin d'aller loin : à quelques pas d'ici une escouade tira sur un ouvrier qui parlait à des camarades, un gamin de six ans tomba. Les officiers donnaient l'exemple : sur le mur qui est en face de vous, un ouvrier effaçait une enseigne quand parut un détachement : le lieutenant monta sur une voiture arrêtée là pour lui tirer à bout portant dans le dos. Mais ce n'est rien, les patrouilles entraient dans les cours : au 23 de cette rue de traverse, un comptable a été tué dans son bureau. »

En nous « promenant », notre ami suivait avec une ponctualité pieuse la méthode familière à tous les Polonais qui est de montrer les lieux un à un en égrenant de rue en rue le chapelet des agonies. Il n'est pas d'avenue qui ne soit marquée de dix à vingt stations douloureuses ; ils tiennent à en faire le chemin de croix avec les amis étrangers pour qu'ils sentent plus pathétiquement à quel point vraiment la voie publique dans les villes de Pologne est un calvaire national.

Les jours suivants, nous procédions sur la Nowi-Swiat. On peut dire qu'elle commence au monument de Mickiewicz, au pied duquel se déroulèrent en frises tant de scènes sanglantes et aboutit au Bois au fond duquel, bloqué par la terreur des attentats, le gouverneur général s'emprisonne dans son palais sous la garde permanente des lugubres sentinelles tcherkesses. C'est en pleine ville le boulevard mondain de Varsovie. Une foule franche anime d'une vivacité toute polonaise les trottoirs que bordent les hôtels aux galeries enguirlandées de verdure à fleurs rouges, les hauts magasins, les restaurants-jardins éparpillant les nappes blanches sous le bocage où les citadins écoutent amoureuxment bourdonner en été les orchestres de musique campagnarde. Mais la chaussée appartient aux vainqueurs, surtout à la fin du jour,

quand les fonctionnaires russes sortent des bureaux pour aller faire leur cour d'apparat à leurs supérieurs, se saluant et resaluant les uns les autres de voiture en voiture avec un empressement presque brutal dans la rapidité des rencontres. On ne peut alors, sans se sentir comme foulé intérieurement dans son cœur, entendre le pavé claquer sous les sabots et voir se ruer les chevaux à qui les cochers, pareils à des popes, immobiles sur le siège, serrés à étouffer dans leur énorme cocon de drap noir, tendent les brides toutes droites comme si l'on n'était point dans une cité d'hommes, mais dans un steppe d'herbes, pour éventer d'un air plus vif le visage de leurs maîtres au risque d'écraser les piétons. Sanglés dans des costumes de douaniers, dolmens vert-chou, pantalons rose-betterave, les officiers, les généraux filent à diabolique vitesse, s'enfonçant au creux de leurs voitures. Nous cherchions à deviner sur la physionomie quels étaient leurs sentiments à traverser, à une allure si despotique, un peuple soumis qui les dédaignait : ils regardaient fixe devant eux sous la visière de cuir noir et restaient indéfiniment figés, même en passant devant ces mosquées à bulbes couleur de citrouille surmontées de la croix grecque empalant le croissant ou devant leurs casernes et leurs écoles de guerre. Le génie de persécution psychologique, propre aux Russes germanisés, les a précisément échelonnées le long des lieux d'agrément où viennent se délasser les Polonais pour les obséder jusqu'en leur distraction de la présence, de l'encombrement du vainqueur. Par moments, sur ces Champs-Élysées de Varsovie, ferrailaient, entre les voitures de luxe, de grands caissons militaires à forme d'ambulances, traînés par des chevaux sous double joug. Droits sur leurs selles et portant haut leur tiare en fourrure à pompon saignant, dans un bruit de sabre, les tcherkesses galopaient en leurs grandes houppelandes de deuil. D'une rue débouchait soudain un régiment, défilaient entre les arbres des allées des soldats aux visages rongés de poussière verdâtre, et, brusquement, ouvrant la bouche au poil rude et rouge, ils criaient en chœur avec une rage rauque la « Bonne santé » quand passait un officier.

Nous regardions tout cela que notre ami ne voyait pas, ne voulait plus voir dans la tension de volonté d'en libérer ses petits-fils. Une seule pensée le tenait : celle de nous conduire avec ordre aux lieux où le sang polonais avait été versé pour la rédemption de la race. C'était la froide rigueur du justicier dépistant un criminel à la trace du sang avec l'attachement du médecin à poursuivre le processus d'un fléau :

« Vous savez ici, sur la Nowi-Swiat, le 29 janvier, des pelotons

de cavalerie dispersaient le public; une vingtaine de personnes ayant cherché abri dans cette maison qui est sur l'avenue, l'officier en fit ouvrir la porte et ordonna aux soldats de diriger le feu à l'intérieur. Attendez... » Et, grave, il nous mena à l'endroit où un cortège nuptial, qui revenait de l'église des Dames chanoinesses, fut assailli, des personnes blessées mortellement.

Nous parcourions la ville. Un continu roulement de véhicules assourdit l'air dans Varsovie, puis soudain s'étendent des accalmies de silence; pendant ces pauses qui inquiètent là-bas, au lieu d'apaiser, on entend parfois dans la banlieue éclater une détonation : c'est le coup de browning qui vient de venger des morts en abattant un commissaire de police... L'on s'avance dans des rues larges et lumineuses de faubourgs nouvellement bâtis sur un plan militaire, puis l'on s'enfonce dans des boyaux de vieux quartiers, venelles crasseuses longeant des tanières de misère et qui exhalent l'odeur chaude et aigre d'une populace fermentée. Là aussi, des souvenirs mortuaires : devanture de la rue Swientorkrzyka où un enfant de douze ans fut effiloché, rebord de pavé près duquel les cadavres restèrent amoncelés deux jours après une démonstration de cosaques, fenêtres de telle maison que vint bloquer la troupe parce que la foule y avait rapporté le cadavre du fils du propriétaire, le cou percé d'une balle : les soldats pénétrèrent jusqu'au lit de veille entre les bougies et arrachèrent le corps en répondant aux supplications de la famille qu'on allait le jeter dans la fosse commune. Peu à peu l'on se conforme à l'idée que, hier, ce trottoir fut ensanglanté, que ce mur de magasin a été éclaboussé de cervelle, que de ce porche une fusillade est partie, que cela peut fort bien reprendre demain dans les aspects à la fois tragiques et familiers de ces maisons s'élevant du pavé de révolte et de mort de la capitale soumise. Autour de vous, la vie populaire, dans les médiocres épiceries, les ternes blanchisseries, les menuiseries taciturnes, les cordonneries, paraît ordinaire, routinière, confiante; à la considérer, on serait donc porté à croire à l'acceptation, à la passivité; cependant cette confiance même, simple, grave, sereine, contient quelque chose d'actif et de distraitement intrépide, un sentiment désintéressé, une conscience héréditaire de son bon droit et du triomphe final promis à la race juste qui emportent loin de tout renoncement servile. Elle distingue cette plèbe catholique des autres plèbes slaves, jusque dans les « bas-fonds ».

Cependant, à la nuit, c'est un malaise aigu. Une fois rentrés, au repos, nous demeurions incapables, malgré la précision de notre guide, de localiser ces scènes de carnage le long des mails

et au milieu de ces jardins où nous venions de voir tant de frais étudiants et tant de jeunes femmes passer en souriant avec une fantaisie, une élégance à vivre tout occidentales. Bientôt nous ne savions plus exactement où nous étions. A mesure que le soir tombait, chaud et lourd, sur les coupoles cuivrées et les minarets à croissant, que nous entendions sur les trottoirs clapoter les babouches de toute une humanité nocturne de ghetto sortant en longues lévites noires et pullulant comme des chauves-souris dans les parcs, il nous semblait jusqu'à l'obsession que nous n'étions plus en Europe, que nous étions bien loin enfermés dans une de ces vastes villes d'Orient où, sous les apparences d'une vie charmante et libre, le despotisme trame et noue plus dramatiquement les intrigues de ses tragédies. Les églises changées en prisons, les citadelles où étouffaient et pourrissaient des milliers de malheureux, reportaient notre esprit aux âges de mutilation de l'Islam turc. Comme en un cauchemar, nous nous sentions en une cité étrangement hybride de deux mondes différents mal départagés sur le même continent, où l'Orient perfide laisse venir se jouer sous ses yeux barbares la civilisation artiste et libérale de l'Occident avec la réserve de l'étouffer à son caprice. Or ce cauchemar qui nous étreignit l'imagination plusieurs soirs, les Polonais de l'empire moscovite le vivent dans leur cœur, contracté depuis un siècle. Aucune accoutumance n'en a pu adoucir l'emprise asphyxiante, car les menteuses promesses de bon vouloir, les diplomatiques proclamations de liberté de conscience, les hypocrites assurances de solidarité panslaviste et d'alliance néo-slave données par les comités se répètent sans cesse pour exciter leur cœur à l'amour et à la confiance : ainsi, aux tortures brutales des massacres et des proscriptions, s'ajoutait le supplice raffiné des fausses espérances qui précipitent d'alertes en surprises et bouleversent indéfiniment l'âme de la sécurité à la révolte sans lui permettre de reposer dans la résignation. A ce jeu atroce, s'ils ne sont point devenus fous de rage, c'est qu'un siècle et demi même de martyre physique et moral n'a pu anémier la force d'endurance et le sentiment glorieux de mission supérieure mis en eux et développés par dix siècles de catholicisme. Nous avons vu la masse fidèle agenouillée dans les églises de Cracovie, nous avons vu le peuple en procession par les rues de Varsovie : volonté calme et vaillante, soutenue avec constance, puissance compacte d'idéalisme précis, c'est une des plus grandes forces nationales de l'Europe du vingtième siècle.



Un dimanche matin, un jeune professeur de musique accourut nous dire : « Il faut que vous veniez, il faut que vous voyiez bien comme nos processions sont belles ! »

Le faubourg de Cracovie qui, là, s'élargit en une courbe au bas de grands monuments de pierre à arêtes dures, était comblé d'une foule noire immobile. Sur le ciel d'un gris moite et orageux, la colonne au haut de laquelle Sigismond III tient, d'une main, la croix et lève, de l'autre, l'épée, paraissait en son métal d'un noir de canon. Comme des souffles de souvenirs qui venaient du fond de l'avenue historique, un vent faible, très lent, très doux, passait sur cette population fidèle à son passé, déployant au-dessus d'elle les bannières enroulées, les vieux drapeaux pourpres qu'on venait de retirer de l'ombre des églises.

Devant la procession qui s'ébranlait graduellement, une haie d'hommes vêtus de redingotes, tête découverte et portant en mains un cierge allumé, faisait, avec des gestes calmes, s'écarter doucement la foule de la chaussée. Les enfants de chœur se présentaient les premiers, agitant au-dessus de cette population de grande ville le bruit pastoral des clochettes argentines. En longues robes de mousseline nuageuses, des jeunes filles tenaient les flottantes écharpes de hautes bannières blanches et bleues et de grands tableaux de sainteté encadrés de verdure champêtre. Légères comme des anges, de toutes petites filles suivaient à menus pas, portant droit des hampes de lys.

Venaient les confréries d'ouvriers alignés et muets, une fleur blanche à la boutonnière; des femmes du peuple, serrées dans leurs longs châles noirs de Saintes Femmes et présentant de gros cierges; des ouvrières des usines et des ateliers, tel un pensionnat de communiantes sous leurs voiles blancs; des paysannes, semblables à des religieuses, avec leurs coiffes noires à dentelles candides. Des demoiselles apparaissaient, versant des pétales au-devant des étendards des Unions, mollement balancés; l'image encadrée d'or de la Vierge miraculeuse du pays oscillait, portée, exaltée sur les cantiques nationaux; et, derrière elle, des jeunes filles, encore, répandaient sur l'avenue des grappes de sureau.

Puis marchait une foule épaisse, silencieuse, ponctuelle, une armée de patience, de recueillement et d'ordre qui, par moments, levait les yeux sur les bannières agitées du vent et les baissait ensuite sur ce pavé d'insurrection et de massacre que le sabre des cosaques avait tant de fois sillonné du sang polonais, et qu'à cette heure les mains des tout petits enfants, les doigts des fillettes, les bras tendus des vierges jonchaient de roses et de marguerites comme pour en fleurir la trace. Cette masse, qui s'écoulait vers

la cathédrale, sans encombre ni révolte, avec une grave et douce modération, c'étaient des pères, des mères, des épouses, des frères, des sœurs, des orphelins de prisonniers pendus, fusillés, égorgés, exilés, torturés, disparus; c'était l'immense famille des victimes du passé, du présent et aussi de l'avenir de la Pologne. Sous le bleuissement de l'encens qui la sanctifiait d'une poésie d'éternité, l'interminable procession chrétienne, apparaissait le triomphal enterrement commémoratif de tous les martyrs de la sainte Pologne. Nous ne pouvions voir défilier, dans la force de sa douleur immense et contenue, cette procession de paix composée de milliers d'êtres aux plus dramatiques destinées, excités par la persécution et une guerre quotidienne, sans nous sentir étreints par la valeur de la dignité, de la sérénité et de la maîtrise auxquelles le christianisme occidental a converti, à travers les âges, le tempérament capricieux et indocile, le zèle impulsif des Slaves tour à tour passifs et furieux<sup>1</sup>. Nous admirions à quel point la discipline séculaire des cortèges et des cérémonies religieuses contribua à transformer en démonstrations pacifiques et solidaires les « sorties » intempestives de la passion et de la bouillante foi polonaises. En 1905 comme en 1863, à la veille et encore au lendemain des massacres, leurs manifestations étaient imposantes de tranquillité, se déroulaient dans leur ampleur, graves jusqu'à la solennité. Par le profond sentiment d'honneur catholique en face de l'orthodoxie, de stoïcisme et de charité, de fraternité qui se refuse à maudire la nation russe pour sa participation à leur assujettissement, toute manifestation conserve la tenue d'une procession au-dessus de laquelle Dieu est présent.

Marius-Ary LEBLOND. .

<sup>1</sup> Lire tout particulièrement les magnifiques descriptions que M. Paul Adam a faites dans *l'Icone et le croissant* (Michaud, 1908), des scènes de la révolution russe pour voir de quelle façon les Slaves orthodoxes diffèrent des Polonais catholiques.

---

## UNE AMITIÉ DE JOURNALISTES

---

# HENRI DE LATOUCHE ET HONORÉ DE LOURDOUEIX

---

### I

Un clocher épais et lourd s'élevait péniblement au-dessus de quelques vieilles rues et de maisons cossues et fanées. Alentour, des taillis, des châtaigneraies, des coteaux de vignes rousses se perdaient vers des horizons gris. Des chaumières aux toits de tourbe, des hameaux toujours pareils, des remises solitaires et sans destination précise, abris universels pour les chiens, les vagabonds et les vieux outils, s'éparpillaient sur la campagne aux grâces mélancoliques. Le long des routes mal tracées, des diligences boitaient et grinçaient entre des rangées de bouleaux. Des trains où passait le bétail sillonnaient des vallons « embrunis » ou des guérets dépourvus d'attraits. De loin en loin, le pigeonnier d'une gentilhommière jetait, sur le fond du paysage, la note ironique de son chapeau pointu. Et ainsi par les jours tempérés des printemps discrets, des étés polis, des automnes languissants et des hivers supportables, sous un soleil adouci ou des brumes ténues, autour de La Châtre, bourgade sans malice, une brave bourgeoisie attendait l'aurore des temps nouveaux.

En la ville, le calme présageait les tempêtes, car par les grilles en fer forgé des hôtels, par les portes semées de clous des maisons basses, dans les salons aux meubles commodes, la « philosophie » avait pénétré. On parlait *Encyclopédie*; on parlait *Nouvelle-Héloïse*. On savait les beaux sentiments et les riches pensers. Il y avait des gens qui s'appelaient Chabenat, Moulins, Tourtat, Pignot, obscurément, pour se gausser de la sottise de M. de Calonne et louer la probité de M. Necker. Mais ni la faiblesse d'esprit du premier, ni l'honnêteté du second n'eussent suffi, en vérité, à sortir de leur apathie les gens de La Châtre,

s'il n'y eût eu, de temps immémorial, — légende ou vérité, on ne savait plus, — des incursions de pillards, venant du pays de Creuse, pour fouetter l'énergie endormie des Bas-Berrichons. D'antiques traditions voulaient que ces bandes à mandrins passassent par Sainte-Sévère depuis que les Grandes Compagnies et depuis que Villadrando y avaient séjourné. Elles remontaient, disait-on, par la côte Perdrix et la tour Gazeau, ou encore par les brandes de Vaudouan. Alors on faisait une levée de tromblons dans La Châtre, et comme plus tard Tartarin, on se portait à la chasse hors les murs. Mais si une ombre paraissait, on rentrait et on rédigeait un procès-verbal de l'expédition signé par tous les membres présents. On scellait le papier et on le déposait en lieu officiel. C'est alors qu'on daubait sur le gouvernement, ce gouvernement qui ne protégeait rien du tout. De l'origine des bandes, on ne se préoccupait plus. Mais les têtes s'échauffaient. On se sentait prêt pour les grandes batailles et pour les graves discussions. La peur des brigands rendait révolutionnaire par réaction. Ainsi, lentement, imperceptiblement, l'esprit nouveau extrait dans La Châtre.

Il y avait, en ce temps-là, dans une maison de la rue de Bellefont l'honorable famille Thabaud, bourgeois sans gloire, mais non sans probité, presque aristocrates puisqu'ils régnaient sur plus d'un arpent de terre et qu'ils se donnaient de la particule. Ils n'avaient point d'odeur de savonnette à vilain. Mais ils ajoutaient volontiers le nom d'un champ au bout du leur. Ils étaient alliés aux Porcher qui avaient un pigeonier sur le chaumois. On voyait leurs signatures sur cent minutes dans l'étude de M. le tabellion. Les Thabaud étaient originaires du village de Chantôme, en la paroisse de Tranzault. La lignée avait poussé tant de branches que les Thabaud étaient aussi nombreux que les cailloux du chemin. Il y avait les Thabaud de Pisseloup et les Thabaud de Sarzay; il y avait les Thabaud de Bel-Air et les Thabaud tout court, les Thabaud d'Arcis et les Thabaud de la Terrée, les Thabaud de Bois-la-Reine et cent autres Thabaud.

En l'an 1785, le deuxième de février, les Thabaud de la rue de Bellefont, qu'on nommait Thabaud de Latouche, avaient eu un enfant du sexe masculin qu'avait dûment baptisé le vicaire de l'église Saint-Germain, par-devant M<sup>e</sup> Hyacinthe Thabaud de Chantôme, parrain, et dame Marie-Anne Porcher, de Lissaunay, « grande mère », représentant une marraine absente. Cet enfant s'appela Hyacinthe-Joseph-Alexandre et sa mère était née Cuinat. Hyacinthe grandit. Il accomplit des voyages en voiture vers les propriétés maternelles et commença par ne point s'occuper de

politique. Aussi ne fut-il pas suspect aux jacobins du district. En 1793, à la fin de la tourmente, il avait huit ans révolus et sa tête sur les épaules. On l'achemina peu à peu vers le collègue renommé de Pont-Levoy, dans la vallée de la Loire. Il faut bien un peu soupçonner sa famille d'avoir eu de la sympathie pour les idées nouvelles, — un de ses membres fut conventionnel et, siégeant au Marais, vota la mort du roi, — mais au pays, les Thabaud n'étaient pas sectaires. Ils gardaient un brin de religion. Ils n'eurent pas d'hésitation à confier Hyacinthe aux ecclésiastiques. Au reste, n'était-ce pas l'usage à peu près universel de réserver aux prêtres l'éducation des enfants?

C'est à Pont-Levoy que Hyacinthe se lia avec un de ses compatriotes Jacques-Honoré Lelarge de Lourdoueix. Ainsi commença une amitié qui dura toute une vie. Cette amitié par sa sincérité, par la différence de situation et d'opinions des deux amis, par le caractère romantique des correspondances qu'elle inspira mérite une étude. S'il n'y a pas, pour les premières années, de documents précis, au moins pouvons-nous, en suivant les carrières respectives de Latouche et de Lourdoueix, deviner ce que fut leur affection. Et ce ne sera pas sans surprise que nous retrouverons les deux élèves de Pont-Levoy, l'un libéral, l'autre légitimiste, l'un directeur du *Figaro*, l'autre directeur de la *Gazette de France*, toujours unis comme en leur temps de collège. Mais il faudra bien entendre qu'ils étaient surtout compatriotes, tous deux attachés aux mêmes brandes, aux mêmes bourgades, à ce même pays bas-berrichon qu'ils n'ont jamais oublié et où ils ont toujours fait le rêve de venir mourir. Dans les lettres inédites qu'on trouvera plus loin, il sera facile d'observer que l'amitié de Latouche et de Lourdoueix avait sa racine profonde dans leur parité d'origine et que ce fut toujours dans les souvenirs d'enfance qu'elle se retrempa.

\*  
\* \*

Hyacinthe poursuivit à Pont-Levoy des études dont on ne sait plus si elles furent hâtives ou soignées, sommaires ou complètes. Quand elles furent terminées, le jeune homme s'inscrivit à l'école de droit de Paris. C'était après 1800. A Paris, Hyacinthe avait un oncle, Thabaud, qui était administrateur de la loterie, et un autre, Porcher de Richebourg, qui était sénateur. Le sénateur avait quelque influence et l'administrateur de la loterie était au ministère de l'intérieur un personnage important. Les oncles protégèrent le neveu. Tout ainsi qu'aujourd'hui, ils en eussent fait un



attaché de cabinet ou un conseiller de préfecture, alors ils le casèrent aux « droits réunis » sous Français de Nantes.

Hyacinthe était de race lente. Et puis, il avait plus de confiance en ses protecteurs qu'en son mérite. Il arrivait donc toujours en retard à son bureau, qui était situé rue Sainte-Avoie. Français de Nantes se fâcha. Hyacinthe s'expliqua. Pour venir du faubourg Saint-Honoré où il habitait, il fallait passer devant les marionnettes et dame, les marionnettes!...

— Comment les marionnettes? dit Français de Nantes.

— Eh! oui, les marionnettes! reprit Hyacinthe.

— Je ne vous y ai rencontré et j'y vais tous les jours.

Pour avoir aimé les mêmes marionnettes, le directeur et l'employé furent amis. Ils se pardonnèrent et s'attendirent au spectacle.

On pouvait, en vérité, soupçonner le préposé aux droits réunis de faire autre chose que des additions. Le malheureux écrivait des vers. En 1811, il eut une mention à l'Académie pour un poème sur la mort de Rotrou. Son goût pour les marionnettes s'accroissait, lui aussi, de jour en jour, puisque la même année on jouait *Projets de sagesse*, à l'Odéon. Ces projets, il ne les exécuta jamais. Car, pour sage, il ne le fut point.

A-t-on besoin d'être sage quand on possède l'inappréciable chance d'avoir un oncle sénateur? Un oncle sénateur facilite bien des choses et voilà pourquoi Hyacinthe eut une mission du gouvernement au delà des Alpes. Les missions du gouvernement sont agréables; c'est une façon de voyager qui n'a pas vieilli. Hyacinthe, grâce à une honnête subvention, parcourut l'Italie à pied, à cheval, en voiture, après avoir confié sa femme, — entre temps, Hyacinthe s'était marié, — M<sup>lle</sup> de Comberousse, à sa belle famille. On devine que Hyacinthe était volage... Il se remplit l'imagination de soleil classique et revint en France pour écrire des ouvrages de circonstance qui s'appelaient *le Procès de Fualdès* ou *les Amants de Barcelone*. Ces enquêtes sur faits divers ressemblent assez à ces sortes de mémoires sensationnels dont un journal parisien s'était fait une spécialité, l'an passé.

Journaliste, essayiste, polygraphe, Latouche avait le sens de l'actualité. Il barbouillait du papier pour tous les mondes avec la même facilité. Il triomphait dans la copie de circonstance. De temps à autre, le goût des marionnettes le reprenait et il se mettait à travailler pour le théâtre, quittant vite, du reste, le théâtre pour l'épigramme et l'épigramme pour la critique. Il eut la chance de rencontrer son compatriote, l'obligeant Emile Deschamps, toujours prêt à collaborer avec qui voulait et il eut, grâce à son

secours, deux honorables succès avec ses comédies de *Selmours* et de *Tour de faveur*. Seul, Latouche n'était pas assez complet pour réaliser une œuvre. De l'avis de ses contemporains, c'était un causeur spirituel et on recherchait volontiers sa conversation. Il concevait avec ingéniosité, mais, la plume à la main, il trahissait trop vite son impuissance. Deschamps, Béranger, Sainte-Beuve l'ont dit avec raison, il tombait souvent dans la banalité et quelquefois dans le charabia. Et ses défauts s'exagérèrent en vieillissant. Ses premiers vers eurent des succès mérités; ils étaient gracieux et pleins de fraîcheur. Mais les derniers furent franchement mauvais, c'étaient vers de collégien. Leur ingénuité cachait à peine leur faiblesse. Pourtant cet homme qui écrivait mal pour son compte fut un critique de haut goût. Les libraires Foulon et Beaudoin ne l'ignoraient pas qui lui confièrent le soin difficile de préparer la publication des œuvres inédites d'André Chénier. C'est là, sans conteste, son œuvre la meilleure. Il respecta scrupuleusement les manuscrits du maître. Contre l'insinuation malveillante de cette mauvaise langue de Béranger, son ami, qui l'accusa à demi-mot d'avoir « saboté » les textes originaux, nous avons le témoignage de Lefèvre-Deumier.

Dans la mansarde de Latouche, rue des Saints-Pères, Lefèvre-Deumier lut les manuscrits de Chénier. Latouche n'y changea rien. Il faut l'en féliciter d'autant plus qu'il était bien capable de les refondre !

On lui a fait, non sans motif, une vilaine réputation de mystificateur. Et on ne parle plus de lui sans citer ses supercheries. Il s'attribua un conte d'Hoffmann : il inventa une correspondance entre le pape Clément XIV et l'arlequin Carlin Bertinazzi, et, ce qui est geste moins excusable, il fit passer pour une œuvre de cette charmante femme et de ce gracieux écrivain qu'était M<sup>me</sup> de Duras, une nouvelle licenciée et malsaine qui était de lui-même.

Il faut voir là un signe de sa misanthropie. L'imagination de Latouche allait de la fraîcheur naive à l'érotisme morbide, par quoi du reste il séduisit les femmes passionnées de son temps. Il se vengea de la vie qui ne lui fut point douce par des tours de collégien corrompu. Aigri, n'ayant pas le succès qu'il avait désiré, ni la fortune qui l'eût aidé à mieux écrire, ni l'influence qu'il ne sut point garder, il sentit vivement les échecs — une de ses comédies tomba complètement en 1831 — il s'affecta des critiques souvent méritées dont il fut l'objet; il comprit qu'il avait été au-dessous de son rêve; et c'est alors qu'après avoir criblé d'épigrammes ses amis les libéraux, après avoir abandonné

en 1832 la direction du *Figaro*, après avoir vu ses romans *Grangeneuve*, *Mirage*, *Léo*, *Adrienne* mal réussir sur le marché littéraire, il se confina de plus en plus dans sa retraite d'Aulnay.

C'est un coin de verdure de la Vallée aux Loups, entre les bois de Verrières et de Meudon, non loin de l'étang d'Ecoute-s'il-pleut. En ce temps-là l'endroit était recueilli. Mais la guerre et les Prussiens y ont passé. Et les châtaigniers qui restent encore se lamentent sur ceux qui ne sont plus. Le site s'est modifié et les navrances du vieux poète n'y trouveraient plus l'oubli des hommes. Quel changement ! Sa petite maison se cachait sous les arbres. Le jardin s'en allait en pente vers les prairies. L'enclos s'accotait presque au bois d'Aulnay. Et voilà que Sully-Prudhomme, quand il choisit à son tour cet endroit pour pleurer, rencontra de grandes routes, des champs de roses et des villas : il passa, infirme, douloureux dans sa voiture d'enfant, au milieu des arbres qui avaient bercé les chagrins de l'autre, pour leur demander les mêmes consolations. Mais si le val est toujours odorant de ses parterres et de ses fleurs, où est le grand silence dans lequel vint baigner l'âme rêveuse de Chateaubriand ? L'OEgypan malade qu'était Latouche aimait justement Aulnay pour sa solitude, pour ses châtaigniers fiers et discrets, pour ses sources jamais souillées. Il avait tapi son nid, façon d'ermitage bas et sympathique, sous des lierres, des jasmins et des églantiers ; de sa fenêtre il bavardait avec les merles et les couples amoureux de son colombier. Là il songeait avec liberté aux landes du Berry, aux vallons de la Sédelle, aux champs d'orge de Lourdoueix, aux auberges rustiques de Saint-Plantaire. Là surtout il cultivait avec goût ses marasmes. Cavaignac, en juillet 1840, lui écrivait de Londres dans une lettre très affectueuse : « Ne vous laissez pas distraire par vos alentours : bois, coteaux, prés verts. » Latouche cependant n'entendait bien que mêler ses jérémiades aux bruissements des arbres et aux chansons des ruisseaux.

Et c'est là que vint le trouver celle qui ensoleilla ses derniers moments. Avec une grande admiration au cœur, elle était arrivée de Rodez, où elle faisait des vers gracieux. Jeune, palpitante d'amour et de poésie, heureuse de tout son lyrisme, elle était arrivée de sa montagne lointaine pour se joindre au chœur des muses romantiques, Delphine, Ségalas, Tastu, Valmore... Elle était prête à souffrir en chantant, selon la coutume de ce temps-là.

Flaugergues<sup>1</sup>, il t'attend ce hameau solitaire,

<sup>1</sup> Sur Pauline de Flaugergues, voir l'excellent article de M. Edmond Pilon dans le *Mercure de France*, 15 août 1906, et surtout la brochure déjà rare du regretté A. de la Mormerie.

lui dit Latouche, et la muse modeste et romanesque s'installa aux côtés du malade.

Le poète se reprend alors au travail et à la vie. On se promène dans les chemins et dans les allées du bois. Latouche met ses scrupules à ne pas faire de peine à son amie avec ses propres chagrins, mais le mal est plus fort. Les crises d'impatience deviennent plus violentes. Il faut à la pauvre Flaugergues des trésors de délicatesse infinie pour panser son malade. Elle s'oublie pour ne plus songer qu'aux souffrances de son poète. Et ce triste tête-à-tête dure plusieurs années. En 1847<sup>1</sup>, de rares amis approchent encore l'ermite hypocondre. Il est invisible. Et il vit là jusqu'en 1851, en face de sa garde-malade désolée.

Il a des manies. Il refait tous les jours son testament; il commence des poèmes qu'il n'a plus la force de finir; ses vers, du reste, sont étrangement mauvais. Il n'est plus guère sensible qu'à l'amitié d'Honoré de Lourdoueix. Et c'est justement dans l'amitié qu'il garde à son camarade d'enfance qu'on retrouve toute sa sensibilité exquise. On verra, par ses lettres, avec quelle tendresse puérile il traite la mère de son ami, avec quelle sentimentalité romantique il chante encore le bout de nature qui l'entoure. Et c'est pour montrer quelle réserve d'affection et de bonté cachait le cœur de cet homme aigri qu'il sied de publier cette correspondance.

Son âme n'était ni lâche ni envieuse, dit George Sand, mais elle était navrée. Non, ce n'était pas un méchant, mais un malade, a dit l'amie de sa jeunesse! On sait avec quel cœur il alla défendre son père devant les juges d'Orléans et le fit acquitter. Il pleura son fils avec une vive douleur. Et quand sa femme, qu'il avait tant délaissée, tomba malade à son tour, il la soigna avec un rare dévouement, pour racheter les fautes qu'il avait commises envers elle.

On lui a reproché cruellement; depuis quelques années, l'abandon de Marceline Desbordes. Car c'est bien, selon le mot de Sainte-Beuve, pour ce loup que cette colombe a gémi. Il était séduisant, spirituel, jeune, soucieux de plaire; il avait eu déjà des succès retentissants. Que fut sa liaison avec Marceline? Personne n'a pu le préciser. Toujours est-il que Latouche oublia. Marceline, elle, pardonna, et le témoignage qu'elle rendit à son ancien ami, après la mort de celui-ci, est bien éloquent. Elle le dépeint simple, candide, affectueux, porté à l'admiration, jamais jaloux, ombrageux, mais bon. Certes, il fut cruel pour les femmes qui l'aimèrent. Mais

<sup>1</sup> Pauline a dû définitivement s'installer à Aulnay vers cette époque.

celui qui eut pour amie, au temps de ses succès, Marceline Desbordes méritait tout de même d'avoir, pour lui fermer les yeux, les mains de la femme pitoyable qui s'était sacrifiée pour lui et qui mit des consolations sur son agonie et des fleurs sur sa tombe. Pauline de Flaugergues était faite pour sa vieillesse. Elle fut à merveille une reine triste et dévouée dans la chaumière ouverte à la lumière et à l'amitié où Latouche eut le bonheur de mourir à l'abri de la politique et de la littérature. Ce fut un matin d'hiver, par la neige et la bise, que la mort entra chez lui. Depuis quelques heures, l'agonie le tenait. Dans son délire, il jetait encore des bouts de vers. A la nature, il envoyait encore son dernier salut. Et Pauline était là, épuisée, douloureuse. C'est à midi, le 17 février, qu'il rendit le dernier souffle. Le lendemain, on ouvrit son testament. Latouche léguait à Pauline son enclos.

La pauvre femme plaça, dit-on, le cœur de son ami dans une urne de pierre et l'enfouit dans la cour de la petite maison, au pied d'un mélèze qu'il chérissait. Elle édita avec piété ses vers inédits. Et l'œuvre posthume s'appela : *Encore adieu!*

Elle avait revêtu le deuil et pendant de longues années, amaigrie, pleurante, elle veilla sur l'ermitage. Aux jours sombres de la guerre, il fallut l'en arracher. Et quand, après la paix, elle retourna vers la campagne, tout était saccagé! La lourde botte prussienne avait écrasé la moitié de la chaumière. Les manuscrits du poète, ceux d'André Chénier, les portraits tant aimés, tout avait été brûlé ou jeté au vent. Et Pauline de Flaugergues, patiente, maniaque, fidèle, usée, se remit à réparer le mal avec ses mains de vieille. Hélas! l'âge est implacable! Bientôt il fallut encore arracher aux murs de la maison, la pauvre femme qui s'y cramponnait de toute la force de ses quatre-vingt-un ans.

On la porta dans un asile de Chatillon et elle y mourut aussi, un jour d'hiver, le 10 février 1878...

\*  
\* \*

Ce qu'il y a peut-être de plus lamentable dans la carrière de Latouche, c'est qu'étant un critique consciencieux et perspicace, il ne sut cependant jamais élever un seul de ses livres à la hauteur d'un chef-d'œuvre. Il eut quelques succès de scandale très retentissants. Ses débuts lui valurent d'enthousiastes admirateurs et encore plus d'admiratrices. Il fut pendant une période de sa vie un homme important. Il ne put se faire classer parmi les maîtres. Il le comprit et en souffrit. Selon un nouveau mot de Sainte-Beuve, il lui fut toujours réservé d'ouvrir aux autres la terre promise sans y entrer jamais. Comme d'autres il fatigua sa



plume à des besognes commandées derrière lesquelles il dissimula mal son impuissance. Et ce n'est pas une ironie d'observer qu'un de ses meilleurs titres de gloire fut d'avoir inventé George Sand. Le récit de la rencontre éclairera d'un jour assez vif la suite de cette étude.

Il sied de se souvenir une fois de plus que Latouche était de La Châtre en Berry. Or, il y avait, au commencement du dix-neuvième siècle, à quelques portées de fusil du pont du Lion d'argent, sur le grand chemin de La Châtre à Châteauroux, dans un bouquet d'arbres, une maison spacieuse et sans style<sup>1</sup>, où s'élevait entre une délicieuse vieille dame et un maître d'école original la fillette qui devait être George Sand. Aurore Dupin connaissait tous les gens d'autour, y compris les Thabaud si nombreux de Neuvy à Lourouer. Quand, au mois de janvier 1831, après l'aventure de son mariage et lors de sa première émancipation, M<sup>me</sup> Dudevant fit avec son mari un pacifique traité de demi-divorce, elle s'en vint à Paris chercher fortune. A qui se serait-elle adressée sinon à ses compatriotes qu'elle savait très attachés à leur pays? Des amis communs avaient bien conduit la jeune femme à Kératry, mais celui-ci ne lui plut pas et c'est au directeur du *Figaro* qu'elle vint se confier, une lettre de M<sup>me</sup> Duvernet à la main. A parler des vieilles maisons de La Châtre, de Nohant et de la rue de Bellefont, des Simonnet et des Thabaud, des Duteil et des Périgois, de la rivière qui coule lente entre des coteaux accueillants, on dut sympathiser assez vite. Et puis en cherchait-

<sup>1</sup> C'est ce très beau domaine qui vient d'être offert à l'Académie française. La maison est restée, grâce à la pitié de M<sup>me</sup> Gabrielle Sand, à peu près dans l'état où elle se trouvait à la mort de George Sand. Au rez-de-chaussée, le grand sa'on est plein de portraits de famille. Le théâtre des marionnettes est encore là lui aussi, minuscule et pittoresque. Au premier, la chambre de George Sand, sa bibliothèque de meuble si rustique, la chambre de Plauchut, celle de M<sup>me</sup> Gabrielle Sand sont entièrement respectées. L'enclos est magnifique, avec ses allées et ses grands arbres. Sur le jardin, ouvre le petit cimetière où reposent George Sand, son père, sa grand-mère, son fils, sa bru, son secrétaire et sa petite-fille, car c'est là qu'on a conduit, il y a quelques jours, cette pauvre Gabrielle Sand, fille de Maurice, âme charmante de modestie et de bonté. Elevée dans le protestantisme, mais grande amie de la petite église catholique de Nohant, elle s'est convertie sur son lit de mort et spontanément a demandé le baptême et la communion. Elle est partie à quarante ans, courageuse, résignée, souriante. Nous ne croyons pas être indiscrets en disant, après M. Duquesnel, l'enseignement de cette conversion qui s'est opérée, merveilleuse, dans la simplicité d'un cœur. Jamais la liberté de croire et de penser ne fut plus grande qu'à Nohant. Et le respect dont on a entouré les dernières volontés de M<sup>me</sup> Gabrielle Sand est à l'honneur des généreuses traditions de la vieille maison.

on si long? On était là une bande de braves berrichons Pyat, Duvernet, Fleury, Sandeau. On vivait en camarades, sans pose. Latouche ne pouvait refuser à la nouvelle venue l'appui de son influence. Il installa la jeune femme à la table de rédaction de son petit journal, — car *le Figaro* était petit, — et elle fit des articles à 7 francs la colonne. Latouche devina vite le tempérament distingué de sa collaboratrice. Il lui donna des conseils, la guida, et il est juste de reconnaître, une fois de plus, qu'il est le véritable inventeur de George Sand. Le maître, hélas! fut sévère, très sévère, et l'amitié qui le liait à son élève subit des éclipses totales.

Dans les papiers de Latouche, conservés par la famille de Lourdoueix, il reste une lettre inédite d'Aurore Dudevant singulièrement curieuse. Elle porte sur son papier bleu fané le cachet de la poste de La Châtre avec la date du 21 septembre 1831. Elle est adressée à M. Delatouche, 19, quai Malaquais, Paris. Elle est écrite d'une petite écriture appuyée mais discrète et rapide et signée timidement Aur. Dud. Antérieure à la carrière de George Sand, elle est donc du premier séjour à Nohant après la première fugue<sup>1</sup>. Elle nous dit les premiers pas et les premières hésitations de la romancière. Surtout elle nous montre le rôle actif que joua Latouche dans la formation de Sand :

Depuis que je ne vous ai vu, je vous ai écrit trois fois. Mais comme c'était pour vous demander des conseils, je m'en accuse et ne m'en vante pas. D'ailleurs j'ai jeté mes lettres au feu dans la crainte, non de vous ennuyer, je serais coupable d'ingratitude, si je le pensais, mais dans la crainte d'abuser d'une amitié que je ne voudrais pas perdre au prix du monde entier. De toutes mes misères, ma misère d'esprit est celle dont je vous ai le plus entretenu, et à cet égard, je vous dois une chaude amitié. Vous m'avez donné de bons avis et si je n'ai pas fait mieux, c'est ma faute. Je suis sûre du moins d'avoir fait une excellente chose le jour où j'ai jeté au feu tout le premier volume dont vous avez écouté héroïquement l'exposé. Après ce grand acte, je croisai les bras et comme l'Éternel je me reposai. Depuis j'ai refait le premier volume en entier, il est chez l'imprimeur; le second y sera dans quelques jours. Vous voyez que je travaille, mais comme dit ma mère en parlant de ses enfants : « Je fais vite et mal. » Si ce premier essai, dont j'accouche au milieu de mille terreurs, est pitoyable, je m'en relèverai, j'espère, parce que vous me direz la vérité et que je l'écouterai. Si, en dépit de votre patience, de vos remontrances, de vos encouragements, je ne viens pas à bout d'écrire, j'ai une ressource, c'est de me faire cuisinière. J'ai dans l'idée que

<sup>1</sup> G. Sand, partie de Nohant en janvier, était bien revenue en Berry au mois de juin, mais y était restée très peu de temps. Ce n'est qu'en septembre qu'elle prit ses quartiers d'automne.

c'était là ma vocation et que je l'ai manquée. Me prendrez-vous à votre service? J'aurai bien soin de vous, je vous le promets.

Je voudrais savoir si vous vous portez bien et si vos affaires au Théâtre Français <sup>1</sup> vont comme vous voulez. Si, par parenthèse, M<sup>lle</sup> Brocard <sup>2</sup> ne fait pas damner votre âme par les charmes de son physique ou la chétivité de son jeu, si vous serez joué avant mon retour, et si je dois me munir d'une canne à épée pour appeler en duel les ennemis que messieurs tels et tels vous susciteront au parterre; attendez-moi donc. Il vous faut le secours de mon bras.

M<sup>me</sup> Duvernet est un peu malade. J'ai eu l'infamie de ne pas aller la voir.

Le roman occupe toutes mes nuits, les leçons que je donne à mon enfant remplissent tous mes jours; Charles <sup>3</sup> est venu me voir plusieurs fois. On veut le marier, et lui, ne sait s'il en a peur ou envie.

Adieu, mon bon Latouche; du diable si je vous appelle monsieur. Je vous aime trop pour cela. Deux lignes de vous me feraient bien plaisir. Dites-moi que vous n'êtes pas souffrant et que vous m'aimez... Je crois que l'usage est de dire un peu. Mais je ne suis pas modeste. Je voudrais que vous m'aimassiez beaucoup.

Votre dévouée camarade.

Aur. DUD.

Eh bien, à propos! nous avons laissé tuer la Pologne? Est-ce infâme! mais croyez-vous que c'en soit fait? Une nation peut-elle périr? Je sais bien que cela ne regarde pas les femmes, mais il n'est pas défendu de pleurer les morts <sup>4</sup>.

Quand plus tard, en 1851, elle saluera dans *le Siècle* le défunt d'un dernier salut; quand, dans *l'Histoire de ma vie*, elle racontera avec attendrissement ses débuts, c'est bien un devoir de reconnaissance envers Latouche qu'accomplira George Sand.

Latouche et George Sand étaient de la même famille d'esprits. Avant Sand, Latouche avait compris tout ce qu'il y avait de poésie intime dans les vallons bas-berrichons. Avant elle, il avait chanté la vallée de la Creuse. Digne fils du dix-huitième siècle, c'était un amant enthousiaste et puéril de la nature. Enfin, il y avait, dans l'un et dans l'autre, du paysan. L'œuvre champêtre de Sand n'est que la réalisation d'un rêve de Latouche.

On verra mieux dans la correspondance de Latouche la justesse de cette remarque. Et ce qui lia Latouche et Lourdoueix,

<sup>1</sup> Il s'agit évidemment des répétitions de la *Reine d'Espagne* de Latouche qui fut jouée le 5 novembre 1831 et tomba complètement.

<sup>2</sup> Une des interprètes de la *Reine d'Espagne*.

<sup>3</sup> Duvernet.

<sup>4</sup> Dans sa copieuse biographie de G. Sand, W. Karénine signale l'existence de la correspondance de Latouche et de George Sand. Cette lettre complète donc le dossier qu'on peut avoir ailleurs.

La lettre est publiée avec l'autorisation de M<sup>me</sup> Lauth-Sand que nous remercions très respectueusement.

c'est leur commun amour du même pays. Au fond de toutes ces amitiés berrichonnes, il y avait la vallée Noire.

## II

Sur les confins du Berry s'élève un bourg pittoresque agrémenté d'une église fortifiée et d'un collège aux constructions coquettes. Ce bourg regarde, par-dessus la vallée de la Creuse, la montagne aux trois dents de Saint-Vaury dans la Marche. C'est l'antique Lourdoueix Saint-Michel, *oratorium Sancti Michaelis*, qui, par la grâce des scribes ou du peuple, s'appela successivement Saint-Michel d'Oradour, Louroyr, L'ourdouer, Lourdoye, L'ourdoir, Le Lourdoueix. Il y avait là au dix-huitième siècle, une seigneurie composée de castel, bâtiments, cours, courtilages, chenuevières, prés, bois, pacages, brande et pêcheries qui appartenait en 1752 à Messire Lelarge, seigneur des Saules. En 1753 cette terre passa entre les mains de François de la Marche et revint en 1786 aux Lelarge. Par un amusant petit jeu de passe-passe, le 4 mai 1790 Charles-Honoré Lelarge, chevalier, seigneur de Lourdoueix Saint-Michel, La Bretauière et autres lieux, époux de Marie-Solange-Ursule de Ribeyreix, revendit sa terre à Gabriel-François de la Marche, seigneur de Puy-Guillon.

Il ne paraît pas du reste que les Lelarge aient habité Lourdoueix. Et c'est au château de Beaufort, près de Bousut, que naquit, en 1787, Jacques-Honoré, qui était fils de Charles-Honoré, et qui, n'ayant plus la terre, garda le nom de Lourdoueix et l'illustra.

Jacques-Honoré Lelarge alla retrouver au collège de Pont-Levoy Hyacinthe Thabaud. Sur les cours de récréation, les deux compatriotes se lièrent et, si le collège les unit, les vacances ne les séparèrent pas, puisqu'ils se rencontrèrent soit à La Châtre, soit dans la Creuse. Par le jeu des alliances, tous les bas-Berrichons sont presque cousins. Et quand l'un fut devenu Latouche et l'autre Lourdoueix, ils en étaient arrivés, le cousinage aidant, à se traiter de frères.

Non moins que Hyacinthe, Honoré avait des appuis. Et peut-être eut-il, lui aussi, pour le pousser, des oncles berrichons. Sous l'Empire, on le trouve employé à la préfecture d'Anvers. En 1814, il est attaché au *Mercure* et à la *Gazette*. Il polémique avec beaucoup d'ardeur. S'il s'essaie au roman, c'est aux folies du siècle qu'il s'en prend. Les *Folies du siècle*, roman philosophique, eurent du succès. M. Decazes s'intéressa tout de suite à l'auteur. En retour, Lourdoueix combat vaillamment dans le *Spectateur*

pour la politique de MM. Decazes et Lainé, mais Lainé se retire devant l'influence du Centre gauche, et voilà M. de Lourdoueix d'opposition. Il reste antiministériel jusqu'en 1821. Un ministère de droite se forme et il est nommé directeur des beaux-arts, sciences et lettres, à l'intérieur, sous M. de Corbières; déjà le journalisme menait à tout. On le crée baron et, le 26 octobre 1826, il échange son ruban de chevalier de la Légion d'honneur contre la rosette d'officier. Parce qu'il s'était occupé avec tact et courtoisie de la surveillance des journaux, il est promu, en 1827, directeur de la censure. Les écrivains le flattent; c'est une puissance; on le sait. Dans les précieuses archives de la famille de Lourdoueix, on trouve des centaines de lettres que lui adressèrent alors les écrivains les plus célèbres de l'époque : demandes de services, remerciements, confidences, tout y est!

Quand Lourdoueix sortit du ministère à la suite de M. de Villèle, il tint à conserver son influence. Principal collaborateur de M. de Genoude à la *Gazette de France* et, après la mort de celui-ci, propriétaire et directeur du journal, il a des amis partout. Il est, du reste, un des polémistes les plus ardents de la droite. Dans son parti, on le traite bien d'hérésiarque pour ce qu'il s'efforce d'allier les traditions religieuses et légitimistes aux tendances libérales de son époque. Mais si on lui pardonne malaisément de réclamer sitôt le suffrage universel, on ne laisse pas que d'admirer sa fidélité à son drapeau. L'estime qu'on a pour lui se traduit de cent façons.

On en trouve la preuve dans les services qu'il rend. Dès 1820, sur les prières instantes de M<sup>me</sup> de Duras, il s'occupe de faire accorder une pension à la toute jeune et brillante Delphine Gay, qui ne l'oublia pas quand elle fut devenue M<sup>me</sup> de Girardin. En 1823, il s'interpose aimablement dans une querelle entre le professeur de chinois et le professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes. Quelque temps avant sa mort, Prudhon lui mande de voir son *Christ sur le calvaire*. Le général-baron de Varincourt désire beaucoup être invité à ses soirées et regarde comme une spéciale faveur la permission que M. de Lourdoueix voudra bien lui donner de se présenter chez lui : c'est que tout le monde fréquente sa maison, depuis Zoé du Cayla jusqu'à M<sup>me</sup> Ancelot. En 1827, Geoffroy Saint-Hilaire lui envoie des rapports hilarants sur l'arrivée en France d'une girafe destinée au Muséum : comme la bête est malade à Marseille, on lui met un paletot aux armes du roy; c'est dans cet accoutrement qu'on la montre aux habitants d'Aix. Sous la Restauration, l'Odéon n'était point riche. Aussi écrit-on à M. de Lourdoueix que



M. Sauvage, directeur du théâtre, doit recevoir du ministère une somme de 4600 francs; cette somme est déjà ordonnancée; mais, dans la position financière du théâtre, et à cause des cruels engagements qu'il doit remplir, M. Sauvage désirerait passer à la caisse nationale le plus tôt possible et prie M. de Lourdoueix de lui en ouvrir le guichet. M. Commerson, « ex-professeur attaché à l'Université, auteur de plusieurs ouvrages, dont deux sont dédiés aux enfans du Roy, précepteur pendant trois ans de M<sup>me</sup> Malibran et de son père Manuel Garcia, combattant de juillet blessé à la tête par les Suisses de la Pointe Saint-Eustache, mis sous la surveillance de la police pour avoir demandé l'amnistie et, depuis huit jours, décrotteur sur le pont Saint-Michel », a le courage de lui dénoncer toutes les injustices du gouvernement! Les évêques profitent de son obligeance pour recommander leurs clercs aux jurys des baccalauréats, et le préfet de police ses protégés au jury des concours de l'Ecole polytechnique.

Si Chateaubriand a un ami à caser, c'est à lui qu'il s'adresse. Si M<sup>lle</sup> George ne veut pas perdre le bénéfice d'une pension, elle invoque son appui. Lamartine, l'homme aux universelles confidences, lui conte tout bas l'effet de son dernier discours. M<sup>me</sup> Swetchine le traite amicalement. M<sup>me</sup> Récamier lui écrit de gracieux billets. Desbordes-Valmore le trouve obligeant. Champollion-Figeac lui envoie de Rome de solides impressions. Boëlle-dieu l'apprécie. Lamennais le prend à témoin qu'il n'est pas content. Nodier se plaint à lui des amis qui l'abandonnent. Avant de mourir, il recevra des lettres de Louis Bonaparte. Des centaines d'autres, depuis Baour-Lormian dans la misère, jusqu'à l'abbé Dupanloup, se disent ses obligés. Les grands le ménagent et les petits l'encensent, et il n'est pas jusqu'à Victor Hugo qui n'ait pour lui des égards. Artistes, écrivains, prélats, ministres, hommes politiques de toutes nuances, depuis Guizot jusqu'à M. de Damas, s'honorent d'être ses amis. Ils stationnent sans murmurer dans l'antichambre de celui que Jules de Rességuier appelait « son illustre ami ». On se souvient qu'il fut un aimable directeur de la censure et qu'il reste un directeur de journal très accueillant. Son cabinet de rédaction est largement ouvert et on y cause avec esprit. Et puis n'est-ce pas le directeur de journal qui accepte les collaborations? N'est-ce pas lui qui dispose de la critique? Ne fait-il pas les succès? Le gouvernement a besoin de lui et lui accorde des faveurs; l'ignore-t-on? En ce temps-là déjà le journaliste est roi et veut des hommages. On les lui donne. Et pourtant, en ce temps-là déjà, il devait y avoir un fossé entre le journaliste et l'écrivain, ce fossé très large que l'écrivain traverse

presque toujours et le journaliste presque jamais. Car c'est l'écrivain qui a besoin du journaliste. De quoi l'écrivain se venge en daubant sur le journaliste. A quoi le journaliste répond en méprisant l'écrivain. Et dans la comédie humaine la platitude du dernier n'a souvent d'égale que la vanité du premier. C'est la guerre des deux plumes, une guerre qui a duré plus de cent ans et qui ne finira jamais.

Lourdoueix comprit quel rôle il jouait dans la gent des lettres. Il démêla dans les marques de respect, d'affection ou de condescendance qu'on lui prodigua ce qu'il y avait de sincère et de désintéressé. Il ne se méprit point sur les adulations et parce qu'il rendit des services, ne fut pas un naïf. Il accomplit sa mission avec esprit et dignité, sans fatuité ni morgue. Ce fut avant Emile de Girardin un des journalistes les plus considérables du commencement du dix-neuvième siècle. Il eut une notoriété qu'on peut comparer à celle de Fréron le père, au dix-huitième siècle et, de son temps, ni Corbière, ni Genoude ne furent plus célèbres que lui. Cela tient d'abord à la situation politique qu'il avait occupée, mais aussi au prestige intellectuel de la *Gazette de France*, puissant organe à la fois politique et littéraire. Son ami Latouche ne put jamais prétendre, avec son petit *Figaro*, à un aussi large rayonnement. Et il faut bien s'imaginer, en étudiant leurs relations, que la situation mondaine de Lourdoueix était plus importante que celle de Latouche. Latouche, hypocondre, s'était mis très vite, et de toutes les façons, en marge de la société.

Latouche s'était contenté de vivre près de sa muse. Lourdoueix avait épousé la sienne et en avait fait un journaliste. A cette époque les muses et les femmes de lettres étaient légion et il y en avait de charmantes. Elles avaient des journaux et des revues. Leurs noms ne sont point passés en foule à la postérité, mais on n'a qu'à feuilleter le *Journal des Femmes* ou même l'*Almanach des Dames* pour s'apercevoir qu'elles fleurissaient copieusement. Des douzaines accordaient leurs lyres sur celle de M. de Lamartine. Et leurs prétentions dans le domaine littéraire non moins que dans le domaine politique et social n'étaient pas petites. M. de Lourdoueix épousa donc une veuve de commerçant, qui écrivait des romans. Elle avait nom Sophie Tessier et son premier mari s'appelait bourgeoisement Pannier. Car il faut dire qu'en ce temps-là les poètes n'en cherchaient point si long. Du côté des dames, il y en avait pour s'appeler M<sup>me</sup> Babois ou M<sup>me</sup> Bavot, et du côté des hommes on trouvait Terrasson et Barateau. Elle eut un prix Montyon — il y avait déjà des prix Montyon pour les romancières — et quitta le feuilleton pour la chronique. On a

publié récemment les lettres suggestives et attachantes que lui adressa Silvio Pellico, son admirateur. Son goût pour les lettres ne tua jamais chez elle un certain sens pratique. Elle maria une fille de son premier lit à un rédacteur de la *Gazette*. La jeune femme écrivit, elle aussi, dans la *Mode*, et ainsi toute la famille fit des articles. On accueillit assez bien M<sup>me</sup> Pannier de Lourdoueix dans le monde. Elle eut une part des hommages qui allaient au directeur de la *Gazette de France*. Elle reçut, et les plus stricts entre les gens de la légitimité ne craignirent pas de fréquenter le bon ménage des bons journalistes.

On n'a pas encore bien délimité la place des journalistes dans l'histoire de notre civilisation contemporaine. On accorde assez facilement aux dames qui ont tenu salon, aux fondateurs de grands magasins les honneurs que l'historien leur doit. Mais on oublie les petits grands hommes de la presse française. On cite Emile de Girardin surtout à cause de sa femme. Mais qui pense à Lourdoueix <sup>1</sup>?

Il y a là un préjugé qui, probablement, tient à deux causes : la première, qui est le mépris que les écrivains professent socialement pour le journaliste, la seconde, qui est que le journaliste — il faut bien l'avouer — est devenu primaire et encombrant. Il joue trop à la mouche du coche. Il est mêlé à trop d'intrigues. Il s'est trop contenté d'un rôle de derrière la toile. Il s'est porté à lui-même préjudice et on ne lui pardonne ni sa vanité ni son insuffisance. Le reportage, les choses de sport, la rédaction des faits divers, le développement de l'information, la « mécanisation » de la presse ont amené sur le marché des gens sans culture générale, qui font du bruit et nuisent à la réputation des journalistes sérieux et instruits. Certes ceux-ci sont encore assez nombreux pour que l'on rende justice à leur valeur, à leurs travaux et à leur influence, mais ils sont noyés dans la foule des manœuvres sans esprit, et la mauvaise opinion qu'on a des uns rejailit fâcheusement sur les autres.

Dans la première partie du dix-neuvième siècle, il n'en était pas ainsi. Les journaux étaient faits par des rédactions moins encombrées, mais plus homogènes et de niveau littéraire sensiblement supérieur. Un capitaliste n'aurait jamais pensé à s'emparer du gouvernement par le moyen d'une feuille plus ou moins « informée » et ne se serait pas improvisé journaliste, du fait de ses millions,

<sup>1</sup> M. Jacques Pigelet, dans son excellente étude sur *l'Organisation de la presse périodique française* (Orléans, 1909), ne cite même pas Loudoueix parmi les soixante noms qu'il donne des journalistes de la Restauration et de la monarchie de Juillet.

pour commander aux ministres et distribuer la justice en menant la Bourse.

M. de Lourdoueix était encore de l'école des journalistes de carrière, attachés à leurs devoirs.

### III

L'effigie des deux amis a pâli. Mais elle eut quelque relief et quelque couleur. Et la correspondance qui va suivre nous aidera mieux encore à lui redonner l'éclat qu'elle mérite.

Les lettres ne portent pas toujours de date suffisante. C'est par comparaison qu'on a pu établir un ordre.

La première est adressée à M. et M<sup>me</sup> H. de Lourdoueix, rue de la Villévêque. Elle est évidemment de 1835. L'écriture en est rapide, élégante, ferme et nette :

*Aulnay, 10 juin.* — Madame, je suis bien touché de votre lettre, et aussi des bonnes paroles qu'un espion a surprises sur mon compte dans votre maison. M<sup>lle</sup> Blanchard m'a confirmé vos bons souvenirs et ils n'ont rien perdu, je vous assure, à passer par sa bouche. Au milieu de nos préoccupations politiques, Honoré me rendra un vrai service à annoncer un peu mon livre avant l'article qu'il veut bien faire. Il sait mieux qu'un autre ce qu'il faut dire au profit de l'éditeur ; et moi je sais mieux que lui combien *La Gazette* a d'autorité littéraire. Le goût des arts et la finesse de l'esprit se sont, je l'avoue, réfugiés chez nos adversaires. Il ne nous est resté que la pauvre raison.

Mais ce qui me charmera bien davantage, ce sera de vous revoir après une si longue absence, vous l'amie de ma mère et lui, mon vieux camarade. Ecoutez, je veux bien aller au-devant de lui à Paris, au bord de la Creuse même, s'il le veut, mais ce qui serait complet, ce serait de nous retrouver cinq, comme une fois à la Vallée aux Loups. Je puis vous recevoir un peu moins mal dans une chaumière à moi. Dites le jour et ne le reculez pas trop. — H. DE LATOUCHE.

P.-S. Mettez, je vous prie, sur la réponse : Aulnay par Antony (banlieue) et donnez-moi le numéro de votre rue.

A cette époque, Latouche est justement très monté contre ses amis les libéraux, et il ne peut s'empêcher de le laisser paraître. Le livre dont parle Latouche est évidemment *Grangeneuve*, son bizarre roman sur les Girondins. La lettre suivante explique la précédente. Elle porte comme simple suscription : Honoré.

*Dimanche.* — Mon cher ami, j'ai retrouvé dans *la Gazette* du 11 juin ton article sur *Grangeneuve*. Je t'en remercie, il a toutes les qualités qui peuvent donner de l'importance à un futile roman. Si tu en fais un autre, il faudra inspirer aux dames l'envie de parcourir le livre. Avec un journal et un voyage sur les bras, il y a bien peu de

personnes en qui je mettrai confiance pour cette bonne promesse; mais toi, tu en trouveras le temps, ne fût-ce qu'un soir de pluie dans les Vosges.

Mais tu n'es pas au bout de mes importunités! L'esquisse de Gudin est de 18 pouces sur 11 de haut, vois donc si ce joli soir sur les prés, avec notre Creuse, et ce tour si vrai de crudité et de mélancolie ne pourrait pas composer mon pendant tout fait. J'en aurai autant de joie que Jean-Jean quand il trouve aussi chez le marchand d'estampes son portrait tout fait. Et puis, tu m'as promis ton livre, tu serais bien aimable de le faire remettre chez ton concierge, dans une enveloppe qui porterait mon nom; je pourrais le faire prendre dans une course de commissionnaire.

Je ne saurais te dire combien je suis heureux de vous avoir retrouvés! Ta mère me semble un peu la mienne. Nous ne ferons dans la vie, ni l'un ni l'autre, une amitié qui ressemble à la douceur de nos liens d'enfance.

Quelle politique humaine, quelle alliance de princes vaut une fraternité de collègue.

Je suis frappé de l'idée que le livre de M<sup>me</sup> Pannier sera très bien : cette idée-là, je ne l'ai pas puisée tout entière dans les vœux et dans les gages déjà donnés par l'auteur; elle m'est venue de l'impression que m'a fait (sic) la figure souffrante et l'attitude recueillie de la victime. Oui, elle me paraissait l'autre jour vaincue par les fatigues d'une lutte dont pourtant elle a triomphé. Il y avait de l'émulation exaltée, de l'obsession, de la sibyle, enfin, sur cette causeuse, au coin du feu.

Je retiens, pour le temps, le feuilleton futur. Que dis-tu de l'hiver de juin? Il fait bien froid. Je cours les bois en parapluie. Ne viendrez-vous donc à Aulnay qu'après le grand voyage! A propos de parapluie l'image de Louis-Philippe me saute à la gorge, et je me souviens, pour te faire sourire, qu'il y a quelques jours j'ai fait au crayon une petite variante sur le cahier de musique d'une belle dame jadis légitimiste, et juste-milieu aujourd'hui. J'ai changé une ou deux lettres seulement du premier vers de la plus fameuse romance de Grétry; et quand elle l'a voulu chanter, elle a lu :

O Riffard! ô mon roi, l'univers t'abandonne...

Restons gamins une demi-heure par jour, ne fût-ce que pour nous rappeler Pont-le-Voy.

Desbordes-Valmore et George Sand ont toutes deux remarqué qu'une gaminerie pleine de charme puéril s'alliait chez Latouche à ses humeurs noires. On en trouve ainsi maintes preuves dans sa correspondance.

La reprise d'amitié n'a pas été illusoire. Des visites ont suivi. Les relations intimes ont recommencé et le 26 septembre 1836, Latouche écrit d'Aulnay à Lourdoueix qui habite encore rue de la Villévêque, le billet ci-dessous :

Ami, pendant que tu courais la Savoie, j'étais en Berry pacifiquement. Je pense avoir terminé enfin mes misérables affaires. J'arrive



avec les habitants de la Creuse. J'ai perdu mon argent et gagné la fièvre. Ils m'ont donné leur fièvre d'automne, enfantée par les chèvres rouillis et les fumiers qui bordent leurs portes. Toutefois, je me suis révolté; et après deux nuits de souffrance et de cerveau malade passées dans une auberge perdue de Saint-Plantaire, j'ai avalé tant de sulfate de quinine que je me suis guéri à la manière des chevaux. Je suis faible encore cependant, et je n'irai guère à Paris que vers la fin de septembre. Toi, ta mère et le vainqueur de tous les athées (s'il y en avait) vous seriez ma première visite.

De cœur à toi.

H. DE LATOUCHE.

J'ai passé à Lourdoueix-Saint-Michel : quels beaux chênes, que d'ombreux châtaigniers! et des brandes propres et sauvages!

Saint-Plantaire, dont parle Latouche, est un village voisin de Lourdoueix-Saint-Michel, qui est situé au sud du département de l'Indre, sur les limites de la Creuse. Il est perdu au milieu des châtaigniers, très loin du chemin de fer.

Nous n'avons qu'une lettre pour l'année 1837. Le timbre de la poste porte la date du 21 avril et adressée encore rue de la Villévêque.

*Lundi.* — J'ai été fort malade, ami, et je le suis toujours. Je ne t'engage pas à venir à Aulnay encore; mais ta présence par une lettre y a déjà fait grand plaisir à l'homme de la solitude, de la grippe et du découragement complet. La vie n'est pas bonne, mon pauvre Honoré. On ne l'aime que quand on ne la comprend pas; au milieu des potiers de Verneuil, ou sous les ombrages de la Maodière! Quel spectacle que celui que donne notre chétif pays! Au milieu même de la cohue, on est assourdi et distrait; mais retire-toi, pour vingt jours, à la distance du recueillement. Prends-moi un peu de reculée pour juger ce tableau-là : Thiers et Guizot occupant toute l'Europe, et se poursuivant comme Gomez et l'autre héros espagnol! les deux en-cas du char de Philippe. O la belle France! elle a bien mérité son sort, elle subit l'ancien supplice imposé aux femmes adultères : elle est étouffée dans la boue.

Je me traînerai à Paris pour vous voir, toi, ta mère, l'Exposition prochaine et quelques personnes de nos amis. Tu ne me dis rien de M<sup>lle</sup> Blanchard : elle doit être près de vous! Son tableau est-il achevé? en es-tu content? que tu serais gentil de m'écrire tout de suite quelques lignes sur ce sujet-là.

A toi, et qu'il en soit, comme tu dis, dans ce monde et dans l'autre.

H. DE LATOUCHE.

J'embrasse ta mère.

Les lignes qui suivent sont postérieures de cinq ans aux précédentes. La lettre est adressée à M. de Lourdoueix, rue de Grenelle-Saint-Germain, 97, et porte la date du 12 octobre 1842. Elle part d'Aulnay :

Merci de ton bon souvenir. J'irai vous voir tous, un moment, dimanche soir.

J'espérais de M<sup>me</sup> Pannier quelques bonnes nouvelles d'elle et de ses enfants. Rappelle tout le monde autour de toi, cela vaut mieux encore.

Mon vieux ami, mon premier ami, ne ferons-nous jamais ensemble un pèlerinage à travers les brandes et les roches fauves d'Anzème et de Glénis ! Ce projet d'aller mourir sous la blouse en quelque village inconnu, il faut que je le réalise, en trahissant mon secret pour toi seul. Un jour, en revenant des Pyrénées, après une conférence avec M. de Villèle, redevenu ministre, tu t'arrêteras chez l'obscur artiste redevenu paysan.

Dieu veille sur ton avenir ! Il n'y en a plus pour moi.

Le billet suivant est de la même époque :

*Dimanche 29.* — Depuis que je ne vous ai vu, mes bons et chers amis, j'ai été un peu incendié. J'ai perdu plus d'un quart de mon travail, et le chétif roman qui allait paraître est ajourné pour un mois ou deux<sup>1</sup>. On dit que de ce petit fait dont les journaux ont parlé, la *Gazette* seule n'a rien annoncé. La *Gazette* est le plus important comme influence littéraire ; et jamais malheur servant de prospectus n'eût été mieux que là. Je t'envoie le *Courrier français* et le *Messenger*<sup>2</sup> d'hier soir ; arrange-moi cinq lignes (faits Paris) entre un couvreur tombé d'une échelle et un cabriolet renversé. Mets un peu d'onguent sur la brûlure.

Nos soirées que j'aime, parce qu'elles sont de famille et de franchise, je ne puis aller au-devant. Je crains toujours de me heurter avec des étrangers et d'effaroucher leur pudeur monarchique ; je passe presque toutes mes après-dînées rue Chauchat, n° 2 ; envoyez-moi avertir, je suis libre de 7 heures 1/2 à 11 heures.

Et nous voici arrivés, autant qu'on en peut juger par les papiers conservés, aux années sentimentales 1845-1846 ; on observe chez Latouche une recrudescence de souvenirs. La maladie a aiguë, plus encore, s'il est possible, la sensibilité. Il est repris par sa passion des vers. Mais on dirait que plus il se passionne à les faire, moins ils sont bons. Et la platitude de ceux qu'il va dorénavant intercaler dans sa correspondance ne donne plus une bien haute idée de son talent.

Samedi.

Voilà ce que je disais ce matin à un certain arbre que tu affectionnes à Aulnay, sous lequel tu te couches volontiers, où l'autre jour tu retrouvais les champignons du Coudray :

Mélèze, humble ornement du rustique verger,  
Toi qui du Nord frileux habile à protéger,  
Déjà contre l'Août nous prêtas ta défense,  
Tu plais au compagnon de ma lointaine enfance.  
Là, pour se délasser des journaux de Paris,  
Il aime à rencontrer tes résineux abris.

<sup>1</sup> Probablement *Un mirage*.

<sup>2</sup> Nous n'avons pas retrouvé les passages auxquels Latouche fait allusion.

Défends bien tes pourtours de toute humide empreinte !  
 De mousses et de fleurs tapisse ton enceinte,  
 Attire sur ton front le nid du rossignol,  
 Ou des verdiers jaseurs retiens le long vol,  
 Afin que le captif d'une tâche cruelle  
 Oublie, à nos côtés, la tâche qui l'appelle ;  
 Et qu'il puisse aux loisirs, au calme initie  
 S'enivrer plus longtemps d'air pur et d'amitié.

J'ai pensé avec amertume à Puy Guillon. Tu sais avec quelle soudaineté d'entraînement j'allais au-devant des moyens d'en assurer la possession pour une petite part ; mais j'ai réfléchi, depuis, que tu ne pourrais aller là qu'ayant perdu ta mère ; et si j'avais le malheur de vivre plus longtemps qu'elle, qui remplacerait pour moi sa présence ? Tout le monde ne m'aime pas autour de toi : on fait même profession de payer une assez bonne action de ma vie par un dénigrement calomnieux<sup>1</sup>. Et puis si ces autres sont étrangers à tout ressentiment de ma part, ils le sont aussi à notre cher Berry et je doute qu'ils se plussent jamais où nous eussions été si bien, nous autres enfants de la Creuse. Je sais bien ce que tu devrais faire : une très petite opération au lieu d'une grande, t'assurer de la maisonnette d'Aulnay après moi<sup>2</sup>, et même tout de suite, si tu le veux, avec toutes les facilités imaginables. Et moi, heureux de la pensée de t'avoir pour successeur, j'irai finir à Chevreuse. Là, ta mère, tes affections les plus proches et toi-même jouiriez des distractions qu'il te faut, de l'air pur. La chaumière qu'on tient vaut bien un château en Espagne. Rien ne serait changé dans ta fortune et tes occupations parisiennes. Dans tous les cas, laisse-moi rêver tout haut devant toi. Et puis je retourne à cet art si futile et si beau, si méprisé et si consolateur, qui a effacé tant de mauvais jours et de fiel dans la courte vie d'Hégésippe Moreau.

H. DE L.

P. S. Enveloppés tous deux dans d'uniformes cycles,  
 Nos plaisirs sont pareils et nos plaisirs divers.  
 Comme un arbre ses fruits, l'un porte des articles,  
 L'autre de méchants vers.

Ici se place un billet singulièrement suggestif. La personne à laquelle il est fait allusion est la femme légitime de Latouche. Il l'avait abandonnée. Il s'apitoya sur elle quand il apprit qu'elle se consumait de chagrin et lui fit amende honorable. La lettre est datée du 22 janvier 1845 :

Merci, ami. Et tu m'as bien jugé. Depuis de fort longues années, depuis la perte de mon unique enfant, nous avons cessé d'être unis comme l'entend le monde ; jamais par les liens d'une réciproque et profonde amitié. Que de soins touchants elle a eus de moi dans mes

<sup>1</sup> Il semble s'agir de sa réconciliation avec sa femme.

<sup>2</sup> A cette époque, évidemment, Pauline de Flaugergues n'habite pas encore l'Ermitage.

souffrances, et combien je suis fier d'avoir adouci pour elle les sentiments de sa perte. Il y a déjà bien longtemps que le même toit nous réunissait. Il lui a été donné de sortir de ce monde sans peur, sans agonie et sans douter de la bonté de Dieu.

Dieu conserve les tiens.

H. DE LATOUCHE.

A la fin de l'année, cette autre lettre « poétique » :

Aulnay, mardi 11 novembre.

Je ne t'ai pas écrit mardi dernier, mon ami, mais j'aime mieux accuser une petite hypocrisie de ma part qu'un oubli d'amitié, une ingratitude envers ton fraternel empressement. Je me suis donc tu, non par paresse ou pour cause d'aggravation dans mon mal, mais par la spéculation fort intéressée que peut-être viendrais-tu toi-même savoir des nouvelles de l'infirmes, si, à la huitaine suivante, il te riait un doux soleil, et que la lointaine vapeur des bois te promît un paysage ossianique. Toutes mes prévisions échouent, mon rêve se fond en pluie, ma diplomatie n'a pas fait ses frais. Sache donc que je ne vais pas plus mal, c'est déjà un mieux considérable, et, si j'avais quelque émulation de vivre, je croirais possible de recouvrer un peu de tête et d'estomac qui tous les deux m'abandonnent, mais pour avoir une envie, il faut avoir une raison, un prétexte, du moins ; et je n'aperçois ni raison ni prétexte. Si je répugne à mourir, c'est par l'unique instinct que la nature donne à tous les animaux. Du reste, j'ai été repoussé des sentiments où la vieillesse se réfugie : affection désintéressée, dévouement offert à l'enfance, il ne me reste à aimer que la campagne et l'automne. Je fais tout ce que je peux pour que cela me suffise en l'absence de la patrie, et, hier encore, sous un vieux châtaignier dont le soleil dorait les dernières feuilles, je me disais, en le regardant l'automne :

Quand il est pur et clair, quelle de nos saisons  
Vaut sa douceur pensive et ses grands horizons ?  
Rien ne réveille en nous d'émotions chéries,  
D'amour et de pitié, de tendres rêveries,  
Autant que ce repos, demi-sommeil sans bruit,  
Où s'assied la nature après qu'elle a produit,  
Elle nous donne, à nous de qui l'été succombe  
Les conseils résignés de songer à la tombe ;  
La rose d'un matin pâle et dernier trésor,  
Au soleil de novembre épanouie encor,  
Que frapperont demain les dards de la gelée,  
Ressemble à la victime avec grâce immolée  
Qui sourit au bourreau prêt à trancher ses jours.  
Le vendangeur courbé sous ses paniers bien lourds,  
Emplit de ses chansons les vignes jaunissantes,  
Sans souci de l'hiver aux neiges menaçantes.  
Le lavoir jase encore ; j'entends, là-bas, les ris,  
D'écoliers en congé sur les prés déflouris,  
Et voyant dans les cieus les bataillons de grues  
Semant d'adieux plaintifs nos forêts parcourues

C'est la saison dont l'âme obtient ses plus beaux jets,  
L'ère de la pensée et des vastes projets,  
Voyez-la dans son deuil, se faire belle et triste,  
Rien que pour les regards et le cœur de l'artiste!

Il faut que je finisse par deux errata : quand j'ai dit que le vengeur était courbé sous sa charge, je n'entendais point parler de l'année de grâce 1843 et de ma tendresse que je prétends exclusive pour la campagne. Je n'exclurais jamais ni mon cousin Richebourg, ni mon frère Honoré, ni la digne mère qui a aimé la mienne.

H. DE LATOUCHE.

En 1846, même note. La lettre qui suit est adressée à M. H. de Lourdoueix, 8, rue de Tournon, Paris, et datée du 6 mai :

Mardi soir.

Vois ce que c'est que de nous ! Je t'écris dix minutes après t'avoir quitté, le temps seulement de traverser les champs de fraisiers qui séparent les approches de Sceaux de mon chétif manoir, et déjà je me sens mieux. C'est le bénéfice de ta présence, frère ; car j'étais encore avec toi en revenant à Aulnay. Je reprenais les traces de notre conversation et je rimais malgré moi ce que j'avais dit contre mes coreligionnaires :

Avec de la paille et du temps,  
La nêfle au cœur osseux mûrit vaille que vaille :  
Républicains d'un jour, ayez des vœux constants,  
Vous êtes déjà sur la paille.

Je parle surtout de moi, ce qui ne préjuge rien contre ma fidélité politique. Tu sais bien que je suis volontiers pour ceux qui sont faibles et qui souffrent. Ne dis à personne, cependant, que c'est un ami qui tire ainsi sur ses troupes !

Restons toujours ce que j'ai exprimé une fois sur tous deux :

Si divers de pensers, si semblables de cœur.

LATOUCHE.

Les deux papiers suivants ne portent pas de date, mais une étude de l'écriture nous permet encore de les classer ici : ils doivent être de 1847-1848.

Cher ami, j'ai reçu *la Gazette* et je te remercie bien de ce qu'il y a de délicat dans l'approbation sous-entendue qu'elle exprime pour les méchants vers. Fais-moi lire bientôt le roman de Paul. Il faut que je t'apprenne à la hâte, que ma conscience ne m'a pas permis de louer le travail de M<sup>me</sup> de Pannevère et que je lui ai donné, le moins brutalement qu'il m'a été possible, le conseil de ne pas l'imprimer. Comment prendra-t-elle cette bonne foi ?

Un matin j'irai embrasser ta mère.

H. de L.

Aulnay, vendredi.

*Aulnay, dimanche.* — Chère maman, j'ai eu un vif plaisir hier, celui d'apprendre de vous de meilleures nouvelles du monde par un homme qui vous avait vu le matin même ; mais, cette gracieuse



parole dite, je me suis bien vite aperçu que Jacques, depuis qu'il n'est plus à votre service, était tombé dans un état d'imbécillité. D'abord, il a trouvé de passer par Antony pour venir de Paris à Sceaux, a épuisé toute sa journée à peu près à errer par les chemins; et, en arrivant, s'est fort étonné que ma maison soit dans les bois. Il a voulu m'intéresser à une injustice qu'on avait commise envers lui sur la route. Et c'est à savoir qu'il avait retenu une place rue du Pont de Lodi, qu'il s'était rendu à la barrière d'Enfer et que, là, ayant offert son billet à la première voiture qui passait, on n'avait point voulu le prendre pour comptant, sous prétexte que la voiture de la place Dauphine n'était point de la même administration! — Je croyais Jocrisse mort. — Ensuite, il m'a fallu entendre, moi souffreteux et sans société, l'histoire de toutes ses plaintes et de tous ses catarrhes, comment son maître marié à quatre-vingts ans, avait eu, le malheureux, l'indignité de le déshériter pour sa femme.

Ensuite j'ai eu l'aveu que le tremblant et poussif vieillard n'entendait rien au jardin, ne connaissait pas, d'entre les herbes, les fleurs et n'avait essayé de faire un peu de cuisine. J'ai bien vu qu'un si plaintif et si catarrheux compagnon allait mal à ma solitude, à mon état de maladie continuel, mais comme enfin je ne l'avais qu'à l'essai pour une semaine, je me proposai de le combler de soins et de ne me séparer de lui qu'en le payant bien généreusement. Voilà, que ce matin, à sept heures, il m'a dit pour bonjour que la chambre que je lui avait donnée était humide et ne valait rien pour son catarrhe.

J'en ai été charmé et je lui ai permis de partir après avoir déjeuné et reçu l'indemnité de son déplacement.

Ce n'est pas un homme qui n'est occupé que de se plaindre et de veiller sur sa chère santé, qui trouve inhabitable la chambre que j'occupe moi-même et de préférence tout l'été, qui peut venir en aide à votre pauvre ami. C'est Jacques qui vous a quittés dans le temps et c'est lui qui me quitte, après douze heures d'élégie sur son propre sort, mon bon Honoré méritait de rencontrer mieux dans son zèle amical pour un frère.

Je sais que votre fils, mère, n'est pas auprès de vous en ce moment, mais dites-lui, dès qu'il reviendra, qu'il lui faut venir dîner avec moi pour effacer le sentiment de déplaisir que m'a laissé le pauvre Jacques.

A vous deux pour cette vie et l'autre, ma seconde mère, et mon premier ami.

H. DE LATOUCHE.

Et voilà des pages qui montreront peut-être Latouche sous un jour assez favorable. Si elles ne jettent pas sur son talent de lueurs nouvelles, — au contraire! — au moins elles disent qu'il fut « un brave homme ». La réputation qu'on a faite à Latouche est de tous points exagérée. Il ne fut ni un bon écrivain, ni un mystificateur très conscient, ni un don Juan, ni un hypocondre convaincu. Ses lettres à Lourdoueix serviront peut-être à mettre au point sa véritable physionomie : ce fut un ami sûr et dévoué, et c'était bien quelque chose, même sous Louis-Philippe.

Joseph AGEORGES.

# STATUES ROMAINES

---

## I

### LA PIETA DE MICHEL-ANGE

O mère, le voici, ton fils, — il t'est rendu.  
Il est sur tes genoux, comme aux jours d'allégresse  
Où ses petites mains qui cherchaient ta caresse,  
Douce, pressaient ton sein vers sa lèvre tendu...

Trop tard! et ton visage a pour jamais perdu  
Le sourire de gloire heureuse et de tendresse,  
Dont tu lui répondais en un geste éperdu,  
Quand tu ne savais pas le prix de cette ivresse...

On t'a rendu ton fils, hélas! — après la croix...  
Il peut ressusciter, puisqu'il est Roi des rois,  
Mais rien n'effacera ces minutes dernières.

Et Michel-Ange a mis sur ton front douloureux,  
Sur ta figure sainte et dans tes pauvres yeux  
Tous les déchirements qui sont le lot des mères...

## II

### LE GLADIATEUR MOURANT

Cet esclave gaulois s'est fait gladiateur  
Pour avoir une épée encore en sa main franche,  
Pour respirer l'odeur du sang frais qu'on étanche,  
Et pour vaincre, — devant les Vestales sans peur.

Et les hasards du cirque ont trahi ce lutteur...  
Voici que de son sein s'écoule vers sa hanche  
Un flot rouge qui fait que son torse se penche,  
Et que ses traits se sont tirés sous la douleur.

Mais il raidit son bras qui le soutient encore;  
Et sa tête, aux cheveux frisés, qu'un soleil dore,  
Ne touche pas le sol fumant d'âcre vapeur.

Un rictus épuisé déforme un peu sa bouche;  
Et le Gaulois succombe, étranger et farouche,  
Tout méprisant des jeux de Rome, dont il meurt.

## III

## LA STATUE D'AUGUSTE AU VATICAN

Salut à toi, César, que Rome appelle Auguste,  
 Salut à toi, Divin, grand Sacrificateur,  
 Prêtre à la fois et dieu, Consul et Sénateur;  
 Maître des hommes, seul puissant, seul fort, seul juste;

Sous ton thorax étroit qu'une cuirasse ajuste,  
 On sent vibrer le cœur du monde dans ton cœur,  
 Et tu tiens sous ton bras levé, comme un dompteur,  
 Les rois dont le plus haut n'atteint pas à ton buste;

Salut! — Te voici bien, tel que tu revenais  
 Quand, n'ayant plus personne à vaincre, tu fermais  
 Janus, et que la Paix naissait sous ta loi sage...

Mais des jours sont venus, que tu n'attendais pas,  
 Des jours, des ans, et puis des siècles de combats, —  
 Et tu peux, ô Divin, reprendre ton ouvrage.

## IV

## LE MOÏSE DE MICHEL-ANGE

Le feu du ciel jaillit du crâne du Prophète  
 En boursoufflant la peau de son front tourmenté,  
 Et ses lèvres encor, dans la pierre muette,  
 Vibrent du Verbe saint qu'elles ont répété.

Tout un peuple le suit, qui parfois lui fait fête,  
 Et qui, capricieux, tout d'un coup révolté,  
 Raillant l'esprit divin dont il est transporté,  
 Fond l'or du tabernacle en quelque horrible bête...

C'est pourquoi le prophète est prêt à se dresser,  
 Et, sous les durs sourcils que l'on voit se froncer,  
 Passe tout le mépris du limon que nous sommes.

On sent sur lui le poids d'un effort décevant,  
 Et l'irritation de parler à des hommes,  
 Lorsque l'on sait comment parle le Dieu Vivant.

Charles DE ROUVRE.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## CHRONIQUE MENSUELLE

### DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

Le 14 juillet ou le *Biertag*. — Autres époques, même temps. — La période des années humides. — La fête de Bagatelle. — Une merveilleuse entreprise d'ahurissement. — Le culte de la sensation. — Une chute toujours entraîne une autre chute. — Tragiques prévisions. — Paris est-il en sécurité? — Une place à retenir. — M. Henri de Parville. — L'emprise de la méthode. — La boîte à bascule. — L'ennemi de la poussière. — Le général de Galliffet. — Premières fougues et traits historiques. — Les déceptions. — L'énigme. — Histoire d'une pelisse. — Ce que devient une anecdote en trente ans. — Le véritable auteur de *l'Armée et la démocratie*. — Comment on travestit les idées d'un écrivain. — Le droit à la force et le crime anarchique. — Deux victimes du devoir. — Les risques de l'ingratitude. — *Reyer*, par M. Adolphe Jullien. — L'homme. — L'œuvre musicale. — Le feuilleton musical des *Débats*. — Sur A. Thomas, Gounod, Lalo, Massenet, Saint-Saëns. — La question du piano. — S'étaler ou grandir.

Ce n'est plus une fête, c'est un jour de congé. Ce n'est plus une tradition, c'est une routine. Le « 14 juillet » a décidément cessé de plaire. Tout s'y fait au rabais. Le pavoisement des maisons particulières est indigent, les illuminations parcimonieuses, les feux d'artifice habilement réduits. Et la journée se traîne en un désœuvrement maussade, depuis que — fort judicieusement du reste — la revue de l'armée de Paris est passée non plus l'après-midi mais le matin. Il ne reste plus au populaire qu'à boire et à danser : encore n'y apporte-t-il plus l'entrain des premières années, malgré les invites intéressées des 16 300 débits de vins et des 1670 cafés de la capitale. Il n'y a plus que ces Bastilles-là qu'on prenne aujourd'hui; on y prend même des « canons » ! Sans compter les bocks, car si on les compte, on arrive à des chiffres fantastiques. Savourez, à son prix, cette statistique :

Sur les 17 970 débitants, environ 5000 ont « fait danser », suivant l'habitude, dès la veille du 14, et encore le lendemain : soit, le 13, de neuf heures à minuit; le 14, de deux à sept heures et de neuf heures du soir à 5 heures du matin; le 15, de neuf heures à minuit. Cela fait dix-neuf heures par bal. Or, si l'on en croit l'académie des maîtres à danser, on donne environ huit danses à l'heure, soit 152 danses par bal, et pour les 5000 bals, un total de 760 000 danses. Mais chacun sait, — nous arrivons, — que danser fait boire. On calcule, avec un coup de pouce, que 100 bocks sont absorbés par danse. Et l'on arrive ainsi au joli total de 76 millions de bocks. Ce n'est plus la « fête nationale », c'est la journée de la bière, le *Biertag*!

Encore cette année, il dut y avoir du déchet, car nous n'avions pas la température étouffante dont nous sommes ordinairement gratifiés à cette époque. De l'eau sans cesse, à croire, disait un humoriste, qu'on a saboté l'atmosphère. Et chacun s'en allait, poétisant son humeur mélancolique : « Ah ! quel temps fut jamais plus fécond en averses ! » M. Jacques des Gachons a voulu nous consoler, dans le *Figaro*, en nous montrant que, bien avant nous, on subit mêmes inconvénients. Et il a cité une lettre de George Sand, du 13 juin 1843 : « Cet affreux temps ne contribue pas peu à m'accabler; nous aussi, nous faisons du feu tous les jours... Rien que de voir courir les nuages, les arbres plier sous le vent et la pluie battre les vitres, je me sens à la campagne, je vois un grand horizon, je ne quitte pas ma robe de chambre de la journée, je n'entends pas de sonnette dans mon antichambre; personne ne me fait « compliment de mes ouvrages »; enfin, j'oublie entièrement que je suis « Madame Sand », et le peu de gens que je vois ne l'ont, je crois, jamais su. Cela compense bien la pluie... »

Bien avant M<sup>me</sup> Sand, M<sup>me</sup> de Sévigné se lamentait de même, aux Rochers, le 21 juin 1680 : « Le mauvais temps continue, ma chère fille; il n'y a d'intervalle que pour nous faire mouiller. On se hasarde sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages pour le repentir du temps qui veut enfin changer de conduite et l'on se trouve noyé... » Et cela dure, car quelques jours plus tard, le 26 juin, la bonne marquise écrit encore : « Quand je trouve les jours si longs, c'est qu'en vérité, avec cette durée infinie, ils sont froids et vilains..., on ne se couche plus sans fagot; on a repris ses habits d'hiver; cela durera tant qu'il plaira à Dieu... »

Le directeur de l'Observatoire municipal de la tour Saint-Jacques est encore plus convainquant. Il a multiplié les exemples,



pour nous faire prendre nos parapluies en patience. Sachez donc qu'en 1816, le mois de juillet eut 26 jours de pluie, et une température très basse. En 1802, il gela le 14. En 1709, il gela le 11. En 1606, on eut un « temps de Toussaint ». En 1564, on fit des processions pour demander le retour du beau temps. En 1428, des processions furent faites le 11 et le 23 juillet pour conjurer le froid et la pluie. En 1315, juillet fut pluvieux. En 1219, il fut glacial. Arrêtons-nous, pour ne pas remonter au déluge, ce qui ferait double emploi avec la saison!

Malgré ces analogies rétrospectives, l'impression générale est qu'il y a « quelque chose de changé ». Et les considérations vont leur train : l'axe de la terre se déplace; les taches solaires se multiplient; la planète souffre de contraction à l'épigastre; que sais-je encore? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fit jusqu'à ces derniers jours un temps « de chien ». (Et pourquoi donne-t-on ainsi au mauvais temps le nom du meilleur ami de l'homme?... Encore un problème!...) Le regretté M. de Lapparent fournissait, ici même, le 10 février 1904, une explication plus scientifique de ces apparentes anomalies qui, en réalité, seraient la manifestation régulière d'une loi formulée par le professeur bernois Edouard Bruckner. Je n'entreprendrai pas de résumer cet article que notre collaborateur, M. Félicien Pascal, avec son érudition très avertie, signalait avec à-propos aux lecteurs de *l'Eclair*; je rappellerai simplement les constatations historiques et physiques relevées par M. Bruckner. On en peut conclure que « depuis un temps immémorial, le climat de notre Europe paraît éprouver des oscillations d'une durée moyenne de trente à trente-cinq ans, se partageant en deux moitiés, l'une particulièrement humide et froide, l'autre plus sèche et chaude ». Hélas! une de ces périodes climatériques a commencé en 1886, donc la seconde moitié, humide et froide, a débuté aux environs de 1901... et ne finira guère que vers 1915! L'avenir ne se présente à nous qu'à travers un maussade rideau de pluie.

C'est une triste prévision pour les entreprises des théâtres en plein air. De fait leur traditionnelle saison fut jusqu'ici bien contrariée; et les voilà qui se hasardent à peine à risquer leurs premiers spectacles. Souhaitons-leur, en compensation... une pluie d'argent, des tempêtes de bravos, des trombes de succès, des cyclones d'enthousiasme! Ce fut un succès moins bruyant, mais d'un goût très raffiné qui accueillit la fête donnée à Bagatelle par la Société des Grandes Auditions musicales de France présidée

par M<sup>me</sup> la comtesse Greffulhe. Remise plusieurs fois en raison du mauvais temps, elle put enfin avoir lieu le 17 juillet. Trop tard pour beaucoup qui avaient déjà quitté Paris, mais au très délicat plaisir de ceux qui purent prendre part à cette réunion très choisie. On y donna l'*Anacréon* de Rameau, que M. Charles Bordes a découvert, reconstitué et mis en scène de façon à ravir l'élégant auditoire. Rarement aussi parfaite adaptation du cadre et de l'œuvre fut aussi heureusement réalisée. Chanteurs, ballerines, musiciens, tous rivalisaient de perfection, car autant sans doute que les auditeurs ils savouraient la joie de cette heure unique, dans un décor de féerie, tandis que d'innombrables lanternes et des projections électriques illuminaient d'un éclairage fantastique les arbres et les pelouses. Les merveilleux épanouissements des fusées et les bouquets de flammes multicolores d'un feu d'artifice donnèrent à cette soirée de rêve la conclusion qui convenait et que des pensées obsédantes faisaient juger symbolique. Après cette irradiation factice et trop brève, la nuit retomba sur toutes choses, comme, après cette échappée hors de la brutalité ambiante, la vie allait reprendre avec ses préoccupations, ses tristesses, ses absorbants devoirs. Et notre dure époque est ainsi faite qu'on ne sait jamais très bien si, du plaisir même agencé en vue d'une bonne œuvre, le souvenir ne demeure pas comme poudré de la fine cendre d'un remords.

Du moins, en de telles fêtes, y a-t-il une satisfaction esthétique. Mais de quel genre peut bien être la satisfaction qu'on doit éprouver aux divers exercices proposés à notre déliquescence par certaines « attractions » qui font, aujourd'hui, courir tout Paris? Il s'agit d'une immense installation décorée en « toc » et où un « manager » — soyons corrects! — américain, j'imagine, a accumulé les machines les plus attentatoires à l'équilibre de notre cerveau. Il y a là des « montagnes russes » affolantes, avec tunnels, précipices, surprises ahurissantes. Puis une vaste roue « cabossée » et dont ce qui lui sert de circonférence offre des creux subits, laquelle roue tourne sous un chariot maintenu à sa partie supérieure et qui subit toutes les brusques oscillations dégringolantes, grimpantes et sursautantes communiquées par le mouvement de rotation : je laisse à penser quelles secousses doivent ressentir les « voyageurs ». Puis un escalier mouvant dont les marches disloquées ont un mouvement alternatif de va et vient qui emporte ou renvoie le pied au moment qu'on le croit assuré, de sorte que les gens qui veulent marcher là-dessus semblent tous doués d'une ataxie caractérisée. Puis il y a le courant d'air qui, à l'improviste,

décoiffe les femmes, arrache les chapeaux, fait bouffer robes et manteaux. Et encore des inventions plus saugrenues les unes que les autres. Vous vous doutez bien qu'on crie dans ce pandémonium. Mais crier n'est rien : on y glapit, on y rugit, on y braille, on y hurle. C'est une admirable école de détraquement, et une très naturelle transition vers la ménagerie pure et simple. Après ça, il n'y aura plus qu'à mettre les hommes en cage et à les faire fouailler par un dompteur, comme des bêtes. Eh! eh! ce serait là une sensation inédite, et que je recommande volontiers à notre appétence d'inédit.

Je sais bien que chacun trouve son plaisir où bon lui semble. Et je n'entends forcer aucun de mes contemporains à se priver de celui-là. Mais je demande simplement de quelle nature ce plaisir peut être, et s'il n'est pas de la plus basse espèce, car il est menteur par-dessus le marché! Tous ces nouveaux ahurisseurs sont merveilleusement combinés pour rendre impossibles les accidents. Et il est stupéfiant de penser à la somme de travail, de calcul, de persévérance qu'il a fallu déployer pour établir ces instruments de précision pour l'abrutissement de l'espèce. Notez qu'il n'y a absolument rien là qui ressemble à un sport, à un effort personnel, à une difficulté vaincue par les visiteurs. C'est la sensation uniquement passive, la sensation la plus violente possible, avec l'assurance de la plus grande sécurité. Et c'est là une preuve inédite de l'envahissement des tendances matérialistes : on a trouvé le moyen de déshonorer jusqu'à la réaction nerveuse, jusqu'à l'effort musculaire, puisqu'on les excite sciemment avec la volonté de n'amener aucun des résultats qu'ils devraient produire!

Tel n'est pas le cas des réactions nerveuses de M. Clémenceau! Piqué au bon endroit par les banderilles de M. Delcassé, il a foncé, en furibond, sur son adversaire, et a perdu conscience de la brutalité de ses coups. Pour humilier l'ancien ministre, en une querelle surtout personnelle, il s'est laissé entraîner jusqu'à rappeler trop durement au Parlement l'humiliation du pays, et il est tombé sans gloire, parce que sans l'avoir prévu. Les gens superstitieux ne manqueront pas de faire remarquer que le proverbe a du bon : « Une chute toujours entraîne une autre chute. » Et ils rappelleront l'accident survenu, à la dernière revue de Longchamp, au général Picquart, qui vida malencontreusement les étriers au moment où il venait de saluer le président de la république, avant le défilé des troupes. Je ne sais si l'*Echo du Merveilleux* (la curieuse publication fondée par notre confrère

Gaston Méry que la mort vient d'atteindre en pleine activité et au moment où il jouissait d'une notoriété vaillamment conquise), trouvera, dans les collections de « prévisions », l'annonce de cette double culbute. Ce n'est pas impossible, car on y est coutumier des rapprochements les plus inattendus.

Ne vient-on pas de coordonner les avertissements de M<sup>lle</sup> Couesdon, des voyantes de Tilly et quelques autres pour nous annoncer les pires catastrophes? Des volcans doivent « se soulever », une terre surgir, et un mont très élevé « s'ébouler ». Ce n'est pas tout! Le Rhin doit déborder et se rapprocher de nous, en même temps que les autres fleuves sortiront de leurs rives — A nous, brave Nadaud! « Si la Garonne avait voulu! Lanturelu! »... — Tout cela, du reste, corroboré, paraît-il, par d'autres « voyantes », qui annoncent que des volcans vont « sauter » en France et ailleurs, qu'il y aura de grandes inondations précédées de grandes sécheresses, que Marseille sera engloutie, etc...

Ce serait à donner le frisson, s'il ne valait encore mieux agir que frissonner. Le meilleur antidote qu'on ait trouvé contre la peur et la crainte, c'est d'emplir sa vie de bonnes actions. Ce qu'il y a de remarquable pourtant, c'est une coïncidence, lointaine si l'on veut, très lointaine même, mais qui existe cependant, entre les événements découverts par ces « voyantes », et ceux que prévoit un savant tel que l'abbé Moreux. L'ancien directeur de l'observatoire de Bourges annonce à longue échéance d'effroyables cataclysmes qui bouleverseraient la planète et feraient de la terre une seconde lune. Cette transformation plutôt radicale serait du reste précédée d'exercices dépourvus de charme pour nous. Et M. Moreux nous donne dès aujourd'hui ce lugubre avertissement : « Bien souvent on a cru devoir rassurer les Parisiens sur la stabilité de leurs boulevards. Je suis loin de partager cet optimisme. La France se trouve tout entière non loin d'une grande ligne de fracture, ainsi qu'en témoignent les volcans d'Auvergne. D'autre part, nous sommes très près de la dépression méditerranéenne et le plissement des Alpes ne date pas de si loin. Quel géologue affirmerait qu'il est terminé? Le réveil du volcanisme dans nos régions sera terrible. La contraction commencée à l'est de la France ne peut que s'accroître jusqu'à ce que la Manche soit réunie à la Méditerranée. » Voilà qui est net, et nous ouvre une perspective de progrès fâcheux. Nous sommes déjà « dans le lac » : ce n'est pas suffisant; voilà qu'on nous prévient que nous serons « mis à la mer »!

C'est le cas de frêter des aéroplanes, et l'encourageante expérience de Latham franchissant la moitié du Pas-de-Calais nous est une réconfortante espérance en ce déluge de prévisions sinistres. Seulement, sur quel point du globe se diriger? Voilà ce qu'on devrait bien nous indiquer un peu d'avance. Je ne vois guère que le Thibet et le Sahara ou le Congo qui soient assez éloignés des lignes de fracture. Ce serait un singulier chassé-croisé de transformer le célèbre « péril jaune » et le plus récent « péril noir » en un inattendu « péril blanc » pour l'Asie ou pour l'Afrique et, en vue de l'encombrement, il serait bon de pouvoir, dès à présent, retenir ses places...

Je n'ai plus, pour le questionner sur ce sujet, l'ami qu'était pour moi notre collaborateur Henri de Parville, que la mort vient de nous ravir peu de jours après que nous formulions des vœux pour le rétablissement d'une santé qui nous était chère. Son successeur lui rendra l'hommage compétent que je suis incapable de lui offrir moi-même. Mais je ne veux pas omettre de dire ici les regrets qu'il laisse à ses lecteurs de plus de trente ans. En réalité, il n'a pu se remettre d'une grippe qui avait, il y a trois ans, altéré ses forces, sans venir à bout de sa cordiale amabilité, de son amour du travail — et de sa fidélité à notre Revue. Sa dernière collaboration régulière nous fut réservée et ce n'est qu'au tout dernier moment qu'il se résigna à abandonner la plume qui écrivait ces alertes chroniques, dont il avait su faire comme un jardin aux allées nettement dessinées, au milieu de la forêt touffue des nouvelles inventions, des nouvelles méthodes et des expériences inattendues.

« Où allez-vous, cette année? » lui demandai-je souvent au moment de ses vacances annuelles. — « Je vais essayer de telle ou telle villégiature, me répondait-il; mais je ne sais si elle répondra à mes exigences. Il me faut une certaine altitude correspondant à l'état de mon cœur, tel degré de siccité de l'atmosphère pour que mon cerveau puisse se reposer, etc... » Et c'était une véritable fiche d'exigences méticuleuses que je m'amusais à lui faire expliquer, parce que rien n'était plus intéressant que de voir cet homme très simple doser sa vie coutumière avec une précision mathématique et sans l'ombre d'hésitation ou d'anxiété. « Il me faut ça », concluait-il, « il n'y a qu'à chercher, l'on trouve. » Il avait trouvé, pour ces récentes années, un chalet près de Gœschenen, où il finissait toujours par se rabattre. « Et puis, ajoutait-il avec une joie dans les yeux, j'y suis seul, en vrai montagnard, col ouvert, en sabots si je veux, du fin matin jusqu'à la



nuit. Pas d'habit, pas de gants, pas de mondanités, pas de visites ; la vraie nature, mon ami, la liberté, la paix, la vie ! »

Il était le statisticien fait homme, le collectionneur de notations sans fin, commandant à son usage tels instruments dont il avait conçu l'idée pour ses expériences personnelles. Pendant qu'il étudiait je ne sais quelle loi sur la légèreté de l'air relativement à l'altitude, si je ne me trompe, il s'était fait construire une petite bascule, quelque chose comme un pèse-lettre qui fût devenu un pèse-homme. « Vous comprenez, m'expliquait-il, avec des gestes figuratifs : un petit cube au-dessus duquel je pouvais tout juste placer mes deux pieds. Je pérégrinais, ma machine sur le dos, et, de temps en temps, à proportion que je grimpais, une station, ma balance sur le sol, moi par dessus, et une cote de poids de plus. J'ai recueilli ainsi, durant plusieurs années, des résultats qui m'ont permis d'arriver à une formule éprouvée. » Il fit, dans ces conditions, une fois entre autres, l'ascension du Righi, — bien avant les funiculaires !

L'automobilisme fut, à la fin, pour lui un cauchemar. La tranquillité de sa villa du parc des Princes en était troublée. Et plus que tout, il reprochait au nouveau sport de souiller les arbres bordant les routes et jusqu'assez loin dans les futaies, de rendre irrespirable l'atmosphère, de propager des myriades de microbes par les poussières soulevées et disséminées. Il rêvait d'un appareil mange-poussière adapté à la carrosserie des machines. Que ne rêvait-il pas !...

Ce qui n'était pas un rêve, il le savait par expérience, c'était l'attachement de nos lecteurs, et c'est pourquoi j'ai voulu, cette fois encore, leur parler de lui.

Ce n'est pas quelques pages qu'on remplirait, mais un volume, si l'on voulait recueillir les anecdotes qui ont éclos de tout côté à propos d'un autre disparu du mois, le général de Galliffet. Rarement homme public fut aussi fêté et aussi détesté. Il a excité les enthousiasmes et bravé les mépris. Il est, sans doute, trop tôt pour le juger d'ensemble. Fut-il un maître ou un aventurier, un héros ou un arriviste, un dévoué ou un égoïste ? Grave affaire, et qui ne se peut trancher à plume levée. Pourquoi n'y aurait-il pas eu de tout cela un peu, dans cette « personnalité » ? En tout cas, il fut « quelqu'un », alors que tant d'autres se contentent d'être « quelque chose ». Et ce quelqu'un est mort en chrétien, volontairement et consciemment, comme il entendait le faire. Cela ne veut pas dire qu'il ait toujours vécu comme tel ; et la façon dont je le vis « crâner », par exemple, aux obsèques de

Renan, offrait avec son dernier acte quelque contraste. Ce ne fut pas le seul !

Je ne referai pas ici, en détail, une biographie qu'ont donnée tous les journaux. Il me suffira de rappeler que tout jeune officier aux Guides, il se signalait par des excentricités, comme d'avaler, sur un pari, un verre non de bordeaux, mais à bordeaux, qu'il pila préalablement, mais qui ne l'en rendit pas moins malade. Ou comme de sauter à cheval dans la Seine, à Melun, du haut d'un ponton, en tenue de jour, avec sabre et shako, et de ramener sa bête sur la berge, sans avoir « perdu l'assiette » !

Il est en Crimée, sous Sébastopol, et en raconte lui-même ce souvenir :

Je n'ai jamais oublié deux petits saint-cyriens arrivant au 3<sup>e</sup> de zouaves avec une tenue flambant neuve, que nous admirions. Nous admirions davantage leur air candide et leur peu d'étonnement de se trouver au milieu d'un monde qui n'avait rien de commun avec celui qu'ils avaient laissé en France. Je n'ai pas oublié leurs noms : Avon et Adalbert. Le soir, ils allaient aux tranchées et, pour leur première garde, étaient tués. Je les ai vu rapporter sur les brancards et je vous promets que j'ai éprouvé là une des plus grandes émotions de ma vie. J'en ai vu bien d'autres depuis, mais n'ai jamais été empoigné comme par la mort de ces deux enfants.

Après la Crimée, Galliffet, impatient de combattre, obtient trop tard d'aller en Italie. Il prend sa revanche au Mexique, à l'assaut de Puebla, où il reçoit la légendaire blessure qui lui ouvre le ventre et lui fracasse une hanche. Il a conté lui-même comment il refusa tout secours, et se traina à l'ambulance, portant « ses tripes » dans son képi. Il fut long à guérir, et quand il vint à Vichy remettre à l'empereur les drapeaux mexicains, Napoléon III le prit comme officier d'ordonnance.

Adulé, gâté, fêté, fêtard, il est enfin nommé colonel du 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique. Et, dès lors, le sens du commandement en fait un officier exemplaire dans le service. Comment il revint en France, fut nommé général de brigade pour remplacer le général Margueritte promu divisionnaire; comment celui-ci ayant été blessé mortellement, Galliffet prit le commandement des charges fameuses sur le plateau de Floing, qui ne sait cela ? Et qui pourrait oublier l'admirable réponse qu'il fit au général Ducrot lui demandant de charger encore « pour l'honneur des armes » : « — Tant que vous voudrez, mon général, tant qu'il en restera un ! » Ce qu'on sait peut-être moins, c'est comment lui fut acquise d'emblée la confiance enthousiaste de ses officiers et de ses escadrons, quand ils le virent, avant la première charge, aller, seul, au petit galop,

reconnaitre le terrain et préparer sa voie. Quand tout fut fini, et que le roi de Prusse eut dit les mots célèbres qu'on traduit par : « Oh ! les braves gens ! », une douzaine d'officiers entourèrent Galliffet et galopèrent encore une fois à l'ennemi, saluant du sabre, puis, haut sur leurs étriers, crièrent : « Vive l'Empereur » ! A quoi les Allemands répondirent en interrompant le feu et en rendant le salut. De tels traits suffiraient à marquer une vie.

Avec la même vigueur qu'il affronta l'ennemi du dehors, il combattit l'ennemi du dedans, et l'on s'accorde à reconnaître qu'il fut inexorable, et beaucoup disent : excessif, dans la répression de la Commune. « Il était dans son rôle, avouait plus tard un communard, retour de Nouméa, en nous traitant sans quartier, car si nous l'avions pu, nous ne l'aurions pas manqué. » On peut penser néanmoins qu'après la victoire, il eût été plus habile de raisonner d'après une autre loi que celle du talion. Les discussions sur sa conduite politique ne devaient plus cesser, car Galliffet semblait mettre une sorte de coquetterie à tromper toutes les espérances de ses anciens amis. Marquis de naissance, bonapartiste de relations, il devint l'ami de Gambetta, et délibérément s'orienta vers le soleil levant. Son rôle dans le relèvement et l'entraînement de la cavalerie est célébré presque unanimement comme celui d'un maître et d'un rénovateur. Peut-être, quand l'encens funéraire se sera évanoui, limitera-t-on un peu ce rôle, tout en lui laissant la part très grande qui lui en revient. Mais ne fût-il pas l'organisateur suprême qu'on a dit, il lui restera toujours d'avoir été un entraîneur de premier ordre, payant d'exemple, rigide dans l'observation des règlements, volontiers brutal dans ses réprimandes aux officiers, mais sauvant tout par quelque-une de ces inspirations qui ravissent pékins et soldats, comme lorsqu'il faisait défiler ses régiments en saluant une statue de Jeanne d'Arc, ou rendre les honneurs aux monuments funèbres de la guerre dans les plaines de Beauce.

Il ne détestait pas qu'on l'appelât « reître ». Ce fut certes un beau soldat, épris de l'armée véritable, de l'armée de métier. Mais il avait l'ambition d'être autre chose. Quoi ? Il est difficile de le définir ; mais on le soupçonna quand il devint ministre de la guerre de Waldeck-Rousseau. A quelle idée céda-t-il alors ? Peut-être simplement au prurit du commandement et au plaisir de « dire quatre mots » à certains de ses camarades qu'il n'aimait guère. Quoi qu'il en soit, son acte demeure inexplicable jusqu'ici dans les causes profondes. Et vint le jour où le soldat d'instinct prit le pas sur l'ambitieux, et où il jeta sa démission. « Vous me maudissez, disait-il parfois à ses amis, vous verrez qui me

remplacera! » Ce fut le général André. Mais si Galliffet le savait, pourquoi quitta-t-il le poste qu'il avait accepté ou demandé? Ce jour-là, en réalité, qui triompha en lui : l'homme de parti, le soldat... ou le vieillard?

Dans un très intéressant article du *Temps*, M. Dauphin-Meunier raconte, avec une précision que l'on sent exacte, un long entretien qu'il eut avec Galliffet, et où le général, parlant d'un arrière-grand-oncle flibustier, s'écriait : « Celui-là, c'était tout moi! Tenez, j'aurais dû être condottiere, chef de bande et mercenaire... Mais j'ai eu de la chance quand même. Tout ce qui eût dû me nuire m'a tourné à bien. J'aurais voulu être encore plus que j'ai été; mais j'ai été tout ce que je pouvais. L'occasion fait le larron. Elle a fait un Napoléon, elle peut le refaire. »

Galliffet, en ce cas, fut inférieur à son rêve. Napoléon commençait bien à gouverner avec d'autres; mais il finissait par gouverner tout seul! Se démettre, au moment où le fit Galliffet, c'était, malgré tout, se soumettre, et avec soi, l'armée. Or il avait donné assez de gages pour avoir le droit de parler haut; et s'il eût crié : « Garde à vous! » de sa voix de commandement, que de « positions » auraient été rectifiées! Et d'abord la sienne. Aucune boutade, malheureusement, ne parvient à réparer cela. On dit que le général a laissé des *Mémoires*. Peut-être donneront-ils, pour bien des faits, le mot de ce qui demeure à nos yeux des énigmes.

Peut-être y trouverons-nous aussi le récit personnel d'une petite histoire que M. Jules Claretie a joliment racontée dans le *Temps*, et dont il y a une autre version antérieure que je me permets de signaler, tant il est rare d'avoir à préciser une anecdote narrée par l'inépuisable conteur de *la Vie à Paris!* Donc il s'agit, en l'espèce, de « six pelisses confectionnées par six petites ouvrières parisiennes pour six officiers de tranchée, en Crimée, qui voudront bien se souvenir qu'on pense à eux en France », ainsi que le disait une carte anonyme jointe au paquet. Arrivée des six pelisses devant Sébastopol, tirage au sort, découverte de la carte dédicatoire; mais aucune indication d'atelier ni de magasin; mystère complet, etc. Au retour à Paris, nul moyen de retrouver les six petites ouvrières. C'est tout à fait touchant. Cependant où donc avais-je vu la signature même de Galliffet au bas d'un récit semblable, mais limité à une seule pelisse?... Et sous un monceau de vieux papiers — oh! la joie de fureter! — j'ai retrouvé un fascicule illustré daté de décembre 1879. Je m'empresse d'ajouter qu'il n'y a rien d'étonnant que, de souvenirs en récits, la pelisse ait multiplié depuis trente ans! En tout cas,

voici les lignes signées (en fac-simile) « G<sup>al</sup> Galliffet », qui parurent dans ce fascicule de *Paris-Murcie*, édité par le comité de la Presse française au profit des inondés d'Espagne.

Dans les derniers jours de l'année 1854, M. Geiger, le culottier en vogue, voyait entrer chez lui l'un de ses clients : « Mon cher Geiger, lui dit-il, je pars pour la Crimée faire une visite à mon beau-frère, officier dans l'armée qui assiège Sébastopol. Il fait un froid de chien, là-bas, je veux lui apporter une pelisse bien fourrée; faites-en deux, l'autre sera pour moi. Nous avons, mon beau-frère et moi, la même taille. Je pars demain; vous emballerez les pelisses et m'enverrez la caisse chez moi demain soir avant sept heures, dernier délai. »

Quinze jours plus tard, l'officier apprenait que son parent était en rade de Kamiesch. Obtenir l'exeat du général de Cissey, galoper jusqu'à Kamiesch et escalader le bord, ce ne fut pas long. Après mainte accolade, la caisse fut ouverte, l'officier prit l'une des deux pelisses, l'attacha sur le devant de sa selle et regagna son quartier. A cette époque, la France n'avait pas encore commencé l'envoi de ses dons nationaux; cette pelisse, qui tombait au milieu des loques dont nos officiers étaient couverts, prit les proportions d'un événement. Elle fut tournée et retournée entre les mains de tous, puis endossée par son heureux propriétaire.

En mettant sa main dans les poches de la pelisse, l'officier sentit qu'un papier avait été cousu dans l'intérieur. Il le retira avec précaution et lut ce qui suit : « Cette pelisse est destinée à l'un des officiers de « notre brave armée d'Orient. Qu'elle lui porte bonheur! Deux femmes « jeunes y ont travaillé pendant la journée du... et la nuit du... Elles « l'accompagnent de tous leurs vœux. » Aucune signature.

L'auditoire fut ému jusqu'aux larmes de ce témoignage d'une sympathie qui s'adressait à toute l'armée.

Dans les derniers mois de 1855, le sous-lieutenant rentrait en France tout entier, cité et décoré. Il voulut remercier celles qui lui avaient porté bonheur. Ce fut impossible : elles persistèrent à garder l'incognito.

Leurs vœux accompagnent encore le jeune officier de l'armée d'Orient, car il est aujourd'hui à la tête d'un corps d'armée. Il se rappelle toujours avec une vive émotion ce charmant épisode de sa jeunesse. — G<sup>al</sup> GALLIFFET.

J'ai cité mes références. Il sera curieux de voir, si le général a repris le trait dans ses *Mémoires*, à quelle version il s'est lui-même arrêté. Ce sera encore une intéressante contribution à la philosophie de l'histoire, et qu'on pourrait appeler : « De la variation documentaire... » Il y a parfois des erreurs ou des quiproquo si déconcertants! Je me demande quelle boutade il aurait décochée, s'il avait vu, de son vivant, sa signature au bas d'un extrait de l'ouvrage : *l'Armée et la démocratie*, comme l'y mit, il y a quinze jours, un grand journal du matin. *Gallus factus*, comme il aimait se nommer sur ses cartes de visite, aurait pu dire : « Je le pensais, mais ne l'écrivis point. » Car, en réalité, les articles parus



sous ce titre, en 1885, à la *Revue des Deux Mondes*, et réunis en volume chez Calmann-Lévy, ne sont pas de lui ! Il est bien vrai qu'ils lui furent attribués au moment où ils furent publiés avec un légitime retentissement. Certains les attribuèrent aussi au duc d'Aumale. Or, ils ne furent point écrits par un général, mais par un chef de bataillon de réserve, le même qui faisait encore, à Brest, il y a quelques semaines, son ultime « période » de service comme chef de bataillon de territoriale : ils sont de notre directeur, M. Etienne Lamy. Le vrai, c'est que Galliffet avait désiré que M. Lamy fit un travail en faveur de l'armée de métier. Ce travail fait, l'auteur le lut en épreuves au général, lequel n'en a ni écrit, ni changé un mot. Comme la matière était militaire, l'écrivain fut heureux qu'on attribuât à un homme de guerre ces pages qui en acquéraient plus d'autorité. Et comme il est dans sa nature de travailler pour le bien, non pour la gloire, il avait fait et laissait dire. Ces détails authentiques ne sont pas une revendication personnelle qu'il ne me pardonnerait pas ; ils ont simplement pour but d'aider les bibliographes dans leur tâche de classement, et de leur éviter à l'avenir une « attribution » erronée.

Il est encore bien plus malaisé de maintenir l'expression de sa pensée telle qu'on l'a formulée, quand un adversaire ou un amplificateur trouve son intérêt à la défigurer ou à en étendre la portée. C'est ce qui vient d'arriver, ces jours-ci, pour un volume que la maison Plon a lancé avec éclat, comme l'exigeait le titre : *le Droit à la force*. Ce roman, qui ne porte point l'astérisque protecteur indiquant les livres « pouvant être mis entre toutes les mains », préconise l'emploi de la force « contre l'être d'ombre, de guet-apens, de trahison et de lâcheté qu'est un assassin, fût-il un assassin politique. » Et, dit l'auteur, M<sup>me</sup> Daniel Lesueur, quand je dis à la société : « Sois forte ! » j'ajoute : « Sois forte par la loi, et surtout par l'énergique exécution de la loi ! » Il serait facile d'insister ici sur l'imbécile contradiction d'une société qui veut se défendre par des lois contre les criminels, et qui se suicide en même temps, par des lois contre ceux dont la vocation, le rôle social est justement d'en diminuer le nombre. Mais je veux surtout montrer l'abus que l'on peut faire de la pensée d'un auteur. Cette thèse de M<sup>me</sup> Lesueur a été transformée par la revue des anarchistes hindous : *Le sociologue hindou*, de façon à en tirer l'apologie de l'assassinat de sir W. Curzon Wyllie ! Avec une bonne petite marqueterie de phrases habilement découpées, au titre voyant, et une « manchette » affriolante, voilà le plaidoyer fabriqué. Il ferait son chemin s'il n'eût suffi à la romancière d'en

appeler, sur ce point, à l'équité du lecteur. Mais n'est-ce point déjà trop que d'avoir à se défendre contre cette nouvelle sorte de piraterie littéraire?

Pourquoi ne pas trouver aussi dans le même livre l'apologie de Delaunay qui vient d'assassiner le sous-chef de la sûreté générale et un inspecteur venus pour l'arrêter? Car il fut très « fort » aussi le voleur d'émaux qui dévalisait les églises du Centre. Sur cinq balles de son barillet il n'en perdit que deux, les trois autres abattirent M. Blot, M. Mugat et lui-même. Il va devenir dangereux pendant quelque temps d'arrêter les bandits à domicile, car c'est une loi trop connue que l'imitation des crimes sensationnels. Paris fit, à Notre-Dame, de belles funérailles à ces deux « victimes du devoir ». Il faut souhaiter que l'Administration soit non seulement juste, mais généreuse, pour les veuves des deux agents morts pour la société. Il est triste d'avoir l'air de tarifer le courage; mais il faut se souvenir, — et pour cela le répéter sans cesse, — que ce qui perd le plus sûrement soit les partis politiques, soit les classes sociales, soit les gouvernements, soit les rois, c'est l'ingratitude pour les services rendus. La conscience soutient plus d'âmes pour servir, qu'elle n'en éclaire pour récompenser. Faute de quoi la société eût sauté depuis longtemps. Mais la conscience ne suffit pas à faire vivre. Et ceux dont l'existence est facile sont trop portés à croire que le devoir des autres l'est pareillement. Or c'est l'accomplissement de ce devoir qui rend possible cette existence. Ceux d'en haut ont encore plus d'intérêt que ceux d'en bas à s'en souvenir. Pourquoi l'oublient-ils si souvent!

Passons à des questions moins austères. Voici justement le très captivant volume que vient de publier M. Adolphe Jullien sur *Reyer*. Ces deux noms évoquent tout de suite celui du *Journal des Débats*. Aussi l'édition sur grand papier a-t-elle paru avec le patronage du journal<sup>1</sup> où le biographe a succédé au musicien comme critique musical. C'est une lignée pas banale de critiques, celle qui passe de Berlioz à Reyner, puis à M. Adolphe Jullien! Et c'est une haute tradition de souveraine indépendance qui se perpétue ainsi au plus grand profit de l'art et au plus grand plaisir des lecteurs. J'ai déjà remarqué, à propos du maître-livre consacré, il y a quelques mois, par M. Jullien à Fantin-Latour, combien sa « manière » merveilleusement érudite, claire,

<sup>1</sup> Chez Laurens et aux *Débats*, 1 vol. in-8°, avec une héliogravure et de nombreuses gravures.

sobre, malicieuse, donne de relief aux études signées de ce nom. Cet ouvrage sur Reyer en est une nouvelle preuve. Tout est dans ces pages : l'homme et l'œuvre. L'homme depuis ses débuts : Marseillais indomptable, gouaillieur, courageux, tenace, avec la vocation irrépressible, l'éducation musicale négligée, l'esprit net, la dent dure et le cœur chaud; marchant à pas lents mais longs, du *Sélan* à *Maître Wollfram*, à *Sakountala*, à *Erostrate*, à cette exquisite *Statue*, et enfin à *Sigurd* et à *Salammbô*, et s'en tenant là; refusant de céder à la manie du jour qui, vaille que vaille, exige tous les dix-huit mois, tous les deux ans au plus, du romancier un nouveau livre, du compositeur une nouvelle œuvre — des chefs-d'œuvre, cela va sans dire, devant lesquels, aux dates prévues, le corps de critique fait des ronds de plume, des entrechats d'épithètes et des jeté-battus d'hyperboles.

Après l'homme, l'œuvre, avec de clairs résumés, l'appréciation judicieuse des « morceaux » connus ou méconnus, les parentés, les atavismes, les progrès qu'elle décèle ou qu'elle marque. Et parmi les pages les plus piquantes, sont celles que M. Jullien a consacrées à son prédécesseur au rez-de-chaussée des *Débats*. Reyer qui eût « emporté le morceau » s'il se fût laissé guider par sa « parole », devait se mettre au ton mesuré de la maison. Et il avait pris, à cet exercice d'assouplissement, un art de la raillerie en pince-sans-rire tout à fait remarquable. Il avait prouvé, pour commencer, son indépendance en faisant entendre à Berlioz, son protecteur pourtant, de bonnes vérités sur sa haine contre Wagner et les imprudences qu'elle lui faisait commettre et qui devaient, par la suite, être fâcheuses pour l'un autant que pour l'autre.

Il ne se ménageait pas d'ailleurs lui-même, et battait sa coulpe avec une bonne humeur désarmante : « Ce qui sauvera peut-être ma partition de l'oubli, écrivait-il, après la débâcle d'*Erostrate*, c'est qu'elle pourra servir de point de comparaison. On dira en parlant d'un opéra ennuyeux : c'est presque aussi ennuyeux, ou beaucoup plus ennuyeux qu'*Erostrate*. » Après cela, il pouvait sourire des confrères... et il ne s'en privait guère! Voici comment il parlait de la *Tempête*, le ballet d'Ambroise Thomas :

Je rencontrai M. Auber quelques jours après la première représentation de la *Fiancée du roi de Garbe*, et comme il répondait à mes félicitations en m'assurant que c'était là son dernier ouvrage, qu'il était bien résolu à ne plus rien écrire pour le théâtre, je lui dis : « N'en faites rien, cher maître, si vous ne voulez pas qu'on vous reproche, comme à Rossini, de vous être reposé trop jeune! » Il avait alors quatre-vingt-deux ans, et donna encore, dans les cinq années qui suivirent : le *Premier jour de bonheur* et *Rêve d'amour* à l'Opéra-

Comique. M. Ambroise Thomas est loin d'être aussi âgé que M. Auber au mois de janvier 1864, mais je lui répéterai ce que je dis à son illustre prédécesseur, s'il manifestait, comme lui, après *la Tempête*, le désir de se condamner à une retraite prématurée.

A. Thomas avait alors soixante-dix sept ans ; il comprit, et s'en tint là. Ce genre « rosse » Reyer le cultivait déjà quand le *Tribut de Zamora* ne rapporta guère de... tribut à Gounod. Goûtez cet extrait de malice :

Le lecteur connaît maintenant le livret du *Tribut de Zamora* (je crois qu'il n'y a pas lieu de dire le poème) comme s'il l'avait lu. Que ne puis-je, même par une analyse encore moins détaillée, lui faire aussi bien connaître la partition ! Cette partition très volumineuse (elle a cinquante-six pages de plus que celle de *Polyeucte*), je l'ai là devant moi, ouverte encore à la page où sonne la fanfare de l'hymne national : *Debout ! enfants de l'Ibérie*, à la page où flamboie le regard inspiré de Gabrielle Krauss, où sa voix et son geste ont électrisé le public. Elle était tombée évanouie, à demi-morte, la grande artiste, la grande tragédienne, et elle s'est relevée pour serrer la main du maître, au bruit des frénétiques applaudissements. Mais est-ce donc là, quant à la valeur purement musicale, le point culminant de l'œuvre? ..

Il ne faudrait pas croire, après cela, que Reyer ne sut point s'enthousiasmer ni applaudir. Il suffirait de relire ce qu'il dit de César Franck, après la reprise de *Ruth*; de Bizet, après l'*Arlésienne*; de Massenet, après *Marie-Magdeleine*; de Lalo, après le *Roi d'Ys*. Mais ceci est trop bien venu pour ne pas le citer :

Pour être célèbre, il ne suffit pas d'avoir écrit plusieurs belles œuvres ou une belle œuvre seulement : il faut avoir son portrait à la vitrine des photographes, son buste à la devanture des magasins de musique et son nom aux « déplacements et villégiatures », même quand on ne se déplace pas. Cela n'est ni difficile ni très coûteux, mais cela est tout à fait indispensable et, pour les musiciens surtout, la célébrité est à ce prix. Or, je crois que jusqu'à présent M. Lalo n'avait pas assez pris soin de sa renommée. Le mal peut se réparer. Il est à craindre pourtant que M. Lalo, après comme avant le *Roi d'Ys*, ne reste un artiste modeste, indifférent à la réclame, absorbé dans son art et se donnant à lui sans arrière-pensée. C'est ce qui, depuis bien des années déjà, me l'a fait aimer ; c'est aussi ce qui a conservé à son talent ce cachet de distinction, d'élévation et de sincérité, où le caractère de l'artiste se reflète tout entier.

Mais si la plume était servie en quelque façon — et l'on vient de voir quels aimables petits judas avait la prison! — la parole prenait sa revanche : que de ripostes cinglantes on cite de lui ! Deux seulement suffiront à donner le ton. On lui racontait que Massenet, avec sa coquetterie habituelle, se rapetissait à plaisir devant Wagner, et disait que nul ne pouvait arriver à la cheville

d'un tel colosse : « Mais si, mais si, protestait Reyer, il y est ! » Saint-Saëns, qui venait de donner *Ascanio*, s'était laissé aller à dire brutalement de *Sigurd* : « C'est plein d'idées, mais c'est f... comme quatre sous ! » — « Voilà ce qu'on ne dira jamais de ses ouvrages », riposta Reyer.

On n'en finirait pas de recueillir, au hasard des pages, les traits railleurs et les bonnes leçons. Et le piano ? direz-vous ; Reyer était-il à ce point l'ennemi du piano, comme on l'a si souvent conté ? Dans le livre que j'analyse, je ne trouve guère que deux passages où il en soit question. La première fois, c'est lorsque Reyer, âgé de seize ans, avait été envoyé par sa famille chez son oncle Farrenc, chef de la comptabilité à la trésorerie d'Alger, afin de se mettre aux chiffres. Il ne s'y mit pas du tout ; il composait, composait, composait. Un jour, l'oncle partit pour deux semaines, lui recommandant de bien soigner son cheval et son piano. Quand revint M. Farrenc, le cheval était mort empoisonné au cours d'une promenade, pour avoir mangé des herbes vénéneuses ; et pour le piano, il gisait, tout démonté, au milieu du salon... Reyer avait-il voulu incarner, avant la lettre, le facétieux « accordeur » de Courteline ? On ne sait...

La deuxième fois, M. Jullien aborde la question sans la trancher nettement. « Lui qui détestait je ne dirai pas le piano, mais les pianos et se posait volontiers en croquemitaine des pianistes, avec toutes les plaisanteries qui pouvaient s'en suivre, il goûtait peu qu'on parlât de sa brusquerie toute militaire et de ses moustaches de « sous-officier ». « De général, passe encore », disait-il en les caressant de plus belle. Et comme un de ses jeunes confrères l'avait taquiné à ce sujet, il lui répondit vite avec un redoublement de politesse, en le félicitant d'être à la fois un excellent pianiste et un fort joli garçon... » Et voilà.

« En amitié, comme en art, dit quelque part son biographe, Reyer se donnait tout entier : c'était un fidèle et un fervent. » Telle est, en effet, la caractéristique qui ressort de ces pages où revit un très grand artiste et un bel écrivain qui honora son art et respecta sa plume. Il eut ce goût suprême de n'être pas encombrant ; et cela devient rare, de nos jours où la place se prend en largeur plus qu'en élévation, et où les gens s'étalent au lieu de grandir.

Edouard TROGAN.

---



## . CHRONIQUE POLITIQUE

---

Malgré tous les étonnements que, dans une sorte de dérèglement frénétique, la Chambre donnait, depuis huit jours, au pays, la surprise du 20 juillet a comme surpassé la mesure de l'imprévu. M. Clémenceau est tombé du pouvoir; et, ce révolutionnaire qui s'était fait un jeu de détruire tous les gouvernements, se renversait lui-même, à l'aide d'une faute toute gratuite : il fallait bien qu'il remplît sa destinée par cette suprême étrangeté. M. Alfred Picard venait d'énumérer les mesures qu'il prendrait, pour la réorganisation de la marine, quand M. Delcassé, président de la Commission d'enquête, a surgi et a résumé, dans un véritable réquisitoire, les jugements de cette commission. Le discours était éloquent; il était juste; mais il était incomplet : M. Delcassé oubliait M. Pelletan, son collaborateur d'autrefois, pour n'accuser, derrière M. Thomson, que M. Clémenceau. C'est M. Clémenceau seul que M. Delcassé visait, dans cette attaque. Si M. Delcassé, meilleur tacticien et meilleur psychologue, dans la circonstance, que M. Clémenceau, savait les mots qu'il fallait proférer pour le mettre hors de lui, il ne s'est pas trompé. Une première fois, M. Clémenceau lui riposte avec fureur, en évoquant contre lui l'histoire de 1903, en stigmatisant l'ancien ministre des affaires étrangères, en criant à la Chambre : « Rappelez-vous ce temps et dites s'il est acceptable que l'homme qui nous a conduits à Algésiras mette en cause des ministres et les accuse d'incurie dans la préparation de la défense nationale. » M. Delcassé réplique par une pompeuse glorification de ses services; puis, il raconte comment, en 1904, M. Clémenceau, président d'une commission qui enquêtait sur l'état de la marine, alors administrée par M. Pelletan, avait, de sa propre autorité, supprimé l'enquête : « Pourquoi? » M. Clémenceau, exaspéré, ou plutôt éperdu, répète sa diatribe : « Je n'ai jamais humilié la France; et je dis que M. Delcassé l'a humiliée. » Ce n'était pas un ministre qui parlait ainsi; c'était le journaliste de 1905. Le souvenir historique que M. Clémenceau exploitait, pour le profit plus que douteux de sa cause ministérielle, n'était pas seulement inutile au débat, il était pénible à la dignité de la nation; car, même entièrement

due à M. Delcassé, « l'humiliation » n'en a pas moins été assumée par la France, devant l'Europe. Comme de coutume, M. Clémenceau, qui, dans la controverse, a le goût de l'insolence et qui pousse volontiers jusqu'à la bravade son orgueilleux mépris de l'adversaire, avait recours à l'invective, faute de raison. Peut-être aussi pensait-il qu'une imprécation patriotique lui ramènerait la majorité. La Chambre, si peu fier ou si peu délicat que soit, ordinairement, son patriotisme, n'a pas supporté ce genre d'argumentation. Elle s'est indignée que le chef du gouvernement, pour avilir son contradicteur, se plût à proclamer la honte de son pays. Plus française, en 1909, contre M. Clémenceau, que la Chambre de 1905 ne l'avait été contre M. Delcassé, elle s'est révoltée. Sur la priorité de l'ordre du jour qui devait rendre à M. Clémenceau son prestige et sa quiétude, elle a voté, comme si la majorité qu'il s'était assurée si arrogamment, le 15 juillet, s'était déjà dispersée : 212 voix, contre lui ; 176, pour. Et aussitôt les mains qui avaient serré les siennes, le 15 juillet, pressaient lâchement celles de M. Delcassé. Est-ce la fin de M. Clémenceau et de son régime ? Sera-ce le mieux, sera-ce le pire, qui surviendra, demain ? La question est inquiétante ; d'autant plus que c'est M. Fallières qui va la résoudre.

Quelle était, la veille, l'attitude de M. Clémenceau, la situation de son ministère ? M. Clémenceau a rétabli sa fortune. Il va jouir tranquillement de sa dictature, incontestée maintenant. Il s'apprête à fermer les portes de la Chambre et du Sénat. Le 15 juillet, il a victorieusement affronté, quelque blâme mortel qu'il méritât, l'interpellation qui le questionnait sur sa « politique générale ». Au vote, ses ennemis et ses soi-disant adversaires n'ont été que 117, contre 331. Cette interpellation avait duré plus d'un mois, avec des trêves de huit jours : c'était une forme nouvelle du parlementarisme. M. Clémenceau assistait à la discussion avec une placidité dont il eût été bien incapable, s'il n'avait eu son secret et sa magie. Car il savait bien qu'il s'agissait moins de le perdre, dans cet examen de ses fautes, que de resserrer autour de lui la majorité, pour peu qu'il jurât de la sauver elle-même de son discrédit, l'an prochain. Et M. Clémenceau avait satisfait à ce vœu suprême de la majorité, dans son discours du 12 juillet : discours qui, sauf en un passage, est un chef-d'œuvre de bassesse politique et de vulgarité oratoire, comme aucun Parlement peut-être n'en a jamais vu. C'était celui d'un grand corrupteur parlementaire qui trafique à la tribune, en pleine lumière. Il offrait à la majorité de la réélire ; il mettait à sa disposition électorale le pouvoir, pourvu qu'elle le lui gardât par sa doc-

lité, par sa confiance. Et, cette majorité, il lui faisait son apologie, comme pour être son boniment devant les électeurs de 1910 : il lui révélait les services qu'elle avait rendus ; il lui dénonçait les vertus qui brillaient en elle. Il la justifiait contre ceux de ses détracteurs qui, lui imputant une avidité dont elle était bien innocente, maltrahaient si odieusement « les Quinze Mille ». Il lui vantait toutes les réformes qu'elle avait méditées, entreprises, opérées, interrompues, ajournées. Et il lui promettait de ne pas la sacrifier, elle l'heureuse fille du scrutin d'arrondissement, en l'abandonnant aux coups du scrutin de liste. Enfin, cette majorité, après l'avoir rassurée, il l'a célébrée. Il lui a dit, sans rire et même sans sourire : « Messieurs, vous pouvez vous présenter, le front haut, devant le peuple de France. Vous lui montrerez l'œuvre que vous avez accomplie et, je vous le dis d'avance, il ne pourrait pas vous désavouer sans renier le plus beau de sa glorieuse histoire. » Si M. Clémenceau a ainsi parlé sérieusement, c'est qu'il ne connaît pas plus « l'histoire » de la France que l'opinion du pays. Si M. Clémenceau a parlé plaisamment, jamais on ne s'est moqué d'une assemblée avec une plus bouffonne et plus cruelle ironie. De ce débat, il ne reste rien qu'un peu plus de mépris pour le parlementarisme qui a permis, par tous ces mensonges, à M. Clémenceau de louer la majorité, à la majorité d'applaudir M. Clémenceau. Quant à la dispute personnelle de M. Jaurès et de M. Clémenceau, elle n'a guère été qu'un amusement satirique, pour ceux devant lesquels ils se sont âprement rappelé l'un à l'autre toutes les incohérences de leur vie politique, toutes les contradictions de leurs doctrines et de leurs actes, tous leurs faux serments, toutes leurs palinodies, toutes leurs détaillances. Il y a eu toutefois un moment, un moment très court, où M. Clémenceau a tenu le langage d'un homme d'Etat : c'est quand, las de bafouer dans la personne de M. Jaurès le socialiste, il a caractérisé le socialisme, en spécifiant tout ce qu'il a d'illusoire dans ses programmes, tout ce qu'il a de trompeur dans le mirage de ses utopies. C'est l'unique moralité de l'interpellation. Mais, plus M. Clémenceau constatait l'inanité de ce socialisme qui abuse la foule et qui la pervertit, plus il était coupable d'en favoriser la malfaisance populaire, par les encouragements que lui prêtaient ses concessions, ses compromis, ses faiblesses.

Cette majorité, que M. Clémenceau achevait de discréditer par le marché parlementaire et ministériel qu'il concluait avec elle, n'avait pas fini de se déconsidérer, dans les derniers jours de sa session. On lui avait souvent reproché, cette année, son peu

d'assiduité professionnelle; elle avait pris l'habitude de l'absentéisme : on votait par procuration; ceux qui, s'abstenant de hanter le Palais-Bourbon, confiaient à tels ou tels de leurs collègues le soin de verser leurs bulletins dans l'urne, étaient, parfois, trois ou quatre centaines, pendant une séance; un député en suppléait trente, quarante, cinquante, qui se reposaient ou se promenaient. Le principe sur lequel la République se fonde, la primauté du nombre, n'était pas même respecté dans le Parlement. Les lois étaient presque entièrement faites par des gens qui non seulement ne les discutaient pas, mais qui en ignoraient la discussion. On disait moqueusement, parmi le public, que les « Quinze mille » ne gagnaient pas même leur salaire. La Chambre veut bien, tout à coup, s'en montrer honteuse. Elle croit regagner un peu de popularité par un peu d'austérité. Elle s'imposera, matériellement, le devoir qu'elle ne remplit pas, moralement. Elle changera son règlement, comme si c'était assez pour changer sa conscience. Sur la proposition de M. Lasies, elle substituera le vote personnel au vote par procuration. Mais cette majorité radicale et socialiste, quand elle veut s'assurer le suffrage de l'électeur, ne sait rien faire sans surenchérir. Ses Breton, ses Dumont et les autres, rivalisent de rigueur, dans leur œuvre expiatoire. C'est comme la démagogie de l'honnêteté. Le matin, dans la fameuse journée du 17 juillet, on décrète que le vote sera purement personnel, pour une certaine catégorie de cas graves. L'après-midi, on institue une feuille de présence que chaque député, en entrant, devra signer, comme l'employé d'un ministère ou d'un magasin. On ne se contente pas de cette précaution. On prescrit une pénalité; et, comme on sait, parmi les « Quinze mille », toute la valeur de l'indemnité sacramentelle et qu'on en a l'amour, on décide de frapper à la bourse les délinquants : quiconque n'aura pas, pendant six séances consécutives, signé la feuille de présence, sera réputé « absent sans congé »; or, selon la formule déjà régnante, « l'indemnité cesse de droit, pour tout député en congé. » Par malheur, l'édit de l'après-midi modifie si bien l'édit du matin que le vote personnel n'est plus exigible : le député qui aura signé sera libre de voter pour celui qui n'aura pas signé. On ne pouvait imaginer une délibération plus inconséquente, une réglementation plus bizarre. Cette Chambre, évidemment, était dans la déraison jusqu'à la sottise, presque jusqu'à la démence. Encore n'était-ce pas tout. Les absents qu'on menaçait d'une amende, les absents qu'on prétendait flétrir, avaient participé au vote qui instaurait la feuille de présence : on avait compté 495 partisans de la feuille et 14 oppo-

sants, alors qu'il n'y avait que 299 députés dans la salle; telle avait été la sincérité des votants, dans le temps même où ils s'évertuaient à garantir la sincérité du vote. En vérité, cette Chambre qui venait de reconnaître ainsi sa propre indignité, n'avait plus besoin qu'on la signalât au mépris des électeurs : elle s'y vouait spontanément. Et c'était un beau spectacle que de voir M. Camille Pelletan s'écriant, avec une juste sévérité : « Quand vous aurez émis ce vote, il y aura une nation au monde dont les représentants élus seront, de par eux-mêmes, considérés comme des gamins, comme des écoliers qui veulent faire l'école buissonnière, comme des hommes capables de commettre des faux pour s'épargner les uns les autres. »

Virtuellement, cette Chambre n'existe plus. Si le mépris public suffisait à dissoudre un Parlement, on pourrait convoquer les électeurs, demain. Mais le suffrage universel aura-t-il le courage de manifester son indépendance, sous la loi du scrutin d'arrondissement? Son indignation sera-t-elle assez forte, pour briser les guirlandes, aussi bien que les chaînes, où nos gouvernants ont l'art d'enserrer sa volonté? On peut en douter. Par 426 voix contre 63, la Chambre a pris l'engagement de discuter, « dès sa rentrée d'octobre », la réforme électorale. Le chiffre énorme de cette majorité nous rend suspecte sa résolution : il est à craindre que, parmi la masse de ces 426 amis de la réforme, il ne se dissimule une seconde majorité qui changera son vote ou qui le stérilisera, le jour où la question sera posée sérieusement, si toutefois ce jour doit luire. Et c'est encore un des jeux de notre parlementarisme. Interrogé sur l'utilité du vote que les 426 allaient émettre, M. Clémenceau s'est contenté de répondre brièvement, avec une énigmatique banalité : « La Chambre est maîtresse de son ordre du jour. » Il n'a donc pas fait la promesse formelle de discuter la réforme électorale, dans la session d'octobre; et, d'ailleurs, son programme ministériel d'il y a trois ans peut nous apprendre ce qu'est devenue déjà sa promesse de refaire la loi électorale, en « élargissant la base du scrutin ». Supposons qu'en octobre, il exerçât le pouvoir. Il s'est lié avec la majorité; il maintiendra le scrutin d'arrondissement, pour mieux pratiquer la candidature officielle, comme elle le veut; c'est leur pacte. Ensemble, elle et lui, sauront bien soit trouver des raisons dilatoires, pour ajourner la discussion indéfiniment, soit forger des prétextes, pour la renvoyer aux calendes de la prochaine législative. Déjà M. Clémenceau avait indiqué à la Chambre la procédure dont il userait, si on prétendait le contraindre à entreprendre la réforme électorale : il déclarerait que, préalablement, il faut



effectuer la réforme administrative. Il l'a même annoncé, dans son discours du 12 juillet, quand il disait qu'on devait préluder à la réforme électorale par l'autre : « D'ici là, nous croirions faire œuvre vaine et dangereuse, en nous occupant d'une réforme électorale quelconque. L'action électorale et l'action administrative cadrent merveilleusement, dans les circonscriptions actuelles. » Et puis, sa sophistication ne s'embarrassera pas, si on insiste. La réforme électorale ! Il la préconisera, « en principe » ; mais, « dans l'intérêt du parti républicain », il refusera de l'accomplir. Il l'a expressément affirmé, en signifiant, de plus, à M. Charles Benoist, qu'il repoussait le système de la représentation proportionnelle. Il est vrai que quelques-uns, qui croient que la France peut attendre sa libération parlementaire jusqu'en 1914, conseillent de provoquer, parmi les électeurs de 1910, une consultation sur la réforme électorale. Les électeurs français n'ont guère l'habitude de voter sur une idée, sur une théorie, sur un point de doctrine. Et peut-être est-il naïf d'espérer que le scrutin d'arrondissement demande lui-même qu'on le convertisse en scrutin de liste. Il faudra davantage compter sur nous-mêmes. Ce Parlement ne peut que désillusionner la France de plus en plus.

Dans le discours prononcé, le 12 juillet, par M. Clémenceau, pas un mot de l'armée ni de la marine. M. Clémenceau n'a pas voulu dire ce que, pendant son ministère de trois ans, la puissance nationale de la France avait ou perdu ou gagné. Il a négligé ce sujet secondaire, insignifiant même, aux yeux d'une majorité dont il voulait n'émouvoir que l'intérêt électoral. Cependant, la Chambre, qui sait combien, depuis trois ans, elle a laissé déchoir, par son indifférence, notre marine, a voulu, avant son congé, statuer, fût-ce vaguement, sur l'enquête qu'elle avait ordonnée. Cette enquête si passionnée n'a servi qu'à fomentier, dans le Parlement, des rancunes ministérielles et des inimitiés personnelles. Les scandales très graves que la Commission a découverts ou cru découvrir, elle ne les a pas révélés : elle en a donné le soupçon, sans vouloir ou sans oser en donner la preuve. La Commission n'a fait qu'une partie de son devoir. Son rapport n'a marqué ni la responsabilité réelle du Parlement, ni la responsabilité spéciale des ministres. C'est que le parlementarisme est impropre, par ses complaisances politiques, par les transactions de ses partis et de ses groupes, à satisfaire la justice nationale. Les plus grands coupables, le rapport ne les a pas désignés : M. Delcassé les épargnait. Soit. M. Clémenceau condamné, sauvez-les, ceux-là. Si vous le pouvez, couvrez-les d'un silence ou d'un oubli profond comme l'Océan.

Après tant de bruit, après tant de réquisitoires et de plaidoyers, après tant de lamentations, le gouvernement est plus libre d'agir, s'il sent son devoir. Rappelez-vous bien le « Bilan ». Exigez tous les crédits dont vous avez vraiment besoin, pour donner à vos fantômes d'escadres tous leurs canons, tous leurs projectiles, tous leurs bassins de radoub et le complément de leurs équipages. Ayez un budget plus généreux : l'Allemagne dépense, cette année, pour sa flotte, 493 millions, et la France, pour la sienne, 317. Apportez à la marine la loi sur le recrutement de son personnel : on l'attend depuis deux ans. Et la loi qui créera, pour l'artillerie navale, un corps d'ingénieurs : le Sénat l'a votée, il y a plus d'un an. Et la loi qui reconstituera l'administration centrale, en la simplifiant : M. Thomson l'avait promise à la Chambre, le 21 octobre 1908. Pressez les constructions de navires réclamées par le Conseil supérieur de la marine : déjà, en 1879, le rapport si justement mémorable de M. Etienne Lamy se plaignait qu'on oubliât trop la réfection du matériel. Introduisez dans vos arsenaux une meilleure méthode de travail et un outillage nouveau ; rétablissez-y l'ordre, l'économie, la discipline. Ecartez l'incompétence des parlementaires ; employez, encouragez, honorez le savoir et le dévouement des marins. Si vous faites tout cela, il ne faudra plus d'enquête sur la marine, et la France entière vous applaudira.

Le Reichstag a clos sa session. La nouvelle majorité a voté les 500 millions de marks que M. de Bülow lui avait demandés ; mais le compromis que M. de Bülow, qui s'obstinait à vouloir son impôt sur les successions, n'a pas fait avec elle, elle l'a fait avec le Conseil fédéral, et la réforme financière que M. de Bülow n'a pas pu accomplir en huit mois, s'est opérée en quinze jours. La démission de M. de Bülow était prête : il s'est retiré, en se plaignant tantôt de l'ingratitude, tantôt de l'aveuglement des conservateurs, et en prophétisant, non sans mêler à son irritation quelque fantaisie, que « l'union des conservateurs avec les Polonais va démoraliser l'Est de la monarchie, surtout maintenant que le Centre catholique fraternise plus étroitement que jamais avec les Polonais ». Les rapports de M. de Bulow avec les partis avaient beaucoup varié, dans les neuf années de son règne ministériel. Il n'avait su s'en attacher aucun. Il avait paru, d'abord, s'inféoder au « Junkertum » de la vieille Prusse ; on avait pu le surnommer « le chancelier agrarien ». Mais, les propriétaires terriens ne lui constituant pas une majorité, il avait dû, bientôt, gouverner avec les catholiques du Centre, qu'il n'aimait pas, et avec les conservateurs, qu'il préférait. Puis, mécontent de l'indépendance du Centre qui prétendait, constamment, traiter avec lui, il s'en

était séparé, le jour où il avait pu alléguer que le Centre, méconnaissant son devoir patriotique, lui avait refusé les crédits coloniaux dont l'empire avait besoin, et il s'était tourné vers les libéraux, pour les allier, dans les élections de 1907, aux conservateurs, dont la troupe fidèle croyait, en lui obtempérant, obéir à l'empereur lui-même. M. de Bülow a commis alors deux fautes. Il a cru pouvoir se passer du Centre, dans son gouvernement; il a tenté de l'affaiblir, dans le pays, et de l'isoler, dans le Reichstag. Il n'y a pas réussi. Il a pensé qu'il pourrait tenir unis, sous son caducée, les conservateurs et les libéraux, malgré les différences profondes de leurs traditions et de leurs aspirations. Il s'est trompé. A l'heure de la réforme financière, les conservateurs ont rompu avec les libéraux et avec lui-même, pour rejoindre les catholiques. Impuisant, au Reichstag, M. de Bülow a quitté sa chancellerie. En réalité, M. de Bülow a fait plus qu'aucun de ses prédécesseurs, plus qu'il ne le voulait lui-même, pour accommoder l'empire au régime parlementaire. Il aura beau dire qu'il n'a pas subi la loi du Reichstag. On sait que l'empereur ne l'avait pas invité à donner sa démission. C'est lui, M. de Bülow, qui l'a offerte, avec un geste de découragement, parce qu'il a senti qu'il ne pouvait plus gouverner, pas plus contre le Reichstag que sans lui. Et il s'en est allé, sinon en saluant la suprématie du Parlement, du moins en reconnaissant, directement ou non, sa prépondérance. Ou bien il lui aurait fallu dissoudre le Reichstag, quelles que fussent les chances de la lutte électorale; et c'est la résolution que, sans doute, un Bismarck aurait prise. Il semble que l'empereur ne lui ait pas pardonné de ne l'avoir pas défendu devant le Reichstag, dans la mystérieuse affaire du *Daily Telegraph*. Guillaume II, à son tour, ne l'a pas défendu auprès des conservateurs, dans l'affaire de la réforme financière. Il ne l'a pas renvoyé, en novembre 1908. Il l'a laissé partir, en juillet 1909. M. de Bülow a pour successeur M. de Bethmann-Holweg qu'il a lui-même recommandé à l'empereur et qui, par tendance, par tempérament, est un conservateur. Ministre de l'intérieur du royaume de Prusse en 1905, vice-chancelier depuis deux ans, M. de Bethmann-Holweg est un administrateur expérimenté dont tout le monde loue l'intelligence, la culture, les habitudes laborieuses, le bon sens et la modération. Il n'est pas un diplomate; il ne s'est jamais occupé, spécialement, de la politique extérieure. Mais sa compétence des choses économiques et sociales a bien son prix, dans la situation actuelle de l'Allemagne. Et peut-être Guillaume II, plus libre avec lui qu'avec M. de Bülow, voudra-t-il être, dans la direction diplomatique de l'empire, son

propre chancelier, M. de Schœn ne lui servant que de secrétaire.

Entre les quatre chanceliers de l'empire, M. de Bulow aura mérité le deuxième rang. On ne peut le comparer, ni à M. de Caprivi, ni au prince de Hohenlohe, tant il leur fut supérieur; et la supériorité de M. de Bismarck ne permet pas qu'on lui compare M. de Bülow : M. de Bismarck fut un homme de génie; M. de Bülow n'est qu'un homme éminent. On doit considérer le talent oratoire de M. de Bülow comme le meilleur de ses titres. M. de Bismarck, avec ses passions puissantes, eut, certes, ses moments d'éloquence : il fut éloquent par la fougue même de sa parole, par la violence de ses apostrophes, par la virulence de ses sarcasmes. Il ne fut jamais un orateur parlementaire; M. de Bülow le fut toujours, et, comme il n'avait pas l'autorité personnelle de M. de Bismarck, il eut davantage à compter sur son pouvoir persuasif. Studieux de ses discours, M. de Bulow se distinguait par deux qualités, par deux talents qui sont rares, à la tribune allemande : il ne savait pas seulement composer, ordonner ses discours et les orner; il était animé du désir de plaire, pour mieux retenir l'attention, et il possédait, grâce à son sentiment naturel des nuances, l'art de dire, avec l'apparence de la facilité, des choses difficiles. M. de Bismarck fut quelquefois un tribun; M. de Bulow, qui se défiait de l'improvisation, resta toujours, devant son auditoire, un diplomate. L'homme, en M. de Bülow, était poli, affable, séduisant, doué d'un tact très délicat; un lettré, un « intellectuel », un causeur intarissable. Le diplomate s'était acquis une véritable réputation d'habileté, surtout de dextérité. Il était souple, fécond en ressources, capable de résolutions rapides, avec un certain fond de dialecticien subtil et de raisonneur provocant, qui tempérait son humeur querelleuse par sa courtoisie. Rien de la franchise si brusque et parfois si adroite, si perfide, de M. de Bismarck. Pas plus de métaphysique que M. de Bismarck, pas plus de sentimentalité; le sens du réel et du nécessaire, plus que le souci de la logique; toutefois, l'esprit plus combatif que le caractère; un scepticisme léger; moins d'énergie dans l'action que de vivacité dans le langage, le jour où une crise le mettait en face d'une extrémité. M. de Bulow ne fut pas un belliqueux; il ne fut pas non plus un pacifique. Il ne continua pas les desseins de M. de Bismarck; il en garda les procédés : sans avoir la hardiesse, il eut la jactance. Sa politique consista presque tout entière dans l'ostentation de la puissance allemande, dans la revendication de l'hégémonie allemande. Sa diplomatie, on ne peut le nier, a eu ses triomphes, mais moins en Europe qu'au dehors : dans les affaires de Haïti, des Carolines, de Samoa, de

Kiao-Tchéou. Il ne laisse l'Allemagne ni plus grande, ni plus sûre d'elle-même, en Europe. Il n'a pas fortifié la Triple-Alliance. Malgré lui, l'Italie, qu'il a plus d'une fois blessée par ses doutes hautains et son persiflage, a renoué son amitié avec la France. Il a secondé brillamment l'Autriche, en Orient, mais entraîné par M. d'Aehrenthal, qui fut plus audacieux et plus tenace que lui. Il a dédaigné, là, les ménagements que M. de Bismarck aurait eus pour la Russie : il l'a inutilement irritée. D'autre part, il a plus excité que calmé la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il n'a pas mieux brisé l'Entente cordiale qu'il ne l'a empêchée. Quant à la France, on ne peut pas dire qu'il ait voulu lui faire la guerre. Il la fit, non par ses armes, mais par ses chicanes. Jaloux de l'inquiéter, il affectait bien, dans ses propos, d'être conciliant avec elle, et il mettait tout son honneur à vouloir l'humilier, en l'effrayant. Ce ne fut, cependant, qu'une demi-victoire qu'il remporta sur elle, en 1905. Il la força, il est vrai, à suivre l'Allemagne dans la Conférence d'Algésiras. Mais, l'Acte d'Algésiras, il ne le lui imposa pas ; cet Acte fut, en partie, conclu malgré lui. Il lui fallut supporter, à Casablanca, l'intervention de la France ; dans l'affaire des déserteurs, il la trouva courageuse et ferme. Et il finit par se résigner à l'accord qui reconnaissait nos droits et ceux de l'Espagne, dans le Maroc. L'Europe avait pu fléchir devant M. de Bismarck. Le jour où M. de Bülow disparaît, elle se montre indifférente à son départ. Devant lui, elle s'était relevée, en reprenant possession d'elle-même.

L'Europe, disait récemment lord Rosebery, n'est troublée, aujourd'hui, par aucune querelle diplomatique qui puisse menacer la paix générale ; mais elle a une telle crainte de l'avenir qu'il n'est pas une puissance qui ne pense et ne travaille à ses armements. Les deux peuples que la nature ou l'histoire semblaient le mieux garantir contre toute alarme, l'Angleterre et la Belgique, ressentent, bien qu'avec une fièvre inégale, cet émoi. La Belgique ne se fie pas plus à la neutralité qui devait la protéger que l'Angleterre, à la ceinture des flots qui l'entourent. La Belgique fortifie de plus en plus la place d'Anvers, où elle compte abriter sa nationalité, et, jugeant son armée numériquement insuffisante, elle avise aux moyens de l'accroître. L'Angleterre, si formidable que soit sa flotte, a peur pour ses rivages : elle veut une armée active dont elle puisse disposer pour une guerre continentale et une armée territoriale qui soit capable de repousser une invasion. Ainsi se pose également, à Bruxelles et à Londres, « la question militaire ». Et le problème agite vivement, des deux côtés, les esprits. Les deux nations sont, à l'envi, jalouses de leurs libertés, et



la paix qui fleurit, depuis plus d'un siècle, sur leur territoire, les a habituées à une prospérité qui ne leur laisse pas voir sans appréhension la dure exigence du service personnel, du service obligatoire pour tout le monde. A Bruxelles, le gouvernement et la majorité sont divisés; la loi qui instituera le nouveau recrutement a reçu déjà des formes si diverses qu'on ignore quand et comment elle sera votée; la « question militaire » implique, malheureusement, une question politique. A Londres, la Chambre des lords a rejeté le *National service bill* que lui proposait lord Roberts; mais, si la majorité hostile au service personnel est moins nombreuse qu'autrefois et si la ligue qui propage l'idée a gagné, d'une année à l'autre, tant de partisans qu'elle a résolu de transformer la question militaire en question électorale, il s'en faut encore que le pays se montre favorable à ce système. Il nous est difficile, à nous Français, de décider si l'Angleterre et la Belgique auraient tort ou raison de changer la constitution de leur armée. Une expérience implacable nous a familiarisés avec la nécessité du service personnel; nous en subissons la fatalité, les yeux tournés vers les Vosges. Nous croyons que le danger dont la Belgique et l'Angleterre ne s'émeuvent aujourd'hui qu'à loisir, sera, pour elles, quand il apparaîtra davantage, un avertissement aussi efficace que l'événement de 1870 l'a été pour la France, si imprévoyante alors. La Belgique, dont certains atlas berlinois montrent déjà toute la partie flamande incorporée à l'empire allemand, sait sur quelle frontière campe l'armée qui prétend traverser le pays belge, pour tourner l'ennemi. L'Angleterre sait également qu'à Berlin, on rêve une conquête du littoral belge et du littoral français, d'où l'envahisseur puisse regarder de près le littoral britannique. Il y a là des hypothèses menaçantes que leur patriotisme, aussi sagace que vaillant, prendra garde, quand il le faudra, de considérer assez vite comme des réalités possibles, pour que la réforme de leur armée ne s'effectue pas trop tard.

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Discussions politiques**, par Emile FAGUET. Un vol. in-12. (Société française d'imprimerie et de librairie.)

Un merveilleux causeur qui écrit ses conversations : ainsi pourrait-on définir M. Faguet ; à condition qu'on ajoutât que ces conversations ne sont jamais des propos en l'air. Il cause, il cause aisément et brillamment, mais sérieusement. Et le voilà aujourd'hui qui parle politique, comme tous les Français. Il en a le droit, beaucoup plus que tant d'autres. N'est-il pas le profond auteur des *Politiques et moralistes du dix-neuvième siècle* ? Sur toutes les questions qu'il aborde, il nous laisse des idées. Elles jaillissent de lui comme des étincelles. Mais les étincelles s'éteignent et les idées de M. Faguet demeurent lumineuses dans notre mémoire.

**Initiation de la jeunesse à la liberté**, par A. CHAUVIN. Un vol. in-16. (Librairie des catéchismes.)

Educateur à l'âme apostolique, prêtre et homme de son temps, personne mieux que M. l'abbé Chauvin ne pouvait écrire un tel livre ; personne mieux que lui n'en pouvait imposer les idées si justes, bien que parfois hardies, avec l'autorité de son caractère, de son expérience et de son intelligence. Au problème si difficile de la conciliation de l'autorité et de la liberté, il donne la solution chrétienne ; il la donne tout entière, sans réserves et sans timidité. Elle est celle même dont notre siècle a besoin et qu'il ne cesse de chercher en tâtonnant dans les routes hasardeuses où il s'égare.

**L'Exil et la Mort du général Moreau**, par Ernest DAUDET. 1 vol. in-16. (Hachette.)

Injustement impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal, condamné à deux ans de prison et exilé en Amérique, le général Moreau en revint huit ans plus tard pour mettre ses talents militaires, en 1813, au service des puissances alliées, dont les armées marchaient contre sa patrie, et mourir dans l'état-major de l'armée russe, sur le champ de bataille de Dresde. M. Ernest Daudet a réussi à reconstituer les mobiles de sa conduite à l'aide de documents empruntés aux archives de Russie et à celles de France, ainsi qu'aux papiers du général, conservés dans sa famille.

**Roland et Marie Philpon, Lettres d'amour**, publiées par M. Claude PERROUD. Un vol. in-8°. (Alphonse Picard.)

Cette correspondance montre bien que le mariage de M<sup>me</sup> Roland ne fut pas

un mariage de raison. Même en faisant la part de la coquetterie et de l'ambition, il semble impossible de nier qu'elle a aimé alors le grave et sentencieux Roland de la Platière. Les commentaires de M. Perroud augmentent beaucoup la valeur des lettres en les éclairant de telle façon que nous n'en perdons rien. Grâce à lui, nous devenons les intimes des deux correspondants. Ce n'est pas toujours une intimité très édifiante ; mais on peut dire qu'elle appartient à l'histoire et que, à ce titre, elle méritait cette sérieuse étude.

**Au temps des Pharaons**, par A. MORET. 1 vol. in-12. (Colin.)

Ces savantes évocations et ces non moins savantes études font revivre pour nous une civilisation morte à laquelle nous ne nous rattachons point, comme à Athènes et à Rome, mais qui les précéda et qui nous livre le secret de toute une phase du développement humain. Dans les temples et dans les hypogées, et dans l'obscurité plus profonde des antiques documents, nous ne pouvions avoir un guide plus sûr que M. Moret.

**La double confession**, par Charles LE GOFFIC. 1 vol. in-16. (Nouvelle librairie nationale.)

Si M. Le Goffic nous conte une tragique et troublante histoire d'amour, on n'a pas à craindre avec lui que les principes de la morale traditionnelle soient oubliés. Dans sa courte, mais substantielle préface, il s'en sert pour juger les actes de son héros. Celui-ci, qui appartient au dix-huitième siècle par sa naissance, en a gardé le style et le manie avec une élégance qui fait de ce roman une œuvre aussi précieuse au point de vue littéraire que singulièrement dramatique. Les curieuses circonstances dans lesquelles elle fut composée, et que l'auteur nous révèle, permettent d'expliquer comment, loin d'avoir la froideur des pastiches, elle émeut tant par son ardeur passionnée.

**Essai sur Leconte de Lisle**, par Jean DORNIS. Un vol. in-8°. (Ollendorff.)

C'est, pour employer une épithète à la mode, une étude très objective. Malgré son admiration profonde pour le poète, l'auteur ne nous dit pas quelles sont celles de ses idées qu'il adopte ; il les expose simplement, en même temps qu'il conte sa vie et analyse son œuvre. Leconte de Lisle apparaît tel qu'il fut : noble, orgueilleux, solitaire, très sensible au fond, mais très amer et privé par ses préjugés antichrétiens de la seule consolation qui eût convenu à sa grande âme. Comme celle de Vigny, auquel il ressemblait, sa vie fut manquée.



## OFFICIERS MINISTÉRIELS

**VENTE** au Palais, à Paris, le 11 août 1909, à 2 heures : 1° Immeuble à Paris, 53, **R. NOTRE-DAME DES CHAMPS**  
 Mise à prix : 200.000 francs. 2° Terrain à Paris, **219, RUE DE VANVES**

Conten. 609 mètres environ. Mise à prix : 25.000 fr.

**3° TERRAIN A ROYAN** (Charente-Inférieure).  
 Avenue Garnier et boulevard Saint-Georges.

Cont. 1199 mètres environ. Mise à prix : 15 000 fr.

**4° DEUX MAISONS A ACCOLAY**

(Yonne). Mise à prix : 2000 francs chacune. S'adr. à M<sup>es</sup> Ch. MARTIN, Roudest, Péronne, avoués, G. Morel d'Arleux, notaire à Paris.

Etude de M<sup>e</sup> Marcel RENAUDIN, avoué, rue d'Autrechaux, 4, Toulon. Samedi, 7 août 1909, à 9 heures, au Palais de justice, à Toulon Vente en un seul lot.

I. D'un grand immeuble sis à Hyères (Var)

Avenue des Iles d'or, dénommé

**NOUVEL HOTEL DES ILES D'OR**  
**ET GRAND HOTEL** II. Du fonds de commerce d'hôtel exploité dans cet immeuble (150 chambres) avec tout le matériel, le mobilier meublant, les machines, etc. Et généralement tous meubles et objets mobiliers servant à l'exploitation, sans aucunes exceptions qu'ils soient ou non immeubles par destination.

Mise à prix : 350.000 francs.

S'adresser à M<sup>e</sup> RENAUDIN, avoué, rédacteur du cahier des charges.

**P**té r. des Tourelles, 13 et pass. Tourelles (20°).  
 C<sup>o</sup> 1086 m R br. 12.063<sup>f</sup>. M. à p. : 60.000<sup>f</sup>. Adj. ch. not. 3 août. M<sup>e</sup> MOREAU, not., 76, r. Saint-Lazare.

## VILLE DE PARIS

A adj. s. 1 ench. ch. des not., Paris, 27 juillet 1909.

**4 TERRAINS** 1° r. Turbigo S<sup>o</sup> 143<sup>m</sup>, 63. M. à p. 700<sup>f</sup> le m. 2° Angle, r. Stéphenson et J.-F. Lépine. 386<sup>m</sup> 30. M. à p. 200<sup>f</sup> le m. 3° r. Damrémont S<sup>o</sup> 311<sup>m</sup>. M. à p. 100<sup>f</sup> le m. 4° Angle r. Francœur et des Saules. S<sup>o</sup> 71<sup>m</sup>, 98. M. à p. 150<sup>f</sup> le m. S'adr. M<sup>es</sup> DELORME et Mahot de la Quérantonais, 14, r. des Pyramides, d. ench.

VILLE DE PARIS (Terrains du Champ de Mars)

A adj. s. 1 ench. ch. not. Paris, 27 juillet, en 3 lots

**3 TERRAINS D'ANGLES** 1° et 2° avenue Ch. - Floquet et r. Général-Lambert. S<sup>o</sup> 447<sup>m</sup>, 75 et 437<sup>m</sup>, 75. M. à p. 180<sup>f</sup> le m. 3° av. de Suffren et r. Général-Lambert. S<sup>o</sup> 437<sup>m</sup>, 75. M. à p. 145 fr. le m. S'adr. not. M<sup>es</sup> DELORME et Mahot de la Quérantonais, 14, r. des Pyramides, dép. ench.

**VENTE** au Palais, à Paris, le 7 août 1909, 2 heures.

**UNE PROPRIÉTÉ A PANTIN**

171, rue de Paris. Contenance : 1140 mètres. Revenu brut : 10.500 francs. Mise à prix : 80.000.

S'adresser à M<sup>e</sup> Plessix, avoué à Paris, et à M<sup>e</sup> Chauffriat, notaire à Pantin.

## VILLE DE PARIS

A adj. s. 1 ench. Ch. des Not., Paris, 3 août 1909.

**TERRAIN** angle. R. de Bretagne et de Picardie. 101<sup>m</sup>, 56. M. à p. : 825<sup>f</sup> le m. S'adr. M<sup>es</sup> MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS et DELORME, 11, r. Auber, dép. ench.

**VENTE** Ch. not. Paris, 27 juil. 09, d'une maison à Paris Angle **B<sup>d</sup> HAUSSMANN** et r. Auber, 18, sup. 53 **B<sup>d</sup> HAUSSMANN** 212<sup>m</sup>. Rev. loc. princ. 52 000<sup>f</sup>. Charges supp. p. locat. sauf imp. fonc. M. à p. 650.000<sup>f</sup>. S'adr. 1° M<sup>e</sup> LOMBARD, av. à Bar-le-Duc; 2° à M<sup>e</sup> DURANT DES AULNOIS, not., 15, rue Tronchet.

Département de la Seine, **TERRAINS DE MAZAS**  
 A adj. s. 1 ench. Ch. des Not., Paris, 10 août 1909.  
**TERRAIN** r. Traversière. S<sup>o</sup> 830<sup>m</sup>, 39. M. à p. 160<sup>f</sup> le m. S'adr. M<sup>es</sup> DELORME et MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, 14, rue des Pyramides, dép. de l'ench.

## VILLE DE PARIS

A adj. s. 1 ench. Ch. des Not. Paris, 3 août 1909.

**4 TERRAINS** av. Gambetta et r. Robineau. S<sup>o</sup> 360<sup>m</sup>, 80 à 444<sup>m</sup>, 54. Mise à prix : 70 fr. le mètre.

**2 TERRAINS** d'angle. 1° B<sup>d</sup> Ney et r. du Poteau. S<sup>o</sup> 243<sup>m</sup>, 25. M. à p. 50<sup>f</sup> le m. 2° R. Jean-Dollfus et Leibnitz. S<sup>o</sup> 133<sup>m</sup>. M. à p. 70<sup>f</sup> le m. S'adr. M<sup>es</sup> DELORME et MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, 14, r. Pyramides, dép. ench.

**VENTE** au Palais, à Paris, le 31 juillet 1909, à 2 h.

**1° MAISON** bourgeoise avec jardin à **ST-MANDE** avenue Sainte-Marie, 20. Mise à prix : 25.000 francs.

**2° MAISON** de rapport **ET TERRAIN** boulevard Sadi-Carnot, 1638 mètr. **A IVRY**, 105. Rev. br. 9500 fr. environ. Mise à prix : 100.000 francs.

S'adresser chez M<sup>es</sup> DUCARUGE et Ferté, avoués à Paris, et chez M<sup>e</sup> Lecterc, notaire à Charenton.

**FAILLITE** de la Compagnie **L'URBAINE** de voitures

**VENTE** au Palais, à Paris, le 31 juillet 1909, à 2 heures : **PROPRIÉTÉ A PARIS**

**RUE PORTES-BLANCHES** N<sup>os</sup> 6, 8 (des PORTES-BLANCHES et 10

avec sortie sur le passage des Poissonniers, dite **DEPOT DE MONTMARTRE**

de la Compagnie de voitures « l'Urbaine »  
 Comprenant : Maison en façade sur rue, rapport brut : 7500 francs environ. Constructions diverses, écuries pour 661 chevaux. Surface entièrement pavée, immeubles par destination.

Contenance : 7601<sup>m</sup>, 58 environ.

**M. A P.** baissée à **300.000 FRANCS**

S'adresser à M<sup>es</sup> GARNIER, avoué, 6, avenue du Coq; Delarue et Labat, avoués à Paris; et à M. PONCHELET, syndic de la faillite.

**VENTE** au Palais de Justice à Paris, le 28 juillet 1909, à 2 h., en 7 lots.

**1° PROPRIÉTÉ A NEUILLY** rue de Longchamps, 20. Contenance 255<sup>m</sup>, 25.

Mise à prix : 15.000 francs.

**2° PROPRIÉTÉ A NEUILLY** rue Charcot, 8 bis. Contenance : 147 mètres.

Revenu brut : 2420 francs. Mise à prix : 15.000 fr.

**3° PROPRIÉTÉ A NEUILLY** rue Charcot, 9. Contenance 822 mètres environ.

Revenu brut : 3110 francs. Mise à prix : 30.000 fr.

Et

**QUATRE TERRAINS A NANTERRE**

Mises à prix : 200, 100, 50 et 25 francs.

S'adresser à M<sup>es</sup> BEAUGÉ et Inbona, avoués à Paris, Fauchey et Huguenot, notaires à Paris.



Librairie Académique. — PERRIN et C<sup>ie</sup>, Editeurs  
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS (VI<sup>e</sup> ARR.)

VIENNENT DE PARAÎTRE :

ANDREW LANG

## LA JEANNE D'ARC

DE M. ANATOLE FRANCE

Un volume in-16 ..... 2 fr.

Du même auteur : LES MYSTÈRES DE L'HISTOIRE. 1 vol. à 3 fr. 50

ROBERT-HUGH BENSON.

## LA LUMIÈRE INVISIBLE

Scènes et Récits de la Vie Mystique

Traduits avec l'autorisation de l'auteur par T. de WYZEWA

Un volume in-16..... 3 fr. 50

Du même auteur : LE MAÎTRE DE LA TERRE. 12<sup>e</sup> édition, 1 vol. à 3 fr. 50

RAOUL ARNAUD

JOURNALISTE, SANS-CULOTTE ET THERMIDORIEN

## LE FILS DE FRÉRON 1754-1802

Un volume in-8 écu, d'après des documents inédits, avec gravures..... 5 fr.

Du même auteur : ADÉLAÏDE D'ORLÉANS. 1 vol. à 5 fr.

VICTOR DU BLED

### LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU XVI<sup>e</sup> AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

VII<sup>e</sup> SÉRIE. — XVIII<sup>e</sup> siècle

Amateurs et Artistes. — Maîtres d'argent et Fermiers généraux. — Femmes et salons du XVIII<sup>e</sup> siècle. — Figures de Favorites. — La Vie mondaine à Paris de 1789 à 1792.

Un volume in-16..... 3 fr. 50

GEORGES GOYAU

Autour du

### CATHOLICISME SOCIAL

— IV<sup>e</sup> Série —

Jéhovisme et Christianisme. — L'Église du Peuple : L'Irlande — L'Église de l'État : Gladstone. — L'Église et les Nouveautés politiques : Consalvi. — Les semaines sociales, etc.

Un volume in-16..... 3 fr. 50

D. GURNAUD

Avocat à la Cour d'appel

LA CRISE DE L'ÉCOLE LAÏQUE

### L'ÉCOLE & LA FAMILLE

Manuels scolaires. — Conflits autour de l'École. — Associations de Pères de famille — Projets de lois scolaires. — La Famille et l'enseignement.

Un volume in-16..... 3 fr. 50

JULES PACHEU

PSYCHOLOGIE

DES

### MYSTIQUES CHRÉTIENS

LES FAITS : Le Poème de la Conscience.  
Dante et les Mystiques.

Un volume in-16..... 4 fr.

ANTONIO FOGAZZARO

### PEREAT ROCHUS

et autres nouvelles

traduites de l'italien avec l'autorisation de l'auteur

Un volume in-16..... 3 fr. 50

COMTE A. DE SAINT-AULAIRE

### UN ÉTRANGE DIVORCE

Roman contemporain

— 1908-1909 —

Un volume in-16..... 3 fr. 50



**ÉCOLE RACINE**  
 7, rue Narcisse Diaz, AUTEUIL  
 20 élèves reçus aux Baccalauréats.  
 Convient à élèves ayant besoin de soins dévoués  
 pour santé et études.  
 Tennis, Jardin parc. — Cours de vacances.

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAN SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.  
 Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Pharmacies  
**SE DÉFIEZ DES CONTREFAÇONS**



**C<sup>ie</sup> Coloniale**  
**CHOCOLATS & THÉ**  
 DE QUALITÉ SUPÉRIEURE  
 ENTREPOT GÉNÉRAL  
 Paris, avenue de l'Opéra, 19  
 DANS TOUTES LES VILLES  
 CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

**MALADIES NERVEUSES**  
*Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.*  
 A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le **SIROP DE HENRY MURE** apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaieté. — *Notice franco sur demande.*  
 H. Mure, A. Gazagne, Succ<sup>r</sup>, Pont-St-Esprit (France).

**INSTRUMENTS DE CHIRURGIE**  
**E. GALANTE**  
 Ci-devant : rue de l'École de Médecine, 3  
 Actuellement : boulevard du Montparnasse, 75  
**PARIS**  
 Téléphone : 721-68



**BAS ÉLASTIQUES**  
 POUR LA COMPRESSION DES VARICES  
**CEINTURES ÉLASTIQUES**  
**BANDAGES — ORTHOPÉDIE**  
 etc., etc.  
 ENVOI DE NOTICES SUR DEMANDE

**TABLE GÉNÉRALE DU "CORRESPONDANT"**  
 de 1874 à 1900  
 Par M. Albert ISNARD  
 En vente aux bureaux du Correspondant.  
 Prix : 5 francs.

**CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE**

**RELATIONS ENTRE PARIS, BÉZIERS, LE MIDI DE LA FRANCE ET L'ESPAGNE**

**A. — Rapide 1<sup>re</sup> classe, L-S. Voiture directe entre Paris et Port-Bou**

ALLER : Départ de Paris. . . . . { 9 h. 05 matin (1<sup>re</sup> classe).  
 { 7 h. 25 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> classes).  
 { 9 h. 20 soir (1<sup>re</sup> classe).  
 RETOUR : Départ de { Barcelone 9 h. 40 matin (1<sup>re</sup> classe) ; 6 h. 46 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> classes).  
 { Cerbère 4 h. 57 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> classes) ; 11 h. 11 soir (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> classes).

**B. — Train de luxe bi-hebdomadaire " Barcelone-Express "**  
 (V-L — V-R. Nombre de places limité).

ALLER : Départ de Paris (mercredis et samedis) 7 h. 20 soir ; Arrivée à Barcelone (jeudis et dimanches) 2 h. 55 (1<sup>re</sup>).  
 RETOUR : Départ de Barcelone (lundis et vendredis) 3 h. 30 soir (1<sup>re</sup>) ; Arrivée à Paris (mardis et samedis) 10 h. 40 matin.

(1) Heure de l'Europe occidentale.

Pour plus amples renseignements, consulter le **Livret-Guide-Horaire P-L-M**, vendu 0 50, dans toutes les gares du réseau.



LE  
**CORRESPONDANT**

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

**10 AOUT 1909**

Pages.

- |        |  |   |
|--------|--|---|
| 417. — | I. LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES. — A PROPOS DES FÊTES JUBILAIRES DE LOUVAIN. — III. LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES : PARIS, LILLE, LYON, ANGERS, TOULOUSE. — FIN. . . . .   | M <sup>re</sup> BAUDRILLART,<br>Recteur de l'Institut<br>catholique de Paris. |
| 445. — | II. LE CHILI. — III. VALPARAISO. LA LUTTE CONTRE L'ESPAGNE; LE « TERREMOTO » DE 1906; LE COMMERCE ALLEMAND; — LA RÉGION DES SALPÊTRES. LA CONQUÊTE; L'EXPLOITATION; LES HABITANTS DU DÉSERT DE FEU. — FIN. . . . . | PRINCE LOUIS D'ORLÉANS<br>ET BRAGANCE.<br>LOUIS ARNOULD.                      |
| 465. — | III. L'ÂME CANADIENNE. . . . .   | PHILIPPE REGNIER.   |
| 495. — | IV. LA MAISON NEUVE. — ROMAN. — II. . . . .  | J. MOULARD.   |
| 518. — | V. LUCIEN BONAPARTE ET SON DÉPART DE ROME EN 1810; D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS. . . . .  | FRANÇOIS DE WITT-GUIZOT.  |
| 531. — | VI. LE PAYSAN FRANÇAIS DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN. . . . .   | H. CELARIÉ  |
| 552. — | VII. « AU PAIR ». — QUATRE MOIS D'INTIMITÉ ALLEMANDE. . . . .  | PIERRE DE BOUCHAUD.   |
| 589. — | VIII. MATIN D'ÉTÉ. — POÉSIE. . . . .   | A. BÉCHAUX,<br>Correspondant de l'Institut.                                   |
| 590. — | IX. LA VIE ÉCONOMIQUE ET LE MOUVEMENT SOCIAL. . . . .  | FRANCIS MARRE.  |
| 604. — | X. REVUE DES SCIENCES. . . . .   | AUGUSTE BOUCHER.  |
| 614. — | XI. CHRONIQUE POLITIQUE. . . . .   |   |
| 623. — | XII. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.   |   |

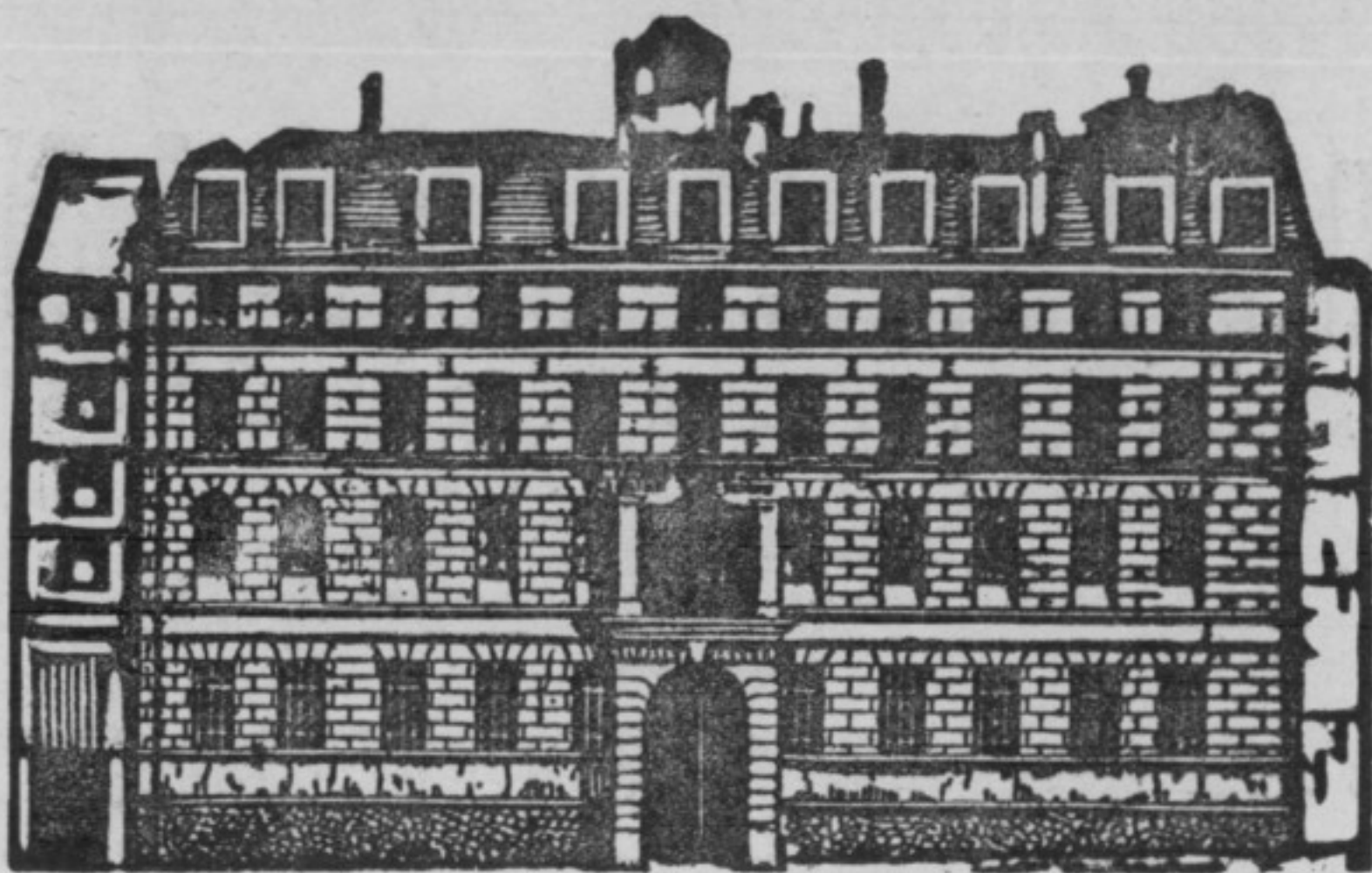


PARIS  
BUREAUX DU CORRESPONDANT

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 7<sup>e</sup> ARR<sup>t</sup>

Reproduction et traduction interdites. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Pr  
Pr  
8° 10491



## Institution Chevallier

*Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS*

**7824** ADMISSIONS AUX **BACCALAURÉATS**

*L'Institution a pour but de compléter les études inachevées. — Elle doit ses succès à la large organisation de son enseignement; sa discipline est une garantie pour les familles.*

GRIGNON — ALFORT — INSTITUT AGRONOMIQUE

**COURS POUR CHAQUE SESSION ET PENDANT LES VACANCES**

---

## Société des Fermes Françaises de Tunisie

*Siège social : 16 bis, rue d'Auriche, TUNIS*

~~~~~  
**BONS DE CAISSE 4 1/2 0/0**

La Société doit faire acheter de Juillet à fin Octobre, au moment de la récolte, les blés nécessaires à son moulin de Béja pour tout le reste de l'année. Elle émet dans ce but des bons de caisse remboursables au bout de cinq à douze mois ou à toute époque après préavis de cinq mois. Les frais d'envoi des fonds aller et retour sont à la charge de la Société.

Les intérêts au taux de 4 1/2 0/0 sont payés à termes échus les 31 mai et 30 novembre.

# LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

A PROPOS DES FÊTES JUBILAIRES DE LOUVAIN <sup>1</sup>

## III. — LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES : PARIS, LILLE, LYON, ANGERS, TOULOUSE.

Dès 1861, dans un volume intitulé : *Des études religieuses en France depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours*, l'abbé Duilhé de Saint-Projet, qui devait être un jour recteur de l'Institut catholique de Toulouse, après avoir dépeint l'œuvre de l'épiscopat belge à Louvain, s'écriait : « Que ne ferait point l'épiscopat français, au sein d'une nation souveraine dans le monde civilisé! »

Cette idée que la France devait compter un ou plusieurs Louvain et que les catholiques de notre pays sauraient en tirer le même parti que leurs frères de Belgique s'était emparée de l'esprit des plus ardents, des plus convaincus parmi les nôtres, et était destinée à y grandir jusqu'au moment où elle entraînerait, sinon l'opinion générale, du moins les votes des conservateurs et des vrais libéraux de l'Assemblée nationale. Quelques-uns même, se fondant sur la prospérité des collèges libres et ne soupçonnant pas l'étrange puissance de contradiction et d'apathie qui demeure au fond de beaucoup d'âmes catholiques, se faisaient de grandes illusions. Tel le P. d'Alzon qui, dans un rapport de 1872, d'ailleurs plein de vues justes et pratiques sur l'organisation de l'enseignement supérieur libre, se demandait, — tout en concluant à l'affirmative, — si des facultés d'Etat devraient et pourraient subsister après la proclamation d'un régime de liberté. Tel aussi l'excellent M. Beluze qui, fort des mêmes calculs et des mêmes probabilités, escomptait un minimum de cinq cents auditeurs pour les cours supérieurs qu'il fondait au Cercle catholique du Luxembourg en attendant le vote de la loi, et qui fut très surpris de ne pas dépasser vingt-neuf inscriptions, chiffre qui aurait dû donner à réfléchir.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 juin et 10 juillet 1909.



Pen.

8° 10491



« Qu'avaient voulu nos premiers fondateurs à la vue de ce débordement initial d'idées et de systèmes? dit Mgr Baunard dans l'un de ces beaux discours dont il vient de former le précieux volume intitulé : *Vingt ans de rectorat*<sup>1</sup>, et qu'est-ce que ces hommes de foi et ces hommes de bien espéraient alors et de vous et de nous? Ils avaient fait un beau rêve. Ils avaient vu dans ce rêve nos Instituts supérieurs se remplir, du moins proportionnellement, à l'instar de nos nombreux et florissants collèges. Les disciples de la vérité allaient en devenir les apôtres. Ces jeunes gens, par milliers, seraient le lendemain des hommes, et ces hommes seraient en mesure comme en âge de prendre la tête des affaires, au maniement desquelles ils auraient apporté ces trésors indispensables du savoir, du dévouement, du désintéressement et de l'honnêteté qui, à l'heure qu'il est, en France, sont précisément les choses qui nous manquent le plus. Sans doute, alors encore, c'eût été le combat; mais nous étions en nombre, disciplinés et armés; et ainsi encadrés, compacts, c'eût été peut-être la victoire. Dieu ne nous l'eût pas refusée; nous voyant nous aider, il nous eût aidés lui-même. Et l'accomplissement final et bienheureux de notre rêve eût été la liberté, la grandeur religieuse, morale, politique, économique, scientifique, militaire même de la France. »

Ce rêve magnifique ne s'est pas réalisé. Des cinq universités qui furent fondées aussitôt après la promulgation de la loi du 12 juillet 1875, — nombre qu'on a depuis trouvé excessif, mais qui ne paraissait pas l'être quand on considérait, en prenant la Belgique pour terme de comparaison, l'étendue de la France et la population des collèges catholiques, — de ces cinq universités, dis-je, aucune n'a joué le rôle total, n'a exercé l'action d'ensemble de l'université de Louvain, et il faut aller jusqu'à reconnaître qu'elles n'ont pas même, à elle toutes, joué ce rôle ou exercé cette action. Seule l'université de Lille a approché du but et rappelé Louvain, ce qui lui a valu d'ailleurs de se heurter à des hostilités plus vives que celles qui ont assailli ses sœurs; elle s'est constituée dans un milieu analogue à celui de Louvain, dans un pays où les catholiques sont nombreux, puissants, riches, indépendants, groupés; elle a pu, du premier coup, présenter un ensemble complet de facultés, se suffire à elle-même, affirmer son entière autonomie à l'égard de l'Etat; elle a été une institution régionale, fleur et fruit d'un patriotisme local ardent et éclairé; celle d'Angers, quoique dans une plus faible mesure, profi-

<sup>1</sup> Paris, Poussielgue, 1909.

tait de circonstances du même genre et prenait, dans la région de l'Ouest, une attitude semblable; mais elle n'a pu acquérir une influence comparable à celle de Lille, parce qu'elle était dans un milieu moins actif, moins industriel, moins riche et moins passionné; elle a souffert du petit nombre des élèves et de l'insuffisance des ressources; à Paris, les étudiants, quoique plus nombreux qu'ailleurs, étaient pour ainsi dire noyés dans le flot des élèves de toutes sortes qui suivent les cours des facultés ou des grandes écoles de l'Etat; et l'institution même, dans une ville aussi peuplée, aussi riche d'établissements prospères et illustres, avait peine à fixer l'attention et surtout à faire naître l'espèce de fierté que suscite, dans une moindre ville, toute institution originale, fût-elle médiocrement bien vue de la majorité; Lyon, toutes proportions gardées, souffrait des mêmes inconvénients que Paris et comptait trop peu d'étudiants pour une région trop vaste; à Toulouse enfin, de bonne heure, le recrutement fut presque exclusivement ecclésiastique. Pour qu'une université arrive à tenir dans une nation la place qu'a Louvain en Belgique et remplisse intégralement sa triple mission sociale, intellectuelle et religieuse, il faut de toute nécessité que la proportion de ses étudiants par rapport à la totalité des classes dirigeantes soit assez considérable. Or, le nombre a toujours manqué aux universités catholiques françaises; même aux meilleures époques, — et il y en a eu de très mauvaises, — c'est à peine si on a dépassé 700 à Paris, 600 à Lille et à Lyon; aujourd'hui et depuis quelques années, on tourne autour de 670 à Paris, de 550 à 600 à Lille et à Lyon, de 250 à Angers, d'une centaine à Toulouse, ce qui, tout compte fait, donne un total d'environ 2200, légèrement inférieur au chiffre maximum de 2300 atteint cette année par Louvain. (Bien entendu, je ne parle que des étudiants inscrits, non des auditeurs libres). Même en admettant que ces 2200 constituent une élite, c'est insuffisant pour une nation de 38 millions d'habitants, surtout si l'on songe qu'à Paris seulement les Facultés de l'Etat comptent près de 17 000 étudiants.

Pourquoi cette presque décourageante abstention d'une si grande partie de la jeunesse catholique? Tous les recteurs, et principalement Mgr d'Hulst à Paris, Mgr Baunard à Lille, Mgr Dadolle à Lyon, Mgr Pasquier à Angers, se le sont maintes fois demandé avec une douloureuse angoisse, dans ces discours de rentrée où ils ont su placer de si courageux et de si véridiques examens de conscience.

D'abord, c'est évident, par suite de la guerre incessante qui nous a été faite. Les débuts de nos universités ont coïncidé avec



l'arrivée au pouvoir de ceux qui n'avaient pas voulu les voir s'établir. Ils en ont entravé la marche de toutes manières. La liberté ne nous avait été que très parcimonieusement accordée, sous toutes sortes de conditions et de réserves, qui déjà forçaient nos établissements à se calquer, ou à peu près, sur ceux de l'Etat, ne leur laissant ni l'indépendance des programmes dont la préparation conduit aux grades, ni le droit de conférer ceux-ci. Non seulement la loi de 1880, qui supprimait les jurys mixtes et nous enlevait officiellement le nom d'université, restreignait encore ce minimum de liberté; mais chaque remaniement des programmes, et l'on sait s'ils ont été fréquents, servait de prétexte à resserrer notre champ d'action. Tout procédé semblait bon pour attirer les jeunes gens vers les cours de l'Etat, en les détournant des nôtres. Sans doute, nous n'avions pas à nous plaindre dans les examens d'un défaut d'impartialité de la part des juges, — nous leur devons ce témoignage, — mais trop souvent, le seul fait de nous avoir appartenu devenait par la suite une cause irrémédiable de défaveur, chose grave dans un pays qui a la passion des fonctions publiques. L'usage d'une liberté légale était considéré et châtié à la manière d'une usurpation. D'où les craintes de beaucoup de parents qui ne se rendaient pas assez compte que le seul titre de catholique avéré est de nos jours aussi dangereux, aussi fertile en conséquences fâcheuses, que celui d'ancien élève d'une faculté libre.

Osons le dire très haut, les catholiques français n'ont pas suffisamment compris leur devoir en cette matière si grave; ils ont manqué de courage et d'esprit de foi. Comme aux catholiques des Etats-Unis, des préoccupations intéressées leur ont voilé le danger très réel que courait la foi de leurs enfants. Ils ont craint d'être des isolés, des parias, et plus ils redoutaient de l'être, plus ils exposaient à ce triste sort ceux qui se montraient plus vaillants et plus logiques dans leurs croyances, alors que s'ils l'eussent voulu, ils eussent été le nombre, aussi bien qu'ils l'étaient dans l'enseignement secondaire. « Et dire que dans ces milliers de jeunes gens qui suivent les cours de l'Etat, me disait, il y a trois mois, le Saint-Père, lorsque je lui présentai la statistique comparée de nos facultés et des facultés officielles, il y a tant de catholiques et de fils de catholiques! C'est une aberration! » Les ecclésiastiques eux-mêmes ont trop souvent cherché des avantages immédiats et de plus grandes facilités de succès. Combien d'entre eux ont participé à cette étrange disposition de l'esprit français, qui attribue *a priori* la supériorité à tout ce que fait l'Etat! Quelle admiration souvent naïve pour les plus ordi-

naires des maîtres de l'Université et quelle défiance préconçue à l'égard des professeurs de nos Instituts ! L'esprit de corps nous a fait défaut. Au sein même des universités catholiques, quoiqu'il y ait eu généralement bonne entente, la fusion n'a pas été assez complète entre les laïques et les ecclésiastiques, ce qui eût préparé, comme en Belgique ou en Allemagne, leur action commune dans l'avenir. Les associations d'étudiants et d'anciens étudiants ont été lentes à se former, pas assez compactes, pas assez actives. Sauf dans la région du Nord, nos anciens ont vécu disséminés, faisant le bien, sans doute, mais isolément, manquant de cet esprit d'initiative et d'organisation qui a poussé les Louvanistes à fonder ces sociétés dont nous avons précédemment montré la force et l'utilité. Enfin, — je l'ai déjà laissé entendre, — nos divisions politiques ont exercé là comme partout leur action dissolvante, en raison des défiances qu'elles ont entretenues parmi nos étudiants d'abord, et aussi parmi nos protecteurs naturels.

Telles sont exposées avec une entière sincérité, sans illusion sur la mauvaise volonté de nos adversaires et sans faiblesse pour nos amis, les causes qui ont paralysé le développement de nos universités catholiques et empêché qu'elles n'obtinsent dans notre pays toute l'influence sociale qui leur semblait réservée.

Est-ce à dire cependant qu'elles ne font pas bonne figure, non seulement parmi les universités catholiques, mais parmi les grandes corporations enseignantes du monde, qu'elles ne rendent pas d'importants services et qu'elles ne justifient pas largement les sacrifices qu'elles coûtent ? Loin de moi cette pensée qui serait très contraire à la vérité. Après trente-quatre ans d'existence, chacune de nos cinq universités françaises a pris sa physionomie propre et peut se présenter la tête haute : Paris, avec ses soixante professeurs, ses chargés de cours, ses conférenciers, ses facultés ou écoles supérieures de théologie, de droit, de lettres, de sciences, ses cours publics si nombreux et si variés, ses cours de jeunes filles, sa participation active et constante à la vie intellectuelle de la grande cité, les relations que le passé de l'École des Carmes et beaucoup d'autres circonstances l'ont amenée à entretenir avec les établissements de l'État, le prestige qu'elle doit à des hommes tels que Mgr d'Hulst, l'abbé de Broglie, Claudio Jannet, Mgr Duchesne, M. Georges Lemoine, M. de Lapparent, M. Branly, qui y ont enseigné simultanément. — Lille, plus homogène, plus complète, plus fermée aussi, qui se compare elle-même, par la bouche de Mgr Baunard, à « un camp retranché » ; Lille qui s'est si bien

adaptée au milieu du Nord, qui, dès 1885, a su joindre aux cinq facultés traditionnelles qu'elle possédait déjà, une *Ecole des hautes études industrielles*, dont on a pu dire qu'elle est la vraie école normale des patrons chrétiens; Lille, avec sa faculté de médecine, qui se recrute dans la France entière, ses hôpitaux, ses cliniques, ses dispensaires, avec ce corps professoral qui compte plus de cent maîtres, dont quelques-uns ont acquis par leurs travaux une réputation universelle, avec ces extensions universitaires, grâce auxquelles la bonne parole de l'*Alma mater* est successivement portée dans toutes les grandes villes de la région; avec ses étudiants plus unis et mieux groupés que partout ailleurs. — Angers, aussi indépendante que Lille à l'égard de l'enseignement officiel, — il n'y a d'université de l'État ni dans cette ville, ni dans les villes voisines, — exposée aux inconvénients qu'entraîne cette situation, nécessité de créer à grands frais tous les moyens de travail, défaut de relations entre les professeurs libres et ceux de l'État, mais échappant d'autre part aux multiples désavantages qui résultent du voisinage immédiat et de la concurrence, soit qu'on y résiste, soit qu'on y cède; l'université d'Angers s'est établie sur un terrain inoccupé; elle n'a pas été étouffée par une voisine et, si petite qu'elle soit, elle s'impose à l'attention, non seulement parce qu'il n'y a aucun établissement scientifique comparable dans la région, mais par la valeur intrinsèque de l'enseignement que distribuent les quarante professeurs ou chargés de cours de ses quatre facultés et de son *Ecole supérieure d'agriculture*; celle-ci, création de plusieurs des plus notables propriétaires fonciers de la région, est appelée à rendre, dans ce pays tout agricole, des services analogues à ceux que rend, dans le Nord, l'Ecole des Hautes-Etudes industrielles de Lille. — Lyon, qui a fait surtout œuvre d'école normale pour les départements du Sud Est, et s'est consacrée à cette tâche avec le plus infatigable dévouement, sans oublier, elle non plus, la nature du milieu où elle s'est fondée et ses exigences propres; c'est ainsi que, parallèlement à l'enseignement supérieur proprement dit, la faculté des sciences a organisé l'enseignement des sciences appliquées en vue des carrières industrielles et commerciales, si nombreuses et si recherchées dans le Rhône, l'Ardèche, la Loire, et que cette même faculté a contribué très efficacement à la fondation et à la prospérité de l'*Ecole supérieure de La Salle*, destinée à l'enseignement professionnel des jeunes ouvriers, école qui compte près de deux cents élèves; Lyon, avec ses quatre facultés, où professent cinquante-trois maîtres, ses cours publics et gratuits du soir pour le droit, ses conférences du vendredi, ses cours de jeunes filles créés par Mgr Dadolle, aidé de cet homme

d'intelligence et de cœur qu'était le regretté Emmanuel Perrin; Lyon, qui s'honore justement de la part prépondérante qu'ont eue, dans nos congrès catholiques, tant de ses maîtres et en première ligne le doyen actuel de la faculté de droit, le grand avocat, le grand orateur Jacquier. — Toulouse, enfin, qui, après avoir donné, comme les autres, tous les enseignements qui appartiennent à une université, et qui a compté, auprès de ses apologistes, des savants et des littérateurs si distingués, s'est vue, par la réforme du cardinal Mathieu, privée de l'enseignement du droit et réduite à une douzaine de chaires littéraires et scientifiques, mais qui, en revanche, est devenue, sous l'active direction de Mgr Batiffol, l'une des toutes premières écoles catholiques dans l'ordre des sciences sacrées; telle est vraiment sa marque distinctive.

Si chacune de nos universités a ainsi donné sa note propre et travaillé, de préférence, à telle ou telle partie de la tâche qui nous incombe, toutes ont collaboré à une œuvre commune, très utile, très nécessaire même, et c'est ce que je voudrais maintenant mettre en lumière.

Les universités catholiques peuvent être envisagées à différents points de vue.

Elles sont un moyen de préservation pour la jeunesse laïque sortie de nos collèges, dont elles continuent l'œuvre.

Elles jouent le rôle d'écoles normales supérieures de l'enseignement libre.

Elles tendent à former une élite intellectuelle dans le clergé.

Elles sont des foyers chrétiens de haute science et favorisent la formation et les progrès des savants catholiques qu'elles rapprochent.

Elles ont, enfin, une mission doctrinale qui doit tendre à faire d'elles, — non pas, certes, les organes de la vérité religieuse, ce rôle incombe au pape, aux conciles, aux évêques, — mais les régulateurs de la vie intellectuelle des catholiques et les apologistes de la vérité.

Quels services ont rendus et rendent, à chacun de ces points de vue, nos universités catholiques françaises?

Le premier fut, à l'origine, le mieux compris, je dirai presque le seul aperçu, non seulement de la masse des catholiques, mais même de la plupart des évêques. Faire dans l'enseignement supérieur ce que, grâce à la loi Falloux, on faisait depuis vingt-cinq ans, dans l'enseignement secondaire: tel fut le premier but. De là cette préoccupation qui s'est partout manifestée de

fonder, avant toutes les autres, une faculté de droit et, s'il se pouvait, une faculté de médecine.

Celle-ci était l'objet des désirs les plus intenses, les plus vivement exprimés; on ne s'arrêta que devant l'énormité des difficultés matérielles et des dépenses; Lille seule, nous l'avons dit, put aller jusqu'au bout et fit grandement les choses. Elle a envoyé dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et dans plusieurs de nos provinces près d'un millier de médecins et cent soixante pharmaciens : « De partout, disait déjà Mgr Baunard, en 1892, on nous demande des médecins chrétiens, des médecins de chez nous. On leur fait de belles offres, on leur tend les bras : c'est le salut d'un pays. Mais nous n'y pouvons suffire, et à ces demandes sans fin, nous répondons d'ordinaire : « Commencez donc par nous envoyer des étudiants, dont nous ferons des docteurs qui vous reviendront ensuite pleins de science et de foi. » Nous le disons aux pères et aux mères de famille, à qui l'âme de leur fils est chère plus que tout le reste. Nous le disons aux curés : un bon médecin, c'est un vicaire. Nous le disons aux propriétaires chrétiens : ne pourriez-vous vous cotiser pour donner ou pour avancer seulement à un jeune homme, les frais annuels d'études médicales, afin d'assurer plus tard son concours dévoué à la commune que vous habitez ou que vous administrez? »

A côté de l'œuvre scientifique, l'œuvre charitable et sociale qui forme, elle aussi, le médecin chrétien; il a été fait à l'*hôpital de la Charité*, en dix ans, plus de 500 000 visites de malades. Les deux *Maternités* ont reçu ensemble 16 000 mères, depuis leur fondation. L'*asile des Cinq-Plaies*, depuis 1877, a recueilli 1100 infirmes, et l'*hôpital Saint-Antoine de Padoue* 4443 enfants depuis 1890; la *maison de santé Saint-Camille*, depuis 1903, a reçu 1333 malades et la maison Saint-Raphael 5597 depuis 1889; les consultations gratuites, dans les dispensaires, s'élèvent à plus de 700 000.

Les dépenses globales de la Faculté catholique de médecine de Lille pour l'enseignement technique seul s'élèvent, depuis l'origine jusqu'à 1908, à 6 200 000 francs. Dieu seul sait pour quelle somme y est entré M. Camille Féron-Vrau!

Pour la médecine, rien, dans nos autres universités, ne peut entrer en comparaison avec ce qui s'est fait à Lille; Angers a dû se contenter modestement de l'année préparatoire, dite P. C. N.; Lyon de l'hôpital Saint-Joseph, servi par un corps médical catholique de premier ordre; Paris même ne peut présenter, avec son hôpital Saint-Joseph, que des institutions de préservation et de préparation comme la conférence Laënnec et la conférence Fonssa-



grives, ou l'enseignement médical complémentaire, récemment fondé par suite d'un accord entre l'Institut catholique et le cercle du Luxembourg.

Je ne veux pas renouveler ici la controverse relative à l'utilité des facultés libres de droit. De Paris, de Lyon, de Lille, d'Angers, sont partis à différentes reprises en leur faveur d'énergiques et probants plaidoyers qu'il serait trop long de résumer, et qui ne doivent pas d'ailleurs être sortis de la mémoire des catholiques. Les faits démontrent que, presque partout, hommes d'affaires, notaires, avocats, avoués, qui ont pris la défense de l'Eglise, dans la persécution légale qu'elle traverse, ont été formés par ces facultés, et que les mêmes hommes sont à la tête de toutes les œuvres catholiques. La chose est évidemment plus sensible dans des régions homogènes et restreintes comme celles qui constituent les ressorts académiques de Lille et d'Angers; là on a pu voir, en nombre relativement considérable, des maires, des conseillers généraux, des députés, les Bougère, les Adigard, les Le Louëdec, les Dansette, les des Rotours, les Groussau, — je cite au hasard de mes souvenirs, — choisis parmi les anciens élèves des facultés libres de droit; mais encore une fois la constatation est générale. Il me serait difficile de dire exactement combien d'étudiants en droit ont appartenu à nos facultés; à Lille, en 1890-91, j'en trouve 123, 139 en 1891-92, 157 en 1900, 149 en 1901; à Paris, les chiffres ont sensiblement varié suivant les époques, — et les ministères; il est cette année de 363; de 1876 à 1908, Angers a fourni 540 licenciés en droit et 95 docteurs, Paris 1268 licenciés, 211 docteurs et 1 agrégé. Si l'on veut bien reconnaître les services rendus par nous à ce petit nombre et par ce petit nombre à tous les catholiques, on comprendra sans doute qu'il serait bon de le voir grandir.

Est-ce uniquement au moyen des principes et de la doctrine que les universités catholiques accomplissent leur mission de préservation et de préparation? Non. Par un ensemble de mesures et d'œuvres, elles s'efforcent de mettre l'étudiant à l'abri de la contagion du mal et de lui inspirer l'amour actif du bien. Louvain a ses *pédagogies*, moins nombreuses et moins fréquentées de nos jours que sous l'ancien régime, mais encore assez prospères, sortes d'intermédiaires entre la vie de collège et la vie de pleine liberté. Nos universités françaises ont leurs séminaires pour les étudiants ecclésiastiques et quelques maisons de famille pour les étudiants laïques. Mais, à parler franc, celles-ci ne me paraissent avoir pris leur développement normal qu'à Lille et à Angers; dans cette dernière université, avec les beaux internats, situés dans

les jardins même du palais académique, de Saint-Clair, Saint-Maurice et Saint-Martin; à Lille, avec les maisons Albert-le-Grand, Saint-Louis, Saint-Michel.

Un des hommes qui ont le plus contribué à entretenir l'esprit chrétien parmi les étudiants lillois, le R. P. Dargent, adressait, il y a quelques années, en 1902, une lettre au *Bulletin de l'Association des anciens élèves de Saint-Sulpice*. Il y insistait sur l'esprit de famille, véritablement unique, qu'il constatait entre professeurs et étudiants. Tels professeurs invitent chez eux à dîner tous les élèves de leur cours, en deux ou trois « paquets »; tels autres, le soir du 1<sup>er</sup> janvier, reçoivent à leur foyer des groupes d'étudiants qui, ne pouvant retourner dans leur pays pour le congé du nouvel an, doivent rester ces jours-là dans les maisons de famille. « Et l'on sent, ajoute le P. Dargent, combien ces relations peuvent contribuer à polir, à enhardir des natures un peu timides ou frustes, à leur préparer des débouchés utiles, en même temps que cette souple et compréhensive culture intellectuelle, dont je parlais tout à l'heure, complète leur formation humaine et chrétienne et leur élargit l'esprit. »

La même lettre nous montre comment est organisée la vie chrétienne de l'étudiant lillois : retraites annuelles, congrégations de la Sainte Vierge, cercles d'études religieuses, groupes de l'adoration nocturne, de la communion réparatrice, conférences de Saint-Vincent de Paul, conférences Jeanne d'Arc, dont les membres se préparent à la parole publique, et vont organiser, le dimanche, des réunions utiles dans des patronages, voire dans des estaminets ou des salles publiques. « C'est grâce à cette vie chrétienne *organisée*, grâce aux exercices qui, librement choisis par eux, les initient à la vie d'apostolat, que nos jeunes gens restent ce qu'ils étaient quand ils ont quitté la famille et le collège », et que beaucoup d'entre eux deviennent irréprochables dans leur conduite, se préparant à une vie d'homme pure, fière et féconde.

A Paris, nous avons des œuvres analogues; si quelques-unes d'entre elles et des plus importantes ne tiennent pas d'aussi près à l'Institut catholique, comme la Conférence Olivaint ou le Cercle du Luxembourg, cela vient de ce qu'elles préexistaient à l'Institut, mais nos étudiants en profitent, de même que de la *Réunion* du 104 de la rue de Vaugirard, dirigée par l'abbé Plazenet.

A Angers, tous les élèves de l'université peuvent s'inscrire à la *Conférence Saint-Louis*, qui a eu pour fondateur le si regretté professeur Hervé-Bazin. Affiliée à l'*Association catholique de la jeunesse française*, la Conférence, disent les statuts, « est fondée sur la triple base de la piété, de l'étude et de l'action, et elle a

pour but d'accroître chez ses membres l'amour de l'Eglise, la vertu, la science et le dévouement chrétien pour la patrie ». Bon nombre de ceux qui la composent appartiennent aussi à la Congrégation de la Sainte-Vierge.

Ces exemples, — et j'en pourrais prendre d'autres à Lyon et à Toulouse, — suffisent à établir que nos universités catholiques n'ont pas failli à la première partie de leur tâche et que, si leur action n'a pas été plus étendue, c'est, encore une fois, uniquement faute d'un plus grand nombre d'étudiants.

Après les facultés de médecine et de droit, la première pensée des évêques fondateurs allait à celles des lettres et des sciences. Ou, — ce fut le cas de Paris et de Lille, — ils en créèrent dès le début en même temps que la Faculté de droit, ou, — ainsi à Angers, à Lyon, à Toulouse, — ils n'attendent pas plus d'un, de deux ou de trois ans. Evidemment, dans leur pensée, ces facultés pouvaient servir aux jeunes gens du monde désireux de compléter, de couronner par des études plus élevées et par la licence leurs études secondaires. Mais, en fait, et cela se conçoit, ils avaient surtout en vue, — si on laisse de côté les cours publics et d'apparat qui étaient alors l'apanage des facultés des lettres, — de pourvoir à la préparation de bons professeurs, munis du grade de licenciés, pour les collèges libres. Déjà, depuis longtemps, l'Ecole des Carmes, à Paris, l'Ecole des Chartreux, à Lyon, et, depuis 1871, l'Ecole Saint-Aubin, à Mongazon, puis à Angers, tendaient à cette fin; mais ou, comme à l'Ecole des Carmes, on dépendait étroitement de l'enseignement universitaire, ou l'on devait se contenter de peu de maîtres et de peu de cours; les vétérans de Saint-Aubin aiment à rappeler qu'aux temps héroïques de l'Ecole un seul professeur suffisait à tout : français, latin, grec; ce professeur est devenu le *recteur magnifique* de l'Université catholique d'Angers, Mgr Pasquier. Cependant l'enseignement supérieur de l'Etat marchait à une transformation toute professionnelle; par les cours fermés, par les maîtrises de conférences, voire par le caractère plus scientifique, plus technique, des cours publics, les facultés officielles devenaient peu à peu de vraies écoles préparatoires; grâce aux avantages qu'on leur promettait, grâce à l'institution des boursiers, les candidats aux grades et aux fonctions universitaires se multipliaient; bientôt le moindre collège municipal allait être, du haut en bas, pourvu de licenciés; il devenait urgent d'assurer à ceux qui aspiraient aux chaires de l'enseignement secondaire libre une formation égale et

des titres égaux; c'est ce qu'ont fait nos instituts catholiques. Je n'ai pas tous les chiffres sous la main, mais ceux qui suivent donneront l'idée du travail accompli; de l'origine à novembre 1908, l'Institut catholique de Paris a produit 1060 licenciés ès lettres, 35 docteurs et 36 agrégés; celui d'Angers, 330 licenciés et 30 docteurs; celui de Lyon, plus de 300 licenciés; celui de Toulouse, 241 licenciés, 10 docteurs et 2 agrégés; pour les sciences, je relève, à Paris, 177 licences, et, après la réforme de 1897, 424 certificats, dont 3 constituent une licence, 10 doctorats, 1 agrégation; à Angers, 86 licences, 169 certificats, 10 doctorats, etc., etc. Depuis que, par une mesure inique, l'agrégation a été interdite aux ecclésiastiques, beaucoup ont du moins obtenu l'un ou l'autre des diplômes d'études supérieures, qui forment comme l'échelon intermédiaire entre la licence et l'agrégation. C'est assez dire que, dans ces trente-quatre dernières années, les universités catholiques, en jetant dans la circulation de 3 à 4000 licenciés ès lettres ou ès sciences, ont infusé un sang nouveau à nos collèges. Ajoutons qu'elles ont institué, dans leur ressort, des concours généraux entre tous les établissements libres qui veulent s'y prêter et des inspections régulières qui ont beaucoup contribué à relever le niveau des études. Enfin de très bons esprits, dans les derniers congrès de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, ont réclamé la création d'une agrégation de l'enseignement secondaire libre, ce qui agrandirait encore notre champ d'action et l'importance de notre tâche.

C'est déjà quelque chose que d'avoir travaillé de la sorte pour le clergé enseignant de nos collèges. L'opinion catholique cependant attendait encore plus de nous; elle souhaitait, ne craignons pas de l'affirmer, un clergé qui, dans son ensemble et surtout dans son élite, fût plus instruit, plus éclairé, plus au courant des problèmes de son temps et des solutions qu'ils réclament. Je l'ai dit ailleurs <sup>1</sup> et je me permets de le répéter ici : nos pères de 1830 avaient pu croire qu'il n'y avait entre eux qu'un malentendu politique issu de la Révolution et qu'un certain *libéralisme* suffirait à les réconcilier; de là les tentatives libérales au sein même du catholicisme. En réalité, deux doctrines étaient en présence, d'où devaient sortir peu à peu deux formes différentes de civilisation, deux façons de concevoir le développement intellectuel et social; les idées qu'aujourd'hui on qualifie de *laïques* sont aux antipodes de la tradition catholique et de l'esprit chrétien. Si l'on veut que

<sup>1</sup> *Revue du Clergé français*, 15 mars 1907.

vivent cette tradition et cet esprit, il faut que ceux qui les représentent comprennent et égalent ceux qui les attaquent. A s'isoler de la culture générale contemporaine, le savoir ecclésiastique courrait le plus grand des périls; apanage de quelques individus, il serait pour le reste des hommes une langue morte et demeurerait sans la moindre action sur leur pensée, bientôt par conséquent sur leur vie. Donc il faut que, dans le clergé, tous ceux qui sont susceptibles de recevoir cette culture supérieure la reçoivent et il faut qu'ils la reçoivent véritablement supérieure; il faut que leurs études soient spéciales, approfondies, s'attachant aux questions fondamentales, et conduites d'après les vraies méthodes critiques et scientifiques. Mais, d'autre part, il faut que ces études soient dirigées de telle façon, et que cette initiation aux méthodes critiques et scientifiques s'opère de telle sorte que la foi des ecclésiastiques ne soit pas compromise; autrement, ils seraient eux-mêmes entraînés, ce qui, hélas! s'est vu quelquefois. Et c'est pourquoi cette culture supérieure doit être donnée dans les universités catholiques par des maîtres qui aient l'esprit chrétien, une foi intégrale, et en même temps l'expérience des méthodes qui sont les bonnes. A ce devoir non plus, nos instituts n'ont pas manqué; des centaines et des centaines d'ecclésiastiques se sont succédé sur leurs bancs depuis trente-quatre ans. Je ne donnerai qu'un signe de la transformation accomplie: la valeur reconnue des travaux sortis du clergé. Il a, comme le fait très justement remarquer Mgr Batiffol, dans son livre si suggestif, *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique*, presque conquis le département des études d'histoire de l'Eglise: « Quand, il y a vingt ou trente ans, un vaillant éditeur entreprit à Toulouse la refonte de cette *Histoire du Languedoc* qu'avaient rédigée les Bénédictins de jadis, pas un seul membre du clergé ne figura parmi les collaborateurs nouveaux, tandis qu'à l'heure présente, nous pouvons tenter nous-mêmes la refonte du *Gallia christiana* des Bénédictins. » De même dans l'exégèse, la philosophie, les sciences sociales, l'histoire des religions. « Les phénomènes religieux, écrivait, il y a trois ans, un de nos adversaires, M. Ferdinand Lot, dans les *Cahiers de la quinzaine*, ont une importance tellement capitale dans la vie passée et actuelle des sociétés, qu'on ne comprend vraiment pas qu'on laisse au clergé (en province au moins) le monopole de ces études. Ce n'est pas avec des plaisanteries et des articles de journaux qu'on leur disputera les jeunes intelligences. Il faudrait des hommes de science et des spécialistes pour pouvoir lutter contre la nouvelle génération cléricale qui possède quelques hommes d'une instruction tout à



*fait supérieure... Le gouvernement et le Parlement ne paraissent même pas se douter de la nécessité de recruter un personnel capable de lutter sur ce terrain contre le clergé moderne. »*

L'intelligence humaine, l'intelligence chrétienne elle-même, traversent de nos jours une crise redoutable entre toutes; d'un côté, une grande partie des savants et des penseurs s'est à ce point détournée de la doctrine chrétienne qu'elle a réussi à enraciner fortement dans la masse l'idée de l'incompatibilité absolue de la science et de la foi; d'un autre côté, l'étude des systèmes modernes de philosophie, l'introduction dans les sciences religieuses des méthodes critiques et scientifiques appliquées à tous les autres ordres de connaissances, l'usage fait parfois sans précaution et sans discernement par des catholiques imprudents de ces méthodes, ont provoqué chez un certain nombre des nôtres, prêtres ou laïques, quelque trouble et quelque désarroi; plusieurs se sont laissé entraîner sur le terrain de l'ennemi et ont, plus ou moins consciemment, porté atteinte à l'enseignement traditionnel de l'Eglise; c'est, dans nos rangs, l'erreur moderniste, qui s'est développée parallèlement au rationalisme radical des adversaires de la révélation chrétienne.

De là, ce qui constitue la plus haute mission des universités catholiques; elles représentent et soutiennent la doctrine chrétienne, dans son intégrité, en face de ses ennemis déclarés et ses faux défenseurs.

Chose étrange! ce rôle doctrinal des universités catholiques ne fut tout d'abord que très imparfaitement reconnu par la majorité de ceux-là mêmes qui les fondaient. Au moment où s'inauguraient les premiers cours, le 10 décembre 1875, le P. Didon, dans un article du *Correspondant*, — non signé, mais qui porte sa griffe, — jetait déjà un cri d'avertissement et d'alarme.

« Lorsqu'on a lu, écrivait-il, avec l'attention qu'ils méritent, les débats du Parlement au sujet de l'enseignement supérieur, on reste convaincu que ce qui a poussé les catholiques à réclamer la liberté, c'est surtout une pensée de préservation... La tâche doctrinale de nos universités est immense. Est-elle comprise de ceux-là mêmes qu'elle devrait le plus intéresser?... Tout a grandi: l'autorité, le sentiment et le zèle, tout, sauf ce qu'il y a de plus expansif et de plus actif, la lumière, la vérité et surtout la vérité religieuse... C'est par la supériorité intellectuelle que les peuples arrivent à la prééminence... Lors donc qu'attentifs au mouvement des choses divines et humaines, vous voyez le niveau intellectuel s'abaisser

dans un peuple et la doctrine perdre son rang d'honneur dans l'intelligence des croyants, lorsque, pour employer une image des saints livres, *le soleil s'obscurcit comme un sac de crins*, tremblez pour ce peuple et craignez pour cette croyance : l'un et l'autre déclinent, ils seront bientôt finis. »

Ce que redoutait le P. Didon, c'était que nos universités ne fussent la simple copie des universités de l'Etat, sans programmes à elles, sans esprit doctrinal. « Ce qu'il nous faut, disait-il encore, ce sont des maîtres comme nous les entendons et des universités de notre style... Or, dans les universités que nous avons en vue, il n'y a de changé que le maître seul; j'en conclus que ce sont plutôt des universités fondées et régies par des catholiques, que des universités catholiques proprement dites... Elles augmenteront un peu nos forces défensives; elles ne nous donneront point cette offensive hardie sans laquelle nous ne reprendrons jamais la direction intellectuelle et religieuse du monde... Ce qu'il nous importe de fonder ce ne sont pas des succursales de l'Université de l'Etat dirigées par des catholiques, mais des universités catholiques vraiment dignes de ce nom... Des universités catholiques qui se fonderaient en ne regardant que le passé ne comprendraient pas la mission qui leur est échue; vieilles en naissant, elles ne pourraient aspirer à séduire, ni à entraîner la jeunesse; et le jour de leur inauguration serait celui de leur décès. »

Soit! Mais que voulait-il donc? Une université « éminemment théologique », c'est-à-dire, en premier lieu, une université « dont la pierre angulaire fût une faculté de théologie dans laquelle seraient largement enseignées toutes les sciences de l'ordre divin »; c'est-à-dire, en second lieu, une université dont tout l'enseignement fût dominé par la doctrine chrétienne, refit « en la rajeunissant la vieille synthèse doctrinale du treizième siècle » et constituât « la synthèse nouvelle de tout le savoir humain ». « Les universités libres, concluait le P. Didon, sont la preuve la plus décisive que le catholicisme puisse donner aujourd'hui de sa vitalité. C'est dans ces foyers lumineux qu'il révélera sa doctrine si peu connue souvent de ceux-là mêmes qui la professent et la défendent; c'est de là qu'il pourra s'imposer aux esprits par l'autorité de l'intelligence... La lutte est ouverte; le champ clos, c'est le pays; l'arme, les universités. Le catholicisme et le positivisme vont se disputer l'âme de la France. »

En un langage moins magnifique sans doute, mais plein de bon sens dans sa simplicité, le doyen de la Faculté libre de droit à Lille exprimait la même pensée, qui répond d'avance à ceux qui voudraient réduire notre enseignement à celui des sciences sacrées,

— montrant ce courant doctrinal qui doit circuler du haut en bas.

« La communication de vie et de science d'une faculté à l'autre, disait le marquis de Vareilles-Sommières au congrès catholique de 1877, l'échange de lumière et les mutuels services supposent, en même temps qu'ils la fortifient, l'unité morale. Elle n'est guère possible que chez nous, où les cœurs se rapprochent dans les manifestations religieuses, où une seule vérité suprême rallie toutes les intelligences. *Le corps est achevé dans son organisation, l'âme est une.* Au sommet de cet édifice vivant, la doctrine catholique est officiellement représentée par le théologien et le moraliste, qui sont interrogés par tous et ont eux-mêmes besoin de s'adresser à tous. *Commerce admirable qui fait bénéficier chacun du travail de tous et où toutes les sciences ne font qu'une science.* »

Les universités catholiques ont-elles de tous points répondu à cet idéal? Non; et il me semble, pour être entièrement sincère, qu'il n'est pas encore tout à fait réalisable; il est trop tôt pour songer à cette grande synthèse des sciences que rêvait le P. Didon, après le P. Gratry et bien d'autres. Du moins, nous pouvons la préparer par de lents, consciencieux et minutieux labeurs. C'est en ce sens que nos instituts catholiques ont été, suivant le désir et la formule de Mgr d'Hulst, des foyers de science chrétienne.

Tout d'abord, ils ont groupé des savants chrétiens, leur ont permis de mettre en commun leurs idées et leurs efforts et de trouver les instruments de travail nécessaires. Bien entendu, nous n'avons pas la prétention de soutenir que nous n'avons mis en ligne que des hommes de premier ordre; l'Etat non plus, ni aucune institution, quelle qu'elle soit; mais, dans toutes nos facultés, il y a eu et il y a des hommes distingués en grand nombre et quelques hommes éminents. On n'attend pas de moi que je cite leurs noms; le choix pourrait paraître arbitraire et serait désobligeant pour ceux que j'omettrais. Chacune de nos universités publie des annuaires qu'il est facile de consulter; dans son *Histoire de l'Institut catholique de Paris de 1875 à 1907*, Mgr Péchenard a donné la liste de tous les maîtres de ce grand établissement, dans le passé et dans le présent; les noms qu'on y relève — et j'en dis autant de nos autres universités — ne dépasseraient les diptyques d'aucun établissement scientifique d'Etat.

Ici encore l'énumération de nos publications et de nos travaux fournirait le plus exact des criterium; publications collectives d'abord. Paris vient en première ligne avec la *Revue de l'Institut catholique* et surtout avec les œuvres et les collections qu'il patronne, sans en avoir la responsabilité officielle, ou que diri-

gent tels de ses professeurs, à savoir : la *Sainte Bible polyglotte*, par M. l'abbé Vigouroux, avec le concours de M. l'abbé Nau; le *Dictionnaire de la Bible*, par M. l'abbé Vigouroux; le *Dictionnaire de théologie catholique*, commencé sous la direction de M. l'abbé Vacant, continué sous celle de M. l'abbé Mangenot; le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, par Mgr Baudrillart; le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, par M. l'abbé d'Alès; la *Bibliothèque de théologie positive*, par les professeurs de théologie de la Faculté; la *Patrologia orientalis*, par Mgr Graffin et M. l'abbé Nau; le *Canoniste contemporain*, par M. l'abbé Boudinhon; la *Revue de philosophie* et l'*Index philosophique*, par M. l'abbé Peillaube; la *Revue pratique d'apologétique*, par MM. Baudrillart, Guibert et Lesêtre; les *Grands philosophes*, par M. Piat; la *Bibliothèque de philosophie expérimentale*, par M. l'abbé Peillaube; la *Collection des textes et documents pour l'étude historique du christianisme*, par MM. Lejay et Hemmer. Lille a la *Revue des sciences ecclésiastiques*, la *Revue des sciences médicales*, la *Revue de Lille*, la *Revue des Facultés catholiques*, les *Mémoires et travaux*. Lyon, l'*Université catholique* et le *Bulletin d'histoire ecclésiastique de Lyon*. Angers, la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*; Toulouse, le *Bulletin de littérature ecclésiastique* qui est un modèle de revue critique, où tous les problèmes contemporains ont été discutés avec compétence et vigueur.

Chaque année, dans les séances solennelles, on énumère les ouvrages dus à la plume de nos maîtres; c'est par centaines qu'on les compte aujourd'hui. A l'exposition de 1900, Paris en avait rempli toute une bibliothèque; à celle d'Angers, en 1895, l'Université catholique de l'Ouest en avait exposé deux cents, tant de ses professeurs que de ses anciens élèves; qui oublierait que M. René Bazin est le charme et la gloire de cette université? Lille présente avec une juste fierté les travaux historiques de Mgr Hautcœur et de M. Salembier; le *Cartulaire de la collégiale de Saint-Pierre* et le *Grand schisme d'Occident*, la *Théologie catholique*, de M. Jules Didiot; des œuvres littéraires, comme le *Taine*, le *Joseph de Maistre*, le *Saint François de Sales*, de M. de Margerie; le *Brizeux*, de M. Lecigne; le *Bourdaloue*, du P. Griselle; les traités juridiques de M. de Vareilles-Sommières — le *Droit international privé*; la *Personnalité civile*; les œuvres économiques et sociales de M. Béchaux; les mémoires mathématiques de M. d'Adhémar et de M. Montessus de Ballore; le *Traité des moteurs à gaz et à pétrole*, de M. Witz; dans un autre ordre d'idées, des livres comme ceux de M. Boulay, *Idéalisme et maté-*

*rialisme, Principes d'anthropologie générale* servent la cause de la philosophie chrétienne des sciences; les médecins aussi ont beaucoup écrit et ils m'excuseront si je ne cite que le livre de leur doyen, M. Duret, sur les *Tumeurs de l'encéphale*.

Lyon s'honore à bon droit de l'œuvre historique si étendue et si importante du chanoine Ulysse Chevalier, comme Paris de celle de Mgr Duchesne; les travaux philosophiques de Mgr Elie Blanc, l'*Histoire des Dogmes* de M. Tixeront, l'*Histoire des livres du Nouveau Testament* de M. Jacquier, le *Bullaire de l'Eglise de Lyon* et la *Continuation de la Collection des Conciles de Mansi*, par M. Martin, le *Traité du droit coutumier* de M. Beaune, l'*Introduction à l'Etude du droit* de M. Lucien Brun, le *Traité d'économie politique* et l'*Histoire des doctrines économiques* de M. Rambaud; les études morales et littéraires de MM. Delmont et Delfour, linguistiques de Mgr Devaux, scientifiques de MM. Amagat, Valson, de Sparre, qui vient d'obtenir de l'Académie des sciences le prix Poncelet pour l'ensemble de ses œuvres, Donnadiou, Lepercq, Roux, sans omettre les travaux d'histoire locale de MM. Poidebard, Condamin, Reure, témoignent assez haut de l'activité intellectuelle des facultés catholiques de Lyon.

Celle de l'Université de Toulouse, ainsi que je l'a déjà dit, s'est exercée surtout dans le domaine des sciences sacrées, et nous aurons tout à l'heure occasion d'y revenir; mais comment ne pas mentionner ici les études d'histoire littéraire si attachantes, si personnelles, de M. Couture, et l'œuvre considérable, chimie minérale, chimie agricole, chimie organique, de l'abbé Senderens?

Je dois me borner, et d'ailleurs un sentiment naturel de discrétion, — sans même parler de l'abondance des matières, — m'oblige à ne donner pour Paris qu'une nomenclature d'auteurs. Parmi les professeurs de nos facultés canoniques, théologie, droit canon, philosophie, qui ont livré au public des œuvres de quelque étendue, je relève les noms de Mgr Duchesne, de l'abbé Paulin Martin, de l'abbé de Broglie, du P. Largent, du P. Auriault, de M. Vigouroux, du P. Terrien, de l'abbé Fillion, du P. de La Barre, de M. Clerval, de M. Bainvel, de M. Mangenot, de M. Touzard, de M. d'Alès, de M. Lebreton, du cardinal Gasparri, de M. Boudinhon, de M. Many, de Mgr d'Hulst, de M. Peillaube, du P. Sertillanges, de l'abbé Baudin; parmi nos professeurs de langues orientales, citons M. Révillout, Mgr Graffin, M. François Martin, M. J.-B. Périer, M. Carra de Vaux; au droit, M. Claudio Jannet, M. Delamarre, M. Lacointa, M. Cauvière, M. Clotet, M. Taudière, M. Lescœur, M. Bureau, M. Larcher, M. de Lamarzelle, M. Lepelletier, etc., etc.; aux lettres, — sans trop nous



prévaloir de ceux qui, comme David-Sauvageot et Doumic, n'ont été nôtres qu'à demi, le premier pendant six ans, le second pendant trois, — Mgr Demimuid, le P. Lallemand, l'abbé Lechatelier, l'abbé Misset, l'abbé Ragon, l'abbé Rousselot, l'abbé Lejay, l'abbé Margival, l'abbé Bertrin, l'abbé Klein, M. Le Bidois ; parmi les philosophes, M. Huit et M. Piat ; parmi les historiens, M. Lecoy de la Marche, l'abbé Beurlier, Mgr Baudrillart, l'abbé Pisani, M. Digard, l'abbé Boxler, M. Froidevaux, M. Gautherot ; aux sciences, enfin, le P. Joubert, M. Georges Lemoine, M. de Lapparent, M. Branly, M. Eugène Vicaire, M. André, M. Fouet, M. Nau, M. Hamonet, M. Briot, etc., etc.

Qu'on me pardonne cette longue et sèche énumération ! Elle était, je crois, nécessaire pour établir, aux yeux des personnes qui en doutent encore, que nos maîtres sont autre chose que de bons préparateurs au service de bons jeunes gens ; cinq d'entre ceux qui nous appartiennent, ou nous ont appartenu, siègent présentement à l'Institut ; MM. Bazin et Doumic, à l'Académie française ; Mgr Duchesne, à l'Académie des Inscriptions ; MM. Amagat et Lemoine, à l'Académie des sciences, dont hier encore Albert de Lapparent était secrétaire perpétuel ; MM. Witz, Béchaux, Ulysse Chevalier, figurent sur la liste des correspondants. Vraiment, les universités catholiques françaises ont été et demeurent des foyers scientifiques chrétiens.

Pour travailler au maintien de la saine doctrine et donner aux catholiques la direction intellectuelle dont ils ont besoin au milieu des difficultés de l'heure présente, nos Instituts disposent de deux organes : les facultés de théologie, les cours publics sur les questions controversées.

Les facultés de théologie ont été les dernières fondées ; Paris et Lyon ont attendu trois ans, Angers et Toulouse quatre ans. Les raisons, je les ai données plus haut ; il faut y ajouter que les évêques estimaient que les Facultés de théologie de l'Etat, qui existaient encore, pouvaient suffire à la besogne apologétique et qu'ils craignaient, par-dessus tout, de porter atteinte à l'organisation traditionnelle de leurs grands séminaires. J'ai traité cette question ailleurs et, ces jours-ci même, dans une communication destinée au *Congrès de l'Alliance des Grands Séminaires*, qui sera publiée ; on me permettra de n'y presque point toucher ici. Nos Facultés libres de théologie ont été fondées parce que Rome l'a voulu et parce qu'elle a catégoriquement déclaré qu'elle n'accorderait pas, sans cela, l'institution canonique aux autres Facultés.

Rome estimait — et c'était, nous l'avons vu, la pensée d'hommes éminents comme le P. Didon, celle aussi du P. d'Alzon, dès 1872, celle de Mgr Pie, celle de Mgr Turinaz dans sa superbe lettre de 1874, — que la Faculté de théologie est l'âme de toutes les autres et qu'une université qui n'en a pas est un corps sans tête. Rome a fait aussi ce qu'elle a pu pour assurer à ces Facultés de théologie un auditoire ecclésiastique nombreux et régulier; elle s'est heurtée à des habitudes trop invétérées, à certaines craintes respectables; nous avons dû nous contenter d'un *modus vivendi* qui ne nous laisse, — sauf à Lille, — qu'assez peu d'étudiants. Du moins, nous travaillons à faire de ceux-ci une élite qui exercera son influence sur le clergé de chaque diocèse; les grades qu'ils prennent chez nous sont une sérieuse garantie<sup>1</sup>. Le contrôle que nous exerçons sur l'enseignement des grands séminaires affiliés en est une autre. Enfin, nous souhaitons par-dessus tout contribuer à la formation des professeurs de ces derniers établissements; c'est à cette fin qu'a été fondé, à Paris, il y a deux ans, un *Séminaire normal*, dont les élèves suivent les cours de l'Institut catholique et reçoivent en outre, de leurs directeurs, une éducation spirituelle et pédagogique appropriée. Ainsi, notre action, restreinte en elle-même, aura une répercussion étendue.

Deux préoccupations nous dominant : fortifier chez nos étudiants qui, presque tous, ont achevé leur temps de grand séminaire, les connaissances dogmatiques et philosophiques qui sont à la base de tout le reste; les initier aux méthodes du travail personnel, scientifique et critique, qui seules leur permettront de faire besogne utile dans la lutte contre les erreurs contemporaines.

A ce dernier point de vue, Toulouse a ouvert la marche : Mgr Douais avait organisé, à l'image des séminaires d'études des universités allemandes et de Louvain, une conférence des *sources d'histoire médiévale*, Mgr Batiffol y a ajouté des conférences d'*ancienne littérature chrétienne* et de *Critique des sources d'histoire ancienne de l'Eglise*, dont il nous fait toucher du doigt le fonctionnement dans deux chapitres du livre que j'ai déjà cité, intitulés : *Vie journalière d'un Institut catholique* et *Séminaire d'histoire*.

Ce qu'on a visé surtout, c'est un renouvellement des études scripturaires et des études historiques, en tant que sources de la

<sup>1</sup> A Paris, nos facultés canoniques ont, en trente ans, fait 1319 auditeurs (bacheliers), 205 lecteurs (licenciés), 34 maîtres (docteurs en théologie); 584 auditeurs, 154 lecteurs, 14 maîtres en droit canon; 868 auditeurs, 41 lecteurs, 9 maîtres en philosophie; elles ont, en outre, décerné 9 diplômes de langues sémitiques; ce qui fait un total de 3238 grades. A Angers, les mêmes facultés ont fait 611 bacheliers, 113 licenciés et 27 docteurs. Je n'ai pas les chiffres exacts pour les autres universités.

doctrine, considérée scientifiquement : « Critique textuelle, critique littéraire, critique historique, dit Mgr Batiffol, nous avons à renouveler, non certes la doctrine issue de l'Écriture, mais presque toute la présentation critique que nos anciens auteurs en faisaient. » Grâce à ce travail, les sciences qui ont causé la crise de la théologie deviennent autant de contributions pour le bénéfice de cette théologie même.

Aussi bien est-ce dans le même sens que nous avons agi à Paris. Pour favoriser les études bibliques, nous avons fortifié notre école de langues orientales par une organisation meilleure des deux enseignements de l'hébreu et de l'arabe et par la fondation des chaires nouvelles d'égyptologie, de copte, de langue grecque chrétienne, qui s'ajoutent aux chaires anciennes de syriaque, d'assyrien et d'éthiopien. Nous avons institué aussi une chaire spéciale d'histoire des origines chrétiennes.

Presque tous les professeurs ont joint à leur cours des exercices pratiques, explications de textes, dissertations, mémoires, examens de cas particuliers, etc.

Mais, comme la critique et l'érudition peuvent conduire à faire oublier les principes et à n'envisager les choses que d'un point de vue historique, nous avons cru très nécessaire (et c'était d'ailleurs le désir du Saint-Père), de fortifier aussi l'enseignement philosophique et d'y faire participer le plus grand nombre possible de nos étudiants. Une combinaison nouvelle de cet enseignement qui, dans notre université catholique parisienne, se partage actuellement entre six professeurs, permet de revoir en deux ans l'ensemble des grands problèmes que la philosophie se propose de résoudre. Une chaire nouvelle, une de celles que désirait le P. Didon dans le programme qu'il joignait à son bel article du *Correspondant*, celle d'histoire de la philosophie médiévale, fait connaître plus à fond les grands systèmes des penseurs du moyen âge et montre à tous les splendeurs et les richesses de la philosophie traditionnelle de l'Église.

Beaucoup de ces cours se transforment en livres et, par là encore, nos Facultés de théologie exercent leur action sur le clergé et sur les fidèles, contribuant à répandre certaines idées, nécessaires à la défense d'une doctrine constamment attaquée. Je ne prendrai qu'un seul exemple, celui de la Faculté de Toulouse, qui a été particulièrement féconde. Les recteurs ont donné l'exemple; les deux premiers, le R. P. Caussette et Mgr de Lamothe-Tenet, par des ouvrages très distingués, destinés surtout à la formation du clergé; le troisième, Mgr Duilhé de Saint-Projet, de qui *l'Apologie scientifique du christianisme* a été traduite dans toutes les

langues; le quatrième, Mgr Batiffol, l'auteur de *l'Histoire du bréviaire romain*, de *l'Enseignement de Jésus*, des *Etudes d'histoire et de théologie positive*, riches de faits et de vues, et qui vient encore de publier un livre excellent, très fort et très utile, sur *l'Eglise naissante et le catholicisme*; le cinquième enfin, Mgr Breton, qui, par un livre de profonde et pieuse théologie sur le sacrifice de la messe (*le Drame éternel*) et par sa *Vie de Mgr Bertauld*, rappelle la tradition des deux premiers recteurs. A peu près tous les professeurs de la Faculté de théologie de Toulouse ont apporté leur contribution à la discussion des plus graves problèmes religieux; le P. Ramière est brillamment intervenu dans la controverse ontologique; le P. Desjardins a publié des dissertations très appréciées sur *la Providence dans la distribution des grâces*, *l'équiprobabilisme*, *les droits de l'Eglise dans ses rapports avec les sociétés*, etc., etc.; parmi les titulaires de la chaire d'écriture sainte, l'abbé Thomas, mort à trente-neuf ans, a laissé divers mémoires que l'on a réunis sous le titre de *Mélanges d'histoire et de littérature religieuses*, et qui donnent une haute idée de son talent et de son savoir; le P. Condamin a écrit un *Commentaire d'Isaïe*, où sont utilisées toutes les découvertes modernes; au P. Prat, nous devons des opuscules très substantiels : *le Code du Sinai*, *la Bible et l'histoire*, un volume sur *Saint Paul*. Le P. Eugène Portalié, qui vient de mourir, consumé par un labeur excessif, s'est montré dans ses écrits, et principalement dans l'admirable article sur saint Augustin, qu'il a donné au *Dictionnaire de théologie*, patrologiste documenté, philosophe délié, théologien vigoureux. Son successeur, M. Cavallera, s'est déjà fait connaître par un bon livre sur *le Schisme d'Antioche*. Dans la chaire de théologie scolastique, le P. Guillermin et le P. Pègues se sont montrés de remarquables interprètes de saint Thomas. L'abbé Gayraud, avant de devenir à la Chambre des députés le successeur de Mgr d'Hulst, avait rompu des lances à Toulouse en faveur du thomisme. Le P. Coconnier et le P. Montagne se sont attachés aux problèmes plus modernes que soulèvent la physiologie du système nerveux ou les théories contemporaines opposées à la liberté. M. Michelet a donné d'excellents travaux sur *Dieu et l'agnosticisme*, sur *Maine de Biran*, etc. L'histoire ecclésiastique, aujourd'hui représentée par M. l'abbé Saltet, l'auteur d'un volume érudit sur *les Réordinations*, a eu un titulaire illustre dans la personne de Mgr Douais, l'évêque actuel de Beauvais, chercheur infatigable, paléographe distingué, de qui les travaux très personnels sur *l'Histoire de l'inquisition* font autorité. M. l'abbé Crouzil, docteur en droit, a dit son mot,

avec compétence et sagesse, dans presque toutes les questions qui se sont posées dans ces dernières années à propos du droit civil ecclésiastique : *les Associations, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, la Police du culte*, les législations étrangères, etc., etc.

Dans les leçons fermées de nos Facultés, on creuse à fond les problèmes et on les traite sous toutes leurs faces pour des auditeurs du métier; dans les cours publics on les met à portée des laïques soucieux de s'éclairer, et on leur présente, sous une forme plus accessible, les résultats acquis. Notre ambition, — et déjà nous l'avons réalisée dans plusieurs chaires, — c'est d'avoir pour les mêmes matières le cours fermé et le cours public. Tel, à Paris, le cours des *Origines chrétiennes*, de l'abbé Lebreton.

C'est ainsi que, par l'importance même des questions qu'on y traite et par la diffusion de leur enseignement, les Facultés de théologie, ou pour mieux dire, de Sciences sacrées, si peu désirées au début et créées à contre-cœur, sont devenues les principales; le cardinal Guibert lui-même, peu de temps avant sa mort, en faisait l'aveu catégorique à Mgr d'Hulst.

L'Université catholique de Paris est, comme il convenait, celle qui a le plus multiplié les cours publics; il y en a, d'un bout à l'autre de l'année, tous les soirs à cinq heures un quart. Le lundi, c'est l'apologétique proprement dite; trois maîtres, choisis parmi les plus éminents de l'Institut même ou du dehors, se succèdent de trimestre en trimestre et présentent, suivant leur spécialité, tel ou tel point de vue de la défense de la doctrine chrétienne, théologique, scripturaire, philosophique, scientifique, historique, social, artistique; dans ces trois dernières années, on a entendu dans cette chaire : M. Gaudeau, sur *la Théorie scientifique de la foi catholique à l'encontre des maladies actuelles de la raison et de la foi*, puis sur *les Erreurs dites modernistes*; M. Delarue, sur *les Catacombes romaines et l'apologétique*; M. Guibert, sur *les Croyances religieuses et les Sciences de la nature*; M. Touzard, sur *la Valeur apologétique de l'argument des prophéties*; M. Thureau-Dangin, sur *le Mouvement catholique en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle*; le P. Gardeil, sur *le Dogme et la théologie*; M. Broussolle, sur *le Dogme et la piété dans l'art italien de la Renaissance*; M. Dunand, sur *Jeanne d'Arc et sa mission d'après les documents*. C'est dans cette même chaire que M. de Lapparent et le P. Sertillanges ont donné leurs leçons : *Science et apologétique*; *Art et apologétique*.

Le mardi, vient le tour de l'histoire moderne de l'Eglise :



M. l'abbé Paquier y a parlé des *grandes controverses doctrinales du dix-septième siècle, jansénisme et quiétisme*; M. l'abbé Constant, de *la réforme protestante en Angleterre*; Mgr Baudrillart, de *l'état de l'Eglise de France pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle*; M. Pisani, de *l'Eglise de Paris pendant la Révolution*.

Le mercredi, ce sont des conférences sur des sujets détachés qu'un motif quelconque rend plus particulièrement intéressants; la plupart des catholiques marquants de Paris, et même d'ailleurs, veulent bien nous prêter leur concours.

Le jeudi est consacré aux *Origines chrétiennes*, chaire dont l'unique titulaire est M. l'abbé Lebreton, qui, en deux ans, a déjà traité quatre questions primordiales : *Origines de la Trinité, origines de l'épiscopat, origines de l'apologétique chrétienne, origines de l'église de Rome*.

Le vendredi appartient à l'*Histoire des religions*, chacune étant successivement exposée par le savant catholique qui l'a le mieux étudiée; c'est ainsi que Mgr Le Roy a parlé de *la religion des primitifs*; M. Carra de Vaux, de *la doctrine de l'Islam*; M. de la Vallée-Poussin et le P. Boyer, de *la bouddhisme de l'Inde*; le P. Roussel, de *la Védisme et du Brahmanisme*; M. Philippe Virey, de *la religion de l'ancienne Egypte*; le P. Dhorme, de *la religion assyro-babylonienne*. Toutes ces leçons, sauf celles du P. Boyer, ont déjà été réunies en volumes qui commencent à constituer une bibliothèque chrétienne de l'*Histoire des religions*.

Le samedi se partage entre les *Conférences sociales* de M. de Lamarzelle et le *cours d'histoire de la Révolution* de M. Gautherot.

En outre, des conférences spéciales sont données quand se pose une question particulièrement grave devant l'opinion catholique : telles, en 1907-1908, celles de M. Gardair sur *le modernisme et la philosophie de saint Thomas*.

A Toulouse, M. l'abbé Maisonneuve, doyen de la Faculté de théologie, a examiné devant le grand public les divers systèmes de philosophie moderne depuis Kant; M. l'abbé Franon, les divers systèmes de morale; le P. Lagrange a traité de l'Histoire dans l'Ancien Testament; Mgr Batifol et le P. Portalié ont réfuté telle ou telle thèse moderniste.

A Lyon aussi, le public est convoqué une fois par semaine, le vendredi; et, depuis cette année, des conférences apologétiques ont été fondées : MM. Tixeront, doyen de la Faculté de théologie, Bourchany et Périer ont abordé les sujets suivants : *La philosophie du modernisme; la déformation que fait subir le modernisme aux notions catholiques de révélation, de foi, de dogme*;

*le théologien scholastique d'après les modernistes; le théologien moderniste; le Christ du modernisme peut-il être le Christ de la foi? Est-il le Christ de l'histoire? La croyance en la Trinité est-elle une croyance primitive, dont l'objet ait été révélé par Jésus-Christ? La divinité de Jésus-Christ est-elle un dogme d'origine grecque? L'Eglise a-t-elle été fondée par Jésus-Christ et avec les caractères du catholicisme?*

L'accueil fait à ces divers enseignements prouve à quel point ils étaient nécessaires et souhaités. Ils sont, en effet, suivis par un grand nombre d'auditeurs, parfois, à Paris, de 4 à 500. Grâce à Dieu, je l'ai dit plus haut, le chiffre de nos étudiants, malgré tant de menaces, n'a pas diminué dans ces dernières années; mais, quand il viendrait à s'abaisser, les auditeurs de nos cours publics suffiraient à justifier l'existence de notre enseignement supérieur libre. Et, de fait, en présence des attaques dont la doctrine chrétienne est l'objet et des chaires créées tout exprès par l'Etat pour la battre en brèche, où donc les chrétiens trouveraient-ils les réponses nécessaires, sinon dans les universités catholiques? Je dis les chrétiens; je dois ajouter nos adversaires de bonne foi, lorsqu'ils cherchent à s'éclairer; à Paris, nous avons vu tels maîtres de l'enseignement officiel, rationalistes ou protestants, voire israélites, s'asseoir sur nos bancs, prendre des notes et, après la leçon, conférer avec le professeur de notre Institut.

Est-il besoin d'insister davantage? Je ne le pense pas. Interrogé, le 3 juin 1908, par la commission d'enquête nommée par le Sénat pour examiner le projet Maxime Lecomte, relatif à l'abrogation de la loi du 12 juillet 1875, j'ai répondu à la question : « Pensez-vous que cette loi doit être maintenue? » — « Oui, elle doit l'être : 1° parce que les universités catholiques représentent une liberté et une doctrine, cette grande doctrine chrétienne qui a droit à être enseignée en France dans son intégralité; 2° parce qu'elles les représentent d'une manière honorable et utile. » Il me semble que les pages qu'on vient de lire établissent le bien fondé de cette assertion et démontrent péremptoirement aux catholiques qui nous ont soutenus que leurs sacrifices n'ont pas été vains.

Je me plaignais, au début de cet article, de l'attitude d'un trop grand nombre de nos coreligionnaires. Mais comment pourrais-je oublier la générosité vraiment admirable de ceux qui, déjà par ailleurs écrasés de charges, nous aident de leurs deniers depuis trente-quatre ans, sans se lasser jamais de nos appels, auxquels certains ont répondu par des dons vraiment royaux. N'est-il pas

merveilleux qu'à Paris, notamment, plusieurs chaires nouvelles et la plupart des cours publics aient pu s'ouvrir, au lendemain même de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à l'heure où les évêques, mis en face de cruelles nécessités, ne pouvaient songer qu'à réduire leurs subventions et où on annonçait, de toutes parts, sinon notre ruine, du moins notre diminution? Quoi qu'en pensent certains pessimistes, quelle preuve de vitalité chez les meilleurs des catholiques français!

« Nous nous plaisons à espérer, disait le recteur de Lyon, Mgr Devaux, au terme de sa déposition, que la commission d'enquête du Sénat estimera que notre œuvre s'est acquis, par l'usage qu'elle a fait de la liberté, des droits nouveaux à l'existence; qu'elle n'a pas mérité, après tant de sacrifices et tant d'efforts, de périr de la mort légale par le rétablissement d'un monopole qui serait un retour à la pire des tyrannies, à celle qui enchaîne les consciences; et aussi, — permettez-moi cette considération d'ordre secondaire en matière si grave, mais à laquelle votre sentiment d'équité ne saurait être indifférent, — qu'elle n'a pas mérité de voir ces maîtres venus à elle sur la foi de la liberté et qui ont dépensé à son service tant de dévouement, après lui avoir sacrifié souvent des carrières où les attendaient la fortune et les honneurs, de les voir, dis-je, spoliés de droits si bien acquis et condamnés à une dépossession inique, fût-elle légale, et sans compensation possible pour la plupart. »

Et quel prétexte invoquer? Que les universités catholiques sont les centres d'une opposition politique de parti pris, ou qu'elles entretiennent la division des esprits? Rien n'est plus faux. Écoutons encore l'éloquente parole du recteur de Lyon devant la commission sénatoriale : « Les fondateurs des Facultés libres lyonnaises n'ont pas voulu faire une œuvre politique, pas plus qu'une œuvre de combat ou de mesquine concurrence, toutes préoccupations qui eussent été indignes de si nobles caractères, et que ne leur attribuèrent jamais les amitiés catholiques qui leur restèrent fidèles dans les rangs de l'Université officielle et auxquelles ils furent si fidèles eux-mêmes. Ce qu'ils ont fait c'est une œuvre, — digne du respect de tout esprit libéral, — de liberté catholique. Ils ont voulu, au nom de leur liberté et de leur foi, prendre simplement leur place sur le terrain de l'enseignement supérieur, comme l'avaient fait les catholiques, depuis vingt-cinq ans, sur le terrain de l'enseignement secondaire. Ils ont voulu, comme les fondateurs de nos collèges chrétiens, ouvrir aux familles soucieuses de l'éducation intellectuelle, morale et religieuse de leurs enfants, une maison où la haute culture fût

assurée comme ailleurs, mais sans que la religion courût jamais le risque d'être oubliée, méconnue ou combattue comme elle pouvait le risquer ailleurs, et où, non plus que dans le collège chrétien, il n'y aurait nulle dissonance dogmatique de Faculté à Faculté, de maître à maître. Il y a trente et un ans que j'ai l'honneur d'appartenir aux Facultés catholiques de Lyon, et je puis témoigner qu'aucun de mes collègues du passé ou du présent, — sans qu'il eût à renoncer, bien entendu, à son idéal personnel ce qui est le droit de tout citoyen français, — ne s'est jamais départi dans son enseignement du respect dû aux institutions de notre pays, que cet enseignement ne se transforma jamais en une sorte de propagande politique, couverte ou dissimulée, auprès des étudiants. »

Je puis tenir le même langage pour l'Institut catholique de Paris, où je suis entré comme maître de conférences il y a vingt-six ans. Et si l'on constate aujourd'hui dans nos universités certains groupements politiques plus remuants qu'autrefois, l'Etat sait fort bien qu'il en est exactement de même dans les siennes.

J'ose dire qu'en un sens très profond et très vrai, bien loin de contribuer à diviser les esprits, les instituts catholiques ont servi à les rapprocher, et qu'en particulier l'enseignement supérieur ecclésiastique, tel que nous l'avons décrit dans cet article, a été, suivant la juste expression de Mgr Batiffol, « un ouvrier de paix intellectuelle ». Pourquoi? parce que, tout en sauvegardant la foi des ecclésiastiques et des laïques qui fréquentaient nos universités et n'auraient pas fréquenté les autres, il les a initiés aux méthodes qui étaient celles de nos adversaires et à leur mentalité. Or, l'identité de méthode, c'est un terrain commun. Et, d'autre part, notre enseignement a montré que ces méthodes ne sont pas nécessairement destructrices des idées chrétiennes, que la religion n'a pas fini son œuvre et qu'elle se concilie avec les aspirations légitimes de notre temps, comme de tous les temps, — autre terrain d'entente pour les esprits de bonne foi.

Que reste-t-il donc? que ceux-là seuls peuvent aujourd'hui vouloir la ruine de la liberté de l'enseignement supérieur, — liberté déjà si réduite, — qui tendent de toutes manières à la destruction de la doctrine catholique.

Et que les catholiques sachent bien que, s'ils se laissent arracher cette liberté, ils n'auront plus, nulle part ailleurs, les moyens de garantir cette doctrine.

Aux deux raisons que j'ai fait valoir devant la commission d'enquête et que j'ai rappelées ci-dessus pour le maintien de la loi de 1875, j'en ai ajouté une troisième : « On ne voit pas comment et

par quoi on pourrait remplacer nos universités, qui donnât satisfaction aux consciences et aux aspirations légitimes des catholiques. »

Imagine-t-on, après la séparation de l'Église et de l'État, et dans le système général de sécularisation qui est devenu le nôtre, l'État rétablissant des Facultés officielles de théologie catholique et faisant ainsi, par des maîtres choisis, patentés et payés par lui, soutenir, défendre et propager la doctrine catholique?

Le voit-on même rétablissant une doctrine d'État, ce spiritualisme chrétien qui a été jadis la doctrine officielle de l'Université?

Mais il nous laissera, dit-on, le droit d'enseigner les sciences sacrées, se réservant le monopole des autres enseignements. Au début même de cette série d'articles, j'ai montré le vice fondamental d'une telle solution. Et qu'on ne prétende pas que la présence de quelques maîtres chrétiens dans les universités officielles doit suffire à nous rassurer; certes nous les respectons, nous les aimons, nous admirons leur courage et leur zèle; mais un, deux, trois maîtres chrétiens dans une faculté neutre ou hostile, c'est une opinion individuelle, ce n'est pas une doctrine; et c'est une opinion individuelle combattue par celle des voisins, qui s'imposeront eux aussi aux étudiants catholiques. D'ailleurs ces maîtres chrétiens sont de plus en plus isolés, de plus en plus entravés dans leur action; et que serait-ce si l'enseignement libre n'existait plus, si cette concurrence n'était plus à redouter, si ce moyen d'échapper disparaissait?

L'anarchie doctrinale est la conséquence fatale de la liberté de penser telle que l'entendent les maîtres de l'État moderne; et l'anarchie doctrinale entraîne l'anarchie morale, sinon toujours dans la conduite, du moins dans les principes.

Concluons donc, avec M. Etienne Lamy : « L'enseignement libre (à tous ses degrés) n'est pas seulement, à l'heure présente, l'exercice d'un droit. Il perpétue seul en France la doctrine qui, par les croyances religieuses, donne une base à la morale. Il remplit, au profit de tous, le plus important des offices publics. Contre l'anarchie qui menace de tout submerger, et que l'État lui-même encourage, il reste la digue, la dernière <sup>1</sup>. »

Que les catholiques se le tiennent pour dit! Puisqu'ils ne peuvent compter que sur leur propre enseignement, qu'ils fassent bonne garde et qu'ils nous soutiennent!

Alfred BAUDRILLART.

<sup>1</sup> Etienne Lamy, *la Femme et l'enseignement de l'État*. (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> avril 1902.)



# LE CHILI<sup>1</sup>

---

## VALPARAISO

Valparaiso est actuellement une ville morte. De la florissante cité de 150 000 habitants, dont les maisons multicolores s'étagaient, dans un pittoresque désordre, aux flancs du « Val du Paradis », le tremblement de terre du mois d'août 1906 a fait, en quelques minutes, un inconcevable monceau de ruines. Rasé, le quartier élégant où de luxueuses façades de marbre abritaient les millions de l'aristocratie locale; englouti, le théâtre où, durant la saison d'hiver, se donnaient des représentations comparables, pour la splendeur des salles, à celles de Santiago ou de Buenos-Ayres; lézardés, craquelés, calcinés, les palais somptueux du gouvernement, les hôtels et presque toutes les églises; éboulées, les collines où, suivant les caprices du sol, les maisons des « rotos » s'égrenaient, comme sur les gradins d'un immense amphithéâtre! A peine si, dans la partie basse de la ville, épargnée par le cataclysme, subsiste le quartier des affaires, incolore amas d'édifices caducs, sous lesquels végètent les banques, les consulats et les bureaux d'armateurs. Là, dans la fange des rues dépavées et la poussière des décombres, s'agitent les quelques malheureux que leurs intérêts attachent à l'épave de l'ancienne métropole du Pacifique austral. A travers de véritables montagnes de plâtras et de pierrailles que le service de voirie, impuissant, n'a même pas entamées, circulent de mélancoliques tramways électriques, sur leurs rails tordus par l'épouvantable secousse. A droite, à gauche, ce ne sont que façades à claire-voie, que pans de murs désemparés, dressant vers le ciel leurs funèbres créneaux. Des cases de tôle, juchées, comme des boîtes de conserves, au milieu des ruines, remplacent les anciens comptoirs. Au milieu des places, de misérables chaumières, groupées en villages, abritent la population indigente. Impassibles, encore plus sales qu'à l'ordinaire, les « rotos » continuent à y mener

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet 1909.

leur existence de paresse, buvant leur « chicha » et fumant leurs cigarettes enroulées de maïs.

Vous chercheriez en vain, autour de vous, une ligne droite parfaite. Le « terremoto » a tout tordu, tout déplacé, tout défiguré.

Sur les degrés de la montagne, les ruines sont encore plus éloqu岸tes. Ici une « cuadra » entière gît, ensevelie sous l'éboulement d'un cimetière; là des façades inclinées sur le bord de l'abîme, comme prises de vertige, semblent n'attendre qu'un souffle de vent pour s'y effondrer; plus loin, les pentes disparaissent sous une folle dégringolade de cubes bariolés, d'où émergent çà et là quelques obliques eucalyptus.

La moitié de la population a fui. Les plus riches ont transporté leurs pénates à Santiago. Ceux que leurs affaires retenaient près du port ont émigré à Viña del Mar, station balnéaire des environs de Valparaiso, à laquelle le tremblement de terre est venu donner une importance inattendue.

Là aussi les ravages furent considérables; mais, l'argent aidant, ils furent vite réparés. Aujourd'hui c'est à peine si Viña del Mar garde des traces de la catastrophe.

Elle porte toujours, par contre, l'empreinte de l'influence britannique. Si Santiago est Chilien, rien que Chilien, ce coin-ci, lui, est anglo-saxon au premier chef. Le matin, sous les fenêtres de notre hôtel, des jurons anglais nous réveillent; ce sont des balayeurs qui se disputent. Une bande de jeunes gens et de jeunes filles passent au galop de leurs jolis poneys araucaniens; ils s'interpellent en anglais. Des affiches nous vantent en anglais l'excellence de tel savon ou d'un thé délectable.

A Valparaiso, même impression. Le tremblement de terre a passé : les Anglais sont restés. *Impavidos feriunt ruinæ*. Aux vitrines des magasins, des raquettes de tennis fraternisent avec le dernier roman de Kipling ou de Marie Corelli; des livres sterling reluisent dans des sébilles. La plupart des banques sont anglaises; Anglais tous les gros commerçants et aussi les petits. Les bateaux dans le port sont presque tous anglais.

Les Chiliens eux-mêmes s'anglicisent ici rapidement. Les jeunes gens, au sortir de leurs bureaux, montent à cheval, jouent au polo ou chassent à courre. Les femmes s'émancipent. Plus de « mantos » noirs ni de timide « pololeo »! Les « niñas », transformées en « misses », montent elles aussi à cheval, sautent des obstacles et jouent au tennis. Elles flirtent à l'anglaise. Les jeunes femmes reçoivent, font des visites et organisent des « small dances » dans les hôtels.

L'Anglo-Chilien que l'on rencontre ici est un heureux produit

de la fusion de deux races et de deux mentalités très différentes ; de l'Anglais il possède le sens pratique, l'esprit d'initiative, l'amour du sport, de la liberté individuelle et du confort ; du Chilien il a gardé l'affabilité charmante, la gaie insouciance et le mépris de tous les dangers.

Ces gens-là sont extraordinaires ; au lendemain d'une catastrophe qui a coûté au pays, au bas mot, 500 millions de francs, ils se sont remis au travail comme si de rien n'était. Au milieu des ruines encore fumantes de leurs comptoirs, ils continuent, entre deux cocktails, à spéculer et à lancer des affaires. Ils rebâtiraient Valparaiso si l'administration les aidait tant soit peu. Mais l'administration, elle aussi malheureusement, est sortie indemne du tremblement de terre : au lieu d'entretenir les routes et d'essayer de déblayer les quartiers détruits, elle continue à ne s'occuper que de politique et de tripotages électoraux.

Anglais et Chiliens ont un instinct commun développé au plus haut degré, celui de l'hospitalité. A Viña del Mar c'est à qui nous fera passer les heures les plus agréables. Dîner suivi de bal au Grand Hôtel : autour de nous on ne parle que l'anglais ; on danse à l'anglaise. Puis, le lendemain, chez D. E. V., ancien ministre du Chili au Brésil, nous revivons, entourés de la nombreuse famille de notre hôte, les douces heures de notre enfance. On a poussé l'amabilité jusqu'à faire jouer en notre honneur l'hymne national de notre pays. Un autre soir, c'est M<sup>me</sup> W., qui, dans un ravissant bal blanc, nous présente tout un essaim des plus jolies jeunes filles de l'endroit. Et elles le sont, jolies, ces niñas de Viña del Mar, autant que leurs sœurs de Santiago ! Avec leurs grands yeux de Chiliennes, elles ont le teint éblouissant des Anglaises : des unes elles ont gardé la grâce et la distinction innées, des autres elles se sont assimilé la gentille hardiesse, la belle santé et l'amour du grand air. Elles dansent... comme des Américaines. Longtemps je me rappellerai une « cueca » que l'une d'elles esquissa à notre prière, après le souper. Même thème que celui de la danse des « rotos », dans les « tiendas » de Santiago ; même musique, sauvage et plaintive, hardie et tendre tour à tour ; mais que la danse de M<sup>lle</sup> X. ressemblait peu aux barbares entrechats de là-bas ! Qu'elle se dérobat à la poursuite de son danseur, que coquettement elle l'attirât ou que finalement elle se laissât prendre dans ses bras, c'était une toute gracieuse jeune fille qui dansait, charmant symbole du Chili brutal des conquistadors et des Araucaniens, renouvelé par la civilisation des Chiliens d'aujourd'hui.

Longue promenade à cheval avec des Anglo-Chiliens. Viña del

Mar, avec ses coquettes villas, enfouies parmi les bambous, les araucarias et les palmiers, rappelle certains coins du Brésil, Petropolis en particulier. Les derniers jardins passés, on débouche sur une aride succession de collines rougeâtres, s'étageant en amphithéâtre autour de la baie de Valparaiso. La ville même, enserrée entre ces collines et la mer et ne pouvant se développer en largeur, s'est étendue en longueur. De la pointe du Baron, au nord, jusqu'à Playa Ancha, au sud, ses maisons multicolores s'égrènent au hasard, en haut, en bas, à tous les degrés de la montagne, le long de l'Océan. Le port occupe, au fond du golfe, le ravin auquel les premiers navigateurs donnèrent le nom de Val du Paradis. L'épithète, de nos jours, peut paraître quelque peu exagérée. L'endroit n'a rien de paradisiaque, mais il faut songer que ces navigateurs, depuis leur départ du Pérou, n'avaient rencontré que des côtes calcinées par le soleil, dénuées de la moindre végétation. Valparaiso, avec ses arbres, ses prairies et son eau courante, dut leur paraître l'entrée de la terre de promesse.

La ville, fondée au seizième siècle, ne s'agrandit que lentement. Au commencement du dix-neuvième, ce n'était encore qu'une simple bourgade. En 1864, son développement fut interrompu par la guerre avec l'Espagne. Cette puissance s'étant emparée, sans crier gare, des îles Chinchas appartenant au Pérou, le Chili, en bon voisin, voulut protester. Alors, l'Espagne se retourna contre le Chili. L'amiral Mendez Nunez, qui commandait la flotte du Pacifique, reçut l'ordre de bombarder les ports de Valparaiso, Coquimbo et Caldera « si d'amples explications n'étaient pas fournies sur les principaux points des anciennes réclamations ». Le ministre des affaires étrangères répondit « que le Chili ne fournirait aucune explication et que, fortifié par la justice de sa cause, soutenu par l'héroïsme de ses enfants, prenant Dieu pour juge et le monde civilisé pour témoin de la lutte, il défendrait son honneur et ses privilèges jusqu'à la dernière extrémité et mènerait le combat par tous les moyens qu'autorise le droit des gens, quelque extrêmes et douloureux qu'ils soient ». On comptait sur l'intervention des Etats-Unis pour appuyer ces belles paroles. Mais la doctrine de Monroe : l'Amérique aux Yankees, n'avait pas d'application en pareille occurrence. Les Etats-Unis firent la sourde oreille et l'escadre espagnole put bombarder à son aise Valparaiso sans défense. 35 millions de piastres s'en allèrent en fumée, mais le peuple chilien, rallié autour du drapeau national, tint bon jusqu'au bout. Son commerce fut ruiné, mais son honneur sortit sauf de l'aventure. Et Valparaiso continua à grandir.

Autrement terrible a été la catastrophe de 1906. A plusieurs mois de distance, elle fournissait encore le thème de la plupart des conversations.

La secousse fut la plus longue enregistrée jusqu'à ce jour. « Pendant cinq interminables minutes, nous racontait un témoin visuel, la terre ondula littéralement comme une plaque de tôle agitée à ses deux extrémités. Un grondement sourd, semblable à celui du tonnerre, accompagnait les oscillations. Au-dessus de nos têtes, les façades des maisons se balançaient comme les mâts d'un navire pendant la tempête. » — « Il était 7 heures, nous dit une charmante niña, nous nous disposions à aller dîner. Au premier choc, tout le monde comprit et voulut fuir, mais les convulsions du sol étaient telles que ce ne fut qu'en rampant et en nous accrochant aux murs que nous parvînmes à gagner le jardin. » Pendant toute la durée du cataclysme, des lueurs phosphorescentes, pareilles à des éclairs de chaleur localisés, parcouraient l'horizon au-dessus de la Cordillère, remplissant d'effroi les moins timorés. Les trains qui circulaient en ce moment sautaient sur les rails avec un bruit infernal; ils durent s'arrêter pour ne pas dérailler. Des kilomètres entiers de la ligne de Valparaiso à Santiago furent détruits; en plusieurs endroits, les traverses elles-mêmes furent arrachées. « Chose curieuse, nous raconte un ami, je galopais en ce moment à travers ma propriété et fus probablement un des seuls à ne pas me rendre compte du tremblement de terre. Ce fut seulement quand je débouchai devant ma maison que je m'aperçus que celle-ci, laissée intacte quelques minutes auparavant, avait pour ainsi dire disparu. »

La plupart des habitants de Valparaiso étaient heureusement dans les rues au moment où les secousses commencèrent : beaucoup se rendaient au théâtre où, un quart d'heure après, devait commencer une représentation de gala. C'est cette heureuse circonstance qui explique le nombre relativement peu élevé des victimes.

Au tremblement de terre, les tuyaux de gaz ayant crevé, succéda, dans toute la ville, un effroyable incendie que la pluie, même tombant à torrents, ne parvint à éteindre que le lendemain. Puis, le pillage commença. A peine remis de leur frayeur, des milliers de vagabonds se répandirent à travers la ville, saccageant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Une garde civique, improvisée pour la circonstance, en fusilla des centaines. « Je commandais moi-même une patrouille, nous raconte un jeune homme de nos amis, et j'eus l'occasion de constater combien l'instinct de rapine est profondément ancré chez nos bons



« roto ». J'avais pris en flagrant délit de pillage un garçon d'une quinzaine d'années. Vu son jeune âge, on lui donna cinquante coups de bâton, puis on le relâcha. Une heure après, nous le reprîmes sur le fait. Je voulus encore le sauver et ordonnai qu'on lui donnât cette fois cent coups de bâton. Mais le drôle refusa. « Allez, nous dit-il, fusillez-moi une bonne fois et que tout soit dit; sinon, je recommencerai de suite. » Force nous fut d'obtempérer à son désir. »

Les cadavres des suppliciés furent laissés sur place pendant plusieurs jours, munis d'une pancarte portant ces simples mots : « Fusillé pour délit de pillage. » Ce qui, du reste, ne suffit pas à arrêter le brigandage.

« Voulez-vous un exemple de l'insouciance chilienne? nous dit-on encore. Il y avait, à ce moment, dans nos prisons, un bandit d'origine française nommé Dubois. Cet abominable gredin, célèbre dans toute l'Amérique du Sud par ses exploits romanesques et ses innombrables assassinats, avait fini, après un nouveau meurtre, par être arrêté à Valparaiso. Dès lors, il devint la coqueluche de la ville. Les dames allaient le voir dans sa prison et lui portaient des cigares. Les journaux se disputaient à prix d'or ses mémoires; depuis le Vénézuéla jusqu'à la Terre-de-Feu, on se passionnait pour ses aventures.

« Or savez-vous quelle fut, au lendemain de la catastrophe, une des principales préoccupations de Valparaiso? Ce fut de savoir ce qu'était devenu Dubois. Les uns le disaient mort; les autres, évadé. Finalement, des éditions spéciales rassurèrent l'opinion publique. Le forban s'était bien échappé de sa cellule, les murs s'en étant écroulés, et s'était joint aux autres prisonniers pour forcer la porte de la prison; mais il avait été arrêté au moment où il en franchissait le seuil.

« Il fut fusillé quelques semaines après, le cigare aux lèvres; les journaux continuèrent à publier ses mémoires et le public à s'en délecter. »

Quand Valparaiso sera-t-il reconstruit? Il serait difficile de hasarder sur la question le moindre pronostic. Les capitaux manquent : les spéculations du Nord engloutissent tout l'or disponible. La main-d'œuvre se fait de plus en plus rare. La catastrophe a encore ralenti le faible mouvement d'immigration qui existait auparavant, et le « roto », en ces dernières années, n'a appris qu'une chose : l'art d'organiser des grèves à l'européenne.

En ce moment, le mouvement du port lui-même est entièrement paralysé par une grève de débardeurs. Les bateaux attendent des semaines entières leur déchargement; tous les horaires

sont bouleversés; la poste elle-même a d'énormes retards.

Nous agitions ces questions au club allemand de Valparaiso, où M. Fischer, l'aimable agent général de la « Kosmos Dampfschiffahrtsgesellschaft », a bien voulu nous convier à déjeuner.

Après les Anglais, les Allemands sont les maîtres de Valparaiso. Ils en ont accaparé tout le petit commerce, ils y écoulent des milliers de tonnes de marchandises. Ils y ont établi l'entrepôt principal d'une des compagnies de navigation les plus florissantes de l'Amérique du Sud.

Comment expliquer ce développement extraordinaire du commerce allemand qui est sans contredit un des phénomènes les plus frappants que l'on puisse de nos jours observer en parcourant le globe terrestre?

« Il faut, avant tout, nous répond M. N., l'attribuer à l'organisation remarquable des grandes entreprises de Brême et de Hambourg. Au lieu d'aller au hasard, comme les Français, les Autrichiens et même parfois les Anglais, les Allemands, eux, exploitent systématiquement le monde. L'exploration théorique précède pour eux l'installation pratique. Au lieu de tâtonner au hasard, livré à ses propres ressources, le petit commerçant allemand peut se faire chez lui, avant de se lancer, tout un plan de campagne. Tenez, nous dit notre informateur, voici nos plus puissants auxiliaires :

Et il nous montre sur un rayon de la bibliothèque trois importants dictionnaires : le *Biedermann*, le *Brauchen-Register* et le *Meyers Adress-Buch*. Le premier de ces livres indique, dans l'ordre alphabétique, la liste des producteurs allemands qui peuvent vous fournir un article donné; le second contient les noms des maisons d'importation des produits bruts, les agents, les courtiers qui s'occupent du placement de ces produits, les consommateurs, les vendeurs de Hambourg. Le troisième enfin, l'énorme *Meyers Adress-Buch* se subdivise en deux parties : l'une renferme les noms des exportateurs de toutes les grandes villes d'Europe avec l'énumération des articles qu'ils importent et des pays qu'ils recherchent; l'autre énumère les maisons d'outre-mer avec leurs correspondants et acheteurs en Europe.

Un commerçant désire-t-il se créer des relations à l'étranger : immédiatement, le *Meyers* le renseigne sur les places prises et les places à prendre. Un négociant d'outre-mer désire-t-il au contraire se procurer les objets demandés par sa clientèle : le même livre lui indique les sources où il pourra se les procurer à meilleur compte.

Une autre supériorité du commerce allemand réside dans son

extrême souplesse; de tous les commerces il est celui qui s'adapte le mieux aux conditions locales. Un objet est-il d'un usage courant dans n'importe quelle partie du monde? Immédiatement un modèle en est expédié à Hambourg ou à Brême où il est reproduit par milliers d'exemplaires, permettant à l'intermédiaire de réaliser sur la vente 50 pour 100 de bénéfice et même plus, sans crainte de concurrence possible. Aujourd'hui on peut dire qu'il n'est pas dans le monde entier un objet d'utilité générale, — hache de peau rouge, pipe chinoise, moulin à prières du Thibet, lazo de gaucho, casque des Tropiques ou bonnet d'Esquimau, — qui ne se manufacture en gros à Brême, à Hambourg ou en quelque autre ville d'Allemagne.

N'oublions pas non plus l'émigration allemande; au Chili elle est la seule qui compte. Déjà le Sud, à partir de Talcahuano, donne l'impression d'un pays germanique. Les premiers émigrants, attirés de la Hesse, vers 1850, par un ingénieur bavarois, Bernhard Philippi, se sont vite multipliés. Aujourd'hui, on en compte plusieurs centaines de mille.

Le Chili ne s'en plaint pas.

L'Allemand est un excellent colon. S'il s'assimile difficilement aux nouveaux milieux dans lesquels il vit, en revanche il s'y attache rapidement. Les fils et les petits-fils du premier déraciné continueront dans leur nouvelle patrie à parler l'allemand; mais après dix ans de séjour, lui-même est devenu un citoyen modèle. Rarement il revient en Allemagne. Sa première patrie ne peut plus compter sur lui que comme consommateur de ses produits : bière, charcuterie, choucroute, auxquels il reste fidèle comme à sa langue maternelle. Ajoutez que dans un pays nouveau comme le Chili, où les caractères ne sont pas encore définitivement formés, il a l'avantage d'apporter l'esprit d'ordre, de discipline et de travail qui malheureusement y manquent souvent.

Et les Français? demanderez-vous.

Les Français, mon Dieu! sont de médiocres colonisateurs. Excellents commerçants chez eux, ils semblent perdre, quand ils s'expatrient, leurs qualités et leur talent. Personne ne les soutient, ni le gouvernement, ni les consulats, ni les banques. Une fois la frontière franchie, ils ne sont plus, hélas! que de pauvres parias, livrés à tous les hasards de la fortune. Leurs méthodes trop précises et leur routine les empêchent de s'adapter aux goûts de leurs nouveaux clients : aussi, pour un qui s'enrichit, en est-il dix qui se ruinent.

Est-ce à dire que la France doit se résigner à n'être représentée dans le nouveau monde que par des coiffeurs, des modistes

et des dames de conduite légère? Non, certes, mais un changement de méthode s'impose.

Ce qui sauve le prestige de la France dans l'Amérique du Sud, comme dans celle du Nord, c'est la réputation fabuleuse dont jouit sa capitale. Paris est la Mecque du nouveau monde; son image troublante y plane dans les songeries de toutes les femmes, dans les rêves de tous les hommes. L'Américain qui a amassé quelques sous n'a qu'un désir : aller le plus vite possible les dépenser à Paris. Pour bien apprécier le rôle que la France joue là-bas, il faudrait pouvoir faire la statistique des innombrables pèlerins qui, chaque année, de tous les points du nouveau continent, se ruent vers la rue de la Paix et les boulevards. Ce sont eux, les vrais commis-voyageurs de la France; ils font plus pour son commerce que, pour celui de l'Allemagne, tous les entrepreneurs et les commissionnaires de Brême et de Hambourg.

Je sais bien que ce culte de la France, professé par toute l'Amérique, n'est pas toujours exclusivement celui des grandes et nobles idées qu'elle représente. Pour les femmes, l'amour du luxe et le souci de la parure en sont la raison dominante; pour les hommes, trop souvent, les voluptés les plus basses et les moins avouables. Mais qu'y faire? les grands mouvements des peuples sont comme les grands fleuves : ils charrient beaucoup de fange. Paris, pour le Sud américain, est plutôt la ville d'Aphrodite que celle de Minerve; mais l'une peut conduire à l'autre, et le chemin du Moulin-Rouge aboutir à la Sorbonne... Quoi qu'il en soit, l'intérêt de la France est attaché au rayonnement de sa capitale. Son commerce, ses arts et ses sciences ont, de par le monde, une réclame vivante, étrangement lumineuse, telle qu'aucune autre nation n'en possède...

A elle d'en profiter!

#### LA RÉGION DES SALPÊTRES

Je ne sais pourquoi on attribue généralement un sens ironique au nom de Pacifique donné par les premiers navigateurs à l'océan qui nous berce de ses flots. Cela peut être vrai dans l'hémisphère boréal des côtes nord américaines ou au sud des parages mal famés du cap Horn ou du détroit de Magellan. Mais ici, il faut convenir que le Pacifique est bien le plus doux et le plus calme des océans. Il en est aussi le plus tempéré. Le courant de Humboldt, immense fleuve d'eau froide, en se divisant à l'extrémité méridionale de l'Amérique, projette sur cette côte un jet réfrigé-

rant de 1000 mètres de profondeur qui remonte vers le nord en longeant la Terre-de-Feu et le Chili. Cette formidable douche glacée, antithèse du golf stream, donne à toute cette zone un climat auquel, sans cette intervention, elle n'eût jamais pu prétendre. Grâce au « courant de Humboldt », des régions comprises entre le tropique et l'équateur qui, de par leur latitude, sembleraient devoir être le pendant américain du Sénégal ou du Congo, se contentent de n'être que celui du Maroc ou de la Rhodésie.

Je ne saurais trop recommander aux globe-trotters peu pressés, un voyage de Valparaiso à Panama. Ils mettront un mois, deux mois peut-être, pourvu que les grèves et les quarantaines s'en mêlent, à accomplir un trajet qu'ailleurs on ferait en quinze jours; mais ils jouiront d'une croisière charmante, variée à souhait, sur les mers les plus calmes de l'univers et, tout compte fait, ne payeront guère plus pour leur billet que pour un séjour à l'hôtel de même durée.

Trois compagnies se disputent sur ce parcours le prix de la lenteur : la « Kosmos », de Hambourg; une compagnie chilienne et la Pacific Steam Navigation Company. A l'encontre de ce qui se passe en d'autres parties du monde moins fortunées, ces compagnies vivent dans une harmonie parfaite, au lieu de s'épuiser en stériles luttes de vitesse, elles semblent, au contraire, n'avoir qu'une préoccupation : ne jamais dépasser les vapeurs des compagnies rivales.

Le *Huasco*, sur lequel nous avons pris passage, est chilien. C'est un vrai yacht de plaisance; s'il se contente d'une marche de 10 à 12 nœuds à l'heure, si de plus il fait l'école buissonnière dans les moindres petits ports, en revanche il offre à ses passagers le summum du confort. Sur d'autres mers, ses lignes de vapeur lacustre, ses immenses sabords, sa chambre de machines ouverte à tous les vents et sa superstructure disproportionnée inspireraient une certaine défiance. Mais bah! les tempêtes sont si rares ici! Le Chilien, brave et insouciant, n'en a cure.

Pour ne pas démentir le renom d'hospitalité nationale, la compagnie a mis gracieusement à notre disposition une mirifique cabine de luxe, telle que peu de paquebots de 20 000 tonnes en sauraient produire. Couché dans mon vaste lit de métal, au centre même du bâtiment, à côté d'une salle de bains digne du Hammam, je puis m'imaginer ne pas avoir quitté terre.

En fait, nous voyons fort peu la pleine mer. Les traversées s'effectuent de nuit; le jour, on vagabonde dans les ports. Si par hasard nous levons l'ancre avant le coucher du soleil, les côtes chiliennes sont là pour nous distraire, à quelques encâblures de



notre palais flottant. Ce sont les derniers contreforts des Andes, magnifiques escarpements calcaires, à pic, invraisemblablement rocheux et nus. Si la nature leur a refusé la végétation, en revanche elle leur a prodigué les couleurs. Il y a là des rouges de forge, des violets et des bleus cobalt qui défieraient le pinceau de l'impressionniste le plus extravagant. On dirait, en très grand, les côtes de l'Istrie ou de la Dalmatie.

Dans cette gigantesque falaise, haute de cinq ou six cents mètres parfois, la mer prévoyante, pour le plus grand bien des compagnies de navigation et le malheur des passagers pressés, s'est livrée à un formidable travail d'érosion. Aussi le Chili qui, au sud de Valparaiso, ne dispose d'aucun port digne de ce nom, en possède-t-il ici au moins une dizaine de toute sûreté.

Coquimbo, Taltal, Caldera, Antofagasta, Iquique, Pisagua, Arica... nous n'avons que l'embaras du choix et, dans l'embaras, nous faisons escale partout. Les traversées durent moins que les escales. Parfois le *Huasco* s'immobilise pendant des journées entières, en attendant que les débardeurs, en grève chronique, veuillent bien le décharger.

Coquimbo, le premier de ces ports, marque la frontière entre les deux Chilis; le Chili méridional, celui de l'agriculture et de l'élevage, et le Chili septentrional, le pays des mines et de la spéculation.

D'un côté de la baie se dresse l'ancienne ville de la Serena — délicieuses vieilles maisons des temps coloniaux, atmosphère de calme et de vie patriarcale, — de l'autre Guayacan, fabrique d'acide sulfurique et fonderie de cuivre, odeur de laboratoire et de métaux en fusion, bruit assourdissant de chaudières et de marteaux-pilons.

C'est l'entrée de ce purgatoire qui s'appelle la région des salpêtres. A partir de là le désert s'accroît, l'aridité augmente. Après Antofagasta, l'impression de néant que donnent ces solitudes jaunes s'exagère jusqu'à l'effarement.

Figurez-vous une langue de terre de 1500 kilomètres de long sur 200 de large d'où la vie animale comme la vie végétale semblaient bannies à tout jamais. Imaginez-vous, le long d'une mer éternellement bleue, une monotone succession de montagnes fauves, pelées, crevassées, sans une goutte d'eau, sans un arbre, sans même un brin de verdure! La sécheresse est telle en ce pays qu'un cadavre abandonné sans sépulture ne s'y décompose même pas. Les membres des vivants, après quelques mois de séjour, se ratatinent et se parcheminent, comme ceux des momies incas; des vêtements encore neufs, si l'on ne prend soin de les humecter,

tombent en poussière; les chaussures laissées sans embauchoirs dressent le matin vers le ciel leurs pointes racornies. Telle est l'électricité dont est saturée l'atmosphère qu'il suffit de frotter un objet métallique quelconque pour en faire jaillir des étincelles.

C'est en vain que de Coquimbo jusqu'aux frontières du Pérou on chercherait une rivière ou même un ruisseau. La pluie est si rare que, dans la plupart des villes, les propriétaires ne se donnent même pas la peine de poser des tuiles à leurs maisons. J'ai vu à Iquique un salon luxueusement aménagé qui n'avait pour tout plafond que la voûte céleste. Ce jour là, un orage éclata par hasard; tout fut inondé; mais ce n'était là, nous dit-on, qu'un cataclysme exceptionnel. Les Iquiquiens s'en montrèrent consternés.

A quel phénomène faut-il attribuer cette extraordinaire sécheresse? Aux vents alizés qui, dans leur marche régulière, absorbent continuellement de nouvelles quantités de vapeurs, à mesure qu'ils se rapprochent de l'équateur et que la température s'accroît? Aux Andes, dont les pentes glacées, comme pour les Indes l'Himalaya, condensent en pluie et en brouillards tout le superflu d'humidité de l'air? Aux courants du Pacifique? Les météorologistes en sont réduits aux hypothèses.

Quoi qu'il en soit, pour avoir de l'eau ici, il faut la faire venir dans des outres, à dos de mulet, des sources de la Cordillère. A Taltal, à Antofagasta, le mètre cube du précieux liquide coûte 2 francs, à Iquique encore plus. Un jardinet de quelques arbres comme M. Forbes, directeur des chemins de fer de Taltal, nous en montre fièrement un, représente le plus dispendieux des luxes. La municipalité d'Antofagasta fait de gros sacrifices pour l'entretien de la douzaine d'arbres lymphatiques, rachitiques, râpés qui décorent sa place Colon.

Et pourtant, dans ce désert qu'Almagro baptisa justement le pays du désespoir et de la mort, sur ces plateaux décharnés où jamais ni les conquistadors, ni les Incas, ni les races préhistoriques, ne songèrent à s'établir, même provisoirement, dont personne ne voulait il y a moins de cinquante ans, la vie aujourd'hui déborde, les fortunes s'échafaudent et s'écroulent, les villes de trente et quarante mille habitants s'incrument dans la montagne pelée, les chemins de fer vont et viennent entre la côte et l'intérieur, étendant chaque année des ramifications nouvelles, au plus grand profit de leurs actionnaires. Tout cela, parce que, un beau jour, des hommes se sont avisés de gratter ce sol qui semblait condamné à une éternelle stérilité. Ils y ont trouvé une poussière jaunâtre qui ressemblait à du sable et ne paraissait pas

valoir deux sous ; mais cette poussière, c'était le salpêtre. On s'en servait alors pour fabriquer de la poudre ; d'autres hommes sont venus qui ont eu l'idée de la faire servir à l'agriculture. Dès lors, le « Boom salpétrier » était lancé.

Ce « Boom » fut la cause première de la guerre du Pacifique, de sanglante mémoire. Dès 1870, les Chiliens avaient installé à Antofagasta, en territoire bolivien, une usine destinée à exploiter les gisements découverts, à une vingtaine de lieues du rivage, dans le désert d'Atacama. Bientôt ces gisements se montrèrent insuffisants : il fallut en trouver d'autres. Fort à propos, le désert de Tarapaca, immense nappe de nitrate de soude, révéla ses richesses. Plus au nord, les régions d'Arica et de Tacna en promettaient d'autres. Les Chiliens s'y installèrent. Mais alors Péruviens et Boliviens se rappelèrent à la fois qu'au fond ces territoires leur appartenaient. Ne pouvant expulser les Chiliens qui les avaient devancés, ils essayèrent du moins de faire valoir leurs titres, qui étaient incontestables, et d'en tirer un honnête profit, ce qui était beaucoup plus difficile. Ils frappèrent donc les salpêtres d'un droit d'exportation de 12 centavos par quintal espagnol. La compagnie d'Antofagasta traversait à ce moment une période critique. Elle poussa les hauts cris et refusa de payer ; la Bolivie la menaça de confisquer ses biens.

C'est tout ce que le Chili attendait.

La nouvelle n'était pas encore connue à Santiago que déjà la flotte chilienne débarquait 500 hommes à Antofagasta qui fut pris aussitôt ; puis, culbutant les faibles détachements péruviens et boliviens qui essayèrent de l'arrêter, l'armée chilienne marcha sur Iquique, s'en empara et envahit le Pérou. La lutte, on se le rappelle, se termina deux ans plus tard par la prise et le sac de Lima.

Le traité de 1884, qui mit fin à la guerre, enlevait à la Bolivie Antofagasta et l'Atacama, la privant ainsi de ses débouchés sur la mer. Le Pérou perdait le district de Tarapaca. Quant aux provinces d'Arica et de Tacna, un plébiscite devait, dans un délai de dix ans, décider de leur sort ; la nation qui en serait bénéficiaire payerait à l'autre une indemnité de dix millions de piastres. Inutile d'ajouter que ce plébiscite n'a jamais eu lieu et que les Chiliens, usant du droit du plus fort, ont gardé Arica, Tacna et les dix millions.

Les Boliviens, philosophes, se sont assez facilement résignés à ne plus être une puissance maritime ; du moins ne courent-ils plus ainsi le risque d'être bombardés. Les Péruviens protestent encore ; ils réorganisent leur armée. Mais, trop faibles, ils en

sont, pour le moment, réduits à montrer le poing à leurs adversaires en ruminant des projets de revanche.

Quant aux salpêtres, pour lesquels les Chiliens se refusaient à payer dix centavos de droit d'exportation aux Boliviens, ils payent actuellement 2 s. 6 d., c'est-à-dire environ dix fois plus à ces mêmes Chiliens.

« Ce n'était pas la peine », direz-vous; mais tel n'est pas l'avis du Chili. Actuellement, toute cette région est la vache à lait du reste du pays, qui en tire annuellement soixante millions de piastres, soit plus de la moitié de son revenu total.

Veut-on encore des chiffres? Les capitaux engagés dans l'industrie des salpêtres représentent aujourd'hui plus de 500 millions de francs répartis sur environ 140 usines. Le nombre des ouvriers employés est d'environ 50 000. La production annuelle s'élève à plus de 2 milliards de kilos.

Au lendemain de la guerre, les Anglais, profitant des embarras financiers du pays, avaient pour ainsi dire monopolisé l'industrie du nitrate. Puis les Allemands parurent. Actuellement, les capitaux chiliens ont repris l'offensive. Il semble même qu'ils l'aient prise avec trop de précipitation. Tout l'or du pays, dont une partie au moins devrait être consacrée aux magnifiques régions agricoles du Centre et du Sud, va s'engouffrer dans les déserts du Nord, immense table de jeu vers laquelle semblent concentrées toutes les forces vives de la nation. Il s'y engouffre dans de telles proportions qu'il en résulte dans tout le pays une véritable disette de numéraire : d'où l'idée de la nouvelle émission de papier-monnaie dont j'ai parlé et qui, pour sauver quelques spéculateurs, jettera le pays tout entier dans un désarroi financier encore plus complet que celui qui règne actuellement.

A quoi bon décrire toutes ces villes? Elles se ressemblent. C'est toujours la même montagne fauve, pelée, calcinée, craquelée, hydrophobe à souhait, dégringolant vers la même mer éternellement bleue. Sur les pentes de la sierra, le tracé de la voie ferrée : de minuscules locomotives traînant derrière elles les mêmes chapelets de wagons, invariablement chargés de gros sacs gris, bourrés de salpêtre. Entre la montagne et la mer, le décor commun à toutes les villes du monde destinées à n'abriter que des existences provisoires, vagues campements dressés à la hâte par une humanité dont le seul idéal est l'or, le seul art la spéculation, la seule jouissance l'alcool. L'architecture d'Iquique ou d'Antofagasta ressemble, dans sa laideur, à celle de Kimberley, Johannesburg ou Port-Elisabeth dans l'Afrique du Sud. La tôle y

joue un rôle prépondérant; pierres et tuiles en sont rigoureusement bannies. Suivant les besoins du jour, de vastes entrepôts surgissent, d'autres disparaissent; à mesure que la population augmente, les avenues droites, larges, sans trottoirs, s'allongent, au petit bonheur, à travers les sables jaunes de la pampa.

Les richesses du sous-sol sont la seule raison d'être de ces agglomérations. Or, argent, cuivre, chlorures, sulfures, nitrate de soude : voilà les matières nourricières dont s'alimente toute une région aussi vaste que la France. Actuellement le nitrate l'emporte de beaucoup. Iquique, Antofagasta, Pisagua lui doivent leur existence. S'il venait à s'épuiser, une grande partie du Chili septentrional retournerait du jour au lendemain à sa primitive désolation. Ce n'est pas le cas pour le moment; les gisements connus assurent la production peut-être pour trois cents ans. Les villes augmentent sans cesse. Iquique, le principal centre producteur du salpêtre, n'avait, il y a quelque trente ans, que huit mille habitants; il en compte aujourd'hui plus de quarante mille.

Le salpêtre en ces parages devient vite une obsession. Entrepôts, hangars, magasins, les rues et le port même en sont encombrés. Il constitue l'unique cargaison des grands trois-mâts anglais qui dans leur incessant tour du monde s'en vont d'ici en Europe après avoir apporté au Chili le riz et les épices des Indes et de l'Australie. Il est la seule raison d'être des chemins de fer dont le noir va et vient sur la falaise blanche ressemble de loin à quelque inlassable travail d'araignée. Il sature l'atmosphère de son âcre poussière jaune, pénètre dans les maisons, imprègne les vêtements, dessèche les gosiers. Après quelques heures de séjour à terre, on demande grâce, on se prend à désirer éperdument une prairie, une pelouse, un coin de verdure quelconque d'où l'affreuse matière soit bannie.

A Antofagasta, on nous fait visiter l'établissement célèbre qui fut la cause première de la guerre du Pacifique. *Quantum mutatus ab illo!* Cette pauvre usine fait peine à voir. Elle a quarante ans. Aussi son matériel usé ne peut-il plus lutter contre l'outillage perfectionné de ses sœurs cadettes. Ses actions sont au plus bas.

Actuellement les grandes « officines », comme on dit ici, se trouvent à l'intérieur, au centre même des gisements qu'il s'agit d'exploiter. Là se dressent, au milieu de plateaux décharnés qu'aucun souffle de vie n'animait il y a cinquante ans, les installations modèles qui font aujourd'hui la richesse du pays. Les directeurs de ces usines touchent des appointements des plus confortables : de 100 à 150 000 francs par an. Au milieu de la désolation ambiante ils mènent une vie de grands seigneurs dans des



villas élégantes éclairées à l'électricité, tandis qu'alentour s'égrènent les cases des ouvriers dont le moindre touche de 8 à 10 francs par jour.

L'exploitation du salpêtre est des plus simples : le nitrate de soude se trouve à 30 centimètres de la surface du sol; on le dégage à la dynamite; puis, après l'avoir passé à la broyeuse, qui l'émiette, on le trempe dans une cuve remplie d'eau chaude. De là, il passe dans des réservoirs, où l'on n'a plus qu'à le laisser sécher pendant quelques jours.

L'opération serait des plus fructueuses sans les entraves de plus en plus gênantes contre lesquelles l'industrie du salpêtre est obligée de lutter. La première est le droit de sortie exorbitant prélevé par le fisc chilien, droit qui dépasse actuellement de 100 pour 100 *ad valorem*; la seconde, la difficulté chaque jour croissante de se procurer des ouvriers. Malgré les salaires extraordinaires que reçoit ici le moindre « péon », la main-d'œuvre se fait de plus en plus rare. Déjà le Pérou et la Bolivie ont été mis à contribution : les « cholos » de toutes les nuances coudoient les « rotos » chiliens dans les rues d'Iquique ou d'Antofagasta. Mais ce ne sont là que des oiseaux de passage, qui s'en vont pour ne plus revenir dès qu'ils ont amassé quelques piastres. Il faudrait un courant d'immigration continu, capable de doter d'un prolétariat stable cette partie du Chili. Or l'émigrant européen qui craint la côte du Pacifique en général craint encore plus particulièrement cette région. Les autres, Japonais, Chinois, Hindous, qui, au point de vue matériel, feraient sans doute merveille, présentent, sous le rapport ethnique, de si graves inconvénients que le gouvernement n'a pas encore cru devoir en autoriser l'engagement.

Ce sont là des difficultés bien graves. Quand on songe que, de plus, toute cette industrie du salpêtre est à la merci de la solution d'un problème de chimie, la synthèse du nitrate de soude, auquel on travaille fiévreusement dans tous les laboratoires d'Allemagne, on ne peut s'empêcher d'admirer l'audace des brasseurs d'affaires, qui ont immobilisé dans ces déserts le plus clair de leurs capitaux.

Aussi bien n'est-ce pas une race banale que celle de ces modernes conquistadors, héros de la pioche et de la mine. Joueurs incorrigibles, que les mystères du sous-sol fascinent comme une partie de baccara, ils sont arrivés ici décidés à risquer le tout pour le tout. Si l'on s'enrichit facilement dans le Tarapaca ou l'Atacama, on s'y ruine et on y meurt plus facilement encore. Une petite croix blanche en quelque coin perdu du désert

ou l'éblouissement de la fortune rapide, voilà les deux perspectives. La première est la plus probable. N'importe! Mieux valent quelques années de luttés et d'émotions intenses, se disent ces chevaliers du hasard, qu'une longue vie de travail discipliné et d'insignifiants profits.

En attendant, ils mènent une existence de forçats. Ne voir pendant des années ni un arbre, ni une fleur, ni une prairie, ni un ruisseau : vivre dans une atmosphère saturée de poussière jaune du matin jusqu'au soir; n'entendre pour toute musique que le grincement des broyeuses, les sifflements des locomotives et les coups de sirène des bateaux; il faut avoir vu un de ces ports pour savoir ce que cela veut dire. La « vida social » est chose inconnue en ces parages : sur quarante mille habitants c'est à peine si Iquique compte deux cents femmes, et encore, sur ces deux cents, en est-il cent quatre-vingt-dix dont il vaut mieux ne pas parler. D'amusements point : on ne vient pas ici pour s'amuser. Accumuler la plus grande somme de travail possible dans le moindre nombre d'années : tel est le problème qu'il s'agit de résoudre. C'est à peine si quelques Anglais, réfractaires comme toujours à l'ambiance locale, ont par-ci par-là essayé d'implanter leurs sports. Les autres, la grande masse, ne connaissent que la seule jouissance de tous les aventuriers du monde : l'alcool. Le bar, institution britannique et chilienne à la fois, fleurit ici dans des proportions inconnues même au reste du pays. On s'y rencontre dès le matin pour l'apéritif, on s'y retrouve après dîner pour le « bajativo ». Là se discutent les affaires, se passent les commandes, s'inscrivent les expéditions; là se continuent, la nuit venue, cartes en main, les parties entamées pendant la journée à coups de ventes et d'achats : tout cela arrosé de cocktails, de whiskey ou, le plus souvent, de champagne à trente francs la bouteille. Ce qui se consomme de champagne soi-disant français, chaque année, le long de cette côte, dépasse certainement de beaucoup la production de la Champagne tout entière. Les ouvriers même boivent du champagne. Chaque mois, au moment de la paye, c'est une ruée de ces malheureux vers les gargotes du littoral. Pendant quarante-huit heures ils s'y donnent l'illusion de la richesse; puis, délestés de leurs économies, s'en vont reprendre leur collier de misère. Tout compte fait, ce sont les mastroquets — et les boutiquiers de tout genre qui vendent cinq piastres ce qui ailleurs vaudrait un franc — qui tirent les plus clairs profits de l'industrie du salpêtre. Les autres, mineurs, aventuriers, spéculateurs, gagnent sans doute de l'argent, beaucoup d'argent; mais ils ne savent pas le garder. Le même instinct

qui leur fait rechercher la fortune rapide les conduit à la prodigalité. L'épargne, richesse des nations, l'épargne qui forme les sociétés stables et les pays conservateurs, est l'antithèse même de l'esprit d'aventure qui a tiré ces déserts de leur néant. Les années passeront, les villes grandiront et se multiplieront; mais, comme l'Alaska, comme le Klondyke, comme l'Afrique du Sud, comme tous les pays où le sol n'est rien, le sous-sol, tout, ce nord du Chili restera ce qu'il est; un campement de déracinés où jamais une population stable ne pourra prendre pied.

Et pourtant elle est bien belle, pour le touriste qui passe, toute cette côte du Pacifique. Pour en goûter l'âpre poésie, il faut quitter les villes, s'en aller le long de l'Océan, jusqu'à quelque point du rivage d'où l'on ne voie que la nature, telle qu'elle était avant l'apparition de l'homme en ces parages. Je me souviens d'un soir à la Cabancha, près d'Iquique. Avec un aimable résident de l'endroit, M. Moller Toro, nous étions venus y chercher un peu d'air et de fraîcheur après une journée passée dans la poussière du salpêtre et la fumée des bars. Le soleil venait de se coucher. Du point où nous étions, on n'apercevait ni locomotives, ni vapeurs, ni grues, ni broyeuses, ni tout l'affreux attirail de la mécanique moderne. Nous étions seuls entre la mer et la montagne, cette montagne qui tout à l'heure nous semblait si laide, mais qui maintenant, dans l'apothéose du couchant, présentait un aspect féerique. C'était comme si toutes les palettes du monde s'étaient réunies pour y déverser leurs couleurs. Les arêtes déchiquetées, les ravins bosselés, les éboulis et les pentes de boue pétrifiée, — tout cela roux et fauve sous le soleil de midi, — s'inscrivait à cette heure d'extraordinaires teintes métalliques, allant du rouge le plus vif au plus sombre indigo. Devant nous, le Pacifique, semblable à une mer de plomb, reposait, immobile, comme aux jours sans doute où, de ses flots endormis, le squelette de la terre émergea. Un silence prodigieux nous enveloppait; à peine si, de temps en temps, une lointaine sonnerie de cavalerie nous rappelait le Chili guerrier. Tout le long de l'Océan, des grèves s'allongeaient, toutes roses; des pingouins y prenaient leurs ébats; des vols de canards de mer, de frégates et de pélicans fuyaient à tire d'aile vers leurs abris de nuit. Et, devant ce tableau de la Genèse, tandis que d'un horizon à l'autre le ciel, rapidement, se décolorait, nous restâmes longtemps à rêver avant de retourner vers le flamboiement des bars et des cafés.

Un autre soir, nous nous trouvions, près d'Arica, sur une montagne qui fut le théâtre d'un des plus sanglants combats de la guerre du Pacifique. Les Péruviens, acculés par des forces supé-

rières à un précipice de 1000 pieds de profondeur, qui les séparait de la mer, s'y défendirent héroïquement jusqu'au moment où, débordés de toutes parts, les survivants furent tous, jusqu'au dernier, précipités dans le vide. Aujourd'hui encore, des ossements humains mêlés à des carcasses de chevaux jonchent le sol de la funèbre montagne; quelques croix blanches çà et là indiquent les tombeaux de ceux qui trouvèrent une sépulture, — image de mort d'autant plus saisissante que ce point se trouve à l'extrême limite du désert de Tarapaca. Pour la première fois depuis Valparaiso, nous apercevions quelques traces de végétation. Arica, gros bourg aux maisons rouges et bleues, dûment recouvertes de tuiles, — car la pluie recommence ici, — se trouve à l'entrée d'une région qui, ailleurs, pourrait passer pour aride, mais ici semble une verte oasis perdue dans le désert. Cette oasis, qui marque la frontière actuelle entre le Chili et le Pérou, s'étend jusqu'à la riante ville de Tacna et aux premiers contreforts du Sahama, un des géants des Andes péruviennes. Grâce à ce bon colosse, dont les glaciers entretiennent plusieurs rivières, les habitants de la région jouissent du privilège enviable de voir autour de leurs villages pousser un peu d'herbe et de l'eau claire couler dans leurs ruisseaux. Dédaigneux du salpêtre et des aventures minières, ils cultivent leurs choux et leurs salades en de minuscules potagers, — et rien n'est reposant, après la vie intense du pays des nitrates, comme l'aspect de leurs demeures, où l'on connaît la douceur de vivre, sans souci du lendemain...

Du côté opposé à la ville, à 300 cents mètres au-dessous de nous, l'océan étendait sa nappe bleue à l'infini; des vapeurs et des voiliers, semblables à des jouets glissant sur une glace immense, y traçaient leurs arabesques; sur un îlot, rendez-vous nocturne de tous les pingouins et de tous les albatros des alentours, ces intéressants volatiles travaillaient, à leur manière, à la confection du « guano », monticules de matière blanche que les promoteurs de cette industrie spéciale, mais, paraît-il, fort productive, n'ont plus qu'à venir recueillir.

Tout à coup, des bords de l'océan, un bruit singulier monta jusqu'à nous. Ce furent, d'abord, comme de vagues gémissements d'enfants; puis de graves aboiements se succédèrent, de plus en plus fréquents, jusqu'à ne plus former qu'un long mugissement. De toutes les criques et de toutes les anses de la côte, des centaines et des centaines de phoques, au moment de regagner leurs demeures rocheuses, nous envoyaient leur hymne du soir.

Ces phoques sont la joie des ports du Pacifique; les rades d'Iquique et d'Antofagasta en sont pleines. Une ordonnance de

police fort judicieuse en interdit la chasse sous peine d'amende; aussi sont-ils devenus de la dernière familiarité : les vapeurs même ne leur inspirent aucun respect. Sans vergogne, ils viennent froter aux coques leur bonne peau huileuse, happent les poissons qu'on leur jette et en redemandent encore. Quand un canot va à terre, des familles entières l'entourent, se livrant à toute sorte de tours d'acrobatie; puis, quand ils sont fatigués, ils vont s'installer sur les rochers pointus, entourés d'écume, d'où gentiment, de leurs petits yeux et de leurs grandes moustaches, ils continuent à vous sourire.

Avec les canards de mer, les pingouins et les albatros, ils étaient jadis les seuls êtres vivants à animer ces solitudes. Quand le salpêtre sera épuisé, ils y seront encore. Ce n'était que justice qu'on leur laissât le droit de vivre.

Arica devait être notre dernière escale sur les côtes chiliennes. Aussi ne fut-ce pas sans un serrement de cœur que nous vîmes disparaître à l'horizon l'étrange montagne qui, à cette heure, symbolisait à nos yeux la grande nation amie.

J'espère que les Chiliens qui liront ces lignes y trouveront l'expression de la reconnaissance et de l'affection que je leur ai vouées. J'espère qu'au travers des critiques que je me suis permises, ils se rendront compte de l'admiration très profonde que m'ont inspirée leur puissante organisation sociale, leur ardent patriotisme, leur besoin de conquête et toutes les nobles qualités qui en font, au premier chef, un peuple fort. Si parfois je me suis montré sévère pour leur administration et leur politique, je n'ai fait que répéter ce qu'eux-mêmes m'ont dit bien souvent. Dans leur patriotisme, ils voudraient que tout, dans leur pays, fût parfait et trop facilement ils se font une idée exagérée de ce qui lui manque; ils sont encore trop modestes. Quand ils auront vraiment pris conscience d'eux-mêmes, ils ne se contenteront plus du surnom de « dernier recoin du monde » qu'ils ont donné à leur patrie. Comme les Araucaniens, leurs devanciers, ils s'intituleront fièrement « les maîtres de la Terre et des Eaux ». Que ce jour luisse bientôt pour eux, c'est ce que de tout cœur je leur souhaite.

LOUIS D'ORLÉANS ET BRAGANCE

---



# L'ÂME CANADIENNE

---

Jamais, sans doute, depuis 1763, l'année où elle l'a perdu, la France ne s'était occupée autant du Canada!... L'existence de notre ancienne colonie a été, l'année passée, attestée avec éclat aux hommes d'affaires par la discussion du traité de commerce franco-canadien, au grand public par les fêtes du tricentenaire de Québec, si âprement controversées là-bas, si unanimement applaudies chez nous. Je connais trop bien mes compatriotes pour ne point affirmer qu'il serait bon maintenant, dans l'intérêt du Canada, de les laisser s'en reposer un peu. Et pourtant j'aurais l'ambition de tenter, sans les lasser, de les en occuper encore une fois.

Cartier, Champlain, Montcalm, colonisation, émigration, littérature, l'on a tout traité depuis quelques mois dans nos journaux et dans nos revues. Mais ceux qui aiment à ne pas s'en tenir à l'écorce des choses, posent souvent cette question : *Qu'est-ce que l'âme canadienne?* estimant avec raison que la réponse éclairerait par l'intérieur même tous les autres sujets. Les réponses fournies oralement sont singulièrement différentes, selon qu'elles émanent de Français qui ont souffert au Canada ou d'autres qui n'ont fait (et ce n'est pas très difficile) que de le traverser plus ou moins triomphalement : ceux-ci, tout chauds de leurs succès, affirment que c'est une âme merveilleuse, les autres répondent brutalement qu'elle est un ramassis des défauts des deux races, française et anglaise.

Cherchons, après deux ans d'observations, à éclairer ce problème très épineux, qui, trop rapidement effleuré, conduit, chaque jour, à de grossières méprises et, consciencieusement étudié, peut encore laisser passer bien des erreurs, par la généralisation excessive de faits particuliers.

Sans se réclamer de la fameuse école du moyen âge, qui prétendait que « l'homme » n'existe pas, qu'il n'y a que « des hommes », on devine la difficulté, après avoir lu ou cru lire dans bien *des âmes* canadiennes, de tirer d'elles *une âme* moyenne, qui sera comme la résultante de celles-là, sans représenter peut-être une seule d'entre elles au complet, et tout en tenant compte des

multiples différences d'éducation, de milieu, de conditions d'existence qui séparent, par exemple, l'habitant des cabanes perdues en forêt du citadin des grands centres populeux.

L'âme humaine est dans son fond toujours et partout la même : c'est l'unique raison pour laquelle la grande occupation qui nous intéresse en ce monde, pour ne pas dire la seule, est de regarder ceux que nous appelons si justement « nos semblables ». Cependant « nos semblables » offrent entre eux et avec nous de menues différences, dont l'intérêt vient précisément de ce que nous savons que le fond demeure identique, et une âme espagnole n'est pas, à tout prendre, exactement une âme japonaise ni même une âme italienne.

Nous allons donc tenter, en parcourant ce qui nous est apparu des caractères et des mœurs de la Nouvelle-France, d'en extraire l'âme canadienne : nous ne parlons, bien entendu, que des hommes qui étaient exclusivement désignés par le nom de Canadiens jusqu'à ces dernières années, c'est-à-dire des 1 700 000 Canadiens-Français qui occupent le Dominion, surtout dans ses provinces orientales.

Leur psychologie est spécialement malaisée à établir, tout au moins dans ses facteurs, car, si deux races coexistent sans fusion au Canada, trois influences se sont évidemment amalgamées dans l'âme canadienne, puisque, née française, elle est travaillée lentement et patiemment par l'Angleterre depuis cent cinquante ans, fortement et ardemment par les États-Unis, par « l'Amérique », comme on dit là-bas, depuis un demi-siècle. Je vais m'appliquer à distinguer, dans leur ordre chronologique, chacune de ces trois sources qui viennent former, par un mélange intime, le lac transparent de l'âme canadienne.

## I

La France éclate dès la première rencontre avec un Canadien, et surtout une Canadienne. Nous sommes sociables, ils sont *cordiaux* : ce mot, s'il n'existait pas, devrait être inventé pour eux. Là-bas, la personne à qui vous êtes présenté pour la première fois, ne profère pas notre habituelle formule si souvent démentie par la glace du ton : « Enchanté de faire votre connaissance », mais cet enchantement se marque réellement sur la figure et dans toute la façon d'être du Canadien. Pour lui, qui que vous soyez, vous êtes comme un parent éloigné qu'il a toujours attendu et qu'il voit arriver enfin. Il ne fait pas votre connaissance, il vous *reconnait*. Sa joie, qui vient du cœur, fuse dans ses yeux, dans ses rires, dans ses paroles. Et comme vous vous apercevez vite

que cette chaleur d'accueil, il la réserve surtout aux Français, vous l'aimez aussitôt de vous donner ce double sentiment, à savoir à quel point vous êtes vous-même Français, et à quel point il l'est aussi.

Jadis tous les Français indistinctement étaient l'objet d'une réception pareille, mais nos cousins d'outre-mer apprirent à leurs dépens que tous les Français qui passent l'Océan ne sont point également recommandables, et ils tâchent à présent de n'ouvrir les bras qu'à ceux qui présentent quelque garantie. Dans ce cas, vous êtes étonné de l'accueil : à peine êtes-vous débarqué que, suivant un gracieux usage, l'on vient spontanément vous voir.

L'hospitalité est, dès le premier jour, complète : la table d'une famille canadienne devient dès l'abord votre table, l'on se met en frais pour vous faire, par tous les moyens, plaisir, et, pour peu que vous ne résistiez pas, l'on vous fait pénétrer dans cinquante maisons. Il n'est point de pays où il soit plus facile d'être reçu : manifestement, il ne s'agit point de réceptions banales. C'est vraiment l'amitié, l'amitié sincère et durable, qui vous est offerte dans la plupart de ces milieux, sans que l'on connaisse ces différentes nuances qui forment comme les stages étiquetés de ce sentiment dans nos vieux pays : se rencontrer, s'observer, se montrer de la sympathie, nouer des relations, être amis, être intimes. L'on croirait que les Canadiens, malgré leur amour de la poésie, n'effeuillent jamais la marguerite pour savoir *s'ils aiment* un nouveau venu « un peu, beaucoup, passablement, passionnément, pas du tout » ; ils ne connaissent qu'une seule manière, l'intimité, dans laquelle généreusement se partage tout, occupations et idées.

Si vous êtes de ces âmes froides et distinguées, qui font principalement consister la civilisation dans le passage correct et méthodique d'une étape du cœur à l'autre, vous serez choqué, trouvant que ces étrangers se jettent bien à votre tête. Si le ciel vous a donné l'une de ces âmes naïves et aimantes que touche l'affection sous toutes ses formes, — au sortir de 5000 kilomètres de vagues et au bout de la froide traversée des États-Unis, vous trouverez incomparable ce charme de l'accueil canadien, qui explose, tel leur printemps au lendemain même de la dernière gelée : leur cœur, pas plus que leur climat, ne connaît de demi-saison.

Cela, c'est de la France, mais, hélas ! de l'ancienne France, alors que la confiance réciproque régnait chez nous, avant la Révolution, avant l'affaire Dreyfus, avant le déchaînement de tant de querelles intestines, politiques et religieuses.

Dès le débarquement, l'on s'aperçoit que ce peuple jeune (les

Canadiens aiment à s'intituler de la sorte) a conservé toute sa jeunesse de cœur et ne songe pas à se plaindre comme le jeune poète désabusé du vieux monde :

Je suis venu trop tard, dans un monde trop vieux<sup>1</sup>.

L'enthousiasme suit : ils ont l'applaudissement prompt, l'admiration facile, l'éloge à bout portant. Il n'est point de pays où le succès s'empresse plus au-devant de quiconque, prêtre ou laïc, possède une once de talent, surtout s'il est Français.

Les questions de sentiment, comme il fut de tout temps en France, mais là plus encore, les intéressent au plus haut point : ils s'en informent sur chacun, voire un peu indiscretement. Ils aiment qu'on aime ou qu'on ait aimé. De leur côté, ils aiment l'amour, et les jeunes gens le cultivent franchement, ardemment, à face ouverte, sans rien craindre. Ce pays aux larges horizons, à la puissante nature, au long hiver lumineux ou étoilé qui fouette le sang et anime les teints, crée une atmosphère de sentiment, nous ne disons pas de volupté, et il n'est pas un adolescent, pas une adolescente, qui ne songe hardiment à l'amour vif, sain, vivant, un peu primitif, qui va les conduire de bonne heure au mariage.

Suivant notre vieille expression française, nos frères de là-bas ont le cœur sur la main. Ils l'ont encore d'une autre façon, par leur admirable générosité, que l'on trouve aussi chez les Anglais du Canada, sans qu'il soit facile de dire de quel côté cette rivalité heureuse a pris naissance. Ils donnent, en tous cas, sans compter; je l'ai éprouvé en personne, lorsque je voulus doter l'université où j'enseignais, de la Bibliothèque générale qui lui manquait : il m'a suffi d'en parler à mes cours. En quelques mois, je recevais plusieurs milliers de francs : à la fin du cours, des jeunes gens, des jeunes filles m'attendaient pour me glisser dans la main 1, 2, 3, 5, 7 dollars, c'est-à-dire tout ce qu'ils avaient gagné par leur travail quotidien, dans la journée ou dans la semaine : il fut des cas où j'avais presque honte d'accepter. Je ne parle pas de ceux et de celles qui, en grand nombre, donnent gratuitement leur temps à une œuvre : car dans ce pays d'affaires, quoi qu'on s'imagine de loin, la peine se paie cher ou rien du tout<sup>2</sup>.

Ces vieilles traditions françaises, si remarquablement conser-

<sup>1</sup> Musset, dans *Rolla*.

<sup>2</sup> Je dois dire que le don le plus important dans cette fondation canadienne m'est venu d'un philanthrope français, M. Robert Lebaudy. Par contre, depuis que je tends la main pour les aveugles sourdes-muettes de Larnay en Poitou, j'ai reçu quelques centaines de francs en France, mais les dons les plus importants me sont arrivés par un philanthrope américain et par une Canadienne : tels sont les utiles caprices de la publicité.

vées dans la Nouvelle-France, se complètent d'une autre, charmante et forte, qui fait le principal ressort de notre caractère national : la gaieté. Le Canadien-Français est plus gai que l'Anglais, qui a soin très souvent d'accroître l'agrément de ses réunions et de ses dîners en invitant quelques-uns de ses compatriotes de l'autre race. Le Canadien-Français semble plus gai encore que le Français; l'on s'en aperçoit quand les uns et les autres se trouvent rassemblés, et un témoignage curieux en apparaît dans la comparaison des chansons populaires : j'ai fait une fructueuse chasse à ces chansons dans les environs de Montréal, en compagnie de M. Julien Tiersot, bibliothécaire du Conservatoire de musique de Paris, et sur place nous nous sommes aperçus que beaucoup de chansons canadiennes ne sont que celles de France, dont elles forment une transposition, la plupart du temps plus allègre.

Aujourd'hui, d'ailleurs, le Canadien rit d'un rien, raffole d'un « mot », se pâme au seul soupçon d'une malice. Un professeur français plaît moins par la solidité de ses exposés que par les saillies humoristiques qui spontanément échappent à tout Français. Nous en connaissons un qui se sentait fort embarrassé d'avoir à faire, chaque mois, une correction anonyme de compositions françaises devant deux cents personnes : or, l'on se donnait le mot en ville pour s'y rendre, pour le seul plaisir d'ouïr des analyses de devoir légèrement malicieuses et de chercher à mettre un nom sous chacune.

La plupart de ces gens, d'ailleurs, descendent des joyeux gailards que furent les soldats de Louis XV, lesquels se désignaient entre eux par des surnoms empruntés à leur belle mine ou à leur bonne humeur, ou bien inspirés par une ressemblance avec des types connus : Saint-Pierre, Saint-Jacques, La Jeunesse ou La Tulipe; par exemple, une seule école supérieure de pharmacie a aujourd'hui pour président M. Contant, pour premier conseiller M. Lachance, et pour trésorier M. Vadeboncœur. Leur humeur se ressent de cette joie héréditaire, et aussi de leur sérénité politique dont la belle figure de leur premier ministre, sir Wilfrid Laurier, est un remarquable emblème : ils n'ont pas sérieusement souffert de maux intérieurs. Il faut ajouter une troisième cause, la principale, c'est l'atmosphère religieuse où ils vivent : les satisfactions de la conscience, la sobriété morale, la confiance en Dieu qui apaise les soucis provenant des hommes, l'habitude et le devoir de l'espérance, entretiennent manifestement la santé et la jeunesse du cœur : de même, dans notre France moderne, c'est un fait d'expérience que, en dépit des douleurs si légitimes,



L'on ne sait rire vraiment que dans les familles chrétiennes et dans les milieux religieux. Le Canada donne encore une fois, sans y penser, raison à Musset pleurant sur cette froide terre qui vivait de la mort du Christ :

Oh ! maintenant, mon Dieu, qui lui rendra la vie ?  
Du plus pur de ton sang, tu l'avais rajeuni.

Pour juger d'un peuple, il est fort probable qu'il suffirait d'examiner avec soin la famille, et une âme nationale se marquerait tout entière dans son esprit de famille. Il est développé au Canada, et la famille y rappelle la première famille du monde, qui est celle de France, comme les étrangers de partout commencent à en faire la découverte, trompés qu'ils avaient été durant longtemps par notre littérature adultère<sup>1</sup>. Là comme ici, la chaude tendresse règne en souveraine, des enfants pour les parents jeunes ou vieux, des parents pour les enfants, et avec une singulière prédilection là bas pour le dernier, « le bébé » ou « la bébé », comme ils prononcent à l'anglaise, titre privilégié que l'on garde bien au delà des langes, et, pour ainsi dire, toujours.

Ces habitudes affectueuses, présidant à l'accomplissement du devoir quotidien, se trouvent dans toute leur pureté à la campagne, parmi cette race forte et infiniment sympathique des « habitants », chez qui bat peut-être le plus pur cœur canadien. Ce sont nos paysans français, avec plus d'aisance apparente, un air de dominer davantage leur vie rude; moins d'âpreté, d'économie et quelque chose pour le superflu et l'embellissement, de nombreux cadres enrubannés et, presque toujours, un piano ou un harmonium. Dans les deux pays, de durs sacrifices pour pousser les enfants plus haut qu'on n'est soi-même : là-bas, comme les enfants sont nombreux, les uns succéderont au père, les autres fréquenteront l'Université pour faire des « hommes de profession », hommes de loi ou médecins, tout en revenant à la maison de bois aider dans les temps de presse, comme au moment de la récolte du sucre d'érable : réserve précieuse, d'où sortent, non par hasard, mais par une sorte de jeu régulier, les têtes de la classe dirigeante; le fils d'un de ces « habitants » est président du Sénat fédéral, le petit-fils d'un autre est le premier ministre de la Confédération.

<sup>1</sup> Cf. les impressions rapportées de France par M. Barret-Wandell, professeur à l'Université de Harvard et chargé, pendant un an, des cours américains à la Sorbonne. J'ai recueilli sur place, à Boston, l'écho de ses déclarations publiques. Elles ont fait plus de bien à la France, m'ont assuré nos compatriotes, que dix années de conférenciers français.

La meilleure richesse des Canadiens est le grand nombre de leurs enfants, 12 en moyenne, tandis que la moyenne des Anglais ne dépasse pas 8<sup>1</sup>. Dociles aux virils conseils de la morale catholique, bien que la fécondité tende à diminuer, surtout dans les villes, ils font penser, de ce côté encore, à nos pères d'ancien régime, et donnent comme eux, de fréquents exemples de vie patriarcale. Les centenaires sont assez nombreux, et c'est un simple « fait-divers » que la mort, comme je l'ai vue, entre autres, d'une femme de quatre-vingt-dix-neuf ans, laissant 81 petits-enfants, 232 arrière-petits-enfants et 7 enfants de la cinquième génération<sup>2</sup>.

« Laissez venir à moi les petits enfants », nulle parole évangélique n'est mieux observée au Canada, et des petits enfants, l'on en voit partout : les wagons, qui ne sont point divisés en compartiments et la salle commune des bateaux du fleuve sont très souvent transformés en véritables *nurseries* : là, les bébés de tout âge sont chez eux, ils s'amuse ou ils crient, la mère les « change » ou les allaite, le père, compagnon responsable, porte très souvent « le bébé » sur son poing ou sur ses genoux ou lui fait avaler un biberon, beaucoup plus communément encore que les papas français. Il m'est arrivé d'avoir été, en voyage, envahi par 40 enfants (5 ou 6 familles), dont l'aîné n'avait pas cinq ans : je me crus transporté dans une de nos vastes bergeries de campagne, où les bêlements multiformes parcourent en un instant toute la série chromatique des demi-tons. C'était insupportable et charmant.

Les Canadiens en voyage s'ils ne trouvent pas la chose charmante, la supportent comme la plus naturelle du monde avec une patience et une longanimité infinies, faites de bonté sans doute, mais aussi de la salutaire pensée que, demain peut-être, ils auront besoin pour leur propre troupeau d'une patience égale chez les autres.

Malheureusement, les Canadiens du peuple rappellent encore nos pères par le défaut d'hygiène, qui amène une considérable mortalité infantile. La manière dont les parents, dans le peuple comme dans la classe cultivée, parlent des enfants qu'ils ont perdus, la manière générale d'envisager la mort, est une des choses les plus déconcertantes pour le Français de nos jours.

L'on saisit couramment de familiers dialogues comme celui-ci : « Combien êtes-vous? — Neuf vivants et trois morts. Et vous? — Douze vivants et quatre morts. »

<sup>1</sup> *Les Mœurs actuelles du Canada français* Article de M. Bonet Maury dans la *Revue bleue* du 30 mai 1908, p. 692.

<sup>2</sup> *Presse de Montréal*, du 2 mai 1907.

Je n'ai presque jamais entendu un père ou une mère baisser la voix ou révéler la moindre impression émotive en parlant de tel ou tel enfant qu'ils ont perdu, et, dans un salon ou dans un train, un monsieur ou une dame dit, en contant quelque histoire ou en piquant dans la conversation une réflexion : « C'est l'année où ma fille X est morte. — Voilà l'endroit où « j'ai noyé » [c'est-à-dire perdu dans l'eau] mon fils en prenant un bain. » Nous sommes très loin de ce léger voile de deuil qui enveloppe à jamais l'existence des parents français, victimes de pareils malheurs : qui de nous ne connaît, dans la bourgeoisie ou dans le peuple, des pères (je ne parle pas des mères) qui ne peuvent pas nommer un enfant perdu, même après des années écoulées, sans avoir des larmes dans les yeux ?

Il règne certaine coutume de curiosité qui passerait, de ce côté-ci de l'Océan, pour un manque de respect vis-à-vis des morts ; nous avons vu des Français en être vivement choqués : les cercueils portent au-dessus de la tête découverte du défunt un petit vasistas en verre, dont s'approche chacun des invités à la maison mortuaire, et, ce qui aggrave la chose, c'est que tous les morts décédés en hiver sont déposés dans « le charnier », et que, plusieurs mois après, lors de l'inhumation, l'on peut se rendre compte, par la petite fenêtre, dans quel état sont les restes de ceux que l'on a aimés.

Lorsque des parents montent en voiture au cimetière, portant sur leurs genoux le cadavre de leur petit enfant, dans une boîte de bois ou de carton ficelée, ou que passent au grand trot les corbillards surmontés d'anges emphatiques dans le style du dix-huitième siècle, emportant le cercueil visible dans une caisse vitrée, il est rare de voir se soulever le chapeau d'un passant. Où sont les chapeaux bourgeois et les casquettes ouvrières unanimement enlevés dans la foule de France ? où les 800 000 visites faites spontanément, le jour de la Toussaint et celui des Morts, à ses nécropoles, par le peuple parisien que l'on croit et qui se croit sceptique<sup>1</sup> ?

La mort, là-bas, semble, en définitive, à des Français, accompagnée de moins de respect. Les causes en sont l'accoutumance de ces gens qui ont vu, de si bonne heure, tant mourir autour d'eux parmi leurs frères et sœurs, la consolation qui provient fatalement des survivants nombreux, et, en premier lieu, sans doute, la pureté de leur foi qui, loin de leur inspirer un grand

<sup>1</sup> Chiffres de 1908 : 770 188 (jour de la Toussaint : 523 968, jour des Morts : 246 220). Voir le bel article inspiré par cette affluence à M. Henri Bazire dans le *Peuple français* du 3 novembre 1908 : *De quoi ils ont faim.*

culte pour les dépouilles mortelles, leur fait réellement envisager leurs morts comme arrivés au terme glorieux de leur destinée.

Sur ce point les Canadiens sont bien d'anciens Français, comme ceux de tant de ces vieilles familles qui, mettant au monde un enfant par an, se consolait d'en perdre en bas âge, par la pensée qu'elles peuplaient ainsi le Paradis.

Dans la France moderne elle-même, un sérieux mouvement de foi s'est dessiné depuis vingt ans par l'abandon quasi-universel du luxe des fleurs aux enterrements. Les Canadiens font mieux : suivant un usage qui méritera d'être adopté par la France chrétienne, ils remplacent les fleurs par des offrandes de messes, attestées par les sacristies sur un élégant carton et délicatement déposées dans la maison mortuaire, ce qui permet à la fois d'être réellement utile aux morts et de légitimement témoigner sa sympathie à la famille.

Le plus grand bien que les Canadiens doivent à la France est évidemment la foi, qu'ils craignent à présent que la France ne leur enlève : foi touchante et complète, le plus souvent foi « du charbonnier », qu'il faut voir exercer quotidiennement son action familiale, morale, sociale, politique dans les « paroisses » de la campagne, mais qui devient aujourd'hui bien insuffisante dans les villes, où elle se trouve en un contact anémiant avec le protestantisme, avec l'indifférence religieuse, avec la franc-maçonnerie. Là elle sera éclairée ou elle ne sera plus, et la France chrétienne, que la souffrance a fait, depuis 120 années, tant lutter et tant travailler, peut tout apprendre au Canada.

L'on doit voir à quel point le caractère des Canadiens est formé de nos vieilles traditions, qu'il a, pour la plupart, conservées si intactes. Leur esprit porte la même empreinte.

Ils sont en effet bien Français encore par leur amour pour les belles choses, pour la beauté physique, la musique, la littérature, la parole, les idées. On court partout, — surtout les Canadiennes, — où l'on pourra goûter le talent et l'applaudir. On y court ensemble, c'est un agréable moyen de se réunir encore, et entre un dîner en ville et une partie de raquettes sur la montagne, une représentation théâtrale, un concert ou un cours public d'université nourrit ce puissant instinct de sociabilité, qui inspire tant de réunions, cercles ou clubs, et qui rappelle d'une façon frappante notre dix-septième siècle. La mode s'en mêle. On parle de ce que l'on a vu ou entendu ensemble, et toutes ces questions d'idées jointes à celles de sentiments, dont on est si friand, donnent à la conversation canadienne des villes, surtout chez les femmes, un

tour plus intellectuel que la plupart du temps chez nous, et offrent, en définitive, une saveur singulièrement pénétrante.

Malheureusement, des dons si rares trop souvent sont gâtés ou du moins restent atrophiés par l'insuffisance de trois choses : les nuances, l'esprit critique et le travail.

Aussi éloignés qu'il est possible de la subtilité, les Canadiens sont trop tentés de penser et de dire : tels hommes sont bons, tels sont mauvais. Quiconque observe la réalité voit bien qu'il n'en est guère ainsi, qu'il n'existe guère d'hommes uniquement bons ou exclusivement mauvais, et qu'il est impossible d'atteindre, même approximativement, la vérité sans introduire le fameux « *distinguo* » scolastique, dont on s'est tant raillé chez nous, et qui n'est aux mains des modernes que l'instrument rigoureux de toute espèce de recherche. Aussi les questions sont-elles infiniment plus complexes et délicates que les Canadiens n'ont communément l'air de s'en douter. Ils se contentent d'idées générales, à peu près comme on le faisait en France vers 1830 : ils seraient gens à demander à leurs professeurs de leur traiter en dix leçons *l'Histoire de la civilisation en France ou même en Europe*. L'un d'eux a eu quelque peine à leur faire accepter de parcourir, en ce peu de temps, une matière trop mince à leur gré, les cinq volumes de *la Légende des siècles* ; sa revanche fut d'entendre les plus intelligents de ses auditeurs loyalement lui déclarer, après avoir entendu le commentaire historique, philosophique et littéraire des plus belles pages : « Nous avons bien lu ces pièces, mais nous n'y avons jamais autant réfléchi. » Du côté de la précision, le Canada est donc aux antipodes de la France contemporaine, et il semble bien qu'il y ait présentement un excès des deux parts : chez nous, au moins dans les sphères de l'enseignement officiel, pendant un an, nous expliquons quelques lignes ou bien nous exposons l'histoire de deux ou trois années seulement, férus que nous sommes, avant tout, de textes et de faits, et victimes, tout comme il y a vingt ans, de l'invasion périodique de l'esprit allemand. Le Canada, lui, n'entrant point dans le détail de l'idée et ne s'occupant pas, pour ainsi dire, de l'évolution historique qui a renouvelé toutes les sciences, ne jure, tout comme nous, il y a quatre-vingts ans, que par le talent et par l'idée générale. Nous avons tout compliqué, nos cousins de là-bas simplifient tout à outrance : en ce vingtième siècle commençant nous avons notoirement besoin d'idées générales, eux d'histoire et de philologie.

Leur jugement, qui manque d'extension, pêche aussi du côté de la force parce qu'ils n'ont pas encore assez d'esprit critique.



Très impressionnables, et artistes par là, ils se laissent séduire aux apparences, et c'est un des leurs, M. F.-G. Marchand, qui tenta de les guérir de ce défaut mignon, par une célèbre nouvelle, intitulée : *les Faux-Brillants*. Aussi a-t-on pu les tromper souvent sur la valeur des hommes, et on les trompera — bien sûr — encore, mais moins fréquemment, car l'expérience commence à leur apprendre à se défier.

Le dogmatisme de leur formation religieuse les a habitués, comme il arrive, à juger aussi des choses humaines par autrui, et ils ne réaliseront de sérieux progrès intellectuels que le jour où, sans rien abandonner de leur foi (ces choses étant parfaitement conciliables), l'éducation de leur esprit se fera plus personnelle. J'ai assisté durant des mois à une vive discussion qui s'était émue à propos de l'article d'une Française qui avait séjourné au Canada : l'on était très monté contre elle, au point d'en arriver, à son égard, aux aménités personnelles. Des Français, pris à témoins, demandèrent naïvement à voir l'article : personne ne le possédait, et la plupart des discuteurs ne l'avaient jamais lu.

Avec une aussi faible vision des nuances et aussi peu de besoin de se rendre compte des choses par soi-même, l'on comprend que la plupart des Canadiens n'aient guère le goût du travail intellectuel. Beaucoup laissent tomber ainsi leurs dons naturels, leurs « talents », comme ils disent, en parlant de leurs heureuses dispositions innées, sans les pousser, ou très rarement, jusqu'au talent, à notre beau sens français.

Les professeurs de musique les trouvent bien doués en général : mais leurs élèves ne vont pas très loin, n'ayant pas le courage de consacrer à un instrument une heure ou deux, régulièrement, par jour. C'est au nouveau monde que l'on se rend compte de toute l'utilité des examens en France, quel qu'en soit l'abus, pour maintenir la valeur des diplômes, l'émulation et l'esprit de labeur. En Canada, le baccalauréat, passé en grande partie dans l'intérieur des collèges, n'est pas difficile : les jeunes gens entrent ensuite à l'Université où, préoccupés de sport, de flirt et de politique, ils viennent à bout, assez péniblement pour la plupart, de leurs faciles examens de carrière. Mais l'espérance commence à luire de ce côté : de nombreux avocats et médecins, appartenant aux dernières générations, montrent un souci, qui est plein de promesses, de travailler et de se cultiver.

Les jeunes filles, aussitôt échappées de leurs couvents, pourtant riants et ouverts, se précipitent avec ardeur dans la lice des plaisirs du monde et du sport, sans songer à rouvrir, par la suite, beaucoup de livres sérieux.

Le grand régal d'esprit pour cette race me paraît être *la conférence* littéraire, non point celle qui fait partie d'une suite de cours approfondissant une même matière, mais celle où un homme éloquent ou spirituel, ou mieux l'un et l'autre, traite en ses grandes lignes un vaste sujet, impose en une brillante synthèse son avis sur un écrivain que le public connaît un peu et qu'il ne cherchera guère à connaître davantage. La conférence de M. Ferdinand Brunetière sur Bossuet et les cinq conférences de M. René Doumic sur les poètes lyriques au dix-neuvième siècle, données à l'université Laval de Montréal, en 1895 et 1896, sont les sujets de conversation qui reviennent le plus volontiers sur le tapis dans les salons canadiens.

Telle est, si nous ne nous trompons, la parenté d'âme, réserves faites, que présente, vis-à-vis de la France, le Canada qui aime chaudement l'amitié, l'amour, le rire, la société, la famille, la foi, les idées générales. Il s'agit, on le voit, plus particulièrement de l'ancienne France, sans qu'il soit possible de décider entièrement entre celle du dix-septième siècle et celle de 1830, avec, en plus, un enthousiasme pour la manière d'instruire, agréable, élégante et éloignée du pédantisme, inventée par Emile Deschanel et Francisque Sarcey, la « conférence » française de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, qui est bien la fille du brillant cours public de l'époque romantique.

L'on comprend que les Canadiens se sentent Français par leurs fibres les plus intimes, accueillent ou acclament les Français, pavent leurs maisons aux jours de réjouissance, selon leurs affinités politiques, du drapeau tricolore ou du vieux drapeau fleurdelisé de Louis XV accru d'un Sacré-Cœur, rêvent tous enfin d'un voyage en France : il en est, comme un homme dont j'ai entendu parler, qui, aussitôt débarqués à Calais, baisent avec émotion le sol de leur vieille patrie.

Nul ne peut en douter, tout le cœur des Canadiens est tourné vers la France; mais hâtons-nous d'ajouter, pour prévenir l'ordinaire illusion : leur raison est conquise par l'Angleterre. C'est ce qu'a exprimé très exactement le premier poète canadien, dans l'ordre des dates, Crémazie, en une formule si heureuse qu'elle est à présent de style dans la plupart des réunions mixtes : je l'ai entendu citer encore par un Anglais au banquet d'adieu franco-anglais offert à notre consul général, le jour de son départ, en 1906, et Mgr Bruchesi, l'archevêque de Montréal, n'a pas manqué de la dire devant le Congrès eucharistique de Londres, en 1908 :

Albion notre foi, la France notre cœur.

## II

Le Canada a foi dans l'Angleterre, dans sa puissance, dans sa grandeur (la France lui inspirerait de ce côté pareille confiance), mais aussi dans son sens politique et, en premier lieu, dans son esprit de liberté. Les hommes éclairés, de l'autre côté de l'eau, n'ont point la naïveté de croire que c'est la Révolution française qui a donné au monde la liberté politique; ils savent que, depuis plus d'un siècle, l'Angleterre la pratiquait déjà. Ils lui sont reconnaissants de leur garder la leur, sans ignorer d'ailleurs les luttes que leurs pères ont soutenues pour la défendre. Ils ont confiance dans le pavillon de la Grande-Bretagne pour protéger la liberté de leur religion, à laquelle ils tiennent tant. Sous le rapport politique et social, et c'est sans doute le seul, les Canadiens sont manifestement pétris d'esprit anglais : leur idéal, celui des hommes politiques comme du public qui réfléchit, est manifestement le parlementarisme britannique dans sa pureté. En même temps, ils résistent cependant à l'impérialisme, et n'ont pas voulu fournir de bonne grâce de secours contre les Boërs : l'Angleterre, en dépit de sa pression officielle, dut se contenter d'un départ de volontaires.

Ces prédilections anglaises apparaissent dans l'exercice de la tolérance, si rarement pratiquée ailleurs, et qui est là une absolue nécessité. Les deux religions se coudoient sans rien entreprendre l'une sur l'autre, catholiques et protestants se voient tous les jours et souvent dans une même famille, les membres d'un clergé eux-mêmes se trouvent amenés à frayer avec les fidèles, voire même avec leurs collègues de l'autre religion; dans une grande cité comme Montréal, les membres des deux sexes de l'Armée du Salut font leur prêche en pleine rue, tous les samedis soirs, avec leur accompagnement de trombone et de grosse caisse, et, au mois de juin, la procession catholique de la Saint-Jean-Baptiste se déploie avec une pompe magnifique dans les principales rues, durant que les Anglais se rendent tranquillement à leurs affaires. Le jour de la fête de la Garnison, les soldats se partagent pour leurs offices entre l'église catholique et les temples anglicans ou méthodistes sans la plus légère difficulté.

Les mœurs de la liberté s'affirment encore par l'esprit d'association, qui est si développé naturellement dans la race anglo-saxonne. Qu'il s'agisse de politique, de plaisirs mondains ou de sports, les Canadiens, comme les Anglais, savent s'entendre et faire force de leur nombre pour défendre avec fermeté et persévérance leurs jouissances ou leurs idées, et chaque membre d'une ligue

s'abstiendra avec soin de créer des embarras par quelque caprice ou divergence personnelle, dont il saura faire le sacrifice à l'intérêt général. L'individualisme (nous ne disons pas l'énergie individuelle) est beaucoup moins exalté que chez nous, qui semblons d'ailleurs progresser sur ce point. Cette remarquable habitude chez ces émules des Anglais nous garantit qu'ils sauront se maintenir, eux et leurs droits, à l'encontre d'une majorité toujours plus enveloppante, et résister à la pression anglaise par les armes même des Anglais.

Est-ce à l'école de l'Angleterre ou au souvenir des vieilles traditions monarchiques et religieuses que les Canadiens doivent le respect de l'autorité? En tous cas, ils ne souffrent point, comme nous, de la fatale crise du respect, déchaînée par Voltaire. On le voit en tout, jusque dans les si nombreux banquets, toujours munis, même les plus familiers, d'un président, qui donne son tour de parole à chacun. On le voit surtout dans leurs sentiments ouvertement loyalistes pour la dynastie anglaise qui se font jour toutes les fois qu'un membre de la famille royale traverse le Canada, comme aux fêtes récentes du Tricentenaire de Québec.

Les Canadiens-Français, nous devons le savoir, se félicitent d'être citoyens anglais : ils pensent avoir évité ainsi les contre-coups de la Terreur révolutionnaire, de notre instabilité gouvernementale au dix-neuvième siècle, ils calculent qu'ils ont fait ainsi l'économie d'une demi-douzaine de révolutions, et surtout ils affirment avec quelque raison qu'aucun gouvernement au monde ne leur aurait consenti autant de liberté, particulièrement de liberté religieuse, celle à laquelle ils sont attachés par-dessus tout. Ils aiment à rappeler que deux fois déjà, en 1776 et en 1812, ils ont gardé, contre les convoitises des États-Unis, le Canada à l'Angleterre, et le plus Français de leurs hommes politiques, M. Henri Bourassa, n'a pas craint d'affirmer que, le cas échéant, ses compatriotes lutteraient même contre la France. Cette parole peut sonner durement à nos oreilles, mais j'estime que nous ne pouvons en France rien comprendre au Canada si nous ne la savons dans sa crudité : « ... Si un conflit éclatait entre les deux puissances, on pourrait compter sur la loyale neutralité des Canadiens-Français. Si, par le plus improbable des hasards de la guerre, la flotte française attaquait la côte du Canada, alors on pourrait compter sur les Canadiens pour la défense du pays <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Henri Bourassa, « The French Canadian in the British Empire », *Monthly Review*, octobre 1902, cité par M. André Siegfried, p. 146, dans son livre sur *Le Canada, les deux races*, où il explique en détail avec bonheur les sentiments politiques des Canadiens.

Au total, quelle nécessaire complication dans le patriotisme de ce peuple et dans cette âme qui a l'air, au premier abord, naïve et bonnement enfantine! Quelle subtilité fatale, dont on ne retrouverait sans doute l'équivalent, toutes proportions gardées, que dans un seul cas en Europe! l'ancienne patrie dont on a été arraché, l'aimer avec enthousiasme et mélancolie et estimer si parfaitement la nouvelle que la résignation s'est changée en une obéissance consciente.

L'un des plus grands maux du Canada, l'alcoolisme, répandu dans les diverses classes de la société, semble malheureusement avoir été importé par les amateurs de « gin ». Contre ce fléau, une vigoureuse croisade est heureusement entreprise, depuis 1906, par le clergé.

Il ne serait point difficile de trouver quelques autres traits anglais dans la psychologie canadienne, tels l'honorabilité de la rue, le desserrement des liens de la famille française et la liberté d'allures de la jeune fille. Mais ils sont tellement accrus par l'influence américaine que nous avons hâte d'en venir à celle-ci, la dernière des trois qui composent l'âme canadienne.

Le Canadien aime à se dire Français, il consent à se dire Anglais, il s'indigne d'être appelé Américain, il en a la phobie, et pourtant, à son corps défendant, il l'est dans une certaine mesure, qui ne fera sans doute qu'augmenter, s'il n'oppose une résistance énergique, et cette progression ne sera pas toujours en faveur de ses précieuses qualités naturelles. Personne ne nous en voudra, je pense, même au Canada, si les devoirs de la vérité nous amènent à projeter quelques ombres sur le tableau presque uniquement lumineux que nous venons de tracer avec amour. Nous faisons de la psychologie sociale, et non point du panégyrique.

### III

La première chose qui frappe au Canada, c'est l'honnêteté de la rue. La rue anglaise est en général décente, mais comme celle des États-Unis, formés par des puritains de tous pays, l'est encore plus, il est probable que cet aspect vient surtout au Canada par le Sud : aucune race latine n'a su donner à sa rue une pareille « respectabilité ». Nous savons qu'il ne s'agit que des apparences, à qui l'on objecte communément qu'elles constituent une hypocrisie : pur sophisme, comme s'il n'y avait point une égale hypocrisie à se vanter des vices qu'à se vanter des vertus que l'on n'a pas, et, en tous cas, il y a un droit certain pour les gens propres, ou qui cherchent à le rester, pour les faibles, pour les enfants,



pour les jeunes gens, pour les femmes à ne point être exhortés au vice, rien qu'à passer son chemin.

Là bas, les hommes ont dehors une attitude rigoureusement correcte et pas le moindre laisser-aller gênant dans leurs démarches, leurs paroles, leurs regards : aussi la rue appartient, pour ainsi dire, en toute liberté aux femmes, qui y circulent, très nombreuses, en pleine sécurité, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, quel que soit leur âge : petites fillettes en *tuques*, véritables chaperons rouges, qui vendent, pendant des heures, les journaux aux coins des rues ; jeunes filles, aux chignons cravatés d'un large ruban ; et jeunes femmes, qui se rendent, le matin, à leurs cours ou à leurs courses, qui se promènent dans les grandes rues, à 5 heures, ou se hâtent, après le dîner, aux sports d'hiver, causant, riant fort, sans coquetterie et uniquement pour le plaisir de vivre et de sentir le beau froid et la belle jeunesse. Les dames, en toilette de soirée, circulent à pied ou en tramway, et, au retour du théâtre ou du toboggan, demandent à un monsieur, même si elles le connaissent fort peu, de les reconduire, en tout bien, tout honneur, chez elles : le respect extérieur de la femme est partout, le vrai, pas la galanterie qui n'est souvent qu'un jeu d'esprit ou de cœur. Il est d'ailleurs grandement facilité, par la large part qui est faite aux femmes : restaurants qui leur sont exclusivement réservés, entrée spéciale dont elles disposent à la porte de tout hôtel, salons particuliers sur les bateaux, salles spéciales dans les bibliothèques, etc. Un trait suffira à fixer ce point : pendant mon séjour, le groupe de jeunes filles d'une grande université donna, à l'université même, une représentation où leurs camarades hommes n'étaient pas admis ; cependant, deux d'entre eux firent la gaminerie d'y assister, sous un déguisement féminin. L'un d'eux, en sortant, commit l'imprudence de saluer l'une des jeunes filles et de s'en faire reconnaître : grand émoi ; les deux jeunes gens furent immédiatement exécutés par leurs propres camarades et renvoyés par eux de l'association dont ils faisaient partie.

Je reconnais qu'il s'agit d'étudiants anglais, et que les jeunes Canadiens-Français, plus chauds, même en public, ne suivent cette correction que de loin, et qu'ils ne l'observent pas toujours dans les environs de leur université, ce qui ne fait que choquer davantage les femmes habituées, partout ailleurs, à plus de respect.

Pour ce qui est du langage, les Canadiennes sont frappantes par leur absolue correction, leur horreur pour tout mot légèrement cru, pour les plus innocentes plaisanteries gauloises.

L'honnêteté de la rue éclate encore à la confiance générale sur

laquelle chacun peut compter. Là ce ne sont pas seulement les fleurs et les massifs qui sont, comme en certains jardins de France, avec plus ou moins de succès confiés au public, ce sont les gros morceaux de glace qui passent la nuit devant chaque seuil pour faire le lendemain l'eau glacée, la boisson ordinaire de toute l'Amérique du Nord; ce sont les vases de lait, les pains frais qui passent plusieurs heures accrochés à certaines portes de rue, ce sont les imprimés qui s'amoncellent en pyramides au-dessus de chaque boîte aux lettres de quartier en attendant le passage du postier. Il n'est point jusqu'à l'absence de volets de magasins qui ne surprenne vivement le Français : non seulement les gamineries d'iconoclastes sont fort rares, car l'Anglo-Saxon ne gamine pas et ne laisse pas gaminer, mais il faut que les voleurs n'abondent point pour qu'on ne soit pas tenté, derrière la grande vitre, par les marchandises, les « nouveautés », les fleurs de prix, les bijoux exposés à la convoitise publique. Et nous avons entendu de vieux Canadiens se plaindre qu'ils ne reconnaissaient plus leur Canada : la sécurité, sans aucune comparaison, était bien inférieure à ce qu'elle avait été, il y a trente ans!

La rue au Canada est américaine. La famille l'est un peu, du moins dans les villes. Nous avons montré qu'une tendresse toute française y régnait : complétons à présent le tableau. L'enfant, le « baby » surtout, est roi; pour lui, les costumes à cachet, les jouets luxueux, les attentions, le silence général s'il parle ou même interrompt, les éloges très souvent, les caresses toujours. En revanche ou, pour dire plus vrai, en conséquence, l'enfant à peine devenu jeune homme ou jeune fille, dès l'adolescence, bat lui-même des ailes et vit sa vie personnelle, détachée en partie de la vie de ses parents, en toute indépendance.

La jeune fille elle-même, qui a été élevée dans des couvents à la porte ouverte (*open door*), sitôt qu'elle en est sortie, circule seule, reçoit à part, donne des bals sans ses parents, les prévient par téléphone qu'elle reste à déjeuner chez des amis, quelquefois même néglige de les prévenir, de sorte que, ne la voyant pas rentrer, ils téléphonent, sans inquiétude d'ailleurs, chez toutes leurs relations pour avoir des nouvelles de leur enfant.

Ce qui surprend le plus un Français, c'est de voir la jeune fille sortir en tête à tête avec un jeune homme, un chevalier servant, le matin, l'après-midi, la nuit pour les sports de neige. Elle pâtirait même d'une flagrante infériorité si un jeune homme, quelquefois deux, ne lui faisaient pas la cour. Est-il besoin de dire que cette cour est la principale préoccupation du jeune homme? il faut

voir les étudiants faire queue au téléphone de leur université pour parler chacun à leur « *sweet heart* », chez elle ou au bureau où elle est employée, lui assigner une heure de rendez-vous pour le soir ou lui parler, en riant, de la réunion de la veille.

Nous ne nous dissimulons point les inconvénients, parfois graves, qu'entraîne une pareille liberté; les avantages nous paraissent inappréciables : le développement, de chaque côté, du sentiment de la responsabilité personnelle, et aussi la mutuelle connaissance très complète que l'on a l'un de l'autre et qui amène des mariages faits réellement en connaissance de cause.

Quand une jeune fille donne sa main à l'un des jeunes gens qu'elle admettait à lui faire la cour, elle ne croit d'ailleurs pas, le moins du monde, léser celui d'eux qu'elle écarte de son choix.

La cérémonie du mariage est beaucoup moins solennelle qu'en France : elle se fait d'ordinaire à 7 heures du matin, en toilette de voyage, en présence de la famille la plus proche, sans lettre d'invitation; les amis ne sont même pas conviés et les jeunes mariés se hâtent de prendre, à 9 heures du matin, l'un des trains en partance pour New-York, Boston ou le Niagara.

Les femmes se marient sans dot, c'est-à-dire lorsqu'elles ont trouvé un homme qui leur plaît et dont la position est capable de fournir aux dépenses de la vie commune; on reconnaît là l'exaltation américaine de l'énergie masculine en affaires. Malheur à l'homme qui, par suite de circonstances, apporte dans le ménage une moindre part que sa femme; on le lui fera toute sa vie quelque peu sentir. Cette situation, qui est parfois assez gênante en France, peu s'en faut qu'elle ne soit considérée là-bas comme peu honorable. Les jeunes gens sont donc fatalement voués à se marier assez tard, et la plupart doivent attendre de longues années avant de pouvoir épouser la jeune fille de leur choix : encore heureux si celle-ci consent à les attendre.

La foi du Canada l'a sauvé jusqu'à présent de la plaie du divorce américain et il faut s'en réjouir, car cette extrême liberté d'allures entre les deux sexes est à double effet : elle est apte à préparer des mariages sérieux tout comme à détruire des unions les unes après les autres, quand elle n'est point contenue après le mariage par le respect du principe de l'indissolubilité<sup>1</sup>.

Un Canadien, fin observateur, me disait un jour : « Avez-vous

<sup>1</sup> Lorsque j'étais au Canada, une jeune Américaine de New-York présentait son fiancé à des Canadiennes et leur annonçait allègrement qu'ils avaient l'intention de s'aller marier de l'autre côté du grand port, sur la rive du New-Jersey, parce que « le divorce y était plus facile »! Touchante précaution.

remarqué comme, en ce qui regarde les deux honnêtetés, celle des mœurs et celle de l'argent, le nouveau monde et l'ancien sont aux antipodes? En Amérique l'on est aussi facile sur la question d'argent qu'en France sur la question de mœurs. L'on ne tiendra pas la moindre rigueur au monsieur qui a fait faillite, même dans des circonstances frauduleuses; mais en revanche on tournera le dos à celui qui a divorcé ou qui se conduit mal. »

Il ne faudrait pas pousser trop loin cette affirmation, car divorcés et irréguliers sont mal vus encore dans l'ensemble de notre France, mais elle m'a paru, même au Canada, pleinement confirmée par les faits : l'on y serre la main, sans hésiter un instant, à qui a fait faillite deux ou trois fois et qui a trouvé moyen de rouvrir une maison à côté de l'ancienne, et, si l'on éprouve pour lui un sentiment particulier, c'est plutôt une secrète admiration pour l'homme qui sait aussi bien « retomber sur ses pieds », même au prix de combinaisons louches et de créanciers lésés. Nous avons aperçu un homme, qui avait fait jadis, disait-on, des affaires assez suspectes et qui maintenant, vénérable vieillard, dirigeait un des périodiques les plus moraux d'Amérique.

L'idéal des Etats-Unis, qui malheureusement a, en partie, franchi la frontière consiste donc à gagner toujours plus d'argent et, si l'on en a perdu, à en regagner. De là, beaucoup plus d'audace chez l'Américain et même chez le Canadien que chez le Français : les deux premiers vont hardiment de l'avant, profitant toujours des occasions, formant d'habiles combinaisons, perdant couramment 1 million, mais en regagnant souvent 2 et plus : nos compatriotes, même transplantés au delà des mers, cherchent toujours, en affaires, des revenus assurés, des affaires stables, et là encore, l'éternel « placement de père de famille ». Ils aiment voir clair à leur budget et présentent cette notable infériorité en affaires de ne dépenser que ce qu'ils possèdent.

Nous avons entendu, dans un milieu canadien, railler un prêtre français qui était allé demander une cure à un évêque américain : « Justement je crée une paroisse à tel endroit, je vous en nomme curé. — Mais, Monseigneur, je n'ai pas d'avances pour construire église et presbytère. — Faites comme tout le monde, construisez d'abord, et vous trouverez l'argent ensuite. » Notre pauvre compatriote ne se sentit pas l'âme assez américaine, et il végète actuellement, comme vicaire, dans une paroisse de la province de Québec.

L'on devine qu'une pareille recherche exclusive de l'argent domine la politique. La politique canadienne, comme M. André Siegfried en a fait la démonstration, est à peu près uniquement

une politique d'intérêts individuels, une politique de clientèles à satisfaire à tour de rôles, la clientèle « libérale » et la clientèle « conservatrice », tout en gardant un certain caractère général de bon sens pratique. La tentative « nationaliste » offre cette attachante innovation de montrer un groupe politique plus désintéressé, qui place hautement les avantages nationaux avant tous les autres <sup>1</sup>.

Une politique exclusive d'intérêts risque fort de ne point reculer devant la corruption. On connaît les « bourgs pourris » de l'Angleterre, la légendaire corruption électorale des États-Unis : celle du Canada ne paraît guère avoir rien à leur envier, et, pour dire toute la vérité, le plus grand mal de l'âme canadienne semble être, avec l'alcoolisme, la corruption politique.

Bien que présidé par l'homme le plus désintéressé et personnellement le plus intègre, le gouvernement canadien use de l'achat des votes comme d'un moyen d'action très naturel, que l'on ne crie pas sur les toits (dernier vestige de pudeur), mais dont on s'entretient couramment. Un soir, au fumoir, j'entendais un parlementaire de la majorité, interrogé par un jeune homme sur la raison pour laquelle on avait acheté les échevins d'une ville, répondre sans un sourire : « Cela nous coûte moins cher d'acheter une dizaine d'échevins que 20 000 électeurs. Au fond nous y gagnons. — Mais alors, répliqua le jeune homme encore naïf, comment sont-ce les mêmes hommes qui font fermer les maisons de jeu dans cette ville ? » Un significatif haussement d'épaules fut toute la réponse.

Dans le même milieu politique nous entendions vanter les « Américains » qui vont achever le percement du canal de Panama, avec accompagnement de beaucoup plus de « pots-de-vin » que ceux où se noya l'entreprise française : seulement, me disait-on, personne ne soulèvera de scandale ; les Français, éternels Rats, auront fait le plus dur, et les États-Unis-Bertrands, vont récolter.

La conclusion évidente, c'est que, en dépit du progrès, chez nous, de la politique réaliste et de l'utilitarisme, nous demeurons, malgré tout, en morale financière et en politique, beaucoup plus idéalistes que nos cousins d'outre-mer : la preuve est que nous passons le meilleur de notre temps à nous battre les uns contre les autres... pour des idées.

Au Canada, l'argent se gagne âprement et assez rapidement : aussi se dépense-t-il de même. Nous avons relevé, à l'éloge des

<sup>1</sup> Voir l'exposé que nous avons fait d'un des principaux côtés de cette politique dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1908 : *La Politique canadienne d'émigration française*.



Canadiens-Français, leur admirable générosité : nous devons à la vérité de dire qu'elle est facilitée par leur prodigalité. Si cela est bien français, ceci l'est bien peu : l'une des qualités de notre race, et qui semble aller en grandissant malgré les apparences, c'est l'esprit d'épargne et de prévoyance, que les hommes politiques du Canada voudraient tant insuffler à leurs justiciables. Que l'on songe que nous gardons ou plaçons dans les caisses d'épargne ordinaires environ 3 500 millions dans une année, et ce n'est là qu'une part de l'étonnant « bas de laine » français, qui s'ouvre successivement avec plus ou moins de bonheur, pour le canal de Panama ou pour la Russie et qui, trompé ou récompensé, se reforme toujours avec une inlassable patience, faisant de notre peuple, on l'a encore vu l'année dernière, le plus sûr banquier du monde. Il n'est pas de pays comme le nôtre où la majorité des familles équilibrent aussi exactement leurs recettes et leurs dépenses, et ne dépensent que ce qu'elles possèdent : faiblesse en affaires, dit-on, mais force en morale, sans aucun doute. En Amérique, sévit un incroyable entraînement de dépenses, un peu pour les bonnes causes, beaucoup pour le plaisir. J'ai entendu des Français transatlantiques me dire que s'ils avaient su résister au courant, ils seraient riches ; d'autres s'étaient dégoûtés du pays parce que, cherchant à vivre raisonnablement, ils étaient taxés par leurs voisins de pingrerie et d'avarice. Les choses sont au point que bien des ouvriers, chargés de famille, gagnent largement leur vie en été et tombent, en hiver, à la charge du public : dans les grandes villes du Canada, les Conférences de Saint-Vincent de Paul sont obligées, à l'automne, pour commencer à secourir leurs « pauvres », d'attendre qu'ils soient tous revenus de leur villégiature ou des bains de mer.

C'est probablement l'esprit d'épargne de notre race qui nous a, jusqu'à présent, fournis de domestiques de carrière : avoir le présent assuré et faire lentement, mais sûrement, des économies pour l'avenir, voilà qui séduit bien des jeunes gens en France, et encore plus de jeunes filles, quoique le recrutement s'en montre plus difficile depuis quelques années. Il semble qu'il y ait là un sort qui devrait tenter bien des jeunes dans les nombreuses familles canadiennes. Il n'en est rien, et la crise terrible du service qui sévit aux Etats-Unis, a atteint largement le Canada, où nulle sorte de Français ne pourrait actuellement mieux réussir que des domestiques.

Les Canadiens, en effet, ne veulent pas être domestiques de profession. Un jeune homme ou une jeune fille *consent* seulement

à vous servir quelques semaines, moyennant de gros gages (100 francs par mois environ), en général pour gagner ou achever de gagner de quoi acquérir un objet dont ils ont envie, ordinairement un objet de luxe, un bijou, un joli complet, une jaquette ou un manteau de fourrures coûtant jusqu'à 2000 francs. Ces « demoiselles », comme elles se font appeler, traitent avec vous d'égal à égal, et, outre le prix, elles exigent certaines conditions, par exemple, recevoir librement leurs amies et leurs amis, quelquefois même dans votre salon, avoir la liberté de toutes leurs après-midi du dimanche et de toutes leurs soirées à partir de neuf heures, quelquefois de sept heures et demie, faire leurs exercices de piano, etc. Nous savons une jeune femme, soucieuse de moralité, qui a gratifié sa cuisinière d'un coûteux abonnement à son propre *Skating Ring*, afin que celle-ci, qui sort tous les soirs, passât son temps à patiner dans un lieu bien fréquenté. L'on est le plus souvent servi au Canada par de brillantes personnes aux corsages brodés, aux bras nus, aux coiffures en échafaudage, et dont la toilette le dispute en éclat à celle de la maîtresse de maison, quand elle ne la surpasse point, et elles vous laissent entendre ou vous disent franchement, en servant votre dîner à certains soirs : « Il faut vous dépêcher, car je vais au théâtre ou je reçois mon ami ce soir. » Flirt et prétentions, tels sont, trop souvent, les caractères de la servante américaine ou même canadienne et qui la font si complètement différer de la majorité des « bonnes » de France.

La cause profonde de cette crise du service en Amérique, c'est le vif sentiment démocratique qui y règne : nul citoyen ne veut être, pour toute sa vie ou une notable partie de sa vie, au service d'un autre. Pour la même raison, il y entrera très volontiers pour un peu de temps : par exemple, les étudiants canadiens sans fortune ont le courage de monter chaque soir, leurs cours terminés, dans les tramways de Montréal, comme conducteurs, de six heures à minuit.

Le même sentiment empêche la déférence, du moins dans les manières, et cette même nation, respectueuse de l'autorité dans le fond, n'est pas, dans la forme, déférente pour les autorités : cette déférence lui paraît un joug qu'elle secoue le plus possible, non pas du tout par voltairianisme français, mais par sentiment démocratique anglais, et en même temps, par sans-gêne américain. Nous abordons ainsi la question de la politesse canadienne, qui marque peut-être la plus grande différence apparente entre ces Français et ceux de la France.

A un Français, les jeunes gens Canadiens, il faut le dire franchement, ne paraissent pas polis; encore moins que leurs contemporains de France, ils savent se présenter. Se vantant d'avoir « des manières démocratiques », ils ne savent pas, en général, et ne veulent pas dire une phrase aimable pour aborder quelqu'un; ils se plaisent à être abordés brusquement et gaiement par une question, et congédiés de même par un simple : « Bonjour, — Bonsoir ! » Ils parleraient volontiers comme le « général » américain du célèbre roman vécu *Cow-boy*, qui disait à un jeune Français pénétrant dans son bureau : « Une autre fois, entrez sans frapper, comme un homme libre, et gardez votre chapeau ! que Dieu damne les coutumes serviles d'Europe ! »

Ils entrent communément le chapeau sur la tête et le cigare aux lèvres dans un bureau ou une étude de notaire où des jeunes filles, comme c'est l'usage, sont employées à travailler.

Le sans-gêne de la plupart des étudiants est un renaissant sujet de stupéfaction pour les professeurs qui viennent de France. Habitant toute la journée dans l'université, ils y causent, y fument, y crachent, y rient, y crient, même à la porte des salles de cours, et vivent dans les couloirs avec leur chapeau sur la tête, sans que ce couvre-chef se soulève jamais quand un professeur passe, et, si celui-ci en marque quelque surprise aux débonnaires administrateurs de l'université, ils lui répondent sérieusement que les étudiants sont chez eux et que c'est aux professeurs à passer, chapeau bas.

Quand ils viennent aux cours, ces messieurs, qui s'entendent si bien, à certains jours solennels, pour faire une ovation au maître, ne se gênent pas pour parler, rire, faire tout haut des réflexions, partir bruyamment en bande avant la fin, interpellé au besoin le conférencier et le forcer parfois à renoncer à la parole, et cela, non point, comme il se voit en France, dans des moments d'âpres luttes d'idées, mais en temps normal.

Au milieu d'une des grandes villes, lorsque la retraite annuelle est prêchée aux étudiants canadiens dans leur église, ils accourent nombreux pour le commencement de chaque instruction, mais sitôt que l'orateur a eu fini d'annoncer son sujet, beaucoup se détachent de partout, du haut même ou du milieu de la chapelle, et tout bonnement s'en vont.

Le plus beau tumulte auquel il m'ait été donné d'assister de ma vie, ce fut le concert annuel et payant, donné à une université et sous son patronage, par les étudiants d'une de ses facultés :

<sup>1</sup> Roman d'Auzias-Turenne, 1896, chez Calmann-Lévy, p. 15.

chaque entrée de professeur, seul ou avec sa femme, était saluée, selon le degré de popularité de chacun, par une bordée d'acclamations ou de sifflets; l'arrivée des étudiants avec leur famille, leurs sœurs ou leurs *sweet-hearts*, par toute espèce de cris d'animaux et de plaisanteries; de gros appels étaient rugis d'une tribune à l'autre, et cela recommençait à propos de chaque morceau du concert, en formant un tumulte grandissant, que je ne quittai que lorsque je ne me sentis plus la force de le supporter. Invraisemblable antithèse que ce « chahut » sauvage devant tant d'habits noirs et de brillantes toilettes de soirée, sous l'étincellement des feux électriques.

Une semblable influence atteint la jeunesse anglaise du Canada, et plus profondément encore : on le voit bien dans la même ville où, sur ses traditions britanniques de si haute correction, elle a greffé des coutumes de saccage annuel de théâtre et, entre camarades, de plaisanteries dangereuses.

Nous devons reconnaître que le public canadien, pourtant si bon enfant, s'impatiente souvent de ce sans-gêne de ses étudiants, qui, à l'université, nuit à ses propres plaisirs littéraires et pourrait arriver, il le craint, à compromettre en France la bonne renommée du Canada. Mais il ne s'aperçoit peut-être pas que son propre exemple est souvent, sur ce point, une médiocre école pour la jeunesse.

Le Canadien est plus affable que poli, du moins au sens français et un peu raffiné du mot : nous n'ignorons pas, d'ailleurs, que rien n'est conventionnel comme une pareille matière.

L'emploi des vocatifs est l'une des choses qui étonnent le plus le Français qui débarque : ou bien le Canadien n'en emploie pas du tout : « Bonjour — ou — Au revoir », ce qui nous paraît en général, à nous un peu sec, ou bien, s'il connaît votre nom, il se croit obligé, à la manière anglaise, de le répéter à chaque phrase : « Bonjour, monsieur Durand. *Comment aimez-vous* notre pays, monsieur Durand? » ce qui du coup nous transporte en pleine rue de village français.

La France a, entre autres, deux dogmes de politesse qui sont presque toujours observés et qui n'existent pas ou plus au Canada ; le premier : quoi que ce soit que vous ayez reçu dans votre courrier d'une autre personne, vous êtes tenu d'en accuser réception, ne fût-ce que par l'envoi d'une simple carte de visite. — Le second : toutes les fois que vous avez pris un repas chez quelqu'un, vous lui devez une visite, appelée, avec un malicieux réalisme, visite de digestion. Voici quelques chiffres précis sur ces deux points au Canada : un conférencier avait envoyé un jour à une

centaine de personnes le tirage à part d'un discours imprimé pour elles, accompagné d'une carte de visite ou même d'une dédicace : il reçut deux accusés de réception. — Après avoir banqueté une fois avec deux cents personnes chez une des plus hautes autorités de la ville, je fus, paraît-il, le seul à faire une visite de digestion, et Dieu sait si je croyais montrer du zèle!

D'ailleurs, les hommes font là-bas beaucoup moins de visites qu'on n'en fait en France, du moins dans le monde officiel, et il court au Canada un dicton justifié : « Il n'y a que les Français qui font des visites. » D'où il résulte que nos compatriotes revenant de la Nouvelle-France ont vu fatalement beaucoup plus de Canadiennes que de Canadiens.

Quelques autres traits : à fort peu d'exceptions près, un publiciste ne reçoit aucun signe de vie des hommes qu'il croit devoir aider en analysant ou en louant leurs œuvres, même au prix de quelques horions. Les commerçants ne reconduisent jamais à la porte de leur magasin. La vie est de la sorte partout simplifiée.

Il est cependant un point sur lequel les Canadiens nous sont supérieurs en politesse ou si l'on veut en galanterie, ils se lèvent immédiatement dans un tramway, comme les Américains d'ailleurs, pour céder leur place à une dame debout : toujours le respect extérieur de la femme; cet usage bien français tend à se perdre malheureusement en France. Nous étions encore Canadiens sur ce point... vers 1880.

En revanche, il n'est pas rare là-bas de voir des hommes bien élevés parler, même à des dames, la pipe ou le cure-dents de bois à la bouche, tandis qu'un Français éduqué, saluant même un homme passant dans la rue prendra immédiatement sa cigarette à la main, et quelquefois la jettera à terre. Ces deux menus faits mesurent la différence.

Ce qui nuit peut-être le plus à la perfection de la politesse canadienne, est l'abus du tabac et de la plus humide de ses conséquences : cracher y est une institution. Le beau sol neigeux des villes canadiennes en est indignement souillé durant l'hiver. Telle église contient entre les agenouilloirs et les bancs à dossiers de longues auges pleines de son : en leur absence le sol même des sanctuaires est infecté, et nous avons entendu un sermon de grande fête, dans l'église d'une petite ville où le curé, qui parlait de la table de communion, se retournait rapidement, de temps à autre, en conspuant le pied de l'autel.

Les Canadiens rejettent cette si peu sympathique habitude sur les nécessités du climat : la raison ne paraît guère valable, puisque les Français vivant au Canada ne sont nullement démangés



du même besoin. Il y a là en réalité une habitude de sans-gêne américain qui les a gagnés et contre lequel les États-Unis eux-mêmes commencent, par mesure hygiénique, à réagir : ainsi, depuis peu, à Boston, la chose est interdite dans les escaliers et gares de tramways, à peine d'une amende de 40 dollars (200 francs). Les Canadiens feraient sagement de se réformer eux-mêmes sur ce point : la distinction de leurs manières y gagnerait autant que la santé publique.

O fleur exquise de la politesse française, ne pourrais-tu, tel l'*edelweiss* dans nos glaciers, fleurir d'un charme de plus les neiges du Canada français !

Nous aurons fini, je pense, avec les principales invasions américaines si nous signalons l'invasion, dans le Dominion, des distractions des États-Unis : nous voulons parler d'abord de la presse, catalogue d'annonces plus voyantes et excentriques les unes que les autres, qui recèlent dans leurs plis les nouvelles politiques importantes perdues elles-mêmes au milieu de mille faits divers, dramatisés par une exagération voulue et illustrés de multiples et inévitables portraits, portrait de la victime ou de la personne qui a failli l'être, de ses parents, de ses enfants, etc., véritable école quotidienne de faux, de mauvais goût et aussi de vanité naïve : les *reporters* percent les murailles avec une activité et une hardiesse incroyable et transforment l'existence moderne au sein des villes en une vie de forum, toute transparente, où apparaît tout ce que vous faites, avec vos déplacements, vos allées et venues et vos retours, tout ce que vous dites, presque tout ce que vous pensez. Vous allez dîner chez des amis, et, le lendemain matin, en ouvrant la gazette, vous lisez la relation du dîner, avec le nom de tous les convives. Voulez-vous donner des conférences au Canada ? Il est *indispensable* à votre succès que la presse, vaste potinière, soit remplie de vous pendant quelques jours, de votre portrait, de vos goûts, de vos impressions sur toute espèce de sujets que vous ne connaissez pas encore, de votre famille elle-même : l'on ne peut avoir aucune idée par avance de la gravité des indiscretions auxquelles un nouveau venu se trouve ainsi exposé <sup>1</sup>.

Plus grand encore que ce mal réel est le plaisir passionné des

<sup>1</sup> Au même goût appartiennent les affiches de théâtres, en général anglais ou américains, couvrant des mètres de murailles et figurant des scènes de mélodrames en personnages plus grands que nature. La prudence est beaucoup moindre sur les affiches que parmi les passants, et l'on ne sait pas ce qu'il est pénible pour nous de voir ainsi collées aux murs des scènes légères auxquelles sont mêlés des officiers français de six pieds de haut, sorte de débauche géante en papier de couleur.

Canadiens, à savoir le spectacle de la lutte, lutte à main plate ou pugilat. Nous avons dit plus haut que leur plaisir de choix semblait être la conférence littéraire, nous voulions parler surtout des Canadiennes. Celui des Canadiens est évidemment le spectacle de la lutte, et cette différence caractérise bien le très sensible écart de culture qui se marque entre les deux sexes chez nos cousins transatlantiques. Du haut en bas de l'échelle, la passion pour la lutte est la même : dans les « chantiers » d'hiver qui abattent les arbres des forêts vierges, la distraction suprême est de faire lutter, ordinairement pour de bon, deux des bûcherons qui ne s'aiment pas ; au milieu même des pièces françaises, jouées dans les grandes villes, certains théâtres ont soin d'insérer des intermèdes de lutte, qui excitent l'enthousiasme du parterre bien plus que la pièce elle-même : dans un de ces entr'actes, j'ai vu un lutteur, ayant reçu un mauvais coup, soudain, le bras ballant, pâle et chancelant, quitter la scène ; le régisseur vint annoncer au public, avide de pareilles émotions, que l'artiste s'était désarticulé le coude.

Il y a mieux : chaque soir, dans les grandes villes, les hommes courent voir les engagements qui ont été annoncés depuis le matin dans tous les journaux, sur tous les tramways, dans tous les magasins. L'entrée coûte 25 sous : il n'est pas si petite bourse qui ne les trouve, hommes d'affaires, étudiants, employés de commerce. J'ai vu 4000 hommes (les femmes n'ont pas encore le droit d'entrer), enfermés dans une salle basse, obscurcie de tabagie, applaudir, acclamer, plaisanter, siffler des lutteurs qui se tordaient, comme deux vers entrelacés, sur une étroite estrade. On ne voit que de très loin, et l'on envie les gros hommes d'affaires cossus qui, ayant payé une piastre, entourent, de trois côtés, sur la scène même et le cigare à la bouche, l'étroit rectangle où se débat cette chair humaine ; ceux-là du moins savourent le détail des « prises », contemplent la sueur et les faces convulsées, entendent les grincements de dents, sentent l'odeur humaine. J'ai assisté à une reprise qui a duré 32 minutes, pendant lesquelles se trainait sur le tapis une sorte d'animal à huit pattes, qui se renversait subitement de temps à autre, tantôt une croupe, tantôt l'autre, frénétiquement serrée par deux bras qui tentaient de la faire chavirer. Peu à peu, les 4000 étaient debout, tous les regards tendus vers la bête fantastique ; les bouches en oubliaient de tirer la bouffée de la pipe ou du cigare ; des rires brefs, des cris haletants coupaient seuls le silence de mort.

Tout à coup, par une torsion de pieds effroyable, un « half nelson » (saluons ici le grand amiral) et « un ciseau de jambes », le Canadien a « tombé » l'Américain. Aussitôt, comme par un

ressort, la respiration comprimée s'échappe de ces 4000 poitrines : au milieu de cris assourdissants, chapeaux, manteaux, cigares volent au plafond. Toute cette foule chauvine, debout, acclame le Canadien. Le Canada est sauvé. Il a vaincu « l'Amérique ».

Deux spectateurs, partisans de chacun des lutteurs, se précipitent l'un sur l'autre, à coups de poing. Les nombreux « policemen », très attentifs, accourent immédiatement les séparer au milieu d'un cercle vivement intéressé par cette lutte nouvelle.

Je m'échappe et je gagne la rue, où, fouetté au visage par la bise pure et froide d'une vraie nuit canadienne, sous les étoiles immobiles qui ne luttent pas, je songe au spectacle que je viens de voir, à cette excitation forcenée de la sensation, qui exclut tout sentiment et toute idée, à cette exaltation de la bête humaine, et je me dis : « Non, en vérité, le Canada n'a pas vaincu l'Amérique, même ce soir. Il se pourrait que l'Amérique fût en train de vaincre le Canada ! »

Nous ne parlons même pas des parties de boxe, de celles, entre autres, appelées *Knockout*, où les adversaires cherchent à se brutaliser et à se faire perdre connaissance. Quelquefois la mort s'ensuit. Voici comment la *Presse*, de Montréal, le 10 septembre dernier, termine le compte-rendu d'une partie de boxe entre un blanc et un nègre :

« La figure de Gans présentait un terrible spectacle, après la rencontre. Elle avait l'aspect d'un ballon extrêmement gonflé. L'œil droit était bouché, et le gauche l'était à demi; les lèvres et le nez étaient fendus. »

Le vaillant journal hebdomadaire, la *Vérité*, de Québec, entreprend une méritoire campagne contre cette barbarie.

\*  
\*\*

L'ordre chronologique des influences nous a fait malheureusement finir par des ombres que nos chers amis les Canadiens ne pourront pas nier et qu'ils trouveront, s'ils sont de bonne foi, à peine trop accusées (j'en ai entendu plus d'un beaucoup plus sévères encore pour eux-mêmes). Mais il ne faudrait pas que ce léger crépuscule fit oublier cette incomparable lumière du Canada, la plus éclatante et douce lumière du monde, qui a versé depuis trois cents ans et verse chaque jour dans l'âme canadienne tant de qualités fortes ou charmantes et, en somme, une beauté morale si exquisement jeune. Quelque reflet n'en a-t-il pas éclairé les premières pages de cette étude?

Nous voudrions qu'après tant de souvenirs, de documents recueillis, de réflexions vécues, de touches et retouches, apparût

enfin au lecteur le portrait, tout au moins l'esquisse de l'âme canadienne avec tous ses contrastes apparents, ainsi qu'il arrive pour toute âme vraiment vivante : chaudement cordiale et sans politesse raffinée, généreuse et même prodigue, enthousiaste, manquant de discernement et de critique, incroyablement gaie, aimante et familiale, adorant et gâtant les enfants, et les laissant de bonne heure prendre leur complète indépendance, placer leur cœur et se marier par eux-mêmes, — tenant beaucoup au *decorum* extérieur, à l'honnêteté des mœurs et très peu à celle de l'argent dans les affaires et en politique, disciplinée quoique peu déférente, grisée de démocratie et loyaliste avec la monarchie anglaise, possédant l'esprit de liberté et d'association et dénuée de celui d'économie, profondément, ingénument religieuse et en même temps tolérante, sociable ainsi que nous l'étions au dix-septième siècle, bien douée naturellement, mais travaillant peu ses dons, passionnément éprise du beau sous toutes ses formes, surtout l'esprit, la malice bon enfant, la clarté, la variété, les idées générales et les développements oratoires, faisant son meilleur régal des conférences françaises, littéraires ou religieuses et aussi des sauvages spectacles de la lutte, — race qui est en même temps, de par les trois influences subies; idéaliste, parlementaire et réaliste, — jeune, naive, même enfant par certains côtés et, suivant un développement historique fort inégal, très avancée par d'autres; — mélange curieux, d'une rare saveur et qui est incomparablement intéressant à étudier pour un Français, un Anglais ou un Américain.

Avec des formules verbales de modestie, les Canadiens, et ce sera leur dernier trait, sont collectivement contents d'eux-mêmes, et c'est pour eux sans doute une grande force, une vive flamme nationale, soigneusement attisée par leurs hommes politiques : ils se montrent avec attendrissement reconnaissants pour ceux qui disent ou écrivent du bien d'eux, et incroyablement animés contre ceux qui font la moindre réserve (puissé-je ne pas en faire l'expérience), surtout quand on paraît les prendre pour un peuple un peu « primitif » et qu'on a la maladresse de confondre Canadiens et Indiens : c'est sur leur épiderme sensible le point particulier d'irritation. J'en aurais dix traits à fournir, mais je ne les ai pas vus plus indignés que contre une image de l'Almanach Hachette, représentant le Canada sous la forme d'un pays de sauvages, couverts de fourrures, au milieu des ours blancs. L'on juge à quel point ils sont éloignés de ce doux scepticisme des individus et des peuples qui ont beaucoup vécu et qui s'en remettent à la réalité du présent mieux connue ou à celle de l'avenir

ou à rien du tout de répondre à leurs détracteurs, leur étant même, au fond peut-être, reconnaissants de parler d'eux, parce qu'ils savent que dans la vie moderne, toute de publicité, rien n'est pis que le silence.

Il m'était arrivé ici-même, il y a trois ans, de noter, à la fin d'un article, comme le principal trait de caractère des Canadiens, cette susceptibilité de leur chauvinisme, et j'avais ajouté innocemment : « Les Canadiens veulent être pris avec... du sirop d'érable <sup>1</sup>. » Je ne compte point les éclaboussures de ce sirop, les réfutations orales ou écrites de mon affirmation, faites par des gens qui me disaient avec ardeur : « Ce n'est pas vrai que nous sommes susceptibles ! » Je n'avais qu'à leur répondre doucement : « En voici la meilleure preuve. »

Pour nous, à tout prendre, l'âme canadienne est, en définitive, comme un ambigu des principaux caractères et des qualités primordiales de l'ancienne France et de l'Angleterre, un vieux et sain rameau de chez nous portant une greffe britannique, mais le produit rare qui en sort, tend de plus en plus à s'adultérer par la grande invasion qui monte du Sud. On sait que les Etats-Unis échouèrent par deux fois dans leur tentative de conquête du Canada. Mais il est plus d'une manière de conquérir un peuple. Horace observait en un vers célèbre : « La Grèce vaincue vainquit son farouche vainqueur. » « L'Amérique », cette vivante antithèse de la civilisation athénienne, a lancé par-dessus sa frontière nord, à l'assaut du Canada, ces bataillons plus redoutables que les autres, qui se nomment, — outre hardiesse, énergie, respectabilité, — amour du lucre, réalisme pratique, vanité grosse, relâchement de la famille, excitation de la sensation, corruption politique et sans-gêne. La lutte est engagée : les saines et séculaires traditions françaises et anglaises résisteront-elles au formidable assaut ? Notre vieux ferment national en particulier réussira-t-il encore une fois à triompher du microbe étranger ? L'originalité de la race canadienne et du Canada est à ce prix. Nous autres Français, nous assistons à ce duel émouvant avec une sorte d'angoisse personnelle : d'abord nous nous demandons si cette petite France de l'Amérique (un pays ne se mesure point au chiffre des arpents, mais à celui des âmes) en sortira sauve, et puis nous sentons bien que l'américanisme commence, sur divers points, à miner notre patrie elle-même.

LOUIS ARNOULD.

<sup>1</sup> *L'organisation de l'Eglise au Canada*, 25 octobre 1906.



# LA MAISON NEUVE<sup>1</sup>

---

Le lendemain, en arrivant sur la plage, j'y vis Madeleine en costume breton, elle avait la coiffe de Sainte-Anne et un corsage orné de larges bandes de velours comme en ont les femmes le dimanche. Elle nous salua sans rien dire, et ma mère, qui ne l'avait pas regardée ni reconnue, lui répondit distraitemment : « Bonjour, mon enfant. » Madeleine se mit à rire.

— Quand j'ai mon chapeau, dit-elle, ou même mon capulet vous vous obstinez à m'appeler Mademoiselle, et en voyant une coiffe vous dites : « Mon enfant » de confiance. C'est peut-être la cause de l'abandon des coiffes. On les traite plus familièrement.

— En l'admettant, dis-je, cela tiendrait à ce que ceux qui forment ce que nous appelions hier les classes dirigeantes ont adopté le chapeau et cela confirmerait mes idées. Il faudra que ma mère fasse attention dans la suite; je n'aurais pas cru que vous fussiez choquée quand elle vous appelait mon enfant et que ce mot venant d'elle vous déplût.

Je m'attendais à la voir riposter à ma taquinerie, mais je fus tout surpris de l'effet produit, elle rougit extraordinairement et parut toute décontenancée. Elle hésita un instant, puis s'écria :

— Oh! madame, vous ne le croyez pas que cela me choque quand vous m'appelez... comme cela.

Et elle se jeta au cou de ma mère qui la reçut en souriant dans ses bras et répondit :

— Non, ma chère enfant, je ne le crois pas du tout!

Là-dessus, toute la famille Lavigne arriva et je m'en allai. J'ignore ce qu'un autre eût fait à ma place, mais moi je désirais un peu de solitude pour réfléchir sur ce petit incident si simple.

La rougeur de Madeleine, son émotion, sa façon de se jeter dans les bras de ma mère, ainsi que la façon dont celle-ci l'avait reçue, son sourire et leurs embrassements me faisaient penser que l'une et l'autre attachaient à ce mot d'enfant un autre sens

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1909.

plus précis que celui d'une formule d'amitié si souvent prodiguée. Or, il n'y avait qu'une manière pour Madeleine de devenir l'enfant de ma mère. Y pensait-elle donc ?

Jamais l'idée d'un changement dans nos rapports ne m'était encore venue, mais d'autres semblaient l'avoir eue. Du reste il suffisait, qu'à tort ou à raison, mon attention eût été appelée sur ce changement possible pour me faire perdre ce sentiment de sécurité tranquille. Marthe et Madeleine étaient en âge de se marier; si ce n'était avec moi, ce serait avec quelque autre et si l'une d'elles pensait à moi, ne devrais-je pas prendre un parti, m'éloigner ou demander sa main ? Or, il me semblait évident que je ne m'éloignerais pas.

Un point m'étonnait; depuis quelque temps c'était surtout Marthe qui se montrait aimable avec moi, c'était toujours elle qui m'invitait à me joindre à sa famille, mais cela pouvait tenir justement aux idées de sa sœur. En tout cas, ce n'était pas dans la solitude que je pourrais trouver le moyen de résoudre ces problèmes; il fallait revoir les deux sœurs et je retournai sur la plage.

M<sup>me</sup> Lavigne, seule à l'ombre de ses grands arbres, avait contre son habitude laissé *son ouvrage* pour un journal, aussi ses yeux fermés et sa tête inclinée sur l'épaule laissaient croire que son esprit était loin de là.

Au bord de l'eau, ses deux filles déchaussées et munies d'énormes filets pour la pêche aux crevettes, étaient à genoux près d'une flaque. Elles regardaient une jeune seiche qui se promenait à reculons et, par moment, la taquinaient du bout du doigt. Son corps transparent se colorait alors en brun et elle rejetait cette couleur pour troubler l'eau autour d'elle. Les deux sœurs riaient et se penchaient pour mieux voir; leurs cheveux que ne couvrait plus ni coiffe ni chapeau, se touchaient et se mêlaient.

Tout à coup, Marthe plongea la main dans l'eau salée et en jeta au visage de sa sœur qui riposta de même. Et les voilà se poursuivant tour à tour et courant dans l'eau, riant quand elles s'atteignaient, riant aussi quand elles se manquaient. Les cheveux de Madeleine s'étaient dénoués et flottaient jusqu'à sa ceinture. Brusquement elle s'arrêta, ramassa en hâte les filets et courut jusqu'à leur pavillon où elle disparut avec sa sœur. Leur mère, que le passage de ses filles avait réveillée, les suivait en leur demandant :

— Comment vous êtes-vous mouillées ainsi ? Avez-vous pris beaucoup de crevettes ?

Je restai sur la plage à regarder la porte qui s'était refermée sur elles. On ne pouvait certes rêver d'enfants plus charmantes

et plus gracieuses, mais vraiment c'étaient encore de vraies petites filles. Toutes à leur jeu, elles n'avaient même pas remarqué ma présence. Je ne pouvais douter de leur affection, mais supposer autre chose qu'une bonne camaraderie ne me paraissait plus possible. Il n'y avait que bien peu de temps que j'avais pensé pour la première fois qu'un autre sentiment pouvait exister entre Madeleine et moi, et pourtant, renoncer à cette idée m'était pénible.

Des bruits de voix derrière moi me tirèrent de mes réflexions, et, me retournant, je me trouvai en face de M<sup>lle</sup> Raymonde Poulain accompagnée de Rose et suivie à quelque distance par Roger. Sauf son chapeau de cuir bouilli et ses espadrilles blanches, Raymonde était toute en bleu. Sa blouse imitant celle des matelots et sa jupe un peu courte la faisaient paraître toute jeune, mais il faut avouer que ce vêtement, d'une grande simplicité apparente, était admirablement ajusté et lui allait fort bien. Elle le savait et eut soin de me laisser tout le temps de la regarder avant de m'aborder. A côté d'elle, Rose, portant des vêtements plus ornés qui n'avaient été faits ni pour elle ni pour la plage, avait perdu toute sa grâce et tout son attrait de jeune paysanne saine et fraîche, mais elle ne s'en doutait guère et prenait, elle aussi, plaisir à être regardée.

Je ne sais si ce fut, de ma part, une protestation instinctive, mais ce fut à elle que j'adressai la parole pour lui demander des nouvelles de son fiancé, un brave garçon qui pêchait la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Il y avait longtemps qu'il n'était arrivé de ses lettres, mais lui-même devait revenir dans quelques semaines, la saison de pêche touchait à sa fin.

— Vous attendez ce retour, je pense, avec impatience tous les deux. Vous avez mis un cierge à Nazareth pour lui.

— Comment le savez-vous ?

— C'est facile à deviner. Vous aviez peut-être d'autres cierges, mais vous en avez allumé pour votre mère et votre fiancé, surtout pour lui qui est en mer et que vous devez épouser au retour.

— Oui, j'espère; cependant on nous trouve bien jeunes, répondit Rose, embarrassée et rougissante.

— Encore, je croyais que depuis le temps qu'on vous fait ce reproche, vous vous étiez arrangés pour vieillir un peu l'un et l'autre.

— On a toujours bien le temps de se mettre la corde au cou, intervint Raymonde, et il est bon de faire quelques économies avant d'entrer en ménage.

— Je ne sais, dis-je, si les deux fiancés seront d'avis de retarder encore leur mariage.

Rose avait rougi et baissait le nez : était-ce seulement l'embarras d'une jeune fille à laquelle on parle de mariage? Cet embarras n'est plus guère de mode même aux champs. Raymonde ne me laissa pas le temps de réfléchir sur ce sujet.

— Nous ne sommes pas ici pour nous amuser, dit-elle, je me suis levée dès patron-minet parce que vous m'avez promis une leçon. Vous apprenez, paraît-il, à nager aux jeunes filles et vous devez me l'apprendre depuis notre promenade de Saint-Gildas. Comme vous cherchez, dit-on, à noyer celles qui vous ennuient il est urgent que vous m'enseigniez comment on peut se tenir sur l'eau.

Roger nous avait jusqu'alors regardés sans rien dire, il se décida alors à adresser quelques mots à sa cousine :

— Si tu as de ces craintes, laisse Paul tranquille, car tu lui auras donné mille fois l'envie de se défaire de toi avant d'être en état de te tirer d'affaire.

— Si la galanterie et la politesse étaient bannies du monde, on les retrouverait chez les cousins, mais vous, monsieur, cela vous ennuie-t-il vraiment de me donner une leçon?

Je protestai de très bonne foi que rien ne m'ennuierait moins que d'instruire une telle élève. Celle-ci sourit et faisant une pirouette, elle s'écria :

— Allons vite nous habiller. Tu sais, Roger, si cela t'ennuie, on n'a pas besoin de toi. Venez, Rose.

Le ton impérieux de ces derniers mots me déplut, j'étais choqué de voir Rose être traitée ainsi et l'accepter. La gêne avec laquelle on m'avait répondu quand je parlais d'Yves, le fiancé de Rose, me donnait quelques inquiétudes sur la façon dont il serait reçu. Peut-être aussi étais-je mal disposé pour ceux qui avaient mis en fuite les jumelles. Je ne sais, mais je forçai Raymonde à prendre une leçon sérieuse et à apprendre à nager. Ce n'était pas ce qu'elle désirait et ce fut ma vengeance.

Ai-je besoin de dire que Roger était dans l'eau avant nous?

Quelques jours après nous allions à Montbran. La Grise nous y avait conduits dès le matin. M. Lavigne ne voulait rien perdre de la foire. Pour les habitants de la villa, ils devaient nous rejoindre pour le déjeuner; plusieurs d'entre eux trouvaient même qu'il fallait se lever bien tôt pour être si loin de si bonne heure.

— C'est étonnant, disait Martha, que M. Poulain ne veuille pas y tenter quelque spéculation.

— Lui! répondait son père avec mépris, que veux-tu qu'il fasse. Il ne sait pas distinguer un cochon d'une vache.

A peine arrivé, M. Lavigne, laissant sa jument chez un paysan ami, m'entraînait au milieu des bestiaux, placés à l'ombre de

grands arbres dans une sorte d'avenue ou de jeu de paume. J'aurais voulu attendre ses filles qui s'étaient arrêtées auprès d'une vieille femme. L'ayant vue avec son fuseau sur le pas de sa porte, elles voulaient absolument apprendre d'elle à filer.

— Il me fallut les laisser pour suivre leur père, examiner avec lui les animaux en vente et écouter ses avis. Il ne lui venait pas à l'esprit que j'aurais mieux aimé voir Marthe et Madeleine dans les attitudes gracieuses des fileuses, et cependant la vue des vaches l'irritait; presque toutes dans cette partie de la Bretagne ont une bonne part de sang normand et M. Lavigne me prenait, faute de mieux, comme confident de son chagrin :

— Aller chercher du sang étranger pour gâter cette admirable race bretonne, disait-il, quel crime! et prendre cette race normande qui est une race médiocre, oui, je le maintiens, malgré sa réputation; elle est surfaite. Voyons, voyons, en quoi est-elle supérieure? ce n'est ni comme laitière, ni comme bête de boucherie, ni comme bête de travail, ni pour sa sobriété, alors pourquoi? Je vous le demande.

J'avoue que je ne savais pas le lui dire, on ne me l'avait pas appris à l'école des Chartes. Pour comble de malheur, je m'avisai d'admirer la tête fine d'une petite génisse noire.

— Cette bête-là, me dit-il avec dédain, a certainement du sang de Jersey, elle n'est pas de race pure. Après tout, vous aimez peut-être cette race de Jersey, race élégante et fine, mais race difficile, race de luxe, ce sont des bêtes d'étagères, bonnes pour les bourgeois et les Parisiens.

Ce dernier mot était une attaque directe contre moi, il était d'autant plus amusant que M. Lavigne était né rue de Rivoli, et que ses deux filles étaient, elles aussi, venues au monde à Paris; seule M<sup>me</sup> Lavigne était de naissance bretonne, mais, comme sentiments, elle n'était pas plus vivement bretonne que ses filles; celles-ci faillirent se fâcher quand elles nous eurent rejoints.

Comme elles partageaient l'ardeur de leur père contre le bétail de Jersey, je leur avais dit qu'elles avaient un zèle de néophytes et que leurs coiffes de dentelle, ni leur corsage bordé de velours ne les empêchaient d'être des Parisiennes, elles aussi. Il me fut signifié que ce n'était pas une raison pour faire l'éloge des Anglais et de leurs vaches.

J'avais appris pendant mes vingt-huit jours que le meilleur moyen de se défendre est de prendre l'offensive et qu'il vaut mieux lutter sur un terrain connu. Aussi je leur reprochai de donner à l'Angleterre ce qui ne lui appartenait pas. J'affirmai hautement que les îles normandes sont françaises et que si le roi



d'Angleterre en est seigneur, ce qui est possible, il n'en est pas souverain et qu'il est pour elles vassal de la France. « Vassal du roi de France », affirma Madeleine, et, comme personne ne la contredit, la paix se fit sur cette déclaration de suzeraineté, mais on déclara la Bretagne supérieure à toutes les autres provinces et, en particulier, à la Normandie.

L'heure du déjeuner était venue. On voyait déjà des paysans quitter la foire, emmenant une vache ou un porc. Les uns s'en allaient à pied. L'homme allait devant tirant la bête par sa corde, la femme venait par derrière, la poussant avec son parapluie. Les autres s'éloignaient dans leurs petites carrioles sur lesquelles ils avaient tendu un filet pour empêcher la bête qu'ils venaient d'acheter de sortir de la voiture. Nous avions tous faim et on commençait à parler de choisir une place et de commencer le repas sans attendre des gens qui dormaient sans doute encore.

Ils finirent cependant par arriver avec Rose et son chapeau. Tout le monde se hâta alors de gagner une prairie et de s'y installer à l'ombre et dans le voisinage d'une source qui devait nous fournir de l'eau. Rose nous avait suivis et nous servait. Cela nous étonna un peu, tous, sauf les Poulain qui semblaient trouver cela tout naturel.

— Rose, lui dit à un moment Raymonde, on ne présente pas un couteau la lame en avant, on offre le manche; vous avez encore à apprendre pour bien faire le service à Paris quand vous y serez.

— A Paris? dit M<sup>me</sup> Lavigne, qu'irait-elle faire à Paris?

— M<sup>me</sup> Poulain m'a promis de me prendre comme femme de chambre à quarante francs par mois, répondit Rose qui rougit.

— Et votre fiancé? lui demandai-je.

— Il est jeune, il peut attendre, me dit-elle.

Et, sans doute, pour éviter de nouvelles questions, elle alla chercher de l'eau dont nous n'avions nul besoin.

— C'est une bien grave responsabilité, dit ma mère, d'emmener une jeune fille loin de sa famille.

Roger rajusta son monocle et répondit :

— Le soin que l'on a pris d'arranger les chambres de bonnes dans la maison neuve prouve comme ces devoirs sont bien compris.

— Tu reviens toujours à tes doctrines socialistes, dit M. Poulain, tandis que sa femme se contentait de hausser les épaules et que Raymonde s'écriait d'une voix aigre :

— Oh! toi, tu n'as jamais que des choses désagréables à dire et tu as une façon de les dire qui donne envie de te gifler.

— Ma douce cousine, dit-il en souriant, il est heureux que tu

n'aies pas été gâtée; si tu l'avais été, tu te fâcherais peut-être quand on te dit la vérité.

— Madame, dit gravement M<sup>me</sup> Lavigne, je dois vous avertir que je préviendrai la mère de Rose des dangers que sa fille doit courir à Paris.

— Faites, madame, répartit M<sup>me</sup> Poulain, vous me ferez peut-être payer un peu plus cher de gages. C'est tout ce que vous pouvez espérer y gagner.

— Peu m'importe le chiffre des gages, mais je ferai mon devoir en les avertissant.

Rose revenait avec l'eau et ces dames ne jugèrent pas à propos de continuer la discussion en sa présence. Mais si elle avait espéré éviter les avis de la famille Lavigne, elle fut vite désabusée. Avant de quitter Montbran, les deux jumelles avaient trouvé moyen de la prendre à part dans un coin et de lui dire tout ce que leur expérience et leur imagination de jeunes filles leur suggéra.

A un moment, elles purent croire qu'elles allaient l'emporter; à l'idée de son mariage remis, du chagrin qu'elle allait faire à son fiancé et des dangers que court toujours le bonheur différé et négligé, Rose pleura. Elle avoua qu'elle avait d'abord refusé les offres de M<sup>me</sup> Poulain, mais celle-ci était revenue à la charge, avait offert des gages plus élevés, et maintenant Rose avait promis. Elle mettait cette promesse en avant pour persuader aux autres et à elle-même qu'elle ne pouvait plus reculer, mais elle ne désirait plus rester. Son siège était fait, elle avait la présomption de la jeunesse qui méprise le danger et se fie à ses forces pour le surmonter; elle avait par-dessus tout le désir de voir Paris et toutes les merveilles dont on lui avait rempli la cervelle. Pour monter sur la tour Eiffel et visiter les vastes boutiques des marchands de nouveautés, elle eût sacrifié l'amour de son fiancé et son salut éternel, si elle eût consenti à les croire en péril. En outre, elle était loin d'être insensible aux gages qu'on lui avait promis et qui différaient assez de ce qu'elle voyait gagner autour d'elle pour l'éblouir. Elle sembla accuser M<sup>lles</sup> Lavigne de conspirer contre son bonheur pour je ne sais quel dessein mystérieux sur lequel elle refusa de s'expliquer.

La conversation de M<sup>me</sup> Lavigne avec la mère de Rose fut peut-être plus grave, mais ne fut pas plus efficace. Une veuve de marin, qui n'a eu qu'avec beaucoup de peine de quoi élever ses enfants, peut apprécier mieux que personne l'avantage d'entrer en ménage avec un petit fonds de réserve; elle peut être excusable quand elle pense que deux jeunes gens ne sont pas trop à

plaindre, s'ils ont à supporter quelques années d'attente et de séparation pour s'assurer cet avantage.

Quant aux dangers que pouvait courir sa fille, ce fut très simple : elle refusa absolument d'y croire. Cela pouvait être vrai pour les autres filles du bourg ; Yvonne, qui n'était pas forte, pourrait être malade, et Marie, qui était coquette avec tous les garçons, pourrait mal tourner loin de sa mère, mais Rose ! une fille qui n'avait jamais été malade, robuste et forte comme un homme, à laquelle on n'avait jamais eu de reproche à faire d'aucun genre, la fille la plus honnête, la plus rangée de la paroisse ; et avec cela fiancée à un brave garçon qu'elle aimait. Quel danger pouvait-elle courir ?

M<sup>me</sup> Lavigne eut beau citer et commenter le proverbe : « Garde-toi de la tentation et Dieu te gardera du péché », montrer que ce sont parfois les plus robustes qui sont les premiers atteints par la maladie, et que la présomption dispose aux chutes et aux fautes. Elle eut beau lui dire ce que Roger nous avait appris du logement des domestiques dans la maison où sa fille devait aller et citer d'autres exemples qu'elle avait connus. Elle ne trouva pas moyen de persuader une mère qui croyait, comme beaucoup, que sa fille était une exception placée au-dessus des conditions humaines et que les dangers où les autres succombent n'étaient pas à craindre pour elle. Avoir de pareilles inquiétudes, c'était, à l'entendre, outrager Rose et se méfier d'elle injustement.

Le curé lui-même, appelé comme dernière ressource, vit ses conseils repoussés et son éloquence inutile ; on consentit seulement à joindre une nouvelle raison aux autres : puisque les deux fiancés étaient trop jeunes pour qu'on pût les marier, autant valait éloigner pour quelque temps Rose ; il n'y avait à cela que des avantages sous tous les rapports.

Malgré ces échecs, les jumelles déclarèrent qu'il restait une démarche à faire, et Madeleine m'annonça que j'en étais chargé. Il s'agissait d'aller trouver le fiancé aussitôt après son débarquement et de l'engager à user de tout son crédit pour rompre ces projets et obtenir de Rose qu'elle restât avec lui. Quelques parties de pêche, faites avec Yves, faisaient, paraît-il, espérer que j'aurais plus d'influence qu'un autre. Malheureusement, je ne pus le voir que trop tard. A peine débarqué à Saint-Malo, il avait couru à Sainte-Anne, pressé de revoir sa mère et sa fiancée. En arrivant chez lui, la première nouvelle qu'il avait apprise avait été le prochain départ de Rose. Ses parents, qui en avaient été irrités eux-mêmes, n'avaient présenté les choses sous un jour favorable ni pour la famille Poulain, ni pour Rose, ni pour sa mère.

Parti pour sa rude campagne de pêche avec la promesse du mariage au retour, ayant porté cette pensée au milieu des fatigues et des dangers de la navigation, il avait été furieux de voir, à son retour, tout remis en question et ajourné sans terme. Il avait couru chez Rose avec laquelle il avait eu une scène violente, puis au lieu de rentrer chez lui, il était allé dans un cabaret de matelots et là il avait bu de l'eau-de-vie de cidre pour oublier.

C'est ce qu'il me raconta lorsque je pus le rejoindre; certaine gêne, certaines réticences pouvaient faire croire qu'il ne me disait pas tout, mais il continuait à en vouloir à sa fiancée et de son départ et de ce qu'il venait de faire lui-même; il ne voulait plus lui parler et affirmait que pour une fille perdue il y en aurait vingt de trouvées. Il ne manquait pas de jolies filles dans les familles de marins des côtes de Bretagne, et toutes ne quitteraient pas leur fiancé pour aller dans les villes, loin de la mer, s'habiller en demoiselles et servir des bourgeois.

Chez lui, l'amour-propre dominait l'amour, je le lui dis, il me répondit d'un air têtue : « C'est possible » et rentra au cabaret; je jugeai inutile de l'y suivre et j'allai rendre compte de ma démarche aux deux jumelles qui m'avaient envoyé.

Dirai-je qu'elles se fâchèrent et que Madeleine étendit son mécontentement sur tous les fiancés, même sur tous les jeunes gens. Elle ne put le nier, les principaux torts venaient d'une jeune fille, mais il paraît que le devoir des hommes est de sauver les femmes même malgré elles et que, si les fiancés n'ont pas l'autorité des maris, ils en ont tous les devoirs.

— Oh! dis-je croyant triompher, on n'a jamais que les devoirs qu'on peut remplir.

— Votre Yves a-t-il fait tout ce qu'il a pu?

— Non, j'avoue qu'il avait mieux à faire que de boire.

— Hé bien alors!

— Ses torts ne sont causés que par le mécontentement de la conduite de Rose.

— Mauvaise excuse, il pouvait encore essayer quelque chose.

— Peut-être, mais vous et moi, je crois que nous avons fait ce que nous pouvions.

— Pour le passé, mais il faudra continuer, il faudra, au moins, tâcher de voir Rose à Paris.

— Et pour cela aller chez M<sup>me</sup> Poulain, ajouta Marthe; elle nous a justement invitées à la fête qu'elle donnera pour pendre la crémaillère dans sa nouvelle maison.

— Nous avons presque refusé, dit sa sœur.

— Oui, mais maintenant il faudra y aller pour voir Rose.

La famille Poulain ne tarda pas à regagner Paris. Il y avait longtemps qu'ils s'ennuyaient sur cette plage sans casino, où les quelques baigneurs se couchaient avant dix heures et bornaient leurs plaisirs à pêcher des crevettes et à se promener. Les jumelles qui disaient leurs pensées plus vivement que les autres se seraient réjouies de ce départ s'ils n'avaient dû revenir et surtout s'ils n'avaient emmené Rose.

M. Poulain avait fini ses affaires, il paraît qu'il n'avait pu décider ni son neveu ni sa tante à intervenir dans ses spéculations, ils avaient refusé tous les deux pour des motifs différents. M. Poulain avait cependant acheté à lui seul presque toutes les terres touchant à la plage qui n'appartenaient pas à M. Lavigne. Deux ou trois paysans avaient seuls fait traîner leur marché de façon à ne rien conclure, et à profiter des efforts faits pour « lancer la plage ».

J'avais accompagné Roger jusqu'à Plancoët où il s'était rendu à bicyclette, car fidèle à ses habitudes, il avait cherché à éviter les colis et les femmes.

— Nous sommes en avance, lui dis-je, nous avons une heure de plus qu'il ne faut pour aller à la gare.

— Oui, mais je tiens à ne pas manquer mon train.

— Tu as peur d'être en faute à l'égard de ta cousine.

— D'abord, et ensuite de voyager avec elle, ses paquets, ses parents et sa tante. Quand il n'y aurait que l'oreiller et les châles de cette dame. Je ne suis pas son héritier, moi ! Tu peux être sûr qu'ils manqueront le train. En étant exact, je marque de l'empressement et je voyage seul.

Ce calcul machiavélique réussit et je me donnai à moi-même le spectacle de l'arrivée de la famille Poulain à la gare, une demi-heure après le départ de Roger. Je conçus alors une haute idée des talents de spéculateur de M. Poulain, il ne marqua nulle impatience à sa tante, rabroua même sa femme et sa fille qui montraient quelque mauvaise humeur, il fit décharger les bagages, remit à Rose la plus grande partie des paquets, partagea le reste entre M<sup>me</sup> Poulain et Raymonde, prit lui-même l'oreiller et dirigea toute la troupe vers l'auberge où l'on allait « tâcher d'avoir une omelette pour ma tante, en attendant le train du soir. »

— Et vous, me dit M<sup>lle</sup> Poulain, le plus gracieusement du monde, n'accepteriez-vous pas de déjeuner avec nous ? Si vous n'êtes pas trop pressé de rejoindre M<sup>lles</sup> Lavigne, ce serait mettre le comble à l'amabilité que vous avez eue de nous attendre et de nous aider à nous débrouiller avec le cocher tandis que Roger nous abandonnait.



— Oh ! lui répondis-je, il tenait tant à arriver au train que vous deviez prendre.

— Il n'aurait eu aucune excuse s'il avait été en retard, mais il aurait dû nous attendre ; il a bien vu, avant de partir, que nous n'étions pas là. Un cousin ne se croit pas tenu de faire pour une cousine ce qu'il ferait pour une autre. Heureusement que vous n'êtes pas mon cousin, vous.

Il eût fallu être aveuglé par la fatuité pour attribuer le gracieux sourire qui accompagna ces dernières paroles à une autre cause qu'au mécontentement contre Roger. Je ne me mépris pas un instant sur ses motifs et, cependant, ce sourire me fit rester et ce ne fut qu'après avoir mis toute cette famille en wagon que je quittai Plancoët. En arrivant à Sainte-Anne, je dus raconter tout ce que j'avais vu et il faut avouer que la façon dont Roger s'y était pris pour voyager seul amusa follement les jumelles. Avoir soin de prendre le train convenu pour éviter les compagnons de voyage, leur parut une invention admirable

On me demanda même des nouvelles de l'oreiller de la tante de Maukerque et du chapeau de travers de Rose qui n'avait pu encore s'habituer à porter cette coiffure. Sa maladresse amusait et affligeait à la fois les jumelles qui, elles, portaient très gracieusement les coiffes qu'elles s'étaient faites avec les dentelles de leur grand-mère.

— Et vous êtes resté à déjeuner, me dit Madeleine, M<sup>lle</sup> Raymonde a déployé toute sa coquetterie pour vous garder.

— Pourquoi cette idée ? je ne vous ai rien dit de tel.

— Justement. Je la connais, elle visait vous d'abord dont elle s'amuse, puis Roger, dont elle était mécontente à cause de son départ, et enfin moi.

— Vous ? Comment et pourquoi ? Qu'elle s'amuse de moi ou avec moi, c'est possible ; qu'elle cherche à taquiner Roger qui ne voit pas ses coquetteries d'un bon œil, bien qu'elles me paraissent assez innocentes, je le crois bien aussi ; mais vous, comment vous atteindrait-elle ?

Au lieu de me répondre, Madeleine se mit à compter ses points ; comme l'ouvrage qu'elle avait entre les mains n'était pas une broderie, mais un simple ourlet, je ne fus pas trop dupe du procédé, et je pensai que ma petite amie avait parlé un peu étourdiment et ne se souciait pas d'expliquer ses paroles. Sa sœur vint à son secours et m'interrogea à mon tour :

— Vous trouvez cette coquetterie innocente chez M<sup>lle</sup> Raymonde. Notre mère semble penser de même, et si une de nous en faisait autant... Tandis que l'homme au monocle qui s'intéresse à sa

cousine en est choqué. Ne seriez-vous pas choqué comme lui si vous voyiez cette coquetterie chez une cousine ou même chez une amie que vous aimeriez vraiment, ma sœur ou moi, par exemple?

Madeleine cessa de compter ses points et même de les regarder, elle leva les yeux sur moi comme si ma réponse avait eu pour elle le plus grand intérêt.

— Une condamnation de M<sup>lle</sup> Poulain, répondis-je à Marthe en regardant Madeleine, m'atteindrait au moins autant qu'elle, car si ce jeu est blâmable, je m'y suis prêté volontiers, et je n'ai pas comme elle l'excuse de l'âge et de l'éducation.

— Il est vrai que sa mère ne compte pas, répondit Marthe, mais vous n'avez jamais pris l'initiative du flirt.

— Peut-être par paresse, mais je n'ai pas l'intention de soutenir que j'aie eu absolument raison. Bien que le cas ne me paraisse pas pendable, j'aurais eu, je l'avoue, quelque déception, si j'avais vu l'une de vous se livrer à ce jeu, et je crois que je n'y aurais pas répondu; vous n'êtes pas de celles dont on s'amuse.

— Est-ce à dire que vous nous trouvez ennuyeuses? me demanda Madeleine; presque en même temps sa sœur me répondait :

— Vous avez donc meilleure opinion de nous que de vous, car vous êtes de ceux dont on s'amuse et qui aiment cela.

— Me voici, dis-je, pris entre deux feux et obligé, si je voulais répondre, de me défendre des reproches les plus contraires. J'ai envie de faire comme je ne sais quel grand guerrier qui, voyant que l'on tirait sur lui de droite et de gauche, se mit au fond d'un fossé jusqu'au moment où ses ennemis se furent exterminés les uns les autres en tirant sur lui sans l'atteindre.

— Oh! dit Madeleine, ce n'est pas tout à fait ce que vous faites en ce moment; mais vous aimez mieux répondre par une pirouette que par des raisons.

— C'est, dis-je, que je n'ai rien à répondre à votre sœur et, pour votre question, j'estime que celle de Marthe suffit. Du reste, si j'ai eu des torts envers M<sup>lle</sup> Poulain, je vous en demande pardon.

Et je lui pris la main que je baisai.

Elle rougit, un peu déconcertée, et Marthe se mit à rire.

\*  
\* \*

Peu de temps après mon retour à Paris, je reçus une invitation de M. et M<sup>me</sup> Poulain. Ils donnaient un bal pour pendre la crémaillère dans leur nouvelle maison. La carte d'invitation était ornée de deux gravures dont l'une représentait la maison et l'autre

une cheminée monumentale dans laquelle une fort belle crémail-  
lère supportait une marmite énorme. Cette maison que je ne con-  
naissais que par la discussion de Plancoët était située rue Saint-  
Just, derrière l'Opéra, vers le bout tronqué du boulevard  
Haussmann. Quand je la vis, elle me parut aussi jolie que peut  
l'être une maison de rapport à six étages. L'architecte avait fait de  
louables efforts pour en rompre la monotonie avec des balcons,  
des vérandas, des encorbellements variés. Des herbes plus ou  
moins fantastiques, sculptées dans la pierre, le fer, le bois et  
même le verre couvraient la façade du bas en haut et du haut en  
bas, enlaçant, encadrant et ornant de leur mieux.

Les dessins eux-mêmes étaient assez jolis et signés Raoul de la  
Rivière. Ce nom me rappela un souvenir confus, mais, tout bien  
considéré, je ne l'avais vu que dans les lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné,  
c'était celui du gendre de Bussy-Rabutin, gendre dont il ne put  
faire annuler le mariage et qui fit tant souffrir son extrême vanité.  
Je ne sais si ce dessinateur était de la même famille, mais  
depuis trois siècles une noblesse douteuse a eu le temps de  
devenir authentique et ancienne. Bussy, de plus, était mauvais  
juge et il y a plusieurs autres familles anciennes du même nom.  
Quand je fus en face de ce M. de la Rivière, je négligeai cependant  
de lui demander une explication à ce sujet.

Je ne sais si ce fut par hasard, mais, en entrant à ce bal,  
j'aperçus d'abord M<sup>lles</sup> Lavigne. Elles étaient en robes légèrement  
décolletées, sans bijoux et sans autre parure qu'une branche de  
gui dans leur chignon tordu très bas. Je ne me charge pas de  
dire si cette toilette leur seyait mieux que celle qu'elles avaient  
en Bretagne, mais je pensai qu'elles étaient de celles qui sont  
partout à leur place et qui savent porter tous les costumes. Après  
elles j'aperçus l'osmonde de Saint-Gildas occupant une place  
d'honneur au milieu d'une jardinière; elle était mieux en sûreté  
au bord de son chemin creux.

Puis je cherchai M<sup>lle</sup> Poulain; elle était entourée de jeunes  
gens et en grande discussion artistique avec l'un d'entre eux.  
Elle nous présenta l'un à l'autre et j'appris qu'il était l'auteur des  
dessins de la carte d'invitation. Raymonde m'assura qu'il n'avait  
pas moins de talent comme poète que comme dessinateur; mais  
je fus présenté moi-même comme un profond érudit et un nageur  
émérite, d'où je pensai que ces talents pouvaient bien nous être  
attribués pour l'honneur et l'ornement de la maison et que  
M<sup>lle</sup> Poulain n'était peut-être pas plus sincère pour l'un que  
pour l'autre. Je la quittai après lui avoir fait cette invitation à  
une danse quelconque que l'on doit à la fille de ceux qui vous

reçoivent. Elle retourna en hâte à son groupe de jeunes gens.

Je n'ai jamais fait grand cas des succès de salon qui vont ordinairement au plus fat; cependant l'attitude de M<sup>lle</sup> Poulain me choqua et me plongea dans de profondes réflexions. Le mot anglais *flirt* est-il une corruption de notre mot français *fleurette*? Dans ce cas il faudrait écrire *fleureter* et je *fleurette*. Ce verbe même pourrait bien n'être pas nouveau. Molière n'a-t-il pas dit « laisser des damoiseaux fleurir en liberté ».

Comme à ce moment j'aperçus Roger, j'allai lui faire part de mes doutes. Il était toujours trop impeccable sous le frac comme sous le veston. Il contemplait les danseuses d'un air assez indifférent et ennuyé. Peut-être sa canne lui manquait-elle?

— Heureux homme, me dit-il en riant, qui ne vois là qu'une question d'étymologie! Ce que c'est que d'être savant et sûr de ceux qu'on aime! Pour moi je suis incompetent, je l'avoue; toutefois je dirai désormais *fleureter* ou *fleurir* en l'honneur de feu Molière; du reste il paraît que je ne suis pas ici pour m'amuser, ma tante prétend que je dois faire les honneurs de chez elle et qu'il faut faire danser toutes ces poupées. Quelle corvée!

— Parmi ces jeunes filles il y en a bien quelques-unes qui ne méritent pas tes dédains, j'en connais peu, mais je pourrais pourtant t'en montrer.

— Tu es toujours optimiste, je le vois, et cela ne m'étonne pas. Quand on a su plaire à une jeune fille comme M<sup>lle</sup> Lavigne, je comprends que l'on défende un peu toutes les demoiselles à marier; mais les exceptions confirment la règle. Trouve-m'en d'autres qui les valent.

— Où prends-tu que je plaise? Et quand cela serait, elles sont deux, et je ne crois pas Marthe inférieure à sa sœur. Elles se ressemblent tant! qui t'empêche de lui faire la cour?

— Il est pour moi évident que tu plais et qu'on te plaît. Je ne suis pas le seul à le voir, sois sûr que ta mère et la sienne n'ont aucun doute à ce sujet et que tu feras ton mariage sans obstacle. Tu ne tiens pas, du reste, à en trouver, et comme incident romanesque il suffit que votre amour soit né au bord de l'Océan en pêchant des crabes et que tu aies sauvé ta fiancée en danger de se noyer.

— Sauvée? Dis que j'ai failli la noyer.

— C'est ta version, mais celle de la famille Lavigne est que tu les as sauvées; chacun peut soutenir son opinion et on n'arrivera pas plus à éclaircir ce point d'histoire que les autres.

— Tu es sceptique même en histoire.

— Je ne suis précisément sceptique en rien, mais il faut

avouer qu'il y a bien des points obscurs en tout. La confiance que je marque pour M<sup>lles</sup> Lavigne n'est pas d'un sceptique, non, je suis plutôt un naïf et je croirais les historiens s'ils étaient d'accord, mais Guizot me dit que Coligny fut un grand homme, un grand Français et un grand chrétien, toi tu dis qu'il fut un assassin, un traître et un hérétique. Vous avez vu les mêmes documents et je ne peux pourtant pas y aller voir moi-même pour sortir d'embarras.

— C'est moi qui ai raison. Guizot fut aveuglé par son fanatisme et M<sup>me</sup> Lavigne par son amour maternel.

— Tout ce qu'il y a de certain, c'est que Coligny fut pendu et M<sup>lles</sup> Lavigne sauvées. Ce qui t'a permis d'écrire une thèse et te permettra de te marier. Tout est profit pour toi.

— Que ne m'imites-tu? Ecris une thèse et marie-toi.

— En suis-je capable? J'ai bien fait imprimer quelque chose sur les conseils de famille des étrangers résidant en France, mon excuse est que cette publication m'était imposée par les nécessités du service militaire. Cette loi de recrutement aura été coupable de bien des mauvaises thèses. Mais crois-tu que M<sup>lle</sup> Marthe et l'homme au monocle, comme elle m'appelle, feraient bon ménage. Elle m'ennuierait et je lui serais vite à charge.

— Si tu as de telles idées, épouse une jeune fille qui t'amuse comme...

— Ah! merci bien, une de ces coquettes qui ne pensent qu'à se divertir, qui aiment leurs amis comme leurs chapeaux, en raison de leur nouveauté, et qui ne sont que vanité et frivolité, non, ce n'est pas avec cela que l'on fait des mères de famille.

Pour prononcer ces derniers mots, Roger était sorti de son calme et avait parlé avec plus de colère que ne paraissait en comporter notre conversation, commencée sur le ton de la plaisanterie.

— Il me semble, dis-je, que tu te contredis toi-même.

— C'est possible. Je ne suis pas assez sérieux pour épouser une femme sérieuse et je suis trop clairvoyant pour en épouser une autre. Le malheur est que je ne vauds pas mieux qu'elles, je suis aussi inutile.

— Si tu le vois, que ne t'efforces-tu?...

— Tu as raison et, pour le moment, je vais me rendre utile en allant inviter celles qu'on laisse sur leurs chaises.

Quelques instants après, je le vis dansant un pas de quatre avec une jeune fille qu'il n'avait certainement pas choisie pour sa beauté ni pour son élégance, et son monocle me parut plus attentif au manège de M<sup>lle</sup> Poulain, qui dansait avec M. de la Rivière, qu'au paquet de soie lilas qu'il accompagnait. Pour moi, je me



rapprochai de M<sup>lles</sup> Lavigne, préoccupé de ce que je venais d'entendre dire d'elles.

— Avez-vous vu Rose? me demanda Marthe, dès que je fus auprès d'elles.

— Non, lui dis-je, je n'ai vu que M<sup>lle</sup> Poulain, qui m'a l'air de flirter ferme avec son dessinateur.

— Oh! elle! C'est surtout à sa dot qu'on en veut et elle a sa mère auprès d'elle. Elle ne m'inquiète guère.

— Rose vous inquiète?

— Oui, elle a repris sa coiffe pour la soirée, mais une coiffe de fantaisie, elle est habillée en bretonne d'opéra-comique et elle a auprès d'elle le valet de chambre du second venu comme *extra*. Il lui fait évidemment la cour, ce qu'elle accepte avec beaucoup trop de plaisir pour une fiancée.

— Si elle se mariait à Paris, Yves s'en consolerait, quand ce ne serait que par point d'honneur.

— Peut-être, les hommes sont égoïstes, mais il n'est pas question de mariage. Rose est fille de marin et vous connaissez leurs préjugés. Elle ne songe pas à épouser un homme de terre, soyez-en sûr. Lui, de son côté, ne m'inspire aucune confiance. Regardez-le, il passe un plateau.

J'allai prendre une glace pour considérer de plus près les favoris noirs de ce garçon que j'avais déjà vu sans y faire attention. J'avoue qu'il me déplut. Il était beau garçon, cependant, bien fait et les traits réguliers. Ses favoris soyeux et très noirs étaient soignés avec amour, mais l'expression manquait de franchise. Il était impossible de rencontrer son regard. Il avait des façons à la fois insolentes et platement obséquieuses qui me faisaient comprendre la répugnance de M<sup>lles</sup> Lavigne, habituées à la familiarité respectueuse des vieux serviteurs de leur famille.

Je jugeai toutefois leur crainte peu fondée. Rose était vaniteuse et coquette, mais son orgueil même semblait la préserver. Elle tenait plus que n'importe qui à la situation de sa famille de marins. Elle avait, à mon su, refusé, avant d'être fiancée, la main d'un fils de fermier à son aise, un garçon bien planté, solide et bon travailleur. Quel danger présentait donc pour elle ce bellâtre qu'elle devait regarder comme tout à fait inférieur?

— Ce n'est pas seulement lui que nous craignons, me répondit Madeleine; dans cette maison, il n'y a personne qui s'intéresse à elle, qui prenne la peine de la guider, de l'avertir, de la reprendre au besoin. On ne la juge que par les services qu'elle peut rendre. Qu'a-t-elle pour résister aux mauvais conseils qui ne lui manque-

ront pas? Si ce n'est pas ce garçon qui les donne, ce sera quelqu'autre. Soyez-en sûr.

— Elle est chrétienne, c'est une force et une sauvegarde.

— A-t-elle même encore celle-là? Remarquez que dans son costume breton il manque sa croix d'or, qu'elle aurait dû porter quand ce ne serait que pour le compléter, par amour de la couleur locale. Elle m'a avoué qu'elle avait manqué la messe le dimanche; ses maîtresses ne l'y laissent aller que quand cela ne les gêne pas. Elles y sont toujours elles-mêmes, cependant.

— Rose peut n'être coupable que de trop de complaisance pour ces deux dames. En tous cas, voyez-la et tâchez de lui être utile; pour moi, je n'y peux pas grand chose, je crois, je ne me sens pas en état de sauver les jeunes filles.

— Excepté quand elles sont en danger de se noyer par leur imprudence.

— Ou par la mienne, car je vous avais laissé vous engager sur le rocher pour m'amuser. Il est vrai que je ne soupçonnais pas le danger que vous pouviez courir.

— Et vous nous en avez tirées quand vous l'avez vu; vous avez beau dire, nous vous devons la vie.

— Si je le croyais, je réclamerais une récompense honnête.

— Vous y avez droit, vous pouvez la demander.

— N'allez pas si vite, vous ne vous doutez pas de ce que je pourrais demander.

— Croyez-vous?

— Et mon désir vous paraîtrait sans doute bien téméraire.

— Non, puisque vous ne demandez que la moitié de ce que vous avez sauvé.

— Vous me l'accorderez seulement pour payer une dette?

— Oh! vous savez bien que non! je croirai en contracter une nouvelle, recevant plus que je ne donnerai.

— Pour cela, quelle que soit votre modestie, vous savez bien que non. Depuis le jour où vous avez repris une coiffe bretonne, je désire obtenir votre main, et je suis sûr que ma mère le désire aussi.

— Depuis ce jour-là seulement?

— C'est ce jour-là que la pensée m'en est venue.

— Vous n'y aviez jamais pensé avant?

Et elle parut étonnée et un peu désappointée.

— Je n'avais jamais précisé ma pensée à ce sujet, je dois vous l'avouer, et je ne saurais dire quand mon amour a commencé. Si vous m'avez déplu la première fois que je vous ai vue, vous m'avez plu le jour même, et je n'ai pas cessé de vous aimer; mais mon affection s'est-elle transformée peu à peu, en même

temps que moi, ou brusquement cet été? Pour être franc, je dois dire que je n'en sais rien. Tout ce que je sais est que je ne me suis jamais connu d'autre amour.

— C'est déjà quelque chose; mais j'ai bien peur, pourtant, de vous avoir aimé la première; car je crois que depuis le jour où nous voyions la mer monter, monter toujours, couvrir les rochers l'un après l'autre, diminuer de plus en plus l'espace qui nous restait, et menacer de nous couvrir nous-mêmes, et où vous êtes venu nous chercher au moment où l'écume des vagues commençait à atteindre nos pieds, vous êtes apparu à moi comme un sauveur; mais, comme une enfant que j'étais, je vous ai été surtout reconnaissante quand vous êtes intervenu pour calmer ma mère, en colère avec raison contre nous, et obtenir notre grâce.

— Je me sentais plus coupable que vous, et j'ai encore des remords de ce que je n'ai pas pu vous épargner ce jour-là.

— Vous prenez plaisir à vous accuser. Heureusement que j'étais là et que je me souviens bien. Mes parents et ma sœur se souviennent aussi.

M. Raoul de la Rivière nous interrompit; il venait réclamer une danse promise. Jamais danseur ne fut reçu avec moins de joie; mais Madeleine, ayant consulté son carnet et constaté qu'elle était engagée, se leva gravement pour s'acquitter.

Je ne sais si l'interruption de ma conversation m'avait mis de mauvaise humeur, mais je dois avouer que Raoul de la Rivière me déplut, ainsi que sa façon de danser. Il me semblait, du reste, que tous les invités étaient importuns et indiscrets d'être là, j'aurais voulu pouvoir m'en débarrasser et continuer à m'entretenir avec Madeleine. Cependant, j'en avais assez dit et entendu pour que ma joie dominât l'ennui. Je n'avais plus aucune envie de danser avec d'autres, et pourtant je ne quittai le bal que quand M<sup>me</sup> Lavigne fut partie avec ses filles. Pour être franc, je devrais dire que je restais pour pouvoir mettre en voiture Madeleine avec sa mère et sa sœur.

Je n'aurais sans doute gardé de cette soirée que le souvenir de ma conversation avec Madeleine; j'aurais oublié mes impressions sur M. de la Rivière et M<sup>lle</sup> Poulain, ainsi que sur Rose et le valet de chambre, si les deux jumelles n'avaient été inquiètes de Rose et ne m'en avaient parlé souvent.

Je n'ai pas besoin de dire que je ne fus pas longtemps sans revoir M<sup>lles</sup> Lavigne, et que mes propres affaires m'intéressaient à ce moment plus que celles des autres. Je ne dirai pas qu'elles me préoccupaient, car jamais rien ne fut plus facile ni plus simple. Quand j'avouai mon amour à M<sup>me</sup> Lavigne, elle eut sim-

plement l'air de se demander pourquoi j'avais attendu si longtemps pour lui en parler.

— Il est vrai, dit-elle, que mes filles sont si jeunes qu'il vaudrait peut-être mieux attendre encore un peu, et puis, ajouta-t-elle en souriant, vous savez qu'il faut l'agrément du père et de la jeune fille, tâchez de les obtenir.

J'allai aussitôt trouver M. Lavigne dans son cabinet; mais je dus, avant tout, subir de longues explications sur une solanée qui pouvait remplacer la pomme de terre dans les terrains humides. Il me fallut examiner le calcul des rendements et donner un avis motivé avant de pouvoir parler de mon désir.

— Ah! me dit-il aux premiers mots, vous voulez vous marier, mais ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux attendre encore un an? Elles ne seront pas encore majeures.

Il semblait vouloir fixer la date d'un événement convenu.

Son idée de remettre d'un an le mariage ne tint pas longtemps et j'obtins un jour assez proche. Je me serais volontiers absorbé dans les causeries avec Madeleine et dans le choix des bouquets et des menus souvenirs à lui offrir, mais nos mères nous en tiraient pour nous faire décider de mille détails de notre installation future; il fallait choisir un appartement, des papiers, des meubles, voire même du linge, j'eus à donner mon avis sur des torchons de chanvre ou de coton. On nous suppléait beaucoup, il est vrai, dès qu'on était sûr de notre goût; Marthe, en particulier, faisait tout ce qu'elle croyait pouvoir faire pour ne pas troubler ma cour, comme elle disait, mais elle n'eût osé décider sans l'avis de sa sœur et même le mien, si un ourlet devait être fait à points devant ou points arrière. Je faillis même la fâcher à ce sujet, en me prononçant sans comprendre le sens des mots dont elle se servait.

Je ne m'expliquais pas comment on achetait encore du linge quand M<sup>me</sup> Lavigne avait de vastes armoires qu'elle remplissait depuis des années du trousseau de ses filles.

Il me fallait essuyer les compliments de ceux que je rencontrais. Pour une félicitation sincère et qui me faisait plaisir, combien y en avait-il de banales et de convenues. Les indifférents étaient ceux qui s'exclamaient le plus et ceux qui ne connaissaient pas ma fiancée m'en faisaient un éloge extraordinaire. M<sup>me</sup> B... me vanta ses yeux noirs et M<sup>me</sup> M... ses cheveux blonds!

Roger auquel j'annonçai mon mariage en le rencontrant dans la rue me serra cordialement la main...

— Je vous félicite tous les deux, dit-il, mais sans étonnement. A moins qu'il ne faille s'étonner de voir des gens être heureux sans chercher midi à quatorze heures. Je n'avais nul doute depuis

le jour où tu m'as parlé d'elles à Plancoët, seulement je n'ai su qu'à Sainte-Anne quelle était celle des deux sœurs que tu aimais.

— Mais tu étais en avance, notre amour n'est pas si vieux que cela.

— En es-tu sûr?

— D'autant moins sûr que j'aime mieux te croire. Puisque nous nous marions, c'est un amour sérieux qui date de l'enfance. Seulement si nous ne nous étions pas mariés, ce ne serait que des enfantillages sans importance.

— C'est toi qui es sceptique aujourd'hui. A quoi bon? C'est un sentiment sérieux puisqu'il vous conduit jusqu'à l'autel. Que te faut-il de plus?

— Je ne désire rien de plus, mais puisque tout cela te plaît tant, que ne m'imites-tu?

— Je ne suis pas toi et il n'y a pas beaucoup de jeunes filles comme M<sup>lle</sup> Lavigne.

— Je ne dis pas, mais il doit y en avoir.

— J'en doute. La plupart des jeunes filles ne valent pas le diable.

— Tu te seras querellé de nouveau avec ta cousine.

— Nous ne nous querellons même plus. Elle ne s'occupe que de quelques fats comme ce Raoul de la Rivière, la nullité même.

— Tu exagères, il me semble que ses dessins...

— Oui, avec un peu d'aide. Enfin, pour un amateur... mais ses vers en as-tu entendu? On en trouve de meilleurs sur les mirlions, n'importe, on l'écoute et cela plaît.

— Il y a peut-être là un peu de coquetterie et beaucoup d'enfantillage, on m'écoutait bien à Sainte-Anne.

— Ce serait déjà trop à son âge, mais elle valait mieux enfant, elle était plus sérieuse.

— S'il y avait de l'étoffe, on pourrait peut-être encore reprendre...

— Le tente, qui l'osera! Crois-tu donc qu'elle soit elle-même innocente de ces changements. Moi, elle ne m'écoute plus et en tout cas je ne me sens pas de force à compléter maintenant cette éducation. La vie s'en chargera et la vie n'est pas toujours tendre.

Il me serra la main et s'en fut brusquement en frappant l'air de sa canne de baleine. Je ne sais si les coups étaient destinés à Raymonde, à ses parents ou à la vie, peut-être à tous, peut-être à Roger qui n'était pas capable d'une tâche qu'il voyait devant lui.

Lorsque j'eus raconté cette conversation à Madeleine, elle dit :

— Votre ami sera-t-il donc toujours l'homme au monocle qui regarde et voit en général assez bien, mais s'en tient là? Que ne met-il un peu la main à la pâte. Je crains qu'il n'y ait quel-



qu'orgueil dans sa façon de juger et de la paresse dans sa façon de laisser faire.

— C'est possible, lui dis-je, et peut-être la vie sera-t-elle pour lui aussi une maîtresse peu tendre.

— Si elle l'est pour sa cousine, elle le sera pour lui, soyez-en sûr; mais, puisque nous parlons d'eux, avez-vous de leurs nouvelles et savez-vous ce que devient Rose?

— Il y a longtemps que vous ne l'avez vue?

— Très longtemps, elle venait d'abord de temps en temps, puis un jour, elle a avoué à Marthe que, pour être libre, elle avait « collé une blague à M<sup>me</sup> Poulain ». Marthe lui a dit qu'elle aimerait mieux se passer d'une de ses visites que de la voir mentir, et qu'autrefois elle n'eût ni agi ni parlé ainsi. Elle a répondu que ce n'était pas un mensonge, que tous les domestiques en faisaient autant; que la cuisinière, dont la chambre était à côté de la sienne, une femme respectable, affirmait-elle, ne manquait jamais l'occasion de conter des farces aux maîtres; que les maîtres, du reste, aimaient cela, et que l'on passerait pour une sotte si on ne savait se procurer de temps en temps un peu de liberté. Elle avait l'air d'avoir grand peur de passer pour une sotte auprès des autres domestiques.

Marthe a répondu comme vous le pensez à toutes ces mauvaises raisons et Rose semble nous bouder. Je crains pour elle cette vanité si singulièrement placée et l'amour du gain si fort chez les Bretons qui l'a déjà éloignée de sa mère et de son fiancé. Sans aucun doute, cette cuisinière respectable ne s'en tient pas au sou du franc et ses mensonges à ses maîtres ont souvent un motif intéressé. Voilà les exemples qu'elle a sous les yeux et les gens dont elle craint les jugements. Voilà ce qui règle sa conduite. Où cela peut-il la mener?

— Je ne sais, lui dis-je, mais vous avez fait et vous faites tout ce que vous pouvez pour elle, tandis que sa mère et sa maîtresse se désintéressent des dangers auxquels elle est exposée.

— Sa mère ne les connaissait pas et n'a pas voulu y croire; pour sa maîtresse, elle ne sait pas ce qui se passe chez elle.

— Elle devrait le savoir. Il est trop facile de détourner la tête et de ne rien voir, mais en est-on moins responsable? Pour sa mère, elle a été avertie par la vôtre.

— Ce n'est pas une raison pour ne pas nous occuper de Rose; au contraire. Il faudra voir ce qui est possible.

Malgré cette résolution, il se passa un certain temps sans que nous ayons des nouvelles de Rose. La date de notre mariage approchait et nous étions tout affairés ainsi que nos familles.

Je ne raconterai pas les cérémonies, je n'ai déjà que trop parlé de moi et de mes sentiments personnels; les souvenirs d'un pareil jour n'ont de prix que pour les intéressés. Tout le monde a vu un mariage à Paris et je n'ai rien à apprendre à ceux qui vont à l'église pour y prier et recommander au ciel ceux qui reçoivent un sacrement et s'engagent à de nombreux devoirs; mais il y a, je le sais, d'autres personnes qui ne s'occupent que de toilette, la robe de la mariée attire surtout leurs yeux, puis les habits de la famille et il y a encore de l'attention de reste pour les suisses et les bedeaux. Je dirai donc pour certaines de mes lectrices que la mariée était en blanc, les bedeaux en noir et les suisses, j'avoue que j'ai oublié la couleur de leurs vêtements.

Ce n'est pas sans raison que les romans s'arrêtent dès que tout le monde est d'accord, rien n'est si malaisé à raconter que le bonheur, et si je racontais mon roman, il y a longtemps que j'aurais terminé mon récit.

Marthe avait écrit un mot à Rose pour lui dire que sa sœur espérait la voir à son mariage et nous avions invité toute la famille Poulain et Roger; mais, dans le défilé, nous ne pûmes que leur serrer la main et échanger quelques phrases de banale politesse. Les deux jumelles embrassèrent Rose, mais n'en apprirent rien.

Après notre mariage, nous étions allés nous isoler quelques jours dans un coin, au bord de l'Océan, loin de tout visage connu, fuyant ce qui aurait pu troubler notre tête-à-tête et nous détourner l'un de l'autre.

Il avait fallu cependant nous arracher à cette solitude et revenir à Paris. Nos parents désiraient nous y revoir et mes occupations m'y rappelaient.

Ma belle-sœur nous apprit alors que Rose n'était plus chez M<sup>me</sup> Poulain, et qu'on ne savait trop ce qu'elle était devenue. Elle avait évité de se rapprocher de ceux qui l'avaient détournée de venir à Paris, et n'avait pas donné plus de nouvelles à Sainte-Anne où l'on ignorait même son renvoi. Marthe se montrait très inquiète de cette fille ainsi lancée seule dans Paris, elle était convaincue que si Rose avait eu de bonnes nouvelles à donner, sa vanité n'aurait pu les tenir cachées, et elle n'avait pu savoir de M<sup>me</sup> Poulain les véritables motifs du renvoi de sa bonne. Force nous fut donc d'attendre le moment, s'il devait venir, où nous aurions quelques renseignements nous permettant d'agir.

Nous pensions que Rose nous annoncerait les premiers succès qu'elle obtiendrait, ce fut la nécessité et le besoin qui la forcèrent à s'adresser à nous. Elle arriva un beau jour supplier Madeleine

de la prendre à notre service, affirmant que si nous la repoussions elle n'avait plus qu'à se jeter dans la rivière.

Le premier mouvement de Madeleine fut de s'indigner d'une pareille idée, le second d'appeler sa mère pour lui demander conseil; la pauvre Rose n'était plus la robuste et fraîche paysanne de Sainte-Anne; sous les robes qui avaient été élégantes et qui n'étaient plus que fanées, elle paraissait maigrie et fatiguée, malade même. Ce fut aussi l'avis de M<sup>me</sup> Lavigne. Elle commença par se faire raconter toute l'histoire de Rose qui ne lui refusa pas ses confidences.

Elle était arrivée à Paris dans de mauvaises dispositions. Elle était en colère contre ceux qui avaient voulu la retenir au *pays*. Elle s'indignait qu'on pût prévoir pour elle des dangers et ne pas se fier à son énergie pour y résister. Elle était irritée surtout contre Yves, dont l'opposition violente l'avait particulièrement blessée; d'autant plus fortement même qu'elle l'aimait et qu'elle sentait que ses reproches étaient justes. Son désir de voir Paris et de gagner de gros gages joint à son entêtement l'avait bien décidée à ne pas en tenir compte, mais ne l'avait pas empêchée de les entendre. Elle était bien aise de lui marquer sa colère et de le faire souffrir lui aussi puisqu'elle souffrait elle-même. Elle s'était bien promis de ne pas succomber aux tentations et de rester fidèle à Yves pour donner un éclatant démenti à ceux qui avaient osé douter d'elle, mais elle ne s'était pas promis de n'avoir pas de succès et de renoncer à la coquetterie.

Ce fut son orgueil, sur lequel elle comptait pour la préserver, qui devint la cause de toutes ses chutes successives et elle finit par être chassée parce qu'elle ne savait pas se tenir convenablement, qu'elle était une voleuse, et surtout, peut-être, bien qu'on ne l'avouât pas, parce qu'on craignait qu'elle ne fût phtisique. Voleuse, elle ne l'était pas plus, peut-être moins que ses compagnes, mais ses maîtres qui se rendaient complices de ses fautes en les tolérant tant qu'elles ne les gênaient pas, s'en faisaient une arme le jour où ils voulaient se débarrasser d'un serviteur sans donner les véritables raisons de son renvoi.

Philippe REGNIER.

La suite prochainement.

---

# LUCIEN BONAPARTE

## ET SON DÉPART DE ROME EN 1810

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS <sup>1</sup>

---

Tous ceux qui ont étudié d'un peu près l'histoire du premier empire savent qu'entre tous les « événements douloureux » pour Napoléon — en mettant à part les grands désastres de la fin — il n'en fut peut-être pas qui le frappèrent au cœur avec plus d'amertume que le départ de Rome, en 1810, de son frère Lucien. On connaît les faits. Lucien, « la mauvaise tête », depuis longtemps brouillé avec l'Empereur, a refusé obstinément de se soumettre à la condition essentielle que ce dernier prétendait lui imposer : répudier M<sup>me</sup> Joubert, pour que soient réalisés en sa faveur les « grands projets ». Après divers essais de rapprochements, tous inutiles, ils en sont venus, l'un et l'autre, aux menaces et aux grossières injures. Lucien écrit à sa mère, de Canino où il s'est retiré, à 25 lieues de Rome, que l'Empereur l'a menacé, s'il ne partait pas, « de le faire jeter dans un cul de basse-fosse où il le laisserait pourrir », et lui-même répond par les gros mots de « lâcheté, sottise, indécence ». Tous deux, en même temps, veulent jouer au plus rusé. Napoléon, persuadé ou que son frère se soumettra finalement ou qu'il lui serait impossible de se procurer un bateau s'il voulait partir, lui fait remettre, de façon très ostensible, ses passeports pour l'Amérique. Lucien, convaincu que Napoléon cédera avant qu'il ne parte ou sera trop heureux de le rappeler aussitôt parti, hâte ses préparatifs et s'arrange pour que tout le monde en parle. Le jeu est fort dangereux : ils vont perdre tous deux la partie. L'Empereur, vaguement inquiet, fait écrire, comme surcroît de précaution, par

<sup>1</sup> Archives nationales, cartons divers; Mémoires inédits de M. de Tournon.

Savary, ministre de la police, au général Miollis, gouverneur de Rome, de surveiller son frère et de le retenir, s'il voulait effectivement s'embarquer. La lettre, écrite le 4 août, n'arrivera à Rome que le 12. Trop tard ! Lucien est parti sous le faux nom de M. Fabrizi, négociant, le 7 au soir, avec toute sa maison, sur l'*Hercule*, bâtiment envoyé exprès de Naples par le beau-frère même de l'empereur, Murat, roi des Deux-Siciles. Mais son aventureux coup de tête va recevoir une dure punition. Assailli par la tempête, il relâche avec ses enfants malades à Cagliari, se voit obligé d'en repartir, est fait prisonnier dès la sortie du port par le vaisseau anglais *Pomone*, et amené à Malte le 24. Enfin, le 20 novembre, après de douloureuses hésitations, il monte avec les siens sur la frégate le *Président*, qui le dépose en Angleterre le 12 décembre, aux applaudissements de tous les « insulaires », heureux, par haine de Napoléon, de bien accueillir ce « frère proscrit ». Il y séjournera jusqu'en 1814.

Le frère de Napoléon, échappé malgré toute une formidable police, prisonnier des Anglais, et finalement acceptant l'hospitalité dans le pays maudit que l'Empereur tente d'écraser sous sa colère depuis dix ans, quelle déception terrible chez le potentat qui fait trembler l'Europe ! Quel coup de poignard en plein cœur ! Et ce poignard, les journaux anglais sauront le maintenir longtemps dans la plaie, et l'y retourner avec de durs raffinements. En mille articles, plus venimeux les uns que les autres, ils représenteront l'Empereur comme un monstre de cruauté, obligeant son frère à prendre la mer, sans délai, disent-ils, avec de petits enfants. Surtout, ils vont le railler dans sa police, sa manière de gouverner, sa perspicacité. Qu'il ait eu querelle avec Lucien, passe encore ; mais il fallait cacher tout cela le mieux possible aux yeux du grand public ; l'avoir ainsi laissé partir, étaler sa rancune aux yeux de l'étranger, l'avoir enfin réduit à demander protection à l'Angleterre, quelle *gaffe politique* !

C'est ce dernier reproche qui paraît le plus intolérable à Napoléon ; et si plus tard, pris de pitié pour le triste sort de son frère, et reconnaissant qu'il est impossible de trouver aucun de ses agents compromis en cette lamentable affaire, il s'efforce de l'éteindre dans le silence et l'oubli, durant les premières semaines, comme en des sursauts de colère, il veut, lui et ses ministres de police Savary et Desmarets, faire retomber sur autrui le poids de sa déconvenue, découvrir, au besoin inventer des « responsables ».

Les historiens ont cité ceux qui furent alors mis en cause : le général Miollis, Tavera, charpentier corse au service de Lucien



et son factotum, Marazzi, patron du bâtiment le *Notre-Dame du Carmel*, qui avait porté les lettres confidentielles de l'ex-sénateur au Consul anglais en Sardaigne (ces deux derniers furent enfermés au château Saint-Ange, envoyés à Paris, longuement interrogés, puis relâchés <sup>1</sup>). P. A. Fiorella et Colonna d'Ornano, deux prêtres chargés l'un et l'autre de diverses affaires concernant Lucien, Alexandre Bourry, directeur de forges et établissements, accusé d'avoir acheté et armé des navires suspects, etc.

Mais il en est un qui n'a jamais, je crois bien, été nommé par personne, le principal cependant, celui sur lequel pouvait avec le plus de vraisemblance, je dirais presque le plus impunément, s'exercer la colère de l'Empereur et se détourner l'attention du public, celui qu'en effet la police voulut choisir comme victime : Camille de Tournon, préfet de Rome. Il était jeune, à peine trente-et-un ans; peu connu encore, à ce moment où tant de noms brillants faisaient pâlir les astres secondaires au firmament de la renommée; sa place, néanmoins, était assez haute pour en faire un « responsable » suffisant, qu'on se souciait peu de ménager, et dont on ne craignait guère la défense. Heureusement pour M. de Tournon qu'il était de la race des perspicaces et des énergiques : il vit clair dans cette louche manœuvre, et sut, par sa conduite loyale et ses réponses catégoriques, éviter de tomber dans le traquenard.

Ce point d'histoire est assez curieux pour mériter d'être repris dès son origine.

Dans son voyage de France à Rome, pour prendre possession de sa préfecture, M. de Tournon fit, à Pise, une assez longue visite à la princesse Elisa, grande-duchesse de Toscane et sœur aînée de Napoléon. « Elle m'accueillit avec beaucoup de bonne grâce, dit-il dans ses jolis *Mémoires inédits*, et m'entretint fort longtemps. Outre que j'allais devenir son voisin, je devais trouver à Rome son frère Lucien qu'elle aimait beaucoup, et dont elle craignait la mauvaise tête. Il fut le sujet d'une longue conversation. Elle me donna divers conseils très sensés qui montraient un esprit élevé et une haute raison. » Aussi, dès que cela lui fut loisible à Rome, par égard pour la princesse et « par respect

<sup>1</sup> La plupart des historiens, même les mieux informés, ont prétendu que Tavera et Marazzi ne furent jamais transférés de Rome à Paris. Or, j'ai retrouvé (Archives nationales, carton F<sup>7</sup> 6552) 1<sup>o</sup> une lettre donnant avis que des passeports leur ont été remis pour retourner de Paris à Civita Vecchia; 2<sup>o</sup> une autre lettre datée de Paris, signée Tavera et Marazzi, et demandant le remboursement des frais pour : 30 jours dans les prisons de Rome, 32 jours de voyage de Rome à Paris, 11 jours dans les prisons de Paris. Il leur fut remis 868 francs.

pour son nom », il alla voir Lucien à sa maison de campagne de la Rufinella. « Celui-ci me reçut très froidement, continue M. de Tournon; son air et son ton étaient altiers et secs. Il semblait dévoré d'un orgueil inquiet et non satisfait. Il avait, à cette époque, une physionomie spirituelle, des traits agréables, une tournure élégante. Quoique ressemblant à son frère, il était ce qu'on appelle un peu plus joli homme que lui..., je n'avais aucune raison de rechercher un homme dans cette situation équivoque, et qui, par lui-même, attirait si peu à lui. Aussi, ma visite fut la seule. »

Le préfet de Rome, absorbé par l'immense labeur de sa vaste administration, ne pensait guère plus à Lucien et accueillait du public, avec assez d'indifférence, comme une chose qui ne le regardait pas, les bruits de son prochain départ pour l'Amérique, lorsque le 4 août 1810, au soir, il reçut du gouverneur général Miollis un paquet venant de Sardaigne et contenant diverses lettres, dont la suivante à lui nominativement adressée par le ministre de Russie, à Cagliari :

Monsieur le Baron,

Je prie S. Exc. Monsieur le général Morand d'envoyer un exprès à Votre Excellence, et en voici l'objet. J'ai reçu, il y a quelques jours, des lettres de mes agents de la Magdelaine qui m'annonçaient l'arrivée d'un bâtiment sur son lest de Civita Vecchia, portant en poupe un pavillon français, et au grand mât le pavillon anglais. Depuis, j'ai appris les détails suivants : à peine arrivé, le commandant du bâtiment désira parler au vice-consul anglais, et lui remit un paquet pour M. Hill, ministre britannique résidant ici. L'objet de ce paquet, disait-il, ne souffrait pas un moment de délai; sur quoi, malgré l'intempérie de la saison, pendant laquelle des postillons, même dans ce pays-ci ne s'exposent point à faire la route du pays plat, et en font une par la montagne, un homme de confiance de M. Hill a jugé à propos de porter ce paquet lui-même par le chemin le plus court, voyageant jour et nuit. Votre Excellence peut s'imaginer qu'étant par mes amis instruit de tout ce manège, je n'ai pas manqué de suivre le ministre d'Angleterre dans toutes ses démarches et dans ses moindres propos; et connaissant son caractère, il ne m'a pas été difficile de l'exciter à parler, en suggérant à quelqu'un de mes amis qui l'approche, de lui exprimer par forme de conversation, surtout après la table, combien il était étonné, qu'étant si avantageusement situé pour entretenir des relations avec le continent, il eût besoin de recourir à la complaisance du chargé d'affaires de Russie pour se procurer des Moniteurs et autres gazettes de France. Ce tour, comme je l'avais prévu, ne devait pas manquer son effet; il parle et se laisse entraîner à des demi-mots de confiance; il dit lui-même, sous le plus grand secret, ce que je savais déjà, qu'un bâtiment était arrivé de Civita Vecchia qui lui était adressé; il fit mention d'un grand personnage qui recourait à lui, et l'ami en question m'assura qu'en lui serrant la main,

il prononça le nom de « *Lucien* » et de « *délivrance* ». Il est impossible, Monsieur le Baron, qu'un homme seul et dans un pays étranger, puisse arriver, dans des affaires de cette nature, à une certitude qui ne laisserait rien à désirer. C'est pourquoi, je me garde bien de garantir la vérité de ce discours tenu entre deux personnes. Cependant, en combinant tout ce qui l'a précédé, et surtout une expérience assez établie que j'ai de la fidélité de l'ami en question, je suis tenté de croire que ces propos n'étaient pas inventés. Quoi qu'il en soit, l'existence d'une intelligence quelconque de cette nature, quelque objet qu'elle puisse avoir, ne fût-elle pas même accompagnée de ces derniers motifs d'inquiétude, doit être, ce me semble, prise immédiatement en considération. Un bâtiment parti sans chargement (et par conséquent sans qu'on puisse lui supposer quelque objet de contrebande) portant deux pavillons de deux nations en guerre, et adressé à un ministre ennemi du pays d'où il est parti, chargé d'un paquet pour le transport duquel on met tant d'importance, tout cela doit nécessairement exciter la plus grande vigilance et les plus amples recherches. J'ai cru donc de mon devoir de vous en informer aussitôt, Monsieur le Baron, afin que vous puissiez prévenir et parer tout événement nuisible aux intérêts de *Votre Auguste Maître*, qui pourrait résulter d'une telle intelligence. Votre Excellence reconnaîtra, dans cette démarche, et les sentiments de l'amitié sincère de mon Souverain pour Le Vôtre qui sont la règle de toutes les actions de ses serviteurs, et les soins particuliers que je prends, comme Son Excellence M. le général Morand peut vous le garantir, de travailler aux intérêts de la France.

Agréez, Monsieur le Baron, l'assurance de la considération aussi haute que distinguée, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Baron, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur, prince Pierre Molowsky, chargé d'affaires de Russie, près S. M. Sarde.

Cagliari, ce 25 juin 1810.

M. de Tournon, à la lecture de cette missive, sentit combien un pareil terrain était brûlant pour lui, et désireux de ne s'immiscer en aucune façon dans une affaire si délicate, fit reporter le soir même le paquet tout entier à Miollis. Le 13 août, deux nouvelles lettres, copies littérales de la première, lui arrivent du même ministre, par la même voie. Reconnaisant l'écriture et la provenance, sans les ouvrir, il les renvoie tout de suite au gouverneur. Mais il croit devoir en avertir par une courte lettre *confidentielle* son ami Anglès, maître des requêtes et chargé de la police pour les départements au delà des Alpes. Celui-ci, intéressé évidemment par cette affaire, lui en demande un rapport, le 29, et M. de Tournon répond :

Rome, le 6 septembre 1810.

Monsieur,

Vous me faites l'honneur de me demander par votre lettre du 23 août de vous faire un rapport sur les lettres qui me furent adressées par le ministre de Russie à Cagliari et que je remis sur-le-champ,

après avoir vu que leur contenu n'entraît pas dans le cercle de mes attributions, à M. le Gouverneur général. La seule lettre que j'ai ouverte et qui était à mon adresse, annonçait la découverte faite par le ministre de Russie de l'arrivée au Havre de la Madelaine, d'une felouque partie de Civita Vecchia et qu'on assurait apporter des dépêches au ministre anglais.

Le ministre de Russie, sans en connaître précisément le contenu, avait cru devoir en donner avis aux agents de cette nation les plus à portée. Il paraît, d'après sa lettre, qu'il avait transmis un pareil avis à M. le général Morand, commandant en Corse.

M. le Gouverneur général se trouvant chargé de la haute police, j'ai cru que c'était à lui que je devais remettre tous les papiers concernant cette affaire, même sans les ouvrir.

J'ai su qu'il les avait adressées à Son Excellence le Ministre des relations extérieures; j'ai su également qu'il avait fait arrêter les hommes formant l'équipage d'une felouque désignée comme celle qui avait porté les dépêches en Sardaigne. Je ne puis vous donner d'autres détails, les papiers en question n'ayant fait que passer dans mes mains.

J'ai l'honneur de vous offrir, monsieur, les assurances de ma plus haute considération.

TOURNON.

De son côté, Savary, instruit de la chose, veut savoir les dates précises de réception et de remise des fameuses lettres. Nouvelle réponse claire et catégorique du préfet de Rome :

Rome, le 7 septembre 1810.

Monseigneur,

Je reçois à l'instant, par la poste ordinaire, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 24 août, pour me demander l'époque à laquelle j'ai reçu et transmis à M. le Gouverneur général les lettres arrivées de Sardaigne à mon adresse : je me hâte d'obéir.

Le 4 août au soir, je reçus un billet de M. le général Miollis, dont ci-joint copie, avec un paquet de lettres à diverses adresses, tailladées et fermées. J'ouvris celle qui était à la mienne. Elle était marquée en tête : *triplicata*, et signée : le *Prince Molouski*, ministre de la Russie à Cagliari.

Comme le contenu de cette lettre était relatif à Monsieur le Sénateur Lucien, je crus qu'il ne m'appartenait en aucune manière d'en prendre connaissance, et je me rendis sur-le-champ chez M. le Gouverneur général pour lui remettre, ainsi qu'il m'y invitait dans son billet, le paquet en son entier; il le reçut le 4 août, jour même et peu d'instant après que je l'avais reçu de lui.

M. le Gouverneur, après en avoir pris connaissance, me dit qu'il croyait que ces pièces intéressaient la famille de l'Empereur, c'était à Sa Majesté qu'il devait les transmettre. Je ne crois pas, d'après cela, qu'il me restât rien à faire et que je dusse m'en occuper davantage, laissant le soin de tout à M. le Gouverneur, qui me déclara s'en charger.

Je n'avais fait, d'ailleurs, que recevoir les lettres et je les avais à l'instant même remises à l'autorité supérieure. Mes rapports avec le Gouverneur exigeaient cette remise, car c'était à lui seul que jusqu'alors j'avais rendu compte comme Gouverneur général et comme Président de la Consulta. Ce n'était que depuis peu de jours que j'étais instruit de la décision de Sa Majesté relative aux relations que je devais avoir à l'avenir avec Votre Excellence, et je ne pouvais, comme je ne puis encore, remplir qu'imparfaitement ce devoir, n'ayant reçu aucune des instructions émanées du Ministère de la police générale qui déterminent les obligations des préfets. Le cas, enfin, qui se présentait sortait de toutes les règles par les circonstances qui l'accompagnaient autant que par sa nature même.

Le 13 août, je reçus par la poste de Corre deux lettres qu'à l'écriture de l'adresse et au cachet, je reconnus être de la même personne que la première. Je les remis sur-le-champ et sans les ouvrir à M. le Gouverneur général. Comme ces lettres m'arrivaient par une voie directe, je crus devoir prévenir sur-le-champ M. le Maître des requêtes chargé du 3<sup>e</sup> arrondissement de la remise que j'avais faite de ces dépêches à M. le Gouverneur; je lui en rendis compte par une lettre du 13, jour même où j'avais reçu et remis ces dépêches.

Tels sont les faits, Monseigneur; mon silence sur la remise de la première lettre est justifié, ce me semble, par la demande que m'en fit M. le Gouverneur général, pour l'adresser directement à Sa Majesté, par la nature des rapports qui existaient entre M. le Gouverneur et moi; enfin, parce que cette lettre ne fit que passer par mes mains et fut remise à l'instant au général Miollis, qui, lui-même, me l'avait envoyée.

J'espère que Votre Excellence sentira la force de ces raisons et daignera m'excuser de ne lui avoir pas rendu compte d'une affaire à laquelle il me paraissait que je ne pouvais prendre part. Elle peut être certaine de mon exactitude à lui transmettre directement les rapports sur toutes les affaires importantes.

Je profite de cette occasion pour la prier de me faire adresser un exemplaire de toutes les instructions, circulaires, émanées de son Ministère, afin qu'elles puissent me servir de règle fixe dans toutes mes relations. Cette préfecture nouvellement formée ne possède aucun des papiers relatifs au Ministère de la police générale.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

TOURNON.

Il semble que le duc de Rovigo aurait pu s'en tenir à ces déclarations si loyales et si nettes; mais il s'informe encore directement auprès de Miollis, toujours pour savoir « avec exactitude le jour où le Préfet reçut les deux lettres du ministre de Russie en Sardaigne, et celui où il les remit au gouverneur ». Pourquoi donc cette insistance singulière sur des dates en somme de peu d'importance? et que cachent ces manœuvres policières, sinon l'arrière-pensée de trouver en M. de Tournon le responsable cherché? Mais les réponses du général Miollis ne peuvent que



confirmer celles de Tournon. C'est alors que Savary écrit au Préfet de Rome la lettre suivante :

J'ai reçu, Monsieur le Préfet, votre lettre du 7 de ce mois, en réponse à la mienne du 24 août. *Je suis entièrement satisfait des explications que vous me donnez sur ce qui s'est passé au sujet des lettres du prince Kolousky.* Je ne puis qu'approuver la conduite que vous avez tenue dans cette circonstance, en vous soumettant à la direction du Gouverneur général. Seulement, vous devez m'instruire de tout ce qui s'est passé et m'envoyer copie des lettres du ministre russe, reçues par vous les 4 et 13 août. M. le Gouverneur général peut pourvoir aux objets urgents et imprévus; mais les rapports qu'il fait ne vous dispensent pas de me rendre compte de tout ce qui est à votre connaissance, et qui a quelque trait à mon Ministère.

Après cette lettre, M. de Tournon avait bien le droit « d'oublier cette petite aventure » et de ne plus s'en occuper. Or, quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsque, le 29 octobre, au retour d'une tournée dans l'arrondissement de Viterbe, le directeur de la poste de Rome vint lui apporter la dépêche donnée plus bas, arrivée par estafette spéciale, « dont il avait ordre de venir reprendre la réponse quatre heures après »! — « Elle contenait, dit M. de Tournon lui-même dans ses *Mémoires*, des questions sur la part que j'avais eue au départ de M. Lucien; les réponses à ces questions devaient être écrites en regard, sur la feuille même qui les contenait, et être envoyées à Paris immédiatement par estafette. » Voici ce curieux document, précédé de la note d'Anglès à Tournon qui l'accompagnait, et de la réponse de ce dernier :

Je vous adresse, Monsieur, différentes questions relatives au départ de M. le sénateur Lucien, et aux circonstances qui l'ont précédé. Je vous invite à faire, *sans aucun délai*, vos réponses sur chaque objet, et à me les renvoyer de suite. Vous ne devez sous aucun prétexte les communiquer à qui que ce soit; vous ne les garderez même que le temps nécessaire pour y répondre, et les mettrez immédiatement après à la poste, en prenant du directeur un reçu qui indiquera l'heure de la remise, et que vous m'enverrez.

Rome, le 29 octobre 1810.

Monseigneur,

Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 19 du courant. Absent depuis le 27, je ne suis revenu à Rome que ce matin, au retour d'une tournée faite dans l'arrondissement de Viterbe. J'ai trouvé votre lettre et la série de questions y jointes, et je me suis hâté de mettre mes réponses en marge<sup>1</sup> et je vous renvoie la même feuille, suivant vos désirs.

<sup>1</sup> Pour simplifier la présentation du texte, nous donnons chaque réponse à la suite de chaque question, et non à côté comme dans le document lui-même (N. D. L. R.).

J'ai déjà, le 7 septembre, répondu à plusieurs de ces questions. Je prie Votre Excellence de se faire représenter ma lettre pour éclaircir mes réponses.

Je me flatte qu'Elle sera complètement convaincue que je n'ai pas dû avoir dans cette affaire, excessivement délicate, une conduite différente de celle que j'ai tenue. Elle la jugera en la comparant avec les circonstances dans lesquelles je suis placé, et avec la nature extraordinaire de l'affaire, Je m'en repose absolument sur son équité.

Je suis avec respect, Monseigneur...

TOURNON.

— *Saviez-vous que M. le Sénateur Lucien voulait s'embarquer par Civita Vecchia? — A quelle époque précise et par quelle voie l'avez-vous sçu?*

Dans le courant de juin, le bruit se répandit que Monsieur le Sénateur Lucien avait le projet de s'embarquer à Civita Vecchia pour la Corse. Dès le mois d'avril, un pareil bruit avait couru et était promptement tombé. Je n'ai appris ce projet que par ce qu'on en disait dans le public. Je ne puis fixer précisément le jour où j'en entendis parler pour la première fois; mais ce fut vers la fin de juin, dans des conversations générales, où l'on parlait de ce départ comme d'une chose peu vraisemblable.

Je partis le 28 juin pour lever la conscription; dans la route et à mon retour à Rome, j'entendis assurer qu'on faisait des préparatifs de départ à Tusculum. J'appris aussi qu'un navire ragusais était nolisé à Civita Vecchia pour le compte de M. le Sénateur Lucien, mais on parlait toujours de voyage en Corse; ce ne fut que dans les derniers jours de juillet qu'on commença à répandre dans le public qu'il allait en Amérique. Cependant, il n'y avait que des bruits vagues, et souvent on assurait que le voyage était contremandé.

— *En avez-vous rendu compte, et avez-vous demandé des ordres à ce sujet?*

Je n'ai point rendu compte de ces bruits :

1° Parce que, jusqu'au départ, on n'a parlé que du voyage en Corse;

2° Parce que j'ai pensé que je n'avais pas à m'immiscer dans une affaire concernant le frère de l'Empereur;

3° Parce que, me trouvant sous les ordres immédiats de M. le Gouverneur général, comme moi présent sur les lieux, ce n'était pas à moi à prendre l'initiative dans une matière aussi délicate.

— *Saviez-vous qu'il envoyait un bâtiment en parlementaire pour faciliter son départ?*

Jusqu'au 4 août, jour où j'ai reçu la dépêche du ministre russe à Cagliari, je n'en ai pas eu la moindre connaissance.

— *Avez-vous connu ou soupçonné la vraie destination de ce bâtiment?*

Ignorant totalement le départ du bâtiment, je n'ai pu connaître ni soupçonner sa destination.

— *En avez-vous prévenu, ou vous êtes-vous opposé à cette démarche; vous n'avez pas dû l'ignorer?*

Je n'ai pu en aucune manière connaître le départ du parlementaire, puisque je n'ai de connaissance du mouvement du port qu'en ce qui concerne la police des passagers et le commerce; encore, dans la première partie, le Commissaire général de police à Civita Vecchia me supplée-t-il. Si le parlementaire est sorti avec des papiers pour la Corse, ce voyage était licite. Si ses papiers n'étaient pas en règle, la police ou la marine locale devait empêcher son départ : je ne pouvais le faire puisque j'habite à dix-huit lieues du port et que je n'ai été instruit du départ que par les états de mouvement qui me parviennent toujours fort tard. Si ce bateau parlementaire, parti légalement pour la Corse, s'est ensuite dirigé sur la Sardaigne, j'ai encore moins pu le savoir.

— *En avez-vous parlé à M. le Sénateur Lucien, ou à M. le Gouverneur général? — Que vous ont-ils répondu?*

Je n'ai vu M. le Sénateur Lucien que deux fois depuis que j'habite Rome, la première à mon arrivée pour lui remettre une lettre de Madame la Grande-Duchesse de Toscane; la deuxième peu après son retour de Canino, dans le printemps de cette année. Dans ces visites d'un quart d'heure, il ne fut question que de choses indifférentes.

Dans les derniers jours de juillet, lorsque je fus de retour à Rome de la tournée pour la conscription, je parlais à M. le Gouverneur général du bruit qui se répandait de plus en plus du départ de M. le Sénateur Lucien. Il me dit, dans le cours de la conversation, qu'il croyait qu'il avait des passeports de Sa Majesté. C'était au reste dans ce moment l'opinion générale. Je n'ai plus parlé de cette affaire au Gouverneur général qu'au 4 août, au sujet des dépêches du ministre russe.

— *Vous m'aviez déjà dit quel jour vous aviez reçu les lettres de l'envoyé russe en Sardaigne. Était-il encore temps de s'opposer au départ du bâtiment l'« Hercule »? Saviez-vous qu'on avait fait noliser ce bâtiment? Ou l'information donnée par l'envoyé russe ne vous a-t-elle pas paru assez importante pour suspendre le départ et prendre de nouveaux ordres?*

Ainsi que j'en ai déjà rendu compte à Votre Excellence le 7 septembre, je reçus et remis le quatre août à M. le Gouverneur général le paquet du ministre de Russie. Le départ de M. le Sénateur Lucien n'ayant eu lieu que le 7 au soir, nul doute qu'il y ait eu un temps plus que suffisant pour s'y opposer. Mais il est facile de sentir que M. le Gouverneur général étant sur les lieux au moment du départ, ce n'était pas à moi à donner des ordres.

J'ignorais jusqu'au commencement d'août que ce fût un bâtiment américain qui dût transporter M. le Sénateur Lucien. Ayant été absent de Rome pendant tout le mois de juillet, j'étais resté dans l'idée que c'était un ragusais sur lequel le chargement avait même commencé.

L'information de l'envoyé russe me parut si importante que je n'hésitai pas un instant à en donner connaissance à l'autorité qui, seule, pouvait en profiter et qui, par la nature de ses pouvoirs, était

seule à portée de prendre une détermination adaptée aux circonstances.

V. Exc. a daigné approuver ma conduite à cet égard le 26 septembre.

— *Enfin, avez-vous cru qu'il était indifférent de laisser partir M. Lucien, et n'est-ce que par une complaisance simple que vous ne vous êtes pas opposé à toutes les intelligences qu'il avait sur la côte?*

J'ai constamment été persuadé que le départ de M. le Sénateur Lucien était un événement et j'aurais cru manquer de la manière la plus coupable à mes devoirs envers Sa Majesté, si j'eusse apporté la moindre complaisance à le favoriser ou à protéger ses intelligences.

Mais, ainsi que je l'ai établi dans ma lettre du 7 septembre, lettre à laquelle Votre Excellence a daigné répondre le 26 pour me faire connaître sa satisfaction, ce n'était en aucune manière à moi à prendre de mesure directe dans cette affaire.

Préfet d'un département de l'Intérieur, où je n'eusse dépendu que des Ministres de Sa Majesté, je n'aurais pas hésité à prendre les mesures que m'auraient dictées mon zèle et mon dévouement; l'éloignement où j'eusse été de Paris m'aurait engagé, dans ce cas, à agir sans attendre vos ordres. Mais à Rome, je suis placé sous la direction de la Consulta pour l'Administration générale, et sous les ordres de M. le Gouverneur général pour la police. Toute la haute police est même entre ses mains, et je n'ai aucune influence sur ses déterminations, ni souvent aucune connaissance de leur résultat. A la vérité, d'après une décision de Votre Excellence, qui m'est parvenue le 12 juillet, j'ai dû correspondre directement avec le 3<sup>e</sup> arrondissement de la police générale; mais quand j'ai reçu cette décision, j'étais absent et occupé à lever la conscription dans les arrondissements. Je n'ai donc pu donner, dès le premier instant, toute l'activité désirable à cette correspondance. C'est dans ce moment, précisément, que le départ de M. le Sénateur Lucien a eu lieu. Mais alors il s'agissait, non de vous instruire d'un projet connu de toute l'Italie et long à exécuter, mais de faire, sans le moindre délai, un acte d'autorité et, dans ce cas, M. le Gouverneur général avait seul le droit d'agir.

En me résumant, je prie Votre Excellence d'observer que je n'ai été instruit du projet de départ que par la voix publique (avant le 4 août); que la Consulta et M. le Gouverneur ont été instruits de la même manière; que je n'ai pu douter un moment que ce projet de départ ne fût connu de l'autorité supérieure; que j'ai même dû croire qu'il se faisait avec son agrément, puisqu'on assurait que M. le Sénateur Lucien était porteur de passe-ports, lesquels ont été exhibés au commissaire général de police à Civita Vecchia; que, même dans le doute, ce n'était pas à moi à faire connaître des projets qui pouvaient n'être pas fondés. Placé en seconde ligne, il eût été absurde que je prisse l'initiative de mesures excessivement délicates, lorsque l'autorité dont je dépends était sur les lieux, et qu'elle était bien plus à portée que moi d'être instruite des projets de M. le Sénateur Lucien, et des intentions de Sa Majesté.

Tant que la voix publique a seule répandu un bruit, à chaque instant contredit par un autre, qui venait aux oreilles de M. le Gouverneur général, résidant à Rome, encore plus qu'aux miennes, puisque

j'étais alors entièrement occupé de la levée de la conscription dans les arrondissements, je n'ai pas cru devoir m'en occuper plus que lui ni avant lui. Dès que ces soupçons se sont changés en certitude, par l'avis donné par l'envoyé russe, j'ai, sans perdre un instant, éclairé M. le Gouverneur général, et je lui ai remis la totalité des dépêches, le temps était trop court pour que je puisse vous instruire et recourir à vous; j'ai dû m'adresser à la seule autorité ici présente qui pouvait prendre une détermination conforme aux intentions de Sa Majesté, dont je n'avais aucune connaissance. Je l'ai fait, et je crois avoir, en cette occasion, *accompli scrupuleusement mon devoir*.

Le préfet de Rome,  
TOURNON.

Comment ne pas être frappé de la netteté, de la rectitude et de la loyauté de toutes ces réponses, en même temps que de l'imprécision voulue et de la perfide ambiguïté des interrogations sur des faits que la police, selon la remarque de M. de Tournon, devait, à ce moment-là, connaître beaucoup mieux que lui? Le questionnaire fut rédigé de la main même de Savary, et dans l'envoi qu'il en fait à Anglès, il écrit : « Voici la lettre pour le préfet de Rome; l'estafette part à minuit; je serai ce soir au cabinet »; et il veut que cela ne souffre « aucun délai ». Pourquoi cette hâte fébrile? Pourquoi avoir attendu plus de deux mois (Lucien partit le 7 août, et la lettre est du 19 octobre), avant de réclamer impérativement des explications aussi immédiates d'un fonctionnaire qu'on savait très bien devoir être mis hors de cause en cette affaire? Pourquoi exiger que les réponses soient écrites en regard même des demandes, laissant à peine la place à des éclaircissements un peu complets? Pourquoi encore cette défense absolue d'en parler à qui que ce soit? M. de Tournon ignorait que le général Miollis avait été, lui aussi, mis en demeure, par des questions analogues, de donner « des explications positives ». Le gouverneur de Rome répondit, de son côté, en termes catégoriques : « ... dans toutes les instructions que j'ai reçues, le silence le plus absolu a eu lieu à son égard (de M. Lucien); il devait être une loi pour moi; mes rapports directs et indirects avec lui m'ont tous convaincu que ces circonstances se rattachaient à une haute politique dont je devais respecter le silence... J'ai fait néanmoins toutes les représentations, toutes les objections possibles : il me fit sentir que toute réclamation était chose inconvenante... Un seul mot de la part de Sa Majesté qui m'y eût autorisé eût été pour moi alors l'ordre le plus sacré... » N'y avait-il pas, dans cet interrogatoire simultané des deux principaux fonctionnaires de Rome, avec défense réciproque de communiquer, le secret espoir de mettre l'un des deux en contradiction



avec l'autre? Le danger, en tous cas, était beaucoup plus grand pour M. de Tournon, jeune préfet, et peu connu, que pour Miollis que de longs services envers l'Empereur plaçaient à l'abri des coups.

Il avait dû « se passer quelque chose » entre Napoléon et ses ministres de police. A bien comparer les dates, on s'aperçoit que la rédaction et le brusque envoi du questionnaire coïncident avec l'arrivée à Paris des journaux anglais qui annonçaient, avec leurs commentaires cruels pour l'Empereur, la prise de Lucien par la *Pomone* et son transfert à Malte. N'était-ce pas la goutte d'eau faisant déborder la coupe d'amertume et obligeant la police, pour dériver l'attention du public, à trouver, coûte que coûte, un « responsable? »

Au reste, nous avons mieux que des hypothèses, nous avons l'affirmation même de M. de Tournon; et il se trouve au premier rang des hommes dignes de foi :

En réfléchissant ensuite, dit-il dans ses *Mémoires*, à ces questions bizarres sur des faits que la police savait mieux que moi, je compris que l'Empereur regrettant d'avoir laissé son frère porter sa mauvaise humeur dans des lieux hors de son influence, le ministre avait cherché sur qui il ferait tomber cette colère. En bonne justice, c'était sur lui-même qui avait donné des ordres; mais un ministre de la police n'est pas tenu à tant d'honnêteté. Sur le général Miollis? La chose était difficile, car l'Empereur le connaissait et ménageait ses vieux généraux. Je fus choisi comme trop faible pour opposer quelque résistance, et trop obscur pour rendre mes réclamations redoutables. Heureusement, mes réponses étaient si claires, ma défense si péremptoire, qu'il n'y eut pas moyen, même à M. Desmarets, de me chercher querelle, et je n'entendis plus parler de cette affaire. *J'ai sçu plus tard que mes conjectures étaient fondées!*

Et il eût été infiniment regrettable que M. Camille de Tournon vît sa carrière administrative brisée par une si odieuse machination; car elle fut admirable, cette carrière, active, féconde<sup>1</sup>, je dirais volontiers glorieuse : — grâce à de très nombreux et parfois très curieux documents inédits, j'espère le montrer un jour.

J. MOULARD.

<sup>1</sup> Nos lecteurs n'ont pas oublié l'intéressant article de M. Louis Madelin : *Le préfet français de Rome*, paru dans notre livraison du 25 juillet 1905,

(N. D. L. R.)

# LE PAYSAN FRANÇAIS

DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN

---

C'est une opinion assez répandue que le propre d'un portrait doit être la ressemblance et que, si l'on se fait « peindre », cela est bien, en vérité, pour avoir de soi une « image » fidèle. Ce à quoi beaucoup d'artistes répondent que l'exactitude, si on la veut géométrique, se trouve et se paie — à bon compte et encore! — dans les ateliers des photographes, mais qu'ils ne peuvent, eux, reproduire de leur modèle par le moyen de la palette et des pinceaux que ce qu'ils voient avec leurs propres yeux et comprennent avec leur propre entendement. Voilà pourquoi, sans doute, on préfère la marque de M. Bonnat ou celle de M. Aimé Morot au parafe de je ne sais quel scrupuleux barbouilleur ès architectures humaines. Voilà pourquoi encore il est des peintres et des images qui vont jusqu'à l'âme tandis que d'autres la voilent.

C'est l'éternelle querelle du subjectivisme et de l'objectivisme dans l'art et le « distinguo » célèbre — où se complaisait Sully-Prudhomme — entre les arts d'imitation et les arts d'invention. Dieu sait que, dans toutes les branches et sous tous les noms, classicisme, romantisme, idéalisme, naturalisme, symbolisme, réalisme, raphaélisme ou naturisme, cette question a fait couler, au cours du dernier siècle, pas mal d'encre et s'érailler beaucoup de voix. Je pense qu'elle ne sera jamais résolue et que, vieille comme le monde, elle durera autant que lui. Ainsi les paysans de Durer, de Steen, de Breughel, de Téniers, de Callot, de Lenain, de Monet, de Courbet, de Bastien Lepage, des écoles finlandaise et espagnole actuelles, ou ceux du Poussin, de Léopold Robert, de Puvis de Chavannes, de Corot, de Rosa Bonheur, de Dupré, de Millet, de Decamps, d'Hébert, de Bouguereau, de M. Lhermitte ou de M. Henri Martin, par exemple, n'ont entre eux, toute question de latitude mise à part, que des parentés fort éloignées ; et ce sont bien cependant toujours des « paysans ».

Mais il arrive que le modèle, mauvais juge dans le procès où il est souvent partie, ne puisse même pas connaître du litige, soit parce que sa vue est, à tous égards, trop basse (c'est-à-dire son éducation inexistante ou incomplète), soit parce qu'il ignore qu'il a « posé », soit encore parce qu'on ne lui montre pas le tableau. Pour en revenir à la peinture, ne prétend-on pas que les Arabes sont devenus, par atavisme, d'une ignorance si singulière en ce qui regarde les représentations de la forme humaine interdites par leur loi religieuse, qu'ils trouveraient tout naturel qu'on exposât un Raphaël la tête en bas et les pieds au plafond? Il est bien certain, sans paradoxe, que l'éducation est indispensable pour l'intelligence complète de l'art. Sans quoi, il serait vraiment trop tentant de demeurer ignorant!

Bien que *la Terre* d'Emile Zola soit, paraît-il, installée à la place d'honneur dans quantité de nos bibliothèques municipales — il n'est pas besoin pour s'en attrister de croire avec M<sup>me</sup> de Staël que forcément « l'agriculture sent le fumier » — on ne peut douter qu'un nombre insignifiant de nos paysans ont lu, par grand hasard, seulement une ou deux des œuvres par où on s'est efforcé de décrire leur monde, leurs habitudes, leurs goûts et leurs passions. Peut-être ne faut-il pas trop s'en plaindre. Nos mondaines vous diront si M. Bourget a vu juste dans *Cœur de femme* ou s'il s'est trompé dans *le Divorce*; un marin jugera *Mon frère Yves*; un soldat, *Grandeur et servitude militaire*. Mais nos géorgiques, nos bucoliques ou nos idylles, faites sur les paysans, ne sont pas faites pour eux. Elles sont, par-dessus leur tête, destinées aux « messieurs » des villes, en atteignant tout au plus quelques « dames » de ces petits ménages mi-paysans et mi-bourgeois qui, entre deux courses au marché, rêvent encore de M<sup>me</sup> Bovary dans nos bourgades campagnardes.

Le paysan n'a, pour lire, qu'une saison de l'année sur quatre, et, dans cette saison, que peu d'heures. Encore, comme il n'aime pas que sa lampe brûle longtemps, ne lit-il guère que son journal, dans son journal les faits divers locaux ou l'article politique s'il est violent. Il n'a pas de temps pour d'autres « histoires » qui ne sont que des « imaginations » et, du reste, il aime les faits et les précisions. On ne peut soupçonner combien peu d'aliment intellectuel il entre chaque année dans nos villages et il faut vivre à la campagne pour comprendre l'influence de l'instituteur qui seul, dans tant de paroisses, représente aujourd'hui officiellement « l'Instruction ».

Ainsi donc, le paysan ne peut pas dire si l'on ne « s'ennuye » pas en lisant la véritable bibliothèque qu'il a inspirée. Il sait si

l'on « cause » bien quand on lui parle, et il aime qu'on lui parle, car, de son propre aveu, « il n'entend rien et il ne voit rien » de toute l'année, mais quand même il aurait sous la main tous les « écrits » dont il fut le prétexte, il est bien certain que son jugement critique s'exercerait difficilement sur eux. Ce n'est donc pas à lui qu'il faut demander si les portraits sont ressemblants.

Et tout d'abord y a-t-il « un paysan »? Comment l'a-t-on peint et quelles intentions s'est-on proposé en le faisant?

\*  
\* \*

Y a-t-il « un paysan », comme on peut avoir le droit de dire qu'il y a « un prêtre », « un marin », « un soldat », ou bien encore, à la rigueur et toutes proportions gardées, « un douanier », un « épicier », ou « un receveur de l'enregistrement », qui, soient-ils « nés natifs » de Pont-l'Évêque ou de Lons-le-Saulnier se ressemblent par mille traits communs? Y a-t-il « un paysan », c'est-à-dire y a-t-il un type d'homme qui, du nord au midi et du levant au couchant, reçoive de sa profession et des exigences de sa vie quotidienne un pli qui le marque et le catalogue, un de ces indices, une de ces manières de parler, de se tenir, de penser surtout et de vivre en un mot qui vous font reconnaître à première vue et qui, parce qu'on ne peut y échapper que partiellement, en disent plus long à eux seuls que tout un état civil et tout un *curriculum vitæ*? Certes il y a « un paysan », un paysan français, et nul Français n'est plus « marqué » que lui! Cette « espèce » dont il arrive qu'on soit tantôt l'ami et tantôt la victime est certes « ondoyante et diverse » et frappée d'empreintes qui la modifient de race à race, de province à province et de culture à culture, (ce sont là précisément quelques-unes des raisons qui font l'intérêt du régionalisme); mais l'homme qui, hors des villes et dans des emplois multiples, vit de la terre et pour la terre; l'homme qui se penche sur la terre pour arracher de ses mille mamelles leur suc, fût-il lui-même bucheron, vigneron, fermier, journalier, laboureur, charbonnier, pâtre, maquignon ou bouvier; l'homme qui, du matin jusqu'au soir et dans les rêves de la nuit, est hanté par la pensée de la terre et des mystères que renferment ses flancs, qui la creuse, l'ensemence, la féconde, la moissonne, la chérit et lutte contre elle; le père nourricier qui, dans la grande solitude des champs, a la patience de confier à la terre toutes ses espérances et qui reçoit d'elle toutes ses récompenses comme aussi bien tous ses déboires, cet homme-là où qu'il peine, où qu'il souffre, où qu'il chante, où qu'il aime, où

qu'il meure, se ressemble et se retrouve sous ses enveloppes changeantes. Il est « le marin » de la terre et son éternel amant. Il vit, il voit, il pense de même sous des cieux très divers parce que son travail est le même et se fait toujours sur le même chantier. Attaché par la plante de ses pieds à la terre qui demeure et qui ne sait pas, elle, changer dans la manière de faire germer le grain ou mûrir les épis, il est, pour ainsi dire, malgré les prodigieuses transformations qu'a subies son existence dans notre pays, l'élément le plus fixe et le moins « évoluant » de notre civilisation.

Quand bien même il aurait, par l'intermédiaire de son syndicat, fait venir d'Amérique sa moissonneuse-lieuse ou, de Gafsa, les phosphates dont ses récoltes s'engraissent, sa houe, sa bêche, sa herse sont encore celles que, il y a cinq mille ans, le Copte enfonçait du même geste hiératique dans le limon du Nil; il lui faudra, tout comme les fils de Noé, écraser son raisin pour faire son vin et, qu'il soit lui-même vêtu de peaux de bêtes ou d'un complet acheté à la sous-préfecture du voisinage, ni le soleil, ni les saisons, ni les semences ne changeront de ce fait. La motte de terre dont il effrite la surface et par laquelle il voit ses pensées bornées aux limites d'un horizon sans variété, s'enrichit des mêmes pluies; elle exige, au retour des mêmes jours réguliers comme l'heure qui sonne, le même labeur pour donner vers le même instant des fruits qu'il voudrait attendre toujours semblables. Comment, en face de cette nature éternelle et immuable, tantôt implacable et marmoréenne, tantôt frémissante et voluptueuse, tantôt sa mère d'abondance et tantôt sa marâtre et qui ne se sert de lui que comme d'un instrument ou d'un jouet, comment dans cette existence si rigoureusement déterminée et du même coup si libre, le paysan ne serait-il pas fataliste, lent et mélancolique, mais aussi bien indépendant et fier? Lui qui naît, en quelque sorte, avec des mains caleuses que le soleil a tôt fait de dessécher encore, comment ne serait-il pas noué au travail, patient et silencieux, car il est celui qui doit toujours travailler, toujours attendre et toujours espérer sans que les mots servent de rien? Comment ne serait-il pas réfléchi, calculateur, têtu et simple de cœur tout à la fois, autoritaire, dur, mais parfois attendri puisque, lui qu'on appelle « le maître », il doit constamment prévoir, constamment commander, mais souvent avoir pitié, souvent secourir et souvent rendre grâce? Comment, dans l'isolement de sa pensée qu'il rumine et dans la solitude de cette demeure que les champs et le ciel sont seuls à encadrer, lui qui a été si souvent trompé et qui a si peu de conseils à sa portée, ne serait-il pas méfiant, rusé,



individualiste, mais cependant fidèle et digne lorsqu'il s'est donné? Comment sous cette rosée de sueur qui pleure de son front et qui fait son esclavage en même temps que sa majesté, ne serait-il pas économe, regardant et souvent jaloux?

Les bonnes gens des villes se moquent parce qu'il court après ses sous et le traitent de cupide : « Ah ! monsieur, me dit un jour l'un de ces « avaricieux » des campagnes, les écus sont si ronds qu'ils roulent toujours. On ne sait jamais si on les tiendra. » N'est-il pas vrai qu'il ne sait jamais, le paysan, si cette moisson, si cette couvée, si cette portée, si drue, si bien venue, si gonflée, si grasse et aujourd'hui si réjouissante à l'œil ne seront pas dans huit jours sur son fumier? Pauvre Perrette, sur tous nos chemins ton pot au lait se casse chaque jour sans qu'il soit toujours de ta faute : un orage, un coup de sécheresse ou de gelée sont pis encore pour toi que l'incendie de l'usine ou la grève pour l'ouvrier. Que nos bourgeois, avares des louis d'or et des titres qu'ils enferment soigneusement dans leurs coffres-forts, ne se gaussent donc pas du paysan lorsqu'il met la pièce blanche qui lui a coûté si cher dans le bas de laine où est la fortune de la France. Le geste est le même si la proportion diffère; n'est-il pas encore plus excusable là-bas qu'ici? Et que ferions-nous à la place de cette fourmi?

Je me rappelle avoir, en quelques jours de printemps, traversé la France, des plages de la mer du Nord aux rives de la Méditerranée. Je n'ai jamais perdu le souvenir du grand frémissement de vie dont je fus saisi et comme grisé. On eût dit un spectacle aux mille actes divers qui se déroulait sur une toile sans fin, sans que, en aucun moment, le rideau séparât l'un de l'autre. Jamais plus bel hymne à la nature, au travail, à la patrie n'a été chanté devant moi dans une plus parfaite harmonie pour s'épanouir dans le crescendo d'un plus merveilleux final : et toujours le paysan y était acteur au premier plan. Sous la caresse du soleil chaque grain de terre sorti de sa torpeur hivernale faisait éclore un germe que partout l'homme semblait attendre, surveiller ou tenter de protéger. Ce fut d'abord, dans la lumière tamisée des plaines flamandes, un or liquide qui se glissait partout et qui enveloppait de ses scintillements les longues théories de femmes accroupies pour sarcler les champs immenses : leurs enfants jouaient autour d'elles ou dormaient dans leurs berceaux et, sur les routes, en marge des canaux bordés de peupliers qui laissaient trembler l'envers argenté de leurs feuilles, les grands chars circulaient attelés de chevaux boulonnais à la croupe puissante. Puis, dans les cachettes des prairies normandes, les fermes abritèrent leurs bonnets de chaume sous le voile des pommiers

en fleurs, cependant que les vaches engraisaient leur paresse en ruminant aux bords des mares; puis, ce furent les blés de la Brie où les boqueteaux dessinent des taches comme sur une peau de léopard; puis la molle et douce Seine; puis les vignes de la Côte-d'Or, grandes buveuses de soleil; puis, derrière les rives plates de la Saône, les premiers sommets du Jura et la neige rose des Alpes lointaines; puis, le Rhône qui, sur ses cailloux blancs, roule plus vite pour se réjouir plus tôt de plus de lumière; enfin la Crau odoriférante et la mer bleue; et, d'étape en étape, la joie était plus grande, les gestes plus beaux, les chansons plus sonores. C'était comme une montée que jalonnaient de leurs silhouettes précises et qu'encadraient les villages et les chaumières où, sous l'ombre des vieux clochers, les vingt millions de paysans français cachent leurs souvenirs, leurs joies, leurs douleurs et leurs espérances. Sur cette terre féconde, tantôt dans l'émoi des brumes matinales auxquelles les fumées accrochées aux cordons des cheminées ajoutent une parure de festons, tantôt sous la lumière droite des midis embrasés, tantôt sous la pourpre crépusculaire, les uns conduisaient leurs attelages ou paissaient leurs troupeaux, d'autres arrachaient l'ivraie, binaient les vignes, coupaient une luzerne hâtive, émondaient leurs arbres, redressaient les clôtures. Et partout c'étaient des champs qui fleuraient bon, partout c'était le travail. On devinait une prodigieuse fermentation dont en tous lieux le paysan se faisait le tuteur. Je ne pouvais m'empêcher de penser que c'était le travail enseveli depuis tant de siècles dans ces mêmes champs qui avait contribué à établir les assises de notre puissance nationale, que c'étaient ces paysans qui, malgré les sanglantes colères des Bagaudes, des Pastoureux, des Jacques, des Guitres, des Piteaux, des Gauthiers, des Nu-pieds et des Sans-culottes de toutes provinces et de toutes époques avaient défriché, l'un après l'autre, les landes et les bois d'où, l'un après l'autre, ils avaient chassé tant d'ennemis du nom français; que c'étaient de ces mêmes paysans que sortirent tant de « grognards » vieux ou jeunes que la France a versés sur le monde sous tant d'uniformes et derrière tant de drapeaux et je me disais que ce paysan de France valait bien la peine qu'on le chantât et que, s'il ne s'agissait plus de lui donner le chalu-meau de Tityre ou la houlette de Corindon, l'unité, la diversité, la durée et l'originalité de ses mœurs, de ses pensées et de ses efforts avaient à très juste titre tenté quelques-uns des maîtres les plus haut prisés de la littérature contemporaine.

\*  
\* \*

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler en détail que nous devons à Rousseau et à Bernardin de Saint-Pierre d'avoir vu la nature acquérir définitivement droit de cité dans notre littérature française. Chacun sait sur quel mode élégiaque et nouvellement pittoresque, avec quelle passion et même quelle « frénésie » elle y a été depuis lors chantée et comment la précision de l'observation et la richesse chaque jour accrue de la langue ont triomphé d'une rhétorique surannée<sup>1</sup>. Mais cette nature désormais localisée, matérialisée en quelque sorte, et célébrée par les pages grandioses au cours desquelles Chateaubriand et Lamartine promenaient leurs lecteurs (et parfois leur imagination) des savanes du Meschacébé, aux rives du Jourdain ou aux ruines d'un décor néogothique, n'était encore qu'à demi-peuplée, si j'ose ainsi dire. Le paysan n'était-il pas trop humble pour des hommes occupés surtout à se regarder eux-mêmes au travers du monde, à trouver dans la gloire de cette contemplation tant de charme et à chercher dans une cascade ou dans « les sapins qui ressemblent à des cils de la paupière du ciel<sup>2</sup> », des prétextes à états d'âme et des moyens de faire rendre « aux eaux, au ciel, à la terre, aux rochers, aux arbres, aux cèdres et à l'hysope, des soupirs, des ardeurs, des étreintes, des voix, des cris, des parfums et des flammes<sup>3</sup> » ? Julie et Saint-Preux, Paul et Virginie, Atala et René, Jocelyn et Elvire n'étaient guère que des hôtes d'occasion, des voyageurs. Malgré les souvenirs enchanteurs du Jorat, du lac de Bienne, de Saint-Malo ou de Milly, malgré les strophes célèbres accordées à des « laboureurs » revêtus d'une beauté véritablement antique<sup>3</sup>, il manquait à la nature son compagnon et son témoin de tous les jours : le paysan. On en était au cinquième jour d'une création très aristocratique et pour le moins intellectuelle. — Non pas, certes, que depuis le temps où la révolutionnaire Astrée avait eu l'esprit de chanter le Lignon, toute une série de « pastorales » et de « bergeries » n'eussent fait danser leurs sylvandres, leurs dryades, leurs Tircis, leurs Galatée ou leurs Alcindor, mais c'étaient le plus souvent là des bergers d'alcôve ou des « hommes des champs » de contrebande. Si Rabelais et si Villon, proches

<sup>1</sup> La description classique n'est pas « située », elle est tout intellectuelle : c'est *la Tempête*, *la Mer*, *la Forêt*. Fénelon a continué cette tradition. B. de Saint-Pierre donnera encore dans ses *Harmonies de la nature*, les règles de rhétorique pour la composition d'un paysage.

<sup>2</sup> Lamartine.

<sup>3</sup> Jocelyn, 9<sup>e</sup> époque.

du peuple, nous avaient fait sentir de vigoureuses odeurs de terroir, si La Bruyère dans le passage célèbre de ses *Caractères*, si M<sup>me</sup> de Sévigné au cours de ses Lettres, si Molière dans quelques pièces, si La Fontaine surtout dans près de quinze fables qui sont parmi les plus humaines s'étaient échappés de cette mascarade campagnarde, déjà fripée au temps de sa naissance, on peut dire que le dix-septième siècle a généralement passé à côté du paysan (ainsi que de ce qu'on est convenu d'appeler : le pittoresque) sans le regarder. Le dix-huitième siècle lui fit, — plutôt sur son déclin et pas toujours parmi ses plus illustres représentants, — les honneurs de la comédie, du roman, de l'alexandrin avec les grâces de Marivaux, l'aimable bonhomie de Sedaine, les malpropretés de Restif de La Bretonne, les tartes à la crème et les béleries de ce polisson de Florian, ou encore les Arcadie philosophiques de Saint-Lambert, les Champs et les Jardins de cire chantés par Delille par deçà les vitres de son cabinet<sup>1</sup>. Mais voilà des sabots aux talons rouges; malgré les modes champêtres et les effusions bourgeoises et sentimentales de Greuze, il y a bien encore un doigt de fard sur les joues de ces Rose et de ces Colas, plus habitués aux lumières des Petites-Maisons, de Trianon ou de l'Encyclopédie qu'au hâle du grand soleil d'été. Comme le disait Bernardin de Saint-Pierre, « la physionomie n'y est pas ». Après l'avoir cherchée en Suisse, aux Indes, en Amérique, en Irlande ou en Espagne, on s'aperçut un beau jour qu'elle pourrait bien se rencontrer sur les bords de la Loire, en Bretagne, en Berry ou même dans la Plaine Saint-Denis et que, enfin, « l'homme de la nature » si cher à Rousseau était, par vertu de la philosophie, un arrière-cousin aussi éloigné du paysan que l'homme des cavernes. Sans qu'il soit nécessaire d'adopter les yeux fermés cet axiome favori de Töpffer : « Tous les paysans ont du style, c'est là qu'on se retrempe », ce fut cependant l'un des mérites du roman français (que le théâtre n'a malheureusement pas suivi) et l'un des titres de gloire de Balzac, puis de George Sand : « Notre siècle, dit celle-ci, a donné un autre caractère à la pastorale. On n'a plus

<sup>1</sup> Marivaux, *l'Héritier de village*, comédie (1721); *le Paysan parvenu*, roman (1735). — Sedaine, *le Jardinier et son Seigneur* (1761), *le Roi et le fermier* (1762), *Rose et Colas* (1764). — Saint-Lambert, *les Saisons* (1769). — Restif de La Bretonne, *le Paysan perverti* (1776), *la Paysanne pervertie* (romans). — Delille, *Géorgiques* (1769), *les Jardins* (1780), *l'Homme des champs* (1800). — Florian, *Galatée* (1783), *Estelle et Némorin* (1787). — Roucher, *les Mois* (1779). — J.-J. Rousseau, *la Nouvelle Héloïse* (1760), *les Confessions et les Réveries*, ouvrages posthumes (1782). — B. de Saint-Pierre, *Voyage à l'Ile-de-France* (1773), *Etudes de la nature* (1784), *Paul et Virginie* (1788), *Harmonies de la nature* (1796).

fait des bergers, mais des paysans. » Ironie des choses humaines ! C'est précisément le compliment contraire qu'on lui a, à elle-même, assez injustement, mais assez constamment adressé !

Car peut-être que Stendhal ne fut pas pour grand chose dans cette transformation (malgré les origines rustiques de ce poseur de Julien Sorel<sup>1</sup>, qui est bien l'un des grands-pères de nos modernes « arrivistes ») et Paul-Louis Courier non plus n'a rien engendré en l'espèce dans ses pamphlets tourangeaux, bien qu'il aligne avec complaisance les titres qui sont pour lui comme des lettres de roture : « vigneron de la Chavonnière, bûcheron de la forêt de Larçay, laboureur de la Filonnière, de la Houssière et autres lieux ». M<sup>me</sup> la comtesse de Pimbesche-Orbesche « et cœtera » en énumérait autant. C'est du procédé, rempli d'esprit, de talent, parfois d'éloquence, mais enfin du procédé. Sa blouse est un épouvantail à ultras ; ses paysans écrivent au *Globe*, ils ont dans leurs poches les manuscrits de Longus et l'analyse des séances académiques.

Mais voici Balzac, tout change. Trois volumes, sur les quatre-vingt-dix-sept que devait contenir ce gigantesque tableau de la civilisation française qu'a bien l'intention d'être la fourmilière de sa « Comédie humaine » ont trait à la vie de campagne<sup>2</sup>. Sans doute, la proportion est faible, mais relisez *les Chouans*, *le Lys dans la Vallée*, *Eugénie Grandet*, etc., à chaque page, la vie du terroir reparait. C'est entendu, Balzac est historien, sociologue, et, dans la promenade qu'il nous fait faire au travers de toutes les provinces françaises moins « unes » alors qu'aujourd'hui, il situe son drame dans une région géographique qu'il dessine et colorie de telle manière que de longtemps on ne sera plus tenté de la repeindre. En langage d'atelier, on dirait que « c'est fièrement campé ». La préoccupation sociale et politique est constante, très souvent fatigante et le « subjectivisme » si complet que, sur toutes choses, octrois, douanes, mariage, éducation, opérations de bourse, organisation judiciaire, sylviculture ou irrigation, nous connaissons sa manière de penser et de vouloir corriger le monde. A la campagne comme à la ville, c'est à « une espèce sociale » que chaque fois il s'attaque. Et, au travers de cette zoologie tout entière, il mène le combat contre l'individualisme déchaîné dans une société qu'il a vu traverser la Révolution et sortir de l'Empire. « La maladie de notre temps est la supériorité. Il y a plus de saints que de niches. » Quand il est ainsi lancé, en

<sup>1</sup> *Le Rouge et le Noir* (1831).

<sup>2</sup> *Le Médecin de campagne* (1832-1833) ; — *Le Curé de village* (1837-1845) ; — *Les Paysans* (1845).



somme, l'intrigue amoureuse le laisse et nous laisse froids. Chez lui, la pitié ne domine pas, c'est la lutte sous l'empire d'une passion quelconque; ce qu'il faut pour triompher dans cette lutte, c'est la volonté organisée. Le pessimisme de Balzac a quelque chose de classique et de farouche qui s'oppose singulièrement au sentimentalisme caressant de G. Sand.

Il semble, pour ce qui nous regarde en ce moment, que ce pessimisme s'accroît d'année en année. Dans *le Médecin de campagne*, où se déroule toute une théorie sociale de la régénération et du progrès, le paysan n'est encore qu'un comparse et qu'un prétexte; mais il est compatissant ce paysan, il est vertueux, ou du moins capable de le devenir (car il s'agit, remarquez-le, de vallées alpines où, selon l'auteur, la Révolution n'a pas pénétré); il chante la fierté du travail; il est fidèle aux traditions familiales; il est patriote et répète dans d'admirables strophes les litanies napoléoniennes: « Il faut bien reconnaître que ces gens-là ont du cœur quand on ne le flétrit pas. La vie de la campagne tue beaucoup d'idées, mais elle affaiblit les vices et développe les vertus. » Pourtant, le paysan ne saurait avoir de pensées générales; il ignore l'amour, « il souffre, se tait et se couche, à la manière des animaux »; en somme, « il n'est ni entièrement bon, ni entièrement méchant; un travail constant ne lui permet pas de se livrer au sentiment; il peut parfois sentir vivement ».

Mais le voici qui commence à s'attacher à sa proie. Avant de recevoir dans *les Paysans* toute son amplitude, la thèse est posée dans *le Curé de Village* où, tout comme dans *Valentine* de Sand (Balzac a aussi ses femmes mal mariées), on voit un gars des champs séduire une femme du monde (ceci c'est pour les âmes sensibles). — « La grande plaie de la France..., la Révolution française a émis un virus destructif auquel les journées de Juillet viennent de donner une activité nouvelle. Ce principe morbifique est l'accession du paysan à la propriété... Le paysan ne rend rien de ce qu'il a conquis... Une fois que cet ordre a pris un morceau de terre dans sa gueule toujours béante, il le subdivise tant qu'il y a trois sillons. Encore alors ne s'arrête-t-il pas. Il partage les trois sillons dans leur longueur. »

Venez donc le voir à l'œuvre (*les Paysans*, 1845) et je vous jure que vous n'aurez pas envie d'acheter pour votre repos une « maison de campagne » si vous avez quelque propension à admettre chez Balzac le don de prophétie. Regardez-les; ces sapeurs, ces rongeurs, attachés à la destruction de la propriété; ils déchiquètent, ils corrodent, ils dépècent, ils s'abattent sur toutes personnes et sur tous biens. Les chaumières sont des repaires de bande

noire, les cabarets des clubs ou des maisons louches. On ne sait si l'on est en France ou chez les cannibales. Ce sont *les Mystères de la campagne*, à l'usage des Morvandiaux, car « les mauvais sujets de Paris sont des saints à côté des paysans » et toutes les scories qu'a crachées le volcan de la Révolution se déposent là comme un sédiment putride, où seul le sentiment de l'honneur militaire émerge timidement. Si l'on y parle « vertu », c'est que l'on est rêveur ou ironiste. Il n'y aura de plus taré que les crapules de Zola et de plus âpre que les paysans de Maupassant qui, eux, nous donneront au moins par surcroît le sens du comique. Mais remarquez bien encore, s'il vous plaît, qu'il s'agit là de produits révolutionnaires, de même que *les Chouans* (1827), ces chauffeurs, paysans de Bretagne ou de Normandie, « sont des sauvages qui servaient Dieu et le roi à la manière dont les Mohicans faisaient la guerre ».

Ah! ce n'est pas alors *la Terre qui meurt* sous la plume de Balzac, ce Morvan dont M. Bazin nous parlera plus tard dans *le Blé qui lève* et pour nous faire aussi pressentir une révolution; c'est la terre qui appelle, en sirène, qui frémit et pour laquelle on ment, on grise, on trahit, on vole, on viole, on assassine; c'est la curée de la terre et la puissance irrésistible de la collectivité, « la société nouvelle » qu'on prépare, l'envie qui monte et dont les bulles crèvent à la surface de cette immense fermentation où tous les vices se sont donné rendez-vous et où toutes les parentés vivent pêle-mêle.

« Il ne s'agit jamais de savoir si une action est légale, immorale, mais si elle est profitable. » — « Cette étude n'est écrite que pour éclairer cette terrible question sociale, le débat de plus en plus ardent d'homme à homme entre le riche et le pauvre... Tous les propriétaires de France sont devenus solidaires... Quoi qu'on fasse, ils ne comprendront la nécessité de la discipline qu'au moment où ils seront menacés chez eux et il sera trop tard. C'est la conspiration permanente de ceux que nous appelons encore les faibles contre ceux qui se croient forts, du paysan contre le riche. »

« La malédiction du passé, Monseigneur, ça pousse, et ça d vient p'us grand que l'p'us grand ed'vos chênes, et l'chêne fournit la potence. » — A l'étude poussée au tragique de cette conspiration et de cette malédiction qui sont, à l'en croire, d'un ordre absolument général, Balzac a, pour ce dernier livre, consacré huit années. Nous lui devons presque un chef-d'œuvre auquel, peut-être, on regrettera qu'il manque la figure centrale d'un Grandet ou d'un Père Goriot, mais la foule en laquelle tout

se concentre y vit et y vibre comme dans les drames antiques, et il y a là des scènes d'horreur que Shakespeare n'eût pas désavouées.

Il est permis, je pense, sans faire un tort immense à la littérature française et malgré les hyperboles d'admirateurs qui prétendent mettre Balzac aux pieds de son élève, de passer par-dessus *le Gentilhomme campagnard* (1847) de Ch. de Bernard de Grail pour trouver l'antithèse dans les romans champêtres de G. Sand<sup>1</sup>. L'ordre chronologique n'a-t-il pas, du reste, dans l'histoire des genres, cet avantage de rappeler comment la littérature suit les inflexions de la société qu'elle peint ou à laquelle elle est destinée? Pendant qu'Hégésippe Moreau<sup>2</sup> célèbre *la Ferme et la Fermière* et que Pierre Dupont<sup>3</sup>, avant de devenir le coryphée du socialisme, taille son flûteau pour chanter à l'usage des grisettes *Ma Vigne, les Cochons, la Vache blanche, ou les Deux grands bœufs blancs*, G. Sand fatiguée, dit-elle, d'une société où tant de révolutions se préparent ou se succèdent (Eh! n'y joue-t-elle pas son rôle?) veut, en fille de Rousseau, « ramener l'homme civilisé aux charmes de la vie primitive »; « détournant sa vue, elle entend se reporter vers un idéal de calme, d'innocence et de rêverie » (notez que c'est après Musset et encore après Chopin); « elle s'impose la tâche d'être aimable ». Il en est toujours ainsi les lendemains d'émeutes. Mais qu'aurait donc dit Jean-Jacques de ce disciple qui osait croire à l'éducabilité de l'homme et qui, encore, pensait le réformer par ses romans! Aimable? Elle l'est, certes, et touchante, et éloquente. Si, aujourd'hui, la « fable » de ces romans semble, en elle-même, parfois médiocre et démodée, souvent, dans le langage on sent comme un effort de traduction et de parler paysan, cependant quelle délicatesse d'observation dans telles ou telles pages de cette série qui s'ouvre par *Jacques, André et Valentine*, pour se terminer avec *Claudie et les Maîtres sonneurs*, quelle finesse de touche dans le célèbre tryptique rustique où *la Mare au Diable* et *la petite Fadette* encadrent *François le Champi*! Comme talent d'écrire où trouver plus de noblesse ou plus de charme que dans le chant du « fin laboureur » berrichon par où s'ouvre *la Mare au Diable* ou dans le récit de la découverte de l'enfant au bord d'une haie? C'est une oasis peinte par Rosa Bonheur sur une esquisse de Puvis de Chavannes; mais pourquoi faut-il qu'ailleurs on soit contraint de se

<sup>1</sup> *Valentine* (1832), *Jeanne* (1844), *la Mare au diable* (1848), *François le Champi* (1848), *la Petite Fadette* (1848), *les Maîtres sonneurs* (1853).

<sup>2</sup> 1810 + 1838. *Le Myosotis* (1838).

<sup>3</sup> 1821 + 1870. *Chansons et poésies* (1851).

rappeler un peu trop aisément la facture de M. Bouguereau? Bien que le panneau central soit, malgré sa renommée, peut-être le moins plaisant et que « les discours » qui gâtent de leur verbiage toute cette école soient souvent déplacés, interminables ou inexacts, il y a là cependant dans l'ensemble toute une série de traits, d'observations, de jugements qui sortent du vif. L'auteur est bien « de la campagne », — cela arrive même aux Parisiens de naissance, — il a été plongé dès l'enfance dans cette vie qu'il raconte en maître écrivain; il en connaît toutes les chansons et tous les refrains en véritable initiateur du *folk-lore* : c'est la dignité, la naïveté et l'intégrité de la vie familiale; c'est la fraîcheur d'impression de ces âmes simples où se reflètent de grands spectacles; c'est la sagesse du paysan « faite moitié de patience et moitié de confiance dans l'effet du temps ». — Regardez ces femmes, généralement robustes et honnêtes, ces amoureux chastes, mais un peu transis parfois et sucrés, ces pères et ces mères qu'on peut respecter et qu'on respecte effectivement, ces deux « bessons » Sylvinet et Landry en qui, devant *les deux Gosses*, s'attarde l'image attendrie d'Oreste et de Pylade. C'est ce qu'on appelle à la campagne du « bon monde », prudent, réservé, mais enfin du « bon monde ». Nous voilà loin, avec ces douces figures, de Balzac et de sa ménagerie de rustres. La petite Fadette, Marie, le Champi sont des faibles et des déshérités qui ont le secret des mots qui enjôlent, mais qui ne seraient point ce qu'ils sont si la société était mieux faite. La femme idéaliste sensible, au fond pénétrée de religiosité, se plaît à les embellir; elle va vers eux dans tout l'élan de son admiration, dans toute sa sympathie d'amoureuse et de mère. Ce faisant, elle poursuit en idéologue le rêve social dont elle est hantée. C'est encore une prédication ardente, mais combien moins dangereuse (du seul point de vue moral, s'entend) que celle d'*Indiana* et de toutes les « incomprises » en lesquelles commence de s'incarner la théorie du « droit au bonheur ». « Ces richesses qui couvrent le sol, ces moissons, ces fruits, ces bestiaux qui s'engraissent dans les longues herbes sont la propriété de quelques-uns et les instruments de la fatigue et de l'esclavage du plus grand nombre. » « Il manque à cet homme une partie des jouissances que je possède, jouissances immatérielles qui lui seraient bien dues à lui l'ouvrier du vaste temple que le ciel est assez vaste pour embraser. Il lui manque la connaissance de son sentiment. Et c'est pourquoi « le roman d'aujourd'hui devrait remplacer la parabole et l'apologue des temps naïfs... son but devrait être de faire aimer les objets de sa sollicitude et,

*au besoin, je ne lui ferais pas un reproche de les embellir un peu. L'art n'est pas une étude de la réalité positive. C'est une recherche de la vérité idéale et le Vicaire de Wakefield fut un livre plus utile et plus sain à l'âme que le Paysan perverti et les Liaisons dangereuses.* » Voilà qui est idéaliste et subjectif ou je ne m'y connais pas. Il est vrai, que, sur le chapitre des « réalités objectives et positives » et en vertu de l'identité des contradictoires, il y a des manières de prendre ses revanches qui transporterent la femme poète ailleurs que dans le monde des rêves !

N'est-ce pas M. René Bazin qui, sans doute éloigné ce jour-là de l'Anjou qui lui est cher, écrivait naguère ces lignes empreintes de mélancolie ? « Il faut que les vieux murs aient une fenêtre au moins ouverte sur la campagne pour que je sois chez moi quand je suis à leur ombre, ou bien qu'ils portent au creux d'une blessure une touffe de giroflées. » Voilà le poète, l'observateur précis, le serviteur du bon naturalisme, le fidèle ami des petits, le défenseur irréductible de l'idée, réunis dans l'écrivain qui, ému de la pitié qu'il y a dans les campagnes françaises, réalisa ce paradoxe de chanter la vie rustique tout en préparant un cours de droit criminel derrière un rempart d'in-folios. *La Terre qui meurt* (ce beau livre qui fut une bonne action), *le Blé qui lève*, deux actes du même drame, c'est-à-dire l'harmonie nécessaire rompue ici sous le poids d'un concours de circonstances dont certaines remontent jusqu'au maître du sol, là par la prédication révolutionnaire : mais harmonie qui, malgré le mode mineur où elle se complaît et se développe, peut et doit se retrouver, car la place de l'amour et celle de l'espérance sont toujours chaudes au fond des cœurs. M. René Bazin, romancier et par cela même sociologue n'est pas de ceux qui désespèrent de leur pays. Il voit le mal, il le signale hardiment, il écrit le drame sincèrement, il ne craint pas de définir les responsabilités, qu'elles soient de droite ou bien qu'elles soient de gauche, mais, sans établir de confusion entre la morale et l'art, il parle de remède, de guérison et de vie, et c'est pourquoi le caractère social mais surtout moral de son œuvre s'affirme constamment : le côté moral n'existe pas chez Balzac. Ainsi, entre les deux volumes de ces documents sur l'histoire sociale et morale de notre temps, il y a, dans la vie du pays, l'espace de dix années de politique radicale.

On la devine d'abord se désagrégant lentement au fond du marais vendéen, la vieille noblesse de province, et, du même coup, par choc en retour, « la race paysanne », celle de ces vieux



Lumineau qui, jadis, constituait un bloc de famille intangible fixé depuis trois cents ans sur la même motte de terre, la « race paysanne » devient « traître au marais ». Les maîtres émigrent vers Paris, les paysans vers la ville prochaine dévoreuse de jeunes hommes ou vers les Amériques, et ainsi est désertée la terre qui fut ensemencée des ossements de nos morts. Quelle étape parcourue depuis Balzac en un demi-siècle d'histoire et de littérature ! Exemples d'en haut ou d'à côté, souvenirs de la vie militaire, attrait des emplois officiels, les voix des sirènes chantent aux oreilles des beaux gars qui, l'un après l'autre, en cachette comme on commet un crime, vont franchir la barrière de la Fromentière. Le réveil de ces illusions perdues sera amer : « Hélas ! on n'est plus tout à fait frère quand on n'est plus pays ». Douleuruse épopée qu'on voudrait arrêter à chaque désertion nouvelle, en criant : « Halte-là ! » Ces chaumières, qui ne les connaît ? Ces Michelonne, qui ne les a saluées sur le pas de leur porte ? Ces routes, qui ne les a suivies ? Ces plaintes, qui ne les a entendues et redites ? Ces yeux brillants sous la coiffe blanche, qui ne leur a souri ? Cela n'est pas du convenu ; cela est écrit de cette manière et non pas de telle autre parce que cela a été vu, étudié, compris. L'âme de M. Bazin semble s'épanouir au milieu de ces paysages tout de nuances et qui s'estompent, s'éclairent, se réjouissent ou s'ombrent suivant le jeu du soleil et des nuages. Il y a dans son œuvre entière comme un auguste sentiment religieux, la connaissance de « ce qui lie ».

Et c'est parce que le lien familial est rompu entre deux générations que le dernier des Meximieu, héros du *Blé qui lève*, mourra seul, loin des siens. C'est parce que le lien social est rompu entre voisins de toutes conditions que « partout on se hait plus ou moins » et que la guerre est prêchée jusqu'au fond des bois. C'est parce que le lien moral est rompu dans le mystère de chaque âme que la déchéance est aux aguets « faite de paresse et d'orgueil ». C'est parce que le lien religieux est rompu entre les hommes et Dieu que les passions se déchainent. Mais voici que des aubes nouvelles se lèvent, messagères de nouvelles moissons, sur les vallées trop longtemps engourdies de nos campagnes françaises ; voici que des efforts s'affirment, que des courages se dessinent, que des sacrifices s'accomplissent. Ils ne sont pas inutiles puisque, par eux, des âmes reviennent à la paix, à la foi, à l'action bonne, à la vérité et à l'amour. Et même la thèse paraît, si l'on peut dire, ici presque trop dominer le drame.

A ces pensées, dont se réclament toute une famille d'écrivains qui honorent le catholicisme français contemporain, nous devons

une renaissance littéraire infiniment précieuse et pleine de sens pour qui sait regarder. Il y a là comme un effort vers les disciplines nécessaires, mais abolies, comme une volonté de rétablir sur ses fondements une société si fortement, si diversement et si constamment secouée qu'elle en a perdu son ossature. Sans que ce soit le lieu de parler ici spécialement de M. Barrès, plutôt cantonné dans la peinture très typique de cette bourgeoisie moyenne où il recrute des héros, le culte de « la maison », de l'honneur familial et de la race, le respect des traditions, la reconnaissance due aux morts qui savent donner « la force de vivre », tous ces sentiments et plutôt encore toutes ces affirmations où une Colette Baudoche trouve sa raison d'être et sa gloire ne sont-ils pas, entre autres, la caractéristique de M. H. Bordeaux? De telles œuvres prétendent donner à réfléchir : c'est leur honneur et leur force, et, ainsi, n'est-ce pas un symbole d'une haute valeur que représente la vieille paysanne dont la figure ridée encadre l'histoire savoisiennne des *Roquevillard*? Elle est telle, en la conclusion, qu'on l'avait vue aux pages liminaires : deux aspects de la même médaille. Les autres peuvent tomber, elle demeure; elle est ce qui est fixe, mais sa pitié toute humaine ne saurait cependant jamais mourir, et sa pitié rend l'honneur.

Ne voyez-vous pas l'étude locale, l'analyse professionnelle et dans son ensemble, le régionalisme naître de la connaissance de ces « liens » divers et de leur valeur, auxquels il convient encore d'ajouter parmi d'autres parrains les excès de la centralisation, la réaction contre l'unification des coutumes et contre l'individualisme des pensées, la facilité des communications, la recherche croissante du pittoresque et de l'imprévu, le goût de l'analyse, l'habitude d'une psychologie plus subtile? On dirait que l'innocente et chantante *Mireille* (1859) qui faisait pousser à Lamartine ce cri : « La littérature villageoise est enfin née » est, à bien des titres, la toujours jeune et toujours fraîche aïeule de ce gracieux essaim. Et ne convenait-il pas qu'elle naquît dans cette Provence où elle ne pouvait pas vieillir non loin de Laure de Noves et de la fontaine de Jouvence? Ses premiers enfants et les plus nombreux, encore incertains de leurs destinées, furent méridionaux : paysans des Cévennes dans l'œuvre « cléricale » de F. Fabre, paysans du Languedoc d'Emile Pouillon, chansons sonores de Jean Aicard, enfin, en excellent mais tardif voisin, ce *Ramuntcho* dont « la bonne occasion » ne pouvait pas ne pas attirer M. Loti, au cœur de l'admirable pays basque. Et, de proche en proche, depuis les côtes de la Marche barroise, jusqu'aux grèves brumeuses de l'Océan ou jusqu'aux pâturages alpestres, il faut explorer les sous-

bois discrets en compagnie d'André Theuriet, il faut chanter les sonnets normands de P. Harel, célébrer les Bretons chers à Brizeux en applaudissant M. Le Braz ou M. Le Goffic, lire *Lou-Pagès* de M. Bouniols, *Ceux de chez nous* de M. Louis Boulé, pleurer avec les Alsaciens ou les Lorrains de toutes familles ou de toutes signatures et compter enfin les volumes de cette « bibliothèque régionaliste » qui, pour nous faire connaître « les pays de France », commence par inventer une collection nouvelle. Ne semble-t-il pas que chacun veuille maintenant avoir « son petit Savoie » ou « son petit Gascogne », comme cette Anglaise qui réclamait pour elle le droit d'avoir « son petit religion »?

Las ! voici que M. Barrès, en père circonspect, et qui entend châtier parce qu'il aime, vient pousser le cri d'alarme sous la coupole de l'Institut. « Je crains que l'on ne fasse bientôt du régionalisme comme nos pères faisaient leur temps de mélancolie romantique. Prenons garde qu'un entraînement un peu frivole ne fasse dévier un mouvement qui pourrait être une renaissance... La province n'est pas un bibelot. La province, chaque province de France, c'est une façon spéciale de sentir ; c'est un lien avec le passé, un principe de solidité morale. »

\*  
\* \*

M. Zola ne s'embarrassa pas, sans doute, de tels sentiments ou de telles ambitions lorsqu'il entreprit d'écrire *la Terre*. Je ne sais si « la solidité morale » hanta particulièrement ses rêves, même aux jours où il tenta de se hausser jusqu'au rôle de moderne Aristide, mais, à coup sûr, « ces Géorgiques de la crapule », comme on les a souvent appelées, sont bien la plus mauvaise action d'un écrivain dont l'œuvre, aujourd'hui décriée, après avoir été exaltée, renferme des pages qui devront à leur singulière puissance de n'être pas oubliées. Cette prétendue observation concrète, cette prétendue épopée de la terre en laquelle nous sommes invités à reconnaître la photographie, d'après nature, du paysan normal, du paysan beauceron choisi comme prototype du paysan français au déclin du second Empire, furent bien le coup de grâce donné au naturalisme près d'expirer au faite même de ses ambitions. C'était justice, car, en vérité, pour objective que soit cette peinture à prétentions scientifiques, il ne pouvait y avoir plus fâcheuse manière de servir une théorie, un procédé, et, par là même, l'art et son pays. On crut, hors de nos frontières, que la France était faite sur le modèle de ces amateurs de pourriture, et, l'hypocrisie aidant, l'on s'en réjouit si fort que l'on en tira contre elle des arguments.

Jamais, jusqu'alors, le naturalisme ne s'était permis d'aussi scandaleuses et inutiles audaces qui, répétées comme à plaisir, à chaque paragraphe de ces cinq cents pages, semblent, par leur monstrueuse continuité, relever de la folie érotique. On en a des haut-le-cœur; on ne peut que se révolter. Jamais aussi ce prétendu « naturalisme » n'avait plus senti l'effort et plus complètement fait fausse route. La grandeur de certains paysages, la sincérité de certains caractères, l'idée fondamentale de l'attachement si âpre du paysan à la terre (et remarquez que ce n'est pas non plus encore ici, en 1870, « la terre qui meurt »), sont déshonorées par l'entassement des ordures et l'outrance des caricatures. On vit sur le fumier; tout est viol, inceste, adultère, vices de toutes sortes, hypocrisie cynique, matérialisme abject, mépris de tous les liens sociaux et de toutes les idées morales : les prénoms eux-mêmes sont un blasphème ou une obscénité. C'est la bête humaine se vautrant dans le ruisseau, ou plutôt, c'est pis encore, car la bête n'a pas la dignité qui est échue en partage à l'homme de pouvoir réfléchir sur soi-même et se commander. La bête qui n'est pas responsable a droit au respect : ces hommes-là? non. — Certes, on se payait tout simplement de mots et l'on était l'objet d'une gigantesque illusion en affirmant que « c'est la nature », que cette nature-là est « auguste », et en confondant la force avec la bassesse et la grossièreté. Ces affirmations seraient comiques si leurs produits n'étaient monstrueux. Pouvait-on faire plus triste injure à « la nature » et à l'homme, à cet homme dont on écrivait, du reste : « Il était paysan, serviteur de la terre... il n'avait plus rien d'humain? » Souvent je songe au mépris prodigieux, mais inavoué, où, sous couleur de vérité, cette école tenait alors l'homme en lui refusant presque la conscience et, à l'obstination calomnieuse qu'elle mettait à ne voir les choses et les gens que sous l'aspect le plus malpropre, le plus dégradant et le plus corrompueur : c'est presque une tare physiologique. On dirait de *la Terre* un abcès qu'il faut cautériser. « C'aura été la grande erreur de l'école naturaliste, écrivait très justement Brunetière. Elle n'a pas aimé les créatures de son talent. On dirait qu'ils n'ont étudié ce petit monde que pour s'en moquer et l'insulter. » N'a-t-on pas le droit d'ajouter : et le souiller? Le prologue de la *Débacle* s'écrivait.

Et, à côté, les paysans normands de Maupassant éparés en plus de cent récits ont presque figures d'aristocrates, « l'aristocratie de la charrue ». Dieu sait, pourtant, qu'ils ne prétendent pas à la contrainte, aux belles manières, qu'ils ne sont pas dragons de vertu et qu'ils ne s'attardent pas aux « détours du cœur », malgré

qu'on se demande souvent comment leur cœur peut être ainsi fait. Mais se moquer d'eux? les insulter? paraître les mépriser? Jamais. Maupassant les connaît de trop vieille date et, je crois, au fond les aime trop comme il connaît et comme il aime tous ces humbles dont les vies sans histoire l'attirent, pour qu'il puisse seulement nous donner une telle impression. Les héros de Balzac sont des « surhommes » avant la lettre, ceux de Maupassant des petits qui roulent sur toutes les routes et plus tragiques encore dans leur humilité que ne le seraient des personnages plus grandiloquents ou plus haut placés. On ne dira pas de ceux-là qu'ils n'ont pas de physionomie; c'est leur physionomie aiguë qui fait rire, trembler ou pleurer, car ce comique, comme celui de Molière, est souvent fait de larmes, parfois même de sang. Pourquoi ces contes sont-ils des chefs-d'œuvre? Parce qu'ils sont osseux comme les pommiers et les gens du pays de Caux, parce que ces expressions sont celles que nous avons nous-mêmes entendues ou que nous aurions pu entendre, parce que ces traits sont ceux dont nous aurions voulu être frappés, parce que ces détails sont ceux que nous aurions voulu fixer de même manière. Jusque dans l'invraisemblance de certains de ces drames et jusque dans le raccourci du langage, on ne sent ni ostentation, ni recherche, ni effort, et si, au fond, il n'y avait pas tant d'art dans cette simplicité on serait tenté de s'écrier : « Mais cela n'est pas possible! Pour les faire parler ainsi, il était donc un des leurs »?

Le squelette et le muscle se sentent là-dessous. En trois lignes un paysage est dessiné et colorié; en deux mots on pénètre jusqu'au fond d'une âme. Nulle observation n'est plus acérée et plus sincère. Je ne dis pas que, de l'ensemble de ces récits en les accolant les uns aux autres on pourrait tirer un portrait synthétique qui fût vrai, comme on fait une mosaïque de mille gemmes étincelantes : il faut les prendre chacun en soi et ne pas vouloir aller plus loin que l'auteur. Paysans résignés, fatalistes, farouches, avarés, qui tueraient un homme pour une douzaine d'oignons et qui estiment qu'en toutes choses le principe de la vie est que rien ne doit se perdre, paysans acharnés au travail, prêts à rire des bons tours, même quand ils frisent la filouterie, farceurs, mais rarement obscènes par plaisir (même quand ils ne sont pas chastes), facétieux et disputeurs, pleins d'astuce, patriotes à l'occasion, mais à leur manière qui n'est pas celle de tout le monde, ils ont été rencontrés les uns après les autres avec leurs femmes ornées de « rubans et de chapeaux à falbalas », descendant de leur carriole, la figure rouge, les membres tordus sous la blouse que gonfle le vent.



Cependant, à cause même de cette âpreté trop exclusive, ne semble-t-il pas qu'il y a bien d'autres faces de l'être ondoyant et divers qui, de parti-pris ou de guerre lasse, ont été laissées de côté? Par le fait de son exagération et de sa continuité, ne peut-on pas dire, sans prétendre cependant se leurrer, que l'absence voulue de sentiment, de pitié et d'amour aurait tôt fait de devenir du paradoxe, et que la philosophie en laquelle les *Contes* se résument est, malgré les apparences, faite presque tout entière d'amertume, de douleur et même de désespoir exaspéré?

Douleur et lutte quotidienne que M. Jules Renard, en son *Vigneron dans sa vigne*, en ses *Bucoliques*, en ses *Frères farouches*, semble dessiner avec un bistouri, et parfois même résumer avec une acidité de pince-sans-rire. Pas d'action, peu d'invention, pas de drames (sinon les drames toujours renouvelés qui se jouent dans ces âmes enveloppées), telles sont ces scènes paysannes, plus volontiers résumées en quelques lignes qu'en quelques pages, et qui sont vues comme par l'entre-bâillement d'une porte de suite refermée, parce qu'elle paraît donner sur une salle de vivisection. M. Renard est un condensateur; il est épris de définitions et, sans doute, à ce jeu, l'Académie Goncourt lui devra quelque dictionnaire de l'usage : tout arrive. Pour un peu, cette recherche de sécheresse et de trait deviendrait précieuse, mais au moins on ne reprochera jamais à M. Renard ni les enchaînements conventionnels, ni la prolixité; il va par petits bonds et paraît constamment craindre de perdre le souffle. Sécheresse plus apparente que réelle, du reste, dans ce que j'oserais appeler ces pastilles concentrées; mais à la longue on se fatigue à voir comme toujours le procédé se répète et comme cette contraction ne s'illumine jamais d'un franc rire, ni même d'un sourire. Singulière amertume des « temps nouveaux » et des âmes usées! Ah! ce n'est pas ainsi que saint François d'Assise aimait et peignait les petits!

Mais, lorsque ayant dans sa poche le calepin où j'imagine que chaque jour au cours de ses flâneries il transcrit les mots, les gestes et je dirais même les mémoires de ses paysans, M. Renard reste des heures à regarder la nature (cette « suprême récompense du travail ») et lorsqu'il « rentre ainsi son foin pour l'hiver », non seulement il sait voir à l'automne les bouleaux et les trembles se dévêtir sous la morsure de la bise (ces imprudents!), non seulement il sait entendre les roses s'effeuiller dans les buissons, les bécasses crôler au travers des gaulis roussis, et les perdrix égaillées se rappeler à l'orée du bois voisin, mais c'est bien un auguste sentiment de respect qu'il suscite pour le travail et l'effort de ses amis qui auraient tôt fait de devenir les nôtres s'ils ne

l'étaient déjà. En eux, il n'est point de bassesse; ils ont leur noblesse parce qu'ils sont faits de droiture et de simplicité. Quelle sympathie pour la dignité douloureuse et sans phrase d'une Ragotte dont l'âme paraît enclose entre les haies de son jardin! Quelle tendresse secrète pour l'enfant qui va mourir à Paris après s'être loué à la foire des Lormes (dans un paysage et avec des coutumes que M. Bazin nous avait déjà presque textuellement décrits)! Quelle psychologie fine de cette vieille Honorine, dont les genoux se sont usés, en même temps que la langue, au bord de tous les lavoirs de la contrée! Quel dessin à la Clouet de ce Philippe usé, tassé, desséché, momifié, par le soleil et par la sueur!

Hélas! pourquoi faut-il qu'en allant frapper de porte en porte aux maisons de son village, M. Renard s'obstine à ramasser quelques ordures qu'on dirait qu'il prend plaisir à glisser dans sa poche? Cette mode n'est-elle point passée? Pourquoi, à l'heure où se concevait ainsi dans les campagnes du Gâtinais la dernière née de nos Géorgiques, M<sup>me</sup> Gloriette, sa compagne de route, sacrifiant à la déesse Raison, s'enorgueillit-elle de vouloir faire fructifier son athéisme? Singulière grimace de missionnaire sans croyance! Sa « gloire » en gagnera-t-elle quelques rayons nouveaux? Se sentira-t-elle plus bienfaisante et meilleure parce que « à l'ombre des hêtres » qui lui sont chers comme au poète antique, elle aura fait couler les larmes de Ragotte en lui affirmant qu'il n'y a ni bon Dieu, ni paradis? Sans doute, à la suite de ces exploits, le mari de « M<sup>me</sup> Gloriette » sera, dans son village, nommé « délégué de l'administration »; mais cela était-il nécessaire à M. Renard? Et puisque, dans sa tendresse pour la nature, M. Renard s'émeut du brusque réveil d'un pommier qui tressaille de la coupure faite à son écorce par une serpe qu'on y a suspendue pour quelques heures de la nuit, sa pitié compatissante ne devrait-elle pas bien plutôt s'émouvoir de la blessure qu'il a faite au cœur de cette femme? Ne devrait-il pas tressaillir lui-même, à son tour, en pensant qu'à cette paysanne qu'il comprend, qu'il aime et qu'il a grande raison de nous faire aimer, il a, sur cette terre si rude et si sèche, et pour toute la longue nuit que sera désormais la fin de sa vie, interdit de se désaltérer à la seule fontaine d'espérance où à la ville comme aux champs toutes les fatigues se débandent et où se ferment toutes les plaies?

François DE WITT-GUIZOT.

---

# « AU PAIR »

---

## QUATRE MOIS D'INTIMITÉ ALLEMANDE

---

Je reçois cette lettre qui m'arrive du fond de la Posnanie :

« 15 mai 19. ., Schlossdorf.

« Très honorée et très gracieuse demoiselle, mon amie, fraù Schneider, m'a écrit votre désir de venir quelques mois habiter l'Allemagne. J'ai pensé que vous auriez agrément à être « au pair » dans ma maison. J'habite, comme vous lirez, en Posnanie, un domaine très grand, colossal même, mais avec des voisins autour, aussi.

« Mon mari, major Schmitt, est mort, et je suis à Schlossdorf avec ma fille, Hildegarde, qui a vingt ans. Hilde a un joli caractère et parle français très bien; même elle parle langue « argot », comme vous dites à Paris; mais je puis dire que je crois que cela n'est pas bon pour elle. J'ai peur cela lui donne l'air « poule « en papier », et je crois, d'après ce que fraù Schneider m'a dit sur vous, vous devez penser ainsi. Il y a aussi à la maison, mais pas souvent, car il est encore à Iéna pour apprendre, mon fils Wilhelm, le propre filleul de l'empereur, et il a dix-neuf ans.

« Vous n'aurez rien à faire, chez moi, puisque je ne payerai pas. Seulement, vous parlerez français à Hilde, et elle parlera allemand à vous pour vous dédommager de votre français.

« J'espère vous n'aurez pas l'ennui à Schlossdorf; nous sommes tous très gais et vous serez comme une amie.

« Si vous pouvez venir pour le 1<sup>er</sup> juin, ce serait très bien. Je dois vous dire aussi que vous devez avoir dans vos bagages une robe empire. Ma maison est bâtie à nouveau tout empire. Alors, cet été, je donne une fête. Il viendra beaucoup de monde, même des Excellences; tous seront habillés empire; les domestiques

aussi. Je pense si vous pouvez avoir la rose robe, cela sera mieux, parce que Hilde aura la robe bleue. J'attends votre réponse bientôt, honorée et gracieuse demoiselle.

« J'espère que vos yeux se fermeront en touchant mes fautes, car je n'écris pas très bien le français. Je vous salue.

« Ella SCHMITT. »

En même temps que cette lettre, une lettre de fraù Schneider m'est arrivée. En allemand, celle-là. C'est dommage. L'autre a un petit ragoût si amusant! Nulle part, m'assure fraù Schneider, je ne pourrai trouver, dans tout l'empire germanique, une famille plus *gemüthlich* que celle de fraù Schmitt.

« Fraù Schmitt est bonne, et bienveillante, et douce, et elle aime les Français! » Moi j'ajoute : « Fraù Schmitt est vaniteuse et manque de tact. »

J'irai donc jusqu'en Posnanie, et j'apporterai une robe empire puisque, cet été, ce sera à Schlossdorf, pendant un jour, la commune livrée des invités Excellences et des domestiques. Pour plaire à fraù Schmitt, je me déguiserai même en rose; cela m'est tout à fait égal.

Je pars, très amusée. Ces quelques mois que ma sœur et mon beau-frère m'ont persuadé d'aller vivre en Allemagne pour me perfectionner dans la langue, seront vite passés, et j'ai toujours adoré les voyages. Celui-là est un peu lointain : la Posnanie! Il faut vraiment les références données par fraù Schneider, qui a été jadis en pension avec maman, pour que mon beau-frère se soit décidé à me laisser partir.

\*  
\* \*

Mes malles sont bouclées. Avec Hélène j'ai fait la tournée des adieux. Toutes les vieilles dames, anciennes amies de maman, ont pris des airs effarés à la nouvelle de mon départ : « Comment, elle s'en va! toute seule! cette petite! disaient-elles à Hélène. Ni vous, ni votre mari ne l'accompagnerez! » Quand elles apprenaient que j'allais jusqu'en Posnanie, elles s'effraient encore davantage et me regardaient, apitoyées, comme si vraiment Hélène et son mari m'envoyaient là-bas pour être mangée en choucroute.

Chez mes amies, les exclamations indignées ont fait place à des cris d'envie gentille.

— Eh bien, vrai, tu en as de la veine! — un peu langue argot, ça, dirait fraù Schmitt, — de partir ainsi, toute seule, et d'aller apprendre l'allemand en Allemagne et non aux Champs-Élysées, avec une « fraülein » promeneuse! Ne reste pas trop longtemps,

par exemple, et ne va pas t'éprendre d'un Allemand à lunettes d'or.

— Non, mes petites amies. Soyez sans crainte.

La robe empire est emballée bien soigneusement avec son diadème à la grecque et ses cothurnes. Hélène qui me l'a offerte a fait des folies. Elle ne trouve rien de trop beau, en ce moment, pour ma garde-robe. Elle, si fourmi d'habitude ! Je suis convaincue qu'elle y met du patriotisme. « Il s'agit de faire voir à ces bons Allemands, fait-elle, quelle espèce de goût nous avons à Paris ! »

Les toilettes que j'emporte devront donc symboliser la France, en Posnanie. Toilettes très simples, mais où rien ne détonne. Il faudra que mon esprit soit à leur unisson, et qu'en me connaissant ces « bons Allemands », comme dit Hélène, apprennent à connaître la vraie Française : pas bête, pas bégueule, mais pas « poule en papier » du tout, comme écrit fraù Schmitt.

\*  
\* \*

Pour la première fois de toute ma vie, dix-neuf ans, me voilà complètement seule et à l'étranger ! Jusqu'à la mort de maman j'avais été près d'elle, comme le poussin auprès de sa mère poule. Depuis, Hélène et son mari ne m'avaient permis de les quitter que pour quelques séjours chez des amis.

Aussi, au moment du départ, m'ont-ils fait mille recommandations très tendres et un peu puériles. Nous nous sommes pourtant, de part et d'autre, comportés dignement. Nos adieux n'ont pas été du tout « Adieux de Louis XVI à sa famille », mais j'avais le cœur gros en les embrassant tous deux ; et eux aussi, j'en suis sûre, pleuraient un peu, en dedans, la petite sœur qui s'en allait. De nos tristesses, rien n'a paru aux indifférents. Ne faut-il pas savoir montrer son énergie ?

Hélène m'a lestée de provisions comme pour la traversée d'un désert : des gâteaux secs, du chocolat, des caramels et même un gros pâté, en croûte, doré et très appétissant. Je lui ai dit en riant :

— Mon Dieu ! que vais-je faire de tout ça. Il y a le wagon-restaurant pour les repas.

Elle m'a répondu :

— Bon, prends toujours. Ça t'aidera à passer le temps.

Drôle de passe-temps !

Le pâté, d'ailleurs, ne m'a pas suivie très loin. Dès Francfort j'en ai fait présent à un homme d'équipe qui avait une grosse tête toute ronde et rose. Je lui ai donné mon pâté, en ajoutant : von Paris ! Sa bonne figure s'est illuminée. Prestigieux, l'effet que ce mot, Paris ! exerce sur les cervelles à l'étranger.



— Oh! von Paris! répétait mon bonhomme l'air ravi, en se brossant l'estomac avec sa main libre, von Paris! *Güt! Güt danke!*

Au delà de Berlin, à Schneidemuhl, grâce à mon petit baragouin allemand, je me suis très bien tirée d'affaire. J'ai fait réenregistrer mes bagages et je suis réenregistrée moi-même pour Bromberg. Cette fois, j'étais dans un vrai train allemand, et non plus dans un international.

Très bien, vos wagons, messieurs les Allemands! si fastueuses même, vos secondes, que j'y ai regardé à deux fois avant de m'y installer. Je me croyais en première!

Je vois, d'ailleurs, beaucoup de voyageurs bien nippés monter dans les troisièmes, encore très confortables, puisqu'au-dessous il y a les quatrièmes pour les pauvres diables. Ce que j'en ai aperçu, il est vrai, ne me semble pas tentant : un fourgon, en somme, avec un banc de bois autour. Voyageurs et bagages y sont pêle-mêle. C'est un avantage pour les premiers. Quand il n'y a plus de place sur le banc, il y en a bien sur une malle disponible.

Au petit matin, j'arrive à Bromberg; à la sortie de la gare, je trouve un valet de pied qui me salue : « Gracieuse mademoiselle », et me conduit à une victoria, en m'expliquant que, vu l'heure matinale, ni fraù Schmitt, ni fraülein Schmitt n'ont pu venir au-devant de moi.

Pendant une heure, nous roulons vers Schlossdorf. Monotone et triste, le pays : du sable, du sable comme au bord même de la mer. Pourtant nous en sommes bien loin, déjà. Les chevaux ont souvent peine à tirer dans tout ce sable. Le vent, qui souffle très fort, m'en envoie de pleines poignées. J'ai la figure piquée comme par des milliers d'épingles.

Quand j'arrive enfin à Schlossdorf, je suis saupoudrée comme un beignet, je croque du sable en remuant les dents; j'en ai plein les oreilles et les yeux. Aussi, je vois mal le château empire ou plutôt, pseudo-empire, blanc, lourd, massif.

Sur le seuil à la devise hospitalière : « Entre, tu apportes le bonheur dans la maison », une jolie jeune fille me fait accuei d'un sourire de ses yeux gris. Mais pourquoi est-elle déguisée? Ce n'est pourtant pas mi-carème, je ne pense pas non plus que Schlossdorf soit village d'opéra-comique : je l'aimerais mieux village pour de bon.

Celle qui s'avance vers moi a un jupon court, plissé, orné d'une bande de velours; un casaquin de velours noir ouvert sur une chemisette blanche; le cou et les bras nus; une petite coiffe brodée sur la tête, et, aux pieds, des socques en bois ouvragé qui font pan, pan, doucement sur les tapis.

Elle m'accueille, elle aussi, d'un « Gracieuse mademoiselle », — décidément, c'est le terme consacré, — m'offre le petit déjeuner et m'invite à me reposer avant de faire la connaissance de frau et de fraulein Schmitt, encore au lit. Il est vrai qu'il n'est pas sept heures. J'accepte avec plaisir, et, si peu confortable que soit mon étroit lit allemand, avec son unique drap, je ne tarde pas à m'y endormir avec délices.

\*  
\* \*

Quand je me réveille, 5 heures sonnent. 5 heures du matin ou 5 heures du soir? 5 heures du soir, sûrement; le soleil commence à baisser à l'horizon.

— J'ai grandement le temps de m'habiller pour le « souper ». Aussi, je reste un bon moment encore à savourer, ô ironie, la mollesse de ma couchette!

C'est très gentil chez moi. A travers les rideaux, je distingue un bois de bouleaux, le plus charmant de tous les arbres, n'est-il pas vrai, avec son écorce de satin blanc et son feuillage frissonnant? Ma chambre est claire, toute blanche et gaie, avec son lit fer et cuivre et ses meubles laqués. Au-dessus de mon lit, un tableau en bois porte une inscription, gravée en caractères gothiques. Je lis et traduis : « Sois sans crainte, l'Eternel te garde. »

Comme je commence à m'habiller, on frappe à ma porte. C'est ma gentille petite déguisée du matin qui m'offre ses services. Elle m'explique : « J'ai entendu la « gracieuse demoiselle » remuer et je viens l'aider à sa toilette. »

Pour ce qui est de m'aider, je la remercie. Grâce à Dieu, je n'ai besoin de personne; les jours où je ne réussis pas à me coiffer, j'aime mieux l'être mal, par moi-même, que par une femme de chambre. Car la petite déguisée aux yeux gris est la femme de chambre attachée au service d'Hilde et au mien par raccroc. Son déguisement, tout de même, m'intrigue; aussi tandis qu'elle range dans la chambre, je la fais jaser; j'apprends que son joli costume est le costume national des paysannes polonaises.

D'ailleurs, j'aurais dû me douter, à voir la finesse de ses traits et la grâce de sa mignonne personne, qu'elle n'était pas Allemande. Greta, — c'est son nom, — semble ravie que je veuille bien lui parler. Elle est si contente, me dit-elle, d'avoir à servir une Française! Elle aime tant les Français!

Elle a pour moi, je le sens, la plus haute considération. Je suis Française, je suis de Paris surtout. Ces mots « von Paris » m'entourent d'une auréole magique. Je suis « von Paris » tout

comme mon pâtre! « von Paris » mes robes et mes chapeaux! Aussi avec quels yeux admiratifs Greta m'aide-t-elle à les déballer! « von Paris », le chignon bouffant, très simple, que j'exécute en un tour de main; et « von Paris », ma taille, « si mince », me dit Greta; et mes souliers « oh! si petits, gracieuse demoiselle, qu'on les dirait pour une fée »!

Greta me flatte; ma taille et mes pieds sont comme bien des tailles et bien des pieds, de Française il est vrai. Ma toilette terminée, Greta me fait faire le tour de mon appartement : trois pièces : la chambre, le cabinet de toilette, bien aménagé avec sa toilette et sa table à coiffer; et mon petit salon « le wohn zimmer » meuble art moderne, très laid, très lourd, tout biscornu avec ses ornements en paraphe, mais tout de même confortable. Vraiment, à situation égale, les Allemands me semblent avoir, bien plus que les Français, sinon le sens du beau, oh non! du moins celui du confort.

Guidée par Greta, je descends vers le wohn zimmer de fraù Schmitt. Nous traversons un grand vestibule aux murs garnis de divans surmontés de tablettes ornées de statuettes et de vases, quelques-uns jolis et d'une couleur agréable; mais la plupart massifs, mal finis, chargés d'appliques grossièrement bronzées!

J'entre dans le petit salon. Petit salon empire, avec dame vêtue d'une robe empire, vert pré, « robe réforme »; innovation des couturières allemandes pour supprimer les abus du corset.

La robe vert-pré se lève : c'est fraù Schmitt. « Gracieuse et honorée dame Schmitt », comme dit la formaliste Allemagne. « Gracieuse dame si grosse, si rouge, si peu belle avec vos yeux trop petits, votre nez trop retroussé et vos cheveux fades trop bien tirés! Mais « gracieuse dame » tout de même, par votre accueil si parfaitement « gemüthlich »; mot, hélas! intraduisible.

Fraù Schmitt vient à moi, me serre les mains avec effusion, m'appelle « gracieuse demoiselle », me demande si je me sens bien reposée? si j'ai faim? si j'ai fait bon voyage? si j'ai laissé ma famille en bonne santé? me dit qu'elle adore la France, qu'elle est ravie que je sois de Paris, qu'elle fera tout pour me rendre heureuse, qu'elle espère que je me plairai chez elle. Puis elle sonne pour qu'on avertisse sa fille. Et « gracieuse demoiselle Hildegarde » fait son entrée.

Oh! si grande Hildegarde! si grande! Je la crois d'abord juchée sur quelque tabouret; instinctivement, pour lui parler, je lève la tête comme pour regarder le faite d'un arbre.

— Hilde a un mètre quatre-vingt-huit, me dit sa mère, c'est un

peu grand pour une fille ; mais elle est bien proportionnée ; voyez, elle chausse quarante-six.

... Je vois ! je vois ! Je comprends alors l'étonnement admiratif de Greta tout à l'heure ; je me rappelle aussi la plaisanterie courante, en Espagne, sur les pieds des femmes du Nord : « Le soulier d'une d'entre elles servit un jour à une escouade de rameurs pour se promener sur le Guadalquivir. »

Hilde est bien le vrai type de la jeune fille allemande : bâtie tout d'une pièce, sans taille, sans hanches, sans poitrine ; robuste, mais peu gracieuse. Mal habillée, en outre, d'une robe réforme, elle aussi ; et encore plus mal coiffée : tous les cheveux tirés à la chinoise, pas un ne dépassant l'alignement et tressés en une grosse natte, ramenée en couronne autour de la tête. L'air bonne fille, d'ailleurs, et pas laide, malgré tout, avec sa figure calme et ses doux yeux bleus.

Elle aussi s'informe affectueusement, comme une amie de toujours, de mon voyage. Puis elle me demande, en français, si j'ai bien « pioncé » ? Ah ! elle veut me sortir son argot.

— Nous disons dormi, en français. Oui, j'ai très bien dormi.

— Il faut excuser Hilde, me dit alors fraù Schmitt, gracieuse demoiselle ; elle a appris le français avec une femme de chambre qui lui a, je crois, enseigné des mots ne convenant pas toujours. Vous serez gentille de la corriger.

Je comprends. Le français d'Hilde est un peu le parisien de Montmartre. Qui l'eût cru, au fond de la Posnanie ?

— Mais, ajoute fraù Schmitt, je ne peux pas toujours vous appeler « gracieuse demoiselle », c'est trop cérémonieux. Maintenant que nous nous connaissons, je veux demander votre petit nom.

— Jeanne, gracieuse dame.

— Oh ! en allemand, nous disons Yohanna. Mais c'est bien long, Yohanna ; nous abrégeons toujours ; nous disons : Hanni. Voulez-vous que nous vous appelions Hanni ?

— Volontiers. C'est très joli, Hanni.

— Oui, renchérit fraù Schmitt. J'aime beaucoup ce nom. Si j'avais eu une seconde fille, je l'aurais appelée Hanni et je l'aurais souhaitée vous ressemblant !

Que de fleurs ! Je m'incline en souriant pour remercier. Au fond, je suis un peu gênée. Trop et trop aimables, pour une Française, vraiment ces Allemands. J'ai peut-être l'esprit mal fait ? Il me semble que dans toute cette amabilité, réservée aux seuls Français, il n'y a pas que de la bienveillance ; il y a aussi de la condescendance, la condescendance dédaigneuse du vainqueur pour le vaincu.

\*  
\* \*

Le lendemain matin, Hilde entre dans ma chambre. Elle m'embrasse gentiment et ajoute :

— Je suis venue pour vous faire connaître, avec nos heures de repas à Schlossdorf, l'emploi de mes journées, quand nous n'avons pas d'invités. Habituellement, je me lève entre sept et huit heures. A huit heures, je rejoins maman pour le petit déjeuner, où nous prenons du café avec du miel, des œufs et de la viande froide. Si le temps est à souhait, je monte à cheval. Vous verrez les jolies promenades que nous ferons ensemble, dans le domaine ou dans les bois. Ce sont d'immenses bois de bouleaux et de sapins. Je ne sais pas si vous les aimerez; moi je les trouve beaux et sauvages. Une seule chose est ennuyeuse ici, à la promenade, c'est tout ce sable et toujours du vent; des moustiques aussi; il y en a tellement et ils sont si voraces!

Quand je rentre à la maison, vers onze heures, j'ai grand faim; aussi, je lunche toujours avant de rejoindre maman à la cuisine. Maman tient beaucoup à ce que je sache cuisiner. Elle a bien raison, n'est-ce pas? Comment, quand je serai mariée, pourrai-je rendre mon mari tout à fait heureux, si je ne sais pas lui faire sa cuisine?

Hilde n'a pas tort. Une maîtresse de maison, bonne cuisinière, est un gage de bonheur, dans le ménage. Pourtant elle semble croire avec tant de conviction que c'est le principal et presque l'unique, que j'ai bien envie de lui rire au nez.

Elle continue, imperturbable :

— A deux heures, nous avons le dîner. En France, je crois, vous appelez plutôt ce repas : déjeuner. Mais c'est tout à fait le même que chez vous. Nous bouffons...

— Pardon, nous mangeons...

— Oui, reprend Hilde, nous mangeons, comme vous, du rôti chaud, des légumes, des desserts. Après, nous allons chacun dans notre petit salon, pour faire la sieste, jusqu'à quatre heures, qui est, comme vous savez sans doute, l'heure du goûter, du café. Après le café, nous nous promenons ou nous restons à la maison à travailler ou à faire de la musique. A huit heures, nous avons le souper, oh! un simple repas froid; et nous passons la soirée tranquillement, entre nous, à moins que nous n'ayons quelque invitation.

Dans cette longue énumération, une chose m'a surtout frappée : le retour si fréquent des repas : à huit heures, à onze



heures, à deux heures, à quatre heures et encore à huit heures le soir ! Cela fait bien cinq pour un seul jour ! Je comprends, alors, pourquoi tant d'Allemands sont obligés d'aller faire des cures à Karlsbad ou à Marienbad.

— Maintenant, ajoute Hilde, nous allons visiter ensemble la maison. Vous verrez, elle est tout empire, sauf le billard, que Wilhelm a voulu art moderne. Pour le reste, maman a acheté empire l'ameublement des principales pièces ; quelques meubles sont vraiment de l'époque ; pourtant, l'empire est si à la mode, maintenant en Allemagne, qu'il devient presque impossible de se procurer quelque chose d'authentique.

Et Hilde m'entraîne d'abord dans son appartement, tout semblable au mien, sauf que les meubles y sont encombrés de photographies. Moi, je n'en ai placé que trois sur ma commode : celle de maman, celles d'Hélène et de son mari. Hilde en a dans tous les coins ; elle entreprend de me les présenter : voici son fiancé, d'abord : Karl Heinrich, avec qui elle s'est fiancée il y a un an. « Mais, ajoute-t-elle tranquille, nous nous marierons seulement dans deux ans. Karl Heinrich est lieutenant ; comme il n'a pas une grosse fortune, maman voudrait qu'il fût tout près d'être capitaine au moment du mariage. »

Suivent les photographies d'innombrables amies. Les unes seules, les autres en groupe sympathique, avec leur fiancé. Hilde accompagne la présentation de chacune de ses amies d'un petit commentaire. Celui-ci revient souvent : « Pauvre Ella, ou pauvre Elsa, elle n'a pas eu de chance. Elle s'est « défiancée » ; c'est la deuxième ou la troisième fois que cela lui arrive.

Hilde me fait pénétrer dans son intimité, si amicalement, que je ne crains pas de la froisser en lui posant une question qui, depuis un moment, me vient aux lèvres.

— Quand on se « défiance », comme vous dites, qu'est-ce que la jeune fille fait des cadeaux de son fiancé ?

— Oh ! dit Hilde, elle les rend généralement. Toutefois, il n'y a pas de règle à ce sujet ; dernièrement un journal humoristique a justement fait un plébiscite pour résoudre votre question. Le résultat en a été qu'une jeune fille doit rendre les cadeaux reçus ; mais il est de bon goût au fiancé de refuser de les reprendre.

Près de l'appartement de Hilde est celui de Wilhelm.

— Wilhelm qui arrive demain, ajoute Hilde joyeuse. Entrons dans son salon. Vous y verrez le portrait de l'empereur, le parrain de Wilhelm.

Au-dessus de la glace se dresse, en pied, une grande photographie de Guillaume II, les deux mains sur le pommeau de

l'épée, les crocs des moustaches menaçants, les yeux levés d'un air inspiré : c'est le Kaiser, posant en vue de la postérité, que les journaux illustrés ont popularisé chez nous.

L'appartement de fraü Schmitt est naturellement empire. Nous passons devant les portes fermées des chambres d'amis peu intéressantes et nous parcourons au rez-de chaussée les pièces de réception :

La grande salle à manger très haute, très vaste, aux murs ornés de bois de cerf et de panoplies; au-dessus de la cheminée je lis cette phrase gravée : « Que les conviés mangent et boivent pour remercier leur hôte. » Harpagon aurait été suffoqué d'un tel aphorisme, si éloigné du sien!

A la salle à manger fait suite le billard, que Wilhelm a voulu « art moderne ». J'y entre; et, si je ne savais où je suis, je jurerais qu'on m'a transportée brusquement dans un aquarium. Une lumière verdâtre tombe des vitraux; des stalactites en céramique pendent de la voûte; des algues montent le long des tapisseries, des pieuvres allongent leurs tentacules sur la frise; je donne du pied contre un monstre en cuivre qui est un cendrier: dans l'espace assombri, j'entrevois des fauteuils dont les bras se terminent en hippocampes et dont les pieds s'empâtent comme des anémones de mer; le bois du billard est orné d'annélides qui se renflent ou se rétrécissent brusquement; et les boutons de porte, auxquels je m'écorche les mains, représentent des coquilles Saint-Jacques. C'est le « modern style » dans toute sa démente!

— Wilhelm est très fier de son billard, me dit Hilde; il est arrivé à réaliser dans cette salle « une synthèse », c'est son expression. Voyez, chaque détail de l'architecture et chaque pièce du mobilier sont en rapport.

— Oui, je vois; je me demande même si, pour compléter la synthèse, les joueurs ne sont pas tenus de se déguiser en tritons?

— Oh! Hanni! me répond Hilde avec une nuance de reproche, comme vous aimez à railler, vous autres Français.

Allons bon, j'ai froissé Hilde. C'est ma faute aussi. J'aurais dû me rappeler que l'Allemand, comme tous les peuples du Nord, d'ailleurs, n'entend guère la plaisanterie. Il la prend toujours au sérieux; il ne saisit pas que c'est « pour rire » comme nous disons, qu'autant en emporte le vent.

Au sortir de cette salle de billard, compliquée et obscure, je retrouve avec plaisir, la lumière d'un superbe salon aux trois baies ouvrant sur le parc. L'immense pièce est tendue de lampas rouge, meublée empire, et ornée de quelques belles toiles, dont l'une,

à la place d'honneur, est du maître Arnold Boecklin, si ignoré en France, si passionnément admiré en Allemagne.

Au sous-sol, dans la cuisine, nous trouvons fraù Schmitt très affairée, avec la cuisinière et une fille de cuisine, à la préparation du dîner. Fraù Schmitt non seulement surveille, mais confectionne elle-même. Elle épluche les pommes de terre, elle hache les débris de viande pour en faire des biftecks destinés à la cuisine; elle lève le couvercle des casseroles qui mijotent sur le fourneau. Sa bonne figure rouge s'enflamme encore à la chaleur du charbon; elle ne semble guère y prendre garde; elle est à l'affairement joyeux d'une besogne favorite.

Tandis qu'Hilde s'empresse à l'aider, j'inspecte tout autour : la batterie en nickel bien nette et luisante, les napperons brodés qui garnissent les rayonnages. Chacun est illustré de phrases sentencieuses : « Une ménagère économe est un trésor dans une maison. » — « Une bonne cuisine donne un bon estomac; un bon estomac donne un bon caractère. » Et cette autre : « Trop de cuisinières gâtent le rôti. » Tout de même, en France, nous ne déployons pas un tel appareil autour de nos préparatifs de mangaille; une maîtresse de maison n'est pas cuisinière-chef; cela lui laisse plus de temps pour des occupations au moins aussi utiles, et son ménage n'en marche pas plus mal, parce que, à moins de nécessité, elle ne met pas elle-même la main à la pâte.

\*  
\* \*

Wilhelm est arrivé! J'en ai été avertie, un peu avant le dîner, par les « hoch » véhéments de Hilde devant le perron, et par un bruit d'embrassades et d'effusions joyeuses entremêlées de « ya », de « so », de « doch »!

A entendre parler de Wilhelm, les jours précédents, je m'étais amusée à me l'imaginer. Je le voyais sous deux aspects : l'air plein de suffisance, sanglé dans ses vêtements, la moustache dressée en crocs, à l'instar de son illustre parrain; ou : bon gros réjoui, blond, imberbe, la face en pleine lune, gras, rose, appétissant! Sur son nez retroussé, pour lui donner l'air bien Allemand, je juchais une paire de lunettes d'or.

Par le rideau entre-bâillé de ma chambre, j'ai glissé un œil discret. Le vrai Wilhelm ne ressemble ni à l'une, ni à l'autre de mes caricatures. Le vrai Wilhelm est très bien. Il a beau être le fils de sa mère, il n'a ni sa bonne face, ni son nez trop court, ni son petit ventre rebondi. Le vrai Wilhelm est grand, robuste sans excès. Il a le nez droit et les traits réguliers. Il ne porte pas

ses moustaches en paratonnerre, car il n'est pas de la génération de l'empereur; il a la face imberbe, sauf une toute petite moustache rasée contre la lèvre, à l'instar du kronprinz. En outre, ainsi que tous les jeunes Allemands, Wilhelm se plante un monocle dans le coin de l'œil.

En descendant au salon, j'ai trouvé la famille réunie, assise sur le même canapé, — « tableau à la Greuze! » — Wilhelm entre sa mère et sa sœur, s'embrassant, se pressant les mains avec une joie candide. Fraù Schmitt a fait les présentations. Quand elle m'a eu nommée : « M<sup>lle</sup> Jeanne Driou », elle a ajouté tout de suite : « von Paris. »

C'est l'étiquette qui sert à me cataloguer : « von Paris! » Tout de suite, les yeux de Wilhelm se sont fixés sur moi, intéressés et curieux. Je les ai sentis me détailler d'une manière d'ailleurs très discrète et convenable, et j'ai bien eu le sentiment que l'inspection ne m'était pas défavorable, au contraire. A Paris, perdue dans la masse, je passe inaperçue; ici, par contraste, je brille comme un astre de première grandeur. Je n'en suis pas fière personnellement, mais heureuse, pourtant, pour toutes celles de ma race.

A table, Wilhelm a eu la place d'honneur, à la droite de Fraù Schmitt, qui préside au haut bout. En Allemagne, la table n'est pas du tout la fameuse table ronde égalitaire du roi Arthur. La table allemande a vraiment un haut bout et un bas bout. Au haut bout, servi le premier, trône dans un fauteuil, c'est l'usage, le maître de la maison. Les invités sont rangés à sa droite et à sa gauche, selon leur âge et leur dignité, les tout jeunes, naturellement, relégués aux dernières places. Pour la maîtresse de maison, être infime au regard de son seigneur et maître, « humble poule, comme dit Taine, devant son coq », elle ne préside pas selon la mode française, si courtoise; elle est perdue dans la masse, à une place quelconque, sur la longueur de la table qu'elle quitte, par instants, pour aller découper les viandes, sur le dressoir.

Pendant que défile le menu du jour : les œufs au jambon, le rôti : deux pigeons par personne; deux pigeons! les compotes, servies en même temps, mais à part, dans de petites assiettes; les légumes : de terribles choux à la crème aigre, la salade au sucre, les radis accompagnant le fromage, le pudding, Fraù Schmitt accable Wilhelm d'une foule de questions : sa santé, ses études, ses camarades, ses chaussettes — s'il n'en a pas manqué — ses professeurs, sa nourriture, ses promenades... Le tout accompagné de petits noms d'amitié : « Mon chéri, mon petit cœur, mon petit putois... » Ce dernier pas plus grotesque, en somme, que le petit lapin ou le petit chat des mères françaises!

Wilhelm répond avec gaieté mais un peu de raideur. Il n'a pas l'abord sympathique de sa mère ou de sa sœur. Je lui trouve l'œil dur, bien qu'il me sourie agréablement et s'occupe avec empressement de moi, sa voisine.

Même, il coupe court aux sollicitudes maternelles, pour mettre la conversation sur Paris. Il dit son rêve d'y aller un jour. Hilde renchérit : elle aussi brûlé de voir la grand ville ; Karl Heinrich et elle pensent bien y faire leur voyage de noces. Fraù Schmitt avoue à son tour qu'elle espère ne pas mourir sans avoir pu y aller. Elle confesse même, en riant, qu'elle se fait, sur ses économies personnelles, une petite bourse de voyage : « Il y a tant d'occasions de dépenses à Paris ! Et quand elle y ira, elle veut pouvoir s'offrir tout ce qui lui plaira. »

A la fin du repas, selon l'usage, Wilhelm baise la main de fraù Schmitt, en murmurant la formule : *Mahlzeit!* « Bien vous fasse » ; et le retour de Wilhelm rétablissant le cérémonial, dont fraù Schmitt nous avait libérées les jours précédents, nous nous serrons les mains réciproquement : *Mahlzeit! Mahlzeit!*

Tout l'après-midi, je laisse fraù Schmitt et Hilde jouir de Wilhelm dans l'intimité. Ils passent leur temps sans doute à se réembrasser en se serrant les mains, car vers l'heure du souper, je les retrouve, tous trois, assis à nouveau sur le canapé du salon, dans le même ordre que le matin, livrés aux mêmes effusions.

Après le souper, la bonne fraù Schmitt me dit amicalement :

— Ma petite Hanni, vous êtes trop discrète, il ne faut pas que la présence de Wilhelm vous fasse fuir. Venez avec nous au jardin ; la nuit est si chaude, nous y passerons la soirée.

La nuit, en effet, est merveilleuse : d'une tranquillité impressionnante. Le ciel est piqué d'étoiles, la corne de la lune brille blanche dans les allées. Nous nous asseyons, silencieux un moment, dans le noir d'un bouquet de sapins. Mais bientôt : dzin, dzin, c'est la cohorte des moustiques affamés.

— Rentrer ! quel dommage ! soupire Hilde, fumons plutôt, cela les éloignera.

Fraù Schmitt, Hilde et Wilhelm allument leur cigarette.

— Moi, non, merci, je ne fume pas. En France, ça n'est pas l'usage ; et, puisque j'y retourne dans quelques mois, inutile de commencer une habitude que je ne pourrais pas continuer.

Pendant ce temps, fraù Schmitt a fait apporter de la bière. Pour chacun huit canettes, chacune d'un quart de litre. Cela fait un régiment pressé de trente-deux canettes alignées sur la table. Hilde a été chercher sa cithare, et, accompagnée du son aigret et strident, elle chante en sourdine, dans la nuit pure,



un chant populaire : « Si j'étais près de toi, soupire le pêcheur dans sa barque, si j'étais près de toi, tu ne serais pas seule à filer, je ne serais pas seul à pêcher. »

A chaque couplet, à l'unisson, fraù Schmitt et Wilhelm reprennent le refrain mélancolique. Je les écoute, charmée.

Hilde, voyant mon plaisir, commence ensuite sur un rythme relevé, d'un petit ton frondeur, cette autre chanson humoristique que toute la jeunesse allemande sait par cœur :

« Non, je ne veux pas de mari, je n'en veux vraiment pas.

« Quand vous voyez les messieurs, dans la rue, ils sont aimables, car ils pensent à leurs plaisirs; mais, quand ils rentrent à la maison, c'est pour gronder : la cuisine n'est pas bonne, la chambre est mal balayée.

« Non, je ne veux pas de mari, je n'en veux vraiment pas...

« ... Pourtant, si un fiancé aimable m'offrait une bague en or et une robe de soie, alors je voudrais bien me marier.

« Mais s'il ne m'aime qu'en apparence, non, je n'en veux pas pour mari, je n'en veux vraiment pas... »

— N'empêche, dit Wilhelm, la chanson finie, que tu seras trop heureuse quand tu seras enfin la femme de Karl Heinrich.

— Comme c'est malin, répond Hilde, puisque je l'aime. N'est ce pas naturel, voyons Hanni, vous devez me comprendre, vous qui avez, peut-être bien, en France, un *schwarm*, avouez-le...

— Un *schwarm*?...

— Oui, une flamme.

— Mon Dieu! non. Je ne brûle pour personne, je vous assure; si cela était, je vous le dirais.

Fraù Schmitt et Hilde se mettent à rire, mais Wilhelm me regarde longuement, tout sérieux. Mon Dieu! va-t-il vouloir prétendre allumer un *schwarm* dans mon âme?...

\*  
\* \*

Presque chaque jour, j'ai la joyeuse surprise de voir apparaître Hilde et sa mère dans une toilette nouvelle. Elles ont toutes deux une garde-robe, sinon élégante, du moins bien garnie.

Aujourd'hui, dimanche, pour honorer le Seigneur, la bonne fraù Schmitt a endossé une robe de satin d'un ton cuivré aussi éclatant qu'un coucher de soleil, mais beaucoup moins beau à regarder.

Hilde a une toilette bleue qui vient de Berlin en droite ligne. Il y a trop de dentelles et de passementeries au corsage et à la jupe. La couturière, surtout, n'a pu donner une taille et des hanches à la pauvre Hilde, ni changer en une silhouette souple et

onduleuse son allure si raide de grenadier à la prussienne.

Parées de leurs beaux atours, fraù Schmitt et Hilde m'accompagnent à l'église; et même, quoique protestantes, à la messe.

Toute la population ici, sauf la haute société, prussienne et protestante, est polonaise et partant catholique. Dans notre petit village, la seule église est catholique; mais « leurs seigneuries », ainsi les paysans désignent-ils leurs maîtres, les Schmitt, veulent bien y paraître de temps à autre, faute de pouvoir aller ailleurs entendre un service de leur culte.

L'église est bondée quand nous y pénétrons : des femmes et beaucoup d'hommes. Les femmes ont revêtu leur joli costume national, semblable à celui de Greta, la femme de chambre. Qu'elles sont agréables à voir avec leurs mouvements gracieux; combien leur figure fine et régulière a de charme! La moindre d'entre elles a vraiment plus de distinction naturelle que les deux fraù seigneuries d'un extérieur si fruste, si peu affiné encore.

La messe est une messe basse avec chant, qu'accompagnent les fidèles; et tous, Polonais ou Allemands, sont si naturellement musiciens, qu'ils chantent, avec les chantres, dans un ensemble parfait. Chacun, sans vanité, sans s'occuper de l'effet qu'il produit, sans se laisser distraire par le voisin, donne sa note dans l'accompagnement ou à l'unisson, avec une justesse que n'atteindraient pas, chez nous, bien des chanteurs professionnels réunis, en un choral improvisé.

Au retour de l'église, Hilde m'emmène dans la salle à manger. Un peu hésitante, un peu rouge, elle me demande :

— Ne trouvez-vous pas, Hanni, que nous dire toujours « vous » est bien cérémonieux? Ici, en Allemagne, nous tutoyons si facilement. Voyez, même nos domestiques, — que de tact, décidément!

— Voulez-vous que, désormais, nous nous disions « tu »?

— Bien volontiers, Hilde.

— Alors, nous allons boire le vin de l'amitié.

Hilde procède au cérémonial. Elle emplit deux verres, nous les choquons, nous y trempons les lèvres; les rites symboliques sont accomplis; la formaliste Allemagne, satisfaite, nous reconnaît dans les règles pour nous tutoyer.

Là-dessus, survient Wilhelm. Il sourit; le pli dur de son front s'adoucit; et, d'un trait, comme s'il avait peur de ne pas oser aller jusqu'au bout de sa phrase :

— Puisque vous êtes tout à fait amie avec Hilde, voulez-vous, gracieuse mademoiselle, que nous supprimions les *herr* et les *fraülein* et que nous nous appelions par nos petits noms : Wilhelm, Hanni?

Il va au-devant d'un désir que je n'aurais pas osé exprimer, ce Wilhelm. Mais il y va dans un but tout différent du mien. Lui, sûrement, espère ainsi se rapprocher de moi; tandis que moi, si j'accepte, c'est pour le maintenir sur un pied de bonne camaraderie. Il me semble, comme je me rappelle l'avoir lu, dans Bourget, qu'une espèce de compagnonnage presque masculin est le plus sûr moyen d'empêcher la familiarité. Il semble supprimer la différence des sexes; tandis que la réserve trop effarouchée l'exagère. Wilhelm ne peut comprendre le motif de mon acceptation; ses yeux s'illuminent. Il s'imagine, c'est évident, qu'il vient de faire un grand pas dans mon intimité. Aussi, avec quel empressement il s'offre à m'accompagner avec Hilde dans la visite du domaine.

— C'est colossal, vous verrez!

La vanité du propriétaire satisfait s'épanouit dans ce « colossal ». Hilde emporte son lunch : des sandwiches au jambon cru.

— C'est délicieux, dit-elle.

Je l'en crois sur parole : un tel régal, à qui n'y est pas habitué, peut donner le scorbut.

Nous partons. Tout en effet est grand et tenu sur un bon pied : le parc, bien entretenu, l'écurie, avec sa demi-douzaine de chevaux, dont trois sont chevaux de selle, la vacherie et une cinquantaine de vaches, la crèmerie et la baratterie.

Hilde, dans sa ferme, semble bien plus dans son milieu que dans un salon, aussi ne me fait-elle grâce d'aucun détail. Sa robe de Berlin relevée, elle enjambe le fumier et va flatter son cheval favori ou une vache qui rumine paisible; elle tripote dans leur mangeoire et ne se détourne que pour s'étonner de me voir appeler et caresser un jeune chat qui rôdait dans l'écurie.

— Comment peux-tu, me dit-elle, toucher à une bête aussi répugnante. C'est immonde, un chat! Je n'en caresserais pas un pour rien au monde; nous n'en avons ici, dans l'écurie, qu'à cause des souris et des rats.

Des écuries, nous allons au clapier. Autres bêtes, repoussantes aussi, les lapins, pour les Allemands. Jamais, sauf chez les gens tout à fait pauvres, un lapin ne paraît sur la table. Un Allemand s'étonne autant de voir un Français manger une gibelotte que de lui voir manger des grenouilles ou des escargots. Pourquoi pas des limaces, alors!

Wilhelm, qui nous a quittées depuis un moment, reparaît tout à coup avec une merveilleuse rose à la main. D'un air gracieux, il me l'offre.

— Je l'ai cueillie, parce qu'elle a un teint délicat, comme le

vôtre. Voyez comme elle fait bien à votre corsage. Ne trouves-tu pas, Hilde?

— Assurément, répond celle-ci. Je trouve aussi que si Hanni n'a pas bientôt de *schwarm* à Schlossdorf, c'est qu'elle a le cœur d'une Walkyrie.

Elle n'hésite pas à dire les choses, Hilde! J'ai l'air de ne pas comprendre; mais Wilhelm rougit en me regardant.

Heureusement l'arrivée au poulailler vient faire diversion; diversion qui tourne bientôt au tragique. Derrière le poulailler, Hilde se trouve tout à coup nez à nez avec un jeune paysan qui dissimule mal, dans sa main, derrière le dos, un œuf volé.

— Petit chenapan! Je t'y prends à venir piller nos œufs. Vois donc, Wilhelm.

Wilhelm a vu. Ses yeux deviennent terribles. Il fond sur le mioche et lui abat, sur la figure, une volée de gifles formidables. L'enfant pousse des cris d'écorché. Vraiment, bien qu'il ait été pris en maraude, il finit par me faire pitié. La correction est trop rude et disproportionnée à la faute, je me hasarde à intervenir.

— Wilhelm, voyons, laissez-le, c'est assez.

Wilhelm se retourne. Sa figure maintenant est calme.

— Non, Hanni, je regrette; je dois lui donner encore dix gifles, il les aura.

Et froidement, avec une sorte de plaisir cruel, il complète sa correction. Je suis outrée : le poing de Wilhelm est si lourd; la figure du gamin saigne!

Hilde semble trouver l'acte de son frère tout naturel.

— Tu lui as donné une bonne tripotée.

Ah! elle peut bien parler son argot, en ce moment, je ne pense guère à la reprendre.

— Comment avez-vous pu, dis-je à Wilhelm, frapper si fort ce pauvre petit? Une tape ou deux, c'était bien suffisant.

— Croyez-vous, Hanni; plus j'ai tapé, mieux il se souviendra. Les enfants sont comme les chiens, on les mène à coups de bâton.

— A moins qu'on n'essaye de les prendre par la douceur et la raison.

— Vous pouvez avoir ces idées-là, en France, c'est de la sentimentalité pure. En Allemagne, nous agissons autrement. Quand Hilde et moi étions enfants, mon père ne nous a jamais punis qu'à coups de cravache. Nous marchions droit après une correction, je vous jure.

— Alors, dis-je, heureuse de connaître à fond les sentiments de Wilhelm, alors, plus tard, quand vous aurez des enfants, vous les cravacherez, à votre tour.

— Assurément. Et ils ne m'en aimeront pas moins.

— Non. Mais autrement.

Je me rappelle ma petite enfance où, au lieu de coups, la plus grande punition était la privation d'un baiser, le soir. Cela me semblait si dur, que moi aussi, je marchais droit ensuite.

\*  
\* \*

L'Allemagne fait ses visites de cérémonie de midi à deux heures.

Il y a quelques jours, un peu avant le dîner, nous est arrivée une voisine, fraù Gœnsler, en grande toilette : robe de soie noire, chapeau à plumes. Fraù Gœnsler venait inviter fraù Schmitt et ses enfants au mariage de sa fille Ertha, qui a lieu dans une huitaine. Quand fraù Gœnsler a su ma présence à Schlossdorf, elle a tout de suite ajouté, très « gemuthlich », elle aussi :

— M<sup>lle</sup> Driou, « von Paris », vous accompagnera. Nous serons très heureux de l'avoir.

Fraù Schmitt a accepté pour moi.

Ce sera, m'a-t-elle dit, un mariage très intime : le fiancé est en grand deuil. Hilde a ajouté :

— Il n'y aura pas de bal, la veille, comme c'est l'usage ; pourtant, il y aura soirée musicale d'amateurs avec vœux aux fiancés.

Nous sommes de la soirée musicale, comme nous serons, le lendemain, de la cérémonie religieuse et du lunch. Wilhelm, qui me paraît peu mondain, a prétexté un empêchement pour rester à Schlossdorf ; fraù Schmitt, Hilde et moi, sommes parties seules. Je m'en réjouis. Depuis la scène du poulailler, Wilhelm m'est si peu sympathique !

La propriété de fraù Gœnsler est à deux petites lieues de celle de fraù Schmitt. Nous nous y rendons en voiture, ou plutôt, Hilde et moi, en grande partie, à pied ; il n'y avait pas un quart d'heure que nous étions assises dans le landau que Hilde me dit :

— Veux-tu descendre, Hanni, pour nous dégourdir les jambes ?

Fraù Schmitt qui somnole, la tête balancée, approuve si vivement cette proposition qu'il me serait malséant de la refuser. Fraù Schmitt a sûrement un motif pour vouloir rester seule. Le mouvement de la voiture, la chaleur l'inclinent au sommeil ; elle veut, délivrée de ma présence, ronfloter tout à son aise.

Sur la grand-route « se dégourdir les jambes », comme dit Hilde, manque de charme. Il fait un soleil d'Arabie Pétrée. Le vent, l'éternel vent de cette plaine sablonneuse qu'est la Posnanie, nous soufflette au visage ; le sable nous entre à la fois, dans les chaussures, dans le nez, dans la bouche ; et, ce qui est le plus odieux : dans les oreilles. Aussi, sans tarder beaucoup,



Hilde se met-elle tout à fait à son aise. Elle ôte son chapeau; et, par l'élastique, se l'attache sur le ventre; elle enlève, pour mieux marcher, ses chaussures et ses bas, puis m'engage à l'imiter.

Pour ce qui est de retirer mon chapeau, non, je préfère le garder sur la tête pour me garantir du soleil, mais, pour mes chaussures, puisque Hilde m'assure que, quand elle est seule, elle ne trotte jamais autrement sur la route, je ne demande pas mieux que de m'en débarrasser. Je vois, en les enlevant, que c'est presque une nécessité tant elles ont déjà emmagasiné de sable.

Un peu avant l'arrivée, frau Schmitt se réveille et nous appelle pour remonter en voiture. Hilde, qui adore marcher, gémit sur l'ennui de se rasseoir; moi, je suis enchantée.

Nous nous rechaussons, pour ne pas avoir l'air trop « chemineaux » et Hilde consent même, sur mon conseil, à remettre son chapeau sur sa tête. Le garder sur le ventre lui semblait si naturel. Toutes ses compatriotes ne pensent-elles pas de même? Je l'ai tant de fois remarqué : en promenade, dès qu'il fait du soleil, elles retirent leur chapeau, « pour mieux marcher », assurent-elles, et se l'attachent à la taille.

Nous arrivons en même temps que quelques autres voitures. Un domestique nous conduit à nos chambres où, sans tarder, nous nous débarrassons de notre poussière, et descendons, présentables, pour le café.

Ertha, une rondouillarde petite rousse, à l'allure décidée, est toute à la joie de son mariage; des fêtes qui s'organisent en son honneur; des compliments des invités et des cadeaux qu'elle a reçus. Elle m'embrasse en remerciement de mes félicitations et me présente son fiancé, un beau garçon à monocle, l'air indolent, dont Hilde m'a dit : « En voilà un qui sera sous la pantoufle ». Expression allemande qui se comprend d'elle-même.

A sept heures, l'audition musicale commence. Qui dira l'ennui de ces morceaux, toujours trop courts, au gré de la vanité de l'exécutant, mais d'une longueur si démesurée pour les victimes contraintes d'applaudir à leur supplice; et, parfois de le bisser!

Deux heures durant, la grêle des arpèges, l'orage des accords, le bruit sec des notes pointées, se succèdent sans interruption. Il y a surtout, parmi les exécutantes, une grande fille blonde, dont j'ignore le nom et que je baptise *in petto* « la panthère du piano ». Par cinq fois, avec la même vigueur, elle vient dévorer, devant nous, auditoire résigné, du Beethoven, du Schumann, du Mozart, du Grieg et le dieu lui-même : Wagner!

Tout à coup, comme je somnole, passive, un vacarme formidable, sous les fenêtres, me fait sursauter. La « panthère du

piano » en a cessé son ravage; et, comme délivrés, tous les assistants se sont levés d'un bond. Ce n'est pas une bombe anarchiste, puisque tout le monde rit. Pourtant, quel bruit et quels cris dehors! Avec les autres, je me précipite aux fenêtres. Les domestiques et quelques voisins, en grande liesse, brisent, dans la cour, des pots, des assiettes, des plats, des verres hors d'usage; ils tapent sur de vieilles marmites et font un charivari qui se prolonge un bon moment. Je suis près de Hilde, à une des fenêtres, elle s'amuse de mon étonnement :

— C'est un ancien usage, Hanni, la veille d'un mariage, de venir briser de la vieille vaisselle sous les fenêtres de la fiancée.

Cette réjouissance a heureusement mis fin au concert. Pourtant, nous reprenons nos places pour écouter les compliments adressés aux fiancés par leurs jeunes amis. Chacun a composé, en vers ou en prose, une petite tirade qu'il vient débiter à son tour.

Hilde, naturellement, a préparé la sienne. Elle y rappelle quelques traits de la petite enfance d'Ertha, entre autres, celui-ci :

« Ertha était si gourmande, étant jeune, qu'elle prenait toujours, au dessert, le plus gros de tous les morceaux de gâteau.

« Sa mère lui fit observer :

« — Une petite fille bien élevée doit prendre, non pas le plus gros, mais le plus petit morceau.

« — Ya, wohl, mama, répondit Ertha l'air consterné.

« Dès qu'il y eut un nouveau gâteau, on eut soin d'en couper un morceau beaucoup plus petit que les autres. Quand ce fut le tour d'Ertha de se servir, tous les yeux se fixèrent sur elle. Ertha prit le tout petit morceau, mais quand elle l'eut dans son assiette, son désespoir fut si grand qu'elle éclata en sanglots! »

Chaque discours aux fiancés est ainsi émaillé de souvenirs personnels et se termine, naturellement, par mille souhaits de bonheur. Celui de Hilde s'achève par un vœu qui amène un sourire sur toutes les lèvres des mamans.

« — J'espère, dit-elle, que vous serez assez heureux pour que, pendant de longues années, les cigognes apportent chaque printemps, dans votre maison, un nouveau petit enfant à aimer. »

Demain devant être une journée fatigante, la soirée se termine de bonne heure. Hilde et moi couchons dans la même chambre, aussi pouvons-nous nous rendre mutuellement service pour nous habiller.

Bien que la cérémonie religieuse ait lieu, ici comme en France, en plein jour, vers midi, les toilettes de soirée, décolletées pour les dames, y sont de rigueur. Nous revêtons donc nos robes de grand apparat : des robes de tulle blanc avec le cou et les bras

absolument découverts. Heureusement, c'est l'été, il fait beau et chaud. Dès que nous sommes prêtes, nous descendons au salon attendre la mariée.

Ertha paraît. Pâlie par l'émotion, la tête voilée de tulle, elle est certainement moins rousse qu'hier soir aux lumières. Elle porte une jolie toilette fleurie, non de fleurs d'oranger, mais de branches de myrte entremêlées à des aiguilles de pins.

A l'église, le pasteur qui bénit le mariage est un vieil ami de la famille. Il a confirmé Ertha, l'appelle par son petit nom et la tutoie. Il fait l'apologie de tous les parents de la mariée, morts et vivants. C'est l'usage en Allemagne comme en France, chez les protestants comme chez les catholiques. Il vante chez Ertha les qualités les plus nombreuses ainsi que chez son fiancé, qu'il ne connaît d'ailleurs point du tout. Tous deux sont des perfections perfectionnées. C'est encore l'usage. Il les bénit enfin, tandis que les demoiselles d'honneur : quatre jeunes filles vêtues d'une toilette de la même couleur rose, entonnent le beau cantique biblique de Ruth à Noémi : « Ton pays sera mon pays... »

De retour à la maison, lunch copieux, pendant lequel s'éclipsent les jeunes mariés.

La grande fille blonde, « la panthère du piano », qui me semble un peu plus que gaie, déjà, — quelques coupes de champagne en trop, sans doute, — vient, tout d'un coup, provoquer Hilde au pari le plus absurde, le plus germanique aussi. Il s'agit de savoir laquelle des deux pourra vider le plus de coupes de champagne.

A mon grand étonnement, Hilde accepte le match; les voilà, l'une et l'autre, excitées par les spectateurs, acharnées à se distancer. Après sept coupes, Hilde s'avoue vaincue; la grande fille blonde triomphe, tout empourprée, car elle vide sa huitième coupe! Applaudissements; et chants patriotiques : *Deutschland über alles*. « Allemagne par-dessus tout. »

\* \* \*

Frau Schmitt, Hilde et Wilhelm lui-même ne parlent plus que de la fête empire qui doit avoir lieu dans quelques jours. Il y aura cinquante convives à dîner; et deux cent cinquante invitations ont été lancées pour le bal qui suivra.

Frau Schmitt, maintenant, ne quitte la cuisine, où elle confectionne mille *kuchen* variés, que pour écrire à Strasbourg commander du foie gras ou à Berlin, rappeler l'envoi du caviar et du champagne « marque française ».

Les fleurs du parterre n'ont pas été jugées dignes d'orner la table où viendront se régaler les « Excellences », gros bonnets,

conseillers à la cour, ou quelque chose d'analogue ; fraù Schmitt a fait une commande d'orchidées merveilleuses au premier fleuriste berlinois. Déjà, elle m'a demandé d'organiser moi-même la décoration florale.

— C'est vous qui avez le plus de goût ici, mon petit cœur.

J'ai accepté, naturellement, et avec plaisir.

Aujourd'hui même arrive un premier groupe : des cousins de fraù Schmitt : herr Zinn, sa fraù et leurs deux enfants : Fritz et Elsa. Hilde m'a prévenue : herr Zinn est très sévère. Il élève ses enfants « à la prussienne ».

Fraù Zinn est une excellente femme, très douce et très dévouée. Fritz et Elsa sont presque encore des enfants. Ils ont l'âge, Fritz, du *håring*, Elsa, du *backfisch*.

Le *backfisch*, qui n'a aucun rapport avec le poisson dont il porte le nom, est, d'après ce que je comprends, un petit animal, d'espèce féminine, être intermédiaire, dans l'échelle humaine, entre l'enfant et la jeune fille. Le *backfisch* n'a jamais moins de quatorze ans, jamais plus de dix-sept. Le *backfisch* est plutôt de conversation limitée. Il manque encore de jugement. C'est une petite bête romanesque, crédule, naïve, consumée généralement par un ou plusieurs *schwarm*, qui achèvent de la rendre stupide.

Tandis que le *backfisch* n'est qu'ennuyeux, le *håring*, — prière de ne pas le confondre avec le hareng, — le *håring* est déplaisant. Le *håring* est d'espèce masculine et peut avoir de quinze à vingt ans. Le *håring* est vaniteux, suffisant. Il prend des airs d'importance pour singer cet autre animal, souvent ridicule, lui aussi, qu'est l'homme fait. Sur toutes matières, le *håring* donne son avis d'un ton tranchant ; ce qui ne l'empêche, au fond, d'être un bon petit jeune homme timide, encore gauche, facile à couvrir de confusion.

Un peu avant l'heure du café, la famille Zinn apparaît ; au fond de la victoria : herr Zinn et sa femme, les enfants sur le devant.

Herr Zinn descend le premier et, sans s'occuper des siens, entre dans la maison. La bonne fraù Zinn se débrouille dans les parapluies, les petits sacs à main ; puis, suivie des enfants et des domestiques chargés des valises, elle emboîte le pas à son maître.

A la porte du salon, où nous sommes tous assis, herr Zinn entre, toujours le premier. Embrassades, effusions, présentations. Je continue à être M<sup>lle</sup> Jeanne Driou « von Paris ». Aussi pendant le café, herr Zinn me dit-il :

— Oh ! Paris, je connais, j'y ai été lors de la dernière exposition. J'ai beaucoup admiré.

Il s'étend sur les plaisirs qu'il a goûtés chez nous. Quelques-

uns l'ont déçu : l'Opéra, par exemple. On y donnait *la Walkyrie* et, vraiment, lui qui a été à Bayreuth, il a trouvé notre interprétation très imparfaite. Herr Zinn a cru aussi devoir aller aux Français. On y jouait *le Misanthrope*, et bien qu'il parle correctement notre langue, il avoue, en toute simplicité, être loin d'avoir compris en entier le chef-d'œuvre de Molière. Ce qui l'a enchanté, par exemple, ainsi que sa femme, — et tous deux rient en en reparlant, — c'est *la Poudre de Perlimpinpin!*

Qu'on n'aille pas déduire de cela que herr Zinn soit inintelligent. Que non! sous ses lunettes d'or, il a les yeux bien trop en éveil; mais n'est-ce pas naturel que les jolies finesses de notre langue échappent à des étrangers, même cultivés; et que, comme des enfants, ils s'amuse chez nous à des pièces d'intrigue rudimentaire et de dialogues faciles à suivre?

Tout en écoutant herr Zinn, je m'amuse à regarder ses enfants.

Fritz, un blond fade de quinze ans, habillé avec la plus grande recherche, mange l'air guindé; Elsa, une gentille « backfisch » de quatorze ans, toute blonde, blanche et rose; drôlichonne avec son nez à la retroussette et ses petits yeux marrons et brillants comme ceux de son père.

Elsa, de son côté, m'observe, ou plutôt m'épluche en détail. Elle étudie, c'est évident, mon chignon et la garniture de ma blouse. Elle ne cesse de m'examiner que pour regarder Wilhelm. Wilhelm est son « schwarm »; c'est sûr. Les yeux ravis d'Elsa en disent plus long que bien des confidences; confidences qu'elle se hâte d'ailleurs de me faire, quand, un moment après, nous quittons la maison, pour aller sur l'étang nous promener en barque.

Les parents, dont l'estomac ignore la satiété, sont restés sur la terrasse à déguster la « bowle », boisson faite de vins divers et abondants : on compte une bouteille par personne! Wilhelm est parti en avant préparer la barque; Hilde et Fritz bavardent ensemble; Elsa suit en ma compagnie et aborde bientôt le sujet qui l'occupe entre tous :

— N'est-ce pas que Wilhelm est un beau garçon? Si grand! si fort! C'est mon « schwarm », le saviez-vous? Je l'aime de toute mon âme; plus tard, j'espère, nous nous marierons. Papa et maman, je crois, ne demanderont pas mieux.

— Et lui, sans doute, il vous a dit aussi qu'il vous aimait?

— Non, répond la petite, en rougissant, mais ce n'est pas une raison. Le jour où il saura que je l'aime, il m'aimera, pourquoi pas?

Et elle repart sur nouveaux frais, me décrivant en termes idylliques la vie qui sera la sienne, quand elle sera la femme de Wilhelm. Elle ne se tait que quand nous arrivons au bord de



l'eau. Wilhelm nous fait tous passer dans la barque; quand il me donne la main, pour m'aider, je le sens qui, avec insistance, la serre un peu plus fort et un peu plus longtemps qu'il ne serait nécessaire.

Elsa manœuvre adroitement et s'assied juste en face de Wilhelm à qui elle prodigue les grâces de son sourire. Je suis dans le fond, à côté de Fritz; il me confie, au bout d'un moment, son rêve : avoir un monocle comme Wilhelm; jusqu'ici herr Zinn s'y oppose. Le pauvre garçon en est navré; pour se consoler, il s'essaye au port du monocle en se collant, dans l'œil, une pièce de 10 pfennigs. Mais, il a beau faire mille contorsions crispées, le pfennig tient mal; et, à tout moment, roule dans le fond du bateau.

La promenade serait parfaite, sans les moustiques qui, ici, sont de toutes les fêtes; et sans un épisode malencontreux. Comme nous allions débarquer, Fritz, « stupide häring », veut sûrement nous faire admirer son agilité; et, avant que Wilhelm ait jeté l'amarre, il s'élance sur la rive. Il calcule mal son élan, le voilà enlisé dans la boue d'où il sort : ses belles chaussures jaunes, ignobles; son pantalon de piqué blanc, éclaboussé jusqu'aux genoux.

Naturellement, très vexé de nos rires, il s'en prend à la barque : « elle a, dit-il, oscillé ». Cela nous fait rire encore davantage.

— En attendant, conseille Elsa, il faut aller te changer; mais gare à toi si papa t'aperçoit.

Le moyen d'éviter le terrible herr Zinn! Il est toujours sur la terrasse, avec les deux fraü Schmitt et Zinn, à déguster la « bowle ». La tenue de Fritz, c'était impossible autrement, lui saute aux yeux. Mon Dieu, de quel ton il l'appelle! « Fritz, ici! »

Et, sans écouter la voix timide d'Elsa qui excuse la maladresse de son frère, herr Zinn applique sur les joues de son fils deux retentissants soufflets. Personne, sauf moi, ne semble ému, ni même étonné de la scène.

Fritz, sans broncher, a subi l'affront devant tous. Un grand garçon de quinze ans pourtant! Je comprends alors comment les actes d'odieuse brutalité, à la caserne, sont possibles ici!

Tandis que le malheureux Fritz va enfin changer de vêtements, Hilde paraît, bras dessus, bras dessous, avec son fiancé, Karl Heinrich, qui, juste, vient d'arriver. Elle est si grande, Hilde! Bien que de haute stature, Karl Heinrich est plus petit.

Très bel homme d'ailleurs, comme presque tous ses compatriotes. Il a l'air militaire, malgré ses vêtements civils, et porte, lui aussi, le monocle, rêve de Fritz.

Hilde me le présente, je le félicite sur le choix charmant qu'il a su faire en se fiançant à Hilde. Il me répond, d'une mine froide, quelques mots très vagues. Avant que les deux ans, imposés par

fraù Schmitt soient écoulés, la pauvre Hilde ne sera-t-elle pas, comme tant d'autres de ses amies, déjà « défiancée »?

\*  
\* \*

Tous les préparatifs de la fête sont terminés. Fraù Schmitt a fait les choses fastueusement! Elle veut que cette fête soit « colossale » et reste comme telle dans la mémoire de ses amis. Sur l'immense table aux cinquante couverts, j'ai disposé les touffes légères d'asperagus et les orchidées dont la merveille est la joie des yeux. Puis, tandis que tout le groupe masculin s'attarde à la chasse, nous montons chacune procéder à notre toilette.

Fraù Schmitt a demandé que personne ne fasse voir la sienne avant de l'avoir revêtue, afin d'ajouter au pittoresque le plaisir de la surprise. Je m'amuse beaucoup à me travestir; et, quand je me vois parée dans la glace, je regrette bien qu'Hélène ne soit pas là pour jouir de ma jolie robe, son cadeau. C'est une très longue gaîne soyeuse d'un ton rose effacé, atténué encore par une tunique lamée d'argent. La double bandelette grecque, dans les cheveux, les cothurnes aux pieds, je dois convenir, sans vanité, que l'ensemble est charmant!

C'est bien l'avis de Wilhelm. Je le retrouve au petit salon, éblouissant dans un costume maréchal de l'empire tout chamarré de broderies d'or. Il vient vers moi, les yeux ravis, l'air tendre :

— Que vous êtes jolie, Hanni, dans cette toilette. Comment vous dire? Les autres fraù et fraùlein semblent déguisées; vous, on croirait que vous êtes vraiment une belle dame d'il y a cent ans.

— Eh, Wilhelm, mon ami, tu t'entends à tourner un madrigal, s'écrie gaiement Karl Heinrich. Tu as raison, M<sup>lle</sup> Hanni ressemble à un portrait de M<sup>me</sup> Récamier, à moins, plutôt, avec ce costume à l'antique, qu'elle ne soit la sœur de quelque charmante Tanagra!

— Oh! herr Karl Heinrich, n'oubliez pas que les Tanagra étaient en pierre; et, par conséquent, sourdes aux compliments. Regardez plutôt Hilde qui entre. N'est-elle pas superbe?

Karl Heinrich tourne la tête. Et, à ma demande, il marmotte quelques mots vagues où je distingue pourtant :

— Ya! colossale! surtout.

Ce mot « colossal » que les Allemands emploient si volontiers, et si souvent hors de propos, est si à place ici que j'ai bien de la peine à ne pas rire. Grandie encore par la longue robe droite à plis qu'est la robe empire, Hilde est en effet « colossale »! On dirait quelque puissante virago, une réplique de la statue de la Liberté éclairant le monde.

Elle s'approche, quêtant de son fiancé un compliment qui ne vient pas, ou plutôt qui vient à rebours; Karl Heinrich se borne à dire que « la robe empire grandit encore une femme ». Hilde, qui ne paraît pas s'apercevoir de la froideur de son fiancé, ne lui ménage pas, à lui, les compliments. Il les mérite, car il porte d'une allure très martiale un flamboyant costume de housard!

Les invités maintenant se pressent. Très pittoresque, ce défilé d'uniformes dorés et brodés! Les femmes, naturellement plus simples, ne sont pas trop disgracieuses, dans la longue robe flottante. Mais quel amour du vert! Ce qu'il y a de robes vert-pré est inimaginable!

A table, au haut bout, fraù Schmitt préside. Engoncée dans une lourde robe en velours nacarat, elle a, à sa droite et à sa gauche, deux grosses Excellences, ventripotentes, dont la face, à lunettes d'or, émerge, congestionnée, du hausse-col de l'habit. Wilhelm, par bonheur, n'est pas près de moi. Je m'en réjouis. Ses assiduités me déplaisent tant! Il a beau m'enguirlander de paroles flatteuses, je ne puis oublier la scène du poulailler, quand il me débite ses fadaïses, je l'entends, en souvenir, me dire : « Les enfants sont comme les chiens. On les élève à coups de bâton. »

Hilde est naturellement près de son fiancé, presque plus aimable pour Elsa, son autre voisine, que pour la pauvre Hilde.

Elsa d'ailleurs est charmante. Sa mère lui a choisi un costume tout simple, sans un ornement, mais d'un mauve très doux, qui fait valoir son joli teint de blonde.

Moi, j'ai, comme voisins, deux jeunes Allemands quelconques. Très affables et empressés. Naturellement, ils me savent Française et « von Paris ». Non seulement ils ne laissent échapper, dans la conversation, aucune parole désagréable pour la France; mais, au contraire, à toute occasion, ils s'empressent de me dire mille choses gracieuses sur mon pays et mes compatriotes. C'est, dirait-on, un mot d'ordre dans toute l'Allemagne : « Etre aimable et plus qu'aimable pour tout Français! »

Pendant trois longues heures : de 5 à 8, les plats et les vins défilent, défilé lent et copieux. « Gargantua, ce soir, dîne chez Gargantua. » Le caviar, les foies gras, les dindes truffées, les grosses pièces de venaison rôties, les pâtés plantureux que fraù Schmitt a confectionnés elle-même les jours précédents; et, pour arroser le tout : du champagne, marque française, à flots. L'Allemagne boit plus de champagne que la France.

— Celui-ci est vraiment français, me fait remarquer mon voisin. Voyez : chaque bouteille porte l'étiquette, indiquant qu'il a été payé à l'Etat les 50 pfennigs de taxe destinés à la marine allemande.

— Voilà, lui dis-je en riant, qui va m'empêcher d'en boire. Je ne veux pas, vous comprenez, doter de nouveaux cuirassés : « l'Amiral de l'Atlantique ».

— Je crois bien que mademoiselle Hanni est en train de plaisanter notre empereur, interrompit alors herr Zinn qui, non loin de moi, m'a entendue.

Et comme je me défends faiblement :

— Ne protestez pas, gracieuse mademoiselle, je reconnais que notre Kaiser lui-même prête à servir de cible. Il aime tant les belles rodomontades.

L'incident est clos par Wilhelm. Bien que de l'autre côté de la table, il ne m'oublie pas ; selon l'usage, de temps à autre, il lève son verre à mon intention : « *Prosit, Hanni, prosit.* »

Sa politesse en veut une analogue : « *Prosit, Wilhelm! prosit* aussi, gracieuse fraù Schmitt, et Hilde, et Karl Heinrich, et tout le clan des Zinn.

Tant de mangeaille, tant de beuveries me paraissent durer bien longtemps ; aussi quel soupir de soulagement lorsque fraù Schmitt se lève. Il n'y a plus, maintenant, d'autre corvée que celle de faire le tour de la table, de serrer la main des messieurs, de baiser celle des « gracieuses dames », en disant à chacun, c'est le cérémonial : *Mahlzeit*, « Bien vous fasse ».

Heureusement, comme compensation, va commencer le bal.

Le grand salon et la salle de billard ont été démeublés. Ils sont parés de fleurs, éblouissants de lumières ; bientôt, nous, les jeunes, y sommes réunis ; les parents, qui ne dansent plus, se groupent dans les petits salons voisins ; les dames à potiner, les messieurs à fumer et à boire des « bowles » ou de la bière ; car, ici, les parents ne demeurent pas dans la salle de danse, chaque mère surveillant sa fille comme en France.

Wilhelm vient m'engager pour la première valse. Il danse bien, mais j'aimerais mieux qu'il me pressât moins fort contre son cœur, ce n'est pas plus l'usage, d'ailleurs, en Allemagne qu'en France. Je le vois bien quand, des bras de Wilhelm, je passe dans ceux de Karl Heinrich, puis dans ceux d'autres danseurs qui, simplement, à la bonne franquette, se sont présentés eux-mêmes en me disant : « Mon nom est... »

La petite Elsa s'amuse comme une folle ; mais Hilde semble triste, ses yeux doux suivent, rêveurs, le beau Karl Heinrich qui s'occupe très peu d'elle, et beaucoup trop, au contraire, d'autres jeunes filles. Évidemment, Karl Heinrich se détache.

Je tente, pendant une danse, de lui dire quelques mots aimables sur Hilde, « si bonne, si affectueuse ».

— Oui, me répond-il, elle est vraiment tout ce que vous dites, mais aussi, elle est par trop grande. Elle a trois centimètres de plus que moi, c'est ennuyeux et ridicule, une femme plus grande que son mari.

Voilà donc où le bât blesse Karl Heinrich. J'ai envie de lui répondre : « Hilde n'était pas moins grande, il y a un an. » A quoi bon, hélas !

Moi-même, de mon côté, je suis préoccupée par l'amitié croissante que me témoigne Wilhelm. J'ai beau n'opposer à ses compliments qu'une grande réserve, il n'en devient pas moins entreprenant. Tout à l'heure, je n'ai certainement pas eu une hallucination de l'ouïe quand j'ai cru l'entendre me murmurer : « Hanni, je vous aime. »

Un danseur maladroit, qui déchire ma jupe, m'oblige à m'éloigner un moment. Je monte au petit salon d'Hanni où Greta a consigne de se tenir en permanence pour réparer les accidents.

Point de Greta. Plutôt que de l'appeler, je prends moi-même du fil, une aiguille et raccroche la déchirure.

Quelqu'un tout à coup entre par la porte restée ouverte et la referme derrière soi. Je me retourne : c'est Wilhelm !

Je suis un peu troublée, mais n'en laisse rien paraître.

— Eh ! quoi, maréchal, avez-vous donc aussi quelque accroc à votre uniforme ?

— Ne plaisantons pas, Hanni. Je vous ai suivie pour vous dire quelque chose de grave, quelque chose que je n'oserais peut-être plus vous dire demain, et que je veux pourtant que vous sachiez : Hanni, Hanni, je vous aime ! je vous aime comme un fou. Ne m'avez-vous pas entendu, tout à l'heure, quand, en valsant, je vous l'ai déjà dit ?

Et comme je ne réponds rien, Wilhelm se rapproche davantage. Sa figure touche la mienne, son souffle ardent me monte au visage.

— Hanni, avant de vous avoir vue, je ne savais pas jusqu'où pouvaient aller le charme et la puissance d'une femme, c'est vous qui me l'avez révélé. Hanni, je vous le demande ici, ne voulez-vous pas faire mon bonheur pour toute la vie, ne voulez-vous pas être ma femme ?

Il y a tant de passion sincère dans cette déclaration juvénile que j'en suis tout émue. J'oublie que celui qui me parle est le Wilhelm brutal et dur, je ne vois qu'un pauvre mendiant d'amour à qui je vais faire une peine très grande et, doucement, je réponds :

— Wilhelm, votre demande me touche et m'honore infiniment. Mais je dois vous retirer tout de suite toute espérance. Non, je ne puis pas être votre femme. Je ne puis pas, parce que je ne veux pas me marier hors de mon pays. Quand vous serez plus calme,



dans quelques jours ou dans quelques semaines, vous réfléchirez, vous jugerez que j'ai raison : trop et trop de choses nous séparent, voyez-vous : la race et la religion, et aussi pour moi, Française, des souvenirs endormis dans mon cœur, qui se réveilleraient douloureux si j'acceptais votre proposition.

Wilhelm m'a écoutée sans m'interrompre. Seulement, à mesure que je parle, sa figure s'est assombrie ; le pli dur de son front a reparu.

— Alors, Hanni, c'est non ; irrévocablement non ?

— Oui, Wilhelm, irrévocablement !

Et, pour ne pas m'attendrir, je me sauve, laissant le triste maréchal Wilhelm effondré dans un fauteuil ; je redescends vers les salons, mais si troublée que je suis mécaniquement le rythme de l'orchestre qui prolonge la fête jusqu'au matin.

\*  
\* \*

Les jours qui suivent s'écoulent longs et tristes. Tous les invités sont partis. Wilhelm ne paraît plus qu'aux heures des repas. Sa figure sombre et concentrée alarme la bonne frau Schmitt qui s'évertue en questions pleines de sollicitude :

— Wilhelm, es-tu souffrant?... Tu dois avoir mal à l'estomac ?

Wilhelm répond par des grognements monosyllabiques. Sa souffrance est ailleurs ; moi seule la connais. Moi seule pourrais y remédier ; mais je ne le veux pas ; c'est impossible.

Outre les raisons impersonnelles et non blessantes que j'ai données à Wilhelm, le soir du bal, il y en a d'autres que je ne puis lui dire. Je ne puis lui dire que sa dureté, sa brutalité me font horreur ; je ne puis lui dire que je le méprise de frapper lâchement de plus faibles que lui ; je ne puis lui dire que, si je l'épousais, je ne pourrais me plier au rôle effacé de la femme allemande. Je serais froissée, à chaque fois, de voir mon mari à table se servir avant moi ; devant les portes, passer le premier ; me laisser la charge des paquets ; prendre partout la meilleure place ; ne se rappeler que je suis sa femme que pour lui donner des enfants à élever « à la prussienne » !

Pourtant, l'air malheureux de Wilhelm me peine ; sa présence m'opprime. Aussi, quel soulagement lorsqu'un soir, au moment de monter dans nos chambres, Wilhelm m'arrête et me dit :

— Hanni, je pars demain matin. J'ai demandé à ma mère d'aller terminer mes vacances à Dresde, chez un de nos parents. Je souffre trop ici, près de vous. Avant de vous quitter, voulez-vous m'accorder une chose ? Vous allez partir bientôt, vous aussi. Jamais, probablement, nous ne nous reverrons, voulez-vous me permettre de vous embrasser?... Oh ! comme une amie !

— Pauvre Wilhelm! de grand cœur.

Selon la mode allemande, ses lèvres se posent un instant sur les miennes; je le sens secoué par un sanglot.

Allons, il a le cœur plus tendre qu'il ne le paraît. Tant mieux pour la blonde Elsa, si un jour il en fait sa femme.

Le départ de Wilhelm ne dissipe pas l'atmosphère de mélancolie qui est maintenant celle de Schlossdorf; mélancolie due aux tristes préoccupations de Hilde. La froideur croissante de son fiancé l'a atteinte au cœur; et, bien qu'en prenant congé Karl Heinrich ait promis de revenir dans quelques semaines, pour la fête des foins, Hilde est trop clairvoyante pour ne pas avoir compris que son fiancé se détache d'elle.

— Il me plaque, — car son argot lui reste familier. — Il me plaque. Ne crois-tu pas, Hanni?

Naturellement, je n'ai garde de dire ma pensée. J'endors les inquiétudes d'Hilde en produisant mille preuves contraires. C'est facile, Hilde ne demande qu'à être persuadée. Mais, à tout moment, ses inquiétudes la reprennent; bientôt, je n'ai plus de raisons convaincantes à produire; et je ne me débarrasse d'elle et de ses pleurs qu'en l'envoyant relire les lettres enflammées que Karl Heinrich lui écrivait naguère. Ah! non, Schlossdorf n'est pas gai, pour la fin de mon séjour.

La bonne fraù Schmitt, seule, ne paraît pas changée. Elle est, comme d'habitude, toute à ses occupations ménagères; et, à l'organisation, en outre, de préparatifs pour recevoir, ici même, chez elle, le personnage qui, à ses yeux, est après le Kaiser, le premier de l'Allemagne! J'ai nommé Siegfried Wagner, le fils du dieu Wagner! Car, fraù Schmitt, éprise de musique, et de musique wagnérienne surtout, brûle, oh! platoniquement, d'un « schwarm » ardent pour le fils du maître!

L'an passé, elle est allée faire ses dévotions au sanctuaire même, à Bayreuth. Elle y a, par je ne sais quelles ruses de Sioux, fait la connaissance de Siegfried; et, cette année, comme il n'y a pas représentations à Bayreuth, fraù Schmitt s'est mis en tête de n'en pas moins voir Siegfried: Tout simplement, elle l'a invité à Schlossdorf. Joie inespérée! le dieu a accepté! Maintenant, fraù Schmitt s'ingénie à organiser une réunion intime et pourtant digne de l'hôte qu'elle hébergera pendant vingt-quatre heures!

A nouveau, les commandes de caviar, de foies gras, de champagne et de fleurs partent pour Berlin, car ici qui dit fête, dit aussi grande mangeaille. Mais un repas plantureux ne constitue pas, en Allemagne surtout, de l'inédit; et fraù Schmitt en veut, n'en fût-il plus au monde! Elle veut quelque chose tout à fait « à

part », mot français cher aux bouches Allemandes qui l'ont fait leur, en le prononçant *a parte*. Elle veut, et elle trouve.

Je ne serai plus là, malheureusement, pour assister à la réalisation de son rêve. Quand Siegfried arrivera, je serai repartie pour la France; mais j'ai eu les oreilles si rebattues de la surprise qu'on lui ménage, que vraiment, je puis voir la chose comme si j'y étais.

— Quand Siegfried sera là, me dit fraù Schmitt, ce sera le premier quartier de la lune. Vous savez, mon cher cœur, comme sa lumière est mélancolique sur l'étang entouré de ses grands sapins! Après souper, vers les neuf heures, je proposerai à Siegfried une promenade en barque. Lui et moi, nous nous assiérons à l'arrière. Hilde ramera. J'ai acheté un couple de cygnes superbes qui vogueront sur l'eau, tandis qu'un orchestre de musiciens, cachés dans le feuillage, jouera en sourdine des passages de Lohengrin. Si, comme je l'espère, Siegfried consent à chanter; dites, mon petit cœur, ne sera-ce pas admirable et tout à fait *a parte*?

Oh! certes, gracieuse fraù; et si vraiment Allemand, si sentimental et romantique: l'étang, la barque, les cygnes, la musique de Lohengrin, les noirs sapins et la blanche lumière de la lune dont fraù Schmitt a soigneusement vérifié la présence, sur son calendrier, avant d'organiser la fête!

\*  
\* \*

La prochaine arrivée de Siegfried, pas plus que les tristes préoccupations de Hilde n'ont fait oublier à Schlossdorf que mon anniversaire tombe aujourd'hui.

En France, cet anniversaire est, pour moi, un jour généralement très semblable aux autres, à part des fleurs sur la table, un plat sucré, ajouté au repas du soir, et un petit cadeau, affectueux souvenir d'Hélène et de son mari. Ici, au contraire, l'anniversaire de chacun des membres d'une famille est célébré avec pompe.

— Même, quand major Schmitt vivait, m'a raconté Hilde, la musique du régiment était commandée pour venir, à chacun de nos anniversaires, donner une aubade sous les fenêtres.

Quel dommage que major Schmitt ne soit plus! J'aurais eu le spectacle piquant d'une musique prussienne venant régaler les vingt ans d'une Française. A défaut de musique militaire, j'ai reçu des cadeaux. Ce matin, dès leur réveil, fraù Schmitt et Hilde sont entrées dans ma chambre, porteuses de nombreux paquets. Après des embrassades affectueuses de part et d'autres, car j'aime vraiment fraù Schmitt et Hilde, toutes deux si bonnes pour moi, fraù Schmitt a ajouté :

— Ma petite Hanni, nous vous apportons, avec nos vœux, quelques souvenirs. Quand vous serez rentrée en France, bientôt malheureusement, vous penserez ainsi quelquefois à nous.

Et elle développe deux grands cadres. Dans l'un, se dresse, en pied, sa photographie et, dans l'autre, celle de Hilde. Allons, il est dit que la bonne face de fraù Schmitt, que la haute stature de grenadier de Hilde et son grand corps, semblable à une poutre, me poursuivront jusque chez moi, jusqu'à Paris!

Suivent des cadeaux pratiques : six petits mouchoirs à vignettes de couleurs bariolées; trois paires de gants de peau, de teintes importables, sauf pour un déguisement : ils sont jaune serin, rose chair et vert pâle; enfin une petite broche en or, d'une laideur touchante, dans son dessin ingénu : une perle centrale avec un rond de turquoises autour.

Hilde, elle, brandit un paquet long et mince.

— Je t'ai fait une surprise, Hanni, tu vas voir.

Elle me présente un parapluie, est-ce orné qui convient? Non, terminé plutôt par un manche en forme de point d'interrogation, majestueux, très lourd, très brillant, car il est en argent astiqué, dirait-on, par d'énergiques frictions à quelque pâte magique. Je remercie avec un sourire crispé — oh! hypocrisie de la politesse mondaine! Mais, ma stupeur devant le cadeau de Hilde, devient de la rage latente, quand elle s'écrie en riant :

— Ah! par exemple, tu ne le reconnais pas! Mais, c'est ton parapluie! Celui que tu as apporté de Paris. Il avait une petite boule en argent de rien du tout et pas bien belle. Je l'ai pris en cachette, dans ton armoire; je l'ai envoyé à Berlin pour qu'on en change le manche. C'est une surprise, dis?

Oh! oui, et fameuse! La petite boule « pas bien belle », comme dit Hilde, était charmante, à mon goût; d'une ciselure simple mais bien finie; et, surtout, elle était un cadeau d'Hélène, justement celui de l'anniversaire précédent.

— Et, dis-je en hésitant, le petit manche qu'on a retiré, où est-il?

— Bah! répond Hilde d'un ton détaché, le marchand de Berlin a dû le garder. C'était si peu de chose.

Allons, c'est l'irréparable! Je devrais l'accepter avec philosophie. Mais non; et quand fraù Schmitt et Hilde se sont retirées, cette petite contrariété me laisse de très mauvaise humeur; aussi ai-je un vrai mouvement d'irritation, quand peu après ma porte se rouvre.

Encore Hilde! Qu'est-ce qu'elle me veut? Point de nouvelles surprises, surtout.

Elle n'y pense guère. Elle est en larmes, un torrent, un déluge!

— C'est fini, Hanni, c'est bien fini, va. Le facteur vient de m'apporter une lettre de Karl Heinrich. Il ne vient pas pour la fête des foins, comme il l'avait promis. Il prétexte, au dernier moment, je ne sais quel empêchement de service. Mais je le vois bien, la vérité est qu'il ne m'aime plus. Il ne m'a jamais aimée vraiment. Il s'est fiancé à moi, l'an passé, dans un coup de tête; maintenant, à mille petits détails, je le sens, il veut rompre! Tandis que moi, chaque jour, je me suis attachée à lui davantage. Je n'ai pourtant rien fait pour mériter un tel chagrin! Et tu vas t'en aller, toi aussi, Hanni, tu vas retourner en France. Je resterai seule, toute seule ici. Plus personne pour me consoler.

Pauvre Hilde! Son grand chagrin est vraiment pitoyable! Je l'embrasse, je la câline, je lui donne mille petits noms tendres et stupides, je lui dis qu'elle exagère : rien n'est encore absolument rompu; et, en admettant que Karl Heinrich l'abandonne, elle trouvera mieux et sans peine.

— Voyons, Hilde, s'il est inconstant, ne vaut-il pas mieux qu'il te fasse pleurer en rompant vos fiançailles qu'en te rendant malheureuse, chaque jour, une fois mariés?

Hilde peu à peu se calme. Ses gros sanglots s'apaisent. Mais elle a encore un lourd chagrin sur le cœur, quand elle me quitte :

— C'est égal, Hanni, vos fiançailles françaises, dont nous nous moquons tant ici, n'ont pas plus d'inconvénients que les nôtres. Elles en ont d'autres, voilà tout. Ici, nous nous fiançons nous-mêmes; mais, nous sommes jeunes, c'est sans beaucoup réfléchir. Aussi, vois comme nous nous « défiançons »! Et si tu crois, comme tu le dis pour me consoler, que je trouverai si facilement un nouveau fiancé, tu te trompes. D'avoir été tant de mois embrassée par un autre, ça vous défraîchit bien un peu aux yeux d'un nouveau. Comme dit maman, une jeune fille devient alors d'un placement plus difficile.

\*  
\* \*

C'est aujourd'hui la fête des foins. Je l'attends, cette fête, avec curiosité, comme une paysannerie inédite qui terminera, par une note pittoresque, mon séjour en Allemagne. Et voilà qu'Hilde, depuis ce matin, ne cesse de doucher mon entrain.

— Quelle corvée! quelle corvée! Tu vas voir, Hanni, ce que c'est de danser, pendant des heures, sous la tente, avec des paysans qui sentent l'aigre.

Pour être de si fâcheuse humeur, Hilde, je pense, est encore sous l'impression de son chagrin d'hier. Tout l'indispose : choses et gens! Sur les quatre heures, pourtant, nous revêtons, fraû



Schmitt, Hilde et moi, des robes de linon, et, nous nous rendons à la ferme, chez le régisseur.

La grande cour a été soigneusement nettoyée, des guirlandes de feuillage, piquées de coquelicots et de bluets, décorent le portail; les paysans, hommes et femmes, ont revêtu leurs beaux habits des jours de fête. C'est un joli coup d'œil. Les femmes, dans leur costume national, n'ont pas l'air gauche et engoncé des paysannes fagotées à la mode de la ville; et les hommes, les mouvements libres sous la blouse, ne sont point non plus des balourds.

Le régisseur vient au-devant de nous; les paysans, qui figurent « le peuple », se massent à droite et à gauche du perron, fraù Schmitt, son petit ventre en proue, s'avance avec dignité. Elle monte sur la plus haute marche du perron. Hilde et moi, les « princesses du sang », prenons place auprès d'elle; tandis que les serviteurs du château, groupés à l'arrière, simulent la foule des courtisans.

Le cérémonial ainsi réglé, quatre jeunes paysannes, choisies comme filles d'honneur, viennent offrir à fraù Schmitt les produits de la ferme. L'une porte des œufs frais dans une corbeille décorée, avec un art rustique, de roses, d'épis et de rubans; une autre offre une motte de beurre; une troisième présente une jatte de crème épaisse; la quatrième est chargée d'un coq qui dodeline de la tête, d'un air abruti, car, au préalable, pour s'assurer de sa tranquillité, on a eu soin de l'enivrer à fond.

Fraù Schmitt fait le simulacre d'accepter ces offres symboliques et les discours commencent peu nombreux, et fort courts.

Après quoi, nous nous rendons, nous, « les seigneuries », chez le régisseur, où le café nous attend.

Interminable, ce café! La conversation monotone, et exclusivement entre fraù Schmitt et le régisseur, ne traite que de questions spéciales : récolte du blé, cherté du fourrage, élevage de la volaille, ensemencement de telle pièce de terre en asperges plutôt qu'en blé.

Je commence à penser comme Hilde : « Une vraie corvée ».

Pourtant, la conversation me trouve tout à coup attentive. Le régisseur l'a fait dévier sur la difficulté qu'il y a souvent, pour lui, à diriger ces Polonais, aigris par les mesures vexatoires du gouvernement allemand. L'interdiction d'enseigner leur religion dans leur langue, à leurs enfants, les a soulevés d'indignation.

— Oui, gracieuse dame, il semble qu'on veuille leur enlever ce qu'ils ont de plus précieux, même plus que de l'argent! Et ils n'en tiennent guère compte, allez, de l'interdiction; les enfants ne répondront jamais en allemand au catéchisme de l'instituteur.

Moi-même, quand par hasard, je leur commande en allemand, ils ricanent entre eux : « Ah! ah! ta langue du diable, tu peux la dégoïser. » Naturellement, pour éviter des ennuis, je fais celui qui n'a rien entendu; je redis mon ordre en polonais.

— Et vous faites bien, dit fraù Schmitt.

Car, bonne comme elle est, elle est sensible à la misère morale de ces malheureux; d'autant qu'elle admire aussi le courage et la ténacité avec lesquels ces pauvres gens, si insoucians d'habitude, défendent le peu qui leur reste de leur nationalité.

Pauvre peuple! Quelle différence, quand j'y songe, entre la domination française et la domination allemande. Pendant deux cents ans, en terre d'Alsace, nos frères d'alors ont pu parler leur langue, sans que la France ait jugé nécessaire de la leur voler pour leur imposer la sienne...

Le café, enfin, est terminé.

— Allons, me dit Hilde, viens. Il faut nous exécuter.

Les paysans sont déjà réunis sous la tente. Ils nous attendent pour commencer le bal. Ils nous attendent en chantant leur hymne national : *Boze cos Polsky!* « La Pologne n'est pas morte! »

Braves cœurs, avec quelle ardente conviction ils les répètent, les paroles consolantes : « La Pologne n'est pas morte! »

Mais ils nous ont vues. Deux jeunes gars viennent s'offrir à nous comme cavaliers; la Pologne « qui danse toujours » nous entraîne dans son branle.

Il fait terriblement chaud sous la tente, et vraiment, danser devient tout à fait pénible quand on allume les lampes à pétrole.

Une seule compensation à cette espèce de supplice : celle de danser avec des danseurs émérites. Ces paysans, tous Polonais, valsent avec une souplesse, une mesure qui tiennent de l'enchantement. Et les paysannes les égalent.

A travers la poussière qui me pique les yeux, je les vois tout à fait agréables, les jolies filles aux cheveux châtain. La figure animée par le plaisir, elles évoluent avec une grâce légère.

Hilde, grand corps raide, et moi aussi, bien que plus souple, nous sommes loin d'avoir leur aisance. Nous n'avons pas non plus leur bel entrain. Ce qui pour elles est un plaisir infini, une trêve à leurs soucis, nous semble à nous, plus sensibles aux inconvénients physiques, un devoir terriblement pénible. Vers minuit, enfin, fraù Schmitt juge que nous avons satisfait à notre tâche. Elle nous fait signe; nous nous éclipsons. Ah! la bonne, l'exquise, la divine fraîcheur de la nuit au sortir de la fournaise-mal odorante de la salle de bal!

— Avais-je raison, me dit Hilde; tu en as assez, toi aussi.

Pourtant, eux vont s'en donner encore jusqu'à quatre ou cinq heures du matin, et, comme maintenant, ils sont délivrés de la contrainte de notre présence, ils vont s'en donner en s'amusant pour de bon.

— Oh! moi, Hilde, je préfère mon lit. D'autant que demain, je vais commencer mes malles; et qu'après-demain j'ai encore la perspective d'une grosse fatigue : une trentaine d'heures de chemin de fer pour rentrer en France, à Paris, où dès maintenant, j'en suis sûre, Hélène et mon beau-frère pensent à fêter mon retour.

\*  
\* \*

Mes malles sont finies. J'y ai placé les cadeaux de fête « précieux souvenirs, si vous êtes fidèle »; et je le serai, certes, à l'amitié de fraù Schmitt et de Hilde.

Arrivée chez elles, il y a quatre mois, indifférente, presque hostile, je les quitte aujourd'hui avec un regret sincère, qui ne va pourtant pas jusqu'à étouffer la voix joyeuse qui chante en moi : « Revoir Hélène et mon beau-frère et mes amis de France, mes amis de toujours, dont quelques-uns ont commencé à s'intéresser à moi déjà avant ma naissance! »

Fraù Schmitt et Hilde m'ont accompagnée à la gare, dans la victoria. Il fait un jour triste, un ciel bas et crépusculaire de fin septembre; un vent d'est, glacial, nous apporte le froid des steppes de Russie, de tout là-bas, depuis l'Oural; il nous fouette furieusement; on le dirait armé de lanières tant il nous cingle les joues et les oreilles. Dans les champs sablonneux, les paysans polonais font la récolte des pommes de terre. Qui reconnaîtrait en eux nos danseurs d'avant-hier?

Vêtus de grosse laine rousse, courbés à terre dans l'attitude de bêtes qui fouillent, ils peinent, les rudes remueurs de terre, sans même, au passage de la voiture, lever vers nous leur figure un moment distraite.

A mesure que nous approchons de Bromberg, la bonne face de fraù Schmitt donne les signes évidents d'un attendrissement progressif : ses narines s'agitent, les plis de sa bouche s'abaissent, ses yeux se gonflent, ses joues se contractent en une grimace lamentable : elle va pleurer... elle pleure! De grosses larmes tombent goutte à goutte, si grosses, si pressées qu'elles semblent venir d'une source très profonde.

Bonne fraù Schmitt! tant de larmes sur mon départ; sur moi, petite Française, inconnue il y a si peu de temps, et qui retourne, pour toujours, sans doute, dans la nuit de l'éloignement? Je suis touchée. Je voudrais pleurer moi aussi. Je me fais l'effet

d'une « sans cœur »; mais j'ai beau m'appliquer, mes yeux restent secs. Affaire d'habitude, sans doute.

Hilde est moins réfractaire. Tout de suite, les pleurs de sa mère ont été, pour elle, très communicatifs. A la première larme de fraù Schmitt, les siennes ont commencé à couler.

Que faire entre ces deux désolées?

Je leur prends les mains, je les leur serre tendrement, de toutes mes forces. Un peu trop peut-être, maintenant que j'y repense. J'ai dû leur faire mal comme je me suis fait mal à moi-même.

Fraù Schmitt me regarde avec des yeux noyés. Elle ébauche un sourire pour me témoigner qu'elle a été sensible à mon vigoureux serrement de main. Elle me sourit au milieu de ses larmes. Mais qu'elle est loin d'avoir ainsi la beauté de la mélancolique Andromaque sur les remparts de Troie! Qu'elle en est loin!

Nous voici arrivées à Bromberg. Fraù Schmitt me remet un volumineux paquet où elle a réuni, — ô chère ménagère allemande, sentimentale et pratique, — des sandwiches, un pâté, des küchen pour la faim; des pommes et une canette de bière pour la soif, et un bon gros tricot, œuvre de ses doigts industriels, pour le froid.

L'arrivée du train coupe court aux dernières effusions.

Fraù Schmitt me serre sur son cœur tendrement; Hilde m'applique deux baisers, retentissants comme des soufflets, mais si amicaux; je monte dans un compartiment où un vieil Allemand, à lunettes d'or, semble s'intéresser beaucoup à nos adieux.

Vite, avant que la machine ne reparte, les derniers mots :

« Au revoir, gracieuse dame; au revoir, Hilde; à Paris, n'est-ce pas; vous viendrez toutes deux... »

La machine siffle, stridente; sur le quai, fraù Schmitt et Hilde agitent leur mouchoir; point de départ en Allemagne sans mouchoir qui flotte aux mains. Vite, vite, je tire le mien; je me penche à la portière; mais je commence à peine à répondre aux signaux du quai que le vent furieux enlève le voile de mon chapeau. Un éclat de rire derrière moi me fait retourner.

C'est mon compagnon de voyage qui, malgré ses lunettes d'or et sa gravité apparente, s'abandonne à une douce hilarité.

Un peu vexée d'être si comique, je me rencogne à ma place; et, les yeux clos, je laisse mes pensées aller, en souvenir déjà, vers les deux cœurs affectueux dont je n'ai reçu, pendant quatre mois de vie commune, que des témoignages d'amitié.

H. CELARIÉ.

---

## MATIN D'ÉTÉ

---

L'aube sourit et le miroir bleu de l'étang  
Réfléchit le ciel rose et le jonc palpitant,  
Et sur la haie, où court la souple clématite,  
Le souffle du matin comme les cœurs palpite.  
Les chemins sont heureux de la neuve clarté.  
Les bois dressent plus haut leur verte obscurité  
Qu'alimente un zigzag de sources jaillissantes.  
La rivière interrompt le passage des sentes  
Et le thym que déjà l'abeille vient baiser  
Sous la saulaie est comme un bleu tapis posé.  
Les arbres sont joyeux de toucher la lumière,  
Répandant autour d'eux l'invisible poussière  
De ses rayons qui vont s'enfoncer dans le sol.  
Le pré, lointain et bleu, incline au souffle mol  
De la brise un gazon chargé d'aigrettes blanches.  
Et les milliers d'oiseaux répandus dans les branches,  
Egrènent à la fois leurs trilles de cristal.  
Les taureaux, lentement, montent les flancs du val  
Et pâturent en paix; l'herbe tremblante et grasse  
Parfois, un court moment, s'incline sous leur trace,  
Puis de nouveau se tend vers le brûlant soleil.  
Le rucher fait entendre un murmure pareil  
Au sourd bourdonnement d'une houle lointaine.  
La biche avec son faon vient boire à la fontaine.  
Une opale buée étend sur l'or des blés  
Son écharpe de gaze et ses replis perlés.  
On entend l'été blond cheminer sur la terre,  
A pas très doux, là-bas, dans l'ombre et le mystère.

— Et jamais, de l'espace clair et de l'azur,  
Le jour n'est descendu plus candide et plus pur,  
Et n'a de l'Empyrée, où la nuit il repose,  
Apporté sur la terre autant de roses roses.

Pierre DE BOUCHAUD.

---



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## ET LE MOUVEMENT SOCIAL

---

I. Les amis de la statistique. — Comment connaître la richesse des nations. — La XII<sup>e</sup> session de l'Institut international de statistique à Paris. — Le VII<sup>e</sup> congrès de l'Institut international de sociologie à Berne. — II. Les deux syndicalismes français. — Les groupements pacifiques et les groupements révolutionnaires. — L'avenir des syndicats agricoles. — III. Les socialistes réformistes et les monopoles d'Etat. — Les manufactures de tabac et d'allumettes en France. — IV. Les projets de nationalisation des mines. — Le II<sup>e</sup> congrès de la propriété minière à Nancy. — V. Le Conseil supérieur du travail. — VI. Les grèves en Belgique. — VII. Les partis politiques en Suisse. — VIII. Les nomades indigents.

### I

La statistique est l'étude numérique des faits; elle groupe les chiffres, elle calcule et elle est fière. Elle projette sa lumière sur tous les mondes et elle s'en vante. Elle additionne les étoiles filantes, les bateaux qui passent le Bosphore, les coups de canon que tirent les Persans. Quand elle a dénombré, catalogué, classé les matériaux, elle se repose et dit avec satisfaction : *Exegi monumentum*; elle élève ainsi des monuments en tout pays. Mais la critique ne l'épargne pas, ni la satire, et quand les caricaturistes s'emparent d'un statisticien, ils le tiennent bien. Mais où la raillerie perd ses droits, c'est lorsqu'il s'agit du monde économique; là, les statisticiens sont vraiment des maîtres. Importations et exportations, petites et grandes cultures, industries domestiques et fabriques, productions agricoles ou manufacturières, échelles des prix, variations des salaires, impôts directs et indirects, mouvement de la population, tels sont les faits de tous les jours qui intéressent la richesse des nations et que coordonnent et publient les statisticiens officiels ou privés.

La statistique est-elle une science? D'aucuns le disent. N'est-elle pas plutôt un procédé d'observation, un instrument d'investigation? Nous le croyons, et il nous semble que la statistique a une assez belle histoire pour que les documents qu'elle a recueillis suffisent à son orgueil. Au service de l'économie politique, elle remplit une très noble mission; elle observe et compare; l'économiste conclut.

C'est bien là l'idée que nous emportons de la XII<sup>e</sup> session de l'Institut international de statistique qui s'est tenu à Paris du 4 au 10 juillet, dans la vieille Sorbonne parée et rajeunie. Il y a vingt-quatre ans que l'Institut international de statistique fut fondé à Londres; c'est une association libre dont le nombre des membres est limité, et qui se recrute elle-même comme les sociétés scientifiques. Tous les deux ans, cet Institut tient ses assises dans quelque grande capitale et il y est accueilli officiellement. Rome, Paris, Vienne, Chicago, Berne, Saint-Pétersbourg, Christiania, Budapest, Berlin, Londres, Copenhague ont été jusqu'ici les villes choisies pour les congrès; cette année, ce fut encore le tour de Paris dont la réception, grâce au comité d'organisation, fut aussi cordiale que brillante.

Nous ne dirons rien des fêtes auxquelles les étrangers furent très sensibles, ni des discours qui furent éloquentes. Le congrès ne s'était pas « spécialisé » et nous ramènerons toutes les questions traitées à quelques chefs principaux : la méthode et ses procédés, la statistique médicale, la statistique agricole, la statistique industrielle et la statistique financière. Parmi les mémoires les plus suggestifs, citons ceux de MM. Levasseur, de Foville, L. March, Waxweiler et van der Borcht. Ce dernier proposa la fondation d'un office international de statistique, grâce auquel les Etats aussi bien que les particuliers auraient à leur disposition des renseignements périodiques sur l'ensemble des faits qui intéressent la vie économique des nations. L'auteur du mémoire a naturellement rappelé les services rendus par les Unions internationales déjà existantes, telles que l'Union postale de Berne, l'Office international du travail de Bâle, l'Institut international d'agriculture de Rome. Une commission a été nommée par le congrès pour étudier cette question importante d'un office international de statistique.

Ce n'étaient pas les chiffres, mais bien les théories si discutées de la solidarité qui réunissaient à Berne, du 20 au 24 juillet, le VII<sup>e</sup> congrès de l'Institut international de sociologie. Cependant

la statistique fut grandement à l'honneur, car la plupart des « sociologues » qui prirent la parole voulurent s'appuyer sur des faits précis pour établir les doctrines. On devine que la solidarité, envisagée dans le temps et dans l'espace, peut fournir un thème à d'intéressantes discussions. La solidarité est-elle d'autant plus grande que le groupe où on l'observe est plus petit? Est-elle plus intense et plus profonde lorsqu'elle s'exerce en matière professionnelle, professionnelle ou politique? Est-elle plus énergique dans la paix que dans la guerre? Comment envisager la solidarité nationale et internationale? Y a-t-il une solidarité dans l'école et dans l'atelier? La solidarité familiale n'est-elle pas la source de toutes les énergies et de tous les dévouements? Sur toutes ces questions, des rapports très étudiés furent lus et discutés par des spécialistes tels que MM. Novikow, Ludwig Stein, Eugène Fournière, Ferdinand Buisson, Grimaneli, Eugène de Roberty, Goldscheid, René Worms. Les réunions se tenaient à l'université de Berne et l'ordre du jour des séances, très habilement dressé par le secrétaire général du congrès, M. R. Worms, réunissait un nombreux public.

## II

Si l'association revêt des formes innombrables, il faut reconnaître que le syndicalisme est une des plus bruyantes et des plus tapageuses. Lorsqu'on écrira l'histoire des groupements professionnels en France, ce sera un curieux chapitre, celui où l'historien marquera, au commencement du vingtième siècle, l'avènement du syndicalisme violent. Il rappellera qu'au lendemain de la loi bienfaisante du 21 mars 1884, les associations professionnelles eurent toute liberté pour se fonder. Dans les villes comme dans les campagnes, des groupements nombreux furent constitués, qui allaient avoir une réelle influence dans le régime du travail. Mais tandis que les syndicats agricoles exerçaient une heureuse et pacifique action, on vit, dans les centres manufacturiers, la plupart des syndicats s'inféoder aux chefs socialistes et s'occuper bien plus de questions politiques que d'intérêts vraiment professionnels. Si, dans certaines branches d'industrie, les syndicats ouvriers obtinrent, grâce à des grèves habilement conduites, un accroissement de salaire ou le retrait de règlements trop draconiens, ils devinrent surtout des auxiliaires de la politique radicale. En réalité, la population ouvrière profita peu de la liberté d'association professionnelle. Il ne faut donc pas s'étonner si

les plus ardents parmi les ouvriers ont abandonné peu à peu les syndicats soumis aux influences parlementaires, pour fonder des groupements nettement révolutionnaires. Ainsi s'affirmèrent les premiers succès de la Confédération générale du Travail.

D'autres causes expliquent le développement du syndicalisme révolutionnaire. Ça et là, les chefs d'industrie se sont montrés hostiles au développement normal et régulier des syndicats professionnels; des ouvriers furent congédiés pour cet unique motif qu'ils adhéraient aux syndicats, et ils entrèrent dans des groupements combatifs. D'autre part, la lenteur des réformes légales, réclamées par la population ouvrière, a été pour celle-ci un nouveau motif d'accueillir l'appel du parti révolutionnaire. Enfin l'ardente propagande de ce dernier, son entrée dans la C. G. T. où allaient se donner rendez-vous les pionniers de l'anarchie, tout cela explique la déviation de l'idée syndicale et la violence des nouveaux groupements professionnels. Ceux-ci, à leur tour, traversent une crise, car les partisans de la violence immédiate se heurtent à mille difficultés que devinent nos lecteurs.

Heureusement, le véritable esprit syndical s'est réfugié dans nos campagnes, et les syndicats agricoles continuent leur œuvre vaillante et laborieuse. Seraient-ils menacés par une jurisprudence récente et bien sévère? On sait qu'aux termes de la loi de 1884, les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet « l'étude et la défense des intérêts économiques, professionnels, commerciaux et agricoles ». Or, les hommes pratiques de nos villages ont immédiatement compris que, pour « défendre leurs intérêts », le meilleur moyen serait d'acheter en gros des objets nécessaires à la culture, notamment les engrais. Ils se sont donc associés pour réaliser une production à bon marché : tantôt ils achètent directement des fournitures qu'ils revendent ensuite à leurs membres; tantôt ils traitent avec un fournisseur qui s'engage à livrer aux syndiqués, à un prix convenu, des produits de quantité et de qualité déterminées. Souvent les syndicats se sont groupés en « Union », et c'est cette Union qui passe les marchés.

Depuis plus de vingt ans, dans toutes nos régions de France, les syndicats agricoles avaient ainsi groupé de grands, de moyens et de petits propriétaires, et il apparaissait à tous que « l'achat en commun » était une opération aussi légale que lucrative; sans elle des centaines de syndicats ne se fussent pas fondés. On se rappelle qu'en 1897, M. Méline, ministre de l'agriculture, et président du conseil, avait, au Musée social, présidé une distribution de prix destinés à récompenser les syndicats les plus méritants.

Or, ceux-là surtout furent spécialement loués qui avaient fait les opérations commerciales que nous venons de rappeler. Bien plus, certaines lois, telle que la loi du 17 décembre 1897, relative au privilège de la banque de France, reconnaissent la validité des opérations commerciales des syndicats agricoles, puisqu'ils peuvent souscrire des lettres de change et autres effets de commerce, et que la banque de France les escompte. Grande fut la surprise de deux syndicats agricoles du département de la Meuse, lorsqu'ils furent assignés devant le tribunal de Bar-le-Duc jugeant correctionnellement. Mais bien plus grande fut l'émotion des mêmes syndicats, lorsque leurs administrateurs furent condamnés à des peines correctionnelles et que la dissolution de leurs groupements fut prononcée. Ils avaient, paraît-il, violé la loi de 1884, en faisant des opérations commerciales. La cour de Nancy confirma le jugement, tout en diminuant la peine prononcée contre les administrateurs des syndicats. Ceux-ci s'adressèrent enfin à la Cour de cassation, qui, le 29 mai 1897, rejeta leur pourvoi et adopta la thèse des premiers juges.

Que les syndicats agricoles aient, çà et là, provoqué l'envie et suscité les jalousies locales et régionales, c'est fort probable. Partout où naît et prospère un groupement libre, autonome, indépendant, il voit se dresser devant lui des adversaires. Ceux-ci sont de deux classes : les uns agissent dans un intérêt purement commercial; les autres se déterminent par des motifs politiques. Sollicité d'intervenir, le gouvernement déposa un projet de loi qui est loin de répondre aux vœux des campagnes. Heureusement, les syndicats agricoles trouvent au Parlement et dans tous les partis d'énergiques défenseurs. MM. de Gailhard-Bancel, Millerand et Dubief ont déposé des propositions de loi ou contre-projets qui donnent satisfaction aux syndicats agricoles. La proposition de M. de Gailhard-Bancel<sup>1</sup> apporte une solution aussi favorable aux intérêts du petit commerce qu'au développement des syndicats; elle consiste en un article unique :

Les syndicats professionnels, institués par la loi du 21 mars 1884, pourront, à la condition d'être administrés gratuitement et de ne pas réaliser de bénéfices commerciaux, acheter pour les revendre à leurs seuls membres, toutes matières, animaux, machines, instruments et généralement tous objets propres à l'exercice de leur profession ou métier, et faire pour eux toutes opérations de vente des produits de la profession ou du métier. Ils pourront posséder eux-mêmes ces objets

<sup>1</sup> Chambre des députés, annexe au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1908.



pour les mettre à la disposition de leurs membres, par prêts ou location, en vue de l'exercice de leur profession ou métier. Ils pourront employer les sommes provenant de leurs cotisations et de leurs réserves. Toutefois, ils ne pourront acquérir d'autres immeubles que ceux qui seront nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques, à des cours d'enseignement professionnel, à des champs d'expérience, à des ateliers d'apprentissage, à des magasins de dépôt, de marchandises ou autres objets visés ci-dessus.

Il nous paraît difficile que la proposition si claire et si « sociale » de M. de Gailhard-Bancel ne soit pas adoptée au Parlement; elle exige un très simple remaniement de la loi du 21 mars 1884 et elle donne satisfaction aux intérêts du petit commerce comme aux revendications légitimes des syndicats agricoles. Lorsque le législateur consacre, dans un texte précis, une coutume bienfaisante, il est tout à fait dans son rôle. Que si, pour des motifs que nous n'apercevons pas, le Parlement se refusait à répondre aux vœux nettement formulés des habitants de nos campagnes, ceux-ci sauraient bien déjouer l'œuvre législative et garder les avantages que vingt ans d'expérience leur ont appris; ils feront des sociétés coopératives.

### III

Les socialistes réformistes, s'ils se réclament de Karl Marx et du collectivisme intégral, n'entendent pas s'attarder à des revendications platoniques. Hommes de leur temps, mêlés aux affaires de leur pays, ils veulent des réformes pratiques. Non seulement ils entendent collaborer avec les divers partis et prendre place dans les conseils du gouvernement, mais ayant à choisir entre le régime de la libre concurrence et les monopoles d'Etat, leur choix est fait; ils donnent la préférence aux monopoles. Ils aiment à vanter la fabrication française des tabacs. Les derniers résultats leur donnent, paraît-il, toute satisfaction<sup>1</sup>. Il est certain que les bénéfices du monopole des tabacs sont, en France, considérables. En l'année 1907, le bénéfice net réalisé par l'Etat a été de 385 millions. La plupart des pays retirent du reste un très grand profit de l'impôt du tabac : l'Angleterre perçoit 329 millions; l'Italie, 210 millions; l'Allemagne, 129 millions; l'Espagne, 133 millions; la Russie, 151 millions, et l'Autriche, 150 millions. En France, l'impôt du tabac remonte à l'année 1674.

<sup>1</sup> Voy. *Bulletin de l'Office du travail*, avril 1909.

On sait que les manufactures de tabacs sont au nombre de 20 appartenant à l'Etat. Elles occupent 16 202 ouvriers répartis dans les établissements suivants : Bordeaux, 818; Châteauroux, 1149; Dieppe, 775; Dijon, 440; Issy-les-Moulineaux, 973; Le Havre, 380; Le Mans, 585; Lille, 867; Limoges, 87; Lyon, 514; Marseille, 937; Morlaix, 874; Nancy, 729; Nantes, 993; Nice, 686; Orléans, 445; Pantin, 827; Paris (Reuilly), 788; Riom, 609; Tonneins, 720; Toulouse, 957; service central des constructions et école d'application, 18.

Dans ces manufactures de tabacs, la durée réglementaire de la journée de travail est de 9 heures et les salaires payés, pour ces 9 heures de travail, correspondent à un gain journalier moyen de 6 fr. 33 par ouvrier, et de 4<sup>fr.</sup> 26 par ouvrière.

D'après les dernières statistiques, le taux général des salaires a varié, au cours des dernières années, de la façon suivante :

| Années |                      | Ouvriers | Ouvrières |
|--------|----------------------|----------|-----------|
| 1903   | Journée de 10 heures | 5 fr. 79 | 3 fr. 85  |
| 1904   | Id.                  | 5 91     | 3 94      |
| 1905   | Id.                  | 5 89     | 3 93      |
| 1906   | Journée de 9 heures  | 6 17     | 4 10      |
| 1907   | Id.                  | 6 33     | 4 26      |

Si nous considérons les institutions philanthropiques (gratifications, secours accidentels, retraites, etc.), nous voyons que la dépense totale pour l'année 1907 a été de 1 980 620 francs, représentant environ 10 pour 100 des salaires. Voici le total des dépenses pour les dernières années :

|       |           |                  |
|-------|-----------|------------------|
| 1903. | . . . . . | 1 883 362 fr. 14 |
| 1904. | . . . . . | 1 882 318 70     |
| 1905. | . . . . . | 1 952 676 43     |
| 1906. | . . . . . | 1 951 108 84     |
| 1907. | . . . . . | 1 980 620 46     |

De ces différentes statistiques, il résulte que les heures de travail tendent à diminuer, tandis que les salaires s'accroissent et que les institutions philanthropiques se développent. Ce sont les mêmes faits que nous allons rencontrer pour l'industrie des allumettes.

Les six manufactures nationales d'allumettes, situées à Pantin, Marseille, Aix-en-Provence, Saintines (Oise), Trélazé (Maine-et-

Loire) et Bègles (Gironde) occupent un personnel de 1942 employés ou ouvriers.

Pour eux aussi la durée réglementaire de la journée de travail est de 9 heures. Quant aux salaires, ils atteignent les chiffres suivants :

|                                 | Nombres     | Salaires totaux  |           |
|---------------------------------|-------------|------------------|-----------|
| Personnel commissionné. . . . . | 23          | 104 271 fr.      | 42        |
| Préposés. . . . .               | 110         | 250 042          | 22        |
| Ouvriers. . . . .               | 1809        | 3 249 554        | 51        |
| <b>Totaux. . . . .</b>          | <b>1942</b> | <b>3 603 868</b> | <b>15</b> |

Si nous considérons les variations annuelles des salaires, nous trouvons les statistiques que voici :

| Années |                      | Ouvriers | Ouvrières |
|--------|----------------------|----------|-----------|
| 1903   | Journée de 10 heures | 6 fr. 57 | 4 fr. 92  |
| 1904   | Id.                  | 6 68     | 5 »       |
| 1905   | Id.                  | 6 71     | 5 03      |
| 1906   | Journée de 9 heures  | 6 94     | 5 28      |
| 1907   | Id.                  | 6 94     | 5 28      |

Quant aux institutions philanthropiques, nous voyons qu'elles ont atteint, en 1907, le chiffre de 372 258 francs. La progression de ces sortes de dépenses s'accusent, en ces dernières années, de la façon suivante :

|               |             |    |
|---------------|-------------|----|
| 1903. . . . . | 301 428 fr. | 12 |
| 1904. . . . . | 311 820     | 51 |
| 1905. . . . . | 335 868     | 50 |
| 1906. . . . . | 360 637     | 24 |
| 1907. . . . . | 372 258     | 99 |

Ces divers résultats, soit qu'il s'agisse de la fabrication des allumettes, soit qu'il s'agisse de la fabrication des tabacs, sont, disent les socialistes réformistes, tout à l'honneur du monopole. C'est pourquoi ils réclament la nationalisation des chemins de fer et des mines. Nos lecteurs savent, par les publications du *Correspondant*, comment les compagnies de chemins de fer et les compagnies minières ont depuis longtemps précédé l'Etat dans une bonne organisation du travail et dans le développement des institutions économiques. Les chiffres que nous venons de citer peuvent être très utilement comparés à ceux que fournissent, depuis vingt ans, nos grandes compagnies industrielles. Si l'on

remarque que nos compagnies concessionnaires des voies ferrées ou des mines sont de plus soumises à la surveillance et au contrôle de l'Etat, on voit que le régime actuel présente bien des avantages sur le monopole si vanté, mais nous n'allons pas discuter ici une question sur laquelle on a tant écrit. Nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs sur un nouveau projet de « socialisation ».

#### IV

S'il y a une industrie qui a provoqué les critiques des socialistes réformistes, c'est certes l'industrie minière, et c'est en France que depuis trente ans les propositions de loi les plus variées ont été présentées. Au cours de la législature actuelle, le ministre des travaux publics a déposé deux projets de loi, tous deux en date du 17 novembre 1908. Le premier porte « revision générale de toute la législation des mines et institue, au profit de l'Etat, une participation de 20 0/0 dans les bénéfices de toute exploitation minière, après prélèvement du dixième du capital de premier établissement ». Le second projet dispose en ces termes : « A toute époque, l'Etat peut racheter toute concession de mines, libre de toutes charges provenant du fait du concessionnaire. »

C'est l'initiative parlementaire qui réclame à son tour de profondes réformes dans nos exploitations minières. Une première proposition de loi déposée par M. Basly<sup>1</sup> tend à annexer au domaine public les concessions minières octroyées antérieurement; une autre proposition de loi, présentée par M. Paul Constans<sup>2</sup> a pour objet l'annulation des contrats qui ont aliéné la propriété des mines et l'exploitation des mines par les travailleurs qui y sont employés; enfin une proposition de loi a été présentée par M. Baron<sup>3</sup>, réclamant la nationalisation des mines.

Ce qu'on poursuit très nettement, c'est donc la nationalisation de notre industrie minière. La commission des mines, chargée par la Chambre des députés d'examiner les différents projets et propositions de loi sur cette question, conclut, elle aussi, à la nationalisation de la propriété minière, et nous trouvons, dans le rapport fait au nom de cette commission par M. Zévaès, député, « les motifs impérieux qui militent en faveur de la nationalisation

<sup>1</sup> Chambre des députés, annexe au procès-verbal de la séance du 12 juin 1908.

<sup>2</sup> Annexe au procès-verbal de la séance du 14 juin 1908.

<sup>3</sup> Annexe au procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 1908.

des mines »; le rapporteur ramène ces motifs à quatre essentiels. Il estime d'abord que, sur le régime de la nationalisation, « la production minière, au lieu d'être abandonnée aux inspirations, aux fantaisies individuelles, aura un caractère unitaire; le gaspillage sera supprimé. Cette exploitation unitaire ne serait pas obligée de tenir en exploitation les mines reconnues trop peu avantageuses ». Il fait remarquer ensuite que l'industrie nationalisée des mines sera pour la nation une source de revenus, et il rappelle notamment les bénéfices de l'industrie du tabac. Il estime que ces bénéfices pourront être utilement employés à la création d'œuvres de prévoyance sociale. Il insiste, en outre, sur les meilleures conditions de travail et de vie qu'aura le personnel ouvrier dans l'industrie monopolisée; « les ouvriers des mines, dit-il, ont dû, à de nombreuses reprises, recourir aux grèves ou menaces de grèves, pour résister à des tentatives de diminution ou à des diminutions réalisées de salaires; non seulement chaque augmentation n'est que le résultat péniblement acquis de leur lutte, de leurs efforts, de la pression exercée par leurs organisations professionnelles, mais encore chacune de ces augmentations, si difficilement arrachées, est telle qu'elle n'atteint pas les bénéfices des compagnies... » Enfin, le rapporteur estime que l'exploitation de l'Etat régularisera les fluctuations des prix de vente, et qu'au lieu d'une production anarchique, comme on la rencontre sous le régime de la liberté du travail, on aura une production méthodique et bien ordonnée<sup>1</sup>.

Le lecteur se rend compte des objections multiples que soulèvent les affirmations de M. Zévaès. Lui-même, prévoyant l'objection spéciale tirée du monopole des mines en Prusse qu'on peut lui adresser, et sachant que les socialistes allemands dirigent les plus vives critiques contre le monopole d'Etat en Allemagne, répond : « Si, en France, nous n'avons pas cette hostilité formelle pour les monopoles de l'Etat, si nous sommes disposés, non seulement à les accepter, mais à les proposer même, c'est parce que nous savons que le régime républicain offre des garanties d'équité et de liberté qu'ignore un régime monarchique; c'est parce que, dans un pays comme le nôtre, de liberté politique et de contrôle législatif, le prolétariat ouvrier peut obtenir des conditions de travail plus humaines de l'Etat<sup>2</sup>... »

On voit quelles questions économiques, financières et sociales

<sup>1</sup> *Rapport sur le régime des mines*, par M. Zévaès, député. Annexe au procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> avril 1909.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*, p. 122.



soulèvent ces vastes projets de nationalisation des mines. C'est pour les étudier qu'a eu lieu, récemment, à Nancy, le deuxième congrès de la propriété minière, organisé par M. Emile Delecroix, directeur de la *Revue de Législation des mines*. Ce congrès a réuni de nombreux spécialistes les 15, 16 et 17 juillet. Rarement une assemblée aura été plus utile.

## V

*Le Conseil supérieur du travail*, ce petit Parlement social, vient d'être réorganisé par le décret du 30 avril 1909. Ce Conseil donne des avis motivés et prépare la confection des lois « ouvrières » ; il a fourni jusqu'ici des délibérations du plus haut intérêt. Nos lecteurs savent que ce Conseil s'occupe moins du produit que du producteur ; mais comme les lois ouvrières ont leur répercussion sur le prix de revient et le prix de vente de toute fabrication, il est bien évident que les mesures qu'il suggère, si elles sont ratifiées par le Parlement, peuvent avoir une influence sur la production nationale.

Voici les points les plus importants du décret du 30 avril :

1° Le Conseil sera composé de 72 membres, savoir : 29 membres nommés par les patrons ; 29 membres par les ouvriers et employés ; 3 sénateurs élus par le Sénat ; 5 députés élus par la Chambre ; 1 membre de la Chambre de commerce désigné par elle ; 1 membre élu par les Commissions administratives des Bourses du Travail ; 1 membre élu par les associations ouvrières de production ; 3 membres choisis par le ministre du travail parmi les membres de l'Institut et les professeurs de la faculté de droit de Paris.

2° Les 29 délégués élus par les patrons se répartiront en trois séries : 19 délégués élus par les membres des Chambres de commerce et les membres des Chambres consultatives des Arts et Manufactures ; 2 agriculteurs, membres du Conseil supérieur de l'agriculture, élus par ce Conseil ; 8 conseillers prud'hommes patrons élus dans les conditions de l'article 7.

3° Les 29 délégués, élus par les ouvriers et employés, se répartiront en deux séries : 21 délégués élus par les syndicats ouvriers ; 8 conseillers prud'hommes ouvriers élus dans les conditions fixées par l'article 7.

4° Aux termes de l'article 9, pour chaque question à soumettre au Conseil supérieur du travail, la Commission permanente dudit

Conseil peut, soit désigner un rapporteur unique, soit, à la demande des membres patrons ou des membres ouvriers, désigner 2 rapporteurs dont un pour soutenir l'avis de la minorité. Il est, en effet, très important que les représentants du patronat français, s'ils sont en minorité dans certains votes, puissent faire entendre, eux aussi, leurs revendications.

VI

D'après la statistique officielle<sup>1</sup>, nous voyons que le nombre des grèves, en Belgique, pour l'année 1908, n'a été que de 101, tandis qu'en 1907, on en avait enregistré 221. Elles ont aussi intéressé un nombre plus faible d'ouvriers : 14 098 au lieu de 45 000 en 1907.

Ces 101 grèves ont eu pour objet : 1° la question des salaires; 2° la durée et l'organisation du travail; 3° les règlements d'ateliers et les amendes; 4° les questions syndicales et le personnel des ateliers.

Sur ces 101 grèves, nous constatons que 6 avec 475 grévistes se sont terminées en faveur des ouvriers; 67 avec 7294 grévistes en faveur des patrons; 28 avec 6329 grévistes par transactions.

La *Revue du travail*, en établissant la moyenne des grévistes engagés dans chaque conflit, estime :

|                         |                      |               |
|-------------------------|----------------------|---------------|
| Que chaque grève-succès | intéresse en moyenne | 79 grévistes. |
| — grève-échec           | —                    | 108 —         |
| — grève-transaction     | —                    | 226 —         |

Si nous voulions répartir par province les différentes grèves de l'année 1908, nous établirions le tableau suivant :

|                                           | Nombre de grèves. | Nombre d'établissements. | Nombre de grévistes. |
|-------------------------------------------|-------------------|--------------------------|----------------------|
| Province de la Flandre orientale. . . . . | 37                | 101                      | 4398                 |
| — du Hainaut. . . . .                     | 22                | 52                       | 6156                 |
| — de Liège. . . . .                       | 16                | 25                       | 1830                 |
| — de Brabant. . . . .                     | 9                 | 18                       | 496                  |
| — de la Flandre occidentale. . . . .      | 8                 | 42                       | 517                  |
| — d'Anvers. . . . .                       | 7                 | 7                        | 248                  |
| — de Namur. . . . .                       | 2                 | 2                        | 453                  |

<sup>1</sup> *Revue du travail*, publiée par l'Office du travail de Belgique, numéro du 31 mars 1909.

## VII

Quelle est la situation des partis politiques en Suisse? Il est très difficile d'établir, dans un pays, la situation numérique des différents partis. Si nous considérons la Suisse, faut-il tenir compte avant tout des élections au Conseil national (Chambre des députés) ou faut-il envisager de préférence les manifestations du *Referendum*? En outre, faut-il considérer les votes dans une période de plusieurs années? La *Revue de Fribourg*, qui posait naguère cette question<sup>1</sup>, répond de la façon suivante : « Le seul moyen d'obtenir une évaluation se rapprochant le plus possible de la réalité, c'est de combiner les résultats d'une série de scrutins où la question de prépondérance politique fut plus nettement posée. Pour cela, il faut avoir égard, non seulement aux élections et votations fédérales, mais aussi aux scrutins cantonaux. » D'après un travail récemment entrepris à Zurich, la *Revue de Fribourg* nous apporte d'utiles renseignements.

Les électeurs inscrits en Suisse sont au nombre de 768 100. Le nombre de voix des différents partis doit être compté de la façon suivante :

|                                             |         |
|---------------------------------------------|---------|
| Parti radical. . . . .                      | 285 800 |
| Parti cons.-catholique. . . . .             | 132 000 |
| Parti du Centre (cons.-protestant). . . . . | 63 300  |
| Parti socialiste. . . . .                   | 62 400  |
| Parti démocratique. . . . .                 | 17 600  |
| Indifférents. . . . .                       | 207 000 |

Le lecteur trouvera sans doute que les « indifférents » sont légion; mais si on considérait tel ou tel canton déterminé, il est probable que ces prétendus indifférents seraient compris dans tel ou tel parti, qu'il s'appelle radical, démocratique ou conservateur.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est le nombre de représentants de chaque parti au Conseil national. Actuellement, sur 167 représentants, le parti radical a 107 députés; le parti conservateur catholique, 34; le parti du centre, 16; les socialistes, 7; et les démocrates, 3. On a souvent écrit que le système de la représentation proportionnelle modifierait profondément la physionomie du Conseil national suisse. Voici comment la *Revue de Fribourg* estime que les partis seraient représentés avec le

<sup>1</sup> Numéro de mai 1909.

ystème de la R. P. : sur 167 députés, le parti radical en aurait 85; la droite catholique, 39; le centre, 19; les socialistes, 18, et les démocrates, 6.

## VIII

Les touristes, si nombreux en Suisse à cette période de l'année, rencontrent çà et là, sur leur route, des campements bizarres de gens sans feu ni lieu, venant de l'étranger, errant de région en région et que pourchassent les autorités cantonales. Ces « bohémiens » n'ont rien, en effet, qui les recommande à la bienveillance officielle ni à la charité privée. Mais il y a aussi des étrangers indigents, véritables nomades, qui parcourent les montagnes et que les paysans et les municipalités subissent plutôt qu'ils ne les reçoivent. Jusqu'ici, les cantons suisses étaient tenus d'aider et de rapatrier les indigents fixés sur leur territoire; mais les cantons de la frontière avaient à supporter d'assez lourdes charges.

Depuis plusieurs années, l'opinion publique réclamait l'intervention de la Confédération. Le 16 novembre 1905, les directeurs de police des différents cantons se réunirent à Lucerne, et, dans un mémoire très motivé, invitèrent le Conseil fédéral à régler cette question des nomades indigents. Le Conseil fédéral élaborait donc un règlement qu'il soumit ensuite à la discussion des délégués des cantons réunis en conférence à Berne, le 5 août 1907. Cette année même, dans un message adressé aux Chambres, le 12 janvier, le Conseil fédéral proposait à celles-ci d'approuver un arrêté fédéral qui mettrait à la charge de la Confédération les frais de rapatriement des étrangers indigents et il expliquait quels motifs d'humanité, de justice et de courtoisie internationale justifient cette mesure. La question fut posée au Conseil national le 7 juin dernier, et c'est M. E. Daucourt, député du Jura bernois, qui, avec autant de compétence que d'éloquence, invita l'assemblée à accepter les propositions du Conseil fédéral. Quelques jours après, le vote avait lieu dans les deux Chambres et il sanctionnait l'arrêté qui met à la charge de la Confédération les frais de rapatriement des étrangers indigents. La somme, qui sera inscrite au budget annuel variera entre 40 et 50 000 francs.

Auguste BÉCHAUX.

---

# REVUE DES SCIENCES

---

M. HENRI DE PARVILLE.

ASTRONOMIE : Le pouvoir éclairant de la lune. — BOTANIQUE : L'influence des rayons lunaires sur la coloration des roses-thé : des expériences qui seront poursuivies. — CHAUFFAGE INDUSTRIEL : Utilisation du grisou comme combustible pour le chauffage des chaudières. — Un volcan sous cloche : les soffioni boracifères de Toscane. — CHIMIE ALIMENTAIRE : La conservation du beurre à l'état frais. La condamnation des antiseptiques. — THÉRAPEUTIQUE : Les nêfles et l'entérite. — AVIATION : La traversée de la Manche par Blériot.

Vers le commencement de l'hiver dernier, M. Henri de Parville avait manifesté le désir de cesser la collaboration qu'il donnait au *Correspondant*, et de se reposer enfin, lui dont la vie avait été consacrée tout entière au travail. Les instances affectueuses de notre Directeur et celles de tous ses collègues qui l'aimaient profondément, étaient parvenues à l'en dissuader; nos lecteurs ont eu, le 10 juin, le dernier article qu'il ait écrit. Le 11 juillet, il succombait aux atteintes du mal impitoyable qui l'avait affaibli sans l'abattre, et la mort seule venait rompre les liens qui l'attachaient à notre revue depuis plus de trente-cinq années.

Né à Evreux le 27 janvier 1838, ingénieur civil des mines à vingt-quatre ans, M. de Parville s'est consacré dès le début de sa carrière à cette forme spéciale du journalisme — la chronique scientifique — dont il fut l'un des créateurs, et à laquelle il doit d'avoir conquis très vite une enviable notoriété d'abord, une célébrité universelle ensuite. Il y a apporté les qualités maîtresses de son esprit, la clarté, la méthode, la précision, l'exactitude, la probité surtout dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus rare. Il laisse une production énorme dont une faible partie seulement a été réunie en volumes<sup>1</sup>; le reste est épars dans les articles au

<sup>1</sup> *Causeries scientifiques* : revue annuelle des progrès de la science et de l'industrie; 1861-1890, t. I-XXVIII; in-8°, av. grav. *Découvertes et inventions modernes* (1865, in-18, 1<sup>re</sup> série). *Un habitant de la planète*



jour le jour qu'il a écrits pour divers journaux<sup>1</sup>, et surtout pour notre revue, qu'il appelait volontiers « son cher *Correspondant* ».

Si l'on veut apprécier son œuvre comme elle mérite de l'être, il faut, avant toute chose, en constater le désintéressement absolu. Jamais Henri de Parville n'a laissé tomber de sa plume une ligne qui ne fût l'expression même de sa pensée et la sincère image de sa conviction raisonnée. Il a été, dans le sens propre du terme, un grand honnête homme, et c'est là tout le secret de l'influence considérable qu'il a exercée sur le public. Ses lecteurs, quand il leur présentait avec sa netteté coutumière une nouveauté industrielle quelconque, ou lorsqu'il leur exposait une doctrine scientifique dont il excellait à prévoir les conséquences pratiques et les applications utiles, savaient qu'il leur était loisible de se laisser aller, sans arrière-pensée aucune, à la confiance la plus entière. Ils le disaient, ils l'écrivaient volontiers, et c'est le plus bel éloge qui puisse être fait d'un journaliste.

Esprit encyclopédique, du reste, et travailleur acharné servi par une documentation vraiment formidable, M. de Parville était, plus que tout autre, digne de la situation qu'il avait conquise. Il savait éviter à propos les termes trop spéciaux et les considérations trop dogmatiques, parler en toutes circonstances la langue que parle tout le monde, rendre lumineuses et vivantes les théories les plus obscures, dépouiller la science austère de son vêtement d'abstraction : il possédait au plus haut degré l'art difficile de rendre attrayantes les explications techniques et de faire comprendre aisément les thèses ardues. Pour tout exprimer d'un mot, il savait se faire lire.

Au grand public qui lui demeura fidèle jusqu'à son dernier souffle et qui, longtemps, gardera sa mémoire, il a conté, au fur et à mesure qu'elles naissaient, les merveilleuses conquêtes de l'industrie contemporaine. Il n'est pas une des questions angoissantes qui se sont posées devant la science moderne dont il ne se soit longuement préoccupé. En toutes les matières où s'est exercée son activité productrice, on peut dire que sa claire intelligence, toujours en éveil, a apporté le concours d'une logique rigoureuse servie par une admirable perspicacité. Toutefois, il

*Mars* (1865, in-18, av. grav.). *L'Exposition universelle de 1867* (1867, in-18). *L'Electricité et ses applications* (1882, in-18). *L'Exposition universelle*, avec préface de M. Alphand (1889, in-8). Enfin une édition refondue de *la Clef de la science*, par Brewer et Moigno (1889, gr. in-8°) qui, la même année, lui valut le prix Montyon.

<sup>1</sup> *Le Constitutionnel*; *le Moniteur*; *le Journal officiel*; *le Journal des Débats*; *la Nature*; *les Annales politiques et littéraires*.

eut un tort dans sa carrière : celui d'être toujours la victime d'une modestie intransigeante. Henri de Parville n'a jamais voulu convenir qu'il était plus et mieux qu'un vulgarisateur. Ni les honneurs<sup>1</sup> qui lui furent décernés, ni les situations en vue<sup>2</sup> qu'il a occupées n'ont pu lui faire admettre qu'on le considérait partout comme un savant indiscuté. Dans les derniers jours de sa vie, qui ont été marqués par le triomphe éclatant d'une théorie patiemment échafaudée par lui sur des bases solides, celle des dates critiques<sup>3</sup>, il disait encore à ses intimes sa joie d'avoir pu, lui, *simple écrivain*, parvenir à une conception que vérifiaient des faits unanimement admis.

Mais ce qu'il se refusait à croire, il est permis de l'affirmer aujourd'hui, en proclamant que Henri de Parville fut un Maître dont la disparition met en deuil la science française.

Il est permis aussi de rappeler que, si notre éminent collaborateur occupait, dans la presse, un rang hors de pair, il ne le devait pas uniquement à sa valeur technique et à son talent d'exposition : l'amitié déférente de tous l'entourait, et ses confrères n'avaient qu'une voix pour vanter la bonté, l'obligeance et l'affabilité avec lesquelles leur doyen respecté les accueillait toujours. M. de Parville fut, dans l'acception la plus noble du mot, un homme de bien, et sa dernière action a résumé sa vie, orientée tout entière vers la science et vers le journalisme, puisqu'il a voulu, en mourant, laisser à l'Institut toute sa fortune afin de créer deux prix annuels, l'un destiné à encourager les sciences mécaniques, l'autre à récompenser les plus méritants parmi les ouvrages de vulgarisation scientifique écrits en langue française.

\*  
\* \*

Nous vivons à une époque trop précise où la métaphore devient une figure de rhétorique d'un emploi vraiment malaisé. Quel poète, en effet, osera désormais comparer la pleine lune à un miroir d'argent, puisque les travaux du professeur William-H. Peckering, de Harward College (Mass.) viennent d'établir, avec

<sup>1</sup> Il était officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, officier du Mérite agricole, commandeur de la Couronne d'Italie et du Medjidié, officier de l'ordre du Sauveur de Grèce, etc... ; lauréat de l'Académie française ; titulaire de la grande médaille d'or de la Société d'encouragement à l'industrie nationale.

<sup>2</sup> M. de Parville fut ingénieur-expert près les tribunaux de la Seine ; administrateur et président de la Société industrielle, membre des jurys des Expositions universelles.

<sup>3</sup> Voy. le *Correspondant*, Revue des sciences, 10 février 1909.

un grand luxe de chiffres convainquants, que le pouvoir avec lequel la surface de notre satellite réfléchit ou diffuse la lumière est tout au plus comparable à celui d'une roche terrestre de couleur foncée. Les études de photométrie stellaire de l'astronome américain ont, du reste, un intérêt qui, pour le moment du moins, est purement spéculatif. Il est cependant curieux de noter que, d'après les données numériques auxquelles il a été conduit, le soleil éclaire la terre 540 000 fois plus que ne le fait la lune quand elle est dans son plein<sup>1</sup>.

La très faible clarté lunaire est néanmoins suffisante pour permettre d'obtenir, avec un temps de pose convenable, des photographies nocturnes d'un effet artistique curieux. Cette constatation prouve tout d'abord la perfection avec laquelle sont fabriquées aujourd'hui les plaques sensibles; mais elle prouve aussi, — et c'est un point sur lequel l'attention doit être retenue, — que la lumière parcimonieusement réfléchie par Phébé la blonde est beaucoup plus riche en radiations chimiques qu'en radiations lumineuses.

C'est là un fait qui n'a pas encore trouvé d'applications pratiquement utilisables, mais qui préoccupe néanmoins certains chercheurs. L'un de ceux-ci, par exemple, s'est demandé si les rayons émanés de la lune n'auraient pas une action quelconque sur les phénomènes complexes et mal connus qui produisent la coloration des fleurs. Les expériences qu'il a instituées pour s'en rendre compte sont d'une simplicité saisissante. Il a pris des plants de rosiers-thé, chargés de boutons près d'éclorre, et les a divisés en trois lots : le premier, destiné à servir de témoin, a été laissé en plein champ; le second, porté dans une enceinte où régnait jour et nuit l'obscurité la plus complète; le troisième, enfin, maintenu pendant le jour à l'abri de la lumière, fut exposé tous les soirs à l'action des rayons lunaires. Au bout d'un mois à peine, les plants du second lot étaient étiolés, et les quelques fleurs que portaient leurs rameaux avaient, en même temps qu'un aspect maladif et débile, une couleur d'un jaune pâle un peu grisâtre, marbrée par places de stries plus claires. Ceux du troisième lot avaient fourni des fleurs d'un coloris admirable de délicatesse, et beaucoup plus belles que celles du lot-témoin.

Les choses en sont là : l'expérimentateur se garde de conclure hâtivement, mais se réserve, au printemps prochain, de pour-

<sup>1</sup> Pour fixer les idées, on peut dire que le soleil éclaire chacun de nous à peu près exactement autant que le feraient 196 000 bougies décimales dont nous serions éloignés de 1 mètre seulement.

suivre ses investigations et d'en étendre le cercle, avec l'espoir d'arriver à fixer une méthode nouvelle qui sera peut-être susceptible de rendre quelques services aux floriculteurs.

Utiliser les rayons chimiques de la lune, c'est une idée qui peut surprendre au premier abord; mais elle apparaît, à la réflexion comme procédant de cette tendance générale, qui incite l'industrie moderne à trouver des applications pratiques et immédiatement rémunératrices aux forces naturelles, dont l'emploi systématique semble être le plus imprévu. C'est ainsi que les ingénieurs des mines de Frankenholtz, près de Mittelbexbach (Allemagne), viennent, avec une belle audace, d'adapter le grisou au chauffage de leurs chaudières, transformant ainsi en un auxiliaire précieux ce qui n'avait été jusqu'ici qu'un agent redoutable de destruction et de mort. Au cours de sondages récents, ils avaient constaté un dégagement abondant de grisou, fusant sous une pression de 10 à 15 atmosphères; ils le captèrent dans une conduite résistante longue de 1500 mètres, l'amènèrent au jour et le laissèrent d'abord s'échapper librement. Mais, voyant que son débit et sa pression demeuraient constants, ils se résolurent à examiner les moyens propres à se servir de lui. Pour cela, ils commencèrent par l'assécher en le faisant passer à travers des lits superposés de pierre ponce imbibée d'acide sulfurique, et l'envoyèrent ensuite à des réservoirs formant gazomètres; de là, une canalisation le conduisit à des brûleurs du type Bunsen, disposés sous les chaudières. Les résultats obtenus, après plusieurs mois de fonctionnement, sont excellents, puisque la seule combustion du grisou permet de vaporiser près de 6 tonnes d'eau par heure, — et qu'elle remplace celle de 25 tonnes de charbon par jour. C'est la première fois, sans doute, que l'on asservit le grisou à une besogne utile, mais l'emploi pour la production de force motrice d'un gaz combustible sortant des entrailles de la terre est couramment réalisé sur plusieurs points du globe, notamment à proximité de divers gites pétrolifères.

Une exploitation d'un genre analogue existe en Italie dans la région de Larderello (province de Pise), d'où provient la plus grande partie de l'acide borique consommé dans le monde entier: là, ce n'est pas un gaz combustible, mais un gaz extrêmement chaud qui est utilisé industriellement.

L'acide borique se trouve en Toscane, à l'état de dissolution dans de petits lacs (*lagoni*), au fond desquels il est amené par des jets de vapeur (*soffioni*) qui, sortant des crevasses du sol, abandonnent à l'eau froide l'acide qu'ils entraînent mécaniquement.

La présence de l'acide borique y a été signalée pour la première fois, par Hoefler, en 1777, puis vérifiée deux ans plus tard par Mascagni qui indiqua et fit breveter, en 1810, les moyens d'enrichir les eaux-mères afin d'en tirer parti industriellement. Malheureusement pour lui et pour ses successeurs, les frais d'exploitation étaient trop considérables, à cause des dépenses nécessitées par l'achat du bois, le seul combustible alors employé pour produire l'évaporation de l'eau des lagoni. L'entreprise périclita donc jusqu'en 1827, où le comte de Larderello lui donna une prospérité extraordinaire en utilisant la chaleur fournie par la vapeur d'eau captée à la sortie même du sol. Depuis cette époque, les usines établies à Larderello pour l'extraction de l'acide borique n'ont cessé de s'accroître; leur production atteint actuellement 2 millions de kilogrammes par an.

En certains endroits, les soffioni s'échappent des crevasses naturelles : on forme alors autour d'eux de petits bassins en maçonnerie grossière garnie et rejointoyée avec de la glaise, et on les remplit d'eau. Cette eau, lorsqu'elle a subi pendant vingt-quatre heures le barbotage de la vapeur chaude sortant du sol, est devenue presque bouillante et contient 1 à 1,2 pour 100 d'acide borique. On la conduit alors au moyen de tuyaux en bois dans le bassin d'un second soffione où elle s'enrichit encore, puis dans un troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'elle marque 1,3 degré à l'aréomètre de Baumé. Elle est alors envoyée à des bassins de décantation où se déposent les impuretés terreuses qu'elle tient en suspension, puis à des bacs d'évaporation à large surface dont le double fond, constitué par des plaques de plomb, est chauffé au moyen de la circulation de vapeur provenant de soffioni captés.

La captation des soffioni est faite, d'une façon théoriquement fort simple, en procédant de la même manière que pour le forage des puits de pétrole, c'est-à-dire en enfonçant dans le sol des segments métalliques creux et successivement mis bout à bout, dont le dernier est muni d'une fermeture solide pouvant être mise en communication avec un tuyautage conduisant la vapeur aux points où elle doit être utilisée. Cette vapeur est portée au fond des lagoni remplis d'eau dans lesquels elle barbote tumultueusement, ou conduite aux bacs d'évaporation, ou encore employée au chauffage des chaudières alimentant les machines motrices : ces chaudières sont traversées par toute une série de tubes à ailettes que parcourt la vapeur naturelle provenant des soffioni, et dont la température est de  $+ 120$  à  $+ 190^{\circ}$ .

Des travaux récents, dus à la collaboration du professeur Nasini



et du prince Ginori Conti, ont montré combien est considérable l'énergie qui peut être ainsi captée : ainsi le forage de Punta Anna, qui fournit la vapeur à la vitesse de 172 mètres à la seconde, représente une puissance de 2300 H. P., celui de Venella, de 1260 H. P. Aussi des machines motrices peuvent-elles être actionnées directement par la vapeur de ces soffioni, après que celle-ci a été débarrassée en majeure partie des substances solides ou gazeuses, de nature à exercer une action corrosive sur les pièces métalliques.

En somme, l'installation de Larderello est beaucoup plus extraordinaire encore que celle de la mine allemande qui se sert du grisou comme combustible, puisque de véritables volcans, d'une puissance fantastique, y sont domestiqués, — mis sous cloche, pourrait-on dire, — de façon à permettre l'emploi commode de leur température propre et de leur force expansive.

Evidemment, les personnes qui emploient couramment l'acide borique ne se doutent guère de l'audace tranquille dont on fait montre tous les jours aux usines toscanes : ce que le professeur Bondet, de Lyon, a appelé « l'antiseptique de famille » est d'apparence si anodine ! Il n'en a pas moins provoqué des procès sans nombre, fait couler l'encre à flots et déchaîné des haines véritables entre ses partisans et ses adversaires. Il est vrai que ce fut à un point de vue tout spécial, celui de savoir s'il est légal en France de l'employer à la conservation du beurre.

Les études minutieuses des spécialistes ont établi que le rancissement du beurre est dû à toute une série de modifications de sa matière grasse qui sont uniquement le résultat de l'évolution de microgermes spéciaux. Il est par suite absolument logique de penser qu'en détruisant ces infiniment petits, ou, tout au moins, en les paralysant et en les forçant à rester dans un état de vie ralentie, on empêchera d'une façon à peu près complète le rancissement. Malheureusement, le problème de la stérilisation du beurre est un des plus ardues qui puissent être proposés à l'activité créatrice des chercheurs.

Quand, opérant sur du lait absolument privé de germes, et le plaçant à l'abri de toute possibilité d'infection ou d'ensemencement, on laisse la crème se rassembler à la partie supérieure du liquide, puis qu'on recueille et qu'on baratte aseptiquement cette crème, on obtient un agglomérat de matière grasse, mais on n'obtient pas du beurre à proprement parler. Celui-ci est le produit du barattage de la crème mûre (ensemencée) ; en d'autres termes il dérive d'une véritable fermentation, et, pour soigneu-

sement que cette fermentation soit conduite, elle s'accompagne toujours d'une survivance de germes parasites dont quelques-uns, en évoluant ultérieurement, sont la cause déterminante du rancissement. C'est là une théorie qui peut sembler un peu abstraite. Il n'en est pas moins indispensable de l'exposer, au moins dans ses grandes lignes, pour faire comprendre comment et pourquoi, normalement, le beurre doit rancir au bout d'un certain temps.

Cependant, comme le beurre rance voit sa valeur marchande très diminuée, on s'est attaché à découvrir les moyens de le conserver à l'état frais aussi longtemps que possible.

Tout d'abord, en le fabriquant dans d'excellentes conditions et suivant une technique rigoureuse; en le débarrassant avec soin de son petit lait par un malaxage prolongé, en le lavant à l'eau stérilisée, puis en l'essorant d'une façon aussi complète que possible, on diminue celle des chances de détérioration qui le menacent du fait de l'acidification des liquides mécaniquement retenus dans sa masse. Un beurre bien fait peut être ainsi conservé frais pendant quelques jours, mais le problème de sa conservation à longue échéance n'en demeure pas moins intégralement posé.

Évidemment, la stérilisation par la chaleur est impraticable, car elle amène des modifications de goût et la destruction totale de l'arôme : la simple fusion donne déjà un produit qui n'est plus utilisable pour la consommation de table. Il n'en est pas de même de la réfrigération, qui apparaît dès maintenant comme un procédé fidèle et satisfaisant pour garder le beurre à l'état frais pendant de longs mois. Mais, outre qu'elle ne conduit pas à la perfection absolue en ce qui concerne le maintien de l'arôme, la réfrigération est difficile à réaliser puisque certains germes très résistants ne sont détruits qu'à une température très basse et avoisinant  $-60^{\circ}$ . Cependant, dès que, dans une enceinte close, le thermomètre descend à  $-5^{\circ}$  et surtout à  $-10^{\circ}$ , les microgermes qui produisent la désintégration de la matière grasse du beurre sont paralysés dans leur évolution et passent de l'état de vie active à celui de vie ralentie. Ils deviennent donc incapables de produire le rancissement. Des expériences minutieuses sont, depuis un an, poursuivies à ce sujet par une commission technique nommée par la Société française d'encouragement à l'industrie laitière. Les premiers résultats que cette commission a obtenus prouvent qu'en plaçant le beurre dans une chambre frigorifique où règne une atmosphère sèche abaissée à la température de  $-5^{\circ}$ , on parvient à le conserver frais pendant trois mois au minimum.

Mais le procédé par réfrigération exige tout un outillage et

toute une installation dispendieuse : c'est dire que son emploi n'est, économiquement parlant, possible que pour les grandes exploitations productrices ou commerciales. Aussi l'incorporation à la pâte du beurre de substances antiseptiques diverses a-t-elle été préconisée : successivement, on a employé dans cet ordre d'idées les fluorures alcalins, les fluosilicates, les fluoborates, l'acide benzoïque et les benzoates, l'acide borique enfin et le borax (borate de soude), ce dernier à la dose de 5 grammes environ par kilogramme. Mais les hygiénistes n'ont pas manqué de s'émouvoir, au nom de la santé publique, et de proclamer la nocivité des antiseptiques ajoutés aux aliments. Malgré les protestations très vives des commerçants intéressés, et en dépit du mutisme prudent des textes officiels, les tribunaux ont, pour la plupart, admis la thèse pessimiste et, après une longue période de controverses passionnées entre les adversaires et les partisans du beurre additionné de produits conservateurs, de récentes décisions de justice ont fini par créer une jurisprudence aux termes de laquelle « l'acheteur doit être formellement averti de la présence de substances antiseptiques dans le beurre qu'il achète ».

C'est, en somme, une thèse conforme à la saine logique et qui devrait être généralisée pour tous les produits alimentaires. Savoir exactement ce que l'on mange est, en effet, toujours désirable, dût l'imagination — cet auxiliaire précieux de la gastronomie et de la gourmandise — en souffrir parfois plus ou moins.

Savoir à quoi sert ce qu'on mange n'est pas moins utile, surtout si cette connaissance est du ressort de la thérapeutique, et si elle conduit par exemple à remplacer par l'ingestion systématisée d'un fruit l'absorption de toute une série de drogues plus ou moins désagréables au goût. C'est à quoi, d'ailleurs, tend de plus en plus la médecine moderne qui, après avoir longtemps fait de la chimie son unique auxiliaire, paraît disposée à adopter des méthodes thérapeutiques moins savantes. Dans cet ordre d'idées, il convient de signaler des travaux récents qui font de la nèfle un véritable spécifique de l'entérite.

Le néfler (*Nespolus germanica*) est un arbre de la famille des rosacées, très commun dans le midi de la France, où il croît à peu près sans culture. Son fruit, la nèfle, possède des propriétés curatives intéressantes. Sans entrer dans le détail de sa composition chimique élémentaire, il suffit de dire qu'il contient, outre des matières sucrées et des sels directement assimilables, des substances astringentes qui se trouvent sous la forme d'acide cafétannique.

Quand on peut avoir des nèfles fraîches (novembre à janvier), on formule la prescription de la manière suivante : deux litres de lait et 250 grammes de nèfles, à prendre dans les vingt-quatre heures. Bien entendu, il faut peler les fruits et en enlever les noyaux : de même on ne doit pas donner de nèfles arrivées à l'état blet. On peut aussi employer la préparation suivante : faire cuire et laisser à l'ébullition pendant trois quarts d'heure, 1 kilogr. de nèfles, 800 grammes de sucre et 500 grammes d'eau ; puis mettre en flacons que l'on bouche aussi hermétiquement que possible après avoir placé sur le contenu un papier imbibé de glycérine et destiné à empêcher le moisissement. Une dose de 150 à 180 grammes de cette préparation remplace 250 grammes de fruits frais. Aussitôt l'amélioration obtenue, on augmente graduellement l'alimentation, d'après l'échelle de régime suivante : œufs crus, crème de riz, poisson, ris de veau, cervelle, poulet, beefsteak, pain, lait comme boisson. Cette méthode se recommande surtout par la rapidité et la constance des résultats qu'elle fournit. M. Mercier, qui les signale dans les *Archives de médecine navale*, les rapporte, avec raison sans nul doute, à l'effet tonique qu'exerce le fruit sur les tuniques intestinales, grâce à l'influence chimique des éléments qui le composent.

Ce qu'il faut retenir de cette nouveauté thérapeutique, c'est qu'elle combat victorieusement une maladie fréquente à l'époque de l'année que nous traversons. C'est donc faire acte d'opportunité que la signaler ici.

C'est également faire œuvre de chroniqueur épris d'actualité que de relater, — pour parler le jargon du jour, — la « splendide performance » de notre compatriote Blériot, qui, le 25 juillet 1909, a traversé la Manche sur son aéroplane monoplane, et a mis exactement 27 minutes et 21 secondes pour aller de Calais à Douvres. Par l'article de M. Emile Lessart, paru dans notre numéro du 25 juin 1909 (p. 1155 et suiv.), nos lecteurs connaissent l'état actuel des questions qui ressortissent à l'aviation, et savent les brillantes espérances dont un avenir prochain peut-être verra la réalisation. Sans se laisser aller au lyrisme de certains journaux, il convient, en attendant que ces espérances se précisent, d'enregistrer « le vol » de Blériot. Il fera, pour la cause du plus lourd que l'air, un prosélytisme excellent et, frappant l'imagination du grand public, suscitera sans nul doute les émulations les plus fécondes.

FRANCIS MARRE.

---

## CHRONIQUE POLITIQUE

---

On sait comment M. Clémenceau a, par sa faute, perdu le pouvoir. Il n'avait qu'à se taire. Interpellé sur sa politique générale, sa majorité l'avait acclamé. On discutait maintenant le bilan de la marine : cette majorité allait voter un ordre du jour qui devait le contenter. Il lui a plu, dans sa rancune, de proférer contre M. Delcassé une imprécation qu'il avait à cœur depuis longtemps ; et c'est dans une dispute historique, dans l'inutile querelle d'un passé dont le souvenir était honteux et douloureux, que M. Clémenceau a fini son règne. Il est tombé comme Crispi, insultant, le 31 janvier 1891, au patriotisme de M. Bonghi, un des ministres qui l'avaient précédé, et lui criant, parmi le tumulte de la Chambre indignée : « Je pourrais démontrer à la Chambre que l'administration d'aujourd'hui et les finances d'aujourd'hui se trouvent en des conditions bien meilleures qu'alors. Je pourrais dire plus : alors vous n'aviez ni armée ni flotte, et c'est à vous que sont dus les dommages d'une politique servile à l'égard de l'étranger. » M. Clémenceau a eu contre lui trente-six voix. Crispi en eut soixante : des députés qui, un quart d'heure auparavant, lui vouaient encore leurs suffrages, s'étaient révoltés et séparés de lui. Comme Crispi, ce fut une bien étrange personnalité que celle de M. Clémenceau, devenu quasi le dictateur de cette république que M. Fallières préside si peu. S'isolant avec des colères ou des dédains tyranniques, dans son Conseil des ministres. Méprisant, à la Chambre, sa majorité elle-même et la commandant, sans prendre la peine de la diriger, comme s'il aimait mieux la voir incapable ou oisive, pourvu qu'obéissante, elle tremblât sous ses objurgations. Indifférent au tort de se contredire dans ses programmes et ses discours ; vantant, sans vergogne, « l'incohérence » de son gouvernement. A la tribune, plein de bravade ; outrageant et diffamant ses adversaires ; bafouant ses victimes ; ne louant plus que les morts qu'il avait calomniés, vivants ; dénué de tout scrupule, dans son argumentation ; trompant, au besoin, le Parlement, pourvu que sa thèse



l'emportât. Plus orateur et plus polémiste que chef de gouvernement; plus jaloux d'avoir du prestige que de l'autorité; plus désireux de paraître un homme d'esprit qu'un homme d'Etat; mettant sa gloire dans une domination fantasque et sarcastique où se révélait son excessive confiance en soi; impulsif, jusqu'à sembler inconscient, et toutefois roué. Il a vécu de bruit; il n'a rien fondé. Moins bas que le régime de M. Combes, le régime de M. Clémenceau a été aussi troublant et stérile qu'il pouvait l'être.

On ne connaît que trop bien ses actes ministériels. Il est policier avec passion; il invente des complots; il viole le droit international; il oublie, trois années durant, son propre projet de loi sur la liberté individuelle. Il favorise tous les vices du parlementarisme. Il mêle sa surenchère ministérielle à la surenchère parlementaire. Il est l'apologiste des « Quinze mille ». Il répudie sa promesse d'une réforme électorale. Il entreprend les réformes sociales qu'il a énumérées dans son programme; mais il s'évertue, par des retards savamment combinés, à les laisser inachevées, ou bien il en rend l'exécution impossible par les exagérations de ses lois. Il ménage le socialisme, après en avoir brillamment démontré l'inanité ou la malfaisance; il réserve à la personne de M. Jaurès ses railleries et ses sévérités. Toujours révolutionnaire, d'un côté ou d'un autre, il ne défend jamais l'ordre qu'à demi. Il ne veut pas qu'on passe par-dessus « la barricade »; il ne se sent pas l'obligation de la démolir. Contre la grève, il ne défend pas le travail; et, s'il faut refréner le gréviste, s'il faut le traduire en justice après telle ou telle bagarre sanglante, il l'amnistie presque aussitôt. Par le rachat du chemin de fer de l'Ouest, il encourage les théories du collectivisme; par l'impôt sur le revenu, il compromet la fortune publique et il alarme la fortune privée; par l'impôt dont il menace la rente, il déprécie le crédit de l'Etat. D'année en année, il accroît la dépense du budget, il alourdit la charge du contribuable. Matérialiste et athée, il proclame sa haine du catholicisme : pour le vain plaisir d'afficher son philosophisme officiellement, dans sa fonction gouvernementale, il blesse ainsi la religion de la majorité des Français. Il se flatte niaisement d'« ignorer » le Pape. Il poursuit les évêques, aveuglément. Il livre l'école à la propagande maçonnique des instituteurs et il accorde à leur « syndicalisme » le plus rebelle une impunité absolue, pendant qu'il sévit contre celui des postiers. Il sacrifie aux intérêts des parlementaires ou des électeurs ceux de l'armée; il permet que la marine dépérisse, dans des abus, dans une pénurie, qu'il a sous les yeux. C'est seulement dans sa politique extérieure qu'il a la notion de ses devoirs. Plus pru-

dent, plus constant et plus courageux, il déploie, là, des qualités presque spéciales. Il ne s'abandonne pas, parmi toutes les difficultés des choses marocaines, dans l'expédition de Casablanca. Il tient fermement le drapeau devant l'Allemagne, dans l'affaire des déserteurs. C'est la seule période de son règne où il se soit honoré. Nous lui devons patriotiquement cette justice. Orné de dons très rares et arrivé à cet âge où la vieillesse même inspire plus fortement l'ambition d'une grande œuvre, il aurait eu une manière d'étonner la France : c'était de se montrer sérieux, raisonnable; c'était de démentir glorieusement sa réputation, en réparant, pour la paix de son pays, une partie du mal qu'il lui avait causé. Il l'a pu; il ne l'a pas voulu. Il a disparu comme il avait surgi : par surprise. Et déjà l'ombre se fait autour de sa personne; le silence, sur son nom.

M. Briand a succédé à M. Clémenceau qui, raconte la légende, l'aurait recommandé à M. Fallières. Il inaugure le quarante-deuxième des ministères qui, depuis le 17 février 1871, ont gouverné la République. C'est la première fois qu'en Europe, un socialiste préside le ministère d'un grand Etat; c'est la première fois aussi que la République rassemble trois socialistes dans le Conseil de ses ministres : M. Briand et M. Viviani, avec M. Millerand. Il n'a fallu que trois jours à M. Briand pour constituer son cabinet. Il s'y était préparé. Il en avait l'envie. Sans conspirer, il avait aspiré à ce pouvoir de premier ministre. Et, d'avance aussi, il possédait, semble-t-il, toute la confiance de M. Fallières. La logique parlementaire aurait voulu que M. Fallières mandat M. Delcassé, pour lui confier la tâche de composer le nouveau ministère ou du moins celle de réorganiser notre marine. M. Fallières s'en est abstenu aussi studieusement que s'il n'avait pas su que, dans la journée du 20 juillet, le vainqueur de M. Clémenceau avait été, non pas M. Briand, mais M. Delcassé. M. le Président de la République avait fait le geste, télégraphiquement, d'appeler M. Léon Bourgeois, qui était à l'étranger, et M. Léon Bourgeois, perdu dans les méandres de son voyage, égaré peut-être dans les combinaisons de ses rêves, ne s'était présenté que trop tard. M. Combes n'était qu'en Vendée; M. Berteaux était à Paris, piaffant autour de l'Élysée; M. Dubief, M. Buisson seraient accourus, dès le plus petit signe : M. Fallières n'a pas songé à eux. Les radicaux ont manifesté bruyamment leur dépit : ce n'étaient pas eux qui recueillaient le pouvoir et M. Briand ne leur distribuait que deux portefeuilles. Ils avaient envoyé à M. Briand leurs ambassadeurs, avant que la liste de ses élus ne fût publiée, pour lui rappeler leur importance et lui signifier leurs droits. Or, il avait affecté de ne

pas connaître la légitimité de leur dynastie parlementaire, la primauté de leur prétendance ministérielle. Il avait déclaré à M. Lafferre, avec une sorte d'ingénuité, « qu'il n'appartient, lui, à aucun groupe » et qu'il voulait tout simplement former un ministère de « conciliation républicaine ». La déception des radicaux, socialistes ou non, avait été amère; leurs candidats s'étaient donc agités vainement; vainement avaient-ils, depuis deux ans, avec les bons conseils et les exhortations ardentes de M. Combes, tendu tant de pièges, livré tant de combats à M. Clémenceau. C'était, pour eux, comme une journée des dupes. Le gouvernement leur échappait; leur parti restait le nombre et ne devenait pas le maître. Le 27 juillet, M. Briand paraissait devant le Parlement avec ses collaborateurs. Il avait gardé tous ceux de M. Clémenceau, sauf M. Caillaux, que les socialistes seuls regrettaient, sans trop le pleurer; sauf M. Cruppi et M. Milliès-Lacroix, suppléés par M. Jean Dupuy et M. Trouillot; sauf les ministres de la guerre et de la marine que remplaçaient, heureusement, le général Brun et l'amiral Boué de Lapeyrière, comme pour témoigner que M. Briand n'était plus antimilitariste; sauf aussi le fameux sous-secrétaire des postes et des télégraphes, M. Simyan. Ce ministère que, selon l'habitude, on jugeait bien plus par la valeur plus ou moins historique de ses noms que par la valeur doctrinale de son amalgame, les socialistes l'ont accueilli « sans complaisance et sans hostilité », comme a dit M. Jaurès; les progressistes, sans enthousiasme et sans défaveur; les conservateurs et les catholiques, avec une bien juste défiance.

Personne n'ignore sous quels présages M. Briand arrive. C'est, d'abord, le souvenir de son passé révolutionnaire; c'est, ensuite, la part considérable de la responsabilité qu'il a prise dans les actes de M. Clémenceau. Pour rassurer un peu, temporairement, ceux qu'il inquiète par là, il n'a que l'air de sagesse qu'il s'est donné dans sa Déclaration. A voir bien l'homme, il paraît tout autrement capable de se transformer que M. Clémenceau, que le pouvoir lui-même avait si peu changé. M. Briand a comme l'aptitude de la métamorphose. L'avenir ne le gêne pas plus que le passé. Il est de la race des révolutionnaires qui muent, comme la France en peut citer quelques-uns et comme l'Angleterre, aujourd'hui même, en compte plusieurs. Il a la souplesse, l'aisance, la dextérité, avec on ne sait quoi d'oblique et de coulant. Aura-t-il le courage qui devra compléter, à certaines heures, sa transformation de révolutionnaire en libéral, s'il ne veut pas succomber sous les nécessités qui le forceront à être de plus en plus un homme de gouvernement?

Il est froid : son éloquence est plus captieuse que chaleureuse ; elle n'émeut que par la diction. Avec sa parole abondante et simple, la subtilité de sa dialectique, la grâce insinuante de ses explications, son soin sophistique de paraître franc et de se tenir sur la réserve, le charme même de sa voix, il est peut-être le plus habile orateur de la Chambre, sans en être le plus éloquent. Il a l'esprit lucide et il ne vise, calculateur silencieux, qu'à la réussite, comme il l'a lui-même avoué. Plus apte, d'ailleurs, à tourner l'obstacle qu'à étreindre la difficulté. Quoi qu'on puisse préjuger de son rôle, M. Briand semble, présentement, plus modéré, malgré ses origines, que tant d'autres qui, comme M. Jaurès, ont commencé par être des modérantistes. Il a sur soi-même un empire qui manquait à M. Clémenceau. Autant, par gloriole, M. Clémenceau aimait à être fantasque, autant M. Briand s'applique à rester égal dans son humeur, autant que dans son langage. Ses amis assurent qu'il est sans haine et qu'il a le goût inné de la conciliation. Nous verrons quel est véritablement le fond de son âme, quelle est son arrière-pensée, et s'il a quelque intention généreuse de nous donner une nouvelle mesure de lui-même, une meilleure, une plus haute. Il a voulu avoir près de lui un socialiste qui a du talent et qui sait le peu qu'il doit garder de ses anciennes hardiesses : M. Millerand. Le « spectre clérical » n'obsède plus la vue de M. Millerand. Il nous a promis, à nous tous Français de toute religion et de tout parti, « la justice » et même « la bonté ». Nous ne voulons que lui répéter, à lui et à M. Briand, le mot de Royer-Collard s'écriant, devant le Directoire : « De la justice ! de la justice ! de la justice ! »

M. Briand a lu à la Chambre, le 27 juillet, la Déclaration sacramentelle qui devait faire connaître à la République son nouveau régime, avec son idéal provisoire. Cette Déclaration ne dément pas le programme de M. Clémenceau ; elle ne le reproduit pas non plus. Si ce n'est pas par le gouvernement même que M. Briand veut établir une différence entre son ministère et celui de M. Clémenceau, c'est du moins par la manière de gouverner ; et la forme, on ne peut le nier, importe au fond. Le programme ministériel de M. Briand n'est pas tant dans sa Déclaration que dans le discours par lequel il a répondu à M. Lafferre, qui avait voulu exhaler les regrets de son parti, avant de courber la tête et de se rallier. Ce discours est comme un portrait que M. Briand esquissait de lui-même, pour mieux apprendre au public quel serait, dans la personne de l'orateur, le personnage du ministre. Il y a, là, tout un mélange de psychologie et de politique qui est fort instructif. M. Briand se dépeint, se détaille, pour ne pas

dogmatiser. Il commence par attester, autant qu'il le peut, sa modération, sa douceur naturelle, son humanité. « Je n'ai pas le goût des cruautés inutiles », s'écrie-t-il, en regardant à gauche; puis, en regardant vers la droite : « Je ne suis pas partisan des persécutions; » et il sollicite du Parlement tout entier « la permission de laisser aux consciences et aux idées une large part de tolérance ». Il ne désavoue pas expressément les doctrines de sa jeunesse politicienne; mais, plus il s'était élevé, en montant au pouvoir, plus il avait vu ses chimères d'autrefois disparaître, devant lui, comme des nuées, et, pour confesser qu'il leur a dit adieu, il se contente de ces affirmations discrètes : « Je suis un homme adapté à sa fonction... Je suis un homme de réalisation. » Et personne n'a murmuré, jusque sur les bancs de l'extrême gauche; car personne n'aurait juré de vouloir, toute sa vie électorale et parlementaire, rester réfractaire à l'expérience. M. Briand a été jusqu'à professer qu'il était un homme de gouvernement; il a risqué un certain éloge de l'autorité; il a émis des formules qu'on semblait ne plus connaître et qui équivalent à des paradoxes, dans cette ère de parlementarisme : « Nous entendons gouverner. Nous sommes résolus à maintenir intactes entre nos mains les prérogatives gouvernementales... Nous voulons que toutes choses, et les hommes aussi, soient à leur place. » Il a préconisé la séparation des pouvoirs qui usurpent les uns sur les autres, dans l'anarchie gouvernementale d'aujourd'hui : « Il y a intérêt pour tous à ce que les vases ne soient pas trop communicants, à ce qu'il n'y ait pas de confusion d'autorité, pas de mélange d'attributions. » Il a même prêché au Parlement ses devoirs. Il lui a demandé « un grand effort d'abnégation ». Il lui a rappelé cette vérité tout élémentaire : « Les intérêts particuliers, même collectifs, n'ont jamais à entrer en conflit avec l'intérêt général. » Il a eu assez de sévérité pour donner à ce Parlement avide et prodigue cette leçon : « Vous devez vous opposer à toutes les entreprises de surenchère qui auraient pour effet certain de mettre au pillage les finances de la République. » Il n'a pas craint, non plus, d'affirmer que « les réformes sociales » ne sont « possibles » que « dans l'ordre et la paix », dans un pays « prospère » où chacun est libre de « travailler et de s'enrichir ». Voilà de belles promesses. Est-ce une « détente »? N'est-ce qu'une trêve de trois mois? Et, les passions un moment calmées, les questions un moment ajournées, les violences du gouvernement recommenceront-elles, en octobre, avec les disputes du Parlement, soit que M. Briand reprenne les procédés de M. Clémenceau, soit qu'il ne puisse pas résister à la pression du radicalisme et



du socialisme? M. Briand a ces trois mois de vacances pour pratiquer ses enchantements. Quelque courte que soit cette période, elle sera pour le pays un repos, si M. Briand, se montrant sincère, gouverne selon sa Déclaration. Avec une majorité bien composite, la Chambre lui a, bon gré, mal gré, témoigné sa confiance. C'est maintenant la confiance de la nation que M. Briand aura à mériter. Il a eu l'art, dans son discours spécialement, de laisser à chaque parti, presque à chaque groupe, un peu d'espoir ou un peu de doute. Il n'en a satisfait pleinement aucun. Ils le surveilleront avec trop d'attention pour que l'épreuve de ces trois mois ne suffise pas à fixer leur opinion, avant la réouverture des Chambres.

L'Espagne vient d'avoir la surprise d'un drame à la fois national et social, dont la première péripétie a été plus qu'émouvante. Au Maroc, la guerre; dans la Catalogne, la guerre civile. Ni l'une ni l'autre ne mettaient en péril la destinée de l'Espagne; mais c'est en agissant comme si ce péril menaçait, que l'énergie du gouvernement a rétabli, à Barcelone, l'ordre et, au Maroc, la fortune de ses armes. L'insurrection de Barcelone était, certes, traîtresse, à la patrie, puisque les révolutionnaires catalans choisissaient, pour leur faux semblant de grève générale, en réalité pour leur révolte, l'heure où l'Espagne envoyait ses troupes au Maroc. Mais, cette insurrection, c'était surtout un soulèvement anarchique, qui fermentait depuis longtemps et qui n'a eu besoin que d'une occasion pour éclater. Avec ses scènes de sauvagerie et de férocité, avec ses fureurs scélérates, elle a tout de suite été le règne frénétique d'une Commune. Pendant les journées du 27, du 28, du 29 et du 30 juillet, Barcelone s'est vue couverte de barricades, ensanglantée et dévastée. Dans une rage atroce d'impiété, on a tué des prêtres, des religieuses, devant les autels où ils priaient; on a ravagé la maison elle-même des Petites Sœurs des Pauvres; on a incendié trente-sept églises ou couvents; on a brûlé d'immenses bibliothèques. Vaillamment, fermement, le gouvernement et l'armée ont réprimé cette barbare rébellion. L'Espagne leur applaudit. C'est vers le Maroc, maintenant, qu'elle tourne ses efforts et ses espérances. A Melilla, comme la France à Casablanca, elle a été provoquée par des meurtres de ses nationaux et la destruction de leurs biens. Elle se défend. Mais, forte des trois traités et de la convention que, de 1799 à 1908, elle a signés avec le Maroc, et fière de « ce passé mauritanien de plusieurs siècles » que, dans un discours du 5 avril 1906, M. de Bülow voulait bien lui reconnaître, elle n'a, du côté de l'Europe, aucune difficulté à craindre. Quant au Mahkzen, il n'exerce

aucune autorité sur le territoire qui s'étend autour de Melilla; il n'a pas plus un caïd qu'un soldat, pour l'y représenter. Si les Marocains étaient libres d'assaillir l'Espagne et la France, pendant qu'elles maintiennent, en vertu de l'Acte d'Algésiras, « l'intégrité territoriale » du Maroc, l'Acte d'Algésiras ne serait plus, pour elles, qu'une tromperie pernicieuse. On se bat, depuis le 18 juillet, devant Melilla, entre ses murs et les hauteurs de Sidi-Almed-el-Hadj et d'El-Atalayon. Les troupes du général ont intrépidement résisté à la masse fougueuse de l'ennemi et elles le tiennent en respect, depuis ce combat du 27 où leurs sacrifices furent si héroïques. Les renforts reçus par le général Marina lui permettront prochainement d'aborder le mont Gourougou où s'abritent les harkas des Riffains. Maître de cette position, le général Marina dominera tout le pays des Gueleyas, toute la presqu'île : l'Espagne n'aura plus qu'à délimiter sa possession vers le sud, sans doute entre Selouan et la côte occidentale, en ligne droite, le long des mines. La France, contre laquelle des imputations aussi erronées que malveillantes ne sauraient l'irriter longtemps, l'accompagne de ses vœux les plus sincères, dans cette expédition. Les deux nations sont, là-bas, solidaires l'une de l'autre. Toute défaite de l'Espagne en serait une pour la France; toute victoire du Maroc en serait une contre la civilisation chrétienne de nos deux pays. Ce sont les droits et les intérêts mêmes de l'Europe que les drapeaux de la France et de l'Espagne protègent, dans toute cette Afrique du Nord.

Le tsar a visité, à Cherbourg, M. Fallières et, à Cowes, Edouard VII. Avec le président de la République française, il a consacré l'alliance franco-russe; avec le roi d'Angleterre, l'entente anglo-russe. En ce temps, les souverains ne vont plus, d'une capitale à l'autre, former des ligues politiques, introduire une Constitution, louer un gouvernement. Ils ne sont plus que des diplomates couronnés, messagers plénipotentiaires des nations. Les révolutionnaires se sont conjurés, dans presque toute l'Europe pour dénier au tsar cette qualité, pour lui refuser cette fonction, pour le maudire et le proscrire, en quelque lieu qu'il apparût, fût-ce comme un pacificateur. En France, l'alliance franco-russe est populaire, comme elle l'est en Russie. Impuissantes sont les criailles déclamatoires de nos socialistes, les fausses jérémiades de M. Jaurès, les tirades truculentes de M. Vaillant. Quelle alliance laisseraient-ils à la France, dans le monde européen, si c'était le principe républicain qui devait régir nos rapports internationaux? La Suisse, la république d'Andorre ou de Saint-Marin. Et, si c'était le principe socialiste, pas même la Suisse. La

France, avec eux, n'aurait plus d'autre sort que l'isolement, puis l'écrasement. En Angleterre, le Labour Party, quand il a prétendu interdire au tsar l'accès du rivage britannique, a outragé la vieille hospitalité anglaise. Les députés de la Douma qui étaient en passage à Londres, ont protesté : insulter le tsar réformateur, le tsar devenu un roi constitutionnel, le tsar qui a créé la Douma, c'était insulter la Douma elle-même. Et sir Edwards Grey a justement rappelé aux humanitaires du Labour Party les 6000 victimes que les terroristes du nihilisme ont, dans une seule année, abattues autour du tsar. Dans le Parlement italien, les socialistes prononcent contre le tsar la même sentence : il n'entrera pas à Rome. Les socialistes allemands, harangués par Liebnicht, votent, à Kiel, cet ordre du jour, pendant que le tsar traverse le canal : « La social-démocratie allemande proteste contre le séjour de ce chien sanguinaire qui souille notre sol. La réunion, composée de plusieurs milliers de socialistes, réclame l'éloignement immédiat du monstre à face humaine. Le bourreau hors de l'Allemagne ! » Alexandre II, que les nihilistes assassinèrent, avait été le libérateur des serfs. Hier, Nicolas II opérait la réforme agraire qui partage entre les paysans les terres de « la Couronne » et des terres « d'apanages ». Ce sont des services que nos socialistes paraissent mépriser, mais qui comptent un peu plus, dans l'histoire, que ceux de leurs tribuns et de leurs doctrinaires, qui nous offrent seulement une promesse utopique, à travers une ère d'attentats et de ruines. Plus intelligents de leurs destinées, les peuples savent que les toasts et les pourparlers de Cherbourg et de Cowes ne sont qu'une forme nouvelle des garanties que l'alliance franco-russe, accrue de l'entente anglo-russe autant que de l'entente franco-anglaise, assure à la paix de l'Europe, par l'équilibre qu'elle établit entre elles et la Triplice. Mais il ne peut suffire à la France et à la Russie, même à l'Angleterre, que la cordialité de leurs relations se manifeste avec tout cet éclat. La France et la Russie ont appris, par une assez sévère expérience, en 1905 et en 1909, qu'une alliance qui n'est pas prête, militairement, est inefficace, diplomatiquement. Le président Roosevelt disait avec raison, il y a quelque temps : « Quand la diplomatie ne s'appuie pas (*is not unbacked*) à la force, elle n'est, pour un peuple, qu'une déception, un leurre. »

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Atlas général Vidal-Lablache**, historique et géographique. 420 cartes (et cartons) en couleur. Nouvelle édition entièrement à jour. 1 vol. in-folio. (Cohn.)

Voici l'atlas le plus complet qui existe dans les mêmes conditions de bonne exécution et de bon marché. Cette nouvelle édition est le résultat d'une série de revisions savantes et d'améliorations attentives, d'une suite longue et patiente d'efforts : toutes les cartes, rigoureusement mises à jour et gravées à nouveau, sont en réalité des cartes nouvelles. C'est une véritable encyclopédie des connaissances géographiques les plus récentes, où la clarté de l'exposition est digne d'une documentation rigoureuse.

L'exécution matérielle est admirable de netteté et de lisibilité, et contribue, pour une juste part, au succès d'une œuvre qui en est particulièrement digne.

**L'Aéronautique**, par le commandant Paul RENARD. 1 vol. in-16. (Flammarion.)

On n'a vraiment pas besoin de dire d'un tel livre qu'il est d'actualité, à l'heure où les ballons dirigeables et les avions voguent de toutes parts dans le ciel de France et commencent même à franchir les mers. Et qui pouvait être plus qualifié pour écrire ce livre qu'un homme qui a étudié personnellement la question, non point en amateur, mais en praticien? Vulgarisateur aussi clair et aussi attachant qu'il a été bon aéronaute, le commandant Renard renseigne sérieusement le public sur ces nouveaux modes de locomotion dont on parle tant et que, malgré tout, on connaît assez mal.

**La société française du XVI<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, 7<sup>e</sup> série, XVIII<sup>e</sup> siècle**, par Victor du Bled. 1 vol. in-12. (Perrin.)

Il est inutile de louer ici le talent de M. Victor du Bled, car tous nos lecteurs le connaissent et l'apprécient. Il continue inlassablement cette histoire de la société française, où son érudition se fait si aimable, si alerte. Il sait parler des salons avec l'esprit même qu'on est le plus heureux d'y trouver. Anecdotier, mais qui choisit à merveille ses anecdotes, il éclaire les caractères, ressuscite les hommes dans leur vie quotidienne, nous rend le passé présent et familier. Suivez-le : vous causerez avec les artistes, les financiers et les aimables dames du dix-huitième siècle. Vous êtes sûrs de leur meilleur accueil et de leurs plus fines réparties.

**La crise de l'histoire révolutionnaire**. Taine et M. Aulard, par Augustin COCHIN. (Champion.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié la remarquable et très « suggestive » étude parue dans nos livraisons, sous ce titre. L'auteur vient de la mettre en volume en l'augmentant de considérations nouvelles auxquelles, pas plus qu'aux autres, il n'a été fait de réponse plausible. M. Augustin Cochin, dans ces pages, s'est révélé au grand public comme un terrible mathématicien en histoire, servi par une impeccable conscience d'érudit et par la volonté de découvrir les lois historiques et sociales que trop souvent cachent les apparences.

**Prêtres victimes de la Révolution dans le diocèse de Cambrai**, par l'abbé J. DEHAUT. 1 vol. in-8°. (Oscar Masson, Cambrai.)

Cette très utile et très opportune étude nous montre que, dans le diocèse de Cambrai comme ailleurs, le clergé catholique, qui fut si cruellement persécuté, ne l'avait mérité en aucune façon. Loin de s'être opposé aux justes réformes, il les avait accueillies avec enthousiasme, mieux encore, il les avait réclamées. Il était allé aussi loin que possible au point de vue politique et social. S'il résista, ce fut seulement quand on voulut le forcer au schisme. Et alors il résista jusqu'au martyre. Mais l'heure des châtements vint bien vite pour ceux qui le lui avait infligé. Les croyants peuvent mourir, mais la foi vit et, vaincue un jour en apparence, elle triomphe le lendemain.

**Qui êtes-vous? Annuaire des contemporains français et étrangers (1909-1910)**. 1 vol. in-12. (Delagrave.)

Le titre seul de cet annuaire, dictionnaire très complet des contemporains notoires, suffit à en indiquer l'utilité. Il donne des notices biographiques succinctes, mais très précises et, quand il s'agit d'écrivains, un résumé bibliographique.

**Dix ans d'émigration : Souvenirs de François de Cézac**, publiés par le baron A. DE MARICOURT. Un vol. in-12. (Emile-Paul.)

Ces souvenirs d'un émigré se distinguent par leur simplicité extrême. M. de Cézac n'a pas le moindre souci de se faire valoir, ni de plaider pour une cause. Il raconte tout bonnement ce qui lui est arrivé et ce qu'il a vu, avec un entrain qui ne se dément jamais. Gaïement courageux, les pires épreuves restent impuissantes à effacer son tranquille sourire.

**Les honnestes dames allemandes**, par Jeanne et Frédéric RÉGAMEY. Un vol. in-12. (Albin Michel.)

Exaspérés d'entendre prôner la vertu allemande, M. et M<sup>me</sup> Régamey ont voulu montrer que, dans le passé comme dans le présent, elle a subi des accrocs bien fâcheux. Leur livre ne pourra donc être mis entre toutes les mains; il le pourra d'autant moins qu'il est plus consciencieux et plus documenté. Ce réquisitoire abondant, qui remonte jusqu'aux plus lointaines époques, impose aux parents qui veulent l'entendre de faire sortir leurs filles.

**La Lumière invisible**, par Robert-Hugh BENSON. Un vol. in-16. (Perrin.)

M. de Wyzewa, à qui nous devons déjà la saisissante traduction du *Maître de la terre*, nous fait connaître aujourd'hui une nouvelle œuvre de Benson. Ce n'est pas, à proprement parler, un roman. C'est une suite d'anecdotes mystiques, d'épisodes surnaturels, tous étranges, parfois poignants. Evocateur singulièrement puissant, l'auteur parvient toujours à nous donner l'impression du réel, si bizarres, si invraisemblables même que soient les faits qu'il décrit. Mais, grâce à l'inspiration très purement religieuse, ces demi-hallucinations qu'il procure à ses lecteurs n'ont rien de malsain.

**Auget de Montyon**, par Louis GUIMBAUD. 1 vol. in-8°. (Émile-Paul.)

Grâce à Montyon, la vertu sera récompensée durant les siècles des siècles; mais la vertu de Montyon lui-même est, en revanche, fort peu récompensée. Victime de ses bienfaits, il ne parvient pas à être connu autrement que comme un philanthrope, comme un Chauchard d'antan, plus distingué et mieux inspiré. Du magistrat, de l'intendant de province, du conseiller d'Etat, de l'écrivain, le public ne sait rien. M. Louis Guimbaud répare cette injustice étrange. Il dégage enfin le véritable M. de Montyon, qui avait disparu sous les innombrables couronnes distribuées en son nom.

**Au Soleil du Rêve**, par Gaston SORBETS. 1 vol. in-16. (Lemerre.)

On discutera sans doute les idées et la forme même du drame en vers qui constitue la partie la plus importante de ce livre; mais les poésies détachées ont un singulier charme de spontanéité. Elles jaillissent réellement comme d'une source naturelle. Et cette source est pure. On peut jouir en paix de leur limpidité et de leur chant.

**Notes intimes d'un gentilhomme**, recueillies par sa fille, par la comtesse Marguerite DE COURONNEL. 1 vol. in-8°. (Plon.)

Diplomate, le comte de Couronnel occupa des postes divers et importants. Il se retira plus tard dans ses terres et représenta son arrondissement au conseil général. Durant toute sa vie, il eut l'habitude de prendre des notes fréquentes qu'on publie aujourd'hui : épanchements sans apprêts d'une âme très noblement chrétienne. A ces notes, si souvent émouvantes, on a eu l'heureuse idée de joindre des pages de réflexions et d'observations sur les pays où il fut envoyé. Celles sur la Russie et sur le Maroc présentent aujourd'hui un intérêt tout particulier.

**Francine Davier**, par M<sup>me</sup> P. DE BOUCHAUD. Un vol. in-16. (Ollendorff.)

A l'encontre de tant de « romancières » néo-romantiques, M<sup>me</sup> de Bouchaud nous montre le triomphe du devoir. Son héroïne, révoltée d'abord, finit par comprendre la nécessité et même la bienfaisance de la règle. Livre délicat, mélancolique et pourtant reconfortant.

**Souvenirs de la dernière guerre carliste (1872-1876)**, par le général KIRKPATRICK DE CLOSEBURN. Un vol. in-8°. (Alph. Picard.)

Au lendemain de la mort de don Carlos, on ne lira pas sans émotion le récit, par un témoin oculaire, qui s'y conduisit lui-même vaillamment, de cette lutte suprême et sanglante dont l'Espagne fut le théâtre il y a une trentaine d'années.

**Nouvelle traduction conforme au texte anglais des Œuvres de Shakespeare**, par J.-H. ROSNY. 1 vol. in-12. (Société française d'imprimerie et de librairie.)

Cette nouvelle traduction se recommande par sa clarté et sa simplicité. Exacte, elle n'est ni lourde ni gauche. Ce premier volume comprend *Hamlet*, *Lady Macbeth* et *Beaucoup de bruit pour rien*.

**Mes Pannes**, par Henry D'AGRAIN. Un vol. in-16. (Just. Poisson.)

L'automobile tient assez de place dans notre vie pour qu'elle ait sa littérature. Avec beaucoup de verve et de bonhomie, M. d'Agrain contribue, pour sa part, à la création de cette littérature, dont le style ne peut être que rapide et animé.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.



# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère. SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris.

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. ✱. Vice Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O ✱. Directeur-Administrateur : M. P. BOYER, ✱

**OPÉRATIONS DU COMPTOIR :** Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en province et à l'étranger, Souscriptions, Gardes de Titres, Prêts hypothécaires maritimes. Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

**AGENCES :** 37 bureaux de quartier dans Paris; 14 bureaux de banlieue; 130 agences en province; 11 agences dans les colonies et pays de protectorat; 11 agences à l'étranger.

**LOCATION DE COFFRES FORTS :** Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

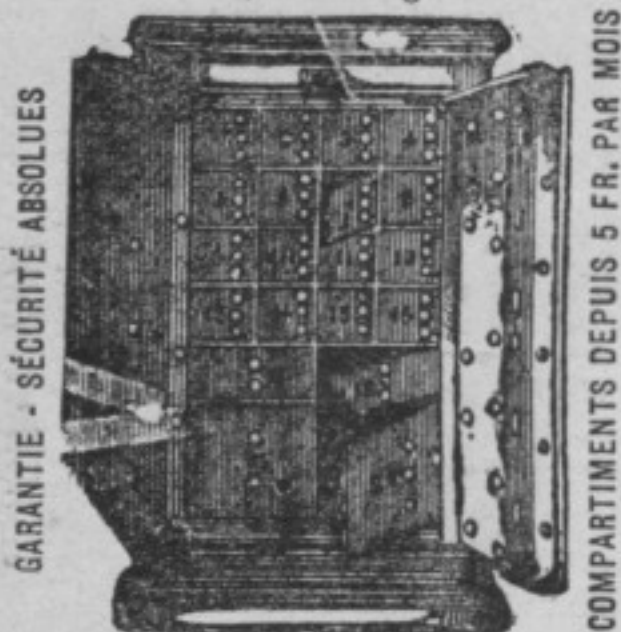
**BONS A ÉCHÉANCES FIXES :** Intérêts payés sur les sommes déposées : De 6 mois à 11 mois, 1 1/2 0/0; de 1 an à 3 ans... 3 0/0. Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

**VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES :** Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon Cherbourg, Compiègne, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, Le Mont-Dore, Nice, Pau, Saint-Germain-en-Laye, Trouville-Deauville, Vichy, Tunis, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), etc.; ces agences

traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les étrangers, les touristes, les baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

**LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES :** Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

**Salons des Accrédités, Succursale, 2, place de l'Opéra :** Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.



## OFFICIERS MINISTÉRIELS

Fds de tanneur et teinturier en peaux à Paris, 11 et 13, r. Humboldt, à adj. Et PANHARD, not., 4, r. Rougemont, 17 août 09, 3 h. M à p. p<sup>e</sup> être bais : 60.000 f. Loy. à remb. 4250 f. March. en sus. Cons. 3000 f. S'ad. M<sup>e</sup> ARMAND, synd., 17, r. Séguier, et au not.

Fds de PHARMACIE f. Montmartre, 32, et r. Richer, 53 à adj. Et. E. CH. DE RIBES, not., 10, r. Castiglione, 11 août, 2 h. M. à p. 50.000 f. (y comp. march.). L à r. 4500 f. Cons. 5000 f. S'ad. M. LAFORGE, synd., 47, r. S.-André-d.-Arts, et not.

Fds de c<sup>o</sup> de fabr. de fourn. p. lit, duv., plumes, 33-39, r. de la Tombe-Issoire. A adj. Et. M<sup>e</sup> THION DE LA CHAUME, n., 8, b. Sébastopol. 17 août 09, 1 h. M. à p. p. et. bais. 20 000 f. Loy à r. 1562 f 50. Cons. 4000 f. S'ad. M. CHALE, synd., 7, boul. Saint-Michel, et au not.

## SAMOS NATUREL

DE LA PROPRIÉTÉ DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

Le véritable se trouve dans leur entrepôt

à Chamalières (Puy-de-Dôme)

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAN SAPONINÉ**

**LE BEUF**

son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Pharmacies

SE DÉFIEZ DES CONTREFAÇONS

**HYGIÈNE DE LA TOILETTE**

## MALADIES NERVEUSES

*Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.*

A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le **SIROP DE HENRY MURE** apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaieté. — Notice franco sur demande. H. Mure, A. Gazagne, Succ<sup>r</sup>, Pont-St-Esprit (France).





**SAINT-JEAN** Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

**PRÉCIEUSE** Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

**MARIE** Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

**VARICES** Varicocèles, Hémorroïdes, Phlébites, Hémorragies, Fibrômes, Age critique, Guérison par l'**HAMAMELINE ROYA** (2 cuill. par jour) Le flac. 5<sup>fr</sup> 50. - LACROIX, 19, R. des Mathurins, Paris, et les Pharm.

C<sup>ie</sup> Coloniale

CHOCOLATS & THÉ

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

ENTREPOT GÉNÉRAL  
Paris, avenue de l'Opéra, 19

DANS TOUTES LES VILLES  
CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

Bibliothèque démontable **ETNALAG**



DISPOSITIF SPÉCIAL

permettant de placer les rayons exactement à la hauteur que l'on désire sans crémaillères.

Systeme facilement adaptable à toutes les installations déjà existantes.

ENVOI FRANCO DE NOTICES, DEVIS, RENSEIGNEMENTS

Installations d'ensembles de Bibliothèques neubant tout ou partie d'une pièce

**Emile GALANTE**

75, boulevard du Montparnasse, 75  
Téléph. : 721-68, PARIS 6<sup>e</sup>.

**GRANDS VINS DE BORDEAUX**

Notre Château **GRUAUD-LAROSE 1903** touchant à sa fin, nous mettons en vente

**10.000 BOUTEILLES**

CHATEAU LOS D'ESTOURNEL 1905

(l'ache du Château)

au prix exceptionnel de 2 fr. 75.

La bouteille rendue franco de port, gare destinataire, par caisses de 25 ou 50 bouteilles.

Ecrire à **WILL. TOURNEUR & C<sup>o</sup>**  
BORDEAUX

ENVOI DES PRIX-COURANTS SUR DEMANDE

**TOUTES LES FOIS**

qu'il y a lieu d'employer la **QUININE**, il est préférable de l'avis de tous,

médecins et malades, de prendre la **NÉOQUININE FALIÈRES** (Glycérophosphate) qui présente tous les avantages de l'ancien Sulfate de Quinine, sans aucun de ses inconvénients.

Prix très modérés : 1 fr. 50 la boîte de 8 cachets, 20 pilules, 6 suppositoires.

Exiger la **NÉOQUININE FALIÈRES**

**PARIS, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques**, et dans les bonnes pharmacies.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

**FÊTE DE L'ASSOMPTION**

A l'occasion de la fête de l'Assomption, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 11 août 1909 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 23 août, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS. IMPRIMEURS, 15, RUE DES FOSSES SAINT JACQUES

LE  
**CORRESPONDANT**

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

**25 AOUT 1909**

Pages.

|        |                                                                                                                                                                                                                                    |                                           |
|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 625. — | I. A PROPOS DES SEMAINES SOCIALES. — SOCIALISTES ET CATHOLIQUES. . . . .                                                                                                                                                           | ÉTIENNE LAMY,<br>de l'Académie française. |
| 654 —  | II. L'ARMÉE RUSSE ET LA FRONTIÈRE OCCIDENTALE DE L'EMPIRE. . . . .                                                                                                                                                                 | ***                                       |
| 664 —  | III. LES DÉBUTS DE LA SECONDE RESTAURATION (1816-1820). — DOCUMENTS INÉDITS. — I. LES COMLOTS, LES PROSCRITS ET LES SUSPECTS. — LE MARIAGE DU DUC DE BERRY. — LE GOUVERNEMENT DES CENTRES ET L'OPPOSITION ULTRA-ROYALISTE. . . . . | ERNEST DAUDET.                            |
| 692. — | IV. LA MAISON NEUVE. — ROMAN. — III . . . . .                                                                                                                                                                                      | PHILIPPE REGNIER.                         |
| 717. — | V. REGNARD : LE VOYAGEUR; LE MAGISTRAT; LE SATIRIQUE; LE POÈTE COMIQUE. — A PROPOS DES FÊTES DE DOURDAN. . . . .                                                                                                                   | RENE GAUTHERON.                           |
| 748 —  | VI. LE RIF ET LES RIFAINS. . . . .                                                                                                                                                                                                 | G. SAINT-YVES.                            |
| 771 —  | VII. LE NÈGRE DU « NARCISSE ». — ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS par le <i>V<sup>e</sup></i> Robert d'Humières. . . . .                                                                                                                 | JOSEPH CONRAD.                            |
| 799. — | VIII. VIEILLES POUPÉES. — POÉSIE . . . . .                                                                                                                                                                                         | ALICE MARTIN.                             |
| 800. — | IX LES ŒUVRES ET LES HOMMES, CHRONIQUE MENSUELLE DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉÂTRE. . . . .                                                                                                                            | EDOUARD TROGAN.                           |
| 821. — | X. CHRONIQUE POLITIQUE. . . . .                                                                                                                                                                                                    | AUGUSTE BOUCHER.                          |
| 831. — | XI. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.                                                                                                                                                                                                      |                                           |



PARIS  
BUREAUX DU CORRESPONDANT

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 7<sup>e</sup> ARR<sup>t</sup>

Reproduction et traduction interdites. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Pen 8° 10491



## Institution Chevallier

*Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS*

**7824** ADMISSIONS AUX **BACCALAURÉATS**

*L'Institution a pour but de compléter les études inachevées. — Elle doit ses succès à la large organisation de son enseignement; sa discipline est une garantie pour les familles.*

GRIGNON — ALFORT — INSTITUT AGRONOMIQUE

**COURS POUR CHAQUE SESSION ET PENDANT LES VACANCES**

---

## Société des Fermes Françaises de Tunisie

*Siège social : 16 bis, rue d'Auriche, TUNIS*

~~~~~  
**BONS DE CAISSE 4 1/2 0/0**  
~~~~~

La Société doit faire acheter de Juillet à fin Octobre, au moment de la récolte, les blés nécessaires à son moulin de Béja pour tout le reste de l'année. Elle émet dans ce but des bons de caisse remboursables au bout de cinq à douze mois ou à toute époque après préavis de cinq mois. Les frais d'envoi des fonds aller et retour sont à la charge de la Société.

Les intérêts au taux de 4 1/2 0/0 sont payés à termes échus les 31 mai et 30 novembre.



# A PROPOS DES SEMAINES SOCIALES

## SOCIALISTES ET CATHOLIQUES

Tout le monde connaît de nom les « Semaines sociales ». On sait que ce sont des congrès au petit pied, et au pied voyageur, où chaque année, dans une ville nouvelle, et durant huit jours, des catholiques, étrangers par leur condition aux épreuves de la pauvreté, par leur caractère à l'artifice de la pitié intéressée, et par leurs goûts à toute ambition politique, étudient les devoirs de notre temps envers le prolétariat. La sixième de ces « Semaines » vient de s'écouler à Bordeaux. Une nouveauté qui dure depuis six années dans le pays de l'inconstance devient presque une institution. Il ne semble pas inopportun de dire comment elle est née et quels desseins elle sert.

### I

Le problème social est la plus redoutable énigme des temps qui viennent. Il soulève les espoirs de l'avenir contre les respects du passé, il prépare dans le monde une guerre où il n'y aura pas de neutres. Il est le « signe de contradiction » auprès duquel toute autre discorde semble pacifique, et déjà il convainc de mensonge la plus grande autorité du présent, la puissance des mots.

Les paroles qui prédisent et justifient une métamorphose dans le sort de la multitude sont de lait et de miel. Il s'agit de tendresse pour l'indépendance et pour la dignité humaines que la misère paralyse et avilit, de sollicitude pour l'ordre qui ne peut être durable où la souffrance est trop grande, de zèle pour la réconciliation universelle qu'opérera l'avènement de la justice. Même les rudesses verbales des prophètes ravis en esprit par



Ren. 8° 10491



cette vision, même leurs témérités impatientes contre les iniquités actuelles semblent les palpitations de cœurs en qui bat trop vite l'amour de l'humanité.

Qu'après avoir entendu l'on regarde. Les riches et les pauvres forment deux armées ennemies, l'armée de la peur et l'armée de la haine. Les riches songent à se défendre contre le futur pillage; les pauvres tiennent pour un vol ancien la possession héréditaire des riches, la justice leur apparaît comme une représaille et ils rêvent un bonheur fait avec le malheur des autres. La solidarité, de laquelle sont exclus les non-prolétaires, n'existe guère davantage entre les prolétaires. Non que leur rancœur commune contre la classe capitaliste ne les assemble en une certaine concorde; non qu'ils n'aient, envers leurs compagnons, des soudainetés capricieuses et parfois admirables de générosité, trouées de ciel pur, du ciel d'autrefois, dans les nues pesantes d'orages. Mais entre ces combattants de la même cause, l'amour n'est ni profond ni fidèle. La violence avec laquelle ces champions de la solidarité internationale défendent à coups de couteaux leur travail contre la concurrence des ouvriers étrangers; la rage avec laquelle ces protecteurs de la liberté humaine assaillent, quand il leur plaît de vouloir la grève, les ouvriers coupables de continuer le travail; l'âpre jalousie avec laquelle ces amis incorruptibles de l'égalité tiennent les femmes à l'écart des métiers dont ils veulent se conserver le monopole, tout dément la fraternité. Forçats du bague capitaliste, comme ils s'appellent eux-mêmes, ils ne sont unis que par la chaîne, et chacun n'est las que du poids qu'il en porte. Leur entente n'est pas de l'affection, c'est de la stratégie. Ils ont besoin de leur force collective pour obtenir, par leur effort commun, la victoire, mais dans la victoire tous cherchent leur butin particulier, chaque soldat de la vaste armée ne combat que pour soi-même. Tout groupe d'ouvriers rêve de faire la loi aux autres et, si tous ne se rallient pas à son commandement, d'employer la contrainte, non seulement contre les minorités au nom de la majorité, mais contre les majorités dès que, minorité, il croit l'occasion favorable. Cette audace de se soumettre à tout prix les autres trouve sa perfection dans la conduite des meneurs, et leur autocratie intolérante étale, plus encore que la violence des minorités, le mépris du socialisme pour l'homme. Chefs qui mènent au sifflet leurs groupes, groupes qui poussent par le poing la masse prolétaire, masse prolétaire qui se hâte vers la grande ruée du partage, tous transforment la puissance du nombre en servante non d'une justice générale, mais d'innombrables égoïsmes. L'égoïsme contraire des riches

attend un homme, le sauveur qui remettra leurs fortunes à l'abri et la canaille à la chaîne. Personne n'a plus foi qu'en la force.

Nuls sophismes ne sauraient obscurcir l'évidence de ces faits. Et ces faits sont une conséquence nécessaire de notre civilisation moderne. La sagesse contemporaine s'honore de gouverner le monde par une raison qui se suffit à elle-même. Cette raison ignore d'où vient l'homme, où il va, elle ne le contemple que dans son existence présente, et comme elle reconnaît en lui, pour sentiment dominateur, la vocation d'être heureux, elle doit conclure que l'ordre du monde se mesure au bonheur de l'homme durant son passage sur la terre. Or les avantages auxquels semblent attachées les joies de l'existence, répartis au hasard entre les hommes, déconcertent comme autant d'injustices cette raison. Et presque toutes ces injustices sont irréparables. Ni la vigueur, ni la beauté, ni l'intelligence, ni aucun des dons attachés à la personne, ne sauraient être repris par les dépourvus aux privilégiés. Rien ne se trouve à partager, sinon les richesses de la terre, que la nature offre indivises à tous les hommes et que les hommes se sont réparties de façon à accroître encore, avec le mal de l'inégalité, l'infortune des dépourvus. A ces dépouillés leur misère crie qu'ils ont un droit de reprise sur tout bien partageable et qu'ils doivent l'exercer de suite, car avec leur vie s'écoule leur chance d'être heureux, et de ce bonheur tout ce qui est différé est à jamais perdu. Le socialisme et ses promesses niveleuses ne sauraient trouver en eux d'incrédules. Mais l'égalité qu'ils invoquent contre les privilégiés n'est pas le terme véritable de leurs désirs : et pas davantage ne sont-ils prêts à tenir pour bon ce qui paraîtra tel à la majorité. Car son instinct ne pousse pas chacun à être heureux comme les autres, ni comme veulent les autres, mais autant qu'il le peut, et plus que les autres s'il le peut. Son instinct ne reconnaît pas des étrangers pour juges, mais sait lui-même et seul, ses intérêts. Se résigner à la portion congrue qui lui serait consentie par les lois les plus socialistes, si elle est moindre que ses espoirs, serait se sacrifier à ces étrangers. Pourquoi? Si au contraire il voit une chance d'accroître sa part à leurs dépens, il y est décidé d'avance : car l'incertitude de sa destinée et la certitude de ses ambitions ne lui laissent de devoirs qu'envers lui seul. Le généreux n'est qu'un prodigue, l'égoïste est un bon économiste de sa vie. Le pauvre a trop pitié de lui-même pour avoir pitié des autres. Même ses compagnons deviennent ses ennemis naturels dès qu'ils le dépouillent, fût-ce de chimères, et ses victimes naturelles dès qu'il peut les dépouiller, fût-ce de leurs droits. Le

moi, le plus grand commun diviseur de la société humaine, règne et gouverne. Il s'étend sur tout ce qu'il peut atteindre, il renonce uniquement à ce qu'il désespère d'obtenir. Il ne laisse debout d'autres lois que celles de la guerre. Rien de plus instable, de plus brutal, de plus vil que l'ordre d'une telle société.

Un autre ordre régna durant des siècles. Alors des inégalités plus indélébiles et des souffrances plus cruelles que celles d'aujourd'hui n'engendraient pas la haine, une certaine tendresse des cœurs adoucissait la rudesse des mœurs, la force redoutait les sentences du droit, les hommes les plus séparés par la condition se sentaient unis par une fraternité conseillère aux uns de sollicitude, aux autres de confiance, et ce ciment de bonté et de patience faisait de tout un seul corps. Alors aussi régnait incontestée la croyance que la vie est une munificence de Dieu envers l'homme; qu'elle commence seulement sur la terre pour se continuer immortelle après la mort; que l'existence présente est une épreuve où l'homme doit mériter le bonheur de l'existence à venir; qu'il est, pour ces bienfaits, obligé à la gratitude et que sa gratitude a pour preuve suprême son obéissance aux volontés du créateur, du maître, du juge; que ces volontés révélées à l'homme sont les lois immuables de sa vie, privée et publique; qu'enfin Dieu, par un chef-d'œuvre de sa miséricorde, ordonne, comme la perfection de la reconnaissance envers lui, la bonté à chaque homme envers les autres hommes, et les veut frères pour les traiter en fils. Et c'est à cette croyance religieuse qu'était due la stabilité sociale. A cette lumière, tout, dans la vie, se justifiait, s'ordonnait, s'annoblissait. Les biens et les maux de ce monde paraissaient amoindris parce que leur brièveté était comme perdue dans l'attente de l'avenir sans fin. Les privilégiés de ce monde avaient moins de peine à donner, les pauvres mettaient moins d'âpreté à obtenir, et, jusque sur le fumier de Job, possédaient les richesses consolatrices de leur foi. Générosité des uns, modération des autres, support des uns par les autres, tout prouvait que l'opinion des hommes sur le monde invisible gouverne leurs actes dans le monde présent.

La leçon ne fut pas perdue pour quelques observateurs quand, vers le milieu du dix-neuvième siècle l'incrédulité gouvernante enfanta le socialisme. Tous n'avaient pas attendu cette vengeance de la logique pour reconnaître l'erreur de principe. Même lorsque la tentative, à ses débuts, semblait préparer sans péril un régime meilleur, parmi les chrétiens les plus dévoués aux libertés générales s'étaient trouvés les adversaires les plus énergiques des idolâtries où la sagesse humaine s'adorait. Toutefois, quand le

prolétariat commença d'ébranler la société pour se faire place, contre ce danger prochain et terrible, il fallait une défense directe. C'est alors que les clairvoyants commencèrent à chercher dans une réforme de doctrine sociale une sûreté contre la révolution sociale. Chez nous, un homme de science, Le Play, dénonça la sottise de la sagesse qui s'enorgueillissait d'avoir transformé en poussière et jeté au vent le roc des vieilles fondations, il soutint que l'autre vie est la nécessité la plus essentielle de la vie présente. N'avoir pas d'avis sur la vérité lui parut une faiblesse intellectuelle, admettre l'hypothèse sans laquelle tout est ténèbres cruels et par laquelle tout devient clair et harmonieux, lui parut la seule conclusion digne d'une pensée consciente. Tandis qu'il osait demander à l'homme de reconnaître Dieu, et à la société de rétablir, pour sa loi indiscutable et publique, le Décalogue, en Allemagne un évêque, Ketteler, ému par les souffrances de la classe ouvrière, par la responsabilité dont elles chargent la richesse égoïste, par les menaces qu'elles amassent contre la société impuissante, montrait la source oubliée des inspirations fécondes, pressait cette société de redevenir chrétienne, de compléter le Décalogue par l'Évangile, la loi de justice par la loi de bonté. La guerre de 1870, qui abattait le peuple le plus fier de sa raison toute humaine, et la Commune, qui montra quelles colères sociales cette raison avait laissé s'amasser, ajoutèrent à ces leçons d'idées une terrible leçon de choses. Elle pénétra, blessure de lumière, en deux Français, jeunes officiers au vieux sang desquels la honte de la France était chose nouvelle, et dont l'âme, sincèrement chrétienne, reçut la douleur comme une fécondité. La Tour du Pin et de Mun revinrent d'Allemagne, où leur captivité avait été une méditation, certains que le christianisme avait une fois de plus à sauver le monde, devait renouveler son œuvre pour la continuer, et mêler, comme autrefois les races ennemies, les castes adverses. Hommes d'action ils ne croyaient pas avoir accompli tout leur devoir en découvrant ce qu'il y avait à faire. Les mêmes avertissements avaient réveillé hors de nos frontières quelques consciences : en Autriche deux grands seigneurs, Vogelstang et Bloome, apportaient à une réforme sociale leur consentement de privilégiés à qui elle devait coûter le plus de sacrifices ; en Italie, un professeur, Toniolo, cherchait à la définir avec la méthode d'une philosophie chrétienne ; en Suisse, un homme d'État, Decurtius, rompu à la discipline du droit canonique, et désireux d'en appliquer les principes aux faits, s'essayait à commencer la législation sociale d'un État chrétien. La Tour du Pin et de Mun pensèrent que la différence des nationalités ne devait pas rendre

étrangers les uns aux autres ces médecins d'un mal répandu par-dessus les frontières; s'ils délibéraient ensemble, ils complèteraient, contrôlèrent leurs idées, et peut-être feraient sortir de cette commune étude une méthode commune. Grâce à l'initiative et la force d'attraction qui est dans le génie français, fut créé et dura ce groupe international où se formèrent les « catholiques sociaux ». Tous les ans, jusqu'à 1891, arrivaient à Fribourg une vingtaine de personnes, qui, logées dans une même maison, y demeuraient deux semaines, y soutenaient, à juger par les éclats de voix, d'interminables querelles, et semblaient pourtant plus unies à chaque départ qu'à l'arrivée. Avec un zèle passionné, et par un souci qui eût paru bien naïf aux politiques accoutumés à vivre de leur amour pour le peuple, ces chercheurs de vérité sociale s'occupaient à distinguer ce qui, dans la fraternité humaine, est de conseil ou d'obligation. Chaque année, le compte-rendu de leur travail était envoyé par eux à Rome. Plus ils le poursuivaient, plus ils se confirmaient dans la pensée que la masse des catholiques vivait ignorante de la loi religieuse, tenait pour générosités surabondantes des actes de stricte justice envers le prochain, et, en toute quiétude de conscience, négligeait les devoirs importants à toute époque, plus importants à la nôtre. Persuadés que cet oubli avait contribué à dissocier les classes et précipitait le choc où la société courait risque de se briser, ils exprimaient, ils renouvelaient le vœu que l'Eglise rappelât les règles non abrogées de sa doctrine sur la nature de la propriété, l'usage des biens, et le respect dû au plus précieux de ces biens, à la plus belle œuvre du créateur, à la vie humaine dans la personne des pauvres. Instances précieuses pour Rome. Elles ne lui apportaient sans doute que l'écho où elle reconnaissait, sans avoir à les apprendre, ses propres enseignements : mais elle apprenait par ce témoignage que des chrétiens redevenaient, selon l'expression du Christ, capables de porter la vérité jusque-là trop lourde. Et l'action de Fribourg ne fut pas la moindre des influences qui, unies, décidèrent Léon XIII à élever la voix de l'Eglise et à rappeler à tous le devoir par l'encyclique de 1891 sur la condition des ouvriers.

L'encyclique proclamait les principes nécessaires pour vaincre la guerre sociale par la paix sociale. Mais autant les principes sont simples et immuables pour tous et partout, autant les moyens de les appliquer sont multiples et variables selon l'état et l'opinion de chaque pays. Les Français qui avaient collaboré à l'œuvre de Fribourg jugèrent l'heure venue d'une nouvelle tâche : il fallait connaître et choisir les procédés les plus efficaces, les plus



prompts, les plus opportuns pour réaliser dans la France d'aujourd'hui la réforme sociale. Elargissant et restreignant à la fois la méthode de travail qu'ils employaient à Fribourg, ils résolurent de réunir chaque année une assemblée en France. Comme les Français comprennent vite et se lassent de même, il parut qu'une semaine suffirait pour faire une besogne utile. Et comme le goût des questions sociales s'était déjà répandu et qu'il s'agissait de l'accroître, le groupe s'élargit en congrès, afin que les questions fussent étudiées devant un public nombreux, s'il voulait venir.

Il le voulut. Depuis la première des « Semaines sociales », celle de 1904, chacune a réuni plus d'auditeurs et semé plus de vie. Lyon, Orléans, Dijon, Amiens, Marseille, Bordeaux, ont été les étapes d'une marche de plus en plus retentissante. Le bruit ne s'en est pas répandu seulement en France. Même quand notre pays agit pour lui seul, il agit sur les autres, et ses essais même sont des propagandes. L'Italie, la Belgique, l'Autriche, l'Espagne ont pris de nous l'habitude dont elles trouvaient ici l'exemple, et ont leurs Semaines sociales. Dans celles de France se mêlent des auditeurs de toute condition : professeurs, publicistes, prêtres, ouvriers, étudiants. Les femmes sont nombreuses. La jeunesse domine; le problème social trouble et déconcerte les générations parvenues à l'âge où l'on n'aime plus les nouveautés, et intéresse, sans les décourager, les générations nouvelles. Cette assistance augmente, attirée aux sessions qui sont un enseignement par des orateurs qui font autorité et par une doctrine qui se précise.

## II

Dans la première des « Semaines sociales », leur initiateur, M. Henri Lorin, exposait en ces termes leur programme :

Catholiques pratiquants, nous voulons, d'une part, prendre conscience nette de ce que postule et de ce qu'enseigne le catholicisme au point de vue social, faire pénétrer les exigences de la justice, telles que l'impliquent les affirmations de notre foi, dans le détail des rapports sociaux...

Nous voulons, d'autre part, retrouver dans les doctrines qui s'essaient à résoudre la question sociale ce qu'elles ont d'inconsciemment catholique et, partant, de profondément vrai et donner aux hommes participant ainsi, à leur insu, d'idées qui sont nôtres, conscience de leur affinité avec la conception chrétienne, des emprunts qu'ils leur font, des convergences auxquelles la logique devrait les conduire.

A ce moment, le socialisme passait de la propagande aux premières réalisations. De cette propagande, la plus décisive avait

été faite par la bourgeoisie : le postulat agnostique sur lequel des philosophes censitaires prétendaient élever leur ordre social avait multiplié les rebelles au désordre, dès lors injustifié, des conditions. Assez nombreux pour devenir une puissance électorale, puis, dans les Chambres, un parti que le gouvernement devait ménager, introduits au ministère même par des politiques réputés habiles et qui croyaient faire la part du feu en faisant place aux incendiaires, les socialistes détenaient déjà quelque chose de l'autorité publique, assez pour révéler comment ils l'exerceraient le jour où ils l'auraient tout entière.

Rien de plus étranger à leur pensée qu'accroître, avec l'indépendance et l'initiative du prolétaire, les chances de son courage dans le combat de la vie. L'unique, la constante, l'insatiable revendication des chefs socialistes était de réclamer à l'Etat un bonheur tout fait, à l'usage de la multitude. Ils se consacraient à étendre sans cesse l'autorité de l'Etat, afin que cette autorité, se substituant partout à l'action de l'homme, épargnât au malheureux le travail de changer son sort. Obtenir que l'Etat exproprie les industries privées et, en attendant, les réglemente, les contrôle, ait sur elles l'œil du maître ; que l'Etat devienne l'arbitre des conflits entre le capital et le travail ; que l'Etat présume la faute des patrons dans les accidents des ouvriers ; que l'Etat règle en faveur des ouvriers la durée du labeur quotidien et en fixe le prix ; que l'Etat leur constitue des retraites par un impôt prélevé sur les patrons et qu'il les décharge des impôts établis sur les autres citoyens : telles étaient les réformes soutenues au Parlement. Elles étaient logiques. Pourquoi donner au prolétaire le goût d'améliorer lui-même sa condition dans la société, puisque cette société, irréparablement injuste pour lui, annulerait toujours par sa puissance collective l'effort du pauvre pour s'élever ? puisqu'il fallait, sans laisser pierre sur pierre, la détruire pour le salut des malheureux écrasés sous elle ? puisqu'elle devait être reconstruite par eux et sur leurs plans, si on la voulait habitable ? Et, bien qu'au lieu de cette ruine et de cette édification totales, les socialistes parlementaires eussent seulement licence de changer quelques détails dans la structure condamnée, ces petits travaux étaient des prises de possession, des pierres d'attente, et des morceaux de la prochaine architecture. Exproprier au profit de l'Etat les lignes de l'Orléans ou de l'Ouest était créer un précédent et une analogie à l'absorption de toutes les grandes entreprises. Mêler l'Etat à la surveillance du travail, à la taxation du salaire, au règlement des retraites était initier le régime où l'Etat gouvernerait seul la production et assignerait aux travailleurs leur tâche, leur gain, leur exis-

tence. En attendant, les meneurs habituaient la multitude prolétaire, par l'avantage immédiat des réformes et la satisfaction d'obtenir sans peine les changements, à dédaigner les lentes déceptions de l'effort personnel, à avoir foi dans la méthode de ses chefs et à continuer son obéissance quand, devenus seuls héritiers du pouvoir, ils transformeraient le monde par la toute-puissance de l'Etat.

La masse des catholiques était au contraire en défiance instinctive et générale contre toute l'action de l'Etat. Par cela même que, gagné aux maximes du dix-huitième siècle, il mettait son point d'honneur à ne s'inspirer d'aucune foi religieuse, ils n'espéraient de lui aucune collaboration à leurs intérêts essentiels. Non seulement ils ne se jugeaient pas de force à modifier cette philosophie de l'Etat, mais, pour avoir eux-mêmes respiré l'atmosphère de leur temps, beaucoup n'étaient pas loin d'accepter comme naturelle cette indifférence de la politique aux problèmes de l'au-delà. Ce scepticisme du pouvoir s'était tellement dit raisonnable, nécessaire, indestructible, qu'il leur paraissait presque tel. Ils le voyaient si étranger à leurs idées les plus chères, qu'ils redoutaient jusqu'aux bonnes volontés de son incompetence. Pour la protection de leur foi, ils comptaient sur eux seuls. Aussi le grand effort des catholiques avait-il été de soutenir contre l'Etat une guerre de limites, pour fixer ce qui appartenait à la puissance publique et ce qui appartenait à la liberté de chacun. Leur disposition était de tenir pour perdu ce qui était concédé à ce gouvernement, comme sauvé ce qui lui était refusé. Leur dogme politique était que plus ils restreindraient les prises de l'Etat et étendraient les droits de l'individu, mieux ils servaient le catholicisme. Ainsi avait été conduite la plus grande lutte qu'ils eussent soutenue depuis la Révolution française, la campagne pour l'éducation. Ils n'avaient pas songé à obtenir de l'Etat que la jeunesse française fût élevée par lui dans le respect des croyances religieuses : ils avaient voulu seulement enlever leurs fils à l'Etat comme à un maître incapable de dire les paroles de la vie morale. De même pour l'assistance : comme ils désespéraient de la rendre meilleure en s'unissant à la bienfaisance de l'Etat, ils avaient constitué à part leurs œuvres de charité catholique. De même maintenant, pour la justice sociale, entendaient-ils la pratiquer au nom de leur croyance, à l'aide des vertus qu'elle soutient, et répugnaient-ils au concours d'un Etat sceptique et partial.

Aux catholiques des « Semaines sociales » apparaissait une autre méthode de défense chrétienne. Il ne leur suffisait pas d'être des croyants dans un Etat incrédule. Ils tenaient pour un

reniement la résignation de chrétiens au scepticisme du pouvoir qui les représente. Il ne leur suffisait pas d'avoir, grâce à la liberté générale, les droits d'une minorité dans la nation, et comme des places de sûreté dans un pays étranger. Ils voulaient supprimer la contradiction entre les croyances directrices de leur vie privée et les incroyances directrices de leur vie nationale. Persuadés que Dieu n'a pas donné sa loi à un être solitaire, comme le mystère d'un culte secret, mais l'a donnée à un être fait pour vivre en société, et comme la règle de ses rapports avec les autres hommes, ils revendiquaient pour cette loi la fidélité non seulement des individus mais des peuples. Si elle est obligatoire pour chaque homme, comment deviendrait elle inexistante pour une société faite d'eux? Comment le pouvoir chargé de les représenter deviendrait-il étranger à ce qui représente pour eux la vérité et le devoir? Ils voulaient que le christianisme, au lieu d'être ignoré ou contredit, fût reconnu, adopté, servi par l'Etat, et que la loi divine commandât aux lois de leur pays. Certes, dans ce pays, beaucoup avaient perdu la foi et jugeaient bon que l'Etat représentât leur athéisme. Mais la majorité, eût-elle oublié le Christ, vit encore de la civilisation chrétienne, comme aux heures de crépuscule les voyageurs marchent encore à la lumière du soleil devenu pour eux invisible. Cette lueur diffuse éclairait plusieurs des lois voulues par le parti socialiste. La fallait-il éteindre en les repoussant? Les catholiques sociaux ne le pensaient pas. Ils croyaient reconnaître l'industrie de la Providence qui emploie parfois ses ennemis comme ouvriers de son œuvre. Ils espéraient, en approuvant ces lois, ouvrir le droit contemporain à quelques rayons d'Évangile, et, par leur sollicitude envers la foule dont le Christ eut pitié, préparer l'avènement d'autres lois où Dieu retrouverait sa place. Voilà pourquoi, dès la première Semaine sociale, ils n'hésitèrent pas à approuver en principe les initiatives parlementaires des socialistes. Ils le firent avec confiance, avec sympathie, avec élan. Et l'on put se demander, tant leur concours fut chaleureux, s'ils ne considéraient pas l'action de l'Etat comme le principal instrument de la réforme sociale.

C'était une nouveauté, et, pour les catholiques habitués à l'ancienne méthode, ce fut bien près d'être un scandale. A cette confiance, qu'ils croyaient exclusive, dans l'efficacité des lois pour la réforme sociale, ils opposaient de vives inquiétudes et des raisons solides.

« Les catholiques sociaux, disaient-ils, se laissent abuser par le plus noble des rêves, mais par un rêve. Ils ne se trompent pas sur le magistère qui appartiendrait au pouvoir dans une

société vraiment chrétienne : elle tiendrait pour sa plus importante affaire d'atteindre sa fin divine, elle y travaillerait par toutes ses forces. Des temps furent, en effet, où le bien, compris de même par tous, n'était pas seulement confessé par l'aveu et servi par l'effort isolés de chaque homme, mais célébré à pleine voix, soutenu à pleins bras par tous ensemble, où leur vivante unité, l'Etat, donnait à cet accord, par le verbe authentique, retentissant, obligatoire des lois, l'efficacité la plus parfaite, et faisait régner dans les mœurs nationales l'ordre établi dans chaque conscience. Mais lorsque les catholiques sociaux croient restaurer cette société en espérant aujourd'hui de l'Etat l'aide qu'il leur prêtait jadis, au lieu d'ouvrir une voie ils tournent dans un cercle. Car pour adopter leurs doctrines il faudrait un Etat mandataire d'une société déjà chrétienne, consciente de l'être et désireuse de le devenir davantage. Or la société moderne a perdu de plus en plus le sentiment de ses solidarités avec ses origines religieuses, et l'Etat actuel s'emploie à détruire partout les vestiges du catholicisme, comme on arrache du sol une plante mauvaise. Ceux qui, dans un tel moment, songent à accroître un tel Etat pour servir leur foi, travaillent contre elle. Ils aiguissent l'arme qui ne cesse de les blesser, et plus cet Etat aura d'action, plus il fera la société païenne.

« Par leur concours à l'œuvre sociale de l'Etat ils peuvent obtenir, en faveur du prolétariat, quelques améliorations de détail, mais ce gain immédiat sera payé cher. Ce qu'il faudrait surtout à notre société, c'est une cure d'énergie. Durant plusieurs siècles l'exagération de l'autorité royale a commencé à détruire chez les Français la première et magnifique vigueur des activités nationales; peu à peu ils se sont accoutumés à confondre l'indépendance avec l'irrespect, l'initiative avec le désordre. Cet amoindrissement du caractère les désarmait d'avance contre les tyrannies à plusieurs faces de la Révolution, qui a encore affadi les pâles couleurs de notre volonté. Successeur de la monarchie absolue et de la Révolution qu'il perpétue et complète, le socialisme vient parfaire l'éducation de notre inertie. Contre lui surtout, ses promesses et la terrible tentation de fainéantise qu'il offre au genre humain, il faut réveiller l'intelligence, le goût et l'honneur de l'effort personnel. A ces Français déjà trop disposés à attendre tout de la puissance publique, présenter la loi comme le facile, le prompt, l'efficace moyen de changer leur sort, fortifier en ces enfants assis dont parle l'Évangile la croyance qu'il leur suffit de regarder le travail des lois, et qu'elles fabriquent pour eux du bonheur, c'est préparer le triomphe du socialisme. »



Les problèmes les plus difficiles et les plus importants pour l'avenir de la religion et de la politique se trouvaient donc posés, comme des pierres de scandale, au seuil des Semaines sociales. Une fois de plus semblait se manifester la mauvaise fortune qui, depuis si longtemps, dessert les catholiques et, à chacun de leurs efforts pour commencer l'action, produit la discorde.

Tel eût été peut-être l'unique résultat d'une généreuse entreprise, si le débat sur ces questions fût demeuré un tournoi de théories. C'est le grand danger des théories que leurs tenants deviennent leurs prisonniers, s'obstinent aux principes où il se rencontre toujours du vrai dans du vague, se plaisent aux intransigeances où la raideur prend un faux air de force, et soutiennent leur thèse par delà même leur opinion. Heureusement, les catholiques des Semaines sociales échappèrent aux pièges des généralités. Conduits par leur programme même aux précisions et aux détails ils avaient, sur chacune des lois où ils prenaient parti, à établir la légitimité, l'efficacité, l'urgence des mesures approuvées par eux. De ces examens pratiques, plusieurs vérités se dégagèrent avec évidence.

D'abord, il apparut que, même pour rendre aux ouvriers tout le gouvernement de leur destinée, une certaine intervention de l'Etat était indispensable. C'est, en effet, la loi qui, dès le début de la Révolution française, pour délivrer du passé les ouvriers, avait détruit toute leur vie corporative, et, pour doter leur avenir, leur avait interdit même le droit de délibérer sur les affaires de leur métier. Quand, en 1862, on s'avisa que ce régime était injuste et cruel, il a fallu qu'une loi leur rendit le droit de refuser, par une délibération concertée, leur travail, s'ils n'estimaient pas suffisant leur salaire. Quand, en 1884, on a compris que la grève était une arme de guerre, non un outil d'organisation, et que, pour celle-ci, ils avaient besoin de s'associer, une loi encore a été nécessaire pour détruire l'incapacité qu'une loi antérieure faisait peser sur eux. Aujourd'hui, reconnaître que l'existence concédée en 1884 aux syndicats est un don parcimonieux, où survit encore la vieille jalousie du pouvoir contre l'indépendance des sujets, et que nulle association n'a sa plénitude si elle ne possède pas le droit de propriété, c'est demander une loi nouvelle : car tant qu'elle n'interviendra pas, les ouvriers, sortis en 1862 de l'isolement cellulaire, mais confinés depuis 1884 dans un préau trop étroit, ne connaîtront pas la liberté. L'intervention de l'Etat peut seule lever les obstacles qu'il a mis à l'indépendance des citoyens.

Il a apparu ensuite que cette intervention n'est pas moins néces-

saire pour introduire dans le monde du travail certaines disciplines essentielles à la dignité humaine, à la morale publique, à la santé de la race. Le repos hebdomadaire se recommande par tous ces caractères à la fois. Il n'est pas seulement, pour ceux qui croient en Dieu, le jour d'obéissance, d'affranchissement, d'honneur, où ils relèvent leur tête abaissée sur les œuvres serviles de la terre et cherchent dans le ciel la glorieuse demeure de leur âme. Il ménage et répare les forces du corps, vite usées par un labeur sans relâche. Il apporte à l'homme la joie d'être autre chose qu'un animal de travail, le loisir d'entrer par son intelligence en société avec les créatures semblables à lui. Il permet la réunion, au foyer commun, de ceux qui sont un seul cœur, et, séparés par toute la longueur des heures ouvrables, ne goûteraient jamais, sans ce jour, la douceur présente de la famille. De même nul ne conteste que ce soit un désordre et un préjudice social d'imposer aux enfants et aux femmes des tâches au-dessus de leurs forces, les labeurs de nuit, et aux jeunes mères la reprise de leur métier trop tôt après leurs couches. Mais si l'observance des bonnes coutumes est abandonné au libre arbitre de chacun, que de pauvres seront, par l'attrait du gain, poussés à un travail continu, hâtif, homicide? Combien y seront contraints par des riches sans conscience? Combien de vendeurs mettront à profit les scrupules de concurrents fidèles au repos dominical et libéraux envers leurs employés, pour offrir, dans des magasins toujours ouverts, des marchandises fabriquées à vil prix? Comment les plus résolus à risquer, par devoir, la diminution de leur clientèle, s'entendront-ils avec leur propre personnel? Lui n'est pas assez riche pour payer par une perte d'argent son obéissance aux lois morales, et ne peut faire les frais des réformes, lui apportassent-elles un accroissement de force et de dignité. Sera-t-il payé de son repos comme si c'était du travail? Quelle charge de surcroît pour les bons maîtres! Se refuseront-ils à la supporter? Quels exodes vers les ateliers qui ne ferment pas! Tous les avantages seront pour les violateurs du devoir social, tous les préjudices pour ses observateurs. L'indépendance laissée à ceux qui le méprisent entraînera à le méconnaître les plus désireux de le respecter, et le dommage sera pour la société. Le remède appartient à l'Etat qui, lui seul, peut rendre ces réformes efficaces en les faisant générales. Les travaux des « Semaines » ont préparé les catholiques les plus défiants de l'Etat à admettre cette seconde exception, et le recours à la loi quand des réformes de justice certaine et d'intérêt universel, si on les abandonnait à la liberté de chacun, apporteraient à leurs partisans trop de préjudice et à

leurs adversaires trop d'avantage pour qu'on en puisse espérer l'adoption volontaire.

En même temps, les Semaines sociales prouvaient que les catholiques les plus prêts à accepter le concours de l'Etat, ne sont ni les dupes ni les complices du socialisme. Les socialistes comptent sur l'Etat comme sur le transformateur unique de l'avenir. Ils préparent l'expropriation de la liberté individuelle au profit de la souveraineté collective. Même les lois partielles dont ils se doivent contenter aujourd'hui, leur servent à étendre par place la paralysie progressive des volontés. Ils faussent systématiquement tous les ressorts par lesquels agissent les pouvoirs d'opinion. Leurs congrès, qui, par de soi-disant mandataires, semblent associer le prolétariat à la préparation de ses destinées, déterminent ses programmes, choisissent ses chefs, et donnent ainsi à son gouvernement l'apparence d'un régime représentatif, en sont l'imposture. Les corps de métiers les plus nombreux et les plus intéressés à compter en proportion de leur importance, ne nomment pas plus de délégués que des agrégats factices, inexistants dans le monde du travail, composés de quelques comparses, et multipliés de façon à annuler les véritables groupes, et à imposer les chefs qui, artisans de ce subterfuge et grâce à lui, se nomment eux-mêmes. Pas plus que ces chefs ne tiennent leur pouvoir de la volonté générale, ils ne s'inspirent d'elle pour agir, ni ne l'éclairent sur leurs projets. Ils couvrent leur marche de silence, leur tactique préférée est la surprise, ils gouvernent par mots d'ordre, exaltent l'idolâtrie de la soumission et estiment que l'obéissance est parfaite quand elle ne demande pas à comprendre avant d'agir. Pour la perpétuer dans le prolétariat, ils y perpétuent le chaos; ils se gardent de le démêler en aidant aux attractions rationnelles qui rassemblent le prolétariat par métiers; ils ont hâte, si ces groupes se forment, de les replonger dans la masse inorganique. Ce ne sont pas eux qui ont proposé la loi de 1884, ce sont eux qui ont machiné la Bourse du travail et sa Confédération générale. Des ouvriers associés par profession auraient compétence pour comprendre les intérêts de leur métier, surveiller les serviteurs de leur pensée, et ne se laisseraient conduire qu'où ils voudraient d'avance aller. Des ouvriers de tout métier, confondus en une multitude confuse, y annulent leurs aptitudes : chacune des sociétés professionnelles qui serait capable de diriger ses affaires, s'y perd comme les fleuves qui avaient chacun son lit, sa pente, son cours, se perdent dans l'Océan où leurs flots se mêlent, où leur énergie s'arrête, et où leur force, sortie d'eux et remise aux vents, attend le bon plaisir

des tempêtes. Cet océan de pauvres n'a en commun que le sel amer de ses haines. Simples, aveugles, inertes, elles reçoivent le mouvement du souffle étranger qui se joue d'elles et les pousse esclaves où il veut. Les chefs socialistes veulent être ce souffle et l'appellent l'Etat.

Si les catholiques sociaux acceptaient un tel avenir pour des créatures faites par Dieu intelligentes et libres, ils ne seraient pas catholiques. Eux veulent que l'Etat intervienne pour sauver la multitude ouvrière des captivités où elle a été réduite par l'Etat, mais qu'affranchie de ces chaînes, elle se gouverne elle-même. Ils veulent, pour qu'elle se gouverne, lui rendre la vie corporative. Ils savent que le passé ne peut ressusciter avec son visage de mort et que le monde contemporain n'a plus de place pour les corporations d'autrefois. Mais ils pensent que toute société doit une place à l'ordre, que l'ordre est la solidarité de l'effort entre les hommes unis par l'intérêt, et le gouvernement des plus aptes à servir cette communauté. A chacun de ces corps autonomes, ils reconnaissent aptitude et droit pour formuler les disciplines d'unité nécessaires à son indépendance collective. Tandis que le socialisme attache à l'Etat l'omnipotence pour imposer à tous, par une souveraineté solitaire et un joug universel, la révolution de son choix, les catholiques les moins défiants de l'Etat réservent dans les réformes sociales l'initiative directrice et l'influence décisive aux associations professionnelles. Ils consacrent le principal de leur effort à rétablir, dans une société habituée à ne connaître plus que des individus, la vie et la force des groupes. C'est à chaque métier qu'ils restituent le soin de se prononcer, pour les participants du métier, sur la durée, le prix, le régime du travail. Et quand ils prévoient que certaines réformes nécessaires devront, pour devenir effectives, être sanctionnées par la loi, ils n'abandonnent pas ce code du travail à l'arbitraire d'un Parlement composé comme il l'est aujourd'hui. Ils réclament pour collaborateurs de ce code et pour copartageants du pouvoir législatif, les élus des associations professionnelles. Si incomplets que soient encore ces plans de la cité future, la ligne principale y est tracée par les catholiques. Ils diminuent l'Etat que les socialistes veulent accroître encore, la collectivité unique dans l'immensité de laquelle les hommes les plus étrangers les uns aux autres sont confondus, vivent chacun avec sa valeur infinitésimale d'atome et font, de leurs petites voix innombrables, contradictoires et chacune impuissante, une clameur unique, indistincte, inintelligente, conciliable avec toutes les interprétations et irrésistible. Ils substituent à cette monstrueuse unité, des groupes

multiples où le prolétariat s'ordonne en se partageant, où tout associé s'attache par son choix, est attiré par son intérêt, et apporte sa compétence. Ils remettent à ces associations professionnelles le soin d'assurer leur sort et, par là même, ils comptent sur le concours des associés, car elles vaudront ce que vaudront leurs membres. Tout l'avenir repose donc sur l'initiative, l'intelligence, le courage personnels de chaque homme. Ainsi tout est différence fondamentale entre la révolution que préparent les socialistes et la réforme que réclament les catholiques les plus hardis.

Les « Semaines sociales » ont rendu le grand service de mettre ces vérités en lumière. Elles ont prouvé que, entre deux écoles de catholiques, les dissidences étaient surtout des explications insuffisantes. Elles ont été par la précision de leurs programmes un instrument de concorde.

### III

Cette concorde s'opère telle que la veut l'encyclique *Rerum novarum*. Léon XIII avait indiqué, pour la guérison de la misère sociale, un triple remède : d'abord l'effort personnel de chacun, ensuite les associations volontaires des intéressés, enfin l'action légale de l'Etat. Cet arbitrage du pape a fait la doctrine totale en empruntant aux uns et aux autres leurs idées préférées, et en associant les moyens qui, à l'avis des uns ou des autres, devaient s'exclure.

Il a justifié les catholiques sociaux d'accepter, pour l'œuvre de justice, le concours de la puissance publique. Et ces catholiques, pour obtenir ce concours avec son étendue légitime, ont été conduits à rappeler les fonctions véritables de l'Etat. Ces fonctions se trouvaient dénaturées, dans beaucoup d'intelligences, par la philosophie du dix-huitième siècle. Elle avait pris prétexte de ce qu'il gouvernait tout jusque-là, pour le destituer trop et lui laisser, comme principal attribut, au lieu de volonté, l'indifférence. Améliorer le sort des individus n'était plus affaire de l'Etat; avoir une doctrine sur la destinée humaine n'était plus affaire à l'Etat. Les deux passivités se complétaient l'une de l'autre. Le sort d'un être intéresse moins quand on se désintéresse de sa nature, l'inertie sociale du pouvoir avait son origine dans son inertie religieuse, elles témoignaient un égal dessèchement de l'intelligence et de la bonté dans cet Etat qui prenait pour devise : « Chacun pour soi et personne pour tous. » Les catholiques sociaux ont compris la solidarité de ces erreurs. S'ils sentent une pitié profonde pour les détresses matérielles de l'homme, c'est qu'eux voient dans l'homme un frère immortel confié par



Dieu même à leur sollicitude. Ils savent combien l'Etat, s'il reconnaissait en l'homme cette noblesse, serait plus actif, plus persévérant, plus obligé à le protéger. Et pour associer solidement l'Etat à leur réforme sociale, ils veulent l'associer à leur croyance chrétienne. Ils ont donc, en le louant de ses lois tutélaires, dit quelle doctrine les ferait logiques. Ils ont osé rappeler que la foi de l'homme à la mort prochaine, totale, anéantissante, ou à une autre vie, détermine toute la logique de ses rapports avec les autres hommes, soutenir que le pouvoir, soit comme mandataire des individus, soit comme gardien de l'intérêt général, ne saurait être étranger ni indifférent aux idées génératrices de tout ordre humain, condamner ces incompétences et ces neutralités qui mutilent l'Etat de ses attributs les plus nobles, et le réduisent à la fonction d'un garde-champêtre aveugle. Ils ont ainsi porté secours non seulement à la misère matérielle des humbles, mais à la misère intellectuelle des superbes. En réprouvant le lâche sophisme de l'abstention, soit que l'Etat s'y réfugie pour ignorer les souffrances accusatrices de l'état social, soit qu'il s'y réfugie pour ignorer les certitudes nécessaires à l'ordre permanent de toute société, ils ont fait une œuvre deux fois saine. Et après avoir reconnu en l'Etat le mandataire de la conscience publique pour soulager les misères qui la sollicitent, ils ont plus d'autorité pour réclamer que l'Etat devienne mandataire de la conscience publique en cessant de méconnaître la morale dont elle a besoin.

La vérité qu'ils ont rétablie serait légitime en tout temps, le temps où ils l'ont dite la fait opportune. Le sophisme de la neutralité de l'Etat, en effet, perd ses défenseurs. Il avait été soutenu tant que la puissance publique confessait et sanctionnait par ses lois la morale chrétienne, il avait été imaginé par des incrédules impatientes d'enlever cet appui au catholicisme qu'ils détestaient. Leur ruse découvrit que les opinions religieuses étaient diverses, et que l'Etat, pour demeurer le mandataire de tous, et sous peine de tourner contre les uns ou les autres sa force faite par tous, devait, où ils n'étaient pas unanimes, n'avoir pas d'avis, et respecter l'indépendance la plus essentielle d'un peuple, en respectant la diversité des esprits. Sous ce prétexte, ils abrogèrent une à une toutes les protections assurées par la loi civile à la croyance religieuse, jusqu'à ce que rien ne restât de l'antique solidarité entre l'Etat et l'Eglise. Mais, après avoir fait le vide ils ont senti l'impuissance d'y vivre. Quand il leur a fallu remplacer les lois et les mœurs détruites, ils ont reconnu que l'indifférence est inapte à choisir et que le gouvernement est une

affirmation. Aux lois conformes à l'affirmation chrétienne ont donc succédé les lois inspirées par l'athéisme. Pour les naïfs, ce fut une surprise et quelque embarras d'aboutir à un flagrant délit de contradiction. Pour les habiles, ce fut l'arrivée à une étape fixée d'avance. Les avantages à obtenir par le sophisme de la neutralité étaient maintenant acquis, il ne restait qu'à oublier une formule devenue caduque pour l'armée comme le mot d'ordre de la veille, et à poursuivre, avec un autre mot d'ordre, la marche contre l'ennemi.

Ainsi les mêmes hommes qui, pour purifier les lois de tout catholicisme, invoquaient l'indifférence de l'Etat entre les doctrines, reconnaissent aujourd'hui à l'Etat le droit d'avoir une doctrine, les négateurs de l'âme disent qu'il a « charge d'âmes », ceux qui lui interdisaient d'attenter par aucune préférence philosophique à l'indépendance des esprits, lui assignent comme devoir de faire « l'unité des esprits ». Et cette unité, ils n'y travaillent pas par le moyen le plus facile et le plus respectueux du peuple, c'est-à-dire en mettant l'autorité publique au service de l'opinion générale et en agrégeant les minorités dissidentes et fugaces à la masse déjà formée du troupeau. Ils ont considéré que l'opinion générale n'est pas maîtresse de ses préférences, mais les doit conformer aux intérêts essentiels de la société. Et s'établissant juge souverain de ces intérêts, une petite minorité d'incrédules fanatiques a rempli de son athéisme les lois vides de l'ancienne croyance et veut qu'il s'impose à tous.

Cette évolution achève dans la sincérité démasquée de la haine l'entreprise commencée dans l'hypocrisie, et rapproche les adversaires, comme l'assaut. En employant la force des lois à soutenir les croyances nécessaires à la société, les libres-penseurs se rallient au principe de tout temps proclamé par les catholiques. Entre eux il y a désormais accord sur la compétence de l'Etat et conflit uniquement sur les doctrines en faveur desquelles l'Etat exercera un ministère tenu par tous pour légitime.

Athées et catholiques, en conformant les lois humaines à la croyance soit d'une vie future, soit d'un futur anéantissement pour l'homme, fondent les uns et les autres toute leur œuvre sur l'hypothèse, sur l'indémontrable. Ni les uns ni les autres n'ont donc chance de se convaincre en heurtant de front leurs postulats. Mais de ces postulats naissent des conséquences démontrables, par lesquelles peuvent être jugées ces doctrines rivales. Et puisqu'il s'agit de l'intérêt social, si l'une est plus créatrice de paix, de joie et de patience stables, elle est socialement la vraie.

Jusqu'à l'avènement des idées aujourd'hui en essai, la société

avait conscience de sa solidité. Les siècles s'étaient transmis des institutions que le temps affermissait au lieu de les user, et c'était alors la plus banale des formules que promettre l'avenir à « la religion, la famille et la propriété ». La religion seule a été atteinte par les premiers coups des novateurs. Mais tout s'est trouvé ébranlé du choc reçu par elle. La famille devait sa force à l'indissolubilité du mariage et à la puissance paternelle : dans cette puissance l'Etat nouveau a deviné une collaboratrice peu sûre des doctrines qu'il voulait répandre, et ses lois sur l'éducation, dirigées contre les pères et les mères, l'ont fait plus maître qu'eux de l'enfant. Il a changé le pacte conjugal en un contrat révocable et précaire : il n'en pouvait reconnaître d'autres, car l'homme, volonté qui varie dans une vie qui passe, ne saurait se faire à lui-même aucune promesse de durée. Il lui faut pour rester lié quand il ne voudra plus, s'être engagé envers une puissance qui ne change pas et qui ait droit d'interdire le changement. Tout vœu qui offre tout l'avenir suppose Dieu, et un Etat qui ne croit qu'à l'homme est l'ennemi nécessaire des engagements perpétuels. Cette diminution de la famille a précipité une décadence des mœurs déjà commencée : une indépendance révoltée contre tous les respects, une aversion de tout ce qui est sérieux, un goût du plaisir sous toutes ses formes, grandissent avec l'audace des dépravations, et ce n'est pas la moindre que cette stérilité volontaire, et publiquement louée, qui fait de la France le seul peuple où les décès l'emportent sur les naissances. C'était une famille aussi que la nation, et elle inspirait aux Français comme une vertu naturelle et héroïque, le patriotisme : pour la première fois le patriotisme est discuté, bafoué par des Français avec la permission, parfois avec la complaisance de l'Etat, qui laisse s'affaiblir l'armée, tomber de vétusté la marine et préfère les humiliations à la guerre. La propriété était l'arche : on ne craint plus de porter les mains sur elle et ce n'est pas pour la soutenir. La spoliation légale dont l'Eglise a souffert prépare aux entreprises contre les biens des particuliers; l'impôt devient un moyen d'exproprier les riches au profit des pauvres; le bien de chacun n'a plus pour sûreté que le sommeil ou la patience des convoitises populaires. Or, les voilà éveillées, ardentes, et, comme des fauves affamés, debout contre la grille amincie et fléchissante que la loi leur oppose encore après les avoir encouragées. Sans scrupule pour ce qu'elle menace, sans intelligence de ce qu'elle prépare, la révolution prolétaire veut faire avec la richesse du monde un énorme repas : repas de funérailles, car le pillage aura refait le chaos et pour en séparer les éléments il faudra une création nouvelle.

C'est donc un fait que l'Etat d'aujourd'hui, par son effort pour gouverner la société, la dissout. Et la raison du fait n'est pas moins évidente. Depuis l'origine du monde l'ordre social dure par les sacrifices obtenus de chaque homme pour l'avantage commun. La famille est civilisatrice où les époux renoncent aux joies de l'inconstance, coupent les ailes à l'amour, et s'il meurt ou s'échappe, restent, sans lui et malgré lui, au foyer avec le devoir : les petits êtres nés de ces prisonniers volontaires, sous la double protection de cette présence, de cette tendresse, de ces exemples, ont chance d'être sages, utiles, heureux, parce que le père et la mère se seront oubliés pour leurs enfants. De même la patrie a besoin de force et de gloire pour soutenir et étendre les idées et les énergies par lesquelles chaque peuple collabore à la civilisation : mais la force et la gloire nationales ne sauraient s'accroître ni même se conserver sans être défendues, et pour les défendre il faut des citoyens prêts à devenir des soldats, c'est-à-dire à risquer pour elles les périls et la mort. De même la richesse est le nerf du labeur universel qui assure chaque jour à chaque être sa subsistance et aux générations successives leurs progrès continus dans l'art d'exister : elle est d'autant plus utile aux sociétés qu'elle prépare à l'homme un empire plus complet sur sa demeure, et aide plus vite le genre humain à découvrir tous les trésors contenus dans la vie. Elle a cette énergie féconde quand elle laisse espérer d'elle à chacun toute la part qu'il saura conquérir, quand, accumulée par les plus intelligents, elle est au service de minorités instruites et inventives, audacieuses et calculatrices : pour qu'elle accomplisse dans le monde ces métamorphoses bienfaisantes à tous, il ne faut pas qu'elle se divise au profit de tous en parts égales, minuscules et stériles, il faut que la majorité se résigne à détenir une petite part de la fortune totale. Partout l'ordre apparaît établi sur la même base, partout l'homme est subordonné à la société, ce qui passe à ce qui demeure. Mais un Etat qui fait profession d'athéisme renonce à demander cette abnégation. Après avoir dit à l'être possédé de désirs : « Tu as la vie présente, elle seule peut les satisfaire », comment ajouterait-il : « Ne leur cède pas et souffre. » Pourquoi cet être, à qui personne ne songera s'il s'oublie, songerait-il aux autres et les préférerait-il à lui-même, ces autres fussent-ils tout le monde? L'athéisme est là au cul-de-sac. L'homme a deux vocations, céder à ses instincts pour son propre bonheur, les contenir pour le bonheur de la société. En n'accordant à l'homme, pour ces deux tâches contraires, qu'une seule vie, l'athéisme le met hors d'état de les

accomplir ensemble, le contraint d'opter entre elles, et ne lui rend raisonnable que le culte de soi. La logique de cette préférence égoïste s'impose aux lois qui sacrifient les intérêts du genre humain aux gains, aux plaisirs, aux aises de l'individu. C'est en devenant athée, que l'Etat est devenu antisocial.

Le christianisme, au contraire, par cela seul qu'il révèle à l'homme une existence future, fait aux deux vocations de l'homme, la double place où elles s'étendent sans se heurter, et se complètent l'une par l'autre. Lui peut demander à l'homme tous les courages du renoncement, car il ne transmet pas les désirs faillibles de pouvoirs humains et passagers, mais les ordres de la seule autorité qui ne se trompe pas et ne passe pas. Lui rend raisonnables les sacrifices, si durs soient-ils, qu'il impose en ce monde, à chacun dans l'intérêt général : car il montre à ceux qui, sur sa parole, patientent et souffrent, les compensations d'une libéralité toute divine. Si l'on objecte que cette existence future est une hypothèse, n'est-ce pas aussi une hypothèse que la négation de cette survie ? Si l'une n'est pas prouvée, l'autre ne l'est pas davantage. Il faut en finir avec ce sophisme, que la foi repose sur des chimères, et l'incrédulité sur la science. Croyants et incrédules font également reposer tout leur concept de la société sur l'indémontrable. Incertitude pour incertitude, mieux vaudrait se diriger à tâtons, par le chemin obscur, vers la lueur lointaine d'une grande promesse que vers le trou noir où s'enfuit toute espérance. Mais l'incertitude et l'obscurité ne deviennent-elles pas lumière et évidence quand on juge les deux doctrines à leurs œuvres ? Si l'une affaiblit les mœurs privées et publiques, déracine le patriotisme et n'oppose à l'anarchie sociale, ni la conscience d'un droit certain, ni la générosité d'une réforme sage, ni même l'énergie d'une armée soustraite aux propagandes révolutionnaires, quel Français, fût-il le moins religieux des hommes, ne préférera pour son pays la doctrine conservatrice des foyers stables, des vertus domestiques, du dévouement national, et assez courageuse pour jeter entre les haines des classes la justice ?

Plus l'Etat sera conscient de son magistère, plus apparaîtra cette vérité que l'Etat ne peut accomplir sa tâche sans avoir une philosophie ; que de toutes les philosophies, la plus conforme à la noblesse de la nature humaine et aux besoins permanents des sociétés est le christianisme. Plus l'Etat se montrera ambitieux de servir la civilisation par ses lois, plus les catholiques sociaux auront le droit de lui demander quelle foi les inspire et les coordonne, de rappeler que le législateur humain ne crée pas, mais



transcrit seulement les plus essentielles, données dès l'origine et pour toujours par le créateur à sa créature, et que celles-là seules apportent à la morale sa sanction, à la famille sa permanence, au travail sa dignité, au repos son jour inviolable, à la pauvreté des espoirs, enfin à l'homme le devoir d'être patient à ses maux et doux aux maux des autres.

Mais la loi n'est pas pour les catholiques le principal moyen de servir le catholicisme.

Il ne faut pas s'exagérer l'efficacité des lois. Durant des siècles, elles ont protégé la doctrine religieuse avec une plénitude d'acquiescement, une abondance de concours, une rigueur de sanctions que l'on n'égalera plus. Ces lois ont disparu. Ces gardiennes de la vérité ne se sont pas gardées elles-mêmes : *quis custodiet custodes ipsos?* Ce qui assure la durée aux lois, c'est une conformité entre leurs ordres et le sentiment général. Elles ne créent pas par elles-mêmes cette harmonie, car elles obligent et ne persuadent pas. Où l'accord existe entre elles et une opinion déjà dominante, elle les soutient et elles la perpétuent. Où elles régissent plus que l'opinion ne souhaite, tout ce qui d'elles s'avance par delà le vœu commun est en porte-à-faux et menace ruine. Ainsi, sous l'ancien régime, l'armature protectrice du catholicisme tint bon tant que la nation fut croyante comme les lois : mais elles ne suffirent pas à la maintenir aussi zélée qu'elles étaient elles-mêmes, et dès qu'elle les jugea excessives, elles commencèrent à révolter et à amoindrir, au lieu de l'accroître, ce qui restait de catholicisme. Si, dans la France actuelle, apparaissait demain l'homme, le puissant, le sauveur espéré par certains, comme le Messie est encore attendu par les Juifs, et s'il établissait d'autorité le régime le plus déclaré de faveur pour l'Eglise, rien ne serait précaire comme cette instauration, par ordre, d'une réforme qui ne serait pas dans les volontés : il faudrait changer les esprits pour assurer la durée aux lois. Aujourd'hui les catholiques n'ont à eux ni les lois ni les esprits. Les quelques textes où ils saluent une obéissance sociale aux commandements divins, mais où le socialisme voit uniquement une mesure de justice humaine, seront d'ici longtemps toute la collaboration des chrétiens à un code tout rempli de passion irrégulière. Et il leur faut, avant de vivre sous les lois d'un Etat chrétien comme eux, avoir vaincu des préjugés tenaces et presque universels.

Pour agir sur l'opinion publique, l'arme est la propagande. Plus l'opinion à modifier est nombreuse et hostile, plus la propagande doit être zélée, continue, concordante. Ainsi s'impose aux

catholiques l'activité où les conviait d'avance l'Encyclique, lorsqu'elle attribuait dans la réforme sociale, un rôle prépondérant à l'association volontaire. Et ils deviennent maîtres de donner désormais à cet effort une vigueur qui était depuis longtemps à peu près hors de leur pouvoir et tout à fait hors de leurs habitudes.

Quatre siècles de concordats avaient associé l'Eglise à la puissance publique : dans ce privilège, il y avait un amoindrissement. L'Eglise de France obéissait à des chefs désignés par l'Etat et choisis moins pour elle que pour lui. Car, de François I<sup>er</sup> à M. Combes, il avait gardé la sollicitude des profits à prendre sur le catholicisme, soit par la manière douce, soit par la manière dure, et cette sollicitude, tout en variant de desseins comme de façons, exerçait une influence continue sur le clergé par les facilités ou les obstacles apportés au zèle, aux œuvres, aux ambitions. De là pour ce clergé, en qui le pouvoir politique appréciait surtout la vertu d'obéissance, des habitudes peu spontanées, expectantes, timides, et une certaine tentation de consulter César sur ce qui était dû à Dieu. Aux jours où le Grand Roi ne supportait pas de Dieu même une limite à l'omnipotence monarchique, il avait obtenu d'évêques français, en faveur de son orgueil, une complicité contraire à la doctrine de l'Eglise universelle. Et la déclaration de 1682 n'était que la formule de l'incompétence où les représentants de la religion s'accoutumèrent à se retirer, spectateurs le plus souvent muets des libertés prises par l'Etat envers l'Eglise. Avec moins de résistance encore, avait-on, sans rien renier, assourdi dans l'enseignement ce qui aurait été un embarras pour le pouvoir. Or, avant la Révolution, le pouvoir assuré aux privilégiés de la naissance leur assurait la richesse, et la révolution avait été faite par les privilégiés de la fortune que la fortune conduisait au pouvoir. Si alors le clergé concordataire eût élevé la voix pour rappeler l'hypothèque des pauvres sur le superflu des riches, il aurait irrité ceux qui possédaient l'influence et dont il dépendait par les concordats. Mille représailles de l'arbitraire le pouvaient atteindre dans l'exercice de son sacerdoce, et par peur de compromettre la régularité du ministère, il gardait une réserve qui ménageait son repos, mais usait son influence. En évitant de combattre il se déshabitait de vaincre. Cette prudence avait remplacé l'antique liberté du sacerdoce devant tous les pouvoirs et affaibli la voix qui jadis apportait les espérances aux faibles et les vérités aux puissants. De loin en loin, il la faisait retentir, toujours apostolique, avec d'admirables éclats ; leur courage attestait la permanence de sa vertu, leur rareté le vice de sa situation. Le pouvoir voulait lui assurer une existence passive, discrète, obscure, et

fournir d'huile la petite lampe de sanctuaire où ne s'allumât pas de flambeau. Trop ignorée où l'on pense et où l'on lutte, surveillée, contenue, enfermée dans ses temples, murée dans ses concordats, tenait de moins en moins de place, en France, la puissance qui a transformé le monde, et la vie se retirait d'une Église qui n'était ni triomphante, ni militante, ni souffrante.

Cette maladie de consommation a été arrêtée par le coup soudain qui a tranché les liens entre l'Église et l'État. Quand on songe au sort du clergé, du culte, des œuvres, et à l'angoisse de ceux qui portaient la responsabilité de l'avenir, on comprend leur tentation d'accepter, en se résignant aux clauses de la loi spoliatrice, les débris de patrimoine qu'elle semblait leur laisser. Mais ces clauses artificieuses autant qu'insolentes créaient pour l'Église, au moment où l'État divorçait avec elle en gardant la dot, des dépendances nouvelles en échange d'avantages précaires, conféraient à un pouvoir ouvertement hostile au catholicisme le privilège de juger souverainement, par sa justice administrative, quels sont en France les catholiques et, comme compensation à la largesse qu'offrait l'État en rendant une toute petite part de ce qu'il venait de prendre, elles refusaient à l'Église un régime de droit commun. Si l'Église avait consenti, elle aurait paru légitimer et le vol et l'arbitraire par peur de la pauvreté, et ceux qui lui tendaient la bourse pensaient et se préparaient à dire : « Connaissez la gent cléricale. Son cœur est où est son trésor. L'argent la console de tout, la fait consentir à tout, et ses spoliateurs mêmes achètent à bas prix son pardon vénal. » A ces apparences faites pour enlever à l'Église plus de richesse morale qu'elle n'eût conservé de ressources matérielles, le refus de l'Église a substitué la preuve éclatante de son désintéressement. Elle n'a rien accepté de cette transaction équivoque où, pour garder une partie du patrimoine que lui enlevait la violence, elle eût aliéné toute l'autonomie que lui rendait la séparation.

L'Église a refusé l'argent et la chaîne. La ruine est complète et vaste, mais n'entraîne que des dommages matériels. Les rites seront diminués dans leur splendeur, peut-être dans leur simple décence : mais celui qui n'avait pas une pierre où reposer sa tête préfère la beauté des âmes à la parure des édifices. La vie du clergé sera rude : mais le prêtre ne serait pas un prêtre, s'il avait peur de la pauvreté, et ce ne sont pas les jours de jeûne qui ont jamais affaibli l'Église. Le dédain qu'elle a montré de tout lucre l'a soudain élevée très haut dans l'estime publique, au moment où elle commence une carrière nouvelle. Elle la commence ayant de sa ruine payé sa liberté. Rien ne reste du corps

dépendant et favorisé que ses avantages même mettaient à la discrétion du pouvoir. Elle échappe à l'arbitraire au moment où renaît en France le droit d'association, et elle n'est plus que le plus vaste des corps libres dans notre pays. Elle n'a plus rien à servir qu'elle-même, plus rien à ménager que les âmes, plus rien à craindre que ses fautes, dont la plus grave serait la persévérance dans les mœurs concordataires. Déjà les évêques ont devant la puissance politique une attitude nouvelle et une fierté qu'on ne leur connaissait pas. Cette indépendance peut et doit devenir celle des catholiques devant les erreurs de leur pays. Elle a à poursuivre sans peur les calomnies, les sophismes, les ignorances répandues contre eux et enhardies par le silence où ils patientaient. Elle a à porter fièrement à leur siècle la nouvelle que le catholicisme est, outre un assemblage de pratiques pieuses, outre une discipline de vertus privées, la plus puissante synthèse de raison qui ait jamais parlé au genre humain. Leur influence désormais dépend d'eux seuls.

Cet apostolat rencontre l'opportunité d'une époque où s'est fait une extraordinaire usure d'espérances et d'hommes. La France est tombée aux mains de serviteurs qui, par leur hardiesse à promettre, leur audace à oublier, leur impudeur à se contredire, leur indifférence à tout excepté à eux-mêmes, ont détruit le sérieux des paroles et des actes. Il n'y a plus d'autorité nulle part, et sur la nation règne la crainte que les événements non conduits s'achèvent en catastrophes. Le plus lourd de cette angoisse pèse sur l'obscurité du conflit social qui est devenu la grande affaire du siècle. Les socialistes n'y apportent que des haines sans idées, les politiques des promesses sans bonne foi, le gouvernement des compromis sans courage, et sous l'aveugle poussée de tous, déjà penche la ruine de l'ordre ancien, sans aucune préparation d'un ordre nouveau. Cette impuissance appelle les catholiques. Eux seuls ont une doctrine. Cette doctrine n'a pas attendu pour se former que les pauvres eussent pris le pouvoir, elle a songé à leurs souffrances avant que s'élevât leur plainte, elle a eu pitié des prolétaires quand le prolétariat n'avait pas encore de nom. Cette doctrine n'est pas une habileté de la politique, une concession à la contrainte des circonstances, elle est une œuvre de justice, méditée par les penseurs les plus détachés des influences humaines et sous la seule pression de la conscience. Elle ne flatte personne, elle instruit chacun. Elle ne se fait pas la complice servile des cupidités populaires contre la fortune des riches, ni d'une oligarchie contre la détresse des affamés : elle défend à ceux-ci de prendre, elle ordonne à ceux-là de donner. Son

dédain même de plaire cautionnera son autorité auprès de tous ceux qui sentiront la lassitude saine des complaisances trompeuses; son affirmation de fraternité humaine finira par devenir douce à tous ceux qui auront épuisé l'amertume stérile de la haine. Et la lutte, en ensevelissant sous les désastres les furieux qui l'auront voulue et conduite, préparera l'influence aux sages qui, entre les adversaires, auront été les médiateurs.

Toutefois un apostolat d'idées, si actif, si concordant que les catholiques le poursuivent, ne suffirait pas à vaincre les préjugés aujourd'hui répandus contre eux.

Eussent-ils réfuté toutes les objections de l'intelligence et conquis l'assentiment général à la logique, à la profondeur, à la sagesse du principe chrétien, rien ne serait définitif dans leur succès. Ce qui manque le moins au peuple de France, depuis qu'il est souverain, c'est-à-dire maître de choisir ses maîtres, c'est la magnificence des promesses. Tous ceux qui, pour le gouverner, ambitionnent de devenir ses amis, ne cessent de lui prédire les miracles de leur collaboration à son avenir. Ils ont enchéri les uns sur les autres, l'ont accablé sous les perfectionnements rivaux et croissantes du bonheur qu'ils lui annonçaient. Mesurant la différence entre leurs prophéties et leurs actes, le peuple s'est pris d'une défiance méprisante pour tous les entrepreneurs de félicité publique. Cette défiance ne fera pas exception pour les catholiques. Et si les catholiques eux-mêmes ne se distinguent pas des candidats ordinaires à la popularité, s'ils paraissent seulement un parti comme les autres, ambitieux de courir sa chance politique, attentif à exploiter les votes de la démocratie en exploitant ses détresses, ils ne gagneront pas l'opinion.

Dans tout effort qui semblerait tenté uniquement ou surtout pour la conquête du pouvoir, ils auront sur leurs rivaux une double et irrémédiable infériorité. Toute lasse que soit la France aujourd'hui des architectures verbales où ses exploiters la promènent sans jamais bâtir, elle conserve une crédulité d'habitude pour certaines formules, nées de la Révolution, choisies avec un art admirable pour plaire aux audaces téméraires de l'esprit, à ses générosités étourdies, et gonfler de leur vide l'intelligence, comme ces aliments qui, sans nourrir, trompent la faim. L'Église, ennemie des artifices, a dès l'origine combattu celle de ces formules qui cachent de mauvaises suites sous leur air engageant. Mais c'est de celles-là que le goût général reste épris et, pour ne consentir ni la souveraineté absolue au peuple, ni la liberté absolue à l'homme, les catholiques heurtent un senti-



ment que leurs rivaux adulent et exaltent. Et pas plus qu'ils ne peuvent parler ils ne peuvent agir avec l'indépendance permise aux autres. Les sceptiques, supérieurs aux scrupules, sont à l'aise pour être habiles, c'est à-dire fourbes, perfides, calomnieux, cruels, autant qu'il est nécessaire à leur succès : les catholiques n'ont pas droit d'employer ces armes dont on se sert contre eux, ils sont condamnés à toutes les maladresses de la conscience.

Cette conscience, par contre, leur prépare une force que nulle habileté ne remplace. En leur rendant visible la vanité de ce qui passe, et présente l'infailible justice qui amasse le salaire du mal et du bien, elle les oblige et elle les aide à aimer les autres et à s'oublier, elle leur donne pour agir sur le monde les puissances conquérantes de la bonté et du désintéressement. C'est par elles qu'ils peuvent accomplir de grands prodiges. S'il est évident qu'ils travaillent non par ambition personnelle ou par égoïsme de faction, mais par une sollicitude généreuse et profonde de l'intérêt commun ; si, non contents de le servir par un effort général de propagande, ils savent partager leur bonne volonté entre toutes les occasions d'être utiles et la retrouver tout entière pour les tâches les plus modestes ; si leur pitié pour la misère humaine, après s'être dépensée en affirmations retentissantes, ne s'y est pas épuisée et se laisse surprendre à l'œuvre dans une action pratique, dans le secours quotidien que la santé peut rendre à la maladie, le savoir à l'ignorance, chaque abondance à chaque détresse, et se plaît en ces libéralités obscures ; s'ils conseillent, par l'exemple, les moyens de prévenir la guerre sociale, et qu'industriels, marchands, acheteurs, ils assurent aux ouvriers, au prix de petites incommodités ou de vrais sacrifices, l'accroissement des salaires, l'humanité du travail, la régularité du repos, la sécurité du lendemain ; s'ils prennent largement, avec une persévérance sans caprices, sur leurs ressources ou sur leurs loisirs le superflu qui est la part du pauvre, tout cela sera simplement conforme à ce que leur foi leur prescrit. Mais tout cela sera si différent des mœurs habituelles, si efficace pour les bénéficiaires, si touchant pour les témoins, si honorable pour les auteurs de ces générosités que par elles tout peut être changé. Car le peuple est en défense contre les séductions de la parole et les manœuvres de l'habileté, mais quelle défense y a-t-il contre le rayonnement de la fraternité compatissante ? Et que pourraient les préjugés de l'intelligence contre ceux qui auront touché la France au cœur ? Cet adversaire le savait bien qui disait : le jour où les catholiques pratiqueraient leurs doctrines, il n'y aurait plus de lutte.

Mais, sans cette conformité entre la croyance et les actes, pour

les catholiques il n'y a pas de victoire. C'est à cette preuve décisive qu'on les attend et qu'on les juge. L'opinion les excepte des indulgences qu'elle a pour le commun des hommes. De ceux-ci, elle prévoit les défaillances, le scandale même des contrastes entre leurs paroles et leurs actes obtient d'elle une dédaigneuse absolution. S'agit-il au contraire des catholiques, elle n'admet pas de dissidences entre les apparences de leur foi et les réalités de leur vie. Que l'opinion soit inégalement exigeante pour les croyants et pour les incrédules, cela est rationnel : elle les juge d'après leur loi. Les sceptiques n'ont, sauf l'inconsciente survivance de l'ancienne foi, rien qui les aide à être bons, leur nature a ses pentes vers le mal. Les catholiques sont liés par leur foi au bien, il y a dans leurs faiblesses un reniement qu'il n'y a pas dans les faiblesses des autres. Voilà pourquoi le sentiment général accepte les incroyants tels qu'ils sont et veut les croyants tels qu'ils doivent être. C'est sur l'estime due à leurs actes qu'il mesure l'estime due à leur foi. Si ceux qui déclarent la religion inutile et ceux qui la déclarent nécessaire sont semblables par l'existence et par les imperfections, le peuple estime vaine la croyance qui ne rend pas l'homme meilleur. Quand les catholiques le sollicitent de croire, il cherche d'abord s'ils sont « comme les autres ». Et il faut qu'ils soient « autres que les autres » pour avoir prise sur lui.

C'est ce dont ne semblent pas assez conscients certains catholiques lorsqu'ils accusent de leur défaite le manque de chefs, l'absence de programme, et le défaut d'organisation. Toutes ces causes peuvent être pour quelque chose, mais aucune n'est pour le principal dans l'événement. S'il s'est trouvé parmi ces catholiques des hommes toujours fiers de confesser leur foi, mais moins attentifs à la vivre, certains qu'ils ont réglé avec elle tout leur compte en prélevant sur leurs affaires ou sur leurs plaisirs l'heure de la messe dominicale, trop peu maîtres de leur temps pour en consacrer la dîme à être utiles aux autres, assez vaillants pour que les épreuves de leur religion glissent sur leur belle humeur sans y laisser une trace de deuil, s'ils ont paru subir l'influence d'alliés qui défendent le catholicisme sans y croire, cherchent dans les mécanismes secs des déclanchements politiques le secret de la restauration religieuse, séparent du gouvernement la morale et proclament comme moyens légitimes de parvenir le coup de force et la vénalité, il est permis de chercher là surtout la raison des échecs subis. Le catholicisme n'est pas une politique d'habiles, il n'est pas un jeu de théoriciens qui amuse l'intelligence durant le repos des actes, il est une loi

morale qui doit prouver sa vertu par des vertus et transparaître dans toute l'existence de ses fidèles. On ne se réclame donc pas du catholicisme impunément pour lui et tout serviteur qui ne l'honore pas le discrédite.

Les catholiques sociaux ont droit de l'invoquer. La volonté de conformer plus parfaitement leurs actes aux préceptes de l'Eglise a décidé leur action. Cette action sera efficace, parce que leur principal effort les porte vers la plus grande souffrance, que l'accomplissement de leur dessein leur rend familier l'immense peuple de « la cité dolente », que la multitude de ses plaies vues sur place sollicite d'eux sans cesse la constance multiforme des secours, et que leur fidélité à leur foi resplendit en miséricorde. La bonté de chacun, la bonté assez inlassable, assez universelle, assez tendre, assez prodigue d'elle-même pour contraindre ces foules blessées à se connaître des amis est le souverain remède d'un temps où ces malades souffrent plus encore de leurs haines que de leurs maux. Les lois dépendent du pouvoir, agissent par à-coups et refoulent les obstacles sans les anéantir. La conquête des intelligences par l'intelligence exige des dons rares, s'exerce par une propagande générale et qui n'a pas d'argument contre les instincts violents de l'homme. L'amour seul les dompte. Lui poursuit sa conquête sans connaître d'obstacles ni de repos; nulle occasion de se manifester ne lui semble trop humble ou trop répugnante; il est présent partout où un homme qui a pitié vient à un homme qui souffre; il pense à la fois dans le délaissé d'hier le mal de souffrir et le mal de détester; il n'a besoin, pour faire des dévoués, ni de puissants, ni de doctes, ni de riches; il n'a, pour répandre les richesses du cœur, que peut distribuer même le pauvre, pas besoin d'éloquence : une larme suffit à laver les haines que nulle parole n'effacerait.

Plus cette force de la vertu animera les catholiques, mieux elle préparera la conquête des intelligences par la propagande et le retour du christianisme dans les lois. Nécessaire à tout, elle suppléerait presque tout le reste. Quand les cœurs s'ouvrent à l'affection et au respect, les préjugés des intelligences capitulent, et quand le catholicisme a conquis les mœurs, il devient tout ensemble plus facile et moins indispensable de l'inscrire dans les lois. Consolante sagesse de Dieu qui a attaché au bon vouloir du plus humble, à la pratique des devoirs les plus simples, la puissance la plus efficace de l'apostolat. Redoutable responsabilité de tout chrétien dans l'avenir de la foi.

Etienne LAMY.

---

# L'ARMÉE RUSSE

ET

## LA FRONTIÈRE OCCIDENTALE DE L'EMPIRE

---

Depuis la guerre russo-japonaise, il avait été en quelque sorte admis dans l'opinion publique européenne que l'affaiblissement de la Russie sous le rapport militaire paralysait son action dans le domaine de la politique extérieure. On posait cet affaiblissement comme un fait, et les conséquences qu'il devait amener étaient ensuite cherchées dans certaines manifestations, inexactement interprétées, de la politique russe. On a pu croire ainsi que les solutions pacifiques des questions relatives aux Balkans n'avaient d'autre explication que l'insuffisance en Russie de la préparation militaire. Il y a quelques mois même, le bruit avait couru que la Russie était désormais obligée de modifier complètement ses plans stratégiques pour une guerre éventuelle sur sa frontière occidentale : la Pologne serait livrée à l'invasion ennemie ; la ligne de défense reportée à l'est des provinces polonaises : l'on fondait cette allégation sur le fait que le gouvernement russe se serait proposé de supprimer toutes les forteresses existantes dans la région de la Vistule.

La France et la Russie sont trop intimement liées pour que les questions relatives à la mesure et aux objectifs possibles d'une action militaire russe n'importent pas hautement à l'intérêt français. Il n'y a pas lieu de rechercher ici quels ont été les motifs déterminants de la politique russe dans ces dernières années : bien des raisons, et de nature très élevée, suffisent à expliquer cette politique de paix. Mais le point qui doit être éclairci est celui de savoir, si, oui ou non, la Russie est en état, le cas échéant, de mettre son épée au service des causes que l'alliance peut être appelée à défendre.

Cela a été un principe constant de l'organisation militaire russe de porter la majeure partie de l'effort sur la défense de la frontière occidentale de l'empire : les troupes cantonnées dans les quatre circonscriptions militaires de Varsovie, Vilna, Kiew, Odessa sont destinées précisément à cet objet ; à elles seules, elles ne comprennent pas moins de 739 bataillons, force assuré-

ment très considérable et qui est supérieure, numériquement, à la totalité de l'armée allemande, qui compte 633 bataillons. Pour ce qui est des forteresses de la Pologne, on ne se propose pas de les déclasser; ce qui est actuellement à l'étude, c'est une simple transformation de leur système de défense; on supprimerait et on désarmerait quelques-uns de leurs fronts d'attaque et certains ouvrages, qu'on remplacerait par des nouveaux.

Cette transformation est d'ailleurs la conséquence logique des modifications qui se sont produites depuis une vingtaine d'années dans les délais de concentration des forces armées et de leurs effectifs, soit en Russie, soit dans les Etats voisins : par là a dû être également changé tout le tableau du déploiement éventuel de ces forces, et, en fin de compte aussi, les plans de la guerre à venir. C'est le travail de l'ingénieur qui prépare le terrain de la lutte; il était naturel qu'on tînt compte de ces changements dans l'œuvre qui incombe au génie militaire. Celle-ci est sujette à évolution dans la pratique; mais le principe constant est de maintenir une corrélation étroite entre les travaux de fortification de la zone frontière et les opérations éventuelles des armées actives, qui représentent la force vive du pays.

Sur ce point, il peut sembler utile d'entrer dans quelques développements.

Les forteresses ont incontestablement une grande importance en temps de guerre; mais elles ne rendent tous leurs services qu'à la condition de présenter une valeur militaire réelle, d'être en nombre limité et de se trouver dans un emplacement approprié. C'est seulement ainsi qu'elles constituent un véritable élément de force, et non une cause de faiblesse, ce qui serait le cas si elles devaient réduire par leurs garnisons le nombre des troupes à mettre en campagne. Il ne faut donc pas exagérer leur rôle et oublier que, seule, l'armée active est capable de donner la victoire.

Cette préoccupation a été déterminante pour l'autorité militaire russe, qui s'en est inspirée dans les modifications à apporter au système de défense des forteresses de Pologne. L'enseignement tiré des grandes guerres auxquelles la Russie a pris part depuis plus d'un demi-siècle a corroboré sur ce point les déductions de la théorie.

Trois grands exemples ont été considérés comme particulièrement probants, bien que ce soient précisément ceux qu'invoquent pour l'argumentation contraire les partisans trop exclusifs du rôle des forteresses. Un examen attentif du rôle de Sébastopol, Plevna, Port-Arthur dans les guerres de Crimée, de Turquie et de Mandchourie fait bien voir que les résultats militaires décisifs



ont été obtenus indépendamment de ce que pouvaient représenter comme force ces points fortifiés.

Sébastopol n'était pas une forteresse au sens propre de ce mot. A l'époque de la guerre de Crimée, il n'y avait de fortifié que le front maritime, où se trouvaient quelques anciens ouvrages en pierre munis de batteries; du côté de la terre on n'avait aménagé que des positions fortifiées provisoires. Après que la flotte de la mer Noire eut été coulée, et que les constructions édifiées sur le rivage eurent été détruites par le bombardement, Sébastopol avait perdu toute valeur comme base de la flotte russe : aussi la continuation de la lutte autour de cette place n'avait-elle plus de but pratique, et tout se réduisait à une sorte de duel chevaleresque. Le sort de la guerre de Crimée a été décidé, non par la prise même de Sébastopol, mais bien par le fait que l'armée russe avait été réduite à l'impuissance, à la suite de quoi était devenue inévitable la chute de la forteresse. Il est difficile de dire quelle issue aurait eue cette guerre, si les alliés s'étaient emparés de Sébastopol pendant les premiers jours du siège et s'ils avaient dû poursuivre leurs opérations à l'intérieur de la Crimée.

La défense de Sébastopol n'a eu d'importance qu'au point de vue moral. La perte de la forteresse en tant que point géographique, ne pouvait avoir plus de portée que celle de tout autre point du littoral de la Crimée. Mais les Russes avaient employé tout ce qu'ils avaient de forces pour assurer cette défense, et la destruction de ces forces par les alliés a produit l'effet décisif.

Pendant la guerre de 1877-1878, les Turcs avaient un quadrilatère de forteresses sur le flanc gauche de la ligne d'opération de l'armée russe, et malgré leur position géographique menaçante, ces forteresses ont été sans influence sur la marche des événements militaires. D'autre part, sur le flanc droit de l'armée russe s'était élevée Plevna, création du hasard et dont la fortification était relativement faible : c'est là qu'était concentrée l'armée d'Osman Pacha. Plevna a retenu les Russes durant quatre mois et demi, les obligeant à porter de ce côté la plus grande partie de leurs forces. Ce n'est évidemment pas Plevna elle-même, comme point géographique, mais c'est Plevna, comme point de concentration de l'armée turque, qui a eu son effet sur tout le développement de la campagne. Si Osman Pacha avait réussi à échapper à l'étreinte russe, il aurait pu, au besoin, créer une nouvelle Plevna en un autre endroit, et les Russes eussent été astreints à de nouveaux efforts pour en paralyser les effets.

Cet exemple, de même que celui de Sébastopol, montre bien que la valeur d'une forteresse se détermine par celle de l'armée

qui la prend pour base et opère dans son rayon. Ce ne sont pas les ouvrages faits de main d'homme, mais la force vivante, active, qui est le facteur décisif en temps de guerre.

L'exemple de Port-Arthur ne contredit qu'en apparence cette allégation. Après avoir paralysé la flotte russe, et avoir acquis la domination dans la mer Jaune, les Japonais ont procédé cependant au siège de la forteresse, et ont réuni à cet effet, sur ce point, une armée de 100 000 hommes. Il eût semblé pour eux infiniment plus simple de s'emparer de la position de Tsin-Djou, d'enfermer les troupes russes contournées dans la presqu'île de Quantoun, et de se porter, avec toutes leurs forces, contre l'armée de Mandchourie, qui commençait à peine son travail de concentration. Une action de ce genre eût été plus conforme aux règles de l'art militaire et aurait peut-être procuré aux Japonais un succès plus rapide.

Mais ici est intervenue une certaine préoccupation d'ordre moral, qui a eu le dessus sur les considérations et les calculs d'ordre purement militaire : la possession de Port-Arthur était pour les Japonais l'idéal de toute une génération. Arracher Port-Arthur aux Russes était devenu en quelque sorte une tâche nationale, et l'on conçoit ainsi que l'armée japonaise ait porté de ce côté ses premiers coups. Mais Port-Arthur, autour duquel se sont groupés tous les événements principaux de la première période de la guerre, n'a pas eu son importance en tant que forteresse; elle l'a eue comme point géographique dont la possession avait pour les Japonais une très grande valeur morale.

Les travaux stratégiques en vue d'une guerre possible sur la frontière ouest de l'empire, tiennent ainsi compte des enseignements de l'histoire militaire russe, et en particulier de ceux de la guerre russo-japonaise. L'expérience tirée de cette dernière guerre est mise à profit dans les différentes branches de l'organisation de l'armée, mobilisation, armement, intendance, instruction des troupes.

Les troupes cantonnées en Pologne sont constamment tenues dans un état qui les rapproche du pied de guerre; toute une série de lignes stratégiques aboutissent à la frontière occidentale pour y amener des forces du centre de l'empire. Mais il n'en est pas moins vrai que le côté faible de l'armée russe, prise dans son ensemble, a été jusqu'ici la lenteur relative de sa mobilisation et de sa concentration sur le terrain de lutte. Les motifs de cette lenteur doivent être cherchés, pour une grande part, en dehors de l'armée elle-même et dépendent de l'étendue du territoire et de l'insuffisance des voies ferrées, pour mettre en mouvement ces

grandes masses. L'autorité militaire russe s'était appliquée, depuis longtemps, à remédier à ces inconvénients; mais, après la dernière guerre, les questions qu'ils soulèvent ont été abordées de manière à réaliser un progrès très marqué.

L'attention s'est portée, en premier lieu, sur la nécessité d'accroître la capacité de traction de certaines voies ferrées qui servent à amener, des provinces du Centre, les corps de troupes sur les théâtres de la guerre éventuels. Sur la grande ligne stratégique qui part de Briansk, dans la Russie centrale, pour aboutir à la forteresse de Brest-Litovsky, située au confin de la Lithuanie qui touche à la Pologne, une seconde voie a été construite. La ligne ferrée, à double voie, qui unit Bologoïe, station du chemin de fer Pétersbourg-Moscou, avec Sedletz dans le royaume de Pologne, et qui a un parcours de 1193 kilomètres, a aussi une importance plus stratégique que commerciale; on a pourvu à l'achèvement de son matériel et, dès à présent, sa capacité de traction a considérablement augmenté.

Sur la très grande majorité des lignes de chemins de fer dans l'ensemble de l'empire, tout est prêt pour la mobilisation; le matériel est au complet; il est conservé en bon état et fait l'objet d'inspections constantes de la part des organes de l'administration militaire. On procède, chaque année, à des contrôles de la capacité réelle des voies ferrées à servir aux besoins de la mobilisation par la mise sur pied de guerre de certaines stations, grandes ou petites.

Il va de soi que, pour tous les projets de constructions de lignes nouvelles actuellement soumis à l'administration des chemins de fer, on tient compte de l'intérêt stratégique.

Pour hâter l'appel des réservistes, une réforme très importante a été accomplie dernièrement. Un règlement nouveau a établi une division de toute la réserve de l'armée russe en deux classes d'âge, et a changé les principes mêmes de la répartition des réservistes en s'approchant, autant que possible, du système régional. Ce règlement a servi de base pour tous les plans de mobilisation qui fixent les obligations des autorités civiles et militaires.

L'élaboration de ces plans nouveaux est actuellement terminée. Pour leur vérification, l'état-major de l'armée a déjà fait, en avril dernier, une expérience très intéressante de mobilisation partielle d'un corps de troupe de seconde ligne, c'est-à-dire dans une région du centre de l'empire; il s'agissait d'un régiment, le 138<sup>e</sup> d'infanterie, cantonné à Riazan, et qui, ayant fait la campagne de 1904-1905, était un de ceux qui avaient le plus souffert et avaient été le plus désorganisé dans leur matériel.

Le 138<sup>e</sup> de ligne a été mis, de façon absolument inopinée, sur pied de guerre, par un appel des réservistes et le réquisitionnement des chevaux. Même au moment de l'appel, la population n'a pas été informée qu'il s'agissait d'un essai et non d'une mobilisation réelle. Malgré cela, les réservistes se sont rendus avec calme aux points de concentration, conscients de leur devoir patriotique.

L'opération s'est accomplie ainsi en bon ordre. Sur les 4000 réservistes du district de Riazan, 250 seulement, soit 6 pour 100, ont manqué à l'appel, ce qui est une proportion tout à fait normale. Tous sont arrivés au temps prescrit, malgré les difficultés des communications avec la ville de Riazan, point de concentration, et la partie du district située de l'autre côté de la rivière Oka, sortie à ce moment de ses bords. Les hommes vigoureux et en bonne santé; le nombre des malades et des impropres au service n'a pas dépassé les 4 pour 100, taux normal.

La réquisition des chevaux n'a pas moins bien réussi. La révision faite en même temps de tous les chevaux du district a permis de constater qu'en cas de mobilisation réelle, on n'aurait pas de mécompte sur le nombre. Les réserves de munitions, l'armement, le train régimentaire étaient au complet et en bon état.

On se propose de faire, au cours de cette année et des années suivantes, d'après le même programme, des essais de mobilisation des troupes russes dans différentes parties de l'empire. Le prochain essai sera fait probablement dans une des provinces occidentales.

La réfection du matériel, désorganisé à la suite de la guerre russo-japonaise, avait été, avant tout, une question d'argent. On a pu y pourvoir, grâce aux crédits énormes, répartis sur une période de cinq années, que la Douma, par la loi du 3 juillet 1908, avait assignés dans ce but au ministère de la guerre. A l'aide de ces crédits, le matériel a déjà pu être entièrement complété; le service du train est assuré dans tous les corps de troupes. Actuellement, les efforts tendent à compléter et à organiser les dépôts de matériel et d'approvisionnement dans les magasins de réserve, et cette œuvre est en voie d'achèvement.

Pour ce qui est de l'armement, le fusil russe avait fait ses preuves dans la guerre japonaise; au cours des inspections faites, il a été constaté que les armes étaient en bon état; chaque année, d'ailleurs, les canons des fusils et les autres parties accessoires de l'arme, reconnus impropres au service, sont changés. L'inspection des armes, tenues en réserve dans les diverses circonscriptions militaires de l'empire, pour le cas de mobilisation, a donné les mêmes bons résultats.

Pour l'artillerie, voici quel est l'état actuel de l'armement. Le canon russe, modèle 1900, à tir accéléré, qui avait été employé pendant la campagne de Mandchourie, est remplacé maintenant par un canon moderne, à tir rapide, modèle 1902, qui, à tous égards, est une arme excellente et ne le cède en rien au canon allemand. On a déjà porté au complet les munitions de guerre. Aux anciens obusiers de campagne de 1886, on vient de substituer des obusiers à tir rapide du calibre de 120 millimètres. Les obusiers allemands, du calibre de 105 millimètres, ne sont pas à tir rapide et par conséquent doivent être considérés comme inférieurs; on a déjà constitué 36 batteries de ces obusiers, réparties en 12 groupes.

Durant la dernière guerre, on a pu constater le rôle important des mitrailleuses dans le combat, et depuis lors l'autorité militaire russe s'est appliquée à en augmenter le nombre. L'infanterie en est pourvue dans la même proportion qu'en France, c'est-à-dire de quatre par régiment. On se sert de mitrailleuses Maxim d'un type très perfectionné.

Le service de l'administration militaire est en voie de transformation. Le système ancien présentait l'inconvénient d'enlever un trop grand nombre d'hommes au service dans le rang : jusqu'ici, les différents corps de troupes étaient chargés de se pourvoir eux-mêmes d'effets d'habillement, chaussures, etc. Le chef de corps, de son côté, était astreint à une tâche qui lui imposait une responsabilité considérable et le distrayait de ses devoirs comme instructeur de ses hommes. On fait, depuis trois années déjà, des expériences très étendues pour la réforme de tout ce système. Le commandant serait libéré de toutes ses obligations en ce qui regarde le matériel du corps qui lui est confié, il n'aurait plus à s'occuper des fournitures ni de l'habillement, et pourrait se vouer à ce qui est sa tâche principale : l'instruction de la troupe. Il recevrait les fournitures qui lui seraient expédiées, en contrôlerait le bon état et l'arrivée à temps, et répondrait de leur conservation. Toutes les fournitures seraient assurées par les soins des organes de l'intendance générale, des intendances de corps d'armée et des intendances de divisions.

L'essai de ce nouveau système se fait actuellement dans le 10<sup>e</sup> corps d'armée ainsi que dans d'autres parties de l'armée russe; à partir de l'automne de cette année, on se propose de l'appliquer dans toutes les troupes de la circonscription militaire de Kiew.

En ce qui concerne l'instruction de la troupe et le service, l'ensemble des enseignements recueillis de la dernière guerre a été mis à profit dans toute une série de règlements nouveaux,



dont quelques-uns sont déjà en vigueur et transmis aux chefs de corps. Parmi ceux-ci il faut citer : le règlement de manœuvres de l'infanterie et l'instruction pour l'enseignement du tir. Des officiers ayant pris part à la guerre et qui y avaient acquis une expérience personnelle, ont été appelés à donner leur avis sur ces questions. Vient, de plus, d'être achevée la publication de dix autres règlements dont les principaux sont : le règlement pour l'instruction de la troupe; l'instruction des jeunes soldats; le manuel d'instruction de l'infanterie, le règlement du service intérieur, etc.

Des inspections très minutieuses contrôlent les progrès de l'instruction de la troupe, notamment en ce qui regarde le tir de l'infanterie. En outre de l'autorité divisionnaire qui est chargée de ce soin, l'inspecteur général de l'infanterie russe a également dans ses attributions la haute inspection du tir : il accomplit cette tâche, soit personnellement, soit par l'envoi d'officiers qui relèvent de lui. En 1908 l'inspection a été faite dans 336 corps de troupes, infanterie, cavalerie et génie; 7000 officiers et 205 000 soldats ont été ainsi appelés à faire preuve de leurs qualités de tireurs : les résultats obtenus témoignaient d'un progrès continu. De même pour l'inspection des détachements de mitrailleuses. Elle a été accomplie dans 122 corps de troupes. Il a été constaté que d'année en année les troupes s'habituent davantage à l'emploi de cet engin de guerre.

Après l'instruction du tir, l'instruction tactique. Là aussi il y a amélioration marquée. On s'est préoccupé d'habituer les tirailleurs à l'action individuelle dans le combat et à un emploi plus judicieux du tir. L'homme de troupe est exercé également à faire des travaux individuels de fortification de campagne. Les manœuvres qui doivent avoir lieu cet été dans presque tous les corps d'armée permettront de constater les progrès accomplis et donneront des indications utiles pour d'autres améliorations à réaliser.

Une réforme très importante et qui aura pour effet de relever le niveau des officiers dans le rang, au point de vue de la connaissance des hautes sciences militaires, est la transformation que va subir l'Académie d'état-major. Celle-ci perdra désormais son caractère strictement professionnel, c'est-à-dire qu'elle cessera de ne préparer les officiers que pour le service d'état-major; elle deviendra une académie militaire, devant donner, dans toutes les branches de l'art de la guerre, une instruction générale aux officiers qui y seront admis. Cette transformation implique naturellement une modification complète de l'enseignement. Les officiers qui y auront achevé leurs études rentreront au service dans leurs corps respectifs, et ce n'est qu'ensuite, dans la mesure

des besoins, qu'ils pourront être appelés, sur l'attestation de leurs chefs, au service de l'état-major. Quant aux autres qui, munis de leur brevet, continueraient leur service dans le rang, ils obtiendraient un avancement relativement plus rapide.

Dans les diverses parties de l'organisme militaire russe s'accomplit ainsi un travail constant. Il n'y avait pas lieu de procéder à une refonte de tout le système : celui qui est en vigueur est le même qu'ont adopté toutes les grandes armées européennes. Il donne à la Russie plus de 1 200 000 hommes comme effectif de paix et plus de 4 millions, avec les réserves, pour le temps de guerre. Il faut compter, de plus, l'*opoltchenie*, ou milice, dans laquelle entrent des hommes n'ayant reçu qu'une faible instruction militaire ou qui même en sont dépourvus, mais dont le nombre n'aurait de limites que celle que tracerait la force des choses.

En maintenant les principes fondamentaux de l'organisation de l'armée russe, on a dû aussi entretenir soigneusement l'esprit qui l'anime : c'est le vieil esprit militaire, avec les traditions du passé. Le grand problème qui se pose de nos jours consiste à unir autant que possible, les mérites des anciennes armées de métier avec ce que pourrait donner comme force la nation en armes. La durée du service militaire en Russie est encore telle qu'on y est moins éloigné qu'ailleurs de la conception de l'armée de métier, et l'on tient à conserver cet avantage. On s'applique, d'autre part, à maintenir ces relations patriarcales entre soldat et officier, qui créent une sorte de fraternisation dans l'accomplissement du devoir. Ces divers éléments moraux ont permis à l'armée russe de ne pas se laisser entamer par l'esprit révolutionnaire, à une époque où les partis extrêmes cherchaient à semer le trouble dans ses rangs. Les quelques échauffourées insignifiantes qui s'étaient produites alors dans certains corps de troupes n'avaient jamais pu prendre d'extension ; la grande masse de l'armée était restée intacte ; ces rares mutineries avaient très vite cessé et cela sans qu'on eût dû faire appel, pour la répression, à des forces étrangères aux corps de troupes dont il s'agit.

Aussi le rôle qu'a dû remplir ensuite l'armée pour rétablir et assurer l'ordre dans le pays, a-t-il pu être efficace : les mouvements agraires, dans certaines provinces russes, les organisations anarchistes dans les provinces baltiques et dans d'autres régions des confins ont été domptées grâce à elle.

Un avantage incontestable de l'armée russe est celui d'être actuellement la seule des armées européennes qui ait fait tout récemment une grande guerre. Le nombre des généraux et des officiers ayant passé par cette école si rude, mais si instructive,

est extrêmement considérable; l'expérience de la guerre, on la trouve également dans un grand nombre d'officiers restés au service. Au bien qui résulte de la présence sous les drapeaux de tant d'anciens combattants s'ajoute encore celui d'avoir des chefs populaires et dont la valeur inspire confiance, le prestige de certains noms pouvant suffire à entraîner le soldat. On ne serait pas exposé ainsi à ces erreurs, trop souvent inévitables au début des hostilités, pour le choix du commandement.

En revanche, ont été mis de côté un assez grand nombre d'officiers supérieurs qui n'étaient pas apparus comme étant à la hauteur de leur tâche : le rajeunissement du commandement a été une des premières préoccupations à l'issue de la dernière guerre.

Dans une lutte entreprise pour une cause réellement nationale, l'armée russe, soutenue par le sentiment du pays, serait en mesure de montrer un élan bien plus marqué encore que dans la campagne de Mandchourie. On sait, d'ailleurs, contre quelles difficultés la Russie avait eu à lutter dans cette guerre qui l'avait prise au dépourvu. L'armée combattait à plus de 10 000 kilomètres de sa base d'origine, et son travail de concentration n'a pu s'achever qu'au moment même où la guerre a pris fin. A ce moment-là, les pertes subies par elle dans les batailles livrées précédemment étaient comblées; les munitions portées à leur quantité normale; on peut même dire que, rapprochée de sa base, l'armée russe était alors, plus que dans toute la période antérieure, en mesure d'entreprendre de grandes opérations. Le vieux général Linevitch, qui était commandant en chef, avait insisté pour que l'on continuât la guerre; d'autres raisons que des raisons militaires sont intervenues pour prescrire le halte-là. Ce n'était pas une armée qui avait dû renoncer à combattre parce qu'elle avait épuisé ses ressources, c'était la situation intérieure du pays et l'action de certaines individualités marquantes qui avaient imposé cette détermination.

On conçoit donc comment le sentiment militaire, après avoir produit cette extrême tension d'efforts, et ayant dû céder devant des considérations de politique générale, s'est concentré depuis, avec une intensité d'autant plus grande, sur l'œuvre de l'accroissement de la force armée du pays. Il est bon qu'on se rende compte en France de ce travail assidu, quoique souvent peu apparent, par laquelle l'armée russe s'applique à être en état, plus encore qu'autrefois, de sauvegarder, de concert avec l'armée française, les intérêts de la paix générale et ceux des deux pays alliés.

\*\*\*

---

# LES DÉBUTS DE LA SECONDE RESTAURATION

(1816 1820)

## RACONTÉS PAR DES TÉMOINS

*(Papiers d'Etat et Lettres privées.)*

---

Il y a deux méthodes pour apprendre l'histoire. L'une consiste à l'étudier dans les récits des historiens et à s'en tenir à ce qu'ils ont raconté; l'autre, à contrôler leurs dires à l'aide des documents contemporains et, pour compléter les épisodes qu'on veut connaître, à demander à ces documents plus de renseignements et de lumière. Ecrits à l'heure même où se déroulaient les événements, ils ont le mérite de les présenter dans leur nudité, avant qu'ils aient subi les transformations que, trop souvent, le temps, la tradition, les narrateurs rétrospectifs, leur infligent et qui, parfois, en altèrent la vérité.

La première de ces méthodes convient mieux à la généralité des lecteurs qui attachent du prix, on le sait, à ce qu'on leur présente des récits rapides et des tableaux tout faits. Mais ceux-là préfèrent la seconde, dont la curiosité, — et ils sont plus nombreux qu'on ne croit, — se satisfait moins aisément et qui, loin de se lasser des détails historiques, demeurent impatients et curieux d'en découvrir de nouveaux. C'est eux surtout qu'intéresseront les pages qui suivent. Il est même à supposer que quiconque aime l'histoire, et quelle que soit la forme sous laquelle il préfère l'étudier, trouvera agrément et profit à prendre connaissance de ces témoignages datés de l'heure même où les faits se déroulèrent et dont les auteurs, pour les raconter avec exactitude, n'avaient qu'à consulter leur mémoire encore toute pleine des spectacles auxquels ils venaient d'assister.

Bien que dans la dernière partie de ce travail figure un certain nombre de lettres privées, que de longues recherches nous ont permis de rassembler, le principal élément nous en a été fourni par les rapports diplomatiques du comte de Goltz, qui remplissait, à cette époque, les fonctions de ministre de Prusse à Paris. Adressés tantôt à son souverain, tantôt au prince de Hardenberg, chancelier du royaume, ces rapports diplomatiques constituent, en quelque sorte, de l'histoire au jour le jour. Ils étaient inconnus, et je considère comme une bonne fortune de les avoir découverts. Les extraits que j'en donne, à ne considérer que l'ordre chronologique des faits, laissent subsister entre eux des lacunes considérables. Mais, tout ce qui est important y est visé, et pour un certain nombre des faits qui s'y trouvent plus ou moins longuement mentionnés, ils sont, à proprement parler, une révélation.

On y saisit sur le vif les passions, les conflits et les difficultés du moment, et nul récit d'histoire, quel que soit le talent de l'auteur, ne pourrait produire la même sensation de réalité que ces notes hebdomadaires et que ces lettres tracées en hâte sous l'impression des événements. Pour ce qui concerne plus spécialement les papiers du comte de Goltz, l'intérêt qu'ils présentent provient par-dessus tout de la véracité du narrateur. Comme la plupart des personnages dont on trouvera, dans la dernière partie de ce travail, les lettres mêlées à ses rapports, de Goltz est un homme d'ancien régime. Il appartient à « ce grand parti du repos » dont se flattaient d'être Metternich et le cardinal Consalvi, et s'il faut, dans ses jugements, faire la part de la haine qu'il professait pour la révolution, du moins ne peut-on lui contester d'être un observateur sagace, avisé, prévoyant, et surtout un narrateur au plus haut degré soucieux de vérité.

Quoi qu'il pense des événements auxquels il assiste et des propos qu'il entend, il est trop scrupuleux et trop probe pour les dénaturer. Il raconte les uns tels qu'il les a vus; il répète les autres tels qu'il les a entendus, et s'il parle des hommes eux-mêmes, on trouve dans ce qu'il en dit, une préoccupation non moins respectable de ne pas les calomnier. C'est là l'incontestable mérite de ses rapports; on lui rendra cette justice après en avoir lu les extraits que nous en donnons et que, pour en faciliter la lecture, nous avons classés sous diverses rubriques dont ils recevront plus d'ordre et de clarté.



## I

## LES COMLOTS, LES PROSCRITS ET LES SUSPECTS

L'année 1816 fut pour la France une année d'agitation, de troubles et d'inquiétudes. Si proche des dramatiques événements des Cent-jours, elle devait en subir les contre coups. C'est l'année des réactions royalistes, des violences de la Chambre introuvable et de sa dissolution; l'année où, sous les yeux des armées étrangères qui occupent une partie du territoire, on voit éclater les rivalités des officiers mis à la demi-solde et des gardes du corps dont les états-majors de la garde royale partagent toutes les passions.

C'est l'année où s'ourdissent, à l'instigation des sociétés secrètes, ces complots contre les Bourbons, qui se continueront jusqu'en 1820, et contraindront le gouvernement à user de rigueurs qui retardent la pacification du pays. A ces tentatives criminelles s'associe peu ou prou le personnel des révolutionnaires et bonapartistes proscrits, réfugiés à Londres et dans les Pays-Bas. Elles ont pour but tantôt de mettre sur le trône, ou Napoléon si l'on parvient à l'enlever de Sainte-Hélène, ou son fils qu'on espère arracher à l'Autriche, tantôt de faire passer la couronne sur la tête du duc d'Orléans ou du prince d'Orange, ou même du duc d'York. On sort d'une des plus violentes crises de notre histoire et on en redoute d'autres.

Les gouvernements alliés s'y attendent. Ils restent sur le pied de guerre, attentifs, défiants, prêts à marcher de nouveau sur Paris si les circonstances l'exigeaient. Les extraits suivants des rapports du comte de Goltz nous décrivent ces péripéties et traduisent avec une exactitude incontestable, la physionomie qu'impriment aux jours qui s'écoulaient la violence et l'imprévu des événements.

Le prince Cambacérès, le maréchal Soult et M. Bouvier-Dumolard (non le député, mais l'ex-préfet de Toulouse), ont fait faire par des personnes tierces des démarches auprès de moi, pour obtenir des passeports. Le premier se trouve dans le nombre des régicides proscrits. Voici son vote : « Je vote pour les peines prononcées par le Code pénal, avec sursis, jusqu'à la paix, alors la faculté de commuer les peines; mais, leur exécution rigoureuse dans les vingt-quatre heures de l'invasion qui pourrait être faite du territoire français par l'ennemi. »

Sur la demande d'un sursis de trois jours formée par Louis XVI après sa condamnation, Cambacérès a voté l'exécution dans les vingt-quatre heures. Son premier vote n'a point compté, parce qu'il était

conditionnel; mais, il dit que sa présence à Paris, paraissant donner de l'ombrage à la cour, il croyait devoir se soumettre en silence à la mesure qui a été prise. Il m'a fait témoigner le désir de se fixer à Aix-la-Chapelle; mais, je lui ai fait répondre que, suivant les arrangements convenus avec les cours alliées, le séjour ne pourrait lui être accordé que dans les Etats prussiens, qui ne font point partie de l'Allemagne proprement dite.

Le maréchal Soult, qui est toujours à la campagne, se trouve compris dans la liste du 24 juillet. Quoiqu'il ait espéré que son mémoire justificatif<sup>1</sup> engagerait le roi à faire une exception à sa faveur, il se voit maintenant, par suite de la dernière ordonnance qui confirme cette liste sans restriction, dans le cas de devoir quitter la France. Il m'a fait demander, par sa femme, si je ne pourrais pas lui accorder un passeport et la permission de se retirer à Semark, dans la famille de celle-ci. Ma réponse a été dans le sens de celle que j'ai faite au prince Cambacérès, en y ajoutant, cependant, que, ignorant si ma cour pourrait avoir égard à sa demande en considération de ses relations de famille, ce serait directement auprès d'elle qu'il aurait à solliciter d'abord, ou en arrivant à Wesel, la permission de s'établir dans la maison paternelle de son épouse.

M. Bouvier-Dumolard, également compris dans la seconde liste du 24 juillet, voudrait se rendre à Saarbruck, parce qu'il a des possessions dans les environs. Mais, ce Dumolard, ayant été dans les derniers temps préfet de Nancy, ville dont il serait, à Saarbruck, trop rapproché, j'ai d'autant plus cru devoir aussi, à cet égard, m'en tenir à la règle de la conduite que j'ai dû me prescrire en général. Aucun de ces individus n'a, au reste, encore reçu un passeport de moi, parce qu'ils ne m'en ont pas encore fait la demande formelle et qu'ils ne m'ont point présenté, jusqu'ici, de passeports du gouvernement français.

..... Le duc de Richelieu me témoigna quelques inquiétudes sur des complots que l'on semblait projeter en Amérique, pour délivrer Bonaparte. Il dit alors : « Lui est bien plus digne d'attention que tous les bruits de conspirations et de révoltes, que l'on a répandus ici dans le public. Car si cet homme revenait en France, il en ferait encore ce qu'il en a fait toujours, et la tranquillité de l'Europe serait probablement plus menacée par lui qu'elle ne l'était jamais. »

26 janvier.

..... Le maréchal Suchet, qui est à Paris, sans se faire voir dans le public, est à présent une des personnes marquantes, sur lesquelles la police semble fixer son attention.

9 avril.

L'affaire du général Travot a fait une mauvaise impression sur le public, à cause de la mesure arbitraire qui a été prise, par l'ordre donné d'arrêter tous les avocats qui ont prétendu qu'il était compris

<sup>1</sup> Dans ce mémoire qui fut imprimé, il exposait, en s'efforçant de la justifier, sa conduite pendant les Cent-jours, alléguant qu'il avait été contraint et forcé d'accepter les fonctions de major général de l'armée impériale.

dans la loi d'amnistie. Il est certain que cette loi était faite, lorsque le duc de Feltre ordonna, par le moyen du télégraphe, d'arrêter ce général, et de s'assurer, au moins, d'un témoin, afin que son procès puisse être considéré comme commencé. On a trouvé cette conduite du ministre de la guerre infiniment déloyale.

Il est vrai aussi que le général Français avait refusé le général Canuel comme président du conseil de guerre, parce que celui-ci avait servi d'abord sous ses ordres, dans la première guerre contre la Vendée et s'est trouvé, en dernier lieu <sup>1</sup>, à la tête des paysans qui ont combattu contre lui. Le général Canuel ne jouit d'ailleurs que d'une fort mauvaise réputation, mais cette affaire étant terminée maintenant, les avocats vont être, sans doute, de suite relâchés.

C'est d'une toute autre manière que le conseil de guerre a agi, qui vient d'absoudre le général Drouot; le conseil a évidemment marché dans un sens contraire aux principes qui ont guidé les souverains alliés, en entrant en France, et qui ont été énoncés dans les ordonnances de S. M. T. C.

Cependant ce conseil a été nommé par le ministre de la guerre. Mais si, d'après les principes de celui-ci, le roi ne saurait avoir un pouvoir assez absolu, je ne crois néanmoins pas qu'il soit un adhérent zélé du parti des ultras qui forme la majorité dans la Chambre des députés. Le témoignage du maréchal Macdonald, dans cette affaire, ne me semble, du reste, pas indifférent, et pourrait bien faire supposer que même les maréchaux royalistes croient devoir se mettre sur leurs gardes contre les projets révolutionnaires que l'on attribue à cette majorité.

4 mai.

Les bruits alarmants qui avaient été répandus pendant une huitaine de jours avec tant de soins et de suite dans cette capitale, avaient, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire à V. A. dans mon dernier rapport, excité l'attention de la police. Celle-ci vient de découvrir une espèce de conspiration dont elle semble tenir, à présent, tout le fil en main <sup>2</sup>. Voici ce que j'en ai appris de bonne source. Cinquante-huit personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles se trouvent trois anciens représentants, dont je n'ai pu savoir encore les noms; un nommé Huet, ancien chef de division de la police de Fouché; un nommé Pernetti ou Paroletti, officier général à demi-solde, savoyard de naissance; un nommé Didier <sup>3</sup>, ancien aide-de-camp du maréchal Macdonald, et trois colonels.

Il semble cependant y avoir un grand décousu dans les projets des conspirateurs; que rien n'était mûr encore, qu'en se donnant les noms de patriotes de 1816, ils marchaient avec le but de se débarrasser d'une manière ou de l'autre de la famille royale, sans avoir un chef et sans même être décidés quel gouvernement ils donneraient à la France. Ils comptaient sur l'appui des hommes de leur parti dans la Belgique, avec lesquels ils étaient en rapport; ils espéraient

<sup>1</sup> Pendant les Cent-jours, il y eut des tentatives de soulèvement en Vendée.

<sup>2</sup> Il s'agit du complot dit des « Patriotes de 1816 ».

<sup>3</sup> Il n'avait rien de commun avec Didier, chef de la fameuse conspiration de Grenoble, dont il est parlé plus loin.

même être soutenus par la cour d'Angleterre et celle des Pays-Bas en leur offrant de prendre un souverain de leur choix. Ils étaient munis de proclamations dans lesquelles ils s'étaient bornés de dire que la France ne voulait et ne pouvait être gouvernée par les Bourbons, qu'ils avaient tout prévu, de manière que le changement de gouvernement devait nécessairement avoir lieu et que les mesures pour l'empêcher seraient inutiles. Pour faire croire à la force de leur parti, ils avaient distribué entre eux des cartes de reconnaissance, portant des numéros, en commençant par le n° 2000. Huet a été arrêté à St-Denis, vou'ant se rendre à Londres pour solliciter l'appui de la cour d'Angleterre, en lui proposant d'accepter le souverain qu'elle voudrait leur donner, et de lui faire remettre deux ports de mer. Un officier de marine, également arrêté, devait prendre des mesures préparatoires à cet égard et la culpabilité de celui-ci est tellement prouvée, à ce qu'on m'assure, qu'il pourrait être jugé sur-le-champ.

Parmi les pièces saisies, il doit s'en trouver une d'un régicide actuellement en Belgique, qui contient l'observation, que la conduite de la cour des Pays-Bas pourrait être douteuse, à cause des soins que semblerait avoir la cour de Russie sur l'occupation d'une partie de la France, dont elle voudrait que le prince d'Orange fût souverain<sup>1</sup>. Les aveux que beaucoup de ces individus ont déjà faits paraissent démontrer que la police n'a pris ses mesures que lorsqu'elle était bien sûre de son fait. Le duc de Richelieu m'a parlé, au cercle, de ces complots hier au soir, comme d'une chose de très peu d'importance et aussi bêtement conçue que mal dirigée; mais, il me disait ne pas encore avoir eu le temps de prendre connaissance de l'affaire. Ceux que je viens de rapporter à Votre Altesse, me sont parvenus d'une personne digne de confiance, à laquelle le ministre de la police les a communiqués hier matin.

8 mai.

J'ai appris de très bonne part, que le gouvernement venait de recevoir par le télégraphe, la nouvelle d'un mouvement insurrectionnel qui a éclaté, le 5, dans le Dauphiné<sup>2</sup>, province qui s'est toujours distinguée par le mauvais esprit qui y règne. Comme aucun courrier n'en a pu apporter encore les détails, le gouvernement savait, hier au soir seulement que trois ou quatre mille paysans, pour la plupart soldats licenciés, conduits par des officiers à demi-solde, s'étaient portés sur Grenoble, pour surprendre et s'emparer de cette place; mais le commandant de la 7<sup>e</sup> division militaire, le général Donadieu, qui, par sentiment et par principes, avait suivi le roi, l'année passée, en Belgique, et était attaché au quartier général du duc de Wellington, après avoir rassemblé, à la hâte, le peu de troupes disponibles, était

<sup>1</sup> La preuve existe des intrigues auxquelles se livra le prince d'Orange, beau-frère de l'empereur de Russie et de l'appui qu'il trouva parmi les réfugiés français dans les Pays-Bas. L'intervention d'Alexandre, du concours duquel on s'était flatté, mit fin à ces machinations.

<sup>2</sup> On sait que ce mouvement était dirigé par Didier, qui avait déjà pris part à celui de Lyon. On sait aussi que le général Donadieu, pour justifier la violence de la répression et s'en faire un mérite aux yeux des ultras, avait exagéré les forces insurrectionnelles.

allé à la rencontre des insurgés, et les avait battus et dispersés complètement. Il doit y avoir eu un nombre considérable de morts et de blessés, de part et d'autre.

La coïncidence de la découverte du complot à Paris et de cet événement dans le Dauphiné semble prouver que l'un n'était pas étranger à l'autre. Les esprits, dans la capitale, sont, par suite de ces circonstances, naturellement de nouveau fort agités; mais la tranquillité publique continue, du reste, d'être maintenue ici.

Les interrogatoires des individus arrêtés comme complices du complot découvert ne sont pas parvenus encore au point de fournir des éclaircissements nécessaires. Plusieurs de ces individus ayant été reconnus innocents, ont déjà été ou seront remis incessamment en liberté. Mais, hier, on a arrêté encore le général Thiard, ancien aide de camp de Bonaparte, et un secrétaire du ministre Maret, tous deux prévenus d'avoir pris part à la conspiration. Le premier est connu en Allemagne, pour avoir commandé, pendant quelque temps, à Dresde. Quoique annonçant toujours d'assez mauvaises dispositions, le roi l'avait promu, l'année dernière, en considération de son beau-frère le comte de Jaucourt, au grade de maréchal de camp, et pourtant il était en non activité. Un beau-frère du maréchal Jourdan, le colonel Lavanger, ou Loulanger, contre lequel il avait les plus graves soupçons, devait être arrêté également; mais, il a trouvé le moyen de s'évader.

10 mai.

Le général Donadieu semble avoir voulu se donner un peu plus de mérite, en exagérant le nombre des ennemis qu'il a combattus, et qu'il a porté à quatre mille dans la quatrième dépêche télégraphique de Lyon. Le préfet de l'Isère, dans un rapport arrivé ici, plus tard que celui du général, n'évalue le nombre des insurgés, qui ont marché sur Grenoble, qu'à sept ou huit cents, et le commissaire général de police dans ce département, ne le porte même qu'à trois ou quatre cents. On a adopté dans les relations de cette affaire, insérée maintenant dans les journaux, un nombre moyen, par ménagement pour le général Donadieu, de la conduite duquel on se loue, du reste beaucoup, ce qu'on fait sonner bien haut.

Didier, qui a été pris près de Grenoble, et qui n'est point à confondre avec l'ancien aide de camp du maréchal Macdonald, est le même qui a participé à la conspiration de Lyon, en janvier dernier. Ce n'est point le colonel Lavanger qu'on a voulu arrêter ici et qui a pris la fuite, mais le colonel Chavanger, beau-frère, non du maréchal Jourdan, mais du maréchal Angereau : ce dernier paraît même indirectement impliqué dans le complot de Paris, ainsi que nombre d'autres militaires de grades supérieurs, qu'on n'osera pas atteindre.

L'auteur, l'éditeur et l'imprimeur de la proclamation encore secrète de la conspiration, sont arrêtés. J'aurai l'honneur de transmettre aujourd'hui, ou du moins avec mon prochain rapport à V. A., ces pièces qui sont dans les mains de la police. On assure qu'un nommé Jay, connu par quelques pamphlets, est un des coupables présumés.

13 mai.

Le général Thiard n'a point été arrêté, à ce qu'on vient de m'assurer, pour avoir pris part à la conspiration, mais à cause d'une



correspondance suspecte et de très mauvais propos qu'il doit avoir tenus. C'est, au reste, un homme de peu d'esprit et de moyens. Benoit, ancien secrétaire du duc de Bassano, n'a point été arrêté à Paris, mais sur les frontières de la Suisse, et le sieur Jay, journaliste, n'est point directement impliqué dans la conspiration; c'est seulement un républicain qui cherchait à faire secte dans la persuasion où il est que les Bourbons ne pourront se maintenir. Je crois que toute cette affaire des patriotes de 1816 n'aura pas de grands résultats. Comme elle n'est point du nombre de celles sur lesquelles les cours prévôtales ont à prononcer, la cour royale l'a évoquée immédiatement à elle, sans vouloir qu'elle soit portée d'abord devant un tribunal de première instance.

22 mai.

Le fameux Didier, chef de l'affaire de Grenoble, pris par des gendarmes, après avoir passé à peine les frontières de la France, a été conduit à Turin. Le gouvernement français a sur-le-champ fait des démarches pour l'extradition de cet individu et espère que le roi de Sardaigne ne s'y refusera point. Tout est au reste tranquille maintenant dans le Dauphiné. Et comme la force civile contient en France, où le nombre des troupes mérite à peine d'être cité, presque toute seule les malveillants, on ne saurait douter que la majorité de la population aspire actuellement au repos, et que la nation ne serait pas difficile à gouverner si la crainte, l'esprit de parti, l'amour-propre et l'intérêt personnel n'écartaient pas nombre de personnes de la seule route qu'il y a à suivre. Un zèle très mal entendu semble avoir engagé quelques préfets à prendre des mesures de précautions fort sérieuses, que le ministre de l'intérieur et celui de la police vont cependant probablement modifier.

D'après quelques notions qui me sont récemment parvenues de bonne source, il y avait parmi les insurgés du Dauphiné plus de paysans que de soldats licenciés. Les biens nationaux étant dans cette province plus morcelés que dans aucune autre, les révolutionnaires semblent avoir profité de cette circonstance pour faire croire aux paysans, en s'appuyant de quelques discours prononcés dans la Chambre des députés, que le gouvernement aurait l'intention de restituer ces biens à leurs anciens propriétaires et d'enrichir le clergé, aux dépens du peuple.

Didier, envoyé en France, avant que la réclamation ne fût parvenue au gouvernement sarde, doit être ainsi, dans ce moment, à Grenoble. L'ambassadeur de Sardaigne m'a dit hier, au sujet de son extradition, qu'il venait de recevoir l'ordre de déclarer au gouvernement français que S. M. sarde, désirant faire tout ce qui pourrait dépendre d'elle pour contribuer à l'affermissement de l'autorité royale en France, n'avait pas cru devoir attendre la demande de l'extradition d'un homme qui s'est rendu coupable de rébellion, à main armée. Il paraît certain que les papiers trouvés sur ce conspirateur sont d'une assez grande importance, et prouvent une audace rare.

A Turin, il s'est réclamé du ministre d'Autriche; il prétendait agir pour Napoléon qu'il regarde comme le souverain légitime de la France. Le récit qu'il fait de son entreprise annonce qu'elle était mieux concertée qu'on ne l'avait cru d'abord. Il avait reçu la parole de deux cents douaniers bien armés qui se sont dédits à onze heures du soir,

le 4. Mais, il comptait sur quatre cents Grenoblois des faubourgs, qui n'ont pas osé bouger, par la bonne contenance du général Donadieu. Enfin, plusieurs des principaux chefs ont manqué au rendez-vous, dans la nuit du 4 au 5.

30 mai.

Ce qu'on sait jusqu'à présent, par les interrogations des conspirateurs arrêtés à Paris, semble prouver que les principes de jacobinisme le plus prononcé ont guidé leurs opérations. et qu'un changement de souverain seulement n'en était point le but. Le ministre de la police dit que la culpabilité de vingt et un de ces conjurés est déjà démontrée de la manière la plus évidente, que sept d'entre eux ont été suspects, depuis la mort de Robespierre, aux polices de tous les gouvernements qui se sont succédés en France; que, suivant l'avis de plusieurs, ils avaient le projet de s'introduire la nuit par les égouts au-dessous des quais de la Seine, dans le château des Tuileries et d'y assassiner le roi et toute sa famille; qu'aucune personne marquante qui aurait dirigé ce complot n'est connue encore; que les individus arrêtés prétendent qu'ils n'avaient point de chef, qu'ils ne savaient pas même encore ce qu'ils auraient fait si le coup avait réussi, mais que, dans ce cas, les amis de la liberté et les ennemis des Bourbons, dans les classes élevées, n'auraient certainement pas manqué de se mettre en évidence.

On a arrêté hier matin, dans une des avenues des Champs-Élysées, une charrette de blanchisseuse chargée de poudre à canon, couverte de linge. Cet événement, dont la nouvelle s'est bientôt répandue en ville, pourrait faire soupçonner que les malveillants poursuivent sourdement encore leurs desseins criminels; mais, quelqu'un qui a vu, hier au soir, le ministre de la police, m'a dit que celui-ci en avait parlé comme d'une chose fort indifférente, et en énonçant l'opinion que cette poudre a dû être introduite en fraude, par les jardins de l'artificier Ruggieri. Toutes les fois que des bruits de ce genre se répandent, la crainte augmente l'acharnement des dames, de beaucoup d'hommes aux Tuileries, contre le ministre et le préfet de police qu'ils croient coupables de négligence, même de mauvaise foi. Mais, les rapports qu'ils font presque journellement au roi semblent satisfaire complètement le monarque.

4 juin.

L'affaire de la charrette de poudre s'est éclaircie de la manière suivante : Un capitaine d'artillerie, nommé Vallée, qui s'est très bien conduit, l'année passée, à l'occasion de l'entreprise du général Lefèvre-Desnouettes sur la Fère, mais qui doit avoir contracté, dans les armées françaises, l'habitude de prendre ce qui ne lui appartient pas, se trouvait en garnison à Vincennes, lors du dernier séjour des troupes alliées à Paris et dans les environs. Il profita de ce moment de désordres pour se procurer une clef du donjon de Vincennes, et pour en faire enlever, dans le dessein de la vendre, une certaine quantité de poudre. Celle-ci a dû enfin être introduite en ville, et transportée chez un épicier, qui l'avait achetée, pour la revendre à son tour, aux artificiers. C'est alors que la charrette qui en était chargée a été saisie. Par suite de cette découverte, le ministre de la guerre vient

d'envoyer l'ordre au Havre, où le capitaine Vallée est maintenant en garnison, de l'arrêter.

7 juin.

Pour enlever aux malveillants, et même aux méfiants, autant que possible, tous les moyens de répandre des inquiétudes, le gouvernement français a fait dire à l'épouse du ci-devant roi Joseph qu'il désirait qu'elle quittât enfin la France. Cette dame ayant cependant représenté que l'état de sa santé ne lui permettait pas de suivre son mari en Amérique, et qu'elle désirait se fixer dans les environs de Francfort, à la campagne, et M. de Richelieu n'ayant surtout à cœur que de la voir sortir de France, ce ministre lui a délivré un passeport pour cette ville. Le ministre d'Autriche et moi, nous n'avons pas cru devoir nous refuser à viser ce passeport, sur la demande expresse que le duc de Richelieu et le chargé d'affaires de Suède nous en ont faites en abandonnant à la haute sagesse de nos cours la décision ultérieure qu'elles pourraient, peut-être, juger à propos de prendre à l'égard du séjour futur de M<sup>me</sup> Joseph Bonaparte.

16 août.

M. Jay a reçu du général Exelmans une lettre qui lui annonce que le 17 de ce mois, un traité sera signé à Vienne entre l'Autriche et la Russie dans le but de placer Napoléon II sur le trône de France ainsi que de régler les intérêts réciproques de ces deux puissances relativement au territoire, etc.

L'année 1816 vit se poursuivre, mais sans éclat nouveau, les intrigues de l'opposition révolutionnaire. L'attention parut d'ailleurs s'en détourner par suite de la satisfaction avec laquelle fut accueillie la dissolution de la Chambre introuvable, suivie d'élections qui assuraient une majorité au ministère. Ce n'était d'ailleurs qu'une trêve. Dès le début de 1817, l'agitation bonapartiste recommença.

31 mars 1817.

M. de Crokenbourg, autrefois officier d'ordonnance de Buonaparte, et le colonel Briquerville, ont été arrêtés, avant hier, parce que l'on a découvert qu'ils entretenaient des correspondances avec les exilés et révolutionnaires français en Belgique. Le premier de ces officiers, Belge de nation, est revenu à Paris, à l'époque de l'invasion de Buonaparte et a tâché de révolutionner sa patrie en faveur de cet usurpateur. Son frère est aide de camp du prince d'Orange qui, malheureusement, favorise beaucoup trop ces agitateurs. Le général Fagel<sup>1</sup> a cru devoir faire quelques démarches qui ont été sans succès.

Quoiqu'on n'ait eu, à Paris, peut-être qu'une douzaine d'exemplaires de la fameuse brochure intitulée : *Manuscrit venu de l'Isle Sainte-Hélène*, elle a cependant circulé, de main en main, de manière à être subitement très connue, surtout dans la première classe des habitants de la capitale. Elle n'a pu que produire un très mauvais effet, par la

<sup>1</sup> Ministre des Pays-Bas à Paris.

raison déjà qu'elle remplit son but principal, celui d'engager le public à s'occuper de nouveau d'un homme que les révolutionnaires, dans tous les pays, tâchent de rendre intéressant, pour, en même temps, combattre le principe de la légitimité. Les bonapartistes sont enchantés, comme de raison, de cet ouvrage. Mais, ce qui est assez surprenant, c'est que même la plupart des ultra-royalistes le trouvent admirable, parce qu'il y est dit que si l'on voulait changer les choses, il fallait changer les personnes.

Le général Pozzo énonçait, hier, l'opinion que M. de Las Cases pourrait bien avoir fait, en quittant l'île Sainte-Hélène, des annotations qui auraient pu le mettre dans le cas de rédiger au Cap le manuscrit en question. Mais, comme celui-ci se trouve souvent en contradiction avec la lettre vraiment authentique de M. de Montholon, et que bien des phrases, comme par exemple, celles sur le duc d'Enghien, le maréchal Marmont, et le général Pozzo di Borgo, ne peuvent jamais avoir été dites par Buonaparte, je suis bien plus tenté de me ranger de l'opinion du duc de Wellington, qui croit que le manuscrit est sorti, suivant l'expression dont il se sert, de la boutique libérale de Paris, c'est-à-dire, de la société intime de M<sup>me</sup> de Staël, qui n'est pas rétablie encore, mais dont la santé va un peu mieux. Le maréchal Marmont, faisant partie de cette société, il est très probable que la phrase favorable qui le concerne, a pour but de le réconcilier avec la vieille armée. Le duc de Wellington m'a dit, au reste, confidentiellement, que quelques renseignements particuliers de Londres étaient venus à l'appui de son opinion, mais qu'ils n'étaient point fondés sur des faits assez évidents, pour pouvoir être encore certain de ne pas se tromper. Quoi qu'il en soit, cette brochure produit un effet vraiment extraordinaire.

30 avril.

... L'auteur de *l'Appel à la nation anglaise*, nommé Santini, ancien soldat et huissier de Buonaparte, ainsi que le Polonais Piontowski, revenus tous les deux de Sainte-Hélène, viennent de passer à Bruxelles, où ils ont vu, à l'exception de Cambacérès, qui leur a fermé sa porte, tous les exilés ou réfugiés français, ainsi que plusieurs Belges, qui malheureusement sont toujours imbus des principes révolutionnaires. Ils traversent tranquillement l'Allemagne, pour se rendre en Italie, et font partout les commissions dont leur maître les a chargés. Il est assez singulier que, ni en Angleterre, ni dans les Pays-Bas, ni en Allemagne, on n'ait cherché à mettre fin à cette promenade de ces deux individus. Outre les particuliers de leur bord, qu'ils se plaisent à visiter, de grands personnages n'ont pas dédaigné d'écouter leurs doléances plaintives sur le traitement rigoureux qu'on fait éprouver à Napoléon Buonaparte; et, de là, une opinion qui commence à s'établir, que l'Europe manque de générosité et même d'humanité envers cet usurpateur déchu.

... Des informations ultérieures semblent avoir décidé le comte Decazes à ne point faire arrêter, comme il me l'avait dit, le fils de l'auteur Arnault<sup>1</sup>. Mais, une lettre de M<sup>me</sup> Regnaud de Saint-Jean

<sup>1</sup> L'auteur de *Germanicus* joué le 22 mars, au Théâtre-Français. Arnault était proscrit. La représentation de sa pièce donna lieu à des troubles qui durèrent plusieurs jours.

d'Angély <sup>1</sup> à son mari en Amérique, a nécessité, en revanche, l'arrestation de cette femme. Cette lettre, datée du 30 mars, et portant le n° 104, a été saisie sur un nommé Robert, qui était sur le point de s'embarquer pour l'Amérique, et qui a été fouillé parce qu'il n'avait pas de passeport. M. de Richelieu me l'a montrée. Elle est écrite dans un sens abominable, et offre une nouvelle preuve des relations étroites qui sont établies entre les révolutionnaires en Belgique et en France, et de la nécessité de prendre enfin, partout, des mesures décisives et suffisantes contre les perturbateurs de l'ordre et du repos publics en Europe.

M<sup>me</sup> Regnaud y engage son mari de venir s'établir, le plus tôt possible, à Harlem, et le prévenant qu'elle et leurs amis en Belgique, dont elle ne nomme que les sieurs Arnault, Buffaut et une M<sup>me</sup> de La Tour, avaient fait les démarches nécessaires pour qu'il y soit bien reçu, mais que les autorités du pays n'en donnaient pas directement l'assurance, pour éviter les tracasseries ici. La lettre est longue, mais voici, à peu près, les phrases les plus remarquables dont je crois bien me rappeler : « Venez et soyez assuré que la révolution est inmanquable ; elle sera terrible, peut-être ; tout le monde en souffrira ; mais, il ne faut pas hésiter de couper des membres pour que le corps reprenne sa première vigueur. Si nous avons pu prévoir que *Germanicus* produirait un aussi grand effet, on aurait pu mieux en profiter. Un souffle suffit pour renverser ces misérables ; le ministère a reculé. Decazes a été forcé d'arrêter quelques-uns de ceux qui partagent nos opinions, pour satisfaire et contenir les blancs. Cela a donné de l'humeur à beaucoup de gens qui, déjà, commençaient à s'endormir, en disant que le gouvernement allait passablement bien. D'autres de notre parti craignent les alliés, et sont d'avis qu'il faut attendre une brouille entre eux, qui ne saurait tarder de survenir. Ils se trompent, les alliés ne sont pas à craindre ; ils ne bougeraient sûrement pas s'ils voyaient en France un grand mouvement national. »

M<sup>me</sup> Regnaud élève jusqu'aux nues le mémoire de Buonaparte, qu'elle croit très fermement avoir été écrit par lui-même. Elle parle avec une espèce d'idolâtrie de cet usurpateur renversé qui, comme je me le rappelle, a souvent pris la liberté de tenir publiquement des propos très peu flatteurs sur son compte, et elle finit par dire : « C'est un peu de notre faute si nous avons perdu ce grand, cet admirable homme : ne le délivrerons-nous pas bientôt ? C'est pour lui et son fils chéri qu'il faut tout entreprendre. C'est avec eux que nous retrouverons notre bonheur et notre gloire »

M. de Richelieu m'avait dit que M<sup>me</sup> Regnaud de Saint-Jean d'Angély serait transférée de la Conciergerie dans une maison de santé, parce qu'elle devra subir, suivant l'opinion des médecins, l'opération de la pierre, et que le public, ayant facilement compassion pour l'état de souffrance d'une femme, il ne serait pas sage d'exciter la pitié pour elle en prolongeant son séjour dans la prison. Aussi en est-elle sortie hier, mais on continuera de la garder soigneusement.

Ces précautions semblaient d'autant plus nécessaires que les conspirateurs relevaient la tête et, de nouveau, menaçaient la

<sup>1</sup> Son mari, qui avait été conseiller d'Etat sous l'empire, était proscrit.



couronne. Un mouvement, heureusement réprimé, avait éclaté à Lyon.

18 juillet.

Des dépositions faites, suivant ce que l'on m'en a assuré, par quatre détenus de Lyon, semblent prouver que les troubles qui y ont éclaté, il y a quelque temps, tenaient à un centre révolutionnaire formidable, dont la plupart des révoltés n'avaient eux-mêmes qu'une idée vague et inexacte. Deux d'entre eux prétendent qu'ils avaient considéré le duc d'Orléans comme chef de la conspiration; un autre que c'était le prince d'Orange, et le quatrième Marie-Louise et son fils. Tous les quatre doivent avoir déclaré qu'ils avaient été liés par un horrible serment, de ne jamais dénoncer aucun des leurs et qu'on les avait encore attachés à ce serment, en leur assurant que M. de Saineville, lieutenant de police à Lyon, était de la conspiration, et qu'il s'était absenté exprès de son poste, pour leur laisser le champ libre. Les ultra-royalistes font un très grand bruit de ces révélations, vraies ou supposées. Ils vont jusqu'à accuser le comte Decazes, et toute sa police en général, et les amis du duc de Feltre se montrent, dit-on, très empressés d'accréditer cette opinion.

Au cours de ces événements, M<sup>me</sup> Regnaud de Saint-Jean d'Angély avait été expulsée de France. Au commencement de 1818, elle cherchait à y revenir et demandait au gouvernement prussien la permission de continuer à résider, en attendant, à Aix-la-Chapelle où elle s'était établie.

18 janvier.

... Le duc de Richelieu m'a fait la lecture d'une réponse qu'il a adressée, dans le courant du mois passé, au marquis de Bonnay<sup>1</sup>, relativement au désir manifesté par M<sup>me</sup> Regnaud de Saint-Jean d'Angély, de ne pas être obligée de se rendre dans les provinces centrales de la Prusse, et de rester à Aix-la-Chapelle. Cette réponse contient, en substance, que les motifs qui avaient nécessité l'éloignement de cette dame de la France, existaient encore, mais que le gouvernement français ne ferait point de représentation contre la prolongation de son séjour à Aix-la-Chapelle.

Le duc de Richelieu ajouta à cette communication que les rigueurs de l'exil ne s'opposaient pas à la rentrée de M<sup>me</sup> Regnaud en France; mais, qu'il serait à désirer qu'elle n'eût point lieu, parce que cette femme semblait ne pouvoir se passer d'entrer dans des intrigues et qu'elle était, sous ce rapport, peut-être plus dangereuse encore que son mari, qui, suivant ce qu'on lui mande, doit se tenir caché, dans ce moment, à Liège, ou aux environs de cette ville. Comme j'ai fait observer, au reste, au duc de Richelieu, suivant l'ordre que V. A. m'en avait donné, qu'elle ne voulait faire que ce qui lui serait agréable, il en témoigna sa reconnaissance et énonça l'opinion que le moyen le plus simple pour empêcher M<sup>me</sup> Regnaud de revenir déjà en France, serait peut-être de lui faire déclarer que des passeports prussiens,

<sup>1</sup> Ministre de France à Berlin.

pour pouvoir y retourner, ne pourraient lui être accordés que sur la demande du gouvernement français.

Entre temps, il était toujours question de Bonaparte. Périodiquement, à Paris et à Londres, circulait la nouvelle de son retour, et quiconque débarquait de Sainte-Hélène devenait aussitôt l'objet de l'attention générale, de même que nulle nouvelle n'en arrivait sans donner lieu à toutes sortes de commentaires. On a vu plus haut le comte de Goltz appeler l'attention de son gouvernement sur les allées et venues de plusieurs de ces revenants. Dans les deux extraits suivants de ses rapports, il est encore hanté par tout ce qui touche au grand exilé.

18 mars.

Suivant des lettres de Sainte-Hélène, du 8 janvier, qui viennent de passer par les mains du baron de Vincent<sup>1</sup>, Buonaparte est sujet encore à des obstructions au foie; il ne sort plus du tout, et se dérobe tellement à la vue de tout le monde, que le gouverneur a toutes les peines imaginables à se convaincre, tous les jours, de sa présence dans la maison qu'il habite. C'est évidemment l'espoir de trouver enfin le moyen de s'évader, qui engage le prisonnier à se conduire de cette manière.

24 juin.

On parle secrètement d'une lettre arrivée à Paris, qui doit contenir la nouvelle que Buonaparte est parvenu à s'échapper de l'Isle Sainte-Hélène, sur un cutter américain. On est malheureusement, même à Londres, à ce qu'il paraît, assez longtemps sans nouvelles officielles de Sainte-Hélène, et cette circonstance offre d'un côté aux Buonapartistes et de l'autre à ceux qui ont intérêt à la continuation de l'occupation de la France par l'armée alliée, la facilité d'accréditer des bruits de cette nature; mais, celui-ci ne s'est pas trop répandu encore, et on y ajoute peu de foi, puisque, dans le cas contraire, les fonds publics auraient certainement baissé.

La défiance du comte de Goltz pour l'ancien personnel bonapartiste rallié à la Restauration, dès le début, durait encore en 1819 et en 1820, ainsi qu'en témoignent les récits suivants, rédigés à ces deux dates, alors que les proscrits commençaient à être l'objet de mesures de grâce.

6 février 1819.

... Le comte Decazes m'a dit, entr'autres, qu'il avait demandé au roi, comme dernière grâce, après avoir donné sa démission, la rentrée du général Exelmans en France. Je lui répondis que comme le public ne jugeait les hommes que sur des faits généralement connus, et que personne n'ignorait qu'Exelmans avait fait arborer le drapeau trico-

<sup>1</sup> Ambassadeur d'Autriche à Paris.

lore sur le château des Tuileries, à l'arrivée de Bonaparte, on pourrait être surpris de sa rentrée bien plus que de celle de beaucoup d'autres. Il répliqua qu'il pouvait m'assurer que le fait sus allégué était inexact, et que ce général s'était parfaitement bien conduit, à l'occasion du licenciement de l'armée de la Loire, en forçant les troupes sous ses ordres à remplacer la cocarde tricolore par la cocarde blanche; que toute sa famille était, au reste, ultra-royaliste; que celle-ci n'ayant cessé de solliciter sa rentrée, elle aurait cru que lui tout seul s'y opposait; que c'était, suivant l'avis des autres généraux, un des premiers hommes de guerre de la France; qu'il était dévoué à présent de cœur et d'âme au roi, et que rentrant dans sa famille, après la première conversation qu'il avait eue avec le ministre de la guerre et lui, le comte Decazes, il avait dit :

« J'ai embrassé maintenant la légitimité, je m'enveloppe du drapeau blanc, et (le mot technique se devine) aucun démon ne pourra plus m'en faire sortir. »

Mais, à combien de généraux n'ai-je pas moi-même entendu tenir un pareil langage, avant la journée du 20 mars! C'est ce malheureux esprit militaire de l'ancienne armée, qui pourrait se réintroduire dans la nouvelle par les généraux rappelés en service, que je regarde principalement comme tous dangereux pour le trône légitime et la tranquillité publique en France<sup>1</sup>.

8 janvier 1820.

... Le général Savary s'est présenté, mercredi dernier, au public, dans la loge de la reine de Suède, à l'Opéra<sup>2</sup>, et est resté, pendant toute la représentation, assis à côté de cette princesse. Il a été chez le baron de Vincent, après lui avoir demandé, par billet, la permission de lui faire sa visite, et lui a dit qu'il avait senti le besoin de renouveler au ministre d'Autriche l'expression de la vive reconnaissance que lui avait inspirée la manière gracieuse et bienveillante avec laquelle il avait été traité par sa cour; qu'une affaire de sous-lieutenant l'avait obligé à quitter Smyrne, où il serait peut-être resté, que n'ayant pu mener plus longtemps en Angleterre, ou autre part, une vie errante et malheureuse, et que se voyant à une si courte distance de sa patrie et de sa famille, il n'avait pu enfin résister au penchant de revenir en France, et qu'il était très décidé à y mener une vie tranquille et obscure. Le baron de Vincent m'a dit qu'ayant voulu se garder de donner une autre direction à l'entretien, il s'était borné à lui répondre poliment.

— J'ai peu de confiance dans la protestation du général Savary, m'a-t-il ajouté, et quelles que puissent être même ses intentions je crains que son arrivée, celle de Maret et de plusieurs autres exilés, ne viennent encore augmenter les embarras du gouvernement.

Je partage entièrement la manière de voir du baron de Vincent à cet égard.

<sup>1</sup> Dans mon livre : *Louis XVIII et le duc Decazes*, j'ai raconté comment celui-ci obtint du roi la grâce du général Exelmans dont la femme était l'amie de jeunesse de la sienne.

<sup>2</sup> La femme de Bernadotte était en ce moment à Paris, et Savary, venu en France pour y purger sa contumace, ayant été acquitté par le Conseil de guerre, rien ne s'opposait plus à ce qu'il y résidât.

II

LE MARIAGE DU DUC DE BERRY

Du 26 mars au 15 juin 1816, le comte de Goltz transmet à sa cour divers renseignements sur l'arrivée de la princesse Caroline de Naples, qui vient en France pour épouser le duc de Berry. La joie de la famille royale à la veille de ce mariage, les espoirs qu'elle fondait sur cette union, l'empressement avec lequel le pays s'associait à ces espérances, éclatent dans les notes du diplomate prussien. C'est comme une éclaircie dans les agitations et les obscurités de cette année 1816, si souvent troublée, comme on l'a vu, par les complots du parti révolutionnaire et par les folles équipées de l'ultra-royalisme.

26 mars.

On attend ici la princesse des Deux-Siciles, vers la fin du mois prochain. Il paraît que M. de Blacas <sup>1</sup> ne se soucie pas trop de revenir en France, dans le moment présent, et qu'il n'accompagnera, par conséquent, point la princesse.

Le roi a reçu aujourd'hui le corps diplomatique pour la première fois depuis qu'il souffre de la goutte. Il était dans son fauteuil et nous a dit, en nous faisant faire un petit cercle autour de lui, qu'il n'avait pas voulu retarder plus longtemps le plaisir de nous voir. L'ambassadeur de Sardaigne lui a fait, au nom du corps diplomatique, des félicitations sur le mariage que Monseigneur le duc de Berry va conclure; S. M. lui répondit qu'elle était fort sensible à l'intérêt que lui marquait le corps diplomatique, qu'elle espérait que ce mariage ferait le bonheur de sa famille et de la France.

LL. AA. RR. Monsieur et le duc de Berry ont répondu également d'une manière fort aimable aux félicitations que leur fit l'ambassadeur de Sardaigne en notre nom; Monsieur ajouta à sa réponse qu'il espérait que cette union consoliderait le bonheur de la France et par cette raison même le bonheur de l'Europe.

La réponse du duc de Berry à la députation de la Chambre des pairs, qui se trouve insérée dans le *Moniteur* d'hier, prouve que ce prince a voulu rassurer le public sur ses principes politiques. C'est surtout à l'influence de M. de la Ferronnays, homme d'esprit et sage, que l'on peut, je crois, attribuer la modération de ces principes <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il était alors ambassadeur de France à Naples.

<sup>2</sup> M. de la Ferronnays était aide du camp du prince. Sa femme fut nommée dame d'honneur de la duchesse de Berry et sa belle-mère, la duchesse de Montsoreau, gouvernante des enfants à naître du mariage. Après la mort du premier né, qui ne vécut que quelques heures, un incident relatif à la layette qu'elle avait cru pouvoir s'approprier en interprétant à son profit les usages de la cour entraîna la révocation de la gouvernante. Naturellement, M. de la Ferronnays prit parti pour elle. Il s'en

Comme aucune des dames de l'ancien régime, n'était encore placée à la cour, la nomination de la duchesse de Reggio à la place de dame d'atours de l'épouse future du duc de Berry est un événement qui fait une bonne impression sur un grand nombre de personnes.

8 mai.

Il y a eu, hier, audience diplomatique aux Tuileries à l'occasion de laquelle le duc de La Châtre, époux divorcé de M<sup>me</sup> de Jaucourt, remplissait pour la première fois les fonctions de premier gentilhomme de la chambre.

Le roi parut être de bonne humeur. Monsieur me parla de nos troupes<sup>1</sup> en me témoignant l'espoir que la bonne intelligence entre elles et les habitants, réclamée par l'intérêt général, se consoliderait de jour en jour davantage, et, en ajoutant qu'il fondait cet espoir sur les rapports satisfaisants qu'il recevait, depuis quelque temps, des chefs de la garde nationale, dans les départements occupés par les troupes étrangères.

M. le duc d'Angoulême portait de nouveau la plaque de Saint-André. Le duc de Berry m'exprima ses regrets de ce qu'une fête que le roi des Deux-Siciles avait voulu donner encore à sa petite-fille, avant son départ, et l'obligation qui lui était imposée de faire quarantaine, retarderaient son mariage, de manière qu'il ne pourrait guère avoir lieu qu'au commencement du mois prochain.

27 mai.

M<sup>me</sup> S. M. T. C. a reçu enfin du duc d'Havré, capitaine des gardes, envoyé à Marseille, l'annonce officielle de l'heureuse arrivée de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, dans la rade de cette ville, où elle fera sa quarantaine jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Le duc d'Havré a été obligé de faire son compliment au bas de l'escalier du vaisseau sur lequel se trouve la princesse. Il dit, dans son rapport, beaucoup de belles choses de sa physionomie, de son teint et de ses cheveux, en ajoutant, cependant, qu'il n'avait pu voir sa taille, parce que le bord du vaisseau la cachait.

Madame la duchesse de Berry partira, le 3, de Marseille. Mais, comme elle voyagera lentement, pour recevoir les compliments en route, et pour assister aux fêtes que lui ont préparées les villes qu'elle va traverser, elle n'arrivera que le 15 à Fontainebleau. La cour s'y rendra le 12 ou le 13. La grande entrevue aura lieu dans la forêt de Fontainebleau, à quelques lieues de distance du château. On restera dans celui-ci, pendant la journée du 16, et le 17, S. M. T. C. amènera sa nièce dans sa voiture à Paris. Il paraît que le mariage sera célébré encore, le même jour, dans l'église Notre-Dame, et que, le lendemain, il y aura bal paré à la cour.

On m'assure que, conformément à l'ancien usage, le corps diplomatique ne sera point invité à suivre la cour à Fontainebleau. Ce bal

suivit entre le prince et lui une querelle à la suite de laquelle il donna sa démission ainsi que sa femme. Ultérieurement, il fut envoyé en Russie comme ambassadeur de France.

<sup>1</sup> Les troupes étrangères occupaient encore certains points du territoire. On sait que l'occupation ne cessa que dans le second semestre de 1818, après le congrès d'Aix-la-Chapelle.



paré, le 18 juin, est bien remarquable. Il semble qu'il ait été choisi exprès comme anniversaire de la bataille de Waterloo.

7 juin.

V. A. trouvera, dans le *Moniteur* d'aujourd'hui, le cérémonial pour la remise, la réception et le séjour de Madame la duchesse de Berry à Marseille, et son voyage à Toulon. L'arrivée de cette princesse à Paris est fixée maintenant au 16 de ce mois, et le mariage aura toujours lieu le 17. La cour part le 12, pour Fontainebleau; elle ne sera accompagnée que des personnes de service, et les ministres-secrétaires d'Etat ne seront point, par conséquent, du voyage.

15 juin.

On ne parle et on ne s'occupe, à présent, dans Paris, que des fêtes qui vont avoir lieu, pour le mariage du duc de Berry, et des moyens d'y prendre part. Les journaux et l'imprimé ci-joint que vient de nous transmettre le duc de La Châtre, en contiennent déjà les annonces détaillées.

Demain, jour de l'entrée solennelle dans la capitale, il n'y aura point de fête. Après-demain, le corps diplomatique se réunira, à dix heures du matin, chez l'ambassadeur de Sardaigne, pour se rendre en cortège à Notre-Dame. Nous nous conformerons, à cette occasion, comme toujours, à l'arrangement convenu à Vienne entre les cours, en prenant rang parmi nous, suivant l'ancienneté de notre résidence, comme ministre à la cour où nous sommes accrédités. C'est d'après ce principe que le général Pozzo di Borgo, qui suit immédiatement les ambassadeurs, marche devant moi et le baron de Vincent derrière moi.

Le duc de Richelieu est parti aujourd'hui, de grand matin pour assister à la première entrevue de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Berry. M. de Talleyrand, en sa qualité de grand chambellan, a accompagné le roi, dans sa voiture, à Fontainebleau.

Le mariage eut lieu le 17 juin. L'année suivante, au mois de juillet, la duchesse de Berry mit au monde une fille qui, malheureusement, ne vécut pas. De Goltz nous raconte les circonstances de sa naissance et celles de sa mort.

18 juillet.

La mort de l'enfant dont S. A. R. la duchesse de Berry était accouchée, a plongé la famille royale dans une profonde tristesse. Le roi avait dit, quelques heures avant ce funeste événement au comte de Fernand Nunez qui, en sa qualité d'ambassadeur de famille, se rendait à la messe aux Tuileries :

« Ma petite-nièce va bien mal; il n'y a presque plus d'espoir de vie; c'est désolant, mais que la volonté de Dieu soit faite. »

S. M. T. C. envoya, de demi-heure en demi-heure, à l'Elysée-Bourbon, pour en avoir des nouvelles. Les couches de la princesse ont été très difficiles, parce que l'enfant s'est présenté par les pieds. Aussi le roi a-t-il témoigné sa reconnaissance à l'excellent accoucheur, M. Deneux, en lui serrant la main, et Mgr le duc de Berry, dans l'excès de sa joie, l'a même embrassé en présence de la cour. L'enfant parais-

sait, du reste, bien portant jusqu'à onze heures du soir. Les médecins sont tous de l'avis que l'on ne peut attribuer la cause de sa mort qu'à la rougeole que M<sup>me</sup> la duchesse a eue pendant sa grossesse.

Cette princesse, à laquelle on a jugé nécessaire d'annoncer la nouvelle, avant sa fièvre de lait, a pleuré beaucoup, et cela fait espérer aux médecins que sa santé n'en souffrira pas. Jusqu'à présent, elle se porte aussi bien que son état actuel peut le permettre. On trouve à présent une espèce de consolation, en pensant que les vœux ardents qui appelaient la naissance d'un prince n'ont point été accomplis, car la mort d'un héritier présomptif du trône aurait produit une bien plus triste impression. Les ennemis du gouvernement, qui se réjouissaient déjà de ce que les espérances de la famille royale, sous ce rapport, avaient été déçues, n'ont pu que difficilement contenir les témoignages de leur satisfaction, en apprenant la mort de la petite princesse. Je dois ajouter pour V. A. qu'en général le public s'est montré assez indifférent et sur l'accouchement et sur ses suites funestes.

26 juillet.

L'on parle beaucoup dans les salons de la visite que M. le maréchal duc de Reggio aurait faite à M. le marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies, à l'effet de lui adresser des reproches de n'avoir pas invité MM. les maréchaux de France, pour avoir l'honneur de signer l'acte de naissance de la princesse, tandis que M. de Mortemart, d'un grade inférieur, y avait été invité. M. le marquis de Brézé, dit-on, n'ayant donné qu'un mauvais prétexte à M. le maréchal duc de Reggio, celui-ci lui répondit : « Que le roi, dans sa sagesse, avait reconnu la nouvelle noblesse, et que si elle ne comptait pas autant de quartiers que l'autre, elle n'en était pas moins aussi honorable. » L'on ajoute qu'en disant ces derniers mots, M. le maréchal avait la main droite sur la poignée de son épée, ce qui fut cause que M. de Brézé s'en étant plaint au roi, S. M. avait demandé au maréchal en quoi il pouvait lui avoir déplu, et que ce dernier avait répondu :

— Sire, tous les bons Français connaissent et admirent les hautes qualités de Votre Majesté, et sont prêts à verser tout leur sang pour elle ; mais, ils voient avec regret que c'est en votre nom que des méchants cherchent à opérer une désunion en voulant établir une démarcation là où votre sagesse et votre philosophie n'en reconnaissent pas.

Peu après, la duchesse de Berry devint grosse de nouveau. La cour de France vécut dans l'espoir, espoir qui devait être trompé.

16 septembre 1818.

La cour de France est dans la plus profonde affliction, à cause de la malheureuse couche prématurée de S. A. R. M<sup>me</sup> la duchesse de Berry. Elle n'a été provoquée par aucun accident, et sa dame d'honneur, la duchesse de Reggio, ayant assisté la veille à un dîner chez moi, que S. A. R. Mgr le prince Auguste de Prusse a bien voulu me faire la grâce d'accepter, nous a assurés alors encore que la saignée presque généralement d'usage à mi-terme, avait fait beaucoup de bien à la princesse, et qu'elle ne s'était jamais si bien portée. S. A. R. a ressenti

cependant, le 13, à deux heures du matin, les douleurs de l'enfantement. Monsieur, Monseigneur et M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême se sont rendus chez elle à trois heures; elle était accouchée d'un enfant de quatre mois et demi du sexe masculin, que le duc de Richelieu a vu encore vivant, et qui a pu même être baptisé avant sa mort. Le roi, le duc et M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême n'ont pu parler avant hier au soir encore de ce triste événement, sans avoir les larmes aux yeux.

S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, chez lequel je devais avoir l'honneur de dîner le 13, avec S. A. R. Mgr le prince Auguste, a jugé avec raison qu'une position ne lui permettait pas de donner à dîner et s'est empressé de faire sa visite de condoléance à S. M. T. C. et à la famille royale. Cette visite devait avoir nécessairement quelque chose d'embarrassant, tant pour celui qui la faisait que pour ceux qui la recevaient; mais, on y a mis de part et d'autre beaucoup de ménagements, et Mgr le duc d'Angoulême a montré, à cette occasion, un fort bon esprit, en disant à Mgr le duc d'Orléans :

— Pensez toujours, prince, que vos enfants sont les nôtres. »

Il est fort à craindre que si on ne prend pas à présent le parti qu'on avait dû prendre, il y a six mois déjà, de faire voyager M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, pendant une année au moins, cette princesse très jeune, et d'une constitution extrêmement délicate, ne fera plus que des fausses couches. Elle se porte, au reste, aussi bien que les circonstances peuvent le permettre.

L'année suivante donna un démenti aux craintes dont le ministre de Prusse s'était fait l'écho dans le rapport précédent et il s'empressait de l'annoncer à sa cour. Malheureusement, ce n'était pas encore un garçon.

25 septembre.

... S. A. R. M<sup>me</sup> la duchesse de Berry est très heureusement accouchée le 21, à 6 heures 1/2 du matin, d'une princesse qui a été nommée Louise-Marie-Thérèse d'Artois, Mademoiselle<sup>1</sup>. Ce dernier titre ne pourra par conséquent plus être donné à la princesse, sœur du duc d'Orléans, sans y ajouter le nom d'Orléans. Le *Moniteur* du 21 publie l'extrait des registres de l'état civil de la maison royale, renfermant le procès-verbal qui constate la naissance de la jeune princesse et l'acte de naissance, suivant les formes prescrites.

Nous avons eu, ce même jour, le cercle diplomatique ordinaire à la cour. Le roi qui, s'étant fait réveiller, avait été, dès 5 heures 1/2 du matin, à l'Elysée-Bourbon, pour assister à l'accouchement, eut l'air très triste. Il répondit aux compliments que l'ambassadeur de Naples lui adressa au nom du corps diplomatique, qu'il était très sensible à l'intérêt que lui marquaient les ministres étrangers; qu'il aurait été fort à désirer que sa nièce fût accouchée d'un prince; mais, qu'elle se portait heureusement aussi bien que possible, et que l'on pouvait ainsi fixer au moins son espoir sur l'avenir. S'approchant de moi, le roi, après m'avoir demandé des nouvelles de V. M. m'en parla de nouveau avec l'accent de l'affliction. Je lui répondis que M<sup>me</sup> la duchesse de Berry étant accouchée l'avant-dernière fois d'une princesse et ayant

<sup>1</sup> On sait que cette princesse épousa le duc de Parme.

été à présent parfaitement heureuse dans ses couches, on ne pouvait qu'en conclure avec plus de probabilités qu'elle remplirait, l'année prochaine, les vœux de la France et de l'Europe, en mettant un prince très bien portant au monde.

Le roi parut touché de cette remarque et me dit :

— Il faut se consoler avec ce que vous dites; mais nous n'avons, en attendant, toujours que la moitié d'un garçon.

Les princes et M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême nous ont témoigné également leurs regrets, en montrant cependant plus d'espoir pour l'avenir. D'après ce que m'ont dit les personnes présentes à l'Elysée-Bourbon, au moment de l'accouchement de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, le prince son époux a fait preuve de délicatesse envers elle, en n'affectant aucun déplaisir de la naissance d'une princesse. Il m'a dit en plaisantant qu'il tâcherait de mieux faire par la suite, et, en se justifiant de s'être trompé dans son calcul par la circonstance assez extraordinaire que son épouse avait déjà senti remuer l'enfant le 16 mars; que quelqu'un ayant dit dans la chambre voisine de celle de M<sup>me</sup> la duchesse : « L'enfant crie comme un garçon », le bruit de la naissance d'un prince s'était aussitôt répandu jusque dans la cour du palais, où les gardes avaient même poussé déjà des cris de joie.

Quelque intéressant que puisse être, sous le rapport de l'affermissement de la dynastie légitime en France, l'événement que je viens d'avoir l'honneur d'annoncer à V. M., il cesse cependant de paraître important, lorsqu'on voit se développer peu à peu les funestes conséquences de la dernière révolution ministérielle, et du système que le gouvernement a cru devoir faire depuis. Mes collègues les ministres d'Autriche et de Russie, ainsi que presque tous les autres ministres accrédités près cette cour, en sont très alarmés.

C'est la politique du ministre Decazes, approuvée par le roi, qui causait au corps diplomatique ces alarmes auxquelles, cinq mois plus tard, le crime de Louvel parut devoir donner raison. Du moins, le malheur de la maison de Bourbon fut-il atténué lorsqu'à la fin de 1820, la duchesse de Berry eut un fils. On crut alors que la monarchie légitime avait pour elle l'avenir. On comptait sans les intrigues révolutionnaires et les fautes du parti royaliste et 1830 devait démentir les espoirs de 1820.

### III

#### LE GOUVERNEMENT DES CENTRES ET L'OPPOSITION ULTRA ROYALISTE

Nous réunissons sous cette rubrique divers extraits des rapports du comte de Goltz, relatifs aux incidents qu'engendraient à toute heure les efforts tentés par l'ultra-royalisme pour contrecarrer la politique des cabinets Richelieu, Dessoles et Decazes et aux diverses mesures par lesquelles ceux-ci y répondaient. Dans

ces conflits, où apparaît souvent ce qu'on appelait le parti de la cour et qu'envenimaient les entreprises des gardes du corps, le roi donnait toujours raison à ses ministres. Il s'y croyait tenu par ses devoirs de monarque constitutionnel, dont le premier consistait, pensait-il, à défendre la Charte contre les entreprises dont elle était l'objet et à demeurer toujours à la tête de ses défenseurs.

L'histoire de ces incidents a été maintes fois racontée. Mais, dans les relations fragmentaires qu'en donne le diplomate prussien, il semble que l'on saisisse mieux le trouble des esprits et les agitations qui résultaient des menées incessantes de l'opposition.

8 mai 1816.

Hier au soir enfin, la grande affaire d'un changement dans le ministère a été décidée. Après les inconséquences sans nombre que le comte de Vaublanc<sup>1</sup>, cédant toujours à l'influence de l'héritier présomptif du trône et du parti de la cour, avait commises, il venait d'en faire tout récemment une qui renforçait considérablement les griefs que le duc de Richelieu devait avoir contre lui. Le préfet du département des Côtes-du-Nord, connu pour être un des meilleurs administrateurs du royaume, n'étant pas toujours, et surtout point à l'occasion de la procédure contre les avocats du général Travot, d'accord avec le vieux général Viomesnil, le ministre de l'intérieur prit le singulier parti de lui écrire que les meilleurs préfets étaient sujets à être destitués; qu'il avait été très bien reçu par un certain parti dans son département, et qu'il se croyait dans le cas de devoir l'engager à donner sa démission.

Le préfet lui ayant répondu qu'un bon préfet ne pouvait être engagé à se retirer du service, le ministre, sans en rien dire au duc de Richelieu, sut obtenir le consentement du roi à sa destitution. Le préfet, alors, pour toute réponse, prouva le tort qu'on avait eu envers lui en faisant, au nom de tous ses administrés, la remise de 1 200 000 francs qui leur revenaient, par suite de la répartition générale des 100 millions de contributions extraordinaires. Le duc de Richelieu était décidé, maintenant, à se retirer plutôt lui-même du ministère, que d'y être plus longtemps avec le comte de Vaublanc, un aussi indigne collègue.

M. et M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême ont fait jouer tous les ressorts pour empêcher le renvoi de celui-ci. Mais, après un long entretien que le duc de Richelieu eut, hier au soir, avec le roi, S. M. a résolu enfin de le remplacer par M. Lainé. Celui-ci recherchant la tranquillité a longtemps résisté; mais, il a fini par accepter. Comme sa santé semble cependant avoir souffert, il est possible qu'il se rende, pour quelque temps, aux eaux et que M. Becquey, homme qui jouit d'une bonne réputation et qui paraît professer des principes

<sup>1</sup> Le comte de Vaublanc, qui partageait les opinions des ultra-royalistes, était cependant ministre de l'intérieur dans le cabinet Richelieu. Les détails que donne de Goltz sur sa chute, nous dispensent de raconter comment et pourquoi il succomba.



modérés, sera chargé, pendant son absence, du portefeuille du ministre de l'intérieur.

14 novembre.

Le roi vient de remplacer l'Administrateur général des postes, le marquis d'Herbouville<sup>1</sup>. Il est du parti des ultra-royalistes, et, depuis longtemps, n'agissait pas dans le sens du ministère. M. de Mézy, qui a été jusqu'ici préfet à Lille, et qui a su mériter la satisfaction du gouvernement, le remplacera, et on l'attend aujourd'hui. Je ne le connais pas encore; mais, on fait généralement son éloge, et j'espère que la négociation que j'ai entamée avec son prédécesseur, pour régler nos affaires de poste avec la France, ne souffrira pas plus de difficultés avec lui.

16 novembre.

L'ordonnance du roi, par laquelle M. de Mézy va être nommé directeur général des postes, n'a point paru jusqu'ici, parce qu'on attend encore son arrivée et qu'on n'a pas voulu laisser la poste vacante, pendant quelques jours, par la démission publique de M. d'Herbouville.

M. de Richelieu m'a dit, au sujet de M. d'Herbouville, qu'il en avait été très mécontent, sous tous les rapports; que c'était un homme intraitable, et qu'il avait poussé sa singulière conduite au point de ne pas mettre par exemple, depuis huit mois, le pied chez lui.

Quelques personnes m'ont assuré que dans l'ouverture soigneuse qu'il a faite de presque toutes les lettres, il n'a pas même épargné les ordres envoyés par les ministres dans les départements, pour pouvoir en faire la communication à certaines personnes aux Tuileries.

11 avril.

Un événement d'un nouveau genre vient d'arriver ici. C'est une espèce de revolte dans le corps qui est censé être le plus royaliste, savoir dans les gardes du corps. Un vif mécontentement s'était manifesté déjà la semaine dernière dans la compagnie d'Havré. Six brigadiers de cette compagnie ayant été placés comme officiers dans l'armée de ligne, il s'est trouvé, parmi leurs remplaçants dans la compagnie, un homme qui a combattu sous Buonaparte, à Waterloo. Des députés de la compagnie en ont porté des plaintes au duc d'Havré qui, cependant, a trouvé moyen d'arranger l'affaire sans compromettre le service. Mais la plus grande partie de la compagnie de Noailles, dont le duc de Mouchy est capitaine<sup>2</sup>, s'est rendue, quelques jours après, coupable d'un acte d'insubordination, bien plus surprenant encore.

Le général, comte d'Audenarde, qui a commencé sa carrière militaire en Autriche, commande cette compagnie en qualité de lieute-

<sup>1</sup> La direction générale des Postes avait à cette époque une importance politique d'autant plus grande que le Cabinet noir légué par l'Empire à la Restauration, fonctionnait encore. Aucun cabinet n'eût toléré que le fonctionnaire chargé de cette direction et toujours choisi parmi les députés, n'appartint pas au parti ministériel.

<sup>2</sup> Nous savons par Chateaubriand que le duc de Mouchy n'avait jamais brûlé une amorce.

nant. Sachant, comme soldat expérimenté, ce que le service exige, et forçant les militaires sous ses ordres, à remplir leurs devoirs avec exactitude, ceux-ci ont cru avoir droit de se plaindre de sa dureté. Il est cependant hors de doute que ce grief ne leur servait que de prétexte pour tâcher de se débarrasser d'un officier qui, ayant été colonel dans l'armée française jusqu'à l'époque de la première Restauration, ne leur paraissait pas assez pur pour avoir l'honneur de les commander, quoiqu'il eût suivi le roi à Gand.

Après s'être attiré de fortes réprimandes de la part du comte d'Audenarde, par l'affectation qu'ils mirent à ne pas vouloir le saluer, et à manquer de respect vis-à-vis de lui, cinq ou six d'entre eux prirent enfin le parti de mettre pied à terre, au moment où la compagnie se trouva rassemblée pour s'exercer dans le champ de mars, et de déclarer au duc de Mouchy qui fut présent, qu'ils ne voulaient plus servir sous les ordres du comte d'Audenarde. Le capitaine, quoique très faible soldat, parce qu'il ne l'a jamais été, leur répondit avec une sorte de vigueur, qu'ils étaient cassés et qu'il allait les faire conduire, à l'instant même, en prison. La compagnie tout entière s'écria qu'elle n'abandonnerait pas ses camarades, et qu'elle partageait unanimement leurs sentiments.

M. de Mouchy se rendit alors directement auprès du roi pour demander ses ordres, et S. M. ordonna, sur-le-champ, la dissolution de la compagnie, ce qui a effectivement eu lieu, le lendemain, sans difficulté. Comme d'après l'usage établi, les capitaines des gardes travaillent immédiatement avec S. M., le duc de Richelieu, le comte Decazes, et même le duc de Feltre, n'apprirent qu'assez tard ces événements. Le premier de ces ministres étant venu hier matin chez moi pour me témoigner son intérêt amical, a déploré l'organisation peu militaire des gardes du corps et son incompatibilité avec l'état actuel des choses.

21 mai.

Le langage et la conduite de Monsieur continuent d'inspirer malheureusement à un parti peu nombreux l'espoir et à une masse très considérable de la nation, la crainte que ce prince, s'il monte au trône, suivrait un système de gouvernement très différent de celui que le roi a si sagement adopté. A peu près toutes les personnes qui tiennent à la cour, et particulièrement celles qui entourent Monsieur, sont de ce premier parti et ne parlent que de projets criminels des Jacobins, d'une nouvelle révolution qui se prépare sous les auspices d'un ministère faible, ou trompeur, ou trompé, enfin de l'audace toujours croissante des ennemis de la légitimité.

Ces hommes soutiennent hautement qu'il y a impossibilité de prévenir une nouvelle catastrophe, si l'on ne s'empresse pas de confier toutes les places de l'Etat, suivant leurs expressions, à des mains pures et éprouvées. Il suffit aussi de connaître l'esprit et le caractère de ce prince pour concevoir qu'il persistera, même de très bonne foi, dans ses funestes erreurs, tant que sa situation personnelle ne subira aucun changement. Le général Pozzo s'en est convaincu encore ces derniers jours, par un long entretien qu'il a eu avec Monsieur et dans lequel ce prince est toujours revenu à son refrain, que le système de gouvernement était mauvais, qu'il exposait la France à de nouveaux bouleversements, et que le repos de ce pays ne pourrait être assuré à

jamais qu'en écartant de toutes les fonctions publiques, ceux qui n'ont pas donné toujours des preuves de leur pureté, de leurs sentiments et de leur dévouement absolu à la dynastie légitime; mais, qu'il ne se mêlât d'ailleurs de rien, et qu'il ne voulait pas le moins du monde, gêner la marche du gouvernement, telle vicieuse qu'elle pût être.

Le ministre de Russie a fait tout ce qu'il a pu pour le tirer d'erreur, et le ramener à la saine raison, en lui parlant du caractère et de la réputation dont jouissent en France comme dans l'étranger la plupart des ministres actuels; de la quantité de places les plus distinguées, occupées déjà par l'ancienne noblesse, de l'impossibilité de suivre un autre système de gouvernement sans exciter les craintes, la méfiance, et la haine de l'immense majorité de la nation contre une minorité impuissante, et sans donner beau jeu, par conséquent, aux jacobins et buonapartistes, qui trouvent, au contraire, dans le système actuel, parce qu'il ménage les nouveaux intérêts de la masse du peuple, la plus forte barrière à toutes les entreprises qu'ils pourraient vouloir tenter encore.

Il lui a fait observer aussi que l'Europe entière approuve ce système, et qu'il pourrait facilement s'assurer, par lui-même, que le duc de Wellington <sup>1</sup> et tous les ministres étrangers accrédités à la cour de France, sont de la même opinion sur ce sujet. Mais, le général Pozzo croit pourtant que tous ces arguments n'ont pas produit assez d'effet sur Monsieur, pour pouvoir espérer qu'il cédera moins que par le passé à l'impulsion que lui donnent les personnes qui conservent, en le voyant continuellement, le plus d'influence sur son esprit.

C'est donc au château des Tuileries même, où se trouve par un concours de circonstances extraordinaires qui rappelle l'époque du règne de Jacques II, à côté d'un souverain qui veut suivre avec justice et impartialité un système de modération convenable à tout le monde, un foyer de mécontentement capable de produire, de nouveau, les plus terribles événements.

27 août.

On a parlé, depuis peu, beaucoup du remplacement du duc de Feltre <sup>2</sup> par le comte Gouvion-Saint-Cyr. On disait même déjà hautement que pour le consoler, il serait nommé capitaine des gardes à la place du duc de Grammont, et que le roi élèverait celui-ci à la dignité de grand-écuyer. Mais, il paraît que ce changement n'aura pas lieu encore, parce que le duc de Richelieu considère le duc de Feltre comme le dernier lien qui existe entre le ministère et les ultra-royalistes, et que S. M. elle-même paraît toujours montrer de la répugnance à éloigner ce ministre de ses conseils.

17 septembre.

La nomination du maréchal Gouvion-Saint-Cyr au ministère de la guerre, et du comte Molé à celui de la marine a eu lieu dans un

<sup>1</sup> Celui-ci écrivit même au roi pour lui signaler les périls que la politique des ultras faisait courir à la monarchie. Cette intervention des étrangers dans les affaires intérieures de la France affecta vivement le roi qui en rejeta la responsabilité sur les ultras et ce fut une des causes de la dissolution de la chambre introuvable.

<sup>2</sup> Il était ministre de la guerre et entièrement dévoué au groupe le plus avancé du parti royaliste.

moment où il n'était presque plus question dans le public de ce changement important, et où les personnes mêmes qui y étaient le plus fortement intéressées ne s'y attendaient pas. M. le duc de Richelieu, par des motifs que j'ai eu l'honneur de rapporter à V. A., a longtemps hésité à demander d'une manière décisive le renvoi du duc de Feltre; mais, plus on s'est approché de l'époque des élections et de la session des Chambres, et plus ses collègues ont cru devoir insister sur le prompt éloignement de ce ministre. Cette mesure, quoiqu'elle puisse avoir des inconvénients en ce moment, sous plusieurs rapports, semblait au reste inévitable dans la suite, parce qu'il est, en effet, presque impossible qu'un ministère se soutienne longtemps s'il n'y règne pas l'unité la plus parfaite, dans un état représentatif. M. le duc de Richelieu paraissait s'être convaincu d'ailleurs que la conservation du duc de Feltre ne suffirait pas pour rapprocher du ministère les ultra-royalistes, et que ne pouvant gagner tout ce parti, on ne pouvait que se borner au soin de l'affaiblir, en tâchant de ramener peu à peu aux principes qu'il repousse avec tant de persévérance un certain nombre des individus qui le composent, et en renforçant l'action du gouvernement par la conformité des opinions politiques de tous les chefs des départements ministériels.

On espère que le maréchal Gouvion-Saint-Cyr sera assez sage et prudent pour ne pas trop se hâter de faire rentrer des individus de l'armée de la Loire dans la nouvelle armée. Mais, il lui sera peut-être difficile de résister à l'influence que ses anciens compagnons d'armes essayeront d'exercer sur lui. Déjà, si l'on en croit certains indices, cette influence commence à se faire sentir puissamment.

C'est pour empêcher le mouvement des ultra-royalistes aux Tuileries, lorsqu'il a été sérieusement question de la démission du duc de Feltre, que cette affaire a été tenue si parfaitement secrète, jusqu'au moment de la publication de l'ordonnance royale.

M. le comte Molé, jusqu'ici directeur général des ponts et chaussées, ne passe pas pour être un grand ami de la légitimité. Dans les Cent-jours, il a été pair de la Chambre de Buonaparte, et il a même contribué à l'acte additionnel; mais, il passe pour un bon administrateur, et d'ailleurs, c'est une voix de plus que le ministère a voulu se procurer.

D'après les nouvelles arrivées jusqu'ici de Lyon, la présence du maréchal Marmont paraît y faire du bien. Il m'est revenu d'assez bonne part que sa mission a encore pour but d'influencer les élections dans les départements de cette région, qui se trouvent dans le cas d'élire de nouveaux députés.

26 septembre.

Les élections sont enfin terminées<sup>1</sup>, et mieux qu'on ne pouvait s'y attendre, d'après ce qui s'était passé, le premier jour de la réunion des électeurs. L'agitation dans la capitale était très grande et le parti des ultra libéraux et antiministériels, ayant à sa tête de riches banquiers, dont l'influence acquise par leur fortune et par leurs relations commerciales, n'était que trop visible, on pouvait craindre avec raison qu'il l'emporterait sur le parti modéré des ministres constitutionnels.

<sup>1</sup> Il s'agissait de remplacer la chambre introuvable et les élections apportèrent au ministère une importante majorité.

Les premiers, étroitement unis et fort actifs, avaient mis tous les ressorts de l'intrigue en mouvement et profité avec adresse de l'opposition des ultra-royalistes contre le ministère. Ils firent circuler des listes dans lesquelles les noms de quelques-uns de leur parti figuraient avec ceux que le public connaît pour être attachés au gouvernement, et ils persuadèrent à beaucoup d'électeurs que les ministres voulaient ces hommes pour avoir une plus grande majorité contre les ultra-royalistes.

Le ministère, de son côté, avait fait un faux calcul, en espérant qu'un grand nombre de ceux-ci feraient cause commune avec lui, contre les jacobins et les ennemis de tout gouvernement légitime. Il se trouva dans un grand embarras, en voyant que l'obstination et la haine de beaucoup de royalistes exagérés allèrent jusqu'au point de ne pas se présenter aux assemblées des élections, ou à donner des votes qui devaient nécessairement être nuls. Ceux-ci déclarèrent même assez hautement que le ministère voulant absolument avoir les jacobins dans la Chambre, il les aurait, et qu'une loi d'élections, comme celle que le gouvernement avait fait adopter, ne pouvait, en général, avoir d'autre résultat.

C'est dans ce sentiment que M. Melchior de Polignac entre autres, répondit au général Pozzo di Borgo, lorsque celui-ci lui dit :

— Mais un homme attaché à son gouvernement, peut-il être un moment incertain, s'il s'agit de choisir, par exemple, entre M. Benjamin de Constant et M. Pasquier ?

— Ma foi, cela me serait assez indifférent, car l'un ne vaut pas beaucoup mieux que l'autre, lui répondit M. Melchior de Polignac.

A l'occasion de la dernière audience diplomatique de mardi dernier, jour où la première réunion des électeurs avait eu lieu, le duc de Berry me disait, sur le ton d'une familiarité gracieuse où il est ordinairement avec moi :

— Quel mauvais temps, mon cher comte, et quelles élections !

Je lui répondis :

— Cela n'est pas étonnant, Monseigneur, car lorsque les hommes qui sont, ou qui prétendent être attachés à leur gouvernement, se divisent, il est naturel que les malveillants en profitent.

Il y a eu des entretiens entre Monsieur, le baron Pasquier et le comte Decazes. Le roi lui-même paraît avoir interposé sa toute-puissante influence. A la fin, plusieurs ultra-royalistes se sont rendus dans de meilleures dispositions à la dernière assemblée des élections. Le ministère a su habilement profiter de la veille pour déjouer autant que possible les intrigues des ultra-libéraux qui n'aspirent dans ce pays, comme les exagérés du parti opposé, qu'au pouvoir, aux places et à la fortune. On est même entré en composition avec quelques-uns d'entre eux, en promettant les voix ministérielles à Casimir Périer, sous condition qu'ils feraient le sacrifice de Manuel, en faveur de M. Pasquier, et l'on a réussi de cette manière à obtenir le résultat des élections que publient aujourd'hui tous les journaux de la capitale. La composition dont je viens de parler était d'une importance majeure pour le ministère, parce que Manuel est certainement un homme de beaucoup de talent, et que M. Laffitte l'avait choisi pour être sa main droite dans la Chambre.



13 janvier 1818.

La cour et les premières sociétés sont fort agitées dans ce moment, par une résolution que le roi a prise contre le duc de Fitz-James, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur. Ce pair de France, un des royalistes les plus fougueux, a fait imprimer son discours sur la liberté des journaux, qu'il n'avait point prononcé dans la Chambre. Comme lui-même n'est pas grand écrivain, ce discours aura probablement été forgé dans quelque comité secret, on prétend savoir même par le vicomte de Chateaubriand.

Ce discours était excessivement violent contre le gouvernement. S. M. T. C. a jugé à propos de faire ordonner au duc de Fitz-James de ne plus se présenter devant elle<sup>1</sup>; Monsieur en a été excessivement affecté; il a défendu son premier gentilhomme avec la plus grande chaleur, et il s'est refusé à consentir à ce qu'on lui ôtât son grade de colonel de la garde nationale parisienne à cheval.

Je ne dis aujourd'hui rien à V. A. sur les discussions des Chambres, qu'il faut d'ailleurs nécessairement lire dans les journaux, pour en suivre la marche. Mais je prendrai la liberté d'appeler son attention sur deux brochures que j'ai l'honneur de lui transmettre ci-jointes. L'une a pour titre : *Du système à adopter pour arriver au ministère*; et l'autre : *Quelques mots à M. de Chateaubriand et à M. Benjamin de Constant*. Ces deux brochures passent pour avoir été commandées par le ministère. La dernière est attribuée au conseiller d'Etat de Barante. Elle est surtout remarquable par les expressions les plus extraordinaires, comparativement à l'esprit des partis qui se manifeste de nouveau à l'occasion de la loi de recrutement. Les ultras s'agitent, autant qu'il est en leur pouvoir, pour faire échouer le ministère dans ce projet de loi, et s'appuient principalement sur les sujets d'alarme, que cette nouvelle conscription ne manquera pas de donner à l'Europe. Des réunions de ce parti ont lieu, tantôt chez M<sup>me</sup> la duchesse de Duras, tantôt chez M. Jules de Polignac, et aussi chez le prince Talleyrand. Tout annonce que les ministres ne s'attendaient pas à une si forte opposition, car ils avaient pensé, au contraire, que cette loi de recrutement leur donnerait une grande popularité.

La loi de recrutement dont il est ici question fut la première manifestation de l'influence qu'exerçait dans le cabinet, le maréchal Gouvion Saint-Cyr.

ERNEST DAUDET.

<sup>1</sup> L'année précédente, le roi avait usé de la même rigueur et prononcé la même exclusion contre Talleyrand. Du reste ni pour celui-ci ni pour le duc de Fitz-James, la disgrâce ne se prolongea. Elle cessa quand le roi eut jugé que la leçon avait profité.

---

## LA MAISON NEUVE<sup>1</sup>

---

Les premiers jours, Rose avait été ravie de tous ceux qui l'entouraient. Ses maîtresses, encore engouées d'elle, prenaient bien tout ce qu'elle faisait, lui passaient toutes ses maladresses auxquelles elles trouvaient même une saveur paysanne qui les amusait. Tous les domestiques hommes de la maison ne manquaient jamais l'occasion de lui dire un mot aimable, de lui parler de sa jeunesse et de sa beauté; il est rare qu'à vingt ans de pareils compliments déplaisent.

Les autres servantes se tenaient plus sur la réserve et ne marquaient pas toujours beaucoup de bienveillance pour cette nouvelle venue. Rose y voyait de la jalousie et en inspirer ne manque pas absolument de charme pour une personne vaniteuse. Du reste, dans la chambre contiguë à la sienne se trouvait une grosse cuisinière qui, elle, se montra tout de suite obligeante et presque maternelle pour Rose. « Si vous aviez besoin de quelque chose la nuit, dit-elle, cognez au mur qui nous sépare et vous me trouverez. Il faut bien s'entr'aider et on a oublié de mettre des sonnettes à notre disposition. »

Le nom de Justine, que portait cette cuisinière, n'était qu'un nom de guerre; elle avait reçu au baptême ceux de Scholastique et de Pulchérie, mais ils n'avaient pas plu aux premiers bourgeois chez lesquels elle avait servi. Dans la partie de la maison réservée aux serviteurs, cette fille était un personnage important. Ses gages, élevés en réalité, auxquels elle joignait tous les bénéfices que se permet une cuisinière habile et expérimentée, étaient encore augmentés par l'imagination des autres et lui faisaient une situation enviée. On racontait, qu'accommodée par elle, une anguille de mer avait été mangée et payée comme du

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 10 août 1909.

saumon. Du cheval passait de même pour du chevreuil. Elle empo-chait la différence et des compliments. « Que voulez-vous, disait-elle, s'ils le payaient moins cher ils ne trouveraient pas cela bon. »

Rose ne connut pas ces histoires dès les premiers jours, tandis que l'amabilité et les conseils de Justine lui furent précieux, au moment où elle se trouva brusquement transportée dans ce milieu si nouveau pour elle.

Elle avait bien remarqué que ses maîtresses ne parlaient pas toujours aimablement aux autres domestiques, mais elle ne pensait pas qu'elle dût elle-même un jour être traitée ainsi. Elle fut donc surprise la première fois que Raymonde lui fit subir les conséquences de sa mauvaise humeur.

M<sup>me</sup> Poulain avait jugé inutile l'achat d'une robe de bal neuve, sa fille était irritée de cette résistance inaccoutumée et vexée d'avoir à paraître deux fois avec la même robe dans la même maison. Pour la première fois elle se montra aigre avec Rose, l'arrêta brusquement dès les premiers mots et ne lui permit pas de causer un peu, suivant leur habitude. Elle lui reprocha vivement sa maladresse et lui demanda quand elle perdrait ses façons grossières de paysanne. Enfin elle la pria sèchement d'attendre son retour et de ne pas lui donner le désagrément de se déshabiller seule, ce qui ne se faisait, dit-elle, nulle part.

Rose se trouvait froissée dans son orgueil, du ton impérieux et hautain dont on s'était servi pour la première fois avec elle, irritée des reproches qu'elle avait subis et forcée de rester une partie de la nuit éveillée pour attendre le retour de Raymonde. Elle était donc disposée à accueillir toute consolation et toute distraction; quand elle alla conter ses ennuis à Justine, celle-ci lui en proposa aussitôt, lui disant :

— Faut-il, ma petite, que vous soyez jeune et naïve pour vous tourmenter et vous affliger de ce que vous disent vos dames. Croyez-vous, au fond, qu'elles valent mieux que vous et qu'elles vous aiment réellement? Pourquoi alors vous attacher à elles? Ce serait être trop dupe. Elles ont eu un béguin, un caprice pour vous, comme elles en ont eu pour cette fougère qu'elles ont rapportée de Bretagne. M<sup>lle</sup> Raymonde la lavait, l'arrosait elle-même, puis, un beau jour, sans qu'on sache pourquoi, elle l'a arrachée pour la faire remplacer par ces fleurs qui ont un nom étranger.

— Mais je ne suis pas une plante et je ne pense pas que M<sup>lle</sup> Raymonde...

— Non, vous n'êtes pas une plante, vous n'êtes qu'une femme

de chambre. Tant qu'on n'a pas jeté les plantes de la jardinière on veille à ce qu'elles aient ce qui leur est nécessaire d'eau, de soleil et d'air. Qui a jamais pensé à regarder si vous aviez aussi ce qu'il vous faut? Voyez un peu votre chambre, on n'y logerait pas une giroflée de peur de l'étioler. Pour vous tout est assez bon. Et vous croyez que ces femmes-là vous aiment et vous demandent de les aimer. Allons donc!

— Cependant ces dames sont chrétiennes et...

— Chrétiennes, mon Dieu, c'est possible, mais ce n'est pas cela qui les gêne. Elles sont toutes les mêmes. Elles tiennent à aller à la messe tous les dimanches, ou à peu près, mais elles grognent quand nous y allons, cela gêne leur service; le vendredi elles ont toujours mal à l'estomac; croyez-en une cuisinière. A confesse, oui, il y en a qui vous y enverraient volontiers, mais c'est parce qu'elles espèrent que le curé vous recommandera de ne pas les voler et de bien faire votre besogne. Moi qui vous parle j'y ai été pour de bon, j'étais naïve. J'ai cessé le jour où j'ai vu une lettre de ma maîtresse à mon confesseur pour le prier de me sermonner à ce sujet. C'était un vieux bonhomme que j'avais choisi, parce que c'était, lui aussi, un naïf. Celui-là n'aurait peut-être même pas lu une telle lettre; mais moi, quand j'ai vu qu'on voulait faire de la religion un moyen de me tenir et de me tromper, je ne suis plus retournée à l'église. J'ai fait quelquefois semblant pour être la plus fine, tromper à mon tour et me donner quelques instants de liberté. Croyez moi, faites-en autant.

— Cependant ne plus aller à confesse...

— Allez-y si vous voulez, d'autant plus que je sais bien qu'on ne dit au curé que ce qu'on veut et que cela fait bien dans certaines maisons; mais, croyez-moi, ne parlez pas de cela sérieusement aux autres gens de maison. Ils vous prendraient pour une naïve, et, même s'ils ne vous disaient rien par politesse, ils se moqueraient de vous en dessous. A moi cela ne fait rien, vous pouvez tout me dire, mais avec les autres faites attention, surtout avec M. Firmin notre valet de chambre qui est si moqueur et qui a une si bonne tête... Tenez, à propos de M. Firmin, savez-vous ce que nous allons faire? Puisque vous êtes obligée de veiller pour attendre ces dames qui s'amuse, nous allons vous tenir compagnie; venez dans ma chambre. Avec cinq ou six bons amis nous organiserons un petit souper qui vous fera passer moins désagréablement votre temps. C'est l'occasion, puisque vous ne pouvez pas dormir ce soir.

— Mais je ne voudrais pas vous empêcher de vous coucher, vous que rien ne retient.

— Bah ! bah ! il faut bien s'entr'aider un peu dans le métier. Venez, venez, laissez la porte ouverte, quand nous entendrons les « singes » rentrer, vous descendrez et vous serez avant eux à la porte du grand escalier.

En arrivant dans la chambre de Justine, Rose fut étonnée de trouver Firmin installé au coin du feu où il lisait son journal. Il se leva et salua « ces dames » en imitant de son mieux le ton de son maître. Rose n'était pas assez faite à ces façons pour distinguer une mauvaise copie d'un original ; puis il lui répéta un compliment qu'il avait entendu sur sa fraîcheur et sa grâce. Quelle femme n'est pas bien disposée pour celui qui la trouve fraîche et gracieuse ? Rose rougit et baissa les yeux, d'autant plus que l'air insolent et gouailleur de Firmin lui en imposait toujours.

La chambre fut bientôt pleine de tous les domestiques de la maison. Les cuisinières et M. Joseph, le chef d'un député, avaient tous apporté des provisions : des gâteaux, des entremets parfois entamés, des vins fins, des liqueurs. Pour fêter Rose qui venait pour la première fois, on décida de faire un punch. Joseph envoya un de ses aides chercher un grand bassin d'argent et bientôt des flammes bleuâtres éclairèrent de teintes bizarres tous les convives.

Les hommes voulaient éteindre la lampe, mais Justine s'y opposa et comme ce refus amenait des plaisanteries, elle les fit taire en regardant Rose. Celle-ci fut presque flattée de voir que sa présence empêchait certains désordres, sa vanité y trouva son compte et elle en conçut plus de sécurité, sans comprendre qu'on la traitait simplement comme une débutante.

Cependant, le punch aidant, la réserve était très relative. Rose était d'un pays où la réserve n'est pas extrême ; elle se disait bien que c'étaient là des façons qu'une mère n'eût pas permises, mais elle se fût gardée de marquer aucun étonnement, dans la crainte de paraître une campagnarde ignorante et d'exciter les railleries de ses compagnons. Firmin et ses yeux moqueurs l'intimidaient particulièrement, tandis que l'admiration qu'il ne perdait pas une occasion de lui marquer, lui causait plus de plaisir qu'il n'aurait convenu à une fiancée qui n'aurait pas été fâchée contre son fiancé. Elle pensait que c'était malheureux qu'il ne fût pas un marin, et que sa désinvolture contrastait avec la lourdeur un peu fruste d'Yves. L'idée que cet admirateur ne pensait pas à l'épouser, qu'il en avait dit autant et plus à de nombreuses bonnes et qu'il était prêt à déclarer son amour à n'importe qui ne lui venait même pas.

Justine, pour ne pas trop l'effaroucher, essayait d'empêcher qu'on bût trop, mais Rose était habituée aux excès des matelots qui



se dédommagent au cabaret des fatigues et de la discipline du bord et elle ne s'effarouchait pas pour cela.

Une seule chose la préoccupait, c'était de savoir qui payait tout ce qu'on mangeait et buvait. Si tout cela provenait des provisions des maîtres il y avait là un vol manifeste qui révoltait son honnêteté; si les autres le payaient, il y avait là une dépense excessive qui choquait ses idées d'économie et qui l'inquiétait, car elle savait bien qu'elle aurait à rendre un jour ou l'autre et sous une forme quelconque ce qu'elle recevait ce soir-là.

Quelques jours après, Rose s'enhardit à poser quelques questions à Justine qui l'invitait à une nouvelle réunion et lui disait :

— Vous savez, ma petite, nous allons ce soir chez la cuisinière du deuxième, ses patrons dînent en ville. Elle aura tout le temps et toute la liberté de nous préparer un petit gueuleton soigné. On compte sur vous pour venir quelques instants vous distraire honnêtement avec nous en bonne camarade.

— Oui, mademoiselle Justine, répondit Rose embarrassée, j'y irai certainement, mais ne prenez pas mal ce que je vais vous dire, comment paie t-on tout cela? Je ne suis pas bien riche et je suis venue à Paris pour mettre quelque chose de côté.

Justine se mit à rire.

— Ah! vous savez, dit-elle, ne m'en dites pas souvent de cette force-là, on se moquerait trop de vous.

— Je n'en parle qu'à vous, répondit Rose vexée, et vous m'avez assuré qu'à vous, je pouvais tout dire.

— Voilà, voilà, ne vous fâchez pas, reprit Justine redevenue grave et maternelle. A moi, en effet, cela ne fait rien, je ne répéterai rien aux autres, mais voyons, réfléchissez, nous sommes chez des gens qui doivent nous nourrir; pourquoi voulez-vous que nous payions ce que nous mangeons? Serait-ce juste?

— Ils doivent nous nourrir, mais le doivent-ils avec toutes les choses qui nous plaisent et que nous prenons à leur insu?

— Je ne vois pas pourquoi nous serions nourris autrement qu'eux, nous les valons bien, après tout. Vous avez des scrupules, cela prouve en votre faveur, mais vous les avez à tort. Et puis soyez sûre qu'ils savent à quoi s'en tenir, ils le tolèrent, ou même le favorisent. Si ce que nous faisons était mal, ils seraient nos complices, mais on ne peut voler ceux qui y consentent. Allez, allez, écoutez seulement un peu leur conversation quand vous servez à table et vous saurez ce qu'ils valent et ce qu'ils pensent de nous.

Justine avait commis une maladresse en prononçant le mot de vol; ce mot faillit détruire tout l'effet de son sophisme. Rose se

promettait de prétexter une indisposition pour se dispenser de la réunion projetée ; elle cherchait le nom à donner à son malaise supposé ; celui de migraine lui plaisait assez, mais elle ne savait pas très bien en quoi cela consistait, et elle avait peur de faire une bévue en expliquant ce qu'elle souffrait si Justine l'interrogeait un peu.

Malheureusement Rose suivit les conseils qu'elle venait de recevoir et écouta la conversation tout en servant le dîner.

La tante de Maukerque, qui était venue passer quelques jours à Paris, se trouvait là. On avait eu beau apporter dans la salle à manger le grand paravent du salon, et l'installer elle-même avec son oreiller et ses châles, elle ne se trouvait pas placée convenablement, et malgré les soins pressés de tous elle se plaignait de l'absence de ses servantes qu'elle avait laissées à Maukerque.

— Pourquoi n'avez vous pas amené Marie ou Julie ? lui demanda Raymonde, il aurait bien suffi de l'une des deux pour garder votre maison et l'épousseter en votre absence.

— Je t'ai déjà dit que Julie a ses rhumatismes et que Marie est trop jeune pour que je l'expose à tous les dangers d'une ville comme Paris.

— Bah ! elle n'est pas assez sotte pour se laisser écraser même par les autos.

— Il ne s'agit pas des automobiles, tu le sais bien. Je ne veux pas l'amener dans un lieu de corruption comme Paris. Je n'ai pas envie de perdre cette fille.

— Si elle se perd vous la renverrez, voilà tout.

— Voilà tout ! voilà tout ! Je ne sais pas si ces façons sont de mise à Paris, nous n'en sommes pas encore là, et je n'ai pas été élevée dans ces habitudes. Quand j'étais jeune, les servantes faisaient partie de la famille. Jamais la tante Gudule n'en aurait renvoyé une.

— Autres temps, autres mœurs. Croyez-vous que nos bonnes modernes accepteraient les façons d'agir de la tante Gudule ?

— Elles auraient tort, grand tort, ma tante était adorée de toute sa maison ; mais tu ne l'as pas connue ?

— Autant qu'on peut connaître une personne légendaire.

— Légendaire ! la tante Gudule ! Je te réponds qu'elle était bien réelle.

— Soit ! si vous y tenez. Mais, pour en revenir à ces bonnes, si elles venaient se dégourdir à Paris, vous n'en seriez que mieux servie, les nôtres les dégrossiraient et les débrouilleraient un peu.

— J'aurais peur que cela ne les débrouillât trop. On dit qu'il y a tant de voleuses ici, dans les cuisinières, les femmes de chambre et les cochers aussi.

— C'est possible, reprit M. Poulain, je ne dis pas; mais, après tout, on est mieux servi par une voleuse adroite que par une honnête balourde.

— Et tu en prends ton parti?

— Que voulez-vous, ma tante? D'abord, je n'y peux rien, il n'y a plus d'honnêteté dans ce monde là, et une maladroite revient encore plus cher qu'une... trop adroite; alors, j'aime mieux la trop adroite. L'important, après tout, c'est que nous soyons bien servis. Vous comprenez?

— Pas du tout. Je ne prends pas ainsi mon parti de vivre avec des voleurs, sous le même toit.

— Qu'est-ce que cela vous fait? Vous êtes censés l'ignorer, et un voleur habile ne revient pas plus cher. Leur intérêt est de ne pas passer certaines limites; ainsi, voyez notre cuisinière, j'y tiens, parce que j'aime sa cuisine, je sais très bien qu'elle fait danser l'anse du panier, mais elle n'ose pas aller trop loin, et je suis sûr qu'elle ne gaspillera rien pour ne pas attirer mon attention par un excès de dépense.

Rose dut alors quitter la salle à manger pour aller chercher un plat, et quand elle revint, on parlait du Métropolitain; mais elle en avait assez entendu.

« Peut-on voler des gens qui le savent et le tolèrent? » se demanda-t-elle et, le soir, elle se rendit sans scrupule chez l'amie de Justine.

Peu à peu, ces parties devinrent quotidiennes, elle se laissa inviter, tantôt dans une chambre, tantôt dans une autre. On se gênait de moins en moins devant elle, et les plaisanteries ou les grossièretés qui l'auraient effrayée au début la faisaient, maintenant, rire. Les maîtres, cela va sans dire, fournissaient ample matière aux moqueries. Les domestiques se vengeaient ainsi du respect forcé qu'ils montraient devant eux, sans s'apercevoir qu'ils ne faisaient que prouver que ce respect était simulé et, par conséquent, dégradant.

Firmin, surtout, amusait tous les autres de ses plaisanteries et de ses imitations. Il singeait tous les habitants de la maison; il s'enveloppait, comme la tante de Maukerque, en demandant s'il n'y avait pas de courant d'air entre l'armoire et la cheminée. Il prenait aussi le ton et les allures brusques de Raymonde mécontente, et Rose, qui avait souvent à souffrir de son humeur depuis qu'elle était elle-même moins attentive, riait et donnait la réplique. Elle trouvait très plaisant le surnom de *bout de crin* donné par Firmin à M<sup>lle</sup> Poulain, qui se montrait, en effet, de plus en plus irritable et nerveuse.

Rose entendait des discours où les pots-de-vin des fournisseurs étaient présentés comme une chose due et les domestiques qui n'en prenaient pas comme de faux frères, causant un préjudice malhonnête aux autres. Elle céda, se fiant à la tolérance des maîtres, qui n'ignoraient rien. Elle sut bientôt les moyens d'augmenter ses profits en s'adressant aux marchands les plus complaisants et en dépensant le plus possible. Puis, elle se laissa aller à prendre, pour son usage, du fil, des aiguilles, des bouts de ruban; bientôt, elle en donna à ses amies, en échangea avec elles, de façon qu'on ne pût reconnaître sur elle ce qu'elle avait pris.

En même temps, Firmin devenait de plus en plus entreprenant. Elle s'habitua à ses façons et à ses paroles trop libres; la peur de paraître gauche et de faire rire l'avait d'abord empêchée de protester, puis elle avait été de plus en plus irritée contre Yves.

Des lettres anonymes avaient été envoyées aux deux fiancés. Firmin n'avait pas eu de peine à trouver autour de lui des mains peu scrupuleuses pour envoyer à Yves le récit des inconséquences de Rose. Son habileté avait été de ne dire que la vérité, mais en la présentant de façon à insinuer et à en faire croire plus qu'il n'y en avait.

Je n'ai jamais su qui lui rendait le même service à Plancoët; mais si Yves entra au cabaret, Rose était avertie qu'il se grisait; s'il parlait à une jeune fille, on ne manquait pas de le lui faire savoir. On avait surtout soin de la tenir au courant de ses rencontres avec une amie de Rose, fille de pêcheurs comme elle, dont le frère avait navigué plusieurs fois avec Yves. Toute rencontre, toute conversation avec Anne-Marie, ou même avec son frère, était racontée, amplifiée, avec des commentaires. On affirmait même que des bruits de mariage circulaient à Sainte-Anne.

Rose était d'autant plus portée à croire aux torts de son fiancé, qu'elle se sentait coupable envers lui; mais elle ne les en acceptait pas pour cela plus volontiers et avec moins de colère.

Quand elle recevait de lui une lettre de reproches où il la priait de revenir, elle lui répondait reproche à reproche et plainte à plainte et disait qu'elle ne désirait pas aller là-bas pour assister au mariage d'Anne-Marie. Yves, à son tour, l'accusait de mensonge, disait qu'elle inventait de mauvais prétextes pour rompre et qu'elle ferait mieux de dire franchement qu'elle voulait rester auprès de son amoureux de Paris.

Un jour, à une lettre dans laquelle il la pressait de revenir, plus encore que de coutume, elle avait répondu par des plaintes violentes parce qu'il avait aidé le frère d'Anne-Marie à la conduire en bateau à Saint-Malo, et, dans sa jalousie, elle faisait

l'éloge de Firmin et de tous les Parisiens. Il lui renvoya purement et simplement sa lettre.

A partir de ce jour la rupture fut complète et Rose cessa d'écrire en Bretagne, même à sa mère. Elle n'eut plus pour confidents que Justine et Firmin et elle s'abandonna complètement à leur direction.

Toutes les fois qu'elle avait reçu quelque observation elle allait se plaindre à eux et ils la consolait de façon à augmenter son mécontentement. Ils ne manquaient pas une occasion d'attaquer les maîtres en général, et la famille Poulain en particulier.

— Voyez-vous, disait Justine pour conclure, les maîtres nous ennuiant tant que nous ne les tenons pas, et, pour les tenir il n'y a que leurs vices. Soyez dévouée, travailleuse, économe et tout le *bataclan*. Ah ! bien oui ! pour un rien ils vous flanqueront dehors. Ces êtres-là n'ont pas de cœur. Mais flattez un de leurs vices, vous pouvez tout vous permettre. Pour une bonne cuisinière c'est facile, elle les tient par la gourmandise. Pour ne pas se passer de mes plats sucrés, Monsieur et Madame supportent tout, mes insolences et mes petits bénéfices que je ne prends pas la peine de cacher. Je suis nécessaire à un de leurs vices. Tout est là.

Les premières fois que ces théories lui furent exposées, Rose en fut choquée et ne répondit pas directement. A force de les entendre répéter, elle s'y habitua et se contenta de faire des objections de détail et d'exécution. Elle n'était pas une cuisinière ni même une femme de chambre bien habile et ne voyait pas le moyen d'avoir ses maîtres en son pouvoir.

— Bah ! bah ! dit alors Firmin qui la jugea au point voulu, on n'a pas besoin de grand talent pour cela, il suffit de savoir s'y prendre. Moi, j'ai les secrets de monsieur, je l'aide pour bien des choses et il n'ose plus rien me refuser, pas même ses cigares, les bons, ceux qu'il n'offre pas à ses amis. Il ne m'en donne pas, il est vrai, mais il tourne la tête quand j'en prends ; des bêtises ! S'il m'en offrait poliment, on sait vivre et je serais discret. Si vous ne faites pas comme Justine, faites comme moi.

— Mais je crois que personne chez nous n'a de secret et, en tout cas, je ne les connais pas.

— Bah ! bah ! reprit Firmin, si vous attendez qu'on vous les confie, vous êtes jeune. Il faut les surprendre. C'est incroyable ce que ces animaux-là ont de désordre. Ils laissent tout traîner. Si Monsieur ne laissait pas toutes ses lettres dans les habits que je brosse, je n'en serais pas où j'en suis avec lui. Il m'a confié ses secrets, quand il a vu que je savais tout.

— Et quand il n'y a pas de secret ?



— On en forge. Vous hésitez, mais il ne s'agit chez vous de rien de malhonnête. Nous savons les convenances et si vous avez à vous occuper d'amour, ce ne sera que d'amour honnête.

— Alors, il n'y a plus de secret.

— On peut s'arranger pour qu'il y en ait, les faire naître. Parce que les maîtres parlent haut, donnent des ordres et sont insolents, ils s'imaginent qu'ils nous mènent et ne se méfient pas de nous, et c'est pourquoi, quand nous le voulons, nous pouvons les conduire où nous voulons. Voyez chez vous, votre Bout-de-Crin, elle est mal élevée et n'en veut faire qu'à sa tête; avec un peu d'habileté vous pouvez l'amener à une intrigue avec un des prétendants que sa dot attire autour d'elle.

— M. Roger?

— Laissez donc. Un cousin, un homme brusque, cassant, qui va son chemin comme un sanglier dans un taillis. Si vous croyez qu'il s'occupera jamais de vous, et qu'il fera jamais rien en secret, vous vous trompez. Non, celui-là, éloignez-le le plus que vous pourrez, il n'est bon à rien pour nous. Celui qui conviendrait le mieux, c'est ce Raoul de la Rivière.

— Je ne crois pas qu'au fond Mademoiselle l'aime beaucoup, et il n'a pas le sou.

— Qu'est-ce que cela fait? Est-ce que les jeunes filles ne s'engagent pas plus souvent par dépit, par vanité ou par entêtement que par amour? C'est à vous de jouer de ces sentiments. Pour les profits, il n'a pas le sou et est prodigue, c'est justement pour cela qu'il ne reculera pas devant quelques dépenses pour se procurer une belle dot. S'il vous croit dans ses intérêts il marchera; il faut le lui faire comprendre, ce sera facile. Ce qui m'étonnerait ce serait qu'il ne vous ait pas fait déjà des avances.

— Il m'en a bien fait un peu, mais comme il avait l'air de me faire la cour pour moi-même, je n'ai pas voulu y répondre.

— Hé! faut-il s'effaroucher d'un compliment? Laissez-le dire. S'il vous trouve plus jolie que Bout-de-Crin, il n'y a pas de mal, ce n'est pas vous qu'il épousera. Répondez-lui en riant que ce n'est pas à vous qu'il en veut, afin qu'il ne croie pas s'en tirer avec de belles paroles. Puis, piquez la petite Poulain, fâchez-la contre son cousin, en insinuant qu'il se moque d'elle et ne la prend pas au sérieux; vous trouverez mieux que moi ce qui convient. Louez, au contraire, la Rivière et son amour. Si vous pouvez les engager à s'écrire, ce sera parfait. Tâchez de garder quelques lettres bien claires à part vous.

— Oh!

— Pas de « oh! » Nous avons affaire à des gens qui nous

mettront demain à la porte et nous laisseront crever de faim pour un mot dit trop haut ou un bout de ruban de deux sous. Il faut nous garer et pour cela employer les moyens nécessaires. Ne faites pas la sottise et obéissez-moi. Pour le moment, il faut encourager le jeune Raoul et la jeune Raymonde, leur inspirer de la confiance en vous et ne pas lâcher les copains qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour vous aider.

Rose était déjà trop avancée pour reculer et résister à l'influence de Firmin et de Justine que rien ne venait plus contrarier.

Elle fut étonnée de la facilité avec laquelle les choses arrivèrent comme Firmin le voulait. Elle regagna vite les bonnes grâces de Raymonde quand elle devint souple et flatteuse. Un compliment sur sa beauté faisait oublier toutes les négligences de service.

Rose avait essayé à la première occasion. Raymonde mettait une robe neuve et, debout devant son miroir, qui lui renvoyait son image en pied, elle se tournait et se retournait autant qu'elle le pouvait, sans se perdre de vue.

— Il n'y a que Mademoiselle, dit Rose, qui sache s'habiller avec autant de goût.

— Vous trouvez? répondit Raymonde en souriant, il est vrai que cela me va à peu près et que M<sup>lle</sup> Pecon n'a pas trop mal travaillé cette fois-ci.

— Elle travaille comme on la fait travailler; je vois bien que les autres jeunes filles dont elle fait les robes ne sont pas habillées comme Mademoiselle. Voyez M<sup>lle</sup> Dumail, est-ce que ses robes peuvent rivaliser avec celles de Mademoiselle?

Rose resta quelques instants à contempler Raymonde et à la laisser jouir de cette comparaison avec une jeune fille dont la richesse et les succès avaient excité plus d'une fois sa jalousie. Ensuite, elle reprit, comme se parlant à elle-même :

— Je sais bien que ce n'est pas le tout que d'avoir de jolies choses, il faut encore savoir les porter et je ne sais pas ce qui ne serait pas joli porté par Mademoiselle. Elle pourrait bien s'habiller au *décrochez-moi ça* et elle serait encore mieux mise que d'autres allant chez les grands couturiers.

— Vous voulez me flatter, répondit Raymonde, en continuant à se regarder avec plaisir dans son miroir.

— Oh! non, je dis ce qui est et je ne pensais même pas que Mademoiselle écoutât. Ce n'est pas non plus mon attachement pour Mademoiselle qui m'aveugle, non, il y a d'autres jeunes filles que j'aime bien et cela ne m'empêche pas de voir la différence. Voyez les petites Lavigne. Elles sont de mon pays et, au fond, ce sont de bonnes filles. Quand elles étaient seules à Sainte-

Anne, elles faisaient encore un certain effet, mais, à côté de Mademoiselle, elles n'ont plus l'air que de paysannes. Elles l'avaient si bien compris que, pour éviter des comparaisons, elles avaient repris la coiffe. Ici, quand elles sont dans le même salon que Mademoiselle, elles n'ont plus ni beauté ni élégance.

— Tout le monde ne pense pas de même.

— Est-ce que Mademoiselle le croit vraiment? Allez, allez, il y en a plus d'un qui tourne autour d'elles, qui ne pense au fond qu'à Mademoiselle. Il suffirait d'un coup d'œil ou d'un mot pour que M. Barral laissât là ces pauvres filles, malgré la promenade en barque d'autrefois.

— Le croyez-vous vraiment?

— J'en suis sûre. Il n'y a qu'à se rappeler comme il accourait auprès de Mademoiselle à Sainte-Anne et à voir comme il la regarde maintenant.

— Et vous croyez que si je voulais m'amuser à le faire venir tourner autour de moi, cela me serait facile?

— Oh! cela j'en suis sûre, s'écria Rose.

Mais comme ce n'était pas sur moi qu'elle voulait appeler l'attention de sa maîtresse, elle se hâta d'ajouter :

— Cela serait d'une bonne cousine d'aider ainsi M. Roger et de lui laisser le champ libre auprès de ces demoiselles.

— Allons, dépêchez-vous de me coiffer, nous perdons notre temps à bavarder de choses insignifiantes, et nous oublions les sérieuses. Qu'est-ce qui vous fait croire que Roger fasse attention à ces jeunes Bretonnes?

— C'est facile à voir. Il ne s'en cache pas, au contraire. Quand il parle de cette famille, c'est avec amitié, avec respect, presque avec admiration. Il en fait toujours l'éloge et il en parle sans cesse. Mademoiselle ne l'a pas remarqué? Ce ne sont pas ses cousines et il ne se permet pas d'être brusque avec elles et de blâmer tout ce qu'elles font.

— Faites donc attention, vous me coiffez en dépit du bon sens. Il est obligé à une certaine politesse, mais cela ne prouve pas...

— On ne peut jamais savoir avec un pareil original. Ah! pardon, j'oublie que je parle d'un parent de Mademoiselle.

— Hé! allez donc, est-ce que je vous écoute seulement?... Et vous croyez que M. Barral quitterait ces insupportables jumelles si j'avais affaire ici d'un professeur de natation, et que Roger ne ferait pas attention à mes avances si je lui en faisais, tandis que je lui ferais plaisir en le débarrassant de son ami Paul?

— Pour le plaisir que lui ferait Mademoiselle, j'en suis sûre, mais est-ce parce que Mademoiselle éloignerait M. Barral des

petites Lavigne? C'est possible, et il en profiterait certainement pour pousser sa pointe, quand ce ne serait que pour faire enrager Mademoiselle. Il chercherait d'autant plus à la taquiner, qu'il sait bien que Mademoiselle ne prendra jamais au sérieux un pédant comme M. Barral et qu'il aimerait mieux la voir s'occuper de lui que de certains autres dont il est jaloux.

— Jaloux? Comment arrangez-vous cela? Vous dites qu'il ne s'occupe que de ces jumelles. Et si elles lui plaisent son ami ne doit pas le gêner. Il n'a pas la prétention de les épouser toutes deux.

— Je ne sais ce qu'il veut, il ne me l'a pas dit, mais je sais que M. Barral le gêne auprès des deux jumelles et que M. de la Rivière lui déplaît à cause de son amour pour Mademoiselle. Il a un caractère contrariant et plus Mademoiselle lui fera d'avances ou cherchera à lui faire plaisir en étant aimable pour lui ou en éloignant M. de la Rivière, plus il deviendra insupportable avec Mademoiselle. Il y a des caractères comme cela.

— M. de la Rivière? Pourquoi lui plutôt qu'un autre?

— Il déplaît à M. Roger plus que les autres; c'est visible. Il est gentilhomme, élégant, bel homme, de plus il aime particulièrement Mademoiselle. Son amour n'est pas une galanterie de salon.

— Où prenez-vous cela?

— Ce n'est pas difficile à voir. D'abord il me fait la cour.

— Alors c'est vous qu'il aime.

— Oh! que non! Ce n'est pas à moi qu'il pense, mais je suis près de Mademoiselle et c'est d'elle qu'il me parle tout le temps. Allez, allez, si je quittais la maison il ne me regarderait même plus. Il me fait la cour comme il la fait à la mère de Mademoiselle, à son père, comme il la ferait à M. Roger si ce M. Roger n'avait pas l'habitude de s'éloigner quand on lui fait des avances. Mademoiselle a pu le voir par elle-même.

— Il y a quelque chose, en effet.

— De plus, si M. de la Rivière n'aimait pas Mademoiselle, il répondrait aux avances de M<sup>lle</sup> Dumail, et il n'y fait pas plus attention qu'à Colin Tampon.

— Qu'est-ce que Colin Tampon?

— Je ne sais pas.

— Vous parlez un peu à tort et à travers. Cependant, tout cela c'est assez bien imaginé, mais il est malheureux que tout croule par la base et que vous ne sachiez pas ce que c'est que Colin Tampon.

Rose ne fut pas dupe de la façon dont sa maîtresse affectait de tourner la chose en plaisanterie. Elle profita de ce ton badin pour revenir en riant sur ce sujet et faire entendre ainsi ce qu'elle n'eût peut-être pas osé dire sérieusement.

Ces propos répétés agissaient peu à peu et Raymonde remarquait Raoul plus qu'elle n'aurait fait sans le bavardage calculé de sa femme de chambre; elle lui faisait bon accueil pour punir Roger d'être aimable avec M<sup>lles</sup> Lavigne et tâcher d'exciter sa jalousie.

Cependant Rose n'avait pas perdu son temps auprès de Raoul. Les premiers compliments que celui-ci lui avait adressés, l'avaient été, à vrai dire, sans dessein et sans calcul : galanterie banale d'un homme qui ne peut voir un joli visage sans montrer qu'il le remarque; peut-être aussi habitude d'un aventurier qui pense qu'une louange ne coûte rien et peut parfois servir. On peut avoir besoin de tout le monde.

Quand Rose lui eut fait entendre qu'elle ne demanderait pas mieux que de le servir auprès de sa maîtresse, il jugea qu'elle pourrait, en effet, lui être vraiment utile.

« Un véritable moyen de comédie, se dit-il à lui-même en riant; faire la cour à la soubrette pour tâcher d'atteindre le cœur de la maîtresse, mais les moyens les plus vieux sont les meilleurs; la grand-route est, en général, le chemin le plus court et le plus sûr, les petits sentiers sont bons pour les rêveurs, les poètes, les artistes ou les amoureux. »

Quoi qu'en eût dit Rose, il ne lui parlait que peu de sa maîtresse; il était convaincu que, pour plaire à une jeune fille, il faut lui parler d'elle-même et non pas d'une autre femme, et il voulait plaire à Rose pour la faire servir à ses projets. Il ne négligeait pas non plus les présents et Rose reçut plus d'un louis pour avoir dit à M. de la Rivière ce que sa maîtresse devait faire le lendemain et où il avait chance de la rencontrer.

— Je ne sais pas, disait Raymonde à sa confidente, comment s'arrange M. de la Rivière pour me rencontrer ainsi tous les jours?

— C'est, sans doute, l'amour qui le guide, répondait Rose, qui avait encore dans sa poche la pièce reçue pour son avis.

Rose accompagnait souvent Raymonde dans ses promenades, M<sup>me</sup> Poulain ne pouvait pas toujours y aller elle-même. Raymonde, d'ailleurs, préférait une compagne plus soumise et plus vive et se débarrassait volontiers de sa mère sous prétexte de ne pas la fatiguer ou déranger. Elle avait pris l'habitude de se plaindre à sa servante quand elle était mécontente de sa mère, et Rose ne manquait guère de la flatter aux dépens de M<sup>me</sup> Poulain. Tout en se donnant l'air d'excuser celle-ci, elle parvenait à donner de son attitude l'explication la plus défavorable, celle qui devait le plus mécontenter Raymonde et la pousser à ne pas tenir compte de l'autorité de sa mère.



Si M<sup>me</sup> Poulain avait refusé d'aller à une fête chez une personne par trop compromettante ou de permettre à sa fille une toilette trop excentrique :

— Que voulez-vous, disait Rose, il ne faut pas lui en vouloir, elle est de son temps, elle a des idées arriérées comme toutes les vieilles gens, et puis elle est, sans doute, un peu jalouse. Ce n'est pas gai de voir une grande fille, plus jolie qu'on n'a jamais été, montrer à tous qu'on vieillit et attirer les regards qui, autrefois, se tournaient vers vous. Une mère est excusable quand elle trouve un prétexte honnête d'éloigner ainsi sa fille de réunions trop mondaines et de toilettes qui feraient trop d'effet. Sans doute, la jalousie est un vilain sentiment, mais il est dur de se sentir inférieur à ses enfants; cela fait souffrir et il ne faut pas juger une mère.

Si bien que Raymonde, qui s'était toujours crue supérieure à M<sup>me</sup> Poulain, lui accordait généreusement une pitié un peu dédaigneuse. Depuis son enfance elle était habituée à tenir peu de compte de ses ordres et de ses défenses et elle s'irritait de tout ce qui n'était pas fait pour satisfaire ses caprices de jeune fille.

— Elle ne voit pas que le monde a marché depuis sa jeunesse, disait-elle un jour à Rose en se promenant. Elle se figure que l'on peut vivre comme au temps des crinolines et des chapeaux cabriolets de son enfance et que nous pouvons nous contenter de lire Berquin et Feuillet. Pourquoi pas Walter Scott? On a l'air d'une sotte et d'une ignorante quand on entend parler d'un ouvrage nouveau sans pouvoir donner son avis. Hier M<sup>me</sup> Corbin parle d'un roman très moderne, très parisien, dit-elle, *Nouveau péché*. Eh bien! maman m'a refusé de l'acheter et m'a défendu de le lire. Une défense à mon âge! comme si j'avais encore six ans, à quoi pense-t-elle?

« Mouchez-vous donc », répondit Rose en elle-même, mais elle dit tout haut :

— Que voulez-vous? les mères sont presque toujours comme cela, elles ne voient pas grandir leurs enfants et veulent toujours les tenir en lisières. Si on les laissait faire elles mettraient encore leurs filles au cabinet noir à dix-sept ans.

— Vous voulez rire, mais sans aller jusque-là, il est certain que ma mère me prendrait volontiers pour une enfant.

— Vous n'en êtes plus une? Alors lisez le livre, rien n'est plus facile.

— Vous croyez vraiment?

— Certainement, si vous étiez une petite fille je ne vous aiderais pas à désobéir, mais vous êtes d'âge à savoir ce que vous faites

et ce que vous lisez. Laissez-moi faire. Regardez, voilà un joli chapeau rose, il irait bien pour vos sorties de printemps.

Raymonde ne demandait pas mieux que de parler du chapeau rose exposé à la devanture d'une boutique, elle évitait ainsi de permettre l'achat du livre défendu et se croyait moins responsable de ce qui ne pouvait manquer d'arriver. Rose, sûre de n'être pas désavouée du moment où on ne lui avait rien répondu, ne voulait pas mettre Raymonde en demeure de se prononcer catégoriquement. Un refus aurait été gênant.

Si Rose avait gardé quelques remords de sa conduite, ils n'auraient pas résisté aux éloges de Firmin qui imagina une nouvelle ruse. Au lieu d'aller tout simplement acheter le livre, il conseilla de le demander à Raoul de la Rivière, convaincu qu'on commencerait ainsi à compromettre Raymonde et que ce prétendant serait heureux et leur montrerait une reconnaissance effective du service qu'on lui rendrait.

Il se trompait en partie sur l'effet produit. M. de la Rivière fit la grimace en entendant le titre du livre que Raymonde désirait. On a beau n'avoir pas beaucoup de préjugés soi-même, on n'est pas fâché que la femme qu'on épouse garde quelques scrupules et quelque retenue. Quand on espère, avec une forte dot, obtenir la main d'une jeune fille bien élevée, il est toujours pénible de ne pouvoir compter que sur la dot.

M. de la Rivière n'était cependant pas homme à hésiter longtemps, l'important pour lui était la fortune. « C'est une déniaisée, se dit-il à lui-même, il n'y a pas tant de ménagements à prendre que je le croyais. Tant pis pour elle, profitons-en pour tâcher de l'épouser. Le mieux serait de la compromettre tout à fait. J'y penserai. Une fois qu'elle sera ma femme je saurai bien la tenir. Pour la femme de chambre, ajouta-t-il, je n'aurai rien de plus pressé que de m'en défaire. Cette fille-là est capable de tout. Enfin, qui veut la fin veut les moyens, achetons son livre à cette jeune sotte et continuons à flatter cette souillon. Après la noce j'aurai ma revanche, car j'entends que tout marche droit chez moi. Je donnerai l'exemple, n'ayant plus besoin d'avoir recours à des expédients, et si je trouve jamais un pareil livre entre les mains de ma femme... »

En attendant, il alla en acheter un exemplaire pour le remettre à la jeune fille, mais il négligea de payer à Rose sa commission.

Raymonde lut le livre par curiosité, par gageure et amour du fruit défendu. Bien qu'elle ne fût pas une ignorante, elle n'en comprit pas les pages les plus hardies, mais, au début, ce qu'elle comprit suffit pour lui inspirer du dégoût; les dernières pages,

cependant, ne lui firent pas le même effet; elle était déjà habituée à certaines images. Puis elle jeta le livre dans un pupitre fermé à clef où elle cachait ses secrets; elle ne désirait pas avouer ce qu'elle venait de faire.

Elle restait perplexe. Si elle était fière d'avoir lu un livre défendu aux petites filles et réservé aux grandes personnes, elle n'était plus assez enfant pour n'être pas gênée et honteuse d'une telle lecture. L'idée que Rose était sa complice et pouvait savoir ce qu'était ce livre, lui était insupportable. Elle pensa alors que Rose avait dû payer ce livre et qu'il fallait lui en rendre le prix, et elle se résolut à en finir le plus vite possible pour n'avoir plus à y penser. Elle sonna :

— Tenez, dit-elle, voilà trois francs cinquante pour ce volume, vous savez, que vous m'avez apporté. J'en ai oublié le titre.

— Mais Mademoiselle ne me doit rien; ne sachant où trouver ce livre, je l'ai demandé à M. de la Rivière, et il s'est chargé de l'acheter, c'est comme cela que je l'ai eu.

A cette déclaration inattendue, Raymonde rougit fortement et resta un instant sans savoir que dire :

— Vous êtes une sottise, finit-elle par s'écrier; quand je vous donne une commission, je ne vous permets pas de la faire faire par les personnes reçues chez mes parents.

— Je ne savais pas, moi, Mademoiselle, répondit Rose, qui cherchait à prendre un air qui parût mériter l'épithète que venait de lui adresser sa maîtresse. Ce Monsieur est toujours si pressé d'obliger, j'ai cru...

— Assez, je vous ai chargée d'un achat, vous avez dû dépenser trois francs cinquante, les voici, je ne veux pas en savoir plus long. Si vous faites faire votre ouvrage, c'est votre affaire et c'est à vous de payer ceux qui le font. Vous direz à ce Monsieur ce que vous voudrez, que ce livre n'était pas pour moi. Allez.

Rose mit l'argent dans sa poche dès qu'elle fut sortie de la chambre en murmurant : « Je voudrais bien savoir quelle est la plus sottise des deux. Tu crois qu'en me payant ce livre à moi, tu empêches M. de la Rivière de te l'avoir donné et qu'en me faisant taire tu oublieras ce que je t'ai dit. J'espérais une plus forte pièce de cette affaire, mais enfin, c'est toujours de quoi m'acheter une cravate. »

Raymonde, restée seule, eut tout le temps de se mettre en colère contre Rose et contre Raoul. Elle décida d'abord de tenir la première à distance et d'éviter le second autant que possible : « Quand je ne pourrai me soustraire à sa rencontre, se dit-elle, je me montrerai froide et réservée, et surtout je n'aurai plus ja-

mais de danse libre pour lui s'il m'invite au bal. » Puis elle pensa qu'agir ainsi serait montrer qu'elle avait tout su et qu'elle s'en souvenait, et, en même temps, empêcher les autres d'oublier. Elle prit donc le parti d'affecter de ne rien savoir et d'agir comme si rien ne s'était passé.

Il ne suffit pas de ne pas paraître tenir compte d'un fait pour le supprimer, et ceux qui ont intérêt à avoir de la mémoire ne la perdent pas si facilement. Raoul et Rose savaient qu'ils avaient fourni à Raymonde un livre en cachette, et qu'elle avait lu ce livre inconvenant. Cette complicité leur donnait plus d'audace et moins de respect pour elle. Ils constatèrent qu'elle leur faisait bon accueil après ce qui s'était passé, et ils en conclurent qu'il ne fallait pas s'arrêter là, mais profiter de cet avantage pour en obtenir de nouveaux, pousser Raymonde à de nouvelles imprudences. Raoul espéra arriver facilement à la compromettre, de façon à ne laisser, ni à elle, ni à ses parents, le moyen de reculer.

En conséquence, quelques jours après, Rose choisit encore le moment où elle coiffait Raymonde, temps où elles étaient toujours seules et sûres de n'être pas dérangées, pour lui remettre d'un air mystérieux une lettre de lui.

— Depuis quand présentez-vous une lettre sans plateau? demanda Raymonde, et comment est-ce vous et non Baptiste qui apportez la correspondance?

Et, prenant la lettre, elle la jeta avec une négligence affectée sur le coin de sa toilette.

— C'est que je n'ai pas cru, répondit Rose, devoir traiter toujours Mademoiselle en petite fille et soumettre ses lettres au contrôle de sa maman.

— C'est bon.

Rose parla d'autre chose, elle était arrivée au résultat qu'elle voulait, elle revint seulement dans le cabinet de toilette quelques instants après l'avoir quitté pour bien s'assurer que la lettre n'était plus là.

Si Raymonde avait pu savoir dans quelle circonstance la lettre qu'elle lisait avait été écrite, elle ne l'aurait sans doute pas prise au sérieux.

Se défiant de ses talents littéraires, Raoul de la Rivière avait invité à dîner deux jeunes gens, un poète et un sculpteur, qui lui avaient déjà prêté plus d'une fois le secours de leur plume et de leur crayon. C'était en sortant de table, en buvant les liqueurs et le café, au milieu de la fumée des cigares, qu'ils avaient composé cette lettre dans le fumoir orné de faux cuir de Cordoue. Parfois l'un des deux invités proposait une phrase saugrenue qui

les faisait rire tous les trois, ou bien protestait contre un mot.

— C'est bête et plat, disait le poète.

— Poncif et pompier, appuyait l'autre.

— Qu'importe, disait Raoul, il ne s'agit pas de faire une œuvre littéraire et de prouver que nous avons de l'esprit. Il faut faire croire à une petite pensionnaire que je l'aime follement.

— Ta lettre prouve que tu l'aimes bêtement et non follement, objecta le poète.

— On fait ce qu'on peut, insinua le sculpteur conciliant.

— Soit, reprit Raoul, mais l'amour étant un sentiment bête...

— Et une pensionnaire un animal bête...

— Tout juste, grand artiste, il faut se mettre dans la note.

— Alors, ajoutez-y quatre vers et ce sera complet.

— Certainement, faites-les-moi et je les envoie.

Le poète s'était levé et se drapant dans sa redingote :

— Mon cher, dit-il, je ne suis bête qu'en prose, les vers qu'il te faut tu es capable de les faire toi-même, ou si tu ne trouves pas ton talent suffisant, achète un mirliton de deux sous et tu en auras plus qu'il ne t'en faut.

— Bravo! s'écria le sculpteur, trois fois bravo! Que les mauvaises langues disent encore que vous n'êtes pas capable d'avoir une idée. Vous avez eu une idée de génie, c'est peut-être la première, peut-être la dernière, mais c'est une idée. Je vais chercher le mirliton qui nous servira, en outre, à égayer notre réunion avec un peu de musique.

Il sortit rapidement et revint au bout d'un instant, au bruit d'une musique bizarre et discordante.

Puis, au milieu des rires, on lut, on chanta les vers du mirliton. Il y en avait qui avaient été coupés en deux, il n'en restait que la fin :

Pauline, vos beaux yeux  
De tout l'azur des cieux.

Il fut décidé à l'unanimité par le poète et le sculpteur que ces deux vers devaient être complétés et trouver place dans la lettre en substituant Raymonde à Pauline, mais ils ne purent se mettre d'accord sur ce qu'il fallait ajouter. Le sculpteur proposa :

Qui ne sait admirer, Raymonde, vos beaux yeux  
Ne sait rien voir non plus de tout l'azur des cieux.

Le poète déclara ces vers idiots, surtout dans leur première partie, puis, mis au défi de faire mieux, il déclama à son tour :

Fleur de lotus, parfum, Raymonde, vos beaux yeux  
Astres, scintillement de tout l'azur des cieux.



Il se fâcha parce que le sculpteur déclarait que ces vers ne voulaient rien dire; il se leva avec une gravité admirable et gagna, en titubant, l'antichambre et l'escalier en se plaignant de l'injustice des contemporains, de la rapacité des libraires et du mauvais goût des amis qui méconnaissait le génie. Le sculpteur l'accompagna jusqu'à la porte de l'appartement en lui jouant une marche triomphale sur le mirliton, puis il revint s'asseoir dans le fumoir. saisit une bouteille de rhum et trouvant le verre trop petit, il remplit à moitié sa tasse et l'élevant, il dit gravement :

« A vos amours, monsieur, c'est-à-dire à la dot de la jeune fille. »

Mais Raymonde ne savait rien de tout cela, elle ouvrit la lettre avec plus de curiosité que d'intérêt et fut étonnée de trouver une déclaration d'assez mauvais goût. Elle la jugea telle, en effet, mais elle fut cependant flattée d'avoir inspiré la passion qui lui était dépeinte. L'amour-propre est un précieux auxiliaire pour tous ceux qui veulent feindre l'amour.

Elle se demanda ce qu'elle ferait de cette lettre; elle ne se décida ni à la garder ni à la brûler, et, en attendant, elle l'enferma provisoirement dans son pupitre en compagnie de *Nouveau péché*. C'était un petit pupitre d'ébène, avec des incrustations de nacre et de cuivre, représentant des feuilles de sagittaires, des fleurs de nénuphars et des massettes. Une de ses tantes le lui avait donné pour sa première communion et depuis elle y avait toujours enfermé ses secrets, si bien que le livre de M. de la Rivière se trouvait en compagnie des lettres d'Anne Roux, l'amie de cœur des années d'enfance; lettres toutes pleines d'un enthousiasme religieux naïf qui déplaisaient à M<sup>me</sup> Poulain. Elle craignait qu'Anne ne fit partager à son amie ses élans de piété et son désir de se renfermer dans un couvent. Elle voyait du danger à ce que l'on parlât du Carmel à Raymonde. Ces lettres étaient donc ce qui inquiétait la mère quand elle regardait le pupitre.

Elle ne sut pas le moment où ces lettres, jugées inutiles et enfantines, furent enlevées de leur place pour être jetées pêle-mêle avec de vieux papiers dans le tiroir de la commode, dont la clef était toujours dans la serrure. Raymonde ne pensait plus qu'il y eût de secrets à garder dans ces confidences de petites filles et voulait faire place à d'autres lettres qui n'étaient pas mystiques.

En effet, la correspondance clandestine avait continué. Raymonde avait été flattée dans sa vanité de se voir déclarer ainsi par écrit un amour passionné; elle n'avait pas été jusqu'à trouver les vers bons, mais c'était beaucoup qu'on lui en fit tels quels.

L'idée d'en avoir de meilleurs lui était bien venue, et un jour elle avait essayé de persuader à Roger d'en faire, lui aussi; elle avait profité d'une visite qu'il leur avait faite sans trouver ni son oncle ni sa tante.

Elle avait reçu son cousin dans sa chambre, l'avait fait asseoir et était restée debout, allant, venant, rangeant ici, dérangeant là, s'arrêtant devant la glace sous prétexte d'arranger sa coiffure et montrant ainsi sa taille fine et souple, ainsi que ses mains blanches et élégantes, se faisant voir tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, ou se dérochant aux regards en allant derrière Roger quand elle le jugeait plus à propos.

— Fais-tu encore des vers? lui demanda-t-elle, après avoir causé quelque temps de choses indifférentes.

— Quelquefois, quand je me promène.

— Tu me les montreras.

— Crois-tu donc que je prends la peine de les écrire ou de les apprendre par cœur? Non, depuis que j'ai fini ma rhétorique, je n'écris plus rien. C'est fâcheux, car j'avais commencé une tragédie qui promettait beaucoup, mais je n'ai pas eu le temps de la finir avant les vacances.

— Eh bien, quand tu feras des vers, apporte-les-moi. Veux-tu?

— Oui, si j'y pense, je le veux bien.

— Si tu y penses! fi! l'affreux cousin. Fais-m'en, adresse-moi un sonnet.

— C'est une idée; je ferai un sonnet sur les petites filles qui se regardent trop dans les miroirs.

— Tu es insupportable.

— Alors je me sauve. Tu diras à mon oncle et à ma tante que je regrette de ne pas les avoir trouvés.

Depuis ce jour Raymonde ne réclama plus de vers à Roger et se contenta de ceux de M. de La Rivière qui continua à lui écrire par la même voie et dont elle reçut bientôt les lettres sans prendre la peine de feindre l'indifférence ou le mécontentement devant Rose. Après les avoir lues elle les enfermait à mesure dans son pupitre.

Si c'était un succès pour Raoul de faire accepter ainsi ses lettres, il n'était pas homme à s'en tenir longtemps là, et il jugeait que l'important était pour lui de posséder une lettre de Raymonde. S'il a pu suffire de quelques lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre, il n'y a pas actuellement de meilleur moyen de compromettre un homme politique ou une jeune fille. Celui qui possède de telles lettres peut souvent imposer sa volonté.

Il ne fut pas difficile de faire comprendre ce désir à Rose,

sans lui montrer cependant tout ce qu'on pouvait espérer d'une pareille imprudence. Elle se laissa facilement persuader qu'elle aurait un avantage immédiat à rapporter des réponses de sa maîtresse. Raymonde fut assez longtemps avant de se décider à écrire elle-même. Elle avait laissé faire, mais sans rien permettre expressément et elle reculait devant une démarche personnelle.

Cependant les lettres de La Rivière devenaient de plus en plus nombreuses et de plus en plus passionnées. Ce qui eût choqué et irrité au début était accepté maintenant sans étonnement. La façon dont Raoul parlait des parents de Raymonde était toujours convenable et même respectueuse; il s'en rapportait à Rose pour mettre leur fille en défiance contre eux et lancer des insinuations sur l'égoïsme et la jalousie qui faisaient éloigner un mariage qui plairait à Raymonde. A quoi bon jouer soi-même un rôle douteux quand on peut en charger un autre? Il vaut encore mieux dépenser quelques louis que de s'exposer à être mal jugé et il faut toujours redouter un moment de clairvoyance.

M<sup>me</sup> Poulain trouvait que l'on rencontrait bien souvent ce monsieur. Son nom et ses prétentions nobiliaires la flattaient ainsi que la coupe de ses vêtements, mais elle ne le jugeait pas suffisant pour prétendre à la main de sa fille. On lui parlait pour elle à ce moment d'un quart d'agent de change et d'un vicomte : un titre ou de la fortune. La bonne dame aurait voulu les deux, mais par un malheureux hasard les jeunes gens ayant à la fois titre et richesse n'épousent guère des bourgeoises et même pour ceux qui n'ont qu'un titre il faut craindre la concurrence des Américaines qui font monter les prix.

Le parti qui plaisait le plus à M<sup>me</sup> Poulain était le vicomte qu'une de ses amies garantissait parfaitement authentique. Il n'était pas absolument sans ressources, ce qui lui ôtait l'aspect toujours un peu fâcheux de coureur de dot. Il n'était plus de la première jeunesse, sans doute, mais on ne saurait tout avoir.

Par malheur, on avait organisé une entrevue à une exposition de tableaux d'un grand cercle. Le vicomte s'entendait peut-être en chevaux ou en automobiles et il eût pu faire briller ses connaissances si l'entrevue avait eu lieu dans un manège ou simplement en plein air, avenue du bois de Boulogne ou dans quelque autre lieu en vue d'équipages variés. Il fut victime du caprice qui avait fait choisir cette exposition; là il ne pouvait parler de l'art qu'il ignorait et ne sentait nullement; les sujets qui l'intéressaient paraissaient déplacés dans ce salon et ses efforts pour amener la conversation sur un nouveau système de moteur à alcool lui donnaient l'aspect d'un chauffeur égaré dans un musée.

M. de la Rivière profita de ces circonstances. Prévenu d'avance de cette visite, il avait préparé ses paroles comme sa rencontre. Il avait appris le catalogue par cœur et avait recueilli de la bouche du sculpteur au mirliton et de quelques autres jeunes artistes des appréciations originales qu'il avait faites siennes et avait su présenter de telle façon que Raymonde Poulain ne pût voir qu'elle ne les recevait que de seconde main. Il n'eut donc pas de peine à rejeter son rival dans l'ombre et à entraîner Raymonde dans un examen des tableaux à deux que M<sup>me</sup> Poulain ne put faire cesser. Les courtes interruptions qu'elle parvint à obtenir ne firent que donner à cette sorte de tête-à-tête qui reprenait aussitôt, une apparence de parti pris et d'obstination.

Le vicomte se retira le premier, fort peu satisfait et faisant à M<sup>me</sup> Poulain des compliments sur les connaissances artistiques de son neveu. Il n'était pas possible de se méprendre sur le sens de cette erreur volontaire et M<sup>me</sup> Poulain, dès qu'elle fut seule avec sa fille donna libre cours à son mécontentement contenu jusque-là. Elle se plaignit de ce monsieur qu'on avait toujours dans les jambes partout où on allait, déclarant qu'elle le prierait de leur laisser la paix, et ajoutant qu'il fallait qu'il les fit espionner pour savoir ainsi toujours ce qu'elles devaient faire.

Raymonde affecta de rire et de plaisanter de la colère de sa mère, mais elle en fut cependant troublée et y pensait encore quand M<sup>me</sup> Poulain l'avait tout à fait oubliée elle-même. La bonne dame ne faisait pas, en général, grande attention à ce qu'elle disait et cinq minutes après elle ne se souvenait plus de sa sortie, mais sa fille restait inquiète; elle avait informé Raoul qu'elles devaient aller le lendemain à un concert de charité; elle était sûre qu'il y viendrait et elle jugeait prudent de l'en dissuader.

Elle chargea Rose de le prier de ne pas se montrer pour laisser à M<sup>me</sup> Poulain le temps d'oublier, mais Rose invoqua la difficulté de le voir lui-même assez tôt, et il n'était pas sûr, ajoutait-elle, de faire transmettre le message par son domestique. Il avait agi plusieurs fois comme un sot, l'était-il ou feignait-il de l'être par ruse, Rose l'ignorait, mais cela importait peu et on ne pouvait se fier à lui. Raymonde se décida à écrire deux mots et la chargea de les porter.

Rose sut bien trouver le moyen de remettre ce billet entre les mains du destinataire lui-même. Elle ne voulait pas en perdre le port et elle fut, en effet, généreusement payée. Une première lettre lui donnant des instructions et organisant une entente en dehors de la mère, semblait à Raoul un avantage sérieux qui pouvait en promettre d'autres.

En effet, après ce premier billet, il ne fut pas bien difficile de persuader à Raymonde d'en écrire un second; bientôt elle répondit à toutes les lettres qu'elle reçut et il s'établit entre eux une correspondance régulière de plus en plus intime et remplie de confidences.

« Et dire qu'il suffirait sans doute d'une promenade en automobile pour vaincre toute résistance et assurer notre bonheur! »

Cette phrase, glissée au milieu d'une lettre de M. de la Rivière fit sourire Raymonde qui n'y attacha aucune importance. Cette idée cependant n'avait pas été émise à la légère : Raoul, enhardi par ce qui s'était déjà passé, espérait bien arriver à amener Raymonde à consentir à un enlèvement, mais il jugeait prudent de ne pas aller trop vite dans la crainte d'éveiller des scrupules et de se heurter à des résistances invincibles.

Il revint en riant sur cette promenade magique qui aurait pour effet de persuader les parents de la possibilité d'un mariage qu'ils rejetaient jusque-là. Il parvint à faire rire de ce projet et peu à peu il en parla sérieusement. Raymonde affecta encore quelque temps de le prendre pour une plaisanterie, puis elle se plaignit qu'il lui manquât de respect. Il répondit par des protestations d'amour.

Cependant Raymonde s'habitua peu à peu à cette idée qui ne lui apparaissait plus que comme une équipée presque innocente, propre à contraindre ses parents à céder encore à ses caprices, quelque chose comme les scènes de colère auxquelles elle avait autrefois recours ou ses bouderies de l'heure actuelle quand M<sup>me</sup> Poulain marquait quelque velléité d'indépendance.

C'est alors qu'eut lieu le renvoi de Rose. Elle toussait depuis l'hiver et ses maîtresses n'avaient d'abord pas pris garde à ce rhume, elles tenaient d'autant plus à croire que ce n'était rien, qu'elles ne voulaient pas avoir à en tenir compte, à soigner leur femme de chambre ou à se priver de ses services.

Puis, brusquement, M<sup>me</sup> Poulain eut peur. Un médecin avait affirmé devant elle que rien n'est contagieux comme la tuberculose. Elle avait déclaré la veille que Rose n'avait qu'un léger rhume qui demandait à peine quelques boules de gomme, le lendemain, elle pensa que sa bonne était un danger pour elle.

Et elle saisit le premier prétexte venu pour s'en débarrasser le plus vite possible; elle reprocha violemment à Rose tout ce qu'elle avait toléré sciemment tant qu'elle avait cru y avoir intérêt.

Rose courut chercher conseil près de Justine qui l'exhorta en riant à être plus adroite une autre fois.

— Pour le moment, ajouta-t-elle, tâchez d'avoir de bons certifi-



cats. C'est tout ce que vous pouvez tirer de vos « singes » maintenant et vous comprenez que, pour ce que cela leur coûte..., vous, cela pourra vous servir à vous replacer, à moins que vous ne retourniez dans votre pays. Bonne chance ou bon voyage. Mais vous ferez mieux de chercher une autre place ici. Voyez-vous, il n'y a qu'un Paris et vous trouverez bien à vous y tirer d'affaire, mais nous ne pouvons plus rien pour vous.

— Et Firmin? Si je me décidais à l'épouser.

— Si vous comptez sur Firmin, vous êtes bien de votre village, par exemple; il a des économies et épousera une personne qui en a autant. C'est convenu avec elle.

— Et qui est ce?

— Moi.

— Vous? ce n'est pas possible. Vous voyiez bien qu'il me faisait la cour et c'est vous qui me poussiez...

— Qu'est-ce que cela fait? Si je le gênais, il voudrait me gêner lui aussi. Je ne veux pas de cela. Je veux rester libre. Faites-en autant et débrouillez-vous, nous ne pouvons plus rien pour vous.

— Et si j'allais tout raconter à votre dame?

— A quoi cela vous avancerait-il? Je nierais et comme elle n'a pas envie de me renvoyer, elle me croira ou fera semblant, ce qui revient au même, et vous passerez pour une menteuse.

Rose essaya cependant de voir Firmin; ne pouvant le rejoindre elle lui laissa un mot dans sa chambre, puis elle se laissa faire et quitta la maison. Elle ne voulait ni retourner en Bretagne ni avoir recours à la famille Lavigne à laquelle il eût fallu avouer qu'on avait eu raison de vouloir l'empêcher de venir à Paris. Elle alla dans les bureaux de placement que lui indiquaient les autres bonnes, elle affecta d'abord de grandes exigences, puis son argent diminuant, elle les baissa, mais sa toux et sa mine empêchaient de la prendre ou de la garder. Elle essaya de bien des places, servant dans des hôtels louches, elle accepta enfin, ce qu'elle n'eût jamais cru possible, d'être servante chez un marchand de vin des faubourgs. Même là on ne la garda pas.

C'est alors que, ne sachant plus que devenir, sans ressource et sans espoir, elle était venue trouver Madeleine.

Philippe REGNIER.

La fin prochainement.

---

# REGNARD

---

## L'HOMME ET LE POÈTE

---

Sur une place de la petite ville de Dourdan, près du château dont il fut capitaine, en face de l'église où il eut son tombeau, Regnard, le bon poète parisien, aura désormais son buste. Les amis de l'art français, les fidèles de la vieille gaieté française ont voulu y perpétuer le souvenir de son passage et nous rappeler que, non loin de là, au hameau de Grillon, dans la délicieuse vallée où court la petite rivière d'Orge, il vécut en poète grand seigneur ses dernières années et écrivit ses meilleures pièces. Le moment est donc bien choisi pour jeter un coup d'œil sur la vie et l'œuvre de celui qui fut longtemps pour les critiques français le premier après Molière.

Malgré les actives recherches dont elle a été l'objet, la vie de Regnard est encore mal connue. Nous savons qu'il naquit le 8 février 1655 d'une famille appartenant à la plus haute bourgeoisie de la paroisse Saint-Eustache. Son père, « honorable homme Pierre Renard », exerçait un négoce privilégié, celui des salines, et avait sa boutique sous les piliers des Halles. Il mourut jeune, et le petit Jean-François Regnard, demeuré seul avec sa mère et trois sœurs plus âgées que lui, fut assez probablement un enfant gâté. Mais, sur son enfance, sur l'instruction et l'éducation qu'il reçut, nous ne pouvons faire que des conjectures : ni lui ni ses biographes n'en disent rien.

Pour déterminer les principaux événements de la vie de Regnard et fixer sa physionomie morale, il faut se défier des anecdotes : c'est à son œuvre même qu'il convient d'abord de s'adresser. Le petit roman qu'il a intitulé *la Provençale*, ses

épîtres, les relations de ses voyages sont, pour qui sait les interpréter, une mine précieuse de documents.

Nous commencerons cette étude par *la Provençale*. Elle nous montre Regnard tel qu'il était, ou voulait paraître, à l'âge de vingt-trois ans, lorsqu'il fit en Italie ce second voyage qui se termina par sa captivité malheureuse en Alger. Il a bien la prétention de nous y faire connaître toute la vérité, rien que la vérité. Cléomède, qui a la parole, commence en ces termes le récit des aventures de Zelmis, c'est-à-dire de Regnard : « Je suis assez ami de Zelmis, mesdames, pour me flatter *qu'il ne m'a rien caché* de tout ce qui lui est arrivé, et assez persuadé de sa bonne foi, pour vous assurer qu'il n'entre *rien de fabuleux* dans ce que je vais vous dire. » Néanmoins, Sainte-Beuve a regretté que, pour raconter cet épisode de sa vie, Regnard eût écrit un roman; mieux eût valu, dit-il, « un récit tout nu et sans ombre d'art ». Il n'eût point sans doute exprimé ce regret s'il avait pu, comme nous, mettre en face du roman imaginé par Regnard la relation du même voyage écrite par un témoin qui n'avait aucune préoccupation littéraire, son compagnon de captivité, Claude Auxcousteaux de Fercourt. Cette comparaison nous permettra, en effet, non seulement de rectifier pour cette période la biographie traditionnelle de Regnard, mais de préciser, jusque dans les détails, l'attitude qu'il voulait se donner auprès de la postérité.

Il ne néglige point d'abord de nous dire que sa physionomie était agréable : « Zelmis, comme vous savez, mesdames, est un cavalier qui plaît d'abord; c'est assez de le voir une fois pour le remarquer, et sa bonne mine est si avantageuse qu'il ne faut pas chercher avec soin des endroits dans sa personne pour le trouver aimable; il faut seulement se défendre de le trop aimer. » Qu'il ait été beau, la chose est certaine : le buste de Foucou et surtout l'admirable portrait de Largillière nous en sont encore aujourd'hui de sûrs garants. Mais il veut en outre passer pour homme irrésistible : dès le premier jour où il voit Elvire (c'est ainsi qu'il désigne la Provençale), elle s'aperçoit de la passion qu'il éprouve pour elle et elle s'en aperçoit avec plaisir. Bientôt elle ne peut plus se dissimuler que ce qu'elle croyait *estime* pour Zelmis est quelque chose de plus. Les mots l'effrayent : elle voudrait que ce fût de la *bonté* et elle ne peut avec justice appeler cela d'un autre nom que d'*amour*. Elle emploie tous ses soins à cacher sa défaite; elle mêle à toutes ses actions un air de sévérité : mais en vain. Et c'est Regnard, l'objet de cette passion naissante, qui nous en fait lui-même l'analyse minutieuse et fine avec une complaisance qui nous révèle ses préoccupations secrètes.

Il nous est difficile de savoir si la jeune Provençale éprouva réellement en 1678 à Bologne les sentiments que Regnard lui prête. Mais ce que nous savons très bien, c'est qu'il omet certaines circonstances de leur première entrevue qui ne manquent pas d'intérêt. Il nous dit bien que la Provençale avait un mari qui s'aperçut de la passion de Zelmis et en devint jaloux; mais il y eut autre chose. « Elle n'avait que seize à dix-sept ans, dit Fercourt, sa taille, son langage et ses yeux nous avaient si fort frappés que nous envoyâmes un valet pour savoir si on pourrait aller passer quelques heures chez elle après le souper. Ce fut au mari à qui s'adressa notre messenger; il nous dit en rentrant qu'il s'en était fallu peu que la fenêtre ne lui eût servi d'escalier. »

Regnard fut-il vraiment épris? C'est possible; mais une chose nous met en défiance : ce sont les réminiscences de toutes sortes dont le roman est émaillé. Le *Cyrus*, la *Clélie*, les ouvrages de M<sup>me</sup> de la Fayette, les nouvelles de Cervantes ont été largement mis à contribution. Même dans les moments les plus pathétiques Zelmis fait des citations. Sur le point de quitter Elvire, il ne trouve rien de plus tendre que la parodie d'un mot historique : « Je vous aime et je pars. » La Provençale ne saurait être en reste avec lui et, en réponse à cet aveu lapidaire, elle délaie en style précieux un hémistiche de Chimène : « Eh! que vous sert-il donc de m'aimer? et que vous servirait-il qu'on eût quelque bonté pour vous et peut-être quelque penchant à ne vous pas haïr? »

Rendons à Regnard cette justice que l'on trouve dans son récit une foule de détails qui sont également dans la relation de Fercourt. Ce sont tous ceux qui ne se rapportent ni à sa passion ni à sa personne. On sait que Regnard fut pris par les pirates au moment où il passait de Gênes à Marseille sur un navire anglais. Fercourt, comme Regnard, nous dit qu'à leur grand étonnement ils avaient retrouvé sur ce navire la jeune Provençale avec son mari. Tous deux mentionnent l'entêtement du pilote qui causa leur perte et racontent le combat presque dans les mêmes termes. Il n'y a qu'une chose que Fercourt oublie : c'est la bravoure de Zelmis, qui « sortit aussitôt de la chambre pour faire tout disposer pour le combat », comme s'il avait eu le commandement du navire. Il omet aussi de nous dire que Zelmis soutint longtemps sur le pont l'effort des infidèles, et qu'à la fin seulement « il céda sans se rendre et laissa les Turcs maîtres du vaisseau ».

Nous savons que les captifs restèrent deux mois en mer avant d'être conduits à Alger; mais ici les deux narrations diffèrent sensiblement. Regnard a remplacé par le galant Mustapha le brutal et trop réel Lazzaro Morto, qui commandait les deux vais-

seaux algériens. Mustapha s'empresse auprès d'Elvire, il admire sa constance; il voulut, nous dit Regnard, qu'elle fût traitée tout le reste du voyage dans sa chambre « avec des manières très honnêtes et qui n'avaient rien de turc ». Par malheur, Mustapha n'a jamais existé que dans l'imagination de Regnard, et les manières de Lazzaro Morto, si l'on en croit Fercourt, avaient quelque chose de turc. Il fit dépouiller les captifs : Fercourt avoue même qu'en passant devant le capitaine algérien il reçut quelques coups de bâton; et il est possible que Regnard ait eu le même sort. Les prisonniers furent ensuite mis aux fers et descendus à fond de cale; ils passèrent la nuit les uns debout, les autres appuyés sur de mauvais tonneaux, au milieu de la fumée des pipes des Maures qui les gardaient. Fercourt ne nous dit point qu'on ait eu des égards spéciaux pour Elvire : « Il y avait, dit-il, dans le vaisseau sur lequel nous avons été pris, un Frère dominicain, la fille d'un orfèvre de Paris et une jeune Provençale avec son mari, *qui eurent le même sort que nous.* »

Enfin on arriva à Alger; les captifs furent vendus. Regnard s'étend longuement sur le chagrin que lui causa sa séparation d'avec Elvire; il semble, à l'entendre parler, qu'il n'en ait pas éprouvé d'autres et que sa prison fût la plus douce du monde. Pourtant, Fercourt nous raconte qu'en entrant dans la maison d'Achmet-Talem, qui venait de l'acheter, il vit le long d'un escalier Regnard, son ami, « ayant les fers aux pieds ». Il nous dit que pendant plusieurs jours ils furent condamnés à tourner la meule, que l'on trouvait toujours la farine trop fine ou trop grossière, et que les observations étaient parfois appuyées de plusieurs coups de nerf de bœuf. Il n'hésite même pas à nous parler d'une « quantité prodigieuse d'insectes qui ne leur donnaient aucun repos ni la nuit ni le jour. »

Il fallut songer à se racheter. Regnard nous dit que Zelmis sut vaincre la cruauté d'Achmet-Talem « en lui promettant, pour sa rançon, tout ce qu'il souhaita de lui ». Le geste est noblement dédaigneux. En réalité, ce fut après bien des résistances et des hésitations, après plusieurs jours supplémentaires de meule que le contrat de rançon fut passé chez M. Levacher, vicaire apostolique, missionnaire de Saint-Lazare, exerçant le consulat français en Alger. Il ne faudrait pas non plus croire Regnard sur parole lorsqu'il dit que cette prompte composition lui donna la liberté d'aller par toute la ville et d'y mettre à profit le talent qu'il avait pour la peinture. D'abord, il n'eut, en aucune façon, la liberté d'aller par la ville; ensuite, il n'exerça point la profession de peintre. On lui demanda seulement d'exercer celle de cardeur de laine, qui était



moins noble, à coup sûr. Mais ce métier malpropre lui déplut et il songea bien vite à en changer. « Ayant aperçu, dit Fercourt, des oiseaux dans des cages de cannes mal faites et des plus grossières, il dit au patron que s'il voulait lui donner du bois et quelques outils, il en ferait de plus belles. » Le plus étonnant est qu'il parvint, en effet, très vite à en faire qui se vendaient deux piastres au profit du patron. Et une lettre de Regnard lui-même confirme, sur ce point, la narration de Fercourt : « N'oublie pas, lui écrivait-il plus tard, les doux moments que nous passions ensemble sur les degrés de notre puante et sombre demeure, toi en tirant la laine d'une main vite et légère, moi en faisant des prisons aux oiseaux. » Donc, Regnard ne fut pas peintre en Alger non plus qu'en France; et, quoiqu'il y ait, à ce sujet, une tradition dont Sainte-Beuve s'est fait l'écho, il ne fut pas davantage employé à confectionner les ragoûts d'Achmet-Talem. « Souviens-toi, disait-il à Fercourt dans la même lettre, de cet aimable couscousou que nous mangions avec tant de grâce dans notre palais souterrain; représente-toi ces repas magnifiques où les ciboules appétissantes n'étaient point épargnées, où la mantègne fondue et le pain rôti abondaient, et où les rats ne dédaignaient point notre compagnie. » Il n'est pas question de gastronomie là-dedans.

Mais revenons à Elvire. Une aussi belle personne ne pouvait être l'esclave du premier venu. Selon Regnard, elle était tombée au pouvoir du roi d'Alger, Baba-Hassan. « Ce prince, dit-il, était doux, civil et généreux au delà de tous ceux de sa nation... Il possédait toutes les qualités d'un parfait honnête homme. » Les qualités de Baba-Hassan durent être bien indifférentes à Elvire, car, dans la réalité, elle ne fut jamais son esclave. Elle avait été achetée par un vieux Turc qui, pour l'avoir, avait dû enchérir plusieurs fois sur son propre fils. Quelle fut sa situation chez ce vieillard, nous l'ignorons. Nous ne savons pas davantage si elle écrivit à Regnard pendant sa captivité ou si elle put le voir. Mais ce que Regnard ne nous dit pas, et ce que nous apprenons par le récit de Fercourt, c'est qu'elle donna à son mari, pendant ce temps, une touchante preuve d'affection. « Cette jeune esclave, dit-il, prit un jour adroitement à son vieux patron une vingtaine de piastres qu'elle mit dans un petit pot de grès, qu'elle couvrit de sel condensé, et trouva le moyen, par un esclave qui lui était fidèle, de les faire tenir à son mari qui était aux chaînes avec nous. » Ils se servirent des piastres du vieux Turc pour acheter, par l'intermédiaire de cet esclave, de l'eau-de-vie et du tabac. Regnard, comme les autres, dut profiter de l'argent dérobé par Elvire; mais c'est une faveur dont il ne se vanta pas.

Nous lisons dans *la Provençale* l'histoire très agréable d'une tentative faite par Zelmis pour arracher Elvire à son royal maître et s'enfuir avec elle. En réalité Regnard ne songea à s'évader qu'avec son ami Fercourt. Cet essai leur rapporta à chacun un certain nombre de coups de bâton sur la plante des pieds; et Fercourt qui, à l'en croire, fut très brave dans cette épreuve, assure que Regnard manqua absolument d'héroïsme.

Mais si Regnard ne tenta point de faire évader la belle Provençale, il fit mieux : il la racheta. Dans le roman, quand il rencontre Elvire après sa libération, Zelmis s'écrie : « C'est donc vous, madame, que je vois!... Vous êtes libre et je n'ai en rien contribué à votre liberté. » Regnard n'aurait pu parler ainsi, car il y avait contribué pour deux cents pistoles. C'est en effet la somme que le P. Levacher avait réussi à faire rabattre à Achmet-Talem sur les douze mille six cents livres demandées d'abord et envoyées par la famille de Regnard. Comme il avait obtenu une réduction égale sur la rançon de Fercourt, cela faisait quatre mille livres disponibles que l'on employa à racheter la Provençale et le valet de Fercourt.

Mais nous arrivons trop vite à la fin du roman : il serait invraisemblable qu'un homme aussi bien fait que Zelmis eût passé plusieurs mois sans avoir quelques aventures. Il en eut si nous voulons en croire Regnard : les quatre femmes qui étaient dans la maison d'Achmet-Talem éprouvèrent pour Zelmis les plus tendres sentiments. L'une d'elles, Immona, la plus belle et la plus jeune, « charmée des qualités de son esclave, fit, dit-il, tout ce qu'elle put pour s'en faire aimer. » Mais, dédaignée par lui et croyant qu'il lui préférerait sa compagne Fatma, elle les dénonça tous deux à Achmet-Talem. Zelmis était sur le point d'être brûlé vif selon la loi mahométane lorsqu'intervint l'agent français qui venait de recevoir sa rançon et c'est ainsi qu'il put quitter Alger avec la Provençale. La réalité beaucoup plus simple n'est pas moins touchante. Les noms de Fatma et d'Immona ne sont pas imaginaires : Immona était la femme d'Achmet-Talem et Fatma, sa belle-sœur. Mais l'aventure que Regnard raconte est inventée à plaisir et les sentiments qu'il prête aux deux femmes ne sont peut-être pas très exactement ceux qu'elles éprouvaient. « La douceur, dit Fercourt, était peinte sur le visage d'Immona; Fatma était plus indifférente, mais toutes deux d'un si bon naturel qu'elles souffraient toutes les fois qu'elles nous voyaient maltraiter. » Cette pitié fait le plus grand honneur aux deux femmes; Regnard a cru que leur passion lui en ferait davantage à lui.

Jusqu'ici, nous avons du moins constaté un certain parallélisme entre le roman écrit par Regnard et la narration de son ami. Mais le dénouement de ce drame intérieur qu'il a imaginé, peut-être plus encore qu'il ne l'a senti, est décidément une pure fiction. Quand Elvire revoit Zelmis au moment de quitter Alger, elle lui apprend avec un torrent de larmes que son mari est mort. L'entrevue réelle dut être bien différente : son mari était à la chaîne avec Regnard et Fercourt; ils venaient de le quitter à l'instant et c'est par eux qu'elle fut instruite de son sort. Les projets de mariage entre Zelmis et Elvire, le mari survenant à la veille des noces après avoir été racheté par deux religieux malthusins, tous ces événements donnés comme réels par tant de biographes sont une invention de Regnard. Il est tout à fait probable que, pendant le reste du voyage, les deux amis jouèrent auprès de cette jeune personne le rôle de protecteurs très respectueux. Elle était avec eux au lazaret de Marseille; sans doute, elle les accompagna à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume où ils entendirent la messe. Quelques jours plus tard, en passant à Arles, ils la remirent, suivant l'expression même de Fercourt, « entre les mains de ses parents ». Et l'ami de Regnard ajoutait en conclusion de son histoire : « Je n'ai rien écrit que nous n'ayons vu et souffert dans la ville d'Alger. » Quel ne dut pas être l'étonnement de ce provincial paisible lorsque, vingt-deux ans après la mort de son compagnon de route, il put lire *la Provençale*, qu'on imprimait alors pour la première fois!

Regnard était imaginaire et rêveur : il nous en a fait plusieurs fois la confidence. Quand Zelmis se fut épris de la Provençale, « il s'abandonna d'abord, dit-il, à cette *réverie* si naturelle aux amants ». Il nous dit encore que dans la traversée de Gênes à Marseille, « Zelmis, triste et *rêveur*, la tête appuyée sur son bras, regardait fixement la mer... Il s'abandonnait aux rêveries qu'inspirent ces vagues légères... » Plus tard, nous le verrons encore rêver sur les rochers escarpés et au bord des précipices de la mer Baltique. Dans ces méditations solitaires où il revivait le passé, les détails douloureux et sordides de sa captivité s'effacèrent peu à peu. Il supprima de sa narration tout ce qui aurait pu diminuer le héros et l'héroïne d'une belle histoire de vaillance et d'amour. Il revit par l'imagination le cavalier jeune, brillant, aimé, qu'il avait été réellement; il transforma en une passion vraie ce qui n'avait été qu'une galanterie de voyage; et il écrivit pour lui seul le roman d'un esclavage idyllique et lumineux dont un autre allait donner le véridique et lamentable récit.

Il semblerait qu'après cette dure expérience, Regnard eût dû se

fixer définitivement dans sa patrie. Mais il était, comme il le dit lui-même, agité d'un « fier démon » qui ne le lui permit point. Il ne put réprimer son « ardeur de courir », et après avoir visité de gré ou de force les brillantes contrées du Midi, il s'enfonça dans les brumes du Nord, plus loin qu'aucun des voyageurs qui l'avaient précédé. De ce long voyage où il vit la Flandre, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Laponie et la Pologne, il laissa en mourant des fragments de relations écrites pour quelques amis. Elles furent imprimées en 1731. Mais seul le *Voyage de Laponie* semble avoir été rédigé en vue de l'impression ; et d'une façon générale, si l'on veut porter un jugement équitable sur cette partie de l'œuvre de Regnard, il faut bien se rappeler que c'est là seulement la première ébauche d'un travail qu'il n'a jamais terminé. Les expressions impropres n'y sont pas rares ; le style a cette allure des œuvres écrites à la hâte. Les épithètes vagues et sans vertu descriptive y abondent : « La grande place de Mons, dit-il, est très belle... Nous vîmes un très beau carillon... Les églises de Bruxelles, comme toutes celles des Pays-Bas, sont très belles. »

Cette habitude de louer sans mesure et sans distinction amène l'auteur à manquer de suite dans les idées. Il dit en parlant de la Haye « qu'il n'y a guère de lieu plus agréable dans le monde ». Tournez la page et vous vous demanderez comment il peut se faire qu'il trouve Leyde « plus agréable que pas une ville d'Hollande ». Des contradictions plus graves encore s'y rencontrent. Il nous a dit dans la relation du voyage de Suède : « Stockholm est une ville que sa situation particulière rend admirable. » Et, quelques pages plus loin, en racontant le début de son voyage en Laponie, il écrira : « Nous admirâmes la bizarre situation de Stockholm. Il est presque incroyable qu'on ait choisi un lieu comme celui où l'on voit cette ville pour en faire la capitale d'un royaume aussi grand que celui de Suède. » Plusieurs raisons expliquent ces affirmations contradictoires : il écrivait à bâtons rompus, pour diverses personnes ; souvent aussi il ajoutait à ses propres impressions celles des auteurs qu'il avait consultés. Et tout cela était fait très vite : d'où une quantité de lapsus que le premier éditeur n'a point corrigés et qui, pour la plupart, ont été religieusement respectés depuis. Je ne parle pas seulement des mots scandinaves bizarrement déformés dans le *Voyage de Laponie* et qu'il serait pourtant si facile de rétablir : cette église de *Chucades*, par exemple, où Regnard laissa l'inscription fameuse qui atteste son passage et dont le nom véritable est Jukkashiaervi. Mais il y a telle faute de lecture commise par le premier éditeur

et qui a passé dans toutes les éditions postérieures. Ecoutez Regnard parler d'une industrie domestique des Lapons : il s'agit de la façon dont ils fabriquent le fil avec des nerfs de renne : « Ils n'ont point, dit-il, d'autres fils que ceux qu'ils tirent des nerfs qu'ils filent sur la joue *de ces animaux*. » Vous ne comprenez pas : personne ne comprend. C'est la faute de l'éditeur qui n'a pas su lire : « Ils n'ont point d'autres fils que ceux qu'ils tirent des nerfs *de ces animaux* qu'ils filent sur la joue. » Les méprises de ce genre sont nombreuses et l'édition correcte et définitive que désirait Sainte-Beuve est encore à faire. Mais comme on eût étonné Regnard si on lui avait dit que l'on dût attacher la moindre importance à ses carnets de route. Il voyageait, nous a-t-il dit, « pour sa curiosité », c'est-à-dire pour charmer son incurable ennui, nullement avec le dessein de raconter plus tard ce qu'il aurait vu. A chaque pays qu'il visite il fait d'abord et presque toujours dans les mêmes termes une indispensable constatation : « Nous remarquâmes, dit-il en parlant de Cambrai, que toutes les femmes étaient belles en ce pays. » Et plus loin : « Cette province s'appelle Nord-Hollande, et je ne crois pas qu'au reste de la terre il se puisse trouver de plus jolies femmes. Les paysannes ont une beauté qui ne le cède point aux anciennes Romaines... » Cela devient une obsession. « J'y trouvai, dit-il en parlant de Copenhague, les dames si spirituelles et si bien faites que j'aurais eu bien de la peine à les quitter si l'on ne m'eût assuré que j'en trouverais en Suède d'aussi aimables. » Il alla même jusqu'en Laponie; mais là il dut avouer qu'il n'avait trouvé que des beautés laponnes. On voit tout ce qu'il y a d'enfantillage dans ces remarques. En réalité son observation est nulle : il saisit quelques détails au hasard, mais l'ensemble lui échappe. Il ne voit pas le caractère des choses ou il en parle comme s'il ne le voyait pas. Aussi quelle insignifiance! « Nous demeurâmes, dit-il, trois jours à Bruxelles avec bien du plaisir et, après avoir vu *tout ce qu'il y avait à voir* dans la ville, nous en partîmes le 16 mai... » Nous voilà bien peu renseignés; ne nous en plaignons pas : quand il entre dans les détails c'est parfois pis encore. Il a une tendance invincible à tourner toutes choses à la bouffonnerie. Lorsque, le jeudi 14 août 1681, il vit pour la première fois des Lapons, la seule remarque qu'il fit c'est qu'il ne connaissait pas « de figure plus propre à faire rire ». A Copenhague, il visita le cabinet du roi : « Ce sont, dit-il, plusieurs chambres remplies de curiosités. » Et les cinq exemples qu'il en donne laisseraient croire que cette collection avait été réunie par un fou. Les inventions les plus saugrenues ne lui déplaisent pas :



il les rapporte avec complaisance au risque de passer pour crédule. Il dira en parlant de l'ours : « Cet animal est couché trois ou quatre mois de l'année et ne prend pour lors aucune nourriture *qu'en suçant sa patte.* » Il se donne l'air de croire à cette tradition du nord, que les hirondelles passent l'hiver dans le fond des lacs pour en sortir au printemps. Il ne dédaigne pas non plus les calembours forcés, les plaisanteries un peu grosses. Si dans la lecture de son guide il rencontre une histoire peu édifiante que celui-ci rapporte pour la réfuter, il y ajoute quelques réflexions pimentées et nous la donne pour authentique. A beau mentir qui vient de loin.

Reste cependant la partie documentaire qui est considérable pour le *Voyage en Laponie*. On a cru longtemps qu'elle avait quelque valeur et même certains géographes en ont fait usage. Une remarque fort simple aurait dû cependant ébranler leur confiance : c'est que Regnard, ayant passé chez les Lapons trois semaines au plus et s'étant à peine écarté de la rivière de Torno, ne pouvait avoir vu de ses yeux la moitié des choses dont il parle. Nous savons aujourd'hui qu'il a suppléé par la lecture de ses guides aux observations qu'il avait omises de faire sur les lieux. Tous les détails qu'il nous donne sur la vie des Lapons, leurs habitations, leur nourriture, leurs vêtements, leurs armes, leurs pratiques superstitieuses, leur industrie, tout est traduit plus ou moins exactement du guide latin dont il s'est servi pour faire le voyage. Il lui échappe d'ailleurs par ci par là quelques contresens; il attribue à Tacite une phrase latine qui est d'un auteur moderne. Mais ces peccadilles même sont aussi intéressantes pour nous que le reste : elles servent à nous faire reconnaître l'auteur dont il s'est servi et nous révèlent la légèreté avec laquelle il l'a lu. Voyez de quelle manière il décrit les migrations des écureuils en Laponie : « Ces petits animaux, dit-il, prennent une écorce de pin ou de bouleau, qu'ils tirent sur le bord de l'eau, sur laquelle ils se mettent, et s'abandonnent ainsi au gré du vent, élevant leurs queues en forme de voiles... » S'il nous avait dit qu'il ne prenait pas cette description à son compte, mais qu'il l'avait traduite mot à mot de la *Lapponia* de Scheffer à la page 342; si, plus scrupuleux encore, il avait ajouté que Scheffer lui-même ne faisait que citer un auteur suédois, il aurait dit la vérité. Mais il aurait craint qu'on ne le traitât de voyageur en chambre; aussi a-t-il ajouté : « Cette particularité pourrait passer pour un conte, si je ne la tenais *par ma propre expérience.* » Expression vague qui n'est pas employée sans dessein. Elle peut évidemment signifier que l'auteur a vu de ses yeux le fait qu'il rapporte; mais à nous

elle révèle plutôt l'embarras d'un conteur audacieux qui veut se ménager une prudente retraite.

Il est donc bien démontré que Regnard a raconté beaucoup plus de choses qu'il n'en a vues. C'est la manifestation d'une infirmité de son esprit dont nous verrons par la suite des exemples bien plus frappants encore : sa pensée a besoin d'être constamment soutenue par la pensée d'un autre. Il semble bien qu'il ait vu réellement les mines de Salsberyt; et cependant, pour les décrire, c'est encore à son guide qu'il a recours : non pas qu'il le copie, mais il l'imité. L'ordre général des deux descriptions, le style emphatique et plein de réminiscences ou de citations des poètes latins est le même chez les deux auteurs. Et, détail plus significatif encore, des expressions nombreuses ont passé de l'un chez l'autre, telle la phrase sur « les malheureux qui creusent tous les jours leur tombeau »; métaphore qui parut sans doute très heureuse à Regnard, puisque trois fois au moins il s'en est servi. Même lorsqu'il veut, entre deux courses, mettre par écrit ses observations morales, il trouve préférable d'employer les expressions d'autrui. Il dit en parlant des gens inconstants : « Aujourd'hui la mollesse de l'Italie leur plaît, et ils n'y sont pas plus tôt qu'ils regrettent la France avec tous ses plaisirs. » Vous avez cru entendre la réflexion personnelle d'un voyageur qui, par deux fois, a visité l'Italie; lisez la suite : « Sortons de la ville, dira l'un; la vertu y est opprimée, le vice et la luxe y règnent et je ne saurais plus y supporter le bruit. » Ce n'est plus Regnard que vous entendez, c'est la prosopopée d'Umbritius, et les hexamètres de Juvénal chantent dans votre mémoire.

Mais quels que soient pour le fond et la forme les défauts de ces relations de voyages, elles offrent au critique littéraire ce grand intérêt de révéler le tempérament et les idées de l'auteur.

On y chercherait en vain la moindre trace de sentiment. S'il a éprouvé quelque émotion artistique, s'il a souffert de l'éloignement des siens, s'il a compati aux douleurs dont il a pu être le témoin, il a évité avec soin de nous en faire la confidence. Il semble qu'il raconte ses voyages comme s'il écrivait une comédie : il veut distraire et amuser, non émouvoir. Ce serait, à son avis, confondre les genres. Il trouve le moyen de transformer le plus triste sujet en une scène du *Roman comique*. « Ce qui consolait un peu, dit-il, en racontant les funérailles d'un prêtre lapon, c'était la quantité de grands pots d'argent faits à l'antique, pleins les uns de vin de France, les autres de vin d'Espagne, les autres d'eau-de-vie, qu'on avait soin de ne pas laisser longtemps vides. » Et il continue sur ce ton. Il y eut pourtant une circonstance dans

laquelle il éprouva une émotion assez vive et qui n'avait rien de désintéressé. Une nuit, pendant la traversée de Stockholm à Dantzig, le capitaine entra dans la chambre où Regnard dormait avec ses compagnons de voyage, pleurant et criant comme un désespéré : il les assura de leur perte prochaine et qu'il n'y avait que Dieu qui les pût délivrer du péril où ils étaient. « Il est fâcheux, dit Regnard, d'éveiller des gens qui dorment tranquillement pour leur apprendre une nouvelle de cette nature. » Et il nous avoue que, dans cette chaude alarme, il commença plus de cinq cents *Pater* et n'en put jamais achever aucun. Ne vous semble-t-il pas avoir déjà rencontré ce personnage-là dans une autre tempête ? Il se nommait Panurge, criait *Confiteor*, et promettait à saint Nicolas « une grande belle petite chapelle ou deux ».

L'aveu que Regnard vient de nous faire ne comportait aucune fierté ; il en va autrement lorsqu'il nous raconte la journée solennelle où il grava son nom et ses hexamètres sur le rocher de Métavara : « Nous aperçûmes, dit-il, toute l'étendue de la Laponie et la mer septentrionale jusqu'au cap du Nord... Cela s'appelle, monsieur, se frotter à l'essieu du pôle et être au bout du monde. » Il le croyait ; mais le cap Nord était encore beaucoup trop loin pour qu'il le pût apercevoir et vingt et un degrés et demi de latitude le séparaient de l'essieu du pôle.

Ce besoin invincible de ne prendre de la vie que ce qui peut amuser ou distraire, ce manque de bravoure si fâcheusement avoué, cette bonne opinion de soi qui ne va pas sans un peu de forfanterie, tout cela est le fait d'un bourgeois épicurien et s'accorde bien avec les réflexions que Regnard fit pendant son voyage et qu'il prit soin de noter sur son carnet de route. Au mois d'octobre 1683, tandis que le vaisseau sur lequel il revenait de Suède était retenu par le mauvais temps, il se mit à réfléchir sur les agitations de sa vie passée. Il vit que tous ses malheurs étaient venus « des passions immodérées... et de l'inconstance qui en est la suite naturelle ». Et de toutes ces réflexions il conclut que, pour assurer le bonheur de sa vie, il devait y mettre de la stabilité : « cette tranquillité d'âme si heureuse qui se trouve dans une douce profession. » Savoir se fixer pour jouir de l'existence avec méthode : toute la sagesse est là.

Sagesse étroite d'un fils de marchands enrichis, sans doute. De cette classe bourgeoise dont il était issu il avait les défauts ; il avait les qualités aussi. L'exactitude lui plaisait : il note avec admiration cette particularité qu'à Rotterdam les cochers sont ponctuels ; « à peine l'heure a frappé que le cheval marche ».

Nous saisissons sur le vif le caractère bien ordonné du futur châtelain de Grillon, qui réglera sa dépense selon ses revenus dont il aura toujours en argent comptant deux années d'avance.

Mais ce bourgeois parisien est en même temps un Français, très fier d'être le sujet d'un roi qui venait d'imposer à l'Europe la paix de Nimègue; et à certaines expressions l'on voit bien qu'il y eut un peu de chauvinisme dans son cas. En visitant Cambrai et en voyant les travaux que Louis XIV y faisait exécuter, il ne peut s'empêcher d'écrire que les Espagnols ont donné à cette place « le dernier adieu ». Vers le même temps, à propos de cette même ville de Cambrai, Fénelon, qui se plaçait au point de vue de la justice pure, écrivait à Louis XIV qu'il n'avait aucun droit légitime sur cette place et que le bien d'autrui ne nous était jamais nécessaire. Pour Regnard, une conquête ne se discute pas, et quand il arrive à Mons il observe que cette ville « est la première qui reconnaisse de ce côté la domination espagnole *jusqu'à ce qu'il plaise à la France* de lui faire sentir son joug. » Il est d'ailleurs un Français de son temps, c'est-à-dire d'une époque où la monarchie glorieuse et solide paraissait inséparable de la nation. Il eût été bon courtisan : « Les avis des rois, dit-il, sont des commandements. » Il a un profond mépris pour la démocratie : le peuple est pour lui une bête féroce qui se porte toujours aux extrémités parce qu'il agit sans raison. Il fait observer que la Hollande est le pays du monde « le plus vexé d'impôts et de subsides », et il raille ces républicains « qui se repaissent du titre spécieux de liberté ». Bien qu'il soit mort jeune, il eut le temps de voir un pays monarchique ruiné par les impôts, et peut-être qu'alors il regretta la liberté de la Hollande.

Il était rare qu'un bourgeois de Paris fût dévot. Les œuvres de Regnard nous prouvent qu'il ne le fut nullement; mais ses *Voyages* nous donnent à ce sujet quelques indications curieuses. Comme il se rendait en Flandre, il se trouva dans le carrosse de Bruxelles avec un certain nombre de jeunes gens de son âge, et tous s'amuserent beaucoup d'un petit abbé espagnol qui allait prendre possession d'une chanoinie à Bruxelles. « Ce petit prêtre, bossu par devant et par derrière, nous servit de divertissement pendant tout le chemin. » L'irrespect allait sans doute à la nationalité du personnage et à ses difformités physiques; mais le caractère sacerdotal en souffrait. Regnard ne se montre guère plus respectueux pour le surnaturel en général : les « oraisons de cent ans d'indulgence » lui paraissent être des croyances bonnes pour sa servante. S'il parle d'un miracle, c'est de façon à bien laisser entendre qu'il n'est pas dupe. « Nous vîmes, dit-il, dans

la cathédrale du nom de sainte Gudule, les trois hosties miraculeuses sur lesquelles *on dit qu'on voit* quelques gouttes de sang. » On reconnaît pourtant à certaines réflexions que le monde profondément religieux dans lequel il vécut le marqua de son empreinte. Il plaint les Lapons « d'être entièrement abandonnés du corps et de l'âme, n'ayant ni le pain matériel ni l'évangélique ». Mais c'est là une phrase jetée en passant : la religion ne fut jamais pour lui une affaire sérieuse et, dans son voyage en Suède, il lui arriva même de choquer par son attitude toute une assemblée de pasteurs luthériens. C'était à la fin d'un repas de funérailles et tout le monde avait fait silence pour la prière. « Il arriva malheureusement, écrit Regnard, qu'un de notre compagnie dit un mot plaisant et nous obligea à éclater de rire si longtemps et d'une manière si haute que toute l'assemblée, qui avait les yeux sur nous, en fut extrêmement scandalisée. » Les pasteurs résolurent même, paraît-il, d'attaquer les voyageurs français sur la religion ; et il est à craindre que devant ces théologiens du Nord, le catholicisme, défendu par Regnard, ne se fût trouvé en mauvaise posture.

Dès qu'il fut de retour en France, il songea à mettre en pratique les sages résolutions qu'il avait prises sur les rochers solitaires de la mer Baltique. Le 17 décembre 1682, après « information préalablement faite sur ses vie, mœurs, conversation et religion catholique, apostolique et romaine, fidélité et affection au service de Sa Majesté », il prêtait serment pour l'office de trésorier de France et grand voyer en la généralité de Paris. C'était la douce profession qu'il avait rêvée : elle l'obligeait, en principe, à venir au Palais deux fois par semaine ; elle lui permettait, surtout, de faire figure dans le monde et de mener une vie de plaisir avec les apparences de la régularité.

Les *Epîtres* sont la partie de son œuvre qui nous renseigne le mieux sur cette période de sa vie. L'une d'entre elles est consacrée à nous exposer la philosophie qu'il croit être la sienne. C'est un bon exercice d'école où il s'est appliqué à mettre en vers les principaux arguments du scepticisme. Tout chaud encore de la lecture de Montaigne, il aligne les preuves classiques de ce vieux sophisme « que rien n'est bon ou mauvais en soi ». Boire du vin est un crime en Turquie et une action louable chez les Germains. La polygamie, en France, conduit à la Grève ; en d'autres climats, elle est considérée comme un acte de vertu. Les Lacédémoniens couronnaient autrefois le plus adroit voleur ; chez nous, on ne manquerait pas de le pendre. Et, d'ailleurs, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour voir tout près de nous des contradictions de



cette espèce : les petits larrons sont punis, mais les grands, « ces riches partisans, ces heureux scélérats », nous les voyons s'élever au sommet des honneurs à force d'injustices et de crimes. En si bonne voie, Regnard ne pouvait s'arrêter : la comparaison du criminel que l'on pend pour avoir tué un homme et du conquérant auquel on dresse des autels pour en avoir tué cent mille, vient naturellement en bon lieu. Et, à ce propos, il ne dédaigne pas la vieille histoire d'Alexandre et du pirate, qu'un autre poète parisien, François Villon, avait rimée deux siècles avant lui. A toute cette argumentation, si bien conduite, il ne manque qu'une chose : la conviction. C'est l'impression qui se dégage invinciblement de cette lecture. Regnard veut nous en faire accroire : tous les préjugés qu'il attaque, il en vit ; il les a gardés par derrière la tête, en bon bourgeois de Paris, fermement résolu à ne pas laisser ébranler les bases de la société dont il fait partie.

Mais si le scepticisme de notre poète ne fut qu'un exercice d'école, son épicurisme fut bien réel. L'épître sixième et dernière nous fait à ce sujet d'instructives confidences. Ce n'est qu'une invitation à dîner et le début en est imité d'Horace, comme il convient. Mais la description de la petite maison que l'auteur habite sur le rempart, près de la porte de Richelieu, et d'où la vue s'étend sur les jardins de la Grange-Batelière, jusqu'aux collines de Montmartre couvertes de moulins à vent, voilà qui n'est imité de personne. Dans cette maison où l'on voit entrer « force quartauts de vin et point de créanciers », il donne, loin du bruit de la ville, des festins ordonnés avec un goût exquis, et il a l'honneur d'y recevoir des héros comme le prince de Conti et le duc d'Enghien. Il a cette fantaisie d'y entourer sa vie d'un peu de mystère : après trois ans et plus, ses voisins, presque tous honnêtes maraîchers, ne connaissent encore ni son nom ni son visage. Seuls, les récits de quelque valet désœuvré ont pu leur apprendre que l'hôte de cette demeure est « un magistrat qu'on voit rarement au Palais » et qui a fait en sa jeunesse de très lointains voyages. Parfois aussi la nuit, fort tard, le bruit de son carrosse vient troubler leur sommeil.

Le démon de la poésie avait succédé chez lui au démon des voyages. Il en fait spirituellement sa plainte à son ami l'abbé de Bentivoglio, nonce du Pape en France, et le supplie de l'en délivrer « par conseil, par art ou par eau bénite ». Les révélations que nous trouvons là sur ses premiers essais poétiques ressemblent singulièrement, par la forme qu'il leur donne, à celles que Marot avait faites avant lui à l'imitation d'Ovide. Il nous apprend que dès l'enfance, n'ayant pas encore atteint son douzième hiver,

il errait déjà sur l'Hélicon; et, comme Boileau s'était plaint à Molière des difficultés qu'il éprouvait à faire accorder la raison et la rime, il croit devoir lui aussi nous avouer en vers faciles qu'il éprouve durement les contraintes de la versification française.

Mais sur l'usage qu'il ferait de ses facultés poétiques, il eut au début de sa carrière une grande indécision. Dans son épître à Quinault, il se demande s'il va comme lui « donner des vers à Lulli » ou « chanter d'un héros les exploits glorieux » ou « chausser le cothurne altier ». En attendant il s'essayait dans l'épître morale et dans la satire. Mais pour la première l'observation personnelle lui manquait; pour la seconde, l'indignation. Il crut suppléer à tout en traitant avec aisance des lieux communs. Voyez sa première épître : il y veut prouver, à l'exemple de Boileau, que tous les hommes sont fous et passe en revue leurs diverses folies. Mais le portrait du collectionneur est emprunté à La Bruyère, celui de l'avare est traduit d'Horace, celui du plaideur est refait d'après Racine, la description de l'âge d'or n'est qu'une réminiscence d'Ovide et de Tibulle. Enfin voici le portrait de l'amant; c'est un sujet où l'expérience ne manque pas à notre poète : il va nous faire entendre un accent personnel. Écoutons :

Si Célimène rit, à rire il s'évertue :  
Est-elle triste, il pleure; a-t-elle chaud, il sue;  
Se plaint-elle du froid dans le cœur du mois d'août :  
Ce Protée aussitôt s'affable d'un surtout.

Décidément nous avons été trompés : nous attendions un poète français et c'est un traducteur de Juvénal qui passe.

Il a cru aussi qu'il avait le tempérament d'un poète satirique : il a voulu comme Boileau jeter l'anathème aux vices de Paris. Mais les quelques portraits qu'il crayonna, bien qu'on y trouve d'heureux détails, donnent l'impression du « déjà vu ». C'est le parvenu qui, remplissant à lui seul le char « dont autrefois il ornait le derrière », éclabousse les piétons. C'est le poète fâcheux et mal odorant qui vous arrête au coin de la rue pour vous débiter ses vers fades. C'est l'hypocrite qui va le dimanche en grand appareil s'asseoir au banc-d'œuvre, mais qui vit d'usure et ne rend pas les dépôts qu'il a reçus. C'est le magistrat qui dort sur les fleurs de lis malgré les clameurs de l'avocat en furie. Et tant d'autres que nous connaissons trop par ailleurs.

Il a manqué à Regnard la haine vigoureuse des vices et des travers qu'il a voulu attaquer. Il s'en amusait trop pour qu'il lui fût possible de s'en indigner. Son observation un peu superficielle,

sa franche et robuste gaieté ne devaient trouver leur emploi véritable que le jour où il se tourna vers la comédie italienne.

Depuis vingt ans déjà les comédiens italiens avaient introduit dans la vieille *commedia dell'arte* une modification profonde. Entre les scènes italiennes où l'acteur continuait d'improviser sur un canevas tracé d'avance et accompagnait son jeu de nombreux lazzi, ils avaient pris l'habitude d'intercaler des scènes françaises apprises par cœur. C'est ainsi que peu à peu, grâce à la faveur du public, le français en vint à occuper une place prépondérante sur le théâtre italien. Les scènes françaises étaient généralement composées par des amateurs : un financier célèbre, un prédicateur en renom n'avaient point dédaigné d'y consacrer leurs loisirs. Il s'était donc établi déjà comme une tradition au moment où Regnard se mit à travailler pour les Italiens. Il appliqua avec bonheur les formules trouvées par d'autres, et, en sept ans, de 1689 à 1695, il écrivit pour eux neuf petites comédies qui sont parmi les plus amusantes de ce recueil du théâtre italien que Boileau a surnommé le grenier à sel.

Les sujets sont insignifiants, l'intrigue est purement factice. Mais la vie ou, si l'on préfère, la vivacité des personnages, l'exagération énorme de leurs ridicules, la satire joyeuse des institutions et des mœurs contemporaines, l'énergie toute plébéienne du vocabulaire, tout cela constitue encore aujourd'hui un mélange des plus savoureux.

Nous retrouvons là les personnages traditionnels de la *commedia dell'arte*. Arlequin avait été remis à la scène par le fameux acteur Dominique et était devenu le type du fourbe impudent. Un autre acteur avait restauré le type de Pierrot, le valet niais et badin. Les rôles de première amoureuse et de soubrette étaient généralement tenus par Isabelle et par Colombine. Octave était ce que nous appelons le jeune premier.

Ces personnages se retrouvent dans les comédies italiennes de Regnard avec beaucoup d'autres dont les types furent empruntés surtout au théâtre de Molière. Mais on peut dire qu'Isabelle, Colombine et Octave ne sont plus italiens que de nom : seuls Arlequin et Pierrot ont gardé la marque de leur origine.

« Un bon Arlequin, dit Regnard lui-même dans sa comédie des Chinois, est *naturæ laborantis opus*; elle fait sur lui un épanchement de tous ses trésors... » Arlequin est, en effet, le personnage principal de la pièce : les autres ne sont là que pour lui donner la réplique. Il tient tous les fils de l'intrigue et met tout en mouvement. C'est un fourbe; c'est même un scélérat. Et son cynisme nous amuse précisément parce qu'il dépasse la limite du possible

et tombe dans la fantaisie. Il est de grande naissance : « Son père a servi le roi trente-deux ans; non pas sur terre ou sur mer comme tant d'autres, mais en l'air. Ce n'est point qu'il fût bourreau, pas plus que le père de M. Jourdain n'était marchand, mais comme il était fort charitable, lorsqu'il rencontrait quelque agonisant que l'on menait à la Grève, il se mettait avec lui dans la charrette et l'aidait à mourir du mieux qu'il pouvait. » Aussi, par atavisme, Arlequin est-il doux, pacifique, aisé à vivre; il a, c'est lui qui le dit, l'humeur satinée, veloutée. Il a vécu six ans avec sa première femme sans qu'il y ait jamais eu entre eux le moindre démêlé. Une fois seulement qu'elle l'avait empêché d'éternuer, il prit un chandelier et lui cassa la tête. C'est le seul différend qu'ils aient jamais eu ensemble et qui ne dura pas longtemps, comme vous voyez. Aussi est-il de bon conseil dans les querelles de ménage. Quand il s'agit de séparer le vieux Sotinet d'avec la jeune Isabelle : « Nous avons, dit-il, la voie de la mort aux rats qui ne nous peut manquer : il n'y a rien qui assure plus promptement une séparation que cette manière de procéder. » Au besoin il indiquera même le prix qu'il y faut mettre : « Il n'y a rien de si aisé que d'être veuf : cinq sous de mort aux rats en font l'affaire. » Ce sont là d'ailleurs des solutions exceptionnelles; plus ordinairement il se contente de citer, à titre de conseil, un vieil aphorisme très significatif : Qui bat sa femme, il la fait braire; qui la rebat, il la fait taire.

Pour gagner sa vie, Arlequin exerce différentes industries où l'honneur n'a rien à voir. Il a surtout pour explorer la poche d'autrui une grande légèreté de main : « Ce sont, dit-il, de petits talents qu'on a reçus de la nature et dont un honnête homme ne doit pas se glorifier. » Il en a d'autres : un jour comme on refusait de lui prêter de l'argent sur son billet, il s'est vu dans la pénible nécessité d'en faire un qu'il a signé La Harpe, du nom d'un des plus fameux banquiers du temps : sur ce billet-là on a consenti à lui prêter deux cents pistoles. Malheureusement, de semblables pratiques ne peuvent manquer de lui faire courir de fâcheuses aventures. Il a déjà eu l'honneur de servir le roi sur les galères; et à peine a-t-il quitté la rame qu'il se jette dans les médailles : c'est-à-dire que lorsqu'il n'a rien à faire, pour se désennuyer, il s'amuse à mettre le portrait du roi sur des pièces de cuivre qu'il recouvre d'argent et qu'il donne à ses amis pour du pain, du vin, de la viande et autres choses nécessaires. Cette innocente industrie finit d'ailleurs par attirer l'attention de la justice qui envoie prier Arlequin de lui venir parler. Les visiteurs qu'elle lui adresse sont gens de distinction et qualifiés : ils portent des épées, des

plumets bleus, des mousquetons; avec une grande civilité ils préviennent Arlequin que leur carrosse l'attend à la porte. « J'ai affaire, répond Arlequin; j'irai une autre fois. » Mais il lui est impossible de résister aux honnêtetés de ces messieurs-là. Ils l'emmènent donc et le présentent à cinq ou six visages vénérables qui sont assis sur des fleurs de lys. « Est-ce vous, lui demandent-ils, qui vous occupez de médailles? — Oui, messieurs, pour vous rendre mes très humbles services; je vous demande excuse si je ne fais pas aussi bien que je le souhaiterais, mais j'ai grande envie de travailler et, avec le temps, j'espère devenir plus habile. » Son discours parut les réjouir; mais cela n'empêcha point qu'ils ne le condamnassent sur l'heure à être pendu et étranglé à la Croix du Trahoir. Dans une situation aussi critique, Arlequin ne perd pas l'esprit. « Messieurs, dit-il, je n'ai pas l'âge compétent pour être un pendu. » C'était une bonne raison celle-là : aussi y eurent-ils beaucoup d'égard et pour faire les choses dans l'ordre ils lui firent expédier sur-le-champ une dispense d'âge.

Arlequin, sous les innombrables déguisements qu'il lui arrive de revêtir, est invariablement un fourbe et un scélérat. Pierrot, dans toutes les pièces de Regnard, est invariablement le valet sot et balourd. Il ne s'en croit pas moins avisé : il a des solutions pour les cas les plus difficiles. Comment pourra-t-on amener le Docteur à permettre le mariage d'Angélique avec Octave? « Il faut, dit Pierrot, tâcher de rendre le Docteur muet. » Et il le prouve par un argument en forme : « Qui est muet ne dit mot, qui ne dit mot consent. *Ergo* en rendant le Docteur muet, nous aurons son consentement. » Sot et laquais, il n'en est pas moins homme. Il est tombé amoureux de Colombine, la fille de son maître Trafiquet et il trouve des mots touchants pour le lui dire : « Je me serais déjà jeté vingt fois par la fenêtre du grenier, s'il avait été seulement d'un étage plus bas. » Et, si peu glorieuse que soit la conquête, Colombine n'en est pas fâchée; mais Pierrot sera moins heureux avec son maître : « Je ne sais ce que c'est que de faire le blêche, lui dit-il; vous me donnez quinze écus par an; j'aime mieux n'en gagner que dix et être votre gendre. Voilà comme je parle, moi. — Et moi, dit Trafiquet, en lui donnant des coups de canne, voilà comme je réponds. »

Avec les types d'Isabelle et de Colombine nous quittons le domaine de la fantaisie pure. On trouve, dans les rôles que Regnard leur fait jouer, un minimum d'observation; oh! toute en surface et facilement tournée à la caricature mais réelle pourtant. Les jeunes filles reçoivent une éducation déplorable : « Je sais déjà bien des choses, dit Colombine; j'ai déjà lu cinq ou six comédies



de Molière et j'en suis au troisième tome de *Cyrus*; je fais du point à la turque et j'apprends à chanter. » Le programme est un peu maigre. Aussi voit-on la jeune femme envoyer son vieux mari manger à l'office lorsqu'il y a compagnie, passer la nuit au bal et le jour à sa toilette et se laisser docilement façonner à la morale de sa soubrette : « Il n'y a plus que le rouge qui se met à la toilette qui marque la pudeur des femmes d'aujourd'hui. » Et en effet le jeu et la galanterie sont leurs préoccupations dominantes. Il y a pis : « L'ivrognerie n'est que trop à la mode parmi les jeunes femmes », écrivait la duchesse d'Orléans. Regnard nous le dit avec sa verve coutumière : « Elles ont trouvé le moyen de se rafraîchir avec des jambons de Mayence, des mortadelles et des cervelas de la rue des Barres. Pour leur laitage, c'est ordinairement du vin de Champagne comme il sort du tonneau. » Dans ces conditions, le rôle du mari est celui qu'on devine. D'abord, par une nécessité du genre, le mari est un vieillard impotent. Pour épouser une jeune fille, le vieux Sotinet confesse avoir reçu une dot de vingt mille écus, bien qu'elle ne lui apporte en mariage qu'un grand fonds de galanterie et une fureur effrénée pour le jeu. Dès le lendemain de la noce, il voit fondre chez lui tous les fainéants de la ville : chevaliers sans ordre, beaux esprits sans aveu, petits poètes crottés, fades blondins, et aussi des financiers qui rétablissent dans le ménage un ordre apparent. Sa maison devient une académie de jeux défendus et lorsqu'il a été condamné à une forte amende, il apprend avec stupeur que sa femme en a reçu le tiers comme dénonciatrice. Bientôt on lui fait entendre que, par son contrat de mariage, il s'est engagé tacitement à ne pas vivre plus de six mois, et s'il s'obstine à passer l'année, on lui rappelle durement qu'il n'a point satisfait à l'article le plus essentiel de tous. Sa femme introduit contre lui une bonne demande en séparation et lui fait rendre les soixante mille livres qu'il n'a point reçues.

Voilà de bien mauvaises mœurs. Celles des jeunes gens ne peuvent être qu'à l'avenant. Le vicomte de Bergamotte nous prévient qu'il ne quitte sa toilette que pour aller dîner chez Rousseau. « Un officier, dit-il, ne peut pas être moins de cinq à six heures à table; et, avant qu'il ait fumé dix ou douze douzaines de pipes, il est heure de s'y remettre pour souper. » Mais l'odeur du tabac pourrait incommoder les dames : aussi, avant d'aller leur rendre visite, prend-il toujours la précaution de se rincer la bouche avec trois ou quatre pintes d'eau-de-vie.

Ce n'est là qu'une caricature grossière, sans doute; mais elle attire notre attention sur des tares très réelles qu'elle exagère en

les représentant. Dans cette observation toute superficielle et poussée à la charge, l'historien des mœurs peut trouver à glaner. Passons donc en revue les classes de la société et les diverses professions que Regnard met en scène.

Il est dur pour la noblesse. « Savez-vous, dit-il, la différence entre le roturier et le gentilhomme? — C'est que l'un paye ses dettes et l'autre se moque de ses créanciers. » Donc, le noble est malhonnête; de plus, il est fat et méprisant. Il se tient ferme sur le théâtre, en dépit des sifflets; il croit que c'est pour le voir peigner sa perruque, prendre du tabac et faire son carrousel que le parterre donne ses quinze sols. Si encore il avait la supériorité de l'intelligence..., mais il est ignorant : pour rien au monde il ne voudrait avoir étudié : « Étudié! moi, étudié! Palsembleu! vous ne le prenez pas mal. Étudié! vous ne savez donc pas que je suis homme de qualité? A peine sais-je écrire mon nom... » Le marquis d'une des pièces de Regnard a un laquais « qui lit ordinairement pour lui ». Il ne va pas non plus à la comédie lui-même : il y envoie ses porteurs de chaise et, pour apprécier la pièce, il s'en tient à leur jugement, « car ce sont les meilleurs porteurs de Paris ». Il faut, d'ailleurs, ajouter que les nobles de Regnard sont le plus souvent des chevaliers d'aventure, auxquels les secrets de la bassette et du lansquenet, parfois même d'autres industries moins avouables, permettent de faire figure dans le monde. « Pour être heureux, dit le chevalier de Fondsec, il faut jouer; pour jouer, il faut avoir de l'argent; et pour avoir de l'argent, que diable faut-il faire? » Ils n'ont même plus l'honnêteté relative des faux nobles de Molière. Le marquis de Mascarille souffletait son porteur de chaise, mais il le payait après; le vicomte de Bergamotte ne soufflette point son *fiacre*, mais quand celui-ci, très décidé à être payé, enfonce son chapeau et lève son fouet : « Ah! ah! ventrebleu, dit le vicomte, il faut que je coupe les oreilles à ce coquin-là. » Et, à la vérité, il met la main sur la garde de son épée, comme s'il la voulait tirer, mais en même temps, il se tourne vers Colombine et, le plus galamment du monde : « Mademoiselle, dit-il, prêtez-moi un écu; je n'ai point de monnaie. »

Aux nobles, dont le métier est la guerre, Regnard oppose les gens de robe dont le métier est la chicane. Leur faveur ne dure que pendant l'été, quand les officiers sont à l'armée; mais c'est là une injustice, à les en croire, car « ayant la belle élocution à commandement », ils doivent l'emporter sur « ces visages d'épétiens... qui tiennent une procédure irrégulière auprès des dames ». Leur procédure à eux est très régulière; les termes de la basoche

sont enchâssés dans leurs madrigaux avec un art exquis : « Mademoiselle, quand il s'agira de venir vous offrir mes hommages, on n'obtiendra point de défaut contre moi : en cas de rendez-vous auprès des dames, je ne me laisse jamais contumacer et je me rends bien vite à l'ajournement personnel. » Ridicules dans le monde, où ils veulent paraître galants, les juges ne le sont pas moins dans l'exercice de leur charge : ayant passé la nuit à courir le bal, ils passent le jour à dormir à l'audience. Regnard, à l'imitation de Racine, nous a donné plusieurs fois la caricature des tribunaux de son temps. On voit qu'il avait soigneusement, lui, l'ancien « avocat en Parlement », noté les défauts, par lesquels les plaidoiries de ses confrères se recommandaient à l'observation satirique : figures outrées, accumulation de synonymes, entassement de métaphores incohérentes, périodes pompeuses et vides, citations hors de propos, rien n'y manque. Pas même les injures adressées par l'avocat à son adversaire, et parfois à son propre client. « On vous dira que celui pour qui je suis est un brutal : j'en tombe d'accord ; un ivrogne : je le veux ; un débauché : j'y consens ; un homme même qui est quelquefois attaqué de vertiges : cela est vrai... » Ici le client désespéré l'interrompt : « Mais, monsieur l'avocat, qui vous a donné charge de dire tout cela? --- Eh! taisez-vous, ignorant, répond-il; ce sont des figures de rhétorique qui persuadent. »

Après la Basoche, voici venir la Faculté. Regnard, pas plus que Molière, n'aimait les médecins, et l'on sait que, comme lui, il mourut sans leur secours. Il ne nous les montre jamais sans leur monture ordinaire, avec laquelle il affecte de les confondre. Aux badauds de la foire, Arlequin promet d'exhiber « un animal moitié médecin de la ceinture en haut et moitié mule de la ceinture en bas ». Un médecin, d'après Regnard, a bien et fidèlement exercé sa charge s'il peut prouver par certificat des fossoyeurs qu'il a tué pour le moins dix mille personnes à sa part : aussi, dans la *Descente d'Arlequin aux enfers*, voyons-nous Pluton se plaindre amèrement de ce qu'on accueille chez lui les médecins avec trop de facilité. « Ces messieurs-là, dit-il, font mieux nos affaires là-haut. »

Regnard, trésorier de France au bureau des finances, n'eut aucune tendresse pour les financiers. Après Boileau et avant la Bruyère, il nous dit et répète que le corps des partisans se recrute dans le corps des laquais, « dans le régiment de l'Arc-en-Ciel ». Un laquais, à le bien prendre, n'est même autre chose qu'un « apprenti sous-fermier ». Sur les rapines des gens de finance et sur leur embonpoint qui en est la suite naturelle, ses plaisan-

teries sont intarissables. Il nous montre Caron lui-même refusant de leur faire passer le Styx, parce qu'ils sont si gros et si gras que sa barque enfonce : « Nous ne pouvons cependant les refuser, lui dit Pluton ; c'est ici leur apanage. »

Tous les personnages à la mode ou dont la mode est de se moquer : abbés de cour et de salon, coquettes d'opéra, maîtres à danser, musiciens, nous sont présentés successivement avec leurs tics, leurs travers et leurs manies. Le *Mercurie Galant* voit ses énigmes tournées en ridicule, les opéras les plus en vogue sont parodiés, l'Académie française elle-même n'est pas respectée : on l'accuse de recevoir dans son sein des gens à peine capables de lire un discours écrit par un autre. Enfin Regnard fait la satire ou la charge de tout ce qui constitue à cette date la vie mondaine de la cité.

Il la fait en une langue drue et vigoureuse, nullement académique, parfaitement appropriée à ce public de petite bourgeoisie qui garnissait le parterre et décidait du succès d'une pièce. On y retrouve le vocabulaire dont Sorel s'était servi pour écrire *Francion*, que Furetière avait répandu à profusion dans le *Roman bourgeois* et dont Scarron avait fait un usage qui allait jusqu'à l'abus. Ce langage est caractérisé d'abord par l'abondance des termes populaires : Claudine, servante d'auberge, traite ses hôtes de *frelampiers* et les menace de leur *border le visage d'une assiette*. Une des clientes de l'hôtellerie est appelée par elle cette grande *hallebreda* de comtesse. Le vieux Brocantin, quand Octave lui demande sa fille en mariage, lui répond qu'un autre lui a *passé la plume par le bec*. Pluton dit qu'il voit souvent venir dans les enfers des maris qui portent de vilains *chinforgnaux* sur la tête. Mais le principal caractère de cette langue est dans l'abondance des comparaisons, des métaphores, des figures de toute espèce qui constituent proprement le langage populaire.

On le voit, les comédies jouées par les acteurs italiens ne manquaient nullement d'intérêt : pourtant elles constituaient au regard du public un genre inférieur et les auteurs étaient si peu fiers de leurs productions qu'ils ne les signaient même pas. Regnard ne pouvait donc aspirer à la gloire que par le théâtre français. Il se tourna de ce côté et se prépara à devenir un des maîtres de cette littérature dramatique qui avait été pour lui jusque-là un divertissement de fonctionnaire.

Il y eut une période de transition : Regnard donna d'abord au Théâtre-Français trois petites pièces en un acte, où les personnages de la comédie italienne n'avaient fait que changer de nom et de

costume. Elles ont pour titres : *Attendez-moi sous l'orme*, *la Sérénade*, *le Bal*. Les deux premières sont en prose, comme les pièces des Italiens : on y retrouve aussi la verve primesautière et débridée, les lazzi, les travestissements, le dénouement invraisemblable des comédies italiennes. Mais le style en est plus soigné et le vocabulaire plus décent. La troisième pièce, dans laquelle Regnard a combiné l'imitation de Molière et celle des Italiens, offre cette particularité d'être écrite en vers. Il semble qu'à ce moment l'auteur ait voulu se faire la main pour la grande comédie en cinq actes qu'il devait donner, six mois plus tard, le 19 décembre 1696.

Devenu fournisseur en titre des comédiens français, Regnard voulut prendre l'air de la maison et écrire, lui aussi, des comédies d'observation. Vers le temps même où il donnait encore aux Italiens *la Foire Saint-Germain*, une de ses productions les plus folles, il eut la chance de découvrir un sujet nouveau. Il n'avait pas eu à le chercher très loin, ce type du joueur qu'il allait le premier mettre à la scène : il n'y a pas de siècle où la passion du jeu ait sévi avec plus de fureur qu'en ce temps-là, et Regnard lui-même avait été grand joueur dans sa jeunesse. Il n'avait donc qu'à se souvenir pour retrouver les impressions d'attente anxieuse, d'âcre volupté, de désespoir profond, de folle espérance qui partagent la vie du joueur. Il n'avait qu'à regarder autour de lui pour voir les terribles effets sociaux de cette passion : familles ruinées ou déshonorées, carrières brisées, fortunes scandaleusement acquises. Mais tout cela était la réalité : ce n'était pas la comédie ; ou du moins ce n'aurait pu être que la grande comédie de Molière, celle de *l'Avare* ou de *Tartuffe*, celle dont Regnard n'était sans doute pas capable. Il a donc à peu près affranchi son héros de tous les liens de la société : ses actes ne peuvent avoir de répercussion que sur lui-même. Quant à l'observation morale, il l'a réduite à la lutte entre ces deux passions : l'amour et le jeu ; et comme deux passions fortes ne peuvent coexister dans une âme ordinaire, l'amour ne sera qu'un pis-aller dans celle du joueur. C'est seulement aux heures mauvaises, quand il aura fait quelque « maudite école », quand « dix fois à triple carte il aura été pris le premier », c'est quand il sera *décavé*, en un mot, que le souvenir d'Angélique lui reviendra. Mais, que la fortune recommence à lui sourire, il vendra jusqu'au portrait de sa maîtresse pour continuer le jeu. Cette psychologie un peu sommaire remplirait difficilement cinq actes. Mais ici Regnard s'est rappelé avec bonheur les spectacles dont il avait pu être témoin dans les brelans de Venise ou de Paris. La faculté qu'il avait à un haut degré d'étu-



dier les mœurs à la surface et dans leurs manifestations extérieures, lui a été d'un grand secours pour représenter les diverses attitudes du joueur. S'il perd, nous le voyons débraillé, mal peigné, l'œil hagard, semblable à un homme « qui vient de faire un mauvais coup dans la forêt voisine ». Il parle tout haut et tout seul, il gronde son valet sans raison, il s'adresse au ciel « d'une étrange manière ». Mais comme il est différent dans la bonne fortune ! Il entre en comptant l'argent dans son chapeau, « il a les yeux sereins et l'accueil avenant ». Son valet a beau lui parler d'affaires ; il ne l'entend pas, il compte encore. Suprême ressource, on va lui parler d'Angélique : ce nom pourra le réveiller. Non, il compte toujours :

Sans les cruels revers de deux coups inouis,  
J'aurais encor gagné plus de deux cents louis.

A ces descriptions très heureusement prises de la nature Regnard ajoute le spectacle de personnages épisodiques dont la présence est, d'ailleurs, très justifiée, et qui sont un des agréments principaux de l'ouvrage. Le joueur a un valet, Richard, qui, voyant bien que son nom ne convenait pas au valet d'un joueur, s'est fait appeler Hector, comme le valet de carreau. Il est le conseiller ordinaire de son maître ; il est même son secrétaire, ou du moins son lecteur, et en lisant Sénèque, il le commente :

Lorsque Sénèque fit ce chapitre éloquent,  
Il avait, comme vous, perdu tout son argent.

Le joueur étant amoureux a un rival : c'est un marquis, devenu tel grâce au lansquenet, mais qui autrefois, sous le nom de l'Épine, était valet de chambre. Il publie très haut de bonnes fortunes qu'il n'a jamais eues ; il est léger, gai, sémillant, toujours content de lui ; il ne peut se parler à lui-même sans esquisser une courante. « Allons, saute, marquis ! » Il est brave, également, à ce qu'il dit : en réalité, sa bravoure, comme celle du Maître Jacques de Molière, est faite de la lâcheté des autres et dès qu'on lui résiste, « il fait le plongeon ». Le joueur, ayant besoin de s'instruire, a un maître : c'est M. Toutabas, vicomte de la Case, « docteur dans tous les jeux et maître de trictrac ». M. Toutabas est très infatué de sa profession : il croit qu'un fils de famille devrait savoir jouer avant de savoir lire, car c'est le plus sûr moyen d'arriver à la fortune. Il énumère avec orgueil toutes les personnes que le jeu fait vivre, et si on lui répond que par le jeu, beaucoup d'autres meurent de faim, il laisse entendre clairement

qu'il a des moyens très divers de corriger la malice du sort. L'art d'escamoter un dé n'a pas de secrets pour lui, et cet art qui, depuis longtemps, aurait dû lui procurer « un brevet d'espalier » sur les galères du roi, il le montre en plein jour dans Paris. Le joueur a encore, pour les temps mauvais, une prêteuse sur gages, M<sup>me</sup> la Ressource, qui croit pouvoir, sans « risquer son honneur », accepter en échange de son argent soit les vieux diamants, soit la vieille vaisselle au poinçon de Paris. Non loin d'elle et dans la pénombre, nous entrevoyons même le profil intéressant et nouveau de Jérémie Aaron, « usurier de métier, juif de religion ».

Regnard avait donc espéré que cette pièce, où les détails extérieurs et les personnages épisodiques sont presque tout passerait pour une comédie de caractère. Et c'est, en effet, ce qui arriva. On ne vit pas que dans cette agréable comédie de mœurs légères, il avait précisément escamoté la représentation du caractère. Deux fois encore il tomba dans les mêmes errements lorsqu'il donna, avec un grand succès, *le Distrait* et *Démocrite*. Le premier sujet était emprunté à un livre, dont le titre seul était une caution : *Ménalque ou le Distrait* était un des caractères à la description desquels La Bruyère s'était le plus appliqué. Mais il avait ensuite écrit au bas de la page une note à laquelle Regnard n'a pas fait attention et qui était cependant de la plus haute importance : « Ceci, dit-il, est moins un caractère particulier qu'un recueil de faits de distraction. » Et, en effet, la distraction n'est pas un caractère, non plus que la myopie ou la surdité : c'est une maladie. Et le choix que Regnard a fait entre tous les caractères de La Bruyère, de celui-là qui, précisément, n'en est pas un, nous fait saisir sur le vif à la fois son impuissance et ses procédés. Le sujet du *Distract* s'accommodait admirablement à la tournure de son esprit. Il avait, chez les Italiens, pris l'habitude d'écrire des scènes amusantes, très faiblement liées entre elles. L'infirmité de Ménalque lui permettait de transporter au Théâtre-Français, sans choquer les habitudes du public, les procédés de la comédie italienne. Ainsi il put faire passer pour une comédie de caractère un ouvrage qui était en réalité une pièce à tiroirs.

Le dernier essai de Regnard dans la haute comédie fut ce *Démocrite* où tout Paris accourut, ainsi qu'il nous le dit lui-même. *Démocrite*, ç'aurait pu être *le Misanthrope*; mais Regnard avait trop de bon sens pour recommencer Alceste. Dans une Athènes, monarchiste à l'époque de Périclès, il nous a montré un pédant ridicule de la famille des Marphurius et des Pancrace et il lui a donné le nom du grand philosophe abdéritain. Mais ce Démocrite-là a fait son éducation philosophique auprès du docteur qui nous

divertissait sur les tréteaux italiens. Si nous l'écoutons en fermant les yeux, nous le voyons avec un bonnet et une toge. Et son valet est du même pays : quoiqu'il porte le nom de Strabon, nous reconnaissons dans son langage l'accent de Bergame et à travers les trous de son manteau nous apparaît le costume bigarré d'Arlequin.

- \* A ce moment de sa carrière, Regnard comprit d'instinct que la grâce, la gaieté, l'habileté scénique ne suffisaient point pour le genre austère de la haute comédie; et c'est alors qu'il créa un genre nouveau qui est l'expression exacte de son tempérament et de ses facultés artistiques. Persuadé que, si la vie est réalité, l'art n'est que fantaisie, il revint à cette comédie italienne qui avait fait les délices de sa jeunesse. Il lui apporta ce qu'elle n'avait pas : la belle ordonnance de l'esprit français. Il lui emprunta sans dissimulation ce qu'elle avait de meilleur : ses personnages traditionnels si vivants et si tranchés, sa gaieté franche, son style vigoureux; et aussi son ignorance absolue des convenances. Mais il est faux de dire qu'il emprunta : depuis longtemps tout cela vivait en lui et se transformait lentement pour devenir ces purs chefs-d'œuvre qui s'appellent : *le Retour imprévu*, *les Folies amoureuses*, *le Légataire universel*.

Regnard avait alors quarante-cinq ans. Très jaloux de sa liberté, résolument égoïste, il était resté célibataire. Il s'était libéré de Paris en vendant sa charge de trésorier de France et était venu s'établir près de Dourdan, à Grillon, dans un élégant pavillon Louis XIV qui portait le nom de château. Il l'avait aménagé avec goût et y recevait « grand monde et bonne compagnie ». Il avait acheté la charge de lieutenant des Eaux et Forêts et de lieutenant des chasses en la généralité de Dourdan. Lui qui autrefois avait ridiculisé sur les planches le bailli du Mans et crayonné le portrait burlesque du bailli d'Asnières, était devenu bailli d'épée et capitaine du château de Dourdan. Sa haute situation, sa renommée d'auteur dramatique, la chère exquise que l'on faisait à Grillon et les grandes fêtes qu'on y donnait au moment des chasses attiraient auprès de lui toute la « brillante jeunesse des environs ». Le marquis d'Effiat y passait chaque année quinze jours pour courir le cerf; on assure que le premier président Guillaume de Lamoignon, qui habitait près de là, à Bâville, rendait visite à son frivole voisin. Il y avait aussi les vieux amis : Duché, qui était poète, et auquel Regnard reconnaissait du talent pour la cuisine; Gacon, toujours gueux, qui polissait les rimes de son *amphitryon*; l'acteur Poisson, auteur dramatique lui aussi, qui habitait non loin de là un petit château à Roinville.

On y voyait enfin deux jeunes personnes qui, pendant plusieurs années, défrayèrent la chronique galante : M<sup>lles</sup> Loyson. « Elles avaient fait longtemps, dit un contemporain, l'ornement de nos promenades publiques. » Elles ne déparaient pas non plus les loges de l'Opéra, et c'est là, sans doute, que Regnard les avait rencontrées; à moins qu'il n'eût été conduit par quelque noble ami dans le salon de leur mère, où l'on jouait beaucoup, depuis la fermeture des brelans publics. Regnard voulait, dit-on, épouser Tontine, la plus jeune, qui était brune et chantait à ravir. Mais il eut la douleur de se voir préférer par la mère Loyson un vieillard fort riche et encore plus sot, M. Le Cornu de la Boissière, que tout prédestinait à cette aventure.

Dans cet admirable coin de l'Ile-de-France où il menait la vie libre et saine de gentilhomme campagnard, au milieu de cette jeunesse spirituelle et folle dont les fêtes joyeuses transformaient Grillon en un perpétuel théâtre; dans cette abbaye de Thélème sur la porte de laquelle il voulait faire graver la règle : « Ici l'on fait ce que l'on veut », Regnard rêva et écrivit ses derniers chefs-d'œuvre. Pour les bien comprendre, il faut d'abord oublier tout ce qui nous a été dit sur la comédie de mœurs et de caractères, sur les rapports du théâtre avec la réalité ou avec la morale. Ces préoccupations d'école, qui sont des contraintes, semblent avoir été aussi étrangères que possible à l'auteur des *Folies amoureuses*. Le théâtre n'est pas pour lui la réalité : il a, au contraire, ce but très précis de nous y faire échapper, de nous en reposer en nous permettant de vivre quelques heures dans un monde imaginaire. Le théâtre n'est pas non plus une chaire : les acteurs n'ont pas pour mission de nous apprendre nos devoirs ou de corriger nos mœurs. Leur rôle est plus modeste, mais il est très défini : ils doivent nous amuser. Du *Castigat ridendo mores*, Regnard n'a voulu garder que le *ridendo*.

Aussi ne peut-on dire qu'il ait imité Molière, bien qu'il l'ait parfois indiscrètement plagié. Très au-dessous de Molière il a son originalité bien à lui. Le Contemplateur avait pris son art au sérieux; il y avait fait entrer toute sa douloureuse expérience des hommes. Avant que Boileau ne les eût écrits il avait mis en pratique les deux vers fameux :

Que la nature donc soit votre étude unique,  
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique

Mais pour le grand bailli de Dourdan, la comédie ne pouvait être qu'une envolée passagère dans le rêve et la joyeuse fantaisie :

il aspirait aux honneurs du comique, et il les obtint en prenant le contrepied du précepte de Boileau.

Nouer une intrigue, y introduire des personnages amusants ou des scènes à effet, recouvrir le tout de la magie de son style, surtout faire courir à travers l'œuvre tout entière un rire inextinguible obtenu par tous les moyens, tels furent les procédés de Regnard. L'intrigue est simple : trois fois sur quatre, il s'agit de duper quelque vieillard. Les personnages ne sont pas nouveaux : nous retrouvons dans ces dernières pièces toutes nos vieilles connaissances du théâtre italien. Le vieillard, Géronte ou Albert, est ridicule, ordinairement avare, parfois amoureux et jaloux, toujours trompé et volé. Le jeune homme, qu'il ait nom Clitandre ou Eraste, est prodigue, dissipateur, follement imprévoyant : pour lui le seul intérêt qui compte est celui de ses passions. En l'absence de son père il démeuble la maison pour se procurer de l'argent et il en fait le rendez-vous de tous les débauchés de la ville. S'il ne peut obtenir d'un tuteur jaloux la jeune fille qu'il aime, il n'hésite pas à la faire enlever. Enfin il commet une foule d'actions qui, dans la vie réelle, lui ouvriraient toutes grandes et pour longtemps les portes de la Bastille. Il y a même telle gentillesse de testament supposé qui pourrait l'envoyer sans beaucoup de détours en place de Grève. Mais il faut être naïf comme Jean-Jacques Rousseau lui-même pour s'indigner de le voir « lui, l'honnête homme de la pièce, avec l'agrément de la police... s'occuper de soins que les lois payent de la corde ». Juger avec ce sérieux atrabilaire le théâtre de Regnard, c'est avouer qu'on n'y a rien compris. Immoralité : quel grand mot ! Cela est trop bouffon pour être immoral. En quel pays du monde sinon au royaume de fantaisie trouverez-vous des fourbes aussi émérites que Merlin ou Crispin, ces valets féconds en industries ? Ils n'existent que pour nous amuser un instant : pourquoi leur prêter une vie réelle ? Celui qui voudrait les imiter serait pendu, mais de plus il serait un sot.

Laissons-nous donc bonnement prendre par les entrailles ; ces scélérats ont tant d'esprit ! Quand le vieux Géronte, après un long voyage, veut entrer dans sa maison qu'il va trouver pleine de cuisiniers et de musiciens, Merlin l'arrête à la porte : que va-t-il lui dire ? Une minute avant il n'en savait rien et il tremblait un peu. Mais au bon moment une idée géniale lui est venue : « N'entrez pas, monsieur, le diable s'est emparé de votre maison, il nous a fallu déloger à mi-terme. » Et comme Géronte hésite à le croire, voici qu'il entre dans les détails : « Oui, monsieur, il y revient des lutins si lutinants... Il n'y a sorte de niches qu'ils



ne m'aient faite; tantôt ils me chatouillaient la plante des pieds, tantôt ils me faisaient la barbe avec un fer chaud; et toutes les nuits régulièrement ils me donnaient des camouflets qui puaien le soufre. » Géronte n'est peut-être pas absolument convaincu; mais il est effrayé, cela suffit : il n'enfreindra pas la consigne.

Le valet aide Eraste ou Clitandre à trouver de l'argent : il faut maintenant que quelqu'un lui apprenne à le dépenser : le marquis a assumé ce rôle. Au fait est-ce bien un marquis? Merlin le juge avec sévérité : « Votre bon ami le marquis, soi-disant tel, qui vous aide à manger si généreusement votre bien et qui n'est qu'un fat au bout du compte... » Mais le marquis se fait une idée plus flatteuse de son propre mérite : il l'exprime en petites phrases saccadées et hachées qui sont la marque distinctive de son esprit et de son style : « Vous m'attendez : c'est bien fait; je suis l'âme de vos parties : j'en conviens; le premier mobile de vos plaisirs : je le sais. » Il n'a pas son pareil pour « débourgeoiser un enfant de famille », c'est-à-dire pour le pousser au jeu et lui donner le goût des dépenses folles. Aussi a-t-il une estime hautement avouée pour le valet de son ami : il trouve Merlin admirable pour écarter les créanciers, amadouer les usuriers, persuader les marchands. Au fond tous deux sont de la même grande famille, celle des chevaliers d'industrie et celle d'Arlequin.

Il ne faut pas, dans un pareil monde, s'attendre à rencontrer des femmes de bien : peut-être Regnard jugeait-il, comme les prédicateurs de son temps, que leur place n'était pas au théâtre. Ses héroïnes ressemblent toutes plus ou moins à M<sup>lles</sup> Loyson. Dans le *Retour imprévu*, Lucile, qui n'a pas un sou de revenu, a néanmoins un grand train de maison et des habits magnifiques; les biens lui viennent en dormant : du moins elle le laisse dire. Dans les *Folies amoureuses*, Agathe est sans doute bien excusable de vouloir échapper à la tyrannie de son tuteur, mais les moyens qu'elle emploie nous inquiètent un peu. Cette jeune personne qui, pour simuler la folie, se déguise si aisément en Scaramouche, en vieille, en officier de dragons, qui escamote avec tant de grâce une bourse de deux cents louis est décidément de la famille de Colombine. Ce n'est pas une jeune fille : c'est une comédienne. Après son enlèvement elle ne sera point déplacée dans le château de Clitandre, où Eraste veut la conduire, si ce château, comme tout permet de le croire, est celui de Grillon.

A tous ces personnages nous pourrions ajouter beaucoup d'autres : Lisette, la soubrette délurée et insolente, Clistorel, l'apothicaire nain et bilieux, M. Scrupule, le notaire au nom évocateur, et tous les usuriers et tous les médecins et tous les

parents de province. Mais il en est trois surtout qu'il ne faut pas oublier, car ils résument et symbolisent tous les autres : ce sont Momus, la Folie et le Carnaval. Introduits par Crispin qui, pour la circonstance, a revêtu le costume des médecins de Molière, ils sont venus avec toute leur suite visiter Grillon.

Ce sont des folles et des fous :  
Aux environs d'ici la campagne en est pleine ;  
En grande bande ils viennent tous ;  
Et Momus, qui vous les amène,  
A fait de ce château le lieu du rendez-vous.

Bien souvent Regnard avait laissé ravir son imagination et ses yeux par le spectacle de ces folles et de ces fous dont le charme lointain et toujours jeune nous envahit encore. Il avait trop vécu dans ce monde factice de la fantaisie et du rêve. Il avait voulu se faire une vie où l'on n'eût pas le temps de former de désirs ; où la bonne chère, le vin, les concerts, les bals, le jeu, les compagnies joyeuses occuperaient la plus grande partie de l'existence et ne l'arracheraient pourtant pas à lui-même. Il y avait dans cette conception trop d'égoïsme pour qu'il n'y eût pas quelque souffrance. Malgré tous les divertissements dont il voulait s'étourdir, il lui arrivait bien souvent de se replier sur sa vie incomplète et manquée. Et lorsque avait cessé le bruit des fêtes, quand les derniers visiteurs avaient franchi le portail de la grande avenue du château, il se laissait aller à ces rêveries dont il nous a fait plusieurs fois l'aveu involontaire et qui ont frappé vivement l'attention des contemporains : « Je sais de bonne part, dit l'un d'eux, que, quand il tombait dans de certaines humeurs sombres et chagrines dont ses richesses ni les plaisirs continuels ne pouvaient le défendre, il courait d'abord à son cabinet, où, à la vue de ses fers et de son habit d'esclave qui lui rappelaient ses anciennes disgrâces, il se reprochait à lui-même une mélancolie qui n'était fondée sur rien d'approchant. » La fuite irréparable du temps, la solitude de l'homme qui n'avait pas voulu se créer un foyer, le sentiment invincible de la vanité des plaisirs et de leur amertume foncière étaient, sans doute, la cause de ces tristesses. Il en a gardé le secret. La postérité qui le juge à travers son œuvre éternellement jeune et vibrante ne voit rien de plus en lui qu'un grand amuseur. Mais la physionomie du gai poète gagne à être complétée : il nous serait moins sympathique s'il n'avait pas souffert des erreurs de sa vie et de l'insuffisance de sa morale.

René GAUTHERON.

---

## LE RIF ET LES RIFAINS

---

Turquoise ou émeraude, selon les profondeurs ou l'éclairage, ayant revêtu sa parure des jours de fête, la Méditerranée, béate et tranquille, roulait doucement ses vaguelettes sur la plage étincelante d'Adjeroud, où chaque grain de sable renvoyait comme un miroir les rayons brûlants du soleil. Quelques barques attendaient au large leur chargement de grains. Vers l'ouest, les îles Zaffarines, le premier des presidios espagnols, arides, dénudées, semblaient des monstres marins endormis à la surface des flots. De l'autre côté d'un insignifiant ruisseau, l'oued Kiss, où une eau claire fuyait, inquiète et modeste, entre les cailloux polis vers la Méditerranée bleue, se profilaient, en une silhouette et grise et rose, les montagnes du Maroc, du Maroc inconnu et dangereux, du Blad es Siba, du pays de la peur. D'abord, les crêtes parallèles du territoire des Beni Snassen; plus loin, les premières cimes du Rif, au sud de Melilla.

Le mystère, qui enveloppait ces régions comme le voile qui cache les traits de la femme musulmane, les rendait plus attrayantes encore et je fouillais avidement du regard l'horizon, essayant de deviner les contours, de tracer hypothétiquement le relief, avec un âpre désir de franchir ce ruisseau, frontière théorique de diplomates fantaisistes, d'aller plus loin encore, jusqu'au Rif interdit et de mordre au fruit défendu.

Le jour même avait eu lieu le marché d'Adjeroud, marché très fréquenté par les Marocains, surtout par les Beni Snassen, nos voisins immédiats, mais où viennent aussi des Guelaïa, du Rif; il s'y fait un commerce actif de grains. Un groupe de cinq ou six Guelaïa arrivait précisément du marché et se dirigeait vers la frontière. Absorbé dans ma contemplation des cimes marocaines, je n'avais ni vu ni entendu ces Rifains. Soudain, je me sens frapper doucement sur l'épaule; je me retourne, surpris et troublé, et je me trouve face à face avec un vigoureux gaillard, de taille moyenne, maigre mais nerveux et musclé, de vingt-cinq à trente

ans, qui souriait en me montrant un superbe ratelier de dents plus blanches que les cailloux de l'oued Kiss. Du doigt, il m'indique d'abord la direction du Rif; puis, avec une gaieté de plus en plus manifeste, il passe la main autour du cou, en un geste rapide comme la chute du couperet de la guillotine. Et toujours souriant, il s'éloigne sans prononcer une seule parole. Une mimique aussi expressive en disait plus long que bien des livres sur le Rif et les Rifains.

Quelques semaines plus tard, je revenais d'Oudjda, la ville marocaine la plus importante de toute la région frontrière, et, accompagné de deux guides qui avaient plutôt l'aspect de deux brigands de grand chemin (je crois même qu'ils n'en avaient pas que l'aspect), je traversais la monotone plaine des Angad, où quelques broussailles se grillent consciencieusement au soleil d'Afrique, faisant regretter au voyageur les verts jardins et les ombrages relativement frais d'Oudjda. A chaque instant, nous croisions des indigènes, les uns à pied, les autres à cheval, arrivant de la frontière algérienne et se dirigeant hâtivement vers le nord-ouest. Intrigué, j'interroge mes guides et j'apprends que ces voyageurs si pressés sont des Guelaia, qui travaillaient à la construction d'une ligne de chemin de fer du côté de Lamoricière et qui rejoignent leur tribu, parce qu'on a fait appel, pour la guerre sainte contre les infidèles de Melilla, à tous les hommes capables de porter les armes. Nul besoin de gendarmes, ni de conseils de guerre, pour assurer la mobilisation. Ces jours derniers, on a pu assister au même spectacle. La lutte séculaire entre l'Espagnol et le Maure a laissé de profondes traces héréditaires, et la haine du Rifain contre ceux qui viennent de l'autre rive du détroit n'est pas près de s'éteindre.

Que faut-il entendre exactement par ce terme de Rif? Er Rif est un mot arabe qui désigne un pays fertile, en lisière d'un fleuve ou d'un désert; *rif*, en berbère, signifie bord, rivage. En se basant sur cette étymologie et sur la logique géographique, le Rif s'étendrait depuis la frontière d'Algérie jusqu'aux environs de Tetouan, c'est-à-dire jusqu'au point où l'Afrique s'étire en quelque sorte en un promontoire rocheux pour se rapprocher de l'Espagne, en ne laissant que l'étroit passage de Gibraltar. La longueur du Rif serait alors de 230 kilomètres; sa largeur varierait entre 60 et 180.

Dans la pratique et un peu par suite de la délimitation de la zone d'influence française et de la zone d'influence espagnole, on fait commencer le Rif à l'embouchure de la Moulouïa (ce qui réduit sa longueur à 210 kilomètres) et l'on sépare de son terri-

toire la plaine de Trifa et les montagnes où habite la puissante confédération berbère des Beni Snassen<sup>1</sup>.

Transportons-nous donc, pour nous conformer à cet usage, à l'embouchure de la Moulouïa; elle nous apparaît sous l'aspect d'un véritable fleuve, large de plus de 100 mètres, ayant encore pendant l'été une profondeur de 2 à 3 mètres; elle roule ses eaux rougeâtres entre des rives sablonneuses, où ne poussent que des tamarix; son estuaire forme un port naturel, qui serait facilement utilisable et qui mérite d'attirer notre attention.

De l'autre côté de la Moulouïa, nous trouvons une série de petites collines couvertes de lentisques, le djebel Kbdana, où habite la première tribu rifaine, celle des Kbdana. Au nord, au sud et à l'ouest, le djebel Kbdana est comme cerné par une plaine rocailleuse et brûlante, qui se prête peu à l'habitation humaine. Les Kbdana comptent 20 à 25 000 âmes et peuvent mettre sur pied 5000 combattants (3000, d'après M. de Segonzac); bien qu'une de leurs fractions porte le nom de « querelleurs », ils sont plutôt pacifiques et commerçants; ils fréquentent avec assiduité le marché de Melilla et tirent leurs ressources de leurs troupeaux et de l'alfa.

Sur le versant méridional du djebel Kbdana, dans la plaine presque désertique, qu'arrose péniblement l'oued Garète, vit la tribu arabe des Oulad Settout, pillarde et ayant auprès des Rifains une fort mauvaise réputation. A l'ouest des Oulad Settout, une autre tribu qui nomadise jusqu'aux premières pentes du djebel Kert, à travers une plaine également couverte d'armoises et d'alfa, la tribu des Beni bou Yah'yi, beaucoup plus nombreuse et plus forte que la précédente, puisque, d'après M. Mouliéras, elle disposerait de 25 000 cavaliers; elle est du reste non moins pillarde.

Nous voici maintenant aux portes de Melilla, sur le terrain de la lutte actuelle. La presqu'île où se trouve Melilla a la forme d'un cône tronqué, dont l'une des pointes, à l'est, est le cap des Trois Fourches et l'autre pointe, à l'ouest, le cap Viejo. Cette

<sup>1</sup> La confédération des Beni Snassen, contre laquelle nos troupes ont combattu à la suite de l'occupation d'Oudjda, et dont j'ai parcouru une partie du territoire, comprend quatre fractions, les Beni Ourymmèch, les Beni Atig, les Beni Mengouch et les Beni Khaled; ce sont ces deux fractions que j'ai plus particulièrement visitées. On peut évaluer leur nombre à 60 000 habitants et ils peuvent mettre sur pied 10 à 12 000 combattants. Leur pays est montagneux, fertile et a de l'eau en abondance. Au nord, sur le bord de la mer, de l'oued Kiss à la Moulouïa, s'étend une plaine fertile en blé et en orge, la plaine de Trifa, que j'ai visitée également et qui est habitée par une tribu du même nom. La plaine de Tri'a alimente particulièrement, en céréales, le marché d'Adjeroud.



presqu'île est arrosée par deux ruisseaux : l'oued el Kert, bordé de champs cultivés, de vergers et aussi de cactus et provenant des montagnes de ce nom ; l'oued Beni Chiker, dont le cours est bien moins long. C'est près de Melilla, située sur le côté oriental du cône tronqué, au sud du cap des Trois Fourches, que l'oued el Kert se jette dans la mer, mais sur le littoral occidental. Le cap des Trois Fourches est un promontoire escarpé, dangereux aux navigateurs et que malheureusement aucun phare ne surmonte, ce qui fait que les navires passent au large. « Le sol est crayeux, dit M. de Segonzac ; les figuiers de Barbarie vert clair, les aloès bleutés, végétation rigide et pâle, donnent à cette région une physionomie un peu morne. »

Entre la frontière du territoire des Guelaïa et Melilla, s'étend une vaste dépression formée par la mer et communiquant avec elle par une passe qui se comble tous les jours et que les Espagnols travaillent en ce moment à approfondir pour le passage de leurs canonnières : c'est la sebka de Bou Erg, qui a 25 kilomètres de longueur sur 6 kilomètres de largeur maxima. La dépression qui l'unit à la mer a 100 mètres de largeur, mais elle n'atteint pas un mètre de profondeur. Sur certains points, il y aurait des fonds de 10 à 12 mètres, ce qui fait que si la sebka de Bou Erg était mise en état, elle abriterait toutes les flottes du monde et pourrait donner à Melilla comme station navale une valeur de premier ordre.

La tribu rifaine de Melilla est la grande tribu des Guelaïa, l'une des plus fortes numériquement du Rif, celle qui a les relations les plus fréquentes et les plus régulières avec les Européens, soit avec les Espagnols, soit avec les Français. Elle atteindrait un chiffre de près de cent mille âmes, ce qui indique que la presqu'île de Melilla est très peuplée et elle pourrait mettre sur pied 12 000 combattants. Elle compte sept fractions : les Beni Chiker, les Ferkhana, les Beni bou Gafer, les Beni Sidal, les Beni bou Ifrou, les Mezzouja et les Beni bou R'omren. Les nouvelles données dans les journaux sont tellement confuses et tellement contradictoires, que les mêmes télégrammes qui annoncent que la confédération des Guelaïa est favorable à l'Espagne, annoncent ensuite que les troupes du général Marina se sont battues contre une tribu qui n'est autre qu'une fraction des Guelaïa. Il semble se dégager, toutefois, de ces informations que la très nombreuse fraction des Beni Chiker et celle des Ferkhana, habitant au nord et à l'est de Melilla, sont en paix avec l'Espagne, puisque les autres tribus voulaient les razzier. Au contraire, la fraction des Mezzouja est parmi les assaillants, car, le 7 août, le général Tovar a fait

bombarder leurs villages de Sidi Moussa et de Mersa Bou Erg par la batterie du fort Camellos; les Mezzouja sont directement au sud-est de Melilla, sur les rives de la Sebka, et le marché indigène le plus fréquenté du pays des Guelaïa se tient tous les vendredis sur leur territoire.

L'objectif du général Marina est la qaçba de Selouen, au sud de la sebka de Bou Erg. Là se tient la petite garnison que le sultan entretient dans le Rif..., lorsque le Rogui ou les chefs rifains le lui permettent. Enceinte percée de créneaux et de meurtrières, flanquée de tours carrées d'une maçonnerie plus ou moins rudimentaire, la qaçba de Selouen aurait été fondée par Mouley Ismail, réparée par le sultan Si Mohammed Ben Abd Allah vers 1771; puis, en 1859, par Sidi Mohammed, autre sultan du Maroc. L'enceinte est tellement délabrée, que la garnison délaisse aujourd'hui sa protection et campe dans la plaine; de la chaîne dentelée de Kbdana à la rive de la sebka s'étend une vaste plaine sans ombre, que l'on aperçoit du camp marocain jusqu'à ses limites extrêmes. La sebka est ensuite délimitée sur sa rive occidentale par les montagnes calcaires de Mezzouja, abruptes et d'un difficile accès; là, se concentre la résistance des Rifains.

Il existe une autre qaçba du sultan du Maroc, mais moins importante que celle de Selouen, sur le territoire des Guelaïa : c'est la qaçba de Djenada, bâtie sur la rive droite de l'oued qui aboutit à Melilla et dominée par des ouvrages espagnols, avec un marché très actif. « C'est un souk rifain, écrit M. de Ségonzac, identique aux souks arabes. On y voit les mêmes alignements de petites tentes misérables, invraisemblablement rapiécées, où des marchands indifférents attendent une clientèle problématique. Ils vendent du sucre, du beurre rance, de la graisse, du lait frais ou aigre, dans des pots de grès bouchés avec une poignée d'herbe, du miel dans des peaux de bouc. Des charbonniers, accroupis auprès de leurs coufins recouverts de feuillage, regardent les passants d'un air de résignation extatique. D'un côté sont les troupeaux : moutons bêlants, agneaux et chevreaux pleurant avec des voix d'enfants, victimes de demain, car tout bon musulman doit égorger lui-même le *haouli* rituel; de l'autre côté, les ânes, les mulets, les chevaux, tous misérables, tous blessés, immobiles, plongés dans une prostration désolée. Des petits étalages en plein vent exposent, sur un pan de haïk, des bougies, des allumettes, du tabac à priser, des paquets de tabac espagnol, du kif et des minuscules pipes à kif, aux fourneaux de terre, aux tuyaux artistement gravés, peints et ornés de breloques de toutes sortes. Des cordiers tressent l'alfa; un belradji rapièce les savates invraisemblablement

élimées des piétons. Mais ce qui donne à ce marché sa physiologie particulière, c'est la forêt mouvante de canons, de fusils, qui domine cette foule. Tous les hommes sont armés de l'ancien Remington, de l'armée espagnole, mousqueton, carabine ou fusil. »

L'oued Kert est la frontière naturelle entre la tribu des Guelaïa et la tribu des Beni Saïd, que l'on trouve ensuite à l'ouest sur une longueur de 20 kilomètres et sur une largeur à peu près égale. Malgré leur physiologie placide et leur allure moins belliqueuse que celle des Guelaïa, les Beni Saïd sont de redoutables pirates, cachés et à l'abri dans leurs criques de Mersat Sidi H'esaïn, de Mersat Sidi Ah'adhri et de Mersat Sidi Aïsa. Ils font le cabotage de Melilla à Tanger et à Tetouan et, à l'occasion, quand un navire « de ces chiens de chrétiens » est en perdition sur la côte, ils savent se transformer en pilliers d'épaves et en écumeurs de mer. Leur côte est formée de falaises de calcaire rougeâtre, où sont creusées les criques aux parois verticales. Les villages de pierres grises sont perchés sur les sommets dominant une plaine aride et rocailleuse; les collines sont dénudées, ravinées, d'un aspect peu engageant. Du côté de la mer, la vue est fort belle; quand le temps est clair, on aperçoit la vague et indécise silhouette des sierras espagnoles à l'horizon. Les Beni Saïd, qui figurent parmi les assaillants de Melilla, peuvent mettre en ligne 4000 fusils.

Il en est de même de leurs voisins immédiats, les Beni Ourichchek, dont le territoire est beaucoup plus riant et mieux arrosé (leur force est de 4500 fusils). M. de Ségonzac vante le pêle-mêle merveilleux « des oliviers, des caroubiers, des noyers, des amandiers, ombrageant les orges mûres et les prés fleuris dans la vallée de l'oued Azari ». Entre le territoire des Beni Ourichchek et celui des Tamsaman, il franchit un contrefort élevé, d'où l'explorateur découvre l'un des meilleurs panoramas d'ensemble du Rif : « Vers l'ouest, écrit M. de Ségonzac, je revois cet océan pétrifié, ce chaos de montagnes, qui m'était apparu du haut du djebel Bou Allal, à Ouezzan. Ce sont les mêmes pics, mais vus à revers et méconnaissables. Au premier plan, les coteaux des Beni Ouriarel, bordant la plaine où les oueds Nekour et Riss déroulent comme deux rubans de moire leurs rubans parallèles. Au delà, les Beqqouia, dont les collines enferment un amphithéâtre désolé. Plus loin, les Beni Itteuft. Plus loin encore, Mtioua. Vers le sud-ouest, Tarzout, dont les neiges étincellent au soleil du midi (le point culminant des montagnes du Rif atteint 2500 mètres). Au sud, par delà les collines des Beni Touzin, je retrouve la vallée de l'oued Kert et les plissements parallèles de Lemtalça qui fuient

vers le nord-est. A l'est, voici les Beni Saïd et les Guelaïa, dont l'orographie tourmentée se révèle mal sous cet éclaircissement zénithal. Les lignes de crêtes de tous ces plissements, vus d'ici, me semblent figurer un faisceau de courbes issues d'une origine commune dans le nord-ouest du promontoire de Landjera. Le petit archipel d'Alhoucemas pique d'une douzaine de points noirs la baie de Nekour. »

Les Temsaman, qui ont trois fractions de 5000 fusils, une de 3000 et une de 1000, sont absolument indépendants; ils nomment eux-mêmes leurs caïds et ne se souviennent de l'existence du sultan, que lorsqu'ils n'ont rien de plus urgent à faire. Il y a sur leurs territoires quelques agglomérations de 500 à 800 habitants. Les Beni-Ouriarel, à l'ouest des Temsaman, ont toujours figuré parmi les ennemis les plus acharnés et les plus tenaces des Espagnols. Leurs villages sont groupés autour de l'échancrure profonde du littoral qu'ils nomment la Baie des Martyrs, en l'honneur de ceux qui sont tombés en combattant l'infidèle, et ils montent en quelque sorte la garde autour d'Alhucemas. L'une de leurs fractions dispose de 800 fusils, les cinq autres de 1800. Leur vaste territoire est arrosé par l'oued Ris (la rivière limoneuse), avec lequel ils irriguent leurs terres; dans la partie nord, c'est une plaine à peine ondulée, avec des champs d'orge, de blé et de fèves; dans la partie sud, s'élèvent des montagnes couvertes d'oliviers et où l'on a signalé des mines de cuivre et d'or. Deux villages, Ajdir et Tafrast, comptent près de 1000 habitants, quoique en général les Beni Ouriarel, très divisés entre eux, n'aiment pas les grandes agglomérations; cachées derrière d'épaisses haies de figuiers de Barbarie, les habitations sont isolées les unes des autres. L'état de guerre est l'état permanent de la tribu; la vendetta y sévit plus qu'en Corse ou en Sardaigne.

Il en est de même des Beqqouia, qui surveillent Peñon de Velez comme les Beni Ouriarel surveillent Alhoucemas; mais ils ont été très éprouvés par une récente expédition des troupes du sultan; leur territoire fut complètement dévasté et leurs forces ont été réduites à 500 fusils. Les Beni Itteuft, autres voisins de Peñon de Velez, ont sur leur territoire un centre assez important, un gros bourg que l'on nomme Snada et qui fut l'une des étapes du voyage de M. de Ségonzac.

Des Beni Bou Frah, qui occupent le littoral après les Beni Itteuft, on passe sur le territoire des Beni Gmil, où l'on trouve un autre gros bourg, Mest'âça, qui n'a été visité par aucun explorateur européen. M. Mouliéras l'a décrit d'après son informateur indigène, Mohammed ben T'ayyeb : « Il est presque aussi grand,

dit-il, que notre Mostaganem. Mais quelle cité malpropre ! Imaginez des ruelles tortueuses, des tas de fumier et d'ordures alternant avec des cloaques où croupit l'urine des animaux. Des figuiers de Barbarie, des plantes vivaces poussent en plein guano humain, rendant la circulation difficile. Les animaux crevés pourrissent au soleil, empestant l'atmosphère. Malgré tout, la ville n'est point malsaine. La brise de mer souffle régulièrement de dix heures du matin à six heures du soir, emportant au loin l'atroce puanteur. Il y a à Mest'aga une nombreuse colonie juive. Chose remarquable, les Juifs de Mest'aga ne sont pas parqués dans un *mellah* (ghetto), ainsi que cela a lieu dans les autres cités marocaines. Leurs habitations ne se distinguent nullement de celles des Rifains. Elles sont éparpillées un peu partout, mais elles appartiennent à des musulmans, car, dans tout le Rif, le Juif ne peut posséder un pouce de terrain, un seul immeuble... La ville de Mest'aga compte cinq mosquées; une seule est pourvue d'un minaret très élevé; c'est plutôt un observatoire du haut duquel on domine la Méditerranée et la crique de sidi el hadj Es Said, située à quelques centaines de mètres au nord-ouest. Une vieille bombarde toute rouillée, aux dimensions énormes, la gueule menaçant la mer, repose sur le sommet de la tour. Les plus vieux habitants n'ont jamais entendu sa voix; ils en sont fiers néanmoins. »

La tribu la plus occidentale du Rif, celle qui est frontière avec la province des Djebala, est la tribu des Mthioua, venant immédiatement à l'ouest de la tribu des Beni Gmil. Elle est trop éloignée du théâtre de la guerre pour y prendre part, bien qu'elle soit très belliqueuse, très cruelle, et que les fusils y partent tout seuls; peu nombreuse, du reste, elle ne disposerait que de 5 à 6000 combattants. On a signalé sur son territoire des mines d'or et d'argent qui, un jour ou l'autre, y attireront les prospecteurs européens. Sur le littoral assez escarpé, deux petits ports, Sidi Fetouh ou El Kala et Takmout, la dernière localité rifaine. La contrée est assez accidentée, mais les montagnes peu élevées.

Derrière ces tribus du littoral du Rif occidental, vivent dans la montagne d'autres tribus berbères encore moins connues : les Beni Seddath (10 à 12 000) dont les montagnes verdoyantes, où l'eau ruisselle, sont couvertes de neige pendant une partie de l'hiver; les Beni Khennous, presque troglodytes; les Beni Bou Necer (7000), au milieu de forêts de cèdres, avec le gros village de Tameddith (près d'un millier d'habitants); les Tarzouth, tribu d'armuriers renommés pour la fabrication des fusils damasquinés



et d'ébénistes qui font des meubles assez artistiques en cèdre et en thuya. Sur le territoire de ces tribus, il y a des mines de plomb, de fer, d'étain, d'or et d'argent. Non moins montagneuse et fraîche est la contrée habitée par les Beni Bechir et où les richesses forestières sont très abondantes : frênes, chênes-verts, chênes-liège, noyers, etc. Le sud ouest du Rif est, en effet, la partie la plus accidentée et, en même temps, la plus boisée de cette difficile et farouche contrée.

A chaque tribu, nous avons indiqué, très approximativement bien entendu, le nombre de combattants que cette tribu pouvait mettre en ligne aux jours de bataille, jours si fréquents dans le Rif. Il ne faudrait pas croire que ces combattants sont armés de silex préhistorique ou de la fronde de David, ce qui rendrait incompréhensibles les difficultés auxquelles se heurtent les soldats espagnols, dont la bravoure est pourtant proverbiale. Bien peu de Rifains, surtout sur le littoral, ont aujourd'hui le traditionnel et respectable (par la longueur) *moukahla*, le fusil à pierre cher à Fromentin et aux orientalistes; il ne sert plus qu'à faire du bruit pendant les fêtes religieuses ou lors des mariages. Ils parviennent à s'approvisionner d'armes plus sérieuses et plus modernes : le Remington, qu'ils appellent *galata* et qu'ils payent de 40 à 50 douros; le Mauser (*Khammasya*), plus rare, à cause de son prix élevé, mais très estimé des indigènes; les rifles à seize coups et à douze coups. Chaque famille a sa machine à recharger les cartouches et les Rifains, bien qu'ils préfèrent de beaucoup la poudre espagnole ou la poudre anglaise, fabriquent eux-mêmes de la poudre. A vrai dire, très bons tireurs avec leurs fusils à pierre, ils ne savent pas, heureusement, utiliser dans la même proportion les armes européennes, car ils n'ont pas encore bien compris l'usage de la hausse.

La contrebande des armes de guerre par Gibraltar et par Malaga a pris une extraordinaire extension. Elle est surtout entre les mains de négociants juifs qui y ont réalisé de belles fortunes. Un certain nombre de ces négociants résident à Melilla; ils sont en relations d'une part avec leurs coreligionnaires de Gibraltar et d'Espagne, d'autre part, avec les Juifs de l'intérieur qui leur servent d'agents; les premiers leur font parvenir les armes ou plutôt les leur achètent, les seconds les vendent aux tribus. On a même accusé les autorités espagnoles de fermer volontairement les yeux sur le dangereux trafic, dont elles subissent aujourd'hui les conséquences.

Ce commerce des armes facilite même le séjour du Rif aux Juifs, qui y sont cependant peu nombreux à cause des difficultés

de l'existence, plus grandes encore pour eux que dans le reste du Maroc; ils ne peuvent y résider qu'à condition d'être les protégés, presque les serfs, par suite les banquiers obligatoires de quelque caïd puissant. C'est surtout par mer que s'effectue la contrebande des fusils et de la poudre, très peu par notre frontière algérienne mieux surveillée; j'ai cependant voyagé dans la plaine de Trifa avec une caravane qui venait de Nemours et portait une centaine de fusils aux Kibdana; inutile d'ajouter que le propriétaire de ce chargement était un Israélite.

« Partout dans le Rif, raconte M. Rezzoûk, existent des confréries de tireurs, *remât*. La principale confrérie de ce genre est celle de sidi Ali Ben Nacer, de laquelle est issue la branche des Oulad sidi Ahmed ou Moussa. Ces derniers se divisent en trois groupes : le premier, professe le tir; le deuxième, l'acrobatie; le troisième, la danse. Les affiliés au deuxième groupe parcourent souvent l'Europe et l'Amérique pour donner des représentations dans les cirques; ceux du troisième ne voyagent qu'au Maroc et en Algérie. La confrérie de sidi Ali ben Nacer a des adeptes et des *moqaddem er remât*, maîtres de tir, dans tout le Rif. Ces moqaddem se tiennent à la disposition de toute personne qui désire apprendre le tir. Ils ne sont pas payés, mais reçoivent des cadeaux en nature de leurs élèves... En arrivant à la dechrâ, ils sont accueillis naturellement avec des transports d'allégresse. Tous les habitants viennent autour d'eux pour écouter la lecture d'un recueil de hadith et plus souvent encore de légendes concernant la guerre.

On a parlé de canons des Rifains ayant ouvert le feu contre les places de Peñon de Velez et d'Alhoucemas : ce sont des « pièces historiques », datant de Moulay Slimân (1795-1822). Il y a, à Adjir, chez les Beni Ouriarel, en face d'Alhoucemas, trois de ces obusiers énormes qui gardent l'entrée de la grande mosquée; de même, en face de Peñon de Velez, le donjon de Snada est armé de canons non moins extraordinaires de la fin du dix-huitième siècle. Une telle artillerie est surtout dangereuse pour ceux qui s'en servent et n'est pas capable de faire beaucoup de mal aux défenseurs des presidios.

Lorsque la guerre est déclarée aux chrétiens, on commence par faire dans chaque tribu le recensement des armes et des munitions; ceux qui n'en ont pas reçoivent des fusils pris dans la réserve qu'a toujours la tribu; les cartouches sont réparties également entre tous les combattants. Si un homme valide refuse d'aller se battre, il est aussitôt emprisonné et ses biens sont confisqués. Pour recouvrer sa liberté, il lui faut verser une indemnité

proportionnelle à la richesse de sa famille et ensuite il est expulsé comme indigne.

Chaque fraction a son drapeau dont le porteur a le titre d'*amr'ar* et commande la fraction pendant le combat; si l'*amr'ar* est trop âgé, fatigué ou blessé, il confie le drapeau à l'un de ses fils ou au plus vaillant de ses parents; celui qui porte le drapeau doit, en effet, se faire tuer avant de le laisser tomber entre les mains de l'ennemi. On peut dire du reste que l'audace et le courage des Rifains constituent le plus redoutable de leurs armements. M. Mouliéras raconte l'anecdote suivante qui est suffisamment démonstrative.

C'était pendant la dernière guerre entre Espagnols et Rifains autour de Melilla. Les Guelaïa étaient fort dérangés dans leurs mouvements par le projecteur d'un cuirassé espagnol, qui, du large, inondait chaque soir, de rayons électriques les rives de la sebka, fouillant les moindres replis de terrain; dès qu'un groupe de Marocains avait été découvert, une pluie de mitraille s'abattait sur lui. Trois forts nageurs s'offrirent pour triompher du « monstre ». Complètement nus, ayant attaché solidement sur la tête fusil et cartouches, ils nagent en silence, par une nuit sombre, jusqu'au cuirassé. Grimant le long des chaînes des ancres, ils parviennent sur le pont; pendant que plusieurs officiers, sans méfiance, faisaient fonctionner le projecteur, ils ouvrent brusquement le feu sur l'appareil qui est brisé; en même temps, deux officiers sont blessés. Profitant du tumulte et du trouble causés par leur apparition, les Guelaïa plongent dans les flots et regagnent sains et saufs le rivage. On comprend la force de résistance de tels hommes.

Le Rifain a naturellement, héréditairement le mépris de la mort. On tue si facilement dans ce pays de brigandage normal et de vendetta de clan à clan, que la vie d'un homme a, en vérité, une valeur très relative. Dans la sauvage tribu des Mthioua, à la suite d'un dîner, deux hommes ayant été tués sur la place du village par leurs ennemis personnels, un écolier répondait au derviche Mohammed ben T'ayyeb, qui s'étonnait de telles mœurs : « Que tu es naïf! Ne sommes-nous pas dans le Rif? A-t-on jamais vu un Rifain mourir de mort naturelle? Tous périssent par le fer ou les balles. » Leur oraison funèbre est vite faite. Quelqu'un annonce : « Un tel est mort. On l'a tué! Que Dieu lui soit miséricordieux. Prions sur lui et enterrons-le. » Un Guelaïa, de la fraction des Beni bou Gafer, est fusillé à bout portant dans sa demeure, au milieu de sa famille épouvantée, par ordre de la djemaa. Son frère se jette dans la brousse avec

ses plus proches parents et tue dix-sept de ses ennemis; au cours de la lutte, six de ses cousins germains périssent. Il s'enfuit en Algérie, mais il n'est pas encore satisfait : il attend fiévreusement l'heure où il pourra revenir au pays pour compléter sa vendetta. Aussi quand un Rifain arrive dans un village où il est inconnu et qu'on lui demande d'où il vient, quel est son pays, il répond prudemment : *Men hena oua ha* « De par là et voilà tout. »

Sans être des musulmans très pratiquants ni très fervents, car la connaissance du Coran est presque nulle dans certaines tribus, les Rifains n'en sont pas moins extrêmement fanatiques; leur fanatisme est une sorte de patriotisme; ils condensent en une même haine leur haine de ce qui n'est pas musulman et leur haine de ce qui est étranger. Les confréries les plus appréciées sont celles de Sidi Mohammed ben Aïssa, de Miknès, la célèbre confrérie des Aïssaoua, connue par ses exercices et ses pratiques extraordinaires; celle des Derkaoua et celle de sidi Ahmed ben Nacer. Comme tout pays musulman qui se respecte, le Rif ne manque pas de marabouts célèbres et vénérés : Moulay ya à K'oub, qui récompensait ceux qui lui avaient donné l'hospitalité, en faisant jaillir du sol une belle source thermale : c'est le père des eaux minérales; sidi Ouriach, enseveli non loin de Melilla, qui tenta en vain de ramener dans le droit chemin les Maures corrompus d'Espagne et se réfugia chez les Guelaïa plus purs et plus stricts observateurs de la loi coranique; sidi bou Ceber, « monseigneur qui a de la patience »; sidi Brahim, qui imposa aux Kebdaniens comme pénitence de n'avoir jamais de pain cuit : « O Kebdaniens, que vos désirs ne soient point déçus et que votre pain ne cuise pas »; sidi Mohammed Djemoùn, qui donna l'ordre aux fauves de la forêt, sous les peines les plus graves, de ne jamais manger les chèvres, les bœufs, les ânes et les juments des Beni Seddath, et dont le tombeau fait s'engloutir dans les flots les navires chrétiens passant à sa vue, etc.

C'est à la race berbère, qui forme les deux tiers de la population du Maroc, qu'appartiennent les Rifains; ils sont donc les proches parents de nos Kabyles; notons qu'une de leurs tribus, les Tarzouthiens, parle un dialecte, le thamazir'th, qui se rapproche beaucoup du zouaoua de la grande Kabylie. Plus petits que les Arabes, ils atteignent à peu près la taille moyenne des Français. Sauf les Beni-Frah, ils ont le visage rasé; ils marchent tête nue et la tête également rasée, ne portant que la longue tresse, appelée *guet'taya*, qu'ils laissent flotter dans le dos ou qu'ils ramènent quelquefois sur la poitrine. On compte autant de

blonds que de bruns, et même quelques roux. Les yeux sont gris-vert, ou bleus, plus rarement noirs. Le teint, en général, est clair et coloré; malheureusement, bien des visages sont abîmés par les traces laissées par la petite vérole. La physionomie franche, mais brutale, la peau brûlée par le grand air, la voix rude, les Rifains ont une expression dure et batailleuse, peu de distinction dans l'ensemble des traits, ce qui les distingue des Arabes. Parmi les femmes, il y a quelques jolies blondes, au profil agréable et aux grands yeux de gazelle séduisants et doux; mais les durs travaux auxquels elles sont contraintes de se livrer, sans compter les fatigues d'une maternité précoce, les rident et les fanent de très bonne heure; lorsqu'elles ont les cheveux blancs, elles les colorent en rouge avec du henné, ce qui leur donne alors un aspect vraiment fantastique de sorcières échappées du nocturne sabbat. Les petites filles ont la tête rasée, avec seulement quatre touffes, une sur le front, une au-dessus de la nuque, une au-dessus de chaque oreille.

La coiffure des hommes est le *khit* brun en poil de chèvre ou la *rezâa* blanche roulée autour de la tête. Leur costume se compose d'une *djellaba*, longue blouse en laine qui est tantôt noire, comme chez les Tamsam, tantôt rayée de blanc et de noir, comme chez les Guelaia. Les Beqqouia ont la *djellaba* noire très courte, un pantalon de coton blanc s'arrêtant aux genoux, des sandales en alfa. Dans toutes les tribus, les femmes se revêtent d'une pièce de laine longue et étroite qu'elles appellent le *haïk* et qui, en principe, devrait être blanche, mais qui, dans la pratique, par suite de la persistance à la conserver sur le corps, a pris la couleur de la chemise de la reine Isabelle au siège de Grenade; en outre, on raccommode les trous lorsqu'on a le temps, ce qui arrive rarement. Très souvent, elles portent aux jambes des jambières tricotées, à damier blanc, bleu et rouge, mais il leur arrive d'autre part de marcher pieds nus. Sur la tête, un foulard, du blanc du *haïk*. Dans quelques tribus, elles mettent aux pieds des sandales en alfa.

Les maisons les plus pauvres et les plus simples se composent d'un seul rez-de-chaussée couvert en palmier nain, en alfa ou en *dis*; mais le plus souvent elles sont bâties en pisé à un ou deux étages avec une terrasse et affectent la forme d'un quadrilatère. Au milieu est une vaste cour, creusée de silos où l'on met le grain à l'abri; c'est là que parquent les troupeaux. Dans la cour se dresse une sorte de tour en bois, où veillent les guetteurs pendant les périodes de guerre. Les murs sont blanchis à la chaux chez les riches seulement et les sièges en même temps que



les lits sont constitués par les bancs en maçonnerie qui font le tour des pièces. Toutes les maisons sont entourées de haies épaisses de figuiers de Barbarie.

« Les Rifains sont généralement peu hospitaliers, écrit M. Rezzouk; l'*akhamet en thinga* ou maison des hôtes est assez rare. Les hôtes du village sont ordinairement reçus à la mosquée. Les habitants lui demandent d'abord son origine, d'où il vient, où il va, etc. On l'introduit ensuite à la mosquée avec quelques personnes de la dechra et une conversation s'engage sur les nouvelles qu'il apporte. Après la prière du Moghreb, l'invité doit manger à la mosquée avec le taleb ou chez celui qui l'invite. Dans ce dernier cas, la nouwâla est séparée en deux par un tapis. Le chef de famille doit manger avec l'invité, en prenant soin de commencer le premier, usage d'ailleurs répandu dans tout le Maroc septentrional. Au cours de leur conversation, l'invité doit parler tout bas, de manière que les femmes qui se trouvent de l'autre côté de la tenture ne puissent pas entendre sa voix. Si l'invité est une personne importante, on égorge un mouton en son honneur; ce sacrifice s'appelle *thaghes*. Le plat préféré est celui de *seksou dhou-ksoum*, couscous à la viande. Ce plat est porté dans une *thabgath*, plat fabriqué en bois blanc. Pour ne pas salir le tapis, ce plateau est placé dans un *andou*, sorte de dessous de plat en alfa ou en fibre de palmier nain. Quelquefois la viande fraîche est remplacée par de la viande sèche. Après le diner, l'invité est conduit à la mosquée pour y passer la nuit. »

Dans les tribus reculées des montagnes du Rif occidental, qui ne récoltent pas de céréales, on vit de glands doux et du fruit d'une sorte de lentisque, qu'ils nomment *arguel* et dont ils font de la farine; ils mangent aussi l'arguel en bouillie claire avec du piment et de l'ail; quelquefois encore de l'écorce de cèdre bouillie. Les tribus du littoral varient plus agréablement leur menu; en dehors du couscous classique, elles ont le *bicar*, couscous mélangé de fèves, les lentilles, les petits pois, les viandes bouillies à l'huile avec du piment. Les Guelaïa font du pain d'orge appelé *aneggoul*; ils mangent du poisson, tandis que certaines tribus n'en veulent à aucun prix. Tous les Rifains boivent fréquemment du thé extrêmement sucré; ils y mettent aussi une plante aromatique qui m'a paru avoir le goût de l'absinthe et qui, d'après ce que prétendaient des Guelaïa et des Beni Snassen, a la propriété de faire engraisser.

Quelques tribus rifaines acceptent dans une certaine mesure l'autorité du sultan du Maroc et ses qaïds lui demandent l'investiture : ce sont celles des Guelaïa, des Kibdana et des Beni Said,

c'est-à-dire les plus voisines de Melilla. Mais cette investiture n'est le plus souvent qu'un acte de pure forme, de condescendance religieuse. Les qâids sont, en réalité, élus par les membres de la tribu, et le sultan ne fait qu'enregistrer le résultat de l'élection. D'autres tribus ne daignent même pas l'informer de leurs choix et les qâids gouvernent sans aucune investiture chérifienne. Il y a même des tribus qui n'ont pas de qâid ; chaque village nomme son assemblée des notables, son conseil municipal, sa *djemaa*. Intermédiaire entre le sultan et la tribu, chargé des négociations avec les tribus voisines, le qâid a, en même temps, un pouvoir de police assez étendu lorsqu'il est énergique et que ses administrés ne sont pas trop turbulents. Les qâids et les *djemaa* jugent beaucoup plus fréquemment d'après le bon sens et d'après les coutumes orales que d'après les préceptes du Coran ou de la Sounna.

Les Rifains n'envoient pas d'impôts au gouvernement du sultan, mais seulement de temps à autre, selon leurs caprices, des cadeaux dont le sultan est bien obligé de se contenter parce qu'il ne peut pas faire autrement. L'investiture donnée à un qâid est un prétexte à l'un de ces cadeaux, qui varient entre 1500 et 2000 francs ; en échange, il reçoit un cachet d'or ou d'argent, qui porte cette singulière inscription : « X..., qâid de telle tribu, *de gré ou de force.* »

Depuis quelques années, l'autorité du sultan a été encore plus restreinte dans le Rif, par suite du prestige qu'était parvenu à y acquérir le Rogui, l'homme à l'ânesse, Bou Hamara. Avant de faire le lucratif métier de prophète musulman, Bou Hamara vivait misérablement à Tlemcen, où il exerçait le métier de tailleur de burnous. Si le Rif l'accueillit à bras ouverts, ce n'est certes pas à cause de son prestige religieux, encore moins à cause de sa science, mais parce qu'on le prit pour Moulay Mohammed, frère du sultan, emprisonné à Fez. Les Rifains racontent que Moulay Mohammed avait reçu la bénédiction des Oulad Sidi Zagoûn de Fez, et que le jour où il fut mis en prison, l'un des Beni Zagoûn avait dit : « Vous souffrirez l'injustice, mais un jour viendra où vous vous emparerez du trône. » Et, en se faisant les champions de la cause de Moulay Mohammed, les Rifains voyaient en outre une excellente occasion de maintenir et d'accroître leur indépendance à l'égard du sultan.

Comme dans toutes les tribus marocaines, chez les Rifains, c'est le mari qui achète sa femme, soit au père, soit au tuteur légal. Les jeunes filles se marient entre dix et quatorze ans ; les jeunes gens, entre quinze et vingt ans. Si elles sont laides, la

somme à verser n'est que de 500 francs; si elles ne sont ni laides, ni jolies, de 1000 à 1500 francs; enfin, pour les jolies, le chiffre peut monter jusqu'à 4000 et même 5000 francs. L'acte de mariage est dressé par le cadi de la tribu; quant à la jeune fille, il n'y a qu'elle qu'on néglige de consulter. Le mariage est un prétexte à de pantagruéliques repas; selon la fortune du mari, on tue deux, trois, quatre, cinq, six bœufs, et la cérémonie consiste surtout en fusillades presque ininterrompues.

Les femmes rifaines ont une moyenne de cinq enfants; dans quelques familles, on compte jusqu'à quinze enfants. Celle qui est stérile est rapidement délaissée, puis répudiée. Dans beaucoup de tribus, les femmes peuvent marcher sans voile et jouissent d'une certaine liberté; elles ont des marchés qui leur sont exclusivement réservés, et où il est interdit aux hommes de paraître. Par contre, les maris sont extrêmement jaloux de la vertu de leurs femmes et l'adultère est cruellement puni. D'un marabout de la tribu des Guelaia, M. Mouliéras a recueilli le récit de l'un de ces drames féroces du Rif. La femme adultère est surprise par les parents du mari; sans autre explication, ils la tuent à coups de fusil et lui ouvrent le ventre à coups de sabre. L'homme se sauve dans une maison inhabitée d'où l'on essaye en vain de le déloger: il tue sept des assaillants. Alors les Guelaia recourent à la ruse; ils l'enfument avec des bottes d'alfa auxquelles ils mettent le feu, et ils font pénétrer par le toit un essaim d'abeilles. Aveuglé, ne respirant plus, piqué par les insectes furieux, le malheureux ne peut prolonger sa résistance et tombe entre les mains de ses adversaires: l'un lui coupe les poignets, l'autre les deux jambes, un troisième lui fait sauter les yeux avec la pointe du couteau, on lui taillade le ventre, et enfin le tronc tout sanglant de l'individu qui respire encore, malgré ces horribles tortures, est brûlé vif.

On n'est pas aussi sévère dans tout le Maroc sur la fidélité conjugale, et MM. Michaux-Bellaire et Salmon nous racontent que, dans la région de Larache, il est très rare qu'un Kholty ou un Tliqy répudie sa femme pour adultère: « Nous avons cependant, disent-ils, été témoins d'une démarche de ce genre, tout dernièrement. Un Kholty, ayant surpris sa femme en flagrant délit, lui avait coupé les cheveux et avait voulu la répudier. Cette femme étant une Azibya des Chorfa Berreïsoûl, fut défendue devant le cadi de cette tribu, à El Qçar, par Si Mohammed Oddaṭ représentant de ces Chorfa. Il fit justement observer au magistrat que la *adda*, c'est-à-dire le délai d'interdiction qui pèse sur la femme divorcée, et pendant lequel elle reste à la charge de son

ancien mari, devait être prolongée de trois mois, pour permettre à cette femme de voir repousser ses cheveux et lui rendre ainsi une partie des charmes qui lui faciliteraient un nouveau mariage. Le mari hésitant trouva moins onéreux de reprendre sa femme que de se soumettre à ce jugement de Salomon. »

La superstition des Rifains n'a pas de limites; ils croient, — peut-être au moins autant qu'au Coran, — à la magie et notamment à la *Khank'atira*, qui permet de réaliser des métamorphoses, comme celles que la crédulité populaire attribuait dans l'antiquité aux sorcières thésaliennes. Voulez-vous faire des métamorphoses : nous allons vous donner une formule rifaine de *khank'atira*, qui sera certainement irrésistible; vous n'avez qu'à la suivre scrupuleusement et avec tout le sérieux qui convient : « Prenez sept têtes de chauves-souris, autant de peaux de serpents; faites brûler le tout; prenez sept morceaux de graisse provenant d'un bouc noir, pilez-les; prenez sept morceaux d'alun blanc, pétrissez-les dans l'eau de céleri. Enfouissez tout cela dans un vieux tas de fumier ayant au moins trois ou quatre ans de date. Au bout de vingt-et-un jours, retirez le tout; faites-le sécher à l'ombre et pilez-le bien. Mettez-le ensuite dans une boîte que vous tiendrez dans vos mains au moment même de l'opération. Alors vous prononcerez la formule suivante, qu'il faut savoir par cœur : « O fils de vos fils, ô fils de vos fils, manifestez vos prodiges! Où est le maître du tonnerre? Où est le maître des nuages? Où est le roi, dont le front est couronné du serpent à mille têtes, dont chaque tête a mille faces, chaque face mille bouches, chaque bouche mille langues, chaque langue proclamant la gloire du seigneur en mille idiomes différents? Où est Achine, Chachouchine, Kahdouchine, Aouachine, K'anouchine, Yarouchine, Elouah'éne? Vite! Vite! Immédiatement! Immédiatement! Hâtez-vous! Hâtez-vous, ô serviteurs de ces noms, de métamorphoser... (ici on prononce le nom de l'objet à métamorphoser). Où est le pacte conclu entre vous et Soulayemane, fils de Daoud? Hâtez-vous avant que la foudre ne tombe sur vous! Apportez-moi ce que je vous ai commandé. Que Dieu vous bénisse! »

C'est parmi ces populations difficiles à contenir que se sont installés les Espagnols et leur occupation remonte à plusieurs siècles. Elle représente le dernier chapitre de la lutte à la fois religieuse et nationale du peuple espagnol contre les musulmans qui avaient envahi son territoire. Juan de Guzman conquiert, en 1497, pour le compte de son maître, le duc de Medina Sidonia, Melilla, en même temps que le port voisin de Kasasa, qui corres-

pondrait peut-être à la Kaçba de Selouen. Le prince de Montescaro prit possession du rocher d'Alhoucemas en 1673; la propriété en avait été auparavant revendiquée par la France; une compagnie s'était fondée en 1665 sous le nom de Compagnie d'Abouzème pour y établir un comptoir; elle y envoya même un agent, Roland Frejus, porteur d'une lettre autographe de Louis XIV pour le sultan Mouley-er-Rechid; ce Roland Frejus fut le premier explorateur du Rif, qu'il traversa du nord au sud, de Nekour à Taza. Quant à Peñon de Velez de la Gomera, cet autre rocher fut conquis en 1508 par don Pedro de Navarro, repris en 1522 par le corsaire barbaresque Çalah Reis et reconquis définitivement par Garcia de Tolède, en 1564.

Les possessions de l'Espagne sur la côte méditerranéenne du Maroc sont, en allant de l'est à l'ouest, de la frontière de l'Algérie au détroit de Gibraltar : les îles Zaffarines, Melilla, Alhoucemas, Peñon de Velez ou de la Gomera et Ceuta. Au nombre de trois, les îles Zaffarines se trouvent à peu de distance du littoral, entre la frontière algérienne et l'embouchure de la Moulouia. On raconte qu'en 1849, notre gouvernement, s'apercevant enfin de leur valeur stratégique, envoya un navire pour en prendre possession, nous arrivâmes quelques heures trop tard : le drapeau espagnol flottait déjà sur les îles Zaffarines. De ces trois îlots, l'un est un rocher absolument dénudé et inhabitable; les deux autres, un peu moins rébarbatifs, n'ont pas cependant un aspect bien réjouissant : pas d'arbres, presque pas d'eau. Toutefois, en les réunissant par une jetée, on pourrait constituer aux Zaffarines un port de relâche excellent et, comme les abris sont rares sur cette côte, l'avantage n'est certes pas à dédaigner.

Alhoucemas n'est guère plus attrayant que les îles Zaffarines : c'est un îlot stérile et improductif, que les Rifains nomment H'adjrat en Nekour, le rocher de Nekour et que les Espagnols ont appelé Alhoucemas, « les lavandes », sans doute parce qu'il n'y a que cette labiée qui consente à y fleurir. A une portée de fusil du continent, Alhoucemas en est complètement isolé au point de vue des relations; presque toujours, le préside doit être ravitaillé par l'Espagne; tout Européen qui débarque sur le littoral est en danger de mort et, par contre, les Rifains ne sont accueillis dans l'île que désarmés. Un bague et une forteresse pour la garde et la surveillance du bague, voilà tout ce qu'est Alhoucemas.

On peut répéter la même définition en ce qui concerne Peñon de Velez ou de la Gomera, autre îlot que les Rifains désignent sous le nom de djezirat Badis, l'île de Badis, parce qu'en face s'élevait autrefois l'importante et commerçante cité de Badis,



dont les ruines subsistent encore parmi une végétation de cactus. La tradition locale attribue même aux Espagnols la destruction de Badis. Dans l'île de Peñon de Velez, il n'y a aucune culture : le rocher nu ; on a dû faire venir d'Espagne le sable et les pierres pour les constructions.

Ceuta et Melilla ont l'incontestable supériorité d'être situées sur le continent, mais la zone dans laquelle peuvent se mouvoir à peu près en sécurité les Espagnols et qui forme leur territoire n'est guère étendue : 3 kilomètres de largeur à Ceuta, 4 kilomètres à Melilla. L'une des colonnes d'Hercule, vis-à-vis de Gibraltar, Ceuta est une vraie ville, une ville de près de 7000 habitants, mais une ville morte au point de vue de l'activité commerciale et industrielle, tuée par le double voisinage de Tanger et de Tetouan et par l'indolence de ses maîtres. Avec ses maisons blanches et où tout semble dormir, ses balcons discrets, ses rues propres et silencieuses, sa ceinture de remparts déserts que ne trouble l'attaque d'aucune harka, elle a quelque chose de la froide et hautaine dignité de l'hidalgo castillan : elle se drape dans les souvenirs de son passé, comme si ce passé était sa seule raison de vivre.

Certainement Melilla, que les Rifains appellent *Themrirth*, « lieu où l'on se rencontre, » et les Arabes, *Mliliya*, a beaucoup plus d'avenir. Ce n'est pas que l'aspect en soit des plus réjouissants. Perchée sur son socle de pierre blanche, Melilla apparaît au voyageur comme une cité féodale, avec son accumulation de fortifications archaïques, ses ponts-levis, ses ruelles étroites et obscures. Les Espagnols semblent s'y cacher ; on se demande comment ils n'étouffent pas dans ce réduit, à la fois forteresse et baigne, où l'air manque, d'où la vie moderne semble absente et que n'entoure aucun réseau d'exploitations agricoles, dont les cultures et la verdure n'adoucissent pas la mine rébarbative. Ils commencent cependant à sortir de leur asile séculaire et un véritable village s'est créé aux portes de Melilla, en dehors des fortifications ; un jardin public, qui a 2 hectares d'étendue, a été, en outre, tracé par les soins du gouvernement. L'industrie se réduit à une usine électrique pour l'éclairage de la ville, à un four à chaux et à une briqueterie.

Le nettoyage de la ville, les travaux du jardin sont faits par les forçats qui se promènent mélancoliquement, avec leur bonnet rond de laine brune à cordon jaune sur l'oreille. Les bâtiments du baigne sont du reste assez vastes et importants ; les casernes peuvent abriter cinq mille hommes de garnison ; quant aux forts, on n'en compte pas moins de quatorze. C'est de la colonisation

armée s'il en fut jamais. Le port n'a pas été aménagé ainsi qu'il le faudrait pour donner à Melilla toute sa valeur commerciale; des sommes relativement considérables ont été cependant inscrites au budget.

L'opinion de tous ceux qui ont visité Melilla n'est guère favorable. « Les soldats, écrit M. de Ségonzac, semblent mourir d'ennui. Leur faction sur cette terre ingrate est un rude et monotone exil. L'Espagne tient à ce rocher pour tout le sang qu'elle y a versé, pour les souvenirs héroïques qui s'y rattachent. Ce n'est qu'une hampe glorieuse où l'amour-propre national l'oblige à maintenir son drapeau. Il faut voir des dernières pentes du massif de Gelaia tous ces minuscules fortins d'une architecture archaïque, ces jardins aux arbres grêles trop bien ordonnancés, ce village aligné à l'équerre, ces soldats de toutes armes évoluant sur leur terrain de manœuvre exigu et l'enceinte de Melilla dominant la campagne et braquant sur le Rif ses canons impuissants. Tout cela, vu de haut et de loin, prend je ne sais quelle apparence puérile et fait involontairement songer à quelque jouet sorti des ateliers de Nuremberg. »

Les Espagnols n'ont nullement renoncé, cependant, ainsi qu'on pourrait le croire d'après la description précédente, à se servir des presidios comme base d'une pénétration économique, et, s'il le fallait, militaire, au Maroc. Il y a, en Espagne, tout un parti colonial et africain. Et l'on pouvait lire dans l'un des organes du parti, *España en Africa*, un savant article de M. Santiago Gresa de Camps sur les voies de pénétration du Rif. Négligeant les îles Zaffarines, qui sont plutôt dans la zone algérienne, et Ceuta, considéré aujourd'hui comme un simple souvenir historique, M. Santiago Gresa de Camps examine successivement les trois points d'accès : Melilla, Alhoucemas et la Peñon de la Gomera.

De Melilla pour aller à Fez, il faut rejoindre, à Taza, les routes qui viennent de l'Algérie et se dirigent vers la capitale du Maroc. Or, de Melilla à Taza, on compte 150 à 160 kilomètres; on en compte, il est vrai, au moins autant entre la frontière française et Taza, mais quelle différence entre les deux voies. De Lalla Maghnia, notre dernière ville algérienne, jusqu'à Oudjda, la voie ferrée traverserait la plaine sans la moindre difficulté technique, sans travaux d'art. Oudjda est occupé par nos troupes et le prolongement du chemin de fer Tlemcen-Lalla Maghnia, jusqu'à Oudjda, s'impose, du reste, à bref délai. D'Oudjda à la vallée de l'un des fleuves les plus importants du Maroc, la Moulouia, les difficultés ne sont guère plus grandes, et l'on est encore dans une plaine plus ou moins mamelonnée. Le premier travail un peu important

pour une ligne de chemin de fer est le pont sur la Moulouïa. Au delà commencent les obstacles, parce que l'on rencontre, entre la Moulouïa et Taza, les contreforts du moyen Atlas et que l'on doit franchir la chaîne de séparation des eaux du Sebou et de la Moulouïa; mais, au total, les difficultés n'existent que sur un quart de la route à parcourir entre Lalla Maghnia et Taza. Au contraire, de Melilla à Taza, on est en pleine région montagneuse : l'itinéraire proposé par M. Santiago Gresa de Camps suit la vallée du Kert, à l'ouest de Melilla; c'est la fraction la moins accidentée, mais on manque d'eau potable; il traverse ensuite les montagnes des Beni ben Hahi, où l'eau est abondante; et, par Diben Gosem, atteint le Msoum; du Msoum, on descend, par un col assez abrupt, au Hadar, affluent de l'Inaouen, tributaire du Sebou. A partir de Taza, la route espagnole, pour aller à Fez, se confond avec la route française.

M. Santiago Gresa de Camps écarte la voie qui aurait pour point de départ Peñon de la Gomera, pour la bonne raison qu'elle est tout à fait inconnue et qu'il ne saurait raisonner à son sujet; il fait observer toutefois que, pendant le moyen âge, Badis, l'ancienne Velez de la Gomera, était considérée comme la porte de Fez sur la Méditerranée.

Les préférences de M. Santiago Gresa de Camps sont, en réalité, pour Alhoucemas : la baie est grande, large, se prête facilement à d'importants débarquements de troupes; il y a moins de distance d'Alhoucemas à Malaga que de Melilla à Malaga. Quant à la distance d'Alhoucemas à Fez, elle serait de 250 kilomètres : M. Santiago Gresa de Camps adopte un itinéraire montant par la rive droite du Nekour, continuant par la vallée du Ris jusqu'à ses sources; on franchit alors la chaîne de montagnes, en laissant à droite les sources du Kert à la montée et à gauche, le Ouara, à la descente. Il suffit de regarder une carte orographique du Maroc pour voir que, par cet itinéraire, on traverse presque dans sa plus grande largeur le massif montagneux du Rif; la meilleure base de pénétration pour les Espagnols reste donc, à notre avis, Melilla; mais, là encore, la portée de leur action est très restreinte.

Il ne faut pas s'illusionner : tout le bassin de la Moulouïa, c'est-à-dire une étendue de territoire équivalant au moins à l'étendue de la moitié de la province d'Oran est dans la sphère d'influence de l'Algérie; ses produits seront drainés par le chemin de fer Tlemcen-Oudjda-Taza, et ni Melilla, ni Alhoucemas ne peuvent nous faire concurrence. Mais, en dehors de cette zone, toutes les autres grandes vallées, les vallées du Loukkos, du Sebou, de l'Oum er Rebia, du Tensift, du Sous, sont orientées

vers l'Atlantique, et leurs produits n'iront pas plus à Tlemcen qu'à Melilla ou à Alhoucemas.

Le port naturel de Fez, et celui qui serait le meilleur, une fois que l'on aurait fait les travaux nécessaires, serait celui de Méhédiya, à l'embouchure du Sebou; de même que le port naturel de Marrakech serait Mazagan et celui du Sous, Agadir, le plus sûr abri de tout le littoral. Et les voies ferrées qui draineront les richesses des deux tiers du Maroc sont celles de Fez à Méhédiya ou à Rabat, de Marrakech à Mazagan, de Marrakech à Mogador et de Taroudant à Agadir. Le Maroc, il ne faut pas l'oublier, dans la majeure partie de son territoire, est, « atlantique » et non « méditerranéen »; son activité commerciale sera donc « atlantique » et non « méditerranéenne. »

La seule valeur du Rif dans l'avenir, — et par suite des possessions espagnoles, peut être sa valeur minière. Dès 1880, M. le comte de Chavagnac tenta l'exploitation de riches mines de cuivre à peu de distance de la plage de l'oued Tameda, sur les terres de la tribu des Beni Ourariel; l'hostilité des Rifains l'empêcha de mettre son projet à exécution; un jour ou l'autre, ces gisements n'en seront pas moins exploitables. La concession minière, dont il a été tant parlé à l'occasion de la guerre actuelle, a été obtenue du Rogui, le prétendant du Maroc oriental, par un autre Français, M. Massenet, le fils du général et le neveu du célèbre compositeur; les mines sont à Beni Bou Ifrou, à côté de Melilla, et M. Massenet a constitué une société anonyme espagnole, la compagnie nord-africaine, dont le président est M. Garcia Alix, gouverneur de la Banque d'Espagne. Cette société a été bientôt concurrencée par une autre société qui obtint également une concession, la société espagnole des mines, ayant pour président l'ancien ministre Villanueva et comme administrateurs le duc de Tovar, le comte de Romanonès, le marquis de Comillas, etc. C'est un incident de cette exploitation minière qui a, du reste, amené la prise d'armes d'aujourd'hui; des Guelaïa, de la fraction des Beni Bou Ifrou, ont attaqué un groupe de treize mineurs espagnols, en ont tué quatre et blessé trois.

L'Espagne est donc entièrement dans son droit en voulant venger ses nationaux et assurer leur protection d'une façon plus efficace dans l'avenir. Au point de vue diplomatique, la convention de Meknès de mars 1799, le traité de Tetouan en avril 1860, le traité de Marrakech en mars 1894, la convention de Madrid en février 1895, et enfin l'acte d'Algésiras reconnaissent formellement la légitimité d'une action spéciale et indépendante de l'Espagne dans sa sphère d'influence au Maroc. Le sultan es

impuissant à faire respecter son autorité au Maroc; d'après les traités, il doit entretenir un corps de troupes régulières aux environs de Melilla; il y a bien la qaçba de Selouen, susceptible d'abriter, s'il le fallait, un millier d'hommes, mais quand il s'y trouve une garnison, elle y est comme prisonnière des Rifains; les réguliers marocains emploient leurs nombreux loisirs à faire les brigands de grand chemin et à détrousser les voyageurs. On ne saurait donc discuter, internationalement, l'intervention militaire de l'Espagne; elle est régulière, conforme aux traités et n'empiète en rien sur la si douteuse autorité du sultan.

Pour l'honneur de son drapeau, le prestige de son nom, l'Espagne, incontestablement, est obligée de lutter à Melilla. Encore une fois, le sang espagnol aura coulé sur cette terre marocaine qui en est en quelque sorte imprégnée. Quel sera le profit de cette lutte acharnée, où musulmans et chrétiens feront preuve de tant d'héroïsme? L'Espagne peut-elle, même si l'Europe le lui permettait, espérer conquérir le Rif? L'entreprise ne serait pas au-dessus du courage de ses soldats, mais ses forces financières lui interdisent une telle tentative, car la conquête du Rif demanderait une guerre de plusieurs années, immobilisant 40 à 50 000 hommes dans ses montagnes. Comme le disait Abd El Moumen ben Ali à son fils Youssef El Asri, lorsqu'il le désigna pour héritier présomptif : « Le châtement des Arabes, c'est l'argent; le châtement des Berbères, c'est la mort. Garde-toi bien d'écarter le glaive de dessus la tête des Berbères, mais ne fais pas payer de tribut aux Arabes. » Et le Rifain est le plus indomptable des Berbères. Comme résultat de sa pénible campagne d'aujourd'hui, l'Espagne peut toutefois demander que son territoire de Melilla soit porté jusqu'à la qaçba de Selouen et que l'admirable port intérieur de la sebka de Bou Erg devienne sien. Notre vœu bien sincère ne peut être, dans la limite des intérêts légitimes de la France, que de lui voir tirer à la fois honneur et profit de l'héroïsme incontesté de ses soldats. Que son drapeau flotte plus gaiement sur Melilla agrandie et de baigne devenu riche et prospère colonie.

G. SAINT-YVES.

---



# LE NÈGRE DU « NARCISSE »

---

## I

M. Baker, second du navire *le Narcisse*, franchit d'un pas le seuil de sa cabine éclairée et se trouva dans l'ombre du gaillard d'avant. Au-dessus de sa tête, sur le fronteau de dunette, l'homme de quart piqua deux coups. Il était neuf heures. M. Baker, parlant d'en bas, demanda :

— Tout le monde à bord, Knowles ?

L'homme descendit l'échelle à pas boitillants, puis dit d'un ton méditatif :

— Il me semble, sir. Tous les anciens sont là et il y a pas mal de nouveaux rendus aussi. Ils doivent y être tous.

— Dis au maître d'envoyer tout le monde derrière, continua M. Baker, et fais-moi porter une bonne lampe ici. Je vais faire l'appel de nos bonshommes.

Il faisait sombre sur l'arrière; mais à mi-pont, par les portes ouvertes du gaillard d'avant, deux raies de vive lumière barraient la ténèbre de la nuit calme qui enveloppait le navire. Des voix montaient, tandis qu'à bâbord et à tribord, dans le rectangle lumineux des portes, des silhouettes mouvantes apparaissaient un moment, très noires, comme découpées à l'emporte-pièce dans de la tôle. Le navire était prêt à prendre la mer. Le charpentier avait enfoncé le dernier coin, qui condamnait le grand panneau et, jetant sa masse, s'était essuyé le front avec grande délibération, sur le coup de cinq heures. On avait balayé les ponts, huilé le guindeau avant de lever l'ancre; la forte aussière de remorque gisait le long du pont, sur le côté, en longs doubles, un bout remonté et pendant par-dessus le bossoir tendu du remorqueur, qui arriverait, battant l'eau, crachant à grand bruit, chaud et fumant dans la limpide et fraîche paix de la première aube. Le capitaine était à terre, afin d'y compléter le rôle; et, le travail de la journée fini, les officiers du bord se tenaient à l'écart, heureux de souffler un moment. Peu après la tombée de la nuit, les quelques permissionnaires et les nouveaux embarqués commen-

cèrent d'arriver dans des bateaux venus de terre, dont les rameurs, Asiatiques vêtus de blanc, réclamaient à cris irrités leur salaire avant d'accoster l'échelle du passavant. Le fébrile et criard babil d'Orient luttait avec les mâles accents de matelots gris rabattant les revendications cyniques et les déshonnêtes espoirs en un langage sonore et profane. Le calme resplendissant et constellé de la nuit orientale fut lacéré en impurs lambeaux par des hurlements de rage et des clameurs de lamentation élevés au sujet de sommes variant de cinq annas à une demi-roupie; et personne à bord de nul vaisseau, dans le port de Bombay, ne put ignorer que son nouvel équipage avait rallié le *Narcisse*.

Peu à peu, l'affolante rumeur s'apaisa. Les bateaux n'arrivèrent plus, s'entr'éclaboussant, en grappe de trois ou quatre à la fois, mais accostaient un par un, dans un murmure étouffé de remontrances auquel coupait court un : « Pas un pice de plus! Va-t-en au diable! » des lèvres de quelque arrivant gravissant d'un pas lourd l'échelle de coupée, ombre bossue, un long sac perché sur l'épaule. A l'intérieur du gaillard d'avant, les nouveaux venus, mal assurés sur leurs jambes parmi les caisses cordées et les ballots de literie, liaient connaissance avec leurs anciens, qui s'étagaient, assis sur les deux rangs de couchettes, examinant leurs futurs camarades d'un œil critique, mais amical. Les deux lampes du gaillard d'avant, mèches hautes, jetaient un intense éclat; des feutres durs terriens s'équilibraient en arrière sur des crânes ou roulaient sur le pont entre les câbles-chaines; des cols blancs défaits allongeaient leurs pointes empesées de part et d'autre de visages cramoisis; des bras musculeux gesticulaient hors des manches de chemise; par-dessus le grondement continu des voix sonnaient des éclats de rire et de rauques appels : « Tiens, fiston, prends ce cadre!... Essaie un peu, voir!... Ton dernier embarquement?... Je connais... Il y a trois ans, dans Puget-Sound... Cette couchette-là fait eau, je te dis!... Allons, quand vous voudrez me laisser charger ce coffre!... Y en a-t-il un de vous, terriens, qui ait apporté une bouteille?... Aboule un peu de tabac... Je l'ai connu, son capitaine s'est bu à mort... Un chic type!... Il s'appliquait ça là-dedans, pas vrai?... Non!... Votre bouche, hein, les gars!... Puisque je te le dis que t'as embarqué sur un sacré rafiote jusqu'ou qu'ils en tirent pour leur argent de la sueur du matelot!... »

Un petit homme nommé Craik et surnommé Belfast diffamait le bateau avec véhémence, brochant à plaisir, histoire de donner aux nouveaux matière à réfléchir. Archie, assis de biais sur son coffre, les genoux rangés, poussait avec régularité son aiguille à

travers la pièce blanche d'un pantalon bleu. Des hommes en vestons noirs et cols droits se mêlaient à d'autres pieds nus, bras nus, chemises de couleur baillant sur leurs poitrines velues, pressés l'un contre l'autre au milieu du gaillard. Tous parlaient à la fois avec un juron tous les deux mots. Un Finlandais en chemise jaune à raies roses regardait en l'air, l'œil rêveur sous une broussaille de cheveux pendants. Deux jeunes géants à visage lisse de bébés — deux Scandinaves — s'entr'aidaient à déplier leur literie, muets et souriant avec placidité à la tempête d'imprécations vides de sens et de colère. Le père Singleton, doyen des gabiers brevetés du bord, se tenait à l'écart sur le pont, juste sous les lampes, nu jusqu'à la ceinture, tatoué comme un chef cannibale sur toute la surface de sa puissante poitrine et de ses énormes biceps. Entre les vignettes rouges et bleues, sa peau blanche luisait comme du satin; son dos nu contre le pied de beaupré, il tenait à bout de bras un livre devant son large visage tanné de soleil. Avec ses lunettes, la blancheur de sa barbe vénérable, il semblait un docte patriarche de sauvages, l'incarnation d'une sagesse barbare demeurée sereine parmi le tourbillon d'un monde blasphémateur. Sa lecture l'absorbait profondément et comme il tournait les pages, une expression de grave surprise passait sur ses traits rudes. Il lisait *Pelham*. La popularité de Bulwer Lytton dans les gaillards d'avant des navires qui sillonnent les mers du sud constitue un phénomène bizarre et merveilleux. Quelles idées sa phrase polie et si curieusement dénuée de sincérité peut-elle bien éveiller dans les esprits simples des grands enfants qui peuplent ces obscurs et vagabonds réduits de la terre? Quel sens leurs âmes neuves et inexpérimentées peuvent-elles trouver à l'élégant verbiage de ses chapitres? Quel intérêt? Quel oubli? Quel apaisement? Mystère! Est-ce la fascination de l'incompréhensible? Est-ce le charme de l'impossible? Ou bien ces êtres qui existent en marge de la vie puisent-ils en ces récits l'énigmatique révélation émue d'un monde resplendissant, un monde d'au delà la frontière d'infamie et d'ordure, la lisière de laideur et de faim, de misère et de débauche qui enclôt de toutes parts jusqu'à son premier flot l'incorruptible océan, et qui est tout ce qu'ils savent de la vie, tout ce qu'ils voient du continent inabordé, ces captifs éternels de la mer? Mystère encore.

Singleton, routier des escales du sud dès ses douze ans, qui durant ses dernières quarante-cinq années n'avait pas vécu (nous fîmes le compte sur ses papiers) plus de quarante mois à terre — le vieux Singleton qui se vantait, avec la modeste assurance de longues années bien remplies, qu'ordinairement, du jour où il

débarquait d'un navire jusqu'au jour où il embarquait sur un autre, il était rarement en état de distinguer du jour la nuit, le vieux Singleton siégeait imperturbable dans le tumulte des voix et des cris, épelant *Pelham* laborieusement et perdu dans une application assez profonde pour ressembler à une hypnose. Chaque fois qu'il feuilletait le volume de ses énormes mains noircies, les muscles des solides bras blancs roulaient un peu sous la peau lisse. Cachées par la moustache blanche, ses lèvres, tachées du jus de tabac qui dégoulinait sur sa longue barbe, remuaient sans faire de bruit. Les yeux un peu larmoyants fixaient la page à travers la luisance des verres sertis de noir. Vis-à-vis, à niveau de son visage, le chat du bord se tenait sur le tambour du cabestan en une pose de chimère accroupie, clignant de ses yeux verts en contemplant son vieil ami. Il semblait méditer de sauter sur les genoux de l'ancien, par-dessus le dos courbé du matelot de pont assis aux pieds de Singleton. Le jeune Charley était maigre de corps et long de col. La saillie de ses vertèbres faisait comme une chaîne de monticules sous sa vieille chemise. Sa figure d'enfant des rues — figure précoce, sagace et ironique où descendaient deux sillons profonds de part et d'autre d'une bouche mince et large — touchait presque ses genoux osseux. Il apprenait à faire un nœud plat avec un bout de vieux filin. Des gouttes de sueur perlaient à son front bombé; il reniflait fortement par intervalles avec un regard du coin de son œil mobile vers le vieux matelot indifférent au mousse embarrassé qui marmonnait sur sa tâche.

Le bruit s'accrut. Le petit Belfast, dans la chaleur lourde du gaillard, semblait bouillir de furie facétieuse. Ses yeux dansaient; dans le rouge de son visage, comique comme un masque, la bouche béait noire, et grimaçait étrangement. En face de lui un homme, à demi vêtu, se tenait les côtes et la tête renversée, riait, les cils humides. D'autres ouvraient des yeux stupéfaits. Assis pliés en deux sur les couchettes supérieures, des fumeurs tenaient leurs pipes courtes, balançant leurs pieds, nus et bruns, au-dessus des têtes de ceux qui, en bas, vautrés sur les coffres, écoutaient avec des sourires de naïveté ou de mépris. Par-dessus les bords blancs des couchettes s'allongeaient des têtes aux yeux clignotants; mais la ligne des corps se perdait dans l'obscurité de ces cavités pareilles aux niches étroites qu'on eût ménagées aux cercueils dans un ossuaire illuminé et blanchi à la chaux. Les voix bourdonnèrent plus haut. Archie, les lèvres serrées, se tasse, semble se retirer dans un plus étroit espace et continue de coudre, industriel et muet. Belfast braillait comme un derviche en extase :

— ... Alors, que je lui dis comme ça, les gars; sauf respect, que je dis à ce second officier de ce vapeur, sauf respect. Le ministre devait être saoul le jour qu'il vous a fichu votre brevet!

— Qu'est-ce que tu dis, sacré..., qu'il dit en me fonçant dessus comme un taureau fou...; et moi qui lève mon pot à goudron et qui le lui chavire tout sur sa sacrée belle physionomie et son bel habit... Prends ça, que je dis. Je sais naviguer, pas moins, espèce de propre à rien, de lèche-pied, de nez partout, de sale épontille à passerelle! C'est à moi que t'as affaire! que je gueule... Il vous aurait fallu le voir sauter, les gars. Noyé, aveugle de goudron qu'il était! Alors...

— Ne le croyez pas! Il n'a jamais jeté de goudron. J'y étais, cria quelqu'un.

Les deux Norvégiens, côte à côte sur le même coffre, pareils et placides, ressemblaient à des perruches inséparables sur le même bâton, et ouvraient innocemment leurs yeux arrondis; mais le Finlandais, dans l'explosion des cris et le roulement des rires, restait sans bouger, inerte et morne, comme un sourd aux reins flasques. Près de lui, Archie souriait à son aiguille. Un nouveau venu, large d'épaules, avec des yeux lents, s'adressa délibérément à Belfast, pendant une accalmie :

— Je me demande comment il en reste des officiers ici avec un gaillard comme toi à bord! J'en conclus qu'ils ne sont plus si mauvais à présent si c'est toi qui les a dressés, fiston!

— Pas mauvais! Pas mauvais! hurle Belfast. Si on ne se sentait pas les coudes... Pas mauvais. Ils ne sont jamais mauvais quand on ne les laisse pas faire, Dieu damne leurs cœurs noirs...

Il écumait, faisant le moulinet avec ses bras, puis soudain sourit et tirant de sa poche une carotte de tabac noir, il en détacha une chique d'un coup de dent avec une affectation de férocité drôle. Un autre nouveau, des yeux fuyants, dans une figure jaune en lame de couteau, qui écoutait depuis un instant, la bouche ouverte, dans l'ombre du maître-caisson, observa d'une voix rêche :

— Ça ne fait rien, on rentre. Bons ou mauvais, je marche, et sur la tête, tant que je suis sûr que c'est le retour. Quant à mes droits, je les ferai respecter. Ils verront.

Toutes les têtes se tournèrent vers lui. Seuls, le mousse et le chat ne firent pas attention. Il se tenait les poings sur les hanches, sorte de nabot à cils blancs. Il semblait avoir connu toutes les déchéances et toutes les furies. Il avait l'air d'avoir été giflé, roulé à coups de botte dans la fange, il semblait avoir essuyé des coups de griffe, des crachats, avoir été lapidé d'innommable



ordure..., et il souriait avec une mine de sécurité aux visages environnants. Le poids d'un melon bosselé rabattait ses oreilles. Les basques en loques de sa jaquette noire pendaient comme des franges sur ses mollets. Il défit les deux seuls boutons qui restaient et tout le monde vit qu'il ne portait pas de chemise dessous. Malechance caractéristique, ces lambeaux, auxquels nul n'eût songé à attribuer un propriétaire, prenaient sur lui la physionomie de hardes volées. Le cou long et maigre, les paupières rougies, du poil clairsemé aux joues, les épaules pointues et tombantes comme les ailes cassées d'un oiseau, son flanc gauche crépi de vase disait une nuit récente dans l'humidité d'un fossé. Après avoir sauvé sa fainéante carcasse de destruction violente en désertant d'un vaisseau américain à bord duquel, en un moment d'imprévoyance, il avait osé s'engager, ç'avait été une quinzaine à terre à battre le quartier indigène, à crever de faim, à coucher sur des tas d'immondices, à errer au soleil. Ce visiteur imprévu sortait des cauchemars. Il restait là, répugnant, à sourire dans le silence soudain tombé. Le gaillard d'avant tout blanc et frais lavé lui offrait un refuge; sa paresse pourrait s'y vautrer et s'y nourrir, en maudissant le pain de sa bouche; ce champ s'ouvrait à ses talents pour esquiver les tâches, pour tricher. Il trouverait là, sans faute, quelqu'un à duper et quelqu'un à brimer, et on le paierait pour tout cela.

Tous le connaissaient bien. C'était l'homme qui ne saurait pas gouverner, pas faire une épissure, qui bouderait à la besogne par les nuits noires; qui, dans le grément, se cramponnerait, frénétique, des deux bras et des deux jambes en jurant contre le vent, le grésil, l'ombre; l'homme qui blasphème la mer tandis que les autres peinent. Le dernier dehors, le premier rentré à l'appel de : Tout le monde sur le pont. L'homme incapable de faire les trois quarts des choses et qui ne veut pas s'acquitter d'autres. Le chéri des philanthropes et des marins d'eau douce, ses pareils. Le sympathique et méritoire individu qui connaît tous ses droits, mais rien de l'endurance, du courage, de la confiance inexprimée ni du pacte de tacite bonne foi qui lie les membres d'un équipage. Le rejeton frondeur de la basse licence faubourienne, plein de dédain et de haine pour l'austère servitude de la mer.

Quelqu'un lui cria :

— Comment t'appelles-tu?

— Donkin, répondit-il, effronté mais jovial.

— Qu'est-ce que tu fais? demanda une autre voix.

— Ben, le matelot, comme toi, mon vieux.

Le ton visait à la cordialité, mais n'arrivait qu'à l'impudence.

— Du diable si on ne dirait pas plutôt un chauffeur dans la débine, ou dix fois pis ! commenta l'autre à mi-voix et d'un ton convaincu :

Charley leva la tête et d'un insolent galoubet déclara avec emphase :

— C'est un homme et c'est un marin.

Puis, s'essuyant le nez d'un revers de main, il se courba de nouveau industrieusement sur son bout de filin. Quelques-uns rirent. D'autres dévisagèrent l'intrus, ne sachant qu'en penser. Le loqueteux s'indigna :

— En voilà une manière de recevoir un copain dans un gaillard d'avant, jappa-t-il. Êtes-vous des hommes, ou un tas de cannibales sans cœur ?

— Ne vas pas ôter ta chemise pour un mot en l'air, camarade. Ça ne vaut pas une chiquenaude, héla Belfast en se dressant d'un bond devant lui, furieux, menaçant et amical tout ensemble.

— Est-il aveugle, cet autre, demanda l'indomptable fantoche, en regardant de droite et de gauche, d'un air de surprise feinte. Il ne voit donc pas que j'en ai plus de chemise ?

Il étendit les deux bras en croix et secoua les haillons qui recouvraient ses os d'un geste dramatique.

— Et pourquoi ? continua-t-il très haut. Les salauds de Yankees ont voulu me mettre les tripes au vent parce que je défendais nos droits comme un brave. Je suis Anglais, nom de D... Ils me sont tombés dessus et j'ai fichu le camp. Voilà la raison. Vous n'avez jamais vu un homme dans la purée ? Hein ? Qu'est-ce que c'est qu'un sacré bateau comme ça ? Je suis fauché. J'ai rien. Pas de sac, pas de lit, pas de couverture, pas de chemise, pas une sacrée nippe autre que ce que je porte. Mais au moins j'ai pas cané devant ces salauds de Yankees. Y a personne ici qui aurait un grim pant pour un poteau à la manque ?

Il savait par quels moyens séduire l'instinct naïf de cette foule. Tout d'un coup, ils lui donnèrent leur compassion blagueuse, méprisante ou bourrue. Elle prit d'abord la forme d'une couverture jetée à sa tête, comme il se tenait là. La peau blanche de ses membres attestait son humanité fraternelle à travers la crasseuse fantaisie de ses loques. Puis une paire de vieux souliers vint rouler à ses pieds boueux. Un vieux pantalon roulé, lourd de taches de goudron, le frappa à l'épaule. Le souffle de leur bienveillance soulevait un flot de pitié sentimentale dans leurs cœurs indécis. Leur propre spontanéité à soulager la misère d'un des leurs les emplissait d'attendrissement. Des voix crièrent : « On t'équipera, vieux ! » Des murmures se croisèrent : « Jamais vu

ça... Pauvre bougre... J'ai un vieux tricot ça peut-il te servir?... Prends-le, mon matelot. »

Ces rumeurs amicales emplissaient le gaillard. L'objet de ces largesses, ramant de son pied nu, les rassemble en tas, tandis que son regard circulaire en mendiait davantage. Sans émotion, Archie ajouta consciencieusement au tas une vieille casquette à visière arrachée.

Le vieux Singleton, perdu dans les régions sereines de la fiction, continuait de lire et ne daignait rien voir. Charley, sans pitié à cause de la sagesse du jeune âge, pipa :

— Si tu veux des boutons dorés pour tes uniformes neufs, j'en ai deux.

L'infect tributaire de la charité universelle brandit son poing vers le mousse :

— Toi, j'aurai l'œil à ce que tu tiennes ce plancher propre, eh! fayot! dit-il hargneusement. As pas peur. Je t'apprendrai à être poli pour un gabier breveté, spèce d'ânon bété.

Ses yeux brillaient méchamment, mais ayant vu Singleton fermer son livre, ses prunelles, pareilles à des grains luisants, se mirent à errer d'une couchette à l'autre.

— Prends celle-là, près de la porte, elle n'est pas mauvaise, suggéra Belfast.

L'interpellé rassembla les dons amoncelés à ses pieds, les pressa en ballot contre sa poitrine puis, après un coup d'œil à la dérobée vers le Finois debout à côté de lui, le regard perdu dans la vague, comme s'il y suivait une de ces visions maléfiques qui hantent les hommes de sa race :

— Ote-toi de là, tu me gênes, l'Alboche, dit la victime des brutalités yankees.

Le Finois ne bougea pas, il n'avait pas entendu.

— Démarre, nom de D..., brailla l'autre, en le bousculant du coude. Démarre, spèce d'idiot, de sourd-muet, gaga. Oust!

L'homme chancela, se remit et contempla le parleur sans ouvrir la bouche.

— Ces sacrés étrangers, ça demande à être mâté, opina l'aimable Donkin, pour l'instruction du gaillard d'avant. Si on ne les met à leur place, ils nous mangeront dans la main.

Il jeta le total de ses possessions terrestres dans l'alcôve vide, mesura d'un second coup d'œil aigu les risques de l'aventure, puis bondit vers le Finois, qui restait immobile, pensif et morne.

— Je t'apprendrai à boucher la route, gueula-t-il. Je te vas pocher les yeux, sacrée tête carrée.

Les hommes, pour la plupart, occupaient maintenant les cou-

chettes et le couple avait à lui seul le gaillard pour champ-clos. Donkin l'indigent dans ce nouveau personnage, la péripétie éveilla l'intérêt. Il dansait, dépenaillé, devant le Finois ahuri, esquissant des attaques du poing dans la direction du lourd visage que nulle émotion n'altérait. Deux ou trois spectateurs encouragèrent le jeu d'un : « Vas-y, Whitechapel ! » en s'installant voluptueusement dans leurs lits pour suivre la lutte. D'autres crièrent : « Ta bouche !... Ferme ça !... » Le vacarme recommençait. Soudain, une succession de coups frappés au-dessus de leurs têtes avec un aspect résonna comme une petite canonnade dans tout le gaillard. Puis la voix du maître d'équipage s'éleva derrière la porte, une note de commandement dans son accent traînard :

— As-tu entendu ? vous autres en bas. Tout le monde derrière ! Tout le monde derrière pour faire l'appel !

Il y eut un moment de silence étonné. Puis le plancher du gaillard d'avant disparut sous des hommes sautés de leurs couchettes avec un flop ! de pieds nus. On repêcha des bonnets dans des plis de couvertures défaites. Quelques-uns, en bâillant, boutonnaient des vestes. Des pipes à moitié fumées se vidaient heurtées contre le boisage, avant de disparaître poussées sous des oreillers. Des voix grognèrent : « Qu'est-ce qu'il y a ? On peut pas dormir ?... » Donkin hargna : « Si c'est comme ça que ça se passe sur ce bateau-ci, faudra voir à y voir !... Laissez-moi faire... ça ne traînera pas... »

Personne ne faisait attention à lui. Ils sortaient par paquets de deux et trois pressés dans la porte, à la mode des matelots au commerce qui ne savent pas prendre une porte franchement, comme de simples terriens. L'apôtre des réformes suivit. Singleton, enfilant son paletot, passa le dernier, massif et paternel, portant haut sa tête de sage battu des orages sur un corps de vieil athlète.

Charley seul resta dans la blancheur crue de la pièce vide, assis entre les deux rangs des mailles de fer dont la suite se perdait dans l'ombre étroite de l'avant. Il tirait violemment sur les torons du filin, en un effort suprême pour finir son nœud commencé. Tout à coup, il se leva d'un élan, jeta le câble au nez du chat et fila derrière le matou noir qui franchissait à petits sauts les stoppeurs de chaîne, la queue toute droite, en l'air, comme une hampe.

Les marins passèrent de la lumière brutale et de la chaude buée qui noyait le gaillard d'avant à la sérénité d'une nuit pure. Son souffle apaisant les enveloppa, tiède haleine qui s'écoulait sous les étoiles innombrablement suspendues plus haut que la

pomme des mâts comme un nuage fin de lumineuse poussière. Dans la direction de la ville, la noirceur de l'eau se rayait de traînées de feu doucement ondulantes au gré des rides de la surface, semblables à des filaments qui flotteraient enracinés au rivage. Des rangs d'autres lumières s'enfonçaient dans les lointains, comme en parade, dans l'intervalle d'édifices vertigineux, mais de l'autre côté du golfe, de sombres collines arquaient haut leurs vertèbres noires où, çà et là, la filée d'une étoile paraissait une étincelle tombant du firmament. Au loin, vers Bycullah, les lampes électriques aux portes des docks balançaient au sommet de supports grêles leur éclat aveuglant et frigide, comme des spectres captifs de lunes malfaisantes. Epars sur tout le jais luisant de la rade, les vaisseaux à l'ancre flottaient parfaitement immobiles sous la faible lueur de leurs feux, masses opaques surgies comme d'étranges et monumentales structures abandonnées par les hommes à un repos éternel.

Devant la chambre du capitaine, M. Baker faisait l'appel. A mesure que les hommes, à pas butants et incertains, arrivaient à hauteur du grand mât, ils percevaient sur l'arrière son visage large et rond, et, contre son épaule, la tête ensommeillée, aux paupières lourdes, du mousse qui tenait, au bout de son bras levé, le globe lumineux d'un falot. Le bruit mou des pieds nus sur les planches n'avait pas cessé que le second commençait l'appel des noms. Il articulait distinctement, d'un ton sérieux, comme il seyait à ce rôle qui sommait des hommes vers l'inquiète solitude, la lutte obscure et sans gloire, ou vers l'endurance plus pénible encore des petites privations et des fastidieux devoirs. A chaque nom prononcé, un homme répondait : « Oui, lieutenant! » ou « Présent! », et se détachant du groupe indistinct des têtes qui trouaient l'ombre des parois de tribord, s'avancait pieds nus dans le cercle de clarté, puis en deux pas muets rentrait dans les ténèbres où le gaillard d'arrière disparaissait à bâbord. Ils répondaient sur des tons différents : marmonnements pâleux, voix franches qui sonnaient clair; et certains, comme si tout cela eût fait injure à leur dignité, prenaient une intonation blessée : car la discipline, à bord des navires de commerce, n'est guère cérémonieuse, ni très fort le sens de la hiérarchie, là où tous se sentent égaux devant l'immensité indifférente de la mer et l'exigence sans trêve de ses labeurs.

M. Baker lisait posément : « Hanssen, Campbell, Smith, Wamibo. Eh bien! Wamibo, pourquoi ne répondez-vous pas? Il faut toujours l'appeler deux fois. »

Le Finois poussa enfin un grognement inarticulé et, se portant



en avant, traversa la zone de lumière, étrange, maigre et long, avec son visage de dormeur éveillé. Le second continua plus vite : Craik, Singleton, Donkin... « Bon Dieu ! » laissa-t-il échapper devant l'in vraisemblable et calamiteuse apparition que lui révélait la lumière. Cela s'arrêta, découvrit les gencives pâles et les longues dents d'une mâchoire supérieure en un sourire malveillant : « Y a-t-il quelque chose qui ne va pas, monsieur le lieutenant ? » entendit-on. Une pointe d'insolence relevait la simplicité voulue du ton. Des deux côtés du pont coururent des rires étouffés. « Suffit. Rentrez dans le rang », grogna M. Baker en attachant sur le nouvel auxiliaire le regard clair de ses yeux bleus. Et Donkin s'éclipsait soudain, rentrait parmi la troupe noire des hommes rassemblés pour y recevoir des claques amicales dans le dos et s'entendre décerner des flatteries à voix basse. Autour de lui on se murmurait : « Il n'a pas peur .. Il leur en fera voir, je ne vous dis que ça... Ça valait Guignol... As-tu vu le lieutenant s'il était épaté?... Ben ! Dieu me damne si jamais... »

Le dernier homme avait répondu, et il y eut un moment de silence où le second scrutait sa liste : « Seize, dix-sept, marmotait-il. Il me manque un homme, maître, dit-il tout haut. »

Le grand gars d'Ouest qui se tenait à son coude, bruni et barbu comme un Espagnol, dit d'une voix de basse profonde : « Il ne reste personne à l'avant, lieutenant. J'ai regardé partout. Il n'est pas à bord, mais possible qu'il s'amène avant le jour. — Ça se peut ou ça ne se peut pas, commenta le second, pas moyen de lire ce dernier nom. Il y a une tache... Ça fera le compte, vous autres. En bas. »

Le groupe indistinct, jusque-là immobile, s'ébranla, se défit, se dirigea vers l'avant.

— Wait ! cria une voix pleine et retentissante.

Tous s'arrêtèrent. M. Baker, qui s'était détourné pour cacher un bâillement, fit demi-tour, la bouche ouverte. Puis, furieux, il éclata :

— Qu'est-ce que c'est ? Qui a dit Wait<sup>†</sup> ? Quel...

Mais il aperçut une haute silhouette debout sur la lisse. Elle en descendit et se fraya une route à travers l'équipage. Des pas lourds marchèrent vers le fanal du gaillard d'arrière. De nouveau, la voix sonore répéta avec insistance : Wait ! La lampe éclaira l'individu. Il était de haute taille. La tête se perdait dans l'ombre que jetaient les embarcations de sauvetage, perchées sur leurs rouleaux au-dessus du pont. Les blancheurs de ses dents et de

<sup>†</sup> En anglais : Attendez.

ses yeux luisaient distinctement, mais la figure était indiscernable. Les mains, grandes, paraissaient gantées.

M. Baker s'avança intrépidement.

— Qui êtes-vous? Comment osez-vous? commença-t-il.

Le mousse, stupéfait comme les autres, éleva le fanal jusqu'à la figure de l'homme. Elle était noire. Une rumeur étonnée, où sonnait comme l'écho affaibli de ces mots étouffés : « Un nègre », courut le long du pont et se perdit dans la nuit du large. Le nègre ne parut pas entendre. Il se balançait sur place d'une oscillation régulière. Après un moment, il dit avec calme :

— Je m'appelle Wait, James Wait.

— Oh! dit M. Baker.

Puis, après quelques secondes d'un silence où couvait l'orage, il éclata :

— Ah! vous vous appelez Wait. Et puis après? Qu'est-ce qu'il vous faut? Qu'est-ce qui vous prend d'arriver en gueulant comme ça?

Le nègre était calme, froid, dominateur, superbe. Les hommes rapprochés se tenaient derrière lui en masse compacte. Il dépassait le plus grand d'une demi-tête. Il dit :

— Je suis du navire.

Il prononçait clairement, avec une précision douce. Les accents profonds et réverbérés de sa voix emplissaient le pont sans effort. Il était naturellement dédaigneux, condescendant, sans pose, en homme qui, du haut de ses six pieds trois pouces, avait mesuré l'immensité de l'humaine folie et pris le parti de lui être indulgent. Il continua :

— Le capitaine m'a embarqué ce matin. Je n'ai pas pu venir à bord plus tôt. J'ai vu tout le monde derrière comme je montais l'échelle et j'ai compris tout de suite qu'on faisait l'appel. J'ai dit mon nom, naturellement. Je pensais que vous l'aviez sur la liste et que vous comprendriez. Vous vous êtes mépris.

Il s'arrêta court. La démence de ces hommes qui l'entouraient était confondue. Il avait raison, comme toujours, et comme toujours, restait prêt à pardonner l'offense. L'expression de son mépris avait cessé et, soufflant, il demeurait immobile parmi tous ces hommes blancs. Il levait haut la tête dans la lueur du fanal, une tête vigoureusement modelée en méplats d'ombre et lumineux reliefs, une tête puissante et difforme au visage camard et tourmenté, pathétique et brutal : le masque tragique, mystérieux et répulsif de l'âme nègre.

M. Baker recouvra son sang-froid, interrogea le papier de tout près :

— Ah! oui. Parfaitement. C'est bon, Wait. Portez votre sac sur l'avant.

Soudain, les yeux du noir roulèrent excessivement, chavirèrent, devinrent tout blancs. Il porta la main à son flanc et toussa deux fois, d'une toux métallique, creuse et formidablement sonore. Cela résonna comme deux explosions dans une crypte, le dôme du ciel en retentit et les ferrures des parois du navire parurent vibrer à l'unisson, puis il se mit en marche vers l'avant avec les autres. Les officiers, attardés près de la porte du carré, purent l'entendre dire :

— N'y a pas quelqu'un pour me donner un coup de main? J'ai un coffre et un sac.

Ces mots d'intonation égale et sonore portèrent sur toute l'étendue du navire. Le ton de la question bannissait toute velléité de refus. Le trainement de pas pressés et courts d'hommes soulevant un fardeau s'éloigna vers l'avant, mais la haute taille du nègre demeura près du grand panneau entouré d'auditeurs plus petits. On l'entendit de nouveau demander :

— Votre cuisinier est-il un gentleman de couleur?

Puis un « Ah! H'm! » déçu et désapprobateur accueillant l'information que le cuisinier ne se trouvait être qu'un vulgaire blanc. Pourtant, comme ils descendaient tous ensemble vers le gaillard d'avant, il daigna passer la tête par la porte de la cuisine et claironner un magnifique : « Bonsoir, docteur! » qui fit vibrer les casseroles. Dans la demi-obscurité, le cuisinier somnolait sur le coffre à charbon. Il sauta en l'air comme cinglé par un fouet et bondit sur le pont sans y voir autre chose que des dos qui s'en allaient, secoués par des rires. Plus tard, lorsqu'on le mettait sur le chapitre de ce voyage, il avait coutume de dire : « Le pauvre diable m'avait fait peur. J'ai cru voir Satan en personne. » Voilà sept ans que le cuisinier naviguait sur le même bord avec le même capitaine. C'était un homme à tournure d'esprit sérieuse, pourvu d'une femme et de trois enfants. Il jouissait de leur société un mois sur douze en moyenne. En ces occasions, il menait sa famille à l'église deux fois chaque dimanche. A la mer, il s'endormait tous les soirs, sa lampe brûlant claire, sa pipe aux dents et sa Bible ouverte à la main. Il fallait qu'on allât, pendant la nuit, éteindre la lumière et lui retirer le livre des mains et la pipe de la bouche.

— Car, se plaignait Belfast agacé, un soir, bête de vieux coq, tu avaleras ta bouffarde et nous n'aurons plus de cuisinier.

— Ah! fils, je suis prêt à répondre à mon Créateur comme je voudrais que vous le soyez tous, répondait l'autre avec

une mansuétude sereine à la fois imbécile et touchante.

Belfast à la porte de la cuisine gigotait d'énervement :

— Saint idiot, va. J'ai pas envie que tu meures, hurlait-il en levant un visage furieux, des lèvres tordues, des yeux tendres. Y a pas de presse. Sacré vieil hérétique à tête de bois, le diable t'aura assez tôt. Mais pense à nous..., à nous..., à nous !

Et il s'en allait piaffant, en lançant un jet de salive, dégoûté, crispé; tandis que l'autre franchissait le seuil une poêle à la main, noir, fumant, placide, pour suivre d'un sourire supérieur, plein de pieuse fatuité, le dos de son « drôle de petit corps » tout frémissant de colère. C'étaient de grands amis.

M. Baker, nonchalamment appuyé sur le panneau d'arrière, reniflait l'humidité de la nuit en compagnie du lieutenant.

— De beaux grands gars, ces nègres des Antilles, il y en a... Aouh ! N'est-ce pas ? Un beau grand gars celui-là, monsieur Creighton. On le sentirait au bout d'une amarre. Hein ? Aouh ! Je le prendrai dans ma bordée. Probable.

Le second lieutenant, jeune homme blond, d'allure distinguée, pourvu d'un visage énergique et d'un physique superbe, observa tranquillement que c'est bien à quoi il s'attendait. Son ton laissait percer une pointe d'amertume que M. Baker, brave homme, prit à cœur de raisonner.

— Voyons, voyons, jeune homme, dit-il, comme en grognant à chaque mot. Voyons, il ne faut pas être trop gourmand. Vous avez eu ce grand Finois dans votre bordée tout l'autre voyage. Il faut être juste. Je vous laisse ces deux jeunes Scandinaves et moi... Aouh!... je prends le nègre et aussi... Aouh!... ce marchand de mouroon crâneur à redingue noire. Faudra qu'il... Aouh!... marche droit ou mon... Aouh!... nom n'est pas Baker. Aouh ! aouh ! aouh !

Il grogna trois fois de suite, férocement. C'était un tic à lui cette habitude de grogner entre ses mots et à la fin des phrases. Un beau grognement appuyé, décisif, qui allait bien avec l'accent de menace dont il articulait les syllabes, avec son torse lourd au cou de bœuf, sa dégaîne saccadée et roulante; avec sa large face couturée, ses yeux droit posés et sa bouche sardonique. Mais dès longtemps ce tic avait perdu son effet sur l'équipage.

On aimait le second; Belfast, qu'il affectionnait et qui le savait, l'imitait derrière son dos et s'en cachait à peine. Charley, mais plus prudemment, parodiait sa démarche. Certaines de ses phrases avaient pris rang de dictons établis et quotidiens sur le gaillard d'avant. Comble de popularité ! De plus tous s'accordaient à convenir qu'à l'occasion le second pouvait « river son clou à un type », en vrai style de mer de Far-West.

A présent il donnait ses derniers ordres :

— Aouh!... Toi, Knowles!... Tout le monde sur le pont à quatre heures. Je veux... Aouh!... virer à pic avant l'arrivée du remorqueur. Ouvrez l'œil pour le capitaine. Je me couche tout habillé... Aouh!... Appelez-moi quand vous verrez le bateau. Aouh! Aouh!... La patron aura pour sûr quelque chose à dire quand il viendra à bord, observa-t-il à Creighton. Allons, bonsoir... Aouh! La journée sera longue demain... Aouh!... Mieux vaut se coucher tôt. Aouh! aouh!

Une bande de lumière raya d'un éclair la noirceur du pont, refermée, une porte claqua et M. Baker disparut dans sa cabine bien rangée. Le jeune Creighton restait appuyé au bastingage, l'œil rêveur plongeant dans la nuit orientale. Il y voyait la perspective d'un chemin creux paysan, des rais de soleil dansant sur des feuilles bougeuses. Il voyait frémir des rameaux de vieux arbres dont l'arche encadrait le tendre et caressant azur d'un ciel d'Angleterre. Et, sous l'arceau des branches, une jeune fille en robe claire souriant sous son ombrelle, semblait debout au seuil même du tendre ciel.

A l'autre bout du navire, le gaillard d'avant où ne brûlait plus qu'une lampe s'endormait dans un vide terne traversé de souffles sonores, de soupirs brusques vite étouffés.

La double rangée de couchettes bâillaient, toutes noires, comme des tombes habitées par des morts inquiets. Ça et là un rideau demi tiré de cretonne aux fleurs criardes marquait la place d'un sybarite. Une jambe pendait d'un lit, très blanche et inanimée. Un bras tendait au plafond une paume noire où se recourbaient à demi de gros doigts. Deux légers ronflements dialoguant en contre-temps baroque. Singleton, le torse encore nu — le vieillard souffrait fort d'éruptions de chaleur — se tenait le dos au frais dans l'embrasure, les bras croisés sur sa poitrine historiée. Sa tête touchait les poutres du pont supérieur. Le nègre à demi dévêtu était occupé à défaire l'amarrage de son coffre et à étendre sa literie sur une couchette haute. En chaussettes, il promenait sans bruit sa haute taille, une paire de bretelles lui battant aux talons. Parmi les ombres des épontilles et du beaupré, Donkin mâchait un quignon de biscuit dur, assis à même le pont, les orteils en l'air, les yeux mobiles; il tenait le biscuit à pleine poignée devant sa bouche et y mordait à mâchoires rageuses. Des miettes tombaient entre ses jambes écartées. Puis il se leva.

— Où est l'eau? demanda-t-il d'une voix contenue.

Singleton, sans parler, fit un geste de sa forte main où char-



bonnait une pipe courte. Donkin se pencha sur la baille, but au gobelet d'étain, éclaboussant d'eau les planches, se retourna et aperçut le nègre qui le regardait par-dessus l'épaule, calme, de très haut. L'autre se rapprocha de côté.

— En v'là un sacré souper, siffla-t-il avec amertume. Mon chien n'en voudrait pas. C'est assez bon pour nous. Du propre un gaillard d'avant pareil pour un grand navire... Pas un fichu morceau de bidoche dans les gamelots. J'ai visité tous les caissons.

Le nègre le dévisagea de l'œil d'un homme auquel on adresse la parole à l'improviste en un idiome étranger. Donkin changea de ton.

— Passe-moi une carotte de tabac, camarade, fit-il confidentiellement. Il y a un mois que je n'ai fumé ni chiqué. Ça me fait besoin à en devenir fou. Un bon mouvement, vieux!

— Vous êtes familier, dit le nègre. Je n'aime pas ça.

Donkin tressauta et se laissa tomber assis, de surprise, sur un coffre voisin.

— Nous n'avons pas gardé les cochons ensemble, continua James Wait, en retenant son baryton bien timbré. Le voilà votre tabac.

Puis, après une pause, il demanda :

— Quel bord?

— *Golden State*, bafouilla Donkin en mordant à même au tabac.

Le nègre siffla doucement.

— Déserté? dit-il courtement.

Donkin fit signe que oui, la joue bombant.

— Oui, en route, mâchonna-t-il. Ils avaient tué à coups de botte un gars de Dago ce passage-ci, mon tour aurait suivi. Je me suis tiré ici.

— T'as laissé ton grément à la traîne?

— Grément et sous, répondit Donkin en élevant la voix. J'ai rien. Pas d'habits, pas de matelas. Ya un petit bancal d'Irlandais là-bas qui m'a passé ma couverture. Paraît qu'il faudra faire mon lit dans le petit foc ce soir.

Il sortit traînant derrière lui la couverture par un coin. Singleton, sans un regard, s'écarta légèrement pour le laisser passer. Le nègre serra ses hardes de terrien et en tenue propre de travail s'assit sur son coffre, un bras allongé par-dessus ses genoux. Après avoir dévisagé Singleton quelque temps, il demanda sans emphase :

— Quelle sorte de bateau ici. Pas mauvais? Hein?

Singleton ne bougea pas. Longtemps après il dit, le visage immobile.

— Quel bateau? Les bateaux sont tous bons. Mais c'est les hommes!

Il continua de fumer en un profond silence. La sagesse d'un demi-siècle passé à écouter le tonnerre des vagues avait inconsciemment parlé par ses vieilles lèvres. Le chat ronronnait sur le cabestan. Alors James Wait eut une quinte de toux râclante et rugissante, qui le secoua, le ballotta comme un ouragan et le jeta haletant, les yeux hors de la tête de tout son long sur son coffre. Plusieurs hommes se réveillèrent. L'un d'une voix endormie cria de sa couchette : « Zut! En v'là un potin! » — « Je suis enrhumé », souffla Wait. — « Enrhumé que tu dis, grommela l'homme, je parierais pour plus que ça... » « Ça vous plaît à dire », répondit le nègre soudain dressé, sa hauteur et son dédain reparus. Il grimpa à son poste de couchage et recommença de tousser avec persistance, tandis qu'il allongeait le cou pour surveiller d'un œil sévère le gaillard d'avant. Nulle protestation ne s'éleva plus. Il retomba sur l'oreiller et on put entendre le sifflement rythmé de son haleine pareille à celle d'un homme oppressé dans son sommeil.

Singleton se tenait dans l'embrasure face à la lumière, dos aux ténèbres. Et seul dans la vide pénombre du gaillard d'avant endormi, il apparaissait plus grand, colossal, très vieux; vieux comme le Temps, père des choses, lui-même, venu là dans ce lieu plus muet qu'un sépulcre, contempler d'un œil patient la courte victoire du sommeil consolateur. Ce n'était pourtant qu'un fils du Temps, relique solitaire d'une génération dévorée et dont on ne se souvenait plus. Il se tenait là, vigoureux encore, sans pensée comme toujours; toujours prêt, entre son vaste passé vide et le néant de son avenir, ses impulsions d'enfant et ses passions d'homme déjà mortes sous son sein tatoué. Les hommes capables de comprendre son silence avaient disparu, les hommes qui avaient su le secret d'exister par delà la vie et devant la face de l'éternité. Ils avaient été forts, de la force de ceux qui ne connaissent ni le doute, ni l'espérance. Ils avaient été impatients et endurants, turbulents et dévoués, insoumis et fidèles. Des personnes bien intentionnées avaient tenté de représenter ces hommes geignant sur chaque bouchée de leur pain, ne se mettant à la tâche que par crainte pour leurs peaux. En vérité ç'avait été des familiers du labeur, de la privation, de la violence et de la débauche, mais qui ne connaissaient pas la crainte et n'entretenaient point de haine dans leurs cœurs. Durs à conduire mais faciles à

entraîner; muets toujours, mais assez mâles pour mépriser en leur âme les sensibleries bavardes qui déploraient la dureté de leur sort. Sort unique, et le leur; la force de le subir leur paraissait privilège d'élus! Leur génération aurait vécu sans s'être plainte ou ménagée, sans avoir connu la douceur des affections ni le refuge d'un foyer, et serait morte, libre de l'obscur menaçant d'un étroit tombeau. C'étaient les enfants toujours jeunes de la mer mystérieuse. Leurs successeurs ne sont que les enfants grandis d'une terre mécontente. Moins méchants, mais moins naïfs; moins profanes de langue mais moins croyants peut-être de cœur s'ils avaient appris à parler, ils avaient appris de même à geindre. Mais les autres, les forts, les silencieux, modestes, courbés et solides, avaient ressemblé aux cariatides de pierre qui élèvent dans la nuit les salles resplendissantes d'un édifice glorieux. Ils sont loin à présent, et cela ne fait rien, il n'importe. La mer comme la terre sont infidèles à leurs fils. Une vérité, une foi, une génération d'hommes passe, on l'oublie, et cela ne fait rien! Excepté peut-être au petit nombre de ceux qui crurent à cette vérité, confessèrent cette foi ou chérissent ces hommes.

Une brise se levait. Le navire, jusque-là dans le sens de la marée, oscilla sous une risée plus forte, et soudain le balant de la chaîne entre le guindeau et le manchon d'écubier tinta, glissa d'un pouce et se souleva doucement du pont, suggérant d'une manière saisissante l'idée d'une vie insoupçonnée cachée dans les molécules du fer. Dans l'écubier, les chaînons grinçants faisaient à travers le navire le gémissement sourd d'un homme soufflant sous son fardeau. La tension se prolongea jusqu'au guindeau, la chaîne se raidit comme une corde, vibra, et le manche du frein d'arrêt bougea en secousses brèves. Singleton s'avança.

Jusque-là, il était demeuré méditatif et sans pensée, plein de calme et vide d'espoir, face austère et unie, enfant de soixante ans, fils de la mer mystérieuse. Six mots auraient exprimé toutes ses pensées depuis le berceau, mais le mouvement de ces choses, qui formaient part aussi intime de son être que son cœur battant, fit passer un éclair d'alerte intelligence sur la sévérité de ses traits âgés. La flamme de la lampe bougeait et le vieillard, fronçant la broussaille de ses sourcils, se penchait sur le frein, vigilant et immobile dans la folle sarabande des dansantes ombres. Alors, le navire obéissant à l'appel de son ancre, courut dessus légèrement, la chaîne mollit. Soulagée, elle fléchit et après un balancement imperceptible tomba d'un choc sonore sur les planches de bois dur. Singleton saisit le bras haut du levier et, d'une violente jetée de corps en avant, obtint un demi-tour de

plus du frein de serrage. Il se remit, respira à poumons larges et resta quelque temps à fixer d'un œil irrité le puissant et compact attirail vautré sur le pont à ses pieds, comme un monstre paisible, prodigieux et dompté.

— Sacrré..., tiens bon ! lui grogna-t-il en maître dans l'inculte broussaille de sa barbe blanche.

## II

Le lendemain, à l'aurore, le *Narcisse* appareilla. Une brume légère estompait l'horizon. Au large, l'espace immesuré de l'eau plane gisait, étincelant comme un pavé de pierreries et vide comme le ciel. Le petit remorqueur noir largua l'amarre et, machine stoppée, hésita un moment le long de la hanche tandis que, svelte et longue, la coque du navire s'ébranlait lentement sous ses huniers. La toile lâche s'enfla de brise, arrondit mollement des contours pareils à ceux de blancs nuages légers pris dans le filet du grément. Puis les voiles furent bordées, les vergues hissées et le vaisseau parut une haute et solitaire pyramide glissant dans l'éclat de sa blancheur à travers la lumineuse buée. Le remorqueur fit demi-tour dans son sillage et s'en alla vers la terre. Vingt-six paires d'yeux suivirent au ras de l'eau son arrière trapu rampant nonchalamment sur la houle lisse entre ses deux roues qui tournaient vite, battant l'eau à coups pressés et rageurs. On eût dit un énorme cafard aquatique, surpris par la lumière, ébloui de soleil et s'évertuant en efforts inutiles pour regagner l'ombre lointaine de la côte. Il en resta une traînée de lente fumée au ciel et deux raies d'écume vite effacées sur l'eau. A la place où il avait stoppé s'élargissait une tache noire et ronde de suie qui ondulait selon la houle, marquant, semblait-il, la place souillée d'un repos impur.

Laissé à soi-même, le *Narcisse*, cap au sud, parut dressé, resplendissant et calme, entre la mer sans repos et le mouvant soleil. Des flocons d'écume filèrent le long de ses flancs ; l'eau le frappa à flots rapides ; la terre glissa hors de vue, lentement effacée, quelques oiseaux planèrent en criant, ailes immobiles, au-dessus des pommes balancées des mâts. Mais bientôt, la côte disparut, les oiseaux s'envolèrent, et à l'ouest, la voile pointue d'une *dhow* arabe faisant route vers Bombay monta triangulaire et droite sur le fil net de l'horizon, demeura un peu, tout de suite évanouie comme un mirage. Puis le sillage du navire s'étira, inflexible et long, à travers un jour d'immense solitude. Le soleil

couchant, son disque brûlant à même les flots, flamboya cramois sous la noirceur de lourdes nuées de pluie. Le grain du couchant arrivant en poupe se fondit en le bref et cinglant déluge d'une averse. Le vaisseau en demeura luisant de la pomme des mâts à la flottaison, les voiles devenues gris sombre. Il courut largue à présent devant le souffle égal de la mousson, ses ponts dégagés pour la nuit, et, fidèle, à sa suite, bruissait le monotone et soutenu fouettement des vagues mêlé aux murmures étouffés des hommes rassemblés à l'arrière pour le réglage des quarts, à la plainte courte d'une poulie dans la mâture ou, parfois, à quelque plus forte haleine du vent.

M. Baker, sortant de sa cabine, jeta brièvement le premier nom du rôle d'appel avant de refermer la porte derrière lui. Il allait prendre charge du pont. Pendant le voyage de retour, d'après un vieil usage maritime, le premier officier prend le premier quart nocturne, de huit heures à minuit. C'est pourquoi M. Baker, après avoir entendu le dernier « présent ! » dit bourruement : « Relevez à la barre et à la veille » et grimpa d'un pas lourd l'échelle de poupe du côté du vent. Bientôt après, M. Creighton descendit, sifflant tout bas et entra dans la cabine. Sur le pas de la porte, le steward flânait en pantoufles, méditant, les manches de sa chemise roulées jusqu'aux aisselles. Sur le pont supérieur, le coq qui refermait les portes du rouf avait une altercation avec le jeune Charley au sujet d'une paire de chaussettes. On entendait sa voix qui s'élevait dramatiquement de l'ombre :

— Tu ne vaux pas qu'on te rende service. Je te les ai fait sécher et tu viens te plaindre des trous, en jurant par-dessus le marché ! à ma barbe ! Si je n'étais pas un chrétien, — ce que tu n'es pas toi, jeune ruffian, — je te mettrais une claque sur la figure... Fiche-moi le camp !

Par groupes de deux ou trois, des hommes se tenaient debout, pensifs, ou marchaient, silencieux, le long des pavois de mi-pont. Le premier jour d'activité d'un voyage retombait à la paix monotone des routines retrouvées. A l'arrière, sur la dunette, M. Baker marchait, traînant les semelles et grognant tout seul dans l'intervalle de ses pensées. A l'avant, l'homme de veille, debout entre les pattes des deux ancres, fredonnait un air qui ne finissait pas, l'œil dûment rivé sur la route, en un regard sans pensée. Une multitude d'étoiles, essaimant de la nuit claire, peuplèrent le vide du ciel. Elles scintillaient, semblaient vivantes, au-dessus des flots ; elles entouraient le navire en marche de toutes parts ; plus intenses que les yeux d'une foule attentive,



plus inscrutables que les âmes au fond des regards humains.

Le voyage était commencé; le navire, comme un fragment détaché de la terre, fuyait, frêle planète solitaire et rapide. Autour, les abîmes du ciel et de la mer joignaient leurs inatteignables frontières. Une vaste solitude ronde se mouvait avec le navire, toujours changeante et toujours pareille en son aspect à jamais monotone et majestueux. De temps en temps, quelque autre voile blanche vagabonde, chargée de vies humaines, apparaissait au loin, disparaissait, tendue vers son propre destin. Le soleil éclairait leur course tout le jour et, chaque matin, rouvrait, brûlant et rond, l'œil inassouvi de son ardeur curieuse. Cette chose flottante avait son avenir à elle; elle vivait de toutes les vies des êtres qui foulaient ses ponts; pareille à cette terre qui l'avait envoyée, elle portait un faix intolérable de regrets et d'espoirs. Elle portait vivaces la vérité timide et le mensonge audacieux; et, comme la terre, elle était dénuée de conscience, belle à regarder et condamnée par l'homme à un ignoble sort. L'auguste solitude de sa route prêtait de la dignité à l'inspiration sordide de son pèlerinage. Elle cinglait, écumant vers le sud, comme aimantée par le courage d'un haut dessein. La souriante immensité de la mer semblait réduire la mesure du temps. Les jours couraient l'un derrière l'autre, brillants et soudains comme les éclairs d'un phare et les nuits accidentées et brèves semblaient des songes fuyants.

L'équipage s'était tassé, chacun à sa place respective, et deux fois par heure la cloche réglait leur vie de labeur incessant. Nuit et jour, la tête et les épaules d'un marin s'enlevaient à l'arrière, découpés sur le soleil ou le ciel étoilé, immobiles au-dessus des rayons tournants de la barre. Les visages changeaient, se succédaient en ordre immuable. Jeunes, barbus, noirs, sereins ou capricieux, tous se ressemblaient, portant la marque fraternelle : la même expression attentive des yeux observant boussole ou voiles. Le capitaine Allistoun, sérieux, un vieux cache-nez rouge autour du cou, tout le long du jour envahissait la poupe. La nuit, maintes fois, il lui arrivait d'émerger du capot enténébré, comme un spectre d'une tombe, et de rester là vigilant et muet sous les étoiles, sa chemise de nuit claquant comme un drapeau, puis, sans émettre une syllabe, de s'engloutir à nouveau. Il était né sur les côtes du Firth de Pentland. Dans sa jeunesse, il avait gagné le rang de harponneur parmi les baleiniers de Peterhead. Lorsqu'il parlait de ce temps-là, ses mobiles yeux gris devenaient fixes et froids.

Plus tard, par goût de changement, il avait navigué sur les

mers des Indes. Il commandait le *Narcisse* depuis sa construction. Il chérissait son navire et le gouvernait sans merci, possédé d'une ambition secrète : lui faire accomplir un jour quelque brillante et prompte traversée que mentionneraient les gazettes maritimes. Il accompagnait d'un sourire sardonique le nom de son armateur, parlait rarement à ses officiers et réproouvait les fautes d'une voix débonnaire dont les mots tranchaient jusqu'au vif. Ses cheveux gris fer encadraient sa face dure, couleur de cuir de mauge. Tous les matins de sa vie, il se faisait la barbe, — à six heures, — sauf une fois où pris par un ouragan à quatre-vingt milles sud-ouest de Maurice il y avait manqué trois jours consécutifs. Il ne craignait rien, sauf un Dieu sans miséricorde, et souhaitait finir ses jours dans une petite maison, un lopin de terre autour, loin dans la campagne, — d'où l'on ne verrait pas la mer.

Lui, le régent de ce monde en miniature, descendait rarement des sommets olympiens de la poupe. Plus bas — à ses pieds pour ainsi dire — les mortels du commun menaient le train affairé de leurs insignifiantes vies. D'un bout à l'autre du pont, M. Baker grognait d'un ton sanguinaire et inoffensif et nous tenait ferme le nez sur la tâche, étant, comme il en fit une fois la remarque, payé pour cela même. Les hommes qui besognaient sur le pont montraient une mine saine et contente — tels la plupart des marins une fois en pleine mer. La véritable paix des enfants de Dieu commence en n'importe quel point à trois cents lieues de la plus proche terre et quand Il envoie là les messagers de sa puissance, ce n'est point en son courroux terrible contre crime, présomption ou folie, mais paternellement, afin de ramener des cœurs simples, des cœurs ignorants qui ne savent rien de la vie et ne battent point aux troubles de l'envie ou du désir.

Le soir, les ponts dégagés prenaient un air paisible qui faisait penser à l'automne terrestre. Le soleil descendait à l'abîme de son repos enveloppé d'un manteau de chaudes nuées. A l'avant, assis sur les bouts des espars de rechange, le maître d'équipage et le charpentier se tenaient les bras croisés, figures amicales, puissantes et à poitrine profonde. Tout près, le maître voilier, trapu et court — il avait navigué à l'Etat — relatait entre deux bouffées de pipe d'impossibles histoires d'amiraux. Des couples marchaient de long en large, gardant le pas et l'équilibre sans effort malgré l'étroit espace. Les pores grommelaient dans leur grande cage. Belfast songeur, le coude aux barres du cabestan, communiait avec eux à travers le silence de sa méditation. Des gars à chemise largement ouverte sur des seins hâlés s'étageaient sur les bittes d'amarrage et les degrés des échelles du gaillard d'avant. Au

pied du mât de misaine, un petit cercle discutait les traits caractéristiques qui distinguent un *gentleman*. Une voix dit : « C'est la galette. » Une autre maintint : « Non, c'est leur façon de parler. » Knowles le boiteux approcha, clopinant, sa figure sale (il jouissait du privilège d'être le mal lavé du gaillard) et montrant quelques crocs jaunes en un sourire averti, expliqua finement qu'il avait « vu leurs pantalons ». Les fonds, avait-il observé, se trouvaient réduits à l'épaisseur d'une feuille de papier à force de s'user sous leurs maîtres sur des chaises de bureaux, n'empêchait qu'à les voir l'étoffe paraissait de première et durait des ans. C'était tout semblant.

— C'est bigrement malin, disait-il, d'être un *gentleman* quand on a un bon métier pour toute la vie.

Ils disputaient à l'infini, obstinés et puérils; criaient en répétant leurs étonnantes arguties, le visage congestionné, tandis que la molle brise débordait en tournoyantes risées de l'énorme cavité de la misaine qui se bombait au-dessus de leurs têtes, remuait leurs cheveux défaits d'un souffle fugitif et léger comme une indulgente caresse.

Ils oubliaient leur tâche, ils s'oubliaient eux mêmes. Le cuisinier s'approcha pour entendre et resta là rayonnant de l'intime illumination de sa foi comme un saint infatué toujours ébloui par sa couronne promise. Donkin, solitaire et ruminant ses griefs à la pointe du gaillard d'avant, vint plus près pour saisir le fil de la discussion qui se poursuivait au-dessous; il tourna sa face jaunâtre vers la mer et ses narines minces battirent, humant la brise comme il flânait négligemment vautre sur la lisse. Dans la lumière dorée, des visages brillaient passionnés par le débat, des dents étincelaient, des yeux jetaient des éclairs. Les promeneurs s'arrêtaient deux à deux, tout à coup goguenards; un matelot courbé sur un baquet se dressa, fasciné, des flocons de savon sur ses bras humides. Les trois officiers subalternes même écoutaient, appuyés en arrière et le dos bien calé, d'un air de supériorité protectrice. Belfast s'arrêta de gratter l'oreille de son cochon préféré et bouche ouverte, œil impatient, guetta la chance de placer son mot. Il lève les bras grimaçant et déjoué. De loin Charley jetait aux parleurs :

— J'en sais plus sur les *gentlemen* que personne de vous. J'ai z'été z'intime avec eusse. Je leur cirais les bottes.

Le cuisinier tendant le cou pour mieux entendre fut scandalisé :

— Tiens ta langue quand les anciens parlent, blanc-bec de païen effronté, entends-tu?

— On y va, vieil Alleluia, répondit Charley, te fâche pas.

Une opinion du malpropre Knowles émise d'un air de surnaturelle astuce éveilla un petit rire qui courut, s'enfla comme une onde, éclata soudain formidable. Ils tapèrent des deux pieds, tournèrent vers le ciel leurs faces rugissantes de joie; plusieurs, incapables de parler, se donnaient des claques sur les cuisses, tandis qu'un ou deux, pliés, suffoquaient, se tenant à bras le corps comme en un accès de souffrance. Le charpentier et le maître conservaient la même attitude secoués sur place d'un rire énorme; le maître voilier gros d'une anecdote au sujet d'un commodore avançait une lippe boudeuse; le coq s'essuyait les yeux avec un chiffon gras; et la surprise de son propre succès élargissait un lent sourire sur la physionomie du boiteux debout au milieu d'eux.

Tout à coup, la figure de Donkin accoudé sur le garde-corps devint grave, entre ses épaules remontées. Une crécelle rauque s'étouffait derrière la porte du gaillard. Cela s'éleva au murmure et finit en un han gémissant. Le laveur replongea brusquement ses deux bras dans la baille; le coq apparut soudain plus défrisé qu'un pêcheur démasqué, le maître haussa les épaules avec gêne; le charpentier se leva d'un saut et s'en fut, tandis que le maître-voilier sembla dans son for intérieur sacrifier son histoire et se mit à tirer sur sa pipe avec une sombre détermination. Dans la noirceur de l'entrebâillement une paire d'yeux luisirent blancs, larges et s'écarquillant. Puis la tête de James Wait apparut en saillie comme suspendue entre les deux mains qui s'agrippaient au chambranle de part et d'autre du visage. Le pompon de son bonnet de laine bleu, tombant en avant, dansait gaiement sur sa paupière gauche. Il sortit d'un pas incertain. Vigoureux d'aspect comme avant, il montrait dans sa démarche un manque d'assurance bizarre et affecté; le masque semblait un peu maigri et les yeux étonnaient d'abord par leur proéminence. On eût dit qu'il hâtait par sa seule présence la retraite de la lumière déclinante; le soleil couchant plongea subitement comme s'il fuyait devant notre nègre : une sombre influence émanait de sa personne, un je ne sais quoi de lugubre et de glacé qui s'exhalait et posait sur tous les visages une sorte de voile de deuil. Le cercle se rompit. Le rire expira sur les lèvres figées. Il ne resta pas un sourire parmi tout l'équipage du navire. Pas un mot prononcé. Plusieurs firent demi-tour avec une feinte indifférence; d'autres, la tête détournée, glissaient malgré eux des regards obliques.

Plus semblables à des criminels conscients de leur forfait qu'à d'honnêtes gens troublés par un doute, deux ou trois d'entre eux seulement ne fuirent pas les regards de James Wait qu'ils dévi-

sagèrent stupidement, bouche bée. Tous s'attendaient à ce qu'il parlât et semblaient en même temps savoir d'avance ce qu'il allait dire. Il appuya son dos au montant de la porte et ses yeux lourds appesantirent sur nous un regard enveloppant, dominateur et peiné, comme d'un tyran malade maîtrisant une foule d'esclaves abjects mais peu sûrs.

Personne ne partit. En proie à la fascination de leur crainte, ils attendaient. Ironique, des hoquets hachant ses phrases, il dit :

— Merci... camarades. Vous... êtes gentils... et... tranquilles... pas d'erreur ! A gueuler comme ça... devant... la porte.

Il fit une pause plus longue pendant laquelle comme dans l'effort exagéré d'un souffle laborieux, ses côtes péniblement pantelèrent. C'était intolérable. Des trainements de pieds volontaires se firent entendre. Belfast laissa échapper un gémissement oppressé ; mais Donkin là-haut cligna ses paupières rouges qu'irritait une cendre invisible et sourit amèrement par-dessus la tête du nègre.

Celui ci reprit avec une aisance surprenante. Il ne haletait plus et sa voix sonnait, creuse et timbrée comme s'il eût parlé dans une caverne vide. Il s'irritait, méprisant :

— J'ai tâché de fermer l'œil. Vous savez que je ne dors pas la nuit. Et vous venez bavarder contre la porte comme un sacré tas de vieilles femmes... Et ça se prend pour de bons copains. Pas vrai ? Vous vous fichez bien d'un homme qui crève !

Belfast pirouetta quittant la cage à porcs. Il chevrota :

— Jimmy, tu ne serais pas malade que je...

Il s'arrêta. Le nègre attendit un instant, puis d'un ton lugubre :

— Quoi ? Va te battre avec tes pareils. Laisse-moi en paix. Tu n'en as pas pour bien long. Je vais mourir, je te dis... ça ne traînera guère.

Les hommes, alentour, demeurèrent immobiles, haletant un peu, la colère aux yeux. C'était bien à quoi ils s'attendaient, les mots dont ils avaient horreur, cette idée d'une mort embusquée qu'on leur jetait au visage plusieurs fois le jour, jactance à la fois et menace dans la bouche de ce nègre importun. Il semblait tirer orgueil de cette mort qui, jusque-là, n'avait pourvu qu'aux aises de sa vie ; il en devenait arrogant, comme si nul autre au monde n'eût jamais cultivé l'intimité de telle compagne ; il en faisait parade devant nous avec une persistance onctueuse qui en rendait la présence non moins difficile à nier qu'à imaginer. Nul homme n'est suspect de si monstrueuse amitié ! Fallait-il l'appeler réalité ou imposture, cette visiteuse que Jimmy continuait d'attendre toujours ? On hésitait entre la pitié et la méfiance, tandis qu'à la plus légère provocation il entreheurtait sous nos



yeux les os de son squelette infâme et encombrant. Il ne se lassait pas de le produire, son spectre familial. Il connaissait son approche comme s'il était déjà là, comme s'il arpentait le pont extérieur, ou allait tout à l'heure s'étendre dans la seule couchette qui restât, ou s'asseyait à son flanc à chaque repas. Il le mêlait journallement à nos occupations, à nos loisirs, à nos amusements. Plus de chants ni de musique, le soir, parce que Jimmy (nous l'appelions tous tendrement Jimmy pour cacher la haine que nous inspirait sa complice) était parvenu, grâce à ce décès en perspective, à déranger l'équilibre moral d'Archie lui-même. Archie était le propriétaire de l'accordéon; mais après une ou deux cuisantes homélies de Jimmy, il refusa de plus jouer. Nos chanteurs se turent à cause de Jimmy moribond. Pour la même cause, personne — Knowles en fit la remarque — n'osa plus « planter de clou pour y pendre ses pauvres hardes », sans se faire taxer d'énormité à déranger de la sorte les interminables derniers moments de Jimmy.

La nuit, au lieu du jovial coup de gueule : « As-tu entendu les tribordais à l'appel? Deboutte, deboutte, deboutte! » on appelait au quart homme par homme, tout bas, crainte d'interrompre le dernier somme, peut-être, de Jimmy sur la terre. A vrai dire, il était toujours éveillé et s'arrangeait, comme, sur nos pointes, nous nous esquivions vers le pont, pour nous planter dans le dos quelque phrase barbelée qui nous forçait à nous prendre pour des brutes, jusqu'au moment où nous commencions à croire que nous pourrions bien n'être que des idiots. Nous parlions à voix basse, dans ce gaillard d'avant, comme à l'église. Nous mangions, muets et craintifs, car Jimmy se montrait fantasque sous le rapport de la nourriture et dénonçait amèrement les salaisons, le biscuit, le thé comme denrées impropres à la consommation d'humains, pour ne rien dire d'un mourant.

Il ajoutait :

— Pas moyen, alors, de trouver un meilleur morceau de viande pour un malade qui tâche de rentrer chez lui se faire guérir, ou enterrer? Mais voilà, si j'avais une chance d'en réchapper, vous me la prendriez, vous autres. Vous me ficheriez du poison. Voyez ce que vous m'avez donné là!

Nous le servions dans son lit, avec rage et humilité, tels les vils courtisans d'un prince détesté; il nous payait de ses critiques inflexibles et qui ne désarmaient point. Il avait découvert le ressort fondamental de l'imbécillité humaine; il tenait le secret de la vie, ce maudit moribond, et s'était rendu maître de chaque moment de notre existence. Réduits au désespoir, nous demeura-

rions soumis. L'impulsif petit Belfast était toujours à mi-chemin entre des voies de fait et un accès de larmes. Un soir, il confiait à Archie :

— Pour un sou, je la lui casserai, sa vilaine gueule noire de sale carottier.

Archie, cœur loyal, faisait semblant de se scandaliser, pesait l'inférieur maléfice jeté par ce nègre de hasard sur la fortitude de nos natures ingénues !

Mais le même soir, Belfast volait dans la cuisine la tarte aux fruits dominicale de la table des officiers, afin de tenter l'appétit délicat de Jimmy. C'était mettre en péril non seulement sa longue amitié avec le coq, mais aussi, paraît-il, son salut éternel. Le coq en fut atterré de douleur ; sans connaître le coupable, c'en était déjà trop de savoir le mal florissant et Satan déchaîné parmi ces hommes qu'il regardait en quelque sorte comme sous sa direction spirituelle. Il lui suffisait d'en voir trois ou quatre groupés pour quitter ses fourneaux et accourir, un prêche aux lèvres. Nous le fuyions et Charley seul (qui connaissait le voleur), affrontait le coq d'un œil candide dont s'irritait cet homme de bien.

— C'est toi, je m'en doute, geignait-il, lamentable, un placard de suie au menton. C'est toi. Tu sens le fagot. Plus de tes chaussettes dans ma cuisine, tu m'entends ?

Bientôt se répandit, officieuse, la nouvelle qu'en cas de récidive notre marmelade d'oranges (un extra à raison d'une demi-livre par homme) serait supprimée. M. Baker cessa d'accabler de facétieux reproches ses matelots préférés et distribua équitablement entre tous ses grognements soupçonneux. Les yeux froids du capitaine, du haut de la passerelle, luisaient avec méfiance en suivant notre petite troupe, allant des drisses aux bras des vergues pour assurer, selon l'usage, tous les cordages du gréement. Ce genre de vol, à bord d'un bateau marchand, est difficile à empêcher, et prend le caractère d'une déclaration d'antipathie de l'équipage envers les officiers. C'est un mauvais symptôme. Dieu sait quel grabuge en peut sortir un jour. Sans que la paix eût cessé de régner à bord du *Narcisse*, la confiance mutuelle y était ébranlée. Donkin ne cachait pas sa joie. Nous demeurions stupides. Belfast, sans logique, accabla notre nègre de reproches furieux. James Wait, accoudé sur son oreiller, s'étrangla, puis, haletant :

— Est-ce que je te l'avais demandé, de la chopper, ta boustifaille de malheur ? Le diable l'emporte, ta sacrée tarte. Ça m'a fait mal là, espèce d'avorton de maboul Irlandais !

Belfast, le visage pourpre et les lèvres tremblantes, se rua sur lui. Tous les hommes présents se levèrent dans un seul cri. Il y eut un moment de tumulte sauvage. Une voix perçante clama :

— Tout beau, Belfast, tout beau!...

On s'attendait à voir Belfast tordre le cou à Wait sur le champ. Un nuage de poussière vola, au travers duquel la toux du nègre fit entendre ses éclats métalliques pareils à ceux d'un gong. La seconde d'après montra Belfast penché sur l'autre. Il lui disait plaintivement :

— Ne fais pas ça! Ne fais pas ça, Jimmy! Ne sois pas comme ça. Un ange n'y tiendrait pas, tout malade que tu es.

Il nous lança un regard circulaire, debout au chevet de Jimmy, sa bouche comique tordue et les yeux gros de pleurs, puis s'efforça de rétablir les couvertures défaites. L'incessant murmure de la mer emplissait le gaillard. James Wait était-il effrayé, touché ou contrit? Il restait sur le dos, pressant son flanc d'une main, immobile comme si la visiteuse attendue était arrivée enfin. Belfast, dans sa gêne, remuait les pieds répétant d'une voix émue :

— Oui, nous savons. Tu ne vas pas, mais... Tu n'as qu'à dire ce que tu veux, et... On sait tous que tu es bas, très bas...

Non! James Wait décidément n'était ni touché ni contrit. A vrai dire, il parut quelque peu surpris. Il se dressa sur son séant avec une rapidité et une aisance incroyables :

— Ah! vous me trouvez bas, pas vrai! dit-il, rembruni, de son baryton le plus clair (à l'entendre quelquefois on aurait juré que cet homme-là n'avait rien du tout). Hein?... Eh bien faites comme on doit alors! Dire qu'il y en a parmi vous qui n'ont pas assez de malice pour mettre une couverture d'aplomb sur un malade. Là! Ne te donne pas la peine. Je claquerai comme je pourrai.

Belfast se détourna mollement avec un geste découragé. Dans le silence du gaillard plein de spectateurs attentifs, Donkin articula :

— Ben, nom de D..., et ricana.

Wait le regarda. Il le regarda d'un œil, ma parole, amical. Nul ne pouvait prévoir ce qui plairait à notre incompréhensible patient. Mais le mépris de ce ricanement nous parut pénible à souffrir.

Joseph CONRAD.

Traduit par Robert d'HUMIÈRES.

La suite prochainement.

---

## VIEILLES POUPÉES

---

J'ai revu les vieilles poupées  
Qui furent mes enfants jadis :  
Leurs belles robes sont fripées  
Et leurs rubans bleus sont verdis.

Leur visage a des cicatrices,  
Leurs bras mous pendent, ballottants ;  
Elles gardent des teints d'actrices  
Sous la poussière de vingt ans.

Elles ne sont pas ridicules,  
Pourtant, à mon œil maternel :  
Dans leurs veines de bois circule  
Un peu de l'amour éternel.

Car elles ont été mes filles ;  
J'ai cru sentir battre leurs cœurs  
A travers leurs souples mantilles,  
Et dans leurs yeux j'ai vu des pleurs.

Leurs figures de porcelaine  
Pour moi changeaient d'expression :  
Jeanne était fière et très vilaine,  
J'aimais Laure avec passion.

Quand je les serrais, toute roides,  
Longtemps, entre mes bras croisés,  
Je sentais tiédir leurs mains froides  
Sous la chaleur de mes baisers.

Et je me croyais une femme  
Quand des berceaux je les sortais,  
Et ma poupée avait une âme,  
La mienne, que je lui prêtais.

Pauvres filles de ma chimère !  
J'ai, sur votre émail qui se fend,  
Laisse mes beaux rêves d'enfant  
Avec mes seuls baisers de mère.

Alice MARTIN.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

*Quò non ascendam?* — Le duc des Abruzzes à l'Himalaya. — Une automobile à la mer de glace. — Le voyage du ballon le *Sirius* par-dessus les Alpes. — Les « records » de distance, de durée, d'altitude pour les ballons libres. — « Accours dans ma nacelle ». — L'aéroplane roi du jour. — Un Grand Français de plus. — Juste triomphe. — Une question de mesure. — Les progrès de demain : la marche dans le vent. — Une prophétie de Victor Hugo. — L'aéronautique à l'Exposition de *Paris sous la République de 1848*. — Les signaux à Mars. — La statistique des barricades et la révolution de Février : 1512 barricades et 1 277 000 pavés ! — Les changements à vue. — Lamartine et le drapeau tricolore. — M<sup>me</sup> de Stael et l'Italie. — Les erreurs d'attributions. — La *Vendéenne* et Paul Féval. — Le mariage du romancier. — La traduction française du livre de M. Andrew Lang sur la *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France. — Un panégyrique de Jeanne d'Arc à Buenos-Aires. — Sur la frontière argentino-chilienne. — Le Christ des Andes « monument de paix internationale ». — Une inauguration à 4 200 mètres. — Discours des deux ministres des Relations extérieures. — Deux États réalistes. — Le 20<sup>e</sup> Congrès eucharistique à Cologne. — M. Clémenceau et le devoir chrétien. — Les fêtes de Champlain aux États-Unis. — Une scène flottante. — Un souvenir des fêtes de Québec. — Les « pageants ». — La chanson de Frontenac. — La vraie liberté. — La *Correspondance* de Bossuet dans la collection des Grands Ecrivains. — Les recherches et l'appel aux détenteurs. — Le classement et les annotations. — Comment un évêque parle à un roi. — Devoirs privés et devoirs publics. — Un contraste. — La mort de M. Georges Picot.

*Excelsior! Quò non ascendam?* A qui la devise? Nous avons jusqu'ici les travailleurs de la mer et les travailleurs de la mine, et les travailleurs de la glèbe. Nous voilà dotés des travailleurs de l'air. Paschal Grousset a bien fait de mourir : il avait eu, en guise de clou pour l'Exposition de 1900, l'idée profonde de forer un trou géant qui eût atteint le feu central, quelque chose comme un cratère postiche. Les ambitions, désormais, ont pris une autre direction :



on monte, on plane, et, l'enthousiasme aidant, un de nos confrères dit même qu'on « traverse » le Mont-Blanc. Ça, c'est une « performance » inattendue. Mais procédons par ordre parmi cet amas de merveilles.

Voici d'abord, hors cadre, le duc des Abruzzes qui atteint l'altitude de 24 600 pieds, dans l'ascension d'un des pics de l'Himalaya, battant de 1000 pieds le plus grand record « détenu » avant lui par le docteur Longstaff. Le prince italien est coutumier de ces prouesses. Hélas ! l'Himalaya est encore plus facile à vaincre que l'étiquette des cours !

Voici maintenant une automobile qui grimpe, des Præz à la mer de Glace, par le chemin muletier du Montanvers. Si j'osais, je vous dirais bien que cet exploit me laisse profondément indifférent ; mais je ne voudrais pas me faire honnir par les chevaliers servants du teuf-teuf ! Constatons plutôt sincèrement, à l'éloge de la marque de Dion-Bouton, que, dorénavant, son moteur ne connaît plus d'obstacle : *nihil obstat* ; et que, non content d'avaler impunément d'interminables rubans de routes blanches, il monte, monte, monte, envers et contre tout.

Plus émouvant est le raid aérien du capitaine Spelterini qui en est à sa cinq cent cinquantième ascension, dit-on, et qui partit de Chamonix pour passer par-dessus le massif du Mont-Blanc. Dévié de sa route par un courant inattendu qui l'empêcha d'accomplir son premier projet, l'aéronaute n'a pu « surpasser » le Mont-Blanc lui-même, mais il a pu contempler, à ses pieds, la fine pointe du Cervin, et est allé atterrir à 1700 mètres d'altitude, sur un rebord en plateau du pic de Ruscada du côté de Locarno, après avoir fait une route d'environ 150 kilomètres et avoir atteint l'altitude de 5600 mètres. Trois compagnons avaient pris place dans sa nacelle, dont notre confrère Franz Reichel, du *Figaro*, qui a raconté cette émouvante et à la fois dangereuse randonnée. C'est un ballon sphérique, le *Sirius*, qui s'est, de la sorte, inscrit dans les annales de l'aéronautique, grâce à la maîtrise à la fois audacieuse et prudente de M. Spelterini. Ce dernier a fait preuve du summum de décision et de volonté que puisse atteindre un aéronaute avec cette sorte de ballons.

On n'a pas manqué cette belle occasion de nous offrir la statistique comparative des ascensions en ballons libres. Le record de la distance appartient, depuis le 11 octobre 1900, au comte Henry de la Vaulx, qui, à bord du *Centaure*, cubant 1630 mètres, alla de Vincennes à Korostycheff, en Russie, « couvrant » ainsi (le mot ne fut jamais plus juste), 1925 kilomètres. C'est au colonel

suisse Schaek que revient le record de la durée. Son ballon *Helvetia*, cubant 2200 mètres, a plané pendant 73 heures 47 minutes, l'an passé, allant de Berlin à Borgset-Bud, en Norvège, soit une distance de 550 kilomètres environ. Quant au record d'altitude, il vient d'être enlevé aux deux Allemands Berson et Surnig, par deux Italiens, M. Piacerza et le lieutenant de génie Mina, dont le ballon *Albatros*, dit-on, s'est élevé à 11 800 mètres. A cette altitude, la température minima atteignait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, 32 degrés au-dessous de zéro : une cure de fraîcheur pour temps de canicule.

On le voit, ces pionniers de l'air ont obtenu des résultats qui témoignent non seulement d'une merveilleuse audace, mais d'une maîtrise incontestable dans cette course au progrès pour laquelle désormais tout le monde se passionne. Sans aller ni si haut, ni si loin, le sport aéronautique ne va pas tarder à entrer dans les mœurs, et dans peu d'années, les voyages de noces se feront sans doute en ballon. Après l'éternelle *Marche des fiançailles*, la sempiternelle *Méditation de Thais*, le jeune couple entendra, comme un harmonieux à-propos, la barcarolle de *Guillaume Tell* :

Accours - dans ma - nacel - elle  
Timi - ide - e jou - ouven - encel - e - e - elle.

Et, sur un « lâchez tout » qui sera le signal des familiales émotions, il montera vers la nue, commençant ainsi sa lune de miel en roucoulant la *Romance de l'étoile*.

Les jeunes gens préféreront quelque temps le ballon libre, les parents auraient plus de goût pour le dirigeable; mais, pour le moment, le dirigeable se fait modeste. Impossible de dire qu'il se fait petit, et c'est là son principal défaut, témoin les prouesses traditionnellement interrompues du *Zeppelin*. Cette ère de silence relatif autour des dirigeables ne veut pas dire, au reste, qu'on se décourage « dans la partie ». On l'a bien vu à la dernière revue du 14 juillet, où à Longchamp le *Ville-de-Nancy* et le *République* défilèrent d'abord majestueux, puis se mirent à folâtrer en jouant à saute-ballon. Mais, pour l'instant, on leur construit des hangars sur divers points du territoire; quand ces indispensables préparatifs seront terminés, on peut s'attendre à une nouvelle série de succès.

Momentanément, la vogue est à l'aéroplane. Passionnément attentive, d'abord, aux expériences au-dessus du sol, l'opinion a été surexcitée par les essais de Latham, dont la cigarette est devenue presque aussi célèbre que le monoplan. On sait que, surpris en plein vol au-dessus de la Manche, par une panne du

moteur, il descendit mollement et se posa, tel un immense goëland, à la surface des eaux. La déception qui suivit cette demi-réussite montra quel intérêt tout le monde portait à la solution d'un problème qui passionne même la foule. Survient tout à coup Blériot qui réussit, du premier coup, avec une précision de préparation et de manœuvre vraiment admirables, la traversée du canal du Pas-de-Calais. L'enthousiasme toucha au délire. Et voilà un « grand Français » de plus. C'est au moins le troisième depuis un demi-siècle, après M. Thiers, et M. de Lesseps..., un record. Certes, je revendique ma part de joie qu'un compatriote ait, pour la première fois, *en aéroplane*, franchi le détroit, et la renommée populaire qui en revient à l'industrie et à la science françaises ne me laisse point indifférent. Je me permets seulement de regretter que, devant le monde attentif, nous ayons peut-être un peu dépassé la mesure. La mesure, cette exquise qualité qui fut bien aussi pour quelque chose dans notre gloire séculaire...

Je sens bien tout ce que le fait de cette « descente en Angleterre » eut de grisant, d'éblouissant, pour un peuple qui en avait si souvent parlé comme d'un rêve impossible, même au génie de l'empereur. Je conviens que cette traversée fut une jolie réponse à l'obstination assez puérile, en réalité, que nos voisins insulaires ont mise assidûment à s'opposer à l'entreprise soit d'un pont, soit d'un tunnel rattachant leur île au continent. Dans cet ordre de faits, je comprends l'idée d'une sorte de revanche railleuse sur un sentiment un peu primaire de maritime inviolabilité. Et j'estime, aussi haut que quiconque, les qualités de froide et mathématique ténacité de l'aviateur Blériot, son beau sang-froid, son esprit de décision, cette maîtrise de soi qui, eux vraiment, sont d'un très grand exemple et mille fois les bienvenus, en un moment où les bons apôtres, qui nous guettent, prétendent que nous sommes un peuple fini. Mais j'eusse souhaité, justement, que dans l'ensemble, nous eussions montré les mêmes qualités que lui : la joie sincère sans affectation de fausse modestie, et la non moins sincère mise au point.

Mais voyez donc les Allemands, me dira-t-on; en font-ils de l'esbrouffe avec leur *Zeppelin* et avons-nous perdu la mémoire de la souscription nationale après la catastrophe survenue au dirigeable? — Eh! je n'oublie rien de tout cela! Bien au contraire. J'aurais souhaité qu'il y eût chez nous encore plus de générosité et encore plus de mesure; ce qui (on me l'accordera bien) eût été deux fois français! Il est toujours temps, d'ailleurs, soit pour la mesure qui arrive peu à peu à s'imposer, soit encore plus pour

la générosité populaire et universelle; car, après la destruction de notre dirigeable *Patrie*, c'est un bruit d'écus, non de chansons, que les fervents de la locomotion aérienne eussent préféré entendre!

Au fait et au prendre, le résultat de l'exploit Blériot est donc surtout important au point de vue moral. Au point de vue scientifique de l'aviation proprement dite, Blériot lui-même avait, par avance, battu ce record-là. Il avait dépassé, en vol sur terre, la durée de 37 minutes qu'il employa à aller de Sangatte à Douvres. Et s'il courait le risque de s'abîmer dans la mer, on m'accordera bien que le risque qu'il courait sur terre de s'empaler sur un clocher ou de s'embrocher dans un arbre n'était ni moins grave, ni moins menaçant. Il ne s'agit donc pas, dans ces réflexions que je me permets, de diminuer en quoi que ce soit le légitime hommage qui est dû au triomphateur, mais de souhaiter à l'avenir que ses compatriotes imitent ses qualités mêmes et ne gâtent pas une liesse légitime par un bluff inconsidéré.

Ce qui vaut mieux, c'est de constater que les fervents de l'aviation se préoccupent encore plus de l'avenir qu'ils ne se félicitent du passé. M. Quinton, le fondateur de la Ligue française, tout en rappelant les progrès extraordinaires réalisés en l'espace d'un an, attire l'attention sur le problème actuel. Après les exploits des Latham, Tissandier, Lambert, Blériot, Paulhan, Farman, Wright et Sommer, la première conquête à faire, c'est la marche *dans le vent*. On arrivera sans doute à l'obtenir, mais les essais seront coûteux, car il y va, surtout au début, du risque de briser les appareils. C'est tout de même là le premier progrès à conquérir maintenant, afin de réaliser à la lettre cette vision de Victor Hugo :

Intrépide, il bondit sur les ailes du vent;  
Il se rue aile ouverte et la proue en avant;  
Il monte, il monte, il monte encore,  
Au delà de la zone où tout s'évanouit.  
Comme s'il s'en allait dans la profonde nuit  
A la poursuite de l'aurore.

Comme bien l'on pense, la traversée de la Manche fut une admirable occasion de passer la revue des expériences antérieures et je n'ai point la prétention d'en présenter ici la liste, même en raccourci. Ceux qui souhaiteraient se rendre compte de ce qu'était l'aviation vers le milieu du dix-neuvième siècle en trouveraient une bien intéressante occasion à l'Exposition de *Paris sous la République de 1848*, organisée à l'hôtel Le Peletier de

Saint-Fargeau, par M. Marcel Poète, le très érudit et actif conservateur de la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Le succès obtenu l'an dernier par l'exposition *Paris sous les Romantiques* accueille la présentation des collections actuelles. A vrai dire, il ne s'agit ici ni d'un musée, ni d'une exposition générale, mais d'une sorte de leçons de choses par l'enseignement visuel. Un *choix* de pièces méthodiquement groupées, y résumant l'histoire de la façon la plus attrayante — et la plus claire, car chacune est accompagnée d'une étiquette explicative, et l'ensemble fait l'objet d'une notice synthétique d'un extrême intérêt. C'est une reconstitution par l'image de Paris en 1848, par les événements d'abord, puis par le cadre topographique et enfin par la « vie de Paris ». De nombreux collectionneurs ont contribué à enrichir cette exposition par leurs communications, et il m'est particulièrement agréable d'y retrouver souvent le nom de M. Georges Decaux, aux meilleurs endroits et aux meilleures pièces.

Nos pères qui aimaient l'aérostation... et qui avaient des « disponibilités » pécuniaires, pouvaient, par exemple, souscrire à l'Association scientifique pour la fondation de la navigation aérienne, système Samson père et fils. Une misère, le prix de l'action : 25 francs. Et dans un an, elle en devait valoir 300 au moins, quand l'« aérostat dirigeable, système physique, mécanique, ptérophore, dynamique et trigonométrique » aura été construit et aura fait seulement huit expériences. « Seulement » est exquis. Il y a aussi « la concurrence ». Et si le système Samson ne vous séduit pas, vous avez le système Patin. Souscription à prix réduit : un franc. Cinq francs donnent droit à une prime. Et quelle géniale simplicité dans l'invention : quatre ballons de 30 mètres, associés, doivent transporter 500 hommes à la vitesse de 200 kilomètres à l'heure. Ça valait bien vingt sous ! Si vous préférez autre chose, voici le système Michel, qui associe en série 200 ballons coniques et pivotants. Le *Journal pour rire* trouvait en ces diverses inventions une raison suffisante pour organiser des services vers la planète Leverrier ou vers la lune. Aujourd'hui, nous sommes plus prudents, et, avant de partir pour Mars, nous allons tâcher de nous entendre par signes. Un Américain a imaginé d'organiser un système de réflecteurs produisant une lumière tellement intense que les habitants de Mars ne pourront manquer de se dire : « Tiens, tiens, qu'est-ce qui se passe donc sur la Terre ? » Et, s'étant dit cela, — car ils existent d'abord, et puis ils ont des télescopes encore meilleurs que les nôtres, et non moins évidemment, ils s'intéressent à ce qui se peut passer chez nous et un de leurs plus ardents désirs c'est d'entrer en rapport



avec les braves terriens que nous sommes! — donc, s'étant dit cela, ils en concluront que ces signaux lumineux répétés veulent dire quelque chose; et alors, ils en feront aussi, qu'ils répéteront; et nous répétant les nôtres, et eux répétant les leurs, c'est bien le diable si l'on n'arrive pas à se comprendre? Vous voyez comme c'est simple et lumineux! Et puis, cela vaut tout de même mieux que de faire des barricades.

Par les barricades, nous revenons tout naturellement à 1848. On a compté celles de la Révolution de février! Il y en eut 1512, d'après le plan dressé sur les indications du colonel de génie Leblanc, pour lesquelles on remua 1 277 000 pavés. La statistique est une belle chose!... On revit, au milieu de ces documents graphiques, toute la fièvre de ces journées, hésitantes, cahotées. Le 23, on annonce que le roi a fait appeler Molé pour former un ministère conciliateur et on illumine spontanément, tandis que les rues sont sillonnées de promeneurs paisibles et satisfaits. Vers dix heures, quand tout est fini, une troupe de manifestants se heurte devant le ministère des affaires étrangères à un bataillon de ligne. Un coup de pistolet est tiré. La troupe riposte. Il y a des cadavres. La révolution rebondit avec la promenade macabre des morts à travers Paris. C'est fini. Et la République s'installe. Lamartine admet fort bien qu'elle change de drapeau et il va parler en faveur du drapeau rouge, mais on lui fait comprendre son imprudence. Et, debout sur le perron de l'Hôtel de Ville, il prononce sa harangue historique pour le maintien du drapeau tricolore « qui a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie! » Cette fois, la première inspiration n'avait pas été la bonne : il est vrai que ce n'était pas le poète qui triomphait alors en lui, mais l'homme politique; et, quoiqu'il n'en crût rien, l'inspiration du poète valait mieux.

Combien d'exemples analogues trouverait-on dans la vie même des littérateurs! *Les Souvenirs du chevalier de Cussy*<sup>1</sup> bourrés d'anecdotes qui demandent souvent, pour les lire, des verres... fumés en rapportent une assez curieuse de M<sup>me</sup> de Staël. Elle avait, en 1806, besoin d'argent pour un hôpital que l'on fondait près de Coppet; elle vint, en maraude, jusqu'à Paris, pour demander à son éditeur une avance de 20 000 francs sur le roman en quatre volumes où elle devait traiter de l'Italie. La proposition est acceptée en principe :

— Un mot cependant, madame la baronne. Le livre sera-t-il pour ou contre l'Italie?

<sup>1</sup> 2 vol. in-8° chez Plon.

— Contre, monsieur! Si beaux que soient le ciel, les musées, les ruines de l'Italie, que dire pour ce pays sans mœurs, sans gouvernement, sans police, où l'énergie s'est réfugiée chez les brigands des grandes routes, où l'esprit de conversation est borné comme la loge au théâtre dans laquelle la société italienne fait et rend ses visites..., le pays où, etc.

— Mais alors, madame, je ne puis me charger de votre ouvrage... Je viens d'éditer le voyage d'Italie de M. Creuzé de Lessert, qui est contre l'Italie, et, en vérité, dans l'intérêt de mon commerce, je ne puis, en aussi peu de temps, publier deux ouvrages contre l'Italie. Ah! si le vôtre était pour!

— Mais, monsieur, j'ai besoin de mes 20 000 francs.

— J'aurai, madame, l'honneur de vous les prêter, mais, je le répète, je ne puis vous les donner en échange du manuscrit. Celui-ci est probablement fort avancé? Vous le remettrez à un autre éditeur.

— Qu'appellez-vous avancé?... A vrai dire, je n'ai pas encore écrit une ligne, mais j'ai le plan dans ma tête.

— Eh bien, madame, j'attendrai plus longtemps le remboursement de ma créance, heureux d'avoir pu vous rendre un léger service.

— Non, monsieur, ceci ne me convient pas, reprit M<sup>me</sup> de Staël après quelques minutes de réflexion. En échange des 20 000 francs que vous m'allez remettre, je m'engage à vous livrer, dans trois mois, le manuscrit de l'ouvrage en quatre volumes que je vais écrire. Et, puisqu'il le faut, l'ouvrage sera *pour l'Italie*.

« Puisqu'il le faut » est d'une saveur rare. Heureusement, c'était pour un hôpital! Et c'est ainsi que fut écrit *Corinne*!

Mais, du moins, *Corinne* fut écrit par M<sup>me</sup> de Staël! Tandis que la fameuse *Vendéenne*, à qui la faire remonter?

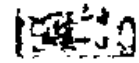
Monsieur d'Charrette a dit à ceux d'Ancenis :

... Prends ton fusil, Grégoire,  
Prends ta gourde pour boire,  
Prends ta Vierge d'ivoire!  
Nos messieurs sont partis  
Pour chasser la perdrix.

A qui? l'on ne sait. Quelque barde inconnu des temps héroïques, sans doute. C'était l'avis du vicomte Oscar de Poli, qui la publia d'après « un vieux chouan ». Or le vieux chouan tout à

coup se dévoila, et voici ce qu'à la date du 26 décembre 1880, Paul Féval écrivit à M. de Poli :

« Monsieur,

« Je suis votre collaborateur. Que payez-vous? comme on dit rue Marcadet. Le chouan qui vous a donné 

Prends ton fusil, Grégoire,

est un farceur. C'est moi l'auteur de ce grand poème. Et malgré mon antiquité, je ne remonte pas à la prise de Saumur. J'avais une espèce de voix autrefois, et je chantais au piano des chants originaux (que je faisais) et dont quelques-uns ont bien couru la Bretagne vers 1865-1866 (?).

Prends ta gourde pour boire

est un hugotisme.

Prends ta Vierge d'ivoire

procède du même Jupiter romantique que le bon Cathelineau ne connaissait pas. C'était mal bâti; mais l'air empoignait, et l'idée aussi. J'avais des succès formidables, chez ma belle-mère, avec ça.

« Paul FÉVAL. »

M. Gaston Deschamps, qui cite cette lettre dans sa *Vie littéraire du Temps*, ajoute que M. Anatole France avait déjà dit que la chanson est l'œuvre de Paul Féval, et « était très goûtée dans les châteaux après 1848 ». Plus loin, il indique (avec un « on me dit » prudent), une biographie de Paul Féval publiée, en 1885, par Charles Buet dans son volume *Médallions et Camées*, et où se trouverait contée cette histoire. Or il y a bien dans ce volume un portrait de Paul Féval; il y en a même un autre de M<sup>me</sup> Paul Féval. Mais dans aucun des deux il n'est fait la plus petite mention de la *Vendéenne*.

En revanche, on y apprend comment le romancier devint le gendre du docteur Pénoyée, qui fut un temps célèbre à Paris pour y avoir exercé un des premiers la médecine homœopathique. C'était un ouvrier serrurier, ou arquebusier disent certains, qui n'apprit à lire qu'après l'âge de trente-cinq ans, parlait un français incorrect, mais faisait des cures merveilleuses. Féval souffrait de névrose, et Pénoyée lui dit, à la façon d'un oracle familier : « Vous n'avez rien du tout, mais vous allez en mourir et ce ne sera pas long. » Sur quoi il l'emmena chez lui, l'installa dans

sa famille et le guérit. Féval ne crut pas pouvoir lui mieux témoigner sa reconnaissance qu'en épousant sa fille Marie, exquise de charme et fervente chrétienne. Le romancier, qui voyait en elle une enfant, dut sans doute à son influence discrète de revenir à la foi en un moment de crise. Il n'en prévoyait pas si long quand il l'épousa pour la raison que j'ai dite, et aussi, a-t-il avoué, pour faire une fin aux environs de la trentaine. Et c'est là que j'en voulais venir. Féval était né en 1817. Il se maria donc vers 1847, et puisqu'il avait des succès, avec la *Vendéenne*, chez sa belle-mère, ce ne peut être avant cette date qu'il « lança » les couplets « historiques ». L'information de M. France sur les succès de la chanson « dans les châteaux après 1848 » s'en trouve donc justifiée, encore plus que la date fournie par Féval lui-même, si 1865-1866 n'est pas une simple coquille.

Empressons-nous de relever cette exactitude de M. France. Il a donné tant de motifs à de bien autres constatations dans sa *Vie de Jeanne d'Arc*. J'en ai déjà parlé plusieurs fois. Mais le sujet est de telle importance et tel le succès de l'ouvrage qu'il ne faut point perdre l'occasion de signaler tous les arguments irréfutables qui rendent caduque la thèse de M. France. L'éditeur Perrin vient justement de donner la traduction de la réfutation d'Andrew Lang<sup>1</sup>. Il y a peu de livres aussi indispensables. Tout le monde devrait l'avoir sous la main pour y puiser à pleines pages l'évidence même d'une aberration historique à la lettre incompréhensible. Malgré les déclarations de M. France datées de janvier dernier, et annonçant qu'il a tenu compte des scrupules de M. Lang, voici textuellement ce qu'écrit le critique anglais :

« Je ne mets pas en doute la bonne foi de M. France; mais je ne puis m'empêcher de déclarer que la manière dont il a maintenu, dans son livre, l'abondante série de ses inexactitudes matérielles et de ses contradictions ne s'accorde pas avec le devoir de tout historien vis-à-vis de ses lecteurs. Dans la nouvelle édition, de même que dans les précédentes, il arrive sans cesse que des faits soient énoncés qui non seulement n'ont pas pour eux l'ombre de vraisemblance, mais qui sont encore formellement contraires à la vérité; et comme chacune de ses erreurs s'accompagne, en note, de références à des autorités universellement admises par les historiens, c'est à peine si un lecteur sur mille échappe au danger d'être trompé. Car il va sans dire que l'immense majorité des lecteurs ne peuvent point perdre leur temps à consulter, au fur

<sup>1</sup> 1 vol. in-12, 2 francs.

et à mesure de ces notes, les textes originaux, qui d'ailleurs ne leur sont pas toujours accessibles : si bien qu'ils tiennent forcément pour assuré que les affirmations de M. France leur sont garanties par ces documents anciens, où l'auteur les renvoie. »

Et M. Andrew Lang expose les deux méthodes contradictoires de M. France : « M. France emploie deux méthodes différentes pour « éclaircir » toutes choses ; et ces méthodes, déjà, se contredisent l'une l'autre. La première consiste à nous représenter l'immense majorité des témoignages historiques comme étant sans valeur : et le fait est que, s'il en est ainsi, nous n'avons aucune preuve que les événements qu'ils attestent se soient produits sous la forme qu'ils décrivent. Mais l'autre méthode consiste, au contraire, à prêter aux témoignages historiques une signification qu'ils n'ont pas, à y découvrir des faits qui ne s'y trouvent pas contenus, et à traiter comme authentiques ces témoignages inexistantes. »

On voudra bien convenir qu'un livre d'histoire, qui mérite une telle note, n'est plus de l'histoire. Or il la mérite sans conteste. Cela est prouvé de façon irréfutable dans ces pages que, je le répète, tous ceux qui croient à la mission de Jeanne d'Arc devraient avoir à leur portée.

Par une coïncidence, M. Anatole France faisait dans l'Argentine une série de conférences dont je parlerai quelque jour, au moment où l'on prononçait, dans la cathédrale de Buenos-Ayres, un des plus vibrants panégyriques qu'ait inspirés la nouvelle Bienheureuse. C'est le représentant bien français d'une congrégation très française, le P. Bettembourg, supérieur des Lazaristes, qui prit la parole, à la messe solennelle demandée par le Cercle Français Saint-Louis, devant l'archevêque de Buenos-Ayres, l'Internonce apostolique et d'autres évêques du pays. Je ne relèverai spécialement que les derniers mots, parce qu'ils sont caractéristiques de la mission que, malgré tout, remplissent à l'étranger, ceux qu'on méconnaît trop ici : « Désormais, Geneviève et Jeanne d'Arc, deux sœurs, deux filles du vrai peuple de France, sont associées dans un même culte, comme les deux anges tutélaires de notre belle et bien-aimée Patrie. Nous qui vivons loin de notre France, nous en qui vibre bien fort, quoi qu'on dise, la fibre patriotique, apprenons de notre bienheureuse Jeanne à croître dans l'amour de la famille, dans l'amour de la Patrie, dans l'amour de Dieu ; marchons sur ses pas ; comme elle, travaillons à unir, jamais à diviser, tous les enfants de la patrie et gardons en souvenir de cette fête les trois mots que je voudrais laisser



gravés dans chacun de vos cœurs : *entendons-nous, unissons-nous, aidons-nous !* »

Puisse cette voix française d'outre-Océan être entendue jusque parmi nous, et nous donner le sens de la nécessité de l'entr'aide et du danger des haines intestines !

Sans quitter l'Argentine, nous trouvons une preuve qu'on peut bien appeler extraordinaire d'union, non seulement entre hommes mais entre pays, placée sous la protection du Christ Rédempteur : c'est le nom même du monument dont je veux parler. Nos lecteurs se souviennent qu'au cours de ses intéressants souvenirs de voyages, le prince Louis d'Orléans et Bragance a salué, au passage, le Christ des Andes. *L'Annuaire pontifical catholique*<sup>1</sup> publie à ce sujet les renseignements intéressants qui lui ont été fournis par un homme particulièrement compétent, M. Georges de Frézals, ancien consul. Le monument est dû, en sa première pensée, à un vœu de Léon XIII, qui dédia le vingtième siècle au Christ Rédempteur. Vingt cimes italiennes arborèrent à leur sommet une statue ou une croix. Cet exemple fut suivi en beaucoup d'autres endroits, notamment en Suisse, à Malte et en Argentine. Mais jusque-là ces monuments étaient dus à l'initiative privée et les gouvernements n'y avaient aucune part. Il en devait être de même pour le Christ des Andes.

Sur l'initiative de l'évêque de Saint-Jean de Cuyo, le P. Sisson, dominicain d'origine française, et recteur du collège Lacordaire, à Buenos-Aires, centralisa les offrandes que la Société des Mères Chrétiennes s'appliquait à rendre abondantes. Mais d'abord des inondations entravèrent la souscription. Puis des bruits de guerre avec le Chili prirent consistance, et le gouvernement argentin, qui avait promis les ateliers de la guerre pour fondre la statue, dut les consacrer exclusivement à l'armement. Mais, à la Noël 1902, une détente se produisit, et en mai 1903, les délégués chiliens vinrent à Buenos-Aires. La statue se dressait déjà dans la cour du collège Lacordaire, et l'amiral chilien Montt, chef de la délégation, déclara que son pays participerait aux frais, à condition que la statue fût placée sur la ligne frontière. A quelque temps de là, les deux gouvernements acceptèrent officiellement la statue comme « monument de la paix internationale ».

Elle fut alors amenée à proximité du tracé du chemin de fer transandin, qui franchit la Cordillère à 3900 mètres, un peu au sud de l'Aconcagua, un pic de 6900 mètres. Elle fut érigée sur

<sup>1</sup> Un vol. in-12, 5, rue Bayard.

une hauteur qui atteint elle-même 4200 mètres. La statue du Christ, dont la main gauche tient la croix, tandis que la droite est levée en un geste de bénédiction, a 8 mètres de hauteur et s'élève sur un piédestal de 6 mètres. Deux plaques de bronze fondues à l'arsenal de la guerre à Buenos-Aires méritent une mention. Dans l'une, deux femmes enlacées symbolisent la République Argentine et la République du Chili. L'une a les traits de M<sup>me</sup> Costa, présidente des Mères chrétiennes de Buenos-Aires, qui fut l'infatigable protagoniste de l'œuvre; l'autre reproduit les traits de M<sup>me</sup> Riesco, femme du président du Chili. Sur la seconde plaque, une inscription : « Les cercles ouvriers de la République Argentine au Christ Rédempteur pour la paix définitive entre les Argentins et les Chiliens. 1902-1904. » Suivent les noms des deux présidents des républiques et de quatre ministres.

Le 13 mars 1904, le P. Sisson célébra, au pied de la statue, la première messe. Puis les troupes arrivèrent des deux côtés de la frontière au rythme de leurs musiques, et drapeaux déployés. Les soldats d'Argentine prirent place sur le sol chilien, et ceux du Chili sur la terre argentine. Des ministres, des personnages officiels, des généraux, des amiraux se joignirent aux membres de l'épiscopat des deux pays. D'abord les discours d'un prêtre argentin et d'un évêque chilien. La place me manque pour citer leurs paroles, et, du reste, on les devine. Mais ce qui donna son caractère vraiment international à cette grandiose manifestation, ce furent les discours des deux ministres des relations extérieures.

Celui de l'Argentine, M. Terry, disait : « Les deux gouvernements viennent ici, par leurs représentants, consacrer la paix féconde et civilisatrice, en se prosternant devant le Christ, éternel emblème de bonté, de fraternité et de justice. Notre œuvre humaine demeure sous les auspices de l'Homme-Dieu qui nous dit du haut de sa gloire : « Venez à moi parce que je suis la résurrection et la vie, venez à moi, vous qui êtes frères, parce qu'à travers les siècles je conserverai la paix sur vos frontières. »

Celui du Chili, M. Silva-Cruz s'exprimait ainsi : « Demain, les rails relieront ces deux territoires; après-demain, les relations du capital, de l'industrie et du commerce uniront les intérêts. L'histoire redira la date de ce jour où nous sommes venus consacrer cette union au pied de ce monument, œuvre superbe de l'art, élevée sur le plus grandiose des piédestaux, œuvre de la nature; aux pieds du divin Apôtre de la fraternité, de Celui qui a gravé dans le cœur humain ce commandement sublime : Aimez-vous les uns les autres. Ces montagnes, qui semblaient une immense muraille de séparation, sont désormais changées, par la consé-

cration de Dieu même, en porte d'union et en gage de respect mutuel. »

Evidemment, c'est là un langage qui nous change de celui de nos ministres. Il n'est pas question, là-bas, de l'extinction des étoiles, sans doute parce qu'on les y voit de plus près ! Mais il y a surtout une réflexion qui s'impose, c'est que ni la République Argentine, ni la République du Chili n'ont cru déroger en s'inclinant officiellement devant Dieu. Il ne s'agit même pas ici de gouvernements à la Garcia Moreno, mais d'Etats où l'on a le bon sens de reconnaître que le christianisme est un élément de force, d'expansion, de fraternité. Il ne s'agit aucunement, en l'espèce, de gouvernements « cléricaux », mais de gouvernements réalistes qui tiennent compte, en la respectant, de cette puissance d'ordre et d'efficacité sociale qu'est la tradition chrétienne. Nous sommes loin de la calembredaine courante parmi nos plus « éminents » sectaires : à savoir que la vertu du catholicisme est, pour les peuples, essentiellement étioiante. Et peut-être l'Argentine et le Chili ont-ils quelque crédit pour justifier le beau et grand geste dont l'occasion s'offrait de rappeler la noblesse et l'éclat.

Tout récemment, et plus près de nous, une autre manifestation de foi catholique prenait des proportions triomphales : je veux parler du congrès eucharistique de Cologne. Ces assises annuelles de la foi et de la dévotion au Saint-Sacrement renouvellent chaque année l'enthousiasme et les regrets des Français qui peuvent y assister. N'est-il pas caractéristique que de telles réunions puissent avoir lieu avec la majesté somptueuse que l'on sait en Angleterre et en Allemagne, où règnent des souverains protestants, et qu'elles soient désormais impossibles à tenir dignement en France... pays de liberté ! Quatre cardinaux, plus de cinquante évêques, cinq mille prêtres, dix mille adhérents laïques, sans compter la foule vraiment innombrable de ceux qui n'étaient pas inscrits, tel est l'inoubliable concours de croyants qui remplissait le soir Cologne et les localités à la ronde. On n'attend pas de moi que j'entre dans les détails des discours et des discussions. Ce qui fut unanimement reconnu, c'est l'esprit de foi, et aussi l'esprit de fraternité qui unissait cette foule composite où se coudoyaient tous les éléments de la société unis dans une même dévotion à l'Eucharistie. Les Français, dont la situation était délicate, y furent accueillis avec un empressement marqué, et l'archevêque de Paris sut en témoigner une gratitude, pleine à la fois de sincérité et de loyale discrétion. Mgr Amette excelle en ces allocutions où il faut autant de tact que de fermeté :

c'est là, au meilleur sens du mot, au sens sérieux, de l'esprit français — et du plus rare.

Il est, bien que je doive renoncer aux résumés, un détail relevé par M. de Narfon, dans le *Figaro*, dans le discours de M. Thellier de Poncheville, que je veux signaler. L'ancien député du Nord parla de l'Eucharistie, source de dévouement et de charité. Après avoir montré comment l'Eucharistie doit être « l'aliment substantiel de la vie sociale comme elle l'est de la vie religieuse, morale et individuelle », l'orateur en vint à citer le mot de M. Clémenceau dans son livre *la Mêlée sociale* : « Que tous les chrétiens de nom soient des chrétiens de fait, et il n'y aura plus de question sociale », et il y vit avec raison un hommage au principe même du christianisme. Dans la bouche d'un adversaire tel que notre ancien président du conseil, cette déclaration a peut-être encore plus la portée d'une boutade que d'un hommage, car ce serait une dérision que de charger les chrétiens de mettre incessamment de l'huile aux ressorts sociaux, tandis que les incroyants s'évertueraient à les faire grincer, comptant sur nous pour éteindre sans trêve les grincements. De parfaits chrétiens, soit, c'est notre devoir d'y tendre. De parfaites dupes, non. Mais, une fois posée, cette nécessaire distinction, il n'en est pas moins vrai que la citation faite par M. Thellier de Poncheville est tout de même un hommage au christianisme, et qui contient la reconnaissance implicite de tout un ordre social que, par une singulière mentalité, M. Clémenceau lui-même s'évertue depuis longtemps à abolir ! N'importe, volontaire ou non, l'hommage existe, et il était bon de ne pas le laisser inconnu.

Les congressistes se sont donné rendez-vous pour l'an prochain à Montréal, pour le 21<sup>e</sup> congrès auquel les a conviés Mgr Bruchesi. Et puisqu'aussi bien nous voilà revenus en Amérique, — les voyages sont de saison ! — notons au passage les fêtes données sur le lac Champlain aux États-Unis, en l'honneur du 300<sup>e</sup> anniversaire du grand pionnier de la civilisation, dans cette partie du nouveau continent. A Crown-Point, dans l'État de New-York, trois discours furent prononcés par le président Taft et les ambassadeurs de France et d'Angleterre, saluant à travers les âges le souvenir des héros. Il y eut ensuite un « pageant » reconstituant la scène de la découverte du lac et de la bataille contre les Algonquins et les Iroquois. Parmi les personnages en scène étaient cent cinquante Indiens préparés spécialement à cette solennité. Le curieux de cette représentation historique est qu'elle eut lieu sur un théâtre flottant de 300 pieds de long sur

100 de large, ce qui devait permettre de donner deux représentations à des points différents du lac. Des fêtes analogues furent données en d'autres endroits, où furent également évoqués, fidèlement, les jours d'autrefois. Parmi tous les lieux historiques qui peuvent se réclamer de la gloire du grand explorateur, nul, au point de vue catholique, n'est plus digne d'intérêt que le petit coin de littoral situé au nord-ouest de l'île La Motte, dans le lac Champlain, et qui était autrefois connu sous le nom de Fort Sainte-Anne. Champlain le reconnut le 5 juillet 1609. C'est là qu'en 1667, un sulpicien dévoué, Dollier de Casson, porta les secours de son zèle sacerdotal à une garnison de 1300 hommes décimés par le scorbut. D'où l'on peut conclure que c'est à l'île de La Motte que fut, pour la première fois, célébrée la messe dans cette partie nord-est des Etats-Unis. Quels fastes glorieux où la France est mêlée, et qu'il y aurait là, une fois de plus, de beaux exemples à recueillir.

Espérons que de ces fêtes nous viendra un récit aussi joliment troussé que celui qu'on a consacré aux fêtes de l'an passé à Québec sous le titre de *Souvenirs du passé et livret des spectacles historiques* du 20 au 31 juillet 1908. Ceux qui savent répondre aux fidèles sympathies qu'on nous garde malgré tout là-bas, par une réciprocité cordiale, trouveront grand intérêt à lire ces pages où M. Ernest Myrand a résumé très habilement la glorieuse et triste histoire et où M. Franck Lascelles a donné le sommaire des scènes qu'on appelle les « pageants ». Au fait, d'où vient le mot « pageant » ? Samuel Johnson le dérive (en 1755) de « payen géant » et y voit une allusion aux représentations rappelant le retour des guerres saintes, avec des Sarrasins captifs. C'est bien compliqué... M. Myrand, à travers l'anglais, remonterait au mot français « page ». On dit, en anglais, *pageantry* remarque-t-il pour signifier une scène à grand spectacle où il y a beaucoup de pages du roi, de la reine, etc., où des courtisans (autre espèce de pages) jouent le rôle de figurants dans un cortège impérial ou royal. Mais peut-être cela est-il hasardeux. Quoi qu'il en soit, les « pageants » de l'an passé furent des spectacles historiques merveilleux. 4000 personnes donnèrent gratuitement leur concours pour figurer ces 8 reconstitutions, à raison de 800 environ pour chaque scène.

Ces « pageants », dont le texte est de M. Myrand qui sut prendre avec beaucoup de souplesse le ton approprié à chaque tableau, furent joués en français devant un auditoire mixte, c'est-à-dire anglo-français et anglo-américain. Or, loin de protester ou de faire grise mine, Anglais et Yankees applaudissaient à outrance



autant que les Français : ce qui prouve leur largeur d'esprit, étant donné les sujets de ces spectacles! Notamment la scène entre Frontenac et le parlementaire de Phips pouvait être dangereuse, car elle est plutôt raide pour l'amour-propre britannique. Et cependant elle fut non seulement maintenue au programme, mais acclamée à chacune des représentations, notamment au pageant de gala donné spécialement au prince de Galles.

Or songez que le parlementaire anglais est reconduit à sa chaloupe avec cette chanson :

Messieurs les Anglais de Boston  
 Va, va, va, p'tit bonnet tout rond,  
 Se sont fâchés pour tout de bon,  
 P'tit bonnet, grand bonnet, p'tit bonnet tout rond  
 Et va, va, va, p'tit bonnet, grand bonnet,  
 Et va, va, va, p'tit bonnet tout rond.

Je supprime maintenant tous les bonnets, — de quoi coiffer un régiment! — pour donner la suite de cette « reconduite » :

L'amiral Phips, quel fanfaron!  
 Croit que nous capitulerons  
 Dans une heure! Oh! c'est un peu prompt!  
 Frontenac bondit sous l'affront.  
 Ce gouverneur n'est pas poltron,  
 En goguenardant il répond  
 Au Colin-Maillard d'entrepont :  
 Si t'as du toupet, j'ai du front!  
 Remets ta montre en ton giron  
 Tu n'es pas Condé, mon mignon.  
 Il est dangereux, nom de nom,  
 De me commander sur ce ton;  
 Car je monte au diapason  
 De qui me parle en rodomont.  
 Mes compliments à ton patron,  
 Tu lui diras que je réponds  
 Par la bouche de nos canons!

Cela vous a tout de même un peu plus d'allure que « Viens Poupoule ». Et nos cousins du Canada savent prouver ainsi que non seulement ils parlent, mais qu'ils pensent en français, tout haut. Heureux pays où le mot de liberté est autre chose et mieux que trois syllabes, et qu'il est ainsi compris de *tous*. Essayez, ici, de faire parler de même, en des fêtes officielles, des catholiques à des gouvernants!... Louis XIV en sa puissance était moins susceptible que nos blocards!

J'en retrouvais la preuve, ces jours-ci, en relisant les admirables et courageuses lettres que lui adressait Bossuet. La maison Hachette vient, en effet, d'entreprendre la publication de la *Correspondance* de « M. de Meaux », en cette admirable collection des « Grands écrivains de la France », où ont pris place les plus beaux joyaux de notre langue au grand siècle. Avec la collaboration de M. Ch. Urbain, c'est à M. Levesque, l'érudit sulpicien, à qui l'on doit déjà les trouvailles de la *Revue Bossuet*, qu'a été confiée cette nouvelle édition des Lettres. Le second volume vient de paraître, et c'est vraiment un plaisir de haut goût de relire, en si belle présentation, ces épîtres et ces billets où l'autorité, le zèle, l'universalité des intérêts et des recherches rendent toujours plus estimable l'âme droite, austère et très haute du grand évêque. MM. Levesque et Urbain ont fait largement la chasse aux inédits, aux autographes, et, à leur défaut, aux copies authentiques, et ce serait collaborer à leur œuvre si essentiellement française que de leur signaler de nouveaux filons à explorer s'il en existe ou si l'on en découvre, ou de nouveaux contrôles à exercer. Souvent cette collaboration des lecteurs et des éditeurs, dans l'étude d'un même personnage, a amené des découvertes intéressantes. Je ne sais s'il faut espérer glaner quelques épis dans le champ si minutieusement exploré cette fois. Mais la gerbe, si copieuse qu'elle soit déjà, ne refusera pas le moindre grain de blé. Déjà, pour le seul premier volume, plus de la moitié des cent quarante-quatre lettres qu'il renferme ne figurait pas dans l'édition la plus complète; et sur les quatre-vingt-quinze lettres dont les originaux ont été retrouvés, presque toutes ont permis de combler des lacunes ou d'opérer des rectifications. A bon droit, les nouveaux éditeurs ont adopté l'ordre exclusivement chronologique, ce qui permet de se rendre compte de la prodigieuse variété de cette vie intellectuelle, et de revivre au jour le jour cette existence de penseur, de directeur et « d'étudiant » perpétuel. De plus sont admises à leur date, mais imprimées en plus petit texte, les lettres adressées à l'évêque, ce qui complète encore davantage l'impression de la vie.

Quant à l'annotation, elle est sobre, mais très complète et très « avertie ». On se trouve en présence d'une œuvre accomplie par des spécialistes du sujet, et rompus à sa complexité. Ce n'est pas sans raison que l'Académie française a accordé à leur édition son approbation et ses encouragements. Bien des chroniqueurs auraient intérêt à suivre cette annotation. Et, par exemple, tout récemment, un d'entre eux, habituellement mieux renseigné, y aurait gagné de ne pas rééditer cette information que, dans la

lutte menée par Bossuet pour séparer Louis XIV et M<sup>me</sup> de Montespan, il ne joua qu'un rôle de dupe. On fait état pour soutenir cette niaiserie d'une lettre fameuse de M<sup>me</sup> de Maintenon à M<sup>me</sup> de Saint-Géran. Il n'y a qu'un malheur, c'est que la lettre est apocryphe...

On connaît la manière urgente de Bossuet poursuivant le monarque de ses objurgations. Et, quoi qu'on dise, ce n'est guère d'un courtisan que de parler ainsi à Louis XIV : « Sire. Le jour de la Pentecôte approche où Votre Majesté a résolu de communier... Songez, sire, que vous ne pouvez être véritablement converti, si vous ne travaillez à ôter de votre cœur, non seulement le péché, mais la cause qui vous y porte... Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, je le confesse; mais plus cet ouvrage est long, difficile, plus il y faut travailler... Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheureux et si funeste engagement! Mais cependant, Sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer... Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que je sais tous les jours de plus en plus quels sont vos périls... », etc.

Et l'admirable lettre de 1675, sur les devoirs envers le peuple! « Les lois que Dieu vous a données sont que parmi vos sujets votre puissance ne soit formidable qu'aux méchants, et que vos autres sujets puissent vivre en paix et en repos en vous rendant obéissance. Vos peuples s'attendent, Sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Écriture vous donne. La haute profession que Votre Majesté a faite... leur persuade que Votre Majesté se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très étroite qu'il vous impose de veiller à leur misère, et c'est de là qu'ils espèrent le soulagement dont ils ont un besoin extrême. » Et la lettre continue, implacable, avec ses « obligations précises et indispensables » de « s'appliquer à connaître à fond les misères des provinces. » — « Il n'est pas possible que de si grands maux qui sont capables d'abîmer l'État soient sans remède; autrement tout serait perdu sans ressources... »

Heureusement pour Bossuet, il n'est pas archevêque de Bordeaux au vingtième siècle. Son affaire serait claire! Il est entendu, d'ailleurs, qu'il était « courtisan », et qu'il s'adressait à un « tyran »... Voit-on, de nos jours, un vrai courtisan du pouvoir écrire ainsi à un ministre? Leur majesté réciproque se perdrait en conflit intestine. Et c'est sans doute pour éviter les conflits qu'on ne veut plus de majesté. La tradition même est gênante. L'incohérence est de rigueur. Et nous n'avons guère que des Excellences de confection.

\*  
\* \*

La mort ne connaît pas le repos; et c'est au cours d'un bref séjour en Suisse, loin des journaux, des livres et même des hommes, que me parvient la nouvelle de la fin inopinée de M. Georges Picot. Je ne pourrai, à mon grand regret, lui rendre ici l'hommage que mériteraient non seulement ses qualités, mais, — le mot n'est que juste, — ses vertus. Si j'ai à peine le temps d'arriver pour donner à sa tombe le salut que nous lui devons, j'ai du moins à mon remords une consolation : c'est qu'en vérité il suffirait de nommer un tel homme pour faire son éloge.

En politique, en histoire, en sociologie, en religion, le nom de Georges Picot est un symbole auquel personne ne se trompe. Il veut dire fidélité totale, indéfectible aux idées et aux amis. Et, d'autre part, il signifie ouverture d'esprit, chaleur accueillante du cœur, collaboration optimiste avec quiconque voulait sincèrement le bien, poursuite jamais lassée de l'amélioration de ses semblables soit au point de vue moral, soit au point de vue temporel. Pour caractériser une telle vie, un mot s'impose : apostolat. De l'apôtre, il avait l'ardeur, et, si l'on peut dire, jusqu'au type classique de l'apparence physique. L'espèce de solennité qui, d'habitude, donnait à sa voix comme une intonation religieuse, décelait en même temps que ses fortes convictions, l'importance qu'il eût voulu voir prendre, dans l'esprit de ses auditeurs, aux vérités profondes qu'il leur exposait avec la noble sincérité de son âme.

Aucune déception ne put lasser sa confiance. Il ne crut jamais que l'insuccès, persistant jusqu'ici, de la propagande par la raison et par le bon sens pût justifier le recours à la force et à la violence. S'il était permis d'user d'une comparaison un peu hardie, mais qui cependant me semble exacte, je dirais que le vin idéal où s'alimentaient ses convictions était assez généreux pour ne jamais tourner à l'aigre. Cela peut sembler duperie dans la vie au jour le jour des gens pressés « d'arriver »; cela est sagesse, force et prévoyance quand on a l'honneur de croire aux idées encore plus qu'aux hommes : ce qui est, à la fois, essentiellement catholique et essentiellement français.

Il n'est guère d'œuvre de progrès économique ou de paix sociale à laquelle il n'ait donné son temps ou prêté son concours. Jardins ouvriers, habitations ouvrières eurent ses dernières préférences. Peut-être est-il permis de soupçonner que l'extraordinaire verdict de la Cour de cassation dans l'affaire de la colonie de Mettray dut l'atteindre en plein cœur. On a prêté à certains

magistrats de la Cour suprême la volonté de « donner une leçon » aux hommes qui, avec M. Picot, patronnaient cette œuvre de relèvement ! Ils ont sans doute oublié, ceux-là, que M. Georges Picot fut aussi magistrat, et que, comme tel, il n'avait à recevoir des leçons de personne. Tout jeune substitut à la fin de l'Empire, il fut un des trois seuls de ses pareils qui eurent le courage d'assister aux obsèques de Berryer, le grand adversaire du régime impérial. Quand ceux qui se targuent aujourd'hui de donner des leçons, auront commencé par donner, et dans de telles conditions, de tels exemples d'indépendance, on pourra comparer non seulement les magistrats, mais les hommes. Et l'on verra de quelles lèvres pourraient alors tomber à bon droit les leçons !

En dehors de ses œuvres de grande histoire, il écrivit, pour l'Académie des Sciences morales et politiques dont il était le Secrétaire perpétuel très apprécié, nombre de notices et des portraits. A propos d'œuvres et de personnages très divers, il y trouva l'occasion de montrer la sûreté de son goût, la sérénité de son jugement, le sain libéralisme de sa pensée et cet optimisme obstiné qui exige plus de courage que les plus atrabilaires déclamations.

Le dernier discours prononcé par M. Picot fut l'adieu qu'il adressait, il y a peu de semaines, à l'ancien Directeur de la compagnie des chemins de fer du Midi, M. Glasser. En louant les qualités de cet administrateur d'élite, il décrivait ainsi lui-même sa propre existence toute de labeur consciencieux, de marche méthodique en avant, de justice et de confiance. Je le vis, pour la dernière fois, aux obsèques de M<sup>me</sup> Anatole Leroy-Beaulieu. Il était venu apporter au fidèle compagnon de tant de luttes pour les idées généreuses l'appui de sa fidélité et de sa fervente sympathie. Dans l'éclat de ses yeux où passait souvent une flamme que n'oublieront aucun de ceux qui le connurent, rien ne faisait présager le prochain dénouement d'une vie qui était à la fois un témoignage et un exemple. Ni l'un ni l'autre ne sont morts avec lui : et le plus digne hommage que nous puissions lui rendre, c'est de faire qu'ils soient féconds pour toutes les grandes causes qu'il aima.

Edouard TROGAN.

---



# CHRONIQUE POLITIQUE

---

Notre nouveau gouvernement fait ses apprêts ou ses essais. M. Briand a mandé tous ses préfets, tour à tour, pour leur inculquer son autorité personnelle et leur murmurer ses instructions : évidemment, s'il ne s'était pas senti l'obligation de modifier un peu le régime de M. Clémenceau, M. Briand n'aurait pas pris cette peine magistrale. M. Georges Cochery s'est, lui aussi, contenté de parler ; mais il parle haut : sa joie d'être redevenu ministre, après une nostalgie de onze années, l'a rendu éloquent ; il prodigue ses harangues à ses fonctionnaires, par classes ; mais, parmi tant de belles paroles, il n'a pas encore dit où il puisera les 200 millions qu'il lui faudra pour équilibrer le budget de 1910. M. Millerand et l'amiral Boué de Lapeyrière, soit qu'ils aient un génie plus expéditif, soit que l'urgence de leur besogne les stimulât davantage, ont mis la main à l'œuvre, immédiatement. L'amiral Boué de Lapeyrière a changé tous les directeurs de son ministère, tous ensemble. C'était, moralement et techniquement, une nécessité, dans l'anarchie qui a tant troublé le fonctionnement de ce ministère. Si, choisissant, dans le rapport de la Commission d'enquête, les indications les plus justes, celles qui intéressent le plus l'économie de notre administration navale, l'amiral Boué de Lapeyrière effectue toutes les réformes qu'avec son propre discernement et sa seule volonté, il peut dès ce moment réaliser, il aura bien employé son temps et il n'en aura que plus de crédit devant le Parlement, en octobre. M. Millerand, on le savait déjà, est un réformateur aussi hardi que prompt. Il s'est empressé de réorganiser les services centraux des postes, des télégraphes et des téléphones ; les gens du métier l'en ont loué. Et le public, dans un transport d'honnêteté, l'aurait couronné de fleurs, pour avoir stoiquement décrété qu'à l'avenir, dans les examens et concours, il ne serait plus tenu compte des recommandations, fussent-elles parlementaires. Mais il s'en faut que M. Millerand ait mérité la même approbation, en

réintégrant les postiers frappés de peines disciplinaires, pendant leurs dernières grèves.

Il est vrai que, d'abord, M. Millerand n'a rappelé que 45 postiers, simplement « suspendus ». Envers eux, l'indulgence de M. Millerand avait ses droits; elle était équitable. Mais M. Millerand a, presque aussitôt, usé d'une miséricorde, sinon arbitraire, du moins indiscreète, excessive, impolitique même, en traitant avec une égale faveur 71 des postiers « révoqués ». Et sa débonnairerie dépasse la mesure, quand il promet de réintégrer, par fournées, presque tous les « révoqués », en n'exceptant des 618 qui furent congédiés que les meneurs les plus fameux de la grève. Autant aurait-il valu que le ministère, le jour où il inaugura son règne, accordât l'amnistie plénière, en don de joyeux avènement. Les catégories entre lesquelles M. Millerand aura successivement, sans raisons distinctes, réparti toute sa clémence, ne lui en seront pas plus reconnaissantes et l'étonnement du public n'en sera pas moins grand. Quant aux radicaux et aux socialistes, M. Millerand sait comment ils apprécient ses pardons : ils les taxent de simples « réparations », parce qu'ils regardaient comme une « iniquité », comme une « illégalité », la juste sévérité avec laquelle M. Clémenceau et M. Barthou avaient procédé. Ceux-là donc, M. Millerand ne les aura pas contentés par ses coups de grâce progressifs; et peut-être l'apaisement n'en sera-t-il pas mieux assuré parmi les bénéficiaires eux-mêmes. M. Millerand s'excuse en alléguant que le gouvernement peut se montrer généreux pour les personnes, le lendemain du jour où la justice a condamné leur prétention, leur thèse. Le Conseil d'Etat a décidé que leur révocation était absolument régulière : ils ne pouvaient exciper de la loi de 1905, parce qu'ils « avaient eux-mêmes manqué aux conditions qui régissent la situation de tout fonctionnaire. » La grève n'est pas, pour le fonctionnaire, comme pour l'ouvrier, la simple rupture d'un contrat. C'est un « acte illicite », dit le Conseil d'Etat, car le fonctionnaire, en acceptant son emploi, n'ignore ni l'engagement qu'il prend, ni le devoir qui lui incombera. Et, ces obligations du fonctionnaire, l'Etat ne peut pas tolérer qu'il les déserte, parce que l'Etat ne peut pas permettre que ses propres serviteurs interrompent un service public : il faut qu'il assure à la vie nationale sa continuité, aux nécessités de la vie sociale leur satisfaction permanente. L'argumentation de M. Millerand est étrange : plus la justice considère, juridiquement, les postiers comme des rebelles, comme des coupables, plus M. Millerand, fort du principe, estime qu'en fait, il peut se montrer bénin à leur égard et se désarmer. Comme si le Conseil d'Etat, en spéci-

fiant mieux leur culpabilité, atténuait leur faute! Comme si, les absoudre avec une facilité d'autant plus molle que le Conseil d'Etat les accuse plus fermement, ce n'était pas les enhardir à la récidive! Comme si, leur apprendre que les risques qu'ils devaient courir en se révoltant n'avaient rien de sérieux, rien de grave, ce n'était pas supprimer une des leçons les plus salutaires qui pussent retenir leur imprudence, à l'avenir! Comme si ce n'était pas une nouvelle manière de relâcher la discipline! Comme si, enfin, ce n'était pas blesser la moralité publique!

La clémence de M. Millerand n'avait pas encore épuisé toutes ses vertus, qu'elle avait déjà sa récompense. La Confédération du Travail enrôlait dans ses effectifs le Syndicat national des sous-agents des postes et télégraphes. C'était affirmer que, pas plus pour celui-ci que pour celle-là, l'arrêt du Conseil d'Etat ne compterait demain. La Fédération des Amicales d'instituteurs et d'institutrices, qui tenait alors, à Nancy, son sixième congrès, choisissait, elle aussi, ce moment, pour s'affilier avec ostentation à la Confédération du Travail, et le congrès émettait le vœu que tous les fonctionnaires révoqués, « dans ces derniers temps », fussent réintégrés ensemble : l'instituteur Nègre et le postier Subra reviendraient triomphalement, bras dessus, bras dessous, narguant, l'un, M. Briand, et l'autre, M. Barthou. Mais comment les instituteurs n'auraient-ils pas contre le gouvernement toutes les hardiesses? Ils avaient formé des syndicats illégalement. Quand, en 1905, M. Rouvier, voulant dissoudre ces syndicats, recourut à la justice, les instituteurs le bravèrent; et, faiblissant aussitôt, parce qu'il se sentait moins qu'eux le maître de sa majorité parlementaire, M. Rouvier capitula. Il feignit d'avoir un doute sur la légitimité de ses poursuites; il promit d'agir, dès qu'« une jurisprudence incontestable et incontestée » serait établie. En attendant, les instituteurs maintinrent leurs syndicats; la Chambre leur assura une sorte d'amnistie préventive et la justice renvoya l'affaire, « par déférence pour le Parlement », à un terme indéfini. Quatre ans se sont passés : les syndicats des instituteurs ont affronté M. Clémenceau, après M. Rouvier, et ils affrontent aujourd'hui M. Briand, après M. Clémenceau. Non seulement ils pactisent avec la Confédération du Travail, dont ils connaissent bien le programme révolutionnaire; mais, au Congrès de Nancy, ils critiquent, ils réprouvent, ils rejettent le statut des fonctionnaires, tel que M. Briand le propose au Parlement. Et pourquoi? parce que, s'il faut en croire leur ordre du jour, « les dispositions générales du statut d'association des fonctionnaires, déposé par le gouvernement, tendent à écarter les instituteurs du droit

commun et à faire ainsi d'eux des citoyens diminués ». Et ils sont fiers de leur audace, ils étalent leur force. Ils avertissent Parlement et gouvernement qu'en 1910, ils tourneront contre eux, si on les mécontente, si on leur désobéit, toute leur influence électorale. Quand ils demandent, ils commandent. Ils réclament, par exemple, l'égalité absolue des traitements entre instituteurs et institutrices. Qu'on ne leur objecte pas que, déjà, le personnel de l'enseignement primaire coûte à l'Etat 220 millions et que nos finances ne permettent pas, en ce moment, une augmentation de cette somme. Le rapporteur, M. Guérin, se lèvera et, sur son ton le plus comminatoire, il s'écriera : « Les instituteurs restent les grands électeurs de ces messieurs. » Le dernier jour, à la dernière heure, le directeur de l'enseignement primaire, M. Gasquet, vient les saluer, au nom du ministre de l'instruction publique. Il se présente modestement, presque avec déférence, comme l'interprète d'un gouvernement qui veut « s'expliquer » avec eux et « justifier » devant eux « ses actes ». Le Congrès siège à deux pas de la frontière que le traité de Francfort traça, en 1871, à la France vaincue, déchirée. Traité de Francfort! souvenir d'une histoire bien ancienne, se disent ces instituteurs. La frontière! Il n'y en a plus pour l'humanité, pour l'Allemagne, pour la France! Et ils font venir un instituteur de Francfort, en qualité de « délégué allemand », comme si leur Congrès était non seulement international, mais internationaliste. M. Gasquet leur avait conseillé de visiter l'Alsace. Six cents d'entre eux sont allés à Strasbourg, où les instituteurs de la Basse-Alsace les ont reçus, et l'Amicale du Puy-de-Dôme a déposé une palme, sur le piédestal où s'élève la statue de Desaix. Or, jusque sur cette terre frémissante de l'Alsace, jusque devant la foule attendrie des Alsaciens qui les entouraient, ils n'ont pas su attester leur fraternité patriotique, montrer notre union nationale. Comme on s'apprêtait à photographier le groupe de l'Amicale, des institutrices se sont retirées; elles refusaient, selon leur propre mot, « de prendre part à cette manifestation ». Nous ignorons leur scrupule réel. Parmi les spectateurs qui étaient là, elles ont affligé les Alsaciens et amusé ironiquement les Allemands. Et, si telle a été, en Alsace, parmi tout le retentissement de notre histoire, leur amour de la patrie, la générosité de leur patriotisme, leur conscience du devoir patriotique, peut-on supposer qu'elles soient de meilleures Françaises, dans leurs écoles?

Alors que les peuples les plus voisins de nous aiment à se louer, à se vanter, comme si, plus ambitieuse ou plus jalouse, leur nationalité allait s'enorgueillissant de plus en plus, nous restons, nous

Français, un peuple qui se plaît à se dénigrer. Il y a, certes, bien des raisons pour croire que la France vaut mieux que son gouvernement; que son Parlement, dans sa vicieuse composition, ne la représente pas; que la race, avec son génie, garde, sinon toutes ses vertus d'autrefois, du moins ses qualités les plus essentielles. Mais, si confiants que nous puissions être dans ses destinées, comment ne pas nous inquiéter, autant que nous attrister, des chiffres qui nous sont mis sous les yeux par les statistiques de 1908? Nous savons bien que ces statistiques n'ont pas toujours avec l'état réel du pays un rapport exact, parce que les phénomènes moraux, sociaux, politiques, si variables en soi, ont une valeur vague et des secrets que les mathématiques du statisticien ne connaissent pas ou expriment mal. Du moins, sur la population de la France, avons-nous des vérités certaines. Elle compte, aujourd'hui, 39 252 267 habitants. C'est un million de plus qu'elle n'en possédait, après avoir perdu l'Alsace et la Lorraine. Notre pays ne se dépeuple pas. Mais sa population s'accroît très lentement. Sa natalité est faible. Le nombre des décès, en 1908, a été inférieur de 48 266 à celui de l'année précédente, tandis que le nombre des naissances n'a été supérieur que de 18 067. La natalité l'emporte sur la mortalité, seulement dans la région du Nord, sur nos frontières de l'Est, dans le Limousin, dans la Bretagne, dans la Corse. Mais, si la natalité diminue, comme par une loi générale, dans les autres Etats de l'Europe, elle y surabonde encore, comparativement. En Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Italie, en Norwège et en Suède, la valeur moyenne dépasse si bien celle de la natalité française qu'elle est neuf fois plus forte en Suède qu'en France. Est-ce donc la ruine, lente mais fatale, de la race française? La France va-t-elle justifier le mot, prononcé naguère, au Reichstag, par le feld-maréchal de Moltke : « L'infécondité des Français dispensera dans quelque temps leurs ennemis d'avoir à compter avec eux? » Ce qui serait un signe autrement caractéristique de notre décadence, ce serait celui qu'énoncent nos statistiques judiciaires et militaires. La justice a vaqué à 549 356 affaires, en 1906. Le chiffre de ces affaires s'est accru de 20 000, depuis l'an 1901. S'accroît aussi le nombre des affaires classées « sans suite » : 2457 de plus, en 1906, qu'en 1905. Sur 103 223 de ces affaires abandonnées, il y avait 9026 crimes; 9026 criminels étaient restés inconnus et, heureux d'échapper à toute recherche de la police, ils avaient vécu tranquillement parmi la masse des citoyens. Une étude intime de ces faits prouverait que la justice ne remplit plus



tous ses devoirs; qu'elle n'applique pas les lois ou qu'elle n'exécute pas les peines; et que, sujette à toutes les influences de la politique, spécialement de la politique électorale, elle subit trop facilement la surenchère de l'absolution, de l'impunité. Mais, si les crimes vont se multipliant, c'est parmi les enfants que la progression est le plus effrayante : 583 mineurs, sur 3128 criminels condamnés en 1906. On en connaît les tristes causes : l'éducation irrégulière ou « amoral »; l'autorité paternelle moins vigilante, moins sévère; l'esprit d'indépendance qui soustrait l'adolescent à sa famille; la débauche précoce; l'atavisme alcoolique, etc. Dans l'armée, les insoumis sont de plus en plus nombreux, aussi : en 1908, ils ont été 11 782, alors qu'ils étaient 2118, en 1903, et 4567, en 1906. N'en faut-il pas accuser surtout la négligence du gouvernement, sa funeste tolérance? Il ordonne aux Conseils de guerre d'être indulgents : sur quatre déserteurs, trois, qui sont outrageusement protégés par un député ou un sénateur, par un ministre même, esquivent la répression légale. Puis, les insoumis s'exilent : une amnistie leur rend, vingt mois plus tard, la jouissance de la patrie; car, depuis dix ans, l'amnistie opère par périodes de vingt mois. Et, la cause la plus commune, la plus effective, de l'insoumission, le gouvernement n'essaie même pas d'y remédier : c'est la prédication démagogique et parfois parlementaire de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme; c'est l'enseignement scolaire de l'internationalisme, professé par ces instituteurs, qui, ne montrant plus à leurs élèves d'autre patrie que l'humanité, leur insufflent, pour le jour où ils seront soldats, la doctrine de la désertion. A qui la responsabilité en est-elle imputable, si ce n'est au gouvernement?

L'Espagne a pacifié la Catalogne; et l'horreur même de la tragédie anarchique dont Barcelone a été le théâtre a comme surexcité le patriotisme espagnol, dès que la nation a pu tourner vers le Maroc son attention tout entière. Au Maroc, il faut le croire, il faut l'espérer, l'Espagne pacifiera non moins énergiquement toute cette région de ses présidios où elle a tant guerroyé depuis trois siècles. Aucune difficulté diplomatique n'entravera son action. Outre le droit de se défendre, elle a, pour se justifier, tous les traités qu'elle a particulièrement signés avec le Maroc. Plus libre devant Mélélla, que la France, devant Casablanca, elle n'a pas à s'inquiéter de l'Acte d'Algésiras. Elle ne sera pas harcelée, dans son expédition, par le mauvais vouloir de l'Allemagne, par l'hostilité, latente ou non, du Makhzen. Une solidarité loyale unit, dans l'Afrique du Nord, la France et

l'Espagne, depuis ces accords d'octobre 1904 et de septembre 1905 par lesquels leurs gouvernements ont concerté leurs vues et se sont précisés leur tâche, au Maroc. L'Acte lui-même d'Algésiras, en 1906, leur a confié, pour la police des ports marocains, un mandat qu'elles remplissent depuis trois ans avec la plus consciencieuse fidélité. Si rien n'a été ni négligé ni épargné, pour les brouiller, pour les séparer, la bonne foi des deux gouvernements, le bon sens des deux nations ont eu raison de cette malveillance; les erreurs et les fautes des journaux, les unes involontaires, les autres intentionnelles, n'ont pas prévalu contre le sentiment que les deux peuples ont de leur intérêt, pour demain autant que pour aujourd'hui. Encore faudrait-il que les ennemis de la France, ceux qui l'accusent d'une éternelle perfidie, prissent garde à leurs propres contradictions. Un jour, ils lui reprochent d'avoir « violenté » l'Espagne, en la poussant « au conflit dans lequel elle se trouve compromise »; une autre fois, ils laissent entendre que, « par une intervention jalouse », la France s'efforce d'arrêter l'offensive du général Médina, au pied du mont Gurugu, et de stériliser ainsi, devant Melilla, la vaillance de l'armée espagnole, jusqu'à l'épuisement. Les événements réfuteront eux-mêmes ces calomnies. L'armée espagnole, maintenant prête, fera son devoir aussi heureusement qu'intrépidement, et, si le général Médina, après s'être emparé du mont Gurugu, occupe toute la péninsule des Gueleyas, la France applaudira cordialement : elle aime, par un goût instinctif de son âme chevaleresque, l'héroïsme; et les exploits de l'Espagne reconstitueront en Europe une force, auprès de nous. Bien loin du Maroc, nos propres armes viennent d'avoir leur gloire, dans le centre immense de cette Afrique où il ne manquait à notre empire soudanien que l'Adrar et le Ouadaï. L'Adrar : le colonel Gouraud aura bientôt achevé de le parcourir, désert par désert, et de le conquérir, oasis par oasis. Le Ouadaï : nos troupes en ont pris d'assaut la capitale, Abêcher, et toute la région s'est soumise. Prouesse véritable de « conquistadores » : les vainqueurs étaient 180 soldats et un capitaine; ils chassaient d'Abêcher 6000 hommes. Dans ce territoire très peuplé, très riche, à égale distance de la mer Rouge et de l'Océan Atlantique, va régner « la paix française », celle que célèbrent actuellement les Marocains eux-mêmes, dans toute la Chaouïa.

La question d'Orient n'a jamais que des solutions provisoires et qui sont incomplètes. L'apaisement à peine opéré d'un côté, en Bosnie, en Herzégovine, la perturbation a recommencé ailleurs, en Crète; et le sort de la Grèce n'est pas sans ressembler à celui de

la Serbie. On se rappelle comment la Grèce, se croyant autorisée par l'exemple de l'Autriche et de la Bulgarie, autant que lésée par leur fortune, réclama, en octobre 1908, une « compensation », et comment la Crète la lui offrit, en se proclamant annexée au royaume des Hellènes. On sait, de plus, comment la Grèce et la Crète, ayant attendu neuf mois une occasion propice à l'accomplissement de leur dessein, les Crétois pensèrent que l'heure avait sonné, le 27 juillet, quand les troupes des puissances protectrices évacuèrent l'île : ils arborèrent le drapeau grec sur la forteresse de la Canée, comme s'il leur suffisait de ce signe pour sanctionner la dépossession définitive de la Turquie. Ils avaient promis aux puissances de maintenir le *statu quo* : ils manquaient à leur parole. La Turquie s'était indignée. Elle ne voulait pas, elle ne pouvait pas supporter que l'Europe continuât, diplomatiquement ou non, à démembrer l'empire ottoman ; encore moins, que la Grèce la dépouillât. Plutôt la guerre ! « La Turquie, s'écrie le grand-vizir, ne perdra pas la Crète. Nous défendrons nos droits jusqu'à la dernière extrémité. » Du moins la guerre montrera-t-elle ce que valent les armes de la Turquie. C'est dans cet esprit belliqueux que la Turquie engage la querelle. La diplomatie turque milite avec une activité, avec une âpreté même, qui ne lui sont pas habituelles. Du 6 au 19 août, s'échangent deux notes turques et deux grecques : celles-là, arrogantes ; celles-ci, très humbles. La Turquie rend la Grèce responsable de tous les actes des Crétois : elle demande que, dès ce moment, la Grèce se désintéresse de la Crète et que, pour l'avenir, elle renonce formellement à l'acquérir. D'autre part, la Turquie impute aux intrigues et aux complots de la Grèce les troubles continuels de la Macédoine : elle exige que la Grèce y désavoue ses agents et qu'elle en rappelle ceux de ses officiers qui y organisent l'insurrection. La Grèce, dans ses deux réponses, se déclare animée des sentiments les plus pacifiques. Elle a donné des ordres pour satisfaire la Turquie, dans la Macédoine. Quant à la Crète, elle s'abstient d'y intervenir. Elle se range, respectueuse et docile, derrière les puissances protectrices qui ont entre leurs mains la Crète comme « un dépôt ». Elle souscrita toujours à toutes leurs décisions. Dans cette contestation qui mettait la Turquie aux prises avec les puissances, plus qu'avec la Grèce, le jeu diplomatique de la Turquie a bien varié. Tantôt elle veut résoudre la question crétoise avec les puissances, tantôt sans elles. Tantôt elle essaie d'introduire dans le concert des puissances l'Autriche et l'Allemagne, qui s'en étaient retirées. Un jour, elle prétend traiter directement avec la Grèce ; un autre jour, reprendre à la

Russie, à l'Angleterre, à la France, à l'Italie, leur mandat. La dispute finit par lasser les puissances. Elles s'aperçoivent qu'en se fiant aux Crétois, le 27 juillet, pour le maintien du *statu quo*, elles se sont illusionnées, et que la Turquie, exagérant de plus en plus ses griefs, ne se contente déjà plus de ce *statu quo*. Elles avaient patiemment, persévéramment, intercédé, des trois côtés; elles vont commander, maintenant. Le 18, leurs navires débarquent, à la Canée, quelques compagnies qui abattent le drapeau grec; le lendemain, par une note collective, les quatre puissances protectrices de la Crète avertissent le gouvernement turc que, pour les affaires de la Crète, il doit s'adresser à elles seules, non à la Grèce, et que, pour les affaires de la Macédoine, c'est à l'Europe, c'est aux puissances signataires du traité de Berlin. Il reste à savoir si la Turquie, après avoir rétabli en Crète le titre de sa souveraineté nominale et avoir infligé un échec à la Grèce en Macédoine, jugera son honneur sauf, ou si c'est bien une guerre d'Orient qu'elle veut tenter, avec tous les risques d'une guerre européenne.

L'Orient a gardé toutes les vieilles causes de ses brusques changements, de ses violentes vicissitudes. Il a de plus, aujourd'hui, le régime constitutionnel. Que la Grèce soit menacée d'une guerre par la Turquie, aussitôt le ministère tombe; l'envie de saisir le pouvoir tourmentait les politiciens grecs, les plus remuants et les plus subtils du monde moderne. M. Rhallys remplace M. Théotokis. Si ce revirement parlementaire ramène au gouvernement l'homme qui fit la guerre malheureuse de 1897, Athènes ne s'en préoccupe pas. Mais la loi des événements est plus forte, à certains jours, que celle des partis, même chez le peuple athénien. M. Rhallys, qui rêvait surtout de retirer « des mains de ceux qui sont irresponsables la direction de la politique extérieure et de l'armée », n'est plus soucieux que de dérober la Grèce à une agression de la Turquie; et il n'a pas mieux que M. Théotokis réussi à délivrer la Crète « des droits suprêmes du Sultan ». A Constantinople, on a fêté le premier anniversaire de la constitution. Mais le régime constitutionnel n'empêche pas qu'une dictature règne, dans une ombre plus ou moins obscure, après l'absolutisme d'Abd ul Hamid : c'est celle du Comité des Jeunes Turcs, maître aussi impérieux du ministère que le ministère l'est de Mehmed V. Les ministres qui disparaissent de temps en temps, comme ceux de la guerre, des affaires étrangères, de l'intérieur, s'en vont, parce qu'ils ont déplu au Comité « Union et Progrès ». Quant au parlementarisme, il n'est pas si libéral que les Jeunes Turcs l'avaient promis, dans leur allégresse du 24 juillet 1908 :

la Chambre a révisé la constitution, pour restreindre l'autorité du Sultan, trop puissant encore, paraît-il, dans ses choix et ses révocations des ministres; mais elle a restreint aussi, pour les nationalités chrétiennes, la liberté de l'enseignement et, pour toute la nation, la liberté de la presse. La Perse a fait de son régime constitutionnel un essai autrement laborieux encore, avec une série singulièrement dramatique d'assassinats, d'émeutes, de coups d'Etat et de révolutions. En août 1906, Mouzaffer Eddine octroie à la Perse une constitution. En février 1907, Mohammed Ali, le nouveau shah, jure le maintien de cette constitution et, presque immédiatement, il la revise. En février 1908, Mohammed Ali dissout le Parlement. Il annonce des élections pour le mois d'octobre; puis il les ajourne et il abolit, à la fin de novembre, cette constitution qu'il déteste. En 1909, la guerre civile éclate. Les nationalistes s'emparent d'Ispahan. Le shah tremble, il rétablit la constitution. Mais il est trop tard. Les nationalistes continuent victorieusement la lutte. Ils entrent, le 13 juillet, à Téhéran; le 17, ils proclament la déchéance du shah, qui s'est réfugié à la légation de Russie. Ecoutez; on dirait l'acte de déchéance presque copié sur le fetva qui décréta la destitution impériale d'Abd ul Hamid : « Le règne de Mohammed Ali shah n'a été qu'une suite de malheurs pour le pays. Il a violé les serments faits sur le Coran et a été déclaré renégat par les chefs vénérés de la religion. Il a fait verser cruellement le sang de ses sujets et est allé demander la protection d'une puissance étrangère. » Un enfant de onze ans, Ali Mirza, a succédé à Mohammed Ali, son père, et un chef de tribu, Ared el Moulk, exerce la régence. Le sultan et le shah, que les nationalistes de Turquie et de Perse ont détrônés, pourront méditer, l'un dans sa prison, l'autre en exil, sur la difficulté de devenir un roi constitutionnel, après avoir été un monarque absolu. Seul, à l'extrémité de cette Asie si troublée par ses nouveaux songes, dans la société militaire et religieuse que le Japon superpose à son parlementarisme, le souverain, révéré comme s'il divinisait le pouvoir, garde son prestige sacré, avec une attitude encore hiératique.

Auguste BOUCHER.

---



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Histoire du collège libre de Colmar-Lachapelle**, par A.-M.-P. INGOLD. Un vol. in-8. (Imprimerie Paul Jung, Colmar.)

Le collège libre de Colmar fut fondé en 1852 par l'abbé Charles Martin. L'histoire même de son école et des citations trop rares encore de ses discours nous le révèlent comme un parfait éducateur qui savait donner à l'internat un véritable caractère familial. En 1873, au lendemain de la mort de son fondateur, les Allemands fermèrent le Collège libre de Colmar, qui rouvrit ses portes en terre française, à Lachapelle. Quinze ans plus tard, il dut définitivement disparaître, ruiné par les persécutions indirectes, mais efficaces, du gouvernement de l'Alsace-Lorraine. Les anciens élèves, dont l'Association a pris l'initiative d'éditer cet émouvant ouvrage, conserveront, du moins, et transmettront à leurs descendants les traditions religieuses et patriotiques qu'ils ont reçues de leurs maîtres.

**Constance Teichmann**, par M. E. BELPAIRE. 1 vol. in-8°. (Alfred Cattier, Tours.)

Constance Teichman ne fut pas une religieuse, mais une laïque qui voua sa vie au service de Dieu, sans quitter sa famille. La principale mission qu'elle se donna, fut de soigner les malades. Infirmière volontaire dans un hôpital d'enfants, auprès des cholériques pendant les épidémies et des blessés pendant la guerre de 1870, elle connut et soulagea les plus hideuses souffrances.

Energique, inlassable, optimiste toujours, elle savait soutenir et consoler, même en face de la mort. Et elle était une exquise mystique. Dans son journal où, littéralement, elle causait avec Jésus, la familiarité ingénue de sa piété trouvait des pensées et des impressions charmantes. Très humaine en même temps que très sainte, elle aimait ardemment les arts et surtout la musique. Aussi, par ses prières, se faisait-elle devant Dieu l'avocate de tous les grands compositeurs contemporains.

**La France et la Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle**, études d'histoire et de littérature franco-russe, par Charles DE LARIVIÈRE. Un vol. in-12. (Le Soudier.)

On peut dire que l'influence française a commencé de se faire sentir en Russie dès le règne de Pierre le Grand; mais elle devint particulièrement active au dix-huitième siècle. Aussi, pour l'étudier, M. de Larivière a-t-il choisi cette époque. Les relations de Catherine II avec d'Alembert, avec Mercier de la Rivière, avec Buffon, ses opinions

successives sur Beaumarchais, le séjour du comte Eszterhazy à la cour de l'impératrice et la jeunesse de Nicolas II servent, tour à tour, de thèmes au perspicace historien, qui semble connaître la Russie comme un Russe, mais qui en parle avec l'esprit d'un Français.

**Souvenirs du vieux Paris**, par Léon LESAGE. 1 vol. in-8°. (Henri Falque)

Cet ouvrage posthume de M. Léon Lesage, publié par son fils, comprend trois parties très distinctes, où l'auteur nous parle tour à tour de l'ancien quartier Saint-Merry, des monuments incendiés sous la Commune, puis de nombreux établissements, couvents, collèges ou chapelles, disparus aujourd'hui. Un des plus grands attraits de ces études, toutes fort curieuses, est de nous révéler maints détails des mœurs du passé. Souvent l'histoire d'une rue ou d'un bâtiment éclaire d'une façon imprévue l'histoire d'une époque.

**Pensées de Joubert**, introduction et notes par Victor GIRAUD. Un vol. in-16. (Bloud.)

Les manuscrits de Joubert n'ayant jamais été publiés en entier, toutes les éditions des *Pensées* étaient des choix. M. Victor Giraud a très judicieusement préféré le premier en date, que fit Chateaubriand. En tête, il a réédité une courte biographie, si rare que la Bibliothèque nationale ne la possède pas. Cette biographie, touchante en sa simplicité, fut écrite par le frère de Joubert. Enfin les notes de M. Victor Giraud commentent très heureusement le texte du moraliste.

**Dans les Marches tibétaines**, par Jacques BACOT. 1 vol. in-12. (Plon.)

M. Bacot n'essaie pas de fabriquer du faux Chateaubriand ou du faux Loti. Avec simplicité et avec bonne humeur il relate son voyage dans un pays très peu connu et très singulier. Curieux de tout, très observateur, sympathique aux indigènes, s'il sait bien conter, c'est parce qu'il sait bien voir. Une conférence au Comité de l'Asie française et une communication à la Société d'anthropologie de Paris, complètent cet agréable ouvrage par une étude documentaire, précise et ordonnée du pays et de ses habitants. Des illustrations photographiques nous en donnent une vision curieuse et pittoresque.

**Le Chef-d'œuvre humain**, par le Dr J. GUILLEMIN. 1 vol. in-12. (Henri Jouve.)

C'est un livre d'apologétique que vient d'écrire le Dr Guillemin, et pour-

tant c'est un livre de médecine. De l'étude du corps humain, de ses fonctions et même de ses maladies, nous voyons se dégager, de plus en plus évidente, la nécessité de la cause première.

**Souvenirs du chevalier de Cussy (1795-1866)**, publiés par le comte Marc DE GERMINY. T. II, 426 pages in-8°. (Plon.)

Ce second volume est infiniment supérieur au précédent par la verve du récit et l'intérêt du sujet. Pourvu sous Charles X et Louis-Philippe d'importants postes diplomatiques et consulaires, l'auteur a recueilli d'amusants détails (souvent sujets à caution), soit sur le personnel politique de son temps, soit sur la société des villes où il a résidé. Mais son goût pour ce qu'on appelait jadis les « bons contes » lui a fait trop souvent dépasser les bornes, et ses gauloises reminiscences sont de nature à choquer beaucoup de ceux mêmes qui ne se piquent pas de prudence.

**Au temps du romantisme**, par Alphonse SÉCHÉ et Jules BERTAUT. Un vol. in-12. (Sansot.)

MM. Séché et Bertaut ont vu surtout dans le romantisme le côté anecdotique. Ils ont su d'ailleurs en tirer très joliment partie. Il y a des chapitres bien amusants dans ce livre, entre autres celui consacré à un oublié, le vicomte d'Arincourt, qui écrivit, en 1818, *Charlemagne ou la Caroléide*, épopée qui, à son avis, manquait à la France! D'autres études, consacrées à Béranger, à Alfred de Vigny, auteur dramatique, à David d'Angers, retiendront plus longtemps les lecteurs sérieux, — sans ennuyer les autres.

**L'Eglise apostolique : Actes d'apôtres, Epîtres, Apocalypse**, par l'abbé VERDUNOY. 1 vol. in-12 (Lecoffre.)

M. l'abbé Verdunoy ne s'est pas contenté de traduire les Actes, les Epîtres et l'Apocalypse : dans son introduction et dans ses commentaires, il nous donne une histoire très précise de la primitive Eglise. Ce savant ouvrage est d'ailleurs aussi édifiant qu'instructif.

**Les Fresques de Florence**, par Abel LETALLE. Un vol. in-4. (Vanier.)

Bien entendu, ce ne sont pas toutes les fresques de Florence qu'étudie M. Letalle. Il a choisi les plus belles et les plus significatives. Avec lui, nous visitons les églises, les musées, les palais, les couvents, admirateurs et critiques à

la fois. Et peut-on vraiment admirer lorsqu'on n'est pas capable de critiquer? Si on lui posait cette question, l'auteur répondrait sans doute par la négative, et il n'aurait pas tort. Son exemple même nous prouve l'utilité d'un esprit sagace et libre en présence des œuvres d'art les plus incontestées. Pour qu'on aime en connaissance de cause, il faut d'abord qu'on sache juger.

**L'Art de la Prose**, par Gustave LANSOY. 1 vol. in-16. (Librairie des Annales.)

Qu'il y ait un art de la prose, cela ne semble pas niable; mais il serait étrangement difficile d'en codifier les règles. M. Lansoy a tourné pratiquement la difficulté en nous offrant d'abondants exemples. Il cite et commente pour nous des pages des plus grands écrivains depuis Rabelais jusqu'à Flaubert. Dans un dernier chapitre, il choisit pour les critiquer des échantillons de « faux art ». Mais n'est-il pas très injuste d'avoir inscrit Lacordaire sur cette liste des condamnés, pour une page plus faible que d'autres?

**L'Allemagne au travail**, par Victor CAMBON. 1 vol. in-8° grand écu. (Pierre Roger.)

Voici un livre qu'il faut lire. Avec une compétence et une perspicacité admirables, M. Cambon nous renseigne sur l'Allemagne industrielle, commerciale et même agricole, sur l'Allemagne productrice en un mot. Sur le terrain de la concurrence, c'est notre ennemie la plus dangereuse. Pour la vaincre, il faut la bien connaître et, là où elle nous surpasse, profiter de son exemple. Notre ignorance et notre inertie présentes nous conduiraient à un Sedan économique.

**La Conception matérialiste de l'histoire**, par André PUJOL. 1 vol. in-8°. (H. Méric, Toulouse.)

M. André Pujol, dans cette brochure, critique avec beaucoup de sagacité la conception matérialiste de l'histoire, à laquelle il ramène la théorie marxiste.

**Le lien social**, par SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. Un vol. in-8°, 230 pages. (Alcan.)

Dans cet ouvrage posthume, Sully-Prudhomme étudie l'état social, ses conditions, les régimes, son avenir. Il le fait en philosophe. Aussi bien le poète de *Justice* et de *Bonheur*, joignant, à ses dons de poésie, ceux d'analyse. Ce livre en est une nouvelle preuve.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

## Un moyen d'en finir.

Un moyen d'en finir avec l'anémie, c'est de prendre les Pilules Pink. Elles ne manquent jamais d'en débarrasser le ou la malade et cela sans régime compliqué, sans traitement coûteux. Une ou deux Pilules Pink, chaque jour après chaque repas, et voilà la maladie en fuite.

Voyez combien rapidement elles ont rétabli la jeune fille d'Angers, dont nous donnons ici le portrait Mlle Madeleine Diard, 7, rue Mirabeau, Angers, écrit, en effet :



Mlle Madeleine Diard (Cl. G. Meunier, Anger).

« Je suis très satisfaite du résultat que j'ai obtenu grâce aux Pilules Pink. Elles m'ont radicalement guérie et ont opéré cette belle guérison très vite. J'étais cependant bien malade, bien fatiguée, pâle, sans forces et incapable de faire un travail, si léger fût-il. C'est une de mes amies, guérie elle-même par les Pilules Pink, qui me les a conseillées, et elles nous ont bien réussi à toutes deux. »

Beaucoup de jeunes filles, nombre de jeunes femmes, voudraient pouvoir parler comme Mlle Diard, dire : « Je me porte à merveille » Qu'elles fassent comme elle. Les Pilules Pink viennent au secours de tous ceux, de toutes celles qui souffrent, sans distinction. Les Pilules Pink que vous achèterez à votre pharmacien étant les mêmes que celle qui ont guéri Mlle Diard, il n'y a pas de raison pour qu'elles ne vous guérissent pas aussi.

Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, irrégularités, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte; dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

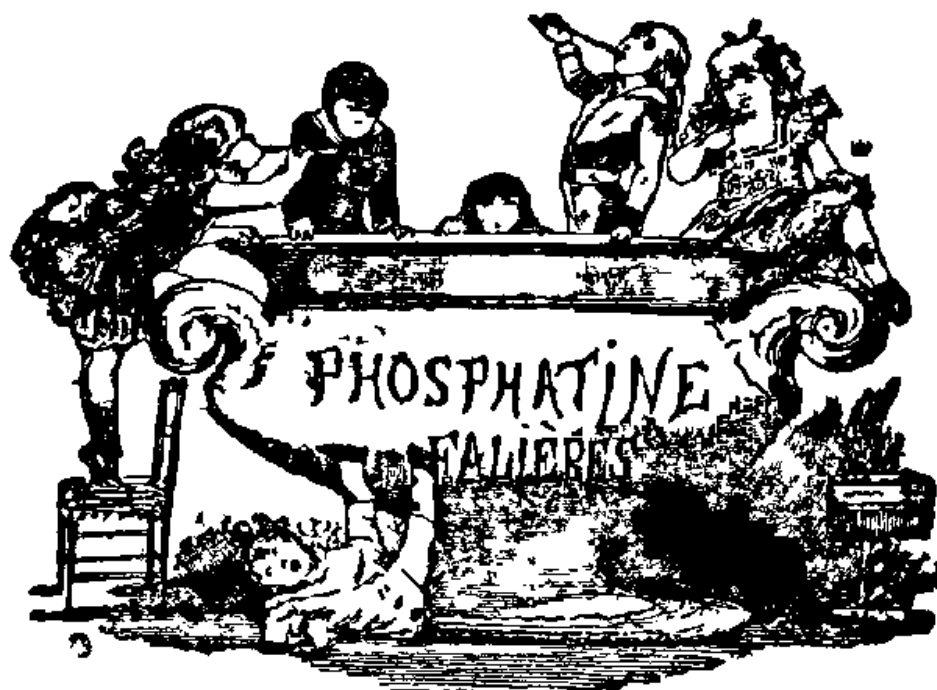
## VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 40 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria.



La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES.

## CONSTIPATION

Guérison par la véritable

**Poudre Laxative de Vichy**  
du Dr Léonce SOULIGOUX

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre

Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARM.

COMPRIMÉS DE VICHY

## PHENOL BOBŒUF

préserve des maladies, cicatrise les plaies. En injections (1 cuill. par litre). Guérit METRITES, PERTES BL., etc. Le Fl. 1 fr. 50.

**Cie Coloniale**  
**CHOCOLATS & THÉ**

DE

**QUALITÉ SUPÉRIEURE**

ENTREPOT GENERAL

Paris, avenue de l'Opéra, 19

DANS TOUTES LES VILLES

CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS





**SAINT-JEAN** Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

**PRÉCIEUSE** Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

**MARIE** Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

### Bibliothèque démontable ETNALAG



DISPOSITIF SPÉCIAL permettant de placer les rayons exactement à la hauteur que l'on désire sans crémaillères.

Système facilement adaptable à toutes les installations déjà existantes.

ENVOI FRANCO DE NOTICES, DEVIS, RENSEIGNEMENTS

Installations d'ensembles de Bibliothèques neublant tout ou partie d'une pièce.

**Emile GALANTE**

75, boulevard du Montparnasse, 75  
Téléph. : 721-63, PARIS 6<sup>e</sup>.

## SAMOS NATUREL

DE LA PROPRIÉTÉ DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

Le véritable se trouve dans leur entrepôt

à Chamalières (Puy-de-Dôme)

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ**

**LE BEUF**

son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Pharmacies  
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

**HYGIÈNE DE LA TOILETTE**

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL: 400 MILLIONS

Siège social: 54 et 56, rue de Provence.

Succursale: (Opéra) 1, rue Halévy,

— 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

A PARIS.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 1 an à 2 ans, 2 0/0; de 4 ans à 5 ans, 3 0/0, net d'impôt et de timbre); — Ordres de Bourse (France et Etranger); — Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce; — Garde de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages; — Virements et Chèques sur la France et l'Etranger; — Lettres de Crédit et Billets de crédit circulaires; — Change de monnaies étrangères; — Assurances (Vie, Incendie, Accidents), etc.

### SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 658 agences en Province, 2 agences à l'Etranger (Londres 53, Old Broad Street) et Saint-Sébastien (Espagne); correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

### CORRESPONDANT EN BELGIQUE:

Société Française de Banque et de Dépôts, BRUXELLES, 70, rue Royale. — ANVERS, 22, place de Meir.

## VINS FINS ET ORDINAIRES DE BOURGOGNE

**RAYMOND BARBIER**

PROPRIÉTAIRE-NÉGOCIANT

BEAUNE

Prix-courants et conditions sur demande

## MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.

A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le **SIROP DE HENRY MURE** apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaieté. — Notice franco sur demande. H. Mure, A. Gazagne, Succ<sup>r</sup>, Pont-St-Esprit (Franc).

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

**Billets d'aller et retour de vacances à prix réduits pour familles** (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes).

Délivrés jusqu'au 15 septembre. — Validité jusqu'au 5 novembre.

Minimum de parcours simple: 150 kilomètres.

Prix: Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

LE  
**CORRESPONDANT**

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

**10 SEPTEMBRE 1909**

Pages.

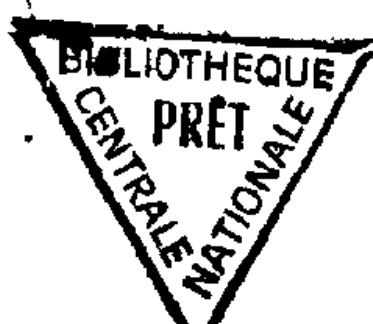
833. — I. L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE. — II. — LA  
CAMPAGNE CONTRE GUILLAUME II, ROI DE  
PRUSSE ET EMPEREUR ALLEMAND. . . . . H. MOYSSET.
860. — II. LES DÉBUTS DE LA SECONDE RESTAURATION  
(1816-1820). — DOCUMENTS INEDITS. — II. LA  
LOI DE RECRUTEMENT. — LE DUC DE RICHELIEU APRÈS SA  
PREMIÈRE DÉMISSION. — LA FIN DU GOUVERNEMENT DES  
CENTRES. — APRÈS L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY. . . . . ERNEST DAUDET.
891. — III. LE CARDINAL LAVIGERIE. — A PROPOS DE L'INAUGU-  
RATION DE SA STATUE A BAYONNE. . . . . BERNARD DE LACOMBE.
922. — IV. LE NÈGRE DU « NARCISSE ». — ROMAN TRADUIT DE  
L'ANGLAIS par le V<sup>e</sup> Robert d'Humières. — II. . . . . JOSEPH CONRAD.
951. — V. UN PEU DE FÉMINISME. . . . . E. ANGOT.
972. — VI. LA CONFÉRENCE DE BERNE ET LES RELATIONS DE  
FRANCE EN ITALIE PAR LA SUISSE. — AVEC  
DEUX CARTES. . . . . PAUL GIRARDIN.
993. — VII. LA MAISON NEUVE. — ROMAN. — IV. — FIN. . . . . PHILIPPE REGNIER.
1017. — VIII. POÉSIES. — VIEILLE VILLE. . . . . CHARLES BERJOLE.
1018. — — MATINS DE SEPTEMBRE. . . . . HÉLÈNE SEGUIN.
1019. — IX. REVUE DES SCIENCES. . . . . FRANCIS MARRE.
1029. — X. CHRONIQUE POLITIQUE. . . . . AUGUSTE BOUCHER.
1039. — XI. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PARIS

BUREAUX DU CORRESPONDANT

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 7<sup>e</sup> ARR<sup>t</sup>

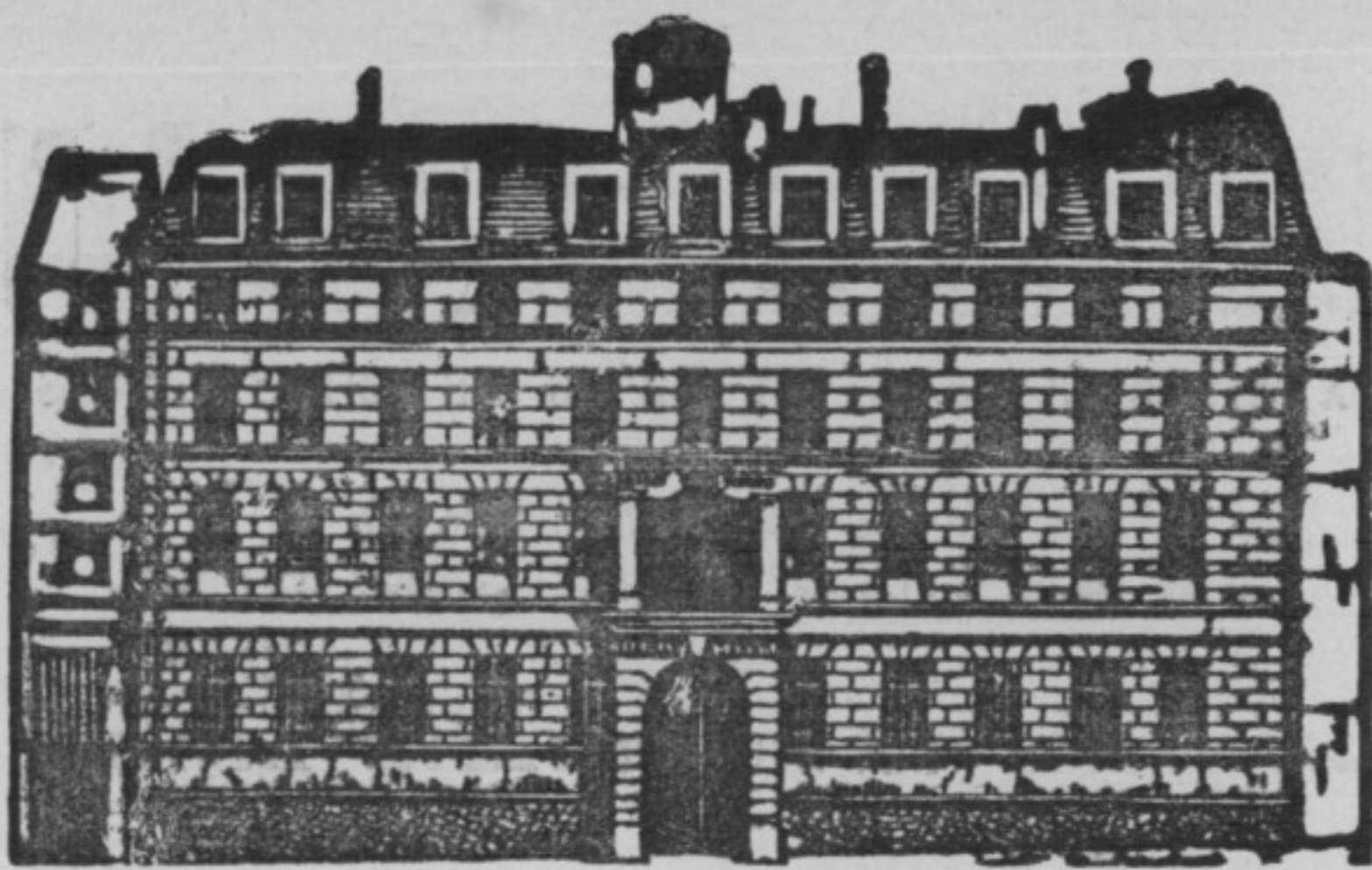
Reproduction et traduction interdites. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



Per 80

10491





# Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS

**7324** ADMISSIONS AUX **BACCALAURÉATS**

*L'Institution a pour but de compléter les études inachevées. — Elle doit ses succès à la large organisation de son enseignement; sa discipline est une garantie pour les familles.*

GRIGNON — ALFORT — INSTITUT AGRONOMIQUE

**COURS POUR CHAQUE SESSION ET PENDANT LES VACANCES**

# L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

Journal hebdomadaire paraissant le samedi.

**RÉDACTEUR EN CHEF : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, MEMBRE DE L'INSTITUT**

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 21 AOUT 1909.

**PARTIE ÉCONOMIQUE.** — Les difficultés douanières entre les Etats-Unis et la France et la morale à en tirer. — Le commerce extérieur de la France pendant les sept premiers mois de l'année 1909. — La Conférence internationale du chômage. — Le chèque postal. — La production, la consommation et les prix de divers métaux durant les dix dernières années : zinc, étain, aluminium et nickel. — Lettres de Suisse : La convention franco-suisse des voies d'accès au Simplon; finances fédérales; chemins de fer fédéraux; caisse d'assurance populaire. — Correspondance : l'exploitation du bassin de Briey. — Nécrologie : M. Georges Picot. — Revue économique : le commerce extérieur et la consommation de la bière en Allemagne; les grèves en Suède de 1903 à 1907; Comité central d'études et de défense fiscale. — Nouvelles d'outre-mer : Paraguay. — Bulletin bibliographique. — Tableaux comparatifs des quantités de diverses marchandises importées en France pendant les six premiers mois des années 1909, 1908 et 1907.

**PARTIE COMMERCIALE.** — Revue générale. — Sucres, alcools d'industrie. — Prix courants des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille.

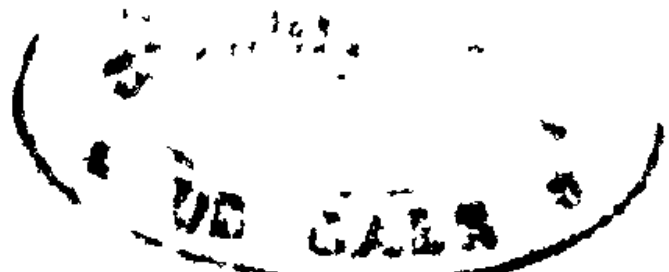
**REVUE IMMOBILIÈRE.** — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

**PARTIE FINANCIÈRE.** — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Banque de Russie. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Conseils généraux pour le placement d'une fortune. — Les impôts nouveaux en Angleterre. — Marché anglais, chemins de fer anglais. — Marché américain, valeurs américaines. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois et autrichiennes diverses. — Obligations des chemins de fer de Santa-Fé. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Compagnie des voitures; Métropolitain; Phosphates de Gafsa. — Mines d'or et valeurs des pays aurifères : Mines d'or du Transvaal; Mines de l'Ouest de l'Australie et de l'Ouest-Africain. — Assurances. — Cours des changes. — Renseignements financiers : Recettes des Omnibus, du Canal de Suez, des Chemins de fer de Porto-Rico. — Recettes hebdomadaires des Chemins de fer français et étrangers. — Rapport : Foncière-Transports.

**Bureaux : rue Bergère, 35, Paris (9<sup>e</sup>).**

Abonnements : Paris et Départements : Un an, 40 fr. Six mois, 20 fr.

# L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE<sup>1</sup>



## II. — LA CAMPAGNE CONTRE GUILLAUME II, ROI DE PRUSSE ET EMPEREUR ALLEMAND

Les accès de colère qui éclatent fréquemment et soudain contre Guillaume II sont une seconde manifestation de l'esprit public en Allemagne. Le tempérament du souverain fournit le prétexte. Les causes sont de même ordre que celles qui préparent l'introduction du suffrage universel, direct, égal pour tous et secret en Prusse.

M. de Bülow voulant un jour excuser l'empereur devant le Reichstag le définissait « une forte individualité ». Elle émerge, en effet, au-dessus du prestige de la fonction de roi constitutionnel, et tantôt elle inquiète, tantôt elle irrite le peuple allemand. Guillaume II a une conception optimiste de la vie; c'est pourquoi il mesure mal la considération qu'il faut accorder à l'importance des choses; son œil gris d'acier, où sont pourtant accumulées les habitudes héréditaires de regarder les hommes au visage, pour l'utilité et non pour le plaisir, discerne mal les idées qui les mènent et les intentions qu'ils cachent. Guillaume II a un tempérament d'orateur; il parle tantôt comme roi de Prusse, tantôt comme empereur allemand, car il est l'un et l'autre. Il faut bien le savoir. Et quand les Prussiens applaudissent, les Allemands protestent, et réciproquement. On l'accuse de gaspiller l'héritage de confiance gagné par ses ancêtres. C'est que, d'une main, il donne à l'empire ce que, de l'autre, il prend à la Prusse. On l'accuse encore d'avoir dissipé le capital de gloire acquis en 1870. Non, il l'a monnayé. Une contradiction, posée par Bismarck, mine le Hohenzollern. Il se plaint en ces termes du malheur des temps. « L'esprit de désobéissance se glisse dans ce pays. Il se sert d'un océan d'encre d'imprimerie et de papier pour voiler

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 juillet.

Lié 80

10491





les voies qui sont et doivent être claires pour quiconque connaît moi et mes principes. » Guillaume II est l'objet d'une « littérature » considérable. Des milliers de brochures légères et meurtrières, de lourds in-octavo lui sont consacrés. La presse s'occupe de lui presque quotidiennement. Les critiques dont il est l'objet s'expriment par les mêmes mots depuis vingt ans. C'est une campagne. Elle a battu son plein en novembre 1908. L'Allemagne s'est levée en masse et d'un bond. Pourquoi? Coordonnons les faits. La leçon jaillira de leur rapprochement.

\*  
\* \*

Le 28 octobre, le *Daily Telegraph* publia un article intitulé : *l'Empereur d'Allemagne et l'Angleterre*. Pendant son séjour à Londres, Guillaume II s'était entretenu avec différentes personnalités anglaises sur les relations des deux pays, l'état de l'opinion publique allemande et ses dispositions personnelles à l'égard de l'Angleterre. « Je ne puis que répéter, disait-il, que moi je suis un ami de l'Angleterre. Mais, dans mon pays, ceux qui ont ces sentiments sont une minorité. Dans les couches profondes du peuple, dans la classe moyenne en particulier, l'opinion est peu amicale pour l'Angleterre. Je travaille de toutes mes forces et par tous les moyens à améliorer nos relations. » Et pour s'attirer la reconnaissance du peuple anglais, il révélait que l'état-major allemand avait fourni un plan de campagne pour la guerre contre les Boërs. Des insinuations savamment dosées par l'habile « interviewer » étaient de nature à tendre les rapports entre l'Angleterre, la France et la Russie.

La publication de ce document jeta l'Allemagne dans la consternation. Devant la risée générale de l'Europe, cette résignation courroucée se changea bientôt en bruyante colère. L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* voulut l'apaiser avec des explications ou du moins en détourner le cours. Un « ami anglais », croyant que ces déclarations auraient une influence favorable sur les relations anglo-allemandes, donna aux différents entretiens dont il avait été le confident la forme d'une interview qu'il soumit à l'examen et à l'approbation préalable de Guillaume II. Celui-ci envoya le manuscrit au prince de Bülow et fit dépendre son acceptation ou son refus du jugement du chancelier. C'était constitutionnel. Mais le prince était en vacances, le manuscrit était en anglais, sur papier pelure. Il fut renvoyé au « département ». Un bureaucrate lut et approuva. Le chancelier rendit le papier à l'empereur sans objection. L'empereur l'apostilla. Et la bombe éclata.

Ce fut un grand événement. Il produisit l'impression d'une bataille perdue, dit un orateur au Reichstag. Les journaux de la chancellerie qualifièrent cette publication de « grave erreur ». Ils mirent une singulière insistance à répéter que le chancelier, seul responsable, l'aurait déconseillée, s'il avait lu lui-même l'article. Le prince de Bülow offrit, avec des excuses, sa démission. Ce geste soulignait la gravité de l'affaire. L'opinion l'interpréta comme un chœur interprète une mesure pour rien. L'empereur refusa la démission. Il se rendit à la Wilhelmstrasse, y resta deux heures, prit une tasse de thé, preuve familière d'entente cordiale et de considération optimiste de la contingence des choses et partit pour Donaueschingen chasser le renard.

La *Wiener allgemeine Zeitung* prétendit connaître les dépêches échangées entre l'empereur et le chancelier, sur le coup de la surprise. « Votre Majesté, aurait télégraphié le prince de Bülow, avait daigné me faire la promesse que jamais aucune de ses opinions ne serait publiée sans que j'en aie d'abord connaissance. Je vois, d'après le numéro du *Daily Telegraph* que je reçois à l'instant, que Votre Majesté a changé de point de vue. Je la prie d'accepter ma démission. » Et l'empereur aurait répondu : « A quoi pensez-vous, mon cher Bernhard, l'article est contresigné de vous. »

Dès que Guillaume II eut quitté la capitale, une violente campagne de presse commença. Elle dura une longue semaine, qu'on a appelée « la semaine noire de la monarchie ». L'histoire de Prusse dira « Journées de novembre 1908 » comme elle dit « Journées de mars 1848 ». D'une part, il y eut du sang versé qui allège les colères; de l'autre, un abcès de mauvaise humeur, qui s'amassait depuis vingt ans, perça en dedans.

L'empereur avait couvert le chancelier, personne ne couvrit l'empereur. Les organes de tous les partis furent impitoyables.

Dans l'hésitation du début, on cherchait à interpréter les causes de l'incident. Il n'est pas possible, disaient les uns, que le chancelier n'ait pas lu. On allait même jusqu'à prétendre qu'il s'était parfaitement rendu compte de la portée de l'affaire. Mais, pour sauver sa politique et satisfaire certaines rancunes, n'avait-il pas sacrifié le prestige de la noblesse dans le procès Eulenburg? D'autres soutenaient que le chancelier ne pouvait pas ne pas avoir lu, mais qu'il n'avait pas osé s'opposer à la publication des pensées impériales. Entre la négligence et la faiblesse, on optait pour la faiblesse. Ce fut le prétexte des attaques contre l'absolutisme, le gouvernement personnel de Guillaume II. On expliqua toutes les erreurs et tous les succès de la politique allemande par le caractère du souverain. On incrimina sa conception optimiste,

idéaliste, romantique, des hommes et des choses, ses incursions dans un domaine où il n'avait pas le droit de pénétrer, parce qu'il n'avait pas de responsabilités. Les organes conservateurs s'alarmèrent au point de risquer des conseils. *Le Reichsbote*, journal aux ordres de l'impératrice, disait : « Ces chasses au renard et ces dînettes sur l'herbe se sont répétées, par une coïncidence malheureuse, au moment de la crise actuelle. Dans les temps anciens et plus simples, chez les peuples non civilisés, le régime personnel absolu du prince était de mise, bien qu'il dégénérât souvent en tyrannie et en désordre ; mais, dans nos temps plus compliqués, un régime personnel absolu est impossible, même pour le mieux doué des souverains. *Cela ne peut pas durer ainsi.* »

La *Post*, journal conservateur indépendant, ajoutait : « Le trésor de sentiments monarchiques que l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> laissa à son successeur, est sans doute très riche, mais l'héritage le plus considérable peut être dissipé si on le gère de façon irresponsable. En face des droits des monarques, il y a des devoirs dont la violation peut saper les fondements d'une monarchie. L'institution de la monarchie, aux yeux du monarchiste convaincu et pensant en homme politique, doit passer avant la personne du monarque. » M. Harden tira la conclusion hardie de ces insinuations timides et respectueuses. Sans anonner il parla d'abdication : « L'empereur et roi veut-il renoncer à la couronne ? Il ne doit pas s'illusionner. Tous ses sujets sont maintenant contre lui. »

Du nord au sud de l'empire des centaines de réunions de protestation s'organisèrent spontanément. Il faut noter ce fait nouveau : l'opinion publique existe désormais en Allemagne. Elle se manifesta dans cette circonstance avec une intensité surprenante. Les socialistes ne furent pas seuls, cette fois, à dénoncer les dangers de la politique du gouvernement personnel. Les conservateurs firent publier dans les journaux du parti, une déclaration invitant l'empereur à se montrer plus discret et plus réservé. Elle fut approuvée par de nombreuses réunions d'agriculteurs. Les radicaux et les libéraux, rassemblés dans un nombre considérable de villes, adoptèrent des résolutions presque identiques. Ils déclarèrent que les récents événements avaient porté un préjudice grave au prestige de l'Allemagne et nuï à la confiance dans la loyauté de sa politique, demandèrent à l'empereur de renoncer aux manifestations intempestives de sa volonté personnelle, réclamèrent des garanties constitutionnelles, la responsabilité du chancelier et des ministres devant le Reichstag, la participation effective des Etats confédérés et de la représentation nationale au gouvernement de l'empire.



Enfin, quand l'écoulement du premier flot de remontrances et d'injures eut soulagé les esprits et les cœurs, un grand journal de province, le *Leipziger Tageblatt*, organe national libéral, dégagea de l'incident une première leçon à retenir. « La presse allemande a fait, dans les circonstances actuelles, son devoir. Elle a dit que la politique de l'empereur allemand n'est pas la politique du peuple allemand, et elle est malheureusement obligée aujourd'hui de pardonner à l'étranger beaucoup de choses qui jusqu'ici paraissaient être de la mauvaise volonté. C'est maintenant au Reichstag à faire son devoir et à veiller à ce qu'on ne fasse pas de lui une farce de parlement. »

La presse libérale orienta les espérances du peuple vers la représentation nationale. Elle lui rappela ses droits constitutionnels et l'enhardit à exprimer l'émotion, l'incertitude et la méfiance qui s'étaient emparé de l'Allemagne, d'une façon si claire qu'il fut impossible à l'empereur d'ignorer plus longtemps la situation. Et si le conflit entre la couronne et le peuple n'était pas réglé conformément aux exigences du Reichstag, celui-ci devrait refuser tout subside à l'absolutisme. Le chancelier lui-même ne saurait résister à cette pression de mécontentement général. Si la constitution est impuissante à préserver les biens les plus sacrés de l'Allemagne, il faut la changer. Elle pouvait être suffisante pour un Bismarck et pour le vieil empereur en qui tout le monde avait une confiance sans limites. Des temps nouveaux sont venus où l'appui des institutions est nécessaire aux hommes chargés des destinées de l'empire.

\*  
\* \*

L'interpellation au Reichstag eut lieu le 10 et le 11 novembre. Dans cette salle des séances, meublée de lourdes boiseries de chêne sur lesquelles le temps n'a pas encore mis cette patine d'histoire qui donne à celles des vieux hôtels de ville des pays germaniques un si grand air d'autorité, Bismarck a commenté, défendu, complété, consolidé son œuvre, dans une langue propre, qui n'est comparable qu'à celle de Thucydide pour l'incorrection, la précision, la puissance de mouvement, l'asservissement à une pensée impérieuse qui se moque de plaire et ne tend qu'à dominer et ne charrie que des mots de commandement, des substantifs et des verbes. Nous allons y entendre, pendant deux jours, des paroles que la colère fit monter du fond de l'âme nationale.

Chaque parti délégua un orateur à la tribune. La source d'où coulait la pensée qui les inspirait était alimentée par les mêmes sentiments. L'élégance et la mesure dans le reproche mirent seul

des nuances dans les idées exprimées. Guillaume II fut pris à partie sans aucun ménagement. S'élevant du particulier au général, les orateurs envisagèrent les préjudices causés au bon renom de l'Allemagne, à ses intérêts, à l'idée même de monarchie par la politique personnelle de Sa Majesté.

On fut unanime à déplorer l'immixtion d'un roi par la grâce de Dieu dans les affaires humaines. Et du côté droit de l'assemblée, nul vieillard ne surgit pour crier que le passé de la Prusse n'était pas tout à fait mort. Il y a pourtant de rares heures dans la vie des partis, comme dans celle des individus, où le silence équivaut à une abdication en matière de principe, à une apostasie en matière de croyances.

Du tumulte de paroles qui remplirent les séances de novembre, nous ne retiendrons que les traits profonds et cruels qui font empreinte sur la conscience d'un pays et détournent le cours des idées, des sentiments, des passions, qui constituent la trame de l'histoire, vers des destinées nouvelles. L'opinion de l'Allemagne exprimée par la presse, par les déclarations des différents partis et des associations les plus diverses, par des lettres privées, trouva un écho fidèle au Reichstag. Ce fut une protestation irritée contre les empiètements de l'empereur dans la politique de l'Allemagne, contre le gouvernement personnel.

L'explication psychologique, dit-on, des fautes commises ne les excuse pas tout à fait. Avec la nature impulsive de l'empereur, le retour de pareilles manifestations est toujours à craindre; c'est pourquoi il est absolument nécessaire de soumettre à un examen attentif et précis toutes les déclarations et tous les discours de Sa Majesté. Mais une politique de voyages circulaires rend difficile la conduite des affaires. D'autant plus que l'entourage de Guillaume II est mal composé. « C'est, dit M. de Zedlitz, député conservateur, dans l'atmosphère empoisonnée d'une cour byzantine que s'est développée la tendance autocratique du monarque<sup>1</sup>. » Entre lui et la nation, un abîme se creuse. Car, « dans toutes les circonstances de sa vie, le Kaiser ne pense pas comme un Allemand, ne parle pas comme un Allemand<sup>2</sup>. »

Triste destinée que celle de ce souverain, si souvent en opposition avec l'esprit de la masse du peuple allemand et qui a, jusqu'à présent, si peu profité de la leçon des événements<sup>3</sup>.

Le pays se demande : que va-t-il arriver? Si nous laissons

<sup>1</sup> *Stenograph. Berichte*, 10 novembre, p. 5378.

<sup>2</sup> M. Libermann von Sonnenberg (pangermaniste), *id.* p. 5402.

<sup>3</sup> M. de Gamp-Massaunen (parti d'empire). *Sten. Berichte*, 11 novembre, p. 5408.

passer le moment favorable pour exiger des garanties contre les empiètements du gouvernement personnel, il faut nous attendre à toutes les désillusions, à tous les succès de notre politique extérieure. Dans une réunion des conservateurs à Hirschberg, un ministre plénipotentiaire disait : « Si nous ne changeons pas de direction, nous irons à un second Olmütz. » Nous comprenons maintenant la méfiance de l'étranger à l'égard de notre politique, disait M. de Hertling, leader du Centre et l'un des hommes politiques les plus considérés de l'Allemagne. Nous avons parlé d'encerclement, mais nous avons maintenant l'impression que c'est par notre politique que nous nous sommes créés des adversaires <sup>1</sup>.

On écrit de toutes parts que les errements de la diplomatie allemande ont causé sur les affaires allemandes à l'étranger les dégâts d'un orage de grêle. Les luttes que le marchand allemand doit soutenir au loin contre la concurrence internationale sont rendues plus dures, car de tels événements servent à semer la méfiance et la mauvaise humeur contre l'Allemagne. Si les Allemands offrent des douceurs d'une main et tiennent dans l'autre un revolver chargé, prêts à une mauvaise surprise, le soupçon ne peut pas ne pas s'élever contre notre loyauté et notre bonne foi, ce palladium du marchand allemand. Il n'y a aucun doute que ce sont des manifestations comme celles que nous déplorons aujourd'hui qui ont ébranlé la confiance de l'étranger dans la sécurité et la droiture de la politique allemande <sup>2</sup>.

Une amertume profonde, l'émoi et la colère remplissent le cœur du peuple. Tout le monde a l'impression que l'Allemagne vient de recevoir un rude coup, que la confiance dans la capacité des hommes qui la gouvernent est ébranlée. La confiance du peuple est tombée au-dessous de zéro, ajoute un ardent pangermaniste. C'est une grande affliction pour les monarchistes convaincus <sup>3</sup>.

Un député libéral, M. Bassermann, assure qu'on vit dans un temps où le principe et les sentiments monarchiques ne doivent pas être mis à l'épreuve, parce qu'un grand parti républicain existe en Allemagne. Les socialistes réfutent cette assertion avec un éclat de rire. M. Singer explique la pensée du parti : « D'après la fiction constitutionnelle dans laquelle nous vivons, le roi doit être le premier serviteur de l'État, et je crois pouvoir dire avec raison que si un serviteur de l'État, un fonctionnaire, faisait quelque chose de semblable, le tribunal d'empire le mettrait en accusation <sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> *Stenogr. Berichte*, 10 nov., p. 5400.

<sup>2</sup> M. Wiemer, radical. *Stenogr. Berichte*, 10 nov., p. 5384.

<sup>3</sup> M. Libermann von Sonnenberg, *Stenogr. Berichte*, 10 nov., p. 5402.

<sup>4</sup> *Stenogr. Berichte*, 10 nov., p. 5388.

Si la représentation élue du peuple allemand s'abstient de poser la question de pouvoir entre la couronne et le parlement, par l'envoi d'une adresse à l'empereur, elle revendique hautement le droit de critique, car elle se souvient que l'empire et le Reichstag sont nés le même jour. Elle fonde ce droit sur le sentiment du peuple allemand, ému aujourd'hui jusqu'au fond de l'âme et unanime à croire que Guillaume II use du gouvernement personnel d'une manière qui ne sert ni les intérêts de la monarchie, ni les intérêts de l'Etat. Il ne faut pas se faire illusion, affirme-t-on de toutes parts, le sentiment monarchique dans le peuple allemand est en baisse. Les libéraux et les radicaux partisans de la monarchie constitutionnelle le regrettent, mais ils s'inscrivent en faux contre cette conception très répandue à l'étranger que le « porteur de la couronne<sup>1</sup> » est le facteur principal de la vie publique en Allemagne. La force du pays est ailleurs; elle est dans la capacité intellectuelle et dans la productivité économique du peuple.

Toutes les espérances du peuple allemand, prêt à payer et de son sang et de ses biens la politique d'un gouvernement responsable, sont aujourd'hui tournées vers le Reichstag. Dans cette question, il ne doit pas abdiquer; il doit être le centre de toutes les critiques libres et sincères, même si elles déplaisent. Au Reichstag doit se faire entendre une parole qui soit l'expression de la pensée publique.

Il faudrait presque se féliciter de ce pénible incident dont l'immense répercussion a fait voir à tous les yeux le danger du gouvernement personnel. Le moment est exceptionnellement favorable pour faire de la fiction parlementaire une réalité en Allemagne. Ne contristons pas le peuple allemand en remettant encore les choses à plus tard. Puisse le chancelier être à même de nous donner des assurances dans ce sens, arracher (*extrahieren*) à Sa Majesté une déclaration qui apaise les esprits, pacifie le pays en lui ôtant toute inquiétude pour l'avenir.

La réponse du chancelier au Reichstag laisse paraître un certain détachement mélancolique : « Je dois, dit-il, veiller à l'effet que produiront mes paroles à l'étranger et je ne veux pas aggraver davantage le préjudice causé par la publication récente du *Daily Telegraph*. » Après cette précaution oratoire, par laquelle il fait connaître à l'assemblée qu'il partage son avis sur le fond, il argumente sur l'exactitude des faits affirmés dans l'interview impériale. Ainsi, il n'y a pas eu de plan de campagne envoyé, mais simplement « quelques vues de nature académique ». Et il

<sup>1</sup> M. Wiemer, député radical, *Stenogr. Berichte*, 10 nov., p. 5382.

est absolument faux que la majorité du peuple allemand soit animée de mauvais sentiments à l'égard de l'Angleterre.

« L'empereur a voulu, dans une conversation privée, prouver qu'il a été méconnu et mal jugé. La constatation que la publication des paroles impériales n'a pas produit en Angleterre l'effet qu'en espérait Sa Majesté l'Empereur, tandis qu'elles ont produit en Allemagne une profonde émotion et de douloureux regrets, va amener Sa Majesté l'Empereur, — j'ai acquis cette conviction durant ces pénibles journées, — à s'imposer à l'avenir, même dans ses conversations privées, la réserve qui est indispensable pour l'unité de notre politique et pour l'autorité de la couronne. (*Bravo à droite.*) S'il en était autrement, ni moi, ni aucun de mes successeurs ne pourrait assumer la responsabilité. (*Bravo à droite et parmi les nationaux libéraux.*) J'endosse toute la responsabilité pour la faute commise dans l'examen du manuscrit. Lorsque parut l'article du *Daily Telegraph*, de l'effet funeste duquel je ne pouvais pas douter un instant, j'ai donné ma démission. Cette décision s'imposait, et elle ne m'a pas été difficile à prendre. La plus grave et la plus pénible résolution de ma vie politique a été de rester à mon poste suivant le désir de Sa Majesté l'Empereur... Combien de temps cela me sera possible, je l'ignore<sup>1</sup>. »

Ces déclarations furent vivement applaudies par les conservateurs et les nationaux libéraux; les socialistes les sifflèrent. Le Centre, impassible, songeait sans doute, avec componction, à certaine séance de décembre 1906 et faisait tenir toute la philosophie du spectacle dans le refrain de la célèbre ballade : *Die Toten reiten schnell!* « Les morts vont vite. »

Les orateurs de la « seconde garniture », — comme on appelle au Reichstag ceux qui succèdent à la tribune aux porte-parole des grands partis, — parlèrent le second jour. Le prince de Bulow assista à un nouveau débordement de violences, tantôt les bras croisés, tantôt feuilletant ses papiers d'une main nerveuse. Soit qu'il n'eût plus rien à dire, soit que son sens de la mesure le mit en état d'infériorité, il ne répondit pas. Son silence, très remarqué, donna lieu à des interprétations diverses. Après la bataille, beaucoup le déplorèrent. Le recul du temps ne l'explique pas davantage. En relisant, aujourd'hui, le compte-rendu sténographique de ces débats, nous nous remémorons que jamais à la tribune française, de 1815 à nos jours, on n'a ainsi traité un chef d'Etat, quel qu'il fût. Le chef du gouvernement, quel qu'il fût, de

<sup>1</sup> *Stenogr. Berichte*, 10 novembre, p. 5396.



M. de Polignac à M. Briand, aurait trouvé, pour protester contre des duretés qui passent l'injustice, des accents d'indignation qui ne sont pas sortis du cœur de M. de Bülow. Pour trouver, dans les annales du régime parlementaire, des séances qui rappellent celles de novembre 1908 au Reichstag allemand, il faut se reporter aux lendemains de révolution où l'on piétine les souverains déchus et exilés. Au cours de l'interpellation, presque tous les orateurs se préoccupèrent de savoir si l'empereur serait exactement informé des attaques personnelles, des critiques, de la désapprobation générale dont il était l'objet. Le 15 novembre, une note officieuse de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* vint rassurer l'opinion sur ce point, en disant que c'était l'un des principaux devoirs du chancelier de porter à la connaissance de l'empereur tout ce qui peut contribuer à l'éclairer sur la situation intérieure ou extérieure, et qu'il s'était pleinement acquitté de ce devoir, dans les circonstances actuelles.

La presse libérale estimait que Guillaume II devait être mis en mesure de s'apercevoir que le mouvement contre l'autocratie qui a commencé en Russie, pour gagner la Perse et rentrer en Europe par la Turquie, faisait aujourd'hui son apparition dans l'empire allemand. Aucun journal ne fut poursuivi pour crime de lèse-majesté, accusation dont on usait et abusait parfois la veille encore. La justice aurait dû commencer par sévir contre presque tous les orateurs du Reichstag. Elle recula devant l'énormité de l'entreprise. Il faut noter ce fait nouveau comme un des plus suggestifs de cette « semaine noire » de la monarchie prussienne.

\*  
\* \*

Il fut bientôt manifeste que la discussion du Reichstag n'avait pas résolu la crise intérieure. L'opinion n'était pas satisfaite. La commission des affaires étrangères du Bundesrath, composée des ministres des cinq plus grands États, s'assembla et, bien que la discussion ne fût pas publique, les journaux annoncèrent que les délégués des États confédérés partageaient les idées du chancelier sur la ligne de conduite à suivre, tant sur la politique intérieure qu'extérieure et approuvaient son attitude devant le Reichstag. « Les peuples allemands ont le ferme espoir d'être soutenus par leurs dynasties particulières auxquelles ils sont profondément attachés », dit le président de la Chambre bavaroise, M. de Orterer. L'empire se dressait contre Guillaume II. Contre le roi de Prusse on invoquait les rois et les princes des pays germaniques.

Toute l'Allemagne attendait avec anxiété le résultat de l'entrevue entre M. de Bülow et Guillaume II. Le 17 novembre, le

président du Conseil des ministres prussiens, chancelier de l'empire vint à Potsdam poser, au nom du peuple allemand, la question de confiance au souverain. Dans les lieux où erre l'ombre du grand Frédéric, le mot célèbre « se soumettre ou se démettre » s'emplissait de souvenirs historiques qui le rendaient émouvant. L'empereur capitula. Le chancelier célébra sa victoire dans un document qu'il faut reproduire. Il recèle le secret des événements qui se dérouleront dans l'Allemagne de demain. Nous le considérons comme un appendice nécessaire aux œuvres complètes de Bismarck. Il parut dans la *Gazette de Cologne*, le 18 novembre, précédé de l'astérisque officiel :

La conversation a eu lieu et le résultat a été celui que tous les patriotes espéraient; l'empereur a accueilli les explications détaillées et franches du chancelier avec un grand sérieux et en a tiré les conclusions que comportait la situation, et qui seules pouvaient nous sortir d'un grand conflit.

L'empereur a expressément approuvé le discours que le chancelier prononça au Reichstag et, ce faisant, il a ratifié les phrases par lesquelles le chancelier avait exprimé sa conviction que l'empereur observera désormais dans ses entretiens privés, cette réserve qui est aussi indispensable pour une politique suivie, que pour l'autorité de la couronne.

L'empereur a, de plus, donné au chancelier l'assurance de sa persistante confiance.

Le programme de gouvernement, auquel l'empereur se tiendra, à l'avenir, conformément aux déclarations du chancelier, consiste dans le devoir, pour lui le plus haut, « d'assurer la stabilité de la politique de l'empire, sous la garde de la responsabilité constitutionnelle. »

Ainsi, la crise qui pendant quinze jours a agité l'Allemagne a abouti, selon nous, à une solution satisfaisante. Nous savons très bien que de beaucoup de côtés, des assurances, pour précises et solennelles qu'elles soient, ne sont pas tenues pour suffisantes, et qu'on voudrait les fortifier par des garanties en forme de projets de lois ou de modifications à la constitution.

En principe, on ne pourra rien objecter contre de telles demandes, car ni la constitution, ni les lois ne sont faites pour l'éternité, et des changements dans les rapports et dans les vues auront souvent pour suite que ce qui paraissait hier bon et avantageux n'est plus aujourd'hui utilisable et peut même être nuisible.

Comme principe premier, il apparaît que le droit public d'un pays moderne ne peut pas se pétrifier, mais doit toujours, au contraire, être mis en accord, très prudemment et sans secousse, avec la mentalité du peuple et les exigences de la vie.

Les déclarations que l'empereur a faites au chancelier répondent, selon nous, au besoin du moment et un pesant souci est dissipé. Si des suites législatives, — et lesquelles? — doivent être données aux événements actuels, c'est une question qui reste réservée pour un examen ultérieur et calme. En tout cas, ces suites ne seront pas celles que s'imaginent les socialistes.

Que les mots ne soient rien que des mots, nous ne voulons pas le croire dans les circonstances présentes, car la situation d'où ces mots sont sortis était si sérieuse qu'on ne pourra pas l'oublier de longtemps.

Il ne s'agit pas seulement du passé. Il y a là une indication et un avertissement pour l'avenir. Car aussi peu que l'empire, et moins encore que lui, l'empereur peut désirer que les événements des dernières semaines se répètent. Ce furent de durs, de mauvais jours, et pourtant, d'après tout l'ensemble de l'affaire, nous ne voudrions pas ne pas les avoir vécus, car nous en attendons une amélioration de nos conditions; nous espérons que la politique allemande pourra se mouvoir à l'avenir sur une base plus ferme et plus stable et que son prestige à l'étranger, ébranlé, se rétablira...

La grande majorité de notre peuple a des sentiments profondément monarchiques et, abstraction faite des partis de révolution, les Allemands n'auraient pas eu de plus vif désir que de pouvoir suivre, en pleine confiance, la direction de l'empereur.

Pour eux, ce fut un effort, disons mieux, ce fut une douleur d'être obligés de se mettre en contradiction avec la personne de l'empereur. Dans le temps de libre discussion où nous vivons, on ne peut pas dissimuler que cette contradiction existait depuis longtemps déjà et que si elle ne s'était pas manifestée plus tôt, c'est précisément parce que, prendre position contre l'empereur impliquait une résolution pénible et douloureuse.

Du jour, toutefois, où les derniers événements augmentèrent le total accumulé du malaise et de l'inquiétude politiques, non seulement la résolution de contredire l'empereur fut prise, mais elle fut virilement mise en acte.

Il y a eu des exagérations au fond et des fautes de tact dans la forme; mais, dans l'ensemble, le peuple allemand, par ses manifestations dans la presse et au Reichstag, s'est attaché fermement à cette conviction : « *Cela ne peut pas continuer plus longtemps comme cela.* »

Du sud au nord, depuis les libéraux avancés jusqu'aux conservateurs purs, il n'y eut qu'une voix...

Non seulement l'empereur a été informé de ce que disaient et pensaient la presse et le Reichstag, — cela est naturel, — mais le chancelier n'a laissé aucun doute dans l'esprit de l'empereur sur ses sentiments personnels et sur sa décision de renoncer à la direction des affaires de l'Empire, si l'empereur ne voulait se résoudre à modifier la manière dans laquelle il était si souvent intervenu dans les affaires de l'Etat.

Personne n'était présent à l'entrevue entre le souverain et le chancelier, mais on peut être certain que le chancelier a exposé devant l'empereur le tableau complet et sombre de la situation présente.

Il a dû le rendre attentif au danger que présentait l'éloignement toujours grandissant entre le souverain et le peuple, et son exposé a dû prendre une force plus grande quand il a fait allusion au fait que non seulement lui-même, mais le ministère prussien tout entier, considéraient certaines manifestations du pouvoir personnel comme incompatibles avec les intérêts du pays.

Et non seulement le chancelier et le ministère prussien, mais les représentants des Etats confédérés dans le comité des affaires étrangères du Conseil fédéral, étaient unanimes sur ce point. Eux aussi

élevaient leurs voix, à la fois une prière et un avertissement pour montrer à l'empereur les dangers de la route qu'il avait jusqu'ici suivie. C'était à l'empereur de décider. Il l'a fait comme nous l'espérons.

L'orgueil et le tempérament étaient opposés à ce retour sur soi-même, mais le patriotisme et la nécessité politique l'exigeaient, et si la lutte intérieure qui s'est poursuivie chez l'empereur a abouti à la renonciation, ce fait est d'autant plus digne de gratitude qu'il ne correspond pas à son caractère.

La difficulté de la résolution est pour nous une garantie de sa durée.

La leçon du serviteur au maître fut diversement interprétée. Les partis qui ont peur de l'avenir la jugèrent suffisante et trouvèrent que ce qui devait être dit avait été dit.

Ceux qui voient le salut de l'Allemagne dans l'avenir du parlementarisme poussèrent un soupir de déception. L'opinion libérale et radicale s'était condensée autour d'un mot : des garanties constitutionnelles. On ne demandait pas seulement à l'empereur l'abdication de sa volonté personnelle dans les affaires politiques, on voulait un chancelier responsable devant le parlement. Le Reichstag devait avoir le droit d'intervenir dans sa nomination. On déposa de nombreuses propositions de revision de la constitution allemande du 16 avril 1871. Elles furent discutées le 2 et le 3 décembre. Le gouvernement s'abstint d'y prendre part. La crise de novembre finit sans sanction parlementaire. Les organes bismarckiens, qui avaient été les plus violents dans la campagne contre Guillaume II, protestèrent contre les remèdes avec lesquels on prétendait résoudre la crise de novembre. C'est dans les Etats les plus mal organisés, disaient-ils, que les ministères sont responsables devant le parlement. La constitution donnée au peuple allemand est conforme aux nécessités de l'empire. Ce qui lui manque, ce ne sont pas de nouvelles garanties, ce sont *des hommes*.

La constitution suffisait, en effet, à l'homme qui l'avait faite à sa taille. Mais le temps a faussé les calculs qui avaient assemblé et fait jouer ensemble les forces allemandes, il y a quarante ans. Aujourd'hui, Bismarck pèse d'un poids lourd sur l'édifice qu'il a construit. Il y a sinon un parti, du moins un esprit bismarckien qui, en perpétuant des traditions et des méthodes surannées, rend la tâche dure à ses successeurs.

\*  
\* \*

Les partisans de l'introduction du suffrage universel et direct en Prusse, nous l'avons dit, ajoutaient à leurs raisonnements le poids de l'opinion du chancelier de fer. C'est Bismarck qui mène aussi la campagne contre Guillaume II, roi de Prusse et empereur allemand.

Au milieu des places publiques des grandes et des petites villes qui lui rendent témoignage de leur prospérité; au-dessus des monticules qui ouvrent des perspectives sur le pays germain, sa figure impérieuse se dresse et sollicite les admirations et les regrets. Ces bronzes durs et ces colonnes de pierre massive fournissent au peuple allemand un terme de comparaison entre le présent et le passé. A chaque difficulté qui surgit à l'intérieur ou à l'extérieur, politiques et écrivains, petits rentiers et maîtres d'école, contremaîtres d'usine et médecins de campagne, artisans et boutiquiers cherchent des moyens de solution, une ligne de conduite, des vues d'avenir dans l'œuvre écrite de l'ouvrier de l'unité allemande. On voit, dans d'humbles maisons, un gros volume compact, relié de toile rouge, aussi éraillé et fatigué par l'usage que la vieille bible de Friedrichsruh, dans laquelle le Junker Otto de Schönhausen chercha fidèlement son inspiration pendant sa vie entière.

A toutes les heures d'inquiétude et d'incertitude, une question se pose dans la presse, dans les assemblées politiques, dans les brasseries : Que ferait Bismarck? Cet appel incessant au grand mort ne jaillit pas seulement du cœur d'un peuple qui garde les yeux fixés sur les pages les plus glorieuses de son histoire à laquelle il demande des enseignements. Il est aussi et surtout, dans son esprit, une expression de défiance à l'égard de ceux qui sont chargés de prolonger les temps héroïques; un signe de détachement à l'endroit du Hohenzollern dont l'activité fiévreuse prétend assumer à elle seule la tâche difficile d'orienter l'empire dans des voies nouvelles et pacifiques. Bismarck congédié se venge.

On a maintes fois raconté la démission imposée. Il faut mettre en relief les raisons qui la provoquèrent, car elles doivent prendre place dans l'enchaînement des causes de la mauvaise humeur du peuple allemand contre Guillaume II. En 1890, Bismarck avait soixante-quinze ans. Il avait fait l'Allemagne et régenté l'Europe. La gloire, que Bossuet appelle un vin fumeux, avait mis dans sa tête affaiblie l'idée qu'il était infailible et nécessaire. Il se croyait immuable. Cependant le colosse cassé pesait lourdement sur les épaules des épigones. Autoritaire, tranchant, irritable à l'égard de ses compatriotes et de ses collaborateurs, hautain à l'égard de son souverain, versatile à l'égard des alliés de son pays, chacun pensait tout bas ce qu'un député conservateur, M. Arendt, osa écrire un jour : *Es gelingt nichts mehr!* Rien ne réussit plus, ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Le système est épuisé. L'homme de la dépêche d'Ems n'avait plus à sa disposition qu'un des deux éléments qui avaient fait sa force : la brutalité. L'âge avait paralysé



la ruse. Il ne parlait plus que le poing tendu. Du haut de la tribune du Reichstag, il se laissait aller à insulter les nations voisines. Ses propos inutiles préparaient l'alliance franco-russe. « Il n'avait plus sa tête à lui<sup>1</sup> ».

Après avoir longtemps mené les hommes, il les méprisait, les fuyait, quittait Berlin pour de longs mois, s'enfonçait dans ses bois, retournait au plaisir de sa jeunesse dont le rêve avait été, disait-il, d'acquérir quelque notoriété en agronomie. Ces absences prolongées étaient interprétées comme une marque de dédain envers ses collègues du ministère, les assemblées parlementaires et la famille royale. Ce qui était plus grave, elles lui faisaient perdre contact avec le personnel politique. Il ne se rendait plus un compte exact des évolutions de l'opinion publique et des nécessités nouvelles de l'empire. Cependant, par la constitution de 1871, il avait concentré dans ses mains tous les pouvoirs gouvernementaux et il en était de plus en plus jaloux.

Guillaume II avait trente ans, le sentiment de ses devoirs, la conscience de ses droits, la volonté d'être le maître, une intelligence richement ornée des dons les plus divers. « Entre l'empereur et Bismarck, c'était une question de pouvoir<sup>2</sup>. »

On a écrit plusieurs douzaines de livres sur la démission de Bismarck. Presque tous cherchent dans l'ordre psychologique la cause du conflit. Il éclata au sujet des lois de répression contre les démocrates socialistes<sup>3</sup>. Le génie de Bismarck avait besoin d'un ennemi extérieur ou intérieur. Au dehors tout était à la paix. Au dedans une puissance nouvelle montait. Bismarck pensait qu'il fallait lui barrer la route avec des lois impitoyables. « On ne transformera pas la *Social-Démocratie*, mais un jour viendra où il sera nécessaire de la faire fusiller. »

Tel n'était pas l'avis du jeune souverain : « Je ne peux inaugurer ainsi mon règne, répliquait-il, et noyer mon peuple dans le sang. Je ne veux pas être appelé le prince mitraille. » Il avait à un très haut degré déjà le sens des questions sociales qui allaient occuper la place principale pendant l'ère nouvelle dans laquelle entraient l'Allemagne. Et il entendait prendre l'initiative des lois sociales afin de n'en pas laisser le mérite aux parlementaires. Un rescrit annonçant « le développement de la législation d'assurance pour les travailleurs » et « une enquête sur les prescriptions relatives aux ouvriers de fabrique » furent élaborés sur l'ordre de

<sup>1</sup> Hohenlohe, *Denkwürdigkeiten*, II, p. 456.

<sup>2</sup> Hohenlohe, *id.*, II, p. 465.

<sup>3</sup> Voir l'ouvrage de M. P. Matter, *Bismarck et son temps*, 3 vol. in-8°. 1905-1908.

l'empereur, sans la permission de Bismarck, et lus au Conseil des ministres. Il bondit et se plaignit que ce projet dépassât le plan de réforme sociale exposé dans le message de Guillaume I<sup>er</sup>, le 17 novembre 1881 et qu'il empruntât une partie du programme des socialistes, sans fournir les moyens de s'opposer à leur propagande révolutionnaire. Il déclara qu'il ne contresignerait pas les rescrits avant de les avoir remaniés. Devant l'obstination de l'empereur, Bismarck tira de son sac le subterfuge de la réunion d'une conférence internationale, pour délibérer et mûrir des mesures de cette importance. Il espérait ainsi « mettre un frein à l'élan humanitaire de son maître ». Guillaume II l'accepta, ainsi que les adoucissements proposés par les libéraux à la loi de répression votée en 1878, à la suite des attentats contre Guillaume I<sup>er</sup>, et qui revenait en discussion le 25 janvier 1890. La loi fut repoussée par les conservateurs comme trop douce, par les libéraux comme trop sévère.

Le 4 février, les rescrits sociaux furent publiés dans le *Moniteur de l'Empire*. Pour la première fois, depuis vingt-sept ans, la griffe de Bismarck manquait au bas des documents avec lesquels on dessinait, décidait, parachevait l'unité allemande. Il quitta la chancellerie le 20 mars. Sa chute fut un événement européen. En Allemagne, l'émotion causée par la nouvelle fut de courte durée et fit place à un sentiment de soulagement général. Le Reichstag et le Landtag gardèrent le silence; les radicaux et les socialistes se réjouirent; la nation resta froide jusqu'au fond du cœur (*Kühl bis an Herz hinein*). Seuls les nationaux libéraux et les conservateurs d'empire (*Reichspartei*), craignant l'inconnu du lendemain, le regrettèrent.

Friedrichsruh devint le centre de l'opposition à la politique des successeurs de Bismarck qui dirigea lui-même la campagne de presse des *Hamburger Nachrichten*. De là aussi partirent les critiques décochées à l'adresse de Guillaume II. L'humeur du solitaire et des publications vindicatives inquiétèrent souvent le gouvernement allemand.

Il mourut sans avoir pardonné. Son âme, gonflée de colère, soulève de temps en temps la pierre du tombeau érigée à l'orée d'un bois, sous l'ombre des chênes; elle produit des houles d'opinion qui passent par-dessus les barrières constitutionnelles de la Wilhelmstrasse et viennent déferler contre le château royal.

\*  
\* \*

L'heure où le prince de Bülow rentra au palais de la Wilhelmstrasse, après l'entrevue de Potsdam, marque, sans

doute, dans l'esprit public allemand, le point culminant de sa carrière. L'acte qu'il venait d'accomplir le haussait jusqu'à la taille de son illustre prédécesseur, parce qu'il le vengeait de la manière dont il en était sorti.

Publicistes inutilisés dans le gouvernement de l'Etat, dont les plumes les plus acérées sont tenues par des israélites; bureaucrates rêvant de grandes guerres pour le plaisir de calligraphier des traités fameux; diplomates à œillères, irrités de ce que leur froncement de sourcil n'intimide plus l'Europe; étudiants étonnés de voir que le présent dégage moins d'enthousiasme que le passé reconstitué dans les livres; banquiers en quête d'argent et qui aimeraient mieux mettre le poing sous le nez du prêteur que de tendre la main; armée des commis-voyageurs qui auraient besoin d'une poigne redoutée pour imposer leur marchandise; industriels songeant à l'avenir devant l'amoncellement de la surproduction; couches profondes des classes moyennes qui n'arrivent pas à comprendre qu'une livre de viande coûte plus cher après qu'avant Sedan; hobereaux déracinés par la tourmente de 1871, promenant dans l'Allemagne nouvelle leur prestige de sous-préfet et administrant pour trois mille marks des gens de peu qui ont fait d'insolentes fortunes dans le court espace de temps où ils prenaient eux-mêmes conscience de leur pauvreté relative, expriment toutes leurs conceptions politiques dans un soupir : *Leider, Bismarck ist immer todt*<sup>1</sup>. Ce sont les ennemis de Guillaume II.

En effet, Bismarck continue à être mort. C'est la fin de l'époque héroïque. Il faut maintenant vivre terre à terre, s'appliquer à des comptes de banque, de boutique, de cuisine. La difficulté de ces besognes sans gloire a jeté l'Allemagne dans le pessimisme. Il n'est point d'ordre métaphysique. Dans l'interpellation de novembre, un député radical disait : « Le Reichstag s'est transformé en tribunal. Personne n'a défendu l'empereur. Tous les partis, tous les milieux, même les mess d'officiers sont d'accord pour exprimer la même opinion : la bouche qui a prononcé ces paroles : « Je ne veux pas de pessimistes », a créé elle-même des millions de pessimistes<sup>2</sup>. »

Les manifestations inopportunes, les discours maladroits, les écrits inconsidérés n'ont été que le prétexte des mouvements de mauvaise humeur contre Guillaume II. Les causes sont plus profondes. Sans doute, on reproche à l'empereur d'abuser de la parole. C'est la rançon que paient la plupart de ceux qui sont affligés de ce don. Et il est évident qu'un peuple, taciturne d'une

<sup>1</sup> Hélas! Bismarck est toujours mort.

<sup>2</sup> M. Haussmann, *Sten. Berichte*, 11 nov., page 5419.

part, avide d'autre part de résultats pratiques immédiats et que hante la peur de l'Angleterre établit entre le roi Edouard silencieux, constitutionnel, et Guillaume II, bavard et roi par la grâce de Dieu, une comparaison qui ne tourne pas à l'avantage de ce dernier. Mais la psychologie d'un homme, quelque place qu'il tienne dans son pays, n'est pas un fait suffisant pour expliquer toute l'histoire de ce pays. De la trame qui la constitue, tirons d'autres fils pour en examiner la nature et la solidité.

Le plus grave grief que les adhérents attardés des méthodes bismarckiennes font valoir contre Guillaume II, c'est de s'intituler l'empereur de la paix. Sous son règne, le rôle de l'Allemagne dans le monde a changé de figure. Son hégémonie politique s'est transformée en impérialisme économique. Son action a eu plus de succès sur les marchés que dans les chancelleries. Les puissances européennes ont fait maints tours de valse qui ont déplu à Berlin. La mauvaise humeur, les menaces, les *sabelrasseln* (cliquetis de sabres), n'ont rien empêché. Les alliances ont été consolidées, de nouvelles ententes ont été conclues. La parole de la France, bénéficiant d'une histoire d'honneur la plus ancienne et la plus prestigieuse du monde, a retrouvé son poids et son crédit dans le concert des nations. On reproche à Guillaume II de n'avoir pas imposé le veto de l'Allemagne, au besoin par la guerre. Les représentants du peuple allemand ont, nous l'avons vu, expliqué au Reichstag « la méfiance de l'étranger » par « les errements de la diplomatie allemande ». Ils ont accusé l'empereur d'être cause de l'encerclement prétendu de l'Allemagne. Le chancelier a écouté ces accusations sans rien objecter. Le pays manque d'hommes, dit-on encore. C'est pourquoi l'on s'en prend à l'homme dont la personnalité éminente a empiété sur des domaines constitutionnellement réservés. Les critiques ont pris corps sous la forme d'opposition au « gouvernement personnel ». On fit, contre Louis-Philippe, une campagne analogue, avec les mêmes armes et pour les mêmes raisons, pendant l'ère française de « l'enrichissez-vous ». On ne lui pardonna jamais de n'avoir pas fait la guerre en 1840. En novembre 1908, l'empereur fut puni de n'avoir pas usé, en juin 1905, du seul droit que lui confère la constitution : le droit de déclarer la guerre. La crise intérieure fut, par hasard ou à dessein, grossie de complications extérieures. Était-ce pour l'atténuer ou l'aggraver ? Qu'importe ; mais l'on vit ce spectacle singulier et plein d'enseignements : l'opinion européenne appuyant de sa sympathie le bon droit de la France dans l'incident des déserteurs de Casablanca, pendant que l'opinion allemande était déchaînée contre Guillaume II.

Les « errements de la diplomatie » sont de mauvais prétextes passagers du pessimisme qui s'est emparé du peuple allemand. Il est le confluent social de raisons d'ordre économique.

Bismarck était convaincu que l'Allemagne avait atteint le point culminant de la puissance politique. Reprenant le mot de Metternich, il avait parlé des « Etats saturés <sup>1</sup> ». Il avait affirmé plusieurs fois au Reichstag que l'empire n'avait plus besoin de tirer l'épée pour une plus grande expansion territoriale. Le premier et le plus pressant besoin était de consolider l'œuvre accomplie. Il jugeait la tâche difficile. Il voulait, par ces déclarations, calmer les craintes des nations étrangères qui voyaient dans les événements de 1864 à 1871 le prélude des conquêtes de l'Allemagne en Europe et rompre le cercle de méfiance qui entourait le nouvel empire. Il fallait rassurer la Russie et surtout les pays limitrophes comme l'Autriche, la Hollande, la Suisse que les ethnographes, philologues, historiens et publicistes avaient dénoncés comme détenant des éléments de race germanique. Il importait de tranquilliser l'Europe, en l'informant qu'on avait tiré du principe révolutionnaire des nationalités tout le bénéfice qu'il comportait. L'Allemagne de Bismarck était saturée de conquêtes. Mais les temps sont changés. Une Allemagne nouvelle naît de l'ancienne et, pour prendre son essor, brise la gangue historique. L'Allemagne de Bismarck était un pays dont les intérêts ne s'étendaient pas sensiblement au-delà de l'Europe, tandis que les conditions d'existence politique, sociale, économique de l'Allemagne de Guillaume II ont changé de fond en comble. Elle est devenue par la force des choses intérieures une puissance mondiale, *Weltmacht*, parce qu'elle a besoin pour vivre d'un marché mondial, *Weltmarkt*. Le problème qui domine tous les autres dans l'Allemagne contemporaine, c'est le problème du nombre qui pose celui des subsistances.

En 1871, l'Allemagne comptait 40 millions d'habitants, 60 millions en 1905. En moins d'un demi-siècle la population a augmenté de 50 pour 100, et d'après les calculs les plus sages des démographes elle en comptera 80 millions en 1925. Comment se nourriront-ils ? Cette préoccupation assombrit les esprits. La *Stimmung* de 1870-1871 se change en pensées chagrines ; l'exaltation patriotique que donne la victoire et qui a si puissamment contribué à l'essor industriel et commercial se calme et se change en fièvre d'un autre ordre. Le programme économique des élections du Reichstag, en 1907, avait été condensé par les partis populaires

<sup>1</sup>*Bismarck dresen*, 11 janvier 1887, édition Ph. Réclam, t. XI, p. 228.



dans ce mot de combat : *Hungerwahlen*, élections de la faim.

Le sol de l'Allemagne ne peut guère nourrir plus de 40 millions d'hommes et l'on se reporte parfois vers les années 60 comme vers les temps d'heureux équilibre entre les hommes et la nature des choses. Le déficit alimentaire de l'Allemagne, c'est-à-dire le prix des denrées nécessaires à la consommation, venant de l'étranger, dépasse actuellement 2 milliards.

Quelles sont les conséquences sociales de cette transformation économique? Quelle expression politique Guillaume II a-t-il cherché à leur donner pour assurer l'avenir de l'Allemagne et quelles sont les forces qui se lèvent aujourd'hui pour disputer le pouvoir au roi de Prusse?

\*  
\* \*

Bismarck a fait de la Prusse la clef de voûte de l'empire allemand. Cependant, il a posé les causes de la ruine de la monarchie prussienne, en tant qu'elle est l'expression historique de facteurs politiques, économiques et sociaux suffisamment connus pour que nous ne les exposions pas ici. Bebel a dit un jour que l'unité allemande aurait pu être faite sans le chancelier de fer, et mieux et plus facilement. L'immense majorité du peuple allemand et presque tous les diplomates de l'univers trouvent le paradoxe absurde. Nous estimons, avec quelques vieilles barbes survivantes des temps idéalistes et déconsidérés de 1848 que les difficultés réalistes, résultant pour l'Allemagne de l'emploi de la méthode bismarckienne, en feront une vérité généralement admise avant qu'il ne se soit écoulé un demi-siècle.

Bismarck, a réalisé l'unité nationale allemande par voie révolutionnaire et belliqueuse. Une guerre heureuse a activé et faussé la transformation de ce pays agricole en pays industriel.

Monarchie et nation sont deux concepts indépendants l'un de l'autre et il a fallu une longue révolution historique pour que les Hohenzollern deviennent les représentants de la pensée nationale allemande. Dans le concept « nation » de formation moderne il entre un élément démocratique révolutionnaire, car la nation est autre chose que la somme des sujets d'un prince. Dans l'histoire moderne, l'éveil du sentiment national a amené le recul de la tradition monarchique. Concomitance ou effet? Ce n'est pas le moment de l'examiner. Au temps de Metternich, tous les princes allemands, à l'exception peut-être du duc de Weimar, regardaient avec angoisse se développer les « aspirations nationales ». La monarchie prussienne ne fut pas exempte de cette crainte. En 1824, défense fut faite à un éditeur de réim-

primer les *Discours à la nation allemande* de Fichte, un des livres qui ont le plus activement contribué à la formation de l'unité des intelligences, et qui demeure comme un des plus magnifiques exemples de l'action des idées sur les passions des hommes, et par suite sur les événements de l'histoire.

Le « patriotisme » était matière à contravention, et le nationalisme considéré comme révolutionnaire, selon ses origines. Le bon citoyen n'était pas nationaliste, mais fidèle au roi, fidèle au grand-duc, fidèle au duc. Chaque génération a inclus dans les mots peuple ou nation un sens différent. Pour Goethe, la nation n'est pas un idéal politique, mais une forme de civilisation qui s'exprime avec une langue nationale. Lessing, au milieu du dix-huitième siècle, n'a idée que d'un théâtre national. Schiller, qui fut touché par l'esprit de la Révolution française et obtint le titre de « citoyen », parle d'esprit national.

La révolution de 1848 fut l'aboutissement populaire d'un long travail d'idées, un essai de constitution des unités nationales en Europe. L'unité allemande fut votée à Francfort en 1849. Vingt-sept petites monarchies avaient donné leur adhésion à la constitution. La Saxe, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg se réservaient. Le roi de Prusse refusa de prendre la couronne impériale des mains du peuple. Le radicalisme nationaliste fit alors appel à la force. Karl Vogt, le 4 avril 1849, après les déceptions de 1848 qui firent perdre la foi dans l'action des idées, proposa une alliance de la démocratie et de l'armée.

Dans l'Europe, de 1850 à 1870, le fait dominant et opérant, c'est l'alliance du peuple et de l'armée. Les nations se forment dans les cadres craqués des vieilles monarchies. A l'absolutisme royal se substitue la souveraineté nationale. L'empire allemand se fonde au détriment des royautés allemandes. Toutes, sauf une, de réalités qu'elles sont, deviennent des fictions. La Prusse subsiste, comme président du syndicat national. « La Prusse seule, disait Treitschke, est restée un Etat souverain, les autres non. » Bismarck a ruiné l'idée de légitimité en Allemagne, idée formulée dans l'Europe de Metternich pour résister au mouvement révolutionnaire des nationalités. Il a cependant voulu conserver et accoupler et consolider l'une par l'autre ces deux choses contradictoires : la nation et la monarchie semi-absolue, semi-religieuse.

Nous venons de voir comment tous les partis politiques et toutes les classes sociales, sans exception, traitaient celui qui prétend faire encore figure de roi de Prusse.

Guillaume I<sup>er</sup> fut, en même temps que premier empereur d'Allemagne, le dernier roi de Prusse, au vieux sens historique du

mot. Le 18 janvier 1871, il écrivait de Versailles à la reine : « Je ne puis te dire par quelles émotions je suis passé, ces derniers temps, à cause, d'une part, des hautes responsabilités que j'avais à prendre; d'autre part et par-dessus tout, à cause de la douleur de voir le titre prussien écrasé (*verdrängt*). Dans la conférence d'hier, j'étais si triste que j'étais sur le point d'abdiquer. »

Bismarck a brisé toutes les traditions germaniques pour réaliser, au profit momentané de la Prusse, l'unité nationale. La « souveraineté » de la Prusse, représentée par une monarchie de droit divin qui a pour support fondamental une aristocratie féodale, cédera, comme les autres royautés allemandes, sous le faix de la construction nouvelle.

Les origines de l'empire allemand sont militaires et révolutionnaires, au sens historique, précis et efficace du mot français. Elles sont anticonservatrices. C'est leur caractère spécifique. Bismarck se servit du peuple comme d'un levier pour renverser les résistances dynastiques. Sans le baptiser « souverain », il lui donna le droit de suffrage universel, direct, égal pour tous et secret. De la souveraineté il revendique aujourd'hui, nous l'avons vu précédemment, non la pompe vaine, mais la réalité du pouvoir. L'empire qui n'était, à sa fondation, selon l'expression du grand-duc de Bade, qu'un titre vide apparemment, mais qui prendrait assez tôt sa pleine signification, est devenu un organisme politique et économique dont il nous faut faire voir sommairement le principe de vie et l'orientation des forces.

\*  
\* \*

L'empire allemand est un organisme essentiellement économique. Les aspirations vers l'unité nationale trouvèrent leur première réalisation dans une association douanière, le Zollverein; le chapitre des droits et intérêts matériels tient la plus grande place dans la Constitution de Francfort, rédigée pourtant par les idéologues de 1848. L'organisation de l'Allemagne en puissance de grande entreprise politique n'a rien changé à ce second caractère originel de l'unité; elle a fait de l'empire une puissance de grande entreprise économique. La transformation de ce pays agricole en pays industriel a eu pour conséquence un accroissement rapide et colossal de la population. Voilà le fait capital qui domine le présent et décidera de l'avenir.

Ce phénomène démographique, produit par le régime industriel, profite à l'industrie. Les dénombrements des professions démontrent que, de 1882 à 1895, c'est-à-dire pendant les premières années de l'essor du peuple allemand, la population

agricole a diminué de 1 million, malgré les tarifs protecteurs de l'agriculture. La population industrielle a augmenté de 4 millions. Depuis lors, ces chiffres ont au moins doublé dans le même sens. Le triomphe de l'industrialisme a eu pour conséquence de créer un immense prolétariat de 35 millions d'hommes sur 60 millions. Or, ce prolétariat est venu augmenter la puissance des partis populaires, des classes démocratiques qui réclament un gouvernement basé sur le principe des majorités. Alors un problème se pose : quelle est l'attitude des masses par rapport au pouvoir établi, quel sera leur rôle dans l'Etat de demain, dans un pays où la majorité des citoyens est déjà prolétarisée. Ce fut la grande préoccupation de la fin de la vie de Bismarck. Il voulut retarder l'ascension des masses avec des lois d'assurances ouvrières, compromis modernes par lesquels les classes possédantes pensent acheter la paix sociale aux « barbares », comme Paris, au moyen âge, achetait la paix aux Normands. Il espérait abaisser la température révolutionnaire du prolétariat en interposant entre ses rêves d'avenir un rêve de vieillesse heureuse, parce que délivrée de l'incertitude du pain quotidien, prélude d'agonie. Doutant de l'efficacité de ce premier moyen, il lui opposa des lois d'exception.

Bismarck aurait voulu fonder la puissance allemande sur l'alliance de la grande propriété et de la grande industrie. Mais les représentants de l'une et de l'autre ne s'accordent pas. Les producteurs de blé et les producteurs de matières d'exportation ont des intérêts opposés. L'empire a diminué le prestige social, l'influence politique et la puissance économique de la noblesse terrienne qui forme le parti conservateur. Ce parti s'appuie bien sur la royauté, se réclame bien du principe d'autorité, nourrit bien en son cœur la doctrine du droit divin; mais toutes les fois que des intérêts sont en jeu, il revendique le droit de faire à Sa Majesté une « opposition très loyale ». A quelle Majesté? Au roi de Prusse ou à l'empereur allemand? Le rejet par les conservateurs de l'impôt sur les successions a provoqué la chute de M. de Bülow. C'est la première crise *constitutionnelle* de l'Allemagne. Et ce qui est un plus grand événement, c'est qu'ils ont mis le Hohenzollern aux prises avec la contradiction qui le mine : l'empire va-t-il devenir pour lui sa vocation historique régénérée, la mission nouvelle qui perpétuera l'hérédité de sa race pendant des siècles encore? Mais alors les traditions qui supportent le trône prussien sombrent. C'est une grave démonstration pour la royauté prussienne, qui est le couronnement d'une pyramide sociale rigoureusement hiérarchisée, que l'aristocratie féodale, dans l'Allemagne moderne, représente plutôt

des intérêts que des principes de classe. Très attachée au roi de Prusse, elle fronde l'empereur.

L'aristocratie industrielle, détenant la plus grande force du temps présent, l'argent, qui est, nous l'avons vu, la base de la constitution prussienne, arrachée au roi par le peuple en 1848, se prépare à la conquête du pouvoir; elle acquiert l'esprit parlementaire, envahit l'armée, s'empare des positions stratégiques, la banque et la presse. Elle paye la plus grande somme d'impôts. Donc elle veut gouverner. Elle s'organise contre l'autre aristocratie. Les agrariens fondèrent, en 1892, une ligue pour défendre leurs intérêts. Elle est devenue puissante et a obligé maintes fois le gouvernement à compter avec elle. Au mois de juin dernier, 6000 représentants du commerce, de l'industrie et de la banque se sont réunis à Berlin et ont fondé la *Ligue hanséatique*. Ce mot est tout un programme de combat et résume les luttes épiques entre la bourgeoisie et la féodalité au moyen âge. L'histoire ne recommence pas, elle continue. Après avoir pris quelques dispositifs pour la défense des intérêts représentés, ils acclamèrent la proposition de M. Riesser, président de l'Association des banquiers allemands, préconisant la réforme électorale en Prusse, comme premier but à poursuivre et à atteindre, « afin que le pays cesse d'être la proie de la politique égoïste des hobereaux ». M. Ballin, directeur général de la grande Compagnie de navigation Hambourg-Amérique, et ami personnel de l'empereur, était sur l'estrade. Il n'y était pas au nom du roi de Prusse.

Dans cette lutte, la classe moyenne est l'alliée de l'aristocratie industrielle. Elle veut le pain à bon marché et les hobereaux le lui font payer cher. Elle réclame donc le moyen de détruire le *Junkertum* : le bulletin de vote. Tant pis pour le roi de Prusse. D'ailleurs, elle est désormais plus fière d'être Allemande que Prussienne. Et, en bas, le prolétariat s'organise contre les deux aristocraties.

Ce malaise de la lutte de classes s'exprime par l'appel à « des hommes », à « un homme ». Car il y a une solution de continuité entre la capacité politique des classes anciennes, dont Bismarck était issu, et la formation inachevée, insuffisante des couches nouvelles. Le rôle joué par l'ancienne aristocratie n'est maintenant tenu par personne. C'est la phase de transition où le pouvoir passe d'une classe à une autre, de la domination agrarienne à la dictature de l'industrialisme, de la monarchie de droit divin à la démocratie impérialiste.

L'empire, la bourgeoisie et le prolétariat sont trois formes d'un même fait, trois conséquences de la transformation de l'Allemagne. L'Allemagne agricole était le support de l'État prussien.



Des forces nouvelles le sapent. Le roi est pris dans le remous des choses qui changent et cherchent des directions nouvelles. La monarchie prussienne, absolue, conservatrice, féodale, mystique, ne peut plus faire contrepoids à ces forces anticonservatrices, démocratiques, matérialistes.

Guillaume II, empereur allemand, a compris que la direction économique de l'Allemagne moderne appartenait à l'aristocratie industrielle et il a tenté de faire alliance avec elle. Mais elle n'a aucune influence sur le peuple. L'empereur a tenté de la saisir à son profit. Il a voulu s'appuyer sur les masses.

\*  
\* \*

La succession des cinq chanceliers marque les oscillations du roi de Prusse pour trouver l'équilibre entre ces forces ennemies et résoudre la contradiction au centre de laquelle il est placé. Après Bismarck, Caprivi. Après un homme de commandement, un homme rompu à l'obéissance par la discipline militaire; après un chef, un serviteur; après un génie, un médiocre sous le couvert constitutionnel duquel Guillaume II s'est essayé au « gouvernement personnel ». Selon le mot de Bismarck, il est alors son propre chancelier. Quelle politique fait-il? Une politique libre-échangiste, antiagrarienne. Les hobereaux s'agitent, ruinés par les traités de commerce avec la Russie et l'Autriche-Hongrie et par l'abaissement du prix du blé. L'aristocratie terrienne ne se sent plus la fille privilégiée de la monarchie. D'effroyables scandales éclatent à la cour de Berlin.

Le prince de Hohenlohe succède au général Caprivi. C'est un grand seigneur dont la maison est aussi ancienne que celle des Hohenzollern. Le représentant fatigué de l'aristocratie féodale arrive au pouvoir aux limites extrêmes de la vie. C'est une ombre symbolique qui passe. Bülow vient. C'est un homme dont les ancêtres ont joué un rôle dans les agitations de l'Allemagne libérale, vers 1840, contre le roi de Prusse. C'est, en outre, un diplomate perverti par l'esprit latin, français et surtout italien. Il est le grand ouvrier de la *Weltpolitik*. Il essaye de reprendre à l'extérieur les traditions bismarckiennes, tandis que les difficultés intérieures s'accumulent et se compliquent. Il tente de concilier les deux aristocraties, comme Bismarck; il fait le bloc des gauches; il n'exclut pas la droite, mais il lui demande une rançon pour l'empire. Plus Prussiens qu'impérialistes, les conservateurs refusent l'impôt sur les successions et le renversent du pouvoir. « M. de Bulow est un Allemand, ce n'est pas un Prussien », nous disait un jour la veuve d'un des principaux collabo-

rateurs de Bismarck. Son successeur est un bureaucrate appartenant à une lignée de manieurs d'argent. Il est venu pour traiter avec les partis représentant des intérêts opposés et leur arracher les subsides nécessaires à l'empire. Mais déjà on lui dicte, comme essentiel, un article de son programme : la réforme de l'administration prussienne. L'avènement d'un homme qui est un manœuvrier parlementaire, et non un diplomate, contient l'aveu que les difficultés intérieures l'emportent sur les difficultés extérieures. En le nommant, Guillaume II a suivi les indications de la « nécessité », si souvent invoquée par Bismarck et M. de Bülow dans toutes les affaires où ils firent violence à la conscience des hommes, ou plus exactement des partis.

L'empereur comprit le problème de l'avenir de l'Allemagne et commença sa politique au point où Bismarck terminait la sienne : il voulut déterminer et régler les rapports des masses industrielles avec l'Etat. Les rescrits sociaux de février 1890 sont des documents essentiels à l'intelligence de l'ère de Guillaume II.

Ils n'annoncèrent qu'un printemps de bonnes intentions. D'une part, les lois contre les socialistes avaient mis en défiance les masses ouvrières, aussi lentes à changer de direction qu'à se mettre en mouvement. D'autre part, toute la bureaucratie, formée à l'école de Bismarck, par passivité ou par mauvaise volonté, s'appliqua à briser « l'élan amical pour les ouvriers du monsieur impérial ». Enfin, Guillaume II se rendit compte que le problème social était conditionné par le problème économique fournissant des chiffres de comparaison entre l'importation, l'exportation et la consommation. Car, avant de songer à créer des besoins nouveaux dans le peuple, par une série de lois qui lui donnent une plus haute idée de sa dignité sociale et multiplient ses désirs de bien-être, il faut être à même de les satisfaire. Et voilà pourquoi le réformateur de 1890, après avoir examiné l'état du marché allemand, devint, dès 1895, l'empereur du *Weltmarkt*, du marché mondial.

Ayant ainsi compris l'Allemagne moderne, il a fait deux choses : il a orienté vers la mer les énergies du peuple allemand; il lui a fait comprendre que son avenir était sur l'eau. De son enthousiasme est sortie la flotte allemande. En second lieu il a fait appel à des hommes nouveaux, à des bourgeois, à des gens d'affaires, aux couches nouvelles. Mais, encore ici, il s'est trouvé pris dans la contradiction dont il est le signe vivant. Rapprochons deux faits divers, afin qu'ils se fassent lumière l'un à l'autre et éclairent notre pensée. Voici le premier : « Au retour de sa promenade au Thiergarten, Pariserplatz, le monarque a serré la main à M. Katzenstein, fournisseur de la Cour, et lui a adressé quelques

paroles cordiales. » Voici le second : « Le fils du conseiller de commerce et référendar Veitelberg, bien que propriétaire de biens nobles et sportsman, n'a pas été jugé assez qualifié pour obtenir le titre d'officier de réserve dans le 1<sup>er</sup> régiment des dragons de la garde de Sa Majesté. » On voit dans le cœur desquels de ses sujets ces deux échos retentissent douloureusement. Quand l'Allemagne moderne applaudit, la vieille Prusse grince des dents, et réciproquement.

En 1830, quelques semaines avant la chute de la monarchie légitime, M. Thiers expliquait aux lecteurs du *National*, qu'il venait de fonder avec Mignet et Carrel, ce qu'il fallait entendre dans la fameuse formule : le roi règne et ne gouverne pas. « Le gouvernement des sociétés, disait-il, appartient à qui en est capable... En Prusse, on peut déjà se gouverner soi-même, mais on se confie encore dans un gouvernement dont on connaît les intentions parfaites et les lumières supérieures... La France a aimé le génie et elle a vu ce que lui a coûté cet amour... La question (de la monarchie constitutionnelle) est uniquement dans les choses. Elle pourrait être un jour dans les personnes, mais par la faute de ces dernières. » En novembre 1908, au Reichstag allemand, on n'a fait que commenter longuement ces lignes du fondateur de la monarchie de Juillet. Nous ne les citons pas pour marquer l'heure où l'arrêt de fonction supprimera l'organe. Quand l'Allemagne tout entière fait appel à « l'autre souveraineté », *die andere Souveränität*, au peuple, ce n'est pas pour la barricade. Elle demande simplement pour la Prusse le droit de suffrage universel, direct, égal pour tous et secret. Dans notre premier article nous avons démontré avec des chiffres, qui font mieux voir le fond des choses que des mots, les conséquences qu'entraînera l'avènement de ce droit. Pour le jour certain, sinon proche, où il sera proclamé, nous proposons ceci à la méditation du lecteur : « Considérez que les petites monarchies allemandes étaient des boulevards insuffisants contre les deux fléaux des sociétés modernes, la démocratie et la libre-pensée. Vous n'étiez pas assez protégés, vous le serez bien mieux par cette glorieuse royauté prussienne qui est ici-bas le champion de Dieu, le bras du conservatisme religieux et politique. » C'est en ces termes que, en 1868, la *Gazette de la Croix*, organe du parti conservateur prussien, exhortait les Hanovriens à se résigner à leur sort.

H. MOYSSET.

---

# LES DÉBUTS DE LA SECONDE RESTAURATION<sup>1</sup>

(1816-1820)

## RACONTÉS PAR DES TÉMOINS

(*Papiers d'État et Lettres privées.*)

---

### IV

#### LA LOI DE RECRUTEMENT

A peine nommé ministre de la guerre, le maréchal Gouvion Saint-Cyr s'était attaché, d'accord avec Decazes, à convaincre ses collègues de la nécessité de pacifier l'armée en la rouvrant à un grand nombre d'officiers de tous grades qui en avaient été provisoirement exclus en 1815 sans autre compensation qu'un traitement de demi-solde et dont la conduite n'avait été depuis l'objet d'aucun blâme. Mais, il fallait d'abord y rétablir l'égalité, une discipline rigoureuse et diminuer aussi les effectifs de la garde royale, corps privilégié considéré comme trop important par rapport au total du contingent.

La loi de recrutement fut le point de départ de ces mesures qu'approuva la grande masse du pays. Mais, elle rencontra l'hostilité déclarée des exaltés du parti royaliste, qui redoutaient de voir se réveiller dans l'armée l'esprit bonapartiste sous l'action des anciens chefs qu'on allait y réintégrer, et la désapprobation des étrangers qui ne voyaient pas sans crainte se reformer une armée nationale. On va voir ces sentiments apparaître dans les réflexions qu'inspirait au comte de Goltz le vote de la loi.

13 mars.

Le ministère français a remporté, par l'adoption de la loi de recrutement, une victoire bien peu brillante, vu la faible majorité de trois voix qui s'est prononcée pour le titre relatif à l'avancement. Si ce titre

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 août 1909.

avait été rejeté, la loi tout entière l'aurait été probablement aussi, malgré tout le mouvement que se sont donné les ministres pour son adoption. Il est assez digne de remarque que les maréchaux et généraux Victor, Macdonald, Beurnonville, Clarke et Lauriston ont été contre la loi proposée, tandis que ceux de leurs anciens compagnons d'armes, dont les principes et la conduite ont toujours été plus qu'équivoques, se sont prononcés pour son adoption.

Les ministres, revenant très tard de la Chambre des pairs, nous annoncèrent avec joie, lundi dernier, à l'occasion d'un dîner donné par le maréchal Gouvion St-Cyr, que la loi venait d'être adoptée. Me trouvant alors avec le duc de Wellington, le ministre d'Autriche et plusieurs autres de mes collègues, dans une chambre attenante au salon de réception, le premier nous dit :

— Je suis toujours de l'opinion que cette loi sur le recrutement est détestable en tous points, et que les ministres se repeniront de l'avoir fait passer.

Et l'on entendit répéter à ceux qui entouraient le duc :

— Et moi aussi.

Les éminents généraux et diplomates étrangers réunis ce jour-là au ministère de la guerre, se trompaient, et ce qui dans la nouvelle loi provoquait leurs critiques, la constitution d'une armée nationale, forte, instruite, disciplinée, était justement ce qui allait rendre cette loi populaire dans le pays, qu'irritait la prolongation de l'armée étrangère et qui se demandait si la subir plus longtemps n'était pas pire que tenter de s'en délivrer par la guerre. Nous avons dans les mains une lettre de Wellington à Pozzo di Borgo, écrite en 1819, qui ne laisse aucun doute sur les sentiments des alliés à cet égard et qu'il convient de citer ici comme un instructif commentaire ajouté aux réflexions du comte de Goltz.

Pour ce qui regarde l'armée, il me paraît que, depuis le départ du duc de Feltre, les ministres n'ont jamais considéré que ce qu'il fallait au roi était une bonne armée, *non une armée forte et faite à la guerre*, mais une armée attachée à S. M. et à la famille royale. Une telle armée est nécessaire non seulement pour donner au roi et au gouvernement l'appui physique qu'il leur faut dans toutes les transactions du pays, mais aussi l'appui moral de l'influence que l'armée a, et a toujours eue dans toutes les affaires qui peuvent se traiter, ou dans la Chambre, ou ailleurs.

Pour moi, je n'ai jamais pu voir autre chose que désastre dans la loi de recrutement, parce que son principe est de former une armée sur une base tout à fait différente que celle de l'attachement des officiers et soldats au roi et à la famille royale, et dès qu'on met à exécution cette loi, en plaçant dans l'armée les officiers et soldats de Buonaparte, il me paraît que la chose doit nécessairement devenir de jour en jour plus critique en France.

J'ai pris occasion de faire connaître à M. Decazes mes opinions sur ces deux objets, en réponse à une lettre qu'il m'avait écrite; mais je crains que, même si ce ministre voit le danger comme nous le voyons,



il n'ait pas le pouvoir de l'arrêter. Le grand mal, en France, est qu'on croit pouvoir gouverner par la popularité et gagner cette popularité en flattant les viles passions de la classe la plus avilie et la plus corrompue de la nation, et on en est venu au point de ne pouvoir plus appeler les choses par leur nom propre; les mauvaises actions deviennent des vertus, les hommes des Cent-jours des patriotes et la rébellion du 20 mars, cette trahison infâme du roi et de toute l'Europe, une action vertueuse et un acte de dévouement et de devoir. Le gouvernement perd toute sa dignité et sa force, et un de ces beaux jours, nous verrons qu'on voudra prendre la cocarde de l'insurrection; et le même principe, l'avidité de la basse popularité qui a porté le ministère à céder jusqu'à présent les portera à céder alors.

Vous voyez que je ne pense pas mieux que vous des affaires en France, qui vont empirer par le résultat des élections prochaines, et je crois qu'il n'y a pas un homme bien pensant dans ce pays-ci, qui ne le voie de la même manière. La difficulté est de savoir ce qu'il faut faire en telle circonstance. Je ne vois rien qui puisse apporter aucun remède aux progrès du mal actuel. On pourra en trouver dans l'avenir, dans l'union intime des quatre grandes puissances, dans celle de leurs conseils et de leurs ministres, surtout à Paris, et dans la prévoyance et la sagesse de leurs démarches en tout ce qui concerne la France.

Vous observerez que le mal vient du gouvernement. Si la loi du recrutement et la loi des élections sont mauvaises, c'est le gouvernement qui les a faites, c'est lui qui met à exécution la première et qui empêche le changement de la seconde. C'est encore le gouvernement qui a fait l'augmentation dans la Chambre des pairs; c'est lui qui en a choisi les sujets, et c'est lui qui forme une armée pour le roi de France, qui ne peut pas lui être très dévouée, et c'est encore lui qui veut gouverner par les moyens de la basse popularité. Le roi n'est pas trompé sur ces sujets. D'abord, dans ces temps modernes, les rois lisent tout comme les autres et ne peuvent pas être trompés par leurs ministres. Mais, je sais que le roi n'est pas trompé ni sur ces mesures ni sur les sentiments qu'elles ont excités, parce que Sa Majesté a vu la lettre que j'ai écrite à M. Decazes.

Que peut-on donc faire vis-à-vis d'un roi qui trouve les mesures de ses ministres bonnes, tandis que tout le reste du monde les trouve nuisibles? Rien, que bien observer ces mesures, bien calculer leur suite et leurs résultats, se tenir bien unis, et surtout ne pas donner lieu aux malveillants de croire qu'il existe la moindre divergence d'opinions entre les souverains sur les affaires de France, ou se plaindre des fausses mesures qu'on pourrait prendre sur ces affaires.

Ils craignent, c'est vrai, l'intervention étrangère, c'est-à-dire, si elle est comme elle doit l'être, celle unanime et simultanée de toute l'Europe, fondée sur une cause légitime de danger pour les droits acquis et reconnus par les traités. Mais, les malveillants la désirent, si elle n'est pas de cette nature, et le danger d'une intervention quelconque, avant le moment où cette cause légitime existerait, est qu'elle ne saurait être l'intervention unanime et simultanée de toute l'Europe. C'est alors que les malveillants, en France, crieraient à la tyrannie de l'intervention étrangère. Ces cris résonneraient ailleurs et paralyseraient les effets de l'alliance, et on trouverait, trop tard peut-être, que

le défaut de la force morale que donne la justice dans toutes les causes aurait fait manquer son but à l'intervention européenne. Je ne vois de remède à tout ceci que, d'abord, l'union et puis la patience et la sagesse.

Il y a plus de pessimisme que de juste prévoyance dans cette lettre et la fidélité de l'armée aux institutions du pays démentait alors, comme elle les a démenties depuis, ces prédictions auxquelles de Goltz s'associait, comme le démontre la suite de ses rapports sur la réforme militaire qui était en train de s'accomplir.

12 août 1818.

L'ordonnance du 6 de ce mois, qui règle la hiérarchie militaire et l'avancement dans l'armée, a produit du mécontentement dans la garde royale, parce que les officiers de ce corps doivent perdre, à l'avenir, l'avantage d'avoir dans l'armée un grade supérieur à celui qu'ils ont dans la garde.

L'opinion du maréchal Gouvion Saint-Cyr est si prononcée contre tous les corps privilégiés, que s'il avait été ministre à l'époque de l'organisation de l'armée, après le licenciement de celle de la Loire, il aurait tâché d'engager le roi à ne pas du tout se former une garde. Son effectif, en temps de paix, devant se monter d'après l'organisation actuelle à vingt-cinq mille hommes, ce nombre au moins paraît hors de toute proportion, avec le complet de paix de toute l'armée déterminée par la loi de recrutement, et comme la paye du soldat de la troupe de ligne n'est que de sept sols par jour, tandis que celle d'un soldat de la garde est fixée à dix-sept sols, on pourrait faire une grande épargne, en soumettant ce corps qui ne peut être d'ailleurs aussi bien composé qu'il le serait, s'il était moins considérable, à une réduction. Mais, si le ministre de la guerre trouve déjà de la difficulté à ne pas continuer des privilèges une fois accordés, il en trouverait une bien plus grande encore à faire rentrer une partie des gardes dans la troupe de ligne.

Il est à présumer, par conséquent, que rien ne sera changé, sous ce rapport. Mais, le ministre de la guerre n'ignorant pas qu'il n'est pas aimé des gardes royales, parce que son opinion sur les corps privilégiés est suffisamment connue, a tâché de diminuer leur mécontentement, en adressant à leurs chefs des lettres d'instruction, tendant à expliquer l'ordonnance, et à leur démontrer la nécessité des mesures qui y sont prescrites.

5 janvier 1819.

Le corps diplomatique a fait, le jour de l'an, sa cour au roi et à la famille royale. Sa Majesté souffrant de la goutte était assise. Le prince de Castelvicala lui a adressé un compliment, et le roi y a fait une réponse que j'ai l'honneur de porter l'un et l'autre, par la feuille ci-jointe, à la connaissance de Votre Majesté. S. M. T. C. nous fit ensuite, comme à l'ordinaire, des questions très simples.

— Comment se porte l'empereur ou le roi? — Avez-vous de bonnes nouvelles de votre souverain? — Comment va la santé de Madame, etc.?

Mais, en adressant la parole au général Pozzo, le roi lui demanda

s'il avait vu le duc de Richelieu. Le général lui répondit qu'il l'avait vu la veille et que sa santé paraissait aller beaucoup mieux.

Les princes ne purent qu'avec peine cacher le chagrin et les craintes que la composition du nouveau ministère <sup>1</sup> leur fait éprouver. Monsieur n'en parla pas au ministre de Russie, mais il me dit, en passant :

— Le ciel, mon cher comte, s'est bien rembruni, depuis que je ne vous ai vu.

Je lui répondis :

— Il est peut-être moins sombre qu'il ne le paraît, et il faut espérer qu'il s'éclaircira peu à peu.

— Oui, il faut l'espérer, répliqua-t-il.

Il témoigna ensuite aussi par quelques phrases ses craintes au ministre d'Autriche. Le duc de Berry se borna à dire au général Pozzo sans attendre sa réponse :

— Ne vous ai-je pas toujours dit que nous aurions une bonne leçon?

1<sup>er</sup> février.

J'ai eu hier la visite du général DeFrance, nouveau commandant de la première division militaire; il a des formes agréables et m'a témoigné de bons principes, en me parlant surtout des actes mémorables de l'auguste réunion des souverains à Aix-la-Chapelle, et de l'heureuse union qui s'était formée pour le maintien de la paix du monde entre les grandes puissances de l'Europe.

Je serais porté à croire, d'après ce qu'il me dit, que le gouvernement pourra compter sur lui; mais je suis toujours bien loin d'avoir cette opinion de l'immense majorité des généraux et officiers que le ministre de la guerre fait rentrer en activité de service. Je sais que plusieurs d'entre eux en ont même marqué leur surprise, en disant qu'ils auraient préféré rester avec leur demi-solde dans la position où ils étaient déjà habitués et qu'ils ne concevaient pas pourquoi le ministre, qui ne pouvait pas ignorer leur antipathie pour les Bourbons, les replaçait au service. Peut-être les ministres espèrent-ils trouver dans l'ancienne armée un appui contre les ultra-libéraux; mais il me paraît que le remède pourrait bien être pire que le mal.

13 février.

Les libéraux de la classe des riches négociants, savoir : les sieurs Laffitte, Delessert, etc., sont très mécontents du système que développe le maréchal Gouvion Saint-Cyr. Ils disent avec raison :

— Nous voulons des institutions libérales, et ce ministre nous expose de nouveau à tomber sous le despotisme militaire.

Les personnes de leur connaissance particulière prétendent même que la baisse que viennent d'éprouver les rentes, est déjà le résultat de la méfiance qu'inspire la marche dangereuse du ministre de la guerre.

On ne saurait imaginer, en effet, une conduite plus imprudente et plus arbitraire que la sienne et moins compatible avec la forme de ce gouvernement et l'état actuel de la France. A peu près tous les géné-

<sup>1</sup> Le ministère Dessoles qui venait de succéder au cabinet Richelieu à la fin de 1818.

raux qui étaient brevetés par Louis XVI ont été réformés. Mais l'ordonnance relative à l'organisation de l'état-major général de l'armée ne l'a pas empêché de faire des exceptions en faveur de ceux qui ont, dit le ministre, défendu leur patrie sur le champ de bataille de Waterloo. Le général Gazan, par exemple, a dépassé de trois ou quatre ans l'âge fixé pour la réforme, et on lui a donné cependant le commandement d'une division militaire, tandis que des généraux qui ont suivi une autre ligne de conduite ont été mis hors d'activité sous différents prétextes. Le vicomte Berthier de Sauvigny, officier très distingué, ancien colonel du 3<sup>e</sup> régiment de la garde, et M. Colomb d'Arcine, ancien lieutenant-colonel de ce même régiment, qui l'un et l'autre avaient passé dans l'armée de ligne, viennent d'être réformés. On n'attribue point d'autres motifs à cette destitution que la publication que le *Conservateur* a faite de l'ordre du jour du régiment, qui cependant ne contenait certainement pas une phrase qui aurait pu mériter la plus légère punition. Le principe si dangereux dans le moment présent d'amalgamer la garde avec l'armée par un déplacement successif des officiers, continue au reste d'être suivi.

20 février.

Le ministre de la guerre n'a pas encore tiré entièrement le voile qui couvre la nouvelle organisation militaire. Votre Majesté daignera remarquer que les journaux non officiels ne rapportent de temps en temps que les noms d'un certain nombre de généraux qui ont été compris dans le cadre de disponibilité. On prétend qu'il veut y laisser encore des places vacantes pour des généraux exilés ou réfugiés, comme entre autres, pour les frères Lallemand, Clausel, etc., et que l'almanach royal ne sera publié par la même raison qu'après la session des Chambres. C'est pour cette époque aussi que des changements plus considérables dans les places civiles paraissent avoir été arrêtés, et comme l'excessive facilité avec laquelle on destitue, dans ce pays libre, des emplois civils et militaires, sans leur en faire même connaître le motif, déplaît à tout le monde, on croit que le ministère, lorsqu'il aura usé jusqu'à un certain point de cette facilité, proposera lui-même une loi tendant à laisser moins de latitude au régime des ordonnances et à rendre les places un peu plus inamovibles.

Le rappel de M. de Berthelmer, de la préfecture de Strasbourg, qu'il avait exercée avec autant de zèle que de sagesse, est particulièrement remarquable. C'est ce même homme qui se conduisit si parfaitement bien comme préfet de Marseille, lorsque Buonaparte fit son invasion. Si Masséna avait suivi son exemple, l'usurpateur était perdu.

Le duc d'Aumont, gouverneur de la 14<sup>e</sup> division militaire, quoiqu'il ait plus de cinquante-cinq ans, avait reçu du roi même la promesse qu'il serait conservé dans sa place, parce qu'il était, comme premier gentilhomme de la Chambre, aide de camp du souverain. Il a reçu néanmoins du ministre de la guerre une lettre de réforme. Le général Claparède et d'autres généraux distingués de l'ancienne armée, qui ont servi avec loyauté le roi après l'abdication de Buonaparte, m'en ont parlé eux-mêmes avec indignation, en me faisant remarquer quel triste rôle on faisait jouer au souverain. Cependant, le duc d'Aumont lui ayant porté directement ses plaintes, le ministre de la guerre a jugé prudent de revenir sur ses pas et a profité de la nomination du



général Maison au gouvernement de la première division militaire pour lui donner le gouvernement de la 8<sup>e</sup> division militaire devenue vacante par cette nomination. Les gouverneurs des 24 divisions militaires de la France ne peuvent, au reste, remplir leurs fonctions en cette qualité, que lorsqu'ils y sont appelés par des lettres de service, et aucun d'eux n'en a dans ce moment. Ils jouissent néanmoins d'un traitement de 20 000 francs, comme gouverneurs, tandis que les autres lieutenants généraux n'en ont que 15 000.

24 mars.

... La grande affaire concernant l'amélioration de la loi des élections a été décidée hier en Comité secret dans la Chambre des députés. Comme j'ai eu l'honneur d'en prévenir très humblement Votre Majesté, une majorité de 150 voix contre 94 a rejeté la résolution de la Chambre des pairs. J'ai indiqué les deux moyens principaux dont on s'est servi pour obtenir cette majorité, et le seul fait que M. de la Briffe et M. de Saint-Cricq, par exemple, ont voté hier pour le rejet, n'en a offert qu'une preuve trop frappante.

Le second, directeur général des douanes qui, par ses qualités personnelles, se distingue même avantageusement de la plupart des employés français, était, il y a quinze jours, presque exagéré même dans son opinion sur la nécessité de modifier sans délai la loi des élections. Mais une menace et une promesse faites à propos ont fait de lui ce que l'on sait si facilement faire ici de tant d'autres : on lui a donné la conviction de perdre sa place dans un cas et d'être nommé pair dans l'autre. C'est en offrant ainsi au riche particulier, M. de la Briffe, cette dernière proposition, qu'on est parvenu à lui faire renoncer également à une opinion qu'il a défendue tout récemment encore en société avec la plus grande chaleur, et à le décider à se joindre, avec une douzaine de modérés du centre qui lui sont personnellement dévoués, au côté gauche de la Chambre. Ne sachant comment excuser cette conduite, il a dit à un de ses amis qui lui en marquait sa surprise :

— Nous sommes à présent si mal, sous tous les rapports, que j'aurais cru augmenter ce mal, en persistant dans mon opinion.

Que peut-on attendre d'un pays où l'on ne gouverne qu'en flattant les passions et où l'intérêt personnel rend toute espèce de corruption si facile? Je ne puis, du reste, que me référer aux observations générales que j'ai eu l'honneur de soumettre respectueusement à Votre Majesté et à l'opinion que j'ai énoncée dans mon très humble rapport sur l'effet momentané du rejet de la résolution de la Chambre des pairs. Voici cette grande question réduite à ses termes les plus simples : on a voulu avoir une loi des élections plus monarchique. Les nouveaux ministres, malgré toutes les inquiétudes que le nouveau ministère avait témoignées à l'époque des élections, se sont réunis, pour la repousser, non exclusivement aux modérés constitutionnels qui auraient voulu, s'ils l'avaient pu, se tenir également éloignés des extrêmes, mais en première ligne aux bonapartistes et aux jacobins, car aucun de ceux-ci ne leur a manqué. Il est donc évident que les prochaines élections seront et deviendront progressivement plus anti-monarchiques et anticonstitutionnelles. Tous les discours qui ont été prononcés pour et contre sur une matière aussi importante par ses conséquences, méritent d'être lus avec une grande attention.



Je crois devoir observer à cette occasion que le *Moniteur* ne les rapporte pas tous; que celui du député Bellart, par exemple, n'a été inséré que dans la *Gazette de France* du 22, et celui de M. Lainé, qui, avec son opinion sur la proposition du sieur Laffitte, forme un ensemble assez complet, n'est aujourd'hui que dans cette *Gazette* et la *Quotidienne*. D'après l'impression que ces discours ont faite sur moi, j'y trouve excitation de passions, raisonnements abstraits, divagation d'un côté, arguments forts de faits et de choses, et marche constitutionnelle de l'autre.

M. de la Fayette qui ne rêve toujours encore, malgré la faiblesse de son caractère et de ses moyens, que la présidence d'une république, n'a pas fait preuve de talent par la manière dont il s'est exprimé hier; mais son discours est assez curieux parce qu'il indique au ministère ce qui lui reste encore à faire pour pouvoir conserver ses nouveaux amis.

Je tiens de bonne part que le duc d'Orléans se montre satisfait de tout ce qui vient de se passer, parce qu'il se flatte sans doute que des combinaisons avantageuses pour lui et sa famille pourraient en résulter. Je me trouvais hier avec quelques-uns de mes collègues, entre autres avec le ministre de Russie, à un petit concert chez ce prince. Il entama une conversation avec le général Pozzo di Borgo, dans laquelle il parla de l'influence de l'opinion publique sur les dernières mesures et sur celles qui semblaient se préparer aussi dans d'autres pays. Le général Pozzo lui répondit qu'il ne voulait, comme étranger, porter aucun jugement sur ce qu'on avait appelé opinion publique en France, pendant tout le cours de la Révolution; mais qu'il savait bien que tous les peuples étrangers étaient fortement attachés à leurs souverains et qu'ils rendaient grâce au ciel d'être gouvernés comme ils le sont et qu'ils étaient prêts encore à faire tout ce que ces souverains pourraient leur demander, pour conserver leur propre tranquillité.

Quand on a vu la France en 1814 et 1815, l'enthousiasme qui éclata pour la dynastie légitime, lorsqu'il n'était pas même question encore de la Charte constitutionnelle, la fureur du peuple à laquelle Buonaparte lui-même ne pouvait qu'à peine être soustrait par les commissaires qui l'accompagnaient, la disparition presque subite d'une partie des jacobins, l'exaltation des deux Chambres contre eux et les parjures, et encore, en dernier lieu, le grand mouvement d'approbation des neuf dixièmes de la Chambre des députés, lorsque le roi dans son discours d'ouverture demanda leur appui contre les principes pernicieux qui lui semblaient menacer le trône et la tranquillité de l'Etat, alors on ne peut guère dire au fait que c'est l'opinion publique qui dirige maintenant la marche du ministère. Les jacobins et les bonapartistes sont ceux sur lesquels il faut fixer son attention plus que jamais, tant que le gouvernement croira ne pas pouvoir se passer de leur appui sur lequel il compte, en effet.

10 avril.

... On s'attend encore ici à beaucoup de nouvelles destitutions et nominations, et des personnes instruites prétendent même qu'il y aura un grand revirement dans le corps diplomatique français; que le marquis de Caraman, le marquis de Rivière, le prince de Laval et même le marquis de Bonnay, quoique ce dernier ait tâché, à ce qu'on

m'assure, de s'insinuer auprès des nouveaux ministres, dans l'espoir d'être nommé à l'ambassade de Vienne, seront rappelés et remplacés par des généraux qui ont servi dans l'armée de Buonaparte. Le général Ricard, qui est du petit nombre de ceux dont le souverain légitime n'a pas eu à se plaindre, paraît être destiné pour le poste de Pétersbourg <sup>1</sup>.

Le comte de Pradel, homme de bien, mais un peu faible de caractère, se croyait déjà sur le point de perdre sa place, n'étant plus soutenu par le duc de Richelieu, qui le protégeait particulièrement. Elle devait être donnée au baron Mounier ou au comte Daru, en nommant cependant aussi un ministre de la maison du roi dans la personne du baron Pasquier; mais on m'a assuré hier que le roi, sur l'intervention de Monsieur et de M<sup>me</sup> la duchesse d'Angoulême, avait dit dans le conseil qu'il était très satisfait de la gestion du comte de Pradel. Le procureur général, M. Bellart, se voyant très mal avec la plupart des ministres, avait offert sa démission; mais je crois savoir de bonne part que le comte Decazes qui, par sa position personnelle auprès du roi, se trouve être, comparativement parlant, l'ultra du ministère actuel, l'a engagé à rester encore en place. Je m'imagine que le comte de Chabrol, préfet de la Seine, et le comte Anglès, préfet de police, ne conserveront pas longtemps les leurs. On croyait, dans le public, que cette dernière fonction si importante serait donnée à un sieur Lagarde, dont Fouché doit s'être servi beaucoup, et qui était, en dernier lieu, inspecteur général de la police de Buonaparte en Italie. Mais cet homme, qui a trouvé moyen de se faire attacher, depuis peu, au ministère des affaires étrangères, où il sait exercer de l'influence sur l'esprit du marquis Dessoles, vise, à ce qu'on m'a dit, à un poste plus élevé, et nouvellement à créer, qui serait celui de secrétaire du Conseil des ministres.

24 avril.

... Je n'ai sur la marche des affaires de ce pays en général, rien à ajouter aux très humbles rapports que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Majesté. Tant qu'aucun grand incident imprévu n'arrivera pas, on ne fera que se rapprocher, d'après les circonstances secondaires, un peu plus vite ou un peu plus lentement, de l'époque où le souverain légitime et les ministres qui l'entourent ne pourront plus résister au torrent qui les entraîne. Le premier projet de loi sur la liberté de la presse vient d'être adopté, comme je l'avais prévu, avec de légers amendements par la Chambre des députés, et les deux autres projets y relatifs le seront, après quelques discussions encore assez vives, sans doute également.

Benjamin-Constant, assez vaniteux pour croire qu'il pourrait se mettre à la tête du côté gauche de la Chambre, comme il a su se placer au premier rang des pamphlétaires ultra-libéraux, a fait une chute presque dès le commencement de sa carrière législative, et ce début n'a pas manqué d'affaiblir momentanément le parti auquel il appartient. Des deux premières motions qu'il a faites, l'une était dirigée contre l'article qui punit les outrages faits à la légitimité, et l'autre contre celui qui concerne les outrages à la morale publique. Il a prouvé en même temps que son talent oratoire est bien au-dessous de son

<sup>1</sup> De Goltz se faisait l'écho de rumeurs sans fondement. C'est M. de la Ferronnays qui fut envoyé à Saint-Pétersbourg.

talent d'écrivain. S'apercevant, par l'attitude de la majorité de la Chambre et par les réponses du garde des sceaux, qu'il s'était placé dans une mauvaise position, il s'est hâté de prendre un autre ton, et il a même jugé nécessaire de faire insérer dans la 64<sup>e</sup> livraison de la *Minerve*, qui a paru hier, une espèce de confession de foi, plus philosophique cependant que religieuse, pour tâcher d'effacer la fâcheuse impression qu'il avait faite.

M. Lainé a montré toute la pureté de son caractère et de ses intentions dans les discours qu'il a improvisés, pour ôter aux révolutionnaires les moyens d'attaques contre la religion et la légitimité. Mais, quelque calme et réfléchi qu'il soit d'ailleurs, il s'est laissé entraîner à la défense d'un principe qui est insoutenable, savoir celui qu'un député devait avoir le droit de faire imprimer, sans en être responsable, toute opinion même qui n'aurait point été prononcée dans la Chambre. Ce qui, au reste, est assez bizarre, c'est que par la rédaction dont on est définitivement convenu, les imprimeurs se trouveront être, sous ce rapport, plus inviolables que les députés.

11 septembre.

... Quoique le maréchal Gouvion Saint-Cyr soit attendu d'un moment à l'autre à Paris, il n'est cependant nullement probable que sa santé lui permette de conserver le portefeuille du ministère de la guerre<sup>1</sup>, et M. Royer-Collard, à ce qu'il dit, parce qu'il en est dégoûté, a donné sa démission de président de la commission de l'instruction publique. On doit ainsi procéder incessamment à la nomination d'un nouveau ministre de la guerre et au remplacement de M. Royer-Collard dont la démission cependant n'a point encore été acceptée. Le choix d'un successeur du maréchal Gouvion Saint-Cyr sera dans tous les cas d'une grande importance. On croit dans le public qu'il pourrait se fixer sur le maréchal Macdonald, ou sur le comte Daru. D'après mon avis, le premier ne déplairait pas aux royalistes, tandis que le second, en sa qualité de Buonapartiste devenu libéral, conviendrait beaucoup aux hommes de ce dernier parti.

25 septembre.

Ce que Votre Majesté aura vu dans tous les journaux de tous les partis depuis huit jours, prouve jusqu'à l'évidence l'extrême faiblesse de la position où le ministère français se trouve actuellement. Il suffit du reste de reconnaître la loi des élections, comme la base sur laquelle il s'est placé si imprudemment et de manière à ne plus même oser la remettre en question et de ne juger qu'en général les derniers résultats de cette loi, pour voir que mes appréhensions n'étaient malheureusement que trop fondées, tandis que je pris la liberté de dire à Votre Majesté déjà dans un de mes très humbles rapports du mois de janvier, que le ministère actuel, vu le motif publié de sa création, perdrait la France dans l'espace d'une année, s'il ne modifiait pas promptement le système adopté et s'il ne rompait pas les liens par lesquels le côté gauche de la Chambre l'avait attiré, et l'entraînerait nécessairement à sa perte.

En songeant, dans tout état de cause, à l'impossibilité d'exterminer

<sup>1</sup> C'est le général marquis de la Tour Maubourg qui lui succéda.

l'un ou l'autre des partis extrêmes, pour pouvoir gouverner plus commodément, et à la nécessité d'éviter qu'ils ne profitassent tour à tour de l'arme dangereuse que leur offre la liberté de la presse pour combattre un ministère qui n'est publiquement défendu par personne, celui-ci aurait dû ne pas balancer de se rapprocher des royalistes, pour s'appuyer d'un parti qui serait devenu immédiatement très fort, sans pouvoir cependant le subjuguier et pour ne pas être immanquablement écrasé par le simple effet de la loi des élections, hautement indiquée par les libéraux-révolutionnaires comme leur véritable planche de salut.

Abstraction faite de tout ce qu'on a dit pour ou contre la loi des élections, pour ou contre l'esprit des libéraux ou celui des royalistes, il reste certain que les élections de 1816 étaient bonnes, que celles de 1817 étaient encore passables, mais que le choix de deux ou trois députés des Cent-jours eut lieu alors, et que ces hommes ayant pros crit le roi et sa famille, tous les gens sensés et le ministère lui-même en furent scandalisés; que, malgré les efforts de celui-ci, un nombre bien plus considérable d'hommes des Cent-jours, et même de noms marquants dans la révolution qui a renversé le trône du roi légitime sont entrés en 1818 dans la Chambre des députés, et qu'enfin, en 1819, les libéraux, renforcés par l'appui qu'ils ont trouvé dans la fausse direction du nouveau ministère, dominaient déjà tellement le gouvernement, que celui-ci n'a pu obtenir que deux septièmes des députés dans le nouveau cinquième qui va arriver à la Chambre.

Voilà les résultats incontestables de la loi actuelle des élections avec la liberté à peu près illimitée de la presse; on y voit, à ce qu'il me paraît, tout l'avenir de la France. Le trône du souverain légitime croulera encore une fois, et la charte constitutionnelle qu'il a donnée à ce peuple sera déchirée, sans être jamais remplacée par de solides institutions, véritablement libérales, si l'on ne profite pas du dernier terme, c'est-à-dire de la session prochaine, pour sauver l'un et l'autre. Les ministres, vivant au jour le jour, se flattent qu'ils obtiendront encore, pendant cette session, au moins une majorité flottante comme celle qu'ils ont eue la dernière fois; mais ce ne pourra être qu'au prix de nouvelles concessions qu'ils seront obligés de faire au parti libéral, et on a vu dans la session de l'hiver passé qu'ils n'ont pu faire adopter aucune des nouvelles lois comme ils les avaient proposées.

Une chose assez remarquable, en attendant, c'est que les libéraux, après leur victoire remportée, ménagent le ministère tout en lui traçant sa route, tandis que les écrivains royalistes s'échauffent de plus en plus contre lui. Un article de Benjamin Constant, très curieux sous ce rapport, a été publié hier par la *Renommée*, et le *Moniteur* s'est empressé de le copier dans sa feuille d'aujourd'hui.

Me trouvant jeudi passé à dîner chez le marquis Dessoles avec quelques ministres étrangers et des personnes de toutes les opinions, parmi lesquelles M. Roy, l'ancien ministre des finances, fut le plus marquant, je remarquai après le repas que celui-ci s'exprimait d'une manière assez forte vis-à-vis d'un homme qui semblait faire l'apologie de la conduite du ministère. M'approchant de lui, au moment où ce dernier l'eut quitté, il me dit :

— Vous devez être surpris et désolé comme je le suis, de voir que nous allons toujours de mal en pis. Je viens de dire tout à l'heure à

ce Monsieur que voilà qu'il ne s'agit pas de discuter sur le mode de gouvernement, mais qu'un gouvernement, quel qu'il soit, devait avant tout gouverner, et ne pas être gouverné, comme l'est malheureusement le nôtre, aux yeux de tout le monde.

Il parla ensuite des fâcheux résultats de la loi des élections, de la non représentation de la propriété territoriale, et de l'impossibilité d'obtenir cette représentation, si les élections, au lieu de se faire dans les chefs-lieux des départements, ne se faisaient pas dans les arrondissements, et de la liberté de la presse, par suite de laquelle tout était devenu personnel, au point qu'on ne voyait plus les partis et les individus, et les ministres eux-mêmes occupés que de récriminations, d'accusations, d'injures et de diffamations. Il ajouta même à cette dernière observation :

— Nous autres Français, vu notre caractère et tout ce qui s'est passé depuis trente ans, nous ne sommes pas faits pour supporter cette liberté de la presse.

Je me bornai à l'écouter avec tout l'intérêt qu'inspire un homme d'esprit qui connaît son pays, et qui, certainement, ne peut être accusé d'ultra-royalisme. Je crus seulement devoir lui témoigner l'espoir que les derniers événements pourraient faire naître au sein du ministère de sages réflexions. Il eut l'air de ne pas y croire; mais, notre conversation fut interrompue dans ce moment par une personne qui s'approcha de nous.

## V

### LE DUC DE RICHELIEU APRÈS SA PREMIÈRE DÉMISSION

La dislocation du premier ministère Richelieu, survenue à la fin de 1818, fut considérée par les amis du trône comme un malheur pour la monarchie, et c'en était un, en effet, non seulement parce qu'il privait le pays des services d'un homme dont les mérites dépassaient de beaucoup les défauts que lui reprochaient ses adversaires, mais aussi parce qu'en le précipitant du pouvoir, et en rendant impossible le gouvernement des centres dont, depuis 1816, on s'était si bien trouvé, il obligeait ses successeurs à chercher leur majorité plus à gauche. Mais la responsabilité de la chute de Richelieu ne pouvait être imputée qu'aux exigences des ultra et à leur défection en un moment où les circonstances exigeaient l'union de tous les groupes royalistes. Le rapport suivant du comte de Goltz nous fait connaître les explications que donnait alors Decazes sur l'événement, explications d'ailleurs confuses, à la vérité, ainsi que l'ont prouvé les documents ultérieurement publiés.

6 février.

... Sur le changement de ministère, j'avouai franchement au comte Decazes que j'avais été désolé de la mésintelligence survenue dans l'ancien ministère, et que je croyais que, pour le bien de la France,



lui et le duc de Richelieu auraient dû rester unis. Il répondit qu'il l'avait aussi vivement désiré que moi, et qu'un seul homme (sans doute le comte Molé) qui s'était trouvé entre eux, l'avait empêché; que ce n'était pas, comme je le croyais, des modifications à la loi des élections, auxquelles lui-même aurait souscrit, mais l'abolition totale de cette loi, que les ultra-royalistes exigeaient; qu'il avait d'abord déclaré qu'il ne voulait pas être un obstacle à la formation d'un ministère par le duc de Richelieu; qu'il avait donné, par conséquent, si positivement sa démission qu'il s'était considéré en conscience, pendant trois jours, comme ayant quitté le ministère, et qu'il avait accepté même l'ambassade de Pétersbourg, sous la seule considération de passer l'hiver, jusqu'après les couches de sa femme, dans la maison de campagne de M. Bethmann, près de Francfort, au sujet de laquelle il s'était même déjà entretenu avec ce dernier; que cependant le duc de Richelieu étant allé, dans la journée où tout avait été changé, dans le cabinet du roi, et l'ayant trouvé avec d'autres ministres dans la chambre attenante, le duc lui avait dit :

« — Vous voyez que je ne puis former un ministère; c'est vous qui devez vous en charger maintenant et prendre la présidence du conseil. Je suis irrévocablement décidé à me retirer.

« Qu'il lui avait répondu qu'il n'était point surpris de ce qu'il n'avait pu former un ministère de parties si hétérogènes, mais qu'il n'ignorait pas qu'il était décidé à ne rester dans le ministère qu'avec lui et à ne pas se mettre à sa place.

« — Mais vous ne pouvez pas faire autrement, répliqua-t-il, car le service du roi l'exige. » C'est alors, continua le comte Decazes, que j'ai cru devoir me soumettre, non à accepter la présidence du conseil, mais le ministère de l'intérieur.

Les deux rapports suivants vont nous montrer le désintéressement et la probité dont s'inspira la conduite de Richelieu aussitôt après sa chute. L'histoire les a constatés. Mais on ne saurait trop les mettre en lumière :

5 janvier 1819.

C'est aujourd'hui que le duc de Richelieu, quoique pas entièrement rétabli encore, quittera l'hôtel du ministère des affaires étrangères. Il demeurera pendant quelques jours chez ses sœurs, M<sup>mes</sup> de Montcalm et de Jumilhac, où je compte le voir aujourd'hui, et se rendra ensuite, pour trois ou quatre semaines, chez sa femme en Normandie. Cette résolution lui a été dictée par le désir d'éviter, en ne voyant personne, qu'on ne lui attribue toutes sortes de propos dans l'intérêt de l'un ou de l'autre parti. V. M. daignera voir, par les journaux d'hier, qu'il a cru devoir décliner la récompense nationale demandée pour lui aux Chambres par M. de Lally-Tollendal et le S<sup>r</sup> Benjamin-Delessert. Prévoyant les discussions auxquelles ces propositions ne pouvaient manquer de donner lieu en assemblée générale, il a voulu les prévenir. Mais, comme elles ont été à présent renvoyées dans les bureaux, dont les délibérations restent secrètes, je m'imagine qu'il ne refusera pas la récompense, si les Chambres y persistent et se décident à faire au roi les moyens de la lui donner.

13 janvier.

Le duc de Richelieu est venu me voir, et nous avons eu ensemble un assez long entretien. Après lui avoir exprimé mes vifs regrets de la détermination qu'il a prise, je lui rappelai les appréhensions que je lui avais manifestées dans des conversations particulières, et je ne lui ai point caché celles pour l'avenir, qui ne sont que trop fondées déjà sur l'expérience faite depuis quelques mois. Je lui ai évité cependant toute explication désagréable sur la position où il s'est personnellement trouvé, en dernier lieu, et, tout en lui témoignant ma confiance dans les hommes d'Etat qui forment à présent le ministère, je ne lui parlai surtout que du danger auquel celui-ci me paraissait exposé d'être entraîné par l'adresse et l'activité du parti le plus pernicieux en France, beaucoup plus loin qu'il ne voudrait aller.

Le duc m'exprima sa vive reconnaissance des sentiments que je lui témoignais; mais il ajouta que ces sentiments mêmes lui faisaient espérer que je le félicitais, dans le fond de mon cœur, du repos dont il allait enfin jouir.

— Vous vous rappelez, poursuivit-il, ce que je vous ai dit, en revenant d'Aix-la-Chapelle, d'un entretien que j'avais eu avec l'empereur d'Autriche. Ce souverain avait un pressentiment de ce qui m'arriverait, lorsqu'il me dit que je ne pourrais longtemps résister au chagrin que me donneraient mes chers compatriotes, et qu'à ma place il les enverrait tous promener.

Sur les différentes observations que je lui fis, le duc de Richelieu s'énonça à peu près comme il l'avait fait vis-à-vis du général Pozzo. Voici à peu près la substance de ce qu'il m'a dit.

« On a tort de croire que la tranquillité publique en France pourrait être menacée, par suite du changement de ministère qui vient de s'effectuer. La nation, corrigée par l'expérience, n'est plus disposée à se mettre en révolte, et la basse classe du peuple n'a plus même devant elle l'appât que lui offraient les dépouilles des classes élevées. On ne saurait disconvenir de l'espèce d'indifférence même que ce peuple a maintenant pour les affaires publiques, en remarquant, par exemple, le calme qui a régné à Paris, pendant une véritable suspension des grandes affaires du gouvernement, qui a duré plus de huit jours. Si une crise comme celle-ci était arrivée dans les années 1790 et 1791, on aurait vu des attroupements de peuple dans toutes les rues de Paris. Mon opinion, à l'égard de la marche que le gouvernement devrait suivre, pourrait être différente, sur quelques points, de celle d'autres hommes d'Etat; mais je n'en crois pas moins que le ministère actuel, étant, par son unité, plus fort que celui que j'aurais pu peut-être former, pourra parfaitement bien gouverner la France.

« Les intentions personnelles de chacun des ministres sont d'ailleurs certainement bonnes, et leurs principes communs les lient, à la vérité, au côté gauche de la Chambre; mais ils pourront, par cette raison même, mieux contenir les jacobins. Aussi peut-on beaucoup attendre des talents et de l'activité du comte Decazes, et son zèle pour le service du roi ne pourra qu'augmenter encore, par suite de la grande responsabilité dont il s'est chargé aux yeux de la France et de l'Europe entière. C'est en faisant un choix de fonctionnaires attentifs et habiles dans les départements que le comte Decazes espère peut-

être avec raison pouvoir prévenir des élections comme quelques-unes qui viennent d'avoir lieu.

« Le ministère, voulant maintenir, à ce qu'il paraît, les lois existantes, et n'ayant, par conséquent, pas à faire de propositions très importantes dans le courant de cette session, aura probablement une majorité assez nombreuse et assez bien composée pour pouvoir prendre d'abord une bonne assiette, et il trouvera ensuite les moyens de fortifier sa position. Le marquis Dessolles<sup>1</sup> est, au reste, un homme qui ne pourra que plaire aux cours étrangères, car il joint à toutes les qualités requises des manières très douces et très conciliantes. J'ai eu déjà, depuis son entrée dans le ministère, deux choses de lui qui marquent un fort bon esprit. »

Sur l'observation que je fis au duc de Richelieu qu'il ne serait guère possible au ministère actuel d'éviter la question de la liberté de la presse, en la mettant en rapport avec la situation intérieure de la France et avec la loi des élections, il me répondit que c'était, en effet, la plus grande difficulté qui se présentait au gouvernement, et que la Charte accordant malheureusement à la nation, d'après son texte littéral, le droit d'user pleinement de cette liberté, le ministère se verrait très probablement dans la nécessité de l'accorder avec l'institution du jury pour juger des délits de la presse. Je remarquai qu'il pourrait y avoir, dans ce dernier cas, bien peu de condamnations. Le duc répliqua que les dernières procédures relatives à des délits de cette espèce n'avaient cependant pas produit non plus de bons résultats.

Lui parlant enfin encore du système très peu conforme à l'état actuel de la France que le maréchal Gouvion de Saint-Cyr me paraissait avoir adopté, le duc de Richelieu me dit que ce maréchal avait sûrement les meilleures intentions possibles, que l'esprit de parti n'influait en aucune manière sur ses dispositions, et que de tous les colonels qu'il avait trouvés dans l'armée active, il n'en avait obligé que cinq ou six à la retraite, mais que c'était malheureusement un homme à système; que l'armée autrichienne était son idole, et qu'ayant une véritable haine pour Buonaparte, il ne trouvait bonnes que des institutions opposées à celles que l'ex-empereur avait établies; qu'il s'était formé, de cette manière, des idées qu'on ne pouvait trouver assez étranges, comme par exemple, celle qu'il ne faut compter pour se battre que sur son infanterie; que l'on ne doit jamais employer, comme Buonaparte, des masses de cavalerie et d'artillerie, que la cavalerie n'a pas besoin d'être bien montée, etc., etc.

Le duc de Richelieu m'a dit, en terminant cet entretien, qu'il croyait, dans sa position actuelle, ne pouvoir mieux faire que de s'absenter d'ici, pendant quelques mois, qu'il passerait d'abord chez sa femme à la campagne, et qu'il ferait ensuite un voyage dans le midi de la France. Il est, en effet, parti ce matin.

De ce compte-rendu d'un entretien où apparaissent le tact, la prudence et le désintéressement avec lesquels Richelieu parlait de ses successeurs, il convient de rapprocher l'hommage que lui

<sup>1</sup> Le général marquis Dessolles présidait le cabinet qui succéda à celui de Richelieu. Il avait le portefeuille des Affaires étrangères.

rendaient les cours étrangères et les regrets qu'y causait sa chute. A cet égard, la lettre suivante, qu'écrivait de Berlin au comte de Goltz le comte de Bernstorff, qui remplaçait intérimairement le prince de Hardenberg, est significative :

9 janvier.

Le duc de Richelieu a rendu à la France et à l'Europe entière, pendant les trois années de son ministère, des services si éminents, qu'il sera l'objet des regrets sincères de tous ceux que n'aveuglent pas l'esprit de parti et des intérêts particuliers. La pureté de ses principes et la loyauté de sa conduite avaient, plus que toute autre chose, reconcilié les autres Etats avec la France, en leur inspirant une juste confiance dans ses promesses et ses assurances. Le roi, mon maître, lui rend une entière justice, et voit sa retraite avec peine. Vous ne manquerez pas, Monsieur le Comte, de lui donner l'assurance flatteuse qu'il emporte toute l'estime de Sa Majesté et d'y joindre l'expression de mes sentiments personnels.

S'il était nécessaire de prouver combien Richelieu était digne des hommages qui, dès ce moment, affluaient vers lui, la lettre suivante, qu'il écrivait à sa sœur, la marquise de Montcalm, y suffirait, tant elle met en lumière la noblesse de sa conduite à propos du don en argent que voulaient lui faire les Chambres, et que finalement, il n'accepta que pour l'offrir aux hospices de Bordeaux :

2 mars.

Si j'avais pu prévoir, chère amie, la dixième partie des désagréments et des tracasseries que vous causerait à toutes deux<sup>1</sup> cette sottise affaire de dotation, j'aurais écrit aux présidents autant de lettres que vous auriez voulu ; j'aurais fait mettre mon refus dans toutes les gazettes ; en un mot, j'aurais fait tout le bruit que je voulais éviter. Mais, je vous le demande, comment pouvais-je imaginer que l'esprit de parti et de passion allait s'emparer de cette affaire et la dénaturer ? Comment surtout supposer que vous seriez, vous, l'objet des calomnies et des méchancetés des honnêtes gens ? En vérité, j'y serais encore pris cent fois, et il faut que vous me pardonniez ce manque de persuasion qui m'empêche de rien comprendre à tout cela. J'espère qu'à présent vous êtes tranquilles par la publicité qu'a eue l'emploi que je voulais faire de ces fonds. Si, cependant, vous trouviez que tout cela n'est pas encore assez positif, car que sais-je, moi, ce qu'on peut encore supposer ? je vous autorise à rendre publique la lettre écrite à M. de Tournon, et dont je vous ai envoyé copie, après toutefois en avoir conféré avec M. Lainé pour qu'il voie si elle ne contient pas quelque chose qu'il ne conviendrait pas de mettre dans les journaux. Au reste, il me semble que le *Conservateur* croit cette résolution de ma part bien arrêtée. Il se borne à chercher à jeter des ridicules sur cette action qui n'est pas un grand effet de générosité ; mais qui pour-

<sup>1</sup> Il avait deux sœurs : la marquise de Montcalm et la comtesse de Jumilhac.

tant n'a rien de moquable. Plusieurs personnes mêmes de ses partisans m'ont parlé ici de cet article avec indignation. Il serait maintenant trop tard pour écrire aux présidents; mais j'espère que le résultat sera le même.

On m'a beaucoup trop bien reçu à Montpellier, et je vous avoue que j'ai quelque impatience d'être à Nice, car les honneurs commencent à m'ennuyer et m'embarrasser.

J'ai lu ici des articles de journaux qui m'ont fait une peine extrême. Un surtout, dans le *Moniteur*, est un véritable manifeste contre ce qu'on appelle les vaincus. Cela est déplorable. On ne devrait jamais gouverner *ab irato*. Concevez-vous aussi cette Chambre des pairs qui, dans la même semaine, accueille une proposition pour l'abolition de la loi du 9 novembre 1815 contre les cris séditieux et celle pour changer la loi d'élection. Les mêmes personnes soutiennent l'une et l'autre. A-t-on jamais vu une pareille aberration d'esprit? Cette proposition sur la loi d'élection devant nécessairement remuer les passions populaires, était-ce de la Chambre aristocratique qu'il fallait la faire sortir? Le moment et le lieu ont été bien mal choisis, et j'ai vu ici de bons ultras, mais modérés, être fort en peine des suites de cette levée de boucliers. Je suis heureux de n'être pas au milieu de tout cela, et je vous avoue que je ne suis pas pressé d'y revenir. Sans vous, assurément, mon parti serait bien facile à prendre, et il serait tout pris.

Il faut que je vous explique pourquoi j'ai refusé le majorat que le roi voulait faire pour Odet<sup>1</sup>. Il n'y avait qu'un moyen. C'était de prendre cinq cent mille francs sur la liste civile et d'acheter des rentes sur le Grand-Livre. Or, je vous le demande, connaissant comme je le fais l'état de cette liste civile, sachant combien elle est obérée, que tant d'anciens et fidèles serviteurs attendent que l'on puisse leur assurer, par des pensions bien exigües, une chétive existence; ayant moi-même souvent conseillé au roi d'avoir en réserve, comme moyen de gouvernement, un fonds qu'il ne peut prendre que sur sa liste civile, pouvais-je, dans cette hypothèse, accepter une somme aussi considérable pour enrichir mon neveu? Il n'y aurait eu à cela pas même la délicatesse la plus commune; tout autre aurait peut-être pu le faire; moi seul je ne le pouvais pas. Croyez que ce refus m'a été bien pénible, mais il m'a paru tout à fait indispensable. Je suis prêt, chère amie, à contribuer aux frais de l'éducation des enfants. Je suis fort en état de le faire, et je vous prie de me mander ce qu'il faut pour remplacer ce que donnait Jumilhac. Je m'en charge sans que vous ayez rien à déboursier. Cela, je vous assure, ne me gêne en aucune manière.

Je suis bien aise d'apprendre que vous soyez plus calme au physique comme au moral. Ne vous affectez pas trop de l'éloignement des gens qui ne vous soignaient que parce que j'étais ministre; ils ne valent pas la peine d'être regrettés. J'ai plus de peine à m'accoutumer à la perte de ceux que l'esprit de parti a refroidis pour vous. Ils auraient pu être, dans d'autres temps, des gens très estimables. Mais ce fatal esprit de parti, que j'ai toujours détesté et que j'abhorre aujourd'hui, gâte et dénature les meilleurs caractères.

<sup>1</sup> Son neveu, fils de M<sup>me</sup> de Jumilhac, qui hérita de son titre ducal.



## VI

## LA FIN DU GOUVERNEMENT DES CENTRES

C'est à la fin de 1818 que le cabinet Richelieu avait dû se retirer. Le ministère Dessoles, qui lui avait succédé, ne vécut tel quel que jusqu'en septembre. A cette date, il se reconstitua sous la présidence de Decazes. Cette modification, à laquelle le roi avait poussé dans l'espoir que le gouvernement des centres redeviendrait possible comme au temps de Richelieu, ne donna pas ce qu'on en avait attendu. L'année 1819 avait été profondément troublée par les orages parlementaires. Decazes devenu président du conseil, ils redoublèrent de violence. La loi des élections, préparée pour réagir contre les empiètements des gauches et pour donner une satisfaction à la droite, déplaisait également à celle-ci et à celles-là. Dans les derniers jours de l'année, les deux ministres, Decazes et de Serre, à qui incombait le soin de la défendre devant les Chambres, étant tombés malades l'un et l'autre, la discussion se trouva retardée, et ce retard ne favorisa que trop les attaques dirigées dans la presse et dans les couloirs des Chambres contre le projet ministériel. Jamais la situation politique n'avait paru plus mauvaise. Les appréhensions qu'elle inspirait à la portion la plus avancée du parti royaliste apparaissent dans cette lettre que le comte Ferrand, ancien ministre, membre de la Chambre des Pairs, adressait à M. Barillon de Morangis, jadis son collègue au Parlement :

17 décembre 1819.

J'ai compté avec raison sur votre bonne et ancienne amitié pour moi, sur la constante conformité de nos sentiments et sur tous les souvenirs de cette antique magistrature, dont les cendres ont été dispersées, et qui ne pourra renaître qu'à force de temps et d'après un plan de conduite, toujours suivi par le gouvernement. C'est ce que ni vous ni moi ne sommes appelés à voir. Nous avons vu périr ce parlement, qui, à travers les siècles, avait, malgré quelques fautes commises par lui, toujours soutenu et fortifié la monarchie, jusqu'au moment où il a creusé l'abîme, en demandant les états généraux. Il n'a tenu ni à vous ni à moi, ni à d'Outremont, avec qui j'en parle souvent, d'arrêter cet accès de démence. Dieu veuille qu'au bout de trente ans, nous revenions à la raison. Je vois bien des têtes qui ne sont point aptes à la recevoir; et le nombre des cœurs gangrenés est peut-être encore plus grand. Dans ces pénibles circonstances, après un demi-siècle d'une vie publique constamment laborieuse, il m'en coûte de me trouver réduit à l'inaction. Jamais je n'aurais eu tant besoin de mettre en œuvre mon activité. Les ouvrages, dont vous voulez bien me parler, attesteront quel a toujours été le but de mes travaux, et

pourront être estimés par ceux qui veulent élever leurs enfants dans les grands et vrais principes de l'homme religieux et de l'homme d'Etat. Ce mot me rappelle cruellement la perte que nous avons faite tous deux à peu près dans le même temps, chacun dans la personne d'un fils à qui nous donnions cette éducation sénatoriale, pépinière des grands magistrats.

Le comte Ferrand s'en tenait, on le voit, à des considérations générales et exprimait plus de craintes qu'il n'exposait de faits à l'appui. M<sup>me</sup> Christian de Chateaubriand, en écrivant à sa belle-sœur, femme de l'illustre écrivain, entrait dans plus de détails et traçait en quelques lignes un fidèle tableau de l'état des partis. Elle était alors à Rennes, où elle avait pu assister au conflit des passions politiques, aussi violemment déchaînées sur cet ancien théâtre des guerres de la chouannerie, qu'à Paris et ailleurs :

28 décembre.

L'année qui vient de s'écouler, chère sœur, finit sous de sinistres présages; les nuages s'amoncellent, le tonnerre gronde, et le dernier discours de mon frère dans *le Conservateur* semble être un adieu. Tout est-il désespéré? Je le crains. Puisse l'année où nous allons entrer ranimer notre espoir! Je vous souhaite, ainsi qu'à mon frère, des jours heureux. Mes enfants se joignent à moi et vous prient l'un et l'autre d'agréer leurs vœux. Si vous avez quelques paroles consolantes à me dire, hâtez-vous, j'en ai bon besoin; hâtez-vous, c'est le mot, car on nous débite ici des nouvelles qui, quoique absurdes, n'en sont pas moins alarmantes. Les bouquets de violettes ont reparu; les républicains, d'un autre côté, s'agitent, et il existe une fermentation sourde qui fait craindre une explosion.

Ce qui console et rassure pour notre pays, c'est la grande quantité de fidèles de l'un et de l'autre sexe qui ont approché des sacrements pendant les fêtes de Noël. Ceux qui observent la loi de Dieu sont fidèles à leur roi, et c'est ici le grand nombre; mais il y a aussi des méchants, et ceux-là ont hurlé comme des bêtes féroces, dans les rues, la nuit de Noël. La garde était doublée, et il n'y a eu aucun désordre qui soit venu à ma connaissance. Les églises étaient si pleines qu'on ne pouvait y trouver place. Nous n'avons point encore de piqueurs ici<sup>1</sup>, et ils y seraient mal reçus; je crois que justice en serait promptement faite; les Bretons ne sont pas patients; à défaut de police, ils la feraient eux mêmes.

Plus politique, cette autre lettre signée d'un des plus illustres noms de ces temps, celui de Villèle, et destinée à l'un de ses principaux électeurs :

30 décembre.

Nous n'avons pas de grandes espérances à former; on s'entête à suivre le système déplorable de bascule, avec lequel on achève de

<sup>1</sup> Le mot « piqueurs » veut dire ici excitateurs et fauteurs de troubles.

démoraliser la nation, et avec lequel on ne peut rien fonder. A la vérité, la balance porte à verser en ce moment du côté des idées plus saines, tant on a laissé faire du chemin aux opinions subversives; mais ne croyez pas qu'on veuille revenir franchement aux honnêtes gens et aux institutions monarchiques. On veut encore s'appuyer sur les hommes sans opinion, et s'en tenir à l'arbitraire.

Il sera difficile, sans doute, de continuer ce beau milieu avec une Chambre composée de 115 jacobins, 6 ministériels, 35 Laine et 45 royalistes; mais aussi retarde-t-on la présentation de la grande loi de la réforme parlementaire, jusqu'à ce qu'on ait travaillé les députés, de sorte à s'assurer une majorité en faveur de ce qu'on désire. Le travail porte surtout, à ce qu'il paraît, sur le côté gauche, où il est probable, qu'avec de l'argent et des places, le ministère pincera un renfort de 30 à 35 voix. Il en trouvera autant dans le parti Laine, qui est faible de sa nature, et fera beaucoup de concessions à la peur de voir conserver la loi actuelle, comme si les ministres n'étaient pas les plus intéressés à son changement; enfin ils pourront bien nous voler à nous-mêmes une dizaine de faibles, que l'exagération et le ton tranchant et meneur de nos journalistes et de nos pamphlétaires dégoûtent du parti et tendent à séparer de nous.

Au milieu de tout ce travail, dont nous sentons l'effet, et qui fera retarder la présentation de la loi de quelques semaines, nous ignorons, et les ministres ignorent peut-être eux-mêmes, quelles modifications nous seront présentées.

De Serre avait conçu un grand plan de changement du nombre et de l'âge des députés. Il en faisait nommer 238 par les collèges actuels et 180 par des collèges où n'auraient voté que les contribuables de 600 fr. et au-dessus. Il ajoutait à cela le renouvellement total chaque cinq années; l'ouverture au public de la Chambre des pairs; l'initiative partagée entre le roi et la Chambre. Enfin c'étaient des changements à la Charte autant qu'à la loi des élections. Ce plan assez connu du public a été mal accueilli. Je crois pourtant qu'il nous eût été présenté sans la maladie de de Serre qui le rend incapable de tout service, d'ici à assez de temps pour qu'on songe en ce moment à le remplacer. C'est M. Pasquier qui va, dit-on, lui succéder, et M. de Caraman prendra le portefeuille des affaires étrangères. J'espère que, dans ce déménagement, le plan de de Serre se trouvera perdu, et qu'on nous en fera un autre plus simple. Mais croyez, mon cher ami, qu'il sera toujours uniquement destiné à livrer les élections au Ventre; et si on désespère d'en trouver le moyen, qui est, en effet, très difficile, on se bornera peut-être à nous demander la prorogation de la Chambre actuelle pendant cinq ans; ce qui est, nous en sommes sûrs, le plan favori et le but secret de M. Decazes.

L'état de nos finances est excellent; ainsi point de doute que le placement sur les fonds publics ne soit excellent. Je ne pense pas que nous ayons de révolution à craindre dans le gouvernement; et s'il en survenait, comme elle serait faite dans le sens des libéraux, nos plus grands propriétaires de rentes, il n'est pas probable qu'elle en souffrît.

A côté de beaucoup de vérité, il y avait un peu d'exagération et d'injustice contre le cabinet dans cette lettre de Villèle. Il n'admettait pas que pour gouverner on recourût à toutes les

fractions du parti royaliste et il aurait voulu que le gouvernement prît exclusivement dans la droite sa base d'appui. Lui-même, quand il fut au pouvoir, dut reconnaître que ce qu'il voulait en 1820 était irréalisable. Lorsqu'il succomba, ce fut justement sous les passions qu'il avait un moment partagées et dont il ne mesura le péril que lorsqu'il allait en devenir la victime. Du reste, un extrait des rapports du comte de Goltz, en date du 1<sup>er</sup> janvier 1820, prouve qu'il y avait encore dans les Chambres les éléments d'un parti modéré.

1<sup>er</sup> janvier 1820.

... Votre Majesté verra d'un autre côté, sans doute, avec satisfaction, par le *Moniteur* et autres journaux du 29, quelles bonnes résolutions la Chambre des pairs a prises dans sa journée du 28 décembre, au sujet d'une pétition insolente qui tendait à faire rapporter, comme inconstitutionnelle, la loi du 16 janvier 1818, relative au bannissement des régicides. Elle a ordonné que cette pétition serait lacérée hors du lieu de ses séances, et elle a décidé, sur la proposition du maréchal Davoust, à laquelle on ne s'attendait point<sup>1</sup>, qu'il ne serait jamais rendu compte à la Chambre de pareilles demandes.

Je crois devoir rappeler à cette occasion une anecdote très récente de ce maréchal, qui m'a été communiquée par le maréchal Oudinot à la cour.

Il l'aborde en lui disant :

— Eh bien ! les choses menacent de prendre une tournure sérieuse. Il faut que tu sois des nôtres.

Le maréchal Oudinot, se défiant du sens de ces paroles, lui demanda ce qu'il entendait par là ; il répondit :

— Mais j'entends que nous devons conjointement vouloir défendre le souverain légitime.

L'autre lui répliqua :

— Tu me dis cela entre nous ; mais tu ne t'exprimerais pas ainsi devant un tiers.

Davoust éleva alors la voix de manière à pouvoir être entendu de plusieurs personnes qui n'étaient pas trop éloignées d'eux, et s'écria :

— Je le dirai devant tout le monde.

Et de suite, il répéta ce qu'il avait déjà dit. Oudinot lui serra alors la main et ne lui répondit que ces mots :

— Tu me trouveras toujours où le devoir nous appellera.

Presqu'à la date où il rendait compte de cette conversion de Davoust, le comte de Goltz en citait à son gouvernement une autre bien autrement étonnante : celle de Cambacérès, l'ex-archichancelier de l'Empire, rentré en France depuis quelques mois, après une longue proscription :

<sup>1</sup> La déclaration ultra-royaliste qu'il fit à cette occasion surprit tout le monde. Il est vrai que, quelques jours plus tard, il se rétracta en essayant d'expliquer ses paroles.

8 janvier.

Un fait me paraît mériter encore d'être porté à la connaissance de Votre Majesté : Cambacérès, devenu dévot, a fait prier M. Séguier, premier président de la cour royale, et connu par son royalisme, de le recevoir, et lui a dit les paroles que voici :

— Veuillez vous charger d'une commission auprès du roi. J'ai assisté à notre malheureuse révolution; j'y ai joué un rôle; j'ai été presque toujours entraîné malgré moi; je voudrais pouvoir tout oublier; l'avenir s'est ouvert devant mes yeux, et je ne pense plus à autre chose. Dites, je vous prie, au roi qu'il ne pourra jamais gouverner la France avec la liberté de la presse, le jury et la loi des élections.

Tandis que la politique ministérielle donnait lieu à tant de difficultés, de critiques et de controverses, Decazes, président du conseil, sachant qu'on la discutait dans les cours européennes avec autant d'ardeur passionnée qu'en France, s'efforçait de la justifier à leurs yeux. Une lettre que lui avait écrite Metternich lui en fournit une occasion dont il s'empara ainsi qu'en témoigne sa réponse :

13 janvier.

Mon prince, je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 du courant, et que je ne manquerai pas de mettre sous les yeux du roi. Je suis charmé d'avoir pu contribuer à quelque chose qui vous a été agréable. Que Votre Altesse croie qu'elle me trouvera toujours empressé et heureux de le lui prouver. C'est avec les mêmes sentiments que j'applaudis à vos succès de Vienne et que je m'en réjouis dans l'intérêt de votre gloire comme aussi du repos de l'Europe.

Celui de la France sera assuré dans le cours de cette session, si le succès ne trompe pas notre attente, et il ne la tromperait que si nous nous laissions entraîner par l'impatience publique à agir hors de mesure et sans attendre les occasions et le champ de bataille favorables. Il y aurait eu délire à engager le combat lorsque M. de Serre, chargé de porter la loi, était tout à fait hors d'état d'y prendre part, que j'étais moi-même pris comme je le suis depuis quinze jours, et que la droite, loin de nous porter secours, n'est montée jusqu'ici à la tribune que pour nous outrager. Je conçois les impressions que Votre Altesse a pu recevoir à cet égard; mais elle juge trop profondément les choses, pour n'avoir pas aussi jugé à leur véritable valeur ces impatiences de la part de ceux qui ne peuvent apprécier les motifs et les causes. C'est sans doute la moindre chose qu'un gouvernement sache choisir le moment de son action et ses amis peuvent en toute sécurité s'en rapporter à lui.

Je sens ce que nos succès pourront donner de poids à ceux des bonnes doctrines en Allemagne, et sous ce rapport, je désirerais vivement qu'ils vinssent à votre aide assez tôt; mais vous donnez de bons exemples, et n'avez pas besoin de ceux des autres. L'Angleterre seule vous en a donné d'une expédition prompte et décisive des questions les plus difficiles; avantages d'un gouvernement constitué qui peut compter sur une majorité stable et sur des amis dévoués et fidèles, qui ne prétendent pas donner des lois aux ministres, mais se bornent



à les aider à en faire de bonnes. Votre Chambre de Vienne, pour être moins nombreuse que les nôtres, n'en est que plus difficile à conduire, et je comprends fort tout ce qu'il faut d'habileté pour conduire et rapprocher des intérêts si divers, et des éléments souvent si opposés. Des Etats indépendants sont encore plus difficiles à manier que des députés indépendants; encore ceux-ci ne sont-ils pas chez nous les plus difficiles. Nous les comptons et n'avons d'autre embarras que celui de les combattre, chose bien plus facile que de rallier, de satisfaire les autres qui, formés de trois nuances différentes, marchent bien vers un même but, mais différent sur les moyens, de telle manière que ce que l'un met pour condition à son appui est ce qui est repoussé par l'autre. Les nuances elles-mêmes se subdivisent encore, et le côté droit est en deux parts maintenant.

Celle de la raison sera la plus forte, j'espère, et je n'en doute même pas, quand il s'agira de voter, et que la portion d'entre eux qui est représentée par les marchands de journaux du parti, sera tellement petite qu'il sera possible d'opérer la fusion qui serait si nécessaire de tout ce qui veut réellement, même par des moyens différents, la conservation de ce qui est. MM. de Villèle, de Montmorency et autres de cette couleur, ne sont plus séparés du gouvernement que par le souvenir du passé et l'attente de ce qui va être fait; et nous trouvons plus de secours de leur part que du centre même. Du reste, le retard forcé que nous avons éprouvé a eu quelques avantages en cela; il se trouve en avoir eu aussi un fort grand pour l'amélioration des lois que nous avons à présenter, et qui n'eussent pas été, il y a un mois, ce qu'elles seront le 1<sup>er</sup> février.

J'ai eu avec M. le baron Vincent une longue conversation qu'il vous rendra sans doute. Quoique je sache combien ses intentions sont droites, j'ai lieu de craindre qu'il rende bien mal, et par conséquent, qu'il ne comprenne pas mes idées, et cette inquiétude me rend plus réservé dans nos entretiens que je ne voudrais l'être avec quelqu'un qui est honoré de votre confiance. Ce n'est assurément pas que j'aie à me plaindre de sa manière d'être ici; elle est aussi convenable que l'est peu celle de quelques autres ministres de qui l'on pourrait justement dire, si nous échouions, que c'est à eux qu'on le devra. Le moment viendra où cet état de choses devra cesser pour la dignité des autres cours comme de la nôtre. Cet état de choses m'a fait exprimer à M. le baron Vincent, au sujet de la dépêche de Votre Altesse qu'il m'a communiquée, des craintes sur lesquelles il m'a rassuré, mais qui augmentent encore plus le prix que j'attache aux communications directes qui se sont établies entre Votre Altesse et moi.

C'est encore à de Goltz que nous devons le récit des incidents qui reculèrent la réalisation de l'espoir exprimé par Decazes, cet espoir que vint définitivement tromper l'assassinat du duc de Berry.

22 janvier.

Les ministres français viennent d'être complètement trompés dans leur trop longue attente. Le garde des sceaux, M. de Serre, espérait encore présenter et soutenir le nouveau projet de loi sur les élections; mais une consultation de médecins a eu lieu, mercredi dernier, à la suite de laquelle ceux-ci ont signé une déclaration portant que si le garde des

sceaux ne partait pas sans la moindre perte de temps pour Nice, il ne resterait plus aucun espoir pour le rétablissement de sa santé. Je vis, dans la soirée de ce jour-là, le baron Pasquier qui me confirma cette nouvelle, en m'ajoutant que M. Dupuytren, l'un des médecins, ne l'avait point trompé, en lui disant huit jours plus tôt que le malade allait beaucoup mieux et pourrait peut-être incessamment reparaitre à la tribune, puisque, pendant le temps de la gelée, son état s'était, en effet, sensiblement amélioré et que ledit médecin avait cependant énoncé l'avis, en même temps, que tout dépendrait encore de la manière dont il supporterait le dégel. C'est, à ce qu'on assure, le jour même de ce grand changement dans la température, qui a établi dans l'espace de vingt-quatre heures une différence de quinze degrés du froid au chaud, que la maladie du garde des sceaux a pris un caractère si grave. Ce qui semble, au reste, en offrir une preuve encore, c'est que le comte Decazes avait dit, dimanche passé, à un de ses amis que M. de Serre venait de lui écrire, par un billet de sa main, qu'il croyait être plutôt que lui en état de sortir.

Je crois, d'après ce que quelques personnes qui ont pu voir le malade m'en ont dit, que la consultation de ses médecins a été donnée consciencieusement ; mais, comme la mise hors d'action d'un personnage aussi marquant, dans les circonstances présentes, est regardée par les hommes de toutes les opinions, comme un événement fort important, différentes versions circulent sur ce sujet dans le public. Selon celle que j'ai entendu répéter avec le plus d'assurance, M. de Serre n'aurait pris subitement la résolution de se faire malade, au point de devoir quitter sur-le-champ la capitale, que parce qu'il venait d'apprendre que les articles les plus essentiels de la nouvelle loi des élections, ayant été communiqués à M. de Villèle, ou lui étant parvenus d'une manière indirecte, ce député aurait déclaré qu'il croyait devoir s'opposer à leur adoption.

D'autres personnes prétendent que le garde des sceaux a quitté la partie, parce que le comte Decazes, ne comptant plus sur une majorité à former par toute la droite et le centre de la Chambre, avait voulu modifier le nouveau projet dans un sens moins contraire aux opinions du côté gauche. Quoi qu'il en soit, le baron Pasquier m'a dit que le départ forcé du garde des sceaux, au lieu de retarder encore la présentation de cette loi, ne pourrait que l'accélérer, et que le roi, n'étant point dans l'intention de remplacer ce ministre, tant qu'on pourrait espérer sa guérison, se bornerait à charger quelqu'un de la gestion de son département. J'apprends, en effet, tout à l'heure, et de bonne source, que les sceaux et le portefeuille du ministère de la justice seront déposés par intérim entre les mains du ministre des affaires étrangères ; que le travail dudit ministère sera confié, pendant l'absence de M. de Serre, au conseiller d'Etat, comte Siméon, et que l'on s'est décidé à présenter la loi des élections dans une huitaine de jours au plus tard.

Le choix du comte Siméon doit avoir particulièrement l'approbation du baron Pasquier, car il me parlait, il y a quelque temps, avec beaucoup d'estime des connaissances et des talents du ci-devant ministre du roi de Westphalie. Il tient cependant, par ses antécédents et ses relations personnelles, plutôt au parti libéral, c'est-à-dire du dernier régime, qu'au parti royaliste ; mais, on le dit modéré et attaché

par opinion au gouvernement légitime. Pour ce qui concerne ses idées relatives aux projets annoncés par le ministère, je lui ai entendu dire, il y a quelque temps :

— On n'aurait pas dû en faire tant de bruit d'avance, mais à présent, il n'y a plus à reculer.

Comme il ne s'est jamais fait remarquer par un grand talent oratoire, et que, n'étant pas ministre, il ne pouvait parler qu'en qualité de commissaire du roi, ce qu'il pouvait aussi précédemment, on ne peut guère voir en lui un nouvel appui de quelque force pour le ministère. Celui-ci se trouve évidemment beaucoup plus affaibli par la retraite momentanée, et peut-être éternelle, de celui de ses membres qui pouvait mettre dans la balance ministérielle, non seulement son éloquence et ses vues antirévolutionnaires, mais aussi une dizaine de voix de députés qui tenaient personnellement à lui et que ses collègues vont maintenant perdre.

Dans ce même rapport, de Goltz parlant de la séance de la Chambre des pairs du 18 janvier, où le maréchal Davoust avait rétracté le langage tenu par lui dans celle du 29 décembre, ajoutait :

Ce qui a excité, dans cette même séance, l'indignation de tous les gens de bien, c'est la rétractation misérable que le maréchal Davoust a cru devoir faire de l'opinion qu'il avait émise sur la pétition relative aux régicides. Voilà comme sont tous les hommes de cette espèce; il aura cru probablement, lorsqu'il énonça cette opinion, que le pouvoir pourrait pencher du côté des royalistes. Croyant peut-être à présent le contraire, et se voyant attaqué en même temps dans des journaux ultra-libéraux-buonapartistes, il s'est hâté de revenir sur ses pas.

Un autre fait plus remarquable encore dans l'époque actuelle est celle de la publication d'une lettre que M. de Caulaincourt a jugé à propos de faire insérer dans les journaux révolutionnaires les plus exagérés, la *Renommée* et le *Constitutionnel*. Cet ex-ministre de Buonaparte s'était conduit jusqu'ici, à ce que les ministres et le duc de Richelieu lui-même en disaient, très sagement, et, tout à coup, il prend le parti de relever, dans une lettre adressée seulement aux rédacteurs de ces journaux, des prétendues inexactitudes que renfermait son ouvrage qui a paru il y a plus d'un an. Le contenu de cette lettre n'a pas besoin, au reste, de commentaires, et on peut juger de l'esprit qui l'a dictée par le soin qu'y met l'auteur de se servir du mot empereur et de le faire paraître dans son beau jour.

Le corps diplomatique ayant assisté, hier, au service funèbre célébré à Saint-Denis en commémoration de la mort du roi Louis XVI, Monsieur s'approcha, après cette cérémonie, des ministres d'Autriche, de Russie et de moi, qui en avons déjà fait l'objet de notre entretien, et nous témoigna sa surprise du fait dont je viens de parler, en remarquant avec justesse que les bons procédés n'ont pu corriger la plupart des hommes marquants du gouvernement de Buonaparte.

29 janvier.

... J'ai revu, mercredi dernier, pour la première fois, le comte Decazes. Il est assez rétabli pour pouvoir assister au conseil et se rendre chez le roi; mais à en juger d'après son extérieur, sa maladie

doit avoir été très grave; aussi se plaignait-il encore d'une grande faiblesse et de la difficulté qu'il éprouvait de parler à haute voix. Il ne m'a rien dit de la grande affaire d'Etat sur laquelle l'attention de la France et de l'Europe est fixée, et ne s'est entretenu qu'un moment avec moi, au milieu du grand nombre de personnes qui remplissaient son salon, sur les objets dont j'aurai l'honneur de faire mention plus bas. Mais à en juger d'après ce que le baron Pasquier et d'autres fonctionnaires en disent, le nouveau projet de loi sur les élections, au sujet duquel tout le monde continue d'être dans la plus grande incertitude, sera enfin présenté mardi prochain, après avoir été, selon toutes les apparences, encore une fois modifié. Ce ne sera que quelques jours après cette présentation que l'on pourra en reconnaître les conséquences jusqu'au plus haut degré de probabilité. Mais la discussion à laquelle ce projet va donner lieu, et dont le résultat décidera du sort de la France, ne pourra commencer que trois semaines plus tard, puisque l'examen préalable de la loi dans les bureaux, la nomination d'une commission, le choix d'un rapporteur et enfin la méditation de ce rapport par chacun des députés, pour qu'ils puissent discuter avec une parfaite connaissance de cause, exigera à peu près ce temps.

On a présenté, en attendant, pour ne pas laisser si longtemps la Chambre dans l'inaction, le projet de loi sur les dépenses de 1820, qui est inséré dans les journaux du 23 de ce mois. Ce projet forme, avec les comptes-rendus, par le ministre des finances pour 1818, dont j'ai l'honneur de mettre, par le courrier de ce jour, un exemplaire sous les yeux de Votre Majesté, et avec le projet de loi pour les voies et moyens pour 1820, qui doit être présenté aujourd'hui à la Chambre des députés, l'ensemble du budget de cette année; comme les dépenses exigées dépassent celles de l'année dernière de quelques millions, et que les deux oppositions sont jalouses de se rendre populaires en combattant pour la diminution des impôts, la discussion sur ce budget ne sera guère de nature à préparer les voies pour l'adoption du projet relatif aux élections.

Quel que puisse être, au reste, ce projet dans son ensemble et dans ses détails, il me paraît qu'il ne pourra donner de la stabilité au gouvernement représentatif en France, si l'on néglige de remplir les conditions principales de la durée d'un tel gouvernement. Tant que l'esprit de l'administration ne sera pas monarchique dans la véritable acception du mot; que la propriété territoriale ne sera pas presque exclusivement représentée par les électeurs et les éligibles; que l'on pourra choisir les députés dans toutes les classes de la société et hors des départements où ils sont domiciliés; que les élections seront annuelles; que l'influence du gouvernement sur les élections ne sera pas reconnue nécessaire et assez grande pour qu'une opposition surveillante de l'administration ne puisse jamais devenir destructive par sa nature même, et tant que, par conséquent, les employés du gouvernement pourront, comme le sieur Becquey, directeur général des ponts et chaussées, vient d'en donner un nouvel exemple, voter contre lui, dans les collèges électoraux et dans les Chambres, sans risquer de perdre leurs places, je ne croirai pas ce gouvernement et la charte constitutionnellement établis.

Mais, ce n'est pas de la liberté qu'il s'agit ici; la nation en a, surtout par la licence de la presse, déjà beaucoup plus qu'elle ne peut en



digérer. Ce sont, comme je l'ai souvent remarqué, les places, les pouvoirs, la fortune auxquels les hommes de ce pays aspirent, et il suffit de jeter un regard sur la carrière, à quelques exceptions près, que chacun des soi-disant libéraux a parcourue depuis trente ans, et sur l'alliance monstrueuse des démocrates et des buonapartistes, pour n'avoir aucun doute à cet égard. Les grands libéraux du temps impérial ne veulent donc, au fond, que remplacer pour toujours l'ancienne noblesse par la nouvelle. Tout devient explicable en envisageant, ici, les choses sous ce point de vue, et l'on ne s'étonne pas alors de voir que la plupart des hommes actifs, sans rougir jamais des inconséquences de leur conduite, se tournent constamment du côté où se montre le pouvoir, et entraînent avec eux toujours la masse des indifférents ou plutôt des indolents.

Le but principal du ministère devait être, par conséquent, de renforcer le pouvoir royal par tous les moyens imaginables pour donner un fondement durable au trône légitime et à la charte que la France ne doit qu'au souverain qui y est assis : au contraire, on n'a malheureusement fait que s'éloigner du but.

Quoi qu'on pense des appréciations du comte de Goltz, il faut pour les comprendre se rappeler qu'il était au plus haut degré un homme d'ancien régime et qu'en dépit d'une modération relative, il ne sentait que défiance pour tout ce qui rappelait l'œuvre de la Révolution ou lui semblait devoir concourir à la remettre en honneur et à en assurer la durée. D'autre part, il ne se rendait pas suffisamment compte de l'indestructibilité de l'état de choses qu'elle avait créé et de l'obligation dans laquelle se trouvait le gouvernement français de vivre avec les institutions que les hommes de 89 avaient léguées à leurs successeurs. Liberté électorale et liberté de la presse constituaient, dès ce moment, des conquêtes qu'avait dû reconnaître aux Français Louis XVIII dans la déclaration de Saint-Ouen et dans la Charte constitutionnelle, et les partis hostiles avaient beau jeu à exercer leur verve pour ou contre les principes auxquels le roi avait alors adhéré. Du reste sur leurs diversions allait tomber un voile sinistre et le crime de Louvel envenimer encore la question de savoir si ces libertés pouvaient être maintenues ou supprimées.

## VII

### APRÈS L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY

C'est dans la soirée du 13 février 1820 que ce malheureux prince périt sous le poignard de Louvel. Ce tragique événement a été si souvent raconté qu'il n'y a pas lieu d'en recommencer le récit. Ce qui est moins connu, c'est que des ordres furent donnés aussitôt non seulement pour que la surveillance de la police dans



la capitale et les grandes villes s'exerçât avec plus de soin qu'en temps ordinaire, mais aussi pour que ce que pensaient les Français de ce forfait abominable arrivât promptement à la connaissance du roi et de son ministre de l'intérieur.

La police avait divers moyens d'investigation : l'espionnage dans les lieux publics la fréquentation occulte de maisons — ambassades et domiciles privés — dont les serviteurs à ses gages lui répétaient les propos de leurs maîtres, lui livraient leurs papiers, lui rendaient compte de leurs actes, et enfin les opérations mystérieuses du cabinet noir.

Il n'y avait alors ni télégraphe électrique, ni téléphone, ni voies ferrées pour assurer la transmission rapide des nouvelles. Les gouvernements, les grands spéculateurs et banquiers les expédiaient par des courriers à cheval. Mais les particuliers n'avaient d'autre moyen que la poste et au delà de 10 ou 12 lieues de Paris, on entraît dans la zone qu'elle ne pouvait atteindre le même jour. Il en résultait de longs retards dans le service des correspondances, favorables à leur dépouillement. Ce n'est que le 16 février que commencèrent à arriver les réponses faites aux lettres envoyées de Paris pour notifier au dehors la catastrophe. Mais, dès ce même jour, l'administration postale put transmettre à qui de droit une ample moisson de correspondances, encore qu'elle ne transmitt que ce qui était signé de noms connus ou adressé à des personnalités de marque.

La pièce qui ouvre ce dossier de la première heure, était de M<sup>me</sup> de Rémusat, l'auteur des fameux Mémoires. Son mari résidait alors à la préfecture de Lille. La nouvelle de l'assassinat du prince lui avait été envoyée par la comtesse de Nansouty et c'est à celle-ci qu'elle répondait :

Je vous remercie, ma chère amie, de votre récit. En vérité, je voudrais pouvoir faire imprimer votre lettre. Il est impossible de la lire sans fondre en larmes, et vos réflexions sont toutes naturelles. Je m'étonne et m'abîme devant la volonté de Dieu, comme vous; mais il me semble que le sang poursuit la France et j'en suis épouvantée.

La situation de Monseigneur le duc d'Orléans est en effet fort embarrassée, et les bruits populaires, dans nos provinces, ont tout de suite uni son nom à cet événement. Les aveux de cet assassin redresseront les idées; mais quelle nouvelle occasion de haine, de discordes, d'accusations fausses peut-être, et cependant fort excusables dans le premier moment de l'agitation de chacun. Qui est-ce qui est assez maître de soi pour ne pas dire ou faire une imprudence? Combien la position du roi et la conduite des ministres est difficile! Je les plains de tout mon cœur; à leur place le découragement me gagnerait, et je sens bien que c'est le plus mauvais parti.

Charles m'écrit une lettre qui est le supplément de la vôtre : à vous

deux, vous m'avez tellement fait assister à cette horrible catastrophe, que je poussais des sanglots en vous lisant. Je vous prie, tous deux, de vous entendre pour continuer de m'écrire. Vous lui direz ce que vous aurez su, quand vous n'aurez pas le temps de le dire vous-même; je garderai soigneusement ces douloureuses notes, et nous les relirons dans notre vieillesse (si nous avons une vieillesse), pour nous retracer ce que nous aurons été appelés à voir et à éprouver dans le courant de notre vie.

Ce qui me confond, c'est qu'il y ait en France, dans ce siècle, des gens capables d'un tel fanatisme; quand les passions sont arrivées à être presque toutes fausses, il est assez singulier qu'elles excitent des enthousiasmes si défavorablement vrais. Les adresses et les discours du roi me paraissent bien; le discours de M. Clausel de Coussergues maladroit. J'ai pensé qu'une certaine personne, que vous avez rencontrée il y a quelques jours chez sa sœur, pourrait bien être accusée par quelques hommes échauffés, et ce serait, j'en réponds, une grande injustice. Vous me direz si je ne devine pas vrai.

Notre ville est bien triste et calme. Le peuple a fait fermer le spectacle; les fenêtres sont tendues en noir. Ce pauvre prince était particulièrement aimé ici.

Le même jour, M<sup>me</sup> de Rémusat répond à son fils :

Mon cher enfant, j'ai le cœur navré de cet horrible événement. Mon âme et ma raison sont également épouvantées. Ce malheureux sang, si souvent versé en France depuis trente ans; les sentiments qui, comme vous le dites si bien, arrivent à la suite de ces sortes d'événements, les pensées toutes naturelles et toutes tristes qui doivent agiter la famille royale; l'effet en Europe, les paroles absurdes d'un parti qui aura aujourd'hui toutes les apparences de la raison; le reculement indéfini peut-être de ce qui serait utile, tout cela frappe l'esprit, en même temps déjoue les plus sages combinaisons, altère les espérances. Votre père est aussi attristé que moi et, faute de pouvoir calculer juste sur quoi que ce soit, nous baissons la tête, nous résignant à un avenir encore une fois obscur et trouble. Je vois que vous avez été frappé comme nous et, d'après cela, je suppose que, comme nous encore, vous vous tiendrez dans le silence. Il y aurait folie, dans ce moment, à risquer une parole raisonnable, au milieu de toutes celles que vous racontez si bien; on serait mal entendu et mal interprété.

J'ai compris les larmes de cette personne dont vous parlez; je l'aurais bien imitée et, comme elle, je serais sortie. Mais il faut tenir pour certain qu'au moment des grandes catastrophes les sentiments vrais sont les moins compris de tous, et que ce qu'il y a de mieux à faire est de se tenir à l'écart et de souffrir et de penser avec le petit nombre de gens qui nous écoutent et nous répondent.

Il est arrivé ici une estafette hier avec une lettre pour votre père et un récit détaillé du fait. Le ministre lui recommande de veiller à l'effet de cet événement et de poursuivre sévèrement ce qui serait imprimé à ce sujet dans une coupable intention. Que je plains M. Decazes! Quelle mauvaise foi d'accusation va se dresser contre lui! Les déclamations de paroles sont si faciles en pareille occasion! Voilà de bien grandes occasions de déployer de l'habileté! Mais si notre malheureux roi et son ministre demeurent maîtres d'eux-mêmes et de nous dans cette

déplorable circonstance, en vérité, je les admirerai de tout mon cœur.

*Le Drapeau blanc*<sup>1</sup> me fait l'effet d'un calmant. Il y a ici des gens qui débitent les mêmes sottises que lui. Le gros de la ville est consterné. Eh bien ! M. de Jumilhac perd la tête. Votre père a tout ce sang-froid que vous lui connaissez, avec une profonde tristesse. Son attitude en impose et met du calme dans les esprits. Il y a un peu de chaleur dans la garde royale et un colonel excellent.

Quelques jours plus tard, Charles de Rémusat rendait compte à sa mère de ce qui s'était passé dans la chambre et dans l'entourage du roi, à la suite de l'assassinat. Au moment où il résumait ces émouvants détails, il ne les connaissait qu'imparfaitement et s'inspirait des rumeurs qui représentaient inexactly Decazes comme ayant refusé sa démission. Inexact à ce point de vue, le récit de Charles de Rémusat résume du moins ce qui se disait et témoigne des agitations de cette heure obscure et sinistre :

Avez-vous bien suivi la marche politique ? Cet affreux événement a réveillé la rage et les espérances des ultras. Entouré de leurs bourdonnements, entraîné par ses propres alarmes, le ministère propose un peu précipitamment les lois de mardi, comptant sur une majorité considérable dont les ultras feraient partie et seraient les chefs au besoin. L'attaque de M. Clausel<sup>2</sup>, 25 ou 30 voix déclarées en sa faveur, ne les désabusaient pas. D'ailleurs, dans ce premier moment, le premier ministre, livré à son désespoir, préoccupé du soin de l'ordre public et de la paix des rues, écoutait peut-être un peu trop les conseils de tels de ses collègues qui, parce qu'ils ont su se ménager l'indulgence des ultras, ne demandent jamais mieux que de leur faire des avances et des concessions. Cependant le calme de la Chambre, le bon sens des gens modérés, qui résista à l'émotion du moment, l'opposition prévue et inévitable de la gauche, la violence de l'extrême droite, l'emportement de ses journaux, la couleur générale du parti ultra, dont les plus doux parurent tout aussi décidés que les plus violents, seulement pour des raisons différentes, à prendre comme base de tout traité le départ de M. Decazes, l'éclairèrent sur ses vrais dangers, et il a été évident pour lui comme pour nous que sa présence était le seul obstacle à l'avènement d'un ministère ou faible ou violent et d'une réaction dont il est impossible de calculer la force ou le danger.

Les ultras, en effet, cherchaient à former leur ministère. M. de Richelieu refusait, et, d'ailleurs, il convenait peu à la masse du parti.

— Autant vaudrait Robespierre, disait l'autre jour un ultra.

Enfin, on s'était arrêté à MM. de Talleyrand, Villèle, Pasquier, peut-être Corbière, peut-être Molé. Les princes, c'est-à-dire Monsieur et Madame, qui jusque-là avaient été fort doux et même avaient bien traité M. Decazes, après un conseil tenu à Saint-Cloud, où étaient MM. de Chateaubriand, de Bruges, etc., mais où le duc d'Angoulême n'assista pas, vinrent demander au roi formellement le renvoi de

<sup>1</sup> On sait que ce journal, dirigé par Martinville, accusa Decazes d'être le complice de Louvel.

<sup>2</sup> Clausel de Coussergues avait porté à la tribune contre Decazes la même accusation que Martainville dans son journal.

M. Decazes. Le roi fut ébranlé : il lui écrivit, il vint ; le roi lui parla avec douleur et douceur de la nécessité probable de se séparer. M. Decazes tint bon et déclara qu'il ne donnerait pas sa démission<sup>1</sup>. C'est là sa résolution ; j'espère qu'il y persistera. Son honneur personnel, comme l'intérêt public, lui en font un devoir.

Ceci se passa vendredi soir. De là les nouvelles des journaux ultras d'hier matin. Hier matin, au contraire, le roi écrivit au ministre une lettre fort tendre et fort amicale : voilà tout ce que je sais de positif. Si M. Decazes continue à déclarer qu'il ne se retirera point qu'on ne le renvoie, je ne doute pas qu'il ne reste. Je crois qu'il ne s'est rien passé hier ; s'il ne se passe encore rien aujourd'hui, jour bien vide et bien dangereux, et que nous puissions gagner demain et avoir une séance, nous sommes sauvés. Il a le projet de jeter le gant aux ultras ; il le peut, car pendant ce temps on s'est remué, et l'on est parvenu à lui refaire sa majorité de l'année dernière : la plus grande partie du centre droit, tout le centre gauche, les trois quarts de la gauche voteront pour lui ; s'il parle demain, et qu'on lui réponde, MM. Royer-Collard, Courvoisier, Foy et Constant se sont engagés à le soutenir. Nous n'avons plus à craindre maintenant que les intrigues souterraines ou les coups de mine.

Heureusement les ultras n'ont pas manqué d'irriter beaucoup le roi. Leurs insinuations dans les journaux l'ont profondément offensé ; et s'il savait tout ce qu'ils disent ! Tantôt c'est qu'il s'est plaint à l'Opéra de ce que la voiture était dure ; tantôt c'est qu'il a dit en rentrant aux Tuileries :

— Voilà un escalier plus doux que celui de l'Opéra..., et cent calomnies du même genre.

Il est évident que si le ministère allait à ceux qu'on désigne, ceux-ci seraient renvoyés au bout d'une semaine et impuissants dès le premier jour, et ce serait la garde royale qui gouvernerait. Un de leurs premiers actes serait de mettre M. Decazes sérieusement en accusation. Un de leurs moyens, disent-ils, et ceci ce sont les gens sensés du parti qui le disent, serait de promener dans Paris la chemise sanglante de ce malheureux prince. Au reste, on peut s'attendre à tout depuis que M. Séguier, haranguant le roi à la tête de la cour royale, a osé lui demander le rétablissement de la torture.

En attendant, les gardes du corps et la garde royale sont consignés, et le petit tumulte qui a eu lieu au café du Palais-Royal a eu l'avantage de faire prendre cette mesure, et d'éveiller là-dessus l'attention du gouvernement. Le roi, dit-on, en a été fort irrité. De ce côté, toutes les mesures sont prises, et si nous n'avons pas de catastrophes politiques, je crois que nous éviterons tout tumulte de places publiques. Il faut le désirer, car la résistance serait terrible, et les préparatifs en sont déjà menaçants. D'ici à deux jours il sera permis de prévoir quelque chose. Cependant j'ai bonne espérance.

On va voir que cette espérance, tout le monde ne la partageait pas.

Ernest DAUDET.

La fin prochainement.

<sup>1</sup> Decazes avait, au contraire, offert spontanément sa démission. C'est le roi qui la refusait. Voy. mon livre : *Louis XVIII et le duc Decazes*.

# LE CARDINAL LAVIGERIE<sup>1</sup>

---

Depuis quelques jours, la statue du cardinal Lavigerie par le sculpteur Falguière se dresse sur une des places de Bayonne. Elle y est apparue un beau matin du mois d'août, sans cérémonie, sans discours et sans fanfares. Les petites villes, d'ordinaire, sont empressées à transformer en apothéoses les hommages rendus à leurs moindres gloires de sous-préfectures; Bayonne a laissé passer cette occasion de célébrer sa gloire de France...

Et, cependant, n'est-ce pas l'heure, pour le profit des cœurs toujours fidèles à l'idéal qu'il servit, de parler du « grand cardinal », comme le nommaient ensemble, il y a dix-sept ans, amis et adversaires, mesurant le vide que faisait sa mort dans la patrie? N'est-ce pas l'heure de ramener le souvenir sur sa vie d'action et, sans nier que tous ses efforts n'ont pas été également heureux, d'évoquer son œuvre, dont le meilleur est en péril, menacé par la sottise et par la haine?

## I

Jamais peut-être éminence plus agitée, plus affairée, que le cardinal Lavigerie ne siégea, ou plutôt ne passa, dans le Sacré-Collège. On peut dire qu'il vivait double. Il se hâtait, se dévo-

<sup>1</sup> Mgr Bauvard, *le cardinal Lavigerie* (2 vol. in-8°); l'abbé F. Klein, *le cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique* (1 vol. in-8°); Mgr Grusenmeyer, *Vingt-cinq années d'épiscopat*, documents bibliographiques sur le cardinal Lavigerie (2 vol. in-8°); cardinal Perraud, *le cardinal Lavigerie*, discours prononcés, en 1893, à Carthage et à Alger; *Œuvres choisies de S. Em. le cardinal Lavigerie*; P. Piolet, *les Missions catholiques françaises au XIX<sup>e</sup> siècle*, t. V, *l'Afrique*; *Annales de la Propagation de la Foi*; *Bulletin des Missions d'Afrique*, des Pères blancs, etc. Je me suis servi aussi de notes de mon père concernant le cardinal Lavigerie, dont il avait fait la connaissance à la Sorbonne et à l'Œuvre des Ecoles d'Orient, et avec qui il n'avait plus cessé depuis d'être en relations.



rait : toujours en mouvement, toujours en courses, toujours en travail de contrées à explorer, de peuples à évangéliser, de missions à ouvrir, d'églises à bâtir. La crosse d'évêque lui était un bâton de voyage. L'esprit bouillonnant de projets et de plans, il arpenta le monde en tous sens, comme les gens arpentent leur champ. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, les villes tumultueuses et le silencieux désert, reçurent sa visite qui, en général, était brève. Il allait de Sainte-Anne de Jérusalem à Sainte-Anne d'Auray aussi facilement que d'autres vont de la ville à la banlieue. Il n'avait pas encore cinquante ans qu'il disait à l'évêque de Bayonne, plus qu'octogénaire : « On peut compter, Monseigneur, par années, et on peut aussi compter par kilomètres. Or, si vous avez quarante ans de plus que moi, j'ai à coup sûr cent mille kilomètres de plus que vous, et cela rétablit la balance. » En l'année terrible, lorsque la tempête tient tous les évêques chez eux, on cherche Mgr Lavigerie à Alger : il est à Tours ; et, d'un bond, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1871, le voilà à Rome ! Atteint par l'âge, accablé d'infirmités, sujet à des évanouissements d'où il ne sort que par des éclairs de vie qui l'épuisent, répétant qu'il n'est plus propre qu'à faire un mort, il est partout à la fois : à Milan, à Naples, à Londres, à Bruxelles, à Lucerne, à Paris ; il appelle la chrétienté au secours de ces esclaves noirs qu'il veut tirer du tombeau où il va descendre.

Le cardinal Lavigerie disait volontiers qu'il avait en lui du Basque, du Béarnais et du Gascon. Il était né, le 31 octobre 1825, aux portes de Bayonne, au cœur de ce pays basque, dont la race, vaillante et aventureuse, continue d'envoyer des troupes de ses fils sur les rives de la Plata. La brise de l'Océan y apporte les parfums du large. A l'arrière-scène, les Pyrénées se dressent, avec leurs cimes qui plongent dans le ciel, avec leurs gorges où le cor de Roland expirant sonnait le ralliement contre les infidèles. Et, à l'opposé, du côté plein de lointains où s'étend la plaine, ce sont les coteaux de la Garonne, aux flancs desquels s'accrochent les nuages fauves du couchant, dessinant pêle-mêle des tours fantastiques, des palais de rêve, des temples aux longues colonnades.

A seize ans, quittant ces horizons, il fut transplanté à Paris, dans une rue resserrée, humide et sombre du quartier des Écoles, au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Loin de son beau soleil et de ses montagnes, il grelotta d'abord de froid et d'ennui. « J'en faillis mourir ! » disait-il plus tard. Que serait-il arrivé, s'il n'eût trouvé là une flamme rayonnante, l'abbé Dupanloup ?

Peu à peu, a-t-il raconté, dans ces ombres, je vis se lever un autre soleil qui échauffa mon âme et qui l'éveilla de l'engourdissement où elle s'était ignorée jusqu'alors, qui bientôt inonda tout de sa lumière. C'était lui, lui dans toute l'ardeur de son esprit, de son cœur ouvert à tous les saints enthousiasmes, qui transfigurait ainsi ce qui nous environnait, qui nous transportait tous, maîtres et élèves, sur les sommets les plus purs des choses divines et humaines. Son port, sa démarche, son regard, sa parole, la foi que révélaient des accents si pénétrants et si nouveaux, tout nous subjuguait dans un mélange d'admiration, de crainte et de respect, que je n'ai plus retrouvé nulle part au même degré<sup>1</sup>.

Impression qui est à rapprocher d'une autre. En ce temps-là, parmi les élèves de Saint-Nicolas, il y en avait un qui était un peu songeur et enveloppé, faisant souvent, dans la cour, bande à part : c'était Ernest Renan. Comme son camarade Lavigerie qui, cependant, expansif et joueur, ne lui ressemblait pas, il fut saisi par l'ascendant de l'illustre éducateur et, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, il en a parlé en termes semblables : « Je trouvai chez M. Dupanloup cette grande et chaleureuse entente des choses de l'âme qui faisait sa supériorité. » Tout remué par ce rappel du passé, il ajoute : « Quel bon, grand et noble cœur ! »

Ses classes terminées, le jeune Lavigerie, lauréat de l'École des Carmes, licencié et docteur ès lettres, devint professeur d'histoire à la Faculté de théologie de la Sorbonne. Il y fit un cours estimable et distingué, sans grand éclat. Il n'avait ni la profondeur d'érudition qui renouvelle les questions, ni l'originalité de talent qui les rend passionnantes. Pendant qu'il parlait du protestantisme au seizième siècle, ou du jansénisme au dix-septième, attirée davantage par l'avenir que par le passé, sa pensée vaguait ailleurs : « Je l'ai connu à cette époque, écrivait bien des années après un étudiant d'alors : il était languissant et triste, comme désœuvré. Il attendait sa voie. Tout indiquait que la Sorbonne, lieu d'étude et de retraite, ne lui serait qu'une étape. Avec sa cour presque toujours déserte, où résonnait dans le silence le pas triomphal de M. Cousin, avec ses escaliers que ne fréquentait plus la foule, ses fenêtres où nul visage ne se montrait, l'uniformité de ses murs qui avaient la couleur jaunie et fatiguée des vieux siècles, son horloge qui sonnait lentement les heures, cette respectable Sorbonne devait sembler un peu morte à ce jeune homme que l'esprit de vie travaillait. »

Mais, au printemps de 1860, la vraie vocation de l'abbé Lavigerie allait éclater. L'islamisme venait encore d'avoir une de ses

<sup>1</sup> Lettre à l'abbé Lagrange du 25 septembre 1883 (*Vie de Mgr Dupanloup*, t. III, p. VIII.)

crises de férocité chronique; du Liban à Damas, les chrétiens de Syrie avaient été égorgés par milliers. Or une œuvre, fondée pour eux, existait à Paris depuis 1856, — cette œuvre catholique et nationale des écoles d'Orient. Elle était née, au lendemain de la stérile guerre de Crimée, d'une inspiration féconde du baron Cauchy, le plus doux et le plus distrait des hommes, qui se reposait parfois des mathématiques avec la charité. En présence des misères qu'entassait le fanatisme musulman, l'œuvre des écoles d'Orient avait réuni des secours; elle voulut, pour les distribuer, envoyer sur les lieux un ambassadeur à elle. L'abbé Lavigerie, son directeur, fut choisi, et, laissant ses livres, il partit. A peine débarqué en Terre sainte, il fit merveille. Il avait déjà ce qu'il posséda si à fond, la mise en scène et la mise en œuvre. Avec sa superbe prestance, sa parole imagée et vibrante, son enthousiasme, ses largesses, il arriva, au milieu de ces populations écrasées de l'Orient, comme l'incarnation de leur relèvement.

A son retour, après une halte à Rome, tout plein des observations qu'il avait recueillies au cours de son voyage et des conclusions qu'il en avait tirées, il vit et entretint les ministres de Napoléon III. Il plut. De directeur de l'œuvre des écoles d'Orient, il devint bientôt auditeur de rote à Rome, puis évêque de Nancy, puis archevêque d'Alger. La voie qu'il attendait, il l'avait trouvée. A-t-il été, selon un mot que rapporte son historien, le Napoléon de l'Afrique? En tout cas, son retour de Syrie lui fut bien son retour d'Egypte. Ses destinées, jusque-là confuses et voilées, lui apparurent toutes grandes, éclairées d'un soleil devant lequel celui de ses Pyrénées mêmes aurait pâli. C'est en Syrie, écrivit-il, « que j'ai connu enfin ma vocation véritable ».

## II

Mgr Lavigerie avait raison, plus même peut-être qu'il ne le pensait lui-même, lorsqu'il reconnaissait dans l'Asie et l'Afrique le siège de sa vocation; il aurait pu ajouter : de sa gloire. Dans ces sociétés, à la fois vieilles et neuves, où les idées comme les passions sont simples, il se déployait à l'aise. Sachant bien ce qu'il voulait, il allait droit au but; il marchait, la croix à la main, d'un pas conquérant, sans hésiter, sans broncher. En Europe, sur le sol de France, hérissé de tant de questions, encombré de tant d'ébauches et de tant de ruines, il n'eut pas la même assurance. Dans ses rapports avec les gouvernements, les idées et les événements

de son siècle, il lui arriva de paraître inconstant, quelquefois en contradiction avec lui-même, docile aux courants qui passaient. Ses opinions et ses attitudes se ressentirent de la température très variable de notre époque de transition.

Sous l'Empire, Mgr Lavigerie appartenait à un groupe épiscopal de haute culture intellectuelle et religieuse, un peu libéral, un peu universitaire et, si l'on peut dire, un peu administratif. De ce groupe, Mgr Maret fut le philosophe et Mgr Darboy, le politique. C'étaient des esprits éclairés et sincères. Mgr Maret a laissé, sur le panthéisme, un ouvrage renommé, et Mgr Darboy, qui avait la parole brève, incisive et forte, donnait l'impression d'une supériorité véritable; après l'avoir entendu, à une retraite de Saint Sulpice, Mgr Dupanloup disait : « Il est incomparable dans le solide sec. » Très dévoués à l'Eglise, les évêques de ce groupe voulaient lui ramener définitivement la société moderne, qu'ils sentaient défiante et sur le point d'être hostile. Ils n'avaient pas de goût pour les thèses qui, lancées au hasard, sans pouvoir être immédiatement appliquées, ni suffisamment expliquées, troublent et froissent. Ils écartaient certaines revendications violentes. Ils faisaient aux idées de leur temps et au pouvoir civil, une part large. Et, sur les délicates frontières où ils se tenaient, quelques-uns cherchaient à Paris, même aux Tuileries, un peu trop peut-être, l'appui et la faveur qu'ils croyaient ne pas rencontrer à Rome.

Mgr Lavigerie était, semble-t-il, dans ces dispositions générales. La guerre d'Italie, avec ses contre-coups sur la situation intérieure et extérieure de l'Eglise, mit au jour ce qui couvait sourdement. Le futur cardinal d'Afrique se montra, sinon indifférent, du moins embarrassé. Il eut des mots sévères sur le gouvernement de Pie IX. Evêque de Nancy, il s'effraya du *Syllabus*, qu'il évita de nommer, comme le remarque Mgr Baunard, dans le mandement de carême où il annonçait, en glissant vite, l'encyclique elle-même. Sa voix, qu'il aimait en toute occasion à faire entendre, ne s'éleva que rarement et faiblement pour protester contre la dépossession du pape. Ce n'était pas, d'ailleurs, que lui et ses amis eussent fait leur deuil de la souveraineté temporelle du Saint-Siège : ainsi que l'unanimité — ou presque — des catholiques d'alors, ils la jugeaient indispensable au libre exercice de sa souveraineté spirituelle. Mais ils attendaient de la force des choses, du temps qui apaise et clarifie, quelque solution qui, réformant les abus, relèverait le principe même de l'institution. Et, cette solution, ils ne désespéraient pas de la devoir à l'empereur, dont ils cherchaient à caresser plutôt qu'à

irriter la volonté incertaine, et qu'ils essayaient de retenir par des paroles flatteuses grâce auxquelles leur confiance inclinerait et engagerait la sienne. C'est à ce sentiment qu'obéissait sans doute un ancien confrère de Mgr Lavigerie en Sorbonne, l'abbé Freppel, lorsqu'en 1867, au surlendemain de Castelfidardo, au lendemain de Sadowa, il commençait, dans la cathédrale d'Orléans, son panégyrique de Jeanne d'Arc par un hommage à « l'auguste souverain, aussi jaloux d'honorer les anciennes gloires de France que d'ajouter aux gloires de la France moderne ». Faut-il noter qu'en ces régions, on regrettait parfois le zèle trop ardent des Guibert, des Dupanloup, des Pie, des Jacquemet qui, ne croyant pas à l'efficacité des ménagements, en appelaient, par des pages retentissantes, de l'empereur, auteur responsable et spectateur indolent des événements, à la France qui n'était pas moins livrée que l'Eglise? Les écrits où Mgr Dupanloup montrait, dans l'unité de l'Italie perpétrée par de tels moyens, la préface de l'unité de l'Allemagne, ou bien, dans la Ligue de l'enseignement, une conspiration sectaire et, dans l'athéisme, le péril social, qui enveloppaient déjà l'empire prêt à s'évanouir, parurent à plusieurs l'œuvre d'un homme de parti, prophète de malheur.

L'Empire tombé, sous les gouvernements de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, qui non seulement respectèrent, mais protégèrent la liberté de l'Eglise, Mgr Lavigerie ne fut plus le même. Il devint impatient, et parfois sévère. En vain, l'Assemblée nationale se montrait plus religieuse que la moyenne de l'opinion; en vain, elle ordonnait des prières publiques, mettait ou maintenait le catéchisme dans l'école, l'évêque dans les conseils de l'instruction publique, l'aumônier dans l'armée, le curé dans les bureaux d'assistance et de charité, fondait la liberté de l'enseignement supérieur, couronnait Paris par une basilique monumentale au Sacré-Cœur : l'archevêque d'Alger avait l'air de viser cette Assemblée lorsqu'au mois de mai 1873, il dénonçait ce qu'il appelait « le véritable crime social, le crime des princes, le crime des habiles, le crime des honnêtes gens eux-mêmes », à savoir l'Etat sans Dieu. En même temps, dans sa province d'Afrique, où musulmans, juifs et mécréants tiennent, hélas! plus de place que les catholiques de tendances diverses, il faisait condamner par le concile d'Alger, sans distinction, le libéralisme, expression qui recouvre encore les sens les plus contraires, les meilleurs, les médiocres et les pires. Du *Syllabus*, dont il n'avait pas soufflé mot sous l'Empire, il écrivait à un ami : « Nous avons arboré hautement, quoique avec grande modération dans la forme, le drapeau complet du



*Syllabus*. On en pensera ce qu'on voudra.» Et à un autre correspondant, comme s'il avait eu sous la main des sauveurs à coup sûr : « Retenez bien que nos catholiques libéraux ne nous sauveront pas ! » C'est alors que, se tournant vers le comte de Chambord, il le sommait presque, dans une lettre devenue fameuse, non pas de s'entendre simplement et pratiquement avec les représentants du pays, mais de faire un coup d'Etat : opération, sans aucun doute, plus aisée à conseiller qu'à exécuter...

Les conservateurs perdent le pouvoir. Un gouvernement les remplace qui n'est ni libéral, ni catholique, ni catholique libéral, et qui se déclare constitutionnellement athée. A l'ère des douces illusions a succédé celle des nécessités dures. Mgr Lavigerie ne s'abuse pas sur le changement qui s'est fait et sa conduite se modifie. Il redevient le circonspect d'autrefois. Qu'on me comprenne bien : ce n'est pas qu'il laisse passer, sans les combattre et les flétrir, les attentats contre la conscience publique ou privée ; mais plus de thèses absolues ! plus de théories inapplicables ! « Je vous recommande à tous, dit-il à ses prêtres dès 1879, et sans cesse il y reviendra, la prudence, la modération, l'abstention de toute ingérence dans les compétitions de la politique. » Il convie les catholiques à laisser là les exagérations et les querelles, à bannir les « excitations imprudentes », les « coterie misérables », à faire les concessions acceptables, à ne se réclamer que du droit commun, à prendre leur part des libertés publiques comme dans ces luttes du passé où Montalembert et Veillot, Mgr Parisis et le P. Lacordaire marchaient ensemble. Plus encore : il les pousse à ne pas faire bande à part ; à se mêler hardiment aux indifférents, même aux adversaires, à siéger au besoin, pour y faire pénétrer avec eux leur esprit, dans des ligues où ils seraient en minorité :

Comment ! il serait défendu aux catholiques de s'efforcer de corriger des erreurs et des abus, en entrant dans telles sociétés, uniquement parce que des sectaires y sont en plus grand nombre ! Mais, alors, il faut que les catholiques s'abstiennent aujourd'hui de toute participation aux assemblées quelconques, dans le pays où nous n'avons la majorité nulle part ! Et c'est là le conseil que l'on trouve à donner aux catholiques de notre temps ! Et l'on ne voit pas que, par la plus étrange des aberrations, on impose ainsi à l'Eglise la persécution la plus dure, la plus périlleuse, celle de Julien l'Apostat lui interdisant de participer à la vie intellectuelle de son temps !

Lui-même donne l'exemple. Sans rien sacrifier d'essentiel, et, au contraire, pour sauver cet essentiel, il se prête à tous les accommodements qui sont avouables. Il négocie et temporise. Il se

met en relations avec les puissants du jour : Ferry, Gambetta, Freycinet.

Nonobstant ces oscillations, on peut dire que la modération était le fond du cardinal Lavigerie. Il n'était excessif que par entraînement et peut-être, quelquefois, par diplomatie. Il était modéré par intelligence, par éducation, par expérience, par habileté, par générosité. Au concile du Vatican, où il prit place dans le tiers-parti, il avait marqué sa ligne par ces paroles avisées et prévoyantes qu'il faisait entendre au garde des sceaux, M. Emile Ollivier, et dans lesquelles sa pensée se livre : « Une immense majorité est acquise à la définition; quoi qu'on tente, elle aura lieu; s'opposer à un fait invincible est inutile; au lieu de s'user dans une résistance sans issue, les esprits modérés de l'épiscopat devraient employer leurs efforts à mitiger les termes de la définition, à lui enlever ce qu'on pourrait y mettre d'outré, à la rendre telle enfin que Bossuet pourrait la signer<sup>1</sup>. » La politique d'accommodement, d'appropriation, qu'exposait, ce jour-là, Mgr Lavigerie à M. Ollivier, ce fut celle que, presque toujours, il pratiqua lui-même.

L'avènement de Léon XIII fut, dans la vie de Mgr Lavigerie, une date décisive, — comme son voyage de Syrie en avait été une autre. Avec Pie IX, il s'était attendri; avec Léon XIII, il s'affermir. Dès les premiers mots et les premiers actes du nouveau règne, il pressentit le changement qui allait se faire dans le monde, et qui se faisait en lui.

Un changement de règne, écrivait-il de Rome deux mois après le conclave, a amené un changement déjà marqué dans les personnes et dans les tendances. Léon XIII est un *homme* et, si Dieu lui prête vie, ce sera un *grand pape*. Il a une grande aménité, plus distinguée que celle de Pie IX, une volonté propre, ferme, calme et suivie, beaucoup d'instruction et une habileté particulière aux affaires. Sa vertu, sa piété, sa bonté sont hors ligne. C'a donc été un choix particulièrement bon et providentiel.

Le génie de Léon XIII ne lui plaisait pas seulement, il lui imposait. Il trouvait, en ce génie, l'autorité, qui apporterait l'assurance et l'équilibre dans son esprit, à la fois dominateur et indécis; la force, qui donnerait à son caractère, à la fois entier et inconstant, la fermeté et la suite. Il avait toujours eu le goût du nouveau, du hardi et du grand. Vers sa vingtième année, il avait tressailli à certains accents, comme dans l'attente d'une poussée de sève dans les choses éternelles. Il avait appelé le rajeunis-

<sup>1</sup> E. Ollivier, *l'Eglise et l'Etat au concile du Vatican* (1879), t. II, p. 96-97.

sement des vieilles formules; la marche hors des routines; la fin des sectes, des servitudes, des étroitesse, des querelles; la réconciliation de ceux qui pensent et de ceux qui croient. Ce qui s'était éveillé en lui à la voix du P. Lacordaire; ce qu'il avait espéré vaguement en Sorbonne, alors qu'il travaillait sur les confins de l'Eglise et du monde; ce qu'il avait recueilli des enseignements de son maître, Mgr Maret, — son « premier bienfaiteur », comme il l'appelait, — qui avait été, avec l'illustre dominicain et Frédéric Ozanam, le rédacteur de l'*Ère nouvelle* en 1848 : tout cela lui revint. De ces rêves d'antan, il avait pu douter. Valaient-ils ce qu'il avait cru? Qu'en laissaient debout les contradictions? Produiraient-ils des fruits? Et tout à coup, voilà que Léon XIII avait surgi, qui, faisant le tri dans toutes ces aspirations, dans toutes ces idées, consacrait de sa certitude souveraine la part qui en était bonne et juste. Il se produisit alors chez le cardinal Lavigerie, ainsi qu'il arrive chez beaucoup d'hommes, une sorte de synthèse de la vie : les deux bouts se rejoignent; les idées de la jeunesse, oubliées et obscurcies, remontent dans la vieillesse du fond de l'âme où elles sommeillaient, épurées, apaisées, réglées, fortifiées. Mais, ces idées de jadis, passées à l'épreuve et au crible du temps, avaient changé d'allure : elles ne se présentaient plus avec des promesses de victoire; elles s'offraient seulement comme les suprêmes réserves pour le combat.

Il y eut, dans la vie finissante du cardinal Lavigerie, un incident qui éclata à la manière d'une explosion : son fameux toast d'Alger. Pourquoi ne pas en parler librement? Léon XIII désirait la chose la plus naturelle du monde. Voyant leurs divisions et leurs impuissances, qu'attestaient quinze années d'échecs ininterrompus, et que la déroute du boulangisme avait achevées, le pape engageait les conservateurs de France, — pour mieux défendre, avec plus d'alliés et contre moins d'adversaires, la cause sociale et religieuse, — à faire, cordialement et loyalement, sans arrière-pensée, l'union de tous les amis de la liberté sur le terrain du régime établi, le seul qui fût ferme. Ainsi ne seraient pas effrayés, par une menace vague de révolution, les masses laborieuses, étrangères à la politique et avides de sécurité, les intérêts prompts à la panique. Le pape venait d'exprimer lui-même sa pensée, dans son encyclique du 10 janvier 1890 sur les devoirs des chrétiens :

Gardienne de son droit, et pleine de respect pour le droit d'autrui, l'Eglise estime un devoir de rester indifférente quant aux diverses formes de gouvernement et aux institutions civiles des Etats chrétiens, et, entre les divers systèmes de gouvernement, elle approuve tous

ceux qui respectent la religion et la discipline chrétienne des mœurs.

Telle est la règle à laquelle chaque catholique doit conformer ses sentiments et ses actes. Il n'est pas douteux que, dans la sphère de la politique, il ne puisse y avoir matière à de légitimes dissentiments et que, toutes réserves faites des droits de la justice et de la vérité, on ne puisse chercher à introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général. Mais vouloir engager l'Eglise dans les querelles des partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires, c'est abuser indiscrètement de la religion. Au contraire, tous les partis doivent s'entendre pour entourer la religion du même respect et la garantir contre toute atteinte. De plus, dans la politique, inséparable des lois de la morale et des devoirs religieux, l'on doit toujours, et en premier chef, se préoccuper de servir le plus efficacement possible les intérêts du catholicisme. Dès qu'on les voit menacés, tout dissentiment doit cesser entre catholiques, afin que, unis dans les mêmes pensées et les mêmes conseils, ils se portent au secours de la religion, bien général et suprême auquel tout le reste doit être rapporté.

. Les instructions pontificales, qu'on a pu outrer et dénaturer — dans les rangs de ceux qui y applaudissaient aussi bien que dans les rangs de ceux qui les critiquaient, — n'ont jamais dit autre chose. Il ne s'agissait pas de préférer la République par goût, mais de l'accepter par nécessité. Ce n'était pas très nouveau. Le pape Pie VI avait tenu, à peu de différences près, le même langage aux catholiques du Directoire : quoique les temps fussent alors plus durs, que le spectre de la Terreur se dressât tout proche, qu'il y eût à jurer haine à la royauté, beaucoup de conservateurs, tels que Royer-Collard, Camille Jordan, Pastoret, Siméon, etc., n'avaient pas hésité à se conformer à ses conseils, et il serait malaisé de prétendre qu'ils n'aient pas, ce faisant, rendu des services à la religion et à la patrie. En 1890, il n'y avait aucun serment à prêter ; l'union recommandée par Léon XIII était dirigée, non contre la Monarchie, mais, au nom de la République, — gouvernement anonyme et neutre qui doit être le gouvernement de tous pour tous, — contre les lois d'inégalité, de spoliation, de persécution. C'était là son objet vraiment national ; sans compter que, la République venant jamais à manquer par des vices intrinsèques, par des périls nés d'elle et plus forts qu'elle, cette union des libéraux de toutes les opinions, des patriotes de tous les partis, pourrait encore être utile à la France, pour se donner un abri plus durable. La politique pontificale, bien à l'opposé d'être, comme on l'a écrit sans y croire, un acquiescement à des lois iniques, ne tendait donc qu'à concentrer les efforts contre ces lois. Accusé de patience trop longanime, ainsi d'ailleurs que l'avaient été la plupart de ses prédécesseurs,

— même Pie IX après Castelfidardo, — Léon XIII a flétri les coupables avec une netteté et une sévérité qui, rarement, furent dépassées. Est-il besoin de rappeler, par exemple, avec quels accents magnifiques et vengeurs il défendit les congrégations religieuses? Ou bien encore de quelle âpre manière, dans son bref du 31 octobre 1892 à l'évêque d'Orléans, il dénonça « cette guerre implacable qui se plaît dans la poursuite des innocents, renverse les notions les plus élémentaires de la liberté et de la justice, pervertit les mœurs du peuple, appelle sur lui le mépris des nations civilisées et l'isole de quiconque comprend encore comment l'ordre et le bonheur publics ont pour fondements le culte de la religion et le respect de l'autorité »?

Soumission politique, résistance religieuse : c'était ce que, depuis dix ans, le cardinal Lavigerie ne cessait pas de préconiser. Personnage le plus en relief de l'Eglise de France, il était donc tout simple qu'il reçût mission de s'adresser au pays entier dans les termes où il s'adressait à son diocèse. Il n'avait pas l'intention de dépasser la pensée du Pape : « Je n'ai demandé et le Pape ne demande aux anciens partis, écrivait-il de Biskra le 17 décembre 1890, que la *résignation* à la forme actuelle du gouvernement, et la cessation d'une opposition systématique qui rend les catholiques impropres à toute action sur la marche intérieure des affaires de la France, que nos divisions affaiblissent forcément au dehors, ne serait-ce que par la confiance qu'elles inspirent à l'ennemi<sup>1</sup>. » — Mais peut-être, au toast d'Alger, la forme, ainsi qu'on dit en procédure, a-t-elle emporté le fond? Le décor eut tort. Ce banquet, cette musique, cette prise à partie d'officiers de marine dont la consigne était de ne pas répondre, cet accompagnement de la *Marseillaise* : tout ce théâtral grossit et affaiblit un acte qui demandait à être réservé. Dans une matière pleine de nuances et de délicatesses, le cardinal Lavigerie agissait à brûle-pourpoint, sans préparation ni distinction, comme s'il exécutait une fantasia arabe. Il étonna et troubla plus qu'il ne persuada, plus même qu'il n'ébranla. Ce qui n'était qu'une évolution dans la bataille put paraître une désertion ou une capitulation. Plus d'une conscience s'émut; de nobles susceptibilités s'élevèrent; les passions s'en mêlèrent, exagérant, faussant, envenimant, pour mieux se justifier elles-mêmes; et l'union, dont avait besoin la France, ne se fit pas.

<sup>1</sup> Lettre à H. de Lacombe.



## III

Où le cardinal Lavigerie se dressa dans toute sa grandeur, ce fut en son œuvre africaine. Là, dans cette France d'outre-mer, ses puissantes facultés se déployèrent sans ombres ; il y vécut en pleine action glorieuse et féconde.

L'évêque, qui avait semblé, à Nancy, hésitant et comme vacillant entre l'Eglise et l'État, à peine débarqué à Alger, fut du premier coup sûr de lui, ferme, résolu. Il lui suffit d'une petite affaire pour se révéler. A la suite d'une famine, dont les ravages, accrus encore par l'incurie, la saleté et la corruption des Arabes, les avaient décimés, il avait recueilli leurs orphelins. Sans les baptiser, sans leur enseigner le catéchisme, il espérait les amener à la religion chrétienne par le bien qu'elle leur ferait : de telle sorte que, parvenus à l'âge d'homme, ils opteraient librement. Rien, sans nul doute, de plus correct. Le maréchal de Mac-Mahon, alors gouverneur de l'Algérie, se méprit sur les intentions de l'archevêque ; il les jugea dangereuses. Les Arabes n'allaient-ils pas se soulever contre cette mainmise sur des enfants de leur race ? N'étaient-ils pas déjà irrités des plaintes vives et publiques qu'à propos de scènes d'anthropophagie, réelles, mais isolées, et qui pouvaient être le fait de maladies mentales, le prélat avait poussées sur la déchéance des sociétés livrées à l'islamisme ? Dans une lettre, dure et sèche, — rédigée, dit-on, par le colonel Gresley, — le maréchal parlait de dissoudre les orphelinats et de renvoyer les orphelins à leurs tribus. Il annonçait en même temps à l'archevêque qu'il signalait à Paris ses actes comme un encouragement pour l'opposition faite par la population civile à l'idée impériale du « royaume arabe » : idée de fraîche éclosion, agréable au souverain que toute chimère séduisait, et non moins agréable à la souveraine qui rêvait de ressusciter en Algérie le royaume des Abencérages, comme elle avait rêvé de ressusciter au Mexique celui de Montézuma et de Fernand Cortez. — Mgr Lavigerie tint bon. Sa réponse fut digne et forte. Des projets ténébreux qu'on lui prêtait, pas un qui lui appartînt ! Mais il ne se laisserait pas reprendre les enfants : il serait intraitable ; il ne les avait pas sauvés pour « les livrer, après quelques mois, sans protection, sans défense, garçons et filles, aux passions bestiales de leurs coreligionnaires ». Il ajoutait ces nobles paroles :

A leurs pères, à leurs mères, je les eusse rendus sans difficulté ; mais je suis leur père, le protecteur de tous ceux de ces enfants dont

les pères et les mères n'existent plus. Ils m'appartiennent, parce que, la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est la force seule qui les arrachera de leurs asiles; et, si elle les en arrache, je trouverai dans mon cœur d'évêque de tels accents qu'ils soulèveront, contre les auteurs de pareils attentats, l'indignation de tous ceux qui méritent encore sur la terre le nom d'homme et celui de chrétien!

Mgr Lavigerie avait tellement pour lui la justice, et aussi l'intérêt national, qu'avec tous les égards dus à son contradicteur, dont la droite conscience avait été trompée, il lui fut donné raison aux Tuileries.

Entré de haute lutte dans l'apostolat par la charité, Mgr Lavigerie s'y engagea tout entier. Son âme et son imagination l'y entraînaient à l'envi; il rêvait de gagner à Dieu et à la civilisation ces vastes régions en friche depuis les invasions vandales, et où nos colons, après nos soldats, ne s'établissaient que péniblement et lentement. Ses orphelinats pour les enfants dont les parents avaient été victimes du choléra et de la famine de 1867, ne furent qu'un détail dans son œuvre immense. Sans trêve ni repos, il se mit à parcourir son Algérie, remuant des désirs, des projets, des matériaux; fondant des écoles, des ouvroirs, des hôpitaux, des maisons de refuge, de secours et de prière, des villages, des centres de colonisation religieuse et agricole, des noviciats, des séminaires, des églises, des cathédrales...

Les appréhensions, conçues par quelques personnes sur les colères dont seraient saisis les Arabes devant les initiatives et les audaces de Mgr Lavigerie, se sont d'elles-mêmes évanouies. Pendant les trente dernières années du siècle passé, plusieurs insurrections troublèrent nos possessions africaines. Jamais il n'a été possible, même à l'esprit le plus sectaire, de signaler, dans la conduite ou le langage de l'archevêque d'Alger, le moindre ferment de désordre et de rébellion. Le prélat apparaissait plutôt comme le missionnaire de la paix, comme le médiateur universellement respecté.

L'Algérie a subi, après la révolution du 4 septembre, une crise d'où elle ne sort qu'avec peine. Crise douloureuse, parfois honteuse, que les bouches les plus autorisées ont reconnue. Saint Vincent de Paul, dans une lettre où il raconte sa captivité, appelait la côte africaine de son temps, la « Barbarie, tanière et caverne de voleurs ». Était-ce tout à fait changé, lorsqu'y arriva Mgr Lavigerie? L'ancienne régence barbaresque avait perdu ses pirates, mais elle avait reçu en échange, à côté de colons probes et travailleurs, trop peu nombreux, une écume que les révolutions, les banqueroutes, les déclassements de toutes sortes avaient

déversée sur sa plage. Qu'on se souvienne de l'effroyable tempête qui gonfla le cœur des Arabes, quand ils virent la France, la nation de saint Louis, mettre par-dessus leurs têtes fières le juif des bazars, le juif sale, usurier et rampant, qu'elle armait de droits dont elle les privait eux-mêmes, — eux qui savaient mourir ! L'insurrection de 1871, où Mokrani combattit et périt en chevalier, ne fut qu'une explosion de mépris. — Le cardinal Lavigerie est venu à point. La prodigalité magnifique et bienfaisante de ses œuvres a fait contre-poids ; ses Pères blancs et ses Sœurs blanches ont ramené, dans les âmes indignées et ulcérées des Arabes, l'estime pour cette France, que, tombant sous ses coups sur les champs de bataille, ils avaient admirée si grande.

Même les écoles de religieux et de religieuses, que Mgr Lavigerie travaillait à répandre en Algérie, particulièrement en Kabylie, où l'islamisme n'est peut-être qu'à la surface, avaient de l'attrait pour les indigènes. Ils aimaient les robes blanches, sur lesquelles pendait le crucifix. Et il arriva vite que les fils du Prophète envoyèrent plus volontiers leurs enfants aux maîtres qui leur parlaient du Dieu des chrétiens, qu'aux maîtres des écoles mixtes et neutres<sup>1</sup> qui ne leur parlaient pas de Dieu du tout. Il n'y eut pas, d'ailleurs, qu'en Algérie, que les choses se passèrent ainsi. Dès 1856, durant son habile gouvernement du Sénégal, le futur général Faidherbe constatait que, libres de choisir entre l'école laïque qu'il avait fondée et les écoles congréganistes des Frères de Ploërmel et des Sœurs de Saint-Joseph, les musulmans préféraient de beaucoup celles-ci à celle-là ; il n'y avait pas trente enfants chez les laïques, il y en avait des centaines chez les congréganistes.

Mgr Lavigerie avait donc vu juste ; il avait pensé en apôtre et aussi en patriote, lorsqu'il prétendait faire de ses Pères Blancs, en même temps que les missionnaires de l'évangile, les ambassadeurs de la France. Que la barbarie, en effet, soit encore livrée aux idolâtries primitives, ou que l'islamisme, qui n'est qu'une sorte d'adaptation de l'idée de Dieu aux passions de l'homme, l'ait déjà pénétrée, — la foi à l'Être invisible et infini est le meilleur des traits d'union, même pour leurs affaires terrestres, entre les gens de toutes races. L'athée, produit des sociétés épuisées, n'est considéré là-bas que comme une espèce d'infirmes ou de difforme : on le fuit.

En Algérie, s'il se produisit quelques plaintes, suivies de vexations, contre les écoles du cardinal Lavigerie, elles ne furent pas

<sup>1</sup> On sait qu'en Algérie, étaient appelées, sous l'Empire, écoles mixtes, les écoles composées d'enfants arabes et d'enfants européens, et desquelles était banni tout enseignement religieux.

poussées par des musulmans croyants, mais par des Français mécréants. Et ce qu'ils reprochaient à ces écoles, ce n'était pas de déplaire aux Arabes, c'était de leur plaire trop. Au train dont marchaient les choses, les ministres du Christ seraient moralement les maîtres des générations qui leur auraient passé par les mains ! Sans doute, la France y gagnerait ; sa domination serait acceptée par plus de cœurs, sa langue serait parlée par plus de lèvres : mais, qu'importe la France ? si eux-mêmes pouvaient y perdre, politiciens bohèmes et exploitants véreux...

Grouper autour d'un maître chrétien, chaque fois que s'en offrait la possibilité, les petits Arabes musulmans, c'était bien. Il y avait mieux encore. De tous les enseignements de la vérité, le plus insinuant et le plus puissant sera toujours la charité : sans le nommer, elle annonce l'évangile. Un demi-siècle après le renvoi des Maures d'Espagne en Afrique, un fils des proscrits, dont le journal de voyage est resté, voulut revoir les lieux où ses aïeux avaient bâti l'Alhambra et bravé le Cid. Tout lui parut petit, tout, sauf les Frères de Saint-Jean de Dieu, dont l'abnégation le remplît d'une admiration stupéfaite, comme quelque chose d'inconnu et dont on n'a pas l'idée. Ces merveilles de la charité catholique, Mgr Lavigerie se mit en tête de les faire passer d'Europe en Afrique. Où est le malade, quelles que soient sa religion et sa race, où est l'infirmes, qui n'ira vers qui le soulage ? Là, le fanatisme tombe. Seulement, en cette matière délicate de la charité, il faut du cœur, et toutes les expériences ne réussissent pas. Celles du cardinal Lavigerie furent si décisives, si concluantes, que, bon gré mal gré, une administration, qu'on ne saurait suspecter de cléricisme, dut suivre où il avait frayé la route.

Veut-on un exemple ? Mgr Lavigerie avait fondé aux Atfafs, dans la vallée du Chélif, deux villages d'Arabes chrétiens : Saint-Cyprien et Sainte-Monique. Il y avait établi d'abord un dispensaire et une pharmacie, confiés à ses Pères blancs et à ses Sœurs blanches. Puis, bientôt, il voulut un hôpital qui, complétant l'église, serait aussi, comme il le fit graver sur la porte en lettres arabes : la Maison de Dieu. Avec l'aide du général Wolf, alors commandant de la subdivision militaire d'Alger, l'hôpital s'éleva. Il devait rayonner au loin. Quiconque, dans la contrée où le croissant règne, peinait de quelque mal, n'avait qu'à se présenter : il serait reçu à bras ouverts. Pères blancs et Sœurs blanches s'offraient à le servir. Il serait libre, comme chez lui, libre d'entrer et de sortir, libre de garder son costume et ses coutumes ; de coucher sur une natte ; de se nourrir, comme sous la tente, de galette, de viande bouillie et de lait ; libre de réciter

les versets du Coran, de se prosterner et de prier à son heure et à sa mode... Mgr Lavigerie ne s'était pas trompé ; les musulmans vinrent en foule se faire soigner : les burnous n'avaient pas peur des robes blanches.

Pendant ce temps-là, l'Etat construisait, à grands frais, des hôpitaux spéciaux pour les Arabes. Il doutait si peu du succès que, chaque année, il leur en faisait payer d'avance la dépense par un prélèvement d'environ 3 millions sur l'impôt indigène. C'était bel et bien : l'Arabe n'en voulut pas. Dans ces superbes hôpitaux, on l'affublait d'un uniforme officiel de malade ; on le couchait dans un lit numéroté ; les règlements administratifs contrariaient ses habitudes d'indépendance, de régime et de religion ; les infirmiers lui semblaient des geôliers, et il éprouvait l'insurmontable effroi de livrer son corps à quelque chirurgien, qui, vivant, pourrait l'amputer, et, mort, le disséquer. Il aima mieux le mal sans remède dans son gourbi, que les chances de guérison derrière ces murs fermés. Une statistique constatait qu'en 1890, 6 477 indigènes musulmans, sur une population de plus de 3 millions, avaient accepté ou subi l'assistance hospitalière de l'Etat, tandis que 43 805 Européens, français ou étrangers, sur un nombre d'à peine 42 6000, avaient pris les places que les Arabes laissaient vacantes<sup>1</sup>.

Un gouverneur de l'Algérie se rencontra qui, devant cette démonstration, eut l'esprit de renoncer à son œuvre ingrate et de copier le cardinal Lavigerie. L'érection de deux hôpitaux, calqués sur celui des Attafs, soumis aux mêmes règles, confiés aux mêmes mains, — à celles des Sœurs blanches, — fut décrétée à titre d'essai : l'un aux Beni-Menguellath, dans les massifs montagneux de la grande Kabylie ; l'autre à Arris, dans les hautes vallées de l'Aurès qu'habitent les tribus les plus belliqueuses. L'hôpital des Beni-Menguellath fut inauguré en 1894 ; il fit tout de suite fortune : ses cent cinquante places ne suffisaient pas à l'affluence arabe. Ouvert un peu plus tard, l'hôpital d'Arris ne réussit pas moins bien. Quand on le consacra solennellement, toute la population musulmane fut en fête. Un des assistants de la cérémonie l'a racontée dans le *Journal des Débats* ; il a peint le triomphe des Sœurs blanches, auxquelles les convalescents baissaient le bas de leurs robes. « Evidemment, écrivait-il, chez ces natures primitives, le dévouement de ces nobles femmes éveille l'idée d'une supériorité qu'elles subissent plus impérieusement peut-être qu'elles n'ont subi la force de nos armes. On a parlé de

<sup>1</sup> Un hôpital en Kabylie, dans le *Journal des Débats* du 21 avril 1894.



l'instruction pour effectuer la conquête morale des indigènes. Je doute fort qu'elle puisse autant, dans ce but, que la charité, et surtout une charité large et éclairée, s'affirmant par des actes qui appellent et forcent la reconnaissance. C'est cette charité dont Mgr Lavigerie a su faire la règle suprême des ordres religieux qu'il a fondés en Afrique. »

Au milieu de ses œuvres si variées, si entraînant, Mgr Lavigerie eut toujours le mérite de maîtriser son ardeur. Il est impossible d'être plus sage et plus politique qu'il ne le fut en Algérie. Dès le principe, il avait déclaré à Napoléon III qu'il n'établirait de postes scolaires ou hospitaliers en Kabylie, qu'avec l'agrément des conseils indigènes de chaque commune. Vers 1873, lorsqu'il reprochait aux conservateurs de l'Assemblée nationale de ne pas se placer hors du possible pour régler les destinées de la France, il s'y enfermait lui-même, avec des précautions passionnées, pour mener à bien ses entreprises algériennes. Il s'épuisait en recommandations auprès de ses missionnaires :

Il faut être prudent, nous sommes surveillés; la situation devient de plus en plus difficile. — Une seule imprudence de l'un d'entre nous peut tout perdre. — Faites-vous une règle de ne pas parler présentement de religion aux Kabyles, sous aucun prétexte. N'engagez aucun d'entre eux, ni de près, ni de loin, à se faire chrétien; et ne baptisez personne, même en danger de mort, si ce n'est un enfant tout près de mourir. — Ce n'est pas le moment de convertir, c'est le moment de gagner le cœur et la confiance des Kabyles par la charité et par la bonté, vous ne devez pas viser à autre chose. Tout ce que vous ferez en dehors perdra l'œuvre.

Mgr Lavigerie avait raison. Tous les hommes qui, dans tous les temps, ont voulu, non déclamer, mais agir, ont dû modérer leur élan par leur prudence. En cette terre d'Afrique, l'archevêque trouvait d'ailleurs, pour se diriger, le souvenir de son illustre compatriote du pays landais, saint Vincent de Paul, qui y avait passé jadis, le boulet au pied, en habit de galérien. Pour ceux qui viendraient travailler après lui dans la contrée barbare, le saint avait dit : « Il n'y a pas de meilleur moyen, pour faire voir la vérité et la sainteté de la religion chrétienne, que d'exercer l'hospitalité envers les malades. » Et, parlant à ses Lazaristes, qu'il envoyait à Madagascar, il traçait, aux missionnaires de l'avenir, cet admirable règlement de stratégie et de diplomatie chrétiennes : « Etre fidèle à Dieu, pour ne manquer à ses intérêts, et jamais ne trahir sa conscience pour aucune considération; mais prendre soigneusement garde de ne pas gâter les affaires du bon Dieu pour les trop précipiter; prendre bien son temps, et le savoir attendre <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul* (Paris, 1839), t. I, p. 420.

## IV

Si grande que fût l'Algérie, Mgr Lavigerie ne s'en contenta pas pour son ambition d'apôtre. Il n'y avait pas débarqué encore que, déjà, il avait regardé au delà, jusqu'au fond de l'Afrique. C'était une curiosité étrange. A cette époque, le continent noir n'occupait guère l'Europe. A peine quelques audacieux s'y hasardaient-ils à la suite de Livingstone. On savait vaguement que des horreurs s'y commettaient : banquets de cannibales, orgies hideuses, marchés où la chair humaine se vendait à côté des plumes d'autruches et des dents d'éléphants. Tout cela était affreux, mais si loin ! On avait d'autres soucis : Mgr Lavigerie eut, tout de suite, celui-là. En 1867, exposant à Mgr Maret, dans une note écrite pour ses amis, les raisons qui le décidaient à quitter l'évêché de Nancy pour l'archevêché d'Alger, il disait :

L'Algérie n'est qu'une porte ouverte par la Providence sur un continent barbare de 200 millions d'âmes. C'est là surtout qu'il faut porter l'œuvre de l'apostolat catholique. C'est ce que je crois le clergé de l'Algérie appelé à tenter un jour, et ce qu'il peut tenter dès demain, s'il le veut, au péril de sa vie. — Voilà, Monseigneur, la grande perspective qui m'attire. Trouvez-vous, en France, une œuvre plus digne de tenter le cœur d'un évêque ? En trouvez-vous une semblable ?

Quelques semaines plus tard, archevêque d'Alger, il précisait, dans son mandement de prise de possession, l'idéal qui ne le quittera plus :

Faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne, d'une autre France, en un mot ; répandre autour de nous les vraies lumières d'une civilisation dont l'évangile est la source et la loi ; les porter au delà du désert, jusqu'au centre de cet immense continent encore plongé dans la barbarie ; relier ainsi l'Afrique du nord et l'Afrique centrale à la vie des peuples chrétiens, telle est, dans les desseins de Dieu, notre destinée providentielle.

Mgr Lavigerie, ce jour-là, était prophète. Les destinées providentielles, auxquelles il conviait la France en Afrique, lui assignèrent à lui-même son rôle historique devant la postérité.

Assurément, les précurseurs n'avaient pas manqué à l'archevêque d'Alger. Un gouvernement, tout au début du dix-neuvième siècle, paraît même avoir conçu le rêve qui ressuscitait, si l'on peut dire, dans son âme : c'est la Restauration.

Dans la ruine de toutes nos possessions coloniales, où l'Empire nous avait laissés, la Restauration avait immédiatement songé à l'Afrique. Dès 1816, après avoir hésité entre Zanzibar et Mada-

gascar, elle se décide, en vertu d'anciens titres non périmés, pour la grande île malgache, sur laquelle l'Angleterre, qui l'occupait déjà, reconnaît, en l'évacuant, l'antériorité et la supériorité de nos droits. Dès 1817, passant outre aux criaileries du parti libéral, elle nous rend, avec le Sénégal que cède l'Angleterre, la route qui nous mènera au Niger. Puis elle combine silencieusement, avec une prévoyance presque unique dans l'histoire des entreprises d'outre-mer, l'expédition d'Alger, qui, en dépit d'une opposition égarée jusqu'à la démence, malgré la rage de l'Angleterre, éclate et frappe comme un coup de foudre. Et voici quel lendemain de conquête entrevoit le gouvernement des Bourbons : « Peut-être, avec le temps, dit le ministre de la guerre, M. de Clermont-Tonnerre, aurons-nous le bonheur, en civilisant les Arabes, de les rendre chrétiens ; et, si cette considération ne peut pas être présentée comme un motif pour entreprendre une guerre, du moins est-ce une raison, quand la guerre est commencée, pour marcher avec plus de confiance à une gloire que la Providence semble nous avoir réservée. » L'année même où Charles X envoyait son armée et sa flotte prendre Alger, il décorait de la croix d'honneur René Caillé, le premier Européen qui fût entré à Tombouctou. Le Sénégal avec le Niger dans le lointain, Alger, Tombouctou, c'étaient déjà les trois étapes marquées pour la même marche conquérante. Enfin, comme pour compléter l'œuvre tracée à grands traits sur la carte d'Afrique, Alger n'était pas plus tôt à nous, qu'un chargé d'affaires du roi de France se présentait à Tunis, un peu à la façon du fourrier qui vient faire les logements. Le consul général, Mathieu de Lesseps, apportait au bey un traité à signer, par lequel la course et l'esclavage seraient désormais abolis dans ses Etats. Cet acte, le dernier acte royal des Bourbons, avait été daté du 8 août 1830 ; le lendemain, 9 août, le roi Charles X était remplacé à Paris. N'importe. Il laissait à la France, sinon Tunis, du moins Alger, et, avec Alger, les éléments d'un empire où, même avant l'effondrement de Sedan, un observateur sans attaches royalistes, Prévost-Paradol, montrait, en face de l'âpre concurrence de toutes les nations, « la dernière ressource de notre grandeur <sup>1</sup> ».

Depuis lors, les perspectives qui s'ouvraient si vastes s'étaient resserrées. Après les journées de Juillet, ce fut une question si on garderait Alger ; puis, c'en fut une autre si, gardant Alger, on ne se réduirait pas au littoral, à ce qu'on appelait « l'occupation

<sup>1</sup> *La France nouvelle* (in-8°, 1868), p. 416.

restreinte ». Le vrai dominateur de l'Algérie, le maréchal Bugeaud, avait lui-même passé par ces perplexités. Estimant avec son génie pratique qu'il n'aurait rien fondé s'il n'avait pas tout soumis, il finit par pousser jusqu'au désert. Seulement, de ce désert, il était très résolu à faire, non le grand chemin vague qui nous mènerait, par delà ses sables, vers des contrées vivantes, mais la barrière qui, tout ensemble, nous arrêterait et nous protégerait.

Quant à Napoléon III, s'il laissa le gouverneur Faidherbe édifier glorieusement notre colonie du Sénégal et amorcer déjà la conquête du Soudan, il ne donna qu'une attention distraite à l'Algérie; il y essaya, sans les appliquer à fond, ses songes d'idéologue; et, au lieu de tourner ses efforts vers l'Afrique, préféra les disperser de l'Italie et de l'Allemagne au Mexique...

Mais, tandis que le monde officiel ignorait ou négligeait, d'autres continuaient à se sentir attirés par l'Afrique, ses mystères et ses surprises : explorateurs, hommes de volonté, messagers de l'avenir, qu'il serait injuste d'oublier, et, parallèlement à eux, religieux et religieuses. On peut bien dire que, si la France ne fut pas trop prise au dépourvu, le jour où se posa la question coloniale, elle l'a dû à ses congrégations.

Ordres anciens et ordres nouveaux, les missionnaires étaient nombreux dans le continent barbare. Ils y plantaient des jalons, y semaient des pierres d'attente. C'étaient les Lazaristes, qui remontaient à Louis XIII, et les Pères du Saint-Esprit, qui remontaient à Louis XIV; les Jésuites, les Franciscains, les Capucins, les Trappistes, ou encore les Prêtres des Missions africaines de Lyon, les Oblats de Marie, les Frères de Ploërmel, auxquels l'abbé J.-M. de Lamennais avait insufflé sa ténacité ardente de Breton, les Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, dont le fondateur, le P. Libermann, était un juif converti d'Alsace, et qui s'étaient bientôt unis aux Pères du Saint-Esprit; et, parmi les femmes, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny qui, sous la direction de leur fondatrice, la Mère Javouhey, avaient attaqué le monde noir par le Sénégal. Louis-Philippe disait, de cette Mère Javouhey, qu'elle était un « grand homme ». Chateaubriand, Lamartine à la Chambre des députés, Lamennais, même séparé de l'Eglise, en parlaient comme d'une puissance; et, de fait, elle eut une sorte de génie. Elle s'était prise de passion pour l'Afrique. « Que j'aime l'Afrique! » s'écriait-elle un jour de Gorée, au milieu des pires calamités. Avec une naive et superbe confiance, elle avait conçu tout un plan, pour amener les noirs à la civilisation. Ecoles, ouvriers, hôpitaux en plein pays sauvage;

séminaires de jeunes nègres et de jeunes négresses, établis en France, à la Guyane, au Sénégal, et d'où seraient tirés, pour le service de l'Afrique, un clergé indigène, des instituteurs et des institutrices, des maîtres de labourage et des maîtresses de couture, des médecins, des gardes-malades; villages, où l'esclave serait peu à peu initié, en même temps qu'à la religion, à la liberté et à la propriété, — voilà ce qu'elle avait rêvé, aussi hardiment que prudemment, en politique non moins qu'en apôtre<sup>1</sup>.

Sur ce sol africain, l'entrée de Mgr Lavigerie eut grande allure. Il avait une foi qui ne doutait de rien, une ardeur qu'excitait l'obstacle, une constance dans l'audace qui lui faisait dire un jour : « Moins on réussit, plus on doit tenir bon. » Avant lui, l'Afrique n'avait guère vu de missionnaires que sur son littoral, le long de ses fleuves. Il voulut l'atteindre jusque dans son centre. La carte sous les yeux, il lancera ses caravanes dans toutes les directions; et il pourra se glorifier plus tard d'avoir été le chrétien qui avait le plus osé.

Promu archevêque d'Alger, le 12 janvier 1867, il obtenait, dès le 2 août 1868, d'être nommé par Pie IX délégué apostolique du Sahara et du Soudan. Ce n'était pas un vain titre qu'il avait sollicité là. Il y avait quelques années qu'un voyageur français, Duveyrier, qui s'était aventuré dans ces sables, y avait rencontré des hommes qui, disait-il, deviendraient, si nous le voulions, nos amis. Ces hommes, Mgr Lavigerie les avait en vue; ils devenaient ses diocésains. Le cœur exultant, il écrivait, en ce même mois d'août 1868 :

Par un sentiment de paternelle délicatesse, le Souverain Pontife a voulu que ces vastes régions, situées sur les confins de nos deux grandes possessions africaines, fussent confiées à un évêque de France. Est-ce une prophétie des conquêtes futures de nos soldats dans ces pays encore si peu connus et plongés la plupart, malgré leurs richesses, dans une profonde barbarie? C'est le secret de Dieu. Mais je ne puis me défendre de penser que la Providence nous a établis sur cette terre d'Afrique pour nous faire une fois de plus les missionnaires de la foi chrétienne. Je ne puis m'empêcher de considérer toujours nos colonies d'Algérie et du Sénégal comme deux grandes portes que la miséricorde divine a ouvertes, pour tant de peuples, à la charité et à la vérité catholiques.

Tout de suite, il se mit à l'œuvre. Les auxiliaires ne lui manquaient pas. Autour de lui, en Algérie, il trouvait des ordres religieux, notamment les Jésuites et les Trappistes, dont le maréchal

<sup>1</sup> Voy. Delaplace, *La R. M. Javouhey* (2 vol. in-8°, 1866).



Bugeaud avait jadis encouragé les entreprises. Mais, pour ses desseins, il lui fallait un instrument à part. Ce furent les Pères blancs, ses missionnaires d'Alger. Ils apprendraient les langues indigènes; ils porteraient la robe et le burnous des Africains du nord, ce qui leur permettrait de se présenter partout en frères; ils sauraient les premiers éléments de la médecine, où les Arabes d'autrefois avaient excellé... Jamais volontaires ne se placèrent plus allègrement et plus complètement dans la main de leur chef. Trois au début, ils étaient trois cents à la mort du cardinal. Bataillon sacré qui était sa pensée en action; troupe intrépide et souvent téméraire, dont il fallait réfréner, et non presser, le zèle.

A peine furent-ils réunis et formés, que Mgr Lavigerie établit les Pères blancs à tous les avant-postes du sud algérien : à Biskra, à Géryville, à Laghouat, à Mellili, à Ouargla, à Touggourt. Aumôniers de nos soldats, ils sortaient de leurs lignes pour se mêler aux caravanes, s'asseoir sous la tente et soigner les malades, faire des reconnaissances parmi les tribus, dont les cavaliers passaient à l'horizon, dans la poussière. Leurs dispensaires leur en aurait assuré promptement une clientèle amie. Mais ils visaient plus loin... Enfin, en décembre 1875, l'ordre attendu fut donné. En avant, pour Tombouctou! Trois Pères blancs partent, à la grâce de Dieu. En vain, des chefs indigènes, qu'ils se sont attachés par leurs bienfaits, les conjurent de demeurer, leur déclarant que la route n'est pas sûre et qu'ils n'arriveront pas. Ils ne veulent rien entendre. Montés sur des chameaux, n'ayant pour guide qu'un jeune homme, sans escorte, ils s'éloignent au chant du *Te Deum*. A quelques journées de marche, ils étaient tous les trois, vils chrétiens, décapités par des Touareg noirs; leur guide, égorgé. L'autorité militaire s'émut; elle représenta que des entreprises, qui ne seraient pas en meilleur état de préparation et de défense, étaient des sacrifices inutiles, même dangereux, parce qu'ils surexcitaient l'orgueil féroce des meurtriers.

Consignés au bord du désert, les Pères blancs se remirent à l'étudier, pour apprendre à le franchir. L'un d'eux, le P. Richard, vrai preux, campé à Rhdamès, s'était rendu populaire dans toute la région. Vénéré comme un marabout, il était le familier des caravanes, l'hôte aimé de quelques tribus de Chambâa, qui l'auraient voulu pour caïd. Après maintes épreuves, où il s'était joué de tous les périls, il crut le moment venu, en 1881, de recommencer l'héroïque aventure. Tant de malheureux esclaves étaient à sauver! Il n'attribuait qu'à un accident sans portée l'extermination toute récente du colonel Flatters et de sa troupe. Maître de son terrain, le P. Richard voulut à son tour pénétrer dans le

Sahara, pousser jusqu'à Rhat, peut-être jusqu'à Tombouctou; et, à son tour aussi, il fut massacré avec ses deux compagnons.

Les Pères blancs n'étaient pas découragés. Optimistes de l'humanité, ils s'obstinaient à avoir confiance dans les Touareg qui les assassinaient : victimes eux-mêmes, assuraient-ils, victimes de suggestions et d'intrigues ourdies autre part. Il est certain qu'ils avaient pris sur plusieurs tribus de ces « chevaliers du désert », un extraordinaire ascendant. Les preuves en abondent. Ainsi, pendant sa descente hardie du Niger, le lieutenant Hourst ne dut une fois d'éviter la bataille, et probablement le massacre, qu'à l'intervention d'un Père blanc : au moment où des Touareg, surexcités par des marabouts, s'agitaient sur les rives du fleuve, houleux et menaçants, ils furent soudain rassurés et calmés par leur vieil ami, le P. Hacquard; et la mission de l'officier put, grâce au religieux, continuer sa route.

Mais, en 1881, trop de leur sang avait coulé. Les Pères blancs, le cœur gros, reçurent ordre de se replier momentanément sur les villes de l'intérieur... Le cardinal mourut avant leur entrée à Tombouctou, qu'il aurait saluée d'un si beau cri de joie et d'espérance.

## V

Dans d'autres régions, le succès des Pères blancs fut plus rapide. Ils ne s'étaient pas encore frayé un passage dans le désert que, déjà, ils avaient pénétré bien plus loin que les deux versants de l'Atlas, bien plus loin que le Sahara et le Soudan, sous l'Equateur.

Mgr Lavigerie les y avait lancés avec charge de gagner de vitesse les prédicants anglais et allemands qui, au signal de leurs explorateurs, regardaient beaucoup de ce côté. Un premier convoi de Pères blancs avait débarqué, le 30 mai 1878, à Zanzibar, où leurs doyens dans l'apostolat, les religieux du P. Libermann, leur avaient souhaité la bienvenue. Un second convoi avait suivi de près, puis d'autres encore, escortés d'anciens zouaves du pape, parmi lesquels un blessé de Castelfidardo, le capitaine Joubert. De Zanzibar, ils avaient gagné la côte. Au fur et à mesure, précédés de l'étendard du Sacré-Cœur, ils s'étaient aventurés, à longues journées, dans les immensités que le soleil et la fièvre brûlent. Les fatigues, les privations, les misères des débutants avaient été immenses. Plusieurs avaient succombé, s'égrenant sur la route, où une croix, plantée à l'écart, marquait la place de leurs dépouilles. En deux ans, quarante Pères blancs avaient de la sorte envahi l'Afrique équatoriale; quelques-uns parvinrent jusqu'aux Grands-Lacs.

Tant de sacrifices et de peines seraient-ils stériles? Dans ces profondeurs de l'Afrique, voilà que des chrétientés naissantes s'ébauchaient. La plus intéressante était celle de l'Ouganda. Médecins des corps, les Pères blancs trouvaient presque partout bon accueil; les noirs, étonnés d'abord, se donnaient vite, sans effort, à une religion qui leur plaisait par ses cérémonies, ses compassions et ses espérances. Et des stations étaient fondées, des vicariats érigés. Le souverain de l'Ouganda, Mtésa, — personnage confus, qui avait autrefois frappé Stanley par une espèce de distinction barbare, — était lui-même ébranlé. N'eût été son ennui de rompre avec ses razzias, qui l'enrichissaient, et son harem, qui le distrayait, il aurait reçu le baptême. Autour de son royaume, Mtésa sentait l'orage. Les Anglais se remuaient vers le Nil, les Allemands se massaient vers Zanzibar. Seuls, les Français, sous les traits pacifiques des Pères blancs, semblaient au chef nègre désintéressés. Moitié sympathie, moitié prudence, il eut l'idée de solliciter, par leur intermédiaire, le protectorat de la France : l'ouverture fut déclinée par notre gouvernement, chargé de soucis ailleurs.

Mais le péril n'était pas seulement sur les peuples, il était sur les missionnaires d'Afrique. La religion, qu'ils enseignaient, affranchissait l'homme et relevait la femme : double crime. Grands chefs possesseurs de harems, vendeurs d'amulettes, négriers musulmans qui, par an, tiraient de ces inépuisables réservoirs d'esclaves 200 000 têtes pour les marchés et les sérails, étourdirent de leurs cris les rois indigènes, presque tous associés à leurs gains. Ils leur représentèrent que leurs sujets, en passant à la religion du Christ, passaient à l'ennemi, à ces gens d'Europe prêts à les dépouiller. La coupe déborda. Des massacres eurent lieu, dans lesquels on assista à des scènes dignes des temps héroïques : des jeunes gens, des enfants, les pages du roi de l'Ouganda, ficelés dans des brindilles et des herbes sèches, fagots vivants, formèrent un énorme bûcher qui brûla, et ils disaient, dans leurs tortures, qu'ils voyaient le ciel s'ouvrir.

Un court répit, une lassitude interrompirent les carnages. Il se trouva que l'œuvre des Pères blancs existait toujours, plus que jamais. L'épreuve avait multiplié les prosélytes : les noirs aimaient décidément cette religion. Qu'advierait-il? L'Angleterre, dont les missionnaires protestants n'avaient pas été mieux traités que les nôtres, prit les devants et fit le coup. Elle n'avait que des raisons pour ne pas hésiter. Derrière les Pères blancs, qui avaient beau se cantonner dans leur apostolat, elle apercevait la France, qui, se ravisant, pourrait revendiquer un protectorat

refusé, peut-être, par mégarde. Elle ne se défait pas moins de l'Allemagne : dans ce monde livré au premier occupant, sa convoitise rivale guettait l'occasion. Enfin elle soupçonnait, dans les négriers arabes, les alliés des madhistes qu'elle combattait en Egypte. Elle voulait l'Ouganda pour elle toute seule : ce serait la grande route sans encombre qui relierait ses possessions du Nil à celles du Cap, et elle appelait déjà cette tranche d'Afrique, à l'égal de ses mines de houille, ses Indes noires. Idées très simples, qui trouvèrent vite leurs exécuteurs.

Une de ces sociétés de commerce, auxquelles le gouvernement britannique donne des chartes, comme il donnait autrefois des lettres de marque à ses corsaires, — sociétés anonymes et irresponsables, qui servent beaucoup sans trop compromettre, et qui ne s'avouent que par le succès, — l'*Imperial East African Company*, se jeta sur l'Ouganda. Elle avait des bibles, mais surtout des canons Maxim, des carabines et des cartouches. Prédicants et pirates ne faisaient qu'un. Le capitaine Lugard les commandait. Après avoir fait signer au roi Mwanga tout ce qu'ils désiraient, ils le chassèrent et ils appelèrent les musulmans à la rescousse des protestants pour abattre les missions catholiques, saccager les chapelles, se débarrasser des fidèles. La grosse besogne achevée dans des flots de sang, le gouvernement britannique intervint, comme d'habitude, en grave et solennel justicier. Il réprouvait les procédés : il n'approuvait que les résultats. Il punit les coupables en gardant pour lui leurs biens mal acquis. On doit d'ailleurs constater que, sa domination assise, il installa dans ces régions la « paix anglaise » : l'ordre et la liberté.

Au milieu de toutes les fureurs et de toutes les horreurs, les chrétientés, semées par les ouvriers du cardinal Lavigerie sur les bords des grands lacs d'où sortent le Nil et le Congo, avaient persisté. Depuis le calme, elles se sont étendues, irrésistiblement. Le nombre des catholiques y atteint, dit-on, cent mille; et Pères blancs et Sœurs blanches, plus à l'aise dans les possessions des autres qu'ils ne le sont hélas! maintenant dans les nôtres, multiplient leurs fondations. La France n'a qu'à s'en réjouir : la France, à qui l'un des premiers Pères blancs martyrs dans l'Afrique équatoriale, le P. Deniaud, avait ainsi, à l'heure du départ, fait ses adieux : « Nous voici pour tenir sa place. Nous lui sacrifions par avance tout ce qui nous est cher et nos vies même. Si nous périssons, qu'elle se souvienne que dix-sept de ses enfants, de ses prêtres, sont morts obscurément en pensant à elle et en l'aimant jusqu'à la fin! »

## VI

Le génie vaste de Mgr Lavigerie embrassait les souvenirs du passé aussi bien que les espérances de l'avenir. De même qu'il avait porté l'évangile dans les régions où on ne l'avait jamais connu, il voulut le porter dans celles où on l'avait oublié. A peine était-il archevêque d'Alger qu'il pensa à Carthage : Carthage, la plus illustre des villes africaines ; Carthage, qui avait été l'égale et la rivale de Rome et qui, ne se résignant pas à n'avoir dans le monde que la seconde place, avait préféré le néant. C'était là que Scipion, le vainqueur de Zama, avait eu ce songe qu'a raconté Cicéron, et qui est peut-être, avant le Christ, le plus noble effort de l'homme pour percer le mystère de sa destinée. C'était là que saint Cyprien avait été évêque, que saint Augustin avait enseigné, que saint Louis était venu mourir... Pourquoi Carthage ne renaîtrait-elle pas dans l'universelle renaissance ? Il entreprit de construire, sur la colline déserte de Byrsa, chantée par Virgile, une cathédrale somptueuse, qui rappellerait les gloires de l'antique chrétienté d'Afrique. Ce fut un des plus beaux jours de sa vie quand, le jeudi 15 mai 1890, fête de l'Ascension, il l'inaugura avec une pompe incomparable.

Une basilique sur les ruines de Carthage, n'était-ce qu'une fantaisie grandiose de l'imagination ? Depuis longtemps, le cardinal Lavigerie avait sur la Tunisie des vues plus immédiatement pratiques. Il y était venu avant nos soldats. Prévoyant que l'occupation de la Régence par la France était imminente, qu'il ne nous suffirait pas de la tenir, comme autrefois, dans le rayon de notre politique, et qu'il faudrait, si nous ne voulions pas la perdre à jamais, y devancer l'Italie, dont les immigrants étaient plus nombreux que les nôtres, il avait, dès 1875, pris pied à Tunis par la garde et la restauration du sanctuaire de saint Louis. Il y était revenu en visite ; il avait échangé des présents avec le bey, il s'était promené au milieu des habitants. Sur ces entrefaites, se produisit l'occupation militaire. Mgr Lavigerie, qui l'avait moralement conçue, moralement la consumma. Grâce à lui, toutes les résistances hostiles, même les plus vives, comme celle de l'élément italien, furent, sans esclandre, emportées dans le courant. Avec ses hôpitaux, ses orphelinats, ses ouvriers, ses écoles professionnelles et autres, où l'enseignement de notre langue était obligatoire ; avec ses ordres religieux, habilement dirigés pour qu'ils répondissent à tous les besoins, il insinua l'influence française. Il vivait encore qu'un protestant, M. Paul Melon, l'un des fondateurs



de l'*Association nationale pour la propagation de la langue française*, pouvait dire, dans un rapport à la société Franklin : « Je parle de choses dont j'ai été le témoin, et j'affirme que les congrégations religieuses ont admirablement préparé le terrain sur lequel s'établit maintenant la prépondérance de la France en Tunisie. Les progrès accomplis depuis 1881 ont été considérables, et c'est au cardinal Lavigerie qu'en revient tout l'honneur. » Il ajoutait : « Par son inépuisable charité, sa largeur de vues, son grand esprit pratique, sa parfaite connaissance des hommes et des choses, son sens politique, le cardinal aura, du jour au lendemain, attaché à sa personne et par suite à la France, la majeure partie de la population européenne, maltaise d'origine; et cela d'une façon tellement étroite que, si la France demandait aujourd'hui à la Tunisie de légitimer le nouvel ordre de choses par le suffrage universel, il en sortirait une éclatante consécration. »

A la mort du cardinal, un ancien collaborateur de Jules Ferry, M. Deschamps, exposait ainsi, dans le *Journal des Débats*, son ineffaçable empreinte dans nos affaires africaines : « Son nom restera lié au souvenir glorieux de la France en Algérie et en Tunisie. Il a exercé, dans les régions barbares où son troupeau était disséminé, une espèce de royauté morale. Les Arabes le respectaient comme un patriarche, et nul ne peut dire tout le crédit que nous donnait, auprès des tribus conquises, son ministère de paix et d'équité. De tels bienfaits sont des titres à la reconnaissance publique. »

## VII

Il n'y avait pas qu'en Afrique que Mgr Lavigerie avait bien servi la France. L'Orient où, jeune prêtre, il avait découvert sa vocation, devait recevoir de nouveau sa visite féconde.

C'était quelques mois après l'avènement de Léon XIII. Un beau jour, laissant son travail africain, il partait pour Jérusalem. Il y installa ses Pères blancs au sanctuaire de Sainte-Anne. Toutes sortes de projets, encore mal définis, s'échafaudaient dans sa tête. Il essaya d'abord de fonder, là où la dernière page de la bible s'était écrite dans l'évangile, un Institut d'études bibliques, qui serait desservi par tous les diocèses de France. Il ouvrit ensuite un collège, où même les musulmans envoyèrent leurs enfants. Il pensa à une école normale d'instituteurs français. Il se décida enfin, après avoir su y intéresser notre gouvernement, pour un séminaire oriental, petit et grand, où serait

formé par les Pères blancs, selon les usages et les rites des Grecs-Melchites, un sacerdoce syrien. Leur éducation achevée, les élèves des Missionnaires d'Alger retourneraient dans leurs régions d'origine, au sein de leurs églises particulières : prêtres ou professeurs, ils y seraient des messagers d'union avec l'Eglise romaine, des témoins vivants et des preuves authentiques du respect qu'elle garde, dans l'unité et l'intégrité de la foi, pour toutes les coutumes, toutes les traditions, toutes les liturgies, pour toutes les diversités et toutes les libertés.

Dans cet Orient, qu'il connaissait aussi bien que son Afrique, Mgr Lavigerie procédait avec résolution et netteté, en homme sûr de son fait, presque en novateur à force de secouer les routines et les préjugés. Il avait à lutter, au moins obliquement, contre le clergé italien qui, voulant ou paraissant vouloir absorber l'Orient, l'aliénait; même contre l'autorité du patriarche latin de Jérusalem, « qui ne peut avoir, remarquait-il, de sujets spirituels qu'en les latinisant »; même, plus haut encore, contre les préférences invétérées de la Propagande. Il formulait ainsi sa conviction, issue de l'observation et de l'expérience : « Le latinisme ou la latinisation des Orientaux est une des erreurs les plus lamentables des missionnaires latins qui se trouvent en Orient. Un tel système n'a aucune chance d'avenir. » Il annonçait que tout son effort serait « de réagir contre le système absurde de latinisation ou, pour mieux dire, d'italianisation forcée, suivi jusqu'à ce jour par le patriarcat et les franciscains italiens, et malheureusement trop favorisé par la Propagande ». A ses Pères blancs, le cardinal disait, en leur rappelant l'exemple des Jésuites dans leurs missions fructueuses du dix-septième siècle : « La perfection pour les missionnaires latins en Orient serait de se faire orientaux eux-mêmes, d'adopter le costume, la langue, la liturgie du clergé oriental. Alors leur action serait vraiment efficace. » Il leur disait encore, avec la même vigueur : « Vous devez, dans la mesure du possible, vous *orientaliser*. Saint Paul vous en donne le précepte dans son *omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos*. Vos règles font de vous des Arabes à l'extérieur, pour vous rendre plus facile l'accès du cœur des Arabes. » Il les engageait en conséquence à se préparer à leur ministère par l'étude de la langue arabe, « telle qu'on la parle dans le pays et telle qu'elle sert aux liturgies melchite, maronite et syrienne, qui sont celles de ces chrétientés asiatiques ».

Ce qui rendait le cardinal très fort, c'est qu'il sentait dans sa voile l'esprit de Léon XIII. Il avait pour lui la politique de « con-

ciliation, et, si l'on peut dire ainsi, d'attraction universelle<sup>1</sup> », que pratiquait le grand pape. Appuyé sur son génie intelligent et clairvoyant, il était armé d'avance contre les obstacles qu'il rencontrerait. Il écrivait de Rome à ses Pères blancs, inquiets des jalousies soulevées : « J'ai parlé au pape lui-même de votre situation, de votre manière de faire. Il les approuve pleinement. Il est aussi l'ennemi de la latinisation des Orientaux que qui que ce soit. » Dans une autre lettre, du 21 janvier 1880 : « Conservez une sainte horreur du latinisme, ou, pour parler plus exactement, de la latinisation des Orientaux. J'ai, à cet égard, la pensée de Léon XIII. Encore une fois, il ne veut pas de latinisation. » Promulguée après la mort du cardinal Lavigerie, l'encyclique de Léon XIII aux Orientaux a donné raison à ses vues. Son séminaire oriental, représentation libre des chrétientés unies, avait été comme la préparation à ce Congrès eucharistique de Jérusalem où, rassemblés autour d'un cardinal français, légat du Pape, on vit le patriarche de la ville sainte, plus de cinquante évêques d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, les délégués de toutes les Eglises, non seulement grecque et syriaque, chaldéenne et arménienne, mais copte et abyssinienne, adorer en commun la présence réelle et répéter d'une même voix la prière du Sauveur à son Père : « Qu'ils soient un comme nous sommes un ! »

Là encore, le cardinal Lavigerie avait agi en apôtre et en patriote. Ses Pères blancs, qu'il avait conduits dans le Levant, où nos congrégations, comme l'a montré, dans un beau livre, M. Etienne Lamy<sup>2</sup>, sont, au milieu des abdications de nos politiciens, la suprême force qui nous reste, devaient y gagner, en même temps que des fidèles à l'Eglise, des clients à la France.

## VIII

A tant d'œuvres entreprises, çà et là, de la Tunisie au Sud algérien, aux Grands-Lacs de l'Afrique équatoriale, à l'Orient, Mgr Lavigerie en ajouta une autre en Europe. Il prêcha la croisade contre l'esclavage. Il avait, pour cela, pouvoir et mandat de Léon XIII. Vieilli, malade, infirme, surchargé d'affaires dont chacune le réclamait tout entier, il alla, de capitales en capitales, les remplissant de ses prédications et de ses comités, y sonnant la guerre sans trêve ni merci contre les négriers arabes. Sa peine ne fut pas perdue. Dans le réseau très serré d'intrigues et d'intérêts qu'il rencontrait devant lui, il fit une trouée. Ses

<sup>1</sup> Mgr Baunard, *le cardinal Lavigerie*, t. II, p. 115.

<sup>2</sup> *La France du Levant*.

cris furent si vibrants, qu'ils contraignirent l'opinion publique à voir clair dans les ténèbres des horreurs musulmanes. Si gouvernements et nations civilisés toléraient plus longtemps l'extermination systématique d'une branche de l'espèce humaine, ils ne pourraient plus arguer de leur ignorance; on savait désormais l'atrocité des bourreaux, le nombre et la misère des victimes. Grâce à lui, une grande secousse était donnée pour que le crime fût, non seulement réprimé, mais prévenu.

C'a été par une de ces manifestations en faveur de la liberté humaine, que le cardinal Lavigerie fit ses adieux à Paris. Dans l'automne de 1890, n'étant plus bon, ainsi qu'il se plaisait à le dire, qu'à faire un mort, il y était venu tenir un congrès antiesclavagiste. Le spectacle, qu'involontairement sans doute il donna, lui ressemblait, ensemble pittoresque et imposant, parlant aux yeux et à l'imagination. Ceux qui l'ont vu ce jour-là ne l'oublieront pas. Haut de taille, un peu massif, avec son teint jauni par le soleil d'Afrique et la maladie de foie, le regard attentif et ardent, sa calotte rouge enfoncée jusqu'aux oreilles, sa longue barbe blanche flottant sur la pourpre de sa robe, redressé par un effort, il avait grand air. A côté de lui, était assis son lieutenant, un apôtre de l'Ouganda, Mgr Livinhac, qui, pendant que le cardinal parlait, d'une voix où il y avait de la foudre, se tenait immobile, impassible, recueilli et résolu. Un cercle de Pères blancs leur formait comme une garde d'honneur; et, autour d'eux, à droite et à gauche, quatorze jeunes nègres à l'œil hardi et joyeux, sveltes, élancés, agiles.

Puis, sous la conduite de son cardinal, la caravane s'éloigna. Elle retourna au bord des déserts. Et, si l'on entendit encore parler de Mgr Lavigerie, on ne le vit plus. Il allait prononcer son toast d'Alger, dont le contre-coup le brisa. Il mourut le 25 novembre 1892.

Dans ce tumultueux mouvement de projets, de démarches, d'œuvres, où nous avons essayé de le montrer, pressé et impatient comme s'il eût voulu forcer la main au temps, que Mgr Lavigerie ait parfois excédé, parfois reculé, parfois échoué; faudrait-il s'en étonner? Lui-même écrivait, dans ses derniers jours, avec une teinte de mélancolie, à l'un de ses collaborateurs : « Ne nous faisons pas illusion sur ce que nous avons pu faire... » Serait-il exact, comme certains l'ont prétendu, que son envahissante personnalité ait quelquefois débordé sur ses œuvres? Ce n'est pas impossible. S'il eut de l'ambition, il est probable qu'il ne s'en aperçut même pas, et qu'elle roulait pêle-mêle dans le torrent de sa prodigieuse activité. Il jouissait de se sentir vivre

dans l'attention et dans la sympathie des peuples. En même temps impérieux et souple, brusque et caressant, entreprenant et mesuré, très maître de lui jusque dans ses éclats, il résolut le difficile problème de faire à la fois du bruit et du bien. Une certaine pompe et un certain faste, dont les délicats s'offusquaient, entraînaient à sa suite les multitudes, toujours sensibles, comme le nègre, à l'amorce des verroteries. Il eut, c'est vrai, plus de puissance que d'autorité. On lui a reproché de ne pas se défendre assez des mirages. Très noblement épris de la grandeur, il lui serait arrivé de la chercher jusque dans les apparences. Quelques-unes de ses fondations ne furent, peut-être, qu'un splendide décor. Sortie d'une pensée superbe, son immense basilique de Carthage attend toujours au soleil les foules qui la rempliront, et n'est encore qu'un mausolée pour son repos solitaire...

Mais, ces parts plus ou moins concédées à l'inévitable faiblesse humaine, la grandeur domine en Mgr Lavigerie. Défricheur de barbarie, il fut du petit nombre des hommes qui, en chaque siècle, influent sur le sort de leurs semblables. Il a mûri des questions qui, sans lui, seraient à peine écloses. Il a hâté les destinées du continent africain. Son œuvre lui survit. L'étranger, qu'on a appelé avec vérité la postérité contemporaine, et qui, ne s'attardant pas aux détails que la passion enfle et oublie, ne s'arrête qu'aux lignes fixées pour toujours, a classé tout de suite le cardinal d'Afrique à son rang. De son vivant, au congrès de Berlin, l'Anglais Stanley l'a célébré devant un auditoire allemand. Bismarck et Crispi lui ont rendu hommage et justice par leurs attaques. Après sa mort, dans une des capitales de la Triple alliance, au Parlement de Vienne, un orateur disait : « Un Lavigerie a plus fait pour l'humanité qu'un Moltke. »

Si l'on cherchait, sur sa terre d'Afrique, parmi les hommes d'Eglise, quelque figure à la ressemblance du cardinal Lavigerie, on ne penserait pas à saint Augustin, qui en appelait des horreurs d'un monde perdu à la cité de Dieu. Lui vécut et mourut en plein dans l'action. Sans bruit de combats, mais avec un retentissement plus sonore, il a passé un peu devant les imaginations comme ce cardinal Ximénès, qui, au début du seizième siècle, fit des expéditions à ses frais, se donna un état-major de moines, prit sur lui d'enlever d'assaut Oran pour son pays, et que, longtemps après qu'il n'était plus, les peuples croyaient voir encore, avec sa robe blanche et son chapeau rouge, poussant son cheval et brandissant le glaive contre les infidèles.

Bernard DE LACOMBE.

---



## LE NÈGRE DU « NARCISSE »<sup>1</sup>

---

La position de Donkin dans le gaillard d'avant était distinguée mais incertaine, — éminente parmi l'antipathie générale. On l'évitait et son isolement concentrait ses pensées sur l'âpreté des brises du cap de Bonne-Espérance et son envie sur les vêtements chauds et les cirés qui formaient notre possession. Nos bottes, nos suroits, nos coffres bien emplis, autant pour lui de sujets d'amère méditation : il ne possédait aucune de ces choses et sentait, d'instinct, que personne au besoin ne lui en offrirait une part. Impudemment servile vis-à-vis de nous, il se montrait envers les officiers insolent par système. Il escomptait pour lui-même les meilleurs résultats de cette ligne de conduite et se trompait fort. De telles natures oublient que, en cas d'extrême provocation, les hommes sont justes, qu'ils le veuillent ou non. L'insolence de Donkin envers le débonnaire M. Baker nous devint à la longue intolérable, et nous nous réjouîmes le soir sans lune où le second s'avisa de le mater pour de bon. On venait de nous appeler — peu avant minuit — pour orienter les vergues, et Donkin — selon sa coutume — émit des remarques injurieuses. Tandis que, mal éveillés, nous nous tenions rangés, le bras de misaine à la main, attendant la suite des ordres, il sortit de l'ombre un son de bourrades, de pieds traînés, une exclamation de surprise, des bruits de coups et de gifles, des mots étouffés qui sifflaient : Ah ! tu en veux?... Arrêtez!... Arrêtez!... Alors, marche... Oh ! oh!... Suivit une succession de chocs mous mêlés de tintements de ferrailles, comme la chute d'un corps dégringolant parmi les bringueballes de pompe. Avant que nous sachions ce qui arrivait, la voix de M. Baker s'éleva toute proche sur un ton de légère impatience :

— Hâlez donc, vous autres ! Souquez sur ce filin !

Et nous de souquer en effet avec grande célérité. Comme si de rien n'était, le second continuait d'orienter les vergues avec

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 août 1909.

son habituelle et crispante minutie. Nulle trace de Donkin pour l'instant et nul n'y prit garde. Le second l'aurait envoyé par-dessus bord que personne n'eût seulement dit : « Tiens ! le voilà parti ! » En somme, il n'y avait pas grand mal de fait, malgré que l'épisode eût coûté à Donkin une dent de devant. Nous nous en aperçûmes le matin et gardâmes un silence plein de cérémonie : l'étiquette du gaillard commandait de rester aveugles et muets en pareille occurrence et nous veillions plus jalousement aux bienséances de notre société que les terriens ordinaires ne se soucient des leurs. Charley, avec un manque impardonnable de *savoir-vivre*, clama :

— T'es allé voir ton dentiste?... Ça fait-il mal ?

Une claque lui répondit de la main de son meilleur ami. Le mousse, surpris, en demeura chagrin pendant au moins trois heures. Nous en souffrîmes pour lui, mais la jeunesse exige plus de discipline encore que l'âge mûr. Donkin sourit venimeusement. Dès ce jour, il fut sans pitié, traitant Jimmy de tireur au flanc noir, nous donnant à croire qu'il nous prenait pour un tas d'imbéciles, dupes quotidiennes du premier nègre venu. Jimmy, pourtant, semblait affectionner l'individu.

Singleton, lui, vivait loin du contact des émotions humaines. Taciturne et sérieux, il respirait au milieu de nous, en cela seul pareil au reste de ces hommes. Nous nous évertuions à nous conduire avec décence et bon goût et trouvions la tâche diaboliquement dure ; balancés entre le désir d'être vertueux et la crainte du ridicule, nous voulions nous épargner les affres du remords ; mais quant à passer pour dupes de nos bons sentiments, nous nous refusions à ce rôle méprisable. La détestable complice de Jimmy semblait avoir soufflé de son impure haleine des subtilités inconnues dans nos cœurs. Nous étions troublés et lâches. Cela, nous le savions. Singleton, lui, paraissait ne rien savoir ni comprendre. Jusque-là, nous l'avions cru aussi sage qu'il le paraissait ; maintenant, il nous arrivait d'oser le taxer de bêtise sénile. Un jour, pourtant, à dîner, comme nous étions assis sur nos coffres, autour d'un plat de fer-blanc posé sur le pont, au milieu du cercle de nos pieds, Jimmy exprima son dégoût général des hommes et des choses en termes particulièrement grossiers. Singleton leva la tête. Nous nous tûmes. Le vieillard, parlant à Jimmy, demanda :

— Vas-tu mourir ?

Ainsi apostrophé, James Wait prit un air horriblement ébahi et gêné. Nous tressaillîmes tous. Des bouches béèrent, des cœurs battirent, des yeux clignèrent ; une fourchette de fer, échappée

d'une main, tinta au fond du plat; un matelot se leva comme pour sortir et resta coi. En moins d'une minute, Jimmy se ressaisit :

— Hein! quoi? Ça se voit-il pas? répondit-il en chevrotant.

Singleton portait à ses lèvres un tronçon de biscuit détrempe (ses dents, comme il disait, avaient perdu leur fil de jadis) :

— Alors, vas-y en douceur, prononça-t-il avec une mansuétude vénérable, et n'en fais pas tant d'affaire avec nous! On n'y peut rien.

Jimmy retomba sur sa couche et longtemps resta tranquille, sauf pour essuyer la sueur de son menton. On serra les plats vivement. Sur le pont, on commenta l'incident à voix basse. D'aucuns exultaient avec des rires étouffés. Wamibo, au sortir de périodes prolongées d'hébétude et de rêverie, ébaucha des sourires mort-nés, et l'un des jeunes Scandinaves, bourrelé par le doute, eut l'audace, pendant le quart de 6 à 8, d'aborder Singleton (le vieux ne nous encourageait guère à lui adresser la parole) et de lui demander avec embarras :

— Vous croyez qu'il va mourir?

Singleton leva la tête :

— Sûr qu'il mourra, répondit-il délibérément.

Cela parut décisif. Celui qui avait consulté l'oracle en fit part à tous sans délai. Timide et pressé, il arrivait sur chacun et l'œil détourné récitait sa formule :

— Le vieux Singleton dit qu'il mourra.

Soulagement immense! Nous savions enfin que notre compassion ne tombant pas à faux, nous pouvions de nouveau sourire sans arrière-pensée. Mais nous comptions sans Donkin. Donkin ne s'en laissait pas imposer par « ces sales étrangers ». Il répondit d'une voix mauvaise :

— Toi aussi tu claqueras, tête de boche! Faudrait que vous claquiez tous, vous autres, boches, au lieu de venir râfler notre auber pour l'emporter dans votre crève-la-faim de pays!

Nous fûmes consternés. Après tout, il fallait bien s'en rendre compte, la réponse de Singleton ne signifiait rien. Nous nous mîmes à le haïr de s'être ainsi moqué de nous. Toutes nos certitudes s'en allaient en dérive : nos rapports avec nos officiers se tendaient tous les jours; le coq, de guerre lasse, nous abandonnait à notre perdition; nous avions entendu le maître nous traiter de tas de femmelettes. Au moindre tournant de notre humble vie surgissait Jimmy, hautain et barrant la route; au bras de sa compagne terrifiante et voilée. Un poids pesait sur nous comme d'un sort jeté.

Cela avait commencé huit jours après le départ de Bombay. Cela était venu sur nous, à l'improviste, peu à peu, comme toute

autre grande calamité. Tous avaient observé le manque de cœur de Jimmy à l'ouvrage, mais n'y voyaient simplement que le résultat de sa conception de l'univers. Donkin disait :

— Tu ne pèses pas plus sur une corde qu'un failli pierrot!

Il le dédaignait. Belfast, en garde pour un pugilat possible, s'écriait, provocant :

— Tu ne te tueras pas, ma vieille!

— Et toi? rétorquait le nègre d'un ton de mépris ineffable.

Belfast se rephia. Un matin, pendant le lavage, M. Baker héla :

— Envoie ton balai par ici, Wait.

L'interpellé s'en vint traînant la jambe.

— Grouille toi! Aouh! grogna M. Baker. Qu'as-tu donc à ton train de derrière?

L'autre s'arrêta net. Il eut un regard lent de ses yeux proéminents, à l'expression audacieuse et triste.

— Ce n'est pas les jambes, dit-il, c'est les poumons.

Tout le monde dressa l'oreille.

— Qu'est-ce qu'ils ont? demanda M. Baker.

Tout le quart restait là, sur le pont mouillé, le sourire aux lèvres, des balais ou des seaux aux mains. Wait dit lugubrement :

— Je m'en vais de là. Vous ne voyez donc pas que je suis à la mort? Je le sais, moi.

Dégoûté, M. Baker fit :

— Pourquoi diable! alors, as-tu embarqué à ce bord?

— Il faut bien vivre jusqu'à ce qu'on crève, pas vrai?

Des rires se firent entendre.

— Débarrasse le pont! Ote-toi de mes yeux, dit M. Baker.

L'aventure le déconcertait. Elle n'avait pas de pendant dans son expérience. James Wait, obéissant, lâcha son balai et se dirigea lentement vers l'avant. Un éclat de rire le suivit. C'était trop drôle. Tous riaient... Ils riaient!... Hélas!

Il devint le bourreau de tous nos instants, le pire des cauchemars. Impossible de discerner trace extérieure de maladie sur sa personne; chez les nègres, ça ne se voit pas. Sans être très gras, — certes, — il ne paraissait pas sensiblement plus maigre que d'autres nègres à notre connaissance. Il toussait fréquemment, mais les gens les moins prévenus pouvaient se rendre compte qu'il toussait le plus souvent quand il lui convenait. Il ne voulait ou ne pouvait s'acquitter de sa besogne et refusait de garder le lit. Un jour, il s'élançait dans le grément, avec les plus fins gabiers et, la fois suivante, il nous fallait, au péril de nos jours, en descendre son corps flasque. Porté malade, examiné, il essuya remontrances, menaces, cajoleries, sermons. Le capitaine le

manda dans sa cabine. De folles rumeurs coururent. On dit que tant d'aplomb avait troublé le vieux, on affirma qu'il avait eu peur. Charley maintint que « le skipper, en pleurant, lui avait donné sa bénédiction et un pot de confiture ». Knowles tenait du garçon de cabine que l'ineffable Jimmy, tout en se raccrochant à tous les meubles, avait gémi, s'était plaint de la brutalité et de l'incrédulité générales, et avait fini par tousser de long en large sur les journaux météorologiques du patron qui gisaient ouverts sur sa table. Quoi qu'il en fût, Wait regagna l'avant, soutenu par le steward qui, d'une voix émue et peinée, nous adjura :

— Holà ! empoignez-le un de vous autres. Faut qu'il reste couché.

Jimmy avala un quart de café et, après quelques mots désobligeants à l'un, puis à l'autre, s'en fut coucher. Il y demeurait le plus souvent, mais selon sa fantaisie montait sur le pont et apparaissait au milieu de nous. Hautain et perdu dans ses pensées, il regardait la mer, en avant du navire et nul n'aurait pu résoudre l'énigme que posait cette silhouette noire, isolée en son attitude de méditation et immobile comme un marbre noir.

Fermement, il refusait tous remèdes ; sagous et farines nutritives volèrent par-dessus bord jusqu'à ce que le garçon se lassât de les lui porter. Il demanda de l'élixir parégorique. On lui en envoya un flacon énorme, de quoi empoisonner une pouponnière. Il le garda entre son matelas et la paroi du navire sans que nul ne lui en ait jamais vu prendre une goutte. Donkin l'injurait nez à nez, ricanant à ses râles, et, le même jour, Wait lui prêtait un jersey chaud. Une fois, Donkin, après l'avoir agonisé une demi-heure durant, lui reprochant l'ouvrage supplémentaire que son tirage au flanc valait aux hommes de quart, couronna son discours en le traitant de « porc à face noire ». Sous l'influence maudite du sort qui nous liait, nous restâmes frappés d'horreur. Mais Jimmy semblait positivement se délecter sous l'insulte. Il en paraissait réjoui, et Donkin vit tomber à ses pieds une paire de vieilles bottes accompagnées d'un sonore :

— Tiens, râclure de faubourg, voilà pour toi.

A la fin, M. Baker dut aviser le capitaine que James Wait troublait le bon ordre du navire. « Discipline fichue... Aouh... On en viendra là », grogna M. Baker. Effectivement, les tribordais frisèrent le refus d'obéissance, un matin que le maître avait donné ordre de laver le gaillard. Jimmy, paraît-il, ne tolérait pas l'humidité et nous étions en veine de compassion ce jour-là. Nous tînmes le maître pour une brute et ne le lui cachâmes point. Seul le tact délicat de M. Baker prévint un plein éclat de rébellion : il refusa de nous prendre au sérieux. Il arriva fort affairé



sur l'avant, nous traita de beaucoup de noms, pas tous polis, mais sur un ton si cordial de vrai loup de mer que nous commençâmes à avoir honte. A la vérité, nous le considérions comme un bien trop bon marin pour l'offusquer sciemment : et après tout Willy n'était peut-être qu'un farceur, — probable même ! Le gaillard fut nettoyé malgré tout, ce matin-là ; mais dans la journée on installa une chambre de malade dans le rouf. Cela fit une jolie petite cabine ouvrant sur le pont et à deux couchettes. On y transporta les bibelots de Jimmy, puis, malgré ses protestations, Jimmy lui-même. Il déclara ne pouvoir marcher. Quatre hommes le portèrent dans une couverte. Il se plaignit qu'on voulait le faire mourir là tout seul comme un chien. Nous prîmes part à son chagrin, enchantés pas moins qu'il eût débarrassé le gaillard. Nous le soignâmes comme devant. De la cuisine, la porte à côté, le coq venait plusieurs fois le jour. L'humeur de Wait s'améliora tant soit peu. Knowles affirma l'avoir entendu rire aux éclats, un jour, sans témoins. D'autres l'avaient aperçu se promenant sur le pont, la nuit. Son petit retrait, dont un long crochet entre-bâillait la porte, était toujours plein de fumée de tabac. Nous lui lancions par la fente des plaisanteries, parfois des injures, comme nous passions là au gré de nos besognes. Il nous fascinait. Jamais il ne permettrait au doute de mourir. Son ombre planait sur le navire. Invulnérable dans la promesse de sa rapide dissolution, il foulait aux pieds notre estime de nous-mêmes, il nous démontrait chaque jour notre manque de courage moral : il souillait nos existences. Nous aurions été une misérable troupe condamnée à une immortalité funeste, également sans recours d'espérance et de crainte, qu'il n'aurait pu nous dominer d'une si lourde seigneurie, ni plus impitoyablement affirmer son sublime privilège.

### III

Entre temps, le *Narcisse*, toutes voiles dehors, sortit de la mousson franche. Il dériva lentement, le nez à tous les points de la boussole plusieurs jours durant, au gré de brises moqueuses. Sous les gouttes chaudes de brèves averses, des hommes mécontents faisaient virer bord sur bord les pesantes vergues ; empoignant les filins trempés, ahannant et soufflant, tandis que leurs officiers revêches et ruisselants de pluie les harcelaient sans fin de leurs voix lassées. Pendant les courts répit, ils regardaient avec dégoût les paumes à vif de leurs mains gourdes, et s'entre-demandaient amèrement : « Qui serait matelot s'il pouvait

planter des choux? » Les caractères se gâtaient; personne qui tint compte des choses qu'il disait. Une nuit noire que les hommes de quart, haletants de chaleur et mi-noyés de pluie, venaient, pendant quatre mortelles heures, de se faire traquer de bras en boulines, Belfast déclara qu'il lâcherait la mer pour toujours et embarquerait sur un steamer. Propos excessif, sans doute. Le capitaine Allistoun, toujours maître de lui, marmottait tristement à M. Baker : « Ce n'est pas si mal, pas si mal », chaque fois qu'il était parvenu, à force de bordées, de ruses et de manœuvres, à tirer de son bon navire soixante milles de route en vingt-quatre heures. Du seuil de la petite cabine, Jimmy, le menton dans la main, suivait notre aride labeur d'un œil insolent et mélancolique. Nous lui parlions avec douceur, quitte à échanger après d'aigres sourires.

Puis de nouveau, par vent propice et ciel clair, le navire recommença d'additionner les latitudes australes. Il passa au large de Madagascar et de Maurice sans apercevoir terre. On doubla l'amarrage des espars de rechange. On visita les sabords. A ses moments perdus, le steward, d'un air soucieux, faisait mine d'adapter des pavois aux portes des cabines. Des toiles solides furent enverguées avec soin. Vers l'ouest, des yeux anxieux cherchaient déjà le Cap des Tempêtes. Le bateau se mit à piquer du nez dans une houle du sud-ouest, et le ciel doucement lumineux des basses latitudes prit, jour par jour, au-dessus de nos têtes, une patine plus dure : haute voûte arrondissant au-dessus du navire comme un dôme d'acier, où résonnait la voix profonde des vents fraîchissants. Un froid soleil luisait sur les crinières blanches des brisants noirs. Sous la forte haleine des grains d'ouest, le navire, voilure allégée, se couchait lentement, obstiné mais docile. Il dériva de ci de là, peinant à l'effort acharné de se frayer sa route à travers l'invisible violence des vents; il plongea tête première dans l'ombre de creux lisses, il lutta, remontant, pour franchir les crêtes neigeuses des grandes lames en fuite; il roula sans repos d'un bord sur l'autre comme un être qui souffre. Endurant et brave, il répondait au vouloir de l'homme, et ses frêles espars, continuellement balancés en demi-cercles abrupts, semblaient implorer en vain la clémence du ciel orageux.

L'hiver fut mauvais au large du Cap cette année-là. Les hommes de barre, à l'heure de relève, couraient çà et là, agitant les bras, tapant des pieds ou soufflant dans leurs doigts rouges gonflés de froid. Ceux de quart sur le pont paraient tant bien que mal l'aiguillon glacé des embruns, ou, tassés dans les coins abrités, suivaient d'un œil morne les hautes lames impitoyables, dont

l'inaffable furie enveloppait le navire d'un assaut toujours renouvelé. L'eau ruisselait en cataractes devant les portes du gaillard. Il fallait crever d'un bond la nappe d'un Niagara pour gagner son lit humide. Les matelots entraient mouillés et ressortaient engoncés dans leurs vêtements mal séchés pour faire face aux implacables et rédemptrices exigences de leur destin obscur et glorieux. Tout à l'avant, scrutant avec vigilance l'espace du côté du vent, les officiers apparaissaient à travers la buée des grains. Debout contre la lisse, cramponnés farouchement, droits et vernis sous leurs cabans longs, ils se montraient par intervalles, au gré des plongeurs désordonnés du navire durement gouverné, très haut, attentifs, violemment secoués au-dessus de la ligne grise de l'horizon embrumé, figés en attitudes immobiles.

Ils observaient le temps et le navire de l'œil dont les terriens suivent les fluctuations redoutables de la Fortune. Le capitaine Allistoun ne quittait pas plus le pont que s'il eût fait partie des appareils du navire. De temps en temps, le steward grelottant, mais toujours en manches de chemise, rampait, chancelant et cramponné, jusqu'à lui, une tasse de café chaud à la main. La tempête en prenait la moitié avant qu'elle touchât les lèvres du maître. Il buvait le reste, gravement, d'un seul trait lent, tandis que l'écume lourde cinglait bruyamment la toile cirée de son manteau et que le ressac des vagues s'enflait autour de ses hautes bottes; et jamais ses yeux ne quittaient son navire. Il en épiait chaque geste, l'œil d'un amant ne reste pas plus ardemment rivé sur le sacrifice et la tâche d'une femme, vie délicate au frêle fil de laquelle tient pour lui tout le sens et toute la joie du monde. Nous aussi tous, nous l'observions, notre navire. Sa beauté n'allait point sans faiblesse. Nous ne l'en chérissions pas moins. Ses qualités nous les admirions tout haut, nous nous les vantions réciproquement comme s'il se fût agi des nôtres, et le secret de son unique défaillance nous l'ensevelissions au silence de notre profonde affection. Il était né parmi le tonnerre des marteaux broyeurs d'acier, les noirs remous des fumées, sous un ciel gris, aux bords de la Clyde. Son fleuve sombre et sonore donne le jour à des êtres de beauté qui s'en vont flottant aux lointains radieux du monde, où des hommes les aimeront. Le *Narcisse* était bien de leur race parfaite. Moins parfait que ses frères peut-être, mais c'était notre chose, rien ne se pouvait lui comparer. Nous en avions la fierté. A Bombay d'ignares terriens en parlaient comme de « ce joli bateau gris ». Joli! Piteux éloge! Nous le connaissions pour le plus magnifique trois mâts jamais lancé. Nous tâchions d'oublier que, pareil à maints autres navires connus pour bien tenir la mer,

il était par moments volage. Il avait ses exigences. Sous le rapport du chargement et du maniement, il demandait du soin et nul ne savait au juste combien de soin il lui faudrait. Si courte est la science humaine ! Le navire, lui, savait et corrigeait parfois la présomption de tant d'ignorance par la saine discipline de la peur. D'inquiétantes histoires couraient sur le compte de précédentes traversées. Le coq (par définition matelot, mais sans vraie qualification nautique), le coq, sous la démoralisation de quelque avanie comme la chute d'un poêlon, marmottait sombrement tout en épongeant le plancher : « Là ! Voilà qu'il fait des siennes encore : un de ces voyages, il nous perdra corps et biens. Vous verrez ! » A quoi le steward passant là dérober un instant de répit à sa vie harassée, répondait avec philosophie : « Ceux qui verront n'en bavarderont pas, toujours ! Je ne tiens pas à voir ça ». Nous raillions ces craintes. Nos cœurs s'en allaient vers le vieux quand il le pressait dur, son bateau, acharné à lui faire donner tout ce qu'il pouvait, disputant âprement au vent chaque pouce gagné, lorsque sous ses voiles au bas ris, il le jetait bondissant de biais à l'assaut de lames énormes. Les hommes tassés à l'arrière, l'oreille tendue, dès le premier commandement bref de l'officier venu prendre le quart de pont par gros temps, admiraient sa vaillance. Leurs paupières clignaient aux bourrasques ; leurs joues hâlées se mouillaient de gouttes plus amères que des larmes humaines ; barbes et moustaches trempées pendaient droites et ruisselantes comme des algues. Fantastiquement déformés : hautes bottes, coiffures comme des casques, — ils oscillaient pesamment, raides et ballonnés dans leurs cirés luisants, pareils à des aventuriers bizarrement accoutrés pour quelque fabuleuse équipée. Chaque fois que le *Narcisse* s'élevait sans effort à quelque cime vertigineuse et glauque, des coudes labouraient des côtes, des figures s'illuminaient, des lèvres murmuraient : « Bien fait ça, pas vrai ? » Tandis que toutes les têtes, tournées comme une seule, suivaient de sourires sardoniques la vague déjouée, fuyant sous le vent, toute blanche de l'écume d'une monstrueuse fureur. Mais quand par manque de promptitude il se laissait surprendre et sous le choc brutal se couchait frémissant, nous empoignions les cordes et, les yeux levés vers les étroits rubans de toile distendue et trempée qui battaient désespérément au-dessus de nous, nous songions en nos cœurs : « Pas étonnant. Le pauvre !... »

Le trente-deuxième jour après la sortie de Bombay débuta sous de fâcheux auspices. Le matin, une lame fracassa une des portes de la cuisine. Nous nous précipitâmes à travers force vapeur et trouvâmes le coq très mouillé et fort indigné oontre le bateau.

« Il empire tous les jours. Le voilà qui veut me noyer à la porte de mes fourneaux ! » Il était très fâché. Nous le pacifiâmes tandis que le charpentier, quoique balayé à deux reprises par les vagues, réussissait à réparer la porte. Par suite de l'accident notre dîner ne fut prêt que très tard, mais peu importa en fin de compte, Knowles, ce jour-là de corvée, ayant été culbuté par une lame et le dîner emporté par-dessus bord. Le capitaine Allistoun, l'air plus sévère et la lèvre plus mince que jamais, s'obstinait à voguer sous pleins huniers et misaine, se refusant à voir que le bateau, à force d'en trop exiger, semblait perdre courage pour la première fois depuis que nous le connaissions. Il renâclait à s'enlever et se frayait maussadement sa route à travers les lames. Deux fois de suite, comme une chose aveugle et lasse de vivre, il piqua délibérément du nez au plein d'une grosse vague qui balaya le pont d'un bout à l'autre. Comme le fit observer le maître sur un ton de contrariété marquée, tandis que nous pataugions en corps à la poursuite d'un baquet de lessive quelconque : « Chaque sacré bibelot à bord va fiche le camp à la mer ce tantôt. » Le vénérable Singleton rompit son silence coutumier pour prononcer, les yeux levés vers le grément : « Le vieux est fâché contre le temps, mais ça ne sert à rien de se mettre en colère avec les vents du ciel. » Jimmy avait fermé sa porte, naturellement. Nous le savions au sec et à l'aise dans sa petite cabine et cette assurance en notre absurde déraison nous emplissait tour à tour de plaisir et d'exaspération. Donkin sans pudeur se dérobaît à sa besogne, inquiet et lamentable. Il grognait : « Faut se faire périr de froid dehors en loques trempées, tandis que ce biffin noir se pagnotte sur un coffre plein de chouettes habits. Nous ne faisons pas attention, à peine si nous donnions une pensée à Jimmy et sa camarade. Il n'y avait pas de temps à perdre à l'oisive tâche de sonder les cœurs. Le vent emportait des voiles. Les paquets de mer arrachaient des morceaux de navire. Grelottants et trempés, nous nous faisons rouler d'un bout à l'autre du pont pendant que nous tâchions de réparer les avaries. Le navire furieusement secoué dansait, comme un jouet dans la main d'un fou. Au couchant il fallut se précipiter pour carguer les voiles devant la menace d'un nuage sinistre, chargé de grêle. Brutalement la dure rafale s'abattit, comme un coup de poing. Le navire soulagé à temps de sa voile la reçut bravement : il céda comme à regret à la violence de l'assaut ; puis lofant d'un balancement majestueux et irrésistible, amena ses espars sous le vent, dans les dents de l'ouragan frénétique. L'ombre d'abîme du nuage noir vomit alors un torrent de grêle blanche qui crépita sur le grément, rebondit à poignées du haut .



des hunes, sauta sur le pont, ronde et opalescente dans l'obscur tourbillon comme une averse de perles. Le nuage passa. Un moment le soleil livide darda horizontaux les derniers rais d'une sinistre lumière, entre les hautes et mouvantes collines des flots. Puis se rua la nuit sauvage, foulant, effaçant ce reste lugubre d'un jour de tempête, dans une grande clameur.

On ne dort pas à bord cette nuit-là. La plupart des marins se rappellent, au cours de leur vie, deux ou trois nuits pareilles d'ouragan forcené. Rien, semble-t-il, ne demeure de tout l'univers que ténèbre, clameur, furie — et le navire. Comme le dernier vestige d'une création exterminée, il dérive, portant les angoisses d'une poignée d'humanité coupable, à travers la détresse, le tumulte, l'agonie d'une vengeresse terreur. Personne ne dort dans le gaillard. La lampe de fer-blanc décrit d'amples cercles de fumée au bout de sa longue ficelle. Les vêtements mouillés bossuaient de tas sombres le plancher luisant, sous la mince couche d'eau mobile qu'y promenait le roulis. Sur les couchettes, les hommes bottés restaient étendus, appuyés sur le coude et les yeux ouverts. Des cirés suspendus oscillaient çà et là, vivaces et inquiétants, comme des spectres téméraires de marins décapités, dansant dans la tempête. Nul ne parlait, tous écoutaient. Au dehors, la nuit bramait et sanglotait, accompagnée d'un roulement continu comme d'innombrables tambours battant au loin. Des cris aigus déchiraient l'air. Sous de formidables chocs sourds, le navire tremblait tandis que les lames écroulées sur le pont l'accablaient de leur masse. Parfois il s'enlevait d'un vif essor, comme pour quitter à jamais la terre, puis, durant d'interminables instants, tombait à travers le vide, tous les cœurs à bord cessant de battre jusqu'à ce qu'un choc affreux, prévu et soudain, les remit en mouvement d'un grand coup. Après chaque secousse dislocante, Wamibo, étendu de toute sa longueur, la figure sur l'oreiller, exhalait dans une courte plainte la souffrance d'un monde à la géhenne. De temps en temps, pendant une fraction d'intolérable seconde, le navire, dans un éclat plus féroce du concert déchaîné, restait sur le flanc, vibrant et immobile, immobilité plus redoutable que la plus démente agitation. Alors, sur tous ces corps gisants, un frisson passait, un frémissement d'angoisse. Un homme allongeait une tête anxieuse, une paire d'yeux luisait dans la lumière balancée, vifs, brillants de folle terreur. Quelqu'un avançait les jambes un peu comme pour se préparer à sauter à terre. Mais plusieurs, sans bouger, sur le dos, une main fortement agrippée au rebord de la couchette, fumaient nerveusement, à rapides bouffées, les yeux au plafond, figés dans un immense désir de paix.

A minuit vint l'ordre de carguer le petit hunier et le perroquet de fougue. Avec d'immenses efforts, nous nous hissâmes dans la mâture à travers d'impitoyables rafales, sauvâmes la toile et descendîmes, exténués, pour essuyer derechef, en un silence hâletant, le cruel flagellement des flots. Pour la première fois peut-être dans l'histoire de la marine marchande, le quart relevé ne quitta pas le pont, cloué par la fascination d'une violence que semblait nourrir une rancune empoisonnée. A chaque gros coup de temps, des hommes pressés l'un contre l'autre, se murmuraient : « Ça ne peut pas venter plus fort », et, sur l'heure, l'ouragan leur en criait le démenti dans une déchirante clameur et leur renfonçait le souffle dans la gorge. Une rafale furieuse parut fendre soudain l'épaisse masse des vapeurs de suie et, par-delà la déroute des nuages lacérés, on put voir par éclairs la lune haute, précipitée à reculons à travers le ciel d'une vitesse effrayante, droit dans l'œil de la tempête. Beaucoup baissèrent la tête marmottant que « ça les retournait de la voir ». Bientôt les nuages se refermèrent et le monde, à nouveau, devint une aveugle et déchirante ténèbre qui hurlait en crachant au vaisseau solitaire le grésil et l'embrun salés.

Vers sept heures et demie l'ombre de poix qui nous entourait blêmit tournaot au gris livide et nous sûmes que le soleil s'était levé. Ce jour insolite et menaçant qui nous montrait nos yeux hagards et nos faces tirées ne faisait qu'ajouter à l'épreuve. L'horizon de toutes parts semblait s'être rapproché à portée de bras du navire. Dans ce cercle rétréci des lames furieuses arrivaient bondissaient, frappaient, fuyaient, tôt disparues. Une pluie de lourdes gouttes amères volait oblique comme une brume. La grand'voile nous réclamait et tous avec une résignation hébétée se tinrent prêts à escalader une fois de plus la mâture, mais les officiers crièrent, repoussèrent les hommes et nous comprîmes enfin qu'on ne laisserait pas monter sur la vergue plus de gabiers que la besogne nécessaire n'en réclamait strictement. Comme à chaque instant les mâts avaient chance d'être arrachés ou emportés par-dessus bord, nous conclûmes que le capitaine ne voulait pas voir tout son équipage à la mer d'un seul coup. C'était sage. Le quart de service conduit par M. Creighton se mit péniblement à monter dans le grément. Le vent les collait contre les cordages, puis mollissant un peu, leur laissait gravir deux échelons ; et de plus belle une rafale soudaine clouait de haut en bas des haubans toute la ligne rampante, en attitudes de crucifixion. L'autre quart plongea vers le pont pour hisser la voile. Des têtes humaines émergeaient au gré de l'eau

irrésistible qui les jetait çà et là. M. Baker au milieu de nous distribuait des grognements encourageants, crachotant et soufflant parmi le filin emmêlé, comme un marsouin énergique. A la faveur d'une embellie fatidique et suspecte, la besogne s'acheva sans perdre personne ni de la vergue, ni du pont. Un moment la tempête sembla faiblir et le navire, comme reconnaissant de notre effort, reprit du cœur et fit meilleure mine à l'orage.

A huit heures les hommes relevés, guettant les secondes propices, se lancèrent en courant à travers le pont inondé dans la direction du gaillard d'avant, pour prendre quelque repos. L'autre moitié de l'équipage resta à l'arrière : histoire à leur tour de « tenir compagnie au rafiôt dans la peine », comme ils disaient. Les deux officiers pressèrent le maître de quitter la passerelle. M. Baker lui grognait à l'oreille :

— Aouh ! maintenant pour sûr... Aouh !..., confiance en nous..., rien autre à faire..., il faut qu'il tienne ou qu'il y passe. Aouh ! Aouh !

Du haut de ses six pieds le jeune M. Creighton lui souriait avec belle humeur :

— Le bateau est solide. Allez faire une heure, sir.

Le regard de pierre de ses yeux rougis d'insomnie les fixait. Les rebords de ses paupières étaient écarlates et il bougeait sa mâchoire sans cesse, d'un effort lent, comme s'il eût mastiqué de la gomme. Il secoua la tête. Il répéta :

— Ne vous occupez pas de moi. Il faut que j'en voie la fin. Il faut que j'en voie la fin.

Il consentit pourtant à s'asseoir un moment, sa face dure inflexiblement tournée du côté du vent. La mer la fouettait de crachats ; elle ruisselait comme s'il eût pleuré.

Le quart était cramponné aux agrès de misaine ; ils tentaient d'échanger des mots d'encouragement. Singleton de la barre héla à pleine voix :

— Attention vous autres !

Sa voix leur parvint réduite à un murmure avertisseur. Ils tressaillirent.

Une énorme lamé écumante sortait de la brume ; elle venait sur nous, rugissant avec sauvagerie, aussi dangereuse et glaçante d'effroi dans l'élan dont elle se ruait, qu'un fou avec une hache. Un ou deux matelots poussant des cris se jetèrent dans le grément ; la plupart avec une aspiration convulsive tinrent bon à leur poste. Singleton enfonça ses genoux sous la roue mais sans ôter ses yeux de la vague qui arrivait. Vertigineuse, à toucher, elle se dressa comme un mur de cristal vert crêté de neige.

Le navire s'enleva comme à tire d'ailes et un moment resta posé sur la cime écumante, pareil à un grand oiseau des mers. Avant que nous ayons pu reprendre haleine, une lourde rafale le frappa, un autre brisant le prit traîtreusement en dessous par l'avant, il se coucha d'un coup, l'eau envahit le pont. D'un bond le capitaine Allistoun se mit debout et tomba; Archie roula par-dessus en criant : Il se relève!

Le navire pencha plus fortement.

Les pieds des hommes se déroberent sous eux, tandis qu'ils restaient suspendus et ruant au-dessus de la poupe inclinée. Ils purent voir le bateau tremper son flanc dans la mer et clamèrent tous ensemble : « Nous sombrons! » A l'avant, les portes du gaillard s'ouvrirent violemment et les hommes couchés se précipitèrent un à un, les bras levés, pour tomber aussitôt sur les mains et les genoux, et ramper à quatre pattes vers l'arrière le long du bordage dressé du pont plus penché qu'un toit de maison. Les vagues se levaient à leur poursuite; ils fuyaient, vaincus d'une lutte sans merci, comme des rats devant une crue; ils grimpèrent à la force du poignet, l'un après l'autre, l'échelle de poupe qui émergeait, demi-nus, prunelles dilatées, et, aussitôt arrivés en haut, glissèrent d'un bloc sur tribord, les yeux clos, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtassent au heurt brutal de leurs côtes contre les étançons de fer de la lisse; puis, avec des plaintes, ils roulerent en un amas confus.

L'immense volume d'eau projeté vers l'avant par le derrière du navire avait défoncé la porte de tribord du gaillard. Ils virent leurs coffres, leurs traversins, leurs couvertures, leurs hardes en sortir, flottant sur la mer. Tandis qu'ils s'efforçaient de se hisser à nouveau sur tribord, ils regardaient navrés le désastre. Les paillasses voguaient de haut bord, les couvertes ondulaient étendues, tandis que les coffres demi pleins et donnant forte bande, roulaient pesamment avant de sombrer, telles des coques rasées; le gros caban d'Archie passa les bras en croix, comme un matelot noyé, la tête sous l'eau. Des hommes glissaient tout en essayant de s'agripper des ongles aux interstices des planches; d'autres, tassés dans des coins, roulaient des yeux énormes. Tous ils hurlaient sans arrêter : « Les mâts! coupe! coupe!... » Un grain noir mugissait dans le ciel bas, au-dessus du navire couché sur le flanc, ses bouts de vergue de bâbord pointés vers les nuages, tandis que les grands mâts, inclinés presque parallèlement à l'horizon, semblaient avoir pris une longueur démesurée.

Le charpentier lâcha prise, roula contre la clairevoie et se mit à ramper vers l'entrée du rouf où, justement, en vue d'extrémité

pareille, on gardait une forte hache. A ce moment, l'écoute du hunier céda, le bout de la lourde chaîne ferraila là-haut, des étincelles de feu rouge descendirent mêlées au vol des embruns. La voile claqua une fois d'une secousse qui sembla nous arracher le cœur à travers nos dents serrées et devint instantanément un bouquet d'étroits rubans flottants qui, mêlés, noués, retombèrent bientôt inertes le long de la vergue.

Le capitaine, d'un effort, parvint à se dresser la face contre le pont sur lequel des hommes pendaient, balancés au bout des cordes, comme des voleurs de nids à la paroi d'une falaise. Un de ses pieds posait sur la poitrine d'un matelot, dans son visage pourpre, les lèvres bougeaient. Il criait aussi, il criait courbé en deux :

— Non ! non !

M. Baker, se retenant d'une cuisse à l'habitacle, rugit :

— Avez-vous dit non ? Pas couper ?

L'autre secoua la tête frénétiquement :

— Non ! non !

Entre ses jambes, le charpentier rampant l'entendit, retomba tout de suite et demeura coi de tout de son long dans l'angle de la clairevoie. Des voix reprirent la défense : « Non ! non ! »

Puis, tout redevint muet. Ils attendaient que le navire se retournât complètement et les vidât dans la mer, et, parmi la terrifiante rumeur des flots et des vents, pas un murmure de remontrance n'échappa à ces hommes dont chacun eût donné beaucoup d'années de sa vie pour voir « ces damnés bâtons s'en aller par-dessus bord ». Tous, leur unique chance de salut, ils la sentaient là ; mais un petit homme au visage dur secouait sa tête grise et criait : « Non ! » sans leur jeter même l'aumône d'un regard. Muets, ils soufflèrent. Ils saisirent des barres d'appui, nouèrent des bouts de cordes sous leurs aisselles, agrippèrent des chevilles, se trainèrent en tas où l'on pouvait assurer ses pieds ; ils se cramponnèrent, des deux bras, crochèrent dans n'importe quoi du côté du vent, des coudes, du menton, peu s'en fallut, des dents : quelques-uns, incapables de s'arracher assez vite des coins où ils avaient été jetés, sentaient la mer s'enfler, comme ils grimpaient et les frapper dans le dos. Singleton n'avait pas lâché la barre. Ses cheveux volaient au vent ; la tempête semblait empoigner par la barbe son ennemi de toute une vie et lui tordre sa tête blanche. Il ne lâchait pas et, ses genoux coincés entre les manettes de la roue, dansait en bas, en haut, semblable à un homme sur une branche. Comme la mort ne semblait point prête, ils se remirent à regarder autour d'eux. Donkin, pris par un pied dans une boucle de filin quelconque, pendait la tête en bas au-dessous de



nous et braillait la figure au ras du pont : « Coupez! coupez! » Deux hommes se laissèrent couler avec précaution jusqu'à lui, d'autres halant sur la corde. Ils le saisirent, le juchèrent en lieu plus sûr, le maintinrent, tandis qu'il agonisait le maître, lui montrant le poing avec d'horribles blasphèmes, nous sommant en mots abjects :

— Coupez! Ne tenez pas compte de cet idiot assassin! Coupe, quelqu'un donc!

Un de ses sauveteurs le frappa d'un revers de main en pleine bouche; sa tête cogna le pont et il devint subitement très tranquille, les joues blêmes; sa bouche, dont la lèvre fendue montrait quelques gouttes de sang, haletait sans bruit. A tribord, un autre homme gisait comme assommé, le bastingage seul le retenant d'être emporté. C'était le steward. Il nous fallut le ficeler comme un ballot, car l'effroi le paralysait. Il était monté comme un trait de l'office, en sentant le vaisseau pencher et s'était affalé piteusement, un pot à lait dans sa main crispée. Il ne s'était pas cassé. On le lui arracha avec peine et, voyant l'objet dans nos mains, il demanda d'une voix tremblante : « Où avez-vous trouvé ça? » Sa chemise pendait en loques, les manches fendues claquaient comme des ailes. Deux hommes l'amarrèrent et son corps, plié en deux de part et d'autre de la corde qui l'assujettissait, ressemblait à un paquet de chiffons mouillés. M. Baker rampa le long de la ligne des hommes en demandant : « Tout le monde est là? » et passant l'inspection à chacun. Certains battaient des paupières sur leurs yeux atones, d'autres grelottaient convulsivement. La tête de Wamibo pendait sur sa poitrine, et en attitudes douloureuses, sciés par les amarres, s'exténuant à ne pas lâcher prise, ils haletaient pesamment. Leurs lèvres tordues, à chaque écœurante embardée du bateau chaviré, s'ouvraient grandes comme pour crier. Le coq, embrassant une écouteille de bois, répétait inconsciemment une prière. Dans chaque bref intervalle du démoniaque tumulte qui nous enveloppait, on pouvait l'entendre de là, sans béret ni savates, implorant au sein de l'orage le maître de nos vies de ne pas l'induire en tentation. Lui aussi bientôt se tut. Dans toute cette troupe d'hommes affamés et gelés, réunis dans l'attente épuisée d'une mort violente, pas une voix ne s'élevait; muets, méditatifs et sombres, ils écoutaient pleins d'horreur l'imprécation de l'ouragan.

Des heures passèrent. Malgré l'abri qu'offrait la forte bande du navire contre le vent soufflant au-dessus de leur tête en un long hululement continu, de glaciales averses troublaient par moments le calme sans aise de leur refuge. Alors sous le tourment de cette

nouvelle épreuve une paire d'épaules se crispait un peu. Des dents claquaient. Le temps se leva, un soleil clair brilla sur le navire. Le bris de chaque vague, après le coup de bélier de l'assaut, bandait chatoyants et fugaces des arcs-en-ciel dans l'étincelante écume au-dessus de la coque en dérive. La tempête finissait en une forte brise luisante et tranchante comme un couteau. Entre deux vieilles barbes, Charley, attaché par un long cache-nez à un anneau du pont, pleurait doucement des larmes rares, larmes de stupeur, de froid, de faim, de générale infortune. Un de ses voisins lui allongea un coup de pointe dans les côtes en s'enquérant avec rudesse : « Qu'as-tu fait de ton toupet? Par beau temps, n'y a pas moyen de te tenir, crapaud. » Avec des torsions prudentes il s'extirpa de sa veste et la jeta sur l'enfant. L'autre matelot à côté marmonnait : « Ça fera de toi un homme, fiston. » Ils étendirent les bras et se pressèrent contre lui. Charley remonta les pieds et ses paupières tombèrent.

Puis ce furent des soupirs à mesure que les hommes, commençant à douter d'être « noyés tout de go », essayaient des postures plus franches. M. Creighton, qui s'était blessé à la jambe, gisait parmi nous, les lèvres serrées. Quelques gars, parmi ceux de son quart, se mirent en devoir de l'assujettir plus solidement. Sans un mot, sans un regard, il leva les bras l'un après l'autre pour faciliter l'opération, et pas un muscle ne bougea sur son jeune visage dur. Ils lui demandèrent avec sollicitude :

— C'est mieux, maintenant, sir?

Il répondit courtement :

— Ça ira.

C'était un jeune officier, raide dans le service, mais plus d'un de son quart avouait l'aimer assez « pour ses manières d'aristo de vous damner du haut en bas du pont ». D'autres, incapables de discerner d'aussi fines nuances, respectaient sa correction d'allure et sa tenue. Pour la première fois depuis que le navire avait engagé, le capitaine Allistoun jeta un bref coup d'œil sur ses hommes. Il se tenait presque debout, un pied contre la claire-voie, un genou sur le pont, et, le bout du palan de garde autour de la taille, il oscillait d'arrière en avant, comme une vigie en quête d'un signal. Devant ses yeux, le navire, la moitié du pont sous l'eau, montait et retombait, soulevé par les grosses lames qui jaillissaient de sous sa masse, pour fuir éclatantes dans le froid soleil. Nous commençons à trouver qu'il naviguait encore à merveille, tout compte fait. Des voix confiantes hélèrent : « Il fera l'affaire, les gars! » Belfast s'écria avec ferveur :

— Je donnerais un mois de paye pour une bouffée de pipe!

Un ou deux d'entre nous qui passaient des langues rêches sur leurs lèvres salées, mâchonnèrent quelque chose qui ressemblait à : « De l'eau ! » Le coq, comme inspiré, se hissa la poitrine contre le baril de poupe et regarda dedans. Il y avait un peu de liquide au fond. Il cria en agitant les bras et deux hommes se mirent à ramper d'avant et d'arrière, en passant le pot à lait. Chacun en prit une bonne gorgée. Quand vint le tour de Charley, un de ses voisins cria : « Le sacré gosse dort. » Il dormait comme si on l'eût drogué de narcotiques. On le laissa. Singleton garda une main sur la barre, tandis qu'il buvait courbé pour abriter ses lèvres du vent. Il fallut cogner et tarabuster Wamibo avant qu'il vît le pot tenu devant ses yeux ; Knowles observa avec sagacité : « C'est meilleur qu'un boujaron. » M. Baker grogna : « Merci. » M. Creighton but et fit un petit signe de tête. Donkin lampa gloutonnement, en roulant des yeux mauvais par-dessus le bord du vase. Belfast nous fit rire quand, de sa bouche grimaçante, il cria : « Envoyez par ici ; on est tous *taytootlers*<sup>1</sup> dans ce coin. » Le patron auquel un homme accroupi présentait de nouveau le récipient, en lui criant d'en bas : « On a tous bu, cap'taine » étendit la main à tâtons pour le prendre et le rendit d'un geste raide, comme s'il eût craint de voler un demi regard à son bateau. Des figures s'éclairèrent. Nous criâmes au coq : « Bravo, docteur ! » Il se tenait assis à tribord, calé par le baril, et riposta d'abondance ; mais les brisants menaient un bruit de tonnerre à ce moment-là et nous ne saisîmes que des lambeaux de phrase : cela sonnait comme « Providence » et « deux fois nés ». Il était retombé à sa vieille manie : il prêchait. Nous lui adressâmes des gestes de blague amicale et, d'en bas, il apparaissait un bras tendu, cramponné de l'autre, remuant les lèvres, sa face illuminée levée vers nous, forçant sa voix apostolique et saluant pour éviter l'embrun.

Soudain quelqu'un cria : « Où est Jimmy ? » et de nouveau ce fut la consternation. Au bout de la rangée le maître héla d'une gorge enrouée : « L'a-t-on vu sortir ? » Des voix navrées s'exclamèrent : « C'est-il qu'il est noyé?... Non!... Dans sa cabine!... Bon Dieu!... Pris comme un rat au piège... Pas pu ouvrir la porte... Ouais! Le bateau a flanché trop vite et l'eau l'a bloqué... Pauvre diable!... Rien à faire... Faut aller voir... Qui pourrait y aller? glapit Donkin. « Personne ne te demande à toi, grommela un voisin, t'es pas un homme, t'es un objet ». « Y a-t-il seulement une demi-chance d'arriver jusqu'à lui? » interrogèrent deux ou trois voix ensemble. Belfast se détacha d'un élan d'aveugle impétuo-

<sup>1</sup> Pour *tecetotaller* : qui s'abstient de tout alcool.

sité et, plus prompt que l'éclair, dégringola tout d'un coup sur tribord. Nous poussâmes tous à la fois un cri de détresse, mais, les jambes déjà passées par-dessus bord, il tenait bon et réclamait une corde à grands cris. En notre extrémité, rien ne pouvait guère nous sembler terrible : nous le jugeâmes comique gigotant là-bas avec sa face effarée. Quelqu'un se mit à rire et, comme infectés d'une contagion d'hystérique gaieté, tous ces naufragés hagards partirent d'un rire fou, pareils à une troupe d'aliénés rangés et liés contre un mur. M. Baker se laissant glisser de l'habitacle tendit une jambe à Belfast. Il regrimba, bouleversé et nous vouant en termes atroces à tous les diables d'Erin. « Vous êtes... Aouh! vous êtes un mal embouché, Craik, grogna M. Baker. Il répondit bégayant d'indignation : « Regardez-les, Sorr<sup>1</sup>. Sales images! Rigoler d'un copain à la mer! Et ça s'appelle des hommes! » Mais du fronton de dunette le maître d'équipage cria : « Par ici » et Belfast dare dare s'en fut à quatre pattes. Les cinq hommes, le cou tendu par dessus le bord de la dunette, cherchaient à démêler le plus sûr chemin pour atteindre l'avant. Ils semblaient hésiter. Les autres, retournés dans leurs amarrages, avec des contorsions pénibles, épiaient bouche bée. Le capitaine Allistoun ne voyait rien. Il semblait par la force du regard maintenir son navire à flot au prix d'une surhumaine concentration d'énergie. Le vent sifflait haut au soleil; des colonnes d'écume y montaient très blanches et, dans le papillonnement des arcs en-ciel épanouis en gerbe sur la coque harassée, les hommes descendirent, circonspects, disparaissant de notre vue avec des gestes délibérés.

Ils allèrent balancés de cabillot en taquet au dessus des vagues qui fouettaient le pont à demi submergé. Leurs orteils grattaient les planches. Des paquets de froide eau verte leur dégringolaient sur la tête par-dessus les pavois. Ils restaient suspendus un instant au bout de leurs bras disloqués, l'haleine coupée par le choc et les yeux clos, puis, lâchant prise d'une main, se lançaient têtes ballantes essayant d'empoigner quelque filin ou quelque épon-tille plus en avant. Le maître d'équipage à longues brassées athlétiques avançait vite, agrippant des choses d'un poing dur comme fer et se remémorant tout à coup des passages de la dernière lettre de sa « vieille ». Le petit Belfast se démenait rageusement et dit : « Sale nègre! » à mi-voix. De surexcitation la langue de Wamibo pendait, tandis qu'Archie, intrépide et calme, mettait à saisir chaque chance de progrès toute la clairvoyance de son sang-froid.

<sup>1</sup> Pour : Sir.

Une fois au-dessus du rouf, ils lâchèrent prise l'un après l'autre et tombèrent lourdement, à plat ventre, les paumes pressées contre la lisse en bois de teck. Autour d'eux le ressac des vagues giclait écumeux et sifflant. Toutes les portes s'étaient, comme il sied, transformées en trappes. Celle de la cuisine se rencontrait la première. La cuisine allait de bord à bord, on entendait la mer là-dedans s'éclabousser aux murs en notes répercutées et creuses. La porte suivante ouvrait sur l'atelier du charpentier. Ils la levèrent et regardèrent au fond. La pièce semblait avoir subi les ravages d'un tremblement de terre. Tout son contenu avait dégringolé sur la cloison face à la porte et, de l'autre côté de cette cloison, il devait y avoir Jimmy mort ou vif. Le banc, une caisse à demi achevée, des scies, des ciseaux, des fils de fer, des haches, des pinces s'amoncelaient sous un semis de clous épars. Une herminette affilée y dressait son tranchant clair, qui luisait dangereusement au fond comme un mauvais sourire. Les hommes sondaient de l'œil ce vide, cramponnés les uns aux autres. Un coup de roulis écoeurant et surnois faillit les envoyer tous par-dessus bord en pagaye. Belfast hurla : A Dieu vat! et sauta. Archie suivit agilement, crochant dans des étagères qui cédèrent sous son poids, et se reçut dans un grand bruit de bois fracassé. Il y avait à peine la place pour trois hommes. Dans le carré d'azur ensoleillé de la porte, la figure du maître d'équipage sombre et barbue, celle de Wamibo, hagarde et blême, se suspendaient, guettant.

Ensemble ils hélèrent : « Jimmy! Jimm! » D'en haut, la grosse voix du maître gronda pour sa part : « Wait! espèce de... » Dans une pause, Belfast implora : « Jimmy chéri, c'est-il que t'es vivant? » Le maître dit : « Encore! Tous ensemble, les gars! » Tous clamèrent frénétiquement. Wamibo faisait des bruits pareils à des abois sonores. Belfast tambourinait sur la cloison avec un morceau de fer. Tout cessa brusquement. Un bruit de cris et de coups frappés retentit, continu, grêle et distinct, tel un solo suivant un chœur. Il vivait. Nous attaquâmes avec l'énergie du désespoir l'abominable entassement d'objets lourds, d'objets coupants, d'objets gauches à manier. Le maître d'équipage s'en alla rampant, en quête d'un bout de corde; et Wamibo, retenu par des cris de : « Ne saute pas!... Ne viens pas ici, tête de bois! » restait à rouler ses yeux désorbités au-dessus de nous, tout en prunelles blanches, crocs luisants, cheveux embroussaillés. On eût dit un démon à demi brute, se délectant émerveillé devant l'extraordinaire agitation des damnés. Le maître nous adjura de nous « débrouiller » : une corde descendit; nous y attachâmes



des choses qui s'envolèrent tournoyantes et que l'œil de l'homme devait plus revoir. Une rage de tout jeter par-dessus bord nous posséda. Nous travaillions furieusement, nous coupant les doigts, avec des mots brutaux à l'adresse l'un de l'autre. Jimmy continuait un concert affolant : cris perçants de femme torturée jetés sans reprendre haleine, coups redoublés des pieds et des mains. L'excès de sa terreur tordait si cruellement nos cœurs, qu'il nous tardait de l'abandonner, de sortir de ce lieu profond comme un puits et vacillant comme un arbre, de ne plus entendre, enfin regagnée la dunette où nous pourrions passivement attendre la mort en un incomparable repos. Nous lui criâmes : « Ferme, ferme donc ! » Il redoubla. Il devait s'imaginer que nous ne l'entendions pas.

Sans doute sa propre clameur ne lui parvenait qu'affaiblie. Nous nous le représentions accroupi sur le bord de la couchette du haut, tapant des deux poings sur les planches dans l'obscurité, la bouche grande ouverte par ce cri qui ne cessait pas. Odieuses minutes. Un nuage passant sur le soleil enténébrait d'une menace l'ouverture de la porte. Chaque mouvement du navire était une souffrance. Nous nous démenions au hasard, suffoqués par le manque d'air et en proie au plus affreux malaise. Le maître nous objurguait d'en haut : « Débrouillez-vous ! Débrouillez-vous ! On va se faire emporter à la mer nous deux ici tout de suite si vous ne vous pressez pas ! » Trois fois une lame bondit par-dessus le bordage supérieur et versa des baquets d'eau sur nos têtes. Alors Jimmy, effrayé par le choc s'arrêtait un moment — attendant peut-être que le vaisseau coulât — puis reprenait de plus belle le cri de sa détresse, comme ragaillardi par une bouffée de peur.

Au fond, les clous formaient une couche de plusieurs pouces d'épaisseur. C'était affreux. Tous les clous de l'univers non fixés quelque part semblaient s'être donné rendez-vous dans cet atelier de charpentier. Il y en avait de toutes sortes, restes des provisions de sept traversées. Amures d'étain, amures de cuivre (pointus comme des aiguilles), boulons de pompe à grosse tête pareils à des petits champignons de fer ; clous sans tête (horribles) ; clous français, sveltes et polis. Ils gisaient en masse compacte plus rébarbative qu'un hérisson d'acier. Nous hésitâmes, convoitant une pelle, tandis qu'au-dessous de nous Jimmy criait comme un écorché vif. En gémissant, nous enfonçâmes nos doigts dans la ferraille ; puis, blessés, nous nous mîmes à secouer de nos mains des pointes et des gouttes vermeilles. Nos chapeaux, pleins de clous assortis, nous les passions au-

· maître d'équipage, et lui, comme le prêtre d'un rite pacifiant et mystérieux, les jetait à la volée au courroux déchaîné des flots.

Nous atteignîmes la cloison, enfin. Fortes planches que celles-là. En tant que navire bien fini jusqu'au moindre détail, le *Narcisse* n'en craignait nul autre. Jamais cloison de bateau n'assembla de plus résistants cœurs de chêne, — du moins il nous parut ainsi; — alors nous nous aperçûmes qu'en notre hâte, nous avions envoyé tous les outils par-dessus bord. Cet absurde petit Belfast voulut crever l'obstacle sous son propre poids et se mit à sauter à pieds joints comme un springbok<sup>1</sup>, damnant les constructeurs de la Clyde pour leur besogne trop bien faite. Incidemment, il agonisa toute la Grande-Bretagne du Nord, le reste de la terre, la mer et tous ses compagnons. Il jurait, tout en se laissant pesamment retomber sur les talons, qu'au grand jamais il n'aurait plus rien de commun avec aucun imbécile « pas assez malin pour distinguer son genou de son coude ». Il parvint, à force de coups de botte sur le bois, à mettre en déroute les derniers restes de sang-froid que Jimmy gardait encore. Nous pouvions entendre l'objet de notre sollicitude exaspérée se ruant de côté et d'autre sous les planches. Sa voix forcée avait craqué enfin, et, seuls, des pépiements lamentables sortaient de son gosier. Son dos, — à moins que ce fût sa tête, — frôlait les planches, tantôt ci, tantôt là, d'une manière falote. Il piaulait en parant les coups invisibles. C'était plus insoutenable encore que ses cris. Soudain Archie produisit une pince. Il l'avait mise de côté en même temps qu'une petite hachette. Nous poussâmes un hurlement de satisfaction. Il frappa un coup puissant et de menus éclats de bois nous sautèrent au visage. De là-haut, le maître d'équipage héla :

— Attention! Ne le tuez pas. En douceur...

· Wamibo, affolé, pendait la tête en bas, et d'une voix de démence nous stimulait :

— Hou!... cogne! hou! hou!

De peur qu'il dégringolât en tuant l'un de nous dans sa chute, nous adjurâmes très vite le maître de « flanquer le Finnois à l'eau ». Puis, tous ensemble, nous criâmes aux planches :

— Ote-toi de dessous. Va vers l'avant.

Puis nous nous tûmes.

On n'entendait que le bourdon profond du vent qui se plaignait sur nos têtes avec le grondement des lames mêlé au sifflement du ressac. Le navire, comme accablé de désespoir, ballottait sans vie, et le vertige de ce roulis insolite tournoyait dans nos crânes. Belfast clama :

<sup>1</sup> Antilope du Cap.

— Pour l'amour de Dieu, Jimmy, où es-tu?... Frappe! Jimmy, ma vieille... Frappe! Sale bête noire de malheur, frappe!

Il restait plus muet qu'un mort dans sa tombe, et nous, comme des hommes au chevet d'une fosse, nous nous sentions près de pleurer, pleurs de vexation, de surmenage, de fatigue, où fondrait notre immense désir d'en avoir fini, de partir, de nous coucher pour dormir en quelque endroit, où voir le danger en face et respirer. Archie cria : « Place ! » Accroupis derrière lui, protégeant nos têtes, nous regardions le fer attaquer obstinément le joint de deux planches. Un craquement, puis soudain la pince disparut à demi parmi les échardes d'un orifice oblong. Elle dut manquer la tête de Jimmy de moins d'un pouce. Archie la retira prestement, et ce nègre infâme, se jetant vers l'ouverture, y colla ses lèvres et y gémit « au secours ! » d'une voix presque éteinte, pressant sa tête contre le bois, dans un effort dément, pour sortir par un trou d'un pouce de large sur trois de long. Il semblait impossible de le chasser de là. Archie lui-même en perdit à la fin son sang froid.

— Si tu ne t'ôtes pas de là, je t'enfonce l'outil dans la tête, cria-t-il d'une voix résolue.

Il aurait fait comme il disait, et son sérieux parut impressionner Jimmy. Il disparut soudain, et nous attaquâmes les planches, défonçant, arrachant, avec la furie d'hommes pressés d'atteindre un ennemi mortel, et qu'éperonne le désir de l'écarteler membre à membre. Le bois se fendit, craqua, céda. Belfast plongea dans l'ouverture sa tête et ses épaules, et tâtonna rageusement :

— Je le tiens! je le tiens, cria-t-il. Oh! là. Il m'échappe; je le tiens. Tirez-moi par les jambes. Tire!

Wamibo hululait sans cesser un instant. Le maître criait des ordres :

— Empoigne-le par les cheveux, Belfast; remontez-les à pic, tous deux! D'aplomb!

Nous tirâmes d'aplomb. Nous sortîmes Belfast d'un élan et le laissâmes retomber avec dégoût. Sur son séant, la face empourprée, il sanglotait désespérément.

— Y a pas moyen de crocher dans son lainage ras!

Soudain la tête et le buste de Jimmy parurent. Il restait pris à mi-corps et, les yeux désorbités, écumait contre nos pieds. Nous l'assaillîmes dans la brutalité de notre impatience, lui arrachant sa chemise du dos, le halant par les oreilles, ahannant sur lui et, tout d'un coup, nous le sentîmes venir dans nos bras, comme si quelqu'un eût lâché ses jambes. Du même mouvement, sans une pause, nous l'enlevâmes. Son haleine sifflait, ses pieds frappèrent nos visages haussés, il agrippa deux paires de bras au-dessus de

sa tête et nous fila entre les doigts avec une telle précipitation qu'il sembla s'échapper de nos mains comme une vessie pleine de gaz. Ruisselants de sueur, nous remontâmes par la corde, en grappe, et, de nouveau saisis par l'âpre souffle du vent, nous restions, l'haleine coupée, pareils à des hommes plongés dans l'eau glacée. Les joues brûlantes, nous frissonnions jusqu'aux moelles de nos os. Jamais auparavant la tempête ne nous avait paru plus furieuse, plus démente la mer, le soleil plus moqueur et plus impitoyable, ni la position du navire plus affreusement sans espoir. Chacun de ses mouvements présageait la fin de son agonie et le commencement de la nôtre. Nous quittâmes la porte, trébuchants, et, surpris par un coup de roulis soudain, nous nous abattîmes en tas. Le mur de la dunette nous paraissait plus lisse que du verre et plus poli que de la glace. Aucune prise, sauf un long crochet de cuivre servant à l'occasion à maintenir une porte ouverte. Wamibo s'y cramponnait, et nous nous cramponnions à Wamibo, serrant notre Jimmy. Il était à présent complètement affalé. Il ne semblait pas lui rester la force de fermer la main. Nous le tenions toujours, aveugles et fidèles dans notre peur. Il n'y avait pas à craindre que Wamibo lâchât prise (on se souvient que la brute avait plus de force que trois autres pris au hasard dans l'équipage). Mais nous craignions que le crochet cédât, et nous pensions aussi que le navire avait pris le parti de se retourner enfin. Il n'en fit rien pourtant. Une lame nous inonda. Le maître d'équipage cracha de l'embrun et ces mots :

— Debout et partons. Il y a embellie. A l'arrière tous, ou on est fichus.

Nous nous redressâmes, entourant Jimmy. Nous l'implorions de se lever, de se tenir au moins. Il roulait ses yeux exorbités, muet comme un poisson, tout ressort d'énergie brisé dans sa carcasse. Il refusait de se mettre sur pieds, de se cramponner même à nos cous. Ce n'était plus qu'une froide enveloppe de peau noire, mal bourrée d'ouate molle; bras et jambes pendant disloqués et veules, tête roulant de ci de là, lippe tombant énorme et lourde. Nous nous pressions autour de lui, déconcertés et gauches; nos corps qui le protégeaient se balançaient périlleusement en grappe; au seuil même de l'éternité, nous titubions tous ensemble, avec d'absurdes gestes dissimulateurs, comme un groupe d'hommes ivres embarrassés d'un cadavre volé.

Il fallait faire quelque chose, le porter sur l'arrière coûte que coûte. Une corde lâche lui fut passée sous les aisselles, et nous haussant au péril de nos vies nous l'accrochâmes au taquet de misaine. Aucun bruit ne sortit de sa bouche; il présentait l'aspect

ridicule et lamentable d'une poupée à demi vidée de son et nous nous mîmes en route pour notre dangereux voyage vers l'autre extrémité du pont, traînant avec sollicitude derrière nous, calamiteux, déjeté, pitoyable, notre haïssable fardeau. Il n'était pas très lourd, mais il eût pesé une tonne que nous ne l'aurions pas trouvé plus difficile à manier. Il passait littéralement de main en main. De temps à autre il nous fallait le suspendre à quelque cabillot opportun pour souffler et reformer la chaîne. Le cabillot brisé, l'homme s'en fût allé à tout jamais sous l'Océan du Sud, mais c'était une chance qu'il lui fallait courir; après un temps il parut s'en apercevoir, gémit sourdement, et avec grand effort prononça quelques paroles. Nous écoutâmes avidement. Il nous reprochait la négligence qui l'exposait à des risques pareils :

— Maintenant, après que je me suis sorti de là... murmura-t-il faiblement.

Là, c'était sa cabine. C'est lui qui s'en était sorti. Nous n'y étions pour rien apparemment!... N'importe... Nous continuâmes, lui laissant courir les risques inévitables, mais simplement parce que nous n'y pouvions rien; car nous avions beau, dans cette minute, le haïr plus que jamais — plus que tout au monde — nous ne voulions pas le perdre. Jusqu'alors, vaille que vaille, nous l'avions sauvé, cela devenait affaire personnelle entre la mer et nous. Nous comptions ne l'abandonner point. Nous aurions — folle hypothèse — dépensé autant d'effort et de peine pour un baril vide que ce baril nous fût devenu aussi précieux que Jimmy. Plus précieux, au fait, car nous n'aurions eu nul motif de haïr le baril. Et nous haïssions James Wait. Nous ne pouvions écarter le monstrueux soupçon que ce nègre inoui simulait son mal, acharné dans son imposture à la face de notre labeur, de notre mépris, de notre patience, et maintenant de notre dévouement, que dis-je, de la mort même! Quelque imparfait et vague qu'il demeurât, notre sens moral se soulevait de dégoût devant la vilénie d'un mensonge aussi lâche. Mais l'homme s'y obstinait bravement, invraisemblablement. Non! Impossible. Il était à toute extrémité. L'aigreur de son caractère provenait seulement de l'invincible, de l'exaspérante obsession de cette mort qu'il sentait à son chevet. Nul qui n'ait droit d'en vouloir à si despotique familier. Mais, alors, quelle sorte d'hommes étions-nous donc, avec nos soupçons! L'indignation et le doute s'étreignaient en nous, foulant dans leur joute les plus délicats de nos sentiments. Et nous le haïssions à cause du soupçon, nous le détestions à cause du doute. Nous n'osions le mépriser avec sincérité, ni le plaindre sans dommage pour notre dignité. De sorte que nous



l'abominions, tout en le passant avec soin de main en main. On criait : « Tu le tiens? Oui. *All right*. Largue. » Il allait ainsi, balancé d'un ennemi à l'autre, faisant montre d'autant de vitalité que pourrait un vieux traversin. Ses yeux barraient de deux étroites fentes blanches son visage noir. Il respirait lentement, et l'air qu'expulsait sa bouche s'en échappait avec un bruit de soufflet. Nous atteignîmes enfin l'échelle de poupe et l'endroit pouvant passer pour relativement abrité, nous nous couchâmes un moment en un tas harassés, pour nous reposer un peu. Il commença de marmonner. Nous gardions une incurable envie d'entendre ce qu'il avait à dire. Cette fois il geignit revêchement :

— Vous avez pris le temps pour venir. Je commençais à croire que tous fins matelots que vous êtes, vous aviez passé par-dessus bord. Qu'est-ce qui vous faisait tarder donc? Hein? La frousse?

Nous nous tûmes. En soupirant, nous nous remîmes à la tâche de le traîner là-haut. L'ardent et secret désir de nos cœurs était de le frapper rageusement, de nos poings fermés, en plein visage : et nos mains le touchaient aussi tendrement que s'il eût été de verre...

Quand nous regagnâmes la dunette, on eût dit un retour de nomades après des années d'exil chez des peuples marqués par la désolation du temps. Des yeux lentement se tournèrent dans leurs orbites pour nous lancer des regards. De faibles murmures s'élevèrent :

— Vous l'avez tout de même?

Les figures bien connues paraissaient étranges et familières; fanés, salis, leurs traits mêlaient des expressions de lassitude et de fièvre. Tous paraissaient avoir maigri pendant notre absence, comme si ces hommes, depuis de longs jours, figés en attitudes bizarres, avaient subi les affres de la faim. Le capitaine, un tour de filin enroulé au poignet, un genou plié, oscillait sur place : rien ne vivait dans sa face immobile et froide que ses yeux dont il tenait le navire au-dessus de l'abîme, sans regarder personne, comme perdu dans l'effort surhumain de sa volonté. On arrima James Wait en lieu sûr. M. Baker, grimant et rampant, s'en vint prêter main forte. M. Creighton, sur le dos et très pâle, murmura : « Bien manœuvré! », partagea entre Jimmy, le ciel et nous un regard méprisant, puis referma lentement les yeux. Ça et là un homme bougeait, mais la plupart restaient apathiques, en postures pénibles, marmottant des choses entre leurs dents qui claquaient.

Le soleil se couchait. Un soleil énorme, sans un nuage sur son orbe rouge, déclinant bas à l'horizon, comme s'il se penchait pour nous regarder dans les yeux. Le vent sifflait au travers des rayons obliques, resplendissants et froids, qui frappaient en plein les pupilles dilatées sans en faire cligner les paupières. Les che-

veux collés en mèches, les barbes hirsutes étaient gris de sel de la mer. Une teinte terreuse couvrait les visages et les cernes noirs qui tachaient le dessous des yeux s'étendaient jusqu'aux oreilles, estompés aux méplats des joues creuses. Livides, les lèvres se pinçaient et ne semblaient se mouvoir qu'avec peine, comme collées aux dents. Quelques-uns souriaient tristement au crépuscule, grelottant de froid. D'autres, tristement, demeuraient sans bouger. Charley, dompté par la révélation soudaine de l'insignifiance de sa jeunesse, dardait des regards timorés. Les deux Norvégiens, avec leurs joues glabres, paraissaient deux enfants décrépits, qui béaient stupidement. Sous le vent, à l'extrême horizon, des lames noires bondissaient vers le soleil de braise. Il sombrait avec lenteur, flamboyant et rond, et les crêtes des vagues éclaboussaient le bord du disque lumineux. Un des Norvégiens parut l'apercevoir et après un soubresaut qui le secoua violemment, se mit à parler. Sa voix en faisant tressaillir les autres les arracha de leur torpeur. Ils remuèrent leurs têtes, très roides, en se tournant laborieusement, le regardèrent avec surprise, avec crainte ou dans un grave silence. L'homme radotait au soleil couchant, dodelinant de la tête, tandis que les hautes lames commençaient à déferler sur la largeur du globe cramoisi; et par-dessus des lieues d'eau turbulente, les ombres des grandes houles masquaient de ténèbre fugace la pâleur des visages humains. Crêté d'écume un brisant s'abattit dans un grand fracas d'eau sifflante et le soleil, comme une flamme soufflée, disparut. Le babil de l'homme flancha, s'éteignit tout d'un coup avec la lumière. Des soupirs se firent entendre. Dans la brève accalmie qui suit la rumeur d'un brisant écroulé, quelqu'un dit à voix basse : « Voilà ce Boche qui perd la boule. » Un matelot, amarré par le milieu du corps, frappait le pont de sa paume ouverte, sans arrêter, à coups rapides. Alors, dans la grisaille du soir déclinant, une silhouette robuste se leva à l'arrière et commença de ramper à quatre pattes avec les mouvements de quelque lourd animal circonspect. C'était M. Baker passant l'inspection des hommes. Il grognait d'un ton encourageant au-dessus de chacun, éprouvant leurs amarres. Certains, les yeux mi-clos, soufflaient comme opprimés par la chaleur; d'autres, machinalement, avec des voix de rêve, faisaient : « Oui! oui! sir! » Il allait de l'un à l'autre, grognant :

— Aouh!... On l'en tirera encore.

Et, subitement, avec des éclats de bruyante colère, il se mit à enlever Knowles pour avoir coupé un long bout de corde au garant du palan de barre :

— Aouh!... Tu n'as pas honte... Palan de barre... Tu ne sais pas ça!... Aouh!... un gabier breveté. Aouh!

Le boiteux confondu balbutia :

— Il me fallait bien une amarre pour moi, sir.

— Aouh! une amarre... pour toi. Es-tu tailleur ou matelot?... Quoi? aouh!... On peut avoir besoin de ce palan-là tout de suite... Aouh!... Il ferait plus de bien au bateau qu'à ta carcasse de bancal. Aouh!... Garde-la!... Garde-la à présent que c'est fait.

Il s'en fut rampant sans hâte, tout en marmottant des choses au sujet « d'hommes quasi pires que des enfants ». L'algarade nous ragaillardit. Des exclamations contenues s'échangèrent : « Entends-tu?... Holà!... » Des dormeurs réveillés en sursauts convulsifs de sommes douloureux interrogeaient : « Quoi? Qu'est-ce que c'est? » Un ton de bonne humeur imprévue sonna dans les réponses : « Le second qui lave la tête au boiteux pour je ne sais quoi. — Tu blagues!... Ce qu'il a fait? » Quelqu'un même étouffa un rire. Il sembla qu'un petit souffle d'espoir venait nous rafraîchir comme un rappel des jours de sécurité passée. Donkin, jusque-là stupéfié par l'effroi, revint à lui soudain et se mit à brailler.

— Ecoutez le; c'est comme ça qu'ils vous parlent. Pourquoi qu'vous lui bourrez pas la gueule un de vous autres?... Cogne! cogne! Des magnes d'officiers avec nous, malheur! On se vaut. On est tous perdus à présent. Après avoir crié de faim sur ce sabot pourri, va falloir se faire noyer pour le cœur noir de ces bourreaux! cogne!

Sa voix déchirait l'ombre épaissie, il bafouillait, sanglotait à travers ses cris de : cogne! Sa rage et sa crainte devant l'injure faite à son droit de vivre éprouvèrent la fortitude de nos cœurs plus que les ombres menaçantes en route à travers l'incessante clameur de la nuit. On entendit à l'arrière M. Baker :

— Y en a-t-il pas un de vous qui le fera taire? Faudra-t-il que j'y aille?

— Tais-toi! Ferme! crièrent des voix diverses, exaspérées et chevrotantes de froid.

— Je te vas envoyer quelque chose par le travers de la cafetière, dit un matelot invisible, d'une voix excédée. Ça épargnera la peine au second.

L'autre se tut et resta coi, dans un silence de désespoir. Au ciel noir, les étoiles apparues brillèrent sur une mer d'encre qui, pommelée d'écume, leur renvoyait par éclairs l'évanescence et pâle clarté d'une blancheur éblouissante née du noir tourbillon des flots. Lointaines, du profond de leur calme éternel, elles lui-saient, dures et froides, au-dessus du tumulte terrestre; de toutes

parts, leur troupe environnait le tourment du navire vaincu; plus cruelles que les yeux d'une cohue triomphante, et plus inapprochables que des cœurs mortels.

Le vent glacé du Sud hurlait avec exultation sous la sombre splendeur du ciel. Le froid secouait les hommes avec une irrésistible violence, comme s'il essayait de les démolir en morceaux. De brefs gémissements que nul n'entendait, le vent les emportait à même des lèvres roides. Quelques-uns se plaignaient à mi-voix de ne plus « se sentir au-dessous de la ceinture », et ceux qui tenaient les yeux clos s'imaginaient porter un bloc de glace sur la poitrine. D'autres, alarmés de ne pas éprouver de souffrances dans les doigts, battaient le pont faiblement de leurs mains, obstinés et fourbus. Wamibo regardait devant lui d'un œil vide plein de rêves. Les Scandinaves continuaient à marmotter des mots sans suite entre leurs dents claquantes. Les Écossais, à force de détermination, s'acharnaient à tenir immobiles leur mâchoire inférieure. Les gars du Nord gisaient vastes et massifs derrière l'invulnérable rempart d'un silence de brutes. Un homme bâillait et jurait alternativement. Un autre haletait, un râle dans la gorge. Deux vieux loups de mer endurcis, attachés côte à côte, se chuchotaient lugubrement des récits au sujet de certaine patronne de *boarding house*, à Sunderland, qu'ils connaissaient tous deux. Ils exaltaient son cœur de mère et sa libéralité; ils évoquaient le rôti de bœuf et le grand feu qu'on voyait dans la cuisine basse. Les mots défaillants expiraient sur leurs lèvres en légers soupirs. Une voix, tout à coup, cria dans la nuit froide : « Mon Dieu ! » Personne ne changea de position ni ne prit garde à ce cri. Un homme ou deux passèrent la main sur leur visage d'un geste vague et répété, mais la plupart restèrent sans bouger du tout. Dans l'immobilité transie de leurs corps, ils étaient excessivement fatigués par la fuite de leurs pensées qui se pourchassaient avec une hâte et une vivacité de rêves. Parfois, abrupte et inopinée, une exclamation répondait à l'appel falot de quelque illusion; puis, calmés, en silence, ils contemplaient de nouveau le spectacle des visages connus et des objets familiers. Ils se remémoraient les traits de camarades oubliés et prêtaient l'oreille aux voix de patrons morts depuis des années. Ils se souvenaient du bruit des rues entre leurs becs de gaz, de la touffeur et de la fumée des bars ou du torride soleil des jours de calme en mer.

Joseph CONRAD.

Traduit par Robert d'HUMIÈRES.

La suite prochainement.

---

# UN PEU DE FÉMINISME

---

## I

La Renaissance, a dit Michelet, fut la découverte de l'homme. Il était réservé à notre siècle de découvrir la femme, et si l'on a mis du temps à s'aviser que le rôle familial des femmes ne constituait pas tout l'apport qu'elles doivent à la société et ne leur conférait pas tous les droits auxquels elles peuvent prétendre, l'on a bien réparé cette longue méprise, car il n'est plus question que de l'émancipation sociale de la femme, des revendications sociales de la femme, de l'éducation sociale de la femme, du mouvement social féminin. Bientôt vont s'ouvrir des écoles de sociologie et des collèges sociaux à l'usage des femmes. Et voilà bien des affaires.

Le parti féministe a déjà remporté de belles victoires, grâce au généreux appui du sexe même que l'ascension sociale des femmes pouvait inquiéter. Si, maintenant, les femmes se trompent sur leurs propres intérêts, si elles se jettent ardentes dans les voies où de nouvelles mœurs les tolèrent sans considérer ce qu'elles abandonnent ni supputer les probables mécomptes, la responsabilité n'en retombe point sur les promoteurs d'une réforme dont celles-là seulement se prévalent qui le veulent bien.

Mais l'opinion, commune à beaucoup de féministes, que l'instruction étant pareillement dispensée aux deux sexes, les aptitudes intellectuelles des femmes se révéleront égales à celles des hommes, est dangereuse. Les vanités s'y complaisent, les espoirs imprudemment éveillés s'en nourrissent, et l'on servirait de façon plus utile une excellente cause en faisant courageusement le départ entre des facultés généreuses qui payeront, et au delà, les soins que leur culture aura coûtés et des facultés paresseuses sur lesquelles méthodes, temps et peines s'useront en vain.

Cette distinction ne suffirait pas. Encore faut-il examiner si de rares dispositions natives, développées au mieux, assurent courageusement à une femme, — vu nos usages et les droits acquis des



hommes, — une valeur sociale correspondant à son mérite personnel. Serait-il sage, en effet, d'engager une jeune fille à persévérer dans des études absorbantes, dût-elle y exceller, s'il paraît improbable que son savoir puisse un jour la faire vivre?

Le féminisme, débarrassé des prétentions malsaines qui le desservent, soulève, entre beaucoup d'autres, deux questions particulièrement intéressantes : le discernement des dons intellectuels et les chances de réussite sociale.

## II

Les femmes sont-elles douées pour les beaux-arts, douées aussi bien que les hommes? J'en doute. Mieux vaut le dire tout de suite et, par la franchise de l'aveu, obtenir qu'on ne leur conteste plus, sur d'autres points, des aptitudes demeurées à l'état latent pendant de longs siècles faute d'une culture appropriée. Mais la culture artistique, en aucun temps, n'a été refusée aux femmes, les beaux-arts n'ayant jamais été pour elles une terre défendue comme le droit ou la médecine. La musique même, les usages mondains en imposant l'étude à toutes les jeunes filles d'une certaine classe, a été, est encore bien plus cultivée par les femmes que par les hommes. Voilà deux cents ans que des musiciennes pourraient briller au ciel de la mélodie, de la symphonie, de l'opéra, et elles n'y brillent point. C'est, dirait-on, que, jusqu'ici, l'art de l'exécution a seul été développé chez les femmes, les hommes s'étant jalousement réservé l'art de la composition; mais, à présent que le Conservatoire admet les femmes au concours des prix de Rome, à présent qu'il y a des femmes « logistes », attendez quelques années et vous verrez! L'on ne verra rien du tout, il n'est pas besoin d'être prophète pour l'affirmer; il suffit de considérer que les innombrables musiciennes de la classe riche ont eu, en tout temps, à leur disposition des facilités d'étude qu'un Rameau, un Grétry, un Massenet n'ont jamais eues; que si elles n'ont pas songé à se faire enseigner ce qu'il leur était loisible d'apprendre, cela prouve justement que leur pauvre organisation musicale n'était pas faite pour cette culture, et qu'enfin, parmi celles-là qui ont développé par le travail des aptitudes heureuses, aucune n'est arrivée à la célébrité. Des succès mondains : oui. Des œuvres résistantes, des réputations qu'un âge établit et que le suivant consacre : non.

Et, certes, le nombre est grand des compositeurs masculins dont le talent ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité estimable; mais quelques-uns se détachent du peloton, prennent la

tête et touchent le poteau. Aucune femme n'a jamais touché le poteau, n'en a même été à mi-chemin; voilà la différence.

La composition étant mise de côté, qui ne peut être pour les femmes qu'une très noble occupation sans résultats positifs, il leur reste l'exécution, terrain où s'affirme encore la supériorité des hommes, mais non d'une telle manière qu'il n'y ait plus après eux qu'à glaner. Cela et l'enseignement, ce sont deux voies que beaucoup de femmes parcourent; les unes, brillamment, en y ramassant une fortune, les autres, obscurément, en y échangeant de grosses fatigues contre un petit gain.

L'encombrement est aujourd'hui l'écueil des carrières musicales, et quand il est à peu près certain, ce qui est le cas pour les artistes femmes, qu'on ne pourra jamais s'élever au-dessus du métier, il faut avoir quelque assurance que ce métier vous fera vivre : l'assurance est devenue si faible du côté de la musique que beaucoup de jeunes filles se tournent avec ardeur vers les arts du dessin dont les applications sont tellement variées que des aptitudes fort différentes y trouvent leur emploi. Toutefois, le génie créateur est là, comme ailleurs, médiocrement départi aux femmes, et la maîtrise d'exécution est même un fait rare chez elles. L'illustration de M<sup>mes</sup> Vigée-Lebrun, Rosa Bonheur, Demont-Breton, Madeleine Lemaire, n'affaiblit pas cette remarque : au contraire, car, depuis que les arts du dessin sont plus ou moins cultivés par les femmes, si elles étaient douées de manière à fournir une proportion brillante de talents, les partisans du féminisme artistique n'en seraient pas réduits à triompher sur quelques noms : arguments excellents, mais toujours les mêmes : « Et Rosa Bonheur ! Et Madeleine Lemaire ! »

Les femmes peuvent arriver à dessiner correctement et à bien peindre, voire à bien sculpter, et, sans aller plus loin, elles égaleront ainsi beaucoup d'hommes; de plus, l'étude des beaux-arts habitue à voir et à bien voir; elle développe la notion des couleurs et le sens de l'harmonie. Faut-il ajouter, avec les manuels d'examens, qu'elle a, sur la moralité, une heureuse influence? Cela paraît douteux. Tout comme l'art dramatique, les beaux-arts ne sont ni moraux ni immoraux en eux-mêmes; ils valent ce que vaut la pensée de l'artiste; ils valent surtout ce que vaut le goût du public auquel, sciemment ou non, l'artiste conforme son œuvre; mais ni la pensée de l'un n'eût été plus saine, ni les goûts de l'autre plus délicats, si la statue, si le tableau n'avait jamais vu le jour.

Il reste que l'étude des beaux-arts est une bonne chose, que l'on a bien fait de lui donner une place dans l'éducation, à tous

les degrés, et d'ouvrir largement aux femmes un enseignement auquel on les voit fort propres et qui en fait vivre beaucoup. Le mal, c'est que tant de jeunes filles, sur la frêle assurance de quelque savoir-faire, s'imaginent qu'elles gagneront leur vie à sculpter ou à peindre ; le mal, c'est de rendre trop aisée, par une sotte manie égalitaire, la période d'initiation, grâce à d'innombrables écoles d'une gratuité facile ou d'un prix très modique, et d'incliner par là vers une carrière ingrate de moyennes énergies et des quarts de talents.

Est-il rien de plus fâcheux qu'une visite aux expositions des artistes femmes ? Des kilomètres de fleurs : bourriches de pensées, gerbes de roses, buissons de chrysanthèmes d'où le regard lassé et le goût affadi se refusent à extraire les œuvres méritantes ; car, tout de même, il y en a bien quelques-unes. Au premier étage, on étale les portraits, les tableaux de genre et la grande peinture ; cela, c'est la déroute, et l'on se demande comment il est possible qu'un bataillon d'artistes, chaque année grossissant, puisse retirer un profit pécuniaire d'œuvres dont la médiocrité, impersonnelle et laborieuse, est bien plus décourageante que d'énormes erreurs où se révéleraient parfois quelques symptômes d'originalité et de tempérament.

Il est vrai que les salons annuels, approvisionnés surtout par des artistes masculins, sont encombrés aussi d'ouvrages très faibles et recèlent un semblable mystère, c'est-à-dire l'impossibilité apparente que des productions de nul intérêt fassent vivre leurs auteurs, alors que des chefs-d'œuvre n'assurent pas toujours l'existence des maîtres. Mais, si l'enjeu de déceptions et de misères est le même pour les artistes de l'un et de l'autre sexe, les chances de réussite finale sont fort inégalement réparties, et à cela, l'admission des femmes à l'école des beaux-arts et dans les grands ateliers, l'action des groupes, syndicats, cercles et coteries, ne changera rien. On ne remédie pas à une infériorité native d'imagination créatrice, à l'incapacité de se maintenir au rang gagné par une heureuse chance ou un vigoureux effort.

Ces deux tares constitutionnelles de l'organisation féminine se retrouvent jusque dans la pratique plus humble des arts industriels. La profession de dessinatrice sur étoffes ou papier réunit certainement toutes les conditions que l'on doit souhaiter au travail dévolu aux femmes. Et d'abord, on l'exerce chez soi, cette profession ; elle est compatible avec le soin du ménage et des enfants ; elle n'exige point d'efforts physiques ; elle est propre, elle est élégante. C'est pourquoi, dans une région de grande industrie, où les dessinateurs nombreux gagnent un beau salaire,

des manufacturiers, doublés de philanthropes, ont voulu créer et subventionner une école de dessin industriel réservée aux jeunes filles. L'on forme là de bonnes artistes, et cependant, la plupart des chefs d'usines n'en veulent pas, leur préférant des hommes qu'il faut pourtant rémunérer davantage à travail égal. Mais, en fait, si le travail est égal, le rendement du travail ne l'est point; car l'on peut compter que les productions les moins bien venues d'un habile dessinateur demeureront encore satisfaisantes, et l'on est assuré, paraît-il, que la meilleure des dessinatrices passera d'une façon déconcertante, et ruineuse pour l'employeur, de l'originalité à la platitude, de l'inspiration féconde à la plus pauvre invention. Enfin, la dessinatrice s'use d'une façon définitive beaucoup plus vite que son collègue masculin. Ceci ne signifie pas que les femmes doivent renoncer à chercher dans les arts industriels les moyens de vivre; c'est un simple avertissement qu'elles se prépareront des mécomptes en s'y promettant de larges débouchés et des gains faciles.

### III

Au temps où nulle question féministe n'avait encore été soulevée, avant l'hôtel de Rambouillet et Molière, les femmes possédaient le droit d'enseigner. Dispensatrices de l'instruction élémentaire et moyenne, des religieuses avaient déblayé le terrain pour les laïques et largement ouvert à leur sexe la plus utile des professions libérales, celle aussi qui fait vivre le personnel le plus nombreux. Mais le haut enseignement, le barreau, la médecine, considérés comme des apanages naturels du génie masculin, semblaient défier les prétentions indiscrettes auxquelles on ne ménagea point d'abord les railleries.

En quelques années, la poussée du féminisme fit tomber toutes les barrières. L'affaire fut si brillamment conduite qu'on la comparerait volontiers à une charge de baïonnettes, n'était que l'image convient peu à une œuvre de femme. Le public, gagné par cette belle audace, s'habitua vite aux savantes, aux avocates, aux doctresses-médecins; leurs droits avaient été contestés: c'était une question de principes; il est presque sans exemple qu'on ait contesté leurs mérites.

Voilà qui est fait. Aucune jeune fille, désormais, n'encourra le ridicule ou le blâme, n'aura même de lutte à soutenir dans sa famille, parce qu'il lui plaît d'étudier l'anatomie, de se plonger dans le Code, de chercher la pierre philosophale au fond des creusets d'un laboratoire.

Mais il faut vivre, et si la recherche des professions libérales nouvellement accessibles aux femmes fait rejeter avec mépris un établissement modeste, il se trouvera souvent que l'avocate, la doctoresse-médecin, la savante à trois rangs d'hermine aura lâché la proie pour l'ombre. Ce n'est pas tout de conquérir un diplôme, il faut en trouver le placement, et la liste est longue de ceux que l'on appelle des « fruits secs » et des « ratés », dont on aurait admiré le talent s'ils avaient été mis à même de le produire.

N'incriminons pas la société : n'ayant pas d'ouvertures pour tout le monde, elle n'est pas responsable des vies manquées. L'adjonction des postulantes aux postulants n'est pas faite pour diminuer l'encombrement des carrières libérales, car il est très certain que la licence accordée aux femmes n'a pas mis la déroute dans le camp des hommes : de ce côté, rien ne fléchira, ni le nombre des candidats, ni leur activité, ni la camaraderie toute puissante. Et puis, il faut compter avec les situations acquises, lors même qu'elles n'auraient d'autre justification que l'ancienneté et l'usage. Il paraît donc assez probable que dans la chasse aux emplois et la poursuite des dignités, la concurrence masculine demeurera victorieuse. Sauf exceptions, évidemment ! Exceptions troublantes par les ambitions qu'elles excitent et les espoirs qu'elles alimentent. Tout compte fait, et le juste tribut d'admiration payé à une femme dont le mérite est égal à la haute situation qu'elle a conquise, l'exemple de M<sup>me</sup> Curie est plutôt dangereux, car il a tourné bien des têtes et il poussera vers la science et l'enseignement supérieur des jeunes filles fatalement vouées à rester en marge de l'une et à la porte de l'autre.

Tous les professeurs de l'enseignement supérieur ne sont pas des aigles, il s'en faut de beaucoup et, sur ce pied-là, les femmes ne seraient pas déplacées dans des universités, pouvant, tout aussi bien qu'un homme, atteindre à la médiocrité honnête. Mais où sera le gain pour la société que les non-valeurs universitaires soient réparties entre les deux sexes ? Où sera le gain pour les jeunes filles, dont fort peu persistent par goût dans le célibat, si, en dépossédant les hommes d'une grande partie de leurs emplois, elles se bouchent à elles-mêmes le mariage ?

La routine administrative, les difficultés que, de toute évidence, les professeurs de faculté opposeront à l'envahissement de leur domaine, sont des motifs assez propres à calmer chez les jeunes filles le désir d'escalader les sommets de l'enseignement ; aussi, le barreau où l'on ne dépend ni des bureaux d'un ministère ni de la bonne volonté de futurs collègues, le barreau, profession libre, exerce-t-il une fascination particulière sur l'esprit des jeunes



personnes, et même sur celui de leurs parents. Il n'est pas fort rare d'entendre une mère déclarer que sa fille étant bien assez intelligente pour passer le baccalauréat classique, il est à propos de la diriger de ce côté, ce qui lui permettra d'étudier le droit et de faire son chemin comme avocate. Si, d'aventure, l'interlocuteur laisse soupçonner qu'il trouve le morceau un peu gros, alors la maman de s'écrier : « Oh ! avocate consultante seulement ! » Après une concession aussi marquée, il serait indiscret de faire observer que la profession d'avocat consultant n'existe à peu près plus et, qu'apparemment, les femmes ne la relèveront pas. Au reste, si les femmes ont l'ombre d'une chance de réussir au barreau, ce sera par le plaidoyer et non par le conseil. Elles ont de la finesse, de la sensibilité, de la passion et une facilité d'emballément qu'il s'agit simplement de discipliner pour la tourner en avantage. L'objection que l'on a voulu tirer du peu de volume de leur voix n'a aucune valeur : nombre d'avocats, et jusque parmi les illustres, ont été desservis par un organe faible, sourd ou même un hoquet pénible. On se fait toujours entendre quand on articule bien, et c'est par la victoire remportée contre un gosier rebelle qu'il est encore le plus facile de se rapprocher de Démosthène. D'ailleurs, au théâtre, la voix des actrices porte aussi bien que celle des acteurs, et les salles d'audience n'ont pas les dimensions d'un théâtre.

Une avocate, capable de bien plaider une affaire civile et de tirer des larmes aux jurés, est un être fort concevable ; une avocate consultante, une avocate homme d'affaires, apparaît comme un phénomène. Le travail indigeste, la logique sans festons du cabinet n'est pas le fait des femmes, et quand elles réussiraient à s'y plier, le préjugé subsistera et leur enlèvera, de ce côté, toute chance de concurrencer les hommes.

Avocates de prétoire, soit. Mais quel temps les femmes prennent-elles pour se pousser au barreau ? La profession devient tous les jours plus ingrate par l'affaiblissement continu de l'esprit procédurier. Dans bon nombre de villes de province, les tribunaux sont obligés de réduire au minimum les heures d'audience pour donner le change sur leur quasi-inutilité. Des considérations électorales peu intéressantes et des susceptibilités urbaines fort respectables retardent, seules, l'inévitable suppression de la moitié des tribunaux d'arrondissements et, par conséquent, de la moitié des barreaux de province. Remarquons aussi que l'extension de la compétence des juges de paix, chose faite et qui n'a pas dit son dernier mot, est contraire à l'intérêt des avocats, puisqu'on se passe facilement de leur ministère devant

cette simple juridiction. Or, tout ce qui fait ou fera tort aux avocats, nuit et nuira bien davantage aux avocates; car les femmes ne doivent pourtant pas compter qu'elles vont prendre au barreau, et de premier élan, des places de tête, et les petites situations que les plus habiles peuvent se promettre ne tiendront pas contre les difficultés grandissantes du métier.

Est-il nécessaire de dire que ces remarques ne concernent en rien les femmes auxquelles leur situation de fortune donne, avec l'indépendance, la facilité de s'occuper selon leurs goûts? Si elles aiment le droit, c'est fort bien fait d'y consacrer leurs loisirs, et il est tout naturel que l'on recherche dans les examens et les grades la sanction de ses études. Si elles mettent leurs talents à la disposition de pauvres gens en peine d'un bon conseil, ce sera une très bonne œuvre. Si, enfin, elles aspirent à se faire un nom par l'exercice public de leur profession, en quoi seraient-elles blâmables?

Mais revenons aux jeunes filles qui n'ont ni dot ni héritage en perspective. Si l'une d'elles, tentée par le barreau, venait solliciter un avis qu'elle souhaite, naturellement, conforme à son désir, faudrait-il envelopper sa réponse, parler de vagues déboires, de désillusions possibles? Non point. Il faudrait dire les choses comme elles sont et que, pour une femme attendant tout de son travail, se destiner au barreau, c'est aller au-devant de la misère.

#### IV

La vérité oblige à reconnaître que les femmes ont pour les sciences médicales des aptitudes réelles, et qui s'affirment parfois très remarquables. En peu d'années, elles se sont établies solidement dans leur nouvelle conquête, tant par le nombre des admissions aux examens, que par d'incontestables succès de praticiennes. Il serait puéril de rechercher si la nouveauté même de la situation ou le léger scandale résultant d'études faites en commun avec des hommes sur des sujets souvent scabreux, ont eu quelque part à une réussite assez inattendue, puisque, de ces éléments de réclame, l'un est déjà détruit par le temps et l'autre usé par l'accoutumance.

La place que les femmes-docteurs occupent dans la corporation, elles ne la doivent plus qu'à leurs propres mérites ou plutôt à la nature, qui leur a donné un esprit facilement observateur, un coup d'œil subtil auquel les moindres variations de physionomie n'échappent point, une mémoire très propre à enregistrer les petits faits dont la liaison éclaire si utilement le diagnostic

médical. En revanche, on pourrait incriminer leur habituelle nervosité et la tendance à s'attarder aux questions secondaires, quand il faut, par une prompte décision, servir un intérêt majeur. Mais le sang-froid peut s'acquérir : c'est l'affaire d'une certaine dose d'amour-propre et de beaucoup de volonté. L'hésitation du jugement en face du parti à prendre est un défaut moins curable, et quand il resterait la tare constitutionnelle des doctresses, les docteurs auraient tort de triompher là-dessus; car il semble que les femmes useront aussi bien qu'eux du pouvoir de guérir et pas plus souvent de celui d'occire.

Voilà donc une profession définitivement gagnée. Il reste bien quelques portes à enfoncer pour rendre les conditions égales entre étudiants des deux sexes. Le concours d'agrégation et, par conséquent, la possibilité d'enseigner aux facultés de médecine; celui qui achemine aux services enviés des hôpitaux, sont encore réservés aux hommes. Pourtant, les femmes ont conquis le droit à l'internat contre une opposition qui semblait d'abord invincible, et cette victoire en fait présager d'autres dont le résultat, au point de vue de la clientèle, sera des plus avantageux. Toutefois, il est certain que les docteurs accapareront toujours la majeure partie des malades. Les hommes, tout naturellement, se font plutôt soigner par un docteur que par une doctresse, et les femmes, si la doctresse tarde à les soulager, ne consultent pas une autre doctresse, mais un docteur. Et combien de femmes qui ne s'adresseront jamais à un médecin de leur sexe! C'est un fait d'observation journalière contre lequel un raisonnement tiré de l'égalité des grades et d'une parité d'expérience perd toute vertu.

Les doctresses, si leur nombre ne s'accroît pas trop rapidement, peuvent compter dans les villes sur une situation passable, et l'on ne voit pas pourquoi l'on détournerait de la carrière médicale une jeune fille que ses dispositions et sa volonté y porteraient; mais il faudrait l'avertir que, hors des villes, il n'y aura jamais rien à faire pour les femmes médecins. L'exercice de la médecine à la campagne, avec ses longues courses sur les chemins déserts, ne convient point aux femmes, outre que leur constitution n'en supportera pas la fatigue.

Il faut que les femmes en prennent leur parti : s'il leur est possible de fournir extraordinairement un effort considérable, il leur est impossible de renouveler tous les jours un effort médiocre comme le font aisément les hommes. Après cela, si quelque vaillante persistait à tenter la fortune comme médecin de campagne, il y aurait autre chose à lui dire : c'est qu'au village, une doctresse, en dépit de ses parchemins, ne sera guère plus considérée

qu'une sage-femme. La doctoresse aura beau être très savante, et très habile, et très dévouée, de longtemps, — jamais, peut-être — les paysans ne verront en elle un médecin.

## V

En réaction du féminisme qui excite chez les femmes la passion du savoir, et les pousse vers des emplois où les qualités propres à leur sexe, devenant une gêne, se transforment sans avoir pu donner tout ce qu'elles promettaient, un nouveau féminisme a surgi, en rapport très logique avec son nom, puisqu'il se propose de cultiver, jusqu'à maturité complète, les aptitudes féminines, et de rendre les femmes plus femmes qu'elles ne sont.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de revenir vers la femme enfant gâtée, la fée souriante dont il subsiste encore quelques exemplaires, parfois charmants, mais dont les filles, marquées de leur temps, ont répudié la gracieuse paresse et les manières de poupée. La réforme consiste à utiliser le goût de l'action, que les sports ont peut-être contribué à donner aux jeunes filles, pour leur enseigner ce que beaucoup apprendraient mal dans leurs familles, c'est-à-dire à faire par elles-mêmes tout ce que, plus tard, elles auront à commander à leurs domestiques. A cela, l'on joint les préceptes de l'hygiène, le soin des malades, celui des enfants. L'ensemble, nommé d'abord enseignement ménager, s'appelle maintenant la science ménagère. Va pour la science ménagère puisqu'aussi bien tout exercice pratique, qu'il s'agisse d'une lessive ou d'un pansement, est précédé d'une rigoureuse exposition théorique. Mais voilà qu'on nous parle de l'histoire et de la méthodologie de la science ménagère : cela, c'est trop !

La femme forte de l'Écriture, qui « travaillait avec des mains sages et ingénieuses », n'aurait pas mieux rempli sa vie, si elle eût connu l'histoire et la méthodologie de la science ménagère. Les bonnes bourgeoises dont Molière, par l'intermédiaire de Chrysale, nous a tracé le portrait, étaient, pour leur temps, des maîtresses de maison accomplies, et pourtant elles ignoraient tout de la science et de la méthodologie. La tradition de ces femmes simples et sensées s'est fort affaiblie, tandis que l'influence des Philamintes et des Armandes est encore très vivace, et leurs habitudes d'esprit se retrouvent jusque dans la plus matérielle des études. Il semblerait que, jusqu'à la création récente des écoles ménagères et des examens couronnés par un diplôme d'enseignement ménager, les Françaises n'eussent jamais su

comment il faut tenir un balai ou soigner le pot-au-feu, tant les choses les plus ordinaires sont aujourd'hui doctement traitées.

Il y a, cependant, beaucoup à gagner, c'est de quoi tout le monde convient, du côté de l'éducation pratique de la femme. Dans la société riche ou seulement aisée, la sécurité pécuniaire, et plus encore le développement de la culture intellectuelle et artistique, ont relégué à l'arrière-plan les prosaïques occupations du ménage. Faire entendre à ces jeunes filles, à ces jeunes femmes, privilégiées de l'ordre social, que leur insuffisance ménagère constituait une déchéance personnelle et limitait singulièrement les desseins charitables vers lesquels beaucoup se sentaient portées, c'est la tâche que quelques femmes du monde ont entreprise et où elles persévèrent avec une généreuse ténacité. Là, point de pédantes formules; l'on ne disserte pas sur la méthodologie de la science ménagère; l'on enseigne le ménage par de bonnes méthodes, tout simplement.

Mais il n'en va pas ainsi dans d'autres écoles. On n'y plaisante pas avec la technique, et la méthodologie entre partout, aussi bien dans l'étendage du linge que dans la psychologie de l'enfant. La psychologie de l'enfant! cela ne s'apprend pas dans des cours professés ou écrits; quant au savonnage, c'est peut-être la seule chose qu'il ne soit pas nécessaire d'enseigner aux femmes du peuple. Et voilà deux matières dont on pourrait alléger le lourd programme des hautes études sociales féminines.

Oui, les femmes du peuple savent laver et aiment à laver. Si ce goût est entretenu par un vif penchant pour les bavardages du lavoir, il n'importe. Le coup de langue ne nuit pas au coup de battoir, et le fond de ces conversations populaires ne vaut peut-être pas moins que les idées échangées, de quatre heures à six heures, dans les thés, entre femmes complètement oisives.

La science ménagère a conquis depuis peu la sanction du diplôme; or, les diplômes font surgir les fonctions: c'est l'usage, et voici encore une nouvelle carrière ouverte aux femmes. Ces fonctions, pour s'en tenir à celles qui seront rétribuées par l'Etat, l'on voit bien où elles pourront s'exercer. Les maîtresses ès sciences ménagères professeront dans les écoles primaires et primaires supérieures de filles et, probablement aussi, dans les lycées. Le programme portera, cela n'est pas douteux, que l'enseignement sera pratique autant que théorique; mais, comme le temps sera chétivement mesuré à la leçon ménagère, et que les classes comptent un grand nombre d'enfants, la pratique en souffrira, c'est inévitable. Ce sera mieux que rien, on doit le reconnaître; pourtant, espérer que les enfants des écoles primaires, sur



lesquelles on perd toute action vers leur treizième année, conserveront toute leur vie les habitudes faiblement contractées à l'école serait une grosse erreur. Cela se pourrait faire si l'habitude avait été journalière durant les six ou sept années passées à l'école; mais des habitudes journalières ne peuvent être imposées que par les maîtresses ordinaires, et non par des maîtresses du dehors dont les cours seront espacés à de longs intervalles.

Encore faut-il observer que, seules, les enfants des villes profiteront de cette innovation. Au village, il n'y aura jamais de maîtresse spéciale pour l'enseignement ménager, et c'est à la campagne que la nécessité de cet enseignement se fait le plus impérieusement sentir, car le mépris de l'hygiène et la routine sont les faiblesses proverbiales des ruraux. Il en résulte beaucoup de misère et de maladies, la propagation d'épidémies qui auraient pu être arrêtées dès leur début, une mortalité infantile très élevée.

Il y aurait un moyen facile de répandre l'enseignement ménager dans les campagnes, ce serait de le faire donner par les institutrices communales, à la condition de simplifier les programmes de leurs cours et de leur enseigner à elles-mêmes, au préalable, la science ménagère. Mais, dans les écoles normales primaires, les futures institutrices communales travaillent pour passer le brevet supérieur, afin de n'être pas condamnées toute leur vie à rester adjointes de basse classe, avec une maigre paye. De sorte que, si l'autorité se décidait à faire dispenser un sérieux enseignement ménager dans les écoles normales primaires, les jeunes filles, déjà surmenées par la préparation de leurs examens, ne pourraient guère s'y appliquer et, d'autre part, dès qu'une normalienne a décroché le brevet supérieur, elle est devenue inapte à transmettre un enseignement qui l'humilie, par la comparaison dont elle ne peut se défendre entre les connaissances d'ordre élevé que le diplôme certifie être siennes et les humbles besognes d'un cours pratique de ménage.

Et cependant, il serait bien plus utile aux enfants des campagnes de connaître la science ménagère que la réduction des fractions au même dénominateur, les divers genres de propositions ou les conditions du « plateau hispanique ». Les institutrices et les instituteurs communaux ne sont pas responsables des ineptes programmes de notre enseignement primaire<sup>1</sup>; mais il tombe sous le sens que des maîtres, à qui l'on fait d'un acquis personnel assez considérable une condition obligatoire pour l'avancement, ne sont pas de bons maîtres primaires.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1907.

Dans les villes, l'enseignement ménager sera bientôt donné aux enfants des écoles; l'idée a fait son chemin, grâce à une propagande ardente et éclairée; mais, dans les campagnes, il ne le sera jamais, s'il n'est donné par les maîtres locaux, et les maîtres locaux ni ne voudront ni ne pourront enseigner le ménage<sup>1</sup>.

Comment sortir de cette impasse? Et il en faut sortir, si l'on veut arracher des campagnes ces longues habitudes de négligence et d'incurie, déplorées par les moralistes humanitaires et sociaux, autant que par les médecins. Comment en sortir? Mais la solution a été trouvée; non par des conseils supérieurs avec commissions, sous-commissions et rapports : simplement par l'initiative privée qui, en France, a toujours été le point de départ des meilleures choses. Un docteur, médecin-chef d'un asile départemental, et bien placé pour apprécier l'urgente nécessité de répandre dans les campagnes une instruction rationnelle, a fondé une école de jeunes filles, destinées à devenir des maîtresses, dans laquelle on prépare au brevet élémentaire, — sans plus, — diplôme parfaitement suffisant pour les instituteurs populaires en quelque endroit qu'ils exercent. A cette préparation, l'on joint une très solide éducation ménagère complétée par un enseignement fermier : innovation très heureuse, et fort propre, lorsque le temps en aura dégagé les effets, à combattre l'exode des campagnards vers les villes<sup>2</sup>.

Qu'une semblable école soit créée pour les garçons, — rien ne serait plus utile, — et voilà deux maisons d'où sortiront des maîtres adaptés à leurs tâches : modèles sur lesquels il faudrait réformer nos écoles normales primaires.

Cette réforme s'accomplirait peut-être un jour, s'il n'y avait, tout en haut de notre organisation primaire, deux institutions de malheur : l'école normale primaire supérieure de jeunes gens et l'école normale primaire supérieure de jeunes filles; Saint-Cloud et Fontenay. Ces deux écoles sont à tel point inutiles que l'on pourrait les supprimer, presque du jour au lendemain, sans provoquer la plus légère désorganisation dans les services qu'elles ont pour mission d'assurer. Leur office consiste à fournir de professeurs les écoles normales primaires, dites encore départementales, chaque département, d'ordinaire, en comptant deux : l'une, de jeunes gens qui tire ses professeurs des maîtres sortant de Saint-Cloud; l'autre, de jeunes filles, qui tire ses professeurs des maîtresses sortant de Fontenay.

<sup>1</sup> La tâche des instituteurs, pour être, sur ce point, moins étendue que celle des institutrices, ne laisserait pas d'être encore fort importante.

<sup>2</sup> Ecole ménagère et agricole du Monastier-sur-Gazeille (Haute-Loire).

Ces deux pépinières de professeurs seraient indispensables si les écoles normales primaires avaient été construites loin des villes, de telle sorte que nul enseignement n'y pût être donné, sinon par un personnel spécialement attaché à la maison. Mais on n'a pas placé les écoles normales primaires en rase campagne; on les a placées dans les chefs-lieux de départements, où se rencontrent toujours des lycées ou des collèges et des écoles primaires supérieures. Presque partout, ces établissements sont doubles : en ce sens qu'il y en a pour les filles comme pour les garçons. Cela représente un respectable corps enseignant dans lequel il serait aisé de prendre, au choix, les professeurs des écoles normales, sans obliger aucun d'eux d'abandonner ses fonctions initiales. Le cumul de deux charges, pourvu que l'une et l'autre soient modérément lourdes, ne nuit en rien à la qualité de l'enseignement : nous en voyons constamment la preuve à Paris et ailleurs.

Par conséquent, les écoles de Saint Cloud et de Fontenay, qui coûtent si cher à l'Etat, ne servent qu'à former un personnel que l'on trouverait tout formé, à l'endroit même où l'on en a besoin. De quel côté est l'intérêt des écoles normales? La question ne se pose même pas. Nulle comparaison à établir entre des professeurs d'âge rassis, expérimentés, et les jeunes maîtres et maîtresses envoyés de Saint-Cloud et de Fontenay (d'où l'on peut sortir à vingt-et-un ans), manquant de pratique réelle et d'expérience, par défaut d'âge.

En revanche, ils ont des chimères plein la tête, dont la première est une admiration sans bornes pour leur mérite. La disconvenance de l'enseignement primaire à son objet, qui inquiéterait les professeurs des écoles normales s'ils étaient sagement choisis, est fort indifférente à ces jeunes intellectuels des deux sexes : ils aggravent le mal sans scrupule.

Aussi longtemps que vivront les deux écoles normales primaires supérieures : Saint-Cloud et Fontenay, rien de bon ne sortira de notre enseignement primaire. Il satisfera chaque année un peu moins les besoins de la classe ouvrière et rurale, au grand dommage des intérêts privés et de l'intérêt majeur du pays.

## VI

L'école normale supérieure de Sèvres n'est pas une inutilité comme l'école de Fontenay. Elle sert au recrutement direct des dames professeurs de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire des

professeurs de lycées et de collèges de jeunes filles, qui ne serait pas assuré sans elle.

Mais, si la destination de ces deux écoles est différente, l'esprit qui les anime est semblable, et d'une telle nature, que de bonnes travailleuses hésitent à passer par Sèvres ou Fontenay pour entrer dans l'enseignement où les pousse une vocation sincère. Et pourtant, à qui ne peut se dire normalienne, — de quelque école normale qu'il s'agisse, — les difficultés de placement et d'avancement sont décuplées. C'est tout naturel : l'Etat compromettrait la prospérité de ses écoles si, plus tard, le personnel qui a conquis ses grades en dehors d'elles était aussi bien traité que le personnel qui en est issu.

Donc, tâchez d'entrer à Sèvres, à Fontenay, jeunes candidates au professorat : votre avantage social est là. Si vous mettez au-dessus de votre avantage social la sauvegarde de votre foi, n'y entrez pas. C'est un avis très aisé à donner et à suivre. Mais, si la nécessité, ainsi qu'il arrive souvent, oblige une jeune fille à se ménager le plus vite possible une situation sûre, alors, il n'y a plus de place pour le conseil ; c'est à l'intéressée à se décider elle-même, et à sortir — toujours mal satisfaite, — d'une troublante alternative.

La fameuse « neutralité » de l'enseignement officiel nous a menés à ce point, qu'une jeune Française catholique est obligée, sitôt pourvue d'une fonction, d'abandonner toute pratique religieuse, à moins que d'être mal notée pour l'avancement, et celles qui ont réussi, au prix d'un grand effort, à entrer à Sèvres ou à Fontenay, y perdent tout : la foi avec l'habitude des pratiques, qu'elles le veuillent ou non. Bien entendu, on ne leur impose rien qui, de près ou de loin, ressemble à une abjuration ; la religion n'est pas traquée maladroitement : elle se dissout peu à peu par l'effet des traditions de la maison transmises de promotion en promotion.

Au début, il a bien fallu quelques habiletés pour semer et entretenir la défiance de la discipline catholique : elles n'ont point fait défaut, et la manœuvre a été tellement adroite qu'il n'y a plus présentement qu'à laisser courir. Si la première directrice de Sèvres, si le premier directeur de Fontenay (car pendant vingt ans l'on a jugé opportun de mettre un homme à la tête de Fontenay) revivaient aujourd'hui, et qu'ils voulussent combattre le rationalisme athée auquel ils ont préparé les voies, ils y perdraient leurs peines <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. Pécaut, et son successeur, M. Steeg, n'eurent que le titre de direc-

Le mal est plus grand, peut-être, à Fontenay qu'à Sèvres et, certainement, ses conséquences sont pires. Les enfants qui fréquentent les établissements d'enseignement secondaire sont bien mieux défendus contre de malsaines doctrines que la clientèle des écoles primaires. Ils ont de la lecture, leur milieu les soutient ; de plus, les parents sont là, dont beaucoup ont gardé le sens de la religion, et la crainte des parents peut être pour les maîtres le commencement de la sagesse. Ce n'est pas à dire que tout soit bien dans les lycées ; mais l'on n'oserait pas y proférer les blasphèmes qui sont monnaie courante aujourd'hui dans les écoles primaires. Là, point de gêne du côté des parents, une faible défense du côté des enfants, et l'on en profite pour lâcher des sophismes matérialistes, sous une forme généralement inepte, mais propre à frapper l'auditoire.

C'est une indignité, imputable principalement à la formation même des maîtres, à l'esprit que leurs propres maîtres leur ont apporté, tout frais, de Saint-Cloud et de Fontenay. Ainsi, ces deux écoles ne sont pas seulement inutiles, en tant que rouages administratifs, elles sont dangereuses pour la moralité publique.

## VII

Aux jeunes filles, peu soucieuses de renoncer à la religion et d'abandonner ses pratiques, il restait au moins la ressource de l'enseignement libre, où beaucoup trouvent d'honorables moyens d'existence. La confiance que tant de familles accordent aux institutions privées, préférablement aux institutions de l'État, n'a pas seulement pour motif l'appréhension de la « neutralité » universitaire ; elle est largement justifiée par l'invariable usage de faire autant — sinon davantage — pour les plus faibles élèves que pour les meilleures, et par la proportion élevée des succès remportés aux examens officiels.

L'État, en fondant les lycées et les collèges de jeunes filles, s'est posé en rival de l'enseignement libre, ce qui était assurément son droit ; mais, pour lancer ses institutions, il a multiplié les bourses et les demi-bourses, et le procédé est médiocrement honnête. Le marchandage électoral devait élargir encore la gratuité de faveur dans l'enseignement secondaire et, tel père de famille, léger de scrupules, peut aujourd'hui faire élever ses filles — comme ses fils — sans qu'il lui en coûte rien. Rappelons, sans

teur des études. Mais il est indéniable que leur influence, et particulièrement celle de M. Pécaut, était prépondérante à Fontenay.



y insister, les écoles primaires de choix, luxueusement installées, dont la clientèle mal vêtue est écartée, et où l'instruction, sous le prétexte que les normaliennes viennent s'y exercer au professorat, est organisée de façon à satisfaire les plus difficiles. Là, des parents, beaucoup plus qu'à leur aise, profitent d'une gratuité de droit spécialement avantageuse. Enfin, des subventions, données à des cours en accord avec les sentiments officiels, permettent à ces établissements, derrière lesquels l'Etat se dissimule, de faire une concurrence déloyale aux cours libres.

D'une telle situation, l'enseignement privé se tirait encore : il fallait aviser. La loi dont la discussion est proche et l'adoption certaine, étranglera l'enseignement privé, non pas précisément par les exigences nouvelles relatives aux diplômes et la complication des formalités, mais parce que la condition imposée aux directeurs, directrices, professeurs des deux sexes, âgés de moins de quarante-cinq ans, de se mettre en règle avec la loi dans l'espace de trois années, est inexécutable, et le demeurera, même si le délai est allongé.

Ce n'est pas à des gens occupés souvent du matin jusqu'au soir que l'on doit imposer le travail d'une préparation d'examens. Nombre de professeurs ne pourront pas, par raisons pécuniaires, se rendre libres pour vaquer à leurs études personnelles, et les directeurs, sous peine de voir crouler leurs maisons, ne pourront pas s'en désintéresser une partie de la journée.

Il reste les vacances ; mais si le surmenage de ces deux mois s'ajoute au surmenage de l'année, alors les affections nerveuses, l'anémie, la tuberculose auront beau jeu.

L'enseignement féminin libre, ainsi que l'a très justement fait observer M. Le Bidois au congrès de la société générale d'éducation et d'enseignement, est le plus menacé par la crise, et la récente fondation d'écoles normales privées répond à une évidente nécessité. Ces écoles aideront, en tant qu'il sera possible, le personnel de l'enseignement libre à faire face à la loi, et créeront un nouveau personnel appelé à rendre plus tard d'éminents services.

Mais l'Etat compte bien que l'application de la loi mettra dans l'enseignement privé une désorganisation temporaire dont il profitera. C'est même pour cela, et uniquement pour cela, que la loi a été faite. L'on n'aurait pas le droit de le dire ni de le penser, si le projet visait seulement les établissements nouveaux et l'entrée de professeurs nouveaux dans des institutions anciennes. Mais, en exigeant des établissements anciens ce que le simple bon sens indique qu'ils ne peuvent pas donner, les auteurs de la loi ont rendu leurs intentions manifestes.

## VIII

Maints féministes, dont beaucoup déplorent la mesure brutale qui va jeter sur le pavé un nombre considérable d'institutrices très méritantes, et faisant d'excellente besogne avec un modeste grade, voient cependant une compensation aux déboires individuels dans l'accroissement d'instruction, général et rapide, que provoquera la loi Briand sur l'enseignement secondaire privé.

Les lobes du cerveau féminin vont-ils se développer par l'effet de cette nouvelle culture? Ce serait attribuer une grande vertu au baccalauréat : l'examen « ondoyant et divers » par excellence. Et quand le progrès intellectuel serait assuré, en sortira-t-il un gain moral? Non, certainement. Alors, il n'y a rien de fait. La France ne décline pas faute de savoir, elle s'affaisse faute de principes; et si les femmes essayent de réveiller l'amour-propre national et de relever la dignité privée, ce n'est point le brevet de scolarité ou même le diplôme de licence qui les y aidera.

Qu'elles s'avancent pourtant, le plus qu'elles le pourront, dans les études auxquelles on les convie : par nécessité d'abord, et aussi parce qu'il est d'une mauvaise politique de boudier les innovations traîtresses. Il y faut entrer résolument; c'est le meilleur moyen de détruire les effets que leurs auteurs s'en étaient promis.

Mais aussi, qu'elles réagissent, d'instinct et de volonté, contre la spécialisation, où l'exercice des hautes carrières libérales, l'habitude de l'érudition et la pratique de la science menacent de les entraîner. La spécialisation, qui favorise l'expansion du génie masculin, est contraire à la nature du génie féminin, dont la variété et la remarquable souplesse excluent la profondeur. Telle femme vague le matin aux soins vulgaires du ménage qui, le soir, brille par l'élégance la plus aisée. Elle opinera très sensément sur un grave sujet et, sans transition, dissertera sur la mode. Les femmes s'adaptent presque sans peine à toutes les besognes, à tous les milieux, à toutes les conversations, à toutes les études.

La sûreté de son tact, la vivacité de sa compréhension a permis à M<sup>me</sup> Geoffrin, presque illettrée, de gouverner une société d'écrivains, de philosophes, de savants, qui ne se seraient jamais imposés à leur temps si la spécialité, propre à chacun d'eux, n'avait été disciplinée par l'aptitude d'ensemble d'une femme. Mais, d'une façon directe et personnelle, les femmes n'ont encore fait leurs chefs-d'œuvre dans aucun genre. Joseph de Maistre l'a dit. Le passé justifie cet arrêt, le présent n'y contredit point;

l'avenir l'infirmiera-t-il? Beaucoup le croient, en conséquence de l'évidente facilité des femmes à s'assimiler des matières auxquelles nulle tradition ne les avait préparées et de la multiplication des talents littéraires.

Les femmes n'étant entrées que d'hier dans la science, il est difficile de prévoir les services qu'elles y pourront rendre. Le renom de Sophie Kovalewsky, de Sophie Germain qui avaient devancé le mouvement, une autre célébrité toute moderne dont il a été déjà parlé, ne sont pas la preuve que les femmes auront un jour leurs Newtons, leurs Lavoisiers, leurs Pasteurs. Le génie créateur de premier ordre, qui leur a été jusqu'ici refusé dans toutes les branches de l'art et de la littérature, va-t-il se révéler dans la seule catégorie de travaux où leur esprit, jusqu'à présent, ne s'était point appliqué? Cela paraît peu vraisemblable. Et quant à l'accroissement des vocations littéraires, il s'explique par des causes économiques au moins autant que par un progrès intellectuel.

Les femmes ont toujours écrit dans tous les temps et dans tous les pays : le féminisme actuel n'a rien innové sur ce point; seulement, les femmes, jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, plaçaient très difficilement leur « copie » parce qu'une prévention pesait sur les « bas-bleus », laquelle s'était d'ailleurs fort affaiblie avant l'entrée en scène du féminisme, et parce que les moyens de produire la prose ou les vers étaient maigrement mesurés à tous les débutants. Le perfectionnement des machines, la suppression d'impôts spéciaux ont centuplé le nombre des journaux et des périodiques de seconde main : de là, des débouchés inattendus. Les femmes ont eu part à cette aubaine; les mieux douées, les plus travailleuses, les plus chanceuses parfois se sont ainsi fait connaître, qui n'en auraient pas trouvé l'occasion il y a cinquante ans.

La profession est fort recherchée, elle est si tentante! Insinuez donc qu'elle bat son plein, parlez de la surproduction, si menaçante pour les écrivains de moyenne valeur, vous serez bien reçu des postulantes au succès d'estime et d'argent! Vivre de sa plume : c'est bientôt dit. La vérité est moins pimpante.

Au théâtre, les femmes se montrent d'une rare incapacité; la plupart ont le bon sens de délaissier un genre qui ne leur promet que déboires. En revanche, la poésie est, et a toujours été, cultivée avec honneur — et sans profit pécuniaire — par les femmes. Mais, à part Sapho, de lointaine mémoire, et que l'on admire par tradition, son œuvre entière ayant péri, nulle poétesse ne brille au premier rang, et celles que par bienveillance ou flatterie l'on

a hissées au second, étaient fort éloignées d'y pouvoir prétendre et ne s'y sont pas maintenues.

La grande prétention des femmes auteurs, aujourd'hui, c'est le roman et, sans rechercher si certaine facilité de principes et des hardiesses de plume ont pu contribuer à la réputation du roman féminin, on doit reconnaître que cette prétention est des mieux justifiées. Toutefois, le mot de génie serait là encore déplacé, et tout le monde le sent, à commencer par les romancières elles-mêmes.

En somme si, dans la littérature, plusieurs femmes se sont égalées aux meilleurs écrivains, une seule œuvre, sortie d'une plume féminine, a victorieusement supporté l'épreuve du temps : ce n'est pas le bagage de George Sand ni celui de M<sup>me</sup> de Staël, mais la correspondance de la marquise de Sévigné. A quoi M<sup>me</sup> de Sévigné doit-elle sa gloire impérissable? A la puissance créatrice de son esprit? Elle n'a rien inventé. A la justesse de sa critique? Ses jugements, influencés par sa sensibilité, sont souvent faux. Elle en est redevable à cette aptitude particulière aux femmes d'entrer naturellement dans toutes sortes de choses, de mener de front des occupations très différentes : d'où vient la richesse de sa matière littéraire qu'un génie personnel d'écrivain lui a permis de fixer vivante sur le papier. Aucune femme ne s'est moins spécialisée que M<sup>me</sup> de Sévigné : cette illustration de notre littérature n'est pas, à proprement parler, un auteur.

Soit, répliqueront les féministes. Admettons avec Joseph de Maistre que les femmes soient incapables de produire un chef-d'œuvre authentique; elles peuvent prétendre, au moins, à une demi-célébrité et c'en est assez pour soutenir les bonnes volontés et contenter l'amour-propre. Enfin, les conditions d'existence sont devenues plus dures pour les femmes de la classe moyenne ou, pour mieux dire, elles ont changé. Le mariage est aujourd'hui difficile aux jeunes filles mal dotées, et la perspective de vieillir à l'arrière-plan dans leurs familles ne leur sourit point. Alors, elles s'évertuent pour conquérir, avec l'indépendance, une légitime autorité personnelle et, fatalement, elles se spécialisent, parce que pour lutter contre la concurrence masculine il faut bien emprunter aux hommes leurs méthodes de travail.

Tout cela est juste. C'est, en effet, la petite bourgeoisie qui grossit le contingent des haut diplômées : érudites, savantes, avocates, doctresses. La vanité n'est pas aussi souvent qu'on le croit le mobile des vocations, et qui veut la fin veut les moyens.

Mais, tout en sortant par nécessité ou spéciale convenance des voies ordinaires, on peut s'appliquer à conserver dans leur inté-

grité, au milieu de nouvelles occupations, en dépit de nouvelles mœurs, les caractères qui font la gloire et le charme de la femme.

C'est, d'abord, le sens pratique que menace l'accaparement de l'esprit par des études ou des intérêts absorbants. Les femmes ont l'instinct plus que l'entendement des choses : elles raisonnent mal et jugent bien. Quel dommage si, en courant après la logique, elles allaient perdre la délicatesse et la sûreté de leur tact !

Une autre qualité, qui est essentiellement particulière aux femmes, c'est une merveilleuse défense contre l'ennui. Un homme est plus ou moins désemparé dès qu'il échappe à son occupation principale. Louis XIV travaillait huit heures par jour et ne savait où se prendre le reste du temps. Une femme, selon la formule ancienne, n'a pas généralement de principale occupation : elle en a un grand nombre qui la sollicitent l'une après l'autre et la mènent sans fatigue au bout de la journée, à cause de leur variété et de la faible tension d'esprit qu'elles requièrent. Il n'est point paradoxal de supposer qu'une femme, parce qu'elle sera devenue spécialement propre à quelque chose, cessera de demeurer propre à tout et, par conséquent, connaîtra des moments de vide et d'ennui.

N'oublions pas l'élégance : elle n'a rien de commun avec la coquetterie. Si les grades et l'exercice des fonctions masculines faisaient tort à celle-ci, il n'y aurait rien à regretter ; il est à craindre que ce soit celle-là surtout qui en pâtisse. Oh ! les coiffures, les waterproofs, les mains dégantées, les bérets des habituées de cours et d'amphithéâtre !

Enfin, c'est l'amour et l'amour-propre du chez soi, l'attachement à son logis et à ses meubles, dont on ne louera jamais trop la précieuse influence, qui risque de s'émousser au contact de hautes spéculations intellectuelles.

Toutes les Françaises, — car c'est assez de parler de nous, — sont disposées à s'enorgueillir de l'avancement de quelques-unes ; mais, s'il entraîne une diminution de la valeur propre féminine, elles estimeront que les brèches faites au domaine masculin ont coûté bien cher. Donc, ne rien abandonner de son lot, en empiétant un peu sur celui du voisin, c'est l'idéal que doit se proposer une bonne féministe.

E. ANGOT.

---



# LA CONFÉRENCE DE BERNE

ET

LES RELATIONS DE FRANCE EN ITALIE PAR LA SUISSE •

---

La Conférence de Berne, qui s'est réunie le 1<sup>er</sup> juin (elle devait se réunir un mois plus tôt), a heureusement terminé ses travaux et a abouti à une convention signée le 10 juin sur toutes les questions qui lui étaient soumises, tandis qu'à la première Conférence de Berne (16 mars 1908) les représentants de la France et ceux de la Suisse n'avaient pu se mettre d'accord. Cet heureux résultat donne un démenti aux prévisions des pessimistes qui assuraient que cette première Conférence s'était ajournée *sine die*, et que l'accord était impossible. En effet, la compagnie française (l'Est), demandait la construction d'une ligne avantageuse, mais en territoire suisse : le Moutier-Granges, et les chemins de fer fédéraux (C. F. F.) en demandaient une autre, mais sur territoire français; le jeu des intérêts était entre-croisé. On doit ce résultat à l'activité de ses membres, tant du côté des C. F. F. et de la Suisse que des représentants français, à leur esprit de conciliation, à leur désir d'aboutir; on le doit aussi à l'autorité du chef de la délégation française, M. Charles Laurent<sup>1</sup>. Cette entente définitive ne peut que gêner ceux qui avaient intérêt à opposer la France et la Suisse pour arriver à « se passer » de celle-ci dans nos rapports avec l'Italie, comme ils l'avaient crié bien haut dans des interviews aussi malhabiles que discourtoises; elle réjouira tous ceux qui ont pris la question non du point de vue des inté-

<sup>1</sup> Voici quelle était la composition de la Conférence, au sujet de laquelle la presse a donné parfois des indications fantaisistes : délégation française : MM. Charles Laurent, Sergent, Mocquery, Fontaneilles et de Billy; délégation suisse : MM. von Arx, Winckler, Weissenbach, Colomb, Stockmar, Pestalozzi. Secrétaires : Bozon et Cosson.

rêts locaux, mais du point de vue technique, commercial et de l'intérêt général, tous ceux qui, au delà de cette question, en somme spéciale et passagère, des voies d'accès du Simplon dans la traversée du Jura, voient dans l'aboutissement de la Conférence le gage d'une entente plus étroite avec un pays auquel tout nous lie, depuis les souvenirs de la guerre et la reconnaissance contractée jusqu'à l'intérêt bien entendu de notre commerce d'exportation. Notre politique, en particulier notre politique douanière avec la Suisse, n'a pas toujours été heureuse ni adroite, et l'on se souvient encore, de l'autre côté du Jura, de la rupture commerciale de 1892 et des tracasseries auxquelles elle a donné lieu de part et d'autre de la frontière; elle a affecté surtout le marché de Zurich, et il n'y a pas à douter que le changement de ton des journaux de Zurich à notre égard ne date de là; notre représentation en Suisse n'a pu avoir, par suite des changements fréquents du titulaire de notre ambassade, la continuité de vues que la présence à demeure de M. de Bülow, le frère du chancelier, comme ministre, à Berne, assurait aux rapports de la Suisse et de l'Allemagne, et il semblait aux plus avertis que la Suisse, partagée envers l'Allemagne entre deux sentiments contraires, fût plus sensible au prestige allemand qu'à la menace allemande. Les échecs successifs des négociations entamées depuis 1902 à propos du Frasné-Vallorbe, dans lesquelles le gouvernement français prétendait ne pas être lié par la signature donnée par la Compagnie P.-L.-M., le 14-15 octobre 1902, à l'accord conclu avec la Compagnie du Jura-Simplon, par conséquent, avec les C. F. F., ses héritiers, les tergiversations dont le Conseil fédéral sentait vaguement les instigateurs à Paris, tout cela avait abouti à créer dans les conseils de la Confédération un état d'esprit de moins en moins tourné vers la conciliation, et dont l'intransigeance se manifeste dans les réponses données soit à Paris, soit à Genève, au sujet de la Faucille et des autres traversées du Jura; toutes revenaient à peu près à ceci : qu'on exécute immédiatement le Frasné-Vallorbe, et l'on causera ensuite. Bien entendu, cette attitude était exploitée à Paris par ceux mêmes qui l'avaient provoquée. Il a fallu les événements de ces mois derniers, en particulier ce qu'on a appelé « la guerre des farines » avec l'Allemagne, conflit économique très grave, pour réveiller, aussi bien dans la Suisse allemande que dans la Suisse romande, les susceptibilités des confédérés et les pangermanistes, — il y en a en Suisse, — ont perdu beaucoup de terrain, d'autant plus que la cause du conflit, — la Suisse étant tributaire de l'étranger pour son blé, — est une cause durable. L'accord conclu ces jours

derniers à Berne aura pour effet d'accentuer encore la détente, et l'on peut rendre aux ingénieurs qui ont représenté la France dans les pourparlers préliminaires tenus aussi à Berne cette justice qu'ils n'ont pas travaillé seulement pour les intérêts respectifs de leur Compagnie, mais qu'ils ont collaboré à une œuvre de grande politique française.

## I

## LE SIMPLON ET LA FRANCE

La Conférence de Berne, dont le principal objet était le partage du trafic à l'entrée du territoire suisse, à Delle, entre la nouvelle ligne à construire sous le Jura, Moutier-Granges ou Moutier-Longeau, et l'ancienne ligne Moutier-Sonceboz-Bienne exploitée aujourd'hui par les C. F. F., a été amenée en fait à se prononcer sur l'ensemble des voies d'accès du Simplon à travers le Jura, voies existantes, à construire ou en projet.

Les C. F. F., qui tiennent, à Delle et à Bienne, les deux extrémités du raccourci à construire à partir de Moutier, pouvaient le rendre inutile à l'avance en menaçant d'acheminer les marchandises par les lignes existantes, qui leur appartiennent. Il a donc fallu se mettre d'accord au préalable sur le principe même de la construction de cette ligne, prolongement naturel du Loetschberg, indispensable à sa vitalité, mais dont les C. F. F. avaient, on s'en souvient, formellement condamné l'opportunité.

La France et la Compagnie de l'Est, au contraire, tenaient avant tout à ce raccourci et faisaient de son exécution et d'un partage équitable du trafic entre le Loetschberg et le Gothard, la condition *sine qua non* de leur acquiescement aux propositions du Conseil fédéral et des C. F. F. Ceux-ci, de leur côté, avaient à demander à la France l'exécution d'un autre raccourci, à travers le Jura, le Frasnè-Vallorbe, qui doit accroître la zone d'attraction du Simplon dans la même mesure que le Moutier-Granges, celle du Loetschberg. L'adoption de ces deux projets, qui sont le corollaire l'un de l'autre, ne pouvait exclure la prise en considération du projet genevois de la Faucille, présenté au nom de l'Etat de Genève par le Conseil fédéral, avec mission d'en demander la réalisation et de fixer un délai maximum. On peut dire que si la Conférence a abouti, c'est que les trois projets ont été présentés ensemble. C'est par ce biais que la question des voies d'accès au Simplon s'est posée à nouveau tout entière.

Nous ne reviendrons pas ici sur la discussion des avantages comparés de ces trois lignes, que nous avons faite ailleurs en son temps, et qui paraît épuisée. Tant que la discussion technique et la justification financière avaient été éludées, et que le public avait été fait juge de projets plus ou moins chimériques, il pouvait rester aux perceurs de montagnes quelque espoir. Du jour où une commission d'hommes du métier était appelée à se prononcer et dans une ville où les influences de « groupes » ne pouvaient avoir accès, on devait descendre du rêve dans la réalité <sup>1</sup>. Nous voulons montrer dans cette étude le jeu des combinaisons et des intérêts par suite desquels le Moutier-Granges et le Frasnè-Vallorbe étant solidaires l'un de l'autre, l'adoption de l'un entraînait celle de l'autre.

Il faut avouer que, depuis que le Simplon est ouvert à la circulation (1<sup>er</sup> juin 1906), la France, et, par conséquent, les C. F. F., tributaires pour le Simplon du trafic que leur amène le réseau français, n'en ont pas tiré tout le parti ni l'utilisation en vue de laquelle la Suisse et l'Italie l'avaient construit. Après l'avoir présenté trente années durant comme une voie française de France en Italie rivale de la voie allemande, le Gothard, œuvre personnelle de M. de Bismarck, — nous l'avons délaissé, nous n'avons pas créé de voies d'accès directes à son usage, ce qui représentait pourtant une dépense infime à côté des sacrifices consentis par la Suisse et l'Italie. Pourtant, dès le 21 juin 1870, on avait proposé au Corps législatif de lui voter une subvention, en réponse à l'initiative prussienne en faveur du Gothard, et dans une séance fameuse, en 1873, Gambetta, reprenant cette idée, proposait de lui accorder 5 millions pendant douze ans. Il fut suivi par 120 députés qui voyaient dans ce subside une première revanche prise sur l'Allemagne. Ces belles déclarations n'eurent pas de suite. A cette époque, Cézanne, représentant des Hautes-Alpes et ingénieur réputé, penchait personnellement pour une percée du mont Genève vers Marseille, et il fit rejeter le crédit. Dans la suite, le Simplon eut pour adversaire discret Genève, qui lui opposa pendant vingt ans le Mont-Blanc, — la Faucille n'était pas encore inventée, — et réussit du moins à partager les com-

<sup>1</sup> Nous ne pouvons que renvoyer à nos articles, d'un caractère trop technique pour pouvoir être résumés ici, et à ceux de M. Jean Brunhes, qui a fait devant le public le « procès » de la Faucille et a peu à peu retourné l'opinion, en majorité acquise au début à ce « grand projet ». La liste des « convertis » de la Faucille serait encore plus longue aujourd'hui que celle qu'il a dressée. (Voy. *Revue économique internationale* février 1906.)

missions d'enquête, si bien que la France n'opta ni pour l'un ni pour l'autre et ne donna pas un sou pour le Simplon, même lorsqu'il fut décidé. Cette abstention justifie bien quelques sacrifices, maintenant que nous voulons, avec raison, l'utiliser à notre profit. On aurait pu, du moins, du jour où le tunnel fut attaqué, — et Dieu sait si des accidents de tout ordre en retardèrent l'ouverture, le percement dura sept ans (août 1898-24 février 1905), — lui aménager à temps des voies d'accès du côté français, sous le Jura, prêtes à entrer en service le jour où le tunnel serait ouvert.

Les mêmes influences qui avaient opposé en France le Mont-Blanc au Simplon et écarté du Simplon la subvention française, se retrouvèrent pour opposer à la correction de la ligne existante entre Frasné et Vallorbe un tracé en tunnel sous le Jura, prenant jour par les vallées, dont le moindre inconvénient était de mettre Milan à 23 kilomètres plus loin de Paris que la ligne actuelle, non corrigée. Elles réussirent, pendant tout juste dix ans, — c'est en 1899 que le comité de la Faucille se constitua à Genève, — sinon à faire endosser par la France la construction d'une ligne nouvelle, du moins à empêcher la correction Frasné-Vallorbe, peu coûteuse pourtant, d'aboutir. Et nous nous retrouvons, en 1909, au même point qu'en 1873 et au 21 juin 1870, en possession de la même ligne par Pontarlier, alors que, dans l'intervalle, le plus grand tunnel des Alpes et du monde a été percé sans nous. Cette ligne ne répond nullement au rôle qui lui incombe aujourd'hui, par surprise, de servir de voie d'accès au Simplon. Quand la Suisse obtint, peu avant 1870, de Napoléon III, de relier directement Lausanne, alors petite ville de 20 000 âmes, à la France, la Compagnie P.-L.-M., chargée de construire le raccord entre Pontarlier et Vallorbe, étudia un tracé aussi économique que possible, et le traita comme une ligne d'intérêt local avec des pentes de 25 pour 1000 ; son point haut a 1012 mètres et des courbes de très faible rayon. C'est sur l'intervention personnelle de l'empereur, qui voulait être agréable à la Suisse, que le profil ne fut pas établi partout à 25 pour 1000. Voilà pourquoi la ligne actuelle par Pontarlier n'est nullement propre à un grand trafic international, et ne peut constituer une voie d'accès au Simplon.



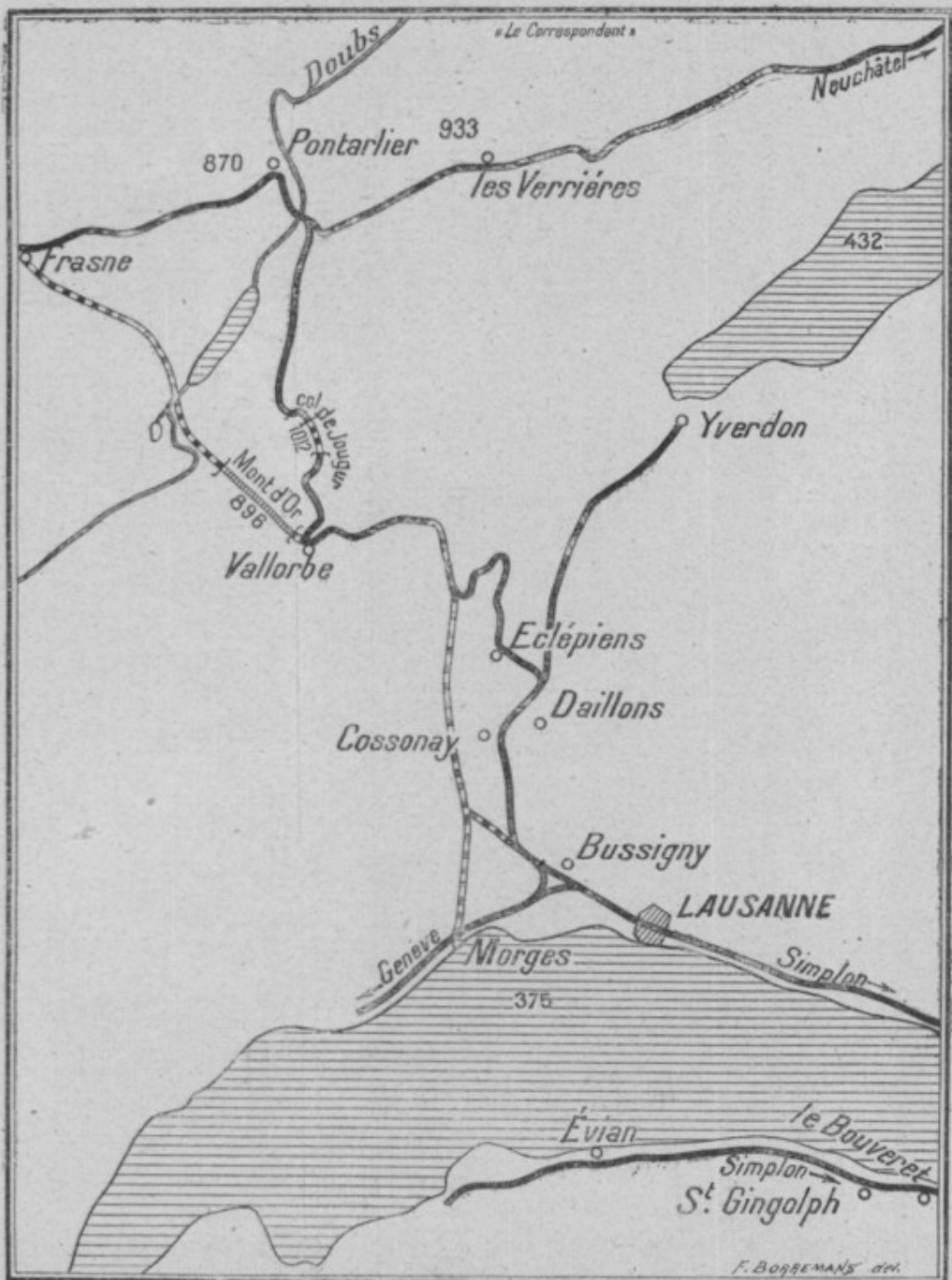
## II

L'UTILISATION DU SIMPLON ET DU LÖETSCHBERG PAR LA FRANCE.  
VOIES D'ACCÈS DIRECTES A TRAVERS LE JURA

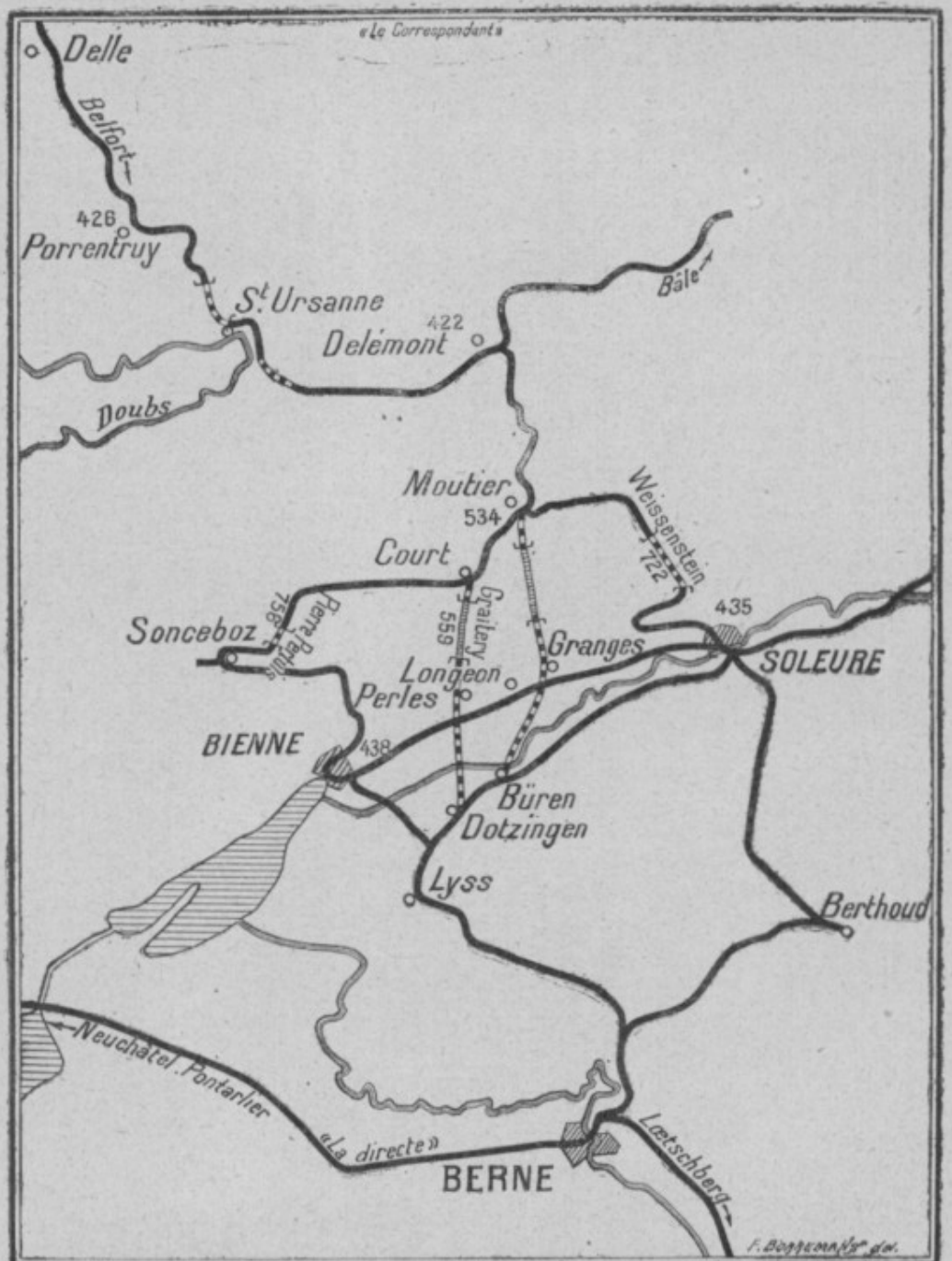
Cet historique, outre son intérêt propre, est une explication de l'état de choses actuel. Il nous permet de comprendre le détournement du trafic français, au détriment de la ligne de Pontarlier, Lausanne et du Simplon, malgré la bonne volonté du P.-L.-M.

Nous comprendrons pourquoi les C. F. F. ont si grandement besoin du Frasnè-Vallorbe, qui ne constitue pour nous qu'une commodité de plus, quelle importance avait ce gage aux mains des représentants français à Berne pour obtenir des C. F. F. la concession et l'alimentation en trafic d'une ligne, le Moutier-Granges, qui leur fera plutôt du tort. Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur une carte de la distribution du trafic en France, telle que celle qu'ont donnée les *Questions diplomatiques et coloniales* le 1<sup>er</sup> août 1905, accompagnant l'article de M. R. Pinon et qui n'est que la traduction graphique des barèmes dont se servent les grandes Compagnies pour le partage du trafic et l'acheminement des marchandises selon la loi de la plus courte distance.

Cette carte ne tient naturellement pas compte du Löetschberg, qui n'est pas construit, qui n'était même pas commencé, et encore moins du Frasnè-Vallorbe. La zone d'attraction de la ligne par Pontarlier vers le Simplon serait dans l'avenir plus réduite encore, au profit du Löetschberg. Voici comment se répartit le trafic des diverses régions de la France, au point de vue de leurs relations avec Milan et l'Italie du nord. Tout le sud de la France, avec ses ports de Bordeaux et de Marseille, a pour débouché naturel le Mont-Cenis. La zone frontière du nord-est, avec Dunkerque et Calais, Bâle et le Gothard; c'est cette zone qui sera dérivée vers le Simplon par le Löetschberg, ainsi qu'une partie de la zone suivante. Tout le reste de la France est tributaire du Simplon, mais par deux portes de sortie différentes, Pontarlier et Saint-Gingolph (rive sud du Léman) : par Pontarlier, le trafic de la région parisienne et des ports de la Manche, de Boulogne à Cherbourg; par Saint-Gingolph, les provinces du centre et les ports depuis Saint-Malo jusqu'à Saint-Nazaire. On ne peut qu'être frappé, en considérant l'étendue respective de ces zones, de l'immense surface drainée par le Mont-Cenis, à peu



RACCOURCIS DANS LE JURA VAUDOIS.



RACCOURCIS DANS LE JURA BERNOIS.

près toute la moitié sud de la France, et de l'étroitesse de la zone dont les marchandises vont alimenter le Simplon par Pontarlier, zone qui comprend encore, dans l'état actuel des choses, Amiens, Châlons, Troyes, Chaumont, mais qui va être réduite de moitié par le Lœtschberg. Le Simplon ne reçoit donc que le trafic qui lui arrive par Pontarlier et par Saint-Gingolph, et dans quelques années ce trafic lui arrivera en partie par une autre voie.

D'autre part le trafic viâ Saint-Gingolph est moins avantageux pour la Suisse que le trafic viâ Pontarlier, puisque la ligne de la rive sud du Léman est aux mains du P.-L.-M., et que les wagons entrés par Saint-Gingolph font un tiers du trajet en moins sur territoire suisse que ceux arrivant par Pontarlier. Le P.-L.-M. a donc tendance à acheminer plutôt ses marchandises par Saint-Gingolph, pour les garder plus longtemps sur son réseau. Ici intervient en outre un nouvel ordre de considérations, le profil des lignes et l'état des voies, la voie simple ou la double voie, qui font que le Simplon est bien loin de recevoir tout le trafic qui devrait passer par Pontarlier ou Saint-Gingolph. Que devient donc dans ce cas le principe si rigoureux de la plus courte distance? On l'observe, mais au point de vue des taxes à percevoir, calculées sur la base de la distance minimum, les compagnies restent libres d'acheminer en fait les wagons par l'itinéraire le plus long, si les autres sont encombrés ou défectueux. L'essentiel est que l'expéditeur paye *comme* s'ils passaient par le plus court. Nous connaissons l'état précaire de la ligne de Pontarlier. Celle de Saint-Gingolph est, si cela se peut, plus mauvaise encore, resserrée qu'elle est entre la frontière suisse et le Salève. Supposons supprimée cette dernière; la zone qu'elle dessert, y compris Nantes et Saint-Nazaire, reviendrait encore au Mont-Cenis et non pas au Simplon par Pontarlier. On s'explique qu'en fait le P.-L.-M. dirige la majeure partie de ses marchandises pour l'Italie par le Mont-Cenis, qui, par suite de toutes ces circonstances, et grâce à sa double voie en France, étend démesurément vers le Nord sa zone d'attraction.

Ainsi la zone d'influence propre du Simplon, par Pontarlier, est moins étendue encore en fait qu'en droit, par suite d'un tracé et d'un profil défectueux, en attendant que le Lœtschberg la réduise de moitié. Actuellement, le P.-L.-M. a un avantage à faire passer par le Mont-Cenis des marchandises qu'il devrait acheminer par Pontarlier et le Simplon, tout en y perdant 88 kilomètres de taxes, tant cette ligne du Jura est défectueuse. C'est autant de perdu pour les C. F. F., et l'on s'explique que pendant

longtemps il ne passa qu'un train de marchandises par jour sous le tunnel<sup>1</sup>.

Il y a loin de cette réalité aux espoirs longtemps caressés. C'est pour les nouveaux possesseurs du tunnel, pour les C. F. F., héritiers du Jura-Simplon, pour la Suisse tout entière, une grosse déception. Si les marchandises du P.-L.-M. continuent à passer par le Mont-Cenis, si le Loetschberg vient soutirer aux C. F. F., en même temps qu'une part du trafic du Gothard, une part du transit par Pontarlier, que restera-t-il du trafic au *tunnel* du Simplon et surtout à *la ligne* du Simplon par le Valais? La cause de tout le mal? Simplement le mauvais état de la voie entre Frasné et Vallorbe, les pentes, les courbes, les neiges, les 1000 mètres à monter, le rebroussement de Vallorbe. Petite cause, pour un si grand mal, et il est si facile d'y remédier par la correction que nous indiquions entre Frasné et Vallorbe! Supposons percé le tunnel de 6400 mètres sous le Mont-d'Or, et la question change d'aspect. D'abord le raccourci est de 17 kilomètres, ce qui annexe à la zone actuelle d'attraction de Pontarlier la plus grande partie de la zone plus au sud, relevant de Saint-Gingolph. Ensuite cette zone de Pontarlier, ou plus exactement de Vallorbe, puisque le raccourci laisse de côté Pontarlier, ne sera plus captée vers le Nord par celle du Loetschberg. Voilà quelle devient *en droit* l'étendue de la zone desservie par Vallorbe et le Simplon. En fait, c'est la situation actuelle qui se trouve renversée au profit du Simplon, c'est le privilège du Mont-Cenis qui passe au Frasné-Vallorbe, mieux tracé, avec sa double voie et sa faible altitude de 896 mètres. Dans ces dernières années, le coefficient d'exploitation du Mont-Cenis s'est élevé de 40 à 50 pour 100; à cause des pentes de 30 pour 1000 entre Saint-Michel et Modane, il faut deux locomotives pour remorquer les convois.

Nous avons bien le droit de dire qu'on n'avait pas tiré du Simplon tout le parti possible, et nous savons maintenant pourquoi les dispositions n'étaient pas les mêmes du côté suisse et du côté français en arrivant à la Conférence. Pour la France, pour le P.-L.-M., le Frasné-Vallorbe est surtout une solution élégante de la traversée du Jura, leur manière de reconnaître

<sup>1</sup> Nous devons à l'obligeance de l'Administration des C. F. F. le relevé suivant du mouvement des voyageurs et des marchandises par le Simplon :

|                                         | Voyageurs. | Marchandises.  |
|-----------------------------------------|------------|----------------|
| 1906 (au 1 <sup>er</sup> juin). . . . . | 266 000    | 26 385 tonnes. |
| 1907. . . . .                           | 365 000    | 75 928 —       |
| 1908. . . . .                           | 376 000    | 81 689 —       |



l'effort fait par la Suisse et l'Italie en perçant le Simplon, un moyen d'écartier la solution radicale de la Faucille, qui ne répond pas à son but. Pour la Suisse, c'est une nécessité pressante et urgente. Il faut alimenter le Simplon en marchandises, au moment où, pour des raisons en partie étrangères au développement du trafic, on va être obligé d'établir la double voie, c'est-à-dire de construire un second tunnel, pour ne pas laisser s'obstruer la galerie déjà percée, au prix d'une dépense supplémentaire de 25 millions. Il faut atteindre le plus tôt possible le rendement de 35 000 francs au kilomètre, qui rend obligatoire le second tunnel.

Cette situation d'attente pouvait se prolonger longtemps. Ce qui vient d'y mettre un terme c'est que le P.-L.-M. et la France, les C. F. F. et la Suisse, ont à compter avec l'entrée en scène d'un facteur nouveau, la ligne des Alpes Bernoises, dont la construction votée par l'Etat de Berne, le 1<sup>er</sup> mai 1906 au moment même où s'achevait le Simplon, a été aussitôt entreprise; quelques mois après on attaquait les travaux du tunnel. On sait comment, grâce à l'initiative de l'Etat de Berne et à l'appui des capitaux français, fut décidée cette percée à travers les Alpes par un tunnel long de 13 500 mètres à 1245 mètres d'altitude, qui ne constitue pas, comme le Gothard et le Simplon, une route nouvelle vers l'Italie, mais qui se branche simplement sur le Simplon pour utiliser, au profit du canton de Berne, une ligne construite pour les cantons romands. C'est uniquement une voie d'accès au Simplon ou mieux une dérivation du Simplon. En raison même de l'appui financier que lui ont prêté en France le syndicat des banques de province, la Compagnie de l'Est, etc., la France ne peut se désintéresser de ses aboutissants et du développement de son trafic. La nationalité du consortium d'entrepreneurs, de la plupart des ingénieurs, le choix d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Zürcher, comme directeur de l'entreprise, indiquent clairement que c'est une affaire française en Suisse, et la pointe d'hostilité dont elle a toujours triomphé, parce que les Bernois en ont fait leur chose, le montrerait aussi. Dès maintenant on se rend compte que le Lötschberg tiendra plus qu'il n'avait promis. Sa raison d'être à l'origine, était d'amener au Simplon, et non plus au Gothard, le trafic de la vallée du Rhin dont l'importance s'accroît chaque année, et d'être en place du Gothard également, le débouché de la Compagnie de l'Est, à Delle, sans rien changer aux courants généraux du trafic international. C'était en somme une dérivation du Gothard au profit du Simplon, qui avait pour les Bernois l'avantage inappréciable de passer par leur



capitale et par leur canton et de placer la ville fédérale, jusque-là à l'écart des voies transalpestres, sur une grande ligne internationale. C'est au cours des travaux, et peu à peu, qu'on s'est aperçu que par le jeu des tarifs calculés toujours sur la base de la plus courte distance effective, le Loetschberg aurait une zone d'attraction plus grande que celle qu'on lui avait attribuée au début, sinon à Berne où l'on a toujours été optimiste, du moins dans le public français. Il est capable de bouleverser, au profit du Simplon et de la Compagnie de l'Est, toute la répartition du trafic en Belgique, bien au delà de notre frontière, et du trafic de l'Angleterre vers l'Italie par la Belgique, en ramenant sur les rails français le courant commercial considérable qui contourne notre frontière du Nord-Est. Au trafic Calais-Milan, Dunkerque-Milan, s'ajoutent de droit celui d'Ostende-Milan, Bruxelles-Milan, puis le trafic Anvers-Milan, même Rotterdam-Milan, en somme les grandes transversales du commerce européen de la mer du Nord vers la Méditerranée, qui passe aujourd'hui par le Luxembourg et les chemins de fer d'Alsace-Lorraine pour aboutir en Suisse à Bâle. Il suffit pour cela de gagner seulement quelques kilomètres dans la traversée du Jura.

Voilà ce que sera le Loetschberg pour la France. Or, à l'heure actuelle, la ligne existante à travers le Jura, par Delle, Moutier, Sonceboz, Bienne, qui suit tous les tours et les détours de vallées longitudinales reliées par des *cluses* étroites, n'est pas plus une voie d'accès vers le Loetschberg que la ligne actuelle par Pontarlier n'est une voie d'accès vers le Simplon. Elle revient plusieurs fois sur elle-même, elle fait deux crochets, l'un vers le nord, à Delémont, l'autre vers le sud, à Sonceboz. Elle escalade le passage de Pierre-Perthuis, à 756 mètres d'altitude, par des rampes de 26 pour 1000 et des courbes de moins de 300 mètres de rayon, le long des gorges si pittoresques, mais si peu accessibles, de la Suze. Enfin, elle n'a qu'une voie, et la pose de la double voie, ce serait 10 millions jetés à l'eau pour une ligne inaméliorable. La vraie correction, c'est, comme pour le Frasné-Vallorbe, un raccourci en ligne droite qui coupe au plus court à travers le Jura, entre Moutier et Granges, par un tunnel sous le Graiterie et le Montoz. Sans ce complément du Moutier-Granges, le Loetschberg n'aura jamais qu'une part secondaire du trafic à Bâle, puisqu'on parle d'améliorer la voie du Gothard par un tunnel de base sous le Hauenstein, et qu'il est de l'intérêt des C. F. F. d'avantager le Gothard qui vient d'être racheté pour la jolie somme de 215 millions. Sans lui, le trafic à Delle ne serait pas accru dans les proportions que l'on prévoit. Si ce raccourci ne se faisait pas, le

Loetschberg ne recevrait de la France, par Delle, que les marchandises en provenance du triangle compris entre Paris et la frontière du nord-est. Grâce au tunnel sous le Jura, les voies d'alimentation du Loetschberg plongent leurs racines, tout le long de la Manche, depuis Dieppe jusque bien au delà de notre frontière, et lui amènent le trafic belge et peut-être tout le trafic anglais vers l'Italie. Il suffit de suivre sur la carte tout ce courant commercial, voyageurs et marchandises divers, débarqué à Ostende, qui fait le tour de notre frontière par Bruxelles, Namur, Luxembourg, Metz, Strasbourg, Bâle, et qui sera dérivé par Lille, Hirson, Nancy, Belfort, Delle, et celui plus considérable encore, débarqué à Anvers, pour comprendre que la réalisation de ce plan s'impose, une fois aperçu dans son ensemble, et que ce n'est pas seulement une solution pour Nancy et la Compagnie de l'Est, mais une solution vraiment nationale.

Tel est le rôle international que le Loetschberg est appelé à jouer. Avant l'initiative bernoise, il semblait que le *statu quo* dans le Jura pouvait se prolonger indéfiniment, la Faucille et le Frasnè-Vallorbe se faisant mutuellement échec. Après dix années d'incertitude, de polémique et de stagnation, c'est réellement l'attaque des travaux du Loetschberg qui a fait aboutir les autres projets, et qui assurera au Simplon le mouvement des marchandises en vue duquel on l'avait construit, alors qu'il est utilisé surtout par les voyageurs. Le Simplon pouvait se concevoir sans le Loetschberg, qui a été imaginé après coup. Mais une fois admise la conception du Loetschberg, qui change la signification du Simplon et en fait un second débouché pour la Suisse allemande et la vallée du Rhin, il faut l'utiliser au mieux des intérêts français et en faire aussi le débouché pour toute la France du nord-est, et pour tout le trafic qui sera ramené par lui sur notre territoire. Ainsi se trouve successivement élargie la conception du Simplon, et sa sphère d'influence. Pour lui amener ce trafic du nord et du nord-est de la France primitivement destiné au Gothard, il faut construire une voie plus courte, à travers le Jura, en territoire suisse. La France a besoin de l'assentiment de la Suisse à ce raccourci, elle a besoin du bon vouloir des C. F. F. pour qu'ils n'en détournent pas le trafic sur leurs lignes. Nous disions que le P.-L.-M. et la France pouvaient attendre et laisser venir les C. F. F. et la Suisse dans le Jura vaudois; mais ici, dans le Jura bernois, c'est la Suisse qui peut attendre les propositions de la Compagnie de l'Est et de la France. Des deux côtés, on possédait un moyen de discussion et un gage d'entente : c'est de cette pénétration des intérêts, imposant des concessions mutuelles, que

la Conférence de Berne est sortie, et c'est sur la base de leur juste conciliation qu'elle a réglé les questions pendantes.

### III

#### LES CLAUSES DE LA CONVENTION DE BERNE (10 JUIN 1909)

En premier lieu, la Conférence de Berne a décidé la construction simultanée des deux lignes de Frasné-Vallorbe et Moutier-Granges; l'accord est valable, à condition d'être ratifié par les Parlements des deux pays, avant le 31 décembre de cette année. On ne peut, en effet, construire l'une de ces voies d'accès sans l'autre, ou l'une avant l'autre, sous peine de mettre la ligne non corrigée dans un état d'infériorité manifeste. Il se trouve, en effet, que, par suite des conventions en vigueur, la nouvelle percée des Alpes bernoises détiendra la plus courte distance, non seulement pour les marchandises du nord de la France, ou pour celles d'Angleterre débarquées entre Boulogne et Anvers ou Rotterdam, mais aussi pour celles de Paris à destination de l'Italie du nord par le P.-L.-M. L'ancienne formule Calais-Milan par Delle, Paris-Milan par Vallorbe ne se trouve plus vraie. Sitôt le Lötschberg percé, ce n'est plus par Pontarlier-Vallorbe que s'établit la plus courte distance entre Paris, le Simplon et Milan, c'est par Pontarlier, les Verrières et la « directe » Neuchâtel-Berne, tracé défectueux à la vérité, mais plus court que l'autre de 10 kilomètres : 826 contre 836. Encore peut-on dire, au point de vue exclusivement français, que le réseau français, le P.-L.-M., n'y perd pas un kilomètre de taxe, mais il n'en est pas de même des cantons romands, Vaud et le Valais, frustrés par cette dérivation vers le Nord qui détourne le transit du Simplon de leur territoire. Est-il juste pourtant, est-il de l'intérêt de la France de laisser ainsi dépouiller nos compatriotes de langue, de laisser perdre aux cantons romands le bénéfice d'un tunnel construit à leur intention et en très grande partie grâce à leurs subventions? Ce serait bien mal les payer de cet effort et de ces sacrifices, d'autant plus que la responsabilité du Lötschberg nous incombe dans la mesure où nous avons fourni les capitaux pour le construire, et on pourrait souhaiter à nos capitaux un emploi autre que celui de détourner le trafic du Simplon de la Suisse française vers la Suisse allemande. Voilà ce qui justifie et ce qui impose la construction à brève échéance du raccourci Frasné-Vallorbe, qui a été adopté en même temps que le Moutier-Granges

et qui mettra Milan à 819 kilomètres de Paris au plus, tandis que par le Lœtschberg, prolongé par le Moutier-Granges, il y en a encore 844. On peut se rendre compte sur la carte que ce raccourci qui coupe le coude vers Pontarlier ramène la ligne Paris-Milan à une ligne presque droite. L'ancienne formule du partage du trafic entre Calais ou Paris et Milan, qui est une formule de justice, restera vraie en fait. La Conférence ne pouvait en décider autrement, ni faire passer un des raccourcis avant l'autre comme plus utile ou plus urgent. Ni la France ne pouvait travailler ainsi contre elle-même, ni le Conseil fédéral consentir à frustrer les cantons romands d'un transit qui leur revient, ni les C. F. F. se laisser dépouiller au profit de la Compagnie nouvelle : n'oublions pas que de Vallorbe à Iselle, toute la ligne du Simplon appartient aux C. F. F., tandis que le Lœtschberg ne lui appartient pas, pas plus que le Moutier-Granges qui va déclasser certaines de ses lignes, pas plus que la « directe » Neuchâtel-Berne. Il est d'ailleurs de l'intérêt bien entendu de Berne et de la Compagnie des Alpes bernoises, comme il est de toute justice de consentir de bonne grâce à la création du Frasnè-Vallorbe. Pour brider les partisans trop exclusifs du Lœtschberg, s'il s'en était trouvé à la Conférence, il n'eût tenu qu'aux C. F. F. de se servir du gage qu'ils avaient en mains, à savoir le partage du trafic. Le Lœtschberg et son prolongement ne communique avec les réseaux étrangers que par l'intermédiaire des C. F. F., il dépend d'eux de diriger à leur gré, et de partager dans la mesure qui leur plaît, le trafic qui leur arrive d'Alsace-Lorraine, de l'Est et du P.-L.-M., aux trois gares communes de Belfort, de Delle et de Pontarlier; ils peuvent n'en livrer au Moutier-Granges qu'une part minime, et par conséquent le rendre inutile. Nous sommes donc en présence de la seconde question posée et résolue par la Conférence, celle du partage du trafic entre le Moutier-Granges et les C. F. F.

Pour le partage du trafic, la Compagnie des Alpes bernoises demandait tout, 100 pour 100, et exigeait au moins 75 pour 100; les C. F. F. n'offraient que 20 pour 100, moins généreux pour le Lœtschberg que pour la « directe » Neuchâtel-Berne, à laquelle ils accordent 75 pour 100 et au Moutier-Soleure, par le Weissenstein, 100 pour 100. Leur défense fut moins vigoureuse que l'attaque, ils ont consenti au partage sur la base de 70 pour 100 et ont même accepté de se charger de l'exploitation de la ligne à prix coûtant. Voilà donc le trafic du Lœtschberg assuré à la porte d'entrée de Delle. La question a été à régler également pour Bâle et le partage avec le Gothard dans une conférence qui a

duré quatre semaines et dont les conclusions n'ont pas été publiées.

La construction simultanée des deux raccourcis étant ainsi décidée et le trafic réparti, reste à savoir qui les construira et aux frais de qui on les construira. On évalue le coût du Moutier-Granges à 18 millions, sur lesquels la contribution de la Compagnie de l'Est serait de 10 millions. Comme elle s'est intéressée pour une part importante au Loetschberg lui-même, comme la banque de Nancy unie au syndicat des banques de province a fait une grande partie du reste, on peut mesurer à l'effort financier de la France et de la région de l'Est, le profit qu'elle espère en retirer.

Le Frasnè-Vallorbe, à la différence du Moutier-Granges, est situé presque entièrement en France. L'accord du 14-15 octobre 1902 entre le P.-L.-M. et le Jura-Simplon prévoyait, pour une dépense totale de 21 millions, une participation de la Suisse de 6 millions, la réfection de la gare commune de Vallorbe étant mise à son compte. De plus, la Suisse mettait à double voie le tronçon Vallorbe-Daillens, ce qui est aujourd'hui chose faite. Mais la situation a changé au point de vue du coût total, par suite de l'augmentation du prix de la main-d'œuvre, 25 à 30 pour 100, si l'on prend des entrepreneurs sérieux. Un nouvel accord était donc nécessaire. Il a été discuté de part et d'autre, quelques jours avant la Conférence, par les ingénieurs les plus réputés en matière de construction de lignes en montagne. La Suisse participe aux dépenses, sous forme d'annuité représentant un capital un peu supérieur à sa participation primitive. Le P.-L.-M., qui est dispensé d'établir à double voie le tronçon Pontarlier-Vallorbe, donne le capital ainsi rendu disponible, plus une subvention; l'Etat Français, qui avait promis une subvention importante, fera le reste. C'est le P.-L.-M. qui se chargera en entier de la construction du tunnel de 6400 mètres sous le Mont d'Or.

Il a été question enfin de la Faucille dont la commodité, au point de vue de Genève, et dont le profil irréprochable ont été reconnus par les deux parties. Du côté suisse on a tenté d'obtenir de la France un engagement pour sa construction sous forme d'un délai maximum, mais on s'est heurté sur ce point à un refus formel. Du moins a-t-il été admis de part et d'autre que lorsque la justification financière de l'entreprise serait assurée, on ne s'opposerait pas à sa réalisation; si la France construit la ligne jusqu'à la frontière, la Suisse construira le reste, de la frontière à Meyrin. Elle s'engage, en outre, à construire le raccordement



entre les deux gares de Genève, Cornavin et Eaux-Vives. La question si épineuse de la nationalisation de la gare de Cornavin, propriété de la Compagnie P.-L.-M., est aussi tranchée. C'est un plan gigantesque de construction, de réfection des lignes et d'exploitation qui a été ainsi réglé dans tous ses détails, car à la construction de la ligne proprement dite de la Faucille, du tronçon frontière-Meyrin et du raccordement, s'ajoute l'aménagement des deux gares et la réfection de la ligne Genève-Annemasse, Annemasse-le Bouveret, le Bouveret-Saint-Maurice, impropre à un grand trafic et au passage des express, enfin le doublement des voies. Si la Faucille n'est pas encore une affaire faite, et elle le sera sitôt qu'on aura trouvé l'argent, c'est du moins une question réglée.

La Conférence a même pensé à l'avenir et a prévu le cas où, par des raccourcis, par des abréviations de parcours, la voie allemande par le Luxembourg et l'Alsace-Lorraine tenterait de ressaisir la plus courte distance, et par conséquent le trafic. Or, il reste du côté français plusieurs raccourcis qu'il suffira de quelques millions pour mettre en état, aussi bien sur la ligne bernoise que sur la ligne vaudoise. D'abord, en France même, la première peut être raccourcie de quelques kilomètres, par un tunnel, sous le ballon d'Alsace, la seconde pourra l'être, lorsqu'on se sera décidé, comme il en a été question, à couper au plus court, entre Sens et Saint-Florentin.

Mais ce n'est pas sur territoire français que sont indiqués les raccourcis les plus avantageux. C'est pour la ligne bernoise la continuation du Moutier-Granges au delà de la ligne du pied du Jura, Bienne-Soleure, jusqu'aux environs de Lyss, de sorte qu'entre Moutier et Berne, on aurait une ligne presque droite, substituée à deux crochets vers le nord et vers le sud : le projet qui paraît le plus en faveur ne passe pas précisément par Granges; c'est le Moutier-Perles-Dotzingen. Sa construction n'est pas décidée; on le prolongera au delà de la ligne de Bienne-Soleure lorsque le trafic aura acquis une certaine importance; mais il est visible que ces restrictions ne sont faites que pour ménager les susceptibilités de Bienne, qui se trouverait placée en dehors de la grande ligne vers la France, et que d'ores et déjà la construction du second tronçon du raccourci est décidée en principe, sinon en fait comme celle du premier. Mais la tactique de Berne a été constamment de sérier les questions pour ne pas alarmer les intérêts et surtout pour ne pas les coaliser : elle n'a amorcé la discussion du raccourci sous le Jura que lorsque le Lötschberg a été décidé et commence; elle eût craint, en, les présentant

ensemble, d'effrayer ses répondants; quand le moment sera venu, elle fera passer le troisième terme du programme, alors que, présenté en bloc, ils risquaient d'être repoussés en bloc. Ce jour venu, la France pourra d'autant mieux demander cette liaison à la Suisse que son effort financier a été plus considérable.

Entre Vallorbe et Lausanne, la rectification est plus facile encore, et la France, qui fait presque tous les frais du Frasn-Vallorbe, peut la réclamer à bon droit. La ligne Lausanne-Pontarlier avait été faite, on s'en souvient, de pièces et de morceaux, de sorte qu'elle est non seulement défectueuse de tracé et de profil, mais encore trop longue. Sur la ligne Lausanne-Yverdon, la première construite, on avait branché un tronçon Jougne-Eclépens et on avait fait le raccordement avec Pontarlier dans les conditions que l'on sait. En joignant directement Vallorbe à Busigny en bas de la montée, on obtient une ligne homogène depuis Frasn, plus courte de 7 kilomètres que le tracé actuel par Cossonay, et dont les pentes n'excéderaient pas 16 pour 1000. Il est pourtant de règle que la diminution de la pente ne s'obtient que par l'allongement du tracé. Ainsi corrigée, la ligne vaudoise sera irréprochable et son avantage sur toute autre définitif.

#### IV

##### LES NOUVELLES VOIES DE COMMUNICATIONS INTERNATIONALES

En outre de leur intérêt commercial et politique, ces deux lignes nouvelles représentent, dans l'histoire du développement des voies ferrées, une phase dont nous voulons, en terminant, dégager l'importance. C'est celle qui suit la construction des grandes lignes internationales, inaugurée par le Mont-Cenis, laquelle paraît close avec le Simplon, au moins pour les Alpes occidentales, c'est la phase des raccourcis internationaux. Quel intérêt ont donc compagnies et états à construire ces raccourcis, qui leur coûtent fort cher, et dont le résultat immédiatement visible est une réduction des taxes perçues : c'est ainsi que la Frasn-Vallorbe fera perdre au P.-L.-M. et aux C. F. F. 17 kilomètres de taxes, la Faucille enlèverait au P.-L.-M. 117 kilomètres de taxes sur les voyageurs, qui passent actuellement par Culoz, sur un parcours total de 605 depuis Paris. Il n'y a qu'à consulter les horaires depuis vingt ans pour constater que les distances entre les capitales européennes, par exemple, vont sans cesse en diminuant, pour les marchandises et même pour les voyageurs. Il

s'agit ici des distances *perçues*, car bien souvent les distances réellement *parcourues* augmentent, par suite de l'encombrement des grandes lignes, qui fait dériver certains trains sur une voie parallèle : sur P.-L.-M. entre Paris et Dijon, la plupart des express passent par Héricy et non par Moret, faisant ainsi une douzaine de kilomètres de plus. Pourquoi les compagnies mettent-elles leur émulation, dans les relations internationales, à diminuer la distance sur leur propre réseau? C'est pour s'assurer, en vertu du principe de la plus courte distance, le trafic des marchandises sur leurs lignes, trafic défendu ainsi contre les entreprises du voisin ou conquis à ses dépens. Elles perçoivent moins sur les marchandises transportées pour en transporter davantage. Nous avons insisté sur cet aspect de la question au sujet du Frasne-Vallorbe et du Moutier-Granges, qui ne permet pas de faire l'un sans l'autre ou l'un avant l'autre, sous peine de léser une des compagnies intéressées. Telle est la loi de la concurrence, qui pousse à réduire les distances commerciales en ouvrant des raccourcis, tandis qu'on pouvait croire, lorsqu'on perçait le Mont-Cenis et le Gothard, qu'ils resteraient éternellement la clef des communications transalpines.

Ces conditions d'établissement donnent à ces lignes, sur la carte, une physionomie spéciale. Tandis que les premières voies internationales, celles du Scemmering, du Mont-Cenis, du Jura de Delle à Bienne, suivaient les vallées, en épousaient les sinuosités et les rebroussements, ne recourant au tunnel que pour franchir la ligne de faite, les nouvelles voies d'accès s'écartent le moins possible de la plus courte distance, qui serait la ligne droite, ce qui constitue un tracé aussi artificiel, aussi peu géographique que possible, mais plus court et économiquement plus avantageux. On a remarqué que le premier réseau de chemins de fer suivait les anciennes voies de communication, les voies romaines en particulier. En Italie, le parallélisme est frappant. Une voie romaine passait par le défilé de Pierre-Pertuis. Les raccourcis coupant au plus court n'ont plus aucun rapport avec les voies naturelles. On peut se rendre compte, sur une carte d'ensemble, que le raccourci par Frasne-Vallorbe dessine entre Paris et Milan une ligne presque droite, coupant le crochet vers Pontarlier; il en serait de même de la fameuse ligne Faucille-Mont-Blanc, par Genève, si le passage par le territoire suisse était possible politiquement. Mais la ligne droite absolue implique une conséquence, qui constitue la rançon de l'abandon des voies naturelles et en élève le prix : c'est le tunnel. Déjà le Simplon, qui raccourcit la distance par rapport au Gothard, n'est franchi qu'au prix d'un

souterrain de 20 kilomètres (19 730 mètres); et chaque nouvelle voie d'accès nécessite un grand tunnel. Décide-t-on de couper le crochet de Berne vers le Simplon par le Lœtschberg; c'est un tunnel de 13 kilomètres et demi, sans compter les moindres. Veut-on couper au plus court à travers le Jura? Au sud, c'est le tunnel sous le Mont-d'Or, long de plus de 6 kilomètres; au nord, c'est un tunnel sous le Graiteray et le Montoz, sous deux chaînons à la fois, sans compter les tunnels existants de Sainte-Ursanne, pour entrer et pour sortir de la vallée du Doubs. Parle-t-on de gagner encore quelques kilomètres dans les Vosges? C'est au prix d'un long tunnel sous le ballon d'Alsace. La réalisation intégrale de cette poursuite de la ligne droite, ce serait la ligne de la Faucille, si elle était jamais réalisée : sur 78 kilomètres de Lons-le-Saulnier à Genève, il y aurait 35 kilomètres de tunnels, dont un de 15 et l'autre de 12 kilomètres, « un Gothard et un Cenis mis bout à bout », selon l'énergique expression de M. Jean Brunhes. On accéderait à Chamonix par des tunnels, on passerait en Italie par un magnifique tunnel sous le Mont-Blanc. Jamais tracé n'aura été mieux « rectifié ». Cette réalisation de la ligne droite par le tunnel ne serait pas complète si, dans l'altitude du tunnel lui-même, on ne se rapprochait le plus possible de l'horizontale. On a inventé un mot nouveau, le « tunnel de base », pour cette percée idéale, réservant l'épithète de « tunnel de faite » pour les premiers construits, le Mont-Cenis, par exemple. Le Simplon, qui n'est qu'à 705 mètres d'altitude, quelques mètres de moins que la ligne du plateau entre Fribourg et Lausanne, est le type de ces « tunnels de base » réalisant une ligne de plaine à travers la montagne; la ligne de la Faucille jusqu'à Genève serait également une ligne de plaine avec une altitude maximum de 559 mètres et des rampes de 10 pour 1000. On finira par percer des tunnels les uns sous les autres, comme on s'appête à le faire en Suisse, sous le Hauenstein, entre Bâle et le Gothard, qui sera la réponse des C. F. F. au Lœtschberg. Mais le percement d'un tunnel de base, qu'on ne peut attaquer dans la montagne qu'à ses deux extrémités, est extrêmement coûteux. On sait la peine qu'on a eu à terminer le Gothard et le Simplon; leur entretien est aussi coûteux que l'intérêt des sommes que représente leur construction, leur exploitation est difficile. Ainsi, les compagnies se ruinent en lignes coûteuses, au moment même où elles diminuent, sinon leurs tarifs, du moins leurs distances, et, par suite, les taxes perçues. Combien de temps cette course à la plus courte distance pourra-t-elle durer, et n'y a-t-il pas lieu de méditer l'exemple de tant de compagnies américaines qui se sont ruinées pour avoir établi entre deux

mêmes villes plusieurs lignes différentes, la plupart inutilisées?

Dès maintenant chaque raccourci nouveau rend inutile la ligne existante, ou la réduit à un trafic local. On vient d'achever et d'ouvrir, en 1906, entre Moutier et Soleure, une voie nouvelle par un tunnel sous le Weissenstein, qui a coûté 7 millions et demi aux cantons intéressés et devant déjà constituer un raccourci vers le Lötschberg par rapport à la ligne actuelle. Elle se trouve déclassée, à peine ouverte, par le Moutier-Granges, et l'on peut imaginer, dans un certain nombre de siècles, quelle sera la surprise des archéologues, se demandant à quoi pouvaient servir deux grands tunnels aussi rapprochés; ils seront à 12 kilomètres l'un de l'autre. De même, le tronçon Daillens-Vallorbe, qu'on vient de mettre à double voie, serait déclassé par le raccourci Bussigny-Vallorbe, de même la voie de Mouchard à Andelot, si on faisait la rectification totale de la ligne depuis Mouchard (projet Maruejols); de même le tunnel actuel du Hauenstein, qu'on n'aura plus qu'à abandonner quand le tunnel de base sera percé.

D'autre part, le prix de la main d'œuvre augmente d'une année à l'autre, et par suite le prix de revient des nouvelles lignes par rapport aux anciennes, malgré les progrès réalisés dans la technique du percement des grands tunnels. On compte que le Frasne-Vallorbe coûtera dès maintenant de 25 à 30 pour 100 plus cher qu'au moment où la première convention fut signée (1902), et c'est ce qui a rendu si laborieuses les négociations préliminaires de Berne entre ingénieurs du P.-L.-M. et des C. F. F. sur la participation financière de la Suisse. Comme l'exploitation de la nouvelle ligne coûtera 700 000 francs par an de plus au P.-L.-M., tous les trains devant être dédoublés depuis Frasne et non plus depuis Pontarlier, on se demande si l'accroissement présumé du trafic pourra couvrir une pareille dépense supplémentaire ainsi que l'intérêt des 30 millions. Et de nouveau se pose la question de tout à l'heure : combien de temps cette course à la plus courte distance pourra-t-elle durer?

La mise à exécution du Lötschberg, entreprise gigantesque pour laquelle une dépense de 74 millions est déjà prévue, celle des voies nouvelles qui lui donneront accès, paraissent démentir ces prévisions. Aussi tout un programme de « grands travaux » est-il à l'étude ou en projet, percée du Mont-Blanc, du Petit Saint-Bernard, du mont Genève, tunnel de base sous le « Mont-Cenis ». Mais le percement du Lötschberg, fait économique capital, — nous avons montré quelle sera sa zone d'alimentation, — a surtout une signification politique. C'est le couronnement de la politique



persévérante du canton de Berne pour mettre sa capitale, qui n'était sur le passage d'aucune voie transalpine, Gothard ou Simplon, sur un courant de trafic international. Comme Bâle a été enrichie par le Hauenstein et Zurich par le Gothard, Berne se croit prédestinée à devenir le centre des voies commerciales de la Suisse : dès qu'une ligne nouvelle se crée, à travers les Alpes ou le Jura, elle dépense sans compter pour s'y relier. Elle a fait partiellement les frais de tout un réseau de chemins de fer pour se relier directement à Olten (Bâle), à Moutier (par le Moutier-Soleure), à Delle (par Bienne), à Pontarlier (par la « directe » Neuchâtel-Berne) et maintenant au Simplon. Elle est entrée pour une participation d'une trentaine de millions dans le réseau des chemins de fer secondaires du canton. Elle comprend de plus en plus son rôle de « ville fédérale » dans le sens de la centralisation, comme le centre d'une étoile de voies ferrées, à l'exemple de Paris, malgré les Alpes, malgré la nature. L'apothéose de Berne, dans son rôle de capitale, voilà, avec la dérivation des voies d'accès du Simplon vers la France, la leçon politique à tirer de la Conférence.

Paul GIRARDIN.

---

## LA MAISON NEUVE<sup>1</sup>

---

Quand elle eut achevé son récit à ma belle-mère et à ma femme, elle s'emporta en violents discours contre toute la famille Poulain.

— Une maison honnête dont on me chasse en gardant les autres. On sait pourtant ce qu'ils valent, mais on fait semblant de n'en rien voir. C'est de l'hypocrisie. Et eux-mêmes, ils disent que je suis une phtisique, une perdue; est-ce que leur fille vaut mieux que moi? Elle tousse aussi et ne demande qu'à filer avec son M. Raoul, un beau monsieur encore, celui-là, mais qui l'épousera parce qu'elle a le sac.

Malgré la profonde pitié que l'état de Rose lui inspirait, M<sup>me</sup> Lavigne ne manqua pas de relever vivement ces accusations. Elle lui reprocha de triompher du mal qu'elle-même avait fait, lui dit qu'il serait bien plus utile de s'occuper de ses propres fautes et de son état de santé que des autres, surtout de gens chez qui elle avait été et qu'elle ne devait sans doute plus revoir. Elle ajouta que le seul crime irréparable était le désespoir, que si Rose voulait, dans la situation difficile où elle s'était mise, accepter courageusement et chrétiennement ses nouveaux devoirs, nous ferions tout notre possible pour lui venir en aide et que tout le monde ferait comme nous, dès qu'on serait sûr de ses regrets et de son repentir. La pauvre fille répondit par un torrent de larmes.

Avant de rien décider, on manda un médecin qui, après avoir examiné et interrogé Rose, lui conseilla de quitter Paris le plus vite possible. Il ne cacha pas à M<sup>me</sup> Lavigne que l'état était grave sans être désespéré. Après avoir discuté plusieurs projets, on tomba d'accord que le mieux était que Rose retournât à Sainte-Anne, auprès de sa mère, à laquelle on donnerait des instructions détaillées sur les soins nécessaires à sa fille.

Ce ne fut pas pour cette malheureuse le moindre de ses chagrins que de retourner chez elle dans ces conditions; la crainte de rencontrer Yves lui était particulièrement sensible. Cependant elle se laissa guider par M<sup>me</sup> Lavigne, qui poussa le dévouement

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 10 et 25 août 1909.

jusqu'à faire elle-même le voyage de Bretagne pour l'y reconduire.

Les propos tenus par Rose sur M<sup>lle</sup> Poulain nous avaient paru graves et, en reconduisant le médecin, Madeleine lui avait demandé s'il y avait, selon lui, du danger pour une jeune fille qui avait vécu auprès de Rose et qui toussait, elle aussi, disait-on.

— Il est très probable, répondit-il, qu'elle est atteinte du même mal, qui est contagieux. Il serait urgent de la faire examiner par un médecin sérieux, les retards pourraient compromettre les chances de guérison. Si vous connaissez la famille de cette jeune fille, avertissez-la le plus vite possible. Vous comprenez que je ne peux me prononcer à distance.

Nous étions donc presque aussi inquiets de Raymonde que de Rose, et il nous paraissait beaucoup plus difficile de parler utilement à sa mère et de faire accepter les conseils nécessaires. Dans cet embarras, je me trouvai un jour, place de la Bastille, nez à nez avec Roger.

M'adresser à lui, dans ces circonstances, était une maladresse que j'ai souvent regrettée depuis. Je connaissais son caractère et il n'était guère capable d'agir avec la prudence nécessaire, mais nous étions fort embarrassés, je ne savais que faire. Personne, dans l'entourage de Raymonde, ne m'inspirait confiance. Roger avait de bonnes intentions, une grande affection pour sa cousine, je pris brusquement le parti de lui parler.

— Que fais-tu là? lui dis-je, et où vas-tu?

— Je vais dîner rue des Ecoles, me dit-il, et je flâne en attendant l'heure.

— Je croyais que tu flânais de préférence au bois de Boulogne, dans les allées écartées.

— Sans doute, en général, mais aujourd'hui, dînant dans ce quartier...

— La place de la Bastille est, en effet, sur ton chemin, mais puisque tu as le temps, viens avec moi au Jardin des Plantes, nous flânerons devant les fougères et je te dirai ce que j'ai à te dire.

— Tu trouves des fougères, même à Paris, et au Jardin des Plantes où je n'ai jamais vu que des animaux.

— Cette erreur serait à peine excusable chez une nourrice; suis-moi et tu verras des fougères et autres plantes, si le cœur t'en dit.

— Allons, mais j'y perdrai une illusion. J'aimais à croire qu'on avait baptisé Jardin des Plantes une ménagerie.

Tant que nous avons été dans la rue et dans les grandes allées encombrées d'enfants, nous n'avions pas parlé, mais arrivés dans « l'école de botanique », quand Roger eut constaté qu'il y avait là des plantes, et en particulier des fougères, comme je ne savais

par où commencer, je lui faisais admirer la finesse et l'élégance des capillaires.

— Voyons, me dit-il, tu as quelque chose à me dire, l'endroit est favorable, nous y sommes seuls, il est « ouvert seulement pour l'étude », comme dit la pancarte. Je ne vois qu'un vague jardinier dans le lointain; il ne viendra pas nous troubler si nous ne touchons ni à ses plantes, ni à ses étiquettes. Il va sans dire que si tu as besoin de moi je suis à ta disposition de toute façon.

— Nous avons besoin de toi, c'est vrai, mais il ne s'agit pas de nous, il s'agit d'une personne pour laquelle je te crois une sincère affection, bien que tu te disputes toujours avec elle, de ta cousine.

— Raymonde? qu'y a-t-il? que puis-je pour elle?

— C'est à toi de le voir, nous avons des craintes. Tu pourras mieux que nous savoir si elles sont fondées et parer au danger s'il existe. Tu as su le départ de Rose?

— Vaguement.

— Cette fille est phthisique et a subi les plus fâcheuses influences. Elle est restée longtemps auprès de M<sup>lle</sup> Poulain et nous craignons la contagion.

Et je lui racontai tout ce que je savais.

Il m'écoutait les bras croisés, les yeux fixés à terre, marchant de plus en plus lentement; à la fin il s'était même arrêté tout à fait. Quand je me tus, il laissa échapper une exclamation impossible à écrire et fit un geste tellement violent que sa canne coupa net la tige d'une grande berce près de laquelle il se trouvait en ce moment.

— C'est complet, dit-il, complet, et le plus terrible c'est qu'ils n'ont que ce qu'ils méritent. Nous n'avons que ce que nous méritons, pour être tout à fait sincère avec moi-même.

— Voyons, n'exagérons pas, tu as fait ce que tu as pu en Bretagne pour les empêcher de prendre Rose, et surtout de la loger dans des conditions dangereuses, physiquement et moralement.

— J'ai fait ce que j'ai pu, dis-tu? As-tu donc oublié ce que tu m'as dit à Plancoët? Ne m'as-tu pas alors reproché d'avoir parlé pour le plaisir de choquer et non pour persuader, et tu avais raison. Tu l'avais encore quand tu m'as demandé pourquoi je ne cherchais pas à me rendre utile en étudiant ces questions, puisque je n'avais rien de mieux à faire. Si je les avais connues, si j'avais pu montrer alors les conséquences de leur conduite à mon oncle et à ma tante, peut-être que deux vies de jeunes filles ne seraient pas perdues.

— Tu exagères singulièrement ta responsabilité, mais, pour le moment, le plus pressé est de sortir de là. Ma belle-mère s'occupe

de Rose et tu ne peux rien pour elle tandis que pour ta cousine tu peux certainement plus que nous, et c'est pour cela que je t'en parle.

— Tu as raison, je vais y réfléchir en marchant un peu, cela me calmera. Je t'en prie, envoie un petit bleu pour m'excuser dans la maison où je devais dîner, tu me rendras un grand service, je suis aussi incapable de parler que d'écrire.

Et sans attendre ma réponse, il s'éloigna à grands pas.

Le résultat de ces réflexions le conduisit le lendemain matin chez sa tante, avec la résolution bien arrêtée d'être très calme, de ne rien dire qui pût la tourmenter inutilement, mais d'éveiller son attention sur les dangers qu'elle avait fait courir à sa propre fille en exposant ainsi Rose, et de tâcher d'obtenir qu'elle prît la peine d'examiner sérieusement la situation. Le reste regarderait le père et la mère et il n'aurait plus à donner son avis que si on le lui demandait et d'après les événements.

Aucun de ceux qui ont connu Roger ne sera étonné que la patience et le calme qu'il croyait avoir largement acquis la veille en rentrant à pied du Jardin des Plantes, rue Boissy-d'Anglas, par le parc de Montsouris, lui aient quelque peu échappé lorsqu'il se trouva en face de sa tante. Celle-ci s'étendit longuement sur la corruption des domestiques et des gens du peuple en général, et sur l'ingratitude et la fourberie de Rose en particulier.

Il répondit vivement en parlant de la responsabilité de ceux qui amènent des jeunes filles à Paris, acceptent d'avoir de l'autorité sur elles et ne se soucient ni de leur santé morale, ni de leur santé physique. Puis, se souvenant de ce qu'il avait à dire, il coupa court à la discussion, mais il était déjà trop tard, ils étaient irrités et aigris tous les deux, ils ne pouvaient reprendre complètement leur calme.

— Laissons, dit-il, Rose et tout cela, ce qui est fait est fait, il s'agit dans ce moment de choses plus pressées et plus utiles. Je désire vous parler des inconvénients que toutes ces aventures peuvent avoir pour Raymonde.

— Pour Raymonde? Que vient-elle faire là-dedans? demanda M<sup>me</sup> Poulain offensée, je te prie de ne pas mêler le nom de ta cousine à toutes ces histoires.

— Hé! comment voulez-vous que je la désigne? Il faut bien que sa mère y pense et soit avertie lorsqu'elle a mêlé la personne même de sa fille à tout ce qui est arrivé.

— Je n'ai rien mêlé du tout, j'ai pris une bonne que j'avais lieu de croire honnête; pour plus de sûreté, je l'ai fait venir d'un pays perdu. Je me suis trompée, je la renvoie, personne n'a le droit de m'accuser, je pense.



— Vous savez quelle est mon opinion à ce sujet, inutile de revenir sur ce qu'il y avait à faire pour Rose. Encore une fois, laissons le passé. Mais Raymonde a vécu à côté de cette fille, elle a passé avec elle, dans sa chambre en tête à tête, les heures de toilette et Dieu sait le temps que ma cousine y met ; elles sortaient ensemble tant qu'elles voulaient. Or, vous savez maintenant Rose atteinte d'une maladie grave et contagieuse : Vous déclarez vous-même cette fille moralement peu sûre. Si ces deux dangers n'éveillent pas votre sollicitude maternelle, je me demande ce qui pourra jamais l'éveiller.

— Je ne crois pas que personne puisse me reprocher de n'être pas une bonne mère, j'ai choyé, dorloté, gâté ma fille.

— C'est cela, il est à craindre que vous ne l'ayez gâtée.

— Enfin, que veux-tu que je fasse ?

— Que vous veilliez particulièrement sur Raymonde, elle tousse, vous le savez, consultez un médecin... sérieux, il y en a encore quelques-uns, examinez ce qu'elle devient et... mais pour les soins matériels le médecin vous renseignera mieux que moi.

— Vraiment on ne cherche pas ainsi à tourmenter une mère pour un rhume.

— Ne vous tourmentez pas, mais faites le nécessaire et tâchez d'autre part d'obtenir les confidences de Raymonde sur ce qui a pu se passer entre ces deux jeunes filles.

— Ces deux jeunes filles ! Je te trouve admirable de les mettre ainsi sur le même pied.

— Parlons sérieusement et sans fausse susceptibilité.

— Fausse susceptibilité ! Tu viens me dire que j'ai mal surveillé mon enfant, qu'elle est capable de je ne sais quoi, et tu parles de fausse susceptibilité !

— Oui, je parle ainsi et c'est ainsi. Je vous ai rappelé leurs nombreux tête-à-tête. Je sais que Rose était gagnée aux intérêts de Raoul de la Rivière, un aventurier à ne reculer devant aucun moyen.

— Je réponds de ma fille.

— Très bien, mais provoquez ses confidences, je vous le conseille. Songez avec quelle facilité on aurait pu établir une correspondance.

— Tu veux donc nous insulter ? ma fille n'a jamais lu une ligne, tu entends, une ligne, écrite ou imprimée, sans ma permission.

— Tant mieux ! tant mieux ! mais tâchez d'obtenir ses confidences et de les mériter.

Ce dernier mot fit voir à Roger qu'il s'emportait tout à fait, il craignit de s'oublier encore plus et, comme il croyait en avoir

déjà trop dit, il se leva vivement, salua sa tante d'un « Adieu, ma tante, au revoir », et, sans lui laisser le temps de répondre, il sortit rapidement. Il était dans la rue avant que M<sup>me</sup> Poulain fût revenue de son étonnement.

Il partit, marchant vite, agitant sa canne devant les passants ébahis dont il menaçait le nez sans le voir. Sans y penser, il se dirigea vers les rues les plus larges et les moins encombrées, le boulevard Haussmann, l'avenue du Bois de Boulogne, le bois lui-même, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut devant la Seine. Alors il fit demi-tour et revint de la même allure.

M<sup>me</sup> Poulain avait affecté beaucoup plus de calme qu'elle n'en avait réellement. La sortie brusque de Roger, la façon violente dont il avait fermé les portes et sa descente rapide de l'escalier avaient fait sur elle plus d'impression que tout ce qu'il avait pu dire. « Il a parlé de livre et de correspondance, pensa-t-elle, il doit savoir quelque chose. »

Mais elle ne suivit pas le conseil que Roger venait de lui donner. Elle ne chercha pas à provoquer les confidences de Raymonde, elle ne fit pas appel à sa confiance et à sa conscience; son esprit ne s'élevait pas jusque-là. Elle prit un moyen qu'elle jugea plus sûr et plus commode. Sa fille était à un cours et devait venir la prendre pour aller à un concert. Elle calcula que Raymonde ne pouvait rentrer avant une heure. Elle se rendit dans sa chambre et se mit à fureter partout, dans tous les coins et dans tous les tiroirs. Tout était ouvert et il n'y avait rien de suspect nulle part.

Quelques souvenirs d'enfant, des lettres qu'elle avait écrites à sa fille, lors d'une séparation de quelques jours, soigneusement conservées dans le coin du tiroir d'un secrétaire en bois de rose, émurent même la mère et lui rendirent sa sécurité.

Cependant elle voulut, pour avoir tout vu, ouvrir le pupitre d'ébène, elle le trouva fermé, ce qui détruisit un peu l'effet d'attendrissement produit par les lettres d'enfance. Elle alla chercher toutes les petites clefs qu'elle possédait et les essaya à la serrure; la plupart n'y entraient pas, les autres entraient mais ne tournaient pas, deux très petites tournaient sans aucun effet. M<sup>me</sup> Poulain prenait ses clefs les unes après les autres, revenait à celles qui lui avaient paru pouvoir accrocher le pêne de la serrure, et elle n'arrivait à rien. Elle s'impatientait et, chose bizarre, s'irritait contre sa fille des difficultés qu'elle rencontrait, et ses soupçons en augmentaient. Elle voulait maintenant, coûte que coûte, ouvrir ce pupitre et l'ouvrir seule, sans aide, sans mettre personne dans la confidence de ce qu'elle faisait ni de ce qu'elle craignait.

Elle vit sur le bureau de Raymonde un coupe-papier de bronze orné de fleurs de chrysanthèmes finement ciselées; c'était un cadeau qu'elle avait fait à sa fille pour ses quinze ans. Elle s'en saisit, l'introduisit violemment entre le pupitre et son couvercle et appuya dessus de toute sa force. Le bois cria, prêt à se rompre, la serrure arrachée s'enleva avec la gâche et le pupitre s'ouvrit. M<sup>me</sup> Poulain vit du premier coup d'œil le livre jeté là négligemment et dont le titre la frappa d'étonnement. Elle n'avait jamais supposé qu'un pareil livre pût être entre les mains de sa fille, ses craintes n'allaient pas jusque-là. Elle s'empara des lettres et en lut quelques-unes. C'étaient les dernières, faisant allusion à une démarche que M. de la Rivière venait de tenter auprès de M. et de M<sup>me</sup> Poulain. Tout en prêchant le respect des parents, Raoul proposait un petit enlèvement pour la forme, pour leur forcer la main et les amener à consentir au mariage.

M<sup>me</sup> Poulain resta stupéfaite. Sa colère s'étendait à ce monsieur qu'elle jugeait tel qu'il était, à sa fille, à Roger et, à sa douleur si légitime de mère, se joignait un tourment de vanité blessée. Son neveu avait eu raison contre elle.

En forçant cette serrure, M<sup>me</sup> Poulain avait vaguement pensé qu'elle pourrait alléguer un accident si elle ne trouvait rien, mais elle n'avait rien prévu pour le cas où elle trouverait ce qu'elle cherchait. Elle n'avait pas pensé non plus qu'elle pouvait être surprise par sa fille. Elle ne se rendait pas compte de la longueur de ses recherches et croyait avoir encore du temps devant elle; aussi fut-elle complètement prise au dépourvu quand sa lecture fut interrompue par la voix plus irritée que confuse de Raymonde.

— Que cherches-tu ainsi dans mes affaires en mon absence? et comment as-tu ouvert mon pupitre que j'avais fermé?

— Comment, malheureuse, s'écria sa mère, as-tu pu avoir un pareil livre et entretenir ainsi une correspondance cachée avec cet aventurier?

— Pourquoi le receviez-vous si c'est un aventurier? Du reste, je ne sais pas pourquoi je vous répons; en forçant ma serrure et en lisant malgré moi mes lettres vous avez perdu le droit de me reprocher ce que vous avez ainsi surpris, repartit Raymonde qui s'était rapprochée et avait regardé son pupitre, dont la serrure arrachée ne laissait aucun doute sur ce qui s'était passé.

Elle se tenait très droite, très hautaine, accentuant par ce *vous* inaccoutumé la séparation entre sa mère et elle.

M<sup>me</sup> Poulain resta un instant immobile, suffoquée de tant d'audace, puis elle cria :

— Comment, une mère n'aurait plus le droit de surveiller sa fille et devrait la laisser se galvauder impunément.

— Vous êtes en colère, répondit Raymonde de plus en plus calme, hautaine et souriant presque, mais je pense qu'après avoir forcé mes serrures vous n'aviez pas le droit de vous fâcher et encore moins de m'adresser des injures.

— Je n'ai pas le droit! Je n'ai pas le droit!

Et M<sup>me</sup> Poulain, hors d'elle même, criait des paroles violentes qu'on n'eût pas attendu d'une femme du monde et qu'elle n'eût pas laissé proférer devant sa fille en temps normal.

Celle-ci, de plus en plus froide et presque méprisante :

— Non, vous n'en avez plus le droit, je pourrais vous appeler cambrioleuse!

— Tu m'insultes à présent! Je n'ai plus le droit, tu vas voir si je n'ai plus le droit sur ma fille.

Et elle marcha menaçante sur Raymonde.

Celle-ci sourit et croisa les bras.

Complètement exaspérée, M<sup>me</sup> Poulain frappa sa fille et la souffleta en répétant :

— Tu vas voir si je ne suis pas ta mère.

Raymonde ne souriait plus, elle s'était encore redressée.

— Croyez-vous agir en mère? demanda-t-elle. N'avez-vous pas dit et répété devant moi que c'était une lâcheté et une brutalité de battre un enfant? Je ne suis plus une enfant, et cette lâcheté et cette brutalité vous l'avez commise, adieu.

Et, tournant sur ses talons, elle quitta sa chambre.

M<sup>me</sup> Poulain resta quelque temps stupéfaite. Elle avait laissé son autorité s'émousser et disparaître entre ses mains; elle avait laissé perdre toute habitude de respect et avait accepté d'être traitée avec un peu moins d'égards qu'une camarade et à présent elle était étonnée de ne plus trouver le respect et l'obéissance quand l'intérêt de sa fille les exigeait impérieusement. Elle n'avait même pas su trouver un mot qui convint, un mot d'une mère à son enfant coupable, elle n'avait su être que violente et ne comprenait pas l'effet produit.

En général, elle attachait peu d'importance aux avis de son mari; cependant, elle jugea bon de l'aller chercher pour partager avec lui la responsabilité. Elle prit la précaution de transporter dans un tiroir à elle le livre et les lettres compromettantes, et elle sortit sans chercher à revoir sa fille.

Elle ne se doutait pas que Raymonde était déjà loin de la maison. Immédiatement après cette scène, elle était sortie.

« C'est intolérable, se disait-elle à elle-même, je ne peux plus

rester chez mes parents après avoir été traitée de cette façon par ma mère. Une fois mariée, tout sera fini. Je veux me marier. M. de la Rivière m'aime et je n'ai que lui sous la main. Je veux, du reste, l'aimer, je l'aime. »

Il y avait encore dans sa résolution quelque chose de la colère d'un enfant qui cherche à braver l'autorité qui l'irrite, elle allait vers le prétendant repoussé par ses parents.

Si elle n'avait pas su où trouver M. de la Rivière, ou s'il avait fallu aller le chercher chez lui, elle aurait hésité et peut-être même renoncé à son coup de tête, mais elle savait bien qu'il se tenait à ce moment rue des Capucines, à la porte de la salle de concert où elle devait aller avec sa mère. Elle était sûre de trouver Raoul qui se promenait devant la porte, comme un homme qui achève son cigare avant d'entrer et qui attendait, en réalité, pour se précipiter, en jouant l'étonnement, et aider M<sup>me</sup> Poulain à descendre de voiture.

L'étonnement de Raoul ne fut, cette fois, pas joué en voyant arriver Raymonde seule et à pied. Elle expliqua fort mal pourquoi elle était sortie de chez elle et n'y voulait plus rentrer, mais il n'avait pas besoin de comprendre, peu lui importait, du moment où il pouvait profiter du dépit qu'elle montrait pour l'entraîner à quelque démarche qui ne lui permit plus de reculer.

Les choses se présentaient pour lui d'une façon particulièrement favorable, il avait toute sa fortune dans sa poche et son départ imprévu lui fournissait un excellent prétexte pour manquer d'argent et pour ne pas organiser un coûteux voyage; l'important était de partir, peu importait d'aller loin ou de rester longtemps absent; s'ils pouvaient seulement se montrer ensemble à Mantes, le scandale serait suffisant.

Il se hâta d'entraîner Raymonde chez une loueuse d'automobile qui lui avait promis son concours, moitié par désir du gain, moitié par ce goût des histoires d'amour, qui fait que certaines femmes éprouvent un si grand plaisir à se mêler de celles des autres, quand elles ne peuvent plus en avoir pour y jouer un rôle elles-mêmes.

Raymonde fut choquée quand elle vit cette petite femme entre deux âges, vêtue de rose avec un tablier gris, se précipiter, empressée, au-devant d'eux et réclamer vite une machine pour « ces tourtereaux ». Bientôt, un grand diable vêtu d'un manteau de cuir, coiffé d'une casquette plate et les traits cachés sous une sorte de masque orné de lunettes, mit en mouvement son moteur. Raymonde monta avec son compagnon dans la voiture qui les emporta à travers le bois de Boulogne, dans lequel elle entra à une allure peut-être plus vive que les règlements de police ne le permettent.



Ils se tenaient tous les deux silencieux. Raoul se demandait ce que pensait sa compagne. Le pas décisif lui semblait, d'ailleurs, franchi; il était trop tard pour reculer. Il était facile de faire quelque bruit autour de cet enlèvement; le mieux serait d'envoyer, le soir même, une note à un ami qui porterait ce *fait-divers* à un journal, avec les initiales seules, mais aussi avec quelque détail caractéristique. La famille Poulain aurait, le lendemain, toutes les raisons possibles de céder.

Raymonde avait, elle aussi, l'impression qu'elle venait de faire une démarche irréparable; la façon empressée, en même temps que familière et protectrice de la loueuse, lui avait été pénible; elle était habituée à plus de respect de la part des fournisseurs. Son escapade aurait-elle déjà ce résultat de diminuer la considération dont elle avait joui jusqu'ici? Ce serait payer un peu cher une fantaisie. Puis elle pensait à l'inquiétude de sa mère et ne croyait plus avec la même énergie que ce serait *bien fait* et qu'elle n'aurait que ce qu'elle méritait.

Tout à coup, le moteur fit entendre comme un sifflement, ralentit, s'arrêta presque, puis repartit pour s'arrêter complètement presque aussitôt. Le mécanicien avait sauté à terre.

— Qu'y a-t-il donc, sacrebleu? demanda M. de la Rivière.

— Rien, monsieur, une soupape qui ne joue plus; je vais réparer cela en quelques instants.

Il avait ôté sa casquette, ses lunettes et son manteau, avait tiré des outils d'une trousse et s'était glissé sur le dos sous la voiture.

La réparation demanda plus de temps qu'on n'avait cru d'abord. Raoul, impatient, était descendu et s'efforçait d'aider; il passait les outils au mécanicien, tenait les pièces, les mains pleines d'huile, il restait souvent penché entre les roues de l'automobile. Raymonde elle-même était descendue et, debout sur le trottoir, elle attendait, sans s'en mêler, que l'on eût terminé ces réparations salissantes.

Roger était parti de la rue Saint-Just, marchant droit devant lui, sans voir où il allait, et le mécanicien, gagnant Saint-Cloud, devait naturellement prendre le même chemin. Raymonde devait donc croiser son cousin, mais l'accident de l'automobile n'aurait pas suffi pour le rapprocher d'elle, si elle ne l'avait voulu; elle le vit venir de loin, et si elle eût tenu réellement à réussir son escapade, elle eût pu facilement l'éviter en remontant en voiture ou simplement en lui tournant le dos. Tout à ses préoccupations, il ne regardait personne, mais elle s'avança vers lui par bravade, lui barrant le chemin. Il ne la reconnut que quand il fut tout près d'elle.

— Que diable fais-tu là toute seule? s'écria-t-il étonné.

— Je fais ce qui me plaît, je ne crois pas avoir de compte à te rendre. Te prends-tu pour une duègne chargée de surveiller mes pas et démarches?

— Je me prends pour ton cousin. Je ne croyais pas que ma question eût rien d'embarrassant, mais je pense avoir le droit, quand je te rencontre seule au milieu des bois...

— Ta question ne m'embarrasse pas, j'attends que cette automobile soit réparée, mais ne te tourmente pas, je ne suis pas seule, regarde, c'est M. Raoul de la Rivière dont tu ne vois en ce moment que la moitié du corps, je suis avec lui. Il y a aussi un mécanicien sous la voiture, mais il ne compte pas.

— Que me contes-tu là? Ce n'est pas possible, ma tante ne t'aurait jamais laissée...

— Au fait, j'ai oublié de lui demander la permission; puisque tu retournes à Paris, tu peux aller la demander de ma part. On me la fera parvenir quand nous enverrons notre adresse, à Rouen ou à Nantes, je ne sais; dans deux ou trois jours.

— Tu te moques de moi, dit Roger en colère, et il s'avança d'un pas.

— Peut-être, mais ce que je dis est vrai.

— Et tu crois que je te laisserai partir seule avec ce monsieur, même pour rentrer chez toi?

— Seuls, il y a le chauffeur qui est sous la voiture, je veux bien te le dire, quoique cela ne te regarde pas, et nous rentrerons, mais dans quelques jours, quand on aura accepté nos conditions.

— Ce n'est pas le moment de plaisanter.

— Je ne plaisante pas. Puisque tu verras maman, dis-lui de ne pas s'inquiéter, et de faire les préparatifs pour notre mariage...

— Raymonde, cette plaisanterie a assez duré, tu vas rentrer avec moi. Je ne te conseille pas de me braver et de m'exaspérer. Si tu continues sur ce ton, je ne réponds plus de moi.

— Oh! mon Dieu! pourquoi se fâcher pour ce petit voyage? C'est bien simple et nous reviendrons. A propos, tu recommanderas qu'on ait bien soin des oiseaux, n'est-ce pas?

Son attitude était peut-être encore plus railleuse et provocante que ses paroles et elle regardait en souriant Roger, comme si elle jouissait de sa colère. Celui-ci s'était approché tout près d'elle et resta là un instant, immobile et en silence. Les paroles ne lui suffisaient plus et aucune action possible ne se présentait à son esprit plein d'une colère folle.

A ce moment, Raoul sortit de sous le châssis et s'approcha, pour parer au danger que cette rencontre faisait courir à ses projets. Il était resté caché, espérant que Raymonde trouverait

le moyen de se débarrasser de ce gêneur. Voyant qu'elle ne dissimulait rien, il craignit que le cousin ne s'opposât, même par la force, au départ de Raymonde, et il arrivait pour la soutenir au besoin. Roger, l'apercevant à côté de sa cousine, laissa éclater sa colère qu'il ne maintenait qu'à grand peine et, levant sa canne, il l'en frappa à plusieurs reprises.

Quand on veut faire le métier de séducteur, il ne faut jamais avoir de défaillance, le premier mouvement de Raoul fut de surprise et de peur; il recula et chercha à esquiver les coups en se plaçant derrière Raymonde. Ce ne fut qu'un instant, mais Raymonde l'avait vu sauter en arrière et parer les coups de ses mains pleines d'huile.

— Monsieur, dit-il, se ressaisissant presque aussitôt, vous m'avez insulté, vous m'en rendrez raison.

— Nous ne sommes pas seuls, répondit Roger, ce n'est ni le temps ni le lieu de régler ces questions. Pour le moment, allez-vous-en ou je vous fais arrêter.

— Comment voulez-vous que je parte, avec une machine en panne?

— Qu'est-ce que cela me fait? Mais, après tout, que nous importe que vous restiez ou non, puisque nous partons nous-mêmes.

Et prenant avec autorité le bras de Raymonde, il fit signe à un fiacre vide qui passait, il lui ouvrit la portière et elle monta, sans jeter un regard sur Raoul et sans qu'il cherchât à la retenir.

Ils restèrent longtemps silencieux. Ce silence pesait à Raymonde, elle eût voulu à la fois se fâcher contre son cousin, qui la traitait, trouvait-elle, avec trop peu d'égards, et lui expliquer sa conduite, combattre un jugement qu'elle sentait sévère. A un moment, elle toussa. Immédiatement Roger releva une des glaces et lui demanda si elle n'avait pas encore trop d'air.

— Tu t'intéresses donc à moi? demanda-t-elle.

— Si je m'intéresse à toi! Ce n'est pas aujourd'hui que tu peux en douter; depuis ce matin, je ne m'occupe que de toi et de tes intérêts. Il est possible que je te déplaise, mais ce que je fais...

— Depuis ce matin.

— Oui, tu es ma cousine, et je t'aime et m'occupe de toi indépendamment de ta conduite.

— Tu me juges sans savoir. Sais-tu pourquoi j'ai quitté la maison? Maman m'a donné des soufflets.

— En général, quand il s'agit d'une mère, on prononce claques.

— Oh!

Et Raymonde se tut, froissée de voir que Roger voulait traiter

comme un enfantillage la cause de son départ et enlever toute raison sérieuse à son escapade. Cependant, arrivée rue Saint-Just, elle s'écria :

— Jure-moi que tu ne te battras pas avec M. de la Rivière.

— Je n'ai rien à te jurer, répondit-il froidement; il ne fallait pas nous mettre dans cette situation. Tu sais que je suis chrétien; mais si j'ai le courage de ne pas châtier de nouveau cet homme, j'aurai fait à mes croyances le plus grand sacrifice que je puisse leur faire.

Elle n'osa insister, et comme la voiture s'arrêtait :

— Rentre seule, lui dit-il, tu t'expliqueras comme tu pourras, je te laisse; je désire n'être ni un délateur ni un menteur, et j'en ai assez dit à ta mère sans connaître ton équipée.

Il referma la portière, feignant de ne pas voir la main que Raymonde lui tendait. Celle-ci se redressa, irritée de cette insulte, et monta chez elle d'un pas ferme, prête à affronter le monde entier sans prendre la peine de rien nier ou dissimuler.

Elle se trouva en face de sa tante, qui, la voyant rentrer, lui demanda :

— Ta mère est avec toi?

— Non, ma tante.

— Avec qui es-tu donc?

— Vous voyez, je suis seule.

— Tu sors seule, maintenant?

— Il paraît.

— Ta mère te le permet?

— Non, ma tante.

Et, sans plus d'explication, Raymonde rentra dans sa chambre, pendant que la bonne dame oubliait même de ramasser ses châles et murmurait :

— Oh! ces enfants de Paris, quelle différence avec Maukerque!

Qu'eût-elle dit si elle en avait su plus long?

Quand Raymonde fut seule, elle se sentit dans une inquiétude extrême, il lui semblait inévitable qu'il y eût un duel entre Roger et Raoul. Elle craignait que Roger ne se prêtât pas à un simulacre de duel, à cet échange ridicule de balles inoffensives dont elle l'avait entendu se moquer. Sans doute, il blâmait tout duel; mais la tentation serait bien forte. Si elle allait être, elle, la cause de la blessure ou même de la mort d'un homme, et de la mort dans de telles circonstances. Tout ce qu'il y avait en elle de délicatesse et de foi se révoltait à cette idée. Et cet homme pouvait être son cousin; il lui avait semblé, d'abord, que Raoul était seul en danger; mais l'adresse et la force ne l'emportent pas toujours

et l'idée que le hasard pouvait faire que ce fût Roger qui fût atteint la fit frémir. Il fallait à tout prix empêcher une rencontre, et elle pensa à employer l'influence qu'elle avait sur eux à les en détourner.

Elle n'osa pas s'adresser à Roger, elle craignait son caractère violent, elle le savait si fortement irrité contre Raoul et contre elle-même qu'elle eut peur, en s'adressant à lui, d'augmenter le danger et de s'attirer un nouvel affront. Si quelque chose pouvait le retenir, ce n'étaient que ses convictions religieuses, et elle sentait qu'une intervention de sa part ne pouvait favoriser leur action.

Pour Raoul, elle n'avait pas les mêmes motifs d'hésitation, et cependant l'idée d'écrire lui déplut. « Bah ! pensa-t-elle, une de plus ou de moins, et cette fois-ci cela en vaut la peine. » Elle lui écrivit donc en deux mots que Roger était son cousin et n'avait agi que pour son service bien ou mal compris, qu'elle comptait donc que, quoi qu'il advînt, Roger lui serait sacré et à l'abri de toute entreprise de sa part. Elle se hâta d'envoyer sa lettre, craignant qu'il n'y eût urgence et que sa mère ne jugeât à propos d'exercer sur elle une surveillance gênante. Firmin fut chargé de porter la lettre et de rapporter la réponse.

« Mademoiselle lui écrivait Raoul, même si vous n'aviez pas pris la peine de m'adresser votre prière, un membre de votre famille eût été sacré pour moi. Un amour aussi violent que le mien est avide de sacrifices et d'occasions de se montrer. Certes, je ne pouvais trouver un meilleur moyen de prouver avec quelle force mon cœur est atteint qu'en pardonnant à M. Roger la façon incorrecte dont il s'est conduit à mon égard. Il a bien de la chance d'être votre cousin, sans cela son sang seul... Mais j'ai fait mes preuves, et je ne veux mettre nul obstacle à la réalisation des vœux de mon amour ni désobéir à vos ordres.

« Croyez, Mademoiselle, à tous mes respects et à tout mon amour. »

Raymonde déchira la lettre. « Il a peur murmura-t-elle, et il est trop heureux d'avoir un prétexte; je l'ai bien vu au bois. » Elle était alors injuste et exagérait dans son mécontentement.

Raoul eût été fort capable de se battre s'il avait vu là un moyen d'arriver à ses fins, mais il lui semblait, en réalité, qu'il serait difficile d'obtenir de Roger un duel pour rire. « Et si l'un de nous tue l'autre, pensait-il, cela rendrait le mariage de sa cousine difficile, adieu la dot. Tâchons de profiter de l'aventure telle qu'elle est pour forcer la main aux parents. »

Ce calcul aurait réussi si Raymonde l'avait secondé, mais elle avait vu de trop près les dangers auxquels elle s'était exposée pour ne pas réfléchir.



— C'est un parti déplorable, lui dit son père, je ne l'aurais certainement pas choisi; il n'a ni fortune, ni situation; il n'a pas même de titre. Avant toutes ces aventures, tu aurais certainement pu trouver mieux, mais maintenant il faut y renoncer. En l'épousant, au moins, tu sauves ta réputation.

— Cela vaut-il la peine de sacrifier le reste?

— Nous verrons à empêcher le sacrifice d'être trop grand; j'en ai déjà dit un mot à mon notaire. On pourrait vous marier sous un régime dotal très strict, et tant que je vivrai je pourrai garder ta dot et vous en servir seulement la rente. Comme cela, il n'y aura pas moyen de toucher au capital.

— Crois-tu que ce soit là ce qui me préoccupe surtout en ce moment?

— Et quoi donc?

— Quoi? mais le caractère même de M. de la Rivière et sa conduite à mon égard. Depuis que j'y réfléchis, je trouve qu'il n'a pas été toujours correct. Son désir de m'épouser s'accorde mal avec certains actes, certaines libertés... Il n'a pas montré pour moi le respect et l'estime qu'on doit avoir pour celle dont on veut faire sa femme.

— Il est un peu tard pour avoir de ces scrupules. N'as-tu donc toi-même rien à te reprocher. Tu as agi de façon à l'encourager, et maintenant il faut en prendre ton parti. Tu n'as plus autre chose à faire. Qu'il t'aime ou non, ce n'est plus la question. D'ailleurs, on fait de très bons ménages sans amour.

— Et sans estime?

— C'est plus difficile, cependant... Enfin, il est trop tard maintenant; après ton escapade et le bruit qu'elle a fait, il faut te marier; après, dame, après, si tu n'es pas heureuse on avisera, nous avons maintenant le divorce; il n'a pas été inventé pour les chiens, je suppose. Tu serais encore plus facile à marier divorcée que comme tu es maintenant.

— Je peux très bien ne pas me marier, mais je n'admets pas le divorce.

— Te voilà encore avec tes idées; je les croyais passées. Elles ne t'ont pas empêchée de faire des sottises. Enfin, il faut en finir. Tiens, je ne voulais pas te montrer les journaux, mais puisque tu n'es pas raisonnable, tiens, les voilà. C'est la même chose dans tous.

La lecture des journaux n'eut pas l'effet qu'en attendait M. Poulain. Elle empêcha Raymonde hésitante de céder aux conseils de son père. Ils s'étaient copiés les uns les autres, comme il arrive presque toujours pour les *faits divers*, mais il y avait

deux récits de l'aventure qui était présentée avec une telle différence qu'un journal les avait reproduits côte à côte comme s'il s'agissait de deux événements distincts.

Chaque version avait été écrite avec un parti-pris, un désir d'arriver à produire un effet déterminé qui se montrait clairement et en faisait deviner l'origine.

Raymonde voyait répété partout :

« *Un prochain mariage.* — On parle beaucoup dans le monde d'un mariage maintenant inévitable. M. de la R..., un de nos plus brillante gentilshommes, et M<sup>lle</sup> P..., la fille du propriétaire de la maison aux graminées et de M<sup>me</sup> P... s'aimaient éperdument. Devant le refus de leurs familles de consentir à leur bonheur, un enlèvement en automobile fut décidé. Maintenant M<sup>lle</sup> P... a réintégré le domicile paternel et le mariage qui doit unir ces deux familles également honorables n'est plus qu'une affaire de quelques jours. »

« *Un enlèvement manqué.* — M. X..., un de ces élégants qui font figure à crédit dans le monde parisien, avait jeté son dévolu sur une très jeune fille dont les maisons au soleil avaient excité ses convoitises. Comme les parents étaient peu pressés de les lui accorder, il ne trouva rien de mieux que d'enlever la jeune fille en automobile. L'imprudent ! Une panne l'arrêta au milieu du bois de Boulogne et, comme un malheur n'arrive jamais seul, le hasard conduisit à cet endroit un cousin de la demoiselle qui, ne trouvant pas la plaisanterie à son goût, infligea une correction au galant et reconduisit la petite sous l'aile de sa mère. Le pauvre M. X... avait les mains tellement sales et pleines de graisse qu'il n'osa même pas se défendre. Souhaitons que la petite fille ait été plus heureuse, qu'elle ait trouvé sa mère clémentine en rentrant chez elle et que le noble M. X... ait été le seul corrigé. On nous assure qu'il n'y aura ni duel ni mariage. Plaignons les créanciers du noble M. de X..., on dit qu'il avait obtenu d'eux un nouveau crédit en leur promettant de faire ce mariage. »

Le premier récit vient de M. de la Rivière, pensa Raymonde, le second de quelqu'un qui lui en veut. Il a voulu me compromettre et on a voulu lui être désagréable, mais qui ? Le mécanicien ? Aurait-il oublié le pourboire dans sa déception. Peu importe, après tout, mais son mariage était-il vraiment une spéculation ?

Depuis qu'elle avait surpris les lettres de sa fille, M<sup>me</sup> Poulain exerçait une surveillance tâtilonne et incessante, que Raymonde supportait avec une indifférence complète. La froideur correcte de Roger lui était plus sensible ; ce fut cependant à lui qu'elle s'adressa pour savoir la vérité.

— Mes parents, lui dit-elle, consentiraient, je pense, maintenant à se débarrasser de moi en me donnant à M. de la Rivière. Je le soupçonne d'avoir communiqué aux journaux le récit de mon équipée pour faire du scandale, je voudrais savoir si vraiment il comptait sur moi pour payer ses dettes. Qu'en penses-tu?

— Même maintenant, je ne te conseillerais pas un pareil mariage.

— Que me conseilles tu?

— De la patience.

Raymonde cessa de parler d'elle-même à Roger, elle devint triste et commença à trouver sa mère insupportable avec ses reproches toujours les mêmes et cette surveillance qu'elle exerçait avec ostentation maintenant qu'il n'en était plus besoin. Elle ne désirait plus sortir, la rencontre de ses amies lui était devenue désagréable, et l'idée qu'elle pourrait apercevoir Raoul dans la rue lui faisait désirer rester chez elle, où elle passait des heures dans sa chambre, un livre à la main, les yeux dans le vague, rêvant tout éveillée et poursuivant la solution d'un problème insoluble.

Roger s'inquiétait de la santé de sa cousine, pas assez pour être aimable avec elle, mais assez pour demander à son oncle et à sa tante de s'en occuper. M. Poulain le renvoyait à sa femme et au médecin; pour M<sup>me</sup> Poulain, elle se fâchait.

— Tu trouves donc que je n'ai pas assez d'ennuis et de tracas avec ta cousine? On n'inquiète pas ainsi une mère, et puisque le docteur Raton dit que ce n'est qu'un rhume, qu'est-ce que tu veux que j'y fasse, moi? Crois-tu en savoir plus long qu'un médecin?

— Au moins, répondait Roger, choisissez pour vos vacances un endroit qui convienne à l'état de Raymonde et la débarrasse de ce rhume, un médecin vous l'indiquera; un endroit abrité, des eaux appropriées, que sais-je? Même si ce n'est qu'un rhume, il faut l'arrêter. Voulez-vous voir le docteur Lenoir? ou un autre?

— C'est inutile, ce serait désobligeant pour cet excellent docteur Raton, qui est bien suffisant et qui nous a prescrit les bains de mer.

— Il les a prescrits sur votre demande ou de lui-même?

— Je ne sais plus; mais, qu'importe, il suffit qu'il les ait prescrits.

— Et où comptez-vous aller?

— A Trouville, j'en ai assez de trous comme Sainte-Anne, où l'on ne voit pas un chat. On ne s'y amuse pas et il n'y a même plus d'honnêteté. J'ai eu un hiver ennuyeux avec toutes ces histoires, je veux me distraire un peu.

— Au lieu d'aller au bord de la Manche, dont le climat est

rude, ne vaudrait-il pas mieux, cette année au moins, passer votre saison de bains sur l'Océan, je ne pense pas que les plaisirs douteux du casino passent avant la santé de votre fille.

— Prétends-tu en remonter à une mère sur l'affection et les soins pour son enfant? Qui est-ce qui t'a chargé de veiller sur Raymonde? Je ne comprends pas cette insistance à vouloir tourmenter une mère et une mère comme moi. L'avis de M. Raton est bon, je n'ai pas à chercher autre chose ni à recevoir de leçon de toi.

Roger avait jugé inutile d'insister, ne croyant pas possible de convaincre sa tante. Il ne pouvait pourtant pas prendre son parti du voyage à Trouville. Il eut alors l'idée de s'adresser à la tante de Maukerque. Elle devait certainement avoir plus d'autorité que lui, qui n'était qu'un neveu et dont on ne pouvait raisonnablement espérer l'héritage.

Chose presque incroyable, cette dame ne se doutait de rien; même quand elle était à Paris elle ne lisait qu'un journal de Maukerque qui n'avait pas raconté cet incident, et il est probable que si elle avait lu dans les journaux de Paris le récit de cet enlèvement manqué, elle n'aurait pas cru un instant qu'il s'agissait de sa petite-nièce. M. et M<sup>me</sup> Poulain, du reste, avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour que cette histoire se répandît le moins possible et surtout n'arrivât pas à leur tante, qu'ils craignaient de mécontenter plus que qui que ce soit.

Dès que Roger lui eut écrit qu'il s'inquiétait de la santé de Raymonde et que ses parents ne voulaient pas croire au danger et s'en occuper, elle annonça à M<sup>me</sup> Poulain qu'elle venait pour quelques jours à Paris et elle arriva presque en même temps que sa lettre.

— Vous avez bien fait de m'avertir, dit-elle à Roger, Raymonde a quelque chose. Ce n'est pas naturel qu'à son âge on tousse et surtout qu'on reste des heures à ne rien faire. Son médecin dit que ce n'est qu'un rhume, mais ces médecins de Paris..., quelle différence avec ceux de Maukerque! Je vais immédiatement écrire à mon vieux docteur et nous verrons.

Ce n'était pas le médecin qu'eût choisi Roger, qui ne le connaissait pas et croyait volontiers qu'il n'y a pas de science hors de Paris, mais il se garda de toute objection; cela valait mieux que rien. Quand il le vit, il éprouva une certaine confiance. Ce médecin était arrivé immédiatement à l'appel de sa vieille amie; après l'avoir examinée elle-même pour la forme, il se mit à ausculter et à interroger toutes les personnes présentes en commençant par Roger, auquel il prescrivit un grand nombre de remèdes aussi désagréables qu'anodins; quand il vint à Ray-

monde, ses façons joviales ne purent dissimuler qu'il se livrait à un examen sérieux et, bien qu'il ordonnât en riant de se promener, de s'amuser et de bien manger en offrant une ordonnance pour des pilules pour peu qu'on le désirât, Raymonde lui jeta un singulier regard et quitta le salon avant que sa tante eût trouvé un prétexte plausible pour l'éloigner.

Elle ne revint qu'après le départ du médecin, l'air fort calme, comme s'il n'était rien arrivé; cependant, quand sa mère lui adressa la parole elle tressaillit et la regarda un instant anxieuse et l'air interrogateur. M<sup>me</sup> Poulain ne vit rien; elle avait pris, pour parler à sa fille, une voix douce et caressante qu'elle n'employait plus jamais depuis la découverte des lettres, et elle offrait d'aller acheter le jour même je ne sais quel objet de toilette que Raymonde avait désiré et qui lui avait été refusé.

Roger essaya d'arrêter sa tante, mais il n'y avait pas moyen. Elle parlait d'autant plus et d'autant plus doucement que sa fille, après l'avoir regardée, était allée se jeter dans un fauteuil et restait là, immobile, les yeux fermés, sans paraître faire attention au bavardage de sa mère. « Elle a tout compris », pensait Roger, et il eût volontiers battu sa tante qui échafaudait mille projets et parlait d'aller pendant quelques mois à Amélie-les-Bains, puis de passer l'hiver en Provence.

Voyant que ses interruptions ne faisaient qu'exciter M<sup>me</sup> Poulain, il prit le parti de se retirer, espérant que sa sortie ferait diversion et qu'au moins quelques heures de marche le calmeraient.

— Ne vous dérangez pas, dit Raymonde, je reconduis mon cousin.

Et lorsqu'ils furent dans l'antichambre elle lui mit la main sur l'épaule et, le regardant dans les yeux, lui demanda :

— Je suis perdue, n'est-ce pas?

— Quelle idée est-ce là? qu'est-ce qui te prend?

— Réponds-moi franchement, je t'en prie. Je ne peux compter que sur toi pour connaître la vérité. Où en suis-je?

— Eh bien! si tu le prends ainsi, voici la vérité. Rien n'est désespéré ni même très inquiétant, mais cela le deviendrait si on ne te soignait pas. Ne t'effraie pas du voyage dans le Midi, rien n'est plus *chic* en hiver et tu peux voir que ta mère compte changer de place et visiter les stations les plus encombrées des bords de la Méditerranée.

— Oh! maman! Enfin, nous verrons, ce serait une solution.

Roger s'enfuit, craignant de laisser trop voir son trouble, et Raymonde rentra dans le salon sans rien dire de sa conversation ni du voyage projeté.



M<sup>me</sup> Poulain fut longtemps convaincue qu'elle était une mère admirable et qu'elle avait fait un grand sacrifice à la santé de sa fille en la promenant dans toutes les villes de plaisir disséminées sur les côtes de la Méditerranée, à la recherche de l'endroit le plus mondain et du casino le plus amusant. Lorsque M. Poulain insinuait doucement que rentrer d'un bal ou d'une représentation après minuit n'était peut-être pas le traitement le plus favorable à une malade, elle répondait avec irritation :

— Le docteur a ordonné de la distraction et de l'air. Je ne fais que suivre les ordres du médecin, les hommes n'entendent rien à ces choses-là. C'est bien la peine de me sacrifier à ma fille pour qu'on ne m'en sache pas plus de gré que cela !

M. Poulain se taisait ou s'excusait et les choses reprenaient leur cours. Raymonde suivait sa mère avec plus de résignation que de plaisir et paraissait peu goûter cette vie d'hôtels et ces amusements qu'elle avait aimés autrefois. Tant qu'elle le pouvait, elle restait assise dehors en face de la mer, lisant ou travaillant.

Une seule fois elle témoigna le désir de faire une excursion, elle voulut aller à la Sainte-Beaume. Sa mère, qui trouvait que cette idée n'était pas gaie, finit cependant par céder, et une voiture les transporta au couvent où les Dominicains les reçurent à l'hôtellerie des voyageurs. Raymonde semblait avoir retrouvé sa gaieté d'autrefois, la longue montée sur la route en lacets l'avait charmée ainsi que les grands arbres ; elle s'informait de l'heure de la messe à la grotte le lendemain et demandait quel Père aurait la charité de l'entendre en confession, car elle voulait communier.

— Mais tu seras obligée de sortir à jeun, objectait sa mère, et toutes ces idées ce n'est pas très gai. On n'est même pas sûr que la Madeleine soit venue ici.

— N'importe, c'est ici qu'on la prie, répondait Raymonde.

Il fallait, après la messe, aller dans tous les endroits où la tradition veut que Marie-Madeleine ait été, à la grotte où elle a, dit-on, vécu, au rocher où elle a eu ses extases. Tant et si bien que M<sup>me</sup> Poulain commença à avoir de nouveau la crainte de la voir penser au couvent. En voiture, au retour, elle y fit même allusion :

— J'espère que tu ne penses plus à entrer en religion. Dieu ne peut pas vouloir te prendre à ta mère.

— Ah ! si Dieu me prend, ce ne sera pas pour le couvent.

M<sup>me</sup> Poulain ne voulut pas comprendre et parla de mariage.

Cependant il devint bientôt évident, même aux yeux de sa mère, que ces voyages continuels fatiguaient Raymonde, et M<sup>me</sup> Poulain consentit à rester quelques jours en place pour laisser passer ce malaise, disait-elle. Elle s'arrêta près de Hyères,

dans une villa dont la terrasse dominant la mer avait séduit la malade. Malheureusement il y eut d'abord de la pluie et du vent et l'on ne put sortir pendant quelques jours. Mais le mauvais temps est rarement long en Provence, le soleil reparut et permit de jouir de l'air et de cette température que l'on vient chercher pour les malades.

Raymonde était assise sur la terrasse par une de ces belles après-midi d'hiver. Elle laissait ses regards errer au hasard sur le ciel uniformément bleu et pur, sur la mer d'un bleu foncé dont les lames courtes, encore agitées, marquaient seules que le beau temps n'était revenu que depuis peu, sur la presqu'île de Gien dont la masse sombre rompait la monotonie de l'horizon; puis son regard s'arrêta sur les deux chemins qui la relient à la terre, des deux côtés des salines. Elle détourna les yeux de celui de droite, sablonneux et stérile, pour regarder l'autre, couvert de beaux pins parasols, dont on distinguait non seulement la sombre verdure, mais encore la forme étrange.

Pendant ce temps, M<sup>me</sup> Poulain regardait sa fille, qui lui paraissait encore plus pâle et plus faible au grand jour. Pour la première fois, peut-être, elle la voyait telle qu'elle était, presque étendue dans son fauteuil où elle se laissait aller, si mince dans sa robe blanche, ses pieds même, étendus sur un tabouret, montraient sa maigreur croissante, et ses mains reposaient toutes blanches et comme épuisées sur le tricot de laine rouge que Raymonde voulait toujours avoir auprès d'elle, mais qu'elle n'essayait même plus de saisir. Des idées de désespoir saisissaient la mère à regarder ces pauvres mains, elle sentait gronder en elle des colères et des révoltes contre le ciel qui lui prenait sa fille et la plongeait dans un tel désespoir. Elle tressaillit, comme sortant d'un rêve, quand Raymonde lui parla.

— Maman, dit-elle, quand je serai un peu plus forte, je voudrais retourner sous ces pins et gagner par là la presqu'île.

M<sup>me</sup> Poulain parvint à sourire et à répondre d'une voix tranquille :

— Oui, ma chérie, nous ferons toutes les promenades que tu voudras.

— Oh! tu sais, quand ce beau soleil m'aura rendu des forces, nous commencerons par de petites promenades, mais nous ne nous en tiendrons pas là. Je veux retourner d'abord à la Sainte-Beaume et puis voyager ensuite, aller jusqu'à Rome. Puisque nous sommes venus jusqu'ici, nous pouvons aller un peu plus loin et visiter l'Italie, Naples, Venise et Florence. Tu veux bien, n'est-ce pas?

— Tout ce que tu voudras.

— Nous nous mettrons en route avec mon père et Roger. Crois-tu que Roger consentirait à venir avec nous ?

— Certainement, nous lui écrirons dès que nous serons prêtes à nous mettre en route.

— Et tu crois qu'il viendra ?

— Je n'en doute pas, je lui écrirai de façon qu'il vienne.

Il y eut un silence. Raymonde regarda sa mère. Est-ce la facilité trop grande qu'elle trouvait, cette façon de tout promettre sans hésiter, est-ce simplement cette inconséquence, fréquente chez les malades de cette sorte, qui fait que presque au même moment ils parlent de leur mort qu'ils savent, qu'ils voient imminente et ils font les plus vastes projets pour l'avenir, mais quand Raymonde rompit le silence, ce fut pour demander à sa mère :

— Si je meurs, promets-moi de t'occuper de Rose.

— Quelle idée te prend là ! Veux-tu bien ne pas parler de ces choses-là. Tu viens de faire des projets pour ta guérison, et maintenant tu admettes ces idées noires. Veux-tu bien les chasser.

— Non, maman, promets-moi et promets-moi sérieusement. Sans cela je ne serai pas tranquille.

— Eh bien ! je te promets, là, je te promets. Mais vraiment tu as de bien singulières protégées ; après la conduite de cette fille, tu ne devrais plus même prononcer son nom.

— Si je n'étais pas plus coupable qu'elle !

— Peux-tu comparer quelques inconséquences sans gravité...

— Ce n'est pas ce qui me trouble le plus. Ah ! si je n'avais à répondre que de moi !

— Quelles imaginations te fais-tu ? Peut-on répondre des autres ?

— On répond de son autorité, du mal qu'on fait faire aux autres. Te souviens-tu de ce que Roger disait à Plancoët et à Sainte-Anne ? Je n'ai pas voulu l'écouter, je me suis moquée de lui, je n'ai voulu penser ni aux dangers des chambres de bonnes, ni à ceux d'une jeune fille enlevée à sa famille et livrée à elle-même. Et maintenant j'en meurs, mais cela n'est rien ; là-bas, Rose meurt par ma faute.

— Toi, tu n'étais qu'une enfant, ce serait en tout cas ton père et moi...

— C'est moi qui ai voulu l'emmenner. Vous m'avez cédé comme vous faisiez pour tout ce que je voulais. C'est moi qui ai décidé pour l'arrangement de la maison et pour Rose. Si j'avais voulu faire ce que nous devions, vous m'auriez cédé encore.

Comme elle s'était un peu animée en parlant, elle fut prise d'une quinte de toux qui secouait tout son corps et semblait lui déchirer la poitrine. Sa mère s'approcha d'elle et lui présenta des pastilles

— Tu souffres, ma pauvre chérie? demanda-t-elle.

— Ah! répondit Raymonde, si je pouvais souffrir assez pour expier en ce monde.

Et elle porta à ses lèvres la croix de bois d'un petit chapelet monté sur une ficelle, à la mode dominicaine, dont elle se servait depuis son pèlerinage à la Sainte-Beaume, elle la retira couverte de sang.

— Mère, dit-elle, en l'essuyant, quand je serai morte, tu donneras mon chapelet à Roger.

M<sup>me</sup> Poulain recommençait à protester contre cette idée, mais Raymonde se laissa retomber, épuisée, dans le fauteuil et ferma les yeux, non pour dormir, mais pour éviter le bavardage de sa mère qui la fatiguait.

\*  
\* \*

Par une matinée de mai, comme je me dirigeais vers la porte du cimetière Montparnasse après avoir assisté à un enterrement, un mot prononcé près de moi par une femme qui s'extasiait sur le beau temps, me rappela que nous étions le onze mai. Je pensai que c'était à pareille époque, il y avait déjà deux ans, que Raymonde était morte et je me dirigeai vers sa tombe.

Un homme y était déjà, à genoux sur la pierre; il tenait de sa main gauche son chapeau et une canne de baleine. C'était Roger; il avait déposé sur la tombe, devant lui, un simple brin de muguet. J'allai m'agenouiller à côté de lui et me joindre à sa prière.

— Ah! me dit-il en nous éloignant, tu ne l'as pas oubliée toi non plus, nous aurons été deux à nous en souvenir et à venir prier pour elle.

— Deux, lui dis-je étonné, crois-tu donc que son père et sa mère l'oublieront? S'ils ne se sont pas trouvés ici en même temps que nous, ils viendront sans doute à un autre moment.

— Je ne sais si ses parents parviendront à l'oublier, mais ils font ce qu'ils peuvent pour cela. Ils sont en ce moment au château de X. pour des destructions de lapins. Tu sais ce que cela veut dire.

— Sans doute. Mais ce n'est pas une raison pour qu'ils oublient.

— Oublier, je les en défie, mais ils cherchent à s'étourdir. Il y a des gens qui ne sont même pas capables de porter dignement le chagrin et de regretter le mal qu'ils ont fait. Ah!

Et sa canne frappa rudement un des tilleuls de l'allée comme s'il eût été responsable de la conduite de M. et de M<sup>me</sup> Poulain.

— Ils ont gâté leur fille, reprit-il, dès son enfance, cherchant toujours pour eux le plaisir et voulant éviter toute peine. Leur amour de l'argent, du luxe et du bien-être leur a fait négliger

leurs devoirs. Ils ont été cause de la perte de deux jeunes filles dont ils avaient la garde, sans compter les autres malheurs que je ne connais pas.

— Pour Rose, au moins, ils réparent de leur mieux...

— Si quelqu'un a été utile à Rose, c'est ta femme et peut-être Raymonde, par sa mort, mais eux! Tu appelles cela réparer, toi! Pour ne pas manquer tout à fait à la promesse faite à leur fille, ils ont chargé leur notaire d'envoyer quelque argent de temps en temps en Bretagne. Ils voudraient n'y plus penser, ils cherchent à s'étourdir. Mon oncle spéculé de plus en plus, ma tante lit des romans, va au bal et au théâtre et, le croirais-tu? Ils n'ont rien changé à leur maison et aux chambres de domestiques. Voilà l'enseignement qu'ils ont tiré de leurs malheurs!

— Si tu hérites de cette maison, tu arrangeras cela.

— Si j'en héritais, je ferais tout démolir avec le seul regret de ne pouvoir tout brûler. Ah! si ce n'était pas dans une ville!

— Tu es toujours excessif. Ne pourrais-tu en tirer un meilleur parti? Quand ce ne serait que pour l'œuvre de jeunes filles dont tu es secrétaire.

— Tu sais cela? Oui, je cherche enfin à ne pas être tout à fait inutile.

— Et tu as assumé dans une œuvre admirable la tâche la plus aride et la plus ingrate.

— J'ai pris la seule qui fût possible à un misanthrope et à un être insupportable comme moi. Je n'ai ni assez de douceur ni assez de charité pour être directement en contact avec nos assistées. Du reste, les femmes seules conviennent pour cela. Au milieu de mes papiers et de mes comptes, mon mauvais caractère ne fait souffrir personne ou, au moins, ne fait souffrir que nos dames patronnesses qui veulent bien me pardonner.

— Et pourquoi négliges-tu tes amis?

— Pour la même raison. Je deviens de plus en plus insociable. Si j'étais plus pieux, je me ferais chartreux.

— En attendant, nous serions tous heureux de te voir.

— Toi, peut-être.

— Moi, ma mère, ma femme, ma belle-sœur et tous les autres. Promets-moi de ne pas nous oublier et de venir quelquefois chez nous.

— Soit, j'irai si tu le désires, cela m'empêchera de devenir tout à fait un ours, mais je vous ennuiérai bien tous.

Philippe REGNIER.

---



# POÉSIES

---

## VIEILLE VILLE

La ville ancienne chante en le soir rose et or,  
Semblable à quelque estampe illustrant un vieux conte,  
Avec ses toits pointus, ses murs, son château-fort ;  
Le parfum du passé tout doucement remonte...

Les passants que je croise ont un air d'autrefois,  
Je les ai déjà vus priant dans des tryptiques...,  
Tels ouvriers âgés paraissent de vieux rois  
Avec leurs fronts polis et leurs barbes bibliques ;

Les femmes sur les seuils patinés et brumeux  
Font valoir en plein air leur robe aux franches teintes  
Leur joue en fleur, leurs yeux amusés et joyeux  
Et je songe souvent : Comme elles sont bien peintes !

C'est ainsi que je crois vivre en de vieux tableaux  
Ayant les fonds menus d'une miniature,  
De clochers guillochés et de murs à créneaux  
Et de petits jardins aux naïves bordures.

Ma vie est là, tranquille et triste quelquefois,  
Près des pâles douleurs autrefois épousées,  
Quand je songe, si loin des modernes émois,  
Que les morts seulement habitent les musées,

Et qu'il faudrait descendre enfin sur le chemin  
Voiler le vieux miroir cerclé d'or de mon rêve,  
Laisser tomber la rose expirante en ma main  
Et marcher vers l'aurore immense qui se lève...

Charles BERJOLLÉ.

---

## MATINS DE SEPTEMBRE

O matins de septembre! heures d'or qui savez  
Envelopper mon âme en vos brumes légères,  
Et d'un charme discret troubler nos yeux levés  
Auxquels, pour un instant, la peine est étrangère.

Plus qu'un matin de mai votre beauté me plaît.  
Je ne sais quoi de grave et d'inquiet persiste  
En le rayonnement timide du reflet  
Que vous venez poser à ma fenêtre triste.

Car, de votre gaieté vous êtes incertains,  
Puisque une brume danse en vos yeux de lumière  
Quand ils veulent sourire, ô délicats matins  
De septembre plus beau qu'une aube printanière!

Vous êtes à la fois la jeunesse du jour  
Et le déclin de l'an qui va finir; octobre  
Est si proche de vous qu'il se dresse à son tour  
Et ses deuils font déjà votre gaieté plus sobre.

O matins d'ambre de septembre, je comprends  
Vos silences pensifs, pleins de la conscience  
De votre fin prochaine, et je vous trouve grands,  
Plus qu'un matin d'avril léger d'insouciance!

Et je mêle parfois à vos sourires las  
La gaieté pâle de ma douleur résignée,  
Car le calme où je vis ne me durera pas  
Plus que votre beauté par l'automne fanée.

L'automne aussi me guette, et son geste brutal  
M'arrachera bientôt à ce rêve tranquille.  
Comme la feuille va sous l'aquilon fatal,  
J'irai mêler ma force au labeur de la ville!

J'emporterai, du moins, en l'ombre du chemin,  
L'or pâle du rayon qui dansa dans ma chambre,  
Par ces instants de calme, évanouis demain  
Avec le frêle éclat des matins de septembre.

Hélène SEGUIN.

---

# REVUE DES SCIENCES

---

**ASTRONOMIE** : Echangerons-nous des signaux avec Mars? — **OPTIQUE INDUSTRIELLE** : Construction des miroirs paraboliques. — **GÉNIE CIVIL** : Exportation de la houille blanche. — **GÉNIE RURAL** : Les murs d'espalier en verre. — **AGRICULTURE** : L'arrosage des plantes au soleil. — **PHYSIOLOGIE ANIMALE** : L'œil de l'oiseau. — **PSYCHIATRIE** : La paille qui flambe ; demi-fous et demi-résponsables. — **AVIATION** : La grande semaine de Champagne.

Le 23 septembre 1909, la planète Mars va se trouver à 58 390 000 kilomètres de la Terre<sup>1</sup>, ce qui peut passer pour une distance astronomique très faible, du moins si on la compare aux distances presque infinies qui nous séparent de certaines étoiles : aussi les observatoires du monde entier se préparent-ils à profiter de cette occasion excellente pour braquer leurs plus puissants télescopes sur notre voisine<sup>2</sup>. Ils ont, d'ailleurs, bien raison de le faire, car il s'écoulera environ vingt-six mois avant qu'elle soit ramenée, par les lois inflexibles de la gravitation universelle, en un point du ciel aussi rapproché de nous<sup>3</sup>. De plus, à la date

<sup>1</sup> Pour fixer les idées, on peut dire que, le diamètre de la Terre étant de 12 742 kilomètres, il faudrait ajouter bout à bout 4582 longueurs égales à ce diamètre pour correspondre à la distance qui séparera alors Mars de notre globe. Si on suppose qu'un pont soit alors jeté entre les deux planètes, une locomotive marchant à la vitesse de 100 kilomètres à l'heure mettrait 583 900 heures, soit 24 329 jours, soit encore 68 ans et 4 mois environ pour parcourir ce pont de bout en bout.

<sup>2</sup> Le diamètre apparent de Mars sera alors 78 fois seulement plus petit que celui de la Lune : par conséquent, une lunette capable de grossir 78 fois les objets nous permettra de voir Mars sous la dimension apparente de notre satellite, et une lunette dix fois plus forte, grossissant 780 fois, nous le montrera 10 fois plus gros que la Lune.

<sup>3</sup> Mars est animé de deux mouvements : l'un de rotation autour de son axe, l'autre de translation autour du Soleil. Tandis que sa rotation s'effectue en 24 heures 37 minutes 22 secondes 65 centièmes, sa translation s'accomplit en 686 jours 23 heures 30 minutes 41 secondes, suivant une orbite extérieure à celle de la Terre. Les jours martiens ont donc une durée à peu

indiquée, Mars « viendra en opposition », c'est-à-dire se trouvera séparé du Soleil par la Terre, tandis que les axes des trois planètes seront dans le prolongement l'un de l'autre. Ainsi présentée, la nouvelle n'est évidemment pas de nature à passionner fortement le grand public, même si on prend soin de la compléter et de la préciser en disant que « Mars va se trouver à son périhélie, et la Terre à son aphélie »; ces deux mots à physionomie rébarbative n'ont, d'ailleurs, rien qui doive effrayer outre mesure : ils signifient simplement que, dans aucune des positions successives que les trois planètes occupent dans l'espace, le Soleil ne sera jamais plus près de Mars et plus éloigné de nous.

Mais, ce qui peut légitimer dans une certaine mesure la place accordée ici à des considérations théoriques un peu arides, c'est ce fait que certains astronomes proposent de saisir le moment où de nombreuses conditions en apparence favorables se trouvent réunies, pour entrer en communication avec Mars que l'on s'accorde généralement à croire habitée. C'est ainsi que le professeur américain, David Todd, a formé le projet d'envoyer à nos voisins des ondes hertziennes, supposant que ces ondes pourront se propager avec facilité à travers l'éther : dans ce but, il veut s'élever hors de la zone où cesse toute influence électrique terrestre, c'est-à-dire monter à 8000 mètres dans un ballon équipé de façon à permettre la vie à une altitude aussi formidable, et portant des appareils enregistreurs et récepteurs. Bien entendu, il n'affirme pas absolument, à cause de l'imperfection de nos instruments, qu'il lui sera possible d'envoyer des ondes à une distance bien grande, mais il espère pouvoir capter celles qui émanent de Mars, et même, si les Martiens possèdent des appareils plus sensibles que les nôtres, enregistrer, sinon leurs communications, du moins une manifestation quelconque de leur vie. M. David Todd compte faire son ascension le 23 de ce mois : si son expérience réussit, il espère pouvoir provoquer sans trop de peine la création sur le Chimborazo<sup>1</sup> d'un observatoire spécial

près égale à celle des nôtres, tandis que les années martiennes sont plus longues que les années terrestres, et cela dans la proportion de 19 à 10. Par suite, un Martien (?) de 20 ans aurait un peu plus de 36 ans sur la Terre et un Terrien de 55 ans aurait 30 ans sur Mars.

<sup>1</sup> Le Chimborazo dresse à 6500 mètres sa cime baignée dans une atmosphère d'une admirable pureté. D'après l'avant-projet de M. David Todd, à partir d'un point situé à 1000 mètres environ au-dessus de la ligne du chemin de fer, on forerait de bas en haut un puits jusqu'au sommet de la montagne, afin de rendre possible le transport des outils, des matériaux, des ouvriers et des astronomes. L'entreprise coûterait 1 million de dollars et exigerait trois ans de travail.

consacré à l'étude méthodique des communications interplanétaires.

Cette idée audacieuse avait à peine été émise, qu'un autre Américain, le professeur W.-H. Pickering, reprenant un projet formulé il y a quelque quarante ans par Charles Cros, proposait d'envoyer des signaux optiques à Mars, et groupait, dans ce but, un nombre important de bonnes volontés. Il est cependant douteux que la chose soit possible, et c'est ce que M. E.-L. Larkin, de l'Observatoire Lowe, en Californie, établit en ces termes très nets :

« Supposez, dit-il, Mars habité par des hommes dont la culture intellectuelle soit égale à celle des humains terrestres, faites parler nos langues à ces hommes, et admettez qu'ils possèdent l'alphabet télégraphique Morse, imaginez que les habitants des deux mondes veuillent entrer en communication au moyen de l'électricité, par oscillations électromagnétiques de l'éther cosmiques, par le flux des électrons, par induction magnétique, par la télépathie ou par toute autre méthode encore inconnue, ce sera fort bien; mais n'oubliez pas que la seule méthode dont on ne puisse pas se servir, est celle des signaux optiques. »

Bien que le mot « impossible » paraisse de jour en jour plus dénué de sens au point de vue scientifique, il semble que M. E.-L. Larkin ait raison de l'employer en la circonstance. En tous cas, si la distance Terre-Mars est réduite à son minimum pendant l'opposition, nos voisins, — s'ils existent, — aperçoivent, à ce moment, notre globe entièrement plongé dans la clarté aveuglante du soleil : il serait préférable, dès lors, de tenter l'envoi de signaux lumineux à l'époque des quadratures, quand Mars, la Terre et le Soleil occupent dans l'espace le sommet d'un triangle rectangle, la Terre étant au sommet de l'angle droit<sup>1</sup>; notre globe sera alors à 175 millions de kilomètres de Mars, ce qui est peut-être un peu loin pour réaliser une entente cordiale, mais il sera visible pour les Martiens, ce qui est essentiel.

Seulement, il ne faudra guère compter, comme certains spécialistes y ont pensé, se servir d'un miroir parabolique pour renvoyer vers Mars les rayons réfléchis du Soleil, car ce miroir devrait être gigantesque<sup>2</sup> et sous-tendre, au moins, un arc de 1 seconde, ce qui lui donnerait un diamètre de 836 kilomètres, car un miroir d'un diamètre dix fois plus petit n'enverrait aux observateurs placés sur Mars qu'une lumière égale à celle que nous donnerait à nous-

<sup>1</sup> Les quadratures prochaines auront lieu le 17 janvier 1910 et le 8 août 1911.

<sup>2</sup> Le plus grand miroir de télescope que l'on ait construit jusqu'ici est celui de l'observatoire Wilson, qui a 2 m. 5 de diamètre.



même un miroir concave de 25 millimètres, vu d'une distance de 52 kilomètres environ. Il est vrai qu'au lieu d'un miroir unique, on pourrait se servir de toute une série de miroirs juxtaposés, mais il apparaît mal qu'il soit possible, pour le moment, du moins, d'envoyer à Mars des signaux optiques, de même qu'il semble au moins douteux qu'on puisse correspondre avec lui par le moyen des ondes hertziennes.

Pourtant, au cours de ces dernières années, il a été réalisé des progrès considérables dans la fabrication industrielle des projecteurs et surtout dans celle des surfaces réfléchissantes qui en constituent, pour ainsi dire, la partie principale. Il serait évidemment souhaitable d'employer toujours des miroirs rigoureusement paraboliques<sup>1</sup>, mais les difficultés de tous genres que soulève leur construction sont si considérables et conduisent à un prix de revient si élevé que, dans la pratique, on préfère, sauf, toutefois, pour certains grands télescopes, se borner à recourir au miroir composé de Mangin, qui permet d'obtenir des résultats très satisfaisants<sup>2</sup>. Il est cependant probable qu'une véritable révolution industrielle se prépare à ce sujet, grâce à l'invention toute récente d'un ingénieur anglais, M. Shenard Cowper-Coles, de Manchester, qui vient de trouver le moyen de construire couramment, et en série, des miroirs paraboliques, sans avoir à engager de dépenses excessives et sans être contraint de suivre un manuel opératoire trop délicat.

Le procédé qu'il indique consiste à établir d'abord un modèle en verre dont la surface convexe soit rigoureusement celle que les géomètres appellent « un paraboloïde de révolution » (il suffit pour cela d'avoir à sa disposition des ouvriers adroits et patients), puis à argenter cette surface suivant les méthodes classiques de l'argenterie par voie chimique, et à polir avec le plus grand soin la couche métallique déposée. On possède alors un modèle, dont la création a nécessité, il est vrai, beaucoup d'attention et beau-

<sup>1</sup> Les miroirs paraboliques transforment, par réflexion intégrale, les rayons lumineux issus d'un point placé à leur foyer en un faisceau de rayons exactement parallèles.

On peut définir la parabole comme une courbe résultant de la section d'un cône par un plan parallèle à un de ses côtés.

<sup>2</sup> Le miroir imaginé par le colonel Mangin est constitué par une lentille concave-convexe, dont la face convexe est argentée, et qui est limitée par deux surfaces sphériques de rayons différents : sa perfection en tant que réflecteur provient de ce que les aberrations propres au miroir sphérique et celles inhérentes à la lentille se corrigent mutuellement ; mais il absorbe toujours une partie notable de la lumière incidente.

coup de temps, mais qui permet de produire par simple galvanoplastie autant d'exemplaires qu'on voudra d'un miroir en cuivre dont la forme parabolique est impeccable; il ne reste plus alors qu'à décaper la surface active de ce miroir, puis à la recouvrir d'un mélange de cadmium et d'argent.

La méthode de M. Sh. Cowper-Coles est à la fois ingénieuse et économique : deux raisons pour qu'elle rencontre partout l'accueil le plus sympathique.

Il en est de même d'une idée qui eût certainement paru, à la fin du siècle dernier, irréalisable *a priori*, et qui n'en est pas moins entrée aujourd'hui dans le domaine des faits, celle d'exporter l'énergie électrique : il y a là une innovation hardie qui pourrait bien marquer le début d'une lutte commerciale ardente entre les régions productrices de charbon et celles qui sont productrices de houille blanche. La Suisse et la Suède sont les deux premières nations qui soient entrées résolument dans cette voie féconde, en fournissant, l'une à la Lombardie, l'autre au Danemark, la force captée de leurs chutes d'eau. Quand la Société franco-helvétique d'électricité a construit sur le territoire confédéral son usine de Brusio, et transporté en Lombardie le courant triphasé qui alimente maintenant Castillanza, Lomazza, Prattamala et Campocolagno, divers problèmes délicats de droit international et de fiscalité douanière ont été soulevés, qui d'ailleurs ne sont pas encore résolus à l'heure actuelle, mais qui ne peuvent manquer de l'être par l'assimilation logique de la houille blanche à une marchandise, peut-être même à une matière première industrielle. Toutefois aucune difficulté technique bien sérieuse ne s'est alors présentée. Les choses se passeront sans doute d'une façon toute différente quand il s'agira d'envoyer au Danemark l'énergie hydroélectrique captée sur le Lagu, un torrent suédois qui se jette dans la Baltique après trente kilomètres de course impétueuse. Il est question de profiter d'une dénivellation de cent mètres située à un kilomètre de l'embouchure, pour produire du courant qui doit être exporté, par câbles sous-marins, jusqu'à Helsingborg et à toute la côte danoise. Les spécialistes déclarent que l'entreprise est difficile, mais nullement chimérique, et ils ajoutent qu'elle sera sans doute le début de toute une installation qui apportera au Danemark, pays plat et dénué de chutes d'eau, l'énergie produite dans les montagnes de Suède, riches de torrents et de cascades. En tous cas, les études du projet sont commencées, les pourparlers commerciaux engagés et l'autorisation nécessaire des deux gouvernements obtenue. Il ne

reste plus qu'à attendre, pour voir se réaliser cette innovation hardie, — le transport sous-marin du courant électrique, — et pour assister peut-être, grâce à elle, à tout un bouleversement dans la géographie économique de l'Europe.

Il se pourrait aussi — *nunc paulo minora canamus* — que nous voyions se produire à brève échéance une minuscule révolution dans la culture fruitière. Le développement constant du marché des fruits a, en effet, contraint les horticulteurs à envisager tous les moyens propres à accroître le rendement de leurs vergers. Ils ont essayé pour cela des fumures, de la sélection rationnelle des plants, de l'électroculture, du forçage, et de plusieurs autres méthodes issues des données scientifiques les plus variées; par elles, ils sont arrivés parfois à des résultats remarquables. Ils ont pensé aussi à doubler la surface utilisable de leurs espaliers, et cela grâce à un artifice simple, mais auquel il fallait songer, qui consiste à adosser leurs arbres à des murs transparents. Un amateur d'une compétence reconnue, le comte Henri de Choiseul, a fait à ce sujet des expériences curieuses qui se sont poursuivies depuis l'année 1901 et dont rend compte le *Journal d'agriculture pratique*. Il est évident que l'inconvénient principal que présentent les murs ordinaires employés pour le soutien des espaliers est leur opacité : dans le cas d'exposition au midi, qui est le cas le plus fréquent, il faut considérer la face nord comme à peu près sacrifiée<sup>1</sup>. Au contraire, en plantant les arbres fruitiers des deux côtés d'une armature métallique dont les vides sont comblés par des plaques de verre, on permet à la lumière solaire d'arriver librement aux feuilles et aux fruits de tous les arbres. Dans sa propriété de Viry-Chatillon, M. de Choiseul a fait installer, en 1901, un mur de verre long de 18 mètres et haut de 2 mètres, de part et d'autre duquel il a planté à la fois aux expositions sud et nord 15 poiriers « doyenné d'hiver » : la surface de rapport sur le verre était de 21<sup>m</sup>,60. Six ans après, la récolte 1907 lui a donné 243 fruits, pesant ensemble 76<sup>kil.</sup>,500, le côté sud fournissant 134 fruits (41<sup>kil.</sup>,500), tandis que le côté nord en fournissait 109 (35 kilos). L'aspect des fruits était superbe, sans aucune tavelure, plus lisse peut-être du côté nord que du côté sud. Le succès a donc été excellent, chaque mètre de verre abri-

<sup>1</sup> Il convient de noter cependant que M. Lécotier (*Rev. horticole*, 1904, p. 93) a donné des indications judicieuses sur le choix de variétés fruitières non sujettes à la tavelure et sur la façon de cultiver des pommiers, des poiriers et des cerisiers, même à une exposition au nord.

tant 11 fruits et demi, soit un poids moyen de 320 grammes <sup>1</sup>. Cependant, M. Croux fait remarquer que si le côté nord d'un espalier en verre est réchauffé grâce à la transparence de la paroi, le côté sud est rafraîchi d'une façon appréciable par suite de ce fait qu'un mur diaphane n'emmagasine pas de chaleur, tandis qu'un mur en pierres absorbe pendant le jour une certaine quantité de calorique solaire dont les végétaux profitent dans la nuit. Il y a là une observation très juste et dont les pépiniéristes feront sagement de tenir le compte qu'il convient.

La question de la chaleur mise en réserve et ultérieurement restituée aux végétaux est, en effet, d'une importance très grande : c'est ce qu'a montré le professeur Müntz dans une communication qu'il vient de faire à l'Académie des Sciences pour expliquer les raisons scientifiques de ce fait d'observation vulgaire, qu'il est dangereux d'arroser les plantes quand elles sont exposées aux rayons du soleil. « Quand des terres très sèches viennent à être mouillées, a-t-il dit, il se produit un dégagement de chaleur qui peut atteindre jusqu'à 20 et 30 grandes calories <sup>2</sup> par kilogramme. » Cet échauffement considérable est dû à l'affinité excessive de l'argile et de l'humus pour l'eau; toutes proportions gardées, c'est là un phénomène très comparable à l'accroissement de température qui se manifeste quand on verse de l'eau sur de la chaux vive, bien qu'il se complique d'actions en surface et de combinaisons chimiques multiples; il produit en même temps des modifications culturales singulières : par exemple, certaines jeunes plantes peuvent être échaudées à la suite d'une pluie soudaine tombant après quelques heures de chaud soleil; dans les mêmes circonstances ou après un arrosage imprudent, le sol et surtout le terreau des jardins potagers peut s'échauffer jusqu'à atteindre 40 et 50 degrés : il n'en faut pas davantage pour flétrir et parfois pour tuer les tissus végétaux de formation récente dont la fragilité est extrême.

Peut-être faudrait-il s'étonner de voir une théorie purement

<sup>1</sup> Il faut ajouter que le mur d'espalier en verre ne coûte pas plus cher qu'un mur en maçonnerie. En verre « cathédrale », il revient à 30 ou 35 francs le mètre linéaire sur 2<sup>m</sup>,50 de hauteur, y compris l'installation d'abris vitrés sur les deux côtés : un mur maçonné de la même hauteur coûterait 20 à 33 francs le mètre linéaire, et l'abri vitré double, une douzaine de francs, soit au total 32 à 35 francs.

<sup>2</sup> La calorie, ou grande calorie, est la quantité de chaleur qu'il faut fournir à 1 kilogramme d'eau à 0 degré pour l'amener à la température de 1 degré : c'est l'unité employée en physique pour mesurer, ou plutôt pour définir les quantités de chaleur.

traditionnelle être expliquée seulement de nos jours si nous n'avions, pour ainsi dire, à chaque instant, l'exemple de découvertes nouvelles dans les domaines qui semblent, au premier abord, avoir été le plus minutieusement explorés. C'est ainsi que le mécanisme de la vision chez les oiseaux sur les détails duquel les naturalistes et les physiciens sont loin d'être d'accord, vient d'être précisé par une communication de M. de Chardonnet à la Société de physique. Pour en bien comprendre tout l'intérêt, il est nécessaire de se rappeler d'abord ceci : tandis que l'œil de l'homme et celui des mammifères sont des sphéroïdes mobiles à l'intérieur d'une orbite ménagée dans le massif osseux de la face, l'œil de l'oiseau ne peut accomplir que des mouvements très restreints; il en résulte que l'axe optique ne peut se déplacer qu'autant que se déplace la tête elle-même.

Chez les oiseaux de haut vol, et notamment chez l'épervier, l'œil affecte la forme d'une lentille écrasée dans le sens de son axe : il en résulte que l'image s'aplatit sous un grand angle, ce qui remédie partiellement au défaut de mobilité de l'œil et donne à l'oiseau la possibilité d'embrasser un horizon très étendu. D'autre part, la position des yeux, placés de part et d'autre de la tête, rend impossible la vision binoculaire, et par suite la perception du relief, mais c'est là un inconvénient faible pour des animaux habitués à regarder à de grandes distances. Au contraire, chez les oiseaux de nuit, la chouette par exemple, l'œil a la forme d'un tronc de cône dont la cornée constitue la petite base ou encore d'une chambre noire photographique à long tirage dont le cristallin remplace l'objectif. C'est là un œil évidemment fait pour voir de près et, en même temps, pour concentrer le plus possible de lumière. Les deux yeux ne sont pas opposés l'un à l'autre, mais situés sur un même plan à la partie antérieure de la face; leurs axes sont donc parallèles, ce qui rend possible la vision binoculaire et perceptible la sensation du relief. Il en résulte que l'animal peut déterminer avec facilité la position des objets qui l'entourent et des proies qu'il convoite.

M. de Chardonnet n'a pas borné là ses études; il a établi le rôle d'un organe que l'on aperçoit en regardant l'œil des oiseaux diurnes et auquel les naturalistes ont donné le nom, d'ailleurs mal choisi, de peigne. Cet organe, constitué par une membrane opaque, mince et très mobile, affecte la forme d'un voile, inséré sur la rétine au point précis où le nerf optique pénètre dans l'œil<sup>1</sup>. Quand il est fermé, il se place dans la direction du centre

<sup>1</sup> C'est le point que les anatomistes désignent sous le nom de *punctum cœcum*.



optique du cristallin et ne peut alors ni masquer l'image qui se forme sur la rétine, ni intercepter la lumière qui pénètre dans les milieux de l'œil. Quand il est ouvert, il masque au contraire la rétine et la plonge dans l'obscurité. De là à supposer qu'il joue le rôle d'un écran destiné à tamiser la lumière trop vive et à protéger la rétine contre son éclat, il n'y avait évidemment qu'un pas que les naturalistes se sont accordés pour franchir, sans toutefois qu'aucune certitude scientifique absolue ait autorisé leur interprétation. M. de Chardonnet a élucidé de façon définitive la physiologie du peigne des oiseaux, et, à la suite de toute une série d'expériences minutieuses, reprenant des travaux antérieurs, en particulier ceux de Gayet (de Lyon) sur l'œil de coq, il est arrivé à formuler cette affirmation à tout le moins surprenante que si l'aigle regarde le soleil en face... c'est simplement parce qu'il ne le voit pas. Encore une légende qui s'en va!

C'est devenu une légende aussi, la doctrine de la responsabilité constante et nécessaire des criminels, depuis que les études des psychologues contemporains ont établi que bon nombre d'entre les délinquants déferés à la justice sont des débiles ou des malades mentaux, qui apparaissent dès lors comme plutôt tributaires de la médecine que des tribunaux. Cette théorie, — excellente à la condition de ne pas être poussée à l'extrême, — cesse aujourd'hui d'être discutée : pourtant, elle a fait l'objet de controverses passionnées à propos du cas récent de cet homme qui « faisait flamber la paille » et dont les journaux ont relaté pendant plusieurs mois les agissements incompréhensibles. Sur plus de cinquante points de Paris, des voitures chargées de paille ou de foin ont pris feu subitement, sans cause appréciable, et lorsqu'enfin, tout dernièrement, la police, aidée bien entendu du hasard, son habituel auxiliaire, a capturé l'auteur d'un de ces incendies qui commençaient à affoler l'opinion publique, elle s'est trouvée en face d'un pauvre diable balbutiant et égaré qui donne l'impression d'un maniaque ou plutôt de ce que l'éminent professeur Grasset a appelé un demi-fou<sup>1</sup>. Chose singulière, la veille du jour où cette arrestation fut opérée, un journal parisien publiait une interview du professeur Grasset sur le flambeur de paille, interview au cours de laquelle le savant psychiatre affirmait que le coupable ne pouvait pas être autre chose qu'un dégénéré, devant lequel devait s'ouvrir l'asile d'aliénés et non la prison. L'événement lui a donné raison, en même temps qu'il a rassuré

<sup>1</sup> Lire, à ce sujet, dans la Bibliothèque de philosophie contemporaine, *Demi-fous et demi-responsables*, par J. Grasset. 1 vol. in-8°, chez Alcan.

la population de la capitale. Mais ce qu'il faut retenir de ces nombreux incendies allumés sans motif, c'est le danger que peuvent faire courir à la Société certains individus porteurs de tares mentales partielles et dont la déraison ne se manifeste que sur des points tout à fait spéciaux. Demi-fous et demi-responsables, il est indispensable qu'ils soient mis dans l'impossibilité de nuire et dans celle surtout de provoquer, par la toute-puissante contagion de l'exemple, les crimes de leurs imitateurs, puisqu'il est établi qu'il existe une émulation dans le crime comme il en existe une, bienfaisante et féconde, qui suscite les héroïsmes et détermine la succession des découvertes et des progrès.

De cette forme utile de l'émulation dont l'humanité tout entière profite, nous venons de voir un exemple admirable se dérouler sous nos yeux. Le mois dernier, le monde entier applaudissait à l'exploit de Blériot traversant la Manche en aéroplane : c'est aujourd'hui toute une pléiade d'aviateurs qui lui disputent la palme triomphale, depuis que, dans la plaine de Bétheny, la grande semaine de Champagne a révélé au monde les merveilles du « plus lourd que l'air ». Farman franchit 180 kilomètres d'un seul vol, Curtiss couvre 30 kilomètres en 23 minutes 29 secondes 1 cinquième, Farman encore transporte, en 10 minutes 39 secondes, deux passagers à 10 kilomètres de distance, Latham, enfin, s'élève et plane à 155 mètres sur son monoplan léger et gracieux. Ce ne sont là sans doute que des résultats provisoires, des « records » éphémères, qui bientôt seront abaissés, mais ils marquent, dans l'histoire de la locomotion aérienne, une date véritablement historique, celle où furent organisées les premières compétitions d'un sport nouveau dont il est impossible de prévoir l'essor merveilleux, comme il est impossible de dire quelles admirables destinées l'avenir radieux lui réserve.

Francis MARRE.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

Rien ne caractérise encore la politique de notre nouveau gouvernement. M. Briand n'a, jusqu'à ce jour, ni démenti, ni confirmé par un acte décisif sa déclaration ministérielle. Il profite, sans doute, des vacances du Parlement et du repos du pays, pour rester dans l'expectative. C'est une bonne fortune pour lui que son règne ait commencé ainsi dans une saison où la détente des esprits est comme naturelle. Par tempérament, dit-on, M. Briand est un temporisateur. Nous ne nous en plaindrons pas, si, vraiment, il prépare, pendant cette période, le régime de « conciliation », d'apaisement, qu'il a promis. Attendons. La France est dans un état où l'art d'ajourner les questions et d'équilibrer les solutions, d'éluder les difficultés et de fuir le péril, ne peut pas longtemps suffire à la gouverner. M. Briand a prononcé un mot qui lui semblait propre, par sa vertu, à le justifier, demain, devant ceux qui lui rappelleraient son passé : il sera « l'homme de sa fonction », a-t-il juré. Qu'est-ce que cet homme-là, sinon celui qui gouverne, non comme dans une nuée, mais en voyant bien, du haut du pouvoir, toutes les nécessités du présent et toutes les obligations qui constituent le devoir du gouvernement, selon l'ordre habituel des choses et les lois de l'histoire? Or, aujourd'hui, de toutes les nécessités matérielles, de toutes les obligations morales, la première, c'est celle de la réparation. Réparer tout ce qui, dans la société, dans la patrie, est déjà ruiné ou en décadence : voilà l'œuvre qui appelle immédiatement à soi l'activité de M. Briand, s'il veut être « l'homme de sa fonction ». Ministère de la marine ou de la guerre, ministère des finances ou de l'intérieur, ministère de la justice ou de l'instruction publique : il n'a que le choix de sa tâche réparatrice. Souhaitons que la sollicitude de tous ses collaborateurs s'exerce aussi vaillamment que celle de l'amiral Boué de Lapeyrère, dans sa réforme des abus et des vices qui ont épuisé notre marine. Maître de ses idées et de ses intentions depuis longtemps, expé-

rimenté, studieux des exemples que nous donnent les marines étrangères, actif, vigilant, énergique, l'amiral Boué de Lapeyrère est, lui aussi, « l'homme de sa fonction » et il l'est supérieurement. Il modifie la texture de son budget; il le rend plus simple et plus clair, dans les trois parties qui le diviseront désormais. Il débusque des bureaux et renvoie à la mer les officiers qui éternisaient leur rôle administratif. Il crée quatre inspecteurs généraux : un pour les escadres, un autre pour les écoles, un troisième pour le matériel, un quatrième pour les torpilleurs. Il réorganise les écoles de canonnage, où manquait « l'unité de doctrine ». Il désencombre les ports des vieux navires maintenant dénués de toute valeur militaire. Il reconstitue la flotte. Elle ne formera plus une escadre du Nord et une escadre de la Méditerranée, catégoriquement distinctes. Il n'y aura qu'une 1<sup>re</sup> et une 2<sup>e</sup> escadres, qui ne seront plus enchaînées à leurs escales; qui pourront changer d'horizon; qui circuleront librement d'une mer à l'autre, pour en connaître tous les flots et les rivages; qui, enfin, se rassembleront souvent, pour des exercices d'ensemble. Ce sont d'heureux commencements; mais, pour remédier pleinement à l'état désastreux où les Pelletan et les Thompson ont laissé notre marine, il faudra que M. Briand joigne ses efforts à ceux de l'amiral Boué de Lapeyrère, parce qu'il faudra que le Parlement leur prête toute sa bonne volonté. L'épreuve sera difficile.

Les Conseils généraux qui ont siégé dans la dernière quinzaine d'août ont fait moins de bruit, moins de besogne politique, qu'on ne l'avait présumé. Il semblait qu'il y eût chez eux une sorte de désarroi. Les partis se ménageaient; incertains encore si le nouveau ministère durerait ou s'il pourrait appliquer son programme, ils se réservaient. Certes, il y a eu des Conseils généraux pour adresser à M. Briand des salutations, des félicitations, qui auguraient de son avènement toutes sortes de bienfaits pour le pays. Ces adresses sont à la mode, depuis une vingtaine d'années, parmi les Conseils généraux. Ce sont des manifestations que les préfets stimulent studieusement. Les Conseils dont la majorité était radicale n'ont pas manqué de complimenter M. Briand; tels ceux de l'Aisne, du Cher, de Loir-et-Cher, de la Savoie, de la Haute-Savoie, d'Ille-et-Vilaine. Mais quelques-uns, comme celui de l'Yonne, n'ont exprimé leur contentement qu'après avoir laissé à leur président le soin de formuler, sur le mode oratoire, quelques restrictions conditionnelles. Dans Saône-et-Loire, M. Sarrien a été bienveillant, mais sceptique. Du ton d'un philosophe qui a vieilli dans les révolutions ministérielles et qui ne s'en émeut plus, il avoue au Conseil général qu'il « n'attache pas aux éti-

quettes politiques plus d'importance qu'il ne convient ». Et, avec une légère ironie, il dira : « L'expérience de tous les temps n'a-t-elle pas démontré que les hommes qui passaient pour les plus réfractaires aux idées de gouvernement sont souvent les plus fermes et les plus modérés dans l'exercice du pouvoir? » Les questions qui intéressent le plus l'opinion publique ou le Parlement sont à peine discutées, çà et là. Deux ou trois Conseils demandent le rétablissement du scrutin de liste; deux ou trois, la représentation proportionnelle. Deux ou trois, qui sont radicaux et socialistes, réclament le monopole de l'enseignement primaire : ainsi la Côte d'Or, sous l'inspiration du général André. S'agit-il de l'impôt sur le revenu? Rien qui, dans un sens ou dans un autre, ressemble à un référendum. Cinq Conseils seulement émettent un vœu favorable; deux ou trois, un vote hostile. Mais, dans le Pas-de-Calais, M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, critique « la réforme fiscale, telle qu'elle a été votée par la Chambre ». Il estime qu'« elle appelle quelques corrections et un chapitre complémentaire ». Il n'hésite pas à dire : « Les mesures inquisitoriales et l'exagération de la personnalité de l'impôt revêtiraient un caractère plus odieux encore dans un pays comme le nôtre, où les divisions politiques tendent trop souvent à fausser les règles de la justice distributive; et puis, il nous paraît que, pour être complète et efficace, la réforme des contributions directes doit se préoccuper des centimes additionnels aussi bien que du principal et, par conséquent, embrasser les recettes du département et des communes aussi bien que celles de l'Etat. » Il y a toutefois un mal, social autant qu'administratif, qui a vivement ému les Conseils généraux. En grand nombre, ils ont signalé, blâmé, avec une franchise véhémement, la prodigalité, ou aveugle ou malhonnête, avec laquelle la loi sur l'assistance aux vieillards a été appliquée. Cette loi a été honteusement dénaturée par la politique électorale. Les maires favorisent de leur complicité les fraudes, les mensonges des assistés. Les abus, les scandales ne se comptent plus. Et le gouvernement ne les ignore pas. Lisez, dans le *Journal officiel* du 3 août 1909, le rapport de cet inspecteur général qui venait d'examiner le service, à l'est, au sud-est et au midi. Il y a, notamment dans les Ardennes, dans le Jura, dans les Basses-Pyrénées, dans les Hautes-Pyrénées, des histoires de fausse indigence et de captation qui sont fabuleuses, tant l'effronterie avec laquelle les dotations se sont distribuées a été cynique. Et le cas de cette municipalité du Centre qui, la veille de ses élections, inscrit 90 assistés nouveaux, pour mendier leurs suffrages, et qui, le lendemain, en inscrit



108 autres, pour récompenser leurs votes, est quasi amusant, dans son impudence civique. Les assistés étaient 293 100, en 1906 ; ils ont été 375 000, en 1909. La loi avait coûté 90 millions, en 1906 ; elle en coûte déjà 419, en 1909. C'est le pillage dans la bienfaisance publique. Le Conseil général de Saône-et-Loire et celui de l'Allier s'alarment du déficit que ce genre de rapine humanitaire a créé ou va créer dans le budget départemental. Le Conseil de la Marne est d'avis que les demandes d'admission frauduleuses sont assimilables aux manœuvres d'escroquerie punies par l'article 405 du Code pénal. Partout, on veut une révision des listes et un contrôle sévère de la répartition des secours. Il faut, logiquement, reviser la loi. Et, moralement, ce sera l'intérêt de l'Etat. Car il risque de voir bientôt, dans nos campagnes, des disputes et des batailles autour de la sportule.

Les évêques qui se sont plaints que la neutralité promise à la conscience de l'enfant et à celle de sa famille, fût de plus en plus violée dans les écoles de l'Etat, en avaient bien des preuves particulières. Le discours prononcé par M. Delpech, dans la distribution des prix qu'il présidait, au lycée de Foix, aura confirmé, solennellement, leur plainte. M. Delpech a oublié que, dans ces cérémonies, le devoir délicat de n'offenser ni les auditeurs, ni même le public du dehors, impose aux gens de bon goût, aux gens d'esprit, le devoir d'effacer leur propre personnalité. Au temps où il n'était que professeur d'histoire, dans ce même lycée, il n'aurait pas parlé avec la hardiesse qu'il se permet, aujourd'hui qu'il y reparait avec le titre de sénateur. Sénateur, il n'a plus ni souci, ni crainte d'inquiéter les consciences. Peu lui importe, semble-t-il, de donner raison à ceux qui accusent l'Université de ne pas respecter dans ses écoles la neutralité confessionnelle tant de fois affirmée par ses ministres ou par ses maîtres eux-mêmes. Devant l'aumônier assis, non loin de lui, sur l'estrade, M. Delpech a vitupéré contre les prêtres, qui « spéculent sur les terreurs pusillanimes ». Il a dénoncé, chez les maîtres de l'enseignement libre, « certaines méthodes de déformation intellectuelle et morale » : attaque grossière aux concurrents de l'Université ; insulte aux élèves qu'ils ont enseignés. Il déclare que les « traditions nationales n'ont plus rien de commun avec le dogme » : ce qui signifie que, le catholicisme détruisant la nationalité française, il faut, pour le salut de la France, la débarrasser du « dogme » et, par conséquent, expulser du lycée la religion que l'aumônier y représente, y célèbre et que, jusqu'à ce jour-là, l'Etat a bien voulu y tolérer. Et, catégoriquement, M. Delpech, de quelque phraséologie qu'il enveloppât sa pensée,

a demandé l'expulsion de cet aumônier, quand il a déploré « l'obstination avec laquelle les adeptes des anciennes puissances s'appliquent à jeter l'ivraie dans le sillon que trace la charrue des Maîtres universitaires ». Cette diatribe, jetée publiquement à la tête de l'aumônier du lycée de Foix, ne laissait à l'évêque de Pamiers qu'un parti : supprimer l'aumônerie outragée par une manifestation si délibérément irréligieuse. Comme l'évêque de Pamiers l'a écrit, dans la lettre par laquelle il annonçait au proviseur du lycée cette suppression toute logique, « les familles catholiques comprendront que la place du prêtre n'est plus là où l'on insulte, devant leurs enfants, l'Eglise et la morale ». C'était, pour l'évêque, un devoir de loyauté chrétienne, autant que de dignité sacerdotale. Une lettre adressée par le proviseur du lycée de Foix à l'évêque de Pamiers a, gratuitement, aggravé le discours de M. Delpech. M. Delpech n'est qu'un orateur qui passe. Le proviseur est un éducateur, en permanencé. Et, alors qu'il devrait attester bien haut qu'il respecte, lui, dans son lycée, la neutralité confessionnelle dont il a la garde, il approuve M. Delpech, qui la méconnaît; il s'associe, lui et son lycée, à M. Delpech; il le justifie! Il surpasse même M. Delpech. Il se réjouit hautement « d'une mesure qui diminuera la part déjà restreinte faite à la religion dans la vie » de son lycée. Il énumère avec dédain les élèves catholiques dont il doit assurer la liberté religieuse : ils ne sont qu'un tiers; une minorité négligeable, en principe. Ce n'est pas tout. M. Chausson publie, avec sa lettre, la formule éducatrice de son idéal : « La foi n'est plus assez vive dans les âmes pour qu'on lui sacrifie ce qui apparaît comme l'intérêt immédiat de l'enfant. » Comme si, pour « arriver », dans la sphère de la République, l'adolescent devait apprendre qu'il peut se passer de toute religion, qu'une religion est un bagage inutile et que « l'areligion » ou l'irréligion est le plus fructueux des certificats dont on doive se pourvoir, au lycée! Selon toute vraisemblance, M. Briand sera interpellé sur ce double incident. Allons! qu'il récompense M. Chausson, à défaut de M. Delpech, et qu'il punisse l'évêque : le proviseur, en lui donnant de l'avancement; l'évêque, en le traduisant devant un tribunal.

Rares, maintenant, sont les écoles de l'Etat où la neutralité confessionnelle est strictement observée. La propagande antireligieuse des instituteurs et des institutrices s'y exerce avec une liberté d'autant plus facile que l'Etat prépare une loi qui leur garantira la plus sûre impunité. Les familles ont été trop longtemps indifférentes à ces méfaits scolaires, ou trop longtemps

inattentives, ou trop longtemps muettes. Les lettres des évêques, comme celle de Mgr Laurens, évêque de Cahors, condamné à une amende pour avoir protesté contre cette perversion de l'enseignement primaire, auront apporté aux familles des avertissements efficaces. Mgr Laurens a pu l'affirmer, pour son diocèse, devant le tribunal même qui l'appelait à sa barre : la neutralité est violée dans le choix des livres distribués à l'enfant et dans l'enseignement oral qui lui est donné. « Tel instituteur enseigne, son manuel d'histoire en main, que la confession fut inventée par les prêtres, et il donne la date : ce fut en 1215. Tel autre prétend que « si Jésus-Christ est ressuscité, il a eu une fameuse chance, mais qu'il est absurde de croire de telles choses ». En dehors de l'école, désignant des paroissiens qui viennent de faire leurs Pâques : « Se peut-il, dit une institutrice, qu'il y ait encore des gens ainsi arriérés, qui vont tirer la langue devant un curé, pour recevoir un pain à cacheter?... » Dans certaines écoles, on tolère la lecture de toute sorte de livres ; je pourrais en désigner une dont les élèves, conduits à la messe le dimanche, portaient, au lieu de paroissiens, des livres obscènes dont ils se délectaient pendant les offices ». Et il n'y a pas de département où on ne puisse citer des actes qui offensent aussi gravement la croyance de l'enfant. Les associations qui défendent l'enfance contre ces attentats sont donc devenues plus que nécessaires. Elles se multiplient, heureusement. Il s'en est constitué cinquante-cinq, pendant les six premiers mois de cette année, comme nous l'apprennent les déclarations légales publiées par le *Journal officiel*. Ces associations peuvent représenter ou un canton, ou deux ; un arrondissement ; même un département tout entier, comme le Rhône, le Cher ou le Calvados. Il faut les constituer dans tout le pays. C'est la surveillance légitime et, cette surveillance, c'est la liberté : cette liberté, sachons nous en servir. Si la neutralité n'est qu'une fausse devise pour l'école, l'Etat ment à la famille, il la trompe ; si la neutralité impose à l'enfant, aussi tyranniquement qu'hypocritement, sous la férule de l'instituteur, des doctrines répudiées par la famille, c'est à la fois une trahison et une violence. Le droit du père est absolu. Il ne livre pas son fils à l'instituteur pour que le maître pétrisse l'enfant à son image, philosophiquement, politiquement. L'instituteur n'est pas le réformateur de la famille ; il en est seulement le mandataire, pour instruire cet enfant, selon un programme contresigné par l'Etat et connu de tout le monde. La prétention de s'emparer de l'enfant, pour le rendre étranger à sa famille, par toutes les idées dont on l'aura imbu ; pour faire de lui, par ses nouveaux principes, le contradicteur de son père, l'ennemi de sa mère ; pour

le transformer en un petit citoyen, non seulement athée et matérialiste, mais radical ou socialiste, antimilitariste et antipatriote, comme son instituteur, choque tous les pères, même ceux qui, intellectuellement, sont les plus simples ou, moralement, les moins fiers. Les évêques n'ont pas eu à former, dans ce sens, l'opinion publique. Ils en ont été, par leurs protestations, les vrais interprètes, libéralement, aussi bien que religieusement. Quant à les poursuivre en justice, parce qu'ils invoquent une neutralité proclamée par M. Jules Ferry, même par M. Paul Bert, ce fait ne paraîtra extraordinaire qu'à ceux qui ne se souviendront pas qu'avec ou sans M. Clémenceau, nous vivons sous le régime de « l'incohérence ».

Tandis que le gouvernement français persécute les évêques par tous les sévices qui lui sont loisible, le gouvernement des Etats-Unis les honore. En France, on frappe les évêques, parce qu'ils sont catholiques; en Amérique, on les traite avec des égards insignes, parce qu'ils sont les représentants de Dieu, par devant l'humanité qui a besoin d'être consolée et soulagée, autant que par devant l'âme humaine qui a besoin de croire. C'était le 7 juillet de cette année, à Plattsburg. On y célébrait le troisième centenaire du jour où Samuel de Champlain, « fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France », comme l'appelle un ministre canadien, découvrit le lac qui porte son nom. Le président des Etats-Unis, M. Taft, qui avait accompagné le cardinal Gibbons et l'ambassadeur de France, reçoit les enfants catholiques de Haven-Cliff. Sur l'estrade d'où il va les voir défiler, il a cédé la première place au cardinal. Après une courte allocution que M. l'abbé de Mac Mahon, directeur de ces enfants, adresse aux invités et un discours du gouverneur Hughes, qui souhaite la bienvenue au président de la République, M. Taft se lève. Il salue le cardinal Gibbons. « Je ne suis pas catholique, dit-il; mais j'ai eu beaucoup à faire avec les catholiques et j'ai constaté qu'ils savent fidèlement unir la loyauté envers la patrie et la foi en Dieu... Nous reconnaissons le glorieux passé de ces héros superbes qui naquirent dans la foi catholique. Aujourd'hui, on apprécie leurs vertus et notre devoir est de les imiter... Notre pays est un pays de tolérance religieuse et nous pensons que chacun a le droit d'adorer Dieu comme il l'entend. » Le cardinal Gibbons répond : « De fait, les Etats-Unis sont un pays où toutes les religions trouvent la plus grande liberté pour leur culte... Le président nous a dit de grandes et belles vérités. Nous avons ici la plus grande liberté pour tous, chacun peut penser par soi-même et adorer Dieu comme il le veut. La liberté sans la licence

et l'autorité sans le despotisme. » Et l'auditoire acclame, dans une longue ovation, le président et le cardinal. Les hommes d'Etat américains ne se contentent pas de respecter la religion, parce qu'elle divinise le bien; ils lui garantissent la liberté, dans le droit commun, parce que la religion, outre qu'elle s'occupe de purifier la société, la secourt par la charité : ils jugent qu'elle assiste l'Etat lui-même, en diminuant les dépenses de la bienfaisance publique. Et la république américaine, à son tour, assiste la religion, en exemptant de l'impôt tous les édifices de tous les cultes. Le président Roosevelt le disait bien éloquemment, le 20 novembre 1904, devant ce même cardinal Gibbons, devant les archevêques Ireland et Keane, dans la cérémonie qui inaugurerait l'école paroissiale de Saint-Patrick, à Washington : « Nous savons voir l'étendue du champ de l'activité humaine, l'étendue du champ ouvert à la charité, à la philanthropie et à la religion. Tant qu'un coin de ce champ reste inculte, c'est un crime de refuser la coopération de ceux qui nous offrent leurs efforts, quelle que soit leur foi religieuse, pourvu qu'ils travaillent avec un sentiment élevé de leurs devoirs envers Dieu et le prochain. » En vérité, la république américaine ressemble aussi peu à la république française que M. Roosevelt et M. Taft à M. Fallières...

Ce que peut, pour une religion opprimée, la résistance légale, avec toute son industrie et sa patience; ce que peut la foi invincible, l'espérance infatigable, pour une minorité catholique qui a l'esprit politique et qui sait s'habituer aux mœurs de la liberté : la Hollande nous le montre aujourd'hui. La Constitution de 1814 avait institué une religion d'Etat : c'était la religion calviniste dite « chrétienne réformée ». En principe, l'Etat tolérait tous les cultes; il admettait à tous les emplois, à toutes les dignités, tous les citoyens, quelle que fût leur confession. En fait, les catholiques étaient exclus du gouvernement et persécutés. Péniblement, ils améliorèrent, peu à peu, leur condition politique. Ils apparurent dans les Etats généraux. Ils y firent connaître le prix de leurs suffrages. Si bien qu'en 1853, un ministère libéral consentit à négocier avec le Pape un accord qui rétablit la hiérarchie catholique et qui rendit à la Hollande cinq évêchés. Puis les libéraux, se changeant en radicaux, déclarèrent au catholicisme renaissant la guerre. Leurs lois scolaires alarment les protestants eux-mêmes. Les « partis chrétiens » se coalisent dans les élections de 1888. Ils l'emportent. Et, cette fois, les catholiques accèdent au pouvoir : ils sont deux dans le nouveau ministère. La loi scolaire de 1879 est révisée : l'ensei-



gnement primaire devient libre. Malheureusement, les deux « partis chrétiens », divisés par la question des réformes militaires, se séparent. Les libéraux reconquièrent le gouvernement. Et l'expérience recommence bientôt. Effrayés du despotisme sectaire et du désordre moral qui troublent le pays, les « partis chrétiens » reconstituent leur alliance, dans les élections de 1901, et ils entrent victorieusement à la Chambre, sous le drapeau du docteur Kuyper. Le nouveau ministère compte trois catholiques. La liberté de l'enseignement « moyen » et « académique », secondaire et supérieur, est proclamée. Réaction de l'« anticléricalisme », en 1905. La gauche a une majorité de 51 membres; la droite, une minorité de 49. Mais les libéraux et leurs alliés ne gouvernent que deux ans. Leur fiévreuse manie de tout réformer lasse le pays, autant que la hardiesse de leurs réformes l'inquiète. Ils sentent leur faiblesse, ils constatent leur impuissance : ils abandonnent le pouvoir. Un ministère « chrétien » se forme, sous la présidence du docteur Heemskerk; et voici qu'en 1909, dans les élections de juin, la droite n'obtient plus seulement la victoire, elle triomphe. La majorité se compose de 60 membres, la minorité, de 40. D'un côté, 25 catholiques, 23 protestants « antirévolutionnaires » et 12 « chrétiens historiques », protestants aussi; de l'autre, 25 libéraux, 8 démocrates et 7 socialistes. L'union des protestants et des catholiques a eu ses raisons suprêmes et qui méritent d'être méditées. Les âmes se sont soulevées ensemble, dans un même élan, pour la liberté, pour l'honneur et la paix de leur vie religieuse, et elles se sont disciplinées avec une courageuse abnégation, dans l'intérêt de la cause commune. Quand on pense aux siècles de disputes et de luttes qui ont tant de fois précipité les protestants et les catholiques de la Hollande les uns contre les autres, il faut les admirer aujourd'hui et les remercier d'un si noble exemple.

L'apaisement s'était opéré à Constantinople et à Athènes. La dernière note de la Grèce avait satisfait la Turquie et la dernière note de la Turquie, les puissances. La Grèce rappelait, de la Macédoine, ses agents, ses agitateurs; la Turquie promettait de ne plus discuter, qu'avec les puissances elles-mêmes la question de la Crète. Ainsi finissait la grande querelle qui tenait en haleine, depuis deux mois, la diplomatie européenne. Alors arrive d'Athènes la nouvelle subite d'une crise ministérielle et presque dynastique. M. Rhallys, ministre depuis six semaines seulement, vient de disparaître comme son prédécesseur, M. Théotokis, dans une échauffourée militaire. Contre M. Théotokis, il a suffi, en juillet, que l'armée esquissât la menace d'un « pronunciamiento »; contre M. Rhallys,

en août, l'armée a tenté le « pronunciamiento », et M. Rhallys, craignant une révolution, a cédé le pouvoir à un ministre aussi impuissant que lui, mais plus capable de capituler humblement et de calmer les séditeux par de belles promesses. Les rebelles ont, en août, avec le colonel Zombas, le même programme qu'en juillet, avec le lieutenant Hadjimichalis : supprimer le commandement général ; éloigner le diadoque et les princes du sang ; unifier l'avancement et l'accélérer ; réorganiser l'administration tout entière de l'armée ; augmenter les effectifs, etc. Ils présentent, du bout de leur épée, le cahier de leurs revendications. Ils ont quitté la ville ; ils occupent le camp de Gondi ; ils y sont 548 officiers, avec presque toutes leurs troupes ; ils marcheront sur Athènes, sur le palais royal, si la soumission du nouveau ministre, M. Mavromichalis, tarde trop. Mais M. Mavromichalis est aussi impatient qu'eux de cette soumission. Pour mieux les assurer de sa docilité, il les amnistie. Ils rentrent fièrement ; et le peuple athénien les fête, comme s'ils étaient les vainqueurs de Salamine ou de Platée. Il reste à savoir si le Parlement, bientôt convoqué, traduira en lois leurs revendications et si M. Mavromichalis, qui n'est guère sûr de rallier à lui la fidèle majorité de M. Théotokis, dissoudra la Chambre. Sans force dans le Parlement, sans autorité devant l'armée, le ministère de M. Mavromichalis ne durera peut-être pas plus que celui de M. Rhallys. Dans ce pays où le parlementarisme se mêle de byzantinisme et où l'intérêt des politiciens, civils et soldats, prime l'intérêt national, il n'y a plus qu'une force, le roi. Le roi Georges seul a concilié à la Grèce la bienveillance de l'Europe, l'amitié des puissances qui viennent de la protéger contre une agression de la Turquie. Que, las de régner sur une nation ingouvernable et une armée indisciplinable, il abdiquât, et la Grèce serait la proie d'une anarchie dont les puissances elles-mêmes ne pourraient peut-être pas la délivrer. Au Congrès de Berlin, lord Beaconsfield disait d'elle : « La Grèce peut attendre, puisqu'elle a un avenir. » Cet « avenir », la Grèce « l'attendra » longtemps, si elle ne sait pas mieux employer le présent à mériter sa fortune.

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Le Comte Werner de Mérode (1816-1905)**, par Al. ESTIGNARD. 258 pages in-8° avec illustrations (Champion).

Fils très français d'un des fondateurs de l'indépendance belge, beau-frère de Charles de Montalembert, longtemps membre de nos assemblées délibérantes, causeur étincelant et presque célèbre, Werner de Mérode méritait, à bien des titres, qu'une main amie fixât son originale et attirante physionomie. L'intéressante étude biographique que lui consacre M. Estignard serait plus attachante encore si l'auteur s'était moins étendu sur les querelles de politique locale et même générale, davantage sur l'homme du monde, l'amî et le chrétien.

**La vie intérieure**, par M<sup>me</sup> Renée WALTZ. Un vol. in-15. (Perrin.)

Roman aussi vrai que noble, simple et mélancolique comme la vie. En le lisant, on se sent envahi par une émotion intime : il semble qu'on se souvienne. La morale très haute rend réconfortante cette œuvre qui, sous la plume d'une incroyante, serait devenue si facilement amère et nocive.

**La seconde intervention française et le siège d'Anvers**, par André MARTINET. 1 vol. in-8°. (Société belge de Librairie.)

M. Martinet est un historien au style alerte et précis, qui ne s'embarrasse et ne nous ennuie d'aucun développement inutile. Très documenté, il sait toujours tirer de ses documents nombreux tout le profit qu'il faut, sans nous en faire sentir le poids. La page de l'histoire belge qu'il vient d'écrire, est en même temps une page d'histoire française. Il y rappelle la reconnaissance que sa patrie doit à la nôtre pour la généreuse intervention de 1832.

**Le Saint Evangile commenté par les Apôtres dans leurs Epîtres**, par A. WEBER. 1 vol. in-8°. (Œuvre catholique.)

Ceci est une vie de Jésus, mais celle même qu'ont écrite les Evangélistes. En effet, M. le chanoine Weber a réuni les quatre Evangiles en un seul, et y a joint les commentaires inspirés des Epîtres. Des notes très abondantes éclairent le texte, achevant de faire de ce livre la meilleure des œuvres de propagande chrétienne.

**Etudes sur Léonard de Vinci; ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu**, 2<sup>e</sup> série, par Pierre DUHEM. 1 vol. in-8°. (Hermann.)

Bien entendu, ce n'est point du peintre que parle l'éminent professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, c'est

du savant; car, on ne l'ignore pas, Léonard de Vinci fut aussi grand savant qu'il fut grand peintre. Avec autant de compétence que d'érudition, M. Duhem continue d'étudier les théories physiques du moyen âge et leur conflit avec celles de la Renaissance, incarnées en Léonard comme en Galilée.

**Souvenirs du chevalier de Grueber**, officier de cavalerie autrichien (1800-1820), traduits par le capitaine DE MALEYSSIE-MELUN. Un in-16 (Perrin.)

Les récits de ce Bavaïois de naissance, passé au service d'Autriche, puis traité en intrus dans l'armée de sa patrie, contiennent de très curieux détails sur les mœurs militaires des deux pays au début du dix-neuvième siècle.

**Précis de psychologie**, par William JAMES. Un vol. in-8. (Marcel Rivière.)

L'excellente traduction que nous donnent MM. Baudin et Berthier de *la Psychologie* de William James, fait connaître le philosophe américain sous un nouvel aspect. Les études qui composent cet ouvrage ont été toutes écrites avant son adhésion au pragmatisme. Il n'était alors qu'un pur psychologue, extraordinairement exempt de parti-pris. Mais, dès cette époque, il avait ce style si vivant, si expressif, si enjoué parfois, qui le fait lire des moins initiés, quel que soit le sujet qu'il traite. Il faut féliciter les traducteurs d'avoir mis cette œuvre capitale à la portée du public français et M. l'abbé Paillaube, de l'avoir admise dans sa Bibliothèque de philosophie expérimentale, déjà si riche.

**Le Couple invincible**, par Louis LEFEBVRE. Un vol. in-16. (Perrin.)

Des enfants français, à la suite d'un naufrage, sont abandonnés dans une île inconnue il y a un peu plus de trois siècles. Ils fondent une ville, ils créent une civilisation. Mais, comme ils étaient trop jeunes lors de la catastrophe pour savoir rien de la morale ni de la religion (ils seraient morts s'ils n'avaient été recueillis au début par des sauvages), cette civilisation est toute matérialiste. Cependant un esprit très noble arrive à l'idée de Dieu et à celle du mariage indissoluble. Il crée ainsi le ferment qui renouvelle et organise cette société qui avait vécu jusqu'alors dans une douloureuse anarchie morale. Ce livre singulier produira certainement une impression très vive sur cette élite qui veut trouver des idées dans les romans.

**Les Demoiselles de la Poste**, par Paul BONHOMME. 1 vol. in-16. (Plon.)

Il n'est pas question de la grève dans

ce joli roman, mais des épreuves que peuvent subir les « demoiselles de la poste » persécutées par de vilains inspecteurs. Néanmoins, tout finit bien, c'est-à-dire que l'héroïne épouse un charmant jeune homme qui lui procurera un congé illimité. Il a beaucoup d'esprit, ce jeune homme, et l'auteur n'en a pas moins; de façon que l'histoire du premier, contée par le second, ne manquera pas de vous divertir, en même temps qu'elle vous touchera.

**L'Éducation dans la famille**, par P.-F. THOMAS. 1 vol. in-16. (Alcan.)

Si les enfants sont mal élevés, la faute en est à la famille. Que de parents cultivent les défauts de leurs enfants, au lieu de les en corriger! Avec finesse et bon sens, M. Félix Thomas énumère les fautes à éviter et donne de précieux conseils à suivre. Il est un guide sûr et attrayant en cette délicate matière.

**La Mort de Pichegru**, par Frédéric BARBEY. II-277 pages in-8° carré avec 5 plans et 7 gravures. (Perrin.)

Alerte, coloré, saisissant par endroits, minutieusement documenté, ce récit fait grand honneur à notre jeune école historique. Il est de nature à intéresser quiconque a le goût des drames réellement vécus.

**Le Sablier**, par Paul GALLAND. Un vol. in-12. (Sansot.)

Ce qui distingue ce recueil de vers de tant d'autres, c'est son inspiration profonde. On y sent une âme à la fois très chrétienne et débordante de vie. Mieux encore que le printemps ou les beautés de la nature, le poète chante son amour sain et enthousiaste, son foyer. Un tel livre, aussi pur qu'éloquant, serait à sa place dans la bibliothèque de famille.

**Les volontaires nationaux (1791-1793)**. *Étude sur la formation et l'organisation des bataillons d'après les archives communales et départementales*, par Eugène DEPRez. Un vol. grand in-8°. (Librairie militaire R. Chapelot.)

M. Déprez nous donne des notions générales sur la formation et l'organisation des bataillons, et ensuite des indications très précises et très détaillées sur les sources. C'est une préface pour les très nombreuses monographies qui restent à faire en même temps qu'un guide pour ceux qui les entreprendront.

**Une étude sur l'apprentissage, d'après des documents toulousains**, par Joseph DE BONNE. 1 vol. in-8°. (Alph. Picard.)

M. de Bonne nous convie à une très instructive comparaison entre l'apprentissage à Toulouse avant la Révolution, et l'apprentissage tel qu'il existe actuellement dans cette même ville. C'est pour lui l'occasion d'exposer en manière de conclusion les théories sociales qu'il professe, et qui sont celles de M. de la Tour du Pin.

**La Vénérable Anne-Marie Javouhey (1779-1851)**, par le chanoine J. CHAUMONT. 1 vol. in-8°. (Poussiégué.)

La vie de la Vénérable Anne-Marie Javouhey, fondatrice de la congrégation de Joseph de Cluny, fut aussi mouvementée qu'édifiante. Que d'activité! Que d'épreuves! Et quel inlassable apostolat qui l'entraîna jusqu'au Soudan d'abord, puis jusqu'à la Guyane! Elle fut essentiellement une conquérante. Et aujourd'hui son ordre prospère compte 292 communautés dans les cinq parties du monde. Partout il enseigne. Partout il fait œuvre catholique et française.

**Histoire des dogmes, de saint Athanase à saint Augustin**, par J. TIXERONT. 1 vol. in-16. (Lecoffre.)

M. Tixeront publie aujourd'hui le second tome de son Histoire des dogmes, si brillamment commencée avec la théologie anténicéenne. Son érudition aussi sûre que sa doctrine, sa lucidité, sa pénétration et sa vigueur font de lui un de nos meilleurs historiens ecclésiastiques. Elève de Mgr Duchesne, c'est l'œuvre de celui-ci qu'il continue dignement.

**Quelques vers**, par H. DES PORTES DE LA FOSSE. Un vol. in-16. (Lemerre.)

Ces vers aimables, pittoresques, spirituels, ont charmé les loisirs d'un diplomate. Ils charmeront les nôtres. Et, certes, l'illustre ancêtre auquel ils sont dédiés ne manquera pas de les accueillir, sous les ombrages élyséens, avec un sourire indulgent.

**La Synthèse mentale**, par Georges DWELLS-HAUVERS. 276 p., in-8°. (Alcan.)

Étude sérieuse et profonde, riche en remarques originales sur la vie de l'esprit, ce livre en montre l'unité et la complexité. Il insiste sur son activité qui s'épanouit en liberté.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.



# Contre la fatigue.

Il y a, en réalité, dans chacun de nos organes, deux forces articulières. L'une journalière, habituelle toujours employée; autre cachée, en réserve, qui ne se déploie que dans les occasions extraordinaires.

Si nous faisons appel à nos forces de réserve, c'est qu'il y a fatigue. Il y a un moyen qui permet de ne pas être fatigué, c'est de ne pas faire appel aux forces de réserve. C'est de faire usage, dès que nous nous sentons un tant soit peu déprimés, des pilules Pink qui sont une véritable source de forces. Ceci est important à connaître au moment des chaleurs où, à travail égal, on fatigue beaucoup plus que pendant la saison froide.

Pour bien montrer quel est, dans cet ordre d'idées, la puissance des pilules Pink, nous vous citons ici un cas pris au hasard parmi des milliers.



M. Th. Loeve (Cl. Ensch, Reims).

M. Th. Loeve, commis d'épicerie à Reims, rue Hincmar, nous écrit : « A la suite d'une mauvaise grippe, j'étais resté sans forces. Je ne pouvais plus travailler, le moindre effort me mettait en transpiration et de suite hors d'haleine. Je ne mangeais pas beaucoup et ma convalescence s'éternisait. J'avais tout à fait mauvaise mine. Mon mauvais état de santé ne faisant qu'empirer, j'ai pris les pilules Pink dont on parle beaucoup ici, et au bout de peu de temps, ma santé était devenue bien meilleure. J'ai le plaisir de vous informer qu'ayant poursuivi le traitement, je me suis tout à fait rétabli, et que j'ai pu, de ce fait, reprendre mon travail qui est assez pénible. »

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, épuisement nerveux, neurasthénie. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

## Bibliothèque démontable ETNALAG

DISPOSITIF SPÉCIAL



permettant de placer les rayons exactement à la hauteur que l'on désire sans crémaillères.

Systeme facilement adaptable à toutes les installations déjà existantes.

ENVOI FRANCO DE NOTICES, DEVIS, RENSEIGNEMENTS

Installations d'ensembles de Bibliothèques eublant tout ou partie d'une pièce

**Emile GALANTE**

75, boulevard du Montparnasse, 75  
Téléph. : 721-68, PARIS 6<sup>e</sup>.

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ**

**LE BEUF**

son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Pharmacies

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

**HYGIÈNE DE LA TOILETTE**

## MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Nevroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.

A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le

**SIROP DE HENRY MURE**

apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaieté. — Notice franco sur demande. H. Mure, A. Gazagne, Succ<sup>r</sup>, Pont-St-Esprit (France).

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

ÉTUDE de M<sup>e</sup> ENGELMANN, docteur en droit, avoué à Provins (successeur de M<sup>e</sup> Béchamp).

VENTE D'UNE FERME et toutes ses dépendances

située à **COMBLES** commune de Chenoise, arrond<sup>t</sup> de Provins (Seine-et-Marne),

d'une contenance de 129 hectares environ, le jeudi 23 septembre 1909, heure de midi, en l'audience des saisies immobilières du tribunal civil de Provins, au palais de justice de ladite ville.

Mise à prix : 100.000 francs.

Cette ferme est louée à M. Charles Bégis, agriculteur, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1924, moyennant un loyer annuel de 10.000 francs, net d'impôts.

S'adresser pour renseignements : A Provins, à M<sup>e</sup> ENGELMANN, avoué poursuivant la vente. A Nangis : A M<sup>e</sup> Duchemin, notaire.

Pour extrait. Signé : Engelmann.





**SAINT-JEAN** Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

**PRÉCIEUSE** Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

**MARIE** Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

**C<sup>ie</sup> Coloniale**  
**CHOCOLATS & THÉ**  
 DE  
**QUALITÉ SUPÉRIEURE**  
 ENTREPOT GÉNÉRAL  
 Paris, avenue de l'Opéra, 19  
 DANS TOUTES LES VILLES  
 CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

**VARICES** Varicocèles, Hémorroïdes, Phlébites, Hémorragies, Fibromes, Age critique.  
 Guérison par l'**HAMAMELINE ROYA** (2 cuill. par jour)  
 57, rue de Valenciennes, 57, Paris, et toutes Pharmacies.

**SAMOS NATUREL**  
 DE LA PROPRIÉTÉ DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS  
 Le véritable se trouve dans leur entrepôt  
 à Chamalières (Puy-de-Dôme)

**VIN DE CHASSAING**  
 BI-DIGESTIF  
 Prescrit depuis 40 ans  
 CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES  
 Paris, 6, Avenue Victoria.



La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.  
 PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES.

**CONSTIPATION**  
 Guérison par la véritable  
**Poudre Laxative de Vichy**  
 du Dr Léonce SOULIGOUX Laxatif sûr, agréable, facile à prendre  
 Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50  
 PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARM.

COMPRIMÉS DE VICHY

**TOUTES LES FOIS** qu'il y a lieu d'employer la QUININE, il est préférable de l'avis de tous, médecins et malades, de prendre la **NÉOQUININE FALIÈRES** (Glycérophosphate) qui présente tous les avantages de l'ancien Sulfate de Quinine, sans aucun de ses inconvénients.

Prix très modérés : 4 fr. 50 la boîte de 8 cachets, 20 pilules, 6 suppositoires.  
 Exiger la **NÉOQUININE FALIÈRES**

PARIS, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, et dans les bonnes pharmacies.

LE  
**CORRESPONDANT**

PARAISANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

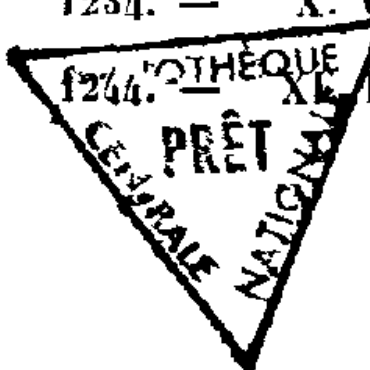
UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

**25 SEPTEMBRE 1909**

Pages.

1041. — I LES DÉBUTS DE LA SECONDE RESTAURATION  
(1816-1820). — DOCUMENTS INÉDITS — III.  
APRÈS L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY. — APRÈS LA  
CHUTE DU MINISTÈRE DECAZES. — FIN. . . . . ERNEST DAUDET.
1070. — II ŒUVRES CATHOLIQUES ET ŒUVRES NEUTRES . . . . . LOUIS RIVIÈRE.
1077. — III. UN PEU DE STENDHAL INÉDIT. — PETITE RECOLTE  
DE NOTES MARGINALES. . . . . A. BLANCHARD DE FARGES.
1220. — IV. L'ŒUVRE DE CARMEN SYLVA. — AVEC DES  
LETTRES INÉDITES . . . . . LEO CLARETIE.
1141. — V. LE NEGRE DU « NARCISSE ». — ROMAN TRADUIT DE  
L'ANGLAIS par le V<sup>te</sup> Robert d'Humières. III . . . . . JOSEPH CONRAD.
- 1180 — VI LES MISÈRES DU FÉMINISME. . . . . GABRIEL AUBRAY.
- 1205 — VII. DEUX CHAGRINS. — NOUVELLE ADAPTÉE DU RUSSO . . . . . M.-T. MARILLIER.
1217. — VIII. POÉSIE. — LE SOUFFLE DIVIN . . . . . G. TH. DE PONCHEVILLE.
- 1218 — IX. LES ŒUVRES ET LES HOMMES, CHRONIQUE MENSUELLE  
DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉÂTRE . . . . . EDOUARD TROGAN.
1234. — X. CHRONIQUE POLITIQUE . . . . . AUGUSTE BOUCHER



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PARIS

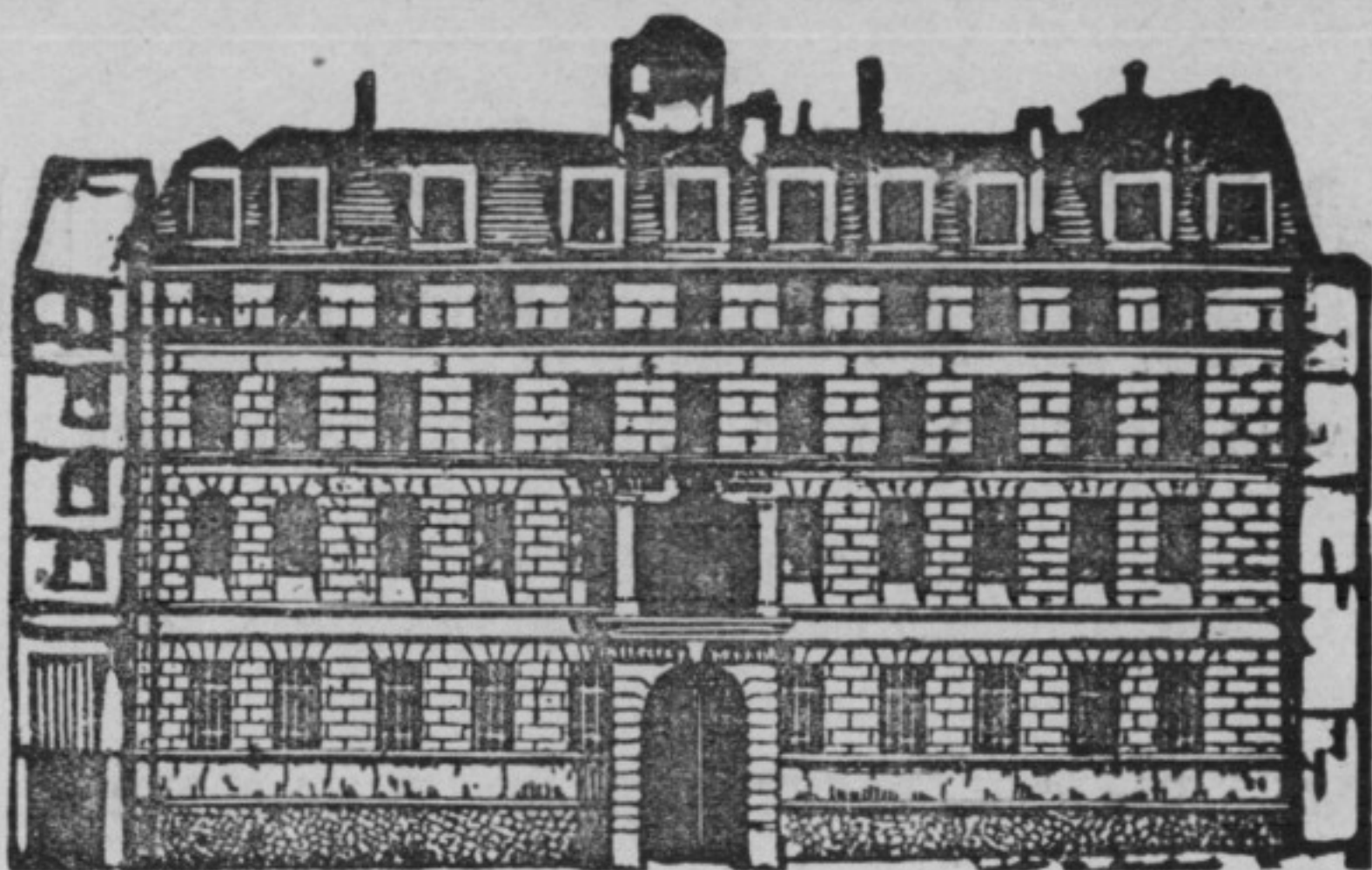
BUREAUX DU CORRESPONDANT

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 7<sup>e</sup> ARR<sup>t</sup>

Reproduction et traduction interdites. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

P. 8° 10491





# Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS

**7824** ADMISSIONS AUX **BACCALAURÉATS**

*L'Institution a pour but de compléter les études inachevées. — Elle doit ses succès à la large organisation de son enseignement; sa discipline est une garantie pour les familles.*

GRIGNON — ALFORT — INSTITUT AGRONOMIQUE  
COURS POUR CHAQUE SESSION ET PENDANT LES VACANCES

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

## RELATIONS ENTRE LONDRES, PARIS & L'ITALIE PAR LE SIMPLON

### 1° Trains express quotidiens.

**ALLER** : Départ de Londres via Calais, 11 h. matin; Boulogne, 2 h. 20 soir;  
Dieppe 10 h. matin.

Départ de Paris : 2 h. 10 soir. V.-L., L.-S.; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes à couloir jusqu'à Milan.

**10 h. 10 soir** : V.-L., L.-S.; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes à couloir jusqu'à Milan; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes à couloir, Dieppe-Milan, Paris-Gênes, Calais-Milan. — *Nota* : Ce train n'attend pas, en cas de retard, la correspondance de 2 h. 20 de Londres.

**RETOUR** : Départ de Rome : 11 h. 40 soir; V.-L., L.-S.; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes à couloir depuis Milan. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes à couloir Milan-Dieppe, Milan-Calais.

**9 h. matin** : V.-L., L.-S.; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes à couloir depuis Milan. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes à couloir Gênes-Paris. V.-R. Pontarlier-Paris.

Arrivée à Londres via Calais, 5 h. 04 s.; Boulogne, 3 h. 35, 10 h. 45 s.; Dieppe, 7 h. s.

### 2° Train de luxe "SIMPLON-EXPRESS" quotidien, V.-L., V.-R.

**ALLER** : Départ de Londres, 11 h. matin. — Départ de Paris, 7 h. 50 soir.

**RETOUR** : Départ de Milan : 4 h. 25 soir.

Ce train est prolongé de **Milan** sur **Venise**, du 1<sup>er</sup> septembre au 5 octobre inclus.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.



## RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES ET DIFFÉRÉES

Le taux de l'intérêt donné par les bonnes valeurs est tombé si bas de nos jours qu'il est difficile à un travailleur, devenu vieux, de vivre avec les seuls revenus des économies qu'il a pu faire. — La constitution d'une rente viagère intervient alors pour accroître le revenu. Elle joue le rôle de la pension de retraite des fonctionnaires, en assurant le repos et l'indépendance des vieux jours. Il est facile de s'en rendre compte en jetant les yeux sur les tarifs de **LA NATIONALE (Vie)**, dont nous donnons ci-après un aperçu :

| AGE DU RENTIER | TAUX DE LA RENTE      |                      |
|----------------|-----------------------|----------------------|
|                | PAYABLE PAR TRIMESTRE | PAYABLE PAR SEMESTRE |
| 55 ans         | 7,23 %                | 7,31 %               |
| 60 —           | 8,38 %                | 8,47 %               |
| 65 —           | 9,99 %                | 10,12 %              |
| 70 —           | 11,79 %               | 11,98 %              |
| 75 —           | 13,26 %               | 13,50 %              |
| 80 —           | 14,31 %               | 14,59 %              |

A l'âge de 60 ans, par exemple, le taux d'une rente viagère, payable par semestres, à **LA NATIONALE**, est de 8,47 0/0 ; de telle sorte qu'un homme de 60 ans qui verse 50.000 francs à **LA NATIONALE** pour se créer une rente viagère, s'assure un revenu de 4235 francs, supérieur de 2735 francs environ au revenu de 1500 francs que lui aurait approximativement donné un placement en bonnes valeurs françaises ; il triple presque son revenu annuel !

Mais le taux de la rente serait beaucoup plus avantageux encore si le capital avait été aliéné quelques années avant l'époque de l'entrée en jouissance.

C'est ainsi qu'un homme de 55 ans, qui se sent la force de continuer à travailler pendant cinq ans et à qui les produits de son travail suffisent pour vivre, peut, en se privant d'intérêts pendant ces cinq années, se constituer, pour en jouir à partir de 60 ans, une rente viagère au taux de 11,040 0/0, c'est-à-dire à un taux légèrement supérieur à celui d'une rente immédiate à 67 ans. — S'il verse 50.000 francs, il perdra environ 1500 francs par an pendant cinq ans, soit en tout 7500 francs, mais la rente dont il jouira ensuite sera de 5524 francs, soit 1289 francs de plus que celle dont il aurait joui s'il avait attendu l'âge de 60 ans pour souscrire son contrat. Les 7500 francs seront regagnés en moins de six ans.

# LA NATIONALE

(ENTREPRISE PRIVÉE, ASSUJETTIE AU CONTROLE DE L'ÉTAT)

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

CAPITAL SOCIAL : 15.000.000 DE FRANCS

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, MIXTES ET A TERME FIXE

ASSURANCES DOTALES. — COMBINAISONS DIVERSES

## Rentes Viagères

ACHATS DE NUES PROPRIÉTÉS ET D'USUFRUITS

SIÈGE SOCIAL : 2, rue Pillet-Will et 17, rue Laffitte — PARIS (IX<sup>e</sup>)

BUREAUX AUXILIAIRES, A PARIS

{ 16, boulevard Sébastopol.  
15, rue Auber.  
11, place de la Bourse.  
57, rue de Châteaudun.

Agents généraux dans tous les arrondissements en France et à l'Étranger.

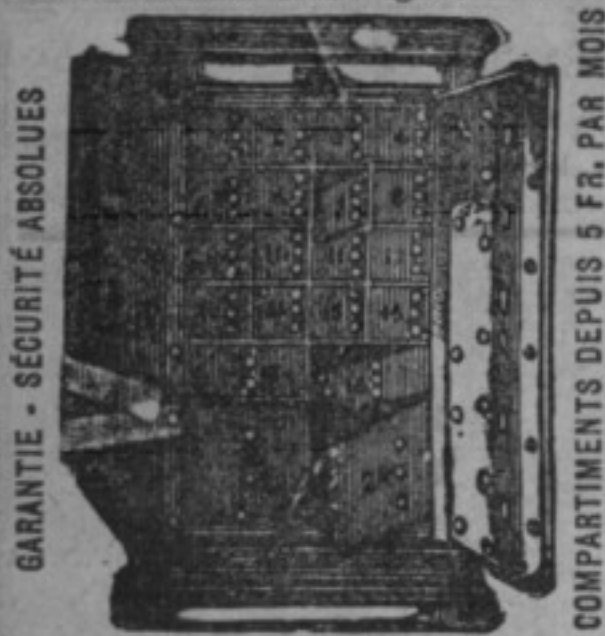


**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**

Capital : 200 millions de francs.

**SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère.** SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris.**AGENCES ;** 37 bureaux de quartier dans Paris; 14 bureaux de banlieue; 130 agences en province; 11 agences dans les colonies et pays de protectorat; 11 agences à l'étranger.**LOCATION DE COFFRES-FORTS :** Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

**BONS A ÉCHÉANCES FIXES :** Intérêts payés sur les sommes déposées : De 6 mois à 11 mois, 1 1/2 0/0; de 1 an à 3 ans... 3 0/0. Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant.**VILLES D'EAUX, STATIONS HIVERNALES :** Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Biarritz, La Bourboule, Cannes, Dax, Dieppe, Le Havre, Le Mont-Dore, Monte-Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Vichy; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences.**LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES :** Le COMPTOIR NATIONAL d'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et de ses correspondants.**SALONS DES ACCRÉDITÉS, BRANCH OFFICE, 2, PLACE DE L'OPÉRA**

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

**Billets directs simples de Paris à Royat et à Vichy.**

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de Paris à Royat est la voie « Nevers-Clermont-Ferrand ».

|            |   |                                                                                                                      |
|------------|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| De Paris à | { | Royat. — 1 <sup>re</sup> classe : 47 fr. 70 — 2 <sup>e</sup> classe : 32 fr. 20 — 3 <sup>e</sup> classe : 21 francs. |
|            |   | Vichy. — — — 40 fr. 90 — — — 27 fr. 60 — — — 18 francs.                                                              |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.**

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc.).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes, et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne aux plages réputées (La Baule, le Pouliguen, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez).

Au centre de la France, le réseau d'Orléans permet de visiter l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, Le Lioran, Vic-sur-Cère, etc.) ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au delà enfin par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse, de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes ainsi que nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Lamalou, Amélie et Vernet-les-Bains, etc.) et les grandes stations thermales ou balnéaires de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc., ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc.

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités de voyage afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

\*



# LES DÉBUTS DE LA SECONDE RESTAURATION<sup>1</sup>

(1816-1820)

## RACONTÉS PAR DES TÉMOINS

(*Papiers d'Etat et Lettres privées.*)

---

### VII

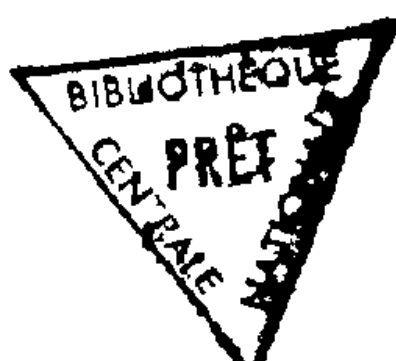
#### APRÈS L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY

Un autre correspondant de M<sup>me</sup> de Rémusat, le comte de Nansouty, qui souhaitait lui aussi le maintien de Decazes au pouvoir, voyait les choses encore plus en noir que les auteurs des lettres qu'on a déjà lues et ne croyait pas que la chute du ministère pût être conjurée.

Nous allons voir le hideux spectacle du refus au roi de sauver sa vie et sa couronne. Certes, ce n'est pas moi qui porte confiance dans la capacité de M. Decazes. Je crois que ses détestables choix, les tristes principes qu'il a laissés publier, les royalistes qu'il a dégoûtés, peuvent être des accusations morales contre lui; mais, dans ce moment, hésiter entre le malheur d'augmenter son pouvoir, ou la honte d'accroître la douleur du roi, me paraît inouï. Les jacobins sont dans la joie : le triomphe leur manquait; ils seront les funestes héritiers de nos crimes et de nos erreurs! M. Molé remue ciel et terre; ce n'est pas son royalisme qui lui donnerait de l'hésitation. Vil agent de son propre intérêt, de son ambition trompée, il allait à la Chambre des pairs dire aux gens plus royalistes que lui et qui hésitaient, qu'on le nommât de la commission, et qu'il voterait pour la loi contre la liberté des journaux. Le général Claparède l'a dit à M. de Bastard.

Le comte de Damas, le duc de Grammont, de vieux serviteurs du roi, frémissent, reculent devant cette horrible position, et leur antique fidélité ne peut supposer l'idée d'ajouter à la douleur de leur maître.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 août et 10 septembre 1909.



Pen. 8<sup>o</sup> 10491

Il y a à la Chambre des députés une accusation contre M. Decazes pour avoir attenté à la charte. Elle est signée par une vingtaine de libéraux; cette situation est affreuse. Pendant ce temps, il est horriblement malade et il n'est pas sûr que sa mort ne vienne mettre d'accord amis et ennemis. Il était bien juste que M. G\*\*\* et M. de B\*\*\* se déclarassent contre lui; il a galvanisé la Chambre des pairs pour ces espèces; il s'est compromis pour conserver M. de B\*\*\* dont, depuis longtemps, l'indignation publique lui demandait le sacrifice. Aujourd'hui, tous deux nomment les pairs qui sont contre la loi, annoncent qu'ils parleront comme elle, ô justice! Il est impossible de prévoir ce que deviendront tous ces événements. Il y a une vive agitation à Paris, on est obligé de consigner les troupes; elles sont enragées. Il est bon que cela soit et qu'on le sache; cela peut contenir, en ce moment, bien des gens qui, certes, auraient à profiter de l'aveuglement qui dirige tout.

La duchesse de Berry est aussi bien que possible. Après l'enterrement, on la ramènera à Paris aux Tuileries. Le scélérat est toujours incroyable, c'est un de ces phénomènes dont la Providence effraie l'humanité. Il ne dit rien, est calme, absolument de sang-froid; a dit qu'il était de la religion des théophilanthropes; a répété qu'il avait voulu donner une leçon aux grands de la terre, leur apprendre que jamais on ne reprend son royaume avec des secours étrangers. On lui reprochait son crime :

— Les partis, dit-il, changent la couleur, le nom des actions; ce que vous appelez crime, d'autres le nomment vertu; ceux qui viendront après vous et moi, monsieur, s'adressait-il à M. Séguier, m'appelleront un bon Français. Brutus est resté comme un bon citoyen. »

M. de Bastard dit que c'est l'homme le plus extraordinaire qu'il ait vu. On établit un prêtre près de lui.

Au même moment, au fond de la retraite où elle vivait et que son mari venait de quitter pour se rendre à Paris, la duchesse de Richelieu recevait les informations suivantes :

Vous êtes vraiment bien occupée, madame, de tout ce qui se passe à Paris, et quoique je n'aie qu'un moment, je veux vous en dire quelques mots. Il paraît positif que si M. de Richelieu accepte le ministère, M. Decazes s'en va; et il est sûr, d'après la situation des choses, que, s'il reste, tout est perdu. Les royalistes, par suite de ce système que je blâme depuis quatre ans, manifestent une opposition absolue. C'est une dernière bataille qu'ils donnent. S'ils la perdent, ils sont entièrement perdus, ainsi que la monarchie et les Bourbons; car M. Decazes aimera mieux maintenant marcher avec Manuel et B. Constant qu'avec Clausel et son parti. Il y a, dans tout cela, une complication de ruses, de passions, d'animosités, d'intrigues, d'ambitions qui fait frémir. Dieu seul peut nous sauver, mais M. de Richelieu est le seul qui puisse être l'instrument de notre salut. Jusqu'à présent, il se refuse à toutes les sollicitations, et pourtant les destinées de la France sont pour la seconde fois entre ses mains. Il est effectivement bien souffrant.

La question de savoir si le roi abandonnerait Decazes ou s'il persisterait à le défendre dominait toutes les autres. Le 19 février,

la marquise de Coislin écrivait à une amie que l'effort des factions hostiles au ministre n'aboutirait pas et elle en était toute déçue :

Nous avons eu hier l'espoir que Decazes était chassé. Le *Journal des Débats* le dit ce matin. Il paraît que cela n'est pas vrai. On vient de m'assurer qu'hier Monsieur, Madame et le duc d'Angoulême furent chez le roi à dix heures et demie, et, après une assez longue audience, ils en sortirent en larmes tous les trois. On dit que le roi a répondu qu'il ne ferait pas comme Charles I<sup>er</sup>, qu'il soutiendrait Strafford. Nous sommes à la salle des Conférences, attendant qu'on tire la députation pour aller au Louvre. Le bruit se répand que Decazes sera ici comme ministre, dans une demi-heure. On a entendu dire à l'instant à Jacquinet-Pampelune qui est là, qu'il sortait de chez Decazes, qui lui avait donné des ordres comme ministre. Ainsi nous n'en sommes pas délivrés.

Autre note donnée par le futur ministre, Corbière à sa femme :

Paris est occupé dans ce moment à faire des ministères. On ne doute pas que M. Decazes ne soit fini, et je ne comprends pas moi-même comment il pourrait aller plus longtemps. M. de Richelieu refuse, et sa colique l'a repris. M. de Talleyrand s'offre. On dit que le roi y répugne ; il est appelé par bien des gens ; il dit qu'il se passera des Chambres, cela flatte beaucoup de monde. L'affaire peut être faite d'un moment à l'autre. Il peut aussi y avoir des hésitations qui le retarderont. M. Decazes espère peut-être encore pouvoir profiter des difficultés. Cependant, on va jusqu'à dire qu'il est parti cette nuit. Je ne le crois pas. Tu sens bien que mon nom doit se trouver mêlé à toutes ces nouvelles. C'est un grand honneur sans doute ; mais tu sais bien aussi à quoi t'en tenir.

Le frère de Chateaubriand, Christian, officier dans la garde, écrit de son côté à une personne de sa famille :

J'aurais cru toute la ville de Paris dans une consternation générale ; mais, mon frère me mande que déjà ce sont les mêmes coteries, les mêmes querelles d'opinions, et on peut prévoir que le sang de notre prince aura encore été inutilement versé. Quel peuple pourri que le nôtre actuellement ! Cette séance de la Chambre le lendemain de l'assassinat me paraît plus horrible que l'assassinat lui-même ; et je ne sais comment on a pu voir Decazes venir tout simplement pour apporter sa loi d'élection, à la suite d'un crime dont il est au moins responsable, s'il n'est pas complice. Un ordre formel du maréchal de service défend de donner aucune permission d'absence jusqu'à nouvel ordre. Nous sommes fort agités.

C'est ensuite, sous la signature de M. de Saily, une véritable philippique contre le ministre dont les ultras demandent la tête et contre ce qu'ils appellent le parti jacobin :

Rougissons, monsieur, d'être Français. Quel crime affreux vient d'être commis ! L'arbre se trouve coupé dans ses racines, et on a voulu frayer le chemin du trône à l'affreuse maison d'Orléans, au fils d'un

régicide... *O tempora, o mores.* Voilà la suite de tous les malheurs prédits au roi par Martin <sup>1</sup>, s'il ne profitait pas des avertissements de l'ange. Quelle apathie et quelle indifférence le roi a montrées, en disant à ses gardes de veiller sur lui, au lieu de dire « sur ma famille et sur la France ! » Je dirai comme cet ambassadeur :

— Ouvrira-t-il enfin les yeux en voyant le cœur d'un Bourbon frappé par un vil assassin ?

Quelle mort héroïque et chrétienne a fait cet auguste prince ! Il a souffert horriblement sans se plaindre un seul moment. Quelle scène déchirante pour les princesses ! Et le roi, d'un grand sang-froid, va fermer les yeux de son neveu, qu'il appelle son fils, et aujourd'hui le deuil a trois semaines ; et, le jour de l'enterrement, Paris pourra être en blanc ! Quant à moi, je n'ai rien à ménager ; je dis tout haut dans les sociétés : c'est Decazes qui est l'assassin. Je le dénonce à la France entière, avec le *Drapeau blanc* et M. de Coussergues. La demande qu'a faite ce député de mettre Decazes en accusation comme complice du meurtre de son Altesse royale, doit avoir les plus grandes suites, surtout ayant déposé sur le bureau de la Chambre les preuves irrécusables de sa scélératesse. Oui, monsieur, il travaille pour le petit Napoléon ; et son but est de faire disparaître les deux princes, soit par le fer ou le poison ; et quand tout sera au moment d'être consommé, Louis XVIII rejoindra son frère et ses neveux ; la goutte aura remonté, nous dira-t-on, et l'affreuse révolution recommencera.

Decazes a osé arrêter le *Drapeau blanc*. Il nous est arrivé quelques exemplaires de celui d'hier, qui était de la plus grande force contre Decazes, qu'il accusait, au nom de la France, d'être l'assassin du prince. Aujourd'hui il n'en a paru aucun. Il a fait faire à Decazes une signification par huissier et témoins, de laisser paraître son journal en vertu de la liberté de la presse ; que le ministre n'avait pas le droit de l'attaquer devant les tribunaux, et que lui, Martainville, saurait bien se défendre et prouver la vérité de ce qu'il avançait. Je ne sais quelle issue cette démarche de Martainville aura ; le ministre sera obligé de laisser aller le journal jusqu'à ce que la nouvelle loi présentée contre la liberté des journaux soit passée. Si les journaux ont bouche close, il n'y aura que les journaux royalistes frappés, et Decazes tolérera encore tous les journaux jacobins. Nous serons pires que nous étions. On ne pourra plus leur répondre ni découvrir de certaines vérités.

Qu'allons-nous devenir, monsieur, si Decazes est conservé, et si les yeux du roi ne s'ouvrent pas ? Quel aveuglement ! Decazes lui a jeté un philtre. Que va devenir cette pauvre princesse, qui porte encore dans son sein les destinées de la France ? Mais les jacobins l'assassineront pour consommer leur œuvre diabolique !

Le préfet a fait ici une proclamation, qui est d'une faiblesse incroyable. Il rapporte bien l'événement affreux, mais sans les détails. Il en éloigne tout ce que le prince a dit, et en ôte le principal intérêt. Depuis trois jours je ne suis plus à moi : je ne m'occupe que des malheureux princes. Je crains que la douleur de Monsieur n'abrège ses jours. Je voudrais que la France, par l'organe des deux Chambres, suppliât Monsieur de se marier et de se sacrifier pour le bonheur de

<sup>1</sup> Un prétendu visionnaire qui était parvenu à se faire présenter au roi et lui avait prédit, disait-on, des catastrophes prochaines.

la France. S'il n'y a pas en Allemagne de princesse qui puisse lui convenir qu'il prenne une Française dans une grande maison, dont les père et mère auront toujours été purs pendant la Révolution. Mais hélas ! Monsieur n'aura peut-être pas le temps d'y songer. Je désirerais un coup de la part des jacobins. Ce serait pour nous une occasion de prendre les armes pour défendre la légitimité et le roi par conséquent. Alors, il ne faudrait poser les armes qu'après avoir détruit et fait disparaître toute la race jacobine et n'en laisser aucun rejeton. C'est où commencera le bonheur de la France. Où en est la révolte d'Espagne<sup>1</sup> ? Les rebelles subsistent toujours. On ne les attaque pas. Veut-on les affamer et, par là, les forcer de se rendre sans effusion de sang ? Cette révolte est encore l'ouvrage du ministre.

Cette lettre fougueuse jusqu'à la rage, a du moins le mérite de nous révéler l'état d'âme des exaltés du parti royaliste. Dans celle qui suit, signée du général de La Fayette et adressée à M<sup>me</sup> de Lasteyrie, nous voyons exprimée avec plus de sang-froid, l'opinion plus calme et plus raisonnée du parti libéral qui ne voulait soutenir Decazes que si les lois de sûreté, présentées par le ministère après le crime étaient retirées :

Nous sommes dans un moment d'incertitude qui ne peut pas durer, ma chère Virginie. Avant-hier au soir, un ministère tout ultra était formé ; deux heures après c'était changé. Le roi a dit :

— On m'a enlevé un fils, ils veulent m'en enlever un autre.

Ce fils chéri est M. Decazes. Il se trouve entre l'acte d'accusation des ultras et un autre acte signé de onze de nous, que nous avons suspendu comme de raison et à la grande satisfaction de nos autres collègues du côté gauche.

Hier on n'a fait que rendre hommage au catafalque de M. le duc de Berry ; j'y suis allé, quoique n'étant pas de la députation, avec presque tous les députés. On m'a dit que les ministres nous faisaient des avances. Il avait été convenu d'égorger la liberté. M. Decazes a été nommé exécuteur par le roi, refusé par les princes et les ultras. C'est ce qui nous l'a ramené. Mon opinion a été que pour qu'il valût la peine d'empêcher sa chute, nous devions être assurés qu'on retirerait le nouveau projet de loi sur les élections ainsi que les attaques à la liberté individuelle et qu'on nous proposerait tout de suite les projets de loi, annoncés dès l'année dernière, qui sont autant d'obstacles à la contre-révolution. J'aimerais mieux encore la dissolution de la Chambre et son renouvellement d'après la loi actuelle.

Il y aura ce matin grande réunion chez M. Laffitte, qui est chargé de nous faire des propositions. Il arrive à Manuel et au général Foy une singulière aventure. M. Azaïs est venu leur dire qu'un secrétaire de Carnot, à qui chacun de nous a donné 5 francs, lui avait annoncé, il y a six semaines, que ces messieurs lui avaient proposé d'entrer dans un complot contre les Bourbons. M. Azaïs lui a donné un billet d'introduction pour le secrétaire de M. Decazes et n'y pensait plus, lorsque le procureur-général appelé par Bellart, à propos du procès de Louvel, on lui a représenté son billet suivi de la déclaration de ce

<sup>1</sup> La Révolution espagnole venait d'éclater.



délateur qui, sans doute, a espéré gagner par là quelques écus. D'un autre côté, une marchande fleuriste a prétendu qu'un officier à demi-solde lui avait dit qu'il fallait tuer les princes; mais, tout cela est si absurde qu'on n'en pourra jamais rien faire.

M. de Kergolay a imprimé dans un des journaux ultras que tout le mal venait de ce que le roi ne m'avait pas fait arrêter en 1790, lorsque je parlai du devoir de l'insurrection, oubliant, suivant l'usage, les mots : contre le despotisme. Cet article produit la réflexion assez simple de demander comment la cour s'y serait prise pour me faire arrêter en 90?

M. Lamblin, propriétaire du café de ce nom au Palais-Royal, un de mes électeurs de Seine-et-Marne, sort d'ici; il m'a dit que plusieurs des fous de l'autre soir avaient des poignards et que si M. de Corcelles avait été reconnu pour un des députés du côté gauche, il était infailliblement tué. Cent neuf jeunes gens du Mans, fils de propriétaires et de négociants, m'ont envoyé une pétition avec une lettre charmante où ils rappellent ma défense de la jeunesse contre M. Cuvier. J'envoie à chacun un exemplaire de mon développement où ils verront que je parle encore de la jeunesse. On vient me dire que les journaux ultras parlent de notre réconciliation avec le ministère comme d'une lâcheté de notre part. Je n'en sais que ce que je viens de dicter. Je ne suis, pour ma part, ni réconcilié, ni brouillé; mais, je serai avec ou contre eux, suivant ce qu'ils feront sous la condition de n'avoir jamais d'estime politique pour des gens qui ont trompé tout le monde et qui ne cessent de nous faire du mal que parce qu'on a voulu qu'il fût fait par d'autres que par eux.

En opposition au personalisme et aux soucis ambitieux qui inspirent si visiblement les appréciations qu'on vient de lire, il faut citer celles que le marquis de Mun envoie à sa mère la duchesse d'Ursel. Elles sont d'un bon Français dont les opinions ardemment royalistes n'ont altéré ni le patriotisme ni la prévoyance :

Emilie vous a mandé, chère mère, dans quelle disposition de joie et de folie bruyante, elle avait appris, ainsi que moi, le crime atroce qui nous tient tous navrés de désolation depuis dimanche soir. Emilie, dont les impressions de tristesse sont durables, conservera une longue mélancolie de ce malheur. J'en juge par la difficulté que j'éprouve à l'arracher de ses noires préoccupations et de son habituelle ténacité de retourner dans tous les sens une catastrophe sur laquelle les combinaisons humaines ne peuvent malheureusement plus rien. Nos politiques ont plus de facilité à se distraire de ce fait abominable, car les passions, au lieu de se ralentir et de participer à la force de stupeur qui avait gagné tout le monde le premier jour, reparaisent maintenant plus vives et plus hideuses que jamais.

Nous étions, avant cet événement, tout près d'un accord désirable entre toutes les nuances de royalisme : eh bien ! c'est pire que jamais. Je ne doute pas que les propositions coercitives demandées par le roi ne soient refusées aussi par ceux qui se disent ses amis, et que nous ne donnions à l'Europe le scandaleux spectacle d'une nation plus

que jamais désunie, et de Chambres hésitant de s'unir à leur roi dans cette circonstance. C'est vraiment déplorable; on ne voit que des hommes, là où il ne faudrait voir que des choses, et les révolutionnaires hériteront de nos débats, de nos amours-propres blessés, de nos ambitions rentrées et de toute la puérilité des sentiments les plus abjects, dans un moment de haute importance. J'espère me tromper; mais je suis bien noir d'après ce qui se passe depuis vingt-quatre heures. Ce crime abominable semble avoir réveillé toutes les injures, tous les souvenirs, toutes les haines; je ne vois pas d'issue à en sortir; mais heureusement qu'il s'en présente toujours, d'après ce qui se passe depuis trente ans. La Providence a là-dessus des ressources dont il ne faut pas désespérer.

Emilie part pour Saint-Cloud où chacun va porter aux dames de cette infortunée princesse des douleurs et des hommages si bien mérités. On ne peut assez dire combien cette pauvre petite princesse, si peu connue jusqu'ici, s'est distinguée à cette occasion en sensibilité et en présence d'esprit : tous les témoins de cette nuit fatale en ont été pénétrés.

Dans un court extrait de sa correspondance, nous pouvons juger de la douleur de la duchesse de Duras et des femmes de sa société :

Nous sommes dans une consternation dont on ne peut se remettre, impossible de parler d'autre chose. Beaucoup de jeunes personnes sont plus ou moins incommodées parce que la nouvelle de notre malheur les a trouvées au bal; elles ont fui avec une sorte d'horreur. Elles n'avaient point de pelisses; le froid et le saisissement a fait grand mal.

L'émotion dont témoignent ces lettres n'est pas moindre dans le peuple que dans les hautes classes, à en croire ce qu'écrit un diplomate, le baron Tardif, à un Anglais de ses amis :

Le peuple en général est consterné de l'événement affreux qui plonge la France dans la douleur. Les ennemis de la famille royale ont manifesté une joie féroce qui a révolté tous les hommes honnêtes. Le premier aide de camp du maréchal Masséna, et un partisan de l'usurpateur ont payé de leur vie leur insolente témérité<sup>1</sup>. Des officiers à demi solde tenaient, hier au soir, dans un café du Palais-Royal, les propos les plus indécents sur la mort du prince; de jeunes gardes du corps du roi les ont entendus et les ont relevés avec une énergie qui distingue toujours l'esprit de cet illustre corps, et la lâcheté a empêché que cette vigoureuse provocation n'eût des suites. M. de Séguier, premier président de la Cour royale, a dit au roi, à la tête de sa compagnie, les plus grandes vérités. Son discours sera imprimé dans tous les journaux. Paris est dans la stupeur, et l'on n'entend partout qu'un cri d'indignation contre le nouveau Gaveston.

Les sentiments de l'armée ne sont pas différents. Le crime de Louvel y inspire une légitime horreur. Entre les lettres de chefs

<sup>1</sup> Il y eut plusieurs duels à la suite de l'événement.

de corps qui le déclarent, celle du colonel commandant la légion du Cantal les résume toutes, en dépit de son laconisme :

La nouvelle a causé la douleur la plus profonde aux officiers, sous-officiers et soldats de la Légion du Cantal, et excité en eux la plus vive indignation contre ses misérables auteurs. Les dangers qui menacent les autres princes nous font frémir. Ils peuvent compter sur notre dévouement sans bornes, pour les défendre de leurs autres ennemis. Mes hommes sont tous animés du meilleur esprit. La conduite qu'ils tiennent ici est exemplaire. Depuis quatre mois, il n'y a pas eu de déserteur. Notre garnison est des plus avantageuses sous tous les rapports.

Dans la colonie étrangère de Paris, on est littéralement épouvanté. Un de ses plus illustres membres, le grand voyageur Alexandre de Humboldt, qui depuis quatre ans réside en France où le retiennent ses travaux, fait part de son indignation à son frère, Guillaume, non moins illustre que lui et à son amie, M<sup>me</sup> Cuvier, la femme du savant qui est alors conseiller d'Etat et qui a été chargé, en cette qualité, d'assister les ministres devant les Chambres pour la défense des lois de sûreté :

Un événement atroce, mande Alexandre de Humboldt à son frère, le féroce assassinat du duc de Berry a consterné toutes les âmes honnêtes. Tout a été épouvantable, inouï, dramatique dans cet événement : une jeune femme couverte du sang de son époux, demandant à grands cris de quitter une terre inhospitalière; un prince qui reçoit les secours de la religion dans le foyer de l'Opéra, près du buste de Mozart; un roi qui se transporte le matin, à cinq heures, dans un lieu où l'on voit encore tous les apprêts d'une fête; l'assassin interrogé dans un appartement contigu à celui du prince, jouissant des souffrances de la victime; cette même victime demandant le pardon de « l'homme » qui le fait périr dans les tourments! On interroge l'histoire et l'on ne trouve pas un concours de circonstances plus inconcevables. La consternation est générale; le public est agité de cette inquiétude qui se répand sur toutes les choses humaines, lorsque notre imagination est frappée de quelque chose de funeste et d'imprévu.

La lettre de Humboldt à M<sup>me</sup> Cuvier est, quoique sous une forme moins intime, animée du même esprit :

Je suis touché de votre aimable souvenir, madame; je m'étais déjà proposé d'aller vous offrir mes tendres et respectueux hommages, samedi soir, et j'accepte avec reconnaissance votre invitation à dîner pour le même jour. Je n'entreprendrai pas de me disculper de ma longue absence. Voyant de très près les différents centres d'agitation, j'ai fait, depuis six semaines, de sérieuses réflexions sur la nécessité dans laquelle je me trouve de profiter du moment actuel pour finir mon entreprise littéraire.

Je partage votre sentiment sur le féroce et épouvantable événement

qui tourmente toutes les âmes honnêtes. Ces effets des passions effrénées, au milieu d'un calme apparent extérieur, nous révèlent l'incertitude des choses humaines; ils chagrinent l'esprit comme ces catastrophes physiques dont nous ignorons les causes et le retour périodique, et ils agissent sur notre imagination avec cette force qui nous rend incrédules à tout ce que le raisonnement voudrait opposer à nos craintes.

Je ne suis pas étonné, madame, qu'un réveil aussi funeste vous ait vivement saisie, dans un moment où M. Cuvier se trouve lancé de nouveau dans l'arène de toutes les passions déchaînées. Les mesures violentes que les différents gouvernements de l'Europe ont tentées pour maîtriser la tempête qui gronde de loin, contribueront, je crois, à augmenter les difficultés. M. Cuvier, par l'étendue de son génie, par l'heureuse facilité de développer ses idées, par la réputation d'une âme noble et généreuse, rectifiera, sans doute, ce que les préjugés des gouvernants et des gouvernés, offriront de plus exagéré; mais, tel est l'enchaînement des choses et des événements que les sociétés secrètes dont l'Europe est inondée, et que l'on appelait jadis le peuple, briseront les anciennes institutions pour en fonder d'autres qui seront un peu difficiles à s'acclimater.

Le correspondant d'un journal anglais rend compte à un fonctionnaire du ministre de l'intérieur des nouvelles qu'il a recueillies et qu'il va expédier à son journal :

J'ai dîné hier avec M. d'Hautefeuille chez le comte de Loevenheim et j'ai passé la soirée chez le marquis d'Avaray. Dans ces deux maisons on n'a parlé que de la réunion de M. Decazes avec le côté gauche, avec la société Ternaux, etc.

M. le duc d'Avaray est arrivé du château et a confirmé la nouvelle que tout était en *statu quo*. On a parlé des précautions extraordinaires qu'on avait prises au château. On ne sut trop que répondre à la question accablante que je leur fis :

— Comment arrive-t-il que ces Messieurs du côté droit, qui naguère étaient si convaincus de la nécessité d'appuyer le ministère dans son projet de modification de la loi des élections, maintenant qu'un événement qui ne peut que donner plus de poids à ses arguments a lieu, se rangent du côté de l'opposition ?

Je crois qu'il serait impossible de citer une preuve plus criante de leur soif de pouvoir et de la préférence qu'ils donnent à leurs propres vues si contraires aux véritables intérêts de la monarchie. Les ultraroyalistes attendent beaucoup d'une demande de la part de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry. Ils prétendent qu'ils ont porté cette princesse à coopérer dans leurs projets par une demande qu'elle doit faire lors de la visite de Sa Majesté à Saint-Cloud.

Il est de la dernière fausseté qu'un grand nombre de familles anglaises aient demandé des passeports à l'ambassadeur. On n'y remarque que le nombre ordinaire d'Anglais qui arrivent et qui s'en vont. Le *Journal de Paris*, ce me semble, devrait annoncer : « On demande pourquoi le ministère ne met pas fin au départ d'une immense multitude d'Anglais? C'est par une raison toute simple. La voici. Il n'y a pas un mot de vrai dans le départ de huit cents, sept cents ni

même cinq cents familles de cette nation. Nous tenons de source sûre que le nombre de ceux qui quittent la capitale n'excède pas celui qu'on remarque dans les temps ordinaires. »

On parle dans la société du fils aîné du duc d'Orléans qui est au lycée Charlemagne et qui est mis, d'après les ordres de son père, sur le même pied que tout autre élève. Depuis le triste événement on dit que ses jeunes collègues lui disent familièrement : « Eh bien, Chartres ! tu seras donc roi ! » Cette anecdote m'a été racontée par un libéral avant-hier soir.

On ajoute que le roi n'a pas été content de ce genre d'éducation et que, par suite de ses observations, M. le duc d'Orléans a cité le grand Condé et le prince de Conti. Sa Majesté, dit-on, a répondu avec vivacité :

— Vos exemples ne sont pas heureux ; le grand Condé était un factieux et le prince de Conti une bête.

Si je n'avais pas habitude de vous envoyer toutes sortes de nouvelles, je n'aurais pas détourné votre attention de choses plus sérieuses pour des anecdotes peut-être inventées à plaisir.

Enfin, pour en finir avec ce lot de correspondances ouvertes à la poste, voici les renseignements qu'adresse à sa famille, le 19 février, un dignitaire de la couronne, le chancelier Dambray, que le haut rang qu'il occupe n'a pas mis à l'abri des investigations du cabinet noir :

Le bruit s'est répandu hier, mes bons amis, que le président du conseil des ministres, sentant l'impossibilité de tenir tête à l'orage et craignant que l'exaspération contre sa personne ne nuisît aux lois qu'il a proposées et qu'il croit nécessaires, avait prié le roi d'accepter sa démission, en indiquant M. de Richelieu pour le remplacer ; on ajoutait le soir que la démission n'était pas acceptée. J'allai hier au soir aux Tuileries à mon heure ordinaire, et quoique j'aie mis S. M. sur la voie de s'expliquer, elle ne m'a fait aucune ouverture qui puisse m'éclairer sur la réalité de cette nouvelle qui tient toujours ce matin et acquiert plus de consistance, mais que je ne puis ni vous nier, ni vous affirmer. Je crois cependant à un prochain changement dans le ministère, mais je n'ai là-dessus que des données fort incertaines. J'en apprendrai peut-être davantage ce matin ; mais, je ne pourrai pas vous en écrire, devant aller dès neuf heures me réunir aux commissaires instructeurs du grand procès, et puis rester avec eux jusqu'à deux heures que je mènerai ma chambre rendre les derniers devoirs à M. le duc de Berry encore déposé au Louvre et dont les obsèques auront lieu probablement mardi. Si je sais demain quelque chose de positif, je vous écrirai par la diligence du soir.

Grâce aux correspondances qu'on vient de lire, on peut se faire une idée de ce qu'étaient, au lendemain du crime de Louvel, l'agitation et le désordre des esprits. Les rapports de police qui suivent permettront de se figurer ce que furent le désordre et l'agitation de la rue et, notamment, au jardin du Palais-Royal où la vie publique tenait alors ses grandes assises :



18 février, dans la journée.

Les mêmes figures étaient hier au café Valois, la même exaltation y régnait; un papier posé sur une des glaces portait invitation aux royalistes de mettre des crêpes aux chapeaux.

Des propos affreux circulaient contre le ministre de l'intérieur; MM. de Romilly et Saint-Méard observaient scrupuleusement les figures; ils ont envoyé au café Lamblin des hommes plus tranquilles pour savoir ce qui s'y passait. Quelques jeunes gens, à la tête desquels étaient MM. Seguret, Salaberré fils, ayant appris par un garde du corps échappé de l'hôtel, que les compagnies des gardes étaient consignées (parce qu'elles avaient projeté de tout casser de nouveau au café Lamblin) dans la soirée, y sont allés, accompagnés du sieur de Castillon, ex-officier de gendarmerie, homme bouillant, et en entrant au café, un jeune officier de la garde royale s'est joint à eux. Ils ont demandé du café et de l'eau-de-vie pour des voltigeurs d'Henri IV.

Castillon voyant que tout le monde restait tranquille a mis son tabouret en travers de la porte pour pouvoir offenser quelqu'un. Notez que c'est celui qui avant-hier, a frappé le premier le jeune officier et qui a échangé son adresse avec un particulier pour ce matin, rue des Poulies. Son nom m'est échappé.

Si les gardes eussent été libres, malgré les patrouilles de gendarmerie, ils devaient s'y rendre en tel nombre que des scènes sanglantes auraient eu lieu. Mais celui qui était présent a assuré l'assemblée, que quand ils seraient libres, ce qui était différé n'était pas perdu. On attendait les officiers des cuirassiers. MM. Castillon et Seguret (c'est le nom de l'étudiant en droit battu aux Français, connu sous le nom de la tête de chien, dont j'ai parlé) sont les meneurs, ainsi qu'un chevalier de Saint-Louis qui s'est déclaré commandant d'une légion de la garde nationale. Il dit connaître parfaitement les mouchards. Tous les trois doivent aller aujourd'hui stimuler ces officiers.

Castillon a lu à tout le monde un écrit ainsi conçu qu'il dit avoir remis au *Drapeau blanc* et à la *Gazette*. « En voyant aujourd'hui une caricature lithographiée au bas de laquelle est écrit : portrait de J.-A. Louvel, ouvrier sellier de la maison du roi, assassin de S. A. R. feu M. le duc de Berry, je crois qu'il conviendrait, pour perpétuer à jamais la mémoire de M. Decazes, d'ajouter : Louvel, etc., a assassiné le 13 février 1820, S. A. R. le duc de Berry, sous le ministère de M. le comte Decazes, président du conseil, ministre de l'intérieur, chargé spécialement de la police du royaume. »

Un seul individu a cherché à représenter que toutes ces provocations étaient inutiles, que c'était mal servir le roi. J'ai vu le moment où, malgré sa croix de Saint-Louis, il eût été mis à la porte. Castillon a cru remarquer un individu à cheveux blonds, habillé en brun, qui prenait un verre d'eau sucrée, comme étant un mouchard. Alors il a dit des horreurs contre M. Decazes; tous les yeux se sont fixés sur cet homme; on a agité la question si on lui donnerait des coups de canne; il s'est retiré accablé de sottises.

Même jour, 10 heures du soir.

Il est hors de doute maintenant qu'il existe un parti composé de militaires à la demi-solde et en retraite. Ils ne prendront point l'offen-

sive, mais au moindre signal, à la première agression, ils voleront aux armes. Le Palais-Royal est le champ de bataille. J'ai été initié un peu dans le mystère. Ce soir et demain, je dois me trouver dans la Société et j'y serai introduit par un nommé Leblond, ex-officier dans l'artillerie de la garde, qui reçut Bonaparte à Grenoble, à son retour de l'île d'Elbe, et qui le regarde toujours comme un dieu. Ils auront pour chef un général, s'il y avait un mouvement. Il ne me l'a pas encore nommé, mais j'en serai instruit plus tard. Le général Foy jouera un rôle dans tout cela, et il doit parler à la Chambre sur les nouvelles lois proposées et sur les dangers qui en résulteront.

— On nous menace, me disait-il; on veut nous opprimer; mais, nous écraserons nos ennemis.

On compte beaucoup sur B. Constant, La Fayette, d'Argenson, Chauvelin, Demarçay. Ils veulent savoir ce qu'est M. de Villèle. Ils en veulent beaucoup à la Maison du roi, et les officiers de l'ancienne armée doivent se trouver chaque soir au Palais-Royal, à sept heures.

Ils disent encore :

— Nous ne pouvons nous réjouir de la mort du duc de Berry, parce que nous ne pouvons être partisans d'un assassinat; mais, nous ne sommes pas fâchés de le voir disparaître; nous n'aimons pas les Bourbons.

J'ai observé que les gardes du corps avaient des pistolets.

— Nous en aurons aussi, m'a-t-on répondu.

La moindre provocation peut avoir les plus funestes résultats; car ils sont tous déterminés. Il paraît que les premières discussions des Chambres seront très orageuses. Les libéraux cherchent à renforcer leur parti de tout ce qu'ils trouvent, et les rédacteurs du *Constitutionnel* veulent qu'on s'apitoie sur leur sort. Ils font circuler qu'on voulait briser leurs presses.

Demain je rendrai compte de ce que je pourrai savoir, mais on ne peut se dissimuler que les têtes se montent. Cependant les ennemis du gouvernement ne sont pas encore en mesure, et s'il continue à montrer de la fermeté, il leur en imposera et atteindra le but qu'il se propose.

Même jour, minuit.

A onze heures, les cafés Valois et Lamblin ont été évacués doucement, et le froid a chassé les curieux des galeries. On annonçait à ce moment que le drapeau tricolore avait été arboré à Grenoble. De là on disait :

— Voyez comme Louvel n'a pas de complices, et puis fiez-vous à M. Decazes.

D'un autre agent, 19 février.

Dans la matinée d'hier, la réunion au café Valois a été assez calme, et ainsi de suite jusqu'au soir, où cet endroit s'est rempli d'une telle manière qu'à peine on pouvait se remuer. On y a remarqué quatre officiers de la 51<sup>e</sup>, dont un décoré de la croix de Saint-Louis, ayant rang de capitaine, qui, en quittant M. de Romilly, lui a dit assez haut :

— Comptez sur nous.

Dans la soirée, on ne s'est entretenu que de l'espoir des régiments de la garde; plusieurs officiers supérieurs de ces corps s'entretenaient à voix basse, et il a été impossible de se mêler à leur conversation. On

a remarqué que le sieur Castillon paraissait triste, et n'avait plus l'énergie de la veille. Le jeune officier qui, avant-hier, avait échangé son adresse avec un particulier au café Lamblin, n'a pas paru, ce qui inquiétait beaucoup de jeunes gens!

A neuf heures, on est venu annoncer que Martainville avait donné pour certaine la démission de M. le comte Decazes; alors une joie universelle s'est manifestée; il serait difficile de peindre l'hilarité qui régnait de toutes parts. Mais M. de Saint-Méard a dit :

— Messieurs, soyez prudents; tant qu'il ne sera pas à Vincennes, prenez garde à la journée des Dupes.

On a affirmé que le second aide de camp de Masséna a, dit-on, été tué; on le signalait comme le neveu d'un pair de France.

Le général Canuel a paru un moment, s'est assis et a reçu les hommages de quelques officiers, et s'est retiré. On a témoigné beaucoup de satisfaction de ce que le drapeau tricolore était arboré à Grenoble.

— Tant mieux! s'est-on écrié; on se verra donc en face une bonne fois, et le sort en décidera.

L'activité des patrouilles a contenu les plus acharnés. Le reste de la soirée s'est passé en pourparlers sur la recomposition du ministère. On désignait comme rentrant : MM. de Villèle, de Richelieu, Lainé, et on conservait M. de Latour-Maubourg. Les cuirassiers, sur lesquels on comptait, n'ont pas paru. En général, il n'y avait que des officiers supérieurs, parmi lesquels s'est fait remarquer le commandant du bataillon de la garde royale de Vincennes. On avait fait disparaître l'affiche concernant les crêpes. On se distribuait des adresses pareilles à celle ci-jointe, mais j'ignore encore pour quel motif.

Même jour.

Si, d'un côté, les ultra-royalistes s'agitent pour exciter un soulèvement, et veulent, ainsi qu'ils le disent, forcer le roi à être plus royaliste qu'eux, d'un autre côté, les opinions des ultra-libéraux, manifestées avec impudence, ne peuvent que justifier les démarches inconsidérées de l'autre parti.

Mercredi soir, à minuit moins un quart, je suis entré au café de l'Aurore, porte Saint-Denis, où l'on ne voit habituellement que des gens paisibles. Un individu bien mis est entré et a demandé un petit verre. La dame du comptoir lui ayant témoigné son étonnement de ne l'avoir pas vu depuis quelques jours, il a répondu en ces termes :

— Je suis excédé de fatigue d'avoir dansé dimanche, lundi et mardi.

— Comment, a dit cette dame, vous avez dansé dans ces moments de deuil?

— Que m'importe la perte du duc que je ne connaissais pas et que je n'aurais jamais voulu connaître pour plaindre sa mort. J'atteste que je regarde cet attentat comme exécration; mais, voilà le résultat de l'opiniâtreté de cette famille à vouloir rester contre le vœu unanime. Le roi Louis XVI a été jugé!

— Dites donc assassiné, a répondu cette dame; que voulez-vous donc?

— Un homme qui nous gouverne mieux, et sous lequel nous soyons heureux. Au reste, ils ont été chassés, et pourquoi reviennent-ils? Les registres déposés aux archives constatent que le procès du roi a été bien fait; le peuple l'a sanctionné. J'ai signé l'acte additionnel. Vous

voulez, parce qu'il plaît à un homme fou, isolé, de commettre un crime, que je ne m'amuse pas. Nous étions chez Goupil, boulevard du Temple; le commissaire de police est bien venu; mais, il s'est rendu, en bonhomme, à mes raisons.

Ces propos ont été tenus devant M<sup>me</sup> Baussoire, maîtresse du café, Arnold, le garçon de cet établissement, et moi.

Le lendemain, je suis revenu à ce café pour savoir le nom de cet homme. La maîtresse m'a dit qu'il se nommait Massillon, qu'il avait un emploi supérieur dans les droits réunis, et qu'il tenait des propos d'une telle irrévérence qu'elle avait plus d'une fois tremblé que son établissement en fût la victime.

Cet homme va souvent chez Vincent, au café de la Gaité, où je sais que l'on passe une partie de la nuit dans un billard. La société est composée de gens aussi exaltés que lui. Comme les volets sont fermés, on ignore peut-être ce dangereux rassemblement. J'observe que le sieur Massillon porte un crayon en argent, qui renferme Napoléon en pied; il l'a fait voir à M<sup>me</sup> Baussoire.

Un autre agent préposé à la surveillance de la maison de Chateaubriand dévoilait à la même date ce qui se passait chez l'illustre écrivain :

Anjourd'hui samedi, depuis ce matin sept heures, le vicomte travaille sans relâche au développement de l'acte d'accusation du comte Decazes pour M. Clausel de Coussergues. Il est aidé, dans ce travail, par le baron B<sup>\*\*\*</sup> et son beau-frère L<sup>\*\*\*</sup>, ainsi que par deux autres personnes que l'observateur ne connaît pas. A quatre heures et demie, on était toujours occupé à cela. MM. Laborie, Agier, de Sèze fils, de Vibraye sont venus plusieurs fois dans le jour, et ont vu le travail. Plusieurs d'entre eux y ont même contribué par leurs conseils ou en fournissant des notes. M. Clausel de Coussergues était aussi là depuis sept heures. Il n'a quitté à midi et demi que pour aller à la Chambre d'où il est revenu vers trois heures.

M<sup>me</sup> de Duras a envoyé chercher M. de Chateaubriand à quatre heures et demie en lui faisant dire qu'on l'attendait, et le vicomte s'y est rendu de suite. Il a dit, en sortant, qu'il ne rentrerait qu'à six heures pour s'habiller et pour aller dîner chez M. de Talleyrand.

Ces messieurs, ce matin, étaient toujours pleins d'espérance qu'ils parviendraient à renverser M. Decazes. Quand quelqu'un d'entre eux disait qu'on n'en viendrait peut-être pas à bout, à cause de l'opiniâtreté du roi, le vicomte ne cessait de ranimer leur courage à tous.

Avant-hier soir, M. de Chateaubriand s'est rendu chez Monsieur, à neuf heures, et y est resté jusqu'à près de minuit, une partie du temps avec M. de Vitrolles et un autre personnage dont on n'a pu savoir le nom. Le matin de ce même jour d'avant-hier, le vicomte avait reçu chez lui M. Molé pendant plus de deux heures. M. Molé y venait très peu auparavant; l'observateur ne se rappelle pas l'avoir vu plus de deux fois. La plupart des articles des journaux ultras de ce matin ont été faits ou révisés, hier, chez M. de Chateaubriand. M. de Sesmaisons en a apporté un pour sa part.

Demain, il y aura encore des articles très violents dans les mêmes journaux, et il y sera question de l'acte d'accusation et d'un mémoire du général Donnadiou.

Ce matin, M<sup>me</sup> de Talaru a écrit à M. de Chateaubriand un billet qui contenait à peu près ceci : « On vient de faire appeler au ministère de l'intérieur un tapissier pour déménager le ministre. La chose est certaine. Le suisse lui-même l'a assuré. »

Hier soir, à dix heures, M. de Trogoif et M. de Bruges sont venus ensemble chez M. de Chateaubriand lui annonçant que le roi venait d'accepter la démission de M. Decazes. Plus de quarante personnes sont venues le même jour chez le vicomte pour lui dire la même chose et le complimenter. M. de Chateaubriand croyait que la chose était bien réelle, mais ce matin, de huit à neuf heures, il a reçu un billet qui l'a désabusé. Il a dit ensuite à M. de Clauzel : « Mais ce n'est qu'ajourné. »

## VIII

### APRÈS LA CHUTE DU MINISTÈRE DECAZES

A quelques jours de là, le 4 mars, alors que la crise était en apparence dénouée par la démission de Decazes envoyé comme ambassadeur en Angleterre et par la constitution du ministère Richelieu, les lettres de diplomates et d'hommes d'Etat étrangers, arrivées à Paris, y apportaient leurs commentaires sur les causes qui avaient provoqué ces émouvants événements et révélaient l'effet qu'ils avaient produit sur les grandes cours. Voici l'extrait d'un rapport parti de Saint-Petersbourg et signé baron de Lebzelter :

Encore une page d'ajoutée aux annales sanglantes de la Révolution française et à l'histoire des égarements et des turpitudes de l'esprit humain depuis cette mémorable époque. Deux courriers expédiés le 17 et le 18 de Paris, à M. de la Ferronnays<sup>1</sup>, nous ont instruit de l'assassinat de Mgr le duc de Berry et des projets de lois proposés aux deux Chambres par le président du conseil des ministres. Cet attentat, les conséquences qu'il peut avoir, les nouvelles d'Espagne forment un désastreux ensemble bien fait pour exciter et entretenir des alarmes.

L'empereur en a été frappé, et il a dit à plusieurs personnes « qu'il en était accablé, mais que rien ne pouvait le surprendre de ce qui venait de ce pays, et qu'on pouvait s'attendre à pis encore ». Il comparait l'assassin Louvel à Sand, et il ne doutait pas que ce nouveau crime ne fût l'œuvre préméditée du parti dont les ramifications s'étendaient partout, et non le fait d'une seule tête fanatique.

Les premières dépêches du général Pozzo<sup>2</sup> laissaient entrevoir le même doute; mais, elles l'exprimaient seulement comme une supposition motivée sur l'absence de détails assez complets de ce crime.

On voit que l'empereur de Russie croyait, contrairement à la vérité, que Louvel avait eu des complices. C'était alors l'opinion

<sup>1</sup> Il était ambassadeur de France en Russie.

<sup>2</sup> Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie à Paris.



générale à l'étranger où les résultats de l'instruction ouverte contre l'assassin n'avaient pu encore parvenir. On la retrouvera, cette opinion, dans la lettre suivante qu'écrivait, au prince de Metternich, le maréchal Marmont. Après avoir essayé de démontrer que si l'horizon s'était rembruni pour les Français, on devait reconnaître « que c'est leur ouvrage », le duc de Raguse continuait :

Malgré cela, mon prince, il y a du remède et beaucoup de remède, il y en a toujours ici et il y a une disposition à être gouverné qui est incroyable et un besoin de repos qui est senti par tout le monde. La seule chose dont il faut se dispenser, c'est de prendre la question en sens inverse et de souffler soi-même le feu qu'on veut éteindre. Les Français sont chatouilleux, il ne faut pas les prendre à rebrousse-pois; ils ont de l'amour-propre, il ne faut pas les insulter; mais, il faut leur parler net, montrer de la bonne foi et fonder sur cette bonne foi le sentiment de sa force. Une fois la preuve de la force établie, la franchise de la marche du gouvernement en est le meilleur symptôme; tout est fait; il ne faut plus d'esprit, il ne faut plus que du bon sens. Si l'on avait mis en pratique le quart des bonnes choses que je vous ai entendu dire, mon prince, dans nos conversations du soir, nous aurions laissé depuis longtemps derrière nous les inquiétudes et les soucis.

L'horrible assassinat du duc de Berry a montré au surplus les véritables sentiments du peuple, non seulement à Paris, mais dans les provinces. Jamais l'indignation n'a été plus vraie, la douleur plus universelle et plus sincère; le spectacle qu'a présenté cet événement est tout à fait digne d'admiration, et il m'est démontré qu'il n'y a pas aujourd'hui d'éléments pour faire une émeute populaire, et que rien ne déterminerait le peuple à un acte hostile. Les factieux sont donc isolés de la nation; ils peuvent tenter quelque entreprise, mais qu'un petit nombre de troupes suffirait pour faire échouer, et grâce à Dieu la foule est animée du plus sage esprit. L'armée est imbue aussi de fort bons sentiments, et si quelquefois les mécontents ont des succès d'opinions et paraissent une puissance, c'est qu'en les combattant, on leur laisse le bon terrain, au lieu de le conserver pour soi-même; le choix du champ de bataille est tout. Avec tant soit peu de prévoyance et de fermeté, nos affaires iraient toutes seules, mais c'est précisément ce qui nous a manqué jusqu'à présent. Il ne faut en France qu'une chose, planter son pavillon sur un lieu élevé, de manière que chacun puisse l'apercevoir, une fois qu'on a reconnu d'une manière certaine le vent qui souffle, chacun oriente ses voiles en conséquence.

J'ignore ce que le procès de Louvel apprendra, car il est conduit avec tiédeur et faiblesse; mais quant à moi, mon opinion ne saurait varier. Ce n'est point un crime isolé et bien que la disposition morale ait pu l'exalter, il n'a pu agir seul. C'est une arme d'une bonne trempe que l'on a découverte et dont on a fait un habile usage. C'est la faction des intérêts beaucoup plus que celle des opinions qui l'a mis en jeu. Cette faction est d'une facile composition dans les principes; elle est active, entreprenante, mais peu nombreuse; son but est de retrouver l'existence qu'elle a perdue, et ce qu'elle se propose ne peut être dou-

teux; il est suffisamment indiqué par le choix qui a été fait de la victime. Combien de faits particuliers et divers confirment d'ailleurs des idées que les premières circonstances ont dû faire naître. Mais, ce serait une grande illusion à elle que de croire qu'elle peut jouir tranquillement de ce qu'elle aurait ainsi acquis.

Des appréciations que Marmont soumettait à Metternich, il est intéressant de rapprocher celles de cet homme d'Etat. Quand il les émettait, il était en vacances, à Kœnigswarth, y cherchant un recueillement et un repos qu'il n'y avait pas trouvés, ainsi qu'il nous l'apprend dans cette jolie lettre qu'il écrivait, le 15 juin, au prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres :

Je vous écris du fond de mes forêts, mon cher Paul. J'y suis depuis le 13 et y resterai jusqu'au 27 ou 28. L'empereur a mis un peu plus de latitude à ses courses qu'il n'avait cru antérieurement, et il ne sera à Vienne que du 4 au 5. Ce sera le 8 ou le 10 juillet seulement que j'y serai. Le roi de Prusse arrivera à Carlsbad le 4 et je compte l'y voir en passant; c'est ce plaisir qui retarde également mon retour à Vienne.

Je suis ici au milieu de cinq courriers : c'est une terrible chose que ma vie; je m'étais retiré à la campagne pour ne pas penser pendant une quinzaine de jours, et je passe mes dix ou douze heures par jour à mon bureau, tout comme si je n'avais pas bougé de mon cabinet bleu. Le monde est tellement remué que le repos ne se trouve nulle part, et si Kœnigswarth même ne l'offre plus, j'ignore où aller le chercher. Comme le caveau de ma famille est ici, j'espère l'y trouver un jour à côté des miens. Ma pauvre Clémentine<sup>1</sup> est là et le monde n'est plus rien pour elle, tandis qu'il eût été bien plus naturel qu'elle vint pleurer sur ma tombe.

Je vous prie de remercier Thérèse (la princesse Esterhazy) de la part qu'elle a prise à notre perte. Je lui en suis reconnaissant et ma femme ne le sera pas moins. Je lui ai envoyé votre lettre.

J'ai bien peur que mes beaux projets pour Londres ne tombent dans l'eau. Je suis au milieu de tant d'affaires et le tripot est si grand que je ne vois pas jour. Le moment de mon retour à Vienne décidera du fait et je n'aurais alors certes pas une minute à perdre, si je voulais assister au couronnement<sup>2</sup>. Hardenberg m'écrit que le roi lui a ordonné de se rendre à la cérémonie, il en est flatté et effrayé. Sa santé est bonne en apparence, mais elle est bien sapée dans ses fondements. Il craint la séduction des dîners et des bons vins. Ce sont les seules auxquelles il court risque de succomber.

A ce moment, quatre mois s'étaient écoulés depuis la mort du duc de Berry. Mais l'opinion de Metternich restait telle qu'elle était quand l'événement s'était accompli. Dans le crime de Louvel, dans la révolution d'Espagne, dans celle de Naples, il voyait les funestes effets de la politique libérale dont la France

<sup>1</sup> Sa fille qu'il venait de perdre.

<sup>2</sup> Le couronnement de Georges IV, roi d'Angleterre.

avait donné l'exemple à l'Europe et il reprochait à l'empereur de Russie de l'avoir encouragée. C'est de ces idées que s'inspirait la dépêche au baron de Vincent, son ambassadeur à Paris, écrite au milieu « du tripot » dont il parle dans sa lettre à Esterhazy, et datée du même jour.

Je ne vous dis rien qui puisse vous étonner, si je vous assure que je n'ai jamais senti une absence plus complète de toute possibilité de calcul en moi que sur les affaires françaises. Ce que j'en pense, vous l'aurez trouvé dans mon expédition à Saint-Pétersbourg. Je vous adresse aujourd'hui une dépêche ostensible pour le général Pozzo; il a un trop bon esprit pour y trouver des reproches. Personne n'est plus éloigné que moi de toute récrimination inutile; je me tiens à Pozzo corrigé. Je vous prie de lui en bien donner l'assurance, si vous entrevoyez qu'il parût d'une supposition contraire et qui serait absolument erronée.

Le monde a la fièvre, elle ne tuera pas tout le monde, car la peste même épargne des individus. Tout le talent consiste, aujourd'hui, à vivre au milieu de l'épidémie, sans en être atteint, et à porter secours aux malades et à ceux qui sont compromis. Mais ce dernier soin, pour être utiles aux uns et aux autres, doit être employé avec une sévère circonspection, et c'est malheureusement celui qui manque au cabinet russe, non parce qu'il ne veut jamais prendre les égards nécessaires à la différence des positions. Que veut dire le général Pozzo par le mot de guerre? Qui la fera, et à qui la fera-t-on? La Russie peut-elle la faire, sans l'Autriche et la Prusse, et ces deux puissances le peuvent-elles sans l'Angleterre et l'Allemagne? Les rois Louis et Ferdinand appellent-ils le secours des alliés, ou bien faut-il leur faire la guerre, pour les apprendre à gouverner? A-t-on jamais gouverné avec la guerre, quand on n'est pas Napoléon? Que de vaines paroles après coup, lorsqu'en 1817, il eût suffi d'un seul fait pour empêcher tous les malheurs du moment, d'un Tatischeff de moins à Madrid, et d'un Pozzo à Paris! Nos armées étaient en France; il s'agissait de les retirer en 1818 ou en 1819; les lois réglementaires étaient à faire; Votre Excellence, moi, et j'ose le dire, tout ce qui a du sens commun, ont jugé celles que le ministre d'alors a proposées. Nous nous sommes perdus à crier en faveur de l'Alliance. Un mot de sa part, un seul geste eût empêché tout le mal, et ce sont, aujourd'hui, les mêmes hommes qui élèvent des cris de guerre, d'une guerre à faire à leur œuvre propre! Ce n'est pas ainsi, monsieur le baron, qu'on gouverne le monde, et les résultats d'une marche pareille sont constants et immanquables.

La Russie, naguère à la tête de toutes les opinions, n'en domine plus une seule; l'Europe entière a de la méfiance contre elle, excepté l'Autriche, de toutes les puissances, celle que le cabinet russe avait le plus d'envie de confondre, et de toutes, celle que l'on retrouvera la première sur le champ de bataille, le jour où il serait possible et utile de confier à la décision des armes le sort de la société.

Après avoir cité toutes ces lettres où revivent, dans ce qu'en disent tant de témoins, les hommes et les choses du moment, il

convient de rendre la parole au ministre de Prusse, le comte de Goltz. Lui aussi est un témoin, et non des moins clairvoyants, comme le démontrent les nombreux emprunts que nous avons déjà faits à ses rapports. Ceux qui suivent ne présentent pas un moindre intérêt. Ils vont du 4 mars au 10 juin et constituent un tableau saisissant de l'état de l'âme française au lendemain de la mort du duc de Berry. Ils complètent cette description du Paris des premières années de la Restauration, qui résulte de l'ensemble des documents que nous avons reproduits.

4 mars 1820.

... J'ai remarqué avec plaisir aussi que le duc de Richelieu a pris très décidément le parti d'être à son poste comme s'il devait y rester toute sa vie. Il disait, il y a trois jours, au baron de Vincent et à moi, qu'il ne pouvait nous faire une idée assez forte des angoisses qu'il avait éprouvées, avant d'accepter de nouveau la présidence du conseil, mais que les choses étant faites, il se sentait, à sa grande satisfaction, aussi tranquille qu'il était possible de l'être dans sa position actuelle, de manière qu'il n'ait même toujours parfaitement bien dormi, depuis sa rentrée au ministère. Il ajouta qu'il ne se croyait nullement au niveau des énormes difficultés dont le gouvernement français se trouve actuellement entouré, mais qu'en portant ses regards en arrière, il voyait, en général, peu d'anciens hommes d'Etat à grande réputation, qui aplaniraient de pareilles difficultés, que tout le monde sachant, du reste, qu'il n'avait point voulu ce poste, et qu'il ne l'avait certainement pas accepté par présomption, ambition ou intérêt personnel, l'opinion des gens de bien ne pourrait lui devenir entièrement défavorable, s'il ne réussissait pas, et qu'il lui resterait, au moins, en tout état de cause, le sentiment d'avoir voulu contribuer au repos de la France et de l'Europe, ainsi que d'avoir donné une grande preuve de son dévouement au gouvernement légitime de sa patrie.

... Madame la duchesse de Berry mène la vie la plus triste et la plus sombre dans les appartements qu'elle occupe à présent, et qui, suivant l'usage de cette cour, sont tous tendus en noir. Elle n'y voit que les membres de la famille royale, sa tante, Madame la duchesse d'Orléans, qui lui a prodigué les soins d'une mère, les dames de service auprès d'elle et l'ambassadeur de Naples. Celui-ci m'a dit qu'elle venait de passer le second terme de sa grossesse, qu'elle montrait, à cause de cet état, un grand courage d'esprit, et que sa santé se soutenait assez bien, quoiqu'elle ne s'occupe que d'objets qui doivent lui rappeler sans cesse sa perte cruelle. Elle lui a fait, avant-hier, entre autres, la lecture de toutes les lettres infiniment délicates et tendres qu'elle a reçues du prince, son époux, depuis le moment où son mariage fut convenu, jusqu'à son arrivée à Paris, et pendant les courtes absences que ce prince a faites de cette capitale pour aller à la chasse.

D'après ce qu'une des dames de la duchesse m'en a dit, cette princesse éprouverait cependant en secret la crainte d'être elle-même assassinée. On a enclavé d'une légère balustrade un petit terrain devant ses fenêtres, pour y planter quelques arbustes et pour empê-

cher que le public ne s'en approche de trop près. La terrasse de l'eau dans le jardin des Tuileries sera probablement réservée pour sa promenade.

... Il m'est pénible de voir que la nouvelle qu'a donnée le sieur Rothschild, dans le but, très blâmable à mon avis, d'en tirer parti pour une spéculation commerciale très défavorable aux intérêts des gouvernements de l'Allemagne, soit arrivée quarante heures plus tôt à Berlin que les courriers français et russe qui en étaient porteurs. Le même cas a eu lieu à Vienne, où le courrier français, auquel le baron de Vincent avait confié ses dépêches, n'est également arrivé que trente heures après celui de la maison Rothschild. Si j'avais pu prévoir que le courrier du général Pozzo ne partirait que très tard dans la nuit du 14 février, j'aurais expédié moi-même un courrier extraordinaire.

Il est, au reste, presque impossible, à moins qu'on ne prenne des mesures toutes particulières, d'empêcher des maisons de commerce qui spéculent sur les fonds publics, de précéder les courriers des cabinets. Ces maisons se bornent à annoncer le simple fait sur lequel se fonde la spéculation, sans avoir égard aux circonstances, qui rendent les faits plus ou moins importants aux yeux des cabinets; mais elles se servent aussi de tous les moyens imaginables pour accélérer les voyages de leurs courriers. La maison Rothschild, par exemple, envoie souvent ses lettres par des hommes courant à franc-étrier, qui se relèvent à de certaines distances jusqu'à Francfort, et elle les paye trois fois plus cher que les cours, et en raison de la vitesse de leur voyage; c'est ainsi que cette maison a même réussi à savoir à Londres le gain de la bataille de Waterloo, avant que le ministère britannique en fût instruit.

18 mars.

... La séance de la Chambre des députés a été remarquable, par les explications loyales et satisfaisantes que le général Foy a données sur la sortie violente qu'il semblait avoir faite, dans la séance du 13, contre tous les ci-devant émigrés français, et à laquelle M. de Corday (oncle de la fameuse Charlotte Corday) n'a pu s'empêcher de répondre par une insulte personnelle. Le duel qui a précédé cette explication n'avait eu, d'ailleurs, aucun résultat lâcheux, puisque le sort ayant donné au général Foy l'avantage de tirer le premier, il a lâché son coup en l'air, et son adversaire alors a renoncé au droit de faire feu à son tour. Le général Foy n'avait été excité que par les astucieuses observations que M. Benjamin Constant, véritable serpent dans la Chambre des députés, avait cru devoir faire. Ce général est très vif et s'emporte facilement, mais comme il n'est pas d'un mauvais caractère, et qu'il a beaucoup de moyens oratoires, le ministère avait même espéré parvenir à le détacher des hommes du côté gauche qui se sont emparés de lui : c'était probablement un motif de plus, aux yeux de Benjamin Constant, pour lâcher de le compromettre avec le côté droit.

Quoiqu'on ne puisse que se féliciter du bon dénouement de cette affaire, on ne saurait toutefois assez déplorer le ton de fureur avec lequel les orateurs du côté gauche enveniment, en général, les discussions d'une assemblée délibérative. Les meneurs de ce parti, voyant que leurs efforts pour le rejet des lois proposées sont inutiles, parais-



sent, en s'exprimant ainsi, n'avoir d'autre but que de produire un fâcheux effet au dehors de la Chambre, et de traîner les discussions en longueur, pour profiter, autant que possible, de la licence de la presse.

Celle-ci a fait malheureusement depuis la promulgation de la loi encore existante un mal inouï; mais, il faut arrêter au moins ce mal et voir si l'on pourra empêcher encore que le venin déjà répandu ne produise un trop funeste effet. Il n'y a guère que le vicomte de Chateaubriand et deux ou trois autres écrivains royalistes, non moins fongueux que lui, qui aient assez d'amour-propre pour s'aveugler au point de croire que leurs écrits, quoiqu'ils aient fourni évidemment à leurs adversaires tant de prétextes et de moyens pour attribuer aux royalistes de perfides arrière-pensées, ont produit un bien infini. L'état des choses devrait, dans ce cas, ne pas être vingt fois pire qu'il n'était avant la liberté de la presse. Mais, l'auteur susnommé est tellement aveuglé sur ce point qu'il a même osé voter, dans la Chambre des pairs, contre la nouvelle loi sur les journaux, tandis qu'un républicain, M. Gallatin, ministre des Etats-Unis d'Amérique, qui passe avec raison ici pour une des meilleures têtes politiques, n'hésite pas de dire qu'il est incontestable que l'établissement d'un gouvernement représentatif, ou non représentatif, légitime ou illégitime en France, est incompatible avec la liberté illimitée de la presse.

... Je me suis aperçu malheureusement aussi que j'ai eu trop bonne opinion des réflexions que sir Ch. Stuart semblait avoir faites sur la position relative aux circonstances présentes. J'ai appris, de plusieurs côtés, qu'il se prononce de nouveau contre le ministère et le système qu'il a adopté, et qu'il pousse l'inconvenance jusqu'à hausser les épaules dans quelques salons. Me trouvant avant-hier au soir chez le duc de Richelieu, lorsque les dernières mauvaises nouvelles d'Espagne venaient de lui arriver, ce ministre me prit par le bras, et, en s'éloignant avec moi de la société, il me dit :

— Pouvez-vous vous faire une idée de l'inconcevable conduite de sir Ch. Stuart? Il semble non seulement apprendre avec plaisir les plus malheureux événements; mais, il vient, de l'air le plus indifférent, me dire, à moi ministre d'un roi de France et de la famille des Bourbons, qu'il était déjà question à Madrid d'un changement de gouvernement, et que l'archiduc Charles devait être rappelé au trône d'Espagne.

Le duc de Richelieu ajouta que la nouvelle était évidemment fautive, puisque les lettres de l'ambassadeur d'Angleterre n'étaient aussi que du 8, et qu'il aurait été impossible à Madrid, le jour même où l'acceptation de la constitution fut publiée, de penser à un changement de gouvernement; qu'il devait, par conséquent, supposer que l'ambassadeur n'avait voulu que jouir du plaisir de lui causer du chagrin.

J'ai fait en sorte de calmer le duc de Richelieu sur ce sujet; mais, j'avoue que si j'ai toujours considéré la présence de sir Stuart à Paris, depuis le changement de ministère de la fin de 1818, comme un très grand inconvénient, je la considère maintenant comme un véritable malheur. Cet ambassadeur, qui tient plus ou moins à l'opposition en Angleterre, et qui se jette encore ouvertement dans une opposition qui menace l'existence du gouvernement auprès duquel il est accrédité, ne peut que nuire à ce gouvernement et à l'intérêt général de l'Europe. Le général Pozzo nous avait déjà plusieurs fois parlé dans

ce sens ; mais j'ai cru jusqu'ici que l'antipathie qui règne entre eux le portait à l'exagération, et d'ailleurs pour pouvoir continuer mon rôle de médiateur entre lui et sir Ch. Stuart, il fallait ne pas donner une trop grande importance à ce qu'il disait. Je crois cependant les circonstances présentes trop graves pour ne pas soumettre respectueusement à Votre Majesté l'opinion que les liens de la quadruple alliance me paraissent un peu relâchés, que les sentiments sur lesquels elle a été fondée sont bien les mêmes encore ; mais que la direction uniforme qui lui donnait tant de force a manqué depuis 1818, et qu'il serait nécessaire d'employer tous les moyens pour revenir aux principes de cette alliance, et surtout à celui de sacrifier toutes les convenances particulières à l'intérêt général.

Pour ce qui concerne l'influence du général Pozzo sur les affaires de ce pays, elle est différente de celle qu'il exerçait jusqu'à la fin de 1818. C'est une influence d'opinion sur le système et la marche du gouvernement en général que nous avons tous jusqu'à un certain point, suivant notre position personnelle et le degré de confiance que nous avons dû inspirer ; et comme il est bien avec les royalistes depuis l'époque précitée, et qu'il tâche de contribuer à l'affermissement du trône légitime, cette influence, pourvu qu'il continue de la faire remarquer aussi peu que possible, ne pourra qu'être utile à la bonne cause, consolider tous les gouvernements et maintenir la tranquillité publique.

8 avril.

... Parmi les maréchaux, il n'y a guère que Davoust et Suchet dont les dispositions paraissent être suspectes. Mais ni eux, ni aucun autre des coryphées du parti n'auront le courage de sortir de la capitale pour monter à cheval et s'insurger ouvertement. Ils veulent bien être, autant que cela se pourrait sans risquer de se compromettre, à tout hasard et pour pouvoir en tirer parti, suivant les circonstances, les provocateurs, mais non les directeurs d'un mouvement insurrectionnel dans les troupes. Cependant, comme grâce aux mesures prises dans le ministère du maréchal Gouvion Saint-Cyr, beaucoup de légions ne sont malheureusement pas très bien composées, l'armée présente toujours de grands motifs d'inquiétudes.

On ne peut néanmoins prendre que peu à peu, et avec beaucoup de prudence, des mesures pour diminuer les dangers qui menacent le gouvernement légitime et constitutionnel de ce côté. De ce nombre est celle du remplacement des généraux Maurin et Lahoussaye, commandant les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> divisions à Rouen et à Caen par les généraux Rivaux et Pacthod. Ce dernier, connu par sa belle résistance dans les plaines de Fère Champenoise, est le gendre du maréchal Oudinot. Le général Rogniat, qui doit une reconnaissance particulière à S. A. R. le duc d'Angoulême, a été envoyé à Strasbourg, sous les ordres du général Dubreton, dans lequel on ne semble pas avoir autant de confiance qu'en lui, et on paraît vouloir adopter cette marche pour tous les lieutenants généraux commandant les divisions militaires, en envoyant près de chacun d'eux un maréchal de camp, ce que le maréchal Gouvion Saint-Cyr n'avait pas jugé nécessaire et avait toujours repoussé toutes les fois qu'on le lui avait proposé.

Le maréchal Moncey, de la conduite duquel le gouvernement est fort content, vient d'être nommé gouverneur de la 9<sup>e</sup> division mili-

taire, en remplacement du comte de Puységur, décédé. Ces postes, à moins que ceux qui les occupent n'obtiennent par extraordinaire des lettres de service, ne sont qu'honorifiques, mais 25 000 francs d'appointements y sont attachés.

On avait répandu, dimanche et lundi dernier, dans cette capitale, qu'une légion, en garnison à Rennes, ayant crié : « Vive le roi ! » et qu'un bataillon d'artillerie y ayant répondu par les cris de : « Vive la charte ! », un combat entre ces deux corps en avait été la suite. Le *Moniteur* du 5 rend exactement compte de ce qui s'y est passé, en annonçant que quelques jeunes gens seulement, pour la plupart élèves de l'École de droit, ont cherché à troubler la revue qui a eu lieu dans cette ville, en répondant par les cris de : « Vive la charte ! » à ceux de : « Vive le roi ! », mais que ni la population ni la troupe n'y avaient pris la moindre part.

22 avril.

... S. A. R., Monsieur, m'a fait l'honneur de me parler de l'état actuel des choses, lorsque j'eus à lui présenter, jeudi dernier, la réponse de V. M. à sa lettre de notification sur la mort de S. A. R. le duc de Berry. Après m'avoir renouvelé de la manière la plus touchante, en me serrant la main à plusieurs reprises, l'expression des sentiments de reconnaissance que l'intérêt de V. M. lui a inspirés, et après s'être informé, avec une sollicitude craintive, de l'état actuel de la Prusse, il eut la bonté de m'adresser des choses obligeantes que je crois pouvoir me dispenser de répéter ici, sur la manière dont je m'étais conduit dans toutes les occasions, et même à une époque où la passion du bien et la crainte du mal, avaient peut-être un peu trop échauffé quelques têtes royalistes. En avouant que cette exaltation pouvait avoir été nuisible par les prétextes qu'elle donnait aux ennemis du gouvernement, le prince énonça cependant l'opinion que le ministère de 1815 aurait dû se rendre maître de l'instrument de conservation qui se présentait à lui, et ne pas prendre la dangereuse résolution de le briser, ce qui devait le faire tomber nécessairement entre les mains du parti opposé.

Je crus devoir faire à S. A. R. quelques remarques sur les fâcheux effets qu'avaient produits les imprudences des hommes marquants de la Chambre de 1815, sur la bonne composition de celle de 1816 et sur tous les moyens qu'il y aurait eu de s'opposer à l'envahissement démocratique, d'assurer le repos de la France, si des fautes, qui ne paraissent grandes qu'à ceux qui en prévoyaient les conséquences, n'avaient pas été faites depuis cette époque. Le prince parut en sentir la justesse, et me répliqua qu'il fallait enfin ne plus penser au passé, et fixer son attention seulement sur le présent et l'avenir, que le ministère actuel lui semblait être dans la bonne voie, et qu'en y persévérant, il serait peut-être assez heureux pour sauver la France. J'ai dit tout ce qui me paraissait devoir confirmer S. A. R. dans cette opinion, en faisant l'éloge de la conduite des ministres, mais en observant cependant aussi que le bien ne pouvait se faire que lentement et avec toute la prudence que des circonstances devenues si excessivement difficiles rendaient nécessaire. Cette conversation m'a donné, comme j'osais le présumer, de nouveaux motifs d'espoir et de satisfaction.

Mais, je ne m'attendais pas à me trouver dans le même cas, à la suite de quelques entretiens particuliers que j'ai eus, ces jours der-

niers, avec l'ambassadeur d'Angleterre. Je ne sais si tout ce qu'il a vu et entendu récemment a opéré un véritable changement dans ses opinions politiques ou si des instructions nouvellement arrivées de la cour l'avaient fait changer de langage; quoi qu'il en soit, il m'a dit que le ministère français lui semblait avoir pris une bonne attitude, qu'il avait montré une grande activité, en déconcertant l'opposition libérale, par sa résolution inattendue de retirer le premier projet de loi sur les élections, et d'y substituer le nouveau; que la fureur avec laquelle l'opposition s'exprimait sur cette mesure paraissait en démontrer l'utilité, et qu'il croyait la France à présent dans une bonne ligne. Je lui ai témoigné toute ma satisfaction de l'entendre s'énoncer de cette manière, et je tâcherai de le maintenir, autant qu'il pourra dépendre de moi, dans ces dispositions; mais, je ne puis m'empêcher de craindre que sa conduite ne soit pas constamment et sous tous les rapports analogue au langage satisfaisant qu'il m'a tenu.

... Quand on voit les hommes appelés à délibérer sur les intérêts d'une grande nation, en vertu d'une charte constitutionnelle donnée par le souverain légitime, mettre en question même l'initiative royale qui consacre cette Charte, et provoquer à entretenir, au sein de l'assemblée, un tumulte scandaleux qui, après trois heures de durée, finit par une plaisanterie, on a peine à concevoir la possibilité de l'affermissement du régime constitutionnel qui exige, avant tout, le respect du peuple pour les autorités constituées. Des circonstances, portant le même caractère, ont devancé et suivi cette affligeante séance. Un brandon de discorde et de guerre civile, sous la forme de pétition, a été adressé à la Chambre des députés par un sieur Madiet de Montjau, conseiller à la cour royale de Nîmes. Ce conseiller n'a peut-être été que la dupe de la faction révolutionnaire, et la majorité de la Chambre des députés accueillera sans doute, comme elle le doit, la pétition, mais le parti y aura toujours trouvé un moyen d'inquiéter les esprits. Je me réfère plus particulièrement, sous ce rapport, à un méchant pamphlet de M. Jay qui se trouve dans le nombre de ceux que j'expédie, par le courrier de ce jour, ainsi qu'à l'article « Paris » du *Journal des Débats* d'avant-hier, et à une réponse à M. Jay que le *Constitutionnel* d'hier rapporte. Dans l'espoir d'embarrasser le gouvernement, MM. La Fayette, Chauvelin, Manuel, Dupont de l'Eure, Laffitte, d'Argenson, Kératry, Casimir Perier et Benjamin Constant, députés co-signataires de la souscription pour les détenus, en vertu de la loi du 26 mars dernier, ont jugé à propos d'écrire aussi une lettre insérée dans les journaux d'hier et d'avant-hier au procureur général du roi, pour lui demander à être également mis en cause. La réponse de M. Bellart, publiée par les mêmes journaux, est rédigée avec la dignité qui convient à un magistrat.

Queques hommes de la basse classe du peuple ont fait entendre des cris séditieux. Un de ces misérables, assez bien vêtu, a même osé proférer contre M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, malgré la présence des officiers et des gardes qui l'accompagnaient lorsqu'elle se promène au Jardin des Tuileries, les injures les plus grossières. Ces gens ne pouvant se soustraire à l'arrestation, paraissent s'être portés à des actes de cette nature par l'assurance qu'ils ne pourront être longtemps en prison, et que de grandes récompenses les attendent. Un placard contenant les plus affreux outrages contre le roi et la famille royale, a



même été affiché, la nuit d'avant-hier, sur la place des Victoires. Tous ces faits enfin et l'avidité avec laquelle les sous-ordres des révolutionnaires saisissent dans les spectacles toutes les allusions qui se prêtent à faire considérer le ministère actuel comme voulant établir le despotisme, duquel cependant les libéraux de ce pays s'accommodaient fort bien du temps de Buonaparte, achèvent de prouver que les principaux agitateurs, trop peu courageux pour se mettre eux-mêmes en avant, voudraient prévenir par des troubles dans les classes inférieures, l'effet des lois adoptées ou proposées, et en général des heureuses conséquences du sage système que le gouvernement est décidé à suivre.

Le plus grand obstacle qui s'oppose à la marche de celui-ci se trouve cependant dans la Chambre des députés elle-même. Suivant ce qu'en disait, il y a quelques jours, le comte Siméon, qui a connu toutes les assemblées délibérantes en France depuis 1789, jamais aucune, à l'exception de la Convention nationale, n'a eu une minorité plus factieuse et n'a réuni dans son sein autant d'éléments révolutionnaires que cette Chambre. Il faut donc tâcher d'en avoir une autre. Aussi suis-je certain maintenant que le ministère est décidé, dans le cas où la nouvelle loi sera adoptée, à la dissoudre pour pouvoir la renouveler intégralement avant la session prochaine.

6 mai.

C'est dans la classe des fédérés des Cent-jours que se présentent tout naturellement les hommes qui sans peut-être attendre les ordres de leurs supérieurs déguisés en libéraux, mettront en action les doctrines subversives de l'ordre social, que l'on a répandues non seulement par des journaux et pamphlets, mais même par des discours prononcés à la tribune de la Chambre des députés. Lorsqu'on a prêché la souveraineté du peuple et appelé l'insurrection, dans ce cas, le plus saint des devoirs, un Louvel s'est empressé d'enfoncer le poignard dans le sein du duc de Berry; lorsqu'on s'est aperçu de la difficulté de corrompre l'esprit de la garde royale, on a assassiné également des individus qui en font partie, ou pour exciter des jeunes gens, dont particulièrement les gardes du corps sont composés, à commettre par exaspération, quelques excès qui mécontenteraient également le gouvernement et le peuple, ou pour inspirer des craintes; lorsque enfin à la tribune, on a parlé tout à coup, et après avoir même gardé le silence pendant tout le temps où la liberté de la presse était illimitée, d'un gouvernement occulte qui devait avoir provoqué à Nîmes, en 1815, les actes de vengeance dont cette ville a été le théâtre, et qu'on a même osé jeter sous ce rapport des soupçons odieux sur l'héritier présomptif du trône, des révolutionnaires subalternes n'ont point balancé d'assassiner un garde du corps de Monsieur, dans l'espoir de trouver sur lui des preuves de ces abominables assertions.

Un soldat de l'infanterie de la garde royale a été attaqué et tué il y a trois jours. Comme les assassins l'ont volé, il serait cependant possible encore que l'esprit de parti n'en ait point été l'unique cause, mais quelques jours après, on a fait sauter un pétard sous une arcade de la nouvelle galerie des Tuileries, évidemment dans le dessein de donner lieu à une fausse couche de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, par le saisissement que la détonation (qu'elle a cependant heureusement à peine entendue) pouvait lui faire éprouver.



Dans la nuit du mardi au mercredi, un garde du corps de Monsieur nommé Mouchard, revenant des Tuileries avec le mot d'ordre, et les lettres ordinaires pour le service du lendemain de la compagnie de Monsieur, a été grièvement blessé dans la rue de Bourbon, tout près de l'hôtel que j'occupe, et aurait été tué, si le mouvement qu'il a fait pour tirer son sabre n'avait détourné le coup. Le *Journal de Paris* d'hier et le *Journal des Débats* d'aujourd'hui donnent les détails exacts de cet événement. Ce n'est cependant pas un des domestiques du comte de Rostopschin, mais un des miens, qui est venu le premier au secours du malheureux garde du corps. Je rentrais justement, vers onze heures et demie, avec ma femme, chez moi, lorsqu'au moment de descendre de voiture dans notre cour, nous entendîmes un coup de pistolet qui nous sembla être tiré tout près de nous. J'envoyai de suite, mon domestique dans la rue, pour voir ce qui s'était passé, et il revint après quelques minutes, me rendre compte de l'événement à peu près de la manière dont l'ont rapporté les dits journaux. Un domestique du comte Rostopschin étant survenu également a aidé le mien à transporter le sieur Mouchard dans l'hôtel du duc de Broglie, dont celui-ci était plus près que de l'hôtel de l'ambassade. Il est à remarquer encore que, d'après ce que le garde du corps a dit à mon domestique, les assassins, en lui criant : « A bas les royalistes », lui ont demandé non pas le mot d'ordre, mais les papiers dont il était porteur. Il les avait dans la main, et on les lui a arrachés, après lui avoir tiré le coup de pistolet. Parmi ces lettres de service sus-mentionnées se trouvait, en effet, le mot d'ordre cacheté, mais ce n'était que le mot d'ordre du commandant de la ville, et non du château des Tuileries, au moyen duquel seulement, il aurait pu s'y introduire, et ce mot d'ordre même n'aurait pu servir à quelques individus de passe-ports pour arriver jusqu'aux appartements du roi ou des membres de sa famille. Tout me porte à croire que les assassins ont espéré se saisir de quelques pièces secrètes et importantes. Ils ont été complètement trompés dans leur attente, et ils ont même très mal choisi leur homme, puisque le nommé Mouchard a servi, pendant onze ans, dans la ligne, et n'est que depuis dix-huit mois dans la compagnie des gardes du corps de Monsieur.

Les mots : « Ainsi périra le dernier royaliste et le char... » sont grossièrement et très mal écrits, sur le bois du pistolet.

Tous ces faits ne paraissent que trop prouver que les révolutionnaires voudraient insurger la France contre l'adoption de la nouvelle loi des élections, ou du moins avant la clôture de la session actuelle. Réussiront-ils ? Voilà le grand problème. D'après ce que m'en a dit le baron Mounier, on ose espérer cependant le contraire. Il me fit part, entre autres, que l'on devait s'attendre encore, jusqu'à la fin de cette session, à toute espèce d'agitation, mais que le gouvernement avait déjà gagné beaucoup de terrain, et que l'intervalle d'une session à l'autre lui ferait gagner bien davantage. Il me fit observer aussi qu'il avait été impossible de réunir les succès obtenus jusqu'ici, dans le but du maintien de la tranquillité publique, si la censure sur les journaux n'avait été heureusement établie ; que les pamphlets, à la vérité, étaient plus abominables que jamais, mais qu'on ne les lisait presque pas dans les provinces, et que, dans la capitale même, le nombre des personnes qui se décident à en faire la dépense était bien moins considérable que par le passé.

13 mai.

... En attendant la grande lutte qui va s'établir dans la Chambre, on a vu malheureusement, dans la semaine qui vient de s'écouler, un nouvel attentat prêt à être exécuté contre la famille royale. Dans la nuit du samedi au dimanche, un nommé Gravier a été arrêté au moment même où il venait de placer, sous le guichet de la galerie du Louvre, une nouvelle boîte infernale dont il espérait une meilleure réussite que de la première, qui avait été également déposée par lui. Ce misérable, quoique d'une stature petite et contrefaite, avait servi, en dernier lieu, en qualité d'officier dans le 5<sup>e</sup> régiment de lanciers. Après avoir été deux ans à la demi-solde, il était entré dans une maison de commerce : celle-ci ayant fait banqueroute, il n'avait plus de moyens d'existence. Comme il fréquentait de mauvais cabarets, que visitent de temps en temps des agents secrets et subalternes de la police, le comte Anglès, préfet de police, fut prévenu qu'une nouvelle explosion devait avoir lieu dans la nuit du 6 au 7, près des fenêtres de Madame la duchesse de Berry. Le préfet se rendit, d'après ces avis, dans la soirée du 6, chez le maréchal Macdonald, qui est à présent de service aux Tuileries, pour convenir avec lui des mesures de précaution nécessaires et pour y attendre l'événement.

Le maréchal, avec qui je me trouvais lundi à dîner chez le duc de Richelieu, me raconta lui-même que, pour inspirer un peu plus d'assurance au malfaiteur, il avait fait retirer sans affectation la sentinelle qui est ordinairement sous les fenêtres de Madame la duchesse de Berry ; que l'homme était arrivé, en effet, en grand silence, sous le guichet de la rue de l'Échelle ; qu'il y avait placé un pétard très serré et d'une assez volumineuse dimension pour qu'il pût produire une détonation assez violente pour faire briser les fenêtres des maisons voisines ; qu'au moment où il allait mettre le feu à la mèche, par le moyen d'un cigare allumé, les agents de police, cachés et surveillés, à quelque distance, par d'autres agents et des gendarmes, s'étaient précipités sur lui et l'avaient saisi et garrotté ; que les soldats de la garde royale, qui étaient au corps de garde de la rue de Rivoli, ayant entendu des cris, et en même temps le bruit des chevaux d'une patrouille de cavalerie, et s'étant imaginés que celle-ci venait prendre part à une attaque dirigée contre les Tuileries, se portèrent avec une précipitation remarquable en avant, et voulurent faire main basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent, et que ce mouvement apaisé on avait sur-le-champ conduit le criminel, pris en flagrant délit, devant lui et le préfet de police. Le maréchal ajouta à ceci qu'il n'avait jamais vu un homme capable d'une pareille entreprise montrer autant de lâcheté que celui-ci lorsqu'il se vit entre les mains de la justice.

C'est le procureur du roi qui est saisi maintenant de cette affaire. On a arrêté quatre ou cinq individus de la plus basse classe du peuple, avec lesquels le nommé Gravier, d'après ses premiers aveux, qu'il doit cependant avoir rétractés depuis, paraît avoir été en liaison. Un petit marchand de vin à la bouteille se trouve également compromis et est au nombre des arrêtés, on a découvert chez lui des paquets de poudre soigneusement cachés. Un autre homme, avec lequel Gravier vivait beaucoup, s'est enfui, mais la justice est à sa poursuite. Jusqu'à présent, on ne semble avoir aucun indice de la complicité matérielle d'individus d'une classe supérieure.

Voici l'abominable quatrain qui était gravé, pour que le vent ne pût les emporter, sur deux petits morceaux de fer blanc, dont l'un se trouvait à côté du pétard et l'autre dans la poche de Gravier.

AUX BOURBONS

Précurseurs de notre juste vengeance,  
Ces pétards dont vous vous effrayez  
Vous annoncent, annoncent à la France  
L'échafaud auquel vous monterez.

Ces attentats ont produit une grande exaspération parmi les troupes de la garde royale, et comme les révolutionnaires ne demandaient pas mieux de voir commettre quelques excès qui pourraient leur servir de motif pour exciter le peuple contre les royalistes et le gouvernement, il est fort à désirer que l'on réussisse à empêcher comme par le passé toute espèce d'éclat.

M. Manuel, alarmé, comme j'en ai fait mention dans mon dernier rapport, de ce qu'on lui avait dit d'un plan concerté entre des gardes du corps contre sa vie et celle de ses amis, ou ne voulant peut-être ainsi que faire naître une nouvelle occasion d'aigrir les esprits, avait l'intention d'en faire l'objet d'un discours à la Chambre des députés. Mais le comte de Boisgelin, aide-major des gardes du corps et député, lui a déclaré que le fait était controuvé, qu'on n'avait pas même été obligé d'arrêter aucun garde du corps par mesure de précaution, et que, s'il en parlait à la tribune, lui, M. de Boisgelin, y monterait après lui pour lui donner le démenti le plus formel. Cette observation a calmé M. Manuel et l'a déterminé à renoncer à son dessein.

3 juin.

Hier, des groupes plus nombreux encore qu'à l'ordinaire et composés de ces hommes qui se montrent partout où il y a chance de désordre s'étaient réunis de nouveau, pendant la séance, sur la place et aux alentours du palais de la Chambre des députés. A l'issue de la séance, une foule de ces individus accompagna comme le 30, et avec les mêmes acclamations, le marquis de Chauvelin : alors des jeunes gens dont la plupart paraissent avoir été des gardes du corps, séparèrent tout à coup le groupe en criant : « Vive le roi ! » et se dirigeant sur la chaise à porteur du député, forcèrent celui-ci à répéter le même cri. M. de Chauvelin monta aussitôt après dans un fiacre et continua sa route. On s'est battu ensuite à coups de cannes jusqu'à ce que des officiers de police et des gendarmes soient parvenus à dissiper la foule. Comme ces gendarmes n'avaient été placés, par égard pour la liberté des délibérations de la Chambre, qu'à une certaine distance du Palais, auprès duquel la scène tumultueuse s'est passée, ils n'ont pu arriver assez tôt pour les prévenir. Il faut espérer qu'on saura prendre à l'avenir des mesures efficaces pour que de semblables scènes ne puissent plus se renouveler. J'ai appris que le nommé Marinet, qui a figuré dans la tentative d'assassinat sur la personne du duc de Wellington <sup>1</sup>, et que le

<sup>1</sup> Cette tentative, dont une instruction criminelle et le procès qui suivit dissipèrent le mystère, eut lieu en février 1818.

jury a cru devoir acquitter, était au nombre des meneurs du cortège de M. de Chauvelin.

10 juin 1820.

... Le général Solignac et le chef d'escadron Duvergier, sur lesquels des soupçons de complot paraissent planer, comme sur le général Freyssinet et le colonel Dufays, ont été également arrêtés. On est aussi à la recherche du général Berton, le même qui a écrit sur la bataille de Waterloo; mais ce dernier paraît avoir quitté Paris. Le colonel Dufays a tâché, à ce qu'on m'a dit, d'introduire un billet dans la main de Louvel, au moment où il devait monter dans la charrette, par lequel il l'engageait à haranguer le peuple du haut de l'échafaud.

Ayant assisté lundi à la séance de la Cour des Pairs, j'ai longtemps vu de près ce rebut du genre humain et j'ai entendu l'affreux discours qu'il a lu devant la Cour. Je le joins à ce très humble rapport. Je n'ai pu l'avoir qu'avec la correction des fautes d'orthographe ou de construction. Je trouve qu'il aurait pu être beaucoup mieux interrogé. J'ai cru remarquer, après la seconde sommation du marquis de Lally-Tollendal, le moment où il allait, sinon nommer des complices, du moins dire quelque chose qui aurait donné des indices. Les hommes les plus fougueux ont ordinairement un pareil moment qui, une fois passé, ne revient plus. Le chancelier président a été assez gauche pour donner en parlant une autre direction à ses idées. Louvel n'est pas mort avec courage, et lorsqu'il approcha de sa dernière heure, il s'est décidé à se confesser et à communier. Quelques journaux libéraux en auraient peut-être déjà fait un martyr, si la censure n'existait pas.

Il n'y a pas lieu, nous semble-t-il, de rien ajouter à ces citations. Elles portent avec elles leur enseignement et il n'est pas besoin de commentaires pour qu'il apparaisse à tous les yeux. Il en résulte une preuve nouvelle que ce n'est pas d'aujourd'hui que les sociétés civilisées, les bases qui leur sont indispensables, les lois qui les régissent, les principes sur lesquels elles se fondent sont l'objet d'attaques furibondes et que les malfaiteurs qui les veulent détruire trouvent des complices et des dupes dans des hommes aux illusions généreuses, mais assez imprévoyants et aveugles pour croire qu'on peut gouverner les peuples en laissant la liberté dégénérer en licence et en lui subordonnant l'autorité. La Révolution avait prêché cette doctrine dont la Terreur démontra la folie en prouvant au monde ce qu'elle peut entraîner d'abus de toutes sortes et d'excès sanglants. La leçon n'a corrigé personne.

Ernest DAUDET.

---

## ŒUVRES CATHOLIQUES ET ŒUVRES NEUTRES

---

Les œuvres neutres sont peu en faveur en ce moment dans certains milieux catholiques. Sans doute, l'abus qu'on a fait du mot en matière d'enseignement a contribué à le discréditer. Pour beaucoup, et non des moindres, œuvre neutre est devenu synonyme d'œuvre hostile et on accuse volontiers tout croyant de jouer un rôle de dupe en lui donnant son concours.

Peut-être ce jugement simpliste gagnerait-il à être précédé de certaines distinctions. Sera-t-il permis à un vieux pratiquant des œuvres de toute nature, neutres et confessionnelles, de proposer ici celles que lui suggère une expérience déjà longue?

\*  
\*\*

Il est superflu d'insister sur les avantages que présente l'œuvre à caractère catholique. En groupant des personnes unies par le lien le plus puissant, l'identité des convictions sur le but et la règle de la vie, elle permet une action religieuse directe, elle rend la conscience plus affinée, les pratiques religieuses plus fréquentes, la vie plus morale, plus imprégnée de surnaturel. Le zèle du prêtre peut s'y donner libre carrière, rien ne limite son action, et l'héroïsme chrétien montré par certains élèves de patronages dans la vie de l'atelier est la meilleure preuve des résultats qu'on peut obtenir par cette action directe et persévérante.

Le revers de la médaille — il y en a toujours un! — est que l'œuvre ainsi comprise laisse en dehors de son action tous ceux qui ne font pas profession de foi pratiquante, tous les indifférents, à plus forte raison, tous les adversaires des idées religieuses.

Or le nombre de ces derniers croît d'année en année dans notre pays. Depuis trente ans, la France, seule parmi les nations civilisées, s'est proclamée par la bouche de ses gouvernants indiffé-



rente à toute idée chrétienne. Au début, par une habileté qui n'est pas à l'honneur du régime, on s'est simplement déclaré « neutre en matière confessionnelle » ; depuis lors, on a démasqué le plan de campagne et nous assistons à une véritable entreprise de déchristianisation de la France poursuivie par l'école, par la presse, par la législation. A la morale chrétienne, prêchant le devoir et l'abnégation, on a substitué une morale laïque, tout imprégnée d'humanisme, promettant le paradis sur la terre par la satisfaction de tous les appétits. Comment des esprits sans défense, souffrant quotidiennement de la difficulté de vivre, aspirant au mieux-être de tous leurs désirs, auraient-ils pu résister à pareilles suggestions ? Aussi le nombre augmente-t-il progressivement et constamment de ceux qui se déclarent étrangers à toute idée religieuse, qui repoussent de parti-pris tout contact avec le prêtre. Nos sœurs de charité elles-mêmes, si vénérées jadis dans nos faubourgs, se voient parfois fermer la porte quand elles apportent à quelque malade un secours ou une consolation. La famille ouvrière se désorganise, les unions libres se multiplient, les enfants sont livrés sans surveillance aux promiscuités de la rue, aux entraînements des mauvais camarades.

L'Église, limitée à ses œuvres confessionnelles, va-t-elle donc renoncer à agir sur cette population qui s'éloigne d'elle ? Va-t-elle resserrer ses murs pour réduire la cathédrale d'autrefois, abritant le peuple tout entier, aux proportions d'une chapelle réservée à une élite ?

Ce serait oublier la mission qu'elle tient de Celui qui a dit : « Allez et enseignez toutes les nations ». Un évêque au cœur d'apôtre le disait récemment dans un article empreint de vaillante confiance, auquel nous nous permettons d'emprunter un passage qui exprime notre pensée mieux que nous ne saurions le faire et avec une autorité qui nous fait défaut.

Quand les peuples se retirent des pasteurs, a dit Léon XIII, il faut que les pasteurs courent après les peuples. L'exemple de ce procédé part de haut. La théologie enseigne que la grâce n'attend pas la conscience, elle va au-devant. Saint Paul n'a pas attendu que les Athéniens vinssent s'inscrire chez lui, dans sa demeure, il est allé les chercher dans l'Aréopage. Le prêtre n'est pas un buste ; il doit marcher, il doit aller à la recherche des hommes qui s'éloignent de Dieu <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Semaine religieuse de Versailles*, 1<sup>er</sup> août 1909, p. 429. — Sous le titre : *Comment connaître notre peuple ?* Mgr Gibier publie dans cette feuille une remarquable série d'articles, fruits d'une longue expérience personnelle de l'apostolat, et que nous espérons relire prochainement en volume.

\*  
\* \*

L'expérience nous apprend que le meilleur moyen d'atteindre ces déserteurs, c'est de créer des œuvres neutres, — neutres en ce sens qu'elles n'exigent pour l'admission aucune profession de foi ou pratique religieuse, mais dont les administrateurs sont des catholiques conscients des devoirs que leur impose leurs croyances.

En veut-on des exemples ?

Il y a environ douze ans, les Pères Rédemptoristes venaient s'installer boulevard de Ménilmontant, dans la pensée d'évangéliser le quartier populaire de la Roquette. Leurs prévenances furent repoussées presque partout; ils restaient seuls à dire leurs heures dans une magnifique chapelle, grande comme une église. Leur cœur apostolique se demandait : Que faire ? Peu après, M<sup>lle</sup> Gahéry ouvrit dans une rue voisine une œuvre neutre de patronage. Tout en revendiquant la liberté de sa foi catholique, la directrice prenait l'engagement vis-à-vis des familles de ne donner l'instruction religieuse à leurs enfants qu'autant que la mère en ferait la demande. Elle mena au catéchisme chez les Pères son petit bataillon de croyants; le nombre en augmenta insensiblement, au bout d'un an c'était la majorité. Par les enfants, les Pères entrèrent en relations avec les parents. La chapelle s'emplit, grâce à l'œuvre neutre voisine.

Vers la même époque, à Grenoble, un ancien magistrat, M. Alfred Vellot, fondait une œuvre de jardins ouvriers en annonçant qu'il accorderait gratuitement un terrain aux pères de cinq enfants et plus, sans se préoccuper de leurs opinions. Il se trouva que presque tous les ouvriers qui remplissaient les conditions prescrites étaient socialistes et libres-penseurs. Ils acceptèrent les jardins, en se promettant bien de n'avoir aucun rapport avec le fondateur, clérical notoire. Celui-ci ayant convié un prêtre de ses parents à visiter le terrain acquis de ses deniers, leur arrivée fut saluée par un formidable bruit de croassements, qui s'élevèrent d'un bout à l'autre des cultures. M. Vellot ne se découragea pas. Il fit construire une salle de réunions dans laquelle des professeurs et des étudiants de l'Université donnèrent des conférences avec projections. M<sup>me</sup> Vellot organisa dans le même local une école ménagère, elle envoya à la montagne pendant l'été les enfants pâlots et délicats, en obtenant des parents une légère contribution, pour leur apprendre la vraie solidarité. Les rapports s'améliorèrent peu à peu, un prêtre put faire une série de conférences de physique sans être interrompu, l'année

suivante d'autres ecclésiastiques vinrent parler littérature ou morale. Au mois d'août dernier, Mgr Henry, évêque de Grenoble, a visité les jardins ouvriers, il est passé sous des arcs de triomphe dressés et pavoisés par les mêmes ouvriers qui imitaient si bien les corbeaux, il y a dix ans.

En mars dernier, une œuvre de jardins ouvriers était fondée à Ivry, sur les mêmes principes qu'à Grenoble; les ouvriers socialistes sont nombreux dans cette commune qui envoie à la Chambre M. Coutant, dont nous sommes loin de partager les idées, mais à qui nous reconnaissons du moins le mérite d'être père de onze enfants et de combattre ainsi par son exemple les théories néomalthusiennes qui assassinent sournoisement notre pays. L'organisation de ce groupe de soixante jardins est due à M. Marque, pharmacien, secondé par sa jeune femme qui s'occupait déjà d'un patronage de jeunesse dirigé par des sœurs de charité. Au mois de mai, une représentation dramatique fut organisée au patronage. Le président mit des cartes d'entrée à la disposition des familles de jardiniers qui en feraient la demande. A la fin de la représentation, un ouvrier tenant deux enfants par la main s'approcha de M<sup>me</sup> Marque et lui dit : « Voici mes deux fils, madame, ils ont sept et neuf ans et ne sont pas baptisés, parce que je suis un mécréant. Si vous voulez vous en occuper, vous leur rendrez un grand service; tâchez de les élever mieux que je ne l'ai été! »

Il serait facile de multiplier ces exemples. Ces trois suffisent, je pense, pour démontrer que l'œuvre neutre peut être, aux mains de catholiques intelligents, un excellent moyen de pénétration dans les milieux les plus réfractaires à leurs idées. En prouvant aux ouvriers qu'on les aime sincèrement, qu'on cherche à améliorer leur sort sans vues d'intérêt personnel, on gagne bien vite leur sympathie, et cette sympathie remonte naturellement vers la foi qui est l'inspiratrice de la charité.

\*  
\* \*

On applique également la qualification d' « œuvres neutres » à une seconde catégorie d'institutions, celles qui s'interdisent par leurs statuts les discussions politiques et religieuses et admettent des personnes de toute opinion dans leurs conseils de direction aussi bien que parmi leurs assistés. Dans ce cas, il n'y a pas à songer à faire du prosélytisme direct; la règle, acceptée par tous les adhérents, l'interdit. Il n'en est pas moins désirable que les catholiques ne s'abstiennent pas de parti-pris de toute participation à des œuvres de ce genre, à la condition toutefois que l'inspiration

directrice soit sincèrement neutre et ne cache pas sous cette épithète un sectarisme militant. Si, sans rien dissimuler de leurs croyances, nos amis savent se montrer tolérants pour les individus, zélés pour le bien à faire en commun; si on les trouve toujours disposés à accepter toutes les corvées : rapports, enquêtes, fonctions actives de secrétaire ou de trésorier; ici encore la sympathie qu'inspirera leur personne s'étendra bientôt aux idées qu'elles représentent. Leur seule présence suffira pour empêcher l'œuvre de dévier dans le sens de l'anticléricalisme ambiant. Peut-être même offrira-t-on quelque jour à l'un d'eux la présidence ou le secrétariat général, comme j'ai vu le fait se produire plusieurs fois. Je me souviens qu'un jour où quelque frère de l'acacia reprochait à un franc-maçon notable d'avoir proposé pour la présidence d'une œuvre le nom d'un catholique connu comme tel, l'interpellé répondit : « M. X... ? Mais ce n'est pas un catholique comme les autres : il est affable, bienveillant, capable, laborieux. Ah ! si tous étaient comme lui ! Il serait bien facile de s'entendre. »

Si tous étaient comme lui... Mais comment savez-vous si les autres sont différents, puisque vous ne les connaissez pas ? Si je ne les connais pas, pourrait-on répondre, à la vérité, c'est qu'ils refusent de frayer avec toute personne qui ne partage pas leurs convictions. Ils n'admettent que leurs œuvres confessionnelles. Et leurs ennemis ont par suite beau jeu à rééditer les vieilles calomnies, à représenter les hommes religieux comme des conspirateurs fanatisés par leur clergé, rêvant dans l'ombre d'inquisitions et de Saint-Barthélemy.

Montrez-vous donc tels que vous êtes, hommes d'œuvres, pleins de dévouement et d'abnégation, modestes, zélés, prêts à vous donner vous-mêmes après avoir donné votre argent. Il suffira de vous faire connaître pour dissiper les préjugés des intellectuels, de même que, dans les milieux populaires, il suffit d'établir le contact entre le prêtre et l'ouvrier pour que celui-ci constate l'inanité des mensonges propagés par des sectaires qui en vivent.

\*  
\* \*

On voit donc que, sous ces deux formes, l'œuvre neutre présente certains avantages, même au point de vue de la diffusion de l'influence catholique et qu'on aurait grand tort de la rejeter systématiquement. Est-ce à dire qu'il convient de la préférer à l'œuvre confessionnelle ? A Dieu ne plaise ! Et je serais désolé, en ce qui me concerne, qu'une seule œuvre, sincèrement inspirée de l'esprit chrétien, renoncât à ce caractère dans le but d'élargir sa clientèle.

Sur ce vaste terrain de la charité, il y a place pour toutes les bonnes volontés. Il suffit de préciser les catégories auxquelles s'appliquera tel ou tel moyen d'action. Puisque j'ai promis des distinctions, je me hasarderai à faire connaître, vaille que vaille, celle que je me suis fixée pour mon usage personnel.

Toutes les fois qu'une œuvre aspire à former des consciences, à diriger des existences dans leur ensemble, elle doit se placer sur le terrain nettement catholique. Tel est le cas pour un patronage de jeunesse, pour une œuvre de protection de la jeune fille; tel est aussi le cas pour la Société de Saint-Vincent de Paul qui vise essentiellement à la sanctification de ses membres en employant les œuvres charitables comme des moyens pour y parvenir. L'action religieuse, la prière en commun, la pratique des sacrements, sont les procédés essentiels et efficaces à employer. Il convient de le dire hautement à tous ceux qui s'adressent à ces diverses œuvres. Il ne doit y avoir aucune surprise, on doit écarter à tout prix les adhésions forcées ou hypocrites, à plus forte raison intéressées; elles constitueraient un danger pour l'association et pourraient même devenir, à l'occasion, une cause de sacrilèges.

La nécessité de l'action religieuse s'impose tellement dans des œuvres de cette nature, que telle organisation générale, créée pour des personnes de toute confession, a dû, après expérience, se spécialiser. Tel a été le cas pour l'Union des Amies de la Jeune Fille, institution d'inspiration évangélique, qui se proposait, au début, de secourir des jeunes filles de toute religion et admit des dames catholiques dans son comité directeur. Au bout de quelques années, des réclamations se produisirent, le comité dû reconnaître l'impossibilité de faire de l'action religieuse sans blesser les consciences des dissidents et il accepta la formation d'une œuvre poursuivant parallèlement le même but, avec un caractère nettement catholique. Le même fait s'est produit pour les colonies ouvrières allemandes, fondées par M. le pasteur de Bodelschwingh avec un caractère interconfessionnel et qui se sont spécialisées, par la suite, en colonies protestantes et colonies catholiques.

Si, au contraire, l'effort porte sur un point précis et limité, ou s'il s'agit de remédier à un mal que déplorent également catholiques, protestants, juifs ou libres-penseurs, — comme de combattre l'alcoolisme, de réprimer la pornographie, d'améliorer le logement ou de construire des maisons salubres à bon marché, — rien n'empêche des hommes qui pensent différemment en matière religieuse de travailler ensemble sur ce point spécial. L'effort y



gagnera en intensité et les relations qu'il créera entre collaborateurs ne seront pas sans influence sur les rapports que ceux-ci seront susceptibles d'entretenir par ailleurs.

Dans un autre cas, on peut même dire que le caractère de neutralité s'impose : c'est quand on se propose d'obtenir l'intervention des pouvoirs publics en vue de réprimer un abus criant. Si M. le sénateur Bérenger, qui est un catholique convaincu, eût donné à la Ligue pour la répression de la Traite des blanches un caractère confessionnel, il est supposable qu'il n'eût jamais obtenu le vote de la loi du 3 avril 1903, à plus forte raison la conférence diplomatique et l'entente internationale qui ont permis de réprimer efficacement un abominable trafic. Au dernier Congrès diocésain de Paris, on a discuté, avec une chrétienne émotion et une remarquable compétence, la question si grave du travail à domicile. Si toutefois une disposition législative doit intervenir un jour à ce sujet, il semble bien qu'elle sera plus utilement proposée au ministre compétent par la section française de l'Association internationale pour la protection des Travailleurs, qui compte dans son sein des économistes appartenant à toutes les tendances religieuses ou sociales. L'ostracisme qui frappe actuellement les catholiques dans les régions officielles est un fait : quelque injuste, quelque regrettable, quelque illibéral qu'il soit, il est impossible de n'en pas tenir compte si l'on veut arriver à des résultats pratiques. Et comment ne pas le vouloir, quand il s'agit de l'existence de milliers de créatures qui peinent et souffrent ?

Je sais que, néanmoins, il est des personnes qui ne veulent admettre à aucun prix cette collaboration avec des adversaires. Les discussions qu'a soulevées récemment certaine communication lue à la *Semaine sociale* de Bordeaux prouvent que le sujet est brûlant. M. Etienne Lamy a soutenu l'utilité de la collaboration dans un admirable article, auquel nous adhérons pleinement pour notre part <sup>1</sup>. Mais quelle que soit l'opinion de chacun sur ce point spécial, dût on s'abstenir pour son compte de participer à des campagnes de ce genre, il nous semble qu'on ne peut, pour peu qu'on soit croyant, considérer sans sympathie l'action de catholiques pratiquants qui, au prix de difficultés souvent sérieuses, d'efforts patients et prolongés, s'efforcent de faire connaître leur divin Maître dans des milieux où il est trop souvent inconnu ou méconnu.

Louis RIVIÈRE.

<sup>1</sup> A propos des Semaines sociales. — Socialistes et catholiques. (Le Correspondant, 25 août 1909 )

---

# UN PEU DE STENDHAL INEDIT

## PETITE RÉCOLTE DE NOTES MARGINALES

---

Pour sacrifier à la mode du jour, voici encore une petite pierre à ajouter à l'édifice, déjà considérable, qu'un rare engouement posthume a érigé à la mémoire de Stendhal. Peu d'écrivains de son ordre, — nous n'en connaissons même pas d'autre, — ont eu la fortune d'être commentés, disséqués, *biographiés*, *inédités*, comme celui-ci l'a été depuis une trentaine d'années. Il faut reconnaître, à ce propos, qu'il a été bon prophète, quand, négligé, de son vivant, par ses contemporains, c'est-à-dire par la génération inquiète qui s'agitait de 1815 à 1840 environ, et pour laquelle sa prose se trouvait noyée dans d'autres préoccupations, il prédisait qu'il serait *repêché* par les lecteurs de 1880. Cela veut-il dire que notre goût se soit épuré, ou qu'il fallût à Stendhal, pour ressusciter et refleurir, une atmosphère littéraire de fin de siècle et de décadence? Nous laisserons à d'autres à le décider. Hâtons-nous d'ajouter que, décadent ou non, nous sommes de ceux qui, sans aimer l'homme, sinon même en le détestant cordialement parfois, ont toujours subi, comme malgré eux, le charme particulier de son intéressant et piquant bavardage.

Les notes éparses, qui suivront tout à l'heure, ont été glanées sur une vingtaine de volumes ayant appartenu à cet auteur et que les hasards du *bouquinage* ont mis en notre possession durant un séjour prolongé en Italie, où ils étaient restés et avaient été vendus après sa mort. Sauf un seul, dont nous dirons un mot ci-après, nous les acquîmes, il y a bon nombre d'années, d'un bouquiniste de Rome, qui en ignorait totalement la provenance, et pour qui les notes manuscrites dont ils étaient chargés n'étaient qu'une tare dépréciant sa marchandise. Devons-nous l'avouer à notre honte de bibliophile? Ce fut là, tout d'abord, notre cas à nous-même, et nous avons à nous reprocher d'avoir détérioré et détruit, de nos mains inconscientes, un *Virgile*, de la même famille, acheté isolément et que nous avons essayé de laver,

parce qu'il nous blessait l'œil comme trop barbouillé d'écritures. Ce n'est qu'après coup que nous reconnûmes dans ces barbouillages la griffe de Stendhal.

Le seul ouvrage qui nous soit échu par une autre voie est un gros *Shakespeare*, en un seul volume, qui nous a été gracieusement offert, à la même époque, par feu M. B..., alors secrétaire-archiviste à l'ambassade de France auprès du Saint-Siège, ainsi qu'une inscription de sa main en fait foi. Ce *Shakespeare*, par parenthèse, bien que n'ayant pas été édité par Baudry, mais ressemblant simplement aux éditions analogues de cet imprimeur, a tout l'air d'être celui dont parle Stendhal dans les *Mémoires d'un touriste*, quand il dit, à propos de son embarquement sur la Saône, à Châlons : « ... Je monte sur le bateau à vapeur, sans autre équipage que mon manteau et le gros *Shakespeare* de Baudry. » Puis un peu plus loin : « Je lis, avec délices, en glissant au milieu des prairies, sur cette belle rivière, vingt pages de mon *Shakespeare*. »

Vingt pages de *Shakespeare*, comme cela, sans souffler, dans cette édition compacte ! A moins de lire sans comprendre, ce qui se voit quelquefois, c'est peut-être plus que ne pourrait faire un Anglais ordinaire !

Pendant que nous sommes dans les parenthèses, disons que M. B... avait connu personnellement Stendhal, du temps où il était consul à Civita-Vecchia, mais qu'il ne paraissait pas avoir gardé de lui un souvenir des plus sympathiques. Il le trouvait *poseur* : c'est son expression. Peut-être, au surplus, n'était-il pas le seul<sup>1</sup>, car Stendhal<sup>2</sup> appartenait à cette catégorie d'écrivains qui professent volontiers un profond dédain pour le public dont ils travaillent à obtenir les grâces. Ils déclarent bien, en cas d'insuccès, à l'imitation de celui qui nous occupe, qu'ils n'écrivent que pour les *happy few*, c'est-à-dire pour les rares mortels assez favorisés du ciel pour pouvoir les comprendre ; mais il est permis de voir là le langage du dépit beaucoup plus que celui de la sincérité. Ce qu'il y a d'amusant, c'est que, par une de ces contradictions aussi singulières que fréquentes, bon nombre de

<sup>1</sup> On lit dans le *Journal des Goncourt*, t. III (à propos de Mérimée). « ... Il appartenait à cette génération de *poseurs* et d'hommes faisant les forts, à la génération de *Beyle*, de Jacquemond, etc... »

<sup>2</sup> Nous avons rencontré, à la même époque, un autre contemporain de Stendhal, en la personne de son ancien commis de Civita-Vecchia, un brave homme, que son fort accent du terroir n'avait pas empêché de devenir chancelier du consulat de France, et qui nous a souvent parlé de *Mousou Beyle* avec tous les égards dûs à son ancien chef, sous la dictée duquel il avait écrit quelques-unes de ses œuvres.

ces superbes manieurs de plume, sans excepter Stendhal, font les démocrates à leurs heures, ce qui revient à se prosterner, en politique, devant un public encore inférieur à celui qu'ils affectent de mépriser en littérature <sup>1</sup>.

Stendhal écrivait, ou plutôt griffonnait, sur ses livres, tout ce qui lui passait par la tête. C'était chez lui une telle habitude que, lorsqu'il donnait un volume à relier, il y faisait ajouter un certain nombre de feuillets blancs, à la fin, pour s'en servir en guise d'agenda. Nos exemplaires en témoignent presque tous.

Ayant parlé du *Shakespeare*, nous commencerons par lui notre revue. Les notes manuscrites qui s'y trouvent ne sont pas fort aisées à déchiffrer : nous en tirerons ce que nous pourrons, en leur laissant, aussi exactement que possible, de même qu'à toutes celles qui suivront, la forme dans laquelle elles se présentent, savoir :

Sur l'un des premiers feuillets, en assez gros caractères : « UNIQUE COURS DE LITTÉRATURE EN 7 MOTS. » — « Des idées vraies ou intéressantes exprimées clairement. » — « Tout le reste est superflu ou dangereux. »

Pages blanches de la fin : « Peut-être que les événements heureux font moins d'impression sur l'âme de Dom <sup>2</sup> que les malheureux.

« 18 novembre 1843 (1834) (sic). — Une fois qu'un man <sup>3</sup> a le malheur de passer pour homme d'esprit, tous ses supérieurs dans le régiment, qui n'ont pas ce défaut, cherchent à se venger en le mettant en colère (sic). — « Ce tort est un de ceux dont on ne se lave pas. » (sic).

Il y a là sans doute l'expression d'un ressentiment personnel.

Page suivante : « 1824. — J'envoie à M. Swanton-Bellay, qui me l'avait demandée, une lettre à lord Byron <sup>4</sup>. Je vais à Saint-Leu. »

« 1830, 10 mai. — Premier bon à tirer pour *Rouge et Noir* <sup>5</sup>. »

« Villa Ludovisi, Piombino, 24 déc. 1834. — En présence de la statue, ils tirent une conclusion de la vérité générale au lieu de vérifier la vérité générale par la statue. Ils... (mot illisible) <sup>6</sup>, les faux connaisseurs. » — « En présence de Pluton ravissant Proserpine : à manie-

<sup>1</sup> « Quelle ironie ! Les gens d'esprit, de génie se tuant toute leur vie pour cette grosse bête de public, tout en méprisant, au fond de leur cœur, chaque imbécile qui le compose ! » (*Journal des Goncourt*, t. III).

<sup>2</sup> Dominique (lui-même).

<sup>3</sup> Un homme.

<sup>4</sup> Cette lettre est sans doute celle qui figure, sous la date du 23 juin 1823, dans la *Correspondance inédite de Stendhal*. (Paris, Michel Lévy, 1855), et au-dessous de laquelle les éditeurs ont mis cette note : « Réponse à une lettre de lord Byron, dans laquelle il s'efforçait de défendre sir Walter Scott contre quelques critiques de Beyle. On ne sait si la lettre suivante a été envoyée à lord Byron. » — Notre note paraît trancher la question.

<sup>5</sup> Son roman le *Rouge et le Noir*.

<sup>6</sup> Le sens semble être : « Ils disent », d'après la suite.

rato questo piè, è manierata questa gamba... già Bernino è manierato di tutto<sup>1</sup>. »

« 24 décembre 1834. — La Tishé empêche de jouir de tout. »

Voilà tout ce que nous trouvons à récolter sur le *Shakespeare*. L'ouvrage auquel nous passons maintenant, est une des productions de Stendhal lui-même : c'est son « Histoire de la Peinture en Italie », édition de 1817, en deux volumes. Avant de procéder à l'énumération des notes manuscrites contenues dans l'exemplaire sous nos yeux, nous croyons devoir la faire précéder de quelques remarques qui peut-être ne seront pas jugées hors de propos. Il y a d'abord un petit détail propre à mettre en relief une des singularités de l'auteur, sa méfiance du succès, sinon cette terreur de la puissance policière dont parle quelque part son ami Prosper Mérimée : c'est que la reliure de l'exemplaire, relativement soignée et évidemment commandée, avec minutie, par Stendhal lui-même, porte, imprimé au dos, en lettres dorées, outre les initiales H. B. (Henry Beyle), le nom d'*Aubertin*, comme si cet Aubertin était l'auteur de l'ouvrage. Beyle avait, on le sait, la manie des pseudonymes : beaucoup d'auteurs en ont un ; mais lui, en dehors du Stendhal consacré, en avait à la douzaine, ainsi qu'on peut le voir par sa correspondance, publiée en 1855, où il signe alternativement Toricelli, le capitaine Favier, Domenico Vismara, le comte de Chadevelle, le marquis de Curzay, Clapier et C<sup>ie</sup>, Charles de Saupiquet, Timoléon du Bois, Horace de Cluny, etc., etc. — Passons.

Cette édition de 1817, avec son exemplaire annoté par l'auteur lui-même, en vue de corrections à apporter à une édition subséquente, offre toutes les apparences d'une édition originale. Il paraîtrait pourtant qu'elle aurait été précédée par une autre, publiée en 1815, au commencement de la Restauration. L'on dit même qu'elle était ornée d'une dédicace à Napoléon, ce qui, vu la date, était un acte osé, dont certains admirateurs de Stendhal ont fait, ajoute-t-on, honneur à son courage, et qui, dans tous les cas, formait un contraste inattendu avec les habitudes ultra-circonspectes dont on verra plus loin les preuves. S'il en est ainsi, ce que nous n'avons pas eu jusqu'à présent l'occasion de vérifier, nous regrettons de constater que la palinodie ne s'est pas fait attendre, car on lit dans l'annonce-réclame imprimée à la fin du premier volume de 1817, morceau rédigé, à n'en pas douter, par la plume de Stendhal lui-même, — un passage visiblement

<sup>1</sup> ... Ce pied est maniéré, cette jambe est maniérée... Oui, Bernin est maniéré en tout.



destiné, avec plus de prudence que d'honneur, à détruire l'impression qu'avait pu laisser la malencontreuse dédicace à laquelle a été due vraisemblablement la suppression plus ou moins complète de l'édition de 1815. L'auteur, après s'être plaint de l'obsession incessante exercée sur son esprit par la politique, qui le poursuit, dit-il, jusque « sous sa tasse de chocolat, etc... », continue ainsi :

« Le musée royal, je l'avoue, était, jusqu'à présent, mon refuge le plus assuré contre les entreprises de la politique sur mes pensées; mais, cette année, il n'y a pas eu moyen de s'y soustraire; les plus tristes souvenirs m'ont assailli jusque dans le musée des arts, et, pour l'honneur d'un clair obscur, *il m'a fallu subir une seconde fois la douleur du 20 mars... etc.* » (Suit un passage dithyrambique en l'honneur d'Henri IV, *le modèle des rois*, à propos du tableau de Gérard, représentant son entrée dans Paris.) — Le 20 mars, c'était, en 1815, la rentrée de Napoléon, l'idole ici gratuitement sacrifiée! — Voilà la contre-partie de la fameuse dédicace, si elle a réellement existé. Il est vrai qu'ici, ce n'est pas Stendhal qui est censé parler; mais il fallait qu'avec tout son scepticisme, il eût un grand fond de naïveté, ou qu'il en prêtât autant à ses lecteurs, pour s'imaginer qu'ils pourraient s'y tromper.

Il y aurait encore à glaner sur les mêmes feuilles d'annonce, ne fût-ce que ce titre d'ouvrage, formant une variante singulière avec celui d'un exemplaire du même, que nous possédons :

« Rome, Naples et Florence en 1817, par M. de Hendhel. »

Pourquoi *Hendhel*, et *Hendhel* tout court, quand notre exemplaire, de même date, dit *Stendhal*, officier de cavalerie? Mystère.

Nous terminerons cette longue digression en reproduisant ici le titre, donné dans les mêmes feuilles, du livre principal qui vient de nous occuper, titre dans lequel on remarque l'absence de tout nom d'auteur :

*Histoire de la peinture en Italie.* Deux vol. in-8°. Prix : 12 francs. (Les trois derniers paraîtront incessamment.)

Regrettons, en passant, que ces trois derniers volumes n'aient, à ce qu'il semble, jamais vu le jour, car, à en juger par les deux premiers, l'ouvrage, quels qu'aient pu être ses défauts, était loin de manquer de mérite.

Nous sommes obligés ici, pour l'intelligence des annotations qui suivent, de transcrire les passages du texte auxquels elles se rapportent. Ainsi :

Page 60, *texte* : « La cause du mauvais goût chez les Français? c'est l'engouement. Ce qui tient à une autre circonstance plus fâcheuse, le manque absolu de caractère. Il faut distinguer la bravoure du carac-

tère, et voir, dans l'étranger, nos généraux être l'admiration de l'Europe, comme nos sénateurs en étaient les ridicules. »

*Variante, en marge* : « La fable. »

Ce passage du texte est appuyé d'une note imprimée, soi-disant traduite d'un journal anglais, d'où ressortirait la propension des électeurs français à toujours voter dans le sens du gouvernement établi. Peut-être, malgré l'étendue de cette note, n'en trouverait-on pas la reproduction déplacée ici, le sujet n'ayant pas vieilli, bien que les temps soient changés et que, par un juste revirement des choses d'ici-bas, *l'admiration de l'Europe*, si elle a fait infidélité à nos généraux, ait sûrement passé à nos sénateurs :

« L'Espagne marque bien cette différence. Quels braves guerriers contre les Français ! Quels plats politiques pour défendre leur constitution, c'est-à-dire leurs têtes ! »

« Au mois d'avril 1815, le collège de mon département envoie à la Chambre des communes quatre hommes honnêtes, ne manquant pas de fermeté, peu éclairés, mais, chose rare alors, ne portant les livrées d'aucun parti. Au mois d'août, le même collège est réuni : *le quart seulement*<sup>1</sup> des électeurs est noble : on se jure, la veille, de nommer trois députés plébéiens ; l'on va au scrutin, et le dépouillement nous donne pour représentants quatre imbéciles hors d'état d'écrire une lettre, mais qui ont l'honneur de descendre directement du cosaque qui fut le plus fort dans mon village il y a quinze siècles. Il est bien plaisant de voir nos publicistes discuter gravement le *maximum du bien* pour un peuple dont l'élite ne sait pas nommer, en tout *secret* et en toute *liberté*, le député qu'il sait parfaitement être convenable à ses intérêts les plus chers et les plus familiers. Eh, Messieurs, des écoles à la Lancastré ! »

*Entre parenthèse* : (« Note traduite du *Morning Chronicle*, et qu'on croit fort exagérée »)..

Cette dernière phrase a été biffée par Beyle, avec addition, en marge, du mot abrégé *prud*, d'où il ressort clairement que la dite phrase, destinée, comme s'il eût été possible de s'y tromper, à donner le change sur l'origine du prétendu extrait du *Morning Chronicle*, lui avait été, vu la date de son livre, dictée par la *prudence*, et devait disparaître dans une édition postérieure.

*Page 191, texte* : « La prose italienne, antérieure à Alfieri, tombe sans cesse dans le *vague*<sup>2</sup>. C'est le supplice de ceux qui lisent cette langue, de chercher un sens net au milieu d'un océan de paroles harmonieuses. » -- « L'envie de faire de l'esprit, l'abaissement, qui ôte tout intérêt d'écrire clairement sur des sujets difficiles, — l'amour des princes pour le style vague... »

*En marge, au crayon* : « L'abondance de *sinonimes* (sic) qui étouffent cette langue. »

<sup>1</sup> Les mots que nous soulignons sont en italique dans le texte.

<sup>2</sup> Nous répétons que lorsque nous soulignons un mot, qui n'est pas une faute d'orthographe, c'est qu'en général il est souligné dans l'original.

Les notes suivantes sont prises sur le cahier de pages blanches, relié à la fin du volume :

« Ajouter à l'introduction : « En note. — Le grand inconvénient de la civilisation<sup>1</sup>, c'est l'absence du danger; voyez Paris; c'est ce qui crée les gens médiocres. Dque<sup>2</sup>. »

*Au-dessous* : « Le danger fait tout le mérite esthétique des siècles 1000-1500. Dque. »

*Variante* : « Danger nerved the courage of every class<sup>3</sup> (de 1000 à 1500). »

Il semble que Stendhal attachât une importance particulière à la réflexion ci-dessus, qui se rapporte à l'une des thèses soutenues dans l'introduction de son *Histoire de la peinture en Italie*, à savoir que les guerres continuelles et la demi-barbarie du moyen âge ont été favorables, non seulement à l'élévation, à l'héroïsme des caractères, mais à l'épanouissement et à l'exaltation des beaux-arts. Nous trouvons, en effet, la même note reproduite, de sa main, jusqu'à trois ou quatre fois, avec de légères variantes, et il ressort des citations ci-dessus que son intention était de l'insérer dans une édition subséquente, avec ou sans la signature d'un certain *Dominique*, un nouveau pseudonyme dissimulant son ombrageuse personnalité.

Cette pensée, qui lui plaisait si visiblement, était-elle de lui ou lui avait-elle été suggérée par la *Revue d'Edimbourg*? Son expression en anglais, et, cette fois, en bon anglais, donnerait quelque vraisemblance à cette dernière supposition. En tout cas, à la façon dont il y insiste, on dirait qu'il y voit une sorte de révélation. On doit convenir toutefois que, dans la forme première qu'il lui donne, avec son allusion à la médiocrité parisienne, elle ressemble fort à un paradoxe, car les bons Parisiens d'aujourd'hui, de plus en plus menacés par les malfaiteurs de plus en plus impunis, admettront difficilement que l'absence de danger puisse être un inconvénient.

Le feuillet suivant contient la variante ci-après au texte de la page 18 de l'introduction, savoir :

« Introduction, page XVII j. » — « Corrigé pour la dernière fois en novembre 1815. » — « Je dirais aux princes modernes, si glorieux de leurs vertus, et qui regardent avec un si superbe mépris les petits *tirans*<sup>4</sup> du moyen-âge. » — « Ces vertus dont vous êtes si fiers ne sont

<sup>1</sup> Dans une répétition de la même pensée sur un autre feuillet, nous trouvons cette variante : *Pour les âmes*, après le mot *civilisation*.

<sup>2</sup> *Dominique*, un des pseudonymes de Beyle.

<sup>3</sup> Le danger trempait le courage de toutes les classes.

<sup>4</sup> Nous soulignons les mots mal orthographiés, et profitons de l'occasion pour faire remarquer que Beyle avait en général horreur des *y*.

que des vertus privées. Comme roi, vous êtes nul. Les *tirans* d'Italie, au contraire, eurent des vices privés et des vertus publiques. Ces caractères donnent à l'histoire quelques anecdotes scandaleuses, mais lui épargnent à raconter la mort cruelle de vingt millions d'hommes. Pourquoi Louis XVI n'a-t-il pas donné la Constitution de 1814? J'irai plus loin; ces chétives vertus même, dont on nous parle avec tant de hauteur, vous y êtes forcés. Les vices d'Alexandre VI vous jetteraient hors du *thrône* en vingt-quatre heures. Reconnaissez donc que tout homme est faible à la tentation du pouvoir absolu, aimez les Constitutions, et cessez d'insulter au malheur <sup>1</sup>. »

Les quelques variantes introduites dans ce passage consistent dans le mot *Roi*, substitué au mot *Prince* dans la seconde phrase du second paragraphe; puis, au lieu de la nouvelle version : « *Pourquoi Louis XVI n'a-t-il pas donné la constitution de 1814?* », on lisait dans le texte imprimé : « Pourquoi le *malheureux* Louis XVI n'a-t-il pu donner à son peuple la belle constitution de 1814? » — En marge de ce dernier passage, Beyle a mis au crayon : « *prud. 1816* », d'où il suit que c'était la *prudence* qui le lui avait dicté en 1816, mais que, lorsqu'il pourrait se passer d'être prudent, Louis XVI pourrait se passer d'être malheureux. A remarquer aussi que la Constitution de 1814, si elle ne cessait pas entièrement de lui plaire, eût, dans une nouvelle édition, cessé d'être belle à ses yeux.

Nous trouvons ensuite cette note, reproduisant et commentant un passage d'un ouvrage anglais :

*Analise* du sentiment de la Beauté. Phrases des Mémoires d'un soldat, page 162. — « After dark we withdrew our lines and encamped in a wood..... After searching water about for a long time, faint and weary, I was going to give up in despair, and sat down to reflect what I should do. Numbers were moving around looking anxiously for water of any kind; quality was of no moment. I thought I heard a bustle on my right. I leaped up, ran towards it; I heard voices and the croaking of frogs. Tempting sound! I stopped not to reflect. As I drew near, the sound became more distinct; I heard the welcome words : water, water. In I ran up to the knees and drank a sweet draught..... The croaking of frogs was *pleasanter music* at that time and more welcome than any other sound <sup>2</sup> ».

<sup>1</sup> Allusion à la chute de Napoléon, pour qui Beyle avait un culte.

<sup>2</sup> (Traduction). — La nuit tombée, nous quittâmes nos ligne est campâmes dans un bois... Après avoir cherché de l'eau de côté et d'autre pendant longtemps, abattu et découragé, j'étais sur le point de désespérer, et je m'assis pour réfléchir à ce que je ferais. — Beaucoup s'agitaient alentour, ch rchant anxieusement une eau quelconque; la qualité importait peu. Je crus entendre un bruit à ma droite. Je bondis et m'élançai de ce côté; j'entendis des voix et le coassement des grenouilles. Son séduisant! Je ne m'arrêtai pas à réfléchir. Comme je m'approchai, le son devint plus distinct, j'entendis les mots bien-venus : de l'eau, de l'eau Je m'y précipitai

« Examen du sentiment de la Beauté. *Pleasant music*. — Voilà le sujet de l'examen. Un besoin, sans la satisfaction duquel l'on meurt, peut-il être dit un sujet pour les beaux-arts? »

La note suivante pose un principe où la morale de Stendhal se signale davantage par sa largeur que par sa sévérité :

« Amour. — Il n'y a d'unions à jamais légitimes que celles qui sont commandées par une vraie passion, et une femme appartient de droit à l'homme qui l'aime et qu'elle aime plus que la vie. »

« Le bonheur de D.<sup>1</sup> consiste à avoir l'imagination occupée. 24 octobre 1820 ».

« 18 mars. — Mettre dans la traduction anglaise : Tous les raisonnements pour ou contre le christianisme ne sont que des attrape-nigauds. Il s'agit d'expliquer le mal aux dents, pas davantage. »

Note à la citation de Grimm. — Je répondrai au n° 64 de l'Ed. Review<sup>2</sup> : Qu'est-ce qui est plus touchant en peinture? — Le tableau de Régulus repartant pour Carthage, ou de Caponi déchirant le honteux traité offert par Charles VII<sup>3</sup>, ou de Napoléon s'approchant les bras croisés de la première avant-garde royaliste à Vizille<sup>4</sup>, ou les tableaux du *martire* de saint Laurent, de saint François ressuscitant l'enfant du Japonais [de Tiziano], ou des noces de Cana [de Paul Veronèse], ou de Jésus allant au supplice et succombant sous le faix de sa croix [Spasimo, de Raphaël]?

Je ne crois pas que l'on puisse répondre de bonne foi à cet argument, mais si l'on espère un bon *preferment*<sup>5</sup> on peut très bien faire un gros volume bien écrit et agréable à lire, et surtout beaucoup plus souvent que le présent ouvrage.

Lisez et méditez la vie du docteur Beattie, publiée par son meilleur ami.

Page 186 : Au dessous de la note imprimée qui termine cette page, savoir : « Voir le beau tableau de M. David. Chose singulière dans l'école française, la tête de Léonidas a une expression sublime! » Beyle a mis au crayon : « faux ».

« C'est une flatterie pour le malheur. »

Page 225 : A propos de la *profusion* de luxe indiquée comme existant dans la villa bâtie par Laurent de Médicis à Cajano, nous lisons ce griffonnage macaronique :

« Faux but necessary to the quadro<sup>6</sup> ».

Nous reproduirons maintenant, d'après l'ordre des pages, quelques notes imprimées offrant ceci de particulier, que l'auteur, après les avoir relues dans notre exemplaire, les a biffées au

jusqu'aux genoux et bus un délicieux coup... Le coassement des grenouilles était, à ce moment, une *musique plus agréable* et mieux venue que tout autre son.

<sup>1</sup> Dominique (lui-même).

<sup>2</sup> *Revue d'Edimbourg*.

<sup>3</sup> Il a voulu dire Charles VIII.

<sup>4</sup> Vizille, près de Grenoble.

<sup>5</sup> Mot anglais signifiant succès, promotion, etc ..

<sup>6</sup> Faux, mais nécessaire au tableau (trois langues dans six mots!)



crayon, en inscrivant au-dessous l'abréviation *pol.*, qu'il faut traduire évidemment par *politique*. On devine facilement, d'après cela, que ces notes, placées, dans sa première édition, comme correctifs à des passages peu orthodoxes, avaient été inspirées à Beyle uniquement par la *politique* — à moins qu'on ne veuille lire *poltronnerie*, — mais qu'il n'en pensait pas un mot, et qu'il les condamnait à disparaître dans une édition subséquente, destinée à voir le jour quand il n'aurait plus rien à redouter, par exemple après sa mort, ainsi qu'il le dit lui-même quelque part<sup>1</sup>. Il nous a semblé qu'il y avait là un petit trait de caractère méritant d'être noté, bien qu'il ne soit pas précisément fait pour rehausser, dans l'opinion, celui du personnage qui nous intéresse.

Page 249, nous lisons dans le texte : « Les arts ne sauraient être touchants qu'en peignant des passions d'hommes, comme vous l'avez vu par l'exemple du plus attendrissant des spectacles que la religion puisse offrir; dès qu'en admirant les tableaux sublimes placés dans nos églises, il entre dans notre tête la moindre idée religieuse, nos larmes se séchent pour toujours ».

Note imprimée : « Pour faire place au profond respect »,

Cette note est biffée sans autre commentaire. Nous allons en trouver de plus frappantes.

Page 250, texte : « La représentation d'un fait dans lequel Dieu lui-même est acteur peut être singulière, curieuse, extraordinaire, mais ne saurait être touchante.... Dieu peut être bienfaiteur, mais, comme il ne s'ôte rien en nous comblant de bienfaits, ma reconnaissance, si je la sépare de l'espoir d'obtenir de nouveaux avantages par la vivacité de ses transports, ma reconnaissance, dis-je, ne peut qu'être moindre de ce qu'elle serait envers un homme. »

Note imprimée : « C'est ainsi que notre divin Sauveur s'est fait homme, lorsqu'il a voulu se rendre sensible à la faiblesse humaine. Les sublimes impressions de tendresse par lesquelles la venue du Messie a tempéré dans nos cœurs le respect du Dieu d'Israël, ne sont autre chose que la douce émanation de ce touchant et incompréhensible mystère. »

Note biffée, avec inscription *pol.*

Ceux qui ont lu cette note avant le biffage, exécuté à l'intention des générations futures, n'ont guère dû reconnaître, dans son onction toute sacerdotale, l'écrivain tranchant et intolérant que son ami, Mérimée, nous a présenté comme un athée, et dont il datait lui-même la biographie posthume : *l'an MVIILXIV de l'Imposture du Nazaréen*<sup>2</sup> ! Il fallait vraiment que sa *libre pensée* eût bien peur du gouvernement de celui qu'il surnommait parfois *Claude XVIII*, quand il ne l'appelait pas *le plus sage des Rois*, pour s'abaisser, sans nécessité démontrée, à des précautions oratoires aussi dépourvues de sincérité.

<sup>1</sup> On lit dans une auto-biographie à la troisième personne, esquissée par Beyle : ... la *Peinture* n'ayant pas de succès, il enferma dans une caisse les trois derniers volumes, et s'arrangea pour qu'ils ne parussent qu'après sa mort. (*Journal de Stendhal*, Paris, Charpentier, 1888.)

<sup>2</sup> H. B., par l'un des quarante.

Poursuivons.

Page 252, *texte* : « Veut-on réellement connaître Michel-Ange? Il faut se faire citoyen de Florence en 1499. Or nous n'obligeons pas les étrangers qui arrivent à Paris à avoir un cachet de cire rouge sur l'ongle du pouce <sup>1</sup>; nous ne croyons ni aux apparitions, ni à l'astrologie, ni aux miracles. »

*Note imprimée* : « Nous parlons des miracles actuels, et sommes pleins de vénération et de foi pour les miracles que Dieu a jugés nécessaires pour l'établissement de la vraie religion. »

*Biffage et « pol. »*.

Même page, *texte* : « La constitution anglaise a montré à la terre la véritable justice, et les attributions de Dieu ont changé ».

*Note imprimée* : « On veut dire que les hommes s'en sont fait une idée plus juste. »

*Biffage et « pol. »*

Page 254, *texte* : « ... Quelques princes, quelques cardinaux étaient déistes, mais le pli de la première enfance restait toujours. Pour nous, nous avons lu Voltaire à douze ans. »

*Note imprimée* : L'auteur est loin d'approuver ce qu'il rapporte comme historien. »

*Biffée, « pol. »*.

Page 257 : A propos de la représentation du Christ par Michel-Ange dans la *pietà* de Rome, le *texte* porte : « Il n'en a fait qu'un athlète, car avec ses principes de beau idéal, il ne pouvait rendre ses vertus. »

*Note imprimée* : « Condivi, page 32. Michel-Ange, comme artiste, pensait donc, avec nous, que Dieu ne pouvait exciter la sympathie qu'en descendant à la faiblesse humaine, ainsi que nous l'avons dit, page 250; à la note.

*Biffée, « pol. »*.

Page 267, *texte* : « Le vulgaire a coutume de dire que Michel-Ange manque d'idéal, et c'est lui qui, parmi les modernes, a inventé l'idéal. »

*Note au crayon* : « Ou lui, parmi les modernes, qui a inventé [style plus grandiose] ».

Page 293, *texte* : « On sent qu'il était tout à fait impossible de trouver ou de reconnaître la beauté des dieux ou le *beau idéal antique*, sous l'empire universel d'un préjugé aussi féroce que celui qui représentait Dieu comme l'être souverainement méchant. »

*Note imprimée* : « Quel est, en France, le vrai chrétien qui, en lisant le sage abbé Fleury, ne voit avec orgueil que rien n'est plus opposé que la superstition italienne du quinzième siècle et la religion sublime et consolante des de Belloy et des du Voisin? Si nous avons le bonheur de suivre la religion de l'Évangile, dégagée de toutes les superstitions dont l'intérêt personnel l'avait souillée, à qui avons-nous une telle obligation si ce n'est à ce clergé français, aussi remarquable par les lumières que par la haute pureté de ses mœurs? »

« Comme historien, nous prions toujours le lecteur de se souvenir que Michel-Ange ne put vivre et employer son génie que sous l'influence des idées du quinzième siècle. Voilà pourquoi nous nous trouvons forcés d'entrer dans le développement de ces idées et d'en admettre les conséquences.

<sup>1</sup> Allusion à une ordonnance de police en vigueur à Bologne, à la fin du quinzième siècle.

« Ce n'est qu'en tremblant que, dans un livre destiné à analyser l'effet des passions les plus mondaines, nous touchons aux plus redoutables vérités du christianisme ». *Toute cette note est biffée* : « Pol. 1816 ».

Page 294, *texte* : « Une religion qui admettait la prescience dans sa divinité, et qui ajoutait : *multi sunt vocati, pauci vero electi*, défendait à jamais à ses Michel-Ange de devenir des Phidias. Elle faisait toujours son Dieu à l'image de l'homme, mais, l'idéalisant en sens contraire, elle lui ôtait la bonté, la justice et les autres passions aimables pour ne lui réserver que les fureurs de la vengeance et la plus sombre atrocité. »

*Trois notes imprimées sur ce passage* : La première pour prendre la peine, presque injurieuse envers le lecteur, de traduire la citation latine, puis, après le nom de Phidias : « Comparez la mythologie à la Bible (toujours sous le rapport de l'art) ». Les mots entre parenthèse sont biffés : « pol. ». Enfin, après la dernière phrase du passage : « Ce qui est peut-être un malheur pour la peinture, mais qu'est-ce que des arts frivoles comparés aux intérêts éternels de la morale et des *Gouvernements basés sur la religion?* » [Le gouvernement de CLAUDE XVIII!] Biffé : « Pol. ».

Page 306, *texte* : « Un grand poète, qui a chanté Frédéric II, me disait un jour : le roi ayant appris que les souverains étrangers blâmaient son goût pour les lettres, dit au corps diplomatique, réuni à une de ses audiences : « Dites à vos maîtres que si je suis moins roi qu'eux, je le dois à l'étude des lettres. »

« Je pensai sur-le-champ : Mais vous, grand poète, quand vous chantiez la magnanimité de Frédéric, vous sentiez donc que vous mentiez; vous cherchiez donc à faire effet; vous étiez donc hypocrite? » — « Grand défaut de la poésie sérieuse et que n'eut pas Michel-Ange; il était dupe de ses prophètes. » — *Note au crayon, après le mot hypocrite* : « Voilà le défaut de l'opéra sérieux; chaque auditeur sent, à chaque note, que l'on ment pour le toucher; on ne peut pas sentir cela et être ému en même temps. »

*Plus bas* : « 23 J<sup>r</sup> 19 ». — « Sot métier de dupe de ses prophètes comme le Dante ».

Page 309, *texte*, à propos de la voûte de la chapelle Sixtine, que Jules II voulait plus riche que ne la voulait Michel-Ange : « Le Pape avait raison. Son métier de prêtre lui avait donné des lumières ».

— *Note imprimée* : « Louis XIV a dit : mon métier de Roi ». — « Biffée : Pol. »

Page 310, *texte* : « Pour bien sentir ces fresques, il faut entrer à la Sixtine le cœur accablé de ces histoires de sang dont fourmille l'ancien Testament ». — *Note imprimée* : « La loi de grâce nous permet de porter un œil humain sur l'histoire du peuple qui n'est plus celui de Dieu ». — *Biffée* : « Pol. »

Page 311, *texte* : « Comme doivent s'y attendre les génies dans tous les genres, on a tourné en reproche à Michel-Ange toutes ses grandes qualités; mais, une fois que la mort a fait commencer la postérité pour un grand homme, que lui font dans sa tombe toutes les faussetés, toutes les contradictions des hommes? Il semble que, du sein de cette demeure terrible, ces génies immortels ne peuvent plus être émus qu'à la voix de la vérité. Tout ce qui ne doit exister qu'un moment

n'est plus rien pour eux. Un sot paraît dans la chapelle Sixtine, et sa petite voix en trouble le silence auguste par le son de ses vaines paroles, où seront ses paroles, où sera-t-il lui-même dans cent ans? Il passe comme la poussière, et les chefs-d'œuvre immortels s'avancent en silence au travers des siècles à venir. »

En marge de ce passage, l'auteur satisfait a écrit au crayon : « *This seems to me sublime* (ceci me paraît sublime), 23 J<sup>r</sup> 19 ».

Page 3<sup>76</sup>, texte : « Le Dante veut intéresser les hommes, qu'il suppose malheureux. Il ne décrit pas les objets extérieurs comme les poètes français. Son seul moyen est d'exciter la sympathie pour les émotions qui le possèdent. Ce n'est jamais l'objet qu'il nous montre, mais l'impression sur son cœur. « Possédé de la fureur divine, tel qu'un prophète de l'ancien testament, l'orgueil de Michel-Ange repousse toute sympathie. Il dit aux hommes : Songez à votre intérêt; voici le Dieu d'Israël qui arrive dans sa vengeance. » — Note au crayon, en marge de ce passage : « idée 60<sup>1</sup>. Le Dante pardonne à des gens condamnés par l'éternelle justice et bonté. »

Notes manuscrites placées sur les pages blanches de la fin du volume. « 16 J<sup>r</sup> 19 ». « Autre introduction ». — « Je sentais bien en 1815 qu'on pouvait faire une introduction, mais alors Tra.<sup>2</sup> ne m'aurait pas dit : ma femme raffole de ce livre ». — « Je trouve des jalons raisonnables pour cette autre intr. n° 60, pages 324 327<sup>3</sup>. » — « Cela est un peu trop politique et pas assez anecdote. Tout au plus cela pourrait être ajouté à l'intr. » — « Il faut citer Mathieu Pâris, qui a peint les mœurs des moines, n° 60 327 ad Anv... 1236 page 939 édition de 1640, et Léonard Arétin pour les Italiens se mettant en blanc. » — « N° 60 325. Aret. Hist. Flor. C. 12. chap. 1. »

Page suivante : « Ajouter au chap. du Dante et de Michel-Ange : Le Dante ayant pitié de gens que Dieu traite sans pitié, plus clément que la Divinité. » — « To take in Ed. R. n° 60<sup>4</sup>. »

« Beau-idéal ». — « C'est surtout dans la déclamation que le beau-idéal varie avec chaque degré de latitude ». — « Dque »<sup>5</sup>. — « La déclamation n'est peut-être partout qu'une affectation convenue, et qui, comme chose convenue et malaisée à méconnaître, plaît surtout aux sots. » — « Dque. »

Nous passons à l'*Histoire de la maison d'Autriche*, par William Coxe, ouvrage en cinq volumes : Sur le premier, nous trouvons le brouillon de lettre suivant, dont plusieurs ratures attestent la composition un peu laborieuse, et dont la date indique suffisamment la destinataire, c'est-à-dire la personne qui, de l'aveu de Beyle lui-même, occupa entièrement sa vie de 1818 à 1824 :

« To send the<sup>6</sup>, 3 Janv<sup>r</sup> 1821 ». — « Madame, trouveriez-vous incon-

<sup>1</sup> Ce chiffre indique sans doute le n° 60 de la *Revue d'Edimbourg*.

<sup>2</sup> Sans doute Tracy. — Cette note tend à confirmer la publication d'une édition de l'*Histoire de la Peinture*, en 1815; — la nôtre n'en fait pas mention.

<sup>3</sup> Il s'agit de la *Revue d'Edimbourg*.

<sup>4</sup> Prendre dans la *Revue d'Edimbourg*, n° 60.

<sup>5</sup> Dominique (lui-même).

<sup>6</sup> Envoyer le...

venant que j'osasse vous demander la permission de vous jvoir un quart d'heure, une de ces soirées? — Je me sens accablé par la mélancolie. Mon amitié sentira tout le prix d'une marque de bonté dont le public ne s'occupera certainement pas. Vous pourrez vous livrer sans danger à la générosité de votre belle âme. Je ne serai pas indiscret; je ne prétends rien vous dire; je serai aimable. — Je suis avec respect. — D. »

Un peu plus loin, nous trouvons, sur une autre page, la réflexion suivante, qui nous a coûté grand'peine à déchiffrer et qui paraît se rapporter à la lettre ci-dessus : « Il faut que l'imagination *aprenne* les droits de fer de la réalité. C'est pour cela que, pour guérir d'une grande passion, la distraction du grand monde et d'une vie agitée convient mieux que la solitude. Cela est encore plus vrai pour guérir le spleen. — Dque. — 4 J<sup>er</sup> 1821. — Lettre partie. »

Suit un brouillon, très mal écrit, d'un projet de loi sur le duel, précédé d'une lettre à adresser sans doute au Conseil d'Etat ou à la Chambre des députés :

« Duel, 1821 ». — « ... le 9 janvier 1821 ». — « Messieurs, il est souverainement immoral qu'une loi très connue soit journellement éludée. Cette considération me fait espérer qu'une loi sur le Duel puisse recevoir une majorité au milieu des opinions qui divisent la France. — Le Duel non réglé au milieu des partis mène à l'assassinat, et, comme le sujet le prouve de reste, si la loi se sépare de l'opinion, c'est l'opinion qui ... (mot illisible) la loi. — Faites une loi sur le Duel tandis qu'aucun parti n'est assez acharné pour substituer le meurtre au Duel, et voyez le meurtre *honoré* dans les pays où le Duel est réellement défendu par les lois. — Punissez l'infamie de se battre, à prix d'argent, pour les autres, infamie qui, tolérée, ouvre la porte au meurtre. »

« 1. Le Duel sera poursuivi et jugé par jury comme l'homicide.

« 2. Le premier Duel soutenu par un Français sera puni de dix jours de prison au secret et, quand l'état des prisons le permettra, au secret et dans une obscurité absolue.

« 3. Le second Duel sera puni de six mois de prison, le troisième d'un an, le quatrième de deux ans de prison, et ainsi de suite en doublant la peine à chaque nouveau Duel.

« 4. On soumettra au jury, dans chaque procès pour Duel, la question de savoir si le prévenu s'est battu pour lui-même et de son propre mouvement, ou s'est battu d'après une excitation d'argent ou de toute autre nature.

« 5. Le Duel vérial sera puni par les galères. La peine sera d'un an de galère à dix, à la discrétion des juges, si le Duel n'a pas été suivi de mort. S'il y a eu mort, la peine du Duel vérial sera de dix à vingt ans de galères.

« 6. Les questions à soumettre au jury seront : 1° Le Duel est-il ... (constant?) 2° Les prévenus se sont-ils battus avec honneur sur le terrain? 3° Le Duel a-t-il été vérial? » — « Rien contre les témoins. »

<sup>1</sup> Nous avons trouvé un autre projet de loi sur le duel, par Stendhal, dans le recueil de ses lettres, publié en 1854, chez Michel Lévy. Ce projet était adressé, sous la date du 1<sup>er</sup> septembre 1816 et sous le nom de François



Nous ne relevons plus, sur le volume entre nos mains, que la note suivante, ou du moins la portion que nous avons pu péniblement déchiffrer :

« Pensée sur *h.* — Les femmes voyent plus en détail, et si elles devinent si bien les hommes, c'est que leur *hipocrisie*<sup>1</sup> ne soigne pas assez les détails pour ... (deux mots illisibles) atteindre aux grands effets. » Au-dessous, mots illisibles, puis la signature « Dque. »

Les trois volumes suivants, de Coxe, ne contiennent pas de notes; nous passons au cinquième et dernier, sur la première page duquel nous trouvons cette inscription à la plume, y compris la parenthèse :

« M. Boyle, Inspecteur général du Mobilier et des Bâtimens de la Couronne, près S. M. l'Empereur et Roi, Mayence. » — « (Avec ce titre tout au long : Les livres arrivent francs de port). »

Puis, page 336, note marginale, à propos de Joseph II, Empereur d'Autriche : « Nul caractère, nulle décision dans l'esprit, le contraire de Napoléon. »

Pages blanches de la fin : « 8 mars 1816. » — « Joseph<sup>2</sup> fut élevé par les livres des Economistes; aujourd'hui, en 1816, il le serait par les livres des Libéraux. Sans plus de génie qu'il n'en eut, il donnerait les deux Chambres aux peuples, et probablement aurait un règne prospère. »

« Journal du 31 décembre 1809, Lintz. » — « Le soir, nous faisons une bouillotte chez M. Mazeau jusqu'au nouvel an. Je m'arrête sur le bord du Danube à entendre de loin le bruit des tambours et des trompettes, et à chercher à me rappeler où j'étais à pareille heure (minuit et demi) les années précédentes. Je rentre et lis jusqu'à une heure trois quarts le règne de Joseph II, dans Coxe, que je trouve sans génie extraordinaire, mais parfaitement raisonnable. C'est un grand mot, aurait dit Voltaire, et j'ajoute qu'on voudrait bien pouvoir répéter en le lisant, mais c'est le contraire. »

« Reçu, le 7 mars 1816. Ces sortes d'ouvrages ne me laissent pas la moindre trace. Mon esprit ne s'attache que par ce qu'il y a d'original dans l'auteur. — En 1809, j'avais le même amour for sweet music, and truly I think me happier then without Aub? that in the tourbillon des affaires<sup>3</sup>. »

Nous passons à l'examen du *Cours de littérature dramatique*, par Schlegel, traduit de l'allemand. Le premier volume paraît avoir

Durand, à un correspondant non désigné (probablement M. Dupin, aîné), avec prière de le proposer aux Chambres.

<sup>1</sup> Amphibologie : c'est sans doute de l'hipocrisie des hommes qu'il s'agit.

<sup>2</sup> Joseph II

<sup>3</sup> (Traduction littérale) : « En 1809, j'avais le même amour pour la musique douce, et vraiment je me trouve plus heureux alors sans Aub? que dans le tourbillon des affaires. » (Aub. est peut-être une allusion indirecte à son *Histoire de la Peinture en Italie*, écrite en 1816 et signée du pseudonyme Aubertin )

été lu par notre auteur avec une attention particulière, car il abonde en notes marginales, que nous essaierons de reproduire en n'y mêlant que les portions de texte indispensables à leur intelligence. Stendhal se montre là, au point de vue religieux, dans son vrai caractère, c'est-à-dire franchement, agressivement incrédule et athée.

Au-dessous du mot *Préface*, il a écrit à l'encre, de sa plus belle écriture : « Par M<sup>me</sup> de Saussure, née Necker. »

En marge de la page 18 de cette préface, où il est parlé des sentiments de l'école dramatique allemande, à laquelle appartient Schlegel, sur le christianisme, que cette école regarde comme « la seule source féconde où la poésie moderne soit à portée de puiser », Beyle a écrit cette protestation, dans laquelle on retrouve le vrai Stendhal de Mérimée. — le Stendhal mécréant, — et qui tranche brutalement avec les notes hypocrites et ultratimorées qu'il faisait imprimer, comme on l'a vu plus haut, dans la première édition de *l'Histoire de la peinture en Italie* : « Collection de faussetés. Dans un siècle, aucun français sachant lire ne croira au christianisme. »

[Nous voici à l'échéance, ou peu s'en faut, et il ne paraît pas que le christianisme ait perdu, à beaucoup près, autant de fidèles, — s'il n'en a gagné — que les philosophes dont s'est nourri Stendhal n'ont perdu de lecteurs.]

Un peu plus loin, en marge de la page xix, à propos du système général de l'Ecole allemande, qui répudie notamment la morale indépendante : « Tout cela détruit par Tracy ».

Page xx, en face du reproche d'injustice adressé par l'auteur de la préface à Schlegel, à propos de ses jugements sur Molière : « Un *mystique* (toujours l'horreur des y!) ne rit pas. Un être triste est, de bonne foi, injuste envers Molière) comme un malade se dégoûte des aliments les plus sains. — 13 août 1816. »

A la suite de la même préface, on lit les trois notes suivantes à la plume : « *Stile* extrêmement désagréable à...<sup>1</sup>, *stile* sec, entortillé et enflé...<sup>2</sup> de M<sup>me</sup> de Staël dit Louis. »

« 22 mars 1814. — Il y a de la petitesse et de la timidité dans cette préface; l'auteur n'a pas l'air de bonne foi. Il fallait être ennemi généreux ».

« 13 août 1816. — Cette préface est de M<sup>me</sup> Necker, née Saussure<sup>3</sup>, cousine de M<sup>me</sup> de Staël, et qu'on trouve presque aussi remarquable qu'elle. Du reste, M<sup>me</sup> Necker est laide, n'a rien de féminin et sait fort bien les mathématiques. »

Page 3 du texte : à propos du premier exposé général de la théorie des Beaux-Arts, par Schlegel : « Mélange impatientant de belles vérités

<sup>1</sup> Mot coupé par le relieur.

<sup>2</sup> Mot coupé par le relieur.

<sup>3</sup> Il a dit tout à l'heure : M<sup>me</sup> de Saussure, née Necker.

et de sottes erreurs. » — Plus bas : « Manque de *physiologie* et de la Doct. de l'intérêt. » — Plus bas : « Tout cela vague, faute de *physiologie*. »

Page 7; à propos de l'exclusivisme national en matière dramatique, *texte* : « ... Avec cette manière exclusive de voir et de sentir, on peut, il est vrai, par la culture de l'esprit, parvenir à porter une grande finesse de discernement dans le cercle étroit où l'on s'est une fois renfermé, mais, etc., etc... » Note de Stendhal : « Les Français dans le *stile* des pièces dramatiques, des com. surtout, talent reconnu par Grimm. »

Page 14, en tête : « Le *stile* éminemment vague et peu clair nuit aux idées <sup>1</sup>. »

Même page, en regard du passage suivant, *texte* : « Les siècles, les peuples et les classes de la société, à qui le besoin d'une poésie originale se fait le moins sentir, s'accommodent toujours mieux que les autres de l'imitation des anciens. » En marge : « Les courtisans de Louis XIV. »

Page 20, à propos des styles d'architecture : — En marge : « Knight est pour le gothique. »

Page 22, à propos de la culture morale des anciens grecs : — En marge : « A demi civilisés, pas plus. »

Page 23, même sujet, *texte* : « ... nous ne pouvons assigner à leur culture intellectuelle un caractère plus élevé que celui d'une sensualité épurée et ennoblie. » En marge : « Jamais rien de plus. »

Même page, *texte* : « ... L'homme ne peut jamais se détourner en entier de l'infini, et des souvenirs fugitifs de sa céleste patrie viennent par moment lui rappeler ce qu'il a perdu. — En marge : « pure philosophie allemande, c'est-à-dire Dérailson ».

Plus bas, *texte* : « La religion est la racine véritable de notre être... etc. — En marge : « Dérailson complète ».

Au bas de la même page, à l'encre : « Quand on a lu et compris Helvétius, Tracy, Gibbon et Cabanis, on ne croit à aucune religion. Théos lui-même paraît absurde, car pourquoi l'existence des Pans? Pourquoi l'homme qui m'assassine ne tombe-t-il pas mort à mes pieds? — Tout ce qui suit dans Schlegel paraît extrêmement absurde ».

Page 26, *texte* : « ... La religion, de même que l'honneur, ne calcule jamais les suites des actions; l'une et l'autre ont consacré des principes absolus, et les ont placés bien au-dessus de l'atteinte d'une raison scrutatrice. — En marge : « A bas la raison! Principe commode ».

Page 27, *texte* : « ... Une plus haute sagesse nous enseigne que le genre humain ayant perdu, par une grande faute, la place qui lui avait été originairement destinée, n'a d'autre but sur la terre que de la recouvrer. — En marge : « Il faut du courage pour aller plus loin ». (— Oui, si on supprime la religion. — Les mots *une grande faute* ont été soulignés.)

Page 28, *texte* : « ... Elle (la religion) confirme cette voix secrète qui nous dit que nous aspirons à une félicité qu'on ne peut atteindre dans ce monde, que nul objet périssable ne peut jamais remplir le vide de notre cœur, que toute jouissance n'est ici-bas qu'une illusion fugitive... etc. — En marge : « C'est-à-dire les sots voudraient que la plaine fût au niveau des montagnes; qui dit plaisir, dit point plus élevé ».

<sup>1</sup> C'est du style de Schlegel qu'il veut évidemment parler.

Page 33, texte : « Le théâtre allemand s'est acquis de la célébrité plus tard que celui des autres peuples, et il a longtemps subi l'influence successive des idées qui régnaient ailleurs. — En regard : « Peuple sans caractère ».

Page 49 : au-dessous de ces mots, qui terminent le chapitre : « ... Quant au fond, nous devons faire dominer et ressortir le caractère propre à la nation allemande », Beyle a écrit : « Hélas! elle n'a pas le caractère de peindre son caractère. — Ce caractère n'est bien peint, jusqu'ici, que dans Auguste Lafontaine. »

Page 50 : en guise de jugement final sur le premier chapitre, notre critique a mis ceci en caractères bien apparents, dans la forme suivante :

« L'auteur admet une philosophie indépendante de la RAISON ou de l'EXPÉRIENCE. C'est tout dire. »

Autrement dit Schlegel était chrétien et Stendhal ne l'était pas.

Même page, plus bas, texte : « Je parle de l'inspiration poétique dans l'esprit général d'une pièce et dans la conception de son plan, de cette inspiration qui peut y exister à un degré très élevé, lors même qu'elle serait écrite en prose, et ne point s'y trouver malgré la versification la plus soignée. » — En marge : « Elle existe, je crois, sans qu'on y ait songé le moins du monde, *in the H. of p.*<sup>1</sup>. »

Même page, plus bas, texte : « Ce qui est surtout nécessaire pour qu'un ouvrage soit poétique dans son essence, c'est qu'il soit produit d'un seul jet, que l'esprit en détermine la forme, et que la forme y soit l'expression de l'esprit. » — En marge : « Ph<sup>ie</sup> allemande : dire obscurément les choses les plus simples, comme en médecine. »

Même page, texte : « Il y a des moments où le récit le plus simple comme le plus orné, où l'enthousiasme lyrique le plus exalté, les réflexions les plus profondes, les allusions les plus fines, les traits d'esprit les plus ingénieux, l'essor le plus inattendu d'une imagination brillante, sont également à leur place; où les spectateurs bien préparés, ceux mêmes qui ne peuvent pas tout saisir, prêtent une oreille attentive, comme s'ils entendaient une musique en harmonie avec leurs dispositions intérieures. » — En marge : « Sublimement vrai et mille fois supérieur à nos Laharpe. »

Pages 56-57, texte : « Les hommes ne montrent ordinairement, dans leur commerce habituel, que ce qu'il y a de plus extérieur en eux; la défiance ou la froideur les empêchent de laisser pénétrer les regards dans le sanctuaire de leurs pensées intimes. Il ne serait pas même conforme au ton du grand monde de montrer du trouble et de l'émotion en parlant de ce qui nous tient le plus au cœur. L'orateur et le poète dramatique trouvent le moyen de franchir cette barrière et de bannir une réserve de convention, etc. » — Beyle a souligné l'avant-dernière phrase et ajouté en marge : « Ce ton est partout français (ne serait-ce pas surtout qu'il a voulu dire?) — Voir les mém. sur Louis XIV et les mémoires de la margr. de Bareith<sup>2</sup>. »

Page 59, texte : « Les gouvernements ont cherché, par des mesures

<sup>1</sup> Dans l'H. de p. (Histoire de la Peinture en Italie).

<sup>2</sup> La Margrave de Beyreuth.

de toute espèce, à donner aux spectacles une tendance qui leur fût utile, etc. » — En marge : « A eux Gouv<sup>ts</sup> et non à eux spectateurs. » (Ce dernier mot souligné.)

Page 62, texte : « Si quelqu'un voulait entreprendre la justification d'Aristophane, chez qui la licence dans les mots paraît intolérable, il lui serait aisé de faire absoudre ce poète d'après l'intention générale de ses pièces, en montrant que le zèle d'un bon citoyen pour sa patrie ne saurait du moins y être méconnu. » — Beyle a souligné *du moins* et ajouté en marge : « Principe étroit en politique. » (Beyle n'était pas patriote; c'était un *intellectuel* à la mode d'aujourd'hui).

Page 65, où il est question des divisions de la poésie en poésie épique, poésie lyrique et poésie dramatique, nous trouvons en marge, cette note, au crayon, qui semble se rapporter moins à la page elle-même qu'à l'ensemble de celles qui précèdent : — « On prend les mots, dans les mêmes phrases, au figuré et au sens propre. Rien de plus mal écrit. »

Page 69, en marge d'un passage sur le genre tragique et le genre comique, et d'une dissertation sur l'essence et l'origine du sérieux ou de la gaieté chez les créatures humaines, Beyle a mis en note : « Tout cela est téméraire, ridicule, mal écrit. »

Même page, plus bas, texte : « Le sérieux, pris dans le sens le plus étendu, est la direction des forces de l'âme vers un but. Mais, aussitôt que nous nous rendons compte de nos actions, la raison nous ordonne de rapporter ce but à un autre plus élevé, et enfin au but premier et général de notre existence. » — En marge : « C'est-à-dire à faire son salut. »

Page 71, à propos d'un passage sur l'instabilité du bonheur humain : — En marge : « Cela est aussi fort que Maupertuis. — Vermanton, 21 juillet 14. »

Page 72, texte : « La disposition à la gaieté est une sorte d'oubli de la vie, un état où nous sommes enlevés à toutes les idées tristes, par le sentiment agréable d'un bien-être actuel; alors nous ne prenons rien qu'en jouant, et nous laissons glisser légèrement toutes choses sur la surface de notre âme, etc. » — En marge : « Gaieté de jeunes filles et non comique of Hobbes <sup>1</sup>? »

Page 76, à propos de la nécessité d'avoir pénétré très avant dans l'ancienne littérature pour en jouir, texte : « ... Aussi longtemps que le travail est nécessaire, tant qu'il faut combattre avec les difficultés, il n'y a point de véritable jouissance dans les beaux-arts : pour bien sentir les Anciens et les admirer à leur manière, il faut s'être naturalisé chez eux, il faut, pour ainsi dire, avoir respiré l'air de la Grèce ». — En marge : « Très bon, car la co-existence de passion et de *sympathie* est impossible. »

Page 78, à propos de Winckelmann, que Schlegel traite d'*immortel* et qu'il recommande pour guide dans l'étude de l'art antique : — En marge : « Qu'on juge par là des Allemands! W., avec sa puérile logique, admiré à ce point! »

Page 296, à propos de la thèse antique d'après laquelle un même poète devait être apte à composer des tragédies ou des comédies, passage se terminant ainsi : « ... Si l'immortel Platon avait bien voulu nous ] développer ses ] propres ] pensées, ou [ celles ] de ] son ] maître, ] sur

<sup>1</sup> De Hobbes.



cette question, nous pourrions sans doute nous dispenser de la traiter. » — En marge : « Erreur allemande; ils estiment fort la philosophie ancienne, qu'ils continuent et qui ne vaut pas un opéra français. »

Page 298, à la fin d'un passage relatif à la parodie : — En marge : « A tout moment, l'on trouve dans cet auteur les formes d'une mauvaise et grossière philosophie. » — « 24 nov. 1819 ».

Même page, plus bas, à propos de la définition de la gaieté dans la comédie : — En marge : « L'aimable délire de la jeunesse, pas la moindre idée du *Ridicule*. »

Page 303, texte : « ... De même que la tragédie se plaît dans l'unité, la comédie vit dans le chaos; elle aime la variété, la bigarrure, les contrastes, je dirais presque les contradictions; elle s'amuse à réunir ce qu'il y a de plus extraordinaire, de plus inouï, l'impossible même, avec les localités les plus connues et avec les usages les plus familiers de la vie ordinaire. » — En marge : « En ce sens, l'*Arioste* est comique, mais il n'a jamais fait naître chez moi le RIRE » (*sic*).

Page 307, toujours à propos du comique dans la comédie : — En marge : « L'A.<sup>1</sup> prend toujours le fou pour le COMIQUE » (*sic*). — « V. la *Mandragore*<sup>2</sup>. »

Pages 322-323, texte : « La comédie des Chevaliers est, de toutes les pièces d'Aristophane, celle dont le but politique est le plus marqué... C'est une vraie Philippique théâtrale. Cependant elle ne me paraît pas une des plus remarquables par la gaieté et l'invention. Il est possible que la pensée du danger très véritable auquel s'exposait Aristophane l'ait mis dans une disposition plus sérieuse que ne doit être celle d'un poète comique, etc., etc. » — En marge : « Non, c'est qu'elle devient harangue, excellente pour un jour, moins bonne pour le reste du temps. » — Puis, en note, au bas de la page : « Toujours la même erreur, délire aimable d'une jeune fille gaie, gaieté et grâce d'une jeune biche et non production du RIRE, du comique. »

Page 392 : au bas de cette page, qui est voisine de la fin du volume, nous trouvons cette note : « Excepté l'extrait d'Aristophane, tout le reste, écrit en haine de l'expérience, est bien mauvais. »

Sur les pages blanches de la fin du volume :

« Théâtre Re<sup>3</sup>, 11 décembre 1819. » — « La musique de Rossini est jolie et quelquefois belle, mais jamais sublime. Il met trop de détails, sa musique manque tout à fait de simplicité; apparemment qu'au fond il a peur d'ennuyer. Par l'effet de cette foule de détails, il est parfaitement compris du vulgaire, et fait les délices de la canaille des cœurs. » — « Senti au théâtre Re, seul dans la loge de la contesina, le 11 D<sup>bre</sup> 1819. Cela confirme pleinement ma théorie du Beau, et du mauvais effet des détails. De sublime de Rossini, je ne connais que le duetto d'Armide<sup>4</sup>, surtout la partie de *l'incertitude*, mais je parierais qu'il l'a chippée à quelque auteur inconnu. Cette âme ne connaît pas l'amour tendre et triste. »

Suit une répétition de deux notes déjà citées plus haut et exprimant une pensée qui semble décidément avoir hanté le cerveau de l'au-

<sup>1</sup> L'*Arioste*.

<sup>2</sup> Qui est de Machiavel.

<sup>3</sup> Théâtre Roi.

<sup>4</sup> Ne pourrait-il au moins ajouter, d'après lui-même, la Prière de Moïse? (Voir la Vie de Rossini, par Stendhal.)

teur, savoir : — « Le grand inconvénient de la civilisation, c'est l'ABSENCE (sic) de danger. — D<sup>que</sup> <sup>1</sup>, 21 nov. » — « ... Danger nerved the courage of overy class. — Ed. Rev. n° 60, page 223 <sup>2</sup>. » — (Cette dernière note confirmerait la supposition que le mérite de la pensée reviendrait à la *Revue d'Edimbourg*.)

Nous passons au second volume de Schlegel, où nous trouvons, tout d'abord, sur le titre, cette note : « Edouard en Ecosse, de Duval. M<sup>me</sup> de Staël dit que c'est par ce chemin que nous arriverons à la tragédie de Shakespeare. »

« Pacé <sup>3</sup> et Daligny. »

Il nous faut, maintenant, aller jusqu'à la page 351 pour trouver une note manuscrite; et, à ce propos, nous remarquerons, avec une certaine surprise, que Beyle ait laissé passer sans réflexions les trois chapitres consacrés, dans ce volume, au théâtre français :

Pages 355-356, à propos de ce que Shakespeare n'a pas publié lui-même d'édition de ses œuvres. — Note : « Tout cela est du bavardage vague. Shak. en publiant ses pièces, aurait donné le moyen de les jouer aux troupes rivales de la sienne. »

Page 367, texte ; « ... Plusieurs poètes lyriques se sont plu à représenter l'inspiration qui les anime comme le Dieu qui s'emparait de la Pythie et lui dictait des oracles inintelligibles pour elle-même. » — En marge : « this is true <sup>4</sup> de la passion; on parle un langage inconnu à soi-même. » — Au-dessous ceci, que nous copions sans comprendre : — « Abus des démarches de Roués. »

Page 371, à propos de Roméo et Juliette, texte : « J'ai voulu montrer pourquoi Shakespeare avait placé ses deux amants dans tel cercle de personnages et dans tel genre de relations. » — (Les dix derniers mots sont soigneusement soulignés, à l'encre, et reliés, par un trait, à la note suivante, dont l'on remarquera la teinte mélancolique, peu habituelle à Stendhal, quand il ne s'agit pas d'un chagrin d'amour.) — « Influence des alentours grande; de là solitude de Domque <sup>5</sup>. — Il y est arrivé sans le chercher. »

Page 377, texte : « Le talent de caractériser n'est qu'une partie de l'Art dramatique, et non pas la poésie dramatique elle-même. Le poète aurait tort d'attirer toute notre attention sur des traits superflus du caractère, quand il doit produire sur nous une impression profonde. Dès que l'imagination ou la sensibilité prend le dessus, le genre caractéristique doit nécessairement tenir moins de place. » — En marge de la dernière phrase : « Le *Mysantrope* <sup>6</sup> n'est que ce dernier. »

<sup>1</sup> Dominique.

<sup>2</sup> Le danger trempait le courage de toutes les classes (*Revue d'Edimbourg*, n° 60, p. 223.)

<sup>3</sup> Ami de jeunesse de Beyle.

<sup>4</sup> Cela est vrai.

<sup>5</sup> Dominique (Beyle lui-même).

<sup>6</sup> Cette double faute d'orthographe forme une exception aussi inattendue que malheureuse à l'horreur habituelle de Beyle pour les y.

Page 380, à propos de certains passages de Shakespeare, taxés, par Johnson, de recherche et d'affectation, sinon de mauvais goût, texte : « ... Ces passages exceptés, les reproches qu'on lui fait sont dictés par cette froide raison, toujours prête à considérer comme hors de la nature tout ce qui n'est pas dans les limites d'une certaine sobriété de pensée et d'imagination. » — En marge, une note au crayon, peu lisible, et tronquée par le relieur, mais que nous croyons pouvoir rétablir ainsi : « Il (Johnson) a été ce que Schlegel est pour Mol. (Molière). »

Nous arrivons aux pages blanches de la fin du volume, où nous ne trouvons que les deux notes suivantes :

1° « 17 décembre 1819. » — « After a languishing walk at the corso with Linb<sup>1</sup>. » — « La sensibilité à Paris se dépense goutte à goutte, à mesure qu'elle se forme, et pour moi, de manière à fatiguer la source; à Milan, par le peu d'intérêt des événements de chaque jour, elle s'amoncèle au profit des Passions. » (Suivent quelques mots intelligibles.)

2° « 22 décembre 1819 à dîner. » — « Rossini avoue avoir trop de notes. Il me fait voir un défaut dans *Vigano*<sup>2</sup> — trop de pantomime, pas assez de danse — ôter l'armure à un héros..»

Sur le troisième et dernier volume de Schlegel, nous ne relevons que les quelques notes ci-après :

1° « 11 Xbre. Dîner avec Simta<sup>3</sup> 1814. » — « Rien de plus vide et de prouvant more the mediocrity than the twenty five first pages of this ouvrage<sup>4</sup>. Et cela sur Shak.<sup>5</sup>, où l'auteur doit triompher. Le vague est son moyen de médiocrité. »

2° En tête de la page 13, Beyle répète : « Rien de plus vide et de plus vague, et cela sur Shak. qu'il a traduit. »

3° Page 108, texte : « Shakespeare nous dépeint, dans Richard II, une âme noble et royale, que les erreurs et les folies d'une jeunesse indisciplinée avaient commencé par entraîner, mais que le malheur épure et revêt, dès cette vie, d'un éclat immortel. Quand, après avoir perdu l'amour et le respect de ses sujets, l'infortuné Richard se voit encore sur le point d'être dépossédé du trône, la pensée de la haute vocation des Rois le pénètre d'un sentiment à la fois exalté et douloureux. » — Les mots *dès cette vie* et *haute vocation* sont soulignés, et, en marge, cette note : « demi-erreurs qui gâtent. »

4° — Sur la dernière page de l'ouvrage, avant la table des matières, nous trouvons, de la plus belle écriture de Stendhal, cette note à l'encre, probablement à l'usage du relieur : « To<sup>6</sup> M. de Beyle, Aud<sup>r</sup> Insp<sup>r</sup> Gal<sup>l</sup> du M<sup>er</sup> de la Couronne. » — (Cet ex-libris serait une petite

<sup>1</sup> Après une promenade languissante au Corso avec Linb.

<sup>2</sup> Compositeur de ballets.

<sup>3</sup> La comtesse Simoneta (Angela Pietragrua).

<sup>4</sup> Prouvant plus la médiocrité que les vingt-cinq premières pages de cet ouvrage. (Il veut dire : de ce volume.)

<sup>5</sup> Shakespeare.

<sup>6</sup> A M. de Beyle, auditeur inspecteur général du mobilier de la couronne.

preuve, entre beaucoup d'autres, que le jacobinisme occasionnel et plus ou moins bon teint, du personnage, n'excluait pas les aspirations aristocratiques.)

Le cahier de pages blanches de la fin est peu riche en notes. Les suivantes se rapportent à l'amour sans espoir de Beyle pour la belle Métilde, en s'entremêlant avec les souvenirs amers laissés en lui par la passion précédente : « 25 novembre 1819. On M<sup>4</sup>. » — « C'est un amour qui ne vit que d'imagination. » — « Les contrastes *nourissent* l'imagination. »

« Lettre to M.<sup>2</sup> » — J'ai un malheureux caractère qui est fait pour aimer et pour être enthousiaste, et je manque de prudence, même dans les affaires les plus prosaïques »

Voici enfin la dernière note du volume : « Cet auteur<sup>3</sup> m'est antipathique au souverain degré. » — « Voici mes ANTIPATHIES (sic). — Voltaire, extrêmement et toujours. — M<sup>c</sup> de Staël. — Buffon. — 15 mars 1821. »

Le nom de Voltaire au premier rang des antipathies littéraires de Stendhal semblera peut-être assez inattendu.

Nous passons à l'examen de l'ouvrage intitulé : « Principes de politique, applicables à tous les gouvernements représentatifs et particulièrement à la constitution actuelle de la France, par M. Benjamin Constant, conseiller d'Etat. » Beyle n'y a pas épargné les annotations, et, comme elles ont presque toutes rapport à la politique du temps, c'est-à-dire de la Restauration et des *Cent Jours*, époque où a paru le volume, elles ne manquent pas d'un certain intérêt. Malheureusement, un relieur vandale, qui a pourtant travaillé pour Beyle lui-même, en a tronqué quelques-unes, après qu'elles avaient été écrites en marge du livre broché.

Nous trouvons d'abord, sur le premier feuillet de garde, cette inscription énigmatique, en gros caractères, à l'encre, que nous reproduisons telle quelle, en la livrant à la sagacité de plus habiles que nous :

« My gl<sup>or</sup> and occupation only<sup>4</sup> l'ART DE KOM MIQUER<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Sur M. (Métilde).

<sup>2</sup> Lettre à M. (Métilde). (Madame Dembrowski.)

<sup>3</sup> Schlegel sans doute.

<sup>4</sup> Ma gl<sup>or</sup> (gloire) et occupation seulement.

<sup>5</sup> Peut-être pourrait-on voir là une allusion ironique et puérile aux fonctions officielles que Beyle a remplies à diverses époques. On trouve, dans sa correspondance, au temps de son consulat de Civita-Vecchia, dont il était obsédé, le mot *Kômis*, par lequel, suivant son système de finesses cousues de fil blanc, il désignait ce qu'on appelait autrefois les *commis des Affaires Etrangères*. Il en voulait à ces Messieurs pour avoir eu l'audace de lui reprocher ses absences, un peu trop fréquentes, de son poste. *L'Art de Kom-miquer* pouvait donc signifier, dans sa pensée, *l'Art de faire le métier de commis*. Nous ne trouvons du moins pas d'autre explication à cette boutade d'écolier. Il disait les *Kômis* pour les *commis*,

Sur le titre, cette note assez curieuse dans son genre : « En septembre 1815. — Six partis en France. — De la *tirannie* de 1811 ou de l'avilissement de 1815, avec la loi des suspects, lequel est à préférer? — Bonheur de la France si Nap<sup>on</sup> n'eût été renversé qu'en 1824. — On eût tenu cinq ou six ans en 1815, Napoléon II n'eût pas pu n'être pas constitutionnel, c'est-à-dire SENSÉ (*sic*). »

Page I de l'avant-propos, texte : « Il paraît généralement reconnu que la Constitution actuelle <sup>1</sup>, même après son acceptation par le peuple français, pourra être améliorée dans plusieurs de ses dispositions. Je crois qu'en étudiant bien cette constitution, l'on verra qu'il y a peu de ses articles qui ne soient conformes aux principes préservateurs des associations humaines, et favorables à la liberté. » — En marge : « Ah! conseiller d'Etat! » — « Voyez le censeur, tome 6. — « Cette cons<sup>on</sup> est illusoire. »

Page VIII de l'avant-propos, texte : « Sans doute, quand on n'examine que superficiellement la situation de la France, l'on est tenté de croire aux dangers qui la menacent. Des armées nombreuses se réunissent contre nous. Les peuples, comme leurs chefs, semblent aveuglés par leurs souvenirs. Le reste du mouvement national qui les animait il y a deux ans, donne aux efforts qu'on leur commande une apparence encore nationale. Mais, observés de près, ces effrayants symptômes perdent beaucoup de leur gravité. Ce n'est plus aujourd'hui leur propre patrie que ces peuples défendent : ils attaquent une nation renfermée dans ses limites et qui ne veut pas les franchir, une nation qui ne réclame que son indépendance intérieure et le droit de se donner un gouvernement, etc., etc. » — En marge : « Il exagère l'effet moral. Le moral n'est nécessaire que pour tirer aux citoyens l'argent nécessaire pour payer l'armée. L'armée une fois payée agit sans moral. »

Page xij, à propos de la première Restauration, texte : « ... Le dernier jour a prouvé que la haine de la liberté était plus forte que l'amour de la conservation même. Nous n'insultons point au malheur : nous respectons l'âge et l'infortune. Mais l'expérience a été faite, les principes sont opposés, les intérêts sont contraires, les liens sont rompus. » — En marge : « true » <sup>2</sup>. — « Les idées libérales m'ont détroné la dernière fois, dit Nap. »

Page 1<sup>re</sup> du texte, en tête du chapitre 1<sup>er</sup> traitant de la souveraineté nationale : « Faire de ceci un catéchisme pour les belles âmes ignorantes. »

Plus bas, en marge : « Opinion publique ». — « En France, tout ce qui n'a pas mille écus de rente, lui ou son père, n'est à mes yeux qu'un prolétaire. Mar. <sup>3</sup> est séduit par le besoin d'être employé. »

Page 14, texte : « En un mot, il n'existe au monde que deux pou-

comme il disait *les kings* pour *les rois*, *les téjés* pour *les jésuites*, comme il travestissait, d'une manière assez ridicule — tranchons le mot — assez bête, tous les mots qui lui faisaient peur, et comme, à l'âge de près d'un demi-siècle, il écrivait, ainsi qu'il le raconte lui-même, sur la ceinture intérieure de son pantalon : « *J. vaisa voir la 5* (je vais avoir la cinquantaine), afin, dit-il, *de ne pas être compris!* Il devait être un peu fou dans ces moments-là; c'est son excuse. (Voy. *Vie de Henri Brulard*, p. 5.)

<sup>1</sup> La constitution napoléonienne de 1815.

<sup>2</sup> Vrai.

<sup>3</sup> Peut-être Marigner ou Martial Daru, amis de Beyle.



voirs, l'un illégitime, c'est la force; l'autre légitime, c'est la volonté générale. » — En regard des mots *c'est la force*, qu'il a soulignés, Beyle a mis : « C'est la violence. »

Page 22, à propos des droits du souverain d'après Hobbes, nous trouvons, au bas du feuillet, cette note, d'une orthographe vraiment fantastique : « L'on perd *toujour* le temps pour discuter des *anciens* erreurs. Il faut se tenir sur la *nouvelle route*. Le principe d' de l'institution *social* est le bonheur des *associées*. Voilà la *pier* de touche *aveque* laquel l'on peut, l'on doit juger des opérations et des lois politiques. »

Page 24, en marge d'un passage sur la limitation nécessaire du pouvoir souverain : « Très bien — en un mot, empêcher l'abus du pouvoir, qui n'est pas peu de chose. »

Page 35, au sujet de la nécessité d'un pouvoir neutre au-dessus ou à côté des autres pouvoirs de l'Etat, texte : « La monarchie constitutionnelle crée ce pouvoir neutre dans la personne du chef de l'Etat. L'intérêt véritable de ce chef n'est aucunement que l'un des pouvoirs renverse l'autre, mais que tous s'appuient, s'entendent et agissent de concert. » En marge : « C'est vrai, mais il a lui-même intérêt de les renverser tous, ainsi il n'est plus neutre. »

[Nous nous permettrons de trouver cette dernière note assez niaise. Se figure-t-on, à notre époque, le roi d'Angleterre, par exemple, travaillant à renverser à son profit les autres pouvoirs de l'Etat? — Benjamin Constant parle théoriquement d'un souverain sincèrement constitutionnel et non d'un conspirateur couronné.]

Page 79, à propos du système électoral, texte : « Un auteur illustre à plus d'un titre, comme éloquent écrivain, comme ingénieux politique, comme infatigable ami de la liberté et de la morale, M. Necker, a proposé, dans l'un de ses ouvrages, un mode d'élection qui a semblé réunir l'approbation générale. » — En marge : « *hipocrite*, cette famille me scie. »

Page 141, à propos des conditions d'éligibilité des membres du corps législatif, note, à l'encre, au bas de la page : « Exiger que l'on soit propriétaire ou *proffesseur* dans une université, grand moyen de donner de la considération à l'éducation publique. — Cette considération étant contre le caractère national, sera difficile à faire naître. »

[Nous voici passablement loin de la démocratie régnante. Le libéral Beyle ne serait aujourd'hui qu'un affreux réactionnaire !]

Page 114, à propos de la propriété industrielle, texte : « La vanité, ce germe fécond d'agitations politiques, est fréquemment blessée dans le propriétaire industriel : elle ne l'est presque jamais dans l'agriculteur. Ce dernier calcule en paix l'ordre des saisons, la nature du sol, le caractère du climat. L'autre calcule les fantaisies, l'orgueil, le luxe des riches, etc., etc. » En marge : « grande vérité morale. »

Page 121, texte : « notre premier attribut, notre faculté distinctive, c'est a pensée. Quiconque en fait usage a droit à notre estime, même indépendamment du succès. Quiconque l'outrage ou la repousse abdique le nom d'homme et se place en dehors de l'espèce humaine. » — En marge : « Quel plat galmathias ! M<sup>me</sup> de Staël. »

Page 132, en tête du chapitre intitulé « De l'Initiative », note : « Le censeur, tome 6, montre fort bien le ridicule de cette initiative. — « Constant est un homme timide, sans caractère. »

Page 147 : En marge du chapitre traitant de la « Responsabilité des ministres », nous trouvons une note, en partie tronquée par le relieur, dans laquelle Beyle examine, d'une façon assez curieuse, quel souverain conviendrait le mieux à la France après l'expulsion, prévue par lui, des Bourbons de la branche aînée. Nous la reproduirons telle quelle, en y ajoutant toutefois, entre parenthèse, les mots ou portions de mots dont la suppression par le relieur nous semble le plus probable :

« Une com<sup>m</sup> composée de  
Flaugergues  
Carnot  
Lanjuinais  
Thibaudeau  
Say  
Constant

. . . . . ne rapelerait pas Nap. de S<sup>ts</sup>-Hélène  
. . . . . quoiqu'on en ait un moyen facile (?)  
Cela finira par un Guillaume III

(auquel) on ne demandera que d'être  
(lég)itime

Napoléon II

(serait) le mieux placé. Donc on  
(l'em)poisonnera.

Ensuite le Duc d'Orléans.

(sans) le préjugé national  
(un) fils du Roi d'Angleterre  
(ferait) bien notre affaire, ou l'archiduc Jean. »

(Il semble assez remarquable que, dans tout cela, Beyle, avec ses idées avancées, ne pense pas un instant à la république, et surtout qu'il accepte comme naturel ce recours étrange et antinational à un membre d'une des maisons régnantes dont les armées venaient d'envahir la France. Beyle n'était pas plus républicain qu'il n'était patriote, et ses préférences politiques étaient visiblement pour une monarchie constitutionnelle, avec un Bonaparte à sa tête.)

Page 149, au bas : « La plupart des ministres de ce pauvre Louis XVI étaient traîtres envers la nation. Voir Molleville et Montgaillard. »

Page 209, à propos du danger pouvant provenir de l'armée dans un état constitutionnel, Beyle se livre, dans une note, à cette fantaisie, passablement paradoxale, au moins dans sa première partie : « Que les régiments ne puissent pas sortir des vingt départements-frontière, — « Qu'ils ne puissent jamais passer à moins de 20 lieues de Paris, — « que chaque officier prête serment de ne jamais employer sa force contre le Parlement, — « donner ce nom de PARLEMENT (sic). »

Page 212, à propos d'un passage sur Montesquieu, où il est dit : « Montesquieu établit fort bien ce qui devrait être, mais il ne donne aucun moyen pour que cela soit » : En marge : « Il a ce tort très

souvent; son livre<sup>1</sup> n'attend qu'un coup de marteau pour tomber, pour la pensée s'entend, — pour le stile il est immortel. »

Page 219, à la fin du chapitre sur l'armée. — En marge : « On n'admet jamais en ligne de compte, l'AVILISSEMENT (sic) moral produit par le gouvernement des Bourbons. L'adm<sup>on</sup>.<sup>2</sup> pour le despote-fondateur donnait aux âmes un tour contraire sous le despotisme de Napoléon ». — Plus bas : « Napoléon créait, il fallait le despotisme. Voyez Louis XVIII qui ne peut pas contenir son propre parti, massacres de Nismes. Après Romulus, nous eussions eu Numa<sup>3</sup>. C'est ce dont on ne tient jamais compte ».

Page 227, à propos de l'inviolabilité de la propriété. — En marge : « Voir la bonne critique de la const. de Bonap. dans le Censeur, tome 6 ».

Page 233, à propos du papier-monnaie. — En marge : « V. l'excellente brochure de Say sur les Anglais, par lui publiée en 1815. L'Inde rend à l'Angleterre 47 millions de francs, pas plus<sup>4</sup>. — Chaque Anglais paye au gouvernement la moitié de son revenu brut; de là les voyageurs<sup>5</sup> ».

Page 239, texte : « Les gouvernements ont toujours un besoin plus ou moins grand d'hommes qui traitent avec eux. Un gouvernement ne peut acheter au comptant comme un particulier; il faut qu'il paie d'avance, ce qui est impraticable, ou qu'on lui fournisse à crédit les objets dont il a besoin : s'il maltraite et avilit ceux qui les lui livrent, qu'arrive-t-il? Les hommes honnêtes se retirent, ne voulant pas faire un métier honteux; des hommes dégradés se présentent seuls : ils évaluent le prix de leur honte, et, prévoyant de plus qu'on les paiera mal, ils se paient par leurs propres mains, etc., etc. ». — En marge : « Grande erreur de Napoléon, qui en cela avait porté sur le *thrône* les préjugés d'un sous-lieutenant. 22 millions de banqueroute aux marchands de Lodève, quand Lamès succéda à Dejan en 1810 ».

Page 261, à propos d'un passage du chapitre intitulé : « De la liberté religieuse », et en regard d'un alinéa se terminant ainsi : « Tout ce qui est beau, tout ce qui est intime, tout ce qui est noble, participe de la religion. — En marge : « Vague de l'École de M<sup>me</sup> de Staël, on peut les comparer aux *Tenebrosi*, mauvais peintres du seizième siècle. V. Lanzi. — Analyser l'homme en stile vague, c'est mettre l'histoire romaine en madrigaux ».

Page 263, en face d'un passage sur l'intolérance religieuse. — En marge : « Grand défaut des bons livres italiens et des bons livres de tous les pays asservis. — Dom. in Hist.<sup>6</sup> parlerait moins de politique sans la *tirannie* nobiliaire de Louis XVIII ».

Page 269, à propos des gouvernants qui soutiennent la religion sans conviction personnelle, et ne réussissent par là qu'à lui faire du tort. — En marge : « Voilà l'empire irrésistible de l'opinion. »

Page 271, à propos de l'idée erronée, d'après laquelle la religion,

<sup>1</sup> *L'Esprit des lois*.

<sup>2</sup> L'admiration.

<sup>3</sup> Nous avons eu Napoléon III!

<sup>4</sup> Mais combien, dans l'Inde même, de centaines et de milliers d'employés anglais sont payés sur le budget de l'Inde, avec l'argent indien?

<sup>5</sup> Exagération évidente, même en 1815.

<sup>6</sup> Il veut dire évidemment : Dominique (lui-même) dans *l'Histoire de la Peinture en Italie*.

comme frein moral, ne serait nécessaire que pour le peuple, et non pour toutes les classes, texte : « Je dis ceci dans l'hypothèse ordinaire, que la religion est surtout précieuse comme fortifiant les lois pénales ; mais ce n'est pas mon opinion. Je place la religion plus haut ; je ne la considère pas comme le supplément de la potence et de la roue. Il y a une morale commune fondée sur le calcul, sur l'intérêt, sur la sûreté, et qui peut, à la rigueur, se passer de la religion... ; mais, malheur au peuple qui n'a que cette morale commune ! C'est pour créer une morale plus élevée que la religion me semble désirable : je l'invoque, non pour réprimer les crimes, mais pour ennoblir toutes les vertus. » — En marge : « Le vague tue la politique. »

Pages 292-93, à propos de la liberté individuelle, texte : « ... toutes les fois que je verrai chez un peuple un citoyen arbitrairement incarcéré, et que je ne verrai pas le prompt châtement de cette violation des formes, je dirai : ce peuple peut désirer d'être libre, il peut mériter de l'être, mais il ne connaît pas encore les premiers éléments de la liberté. » — En marge : « l'Italie <sup>1</sup>. »

Page 301, à propos des garanties judiciaires, texte : « On s'est élevé fortement contre la vénalité des charges. C'était un abus, mais cet abus avait un avantage que l'ordre judiciaire qui l'a remplacé nous a fait regretter souvent. » — En marge : « Cet abus, intr. au *hazard* par Duprat, source de ce qu'il y avait de mieux dans l'ancienne constitution de la France de 1600 à 1788. »

Page 307, à propos du devoir des jurés de prononcer selon leur conviction, comme en Angleterre, sans se préoccuper d'autre chose. — En marge : « Mauvais effet de la constitution à l'anglaise. »

Page 316, texte : « L'étranger nous contemple, il sait que nous sommes une nation forte. S'il nous voit profiter d'une constitution, fût-elle imparfaite, il verra que nous sommes une nation raisonnable, et notre raison sera pour lui plus imposante que notre force. » — En marge : « Hélas ! non, nation vaniteuse. »

Page 317, texte : « L'Empereur a donné de la sincérité de ses intentions le plus incontestable gage ; il a rassemblé autour de lui six cent vingt-neuf représentants de la nation, librement élus, et sur le choix desquels le gouvernement n'a pu exercer aucune influence. Au moment de cette réunion solennelle, il exerçait la dictature. S'il n'eût voulu que le despotisme, il pouvait essayer de la garder. » — En face des mots *librement élus* : « Non, car Desmarets, La Borde, Petit, Barrière. »

Puis, à la fin de l'alinéa : « Vous êtes de mauvaise foi, M. le C<sup>er</sup> d'Etat, et l'OPINION (sic). »

Plus bas, texte : « C'est qu'aussitôt qu'il a vu le but, il a discerné la route. Il a mieux conçu qu'aucun homme que lorsqu'on adopte un système, il faut l'adopter complètement..., etc. » — En marge : « C'est qu'il a du caractère. »

Page 321, à la fin du chapitre. En marge : « Voir les rapports de Fouché. — Le second est très vrai et excellent, quoique assez mal écrit. Phrase embarrassée, manque de clarté, de simplicité dans le *stile*. »

Au bas de la table des matières. — En marge : « Louis XVIII, ennemi lâche et perfide de son frère L. XVI, et peut-être ayant con-

<sup>1</sup> L'Italie de 1815.

tribué à sa mort. — Beau pendant aux phrases de *Chatbriant (sic)*. » — « V. le Censeur, tome 6, Vauban, Molleville, Montgaillard. »

Page 29, d'une brochure de Benjamin Constant en faveur de la liberté de la presse, reliée à la suite de l'ouvrage principal : à propos d'une définition du gouvernement de l'Angleterre dans un discours du ministre de l'Intérieur de la première Restauration (1814), qui préconisait la censure : En marge : « Embrouillamini ridicule et d'un homme d'esprit, tant la mauvaise cause est difficile à soutenir. »

Page 36, à propos d'une tirade rétrospective de B. Constant sur les fautes que la liberté de la presse, s'il elle eût existé, eût pu épargner à Louis XIV : En marge : bonne prosopopée, mais manque de chaleur. »

Page 46, texte : « J'avais dit, que si les restrictions à la liberté de la presse furent prolongées sous Charles II en 1662, c'est que la réaction et les vengeances commencèrent surtout à cette époque, etc ». En marge : « comme en octobre 1815. Le renvoi de Fouché *aprouve* les massacres de Nismes et Avignon. »

Pages 49-50, texte : « Les Anglais pourront nous reprocher des assemblées trop peu différentes du long parlement, et des fureurs et des crimes trop semblables à leurs discordes civiles ; mais, s'ils comparent leur restauration à la nôtre, ils seront forcés de nous décerner le prix de la modération, de la générosité et de la sagesse. Leur parlement crut ne pouvoir rendre hommage au souverain légitime qu'en abandonnant tous les droits du peuple, etc. » — En marge : « 2 octobre 1815. « C'est ce que va faire la noble chambre des représentants ouverte hier. »

Plus bas, texte : « Le prince anglais ne sut ni contenir ses amis ni pardonner à ses adversaires » — En marge : « Similitude *complete*. La même phrase identiquement peut servir à l'histoire de 1815. »

A la suite de la brochure dont sont extraites les notes qui précèdent, se trouve, sous la même reliure, une notice anonyme, en italien, sur le savant Tommaso Valperga, décédé en 1815. Nous n'y relèverons que les trois notes suivantes, dont la première paraît s'appliquer tant à l'opuscule lui-même qu'à son appendice, reproduisant deux lettres et des fragments d'Alfieri :

Sur le titre, au bas : « Plein de superlatifs et vide de pensées. — 4 S<sup>bre</sup> 1815. » — La seconde note, placée en tête de la brochure, comme pour atténuer la précédente est celle-ci : « L'homme doué de la plus belle âme que j'aie vu ici, c'est l'auteur de cet écrit. » — La troisième enrichit d'un paragraphe la notice nécrologique sur Valperga et, aux derniers mots (...mori in Torino, il primo aprile dell'anno 1815 nella età d'anni 77, mesi 3, giorni 10) <sup>1</sup>, elle ajoute, en continuant la phrase en français : « Gémissant du vandalisme de la cour de Turin et vexé par les ministres. »

Nous arrivons aux pages blanches de la fin du volume, dont nous copions ci-après les notes à la file :

<sup>1</sup> Il mourut à Turin le 1<sup>er</sup> avril 1815, à l'âge de soixante-dix-sept ans, trois mois et dix jours.



« 24 novembre 1815. — Ce qui distingue le dix-neuvième siècle, c'est une répartition générale de connaissances communes. Même en médecine, les Fridlander, les Odier donnent à chaque bourgeois une connaissance générale de sa santé. La masse des esprits est élevée. Ensuite, peu de religion et beaucoup de raison. »

« Bonne restriction pour la liberté de la presse peu facile à trouver, 2 — 24<sup>1</sup>. »

« Raisonnement, embrouillamini ridicule où un ministre homme d'esprit est forcé de se réfugier en voulant faire de la *tirannie* sous une constitution libérale, quelque peu qu'elle le soit, M. de Montesquieu. — 2 — 29<sup>2</sup>. » — (Répétition, *augmentée*, de la note que nous avons citée tout à l'heure, au sujet de la liberté de la presse.)

« 28 septembre 1815. — Un bon tour à jouer à ces plats B.<sup>3</sup> par un homme d'esprit serait la réimpression des deux dernières années de Cromwell : Charles II — Louis XVIII ; Jaques — le duc d'Angoulême ; Guillaume III — le petit Napoléon ou le premier venu. — « Quelques notes pour substituer l'armée aux Puritains et faire sentir une ressemblance qui ne frappe pas, par la seule ignorance. »

Ici nous passons de la haine politique à la critique d'Alfieri, que voici bien accommodé dans les quelques lignes suivantes :

« Alfieri — tendu, enflé, ne descendant jamais du haut de ses superlatifs, manquant de personnages, de variété et de peinture vraie du cœur humain dans ses tragédies, ne connaissant que le cœur des *Tirans-bilieus*, d'après le sien<sup>4</sup>. »

Plus loin, une note qui semble se rapporter à l'avant-dernière ci-dessus : (Stendhal, en politique, voulait bien être secrètement agressif, mais *ostensiblement*, comme on l'a déjà vu, il était loin d'oublier la prudence, pour ne pas dire plus) :

« Le danger *of saying those things*<sup>5</sup>, à Paris, diminué parce que personne n'aura le temps d'y donner une attention passionnée<sup>6</sup>. »

« L'effet de nos feuilletons (à la Geoffroy) est de faire juger avant de voir. »

« Il faut lier les arts à un sentiment et non à un système. De là la

<sup>1</sup> Ces chiffres se réfèrent au 2<sup>e</sup> ouvrage relié dans le volume ; le dernier indique la page.

<sup>2</sup> Même observation que ci-dessus.

<sup>3</sup> Bourbons.

<sup>4</sup> Alfieri a écrit le *Misogallo* (le Gallophobe) en haine des Français de la Révolution : C'était assez pour lui valoir l'hostilité d'un apologiste du Régicide.

<sup>5</sup> Le danger de dire ces choses.

<sup>6</sup> Pendant qu'il exhalait ainsi, *en secret*, sa bile contre les Bourbons, voici un spécimen de ce qu'il imprimait à leur adresse à peu près à la même époque. On lit dans *Rome, Naples et Florence* (par M. de Stendhal, officier de cavalerie), p. 96-97, édit. 1817 (à propos d'une petite vexation éprouvée par l'auteur au théâtre San Carlo, à Naples) :

« Paris est la première ville du monde parce qu'on y est inconnu, la cour n'y forme qu'un spectacle intéressant, et ne s'y fait connaître que

Chambre des communes et non l'Institut, seul bon juge des concours (de tabl., statues, etc.). »

« L'individu le plus éclairé n'est pas toujours le plus heureux. Il n'en est pas de même d'une nation, dont presque tout le malheur vient de souffrir dans ses citoyens des désirs contradictoires. » — « Pensé en revenant de Varese, le 14 novembre 1815. » — En regard de cette note, dont les lignes sont réunies par une accolade, Beyle, se commentant lui-même, a écrit : « Excellente pensée. »

« Sur 20 lignes imprimées dans une discussion quelconque, 18 le sont par des plats payés par les pouvoirs exécutifs (MM. Martin, Nodier, Smalz, qui a la  $\dagger$ <sup>1</sup> de l'aigle rouge, 1<sup>re</sup> classe, du roi de Prusse et autres écrivains phrasiers), ou par des journalistes qui veulent se faire tolérer, comme le « Constitutionnel ». — Donc, dans les cas douteux, l'on n'est que juste en décidant contre les *kings*<sup>2</sup>. Le bon sens n'a pas encore de croix à sa disposition. — 24 novembre 1815. »

« 29 septembre 1815. — On ne fonde les Etats que par un despotisme franc comme le comte de Virtù ou Napoléon, ou une république orageuse comme Rome. La modération de l'aristocratie, Venise, ou de la monarchie, les Médicis, conserve pendant deux ou trois siècles, et se laisse conquérir ensuite si le gouvernement ne change pas. — Voilà qui justifie Napoléon. Il créait; sa constitution, sans noblesse, était plus libérale que celle des Bourbons. Napoléon II eût trouvé un Sénat et un législatif résistants. L'extinction de la famille des B.<sup>3</sup> eût été utile à la France. »

Suit une note qui n'est pas, pour nous, du moins, d'une limpidité

*par ses bienfaits.* » — Et, en note : « Nos princes viennent de consacrer plus de 50 millions au soulagement des peuples, en 1817. »

Un peu plus loin :

« Vivent les grandes villes où il n'y a pas de cour! Non pas à cause des souverains, qui sont en général *très respectables*, et qui surtout n'ont pas le temps de songer à un particulier, mais à cause des ministres et sous-ministres, dont chacun se fait centre de police et de vexation. Je le dis sincèrement, cela est tout à fait inconnu à Paris. » — Et en note : « *Et plus que jamais en 1817, sous le ministère d'un homme supérieur.* » (Le duc de Richelieu.)

Autre platitide — pour plaire au roi de Naples — à propos de l'exécution du malheureux Murat :

« Plût au ciel que tous les usurpateurs eussent trouvé le même châtement! »

Et ceci, visant, du même coup, Napoléon, son idole, et Louis XVIII sa bête noire :

« Ainsi ce beau pays de France, *respirant des folies du despotisme*, sous l'égide du plus sage des rois, fait des pas rapides dans la carrière du bonheur! etc .., etc...

Il n'y a plus, après cela, qu'à tirer l'échelle! Mais était-il bien permis de tant parler de la tartuferie des *téjès* et de la canaillerie des *Kings*, quand, s'affichant, d'autre part, comme libéral, jacobin, bonapartiste, on était capable d'imprimer tout ceci?

<sup>1</sup> La croix.

<sup>2</sup> Les rois.

<sup>3</sup> Bourbons.

parfaite, ni comme expression, ni comme pensée, mais que nous copions telle quelle :

« 23 ou 24 octobre 1815, to kmkr<sup>1</sup>. — Le principe de ce mauvais goût (le mélange du patriotisme et du goût pour les arts, c'est-à-dire d'une passion et d'une *simpathie*, choses qui s'excluent, comme l'on peut l'observer dans Vasari, Baldinucci, Marie Boutand parlant avec haine de Morghen et Canova, et général *deffaut* du goût italien) est dans Virgile :

*Fallas quos condidit arces  
Ipsa colat; nobis placeant ante omnia silvæ.*

« Ces jouissances-là sont plus faciles, mais le cœur aime au contraire celles qui présentent de la difficulté. Le fredetto<sup>2</sup> envers les femmes de M. Héron de Villefosse à Claudhal. » — « Ce caractère est le plus opposé possible à celui de Dominique<sup>3</sup>. »

« Commencer une science par les livres, c'est commencer par se salir la tête de toutes les bêtises que les anciens et les modernes ont dites à propos de cette science. Défaut de Tracy. Quoique l'hist. de l'idéologie soit fort bien faite par lui, je l'aurais voulue dans l'appendice. »

« STILE NON IMAGINOSO »<sup>4</sup> (*sic*). — Le *stile* de Mont<sup>5</sup> dans tout ce que le spectateur voit déjà<sup>6</sup> ».

« Quand on introduit Molière, quand on dit : Sganarelle dirait, etc... ou toute autre introduction, c'est comme si l'on disait : « oyez une merveille ».

« L'imagination propre à Dom.<sup>7</sup>, ce sont de petits apologues arabes, comme le Faisan au sucre, le Vaisseau aux deux hommes ».

« 2 octobre 1815 ». — « Les événements marchent si vite en France qu'il serait ridicule of w.<sup>8</sup>. — Il paraît que le 21 septembre, Fouché a été renvoyé. On va jusqu'à parler de M. de Baure pour l'intérieur et d'Anglès pour la police. Gouvion Saint-Cyr serait remplacé par le duc de Feltre, digne des autres. Un tel gouvernement ne peut pas durer six mois. — L'apparition de l'empereur<sup>9</sup> a mûri de dix ans la fermentation de la France. En ce sens elle est heureuse. Elle a épargné à la France un peu de sang et beaucoup d'*avilissement* moral. — On ne compte pas assez cet *avilissement*. Pour le faire sentir à qui ne connaît pas le cœur de l'homme à priori, il faut des exemples. — Voyez, dans Pignotti, l'avilissement de Florence sous Soderini pendant l'éloignement des Médicis (Tome 8). — Comparez cette époque

<sup>1</sup> A Kmkr.

<sup>2</sup> Petit froid.

<sup>3</sup> Lui-même.

<sup>4</sup> Imagé.

<sup>5</sup> Montesquieu.

<sup>6</sup> Nous rattachons l'une à l'autre (bien qu'elles soient séparées par deux feuillets) ces deux phrases, qui isolément nous paraîtraient dépourvues de sens.

<sup>7</sup> Dominique (lui-même)

<sup>8</sup> Of writing (d'écrire).

<sup>9</sup> Beyle, ainsi que nous aurions pu déjà le faire remarquer, emploie, ou non, les majuscules à tort et à travers : ainsi il en met ici une à *Apparition* et n'en met point à *empereur*.

de faiblesse et de bêtise à ce qu'était Florence du *tems* des Caponi (Capponi) vingt ans auparavant. La monarchie naissante avait avili les esprits ».

« 29 octobre 1815 ». — « On dit que la noblesse est le soutien de la monarchie (oui, une noblesse militaire)<sup>1</sup>. Dans ce moment, c'est la noblesse qui entraîne à terre Claude XVIII<sup>2</sup>. Sans sa noblesse, il serait bien venu de la nation. — La loi proposée par *de Caze* (*sic*) le 19, je crois, détruit la charte et met une terreur *complète*. — La ch. des Pairs paraît moins *Jean-fesse* que l'autre. Après cinq ou six séances, il paraît que les

Royalistes  
Séguier  
l'évêque de Langres  
Châteaubriant

Libéraux  
Barbé-Marbois  
Lanjuinais  
de Broglie

Le Ventru  
Lally-Tollendal  
D. de Richelieu.

(La note finit là)

[Diceva Constant<sup>3</sup>. — Je me fais tous les jours, mais je ne me connais pas. Je suis comme la Légion romaine : combattre, pour elle, était se reposer, etc.

(Le reste, incompréhensible et inachevé].

Nous avons fini avec le livre de Benjamin Constant, et nous passons à l'« Esprit des Lois », de Montesquieu, édition stéréotype en cinq volumes, dans lesquels, par une bizarrerie à la Stendhal, il a fait relier, par fragments, une partie de la « Nouvelle Héloïse », de Rousseau, dont il admirait le style, à l'égal de celui de l'autre ouvrage. Il prend soin, du reste, comme on le verra plus loin, de bien constater que, pour ce dernier, c'est exclusivement le *style* qu'il y cherche.

En regard du titre : « Esprit des Lois », Beyle a ajouté ce supplément fantaisiste : « ou de l'art de flouter à l'usage des *filoux* et des honnêtes gens, écrit par l'auteur pour *profiter* de ses extraits, et peut-être dans l'espérance éloignée qu'un jour les honnêtes gens se réuniront pour coffrer les *frippons* ».

Variante du même titre, un peu plus loin : « ou esprit de droit *conventionel* que les caprices des ho. ont établi, et non des lois de la nature desquelles l'homme peut tirer le bonheur. Helv<sup>4</sup> a entrepris ce second ouvrage ».

« Première de toutes les règles de *stile*, laquelle est sans exception : ÊTRE SOI-MÊME (*sic*) ».

<sup>1</sup> La parenthèse est dans l'original.

<sup>2</sup> Louis XVIII (celui que nous avons vu tout à l'heure appeler « le plus sage des rois ! »)

<sup>3</sup> Constant disait.

<sup>4</sup> Helvétius.

Beyle attachait évidemment une grande importance au précepte ci-dessus, et il avait sans doute bien peur de l'oublier, car, lui, d'ordinaire si peu soigneux de son écriture, s'est donné la peine de le reproduire, sur la tranche du volume, en gros caractères d'impression, dans cette forme :

1<sup>re</sup> Règle.

ÊTRE SOI-MÊME.

En outre, pour bien marquer que ce qu'il admirait exclusivement dans Montesquieu, c'était le style, les titres dorés placés, suivant ses indications, par le relieur, au dos de nos cinq volumes, ne font aucune mention du sujet de l'ouvrage, mais portent simplement, sans oublier la faute d'orthographe accoutumée :

« Mont. » « *Stile* » et, plus bas, « H. B » <sup>1</sup>.

Ceci, pour le dire en passant, contient un argument à opposer aux littérateurs nouveau jeu, qui prétendraient justifier leurs propres négligences en représentant Stendhal, érigé par eux en chef d'école, comme ayant été peu soucieux de la forme. Il est visible, au contraire, que rien n'eût pu le flatter davantage que d'écrire comme Montesquieu ou comme Rousseau.

Voici quelques notes des pages blanches de la fin du volume :

« Les beaux-Arts appelés ainsi parcequ'ils causent du plaisir par le moyen du beau. Parini I. XLVIII. »

Suit une note que nous reproduisons sans savoir au juste à quoi la rattacher. On comprend toutefois qu'elle se rapporte à quelqu'un des ouvrages de Stendhal et qu'il y critique son propre style. Peut-être s'agit-il de ses « lettres sur Haydn, etc. », signées Bombet, qui datent de 1814 : « B. id. 123. — Quant à la beauté humaine, nous avons trop d'esprit, etc. — « J'efface par cette réflexion : « Le ton n'est pas enough <sup>2</sup> profondément énergique pour empêcher this <sup>3</sup> tournure de tomber dans le bas. Le ton de Mont <sup>4</sup> le soutient fort bien. Mais le ton de Dom<sup>que</sup> <sup>5</sup> est trop sentimental, trop développé pour cela. — « Il a l'air très pressé là, 4 phrases peut être, ensuite il s'étend comme un fleuve dans une vaste plaine. »

Plus bas : « Je ne m'occupe que de *stile* ; il y aurait trop à dire du *fonds* des choses et je me *fiche* de ce *fonds*. Je suis bien résolu à déraciner chez moi toute idée politique. Je méprise autant les *gouvernés* que les *gouvernans*, et c'est toujours le *dernier observé* qui me semble le plus haïssable. Ma vie dans l'étranger est fort bonne pour me faire oublier le perfectionnement de Delolme et la manière de réunir la gaité à la République (Collé en Angleterre).

<sup>1</sup> Henri Beyle.

<sup>2</sup> Assez.

<sup>3</sup> Cette.

<sup>4</sup> Montesquieu.

<sup>5</sup> Dominique (lui-même).



— « Pour le *fonds*. — « Le ch<sup>er</sup> Seyssins <sup>1</sup> dit, page 227 : « Montesquieu a fait absolument comme Machiavel; en montrant nettement ce qui est, et toutes les conséquences de ce qui est, il met à découvert ce qui est bon et ce qui est absurde, c'est une espèce d'Apologue, mais le fabuliste est bien timide. Mais Mont, comme Machiavel, en attendant qu'il soit utile aux peuples, est fort utile aux tyrans. Tous les gouvernements s'appuient de Montesquieu. Mais il n'y a pas la moindre vertu là-dedans. Ce sont des *filoux* qui suivent l'*art de filouter*, dont un grand homme a reculé les bornes. — « Quand un gouv<sup>t</sup> suit Mont, les badauds s'imaginent que ce gouv<sup>t</sup> est philosophique. — « Quelle canaille ! Il n'y a de sage que le plaisir d'entendre les petites Montbelli <sup>2</sup>.

Plus bas : — « PEUT-ÊTRE » (*sic*) « le *stile* naturel de Dom<sup>quo</sup> est-il comme la note ou l'Art de filouter, cela sans odieux. Ce qui me le ferait croire, c'est que c'est de la c... toute pure, comme il EST DANS SON TORT (*sic*) <sup>3</sup>. »

« Une sottise faite par hasard par un coquin (Duprat) a donné à la France sa dernière constitution. Je parle de celles qui ont duré, et de la vénalité des charges. » — Dom. (see biogr. Duprat) <sup>4</sup>. »

Nous passons au 2<sup>e</sup> volume de l' « Esprit des Lois », où nous trouvons d'abord, sur la couverture intérieure, cette note appliquée à Montesquieu : — SANS CESSE (*sic*) pour le *fonds*, il manque de sens. Voir Malthus, A. Smith, Jérémie Bentham, Helvétius, but for the *stile* <sup>5</sup>. — UNIQUE (*sic*). »

18 X. — « M <sup>6</sup> n'eut pas l'idée de n'imprimer qu'après sa mort; de plus il est gentilhomme et président. Aussi quelques gens se mettent à l'abri sous son grand nom, et Chbrt <sup>7</sup> converse sur les hauts lieux avec le génie de Montesquieu (Dussault, Débats, 8 x<sup>bre</sup>). Mais si ces gens avaient pour un instant le coup-d'œil du grand homme, ils verraient avec effroi, seraient effrayés de (*sic*) la rapidité de leur chute. L' « Esprit des Lois », contre lequel ils auraient aboyé il y a 50 ans, est aujourd'hui bien en arrière. »

Autre répétition, avec variante, en regard du titre « Esprit des Lois », savoir : « Ou de l'art de filouter à l'usage des *filoux* et des honnêtes gens. Les hon. gens verront comment on s'y prend pour faire changer les montres de gousset, les *frippons* de nouvelles méthodes excellentes pour les pêcher ! »

Puis, encore une fois, au-dessous du même titre « Esprit des Lois », Beyle a mis avec acharnement : « ou de l'Art de filouter, imit. de Machiavel. »

On pourrait croire que c'est fini; mais non : ce fameux *art de filouter* qui, en admettant qu'il peigne bien le *fonds* de l' « Esprit des Lois », ne répond guère au premier mot de ce titre, nous le retrou-

<sup>1</sup> Ce ch<sup>er</sup> Seyssins a tout l'air, comme on le verra, de n'être que Beyle lui-même, d'après sa manie des pseudonymes. Il se cite lui-même.

<sup>2</sup> Chanteuses milanaises. (Voy. *Journal de Stendhal*, Paris 1888.)

<sup>3</sup> Dans cette note, Beyle semble faire justice lui-même de son ridicule et trivial supplément au titre de *l'Esprit des lois*.

<sup>4</sup> Dominique. (Voy. biogr. Duprat.)

<sup>5</sup> Mais pour le style.

<sup>6</sup> Montesquieu.

<sup>7</sup> Chateaubriand.

verons encore au 3<sup>e</sup>, et même au 4<sup>e</sup> volume. C'est une espèce de *scie* posthume que notre auteur monte à Montesquieu pour sa satisfaction particulière et pour l'instruction des futurs possesseurs de ses volumes.

Page 162, à propos d'un passage du chapitre qui traite de l'influence des climats sur le caractère des habitants, passage trop long pour être ici reproduit en entier, et dont nous ne citerons que cette phrase : « Les peuples des pays chauds sont timides comme les vieillards le sont; ceux des pays froids sont courageux comme le sont les jeunes gens », Beyle a mis en regard : « Vrai des Russes, horriblement faux des Allemands. »

Nous arrivons aux pages blanches de la fin du volume, dont nous reproduirons les notes dans leur ordre, sans chercher à expliquer celles que nous ne comprenons pas :

« Le meilleur secret pour ne jamais tomber, c'est de ne jamais marcher ou (c'est de rester toujours assis) <sup>1</sup> comp. of Nap. and his successor <sup>2</sup>. »

« The French ignorant totalement les Arts, il faut give to them les raisonnements sur cet objet et fonction de leur littérature. I see this fact after having practised it. » — « 5 march 1815 <sup>3</sup>. »

« 20<sup>fer</sup> 1815. » — Il y a plus de véritable patriotisme sous le despotisme russe, la Cour exceptée et le petit nombre de gentilshommes corrompus par elle, que dans l'Allemagne, où le gouvernement est bien plus juste, bien moins despotique, mais où le PRINCIPE MONARCHIQUE (sic) a gangrené toute la nation. »

« 20 février 1815. » — « Je ne sais si l'habitude des vertus est aussi utile au bonheur que le prétend Cabanis. Ceci est peut-être une fraude pieuse. Si N<sup>4</sup> eût eu les cœurs. — Mais je crois que l'habitude de l'Egoïsme à la Duffant nuit au bonheur en *fesant* qu'on ne prend plus intérêt à rien. Le langage de ce superbe dédain donne un air de supériorité chez une nation vaniteuse, mais on peut attaquer l'apparente supériorité des Dédaigneuses comme M<sup>e</sup> Dud <sup>5</sup>, M<sup>e</sup> Le Brown <sup>6</sup> (sic) etc., en montrant l'ennui qui les dévore et leur malheur intérieur. »

« 5 mars 1815. » — « Il y a un mot que la lecture des journaux français me fait toujours prononcer

Cocnon! (sic)

article sur M<sup>lle</sup> Raucourt. »

(Nous aimons ce cri du cœur chez le père ou l'un des pères putatifs de nos *intellectuels*! Que dirait-il aujourd'hui?)

« Devant l'Apollon <sup>7</sup>, qui est l'exp<sup>on</sup> d'un caractère utile <sup>8</sup> dans un

<sup>1</sup> La parenthèse est dans l'original.

<sup>2</sup> Comparaison de Napoléon et son successeur.

<sup>3</sup> Les Français ignorant totalement les arts, il faut leur donner les raisonnements sur cet objet et fonction de leur littérature. Je vois ce fait après l'avoir pratiqué. — 5 mars 1815.

<sup>4</sup> Napoléon.

<sup>5</sup> M<sup>me</sup> Du Deffand.

<sup>6</sup> M<sup>me</sup> Lebrun, née Daru.

<sup>7</sup> Du Belvédère, sans doute.

<sup>8</sup> Mot très mal écrit, qui semble pourtant être celui qu'on donne ici, quoique assez vide de sens.

jeune dieu, l'esprit a un mouvement d'orgueil délicieux en voyant l'homme si grand. » (!)

« Il sentait que toute vue générale qui n'est pas un résultat précis des faits n'est qu'une pure *hipothèse*. Cabanis, I. 25 parlant d'*Hipocrate* (sic) le 17<sup>e</sup> méd. de sa Race. »

« 1<sup>e</sup> Règle des Arts. » — « Pour compatir, il ne faut pas *Patir*. Cab., I. 75 « per compati non pati ».

Les philosophes écossais (Smith, Hutchison), qui expliquent tout l'homme par la *sympathie*, ressemblent à des peintres qui voudraient peindre avec le seul VERNIS. » (Sic).

« Il n'y a pas plus loin de l'an 1483 à l'an 1783,<sup>1</sup> que de 1815 à l'an 2115.

Nous passons au troisième volume, où nous retrouvons d'abord, en face du titre *Esprit des Lois*, l'indispensable : « ou l'Art de filouter, etc... »

Pages blanches de la fin : « Mil<sup>2</sup> 5 juillet 1815. » — Mettre dans la C.<sup>3</sup> française cette loi : « En vertu d'une Loi approuvée par les deux Chambres, la *femme de roi* qui, depuis quatre ans, ne lui aura pas donné d'enfant, pourra être répudiée après un délai d'un an, et le roi passer à un nouveau mariage. — Cela seulement dans le cas où le roi n'aura pas d'enfant mâle sain d'esprit et de corps. »

[Quelle sollicitude pour le *principe monarchique* a pris tout à coup à l'auteur de la note du 20 février 1815, citée plus haut, en lui inspirant cette idée bouffonne, exposée dans un *stile* qui ne l'est pas moins?]

Un peu plus bas : « La Couronne attaquera les membres de la Chambre pour les Duels. Porter une loi à ce sujet. Mirabeau. Le nez coupé de Coventry, citer le trait. — Hume, 5 page 220. »

« Quand le *stile* de Dom<sup>4</sup> est trop prolix, c'est qu'il admet trop de petites circonstances. » (Comme M. de la Palisse).

« Je suis très religieux quand il me semble qu'il me manque des chemises. »

Page 217 (de la *Nouvelle Héloïse*<sup>5</sup>), au cours de la lettre 57 de Julie, contenant une longue dissertation sur l'absurdité du Duel, et cette phrase entre autres : « Gardez-vous donc de confondre le nom sacré de l'honneur avec ce préjugé féroce qui met toutes les vertus à la pointe d'une épée, et n'est propre qu'à faire de braves scélérats. » — En marge : l'honneur n'est que ça. C'est vertu qu'il fallait dire. »

Pages blanches : « 20 décembre 1814. » — « Règle de conduite. » — « Immense avantage de prendre le ton plaisant sans amertume, comme Montandret in the D<sup>6</sup>. »

<sup>1</sup> Année de la naissance de Beyle.

<sup>2</sup> Milan.

<sup>3</sup> Constitution.

<sup>4</sup> Dominique.

<sup>5</sup> Nous rappelons que Beyle a accolé la *Nouvelle Eloïse* à l'*Esprit des lois*, dans les mêmes volumes, à titre de modèle de style.

<sup>6</sup> Dans le D. (allusion sans doute à quelque comédie).

« Notes pour le principe monarchique : Que FF<sup>1</sup> les prenne dans Fénelon, édition Briant, tome X, 83, 89, etc. » — « On voit bien la servilité monarchique, que le mérite est loin de suffire, que l'honneur est un mélange de vanité et de courage. »

La dernière note de ce volume est l'éternel supplément passé à l'état de *scie*, pour le titre de *l'Esprit des lois*, ou de *l'Art de filouter*, à l'usage des *filous frippons*<sup>2</sup> (*sic*) et des honnêtes gens. Les honnêtes gens verront. etc. (Voir plus haut). »

Tome V<sup>e</sup> et dernier du même ouvrage :

Sur le premier feuillet après la couverture (référence à la page 136 et au chapitre intitulé Charlemagne) : « Charlemagne. — 136. » — « Véritable forme de l'éloge, véritable en ce qu'elle ne peut pas s'appliquer à un petit homme, à Louis XIV par ex. »

Pages blanches de la fin : « Sur cette phrase de Dominique : » — « Vers l'an 1410, Jean van Eyck<sup>3</sup>, plus connu, etc. — (éc. de flor.<sup>4</sup>). » — Je pense : « Le *stile* vif et coupé de Montesquieu ne convient peut-être pas aux détails très peu intéressans que l'histoire est obligée de rapporter. La seule grâce possible de ces détails n'est-elle pas la douceur? »

« Pour faire sentir à un commençant les défauts actuels de la littérature française, les défauts de Chbriant, *Lalytolendal* (*sic*), de Bonald, etc., — lui faire lire d'abord les ouvrages de M. Bouilly, surtout les Encouragements de la jeunesse, les articles de MM. Aimé Martin et Ch. Nodier. »

« 4 January 15<sup>4</sup>. — Résumé of all my *dramatick* Doctrin<sup>5</sup>. »

« Pour peindre un caractère d'une manière qui me plaise, il faut qu'il y ait beaucoup d'incidents qui le prouvent, et beaucoup de naturel dans la manière d'exposer ces incidens. »

Nous passons au *Télémaque*, édition stéréotype, sur les deux volumes duquel nous relèverons les quelques notes qui vont suivre :

Beyle, qui n'était pas un bibliophile, dans le sens artistique du mot, a tenu d'abord, malgré la laideur de l'édition, à faire acte de propriété en inscrivant ostensiblement, sur chacun des volumes, ce léger barbarisme anglais :

« to M. Beyle<sup>6</sup> ». .

En regard : « Veut-on *find*<sup>7</sup> de la facilité et du plaisir : passer d'une besogne difficile à une qui l'est moins. Je l'éprouve en ce moment. Méthode pour faire avec plaisir ce qui déplaît. — Sesto Genaro 12<sup>8</sup>. »

<sup>1</sup> Félix Faure, conseiller à Grenoble.

<sup>2</sup> Dans le texte ces deux mots sont superposés.

<sup>3</sup> Van Eyck (référence à *l'Histoire de la Peinture en Italie*, t. I<sup>er</sup>, p. 110).

<sup>4</sup> Ecole de Florence.

<sup>5</sup> 4 janvier 15 (1815).

<sup>6</sup> A M. Beyle.

<sup>7</sup> Trouver.

<sup>8</sup> 6 janvier 12 (1812).

Deux pages plus loin à propos du Corrège, dont le pinceau est figurativement assimilé par Beyle au style de Fénelon : « Il n'est pas de barbouilleur aujourd'hui qui ne dessine mieux que cela, mais qui ne soit à mille lieues de ce coloris. Ce sont les décorations d'Isabey comparées à celles de la Scala à Milan. »

Page 62, texte : « Mais ce qui me perça le cœur fut que je crus que Mentor avait perdu la vie, et qu'ayant passé les ondes du Styx, il habitait l'heureux séjour des âmes justes. » — En marge : « Quelle douceur dans cette fin ! C'est le Corrège. »

Page 63, texte : « Le vice ne m'effrayait plus ; toutes les compagnies m'inspiraient je ne sais quelle inclination pour le désordre. » — *Compagnies* souligné et, en marge : « Hors d'usage. »

Même page, texte : « J'aimais déjà le poison flatteur... » — *Poison* souligné, et, en marge : « Mauvais. »

Pages 66-67, texte : « En ce moment, j'aperçus assez loin de moi, dans l'ombre épaisse de ce bois, la figure du sage Mentor : mais son visage me parut si pâle, si triste, si austère, que je ne pus en ressentir aucune joie. Est-ce donc vous ? m'écriai-je, ô mon cher ami, mon unique espérance. Est-ce vous ? Quoi donc ! Est-ce vous même ? Une image trompeuse ne vient-elle pas abuser mes yeux ? Est-ce vous, Mentor ?... etc., etc. » — En marge : « Mauvais dessin ; trop de questions. On ne parle pas en courant rapidement et quand on est dans l'étonnement. »

Page 68, à la fin du passage se terminant par cette phrase : « O heureux, disais-je, les hommes à qui la vertu se montre dans toute sa beauté ! Peut-on la voir sans l'aimer ! Peut-on l'aimer sans être heureux ! » — En marge : « Tout le commencement de ce 4<sup>e</sup> livre est d'un dessin faux. »

Page 168, texte : « Ils (les rois) s'imaginent n'avoir rien à craindre à cause de leur élévation au-dessus du reste des hommes, et c'est leur élévation même qui fait qu'ils ont tout à craindre. J'étais *crain*t de mes ennemis..., etc. » En marge : « Questa ripetizione è come il cane ed il gatto nei più eroici *aquati* dei gran *penelli* Italiani <sup>1</sup>. »

Sur les feuilles blanches de la fin : « L'effet de la musique du « Matrimonio Segreto » est de me faire trouver moins d'obstacles à tout (cela augmente l'élément sanguin de mon tempérament). »

Les notes écrites par Beyle sur les marges d'une autre édition de *Télémaque* en notre possession ont été, pour la plupart, tronquées par le relieur, et ne paraissent pas, du reste, présenter grand intérêt. Nous en laisserons donc de côté la plus grande partie, et ne reproduirons guère que celles que nous trouvons sur les pages libres du commencement et de la fin, savoir :

Sur le feuillet de garde, en gros caractères : « Pas assez rapide trop de mots, pas assez de saillie. — 8 septembre, after lecture of the *boock* (*sic*)<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Cette répétition est comme le chien et le chat dans les lavis les plus héroïques des grands pinceaux italiens. (Il faudrait *acquati*, *grandi* et *pennelli* )

<sup>2</sup> Après lecture du livre.



Page 5, à propos du passage célèbre : « On apercevait de loin des collines et des montagnes qui se perdaient dans les nues et dont la figure bizarre formait un horizon à souhait pour le plaisir des yeux. » En marge : « Je note les phrases charmantes sans faire attention aux pensées, qui souvent manquent de sens. — Florence, 25 9bre 1814. »

Pages 8-9 à propos du discours de Calypso à Télémaque, rappelant le départ d'Ulysse : « Il voulut me quitter, il partit, et je fus vengée par la tempête... Consolerez-vous de l'avoir perdu, puisque vous trouvez ici une divinité prête à vous rendre heureux, et un royaume qu'elle vous offre. » En marge : « On sent de reste que tout cela n'a pas le sens commun, etc. »

Page 28, texte (d'un horoscope à Télémaque) : « .... Sache que tu ne seras grand qu'autant que tu seras modéré et courageux pour vaincre les passions. » En marge : « Il n'a rien à vaincre. »

Page 29, texte : « Heureux ceux qui aiment à lire et qui ne sont point comme moi privés de la lecture! » En marge : « Phrase mise là pour un enfant lecteur. »

Page 38, à propos du portrait du roi Bocchoris, tracé par Télémaque au cours d'une bataille : En marge : « Ce n'était pas le moment de faire ce portrait, parce que cela ne s'est pas passé ainsi dans la tête de Télémaque. »

Page 308, à propos de la mort d'Achille, apprise à Philoctète par Néoptolème, texte : « ... Après la mort d'Achille, me dit-il, ... D'abord je l'interrompis en lui disant : Quoi! Achille est mort! Pardonne-moi, mon fils, si je trouble ton récit par les larmes que je dois à ton père. Néoptolème me répondit : Vous me consolez en m'interrompant : qu'il m'est doux de voir Philoctète pleurer mon père! » — EN MARGE : « Pleurs. » — « 4 7bre 1815. »

*Puis, plus loin, aux pages blanches* : « Le 4 Septbre 1815, j'ai pleuré à chaudes larmes (1) la mort d'Achille (sic) 308. Combien ce stile simple me touche davantage que le stile d'Emile! » — [Le sceptique Beyle pleurant à chaudes larmes, la mort d'Achille! Voilà un pendant tout trouvé pour son touchant accès de joie en apprenant, encore enfant, la mort de Louis XVI!]

*Pages blanches* :

« Les Bibliothèques « sont particulièrement utiles pour les livres médiocres qui, sans elles, se perdraient. »

« On me <sup>1</sup> » — « Lorsque quelqu'un s'attend que je vais lui donner l'étrenne, je ne la lui donne pas, de même être aimable, de même xxx (ici une simple initiale). — L'imprévu a un charme pour moi. »

Sur un volume contenant les « Lettres diverses de Fénelon », nous trouvons les quelques notes suivantes, savoir :

Sur le titre, au-dessous du nom de Fénelon : « Cœur digne d'être un disciple de Jésus, il aurait compris son maître, si celui-ci fut, comme il paraît, un jeune philosophe <sup>2</sup> qui se trompa parce qu'il crut les hommes trop bons. — « Ils sont si bons que de sa doctrine ils ont tiré l'inquisition de Goa. »

« Baretti sur l'Italie est un plat ouvrage, pas plus pensé qu'un

<sup>1</sup> Sur moi (en mauvais anglais); il eût fallu *myself*.

<sup>2</sup> Renan n'eût pas mieux dit.

mémoire officiel; il admire le goût de Laharpe en peinture. » — « 19 8bre 1814. »

En marge de la première lettre au Duc de Bourgogne : « F<sup>on</sup> dut sentir l'inconvénient de trop défaire Achille. » — (Beyle veut dire par là qu'à son sens, Fénelon, en écrivant à son ancien élève, alors à l'armée, l'exhorte trop exclusivement à la dévotion, aux dépens de l'esprit militaire. Nous retrouverons cette pensée plus loin.)

Page 100, en marge de la lettre XVIII, dans laquelle Fénelon alternativement tutoie son neveu et lui dit *vous* : — « Jeu du *tu* et du *vous* dans une lettre entre hommes. Fénelon est bien le Corrège du *stile*. » — « 19 8bre 1814. »

Page 107, texte : « Dis à M. le Maréchal que je ne puis me résoudre à abuser de ses bontés, et à interrompre ses grandes occupations par des lettres inutiles; il me suffit qu'en lui faisant la cour, tu lui renouvelles le souvenir de mon zèle pour lui. Dis aussi tout ce qu'il faudra à M. le Maréchal de Montesquiou. Tu as besoin de les accoutumer à toi, et toi à eux, pour les engager peu à peu à dire que tu sers bien. Il faut, pendant que je suis encore au monde, que mon ombre te facilite quelque accès. » — En marge : « Voilà bien la Monarchie! » — [Mais, en République, est-ce bien différent, à part la manière et les maréchaux? Il est à remarquer, à propos des accès de puritanisme de Beyle, que, dans plusieurs de ses ouvrages, il cite à chaque instant, ses relations aristocratiques, vraies ou supposées, à tel point que ses amis s'en moquaient, en le déclarant atteint de *Ducomanie* (le mot y est), comme on le verra plus loin. Il est probable qu'il ne se connaissait pas bien lui-même.]

Page 118, texte : « M. de Marquessac nous a envoyé un excellent pâté de Périgueux. Je voudrais l'en remercier par une lettre; mais je n'ose, de peur qu'il ne réitérât son présent. » — En marge : « Règle singulière au lieu de *qu'il ne réitère*. » (Y a-t-il là une règle ou un simple *lapsus*?)

Pages blanches de la fin : « Excellente peinture de l'Esprit monarchique pour les notes sur Montesquiou <sup>1</sup>, pages 85, 89, 110, et surtout dans les conseils au marquis de Fénelon. La nécessité de la servilité monarchique éclate d'autant mieux que le neveu avait apparemment le caractère le moins propre au métier de flatteur, as *Domique* <sup>2</sup>. Cette opposition de caractère est nécessaire au *dessein* (sic) comique des caractères. »

Avant de fermer le livre que nous venons de parcourir, nous céderons à la tentation d'en extraire encore un passage, bien qu'il ne soit pas exactement dans notre sujet. Voici ce que Fénelon écrivait sur la situation de la France au moment des revers amenés par la guerre de la succession d'Espagne :

« Pour moi, si je prenais la liberté de juger de l'état de la France par les morceaux de gouvernement que j'entrevois sur cette frontière, je conclurais qu'on ne vit plus que par miracles, que c'est une vieille machine délabrée qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné,

<sup>1</sup> Allusion sans doute à un travail projeté.

<sup>2</sup> Comme Dominique.

et qui achèvera de se briser au premier choc ; je serais tenté de croire que notre plus grand mal est que personne ne voit le fond de notre état, que c'est même une espèce de résolution prise de ne vouloir pas le voir, qu'on n'oserait envisager le bout de ses forces, auquel on touche, que tout se réduit à fermer les yeux, etc., etc. » — [Nous sommes en 1709 : peut-être n'est-il pas inutile de le rappeler, de peur que ce sombre tableau ne fasse penser à des temps plus rapprochés.]

Dans un volume intitulé : *Œuvres posthumes de Montesquieu*, nous ne trouvons que les notes suivantes, savoir :

Page 213, texte : « Fontenelle, autant au-dessus des autres hommes par son cœur, qu'au-dessus des hommes de lettres par son esprit. » — En marge : « Avec 35 000 de rente, il n'a rien donné en mourant aux pauvres Corneille. V. Collé<sup>1</sup>. »

Page 271, à propos du récit d'un acte de bienfaisance de Montesquieu envers la famille Robert, de Marseille, dont le chef était retenu esclave à Tétouan, et dont il paya secrètement la rançon en gardant l'anonyme. » — En marge : « Ceci me semble écrit par M<sup>2</sup> lui-même. »

Nous passons aux *Fables de La Fontaine*, édition en deux volumes.

Sur le premier, une seule note qui ne fait que reproduire, comme digne de remarque, ce vers devenu dicton :

Notre ennemi, c'est notre maître.

(Fable du *Vieillard et l'âne*).

Nous trouvons ici dans les pages blanches, à la fin du second volume, copiée par Stendhal, de sa plus belle écriture, une partie de l'ode de son ami Monti sur *la mort de Louis XVI*, dont il faisait probablement ses délices en ses jours de bile antimonar-chique, c'est-à-dire quand il faisait trêve à sa *ducomanie* suivant l'expression, déjà citée, d'un de ses critiques, ou quand ce farouche jacobin, d'ailleurs bonapartiste dans l'âme, n'était pas occupé à briguer le titre de baron (Voy. *Journal de Stendhal*, 1888, préface, p. XVIII).

A la suite de ce morceau sanguinaire, nous trouvons, également copiés par Beyle, avec un soin calligraphique qui n'exclut pas, par ci par là, les plus étonnantes fautes d'orthographe, deux articles de critique, un peu plus gais, paraissant extraits de lettres familières et s'appliquant à son livre : *Rome, Naples et Florence en 1817*. Ces articles, qui ne manquent pas d'intérêt, sont signés, l'un : baron Adolphe Besanc.<sup>3</sup>, l'autre *Muratore*<sup>4</sup>, et ces signatures, n'étant

<sup>1</sup> Il s'agit de descendants de Corneille, réduits à la misère.

<sup>2</sup> Montesquieu.

<sup>3</sup> Besançon.

<sup>4</sup> *Muratore*, voulant dire *Maçon* en italien, pourrait bien n'être qu'un *Masson* déguisé?

pas de la même écriture que le reste, donneraient à penser, au premier abord, qu'elles ont été mises par les auteurs eux-mêmes qui, tous deux, étaient des amis de Beyle; mais, en y regardant de près, il est visible que ce dernier a simplement changé un peu son écriture pour mettre les signatures, dont la seconde a même toute l'apparence d'avoir été écrite de la main gauche, une petite puérilité qui serait à ajouter à beaucoup d'autres. C'est dans le premier de ces morceaux, trop longs pour être ici reproduits, que Beyle est taxé de *Ducomanie*, pour la complaisance avec laquelle il s'offre des interlocuteurs ornés de titres plus ou moins pompeux.

Suit une note au crayon, dont l'application n'est pas indiquée, mais qui, placée dans ce volume, paraît se rapporter à La Fontaine : « Ce qui fait qu'il put être un grand littérateur, c'est que c'est une grande âme. Il n'est un peu méch. (méchant) que lorsqu'il est malheureux. » 13 août 18 (1818).

Puis vient, toujours de la plus belle main de Stendhal, la copie de l'ode d'André Chénier sur la mort :

Voici, pour finir, une note, aussi courte que découragée, que nous trouvons sur une édition du poème burlesque anglais *Hudibras*, par Butler : « 18 septembre 1819. *I am blasé*<sup>1</sup>. »

Le second feuillet du même volume porte le nom de « Beyle », également écrit de sa main.

Il ne nous reste plus rien à glaner dans nos volumes dépositaires de la prose intime de Stendhal. Le lecteur décidera si celle-ci méritait les honneurs de la résurrection. Il nous a été assuré que, pour les fidèles beylistes, rien n'était à mépriser de ce qui venait du maître. Ce sera l'excuse de ce petit travail, qui, sans cela, n'aurait pas vu le jour, et où nous avons inséré une partie, mais non la totalité des notes inscrites sur nos volumes par Stendhal. Peut-être les publierons-nous, plus tard, *in extenso*, si cela semble intéresser les *aficionados*. Etranger au nouveau culte, nous ne tenons pas pour sacrées les reliques de Stendhal; nous ne demandons même pas le Panthéon pour ses cendres. Nous dirons simplement, en manière de conclusion, que, si nous osions trouver quelques défauts à l'écrivain, comme nous en trouvons à l'homme, nous lui accorderions du moins la qualité la plus propre à les racheter : il se fait lire.

A. BLANCHARD DE FARGES.

<sup>1</sup> Je suis blasé.

---

# L'ŒUVRE DE CARMEN SYLVA

---

J'ai eu l'honneur de connaître et d'approcher Carmen Sylva avant d'avoir lu ses œuvres. La plus populaire de celles-ci en France, *les Pensées d'une reine*, parurent en 1882, à une époque où ceux de ma génération, assis sur les bancs des classes, étaient trop absorbés par les derniers examens, pour se tenir au courant de la littérature contemporaine.

Depuis, j'ai vu la reine, j'ai causé avec elle, soit à Bucarest dans son salon de musique, soit à Sinaia à sa table, et l'entretien de l'auteur m'a donné le désir de savoir ce qu'elle a écrit, au rebours de la méthode ordinaire qui fait souhaiter connaître la personne de l'écrivain qu'on a lu.

Carmen Sylva a écrit en allemand, en anglais, en français et en roumain. Il est aisé en France d'approcher de son œuvre et de son âme, même si l'on ne parle que le français. Outre les ouvrages qu'elle a composés dans notre langue, la plupart ont été traduits, et si cet écran de la translation nous voile un peu le charme de ses poésies, comme il arrive toujours, du moins ses nouvelles et ses méditations nous sont parvenues ainsi avec une fidélité suffisante, pour nous en révéler le caractère intime.

De bons travaux ont été écrits, aussi en français, sur la vie de la reine, à présent assez connue pour qu'il n'y ait plus à y revenir.

L'œuvre littéraire n'a pas encore été étudiée d'ensemble. La reine a soixante-cinq ans : elle n'a pas déposé la plume, et garde au doigt « la tache d'encre ineffaçable et chère ». Mais sa carrière littéraire est complète, et il est à prévoir que les œuvres nouvelles ne modifieront pas sensiblement le jugement qu'on peut déjà porter. Elle a cultivé différents genres, quatre en particulier : poésie, philosophie, roman, théâtre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> A lire : les Biographies en allemand de M<sup>me</sup> Mite Kremnitz (1882), M<sup>me</sup> de Stakelberg (1885), M. Scmitz (1889); en anglais, Blanche Roosevelt (1891); en français : Sergy (1890), M<sup>me</sup> W. Monod (1892), Pierre Loti (*l'Exilée*, 1893), G. Bengesco (1905), les préfaces de Félix Salles (1886), Jules Brun (1893), Edmond Haraucourt (1908); G. Bengesco, *Œuvres Choisies*, (traduction française, 1908) et sa Bibliographie de Carmen Sylva (1904). Elle donne, des œuvres et traductions en français une liste complète à laquelle il convient d'ajouter les ouvrages parus depuis : *Mein*



Elisabeth de Wied a été successivement princesse de Wied (1843-1869), reine de Roumanie depuis 1869, mère d'une fille adorée (1870), qu'elle perdit au bout de quatre ans à peine (1874). Son œuvre est le reflet de ces vicissitudes.

L'éducation et les antécédents concourent à dégager et à former les personnalités.

L'enfance de Carmen Sylva a eu pour décor le paysage romantique de Neuwied, dans la partie la plus pittoresque du cours du Rhin, celle que les touristes sillonnent chaque été en bateau, entre Coblenz et Cologne, près d'Ehrenbreitstein et des fameux burgs rhénans. M<sup>me</sup> de Stakelberg a donné de cette résidence princière une longue description à laquelle je vous renvoie.

Née en 1843, la princesse Elisabeth, la future Carmen Sylva, grandit entre une mère austère et un père laborieux, près de ses frères qu'elle aima tendrement; elle a écrit, dans *Es ist vollbracht*, une touchante *Vie de mon frère Othon*, mort à douze ans (1862). Le Rhin, ses collines, ses burgs, ses forêts, les coins romantiques du parc de Monrepos, « la nuée qui baise le vieil arbre », « la vague qui danse sur le sable », le vent qui fait frémir la branche comme une lyre d'or, ont tout d'abord enchanté cette jeune âme poétique.

Son astre en naissant la forma poète. Cette vocation fut favorisée par deux circonstances : la princesse avait un tempérament fougueux, pétulant, actif, exubérant, sa piété était enthousiaste, ses études ferventes, sa nature impétueuse, son imagination débordante et mystique. On l'appelait *Tourbillon*. La poésie fut pour elle, dans sa jeunesse, selon sa propre expression, une « soupape de sûreté ».

Son enfance fut attristée par les rudesses, parfois les brutalités d'institutrices maladroites : « J'eus, dit-elle, une éducation spartiate. »

Il y a des impressions personnelles et des souvenirs dans la nouvelle des *Handzeichnungen* intitulée *Schlimme Geschichte*, où la petite Hedi doit aller se coucher à trois heures de l'après-midi, pour n'avoir pas fini sa page d'écriture, et passe par toutes les angoisses, dans la solitude où on la laisse, en voyant venir le soir, l'obscurité s'étendre, la rue s'éclairer. « Elle avait envie de pleurer, mais Hédi ne pleurait jamais. » Les gronderies bouleversaient la jeune princesse, elle s'imaginait que nul ne l'aimerait plus, et elle ne croyait pas au pardon. Renfermée et repliée sur elle-même,

*Penatenwinkel*, Mémoires et souvenirs édités en 1908, à Francfort, au profit de la *Vatra Luminoasa*, œuvre d'assistance aux aveugles, fondée par la reine, et *Amour chaste*, drame en cinq actes joué en 1908, au Hofburg-Theater de Vienne.

elle ne pouvait se confier à personne, non pas même à sa mère : et ce fut la Muse qui, dès l'âge de dix ans, eut ses confidences.

Il en fut ainsi durant toute sa vie. Goethe disait : « Quand j'ai un chagrin, j'en fais un sonnet. » Carmen Sylva eut la poésie pour refuge contre les tristesses, les deuils, les rancœurs, les calomnies. Elle écrivit pour elle-même, jusqu'au jour où Kotzebue et Alecsandri lui persuadèrent qu'elle composait des poèmes dignes de l'audience du public.

Elle avait de qui tenir. Sa grand-mère Wilhelmine était versée dans l'étude des poètes de toutes langues, traduisait Gellert en français, correspondait avec Wieland, et écrivait des psaumes.

Une autre aieule, la princesse Charlotte, était musicienne, peintre et poète : on connaît d'elle un recueil poétique, *Lieder einer Einsamen* (*Chants d'une solitaire*).

Plus encore, le goût, l'amour, le sens de la nature étaient dans le sang de cette famille. L'oncle Maximilien fut un célèbre explorateur, et fit en Amérique des missions scientifiques dont les rapports, illustrés par Schirmer, sont de bons traités d'histoire naturelle : la faune et la flore des tropiques y sont savamment étudiées. Il baptisa du nom de *Neuwiedie* une orchidiacée qu'il a découverte. Une toile le représente au sein des forêts vierges, col ouvert, redingote boutonnée, chapeau haut à plumes, tenant d'une main son fusil et de l'autre un aigle qu'il a abattu. À côté de lui, un nègre à demi-nu, à qui il a sauvé la vie, porte des zagaies. Des aloès et des dattiers encadrent le décor, qui nous transporte, loin des cités, au sein de cette grande nature aimée et comprise par les Wied. Carmen Sylva eut un véritable culte pour Leconte de Lisle, dont les paysages des Andes ravissaient en extase la nièce du conquistador des forêts vierges, Maximilien. À relire le *Sommeil du Condor*, elle se rappelait les belles collections des Andes et des Cordillères que l'oncle avait rapportées et disposées dans une salle du château de Neuwied. Aussi une sympathie confiante unissaient Leconte de Lisle et Carmen Sylva. M<sup>me</sup> Leconte de Lisle possède, et a eu la bonne grâce de me communiquer, des lettres touchantes écrites au poète par la reine, au moment le plus critique de sa vie, quand son peuple la calomnia : elles sont d'une émotion poignante.

Dès 1887, la reine adressait au poète cette lettre inédite qui fait autant d'honneur à l'un qu'à l'autre :

Bucarest, ce 24 novembre 1887.

Monsieur,

Ce n'est que bien timidement que j'ose m'adresser à un maître ! et, cependant, c'est presque un besoin de vous remercier pour les jouissances que vous m'avez données.

J'ai chargé M. Scheffer de vous dire tout cela beaucoup mieux de vive voix ! Il me fait souvent la lecture de vos vers de marbre, de vos tableaux homériques et tout en nous sentant tout petits devant vous, cela nous exalte de pouvoir aspirer à la perfection ! Le grand mérite du parfaitement beau, c'est de réveiller des sources jusque dans le rocher aride ; l'humanité tout entière prend part à une grande œuvre. Voilà la preuve que « l'absolument beau » existe. Il existe même dans la nature ; seulement, il y a des yeux malheureusement construits, incapables de l'apercevoir ; et quand ces yeux-là sont secondés par une bouche éloquente et une plume puissante, c'est un malheur pour l'humanité. Je me demande souvent si les poètes ne peuvent être que l'écho de leur temps, ou s'ils pourraient être la colonne de feu, conduisant hors du désert ? Si jamais je viens à Paris, je serai heureuse de faire votre connaissance, et ce n'est pas plus impossible que les autres choses de ce monde !

ÉLISABETH.

Leconte de Lisle aima et lut les poésies de sa royale amie ; il en a traduit une ; nous devons à l'obligeance de M<sup>me</sup> Leconte de Lisle de pouvoir publier ici cette traduction inédite, par l'aède des *Elfes*, du *Démon* de Carmen Sylva :

Ecoute ! Tu espères les joies du Ciel, tu t'épouvantes des tourments de l'Enfer : c'est moi qui suis le Ciel et l'Enfer ; je fais resplendir dans tes yeux les apparitions paradisiaques du Beau, j'éveille dans ton cœur l'amer désir du Mal, je suscite dans ta cervelle les visions confuses de la démence.

C'est par moi que tu penses, que tu rêves, que tu agis, que tu aimes, que tu hais, que tu gémis, que tu blasphèmes.

C'est moi qui multiplie tes douleurs et qui les raille, qui excite les espérances et qui les rend vaines, qui te pousse aux révoltes furieuses et qui les dompte. Tu n'es qu'un esclave, le plus vil, ton propre esclave. Et je te raillerai, et je te châtierai, et je t'écraserai jusqu'à l'heure, où vaincu, désespérément humilié, tu lèveras, dans un recueillement pieux, tes misérables mains vers moi, le Saint, le Grand, l'Unique ! vers moi qui suis ta destinée inéluctable, qui suis toi-même ; vers moi qui crée éternellement et qui demeure inépuisable, qui suis la farouche, la libre, l'irrésistible Force de la Nature.

CARMEN SYLVA (traduit par Leconte de Lisle).

La reine remercia son traducteur par ce billet au crayon dont je supprime quelques passages d'un caractère trop intime :

Cher Maître,

Dans un journal dans lequel j'ai été maltraitée..., paraît soudain votre cher nom signant mon « Démon » ! C'était comme le lever du soleil sur les hautes cimes, tandis que les vallées sont encore plongées dans les ombres de la nuit ! Merci ! Merci ! et cette splendide traduction ! C'est ma première joie dans deux mois d'enfer ! Trop malade pour écrire.

ÉLISABETH.

La poésie n'attirait pas seule Carmen Sylva, très portée aussi vers la philosophie et la méditation. Ses *Entretiens de l'âme* (*Seelen Gespräche*) sont d'une noble et haute pensée.

Le poème *Jehovah* (inspiré de l'*Ahasvérus* d'Edgard Quinet, qui épousa une Roumaine), où le Juif légendaire cherche Dieu au seuil des pylônes d'Égypte, dans les sanctuaires de l'Inde, dans les mosquées de Mahomet, à travers tous les cultes, tous les dévouements, tous les périls, de l'amour à la royauté et à l'art, et ne le reconnaît que dans le bonheur d'un couple amant et heureux; les *Paroles murmurées* (*Geflüsterte Worte*) (les pages sur l'âme ont de l'élévation et de la pénétration), sont des œuvres philosophiques où se reconnaît la pensée forte de la race : un Hermann de Wied fut ami et partenaire de Mélanchthon. Le père de Carmen Sylva était un savant, un philosophe épris de métaphysique; il a laissé un ouvrage sur la vie inconsciente de l'esprit (*Das unbewusste Geistesleben*). Sa fille a fait de bonne heure les lectures les plus solides, Ranke, Nietzsche, et a entendu chez elle la conversation des meilleurs esprits : Arndt, de Bunsen, Jacobs Bernays, Helmholtz.

Il y paraît. Une belle philosophie inspire l'ouvrage par lequel sa réputation a d'abord pénétré en France, *les Pensées d'une reine*, petit recueil digne d'être le livre de chevet des sages. On peut détacher et épinglez quelques-unes de ces fleurettes pensives, nourries du suc de l'expérience et de la mélancolie, toutes parfumées de bonté, de grave réflexion et de clairvoyance :

Les cheveux blancs sont les pointes d'écume qui couvrent la mer après la tempête.

Il y a des parents qui se vengent sur leurs enfants de la mauvaise éducation qu'ils leur ont donnée.

Dieu pardonne, la nature jamais.

Quand un homme aime avec excès de passion ses enfants, soyez sûr qu'il n'est pas heureux.

La femme du monde reste difficilement la femme de son mari.

La bêtise se met au premier rang pour être vue; l'intelligence se met en arrière pour voir.

La contradiction anime la conversation, voilà pourquoi les cours sont si ennuyeuses.

Il n'y a qu'un bonheur : le Devoir; il n'y a qu'une consolation : le Travail; il n'y a qu'une jouissance : le Beau.

La reine, sur les conseils de l'amitié, fit tenir son ouvrage au secrétaire perpétuel de l'Académie française, Camille Doucet. Une lettre accompagnait l'envoi. M<sup>me</sup> René Brice m'a obligeamment communiqué cette missive inédite; je me fais un plaisir de vous la donner à lire :

Sinaia, ce 21 octobre 1887.

Monsieur,

Je me trouve bien audacieuse en osant vous prier de jeter un regard sur mon petit volume de pensées qui va paraître. Elles n'ont d'autre mérite que celui d'être pensées, senties, et écrites sous les impressions très réelles, souvent très douloureuses, comme la vie de la femme et sa vie sur le trône les amène nécessairement.

Je suis doublement craintive, non que j'aie peur d'une critique qui ne saurait être trop sévère, mais parce que je redoute la courtoisie française pour mon sexe. Le bon accueil qu'on m'a fait dans votre beau pays et dont je suis bien reconnaissante, ne m'empêche pas d'être toujours timide en me servant de votre langue de bronze, quoiqu'elle seule entre toutes les langues ait la clarté et la concision nécessaires à des aphorismes.

Je vous prie donc d'oublier ma personne, de ne regarder que l'œuvre en la prenant sous votre protection si elle a bien le droit d'élever sa petite voix parmi les voix sonores de vos penseurs admirables.

Je vous remercie de tout cœur, Monsieur, pour la peine que je vous donne.

ÉLISABETH.

L'Académie française décerna aux *Pensées d'une reine* un de ses nouveaux prix, le prix Botta (1888) avec une médaille d'honneur. Vous vous rappelez en quels termes choisis et charmants, Camille Doucet l'annonça dans son rapport.

Carmen Sylva remercia par cette lettre inédite que M<sup>me</sup> René Brice a bien voulu me permettre de copier dans l'exemplaire des *Pensées* où elle est reliée :

Sinaia, le 7 juillet 1888.

Monsieur,

Il me paraît difficile d'exprimer à l'Académie française toute la joie que m'a procurée la splendide médaille portant mon nom.

Mon pauvre petit livre ne méritait pas pareille fête, et je me sens plutôt émue que fière du témoignage de sympathie de la part de l'Académie qui, ce me semble, a voulu reconnaître la lutte de la pensée dans ceux qui sont placés aux avant-postes de la civilisation.

Si toutes les audaces étaient ainsi récompensées, que de héros sur le champ d'honneur des arts et des lettres ! Notre seul mérite à nous autres, Roumains, c'est d'aimer et d'admirer bien sincèrement la France et de nous nourrir avec avidité de ses produits intellectuels.

Aussi la couronne verte qui me vient de votre beau pays est-elle la plus lumineuse aux yeux du nôtre ! Je tâcherai de la mériter.

ÉLISABETH.

Un exemplaire des *Pensées d'une reine* accompagnait cette lettre ; il portait sur sa première page la dédicace suivante :

*Pour Monsieur Doucet.*

Peut-être elles n'en valent pas la peine, elles ne sont que le petit filet d'eau, sortant du grand lac, profond, silencieux et caché.

CARMEN SYLVA.



Elle était jeune encore, et déjà l'art, sous toutes ses formes, l'attirait, l'exaltait. Son âme impressionnable était sensible à toutes les expressions de la beauté par la plume, le pinceau ou la musique. Ce n'est pas le lieu ici de parler de ses miniatures gothiques (comme l'*Évangélique* de Curtea de Argesh), de ses aquarelles, de ses vendredis musicaux, mais c'est mieux la comprendre que d'entendre l'émoi de son cœur devant les œuvres d'art : « L'art, a-t-elle dit, est une prière sensible. »

Quand sa tante, la grande-duchesse Hélène, l'emmena à Saint-Pétersbourg, Elisabeth traduisait l'émotion profonde que lui causait le génie de Rubinstein par ses impressions enthousiastes :

On eût dit une musique des sphères ou une vaporeuse légende. Il a dans son jeu une tendresse et une poésie vraiment ravissantes, une émotion enchanteresse, quelque chose comme la vapeur bleue sur les raisins, ou la rosée sur les fleurs, qui leur donne une double beauté.

\*  
\* \*

Son génie allemand fut influencé, je veux vous dire dans quel sens et dans quelle mesure, par le séjour en Roumanie, où elle entra, en 1869, pour régner sur un peuple fier de sa récente indépendance. Elle fut d'abord enthousiasmée par le paysage, d'un romantisme âpre et sauvage, les bords du Danube, les Carpathes; Bucarest et les villes l'intéressèrent moins que Sinaia, Curtea de Argesh, les monastères dans les monts, les légendes des forêts et des cimes. Elle avait eu une institutrice, M<sup>lle</sup> Castan, qui connaissait le pays, et lui avait décrit les sites des Carpathes. Toute jeune, elle connut des Roumains, les frères Stourdza, étudiants à Bonn : depuis Demetr Stourdza est devenu le chef du parti libéral. Elle causait avec eux de leur pays. Elle s'intéressait à l'histoire de la Moldo-Valachie, parce que, dans ce pays, il y avait beaucoup d'activité à dépenser. Elle accepta avec joie le prince Carol et sa principauté.

Elle a raconté avec une émotion riante son arrivée dans son pays d'adoption, qu'elle allait étudier, consoler aux heures douloureuses, et à qui elle dut des inspirations nouvelles et heureuses.

La France a eu sa part dans cette rencontre et dans cette intimité. A Neuwied, Elisabeth avait appris à aimer le français. Pendant la révolution de 1793, cette ville avait été le rendez-vous de nombreux émigrés, qui y avaient installé une imprimerie, d'où sont sortis beaucoup d'ouvrages imprimés en langue française. Frédéric-Charles avait eu un de nos compatriotes pour confident et ami intime. Carmen Sylva était venue plusieurs fois à Paris. A dix ans, elle y séjourna quelque temps avec les siens, elle

habitait un joli hôtel, au coin de la rue de Berri et des Champs-Élysées. Elle y revint pour l'Exposition universelle de 1867.

A son arrivée en Roumanie, elle remarqua la différence qui sépare les paysans des gens de la société, parmi lesquels l'élégance et la culture sont du meilleur aloi : « Les hommes avaient l'air français », dit-elle. La connaissance de la langue et de la littérature françaises la mit en contact immédiat et direct avec une société qui lui serait devenue moins aisément familière, sans cet élément commun. Elle sentit que c'était par la France qu'elle comprendrait la sœur cadette de celle-ci, la Roumanie, dont elle adopta le costume national pendant ses séjours dans les Carpathes.

Qu'allait devenir cette fille du Rhin sur les bords du bas Danube, cette Saxonne parmi des Latins, petits-fils éternellement fidèles des Romains de Trajan?

Le résultat fut intéressant. Sa nature poétique d'Allemande se plut aux beaux spectacles des couchers de soleil sur le Danube, « chemin sans poussière », et dans les ombres des montagnes boisées, des monastères fortifiés, des gorges sauvages et des rocs neigeux. Sa bonté native se répandit en douces effusions qui la penchèrent vers les blessés de Plevna et de Calafat, pendant la guerre de 1877, puis après, vers les malheureux, au bonheur desquels elle s'est consacrée par des œuvres de tous genres, où l'assistance est pratiquée avec une ingénieuse et inépuisable charité.

La poétesse lut, dévora, fit siennes les nombreuses légendes de ce pays où voltigent tous les génies de l'Orient, et elle ne fut pas dépaysée dans ce monde fantastique, car elle avait grandi parmi les Sagas rhénanes.

Mais, plus au fond, comment allait se résoudre l'antagonisme irréductible des deux races, la saxonne et la latine, qui, à présent, se croisaient et se choquaient dans cette âme sensible? Il fallait une fusion de ces deux éléments disparates, sous peine de luttes intimes qui l'eussent endolorie et déchirée. Il n'en fut rien. Carmen Sylva avait déjà approché la race latine par la France, dont elle lisait et traduisait les œuvres : on sait avec quel pieux enthousiasme elle a traduit en allemand les trois volumes des *Deux Masques*, de Paul de Saint-Victor, *Pêcheur d'Islande*, de Pierre Loti, et un grand nombre de poésies françaises.

Elle était préparée à une assimilation plus complète, et sa généreuse nature a fait le reste. Allemande de naissance et d'éducation, Roumaine par option, elle conçut le rêve impossible d'une réconciliation, dont son cœur loyal fût le théâtre, entre les Latins et les Germains (lire *Feldpost*), et elle aboutit à la persuasion que la race latine et la race germanique « sont faites pour se compléter l'une l'autre », puisqu'elle en avait achevé l'épreuve en

elle-même, et apporté la preuve aux hommes de bonne volonté. Par là, elle se hausse aux belles utopies de l'apaisement, de la réconciliation, de l'oubli, de la fraternité internationale, et elle écrivit l'avant-propos de sa traduction de *Pêcheur d'Islande* : « S'il m'était donné de pouvoir reconforter par ce petit poème le cœur des lecteurs, comme mon propre cœur a été reconforté par la grandeur biblique et la réalité saisissante de ce récit; si le mot brutal d'*ennemi héréditaire* pouvait être remplacé dans quelques bouches allemandes par cette belle expression « pays de frères », alors mon travail aura été facile et ne m'aura donné que joie. »

Ainsi Carmen Sylva a été amenée par l'immense bonté à exprimer sur le trône des doctrines, on pourrait presque dire révolutionnaires, de pacifisme, par sa haine de la guerre dont elle a vu et détestées horreurs (*Calafat, Halte! qui vive? Pablo Domenech, etc.*); de socialisme, par sa charité; et, par sa vie saxo-latine, d'internationalisme.

\*  
\* \*

Un sentiment, chez elle, a dominé : l'amour maternel; et quand sa fille fut morte, elle adopta son peuple et fut pour lui la mère la plus tendre. L'instinct maternel se manifesta en elle de bonne heure. A trois ans, à la cour de Berlin, elle jouait avec des cousins qui étaient ses « enfants ». La reine de Prusse posa le pied sur un pouf, et la petite princesse lui cria : « Je te défends de marcher sur mon enfant! »

Ce fut une époque de joie que celle où naquit, le 8 septembre (27 août nouveau style) 1870, la petite princesse Marie de Roumanie, au château de Cotroceni, près Bucarest, au milieu d'un parc ombreux et fleuri, devant un large panorama de forêts.

Le 5 avril 1874, dimanche des Rameaux, la petite princesse fut touchée par la fièvre. Quatre jours après, le jeudi saint, elle mourut en demandant : « A boire! de l'eau du Pelesch! » Sa mère était à genoux devant elle et tenait ses petites mains. Elle assista à ce désastre de ses affections et de ses joies. Elle ferma elle-même les jolis yeux bleus de son enfant, et, sans une larme, sans une plainte, elle remercia les médecins pour leurs soins, droite et raidie. Elle disait : « Dieu a encore aimé mon enfant plus que moi, car il l'a prise auprès de lui. »

Si quelque chose put alléger cette immense douleur et celle du roi, ce fut la foi d'abord, et l'émotion attendrie de tout le peuple roumain, si sensible et si prompt à la sympathie profonde.

La croyance populaire est que le paradis, le jeudi saint, reste ouvert toute la journée. Ceux qui meurent ce jour-là y entrent tout droit. Le peuple connut ainsi que sa reine était une femme

élue, sa fille ayant eu cette grâce de s'éteindre un jeudi saint. Et il couvrit de fleurs la petite tombe de Cotroceni. La reine en était émue : « Il est beau d'être venue dans un pays où les morts sont honorés d'un tel culte. »

Un mois après la mort de son enfant, la mère confiait à son journal des vers où elle exprime le désir presque mystique de revoir sa fille, un *Sehnsucht* ardent et triste.

— O qui me rendra tes petits bras, les accents de ta voix d'une si merveilleuse douceur ! Qui me rendra ton baiser et ton chant clair d'oiseau !

Elle avait dit que Dieu ne pouvait lui ôter toute son enfant, puisqu'il lui restait la mémoire. Quinze ans après, elle traduisit les chants populaires de la Dimbovitza : c'est la petite rivière qui arrose Bucarest et Cotroceni, et à qui elle avait dit, deux mois après le deuil :

— Dimbovitza ! Dimbovitza ! Attachée à toi, je ne peux plus m'en aller ! Elle est couchée près de tes rives verdoyantes, l'enfant que j'ai bercée dans mes bras !

Elle dédia en 1889 « A mon Enfant » son adaptation des légendes de Roumanie. Dans cette dédicace, le souvenir est si récent, si vibrant, qu'il semble être celui d'une mort récente. La simplicité en est touchante et douce.

Le sein de la terre s'est entr'ouvert, et de la poussière sacrée de la fillette ont fleuri les chansons de ce pays qu'elle aimait ; et pour cela, Carmen Sylva a écouté les légendes de la Dimbovitza et les contes du Pelesch. Quinze ans ont eu peu de prise sur cette douleur et cette mémoire aussi fraîche qu'au jour même du malheur. Il faut lire dans les *Noëls d'une reine* les poignants regrets de la mère inconsolable, quand la Noël revient périodiquement rappeler les courts instants où la Weihnacht fut fêtée si joyeusement par la petite Marie, que ses amis poussaient dans une légère voiture, à l'ombre du Weihnachtbaum, sur le parquet poli, en 1873. Il y a trente ans déjà passés, quand elle écrit ces confidences résignées d'une reine obligée, par devoir, d'assister aux Noëls des autres.

Carmen Sylva a continué de porter dans la vie la douceur d'une maternité en quête d'un objet d'amour. Elle visite les orphelinats où les fillettes l'appellent : ma Mère. Elle a écrit pour les enfants des récits aimables, et il n'est pas de plus pimpant album que *Monsieur Hampelmann* (Polichinelle) avec ses pages en couleurs illustrées spirituellement par Lecomte du Nouy, ornées de lettres gothiques en noir et rouge. Ce livre est peu connu, n'ayant pas été mis dans le commerce. C'est l'histoire touchante

d'un pantin qui se détruit pièce à pièce, et ne trouve de paix et de bonheur que dans le paradis des poupées.

Une œuvre porte en particulier le reflet de cette maternité attendrie. C'est un conte féerique, un rêve où la bonté des génies a permis à la reine de revoir son enfant morte. *Pelesch im Dienst* (*Le Pelesch en servitude*), est dédié au prince Henri XXXII de Reuss, qui avait alors (1888) dix ans.

L'œuvre a un charme étrange, puissant, tout embaumé par les senteurs des forêts et la brise des Carpathes, rafraîchi par les embruns des cascates et des torrents. Il sort de ces pages des parfums et des visions, on entend le bruissement ou le fracas des rapides, le froissement des feuilles, on sent s'étendre dans l'apaisement fortifiant de la solitude et du silence, l'ombre douce des grands arbres sur les herbes hautes et fleuries, et sur les touffes d'orties sournoises. Il y fait frais et calme. De petites feuilles voltigent et tournoient sur le cours du Pelesch; dans la forêt, une dame de haute stature, auréolée de ses cheveux blancs, vêtue d'une ample robe noire, la coiffure basse, avec un long voile rejeté sur l'épaule, le visage découvert, l'air souriant et bon, les yeux attendris et pleins de rêve, écoute les voix qui passent, et que seuls entendent ceux qui sont nés au son des cloches, et qui n'ont point de mauvaise pensée. C'est la poétesse de la forêt, Carmen Sylva, *Carmen, das Lied, und Sylva, der Wald*, telle qu'elle est représentée sur la poétique vignette, dont elle a fait son *ex libris*.

Rentrée au palais, elle a raconté ses promenades et ses rêveries solitaires, avec une poésie délicieuse de fraîcheur, de douceur.

Ce Pelesch devient un personnage animé et coloré, d'une vie remuante, une sorte de bourru bienfaisant, bougon, toujours en colère et en révolte, mais assez philosophe pour se résigner au sort : et, pour lui, le malheur sera d'être emprisonné dans des tuyaux de plomb, afin d'alimenter la scierie sur les chantiers de construction du Castel Pelesch, et plus tard y fournir la lumière électrique. Le récit est traité dans la manière des légendes allemandes, avec le merveilleux de la mythologie germanique, différent du merveilleux roumain. Il manque une bonne étude sur les épopées roumaines; mais ce qu'on en connaît permet d'en caractériser les traits essentiels : beaucoup de sorcières, de mauvaises femmes qui symbolisent le vent, la tempête; des chevaux rapides dont l'écurie est une cave profonde, et qui se nourrissent de braises ardentes, des conceptions tout orientales, qui rappellent les contes des Arabes, des Turcs, des Persans : des fées, des génies interviennent, les talismans sont monnaie courante, et l'on marche à la lueur des lampes d'Aladin.



Le merveilleux dans *Pelesch im Dienst* ne doit rien à ces imaginations cosmogoniques, et il est tout occidental. Les gnômes du Harz ont excursionné, pour la circonstance, vers les Carpathes, et les grottes profondes aux lacs d'azur sont habitées par les Filles du Rhin, bien qu'elles se disent Filles du Pelesch.

Le Pelesch est un torrent qui descend du haut des Carpathes pour se jeter dans la Prahova, affluent de la Jalomitza, qui aboutit au Danube. Dans le poème, ce bon Pelesch gambade, alerte de jeunesse et écumant de plaisir. Les fées sont ses marraines, car les fées sont les gentilles personnes chargées d'éduquer les torrents, de peindre les fleurs, et d'attifer le monde : ce sont elles qui font le carmin du bec-de-grue rayé à l'intérieur de petits traits foncés; le rouge des fraises vient de leurs lèvres, le bleu des myosotis vient de leurs yeux, et l'edelweiss est découpé dans le velours de leur robe, tissée de la neige des monts. Et ce sont elles qui font sonner les clochettes des campanules, quand un petit enfant vient au monde.

Une fois, elles ont carillonné pour la reine, les campanules; et la reine a trouvé une ravissante princesse. Mais la petite fille aimait trop le Pelesch, elle l'appelait souvent, et le Pelesch est venu et l'a emportée. Elle n'est pas revenue.

Et depuis lors, d'année en année, je me suis assise au bord du Pelesch pour l'attendre. Et mes cheveux sont devenus gris tant j'ai attendu!... Ils sont devenus gris, mes cheveux? Erreur, ce n'est qu'un peu de poudre d'edelweiss que les fées ont jetée sur ma tête pour que j'aie l'air gai, car, je les ai bien senties, une à une, me frôler dans leur vol; et elles répandaient un parfum exquis; cela fleurait bon la lavande, le thym et la violette, comme si le printemps passait. Mais je ne les ai pas vues, parce que j'ai oublié de lever les yeux, tellement j'étais absorbée à causer avec le Pelesch : — Qu'as-tu fait de mon petit enfant? lui demandai-je, et pourquoi les campanules ne veulent elles plus sonner pour moi?

C'est toujours le souvenir de l'enfant, présent et fort, après quatorze ans, comme au premier jour.

Le Pelesch lui dit où est la petite princesse, dans quel paradis radieux, d'où elle ne voudrait pas la rappeler, si elle en avait le pouvoir. Là elle voltige comme un papillon à travers des jardins beaux à miracle, elle boit le miel des roses et dort dans le calice d'un nénuphar épanoui sur un lac; l'onde la balance plus mollement, plus tendrement qu'une mère. « Et à tire d'aile, car il a des ailes, ton petit enfant, il vole et voyage par les airs plus haut que les aigles... N'est-ce pas que tu ne veux pas me le réclamer pour le ravoir auprès de toi, même ici, dans cette forêt où il fait si beau? » Et, à voix très basse, j'ai dit : « Non ».

Le récit anecdotique des révoltes du Pelesch contre les architectes du château royal en construction est d'une imagination agréable et souriante. Le Pelesch menait l'émeute des sources :

Il se fâcha; il se monta tant et si bien, qu'en une nuit il devint un gros torrent furieux. Il arracha des quartiers de rocs aussi grands que des maisons, emporta tous les ponts, et se conduisit comme un ruisseau tout à fait mal élevé; quelques sapins se couchèrent à grand fracas au travers de son lit, préférant être brisés et déchiquetés, plutôt que d'être encastrés dans la maçonnerie d'un château; il lomenta une vaste révolte parmi les innombrables petites sources de la montagne, qui hurlèrent à qui mieux mieux : « Jamais! nous n'en voulons pas! » (Trad. J. Brun).

Sous une forme poétique, la reine fait le récit de sa vie depuis son deuil; tout se passe en confidences entre elle et sa montagne. Les oiseaux, les lézards, les orvets drôlets, les orties, vilaines commères qui piquent et déchirent ce qu'elles touchent (allusion à une campagne calomnieuse : « Je leur enverrai un âne qui s'en réglera pour qu'elles soient au moins bonnes à quelque chose », conclut l'auteur); les arbres, les sources, tout bavarde et dit son mot, gaiement, gentiment.

La partie la plus originale du livre est le récit du rêve fantastique dans lequel la reine revoit sa fille. Il y a là toute une théogonie de déesses roses, de fées, de génies, un décor mouvant de féerie, une course à l'abîme, visions troublantes, colorées, immenses perspectives de larges espaces de neige, champs de campanules dont la fée, aux cheveux pareils à des rayons d'aurore, en robe tissée de fils de la Vierge, fait sonner les clochettes en les frappant d'un brin d'herbe; gorges sauvages et noires où rugit l'ouragan et où veille un dragon; bonds dans l'abîme, grèves désertes, conciles d'elfes qui violentent la lyre royale, parois de glace qui soudain s'évanouissent, marais sans bornes, paysages d'opéra et de fantasmagorie, nuit de Valpurgis ou gorge du Freyschutz, sphinge aux mamelles jaillissantes, et toutes les étapes qu'une poétesse émue peut imaginer sur le chemin du paradis, où elle va retrouver son enfant.

La divine et consolante poésie fut sa nouvelle fille, car ses contes et chansons sont ses enfants : elle leur a donné le meilleur de son sang et de son âme.

\*  
\* \*

Grande, teint rose et cheveux blancs, regard droit et souriant, elle donne une impression de résistance, elle a cette force de la femme qui est plus puissante que l'homme, car celui-ci s'entraîne au courage en courant devant le danger; la femme doit l'attendre, immobile, à son foyer.

Cette reine, qui a souffert, a toute sa croyance intacte. Rien n'a ébranlé sa foi, ses facultés d'admiration, son optimisme. Elle offre l'exemple étrange d'un poète triste qui inspire confiance et d'une mélancolie qui n'abdique pas l'espoir.

Nous verrons, dans un instant, tout ce qu'il y a d'amertume, de douleur, dans sa conception de la vie et de la société. Mais son regard demeure clair et bon, près des misères qui l'attirent.

Sa tristesse est un étonnement devant l'existence du mal, et elle a le fervent désir de le soulager.

Lisez ses romans, ses nouvelles, partout se dresse l'image de la détresse. Elle n'est pas abattue par cette vision persistante de nos peines; la vie lui paraît digne d'être vécue, parce qu'elle est pour elle l'exercice sacré de la consolation sur un champ fécond en angoisses. La mélancolie lui sied. Un soir, elle passa la moitié de la nuit avec une orpheline, sur la tombe de son père que l'on venait d'enterrer « dans cette odeur étrange qu'exhale le cimetière après la chaleur de la journée, dans ce silence éloquent de tout ce peuple innombrable couché sous terre ».

Elle écrivait à sa mère :

J'ai fini une histoire, elle est très triste. Les enfants de mon imagination sont rarement gais : ils ne le furent jamais. — Tout enfant, j'inventais des histoires déjà tristes et horribles. Je crois que chez moi le rire n'est qu'à la surface, et qu'il pend pour ainsi dire autour de moi comme un clair vêtement. Ou bien est-ce le rare mélange de ton caractère et de celui de papa? — Ou bien n'y a-t-il de dignes d'être contés que les événements tristes?

*Une Lettre (Ein Brief, dans Handzeichnungen, Esquisses)* est un drame affreux, où une jeune femme souffre pour son mari qui la ruine et devient fou. Elle n'a de réconfort que dans la société d'un homme qui lui prodigue les secours les plus rares, qui soigne le mari dans ses crises de haut mal, qui vient la voir pendant les longues années où elle vit seule, en l'absence de son époux interné. Elle est excusable de sentir naître en elle un sentiment de tendresse reconnaissante pour cet ami, dont la présence la soutient dans ses infortunes : un mari enfermé, une fille paralysée et muette. Elle s'effraie de ce qu'elle ressent et trouve un charme douloureux dans cet alanguissement qui l'envahit malgré elle. A présent, elle aime cet ami, elle le lui dit : par un bonheur cruel, sa fille et son mari, entièrement guéris, l'arrachent aux dangers de la faute et la rejettent dans l'austère devoir.

La peinture des souffrances parmi lesquelles cette pauvre âme est traînée est atroce et d'une perspicacité terrible; cette nouvelle porte bien son sous-titre *Radirung*, Eau-forte : le burin égratigne le cuivre et fait saigner le cœur.

*Ein Gebet, Une Prière*, est le drame pénible qui conte la rivalité de deux jeunes filles dont l'une est méchante et envieuse. Elle jalouse son amie dont la beauté et la bonté attirent tous les cœurs.

Avec une vigueur implacable, une acuité impitoyable, les âmes douloureuses sont mises à vif, les tortures morales écrasent et font crier, grincer les fibres délicates de ces cœurs de femmes.

Dans le recueil que je citais tout à l'heure, *Handzeichnungen*, plusieurs nouvelles ont le même caractère de douleur exaspérée : *Die Blutbuche*, le *Hêtre sanglant*, histoire attristée d'une princesse infortunée qui se tue pour ne pas céder à l'amour; *Mondnacht*, la jeune fille phthisique et mourante, aperçue une nuit dans la gondole noire des canaux de Venise; *Meerweibchen* est une Carmen du Nord, une de ces sirènes redoutables qui font le mal par l'amour et n'ont de joie qu'à détruire les bonheurs dont elles approchent. Le sculpteur Arnold est fiancé à la jolie Lia, dont il a reproduit l'image au pied d'une fontaine monumentale qu'il achève. Il rencontre et connaît la fascinatrice Marina, qui, lâchement, s'empare de son cœur, de ses sens, et calomnie sa rivale en lui supposant un amant, Hubert, qui est le sien.

La peinture de cette femme charmante et satanique est cruellement poussée. Un attrait s'ajoute au récit : l'auteur est artiste et se complait ici dans la description de l'atelier et de l'œuvre. C'est de la bonne critique d'art (description de la fontaine) telle qu'on pouvait l'attendre de celle qui, par la miniature, la musique, la peinture, a rendu avec ferveur un hommage perpétuel à l'Idéal et à la Beauté, et a vérifié la parole du Pelesch dans *Pelesch in Dienst* : « Sont-elles vides tes mains dans lesquelles je vois une plume et un pinceau? »

*Föhn, Vent du Sud*, est encore un tragique conte d'amour. Comme la princesse du *Hêtre sanglant*, la belle Frosi a épousé Matthès parce qu'elle l'aime et qu'il est le plus beau gars du village de Pfaffers, sur le Rhin. A un concours de tir, une carabine éclate et enlève à Matthès la moitié du visage. A présent, il est horrible, aveugle, défiguré; Frosi le soigne d'abord avec tendresse, puis avec appréhension, bientôt avec horreur, depuis que son mari a voulu l'embrasser avec sa face sanglante. Leur existence, qui commençait sous les plus riantes couleurs, devient horrible. Le récit des tortures de cette femme rivée au malheur d'un mari, autrefois la joie des yeux, à présent l'horreur des humains, est d'une vigueur impressionnante. Je vous recommande particulièrement le conte *Ein Blatt im Winde, Une Feuille au vent*, histoire lamentable d'un divorce : le père et la mère remariés chacun de leur côté, la pauvre fillette isolée, inspirant de l'amour à son beau-père, fuyant avec son frère qu'on prend pour son

amant, poursuivie par le souvenir de l'inconduite de sa mère, avilie, errante. Vous verrez avec quelle maternelle pitié Carmen Sylva aime son héroïne, et combien elle s'intéresse à ces enfants de son imagination. Elle rappelle parfois A. Daudet (comparez *Moch et Baba* avec *les Vieux des Lettres de mon moulin*), avec moins de charme sans doute dans la virtuosité de la forme, mais plus de richesse dans l'invention, plus de profondeur dans le sentiment, plus de philosophie et d'idées générales dans l'ensemble. La sensibilité est plus débordante ; on sent qu'elle coule d'un cœur de femme.

Tant de tristesse n'exclut pas, — et ce mélange étonne, — la gaieté, une gaieté fine et douce, un peu malicieuse et qui ressemble à de l'humour. Elle révèle la robuste constitution d'un esprit que rien n'abat.

*Die Glückliche, les Heureux* (dans *Handzeichnungen*), sont d'abord fiancés et échangent des cadeaux. Elle, elle grignote des bonbons. « Un jour, elle eut un gros chagrin : un corsage avait 1 centimètre de largeur de trop, — négligence impardonnable, — quand on a 51 centimètres de tour, de vous en donner 52 ! A quoi avait-il donc pensé, cet homme ? On appela le futur, et on lui demanda de trouver, lui aussi, la chose impardonnable, ce qu'il ne manqua pas de faire. Cela la tranquillisa beaucoup. » Mais elle eût voulu, un peu plus tard, un « de » à son nom, et des armoiries :

Valérie n'avait plus 52 centimètres de tour de taille, mais un « de » et des « armoiries, oui, des armoiries, cent armoiries, armoiries au-dessus de la porte, dans le vestibule, sur chaque panneau de ses voitures, sur chacune de ses livrées, armoiries sur la tapisserie de damas de sa chambre à coucher, dans les sculptures sur bois de sa salle à manger, armoiries sur l'argenterie et les cristaux, armoiries sur la porcelaine et le linge, armoiries sur le papier et le cachet ! »

Et plus loin :

Les filles de Valérie sont laides, aussi laides que riches. Elles trouvent facilement à se marier. Quand leurs maris protestent contre leurs caprices : « Mais nous les avons payés », disent-elles.

Je note ces observations de la vie commune qu'une princesse ne connaît que par oui-dire, car du fond de son château, elle ne se mêle guère à l'existence du vulgaire, et son mérite croît de la difficulté de voir juste.

Un sourire moins amer éclaire la jolie fantaisie *Spuk (Fantômes, dans Handzeichnungen)*, où une petite princesse grandit dans un château hanté, dont le propriétaire est un homme satisfait.

Il ne semblait guère se tourmenter de ces bruits, trainements



de chaînes, éclairage des appartements de réception et de la chapelle. Il prétendait même que dans un château bien conditionné, il devait y avoir toujours de la sorcellerie et des revenants.

La petite princesse Mite aimait aussi ses chers revenants et *l'homme* en particulier, un homme qui, chaque nuit, illuminait la chapelle. Elle priait avec ferveur pour lui, mais pas trop ardemment tout de même, car sans cela le bon Dieu appellerait au ciel cette âme errante, et il n'y aurait plus personne pour éclairer la chapelle la nuit, ce qui était un si beau spectacle.

Elle croyait aux spectres comme au Seigneur Dieu et à la Sainte Ecriture. « Je joue avec eux depuis mon enfance », expliquait-elle à un jeune burgrave qui vint loger là quelque temps. Et elle ne fit nulle difficulté de l'accompagner la nuit pour aller voir à la chapelle ce qui se passait au moment des illuminations enchantées.

C'était un spectacle à ravir. La nef était toute étincelante de lumières et remplie d'une compagnie d'habits somptueux, sans corps. Ces costumes vides se faisaient de belles révérences. Il y en avait un qui avait la plaque et le grand cordon; il allait vers chacun à la ronde et les autres vêtements s'inclinaient devant lui. Les robes faisaient un bruissement de soie.

La grande porte s'ouvrit et livra passage à une robe blanche de mariage. Les robes bleues, rouges, vertes, allèrent à la robe blanche de fiancée et l'embrassèrent. Un riche costume de fiancé, velours et or, s'avança vivement, et la robe de fiancée sembla reculer d'horreur. Une foule d'autres robes et costumes se promenaient dans la nef, et c'était un éblouissement de pierreries, de bijoux, de dentelles : mais tous ces vêtements n'avaient ni corps, ni mains, ni têtes. Devant l'autel, des habits sacerdotaux disaient la messe. Au moment de la bénédiction, la robe de fiancée se trouva mal, et un habit noir poignarda l'habit de fiancé. Le riche manche du poignard demeura planté dans le gilet brodé.

Tout le récit est de ce ton souriant et mystificateur : c'est comme un compromis entre *le Souper des armures*, de Théophile Gautier, et un *Réveillon dans le marais*, d'Alphonse Daudet.

Dans ses poésies aussi sonne parfois le rire clair, et quand Carmen Sylva nous montre les animaux retardataires qui conservent encore le vieux manteau de la reconnaissance, démodé parmi les hommes, ou quand le postillon, au triple galop de ses bêtes, redoute d'avance la lenteur des chevaux de son corbillard :

Les huit guides et le fouet en mains, je gagnerais le large! Ah! ce serait trop long d'être porté en terre avec des chants nasillards! Moi! Un cavalier! El Heidi! Jouheidi! Je me jetterais à bas du corbillard pour courir au triple galop dans la tombe!

Elle disait en 1875 : « Sur mon chemin rempli d'épines, il pousse encore assez de fleurs pour me consoler. »

Et après une vie tourmentée, elle écrivait bravement en 1903 l'hymne éclatant de ses soixante ans :

Peu de personnes se sont réjouies autant que moi de voir arriver leur soixantième année. J'ai gardé en moi une si grande force de joie que je me réjouis, comme un enfant, du jour et de l'heure à venir, et que le présent m'enchanté, comme s'il ne devait pas avoir de lendemain. Une fleur, un rayon de soleil, un jeune visage souriant, une sainte figure de vieillard, un mot, une chanson, un coup d'archet, une feuille, un oiseau, une lumière qui brille, une bonne action, me jettent dans le ravissement... Dans mon enfance, j'allai un jour voir une vieille dame. Elle était assise, inondée des rayons du soleil levant, et lisait dans sa grande Bible; elle ôta ses lunettes, et se tourna vers moi avec un sourire radieux. Ce sourire a rayonné sur toute mon existence comme la seule chose digne d'envie sur cette terre. Je prie Dieu de mettre un pareil sourire dans mon cœur pour le reste de mes jours.

Cette vaillance qui espère est celle d'une âme qui n'est jamais abattue, et qui continue à jeter des éclairs de juvénile et solide gaieté.

Ce sentiment complexe se dégage de tout ce qu'elle écrit. Parfois un peu de préciosité menace et risque d'affadir la vérité de l'émotion : quand la reine malade, retenue de longs mois à la chambre, anime les fleurs des bouquets que de pieuses mains lui apportent chaque jour (*Pelesch en servitude*), c'est une page exquise, mais c'est une page : le tournoi des fleurs! Nous glissons de la sincérité à la virtuosité. Le cas est rare.

Pour en terminer avec les réserves, quelques œuvres échappent à un jugement sûr. Ce sont celles qui furent composées par Carmen Sylva en collaboration avec M<sup>me</sup> Mite Kremnitz et qui sont signées *Dito et Idem*. Ce sont des romans par lettres, comme *Astra*, ou comme *Aus zwei Welten*, histoire des amours d'une princesse et d'un professeur. Toutes les lettres écrites par la princesse sont de Carmen Sylva. M<sup>me</sup> Kremnitz prêtait sa plume au professeur Bruno, le héros de l'aventure. Cette collaboration amébee laisse l'œuvre traversée par un double courant, qui jamais ne se fond. Chacune des deux correspondances répond à des idées qu'elle n'a ni senties, ni portées, ni mûries elle-même. L'inspiration et l'ensemble sont morcelés.

Tantôt c'est un recueil de nouvelles (*In der Irre*), dont les unes sont de Carmen Sylva, les autres de M<sup>me</sup> Kremnitz. Cette alliance est plus flatteuse pour celle-ci qu'utile à la critique, qu'elle dérouté.

Tantôt c'est une tragédie comme *Anna Boleyn* à laquelle il

semble bien que la reine a seulement apporté ses conseils. Le reste est à lire sans réticence et à goûter pleinement.

\*  
\* \*

Partout se manifeste un sentiment ardent et éloquent : celui de l'amour et de la poésie de la *nature*, tel que les romantiques l'ont dégagé. Sévère pour l'humanité, dont elle dévoile les mauvais instincts, bonne pour la société qu'elle sait défectueuse, mais qu'elle voudrait améliorer par le progrès moral de l'individu, Carmen Sylva n'a d'admiration et d'enthousiasme que pour la nature, la forêt, les monts, les torrents et les fleuves, les animaux. L'homme n'est pas le roi de la création, il en est le démon, d'autant plus pervers qu'il est plus loin de ses origines. Il y a comme une vague influence de Jean-Jacques Rousseau dans cette appréhension contre l'état civilisé.

Quand elle fut à Berlin, — elle avait dix-sept ans — chez la reine Augusta, elle étonna la cour compassée, bien qu'elle s'étudiât : « J'exerçais sur moi, au salon, la plus grande violence pour rester dans les bornes de l'étiquette et converser tranquillement. » Elle ne put se résigner à cette vie aux lumières, et la sauvage enfant qu'on avait surnommée « Waldröschen » « petite rose des bois » regagna les forêts de Neuwied.

Pendant son séjour à la cour de Prusse, son père lui écrivait : « Tu fais ton noviciat dans la haute société, où l'on ne pardonne pas les plus petites fautes. A la cour, il faut apprendre à régler ses pas, pour ne point perdre l'équilibre, et pour ne pas tomber du haut des escaliers. » C'était une allusion à un faux pas qui l'eût fait choir, si le prince Charles ne se fût trouvé là pour la retenir : huit ans après, il devait l'épouser.

En 1872, il y eut un bal masqué à Bucarest, et elle était fière et étonnée de s'en occuper, de s'y intéresser, comme pour répondre à un muet reproche de l'élégante société roumaine. « Cela me fait plaisir, écrivait-elle à sa mère, de pouvoir montrer que je ne suis pas toujours une puritaine, et que je sais aussi parler chiffons. » Ses goûts l'éloignent de la société brillante et factice, de la vie des cours, où elle se sent loin de ses êtres chers : les arbres, les animaux, les humbles. Elle n'est pas à l'aise dans ce milieu mondain qui ne l'intéresse pas. La toilette, les robes la laissèrent indifférente. Elle regarde le Pelesch que le soleil fait miroiter et pare de mille diamants avec une seule caresse. « Et je demandai au rayon de soleil s'il ne pourrait pas me rendre le même office, car il m'est si ennuyeux d'endosser de beaux habits et de porter de lourds diamants ! » Combien la nature lui paraît l'état supé-

rieur, au prix des sociétés qui sont mal faites et malheureuses ! La reconnaissance même a déserté le monde des hommes : c'est parmi les animaux seuls qu'on la trouve encore (*Un oubli*). Les bêtes ont toutes ses amours. En arrivant à Cotroceni, en 1875, elle achète trente rossignols et elle leur donne la volée. Le goût du pittoresque et la bonté s'allient en elle pour la porter, loin des cités élégantes, vers le peuple, intéressant par sa misère et son costume ; et elle a écrit le poème des artisans, *Handwerkerlieder*, où chante la chanson du travail en habit de labeur, avec tant de sympathie que plusieurs de ces « Lieder », mis en musique par Bundert, sont devenus populaires en Allemagne. C'est à la fois l'hymne du travail, et la chanson des rues, qui complète la chanson des bois.

Quand une publication française lui demanda d'écrire un chapitre sur la ville de Bucarest, elle ne put s'enfermer dans son sujet, et s'évada aussitôt vers les campagnes qui l'inspiraient plus que les avenues des cités. Elle prit plaisir à observer et à décrire les attelages de buffles, les charrues primitives, les puits dont la haute barre raye le ciel, les postillons chamarrés, les villages des tziganes, et dans la ville, elle n'eut de regards que pour les coins pittoresques, les Moschi, les enterrements aux usages étranges, les cimetières où elle allait rêver.

Dans *Pelesch im Dienst*, dans *Pelesch Märchen*, il y a d'admirables paysages des Carpathes.

La mer aussi a séduit et inspiré cette âme rêveuse qui l'a chantée dans de nombreux poèmes tout imprégnés de la grande poésie qui naît des flots, de leur puissance, de leur vie tourmentée, de leur solitude et de leur scintillement.

Parmi les êtres, les humbles ont ses préférences. Elle a peu regardé ou étudié les classes riches ; avec quel délicieux sourire elle parle de ces paysans qui veulent se faire socialistes « pour être à la hauteur de la civilisation moderne », et qui viennent « naïvement demander à leur propriétaire pour savoir s'ils feraient bien de se révolter, si ce serait un moyen d'obtenir plus de terrain ».

Les petits, les souffrants sont ses frères préférés et elle se plaint d'être trop haut pour eux, de ne pouvoir se mêler aux foules pour les écouter et les consoler à voix basse. Dans le plus beau poème du recueil *Thau* (*Rosée*, 1900) intitulé *Kreuz und Krone* (*Croix et Couronne*), elle indiqua que les rois portent la couronne et qu'ils portent aussi leur croix, celle qui surmonte le diadème, et cette croix-là brille dans la solitude et l'espace, loin des tendresses et des amitiés :

Nulle bouche pourtant n'est admise sur terre  
 A couvrir cette croix de ses baisers pieux,  
 Car elle doit briller, lointaine et solitaire,  
 Sur les sommets ards, très haut, non loin des cieus.

Cette traduction de G. Bengesco rend l'idée du poème, qui rappelle le *Moïse* de Vigny, captif dans son superbe isolement. Carmen Sylva ne s'accommode pas de cet éloignement, et sa fraternité a besoin de fraterniser. Elle a l'altruisme touchant, délicat, reconnaissant.

Car, disait-elle un jour, « on ne peut jamais être assez reconnaissant à celui qui vous permet de lui venir en aide ». Belle et haute pensée qu'un autre poète<sup>1</sup>, ami des gueux, exprimait aussi chez nous, sans savoir qu'il rencontrait la pensée royale d'un grand cœur :

Car le pauvre m'a fait l'aumône en acceptant,  
 A moi, qu'il a prié comme un dieu, moi, son frère !

Si elle a écrit, ce n'est ni par ambition, ni par vanité, ni même, ce qui est une excuse, par besoin d'épanchement; c'est pour crier, non pas sa souffrance, mais la souffrance. C'est pour que l'humanité reconnaisse ses sentiments ordinaires répercutés et embellis par la grande voix de la poésie. Elle a senti vibrer dans son cœur cette lyre sonore dont parlent Victor Hugo et Lamartine, instrument sacré inventé par Dieu même et dont quelques notes touchées simplement et sincèrement suffisent à faire pleurer les affligés. Elle a chanté, non pour elle, mais pour les autres : « Il faut que ma poésie ôte aux autres un poids de dessus la poitrine. »

Quand un écrivain se fait de son art une si belle, une si noble idée, il mérite qu'on oublie sa couronne royale et les sévérités des foules pour les muses dont l'Hélicon est un trône; il est digne qu'on lui accorde ce qui a fait l'ambition de son cœur et de sa vie : une place parmi la multitude des simples mortels, un siège au banquet de la fraternité qui a inspiré et annobli son âme, un rang de choix parmi les apôtres du progrès, les amis des malheureux et les consolateurs de l'humanité. Ces titres sont ceux de Carmen Sylva, il est juste qu'on en fasse état.

LÉO CLARETIE.

<sup>1</sup> Jean Richepin.

---



## LE NÈGRE DU « NARCISSE »<sup>1</sup>

---

M. Baker quitta son poste peu sûr et se traîna en faisant halte de temps à autre, le long de la dunette. Dans l'ombre, à quatre pattes, il ressemblait à quelque fauve errant parmi des cadavres. En arrivant au fronteau, accoté sous le vent d'une épontille, il plongea les yeux vers le pont. Il lui parut que le navire montrait une tendance à se redresser un peu. L'ouragan, semblait-il, avait molli, mais la mer restait aussi mauvaise que jamais. Les vagues écumaient avec furie et le côté du pont sous le vent disparaissait dans une blancheur sibilante comme du lait bouillonnant, tandis que le gréement vibrait continuellement, tenant une note de basse profonde, et qu'à chaque oscillation du navire pour se relever, le vent se ruait avec une clameur prolongée parmi les espars. M. Baker sans un mot regardait. Un homme à côté de lui se mit à faire un bruit bégayant de la bouche, tout d'un coup et très fort, comme si le froid, brutalement, l'eût percé de part en part. Il balbutiait : « Ba... ba... ba... brr... brr... ba... ba... »

— Tais-toi, dit M. Baker. Veux-tu te taire !

— Qu'est-ce qu'il y a, sir, héla Belfast, du ton d'un homme réveillé en sursaut ; on cherche ce Jimmy de malheur.

— C'est il ça ? Aouh ! Ne faites pas ce bruit alors. Qui est là contre toi ?

— C'est moi, sir, le maître d'équipage, grommela l'homme ; nous tâchons de réchauffer ce pauvre diable.

— Bon ! bon ! dit M. Baker. Faudrait voir à le faire plus doucement, hein ?

— Il veut qu'on le tienne au dessus de la lisse, continua le maître avec irritation, il se plaint de ne pas pouvoir respirer sous nos paletots.

— Si on le soulève on le laissera tomber à l'eau, dit une autre voix, on ne se sent pas les mains de froid.

— Ça m'est égal : j'étouffe, dit James Wait d'une voix claire.

— Que non, fiston, répartit le maître en désespoir de cause, tu ne t'en iras pas avant nous par cette belle nuit.

— Vous en verrez de pires, dit M. Baker, avec bonne humeur.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 août et 10 septembre 1909.

— Ce n'est pas jeu d'enfant, sir! répondit le maître d'équipage. Il y en a, plus à l'arrière, qui ne sont pas à la noce.

— Si on avait coupé les mâts, on se baladerait à présent la quille en bas comme tout bateau qui se respecte, avec une chance au moins de s'en tirer, soupira quelqu'un.

— Le vieux n'a pas voulu... il se fiche pas mal de nous, murmura un autre.

— De vous, s'écria M. Baker en colère. En quel honneur s'occuperait-il de vous? Est-on un tas de demoiselles pour qu'on s'occupe de nous? Nous sommes là pour nous occuper du bateau.

— et il y en a parmi vous qui ne sont pas même bons à ça. Aouh!... Eh! qu'avez-vous donc fait de si étonnant qu'il faille s'occuper de vous? Aouh!... Il y en a ici qui ne peuvent seulement pas supporter un peu de brise sans pleurer.

— Tout de même. On vaut mieux que ça, protesta Belfast d'une voix brisée de frissons; nous ne sommes pas... brr...

— Encore, crie le second en projetant le bras vers la forme indécise... Mais il est en chemise! Qu'est-ce que tu as fait?

— J'ai mis mon ciré et mon paletot sur ce moricaud à demi mort, — et il dit qu'il étouffe, dit Belfast, d'un ton de plainte.

— Tu ne me parlerais pas comme ça si je n'étais pas à moitié mort, va-nu-pieds d'Irlandais! tonitrua James Wait.

— Tu... brr... tu ne serais pas plus blanc si tu te portais bien. Je me battraï avec toi... brrrr... pas beau temps... brrrr... une main amarrée derrière le dos... brrrrrr...

— Je ne veux pas tes nippes, je veux de l'air, pantela l'autre faiblement, comme si ses forces s'épuisaient soudain.

Les embruns balayaient le pont, sifflant et crépissant. Des hommes, surpris dans leur paisible torpeur, par l'accent douloureux des querelles, gémirent, marmottant des malédictions. M. Baker se traîna un peu plus loin, sous le vent, vers une pièce à eau, dont la masse montrait à son pied quelque chose de blanc.

— Est-ce toi, Podmore? interrogea M. Baker.

Il eut à répéter sa question avant que le cuisinier se retournât en toussant faiblement.

— Oui, sir. Je priais en moi-même, afin d'obtenir prompt délivrance; car je suis prêt à tout appel... Je...

— Ecoute, interrompit M. Baker, les hommes crèvent de froid.

— De froid, dit le coq, lugubre, ils auront assez chaud bientôt.

— Quoi? demanda M. Baker, l'œil plongeant vers l'extrémité du pont, dans la vague phosphorescence de l'eau écumante.

— Ce sont des pêcheurs, continua le coq avec solennité.

Puis, il laissa échapper une sorte de râle lugubre, moitié

plainte, moitié ronflement. M. Baker le secoua par les épaules :

— Hé, coq! Réveille-toi, Podmore! Dis-moi, y a-t-il de l'eau à boire dans la caisse à eau de la cuisine. Le bateau donne moins de bande, il me semble; j'ai envie d'aller à l'avant. Un peu d'eau leur ferait du bien. Hé quoi? Attention! Prends garde!

Le coq se débattait.

— Pas vous, sir, pas vous!

Il se mit à grimper du côté du vent.

— La cuisine!... ça me regarde, cria-t-il.

— Le coq qui perd la boule à présent, firent plusieurs voix.

— Perdre la boule, moi! vociféra-t-il. Je suis plus prêt à sauver mon âme que pas un de vous, officiers compris, là! Tant qu'on est à flot, je ne lâche pas mes fourneaux! Je vais vous faire du café.

— Coq, tu es chic, pleura Belfast.

Mais le cuisinier escaladait déjà l'échelle. Il fit halte un moment pour crier vers la dunette : « Tant qu'on est à flot, je ne lâche pas mes fourneaux »! puis disparut comme par-dessus bord. Les hommes qui avaient entendu le suivirent d'un hurra. Cela sonna comme un vagissement d'enfants malades. Une heure après, peut-être davantage, quelqu'un prononça distinctement :

— Il est parti pour de bon.

— Probable, déclara le maître d'équipage, même par beau temps, il était aussi adroit de ses pieds sur le pont qu'une génisse à son premier voyage. Faudrait aller voir.

Personne ne bougea. Au cours des heures lentes qui s'étiraient à travers l'ombre, M. Baker rampa plusieurs fois d'un bout de la dunette à l'autre. Quelques-uns crurent l'entendre échanger à voix basse des paroles avec le patron, mais à ce moment les souvenirs avaient pris une importance et un relief incomparablement supérieurs à rien d'actuel, et ces murmures, nul n'était certain de les avoir entendus alors ou nombre d'années auparavant. Ils ne tentèrent pas d'approfondir. Qu'importait un mot chuchoté de plus ou de moins! Il faisait trop froid pour se mettre en frais de curiosité voire presque d'espérance. Il leur semblait impossible de voler un moment ou une pensée à l'unique occupation mentale qui les absorbait : le désir de vivre. Et le vœu de vivre les gardait vivants, apathiques, aguerris sous la cruelle persistance du vent et du froid; tandis que le noir dôme constellé du ciel effectuait sa révolution lente au-dessus du navire qui dérivait, portant leur patience et leur épreuve à travers l'orageuse solitude de la mer.

Pressés l'un contre l'autre, ils se figuraient être absolument

seuls. Ils entendaient, soutenues et sonores, d'étranges rumeurs, puis derechef enduraient l'horreur d'exister durant de longues heures de silence profond. Dans la nuit, ils voyaient le soleil, en sentaient la chaleur, et soudain, frissonnant, désespéraient que l'aube se levât jamais sur le glacial univers. Quelques-uns entendaient des rires, écoutaient des chansons; d'autres, au bout de la dunette, s'étonnaient de grands cris humains venus de l'ombre et les yeux ouverts s'émurent de les entendre toujours, quoique très affaiblis et très loin.

Alors le maître d'équipage : « Mais on dirait le coq qui hèle de l'avant... » Il ne croyait pas plus à ses propres paroles qu'il ne reconnaissait sa propre voix. Un long espace de temps s'écoula sans que son voisin donnât signe de vie. Il bourra du poing, très fort, l'autre homme près de lui et dit : « Le coq nous appelle! » Beaucoup ne comprenaient pas, à d'autres qu'importait? La majorité, tout à l'avant, ne se laissait pas convaincre. Mais le maître et un autre matelot eurent la vaillance de se traîner vers l'arrière pour voir. Il sembla qu'ils étaient partis depuis des heures, on les oublia vite. Puis soudain des hommes plongés jusqu'alors dans une résignation sans espoir devinrent comme possédés d'un besoin de frapper, de nuire. Ils s'attaquèrent entre eux à coups de poing. Dans l'ombre ils martelaient avec persistance tout ce qui gisait d'élastique à leur portée et avec plus d'effort que pour un grand cri chuchotèrent avec animation.

— Ils ont du café chaud... Le maître l'a... Non!... Où ça?... On l'apporte. Le coq l'a fait.

James Wait gémit. Donkin gigota rageusement sans prendre garde où frappaient ses pieds, âprement désireux que les officiers n'eussent point de part à l'aubaine. Le café arriva, dans une gamelle où chacun but à son tour. Il était chaud et il ébouillantait les palais avides qu'on ne pouvait y croire encore. Des lèvres soupiraient en s'arrachant de l'étain brûlant : « Comment qu'il a fait? » Quelqu'un cria faiblement : « Bravo, docteur! »

Il l'avait fait de façon ou d'autre. Plus tard Archie déclara que cela tenait du miracle. Pendant bien des jours nous nous émerveillâmes du prodige et ce fut là le sujet toujours neuf de nos conversations jusqu'à la fin du voyage. Nous demandâmes au coq, par beau temps, ce qu'il avait éprouvé en voyant son fourneau dressé le bout en l'air. Nous nous enquîmes, tandis que l'alizé du nord-est éventait la sérénité des soirs, s'il avait dû se mettre la tête en bas pour rétablir en quelque manière le bon ordre de son matériel, cachant de notre mieux notre admiration sous le badinage de nos fines ironies. Il affirmait n'en rien savoir, rabrouait notre

légèreté, se déclarait avec une animation solennelle comme spécialement favorisé d'une providence particulière pour le salut de nos vies pécheresses. En principe il disait vrai, sans doute, mais il n'avait pas besoin d'appuyer avec tant de désobligeante emphase, ni d'insinuer si souvent que nous en aurions vu de dures s'il n'avait été là, méritoire et pur, tout prêt à recevoir l'inspiration et la force pour l'œuvre de grâce. Nous aurions dû le salut à son imprudence ou à son agilité que nous nous en serions en somme accommodés; mais admettre notre obligation envers la vertu ou la sainteté de quiconque, voilà qui nous coûtait non moins qu'à toute autre poignée d'hommes; comme maints bienfaiteurs de l'humanité le coq se prenait trop au sérieux et récoltait l'irrévérence en retour. Nous n'étions pas ingrats pourtant. Il demeurait héroïque à nos yeux. Sa parole, la grande, l'unique parole de sa vie, devint proverbiale dans la bouche des hommes comme celles des sages et des conquérants. Dans la suite, que l'un de nous se trouvât embarrassé d'une tâche et objurgué d'y renoncer, il exprimait ainsi sa résolution de persévérer et de réussir : « Tant qu'on est à flot, je ne lâche pas mes fourneaux ».

Le breuvage réchauffant nous rendit moins pénibles les louches heures qui précèdent l'aube. Le ciel au ras de l'horizon se teinta délicatement de rose et de jaune comme l'intérieur d'un coquillage précieux. Et plus haut, dans la zone qu'emplit une lueur nacrée, parut un petit nuage noir, fragment oublié de la nuit, serti d'or éblouissant. Les rayons lumineux ricochèrent aux crêtes des vagues. Les yeux des hommes se tournèrent vers l'Orient. Le soleil inonda leurs visages las. Ils s'abandonnaient à la fatigue comme s'ils en avaient fini avec leur besogne, à jamais. Sur le ciré noir de Singleton le sel desséché brillait comme du givre. Il restait rivé à la roue du gouvernail, les yeux ouverts et morts. Le capitaine sans cligner les paupières fit face au soleil levant. Ses lèvres bougèrent, pour la première fois depuis vingt-quatre heures, et d'une voix claire et ferme il commanda : Virez !

L'accent net de l'ordre stimula la torpeur de ces hommes comme un brusque coup de fouet. Puis immobiles où ils gisaient, quelques-uns par force d'habitude le répétèrent en murmures à peine discernables. Le capitaine Allistoun abaissa les yeux sur son équipage et plusieurs, à doigts tâtonnants, tentèrent de se libérer des liens qui les maintenaient. Il répéta d'un ton impatient :

— Virez, allons, monsieur Baker, faites grouiller les hommes. Qu'est-ce qu'ils ont ?

— Virez. Entends-tu, vous autres ?

— Virez, tonna soudain le maître d'équipage.



Sa voix sembla rompre un charme mortel. Les matelots commencèrent à remuer, à ramper.

— Je veux qu'on hisse le petit foc et vivement, dit le patron très fort, si vous ne pouvez pas le faire debout, faites-le couchés, voilà tout. Débrouillez-vous!

— Allons-y, donnons au vieux rafioteur une chance de s'en tirer, appuya le maître.

— Oui! oui! Virez, chevrotèrent quelques voix.

Les gabiers de beaupré, à contre-cœur, se préparèrent à marcher. M. Baker à quatre pattes, grognant, montra la route et ils suivirent par-dessus le fronteau. Les autres restèrent sans mouvement, avec au cœur l'espoir vil de n'avoir point à changer de place jusqu'à ce qu'ils fussent sauvés ou noyés en paix.

Après quelque temps, on put les voir à l'avant apparaître sur la pointe du gaillard, un à un, en postures périlleuses. Sans arrêt, avec d'étranges contorsions, ils agitaient les bras, s'agenouillaient, se couchaient à plat, puis se relevaient chancelants, comme s'ils s'appliquaient de toutes leurs forces à se jeter par-dessus bord. Soudain, un petit morceau blanc de toile battit au milieu d'eux, grandit, claquant au vent. Son étroit sommet monta par saccades, et enfin il se dressa triangulaire et gonflé dans le soleil.

— Ça y est! cria-t-on de l'arrière.

Le capitaine détacha la corde enroulée à son poignet et roula la tête la première du côté du vent. On le vit larguant les boulines derrière tandis que le ressac des vagues l'inondait.

— Brassez carré la grande vergue, nous cria-t-il d'en bas, tandis que nous l'observions étonnés. Nous hésitions.

— Le grand bras, vous autres! Halez! halez de manière ou d'autre! Couchez-vous sur le dos et halez, hurla-t-il, à demi submergé au-dessous de nous.

Nous ne pensions pas pouvoir manœuvrer la grande vergue, mais les plus forts et les moins découragés tâchèrent d'obéir. Les autres, à contre gré, regardaient. Les yeux de Singleton flambèrent tout à coup, comme il réempoignait les manettes de la roue. Le capitaine Allistoun grimpa.

— Halez, les gars! Tâchez de la bouger. Halez, aidons le navire.

Les muscles frémissaient dans son dur visage allumé de colère.

— Part-il, Singleton? cria-t-il.

— Rien encore, sir, grinça la voix horriblement rauque du vieux matelot.

— Attention à la barre, Singleton, cria le patron, en crachant de l'eau salée. Halez, les gars! Vous n'avez donc pas plus de force que des rats? Halez, gagnez votre pain.

M. Creighton, sur le dos, la jambe enflée et la figure blanche comme une feuille de papier, ferma les yeux à demi, crispant ses lèvres bleues. Dans leur folle ruée, les hommes empoignaient ses habits, foulaient sa jambe blessée, s'agenouillaient sur sa poitrine. Il demeura parfaitement calme, serrant les dents sans un gémissement, sans un soupir. L'ardeur du capitaine, les cris de ce muet nous soufflèrent leur courage. Nous halâmes, pendus en grappe à la corde. Nous entendîmes le patron déclarer violemment à Donkin qui gisait, abject, à plat ventre :

— Je te fais sauter la cervelle avec ce cabillot, si tu n'empoignes pas la corde.

Et cette victime de l'injustice humaine, impudent et poltron, geignit, tandis que d'un élan désespéré il s'accrochait au filin :

— C'est-il qu'ils vont nous assassiner, maintenant?

Les hommes ahaïaient, criaient, sifflaient des mots sans suite, râlaient. Les vergues s'ébranlèrent, vinrent lentement carrées au vent qui chantait sonore à leurs pointes.

— Nous bougeons, sir, cria Singleton, le bateau marche.

— Prenez un tour, prenez un tour, clama le patron.

M. Creighton à demi suffoqué et incapable d'un mouvement fit un immense effort et de la main gauche parvint à fixer la corde.

— Amarré! cria quelqu'un.

Il ferma les yeux comme s'il défaillait, tandis qu'en tas, nous guettions de nos yeux effarés ce qu'allait faire le navire.

Il s'ébranla lentement, on eût dit qu'il était las et sans courage, comme les hommes qu'il emportait. Il se laissa porter très graduellement, nous étouffions à force de retenir notre haleine et aussitôt le vent amené par l'arrière du travers, se décida, partit dans le battement de nos cœurs. Il était effrayant à voir, à demi chaviré, commençant de se mettre en route et de traîner à travers l'eau son flanc submergé. Les cordages brisés du grément fouettaient les lames écumantes. La moitié inférieure du pont s'emplit de remous et de tourbillons fantasques; et la ligne longue de la lisse noyée apparaissait par intervalles, dessinée en noir parmi les moutonnements d'un champ d'écume aussi éblouissant et pâle qu'un champ de névé. Le vent aigu bruissait aux espars; et au moindre coup de roulis nous nous attendions à ce que le navire se dérochant sous nos dos gisants, glissât de biais à l'abîme. Une fois au plein vent arrière, le *Narcisse* ébaucha sa première tentative de se relever et nous l'encourageâmes d'un hurlement faible et discord. Une grande lame accourait par l'arrière et recourba, un moment au-dessus de nous, sa crête suspendue avant de crouler et de s'étaler de part et d'autre en large nappe

de mousse grésillante. Plus haut que son sifflement forcené, le rauquement de Singleton annonça : « Il gouverne ! » Il avait maintenant les deux pieds fermement plantés et la roue tournait rapide à mesure qu'il mollissait la barre pour soulager le navire.

— Venez grand largue bâbord, amurez et gouvernez droit, commanda le patron, en se dressant sur ses jambes flageolantes, le premier debout du tas prostré que nous faisons. Une voix ou deux crièrent avec animation : « Le bateau se relève ! » Très loin à l'avant, M. Baker et trois autres se silhouettaient dressés et noirs sur le ciel clair, bras levés et bouches ouvertes, comme s'ils criaient tous ensemble. Le navire trembla, tâchant de soulever son flanc, retomba, sembla renoncer en un plongeon veule, puis soudain, d'un bond inattendu, se jeta violemment du côté du vent comme s'il s'arrachait d'une mortelle étreinte. Tout l'énorme volume d'eau soulevé par le pont roula d'un seul coup vers tribord. Des craquements sonores se firent entendre. Des sabords de fer défoncés tonnèrent sous des coups retentissants. L'eau se précipita par-dessus la lisse de tribord avec l'élan d'une rivière franchissant une digue. Cette mer sur le pont et les lames de part et d'autre se mêlèrent en une assourdissante clameur. Nous roulions violemment. Nous nous levions, aussitôt ballottés ou terrassés comme des loques impuissantes. Soulevé par une montagne liquide, le navire se laissa porter un moment, tandis qu'à gros bouillons l'eau giclait par toutes les ouvertures de ses flancs meurtris. Les hommes, là-bas, dirigeaient des regards d'épouvante vers les redoutables espars tournoyant au-dessus d'eux. La toile déchirée et les bouts de filin rompu, flottaient au vent comme des chevelures. A travers le clair soleil, l'éclatant tumulte des lames, le navire courait aveugle, affolé, droit devant lui, comme en fuite pour sauver sa vie ; et sur la poupe nous tournoyions, nous titubions, égarés et bavards. Nous parlions tous à la fois en un babil chevrotant, avec des mines de malades et des gestes de déments. Des yeux brillaient larges et hagards au-dessus des sourires de faces maigres qu'on eût dit poudrées de craie. Nous tapions des pieds, frappions dans nos mains, prêts que nous nous sentions à sauter, à faire n'importe quelle manœuvre, en réalité, à peine capables de nous tenir debout. Le capitaine Alistoun, dur et mince, gesticulait follement du haut de la dunette vers M. Baker.

— Fixez les vergues de misaines. Fixez-les au mieux !

Sur le pont, des hommes animés par ses cris battaient l'eau, se ruaient au hasard de ci de là, dans l'écume jusqu'aux hanches. A part, tout à l'arrière et seul près de la barre, le vieux Singleton avait délibérément bordé sa barbe blanche sous le bouton du

haut de son suroit luisant. Balancé sur le fracas et le tumulte des vagues, il restait rigidement immobile, oublié de tous, le visage attentif. En face de la silhouette droite, seuls bougeaient les deux bras, en travers, en leur prompte adresse opportune, selon qu'ils modéraient ou remettaient en branle le rapide jeu des rayons tournoyants. Il gouvernait avec soin.

\*  
\* \*

Aux hommes qu'a rejetés sa dédaigneuse merci, l'immortelle mer confère en sa justice le plein et convoité privilège de ne reposer point. De par l'infinie sagesse de sa grâce, ils n'ont point licence de méditer à loisir sur l'âcre et compliquée saveur de l'existence, de peur qu'ils se rappellent et regrettent peut-être l'amertume inspiratrice de la coupe qui les récompense.

Le patron et M. Baker en se trouvant face à face se dévisagèrent un moment avec les regards intenses et stupéfaits de gens qui se rencontrent à l'improviste après des années d'infortune. L'un et l'autre avaient perdu leur voix et ce furent entre eux des chuchotements forcenés.

— Il ne manque personne? demanda le capitaine.

— Non, tout le monde présent.

— Pas de blessés?

— Le premier officier seulement.

— Je vais y voir tout de suite. Nous avons de la chance.

— Beaucoup, articula M. Baker faiblement. Ses mains se crispèrent sur la lisse et il roulait des yeux injectés de sang. Le petit homme grisonnant fit effort pour élever la voix au-dessus d'un murmure et fixa son second d'un œil froid, perçant comme un dard :

— Faites hisser de la toile, dit-il d'un ton d'autorité, avec un claquement inflexible de ses lèvres minces. Aussi vite que possible. Le vent est bon. Tout de suite, monsieur. Ne donnez pas aux hommes le temps de se reconnaître. Qu'ils se sentent esquinés, les bras raides, et il n'y aura plus moyen... Il s'agit de marcher.

Il chancela sous un gros coup de roulis. Il empoigna un hauban, oscilla, vint cogner le second d'un choc machinal.

— Maintenant qu'on a bon vent enfin... de la toile...

Sa tête roulait d'une épaule sur l'autre. Ses paupières se mirent à battre rapidement.

— Et les pompes, les pompes, monsieur Baker.

Il clignait les yeux comme si le visage, à un pied du sien, en eût été à un mille.

— Gardez les hommes en mouvement pour qu'on marche,

marmonna-t-il d'un ton somnolent comme d'un homme qui s'assoupit. Il se ressaisit subitement :

— Il ne faut pas que je reste en place. Ça n'irait pas, dit-il, en ébauchant péniblement un semblant de sourire.

Il lâcha prise, et, projeté par la plongée du bateau, s'encourut à contre gré, trottant menu, jusqu'à ce qu'il heurtât l'habitacle. Echoué là, il leva un regard sur Singleton qui, sans faire attention à lui, observait, l'œil tendu, la pointe du bout-dehors.

— La barre manœuvre bien? demanda-t-il.

Une rumeur se produisit dans le gosier du vieux loup de mer comme si les mots, avant de sortir, s'entrechoquaient au fond.

— Gouverne... comme un petit bateau, dit-il enfin, d'un ton de rauque tendresse, sans jeter seulement au patron l'aumône d'un demi-regard. Puis, vigilant, il donna un tour, appuya, ramena de nouveau la roue. Le capitaine Allistoun s'arracha au délice de s'accoter à l'habitacle, et commença d'arpenter la dunette, oscillant et polkant pour garder l'équilibre.

Les tiges des pompes, à grand bruit, à petites foulées, sautelaient, accompagnant la giration égale et rapide des volants au pied du grand mât et jetant d'arrière en avant, d'avant en arrière avec une impétuosité régulière deux grappes d'hommes flageolants suspendus aux manivelles. Ils s'abandonnaient, le torse balancé sur les hanches, les traits convulsés et les yeux de pierre. Le charpentier, sondant de temps à autre, exclamait machinalement :

— Ralinguez! Ne mollissez pas.

M. Baker, incapable de parler, retrouva sa voix pour crier, et, sous l'aiguillon de ses remontrances, les hommes vérifièrent les amarres, sortirent de nouvelles voiles, et persuadés qu'ils étaient de ne pouvoir bouger, hissèrent des poulies dans la mâture, firent la visite au grément. Ils y montèrent avec de grands efforts spasmodiques et désespérés. La tête leur tournait tandis qu'ils changeaient leurs pieds de place, les posant aveuglément sur les vergues comme s'ils marchaient dans la nuit, ou se confiant au premier filin à portée de main avec la négligence de la force à bout d'elle-même. Les chutes évitées ne hâtaient pas le battement languide de leurs cœurs; le rugissement des lames bouillonnantes au-dessous d'eux résonnait dans leurs oreilles, affaibli et continu, comme un bruit indistinct venu d'un autre monde : le vent emplissait leurs yeux de larmes et, à lourdes rafales, tâchait de les déloger des postes périlleux où ils se balançaient. Visages ruisselants, cheveux en désordre, ils montaient et descendaient entre ciel et mer, chevauchant des bras de vergue, accroupis sur des ralingues, étreignant des balancines pour avoir



les mains libres, ou dressés contre des itagues en chaîne. Leurs pensées vagues flottaient entre le désir de repos et le désir de vivre tandis que leurs doigts gourds larguaient des empointures, fourrageaient dans les ceintures à la recherche de couteaux ou se cramponnaient d'une étreinte tenace contre les chocs violents de la toile battante. Ils échangeaient des regards féroces, faisaient d'une main des signes frénétiques, leur vie suspendue à l'autre, regardant d'en haut l'étroit fuseau du pont noyé d'écume, hélaient du côté du vent : « Soulagez ! Halez ! Amarre ! » Leurs lèvres frémissaient, leurs yeux semblaient jaillir des orbites en leur furieux et âpre désir d'être compris, mais le vent dispersait leurs paroles inentendues sur le tumulte de la mer. Dans l'outrance d'un intolérable, d'un interminable effort, ils peinaient comme des hommes qu'un rêve sans pitié vouerait à une tâche impossible dans une atmosphère de glace ou de feu. Ils brûlaient et grelottaient tour à tour. D'innombrables aiguilles lardaient leurs prunelles comme parmi la fumée d'un incendie ; leurs têtes à chaque cri menaçaient d'éclater. Sur leurs gorges semblaient se crispier des doigts durs. A chaque coup de roulis, ils pensaient : « Cette fois-ci, je lâche, nous sommés tous à bas. » Et, ballottés dans la mâture, ils criaient follement : « Attention là ! Attrape ce filin ! Passe ! Vire cette poulie. »

Ils hochaient la tête désespérément en remuant des faces furibondes. De bas en haut, ils semblaient s'entre-haïr d'une mortelle haine. L'immense désir d'en avoir fini une fois pour toutes leur rongeaient la poitrine et le scrupule de bien faire leur tâche les consumait comme un feu vivant. Ils maudissaient leur sort, faisaient fi de leur vie et dépensaient leur souffle en mortelles imprécations à l'adresse l'un de l'autre. M. Baker, prêt à défaillir, trébuchait de ci de là, grognant et inflexible comme un homme de fer. Il commandait, encourageait, tançait :

— Allons, maintenant, au grand hunier, à présent ! Mettez-vous sur ce cartahu. Ne restez pas là sans rien faire !

— Jamais de repos alors ? grommelèrent des voix.

Il pivota rageusement, le cœur amolli :

— Non ! pas de repos que la besogne soit faite. Travaillez jusqu'à tomber. Vous êtes ici pour ça.

Contre son coude, un marin, plié en deux, eut un rire bref : « Marche ou crève », fit-il amèrement, du fond de sa gorge rauque. Puis, crachant dans ses larges paumes, il éleva ses longs bras, et, empoignant le câble bien plus haut que sa tête, poussa un long cri plaintif et lugubre pour réclamer :

— Encore un coup tous ensemble.

Une lame prit de flanc le gaillard d'arrière et envoya tout le

roupe à plat ventre du côté du vent. Des bonnets, des aspects flottèrent. Poings fermés, jambes ruantes, ici et là un visage dont les joues crachaient l'eau salée, crevèrent le blanc sifflement de l'onde écumeuse. M. Baker, culbuté avec le reste, cria :

— Ne lâchez pas cette corde ! Tiens bon !

Et, tout meurtris du brutal assaut, ils tinrent bon comme ils auraient tenu à la fortune de leur vie. Le navire filait, roulant très fort, et les brisants couronnés haussaient, passant tribord et bâbord, l'éclair de leurs têtes blanches. On étancha les pompes. On établit les trois huniers et la misaine. Le *Narcisse* glissa plus vite sur les eaux, dépassant le galop emporté des vagues. Le tonnerre menaçant des lames distancées montait derrière lui, emplissait l'air des formidables vibrations de sa voix. Et, dévasté, meurtri, mutilé, il courait, écumant, vers le nord, comme inspiré par l'audace d'une haute entreprise...

Le gaillard d'avant n'était qu'humide désolation. Les matelots contemplèrent atterrés leur demeure. Beaucoup avaient perdu tout ce qu'ils possédaient au monde, mais la plupart des tribordais avaient sauvé leurs coffres. Les lits étaient détremvés ; les couvertures dépliées et retenues par quelque clou avaient été foulées aux pieds. Ils retirèrent des loques mouillées de coins malodorants et une fois tordues reconnurent leurs hardes. Quelques-uns sourirent sans joie. D'autres hébétés et muets promenaient autour d'eux leurs regards. Il y eut des cris de joie sur de vieux gilets et des gémissements de douleur pleurèrent d'amorphes débris repêchés parmi les esquilles noires de châlits fracassés. Un couple d'hommes prit le chemin de l'arrière en quête d'huile et de biscuit.

Alors, dans la lumière jaune, en se reposant d'éponger le pont, ils broyèrent des croûtes dures et prirent le parti de narguer tant bien que mal la mauvaise fortune. Des matelots s'apparièrent quant aux couchettes. On établit des tours pour le port de bottes et de cirés. Ils se traitèrent de « ma vieille » et de « fiston » en voix réjouies. Des claques amicales sonnèrent. On criait des plaisanteries. Un ou deux dormeurs étendus à même le pont humide se faisaient un oreiller de leurs bras repliés et plusieurs fumaient assis sur le panneau. Les figures défaites paraissaient à travers la légère buée bleue, pacifiées et les yeux brillants. Le maître d'équipage passa la tête dans l'entre-bâillement de la porte.

— Relevez à la barre, quelqu'un, cria-t-il, il est six heures. Du diable si ce vieux Singleton n'est pas là-haut depuis plus de trente heures. Vous êtes chics !

Il fit claquer le battant.

— Hé, Donkin, c'est ton tour de relève, cornèrent deux ou trois voix ensemble. Il avait escaladé une couchette vide et gisait immobile sur les planches mouillées.

— Donkin, ton tour de barre.

Pas un son ne répondit.

— Donkin qui est mort, pouffa quelqu'un.

— Faut vendre ses effets, jeta un autre.

— Donkin, si tu ne t'en vas pas prendre ton tour de barre, on va vendre tes habits, gouailla un troisième.

On entendit geindre l'interpellé. Il se plaignait de douleurs dans tous les membres et se lamentait pitoyablement.

— Il n'ira pas, dit une voix méprisante. Davies, c'est ton tour.

Le jeune matelot se leva péniblement, élargissant sa carrure. Donkin avança la tête : la lumière jaune la montra hagarde.

— Je te donnerai un paquet de tabac, pleurnicha-t-il d'une voix conciliante, sitôt que je l'aurai touché, parole.

Davies, d'un revers de main, fit disparaître la tête.

— J'irai, dit-il, mais tu me le paieras.

Il marcha d'un pas mal assuré, mais résolu vers la porte. Puis on l'entendit barbotter; une lame embarqua dont résonna le choc sourd.

— Il n'a pas été long à prendre sa douche, prononça un vieux loup de mer renfrogné.

— Ouais, ouais! grommelèrent d'autres.

Après un long silence, tous ensemble tournèrent leurs visages du côté de la porte. Singleton entra; il fit deux pas et resta debout vacillant un peu. La mer sifflait, déferlant rugissante de part et d'autre de l'étrave, et le gaillard tremblait plein de rumeur profonde; la lampe balancée comme un pendule jetait des éclats fumeux. Il les dévisageait d'un œil de rêve et de perplexité comme incapable de distinguer les hommes immobiles de leurs ombres mouvantes. Des murmures intimidés coururent :

— Alors, alors... A quoi le temps ressemble-t-il à cette heure, Singleton?

Les marins assis sur le panneau levèrent les yeux en silence et le plus vieux matelot du bord après Singleton lui-même (ils s'entendaient, ces deux-là, quoique ils n'échangeassent pas trois mots par jour), fixa de bas en haut son ami, puis retirant de sa bouche une courte pipe de terre, la lui tendit sans un mot. Singleton étendit le bras pour la prendre, la manqua, chancela et soudain s'abattit en avant, écroulé, raide et la tête la première, comme un arbre déraciné. Il y eut une brusque ruée. Des

hommes poussaient, criant : « Il est rendu!... Retournez-le!... Faites place donc!... » Sous la foule des visages effarés courbés vers le sien, il gisait sur le dos. A travers le silence des souffles suspendus et de la consternation générale, il dit en un murmure rauque : « Ça va bien », et fit des gestes de main pour saisir un appui. On le remit sur pied. Il marmottait d'un ton affecté :

— Je me fais vieux... vieux.

— Pas toi, s'écria Belfast avec un tact spontané. Soutenu de tous côtés, Singleton baissait la tête.

— Ça va mieux? demandèrent-ils.

Il dirigea sur eux, à travers ses sourcils, le regard brillant de ses yeux noirs, tandis que se répandait sur sa poitrine la blancheur emmêlée et drue de sa longue barbe.

— Vieux! vieux! répéta-t-il avec sévérité.

On l'aida, il atteignit sa couchette. Il y avait dedans un tas mou de quelque chose qui sentait, comme à marée basse l'ourlet de vase d'une grève : sa paillasse détremnée. D'un effort convulsif, il se hissa dessus et dans la ténèbre on put l'entendre gronder de colère, comme un fauve irrité mal à l'aise en son gîte.

— Pour une risée de brise... pas une affaire... ne tiens pas debout... trop vieux!

Il s'endormit enfin. Il respirait fortement, haut botté, suroit en tête, et ses habits de toile cirée bruissaient quand avec un profond soupir gémissant, il se retournait dans son rêve. Les hommes conversaient à son sujet en chuchotements renseignés et discrets.

— Il ne s'en relèvera pas...

— Fort comme un cheval...

— Ouais, mais il n'est plus ce qu'il était...

Leurs murmures attristés l'abandonnèrent à son sort. Pourtant, à minuit, il se présenta pour prendre son service comme si rien n'était survenu et répondit à l'appel de son nom par un : Présent! mélancolique. Il ruminait tout seul plus que jamais en un impénétrable silence et le visage assombri. Des années il s'était ouï nommer : « Le vieux Singleton » et cette qualification il l'avait acceptée d'un cœur serein, comme un tribut de respect dûment accordé à un homme qui, pendant un demi-siècle, avait mesuré sa force contre les faveurs et les rages de la mer. Son individu mortel n'avait jamais obtenu de lui une pensée. Il vivait libre d'atteinte, comme s'il eût été indestructible, docile à toutes les tentations, bravant toutes les tempêtes. Il avait suffoqué au soleil, grelotté dans la froidure, souffert la faim, la soif; passé par maintes épreuves, connu toutes les furies. Vieux! Il lui semblait être dompté enfin. Et comme un homme

traîtreusement lié pendant qu'il dort, il s'éveillait garrotté par la longue chaîne des années dont il n'avait pas tenu le compte sans pitié. Il lui fallait soulever d'un seul coup le faix de toute son existence, faix trop lourd semblait-il pour ses muscles aujourd'hui. Vieux ! Il remua ses bras, secoua la tête, palpa ses membres. Vieillir... et puis ? Il contempla la mer immortelle, soudain éveillé à la perception aiguë et tâtonnante de son implacable puissance ; il la vit non changée, noire et tachée d'écume sous l'éternelle veille des étoiles, il entendit son impatiente voix l'appeler du fond d'une vastitude sans merci, pleine de tumulte, de chaos et d'effroi. Il regarda au loin sur sa face et ne vit qu'une immensité tourmentée, aveugle, plaintive, furieuse, qui réclamait tous les jours de sa vie opiniâtre et qui, au soir de cette vie, réclamerait un corps usé jusqu'aux moelles à son esclave impénitent.

\*  
\* \*

C'en était fini de l'orage. Le vent changea, vint au sud-ouest, lourd encore de vapeurs noires, et s'apaisa vite, non sans avoir donné au navire un fameux coup d'épaule vers le nord et les latitudes ensoleillées où règne l'alizé. Rapide et tout blanc, il courut vers son port natal, en ligne droite, sous le ciel bleu, et sur la plaine bleue de la mer. Il emportait la sagesse mûrie de Singleton, Donkin et la délicatesse de ses susceptibilités, la présomptueuse folie de nous tous. Oubliées, les heures de vaine tourmente ; nulle allusion à la terreur et à l'angoisse de ces sombres moments n'attrista jamais la paix radieuse des beaux jours. Pourtant notre vie sembla dater à nouveau de ce temps-là comme si, morts une fois, nous avions ressuscité. Toute la première partie du voyage, l'Océan Indien, l'autre côté du Cap, tout cela se perdait dans une brume, comme le rêve obsédant de quelque vie antérieure. Cette vie avait eu son terme, — puis des heures mornes, un trou noir, un néant estompé d'un halo livide, — et de nouveau nous vivions. Singleton, plus riche d'une vérité sinistre, M. Creighton d'une jambe endommagée ; le coq de gloire, — ce dont il abusait sans pudeur en toute occasion. Donkin comptait un grief de plus. Il allait, répétant avec insistance : « J'te fais sauter la cervelle, qu'il m'a dit, avez-vous entendu ? Ils vont nous assassiner à présent pour rien. » Alors, nous commençâmes à nous dire qu'en effet, c'était plutôt roide. Et nous étions fiers de nous. Nous nous targuions de notre crânerie, de notre capacité de travail, de notre énergie. Nous nous rappelions des épisodes flatteurs : notre dévouement, notre indomptable persévérance. Non moins enorgueillis que si nos



impulsions propres, sans aide, avaient tout opéré. Nous nous rappelions notre péril, notre labeur, et savions à propos oublier notre cuisante alarme. Nous décriâmes nos officiers, — qui n'avaient rien fait, — et prêtâmes l'oreille au spécieux Donkin. Son souci de nos droits, le soin désintéressé qui l'attachait à notre dignité, ni l'invariable affront de nos paroles, ni le dédain de nos regards ne parvenaient à le décourager. Notre mépris pour lui ne connaissait pas de bornes, et nous ne pouvions écouter sans intérêt cet artiste consommé. Il nous dit que nous étions de braves gens, « des vrais, pas d'erreur », qui donc nous en savait gré? Qui comptait avec nos torts? N'était-ce pas « une vie de chien à deux livres dix shillings par mois » que nous menions? Jugions-nous donc ce chétif salaire une compensation au risque encouru et à la perte de nos hardes? « On n'a plus un fil! » criait-il. Nous en oublions que lui, du moins, et pour cause n'avait rien perdu de ses propres biens. Les plus jeunes écoutaient, songeant à part eux : « Ce Donkin y voit clair, quoique ça ne soit pas un homme, tant s'en faut. » Les Scandinaves tiquaient à ses audaces. Wamibo ne comprenait pas; et les marins plus âgés hochaient gravement leurs têtes où les anneaux d'or brillaient aux lobes charnus des oreilles laineuses. Sévères, hâlés, des visages méditatifs s'étaient sur des avant-bras tatoués. Des poings bruns aux grosses veines serraient dans leur noueuse étreinte l'argile blanche brunie de pipes à demi-fumées. Ils écoutaient impénétrables, larges dos, épaules rondes, en leur rude silence. Il parlait avec chaleur, irréfutable et discrédité. Sa pittoresque et ordurière faconde coulait comme un flot trouble d'une source empoisonnée. Ses petits yeux noirs, tels deux grains de jais, dansaient, épiant de droite et de gauche, toujours sur l'alerte en cas d'approche d'officier. Parfois, M. Baker, se dirigeant vers l'avant pour jeter un coup d'œil à la voile, roulait sa massive dégaine à travers le silence, soudain tombé, des hommes; ou M. Creighton arrivait, traînant la jambe, et plus intraitable que jamais, perçant notre bref mutisme d'un coup droit de ses yeux clairs. Derrière lui, Donkin recommençait à darder la sournoiserie de ses regards de côté :

— En voilà un. Il y en a ici qui l'ont amarré l'autre jour. Pour ce qu'il vous a dit merci! Vous fait-il pas trimer pire qu'avant? On l'aurait laissé à la traîne... Pourquoi pas? Ça aurait coûté moins de peine. Pourquoi pas?

Confidentiel, il se portait en avant, puis reculait, sûr de ses effets oratoires; il chuchotait, clamait, agitait ses bras misérables pas plus gros que des tuyaux de pipe, tendait son maigre cou,

bafouillait, louchait. Tout abominable que nous considérions l'individu, comment nier la vérité lumineuse de ses remontrances? Cela tombait sous le sens.

Bons marins, indubitablement, nous l'étions; riches de mérites et pauvres de solde. Nos efforts avaient sauvé le navire et c'est le capitaine auquel on saurait gré. Qu'avait-il fait? Nous voulions le savoir. Donkin demandait :

— Comment qu'il s'en aurait tiré sans nous?

Et nous ne pouvions pas répondre. Opprimés par l'injustice du monde, surpris d'apercevoir depuis combien de temps son fardeau nous pesait sans que nous réalisions notre état déplorable; nous souffrions d'un soupçon et d'un malaise, celui de notre obtuse stupidité qui n'avait rien su voir. Donkin nous assurait que c'était tout « notre bon cœur la cause », mais nous refusions de nous laisser consoler par si pauvre sophisme. Nous étions encore assez dignes du nom d'hommes pour convenir bravement envers nous-mêmes des insuffisances de notre intellect; à dater de ce temps, pourtant nous nous abstinmes à l'adresse de notre héros des coups de pied, torsions de nez et bousculades accidentelles qui, ces derniers temps, après le passage du Cap, avaient fourni à nos loisirs une distraction éminemment populaire.

Donkin, toujours prêt, répondait à tout sur un ton de méprisante assurance, les mains dans les poches d'habits trop grands, où il semblait travesti à dessein. C'étaient, pour la plupart, des habits de Jimmy, — quoique Donkin, pas fier, acceptât n'importe quoi, d'où que cela vint; mais personne, sauf Jimmy, n'avait de quoi se montrer généreux. Son dévouement à Jimmy n'avait pas de limites. C'était à toute heure des incursions dans la petite cabine, il prévenait les besoins de Jimmy, amusait ses caprices, cédait aux exigences de ses humeurs, riait avec lui souvent. Rien ne l'aurait pu détourner de l'œuvre pie, de la visite aux malades, en particulier lorsqu'il y avait quelque dur coup de halage à faire sur le pont. Deux fois M. Baker l'avait extrait de là par la peau du cou, à notre indicible scandale. Fallait-il donc abandonner un homme qui souffrait? Allait-on nous maltraiter parce qu'on soignait un camarade?

— Quoi? grogna M. Baker en faisant face d'un front menaçant aux murmures; et tout le demi-cercle, comme un seul homme, fit un pas en arrière. Hissez la bonnette d'hune. Allons, là-haut, Donkin, affale les cargues, ordonna le second d'une voix inflexible. Frappe le hale-bas. Débrouillons-nous!

Puis, la voile en place, il s'en allait lentement à l'arrière et restait longtemps à regarder le compas, soucieux, pensif, et respi-

rant fort, comme étouffé par le relent d'incompréhensible mauvais gré qui envahissait le navire. « Quelle mouche les pique? songeait-il. Peux pas comprendre ces manières de renâcler à la besogne et de grogner. Et de la part d'un bon équipage aussi, au moins tels qu'on en trouve au jour d'aujourd'hui. »

Sur le pont, les hommes échangeaient des paroles amères que suggérait une niaise exaspération contre je ne sais quoi d'injuste et d'irréremédiable qui ne souffrait point d'être mis en doute et dont le reproche s'obstinait à leurs oreilles longtemps après que Donkin s'était tu. Notre petit monde glissait sur la courbe inflexible de sa route, chargé d'un peuple mécontent et ambitieux. Ils trouvaient un sombre réconfort à l'interminable et consciencieuse analyse de leur valeur méconnue, et grisés par les doctrines prometteuses de Donkin, rêvaient avec enthousiasme au temps où tous les vaisseaux du monde vogueraient sur une mer toujours calme, manœuvrés par des équipages bien rentés, bien nourris, de capitaines satisfaits.

La traversée s'annonçait longue. Nous laissâmes derrière nous l'alizé du sud-est inconstant et volage; puis, sous le ciel gris et bas des parages équatoriaux, le navire, dans la chaleur lourde, flotta sur une mer unie semblable à une dalle de verre dépoli. Des grains orageux suspendus à l'horizon tournaient autour de nous, très loin, grondants et courroucés, comme une troupe de fauves qui n'oseraient charger. Le soleil invisible, glissant au-dessus des mâts verticaux, mettait aux nuages une tache estompée de lumière diffuse, et, pareille, l'accompagnait une tache jumelle de clarté fanée, au même rythme, de l'est à l'ouest, sur la surface des eaux mates. La nuit, à travers l'impénétrable ténèbre de la terre et du ciel, de larges nappes de feu ondulaient sans bruit; pour une demi-seconde, le navire, pris par le calme, se silhouettait mâts et grément, chaque voile et chaque cordage nettement découpé en noir, au centre de ces flamboiements célestes, comme un vaisseau calciné captif en un globe de feu. Puis, de nouveau, pendant de longues heures, il demeurait perdu en un vaste univers de nuit et de silence, où des risées très douces, errant çà et là comme des âmes en peine, faisaient palpiter les voiles, on eût cru de peur soudaine, et arrachaient à l'Océan, du fond de son linceul d'ombre, un murmure au loin de compassion, voix dolente, immense et frêle...

Une fois sa lampe éteinte et par la porte grande ouverte, Jimmy, en se retournant sur l'oreiller, pouvait voir s'évanouir, fugaces et réitérées, les visions d'un monde fabuleux tramées de feux bondissants et d'eaux assoupies. L'éclair se reflétait dans

ses larges yeux tristes qui semblaient en un rouge brasillement se consumer soudain dans sa figure noire; puis il gisait alors aveuglé, invisible, au sein d'une intense nuit...

Mais le soir, pendant le quart de quatre à huit et même assez avant dans le grand quart de nuit, un groupe d'hommes se voyait toujours assemblé devant la cabine de Jimmy. Ils s'adossaient de part et d'autre de la porte, paisiblement intéressés et les jambes croisées; ils discouraient à cheval sur le seuil ou, par couples silencieux, restaient assis sur son coffre, tandis que contre le pavois, le long du mât d'hune de rechange, trois ou quatre se rangeaient méditatifs, leurs physionomies de simples éclairées par le rayon que projetait la lampe de Jimmy. L'étroit réduit repeint en blanc avait, dans la nuit, l'éclat d'un tabernacle d'argent, sanctuaire d'une noire idole étendue très droite sous sa couverture et qui clignait ses yeux las en recevant notre hommage. Donkin officiait. Il semblait un démonstrateur exhibant un phénomène, quelque manifestation bizarre, simple et méritoire, laquelle devait fournir aux spectateurs une inoubliable leçon :

— Regardez-le, il la connaît, lui, pas d'erreur! exclamait-il de temps à autre en brandissant une main dure et décharnée comme l'ergot d'un oiseau d'eau.

Jimmy, sur le dos, souriait avec réserve et sans bouger un membre. Il affectait la langueur de l'extrême faiblesse comme pour bien nous manifester que notre retard à l'extirper d'une prison horrible, et cette nuit, ensuite, passée sur la dunette parmi notre égoïste négligence, l'avaient achevé. Il y revenait volontiers, et le sujet, comme de juste, nous intéressait toujours. Il parlait spasmodiquement, par élans intermittents coupés de longues pauses.

Après un nouveau récit, Belfast leva un regard douloureux au-dessus d'un sourire plein d'un attendrissement déchiré, et crispa les poings, à la dérobee; Archie, aux yeux bleus, caressa ses favoris roux d'une main hésitante; le maître d'équipage, de l'entrée, reluqua un instant, et, brusquement, s'esquiva, pouffant d'un gros rire. Wamibo rêvait... Donkin tâta son menton stérile en quête d'un poil rare, et dit, triomphalement, en glissant un regard oblique du côté de Jimmy :

— Regardez-le! Je voudrais me porter moitié aussi bien qu'il!

Il jeta son pouce court par-dessus son épaule, désignant la partie postérieure du navire.

— Le voilà le moyen de les mâter, eux autres, jappa-t-il sur un ton de bonne humeur forcée.

Jimmy dit, d'une voix affable :

— Ne fais pas l'idiot.

Knowles, tout en frottant son épaule au chambranle, remarqua :

— On peut pas tous se faire porter malades, ça serait la révolte.

— La révolte! allons donc, ricana Donkin. Y a pas de règlement qui défende d'être malade.

— Ils vous collent six semaines de dur pour refus d'obéissance, riposta Knowles.

— Ben quoi? dit Donkin. Six semaines, c'est pas si terrible. Au moins, on dort toutes les nuits, c'est réglé. Leurs six semaines, je les ferai sur la tête.

— Tu as l'habitude, pas vrai? demanda quelqu'un.

Jimmy condescendit à un sourire. Cela mit tout le monde de bonne humeur. Knowles, avec une surprenante agilité d'esprit, changea de terrain.

— Si on se faisait tous porter malades, comment ferait le bateau, hein?

Il posa le problème et rit à la ronde.

— Qu'il aille au diable, le bateau, grogna Donkin. Il est pas à nous.

— Quoi? Le laisser partir en dérive, alors? insista Knowles d'un ton mal convaincu.

— Oui, en dérive. Et puis, on s'en moque, affirma Donkin avec une belle assurance.

Ils riaient dans la lumière crue, autour du lit de Jimmy, où, sur l'oreiller blanc, sa face noire et creuse roulait sans trêve. Une risée de vent arriva, fit fuser la flamme de la lampe et dehors, très haut, les voiles battirent, tandis que, tout près, la poulie de misaine heurtait d'un choc sonore les parois de fer.

Une voix lointaine cria : « La barre au vent! » Une autre moins distincte répondit : « Au vent toute! » Les hommes se turent attendant la suite. Le matelot au poil gris tapa sa pipe sur le pas de la porte et se mit debout. Le navire s'inclina mollement et la mer comme éveillée se plaignit d'un murmure assoupi « Un peu de vent qui se lève », dit quelqu'un tout bas. Jimmy se tourna lentement pour faire face à la brise. La voix dans la nuit, haute et impérieuse, commanda : « Bordez la brigantine ». Le groupe assemblé devant la porte disparut de la zone de lumière. On n'entendit plus que le bruit de leurs bottes s'éloignant vers l'arrière, tandis qu'ils reprenaient en intonations variées : Bordez le brigantine!... Bordez!...

Donkin resta seul avec Jimmy. Un silence régna. Jimmy ouvrit et referma les lèvres plusieurs fois comme pour avaler des gorgées d'air plus frais; Donkin remuant son pied nu, l'examinant d'un œil absorbé.



— Tu ne leur donne pas un coup de main? interrogea Jimmy.

— Non, s'ils ne sont pas capables à six de border leur brigantine, ils ne valent pas le pain qu'ils mangent, répondit Donkin d'une voix blanche et importunée comme montant du fond d'un trou.

Jimmy considéra ce profil conique à bec d'oiseau avec une sorte d'intérêt bizarre; penché au bord de sa couchette, sa physionomie revêtait l'expression de calcul et d'incertitude d'un qui délibère sur le moyen de mieux saisir, le plus sûrement, quelque créature suspecte capable de piquer ou de mordre. Il dit seulement :

— Le second s'en apercevra. Il y aura du grabuge.

Donkin se leva pour partir.

— Je lui ferai son affaire quelque nuit noire, tu verras, dit-il par-dessus son épaule.

Jimmy continua vite :

— Tu es comme un perroquet, un perroquet qui crie. Oui. A jacasser tout ce que tu sais, comme un cacatoès blanc.

Donkin attendit. Il entendait le souffle de l'autre lent et prolongé, le souffle d'un homme dont un poids de cent livres opprimerait le sternum. Puis il demanda, très calme :

— Qu'est-ce donc que je sais?

— Quoi?... Ce que je te dis... Pas grand chose. Pourquoi te faut-il... parler de ma santé comme tu fais?

— C'est une carotte. Une monumentale carotte, et de premier choix. Mais je n'y coupe pas!

Jimmy ne broncha pas. Donkin plongea ses mains dans ses poches et d'un seul pas dégingandé se rapprocha de la couchette.

— Je parle, et après? C'est pas des hommes ici, c'est des bestiaux. Un troupeau qu'on mène. Je te soutiens... Pourquoi pas? Tu as des sous?

— Peut-être bien. J'ai rien à dire pour ça.

— Alors, fais voir. Qu'ils apprennent ce qu'un homme peut faire. Je suis un homme et je connais ton truc.

Jimmy se rejeta plus loin sur l'oreiller; l'autre tendit son cou maigre, baissa son visage d'oiseau vers le nègre, comme s'il visait ses yeux d'un bec imaginaire.

— Je suis un homme. J'ai compté les clous de toutes les portes de prison des colonies, plutôt que de céder sur mes droits.

— Tu es un pilier de bagne, dit Jimmy faiblement.

— Et je m'en vante. Toi, tu n'avais pas assez de nerf, alors tu as monté ce bateau-là.

Il s'arrêta, puis, soulignant son arrière-pensée, accentua :

— T'es pas malade. Voyons.

— Non, dit Jimmy avec fermeté.

Sa voix tomba tout à coup, comme il ajoutait dans un murmure :

— Un peu mal en train, comme ça, par moments, cette année.

Donkin ferma un œil, grimace amicale et complice. Il chuchota :

— C'est pas la première fois que tu tires au flanc, pas vrai ?

Jimmy sourit, puis, comme incapable de se contraindre :

— A mon dernier bord, oui. Ça n'allait pas pendant la traversée. Tu comprends ? C'était facile. Ils m'ont payé à Calcutta et le patron.. Pas d'histoire. J'ai eu mon compte. Cinquante-huit jours couché. Les imbéciles ! Chaque sou de mon dû.

Il ricana spasmodiquement. Donkin s'égaya de compagnie. Puis Jimmy toussa violemment.

— Je vais aussi bien que jamais, fit-il, ayant repris haleine.

Donkin eut un geste de dérision.

— Pour sûr, dit-il d'un air profond, ça se voit.

— Eux ne voient pas, dit Jimmy, en ouvrant la bouche comme un poisson.

— Ils en avaleraient bien d'autres, affirma Donkin.

— Ne cause pas trop, admonesta Jimmy d'une voix épuisée.

— De ta petite farce ? commenta Donkin avec jovialité.

Puis, d'un ton de brusque dégoût :

— Tu ne penses qu'à toi...

Ainsi taxé d'égoïsme, James Wait se remonta la couverture jusqu'au menton et resta tranquille un moment. Les lèvres lourdes saillaient en une moue noire qui ne s'effaçait plus.

— Pourquoi tiens-tu si fort à faire du grabuge ? demanda-t-il sans grand intérêt.

— Parce que c'est une honte. On nous exploite... Mauvaise nourriture, mauvaise paye... Ce que je veux, c'est qu'on leur monte un fameux chahut ! Bousculer les gens..., faire sauter la cervelle... Faudrait voir ! Est-on des hommes ?

Son altruisme indigné flamba. Puis il dit avec calme :

— J'ai fait prendre l'air à tes nippes.

— Très bien, dit Jimmy d'une voix languide, rentre-les.

— Passe-moi la clef de ton coffre, dit Donkin avec une impatience amicale, je te les serrerai.

— Apporte-les ici, je les serrerai moi-même, répondit James Wait avec sévérité.

Donkin baissa les yeux, marmotta quelque chose.

— Tu dis ? Qu'est-ce que tu dis ? s'enquit Wait anxieux.

— Fait sec, qu'ils restent pendus jusqu'au matin, dit Donkin avec un tremblement insolite dans la voix, comme s'il contraignait son rire ou sa colère. Jimmy parut satisfait.

— Donne-moi un peu d'eau pour la nuit dans mon bidon, fit-il.

Donkin franchit le pas de la porte.

— Va la chercher toi-même, répliqua-t-il d'une voix bourrue. Tu peux, à moins que tu sois malade.

— Sûr que je peux, dit Wait, mais...

— Alors, fais-le, dit Donkin hargneusement; si tu peux voir après tes nippes, tu peux voir après toi.

Il remonta sur le pont sans un coup d'œil en arrière.

Jimmy étendit la main vers le bidon. Pas une goutte. Il le replaça doucement en étouffant un soupir et ferma les paupières. Il pensa : « Belfast m'apportera de l'eau si j'en demande. L'idiot. J'ai très soif... »

Il faisait chaud dans la cabine... La figure de Jimmy ruisselait de sueur, ses bras pesaient comme du plomb. Il vit le coq debout dans l'embrasement, une clef de bronze dans une main et un pot d'étain brillant dans l'autre.

— Je viens de fermer les portes pour la nuit, dit le coq tout rayonnant et bienveillant. On vient de piquer huit heures. Je t'apporte un peu de thé froid pour la nuit, Jimmy. Même j'y ai mis du sucre blanc, du carré. Le bateau ne coulera pas pour ça.

Il entra, fixa le pot au bord de la couchette et demanda d'un air responsable :

— Comment ça va?

Puis s'assit sur le coffre.

— Hum, grogna Wait d'un ton peu engageant.

Le quart relevé passa en corps à grand bruit de lourdes semelles, dans la lueur projetée par la porte. Quelqu'un cria : « Bonsoir ! » Belfast fit halte un moment, allongea la tête vers Jimmy et resta frémissant et muet comme d'émotion réprimée. Il jeta au coq un regard chargé de funèbres augures et disparut. Le coq toussa pour s'éclaircir la voix. Jimmy, les yeux au plafond, ne faisait pas plus de bruit qu'un homme caché.

Une brise très douce éventait la nuit claire. Le navire donnait légèrement de la bande, glissant tranquillement sur une mer sombre vers l'inaccessible splendeur en fête d'un horizon noir criblé de points de feu scintillant. Au-dessus des mâts, la courbe resplendissante de la voie lactée chevauchait le ciel, arc triomphal d'éternelle lumière, au-dessus de la terre et de son sentier ténébreux. A la pointe du gaillard d'avant, un homme sifflait avec une netteté bruyante un air vif de gigue, tandis qu'on entendait un autre vaguement tapant et traînant des pieds en mesure. Un murmure confus de voix arriva de l'avant : des rires, des bouts de chansons. Le coq secoua la tête, épia Jimmy d'un œil oblique et se prit à marmotter :

— Oui-da. Danser et chanter. Ils ne pensent qu'à ça. Je m'étonne que la Providence ne se lasse pas. Ils oublient le jour qui doit sûrement venir... Toi du moins...

Jimmy avala une gorgée de thé, précipitamment, comme s'il l'eût volée et se blottit sous sa couverture, en appuyant de côté. Le coq se leva ferma la porte, puis se rassit et, nettement, articula :

— Chaque fois que je tisonne mon fourneau, je pense à vous autres jurant, volant, mentant et pis encore, comme si un autre monde ça n'existait pas... Pas mauvais garçons, avec ça, concédait-il d'une voix ralentie; il musa un instant, déplorant ces choses, puis reprit d'un ton résigné :

— Qu'y faire? Ce sera leur faute s'ils ont chaud un jour. Chaud que je dis?... Les fournaies d'un de ces paquebots de White Star ne sont rien à côté.

Il se tut pendant quelques minutes; puis :

— Jimmy! s'écria-t-il, d'un ton inspiré. Puis il hésita. Une étincelle de pitié humaine luisait encore à travers l'inférieure vanité de son rêve fumeux.

— Quoi? dit James Wait à contre-cœur. Un silence régna. Il tourna la tête à peine et risqua un regard timide. Les lèvres du cuisinier bougeaient sans bruit; dans sa figure illuminée les yeux fixaient le ciel. Il semblait implorer en son for intérieur les poutres du plafond, le crochet de cuivre de la lampe, deux cafards.

— Je veux dormir, fit Wait. Je crois qu'il y aurait moyen.

— Ce n'est pas le moment de dormir, exclama le coq très haut. Il avait secoué ses derniers scrupules d'humanité. Il ne restait de lui qu'une voix, — un je ne sais quoi de sublime et de désincarné.

— Ce n'est pas le moment de dormir, répéta sa voix exaltée. Est-ce que je peux dormir, moi?

— Moi je peux. Va te coucher.

— Il jure... Dans la gueule même..., presque dans la gueule .. Ne vois-tu pas le feu..., ne sens-tu pas la fournaie? Malheureux, aveugle! Je le vois pour toi. C'en est trop. J'entends une voix qui me dit : Sauve le! Jour et nuit, je l'entends. Jimmy laisse-toi sauver!

Les mots de prière et de menace sortaient de sa bouche comme un torrent déchaîné. Jimmy transpirait, se tortillait sournoisement sous sa couverture. Le coq brailla :

— Tes jours sont comptés!

— Va-t'en d'ici, barytonna Wait, courageusement.

Une chaleur de four régnait dans la petite cabine. Elle contenait une immensité de peur et de souffrance, une atmosphère de

cris et de plaintes, des prières vociférées comme des blasphèmes et des malédictions étouffées. Au dehors, les hommes appelés par Charley qui les informait en accents réjouis qu'une dispute se poursuivait chez Jimmy, se pressaient devant la porte close, trop surpris pour ouvrir. Tout l'équipage était là. Le quart relevé s'était précipité en chemise sur le pont comme après un abordage. Des hommes montés en courant demandaient : « Qu'est-ce que c'est? » D'autres disaient : « Ecoute! » Les clameurs assourdies continuaient de plus belle :

— Va-t'en! Au meurtre! A l'aide! clama Jimmy.

Sa voix cessa. On entendit des plaintes, des murmures vagues, quelques sanglots.

— Qu'est-ce qui se passe donc? dit une voix rarement entendue. Arrière, vous autres. Arrière donc! répéta M. Creighton sévèrement en se frayant un passage.

— Voici le vieux, murmurèrent quelques voix.

— Le coq est là, sir, s'écrièrent plusieurs en reculant.

La porte claqua, brusquement ouverte, dardant un large rai de lumière sur les visages intrigués; une bouffée chaude d'air vicié s'exhala. Les deux seconds dominaient de la tête et des épaules la frêle silhouette à tête grise apparue entre eux, en habits râpés, raide et anguleuse comme une statuette de pierre, dans l'impassibilité de ses traits fins. Le coq à genoux se releva. Jimmy, sur son séant, étreignait ses jambes ployées. Le gland de son bonnet de nuit bleu tremblait imperceptiblement au-dessus de ses genoux. Ils contemplaient surpris la courbe longue de son dos, tandis que de biais, un œil blanc luisait aveugle dans leur direction. Il avait peur de tourner la tête, il se repliait en lui-même; la perfection de cette immobilité au guet revêtait un aspect surprenant et animal. Il n'y avait plus là qu'une chose d'instinct, l'immobilité sans pensée d'une brute apeurée.

— Que faites-vous ici? demanda M. Baker d'un ton sec.

— Mon devoir, dit le coq avec ferveur.

— Votre... quoi? commença le second.

Le capitaine Allistoun lui toucha le bras légèrement.

— Je connais sa lubie, dit-il à mi-voix. Hors d'ici, Podmore, ordonna-t-il tout haut.

Le coq joignit les mains, brandit ses poings au-dessus de sa tête et ses bras tombèrent comme devenus trop lourds. Un moment il resta là, tête perdue, sans paroles.

— Jamais, bégaya-t-il..., ja... lui...

— Qu'est-ce que vous dites? prononça le capitaine Allistoun? Sortez tout de suite, ou bien...



— Je m'en vais, dit le coq, d'un air de sombre résignation.

Il franchit le seuil avec fermeté, hésita, fit quelques pas. Tous le contemplaient en silence.

— Je vous rends responsables ! cria-t-il avec désespoir en pivotant à demi. Cet homme se meurt. Je vous rends...

— Encore là ? héla le patron d'un ton gros d'orage.

— Non, sir, exclama l'autre très vite, une alarme dans la voix.

Le maître d'équipage l'emmena par un bras ; quelqu'un rit ; Jimmy leva la tête, risqua un œil furtif et d'un bond inattendu sauta hors de son cadre. M. Baker à propos l'empoigna au vol ; le groupe qui encombra la porte grogna de surprise. Le nègre fléchit dans les bras du second.

— Il ment, suffoquait-il, il parle de démons noirs, c'est lui, un diable, un diable blanc. Je suis solide.

Il se raidit et M. Baker, pour voir, le lâcha. Il chancela, fit un pas ou deux en avant sous le regard calme et pénétrant du capitaine Allistoun ; Belfast se précipita pour soutenir son ami. Celui-ci ne semblait pas se douter d'un voisinage quelconque ; il resta muet un instant luttant à lui seul contre une légion de terreurs innombrables ; parmi les regards avides de ces curiosités allumées, qui l'observaient de loin, seul absolument, en l'impénétrable solitude de sa crainte.

— Empêchez-le de venir ici, fit enfin le baryton sonore de James Wait, tandis qu'il s'appuyait de tout son poids sur la nuque de Belfast. Ça va mieux cette semaine... Je suis d'aplomb... J'allais reprendre mon service demain — tout de suite, si vous voulez, capitaine. Belfast tassa les épaules pour tenir Wait debout.

— Non, dit le patron en le fixant.

Sous l'aisselle de Jimmy la figure rouge de Belfast grimaçait inquiète. Une rangée d'yeux luisants bordait la zone de lumière. Les hommes se poussaient du coude, tournaient la tête, chuchotaient entre eux. Wait laissa tomber le menton sur la poitrine et promena alentour un regard soupçonneux.

— Pourquoi pas ? cria une voix, l'homme n'a rien, sir.

— Je n'ai plus rien, dit Wait, avec feu. Mal en train... fini maintenant... vais reprendre. (Il souffla.)

— Sainte Mère ! s'écria Belfast en remontant les épaules, tiens bon, Jimmy.

— Va-t'en de là alors, dit Wait en éloignant Belfast d'une poussée pétulante. Puis il tituba, se raccrocha au chambranle. Ses pommettes luisaient. Il arracha son bonnet de nuit, s'en essuya le visage, le jeta à terre.

— Je sors, dit-il sans bouger.

— Non. Je dis non, dit le patron tout sec.

Des pieds nus traînèrent sur les planches, des voix désapprobatrices murmurèrent de toutes parts, il continua comme s'il n'entendait point :

— Vous aurez tiré au flanc pendant toute la traversée et à présent vous voulez sortir. Vous vous jugez assez près du comptoir de paye. Ça sent la terre déjà, hein ?

— J'ai été malade, ça va mieux maintenant, marmonna Wait les yeux luisants sous la lumière.

— Vous avez fait le malade, rétorqua sévèrement le capitaine Allistoun ; n'importe qui... il hésita moins d'une demi-seconde... ça crève les yeux. Vous n'avez rien du tout, mais il vous a plu de garder le lit et il me plaît à moi maintenant que vous y restiez. Monsieur Baker, j'entends qu'on ne voie pas cet homme sur le pont d'ici la fin du voyage.

Il y eut des exclamations de surprise, de triomphe, d'indignation. Le groupe sombre des matelots se porta en avant dans la zone éclairée. — Quoi donc ? Je te l'avais dit... Si c'est pas honteux... Ça, par exemple, faudrait voir à en causer, braila Donkin du dernier rang. — A pas peur, Jim, t'auras ton dû, crièrent plusieurs voix ensemble. Un matelot âgé s'avança : — C'est-il à dire, sir, demanda-t-il d'un ton oraculaire, qu'un gars malade n'aurait pas le droit de se remettre à bord de ce sabot ?

Derrière lui, Donkin chuchotait rageusement au milieu d'une foule où personne ne lui jetait l'aumône d'un regard, mais le capitaine Allistoun secoua son index devant la face bronzée, durcie par la colère de son interlocuteur.

— Toi, tais-toi, fit-il en guise d'avertissement.

— Il y a rien de fait, clamèrent trois ou quatre jeunes gabiers.

— On est donc des machines ? s'enquit Donkin d'un ton perçant, en plongeant sous les coudes du premier rang.

— On lui fera voir qu'on n'est pas des mousses.

— C'est un homme comme les autres, tout noir qu'il est.

— On va pas manœuvrer ce bateau sans son compte de bras si Boule-de-Neige peut travailler.

— Il le dit.

— Eh bien alors, la grève, les gars !

— C'est ça, la grève !

Le capitaine Allistoun dit d'une voix nette au second : « Du calme, Monsieur Creighton », et demeura maître de lui parmi le tumulte, écoutant avec une attention profonde le mélange de grognements et de cris aigus, chaque apostrophe et chaque juron de ce déchainement soudain. Quelqu'un du pied ferma la porte de la

cabine; l'ombre pleine de menaçants murmures sauta dans un claquement sec par-dessus la raie de clarté muant les hommes en ombres gesticulantes qui grondaient, sifflaient, riaient avec animation. M. Baker dit à mi-voix :

— Eloignez-vous d'eux, sir.

La haute prestance de M. Creighton semblait planer autour de la grêle silhouette du patron.

— On nous en a fait voir de toutes les couleurs pendant cette traversée, mais ça c'est le bouquet, ronchonna une voix.

— C'est-il un camarade ou non?

— Les bâbordais, faut pas marcher.

Le vacarme sembla changer de ton. Un nouvel éclat de discordante colère monta. D'emblée plusieurs querelles partirent à la fois.

M. Baker grogna :

— Aouh! Ils deviennent fous. Voilà un mois que ça mijote.

— J'avais remarqué, dit le patron.

— Les voilà qui s'empoignent entre eux à présent, dit M. Creighton avec dédain. Il vaudrait mieux pour vous gagner l'arrière, sir. Nous les calmerons.

— Du sang-froid, Creighton, fit le patron.

Et les trois hommes se mirent lentement en marche vers la porte de la cabine.

Parmi les ombres des haubans d'avant, une masse noire frappait du pied, tournaillait, avançait, reculait. Des paroles s'échangeaient : reproche, encouragement, méfiance, exécution. Les plus vieux matelots, dans le désarroi de leur colère, grondaient leur détermination d'en finir avec ceci ou cela; les esprits avancés de la plus jeune école exposaient leurs griefs et ceux de Jimmy en clameurs confuses et discutaient entre eux. Pressés autour de cette carcasse moribonde, juste emblème de leurs aspirations, et s'exhortant l'un l'autre, ils oscillaient, piétinaient sur place, criaient qu'ils ne voulaient pas se laisser rouler. A l'intérieur de la cabine, Belfast, tout en aidant Jimmy à se recoucher, fourmillait du désir de ne rien perdre de l'esclandre et retenait avec difficulté les pleurs de sa facile émotion. Wait, à plat sur le dos sous sa couverture, poussait des plaintes entrecoupées.

— Nous te soutiendrons, assura Belfast.

— Je sors demain matin..., on verra..., il faudra que vous autres..., marmonna Wait. Pas de patron qui tienne.

Il leva un bras à grand peine et se passa la main sur le visage. Il haletait très fort, comme un chien après une course au soleil. Quelqu'un au dehors, tout contre la porte, braila :

— Il se porte aussi bien que n'importe qui!

Belfast mit la main sur le bouton de la porte.

— Dis donc ! appela James Wait, précipitamment et d'une voix si claire que l'autre pivota d'un sursaut.

James Wait, étendu, noir et cadavérique, dans l'éblouissante lumière, tourna la tête sur l'oreiller. Les yeux fixaient Belfast adjurateurs et impudents.

— Je suis un peu faible pour être resté couché si longtemps, fit-il distinctement.

Belfast approuva d'un signe de tête :

— Mais je me rétablis tout à fait, insista Wait.

— Oui. J'ai bien remarqué que ça allait mieux depuis... un mois, dit Belfast en regardant par terre. Eh bien ! Qu'est-ce qu'il y a ? cria-t-il et sortit en courant.

Immédiatement, il fut aplati contre la paroi de la dunette par deux hommes qui le heurtèrent. Un vacarme de disputes semblait l'envelopper. Il se dépêtra et vit trois formes indécises debout, isolées, dans la ténèbre moins opaque, sous l'arche de la grand'voile qui montait au-dessus de leurs têtes comme la muraille convexe d'un haut édifice. Donkin sifflait :

— Tombez dessus..., il fait noir !

Le groupe s'ébranla vers l'arrière au pas de course, puis s'arrêta net. Donkin, agile et maigre, passa, rasant le sol, le bras droit décrivant un moulinet, puis fit halte soudain, les doigts rigidement étendus vers le ciel. On entendit filer en tournoyant quelque objet lourd et de petite taille ; cela passa entre les têtes des deux officiers, ricocha lourdement le long du pont, frappa le panneau pour finir d'un choc pesant et amorti. Massive, la forme de M. Baker se précisa :

— Reprenez votre bon sens ! cria-t-il en marchant vers le groupe stationnaire.

— Revenez, Monsieur Baker ! héla le patron de sa voix calme.

Le second obéit à contre-cœur. Il y eut une minute de silence, puis un assourdissant tapage éclata. Plus haut, la voix d'Archie, énergique, affirma :

— Si tu recommences, je dis que c'est toi !

On criait : « Arrête ! Lâche ça ! Nous ne marchons pas pour ce truc-là ! »

La grappe humaine de formes noires oscilla vers les bastings, puis de nouveau vers la dunette. Des ombres vagues chancelaient, tombaient, se relevaient d'un bond. Sous des pieds trébuchants, sonnaient des boucles de fer.

Puis un bruit de face giflée, de morceau de fonte tombant sur le pont, de lutte brève, tandis que l'ombre d'un corps coupait

le grand panneau de sa course rapide, obliquement, devant l'ombre d'un coup de pied. Une voix, qui pleurait de rage, vomit un torrent d'ignobles injures.

— Ils lancent des choses, à présent, bon Dieu! grogna M. Backer dérouté.

— C'était à mon intention, dit le maître tranquillement. J'ai senti le vent; qu'était-ce? Un cabillot de fer?

— Diable, dit M. Creighton.

Les voix confuses des matelots au milieu du navire se mêlaient au clapotis des lames, montaient parmi les voiles muettes et distendues, semblaient déborder dans la nuit, plus loin que l'horizon, plus haut que le ciel. Les étoiles luisaient sans défaillance au-dessus des mâts penchés. Des traînées de lumière zébraient l'eau, divisées par l'étrave en marche; et, le navire passé, tremblaient encore longtemps, comme d'effroi, sur la mer murmurante.

Entre temps, l'homme de barre, curieux de savoir le motif de l'algarade, avait lâché la roue; et, courbé en deux, courut, à longs pas amortis, jusqu'au fronteau de dunette. Le *Narcisse*, abandonné à lui-même, vint doucement au vent, sans que personne s'en rendit compte. Il roula légèrement, puis les voiles assoupies s'éveillèrent soudain, heurtèrent toutes ensemble les mâts d'un claquement puissant, puis s'enflèrent, l'une après l'autre, en une succession rapide de détonations sonores qui tombèrent des hauts espars jusqu'à ce que, la dernière, la grand'voile se bombât tout à coup d'un éclat violent. Le navire trembla de la pomme des mâts à la quille, les voiles continuaient à crépiter comme une salve de mousqueterie. Les écoutes de chaîne et les maillons détachés tintinnabulaient là-haut en grêle carillon; les poulies gémissaient. On eût dit une secousse irritée donnée au navire par une invisible main, afin de rappeler les hommes qui peuplaient ses ponts au sens de la réalité, de la vigilance, du devoir.

— La barre au vent, commanda le patron d'un ton sans réplique. Courez derrière, monsieur Creighton, voir ce qui arrive à cet imbécile.

— Bordez plat les focs. Pare à brasser au vent, gronda M. Baker.

Surpris, des hommes couraient prestement en répétant les ordres. Le quart relevé, abandonné par le quart de service, s'en alla, en dérive, vers le gaillard d'avant par groupes de deux et trois, dans un clabaudage de discussions bruyantes.

— On verra ça demain! cria une grosse voix comme pour couvrir d'une insinuation de menace une retraite sans gloire.

Alors, seulement, on entendit les ordres, la chute des lourds rouleaux de cordages, le cliquetis des poulies. La tête blanche de-



Singleton semblait voler çà et là, dans la nuit, au dessus du pont, comme un oiseau fantôme.

— On marche, sir, héla M. Creighton de l'arrière.

— On porte plein.

— All right...

— Frisez les écoutes de foc. En douceur. Levez les manœuvres, grogna M. Baker affairé.

Peu à peu s'éteignirent les bruits de pas, les colloques des voix confuses, et les officiers, rassemblés à l'arrière, discutèrent les événements. M. Baker, dans le désarroi de ses pensées, grognait; M. Creighton rageait, malgré son sang-froid apparent; mais le capitaine Allistoun demeurait calme et réfléchi. Il écoutait la dialectique, mêlée de grognements, de M. Baker; les incidentes sévères jetées par Creighton, tandis que, les yeux fixés sur le pont, il soupesait le cabillot de fonte qui venait de manquer sa tête, il y avait un moment, comme s'il tenait là le seul fait tangible de toute la transaction. C'était un de ces commandants qui parlent peu, semblent rien n'entendre, ne regardent personne, et qui savent tout, entendent le moindre murmure, discernent chaque ombre fugitive de la vie de leur navire. La haute stature de ses deux officiers dominait sa maigre et courte silhouette; ils se parlaient par-dessus sa tête; ils montraient leur trouble, leur surprise, leur colère, tandis qu'entre eux deux, le petit homme tranquille semblait puiser sa sérénité taciturne aux profondeurs d'une plus vaste expérience. Des lumières brûlaient dans le gaillard d'avant; de temps à autre, une bruyante rafale de discours et de bavardages balayait les ponts, vite évanouie, comme si, dans son inconscience, le navire, glissant doucement à travers la grande paix de la mer, avait laissé derrière lui, à jamais, toute la folie et la rancune de la turbulente humanité. Mais cela reprenait par intervalles. Des bras gesticulaient; des profils de têtes, bouches bées, apparaissaient un moment, dans les carrés illuminés des portes; des poings noirs saillaient, aussitôt rétractés.

— Oui, convint le patron, il est odieux d'avoir à subir, sans provocation, pareille algarade.

Un tumulte de hurlements monta dans la lumière, cessa tout à coup... Il ne pensait pas que cela s'aggravât pour l'instant...

On relevait à la barre comme d'habitude.

— Près et plein, dit très haut l'homme qui partait.

— Près et plein, répéta l'autre en empoignant les manettes.

— C'est à ce vent debout que j'en ai, s'écria le patron, frappant du pied sous le coup d'une subite colère. Vent debout! Tout le reste n'est rien.

Une seconde lui rendit son calme.

— Tenez-les en haleine cette nuit, messieurs; qu'ils sentent qu'on les garde en main toujours — doucement s'entend. Vous, Creighton, attention à ne pas jouer des poings. Demain, je leur parlerai comme un oncle de Hollande. Tas de chaudronniers... Je pourrais compter les vrais matelots qu'il y a dans le nombre sur les doigts d'une seule main.

Il s'arrêta.

— Vous aviez cru que je déménageais, je parie, Monsieur Baker?

Il se tapa le front du doigt avec un rire bref.

— Quand je l'ai vu debout là, aux trois quarts mort et les boyaux tordus de peur, — tout noir au milieu des autres qui ouvraient la bouche en le regardant, — sans ressort pour faire face à ce qui nous attend tous, l'idée m'est venue comme ça, tout à coup, avant le temps de réfléchir. Je le plains comme on plaindrait une bête malade. Si jamais être fut en plus mortelle frousse de mourir!... J'ai pensé qu'il valait mieux le laisser s'éteindre à sa manière. On a de ces impulsions. Il ne m'est jamais venu à l'esprit que ces idiots... Je ne vais pas revenir là-dessus à présent. Sûr.

Il fourra le morceau de fonte dans sa poche, l'air honteux de cette expansion subite, puis très net :

— Si vous repincez Podmore à ses exercices, dites-lui que je le ferai mettre sous la pompe. J'ai dû le faire déjà une fois. Le bonhomme a des crises qui le prennent de temps à autre. Bon cuisinier avec ça.

Il s'éloigna rapidement, revint au capot. Les deux seconds le suivaient, à travers la lueur des étoiles, de leurs yeux stupéfaits. Il descendit trois marches et, changeant de ton, parla, la tête tout près du pont.

— Je ne me coucherai pas ce soir en cas de nouveau; appelez-moi si... Avez-vous vu les yeux de ce nègre malade, monsieur Baker? J'imagine qu'il me suppliait. De quoi? Plus rien à faire. Ce pauvre diable noir, tout seul au milieu de nous tous, qui me regardait comme s'il avait vu l'enfer au travers. Misérable Podmore, voyez-vous ça! Qu'il meure en paix au moins. Je suis maître ici, après tout. Je dis ce qu'il me plaît. Qu'il reste où il est. Ça peut-être été une fois la moitié d'un homme... Veillez bien.

Il disparut dans les profondeurs du navire, laissant les deux seconds qui se regardaient l'un l'autre plus impressionnés que s'ils avaient vu quelque statue de pierre verser une larme de compassion miraculeuse sur les incertitudes de la vie et de la mort.

Dans la buée bleue où fondaient les spirales dressées aux

fourneaux des pipes, le gaillard d'avant apparaissait plus vaste qu'une grand'salle. Entre les poutres stagnait un nuage lourd; et les lampes nimbées de halos brûlaient chacune, flamme morte privée de rayons, au cœur d'une auréole violette. Des couronnes ondulaient en traînées plus denses. A plat ventre par terre, assis en poses négligentes ou bien le genou plié, une épaule contre la cloison, les hommes s'affalaient. Des lèvres remuaient, des yeux étincelaient, des bras agités creusaient des remous dans la fumée. Le murmure des voix semblait monter de plus en plus haut, comme incapable de s'échapper assez vite par les portes étroites. Le quart relevé, en chemise, longues jambes blanches arpentant la pièce, semblait un troupeau de somnambules frénétiques; cependant, de temps à autre, un homme de quart de service entra brusquement, l'air trop vêtu, incongru par contraste, écoutait un instant, jetait dans la lueur une phrase rapide et s'en courait de nouveau; mais quelques-uns demeuraient près de la porte, fascinés, une oreille tendue vers le pont.

Donkin accroupi en tas contre le beaupré, les clavicules à hauteur des oreilles, semblait avec son nez crochu qui pendait vers la terre un vautour malade aux plumes rebroussées. Belfast, les jambes de ci de là, la figure rouge à force de crier, les bras levés, figurait assez une croix de Malte. Les deux Scandinaves, dans un coin, avaient l'aspect de consternation muette qu'on voit aux témoins d'un cataclysme. Et, plus loin que la lumière, Singleton debout dans la fumée, monumental, indistinct, la tête touchant les poutres, dressait une effigie de stature héroïque dans les ombres de cette crypte.

Il fit un pas en avant, imperturbable et vaste. Le bruit tomba comme une vague se brise : mais Belfast cria une fois de plus, les bras battant l'air : « Il se meurt, je vous dis ! » puis se rassit tout à coup sur le panneau et prit sa tête dans les mains. Tous contemplaient Singleton, les yeux levés du pont où ils gisaient, braqués du fond d'obscurs recoins ou tournés avec des têtes curieuses. Ils attendaient, apaisés déjà, comme si ce vieillard qui ne regardait personne avait possédé le secret de leurs indignations et de leurs désirs troublés, une vision plus nette, un plus clair savoir. En vérité, debout au milieu d'eux, il revêtait la mine indifférente d'un qui a connu des multitudes de navires, entendu bien des fois des voix pareilles aux leurs, assisté déjà à tout ce qui peut arriver sur l'étendue des grandes mers. Ils entendirent sa voix ronfler dans sa poitrine large, comme si les mots roulaient vers eux des profondeurs d'un gouffre escarpé.

— Que voulez-vous faire? interrogea-t-il.

Personne ne répondit. Knowles seul marmotta : Ouais, ouais, et quelqu'un dit très bas : Si c'est pas honteux ! Il attendit, fit un geste méprisant.

— J'ai vu des émeutes à bord quand certains d'entre vous n'étaient pas nés, dit-il lentement, pour quelque chose ou pour rien ; mais jamais pour chose pareille.

— Puisque il se meurt, que je vous dis, répéta Belfast lugubrement en s'asseyant aux pieds de Singleton.

— Et pour un noir encore, continua le vieux loup de mer. J'en ai vu mourir comme des mouches.

Il s'arrêta, pensif, comme dans l'effort de remémorer des choses sinistres, des détails d'horreur, des hécatombes de nègres. Ils le regardaient fascinés. Il était assez vieux pour se souvenir de négriers, de mutineries sanglantes, de pirates peut-être ; qui pouvait dire quelles violences et quelles terreurs il avait vécu ! Qu'allait-il dire ? Il dit : « Vous n'y pouvez rien. Il faut qu'il meure. »

Il fit une nouvelle pause. Sa moustache et sa barbe bougèrent. Il mâchait des mots, marmottait derrière son poil blanc emmêlé, incompréhensible et affolant comme un oracle derrière un voile.

— Reste à terre..., porté malade... Au lieu de ça..., nous amener tout ce vent debout. Peur. La mer veut son bien..., Mourir en vue de terre. Toujours comme ça. Ils le savent..., long voyage..., plus de journées, plus de dollars... Restez tranquilles. Qu'est-ce qu'il vous faut ? N'y pouvez rien.

Il sembla sortir d'un rêve.

— Pour lui, ni vous, dit-il. Le patron n'est pas une bête. Il a son idée. Prenez garde, c'est moi qui le dis ! Je le connais !

Les yeux droits devant lui, il tourna la tête de gauche à droite, de droite à gauche, comme inspectant une longue rangée de patrons astucieux.

— Il a dit qu'il me casserait la tête ! cria Donkin.

Singleton dirigea son regard vers le sol, d'un air d'attention intriguée, comme s'il n'y pouvait rien découvrir.

— Va-t'en au diable ! dit-il vaguement, y renonçant.

Il émanait de lui une ineffable sagesse, l'indifférence dure, le souffle glacé de la résignation. Autour, tous les auditeurs se sentirent en quelque manière complètement éclairés par leur déception même, et, muets, ils faisaient nonchalamment les gestes d'aise insouciant d'hommes capables de clairement discerner l'aspect irrémédiable de leurs existences. Lui, profond d'inconsciente sagesse, ébaucha un mouvement de bras et sortit sur le pont sans une autre parole.

Belfast, l'œil arrondi, s'abîmait en ses réflexions. Un ou deux matelots se hissèrent, patauds, dans les couchettes supérieures, et, une fois là-haut, poussèrent un soupir; d'autres plongeaient tête première dans les alcôves de plain-pied, très prompts, et faisant instantanément demi-tour sur eux-mêmes, comme une bête gagnant sa bauge.

De toutes parts, des hommes invisibles dormaient, respirant avec égalité. Donkin sembla puiser de l'audace et de la fureur dans la paix environnante. Venimeux, hâve, ses yeux luisants erraient des vêtements d'emprunt où ballottait sa dégaine, autour de lui, comme en quête de choses à fracasser. Son cœur sautait follement dans sa poitrine étroite. Ils dormaient! Il lui fallait des cous à tordre, des yeux à crever à coups d'ongle, des visages où cracher. Il brandit une paire de poings osseux vers les lumignons qui charbonnaient.

— Vous n'êtes pas des hommes! cria-t-il d'un timbre amorti.

Personne ne bougea :

— Vous n'avez pas le courage d'un rat !

Sa voix monta au diapason d'un cri enroué. Puis il s'assit lourdement; il soufflait avec force à travers ses narines frémissantes, il grinçait et claquait des dents, et, le menton incrusté dans la poitrine, il paraissait fouir dans sa chair vive comme pour atteindre son cœur au travers...

Ce matin-là, le navire, à l'aube d'un nouveau jour de sa vie vagabonde, revêtit un aspect de fraîcheur somptueuse comme la terre aux jours printaniers. Les ponts lavés miroitaient longs, spacieux et clairs; le soleil oblique arrachait aux cuivres jaunes un éclaboussement d'étincelles, dardait ses traits d'or sur les barres polies, et les gouttes d'eau de mer isolées, oubliées par endroits le long de la lisse, étaient aussi limpides que des gouttes de rosée, et jetaient plus de feux que des brillants épars. Les voiles dormaient, bercées par une brise douce. Le soleil montant solitaire et splendide dans le ciel bleu vit sur l'eau bleue glisser, courant au plus près, un vaisseau solitaire.

Les hommes se pressaient sur trois rangs de profondeur à hauteur du grand mât, et en face de la cabine du commandant. Ils poussaient, se bouscuaient, mines irrésolues, faces mornes. A chaque mouvement léger, Knowles flanchait lourdement du côté de sa jambe trop courte. Donkin glissait derrière les dos, inquiet et sur l'œil, comme un homme en quête d'une embuscade. Le capitaine Allistoun sortit tout à coup. Il marcha de long en large devant le front du groupe. Il était gris, mince, alerte, râpé sous



le soleil et dur comme diamant. Il tenait sa main droite dans la poche de sa veste que distendait du même côté un objet lourd. Un des matelots s'éclaircit la voix avec solennité :

— Je ne vous ai pas encore trouvés en faute, matelots, dit le patron, s'arrêtant court.

Il leur faisait face de son regard usé, couleur d'acier, qu'une illusion commune semblait fixer droit dans chacune des vingt paires d'yeux braqués sur les siens. Derrière lui, M. Baker, morose, grognait bas, du fond de son cou de taureau; M. Creighton, frais et pimpant, les joues roses, avait l'allure résolue et prête à tout événement.

— Je ne me plains pas de vous pour le moment non plus, continua le patron, mais je suis ici pour mener ce bateau, et pour que chaque marin du bord fasse proprement sa besogne. Si vous connaissiez votre métier comme je connais le mien, il n'y aurait pas de désordre. Vous avez passé votre nuit à braire qu'on verrait demain! Eh bien! vous me voyez. Qu'est-ce qu'il vous faut?

Il attendit, un pas vif le promenait de long en large devant eux, ses yeux scrutaient les leurs. Ils se dandinaient d'un pied sur l'autre, balançaient leurs corps; quelques-uns, poussant en arrière leurs bonnets, se grattaient la tête. Que voulaient-ils? Jimmy, on l'oubliait; nul ne pensait à lui, seul à l'avant dans sa cabine, luttant contre de grandes ombres, cramponné à des mensonges sans pudeur, saluant d'un pénible sourire l'issue de sa transparente imposture. Non, pas Jimmy; il n'eût pas été plus oublié, mort. Ils voulaient de grandes choses. Et soudain, tous les simples mots qu'ils connaissaient leur parurent perdus à jamais dans l'immensité de leur vague et brûlant désir. Ils savaient ce qu'ils voulaient, mais sans pouvoir rien trouver qu'il valût la peine de dire. Ils bougeaient sur place, balançant au bout de bras musculeux de grosses mains, dont le goudron salissait les doigts déformés. Un murmure expira :

— Qu'est-ce? La nourriture? demanda le patron, vous savez que les vivres ont été gâtés au large du Cap.

— On sait ça, sir, dit un vieux gourganier barbu.

— Trop d'ouvrage? Trop pour vos forces? demanda t-il encore. Un silence offensé tomba.

— Nous ne voulons pas manquer de monde, sir, commença enfin Davies d'une voix mal assurée, et ce noir-là...

— Assez! cria le patron.

Il resta immobile à les toiser un moment, puis marchant quelques pas de ci de là commença de leur dire leur fait, déclina

l'orage, froidement, en rafales violentes et coupantes comme les bises de ces mers glacées qui avaient connu sa jeunesse.

— Je vais vous dire ce dont il retourne. Trop grands pour vos bottes. Vous vous prenez pour des gars supérieurs. Connaissez la besogne à moitié, faites votre devoir de même. Trouvez que c'est trop encore. Vous en feriez dix fois autant que ça ne serait pas assez.

— On a turbiné de son mieux, sir, cria une voix exaspérée.

— De votre mieux, tonna le patron. On vous en dit de belles à terre, pas vrai? Ils ne vous disent pas là pourtant que, votre mieux, il n'y a guère de quoi s'en vanter. Je vous le dis, moi : votre mieux vaut encore moins que mauvais. Vous ne pouvez pas en faire plus? Non, je sais, n'en parlons plus. Mais halte à vos farces ou je m'en charge. Je suis paré, halte là!

Il menaça d'un doigt l'équipage.

— Quant à cet homme, il éleva beaucoup la voix, quant à cet homme, s'il met le nez sur le pont sans ma permission, je le colle aux fers. Là!

Il y eut un moment de profond silence.

— Il y a autre chose, dit le patron avec calme. Ceci.

Il fit un pas rapide et d'un mouvement balancé sortit de sa poche un cabillot de fer. Le geste fut si subit et si prompt que le groupe recula d'un pas. Il tenait ses yeux attachés sur les leurs, et quelques visages revêtirent incontinent une expression de surprise comme s'ils n'avaient jamais vu de cabillot auparavant. Le capitaine l'éleva : « Ceci est mon affaire. Je ne pose pas de questions, mais vous savez tous ce que parler veut dire : il faut que ceci retourne d'où c'est venu. » Les yeux s'allumèrent de colère. Le groupe piétina saisi d'un malaise. Ils détournaient les yeux de ce morceau de fer, ils semblaient timides, un embarras, une honte les troublait comme devant un objet répugnant, scandaleux ou choquant que la décence la plus vulgaire interdirait de brandir ainsi au grand jour. Le patron attentif observait :

— Donkin, fit-il d'un ton bref et incisif.

Donkin plongea derrière l'un, puis derrière l'autre, mais ils regardèrent par-dessus leurs épaules et s'écartèrent. Leurs rangs continuèrent à s'ouvrir devant lui, à se refermer derrière, jusqu'à ce qu'enfin il apparût seul devant le patron comme s'il avait surgi du pont même. Le capitaine s'approcha de lui. Ils avaient à peu près la même taille et, à courte portée, le patron échangea un regard meurtrier avec les petits yeux luisants. Ils clignèrent.

— Tu connais ça, demanda le patron.

— Non, j'en connais pas, répondit l'autre, trépidant mais effronté.

— Tu es un chien. Prends-le, ordonna le patron.

Les bras de Donkin semblaient lui coller aux cuisses ; il restait les yeux à quinze pas comme on fixe à la parade.

— Prends-le, répéta le patron en se rapprochant d'un pas ; ils se soufflaient au visage.

— Prends, dit une fois de plus le capitaine Allistoun, avec un geste de menace.

Donkin s'arracha un bras du flanc contre lequel il le serrait.

— Pourquoi qu'vous me cherchez ? marmonna-t-il avec effort, comme s'il avait la bouche pleine de bouillie.

— Si tu ne te presses pas..., commença le patron.

Donkin empoigna le cabillot comme s'il allait s'enfuir avec et resta sur place, le tenant comme un eierge.

— Remets-le où tu l'a pris, dit le capitaine avec un regard courroucé.

Donkin recula, les yeux écarquillés.

— Va, coquin, ou je t'y aiderai, cria le maître en le forçant à battre lentement en retraite devant une avance menaçante.

Il para, tenta de préserver sa tête avec la dangereuse ferraille au bout de son poing levé. M. Baker cessa de grogner un moment.

— Bien joué, *by Jove*, murmura M. Creighton, d'un ton de connaisseur averti.

— Ne me touchez pas, jappa Donkin en rompant.

— Alors, va. Va plus vite.

— Ne me touchez pas, ou je vous cite en justice.

Le capitaine Allistoun fit un grand pas, et Donkin, tournant le dos en plein, courut quelques mètres, puis s'arrêta et par-dessus l'épaule montra des dents jaunes.

— Plus loin, haubans d'avant, commanda le capitaine, le bras tendu.

— Allez-vous donc rester là comme des pieux à me voir brimer, cria Donkin à l'équipage taciturne qui l'observait.

Le capitaine Allistoun marcha sur lui résolument. Il fila de nouveau d'un bond, fonça sur les haubans d'avant, logea violemment le cabillot dans son trou.

— C'est pas fini, j'aurai ma revanche encore, cria-t-il à tout le navire, puis s'éclipsa derrière le mât de misaine.

Le capitaine Allistoun fit demi-tour et s'en revint vers l'arrière, les traits parfaitement calmes, comme s'il eût oublié déjà l'épisode. Les hommes s'écartèrent devant lui. Il ne regardait personne.

— Ça suffira, monsieur Baker. Faites descendre le quart, dit-il tranquillement. Et vous, matelots, tâchez de marcher droit, à l'avenir, ajouta sa voix égale.

Il suivit quelque temps, d'un œil pensif, les dos de l'équipage impressionné qui se retirait.

— Déjeuner, steward, héla-t-il, d'un ton soulagé.

— Ça m'a fait quelque chose... aouh ! de vous voir donner le cabillot à ce bonhomme, sir, observa M. Baker; il aurait pu vous fracasser... aouh ! la tête comme une coquille d'œuf.

— Oh ! celui-là ! murmura le patron, l'esprit ailleurs. Drôles de gars, continua-t-il à mi-voix. Je pense que tout est bien, à présent. On ne peut jamais dire pourtant, au jour d'aujourd'hui, avec... Il y a des années, j'étais jeune capitaine, alors, pendant un voyage de Chine, une révolte, j'ai eu ça. Révolte ouverte, Baker. C'était autre chose, d'autres hommes, cependant. Je savais ce qu'ils voulaient : chambarder la cargaison et arriver à la boisson. Très simple. On les a secoués pendant quarante-huit heures, et quand ils ont eu leur compte... doux comme des agneaux. Bon équipage. Jolie traversée, comme on n'en fait plus.

Il regarda en l'air, dans la direction des vergues orientées au plus près :

— Vent debout un jour après l'autre, exclama-t-il amèrement. Ne trouverons-nous donc jamais une bonne brise, ce voyage-ci ?

— Servi, sir, dit le steward, apparu devant eux comme par magie, une serviette sale à la main.

— Ah ! très bien. Arrivez, monsieur Baker; il est tard, avec toutes ces bêtises.

Joseph CONRAD.

Traduit par Robert D'HERMIÈRES.

La fin prochainement.

---

# LES MISÈRES DU FÉMINISME

---

Les lendemains de victoire ne sont pas toujours sans embarras ni sans remords. Tout comme la république parlementaire avoue un malaise qui pourrait devenir une crise, tout comme la démocratie triomphante se voit aux prises avec des difficultés formidables que son seul avènement promettait de résoudre, le féminisme de même semble, à qui suit de près les débats intérieurs de ses journaux, ligues et congrès, travaillé déjà d'un certain désarroi. C'est que le voilà, lui aussi, embarrassé de la plupart de ses conquêtes.

Il y avait, en somme, quatre citadelles dont l'ombre, criait-on, écrasait la femme, quatre Bastilles à enlever pour qu'elle fût libre et épanouit sa vie au soleil qui luit pour tous. Or, dans trois sur quatre, le féminisme a ouvert la brèche, fait pénétrer ses troupes... Et, maintenant, déçu par la pauvreté des résultats, aigri par ce que la plupart ont d'amer, il hésite, il se divise entre la fureur de pousser jusqu'au bout la charge et de tout démolir, et l'effroi d'être dupe encore et d'accabler son mal sous de nouvelles ruines.

On avait revendiqué pour les femmes le large accès des professions libérales. Avec la littérature et les beaux-arts, de tous temps ouverts à toutes comme à tous, avec l'entrée en loge même et les concours de Rome, elles ont occupé à leur gré l'enseignement, le droit, la médecine : les lecteurs du *Correspondant* ont entendu une femme bien informée, M<sup>lle</sup> Angot, leur dire tout ce qu'il y avait de ce côté-là de mécomptes, et que le succès exceptionnel de quelques-unes payait mal les souffrances de tant de dévoyées qui n'ont fait que grossir les rangs du prolétariat intellectuel ou de la bohème des ratés !

Pour l'ouvrière, il fallait l'égalité des salaires avec l'homme, et tout ensemble, des conditions de travail ajustées à sa faiblesse : l'on s'aperçoit à l'expérience et que l'un exclut l'autre, et que la concurrence féminine avilit par la sous-enchère le prix du travail et que la seule égalité à laquelle on marche est celle de la misère, de l'envie, de la haine sociale.

Enfin c'est en hurlant contre « la loi de l'homme » qu'on réclamait comme une libération de la femme la rupture du mariage



indissoluble : à présent, toutes les féministes réfléchies et qui comptent reconnaissent qu'elle est plus souvent que l'homme victime du divorce et s'épouvantent de voir les autres, les affolées, mettre leur dernier espoir dans son « élargissement ».

Seul, le bloc des droits politiques reste à peu près inentamé : ce qui permet encore quelques manifestations pour faire tumulte dans la rue et tenter d'ameuter l'opinion publique en faveur de « l'éternelle opprimée ». Mais le beau résultat, quand la femme partagera le droit de vote avec l'homme, déjà désabusé de sa souveraineté dérisoire, dégoûté du suffrage universel, jouet truqué, et des ilotes méprisés qui sortent on ne sait comment de l'urne!...

De là, en dépit de l'exaspération de quelques énergumènes et de l'agitation apparente, au fond du féminisme une lassitude. Quand M<sup>me</sup> Marc Hélys, après son enquête à travers le féminisme des pays du Nord conclut ainsi : « Parmi toutes ces femmes que je vois travailler avec succès, il n'y en a pas une qui ne soit prête demain à renoncer à sa carrière pour l'amour et pour un foyer », elle marque, pour ainsi dire, à l'utopie moderne de l'affranchissement de la femme le terme de sa randonnée.

Mais là aussi, comme ailleurs, comme dans presque toutes les entreprises révolutionnaires du siècle, avec une peur obscure de la banqueroute, la double tentation se fait sentir : ou de retourner en arrière, ou de se jeter éperdument en avant dans un risque-tout suprême et de courir en aveugle aux abîmes...

Alors, devant ce mouvement né païen, mais mêlé dès sa source de pitié évangélique, chargé en son cours d'un peu de la vérité éternelle que l'expérience de la vie apprend aux hommes, et incertain aujourd'hui entre la sagesse et la folie, la pensée chrétienne devient perplexe et prend des attitudes contradictoires.

D'un côté, M. l'abbé Sertillanges, entraîné aux idées pures par ses habitudes de philosophe et aux élans généreux par son tempérament d'orateur, va dans ses éloquentes conférences, *Féminisme et Christianisme*<sup>1</sup>, aussi loin qu'il est licite, dans le sens de l'égalitarisme des sexes et du libéralisme pour tous. Toutefois le bon sens et la loi chrétienne à tout instant le ramènent aux prudenances traditionnelles, ou l'obligent, après avoir au nom *du droit* ouvert presque toutes les barrières, à conseiller aux femmes de se conduire, *en fait*, comme si ces barrières étaient fermées.

Catholique aussi, M. Théodore Joran, le pamphlétaire connu et couronné du *Mensonge du féminisme*, poursuit contre le féminisme, monstre à ses yeux redoutable, une guerre sans merci : il

<sup>1</sup> Un vol. in-18, librairie Lecoffre, 1908.

en est à son quatrième volume, la *Trouée féministe*<sup>1</sup>, coupant à l'hydre toutes ses têtes, une à une, et ne faisant nulle grâce à celle qui se croit sauvée pour porter sur son front l'étiquette : *Féminisme chrétien*. Pour lui, qui pense avoir regardé de plus près dans les faits, moins dans les nuages, le féminisme est « avant tout guerre au mariage », « séparatisme des sexes », « égoïsme féminin, révolte, libertinage, anarchie »; il est donc antichrétien essentiellement. Et, fort d'une autorité sacrée qu'il usurpe peut-être à la faveur d'une définition trop étroite, il ne voit rien de plus, rien de mieux à faire que de ramener, à grands coups de fouet, l'enfant terrible à la maison...

\*  
\* \*

Ce diable d'homme, qui massacre nos Amazones avec la massue d'Hercule, aura, c'est immanquable, le sort d'Orphée qui fut, comme l'on sait, pitoyablement mis en pièces par les Bacchantes. J'aime autant finir d'une autre manière; et je serais si malheureux, moi qui ai surtout écrit pour elles, qui pour elles rêve tant de jolies choses, de perdre l'amitié des jeunes filles!

Sans doute nous sommes d'accord au fond, tout au fin fond de nos consciences et de notre foi, quoique nos manières soient, comme je le dirai tout à l'heure, fort différentes. Nous voulons l'un et l'autre la femme à la place où *Dieu* la veut.

Dieu, qu'est-ce que c'est que cela? demande le siècle. Sécularisons notre langage et disons : Dieu, c'est la nature, d'abord, qui crée la vierge faible, qui la rend amoureuse pour devenir femme, femme pour devenir mère, qui, sans relâche, pendant près de quarante ans, tout le plein de sa vie, la jette périodiquement à terre, blessée, malade, ou allaitant son petit, et la met donc à la disposition, dans le besoin et sous la dépendance du mâle : et voilà pour ceux qui de la *bonne* nature prétendent, à la Jean-Jacques, recevoir toute vérité et toute loi.

Dieu, c'est encore le bon sens des grands législateurs, c'est la conscience des peuples, qui cherche à travers mille tâtonnements, mille tours, détours et retours, mille erreurs contradictoires, et de résultat parfois monstrueux, la formule de soumission et de grandeur tout à la fois où résoudre le *cas* de ce sexe fragile, fébrile, aimable, redoutable, auguste, sacré, dont la vie ne peut pas se passer, ni la vie de l'homme, ni la vie de la nation et de la race. Tantôt donc il traite la femme en esclave, en bête de somme, en bête à plaisir, pour affranchir d'elle l'homme, seul être de

<sup>1</sup> In-8°, librairie Savaète, 1900.

valeur; tantôt il fonde sur sa vertu la famille, l'honore comme matrone, la fait inviolable comme prêtresse ou vestale, punit son adultère des plus cruels supplices, flétrit son impudeur du plus infâmant mépris, protège par la peine de mort sa virginité : et voilà l'inextricable fouillis d'où doivent tirer la lumière les déterministes qui n'ont d'autre religion que celle du *fait*, les fatalistes et les désenchantés de l'idéal qui croient aux perpétuels recommencements de l'histoire.

Mais Dieu, c'est pour les autres, pour ceux de la marche à l'étoile, ce qu'ils appellent la civilisation, le progrès, et que nous, qui voulons être à la fois du ciel et de la terre, qui, sans perdre pied au sol du réel, nous sentons commandés, soulevés et grandis par le *sursum* de l'effort vers le mieux, nous appelons — qu'on nous passe, au moins à titre provisoire, le mot — le christianisme.

Et nous voyons que le christianisme a voulu faire à la vierge, aussi bien qu'à la mère, à la veuve aussi bien qu'à l'épouse, la condition la plus sûre, la plus digne, la plus douce qu'il apparait jusqu'ici possible de lui faire. Nous voyons qu'il a traduit en lois morales impérieuses ses principes de justice pour la femme, ordonnant : à l'enfant, d'honorer sa mère; à l'adolescent, de se garder intact pour la jeune fille qu'il épousera; au jeune homme, de choisir sa fiancée, en toute liberté d'amour, pour son charme et ses vertus, non pour sa fortune, et de travailler deux fois sept ans, s'il le faut, afin de mériter Rachel; à l'époux, d'aimer son épouse comme lui-même, de la respecter en sa fonction de mère, et de lui être fidèle, *quoi qu'il arrive*, sans défaillance; et voilà *la loi de l'homme*. Mais à la jeune fille il ouvre d'abord le libre choix : ou de rester vierge, sans être pour cela condamnée à la solitude, à la stérilité, au mépris du monde, ou de livrer en pleine confiance ses énergies d'amour et de maternité aux sécurités du mariage indissoluble et au sanctuaire inviolable de la famille. Il la protège par ses anathèmes contre les parents qui voudraient forcer sa volonté, contre les prétendants qui voudraient la surprendre, contre le mari qui trahirait sa vocation de devenir femme. Une fois femme, il fait plus que l'égaliser à l'homme, il la fonde, l'unifie en lui, mais il ne lui impose, pour son honneur, pour sa joie quand elle aime, pour le bien commun qui est le sien à elle aussi, que ce qu'elle lui impose à lui-même : de demeurer chaste et fidèle, de s'associer de tout cœur à son travail, à sa destinée, de porter, c'est vrai, le poids de ses malheurs et de ses fautes à lui, mais pas plus qu'elle ne portera l'orgueil de ses triomphes et n'emportera le bénéfice de son bonheur, pas plus qu'il ne portera,

lui, le poids de ses défaillances et de ses infirmités à elle. En somme il les lie tous deux ensemble au joug de la vie de façon à ce qu'il soit le moins lourd possible, et il ne défend qu'une chose à chacun : de s'y soustraire de sa propre autorité et de le briser. Et non seulement il a ainsi tout un système de vertus, tout un ordre moral et social, dont on ne peut pas ne pas admirer l'harmonieux équilibre, et ne pas sentir que, s'il se réalisait ici-bas, tout serait bien. Mais, étant en même temps que législateur ouvrier de ce « progrès » qui n'est pour nous que la lutte, aux moyens toujours renouvelés, contre le désordre et le mal, sans cesse il multiplie les institutions, les *foyers*, les *familles*, à côté du foyer naturel et de la vraie famille, pour abriter la jeune fille, la veuve, même la femme délaissée ou la mère en détresse, c'est-à-dire toujours pour défendre la femme contre les méchancetés du sort et contre elle même, pour l'aider à accomplir quand même son œuvre, à remplir malgré tout sa destinée : jusque-là qu'en dehors des asiles de la prière et de la fraternité conventuelle, il a tenté et merveilleusement réussi ces quatre chefs-d'œuvre de son génie : faire avec les vierges des mères pour les enfants orphelins, des servantes aux mains de filles pour les vieillards, aux mains d'aïeules pour les malades, et des sœurs aux voiles blancs, aux blanches âmes, pour les Madeleines repenties et pour toutes les créatures qui sont tombées !

\*  
\* \*

Or, nous ne sommes pas responsables des méfaits qui se commettent contre la femme dans une société que n'anime plus l'esprit de l'Évangile, et qui se fait gloire au contraire de mener contre l'Église une guerre implacable; dans une société qui, ayant dressé sur ses autels l'idole monstrueuse de la Liberté, et rédigeant au nom de cette Liberté souveraine la plupart des lois et décrets, sourit au libertinage de l'homme et de la femme, tolère la séduction, la prostitution, l'adultère, — dérisoirement puni, de loin en loin, de seize francs d'amende, moins qu'un délit de chasse! — autorise l'union libre, sanctionne de ses jugements le divorce; qui, depuis longtemps, a désarmé le mari, la famille, l'ordre public contre le dévergondage de tant de névrosées; dans une société enfin qui, ayant *libéré* le travail, comme l'amour, de toute discipline morale et religieuse, et n'ayant plus la lumière ni l'autorité d'aucun principe pour en réglementer l'exercice, lâche dans l'atelier l'ouvrière, comme la courtisane dans la rue, sans se soucier du résultat de cette bataille contre nature des sexes,

où, en dépit des larges blessures faites à l'homme par sa concurrence, c'est la femme qui, finalement, est vaincue, ruinée, asservie, arrachée à la douceur du foyer, dépouillée de ses enfants, s'il lui en vient, proie guettée par la luxure tant qu'elle est jeune, et par la misère quand l'âge l'a déflourie!

Michelet, lui-même, de sa maison de jeunesse de la rue de la Roquette ayant vue sur tant de mansardes où s'épuisaient de labeur tant d'ouvrières, où mourait de chômage, de privations et de désespoirs sa pauvre voisine Marianne, sentait déjà obscurément ce que j'ose appeler, moi, le crime de l'idée libérale : car c'est crime contre les faibles que de les lâcher pêle-mêle avec les forts dans l'arène du combat de la vie.

« Libre, oui, la femme, écrivait-il tristement dans son *Journal*, libre de souffrir, de se masculiniser en se faisant ouvrier, quand l'homme lui laisse un métier à prendre. Libre aussi de mourir de faim, de froid, quand l'ouvrage manque, ou d'allumer un réchaud quand celui qui l'a séduite l'abandonne. Ce sont là les seules libertés que je lui vois. » « Femmes libres, femmes mortes », formulait à son tour Dumas fils. J'ajoute sans hésiter : femmes mortes, société perdue. Autrement dit, si vous tuez ou laissez tuer la femme dans la femme, si elle-même en la folie que vous avez allumée, tue son sexe, de ses propres mains déchire ses entrailles de mère, c'est, manifestement, la fin d'un peuple, la fin d'un monde.

Manifestement et mathématiquement d'abord, puisque de par le double désordre jeté dans l'amour et dans le travail, le célibat semble devenir un avantage ou une condition de vie plus facile, la stérilité s'imposer comme une nécessité ou une élégance (voyez dans la rue les toilettes symboliques de nos *femmes sans ventre*); puisque le jeune homme pour cent causes boude au mariage, et que la jeune fille, en mal d'indépendance et pour cent raisons aussi, travaille à s'en passer; puisque enfin ceux-là mêmes qu'y amène avant le déclin le soin d'une fortune à conserver ou à doubler, le goût bourgeois du pot-au-feu à jour fixe, certaines traditions d'ordre et de *respectability*, ou quelque heureux caprice, se mettent d'ordinaire à deux pour produire un : alors que, à simplement consulter les tables de mortalité, ces froids calculateurs devraient, s'ils veulent assurer la continuité de leur nom et de leurs biens-fonds, aller prudemment jusqu'à trois ou quatre.

Mais en dehors de ce dénombrement brutal de statisticien ou d'actuaire, quiconque regarde un peu la vie contemporaine et réfléchit sur ce qu'il voit, comprend vite quel mal profond, irré-



médiante, font à la race cette émancipation de l'amour, cette émancipation du travail, qui en seraient plus justement nommées, l'une et l'autre : le *dérèglement*.

Voyez-la à l'œuvre, sur l'un et l'autre champ de bataille, celle qui, hier, était l'associée, l'auxiliaire de l'homme, qui cherchait avant toute chose sa paix, son alliance, et qui est maintenant devenue son ennemie. D'une part, jeune, laborieuse, stimulée au travail par le besoin, par l'exemple, la mode, la vanité, le désir de monter, ou le noble souci de ne pas déchoir, la voilà qui grimpe à l'assaut de tous les métiers et de toutes les fonctions de l'homme, qui le dépossède de sa tâche, avilit son salaire, multiplie sur le pavé les oisifs et dans le ménage les rois-fainéants; et cela, juste à l'heure où le machinisme, en bas, réduit déjà la part des bras humains; où, à mi-côte, les places d'employés, comptables, caissiers, chiffreurs, rédacteurs, teneurs de livres, postiers, bureaucrates, sont envahis par la ruée des primaires de l'école obligatoire; où, en haut, les carrières libérales de la médecine, du droit, de l'enseignement, des lettres, des beaux-arts rejettent par-dessus leurs bords le trop-plein écumeux du prolétariat intellectuel... Et en même temps, et tout de même, et à tous les degrés de l'échelle aussi, l'autre dévoreuse d'hommes poursuit son œuvre de mort; je veux dire celle que son tempérament, son goût, naturel ou acquis, de plaisir et de paresse, la corruption de l'exemple aussi, ont dressée à la guerre de séduction et de ruse, celle-là, de partout, du salon comme de la chambre mansardée et du coin de rue, de la scène comme de la loge et du promenoir, de la terrasse du café comme derrière la vitre de l'atelier ou du magasin, guette l'adolescent, l'homme fait, et jusqu'au vieillard, gâtant le sang, dégradant l'âme, dilapidant les patrimoines, empoisonnant l'amour, empêchant le mariage, ou le brisant, ou le souillant, quand elle s'y faufile, dissolvant la famille, laissant au cœur de sa proie un venin de défiance, de mépris, de rancune, de haine contre la femme, dont tôt ou tard, elle sera victime à son tour, la pauvre folle, et tout son sexe avec elle!

Car le mal, disait déjà le vieil Eschyle, engendre le mal. En un cercle sans fin roulent les fautes nées les unes des autres et se multipliant les unes par les autres. Qui de l'Adam ou de l'Ève modernes a fait le premier acte de guerre ou l'a rendu inévitable? C'est le secret du serpent qui alluma entre eux la discorde, et les perdit l'un par l'autre; le secret de Dieu, qui les frappe également et d'un par l'autre les châtie. Car tous deux en se déchirant s'accusent, tous deux se plaignent, tous deux s'irritent en leur

égoïsme et deviennent l'un envers l'autre plus méchants; j'allais écrire : tous deux donc pareillement souffrent; mais je retiens presque à temps ma plume, et je crois justice de penser que si de ces deux êtres l'un est plus faible et plus tendre, fatalement il doit être le plus écrasé dans la mêlée sociale et dans le duel des sexes le plus souffrant et le plus malheureux.

De fait, il monte partout des clameurs de colère et des gémissements. Et la femme de travail, qui succombe sous la peine, et la femme de plaisir, plus vite usée encore et mise au rebut; et, entre ces deux-là prises aux deux termes, toutes, toutes celles en qui le siècle a jeté son aigre ferment, la jeune fille qui sèche en l'attente du mari, celle qui se consume à préparer des examens, celle qui les a ratés, celle, plus amère encore, qui les a passés et qui ne tire rien que des déceptions de ses diplômes, celle qui trime dans une condition toujours inférieure à son espoir, et qui ne se voit plus d'autre destinée que de trimer toujours, celle qui s'est mariée par coup de tête ou pour faire une fin, celle dont le mari gaspille la dot ou le salaire, et la bourgeoise qui désire une auto et en veut au mari de ne pas gagner assez, celle qui a une auto mais dont le mari fait des frasques, celle qui n'a pas d'enfants, celle qui voudrait n'en plus avoir, celle qui en a et qui les voit aux mains des gourgandines, toutes, toutes celles du mariage moderne et celles de l'union libre, celles qui aiment et ne sont point aimées, celles qui n'aiment point, celles qui haïssent, celles que battent leurs compagnons, que trompent leurs maris, celles qui demandent le divorce, celles contre qui on le demande, celles qui se voient chargées d'un enfant sans père, et celles à qui le père veut enlever leur enfant, toutes, toutes, les séduites, les incomprises, les pédantes, les révoltées, les dégoûtées, les Indianas, les Catherine de Septmonts comme les Bovary, toutes profèrent un cri de rage, un grief, au moins un soupir; et c'est de toutes ces protestations, ces rumeurs, ces révoltes, ces souffrances que le féminisme est fait. Conquérantes des droits de la femme, ne vantez pas tant vos victoires. Où que je tourne les yeux, je ne vois parmi vos « émancipées » que des déçues, des mécontentes ou des furieuses. Il n'est que trop vrai : toute liberté nouvelle que vous leur avez jusqu'ici gagnée ne fut que la liberté de gâcher leur vie et de se rendre plus malheureuses!

\*  
\* \*

Voilà, sans doute, le fond commun de nos pensées à M. Joran et à moi. Nous prenons en cela notre parti de paraître « vieux-

jeu » comme Joseph de Maistre, qui dans sa lettre fameuse à sa fille Constance a coulé en bronze la charte des servitudes et grandeurs de la femme, et paradoxaux comme Barbey d'Aurevilly, qui, après avoir jeté un coup d'œil effrayé sur la dureté des sociétés anciennes à l'égard de cette éternelle « révoltée » qu'est la femme depuis la chute d'Eve, osait écrire :

« Le christianisme seul dans le cours des siècles a répondu aux épouvantes des législations en donnant à la femme sa place juste dans l'organisation du monde. Et cette place a été tellement bien faite que partout où la femme l'a acceptée et gardée, les sociétés ont été aussi morales qu'elles puissent être, et qu'elles doivent devenir d'autant plus immorales dans l'avenir que les femmes voudront sortir de cette place et se croiront le droit de la répudier. »

Mais c'est, en vérité, penser aussi comme Michelet, qui, dans ce mauvais livre, justement oublié, *le Prêtre, la Femme et la Famille*, tirait pourtant de ses souvenirs d'enfant, de l'âme obscurément chrétienne que sa mère lui avait faite, l'idée de la trinité sainte de la famille, de l'unité indissoluble des trois personnes l'homme, la femme, l'enfant et de leur médiation mutuelle. — « Voilà le tout du mariage, disait-il, le mystère des mystères » ; — il saluait, pareillement, « l'idée divine » du christianisme d'avoir mis la famille sur l'autel ; et de ce sentiment lumineux du grand œuvre humain qu'est la famille la question du travail de la femme se trouvait tout d'un coup éclairée devant lui.

Nous sommes tous et nous serons, pour les femmes éternellement débiteurs. Ce sont des mères, c'est assez dire. Il faudrait être né misérablement et dans la damnation pour marchander sur le travail de celles qui sont toute la joie du présent et le destin de l'avenir. Ce qu'elles font de leurs mains est très secondaire ; c'est à nous de travailler. *Que font-elles ? elles nous font...* C'est un travail supérieur. Être aimée, enfanter, puis enfanter moralement, élever l'homme, voilà l'affaire de la femme... *Fons omnium viventium !* Qu'est ce qu'on ajouterait à cette grande parole?...

Et s'il fallait encore nous couvrir d'autorités très laïques, il y a Proudhon et son violent livre de la *Pornocratie*, Proudhon, cerveau fou mais cœur pur, qui dut à ses vertus familiales, à la candeur patriarcale de sa vie domestique, non seulement de frémir d'une indignation éloquente contre les corruptions du monde moderne, contre la domination de la « courtisane bas-bleu », mais de retrouver, lui, le communiste éperdu, la famille comme base de la société, et d'en faire, tout ainsi que M. de Bonald, la pierre angulaire de la réorganisation française.

Il y a ce terrible Dumas fils, mon maître et mon éponyme, qui dans toute son œuvre dramatique, mais surtout dans les *Idées de Madame Aubray*, dans sa prophétique préface de *l'Ami des femmes* et dans *l'Homme-Femme* et jusque dans ce péché de sa colère orgueilleuse, la *Question du divorce*, jetant les éclairs à travers sa pensée orageuse, a proclamé sans cesse que les patriarches, « les élus instruits par Dieu même », ont « fondé la famille humaine sur des bases définitives que nul ne pourra jamais modifier sans péril pour lui, les siens et les autres », et montré l'union sacrée, l'union indissoluble, l'union éternelle, à tout jamais, de l'Homme et de la Femme, en Dieu et par Dieu, comme « l'alliance-type à laquelle il faut faire revenir les individus par tous les moyens possibles, ceux qui l'ont réalisée pouvant affirmer que là est l'unique point d'appui social pour le bonheur, la dignité, le progrès et la liberté de l'espèce humaine. »

Je souligne à dessein les mots qui font trouée de lumière dans les ténèbres où les pasteurs des peuples (s'il y en a encore?), où les âmes de bonne volonté du « féminisme chrétien » cherchent pour les pauvres femmes contemporaines des *issues*... Certes, si M. Joran qui obéit peut-être un peu trop à son tempérament de satirique et de flagellant, qui fait surtout œuvre destructive et vengeresse, avait aussi tenté de proposer quelques solutions positives aux problèmes pressants de l'heure actuelle, et, non content de crier « Au feu ! », d'apporter quelques seaux d'eau à la maison qui flambe, je ne doute pas qu'il n'eût répondu comme je le ferais moi-même :

« Rien de fécond, rien de bon ne peut être fait que sur un plan d'ensemble et d'après ces principes éternels. Prenons garde; telles réformes de détail qu'une misère urgente réclame et impose, telle création qu'inspire la plus légitime des pitiés, peut cependant entretenir et propager le désordre, si elle cesse d'être un moyen d'exception, un remède accidentel, provisoire, et dont le vrai succès, comme celui d'un poison-médicament, de la morphine ou de l'alcool, serait de devenir le plus vite possible sans usage. Or, combien de fois, hélas! voyons nous des œuvres qui ne sont pas d'*ordre social*, qui ne sont que *de secours*, de remède à un désordre, se transformer, par le maternel amour de celles qui s'y dévouent, par l'accoutumance, et par le jeu divers des intérêts associés à son entretien, en de grandissantes, florissantes institutions d'Etat, cherchant à étendre, comme l'arbre de l'Évangile, leurs rameaux sur toute la nation, et à durer éternellement, comme les chênes de Fontainebleau, *αὐτὴν ἡμῶν ἐς ἄετι!* Erreur néfaste, comme serait celle de la bonne sœur qui dépeuplerait d'enfants

les foyers honnêtes pour peupler sa crèche, du médecin qui s'applaudirait de faire prendre à l'humanité tout entière la potion qu'il aurait inventée! »

« Prenez garde! Prenez garde!... Que tout se tienne en votre effort et tende au but unique, à l'unique nécessaire, qui est de reconstituer l'amour en France, le mariage, la famille. Donc, ramenez le jeune homme que vous aurez fait chaste, aimant, fort, vers la jeune fille que vous aurez gardée pure, intelligente, soumise au devoir, ou mieux éprise de son devoir. Façonnez-la, cette jeune fille, instruisez-la en vue du mariage, en vue de l'homme à aider, de l'enfant à faire et élever; et qui est pénétré du mot de J. de Maistre et de Michelet, comprend bien que cette idée, loin d'écartier de son éducation le sérieux, n'en bannit presque aucun savoir, n'en bannit, au contraire, que la frivolité, la vanité, les fanfreluches. Ecartez la femme du peuple de l'atelier, comme la femme du monde du club et des lieux de plaisir, pour la ramener *par le travail* à ce foyer où elle règne et gouverne : et c'est pour cela que la vie aux champs est encore à cet égard la meilleure, puisque c'est là que la femme s'associe le plus naturellement au labeur de l'homme, et le double le plus aisément; puisque pour la paysanne, pour la fermière, et pour la châtelaine même, il y a à la maison *toujours à faire*. Combattez l'égoïsme et la luxure, au lieu de les favoriser par l'indifférence de la loi, l'impiété des mœurs, par la liberté du livre et de l'image; punissez durement le séducteur; mais frappez la séductrice aussi; traquez, qu'elle ait jupon rouge ou dessous mousseux et parfumés, la louve qui prend ses petits à la mère et par conséquent l'homme à la femme; châtiez l'adultère comme un crime social d'une portée presque infinie, et l'abandon, le meurtre ou la suppression de l'enfant, comme un monstrueux attentat contre la nature; faites expier durement sa faute à celui des conjoints qui a rendu la séparation nécessaire, mais ne fermez pas par le divorce la porte au repentir, au pardon, à la réconciliation possible. Qu'en toute chose, enfin, et devant n'importe quel « cas », vous vous inspiriez de cette idée : que l'Homme et la Femme ne sont qu'un en deux; que, mise à part, la vie toute spirituelle à laquelle sont appelés quelques êtres d'exception, si on les sépare l'un de l'autre, on mutile, on fausse leur destin; que toutes les erreurs, toutes les fautes de l'un retentissent douloureusement dans la condition de l'autre; qu'en particulier pour la femme, hors l'amour, le mariage, la maternité, la famille, il n'y a que misère, honte ou folie; que tout problème du « féminisme », par conséquent, est double, puisqu'il faut, toujours, étudier la femme en



fonction de l'homme, comme l'homme en fonction de la famille, et c'est pourquoi l'idée et le nom même de *féminisme* sont dangereux, je le reconnais, en ce qu'ils tendent à isoler le cas de la femme pour l'étudier à part et le résoudre sans l'homme; qu'il ne faut donc rien faire qui puisse compromettre, retarder ou troubler l'union honnête et féconde à laquelle toute femme ici-bas a droit, mais tout faire, au contraire, pour la lui assurer, la lui faire aimer et l'en rendre digne; et qu'enfin, pour conclure à la française par une boutade, quand une jeune fille demande du « travail », c'est un bon mari qu'il faut être en état de lui trouver! »

M. Joran, je n'en doute pas, souscrirait à ce programme, et il serait, s'il s'y mettait, capable d'en préciser le détail et de relever tous les contre-sens faits dans la pratique par le féminisme le plus sage et le plus chrétien. J'en ai pour garant ce trait, qu'il mène la vie dure au P. Sertillanges et qu'il refuse, comme j'ai dit, à tout féminisme le droit à l'existence, car le féminisme est pour lui, d'essence, une révolte contre la loi de Dieu.

\*  
\* \*

Une révolte qui l'irrite et qu'à robustes coups d'escourgées il cherche à étouffer... Et voilà par où nous différons, pourquoi j'ai dit dès le début que sa manière, à lui, n'était point la mienne.

Lui, il est âpre, amer, sarcastique. Il s'attaque aux fortes têtes des ligues féministes, aux éclaireuses d'avant-garde, aux enfants perdus de la *trouée féministe*, aux enragées, aux folles. Je manquerais à la compassion qui fait le fond de mon âme, si je les nommais après lui : mais quelques-unes sont notoires ; la plupart, écrivains, conférencières, journalistes, sont en démangeaison furieuse de gloire littéraire. Et lui, étalant avec d'ahurissantes citations, leur misère intellectuelle, l'extravagance de leurs propositions — il en est de si obscènes que je ne pourrais, moi, timide, jamais les répéter — le chaos pédantesque de leur style et les lacunes de leur orthographe, il met à nu leur vanité et leur impudicité, les deux tares, selon lui, de tout féminisme, et il leur donne, cruellement, le fouet en public.

Elles l'ont si bien voulu, elles ont été si agressives, si provocantes, envoyant coucher d'un coup de pied, comme une chienne à plat ventre, cette vieille courtoisie qui les offense, elles sont si vraiment ridicules en s'efforçant d'être malfaisantes, qu'on n'ose pas protester contre une exécution peut-être nécessaire. Encore qu'il ne soit pas besoin de la massue d'Hercule contre cette

bohème de frondeuses généralement laides et qui ne peuvent même pas faire vivre un journal, de suffragettes dont on rit même à Londres où l'on sait si peu rire, il se peut qu'il soit de salubrité publique de montrer ces ilotes ivres à tant de femmes et femmelettes à qui le souffle ambiant de l'anarchie fait tourner la tête, et qui battent des mains, sans savoir, à toutes « les revendications féminines »; à tant de petites bourgeoises, qui, dans leurs moments de nervosité, de mauvaise humeur ou de bovarysme, en appellent tout bas au féminisme libérateur : tels des enfants en rage invoquent le diable, dont la seule image leur ferait si grand peur!

Ce n'est pas que ce Juvénal ne soit que colère et haine. On sait assez que depuis Salomon qui déclarait les femmes « plus amères que la mort », jusqu'à Vigny qui se vengeait de la trahison d'Eva par les imprécations de Samson contre « l'enfant malade et douze fois impur », « l'être de ruse », « l'être faible et menteur »,

Et plus ou moins la Femme est toujours Dalila. .

presque tous les grands misogynes avaient leur tendresse secrète : ils ne criaient, le plus souvent, que par douleur de ne pas voir la femme à la hauteur de leur amour et de leur rêve. « Dirait-on, plaisantait Alphonse Karr, qu'un homme n'aime pas le vin, parce qu'il prendrait tous les soins possibles pour ne rien lui laisser perdre de sa saveur et de son arôme?.. » Tel, l'auteur du présent livre; il ne s'attaque d'ailleurs qu'aux femmes hybrides, « asexuées », qui s'efforcent d'être moins femmes. Mais que, par grand hasard, une de ces ligueuses, qu'il va braver en face jusque dans leurs repaires, lui montre un joli visage, galant Français, il ne se tient pas de lui en faire tout haut son joyeux — et dangereux — compliment; que, d'aventure, il rencontre un livre frais, mélancolique, tout de sentiment et de poésie, comme le *Livre des femmes* de l'Allemande Laura Marholm, qu'il y voie délicatement pleurée « la faillite de l'amour », et plaintes ces pauvres femmes nouvelles, « qui n'ont pas la puissance des anciennes enchanteresses, et qui n'ont pas non plus leur bonheur » : et le voilà qui sent sa petite fleur bleue se rouvrir, s'épanouir, et qui se fond en éloges, en caresses et en regrets.

Mais ces attendrissements sont rares, parce que c'est aux harpies, aux chipies qu'il se prend d'ordinaire, aux insurgées, aux tricoteuses, aux pétroleuses de la Commune, aux incendiaires de *Germinal*, et il a de parti-pris, versé vinaigre et vitriol dans son encier.

Je n'écris pas au vitriol, moi. Et ce n'est pas seulement parce que, — chacun a sa visée et chacun son public, — éducateur avant tout, je pense en écrivant moins aux femmes perdues qu'aux jeunes filles, aux jeunes femmes à éclairer, à sauver. Je suis si persuadé, ainsi que je dirai tout à l'heure, que l'homme est l'œuvre de la femme, que par la femme de demain sera sauvé et régénéré, ou emporté décidément à la barbarie le vieux monde; pour le salut de mes fils j'ai tant peur de la femme et tant d'espoir en elle, que je me sens invinciblement attiré vers cet être à faire, cet être neuf, mystérieux, curieux, et, au sens vif du mot, si impressionnable, qu'est la jeune fille.

Mais j'ai une autre raison de tendresse. C'est qu'à me pencher sur la femme contemporaine, — et sur le féminisme, — il ne me vient guère que de la pitié. Honte, indignation, horreur, et même l'envie de rire, la pitié emporte tout. Toutes ces pauvres femmes, plus vous nous les montrez révoltées, délirantes, hagardes, plus je les sens, moi, irresponsables et malheureuses.

Irresponsables : car ce qu'il y a dans le féminisme de désordre, de révolte, d'anarchie, m'apparaît comme la suite logique des fautes de l'homme, — et comme son châtiment. J'invoque ici encore Dumas fils. L'homme s'est révolté contre Dieu, disait-il, la femme se révolte contre l'homme : c'était fatal.

Quand l'homme avance, la femme est en progrès; quand il s'arrête, elle recule; quand il monte, elle s'élève; quand il descend, elle tombe... A cette heure, l'homme descend. Il ne sait plus où il en est. Il n'admet plus aucune autorité; il proclame la morale indépendante; il ne veut plus relever que de lui-même; il rompt avec le Créateur et veut asservir la création, il se dégage de sa destinée en niant ce qu'il n'est plus digne de faire ni capable de comprendre. Tout à ses passions, il raille, avec le dévouement, le sacrifice, la famille, l'amitié, l'amour, chiffant tout et nous offrant en échange de ce qu'il nous enlève, de ce qu'il s'enlève, pour mieux dire, nous offrant dans l'ordre matériel comme dans l'ordre intellectuel et moral, la production à outrance, la consommation démesurée, les appétences monstrueuses, les excitations morbides la sophistication, le mensonge, l'erreur... Enfin l'homme ne sait plus ce que c'est que la conscience religieuse, morale, civique, politique, et il déclare à la face du monde que le serment fait à Dieu, au prêtre, au souverain, au peuple, — (il faut ajouter depuis le divorce : et à la femme), — n'engage à rien et il en ordonne à la fois l'usage et le mépris.

*Ite, missa est!*

Et la femme, bien entendu, fait ce qu'elle voit faire à l'homme. C'est inévitable. Elle rit de ses serments d'amante, d'épouse, de mère, de chrétienne. Elle se hisse sur ses talons Louis XV, retrousse sa robe..., arbore la perruque de filasse jaune comme l'homme de 93 arborait le bonnet rouge; son mot de ralliement est : *Le plaisir ou la mort!* et elle danse le cancan, la carmagnole du sérail.

Ou bien, elle monte dans son cerveau « comme M<sup>me</sup> Malborough dans sa tour », « elle met une culotte, escalade les tribunes, revise les Codes et entreprend de lutter contre l'homme face à face, être monstrueux, hermaphrodite, qui se condamne à la fois au grotesque et à la stérilité. » Mépris des devoirs chez l'un, revendication des droits chez l'autre : rien de plus naturel. Et dans la vie privée comme dans la vie publique, une émulation chez tous deux de se soustraire aux obligations des pactes consentis et signés, de violer les cahiers des charges, de dresser et grossir sans cesse les cahiers des doléances, des réclamations, — et des menaces.

Est-ce que nos lois depuis cent vingt ans, nos mœurs depuis plus loin encore ont pour âme une idée d'ordre ou une idée d'affranchissement? N'en sommes-nous pas là que de ce mot mal famé, honni, haï, d'*ordre*, on a perdu le sens, le sens, double et un, que l'inconsciente pensée de l'humanité y a pour toujours enfermé, et qui est : de distribuer équitablement les rôles, et de veiller par l'autorité à ce que personne n'abuse ni n'empiète; donc, absolument et exclusivement, d'enfermer les forts dans de justes limites et de protéger les faibles?

Mais on a proclamé la Déclaration des droits de l'homme? Alors, déclaration des droits de la femme. Pourquoi pas?

L'égalité civile et politique entre tous les actionnaires mâles du contrat social. Pourquoi pas l'égalité entre les sexes aussi?

La souveraineté du nombre? Les femmes n'en font-elles pas partie, du nombre, aussi bien que les imbéciles?

La libre accession de tous à tous les emplois? Pourquoi, comment dénier aux femmes, si elles passent les mêmes concours, la capacité d'exercer les mêmes fonctions?

La liberté du travail? la liberté du commerce? c'est-à-dire l'argent et la misère lâchés sans frein l'un contre l'autre, excités à s'asservir, à se dévorer l'un l'autre; et dans la course ouverte à la fortune pas le moindre handicap mis sur le charlatanisme, l'improbité, la ruse? Et vous vous scandalisez si la femme, dans cette guerre universelle, usant des mêmes tactiques que l'homme, demande de faire le travail qui lui plaît, au tarif qui lui plaira, s'offrant aujourd'hui au rabais pour s'introduire dans la place qu'elle convoite, pratiquant elle aussi le sabotage et la grève, quand elle a place conquise ou se croit de force à livrer l'assaut?

Et la littérature, inspiratrice ou complice des mœurs et de la loi, n'a pas cessé par la poésie, par le roman, par le théâtre, de glorifier la liberté de l'amour, et « le droit au bonheur ». A chacun sa vie, a répondu au libertinage de l'homme la dépravation de la

femme. Et à tour de rôle, et à qui mieux mieux, ils se dérobent au mariage, à la paternité, à la maternité, au respect du lien conjugal, de l'ordre, et de la nature même. C'est de bonne guerre, puisque entre créatures humaines on vit maintenant sur le pied de guerre, et qu'en dessous de l'agissante formule : *Liberté, Égalité*, le mot *Fraternité* n'est qu'un conseil inopérant — et un peu dérisoire.

Voilà mon idée. Et plus vous croyez, vous, que la femme est un être inférieur, instrumentaire, subalterne, plus vous devez, au lieu de l'accabler quand elle tombe en folie, vous retourner contre l'homme, son chef, son initiateur — et son modèle!

\*  
\* \*

Mais vous voyez surtout dans le féminisme une révolte; et cela vous irrite. Sans en méconnaître le caractère insurrectionnel, j'y perçois surtout *une souffrance* — j'ai déjà expressément souligné le mot — et c'est ce qui me remplit de compassion.

Si haut qu'elles portent la tête et qu'elles crient, elles souffrent, ces femmes, que mord votre rire.

Elles souffrent *individuellement*, presque toutes, j'en jurerais. La plupart ont déjà souffert, et si c'est par leur faute personnelle, non par la faute des autres ou par la faute sociale, vous savez bien que la souffrance n'en est que plus cuisante. Femmes manquées, épouses en rupture de ban, douloureuses esclaves de l'union « libre », meurt-de-faim du prolétariat intellectuel, celles qui sont sur le déclin de l'âge sont toutes ou peu s'en faut des femmes trompées : trompées par l'homme, trompées par l'amour, trompées par la vie à laquelle elles ont demandé autre chose que ce qu'elle peut donner, trompées par leur cœur, trompées par les livres, par l'orgueil de leur cerveau, par les chimères du monde; et leurs revendications, légitimes ou insensées, sont dictées, ou aigries au moins, par leur rancœur. C'est bien d'elles qu'on pourrait dire, en modifiant un peu le mot célèbre de M<sup>me</sup> de Staël, que le féminisme n'est souvent que le deuil éclatant du bonheur.

Quant à celles qui sont jeunes encore, qui n'ont pas dépassé le midi de la journée, s'il en est parmi elles qui ne soient pas rongées de la plaie envenimée et incurable, mais qui aient encore une foi en leur destinée, l'espoir de réaliser leur être dans sa plénitude, et croient du moins au « féminisme » comme à une suffisante raison de vivre, nul doute qu'elles ne portent, peut-être sans bien l'analyser, la secrète blessure d'une erreur ou d'un mécompte grave. Elles souffrent au moins d'un lourd et



obscur malaise, parce qu'elles ne remplissent pas leur fonction de femmes. Oh! s'il leur avait été donné de la bien *remplir* toujours, si d'une jeunesse saine, laborieuse, façonnée à l'austère douceur du foyer, un amour les avait prises, un beau, un grand, fort, inépuisable amour qui les eût *achevées*, épanouies, comblées des joies et des charges saintes de la famille, laquelle donc se serait échappée des bras de son bonheur, aurait passé par-dessus ses devoirs présents, suppliants, pour s'en aller à la conquête lointaine de droits incertains, pour céder à l'appel de quelle voix? à quel devoir vague et abstrait de se faire l'apôtre de l'émancipation féminine?

Plaindrai-je moins les « débutantes », ces toutes jeunes filles, comme M. Joran en fait défilez quelques unes sous nos yeux, qui de l'air le plus candide ou, au contraire, dans le langage le plus cru, viennent à la tribune discourir sur l'« égoïsme du mâle » et prononcer la « faillite de l'amour », ou lire d'ambitieux rapports, sentant l'huile et la poussière des bibliothèques, sur la réforme du code civil et des lois ouvrières? Pauvres oiseaux perdus, celles-là aussi, ou au moins égarés, « cérébrales » ou « cervelines » qu'un desséchant pédantisme a exaltées sur les idéologies à la mode, « vierges fortes » dont un mysticisme dévoyé jette les énergies de dévouement à une agitation stérile ou malfaisante, comme nous l'allons voir, ou simplement coquettes-nées, ou coquines en mal de célébrité, en mal de « succès » et de plaisir à tout prix, qui cherchent à se « lancer » par le féminisme comme d'autres par le théâtre, la littérature ou la toilette! Car il y en a dont l'instinct est de prélever sur l'homme l'amour ou le luxe, comme un tribut de nègres. Et celle qui contrefait l'homme, comme celle qui attaque la domination de l'homme, et celle qui prétend se passer de lui, ne sont souvent, sans toujours s'en douter elles-mêmes, que des Eves carnassières en chasse de l'homme; et le dévergondé des idées ou du langage n'est en elles qu'une amorce, comme en d'autres l'effronterie du costume.

Notons, d'ailleurs, pour ajouter en passant cette charge au dossier de l'homme, que c'est bien lui, toujours lui, qui excite l'une et l'autre effronterie, et qui en taille les patrons. Il plaît à sa dépravation de faire de la femme une poupée épileptique. Et la pauvre marionnette se trémousse de corps ou d'esprit, d'abord prise par sa vanité, serve de son appétit de plaire, et ne voyant pas qui agite les fils. Mais très vite mue à ce jeu d'un mouvement propre, et renchérisant sur les excentricités de l'homme jusqu'à le dégoûter.

Or, celles-ci, vous savez d'avance vers quelles honteuses misères

elles courent. Mais les autres, les chastes énergiques de la pure idée féministe, à quelles lamentables déceptions n'iront-elles pas cogner de la tête? Et n'est-il pas vrai que si l'amour, demain, ouvrirait leur cœur et les pénétrait de sa lumière, elles connaîtraient leur erreur et dateraient leur bonheur de ce jour-là? En fait, on l'a remarqué et M. Joran en apporte les preuves écrites, de toutes les femmes qui ont *réussi*, c'est à-dire de celles qui sont devenues des épouses et des mères honorées, aimées, à peu près heureuses, et de celles qu'un talent reconnu, parvenu, a sauvées de l'isolement et dédommagées par un peu de gloire, pas une qui se mette à l'avant-garde du féminisme.

George Sand elle-même, l'âge des folies passé, semait dans tous les romans de sa vieillesse le bon grain de la soumission à la vie et de l'acceptation du devoir, comme la seule condition de bonheur ici-bas. « Oui, il faut aimer son mari plus que tout au monde, quand il le mérite; et s'il ne le mérite pas, *il faut passer sa vie à cacher ses torts et ses fautes* », donnait entre autres conseils aux jeunes filles celle qui avait été l'Indiana, la Lélia incomprise et révoltée!

Et Corinne, pleurant à tout jamais le mariage, l'union sacrée de la famille telle que l'avaient réalisée sous ses yeux son père et sa mère, depuis qu'elle avait connu, parmi les faveurs de la gloire le goût âcre de l'amour « libre » et coupable, jalousait Cornélie d'avoir su, suivant le mot de Properce, depuis l'hymen jusqu'au bûcher vivre pure entre les deux flambeaux. « Quelle image sublime! et qu'il est digne d'envie le sort de la femme qui peut ainsi conserver la plus parfaite unité dans sa destinée, et n'emporte au tombeau qu'un souvenir! C'est assez pour une vie. »

\*  
\* \*

De ce regret jaloux, elles souffrent ou souffriront *personnellement* toutes; mais elles souffrent *collectivement* aussi dans leur sexe écrasé, meurtri par le désordre universel. Nul doute que de l'organisme social malade les femmes ne soient les membres les plus endoloris. Toutes les fautes d'un siècle qui a perdu Dieu ont en elle, point sensible, et pour parler comme les médecins, *locus minoris resistentiæ*, une répercussion profonde... Et parce que le féminisme est ainsi qu'ils disent encore, *une diathèse*, c'est-à-dire l'éruption accidentelle, la manifestation locale d'un désordre ou d'une intoxication généralisée, les remèdes « du moment » et qui ne visent que l'effet sans atteindre la cause profonde demeurent vains ou risquent même d'aggraver le mal.

En quel abîme de compassion presque désespérée cela me jette de voir que tout ce qu'elle réclame à grands cris, la pauvre créature torturée, tout ce qu'on fait pour elle, avive et multiplie sa souffrance !

Ouvrière, elle demande l'égalité des salaires avec l'ouvrier; et, là où on l'établit, elle s'aperçoit que le travail maintenant lui manque et qu'on lui préfère, en général, l'homme, ouvrier plus fort, plus régulier, plus sûr.

Elle a, entamant gravement le principe sacro-saint de la liberté du travail, prenant sur la liberté de sa personne, exigé qu'on protégât sa faiblesse, qu'on lui fermât l'atelier la nuit, qu'on limitât ses heures de travail, qu'on lui donnât le temps, non pas d'être mère, au plein sens du mot, mais de se retirer un moment dans un coin pour mettre bas et trouver une nourrice à son petit... Et elle se plaint maintenant (suivez ses Congrès) que cette protection est une entrave et la met dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'homme son concurrent.

Elle a voulu et à peu près obtenu l'admission à toutes les carrières libérales; et elle y *meurt de faim*, les faits sont là.

C'est en sa faveur et en son nom qu'on a inscrit dans la loi et fait accepter de l'opinion le divorce; et, manifestement, elle en est la grande victime. Car elle se plaignait d'être rivée à un conjoint indigne ou seulement qu'elle n'aimait pas. A présent, elle n'a aucun moyen de retenir celui qu'elle aime s'il a cessé de l'aimer; et « le mâle égoïste », comme elle dit, s'évade avec aisance et la laisse seule après lui avoir pris sa beauté, sa jeunesse et sa dot.

Alors ou bien elle tente de se protéger dans le mariage en voulant supprimer l'autorité du mari, garder sa nationalité, son nom, son indépendance et l'administration de son bien, sans s'apercevoir que, de tout cela, quand elle aime, elle s'empresse de faire l'abandon joyeux ou résigné, sans voir qu'elle est, à force d'exigences, en train de tuer le mariage. Car l'homme moderne, qui, de plus en plus, se fait tirer l'oreille en face de la jeune fille moderne, qui recule, effaré, devant les charges et risques du ménage, calculant qu'il lui faudra peiner double ou triple et que sa femme peut déjà impunément lui faire des scènes et des dettes, le ruiner, le tromper, greffer à son foyer les enfants d'autrui, le ridiculiser dans sa vie privée, le discréditer dans sa vie officielle, et qu'on ne décide plus que par l'appât de la dot, comment osera-t-il tenter l'aventure si la femme, avec cela, garde par devers elle son argent? De fait, « la crise du mariage » est ouverte...

Ou bien elle invoque l'élargissement du divorce, même l'union libre, la pauvre folle! comme le fiévreux demande le courant d'air

glacé qui le tuera. L'union libre qui est de droit, en France, et qui fait rage, qu'elle regarde donc dans la rue, à la chronique des tribunaux et aux faits-divers : elle verra quelles déchéances, quelles trahisons, quelles brutalités sauvages elle fait subir à la femme.

La « traite des blanches » en est un des fruits. Et Dieu sait si les parlements féministes déclament contre cet affreux esclavage, tout en continuant à revendiquer aussi la liberté de la débauche. C'est le chaos. Ainsi s'engrènent les fautes dans les fautes et les misères dans les misères. C'est plus qu'un cercle vicieux, c'est une spirale d'enfer où les pauvres femmes, à chaque mouvement qu'elles font, s'enfoncent plus avant.

Pourquoi cela ? Parce qu'on est sorti de la vérité et qu'on tourne le dos à la lumière.

Je voudrais qu'une pitié agissante, toutes les fois qu'on touche à cette douloureuse, effrayante et mortelle maladie du féminisme, tâchât, tout à la fois, de dissuader, en le caressant, le malade, du boire ou du manger qui lui serait funeste, et d'émouvoir gravement son entourage. Oui, je voudrais qu'ensemble on attendrît l'homme en faveur de sa compagne éternelle, et qu'on rendit à la pauvre femme le désir, le goût et le courage de la vérité.

Je dirais de tout mon cœur à l'un et à l'autre cette vérité : qu'ils sont *égaux*, puisqu'ils ont tous deux une âme, qu'ils viennent de Dieu, qu'ils vont à lui, qu'ils ne sont *qu'un*. Et voilà, du coup, l'amour-propre de l'un désarmé du grand grief qui fait la dispute sans fin ; et l'autre, orienté à une justice moins hautaine.

Mais l'égalité s'établit ici-bas non point par le désordre, qui est grand créateur, au contraire, d'iniquité et d'écrasement du faible par le fort, du bon par le méchant ; elle s'établit par l'*ordre*, c'est-à-dire par l'obéissance. Elle se fait non point par le partage à tous moments de toutes choses : ce serait partager l'enfant avec l'épée de Salomon ; mais par l'alternance sagement et fortement équilibrée des soumissions nécessaires et des responsabilités effectives.

La vie, qu'on le veuille ou non, nous fait tous tour à tour sujets et souverains. Ouvrier gouvernant sa machine ou son équipe, aiguilleur en sa cabine, pilote à son bord, professeur en sa classe, juge sur son siège, soldat à la tête de sa compagnie ou de son escouade, l'homme qui était *maître* en sa fonction, à son poste, deviendra tout à l'heure subalterne quand de son chef il ira recevoir le mot d'ordre ou l'investiture ; il sera dans la rue serf du sifflet ou du bâton de l'agent, mais le voilà qui se redresse roi de droit divin dès qu'il a mis le pied dans sa maison et se voit responsable de sa famille et de ses enfants.

La femme, de même, n'a qu'à comprendre où est sa servitude,

où est sa grandeur, pour accepter sa condition telle que Dieu l'a faite, ou mieux : pour la vouloir, pour savoir de quel côté chercher son bonheur. Or Dieu, après l'avoir abaissée et mise en tutelle, en fixant l'*ordre* éternel auquel elle n'arrivera pas plus à se soustraire que la pierre à la loi de gravité : « Tu seras soumise à l'homme et il te commandera », l'a tout aussitôt relevée et lui a donné son tour de royauté en l'instituant *mère*, et en imposant à l'homme, — *sous peine de mort* — d'être le sujet soumis et aimant, le soutien, l'honneur, la joie de sa mère à tout jamais : « Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement. »

Voilà posée la double loi de paix et d'amour qui règle harmonieusement l'alternance de ses commandements et de ses abdications, décharge du fardeau du pouvoir sa faiblesse et lui communique, avec l'autorité, la force pour l'exercer. Et la femme n'a plus rien à craindre de la vie, là où les civilisations, éclairées de cette unique lumière, auront établi le pacte social sur ces bases et dressé l'homme à exercer, comme il doit, sa tutelle conjugale et à « honorer » sa mère dans toutes les femmes qu'il rencontrera. Nous ne sommes pas encore tout à fait épuisés de vérité chrétienne, puisque nos mœurs flétrissent toujours l'homme qui est lâchement asservi à la femme — la femme même méprise qui elle tient sous son joug — et le fils *dénaturé* qui pêche contre sa mère.

Telle est la vérité.

A ce mot d'*ordre*, tous les problèmes vont droit à leur solution.

Philosophiquement, l'absurde et irritante question de priorité est supprimée. C'est l'homme qui façonne la femme ; mais c'est la femme qui fait l'homme ; je dis : non pas seulement qu'elle le crée, qu'elle le met au monde ; mais c'est la mère, si elle l'est tout entière et remplit sa fonction, qui lui donne son génie, *son âme*. Oui, tous les hommes sont fils de la Femme ; et ceux qui n'ont point d'âme, c'est que la mère leur a manqué ou a négligé de leur en faire une.

Moralement et socialement, si tous les cas particuliers ne sont point, hélas ! résolus, s'il faut concéder à l'impatience du malade quelques calmants, on sait du moins où est la cause du mal et où il faut chercher le salut.

La jeune fille sera élevée pour plus que l'amour et le mariage, pour la grande et large maternité à laquelle elle est vouée, qui est son œuvre et une œuvre qui ne finit jamais. Car l'enfant doit demeurer toujours le fils et la fille de sa mère ; car le mari lui-même, quand sa vie d'homme est achevée, redevient, dans l'infir-



mité de sa vieillesse, le grand enfant que sa femme soigne et conduit. Et enfin, à qui manque, par exception, la famille, l'immense maternité sociale est ouverte!

Quel beau programme d'éducation, et comme tout cela y rentre qu'on en croyait banni, puisque l'art, le savoir, toute culture sera bonne à qui doit être l'institutrice de ses enfants le plus longtemps possible, leur conseillère éclairée toute la vie et, par nature ou par adoption, la berceuse, l'éducatrice, la consolatrice de toutes les infirmités, de toutes les ignorances, de toutes les détresses, oui, vraiment, la mère de toutes les enfances humaines!

Quel assainissement, quel anoblissement du mariage, si vers cette maternité de la femme tout de la loi et des mœurs converge, pour la lui rendre attrayante d'abord, et chère, et sacrée; si l'adolescent est mené vers elle jeune, pur, généreux; si l'homme est contraint, pour l'assurer, à la chasteté, au travail, à l'amour indissoluble; si, chef de la femme d'abord et non pas son tyran ni son jouet, il devient à son tour l'esclave empressé des besoins de la mère et de l'enfant.

Et le problème du travail lui-même est simplifié par cette idée. Que la jeune fille travaille, mais autant que faire se peut, à la maison : puisqu'elle doit être la reine qui ne sort pas de la ruche. Femme, elle a vingt-cinq ans de fécondité à fournir; voilà son ouvrage, il est suffisant et beau, incomparablement. Et si l'enseignement *ménager*, le seul qui soit « dans la ligne » et qui d'ailleurs doit comprendre, en les dominant, tous les autres, l'a faite habile à nourrir, à vêtir de la tête aux pieds tout son monde, à gouverner, chiffres, bêtes ou gens, la maison, et à enseigner enfin leurs lettres à ses garçons, tout ce qu'elle sait à ses filles, qui oserait dire qu'elle ne gagne pas plus ainsi à la famille qu'en « rapportant » de l'atelier ce qui, après une journée d'absence, lui reste de son salaire!

Enfin, si autour de la mère pullule, comme ce doit être, la famille, nombreuse, vigoureuse et bonne, est-ce qu'elle a, même veuve, à s'inquiéter jamais de l'avenir? Est-ce que ne voilà pas résolue, ou plutôt supprimée, l'énigme impérieuse et formidable aux sociétés contemporaines de l'assistance à la vieillesse et des retraites ouvrières?

Comme tout l'horizon ainsi s'éclaire! Et par quelle malédiction se peut-il que la femme après l'homme ferme ses beaux yeux faits pour recevoir et donner la lumière, son âme faite pour l'amour, à l'attirante poésie et à la grâce pénétrante de cette grande clarté éternelle?...

\*  
\* \*

Je rends grâces à Dieu, moi, d'avoir été élevé dans cette clarté. Au même foyer ont grandi devant moi deux jeunes filles qui furent, il y a plus de trente ans, des premières à cultiver latin et grec, ou mieux : à être cultivées par le latin et le grec, et à passer leur baccalauréat. Preuve que là où l'ordre chrétien règne, le savoir ne devient pas le maître de la vie ni l'idole orgueilleuse, mais se fait tout bonnement le serviteur très souple du devoir même le plus humble; ni l'une ni l'autre, malgré les tentations des circonstances, ne songea à tirer de ses diplômes vanité, indépendance ou gagne-pain. Tout bonnement, comme si de rien n'était, elles attendirent l'heure de Dieu, sûres d'avance que n'importe où il les appellerait, fût-ce à se murer dans un cloître, fût-ce à devenir les servantes des pauvres, leur esprit élargi et élevé par le travail les aiderait toujours à comprendre un peu mieux la vie, à voir plus clair dans leur destinée de femmes, à en aimer les abaissements, à en amplifier les devoirs, à faire, mais au seul profit de ces devoirs, leur intelligence plus pénétrante et plus sûre, leur foi plus rayonnante, leur action plus féconde...

Comment s'étonner, après cela, si je me fais l'effet, à moi-même et aux autres, d'être plutôt « féministe », quand il s'agit de l'éducation des jeunes filles, et le contraire plutôt, quand je demande pour la femme *l'ordre* au lieu de *la liberté*, quand je veux que les mœurs la mènent au foyer et que la force de la loi l'y enchaîne?

Mais je ne crois pas, ainsi que M. Joran, que *ceci forcément tue cela*, et que la culture intellectuelle « fasse prendre à la femme en pitié et en dégoût les occupations du ménage ». Qui voudra contre cette opinion à la Chrysale se fortifier de raisons précises et de convaincants exemples les trouvera à foison dans le beau livre, *la Femme de demain*. Il y apprendra tout ce que le savoir sérieux, pourvu qu'il soit imprégné de l'esprit chrétien, peut, chez la femme, contre sa grande ennemie, la vanité, contre le désœuvrement, la frivolité, la fascination du plaisir et de l'argent; tout ce qu'il peut pour sa dignité, la fermeté de son jugement, son attachement à tous ses devoirs, l'ennoblissement de toutes ses tâches, même les plus *serviles*, l'élargissement de sa bienfaisance, par conséquent son bonheur.

Et donc, féministe ou non, quand M<sup>lle</sup> Marie Maugeret fonde un institut agricole féminin, tout exprès pour redonner aux jeunes

filles parisiennes l'intelligence, le désir et déjà l'avant-goût de la vie à la campagne et de ses travaux, elle fait une œuvre excellente entre toutes, du moment qu'il ne s'agit pas d'ouvrir une école pour gardeuses de dindons, mais bien de remarier, après un long divorce, l'esprit cultivé de nos aieules avec la bonne prose, saine, savoureuse, — et combien poétique! — de la vie rurale.

Et quand au *Foyer* M<sup>me</sup> Thome tient cours pratique d'économie domestique pour les jeunes filles et les jeunes femmes du monde, et qu'à côté des leçons de cuisine, de pâtisserie, de tapissage, de repassage, de coupe, d'hygiène et de pansement, elle y comprend des conférences ou causeries de littérature, d'histoire, d'art, de religion, dirigées on devine dans quel sens, elle fait un *acte* de foi, auquel je souscris des deux mains, en l'union possible, nécessaire, urgente, de la culture intellectuelle et des vertus ménagères.

Et si d'autres, soucieuses d'étendre par ondulations au delà du cercle de la famille la bienfaisance inépuisable de la femme, et voyant en elle, fille, veuve, femme sans enfants, ou mère même qui a un trop-plein de charité et d'heures, ce qu'on a heureusement appelé « la grande ménagère sociale », dressent les femmes des classes dirigeantes à l'action sociale, et aux œuvres multiples où elles réussissent si merveilleusement quand elles veulent et *quand elles savent* : mutualités féminines, familiales, scolaires, coopératives, cantines, jardins ouvriers, assistance maternelle à domicile, associations de familles, secrétariats du peuple, enseignement ménager, veillées populaires, lutte contre l'alcoolisme, propagande des bibliothèques et de la presse, etc., etc..., pourvu que la vanité ne fasse pas de cela une affaire de mode, un jeu ou un sport, qui oserait protester ou sourire? Qui oserait dire que c'est là soustraire la femme à sa fonction de maternité, quand c'est, au contraire, élargir cette maternité, et, par celles qui en ont goûté d'abord, à leur foyer, l'infinie douceur, la faire aimer, la rendre possible et bonne à celles que l'ignorance, la misère ou le mal en tiennent éloignées? Je défie M. Joran lui-même de ne pas souscrire à cette admirable formule, — dont je n'ai pas besoin de dire ici l'auteur, — donnée en mot d'ordre à la jeune fille contemporaine : « Ce n'est plus assez d'être le charme d'une société, quand on en peut devenir la conscience<sup>1</sup>. »

Mais agressif, satirique avant tout, peu poète et pasteur moins enclin à prendre la brebis égarée sur ses épaules qu'à lâcher le

<sup>1</sup> *La femme de demain* (Perrin).

chien après elle, M. Joran n'a ni écrit le poème de douleur de la cité féminine, ni précisément cherché, dans le chaos des revendications et des réformes, à démêler et à coordonner celles qui, pour l'Eve future, seront bienfaisantes. Ces idées pourtant sont implicitement contenues dans son pamphlet; seulement, improvisateur qui va au hasard de sa fougue, il laisse à d'autres la besogne du diagnostic et l'étude patiente du traitement général.

Or, parce qu'il est spirituel, passionné, excessif, il fait rire : mais on s'en veut, comme d'une méchanceté, d'avoir ri. Ses dures boutades amuseront, comme celles de Chrysale, tous ceux, — et ils sont innombrables, — qu'agacent, à un moment ou à un autre, les jérémiades de la grande enfant gâtée, ou que font souffrir les vanités, les inconséquences et les malices de « l'éternelle ennemie ». Mais il mettra, je le crains, plus de mépris dans leur cœur que de justice. Et il irritera nos Philamintes sans les guérir. Car les femmes, jugez-en par les extravagances de toilette où elles se complaisent, sont moins sensibles qu'on ne croirait au ridicule.

Et Henriette elle-même, ma chère Henriette, la vierge sage, trop intelligente, trop fine, pour ne pas être très indulgente, sera quelque peu froissée en sa pudeur, de voir fouetter publiquement les vierges folles, ses sœurs...

Mais, au reste, l'auteur, tête ardente, plume alerte, n'en est pas à un volume près. Qui dit qu'après avoir conté les ridicules et les méfaits du féminisme et vengé largement son sexe offensé par les amazones et les bacchantes, il n'en voudra pas peindre aussi les échecs, les déconvenues, les souffrances?...

Oui, je vois, sous le titre *les Misères du féminisme*, que décidément je fais mien pour aujourd'hui, un beau livre à écrire : un livre de pitié profonde, de moralité émouvante, de nature, peut-être, à produire sur la créature de sentiment qui n'est pas morte encore dans la femme moderne, une impression d'effroi attendri, plus pénétrante et plus salubre que les exécutions les plus sanglantes.

Gabriel AUBRAY.

---

## DEUX CHAGRINS

---

« Chère Katia,

« Je pars pour l'Italie et quelque chose me dit que je ne reviendrai plus. Si donc cette lettre est la dernière que je t'adresse, reçois-la comme un adieu! Tu sais combien tu m'as toujours été chère! Cependant, nous n'avons pas les mêmes convictions et nous ne pouvons nous entendre sous ce rapport. Moi, je soutiens les vieux principes; toi, tu es une moderne. J'ai toujours considéré la vie comme la paix de Dieu, les hommes comme mes frères. Pour toi tout le monde est l'ennemi, la vie un combat dans lequel toutes les ruses de guerre sont permises et légitimes. Mais malgré tes idées presque « cyniques », je suis persuadée que ton cœur est pur, bon et incapable de jamais outrager l'innocent. Souviens-toi, Katia, que j'ai foi en toi, ne l'oublie pas. La vie t'instruira en beaucoup de choses et t'obligera à renoncer souvent à ton égoïste manière de voir! Je te parle ainsi et cependant, je t'envie presque. En tous cas, je me réjouis de ce que toi, au moins, tu sois armée pour la lutte quotidienne.

« Moi, tu le sais, j'ai vécu isolée. Retirée dans un coin de notre grande maison, je m'absorbais dans mes pensées durant des jours entiers. De maudites questions troublaient mon esprit et mon cœur, et quand je m'arrachais à moi-même et me mêlais au monde, j'étais paralysée par la profondeur de l'abîme existant entre mes idées et les discours mondains, grâce auxquels tout se simplifie, toutes les questions les plus poignantes se résolvent étourdiment par la plaisanterie. On plaisante toujours et on plaisante sur tout, comme si tout était futile, comme si la vie n'était qu'une opérette ou un vaudeville. Alors je me demandais avec perplexité : « Pourquoi suis-je une exception? Pourquoi est-ce justement moi qui ne suis pas comme les autres? » Je me souviens que je m'interrogeai douloureusement bien longtemps, jusqu'au jour où tout à coup je le découvris : je n'avais jamais été une exception. Chacun souffrait comme moi, mais tous cachaient leurs souffrances. Se tromper les uns les autres, rire, badiner, tandis que le cœur est déchiré par le chagrin, tel est le principe de la vie mondaine. Notre éducation tend uniquement à déguiser notre âme autant que possible, en la recouvrant du



masque de la correction, de la froideur, de l'impénétrabilité, en cherchant à être, — là est le grand point, — comme tout le monde. Voilà l'idéal! Les Anglais, peuple du progrès, ont atteint, sous ce rapport, une habileté extraordinaire et capable d'exciter l'envie... Mais je me détourne de mon sujet; revenons-y.

« J'ai toujours cru, vois-tu, que la vie était donnée aux hommes pour leur félicité; je n'ai jamais pu m'habituer à cette profonde sentence du pénitent byzantin : « La vie est la vallée des larmes. » Quelle sottise! Le Seigneur infiniment bon ne peut avoir voulu le tourment de ses créatures. Il nous a offert l'existence comme un présent magnifique pour notre bonheur, et si nous sommes malheureux, ce n'est pas Lui le coupable, mais nous qui embrouillons tout et ne comprenons rien.

« Et moi, je voulais le bonheur, je rêvais d'être heureuse, mais non toute seule; y a-t-il de véritables délices pour qui vit solitaire? Et ingénument je désirais rencontrer l'âme sœur digne de ma confiance, de mon respect. Je me le rappelle, dans ma toute jeunesse, je considérais attentivement ceux avec lesquels je me trouvais, je les étudiais, puis me demandais : « N'est-ce pas celui-là? » Et à la fin je le rencontrai.

« Oh! crois, Katia, que ce ne fut pas un simple entraînement; mon âme fut subjuguée par ce cœur droit; il m'apparut comme l'idéal de ce qui est beau et lumineux dans le monde, et je l'aimai à tout jamais. Il existait donc un tel homme! Quelle joie j'en éprouvai! Mais, oh! douleur, il s'éloigna de moi presque hostilement. Oui, il me fuit, il craint même de me dire bonjour. Empressé, aimable, affable avec chacun, pour moi seulement il n'a ni un mot ni un regard, et cela parce que je l'aime et qu'il le sait.

« N'est-ce pas outrageant? Si j'étais un jeune homme, l'un de ses camarades ou de ses collègues, ah! comme il serait fier de mon affection, comme il l'apprécierait. Non seulement il l'apprécierait, mais il aurait peur de la perdre, il veillerait sur ses actions afin de ne pas déchoir dans mon estime. Mais je ne suis qu'une femme, alors mon amour n'a aucun prix à ses yeux! A peine nous compte-t-on, vois-tu!

« Pourquoi m'a-t-il fuie? Je me suis mis l'esprit à la torture pour le deviner et, n'y arrivant pas, j'ai fait une démarche de laquelle tu vas rire, ma moqueuse Katia! Moi aussi, j'en ris, et je trouve que, dans ce cas, j'ai agi comme une naive fillette de quinze ans, non comme une fille sérieuse et déjà presque vieille (sais-tu que j'aurai vingt-neuf ans en août?) Donc, je me rendis chez une devineresse ou plutôt chez une extra-lucide qui, du reste, me prédit l'avenir, bien qu'elle-même parût piteusement croire en ses prédictions. Sa divination est étonnante, je dirais

presque, pénible. Je lui présentai une carte escamotée chez des amis un jour qu'il jouait et, à l'aide de ce carton, j'obtins l'analyse de son caractère, de sa vie, de ses pensées, avec tant de détails qu'il était possible de supposer que la sorcière le connaissait et l'étudiait depuis dix ans. Puis je me sentais envahie par une telle confiance, une telle attirance ! exactement comme si une autre moi-même m'eût parlé. Pour la première fois, je rencontrais une personne qui lisait dans mon âme et à laquelle je n'avais rien à expliquer.

« — Effectivement, me dit-elle, il lui est désagréable de vous rencontrer, car il ne vous aime pas, mais il vous estime beaucoup et il craint de vous compromettre. C'est un si excellent homme que votre réputation lui est chère et qu'il redoute pour vous l'opinion publique. »

« Hein ! n'est-ce pas splendide ? et quel air elle avait pour me débiter ces absurdités ! Elle était réellement émue en face de cette âme chevaleresque. Compromettre la réputation ! Ces mots-là sont étrangers pour nous autres Russes ; nous ne les comprenons pas ! Notre honneur a une toute autre signification ! Eh ! me ravirait-il l'honneur si, de temps à autre, il dissipait mes idées mauvaises par quelques bonnes paroles ?

« Eh ! bien, voilà ! Quand je serai couchée dans mon cercueil, alors, l'opinion publique l'autorisera à venir à moi ; il faut même le supposer, il lui sera permis non seulement de venir, mais encore de m'apporter une couronne de fleurs blanches : « Je suis  
« sans faute devant toi, dira-t-il, tu as beaucoup souffert, je ne t'ai  
« jamais réconfortée, même par un mot, mais ta réputation est  
« irréprochable, et ni Maria Ivanovna qui est ici à droite, ni Ivan  
« Ivanitche qui est là à gauche, n'oseraient formuler un blâme  
« contre toi ! » Quelle action magnanime ! Quelle noble conduite envers la femme !

« Mais quoi donc ! Puisqu'il lui est pénible de me voir, je veux au moins le délivrer de cet ennui. Je ne puis en rien le servir, ce n'est pas à moi qu'il confie ses chagrins et ses soucis, ce n'est pas de moi qu'il attend la consolation ! Qu'il n'y ait donc plus pour lui de rencontres désagréables ! Je partirai... Je me suiciderai.

« Katia, juge toi-même ! Pourquoi vivrais-je ? Que puis-je faire de la vie sans lui, sans bonheur, sans aucune satisfaction ? Oh ! je sais, vous me direz tous : « L'existence ne nous est pas donnée  
« pour une jouissance égoïste, il faut vivre pour les autres, pour  
« les pauvres, pour les malades ! » Termes froids et cruels ! Peut-on vivre uniquement pour le devoir, sans espérance de bonheur ?

« Et à quels pauvres puis-je être utile ? Aux indigents qui meu-

rent de faim? Alors, ma bourse leur sera précieuse et non moi. Je leur laisserai ma fortune, je ne l'emporterai pas! Quant à ceux qui sont éprouvés par les souffrances morales, ceux là, je ne puis les aider en rien, malgré ma bonne volonté de les secourir.

« Tu te demandes comment moi, *croyante*, je m'en vais au suicide. Eh bien! voilà, c'est peut-être précisément parce que je crois trop. Je ne puis me représenter Dieu comme un juge sévère. On me l'a appris. Il est notre père des cieux : comment doute-rais-je de sa pitié à mon égard? Je veux retourner à mon véritable Père et je Lui dirai : « J'étais fatiguée, donne-moi le repos! » Est-ce qu'il ne me recevra pas, ne m'abritera pas soigneusement, ne veillera pas sur mon sommeil? Pourquoi Dieu serait il moins compatissant que les hommes? Il connaît mon cœur. Il sait que je suis épuisée, que la vie est au dessus de mes forces.

« La mort ne m'effraie pas, je l'ai toujours aimée. Une fois, je vis un tableau où la terrible faucheuse était représentée sous les traits d'une jeune femme au visage incomparablement bon : elle souriait maternellement aux gens harassés, somnolents, affaissés à ses pieds. Oh! être couchée sous la froide pierre, ne rien sentir, être tranquille, sans pleurs, sans alarmes, sans l'horrible poids rivé à mon cœur! Quelle béatitude! Comme elle m'attire!

« Comprends bien que ce n'est pas à mon tourment que je veux me soustraire, mais à son inutilité? Que sont les souffrances? Ne portent-elles pas leur joie? Quand les martyrs chrétiens enduraient les plus cruels supplices, ils étaient en extase, car ils savaient que leur exemple chasserait au loin les ténèbres de l'idolâtrie et élèverait les âmes à Dieu. On peut se sacrifier pour une personne aimée, pour les siens, pour une idée, mais souffrir sans pensée, sans résultat, c'est inadmissible.

« Et je ne me dérobe pas non plus à la vie. Tiens! qu'il vienne à cette heure quelqu'un me disant : « Je suis malheureux! « Sans toi, je suis perdu! vis pour moi! »... Me serait-il possible de le lui refuser! Mais personne ne vient, personne ne viendra, je ne suis utile à personne ici-bas... Je crois! et je me console en songeant qu'au delà de cette vie, de ce monde, il y a encore beaucoup de vies et une infinité de mondes. Qu'il me soit donc permis de me reposer dans la tombe afin que mon âme renaisse et devienne à nouveau ce qu'elle fut dans l'enfance : joyeuse, confiante et ravie.

« Adieu, sois heureuse! A vous tous, à l'univers entier, je souhaite de trouver le bonheur et de bénir Dieu comme je Le bénis, car ce n'est pas Lui, le coupable, non, ce n'est pas Lui.

« TA NATACHA. »

\*  
\* \*

— Votre serviteur, « signora », demain à 7 heures la barque sera prête. Et quelle barque! légère comme une plume! Vous pouvez interroger tout le monde ici, chacun vous dira qu'il n'y a pas un batelet comme celui de Giacomo dans tous les environs. Seulement, connaissez-vous bien notre lac, signora? Ne vaudrait-il pas mieux que je vous accompagne?

— Non, Giacomo, je tiens à aller seule.

— Votre serviteur, signora. Bonsoir.

Natacha suivit la berge, et à travers la campagne se dirigea vers son hôtel. Le soleil se couchait, illuminant encore les hauteurs : en bas, le lac s'assombrissait déjà, l'eau, couleur de turquoise, devenait grise et trouble; des feux s'allumaient çà et là dans les montagnes; au loin, sur l'autre rive, s'élevait le son d'une guitare : c'était la paix, le calme du soir descendant sur la terre après une journée brûlante.

« Et demain la soirée sera ainsi quand je m'assiérai dans la barque et m'en irai... dans l'éternité! Pour la dernière fois, je m'enivre de cette vision de la nature!... et puis, je meurs! S'il y eut en ma vie quelques minutes de joie, de sérénité, elles me furent données par la nature! Oh! ces merveilleuses couleurs, ces nuances innombrables et charmantes de la mer, des montagnes, de la verdure! Ce doux ciel bleu! Ah! si je pouvais vivre exclusivement pour cette contemplation, comme je serais heureuse! Mais, par malheur, cela ne me suffit pas, une angoisse m'étreint au moment même le plus délicieux, car je me dis que je suis seule, que près de mon âme n'est pas l'âme sœur, l'âme chère avec laquelle il serait bon de partager cette admiration.

« Demain, je mourrai! la mort ne me fait pas peur!... Oh! je le sais parfaitement : quand je me jetterai dans l'eau, je m'épouvanterai sans doute, je crierai au secours, je lutterai contre les vagues, j'essayerai de surnager! Mais qu'est-ce que cela prouve? La répulsion viendra de mon être physique, non de mon esprit! et si le supplice est terrible, effrayant, il ne durera cependant que quelques secondes... et puis ce sera le repos éternel! Serait-il possible que je reculasse devant ce court instant de souffrances pour continuer à endurer, peut-être pendant quelques dizaines d'années encore, les inexprimables tortures de mon insupportable vie? Non, arrière cette ignominieuse lâcheté, cette pusillanimité!

« Cependant, si cette pensée de la mort prochaine me trouble déjà, qu'advient-il au dernier moment, ou plutôt à l'avant-dernier, alors qu'il sera trop tard pour espérer le salut et que

tout à coup je comprendrai entièrement le sens de la vie, le secret de l'existence! quand mes erreurs m'apparaîtront clairement avec la connaissance de ce que j'aurais dû faire pour être heureuse... Comme ce sera terrible d'avoir conscience de tout cela et de mourir! Mais, après tout, tant pis! Peut-être le mystère de la vie me sera-t-il révélé à la dernière minute, et, vivrais-je encore cent ans, je n'arriverais jamais à le pénétrer... »

La lumière électrique répandait des flots de clarté sur le vestibule et les escaliers de l'hôtel. L'heure du dîner approchait. Il parut insupportable à Natacha de se mêler à la foule élégante et gaie la veille d'un tel jour. Elle monta donc chez elle, mais un petit « chasseur » aux joues roses, la suivit en courant et tout essoufflé la pria de descendre chez le directeur de l'établissement.

— Chez le directeur? Moi? Ne vous trompez-vous pas?

— Non, signora, je ne me trompe pas. La signora est bien la dame russe?

Natacha descendit. Le « chasseur » l'introduisit dans un bureau où le propriétaire de l'hôtel, un Italien toujours beau, bien que d'âge mûr, se promenait de long en large avec agitation, tout en dictant quelque chose à son secrétaire sur un ton courroucé.

— Mille excuses, madame, de vous avoir dérangée, — dit-il correctement en français, mais avec un accent effrayant, tandis qu'il faisait asseoir Natacha sur un divan, — mais il vient de se passer à l'hôtel un événement très désagréable. Cet après-midi, à cinq heures, un de nos hôtes est mort, un Russe, donc il était votre compatriote. Il vint chez moi il y a deux mois et semblait malade, je l'admets; cependant je n'aurais jamais supposé qu'il fût atteint de la phtisie galopante, ainsi que vient de le constater notre docteur. Si j'avais su cela, je ne l'aurais certainement pas reçu, car pour de telles personnes, il existe des sanatoria et chez moi c'est un hôtel. Vous comprenez comme ce sera ennuyeux pour mes hôtes d'apprendre qu'il y a un mort dans la maison! Du reste, je ne le garderai pas, je n'en ai même pas le droit. Dans un instant, tandis que tout le monde sera à table, nous l'emporterons sans bruit jusqu'au caveau qui est près de l'église... J'ai examiné les papiers du défunt, mais je ne les comprends pas, car ils sont écrits en russe. J'ai trouvé peu d'argent chez M. ... J'ai déjà télégraphié à votre consul de Florence, afin qu'il envoie quelqu'un pour organiser les funérailles... Mais le désagrément capital en tout cela c'est que le défunt laisse des enfants.

— Des enfants?

— Deux garçons. L'aîné a neuf ou dix ans, le plus jeune est encore un bébé. Ils sont extraordinairement impressionnés par la



mort inattendue de leur père et c'est avec peine que je les ai éloignés de son corps. Jusque-là, ma femme les a gardés chez elle, mais ils ne comprennent pas le français et c'est terriblement difficile pour nous de nous expliquer avec eux. Voudriez-vous être assez aimable, madame...

— Je ferai ce que je pourrai avec plaisir. Où sont ces enfants?

— Ici, madame, suivez-moi, je vous prie. Je vous suis infiniment reconnaissant.

La chambre de la signora Julia était une belle pièce haute et spacieuse, mais tellement garnie de canapés, de tables, de commodes, etc., que l'on s'y mouvait avec peine. En ce moment, elle semblait plus encombrée encore à cause de la nombreuse société qui s'y trouvait réunie. En outre de la signora Julia, jeune et jolie femme, il y avait une paysanne au teint basané, deux jeunes filles vêtues de costumes bariolés, sans doute des amies ou des voisines, et un groupe bruyant formé par les femmes de chambre, coiffées du petit bonnet blanc et les laquais prêts à servir le dîner. L'assemblée entière considérait les orphelins et exprimait hautement sa compassion avec une volubilité tout italienne, par des gestes, des exclamations, même des larmes! Les pauvres petits, assis sur un divan, se serraient l'un contre l'autre et regardaient cette foule du coin de l'œil avec crainte et défiance. Mais ils étaient particulièrement agacés par la mignonne Anita, unique enfant de la signora Julia, un beau bébé de deux ans dont le frais minois était éclairé de grands yeux sombres et encadré de boucles noires; ses petits doigts potelés enfoncés dans sa bouche, elle se tenait à côté d'eux et les dévisageait avec l'impitoyable curiosité de l'enfance. Près du divan, une table ronde était surchargée de plats : la bonne signora Julia, en vue de consoler les enfants, avait fait servir des pâtisseries et des friandises de toutes sortes, mais ils n'y touchaient pas. L'ainé, garçon de dix ans, maigre, pâle, aux épaules étroites et à la poitrine enfoncée, eût été assez joli si des taches de rousseur n'eussent couvert son visage. Le second, âgé de quatre ans seulement, ressemblait à un chérubin avec ses yeux bleus et ses longs cheveux blonds; toutefois, sa beauté était frêle et malade ainsi que cela se rencontre souvent chez les enfants du Nord. Il avait la peau trop fine, le teint trop délicat. L'un et l'autre étaient habillés à l'européenne de costumes marins bleu foncé, et chaussés de bottes jaunes; mais leurs vêtements étaient fanés, presque râpés, et leur donnaient un air encore plus misérable.

Le visage des orphelins s'éclaira lorsqu'ils entendirent parler russe. Natacha s'assit à côté d'eux et prit la main du plus petit qui levait timidement vers elle ses grands yeux couleur de ciel.

Elle n'avait pas l'habitude de s'occuper des enfants et ne savait comment entrer en matière en cette occasion. L'aîné la tira d'embarras en lui demandant sur un ton exaspéré :

— Pourquoi nous ont-ils séparés de papa? Nous voulons aller près de lui! Dites qu'ils nous laissent aller.

— Aller chez papa, c'est impossible « goloubtchik<sup>1</sup> ». Tu verras papa demain.

— Pourquoi ont-ils apporté tous ces mets? Pensent-ils donc que nous n'avons jamais mangé?

— Ils ont cru sans doute que vous aviez faim.

— Et pourquoi sont-ils tous accourus ici? C'est donc bien agréable pour eux de voir comme nous pleurons?

— Ils vous plaignent, mon cher enfant!

— Nous ne voulons pas qu'ils nous plaignent. Qu'ils s'en aillent!

Natacha s'adressa à la signora Julia et lui proposa de prendre les orphelins chez elle jusqu'au lendemain matin :

— Comme vous êtes bonne, madame! dit la signora Julia, enchantée. Vous me rendez réellement un grand service, car je ne savais comment faire avec eux. Le petit, passe encore, il est si mignon! absolument un amour! Mais le grand est tellement sauvage, tellement maussade!

Les deux garçonnets, contents qu'on les laissât aller, suivirent Natacha avec confiance. En entrant dans son appartement, le plus jeune se laissa tomber sur une chaise, près de la table sur laquelle il croisa ses petites mains pour appuyer sa tête frisée. Natacha lui demanda s'il n'aimerait pas à aller au lit, mais le bambin repoussa cette avance comme quelque chose de très offensant pour sa dignité; ce qui ne l'empêcha pas, du reste, de s'endormir aussitôt après.

Natacha s'assit sur le canapé, près de l'aîné qui, silencieusement, l'observait à la dérobée :

— Comment t'appelles-tu?

— Gricha<sup>2</sup>.

— Et ton frère?

— Lui, Iourotchka<sup>3</sup>.

— Dis-moi, Gricha, avez-vous une maman?

— Maman mourut à la naissance de Iourotchka.

— Et des tantes, des oncles, en avez-vous?

— Non.

— Eh bien, quelques amis alors auxquels on puisse écrire?

<sup>1</sup> Mot russe signifiant textuellement « petit pigeon », mais couramment employé comme terme d'amitié.

<sup>2</sup> Diminutif russe de Grégoire.

<sup>3</sup> Diminutif russe de Georges.

— Nous n'avons personne... Nous n'avions que papa. Pourquoi est-il mort?

— Parce qu'il a plu ainsi à Dieu, « goloubtchik ».

— Est-ce que Dieu est méchant?

— Que dis-tu, Gricha?

L'enfant se remit à pleurer.

— Mon petit frère, ne pleure pas ainsi, Dieu est bon et miséricordieux. Tout ce qu'Il fait est toujours bien. Ton père est heureux maintenant! il ne souffre plus.

— Pourquoi... Dieu n'a-t-il pas pu... rendre la santé à papa?... Pourquoi?...

— Probablement, c'était impossible. Dieu aime ton père et c'est pour cela qu'il l'a pris.

— Et nous... Iourotchka et moi... Il ne nous aime pas... Il nous laisse seuls sur la terre!...

— Peut-être trouverez-vous des amis.

— Où donc?... Nous ne trouverons personne... et nous n'avons besoin de personne... c'est papa... qu'il nous faut!

Natacha ne savait que faire avec cet enfant en larmes. Elle lui donna à boire, le calma un peu et le décida à se coucher. Puis, ne pouvant réveiller Iourotchka qui, toujours dans la même position, était plongé dans un paisible et profond sommeil, elle le déshabilla avec précaution, et doucement le mit au lit.

\*  
\* \*

Le plus profond silence régnait maintenant dans la chambre. Natacha ouvrit la fenêtre et s'assit sur le rebord. La nuit était sombre, l'air chaud, brûlant; du jardin, en bas montait l'irritant parfum des magnolias; tout était calme; on ne percevait aucun bruit. Soudain, Natacha crut entendre un sanglot... Elle se retourna vivement et écouta : Gricha pleurait à chaudes larmes, mais il faisait des efforts inouïs pour étouffer ses cris sous les oreillers. La jeune femme s'approcha du lit, et se penchant :

— Qu'as-tu, mon pauvre petit garçon? Pourquoi pleures-tu?

— J'ai du chagrin à cause de papa! Il venait chaque soir nous embrasser et tracer sur nos fronts le signe de la croix!... encore hier, il vint!... et aujourd'hui, non!... et il ne reviendra plus!

— Assez, assez, « goloubtchik », ne pleure pas comme cela, parle-moi plutôt de votre vie avec papa. Où habitiez-vous? Dans quelle ville?

— A Pétersbourg. Le matin, papa allait à son bureau, et le soir il jouait avec nous... Il aimait beaucoup Iourotchka parce que

Iourotchka ressemble à maman... et moi, il m'aimait plus encore!... Iourotchka est petit, voyez-vous, il ne comprend encore rien, et moi, je suis grand, on peut parler de tout avec moi. Papa et moi, nous nous entretenions de nos affaires! nous pensions aussi à maman, nous disions comment elle était! Quand elle mourut, j'étais... voilà! comme Iourotchka est à présent! et je me souviens parfaitement d'elle : Maman était gaie... Et avec papa nous jouions aussi aux dames, aux lotos... et il me lisait de belles histoires!... Oui, petit papa lisait!... Ah! j'ai tant de peine!...

Gricha se tut. Natacha supposa qu'il s'était assoupi et se releva doucement, mais il la rappela :

— Peut-être bien que papa n'est pas mort!

— Comment? Qu'est-ce que tu dis, « goloubtchik »?

— Vous savez, il y a quelquefois de ces sommeils! On croit qu'un homme est mort tandis qu'il est vivant! Il peut se faire qu'il en soit ainsi pour papa : il a été couché longtemps, longtemps, il va se lever, et demain, quand je m'éveillerai, petit papa sera assis à côté de mon lit.

— Je ne le crois pas, « goloubtchik »!

— Vous voulez dire qu'il est absolument... pour toujours mort?

— Pour toujours!

Le garçonnet se détourna, il était épuisé et n'avait même plus la force de pleurer, aussi ses paupières se fermèrent-elles bientôt.

Onze heures sonnèrent à la grande horloge de l'église; au dernier battement, Iourotchka qui, jusque-là, avait dormi à poings fermés, s'éveilla et se dressa sur le lit, son petit visage ensommeillé paraissait tout effrayé :

— Petite tante, on sonne murmura-t-il mystérieusement.

— C'est l'horloge « goloubtchik », n'aie pas peur.

— Tante, quelqu'un frappe.

— Personne ne frappe, mon cher enfant, dors tranquillement.

— Tu vas rester ici, tu ne t'en iras nulle part?

— Nulle part!

— Et jamais tu ne t'en iras?

— Jamais.

— Ne t'en vas pas, gentille petite tante.

Tout à coup, le bambin entourant la jeune femme de ses petits bras, l'embrassa bien fort, puis il retomba sur ses oreillers, soupira deux ou trois fois et se rendormit. Natacha le contemplait avec émotion; ces confiants baisers d'enfant avaient éveillé en elle le sentiment maternel :

— Qui veillera sur vous deux, pauvres innocents?

Elle pleurait. Il se passait en son cœur quelque chose de confus encore et qu'elle-même ne comprenait pas, mais une paix lumi-

neuse descendait dans son âme et lui suggérait une résolution...

Longtemps, longtemps elle resta à la même place et l'aurore vermeille la trouva debout au chevet des orphelins.

Iourotchka s'éveilla joyeux et gai. Il prit son café avec appétit et trotta par la chambre, riant et bavardant sans cesse; Gricha, toujours sombre, bien que visiblement radouci depuis l'entretien de la nuit, se montrait un peu plus confiant, mais les éclats de rire de son frère l'irritaient. Il le regarda plusieurs fois sévèrement, et à la fin, n'y tenant plus, il laissa échapper ce reproche amer :

— Papa est mort, et toi, tu ris! Cela veut dire que tu n'as pas de chagrin?

— Allons, Gricha, intervint Natacha, Iourotchka est encore si petit!...

— Comment, si petit? Papa l'aimait quoiqu'il était petit! et lui, il l'a déjà oublié!

— Je ne l'ai pas oublié! cria Iourotchka éclatant en sanglots, car il se sentait outragé. J'aime beaucoup mon petit papa!... Allons le voir!...

Il fut résolu que l'on se rendrait à l'église.

. . . : . . . . .  
De longues tables chargées de fleurs, de fraises, de cerises hâtives se trouvaient, selon la coutume, installées sous le porche de l'hôtel quand ils sortirent et Natacha proposa d'acheter des fleurs pour le cercueil. Cette idée plut infiniment aux deux garçonnets qui s'empressèrent de choisir d'énormes roses ponceau, des giroflées éclatantes, des œillets rouges auxquels ils mêlèrent de beaux lis blancs!

Pour arriver à l'église, située sur la montagne, ils suivirent des rues étroites, souvent coupées d'escaliers taillés dans le roc. Malgré l'heure matinale, de jeunes Italiennes aussi... malpropres que jolies..., une rose dans les cheveux et un châle noir jeté négligemment sur les épaules, couraient déjà le long des degrés inégaux en faisant claquer joyeusement leurs mignonnes savates de bois. L'ascension fut longue pour les enfants; ils étaient à bout de force lorsqu'ils atteignirent enfin leur but, mais ils ne purent descendre dans le caveau. Un vieux gardien auquel s'adressa Natacha leur expliqua que « il Padre » lui-même avait la clef et que, comme il était allé jusqu'au village voisin pour visiter un malade, il ne rentrerait pas avant trois heures de l'après-midi.

Ils se contentèrent donc de se reposer sur le banc placé près de l'église, et après avoir confié les fleurs aux soins du gardien, ils prirent un autre chemin pour descendre sur les bords du lac.

Tout le long du quai, des magasins spécialement assortis en vue des étrangers et des touristes étalaient leurs antiquités, leurs



étoffes de soie, leurs photographies, leurs jouets, etc... A la dernière vitrine, un grand bateau de bois, avec ses voiles, ses mâts, sa proue, son gouvernail et même son ancre se présentait dans toute sa magnificence! Les deux petits garçons s'arrêtèrent et le contemplèrent avec ravissement. Tout à coup, Iourotchka tira Natacha par la robe :

— Je voudrais vous dire quelque chose, balbutia-t-il, regardant son frère en-dessous.

— Quoi donc « goloubtchik »?

— Achetez-nous, s'il vous plaît, ce vaisseau, murmura-t-il d'une voix suppliante; il y a si longtemps qu'il nous fait envie! Et à papa aussi il faisait envie! Seulement, petit papa n'avait pas d'argent. Ah! achetez nous le joli petit bateau!

— Que dit-il? interrogea Gricha.

La jeune femme le lui expliqua. Gricha rougit très fort et jeta à son frère un regard tristement étonné :

— Vois-tu, Iourotchka, ça, c'est le bateau de papa; nous voulions le lancer à l'eau avec petit papa, qui nous l'aurait certainement acheté; il attendait seulement, pour cela, un paquet d'argent!... Et aujourd'hui papa est mort... et tu veux, sans lui, faire voguer le petit vaisseau?

De nouveau, le pauvre enfant fondit en larmes. Natacha l'attira à elle; il ne résista pas, mais continua à sangloter, tandis que Iourotchka, confus et se sentant coupable, s'accrochait, par côté, à la robe de la jeune femme et regardait son frère à la dérobée.

— Que puis-je faire pour les consoler? pensait Natacha.

Tout à coup, elle frissonna : à deux pas d'elle, sur la berge, Giacomo était assis dans sa barque; il se leva en l'apercevant et souleva le mauvais chapeau qui abritait sa figure hâlée pour la saluer d'un air joyeux.

— Je ne viendrai pas ce soir, Giacomo, dit-elle, s'approchant de la berge.

— La signora a réfléchi?

— Oui, j'ai réfléchi... Mais, tiens! Giacomo, pouvez-vous, maintenant, nous faire faire une petite promenade sur le lac?

— Avec plaisir, signora.

Ils s'assirent tous trois... La barque filait doucement; les rames frappaient, en cadence, la surface du lac, polie comme un miroir; et le soleil, le soleil divin, versait du ciel ses purs rayons, réchauffant, illuminant la terre et réveillant dans les cœurs la Bonté et l'Espérance.

Adapté du russe par M.-T. MARILLIER.

---

## LE SOUFFLE DIVIN

« Cependant un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau ».

St Jean, chap. xix, verset 34.

Or le soir descendait les flancs de Mar Saba  
Et, sur la Face auguste, inclinée et meurtrie,  
Son ombre, parfumée aux roses de Syrie,  
Comme un voile de lin subitement tomba.

La gloire du couchant, avant de disparaître,  
Alluma ses rayons aux branches des cyprès.  
Puis les troncs orgueilleux sombrèrent par degrés  
Dans les flots de la nuit où roulaient tous les êtres.

Sur le ciel apaisé les constellations,  
Dont fut tracé le cours au plus lointain des âges,  
Creusaient en traits de feu leur éternel sillage  
Où viennent se guider les yeux des nations.

Alors, dans le silence où priait la nature,  
Un grand souffle inclina la cime des palmiers;  
Et, de Jérusalem au mont des Oliviers,  
Sa douceur s'épandit comme une source pure.

Un grand souffle passa sur l'infini des mers,  
Un souffle de pardon, d'amour et de mystère,  
Un souffle qui frappa les bornes de la terre  
Et troubla le sommeil accablant des déserts.

Un grand souffle passa sur la torpeur des sables;  
Et, sur les affligés, les faibles, les mourants,  
Qui tournaient vers les cieux leurs regards suppliants,  
Ce souffle ardent jaillit à flots intarissables.

Alors ceux qui veillaient au sommet du Calvaire  
Comprirent que ce souffle émanait du Sauveur :  
De son côté saignant il coulait sur les cœurs  
Et leur âme soudain s'inonda de lumière.

La terre ni le ciel ne pouvaient contenir  
Ce souffle qui lavait tous les péchés du monde;  
Et, par dessus le temps, sa semence féconde  
Préparait la moisson des siècles à venir.

Cependant l'Homme-Dieu, cloué sur le Calvaire  
En expiation des péchés d'ici-bas,  
Tendait à ses bourreaux l'asile de ses bras  
Et, jusque dans la mort, semblait bénir la terre.

G. TH. DE PONCHEVILLE.

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## CHRONIQUE MENSUELLE

### DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

La grande Semaine d'aviation. — Le triomphe de l'aéroplane. — La rançon du procès. — La course au pôle. — L'actualité à l'Exposition des jouets. — Les inventeurs et les démarqueurs. — Le rôle du consommateur. — La liberté de la récrimination et l'obligation de la dépense. — Le « bon public ». — Les droits d'auteur sur le droit des pauvres. — Les fêtes du deuxième centenaire de Malplaquet. — Le jugement de Villars et de Boufflers. — Une défaite avantageuse. — Le discours du marquis de Vogué. — La leçon de la journée. — L'union des braves et l'union des braves gens. — M. André Buffet. — La hiérarchie des devoirs. — Tradition et principe. — Un vrai royaliste. — Le P. du Lac. — Jésuite et ministre. — Les débuts. — La veille de l'expulsion. — L'homme d'œuvres. — L'apologiste. — L'intempérance de la bonté. — L'affaire. — Un « bon » pasteur.

Après la traversée de la Manche par Blériot, la chronique doit enregistrer l'extraordinaire réussite de la Semaine d'aviation à Reims. Il y eut là quelques jours d'un emballement prodigieux. L'état capricieux de l'atmosphère contribua lui-même à « corser » le spectacle, et à donner aux touristes désolés, énervés d'abord, puis radieux, l'impression d'une victoire encore plus complète sur les éléments. En réalité, on rusa avec le vent, plus qu'on ne le vainquit. Mais c'est déjà beaucoup, et ces journées désormais célèbres ont fait, pour l'imagination populaire, plus que maints efforts et maints succès qui auraient été obtenus « en ordre dispersé ». Cette joute, entre six, huit, dix aéroplanes et davantage, révéla au grand public l'étendue et la profondeur du courant nouveau où se précipite la science de la locomotion aérienne. Là est le résultat le plus important de ces réunions; il n'est pas négligeable. Désormais, le principe de l'aviation est admis par la foule. On attendra les progrès avec sécurité. Ils arriveront, on ne sait d'où, on ne sait quand, mais ils arriveront. Et, tranquille sur ce point, le grand public, attentif pendant huit jours, est retourné

à ses affaires. Souhaitons seulement que, de façon ou d'autre, on trouve le moyen de l'intéresser pratiquement à ces progrès nécessaires, — et coûteux.

L'aéroplane a donc définitivement vaincu le dirigeable. Celui-ci est à la série noire. Les accidents se multiplient, et quand on cherche ce qui nous reste des baleines aériennes, on n'en trouve guère qu'une seule de disponible. C'est peu, et l'enthousiasme d'il y a deux ou trois ans semble définitivement tombé. C'est la rançon du progrès, — et c'en est aussi le danger, au point de vue des réalisations urgentes et utiles. D'instinct, le public espère des découvertes de plus en plus perfectionnées, et, en les attendant, il s'abstient de l'aide pécuniaire qui permettrait de les préparer plus vite. La foi en l'avenir est telle, qu'on l'attend un peu passivement. La générosité publique, elle aussi, a ses pannes.

Du reste, l'opinion est soumise à un régime d'excitation de plus en plus lassant. Nous avons assisté, depuis une vingtaine d'années, avec un intérêt périodiquement réchauffé, aux tentatives faites par d'audacieux explorateurs pour conquérir les deux pôles. Le simple relevé de la littérature « polaire » montrerait combien la question occupe les esprits. Mais là aussi, il commence à y avoir pléthore ! Coup sur coup, le pôle nord aurait reçu deux visites : et nous voilà spectateurs d'un match tout à fait imprévu entre deux Américains, Cook et Peary. C'est la concurrence, ni plus ni moins qu'au temps des diligences ! Les spécialistes informent pour le moment, et chacun des « découvreurs » a ses partisans. Mais que tout cela est donc compliqué. Le plus clair résultat, jusqu'ici, est de répandre dans la foule des notions scientifiques qu'elle ne connaissait guère, et c'est toujours cela de gagné !

Rien ne prouve mieux cette sorte de conquête populaire qu'une visite à l'exposition annuelle des jouets, couramment appelée : Concours Lépine. C'est un envahissement d'aéroplanes amusants, curieux, ingénieux. Les exploits de Reims sont trop récents pour avoir été mis à la portée des petites mains, mais il y a déjà la « traversée de la Manche ». Il y a aussi, la « conquête du Pôle nord » ! Il faudrait des illustrations pour faire juger toute l'ingéniosité, souvent remarquable, de ces amusettes. Aucune description n'y suffirait. Mais l'illustration n'est pas nécessaire pour relater les plaintes de ces petits industriels. Ce neuvième concours en réunit 1900 ! Et, parmi eux, beaucoup ont imaginé de petites merveilles. Avec beaucoup de raison, leur président, M. du Mou-

rier, faisait remarquer que le moteur à explosion a été inventé par l'un d'eux, Forest, qui est demeuré pauvre, tandis que son idée a fait la fortune... de ceux qui avaient déjà de l'argent! C'est, en effet, la grosse, très grosse question qui se pose à ces « trouveurs » : ils n'arrivent pas à garder le légitime bénéfice de leurs trouvailles. Les brevets sont trop chers; la législature compliquée et mal faite grâce à l'inexpérience des législateurs : et surtout la « copie » allemande est une terrible adversaire. L'ouvrier parisien invente; l'industriel allemand démarque et confectionne en masse; et les petits Français sont comblés, en étrennes, de jouets... allemands!

C'est injuste, disent les inventeurs : ils ont raison. Pour ces babioles à durée éphémère répond l'acheteur, peu m'importe qu'elles soient solides et plus ou moins « finies », je préfère, pour le même prix, avoir deux jouets médiocres mais suffisants, qu'un seul qui serait parfait, car le parfait serait détraqué par les enfants aussi vite que les autres : et il n'a pas tort! Nous nous heurtons là, une fois de plus, à l'éternel problème économique où s'affrontent les intérêts du protecteur et du consommateur... Certes, il serait très souhaitable que, de façon convenable, on sauvegardât les justes droits du producteur. Mais ce malheureux consommateur, — vous, moi, — que va-t-il devenir? On ne parle guère de le protéger, lui! Tous les inventeurs, ou producteurs se conduisent vis-à-vis de lui comme de petits Mazarins : « Qu'il proteste, qu'il geigne, pourvu qu'il paye! » Hélas! il paye toujours et sans cesse, et sa seule consolation est de maigrir de temps en temps. Encore quelque facétieux financier inventera-t-il peut-être un impôt sur le murmure... Voilà un impôt qui serait fructueux!

Profitons-en, tandis que le murmure est encore libre, — et murmurons! Avez-vous remarqué la tendance de plus en plus accentuée qu'ont les Administrations publiques à se moquer de nous? Il y a peu d'années, on a fait grand bruit, à Paris, de la suppression des droits d'octroi sur le vin. Pendant six mois, on le paya moins cher. Aujourd'hui, il est aussi cher et aussi mauvais qu'avant. Et nous avons en plus les taxes « de remplacement »! Simple tour de passe-passe. — M. Cochery veut équilibrer son budget. Besogne difficile. Il faudrait duper le public sans qu'il s'en aperçoive trop : on hésite entre augmenter timidement le tabac..., ou diminuer sournoisement la quantité en laissant les prix anciens! Déjà, sur les contenus des boîtes d'allumettes, il y a une « tolérance » officielle assez élevée. Et il est admirable, cet Etat qui nous fournit de médiocre marchandise et qui « se tolère » un déchet à notre détriment! — On est en train



de célébrer les améliorations dans le service postal, pour accélérer les « opérations » aux guichets des bureaux. Vous croyez, peut-être, que ce sont les employés qui seront plus nombreux ou l'outillage supérieur? Pas du tout : on fera faire au public, le plus possible, la besogne des employés. Ainsi cela ira plus vite, dit-on. Je le crois, parbleu, bien! Si chacun portait ses lettres à destination, tout en continuant à payer les timbres-poste, il n'y aurait plus d'encombrement du tout : c'est élémentaire. Mais alors, plus que jamais, tout le monde voudrait être fonctionnaire!... Cependant le ministre est fort tranquille, le public obéira, et sera très flatté qu'on pense à lui, même avec quelque railleuse considération.

Dans tous les domaines, la situation est pareille. Pour la réouverture des théâtres, nous allons avoir, cette année, une majoration du prix des places. Un petit supplément de 10 pour 100 destiné à assurer « le droit des pauvres » perçu par l'Assistance publique. Les directeurs de théâtre, qui le payaient jusqu'ici, trouvent plus commode de le faire payer directement par les spectateurs. On grinchera d'abord, on payera tout de même. Mais voici bien une autre affaire! La « Société des auteurs et compositeurs » qui, comme son nom l'indique, perçoit, sur les recettes, les droits légitimes et officiellement fixés des auteurs, manifeste l'intention de percevoir aussi ce droit sur le tarif supplémentaire affecté au droit des pauvres. C'est du meilleur comique. Hier, le fauteuil coûtait, par exemple (simple supposition souvent, hélas!) 10 francs. Demain, avec la nouvelle augmentation, nous le payerons 11 francs. Surgit la Société des auteurs qui dit au directeur : « Pardon, hier, vous receviez 10 francs, et je percevais mes droits sur 10 francs; aujourd'hui, vous en encaissez 11, je percevrai sur 11. — Mais cette augmentation n'est pas pour moi, gémit le directeur, elle ne fera que passer dans ma caisse. — Permettez, insiste la Société, j'ai droit à tant pour cent sur la « recette ». Vous recevez 11 francs, je veux un droit sur 11 francs. » Cette fois, cela devient amusant, ce qui n'est guère la coutume en fait d'augmentation! Percevoir des droits d'auteur sur le droit des pauvres, ce n'est vraiment pas banal; et décidément, pour l'heure, le spectacle est à la porte.

Il en est d'autres, par bonheur, qui ont une autre grandeur, et qui éveillent de plus nobles sentiments. Tel fut celui que nous offrit, le 11 septembre, la commémoration de Malplaquet. On célébra le deuxième centenaire de la bataille de ce nom, sur le

terrain même de la lutte, où des fanions indiquaient la place des anciens régiments français. La pyramide qui fut inaugurée à cette occasion porte, sur l'une de ses faces, un médaillon reproduisant les profils de Villars et de Boufflers, les deux maréchaux dont le nom reste attaché à cette mémorable rencontre, où l'armée française et la France elle-même reprirent confiance, après de trop nombreuses défaites.

Est-ce à dire que la journée de Malplaquet vit la victoire de nos troupes? Non, puisqu'elles durent battre en retraite; mais elles avaient « remporté le principal avantage », ainsi que s'exprimait le roi, en créant Villars pair de France. Le bouillant maréchal qui, gravement blessé vers la fin de la matinée, avait quitté le champ de bataille sur un brancard fait des drapeaux pris à l'ennemi, n'hésitait pas à écrire à Louis XIV, le 14 septembre : « Si Dieu nous fait encore la grâce de perdre une pareille bataille, Votre Majesté peut compter que ses ennemis seront détruits. » Les alliés avaient eu, en effet, 22 939 hommes hors de combat, plus du double que nos armées n'en avaient perdu.

Boufflers, qui avait pris le commandement après le départ de Villars, et avait dû se résigner à la retraite, — une des plus belles de notre histoire, — écrivait de son côté : « La suite des malheurs arrivés depuis quelques années aux armées de Votre Majesté avait tellement humilié la nation française, qu'on n'osait quasi plus s'avouer Français; j'ose vous assurer, sire, que le nom français n'a jamais été tant en estime, et peut-être plus craint qu'il l'est présentement dans toute l'armée des alliés... Il nous en coûte beaucoup, et on ne peut s'empêcher de regretter la perte de tant d'honnêtes gens, mais c'est un sang bien utilement répandu, et il faut compter pour une grande victoire d'avoir regagné et rétabli l'honneur et la réputation de toute une nation. »

Ce rageur de Saint-Simon a beau railler ces subterfuges de la vanité personnelle ou nationale, il n'en est pas moins vrai que Malplaquet effaçait Oudenarde et préparait Denain. Le marquis de Vogué qui, non content de publier avec une érudition exemplaire les *Mémoires* de Villars, a consacré deux volumes à étudier plus spécialement ce grand batailleur de parole, de plume et d'épée, présidait le Comité des fêtes récentes. Il y avait tous les titres, non seulement comme l'historien attitré de Villars, mais comme le descendant d'un des combattants de Malplaquet. Il a su résumer l'histoire de cette journée, les leçons du passé et celles du présent en un discours où passe la flamme d'un enthousiasme toujours ieune, et où la sobre élégance du style s'adapte sans effort à la noblesse de la pensée. C'est un très bel exemple de sincère

émotion, et le récit de la bataille, condensé en quelques paragraphes, est une admirable évocation. Mais la leçon morale que l'auteur a voulu tirer de la manifestation qu'il présidait doit encore plus être mise en relief, comme un modèle de justesse dans l'appréciation :

Certes, la défaite peut être glorieuse; elle n'en est pas moins la défaite, avec son cortège d'humiliations, de souffrances, de mutilations douloureuses. La gloire acquise par le vaincu n'en efface pas l'amertume et n'en prescrit pas les devoirs. Pour nous, pour vous, pour tous ceux qui se sont associés de si grand cœur à notre œuvre, le *Gloria victis* que nous prononçons a un sens limité et précis; ce n'est pas une formule banale à l'usage des illusions de la vanité, ce qui suffit à une résignation trop facile. C'est l'hommage réfléchi et viril, rendu aux héros illustres ou obscurs, qui, dans un jour de malheur, tombés en combattant, ont lavé de leur sang la tache faite à l'honneur national, en léguant aux survivants le devoir de l'effacer par leur propre effort. Ce n'est pas la gloire dans la plénitude de son acception, dans le rayonnement complet de son éclat incontesté : cette gloire-là est l'apanage du vainqueur, le fruit légitime de sa propre vaillance, de ses forces mieux utilisées, de son entraînement plus méthodique, de son génie mieux inspiré. Nous ne laisserons pas en amoindrir la valeur. Nous l'avons trop souvent enregistrée dans le passé, nous l'attendrons trop belle de l'avenir pour vouloir qu'elle soit diminuée, pour nous prêter à en détourner le sens, pour en marchander le bénéfice, même à l'ennemi.

L'histoire nous montre à toutes les époques, même aux plus récentes, la victoire militaire à l'origine des grandes créations : le prestige des armes non seulement fondant et maintenant les grands empires, mais assurant leur prospérité matérielle, créant leur puissance économique autant que leur puissance politique; notre siècle, justement épris de paix, ne saurait l'oublier et nous ne saurions trop lui rappeler que les fortes institutions militaires sont la meilleure garantie de la paix et des industries de la paix, comme de la sécurité et de l'indépendance nationales.

Le marquis de Vogüé parle ensuite des « glorieux vaincus » de Malplaquet, en une tirade de grande allure où sonnent, comme des appels de trompette, les vieux noms de l'ancienne France. Mais il ne salue pas seulement les héros célèbres, il rend hommage « aux milliers de soldats inconnus qui, par leur forte discipline, leur attachement au drapeau, leur dévouement au roi, leur courage personnel, ont été les obscurs instruments de la gloire commune ». Les troupiers qui représentaient l'armée, en délégation officielle autorisée par le ministre actuel et son prédécesseur, ont emporté, espérons-le, de ce juste hommage, une impression d'union patriotique dans le culte des souvenirs et de l'espérance.

A tous sans exception, a insisté M. de Vogüé, depuis le maréchal de France jusqu'au dernier milicien, ce monument est dédié. Unis dans

le effort et le sacrifice, ils doivent être unis dans l'hommage que la France leur rend aujourd'hui, car c'est bien l'hommage de la France que symbolise la pyramide que nous inaugurons. Le Comité qui l'a élevée n'a eu d'autre ambition que de remplir un devoir de reconnaissance nationale. Les hommes qui se sont spontanément groupés pour le composer ont la conscience de représenter le pays dans la variété de ses éléments et l'unité de son patriotisme. Descendants des combattants de Malplaquet, fidèles aux traditions de l'ancienne France, élus de la démocratie nouvelle, officiers de tous grades, représentants des lettres, des sciences, des arts, de l'activité industrielle ou agricole, ils sont l'image de la France qui pense, qui agit, qui se souvient et qui espère : divisés sans doute par le conflit des intérêts qui passent et des opinions qui changent, ils ont été rapprochés par une pensée commune, un même souci des intérêts permanents du pays, le culte de toutes ses gloires et la foi en son avenir.

Je voudrais que ces déclarations, dont l'accent ne peut laisser personne indifférent, fussent connues de tous ceux qui doutent trop souvent de l'union possible de tous les braves gens dans une même pensée. Puisque celle-là nous reste, qu'on la propage, qu'on l'exalte; car, sous la sauvegarde de cette pensée seule, les autres, même les meilleures, peuvent éclore. C'est la leçon qui se dégage de cette manifestation. Elle est assez importante et assez opportune pour qu'on s'y arrête, et il serait difficile d'en trouver une plus éloquente expression que dans ce discours. Le marquis de Vogué donnait la formule après avoir donné l'exemple.

N'est-ce point aussi comme d'un « glorieux vaincu » dont le sacrifice prépare l'avenir, qu'il faut parler de M. André Buffet? Il vient de mourir en pleine maturité, privant ainsi le parti royaliste d'un de ses membres les plus remarquables et de la plus entraînant ardeur? Nul n'a pu oublier qu'il fut, avec M. de Lur-Saluces et M. Déroulède, exilé par la Haute-Cour de 1900. Le gouvernement avait fait cette gageure — et la tint! — de faire condamner un complot, après avoir dûment baptisé de ce nom secourable la réunion improvisée par lui des hommes politiques les plus divers. Mais s'il y eut, alors, de glorieux vaincus, personne, pourvu qu'il ait le sens, non pas même de la justice, mais du ridicule, ne songera à parler de la gloire des vainqueurs. Ils furent seulement odieux, le savaient et le voulaient être. Ils ne manquèrent pas leur but.

Avant la sentence qu'il prévoyait, M. André Buffet fit une déclaration où sa foi royaliste s'exprimait avec une netteté qu'amis et adversaires purent s'accorder à trouver très crâne et vibrante de conviction.

Ce fut non pas un document étudié (la maladie l'avait empêché

d'y travailler), mais, comme il le dit lui-même, une causerie, — une causerie à esprit ouvert. Et comment n'y pas relever cette très noble déclaration où vibre un écho de ce patriotisme que, du moins, tout le monde reconnaît :

Je vous affirme, Monsieur le Procureur général, que si demain, je puis le dire après avoir exprimé ma haine, nous avons la guerre, si demain, ayant la guerre, vous nous ouvrez les portes de notre prison, ce n'est pas à l'Élysée, ce n'est pas à l'Hôtel de ville que nous irons, c'est à la frontière. Voilà la différence qu'il y a entre le gouvernement que vous représentez et nous. Pas un seul, je puis le déclarer au nom de tous ceux qui sont sur ces bancs, ne manquera d'aller à la frontière, et cela sous le gouvernement des Loubet, des Waldeck-Rousseau et des Millerand, sans songer à le renverser. Voilà la différence entre le 4 septembre et nous, et je vous assure que ce ne sera pas devant la défaite, si par malheur elle arrivait, que ce ne sera pas non plus devant la déclaration de guerre que nous dresserons la tête pour vous renverser.

La raison de cette hiérarchie des devoirs, c'est qu'en hommes de cœur, M. Buffet et ses pareils pensent d'abord au pays. En cas de lutte avec l'étranger, le salut général d'abord; les préférences dynastiques après. Ce faisant, ils marchent sur les traces des princes d'Orléans qui virent, en 1870, se battre pour la France, sans s'inquiéter de qui portait le drapeau, et des royalistes qui tinrent unanimement la même conduite.

Telle est la tradition parmi eux, et M. Buffet ajoutait : « Je suis pour la tradition, pour le principe; je suis opposé à la dictature parce qu'il me semble que la monarchie seule peut être la France. Un président de la république, ce n'est rien, un dictateur, messieurs, c'est trop..., je me trompe, ce n'est pas assez, parce qu'un dictateur c'est lui-même, ce n'est pas la France !

Avec une grande courtoisie, mais avec une égale netteté, il comparait la monarchie avec la dictature, dont il avait discuté avec M. Déroulède dans la voiture cellulaire. Il adjurait ses juges de « penser à la différence qu'il y a entre un régime de principe et de tradition et un régime qui n'est rien, où le chef d'État n'est rien, ou celui d'un dictateur qui est trop ou pas assez ».

Et il terminait son discours par cette émouvante apostrophe où l'on sentit qu'il avait laissé parler son cœur :

Maintenant, Messieurs, je vous en supplie, je ne vous demande pas de grâce; je demande, au contraire, une condamnation, je vous demande pour moi une condamnation sévère et je vais vous dire pourquoi; c'est que je vois la France, si elle reste longtemps entre vos mains, aller à sa ruine, je le sens, j'en suis certain, et alors, si je pouvais faire quelque chose, si je pouvais me donner l'illusion que j'arriverai à vous renverser, que j'arriverai à vous détruire, alors,



Messieurs, j'aurais supplié pour la liberté. Mais comme je ne le crois pas, comme je crains que vous puissiez durer pendant encore un certain temps, comme j'estime que la lutte sera bientôt entre le socialisme et nous, royalistes, que nous serons peut-être obligés de passer par le socialisme, et que la France peut y sombrer, qu'elle peut y être détruite, je vous en supplie, Messieurs, condamnez-moi, ce sera pour moi une faveur, et je vous bénirai, parce que, alors, impuissant comme je le serai, ce sont les barreaux de ma prison que je pourrai accuser de mon impuissance.

Son impuissance ne fut pas aussi grave qu'il le craignait. Fixé à Bruxelles, il continua de diriger le bureau politique du duc d'Orléans. Il avait, de naissance, les dons d'administrateur tenace et avisé qui lui valurent l'entière confiance du prince et celle des royalistes. Le nom qu'il portait avec honneur lui assurait déjà une autorité méritée; et lui-même disait que les leçons et les souvenirs de son père lui tenaient lieu d'expérience.

Ces leçons et ces souvenirs ne sauraient être oubliés ici, et nous unissons dans un même hommage la mémoire de ces deux hommes qui surent avoir des convictions et les défendre malgré les difficultés, les souffrances et les injustices.

Peu de temps avant M. André Buffet, disparaissait un autre homme éminent, dont le nom fut aussi, pendant de récentes luttes, un « signe de contradiction ». Les politiciens abusèrent de ce nom jusqu'à en obséder le grand public, et il fallut toute la vertu du prêtre, sinon pour tarir ce flot de sornettes extravagantes, au moins pour les dominer. Je veux parler du P. du Lac.

Il y a une dizaine d'années, je voyais passer devant ma fenêtre un prêtre de haute taille que je ne connaissais pas. Sur les épaules légèrement courbées montait une de ces douillettes de forme anonyme comme une capote de soldat, et qui sont, pour ainsi dire, l'uniforme des jésuites. L'instant d'après, le prêtre était devant moi, l'œil bienveillant sous la paupière bridée du côté des tempes, la bouche souriante. Il se nommait lui-même : « Le P. du Lac, un nom bien mal porté pour le moment! »

Nous étions, en effet, en pleine affaire Dreyfus, et, quotidiennement, l'anathème pleuvait sur cet homme qui devait être terrible, conspirateur fiéffé, conseiller sornois de lâchetés, instigateur de crimes, ravageur de consciences, quelque chose comme un poulpe noir jetant ses tentacules aux quatre coins du pays, enfin, et d'un seul mot : un jésuite! Et quel jésuite!

Or, je me trouvais en face du plus charmant causeur, esprit très fin, d'une bonhomie parfois narquoise, et moi aussi je cédaï à l'emprise. Ce ne fut pas long! Quand il fut parti, je me promis

d'essayer de tirer au clair, par simple curiosité de chroniqueur, l'histoire de ses relations, dont on faisait tant de bruit, et que l'on disait intimes avec M. Waldeck-Rousseau et avec les châtelains de Pontchartrain, qu'il avait, comme on dit vulgairement, mis dans sa poche.

Mais je ne suis pas de la « carrière », et toute ma diplomatie ne sut aboutir qu'à le demander assez brusquement à l'intéressé, dès notre suivante rencontre. Et voici ce que j'appris. Ce n'est pas le P. du Lac qui convertit et baptisa ni M. ni M<sup>me</sup> Dreyfus-Gonzalès. Le mari dut sa conversion à l'abbé Perreyve, vers 1864, si je ne me trompe; quant à M<sup>me</sup> Dreyfus, Péruvienne de naissance, elle est de très vieille race catholique. La première visite du P. du Lac à Pontchartrain date du jour où, recteur du collège de Canterbury, il fut sollicité d'y recevoir les deux fils de cette famille. Il se rendit à Pontchartrain pour leur faire passer un examen destiné à déterminer la classe où ils entreraient, ce qu'il ne demanda pas un long séjour. Dans la suite, il eut l'occasion de rejoindre ses élèves auprès de leurs parents, et il y rencontra plusieurs fois M. Waldeck-Rousseau. Ce qui était le plus remarquable chez le futur président du Conseil, c'est qu'il parlait peu, fumait beaucoup (la cigarette), s'adonnait avec persévérance à la pêche à la ligne et lavait de délicieuses aquarelles. Non seulement il parlait peu, mais il conseillait volontiers le silence aux autres.

On demandait un soir au P. du Lac de prendre la parole, à la chapelle du château, le lendemain, qui était jour de fête. Le P. du Lac, protestant qu'il n'était aucunement préparé, questionnait des yeux M. Waldeck-Rousseau.

« Ne vous laissez pas engager, mon Père, lui dit celui-ci. Il doit vous falloir, comme à nous, une certaine expérience matérielle pour être sûr de vos effets. Ainsi, moi, je déteste changer de tribune ou de barre. Vous n'auriez plus votre chaire, vous; refusez. »

Et, tout à fait dans son rôle d'avocat, il obtint momentanément des convives qu'on renonçât à l'homélie demandée. Mais il avait compté sans la ténacité féminine qui revint à la charge et finit par emporter l'acquiescement du P. du Lac, ce qui valut à M. Waldeck-Rousseau d'écouter un sermon le lendemain. « C'est la seule fois, me dit le jésuite, que j'aie parlé de choses importantes devant le futur ministre! »

Il se rattrapa dans le livre qu'il publia en 1901<sup>1</sup>, pour faire écho à la célèbre *défense* du P. de Ravignan, et où il discute pied à

<sup>1</sup> *Jésuites* 1 vol. in-12. Plon.

piéd les assertions du président du Conseil en son fameux discours de Toulouse.

Mais enfin, qu'était-il donc au juste, ce P. du Lac qui, pour M. Ranc et pour tant d'autres, symbolisait, bien à tort, toute la compagnie de Jésus? D'où vient-il? « Homme noir, d'où sortez-vous? » comme trémoilait Béranger.

C'est bien simple. Il était le fils d'un conseiller référendaire à la Cour des comptes, libre penseur, ennemi déclaré des jésuites, garde national convaincu, toujours au poste le plus dangereux et recevant les balles en pleine figure, qui reprenait du service, en 1870, à l'âge de soixante-sept ans, et gagnait la médaille militaire, après la rosette de la Légion d'honneur. Tel fut l'homme qui confia son fils aux Jésuites de Brugelette, en spécifiant bien que l'enfant ne recevrait aucune distinction et demeurerait « perdu dans le tas ». Avant tout, en effet, il fallait prévenir la légendaire « captation ». Le père fut obéi par les maîtres. L'enfant ne fut pas moins ravi de les fréquenter, et, les études finies..., il se fit jésuite! Le motif qui l'y poussa paraît d'abord très humain et fort naturel. Tout homme tend au bonheur. Or le jeune du Lac n'avait encore jamais vu d'homme plus heureux qu'un jésuite. Tout frais émoulu du cours de logique, il tira la conclusion et s'y tint ferme.

Il faut lire les pages mêmes où ces souvenirs sont racontés avec une simplicité exquise, une aimable bonne humeur que relève à la fin la protestation de l'honnête homme contre l'accusation d'inféoder à la Compagnie des jeunes gens sans vocation : « Le monde ou plutôt certains du monde ne me croiront pas peut-être, mais j'ai dit la vérité. » Voilà une simple phrase qui rappelle singulièrement l'allure paternelle!

Dès lors commence pour le jeune novice la vie ordinaire de la Compagnie, qu'on trouvera exposée et défendue çà et là, au cours de ce volume où il y a de tout parce que l'auteur aurait voulu tout y mettre, tellement il était plein de son sujet. Après dix ans de surveillance à l'école de Vaugirard, à Vannes et à la rue des Postes, il fonda le collège du Mans au moment de la guerre, et de cette époque datent beaucoup de ses meilleures amitiés et de ses plus anciens souvenirs. Que de fois, dans ses allocutions, revenait la phrase évocatrice : « C'était au Mans, l'année de la guerre!... » Il devient ensuite recteur à l'école de la rue des Postes, et c'est là que le saisit le décret d'expulsion, sous le ministère Ferry.

Il l'attendait du reste fort paisiblement, comme on va le voir. A cette époque, le *Figaro* menait vaillante campagne pour la liberté

des congrégations, et notamment par la plume de Ph. de Grandlieu. Lorsque les décrets furent sur le point d'être exécutés, la presse se tint aux aguets, car le bruit courait qu'on agirait pendant la nuit. Après plusieurs jours d'attente, on crut le moment venu, et Magnard écrivit un soir à Ph. de Grandlieu : « On m'assure que c'est pour cette nuit. Venez. » Grand conciliabule au *Figaro*. Il ne fallait pas songer à obtenir un renseignement de la préfecture de police.

« — Il n'y a qu'un moyen d'être informés, dit Grandlieu, il faut aller voir le P. du Lac.

« — Comment! à minuit? On ne nous recevra pas.

« — On peut essayer. Et puisque vous ne connaissez pas le Père, venez donc avec moi, Magnard. »

Le rédacteur en chef trouva piquant de pénétrer nuitamment dans une « jésuitière », et voilà les deux journalistes cahotés par un fiacre jusque sur les hauteurs du Panthéon. Dans la rue des Postes, silence absolu, pas une silhouette, une nuit à tuer le courrier de Lyon!

Un coup de sonnette, un petit judas s'entr'ouvre dans la grande porte de l'école. On parle quelques instants; puis le portier introduit les visiteurs, les laisse seuls, court réveiller le P. du Lac, et revient immédiatement avec l'ordre de « conduire ces messieurs dans la cellule du Père recteur ». Ce calme parfait, quand deux minutes plus tard pouvaient arriver les crocheteurs, émerveillait Magnard.

Le P. du Lac était couché, un grand scapulaire au col. Il accueillit les journalistes avec sa bonne grâce coutumière, et à leurs questions répondit : « Je ne sais rien; vous voyez, nous sommes bien tranquilles. Est-ce pour cette nuit, pour demain, pour plus tard? Nous verrons bien. Nous nous tenons à notre règle, et c'est un incident qu'elle ignore! » Quand les deux visiteurs, après quelques minutes de cordiale causerie près de son lit, quittèrent la cellule meublée de bois blanc, le recteur leur dit, avec un sourire : « Vous m'excuserez, n'est-ce pas, de ne pas vous accompagner... » Et sans doute il se rendormit aussitôt paisiblement, la règle ayant réservé la nuit au sommeil et non aux préoccupations.

Quant à Magnard, il était sincèrement remué jusqu'au fond de son âme boulevardière et sceptique. Cette sérénité, ce calme saisis sur le vif, et que, cette fois, on ne pouvait prétendre truqués; cette austérité de vie et cette simplicité d'accueil l'avaient ému. Jamais il n'oublia sa visite nocturne à la rue des Postes.

Ce fut peu de temps après qu'eut lieu l'expulsion, et le P. du

Lac rassembla le plus tôt possible ses élèves en Angleterre, à Canterbury, au Saint-Mary's College. Il y demeura dix ans, et c'est de là que partirent, à l'adresse des écoliers renvoyés au pays à cause d'une épidémie, les lettres réunies dans le volume intitulé : *France*<sup>1</sup>, et qui constituent un précieux exemple de la direction, de l'éducation, telles qu'on les comprend chez les Jésuites. Dans cette chronique au jour le jour, où il est question de tout ce qui peut intéresser les destinataires, récits, anecdotes, notes de lectures, faits divers, le P. du Lac glisse à chaque instant, avec un tact remarquable et une attention paternelle, la réflexion, la « moralité » qui habitue à apprécier les choses non seulement en elles-mêmes, mais au point de vue de l'âme. Ainsi, en parlant de la fin chrétienne d'Albert Duruy, — il passa le détroit pour le préparer à la mort, — il recommandera en même temps aux prières de ses enfants l'âme d'un cocher de fiacre converti à l'un de ses récents voyages. Et cela n'est-il point d'une belle égalité, de cette égalité chrétienne qui se pratique encore plus qu'elle ne se proclame ?

Lorsque, l'apaisement venu, Canterbury ne fut plus indispensable, le P. du Lac rentra en France, et pendant dix ans il remplit de prédications et d'œuvres sa nouvelle existence. Ce n'est pas la grande et sonore éloquence qu'on trouvait en lui, mais une causerie de haut goût, pleine de foi et de sens, saupoudrée d'esprit, d'enjouement, et illuminée de ces mots du cœur qui donnent tant de charme à la parole publique.

Dans les œuvres, il a créé ce Syndicat de l'*Aiguille* qui rappelle, par son caractère spécial, les anciennes corporations où le besoin d'assistance mutuelle réunissait maîtres et ouvriers. Dès 1900, ce syndicat mixte comptait près de deux mille adhérentes, employées et ouvrières, et deux cents patronnes. Quatre maisons de famille abritaient près de quatre cents jeunes filles, moyennant 50 francs par mois pour le logement et la nourriture; de plus, deux restaurants d'ouvrières avaient été ouverts, qui avaient déjà servi un million de repas. Tout le monde peut y entrer. La seule condition absolue est qu'aucun homme ne puisse en franchir le seuil. Le jury de l'Exposition universelle décerna à l'œuvre une médaille d'or.

Tout cela se fait en pleine publicité, et non point avec un appareil terrifiant de mots de passe et de secrets à garder. C'est dans le même esprit que fut écrit le volume sur les *Jésuites*, dont plusieurs fragments parurent ici même.

<sup>1</sup> 1 vol. in-12 (Plon).



L'auteur, après un retour sur le passé, examine le présent et scrute l'avenir. Les idées se pressent sous sa plume, et sans doute y en a-t-il auxquelles je ne souscrirais pas complètement; mais il ne s'agit pas de savoir si l'on pense de tout et sur tout comme les Jésuites. Il s'agit seulement de savoir ce qu'ils pensent, eux, ce qu'ils disent, ce qu'ils font, et s'il y a dans cela quelque chose dont la société moderne, égalitaire par principe et libérale par essence, doive ou puisse s'offusquer. On trouvera la réponse dans l'ouvrage dont je parle. Léon XIII venait de dire que les congrégations ne demandent que la liberté due à quiconque ne nuit pas au prochain. Le P. du Lac montrait à merveille que les Jésuites en sont dignes.

Sur la formation de leurs élèves, il s'exprime en ces termes :

Glorifier son pays, c'est le bien servir; il n'en va pas autrement de Dieu. Or l'un mène à l'autre, et les deux se confondent toujours. Notre but est de graver cette formule dans l'esprit des jeunes gens si profondément, que de la tête elle passe au cœur, et du cœur dans les bras. C'est là que tend notre effort, et tel est l'idéal de notre éducation. De le nier, on peut l'essayer dans la chaleur d'une polémique; mais d'en douter au fond du cœur, j'en défie quiconque voudra prendre la peine de nous étudier de bonne foi.

Quant à la question politique :

J'ai vu, dit-il, rue des Postes, au moment du 16 mai, des fils des 363, voisins d'étude des fils des généraux de Faily, Fleury, Chanzy, du maréchal de Mac-Mahon, d'un Broglie ou d'un La Rochefoucauld. Un neveu du futur président Carnot, placé chez nous par le conseil de son oncle, remplaçait dans l'école le fils de M. Buffet. Il en est de même dans tous nos collèges. Les jeunes gens y apportent l'opinion de leur famille, ils l'y gardent, et ils l'emportent en quittant le collège.

Il y aurait plaisir à suivre le P. du Lac dans sa discussion historique et critique des questions de l'internat, de l'instruction, etc. Je veux au moins citer les lignes où vibre le cri de la conscience, devant l'injustice d'un ministre qui prétendait que la bonne surveillance dans les collèges est une question d'argent :

J'ai passé dix ans de ma vie couchant dans un dortoir, entre deux élèves, moi, comme la plupart de mes frères; car il y en a peu parmi nous qui n'aient pas, comme on dit, fait de la surveillance, veillant sur eux après leur coucher, et le matin, debout à trois heures trois quarts, suivant la règle particulière aux surveillants, afin de prendre dans une heure d'oraison au pied de la croix la force de veiller sur eux tout le jour, de les suivre partout, à l'étude, au réfectoire, en récréation, à la chapelle, n'ayant jamais deux heures pour travailler seul, mais plus préoccupé encore de cœur que je n'étais occupé de corps et d'esprit; car vivant ainsi de leur vie, rien de ce qui leur arri-

vait ne m'était étranger, tout ce qui les menaçait me faisait trembler, tout ce qui les atteignait me touchait au fond de l'âme.

C'est la consolation, c'est l'honneur sans doute, quand la vocation de Dieu est là qui nous retient, mais c'est la souffrance aussi, et « tout le concours financier que pourrait nous prêter le parlement » ne nous ferait jamais accepter une année de l'existence de surveillant ainsi entendue, ni à nous ni à personne... Faire d'un tel martyr sa vie quotidienne, y mettre sa passion, et, je ne crains pas de le dire, son amour, c'est-à-dire tout son cœur, entre vingt et trente ans, non, on ne fait pas cela pour de l'argent.

J'ai cité ce fragment pour montrer que, malgré toute la patience, tout le calme volontairement gardés, parfois jaillit le cri de révolte quand la blessure est particulièrement vive. Et je l'aime mieux ainsi, cela le rapproche de nous.

Ces « échappées » de tempérament étaient rares chez lui. Car sa grande occupation, — et, je crois bien, sa préoccupation, — c'était d'être bon. On assure qu'il le fut même à l'excès. Je n'y contredirais point, ne me sentant pas le courage de lui reprocher d'avoir eu les défauts de cette qualité, lorsque tant d'autres négligent avec application d'avoir la qualité du défaut contraire!

Les grandes vertus, d'ailleurs, sont parfois intempérantes : et le P. du Lac eut l'intempérance de la bonté. Que de démarches, que de fatigues, de courses, de sollicitations, de plaidoyers, de requêtes faites au profit des petits, et même des grands que le malheur rend souvent si faibles sous la crânerie de l'apparence! Jusqu'en ces derniers mois, on le voyait encore, le teint couperosé et les doigts gourds, l'allure fatiguée, son petit sac noir au poignet, récitant son bréviaire en arpentant les trottoirs parisiens, toujours en course pour porter à qui l'attendait l'aide de sa parole, de ses conseils, de sa présence. Si vous le rencontriez, tout de suite, l'index maintenant le livre entr'ouvert, il vous accueillait d'un sourire, et vite : « Ah! j'allais vous écrire pour vous demander... » Car le nombre de ses lettres et de ses billets était incalculable! Dans cette avalanche, il y avait bien quelquefois, en ces derniers temps, des erreurs d'enveloppes, et c'est ainsi que je fus avisé, certain jour, qu'il viendrait me mettre en règle pour l'extrême-onction, sur les trois heures de l'après-midi...

On a dit qu'il commit des erreurs plus graves, par excès de bonne volonté, et qu'il compliqua, pour sa grande peine et celle des autres, des situations délicates où tout le monde n'apportait pas les mêmes intentions que lui. C'est possible. Mais avant de le juger il faudrait connaître toutes les pièces de la cause. De même on ne peut encore être tout à fait juste à son égard, en ce qui concerne l'affaire Dreyfus. Je ne crois pas, pour mon compte, qu'il

*Aux Familles chrétiennes.*

# ÉCOLE NOTRE-DAME

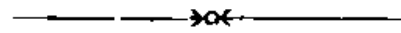
Rue de Madrid - 5

PARIS (VIII<sup>e</sup>)

Dans les bâtiments de l'ancien Externat de la Rue de Madrid



**EXTERNAT & DEMI-PENSION**



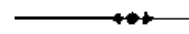
ENSEIGNEMENT CLASSIQUE



*CLASSES ÉLÉMENTAIRES.*

*CLASSES DE GRAMMAIRE : Latin-Grec.  
Latin-Langues.  
Latin-Sciences.*

*CLASSES DE LETTRES : Seconde.*



La classe de *Rhétorique* sera ouverte en Octobre 1910.

La classe de *Philosophie* sera ouverte en Octobre 1911,  
ainsi que les classes de *Mathématiques*.



**RENTRÉE DES CLASSES : Jeudi 7 Octobre.**



Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'Abbé J. DELSUC,  
Directeur de l'Ecole Notre-Dame, 5, rue de Madrid.

ait voulu y jouer le rôle qu'on lui a trop gratuitement attribué ; tandis que je vois à merveille l'intérêt qu'on avait à affirmer, à proclamer, à répéter qu'il y jouait un rôle prépondérant. « J'ai des amis dans l'un et dans l'autre camp, me disait-il une fois ; et la statistique serait curieuse à faire : on trouverait peut-être un plus grand nombre de mes élèves du côté où l'on dit que je ne suis pas, que de l'autre ! » Cette statistique, il ne pouvait pas la faire publiquement lui-même : sa dignité d'homme et sa discrétion de prêtre le lui interdisaient également. S'il y eut un « coup monté », ce n'est pas lui qui le monta ! Il en était bien incapable. Il faut être plus dur et plus sceptique que lui pour ces opérations-là. Et il n'avait pas cette audace froide qui transforme en chefs d'abord, et quelquefois en « hommes d'Etat », jusqu'à de simples faiseurs.

Qu'il y ait eu dans sa vie des témérités, des excès de zèle, des illusions, de la naïveté, — surtout de la naïveté qui, souvent, ressemble à la roublardise comme une sœur ! — je le veux bien ; il y eut, je crois, fort peu de complaisance en soi, aucune jactance volontaire ; mais, par-dessus tout, il y eut de la bonté, une bonté profonde, inlassable, une bonté de « convertisseur ». C'est l'âme qu'il visait. Je me le représente assez comme un grand « petit Poucet » de ce monde des âmes, n'oubliant jamais de marquer sa route, afin de retrouver toujours, au moment voulu, le chemin de chacune d'elles. Tout lui était bon pour laisser sa trace : un sourire, une poignée de main, un mot du cœur, un secours — moral ou pécuniaire — une lettre aimable, un service rendu...

Mais il ne faut pas s'en tenir à cette comparaison, il en est une autre qui est plus digne de lui et dont ses dernières années ne firent qu'accentuer la justesse : le P. du Lac voulait de toutes ses forces imiter le « Bon Pasteur ». Et, dans l'histoire du monde, depuis les catacombes jusqu'aux mêlées d'aujourd'hui, si l'on cherche le symbole qui caractérise et propage le mieux la foi au Christ et à la religion de l'Évangile, c'est, sans conteste, celui du berger divin rapportant sur ses épaules la brebis égarée. Or, dans notre société d'airain, il n'y a que trop de mauvais bergers, il y a bien assez de geôliers brutaux : sachons rendre justice, d'où qu'ils viennent, aux bons pasteurs.

Edouard TROGAN.

## CHRONIQUE POLITIQUE

---

Nos gouvernants moralisent sur les devoirs de l'Etat : il en était besoin, ce semble. Voici, sur les lèvres de M. Millerand, une maxime et, sous la plume de M. Cochery, un conseil, qui pourraient se traduire en d'assez grandes réformes, s'ils voulaient bien agir comme ils pensent. M. Millerand, harangué, à Rouen, par M. Richard Waddington, a laissé entendre que la République n'est pas un gouvernement fait pour partager la nation en deux classes, l'une de citoyens et l'autre d'ilotes, l'une de favoris et l'autre de parias. Il a osé déclarer qu'on doit gouverner pour le seul bien du pays, « c'est-à-dire en n'ayant en vue que les intérêts généraux, le bien public, sans acception de personnes ». C'est une vieille vérité qui, depuis vingt ans, méconnue, oubliée ou méprisée, ressemblait, dans sa noble banalité, presque à une doctrine neuve, maintenant que M. Millerand l'énonçait. M. Cochery intime, lui, à ses agents de se montrer toujours polis envers le public, parce que, serviteurs de l'Etat, ils le sont du public lui-même. Cette règle, tout aussi française qu'administrative, avait cessé d'être observée, sous notre régime égalitaire. M. Briand pourrait se contenter de donner à ses fonctionnaires l'ordre d'être justes : cette vertu nous suffirait. Parmi ceux qui gouvernent nos provinces comme des proconsuls, nous ne nommons que les préfets du Rhône et de la Seine-Inférieure. A Lyon, autant qu'à Marseille et à Bordeaux, M. Lutaud a commis tous les abus de pouvoir dont son despotisme brutal a eu l'envie, la fantaisie, chaque fois qu'il a voulu mettre les électeurs sous le joug de ses candidatures officielles. L'autre jour, il contestait au conseiller général de Neuville-sur-Saône, M. Chardiny, son droit de siéger, malgré la majorité plus que considérable qui l'avait élu.



Il ne pardonnait pas plus au suffrage universel sa désobéissance qu'à M. Chardiny sa qualité de républicain modéré. Et le prétexte dont M. Lutaud armait son ostracisme, c'était une formalité si minuscule qu'à l'unanimité, le Conseil général du Rhône a décidé l'admission de M. Chardiny. M. Lutaud va, d'ailleurs, dans son bon plaisir, jusqu'au burlesque : les chasseurs dont il veut punir les opinions, il leur refuse leur permis habituel; peu s'en faut qu'il ne réserve tous les perdreaux et tous les lièvres de son domaine proconsulaire au plomb sacramentel de ses amis les radicaux et les socialistes. Quant au préfet de la Seine-Inférieure, M. Fosse, sa spécialité, c'est d'arrêter les pèlerinages qui traversent son département. Ainsi interdit-il le passage aux pèlerins qui vont, avec l'évêque d'Autun, honorer Jeanne d'Arc, sur les autels de Bonsecours-lès-Rouen; ainsi défend-il que ceux de Vernon, de Gaillon, s'y rendent par un train spécial, avec un tarif réduit. Anglais ou Allemands, il aurait respecté leur pèlerinage. Mais, comme il y a une nationalité dont la liberté religieuse n'est pas légitime et que c'est précisément celle des Français, M. Fosse a bloqué, à sa manière, les pèlerins d'Autun, de Vernon et de Gaillon. Il faudra que M. Briand lui rappelle que nous sommes dans l'ère de « l'apaisement ».

Nos réformateurs radicaux n'ont pas seulement des utopies sociales : ils en ont qui sont psychologiques. Refaire l'homme, réparer sa culpabilité, le relever de sa déchéance, ils s'imaginent le pouvoir sans religion, sans morale, par des moyens matériels. Ils avaient pensé que la discipline militaire corrigerait infailliblement le repris de justice : cette discipline que, d'ailleurs, ils relâchent, à l'envi. Ils ont voulu, dans leur philanthropie sentimentale, que le régiment régénérât l'individu qu'ils lui envoyaient dépravé, pervers; et, cependant, ils laissaient les humanitaires les plus zélés de leur parti exhorter le conscrit à détester l'armée, à honnir le drapeau, à fuir le service, à désertir le combat. Ils considéraient la caserne comme un établissement pénitentiaire et, cette caserne, ils la décrivaient comme une sentine de tous les vices. Moins que personne, ils doivent s'étonner qu'aujourd'hui, tout ce qu'il y a d'honnête, dans l'armée, dans le pays, s'effraye de l'amalgame délétère qu'ils ont formé. Ils n'ont pas amélioré, parmi nos soldats, les mauvais qu'ils introduisaient au régiment; ils ont gâté ou corrompu beaucoup des médiocres, quelques uns des bons. La classe de 1908 comptait 10 304 condamnés de droit commun. Il fallut, malgré toutes sortes d'indulgence, en incorporer 1084 dans les « bataillons d'Afrique ». Il en est donc resté

9220 dont nos fils ont eu à subir le contact ou dangereux ou odieux, parce qu'il avait plu au législateur de 1905 de tenter avec ce contingent de condamnés un essai de moralisation militaire. Incorrigibles presque tous, presque toujours prêts à une ignominie et disposés à un méfait, incapables de supporter une punition, ils composent, dans le régiment, la bande des turbulents, des insoumis, des réfractaires. Il serait merveilleux qu'avec tant de soldats dépourvus du sens de l'honneur et qui n'ont pas de patrie, il n'y eût pas tant d'espions et de traîtres, dans notre armée; il serait prodigieux que, confiés à une pareille garde, nos mitrailleuses ne fussent pas volées et le drapeau ignoblement outragé. Rétablissez la loi salubre de 1889 qui les reléguait tous en Afrique, où, leur repentir éprouvé une année durant, ils gagnaient comme une récompense la faculté de servir ailleurs, même en France. Supprimez la loi scandaleuse de 1905, qui, la condamnation prononcée hier, les exempte de la peine, demain, s'ils s'engagent pour quatre ans, la caserne devant leur tenir lieu de prison. Et, enfin, faites que la France ne soit plus le seul Etat de l'Europe où la propagande de l'antimilitarisme s'exerce librement, publiquement.

On a longtemps dit, en France, qu'avec la liberté, tout devait grandir et prospérer, quelles que fussent les hardiesses périlleuses du libéralisme. L'expérience a déçu bon nombre de ceux qui le croyaient et qui le professaient. Les abus, les excès, dont la France souffre aujourd'hui, ne lui laissent plus d'autre besoin que de respirer et de vivre, après tant d'inquiétudes, après tant d'agitations et de maux, dans le repos de l'ordre. On ne parle plus des libertés nécessaires; c'est des réparations nécessaires qu'on parle. Ainsi le veut la plus certaine et la plus simple des lois historiques qu'on ait encore définies. Quand un peuple a subi, patiemment, des perturbations continuelles, sans s'apercevoir que, tour à tour, chacune d'elles ébranlait un peu plus son existence, un moment arrive où les débris entassés autour de lui l'épouvantent et où il est pris d'angoisse, comme à l'approche de la catastrophe. Il n'est plus besoin de prophètes pour l'avertir. Il sent la crise qu'il a laissé se produire : c'est maintenant une crise suprême. Il voit les ruines; il entend le bruit du dernier écroulement, qui se prépare. Tout gémit, aujourd'hui; tout grondera, demain. Nous en sommes là. On passe de la lassitude à l'effroi. On demande, on crie à ceux qui nous gouvernent d'arrêter la destruction. Les destructeurs eux-mêmes hésitent à continuer leur besogne. Car il est bien vrai que, depuis vingt

ans, leur œuvre a été plus que lamentable. Tranquillité publique ou privée; sécurité sociale; défense nationale; paix religieuse : ils ont tout troublé, affaibli, dénaturé, désorganisé. On ne citerait pas une institution qu'ils n'aient soit changée, soit abolie, ou qu'ils ne menacent. L'Etat plus despotique et plus débile à la fois; l'Eglise séparée de l'Etat, pour être opprimée et dépouillée; l'armée, tantôt insultée, tantôt sacrifiée à la surenchère parlementaire ou électorale; le gouvernement le plus versatile qu'une démocratie ait jamais eu, et son autorité bravée par le syndicalisme de ses fonctionnaires, aussi bien qu'affrontée victorieusement par celui des révolutionnaires; la grève presque permanente; les émeutes et les amnisties se succédant; le Parlement avili; le suffrage universel ou intimidé ou corrompu; « l'abaissement des mœurs », selon la remarque de M. Raymond Poincaré; l'anarchie, de haut en bas; le pillage du bien public; les finances sans cesse augmentant le budget, la dette et l'impôt; l'école livrée à des instituteurs, non seulement antireligieux, mais antipatriotes, antimilitaristes; la criminalité croissante de la jeunesse : voilà le spectacle de la France. De toutes parts, on proteste, on réclame le remède, on veut une fin; et on commence à se grouper, pour se protéger. Qu'est-ce, sinon la réaction? Et pourquoi n'en pas prononcer le mot, quand le sentiment en est si naturel, si juste, et qu'il se manifeste avec la fatalité de l'instinct qui veut que les peuples, quel que soit le jeu alternatif de leurs destinées, s'écartent de tout ce qui semble les perdre et refusent de se suicider? Comme les individus, les peuples reculent devant le mur qui penche, s'entr'ouvre et va tomber; devant le fleuve qui déborde; devant l'incendie qui s'étend. Ils reculent jusqu'à ce que, l'alarme ayant sonné, le secours arrive et que, maître enfin du fléau, on prévienne celui de l'avenir par les précautions qui ont manqué, par les moyens de préservation qu'on avait dédaignés. C'est à la France d'accentuer sa volonté. Le gouvernement décidera, non pas tant de notre sort peut-être que du sien. Car il faut, coûte que coûte, que la France surmonte la crise. La réaction, d'abord sociale et nationale, politique ensuite, sera, tôt ou tard, la plus forte : avec le gouvernement, s'il la seconde; contre le gouvernement, s'il prétend la contrecarrer.

Les socialistes, ceux des deux mondes, notamment ceux de la France et de l'Allemagne, ont fait beaucoup de bruit, pendant ces dernières semaines. A Paris, le « Conseil fédéral du parti socialiste » a dûment formulé contre M. Briand cette sentence : « Le parti socialiste (section française de l'internationale ouvrière) a

doublement le devoir de refuser toute confiance au gouvernement que s'est actuellement donné la classe bourgeoise, et de mettre en garde le prolétariat vis-à-vis d'un ministère dirigé par des hommes qui l'ont trahi. » Puis, la sixième Conférence internationale des délégués des Syndicats ouvriers a délibéré solennellement. Les socialistes français s'y sont montrés tels qu'ils sont, par tempérament, par éducation, avec leurs ambitions et leur vanité ordinaires : idéologues jusqu'à la démence; dénués de sens pratique; incapables du moindre libéralisme, de la moindre tolérance; se disputant la confiance de la foule par l'extravagance de la doctrine ou la violence du langage; supérieurs dans l'art de la déclamation populacière; mêlant à leurs tirades les plus pathétiques la blague et la gouaillerie. Ils ont été traités durement par les délégués étrangers, dans ce colloque de la fraternité universelle. On ne leur a épargné ni moqueries, ni reproches, ni rebuffades. Leurs deux représentants émérites, les citoyens Jouhaux et Yvetot, ont eu à les supporter, pour la plus grande honte du parti tout entier. D'abord, ils ont prétendu que les journalistes fussent bannis. Pas de publicité. Le huis-clos. Le secret sur ces débats où s'élaborerait pourtant la réformation complète de la société humaine, aujourd'hui si imparfaite et si malheureuse. Mais, en masse les délégués étrangers ont exigé l'admission des journalistes. Ensuite, les citoyens Jouhaux et Yvetot ont proposé de supprimer les congrès socialistes et de les remplacer par des congrès internationaux d'ouvriers, sans doute pour se délivrer des politiques, des parlementaires, suspects de modérantisme. Les délégués étrangers ont rejeté cette proposition. Mais l'échec le plus grave des citoyens Jouhaux et Yvetot, ce devait être le troisième. Ils voulaient qu'on mît à l'ordre du jour la question de l'antimilitarisme et celle de la grève générale. Les délégués étrangers n'y ont pas consenti. Car il leur reste, à eux, quelque respect de la patrie, quelque souci de leur défense nationale, et, de plus, la crainte de n'avoir bientôt plus dans le syndicalisme que l'instrument de l'anarchie pure et simple. Un Anglais a dit aux « camarades français » qu'ils ne savent pas ce que c'est que la méthode; un Hollandais, qu'ils ressassent toujours, dans les congrès, les mêmes vieilleries et que, « si les Français ne veulent pas qu'on les prenne pour des enfants, il faut qu'ils trouvent autre chose »; un Allemand, que les Français ne se plaisent qu'à transformer les congrès en « parlottes »; un Américain, qu'ils n'ont pas « l'esprit de politique constructive ». Les deux délégués du syndicalisme français n'ont répondu que par des injures et par des menaces. En

vérité, ils ont humilié leur parti et presque la France par les leçons que les étrangers leur ont ainsi données.

Les socialistes allemands se sont rassemblés, à Leipzig, le 13 septembre, pour y tenir leur congrès annuel. Ils n'y sont pas venus disputer sur leurs théories d'hier ou d'aujourd'hui. Ils ne se sont occupés que de leur organisation, de leur recrutement, de leur propagande. Présentement, la « Sozialdemokratie » allemande n'a pas, au Reichstag, un rôle prépondérant. Elle s'en console en conquérant le pays, peu à peu. Elle rallie de plus en plus à elle la bourgeoisie, autant que la foule. En janvier 1907, ses candidats recueillaient 3 250 000 suffrages, ceux d'électeurs qui étaient proprement les siens ou qui se joignaient à eux. Elle compte 633 309 membres, dont la matricule est bien authentique. Elle avait, dans son trésor de guerre, 852 000 marks, en 1908; elle en a 1 123 600, en 1909. Elle possède 74 journaux quotidiens, dont plusieurs, comme le *Worwærtz*, lui apportent, honnêtement, la totalité de leurs bénéfices annuels. Elle a même pu gratifier de 2000 francs le journal de M. Jules Guesde, le *Socialiste*; il y a quelques années, c'était d'une vingtaine de mille qu'elle dotait le journal de M. Jaurès, l'*Humanité*. En France, les cotisants du socialisme ne sont pas plus de 60 000 et, trop souvent, leurs caisses ressemblent à leurs discours : elles sont aussi vides que sonores. Certes, les socialistes de l'Allemagne se jalourent, se querellent, se combattent, comme ceux de la France. Mais les Français sont implacables dans leurs anathèmes mutuels, dans leurs décrets de proscription; les Allemands se pardonnent plus vite, leur miséricorde s'attendrit plus facilement : si, par exemple, à Stuttgart, un jour qu'on fêtait l'apparition aérienne du *Zeppelin*, les députés wurtembergeois de la « Sozialdemokratie » déjeunent, avec tous leurs collègues des deux Chambres, à la table du roi de Wurtemberg, le Congrès les absout de ce crime, parce qu'ils allèguent qu'il y a eu surprise pour leur estomac, sinon pour leur cœur; comme tous les Allemands, les socialistes du Congrès ont leur bonhomie gastronomique. Et les différences des deux races, des deux écoles, éclatent dans ces congrès des socialistes allemands et des socialistes français. Ceux-ci restent plus utopistes, plus intransigeants; ceux-là plus réalistes et plus opportunistes. D'un côté, plus de fougue; de l'autre, plus d'ordre. Les Français pensent à l'humanité plus qu'à la patrie; les Allemands, à la patrie plus qu'à l'humanité. Dans le congrès de Leipzig, pas une déclaration d'antimilitarisme. Quelqu'un demande-t-il que la « Sozialdemokratie » se fasse anticléricale, le congrès, presque



à l'unanimité, se prononce contre cette motion. Au surplus, la « Sozialdemocratie » est plus « réformiste » que révolutionnaire. Les socialistes allemands acceptent toutes les lois qui, sans satisfaire vraiment leurs vœux, constituent un avantage partiel pour leurs principes et qui préparent à leur programme l'avenir. Ils refusent d'isoler leur parti, au Reichstag, dans une attitude farouche. Ils ne s'écrient pas, comme les Français : « Tout ou rien ! » ni : « Moi seul, et c'est assez ! » Ils gagnent, parlementairement, tout ce qu'ils peuvent, à défaut de tout ce qu'ils veulent ; et c'est sous la condition de gagner toujours quelque chose, patiemment. Ils n'ont pas permis, dans ce congrès de Leipzig, qu'on enchainât leur liberté parlementaire : ils veulent disposer de leurs alliances, comme ils le jugeront utile, pour voter aussi bien avec les catholiques qu'avec les libéraux, aussi bien avec le prince de Bulow que contre lui : M. Bebel l'a nettement spécifié. Il faut reconnaître que, comparés aux socialistes français, les socialistes allemands sont des sages, et peut-être devons-nous nous féliciter que leurs exemples profitent si peu aux pontifes et aux tribuns de notre socialisme, soit « unifié », soit « indépendant ».

« Ce n'est pas un budget, mais une révolution », avait déjà dit lord Rosebery, parlant du budget présenté par le chancelier de l'Echiquier, M. Lloyd George, à la Chambre des communes. Ce jugement, lord Rosebery l'a répété, l'autre jour, dans son discours de Glasgow, et son argumentation a été si forte, sa parole si éloquente, que toute l'Angleterre s'en est émue. Lord Rosebery a été souvent, depuis qu'il a renoncé au pouvoir, l'oracle de l'Angleterre, tant est grande son autorité devant l'opinion publique. Il est le plus généreux représentant de l'aristocratie anglaise ; vraiment un homme d'Etat ; un patriote ardent ; un grand orateur ; un écrivain réputé. On se rappelle comment M. Lloyd George se procure les 400 millions qu'il lui faut, pour subvenir au déficit de son budget : il établit un impôt progressif sur le revenu global ; il surtaxe les revenus du capital, que, par des catégories arbitraires, il distingue des revenus du travail ; il majore abusivement l'impôt sur les successions ; enfin, il taxe les plus-values de la terre et il érige l'Etat en co-partageant des bénéfices recueillis par les propriétaires fonciers. En réalité, il lève sur une minorité de quelques milliers de contribuables un tribut de 400 millions, pour le paiement des impôts qu'il n'ose pas exiger de la majorité, et, cette œuvre de démagogie fiscale qui crée, dans son pays, la guerre financière des classes, il se targue qu'elle

vaudra au gouvernement des libéraux la reconnaissance de la démocratie anglaise. « Ce budget, a déclaré lord Rosebery, c'est, contre une forme de propriété, une attaque applicable à presque toutes les formes de propriété... La terre n'est pas frappée de moins de six impôts. Pourquoi cette forme de la richesse est-elle plus durement attaquée que les autres? En 1879, les agents de l'impôt sur le revenu évaluaient à 60 millions le revenu imposable provenant de la terre. En 1896, ce revenu était tombé à 48 millions. Pourquoi mettre au ban de la société les propriétaires fonciers?... Mais, le point le plus grave, c'est la menace dirigée contre le capital. Depuis quinze ans que les droits de succession sont en vigueur, le taux est monté de 8 pour 100 à 25 pour 100 : le nombre des domaines et leur revenu ont diminué. Pour être sûr que les donateurs ne soustrairont pas leur fortune au fisc, le budget stipule qu'elle sera imposée telle qu'elle se trouvait constituée cinq ans avant la mort du possesseur, et il rend ainsi nécessaire une inquisition, l'organisation d'un véritable espionnage... L'Etat devient un destructeur du capital, parce que, le capital qu'il s'approprie, il le dépense, à la façon des prodiges, comme un revenu. Ce transfert des capitaux de l'individu à l'Etat est regrettable pour la communauté, car l'argent est plus productif aux mains d'un particulier que dépensé par la collectivité, et, d'autre part, les capitaux intimidés se cachent. » Et lord Rosebery a conclu que ce budget inaugurerait, en Angleterre, un socialisme d'Etat qui n'épargnera bientôt aucune catégorie de ceux qui possèdent, pas plus les industriels et les commerçants que les propriétaires fonciers. Supposez que le capitaliste américain, M. Harriman, « le roi des chemins de fer », qui vient de mourir riche de 3 milliards 32 millions, ait, dans quelques années, un émule aussi heureux que lui, en Angleterre : il sera scandaleux que M. Lloyd George ne le frappe pas d'une taxe égale à celle qui atteint le moins opulent des propriétaires fonciers; et M. Lloyd George se verra forcé de perfectionner sa loi, dans cette intention. D'autre part, le budget de M. Lloyd George mérite-t-il qu'on l'appelle, électoralement, « le budget des pauvres »? Lord Rosebery l'a nié; il a même démontré que ce budget finirait par « peser sur les classes les moins fortunées ». Cependant lord Rosebery n'a pas invité la Chambre des lords à rejeter le budget. C'est qu'elle n'a pas pour elle la masse des électeurs, bien qu'elle se concilie de plus en plus l'opinion publique. M. Asquith, qui, dans son discours de Birmingham, n'a répliqué à lord Rosebery qu'en déclamant contre la Chambre Haute avec une

violence aussi peu digne de son caractère que de son talent, est prêt, comme M. Llyod George, si radical et même si socialiste, à la lutte non seulement parlementaire, mais constitutionnelle. En même temps que la question de leur budget, ils projettent de poser, devant les électeurs, la question des pouvoirs privilégiés dont jouissent les lords. Ils dissoudront la Chambre des Communes. Sûrs de retrouver, dans la nouvelle Chambre, sinon leur majorité d'aujourd'hui tout entière, du moins une majorité très nombreuse encore et plus que jamais docile, ils se seront acquis la double approbation du pays et de la Chambre des communes. Ils auront mis en cause la prépondérance législative de l'une ou de l'autre Chambre, et, en battant les lords, amoindri leurs attributions. Il y a plus : ils auront, consciemment ou non, modifié, en fait, la Constitution anglaise, sauf à la modifier, en droit, tôt ou tard. C'est une crise singulièrement grave. Voilà comment, pour la Chambre des lords, le problème est d'exprimer un blâme, sans émettre un vote. Anomalie parlementaire, s'il en fut jamais : le gouvernement dissoudra la Chambre, quoiqu'il en possède toute la confiance, et la Chambre des lords qui, demain peut-être, aura rangé derrière elle la plus grande partie de la nation, censurera platoniquement le ministère, sans le condamner, alors que la loi qu'il forge change tant l'état financier et social du royaume. M. Asquith ne saurait le nier : si, en apparence, les principes traditionnels du régime parlementaire sont maintenus, ils sont faussés, au fond.

Aujourd'hui, Moulaï Hafid règne souverainement, de Marakech à Fez et à Rabat, sur tout le Maroc du Makhzen, sinon sur le Bled-el-Siba et sur le Riff même, où sa domination n'est que nominale. Son dernier rival, cet imposteur qui avait usurpé le personnage de Moulaï Mohammed, fils du même sultan que Abd el Aziz et Moulaï Hafid; ce sorcier et ce guerrier, que, par un double sobriquet, on avait tour à tour surnommé Bou Amara, « l'homme à l'ânesse », et le Rogui, « le prétendant », le faisait trembler à Fez, il y a quelques semaines encore. Battu enfin; puis capturé, dans une zaouia, près d'Ouezzan; amené à Fez, dans une cage de fer, sur le dos d'un chameau, le Rogui avait vu ses partisans massacrés ou torturés par les supplices les plus atroces. Les consuls s'étant permis de protester contre ces barbaries et d'adresser des remontrances à Moulaï Hafid, il s'est vengé de leurs admonestations, en donnant, presque aussitôt après les avoir entendues, l'ordre de fusiller le Rogui. Bou-Amara fut, pendant cinq ans, presque le maître du Riff. Moulaï Hafid va-t-il reven-

diquer, dans le Riff, sa suzeraineté tout entière? Est-il vrai qu'il invoque les puissances signataires de l'Acte d'Algésiras, et qu'il menace l'Espagne d'un conflit, si, après avoir occupé la presqu'île des Gueleyas, elle dirige ses drapeaux vers Taza, qui lui ouvrirait la route de Fez? On le saura bientôt. Après les combats téméraires du 23 et du 27 juillet, le général Marina a temporisé habilement. Son armée ne s'est plus avancée dans le pays que par échelons. Il a soumis, sur le flanc gauche du mont Gurugu, les tribus des Kibdana et des Lehedara. Il a pacifié toute la région, le long de la côte, jusqu'à la Moulouia, dont la rive droite est maintenant française. Il semble que le plan du général Marina soit de s'emparer de Selouan, de Nador; puis de tourner le massif formidable du Gurugu, pour y cerner les Riffains. Ce n'est plus une simple « opération de police ». C'est une guerre. Nul doute que cette guerre ne finisse glorieusement pour l'Espagne. Nous voulons croire que l'accord franco-espagnol de 1904 en a prévu tous les résultats et que les intérêts de la France sont réservés.

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Lettres de François-Joseph Bouchette** (1735-1810), publiées avec une introduction et des notes par le chanoine Camille LOOTEN, professeur à la Faculté libre des lettres de Lille. — XII 679 pages in-8°. (Champion.)

Bouchette siégea obscurément à la Constituante : mais, par cela même, sa correspondance presque quotidienne est un document fort instructif, montrant bien l'état d'esprit d'un petit bourgeois flamand inopinément devenu l'un des maîtres de la France. Aprement réaliste quand il s'agit de défendre les intérêts de Bergues contre les jalousies de Cassel ou les dédains de Dunkerque, Bouchette se grise de grands mots et de phrases creuses dès que la politique générale est en jeu ; il se distingue de ses collègues et de la grande majorité de ses compatriotes de la Flandre maritime par une passion antireligieuse et antimonacale qui en fait presque un précurseur de nos anticléricaux. — M. le chanoine Looten s'est acquitté de son rôle d'éditeur avec autant d'érudition que d'impartialité.

**La Mésangère**, par MYRIAM THELEN, avec une préface de M. Etienne Lamy, Un vol. in-12. (Plon.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié les « impressions vécues » que nous avons récemment publiées, sous la signature de Myriam Thelen. Les « oiseaux sans nid » qui les avaient provoquées se sont réfugiés à la Mésangère, et c'est l'œuvre entière que, cette fois, l'auteur nous fait connaître dans ce volume. On y trouve cet accent de sincérité et de devoir qui transfigure les plus humbles dévouements. Dans une importante préface, M. Lamy a fait ressortir le contraste poignant qu'il y a entre les œuvres « laïques » comme *la Maternelle*, et celles qu'assiste et que soutient la foi chrétienne. Cet ouvrage, toujours piquant, atteint souvent à l'émotion la plus salutaire. Il fera du bien.

**L'union des catholiques et les élections**, par François VEUILLOT. Brochure in 12. (Lethielleux).

Les catholiques militants liront avec grand intérêt ce travail. L'auteur n'a pas la prétention de convaincre tout le monde. Mais tous ses lecteurs reconnaîtront, du moins, qu'il a fourni dans ce grave problème, un document de haute valeur, et qui a le mérite d'établir avec courtoisie et précision le tableau d'une situation qu'il faut absolument connaître.

**En Allemagne : Berlin**, par Jules HURET. 1 vol. in-12. (Fasquelle.)

M. Huret est un observateur sans prétention, mais fort attentif et qui sait voir. Il glane tous les faits, aussi bien les plus menus que les plus importants, rencontrés au hasard de la route. Sans partager toutes ses opinions, il est toujours amusant et souvent instructif de l'accompagner dans ses promenades. Mais il nous guide cette fois à travers une grande ville et il entre un peu partout. C'est dire que, pour le suivre, il faut laisser les enfants à la maison.

**Les Arrivants**, par Jean YOLE. Un vol. in-16. (Bernard Grasset.)

Un joli roman, émouvant et gracieux à la fois. Ce roman-là se suffirait à lui-même. Et pourtant l'auteur y a mis des idées qui ne le gâtent point. Elles lui donnent, au contraire, un intérêt nouveau et la valeur d'un enseignement. M. Jean Yole, avec autant de tact que de fermeté, prêche aux tenants de la tradition les devoirs que leur imposent les circonstances actuelles. Dieu d'abord ! Tel est le sens et tel pourrait être le titre de cet ouvrage convaincant qu'il faut lire et qu'il faut répandre. Aussi ardent que sincère, il peut gagner bien des cœurs à la plus noble de toutes les causes.

**La Forêt de Fontainebleau**, par Emile MICHEL. 1 vol. in-8°. (H. Laurens)

M. Emile Michel a étudié la forêt de Fontainebleau « dans la Nature, dans l'Histoire, dans la Littérature et dans l'Art ». Son ouvrage sera agréable à tous ceux qui aiment ces sites célèbres, et il aura sans doute le mérite de leur attirer de nouveaux admirateurs. Dans notre France même, nous avons à notre portée des merveilles. Sachons en profiter. Et accueillons avec reconnaissance tous les livres capables de secouer notre indifférence de gens riches qui connaissent mal leurs richesses.

**Soldat**, par J. DELORME-Jules SIMON. 1 vol. in-12. (Fayard.)

On ne saurait trop louer le sentiment patriotique et le respect des plus précieuses traditions françaises qui inspirent ce roman militaire. Ce qu'il faut regretter, c'est une fâcheuse apologie du duel qui gâte une œuvre excellente par ailleurs et que rien ne semble rattacher logiquement à l'idée principale.

**L'un des gérants : JULES GERVAIS.**



# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT TRENTE-SIXIÈME

(DEUX CENTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

- L'armée russe et la frontière occidentale de l'empire.* 25 août 654.
- Bulletin bibliographique.* 10 juillet. 207. — 25 juillet. 415. — 10 août 623. — 25 août. 831. — 10 septembre. 1039. — 25 septembre. 1243.
- AGEORGES** (Joseph). Une amitié de journalistes Henri de Latouche et Honoré de Lourdoueix (avec lettres inédites de Latouche et de George Sand). 25 juillet. 361.
- ANGOT** (E) Un peu de féminisme. 10 septembre. 951.
- ARNOULD** (Louis). L'âme canadienne. 10 août 465.
- AUBRAY** (Gabriel). Les misères du féminisme. 25 septembre 1180.
- BAUDRILLART** (Mgr) Les Universités catholiques. II. Dublin, Québec-Montréal, Washington, Beyrouth, Fribourg. Espagne et Italie. 10 juillet. 3. — III. Les universités françaises : Paris, Lille, Lyon, Angers, Toulouse. Fin. 10 août: 417.
- BÉCHAUX** (A). La vie économique et le mouvement social. 10 août. 590.
- BERJOLE** (Charles) Poésie. Vieille ville. 10 septembre. 1017.
- BLANCHARD DE FARGES** (A.). Un peu de Stendhal inédit Notes marginales. 25 septembre 1077.
- BOUCHAUD** (Pierre de). Poésie. Matin d'été. 10 août. 589.
- BOUCHER** (Auguste). Chronique politique. 10 juillet. 196. — 25 juillet. 404. — 10 août. 614. — 25 août. 821. — 10 septembre. 1029. — 25 septembre. 1233.
- BREMOND** (Henri). Le centenaire de Tennyson. 25 juillet. 248.
- CELARIÉ** (H.). « Au pair ». Quatre mois d'intimité allemande. 10 août. 552.
- CLARETIE** (Léo). L'œuvre de Carmen Sylva. 25 septembre. 1120.
- CONRAD** (Joseph). Le nègre du Narcisse. Roman (traduit par le Vte R. d'Humières). I. 25 août. 771. — II. 10 septembre. 922. — III. 25 septembre. 1141.
- DAUDET** (Ernest) Les débuts de la seconde Restauration (1816-1820) Documents inédits. I. 25 août. 664 — II. 10 septembre. 860. — III. Fin. 25 septembre. 1041.
- DELAY** (Paul). Le déclassement des fortifications de Paris. 10 juillet. 112.

<sup>1</sup> Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 août 1909.

- FRANCÈS** (Noël). Tante Aymée. III. Roman. Fin. 10 juillet. 147.
- GAUTHERON** (René). Regnard : le voyageur; le magistrat; le satirique; le poète comique. 25 août. 717.
- GIRARDIN** (Paul). La conférence de Berne et les relations de France en Italie par la Suisse. 10 septembre. 972.
- HUMIÈRES** (vicomte Robert d'). Traduction du roman de J. Conrad : *Le Nègre du « Narcisse »*. I. 25 août. 771. — II. 10 septembre. 922. — III. 25 septembre. 1141.
- LACOMBE** (Bernard de). Le cardinal Lavignerie. 10 septembre 891.
- LAMY** (Etienne). A propos des semaines sociales. Socialistes et catholiques. 25 août. 625.
- LEBLOND** (Marius-Ary). Les trois Polognes. I. La question nationale. 10 juillet. 21. — II. La persécution religieuse. Fin. 25 juillet. 312.
- MARILLIER** (M.-T.). Deux chagrins. (Adapté du russe). 25 septembre. 1205.
- MARRE** (Francis). Revue des sciences. 10 juillet. 186. — 10 août. 604. — 10 septembre. 1019.
- MARTIN** (Alice). Poésie. Vieilles poupées. 25 août. 799.
- MOULARD** (J.). Lucien Bonaparte et son départ de Rome en 1810; d'après des Rapports du C<sup>te</sup> de Tournon. 10 août. 518.
- MOYSSET** (H.). L'esprit public en Allemagne. I. La campagne pour le suffrage universel et direct en Prusse. 25 août. 223. — II. La campagne contre Guillaume II, roi de Prusse et empereur allemand. 10 septembre. 833.
- ORLÉANS et BRAGANCE** (prince Louis d'). Le Chili. I. 10 juillet. 58. — II. 25 juillet. 270. — III. Fin 10 août. 445.
- PONCHEVILLE** (G.-Th. de). Souffle divin. Poésie. 25 septembre. 1217.
- REGNIER** (Philippe). La Maison neuve. Roman I. 25 juillet. 284. — II. 10 août. 495. — III. 25 août. 692. — IV. Fin. 10 septembre. 993.
- RENAUDIN** (Paul). La clé du trésor. Conte. 10 juillet. 82.
- REVERCHON** (Léopold). Nos montres. 10 juillet. 131.
- RIVIÈRE** (Louis). Œuvres catholiques et œuvres neutres. 25 septembre. 1070.
- ROLLIN** (G.). Les chiens qui hurlent à la lune. Poésie. 10 juillet. 185.
- ROUVRE** (Charles de). Statues romaines. Sonnets. 25 juillet. 385.
- SAINT-YVES** (G.). Le Rif et les Rifains. 25 août. 748.
- SEGUIN** (Hélène). Poésie. Matins de septembre. 10 septembre. 1018.
- TROGAN** (Edouard). Les œuvres et les hommes. 25 juillet. 387. — 25 août 800. — 25 septembre. 1218.
- VALLERY-RADOT** (René). *L'Alésia* du duc d'Aumale; avec des lettres du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury. 25 juillet. 209.
- WITT-GUIZOT** (François de). Le paysan français dans le roman contemporain. 25 août. 531.

# TABLE

## DU TOME DEUX CENTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT TRENTE-SIXIÈME DE LA COLLECTION)

### 1<sup>re</sup> LIVRAISON. — 10 JUILLET 1909.

|                                                                                                                                               |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Les Universités catholiques. — II. Dublin, Québec-Montréal, Washington, Beyrouth, Fribourg. — Espagne et Italie, par MGR BAUDRILLART. . . . . | 3   |
| Les trois Polognes. — I. La question nationale, par M. Marius-Ary LEBLOND. . . . .                                                            | 21  |
| Le Chili. — I, par le prince Louis d'ORLÉANS ET BRAGANCE. . . . .                                                                             | 58  |
| La clé du trésor. — Conte, par M. Paul RENAUDIN. . . . .                                                                                      | 82  |
| Le déclassement des fortifications de Paris, par M. Paul DELAY. . . . .                                                                       | 112 |
| Nos montres, par M. Léopold REVERCHON. . . . .                                                                                                | 131 |
| Tante Aymée — Roman. — III. Fin, par M. Noël FRANCÈS. . . . .                                                                                 | 147 |
| Poésie. — Les chiens qui hurlent à la lune, par M. G. ROLLIN. . . . .                                                                         | 185 |
| Revue des sciences, par M. Francis MARRE. . . . .                                                                                             | 186 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .                                                                                          | 196 |
| Bulletin bibliographique. . . . .                                                                                                             | 207 |

### 2<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 JUILLET 1909.

|                                                                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| L'Alésia du duc d'Aumale, avec des lettres inédites du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, par M. René VALLERY-RADOT. . . . . | 209 |
| L'esprit public en Allemagne. — I. La campagne pour le suffrage universel et direct en Prusse, par M. H. MOYSSET. . . . .      | 223 |
| Le centenaire de Tennyson, par M. Henri BREMOND. . . . .                                                                       | 248 |
| Le Chili. — II, par le prince Louis d'ORLÉANS ET BRAGANCE. . . . .                                                             | 270 |
| La maison neuve. Roman. — I, par M. Philippe REGNIER. . . . .                                                                  | 284 |
| Les trois Polognes. — II. La persécution religieuse, par M. Marius-Ary LEBLOND. . . . .                                        | 312 |
| Une amitié de journalistes Henri de La Touche et Honoré de Lourdoueix, par M. Joseph AGEORGES. . . . .                         | 361 |
| Statues romaines. — Sonnets, par M. Charles DE ROUVRE. . . . .                                                                 | 385 |
| Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard TROGAN. . . . .    | 387 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .                                                                           | 404 |
| Bulletin bibliographique. . . . .                                                                                              | 415 |

### 3<sup>e</sup> LIVRAISON. — 10 AOUT 1909.

|                                                                                                                                            |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Les universités catholiques. — III. Les universités françaises : Paris, Lille, Lyon, Angers, Toulouse. — Fin, par Mgr BAUDRILLART. . . . . | 417 |
| Le Chili. — Fin, par M. le prince Louis d'ORLÉANS ET BRAGANCE. . . . .                                                                     | 445 |
| L'âme canadienne, par M. Louis ARNOULD. . . . .                                                                                            | 465 |
| La maison neuve. — Roman. — II, par M. Philippe REGNIER. . . . .                                                                           | 495 |
| Lucien Bonaparte et son départ de Rome en 1810, d'après des documents inédits, par M. J. MOULARD. . . . .                                  | 518 |
| Le paysan français dans le roman contemporain, par M. François DE WITT-GUIZOT. . . . .                                                     | 531 |
| « Au pair ». — Quatre mois d'intimité allemande, par M <sup>me</sup> H. CELARIÉ. . . . .                                                   | 552 |
| Matin d'été. — Poésie, par M. Pierre DE BOUCHAUD. . . . .                                                                                  | 589 |
| La vie économique et le mouvement social, par M. A. BÉCHAUX. . . . .                                                                       | 590 |
| Revue des sciences, par M. Francis MARRE. . . . .                                                                                          | 604 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .                                                                                       | 614 |
| Bulletin bibliographique. . . . .                                                                                                          | 623 |

4<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 AOUT 1909.

|                                                                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| A propos des semaines sociales. — Socialistes et catholiques, par M. Etienne LAMY. . . . .                                | 625 |
| L'armée russe et la frontière occidentale de l'empire . . . . .                                                           | 654 |
| Les débuts de la seconde restauration (1816-1820). — Documents inédits. — I, par M. Ernest DAUDET. . . . .                | 664 |
| La maison neuve — Roman. — III, par M. Philippe REGNIER. . .                                                              | 692 |
| Regnard, par M. René GAUTHERON. . . . .                                                                                   | 717 |
| Le Rif et les Rifains, par M. G. SAINT-YVES. . . . .                                                                      | 748 |
| Le nègre du « Narcisse » — Roman (traduction de M. le vicomte Robert d'HUMIÈRES). — I, par M. Joseph CONRAD. . . . .      | 771 |
| Vieilles poupées — Poésie, par M <sup>lle</sup> Alice MARTIN. . . . .                                                     | 799 |
| Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard TROGAN. . . . | 800 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .                                                                      | 821 |
| Bulletin bibliographique. . . . .                                                                                         | 831 |

5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1909.

|                                                                                                                                       |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| L'esprit public en Allemagne. — II. — La campagne contre Guillaume II, roi de Prusse et empereur allemand, par M. H. MOYSSET. . . . . | 833  |
| Les débuts de la seconde restauration (1816-1820). — Documents inédits. — II, par M. Ernest DAUDET. . . . .                           | 860  |
| Le cardinal Lavignerie, par M. Bernard DE LACOMBE. . . . .                                                                            | 891  |
| Le nègre du « Narcisse ». — Roman (traduction de M. le vicomte Robert d'HUMIÈRES). — II, par M. Joseph CONRAD. . . . .                | 922  |
| Un peu de féminisme, par M <sup>lle</sup> E. ANGOT. . . . .                                                                           | 951  |
| La conférence de Berne et les relations de France en Italie par la Suisse, par M. Paul GIRARDIN. . . . .                              | 972  |
| La maison neuve. — Roman. — IV. — Fin, par M. Philippe REGNIER. . . . .                                                               | 993  |
| Poésies. — Vieille ville, par M. Charles BERJOLE . . . . .                                                                            | 1017 |
| — — Matins de septembre, par M <sup>me</sup> Hélène SEGUIN. . . . .                                                                   | 1018 |
| Revue des sciences, par M. FRANCIS MARRE. . . . .                                                                                     | 1019 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER . . . . .                                                                                 | 1029 |
| Bulletin bibliographique. . . . .                                                                                                     | 1039 |

6<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1909.

|                                                                                                                             |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Les débuts de la seconde Restauration (1816-1820). — Documents inédits. — III. — Fin, par M. Ernest DAUDET . . . . .        | 1041 |
| Œuvres catholiques et œuvres neutres, par M. Louis RIVIÈRE . . . . .                                                        | 1070 |
| Un peu de Stendhal inédit. — Petite récolte de notes marginales, par M. A. BLANCHARD DE FARGES. . . . .                     | 1077 |
| L'œuvre de Carmen Sylva. — Avec des lettres inédites, par M. Léo CLARETIE . . . . .                                         | 1120 |
| Le nègre du « Narcisse » — Roman (traduction de M. le vicomte Robert d'HUMIÈRES). — III, par M. Joseph CONRAD. . . . .      | 1141 |
| Les misères du féminisme, par M. Gabriel AUBRAY. . . . .                                                                    | 1180 |
| Deux Chagrins — Nouvelle adaptée du russe par M <sup>lle</sup> MARILLIER. . . . .                                           | 1205 |
| Poésie. — Le souffle divin, par M. G. Th. DE PONCHEVILLE. . . . .                                                           | 1217 |
| Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard TROGAN. . . . . | 1218 |
| Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .                                                                        | 1233 |
| Bulletin bibliographique. . . . .                                                                                           | 1243 |



## Paris-Malade.

Sous ce titre, nous inaugurons une nouvelle rubrique, qui parlera des nombreuses personnes qui, dans « l'enfer parisien », sont tombées malades et ont été guéries par les pilules Pink, le régénérateur du sang, le tonique du système nerveux si puissant et si bien approprié pour lutter contre l'épuisement lent ou rapide qui atteint presque tous ceux qui sont obligés de vivre, de respirer, de travailler dans la fournaise parisienne. Nous vous parlerons aujourd'hui de M<sup>lle</sup> Fernande Jaillet, plumassière, demeurant à Paris, rue Botha, n° 10. M<sup>lle</sup> Jaillet, avait comme tant d'autres payé son tribut à l'anémie, à l'anémie pernicieuse qui conduit si rapidement tant de jeunes et gentilles ouvrières à l'irréparable phthisie.



M<sup>lle</sup> Fernande Jaillet (Cl. Pierre Petit).

« Pendant trois ans écrivait-elle, j'ai été malade ; pendant trois ans, il ne s'est pas passé un seul jour où j'ai pu dire : « Tiens, je me sens très bien aujourd'hui. » Lorsqu'on me demandait : « Comment allez-vous ? » Je répondais : « Ça ne va qu'à moitié bien. Je suis fatiguée et voilà deux nuits que j'ai n'ai pas dormi », ou bien : « J'ai eu la migraine », ou bien : « Je souffre de l'estomac. » Chaque jour avait son ou ses malaises toujours accompagnés de cette fatigue et de cette faiblesse, à ce point persistantes qu'elles finissent par effrayer, car on les sent grandir. Quand, pour se rendre à son travail, il faut s'arrêter plusieurs fois en route pour reprendre haleine, quand on arrive chez soi et qu'il faut s'y reprendre à plusieurs fois pour monter son escalier, on est déjà bien atteint par le mal. Et cependant, maintenant, grâce aux pilules Pink, je me porte à merveille. J'ai bon appétit, je suis forte, j'ai très bonne mine. J'ai souffert pendant trois ans, c'est vrai, mais tous les remèdes pris avant les pilules Pink n'avaient pas eu d'effet. Vous concevez si je regrette maintenant de ne les avoir pas prises plus tôt. Ce regret m'incite à vous envoyer cette attestation avec autorisation de la publier, afin que mes camarades, les ouvrières parisiennes, puissent profiter de mon exemple et ne pas souffrir inutilement. »

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciaticque irrégularités. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.



**SAINT-JEAN** Maux d'Estomac, Appétit, Digestions

**PRÉCIEUSE** Foie, Calculs, Bile, Diabète, Goutte.

**MARIE** Eau de Table, légère, limpide et gazeuse.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

## PHENOL BOBŒUF

préserve des maladies, cicatrise les plaies. En injections (1 cuill. par litre). Guérit MÉTRITES, PERTES BL., etc. Le Fl. 1 fr. 50.

VINS FINS ET ORDINAIRES DE BOURGOGNE

**RAYMOND BARBIER**

PROPRIÉTAIRE-NÉGOCIANT

BEAUNE

Prix-courants et conditions sur demande

C<sup>ie</sup> Coloniale  
**CHOCOLATS & THÉ**

DE

QUALITÉ SUPÉRIEURE

ENTREPOT GÉNÉRAL

Paris, avenue de l'Opéra, 19

DANS TOUTES LES VILLES

CHEZ LES PRINCIPAUX COMMERÇANTS

## GRANDS VINS DE BORDEAUX

Notre Château **GRUAUD-LAROSE 1903** touchant à sa fin, nous mettons en vente

**10.000 BOUTEILLES**

CHATEAU COS-D'ESTOURNEL 1905

(Cachet du Château)

au prix exceptionnel de 2 fr. 75.

La bouteille rendue franco de port, gare destinataire, par caisses de 25 ou 50 bouteilles.

Ecrire à **WILL. TOURNEUR & C<sup>o</sup>**

BORDEAUX

ENVOI DES PRIX-COURANTS SUR DEMANDE



# VINS DE BORDEAUX

## Vins Rouges en Fûts

|                                   |         |     |
|-----------------------------------|---------|-----|
| Palus .....                       | 1907 F. | 85  |
| Côtes.....                        | 1908 .. | 100 |
| Côtes .....                       | 1907 .. | 110 |
| Haut-Médoc.....                   | 1907 .. | 125 |
| Blaye.....                        | 1906 .. | 135 |
| Haut-Médoc.....                   | 1906 .. | 150 |
| Chau Vincent, Margaux, Haut-Médoc | 1906 .. | 175 |
| Chau Lartigue, Valeyrac, Medoc... | 1906 .. | 200 |
| Saint-Emilion.....                | 1906 .. | 250 |

## Vins Rouges en Bouteilles

|                                   |         |      |
|-----------------------------------|---------|------|
| Chau Soutard, Saint-Émilien ..... | 1905 F. | 2 »  |
| Chau Martinens, Margaux .....     | 1905 .. | 2 50 |
| Chau Latour, Pauillac .....       | 1902 .. | 3 »  |
| Chau La Tour-Carnet, St-Laurent   | 1900 .. | 3 50 |
| Chau Beychevelle, Saint-Julien..  | 1904 .. | 4 »  |
| Chau Haut-Bourdieu, Léognan..     | 1899 .. | 4 50 |
| Chau Dillon, Blanquefort.....     | 1900 .. | 5 »  |
| Chau Palmer, Margaux .....        | 1900 .. | 6 »  |

## Vins Blancs en Fûts

|                                  |         |     |
|----------------------------------|---------|-----|
| Côtes, Sec.....                  | 1907 F. | 95  |
| Côtes, Sec.....                  | 1908 .. | 110 |
| Entre-deux-Mers, Demi-Sec....    | 1907 .. | 120 |
| Graves, Sec .....                | 1907 .. | 130 |
| Graves, Sec.....                 | 1908 .. | 140 |
| Sainte-Foy, Moelleux.....        | 1907 .. | 155 |
| Graves Cabanac, Demi-Sec....     | 1905 .. | 175 |
| Cru Mondain, Mourens, Moelleux.. | 1905 .. | 200 |
| Loupiac, Demi-Sec.....           | 1907 .. | 250 |

## Vins Blancs en Bouteilles

|                                   |         |      |
|-----------------------------------|---------|------|
| Saint-Morillon.....               | 1901 F. | 2 »  |
| Chau Caillou, Barsac.....         | 1901 .. | 2 50 |
| Dne de la Rame, Ste-Croix-du-Mont | 1900 .. | 3 »  |
| Chau Rabaud, Bommes.....          | 1902 .. | 3 50 |
| Chau Climens, Barsac.....         | 1899 .. | 4 »  |
| Chau Rieussec, Fargues.....       | 1900 .. | 4 50 |
| Chau Filhot, Sauternes.....       | 1898 .. | 5 »  |
| Chau Haut-Peyraguey, Bommes       | 1900 .. | 6 »  |

NOTA. — Les vins en bouteilles s'expédient par caisses de 12, 24 ou 50 bouteilles.

La Barrique Bordelaise de 225 litres, fût compris, et vins en caisses, **Franco Port** et **RÉGIE**, gare destinataire pour la Province; Domicile, pour Paris; gare Frontière Française, pour l'Étranger. Expédition par 1/2 et 1/4 de barrique, moyennant un supplément de 5 francs pour différence de logement.

**Envoi franco de 2, 3 ou 4 échantillons pour les vins en fûts, seulement.**

Paiement : contre remboursement, 3 % — 30 jours, 2 % — 60 jours, net.

S'adresser à **M. Guy de BINOS**

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de la Société des Viticulteurs de France.  
Cours de Toulouse. — **BORDEAUX**

Se recommander du « **CORRESPONDANT** »

## SAMOS NATUREL

DE LA PROPRIÉTÉ DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

Le véritable se trouve dans leur entrepôt

à Chamalières (Puy-de-Dôme)

## Bibliothèque démontable ETNALAG

DISPOSITIF SPÉCIAL

permettant de placer les rayons exactement à la hauteur que l'on désire sans crémaillères.

Systeme facilement adaptable à toutes les installations déjà existantes.

ENVOI FRANCO DE NOTICES, DEVIS, RENSEIGNEMENTS



Installations d'ensembles de Bibliothèques neubiant tout ou partie d'une pièce.

**Emile GALANTE**

75, boulevard du Montparnasse, 75  
Téléph. : 721-68, PARIS 6<sup>e</sup>.

## TABLE GÉNÉRALE DU "CORRESPONDANT"

de 1874 à 1900

Par **M. Albert ISNARD**

En vente aux bureaux du Correspondant.

Prix : 5 francs.

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ**

**LE BEUF**

son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Ph<sup>ies</sup>

SE DÉFIEZ DES CONTREFAÇONS

**HYGIÈNE**  
DE LA  
**TOILETTE**

## MALADIES NERVEUSES

*Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plaisir, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.*

A tous ceux qui sont sujets à ces tourments, le

**SIROP DE HENRY MURE**

apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant le calme, le sommeil et la gaieté. — Notice franco sur demande. H. Mure, A. Gazagne, Succ<sup>r</sup>, Pont-St-Esprit (France).